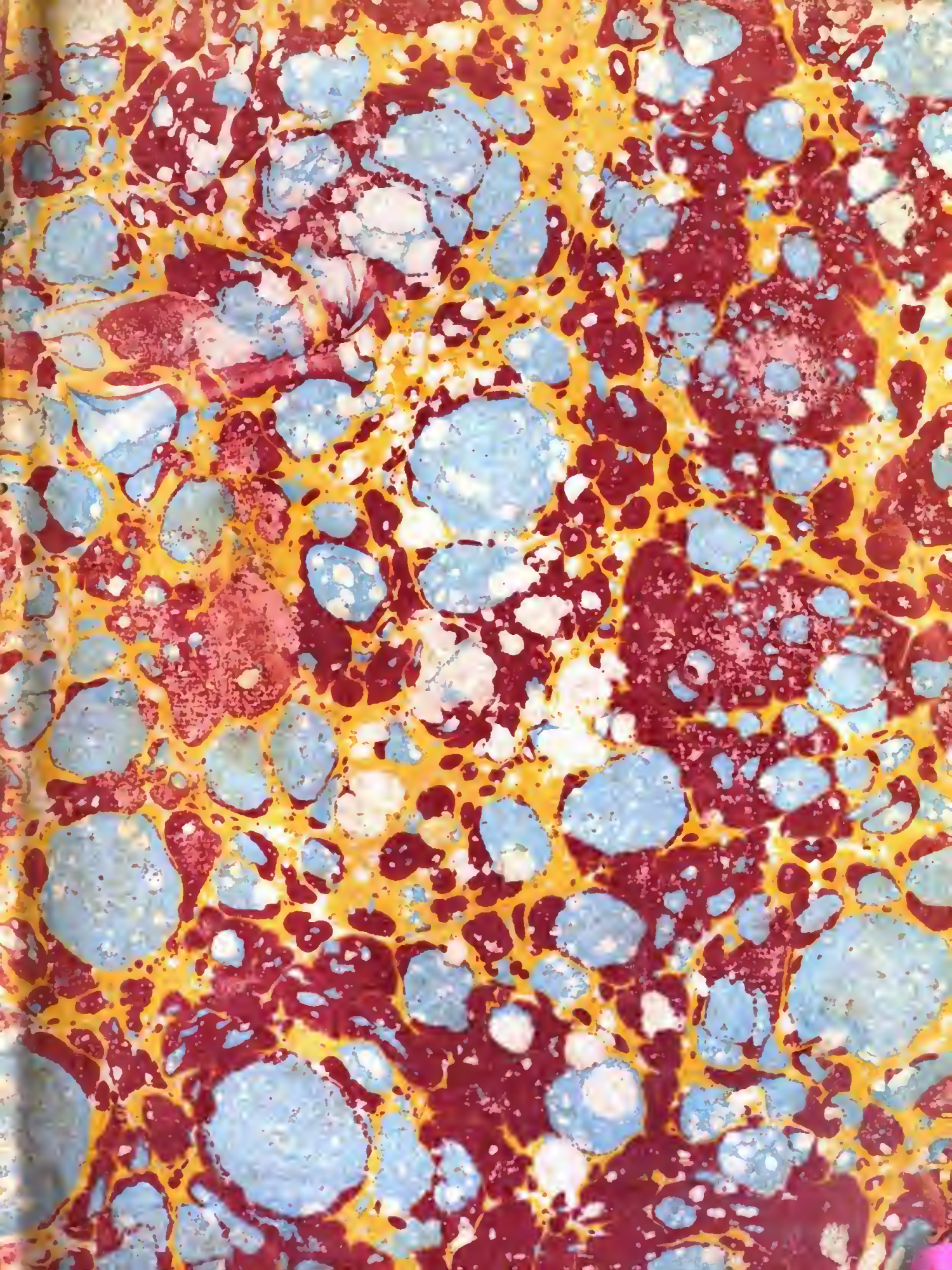

2.

10.9.797

ENCYCLOPEDIE

METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIÈRES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

MÉDECINE.

CONTENANT,

1°. L'HYGIÈNE.
2°. LA PATHOLOGIE.
3°. LA SÉMÉIOTIQUE & la NOSOLOGIE.
4°. LA THÉRAPEUTIQUE ou MATIÈRE MÉDICALE.
5°. LA MEDECINE MILITAIRE.
6°. LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.
7°. LA MÉDECINE LÉGALE.
8°. LA JURISPRUDENCE de la MÉDECINE & de la PHARMACIE.
9°. LA BIOGRAPHIE MÉDICALE, c'eſt-à-dire, les vies des Médecins célèbres, avec des notices de leurs ouvrages.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Imprimeur-Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XCII.

NATIONAL BIBLIOTHEK WIEN

Noms des Auteurs par ordre Alphabétique.

Meſſieurs.	*Meſſieurs.*
ANDRY,	HUZARD,
CAILLE,	JEANROI, le neveu,
CHAMBON,	LAGUERENE,
CHAMSERU,	LA PORTE,
DE BRIEUDE,	MACQUART,
DE HORNE;	MAHON,
DOUBLET,	MAUDUYT,
FAURE,	SAILLANT,
FOURCROY,	THOURET,
GOULIN;	VERDIER,
HALLÉ,	VICQ DAZYR.

Digitized by Google

C.

COAGULANS, COAGULER. (*Mat. méd. Médecine pratique.*)

Coaguler ſe dit de l'action qu'ont pluſieurs ſubſtances d'épaiſſir & de cailler les liqueurs animales. On ſait que cette action s'exerce particuliérement ſur les humeurs ſéreuſes ou albumineuſes, & que le feu, les acides & l'alcool ſont les corps qui la produiſent le plus ordinairement. On ne peut pas mêler un acide minéral ſur-tout, & même les acides végétaux au blanc d'œuf, au ſerum du ſang, à l'eau des hydropiques, au lait, à la lymphe qui s'écoule par l'ouverture des vaiſſeaux abſorbans; on ne peut pas chauffer ces liquides au-deſſus de 50 degrés, ſans les voir s'épaiſſir, ſe concréter en partie, & former un *coagulum* plus ou moins denſe ſuivant la force de l'acide, ou l'état préliminaire plus ou moins épais des fluides animaux. L'alcool, ou eſprit-de-vin concentré, produit abſolument le même effet. C'eſt cette action qui tue promptement les animaux, en arrêtant la circulation, lorſqu'on injecte un acide dans leurs veines. On a conclu de ces expériences, que ces réactifs produiſent le même phénomène dans l'eſtomac, les inteſtins, ainſi que dans les premières ramifications du ſyſtême abſorbant inteſtinal. C'eſt par ce mécaniſme qu'on conçoit la production des maladies des enfans, & ſur-tout des engorgemens & des obſtructions méſentériques par les acides qui ſont ſi abondans à cet âge. On attribue à la même cauſe quelques affections des nourrices; enfin c'eſt à une action analogue des liqueurs ſpiritueuſes que ſont dues, ſuivant les obſervateurs, toutes les maladies qui attaquent les hommes qui font un uſage immodéré de ces liqueurs.

On doit donc lorſqu'on fait uſage des acides & des eaux ſpiritueuſes comme médicamens, ſonger à cet effet. Il eſt vrai que jamais on n'emploie ces remèdes à l'intérieur dans un état aſſez concentré pour avoir à redouter la coagulation des ſucs animaux. Les *coagulans*, proprement dits, ne ſont même jamais uſités comme tels dans les maladies, excepté dans quelques maux externes, comme des hémorragies, des flux ſéreux, des écoulemens ſanieux & ichoreux. Les acides & les ſpiritueux *coagulans* ſont quelquefois mis en uſage dans ces cas, pour former avec le ſang un caillot qui bouche les vaiſſeaux ouverts, pour épaiſſir & changer de nature des ſucs ſéreux & ichoreux qui épuiſent des ſujets qui l'éprouvent, & qui déſorganiſent les parties ſoumiſes à ces écoulemens. Encore ce dernier uſage eſt-il très-rare; ce n'eſt pas par une action pareille que les remèdes internes épaiſſiſſent les liqueurs trop fluides; mais par l'addition d'un mucilage doux, propre à donner plus ou moins promptement de la conſiſtance aux humeurs. (*Voyez* les mots EPAISSISSANS, INCRASSANS.)

(M. FOURCROY.)

COAGULUM. (*Mat. méd.*)

Le mot latin *coagulum* eſt employé ſouvent en chymie & en pharmacie pour déſigner une matière épaiſſie, coagulée, caillée, qu'on obſerve ſouvent dans les expériences & les préparations que l'on fait avec les ſubſtances végétales & animales: lorſqu'on emploie ce mot pour les matières minérales, c'eſt par une comparaiſon avec les premières. Ainſi les ſucs d'herbes, qu'on fait chauffer, le lait qui s'aigrit ou qu'on traite par les acides pour préparer le petit lait, préſentent un *coagulum*; il en eſt de même des chairs traitées par l'eau bouillante: ce qu'il faut ſavoir ſur cet objet relativement à la médecine & à la matière médicale, c'eſt qu'en traitant des matières végétales & animales par la chaleur, les acides & l'alcool, ſi elles offrent un *coagulum*, on peut en conclure ſans riſquer de ſe tromper, qu'elles contiennent la matière albumineuſe; on s'en aſſure plus poſitivement par les autres caractères chymiques que cette matière préſente dans une analyſe ultérieure. (*Voyez* le mot ALBUMEN.) (M. FOURCROY.)

COAGULUM LEPORIS. (*Mat. méd.*) (*Voyez* LIEVRE) (M. FOURCROY.)

COALESCENCE, *coaleſcentia*, du verbe *coaleſcere*, s'unir & ſe nourrir avec; ce mot s'applique à la réunion naturelle que l'âge amène entre des parties oſſeuſes ſéparées dans l'enfance, ou à l'union contre nature de parties molles qui doivent naturellement être ſéparées. (*V.* le DICT. DE CHIRURGIE.) (M. CHAMSERU.)

COALITION *coalitio*. (*Voyez* COALESCENCE.) (M. CHAMSERU.)

COALITION *des membranes de l'œil, des paupières*, &c. (*Voyez* ANCHYLOBLEPHARON.) (M. CHAMSERU.)

COBALT ou COBOLT. (*Mat. méd.*)

Le *cobalt* ou cobolt eſt un demi-métal d'une couleur rougeâtre, d'un riſſu grenu, très-difficile à fondre, dont l'oxide donne aux verres une couleur bleue, & qui exiſte dans ſes mines mêlé avec l'arſénic. Ce n'eſt même que ſous ce dernier point de vue qu'il intéreſſe la matière médicale; il n'y a pas de mine de *cobalt* qui ne contienne de l'arſénic; c'eſt en traitant ces mines pour préparer l'oxide de ce demi-métal utile pour les arts de la porcelaine, de la fayence, des émaux, des verres colorés, &c. qu'on extrait l'oxide d'arſénic qui ſe ſublime dans les cheminées. Le *cobalt* retient une quantité plus ou moins grande d'arſénic, & il eſt néceſſaire d'en être prévenu dans le cas où l'on propoſeroit même l'uſage extérieur du *cobalt*. On doit auſſi ſavoir en matière médicale qu'on débite dans le commerce ſous le nom de *cobalt* une poudre noire, brillante & manifeſtement métallique, qui n'eſt que de l'arſénic ou régule d'arſénic tout pur. Cette poudre eſt auſſi vendue ſous le nom de poudre à tuer les mouches, & on la met avec de l'eau dans des aſſiettes pour ſe défaire de ces inſectes dans les maiſons de campagne, ſurtout dans les ſalles à manger, s'il arrivoit quelque malheur avec cette ſubſtance, comme cela eſt à craindre, on ſauroit alors d'après ce que nous avons dit, que c'eſt à l'arſénic qu'il eſt dû, & on ſe conduiroit en conſéquence de cette connoiſſance. (*Voyez* ARSENIC.)

(M. FOURCROY.)

COCCHI, (Antoine-Céleſtin) exerça la médecine à Rome, où il enſeigna encore la botanique.

Ses ouvrages ſont :

Epiſtola ad Morgagnum de lente cryſtallinâ oculi, verâ ſuffuſionis ſede. Roma, 1721, *in*-4°.

Epiſtola phyſico-medica ad Lancifium & Morgagnum; ſcilicet, brevis febrium caſtrenſium hiſtoria, de terræ motu, de immani hyſterico effectu, de ſepulto intra pectus aneuryſmate & vena cava dilatatione. Roma, 1725, *in*-4°. *Offenbaci*, 1730, *in*-4°. *Francofurti*, 1752, *in*-4°.

On y trouve beaucoup de remarques intéreſſantes.

Oratio habita in aperitione horti botanici ſuper Janiculum juxtâ fontem aquæ olim Trajanæ, nunc Paulæ. Roma, 1726, *in*-4.

Narratio de morbo variolari quo affecta eſt nobilis Monialis. Romæ, 1739, *in*-4.

Comme il a occaſion de parler des vapeurs dans cet ouvrage, il conſeille beaucoup la ſaignée, les bains de pieds & de mains dans l'eau modérément chaude pour la cure de cette maladie.

Lectio de muſculis & motu muſculorum. Roma, 1741, 1743, *in*-4.

Diſſertatio phyſico-practica continens vindicias corticis peruviani. Roma, 1746, *in*-8. *Leidæ*, 1750, *in*-8.

On y trouve l'hiſtoire du quinquina, la manière de ſe ſervir de cette écorce, & la réfutation des argumens qu'on a coutume de faire contre l'uſage de ce remède. (*Extrait d'El.*)

(M. GOULIN.)

COCCHI, (Antoine) fils d'Hyacinthe *Cocchi*, naquit à Florence en 1695, ſelon quelques auteurs; mais ſelon d'autres à Mugliano dans la Toſcane. Il fit ſes cours d'humanités & de philoſophie à Florence, & montra dès-lors beaucoup de diſpoſitions pour les ſciences. Reçu docteur en médecine, il ſe rendit dans les principales villes de l'Europe & ſe lia d'amitié avec divers ſavans, parmi leſquels on peut compter Boerhaave & Newton. A peine étoit-il revenu dans ſa patrie, qu'il fut appellé à Piſe pour y enſeigner la médecine; mais bientôt il alla à Florence remplir la chaire d'anatomie & de chirurgie. Il mourut dans le mois de janvier 1758, à l'âge de 62 ans, 4 mois & 26 jours.

Peu de médecins ont eu des connoiſſances plus profondes de leur art que *Cocchi*. Elles lui méritèrent non-ſeulement la réputation dont il a joui en Italie, mais elles l'ont encore rendu célèbre par toute l'Europe. Il étoit tout-à-la-fois médecin, anatomiſte, obſervateur & homme de lettres.

Voici les titres des ouvrages qu'il a compoſés.

Oratio de uſu artis anatomicæ. Florentiæ, 1736, *in*-4. En Italien, Florence, 1745, *in*-4.

C'eſt par ce diſcours qu'il ouvrit le cours public d'anatomie dans l'hôpital de Sainte-Marie la neuve. On y trouve pluſieurs traits de l'hiſtoire de la médecine & de l'anatomie. L'auteur réfute l'opinion de ceux qui ont ſoutenu que les anciens avoient eu la cruauté de diſſéquer les hommes en vie, & qui ont accuſé Hérophile & Eraſiſtrate.

Medicinæ laudatio in Gymnaſio Piſis habita. Lucæ, 1727, *in*-4.

Elogio di Piet. Ant Micheli. Florence, 1737, *in*-4.

Digitized by Google

Del vitto Pythagorico. Florence, 1743, 1750, *in*-8. Veniſe, 1744, *in*-12. Traduit en françois, ſous le titre de *Régime de Pythagore.* Paris, 1762, *in*-8., avec des notes.

L'auteur donne la préférence au régime végétal.

Diſſertazione ſopra l'uſo eſterno oppreſſo gli antichi dell acqua fredda ſul corpo umano. Florence, 1747, *in*-12.

Dei Bagni di Piſa trattato. Florence, 1750, *in*-4.

Græcorum chirurgici libri : Sorani unus de fracturarum ſignis : Oribaſii duo de fractis & luxatis, ex collectione Nicetæ. Florentiæ, 1754, *in*-fol.

C'eſt ſur les manuſcrits de la bibliothèque de Médicis, qu'il a traduit ces précieux ouvrages. Il avoit auſſi promis quelque choſe ſur Apollonius Citeius, ſur Hérophile, ſur Celſe, mais on ne croit pas qu'il ait rempli ſes engagemens à ces différens égards.

Diſcorſi ſopra Aſclepiade. Florence, 1758, *in*-4.

On en doit l'édition au fils de l'auteur. En anglois, Londres, 1762. Ce diſcours auroit été diviſé en cinq parties, ſi *Cocchi* avoit aſſez vécu pour l'achever. Il n'a fini que la première, mais il a laiſſé des mémoires ſur les quatre autres.

Dei vermi cucurbitini dell' uomo. Piſe, 1759, *in*-8.

L'auteur a lu cet écrit, en 1734, dans une aſſemblée de la ſociété botanique de Florence.

Diſcorſi. Florence, 1761, *in* 4.

C'eſt un recueil de cinq diſcours de *Cocchi.*

Le fils de ce médecin, Raimond *Cocchi*, lui a ſuccédé dans la place de profeſſeur d'anatomie & de chirurgie de l'hôpital de Sainte-Marie la neuve, à Florence. Il eſt mort en 1775, pendant qu'on imprimoit l'ouvrage intitulé :

Lezioni fiſico-anatomiche. Leçons phyſico-anatomiques, données publiquement à l'hôpital de Sainte-Marie à Florence. Livourne, 1775, *in*-4.

Ces leçons au nombre de dix, ont principalement pour objet le myſtère de la génération & les parties des deux ſexes, qui concourent à cette fonction. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COCKBURN, (Guillaume) médecin anglois, étoit de la ſociété royale de Londres. Attentif à obſerver la marche des maux qui dérangent & altèrent la ſanté des hommes, il profita du temps qu'il fut employé au ſervice de la marine en qualité de médecin de l'eſcadre bleue, pour faire des remarques ſur la nature, les cauſes, les ſymptômes & la cure des maladies qui attaquent les gens de mer.

L'ouvrage a pour titre :

An account of the nature, cauſes, ſymptoms, and cure of the diſtempers, that are incident people, c'eſt-à-dire, Traité de la nature, des cauſes, des ſymptômes & de la curation des maladies de la mer, avec des obſervations ſur le genre de nourriture qu'on doit obſerver ſur les flottes du roi. A Londres, 1696 & 1697, *in*-8. 1708 & 1736, *in*-8. à Leyde, 1717 : traduit en françois, 1730. *in*-12. La traduction allemande parut à Roſtoch en 1726, *in*-8. *Cockburn* y paſſe en revue le régime des matelots, met l'abus des viandes au rang des premières cauſes de leurs maladies, & propoſe les acides comme préſervatifs. A cette occaſion, il décrit le ſcorbut, qu'il déduit de la pléthore combinée avec la lenteur du mouvement circulaire ; il explique encore de la même manière la nature & la cauſe des fièvres intermittentes.

Ce médecin a auſſi diſcuté l'hiſtoire des flux de ventre dans un livre écrit en anglois & publié à Londres en 1710 & 1724, *in*-8.

Ses autres ouvrages ſont :

Œconomia corporis humani. Londini, 1695, *in*-8. *Auguſtæ Vindelicorum*, 1696, *in*-12. Quelques écrivains ont accuſé cet auteur d'y avoir copié Bellini & Pitcairn ; mais Haller, qui le lave de ce reproche, dit que non-ſeulement il eſt contraire au dernier dans le traité du ventricule, mais qu'il a montré beaucoup d'éloignement pour les démonſtrations mathématiques, ſur leſquelles Pitcairn appuie ſes opinions. Haller loue d'ailleurs *Cockburn* pour les ſoins qu'il a pris de ſéparer la vérité du faux brillant des ſyſtêmes, dont elle eſt ſi ſouvent enveloppée. Il attaque en particulier le ſyſtême de la fermentation, & le détruit par les raiſons les plus ſolides.

The ſymptome, nature, cauſe and cure of a gonorrhœa. Londres, 1713, 1719, 1728, *in*-8. En latin ſous le titre de *Virulentæ gonorrhœæ ſymptomata, natura, cauſa & curatio. Lugduni Batavorum*, 1717, *in*-12. On doit à Devaux une traduction françoiſe de ce traité ; elle a été imprimé à Paris en 1730, *in*-12. L'auteur établit le ſiége de la gonorrhée dans les lacunes de l'uretre. (*Ext. d'El.*)

(M. GOULIN.)

COCHÉES, pilules. (*Mat. méd. Pharmacie.*)

On donne le nom de *cochées* à des pilules assez fortement purgatives que l'on prépare avec des substances résineuses & gommo-résineuses qui jouissent de cette propriété dans un degré très-marqué ; on distingue deux espèces de ces pilules, les unes que l'on nomme pilules *cochées* majeures, les autres pilules *cochées* mineures ; nous allons donner la formule des unes & des autres, pour faire connoître leur préparation & le degré de leur activité.

Pilules cochées *majeures.*

℞ Des matières préparées pour l'hiera picra. (*Voyez* ce mot.) 3ʃ S.

Trochiques alhandal. (*V.* ce mot) 3 iij ℈ j.

Diagrede 3 ij

Racines de turbith. } Styrax. } 3 v.

On broie toutes ces substances exactement dans un mortier de marbre avec suffisante quantité de syrop de nerprun, & on en forme une masse pilulaire. On les prescrit à la dose de 24 grains jusqu'à un gros, comme purgatives, dans les hydropisies, & toutes les maladies où la sensibilité & l'irritabilité sont affoiblies. On doit prendre garde à l'acreté de ce remède ; il ne convient pas chez les personnes très-sensibles & très-irritables, dans les maladies inflammatoires.

Pilules cochées *mineures.*

℞ Trochiques alhandal (ou pulpe de coloquinte sèchée réduite en poudre & mêlée avec du mucilage de gomme adragant.)

Aloës & scammonée. — Parties égales.

Pulvérisez ces trois substances séparément, mêlez les ensemble dans un mortier de marbre, & incorporés les avec une suffisante quantité de sirop de roses composé, faites du tout une masse pilulaire.

On voit que ces pilules ne sont nommés mineures que parce qu'elles contiennent moins d'ingrédiens que les precedentes, & non parce qu'elles sont moins actives ; on les emploie comme hydragogues, & sur-tout dans les maladies de la tête ; la dose est depuis 8 ou 10 grains jusqu'à 24, 30 ou même un demi gros. On doit prendre autant de précautions pour les administrer que pour prescrire les pilules *cochées* majeures.

(M. Fourcroy.)

COCHEMAR. *Incubus, ephialtes, oneirodinia.* (*Médecine.*)

C'est un sentiment de pesanteur sur la poitrine, que l'on éprouve en dormant, qui fatigue autant que pourroit le faire un grand fardeau. Cet état est accompagné ordinairement de rêves effrayans, & de difficulté de respirer. Tout se dissipe par le réveil, mais il reste beaucoup de lassitude & souvent des palpitations. *Lieutaud, élém. de méd. prat.*

Les nosologistes ont distingué six espèces de *cochemar* ; 1°. le pléthorique ; 2°. le stomachique ; 3°. celui qui provient de l'hydrocéphale ; 4°. le vermineux ; 5°. l'intermittent ; 6°. l'hypochondriaque & l'hystérique.

Cette maladie est rarement grave, & n'est le plus souvent qu'une incommodité. D'après les divisions ci-dessus, l'on voit qu'elle depend de différentes causes auxquelles il importe de faire attention.

1°. Le *cochemar* pléthorique est occasionné par tout ce qui augmente la masse du sang, ou qui le détermine vers la tête. Les vents du midi, les passions, les spiritueux, les mouvemens violents & longs, la crapule, les alimens succulens, pris en trop grande quantité, en sont des causes éloignées. Il cède aux remèdes propres à diminuer la pléthore : tels que les évacuans, la saignée, la diète, le régime végétal. Cependant comme la saignée ramène la plethore, on doit se méfier de son efficacité lorsqu'on l'emploie seule ; l'on doit beaucoup plus compter sur l'abstinence & les privations. On se trouve très-bien de ne point souper, ou du moins d'avoir l'estomach libre lorsqu'on se couche. L'exercice journalier, le séjour dans les airs vifs & montueux, les délayans, sont à-peu-près ce qui réussit le mieux. On recommande aussi d'avoir la tête & les épaules élevés pendant le sommeil.

2°. Le stomachique. Les auteurs observent, que les gourmands & les gloutons, sont les plus sujets à cette espèce de maladie, sur-tout s'ils se couchent ayant l'estomac trop plein d'alimens, parce que leur volume, & leur poids, gonflent & distendent ce viscère, au point qu'il comprime le diaphragme. La position horisontale, que l'on prend pour dormir, augmente cette compression. A cette cause ils en ajoutent une seconde. Ils suppose nt que le chyle, qui abonde pour lors dans le sang, se porte en trop grande quantité sur le cerveau. Les enfans sont presque tous voraces ; par cette raison, ils ont souvent le *cochemar*. Leurs rêves roulent ordinairement sur les objets qui les ont le plus frappés pendant la veille. Il y en a néanmoins qui ont toujours

des frayeurs, qui n'ont rien de commun avec les objets qui les ont affectés pendant le jour. Les émétiques, les purgatifs, la ſobriété, la privation du ſouper, l'eau pure en boiſſon ordinaire, l'abſtinence des alimens gras, difficiles à digerer, la manière de ſe coucher dans leur lit, ſont à-peu-près ce qu'on peut leur conſeiller de mieux. On leur ordonne quelquefois des ſtomachiques: je ne vois point cependant qu'ils puiſſent en avoir beſoin, s'ils uſent des autres moyens indiqués.

3°. Lorſque l'hydrocéphale interne, eſt la cauſe de cette maladie, il eſt très-difficile de connoître cette cauſe, à moins que quelque ſigne extérieur ne nous indique qu'il y a des ſéroſités dans l'intérieur du cerveau. L'on conſeille pour lors des hydragogues, des diurétiques, le ſeton. Ces remèdes ſont auſſi inſuffiſans pour cette eſpèce de *cochemar* que pour la maladie qui l'occaſionne.

4°. Les vers dans l'eſtomac, & même ceux des inteſtins, donnent ſouvent cette maladie aux enfans. Les vers irritant ces parties, la ſympathie de l'eſtomac avec le cerveau, nous font comprendre aiſément comment & pourquoi cela arrive. Les anti-vermineux, les purgatifs, les émétiques la guériſſent avec autant de facilité que de ſûreté.

5°. Le *cochemar* intermittent, dont parlent quelques auteurs, & que peu de médecins ont vu, doit être rapporté, quant au traitement, aux eſpèces pléthorique, ſtomachique ou hyſterique. Il eſt plus ou moins facile à guérir ſuivant la cauſe dont il dépend.

6°. On rencontre très-ſouvent cette maladie chez les hyſtériques & les hypochondriaques, chez leſquels elle eſt très-rébelle, quelque poſition, qu'ils prennent pendant leur ſommeil. Qu'ils obſervent du régime ou non, quoiqu'ils ſe privent de ſouper, ils n'en ſont pas moins tourmentés par des rêves pénibles. Les vents que M. de Sauvages ſuppoſe dans les premières voies, & qui ſelon lui, preſſent le diaphragme de ces malades ne rendent point raiſon, dans tous les cas de leur oppreſſion, ni de leurs rêves effrayants. J'en connois qui ont le ventre très-libre, qui ſont peu ſujets aux vents, qui ſont très-ſobres, & qui ſe couchent régulièrement ſans ſouper, leſquels ſont néanmoins fatigués toutes les nuits, par des rêves fatigants avec de l'oppreſſion. Pour moi, je crois, que leurs rêves extraordinaires dépendent uniquement de l'action ſympathique des nerfs de l'eſtomac ſur le cerveau. Cette action ſympathique eſt très-difficile à expliquer, comme toutes les ſympathies. Nous ſçavons que l'eſtomach & les viſcères qui l'entourent, ſont obſtrués ou dans l'atonie chez les hyſtériques & les hypochondriaques. Mais comment concevoir que de cette atonie partielle ou totale de l'eſtomach, il en réſulte une irritation de certaines fibres du cerveau, qui occaſionnent ces rêves? Il eſt plus prudent, à mon avis, d'obſerver le fait, & de ne point ſe permettre de l'expliquer, parce que encore une fois le méchaniſme de la ſympathie nerveuſe, nous eſt inconnu, malgré les progrès de l'anatomie.

Cette eſpèce de *cochemar* n'engendre pas toujours des idées noires & ſombres. Elles ſont ſouvent gaies & même laſcives, quoique fatigantes, & laiſſant de la laſſitude après le ſommeil. M. de Sauvages en rapporte des exemples que j'ai eu occaſion d'obſerver moi-même pluſieurs fois chez des jeunes perſonnes.

Preſque toutes les eſpèces de *cochemar* ſont des ſymptômes des maladies nerveuſes. Ils doivent être traités comme elles. J'ai fait à ce ſujet les réflexions ſuivantes:

1°. La poſition élevée du corps & de la tête, pendant le ſommeil, n'eſt pas toujours un ſecours aſſuré.

2°. Il faut chercher a ramener le ſyſtême nerveux à ſon état naturel. Les évacuans dans l'eſpèce ſtomachique, ni la ſaignée dans la pléthorique, ne ſuffiſent point; dans beaucoup de cas il faut corriger l'habitude du ſyſtême nerveux, lorſque la maladie dure depuis quelque temps, & qu'elle revient ſouvent. On doit s'attacher à le fortifier, car ordinairement il eſt très-mobile.

3°. On fera toujours la plus grande attention aux fonctions de l'eſtomac, même dans le cas de pléthore, car il peut être pour lors affecté lui-même par ſympathie.

4°. L'on doit examiner non-ſeulement la ſenſibilité du ſujet & ſon irritabilité. Il eſt néceſſaire, en outre, d'étudier ſes affections morales, ſurtout celles des enfans; l'on s'attachera à connoître les idées qui ont frappé vivement leur imagination, afin de les effacer. Les domeſtiques, les gouvernantes, qui en ont ſoin, ſe plaiſent ſouvent à les effrayer par des contes de ſorciers, de revenans, &c. Il y en a d'aſſez pervers pour ſouiller ces ames pures, par des idées obſcènes & laſcives, qui les tourmentent pendant leur ſommeil.

Je vais ajouter ici quelques conjectures ſur le méchaniſme des rêves.

1°. L'action phyſique du cerveau, eſt diminuée pendant le ſommeil.

2°. Si pendant que nous dormons, une portion des fibres du cerveau eſt miſe en activité

dès-lors l'ame a des idées, &c. elle rêve ; cette activité eſt idiopathique & locale, ou ſympathique, & vient de loin ; comme lorſqu'elle part de l'eſtomac. Dans le *cochemar*, il y a des idées très-vives, très-claires, des raiſonnemens très-diſtincts, des volitions, des ſouffrances, des plaiſirs très-ſentis, des mouvemens très-violens, puiſqu'il en réſulte des palpitations, des ſuffocations, des agitations dans le pouls, des ſueurs, &c.

Comment pouvons-nous concevoir que cela s'opère ? 1°. Je vois dans le cerveau des fibres dans un certain degré de mouvement, leſquelles pourroient bien être placées à une certaine diſtance les unes des autres, ou être mues dans des temps inégaux ; 2°. d'autres fibres, que l'on peut ſuppoſer dans l'intervalle des premières, ont reçu des impreſſions moindres ; 3°. Enfin il y en a, dont l'activité eſt nulle par rapport à l'ame, leſquelles peuvent auſſi être ſuppoſées entre les premières, & même entre les ſecondes.

Du côté de l'ame je me repréſente 1°. les idées vives, les raiſonnemens diſtincts & correſpondans aux mouvemens des premières fibres ; 2°. les idées confuſes qui correſpondent aux ébranlemens des ſecondes fibres ; 3°. des eſpaces vides, (que l'on me permette cette expreſſion,) qui répondent au repos relatif des troiſièmes. Il me ſemble que l'on ne peut expliquer les lacunes d'une idée, d'un raiſonnement à l'autre que par cette dernière ſuppoſition.

1°. Nous ne concevons, & ne pouvons concevoir, que mouvement ou repos, dans les fibres du *ſenſorium*. Je n'examine point ici, ſi c'eſt un fluide ou toute autre manière d'être de la fibre, qui déterminent ce mouvement.

2°. En conſéquence de l'union de l'ame avec le corps. Chaque mouvement déterminé de la fibre, doit être ſuivi des ſignes qui annoncent l'exiſtence de l'ame, c'eſt-à-dire, qu'elle doit exercer une ou pluſieurs de ſes facultés, avoir des idées, raiſonner, vouloir, &c. ſuivant les mouvemens des fibres du *ſenſorium*.

Si le mouvement des fibres eſt dans un certain degré de force & qu'il y ait de la liaiſon entre elles, les perceptions, les raiſonnemens, ſeront auſſi parfaits que dans l'état de veille ; s'ils ſont moindres, tout ſera confus, obſcur : & s'ils ſont encore moindres, ou nuls relativement à l'ame, elle ne donnera aucun ſigne de ſa préſence, elle n'aura aucune perception, aucune ſenſation, l'on ſera dans le ſommeil le plus calme.

Continuons la ſuppoſition. Si les fibres étoient mues, avec une certaine force, dans un certain ordre, il n'y auroit dans le rêve, ni idées confuſes, ni eſpaces vides. Les raiſonnemens ſeroient ſemblables en tout, à ceux de l'homme éveillé. C'eſt parce que les fibres ſont mues inégalement à des diſtances inégales, & dans des temps inégaux, que cette même inégalité ſe retrouve dans l'ordre, & l'intenſité des raiſonnemens pendant le rêve, & que nous y trouvons des idées claires, des idées confuſes & des vides. En comparant l'ordre des fibres du *ſenſorium* à la touche d'un clavecin, l'on peut dire que l'ame ſe préſente à chaque touche, qui eſt miſe en mouvement, ſoit par les ſens externes, ſoit par des impreſſions organiques internes, ſoit par la propre réflexion de l'ame. Il ſemble qu'elle n'exiſte point pour les fibres qui ſont en repos, ou qui ont un mouvement trop foible pour qu'elle s'en apperçoive.

Cette explication ſouffre néanmoins des difficultés, car s'il faut admettre une fibre pour chaque idée ſimple, c'eſt multiplier leur nombre à l'infini. Or, l'obſervation nous prouve preſque le contraire ; on a trouvé des abſcès, des ſkirtes conſidérables, la maſſe totale du cerveau, preſque toute infiltrée, ou pétrifiée, ſans que le malade fut privé d'aucune de ſes facultés : donc il faut peu de fibres pour leur libre exercice. Ce ſeroit d'ailleurs une erreur de dire que l'ame exiſte dans chaque fibre ébranlée du *ſenſorium*, ou tout le long de la touche du clavecin, car ce ſeroit lui attribuer de l'étendue, & la ſuppoſer diviſible.

2°. Ce n'eſt point le mouvement, en général, qui excite les idées, &c. dans l'ame. L'exercice parfait de ſes facultés, n'eſt attaché qu'à une certaine quantité & à un certain mode de mouvement ; hors de ce point de mouvement dans la fibre tout eſt nul chez elle, ou preſque nul. D'abord il eſt certain, que le cerveau, comme organe corporel, a un mouvement qui lui eſt propre, lequel exiſte indépendamment de l'ame, ſur laquelle il ne produit aucune ſenſation ; nous en avons la preuve dans l'état de ſommeil. Le cerveau vit & agit pendant que l'on dort, ſans que l'ame s'en apperçoive, lorſque le mouvement eſt au-deſſous du ton néceſſaire, qu'il eſt confus, ou que l'habitude en a diminué les effets ; le moral s'en reſſent, l'ame n'a point de ſenſations, elle ne s'apperçoit point de ce mouvement, ou elle s'en apperçoit d'une manière confuſe. Nous avons des exemples de ces vérités dans les actes d'habitudes, comme le mouvement des paupières, &c. du mouvement deſquels nous n'avons aucun ſentiment, ou par les approches du ſommeil, lorſque nous ſommes, comme l'on dit, moitié endormis ; les idées & les ſenſations ſont pour lors confuſes.

Lorſque les impreſſions externes ou internes ſont

extrêmes, l'ame n'a point ordinairement le temps de déployer ſes facultés dans leur ordre naturel, elle éprouve dans le même inſtant indiviſible la ſenſation & le mouvement qui en ſont l'effet: ſentir que l'on ſe brûle la main & la retirer, ſont deux opérations qui ne permettent aucune idée, aucun raiſonnement intermédiaire.

Ce n'eſt point dans le mouvement en général, mais dans un certain mode de mouvement, que conſiſte l'exercice le plus parfait des facultés de l'ame.

Par l'union de l'ame avec le corps elle eſt ſoumiſe à ce dernier; elle ne peut donner aucun ſigne de ſon exiſtence, que lorſque les fibres du *ſenſorium* ſont dans un certain degré de mouvement; elle peut par la réflexion leur imprimer ce même mouvement, comme elles peuvent le recevoir des objets extérieurs. Quel eſt donc ce mouvement matériel, qui peut agiter ainſi la ſubſtance ſpirituelle, & déterminer ſes modifications? Quel eſt donc ce ſouffle, cette inſpiration de la ſubſtance ſpirituelle qui meut la fibre matérielle? Comment par la ſeule reflexion, l'ame peut-elle mettre ces fibres en jeu & ſe repréſenter à elle-même toutes ſes connoiſſances? Comment cette réflexion, ce mouvement ſpirituel devient-il matériel, ou comment peut-il produire un mouvement matériel? Comment ce mouvement matériel de la fibre, devient-il, ou produit-il un mode ſpirituel?... (M. BRIEUDE.)

COCHENILLE. (*Mat. méd.*)

La *cochenille* eſt la femelle d'un inſecte qui croît & meurt ſur l'opuntia, & dont les caractères génériques ſont d'avoir ſix pattes, deux antènnes fines, aſſez longues & très-mobiles, une eſpèce de trompe qui ſort du corcelet entre la première & la ſeconde paire de pattes, l'extrémité du ventre garnie de filets. Le mâle porte deux ailes droites, elevées; cet inſecte reſſemble au kermès, par la propriété qu'a la femelle de ſe fixer ſur la plante où elle eſt née, de s'y attacher & d'y mourir. Mais elle en diffère parce qu'elle conſerve la forme d'inſecte, tandis que la femelle du kermès perd la ſienne, & devient une eſpèce de coque renflée qui paroît inorganique. Au reſte, on a pris long temps l'un & l'autre de ces animaux pour des excroiſſances végétales, pour des eſpèces de galles, & c'eſt pour cela que dès qu'on a reconnu leur nature animale, on les a nommés d'abord des galle-inſectes. Les auteurs latins nomment la *cochenille*, *coccionella*, *coccinella*; Linneus en la confondant dans le genre du kermès, l'appelle *coccus cacti*.

Cet inſecte, tel qu'il arrive de l'Amérique, eſt ſous la forme de petits grains irréguliers, un peu arrondis, convexes & cannelés d'un côté, concaves de l'autre, d'une couleur rouge ſi foncée qu'ils paroiſſent noirs. En les laiſſant tremper quelques heures dans de l'eau ou du vinaigre, la forme de l'animal reparoît d'une manière aſſez ſenſible pour qu'on ne puiſſe plus douter de ſa nature; on diſtingue à l'aide d'une loupe les anneaux dont ſon corps eſt formé, la tête, les antennes, des portions des ſix pattes, & dans quelques échantillons même, la plus grande partie de pluſieurs de ces pattes: on a comparé leur forme à celle de nos punaiſes de lit, elle eſt plus analogue à celle de petits cloportes.

C'eſt dans le Mexique, & ſur-tout dans les provinces de Tlaſcala, Guaxaca, Guatimala & Honduras que l'on cultive & que l'on recueille le plus de *cochenille*; elle vient ſur les feuilles de pluſieurs plantes graſſes, mais plus particulièrement ſur l'opuntia nommée *nopal*, *raquette*, *figuier d'inde*, *cardaſſe*, &c.

Les américains recueillent la *cochenille* de toutes les autres plantes, & ils la sèment, pour ainſi dire, ſur l'opuntia qu'elle aime le plus, & ſur laquelle elle devient plus belle. Ils ſont avec de la mouſſe, ou de la bourre de coco, des eſpèces de petits nids qu'ils nomment *paſtlet* & ils y mettent douze ou quatorze *cochenilles* femelles; ils y placent deux ou trois de ces nids ſur chaque feuille de raquette, dont les épines les retiennent; ces *cochenilles* font, dit-on, des milliers de petits au bout de quelques jours, & ceux-ci ſe fixent ſur la plante.

On fait trois récoltes de *cochenille* par an. Dans le temps de la ſaiſon des pluyes, les américains coupent les feuilles de raquette chargées d'une nouvelle régénération de *cochenilles* qui croiſſent dans leurs habitations où ils les tranſportent, & qui ſervent à reſemer de nouveau les opuntias après les pluies. Ils ſe ſervent de pinceau pour les détacher de deſſus les opuntias; la dernière récolte eſt la plus défectueuſe, parce qu'ils ſont obligés de racler les feuilles pour l'obtenir, elle eſt mêlée d'impureté & de grains de différentes groſſeurs; on la nomme *granilla*. Pour faire mourir la *cochenille* qu'on vient de recueillir, on emploie différens procédés, qui lui font donner différens noms. On appelle *renegrida* celle qu'on fait périr dans des corbeilles plongées dans l'eau chaude; elle eſt très-foncée & privée de la pouſſière blanche qu'on voit ſur ces inſectes préparés d'une autre manière. On sèche dans un autre procédé la *cochenille* dans des fours nommés *temaſcales*; celle-ci eſt griſe, jaſpée ou chargée de points blancs ſur un fond rouge; c'eſt la *jaſpeada*. Quant à la *cochenille* qu'on prépare en la faiſant ſécher ſur des plaques de métal, ſur des *comales* qui ſervent à faire cuire le mais, elle eſt ſouvent noi-

Digitized by Google

tâtte parce qu'elle a été trop chauffée ; on la nomme a cauſe de cela *negra* ; on aſſure que trois livres de *cochenille* vivante ne donnent qu'une livre après la deſſication ; on appelle en général cette *cochenille métique* ou *meſtique* du nom du pays de la province de Honduras où on en trouve beaucoup ; on l'appelle encore *cochenille* fine ou domeſtique ; celle qui croit ſpontanément & ſans culture eſt la *cochenille ſauvage*, ou *ſylveſtre*, elle eſt moins belle que la précédente, elle conſerve un duvet blanc, très-abondant à ſa ſurface dont il eſt fort difficile de la priver.

Les mexicains & les eſpagnols font un grand commerce de cette production qui eſt la baſe de toutes les belles teintures rouges, de l'écarlate, & qui a remplacé avec tant d'avantage la pourpre des anciens ; il en coûte tous les ans pluſieurs millions à la France pour l'achat de cette précieuſe denrée ; il ſeroit donc très-important qu'on put cultiver cet inſecte dans nos colonies de l'Amérique. On peut lire dans le voyage de feu M. Thierry de Menonville, les peines qu'il s'eſt données pour apporter la vraie *cochenille* du Mexique à Saint-Domingue ; la ſociété des ſciences & arts, établie au Cap qui a fait publier cet ouvrage, veille aux progrès de cette culture dans cette colonie françoiſe.

Il exiſte pluſieurs eſpèces de *cochenilles* dans nos ſerres & même ſur les arbres de nos campagnes. M. Geoffroy en en donnant la deſcription fait ſur-tout remarquer la *cochenille* de l'orme, qui vient ſur les petites branches de cet arbre, & qu'il nomme *coccus ulmi, corpore fuſco, ſericco, albo.* Elle eſt fort ſemblable à la véritable *cochenille*, d'une couleur aſſez brillante & peut-être ſera-t-il poſſible de l'appliquer quelque jour à la teinture.

La grande utilité dont eſt la *cochenille*, auroit dû engager, à en faire un examen chymique détaillé, une analyſe exacte, & cependant cette analyſe n'eſt point faite. Geoffroy qui l'a examinée, comme on le pouvoit à l'époque où il vivoit, dit qu'il en a retiré de l'alcali volatil comme de toutes les matières animales. On ſait d'ailleurs que ſa ſubſtance colorante eſt une eſpèce d'extrait bien diſſoluble dans l'eau chaude, décompoſable par les diſſolutions metalliques ; mais ces connoiſſances générales ſont bien éloignées d'être ſuffiſantes pour l'art même de la teinture, & à plus forte raiſon pour éclairer l'uſage médicinal de la *cochenille*.

On imagine bien par ce que nous avons dit juſqu'ici que la *cochenille* eſt d'un uſage bien plus fréquent & bien plus utile dans les arts que dans la médecine ; cependant on lui a attribué d'aſſez grandes vertus ; ſuivant les auteurs, elle eſt ſtimulante, cordiale, ſudorifique, échauffante & même aſtringente. Les femmes indiennes en font uſage pour empêcher l'avortement ; on veut qu'elle ſoit très-propre à faire ſortir le gravier des reins & de la veſſie. On la donne en ſubſtance à la doſe de quelques grains juſqu'à 12 ou 15 ; ce qui annonceroit une grande énergie dans ce médicament. Liſter dans ſon traité des maladies chroniques, la recommande dans l'iſchurie ; Delius dans toutes les affections cachectiques ; Struve dit, au contraire avoir fait uſage avec ſuccès de ſa teinture ſpiritueuſe dans l'incontinence d'urine. Stiſſer la regarde comme lithontriptique, quoique l'expérience qu'il cite (*act. labor. chemic. ſpecim.* 2. c. 6.) ne ſoit rien moins que deciſive. Lémery paroît l'eſtimer contre l'avortement, les diarrhées ; Samuel Dale la vante contre les fièvres exanthématiques, & la range parmi les alexipharmaques. La plupart des auteurs modernes rejettent l'uſage médicinal de la *cochenille*. Juncker diſoit qu'il falloit la laiſſer aux teinturiers ; & Ammann alloit encore plus loin en ſoupçonnant qu'elle contenoit quelque choſe de vénéneux & en aſſurant qu'on ne devoit pas ſe fier à ſes effets. Aujourd'hui aucun médecin ne l'emploie & elle ne ſert qu'à fournir une matière colorante, à quelques médicamens compoſes. (M. FOURCROY.)

COCHENILLE DE POLOGNE. (*Mat. méd.*)

La *cochenille* de Pologne, *coccus Polonicus* des auteurs, eſt une eſpèce de kermès, animal qui vient ſur les racines du *ſiceranthus perennis* de Linneus, ou d'une eſpèce de polygonum de Ray & de Tournefort. Nous en parlerons au mot kermès.

(M. FOURCROY.)

CODIA. (*Mat. méd.*)

Codia eſt un mot grec qui paroît ſignifier les têtes ou les extrémités des plantes qui contiennent les graines, & qui ſont renflées, comme dans le pavot : c'eſt particulièrement aux fruits ou capſules de celui-ci que ce nom a été donné ; de là vient le mot de *diacode* adopté pour une préparation dans laquelle entrent ces fruits. (*Voyez* PAVOT & DIACODE.) (M. FOURCROY.)

COCHLEARIA. (*Mat. méd.*)

Le *cochlearia* ou l'herbe aux cuillers nommée ainſi à cauſe de la forme de ſes feuilles, eſt un genre de plantes crucifères, dont les caractères génériques conſiſtent dans un calice à folioles, ovoïdes, des pétales arrondis, une ſilicule obtuſe renflée à 2 coſſes. L'eſpèce qui eſt en uſage & connue ſous ce nom dans toutes les boutiques, eſt le *cochlearia officinalis, foliis radicalibus, cordato-ſubrotundis, caulinis, oblongis*, de Linnéus, *cochlearia folio ſubrotundo* de G. Bauhin & de Tournefort

nefort. La racine de cette plante eſt droite, fibreuſe & chevelue, d'une couleur blanche; ſes feuilles radicales ſont arrondies & un peu téniformes, creuſées en cuiller, d'un vert foncé, portées ſur de long pétioles, & remplies d'un ſuc âcre & abondant. Ses tiges rampantes & très-branchues portent des feuilles plus allongées, preſque ſeſſiles & un peu découpées; ſes fleurs blanches aſſez belles ſont raſſemblées en petits bouquets lâches aux extrémités des tiges ou ſur quelques points de leur continuité. La ſilicule eſt preſque ſphérique & contient dans deux loges une aſſez grande quantité de petites ſemences rondes & de couleur rouſſe.

Le *cochléaria* croît ſur les côtes de France & dans tous les lieux maritimes de l'Europe; on le cultive dans les jardins pour l'uſage médicinal; il fleurit en été; on le vend alors en bottes dans les marchés de Paris. Cette plante contient une aſſez grande quantité de ſuc dont la ſaveur piquante & âcre, l'odeur forte & vive annoncent la préſence de principes volatils & très-énergiques; on n'a point encore une bonne analyſe du *cochléria*; ce ſont plutôt des généralités relatives à tous les anti-ſcorbutiques âcres, qu'à cette plante en particulier dont ſe ſont occupés juſqu'ici les auteurs. Le ſentiment général des chymiſtes, avant Cartheuſer, étoit que les plantes âcres anti-ſcorbutiques étoient alcalines; Rouelle les nommoit plantes animales; on aſſuroit qu'elles donnoient de l'alcali volatil à la diſtillation & dès la première impreſſion de la chaleur; mais il fut bientôt reconnu que cette aſſertion n'étoit pas exacte & qu'il falloit chauffer fortement ces plantes pour en obtenir cette eſpèce de ſel; ce ne pouvoit donc pas être un alcali volatil tout formé qui donnoit à ces végétaux leur piquant & leur âcreté. Cartheuſer crut au contraire, que ces propriétés appartenoient à un acide particulier tout contenu dans les plantes anti-ſcorbutiques; mais il n'en a point prouvé la préſence par des expériences exactes; il a cherché à l'établir par des raiſonnemens qui ne ſont rien moins que concluans; auſſi les chymiſtes & les médecins n'ont-ils pas adopté ſon ſentiment. On ſait que le principe âcre de ces plantes n'eſt pas ſuſceptible d'altérer les couleurs bleues végétales; il ne fait effervescence ni avec les acides, ni avec les carbonates alcalins. M. Baumé a prétendu que ce principe eſt du ſoufre mis dans un état particulier; la préſence du ſoufre a été en effet démontrée dans les plantes & ſur-tout dans la raifort & le *cochléaria* par M. Baumé, ſoit par le changement de couleur qu'elles font contracter aux vaſes d'argent, ſoit en gardant l'alcool diſtillé ſur ces deux végétaux. Il a obtenu dans cette dernière expérience des criſtaux de ſoufre très-reconnoiſſables; enfin il a vu que l'étain des chapiteaux d'alambics dans leſquels on diſtille les racines & les feuilles anti-ſcorbutiques étoit noirci, minéraliſé & détaché en pouſſière atdoiſée; mais s'il a mis la préſence du ſoufre hors de doute, il n'a pas ſu comment ce corps combuſtible y exiſte, & ſes expreſſions de ſoufre dans un état particulier ne ſont point propres à faire connoître exactement la manière dont il y eſt contenu. Ces expreſſions vagues dont on ſe contentoit ſi facilement dans le temps où M. Baumé écrivoit ſa pharmacie, ne ſont propres qu'à laiſſer l'eſprit dans l'incertitude & le regret. La ſociété royale de médecine a ſenti cette vérité; elle a regardé preſque comme inconnue la nature des plantes anti-ſcorbutiques, & elle a fait cette matière le ſujet d'un prix. Il eſt réſulté des travaux des auteurs qui l'ont remporté, que les ſucs de ces plantes contiennent du ſoufre fort voiſin de l'état du gaz hépatique ou hydrogène ſulfuré; que leur eau diſtillée, l'alcool chargé de leur matière volatile contiennent ce gaz en diſſolution; qu'on peut y démontrer le ſoufre par les diſſolutions métalliques ainſi que par quelques acides, comme cela a lieu dans les eaux ſulfureuſes. Depuis ces travaux, les progrès que la chimie a faits dans l'analyſe animale, les diſtinctions qu'elle a établies entre les matières de ce règne & celle du règne végétal, permettent de mettre encore plus de préciſion dans l'énoncé des principes des plantes anti-ſcorbutiques. En traitant ces plantes & ſur-tout le raifort & le *cochléaria* par l'acide nitrique foible, on en dégage une grande quantité de gaz azote; il ſe forme auſſi de l'acide pruſſique, en vapeur, comme avec pluſieurs matières animales; ces deux faits ont été obſervés par M. Bouviet, pharmacien, l'un de mes élèves. L'acide muriatique oxigéné, détruit l'odeur & l'âcreté de ces plantes; il brûle promptement la petite quantité de ſoufre qui y eſt contenu. On voit par ces nouvelles découvertes que l'opinion de Rouelle qui regardoit les végétaux comme analogues aux matières animales, & qui les nommoit plantes animales, ſe trouve confirmée par des expériences exactes; on conçoit pourquoi elles donnent de l'ammoniaque dans leur diſtillation & pourquoi elles ſe pourriſſent promptement en répandant une odeur infecte.

Quant au *cochléaria* en particulier, Cartheuſer y admettoit des parties réſino-ſo-gommeuſes, & une huile eſſentielle ou volatile ſur la nature de laquelle il s'exprime ainſi. Quoique cette huile ne paſſe, dit-il, qu'en très-petite quantité à la diſtillation avec de l'eau; elle eſt reconnoiſſable à des caractères ſinguliers & très-remarquables; elle appartient aux huiles éthérées, plus lourdes que l'eau, & cependant ſi mobiles & ſi volatiles, qu'on ne peut pas la conſerver pure & inaltérée dans les vaſes de verre les mieux bouchés, à moins qu'on ne les tienne dans des lieux très-froids. Son odeur eſt très-pénétrante elle frappe fortement l'odorat; elle affecte même le cerveau;

une ſeule goutte ſuffit pour imprégner de ſa forte ſaveur, une once d'alcool; il ajoute qu'on tire cette huile en Angleterre, & qu'elle eſt d'un prix exorbitant. Les deux auteurs qui ont partagé le prix de la ſociété de médecine, ſur les anti-ſcorbutiques, ont donné ſur l'analyſe du *cochlearia* quelques détails plus précis que Cartheuſer, & qu'il nous paroit néceſſaire de conſigner ici. M. Tingry obſerve d'abord qu'il n'a opéré que ſur du *cochlearia* qui n'étoit pas en fleurs, & qui avoit été cueilli en automne; 18 onces ont donné 14 onces & demi d'eſprit recteur aſſez énergique; la plante ſechée peſoit trois onces & demi. L'odeur vive, la force de cet eſprit recteur n'eſt due ni à un acide, ni à un alcali, mais à une ſubſtance qui tend à devenir alcaline; diſtillé avec de la potaſſe, cet arome donna une liqueur un peu ſucrée, encore odorante qui précipite & colore légérement les diſſolutions métalliques. De 36 onces de ſuc des feuilles de *cochléaria*, M. Tingry a obtenu une fécule très-unie, très-déliée, occupant beaucoup d'eſpace, d'un vert agréable, qui, ſechée eſt devenue dure comme cornée: & peſoit quatre gros. Le ſuc dépuré rougit légérement le papier bleu; en préparant ce ſuc dont la ſaveur eſt foible, il ſe répand une odeur piquante & âcre qui irrite les yeux & en tire les larmes; la vertu de ce ſuc conſiſte donc dans l'eſprit odorant, plutôt que dans les principes fixes. Ce ſuc ſe trouble avec le ſel de Seignette ou tartrite de ſoude; il donne de petits criſtaux brillans ſur les parois des vaſes. L'auteur les a reconnus pour de l'acidule tartareux. Il attribue cet effet au ſulfate de chaux & à l'acide végétal contenus dans ce ſuc, mais il ne détermine pas quelle eſt la nature du dernier. Pour préparer l'extrait, M. Tingry a évaporé le ſuc avec ſoin, & à meſure qu'il ſe formoit une pellicule ou un dépôt, il le ſéparoit par le filtre, pour obtenir à part le ſulfate de chaux & la matière extractive, proprement dite; 30 onces de ſuc de feuilles de *cochléaria* qui décoloroit un peu le papier jaune, & qui jauniſſoit le fernambouc, & qui donnoit un précipité floconeux griſâtre & peu abondant avec le nitrate d'argent, ont fourni 45 grains de ſulfate de chaux, & une once trente-ſix grains d'un extrait rougeâtre ou mordoré, peu déliqueſcent. L'auteur obſerve, avec raiſon, que s'il n'avoit pas ſéparé le ſulfate de chaux, ce ſel eût fait un dix-huitième de l'extrait. Cet extrait n'eſt pas une matière ſimple, mais compoſée d'une ſorte de mucilage & d'une ſubſtance diſſoluble dans l'alcool. Sept onces de feuilles de *cochléaria* ſec ont donné à la diſtillation trois onces, un gros & demi d'une liqueur contenant un ſel neutre avec excès d'ammoniaque, ſix gros d'huile en partie congelée, 33 grains de carbonate ammoniacal en beaux criſtaux priſmatiques, il reſtoit un charbon peſant deux onces quatre gros & demi; il y a eu trois gros, 39 grains de perte. De deux livres de ſuc de feuilles de *cochléaria*, il a ſéparé trois gros 39 grains de fécule ſeche, qui contenoit trois gros cinq grains de matière parenchymateuſe, & 34 grains de ſubſtance colorante; une livre de cette plante après une longue ébullition dans l'eau, a été réduite à une once 48 grains, l'alcool lui a encore enlevé 48 grains. Quatre gros de *cochléaria* ainſi épuiſé & ſoumis à la diſtillation, ont donné deux gros 28 grains d'une liqueur acide, très-pénétrante & rouge, mêlée d'une huile épaiſſe; huit gouttes d'une liqueur neutre, dit l'auteur, accompagnée de quelques vapeurs blanches; il eſt reſté un charbon non-difforme, peſant un gros vingt-quatre grains. M. Tingry termine ſon analyſe par l'expoſition des produits de l'incinération; une livre de feuilles de *cochléaria* lui a donné après avoir été brûlée deux gros trente grains de cendre griſe; elles ont préſenté d'ailleurs des traces de nitre en brûlant; la cendre leſſivée & ſechée s'eſt réduite à un gros ſix grains. Il a retiré par l'évaporation & la criſtalliſation de cette leſſive, 38 grains de ſulfate de potaſſe, 7 grains de muriate de potaſſe, 29 grains de carbonate de potaſſe. Le réſidu inſoluble étoit compoſé d'un gros huit grains de carbonate de chaux, de neuf grains de ſulfate de chaux, de quelques atômes d'oxide de fer, de cinq grains de ſable. Enfin, il ajoute à tous ces détails une expérience ſur l'extraction du nitre du *cochléaria*; il a pris deux onces & demi de *cochléaria* ſec, pilé groſſièrement, & après l'avoir placé ſur un filtre, il l'a lavé avec 24 onces d'eau diſtillée, bouillante, qu'il a eu ſoin de faire paſſer deux fois de ſuite ſur la plante, & avec ſix onces d'eau diſtillée froide, cette leſſive, évaporée convenablement, a fourni 55 grains de nitrate de potaſſe, colorée par un peu d'extrait; une même quantité de creſſon traité par le même procédé, lui a donné un gros ſix grains de ce ſel. Les réſultats & les concluſions que M. Tingry tire de ſon travail ne ſont pas auſſi ſatisfaiſans qu'on auroit pu l'eſpérer; l'eſprit recteur ſur lequel il porte, avec raiſon, toute ſon attention, n'eſt ni un acide, ni un alcali, ni du ſoufre tout formé, mais il a de la diſpoſition à devenir alcalin & ſulfuré. C'eſt, ſuivant lui, une ſorte de combinaiſon d'un principe phlogiſtique & d'un principe terreux, très-léger & ſubtil; or, depuis quelque temps les idées vagues & générales, ſont bannies du langage de la chymie exacte; le ſuc contient du ſulfate de chaux, & du nitrate de potaſſe, il donne ſenſiblement plus d'ammoniaque que le raifort; c'eſt de la partie diſſoluble dans l'eau & mucilagineuſe que paroit venir cet alcali volatil; le feu, dit M. Tingry, modifie tellement les principes du nitre, qu'ils deviennent ſuſceptibles de ſe convertir en alcali volatil; on voit que ſans connoitre alors la nature de l'acide du nitre & celle de l'ammoniaque, ce chymiſte avoit reconnu la formation de

Digitized by Google

cette dernière ſubſtance ſaline aux dépens de la première.

M. Gueret, qui a partagé avec M. Tingry le prix de la ſociété ſur l'analyſe des anti-ſcorbutiques, a conſidéré le *cochléaria* d'une autre manière. L'eſprit recteur & l'eau diſtillée de cette plante, lui ont offert des traces de ſoufre auquel cependant il n'attribue pas ſon odeur; le principe de cette dernière, beaucoup plus fugace que dans le raifort, ne permet pas qu'on déſſeche le *cochléaria* ſans altérer ſa nature & détruire ſes vertus; il ne s'explique point d'ailleurs ſur la nature de cette odeur; quant aux autres matériaux de cette plante, nous emprunterons de la diſſertation même ce que l'auteur en dit. « Le *cochléaria* dans ſon état de fraicheur & recueilli dans le même temps que celui des expériences précédentes, a été ſoumis à l'action ſucceſſive du pilon & de la preſſe, il a donné un ſuc opaque d'un très-beau vert, ayant l'odeur vive & pénétrante, le goût amer & piquant, que l'on ſait appartenir à la plante.

Après avoir épuiſé par des lotions multipliées, le marc réſultant de l'expreſſion du ſuc de *cochléaria*; ce dernier a été filtré, dans cet état, il étoit clair, d'une couleur *jaune* foncée, & il reſtoit ſur le filtre une matière verte, connue ſous le nom de *fécule verte*, ou partie colorante. Cette ſubſtance lavée & ſéchée ſans le ſecours de la chaleur, ne retenoit ni le goût ni l'odeur du *cochléaria* & elle n'a préſenté dans l'examen que j'en ai fait, aucun indice de l'exiſtence du ſoufre. Elle paroît intimement unie à une autre ſubſtance jaunâtre, qui, quoique diſſoluble, ainſi que la partie colorante verte, dans l'eſprit-de-vin, peut cependant en être ſéparée par cet intermède.

Après m'être aſſuré de l'action de l'air ſur le ſuc de *cochléaria* filtré, je l'ai expoſé à la plus douce chaleur, il s'en eſt ſéparé une nouvelle fécule d'un gris ſale, qui ne donnant encore aucune preuve de l'exiſtence du ſoufre, m'a fait prononcer affirmativement ſur la combinaiſon du ſoufre avec le principe odorant avec lequel il s'élève dans la diſtillation & ſe diſſipe dans l'exſiccation.

Les progrès de l'évaporation m'ont mis à même de recueillir une ſubſtance ſingulière ayant les caractères extérieurs d'une matière terreuſe ſans ſaveur ni odeur, & ſur laquelle les acides n'avoient aucune action. L'examen que j'en ai fait m'a donné lieu d'y reconnoître trois ſels diſtincts, du ſel marin à baſe terreuſe, de la ſélénite, & ce qui n'a pas encore été démontré, au moins que je ſache, dans l'analyſe végétale, un véritable ſel ammoniac.

Le ſuc de *cochléaria* amené par une évaporation lente, & toujours au bain-marie, à la conſiſtance de miel épais, a fourni un extrait ſalin, d'une amertume ſingulière, & très-déliqueſcent, duquel je ſuis parvenu à ſéparer, à l'aide de l'eſprit-de-vin, une petite quantité de nitre criſtallisé en petites aiguilles très-fines.

Cet extrait n'eſt pas ſoluble en entier dans l'eſprit-de-vin, il ſe diviſe à l'aide de ce fluide en deux ſubſtances, dont une, purement extractive, ſe diſſout complettement dans l'eau, & réſiſte pleinement à l'eſprit de vin, & l'autre jouit du double avantage de ſe diſſoudre dans l'une & & l'autre de ces matières.

La première, à laquelle j'ai donné le nom de partie *inſoluble*, pour la diſtinguer, a peu ou point d'amertume; déſſéchée, diſſoute dans l'eau, elle en eſt précipitée par l'eſprit-de-vin, ſous la forme de flocons griſâtres. Ce dépôt recueilli & ſéché, eſt gris, pulvérulent, ſuſceptible de ſe diſſoudre à volonté dans l'eau & les acides, ſans jamais pouvoir recouvrer de conſiſtance. Le fluide au milieu duquel s'eſt fait le précipité, eſt coloré, tranſparent, & n'éprouve aucun changement par l'addition de l'eau.

La ſeconde, qui mérite à juſte titre le nom *d'extracto-réſineuſe*, amenée par la ſouſtraction ou l'évaporation de l'eſprit-de-vin, dans lequel elle étoit en diſſolution à la conſiſtance de rob épais, eſt d'une amertume ſingulière, & très-déliqueſcente. Diſſoluble en entier dans l'eſprit-de-vin, elle ne l'eſt qu'en partie par l'éther. La portion diſſoute par ce menſtrue, lui communique une amertume inſupportable. L'eau en précipite une matière d'un brun foncé qu'il eſt facile de reconnoître pour être de nature réſineuſe; elle jouit d'une amertume plus grande qu'aucun des produits annoncées, mais elle n'eſt ſenſible qu'autant que cette réſine eſt diſſoute dans le véhicule qui lui eſt propre. Il paroit que c'eſt à ce dernier produit qu'eſt dûe l'amertume de l'extrait de *cochléaria* ».

Tels ſont les principaux faits que M. Gueret a recueillis ſur l'analyſe du *cochléaria*. Réunis à ce qu'a vu de ſon côté M. Tingry, ils donnent des connoiſſances plus poſitives ſur les principes & les propriétés du *cochléaria*. Cependant il faut convenir qu'ils n'ont point encore fait trouver de rapport entre la nature du remède & celle des maladies auxquelles on l'oppoſe avec ſuccès, de ſorte que cette dernière partie de l'hiſtoire du *cochléaria* appartient encore excluſivement à l'empiriſme, comme celle du plus grand nombre des remèdes.

Les feuilles de *cochléaria* fraiches & récemment

cueillies conſtituent un remède apéritif, ſtimulant, inciſif, diurétique & anti-ſcorbutique très-bon. Elles produiſent des effets fort utiles dans le calcul des reins, l'hydropiſie, les obſtructions des viſcères abdominaux, les maladies de l'eſtomac, de la poitrine, des reins & de la matrice, produites par la dépravation des humeurs, l'abondance des liquides ſéreux, pituiteux, & accompagnée d'atonie, de foibleſſe. On les mange ſeules & en ſalades; on en tire le ſuc qu'on donne ſeul ou mêlé avec divers liquides médicamenteux; on les fait infuſer dans le vin, dans le petit lait; on les fait entrer avec l'orge & l'oſeille dans des bouillons de viande qui ſont fort en uſage dans le nord, ſuivant Bartholin. Ces préparations tiennent le ventre libre & purifient la maſſe des humeurs. On fait mâcher avec ſuccès le *cochléaria* aux ſcorbûtiques pour corriger le gonflement & l'altération des gencives auxquels ils ſont ſi ſujets. Il y a dans le Groenland une grande quantité de *cochléaria* & d'oſeille. Les équipages attaqués de ſcorbut qui relachent dans ces parages, y trouvent une reſſource aſſurée contre le mal qui les attaque, & s'y refont aſſez promptement. On rapporte l'hiſtoire d'un matelot hollandois qui, réduit à un état de maraſme & de langueur par le ſcorbut, aborda au Groenland, & ſe mit à brouter le *cochléaria* abſolument à la manière des animaux, il fut gueri aſſez promptement & retourna dans ſon pays fort & vigoureux. Le *cochléaria* eſt auſſi très-fortement emménagogue; on a reconnu tant de vertus à cette plante qu'on l'a traitée de beaucoup de manières différentes; on en prépare une eau diſtillée ſimple, un eſprit, c'eſt-à-dire, une diſtillation avec l'alcool; on en a fait un extrait, mais ce dernier remède a perdu la plus grande partie de ſes propriétés; ce qu'on nomme *eſprit ardent* de *cochléaria* eſt préparé avec 15 livres des feuilles de cette plante, ſix livres de racine de raifort ſauvage, & trois livres d'alcool; on broye les matieres végétales, on les arroſe avec l'alcool, on les laiſſe macérer dix à douze heures, dans l'alambic déja préparé pour la diſtillation; on diſtille de maniere à retirer plus de la moitié, & près de quatre ſixiemes de l'alcool employé. Quoique cet eſprit convienne à l'intérieur dans le ſcorbut, les rhumatiſmes chroniques, les maladies de la peau, &c. &c. on l'emploie plus ſouvent à l'extérieur & ſur-tout pour les affections de la bouche, les aphthes, &c. on l'unit avec une ou deux parties d'eau. Quelques auteurs ont recommandé les graines de *cochléaria* comme anti-ſcorbutiques, mais leur vertu eſt foible, & ſe diſſipe d'ailleurs très-promptement. (M. FOURCROY.)

COCHON, (*Mat. méd.*) Porc ou pourceau domeſtique. *Porcus* off. *ſus caudatus auriculis oblongis, acutis, caudâ piloſa.* Briſſon, quadr.

Pluſieurs parties du *cochon* ſont utiles aux uſages de la médecine, telles ſont par exemple, ſa graiſſe qu'on nomme *panne, ſain-doux* ou axonge, qui eſt anodine, émolliente & ſuppurative, & qu'on fait ſervir d'excipient à pluſieurs onguens; 2°. ſon *lard* qui déterge les puſtules de la petite vérole & les empêche de creuſer; 3°. ſon *fiel* qui eſt employé contre les fluxions des yeux & des oreilles; 4°. ſa *fiente* qui eſt regardée comme diſcuſſive & réſolutive, qu'on applique ſur les tumeurs dures de la peau & les exanthèmes.

On a prétendu que l'odeur ſeule de la *fiente* du *cochon* arrêtoit les hémorragies du nez, qu'en la plaçant ſur la vulve, après l'avoir enveloppée dans un linge, elle arrêtoit les hémorragies de la matrice, & qu'infuſée dans du vin blanc qu'on adminiſtre à la doſe de trois ou quatre cuillerées, elle procuroit une ſueur abondante, & guériſſoit les fièvres intermittentes. On a dit auſſi que la vulve de la *truie* qu'on faiſoit manger aux malades, guériſſoit les incontinences d'urine. Toutes ces propriétés ſont au moins très-équivoques.

La vieille graiſſe de *cochon*, ou *vieux-oing*, lorſqu'elle a contracté une odeur rance, ſert à oindre l'eſſieu des voitures; on l'appelle cambouis lorſqu'elle a été noircie par le contact du fer.

COCHON SAUVAGE ou SANGLIER, (*Mat. méd.*) *aper* off.

On fait des hochets aux enfans avec la dent de ſanglier. C'eſt mal-à-propos que quelques-uns l'ont regardée comme un ſpécifique dans la pleuréſie & dans l'eſquinancie; elle eſt tout au plus abſorbante.

On a débité que la *cervelle* de ſanglier, ſurtout mêlée avec l'huile roſat & l'amidon, étoit ſpécifique contre la goutte & le rhumatiſme; que ſa *graiſſe* étoit nervine & confortative, que ſon *urine* étoit lithontriptique & guériſſoit l'hydropiſie; que ſa *verge* & ſes *teſticules* étoient ſpermatopées, que ſa *veſſie* miſe en poudre, étoit un excellent remède pour la teigne & la galle; mais ſa *cervelle* de même que celle des autres animaux, n'eſt qu'humectante & relachante, ſa *graiſſe* adouciſſante & ſon *urine* déterſive. Les vertus attribuées à ſa *verge*, à ſes *teſticules* & à ſa *veſſie* ne ſont également que des fictions. Les *excrémens* du ſanglier, déſſéchés & mis en poudre, ſont aſtringens, & leurs effets ſont à-peu-près ſemblables à ceux des terres abſorbantes. Les anciens ont prétendu que ſon *fiel* diſſipoit les écrouelles; cette aſſertion n'eſt nullement digne de foi, parce qu'elle n'eſt fondée ſur aucune obſervation.

(M. MAISON)

COCHON. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.
Claſſe III, *ingeſta*.

Ordre Ier. alimens.

Section Ire. animaux.

Sus porcus domeſticus Raii ſynop.

Sus caudatus auriculis oblongis, acutis, caudâ piloſâ. Briſſ. quadr.

Le *cochon*, ou porc, eſt un quadrupède qu'on a mis au nombre des animaux à pied fourchu, & qui eſt châtré; on nomme verrat celui qui ne l'eſt pas, & truie ſa femelle.

Le *cochon* a la tête longue, le bout du groin mince, en proportion de la groſſeur de la tête, les yeux petits, les oreilles pendantes, larges, le col gros & court, la croupe ovalée, la queue mince, & de longueur moyenne, les jambes courtes & droites, particuliérement celles du devant, il a quarante-quatre dents, dont deux ſe diſtinguent ſur-tout, ce ſont les canines inférieures, qui ſont très-longues, ſortent de la gueule en ſe recourbant; elles font remonter la levre ſupérieure, ſe nomment crochets, & lui ſervent de défenſe.

Le *cochon* eſt couvert de groſſes ſoies droites & pliantes, dont la ſubſtance très-dure approche de celle du cartilage ou de la corne; elles ſe diviſent, ainſi que les cheveux ou poils, en pluſieurs filets, qui ſont au nombre de ſept à huit & même plus: en les écartant, on peut ſéparer chaque ſoie d'un bout à l'autre. Leur couleur varie ſelon les eſpèces de *cochon* & même dans les eſpèces ſemblables, c'eſt le blanc, le blanc ſale, le jaunâtre, le fauve, le brun & le noir.

On remarque que la graiſſe de cet animal eſt différente de celle de preſque tous les quadrupèdes; elle eſt très-peu mêlée avec la chair & aux extrémités de cette même chair. Elle la recouvre partout & forme une couche épaiſſe, diſtincte & continue entre la chair & la peau; c'eſt ce qu'on nomme le lard. Le *cochon* a cela de commun avec la baleine & les autres animaux cétacés, dont la graiſſe n'eſt qu'une eſpèce de lard, à-peu-près de la même conſiſtance, mais plus huileux que celui du *cochon*: ce lard dans les cétacés forme auſſi ſous la peau une couche de pluſieurs pouces d'épaiſſeur, qui enveloppe la chair.

Une ſingularité chez le *cochon*, eſt qu'il ne perd aucune de ſes premières dents; les autres animaux comme le cheval, l'ane, le bœuf, la brebis, la chevre, le chien, & même l'homme, perdent tous leurs premières dents incifives. Ces dents de lait tombent avant l'âge propre à la reproduction, & ſont bientôt remplacées par d'autres; dans le *cochon*, non-ſeulement elles ne tombent pas, mais encore elles paroiſſent croître pendant tout le cours de leur exiſtence.

De tous les quadrupèdes le *cochon* paroît être l'animal le plus brut, & les imperfections de ſa forme ſe réuniſſent à celles de ſon naturel. Toutes ſes habitudes ſont groſſières, tous ſes goûts ſont ſales, immondes, toutes ſes ſenſations ſe réduiſent à une luxure effrénée, & à une gourmandiſe affreuſe, qui lui fait dévorer indiſtinctement tout ſe qui ſe préſente & même ſa progéniture au moment où elle vient de naître.

Les *cochons* ſont peu ſenſibles aux coups; on a vu des ſouris ſe loger ſur leurs dos, & leur manger le lard & la peau ſans qu'ils paruſſent le ſentir: on ſait qu'ils ſont ſujets à une maladie qui les rend ladres ou inſenſibles, on croit qu'on en doit moins chercher l'origine dans la texture de la chair & de la peau, que dans ſa malpropreté naturelle, & dans la corruption qui doit réſulter des nourritures infectes dont il ſe gorge quelquefois; car le ſanglier qui vit ordinairement de grains, de fruits, de glands & de racines, n'eſt pas ſujet à cette maladie, non plus que le jeune *cochon* quand il tête encore.

La truie eſt en chaleur pour ainſi dire en tout temps, elle cherche le male, quoique pleine, porte quatre mois, met bas au commencement du cinquième, devient pleine bientôt après, elle produit en conſequence deux fois l'année, & donne douze ou quinze petits & même davantage.

Si le *cochon* pendant ſa vie eſt un vilain animal & ne fait que du dégat par-tout où il paſſe, il en fournit un entier dédommagement dès qu'il n'exiſte plus: en effet, il eſt peu d'animaux dont toutes les parties ſoient généralement auſſi utiles à l'homme que celles du *cochon*. Ses ſoies, ſa couenne, ſa graiſſe, ſa chair, ſes extrémités, ſes inteſtins & ſes autres viſcères, tout eſt employé.

Pour que le *cochon* fourniſſe une bonne viande, il ne doit être ni trop jeune, ni trop vieux; il faut qu'il ſoit gras, tendre, & qu'il ait été nourri avec de bons alimens, comme des glands de chêne, des fruits, des pommes de terre, des féves, des raves, &c.

La chair de *cochon* eſt d'un goût agréable, ſavoureuſe & fort nourriſſante; elle paſſe pour être relâchante. Galien prétend que la chair de *cochon* n'eſt pas ſeulement de meilleur goût que celle des autres animaux, mais encore qu'elle eſt ſalutaire; il dit qu'elle a beaucoup d'analogie avec celle de l'homme; ce qu'il prouve, en rapportant que quelques perſonnes mangèrent un jour de la chair humaine, croyant que c'étoit celle de *cochon*, & ne purent s'apperçevoir par le goût & l'odorat de la tromperie qu'on leur faiſoit; il rapporte que cette viande nourriſſoit mieux les

jeunes athletes & les gens forts & vigoureux que toute autre. Mais en convenant avec Galien, que la chair de *cochon* eſt nourriſſante & ſalutaire aux perſonnes qui ſont jeunes, accoutumées à des exercices pénibles, à la fatigue, nous ſommes éloignés de croire qu'elle convienne également à toutes les conſtitutions. Au contraire, nous ſavons que le tiſſu brun & muſculaire du *cochon*, étant de ſa nature plus ſerré & plus compacte que celui de beaucoup d'autres animaux, il y a beaucoup de conſtitutions qui ne doivent pas ſe le permettre, tant parce que leurs organes, ſurtout celui de l'eſtomac, ſont foibles & délicats, que parce qu'il faut convenir que les ſucs contenus dans la chair de cet animal, ſont viſqueux, aſſez groſſiers, capables de produire des humeurs de même nature, de donner des indigeſtions, & par ſuite pluſieurs ſortes d'incommodités.

Il y a des nations & des climats où il paroit que l'expérience a démontré que cette viande étoit nuiſible, puiſqu'on a employé même la religion pour interdire aux hommes une ſubſtance dont l'uſage pouvoit devenir dangereux. On ſait que les juifs n'en mangent pas aujourd'hui par préjugé, tandis qu'il leur fut défendu autrefois par raiſon. Les arabes, les maures, les mahométans, les tartares, ont proſcrit chez eux l'habitude de manger du *cochon*.

Il y a une grande différence entre les *cochons* d'Europe & ceux que l'on trouve aux iſles, & dans la terre ferme de l'Amérique, quoique tous ces animaux aient été tranſportés originairement de l'Europe. Ceux qui ſont ſauvages, & qu'on nomme dans le pays *cochons marons*, y ont été portés par les eſpagnols des environs de Cadix & de Séville; ils en lâchèrent un grand nombre dans toutes les terres nouvellement découvertes, & ils y ont prodigieuſement multiplié. Mais s'ils n'ont pas changé la couleur noire de leurs ancêtres; il eſt certain que les alimens dont ils ont fait uſage dans le pays ont totalement changé leur conſtitution. On ſait qu'ils ne vivent que de fruits, de pommes de terre, de racines différentes, de cannes de ſucre, de ſerpens, de crabes, & animaux de cette eſpèce. Jamais ils ne mangent d'ordures; auſſi leur chair eſt délicieuſe, délicate, nourriſſante, & d'une digeſtion ſi facile, qu'on en donne aux convaleſcens préférablement à toute autre chair.

Bruyer dit que les chaſſeurs de Saint-Domingue, après avoir tué ces *cochons*, les écorchent, les ſaupoudrent de ſel pour vingt-quatre heures, puis les font boucaner, c'eſt-à-dire, ſécher à la fumée, & ils vendent la chair par paquets de cent livres peſant; eux-mêmes ne vivent que de cette viande bouillie, ſans pain, ſans biſcuit, ſans caſſave, & cela pendant des ſaiſons entières, où ils reſtent dans les bois ſans revenir aux habitations. Ils en conſomment au moins dix livres chacun dans les vingt-quatre heures, ſans que cette nourriture leur cauſe aucune incommodité, ni la moindre indigeſtion: il eſt vrai qu'ils font un exercice très-conſidérable, & qu'ils ne boivent que de l'eau.

Quand les gens qui vont à la chaſſe du *cochon* reviennent dans les lieux habités, & qu'ils changent pour quelque temps leur manière de vivre en buvant des liqueurs fermentées, ils tombent malades de la fièvre, d'indigeſtion, de diſſenterie, dont le remède aſſuré tient à leur retour dans les bois, & à la repriſe de leurs exercices, & de leur nourriture ordinaire. Ces gens-là n'ont pas beſoin de médecins ni d'apothicaires; ils ont une ſingulière manière de ſe purger, c'eſt de couper une orange par la moitié, de rejoindre les deux parties après y avoir fait pénétrer beaucoup de ſel; il mangent le lendemain matin l'orange avant d'avoir rien pris, & l'on dit qu'ils ſont parfaitement purgés. Cette méthode pourroit être eſſayée dans d'autres pays, & ſeroit peut-être avantageuſe.

On a apporté de Siam à l'Amérique une eſpèce de *cochons* aſſez ſinguliers. Ils ont les jambes ſi courtes que quand les truies ſont pleines leur ventre traine à terre, les portées qu'elles font de quatre en quatre mois ſont de quatorze à quinze petits. Ces *cochons* ont la tête groſſe & le muſeau fort aſſilé, ils ont beaucoup moins de chair que de graiſſe, & par cette raiſon les *cochons* de lait de cette eſpèce ſont beaucoup plus eſtimés que les grands. Les médecins du pays ont prétendu que la chair de ces *cochons* n'étoit pas ſaine, & nous n'en ſavons pas la raiſon. Ces *cochons* ont une queue pendante, & qui remue ſans ceſſe comme la lentille d'une pendule.

Quant aux remarques qu'on doit faire pour juger ſi la viande de *cochon* eſt ſaine. (*Voyez* CHAIRCUITIER) relativement aux différentes préparations que l'art du chaircuitier emploie pour faire manger toutes les parties du *cochon*. (*Voyez* ANDOUILLE, BOUDIN, SAUCISSE, CERVELAT.)

(M. MACQUART.)

COCHON SAUVAGE (le) ou SANGLIER. (*Hygiène*)

Aper, ſus agreſtis. Raii Synops.

Porcus ſilveſtris. Aper. Klein.

Sus caudatus, auriculis brevibus ſubrotundis, cauda piloſa. Briſſon.

Le ſanglier eſt un quadrupède ſauvage abſolu-

ment de la même race que le *cochon* domeſtique. Il porte les caractères de l'eſpèce, ſans aucune altération ; il eſt moins long que l'autre, & plus ramaſſé. La femelle porte le nom de laie, & les petits celui de marcaſſin.

Les oreilles du ſanglier ſont courtes & relevées ; quatre dents lui ſortent de la gueule, ſavoir les deux canines de la machoire ſupérieure qui ſe relèvent en en haut ; elles ſont en partie recouvertes par les deux canines de la machoire inférieure, qui ſont bien plus longues, & qu'on nomme défenſes ; la laie en eſt privée.

Le ſanglier a entre les ſoies un poil plus ſouple, très-court, & de couleur jaunâtre, cendré, ou noirâtre, doux, frisé à-peu-près comme de la laine. La rére du ſanglier eſt d'un gris mélangé de roux & de noir, les plus longues ſoies ſont ſur le col & ont environ quatre pouces de longueur. Le corps eſt de couleur fauve, avec des taches brunes ou noirâtres ; le bas des jambes, & de la queue, eſt ordinairement noir.

Le ſanglier habite les forêts, où il vit de racines qu'il déterre, de grains, de fruits ſauvages, de glands. Il cherche ſa compagne au commencement de l'hiver, &, vers le printems, elle met bas ſept ou huit marcaſſins. Le ſanglier eſt féroce dans l'inſtant de ſes amours, la laie ne devient furieuſe que lorſqu'on attaque ſes petits.

La chair du *cochon* ſauvage eſt plus sèche, plus compacte que celle du *cochon* domeſtique. Elle déſſeche & fortifie ſelon Hippocrate. Celſe la met au nombre des nourritures les plus ſubſtantielles. Les romains ſervoient des ſangliers entiers ſur leurs tables ; quand ils les prenoient en vie, ils les engraiſſoient ; ce qui leur a fait donner le nom de *miliarii*. Ceux qui ſont nés dans les montagnes méritent la préférence, & ils ont un goût plus délicat.

Les meilleurs ſangliers ſont ceux qu'on prend aux mois d'avril & de mai, & ſur-tout en automne, parce qu'ils ſont engraiſſés par les herbes nouvelles & par les glands. On en mange préférablement la tête ou hure, les jambons de derriere ou cuiſſes, & ceux de devant ou les épaules. La chair du ſanglier qui a été long-temps chaſſé a un goût beaucoup plus recherché, & ſe digère en général plus facilement que celle du *cochon* ordinaire.

C'eſt ſur-tout aux perſonnes jeunes & d'un tempérament chaud & bilieux, & en hiver, que la chair du ſanglier convient ; ceux qui fatiguent beaucoup, & qui ont un bon eſtomac, n'ont rien à redouter de ſon uſage.

Elle produit chez les perſonnes oiſives & délicates des humeurs groſſières & viſqueuſes, qui ne ſont pas aiſément éliminées. Le marcaſſin l'emporte beaucoup par ſa tendreté & ſon bon goût, par la bonne qualité de ſon ſuc, qui le rend bien plus facile à digérer. (M. MACQUART.)

COC-MENTHE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MENTHE.)

GOCOS. Fruit du cocotier. (*Voyez* COCOTIER.)

COCOTIER. (*Hygiène.*

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Section I, végétaux.

COCOS.

C'eſt un genre de plantes unilobées de la famille des palmiers, qui comprend des eſpèces à feuilles ailées & à fleurs monoïques ſur le même régime, & auxquelles ſuccèdent des noix monoſpermes.

Il y a trois eſpèces de cocotiers (*dict. de bot. t.* 2.)

1°. Le *cocotier* des indes.

Cocos inermis, frondibus pinnatis, foliolis replicatis, enſiformibus. LIN.

Palma indica coccifera angulosa. G. B. pag. 508.

Cocos *nucifera nucleo dulci, eduli.* (*Jaq. amer.* 277. *t.* 168 & *pret.* 135.)

Ce palmier eſt le plus intéreſſant qu'on connoiſſe par ſon utilité majeure, ſous une foule d'aſpects différens.

Son tronc qui eſt toujours d'une groſſeur médiocre, relativement à ſa hauteur, eſt droit, nud, marqué de cicatrices demi circulaires par l'empreinte des feuilles qui ſont tombées : il s'élève depuis quarante juſqu'à ſoixante pieds ; il eſt couronné par une cime médiocre formée d'un faiſceau de dix à douze feuilles, les unes droites, les autres étendues ou même pendantes. Ces feuilles ſont ailées, longues de dix à quinze pieds, larges de trois ou environ, compoſées de deux rangs de filioles nombreuſes ; au centre du faiſceau de feuilles, on trouve un bourgeon droit, preſque cylindrique, pointu, tendre, bon à manger, & qu'on nomme choux ; on en fait peu d'uſage parce que l'arbre meurt auſſi-tôt qu'il eſt cueilli, &

Digitized by Google

ceux qui veulent ſe donner le plaiſir d'en manger, font abbatre tout l'arbre; les fleurs ont un calice très-petit, compoſé de trois folioles & de trois pétales.

Les fruits ſont ovoïdes, un peu trigones, à angles arrondis, gros comme la tête d'un homme, ramaſſés en grappe avec une écorce extérieure, très-liſſe. Sous le tronc qui eſt épais & fibreux, on trouve une coque dure, preſque globuleuſe, marquée à ſa baſe de trois trous inégaux, contenant une amande à chair blanche & ferme, comme celle de la noiſette, dont elle a un peu le goût, creuſe & remplie d'une liqueur claire & rafraichiſſante.

Ce palmier croît naturellement dans les indes, aux antilles, dans le continent méridional de l'Amérique, & en Afrique, dans les lieux ſabloneux. Il fructifie deux ou trois fois l'année.

Lorſqu'on coupe l'extrêmité de ſes ſpathes encore jeunes, il en diſtille une liqueur blanche, douce, d'un goût très-agréable, que l'on recueille dans des pots attachés à chacune de ces ſpathes qu'on a liée avec ſoin afin qu'elle ne s'ouvre point. C'eſt cette liqueur qu'on nomme vin de palmier, & dont on fait un très-grand uſage dans l'inde; elle eſt fort douce quand elle eſt fraiche, gardée quelques heures, elle devient plus piquante & plus agréable; mais elle eſt dans ſa perfection du ſoir au matin; après quoi elle commence à s'aigrir, & dans l'eſpace de vingt-quatre heures, elle eſt tout-à-fait aigre, en la diſtillant dans ſa plus grande force, on en fait d'aſſez bonne eau-de-vie: ſi elle eſt jettée dans une baſſine pour y bouillir avec un peu de chaux vive, elle s'épaiſſit en conſiſtance de miel, & après une plus longue ébullition, elle acquiert la ſolidité du ſucre; mais ce ſucre n'a pas la délicateſſe de celui des cannes; le peuple en fait toutes ſes confitures.

Les *cocotiers* dont on a inciſé les ſpathes, ne portent point de fruits parce que c'eſt de la liqueur qui en découle alors que le fruit ſe forme & ſe nourrit. Quand les fruits du *cocotier* (les cocos) ne ſont pas encore murs, on en tire une grande quantité d'eau claire odorante & fort agréable au goût. Il y a des cocos qui contiennent juſqu'à trois ou quatre livres de cette eau; mais lorſque le fruit a pris de l'accroiſſement, la moelle du noyau ou de la coque interne prend de la conſiſtance, & il n'y a plus qu'une cavité dans ſon milieu qui ſoit remplie d'eau.

La moëlle du coco eſt blanchâtre, bonne à manger, & d'un goût qui approche de la noiſette ou de l'amande. On peut en faire un lait ou une émulſion, comme on fait avec les amandes; les cuiſiniers en expriment le ſuc dans les ſauces les plus délicates; on preſſe cette moëlle dans des moulins pour en extraire une huile qui eſt, à ce qu'on prétend, la ſeule dont on ſe ſerve aux indes; lorſqu'elle eſt récente, elle égale en bonté l'huile d'amande douce; en vieilliſſant, elle acquiert le goût d'huile de noix; mais elle n'eſt alors employée que pour la peinture.

On polit la coque ligneuſe, qui renferme la moëlle dont il vient d'être mention, on la travaille pour différens uſage, on en fait des taſſes, des gondoles, des poires à poudre & autres jolis ouvrages plus ſolides que ceux qu'on fait avec le fruit du calbaſſier. Cette coque ſert pour meſurer des liquides à Siam; on gradue ſa capacité avec des cauris, petits coquillages mi-ovales (*cyprea moneta* LIN.) qui ſervent de monnoie; il y a des *cocos* de mille cauris de cinq cents, &c.

L'écorce extérieure, ou le tronc qu'on nomme auſſi le caire, eſt garni de filamens ou d'une ſorte de bourre dont on fait des cables, ou des cordages pour les vaiſſeaux; cette bourre vaut mieux que les étoupes pour calfater, parce qu'elle ne pourrit pas ſi vite, & parce qu'elle ſe renfle en s'imbibant d'eau.

Les feuilles de *cocotier* s'emploient sèches & treſſées pour couvrir les maiſons, elles réſiſtent pendant pluſieurs années à l'air & à la pluie; de leurs filamens les plus déliés on fait de très-belles nattes qu'on envoie dans toutes les indes. Les habitans de ce pays écrivent ſur ces feuilles comme ſur du papier & du parchemin.

D'après ces détails, on voit que la nature a fourni à l'homme peu de végétaux d'une utilité auſſi générale que celui-ci.

2°. *Cocotier* du Bréſil.

Cocos butyracea. L. F.

Cocos inermis frondibus pinnatis: foliolis ſimplicibus. LIN. f. ſuppl. 454.

Pindoba braſilienſibus marh. Raii. Hiſt. p. 2361.

Ce palmier eſt fort élevé, & plus gros que le précédent; un ample faiſceau de feuilles d'un aſpect fort & agréable, ſoutient ſa cime, ſes feuilles ſont grandes, ailées, munies de deux rangs de folioles ſimples.

Les ſpathes qui naiſſent à la baſe des feuilles, ſont cylindriques, oblongues, longues de quatre à ſix pieds; les fleurs ont de la reſſemblance avec celles du palmier d'inde. Le fruit eſt une noix ovoïde, imperceptiblement trigone; uniloculaire

culaire, ſucculente, munie à ſon ſommet d'une pointe un peu ſaillante, & à ſa baſe des enveloppes perſiſtantes de la fleur.

Sous le tronc du fruit, eſt une coque cartilagineuſe, couverte d'une pulpe fibreuſe, déſſéchée, oblongue, convexe d'un côté, légèrement applatie de l'autre, un peu en pointe à chaque bout, & marquée à ſa baſe de trois trous obliques. Cette coque renferme une amande cartilagineuſe, fort dure, & qui a la ſaveur que donne celle du *cocotier* précédent.

Ce palmier croît dans l'Amérique méridionale. Les habitans de cette région écraſent les coques des fruits avec les amandes, les jettent dans l'eau, & en retirent ſans expreſſion, & ſans le ſecours du feu, une huile épaiſſie en conſiſtance de beurre, qui nage à la ſurface de l'eau, pendant que les autres parties ſe précipitent au fond du fluide. De cette manière, & par une triple lotion, ils en obtiennent toute la matière butyracée, pourvu que le thermomètre de Reaumur ne ſoit pas plus élevé que 20 degrés au-deſſus de la congellation, car à 23 degres, cette matière ſe liquefie comme les autres huiles.

La pulpe ſucculente du tronc eſt douce, fort mucilagineuſe & ſert à engraiſſer les cochons. Les indiens font grand uſage de l'huile ou de l'eſpèce de beurre qu'ils retirent de ces fruits, ils s'en ſervent ſouvent dans l'économie domeſtique & même en médecine, elle n'eſt bonne que lorſqu'elle eſt récente & rancit en vieilliſſant.

(M. MACQUART.)

COCOTIER (le) de Guinée.

Cocos aculeata tota, frondibus diſtantibus, radice repente. LIN. Mant. 137.

Baëtris (minor) *fructibus ſubrotundis.* (*Jacq. Amer.* 279. *t.* 171. *f.* 1.)

Alitara Marg. Braſſ. 64. MALA L'APOIRA, *canne. Obſ. guian. obſ.* 97.

Ce *cocotier* a une racine rampante & traçante, ſa tige eſt noire de l'épaiſſeur d'un pouce, haute d'environ dix pieds & garnie dans toute ſa longueur, d'épines très-nombreuſes & déliées comme des aiguilles. Les feuilles ſont ailées diſtantes, à pétiole commun, épineux, amplexicaule, & à folioles enſiformes, garnies de ſpinules. Les ſpathes ſont axillaires, ſoliraires, épineux en dehors & perſiſtans, après la maturité; les fleurs ſont d'un jaune foible, ſans odeur. Les fruits ſont des noix arrondies, ſucculentes, d'un pourpre noirâtre & de la groſſeur d'une ceriſe ordinaire. Ils renferment un ſuc acidule, dont on fait uſage.

Ce palmier croît dans l'Amérique méridionale, il multiplie beaucoup dans les lieux incultes. Les américains font une eſpèce de vin avec le ſuc acide de ſes fruits, on fait avec ſa tige des cannes noueuſes & légères, qu'on apporte quelquefois en Europe. (M. MACQUART.)

COCTION.

On exprime par ce mot, cette altération utile qu'éprouvent les matières alimentaires pour être changées en une ſubſtance analogue à celle du corps animal, & cette ſorte de maturation qui corrige le vice de nos humeurs, ou qui leur donne les qualités requiſes pour être évacuées, lorſqu'elles ſont trop dégénérées pour être encore ſuſceptibles d'aſſimilation.

Ainſi la *coction* a lieu dans l'état de ſanté & dans celui de maladie; on appelle la première, *coction* phyſiologique, & la ſeconde, pathologique. Le même principe, la même force active de la nature détermine & preſide à ce travail ſalutaire, ſi varié dans ſes effets, ſi intéreſſant par ſon but, ſur lequel nous allons arrêter quelques inſtans nos regards.

De la coction *conſidérée dans l'état de ſanté* (1) *ou* coction *phyſiologique.*

Les alimens qui doivent ſervir à notre nourriture & ſe convertir en une ſubſtance propre à réparer nos pertes journalières, ſont ſoumis à différentes préparations ou élaborations, ſans leſquelles ils ſeroient incapables de remplir le but auquel ils ſont deſtinés: & comme les préparations s'opèrent dans différens organes, on les a diviſées en autant d'eſpèces, qui ſont autant de degrés de *coction* par leſquels la matière alimentaire doit paſſer, pour arriver au terme de perfection qui lui eſt néceſſaire, pour être aſſimilée à la nature de nos humeurs.

Galien diſtinguoit trois eſpèces de *coction*: la première, ſuivant lui, s'opère dans les premières voies; la ſeconde dans les vaiſſeaux ſanguins de toutes les parties du corps, ſur-tout dans les pulmonaires; & la troiſième dans les vaiſſeaux ſécrétoires. *de Succor. bon. cap.* 5.

La premiere ſe fait dans les premieres voies; elle conſiſte dans l'atténuation, la décom-

(1) *Voyez* le mot COCTION, dans le dictionnaire de phyſiologie où cette fonction eſt développée d'une manière plus étendue; nous ne l'avons enviſagé ici ſous le point de vue phyſiologique, qu'autant qu'il a été néceſſaire pour nous conduire à ſes dérangemens & à ſes vices.

position des alimens, quelque soit leur nature, quelques soient leur couleur, leur odeur, leur saveur, & dans l'extraction qui s'en fait d'un suc homogène, c'est-à-dire, du chyle. Elle commence dans la bouche, elle continue & se perfectionne dans l'estomac, & elle s'acheve dans les intestins grêles, sur-tout dans le duodenum. On lui a donné le nom de *chylose*, *chylopoise*, premiere *coction*.

La seconde n'est que le passage du chyle dans les vaisseaux sanguins, son mélange avec le sang, sur-tout sa conversion en ce fluide & son assimilation avec nos humeurs; elle se fait dans tous les vaisseaux sanguins, principalement dans les pulmonaires; on l'a nommée *hématose*, *sanguification*, seconde *coction*.

La troisieme consiste dans ce degré d'élaboration qui produit la tenuité & la fluxilité des humeurs qui doivent être séparées du sang; c'est dans les vaisseaux secrétoires qu'elle s'opere, & attendu que cette fonction s'exerce dans différens organes, & que les humeurs qui en résultent sont de différente nature, on a distingué cette troisième *coction* par des noms relatifs à l'espèce d'humeur qui en est le produit. Ainsi la secrétion du lait dans les mamelles, s'appelle *galactose*, celle de la semence dans les testicules *spermatose*, & celle des esprits animaux dans le cerveau, *necumatose*.

L'exercice des fonctions s'exerce régulièrement & suivant l'ordre établi par la nature, tant que ces trois degrés de *coction* se succèdent convenablement, c'est-à-dire, tant que les alimens sont attenués, élaborés, décomposés dans les premières voies; que le chyle qui s'en sépare est à son tour atténué, élaboré, & qu'il acquiert une fluidité convenable pour se mêler au sang & s'assimilet à lui, que celui-ci, soumis à l'action des vaisseaux, devient suffisamment atténué pour parcourir toutes les ramifications vasculaires du corps humain, & fournir aux organes secrétoires des sucs qui réunissent toutes les qualités nécessaires pour la secrétion qui est propre à chacun d'eux, & qu'enfin les particules hétérogènes & nuisibles qui doivent être expulsées du corps, sont déterminées régulièrement vers les organes consacrées à leur excrétion.

Le vice d'un seul de ces trois degrés de *coction*, suffit pour apporter du trouble à l'exercice des fonctions, pour altérer la santé, pour constituer la maladie. C'est alors un état de crudité, qui, suivant Galien, *De arte medic.* cap. 83, signifie maladie. Le terme de crudité qui, à proprement parler, ne peut être appliqué qu'aux fruits, a été étendu par Méraphore jusqu'aux alimens, jusqu'à nos fluides, même jusqu'aux maladies. La disposition, qui constitue cette crudité & qui suppose un vice dans la *coction* naturelle ou physiologique, n'existe jamais dans l'état de santé. Elle est contre nature, elle trouble l'ordre des fonctions, elle constitue enfin la maladie. Nous pouvons donc lui donner le nom de crudité *pathologique* pour la distinguer de celle qu'on a appellée *physiologique* qui n'a rien de contraire à l'état naturel.

De même qu'on a distingué trois espèces de *coction* physiologique, on a établi trois degrés de crudité pathologique. Le premier est opposé à la première *coction* ou *chylose*, il consiste en ce que la digestion des alimens est ou interceptée, ou dépravée, ou difficile & imparfaite: on l'a appellée *apeptie* dans le premier cas, *dyspeptie* dans le second, *bradypepsie* dans le troisième. (*Voyez* ces mots.) Le second est opposé à *l'hématose*, ou seconde *coction*: il suppose un défaut d'élaboration & de fluxilité dans le chyle, qui rend ce fluide peu propre à s'assimiler avec le sang & à parcourir tous les vaisseaux du corps, soit que le vice dépende de la mauvaise disposition des vaisseaux sanguins & des viscères, soit qu'il soit l'effet de la grossiereté, de l'épaississement, de la viscosité du chyle, qui éludent l'action des vaisseaux. Le troisieme est opposé à l'*omoïose*, ou troisieme *coction*; il ne suffit pas que le chyle extrait de la pâte alimentaire se mêle & s'assimile avec le sang; il faut encore que ces deux fluides mêlés ensemble, atténués, élaborés, rendus fluxiles, circulant librement dans tous les vaisseaux, puissent porter aux secrétoires la matiere des secrétions dans la qualité & la quantité nécessaire, qu'ils fournissent des sucs recrémentitiels propres aux différens usages auxquels ils sont destinés, & des sucs excrémentitiels qui entraînent au dehors les miasmes etrangers & nuisibles dont le sang est chargé. Le vice des secrétions & des excrétions entraine nécessairement du trouble dans l'exercice des fonctions; il constitue le troisieme degré de crudité pathologique, qui est un état contre nature, une véritable maladie. C'est dans ce sens qu'Hippocrate & les anciens médecins ont employé ce mot, fondés sur l'espece d'analogie qu'ils ont crû observer entre la crudité morbifique & la crudité que conservent les fruits, jusqu'à ce qu'ils aient acquis les qualités requises que leur donne une parfaite maturité; de sorte qu'on a supposé un état de crudité dans les fluides, dès qu'ils dégénèrent de leurs qualités primitives, qu'ils s'écartent de leur cours naturel, qu'ils deviennent incapables de servir convenablement aux fonctions auxquelles ils sont destinés, qu'il en résulte du trouble dans la santé, enfin que la maladie survient. *Recherches sur le pepasme*, pag. 29. (1).

(1) Quelques médecins ne font pas consister la crudité morbifique dans la seule altération des humeurs;

Tous les anciens ont enviſagé la crudité pathologique de cette manière. Suivant *Galien*, *Hollier* & *Liébaut*, les humeurs ſont crues deſqu'elles ne ſont pas élaborées & domptées par la nature. Suivant *Etmuller*, il y a crudité dès que quelques particules hétérogénes ſont mêlees au ſang & vicient la conſtitution naturelle de ce fluide. *Boerhave* appelle cruds les fluides qui, par leur maſſe, leur figure, leur cohéſion, leur mobilité, leur fluxilité, leur inertie, quelles qu'elles ſoient, ſont propres à produire ou à entretenir la maladie: &, tant que les humeurs conſervent ces qualités contre nature, la maladie ne ceſſe pas d'être crue.

Les médecins qui ont obſervé attentivement tous les mouvemens de la nature dans les maladies, ont remarqué qu'elles ne pouvoient paſſer de cet état de crudité à celui de matutation qui

---

mais l'étendent auſſi aux vices des ſolides: de ce nombre eſt M. Dubois, médecin de la faculté de Paris, dont l'opinion a été très-bien diſcutée par M. Robert, médecin de la même faculté. Cet article nous a paru mériter de trouver place ici, & nous croyons qu'il ſervira à répandre plus de jour ſur la véritable idée qu'on doit attacher au mot *coction*.

Le précepte le plus important qu'ait donné Hippocrate, eſt renfermé dans cet aphoriſme, *concocta medicamento movere oportet, non cruda, neque in principio, niſi turgeat.* Il ne faut purger que quand la matière eſt cuite, & jamais quand elle eſt crue, point par conſequent au commencement des maladies, à moins qu'il n'y ait ſigne de turgeſcence.

Beaucoup de médecins, dit M. Dubois, ſe ſont mis l'eſprit à la torture pour deviner le vrai ſens de cet aphoriſme, mais pas un n'y a réuſſi. Les uns, apres de longues & vives diſputes ſur la *coction* des humeurs, ne s'accordoient pas même ſur ce qu'on doit appeller *coction*: d'autres ont voulu donner une interprétation du mot *turgeſcence*, mais ils n'ont rien éclairci. Le mot *cruda*, ajoute-t-il, doit s'appliquer aux ſolides & non aux fluides: ce qui le prouve, eſt un paſſage extrait d'Hippocrate, qui blâme la conduite des médecins qui purgeoit dans le commencement d'une inflammation: *quia de contenta parte nihil detrahunt, non cedat qui crudus eſt morbus, verum etiam quæ ſana ſunt morbo reſiſtunt, & contabeſaciunt.*

Les purgatifs ne peuvent rien enlever de la matière contenue dans la partie malade, attendu que quand la maladie n'eſt pas mûre, elle réſiſte à tous les médicamens. Les parties ſaines, non ſeulement, réſiſtent à leur action, mais elle les rend arides: or, dit M. Dubois, Hippocrate n'attribue pas la crudité à l'humeur, mais à la maladie; qui ne voit pas d'ailleurs qu'Hippocrate parle des ſolides, quand il dit, *quæ morbo reſiſtunt, quæ ſana ſunt contabeſaciunt.* Les ſeuls ſolides ſont capables de cette réſiſtance, ſeuls ils peuvent tomber dans un état de conſomption, ou d'aridité; il eſt donc évident que la crudité n'eſt autre choſe que l'extrême rigidité des fibres; la *coction* n'eſt donc que le ramollilſement des ſolides, qui, ainſi que les fluides, acquièrent un mouvement plus aiſé & plus libre.

Il eſt facile de voir que c'eſt du commencement du traitement & non pas de celui de la maladie qu'Hippocrate a voulu parler, quand il dit, *nec in principio*; c'eſt comme s'il eût dit, dans toutes les maladies aigues, ſoit qu'il y ait inflammation, ou que l'on en ſoit menacé, la partie affectée eſt trop engorgée dans le commencement; il y a trop de tenſion & de roideur, pour qu'elle puiſſe céder à l'action d'un purgatif, à moins qu'au préalable elle n'ait été relachée; par conſéquent il ne faut pas l'irriter par des purgatifs, il faut au contraire ramollir par le moyen des ſaignées. Hippocrate défend donc de commencer par la purgation le traitement des maladies inflammatoires & de toutes les maladies aigues, mais il ne s'oppoſe

---

pas à ce qu'on ait recours aux purgatifs, pour avancer & même achever la guériſon; quand on aura eu ſoin de faire précéder trois ou quatre ſaignées, plus ou moins, pour ramollir le ſiége de la maladie, & le mettre en état d'obéir à l'action d'un purgatif.

Il ſuit évidemment de la manière dont M. Dubois explique l'aphoriſme d'Hippocrate, qu'il penchoit pour le ſyſtême des méthodiſtes, c'eſt-à-dire; qu'il ne reconnoiſſoit d'autre cauſe des maladies que le *ſtrictum* & le *laxum*. C'eſt, comme l'obſerve M. Robert, la prévention en faveur de cette théorie qui lui a fait expliquer le mot *cruda* par celui de *rigiditas*, & qui lui a fait dire que c'eſt des ſolides & non des fluides qu'Hippocrate a eu intention de parler: mais comment, ſuivant la remarque du même auteur, M. Dubois auroit-il interprété le mot *turgeat* ſi étroitement lié a celui de *cruda*, & à qui l'auroit-il attribué? Auroit-il dit la turgeſcence des ſolides? Que ſignifieroit cette turgeſcence? Auroit-il entendu par cette expreſſion un gonflement extraordinaire dans la partie affectée, un plus grand éréthiſme? Dans ce cas le mot turgeſcence exprimeroit un état inflammatoire, alors elle deviendroit une contradiction à la purgation; cependant la purgation ne devient utile & tolérable au commencement des maladies, que quand il s'y rencontre des ſignes de turgeſcence, le mot *turgeat* ne peut donc s'entendre que des humeurs. Cette ſeule réflexion auroit dû faire ſuſpendre le jugement de M. Dubois, & lui faire appercevoir l'erreur dans laquelle il s'étoit engagé en interprétant le mot *cruda* par *rigiditas*.

Le mot *turgeat* ſignifie une abondance de matière ſi extraordinaire, qu'elle ſemble ſe gonfler. Combien de fois l'expérience n'a-t-elle pas prouvé que l'eſtomac regorge de bile? Sa préſence ne ſe manifeſte-elle pas dans le commencement de pluſieurs maladies par les ſignes qui leur ſont propres, tels que la bouche amere, pâteuſe, la langue couverte d'un limon jaunâtre, des envies de vomir. La turgeſcence exiſte evidemment dans ce cas, & le principal remède eſt l'émétique qui débarraſſe promptement l'eſtomac & rend la maladie plus ſimple & plus régulière dans ſa marche.

L'erreur de M. Dubois doit nous mettre en garde contre l'eſprit des ſyſtêmes, qui fait encore tant de progrès de nos jours.

Digitized by Google

en amène la terminaiſon par des changemens très-marqués, mais différens. Tantot la matière morbifique n'étant pas conſidérablement dégénérée de l'état naturel des humeurs, peut être rendue ſemblable à elles & leur être aſſimilée, c'eſt ce qu'on appelle réſolution (1); tantôt cette matiere eſt tellement altérée qu'elle ne peut plus être ramenée à ſa première condition, & alors tous les efforts de la nature ſe réduiſent à la diſpoſer, à la préparer à l'extraction. Telle eſt la *coction*, proprement dite, celle des matières morbifiques à laquelle on a donné le nom de *pepaſme*, pour la diſtinguer de celle des ſucs alimentaires & récrémentitiels, nommée *pepſis*, que nous venons de conſidérer (2).

De la coction *dans les maladies, ou du pepaſme* (3).

L'obſervation & l'expérience ayant appris que pluſieurs maladies ſe terminoient d'une maniere ſalutaire & ſans aucun ſecours, par de copieuſes évacuations, on ſoupçonna que le même agent, qui convertit les alimens en bons ſucs pour la conſervation de l'animal, pouvoit bien être auſſi le principe des opérations qui changent les qualités des humeurs viciées dont l'effet tend à la deſtruction; enſorte que, ne pouvant pas leur en donner d'aſſez bonnes pour les convertir en la ſubſtance du corps, ou les rendre propres à d'autres fins utiles, il les ſépare des humeurs de bonne qualité, & leur donne une conſiſtance qui les diſpoſe à être évacuées par l'action de la vie hors des parties dont elles empêchent les fonctions. Cette opération fut attribuée ainſi que la première à la chaleur innée, (4) comme une ſorte de *coction* qu'on regarda bientôt comme une condition eſſentielle pour détruire la cauſe des maladies. Cette théorie ſervit de baſe à leur traitement; après cette importante découverte du moyen le plus puiſſant que la nature met en uſage pour détruire les cauſes morbifiques, les premiers maîtres de l'art s'appliquerent ſoigneuſement à découvrir les différents ſignes qui annoncent le *pepaſme*, ou ſon défaut qui eſt la *crudité*, parce qu'ils jugeoient par les premiers, que la nature devenoit ſupérieure à la cauſe de la maladie, & par les ſeconds, au contraire, que les effets de celle-ci étoient toujours dominans.

Ils apprirent à chercher ces ſignes, principalement dans les excrémens, parce qu'étant le reſidu des différentes *coctions*, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans celui de maladie, on peut inférer des qualités de ces matières, la manière dont elles ont été ſéparées. Ainſi Hippocrate (*aphor. xij. ſect. v.*) avoit particuliérement indiqué les urines & les matières fécales, comme pouvant fournir les ſignes les plus sûrs communs aux *coctions* de matière morbifique faites dans quelques parties du corps que ce ſoit; les crachats comme propres à faire connoître particuliérement l'état des poumons dans les maladies de poitrine; la mucoſité des narines, celui de leurs cavités affectées de catarrhe, &c. Galien établit auſſi la même choſe, (*lib. 2. de criſib. cap. vij.*) en diſant que dans toutes les fièvres, attendu que le vice qui les cauſe eſt principalement dans le ſyſtême des vaiſſeaux ſanguins, on doit avoir principalement attention aux urines, que dans les maladies qui affectent le bas ventre, on doit avoir egard aux excrémens des premières voies, ſans négliger les urines, s'il y a fievre, & que de même dans les maladies de poitrine, il faut examiner les crachats, & joindre à cela toujours l'inſpection des urines, ſi ces maladies ſont accompagnées de fievre.

Rien ne ſignifie plus sûrement une heureuſe

---

(1) Boerrhave & pluſieurs autres médecins ont penſé que la réſolution & la *coction* parfaite étoient la même choſe, puiſqu'elles n'étoient l'une & l'autre que l'action par laquelle la matiere morbifique eſt rendue ſemblable à l'humeur naturelle ou ſaine. Sydenham a été à peu-près du même avis: mais cette opinion eſt tout-à-fait oppoſée à celle que les anciens ont eu ſur la *coction*, car ils ont dit que les humeurs étoient cuites lorſqu'elles étoient propres à l'excrétion.

La réſolution guériſſant parfaitement une maladie ſans aucune évacuation, la *coction* parfaite qui lui eſt analogue pourroit auſſi n'être point ſuivie d'évacuation; ce qui eſt encore fort éloigné des dogmes des anciens & d'Hippocrate lui-même, qui prétend que pour qu'une *coction* ſoit parfaite, elle doit être continue & univerſelle, continue en ce qu'elle doit toujours charger les urines de ſédiment blanc, uni & égal; & univerſelle, en ce qu'elle doit ſe montrer dans tous les excrémens. Une *coction* de la matière morbifique, ſans évacuation ou ſans metaſtaſe, auroit été pour eux un être imaginaire; car leur ſolution ſuppoſoit des evacuations.

(2) On trouve une diſtinction très-juſte de ces deux eſpèces de *coctions* dans les définitions de médecine de Gottée. Il dit que la *coction* proprement dite, c'eſt-à-dire, la digeſtion dans les premières, les ſecondes & troiſièmes voies, concerne les choſes qui entrent dans le corps, & la *coction* des matières morbifiques celles qui en ſortent, ou qui ſont préparées pour en être évacuées.

(3) Le reſte de cet article eſt preſqu'en entier de M. Daumont, premier profeſſeur de médecine en l'univerſité de Valence, & extrait de l'ancienne encyclopédie.

(4) Galien plaçoit le principal foyer de la chaleur innée, *calidum innatum*, dans le cœur. Les anciens le compoſoient de l'action du feu uni à l'humide radical, deux principes dont ils ne connoiſſoient pas la nature.

terminaiſon, que de voir les marques de *coction* dans les excrémens : en général c'eſt ce qu'enſeigne Hippocrate, (*in epidem. lib.* 1. *ſect.* 2. *text.* 45.) lorſqu'il dit que toutes les maturations d'excremens ſont toujours de faiſon & ſalutaires ; & enſuite il ajoute que les promptes *coctions* annoncent toujours la prompte terminaiſon des maladies, & ſon aſſurance de guériſon. Galien a confirmé toutes ces obſervations du pere de la médecine par les ſiennes : il dit, (*lib.* 1. *de criſib. cap. xviij.*) que les *coctions* ne ſont jamais de mauvais ſigne, & il témoigne en être ſi aſſuré qu'il ne craint pas de donner pour règle infaillible, (*lib. de conſtit. art. médic.*) qu'aucune maladie ne ſe termine d'une manière ſalutaire, ſans qu'il ait précédé des ſignes de *coction* ; & Proſper Alpin (*de præſag. vita, & mort. ægr. lib.* 6. *cap.* 1.) ajoute à tout ce qui vient d'être dit en leur faveur, que non-ſeulement la *coction* accompagnée de bons ſignes, eſt une preuve aſſurée que la terminaiſon de la maladie ſera heureuſe, mais même lorſque la *coction* ne ſe trouve jointe qu'à de mauvais ſignes ; car alors les inſomnies, les délires, les vertiges, les anxiétés, les douleurs, les tremblemens, les convulſions, la difficulté de reſpirer, & autres ſemblables ſymptômes, qui ſont tous pernicieux par eux-mêmes, ſont preſque toujours les indices d'une criſe ſalutaire qui doit ſuivre.

Toutes ſortes d'évacuations qui arrivent après la *coction* ſont toujours ſalutaires, c'eſt l'effet de la nature qui s'eſt rendue ſupérieure à la cauſe de la maladie. Mais la ſûreté de l'évènement, qui eſt annoncé par les ſignes de la *coction*, n'exclut pas cependant abſolument toute incertitude ; il faut au moins que les ſignes marquent une *coction* bien parfaite & bien complette, que ces ſignes perſevèrent juſqu'au moment de la criſe, (*pepaſmi & ; cruditatis viciſſitudo ; eſſima*, dit Duret, *in coacas*, 54. *cap.* 16, & qu'il ne ſurvienne de la part du médecin, ou de celle du malade, & de ceux qui le gouvernent, aucun accident qui trouble la *coction* & qui s'oppoſe à la criſe.

Les grands maîtres qui nous ont tranſmis leurs importantes obſervations à ce ſujet, ne s'en ſont pas tenus à ce qui vient d'être rapporté ; ils ont cherché dans tous les ſignes de *coction* relatifs aux différentes parties du corps, & qu'il ſeroit trop long d'expoſer ici ; ils ont de plus indiqué le temps où ils paroiſſent dans les différentes maladies ; ils ont trouvé qu'ils ne ſe montrent jamais au commencement, parce qu'alors les matières morbifiques ſont abſolument crues, ni pendant leur accroiſſement, parce qu'alors les *coctions* ne peuvent encore être qu'imparfaites ; c'eſt au temps où la maladie ceſſe d'augmenter & de produire de nouveaux ſymptômes, que l'on doit chercher à s'aſſurer ſi la *coction* eſt faite ou non, lorſque la chaleur naturelle a pu travailler ſuffiſamment pour la préparer.

Autant il y a à compter ſur les ſignes de *coction* comme préſages ſalutaires, autant doit-on craindre lorſqu'ils manquent & qu'il n'y a que des ſignes de crudités, lors même qu'ils ſont joints aux meilleurs ſignes, ou que la maladie paroît terminée, parce qu'on doit s'attendre à ce que le malade ait des ſuites fâcheuſes ou de longue durée, s'il ſubſiſte encore, & à ce qu'il y ait rechûte s'il paroît fini : c'eſt ſur ce fondement que Galien a dit, (*in primo aphoriſmo*,) qu'une maladie, dans laquelle il ſe fait quelque criſe avec des ſignes de crudité ſubſiſtante, doit faire craindre une fin funeſte, ou au moins un long cours dans la maladie : au reſte, les ſignes de crudité & de *coction* des différents excrémens ſont rapportés dans chacun des articles qui les concernent, ainſi (*Voyez* DEJECTION, URINE, CRACHATS, SUEUR, &c.

Après s'être aſſuré par l'obſervation des moyens de connoître dans les maladies la crudité & la *coction*, après avoir etudié ce que la nature fait en conſéquence de l'une ou de l'autre, les changemens utiles qu'elle opère ; les anciens médecins en conclurent que, pour imiter la conduite qu'elle tient dans le cours des maladies laiſſées à elles-mêmes, il ne falloit jamais entreprendre de procurer des évacuations dans le commencement des maladies, parce qu'alors la matière morbifique, étant encore crue, n'ayant pas pû être encore préparée, rendue ſuſceptible d'être portée par l'action de la vie hors des parties dont elle empêche les fonctions, réſiſte à ſon expulſion, pendant que les humeurs ſaines, s'il y en a, ſont emportées ; ou elle ne cède, & ſouvent même qu'en partie aux grands efforts qu'excite le moyen employé pour en procurer l'évacuation ; ce qui diminue conſidérablement les forces du malade, & le jette dans l'abattement ; d'où il ſuit très-ſouvent, que la nature, réduite à reſter preſque ſans action, ne travaille plus à ſéparer le pur d'avec l'impur, à ſurmonter le mal, à retablir l'ordre dans l'économie animale ; elle ſuccombe, & le malade périt. Ce ſont ces conſidérations qui avoient engagé le père de la médecine dogmatique, le confident de la nature, le grand Hippocrate, à établir, comme une règle fondamentale de pratique, la precaution de ne point placer au commencement des maladies des remèdes évacuans, & par conſéquent de ne pas les employer pour enlever du corps des matières crues, mais ſeulement celles qui ſont préparées, digérées, par la *coction*. C'eſt ce que déclare expreſſément ce légiſlateur de la médecine, dans ſon *aphoriſme* 22e, *ſection* 1. lorſqu'il dit : *concocta medicamentis agere oportet & movere, non cruda, neque in principiis*. L'expé-

rience conſtante prouva tellement dans la ſuite la juſtice de cette loi, que, ſelon Ariſtote, (*lib. 3 pol. c. 11.*) il n'étoit pas permis aux médecins d'Egypte de produire aucun changement dans les maladies, par le moyen des remèdes, avant le quatrième jour de leur durée, &, s'ils anticipoient ce temps, ils étoient comptables, ſur leur vie, de l'événement. Galien regardoit comme un oracle la ſentence qui vient d'être citée, tant il étoit convaincu qu'il eſt néceſſaire dans la pratique de la médecine de ſe conformer à ce qu'elle preſcrit. Il eſt cependant un cas excepté par Hippocrate lui-même, à qui rien n'a échappé, & qui a tant prévu en ce genre; c'eſt celui auquel la matière morbifique eſt ſi abondante dès le commencement des maladies, qu'elle excite la nature à en favoriſer l'évacuation. C'eſt en effet par cette conſidération que le divin auteur de l'aphoriſme qui vient d'être rapporté le termine en diſant à l'égard des crudités, qu'elles ne doivent pas être évacuées : *ſi non turgeant, raro autem turgent.* (*Voyez* la note 2.) Ainſi il établit que le cas eſt rare, mais qu'il arrive cependant que le médecin doit être plus porté à ſuivre l'indication qui ſe préſente, de procurer l'évacuation de la matière morbifique, lorſque la maladie commence avec des ſignes qui annoncent la ſurabondance de cette matière, qu'à attendre que la *coction* en ſoit faite, parce qu'il y a lieu de craindre qu'en la laiſſant dans le corps, les forces de la nature ne ſuffiſent pas pour la préparer, & qu'il ne s'en faſſe un dépôt ſur quelque partie importante: ce qui ſeroit un plus mauvais effet que celui qui réſulteroit, d'en procurer l'évacuation avant la *coction*, vû que dans cette ſuppoſition la matière morbifique a, par elle-même, de la diſpoſition à être portée hors des parties qu'elle affecte, qui eſt tout ce que la *coction* pourroit lui donner. C'eſt en peſant les raiſons pour & contre, & en ſe décidant toujours pour le plus grand bien, ou le moindre détriment, du malade, que l'on prend le bon parti dans cette conjoncture: c'eſt ce qu'inſinue auſſi Hippocrate, dans le ſecond aphoriſme, après celui ci-deſſus mentionné: il s'exprime ainſi: (*aphor. 24. ſect. 1. in acutis affectionibus raro, & in principiis, uti medicamentis oportet, atque hoc facere diligenti prius eſtimatione facta.*

Il ſuit de tout ce qui vient d'être dit de la théorie des anciens ſur la *coction*, conſidérée, dans l'état de ſanté & dans celui de maladie, que l'expoſition de ce qu'ils ont penſé à ce ſujet, eſt preſque tout ce qu'on peut en dire de mieux, ou au moins de plus utile, attendu que leur doctrine eſt principalement fondée ſur l'obſervation de ce qui s'opère dans l'économie animale; elle n'a par conſéquent pas pu être renverſée & oubliée, comme tant d'autres opinions, qui, n'étant que la production de l'imagination, ont été ſucceſſivement détruites, les unes par les autres, tandis que celle-ci s'eſt conſervée dans ſon entier, pour ce qui eſt des principes établis d'après les faits, & des conſéquences qui peuvent en être tirées. En effet, elle n'a éprouvé de changemens que par rapport à l'explication de l'opération dont il s'agit, ce qui n'a pas même eu lieu dans le ſiècle dernier.

Car depuis Hippocrate & Galien, juſqu'à ce temps-ci, tous les médecins (en adoptant les ſentimens de ces grands maîtres qui s'étoient bornés à indiquer la chaleur naturelle comme cauſe immédiate de tous les changemens qui ſe font dans les humeurs animales, tant ſaines que morbifiques) attribuoient la digeſtion des alimens dans le ventricule à une *coction* faite dans le viſcere, ſemblable à celle qui ſe fait dans les cuiſines. Ils comparoient l'eſtomac à une marmite, ils ſe le repréſentoient comme expoſé à l'action du feu, fourni & entretenu par le cœur, le foie, la rate & autres parties voiſines; ils penſoient que les matières renfermées dans ce principal organe de la digeſtion des alimens, étant comme détrempées, macérées par les fluides qui s'y répandent, devenoient ſuſceptibles d'une véritable élixation par l'effet de la chaleur, ce qui ſembloit leur être prouvé par les vents qui s'élèvent de l'eſtomac pendant la digeſtion; ils les comparoient aux bulles qui ſe forment ſur la ſurface d'un fluide qui boût, enſorte qu'ils n'admettoient d'autres agens que le feu pour la préparation des matières alibiles qui ſe fait dans ce viſcere; celle qui eſt continuée dans les autres parties des premières voies étoit auſſi attribuée à l'action continuée de cette cauſe, qu'ils rendoient commune à toutes les autres élaborations d'humeurs dans le ſyſtême des vaiſſeaux ſanguins, & de tous les autres vaiſſeaux du corps.

Pierre Caſtellus, profeſſeur de l'école de Meſſine, commença à réfuter cette opinion, dans une lettre écrite à Severinus; il lui diſoit, entr'autres choſes à ce ſujet, que ſi la chaleur ſeule ſuffiſoit pour la confection du chyle, on devroit auſſi pouvoir en faire dans une marmite: mais comme on ne le peut pas, ajoute-t-il, il faut donc avoir recours à la fermentation (1) pour cette

(1) M. Roux, médecin de la faculté de Paris, & célèbre chimiſte de nos jours, a expoſé ſon opinion ſur la *coction* dans une théſe qui a pour titre, *utrum omnibus in morbis natura coctiones moliatur?* La nature opère-t-elle une *coction* dans toutes les maladies?

M. Roux paroît perſuadé que les maladies ne peuvent être guéries, s'il ne ſe fait une *coction* de la matière qui les produit. Il ſe déclare contre Vanhel-

opération, &c. Bientôt après Vanhelmont attaqua avec bien plus de force le ſentiment de la *coction* des alimens opérée par la ſeule chaleur, dans une diſſertation intitulée : *Calor efficaciter non digerit, ſed excitativè.* Son principal argument etoit, que les poiſſons ne laiſſent pas de digérer les alimens qui leur ſont propres, quoique le ſang des plus voraces, même d'entre ces animaux, ne ſoit guère plus chaud que l'eau dans laquelle ils vivent : on trouve même établi, que le ſang des tortues eſt plus froid que l'eau. (*ſtubas, journ. in trans. phil.* 27.) Vanhelmont objectoit d'ailleurs que, ſi la chaleur ſeule pouvoit opérer la *coction* des alimens, la fièvre devroit la faciliter ultérieurement, bien loin de la troubler & de cauſer du dégoût comme il arrive qu'elle le fait ordinairement. Il oppoſoit au ſyſtême des anciens bien d'autres choſes de cette nature, & il ne négligeoit rien pour détruire leur erreur, mais pour tomber dans une autre, qui conſiſtoit à établir que la digeſtion des alimens ne peut ſe faire que par l'efficacité d'un ferment acide ſpécifique. Galien ſembloit bien avoir conjecturé que l'acide pouvoit contribuer à la digeſtion. *De uſu, part. lib.* 4. *cap.* 8. Riolan paroit avoir eu auſſi la même idée. *Antropograph.* 11. *cap.* 10. Mais ni l'un ni l'autre n'avoient imaginé que l'acide put agir comme diſſolvant, mais ſeulement en irritant les fibres des organes de la digeſtion. Le ferment acide fit bientôt fortune ; il fut adopté par Sylvius Deleboé, & par toute la ſecte chymique Cartéſienne ; mais ſon règne n'a pas été long ; l'expérience a bientôt détruit le fruit de l'imagination, il n'a pas été poſſible de prouver la fermentation dans l'eſtomac, on n'y a jamais trouvé de véritable acide ; au contraire, Muſgrave (*trans. phil.* 7.) y a démontré des matières alkaleſcentes : Peger a prouvé qu'on trouve conſtamment des matières pourries dans l'eſtomac des bœufs, à Rome ; c'eſt ce qui eſt cauſe que l'on n'y mange pas de la viande de ces animaux ; les perſonnes qui ont des rapports aigres ont moins d'apétit ; les acides ne contribuent que rarement à le rétablir. On n'a jamais trouvé d'acides dans le ſang ; d'ailleurs, en ſuppoſant même que le prétendu acide puiſſe exciter quelque fermentation dans les premières voies, l'humeur toujours renouvellée, qui ſe mêleroit avec les matières fermentantes, en arrêteroit bientôt le mouvement inteſtin, & ſur-tout la bile qui eſt le plus contraire à toute ſorte de fermentation. Ces faits ſont plus que ſuffiſans pour en détruire toute idée, tant pour les premières que pour les ſecondes voies. (*Voyez* DIGESTION, CHILIFICATION, SANGUIFICATION.

Il a fallu rendre à la chaleur naturelle la part qu'on lui avoit preſque ôtée pour la préparation du chyle & des autres humeurs, mais non pas en entier ; la machine de Papin, démontre l'efficacité de la chaleur, dans un vaſe fermé, pour diſſoudre les corps les plus durs qui puiſſent ſervir à la nourriture ; un œuf ſe reſout en une eſpèce de ſubſtance muqueuſe, ſans conſiſtance, *in putrilaginem*, par une chaleur de 92 à 93 degrés du thermomètre de Farenheit ; la chaleur de notre eſtomac eſt à-peu-près au même degré, mais la chaleur naturelle ne peut pas ſeule ſuffire à l'ouvrage de la chylification & de l'élaboration des humeurs, comme le penſoient les anciens, puiſqu'il ne s'opère pas de la même manière dans tous les animaux, qui ont cependant à-peu-près la même chaleur. Les excrémens d'un char, d'un chien, qui ſe nourriſſent des mêmes alimens que l'homme, ſont bien différens de ceux qui réſultent de la nourriture de celui-ci. Il en eſt de même du ſang & des autres humeurs qui ont auſſi des qualités particulières dans chaque eſpèce d'animal qui n'a cependant rien de particulier par rapport à la chaleur naturelle, elle doit donc être reconnue, en général, comme une des puiſſances auxiliaires, qui ſervent à la digeſtion & à l'élaboration des humeurs communes à la plupart des animaux ; mais elle ne joue pas le rôle principal, encore moins unique, dans aucun.

Le défaut dominant dans tous les ſyſtêmes ſur ce ſujet, depuis les premiers médecins juſqu'à ceux de ce ſiècle, eſt que l'on a toujours cherché dans les fluides les agens principaux différemment combinés pour convertir les alimens en chyle, celui-ci en ſang ; pour rendre le ſang travaillé au point de fournir toutes les autres

---

mont, qui croyoit qu'avec des médicamens, il pouvoit enlever la cauſe de la maladie, ſans qu'il eut précédé aucune *coction* ; il n'admet pas d'avantage l'opinion de Sydenham, qui aſſure qu'en purgeant & en ſaignant, il enlève & détruit la matière morbifique. Il avoue qu'il exiſte des remèdes ſpécifiques, tels que le mercure pour la vérole, le quinquina pour les fièvres intermittentes, & l'eau de luce pour la morſure de la vipère ; mais il ne croit pas que les ſpécifiques combattent & renverſent les idées de la *coction* ; il imagine, au contraire, que le quinquina & l'alcali volatil favoriſent la *coction*, en fortifiant les nerfs. Par rapport au mercure, comme il n'admet pas de *coction* dans la vérole, il ſe perſuade que le minéral y ſupplée en fondant la lymphe, & en procurant la ſortie du virus. Les purgatifs & les ſaignées peuvent auſſi, dit-il, diſpoſer à la *coction*, en diminuant la fièvre & la quantité de la matière morbifique.

M. Roux paſſe en revue pluſieurs eſpèces de maladies dans leſquelles la *coction* ne ſe fait pas & ne peut pas ſe faire ; mais ces maladies ſont préciſément celles qui ne ſont pas guériſſables.

La *coction*, continue M. Roux, eſt le produit de la fermentation ; celle-ci ne s'exerce que ſur la matière muqueuſe extraite des alimens. Les fluides ſont donc feuls, ſuivant M. Roux, ſuſceptibles de *coction*.

humeurs, & pour ſéparer de tous les bons ſucs les parties excrementeuſes qui s'y trouvent mêlées.

On a enfin de nos jours ôté aux fluides le pouvoir excluſif, qui leur a été attribué pendant environ deux mille ans, de tout opérer dans l'économie animale; après l'avoir cédé, pour peu de temps, à des puiſſances étrangères, à des légions de vers, on eſt enfin parvenu à faire jouer un rôle aux ſolides; & comme il eſt rare qu'on ne ſoit pas extrême en faveur des nouveautés, on a d'abord voulu venger les parties organiſées de ce qu'elles avoient été ſi long-temps laiſſées dans l'inaction, à l'égard des changemens qui ſe font dans les différens ſucs alibiles, & autres. On a été porté à croire qu'elles ſeules, par leur action méchanique, y produiſoient toutes les altérations néceſſaires: on a tout attribué à la trituration; mais on a enſuite bientôt ſenti, qu'il y avoit eu juſque-là de l'excès à faire dépendre toute l'économie animale de facultés d'une ſeule eſpèce de parties: on a attribué à chacune le droit que la nature lui donne, & que les connoiſſances phyſiques & anatomiques lui ont juſtement adjugé. La doctrine du célèbre Boerhaave, ſur les effets de l'action des vaiſſeaux, & ſur-tout des artères, (dit M. Queſnay, dans ſon nouveau *traité des fièvres continues*,) nous a enfin aſſuré que cette action, comme quelques médecins l'avoient déjà auguré, eſt la véritable cauſe de notre chaleur naturelle. Cette importante découverte, en nous élevant au-deſſus des anciens, nous a rapproches de leur doctrine; elle a répandu un plus grand jour ſur le méchaniſme du corps humain & des maladies que n'avoit fait la découverte de la circulation du ſang. Nous ſavons en effet, que c'eſt de cette action que dépendent le cours des humeurs & tous les différens degrés de l'élaboration dont elles ſont ſuſceptibles: mais on ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit inſuffiſante pour produire les changemens qui arrivent à leurs parties intégrantes; l'action de la chaleur peut ſeule pénétrer juſqu'à elles & y cauſer une ſorte de mouvement inteſtin, qui les développe & les met en diſpoſition d'être auſſi expoſées à l'action des ſolides, qui en fait enſuite des combinaiſons, d'où réſulte la perfection & l'imperfection de toutes les humeurs du corps animal.

Cependant cette coopération de la chaleur naturelle dans la digeſtion des alimens, & l'élaboration des humeurs, ne conſtituent pas une vraie *coction*; qui, conjointement avec elles, opère toutes les altérations néceſſaires à l'économie animale. Néanmoins comme ce mot eſt employé en médecine ſans être reſtreint à ſon véritable ſens, & qu'on lui en donne un plus étendu qui renferme l'action des vaiſſeaux & de la chaleur naturelle qui en dépend; il eſt bon de retenir ce nom; ne fût-ce que pour éviter de ſe livrer à une inconſtance ridicule, en changeant le langage conſacré de tous temps à déſigner des connoiſſances anciennes, que nous devons exprimer d'une manière à faire comprendre que nous parlons des mêmes choſes que les anciens, & que nous en avons au fond preſque la même idée. Car, quoique leur doctrine ſur les *coctions* (dit le célèbre auteur du nouveau *traité des fièvres continues*, déjà cité,) ſoit établie ſur une phyſique obſcure, la vérité y domine cependant aſſez pour ſe concilier convenablement avec l'obſervation, & pour qu'on puiſſe en tirer des règles & des préceptes bien fondés, acceſſibles aux ſens, telles que ſont les qualités ſenſibles & générales qui agiſſent ſur les corps: ainſi elle ſera toujours la vraie ſcience, qui renferme preſque toutes les connoiſſances pratiques que l'on a pû acquérir dans l'exercice de la médecine, & qui mérite ſeule d'être étudiée, approfondie & perfectionnée.

Il paroît convenable de ne pas finir cet article, ſans placer ici les réflexions ſuivantes ſur le même ſujet; elles doivent être d'autant mieux accueillies, qu'elles ſont extraites des commentaires ſur les inſtitutions & les aphoriſmes du célèbre Boerhaave.

Hippocrate a conſidéré, & nous n'en faiſons pas plus que lui, que l'on ne peut rien ſavoir de ce qui ſe paſſe dans le corps d'un homme vivant, ſoit qu'il ſoit en ſanté, ſoit qu'il ſoit malade, & que l'on ne peut connoître que les changemens qui paroiſſent dans les maladies, différens des phénomènes qui accompagnent la ſanté. Ces changemens ſont l'effet de l'action de la vie qui ſubſiſte encore; & la cauſe occaſionnelle de ces effets qui caractériſent la maladie eſt un principe caché dans le corps, que nous appellons la *matière de la maladie*; tant que cette matière retient le volume, la figure, la cohéſion, la mobilité, l'inertie qui la rendent ſuſceptible de produire la maladie & de l'augmenter, elle eſt dite crue; & tant que les changemens produits par la cauſe de la maladie ſubſiſtent, cet état eſt appellé celui de la *crudité*.

Ainſi, il ſuit delà, que la crudité eſt d'autant plus conſidérable dans la maladie, que les qualités de la maladie ſont plus différentes de celles de la ſanté. La crudité ne ſignifie pas une nature ſingulière d'affection morbifique: bien loin de là, il peut y avoir une infinité d'eſpèces de crudités telles que les fluides âcres, épais, aqueux, &c. ou comme dit Hippocrate, le trop doux, le trop amer, le trop ſalé, le trop acide. On ne peut déterminer la nature de la crudité, qu'en ce qu'elle eſt propre à engendrer la maladie. Le ſang de la meilleure qualité nuit dans la pléthore,

ſon

ſon abondance lui donne un caractère de crudité, il peut auſſi produire de mauvais effets dans le corps d'un homme foible, ſi on l'injecte dans ſes vaiſſeaux, quoique ſeulement en qualité convenable. Ainſi on ne doit pas ſeulement entendre par *matière cuite*, celle qui ſe mûrit par l'action de la vie, mais celle qui doit être regardée comme telle, reſpectivement à la fonction qui étoit viciée, lorſque cette fonction ſe rétablit dans l'état naturel. Hippocrate n'a vraiſemblablement entendu autre choſe ſur la nature de la *coction*, ſi ce n'eſt que ce qui eſt crud dans le corps humain paſſe à l'état de maturation, lorſqu'il ceſſe d'avoir les qualités nuiſibles qui le faiſoient appeller crud, & qui conſtituoient la maladie.

Par conſéquent la concoction n'eſt autre choſe que l'aſſimilation, le changement des matières crues & dont les qualités ne conviennent pas à la ſanté, en matière ſuſceptible d'être convertie en la propre ſubſtance du corps, ſi elle n'eſt pas d'une nature qui répugne à cet uſage, ou d'être rendues moins nuiſibles & diſpoſées à être évacuées. La première de ces opérations de la nature peut être rapportée à celle que les anciens ont appellée *peſſis*, qui eſt la plus parfaite; telle eſt la réſolution dans les inflammations. La ſeconde eſt celle qu'ils ont nommée *pepaſmus*, qui a lieu dans toutes les maladies où il ſe fait des évacuations de matière morbifique par la ſeule action de la vie; la ſuppuration dans les maladies inflammatoires eſt de cette ſorte.

On peut rendre la choſe plus ſenſible par des exemples plus détaillés: celui d'une *coction* de la première eſpèce, de laquelle on vient de donner une idée, eſt marqué par ce qui ſe paſſe dans les perſonnes qui ont une eſpèce d'accès de fièvre cauſée par une trop grande quantité de chyle mêlée avec le ſang; cette agitation fébrile, ſupérieure à l'action ordinaire des vaiſſeaux, procure à ce chyle une élaboration ultérieure, que cette action n'auroit pas pû lui donner; il ſe fait par-là une aſſimilation des parties crues qui ſe convertiſſent en bonnes humeurs, d'où peuvent être formés le ſang & les autres liqueurs animales. Ce changement étant opéré, la fièvre ceſſe ſans aucune évacuation ſenſible de la matière qui avoit cauſé la fièvre; mais un tel effet ne peut être produit que dans le cas où la matière crue ne diffère guère des matières ſuſceptibles d'être converties en bons ſucs, ou des humeurs ſaines; & lorſque les efforts extraordinaires que la nature doit faire pour produire ce changement ne ſont pas bien conſidérables, ou durent ſi peu, qu'il n'en puiſſe pas réſulter une altération pernicieuſe dans les humeurs ſaines, laquelle ayant lieu rendroit néceſſaire une évacuation ſenſible de celles qui ſeroient viciées.

C'eſt ce qui arrive dans tous les cas où ſe fait la *coction* de la ſeconde eſpèce qui eſt auſſi toujours l'effet de la fièvre, c'eſt-à-dire, de l'action de la vie plus forte que dans l'état de ſanté: dans cette dernière *coction* les ſuites ne ſont pas auſſi ſalutaires que dans la précédente; le changement en quoi elle conſiſte eſt borné à donner à la cauſe matérielle de la maladie des qualités moins nuiſibles à l'économie animale, en détruiſant celles qui lui étoient plus contraires; mais il ne rend jamais cette matière aſſez différente d'elle-même pour qu'elle puiſſe devenir utile; toute la perfection dont elle eſt ſuſceptible ne fait que la rendre diſpoſée à être évacuée hors de la cavité des vaiſſeaux de la partie dont elle trouble les fonctions.

C'eſt ainſi, par exemple, que dans les maladies inflammatoires de la poitrine, les molécules des fluides qui engorgent les extrémités des vaiſſeaux artériels des poumons éprouvent un tel changement dans l'action de la fièvre, qu'elles ſont ſéparées de la maſſe des humeurs ſaines, avec la portion des ſolides qui les contient, par l'effort de la colonne des liquides qui eſt pouſſée contre la matière engorgée, & par la force de preſſion collatérale des vaiſſeaux voiſins; & il ſe forme de ce mélange de fluides & de parties contenantes, broyées, rompues par l'effet de toutes ces puiſſances combinées, une matière qui ne tient plus rien de celle dont elle eſt compoſée; qui eſt blanche, homogène, onctueuſe, & qui venant à ſe répandre dans les cellules pulmonaires, & à ſe mêler avec la matière des crachats, eſt évacuée avec elle par l'expectoration qui eſt ſi ſouvent le moyen par lequel la nature termine heureuſement les maladies de la partie dont il s'agit.

Il réſulte de tout ce qui vient d'être dit, que c'eſt toujours la fièvre, ou l'action de la vie tendue plus forte en général, ou en particulier, qui produit la *coction*, de quelqu'eſpèce qu'elle ſoit; c'eſt elle qui eſt l'inſtrument dont la nature ſe ſert, comme dit Sydenham, *ſect.* 1. *c.* 4. pour ſéparer dans les humeurs les parties impures des pures, pour évacuer les matières hétérogènes, nuiſibles à l'économie animale; c'eſt de ce principe qu'il infere avec les plus grands médecins, que la principale choſe que l'on doit faire dans la cure des maladies eſt de régler l'action de la vie, les agitations de la fièvre, de les tenir dans une juſte modération, pour empêcher que par de trop grands efforts les vaiſſeaux du cerveau & des poumons, qui ſont les plus délicats, ou ceux de toute autre partie importante affoiblie par quelle cauſe que ce ſoit, ne ſe rompent ou ne s'engorgent d'une manière irréſoluble, ou qu'au contraire, par trop peu d'efforts, la matière morbifique ne ſoit mal digérée, & ſa *coction* imparfaite; &, dans le cas où l'action de la vie eſt convenablement animée & excitée,

l'agitation fébrile ſuffiſant pour opérer une bonne *coction*, ſans que l'on ait rien à craindre de ſes effets, de laiſſer à la nature le ſoin de la guériſon.

Hippocrate a donné l'exemple d'une pareille conduite dans le traitement de pluſieurs maladies, à l'égard deſquelles il lui arrivoit ſouvent de ſe tenir dans l'inaction, & d'être ſpectateur des opérations de la nature lorſqu'elle n'avoit pas beſoin d'être aidée. Un des plus fidèles & des plus prudens imitateurs du père de la médecine, Sydenham, avoue ingénuement s'être auſſi très-bien trouvé d'avoir pris le parti de ne rien faire dans certains cas, pour ſe conformer aux préceptes de ſon maître, qui dit expreſſément dans ſon traité *de articulis* : *interdùm enim optima medicina non facere.* C'eſt auſſi ſur ce fondement que Galien (*de dieb. crit. lib.* 1.) s'élève contre les médecins, qui ne croyoient pas exercer leur art ſelon les régles, s'ils ne preſcrivoient toujours quelques remèdes à leurs malades, tels que la ſaignée, les ventouſes, ou quelques lavemens, purgations, &c. & il dit que de pareils médecins ne s'approchent des malades que pour commettre des fautes auſſi répétées que leurs viſites; qu'il eſt conſéquemment impoſſible que la nature, ſi ſouvent interrompue & troublée dans ſon ouvrage, puiſſe corriger la matière morbifique, & parvenir à la guériſon de la maladie: l'humeur viciée, dont il faut que la *coction* ſe faſſe pour la procurer, demande plus ou moins d'action fébrile, ſelon qu'elle eſt d'une nature plus ou moins tenace & rebelle.

Ainſi dans les fièvres éphémères & autres maladies légères, la nature n'a ſouvent pas beſoin de procurer le *pépaſme*, comme dans l'exemple allégué ci-deſſus, où le vice ne conſiſte que dans une trop grande abondance de chyle: la *coction* qui s'en fait eſt ſemblable à celle de la digeſtion ordinaire dans les ſecondes voies, elle n'eſt qu'un peu plus laborieuſe, c'eſt le vrai *pepſis*: ou s'il faut quelque choſe de plus, & que la *coction* doive procurer quelque élaboration, elle eſt très-peu conſidérable; ce n'eſt qu'une tranſpiration plus forte, une petite ſueur, ou tout au plus un léger cours de ventre. Dans les fièvres putrides, dans les inflammatoires, la *coction* demande plus de travail; la nature a ſouvent beſoin d'être aidée pour qu'elle puiſſe venir à bout de préparer la matière morbifique, & la diſpoſer à l'évacuation, qui ſouvent doit être très-copieuſe & à pluſieurs repriſes: c'eſt le cas où l'on emploie avec ſuccès les moyens qui peuvent détremper, diviſer, atténuer les humeurs viciées, relâcher les ſolides, afin qu'ils cèdent plus aiſément, ou leur donner du reſſort, s'ils en manquent, afin que les voies ſoient plus libres pour favoriſer l'évacuation. Tels ſont ſur-tout les lavages en boiſſon, en lavement, qui, étant adminiſtrés avec prudence, ſelon les indications qui ſe préſentent, peuvent ſatisfaire à ce que recommande Hippocrate, lorſqu'il dit, *aphor.* 4. *ſect.* 2. *corpora cùm quis purgare voluerit, ea fluxilia facias oportet*, c'eſt de cette manière qu'il convient de faciliter la *coction* & la criſe qui doit toujours en être précédée.

Dans les fièvres qu'on appelle *malignes*, il y a une ſi grande léſion de fonctions & un vice ſi difficile à corriger dans la matière morbifique, que la nature ſuccombe bientôt ſi elle n'eſt puiſſamment ſecourue, parce qu'il ne faut pas moins que la *coction* la plus forte pour détruire la cauſe du mal. Dans les fièvres peſtilentielles & dans la peſte, les ſecours le plus appropriés, & les plus grands efforts de la nature, ſont le plus ſouvent inſuffiſans pour opérer la *coction*, parce que les forces de la vie ſont trop peu actives, à proportion de la réſiſtance des délétères, & que les mauvais effets de ceux-ci ſont ſi prompts, qu'ils ne laiſſent ni à la nature, ni à l'art, le temps d'y apporter remède, ou au moins d'en tenter quelqu'un.

Il réſulte de ce qui a été dit juſqu'ici de la *coction* dans les maladies, qu'elle ne peut avoir lieu proprement que dans celles qui ſont avec matière, ſuivant le langage de l'école, c'eſt-à-dire, dans celles qui ſont cauſées par un vice dans les humeurs; dans toute autre, il ne peut y avoir ni *coction*, ni criſe. (*Extrait de M. Daumont, premier profeſſeur de l'univerſité de Valence.*)

Pluſieurs cauſes peuvent concourir à retarder la *coction* dans les maladies; mais parmi elles, on doit ſur-tout conſidérer l'influence du changement & de la viciſſitude des ſaiſons. Dans les temps variables, dit Hippocrate, les maladies n'ont pas une marche régulière, & leur criſe arrive difficilement. *In inconſtantibus autem inconſtantes & difficiles judicantur.* Les phénomènes que nous offre la nature, & la remarque d'Hippocrate, qui eſt que les ventres ont plus de chaleur l'hyver & le printems, *ventres hieme & vere naturâ ſunt calidiſſimi & ſomni longiſſimi*: ces phénomènes, dis-je, prouvent que le centre d'action eſt différent dans les différentes ſaiſons, & comme le tranſport du centre d'action ne peut pas ſe faire dans les corps ſans trouble, il en réſulte un grand nombre de maladies dans les deux ſaiſons où le changement arrive. Dans le printems la nature tend à ſe développer, ſes mouvemens ſont plus libres, & ſon action plus étendue; dans l'automne, au contraire, elle eſt plus concentrée, ſes mouvemens ſont plus gênés, ſes oſcillations plus reſſerrées. Telle eſt la ſource de la différence qu'on obſerve entre les maladies de l'une & de l'autre ſaiſon.

A ces cauſes, il faut joindre celles qui prennent leur ſource dans les mauvaiſes diſpoſitions des individus. Chez les ſujets affoiblis par un travail forcé de l'eſprit, par l'intempérance ou par toute autre cauſe capable d'énerver, la *coction* ſe

Digitized by Google

fait plus tard ou d'une manière moins parfaite. Qui n'a pas obſervé que dans les grandes méditations, la plus grande action ſe dirige vers l'épigaſtre & y concentre en quelque façon les oſcillations : d'où il ſuit que les forces de la nature, ne ſe trouvant pas déterminées vers le lieu de l'embarras, ou s'en trouvant détournées en partie, la maladie doit néceſſairement en devenir plus lente dans ſes progrès. (M. LAGUERENE.)

CODAGA-PALA ou CROPAL. (*Mat. méd.*)

Arbriſſeau du Malabar, déſigné par Linnæus, ſous le nom de *Nerium* ; *antidyſentericum*, *foliis ovatis acuminatis petiolatis*. L'écorce de cette plante, ſur-tout ſa racine, eſt un ſpécifique renommé dans l'Inde, pour toute ſorte de flux de ventre, ſoit dyſſentérique, ſoit lientérique, ſoit hémorrhoidal. Pour cela il ſuffit de la piler & de la boire dans du lait aigre. Sa décoction dans l'eau ſe boit auſſi dans les contuſions avec épanchement de ſang. La même décoction dans l'eau de riz s'emploie en fomentation ſur le col dans l'eſquinancie, pour les humeurs & les douleurs de la goutte. En gargariſme, elle appaiſe les douleurs de dents, en faiſant périr les vers qui y ſéjournent. La décoction de ſes graines ſe donne dans les fièvres ardentes, dans les chaleurs de foie, dans la goutte, & pour tuer les vers. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODAGEN. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'écuelle d'eau, *hydrocotyle*, la même que le *pancaga* de Ceylan ; Linnæus l'appelle *hydrocotyle 4 aſiatica*, *foliis reniformibus dentato crenatis*. Cette plante eſt le vulnéraire déterſif & aſtringent le plus puiſſant qui ſoit connu dans l'Inde. On fait amortir ſes feuilles au feu, & on les applique communément ainſi ſur les bleſſures de peu de conſéquence : mais pour les bleſſures conſidérables, ſur-tout celles des pieds, on exprime de ſes racines le ſuc que l'on fait couler dans les plaies, que l'on recouvre enſuite avec une feuille. On fait manger auſſi ces feuilles pilées avec les feuilles d'une douzaine d'autres plantes âcres, acides & ameres telles que le *langaſa*, le *ſonboug*, le *boaya*, le *baſilic ſalaſſi*, le *mika*, &c. Le ſuc exprimé de ſes feuilles ſe coule dans les oreilles qui ſuppurent ; il ſe donne aux enfans pour les coliques verminenſes : avec le lait aigri, il arrête la diſſenterie ; ſa décoction ſe boit dans les douleurs néphrétiques, les fièvres ardentes, l'hydropiſie & la migraine. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODDAMPULLI. (*Mat. méd.*).

Cambogia 1. *gutta L.*

C'eſt un très-grand arbre du Malabar. L'ovaire en mûriſſant devient une baie ſphéroïde de trois pouces de diamètre, compoſée de pluſieurs cloiſons membraneuſes qui contiennent chacune une graine élliptique comprimée, bleu-noire, & qui eſt le fruit de cet arbre. Ce fruit ſe mange crud : & les malabares l'emploient ſec en poudre dans leurs alimens, comme un aſtringent favorable dans les flux de ventre bilieux. Si on fait une inciſion à l'écorce des racines & du tronc du *coddampulli*, il en coule une liqueur blanche, très-viſqueuſe ; ſans odeur, qui en ſéchant forme cette gomme-réſine qu'on appelle *gomme-gutte*, jaune-ſafran, opaque, ſans odeur, laiſſant une légère âcreté dans le goſier. La gomme-gutte eſt un purgatif que les indiens prennent diſſous dans l'huile-de-lin, en buvant l'eau dans laquelle ils en ont fait infuſer dix à ſeize grains pendant une nuit. (*Anc. Encyclopédie*). (M. MAHON.)

CODDAPANA. (*Mat. méd.*)

Palmier des plus ſinguliers du Malabar, qui croît à la hauteur de plus de ſoixante pieds, & dont les feuilles d'une grandeur déméſurée ſervent aux habitans du pays de papier, de parapluies, de paraſols, & pour couvrir les maiſons. Le ſuc exprimé des branches de ſes *régimes* eſt un vomitif qui ſe donne aux perſonnes que des morſures de ſerpens venimeux ont fait tomber dans le vertige & dans le délire ; la graine de ſes fleurs, encore tendre, rend, lorſqu'on la caſſe, une liqueur qui, ſéchée au ſoleil, devient une eſpèce de gomme émétique, que les femmes groſſes emploient ordinairement pour faire ſortir un enfant mort, & dont d'autres abuſent quelquefois pour ſe procurer l'avortement. Linnæus déſigne ce palmier ſous le nom de *corypha umbraculifera*, *frond. pinnato-palmatis plicatis*, *floq. interjectis*. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODI-AVANACU. (*Mat. méd.*)

Plante ou arbriſſeau du Malabar, la même que le *tragia chamælca 4 fol. lanceol. obtus. integerrimis L.* Son ſuc ſe boit dans le vin, pour arrêter le flux de ventre, &, cuit dans l'huile, pour réparer les forces. On en tire auſſi une huile dont on frotte la tête pour diſſiper les vertiges & fortifier le cerveau. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CODRONCHUS. (Baptiſta) Les hiſtoriens ni les bibliographes de la médecine, ne nous diſent rien de ce médecin. Voici ce que j'ai recueilli :

Il paroît par le ſoin qu'il a d'ajouter dans le titre de ſes ouvrages à ſa qualité de médecin, le mot *Imolenſis*, qu'il étoit d'Imola, ville d'Italie dans la Romagne, où il pratiquoit.

Quatre traités de *Codronchus* ont été imprimés enſemble en 1610, *in*-8. Il s'exprime ainſi dans celui qui a pour titre : *de ſale abſinthii*.

« Après avoir étudié dans ma jeuneſſe la philoſophie & la médecine, & après avoir été reçu » docteur, je n'ai rien eu plus à cœur que d'être » utile aux autres par mon zèle & mon activité. » Je laiſſe aux autres à juger ſi j'ai réuſſi; je » puis aſſurer au moins que j'ai travaillé avec la » diſpoſition de faire ſervir à l'avantage de la » ſociété, mes réflexions & mes écrits; car outre » mes occupations continuelles à voir des malades, » pendant trente-deux ans, quoique j'aie preſque » toujours été valétudinaire, j'ai publié pluſieurs » ouvrages.

» Bien qu'excédé de tant de fatigues, je n'ai » point perdu courage, je déſire pouvoir juſqu'à » la mort, employer le peu de forces qui me » reſte à l'utilité commune ».

Si donc *Codronchus* avoit 32 ans de pratique en médecine, en 1609, époque où il écrivoit ce que l'on vient de lire, on voit qu'il étoit docteur dès l'an 1577. On peut ſuppoſer qu'il reçut ce grade à 25 ans environ; ainſi il naquit vers 1552, & en 1609 il étoit âgé d'environ 57 ans.

Il étoit marié, & avoit épouſé la petite-fille d'un J. B. Theodoſio.

Céſar *Codronchus*, ſon frère, avoit épouſé Clarice Pallenteria, parente du cardinal de ce nom. (GOULIN.)

Voici les ouvrages qu'il a compoſés.

De chriſtianâ & tutâ medendi ratione Libri duo, variâ doctrinâ referti. Cum tractatu de baccis orientalibus & antimonio. Ferrariæ, 1591, *in*-4. *Bononiæ*, 1629, *in*-4.

De morbis veneficis, ac veneficiis libri quatuor. Venetiis, 1595, *in*-8. *Mediolani*, 1618, *in*-8.

Il s'étend aſſez au long ſur la nature des poiſons, leurs eſpèces & leurs effets, & propoſe les moyens de prévenir & de guérir les accidens plus ou moins funeſtes qu'ils ſont capables de procurer. (ELOY.)

De vitiis vocis Libri duo. Francofurti, 1597, *in*-8.

A tout ce qu'il dit ſur les organes de la voix, leurs maladies & leurs remèdes, il a joint des éclairciſſemens ſur l'art de faire les rapports en juſtice. (ELOY.)

De morbis, qui Imolæ & alibi communiter hoc anno 1602, *vagati ſunt, commentariolum, in quo potiſſimùm de lumbricis tractatur. Accedit libellus de morbo novo, prolapſa ſcilicet mucronatæ cartilaginis. Bononiæ & Venetiis*, 1603, *in*-4.

Il entre dans un détail aſſez curieux ſur tout ce qui regarde la dépreſſion du cartilage xiphoïde, & les maux qui en ſont les ſuites. (ELOY.)

De rabie, hydrophobiâ communiter dictâ, libri duo. De ſale abſinthii libellus. De iis quæ aquâ immerguntur opuſculum, & de elleboro commentarius. Francofurti, 1610, *in*-8.

Ce volume que j'ai vu, mais que je n'ai plus ſous la main, eſt en tout de 471 pages. (GOULIN.)

De annis climactericis, necnon de ratione vitandi eorum pericula, itemque de modis vitam producendi commentarius. Bononiæ, 1620, *in*-8. *Coloniæ*, 1623, *in*-8. *de* 168 *pag. Ulmæ*, 1651, *in*-8.

Cet ouvrage, que j'ai ſous les yeux, de l'édition de Cologne, eſt diviſé en deux parties. Dans le chapitre ſecond de la première, *Codronchus* rapporte une longue liſte de ceux qui ſont morts dans les différentes années climactériques. Il admet ce ſyſtème, & le défend contre ceux qui rejetent ce ſentiment; ce qui ne l'empêche de croire que les ſecours de la médecine peuvent prolonger la vie, & diſſiper les dangers des années climactériques: c'eſt l'objet de la ſeconde partie.

Ce dont on ne ſe douteroit pas, c'eſt qu'Adam eſt le premier de cette liſte, qui contient dix pages. Il eſt dit, dans l'ouvrage de Moiſe, qu'il mourut âgé de 930 ans. *Codronchus* en retranche 20, & ne lui en accorde que 910; c'eſt qu'il n'avoit beſoin que de ce nombre pour s'accommoder à l'opinion qu'il fait valoir. Diviſant donc ces 910 par 7, le quotient eſt 130. Ainſi le ſeptenaire, ou les ſept années du ſyſtème climactétique, eſt de 130 ans pour ce patriarche.

Les philoſophes & les médecins anciens, ayant conſidéré attentivement la vie de l'homme, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſon dernier jour, ont obſervé que pluſieurs individus périſſoient dans leur 7ᵉ année, dans leur 14ᵉ, 21ᵉ, 28ᵉ, 35ᵉ, 42ᵉ, 49ᵉ, 56ᵉ, 63ᵉ, 70ᵉ, & en ont conclu que ces époques étoient fatales. Cette concluſion n'étoit pas juſte; ils la crurent cependant telle, parce qu'ils avoient obſervé qu'il s'opéroit dans l'homme un changement réel de 7 ans en 7 ans; mais ce changement phyſique & même moral n'eſt point par lui-même une cauſe de mort. Ainſi l'année climactérique n'eſt point fatale par elle-même; c'eſt pourtant une erreur qui a régné long-temps parmi des peuples éclairés. Eſt-il ſurprenant, par exemple, qu'un enfant qui eſt né de parents mal ſains ou valétudinaires, qui a tété un mauvais lait, traîne une vie languiſſante, qui ſe propage néanmoins quelquefois juſqu'à la 7ᵉ année? qu'une jeune fille dont la puberté ne s'eſt point établie comme elle doit l'être, périſſe dans ſa 21ᵉ année, des déſordres & des maux que cet état entraîne? Pour avoir quelque raiſon plauſible d'attacher une fatalité ſi conſtante à chaque 7ᵉ année, il auroit fallu qu'on eut reconnu que tous ceux qui meurent à une même période ſepténaire, mouruſſent du même genre de mort ou de la même maladie. C'eſt alors que cette mort ou cette maladie auroit

Digitized by Google

pu être appellé climactérique, ainſi que la période elle-même.

Un petit nombre de gens inſtruits & raiſonnables ne croyoit point à cette opinion abſurde ; leurs efforts furent long-temps inutiles. On craignoit dans le 16e ſiécle, & même dans le 17e cette fatale année ſepténaire, pour ſoi, pour les ſiens, pour ſes amis : on craignoit ſur-tout la 49e qui contient 7 fois 7 ; mais plus encore la 63e qui, contenant 7 fois 9, ſe nommoit la grande année climactérique. Si d'après les calculs ſur les probabilités de la vie humaine, chaque individu ne peut compter que ſur 60 ans, eſt-il ſurprenant de voir celui qui a vécu 3 ans au-delà, terminer alors ſa carrière ? La 81e année qui contient 9 fois 9 étoit encore conſidérée comme très-funeſte ; mais ſans s'embarraſſer de cette opinion, ne ſavoit-on pas que peu d'individus atteignent cet âge, & que celui qui y eſt parvenu, eſt en général aſſez près du terme de ſa carrière.

Des idées plus philoſophiques ont heureuſement renverſé le ſyſtême des années climactériques & diſſipé les terreurs qui dominoient l'eſprit du peuple, & dont les hommes les plus inſtruits étoient eux-même le jouet.

D'après ce que nous avons obſervé ſur l'époque de la naiſſance de *Codronchus*, il devoit avoir 68 ans, lorſqu'en 1620 il publia ſon traité ſur les années climactériques ; la maligne influence de ſa 63e n'avoit point eu de priſe ſur lui, mais on ne ſauroit douter qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit cru capable de la détourner ; & il ne manqua point d'attribuer ce bonheur aux précautions & aux moyens qu'il avoit employés. (M. GOULIN.)

COEFFE, (coeffure) (*Hygiène*).

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata*. Choſes appliquées à la ſurface du corps.

Ordre I, habillemens.

La *coëffe* eſt le plus ordinairement un ajuſtement de femme, qui couvre la tête, & qui ne vaut pas, à beaucoup près, le chapeau, dont elles pouvoient habituellement ſe ſervir, ainſi que les hommes. Autrefois les cœffes étoient ſimples & amples : elles s'attachoient ſous le menton & empêchoient l'impreſſion trop vive de l'atmoſphère ſur la tête, & même ſur une partie de la figure ; aujourd'hui les cœffes, qu'on nomme encore bonnets, forment une des plus grandes recherches de la coquetterie. C'eſt pour placer avantageuſement une *coëffe*, que les femmes vaines & frivoles oublient qu'elles ſe doivent entièrement aux ſoins de leur ménage & de leurs enfans, & qu'elles perdent à leur toilette la moitié d'un jour, dont le reſte ne ſera guères mieux employé. Il paroit que cette partie de la parure a été chez les peuples anciens & modernes ſujette à beaucoup de révolutions ; mais on doit être étonné que la mode ait pu admettre des panaches ſi élevés ſur la tête des femmes, qu'elles ſont obligées de ſe courber en deux & de s'échiner dans leurs voitures, à moins que l'impériale n'en ſoit ridiculement exaucée. On ſent combien la poſture qu'elles gardent, peut apporter de gêne dans toute leur poſition. Il y a des *coëffes* qu'on porte la nuit, qu'on nomme auſſi bonnets, pour homme ou pour femme. Il eſt important de les entourer habituellement d'un ruban qui ne ſoit ni trop, ni trop peu ſerré ; car s'il étoit trop ſerré il gêneroit, & ne manqueroit pas de cauſer des maux de tête ; s'il n'étoit pas aſſez ſerré, alors la *coëffe* quitteroit la tête, & il ſeroit dangereux qu'elle fut ainſi expoſée la nuit à l'influence de l'atmoſphère, qui eſt toujours plus froide & plus humide que dans le jour.

A l'égard de la coëffure, autrefois on entendoit par ce mot tout ce qui ſervoit à couvrir la tête des femmes dans le negligé, le demi negligé, & dans l'ajuſté. C'eſt un terme auquel les idées ne peuvent pas abſolument ſe fixer, car beaucoup des femmes ont trouvé le moyen (& c'eſt le plus raiſonnable) de ſe coëffer ſans coëffure.

On ſe ſert aujourd'hui du terme coëffure pour déſigner la manière ſymmétrique & particulière d'arranger les cheveux des hommes comme ceux des femmes. Il eſt certain que ſur ce point chacun des ſexes s'eſt fourvoyé en adoptant des modes de coëffures très-apprêtées, qui les tiennent dans la dépendance de leurs coëffeurs ou coëffeuſes. Combien de temps perdu qu'on accorde ſans regret à ces arts ſuperflus. C'eſt pour cette raiſon que les hommes, qui veulent ne pas ſe ſingulariſer & économiſer le temps, ont préféré les perruques, qui ne les aſſujetiſſent en aucune manière, mais il faut qu'elles ſoient ſimples ; ſinon elles ſont ridicules, comme celles que certains médecins affectent encore de porter pour ſe donner un air de poids & de dignité qui eſt tout-à-fait pédanteſque. Il vaut encore mieux porter ſes cheveux comme les bonnes gens.

La coëffure s'arrange au moyen de poudre & de pomade, dont l'uſage contre nature peuvent influer ſur le cuir chevelu. (*Voyez* POUDRE, POMADE.) (M. MACQUART.)

CŒLIACA, *Cullen noſol.*, eſpèce de diarthée. *Voyez* DIARRHEE. (M. CHAMSERU.)

CŒLIAQUE, (flux). (*Voyez* FLUX CŒLIAQUE). (M. CHAMSERU).

CŒLOMA, κοίλωμα, de κοιλος, cavus. (Mal. des yeux.) (*Voyez* BOTHRIONI ULCÈRES DE LA CORNEE, OPHTHALMIE). (M. CHAMSERU.)

CŒNOLOGIE, *cœnologia*, de κοινὸς, commun, qui appartient à pluſieurs, & de λόγος, diſcours; conſultations de médecins. (*Voyez* CONSULTATION (*dict. de Lavois.*) (M. MAHON).

CŒUR, (mal de) (*Voyez* NAUSÉE.) (M. ANDRY).

CŒUR, (de lièvre, de lion, de ſinge, de taupe) (*mat. méd.*) On priſoit beaucoup autrefois les viſcères de pluſieurs quadrupèdes, & ſur-tout les poumons & le cœur. On leur avoit attribué beaucoup de vertus imaginaires & fondées ſur des préjugés; depuis long-tems la phyſique a diſſipé les erreurs & les menſonges; on peut voir l'énoncé de quelques-unes de ces opinions ſingulières aux mots LIÈVRE, LION, SINGE, TAUPE. (M. FOURCROY.)

COGNAC, (*Hygiène*)

C'eſt un lieu, où l'on fabrique de l'eau-de-vie qui eſt très eſtimée dans le commerce, & qu'on préfere ſouvent dans les uſages pharmaceutiques. (*Voyez* EAU-DE-VIE, pour ſavoir diſtinguer celles qui ſont les meilleures). (M. MACQUART.)

COGROSSI, (Charles-François) docteur en philoſophie & en médecine, étoit de Creme dans l'état de Veniſe. Il étudia dans les écoles de Padoue, où il obtint une chaire de médecine quelques années après ſa promotion au doctorat. Le 19 janvier 1721, il prononça un diſcours d'inauguration *pro medicorum virtute adverſus fortunam medicam*, qui fut imprimé à Breſſe la même année. Ce fut ſeulement au mois de novembre 1722 qu'il commença ſes leçons; il les ouvrit par un autre diſcours qui tend à prouver cette aſſertion: *Panaceam, ſive, univerſalem non modo deſiderari hactenus medicinam, verum etiam fruſtra quari.* Il fut publié à Padoue en 1725, *in*-8. Avant qu'il fut nommé profeſſeur, il avoit fait imprimer des traités d'une plus grande étendue; il en a même donné au public depuis cette époque. Voici les titres ſous leſquels ils ont paru:

Della natura, effetti, ed uſo della corteccia del Peru, o ſia China China, conſiderazioni ſiſico-mechaniche e mediche, eſteſe in una lettera famigliare, con alcune non meno utili che curioſe oſſervazioni, e ſperienze concernenti alle febri e febbrifug. Crême, 1711, *in*-4. *Giunta al trattato della China China.* Creme, 1716, *in*-4. *Nuova Giunta.* Creme, 1718, *in*-4.

Nuova idea del male contagioſo de buoi. Milan, 1714, *in*-12.

De praxi medica promovenda exercitatio practica minaris. Crema, 1714, *in*-8.

Saggi della medicina italiana, diviſi in due diſſertazioni epiſtolari, nelle quali le invenzioni del Santorio con nuove invenzioni ed oſſervazioni s'illuſtrano; aggiuntevi alcune digreſſioni alla Fiſica ſperimentale e alla pratica concernenti. Padoue, 1717, *in*-4.

On y trouve l'hiſtoire de *Santorius* & de ſes différentes découvertes, telles que ſont le pulſiloge, la balance hydroſtatique, le lit ſuſpendu, le troicart de ſon invention, &c. (M. GOULIN.)

COHABITATION, (*Hygiène*).

Partie III, de l'uſage général des choſes non naturelles proportionnel aux beſoins de l'homme.

Claſſe I, regles d'hygiène pour l'homme en ſociété.

Ordre II, regles relatives aux habitations communes.

Cohabitation ſe dit de la réunion des ſexes, ou de l'habitude qu'ont certaines perſonnes du même ſexe de coucher enſemble. On ſait bien qu'à moins d'une extrême néceſſité, il eſt très imprudent ſur-tout parmi les gens du peuple de coucher, comme ils le font ſouvent, avec des premiers venus, qui leur communiquent des galles, des dartres, des inſectes, dont il eſt difficile de ſe débaraſſer. Les libertins qui vont coucher avec les filles du monde, indépendamment des maux vénériens, auxquels ils s'expoſent, trouvent encore à gagner, par leur *cohabitation* avec ces malheureuſes, des galles, compliquées de maladies vénériennes, qui ſont ſouvent très difficiles à guérir.

En général, il eſt beaucoup plus ſain que chacun ait ſon lit, même pour les perſonnes qui ſe portent bien & qui ſont mariés. Il arrive ſouvent que des conſtitutions phyſiques chez eux ont auſſi peu de rapports que les affections morales, que la tranſpiration de l'un peut influer déſavantageuſement ſur la conſtitution de l'autre. On n'a peut-être pas fait aſſez d'attention aux maux qui pouvoient être la ſuite des *cohabitations*. Il y a telle haleine, telle tranſpiration, tel beſoin de rendre des vents, qui rend ces habitudes aſſez déſagréables & même dangereuſes, pour détérioret petit-à-petit de bonnes conſtitutions, qui ſe fuſſent maintenues telles ſans de pareilles circonſtances. L'expérience a appris que de coucher avec des phthiſiques, ou même des perſonnes véhémentement ſoupçonnées d'en avoir apporté le germe héréditaire en naiſſant, eſt une imprudence impardonnable, que beaucoup de femmes, entichées de ce mal, l'ont communiqué à leurs maris & *vice verſa*. Enfin la vieilleſſe ne doit pas plus cohabiter avec le jeune âge, que la maladie avec la ſanté.

La décence doit encore empêcher de laiſſer cohabiter enſemble des jeunes filles avec des jeunes garçons. Ce défaut d'attention eſt cauſe que dans le nord, ſur-tout en Ruſſie, il y a une multitude d'endroits, où les filles n'ont aucune idée d'avoir été vierges. Il en réſulte qu'elles ſe flétriſſent beaucoup plus vite, que les garçons s'épuiſent avant l'âge, & que l'état perd ainſi une grande quantité de ſujets, qui euſſent pu être beaucoup plus utile à la réproduction & à bien d'autres égards, s'ils euſſent été forcés d'attendre l'âge requis pour ſe livrer aux plaiſirs les plus naturels. (*M.* MACQUART).

COHABITATION, (dangers de la) (*médec. légale.*)

Les dangers multipliés, qui réſultent de la *cohabitation* pour le mari ou pour la femme, engagent quelquefois l'un des deux à ſolliciter une ſéparation de corps. Le deſir ſi naturel à l'homme de conſerver ſa vie & ſa ſanté, rend ſans doute, une pareille demande bien légitime. Mais, comme il arrive ſouvent que les maux phyſiques, dont un des conjoints appréhende la communication de la part de l'autre exiſtoient avant qu'ils fuſſent unis, ne ſeroit-ce pas un moyen aſſuré de la prévenir ſouvent, que de pourvoir par la puiſſance des loix, à ce que les individus, qui jouiſſent des avantages de la ſanté, puſſent ſeuls aſpirer au mariage, & qu'il fut interdit à ceux dont les diſpoſitions phyſiques ſeroient un obſtacle invincible à la génération, ou à la réproduction d'êtres ſains & viables?

Je conçois qu'au premier coup d'œil, ſoit que deux individus ſoient déjà unis, ſoit qu'ils deſirent de l'être, il peut paroître extravagant de vouloir priver l'un d'eux du droit de ſe réproduire, droit qu'il tient de la nature. Mais on penſera bien différemment, ſi l'on réfléchit que, nous ne devons pas regarder l'union des deux ſexes uniquement comme un acte qui a pour but le plaiſir qu'ils ſe procurent réciproquement, & la réproduction telle quelle de l'eſpèce; mais que cette union a en outre avec la ſociété des rapports plus importans: de ſorte que les hommes ſont grandement intéreſſés à ne ſe point laiſſer entrainer légèrement dans la déciſion d'une affaire de laquelle dépend en quelque ſorte le deſtin de la ſociété dont ils ſont partie, & de l'humanité toute entière. En effet, unir, ou laiſſer uni, un être ſain à un être infirme, n'eſt-ce pas évidemment attenter à la ſanté, & même à la vie du premier; n'eſt-ce pas former des nœuds ou abſolument ſtériles, ou dont les fruits éphemeres ſeront une charge & pour eux-mêmes, & pour la république; n'eſt-ce pas, ſur-tout, infecter plus profondément l'eſpèce humaine de l'affreuſe cohorte de toutes les maladies héréditaires?

Nous n'avons pas beſoin d'entaſſer ici des argumens, pour prouver que l'exercice du coit requiert que la nature ſoit dans toute ſa force, pour qu'il ne lui devienne pas nuiſible; & qu'alors même il lui ſeroit préjudiciable, ſi on en uſoit ſans modération. Auſſi la ſécrétion de l'humeur prolifique ne ſe fait-elle, que quand le corps approche de ſa parfaite maturité; & elle ceſſe, lorſque l'âge amène avec lui l'affoibliſſement. Pour ſon activité & ſon énergie, la ſémence a été comparée avec raiſon aux eſprits animaux. Si on la répand lorſque le corps n'eſt pas diſpoſé à cette évacuation, dit Galien, on ſe trouve plus affoibli par elle que par une forte ſaignée. Cela influe juſques ſur l'ame: de-là l'ancien proverbe: *omne animal poſt coitum triſte.* Ces ſpaſmes convulſifs, qui accompagnent le coit, ſont le ſigne & la preuve de cette puiſſante commotion que le feu générateur excite dans tous les nerfs; & les effets terribles, que l'on obſerve dans ceux qui le diſſipent inconſidérément, font préſumer avec facilité à quel triſte ſort eſt réſervé l'être débile qui oſe en ſacrifier une partie.

Si on raſſembloit ſous le même point de vue tous les maux chroniques, à raiſon deſquels on devroit s'interdire une évacuation qui énerve; on ſe convaincroit aiſément combien eſt abuſive cette liberté illimitée de former les nœuds du mariage, & juſqu'à quel point elle compromet l'intérêt réel & des individus & de la ſociété. Ne voit-on pas, en effet, très fréquemment des gens qui ſe marient malgré une maladie chronique qui les accable, ſuccomber bientôt après, parce que cette fièvre lente interne, qui eſt la compagne inſéparable de pareilles langueurs, prend alors un accroiſſement ſenſible & rapide, & conſume le peu de forces qui leur reſtoit encore?

Tel eſt le danger certain qui menace tout être mal conſtitué & valétudinaire qui veut uſer du droit de ſe reproduire.

Mais quels motifs puiſſans n'a pas celui que la nature a doué d'une bonne conſtitution & d'une ſanté floriſſante pour déteſter & éviter un ſemblable lien? n'a-t-il à redouter ſeulement que l'infection quelconque, dont une union ſi intime eſt le canal inévitable? de quel plaiſir, de quelle paix de l'ame, l'eſpoir peut-il bercer ſon imagination? ſera-ce de ſe voir renaître dans ſa poſtérité? mais doit-il y compter, lorſqu'il s'unit avec un être qui a à peine la force d'exiſter lui-même? ſera-ce de calmer la paſſion qui l'agite? mais ce même être ſi débile, qui ne l'a pas allumée, comment l'éteindra-t-il? comment deux individus peuvent-ils ſe lier enſemble, par un contrat qui expoſe l'un au péril le plus évi-

dent, & rend l'autre excuſable d'en violer les conditions ? Tous les deux reſſentent le beſoin de ſuivre le penchant de la nature ; ils l'éprouvent avec d'autant plus de force que les moyens de le ſatisfaire manquent davantage ; &, par cette privation, le corps & l'ame contractent une ſorte d'état morbifique qui eſt ſouvent pour la ſociété une ſource de déſordres, ſoit phyſiques, ſoit moraux. S'il y avoit un moyen de diminuer dans ſon ſein la foule des veuves, & des enfans privés de l'appui de leurs pères, ou s'empreſſeroit ſans doute de l'employer ? pourroit-on donc voir ſans frémir un homme foible & laſcif s'emparer d'une jeune fille, qu'un mari vigoureux auroit rendue mère, pour la dévouer à une ſtérilité perpétuelle, la conduire à pas précipités vers le terme de ſes jours, & cauſer la déſolation d'une famille entière ? Si des enfans ſont le fruit d'une union ainſi formée contre le vœu de la nature, voilà un nouveau poids dont cet homme ſurcharge la ſociété dont il eſt membre, & pour laquelle il étoit déjà lui-même un peſant fardeau. Ne valoit-il pas mieux qu'il réprimat ſes deſirs effrénés, & que, ne pouvant remplir aucun des devoirs de citoyen, il n'augmentat pas du moins le nombre toujours trop grand des infortunés ?

Je ſais que la tranſmiſſion des vices de conſtitution des pères aux enfans & l'exiſtence des maladies héréditaires ont été regardées comme chimériques même par des médecins. Mais le raiſonnement & l'expérience journalière ne doivent-ils pas prévaloir ſur des opinions dont la ſingularité fait tout le mérite ? En effet, les mêmes ſucs qui circulent dans les vaiſſeaux de la mère vont remplir ceux de l'enfant qu'elle porte dans ſon ſein, & qu'elle mettra au jour. Cette puiſſance inviſible qui donne aux parties de ce nouvel être la ſymmétrie & toutes les proportions qui exiſtent entre celles de ſes auteurs ; qui imprime ſur ſon viſage les traits du viſage de l'un ou de l'autre, & opère la même conformation de membres, qui, juſques dans des ſignes enfans du caprice nous donne les preuves les plus étonnantes de cette imitation inexplicable dans la ſtructure & dans la reſſemblance : cette puiſſance, dis-je, ne doit-elle pas influer avec autant d'énergie ſur l'organiſation des parties internes & des viſcères ? c'eſt ſur cette identité de ſtructure des pères & des enfans, ſur cette homogénéité de la ſubſtance qui forme & le corps de la mère & celui de l'enfant, que les médecins les plus éclairés fondent leur opinion des maladies héréditaires, opinion dont les faits les plus multipliés démontrent ſi clairement la vérité, que l'incrédulité la plus féconde en ſophiſmes ne lui a jamais rien oppoſé qui en eut ſeulement l'apparence. Suivons les générations de phthiſiques juſqu'à la quatrième & même la ſixième ; nous verrons que malgré les précautions les plus exactes pour corriger une diſpoſition ſi fatale, le même fléau qui avoit fait périr les premiers qu'il avoit attaqués, enleve également leurs derniers deſcendans. Si l'on voit les enfans, les petits-enfans, & les arrière-neveux d'un goutteux reſſentir les attaques de ce mal cruel, malgré le régime de vie le plus ſévere ; ſi l'on voit ſe tranſmettre à une famille toute entière cette diſpoſition des reins, ou cette diatheſe des humeurs, qui engendre la gravelle & la pierre ; ſi la configuration particulière du corps, ſi le tempérament avec toutes ſes nuances ſemble paſſer comme un héritage des pères aux enfans ; peut-on combattre l'évidence avec les armes que fournit ſeulement une théorie ſubtile, & dans une matière ſur-tout que la nature couvrira toujours d'un voile myſtérieux ? il faut donc s'en tenir aux faits.

Ainſi nous ne craignons donc pas d'aſſurer fermement, que des pères atteints d'une infirmité quelconque engendrent des enfans ou foibles comme eux, ou attaqués du même vice d'organiſation : que ſi ce vice ne ſe découvre pas d'abord, il eſt prêt à ſe développer par le premier concours de circonſtances qui favoriſeront ſa naiſſance. (*Voyez* MALADIES HEREDITAIRES.)

C'eſt encore un gain pour la ſociété que la plupart de ces unions de gens infirmes demeurent ſtériles, ou ne produiſent que des fruits dont l'exiſtence eſt peu durable. Il arrive cependant quelquefois que ces malheureuſes victimes d'un nœud inconſidéré, formé par un être foible & cependant porté à la volupté, parviennent à une époque où elles peuvent à leur tour en contracter de ſemblables : & c'eſt de cette maniere que les maux, qui affligent l'humanité, ſe propagent d'une génération à l'autre juſqu'à un terme ſouvent très reculé.

On peut encore approfondir davantage cette diſcuſſion, & la conſidérer ſous un autre point de vue. C'eſt le danger que court un homme, ou une femme, jouiſſant d'une ſanté complette, de la perdre par la communication avec un être malade, de quelque manière que ſe faſſe cette communication : car le coït n'eſt pas la ſeule. Eſt-il néceſſaire d'avoir l'œil d'un obſervateur philoſophe pour voir quelle monſtruoſité, c'eſt au phyſique comme au moral, qu'une jeune fille, que la nature deſtinoit à être la tige d'une poſterité ſaine & vigoureuſe, demeure unie à un phthiſique deſſéché, ou à tout autre affecté d'une maladie également contagieuſe, & puiſſe ſolemnellement conſentir à faire le malheur de tout ce qui naîtra d'elle, & le ſien propre ? On pourroit citer mille exemples pour appuyer cette vérité, ſi elle n'étoit pas de la dernière évidence.

Remarquons

Remarquons ſeulement ici, comme en paſſant, que l'uſage, où ſont les gens de la claſſe du peuple, de faire coucher avec eux, juſqu'à un certain âge, leurs enfans, accélere chez ceux-ci la communication du virus, auquel ils ont déjà une diſpoſition héréditaire. Et de cette manière encore on doit regarder l'union conjugale entre gens infirmes & gens ſains comme le centre & la cauſe d'une radiation indéfinie de défectuoſités, leſquels s'étendent dans les différens individus qui compoſent l'eſpèce humaine.

Ainſi, il eſt d'un devoir étroit pour tous ceux qui ſont à la tête des ſociétés de ne point permettre qu'un citoyen, atteint d'un mal contagieux & héréditaire, s'expoſe à le communiquer & à le tranſmettre par l'uſage du mariage. Il ne faudroit cependant pas que l'on portât des loix trop ſévères, & qui s'étendiſſent à des infirmités peu eſſentielles. Une légiſlation douce, qui préſenteroit les moyens de corriger avec le temps même des défauts très apparens, ſeroit bien préférable. Mais une pareille indulgence ne ſauroit avoir lieu à l'égard de tout vice radical, ſur-tout ſi les humeurs en ſont le ſiége. Il y a des maladies dans leſquelles leur corruption eſt telle, que rien ne peut la corriger : ainſi, dans certains cas, un père communique à ſa femme, à ſes enfans, & à ſes petits enfans, le vice vénérien, comme un phthiſique tranſmet juſqu'à la quatrième génération dont il eſt la ſouche, le vice organique de ſes poumons.

S'il eſt donc extrêmement à craindre, s'il eſt même certain que la décadence & la diminution de l'eſpèce humaine augmenteront de plus en plus par la facilité avec laquelle on tolère les aſſociations des individus mal-conſtitués & mal-ſains, avec des perſonnes ſaines & robuſtes, ne ſeroit-il pas de l'intérêt commun de ne permettre le mariage qu'à ceux dont l'organiſation n'offrira à l'examen aucune de ces infirmités que l'expérience a démontré être contagieuſes & héréditaires ?

Nous allons paſſer en revue les principales circonſtances dans leſquelles une ſociété bien ordonnée ne permettra point de ſuivre l'inſtinct de la nature, à moins qu'on ſe ſoit aſſuré auparavant que le temps ou les ſecours de l'art les ont totalement changées.

1°. *L'épilepſie.*

Ce mal, dont tout le monde connoit les ſymptômes, eſt ſi affreux qu'on ne ſauroit employer trop d'efforts, & une trop grande ſurveillance, pour empêcher qu'il ne ſe propage. Souvent l'uſage du mariage en procure des accès à ceux dont le tempérament eſt irritable, ou qui ſont déjà énervés, & il les rend plus violens chez ceux qui y ſont ſujets. M. Tiſſot aſſure leur avoir vu occaſionner des pertes de ſemence involontaires, dont les malades étoient plus affoiblis que ſi elles euſſent eu lieu dans toute autre circonſtance. Quelquefois le coit renouvelle les attaques de ce mal qui paroiſſoit radicalement détruit. Pluſieurs même y ont ſuccombé dans ces momens où, au lieu de perdre la vie, on la communique à un nouvel être.

Si l'on doit ſouſtraire aux yeux d'une femme enceinte le triſte ſpectacle d'un épileptique que le paroxiſme ſaiſit, parce que la frayeur que cauſe une pareille vue, pourroit avoir pour elle & pour ſon fruit les conſéquences les plus fâcheuſes : comment tolérera-t-on qu'un homme ſujet à de pareils accidens vive habituellement avec ſa femme durant tout le cours de ſa groſſeſſe, & l'expoſe ainſi, à tout moment, au danger de mettre au monde un enfant que l'impreſſion de terreur, reçue par la mère, diſpoſera aux atteintes du mal caduc quand même il n'auroit point hérité de ſon père une ſemblable diſpoſition ? Car je ne penſe pas que l'on puiſſe revoquer en doute cette funeſte tranſfuſion.

C'eſt d'après ces motifs que dans quelques pays on a pris différentes meſures pour rendre plus difficile, & même pour proſcrire totalement, le mariage aux épileptiques. Paul Zacchias ne juge pas que le mal caduc ſoit une cauſe ſuffiſante de ſéparation ou d'empêchement ; mais les autres médecins penſent bien autrement : & je ne vois pas pourquoi une affaire de ſi grande conſéquence ne ſe décideroit pas d'après ce que l'on voit arriver le plus communément. L'égliſe proteſtante permet la caſſation de mariage pour raiſon d'épilepſie ; & Alberti a conſigné dans ſa collection une déciſion de la faculté de Hall, qui porte que *le ſoupçon de rechûte dans une pareille maladie doit être regardé comme une cauſe de diſſolution, quand même il n'y auroit point eu d'attaque depuis long-temps.* Une ordonnance du roi de Dannemarc déclare, que ſi le mari ou la femme avoit, avant de s'unir, quelque maladie ſecrette, telle que la lèpre, l'épilepſie, ou toute autre de nature contagieuſe & accompagnée de ſymptômes propres à inſpirer l'horreur, & n'en prévenoit point l'autre conjoint ; à la requête de celui-ci, la diſſolution du mariage auroit lieu : mais que, ſi le mal ne ſe manifeſtoit qu'après le mariage, on fixeroit un terme, pendant lequel on mettroit en œuvre tous les moyens de guériſon ; & que, ſi tous les ſecours connus ne l'opéroient pas, ou même aggravoient le mal, on procéderoit à la caſſation.

Il arrive quelquefois que l'épilepſie, après avoir long-temps ſuſpendu ſes attaques, les renouvelle inopinément : &, quelque longue & bien ſoutenue qu'ait été la guériſon, elle peut n'être qu'ap-

parenté : ainſi on ne ſera jamais fondé à dire que c'eſt une nouvelle maladie dont l'origine ne date que depuis le mariage.

Dans les pays où les mœurs & les maximes de la religion dominante ſemblent être un obſtacle invincible au divorce, les gouvernemens devroient mettre encore plus de ſoin à empêcher les mariages entre les individus attaqués d'épilepſie & les perſonnes ſaines. C'eſt ce que fit le prince-évêque de Spire, en 1757 & 1758, par un reſcrit adreſſé à tous les tribunaux de ſa domination. On y décerne même des peines ſévères contre tous ceux qui contribueroient par fraude, ou autrement, à former de pareils nœuds.

Cependant il ſeroit intéreſſant de ſavoir ſi l'on doit interdire le mariage aux épileptiques d'une manière illimitée & ſans retour? Nous ne le penſons pas.

En effet, l'hiſtoire de la médecine fournit beaucoup d'exemples de guériſons de cette maladie, opérées par le mariage lui-même. Mais cette heureuſe terminaiſon n'a lieu que lorſque l'abondance de la matière ſéminale, ſes ſtaſes, ſon acrimonie ſont la cauſe de l'épilepſie. Il ſeroit donc ſouverainement injuſte d'empêcher un citoyen de ſe marier, parce qu'il auroit été, ou qu'il ſeroit encore, ſujet à des attaques par une ſemblable cauſe. Les médecins de tous les ſiècles, depuis Hippocrate juſqu'à nous, ont toujours porté un pronoſtic favorable ſur les malades qui ſe trouvoient en pareilles circonſtances : &, quelque ſoit le changement qui s'opère à l'époque de la puberté, quand la nature développe de nouveaux organes, il faut convenir qu'alors l'uſage modéré des plaiſirs de l'amour eſt un beſoin réel pour ceux qui ſont doués d'un tempérament pléthorique & irritable ; & que de le ſatisfaire eſt le plus puiſſant remède de tous les maux qui ne ſont dûs qu'à une continence contre nature (*Voyez* CELIBAT. *Médecine légale.*)

Il convient donc qu'avant de permettre ou de défendre le mariage à un épileptique, des médecins prononcent ſur ſon état, d'après l'époque, les cauſes, & toutes les circonſtances de la maladie. Ces cauſes ne ſe trouvent-elles pas ſouvent être ou des vers, ou des humeurs âcres fixées dans quelque partie du corps, ou des excroiſſances oſſeuſes de différente eſpèce, ou la ſuppreſſion d'une évacuation à laquelle le corps étoit accoutumé, &c. Il eſt clair que ces cauſes peuvent être domptées par les ſecours de l'art, & qu'ainſi on ne doit point les confondre indiſtinctement avec celles qui ſont héréditaires, & qu'on ne guérit jamais, ni avec celles qui ſont idiopathiques, & qu'on guérit rarement. Elles forment la claſſe des cauſes ſympathiques, & les efforts des médecins, pour les vaincre, ſont le plus ſouvent couronnés par le ſuccès. *Inde intelligitur* (dit Boerhaave ; aphoriſme 1078,) *qua hereditaria ? Cur ea numquam ſanabilis ? Qua idiopathica ? Cur rarò curabilis ? Qua ſympathica ? Cur ſæpe curabilis ?*

Si l'on faiſoit un réglement concernant les épileptiques qui voudroient ſe marier, il faudroit ſtatuer qu'ils ſeroient obligés de préſenter des pièces juſtificatives, par leſquelles leurs parens ou leurs amis, atteſteroient au tribunal de médecine conſtitué juge en pareille matière.

1°. Que le père du poſtulant, ni aucun de ſes ayeux, n'étoient ſujets au mal caduc. L'aphoriſme que nous venons de citer, donne la raiſon de la néceſſité de cette précaution.

2°. Que l'époque de ſon infirmité ne remonte pas au-delà de trois ans, & ſur-tout qu'elle n'a pas commencé depuis celle de la puberté. En effet, dans le cas contraire, cette maladie laiſſe peu d'eſpoir d'une guériſon ſolide ; & quoique la cauſe n'ait été qu'accidentelle, la machine ſe trouve tellement *déconcertée*, que chaque paroxiſme produit une impreſſion indélébile ; & le mal prend un caractère idiopathique au-deſſus de toutes les reſſources.

3°. Que depuis trois ans, entiers, il n'a paru aucun paroxiſme.

Ces trois conditions accomplies, il ſeroit encore indiſpenſable de ne point cacher à l'autre partie contractante le danger de la rechûte dont une pareille maladie menace ſans ceſſe ; & de prévenir les deux époux qu'ils doivent regarder comme une loi de rigueur qui leur eſt impoſée par la néceſſité, de s'abſtenir du devoir conjugal dès l'inſtant où le mal redonneroit les moindres ſignes de ſon exiſtence. Je crois même que toutes les conſidérations qui peuvent engager les hommes aux plus grands ſacrifices, celles ſur-tout que l'on tire de la religion & du bien public, doivent leur être préſentées par ceux à qui la dignité & l'importance de leurs fonctions donnent le plus de poids & d'influence. Enfin, chez une nation où toutes les loix ſont d'accord pour permettre le divorce, je le regarde, en pareilles circonſtances, comme la choſe la plus avantageuſe à la ſociété humaine, puiſque ſeul il eſt un moyen sûr de couper toute communication à un mal ſi terrible.

2°. *La phthiſie, le maraſme, ou la conſomption.*

Marier un phthiſique, c'eſt le tuer : & l'expérience de tous les médecins fait foi, que les enfans nés de parens phthiſiques périſſent de bonne heure de cette affreuſe maladie. On doit donc former des vœux pour que la puiſſance légiſlative empêche des infortunés de ſe donner la mort à eux-

Digitized by Google

mêmes, de la donner à d'autres qui auroient l'imprudence de rendre leurs deſtinées communes, ainſi qu'aux enfans qui ſeroient le fruit de cette union, & de propager dans le ſein de la ſociété une maladie inévitablement mortelle. Mais ſi cette maladie ne prend naiſſance que lorſque les nœuds du mariage ſont formés, alors les ſeules lumières de la raiſon devroient engager les deux époux à ſe priver des plaiſirs de l'amour, puiſqu'ils leur ſeroient ſi funeſtes. Celui des deux qui jouit des avantages de la ſanté doit, en outre, prendre des précautions pour que la contagion ne parvienne pas juſqu'à lui par d'autres voies. Zacchias croit que la phthiſie ne ſe communique pas auſſi aiſément des jeunes gens aux perſonnes âgées que de celles-ci aux premiers; & que dans les cas de ſéparation, ou de diſſolution de mariage, cette conſidération doit être d'un grand poids. Mais, quoiqu'il ſoit vrai que la jeuneſſe ſoit plus ſuſceptible de ce mal contagieux, il n'y a pas toutefois de motifs ſuffiſans de ſouſtraire les autres au pouvoir de la loi commune; le péril eſt également grand & certain pour eux, & ſur-tout pour leurs enfans.

Les mêmes règles doivent être obſervées à l'égard des différentes eſpèces de conſomptions. Il en eſt une dont les jeunes gens ſe trouvent atteints à la ſuite d'un commerce précoce avec les femmes, & plus encore de la maſturbation: elle dépraye les humeurs les plus précieuſes, & énerve les forces vitales. Il eſt rare que les nœuds, formés par ces êtres en quelque ſorte abatardis, ſoient féconds; ou bien les enfans, qui en ſont le fruit, ſont de véritables ſqueletes, qui périſſent par le travail de la dentition, ou par d'autres maladies du premier âge.

De fréquentes atteintes du mal vénérien, & la méthode pleine d'imprudence que l'on employe quelquefois pour les guérir, donnent auſſi naiſſance à la conſomption; &, même, elles peuvent altérer l'organiſation des parties deſtinées à la reproduction de l'eſpèce.

Ne ſeroit-ce donc pas un moyen puiſſant de réprimer la débauche, que celui par lequel on mettroit des entraves au mariage de ceux dont la conduite auroit été licencieuſe, juſqu'à ce qu'on eût conſtaté & leur meilleure conduite, & leur parfaite guériſon. Ce ne ſeroit point établir une inquiſition, puiſque la plupart de ces libertins de profeſſion parlent auſſi ouvertement & de leurs maux & de leur traitement, que d'autres d'un ſimple rhume ou d'une ſaignée. Combien n'en a-t-on pas vu qui, n'ayant été guéris qu'imparfaitement, ont communiqué cette affreuſe maladie & à leurs épouſes & aux malheureux fruits de leur amour? Ne doit-on pas convenir que, juſqu'à préſent, l'adminiſtration a trop négligé de s'occuper ſur cet objet du bonheur public?

Ceux qui, à la ſuite de diverſes maladies, n'ont recouvré qu'une ſanté ſi miſérable, que la vigueur néceſſaire pour remplir le devoir conjugal ſans inconvénient & avec fruit leur manque abſolument, devroient renoncer à cette jouiſſance, ou au mariage, s'ils ſont encore libres. Ainſi l'hypochondriaciſme, porté au point de dégénérer en phthiſie nerveuſe, eſt un vice héréditaire; & l'uſage du mariage accélère le terme des triſtes jours du patient, en augmentant cette fièvre intérieure qui le dévore inſenſiblement, & en lui enlevant le peu de ce baume de vie qu'il avoit encore conſervé.

Il y a d'autres eſpèces de maraſme, ou conſomption, produites par l'obſtruction des viſcères, par un deſſechement général de la machine, par des ſueurs nocturnes continuelles, par la déperdition d'humeurs qui ne peuvent ſe renouveller facilement; elles n'expoſent pas à un danger auſſi éminent ceux qui cherchent à ſe reproduire. Mais il eſt rare que leurs efforts réuſſiſſent, & une progéniture ſaine & robuſte ne les dédommagera jamais.

Enfin, tant qu'il s'agira de ne donner à la patrie que des enfans bien conſtitués, & des citoyens qui puiſſent lui être utiles un jour, il me ſemble que tous ceux à qui la nature n'a accordé qu'une conſtitution foible & miſérable, une organiſation déſectueuſe, que les individus cacochymes, les cachectiques, les valétudinaires, devroient être exclus des fonctions qui ont pour objet & de perpétuer l'eſpèce humaine.

3°. Autres maladies contagieuſes, telles que la vérole, la lepre, la teigne, &c.

Il y a un très-grand nombre de maladies qui ſe communiquent par contagion, & qui cependant ne font pas partie de notre ſujet, attendu qu'il n'eſt nullement préſumable que ceux qui en ſont attaqués aſpirent au mariage, ou veuillent exiger le devoir conjugal. Elles ſont de ſi courte durée, & elles abattent tellement les forces des malades, que de pareilles idées ſont alors bien éloignées de les obſéder. Nous ne parlons que de celles qui ayant un caractère chronique, & laiſſant à ceux qui en ſont tourmentés ou de la force, ou une irritation nerveuſe qu'ils confondent avec elle, ne ſont point exclus du commerce de la ſociété. Plus l'influence de leurs fatales infirmités ſur leurs deſcendans ſeroit certaine, plus on devroit leur interdire tout projet qui tendroit à ſe reproduire. Je conviens que quelques-unes de ces maladies n'exigent pas un traitement ſi rigoureux. Mais telle eſt la dignité de la vie conjugale, qu'au moins doit-on exiger de ceux qui y aſpirent une guériſon parfaite. On accoutumeroit ainſi les citoyens à regarder le mariage comme un état dans lequel une ſanté ferme & durable eſt indiſpenſable: & on les convaincroit que

le ſoin des générations futures fixe les regards clairvoyans de l'adminiſtration.

Un homme attaqué de la vérole ſe marie ; il infecte ſa femme, chez laquelle le virus fait des progrès, & qui, ne ſe doutant point de ſon malheur, rend à ſon tour à ſon mari le mal qu'elle en avoit reçu, & dont il venoit de ſe faire traiter. Telles ſont les ſcènes ſcandaleuſes dont les gens de l'art ſont ſouvent les confidens. Qu'en réſulte-t-il ? Ou de pareils mariages ſont inféconds, ou les enfans qu'ils produiſent naiſſent avec l'infection, & ſont dévoués alors à une mort preſque certaine.

Une loi capable de prévenir de pareilles atrocités, ſeroit celle qui ordonneroit que le mariage contracté par une perſonne ſciemment attaquée de mal vénérien ſeroit déclaré invalide, & qu'une portion conſidérable de la fortune du coupable appartiendroit à l'individu qu'il auroit ſi indignement abuſé. Cette dernière diſpoſition eſt d'autant plus équitable, qu'en pareilles circonſtances il doit être bien plus difficile pour ce dernier de trouver à former d'autres nœuds.

La diſſolution du mariage ſeroit encore plus facile à obtenir, ſi la vérole avoit affecté les parties de la génération au point de produire l'impuiſſance. (*Voyez* IMPUISSANCE CONJUGALE).

Si la maladie n'attaquoit un des conjoints que depuis le mariage fait ; alors, ſelon les loix religieuſes & civiles de chaque contrée, on prononceroit ou la diſſolution, ou la ſéparation, ou enfin la peine portée contre l'adultère.

La lepre & les dartres d'une eſpèce maligne & corroſive ſont indubitablement un empêchement au mariage, & par conſéquent un motif ſuffiſant pour ordonner la ſéparation de corps. Si le pape Alexandre III a décidé que la lépre n'autoriſoit pas un des conjoints à refuſer à l'autre le devoir conjugal, il faut croire, pour l'honneur des médecins qui ont influé vraiſemblablement ſur cette détermination du ſouverain pontife, qu'il n'entendoit parler que de la lépre non contagieuſe, telle que celle que l'on obſerve à Martigues en Provence, & celle dont parle Niebuhr dans ſa deſcription de l'Arabie. Encore deux époux ſeroient-ils plus ſagement de s'abſtenir des droits du mariage. Car n'eſt-il pas à redouter pour eux de ne produire des enfans que pour en faire des victimes de cette horrible maladie ? Mais, par un malheur attaché à l'humanité, les lépreux, &, en général, tous ceux qui ſont affectés de maladies cutanées, ſont entraînés par une pente irréſiſtible, & avec une ſorte de fureur, à gouter les plaiſirs de l'amour.

La teigne infecte ſouvent des familles entières, & elle corrompt à un très haut dégré toute la maſſe du ſang.

Les écrouelles reconnoiſſent pour cauſe des humeurs dégénérées qui obſtruent les vaiſſeaux capillaires des glandes, & vicient le ſang lui-même, elles ſe propagent des pères aux enfans.

Le cancer, ce mal ſi affreux qu'il ſeroit peut-être inouï qu'il n'eut pas détourné deux époux du plaiſir attaché à la reproduction, quand même il ne ſeroit point contagieux, peut communiquer ſon infection & une diſpoſition cancéreuſe aux perſonnes ſaines qui ont des rélations trop intimes & trop inconſidérées avec un cancereux.

Le coït, en attirant une plus grande quantité d'humeurs vers les reins & la veſſie, accroit la véhémence des douleurs de la pierre. Les ſpaſmes atroces, que ſa preſence occaſionne, diminuent la faculté génératrice, dans le même tems que ſon irritation excite le deſir de l'exercer. Les enfans des pierreux héritent de cette malheureuſe organiſation, qui leur devient auſſi funeſte qu'à leurs pères.

Les mêmes principes ne ſont que trop applicables à l'egard des gouteux, de ceux qui ſont affligés de rhumatiſmes violens & continuels &c. Quelle eſpérance la ſociété peut-elle concevoir que des êtres ſouffrans & valétudinaires lui donneront une progéniture ſaine & robuſte, & que ceux, qui s'uniront à eux, ne ſeront pas des victimes ſacrifiées inutilement, tandis qu'ils auroient pu être la ſouche d'une poſtérité vigoureuſe & utile.

4°. *L'imbécillité, la manie, la mélancholie exceſſive, le ſomnambuliſme.*

Les deux premieres de ces maladies, ou infirmités, rendent ceux qui en ſont attaqués incapables de faire un choix, de contracter dans la ſociété, &, conſéquemment, inhabiles à ſe marier. Mais, quand même quelques-uns d'entr'eux auroient des intervalles lucides, du moment que l'on eſt certain & de la nature du mal, & du retour périodique des accidens, la loi ne ſauroit faire une exception en leur faveur. Car une triſte expérience a convaincu tous les médecins du peu de fonds qu'ils doivent faire ſur un calme un peu prolongé. On a vu de ces malades porter des mains homicides ſur leurs femmes & ſur leurs enfans.

Une mélancholie profonde eſt également voiſine & de la frénéſie, & de l'imbécillité : & elle paſſe facilement & fréquemment à l'une ou à l'autre. Cependant on ne doit pas oublier ce que l'expérience a appris, que l'amour en eſt ſouvent le remede. D'un autre côté, appliquer un pareil remede à un frénétique pourroit entraîner de grands in-

convéniens : & l'eſpoir qu'il réuſſira n'eſt fondé qu'autant qu'il a été lui-même la cauſe du mal. La poſſeſſion de l'objet aimé répare le déſordre produit par ſa ptivation. Ainſi, ſi on veut il faut prendre les meſures les plus ſages pour prévenir les dangereux effets d'un paroxiſme qui peut avoir lieu inopinément, ou il ne faut jamais permettre le mariage en pareille circonſtance.

Un ſomnambule eſt capable par la vivacité de ſon imagination, & par l'impreſſion forte des objets qui viennent s'y peindre, de toute eſpèce d'attentats, dont il n'auroit pas même conçu l'idée hors le tems du ſommeil. On remarque ſouvent dans ce qu'il entreprend une ſuite d'idées & de raiſonnemens : mais l'objet n'exiſte que dans ſon cerveau, & c'eſt un moteur interne qui le dirige. Pluſieurs ſomnambules par la crainte d'un ennemi imaginaire, ou dans l'idée qu'ils s'en vengeoient, ſe portoient machinalement à des excès, qui, s'ils euſſent été éveillés, les auroient fait frémir d'horreurs. On en a vu s'armer de tout ce qui ſe trouvoit ſous leurs mains, agiter en tout ſens des épées nues, & mettre tout en combuſtion autour d'eux, ſans qu'il fut facile de les réduire. Il ſemble donc conforme à la droite raiſon, que des gens, qui par les ſymptômes de leur infirmité rentrent dans la claſſe des furieux, ſoient traités de la même manière par rapport au mariage ou à faire, ou à annuller dans ſes effets naturels : & leurs parens, ou amis, doivent, ſous une peine quelconque, dénoncer une infirmité auſſi dangereuſe.

5°. *Maladies des parties de la génération.*

Enfin, procréer des enfans étant le but principal du mariage, & les parties dites de la génération étant des inſtrumens néceſſaires pour atteindre ce but ; il faut que ces parties ſoient organiſées, de manière à ſeconder le vœu de la nature : lorſqu'elles ne le ſont pas, le mariage ſe trouve annullé de lui-même ; la loi ne faiſant, pour ainſi dire, que ſanctionner le décret de la nature.

Mais, ne ſeroit-il pas bien plus à deſirer, qu'au lieu de recourir ſi ſouvent à ces caſſations ſcandaleuſes pour cauſe de ſtérilité ou d'impuiſſance, les loix impoſaſſent l'obligation de s'aſſurer ſi les citoyens, qui aſpirent au mariage, n'ont point apporté en naiſſant, ou n'ont point contracté depuis, un vice de conformation qui s'oppoſeroit invinciblement à l'union des deux ſexes, ou à la conception, ou aux progrès du fœtus, ou à ſa ſortie. Un pareil examen n'eſt pas ſans exemple, & l'hiſtoire nous en préſente un bien mémorable, après lequel perſonne n'auroit, je crois, bonne grace de chercher à s'y ſouſtraire. Froiſſard, hiſtorien exact & véridique, en parlant d'Iſabelle de Bavière, mariée à Charles VI, Roi de France, dit : *& toutefois le mariage fut ſecrettement demenée. La raiſon pourquoi vous l'orrés. Il eſt d'uſage en France, quelque dame ou fille de haut ſeigneur que ce ſoit, qu'il convient qu'elle ſoit regardée & époviliée toute nue par les dames, pour ſavoir ſi elle eſt propre & formée pour avoir des enfans.*

La conformation du baſſin dans une femme eſt ce qu'il y a de plus important à examiner. C'eſt d'elle que dépend ſon ſort & celui de ſon enfant. En effet, comment la tête d'un fœtus, qui a ordinairement 5 pouces de diamètre, pourra-t-elle ſe frayer une route par le détroit inférieur, s'il n'a que deux pouces & demi, & même deux pouces ſeulement de largeur ? La mère ſera donc réduite à la cruelle alternative de ſubir l'opération céſarienne, ou de voir retirer par pièces ſon enfant de ſon ſein ?

A la vérité les défauts de conformation ne ſauroient guères être conſtatés ſans un examen qui répugne à la pudeur, & le plus ſouvent on n'en eſt aſſuré qu'à la première couche. Mais ne peut-on pas préſumer leur exiſtence ; lorſque la courbure de l'épine eſt telle, qu'elle fait rentrer la dernière vertebre lombaire dans la partie ſupérieure de la cavité du baſſin ; lorſque les irrégularités de l'os des iles le font relever d'un côté extraordinairement ; lorſque les cuiſſes dans leurs mouvemens ſont trop preſſées l'une contre l'autre ; lorſqu'il reſte des traces de rachitiſme ? Il y a cependant des femmes horriblement contrefaites, chez leſquelles le baſſin ſe trouve avoir ſes proportions naturelles, enſorte qu'elles accouchent fort heureuſement : tandis que d'autres, avec l'apparence de la ſtructure la plus réguliere, ont un vice de forme qui rend leurs premieres couches inévitablement mortelles. Mais ces cas ne ſont pas ordinaires.

L'abſence des regles, à un âge où toute femme bien conſtituée les a ordinairement, doit encore faire ſoupçonner quelque vice eſſentiel dans les parties deſtinées à la réproduction de l'eſpèce. Il en eſt de même du défaut de mammelles, à raiſon du rapport intime qu'elles ont avec ces mêmes parties, & de l'analogie de leurs fonctions. Un cancer caché ou viſible ; des ulcères de malin genre ; des fiſtules ; une conformation hermaphrodiſienne ; un clitoris démeſuré ; toutes les eſpèces de hernies, lorſqu'elles ſont conſidérables & abſolument irréductibles, ſont encore des obſtacles à la génération. Et lorſqu'ils ſont ſans remède, la loi devroit ou défendre le mariage, ou en ordonner la diſſolution, ou, du moins, la ſéparation de corps.

Chez les hommes, le défaut abſolu de teſticules ; l'imperforation du membre viril ou ſa perforation dans un lieu qui rend l'émiſſion de la

matière ſeminale impoſſible, ou inutile ; le manque total de cette partie, ou ſon extrême petiteſſe ; des excroiſſances conſidérables dans toutes ces parties, enſorte que leur forme & leur ſtructure ſe trouvent être abſolument viciées ; le cancer des teſticules ; le rétréciſſement du canal de l'urethre ; des hernies qui deſcendent dans les bourſes, & les groſſiſſent immenſément ; des fiſtules à l'anus & au perinée ; une incontinence perpétuelle d'urines : tous ces vices de conformation, ou de ſanté, ſuffiſſent pour faire interdire l'uſage du mariage en toutes circonſtances à ceux qui en ſont affectés. Au reſte nous n'en avons parlé ici qu'en paſſant. (*Voyez* pour une diſcuſſion plus étendue de cette matière l'article IMPUISSANCE CONJUGALE.)

Pour réſumer ce que nous avons dit juſqu'à préſent, il nous ſemble que ceux qui ſont atteints ou des maladies, ou des défauts de conformation, que nous venons de paſſer en revue, ne ſauroient ſe livrer aux douceurs de l'union conjugale, ſans outrager l'humanité, & ſans attenter ſoit à leur propre vie, ſoit à la vie des individus, à qui cette union ne donneroit jamais qu'une exiſtence frêle & précaire. Un auteur célebre les compare à ces animaux qui dévorent eux-mêmes leurs petits. Certainement il n'y a pas de moyen plus aſſuré de rendre à l'eſpèce humaine, aujourd'hui ſi dégradée, ſa force & ſa beauté primitives, & conſéquemment de faire refleurir une nation, que d'y établir de bonnes loix pour regler tout ce qui concerne la réproduction. Ces loix ſages éloigneroient de cette fonction rivale de la création tous ceux, ſur-tout, qui n'y pourroient concourir qu'avec des germes corrompus ; tous ceux qui, à raiſon des vices contagieux dont ils ſont infectés, ou d'une conſtitution débile à l'excès, ne feroient qu'immoler à leurs deſirs effrenés un nombre conſidérable d'individus, auxquels une autre aſſociation auroit conſervé la ſanté, en même tems qu'elle les auroit rendus la tige d'une poſterité vigoureuſe.

La durée de la vie de l'homme eſt plus longue, lorſque ſa conformation eſt régulière, non ſeulement parce que ſes reſſorts s'uſent plus lentement, mais encore parce qu'il réſiſte mieux & aux maladies auxquelles il ne ſauroit ſe ſouſtraire, & aux travaux inévitables de la ſociété dont il eſt membre. Ainſi, & une plus grande population, & la conſervation plus long-tems prolongée de chaque individu dépendent des loix, dont toutes ſortes de conſidérations doivent faire déſirer & ſolliciter l'établiſſement. (M. MAHON).

COHAUSEN, (Jean Henri) naquit dans le XVII ſiècle à Hildesheim, ville d'Allemagne dans la Baſſe-Saxe. Après ſon doctorat il alla s'établir à Munſter, où il exerça la médecine ; ſes ouvrages ſont :

Neothea. Osnabrugæ, 1716, *in*-8. En allemand, Lemgow, 1728, *in*-8. En hollandois, Amſterdam, 1719.

Il ſemble que l'auteur a eu en vue de prouver que l'uſage du the ne convient point à tout le monde, & qu'on peut le remplacer par l'infuſion de differens mélanges des plantes appropriées à la diverſités des malades & des tempéramens.

Diſſertatio ſatyrica, phyſico-medico-moralis, de pica naſi, ſive tabaci ſternutatorii moderno abuſu & noxâ. Amſtelodami, 1716, *in*-8. En allemand, Leipſic, 1720, *in*-8.

Plus rigide encore fut l'uſage du tabac que ſur celui du thé, *Cohauſen* condamne abſolument le premier, & ne le permet qu'aux tempéramens froids & pituiteux.

Novum lumen phoſphoris accenſum. Amſtelodami, 1717, *in*-8.

Il y donne pluſieurs obſervations ſingulieres ſur le développement des molécules ignées qui exiſtent dans notre corps ; mais la ſaine raiſon ne permet pas d'ajouter foi à tout ce qu'il rapporte.

Oſſilegium hiſtorico-phyſicum ad clar. viri Jod. Herm. Nonningii Sepulchretum. Francofurti & Lipſiæ, 1714, *in*-4.

L'auteur examine en phyſicien les urnes ſépulchrales de la Weſtphalie païenne, dont Nunning avoit parlé en antiquaire.

Raptus extaticus in montem Parnaſſum, ſive, ſatyricon novum, phyſico-medico-morale in modernum tabaci ſternutatorii abuſum. Amſtelodami, 1726, *in*-8.

C'eſt une nouvelle ſortie contre l'uſage du tabac.

Relatio de virtute & uſu liquoris vitæ balſamici polychreſti. Ibidem, 1726, *in*-8.

Cet ouvrage a l'air d'une affiche de charlatan qui annonce un remede de ſon invention.

Lucina Ruyſchiana, ſive muſculus uteri orbicularis Ruſchii ad trutinam revocatus. Ibidem, 1731, *in*-8.

Il prétend que la déconverte de Ruyſch n'eſt ni nouvelle, ni bien conſtatée.

Archeus febrium Faber & Medicus. Ibid. 1731, *in*-12.

Après avoir défini la fièvre dans le goût de Van-Helmont, il s'étend ſur les propriétés & l'uſage de quinquina.

Digitized by Google

Dissertatio de gloſſopetris, lapidibus cordiformibus, &c. Francofurti, 1746, *in*-4 & *in*-8.

Hermippus redivivus. Francofurti, 1742, *in*-8.

Il y veut prouver l'avantage de l'ancienne méthode de ſoutenir & de prolonger la vie des vieillards par l'haleine des jeunes filles & la tranſpiration qui emane de leurs corps.

Europæ arcana medica. Francofurti, 1757, deux volumes *in*-8. Cet ouvrage eſt extrait des mélanges de l'académie des curieux de la nature.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

COHOBATION. (*Mat. méd. pharmac.*)

La *cohobation* eſt une opération de pharmacie, dans laquelle on diſtille ſucceſſivement & pluſieurs fois de ſuite de l'eau, de l'alcool ou du vinaigre ſur la même ſubſtance, afin de changer le plus fortement qu'il eſt poſſible ces liquides du principe odorant de cette ſubſtance. Cette opération ne réuſſit pas toujours, comme on le croyoit autrefois, puiſqu'il eſt démontré que les liqueurs qu'on diſtille ſur des matières odorantes, ne prennent jamais qu'une certaine quantité de l'arome néceſſaire pour les ſaturer; on ne doit donc cohober les produits des diſtillation aromatiques ou odorantes quelconques, que dans les cas où l'alcool n'eſt pas chargé de tout ce qu'il peut abſorber de principe odorant après une première ou une ſeconde opération.

(M. DE FOURCROY.)

COINCIDENCE, *Coincidentia*, Παρεμπτωσις Galien emploie ce mot pour décrire une congeſtion d'humeur ſur le nerf optique. (*Voyez* LEXIC. CASTELLI.)

(M. CHAMSERU.)

COINDICATION, *coindicatio* : c'eſt la connoiſſance de certains ſignes (appellés dans les écoles *coindicans*) leſquels fortifient l'indication principale, c'eſt-à-dire, celle qui eſt tirée de la maladie elle-même ou de ſa cauſe. Ces ſignes ſont les forces du ſujet, ſon âge, la ſaiſon, le climat, les habitudes, &c. On ne doit point les négliger : ils ſont même ſouvent de la plus haute importance, & complettement déciſifs.

(M. MAHON.)

COING. (*Hygiene & mat. méd.*)

Malum cotoneum.

C'eſt le fruit d'un arbre qu'on nomme coignaſſier, & que nous allons décrire avant de parler du *coing*.

Le dictionnaire de matière médicale dit qu'il y en a pluſieurs eſpèces qui ne diffèrent que par la groſſeur & par la figure de leurs fruits, & qu'on diſtingue en coignaſſier cultivé & en coignaſſier ſauvage.

Le coignaſſier cultivé eſt de deux ſortes, à gros fruit & à petit fruit.

1°. Le coignaſſier femelle à gros fruits.

Cotonea malus fructu majori. off.

Cydonia fructu oblongo leviori. TOURNEF. Inſt. R. her. 633.

2°. Le coignaſſier femelle à petit fruit.

Cotonea malus fructu minori. off.

Cydonia fructu breviore & rotundiore. Inſt. R. herb. 633.

3°. Le coignaſſier ſauvage.

Cotonea malus ſilveſtris. off.

Cydonia anguſtifolia vulgaris. Inſt. Rei. herb.

Cotonea ſilveſtris. C. B. 6. 434.

Cet arbre s'élève peu, ſes racines ſont nombreuſes & couvertes d'une écorce brune; ſes feuilles reſſemblent à celles du pommier ordinaire, ſont blanchâtres & cotoneuſes en-deſſous, vertes & liſſes en-deſſus. Les fleurs naiſſent ſéparées ſur les tiges. Elles ſont en roſe, compoſées de cinq pétales arrondis, de couleur de chair : au centre ſont pluſieurs étamines purpurines, dont les ſommets ſont jaunâtres, & portés ſur un calyce à cinq feuilles. Il leur ſuccède un fruit qui devient gros comme une pomme ordinaire, dont la forme n'eſt pas conſtante, puiſqu'il eſt tantôt arrondi, tantôt allongé, tantôt petit, tantôt plus gros.

Le *coing* eſt couvert d'un duvet épais qui s'enlève aiſément. Sa chair eſt ferme, d'un jaune de cire, odorante, aſtringente & un peu acide. Le centre eſt partagé en cinq loges, dans leſquelles ſont renfermées des ſemences ſemblables à celles de la poire : extérieurement, elles ſont viſqueuſes, gluantes & rendent mucilagineuſe l'eau dans laquelle on les trempe.

L'odeur du *coing* eſt agréable & forte, & cauſe par ſes émanations des maux de tête aux perſonnes qui ſont renfermées dans des pièces où l'on conſerve ce *fruit*. Les *coings* ont une ſaveur très-auſtère. Vogel dit qu'ils ſont utiles dans les relâchemens de l'eſtomac & des inteſtins, & dans les flux de ventre opiniâtres. Le ſuc des fruits crus eſt ſalutaire dans l'orhopnée, ſuivant Dioſcoride. La décoction eſt conſeillée contre la deſcente de matrice & la chûte de l'inteſtin rectum. On dit que c'eſt un moyen de prévenir l'avortement & de procurer l'expulſion des moles,

Digitized by Google

en prenant la décoction de ce fruit, ainſi que la marmelade que l'on fait avec leur pulpe.

On les pile cruds, & on les ajoute aux cataplaſmes deſtinés à arrêter les cours de ventre; on en fait uſage contre les inflammations des ſeins & les condylomes.

Une préparation de l'opium ſe fait avec le jus de *coing*, dont on ſe ſert pour en corriger la force.

On dit les ſemences de *coing* en quelque ſorte analogues à celles de l'herbe aux puces *pſillium*, à cauſe de leur principe mucilagineux; elles n'ont cependant aucune âcreté ſubtile & cauſtique: le mucilage dont elles ſont remplies ſe diſſout & s'extrait facilement à l'eau froide, pourvu que les ſemences ſoient légèrement écraſées; elles donnent ſur-le-champ à l'eau une conſiſtance de gelée blanchâtre, ſi, ſur-tout, on obſerve une juſte proportion entre la quantité d'eau & celle des ſemences.

Ce mucilage adoucit les parties ſolides gercées, brûlées, rongées, lubrefie ces conduits, empêche les agacemens que peut cauſer l'âcreté de l'humeur; auſſi on l'emploie extérieurement dans l'angine, les gerſures des lèvres, de la langue, du bas ventre, l'ophtalmie ſèche; on le fait entrer dans les lavemens dont on ſe ſert dans la diſſenterie & les épreintes.

On fait uſage extérieurement du mucilage de ſemence de *coing* ou en ſubſtance, ou dans un véhicule; on les mêle avec des ſirops, & on le donne dans l'éroſion du goſier, de l'eſtomac, la dyſſenterie, la toux, le ſcorbut, l'ulcère des reins, la ſtrangurie & contre les poiſons cauſtiques.

On fait avec le fruit du *coing* des conſerves & des confitures qu'on ſert aux deſſerts, & qu'on peut preſcrire dans les devoiemens opiniâtres; elles ſont en général plus toniques & reſſerrantes que les autres eſpèces de confitures, dont on fait habituellement uſage. (M. MACQUART.)

COIT, expreſſion familière aux médecins, pour déſigner l'acte vénérien, la copulation charnelle ou l'accouplement du mâle & de la femelle pour la génération. Cet acte n'eſt honteux que quand il eſt illicite & déſordonné; c'eſt par lui que ſe propage le plus ordinairement le virus vénérien, quand un des deux conjoints en eſt déjà infecté. (M. DE HORNE.)

COITER (Volcherus) étoit de Groningue, capitale de la province du même nom, où il naquit en 1534. Il alla étudier la médecine en Italie, où il ſuivit *Fallopio* à Padoue & *Euſtachi* à Rome. Il demeura quelque temps à Bologne, & il diſſéqua beaucoup d'animaux ſous *Aldobrandi*, habile naturaliſte qui profita de ſes recherches, dont il enrichit ſes ouvrages. *Coiter*, déjà habile dans l'art de diſſéquer, donna dans cette ville des leçons particulières, & un jour il fit voir à ſes diſciples un fœtus de la longueur d'un doigt, dans lequel on diſtinguoit toutes les parties du corps humain. Il leur parla auſſi fort ſouvent de l'adreſſe d'*Arantius*, qui s'étoit préparé un petit ſquelette de fœtus qu'il conſervoit dans ſon cabinet.

Coiter paſſa enſuite à Montpellier, y ſéjourna quelque temps, & lia une amitié étroite avec *Rondelet*. On le trouve après cela à Nuremberg; on ſait même que les magiſtrats l'avoient gratifié d'une penſion, pour l'engager à s'y fixer. Il y donna des preuves de ſes talens anatomiques; car il y prépara un cadavre, ſur les os duquel il conſerva les muſcles, les ligamens & les veines: *Baier*, qui en fait mention, dit qu'on plaça cette pièce dans la bibliothèque de la ville de Nuremberg. *Coiter* fut ſenſible à cette marque de diſtinction; mais ayant appris que la France étoit en guerre, il ſe mit à la ſuite des armées de cette couronne en qualité de médecin. La raiſon qui lui fit prendre ce parti, fut celle d'avoir des occaſions plus fréquentes de ſatisfaire ſon goût pour l'anatomie. Il diſſéqua beaucoup de cadavres, & à travers les recherches qu'il fit ſur leur ſtructure, il s'appliqua à reconnoître les vraies cauſes des maladies, ſans les confondre avec les traces que laiſſent leurs ravages. C'eſt ainſi qu'il rendit l'anatomie utile à la pratique de la médecine, qui en a retiré de grands avantages pour le traitement & le pronoſtic des maux inſéparables de l'humanité. *Coiter* périt au milieu de ſes travaux. Si l'on en croit ce que dit *Eyſſon* dans la préface qu'il a miſe à la tête du livre de ce médecin ſur les os des enfans, il mourut l'an 1600, à l'âge de 66, au camp de J. Caſimir, prince Palatin.

Les recherches & l'induſtrie de *Coiter* ont beaucoup ſervi à enrichir l'anatomie. Il a expoſé aſſez clairement la première formation des os; il a expliqué leur accroiſſement, & il a marqué diſtinctement la différence qu'il y a entre les os des enfans & ceux des adultes. Sa méthode étoit de préparer des ſquelettes d'enfans, de comparer leurs os avec ceux des perſonnes d'un âge plus avancé, & d'en faire obſerver la différence à ſes écoliers. Il a découvert les deux muſcles ſuperieurs du nez placés ſur ſon dos. Il a fait un muſcle particulier du ſourcillier, & il a connu le muſcle corrugateur qu'il s'eſt contenté de décrire, ſans lui donner de nom. *Coiter* a laiſſé pluſieurs ouvrages qui méritent d'être

d'être lus : on y reconnoît non-ſeulement un obſervateur judicieux dans la perſonne de leur auteur, mais on admire encore en lui les talens qui caractériſent le médecin ſavant & le phyſicien éclairé.

De cartilaginibus tabula quinque. Bononiæ, 1566, *in-folio.*

Externarum & internarum principalium humani corporis partium tabulæ atque anatomica exercitationes. Norimbergæ, 1573, *in-folio. Lovanii*, 1653, *in-folio.* C'eſt à lui qu'on a l'obligation des premieres planches ſur les os du fœtus ; celles qu'il a données ſur les adultes ſont tirées de *Véſale.*

Diverſorum animalium ſelectorum explicationes, iconibus artificioſis & genuinis illuſtratæ. Norimbergæ, 1575, *in-folio*, avec les *Lectiones Gabrielis Fallopii de partibus ſimilaribus humani corporis*, qu'il avoit recueillies avec beaucoup de ſoin.

Oſſium infantis hiſtoria. Groningæ, 1659, *in-12*, avec le traité *De oſſibus* compoſé par *Henri Eyſſon.* (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COL. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata*, choſes appliquées ſur la ſurface du corps. Ordre Ier. habillemens.

Le *col* eſt cette partie de l'habillement, qui ſert à garnir extérieurement la gorge. On obſerve, qu'il eſt de la plus grande importance de ne la pas trop ſerrer. Un grand nombre de médecins, & Vinſlow particulièrement, ont remarqué que le ſerrement du *col*, par les cravates, les collets de chemiſes, les porte-rabats, les colliers, les rubans, avoit été la cauſe première & immediate d'une foule d'incommodités, ſurtout des maux d'yeux, des maux de gorge, de tête, d'étourdiſſemens, de vertiges, de ſaignemens de nez, de menaces de vertiges & d'apoplexie. Faute d'avoir fait attention à cette cauſe, on a ſouvent employé quantité de remèdes ſans ſuccès ; tandis que le relâchement ſeul de ces ſortes d'ajuſtemens ſuffiſoit, pour enlever le mal très-inſtantanément.

On ſait parfaitement que tous ces accidens tiennent à ce que la trop forte compreſſion de la gorge gêne la circulation du ſang dans les artères carotides & les veines jugulaires, que la diſtribution de ce fluide ſe fait avec gêne dans les différentes parties intérieures & extérieures de la tête, qu'il s'opère en conſéquence une ſorte de congeſtion dans la maſſe molle & pulpeuſe du cerveau, qui s'engorge, & par cette raiſon peut donner accès à tous les maux dont nous venons de parler.

Vinſlow rapporte dans les mémoires de l'acad. pour 1740, que M. Cruyer, directeur de la chirurgie en Dannemarck, étant à Paris, lui apprit qu'un capitaine Danois s'étant aviſé d'accoûtumer tous les ſoldats de ſa compagnie à ſerrer très-fort leurs cravates, & à porter des jarretières très-ſerrées au-deſſus du genou, dans le deſſein de leur donner un air de ſanté plus brillante, & de leur faire paroître des mollets plus caractériſés, au bout d'un certain temps, ils tombèrent preſque tous malades d'une eſpèce d'affection ſcorbutique putride, qui avoit altéré & corrompu les viſcères intérieurs dans ceux dont on fit l'ouverture après la mort. Il y en a eu beaucoup à qui les remèdes n'ont été d'aucune utilité, & qui ſont péris ainſi victimes de la ridicule prétention de leur capitaine.

Ce qu'on vient de dire relativement au *col* & aux jarretières, peut encore être appliqué à toutes les autres parties du vêtement, qui ſont dans le cas d'être ſerrées à volonté, comme les ceintures de culottes, les poignets de chemiſes, les ceintures bouclées des femmes, pour mieux marquer la taille, les juppes, &c.

On rencontre bien ſouvent des jeunes filles & même des jeunes gens, qui, dans le deſſein de rehauſſer leurs couleurs, ſe ſerrent le *col* avec des rubans, avec des cravates, dont ils ne connoiſſent pas les effets, c'eſt aux parens & aux perſonnes raiſonnables qui doivent avoir quelque crédit ſur leurs eſprits, de leur faire ſentir les conſéquences néceſſaires & fâcheuſes, qui doivent ſuivre la mauvaiſe habitude de trop ſerrer les différentes parties, autant que le ridicule de chercher à ſe faire valoir par des moyens auſſi pitoyables.

On peut dire que les habillemens européens ont aſſez généralement le défaut d'être retenus par des ligatures extrêmement mal imaginées, & qui ſont faites pour gêner, dans preſque toute l'habitude du corps, le cours de la circulation. On devroit faire dans cette partie de nos mœurs, de nos coutumes & de nos coſtumes, les mêmes changemens qu'on fait actuellement dans notre conſtitution & dans toutes nos loix. L'Hygiène auroit ſans contredit quelque choſe à y gagner, ne fut-ce que la ſuppreſſion de tous ces liens qui gênent néceſſairement tous les mouvemens muſculaires & organiques.

Nous devons encore obſerver ici que c'eſt ſur-tout pendant la nuit qu'il eſt de la dernière néceſſité de ſe débarraſſer de toute eſpèce d'entrave & de liens, afin qu'au moins pendant le ſommeil la circulation n'éprouve aucune difficulté & qu'elle ſe faſſe librement juſque dans les dernières ramifications capillaires. Tous ceux

qui ont oublié d'ôter leur *col* en ſe couchant ou leurs boutons de manche, quand les poignets ſont un peu ſerrés, n'ont pas manqué de reſſentir un engourdiſſement particulier, un gonflement néceſſaire des vaiſſeaux, & des parties où la gêne s'étoit fait ſentir, ainſi que des inquiétudes & des douleurs, ſuites de la compreſſion des nerfs, dont la gêne accompagne preſque toujours celle de la circulation. (M. MAQUART.)

COL DE VILLARS, (Elie) naquit à la Rochefoucauld en Angoumois de parens pauvres & proteſtans. *Col de villars* vint de bonne heure à Paris, fit abjuration & conſacra ſa jeuneſſe à l'étude des belles-lettres, inſéparable de celle de la médecine, à laquelle il ſe deſtinoit. Chargé de l'éducation du fils du comte de Rieux, cette occupation ne fût point un obſtacle à l'état qu'il vouloit embraſſer; il cultiva les ſciences qui y ont rapport, dans tous les momens qui n'étoient point employés à l'inſtruction de ſon diſciple; & ce ne fut qu'après quinze années de travail aſſidu dans les hôpitaux, où l'on voit raſſemblés tous les accidens & toutes les infirmités de la vie humaine, & de méditation ſur les livres conſacrés aux ſoulagemens des maux de l'humanité, que *Col de villars* ſe préſenta à la licence. Bachelier, le 12 avril 1710, il reçut le bonnet de docteur le 28 novembre 1713. La chirurgie fut la partie de la médecine à laquelle il ſe livra le plus. Il occupa différentes places dans les hôpitaux & fut profeſſeur de chirurgie. Médecin du roi au châtelet en 1729; il vendit ſa charge dix mille francs en 1738, à Adrien Malaval. Médecin expectant de l'Hôtel-Dieu en 1735, il en devint médecin titulaire au mois d'août 1736, avec la penſion de 800 livres; il avoit profeſſé l'anatomie dans les écoles en mars 1725, accompagné de Vinſlow, qui faiſoit lui-même la démonſtration des parties.

En 1740, *Col de villars* fut nommé doyen & prorogé dans cette magiſtrature juſqu'en 1744; ſous ſon décanat, la faculté ordonna la reconſtruction de l'amphithéâtre anatomique, qui ne fut terminée qu'en 1744. Les dépenſes qu'occaſionnèrent ce bâtiment, força la faculté à emprunter vingt mille livres, à ſupprimer les penſions qu'elle avoit accordées & à diminuer les émolumens des docteurs. A la fin de ſon décanat, *Col de villars*, trompé par l'entrepreneur, avoit endetté la faculté de près de cent neuf mille livres. Ce médecin mourut le 26 juin 1747, & fut enterré à St. André-des-Arcs. Il étoit alors profeſſeur déſigné de matière médicale.

Ouvrages de *Col de villars*.

Pluſieurs thèſes bien écrites.

Cours de chirurgie dicté aux écoles de médecine de Paris, par M. Elie *Col de villars*, docteur, &c. Paris, le Mercier 1738. *in*-12.

(Le premier & le ſecond tome traitent des tumeurs. Le premier volume eſt précédé des principes de chirurgie & d'un abrégé phyſiologique des choſes naturelles qui entrent dans le corps humain. Le troiſième traite des plaies, & ne parut qu'en 1746, & le quatrième qui ne parut qu'en 1747, traite des ulcères. M. Poiſſonnier a publié le cinquième volume ſous le titre ſuivant: Suite du cours de chirurgie, dicté aux écoles de médecine, par M. Elie *Col de villars*, terminé par M. Poiſſonnier, &c. Ce volume contient le traité des luxations & des fractures. La partie ſur les luxations appartient en entier à M. Poiſſonnier; celle des fractures étoit preſque achevée à la mort de *Col de villars*, mais la rédaction & les augmentations appartiennent à l'éditeur.)

Dictionnaire françois-latin des termes de médecine & de chirurgie, avec leur définition, leur diviſion & leur étymologie, par M. Elie *Col de villars*, &c. Paris, le Mercier, Hériſſant 1760.

(Cet ouvrage qui parut en 1740, eſt extrait d'un dictionnaire beaucoup plus conſidérable, auquel *Col de villars* travailloit depuis plus de 30 ans, & qui eſt reſté à la lettre G.)

(M. ANDRY.)

COL DE VILLARS, (Abraham-François-Léon) neveu du précédent, naquit à la Rochefoucauld, le 28 avril 1717; il reçut le bonnet des mains de ſon oncle, le 29 août 1742, & périt à l'âge de 26 ans, le 29 mai 1743, d'une mort funeſte. Il tomba à Paſſi dans un puits, qu'il vouloit franchir en plaiſantant, s'y caſſa les bras & s'y briſa les os du crâne. Il fut inhumé le lendemain dans la paroiſſe ſur laquelle ce malheur étoit arrivé. (M. ANDRY.)

COLASSO, (*Mat. méd.*) *Barleria I longifolia, ſpinis vertieillorum ſenis, fol. enſiform. longiſſimis, ſcabris*, LIN. C'eſt un petit arbriſſeau du Malabar, dont la racine ſe boit en décoction dans la rétention d'urine, la pierre & l'hydropiſie: pilée dans l'eau, elle ſert à baſſiner le corps, lorſqu'il eſt plein d'humeurs; ſes feuilles en décoction, ou marinées au vinaigre, ſont auſſi un puiſſant diurétique: la poudre de ſes feuilles ſe boit avec l'huile exprimée des feuilles d'enferme, pour diſſiper les tumeurs des parties génitales. (*Ane. Encycl.*) (M. MAHON.)

COLATURE. (*Mat. méd. pharmac.*) On nomme *colature* une infuſion ou une décoction chargée de matières végétales ou animales qui vient d'être filtrée, & qui eſt communément

Digitized by Google

encore chaude. C'eſt du mot latin *colare* filtrer, qu'eſt tirée cette expreſſion. On s'en ſert ſurtout pour déſigner les infuſions ou décoctions purgatives & pour indiquer la diſſolution des ſels dans les preparations filtrées & encore chaudes; on dit dans l'art de formuler : diſſolvés dans la *colature*, ajoutés à la *colature*, &c.

(M. FOURCROY.)

COLBATCH, (Jean) apothicaire anglois qui, après avoir ſuivi les armées, ſe fit médecin & devint membre du collège de Londres vers la fin du dernier ſiècle. Il commença par vouloir réformer les principes établis pour le traitement des plaies; à la méthode ordinaire, il ſubſtitua l'uſage d'une poudre vulnéraire, délayée dans l'eau chaude, qu'il vante beaucoup pour arrêter l'hémorragie & diſſiper les ſymptômes fâcheux qui ſont les ſuites des plaies d'armes à feu. Le traité qu'il publia à ce ſujet eſt intitulé :

A new light of Chirurgery, &c. Londres, 1695, *in*-8°.

Il y expoſe ſon ſyſtême, à l'appui duquel il produit les expériences qu'il avoit faites en Flandre en la même année 1695. Comme cet ouvrage fut critiqué, il le défendit par une replique ſous ce titre :

The new light of chirurgery vindicated from the many unjuſt aſperſions, &c. Londres, 1696, *in*-8°.

Il rapporte de nouvelles expériences faites à Londres pendant l'hyver de cette année.

De la chirurgie, *Colbatch* paſſa à la médecine. Sa théorie, nouvelle pour le temps, établit pour cauſe de la plûpart des maladies, un alcali deſtructeur qu'il combat par le jus de limon, l'huile de vitriol & la crême de tartre.

Les écrits ſuivans tendent à établir cette doctrine :

A phyſico-médical eſſay concerning alkali and acid, &c. Londres, 1696, *in*-8°.

A Treatiſe of the gout, &c. Londres, 1697, *in*-8°.

The doctrine of acids in the cure of diſeaſes farther aſſerted &c. Londres, 1698, *in*-8°.

Il répond aux objections du docteur *Tothill*, & continue d'affirmer que la plûpart des maladies, ſpécialement la fièvre, le ſcorbut & la goutte, ont un ſel alcali pour cauſe, & trouvent le plus puiſſant remède dans les acides.

La collection des ouvrages de ce médecin a paru à Londres en 1704, *in*-8°, ſous ce titre :

A collection of tracts chirurgical and médical.

Je ne ſais ſi dans ce recueil eſt compris un traité que le célèbre *Haller* lui attribue, & qui fut imprimé dans la même ville en 1733, *in*-8°.

Generous phyſician ſeu medecine made eaſy.

La diète & les remèdes les plus ſimples y ſont la baſe du traitement de toutes les maladies.

On a mis en françois un écrit de *Colbatch*, qui eſt intitulé :

Diſſertation ſur le gui de chêne, remède ſpécifique pour les maladies convulſives. Paris, 1719, *in*-12.

(*Extr. d'Ll.*) (M. GOULIN.)

COLCHIQUE. (*Mat. méd.*)

Le *colchique* eſt un genre de plante liliacée, dont le caractère conſiſte en une corolle monopétale, tubulée, très-longue, partant de la racine, campanulée vers le haut & diviſée en ſix découpures oblongues & elliptiques, en ſix étamines plus courtes que la corolle, à laquelle elles ſont attachées, & portant des anthères oblongues & mobiles, en un ovaire placé ſur la racine d'où s'élèvent trois ſtyles filiformes très-longs & terminés par des ſtigmates en crochet; enfin en un fruit compoſé de trois capſules réunies vers le bas, ſéparées par le haut, remplies de ſemences nombreuſes & rondes. Quoique les fleurs du *colchique* reſſemblent au premier coup-d'œil à celles du ſafran, celui-ci n'a que trois étamines, & le premier en a ſix. Il eſt placé dans l'hexandrie trigynie de Linnéus.

L'eſpèce dont on fait uſage en médecine eſt le *colchique* d'automne, *colchicum autumnale* de Linnéus; le *colchique* commun, *colchicum commune* de Bauhin & Tournefort, le *colchicum flore folia longè præcedente, petalis ovatis* de Haller; on le nomme en françois, *le tue-chien, la mort aux chiens*. Cette plante très-ſingulière & très-remarquable par les trois époques éloignées de ſa floraiſon, de ſa foliaiſon & de ſa fructification, a dans toutes ſes parties une ſtructure qui mérite d'être décrite avec ſoin.

Sa racine qui eſt employée en médecine eſt un bulbe charnu, obliquement arrondi, convexe d'un côté, applati de l'autre, un peu conique, de la groſſeur d'une petite pomme, recouvert d'une peau épaiſſe & coriace, brune au-dehors, marquée de nervures parallèles, au-deſſous de laquelle on trouve une membrane mince, demi-tranſparente, jaunâtre : ce bulbe porte ſur ſon côté applati un bulbe plus petit, ou une eſpèce de cayeu qui doit fleurir l'année ſuivante; le parenchyme de cette eſpèce de racine eſt blanc, ſolide & comme tubéreux. La chair en eſt ſucculente ſur-tout en automne. Il s'élève de ce bulbe un ſpathe tubuleux, cylindrique, deux ou trois fois long comme le bulbe, inhérent à ſon intérieur,

blanc liſſé, renfermant quatre à cinq feuilles qui doivent ſortir au printems prochain, & depuis trois juſqu'à cinq fleurs qui s'épanouiſſent ſeules dans l'automne. Ces fleurs longues de trois à cinq pouces, d'un blanc pourpre ou rougeâtre, naiſſent immédiatement de la racine, s'élèvent droites, paroiſſent ſtriées ſur leur ſurface externe. Leur bord eſt diviſé en ſix parties; les diviſions ſont ovales, droites, obtuſes; l'intérieur de la corolle au bas de ces diviſions eſt jaunâtre; les étamines ſubulées attachées à l'ouverture du tube ſont plus courtes que ſon limbe. Le germe comprimé, obtus, à trois ſtries, porte trois ſtyles très-longs, blancs, ſoyeux, brillans & des ſtigmates de couleur pourpre. Les feuilles qui ne paroiſſent qu'au printems qui ſuit l'époque de la floraiſon ſont grandes, lancéolées, de la largeur d'un pouce, droites, d'une couleur verte foncée; elles viennent trois ou quatre en un faiſceau qui part de la racine, & ſont engainés à leur baſe. Les fruits qui viennent en même-tems ſont ſolitaires ſur chaque faiſceau de feuilles. Le *colchique* d'automne croit dans toute l'Europe; il eſt très-commun dans les prés; on en trouve les campagnes entièrement couvertes.

L'odeur de toutes les parties du *colchique* eſt fétide dans l'été; celle de la racine nouvellement coupée dans cette ſaiſon, eſt très-âcre, très-irritante & prend au nez & à la gorge; ſa ſaveur eſt extrêmement vive; lorſqu'on mache un bulbe, on éprouve comme une brûlure ſur la langue, le palais & la gorge; la langue ſe durcit & ſemble ſe paralyſer. M. Storck qui a fait un grand nombre d'eſſais ſur cette plante, dit que ſa langue eſt devenue peſante, roide & à perdu le ſentiment; il a éprouvé un chatouillement au goſier, de l'ardeur dans l'eſtomac, dans les inteſtins & les voies urinaires; cependant Geoffroy, dans ſa matière médicale, aſſure que l'oignon de *colchique* eſt doux & excite la ſortie d'une ſalive un peu amère; Boerhaave a indiqué la cauſe de ces différences, en remarquant que cette racine eſt très-âcre quand elle eſt fraîche & douceâtre quand elle eſt gardée. Bergius remarque auſſi que le bulbe de *colchique* eſt fade & preſque uniquement farineux en automne; c'eſt donc dans l'été qu'il faut le cueillir, lorſqu'on veut qu'il produiſe les effets puiſſans qu'on en attend. Il y a long-tems qu'on range cette racine parmi les poiſons; Vanſwieten a réuni pluſieurs obſervations ſur ſes effets pernicieux. On a vu des hommes de la campagne périr, par l'uſage de ce bulbe pris comme purgatif. Garidel rapporte l'exemple d'une jeune fille, qui mourut trois jours après avoir pris cette racine & après des coliques atroces. Peyer a vu deux filles empoiſonnées & tuées même par les ſemences de cette plante, après avoir éprouvé des vomiſſemens cruels. Dioſcoride avoit annoncé que c'étoit un poiſon violent & qu'elle produiſoit une ſtrangulation mortelle. Auſſi a-t-on plutôt cherché dans les premiers temps des remedes contre ſa propriété vénéneuſe, que des qualités médicamenteuſes utiles dans cette plante. L'huile, les adouciſſans, le lait, l'émétique, les acides végétaux ont été employés avec ſuccès, pour s'oppoſer à ſes effets dangereux. On a d'abord employé le *colchique* à l'extérieur; on a ſur-tout recommandé ſon uſage en amulette & comme préſervatif dans les fièvres malignes & même dans la peſte. Wedelius a beaucoup parlé des propriétés prophylactiques de cette racine; Haller s'eſt moqué, avec raiſon, de cette prétendue vertu, qu'il a regardée comme une chimère. On ne doit cependant pas paſſer ſous ſilence, dit Vogel, le témoignage de Haſeneſt, qui aſſure qu'un bulbe de *colchique* pendu au col & placé ſur ſa poitrine à nud, l'a préſervé lui & tous ceux qui en ont fait uſage, d'une fièvre maligne des camps, qu'il étoit chargé de traiter, & qu'après avoir quitté l'hôpital, il a éprouvé des ſueurs plus abondantes que de coutume & teignant le linge en brun, ce qu'il attribue à cet amulette. Il eſt étonnant que Vogel ne termine pas cette phraſe, par dire que ce n'eſt point à cette racine ſuſpendue à ſon col que Haſeneſt a du d'être préſervé de la maladie contagieuſe & maligne qu'il traitoit, & qu'il eſt plus que vraiſemblable qu'il en auroit été préſervé également ſans employer ce moyen inerte & abſolument inſignifiant. On croira plutôt à l'effet indiqué par Jean Bauhin, qui aſſure que pilée & appliquée ſur les hémorrhoïdes, cette racine les sèche; mais on n'emploiera ce procédé que dans des cas très-rares, lorſqu'on ſe rappellera qu'il eſt très-peu d'hémorrhoïdes qu'il ſoit néceſſaire de repouſſer ainſi, & que d'ailleurs un remède auſſi violent doit preſque cautériſer la peau & les vaiſſeaux hémorrhoïdaires diſtendus; le même médecin, Jean Bauhin, conſeille la décoction de racine de *colchique* pour laver les poils des parties génitales, lorſqu'ils ſont habités par des morpions. Mais c'eſt preſque employer le foudre de Jupiter pour tuer une puce, & beaucoup d'autres moyens plus doux peuvent ſuffire.

M. Storck a tiré beaucoup plus de parti du *colchique* qu'on ne l'avoit fait avant lui. Après avoir éprouvé ſur lui-même que le vinaigre détruiſoit une grande partie des mauvais effets de la racine de *colchique*, il a fait préparer un vinaigre *colchique* & un oxymel *colchique* dont il a vanté les propriétés. Suivant Bergius on fait digérer une once de cette racine récente dans une livre de bon vinaigre; ce procédé eſt beaucoup meilleur que celui qui eſt indiqué dans la matière médicale de Desbois de Rochefort; on preſcrit dans ce dernier ouvrage de faire macérer longtems une livre de racine de *colchique* dans deux pintes de vinaigre, auxquels, dit-il, on ajoute du miel. On dit que Desbois n'a jamais vu

préparer ce remède ; au reſte, comment croire aux connoiſſances exactes de cet auteur, lorſqu'on voit qu'au commencement de cet article, il dit que le *colchique* approche des graminés ; une pareille erreur en botanique, peut en faire préſumer d'auſſi grandes en chymie ou en pharmacie ; mais ces dernieres peuvent être beaucoup plus préjudiciables que les premières ; il eſt important de les faire connoître. Voici comment on doit préparer l'oxymel *colchique* ; on prend une livre de vinaigre *colchique*, préparé comme le conſeille Bergius, on y ajoute deux livres de miel en agitant exactement ce mélange ſur un feu doux. On donne une ou deux cuillerées de cet oxymel *colchique* par jour, dans un verre de tiſanne adouciſſante. Storck a reconnu les bons effets de ce remède dans l'hydropiſie de poitrine, dans les autres eſpèces d'hydropiſie, & il l'a fort recommandé comme inciſif, aperitif, diurétique, béchique, &c. d'autres praticiens l'ont employé avec ſuccès dans l'aſthme humide, la leucophlegmatie, &c. Bergius aſſure cependant qu'il eſt inférieur à l'oxymel ſcillitique ; on doit en général n'adminiſtrer ce remède qu'avec beaucoup de prudence.

On peut tirer des bulbes de *colchique* écraſés & lavés avec l'eau une fécule ſemblable à celle de pommes de terre, & auſſi douce qu'elle, lorſqu'on a enlevé tout le ſuc & toute la matière âcre & vénéneuſe qui accompagne cette matière amilacée. Il en eſt donc de la racine du *colchique* comme de celles de manihoc, de bryone, d'arum ou pied de veau, &c. Le principe âcre, vénéneux & extractif y eſt mêlé avec beaucoup de ſubſtance farineuſe. (M. FOURCROY.)

COLCHOTAR. (*Mat. méd.*)

Le *colchotar* eſt le ſulfate de fer ou *vitriol vert*, calciné au rouge ; c'eſt un oxide de fer brun, retenant une portion d'acide ſulfurique concentré à nud ; car on ſait qu'une ſorte chaleur décompoſe ce ſel & en dégage l'acide ; c'eſt à ce ſel en partie libre, que le *colchotar* doit ſa ſaveur vive & ſon action aſtringente ; lorſqu'on l'a lavé pour en tirer le ſel, qu'on connoit ſous le nom de *ſel de colchotar* & qui n'eſt que le ſulfate de fer dans un état particulier, lorſque ce lavage a été aſſez bien fait pour qu'on ait enlevé tout l'acide libre, l'oxide de fer qui reſte n'a plus la même [illegible] & ne peut pas produire les mêmes effets. ([illegible] les mots FER ET SULFATE DE FER.) (M. FOURCROY.)

COLE (Guillaume) fut reçu docteur en médecine à Oxford le 5 de juillet 1666, & alla exercer à Briſtol. Il a compoſé les ouvrages ſuivans :

Cogitata de ſecretione animali. Oxonii, 1674, *in*-12. *Hagæ comitis*, 1681, *in*-12, avec l'*Œconomia animalis* de *Charleton*. On le trouve auſſi dans la bibliothèque anatomique par *Leclerc* & *Manget*.

Comme l'auteur attribue toutes les ſéparations des humeurs aux glandes, il multiplie tellement le nombre de ces organes, qu'il en met dans preſque toutes les parties du corps.

Practical eſſai concerning the late frequency of apoplexies. Oxford, 1689, *in*-8°. Londres, 1693, *in*-8°.

Nova hypotheſeos, ad explicanda febrium intermittentium ſymptomata & typos excogitata, Hypotypoſis. Lonaini, 1693, *in*-8°. *Amſtelodami*, 1698, *in*-8°.

Il s'y déclare partiſan du quinquina.

Diſquiſitio de perſpirationis inſenſibilis materie & peragenda ratione. Londini, 1702, *in*-8°.

Quoique tout ce qu'il avance ſoit uniquement fondé ſur la théorie, il développe aſſez bien les différens phénomenes de la tranſpiration ; il tombe cependant de tems en tems dans quelques écarts.

Il ne faut pas confondre ce médecin avec un autre *Guillaume* COLE, qui étoit d'Adderbury dans le comté d'Oxford. Celui-ci fut reçu bachelier ès arts dans l'univerſité de cette capitale le 18 février 1650, & paſſa enſuite à Putney, près de Londres, où il s'appliqua avec tant de ſoin & de ſuccès à la botanique, qu'il acquit en peu de tems la plus grande réputation dans cette partie. En 1660, il devint ſecrétaire du docteur Duppa, évêque de Wincheſter ; mais cet emploi ne lui fit rien diminuer de ſon ardeur pour l'avancement de la botanique. Il mourut en 1662, à l'âge d'environ 36 ans. Ce ſavant a donné pluſieurs ouvrages en Anglois, dont les titres ont été ainſi rendus en notre langue.

L'art de recueillir les herbes.

Adam dans le jardin d'Eden ou *hiſtoire des plantes, des herbes & des fleurs.*

L'homme conſidéré ſuivant la théologie, la philoſophie, l'anatomie, & comparé avec l'univers.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COLÈRE, (*Hygiène*).

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe VI, *percepta*. Fonctions qui dépendent de la ſenſibilité.

Ordre II, fonctions de l'ame.

La *colère* eſt une paſſion violente, ou une émotion très-forte, qui porte les animaux à s'irriter contre ce qui les offenſe. Chez ceux qui ſont raiſonnables, le reſſentiment eſt plus long, plus combiné : cependant, en général, les effets de cette paſſion ſont très-prompts & lorſqu'elle ſe manifeſte chez les perſonnes d'un tempérament bilieux ou mélancolique, elle peut être ſuivie des plus pernicieux accidens. Dans la *colère* tout le genre nerveux eſt dans un état de ſpaſme, les fibres muſculaires ſe roidiſſent & ſe contractent, les mouvemens ſont ſouvent involontaires, & ceux qu'on commande, ſont preſque toujours plus forts qu'on ne s'y attend, & qu'on ne pourroit les faire dans l'état ordinaire. Les opérations de l'eſprit ſont ainſi, que les actions du corps, incertaines, peu réflechies, quelquefois indépendantes de la volonté. La rougeur & la pâleur du viſage ſe ſuccèdent rapidement. Quelquefois l'œil eſt étincelant, la bouche écume, les veines ſe gonflent, le pouls eſt tantôt plein, tantôt petit, mais toujours fréquent, ce qui prouve une grande accéleration dans la viteſſe de la circulation du ſang, & que les nerfs ſont dans une action inégale, quoique continuelle. De pareils déſordres dans toute l'économie animale, en dérangent bientôt les fonctions les plus importantes : la bile s'échauffe, s'enflamme : il ſurvient des vomiſſemens, des convulſions, des fievres ardentes, inflammatoires, des hémorrhagies, des défaillances, l'apoplexie, & même la mort ſubite. On a vu ſouvent ſe renouveller alors les douleurs de la pierre, de la goutte, les affections hypochondriaques, hyſtériques, ou vaporeuſes.

Il eſt important d'empêcher ceux, qui ſont dans cet état, de s'expoſer à l'air froid, de boire des liqueurs échauffantes, ardentes, ou très-froides. Lorſque l'accès eſt paſſé, il eſt bon de prendre des bains tiédes, des boiſſons delayantes, rafraichiſſantes avec le ſel de nitre, & les acides, d'être tranquille quelque tems, & de ſe tenir le ventre libre : il eſt auſſi très-néceſſaire d'employer les moyens moraux pour faire ceſſer la *colère* le plutôt poſſible.

Comme la *colère* nait de l'impreſſion douloureuſe, ſubite & imprévue, que font ſur les ſens des objets extérieurs, on ſent que les perſonnes foibles, délicates, très-ſenſibles, ſeront plus ſujettes à cette paſſion que les autres ; auſſi voit-on que les femmes, les enfans, & les vieillards ſont plus colériques que les autres perſonnes de la ſociété.

L'éducation eſt ſans doute un des meilleurs moyens de prévenir ce défaut. L'éducation phyſique, en ne donnant aux enfans très-irritables que des alimens fort doux, des boiſſons tempérantes & raffraichiſſantes, en les baignant beaucoup : l'éducation morale, en prévoyant quels objets peuvent les irriter, & en les écartant prudemment : en leur faiſant connoitre que la raiſon leur a été accordée ſpecialement pour arrêter l'effervescence des ſens, en leur peignant les effets funeſtes & les malheurs irréparables dont ils peuvent être cauſes, & en leur faiſant ſentir leurs injuſtices, & qu'ils n'ont pas le droit d'exiger des autres des complaiſances qu'ils n'auroient ſouvent pas eues pour eux, s'ils avoient été à leur place. Auguſte, Philippe, Louis XII, ont ſupporté la médiſance, la raillerie & les injures perſonnelles, ſans ſe livrer à des mouvemens de *colère*, que le rang ſembloit autoriſer, quand on croyoit que les ſouverains étoient d'une autre pâte que celle des autres hommes. Le plaiſir d'avoir ſurmonté ſon reſſentiment & de ſe connoitre généreux, n'eſt-il pas bien préférable à une petite vengeance, dont il faudra rougir, ou qu'il faudra pleurer, ſi l'on a eu le malheur de rendre quelqu'un victime de quelque violence.

C'eſt ſur-tout dans l'âge le plus tendre qu'il faut faire enſorte de ne pas contrarier les enfans, au point de les irriter & de les mettre ſouvent en *colère*. Il faut donc placer auprès d'eux des perſonnes d'un caractère doux, & qui ſoient bien éloignés de laiſſer accès à un défaut ; qui pourroit leur devenir ſi fatal par la ſuite.

(M. MACQUART.)

COLÉRIQUE. (*Hygiène.*)

On donne ce nom aux tempéramens extrêmement vifs, pétulans & iraſcibles. (*Voyez* COLERE.) (M. MACQUART.)

COLETTA. (*Mat. méd.*)

Barleria, 3 *prionitis*, *ſpinis axillaribus pedatis quaternis*, *fol. intergerr. lanceoleto-ovatis*, *L.* Plante du Malabar qui croît ſous la forme d'un buiſſon. Elle eſt amere dans toutes ſes parties. Les malabares mâchent ſes feuilles avec l'arak au défaut de celles du bétel. Le ſuc qu'on en exprime eſt ſouverain contre les aphthes, & contre les vents qui gonflent le bas-ventre (*Anc. Encycl.*)

(M. MAHON.)

COLINIL. (*Mat. méd.*)

Arbriſſeau du Malabar. Jean Commelin l'a nommé *polygala indica minor*, *ſiliquis recurvis*. Le ſuc qu'on en tire, lorſqu'il eſt encore jeune, s'unit avec le miel, pour en frotter les puſtules qui naiſſent dans la bouche. (*Anc. Encycl.*)

(M. MAHON.)

COLIQUE, *colica.* (*Nosol méthod.*)

Ce mot qui ne signifie préciſément qu'une *douleur inteſtinale*, s'applique par l'uſage à beaucoup d'autres douleurs d'entrailles & généralement à toute ſorte de douleurs propres aux différens viſcères abdominaux. On conçoit dès-là combien ſont nombreuſes les eſpèces de *colique*. Outre que l'on diſtingue ces maladies à raiſon de leur ſiége, (*Voyez colique* D'ESTOMAC, du FOIE, des REINS, &c. HYSTERIQUE, NEPHRETIQUE, HÉPATIQUE, SPLENIQUE, PANCREATIQUE, ÉPIPLOIQUE, MESENTERIQUE, HEMORROIDALE, &c.) On tire auſſi leur diagnoſtic de la cauſe matérielle la plus apparente, (*Voyez colique* SÈCHE, VENTEUSE, PITUITEUSE, STERCORALE, D'INDIGESTION, de PLÉTORE, CALCULEUSE, LITHIASIS; *colique* des PEINTRES, PLOMBIERS, POTIERS, VEGETALE DE POITOU, DEVONSHIRE, RACHIALGIE, &c.) Enfin l'on détermine le degré, la meſure de la douleur, (*Voyez* MISERÈRE, PASSION ILIAQUE, ILIACE, *colique* INFLAMMATOIRE, SPASMODIQUE, NERVEUSE, &c.) dans cette diſtribution d'objets, on obtient des réſultats plus exacts ſoit pour le prognoſtic, ſoit pour le traitement; car l'exploration des organes affectés ſert à guider l'expérience clinique dans le choix des médicamens capables de ſoulager ou de guérir. (*Voyez* VOLVULUS, HERNIE, DESCENTE, ÉTRANGLEMENT, OBSTRUCTIONS, ENGORGEMENS, EMBARRAS, SKIRRES.) L'examen des matières propres aux diverſes eſpèces de *coliques* conduit à des indications particulières, & le genre d'irritation qui caractériſent la maladie, avertit de circonſcrire les efforts de la médecine agiſſante & de s'occuper quelquefois des ſymptômes les plus urgens avant de régler le traitement ſur les cauſes, au nombre deſquelles il ne faut point oublier l'eſpèce de virus, de levain ou de cachexie que l'on peut conſtater chez le malade.

(M. CHAMSERU.)

COLIQUE DYSENTÉRIQUE.

Terme impropre dont on ſe ſert pour exprimer la douleur de bas-ventre qu'éprouvent ceux qui ſont attaqués de la dyſenterie. (*Voyez* DYSENTERIE)

On ſe ſert encore de ce terme pour exprimer & ſpécifier la *colique* qui eſt accompagnée de tenèſme & de déjections difficiles & douloureuſes, (*Voyez* COLIQUE.) (M. CAILLE.)

COLLADI. (*Mat. méd.*)

Arbre très-élevé, du Malabar, que Linnéus appelle *Mimoſa bigemina 4 inermis, fol. bigeminis acuminatis.*

La décoction de ſes feuilles, & même ſon écorce, réduites en pâte, avec le ſuc, guérit la lepre, & empêche les cheveux de blanchir. (*Anc. Ency.*)

(M. MAHON.)

COLLADO, (Louis) docteur en médecine, vécut dans le XVI ſiècle. Il faiſoit honneur à l'univerſité de Valence, en Eſpagne, par ſes travaux & ſes connoiſſances anatomiques, pendant que François Valeſio jouiſſoit de la plus grande réputation à la cour de Madrid. *Collado* y fut appellé pour être adjoint au conſeil de ſanté du roi; mais, habitué depuis long-temps aux exercices de la chaire & du cabinet, il préféra la vie académique & demeura à Valence juſqu'à la mort.

Ses ouvrages ſont:

In Galeni librum de oſſibus Commentarius. Valentiæ, 1555, in-8.

L'auteur y a joint une expoſition des os de la tête, qui ne contient rien de remarquable, ſinon qu'il s'attribue la découverte de l'étrier, oſſelet de l'organe de l'ouie, dont Colombus a parlé dans un ouvrage publié en 1559.

Ex Hippocratis & Galeni, monumentis Iſagoge ad faciendam medicinam. Ibidem, 1561, in-8.

De indicationibus liber unus. Ibidem 1572, in-8.

Ce médecin doit être diſtingué de Théodore Colladon, qui étoit de Bourges, & qui publia au commencement du XVII ſiècle, un traité intitulé:

Adverſaria, ſeu Commentarii medicinales. Genevæ, 1615, deux tomes en un volume *in-8.*

C'eſt un ouvrage de pratique; mais l'auteur, en voulant corriger les écrits de Houllier, de Lepoix & de Heurnius, s'eſt jetté dans des minuties déplacées qui l'écartent de ſon ſujet. On a publié une ſeconde édition de ces commentaires, ſous le titre de *Sphalmata medica tàm in theoria quàm in praxi. Genevæ, 1680, in-8.*

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN)

COLLE (Jean) étoit de Belluno, ville de l'état de Veniſe ſur la Piave, où il naquit en 1558. Il étudia à Padoue, ſous Jérôme Capivaccio, Albert Bottoni & Æmilius Campolongo, dont il mérita l'eſtime & la bienveillance. Reçu docteur en 1584, il ſe rendit à Veniſe où il pratiqua pendant quinze ans avec une grande réputation; & au bout de ce terme, François-Marie II, duc d'Urbin, le choiſit pour ſon premier médecin. Il abandonna cet emploi après vingt-trois ans d'exercice, pour aller remplir la première chaire de médecine dans les écoles de Padoue, où il ſuccéda à Roderic Fonſeca. Ce fut dans cette ville que *Colle* mourut en 1630, à l'âge de 72 ans.

Digitized by Google

Nous avons de lui :

Medicina practica, ſive, Methodus cognoſcendorum & curandorum omnium affectuum malignorum & peſtilentium. Piſauri, 1617, *in*-fol.

De idea & theatro imitatricium & imitabilium ad omnes intellectûs facultates, ſcientias & artes, Libri Aulici. Ibidem, 1617, *in*-fol.

C'eſt une eſpèce d'Encyclopédie à l'uſage des gens de cour, où il traite ſuccintement de la plupart des ſciences, arts & métiers.

De morbis malignis. Patavii, 1620, *in*-fol.

Elucidarium anatomicum & chirurgicum, ex Gracis, Arabibus & Latinis ſelectum : unà cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam. Inſerti ſunt Tractatus de vulneribus, ulceribus, tumoribus, fracturis, lue Gallicâ, luxationibus. Venetiis, 1621, *in*-fol.

C'eſt de Du Laurens qu'il a principalement tiré ce qui a rapport à l'anatomie.

Coſmitor medicæus triplex, in quo exercitatio totius Artis Medicæ, loca dilucidata & quæſita varia deciſa, ac conſultationes Medicinales & Quæſtiones Practicæ enucleatæ proponuntur. Venetiis, 1621, *in*-fol.

Comme il s'étoit propoſé de dédier cet ouvrage à Coſme II de Médicis, grand duc de Toſcane, il lui donna un titre qui faiſoit alluſion au nom de ce Prince.

De cognitu difficilibus in praxi, ex libello Hippocratis de inſomniis & ex libris Aventoaris, per commentaria & ſententias dilucidata. Venetiis, 1628, *in*-4.

Methodus facilè parandi jucunda, tuta & nova medicamenta, & ejus applicatio adverſus Chymicos. De vitâ & ſenectute longiùs protrahendâ. De Alexipharmacis Chymicis adverſus omnia venena. Necnon de antiquâ morbi gallici naturâ, ejuſque ſymptomatibus, notitiâ & medelâ ſingulari. De Plicâ, Cyrris, Capillorum agglomeratione & ejus antiquâ origine, De Faſcino dignoſcendo & curando. Venetiis, 1628, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

COLLE. (*Mat. méd.*)

On nomme *colle* toute ſubſtance ſolide, caſſante, diſſoluble dans l'eau chaude, formant gelée avec l'eau quand elle refroidit, indiſſoluble dans l'alcool, plus ou moins colorée, depuis le jaune juſqu'au brun, préparée avec des matières animales. La peau, les aponévroſes, les tendons, les ligamens, les cartilages, les cornes, peuvent être employées pour faire de la *colle*, à quelque animal que ces parties aient appartenu; tous ces organes contiennent, en effet, une quantité plus ou moins grande de matière gélatineuſe; (*Voyez* GÉLATINE.) Mais cette matière y eſt auſſi plus ou moins épaiſſe & accompagnée de principes différens. Telle eſt la cauſe de la différence des *colles* de Flandre, d'Angleterre, des *colles* fortes en général, faites avec les parties blanches du bœuf, du cheval, &c. des *colles* de patchemin, de peau de gants, de peau d'anguilles, &c. toutes ces *colles*, quoique préparées uniquement pour les arts, pourroient au beſoin & dans le cas de diſette d'autres ſubſtances, ſervir de nourriture en les aſſaiſonnant, ou de médicamens adouciſſans, émolliens, inviſcans, en les diſſolvant dans l'eau chaude; mais la plûpart ont des ſaveurs déſagréables, parce qu'elles ſont préparées avec des ſubſtances altérées, groſſières, & d'ailleurs ſans les précautions requiſes pour l'uſage médical ou alimentaire. (*Voyez* GELÉES, GELATINE.)

(M. FOURCROY.)

COLLE (de peau d'âne.) (*Mat. méd.*)

On a beaucoup vanté contre la phthiſie une eſpèce d'extrait de viandes, connu ſous le nom impropre de *colle* de peau d'âne. Cette matière ſeche, caſſante, qui eſt douce ou fade, d'une couleur brune, eſt une ſorte de bouillon ſec ou d'extrait de bouillon. (*Voyez* BOUILLON SEC.) Elle ne mérite pas à beaucoup près les éloges qu'on lui a donnés, & c'eſt un vrai préjugé que la confiance qu'on lui accorde.

(M. FOURCROY.)

COLLE de poiſſon, (*Mat. méd.*)

La *colle* de poiſſon n'eſt pas, à proprement parler, une véritable *colle*; elle n'eſt pas préparée par la décoction des matières animales dans l'eau; mais elle eſt formée par l'eſtomac & les inteſtins de l'eſturgeon qu'on roule ſur eux-mêmes & qu'on fait ſécher. Nous en ferons une hiſtoire détaillée & nous expoſerons ſes uſages médicinaux au mot *ichthyocolle*. (M. FOURCROY.)

COLLE d'or. (*Mat. méd.*)

Les mots *colle* d'or ont été employés pour déſigner le borax, en raiſon de la propriété dont ce ſel jouit de faciliter la ſoudure de l'argent & de l'or. Mais ce n'eſt point du tout en les collant, comme ce nom l'exprime; cette ſoudure n'eſt favoriſée par le borax, que parce qu'il échauffe & ramollit les ſurfaces métalliques. (*Voyez* BORAX.)

(M. FOURCROY.)

COLLE-CHAIR. (*Mat. méd.*)
(*Voyez* SARCOCOLLE.) (M. MAHON.)

COLLE

COLLE de poiſſon. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III, *ingeſta.*

Ordre Ier. alimens.

Section II, animaux, poiſſons.

La *colle* de poiſſon eſt faite avec les parties mucilagineuſes de l'eſturgeon. Elle nous vient par les Anglois & les Hollandois qui vont la chercher au port d'Archangel ; la meilleure eſt celle qui eſt bien sèche, bien blanche, bien tranſparente & ſans odeur. Elle n'eſt guères d'uſage dans nos alimens, que pour clarifier certaines ſubſtances, comme le vin, ſur-tout le caffé, auxquels elle ne communique rien d'inſalubre.

(M. MACQUART.)

COLLEMENT DES PAUPIERES. (*Voyez* CHASSIE. LIPPITUDE. PSOROPHTALMIE, XEROPHTALMIE.) (M. CHAMSERU.)

COLLIER. (*Hygiène.*)

Partie II, choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II, *applicata*, choſes appliquées à la ſurface du corps.

Ordre Ier. ajuſtemens.

Le plus ordinairement on donne le nom de *collier* à une eſpèce de parure que les femmes portent au cou, & qui eſt formé ſouvent par un cordon de ſoie, de métal ou de pierreries.

Quelques coquettes perſuadées que le ſang, lorſqu'il eſt un peu gêné dans ſa circulation du côté de la tête, ſe porte plus abondamment aux joues & y communique des couleurs fraiches que la nature leur refuſe, ſe ſerrent le cou de manière à avoir des étourdiſſemens & même des vertiges. On ſent que c'eſt payer bien cher des couleurs que l'art des toilettes ſubſtitue ſi abondamment & ſi facilement. Heureuſement qu'aujourd'hui les femmes mettent peu de colliers : au ſurplus, (*voyez* le mot COL, *pour ſavoir ce qu'on riſque à ſe ſerrer le col avec des colliers, les cols, &c.* (M. MACQUART.)

COLLIN, (Sébaſtien.)

Médecin de Fontenay, en Poitou, vécut vers l'an 1564. Comme il ſavoit les langues, il s'occupa de la traduction des ouvrages des anciens. Il mit de grec en françois le livre d'Alexandre de Tralles qui traite de la goutte, & le fit imprimer à Poitiers en 1556.

Il traduiſit encore l'ouvrage de Rhazes, *de peſtilentia*, ſous le titre d'*ordre & régime pour la cure des fièvres, avec les cauſes & remèdes des fièvres peſtilentielles.* Poitiers, 1558, *in*-8. (*Extr. d'El.*)

(M. GOULIN.)

COLLIQUATIF.

Terme qui ſert à caractériſer l'eſpèce de ſueurs ou de dévoyemens qui arrive dans le cours & vers la fin des fièvres hectiques.

La reſorption du pus dans les ſuppurations internes & externes produit une fièvre continue avec des redoublemens marqués, qu'on appelle fièvre hectique ; elle produit auſſi, dans la maſſe des humeurs, une altération peu connue juſqu'à préſent. Le terme *colliquatif* exprime ſeulement que le ſang & la lymphe ont perdu cette conſiſtance qu'elles doivent avoir dans l'état de ſanté & qu'elles ont été rendues tellement fluides, quelles peuvent paſſer par les vaiſſeaux exhalans. C'eſt à la chymie moderne à découvrir quelle eſt la nature de cette altération des humeurs & qu'elles ſont les combinaiſons nouvelles, que la reſorption du pus & ſon mélange avec les autres humeurs peuvent produire, & pourquoi cette reſorption produit la fièvre. La chymie animale, dans l'état de maladie, ne nous offre encore rien de poſitif ſur cette matière (M. CAILLE.)

COLLIQUATIF, (*Pathologie.*)

Se dit des maladies, des poiſons de toute eſpèce, dont l'effet dans le corps humain eſt de faire perdre aux humeurs leur conſiſtance naturelle, en y produiſant une grande diſſolution, une décompoſition de leurs parties intégrantes, d'où réſulte une ſorte d'altération appellée *colliquation.*

Ainſi on dit d'une fièvre, dont l'effet eſt de fondre les humeurs, qu'elle eſt *colliquative* : ainſi le venin du ſerpent des Indes, appellé hæmorrhous, dont l'effet eſt le même, peut être dit *colliquatif* : de même les ſubſtances alkalines, le mercure, &c. priſes intérieurement, au point de produire la diſſolution du ſang, doivent être regardés comme des poiſons *colliquatifs.*

On applique auſſi ce terme aux ſymptômes des maladies, produites par la colliquation : ainſi on dit de la diarrhée, de la ſueur, &c. qu'elles ſont *colliquatives*, lorſqu'elles ſont des évacuations d'humeurs qui ſe font par une ſuite de la diſſolution générale de leur maſſe. (*Voyez* COLLIQUATION.) (*A. E.*) (M. MAHON.)

COLLIQUATION, ικτηκις. (*Pathologie.*)

Ce terme eſt employé pour ſignifier l'eſpèce

d'intempérie des humeurs animales, qui conſiſte dans une grande diſſolution, & une décompoſition preſque totale de leurs parties intégrantes; enſorte que la maſſe, qu'elles compoſent, paroît avoir entièrement perdu la conſiſtance & la ténacité qui lui ſont néceſſaires pour être retenue dans le corps, & n'être miſe en mouvement que conformément aux loix de l'économie de la vie ſaine.

La *colliquation* eſt différente, ſelon la différente nature du vice dominant des humeurs qui tombent en fonte: ainſi on appelle *colliquation acide* celle dans laquelle il ſe fait un mélange informe de quelques grumeaux de ſang avec une lymphe devenue aqueuſe & acéſcente: on nomme *colliquation alkaleſcente-putride*, celle qui eſt le produit de certaines fièvres malignes; *colliquation âcre-muriatique*, celle qui s'obſerve dans l'hydropiſie, le ſcorbut; *colliquation âcre, huileuſe, bilieuſe*, celle qui réſulte des fièvres ardentes &c.

Les cauſes diverſes de la *colliquation* des humeurs ſont 1°. le mouvement animal exceſſif, les exercices violens qui ne ſont pas ſuivis de ſueurs. 2°. L'effet trop long-tems continué des remèdes apéritifs-fondans, tels que les mercuriels &c. 3°. Les poiſons qui ont une qualité puiſſamment diſſolvante, tels que la morſure du ſerpent des Indes, appellé *hémorrhous*, le virus ſcorbutique, la putréfaction produite par le ſphacele, & par certaines maladies malignes, peſtilentielles. (Sauvage, *pathologia methodica.*)

La *colliquation* des humeurs produit les effets ſuivans: Si les forces de la vie ſont encore aſſez conſidérables, elle rend très-abondante & exceſſive l'excrétion de la tranſpiration, de la ſueur, des urines, & de tous les excrémens liquides; d'où ſuivent la foibleſſe, la ſoif, la ſéchereſſe de tout le corps, la maigreur, le marasme: ſi les forces de la vie ſont conſidérablement diminuées dans le tems que ſe fait la fonte des humeurs, toutes ces évacuations ne peuvent pas avoir lieu; la matière reſte dans le corps; il s'en forme des amas, des extravations, des hydropiſies de toutes les eſpèces. Ainſi la *colliquation* peut être ſuivie de cachexie *sèche* & de cachexie *humide*.

La *conſomption* ſi commune parmi les anglois, dit M. Vanſwieten, eſt l'effet d'une véritable *colliquation*, cauſée par la nature de l'air & des alimens dont ils uſent, & par le tempérament particulier à ces inſulaires; d'où réſultent des humeurs trop fluides, diſſoutes, ſuſceptibles de ſortir aiſément de leurs conduits; des organes rendus délicats, foibles, qui, s'ils ne s'affermiſſent pas par l'exercice, ſe fondent entièrement en ſueurs nocturnes ſur-tout, ou ſe réſolvent en ſalivation & en crachats. Ces malades ne peuvent pas être guéris que leur ſang ne ſoit condenſé; ce que l'on ne peut obtenir que par le mouvement du corps, c'eſt-à-dire, par l'exercice réglé; ſans ce moyen, l'uſage du lait, la diète blanche incraſſante, ne produiſent aucun bon effet: mais c'eſt le comble de l'erreur que d'employer dans ce cas des remedes diſſolvans.

Lorſqu'il ſe filtre une grande quantité de bile qui eſt portée & mêlée dans le ſang, ou qui y reflue, ſi la maladie dure long-tems, il en réſulte une diſſolution totale, une vraie *colliquation* des humeurs par l'effet de ce récrément, qui en eſt le diſſolvant naturel & néceſſaire, en tant qu'il s'oppoſe ſeulement à leur cohéſion par ſa qualité ſavoneuſe & pénétrante, mais qui diviſe & diſſout leurs molécules, les diſpoſe à la putréfaction comme un poiſon, dès qu'il eſt trop abondant ou qu'il devient trop actif: l'ictère eſt preſque toujours ſuivi de l'hydropiſie.

Dans le ſcorbut, le ſang eſt auſſi tellement diſſous par l'effet de l'acrimonie dominante, qu'il ne peut pas être retenu dans les vaiſſeaux qui lui ſont propres; enſorte qu'il s'extravaſe aiſement, paſſe dans d'autres vaiſſeaux d'un genre différent, produit des taches, des échymoſes, ou des hémorrhagies conſidérables.

Le ſang de ceux qui étoient infectés de la peſte qui régnoit dans la ville de Bréda, pendant qu'elle étoit aſſiégée, paroiſſoit livide, étoit de mauvaiſe odeur, & n'avoit point de conſiſtance. (Van der Mye, *de morbis Bredanis*, pag. 14.) La diſſolution du ſang étoit auſſi très-marquée dans la peſte de Marſeille, par les évacuations fréquentes & abondantes qui ſe faiſoient de ce fluide, par toutes les voies naturelles, & par l'ouverture des bubons, &c. que l'on avoit peine à arrêter. (*Voyez* le *recueil des mémoires* ſur cette peſte, imprimé en 1744.

Nous n'entrerons ici dans aucun détail ſur les différentes eſpèces de *colliquation*, leurs ſignes diagnoſtics & pronoſtics, & leurs caracteres, de peur de répéter ce qui doit être dit dans les articles qui traitent des maladies où la *colliquation* a lieu. Tels ſont les articles BILE, CONSOMPTION, DIABÈTES, DIARRHEE, FIÈVRE, PESTE, SUEUR, &c. (*Voyez* ces mots.) (M. MAHON).

COLLOT, (Armand Joſeph).

Naquit à Paris de François Collot, fameux Lithotomiſte, dont les ayeux s'étoient conſacrés avec ſuccès à ce genre d'opération. Il dédia à la faculté en 1673 ſa thèſe de philoſophie. Reçu docteur à Reims, il ſe préſenta en 1695 à la faculté, demanda un Jubilé qui lui fut accordé. Bachelier le 26 fevrier de la même année, il eut

le premier lieu de licence, reçut le bonnet le 4 octobre 1696, devint célèbre dans la pratique & médecin de la charité. Il mourut le 6 avril 1726. (M. ANDRY).

COLLOT, (Germain).

Pluſieurs chirurgiens françois lithotomiſtes ont porté le nom de *Collot*. Leur manière d'opérer, qu'ils tenoient ſecrette, ſe transmit par ſucceſſion des pères aux enfans, & à ceux qu'ils avoient admis dans leur famille.

Devaux dans ſon *index funereus chirurgicorum pariſienſium*, parle d'un Germain *Collot*. Queſnay, dans ſes *recherches ſur la chirurgie*, en parle auſſi. Ces deux écrivains étoient animés par l'eſprit de corps; mais Queſnay a renchéri ſur le premier par une mauvaiſe foi qui ſe montre preſque à chaque page, une mauvaiſe foi impudente & ſcandaleuſe. Tous deux ont cherché des chirurgiens, & en ont fait, ſuivant le beſoin qu'ils en avoient pour appuyer leurs prétentions.

Ce Germain *Collot* paroît être un chirurgien de leur création.

Devaux nous préſente Germain *Collot*, comme ayant oſé le premier, en France, extraire la pierre de la veſſie par la méthode, appelée le grand appareil.

Queſnay eſt plus tranchant, il préſente ce Germain comme ayant imaginé une nouvelle méthode d'opérer, qu'il ne détermine point.

Ces deux auteurs ſe réuniſſent à placer la premiere opération de la taille ſous Louis XI, ſans fixer aucune date.

Monſtrelet dans ſa *chronique* fait mention de ce premier eſſai: je n'ai point cette chronique, qui finit à l'an 1467, la ſeptieme année du regne de Louis XI.

Mais dans une hiſtoire de ce roi (autrement dite *la chronique ſcandaleuſe*) cet eſſai eſt placé ſous cette date 1474.

Voici comment le fait eſt raconté: « Audit » mois de Ianvier quatre cens ſoixante & qua» torze, aduint que vng franc archier de Meu» don, près Paris, eſtoit priſonnier és priſons de » Chaſtellet, pour occaſion de pluſieurs larre» cins qu'il auoit faictes en diuers lieux, & » meſmement en l'Egliſe dudit Meudon. Et pour » leſdits cas & comme ſacrilege, fut condempné » à eſtre pendu & eſtranglé au gibet de Paris, » nommé Montfaulcon; dont il appella en la » Court de Parlement, où il fut mené pour diſ» cuter de ſon appel: par laquelle Court & par » ſon Arreſt fut ledit franc archier declairé » auoir mal appellé & bien jugié par le Preuoſt » de Paris, par deuers lequel fut renuoyé pour » exécurer ſa ſentence. En ce meſme jour fut » remonſtre au Roy par les Medecins & Chirur» giens de ladite ville que pluſieurs & diuerſes » perſonnes eſtoient fort trauaillez & moleſtez » de la pierre, colique, paſſion & maladie du » coſté, dont pareillement auoit eſté fort mo» leſté ledit franc archier. Et auſſi deſdictes » maladies eſtoit lors fort malade monſieur du » Bocaige, & qu'il ſeroit fort requis de veoir » les lieux où leſdites maladies ſont concrees » dedens les corps humains, laquelle choſe ne » pouoit mieulx eſtre ſceue que inciſer le corps » d'vng homme viuant, ce qui pouuoit bien » eſtre fait en la perſonne d'icelluy franc archier, » que auſſi bien eſtoit preſt de ſouffrir mort, » laquelle ouverture & inciſion fut faicte au » corps dudit franc archier, & dedens icelluy » quis & regardé le lieu deſdictes maladies. Et » après qu'ils eurent eſté veuës fut recouſu & » ſes entrailles remiſes dedens. Et fut par l'or» donnance du Roy fait très-bien penſé, & » tellement que dedens quinze jours après il fut » bien guery, & eut remiſſion de ces cas ſans » deſpens, & ſi luy fut donné auecques ce » argent. »

Sous la plume de Devaux & ſous celle de Queſnay cette hiſtoire a pris une tournure différente.

Le premier en diſant que ce Germain *Collot* opéra le franc archier par le grand appareil, avance une fauſſeté; car cette méthode, n'ayant été inventée que vers 1516 ou 1518 par Jean de Romanis, né à Crémone, n'a pu être exécutée en 1474, c'eſt-à-dire, 40 ans environ avant ſon invention.

Jean de Romanis communiqua ſa méthode à Marianus Sanctus, qui la publia avec l'agrément de ſon maître; ce qui eſt cauſe qu'on lui a ſouvent donné le nom de *methodus Mariana*.

Il eſt à-propos d'obſerver que le fait qui regarde le franc archier de Meudon, ayant été rapporté par Monſtrelet, qui termine ſa chronique à l'an 1467, le redacteur de la *chronique ſcandaleuſe* le rapporte au moins ſept ans plus tard qu'il n'auroit dû, puiſqu'il le place ſous la date de 1474.

Au reſte de ce qu'un Germain *Collot*, (qui pourtant n'eſt pas nommé dans la *chronique ſcandaleuſe*) avoit opéré cet homme condamné à mort, il ne s'enſuivroit pas qu'il ſeroit le chef des *Collot*, lithotomiſtes, qui n'ont paru en

France que plus de 60 ans après, & dont le premier eſt Laurent, ſujet de l'article ſuivant.

(M. GOULIN.)

COLLOT, (Laurent).

On dit qu'Octavien de Ville (*Octavianus de villâ*) diſciple de Marianus Sanctus, ayant fait pluſieurs voyages en France pour faire l'opération de la lithotomie, & ayant eu occaſion de ſe lier avec Laurent *Collot*, qui étoit établi à Treſnel, petite ville de France, près de Troies, il lui communiqua ſa méthode de tailler. Bientôt *Collot* ſe fit une réputation par ſa dexterité & par ſes ſuccès. Ce fut ce qui lui procura une place de chirurgien ordinaire du roi (Henri II); Ambroiſe Paré lui donne ce titre; il dit auſſi: *Ses deux enfans ſont les plus excellens & parfaits ouvriers en leur vocation qu'il eſt poſſible de trouver.* (*Traité des plaies d'arquebuſes, édit. de* 1563 *in*-8, *fol.* 186 *verſo.*)

Ce Laurent *Collot*, ayant deux fils lithotomiſtes en 1563, a pu naître vers l'an 1500, & ne paroît point avoir eu pour père le chirurgien qui fit l'opération ſur le franc archier de Meudon. (M. GOULIN.)

COLLOT, (François).

Ce lithotomiſte étoit arrière-petit-fils de Laurent; il fut inſtruit par ſon père, qui ſe nommoit Philippe, & qui mourut à Luçon en 1656 à l'âge de 63 ans. François pratiquoit ſa lithotomie dès 1659: Patin, dans une de ſes lettres, nous apprend qu'il tailla cette année pluſieurs pierreux à la charité; il l'appelle le *petit Collot*, ſans doute à cauſe de ſa jeuneſſe; ainſi il peut n'avoir terminé ſa carrière qu'au commencement de ce ſiècle.

François fut attaqué de la pierre, & ſe fit tailler par ſon fils. Sur la fin de ſa vie il raſſembla ſes obſervations, qu'il avoit eu deſſein de publier. Il mourut ſans avoir exécuté ce projet. On a trouvé ſon travail, écrit de ſa main, dans la bibliotheque de ſon héritier, & il fut imprimé ſans aucun changement ſous ce titre:

Traité de l'opération de la taille, avec des obſervations ſur la formation de la pierre & les ſuppreſſions d'urine. Paris, 1727, *in*-12.

On trouve dans cet écrit l'hiſtoire du grand appareil, & celle des ancêtres de l'auteur, lequel s'exprime ainſi:

Les anciens n'ont rien dit de ce grand appareil, parce qu'ils ne le connoiſſoient pas, & ce fut en 1525 qu'il fut inventé par Jean de Romanis, médecin de la ville de Crémone. Il le pratiquoit auſſi bien que la nouveauté le pouvoit permettre; & tout imparfait qu'étoit cet appareil, il lui acquit de la réputation; mais il n'en profita pas long-temps, étant pour lors dans un âge avancé. Il réſolut donc d'en faire part à Marianus Sanctus de Barlette, ſon meilleur ami.

Marianus étoit auſſi docteur en médecine; & s'il entreprit de faire cette opération conjointement avec la médecine, ce fut de l'avis & de l'agrément des docteurs de la faculté de médecine de Padoue, où il avoit pris le bonnet.

Ces meſſieurs crurent que cette profeſſion n'étoit pas indigne d'être entre les mains d'un de leurs confrères. Malgré donc le ſerment qu'ils avoient prêté à l'exemple de leur divin maître, ils jugèrent que cette opération étoit d'autant plus du reſſort de la médecine, qu'elle demandoit plus que l'adreſſe d'un chirurgien; delà il faut conclure que ce n'eſt pas aſſez d'opéret, mais que cette opétation renferme tant de choſes qui dependent du médecin, qu'elle lui appartient du moins autant que le reſte de la médecine. C'eſt de *Marianus* que nous avons un petit Traité intitulé: *Libellus aureus de lapide è veſicâ extrahendo.* Il inſtruiſit Octavian de Ville, chirurgien dans la ville de Rome, lequel s'étant trouvé ſeul après lui, étoit appellé de tous côtés, même dans les pays étrangers; il fit divers voyages en France, où la pierre eſt d'autant plus commune, que les vins & certaines eaux, avec la bonne chère, y contribuent beaucoup; il s'y acquit une grande réputation, quoique dans ces premiers temps cette méthode ne ſe pratiquât pas encore avec la même aſſurance qu'elle ſe pratique aujourd'hui.

Cet habile homme avoit ſouvent paſſé par la petite ville de Treſnel, près de Troyes en Champagne, & ce fût-là qu'il contracta une étroite amitié avec Laurent *Collot* qui, quoique profeſſant la médecine, ne laiſſoit pas de faire les opérations de chirurgie les moins uſitées & les moins connues au commun des chirurgiens.

C'eſt le même Laurent *Collot* duquel parle Ambroiſe Paré, premier chirurgien des rois François premier & Henri ſecond, dans ſon traité *des opérations & des monſtres*; c'eſt encore lui que cite Rolfincius, célèbre médecin d'Allemagne, ſur le témoignage de Baillou, habile médecin de Paris, dans ſon traité *des purgatifs*, p. 123.

Octavian de Ville s'en retourna à Rome, où il mourut peu de temps après; ce qui fit qu'en 1556 Laurent *Collot*, qui étoit le ſeul qui pour lors pratiquât la méthode dont je parle, fut obligé de s'établir à Paris par ordre exprès de Henri ſecond, qui l'honora d'un préſent digne d'un

Digitized by Google

auſſi généreux & d'un auſſi grand prince ; il fit plus, car à ſon ſujet, il créa une charge d'opérateur de ſa maiſon pour la taille. Laurent *Collot* a joui de cette charge le reſte de ſes jours.

Trois de ſes ſucceſſeurs en ont hérité. Philippe *Collot*, mon père, a été le dernier ; il avoit pourtant de ſon vivant obtenu pour moi la ſurvivance de cette charge, ſans qu'il m'en dût rien coûter non plus qu'à mes pères ; mais M. Vallot, qui étoit pour lors premier médecin de ſa majeſté, ſoit par négligence, ou par quelque raiſon que je ne veux pas pénétrer, me fit perdre cette charge, il apporta tant de délai, ſoit pour me faire prêter le ſerment accoutumé, ſoit pour ſigner mes lettres, que mon père étant décedé, il ne me parla plus de la charge que pour me la vendre ; je ne voulus pas l'acheter, croyant que je ternirois mon nom, ſi je mettois à prix d'argent une charge qui n'avoit été créée que pour récompenſer mes ancêtres.

Je préférai donc le parti de travailler à me rendre digne de ſuccéder à la réputation de mes pères, ſans envier un avantage qui devenoit le prix de l'ambition ou de l'interêt.

Philippe *Collot*, petit-fils de Laurent, & par conſéquent mon grand père, ſe trouva ſeul capable de continuer la profeſſion de lithotomiſte ; mais le fardeau devint trop peſant pour pouvoir le ſoutenir à cauſe du nombre des malades ; d'ailleurs, il étoit valétudinaire & ne pouvoit pas ſe diſpenſer de ſuivre la cour, ni de s'attacher à la perſonne de Henri le grand d'heureuſe mémoire, qui l'honoroit de ſa confiance.

Il prit donc la réſolution, pour ſe ſoulager & pour ſe rendre utile au public, d'inſtruire deux ſujets ; le premier fut Reſtitut Gyrault, auquel il donna en mariage ſa fille aînée, à condition qu'il inſtruiroit Philippe *Collot*, ſon fils & mon père, quoique très-jeune. Mon père reçut de lui les lumières ſuffiſantes pour ſe rendre habile tant dans la théorie que dans la pratique, & quelques années après, Reſtitut Gyrault s'aſſocia avec lui, conjointement avec Jacques Gyrault, ſon fils, & cette ſociété a duré pendant toute leur vie.

L'autre élève fut Séverin Pineau, chirurgien ordinaire du roi, auquel il fit épouſer Geneviéve *Collot*, ſa couſine ; enfin tous les deux s'étant perfectionnés, Philippe *Collot* mourut âgé ſeulement de quarante-deux ans.

M. Du Laurens, pour lors premier médecin de ſa majeſté, perſuadé qu'il étoit du devoir de ſa charge de conſerver à la poſtérité un ſecret d'une auſſi grande importance, repréſenta au roi la néceſſité où l'on étoit d'avoir de bons opérateurs pour ceux qui étoient affligés de la pierre, & qu'il falloit ſecourir dans leurs preſſans beſoins.

C'eſt pour cela que Henri le grand, de l'avis de M. Sanguin, ſieur de Livry, conſeiller du roi & de ſon parlement de Paris, ordonna que Séverin Pineau, qui ne ſongeoit qu'au préſent, n'ayant point d'enfans, prendroit ſoin de faire inſtruire dix jeunes chirurgiens choiſis, & qu'on lui donneroit une récompenſe convenable à ſes peines & au mérite de la choſe.

Pour cela il fut paſſé un contrat entre noſſeigneurs de Syllery, chancelier de France, le duc de Sully, pair de France, pour ſa majeſté, meſſieurs le prévôt des marchands & échevins de cette ville de Paris, d'une part, & ledit Séverin Pineau de l'autre, qui tous s'engagèrent ſous le bon plaiſir du roi.

Séverin Pineau prit les meſures néceſſaires pour ſatisfaire au contrat avec honneur & bonne foi ; mais, ſoit qu'il mourût trop peu de temps après, ou que ces dix élèves n'euſſent pas répondu à ſes ſoins, le public ne reçut pas de cet établiſſement les avantages qu'il s'étoit propoſé ; ce qui fit que Reſtitut Gyrault & ſes deux élèves qui continuèrent leur aſſociation avec ſuccès, reſtèrent ſeuls capables de rendre à l'état un ſervice ſi important.

Je ſuis l'unique qui ait été inſtruit par ces deux derniers : car Gyrault le fils, ſe trouvant mon allié par différens mariages, ne refuſa pas, après la mort de ſon père, de s'unir avec le mien pour me former dans mes premieres opérations ; ils ont formé auſſi tous les opérateurs ; il n'y auroit que moi qui pratiquerois à préſent ce grand appareil duquel nous parlons, ſi ces deux grands hommes n'avoient pas été touchés de compaſſion pour les pauvres de l'hôpital de la charité de Paris. Ils ont été les premiers qui y ont opéré gratuitement : & j'ai bien voulu travailler, avec le même déſintéreſſement qu'eux, à l'hôtel-dieu, où j'ai fait ſeul toutes les opérations de la pierre pendant dix-huit ans ſans récompenſe (1).

Ce fut dans ces deux maiſons où les chirurgiens, qui y gagnoient maîtriſe, s'inſtruiſirent en nous ſurprenant ; ils firent ſecrettement quelques ouvertures aux planchers entre les deux ſolives directement au-deſſus de la chaiſe où on plaçoit les malades pour y être taillés ; ce ſont eux qui dans la ſuite ont conduit ceux qui opèrent

(1) Il y pratiqua après 1659 ; ainſi il paroît qu'il le fit juſque vers 1676 ou 1677.

aujourd'hui, & ceux-ci ont inſtruit tous ceux qui ſe ſont retirés dans les différentes provinces, ou qui ont vécu dans leur particulier.

Telle eſt l'hiſtoire du grand appareil auquel ont ſuccédé différentes méthodes, qui peut être un jour éprouveront le ſort des anciennes.

(M. GOULIN.)

COLOMNA, (Fabio).

Savant botaniſte, naquit à Naples en 1567. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il montra du goût pour l'hiſtoire naturelle, & ſur-tout pour celle des plantes; il n'avoit que vingt-cinq ans, lorſqu'il mit au jour ſon premier ouvrage. Ce fut dans les écrits des anciens qu'il chercha à connoître les plantes; & par une application opiniâtre, il dévoila, à travers les fautes dont les manuſcrits fourmillent, ce qui auroit été caché pour tout autre, moins pénetrant, moins conſtant au travail que lui. Les langues, la muſique, les mathématiques, le deſſin, la peinture, l'optique, le droit civil & canonique, remplirent les momens qu'il ne donnoit point à l'étude des plantes. Les traités qu'il a écrits en ce dernier genre, ont été regardés comme des chefs-d'œuvres, avant que les botaniſtes modernes euſſent publié les fruits de leurs travaux.

Voici les titres des ouvrages de *Colomna*:

Phytobaſanos, ſive plantarum aliquot hiſtoria, in qua deſcribuntur diverſi generis planta veriores, ac magis facie viribus reſpondentes, Antiquorum, Theophraſti, Dioſcoridis, Plinii, Galeni, aliorumque delineationibus, ab aliis huc uſque non animadverſa. Acceſſit inſuper piſcium aliquot, plantarumque novarum hiſtoria. Neapoli, 1592, *in*-4, avec des planches.

On croit communément que ces planches ont été gravées par l'auteur. Elles ont beaucoup de vérité, & paſſent pour les premieres qui aient paru en cuivre ſur la Botanique.

Il y a d'autres éditions de cet ouvrage, une de Florence de 1714, *in*-4, & une autre de Milan de 1744, ſous le même format, avec la vie de *Fabio Colomna*, la notice des académiciens *Lyncai*, & les remarques de *Janus Plancus*.

Minus cognitarum rariorumque noſtro cœlo orientium ſtirpium ecphraſis. Item de aquatilibus, aliiſque nonnullis animalibus libellus. Pars prima & altera. Roma, 1616, *trois volumes in*-4.

Cette édition a été faite par l'imprimeur de l'académie des *Lyncai*, ſociété ſavante que le duc d'Aqua-Sparta a établie, & dont l'objet eſt de travailler à l'hiſtoire naturelle.

Purpura, hoc eſt, de purpura ab animali teſtaceo fuſa, de hoc ipſo animali, aliiſque rariorius teſtaceis quibuſdam tractatus. Roma, 1616, 1678, *in*-4.

Cette diſſertation, fort eſtimée, eſt devenue très-rare.

Elle a encore paru à Kiel en 1675, *in*-4, avec les notes de Jean-Daniel Major, & des tables pour ſervir à l'arrangement des coquillages dans les cabinets des curieux.

Colomna fut ſujet à l'épilepſie, & ce fut, dit-on, par ſes recherches ſur la valériane qu'il commença l'étude de la Botanique. Boerhaave dit qu'il avoit pris inutilement quantité de remedes, lorſqu'il ſe mit à lire les ouvrages de Dioſcoride, où il trouva une plante ſouvent recommandée pour la guériſon de cette maladie. Il conſulta des médecins qui lui firent prendre ce prétendu ſpécifique; mais comme il n'en eut aucun ſuccès, il s'imagina que la plante, dont on lui donnoit la racine, n'étoit point celle que Dioſcoride avoit décrite, & ce doute le rendit botaniſte. Il parcourut tous les ouvrages qui traitent des ſimples, & enfin il trouva ce qu'il cherchoit, le remede & la guériſon. Ce n'eſt cependant point à cette plante tant ſouhaitée qu'on doit l'attribuer toute entiere; car Matc-Aurele Sévérini, médecin de Naples, fit pratiquer un cautere à la cuiſſe de *Colomna* en 1629 ou 1630, & il paroit que ce fut à ce moyen qu'il dut la ſanté paſſable, dont il jouit le reſte de ſa vie, qu'il termina en 1650, à l'âge de 83 ans. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COLUMBA, (Gérard)

Médecin, né à Meſſine; ſe fit beaucoup de réputation en Italie vers la fin du XVI ſiècle. Quoiqu'il eût acquis beaucoup de connoiſſances & de ſavoir, il ne ceſſa de les augmenter par l'étude.

Columba écrivoit & parloit avec éloquence, mais ſes talens étoient relevés par un grand fonds de modeſtie. L'univerſité de Padoue ne négligea rien pour l'attirer dans ſes écoles; ce médecin s'y rendit, & y enſeigna long-tems la médecine avec la plus grande célébrité.

Voici les titres ſous leſquels ſes ouvrages ont paru.

Apologia pro illuſtri Franciſco Biſſo, Regio Proto-Medico in hoc Sicilia regno, ad excell. Philoſophia & Medicina Doctorem Dominum Paulum Crino. Meſſana, 1589, *in*-8.

De febris peſtilentis cognitione & curatione. Diſceptationum medicinalium libri duo; in priore agitur

de ſtellarum influxibus adverſus Joannem Picum Mirandulanum; in poſteriore, de abuſibus phœnigmatum in febre peſtilenti. Meſſanæ, 1596, *in*-4. *Venetiis*, 1600, *in*-4. *Francofurti*, 1601, 1608, *in*-8.

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

COLLYRE. (*Mat. méd.*)

Le *collyre*, *collyrium*, dit Gaubius, dans ſon art de formuler, eſt un médicament qu'on applique extérieurement ſur les yeux pour différens uſages.

On le preſcrit ſous différentes formes, par exemple, ſous celle d'injection, d'aſperſion, d'épithême liquide, ſec, de caraplaſme cuit ou crud, de lotion de vapeur humide, de parfum, d'onguent, de liniment. La lecture de tous ces articles répandra la lumière néceſſaire pour bien exécuter les formules des *collyres*.

Cependant l'importance de la vue, la délicateſſe extrême de cet organe, la facilité avec laquelle il peut être léſé par la cauſe la plus légère, nous forcent d'avertir fort ſérieuſement de n'employer lorſqu'il en eſt beſoin, les remèdes âcres & répercuſſifs qu'avec toute la circonſpection poſſible, de réduire en poudre très-fine, les matières qui ont des inégalités ou de la dureté capable de nuire, ſi l'on en fait des *collyres* ſecs, appellés *ſief* par les arabes; ou ſi on les mêle avec des liquides qui ne peuvent pas les diſſoudre entièrement. C'eſt pourquoi il faut recommander de mêler exactement les ſubſtances âcres & quelquefois de filtrer les liquides.

L'application eſt différente ſuivant la diverſité de la forme & du but qu'on ſe propoſe. Les *collyres* liquides, s'appliquent au moyen de linges qui en ſont imbibés, ou bien s'injecte à l'aide d'une petite ſeringue, ou d'un tuyau de plume. Les *collyres* épais s'appliquent ou étendus dans une véhicule, ou en forme de liniment. On répand les ſecs, ou on les ſouffle avec un tuyau de plume.

L'uſage du *collyre* eſt fort varié, il convient dans beaucoup de maladie des yeux, pourvu qu'il ſoit preſcrit & donné ſagement. Il eſt propre à ramollir, fortifier, mûrir, réſoudre, raffraichir, aſſoupir, déterger, corroder.

EXEMPLE.

I.

Collyre liquide, antiphlogiſtique, répercuſſif, dans le commencement de l'ophthalmie externe.

℞ *D'eau diſtillée de plantin, de roſes, de trochiſq. blanes, de Rhas.* drag. ß.

De ſucre de ſaturne. g. vj.

M. D. dans une phiole.

I. Collyre. *On le remuera & on en imbibera un linge plié en quatre qu'on appliquera ſur l'œil affecté. On le renouvellera toutes les trois heures.*

II.

Collyre en forme de caraplaſme, antiphlogiſtique, émollient, adouciſſant.

℞ *De pommes douces* autant qu'on voudra.

Faites les cuire ſous la cendre, ou bien dans le lait doux, q. ſ. juſqu'à ce qu'elles ſoient devenues molles, paſſez au tamis & ſur de pulpe. onc. j.

Ajoutez de mie de pain blanc. drag. vj.

De blanes d'œufs qu'on aura réduits en liqueur en les battant. q. ſ.

I. *On en mettra ſur un linge* q. l. *qu'on appliquera chaudement ſur l'œil & qu'on aſſujettira ſans comprimer. On recommencera toutes les quatre heures.*

III.

Collyre vaporeux, ſtimulant, roboratif contre la paralyſie des paupières.

℞ *De feuilles de marjolaine, de thym. de mar. de Syrie.* ana poig. ß.

De fleurs de lavande, de camomille, des baies de Genièvre. ana drag. iij.

Hachez, broyez D. dans du papier.

I. *Eſpèces roborantes dont on fera infuſer & macérer pendant une heure le quart dans un demi ſeptier de vin rouge. On les fera enſuite bouillir dans un vaſe découvert, l'on déterminera la vapeur, au moyen d'un entonnoir ſur l'œil affecté, pendant un quart d'heure. Cela ſe pratiquera matin & ſoir.*

IV.

Collyre, déterſif, légérement corroſif, pour effaçer les cicatrices opaques de la cornée tranſparente.

℞ *De ſucre candi très-blanc.* onc. j.

D'alun brûlé. ℈. ij.

De vitriol blanc. g. x.

M. F. une poudre très-fine.

I *On en mettra un peu, deux fois par jour, ſur l'endroit qu'il faut faire ronger.*

V.

Collyre en forme d'emplâtre, contre le thracoma, ou l'aſperité des paupières.

Digitized by Google

℞ *D'onguent roſat.*	onc. j.
De Tutie préparée.	drag. ij.
De ſucre de ſaturne.	ſcrup. j.
De camphre.	g. vj.
D'huile infus. de roſes.	q. ſ.

F. un onguent mou.

I. *On en frottera un peu les paupières, tous les ſoirs avant de ſe coucher.* (*Extrait de l'art de formuler de Gaubius.*)

On pourroit ajouter beaucoup de choſes à ces généralités, préſentées par Gaubius ; on pourroit ſur-tout offrir un bien plus grand nombre d'exemples de formules de *Collyres*. Chaque oculiſte a preſque ſes recettes & ſes *Collyres* particuliers ; mais il eſt aiſé de concevoir que ces remedes doivent varier autant que les maladies, contre leſquelles on les employe, ſuivant les connoiſſances & les idées de celui qui les adminiſtre. On doit cependant être prévenu que les plus ſimples ſont les meilleurs, & que ſouvent on attribue au *Collyre* des effets qui ne ſont dus qu'aux ſeules forces de la nature. Nous ajouterons aux détails, donnés par Gaubius, quelques notes ſur deux formes de *Collyre*, dont il n'a pas parlé ; il s'agit des liquides ſpiritueux, de l'alcool lui-même, dont on ſe frotte les mains & qu'on préſente à quelque diſtance des yeux ; la vapeur qui s'exhale ſe porte ſur le globe de l'œil & agit ſur la cornée tranſparente ; ce moyen peut être employé avec ſuccès dans les maladies accompagnées de foibleſſe dans différentes parties de l'œil. Une manière fort utile d'adminiſtrer des médicamens dans l'œil, c'eſt de mettre gros comme la tête d'une épingle d'un onguent plus ou moins irritant ou fondant ſous la paupiere ; le mouvement naturel & continu de ces organes étend cette ſubſtance & la promène ſur toute la ſurface du globe de l'œil, ſur lequel elle produit alors l'effet qu'on en attend. (M. Fourcroy).

COLLYRE (de Lanfranc) (*mat. med.*)

Le *collyre de Lanfranc* eſt un mélange de deux gros d'orpiment, un gros de verre de gris, deux ſcrupules de mirrhe & d'aloës, qu'on delaye dans deux livres de vin blanc, auquel on ajoute trois onces d'eau roſe & autant d'eau de plantain. Ce médicament eſt très mal-à-propos nommé *collyre*, puiſqu'on ne l'applique jamais ſur les yeux ; on s'en ſert pour toucher les ulcères & les aphthes vénériens qui attaquent différentes parties de la bouche ; on en imbibe un petit tampon de linge, attaché au bout d'un bâton, & on porte ce tampon ſur la partie malade. On en mêle auſſi quelques gouttes dans des infuſions ou des décoctions qu'on injecte dans les ulcères & les fiſtules de nature vénérienne. Ce remède eſt un cathérétique violent ; comme on l'adminiſtre quelquefois en gargariſme pour les ulcères de la gorge, il faut bien prendre garde qu'il n'en paſſe dans l'eſtomac, car les malades, qui éprouveroient cet accident, ſeroient empoiſonnés. Nous avons vu un jeune homme qui a manqué périr des ſuites de cette imprudence ; les huileux, les adouciſſans, unis au ſulfure de potaſſe, lui ont été très-utiles. (M. Fourcroy.)

COLLYTIQUES. (*Mat. méd.*)

Le mot de *collytiques* eſt ſynonyme de celui d'agglutinatifs. (*Voyez* ce mot.)

(M. Fourcroy.)

COLOGNE, (eau de) (*Mat. méd.*)

L'eau ſpiritueuſe (*voyez* eaux ſpiritueuſes) qu'on prépare à *Cologne*, & qui eſt connue ſous le nom d'eau de *Cologne*, eſt de l'alcool aromatiſé par un grand nombre de plantes, & diſtillé ſur ces aromates, ainſi que toutes celles qu'on débite en différens lieux & ſous des dénominations différentes. Le procédé & la recette de cette eau ne ſont point publiés ; on trouve dans la pharmacie de M. Baumé une formule pour obtenir une eau forte, analogue à celle de *Cologne* ; j'ai été, dit ce pharmacien, chargé d'en faire de ſemblable, & j'y ſuis parvenu au moyen de cette recette. Voici ce qu'elle eſt :

℞ *Alcool rectifié.*	liv. xxvj.
Eſprit de romarin.	liv. vij.
Eau de méliſſe compoſée.	liv. iv. ſ.
Eſſence de bergamotte.	ʒ vj.
Néroli.	ʒ iij.
Eſſence de cédra.	ʒ ſ.
— *De citron.*	ʒ vj.
— *De romarin.*	ʒ ij.

On met toutes ces ſubſtances dans un matras, on agite le mélange & l'eau eſt faite. Si l'on veut, ajoute-t-il, que cette eau ſoit plus délicate, il faut la rectifier au bain-marie pour tirer toute la liqueur à deux pintes près. Sans doute cette liqueur compoſée doit être auſſi agréable & produire, à-peu-près, les mêmes effets que la véritable eau de *Cologne* ; mais il n'eſt pas ſûr que ce ſoit la même formule. Ainſi lorſqu'on veut employer l'eau de *Cologne*, il faut s'en procurer qui vienne de ce pays. On débite ſous ce nom à Paris des liqueurs odorantes, manifeſtement différentes les unes des autres ; il y en a de beaucoup plus agréables que d'autres & cela vient des diverſes boutiques où

on l'a préparée. Cette liqueur eſt d'une odeur forte & ſouvent fort recherchée dans le monde pour les uſages de la toilette & comme parfum. On l'employe ſouvent pour l'uſage médicinal ; c'eſt un cordial, un fortifiant aſſez bon. On en fait boire une cuillerée dans quatre cuillerées d'eau & un peu de ſucre pour rappeller les forces, dans les legeres attaques d'apoplexie & de paralyſie ; on en frotte les parties affoiblies & réfroidies dans les mêmes affections. L'habitude où ſont quelques perſonnes d'en prendre pour précipiter leurs digeſtions dans les coliques d'eſtomac, eſt ſouvent pernicieuſe ; l'uſage le plus approprié & le moins à craindre qu'on puiſſe en faire dans le monde & ſans conſeil de médecin, ſe réduit à la faire reſpirer ou renifler dans les foibleſſes & à en frotter les parties affoiblies ; on ne doit ſe permettre de la donner à l'intérieur qu'avec la plus grande circonſpection ; car on commet ſouvent de grandes fautes à cet égard.

(M. FOURCROY.)

COLONIES & COLONS, (*Hygiène topographique.*) (*Voyez* AMÉRIQUE.) (M. MACQUART.)

COLOPHONE. (*Mat. méd.*)

La *colophone* eſt une eſpèce de réſine cuite, dont on ſe ſert quelquefois en pharmacie. (*Voyez* PIN, POIX, TEREBENTHINE.)

(M. FOURCROY.)

COLOQUINTE. (*Mat. méd.*)

La *coloquinte* eſt une eſpèce de concombre ; ce genre de plantes monoïques eſt caractériſé dans les fleurs mâles par un calice campanulé à cinq dents en alêne, une corolle attachée au calice, pliſſée à cinq découpures ridées ovales, trois etamines formées de filamens rapprochés, dont deux ſont fourchus à leur ſommet & qui portent des anthères linéaires, marquées de lignes ſerpentantes, enfin par un receptacle trigone tronqué. Le calice & la corolle des fleurs femelles reſſemblent à ceux des fleurs mâles ; le calice eſt ſupére & caduc ; on voit au-deſſous de lui un renflement qui eſt l'ovaire ; on voit dans la corolle trois filets minces, qui ſont des embryons d'étamines ; l'ovaire ovoïde porte un ſtyle court, terminé par trois ſtigmates, épais & fourchus. il devient un fruit, ou une eſpèce de pomme charnue, diviſée en trois loges polyſpermes.

L'eſpèce de concombre, qu'on nomme coloquinte, *cucumis colocynthis, foliis multifidis, pomis globoſis glabris*, de Linnéus ; *colocynthis fructu rotundo major*, de Bauhin & de Tournefort, ſe diſtingue des autres par la forme de ſes feuilles laciniées & découpées. Cette plante rampante a des tiges anguleuſes hériſſées de poils rudes ; ſes feuilles pétiolées, ſinuées & très-découpées ſont vertes en deſſus, blanchâtres en deſſous, & couvertes de poils courts ; les fleurs ſont petites, ſolitaires aux aiſſelles des feuilles & jaunâtres. Elle porte des eſpèces de pommes rondes, groſſes comme le poing, liſſes d'abord, vertes enſuite, jaunâtres dans leur maturité, légéres, couvertes d'une écorce mince & ligneuſe, dans l'intérieur deſquelles on trouve une pulpe ſpongieuſe, blanche, extrêmement amère. La *coloquinte* croît dans la Perſe, dans les iſles de l'archipel & dans tout le Levant ; c'eſt d'Alep qu'on nous apporte la pulpe deſſechée & dépouillée de ſon écorce ; elle eſt blanche, ſongueuſe, legère, âcre & d'une amertume inſupportable. Boulduc a donné l'analyſe de cette ſubſtance dans les mémoires de l'académie pour l'année 1701 ; quoiqu'en général cette analyſe ne mérite aujourd'hui que peu de confiance, il faut faire connoître les reſſources & les moyens que l'art poſſédoit alors. Boulduc, en indiquant très-vaguement les produits qu'il a retirés de la *coloquinte* par la diſtillation, obſerve que ce procédé ne mérite pas de confiance, & décrit l'expérience qu'il a faite par ſa fermentation avec le moût ; en diſtillant ce mélange fermenté de moût & de *coloquinte*, il a obtenu un eſprit amer & aſſez violemment purgatif ; la fermentation vineuſe ne détruit donc pas le principe amer & purgatif de ce médicament ; de onze onces de pulpe de *coloquinte*, fermentée avec ſix livres de moût de raiſins, il a eu, du réſidu de la diſtillation ſpiritueuſe, deux onces & demie d'un extrait ſec, déliqueſcent ; il attribue cette grande quantité aux ſels du vin ; cet extrait n'eſt ni âcre, ni incendiaire ; à dix ou douze grains il purge doucement & ſans irritation ; Boulduc penſoit avoir trouvé par-là le moyen de rendre familier ce remède violent, mais on ne s'eſt pas ſervi de ce procédé. L'infuſion & la longue digeſtion dans l'eau ſont propres, ſuivant lui, à ſéparer les parties étrangères & ſur-tout le mucilage épais, contenu dans la *coloquinte*. L'extrait obtenu par l'évaporation de l'eau, employée dans ce dernier procédé, péſoit deux onces & demie ſur ſeize onces de pulpe de *coloquinte*. Une ſimple infuſion ſans longue digeſtion lui a donné un extrait plus impur, plus violemment purgatif. Huit onces de cette pulpe ont fourni par l'eſprit de vin une demi-once d'extrait réſineux, & il a retiré du marc, traité par l'eau, deux onces d'un extrait groſſier & mal lié ; l'un & l'autre ſont âcres & violens. Il conclut de ces expériences que pour avoir une préparation utile & douce de *coloquinte*, il faut employer ou de longues macérations & digeſtions, ou la fermentation avec le moût de raiſin. Il paroît que dans l'un & l'autre cas, c'eſt en altérant le principe ſapide & âcre de cette pulpe, en y fixant de l'oxigène & en le rendant moins diſſoluble, qu'il a produit cet

effet. Nous ferons connoître l'influence de ces procédés au mot EXTRAIT. Nous devons faire observer encore ici que Wedelius & Neumann n'ont point vu, comme Boulduc, l'amertume de la *coloquinte*, conſervée dans cette matiere fermentée avec le moût de raiſin, & ſur-tout dans le produit ſpiritueux diſtillé de cette fermentation.

Cartheuſer s'eſt occupé auſſi de l'analyſe de la *coloquinte*; après avoir fait remarquer, d'après Schulze, qui a donné une diſſertation particuliere ſur ce médicament, que quatre onces de la pulpe fraiche de ce fruit ſe réduiſent à un gros, lorſqu'elle eſt deſſechée & ſéparée des ſemences, il dit que cette pulpe, convenablement deſſechée, & telle qu'on l'employe pour les uſages médicinaux, eſt compoſée de parties terreuſes, réſineuſes & gommeuſes; le mucilage ſurpaſſe la réſine en quantité; elle fait preſque la moitié du poids total, puiſqu'on en tire près de deux gros d'une demi-once de pulpe, tandis que la réſine, ſéparée de cette doſe de *coloquinte*, peſe à peine quarante-huit grains. La propriété purgative eſt, ſuivant lui, plus forte dans la partie réſineuſe que dans la gommeuſe, & excite des coliques plus vives; il eſt, ajoute-t-il, des auteurs qui parlent d'un principe ſalin, âcre & volatil dans ce fruit, mais les expériences ne montrent rien de ſemblable. L'eau, dans laquelle ſa pulpe a macéré long-tems & qu'on diſtille, n'a preſque ni ſaveur, ni odeur; ſi, au contraire, on diſtille la *coloquinte* ſeule & à feu nud, on en obtient une liqueur acide, un peu d'huile, un peu d'alcali volatil formé par la derniere violence du feu, & on retire quelques traces de ſel alcali fixe du réſidu charboneux.

Les grecs & les arabes connoiſſoient la *coloquinte* & ſa vertu éminemment purgative. Ils ſavoient qu'elle produit de violentes coliques & des déjections ſanguines. Stalpar van-der-Wiel & Tulpius ont recueilli des obſervations ſur les violens effets de ce remède; ils ont décrit de véritables empoiſonnemens, produits par cette pulpe & guéris par l'huile, adminiſtrée par haut & par bas. Dioſcoride avoit dit que donnée en lavement elle faiſoit rendre le ſang; Boëcler a remarqué que ceux qui la tiennent trop long-temps dans leurs mains, ou qui la pilent dans des mortiers, ſont expoſés à éprouver de violentes purgations. Le mucilage épais qu'elle contient, ſemble fixer & rendre plus terrible ſon action draſtique; auſſi a-t-on cherché à corriger cette activité par la fermentation, par de longues digeſtions dans l'eau, par le vin & même par l'urine, comme l'indiquoit Rivière. Lewis préferoit l'extrait aqueux, qui fait preſque la moitié du poids de la *coloquinte* entière. Il dit que cet extrait eſt un purgatif beaucoup moins violent que la pulpe elle-même. Cartheuſer s'exprime ainſi ſur les propriétés de la *coloquinte*: on la range, dit-il, parmi les plus puiſſans hydragogues; elle eſt quelquefois utile dans les maladies pituiteuſes & difficiles à guérir; mais elle eſt ſi violente en l'employant ſeule ou en infuſion aqueuſe & vineuſe, qu'outre les douleurs vives qu'elle occaſionne, elle produit une ſuperpurgation dangereuſe, & une véritable corroſion & même une ulcération des inteſtins; elle devroit, dit-il, être rayée du nombre des purgatifs, ſi elle ne formoit pas la baſe de pluſieurs médicamens compoſés uſités. Les corrections faites par la fermentation, par l'addition des aromates, des baumes, des huiles, des alcalis & des acides, ne réuſſiſſent qu'incomplettement, ou bien elles détruiſent complettement les vertus de la *coloquinte*, ou elles lui laiſſent toute ſon activité. L'extrait aqueux, adouci par une longue décoction, ou des trochiſques, faits avec ſa pulpe & le mucilage de gomme adragant, nommés trochiſques alhandal, ſont d'un uſage plus ſûr & moins dangereux que la pulpe ſeule. Malgré les dangers, dont ce remède peut être accompagné, on l'a beaucoup recommandé comme ſpécifique dans pluſieurs maladies, & ſur-tout dans l'apoplexie ſéreuſe, l'épilepſie, l'hydropiſie, les maladies anciennes de la peau, la ſuppreſſion des règles, la mélancholie, les vers, la colique des peintres, l'aſthme humoral, la vérole ancienne, la gonorrhée qui a réſiſté à tous les remèdes. Schroëder range la *coloquinte* parmi les antivénériens les plus puiſſans. M. Fabre a donné la recette ſuivante pour ces cas. On prend une once & demie de *coloquinte* en poudre groſſière, ſix giroſles, un gros d'anis étoilé, douze grains de ſafran, une once de terre foliée de tartre ou acétite de potaſſe; on fait digérer ces matières concaſſées dans vingt onces d'alcool pendant un mois; on met deux gros de cette teinture dans deux ou trois onces de vin d'Eſpagne pur ou étendu d'un peu d'eau, & on donne cette doſe le matin pendant trois jours; on n'en fait pas prendre le quatrième jour; on recommence pendant trois autres jours en s'arrêtant le quatrième, on fait boire, une heure après cette priſe, de la tiſanne adouciſſante, faite avec l'orge & la réglisſe; vingt ou vingt-cinq de ces priſes ſuffiſſent ordinairement pour opérer la guériſon; lorſqu'elles produiſent des coliques on les calme par les lavemens émolliens. M. Dahlberg, premier médecin ordinaire du roi de Suède, employoit, ſuivant M. Murray, une préparation plus ſimple & plus utile de *coloquinte*. Elle conſiſte en une ſorte de teinture, faite avec une once & demie de pulpe de *coloquinte*, un gros d'anis étoilé, & vingt onces d'alcool; il la preſcrivoit, avec un grand ſuccès, dans les douleurs chroniques de la tête & de la face, en commençant par quinze ou dix-huit gouttes trois ou quatre fois le jour, & augmentant cette doſe d'une goutte tous les jours, juſqu'à

ce que le ventre fut libre. On trouve dans l'ouvrage posthume de Desbois de Rochefort, sur la matière médicale, quelques détails utiles sur la préparation de *coloquinte* usitée quelquefois dans les hôpitaux. On donne rarement, y est-il dit, la *coloquinte* en infusion, à cause de sa grande amertume. La dose est de trois ou quatre gros, infusée à chaud dans une pinte de boisson. Mais on en emploie très-souvent la décoction en lavement dans les coliques de peintres, les apoplexies séreuses, certaines paralysies &c. On renferme dans un nouet le quart ou la moitié d'une *coloquinte*, & on la fait bouillir dans une pinte d'eau qu'on fait réduire à une chopine : ce lavement est fortement purgatif. On prépare aussi un vin de *coloquinte*, que l'on nomme vin sacré ; pour cela on met digérer trois gros de ce fruit dans une chopine de vin, dont on prend une cuillerée le matin, ensuite une seconde si la première ne réussit pas ; rarement vient-on à la troisième ou quatrième. Il n'est pas rare que ce vin fasse vomir. C'est un des plus forts purgatifs que l'on employe dans les hydropisies, les anciennes maladies de peau, comme la gale, la teigne, les anciens éry sipèles, les apoplexies séreuses &c. ; mais son administration demande beaucoup de prudence. On peut aussi donnet la *coloquinte* en poudre, tarement seule, elle seroit trop âcre, mais triturée avec la gomme adragant ; c'est ce qui forme les trochisques alhandal, composition arabesque, qui est un excellent purgatif dans les cas d'hydropisie, d'apoplexie, de maladies cutanées opiniâtres : la dose est de douze, quinze, à vingt grains, ou demi-gros au plus. A la dose de trois, quatre, six grains c'est un très-bon fondant.

L'extrait résineux de *coloquinte* à la dose de deux, trois, ou quatre grains au plus, est le plus fort de tous les purgatifs ; on le donne à la dose d'un demi-grain pour fondre les viscosités, surtout celles de la matrice, ce qu'Hippocrate pratiquoit déjà de son temps.

On doit être prévenu que les hommes, qui vendent au public des tisannes purgatives, qu'ils vantent comme des remèdes universels, & qui tout en faisant du mal à la plupart de ceux qui en prennent, ont quelquefois des succès étonnans, employent souvent de la *coloquinte* dans les compositions de ces tisannes ordinairement très-composées. (M. FOURCROY.)

COLOSTRUM.

C'est le premier lait qui sort des mamelles après l'accouchement, ce lait est séreux & âcre, & à raison de ce principe d'âcreté il agit comme stimulant, il favorise la sortie du méconium, & il dispense souvent de l'usage des purgatifs : outre cet avantage bien réel qu'on retrouve dans toutes les mères qui allaitent elles-mêmes leurs enfans, il en existe encore un autre non moins important, c'est que ce lait, contenant peu de substances alimentaires, il n'offre à l'enfant qu'une nourriture légere, proportionnée au besoin qu'il en a. Le colostrum, en général, dure huit ou dix jours ; il acquiert plus de consistance, il s'adoucit en s'épaississant, il prend la couleur d'un blanc opaque, & il devient d'autant plus nourrissant qu'il s'éloigne davantage du terme de l'accouchement. Il résulte de cette sage précaution de la nature que l'enfant prend de l'accroissement, & que, sans cette augmentation graduée d'une nourriture plus abondante, il tomberoit dans un marasme qui le conduiroit infailliblement à la mort. (M. JEANROY.)

COLUBRINE. (*Mat. méd.*)

Le nom de *colubrine* a été donné, en histoire naturelle & en matière médicale, à trois substances différentes : 1°. à une pierre composée assez dure, lisse & grasse au toucher, qui se rapproche des pierres calcaires, des serpentines, des steatites ; elle n'est d'aucun usage en médecine ; 2°. à la racine d'une espèce d'aristoloche, qu'on connoit plus communément sous le nom de serpentaire de Virginie ; c'est un médicament diaphoretique, sudorifique & cordial, qu'on employe spécialement dans les maladies exanthématiques ; (*Voyez* SERPENTAIRE DE VIRGINIE) 3°. à un bois, ou à une racine ligneuse, qui vient de l'arbre nommé par Linneus *strychnos colubrina* ; la racine dite *mungos* provenant de cette plante, nommé par le même botaniste *ophioirrisa mungos*, est aussi quelquefois appellée, dans les ouvrages de matière médicale, *lignum colubrinum*. (*Voyez* les mots BOIS COULEUVRE, BOIS DE SERPENT, MUNGOS, SERPENTAIRE DE VIRGINIE.)
(M. FOURCROY.)

COLUPPA. (*Mat. méd.*)

Plante vivace qui croît au Malabar. On la pile & on l'applique en cataplasme sur la tête pour dissiper la migraine : son suc exprimé se boit dans l'eau tiède dans les coliques venteuses, sa racine pilée & mêlée avec le cumin & le sucre, se prend dans le lait ou l'eau de coco pour réparer les forces. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

COLZA ou COLSAT. (*hygiène.*)

Brassica oleracea arvensis. (*Voyez* le mot CHOU.)
(M. MACQUART.)

COMA, *cataphora ; somnolentum ; coma subeth, arabum.*

On désigne particulièrement sous le nom de

coma, & pour le diſtinguer des autres affections ſoporeuſes, ce penchant violent au ſommeil, ou cet aſſoupiſſement profond & inexpugnable que l'on obſerve dans les fièvres malignes, ou à la ſuite des bleſſures de la tête; ce ſymptôme annonce dans toutes les maladies, où il a lieu, la gravité & le danger, plus ou moins grand, ſuivant qu'il eſt plus ou moins intenſe; cependant les auteurs n'ont pas ſeulement conſidéré le *coma* comme ſymptôme de maladie, mais comme une maladie particulière, dont ils ont diſtingué différentes eſpèces, ou plutôt, différents dégrés. Le premier, *coma ſomnolentum*, *diatheſis ſoporoſa*, eſt cette habitude, ou ce penchant continuel au ſommeil, que l'on obſerve chez les ſujets de différents âges. Ceux qui en ſont attaqués ſe portent bien d'ailleurs & font bien toutes leurs fonctions, mais en mangeant, en parlant, même en ſe promenant, ils ſuccombent à cette envie continuelle de dormir, & pour les en empêcher, il faut les exciter à chaque inſtant, ou bien ils dorment continuellement & d'un ſommeil plus ou moins long. Cette ſomnolence habituelle eſt la ſuite ou l'effet de l'embarras du cerveau, d'une conſtitution humide & froide; la boiſſon de caffé, les alimens ſecs, les infuſions chaudes & aromatiques, les odeurs ſpiritueuſes, le tabac, & l'uſage réitéré des purgatifs, ſont les moyens propres à la combattre.

La ſeconde eſpèce, ou le ſecond dégré, *coma*, proprement dit, *ſubeth arabum*, eſt celui dans lequel les malades ſont attaqués d'un ſommeil véritable. Ils ont la bouche ouverte, les yeux entièrement fermés, le viſage pâle, le pouls petit & lent, les membres flexibles. Il differe du carus en ce qu'il n'y a point de fièvre, en ce que les malades, ſi on les excite, ſe reveillent aſſez facilement, répondent à ceux qui les interrogent, prennent les alimens qu'on leur préſente, & ſe rendorment lorſqu'on les abandonne à eux-mêmes. Les vieillards ſont principalement ſujets à cette eſpèce de *coma*, qui, ſi on n'y remedie point, dégénère en apoplexie, ou ſe termine par la mort. Les vomitifs dans le principe, les purgatifs âcres, les veſicatoires, les juleps cordiaux, les frictions, les odeurs ſpiritueuſes, les fumigations avec le ſel ammoniac, ou la ſuye, ſont les moyens qu'il convient d'employer. Sauvage diſtingue différentes eſpèces de cataphora ou de *coma*, d'après Hofman, le ſcorbutique, l'arthritique, l'exanthématique, l'hydrocéphalique; mais on voit que ce ne ſont point des eſpèces différentes, mais ſeulement des variétés relativement aux cauſes qui peuvent donner lieu à cette affection. Pour completter l'hiſtoire de différentes eſpèces de *coma*, il ne faut pas paſſer ſous ſilence quelques obſervations remarquables par les circonſtances, qui les ont accompagnées; celles dont parle Hombert (dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1707) & celles de Spigelius dans ſon traité de *ſemitertiana*. Ce dernier fait mention d'une eſpèce particulière de *coma* que l'on obſerve fréquemment dans quelques cantons de l'Allemagne, & qui lui a paru tenir le milieu entre l'apoplexie & l'épilepſie, ou participer, par les ſymptômes, de l'une & de l'autre. Les malades ſont frappés ſubitement, comme dans l'apoplexie, privés de ſentiment, & cependant ils conſervent le mouvement, mais ne ſont point agités de convulſion comme dans l'épilepſie; lorſque la maladie eſt diſſipée, on ne l'a point obſervée être ſuivie de la paralyſie d'aucun des membres. Verlhof a eu occaſion d'obſerver deux fois cette maladie à Hannovre; elle ſe joignoit aux accès d'une fièvre intermittente. Les malades étoient pris d'un ſommeil profond, pendant lequel ils remuoient perpétuellement les membres. Il l'a diſſipé par le moyen du quinquina.

(M. LAPORTE.)

COMATI. (*Mat. méd.*)

Nom brame d'un arbre du Malabar. Il n'eſt pas autrement nommé par les botaniſtes. Ses feuilles, pilées avec le tabac verd & l'infuſion de riz, s'appliquent avec ſuccès ſur les ulcères invétérés & vermineux: la décoction de ces mêmes feuilles dans l'eau ſe prend en bain dans les fièvres froides: ſes fleurs & ſes fruits pilés, mis dans un nouet, & cuits dans le lait de femme, fourniſſent un ſternutatoire qui guérit, dit-on, la même eſpèce de fièvre. (*Anc. Encycl.*)

(M. MAHON.)

COMBALUSIER, (François de Paule) Conſeiller, médecin du roi, docteur en médecine de Montpellier, de l'académie des ſciences de la même ville, premier profeſſeur en médecine de l'univerſité de Valence, naquit au bourg Saint-Andiol, en Vivarais, le 28 octobre 1713.

Il avoit reçu le bonnet de docteur à Montpellier à l'âge de 19 ans, en 1732, il y fit des cours publics & remplit les fonctions de profeſſeur. Pluſieurs diſſertations ſavantes qu'il publia ſur différens points de médecine, le firent nommer ſucceſſivement aux deux chaires de la faculté de Valence, & fondèrent la réputation dont il jouiſſoit lorſqu'il ſe mit ſur les bancs de la faculté de Paris.

Au moment où *Combaluſier* entra en licence, la conteſtation entre les médecins & les chirurgiens étoit dans toute ſa force. *Combaluſier* fondé de procuration par la faculté de Montpellier, qui étoit intervenue au procès, aſſiſta, en cette qualité, aux comités particuliers que la faculté avoit établis pour veiller à la défenſe de ſa cauſe. Il y fut chargé de la rédaction des avis &, du

mémoire de chaque membre du comité. Il publia pluſieurs ouvrages ſur cet objet tous lus & approuvés dans les comités & imprimés aux dépens de la faculté ; *Combaluſier* fut même admis aux députations chez le chancelier, le miniſtre & les magiſtrats.

L'arrêt du conſeil d'état, rendu le 12 avril 1749, fut favorable aux médecins; mais l'excès du travail altéra la ſanté de *Combaluſier* qui tomba malade quelques jours après.

Helvétius qui l'avoit pris en amitié, voulut que la faculté reconnût les ſervices que ce médecin lui avoit rendus, & demanda une aſſemblée ſolemnelle qui fut convoquée le 22 avril 1749.

Combaluſier n'étoit alors que dans le treizième mois de ſa licence. Helvétius demanda 1°. qu'elle fût terminée en l'état où elle étoit ; 2°. qu'il fût diſpenſé de ſoutenir ſa thèſe d'hygiène ; thèſe exigée de chaque bachelier, par les ſtatuts ; 3°. qu'il fût diſpenſé de l'examen de pratique, les preuves de ſa capacité en théorie & en pratique étant connues ; 4°. qu'il fût reçu ſeul licencié quatorze mois avant le temps ordinaire ; 5°. qu'il fondît en un ſeul acte ſa *veſpérie* & ſa *doctorerie* qui, ſuivant les ſtatuts, doivent former deux actes diſtincts ; 6°. que pour lui donner inceſſamment les droits de régence, il préſidât à une thèſe de ſes propres confrères avec qui il étoit entré en licence ; 7°. qu'il fût diſpenſé, comme le permettent les ſtatuts, de ſoutenir une des deux thèſes *quodlibétaires* ; 8°. enfin qu'on le diſpenſat des trois actes ſur la chirurgie, établis par de ſimples décrets non homologués au parlement.

Cinquante-ſept docteurs acquieſcèrent à ces demandes ſans reſtriction & de leur propre mouvement, & y ajoutèrent la remiſe abſolue de toutes les dépenſes inſéparables de ſes actes & même des frais de régence ou première préſidence. Dix-ſept s'oppoſèrent à toutes les demandes qui concernoient les actes & les examens, accordoient la remiſe des frais, & lui décernoient le premier lieu de licence, quelques autres varioient ſur les autres articles qu'ils vouloient accorder ou refuſer, il n'y eut d'unanimité que ſur la remiſe des honoraires.

Les dix-ſept oppoſans, firent juridiquement ſignifier leur oppoſition au décret comme contraire aux ſtatuts & aux ordonnances, avec proteſtation de porter leur oppoſition devant des juges compétens.

La force des ſtatuts inquiéta Helvétius ; il eut recours à la négociation, mais elle ne fut point heureuſe, il demandoit trop & les oppoſans ne vouloient conſentir à rien qui pût bleſſer les uſages de la faculté ; ils vouloient récompenſer *Combaluſier*, mais la conſervation des ſtatuts étoit la borne de leur reconnoiſſance.

Helvétius alors borna ſes demandes ; 1°. à l'exemption de la deuxième thèſe *quodlibétaire*, permiſe par l'article 23 des ſtatuts ; 2°. à l'exemption des trois actes qui ne ſont obligatoires que par de ſimples décrets ; 3°. à ce qu'il fût admis ſeul à la licence, ce qui étoit formellement autoriſé par l'interprétation imprimée des ſtatuts, & enfin à la réception gratuite qui n'étoit point conteſtée.

Ces nouvelles propoſitions ſont conſignées dans une lettre d'Helvétius, à la faculté du 29 ſeptembre 1749, &, furent l'objet d'une ſeconde aſſemblée, convoquée le 15 octobre ſuivant ; elles furent acceptées à la pluralité de 35 voix contre 20. Le décret porte *ut potè quæ ſtatutis ſaluberima facultatis non repugnarent.*

Le lendemain, il y eut une nouvelle ſignification des oppoſans à ce décret, motivée comme la première.

Pour terminer cette diſcuſſion, le doyen indiqua une troiſième aſſemblée ; *Combaluſier* s'y préſenta, il y parla comme un homme pénétré de reconnoiſſance des marques de bonne volonté dont la faculté l'honoroit, & réſigné à tout ce qu'elle ordonneroit. La matière miſe en délibération, le décret du 15 octobre paſſa à la pluralité de 47 voix contre 23, & il fut décidé de le faire exécuter, nonobſtant toute oppoſition, ſans cependant tirer à conſéquence.

Le lendemain 21 novembre, troiſième oppoſition, & le 15 décembre, huit oppoſans obtinrent un arrêt de défenſe de paſſer outre à la réception de *Combaluſier* juſqu'à ce que par la cour il en eût été autrement ordonné. Ils obtinrent de plus, une commiſſion pour faire aſſigner la faculté, pour procéder ſur leurs oppoſitions, & voir dire : *que les articles 23 & 24 des ſtatuts, régiſtrés en la cour le 23 ſeptembre 1598, le décret renouvellé le 25 ſeptembre 1733, & autres décrets & uſages de la faculté, ſeroient exécutés ; & en conſéquence que défenſes ſeroient faites à la faculté de procéder à la réception d'aucun bachelier aux grades de licence & de doctorat, ſans avoir préalablement ſoutenu les trois actes & examen probatoires ou autres exercices & formalités preſcrites par leſdits ſtatuts, décrets & uſages.* En vertu de cet arrêt, la faculté fut aſſignée le lendemain 16 décembre, elle forma à ſon tour oppoſition à l'arrêt de défenſe, en demanda main-levée, ainſi que l'exécution proviſoire des deux décrets des 15 octobre & 20 novembre. Le nombre des oppoſans alloit en augmentant & le 19 mars 1750, parut en leur faveur une intervention de 30 docteurs. Arrêt rendu le 23 mars ſuivant, qui ordonna que *par proviſion & ſans préjudice du droit des parties au principal, les décrets du 15 octobre & 20*

novembre derniers, ſeroient exécutés nonobſtant les oppoſitions faites ou à faire.

En exécution des décrets, confirmés proviſoirement par arrêt de la cour, *Combaluſier* ſoutint ſa thèſe cardinale, le 16 avril 1750; *an diù poſſit homo ſine cibo potuque & vivere & valere? Conel. Diù ergo poteſt homo, ſine cibo potuque, vivere quidem, non verò valere.*

La faculté agréa ſes réponſes par délibération du 18 du même mois; il ſubit quelques jours après ſon examen de pratique, pendant quatre heures de ſuite, devant 45 docteurs dont 23 l'interrogèrent. Le jugement ſur ſon examen lui ayant été favorable dans une aſſemblée générale le 2 mai, on chercha différens moyens de conciliation qui échouèrent tous, intervint un arrêt du parlement, après pluſieurs audiences, qui jugea en faveur de *Combaluſier*, & ce médecin, rempli de talens & de connoiſſances, eut le déſagrément d'obtenir une précoce réception dans la faculté en y apportant le trouble & la diviſion. Il reçût le bonnet de docteur le 3 août ſuivant, & le 12 novembre de la même année il obtint la régence.

Combaluſier n'oublia jamais les obligations qu'il avoit contractées avec la faculté, il lui fit honneur par les ouvrages qu'il publia, prit la défenſe des droits de cette compagnie dans le procès qu'elle eût à ſoutenir en 1762, pour la place de médecin de l'hôpital général, qui avoit été donnée par les adminiſtrateurs de cette maiſon, à un médecin par charge.

Combaluſier fut profeſſeur de pharmacie en 1755. Il parloit en latin & en françois avec beaucoup d'éloquence & de facilité; la méthode & la clarté règnent dans tous ſes ouvrages, & les amateurs de la belle latinité venoient en foule aux écoles admirer l'ordre & la pureté de ſon langage. Il mourut le 24 août 1762; il eſt enterré à Saint-Roch.

Ouvrages de *Combaluſier*.

Pneumato-pathologia, ſeu tractatus de flatulentis humani corporis affectibus. Autore Franciſco de Paula Combaluſier, &c. Pariſiis, apud Joannem de Bure, 1747, *in*-12.

Cet ouvrage a été traduit en françois, par Auguſtin-François Jault, docteur en médecine de la faculté de Beſançon, & profeſſeur en langue ſyriaque au collège royal. Paris, 1754, 2 vol. *in*-12.

La ſubordination des chirurgiens aux médecins, démontrée par la nature des deux profeſſions & par le bien public. Quillau, 1748, *in*-4. 24. *p.*

Remarques ſur la ſubordination des chirurgiens aux médecins en général, & ſur celle qui eſt établie à la cour en particulier. Quillau, 1748, *in*-4. 12. *p.*

Les prétextes frivoles des chirurgiens, pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes & dans leurs conſéquences. Quillau, 1748, *in*-4. 16. *p.*

Expoſition des examens ou actes de probation des candidats pendant leurs cours de licence dans la faculté de médecine de Paris. Quillau, 1748, *in*-4., *de* 8 *p.*

Requête au roi, &c. Quillau, 1748, *in*-4., 16. *p.*

Mémoires préſentés au roi par M. Chicoyneau. Quillau, 1748, (*l'un de* 8 *& l'autre de* 4. *p.*)

, Repréſentations faites au roi, &c. Quillau, 1749, *de* 28 *p.*

Conſidérations d'un médecin de Montpellier, in-4., 24. *p.*

Mémoire au roi. Quillau, 1749, *in*-4., 42. *p.*

Obſervation ſur une colique métallique, occaſionnée par du pain cuit dans un four chauffé avec du bois de treillage couvert de céruſe. Journ. de méd., t. 13, *p.* 159.

Mémoire ſur les eaux minérales de Saint-Laurent en Vivarais.

Obſervations & réflexions ſur la colique de Poitou ou des peintres, où l'on examine & l'on tache d'éclaircir l'hiſtoire, la théorie & le traitement de cette maladie. Paris, Debure, 1761, *in*-12. (*Voyez* JOURN. DE MED., 1761., t. 14., p. 483 & ſuiv.)

Diſſertation épiſtolaire, adreſſée au maréchal de Biron, colonel des gardes françoiſes, &c. ſur une lettre de l'auteur du traité des tumeurs & des ulcères, imprimée dans un recueil, chez Cavelier, & intitulée: lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris, ſur les dragées de Keyſer, 1760, *in*-8. *de* 68. *p.*

Défenſe de la faculté de médecine de Paris, pour ſervir à l'inſtruction de la cauſe pendante en la grande chambre du parlement, au ſujet de la place de médecin de l'hôpital général; précédée du précis publié ſur la même affaire, & ſuivie de l'éloge hiſtorique de l'univerſité & de la faculté de médecine. Paris, veuve Quillau, 1762, *in*-12. (Le précis ſommaire avoit été imprimé *in*-4. 1761.) (M. ANDRY.)

COMBUSTURA. (*Voyez* BRULURE.)
(M. CAILLE.)

COME, (Frère Jean de ſaint) Feuillant du couvent de Paris, s'eſt rendu célèbre dans cette capitale par ſa dextérité en chirurgie, & à faire l'opération de la taille. Il ſe ſervoit avec ſuccès d'un lithotome de ſon invention, qu'il nommoit lithotome caché; il graduoit avec cet inſtrument l'inciſion ſuivant les cas & à ſon gré, & dans la direction qui lui paroiſſoit la plus convenable. Cette invention, utile à tant d'égards,

a attiré beaucoup de critiques à ſon auteur ; mais elle a été enſuite adoptée par beaucoup de chirurgiens.

Ses ouvrages ſont preſque tous des réponſes à ſes adverſaires.

Recueil des pièces importantes ſur l'opération de la taille. Paris, 1751, deux volumes *in*-12.

Autre recueil ſur le même ſujet. Paris, 1754., *in*-12.

Réponſe à M. Levacher. Paris, 1756, *in*-12.

MM. Lecat & Levacher ont cru que le lithotome caché étoit ſuſceptible de quelques corrections ; & M. Louis a fait pluſieurs réflexions ſur cet inſtrument, dans ſon rapport des expériences faites par l'académie de chirurgie ſur les différentes méthodes de tailler.

C'eſt à juſte titre que le frère *Come* a joui de la plus grande réputation, & qu'il tiendra toujours un rang diſtingué parmi les chirurgiens du XVIIIe ſiècle. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMELIN, (Jean) fils d'Iſaac, naquit à Amſterdam, le 23 juillet 1629. Ce célèbre botaniſte a rempli avec honneur la charge d'échevin de ſa patrie ; on lui doit le nouveau jardin, dans lequel on trouve encore aujourd'hui les plantes les plus rares. Le magiſtrat d'Amſterdam, ayant pris la reſolution d'employer le terrein de l'ancien jardin botanique à l'augmentation de la ville, chargea Jean *Commelin*, conjointement avec Jean Huidekoper, ſeigneur de Marſeveen & de Neerdyk, de veiller à l'arrangement du nouveau, le travail fut pouſſé avec tant de vigueur ſous leur direction, que malgré le mauvais fonds qui étoit marécageux, ce jardin devint en moins de quatre ans un objet d'admiration pour les curieux, qui le trouvèrent orné d'un nombre infini de plantes. Mais *Commelin* ne s'eſt point borné à contribuer par ſes ſoins à cet établiſſement ſi utile à la botanique ; il a conſacré les vingt dernières années de ſa vie à écrire ſur cette belle ſcience. La ſeconde partie de l'*Hortus Indicus Malabaricus* qui a paru à Amſterdam en 1679, *in*-fol., la troiſième qui fut publiée dans la même ville en 1682, *in*-fol., ſont l'une & l'autre ornées de ſes notes & de ſes commentaires. Il travailla encore à la deſcription des plantes les plus rares du jardin d'Amſterdam ; mais ſa mort arrivée en 1692, l'empêcha d'achever cet ouvrage, auquel Gaſpar, ſon neveu, mit la dernière main. Il en a publié d'autres qui ont paru ſous ces titres :

Nederlandiſche Heſperides. Amſterdam, 1676, *in*-fol. Londres, 1684, *in*-8. en Anglois. On y trouve pluſieurs belles planches qui repréſentent différentes eſpèces d'orangers.

Catalogus plantarum indigenarum Hollandiæ, cui præmiſſo Lamberti Bidloo diſſertatio de re herbariâ. Amſtelodami, 1683, 1685, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1709, *in*-12. Ce catalogue contient 776 plantes.

Catalogus plantarum Horti Medici Amſtelodamenſis, pars prior. Amſtelodami, 1689, 1697, *in*-8. *Ibidem*, 1702, *in*-8., ſans aucun changement. Son neveu, Gaſpar, a contribué à cet ouvrage, dont la ſeconde partie fut imprimée en 1701. Il y a encore une édition de ce catalogue ſous ce titre :

Rariorum plantarum Horti Medici Amſtelodamenſis deſcriptio & icones. Amſtelodami, 1697, *in*-fol. C'eſt Frédéric Ruyſch, docteur en médecine, qui l'a mis en latin ; Kiggelar y a joint des obſervations (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMELIN, (Gaſpar) ſavant Hollandois, étoit neveu du précédent. Il fut reçu docteur en médecine ; mais ce goût que ſon oncle lui avoit inſpiré pour l'étude des plantes, le porta à s'en occuper par préférence aux autres parties de ſon art, & comme il y fit beaucoup de progrès, il parvint à la charge de profeſſeur de botanique & de directeur du jardin d'Amſterdam. L'académie impériale des curieux de la nature aſſocia *Commelin* à ſon corps en 1704, ſous le nom de *Mantias* : c'eſt l'eſtime qu'elle faiſoit de ſes talens, qui l'engagea à lui donner ce titre. Il fit voir qu'il en étoit digne. Entièrement livré à l'étude de la botanique, la mort ſeule put l'arrêter dans les travaux qu'il avoit entrepris pour l'avancement de l'hiſtoire naturelle. Il mourut le 26 Décembre 1731, à l'âge de 64 ans. Voici la liſte des ouvrages que nous avons de lui.

Floro Malaborico, ſeu Horti Maloborici catalogus. Lugduni Batavorum, 1696, *in-folio*, & *in*-8. Ce catalogue eſt fait pour ſervir de table à l'*Hortus Malabaricus.*

Horti Medici Amſtelodamenſis rariorum plantarum pars altera. Amſtelodomi, 1701, *in-folio.*

Præludia anatomico. Lugduni Batavorum, 1703, *in*-4.

Præludia botanica. Ibidem, 1703, 1715, *in*-4. avec figures.

Icones plantarum præſertim ex indiis collectorum. Amſtelodami, 1715, 1716, *in*-4.

Botonographio Malabarica à nominum barbariſmis reſtituta. Lugduni Batavorum, 1718, *in*-fol.

Horti medici Amſtelodamenſis plantorum uſualium catalogus. Amſtelodami, 1724, *in*-8. C'eſt la troiſième édition, car les bibliographes en annoncent deux autres, une de 1697 & l'autre de 1715, ſous le même format. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COMMÉMORATIF, (*ſémétiotique*) *anamneſtique.*)

On donne ce nom aux ſignes ou ſymptômes qui nous rappellent ce qui s'eſt paſſé tant en ſanté qu'en maladie. Ces ſignes conduiſent à une parfaite connoiſſance de la maladie, de ſa cauſe, & de l'iſſue qu'elle pourra avoir : & ils ſervent conſéquemment au médecin à former ſon indication & ſon plan de traitement. Voici un exemple qui rendra ſenſible ce que nous venons de dire. Une femme a une toux, & des crachats puriformes. Interrogée par le médecin, elle lui apprend qu'elle a eu précédemment un crachement de ſang, que ce dernier accident étoit dû à une ſuppreſſion de regles, & que cette ſuppreſſion elle-même n'a eu lieu que par telle ou telle cauſe, un chagrin, une peur, &c. Il eſt évident que ces ſymptômes *anamneſtiques* ſont précieux à recueillir, & eſſentiellement néceſſaires pour diriger la marche de la curation.

(M. MAHON.)

COMMERCE, (*médecine légale.*)

Le *commerce* a néceſſairement la plus grande influence ſur la ſalubrité publique, ſoit à raiſon des objets que les négocians tranſportent d'un pays dans un autre, ſoit par rapport aux maladies contagieuſes dont le germe peut adhérer non ſeulement à leurs perſonnes, mais encore à leurs marchandiſes.

Les objets de commerce, qui ſont principalement ſoumis à l'inſpection des médecins, ſont ceux que la nature & les arts ont deſtinés à la nourriture de l'homme & des animaux dans l'état de ſanté, & au traitement de leurs maladies. Les alimens & les drogues médicinales peuvent être, en effet, ou falſifiés entièrement, ou mélangés avec des ſubſtances étrangères, ou détériorés dans leurs principes, au point d'être plutôt nuiſibles que ſalutaires. C'eſt alors que les adminiſtrateurs de la choſe publique ont beſoin d'être ſecondés des lumières & de toute la ſagacité de ceux qui ont cultivé la médecine & les ſciences phyſiques qui en ſont la baſe, pour découvrir & réprimer les efforts toujours renaiſſans de l'aſtuce & de la cupidité mercantiles.

Mais leur vigilance eſt encore plus eſſentielle, & doit encore être plus rigoureuſe, lorſqu'il eſt queſtion d'établir ou d'obſerver les précautions que les médecins jugent néceſſaires pour écarter ces fléaux terribles, dont les peuples entiers deviennent quelquefois la proie. La peſte, plus qu'aucune autre maladie contagieuſe, a prouvé en différentes occaſions combien la plus petite négligence peut entraîner de ſuites funeſtes : parce que, quand le mal s'eſt propagé à un certain dégré, les moyens les mieux combinés ſont ſouvent incapables de ſuſpendre ſes progrès, & de lui arracher ſes victimes. (*Voyez* les articles CONTAGION, PESTE, LAZARET, & QUARANTAINE.) (M. MAHON.)

COMMODU. (*Mat. méd.*)

Plante du Malabar, que Linnéus appelle *menyanthes Indica foliis cordatis ſuberenatis petiolis floriferis, corollis interne pilosis.* M. Adanſon obſerve que le *commodu* préſente dix étamines, & que par conſéquent on n'auroit pas dû la placer dans la claſſe de la *pentandrie*, c'eſt-à-dire, des plantes qui n'en ont que cinq. Cette plante cuite & pilée avec du beurre ſe donne intérieurement contre les morſures du ſerpent appellé *cobra capella.* (*A. E.*) (M. MAHON.)

COMMOTION, *commotio*, (*chirurgie.*)

Ébranlement de certains organes à l'occaſion d'un choc porté dans leur voiſinage ou à des points plus éloignés. Souvent la *commotion* détermine une léſion profonde dans le tiſſu des viſcères, & il en reſulte les accidens les plus graves. Ce n'eſt d'abord en apparence qu'une légère atteinte dans bien des cas ; les ſymptômes paroîtront d'abord peu marqués, parce que le déſordre eſt peu étendu : mais bientôt il s'accroît ; la congeſtion, l'épanchement, la corruption du parenchyme amène une plus grande altération dans les fonctions. C'eſt ainſi que les *commotions*, ſuivant le retard ou la promptitude, le progrès ou la médiocrité du vice organique, manifeſtent des accidens primitifs ou conſécutifs qu'il faut combattre de bonne heure par les évacuans, les révulſifs & les réſolutifs. Les *commotions* les plus rémarquables ſont celles qui ont lieu au cerveau, à la moelle épiniere, au foie. Elles peuvent affecter beaucoup d'autres parties du corps, tant molles que dures, autres que celles que je viens de déſigner. La chirurgie moderne a ſingulierement multiplié l'obſervation à cet égard. C'eſt une partie abſolument neuve que les anciens n'avoient fait qu'ébaucher. (*Voyez* PLAIES DE TÊTE, PLAIES D'ARMES à FEU, FRACTURES, CONTRE COUPS &c. Ces articles fourniſſent des exemples de *commotions.* (*Voyez* ce mot au *diction. de chirurgie.*)

(M. CHAMSERU.)

COMMOTION, (*Electr. méd.*)

La *commotion* eſt une opération par le moyen de laquelle on fait éprouver à celui, qu'on y ſoumet, une ſecouſſe violente dans la partie traverſée par la *commotion* ; cette ſecouſſe eſt accompagnée à chaque endroit où il y a articulation, d'une ſenſation ſemblable à un coup qu'on

qu'on recevroit. Ces effets ſont proportionnés à la force de la *commotion*. On appelle *expérience de Leyde* l'opération par laquelle on la fait éprouver : on la nomme auſſi quelquefois *coup foudroyant*, *étincelle foudroyante*.

On donne communément la *commotion* par le moyen d'une bouteille, appellée *bouteille de Leyde*, doublée à ſon fond & aux deux tiers de ſa hauteur en dehors par une feuille d'étain, & remplie en dedans, à la même hauteur, d'une ſubſtance métallique. Le gouleau eſt fermé par un bouchon fortement enfoncé & traverſé par une tige de cuivre ; elle pénètre à l'intérieur juſqu'à la ſubſtance métallique ; elle fait ſaillie en dehors, au-deſſus du bouchon, de quelques pouces en ligne droite, puis elle ſe recourbe en demi-cercle & finit par une boule. On appelle cette partie le *crochet de la bouteille*.

Indépendamment du vaſe qui vient d'être décrit, on donne la *commotion* par le moyen de tout inſtrument de verre, dont les deux ſurfaces ſont couvertes d'une ſubſtance métallique, avec les rebords dégarnis & nuds. Tels ſont *les jarres*, *le miroir magique*, &c.

On diſtingue dans la bouteille de Leyde la *ſurface interne* & la *ſurface externe*. C'eſt de l'état différent des deux ſurfaces que l'effet ou l'expérience dépend ; pour l'exécuter, on met le crochet en communication du conducteur de la machine, la ſurface externe de la bouteille ayant communication avec le réſervoir commun. Car ſi cette ſurface reſtoit iſolée, l'expérience n'auroit jamais lieu. A meſure qu'on tourne le plateau, la ſurface interne *ſe charge*, s'électriſe *poſitivement* ou en *plus*, & l'externe au contraire eſt dépouillée, électriſée *négativement*, ou en moins : l'équilibre eſt donc rompu entre les deux ſurfaces, & le fluide concentré à l'intérieur tend à retourner au dehors où il manque, mais il eſt retenu par la difficulté qu'il a à traverſer le verre. Auſſi-tôt qu'un corps conducteur en contact de la ſurface externe, touche auſſi la ſurface interne par l'intermede du crochet dont on l'approche, le fluide, à la faveur de ce conducteur, paſſe de l'intérieur au dehors dans la quantité dont l'un étoit ſurchargé & l'autre dépouillé ; il éclate ſous la forme d'une étincelle qu'on nomme *foudroyante*, & le corps qu'il traverſe, s'il eſt animé, reçoit *la commotion*.

Il y a deux explications principales de cette expérience. L'une propoſée par M. Franklin, l'autre par les phyſiciens qui admettent la répulſion électrique.

M. Franklin penſe, qu'avant l'expérience, le fluide eſt également réparti entre les deux ſurfaces ; que pendant l'expérience, à chaque tour de plateau, il paſſe une partie du fluide de la ſurface externe à l'interne, en ſorte qu'en ſuppoſant en commençant quarante degrés de fluide entre les deux ſurfaces, il n'y en a plus que dix-neuf à la ſurface externe, & vingt-un à la ſurface interne après le premier tour du plateau, zero après le vingtieme à la ſurface externe, quarante à la ſurface interne, alors la charge eſt complette.

Les phyſiciens, qui admettent *la répulſion du fluide électrique*, croient que le fluide, qui vient du conducteur & qui s'accumule ſur la ſurface interne, éloigne & repouſſe celui qui repoſoit ſur la ſurface externe, qui ſe trouve, par cette raiſon, électriſée négativement ; mais comment le fluide, qui eſt à l'intérieur, agit-il ſur celui qui eſt en dehors, à travers une ſubſtance intermédiaire qu'il ne traverſe pas ? L'une & l'autre de ces deux opinions a ſes partiſans & ſes adverſaires, ſes probabilités & ſes difficultés.

Au moment où la charge eſt prête d'être complette, on entend un *bruiſſement*. Il avertit qu'il ne faut pas continuer de charger ; ſi on s'y obſtine, le fluide comprimé ſe débande, éclate en fêlant la bouteille & paſſe d'une ſurface à l'autre. J'avertis de cet accident afin que ceux, à qui il arriveroit & qui n'auroient pas une bouteille de rechange, n'en ſoient pas allarmés. La bouteille fêlée ne peut plus ſe charger ; mais en cherchant la fêlure qu'on reconnoît, à une déchirure de la doublure externe, & en levant cette doublure à quelques lignes de diſtance tout autour de la fêlure, le vaſe devient d'un auſſi bon uſage qu'auparavant.

On peut, avec la bouteille de Leyde, donner une *commotion générale*, ou qui s'étende du ſommet de la tête à la plante des pieds, ou une *commotion partielle*, c'eſt-à-dire, qui n'affecte qu'une partie du corps déterminée. Il s'agit ſeulement d'établir communication entre les deux ſurfaces, ou par le moyen de toute l'habitude du corps, du ſommet de la tête à la plante des pieds, ou par le moyen d'une partie quelconque, comme de *l'avant-bras*, ou de l'un des *doigts* &c. on peut auſſi donner la *commotion générale* ou *partielle*, en même tems à autant de perſonnes qu'on le juge à-propos, en les diſpoſant reſpectivement dans une attitude telle, ou que toute l'habitude de leurs perſonnes collectivement, ou quelques-unes de leurs parties ſeulement établiſſent communication entre les deux ſurfaces.

On peut auſſi donner la *commotion* plus ou moins forte, en chargeant plus ou moins la bouteille &

en ſe ſervant d'une bouteille plus ou moins grande ; mais on ne réuſſit jamais à donner une *commotion* auſſi exactement bornée à la partie qu'on juge à-propos, à la donner du dégré de force qu'on croit néceſſaire, & à la donner toujours, en tout tems de ce dégré, qu'en ſe ſervant de l'inſtrument, inventé en Angleterre, pour donner des *commotions* graduées.

C'eſt au fond une bouteille de Leyde, à laquelle eſt adapté un électrométre à la manière de M. l'Ane, mais dont la baſe eſt de verre. (*Voyez* l'explication de cet inſtrument & de ſes acceſſoires au mot ÉLECTRICITE MEDICALE, article des méthodes, ou manières d'électriſer, mot COMMOTION.)

La *commotion* a été la première manière d'électriſer, pratiquée en médecine, & elle l'a d'abord été par M. Jallabert, phyſicien génévois. On lui a ſubſtitué enſuite le *bain électrique* & les *étincelles* ; on s'en ſert ſpécialement dans les maladies convulſives, les affections nerveuſes ; on la donne à travers les membres, quelquefois de la nuque au ſacrum, d'une tempe à l'autre : les auteurs anglois, qui l'emploient dans les cas déſignés, recommandent de la donner très-légère. On l'employe plus forte & plus active dans les cas d'affaiſſement, de paralyſie avec atonie conſidérable : elle doit toujours être proportionnée à l'âge, à la conſtitution du ſujet, au genre de maladie.

La *commotion* très-violente à travers des parties intéreſſantes pour la vie, peut la faire perdre : mais il faut qu'elle ſoit très-forte : de foibles animaux ſupportent des *commotions*, dont on eſt étonné de ne les pas voir incommodés. Mais, ce qu'on n'a pas fait, ce ſeroit d'obſerver ſi ces animaux, échappés à des *commotions* qu'on auroit cru devoir les faire périr, ne ſeroient pas ſujets, par la ſuite, à quelques troubles, à quelques dérangemens. (*Voyez* ÉLECTRICITE MEDICALE, article des méthodes, le mot COMMOTION, article des maladies, les mots MALADIES CONVULSIVES, PARALYSIE, GOUTE SEREINE.)

(M. MAUDUYT.)

COMMOTION génétale. (*Electr.*)

C'eſt une *commotion* qui affecte toute l'habitude de la perſonne. (*Voyez* COMMOTION.)

(M. MAUDUYT.)

COMMOTION graduée. (*Electr.*)

C'eſt une *commotion* qu'on eſt maître de graduer à volonté, au moyen d'un inſtrument inventé en Angleterre. (*Voyez* COMMOTION.)

(M. MAUDUYT.)

COMMOTION partielle. (*Electr.*)

Elle ne traverſe qu'une partie du corps déterminée. (*Voyez* COMMOTION.)

(M. MAUDUYT.)

COMPLICATION.

On appelle *complication* de maladies, la réunion de deux ou pluſieurs maladies d'un genre différent. Par exemple, on dit qu'une petite vérole eſt compliquée lorſqu'elle ſe trouve réunie à une fièvre putride, ou à une fièvre miliaire ou pourprée. La *complication* des maladies préſente un vaſte champ au médecin obſervateur. En examinant avec ſoin la maniere dont elle influe ſur l'action des organes, les modifications qu'elle y apporte, on en peut tirer des conſéquences relatives au jeu de ces organes, & par-là éclaircir pluſieurs points phyſiologiques. On pourroit peut-être avancer que l'état malade & la *complication* des maladies offrent un cours d'expérience, fait par la nature même. (*Voyez* MALADIE.) (M. CAILLE.)

COMPOSÉS (remèdes). (*Mat. méd.*)

Le mot *compoſés* n'a pas une acception tout-à-fait ſemblable dans la chimie & dans la pharmacie. Les chimiſtes nomment *compoſés* tous les corps qui ſont formés par l'union de pluſieurs principes & dont on eſt venu à bout de demontrer la compoſition. Ainſi les acides, l'eau, les ſulfures alcalins, l'ammoniaque, les oxides métalliques, les mines des métaux ſont des *compoſés* dont on a reconnu & ſéparé les principes ; on eſt ſûr d'être arrivé avec préciſion à cette connoiſſance, lorſqu'après avoir ſéparé les divers principes d'un *compoſé* & reconnu leurs proportions, (ce qu'on nomme une analyſe) on parvient à réunir ces principes, à les recombiner & à reformer un *compoſé* entiérement ſemblable au premier ; c'eſt ce qui conſtitue la ſynthèſe, un des moyens les plus utiles de la chimie. Cette ſcience n'eſt pas encore parvenue à retirer ainſi les principes de tous les corps que préſente la nature ; auſſi a-t-on reconnu & admis dans tous les tems des corps ſimples ; mais on nomme aujourd'hui ces corps des ſubſtances indécompoſées parce qu'on ſoupçonne, avec beaucoup de vraiſemblance, que, quoiqu'ils ſoient, juſqu'ici, pour nous des matières ſimples & qui ſe comportent comme telles dans nos expériences, ils ſont compoſés d'êtres primitifs plus ſimples qu'eux, dont l'adhérence & l'attraction réciproque eſt très-forte, & qu'on n'a pas encore pu ſéparer les uns des autres ; telle eſt l'idée exacte qu'on a dans ce moment de la lumière, du calorique, de l'oxigène, de l'azote, de l'hydrogène, du carbone, du ſoufre, du phoſphore, des matières métalliques.

L'analyſe chimique des matières *compoſées* a permis aux chimiſtes modernes de diſtinguer des claſſes diverſes de *compoſés*. Ils les nomment *compoſés* du premier ordre, du ſecond ordre, du troiſième ordre, ou *compoſés* binaires, ternaires, quaternaires, quinaires, &c. Ainſi les gaz, l'air atmoſphérique, l'air vital, le gaz azote, le gaz hydrogène, l'eau, l'ammoniaque, les acides minéraux, les ſulfures alcalins & métalliques, ſont des *compoſés* binaires ou ternaires, beaucoup & même la plupart des ſels neutres, terreux, alcalins & métalliques, ſont des *compoſés* quaternaires; les matières végétales & animales ſont des *compoſés* quinaires ou ſextaires, & ſouvent même plus compliqués encore. Telle eſt la baſe des connoiſſances & des idées des modernes ſur la compoſition des corps conſidérés chimiquement. Mais en pharmacie, on nomme médicamens *compoſés* toutes les ſubſtances médicamenteuſes, formées d'un plus ou moins grand nombre de corps ſimples unis ou mélangés les uns avec les autres. A la verité on diſtingue par les noms de pharmacie chimique, & pharmacie galénique, l'art de préparer les *compoſés* dont on peut reconnoître facilement la nature parce qu'ils ſont les produits d'attractions connues & de compoſitions ſimples, de celui de méler ſeulement enſemble une quantité plus ou moins grande de ſubſtances, elles-mêmes, très-compoſées, dont il eſt impoſſible de ſaiſir les attractions réciproques & compliquées, les attractions & les altérations ſucceſſives. Les premiers médicamens ſont faciles à connoître par les lumières de la chimie; ils ſont toujours les mêmes; ils ne varient pas lorſqu'ils ont été bien préparés; on peut compter ſur leur action, ils ſont en général les meilleurs & les plus puiſſans remèdes que l'on connoiſſe. Tels ſont les ſels neutres, amers, purgatifs, inciſifs, le tartrite d'antimoine & de potaſſe, ou tartre ſtibié, le muriate de mercure corroſif, ou ſublimé corroſif, les antimoniaux, les mercuriaux en général, &c. Les derniers remèdes & ſur-tout les électuaires, les ſyrops, les teintures, les baumes, les onguens & les emplâtres, ſont de vrais mélanges par confuſion, lorſqu'on les conſidère chimiquement; ils contiennent ſouvent un grand nombre de *compoſés* nouveaux qui ſe forment ou au moment du mélange qu'on a fait ou plus ou moins long-temps après leur préparation. Ils varient ſans ceſſe, & ne ſont jamais les mêmes; on ne ſait abſolument point qu'elle eſt leur nature; & quand même on les connoîtroit au moment où on vient de les préparer, on ne les connoîtroit qu'imparfaitement & même ſouvent point du tout quelque temps après, en raiſon des actions compliquées & inappréciables que tous les corps qui les compoſent exerçent continuellement les uns ſur les autres. On peut donc les regarder comme de véritables chaos, dont il eſt impoſſible d'eſtimer exactement les propriétés & dont les vertus ne peuvent pas être conſtantes; auſſi les vrais médecins qui ont eu dans notre ſiècle le plus de lumières & de connoiſſances, ont-ils bientôt renoncé à tout ce fatras de drogues compliquées, auſſi les pharmacopées ſe ſont-elles peu à peu épurées de toutes ces recettes plus faſtueuſes qu'utiles. A ce luxe de remèdes qui annoncent plutôt la détreſſe de l'art de guérir, que ſa certitude & ſes progrès; en ſe rappellant l'origine de ces médicamens compoſés, on a peine à concevoir comment les connoiſſances exactes de la phyſique expérimentale & de l'anatomie, n'ont pas fait diſparoître ces erreurs qui infectoient la médecine, comment on n'a pas renoncé tout-à-coup à ces produits de l'ignorance & de la démence des préjugés les plus abſurdes. Trois ſources également impures ont donné naiſſance à ces médicamens *compoſés*, l'une eſt l'incertitude dans la connoiſſance des maladies & le deſir de réunir un grand nombre de médicamens pour en rencontrer d'utiles à leur guériſon; on diroit en conſiderant cet objet, que les premiers médecins qui ont imaginé ces formules ſi compliquées vouloient entaſſer les corps afin de ne pas manquer, pour ainſi dire, le médicament approprié, & dans l'embarras où ils étoient de choiſir ou de reconnoître celui-ci, ils en ont augmenté peu à peu le nombre, de ſorte à ne pas pouvoir douter que celui qui convenoit fut compris dans leur liſte, quoiqu'ils n'aient jamais pu déterminer lequel produiſoit cet effet. Souvent auſſi leur intention en accumulant ainſi les ingrédiens dans une formule *compoſée*, étoit de remplir pluſieurs indications à la fois, de remédier à pluſieurs maux ſimultanés; mais cette ſeconde ſource quoique ſuppoſant une idée plus avantageuſe à l'art que la première n'eſt pas beaucoup plus pure, puiſque ces ſubſtances mélangées agiſſent certainement ſur l'économie animale d'une manière plus ou moins différente de ce qu'elles feroient ſi elles étoient ſeules, auſſi les indications qu'on veut remplir ainſi ne le ſont-elles réellement pas. Enfin une troiſième origine de ces médicamens *compoſés* eſt encore une preuve de leur inſuffiſance & même des obſtacles qu'ils ont oppoſés à l'avancement de l'art de guérir. Des tyrans plus ou moins inquiets, parce qu'ils étoient plus haïs que craints, des hommes qui avoient abuſé chez les peuples anciens du pouvoir qu'on leur avoit confié, craignoient la trahiſon, dont l'inquiétude les environnoit ſans ceſſe; ils redoutoient l'arme dangereuſe des poiſons; ils ſollicitoient leurs médecins, ou plutôt ils leur ordonnoient de compoſer des médicamens *pharmaca*, propres à prévenir les effets funeſtes des poiſons, & à les empêcher même d'agir, lorſqu'ils auroient été introduits dans le corps avec les alimens; telle eſt la cauſe de l'invention de la thériaque, qu'Andromaque, médecin de Néron, compoſa pour ſon maître, du Mithridate, autre compoſi-

rion fameuſe par le nom du prince qui, dit-on, ne redoutoit aucun effet du poiſon avec ce remède, & d'une foule d'autres préparations de cette eſpèce dont on nous a conſervé les formules. Comment des eſclaves pour obéir aux ordres de maîtres barbares & ſuperſtitieux, & pour capter leur confiance en ſatisfaiſant leur crédulité, auroient-ils pu produire des remèdes vraiment ſalutaires & ſur-tout d'une vertu conſtante & energique, lorſqu'ils ne cherchoient qu'à entaſſer des antidotes, & dans un tems où l'on n'avoit aucune connoiſſance exacte ſur la nature des ſubſtances naturelles? Si cette derniere faute eſt bien pardonnable à des hommes preſſés par la néceſſité d'obéir aux déſirs de leurs maîtres, comment a-t-on pu accueillir toutes ces compoſitions bizarres & monſtrueuſes, les inſérer dans les livres de médecine, & les employer à la guériſon des maladies, depuis l'époque où les découvertes de l'anatomie, de la phyſique, de la chimie, de l'hiſtoire naturelle, ont tant influé ſur la phyſique animale? N'eſt-il pas bien prouvé que la médecine pratique a trop été iſolée de la marche des ſciences phyſiques, puiſque c'eſt à cet éloignement qu'il faut attribuer ſon peu de progrès, & la continuité des préjugés qui l'aſſiégent ſur les remèdes & ſur tous les compoſés pharmaceutiques qui ſont le ſujet de cet article? Le temps eſt venu où toutes les compoſitions barbareſques ſeront bannies de l'exercice de la médecine, comme elles le ſont déjà d'un grand nombre de livres de matière médicale. Ce premier pas fait, il y a lieu de croire que les médecins renonceront auſſi dans leurs formules nommées magiſtrales à multiplier les remèdes, à entaſſer les ſubſtances inertes avec les actives, à compliquer leurs recettes, & à fournir aux malades des compoſés bizarres dont ils ne connoiſſent pas la reaction, & les changemens qu'ils éprouvent.

(M. Fourcroy.)

COMPOSITIONS. (*Mat. méd. pharm.*)

Le mot *compoſitions* déſigne en pharmacie ou des recettes de médicamens compoſés, ou ces médicamens compoſés eux-mêmes; on dit des électuaires, des ſyrops, des baumes, de confections &c., que ce ſont des *compoſitions* plus ou moins recherchées, compliquées, &c. Ce mot a cependant vieilli en matière médicale; il eſt encore uſité dans les arts pour déſigner certaines préparations chimiques qui ſont utiles à diverſes fabrications, comme le nitrate de mercure pour les chapeliers, le muriate d'étain pour les teinturiers &c. Ce nom ainſi adopté annonce au moins un *compoſé* chimique; en pharmacie il eſt plus inexact, puiſque entre les *compoſés* chimiques, il déſigne auſſi fréquemment les mélanges galéniques, dont on ne connoit pas la nature. (*Voyez* le mot Composes. (M. Fourcroy.)

COMTE DES ARCHIATRES, (*Hiſt. de la Médecine.*)

Cette dignité, à l'égard de la médecine, exiſtoit ſous Théodoric, roi des Goths. Ce prince régna depuis l'an 497, juſqu'à l'an 526, c'eſt-à-dire 33 ans.

Théodoric eut pour miniſtre d'état, Caſſiodore, qui mourut, dit-on, vers 562, étant âgé de plus de 93 ans. En nous en tenant à ce nombre d'années, on voit que ce miniſtre naquit en 469. D'après cette époque, il avoit 57 ans à la mort de Théodoric. Mais il eut auſſi beaucoup de crédit, 1°. ſous Athalaric qui ne regna que 8 ans, (depuis 526 juſqu'en 534) & mourut à l'âge de 16 ans; 2°. ſous Vitigès, dont le règne commença l'an 536 & finit en 540, & qui mourut priſonnier à Conſtantinople en 542 ou 543.

Comme on dit que Caſſiodore ſe retira dans un monaſtère à l'âge de 70 ans, il faut que ce ſoit l'an 539, avant la priſe de Vitigès par Béliſaire, laquelle eut lieu en 540.

Quoi qu'il en ſoit, Caſſiodore a compoſé un ouvrage que nous avons encore; il eſt ſous ce titre: *Variarum libri xij.* Il le compoſa à la ſollicitation d'un homme qui avoit occupé les places éminentes de la magiſtrature; mais il ne le nomme point. Cet ouvrage contient tous les préambules des diplômes, des ordonnances, des édits, des brevets d'offices, & de dignités, &c. expédiés au nom du prince dont il étoit le miniſtre.

Il fit ce recueil, comme il le dit lui-même, un peu tard, pour s'en ſervir au beſoin, c'eſt-à-dire, lorſque preſſé par les affaires, il n'auroit pas le loiſir de faire un préambule neuf.

Il paroît par cette déclaration que Caſſiodore étoit encore en place, & que ce recueil fut fait probablement ſous Athalaric ou ſous Vitigès; mais plutôt ſous le premier.

C'eſt dans le ſixième livre qu'on trouve le préambule d'un brevet expédié pour un *comte des archiatres.*

Je n'ai pas actuellement le loiſir de rechercher en quel tems a commencé le titre de *comte*; ce qui eſt certain, c'eſt que le mot *comes*, ou *comites* n'étoit pas un titre ſous Marc-Aurèle. On voit ſeulement qu'alors, quand les Céſars voyageoient, on leur donnoit, pour les accompagner, les romains les plus diſtingués; *principis comites.* Inſenſiblement ce terme eut une autre acception, & ſervit auſſi à exprimer une place diſtinguée & ayant juriſdiction ſous les ordres de l'empereur. L'oncle maternel de l'empereur Julien, étoit *comte* d'Orient, après avoir été préfet d'Egypte. Il étoit revêtu de la première qualité l'an 362. Mais avec le tems, comme tout prend une autre

Digitized by Google

forme, on multiplia les dignités ; & il y eût, ſous les empereurs grecs, des *comtes* de toute eſpèce.

La medecine eut auſſi le ſien ; mais on ne voit pas préciſément en quel tems fut établi ce chef de la medecine, qui, dans le préambule du brevet, eſt appelé *præſul* par Caſſiodore. *Habeant itaque* præſulem *quibus noſtram committimus ſoſpitatem.* Variar. lib. vj.

Ce *Comte des Archiatres* avoit inſpection ſur la médecine & ſur les archiatres, qui étoient les médecins ſtipendiés des villes ; mais il ſemble que ce *Comte des Archiatres* étoit en même-temps le premier des médecins du prince, au moins chez les Goths.

C'eſt d'après cela que des auteurs médecins dans des épîtres dédicatoires aux premiers medecins des rois, leur ont donné, mais aſſez ridiculement, le titre de *Comes Archiatrorum*, puiſque ces premiers médecins n'ont aucune autorité ſur la médecine, ni ſur leurs confrères. (M. Goulin.)

CONCASSER. (*Mat. méd.*)

Concaſſer une ſubſtance quelconque, c'eſt la réduire en une poudre groſſière par l'action du mortier & du pilon. Il faut autant que cela eſt poſſible que les petites maſſes d'un corps concaſſé ſoient d'un volume à-peu-près ſemblable les unes aux autres. On concaſſe ainſi, en général, les bois, les racines, les écorces, les ſemences, pour les ſoumettre enſuite à l'action de l'eau & de la pluparr des autres diſſolvans. (M. Fourcroy.)

CONCENTRATION. (*Mat. méd.*)

La *concentration* eſt l'opération par laquelle on rapproche ſous un petit volume ou l'on condenſe une liqueur acide ou alcaline, de ſorte qu'elle eſt plus forte & plus énergique après cette opération qu'elle n'étoit auparavant. On fait cette opération ſoit par la chaleur & en évaporant les liquides pour en ſéparer une partie de l'eau qui eſt ſouvent plus volatile que les acides ou ces alcalis, auxquels elle eſt unie, ſoit en expoſant les liquides à un froid plus ou moins violent, pour en ſéparer l'eau excedente par la congélation. Le premier de ces moyens eſt employé avec ſuccès pour concentrer l'acide ſulfurique, qui devient beaucoup plus fort & beaucoup plus peſant qu'il n'étoit avant cette opération, pour concentrer auſſi l'acide nitrique & les leſſives de potaſſe ou de ſoude. Le ſecond eſt mis en uſage pour rendre plus ſapide & plus énergique, l'acide acéteux ; on le pratique auſſi dans pluſieurs pays du Nord, pour rendre plus concentrée l'eau de la mer, & pour en tirer enſuite, bien plus promptement, le muriate de ſoude & les autres ſels qu'elle contient. On fait quelque choſe de ſemblable en diviſant les diſſolutions ſalines en molécules tenues par l'aſperſion, & en les expoſant, ſous cette forme, à une évaporation rapide par une grande maſſe d'air qui les frappe, dans les bâtimens de graduation. (*Voyez* les mots Acides sulfurique, Nitrique, Aceteux, Vinaigre, Muriate de soude, Eau de mer, Potasse, Soude.) (M. Fourcroy.)

CONCEPTION. (*Médecine légale.*)

La *conception* eſt le commencement de la groſſeſſe. La manière dont s'opère ce prodige, & la part plus ou moins grande que l'un ou l'autre des deux ſexes peut y avoir, ſont encore un myſtere pour les phyſiciens, & n'entrent point dans notre plan.

Y a-t-il des ſignes qui annoncent que la *conception* a eu lieu ? Amman, Zacchias, & beaucoup d'autres auteurs de médecine légale, en ont raſſemblé un grand nombre. Mais ils s'accordent tous pour les regarder comme inſuffiſans, lorſqu'ils ſont iſolés ; & ce n'eſt qu'en en réuniſſant pluſieurs, & en les fortifiant les uns par les autres, qu'ils croient pouvoir les faire ſervir de baſe aſſurée à une opinion. Voici les principaux de ces ſignes ou caractères. 1°. Dans l'acte qui produit la *conception*, à l'inſtant même de la copulation, le membre viril ſe trouve comme embraſſé fortement & ſerré dans le conduit où il s'eſt engagé, l'homme & la femme ſont attirés l'un vers l'autre par un ſentiment de deſir & de plaiſir qui ſemble ſe répandre juſques dans la ſubſtance intime de l'uterus, & qui eſt pour certaines femmes un gage aſſuré qu'elles ſont devenues mères. C'eſt à cette occaſion que les médecins ont agité la queſtion, ſi la femme peut concevoir ſans avoir éprouvé de plaiſir : & cette autre ſi fameuſe dans la fable, qui diviſa Jupiter & Junon, & fut décidée par Tirésias ; eſt-ce l'homme qui a le plus de plaiſir ? ou bien eſt-ce la femme ?

2°. La ſemence ſéjourne pendant pluſieurs jours dans l'utérus, qui, dans l'inſtant du coït, ſembloit l'aſpirer avec force, & le vagin, ainſi que le membre viril, reſtent ſecs après le coït. Ces ſignes ſont trompeurs, puiſque bien des femmes conçoivent ſans qu'ils aient lieu, c'eſt-à-dire, quoiqu'elles ne retiennent pas la ſemence longtems, ou même ſans qu'elle ait pénétré profondément. En effet, bien des phyſiciens croient qu'il n'eſt pas néceſſaire pour la *conception* que la ſemence ſoit lancée juſques dans la matrice ; ils penſent que ſes parties vraiment prolifiques conſiſtent dans une ſorte d'*aura ſeminalis*, dont ſa portion groſſière n'eſt aucunement le véhicule néceſſaire. Quelques-uns ont même tenu que l'approche intime des deux ſexes n'étoit point d'une néceſſité abſolue & indiſpenſable.

Digitized by Google

3°. On a encore placé au nombre des ſignes une eſpèce de friſſonnement inſolite; une douleur légere entre le nombril & les parties génitales, ou vers les lombes; un ſentiment de colique, de la répugnance pour une nouvelle approche; de la triſteſſe; un engourdiſſement général; la perte de l'appétit, des nauſées, du vomiſſement; l'évacuation menſtruelle dérangée, ou bien augmentée juſqu'à reſſembler à une hémorrhagie, ou précédée & ſuivie de fleurs blanches; l'excrétion des urines ſe faiſant avec difficulté & irrégularité.

4°. D'autres ſignes tout auſſi incertains ſont: des douleurs de tête, des vertiges avec obſcurciſſement de la vue, le renfoncement des pupilles, les veines gorgées de ſang, les yeux jaunes & creux, les joues livides &c.

5°. L'orifice de la matière eſt preſqu'entièrement fermé, ſelon Hippocrate; *qua in utero gerunt, harum os uteri connivet*: ſelon Galien & d'autres il l'eſt complettement.

6°. Les femmes éprouvent, après le coït, un ſentiment déſagréable de tenſion dans l'abdomen, qui leur étoit inconnu auparavant. Il ne faut rien conclure de cette affection, puiſqu'elle a lieu chez quelques-unes, même ſans avoir été précédée du coït, par la ſeule humectation ſpontanée des parties génitales.

7°. Les fonctions vitales, naturelles, animales, morales, ſont plus ou moins altérées. Ainſi on obſerve des mouvemens irréguliers dans le cours des humeurs, le ventre ſe reſſerre extraordinairement, des fleurs blanches paroiſſent, le ſommeil eſt troublé, le beſoin s'en fait ſentir à des momens où il n'a pas coutume d'avoir lieu, les femmes ont des convulſions &c.

8°. Enfin mettra-t-on au nombre des ſignes de la *conception* l'expérience propoſée par Hippocrate, aphor. 41, ſect. V.: *Si velis noſſe an mulier conceperit, dormitura aquam mulſam potui dato: & ſi ventris tormina patiatur, concepit; ſin minus, non concepit.* Zacchias n'y ajoute aucune foi, & il la regarde même comme dangereuſe. D'après Hippocrate lui-même, ce qui, comme l'hydromel vineux, excite les urines, peut auſſi exciter l'évacuation menſtruelle; & l'évacuation menſtruelle à ſon tour ne peut-elle pas produire l'avortement? Les coliques ont le même effet, lorſqu'elles ſont exceſſives. L'épreuve par les fumigations peut devenir également nuiſible. Le père de la médecine la propoſe dans la même ſection de ſes aphoriſmes: *Si mulier non concipiat, & ſcire placet an ſit conceptura, veſtibus undique obvolutam ſubter ſuffito: ac ſi odor corpus pervadere videatur ad nares & os uſque, non ſuâ culpâ ſterilem eſſe ſcito.* Nous ne voyons pas d'ailleurs quel rapport il peut y avoir entre la *conception* exiſtante & le réſultat de cette épreuve quel qu'il ſoit.

D'anciens médecins ont été juſqu'à croire à la poſſibilité de découvrir ſi la femme portoit un enfant mâle, ou d'un autre ſexe. On regarde aujourd'hui & leur théorie & leurs expériences comme des ineptes, & des futilités, indignes de la ſaine phyſique.

Au reſte la queſtion de l'exiſtence de la *conception* n'a de valeur en médecine légale qu'autant qu'elle eſt liée à celle de la groſſeſſe. Les ſignes de l'exiſtence de celle-ci ſont moins obſcurs. Quelquefois, cependant, ils ne fourniſſent pas eux-mêmes une lumière qui puiſſe conduire ſûrement à établir un jugement. (*Voyez* GROSSESSE, ſignes de la). (*Méd. lég.*)

(M. MAHON.)

CONCOMBRE ſauvage. (*Mat. méd.*)

Le *concombre* ſauvage eſt une plante cucurbitacée, dont le genre, nommé *momordica* par Linné, & placé dans la monoécie ſyngénéſie, a pour caractères diſtinctifs, un calice & une corolle à cinq diviſions, trois étamines dont les anthères ſont réunies dans les fleurs mâles, dans les fleurs femelles un calice & une corolle analogues, un ſtyle à trois diviſions, & dans le fruit une pomme, qui s'ouvre élaſtiquement, & qui lance au loin ſes ſemences lorſqu'elle eſt mûre. L'eſpèce de ce genre, qu'on déſigne particulièrement par le nom de *concombre* ſauvage, *cucumis aſininus, cucumis ſylveſtris officin.*, eſt déſignée dans Linnéus par la phraſe ſuivante, *momordica elaterium, pomis hiſpidis, cirrhis nullis.* Cette plante part d'une racine longue d'un pouce, épaiſſe de deux ou trois pouces, fibreuſe, blanche & charnue, d'une ſaveur amère & nauſéeuſe; ſes tiges ſont rudes & rampantes comme celles de toutes les cucurbitacées; ſes feuilles arrondies & pointues; ſes fleurs axillaires ſont jaunes avec des veines verdâtres; ſes fruits d'un pouce & demi, ou de deux pouces de longueur, & cylindiques, ſont hériſſés de boſſes & de pointes; ils ſont partagés en trois loges par des cloiſons minces; ſes ſemences ſont placées dans une pulpe molaſſe, très-ſucculente & très-amère; dans la maturité le moindre corps qui touche ces fruits, le plus léger frottement, les fait briſer & s'ouvrir avec élaſticité ſuivant la longueur des panneaux qui en forment la charpente extérieure & qui ſe roulent en dedans; ce mouvement rapide lance les ſemences à pluſieurs pieds. Le *concombre* ſauvage croît dans les provinces méridionales de la France & dans les pays chauds de l'Europe, en Italie, en Sicile, &c.

La ſaveur de toutes les parties de cette plante eſt âcre & amère; on la range même parmi les

poiſons âcres, & c'eſt ainſi que Crantz l'a diſpoſée dans ſa matière médicale. Sa racine & ſon ſuc épaiſſi ont cependant été employés en médecine. Les anciens avoient obſervé que la racine étoit émétique & violemment purgative, ſur-tout dans les hydropiſies ; à petite doſe elle étoit, ſuivant eux, fondante, réſolutive, & très-propre à détruire les obſtructions. Avicenne faiſoit prendre quinze grains de cette racine ; Fallope en a conſeillé vingt-quatre grains & juſqu'à un gros. Meſué la méloit avec le bdellium & la gomme adragante, pour préſerver de l'inflammation & des coliques qu'elle excite. Dioſcoride la recommandoit à l'extérieur comme diſcuſſive & réſolutive ; pour diſſiper l'œdème, les douleurs de goutte, les douleurs de ſciatique, les éruptions chroniques ; on la faiſoit cuire dans l'eau ou dans le vinaigre pour l'employer à cet uſage, on l'employoit auſſi mêlée avec de la farine ſechée pour réſoudre les tumeurs.

On a préparé chez les anciens deux ſucs épaiſſis, ou deux ſubſtances ſéches avec le *concombre* ſauvage ; ces ſubſtances étoient nommées *elaterium* ; l'une etoit blanche, l'autre d'une couleur foncée & preſque noire. La blanche ſemble être une eſpece de fécule, ſur-tout d'après le procédé qu'on trouve dans Dioſcoride & qui reſſemble à celui que l'on ſuit encore pour préparer les fécules ; après avoir tapé les fruits, exprimé le ſuc qu'ils contiennent, & lavé la pulpe qu'ils forment par cette opération, il preſcrit de téjetter le ſuc & l'eau du lavage, puis de prendre ſeulement pour l'uſage la matiere dépoſée par le ſuc, ou celle qui teſte ſur le tamis après qu'elle a été bien lavée. Il donne les caractères ſuivans pour reconnoître ce médicament pur & bien préparé : qu'il ſoit blanc, léger, très-amer, & facilement combuſtible à la flamme d'une bougie. Schulze, qui a répété ce procédé, n'a tiré de vingt *concombres* ſauvages, cueillis après des pluies, que deux grains d'un *elaterium* verd & humide ; de cinquante de ces fruits après une ſaiſon plus ſéche, il en a obtenu quatre grains d'un blanc verdâtre, qui ſe réduiſoit facilement en poudre après avoir été ſéché. C'eſt de cette fécule âcre & purgative que Sydenham, la pharmacopée d'Edimbourg & celle de Suède ont parlé, & il paroit que c'étoit le vrai *elaterium* des anciens. Bergius décrit cette eſpèce d'*elaterium* blanc de la manière ſuivante : il eſt, dit-il, comme une maſſe terreuſe, en morceaux petits, de deux lignes d'épaiſſeur, griſes, légéres, fragiles. Il n'a point d'odeur ; ſa ſaveur eſt peu amère & âcre ; quand on le mâche il ſe fond dans la bouche & pique fortement la langue & la gorge. L'eau & l'alcool ne le diſſolvent qu'en partie, il s'y diviſe en une eſpèce de pouſſière, qui occupe le fond du liquide, qu'il teint en jaune & auquel il donne de l'âcreté ; approché de la flamme d'une bougie, il s'allume ſubitement, il ne ſe fond pas, il n'en découle rien, mais il brule à ſec avec une flamme vive & claire ; on le prépare en recueillant la fécule, dépoſée par le ſuc de *concombre* ſauvage, & en le faiſant ſécher au ſoleil.

Il paroît que peu-à-peu on a changé ce procédé ; on attribue la préparation la plus commune, celle d'épaiſſir le ſuc entier par une douce évaporation, aux arabes, quoique, ſuivant la remarque de Bergius, on n'en trouve aucune trace ni dans Avicenne, ni dans Meſué. Ce dernier procédé varie encore chez les différens peuples. Le codex de Paris preſcrit de broyer les fruits de *concombre* ſauvage dans un mortier en y verſant un peu d'eau bouillante, & d'épaiſſir le ſuc exprimé. La pharmacopée de Wirtemberg recommande de broyer une partie des ſemences avec la pulpe du fruit, de faire paſſer à travers un tamis & d'évaporer le ſuc à un feu doux. Celle de Dannemarck donne un procédé fort analogue, quelques autres ordonnent de prendre le ſuc de toute la plante. L'élaterium, obtenu du ſuc du fruit évaporé, eſt en général noir, ſans odeur, d'une ſaveur âcre, un peu ſalée, plus foible que celle de la fécule ; lorſqu'on le mâche, il eſt épais, viſqueux, il adhere aux dents & ne ſe ramollit qu'avec peine ; il rend la ſalive brune, il finit par enflammer la gorge, il eſt bien diſſoluble dans l'eau & dans l'alcool, ſur-tout lorſqu'on aide cette action par la chaleur ; la diſſolution eſt rouge, il ne s'enflamme pas à la flamme d'une bougie, mais il ſe brûle en noirciſſant & pétille en fuſant légérement comme le nitre ; l'*elaterium* blanc paroit donc être réſineux, & le noir plus gommeux & ſalin.

Quoique la premiére de ces préparations ſoit ſenſiblement plus aiſée que la ſeconde, l'une & l'autre doivent être rangées parmi les draſtiques violens, les hydragogues, les émétiques ; l'énergie de l'élaterium eſt telle, qu'il peut produire l'avortement ; il eſt auſſi fortement ſtetnutatoire. Les anciens nommoient *elateria* tous les purgatifs violens, d'après la force qu'ils avoient reconnue à celui-ci. Pendant ſon action, les pulſations du cœur & des artères ſont fort augmentées, & les malades reſſentent l'impétuoſité du ſang juſqu'à l'extrémité des doigts. C'eſt encore aux anciens qu'il faut rapporter l'uſage de ce ſuc épaiſſi dans les hydropiſies ; Liſter, Sydenham, Bontius, Heurnius, Schulze, Everhard en font beaucoup de cas dans ces maladies. Ce n'eſt que depuis la moitié de ce ſiécle que la confiance qu'on avoit dans ce remède eſt diminuée ; on a cru reconnoître qu'il n'étoit propre qu'à ajouter un ſtimulus aux autres hydragogues ; qu'il n'évacuoit pas mieux les eaux que les autres médicamens purgatifs ; qu'il affoibliſſoit les malades ; qu'il produiſoit des

Digitized by Google

douleurs vives & des coliques dangereuſes ; qu'il occaſionnoit auſſi des vomiſſemens plus ou moins violens. Il étoit donc depuis cette époque, preſque rapporté à la claſſe des poiſons. Cependant pluſieurs medecins allemans ont commencé à s'en ſervir de nouveau. Van-Swieten en loue l'action dans pluſieurs maladies déſeſpérees ; Bergius en conſeille auſſi l'uſage, en remarquant qu'il a été fort employé par les anciens, enſuite abandonné, puis, dit-il, actuellement renouvellé en médecine. On ne s'en ſert point du tout en France ; lorſqu'on veut l'adminiſtrer, il faut bien prendre garde à la doſe qu'on en preſcrit. Quelques médecins en redoutent tellement les effets, qu'ils n'en conſeillent qu'un quart de grain à-la-fois. Dioſcoride en propoſoit cinq à ſix grains ; Fernel alloit juſqu'à vingt grains ; Sydenham penſe que deux grains ſuffiſent à la plupart des malades ; Schulze en donnoit aux enfans depuis cinq juſqu'à huit grains ; Boerhaawe n'en preſcrivoit pas plus de quatre. Mais on voit bien que toutes ces variations dans les doſes, tiennent plus à la nature variée de ce remède, qu'à l'état différent des malades, quoique ces deux circonſtances doivent être calculées dans l'adminiſtration de toute ſubſtance médicamenteuſe. L'élatetium entre ſeulement en France, dans quelques préparations purgatives compoſées.

Boulduc aſſure qu'une pomme de *concombre* ſauvage deſſechée & réduite en poudre, eſt un très-bon hydragogue ; mais il mérite ſans doute les mêmes reproches que ſa fécule ou ſon ſuc épaiſſi. Ajoutons encore à tout ce que nous avons dit, que toutes les préparations de *concombre* ſauvage ſont acres & irritantes, qu'elles doivent être preſcrites avec beaucoup de modération & de prudence ; qu'on ne doit pas croire les avoir adoucies par des ſubſtances dont on ne connoit point l'action ſur celle de ce fruit, & qu'on ſait ſeulement que les mucilages fades ou les gommes en rendent l'énergie un peu moins forte qu'elle ne l'eſt naturellement. (M. FOURCROY.)

CONCOMITANT, *concomitans*, qui accompagne.

On dit *ſymptôme concomitant*, pour ſignifier un ſymptôme qui eſt joint à un autre, & qui lui donne plus de valeur, parce qu'ils dénotent tous deux la même cauſe. Ce terme ne s'applique donc pas à un ſymptôme qui ſeroit l'effet d'une cauſe différente de celle d'un autre ſymptôme.

(M. MAHON.)

CONCRET, (*Mat. méd.*)

Ce mot exprime l'état ſolide que ſont ſuſceptibles de prendre & que préſentent ſouvent un grand nombre de matières ordinairement liquides, ou dont la liquidité eſt l'état le plus ordinaire. Ainſi l'on diſoit un acide *concret*, l'alcali volatil *concret*, une huile *concrète*, &c. En appliquant cette expreſſion à la matière médicale, il faut obſerver que l'état *concret* des corps s'oppoſe ſouvent à l'énergie de leur action ſur l'économie animale, à moins qu'ils ne ſoient en même tems d'une ſaveur très-forte & très-piquante. Il faut encore ſavoir que pluſieurs matières *concrètes* perdent cette forme dans l'intérieur du corps par la chaleur qui y éxiſte. (*Voyez* le mot ACTION des médicamens.)

(M. FOURCROY.)

CONDENSATION & CONDENSER, (*Pathologie.*)

L'acception de ce terme eſt la même en médecine que dans les autres branches de la phyſique. Il ſe prend pour le rapprochement des parties d'un corps les unes des autres. Cependant la *condenſation* du ſang & des autres humeurs ſe fait moins par l'expulſion d'entre leurs molécules d'une ſubſtance étrangère intermédiaire, que par la privation d'un principe qui étoit uni à ces molécules, pour concourir à l'uſage auquel elles ſont deſtinées dans l'économie animale, & le faciliter.

(M. MAHON.)

CONDITS, (*Mat. méd.*)

On nomme *condits*, *condita*, des préparations faites avec le ſucre & deſtinées à conſerver la ſaveur & l'odeur des fruits ou des matières végétales quelconques, ſans altération. Les racines, les tiges tendres, les bourgeons, les fruits & les ſemences ſont les parties végétales qui faiſoient la baſe des *condits*. Il eſt aiſé de voir qu'on a d'abord eu en vue de prépater & de conſerver d'une année à l'autre, pour les malades, des médicamens agréables. On diſtinguoit deux genres de *condits* ; les liquides & les ſolides. Les premiers étoient compoſés de fruits mous & tendres cuits dans des ſirops ; les ſeconds étoient formés de racines, de tiges, de fruits, & de ſemences, d'écorces de fruit, &c. qu'on cuiſoit dans du ſucre plus épais, ou qu'on enveloppoit de ſucre cuit juſqu'au point qu'il ſe prenne en maſſe ſolide par le réfroidiſſement. Les préparations qui ſont de véritables confitures liquides ou ſèches, ſont très-rarement employées en médecine aujourd'hui ; on les deſtine beaucoup plus au ſervice de nos tables ; elles conſtituent l'art du confiſeur : on pourroit quelquefois les faire ſervir à la conſervation de ſubſtances très-utiles qu'on ne ſe procureroit que très-difficilement dans l'hivet, & qui ſeroient très-altérables : mais ce cas même eſt très-rare.

(M. FOURCROY.)

CONDORI, (*Mat. méd.*)

On connoît dans l'Inde trois ſortes d'arbres de ce

Digitized by Google

ce nom, qui ſont très-précieux aux habitans de cette contrée, parce qu'ils ſe ſervent de leurs graines comme de poids pour péſer l'argent. La troiſième eſpèce fournit, en outre, un bois très-dur que les Indiens emploient à divers uſages dans les arts. Ses feuilles pliées fourniſſent une boiſſon qui appaiſe les douleurs des lombes. C'eſt l'*Adenanthera* 1 *pavonina foliis utrinque glabris* de Linnæus. (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CONDRILLE, (*Mat. méd.*)

Chondrilla, *L.*

Cette plante croît dans les champs & ſur les bords des chemins; elle a une racine longue, pleine d'un ſuc laiteux, fort gluant, des feuilles ſemblables à celles de la chicorée ſauvage, une tige haute de quatre pieds, des fleurs à demi-fleurons, jaunes & découpées, que remplacent des graines oblongues, à aigrettes ſimples portées par un filet, & de couleur cendrée. Le calice eſt cylindrique, ſtrié, & garni d'une eſpèce de calice extérieur. Cette plante eſt humectante, adouciſſante, apéritive. (*V.* de B.)

(M. MAHON)

CONDUCTEUR. (*Electric.*)

Le conducteur eſt proprement tout ce qui ſert de véhicule au fluide électrique. On applique ſpécialement ce nom à la pièce cylindrique de cuivre qui ſoutient immédiatement, & qui reçoit le fluide du plateau; cette pièce proportionnée à la grandeur du plateau, eſt un cylindre de cuivre creux, terminé à un bout par une boule ſurmontée d'un anneau, & de l'autre par deux branches courbes; elles ſont entourées à leur extrémité d'une cuvette ou godet, qu'on nomme *coque*, & il y a à l'intérieur de chaque coque deux ou trois pointes parallèles à la direction du *conducteur*; elles ſervent à ſoutenir ce fluide.

(M. MAUDUYT.)

CONDYLOME VÉNÉRIEN.

C'eſt une excroiſſance membraneuſe ou charnue, qui vient quelquefois à la marge de l'anus, au périnée, à la partie interne & ſupérieure des cuiſſes & aux parties naturelles de l'un & l'autre ſexe. Le condylome végète ou ſe durcit par ſucceſſion de temps. C'eſt un des ſymptômes conſécutifs aſſez ordinaires de la vérole; il s'ulcère quelquefois quand il eſt négligé, ou mal traité. On emploie les frictions mercurielles ſur le *condylome* & les parties qui l'avoiſinent, pour le reſoudre, mais il faut qu'il ſoit récent pour céder à ce moyen; on le conſume avec plus de ſuccès avec les eſcarrotiques. Mais le meilleur de tous pour ſe débarraſſer de ces excroiſſances, toujours difficiles à détruire, c'eſt de les faire tomber par le moyen de la ligature, ſi elles ont un pédicule qui puiſſe les recevoir, ou de les extirper avec l'inſtrument. On emploie alors la pierre infernale pour en prévenir la régénération; mais tandis qu'on cherche à ſe délivrer de cette excroiſſance incommode, il faut s'occuper de la gueriſon de la vérole qui l'a produite, ſans quoi on n'obtiendroit qu'une cure palliative. (*Voyez* VEROLE, TRAITEMENT.) (M. DE HORNE.)

CONFECTIONS. (*Mat. méd.*)

Les *confections* ſont des préparations pharmaceutiques ordinairement très-compoſées, très-vantées par les galeniſtes, très-décriées par les chimiſtes modernes, & qui renferment en elles les ſubſtances les plus recherchées, d'un plus haut prix, & même tout le luxe, toute la richeſſe de la matière médicale; non-ſeulement on y faiſoit entrer les remèdes les plus eſtimés, les plus rares, ce qui les a fait appeller électuaires; mais on y ajoutoit les perles, les pierres précieuſes, l'argent & l'or. Les prétentions des anciens médecins, en compoſant ces médicamens, ayant été de guérir un grand nombre de maux & ſur-tout de s'oppoſer à l'effet délétère de toutes les ſubſtances âcres & vénéneuſes, ils y ont accumulé & véritablement entaſſé tous les médicamens auxquels on attribuoit les vertus les plus grandes dans preſque tous les genres. Auſſi n'eſt-il pas rare de voir dans les auteurs de formules, de ces compoſitions qui contiennent plus de 60 ſubſtances différentes. On avoit auſſi l'intention de faire des compoſés qui puſſent ſe conſerver long-temps ſans altération, & qui retinſſent en même-temps leurs propriétés. On vouloit encore que ces préparations fuſſent ſi bonnes qu'elles ne puſſent jamais nuire, & que les ignorans comme les plus ſavans puſſent les employer ſans aucun danger pour les malades, de quelques maladies qu'ils fuſſent attaqués; & il faut en effet convenir, en conſidérant le nombre de drogues de toute nature qui faiſoient la baſe de ces remèdes, que l'on a pris ſoin en les compoſant d'y faire entrer des médicamens appropriés à preſque tous les cas poſſibles. On y trouve en effet des purgatifs, des émétiques, des diaphorétiques, des diurétiques, des béchiques, des ſtimulans, des adouciſſans, des aſtringens, des calmans, &c. Mais on n'avoit fait aucune réflexion ſur les unions que contractent enſemble la plupart de ces ſubſtances, ſur les altérations de nature & de propriétés qu'elles doivent éprouver par leur mélange, ſur les vertus oppoſées des drogues qui les compoſent. Au lieu de les rendre inaltérables, on leur donne par le mélange des poudres de toute nature du miel & du vin, qui les conſtituent, plus d'altérabilité encore que n'en auroit chacune des ſubſtances qui entrent dans leur compoſition. Rien

n'étant plus multiplié que les *confections* qu'on a proposées à différentes époques de l'art de guérir, il a été nécessaire de donner des noms à chaque classe de ces préparations ; les unes, regardées comme des alexipharmaques précieux, ont été nommées *antidotes* ; leur nombre étoit autrefois si considérable que les livres particuliers destinés à en décrire les procédés, portoient le nom d'*antidotaires* ; (*Voyez* ces mots.) D'autres extrêmement amères, insupportables sans l'aide d'une divinité tutélaire & protectrice, étoient désignées par le nom de *hieres*, ou sacrés. Dans plusieurs on faisoit entrer plus ou moins d'opium qui faisoit la base & la source de leurs vertus ; on les appelloit des *opiates* ; nous avons dit que le plus grand nombre formé de remèdes chers & choisis étoient nommés à cause de cela des électuaires ; on trouve encore des traces de cette nomenclature ancienne dans les recueils de formules & de remèdes composés.

Presque tous les modernes se sont élevés contre ces préparations composées, & les ont regardées comme des chaos informes, sans ordre, sans méthode & sans vertus constantes ; M. Baumé les a bien jugées dans sa pharmacie.

Ces compositions, dit-il, ont été inventées ; » 1° pour corriger l'action trop violente de cer- » taines drogues simples, 2° pour augmenter la » vertu de plusieurs autres ; 3° pour unir, par » le mélange, par la fermentation que ces médi- » camens éprouvent, après qu'ils sont faits, la » vertu des drogues, afin qu'il n'en résulte, pour » ainsi dire, qu'une seule ; 4° pour qu'on puisse » garder les médicamens plus long-tems, avec » toutes leurs propriétés ; 5° pour les mettre en » état d'être pris plus facilement, & pour y avoir » recours dans le besoin, sans que le malade soit » obligé d'attendre la longueur de la préparation » d'autres médicamens.

Mais il s'en faut de beaucoup que toutes ces intentions soient remplies puisque la plupart sont sujets à se gâter quelque temps après qu'il sont faits. Il vaudroit infiniment mieux supprimer presque tous les électuaires ou toutes les *confections* de la pharmacie, & ne conserver que leurs poudres qu'on délaieroit avec une suffisante quantité de syrop approprié, pour former chaque fois qu'on en auroit besoin, la quantité d'électuaire qu'on voudroit : au moins est-il certain qu'on seroit plus sûr de leurs effets.

Le nombre des *confections* est aujourd'hui beaucoup diminué ; il n'y a plus que deux espèces d'électuaires qui portent ce nom ; l'une est la *confection* alkermès, l'autre, la *confection* d'hyacinthe. (M. FOURCROY.)

CONFECTION ALKERMÈS. (*Mat. méd.*)

La *confection alkermès* tire son nom du kermès qui y entre & auquel on attribuoit autrefois grandes propriétés, quoiqu'il en ait au fait très peu. On la prépare de la manière suivante.

℔ *Kermès animal.*		ʒ j.
Bois de santal citrin.		ʒ j. ſ.
Roses de Provins.		ʒ vj.
Cassia lignea.		ʒ iij.
Perles.	ʒ a a.	ʒ j.
Corail rouge.		
Bois d'aloës.		ʒ ſ.
— *de Rhodes.*		ʒ j. ℈
Canelle.		ʒ iij.
Cochenille.		ʒ ij.

Toutes ces substances ayant été réduites en poudre séparément, faites-en une seule poudre composée en les mêlant bien. Ensuite :

℔ *Syrop de kermès.*	liv. j.
Poudre ci-dessus.	ʒ iv.
Alun de roche.	ℨ j.
Feuilles d'argent.	gr. xij.

Après avoir réduit l'alun en poudre dans un mortier de verre, on verse par-dessus le syrop de kermès chaud, afin de le rendre fluide ; on ajoute la poudre en remuant avec un pilon de bois, afin de bien mêler le tout ; lorsque cela est fait, on ajoute les feuilles d'argent, on les mêle sans trop les briser afin qu'elles y brillent de l'éclat qu'on desire de donner à cet électuaire. M. Baumé en prescrivant quatre onces de la poudre composée pour la dose de syrop qu'il indique, remarque que cette quantité est nécessaire pour empêcher que la *confection alkermès* soit trop liquide & syrupeuse, comme elle l'est lorsqu'on n'en met qu'une once suivant la formule décrite dans plusieurs ouvrages.

Cette composition est cordiale, tonique & un peu astringente ; elle donne du ressort à l'estomach ; elle fortifie & accélère la digestion ; elle excite l'orgasme des parties génitales ; elle calme les palpitations ; elle prévient l'avortement, elle s'oppose à la contagion : tel est l'ensemble de propriétés qu'on a attribuées à la *confection alkermès* ; elle n'est plus aujourd'hui que très-peu employée, elle doit réellement resserrer & fortifier un peu les fibres de l'estomach.

(M. FOURCROY.)

CONFECTION D'HYACINTHE. (*Mat. méd.*)

C'est encore une composition très-compliquée & dans laquelle on faisoit entrer beaucoup de substances rares & précieuses, comme des topazes,

Digitized by Google

des rubis, des émeraudes, des grenats & des hyacintes ; c'eſt cette dernière pierre précieuſe qui lui a fait donner ſon nom ; on en ſupprime aujourd'hui les ſubſtances qui ſont entièrement inertes & même dangereuſes. La faculté de Paris a conſervé les hyacintes dans ſa formule, ſans doute parce que cette *confection* en tire ſon nom ; mais comme ces pierres gemmes ne peuvent rien lui communiquer, il faut entièrement les ſupprimer comme l'a fait M. Baumé, dans la formule que donne ce pharmacien.

℞ *Terre ſigillée.* *Pierre d'écreviſſe.*	aa.	℥ iij.
Canelle.		ʒ j.
Feuilles de dictame de Crête. *Santal citrin.* *Myrrhe.*	aa.	ʒ iij.

Après avoir pulvériſé toutes ces ſubſtances ſéparément, on mêle exactement toutes les poudres pour n'en faire qu'une. Enſuite.

℞ *Safran en poudre.*	ʒ ſ.
Syrop de limons.	liv. j.
Camphre.	gran. viij.
Miel de Narbonne.	ʒ xij.
Huile volatile de citron.	gutt. vi.

On délaie le ſafran dans le ſyrop en agitant avec un pilon de bois dans un mortier de verre ; on laiſſe macérer ce mélange pendant trois ou quatre heures, on ajoute le miel liquéfié & écumé ; on broie d'un autre côté le camphre avec quelques gouttes d'alcool, on le mêle peu-à-peu avec la poudre précédemment décrite, on ajoute l'huile de citron, on mêle cette poudre avec le miel & le ſyrop, on broie & on mêle parfaitement ces ſubſtances ; enfin, on ajoute un demi-gros de feuilles d'argent : comme cette eſpèce d'électuaire eſt d'un jaune brillant, l'argent paroît doré ; cette belle couleur jaune s'altère peu-à-peu, & ſe change en un brun noir ; mais cette altération qui eſt dûe au ſafran n'eſt pas un mal pour les propriétés médicinales de cette préparation. Ceux qui ont propoſé de remplacer le ſafran par la pierre hématite ont commis une grande erreur, car ils changent ainſi les propriétés de la *confection* en ſubſtituant à une ſubſtance anodyne & antiſpaſmodique, un tonique violent & un véritable aſtringent. Ce remplacement eſt fait dans quelques endroits où l'on ſophiſtique des drogues, pour colorer la *confection d'hyacinthe* ; on reconnoît facilement la fraude avec de la noix de galle.

On avoit autrefois fait entrer la foie dans cette préparation ; mais on l'a ſupprimée dans le codex de la faculté de Paris, parce qu'elle ne communique rien à la compoſition. On pourroit encore perfectionner & ſimplifier cette préparation en ſupprimant la terre ſigillée & les pierres d'écreviſſes qui ne donnent point de vertus à la compoſition.

En ſe rappellant les pierres précieuſes qu'on faiſoit entrer autrefois dans cette préparation, on reconnoît l'époque où les préjugés les plus abſurdes & l'ignorance la plus groſſière dictoient des loix en médecine. On ne conçoit pas comment on a pu conſerver de pareilles traces de barbarie, ou plutôt comment on a trouvé ces recettes aſſez bonnes & aſſez précieuſes pour les corriger & leur laiſſer la confiance qu'on a encore dans leurs vertus.

On dit que la *confection d'hyacinthe* fortifie le cœur & l'eſtomach, qu'elle eſt ſudorifique, alexipharmaque, tonique, légérement aſtringente ; c'eſt ſans doute à cauſe des pierres d'écreviſſes qu'elle contient qu'on la regarde comme abſorbante ou antacide. C'eſt auſſi à la terre ſigillée qu'on attribue ſa propriété aſtringente. On la preſcrit dans les douleurs & les foibleſſes d'eſtomach, dans les dévoiemens, dans la petite vérole, lorſque l'éruption ne va pas bien, & pour pouſſer l'humeur à la peau ; on la donne depuis la doſe de 18 à 24 grains, juſqu'à celle d'un gros & même au-delà. On doit être prévenu que ce remède comme les autres *confections* & les électuaires, eſt fort échauffant, & qu'on ne doit point en faire continuer l'uſage trop long-temps.

(M. FOURCROY.)

CONFORTATIFS. (*Mat. méd.*)

Conforter, c'eſt augmenter la force des ſujets & détruire les mauvais effets produits par la foibleſſe ou le peu d'énergie des organes. Les remèdes propres à remplir cette indication, ſont nommés *confortatifs*, *confortantia*. Il y en a de deux claſſes en général ; l'une comprend ceux qui rétabliſſent les forces épuiſées par des travaux longs & violens, par le jeûne, & ſur-tout par les jouiſſances de l'amour, en portant une nourriture douce, abondante & facile à digérer ; on nomme ces remèdes reſtaurans, analeptiques ; l'autre claſſe renferme les médicamens capables de ranimer l'action languiſſante des fibres, de leur donner un certain degré de tenſion ou de ton qui en facilite le mouvement, & qui relève leur force, ſur-tout avec une promptitude remarquable ; tels ſont les toniques, les roborans ou corroborans. On voit donc que les *confortatifs* appartiennent à pluſieurs claſſes de matières médicamenteuſes ; & que pour en prendre une bonne idée, il faut étudier les propriétés des reſtaurans, des analeptiques, des

roborans ou fortifians, des toniques & des cordiaux. (*Voyez* ces mots.)

(M. FOURCROY.)

CONFORTATION. (*Mat. méd.*)

Confortation, c'eſt l'action de conforter ou de redonner plus ou moins ſubitement les forces qui manquent aux malades. (*Voyez* CONFORTATIFS.) (M. FOURCROY.)

CONGESTION, *congeſtio*, συναθροισμός.

On déſigne par *congeſtion* un amas d'humeurs qui ſe fait lentement, d'où réſultent des tumeurs de différente nature. Dans la fluxion, au contraire, le dépôt d'humeurs ſe forme en très-peu de tems; & le caractère de ce dépôt n'eſt pas le même que dans la *congeſtion*. Au reſte, je ne vois pas que ce mot *congeſtion* & celui de *collection* aient, parmi les médecins, une acception différente, comme il a plu à quelques-uns de la leur attribuer.

(M. MAHON.)

CONGIUS. (*Mat. méd.*)

Le *congius* que quelques auteurs françois ont nommé *conge*, eſt une meſure des anciens, qui, chez les romains, contenoit ſix ſextiers, ou neuf livres de vin. Il faut obſerver que la livre romaine n'étoit que douze onces; on nommoit auſſi cette meſure *chus*, ou *congiarius*. Les anglois qui ont conſervé une meſure analogue, lui ont donné une continence de huit livres. (M. FOURCROY.)

CONGLUTINANS. (*Mat. méd.*)

Les *conglutinans*, *conglutinantia*, ſont des remèdes viſqueux, épais & collans, propres à rapprocher les bords d'une plaie, à recouvrir la peau & à favoriſer la cicatrice; ce ſont les mêmes remédes que les agglutinans. (*Voyez* ce dernier mot.) (M. FOURCROY.)

CONGRÈS. (*Médecine légale.*)

Un homme, accuſé d'impuiſſance par ſa femme, offroit de prouver par-devant témoins la fauſſeté de cette accuſation: une femme, qui vouloit ſe défaire d'un mari ou véritablement *nul*, ou abhorré, le provoquoit impudemment à une lutte auſſi indécente, & auſſi contraire aux bonnes mœurs: telles ſont les ſcènes ſcandaleuſes dont nos pères ont vu ſi ſouvent les tribunaux de l'officialité ordonner gravement la repréſentation. Quelle certitude pouvoit-on tirer d'une ſemblable preuve? On mettoit les hommes au-deſſous des animaux mêmes, puiſqu'il falloit prouver ſa virilité en vertu d'une ſentence, tandis que ceux-ci n'obéiſſent qu'à l'inſtinct de la nature, & choiſiſſent le moment où le beſoin phyſique les preſſe. Il falloit que ceux qui ne ſuccomboient pas à une telle épreuve, fuſſent, j'oſe employer ce terme, plus que cyniques, puiſqu'ils avoient de plus à lutter contre cette répugnance & cette antipathie qui, dans de pareilles circonſtances, éloignent avec force l'époux de l'épouſe, & en font l'un pour l'autre un objet d'horreur. L'union des deux ſexes eſt fille de la liberté: que n'eſt-elle toujours auſſi celle de l'amour! Mais la contrainte, la haine & le mépris ne la produiſirent jamais.

Pluſieurs ont penſé que l'uſage du *congrès* ne s'introduiſit dans les officialités que vers le milieu du ſeizième ſiècle, & qu'il étoit inconnu auparavant dans le droit civil auſſi bien que dans le droit canonique. Venette, au contraire, croyoit que cette preuve du *congrès* étoit admiſe dans la juriſprudence romaine, puiſqu'il dit que l'empereur Juſtinien l'avoit abolie comme oppoſée à la pureté du chriſtianiſme. Mais on ne trouve aucun veſtige de ſon exiſtence, ni de ſon abolition, ſoit dans le code, ſoit dans le digeſte. Il paroît que ſon origine remonte au moins au treizième ſiècle. En effet, Guy de Chauliac, qui vivoit à cette époque, en parle comme d'une preuve d'impuiſſance reçue en juſtice dès ce tems-là: ſans doute que les juges avoient imaginé bien faire, en la ſubſtituant aux différentes épreuves par le fer & par le feu, & à celle du duel. Ils ne faiſoient que combattre l'incrédulité & la férocité aux dépens des mœurs & de l'honnêteté publique: ils avoient paſſé de la cruauté à l'infamie.

Le *congrès* n'avoit pas lieu alors avec autant d'appareil & de cérémonie que dans les derniers tems, lorſqu'il fut ſolemnellement proſcrit, c'eſt-à-dire, vers le milieu du dix-ſeptième ſiècle. Voici ce que nous en apprend Guy de Chauliac.

» Mais parce qu'auparavant que les magiſtrats » prononcent définitivement ſur un fait de cette » importance, ils députent des médecins pour bien » connoître & examiner les cauſes de cette im- » puiſſance: cela m'oblige d'écrire ici la manière » de bien faire cette viſite & cet examen.

» Le médecin, étant autoriſé par le magiſtrat, » examinera exactement, & conſidèrera le tem- » pérament & la conformation des parties deſ- » tinées à la génération; après quoi il nommera » d'office & choiſira une matrone ſavante & expé- » rimentée dans ces matières, & il ordonnera que » le mari & la femme couchent enſemble en ſa » préſence pendant pluſieurs jours. Elle les exhor- » tera à ſe careſſer mutuellement, ſe baiſer, s'em- » braſſer, ſe chatouiller: elle leur fera prendre » quelques remèdes propres à exciter l'appétit vé- » nérien, qui ſeront ordonnés par les médecins; » elle leur oindra les parties génitales avec des » onguens convenables, devant un feu de ſarment.

» Après quoi, elle rapportera fidèlement au mé-
» decin ce qu'elle aura vu, & tout ce qui ſe ſera
» paſſé entr'eux: de quoi étant bien informé, il
» en fera ſon rapport, en conſcience, au magiſ-
» trat. Mais qu'il prenne garde à ne ſe laiſſer pas
» tromper; car, en ces rencontres, on ſe ſert de
» mille ruſes, & l'on met toutes ſortes de ſou-
» pleſſes & d'adreſſes en pratique. Or, c'eſt un
» très-grand mal de procurer la ſéparation & la
» diſſolution d'un lien que Dieu lui-même avoit
» ſerré, à moins qu'il n'y en ait des cauſes très-
» juſtes & très-importantes. »

Dans la ſuite, ſoit qu'on eût eu fréquemment de fortes raiſons de ſuſpecter l'incorruptibilité de la matrone jurée, ſoit pour d'autres raiſons que l'hiſtorique du *congrès* ne nous apprend point, pluſieurs témoins furent jugés néceſſaires. Le *congrès*, ainſi devenu public en quelque ſorte, conſtata plus que jamais l'infamie des ſexes, la laſciveté & l'effronterie des femmes, l'oubli des bienſéances de leur état de la part des juges eccléſiaſtiques, & dans les juges ſéculiers, juſqu'où peut aller l'extravagance de la raiſon, quand l'homme veut la faire ſervir à ſes paſſions.

Pour faire voir clairement l'incertitude & l'inutilité du *congrès*, que l'on regardoit autrefois comme une preuve infaillible pour connoître la virilité de l'homme, on peut également, dit M. Deſvaux, ſe ſervir de la raiſon & de l'expérience.

« Il n'y a perſonne, qui ſoit un peu verſé dans
» l'étude de la phyſique, qui n'ait obſervé dans
» l'homme des actions purement naturelles, d'au-
» tres abſolument volontaires, & quelques-unes
» qui dépendent en partie de la volonté ».

» Le *congrès* eſt une action de la dernière eſ-
» pèce: quelque penchant que la nature nous donne
» à faire cette action, elle ne peut être faite que
» notre volonté n'y donne ſon conſentement; &
» elle ne ſe fait point parfaitement, tant qu'elle
» s'y oppoſe: mais auſſi notre volonté a beau nous
» porter à l'accomplir, elle ne s'accomplit point,
» à moins que la nature ne nous fourniſſe les moyens
» de correſpondre à ces impulſions ».

» Cependant, il y a plus de motifs qui empê-
» chent la nature de concourir à cette action,
» qu'il n'y en a qui empêchent la volonté de nous
» y porter: car il n'y a que la crainte, bien ou
» mal fondée, qui empêche notre volonté d'y
» conſentir ». Telle eſt celle qui naît du ſentiment de ſes devoirs envers Dieu, celle qu'inſpirent les maux funeſtes qui ſont les ſuites de la débauche, ou les déſagrémens auxquels on s'expoſe du côté de la fortune ou de la réputation, quand on a abuſé d'une fille qui réclame des dédommagemens, &c.

» Mais, au lieu que la crainte ſeule empêche
» la volonté de concourir avec la nature dans
» cette occaſion, la nature eſt empêchée par
» toutes les fortes paſſions à concourir avec la
» volonté pour accomplir cette action en bien
» des rencontres. L'amour, qui nous y excite
» preſque toujours, la rend quelquefois impoſſi-
» ble: la crainte de n'être pas en état de s'ac-
» quitter de cette fonction dans le beſoin, ſoit
» qu'elle ſoit l'effet d'une préoccupation mal fon-
» dée, ou de quelqu'autre diſpoſition peu favo-
» rable, cette crainte, dis-je, telle qu'elle puiſſe
» être, empêche ſouvent pluſieurs hommes de ſe
» trouver puiſſans quand ils voudroient l'être.
» Une honte reſpectueuſe pour la perſonne aimée
» peut encore produire le même effet dans le
» *congrès* particulier, licite & permis ».

» Mais, ſi un *congrès* licite & ardemment deſiré
» peut trouver tant d'obſtacles à ſon accompliſſe-
» ment dans le particulier, que ſera-ce d'un *con-*
» *grès*, où il faut ſurmonter la honte de ſe voir
» expoſé au grand jour dans une action que l'on
» ne fait ordinairement qu'en ſecret? Et comment
» un homme pourroit-il réuſſir dans une tentative,
» pour le ſuccès de laquelle il faudroit qu'il ſe défit,
» dans l'inſtant, de la haine, de la vengeance, du
» mépris, de l'indignation & de la fureur dont il
» doit être préoccupé contre une perſonne qu'il
» avoit choiſie pour être l'objet de ſon amour, la
» confidente de ſes penſées, la compagne de ſes
» plaiſirs, la dépoſitaire de ſa foi, l'héritière de
» tous ſes avantages, & qui devient, par un in-
» juſte retour, ſa plus cruelle ennemie, la cauſe
» de ſon deshonneur, & le ſujet fatal de ſon dé-
» ſaſtre? Il ne faut pas douter qu'un traitement ſi
» injurieux ne lui inſpire trop d'indignation pour
» pratiquer un commerce qui demande la parfaite
» union des eſprits, la confiance mutuelle, & la
» correſpondance réciproque. »

» De plus, le *congrès* public peut être complet
» en apparence, & ne l'être pas en effet: les eu-
» nuques qui ont une verge peuvent jouir d'une
» femme au moyen de l'érection & de l'intromiſ-
» ſion, ſans avoir une éjaculation telle qu'il la
» faut pour accomplir l'ouvrage de la génération.
» (*Voyez* l'article CASTRATION.) Les experts, ne
» pouvant juger que ſur ces apparences, peuvent
» donc croire un homme puiſſant, d'après cette
» épreuve, quoi qu'il ne le ſoit pas: ce que je ne dis
» pas tant à l'égard des eunuques, dont le défaut
» eſt toujours facile à connoître, que par rapport
» à ceux qui pourroient avoir des incommodités
» qui empêchaſſent l'éjaculation, ſans intéreſſer ni
» l'érection, ni l'intromiſſion: comme celui qui
» avoit des obſtructions inſurmontables dans les
» canaux déférens & dans les véſicules ſéminales;
» ou un autre qui avoit le *Verumontanum* endurci:
» ces deux particuliers avoient une ſorte érection,
» & toute l'émotion poſſible, mais ſans que l'un
» ni l'autre fiſſent aucune décharge; parce que les
» vaiſſeaux éjaculatoires du premier contenoient

Digitized by Google

» une matière pétrifiée, & que les trons de décharge » du ſecond étoient endurcis dans l'urèthre. »

» Enfin, ſi les raiſons que l'on vient de rap- » porter doivent nous faire regarder le *congrès* » comme une preuve très-peu certaine de la virilité » d'un homme, l'expérience nous doit convaincre » non ſeulement de ſon inutilité, mais encore des » pernicieuſes conſéquences de ſon uſage. »

» Une ſeule expérience peut nous perſuader de » ces vérités. C'eſt que l'on a obſervé qu'il y a eu » beaucoup plus de diſſolutions dans les mariages, » en France, depuis l'établiſſement du *congrès*, » comme une procédure juridique, que l'on n'en » avoit vu auparavant: d'où il eſt aiſé de conclure » que le *congrès* a plutôt été un prétexte de di- » vorce, comme nous l'avons déjà marqué, qu'une » vraie preuve d'impuiſſance, s'il eſt vrai qu'il ne » ſoit pas une preuve légitime de virilité, pour » les raiſons que nous avons alléguées. »

» Cependant comme nous prétendons particu- » lièrement inſiſter ici ſur l'inutilité du *congrès*, » elle doit être inconteſtablement reconnue dans » un cas, ſavoir, quand les femmes ſont aſſez » effrontées pour demander le divorce, ſous pré- » texte d'impuiſſance, après avoir épouſé des » hommes ſeptuagénaires, quoiqu'il y ait eu des » juges aſſez faciles & aſſez ſimples pour or- » donner le *congrès* en des cas ſemblables; ce qui » eſt la plus forte preuve que l'on puiſſe avoir du » pitoyable abus que l'on en peut faire. »

» Mais ce qui eſt une conviction ſans réplique, » non ſeulement de l'inutilité, mais encore de » la fauſſeté de la preuve du *congrès*, ce ſont les » expériences d'un grand nombre de diſſolutions » de mariage, faites mal-à-propos en conſéquence » de cette fauſſe preuve, qui ont fait connoître » qu'elle n'étoit pas la véritable marque de la » virilité; pluſieurs s'étant trouvés impuiſſans dans » cette épreuve, qui ne l'étoient pas, & d'autres » puiſſans ſans qu'ils le fuſſent en effet; ſoit que » les premiers euſſent intérêt de paroître tels, ou » que la honte ou la crainte les miſſent en état » de paroître ce qu'ils n'étoient pas; &, à l'égard » des ſeconds, il eſt à croire que c'étoient, ou » des eunuques auxquels il ne manque que l'éjacu- » lation, ou des infirmes à qui leurs indiſpoſitions, » telles qu'elles ont été ci-deſſus marquées, laiſ- » ſoient la liberté de l'érection & de l'intromiſ- » ſion. »

» Quoi qu'il en ſoit, ces expériences réitérées » ayant fait connoître au plus ancien & au plus » auguſte parlement du royaume les défauts de » cette preuve, le déterminèrent enfin à l'abolir » pour toujours, par un arrêt ſolemnel rendu le » 18 janvier 1677, ſur les concluſions de M. l'a- » vocat général de Lamoignon, dans l'affaire de » M. René de Cordouan, marquis de Langey; » lequel, après avoir été déclaré impuiſſant ſur » la preuve du *congrès* qu'il avoit demandée lui- » même, ſe trouva dans la ſuite père de ſept en- » fans, après avoir épouſé en ſecondes noces ma- » demoiſelle de Montaur-Navailles. »

On trouve dans le plaidoyer de l'illuſtre avocat général les raiſons que nous venons de détailler, & qui ont enfin amené la proſcription d'une prétendue preuve qu'il qualifie également indécente aux juges, honteuſe aux parties, & inutile pour découvrir la vérité. (M. MAHON.)

CONNOR. (Bernard) irlandois, fut élevé dans la religion catholique. Il étudia à Montpellier vers l'an 1690; delà il ſe rendit à Paris, où il fut aggrégé à la chambre royale qui ſubſiſtoit alors. C'eſt pour cette raiſon qu'il ſigne: *è Regia Camera Pariſienſis Societate.* Pendant le ſéjour qu'il fit à Paris, il eut occaſion de voir un ſquelette dont les vertèbres, les côtes, l'os ſacrum & les os innominés ne faiſoient qu'un ſeul & même os. Il y vit auſſi dans le corps d'une femme, qu'il ouvrit, un ſarcome très-conſidérable qui rempliſſoit l'hypogaſtre, lequel étoit venu à la ſuite d'un coup de pied reçu ſur cette région du bas-ventre. Ce fut dans le même tems que le grand chancelier du roi de Pologne, le chargea de l'éducation de ſes fils qui étoient alors à Paris. Au ſortir de cette ville, il voyagea avec eux en Italie, en Sicile, dans le royaume de Naples; & après avoir obſervé la grotte *del cane*, ainſi que l'éruption du mont Véſuve arrivée en 1694, il paſſa en Allemagne, & reconduiſit ſes élèves en Pologne, où il obtint le titre de médecin du roi.

Connor de retour en Angleterre, devint membre de la ſociété royale de Londres, & embraſſa extérieurement la religion de l'égliſe anglicane. Mais on aſſure qu'il mourut catholique, le 30 octobre 1698, âgé ſeulement de 33 ans.

Peu de tems après ſon arrivée en Angleterre, ce médecin raſſembla les obſervations les plus intéreſſantes qu'il avoit recueillies dans ſes voyages, & les fit imprimer ſous ce titre:

Diſſertationes Medico-Phyſicæ de antris lethiferis: de montis Veſuvii incendiô; de ſtupendo oſſium coalitu; de immani uteri ſarcomate. Oxonii, 1695, *in*-8.

On a encore de *Connor*:

Compendious plan of the body of phyſick. Londres, 1698, *in*-8. avec la deſcription de la Pologne.

M. De Haller regarde cet ouvrage comme le canevas des leçons que ce médecin a données à Oxford.

Tentamen epiſtolare de ſecretione animali.

Il conſidere les glandes comme des filtres qui, étant originairement imbus de la liqueur qu'ils

ſont deſtinés à ſéparer de la maſſe du ſang, n'en laiſſent échapper aucune qui ne ſoit ſemblable à celle dont ils ont été primitivement abreuvés. Cet eſſai a paru avec le traité ſuivant :

Evangelium Medici, ſeu, Medicina myſtica de ſuſpenſis naturæ legibus, ſive, de miraculis quæ Medicæ indagini ſubjici poſſunt. Londini, 1697, *in*-8. *Amſtelodami*, 1699, *in*-8.

Ce philoſophe-médecin s'efforce d'expliquer, dans cet écrit, les guériſons miraculeuſes de l'évangile, ſelon les principes de la médecine.

(*Extr. d'Él.*) (M. GOULIN.)

CONRINGIUS, (Herman.) Il naquit à Norden en Oſt-Friſe, le 9 novembre 1606. Il étudia à Helmſtadt, & il y reçut le doctorat en philoſophie & en médecine, l'an 1636. Le jour de ſa promotion, il ſe maria. Peu de tems après, on le nomma à la chaire de phyſique dans l'univerſité de la même ville ; mais au bout d'un an, il paſſa à celle de médecine, & dans la ſuite, il y enſeigna encore le droit public. En 1649, la princeſſe règnante d'Oſt-Friſe, le nomma conſeiller-médecin de ſa perſonne ; Chriſtine, reine de Suède, en fit de même l'annee ſuivante ; & ſucceſſivement, il fut reconnu, en cette qualité, à la cour de la plupart des rois, princes & électeurs d'Allemagne.

Conringius, étant très-verſé dans les affaires publiques & l'hiſtoire moderne, fut ſouvent conſulté par les princes de l'empire. Ses écrits ſont en grand nombre. Il y en a beaucoup qui traitent de la juriſprudence & de l'hiſtoire ; & parmi ceux-ci, on eſtime les ſept diſſertations *De antiquitatibus academicis* qui ſont très-curieuſes. La meilleure édition eſt celle de Gottingue de 1739. Je paſſe ſur ſes autres ouvrages en ce genre, pour m'arrêter à ceux qui concernent la médecine.

De calido innato Liber unus. De morte & vita libri duo. De origine formarum Liber unus. Omnia ad Ariſtotelis ſententiam elaborata. Lugduni Batavorum, 1631, *in*-8. *Helmæſtadii*, 1647, *in*-4.

De anima, Liber unus. Helmæſtadii, 1640, *in*-8.

De vitiis nutritionis Libri duo. Ibidem, 1640, *in*-12.

De ſanguinis generatione & motu animali opus novum. Ibidem, 1643, *in*-4. *Lugduni Batavorum & Amſtelodami*, 1646, *in*-8.

De Germanicorum corporum habitûs antiqui & novi cauſis, diſſertatio. Helmæſtadii, 1645, 1652, 1666, *in*-4. *Francofurti ad Mœnum*, 1727, *in*-8.

Il recherche dans cet écrit, pourquoi les allemands, de ſon tems, étoient ſi différens, quant à la figure, des anciens germains qui avoient tous la taille haute, la peau blanche, les yeux bleus & les cheveux d'un blond doré.

De Hermetica Ægyptiorum vetere & Paracelſicorum novâ medecinâ. Helmæſtadii, 1648, 1669, *in*-8.

Il met la perſonne & les écrits d'Hermès au rang des choſes douteuſes ; il aſſure que les égyptiens n'ont point inventé la medecine, & qu'il étoit tard quand la chymie a commencé à être cultivée chez eux. Il s'étend aſſez long ſur Paracelſe, dont il parle comme d'un charlatan malheureux dans ſes cures, d'un homme effronté & ſans mœurs, & qui n'a d'autre mérite littéraire, que celui d'avoir adroitement compilé ce que d'autres auteurs avoient écrit avant lui.

Introductio in univerſam Artem Medicam, ſingulaſque ejus partes. Helmæſtadii, 1654, *in*-4. *Ibidem*, 1687, *in*-4., avec les augmentations de Schelhammer, *Spiræ*, 1688, *in*-4. *Halæ*, 1726, *in*-4. avec la préface de Frédéric Hoffmann, & le recueil des pièces que J. Rhodius, Gaſpar Bartholin & Caſtellus ont publiées ſur cette matière.

L'auteur fait mention de ceux qui ont écrit ſur les différentes parties de la médecine, & donne ſon jugement ſur leurs ouvrages. C'eſt un traité dont le but eſt le même que celui que le célèbre de Haller s'eſt propoſé dans ſes notes, ſur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave. Mais les jugemens de *Conringius* paroiſſent trop ménagés à M. de Haller, qui a parlé avec plus de franchiſe. Il reconnoit cependant avoir tiré bon parti de ce traité de *Conringius*.

Exercitationes de fermentatione Platonicâ. Francofurti, 1639, 1643, *in*-8., avec le *Theſſalus in Chymicis redivivus* & l'*Anatomia Fermentationis Platonicæ*, d'Antoine-Gonthier Billich.

Introductio de doctrinâ pathologicâ. Brunſvigæ, 1648, *in*-4. avec les Centuries d'obſervations de Philippe Salmuth.

Diſſertatio phyſiologica de lacte. Groningæ, 1655, *in*-12, avec les diſſertations d'Antoine Deuſingius, *de motu cordis & ſanguinis, itemque de lacte ac nutrimento fœtûs in utero.*

Diſcurſus ex Hermetica Medicina de morborum remediis magicis & unguento armario. Norimbergæ, 1662, *in*-4., dans l'ouvrage intitulé : *Theatrum ſympatheticum auctum.*

Conringius mourut le 12 décembre 1681, âgé de 75 ans.

Conringius a été le plus ſavant allemand de ſon tems, il a excellé dans toutes ſortes de genres, & tous ſes ouvrages méritent d'être lus. Sa réputation s'étendit juſqu'en France. Louis XIV lui donna, en 1664, une penſion de mille livres, qui lui a été payée pendant pluſieurs années. On a fait des reproches à *Conringius* ſur ſa crédulité qui lui a fait

avancer pluſieurs choſes au haſard, ſur-tout lorſqu'elles ont paru favorables à ſa patrie.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CONSEIL. (*Médecine légale.*)

Dans pluſieurs contrées de l'Europe, où la juriſprudence criminelle a été moins long-tems défectueuſe qu'en France, à certains égards, les loix ont accordé des défenſeurs aux accuſés. Cette inſtitution ſi ſage, & ſi conforme à l'humanité, eſt cependant ſuſceptible de quelques abus, de même que dans les affaires civiles; les avocats croyant devoir plutôt ſacrifier à une gloire mal entendue qu'au véritable honneur, ſe déclarent ſouvent les défenſeurs de quiconque prévient, auprès d'eux, ſon adverſaire: & ils s'imaginent que rien ne doit contribuer davantage à leur réputation, que de faire triompher les cauſes les plus déſeſpérées. On ſeroit tenté de croire qu'il leur importe peu, qu'en arrachant un coupable à la peine qu'il a juſtement méritée, l'ordre public ſoit violé, & que les forfaits ſe multiplient par l'eſpoir de l'impunité. Reconnoit-on là le rôle de ceux qui ſe diſent les protecteurs de l'innocence opprimée?

Un des plus beaux préſens que le corps légiſlatif a fait à la Nation Françoiſe, dans les premiers momens de ſa liberté naiſſante, eſt, ſans doute, la réforme du code criminel, un des plus barbares qu'il y ait en Europe. Déjà une des diſpoſitions de la nouvelle ordonnance proviſoire avoit permis à l'accuſé de ſe choſir un *conſeil*; & même elle ordonnoit aux juges de lui en nommer un d'office, s'il refuſoit de faire lui-même ce choix.

N'eſt-il pas à craindre qu'à la longue il ne ſe gliſſe auſſi parmi nous les mêmes abus que le célèbre Alberti reprochoit aux juriſconſultes allemans, dans les cas de médecine légale? Nous croyons donc, ſinon prévenir entièrement, au moins reculer ce véritable malheur, en offrant, dans cet article, différentes conſidérations également utiles & aux médecins, & aux défenſeurs des accuſés, & même aux miniſtres de la loi. C'eſt Alberti lui-même qui nous les fournira.

1°. Les médecins, dit-il, doivent chercher avec le plus grand ſoin, dans les cas de médecine légale qui ſont déjà portés devant les tribunaux, ou qui peuvent l'être par la ſuite, de ſe faire autoriſer par les magiſtrats dans leurs recherches primaires. En effet, il arriveroit ſouvent que les *conſeils* des accuſés ſe prévaudroient de ce vice de forme, pour objecter l'inſuffiſance & même le défaut des autres qualités requiſes dans un expert. Celui-ci doit donc être toujours revêtu d'un caractère légal; c'eſt par là qu'il ſera facile de le diſtinguer de ces empiriques, & de ces charlatans, dont les miniſtres des loix doivent ſuſpecter la capacité & la probité. Les médecins, qui n'ont pas une miſſion générale, doivent par conſéquent s'en faire donner une particulière, lorſqu'on a beſoin de leurs lumières pour l'éclairciſſement d'un cas de médecine légale.

2°. Si un médecin, autoriſé convenablement, eſt chargé d'une fonction médico-légale, quelle qu'elle ſoit, la prudence l'engagera à bien examiner, & à expoſer avec ſoin & d'une manière claire & ſuffiſamment développée, toutes les circonſtances principales & ſecondaires, eſſentielles & acceſſoires, des faits. De l'ordre, un ſtyle très-ſimple, des expreſſions appropriées, rendront ſa narration l'image même du fait, & porteront avec elles un caractère de vérité irréſiſtible.

3°. Les motifs qu'il aura de reſter dans le doute, & ceux d'après leſquels il croira pouvoir prononcer une deciſion ferme & préciſe, ſeront toujours ſolides & féconds; formant un tout dont les différentes parties ſoient exactement liées les unes aux autres. Il ne les tirera point de ces principes haſardés, de ces théories brillantes qu'il eſt ſi facile de renverſer, pour forcer enſuite celui qui les a préſentées à varier dans ſes aſſertions, à les limiter, & même à les déſavouer complettement. Un jugement prématuré ne s'excuſe point dans toute circonſtance où une mûre réflexion eſt de précepte formel & indiſpenſable; & ce n'eſt que contre celui qui eſt appuyé ſur des fondemens ſolides que viennent échouer, aux yeux d'un juge éclairé, les argumens futiles & verbeux des avocats qui cherchent à faire triompher une mauvaiſe cauſe.

4°. Les cas de médecine légale qui ſe rencontrent le plus ſouvent dans les tribunaux ſont ceux où il eſt queſtion de bleſſures, ſoit que les bleſſés en aient été les victimes, ſoit qu'ils y aient ſurvécu. Dans ces cas, les médecins doivent s'attacher principalement à conſtater, par l'expoſition de toutes les circonſtances qu'ils ont pu recueillir, ce que l'on nomme corps de délit, *corpus delicti*. Ces circonſtances ſe tirent de la bleſſure conſidérée en elle-même, du ſujet ou de l'individu qui l'a reçue, de l'inſtrument dont s'eſt ſervi l'accuſé, du ſoin qu'on a pris du bleſſé, & du régime que lui-même il aura obſervé, &c. Il faut les raſſembler toutes d'abord avec ſoin, & ne point former prématurément ſon opinion ſur la nature du cas que l'on a à examiner. S'il y a des motifs de douter, on évitera ces expreſſions peu meſurées qui pourroient faire naître dans l'eſprit des juges une prévention trop favorable ou trop défavorable à l'accuſé, & donner lieu à des inculpations & à des ſarcaſmes de la part de ſes défenſeurs.

5°. Un des artifices que ceux-ci employent le plus ſouvent, conſiſte à changer l'état de la queſtion, ou au moins à la dénaturer en partie, en entaſſant des ſuppoſitions les unes ſur les autres, &

& en tâchant, par ce moyen, de multiplier les doutes, & de faire naître l'irréſolution dans l'eſprit des juges.

6°. Il leur arrive auſſi quelquefois de s'abandonner aux écarts d'une imagination en délire, lorſque la queſtion agitée ſemble s'y prêter; par exemple, s'il s'agit d'impuiſſance, de ſtérilité, d'avortement, &c. peu inſtruits ſur ces matières, imbus des préjugés de toute eſpèce, au lieu de ſe renfermer dans les limites d'une défenſe convenable, ils s'épuiſent à rechercher des cauſes cachées ou obſcures, à ſubſtituer à l'eſpèce du fait, au corps même du délit, un fait, pour ainſi dire, étranger, tant ils ont ſu la contourner & la dénaturer par de vaines préſomptions, par des ſuppoſitions à perte de vue, & ce mélange de contes puérils dignes tout au plus d'exercer la crédulité du vulgaire ignorant & ſtupide. C'eſt ainſi qu'abuſant de l'exemple des médecins, qui cherchent à éclaircir certains faits obſcurs de médecine légale, par le rapprochement de pluſieurs autres dans leſquels la vérité ſe montre ſans nuage & à découvert, ils entreprennent d'éluder les preuves les moins douteuſes d'un infanticide, d'un homicide, d'un viol, &c. celles de la mortalité des bleſſures; de juſtifier les accouchemens les plus précoces, ou les naiſſances les plus tardives; d'attribuer à l'air, ou au pouvoir de l'imagination, la faculté d'où réſulte l'imprégnation, &c.

Souvent on les voit s'appuyer de l'autorité des auteurs les plus reſpectables en médecine légale, dont ils altèrent de deſſein prémédité le ſens & les paroles, ou de celle de médecins qu'une baſſe jalouſie porte à vexer & à décréditer autant qu'il eſt poſſible ceux de leurs collègues qui ſe diſtinguent par leur ſavoir & par leur honnêteté.

Quelques-uns même, plus audacieux encore, forgent à plaiſir des hiſtoires fabuleuſes & s'en ſervent enſuite comme de principes pour en déduire des conſéquences favorables à la cauſe qu'ils ſe ſont chargés de défendre; &, pour rendre ces prétendus faits plus impotans, ils les attribuent à ceux des auteurs dont le ſuffrage recommandable fait, pour ainſi dire, loi dans les tribunaux.

Cette dernière conſidération prouve combien il eſt important pour les médecins qui veulent s'attacher à la partie médico-légale de leur art, d'en avoir l'érudition, au moins juſques à un certain degré, & de manière à pouvoir, dans toutes les circonſtances où les avocats en étaleroient une fauſſe en faveur de leurs clients, dévoiler cet artifice menſonger & couvrir ſes auteurs d'un opprobre mérité.

Mais s'il eſt du devoir d'un juge d'acquérir aſſez de lumières & de connoiſſances pour ſuppléer lui-même à celles qui manquent quelquefois, ſoit de la part du défenſeur d'un accuſé, ſoit de celle de ſon adverſaire, c'eſt-à-dire, de la partie publique: ne conclurons-nous pas avec raiſon de ce principe, qu'il doit apporter l'attention la plus ſcrupuleuſe dans le choix de ceux de qui il peut emprunter ces ſecours, & qu'il doit être dans une défiance continuelle, tant qu'il ne parviendra pas à rencontrer les talens réunis à l'honnêteté?

(M. Doublet.)

CONSERVATION des drogues. (*Mat. méd.*)

La *conſervation* des drogues eſt un des objets les plus importans & les plus utiles de l'art du pharmacien. Sans elle, toutes les autres parties de cette branche de l'art de guérir, deviendroient inutiles & même dangereuſes; ce ſeroit en vain que l'on ſauroit bien choiſir les médicamens ſimples, & qu'on pratiqueroit convenablement l'art de les préparer, ſi celui de conſerver ces ſubſtances pour un certain nombre de jours, de mois, ou même d'années, n'exiſtoit pas, ou n'etoit pas connu. Auſſi s'eſt-on occupé avec ſoin de ce dernier art, & eſt-il depuis long-tems pratiqué avec ſuccès dans les pharmacies. Cette *conſervation* eſt relative ou aux drogues ſimples, ou aux médicamens compoſés. Quant aux premières, elle ne peut preſque avoir lieu que pour les ſubſtances végétales & animales, car les matières minérales ſont en général ſi peu altérables & d'ailleurs ſi connues, ou ſait ſi bien ce qui arrive entr'elles par le contact de la lumière, de l'air atmoſphérique, de l'humidité, des vapeurs de toute nature répandues dans les laboratoires de pharmacie, qu'il eſt aiſé de les empêcher d'avoir lieu & de conſerver dans un état très-ſain, les diverſes ſubſtances minérales, même les ſels les plus altérables. Il n'en eſt pas de même des matières végétales; pour conſerver les racines, les tiges, les feuilles, les fleurs, les fruits & les ſemences, il faut les bien deſſécher, ſoit au ſoleil, lorſqu'elles ſont peu épaiſſes & qu'elles préſentent une grande ſurface, comme on le fait pour les écorces minces, les feuilles, les fleurs, les amandes peu volumineuſes, &c. ſoit à l'étuve, comme on le pratique pour toutes les matières épaiſſes & ligneuſes; pour celles qui ſont parenchimateuſes & qui contiennent beaucoup d'eau; telles ſont les racines tubéreuſes, écailleuſes, les bois, les écorces épaiſſes, les fruits, les ſemences. On les conſerve enſuite dans des boîtes de bois ou de fer blanc garnies de papier, ou bien lorſque leur volume le permet, dans des bouteilles de verre bouchées avec du liège. Les plantes qui avoient perdu, en apparence, toute leur odeur par la deſſiccation, reprennent, deux ou trois jours après, un peu d'humidité, & leur odeur reparoît quelquefois même dans un état d'exaltation très-remarquable; c'eſt ainſi que le caille-lait prend une odeur de miel aſſez forte. Lorſqu'on a bien ſéché les plantes, il faut, ſi l'on veut les conſerver, les remuer, &

les ſecouer ſur un tamis de crin, pour en ſéparer les corps étrangers, le ſable, les excrémens & les œufs d'inſectes dont elles ſont ſouvent remplies. Si l'on n'a pas fait éprouver aux végétaux une chaleur au-deſſus de 60 degrés du thermomètre de Réaumur, les œufs d'inſectes qu'ils contiennent, éclosent, & ils ſont bientôt rongés par leurs larves. On conſerve bien mieux les plantes cueillies dans une année & une ſaiſon ſèches, que dans des tems pluvieux; les premieres ont plus de vertus que les ſecondes. On doit renouveller toutes les plantes ſéchées, chaque année; elles ne peuvent être conſervees qu'un an.

Quant aux remèdes chymiques & pharmaceutiques, mélangés ou compoſés, leur *conſervation* eſt entierement dépendante de leur nature; comme on connoit plus ou moins bien celle-ci, il eſt plus facile de réuſſir à leur *conſervation*; en général même la plupart de ces préparations ſont deſtinées à conſerver des ſubſtances végétales qui ſeroient très-altérables ſans les operations & les mélanges qu'on leur fait éprouver; c'eſt pour cela, qu'outre les ſubſtances conſervatrices qu'on y mêle, on leur donne preſque à toutes la forme sèche ou du moins très-épaiſſe, afin d'empêcher la naiſſance de la fermentation. D'ailleurs, on peut, dans tous les tems, faire, à volonté, la plupart des préparations chimiques: auſſi, eſt-ce le plus ſouvent avec ces dernières que l'on traite les malades, au moins dans tous les cas où l'on veut produire un grand effet. Il faut obſerver, d'ailleurs, que chaque médicament ſimple ou compoſé pouvant exiger, ſuivant ſa nature particulière, des procédés différens pour ſa *conſervation*, il ne pourra en être queſtion que dans leur hiſtoire particulière.

(M. Fourcroy.)

CONSERVES. (*Mat. méd.*)

Les *conſerves* ſont des préparations pharmaceutiques à l'aide deſquelles on *conſerve* en effet les ſubſtances végétales avec toutes leurs vertus. Elles ſont formées ou de poudres, ou de pulpes de ces ſubſtances mêlées avec une ſuffiſante quantité de ſucre, pour les préſerver de toutes altérations quelconques. On diſtingue deux eſpèces de *conſerves*, les molles & les ſolides; les premières ſervent le plus ſouvent à incorporer des médicamens, à leur donner la forme de bols, d'opiates, &c. les autres ſont de véritables tablettes. Il ne ſera queſtion ici que des premières.

C'eſt avec des racines, des feuilles ou des fleurs qu'on prépare les *conſerves*; les unes ſont long-temps pilées avec le ſucre, on fait les autres en délayant les ſubſtances réduites en pulpe dans du ſucre cuit à la plume, & encore bien chaud. On avoit cru autrefois que ces préparations pouvoient ſe conſerver long-temps, & offrir conſéquemment au médecin un moyen de donner à leurs malades des matières végétales, actives & ſans altération pendant toute l'année, & dans la ſaiſon où la nature les a refuſées; on attribuoit cet avantage au ſucre qu'on croyoit capable d'abſorber l'humidité des matières végétales & d'en ſuſpendre la fermentation; mais comme le mucilage, l'extrait, la fécule de ces matières ſe trouvent mêlés dans les *conſerves*, ces principes favoriſent la fermentation à laquelle le ſuc tend ſans ceſſe, pour peu qu'il ſoit allié avec quelque autre ſubſtance; auſſi aucune *conſerve* ne peut-elle être gardée pendant une année; il en eſt même pluſieurs qui ſont altérées quelques ſemaines après leur préparation; la plupart ſe gâtent en trois ou quatre mois, elles commencent par éprouver les phénomènes de la fermentation vineuſe; elles perdent leur couleur, leur odeur, une partie de leur ſaveur, elles changent entièrement de nature, elles acquièrent un caractère manifeſtement vineux; elles ſe gonflent, ſe rempliſſent de bulles de fluide élaſtiques, paſſent à l'aigre; bientôt elles s'affaiſſent ſur elles-mêmes, leur humidité s'évapore, une partie du ſucre ſe criſtalliſe au fond du vaſe, tandis que leur ſurface ſe couvre de mucors & de byſſus. Il eſt donc impoſſible de regarder les *conſerves* comme des médicamens utiles lorſqu'une fois elles ont éprouvé quelques-unes de ces altérations, & toutes en ſont plus ou moins ſuſceptibles, il n'en eſt preſque pas une à qui cela ne ſoit arrivé au bout de trois ou quatre mois; c'eſt pour cela que M. Banmé propoſe une autre manière de préparer les *conſerves*. « On penſeroit peut-» être, dit-il, qu'en privant ces *conſerves* d'une » certaine quantité d'humidité, on remédieroit » à tous ces inconvéniens »; mais j'ai remarqué que cela n'eſt pas ſuffiſant pour y remédier entièrement. Je n'ai trouvé rien de plus efficace que le moyen que je vais propoſer: je penſe qu'il doit conſerver bien mieux les vertus des végétaux, & qu'il tend à perfectionner ce genre de médicament qui avoit abſolument beſoin de l'être. Le voici.

On fait ſécher les plantes, ou les parties des plantes avec leſquelles on veut former des *conſerves*; on les réduit en poudre, & on les ſerre dans des bouteilles bien bouchées comme nous l'avons indiqué précédemment. Mais comme toutes les plantes ne diminuent pas également pendant leur deſſiccation, il convient de les péſer avant & après, afin d'en tenir note pour déterminer les proportions de ſucre qu'on doit mêler avec les poudres de ces ſubſtances. Voilà en général le plan de réforme que je propoſe ſur les *conſerves* molles; il ſera, ce me ſemble, auſſi ſalutaire pour les malades que commode pour les médecins,

Digitized by Google

puiſqu'ils peuvent à leur gré, diminuer ou augmenter l'activité des médicamens, en changeant, ſuivant les circonſtances, les proportions des ingrédiens ſur celle du ſucre; ce qu'ils ne peuvent faire par les méthodes uſitées juſqu'à préſent.

Peut-être m'objectera-t-on que les fleurs aromatiques, comme ſont celle des ſauges, de romarin, &c. perdront pendant leur dilicccation, une très grande quantité de leurs principes volatils, & que la poudre de ces ſubſtances fera des *conſerve:* moins efficaces que les fleurs recentes de ces plantes.

A cela je répondrai qu'en faiſant attention à ce qui vient d'être dit ſur le peu de temps que peuvent ſe garder les *conſerves* en comparaiſon des poudres faites avec ſoin, & conſervées avec précaution, il ſera facile de ſentir tout le foible d'une pareille objection; d'ailleurs, une *conſerve* qui fermente, perd plus de principes volatils en deux heures, qu'une fleur pendant douze heures, en ſéchant, & lorſque cette fleur eſt réduite en poudre & enfermée dans une bouteille, elle peut ſe conſerver pluſieurs années en bon état, comme je l'ai obſervé ſur tous les végétaux odorans que j'ai conſervés de cette manière.

Voici un état de la diminution de poids qu'éprouvent les différentes ſubſtances végétales pendant leur deſſiccation, priſes fraiches, toutes au poids de huit onces.

Fleurs de bourache, ſe ſont réduites à.	℥ j. ʒ j.
Bugloſſe, à.	℥ j.
Pavot rouge, à.	℥ j.
Camomille romaine, à.	℥ ij. ʒ ij.
Genêt, à.	℥ j. ʒ ij. ℈ ij.
Matricaire, à.	℥ ij. ʒ j.
Millepertuis, à.	℥ j. ʒ ſ.
Muguet, à.	℥ j.
Nénuphar, à.	» ʒ vj.
Œillets rouges, à.	℥ ij.
Romarin, à.	℥ j. ʒ v.
Roſes rouges, à.	℥ ij. ʒ ſ.
Sauge, à.	℥ j. ʒ v. ℈ j.
Tilleul, à.	℥ ij. ʒ v.
Violette, à.	℥ j.
Sommités d'abſynthe, à.	℥ j. ʒ vj.
De gallium luteum, à.	℥ ij. ſ.
Roſſolis, à.	℥ j.
Racine d'enula campana, à.	℥ j. ſ.
Feuilles de Sanicle, à.	℥ ij. ʒ vj.
d'Euphraiſe, à.	℥ ij. ſ.
Racines de Saxifrage, à.	℥ iij. ʒ ij.
Feuilles de pervenche, à.	℥ ij ʒ vij. ſ.
Sommités de petite centaurée, à.	℥ iij.
Feuilles de bugle, à.	℥ ij.
Fleurs de Souci, à.	℥ j ʒ iij.
Sommités de ſcordium, à.	℥ j. ʒ v.
Eponges de cynorrhodon, à.	℥ iij. ʒ vij.

Cette table qui repréſente le poids réel des ſubſtances qui compoſent les *conſerves*, démontre 1°. qu'on fait ordinairement entrer une trop grande quantité de ſucre ſur celle des ingrédiens; 2°. que les conſerves des fleurs & des ſommités des plantes devroient être doſées inégalement au lieu qu'on les doſe toutes également, puiſqu'on preſcrit une livre de ſucre ſur une demi-livre de chacun de ces végétaux récens; quoique, comme nous venons de le faire obſerver, ils ne diminuent pas tous dans les mêmes proportions en ſéchant. Quand même on voudroit les faire ſuivant l'ancien uſage, il faudroit, ce me ſemble, doubler la doſe de celles qui diminuent ſi conſidérablement, telles que ſont les fleurs de violettes, celles de bourache, du bugloſſe, de coquelicot, de muguet, de nénuphar, &c. qui toutes perdent près de ſept huitièmes en ſéchant, tandis que d'autres fleurs & ſommités ne diminuent que d'environ un quart, comme ſont les fleurs de tilleul. Suivant ce qui vient d'être dit, la *conſerve* d'énula-campana faite ſuivant l'uſage ordinaire, contient environ une once & demie de cette racine ſur deux livres de ſucre: or, ces diſproportions ne paroiſſent mériter attention. Les *conſerves* liquides des roſes ſe gardent très-bien pendant l'année, parce que ces fleurs ſont peu mucilagineuſes; celle qui eſt faite avec les roſes en poudre, peut ſe faire dans toutes les ſaiſons. Peut-être ſeroit-on diſpoſé à croire qu'on pourroit, à l'imitation de cette dernière, préparer toutes les autres de la même manière; mais j'ai remarqué le contraire, parce que la plupart des autres ſubſtances végétales contiennent plus de mucilage, & elles ſont plus diſpoſées à la fermentation que les roſes de provins. Ce mucilage contenu dans les végétaux deſſéchés, reprend toute ſa propriété fermenteſcible lorſqu'il ſe trouve délayé dans l'eau. Ainſi je ne connois pas de meilleurs moyens pour remédier à tous ces inconvéniens, que celui que j'ai propoſé ou de réduire toutes les *conſerves* en tablettes.

Mais il y a des *conſerves* qui ne peuvent ſe faire ſuivant notre nouvelle méthode, telles que ſont

celles de cochléaria, de bécabunga & d'autres plantes de cette nature, parce que leur principale vertu réside dans leur suc, & dans leur principe volatil; mais comme on a la facilité de se procurer la plupart de ces plantes dans toutes les saisons de l'année, il convient de les faire à mesure que l'on en a besoin ».

Cette réforme proposée par M. Baumé, est très-bonne & très-utile; on en verra des exemples dans les articles ci-après. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE CYNORRHODON. (*Mat. méd.*)

Pour faire cette *conserve* qui est encore assez employée, on prend les fruits de cynorrhodon bien mûrs, on les coupe en deux, on sépare exactement le pédicule, le haut du calice, les graines & le duvet qui se trouvent dans l'intérieur de ces fruits; on les arrose avec un peu de vin rouge, on les laisse macérer dans cette liqueur vingt-quatre heures, on les pile dans un mortier de marbre, on en sépare la pulpe par un tamis de crin, il ne reste plus que l'écorce ligneuse qu'on rejette. On fait cuire d'une autre part une livre & demie de sucre à la plume, & on y délaie une livre de la pulpe ci-dessus; après quelques instans de chaleur, on coule ce mélange dans un pot; il se prend par le refroidissement & la *conserve* est faite.

Ce médicament agréable est un astringent assez doux & fort utile dans les diarrhées lentes accompagnées de foiblesse; on lui a aussi reconnu une propriété diurétique assez marquée, on la prescrit dans la gravelle; dans les coliques néphrétiques à la dose d'un ou deux gros jusqu'à celle d'un once. Elle sert aussi à faire l'excipient de bols & de pilules. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE COCHLÉARIA. (*Mat. méd.*)

La *conserve* de cochléaria est très-mal nommée, car elle ne peut pas se conserver long-temps, comme on va le reconnoître d'après sa préparation; on pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, deux onces de sommités & de jeunes feuilles de cette plante avec six onces de sucre raffiné; on passe le suc épais ou l'espèce de *conserve* molle qui résulte de cette opération par un tamis de crin, & le remède est préparé. On ne chauffe point ce médicament parce que le cochléaria contient un principe âcre très-volatil & que la chaleur dissiperoit; alors la *conserve* n'auroit plus de vertus. On ne peut garder la *conserve* de cochléaria que six ou huit jours, encore faut-il la tenir dans un lieu frais; on ne la conserveroit pas en bon état 24 heures dans une température au-dessus de 20 dégrés, elle fermenteroit promptement & prendroit une odeur & une saveur insupportables, en perdant d'ailleurs ses propriétés.

Cette *conserve* est fortement anti-scorbutique, dépurante, diurétique, incisive, désobstruante. On la donne avec succès à la dose d'un gros jusqu'à une demi-once, dans les attaques de scorbut, dans les engorgemens du bas ventre, dans les ulcères des voies urinaires, dans ceux des poumons, dans les affections qui ont le caractère scrophuleux, ou qui sont la suite du virus vénérien. On peut préparer de même des *conserves* de cresson, de beccabunga, de numnulaire. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE FLEURS DE BOURRACHE. (*Mat. méd.*)

On prend un gros de fleurs de bourache séchées & mises en poudre, quatre gros de sucre, & deux ou trois gros d'eau. On broie ou plutôt on mêle bien ces matières dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une espèce d'opiate. On prépare de la même manière les *conserves* de fleurs de buglose, de pavot, de millepertuis, de muguet, &c. mais tous ces médicamens n'ont que peu de vertus; ce sont de légers altérans. Si on les faisoit avec des fleurs aromatiques déssséchés, on pourroit au lieu d'eau ordinaire, prendre l'eau distillée de ces mêmes plantes, afin de rendre les *conserves* plus aromatiques & plus énergiques. (M. FOURCROY.)

CONSERVE DE ROSES. (*Mat. méd.*)

La *conserve* de roses est une de celles qu'on peut faire le plus sûrement & le plus avantageusement avec les fleurs sèches & pulvérisées, parce que ces fleurs ne sont que très-peu mucilagineuses & très-peu susceptibles d'altération. Voici comment on peut la préparer en tout temps. On jette sur trois onces de roses de provins séchées & pulvérisees huit onces d'eau de roses; on délaie la poudre dans l'eau, on l'y laisse macérer pendant quelques heures & jusqu'à ce que le mélange ait pris la forme d'une pulpe; on fait cuire une livre & demie de sucre à la plume, & on délaie avec un bistortier la pulpe de roses, une chaleur douce favorise l'union & la pénétration de ces deux matières; lorsqu'elle est bien faite on la coule dans des pots & on la conserve pour l'usage. L'addition de l'acide sulfurique pour aviver la couleur de ce médicament, ne remplit cet objet que pour très peu de temps, car la *conserve* devient brune ou noire après quelques jours, ce qui dépend de la réaction intime de la matière végétale sur cet acide; d'ailleurs quand cette altération n'auroit pas lieu, la presence de l'acide sulfurique à nud dans un médicament où le médecin ne compte pas sur lui, fait varier ses

propriétés. On ne preſcrivoit autrefois cette *conſerve* qu'à la doſe de quelques gros comme aſtringente & fortifiante, contre les cours de ventre, le vomiſſement, les foibleſſes d'eſtomach, &c. On ne la faiſoit même ſervir que d'excipient dans les bols & les pilules; mais depuis quelques années on la fait prendre à beaucoup plus forte doſe, dans les maladies de ſuppuration interne à quelque viſcère, & ſur-tout dans celles du poumon avec un ſuccès quelquefois ſingulier; on a vu des phthiſies pulmonaires au ſecond degré, guéries par ce médicament; on le fait prendre par cuillerées à bouche de deux en deux heures. Cette *conſerve* commence par arrêter le dévoiement, fortifier l'eſtomach, elle tarit enſuite l'évacuation du pus & calme beaucoup le mouvement fébrile. (M. Fourcroy.)

CONSISTANCE. *Conſiſtentia*, ſe dit de la liaiſon des corps, conſidérés ſuivant qu'ils ſont plus mous ou plus durs, plus liquides ou plus épais. Donner de la *conſiſtance* à un médicament, c'eſt le liet davantage & le rendre moins liquide. Ainſi on fait bouillir juſqu'à *conſiſtance* de ſyrop: on fait évaporer juſqu'à ficcité. (*Voyez* Formule & Formuler.) (Art de) (M. Mahon.)

CONSOLIDANS. (*Mat. méd.*)

On a nommé *conſolidans* les remèdes capables de fermer & de conſolider les plaies; ce ſont les cicatriſans. On attribuoit auſſi aux *conſolidans* la propriété de ſouder & de fermer les vaiſſeaux ſanguins ouverts, & de guérir conſéquemment les hémorrhagies; c'eſt pour cela que le *ſymphytum* a été nommé *conſolida*, en françois conſoude, lorſqu'on lui attribuoit la propriété de ſouder ou de coller les vaiſſeaux ouverts ou déchirés. Toutes ces propriétées ſont dans la ſeule imagination de ceux qui les ont admiſes. Aucune ſubſtance n'a & ne peut avoir cette action ſur les fonctions du corps humain & des animaux; tout au plus des matières viſqueuſes & collantes peuvent-elles, en rapprochant les bords des plaies & en les couvrant, favoriſer leur réunion en ôtant quelques-uns des obſtacles qui s'y oppoſent. (*Voyez* Cicatrisans, Agglutinans.) (M. Fourcroy.)

CONSOMPTIFS. (*Mat. méd.*)

On appelle *conſomptifs* toutes les ſubſtances capables de détruire, de ronger & de conſumer les matieres animales; on les employe comme les eſcarotiques, lorſqu'on veut détruire les fungoſités des ulcères, les excroiſſances charnues des paupières, les varices, les fics qui viennent à différentes parties du corps, les points gangrénés, pour ouvrir les bubons, les tumeurs froides & indolentes, &c. toutes les ſubſtances âcres, les acides minéraux concentrés, les ſels métalliques avec excès d'acides, les alcalis fixes, purs & cauſtiques, la chaux vive, le feu, le fer rouge, les végétaux acres, tels que l'euphorbe, la ſabine, &c. entrent ſpécialement dans cette claſſe. On traite bien plus en détail des propriétés de ces médicamens & de leurs divers uſages aux articles cauſtiques, cathéretiques, eſcarotiques. (*Voyez* ces mots.) (M. Fourcroy.)

CONSOMPTION. *Tabes nervoſa*, Morton. *Marasmus ſenilis*, *morbus frigidus*, Galen. *Atrophia*, Sauvages. *Marcor*, Cullen. (*Médecine.*)

L'on reconnoît la *conſomption* aux caractères ſuivans: le malade devient foible & languiſſant de jour en jour. Il maigrit & ſe deſſéche à vue d'œil; il perd l'appétit, il abhorre les alimens, & ne conſerve que le goût des boiſſons. Morton obſerve que la proſtration des forces eſt beaucoup plus conſidérable que la fonte des chairs ne l'annonce. Quoique le malade air peu maigri, il n'a preſque plus la force de marcher; ſon viſage eſt pâle & décompoſé; il eſt ſans fièvre & ſans toux. Ce n'eſt que vers la fin de la maladie que ces derniers ſymptômes ſe déclarent quelquefois. Elle a une marche lente, & dure ſouvent pendant longues années. Les urines varient beaucoup dans ſes divers périodes; elles ſont quelquefois pâles & abondantes, comme dans les affections nerveuſes: d'autrefois, & c'eſt le plus ſouvent, elles ſont rouges & en petite quantité. Ces malades ſont très-ſenſibles au froid, ſur-tout dans certaines parties, comme à la partie poſtérieure de la tête, aux pieds, &c. Morton prétend qu'ils ſont bouffis dans le commencement. Les anglois & les habitans de la Virginie, ſont, ſelon lui, très-ſujets à tomber dans cet état de langueur.

Outre cette eſpèce de *conſomption*, il en eſt une autre à laquelle ſont expoſés ceux qui exercent des travaux rudes & pénibles, ou qui ſont grillés continuellement par des maſſes ardentes de feu, comme les ouvriers des forges, des uſines, des verreries, des rafineries à ſucre, &c. Leurs fibres ſe deſſéchent par le travail ou la chaleur. Ils perdent leurs forces à la vérité, mais ce n'eſt qu'après un certain tems. Chez ces derniers, les chairs ſe deſſéchent avant la perte des forces, au lieu que dans l'eſpèce précédente, les forces ſont perdues avant la fonte des chairs. La *conſomption* des vieillards ſe rapproche de celles des ouvriers, en ce que le deſſéchement amène & précède la perte des forces.

Le dernier degré de la phthiſie pulmonaire, des maladies évacuatoires & colliquatives, & de la *conſomption*, s'appelle marasme.

Morton attribue, avec raiſon, cette maladie au mauvais état du ſyſtême nerveux. Sa manière cependant d'expliquer le deſordre des nerfs & des

eſprits animaux, n'eſt point admiſſible. Nous ignorons la manière d'être & d'agir du ſyſtême nerveux, en ſanté & en maladie. Ce n'eſt que par ſes effets que nous nous formons une idée de ſes fonctions. On a imaginé que dans certaines circonſtances, les nerfs étoient tendus, & dans d'autres, relâchés. De-là, l'origine des mots ton, ſpaſme, éréthiſme, atonie, collapſus, tenſion, relâchement des nerfs, &c. pour exprimer les différens états du ſyſtême nerveux dans l'exercice de ſes diverſes fonctions ou ſes diverſes maladies. Cependant, lorſqu'on examine la ſtructure du cerveau & des nerfs, il eſt bien difficile de croire qu'ils ſoient ſuſceptibles de tenſion ou de relâchement. D'ailleurs, ſi ces deux états mécaniques avoient lieu, il faudroit que, dans certaines circonſtances, ils ſe ſuccédaſſent dans un inſtant preſqu'indiviſible. Or, cela n'eſt pas probable.

La difficulté d'expliquer les phénomènes nerveux, en ſuppoſant la ſolidité des nerfs, a fait imaginer les eſprits animaux auxquels on a attribué la ténuité & la mobilité du fluide le plus ſubtil. Les uns ont ſoumis ce fluide aux loix de la circulation, & ont ſuppoſé que les nerfs étoient vaſculeux. Cependant aucun anatomiſte n'eſt encore parvenu à nous démontrer qu'ils fuſſent tels. D'autres, conſervant la ſolidité aux nerfs, ont fait couler le fluide nerveux ſur leurs ſurfaces extérieures: de même que le fluide électrique coule ſur les ſurfaces des corps électriques & des conducteurs.

Aucune de ces ſuppoſitions n'eſt encore prouvée en phyſiologie. En conſéquence nous nous contenterons d'indiquer les cauſes éloignées de la *conſomption*. 1°. Les paſſions violentes, ſoit qu'elles ſoient ſtimulantes ou ſédatives. Le plaiſir, la douleur, la triſteſſe, le chagrin, l'envie, &c. nous maigriſſent & nous affoibliſſent, s'ils nous affectent pendant un certain tems, & avec force. Les méditations profondes, la contention de l'eſprit ainſi que les paſſions, tiennent nos organes tendus & dans l'éréthiſme; de ſorte que toutes les fonctions ſont ſuſpendues ou dans le déſordre. L'eſtomac eſt le premier qui s'en reſſent. Il ne digère plus. L'aſſimilation des alimens, leur animaliſation & la nutrition ne ſe font plus; 2°. la conſtitution bilieuſe, mélancolique, diſpoſe & conduit à cette maladie; 3°. les excès des plaiſirs, les veilles immodérées, les boiſſons ſpiritueuſes, les alimens âcres, les poiſons âcres pris en petite quantité, les climats brulans, &c.

Cette maladie a ſes différens degrés qu'elle parcourt plus ou moins rapidement. Elle s'arrête quelquefois pendant longues années ſans faire des progrès. Les mélancoliques deviennent ſouvent très-vieux, quoique très-maigres. On voit chaque jour des membres deſſéchés, atrophiés, conſerver dans cet état, un reſte de vie, qui dure autant que celle de l'individu.

Quel que ſoit le degré de la maladie, c'eſt toujours en raiſon des forces du malade qu'il faut eſpérer ſa guériſon. On réchappe toujours à une maigreur extrême, lorſque les forces reviennent. Les convaleſcens nous en fourniſſent chaque jour des exemples frappans.

Si c'eſt le vice de l'eſtomac qui l'occaſionne, il faut, pour lors, avoir recours aux traitemens indiqués en pareil cas. (*Voyez* DYSPEPSIE.) Il eſt rare que les fonctions de ce viſcère ne ſoient point dérangées, quelle que ſoit d'ailleurs la ſource du mal: auſſi faut-il toujours faire attention à la manière dont le malade digère.

Si le dépériſſement provient d'un vice humoral qui ſoit caractériſé, on dirigera le traitement vers le genre d'acrimonie connu. (*Voyez* CACHEXIE, ACRIMONIE, VIRUS, POISONS.) Lorſque le mal eſt ancien; on doit ſuppoſer, ſans craindre de ſe tromper, que les humeurs ſéreuſes & lymphatiques ont contracté un peu d'âcreté.

Si le malade eſt dans cet état de ſenſibilité & d'irritabilité, que M. Lorry appelle mélancolie nerveuſe, & les anciens, *ſine materia*: on employera les délayans, les antiſpaſmodiques, & tout ce que l'expérience nous a appris être ſalutaire en pareil cas. Pour les fibres muſculaires & nerveuſes dans l'état de force qui conſtitue la ſanté du malade: les délayans & les antiſpaſmodiques ne ſont point les ſeuls remèdes qu'il faille toujours employer pour remettre ces deux organes dans leur ordre naturel. Les toniques, les martiaux, les amers, &c. ſont quelquefois néceſſaires pour rétablir les fibres qui ne ſont irritables que parce qu'elles ſont foibles. Dans les cas d'inanition, la mobilité eſt calmée par l'uſage des analeptiques: de même que chez les vieillards, la foibleſſe n'eſt diminuée que par les cordiaux ſpiritueux. (*Voyez* ATROPHIE NERVEUSE, PHTHISIE PULMONAIRE SÈCHE.) (M. DE BRIEUDE.)

CONSTANTIN ſurnommé l'AFRICAIN, médecin chrétien, étoit de Carthage & vivoit vers l'an 1070. Léon d'Oſtie parle ainſi de lui: « Conſ-» tantin ayant quitté Carthage paſſa à Babylone, » où il ſe rendit très-fameux dans la connoiſſance » des langues arabe, chaldéenne, perſanne, égyp-» tienne & indienne. Il apprit auſſi la médecine & » les autres ſciences pendant le ſéjour de trente-» neuf ans qu'il fit à Babylone. Il revint de là à » Carthage; mais, ayant appris que ſes conci-» toyens vouloient le faire mourir, parce qu'il » s'étoit mis en butte à leur jalouſie par ſa ſcience, » il ſe cacha dans un navire qui paſſoit en Sicile » & arriva à Salerne. La crainte qu'il avoit d'être » reconnu, l'obligea de paſſer quelques jours en » habit de gueux, juſqu'à ce que le frère du roi

» de Babylone, qui étoit à Salerne, l'ayant ren-» contré, le recommanda au duc Robert Guis-» cart, comme un perſonnage de très-grand mé-» rite & qui étoit digne de ſa protection. *Conſtantin* » préféra la ſolitude aux faveurs de ce prince, » & ſe fit religieux de l'ordre de Saint-Benoit au » monaſtère de Sainte-Agathe d'Averſa, où il » écrivit de très-beaux ouvrages de médecine », dont le même Léon d'Oſtie a fait le catalogue.

On a deux recueils imprimés de ces ouvrages.

Le premier qui parut à Bâle en 1536, *in-folio*, contient :

De morborum cognitione & curatione libri ſeptem. Le manuſcrit eſt dans la bibliothèque impériale de Vienne en Autriche.

De remediorum & ægritudinum cognitione liber unus.

De urinis liber unus.

De ſtomachi affectionibus naturalibus & præter naturam liber unus. Dans cet ouvrage, qui eſt dédié à Alfanus, premier archevêque de Salerne en 1070, *Conſtantin* aſſure que perſonne, avant lui, n'avoit écrit clairement ni diſtinctement ſur les maladies de l'eſtomac.

De victus ratione variorum morborum liber unus.

De melancholia libri duo.

De coitu liber unus.

De anima & ſpiritus diſcrimine liber unus.

De incantatione & adjuratione, collis ſuſpenſione, epiſtola una.

De paſſionibus mulierum & matricis liber unus.

De chirurgica liber unus. Il s'étend principalement ſur la ſaignée & les accidens qui peuvent ſurvenir à la ſuite de cette opération.

De gradibus ſimplicium liber unus.

Le ſecond recueil des œuvres de *Conſtantin* parut à Bale en 1539, *in-folio*, ſous ce titre :

Opera reliqua, in quibus omnes loci communes qui propriè theoricæ ſunt, ità explicantur & tractantur, ut medicum futurum optimè formare & perficere poſſint.

On y trouve :

De febribus liber.

De animalibus ad Octavianum liber unus.

De humana natura liber unus.

De elephantia liber unus.

De remediorum ex animalibus materiâ, liber unus.

Conſtantin adreſſa ces livres à Didier, abbé du Mont-Caſſin, qui parvint à la papauté ſous le nom de Victor III, & mourut en 1087.

Conſtantin n'eſt point un auteur original ; il ne peut être mis qu'au nombre des compilateurs ; mais il doit y tenir une des premières places. Il s'eſt principalement attaché à *Hippocrate*, à *Galien*, à *Haly Abbas* ; il n'a jamais fait mention de ce dernier, quoiqu'il l'ait ſouvent tranſcrit de mot à mot. Il paroit avoir réveillé l'étude de la médecine grecque en Italie, en même temps qu'il y a introduit celle des arabes ; & l'on croit communément que ce fut à ſa perſuaſion que le duc Robert combla l'école de Salerne de ſes bienfaits.

(*Extr. d'Et.*) (M. GOULIN.)

CONSTANTIN, (Robert) intime ami de *Bayle*, étoit de Caen, où il enſeigna quelques temps les belles-lettres. Il entendoit parfaitement les langues hébraïque, grecque, latine, mais ſpécialement les deux dernières. Il donna auſſi beaucoup de temps à l'étude de la médecine, il fit même profeſſion de cette ſcience, quoiqu'il eût employé preſque toute ſa vie, qui fut très-longue, à travailler dans ſon cabinet ou à voyager. *Jules Céſar Scaliger* eut pour lui la plus grande eſtime ; & *Conſtantin*, qui avoit demeuré quelques années avec ce ſavant, publia une partie de ſes commentaires ſur *Théophraſte*, que la mort ne lui avoit pas permis de mettre au jour. Il s'acquitta ainſi de ce qu'il devoit à *Scaliger* & à lui-même, car on l'avoit calomnieuſement ſoupçonné d'avoir le deſſein de ravir à l'auteur la gloire qui lui étoit due. *Conſtantin* vécut juſqu'à l'âge de 103 ans, ſans qu'une vieilleſſe auſſi extraordinaire eût porté la moindre atteinte à la juſteſſe de ſon eſprit & à la fureté de ſa mémoire. Il mourut d'une fluxion de poitrine le 27 de ſeptembre 1605. Voici la liſte des ouvrages qu'il a publiés :

Nomenclator inſignium ſcriptorum, quorum libri extant vel manuſcripti vel impreſſi, Indexque totius Bibliotheca atque Pandectarum Geſneri. Pariſiis, 1555, *in-8.*

Annotationes & correctiones lemmatum in Dioſcoridem. Lugduni, 1558, *in-8*, avec les commentaires d'*Amotus Luſitanus* ſur le même auteur.

Annotationes & correctiones in C. Celſum, Q. Serenum & Q. Rhemnium Palamonem. Lugduni, 1566, *in-8.*

Annotationes in hiſtorias Theophraſti. Lugduni, 1584, *in-8*, avec les remarques de *Jules Céſar Scaliger*, *Amſtelodami*, 1644, *in-folio*, avec les mêmes remarques, & les notes & les commentaires de *Jean Bodæus à Stapel.*

On a encore de *Conſtantin* d'autres ouvrages, tels ſont :

Dictionarium Græcum & Latinum en deux volumes *in-folio.*

Theſaurus rerum & verborum utriuſque juris.

De antiquitatibus Græcorum & Latinorum libri tres.

Aphoriſmi Hippocratis verſibus Græcis & Latinis.

Les Bibliographes parlent d'un *Antoine* Conſtantin docteur en médecine qui eſt mort en 1616, il a laiſſé :

Brief traité de la Pharmacie Provençale & familière, dans lequel on fait voir que la Provence porte dans ſon ſein tous les remèdes qui ſont néceſſaires pour la guériſon des maladies, Lyon, 1597, *in-8.*

Ce médecin avoit dans ſon cabinet un traité manuſcrit ſur le même ſujet, qu'on doit regarder comme la ſeconde partie de celui qu'on vient d'annoncer ; mais il eſt reſté entre les mains de ſes héritiers. Les végétaux fourniſſent la plus grande partie des remèdes que l'auteur indique.

Opus Medica prognoſeos. In quo omnium, quæ poſſunt in ægris animadverti, ſymptomatum, in omnibus morbis, cauſa & eventus copioſe & luculenter exponuntur. Omnia à Galeno, Hollerio, Dureto & Jacotio, fideliſſimis ſummi Hippocratis interpretibus, deprompta. Lugduni, 1613, *in-8.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CONSTITUTION DES FEMMES. (*Pathologie médicale.*)

On entend par le mot *conſtitution*, l'état actuel ou d'habitude, la condition, en un mot, la manière d'être d'un ou de pluſieurs individus. C'eſt ſous ce dernier rapport que nous conſidérons celle des femmes, parce que l'examen de leur état habituel nous fera connoître plus parfaitement les cauſes de l'altération de leur ſanté, & par conſéquent nous indiquera d'une manière plus aſſurée les moyens de prévenir les ſuites des accidens auxquels elles ſont expoſées, ou de les faire ceſſer quand ils ſe ſont manifeſtés. Ces réflexions d'ailleurs apporteront un nouveau jour à l'étiologie des maladies fréquentes qui les attaquent & qui ſervent au développement de la théorie, elles nous montreront plus exactement la vraie route à ſuivre dans la curation.

La ſtature des femmes eſt en général plus petite que celle des hommes. On a la preuve de cette vérité en réuniſſant un grand nombre d'individus de l'un & l'autre ſexe pour les comparer entre eux. Toutes les parties ſupérieures du corps ſont moins volumineuſes chez les premières ; les traits du viſage ſont moins ſaillans, parce que la charpente oſſeuſe eſt compoſée de pièces plus petites & plus minces. La région lombaire eſt ample parce que le baſſin eſt plus évaſé ; par la même raiſon les cuiſſes ſont plus groſſes, puiſque les fémurs étant plus écartés, les muſcles intérieurs qui ont leur inſertion aux os pubis & iſchion, ſont plus éloignés du fémur auquel ils vont ſe rendre, le tiſſu graiſſeux qui remplit les intervalles de ces muſcles augmentent auſſi le volume de ces extrémités. Nous examinerons plus en détail cette différence du baſſin de la femme comparé avec celui de l'homme, parce que cette comparaiſon nous donnera l'explication de quelques phénomènes de la geſtation, de l'accouchement, &c.

Quand on ouvre le cadavre d'une femme, on obſerve que les muſcles ſont moins volumineux, que leur tiſſu eſt moins ſolide, l'intervale des faiſceaux charnus plus rempli de graiſſe, les tendons plus grêles & moins durs, leur attache moins ſolide & ne s'implantant pas dans les os comme chez l'homme, par une extrémité bien ſaillante, circonſtances qui nous font concevoir pourquoi les articulations ſont moins ſaillantes ; mais nous connoîtrons encore mieux la raiſon de cette différence quand nous aurons fait quelques obſervations ſur la ſtructure générale des os de la femme.

Le tiſſu cellulaire eſt plus graiſſeux chez les femmes, il eſt plus lâche parce qu'il eſt plus grêle & plus humide ; ſes filets ſont plus tenus & plus extenſibles. La graiſſe qu'on y rencontre n'a pas autant de conſiſtance que dans l'homme, elle eſt en général plus pâle car elle eſt rougeâtre chez les jeunes garçons & blanche dans le tiſſu cellulaire des filles du même âge. Si elle acquiert plus de ſolidité avec l'âge elle conſerve toujours une molleſſe marquée, il ſemble qu'elle ſoit plutôt un mélange de graiſſe parfaitement combiné avec un ſuc muqueux & limphatique qu'une graiſſe pure. On obſerve quelquefois qu'elle reſte fluide après la mort à la manière des huiles. On la voit dans ce cas nager en partie dans un liquide ſereux & limphatique & former des gouttes arrondies éparſes à la ſurface des viſcères.

Une femme d'une ſtature égale à celle d'un homme, n'a pas les nerfs auſſi volumineux que lui, les troncs ainſi que les ramifications en ſont plus déliés, leur tiſſu ne préſente pas non plus une égale réſiſtance au tact. Il eſt par conſéquent plus difficile d'en ſuivre les dernières ramifications dans les parties très-ſolides, parce que les filets nerveux ſe rompent facilement, & que d'ailleurs les organes de toute eſpèce étant plus pâles chez les femmes, la couleur des nerfs ne ſe différencie pas auſſi facilement à l'aſpect.

Les

Les ſolides qui préſentent la différence la plus marquée dans l'un & l'autre ſexe ſont, ſans contredit, les os. Indépendamment de la conformation particulière de quelques-uns d'eux, qui annonce une deſtination particulière, en général, leur tiſſu eſt beaucoup plus mol, plus flexible dans les femmes; c'eſt par cette raiſon qu'ils ſont moins faciles à rompre, puiſqu'ils cèdent plus aiſément à l'impulſion qu'ils éprouvent & qu'ils fléchiſſent avec plus de facilité. Cette qualité eſt due à la ſurabondance des parties limphatiques & huileuſes, très tenues dont les lames & les intervalles oſſeux ſont conſtamment remplis. Ce phénomène explique aux anatomiſtes pourquoi les os des femmes ſont difficiles à ſécher; & pourquoi malgré de longues préparations au moyen deſquelles on s'attache à leur faire perdre cette humidité ſurabondante, après un certain temps où la deſſication a paru complette, ils ſe *graiſſent* de nouveau & ſe couvrent d'un nouvel enduit graiſſeux. En comparant le poids de deux os égaux en volume, mais de différent ſexe & d'un âge égal, l'os extrait du cadavre de l'homme eſt toujours plus peſant. Les os des femmes contiennent moins de terre calcaire ſous un volume égal; ce qui donne la raiſon de la différence du poids, de la différence de flexibilité & de la molleſſe du tiſſu. Chez les dernières les lames & les filets oſſeux ſont plus petits, plus déliés, plus minces; le tiſſu réticulaire ou les réſeaux oſſeux ſont plus délicats. La moelle eſt plus fluide dans leurs cavités; elle ne préſente pas autant de vaiſſeaux ſanguins que dans les os des hommes; c'eſt pourquoi elle eſt plus blanche. Le ſuc qui remplit les aréoles des cavités des os longs, eſt auſſi plus fluide, plus limphatique & par conſéquent moins rouge que dans l'homme. La forme des vaiſſeaux ſanguins contribue auſſi chez les femmes à la formation de cette diverſité; nous en parlerons plus bas: il ſuffit de dire ici que ceux qui s'inſinuent dans ces organes, ſont d'un diametre beaucoup plus petit que ceux qui portent la matière de la nourriture & de l'accroiſſement dans les os des hommes. Or, ſi comme on l'aſſure généralement en phyſiologie, les vaſes deſtinés à diſtribuer aux os la terre calcaire qu'ils dépoſent dans leur tiſſu doivent avoir pour remplir cette fonction un diamètre conſidérable, on conçoit par cette nouvelle obſervation pourquoi les os dont je parle, ſont moins ſolides que ceux des hommes, pourquoi leur organiſation diffère des autres à tant d'égards.

Leur forme extérieure offre auſſi des variétés remarquables. Les têtes des grands os ſont moins prononcées, les apophyſes moins ſaillantes, les engrenures moins profondes, les gouriètres moins creuſes, les dépreſſions formées par les tendons moins excavées ainſi que celles qui ont été creuſées dans le trajet des vaiſſeaux.

On diſtingue le crâne d'une femme par les caractères généraux que j'ai déſignés ci-deſſus, & par une moindre étendue de la cavité intérieure. Les os de la poitrine ſe reconnoiſſent aiſément par les ſignes communs & par ceux qui ſont particuliers aux femmes; tels ſont ceux-ci: la cavité formée par le rhorax eſt moins alongée que dans l'homme, mais elle eſt en même temps plus élevée proportionnellement à la longueur totale de l'individu dans la partie inférieure. Les côtes forment des portions de cercle dont la direction ſe rapproche davantage de la ligne horiſonrale, ou ce qui eſt le même, elles ſe rapprochent de l'angle droit avec la colonne épinière, par conſéquenr étant moins inclinées vers le bas, elles doivent élever le ſternum d'une manière ſenſible. Elles ſont plus plates que dans l'homme, les clavicules ſont auſſi plus applaties. Les ſillons qui reçoivent les artères inrercoſtales ſont moins profonds, mais cette particularité & quelques autres que je ne rapporterai pas ici, ſe rrouvent expoſées dans l'examen général des os des deux ſexes.

Les pièces qui compoſent le baſſin, formenc une caviré très-ſpacieuſe chez la femme. Les portions latérales ſont très-évaſées. Entre le point de réunion de la dernière vertèbre lombaire avec le ſacrum, il y a une diſtance très-marquée au pubis. Les iſchions ſont écartés l'un de l'autre, de manière que la cavité du petit & celle du grand baſſin ſont plus amples chez la femme. Ces différences ſont ſi faciles à reconnoitre, qu'il n'eſt pas beſoin de conſidérer la ſolidité des os, leur épaiſſeur, &c. pour ſavoir à quel ſexe appartient le baſſin qu'on a ſous les yeux. L'utilité de cette ſtructure eſt démontrée par les loix qui deſtinent les femmes à être mères; le but de cette conformation eſt de facilirer la groſſeſſe & particuliètement l'accouchement.

Les remarques faites ſur la ſtructure des os des femmes, ſont, à quelques égards, applicables à celle de leurs cartilages. En effet, le tiſſu de ces derniers n'a pas l'élaſticité qu'on obſerve dans ceux de l'homme; ils ſont plus extenſibles: ils n'acquièrent pas non plus, ou au moins très-rarement, cet état de dureté qui, chez l'homme, donne fréquemment à quelques cartilages, la ſolidiré de l'os, ou qui les rend véritablement oſſeux.

Ceci explique pourquoi les articulations des femmes ſont infiniment plus fléxibles, plus mobiles & plus ſouples que celles de l'homme. Au reſte, toutes les parties qui les conſtituent, contribuent (comme on a déjà pu s'en convaincre & comme on le verra encore par la ſuite) à rendre ces facultés beaucoup plus conſtantes dans les femmes.

Le ſyſtême vaſculaire mérite auſſi d'être con-

ſidéré ſommairement. On n'a pas remarqué que les diviſions ſupérieures de l'aorte préſentaſſent des caractères particuliers chez les femmes. On voit qu'en général, les vaſes, comme toutes les autres parties, ſont d'une molleſſe & d'une ténuité qui eſt propre au même ſexe. Mais ce qui exige le plus d'attention, c'eſt la diverſité qui ſe trouve entre les artères qui partent de l'aorte dans la capacité de l'abdomen, comparées avec les diviſions ſupérieures; les premieres ont une capacité plus conſidérable que dans l'homme, en ſuppoſant l'aorte d'un diametre égal dans deux individus de différent ſexe. Outre cette variété, leurs parois ont moins de ſolidité que leurs artères ſupérieures, d'ou il ſuit qu'elles ſont plus ſuſceptibles de diſtention & de plenitude que celles de l'homme. La même obſervation a été faite ſur des animaux de différente eſpèce, & on a conſtamment remarqué que les artères qui ſe diſtribuent dans le baſſin & les parties de la génération, avoient un diamètre plus étendu & une molleſſe plus marquée dans les femelles que dans les mâles.

Les veines ſe comportent d'une manière oppoſée, enſorte que la force de leurs parois s'augmente à proportion qu'on ſe rapproche de leurs extrémités; je parle toujours des vaiſſeaux qui ſe diviſent dans les organes ſexuels & les parties environnantes. Le contraire a lieu dans les hommes chez leſquels la ſolidité décroit ſenſiblement à proportion que les ramifications ſe multiplient & que ces vaiſſeaux (les veines) ſont prêts de leurs terminaiſons. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur cet objet qui ſera conſidéré ſous ſes différens aſpects, quand je parlerai de la menſtruation & de ſes cauſes.

Indépendamment des différences dont j'ai rendu compte, les vaiſſeaux des femmes conſervent une irritabilité plus conſtante & plus durable; ils ſont auſſi plus long-temps flexibles. Ceux qui entrent dans la texture des grands vaſes, ne s'oblitèrent pas ſi aiſément; c'eſt par cette raiſon qu'on trouve rarement chez les femmes, des vaiſſeaux oſſifiés, tandis que ce phénomène eſt très-fréquent chez les hommes; c'eſt encore par la même raiſon que ces derniers arrivent prématurément à l'état de rigidité qui eſt un des attributs de la vieilleſſe.

Le pouls des femmes doit donc différer de celui des hommes, & ce principe dérive des baſes établies ci-deſſus; car puiſque les vaiſſeaux ſont plus irritables, les pulſations doivent être plus fréquentes. La différence de force dans l'une & l'autre eſpèce de canaux, manifeſte auſſi la diverſité de l'action vaſculaire. Le pouls de l'homme a plus de force dans ſa contraction. Il frappe les doigts qui le touchent d'une manière plus vigoureuſe. La fréquence des pulſations dans les artères des femmes, ne dépend pas ſeulement de la plus grande irritabilité, elle eſt encore due aux deux cauſes ſuivantes: la diſtance moins éloignée des extrémités au cœur, & la mobilité plus active de la fibre élémentaire; peut-être auſſi que la ſenſibilité contribue plus qu'on ne l'a cru juſqu'à ce jour, à l'exécution de la fonction dont je parle.

Il ne paroît pas ſurprenant, d'après les obſervations rapportées ci-deſſus, que les femmes aient en général le ſang très-fluide, & qu'il ſoit melé à une quantité de ſérosité plus conſidérable que celle qu'on trouve dans le ſang des hommes. La circulation n'avant pas la même énergie, la perte de la ſérosité doit être moindre. Car, quoique le nombre des contractions artérielles ſurpaſſe chez elles celui des mouvemens artériels dans les hommes, cet effet ne compenſe pas la force avec laquelle le ſang eſt pouſſé aux extremités vaſculaires dans ceux-ci: par conſequent, il doit y avoir une ſurabondance de parties aqueuſes toujours mêlées au ſang & répandue univerſellement dans le tiſſu cellulaire. En effet, on obſerve que la texture de leurs ſolides eſt plus molle que dans l'homme. En cela elles ſe rapprochent de la conſtitution des enfans qui ont également une humidité ſurabondante malgre l'extrême fréquence des mouvemens du cœur & des vaiſſeaux artériels.

Ces conſidérations expliquent pourquoi les femmes ſont plus expoſées à l'invaſion des maladies qui dépendent de l'excès de la ſérosité; pourquoi elles ſont plus ſujetes aux fluxions catarrhales, aux rhumes de la même eſpèce, aux hydropiſies aſcites ou enkiſtées, à la phthiſie catarrhale, aux inflammations ſéreuſes de la gorge, à l'œdematie, à l'enflure des extrémités, &c.

C'eſt encore par les mêmes raiſons que leurs ſolides ſont plus extenſibles que ceux de l'homme. C'eſt ce qu'on obſerve dans la geſtation. On explique auſſi par les mêmes principes pourquoi, après des extenſions portées à un degré marqué dans certaines parties, celles-ci ne reprennent pas leur première forme, mais reſtent allongées ou pendantes, faute d'avoir une élaſticité qui leur rende leur ancienne configuration.

On ne doit donc pas s'étonner ſi la chair eſt humide & molle; ſi le tiſſu cellulaire eſt plus rempli de fluides; s'il ſe laiſſe aiſément diſtendre par de grands amas de ſucs graiſſeux, comme on le remarque dans les cuiſſes, les reins, l'abdomen, &c. ces particularités contribuent avec celles dont nous avons rendu compte précédemment, à rendre les formes plus agréables, parce que les intervalles qui exiſtent entre les os, les tendons, les muſcles, ſont remplis par les ſucs dont nous parlons. Auſſi ne remarque-t-on pas chez les femmes ces formes rudes & vivement prononcées qui caractériſent particulièrement les membres de l'homme.

Digitized by Google

Il eſt rare de voir une femme couverte de poils: ſi elles ont des cheveux plus épais & plus longs que les hommes & qu'elles les conſervent plus long-temps, c'eſt parce qu'elles ont, comme les enfans, une humidité ſurabondante. Les cheveux chez les hommes, tombent généralement dans l'âge de conſiſtance, parce que c'eſt à cette époque qu'ils perdent pour la plupart, cette abondance de fluides qu'on obſerve en eux dans la jeuneſſe. Auſſi remarque-t-on généralement que ceux d'une *conſtitution* ſèche, ſont chauves de bonne heure, pendant que ceux qui ont un tempéramment phlegmatique les conſervent plus long-temps; par cela même qu'ils ſe rapprochent davantage de la *conſtitution* des femmes.

Il paroît que le mucilage diſſous dans la ſérosité du ſang, ſuffit à l'accroiſſement & à la nutrition des cheveux; or, ces deux ſubſtances étant très-abondantes chez les femmes, leurs cheveux doivent être plus beaux & plus faciles à conſerver. L'expérience prouve cette vérité.

La nutrition des poils ſe comporte d'une manière bien différente. Ils ſont toujours placés aux environs des glandes; ce qui ſemble démontrer que leur nourriture conſiſte dans un liquide plus animaliſé, plus élaboré, & qui tient probablement de la nature lymphatique coagulable.

Les anciens ont fait peu d'attention aux différences qui exiſtent entre l'organiſation intime de l'homme & celle de la femme; différences eſſentielles, ſelon moi, & dont on vient de lire l'expoſé ſommaire. Ils ſe ſont attachés à conſidérer plus particulièrement l'influence de l'utérus ſur toutes les affections que les femmes éprouvent, & ils paroiſſent ne les avoir rapportées qu'à ce viſcère. Sans doute on ne peut pas nier qu'il n'ait une action très-remarquable dans la naiſſance des troubles & & d'une grande partie des affections morbifiques auxquels les femmes ſont aſſujetties; mais nous montrerons bientôt que d'en attribuer la ſource à l'utérus ſans y joindre les effets de l'organiſation dont j'ai fait remarquer les variétés eſſentielles, c'eſt une erreur qui tiroit ſon origine du défaut de connoiſſances poſitives en phyſiologie. Je ne m'arrêterai donc pas ici à rapporter la doctrine d'Arétée, celle de Platon, &c. parce qu'on verra qu'elle porte ſur des baſes illuſoires. D'ailleurs, je parlerai du ſyſtême de ces ſavans lorſqu'il ſera queſtion de l'hiſtéricisme; il me ſuffira d'obſerver, dans ce moment, que les troubles occaſionnés par l'irritation de la matrice ſe réduiroient à des effets très-modérés, ſi des cauſes acceſſoires ne contribuoient pas à les rendre plus véhémens & plus réitérés.

Pour ſuivre plus exactement les détails de cette queſtion, rappelons ſommairement ce qu'on vient de lire, afin d'en former des principes abrégés qui nous donnent la connoiſſance des phénomènes que nous préſenterons à la fin de cette diſcuſſion.

Nous avons obſervé que la ſtature des femmes étoit plus petite que celle de l'homme, & que les vaiſſeaux conſervoient une plus grande irritabilité. Il ſuit de ces deux remarques, que le cœur en pouſſant plus promptement le ſang aux extrémités, reçoit auſſi plutôt celui qui lui eſt rapporté par les veines; donc la circulation doit être plus active; donc les pulſations des artères doivent être plus fréquentes. Comme les artères elles-mêmes ſont plus facilement excitées à la contraction par le ſtimulus du ſang, puiſqu'elles ont une irritabilité plus marquée; cette nouvelle cauſe ſe réunit à la précédente pour accélérer la viteſſe des fluides. Le défaut de force des vaiſſeaux eſt proportionné à l'excès d'irritabilité; donc le ſang moins broyé par ſes vaſes doit être moins animaliſé, par conſéquent avoir moins de parties lymphatiques & plus de parties ſéreuſes.

La ténuité des nerfs eſt, en quelque ſorte, la meſure de la ſenſibilité. Or, comme les nerfs ſont moins volumineux chez les femmes, elles doivent avoir, & ont en effet plus de diſpoſition à recevoir les impreſſions étrangères & à les recevoir plus fortement. En effet, un agent qui ne produiroit qu'une ſenſation à peine remarquable chez l'homme, en excite de très-marquées chez les femmes.

Il exiſte donc entre les deux ſexes une différence phyſique indépendante des inſtitutions humaines. Si l'un & l'autre paroît plus rapproché dans ſa *conſtitution*, c'eſt alors qu'une même éducation a été ſuivie par l'un & l'autre. C'eſt par cette raiſon que la femme ſauvage reſſemble plus à l'homme errant dont elle partage les périls & les travaux. Mais on doit ſentir que ſi l'habitude des mêmes fatigues ſoutenues avec un courage preſque égal, ne parvient point à détruire cette variété que la nature a voulu mettre entre les deux ſexes, elle doit, cette variété phyſique, ſe manifeſter d'une manière bien plus complette, quand une vie ſédentaire & inactive laiſſera les femmes dans toute leur foibleſſe naturelle. On peut donc dire, à cet égard, que les uſages des peuples policés ſont plus dangereux pour les femmes que ne le penſent communément les légiſlateurs. Car nous verrons bientôt que de cette coutume mal conçue, réſultent une multitude d'inconvéniens dont il faut bien plutôt rapporter l'origine à nos habitudes, qu'à la conformation même du ſexe qui en accuſe la nature.

Le légiſlateur de Lacédémone, pénétré de ces vérités phyſiques vouloit que les femmes s'exerçaſſent comme les hommes, à la lutte, à la

courſe, &c. Son objet n'étoit pas d'en faire des guerriers, mais il vouloit conſerver en elles une force néceſſaire pour réſiſter aux maux dont il remarquoit que les femmes des autres climats étoient ſi fréquemment attaquées. Ce plan d'inſtitution avoit auſſi pour but d'avoir des mères qui donnaſſent à la république des enfans capables d'être par la ſuite des hommes robuſtes. Telle eſt en effet l'influence de l'éducation qu'un homme élevé dans la moleſſe comparé à celui qui paſſe ſa vie dans les travaux & les fatigues de toute eſpèce, reſſemble davantage à la femme qu'à un être de ſon ſexe.

Puiſque l'excès de mobilité dans les fibres contractiles & dans les organes de la ſenſibilité, donnent une grande facilité à recevoir les impreſſions des agens extérieurs, on ne doit pas s'étonner ſi les femmes dont la fibre muſculaire eſt grêle, très-irritable, très-contractile & les nerfs facilement ébranlés, ſoient aſſujetties à tant d'affections ſpaſmodiques; & que la violence de ces maladies ait pour meſure exacte celle de l'irritabilité & de la ſenſibilité même. Or, comme les inſtitutions qu'on leur donne dans la jeuneſſe augmentent encore en elles les inconvéniens de ces deux facultés, en portant leur énergie à l'excès, il en réſulte évidemment que le nombre de leurs maladies doit croître en raiſon des vices de cette éducation. C'eſt ce que l'obſervation journalière démontre.

Les inconvéniens dont je viens de parler ne ſont pas les ſeuls qui réſultent de nos uſages. S'ils ſe bornoient aux affections phyſiques, le mal ſeroit moindre qu'il n'eſt en effet; mais en affoibliſſant les organes du ſentiment, ils portent leur impreſſion ſur le moral qu'ils détériorent en énervant le phyſique; c'eſt par cette raiſon qu'il exiſte entre les femmes un très-petit nombre de perſonnes qui aient été diſtinguées par des actions éclatantes ou des connoiſſances profondes. Il ne faudroit pas conclure de cet état des choſes qu'elles ne ſoient pas capables d'acquérir des lumières diſtinguées: en conſultant les monumens anciens des ſciences & des arts, on trouve des productions enfantées par le génie que nous devons à quelques femmes. Si le nombre de celles qui ſe ſont rendues célèbres, n'a pas été auſſi conſidérable qu'il auroit pu l'être, examinons un moment quelles ſont les raiſons de ce phénomène politique & moral. Les premiers ſavans que l'hiſtoire nous faſſe connoître, étoient des hommes conſacrés au culte des autels; entr'eux ſeuls étoit conſervé le dépôt (ſi on peut parler ainſi) des connoiſſances humaines, tels furent les chaldéens, les égyptiens, &c. Les grecs qui voyagèrent dans leur pays pour s'inſtruire, enſeignèrent publiquement les dogmes qu'ils en avoient reçus. Les écoles de la Grece ſe multiplièrent promptement; on y recevoit des préceptes de morale, de phyſique & de poitique; l'éloquence & les beaux-arts furent auſſi cultivés avec le plus grand ſoin. Toutes les aſſemblées qui ſe tenoient régulièrement pour traiter de ces différens objets, prirent le nom d'académies. On agitoit les queſtions les plus importantes dans des cercles qui reuniſſoient avec des philoſophes diſtingués, des femmes dont l'eſprit étoit orné de toutes les connoiſſances qu'on avoit acquiſes alors. La beauté y obtenoit quelquefois les honneurs d'un double triomphe, celui de la ſéduction qui en eſt preſqu'inſéparable, & celui de la raiſon que les grecques priſoient davantage. Non ſeulement elles égalèrent les hommes dans la poéſie par l'invention, la force des penſées & les graces du ſtyle; mais à leur tour, elles formèrent dans leurs écoles, des poëtes qui devinrent célèbres. Ces vérités doivent paroître étonnantes, ſi nous en jugeons par l'éducation actuelle.

L'éloquence comme la poéſie ſont ſans doute le fruit d'une imagination vive & exaltée & non celui d'un travail profond; cependant chaque ſiècle ne donne pas naiſſance à des poëtes & à des orateurs qui vivent dans la poſtérité; mais j'aurois laiſſé croire que les homme livrés à l'étude des ſciences qui exigent plus d'application & de ſavoir réel, comme la morale, la phyſique, les mathématiques, l'hiſtoire naturelle; &c. & la médecine qui les comprend toutes, avoient toujours beaucoup ſurpaſſé les femmes; ſi je ne diſois pas un mot de la gloire qu'elles acquirent dans cette pénible carrière.

Quelques-unes ſe déguiſèrent en hommes pour aſſiſter aux leçons de Platon. Arheta enſeigna publiquement la philoſophie & la morale pendant trente-cinq ans: on compta parmi ſes diſciples un grand nombre de philoſophes célèbres. La ville d'Alexandrie étoit ſans contredit la plus illuſtre qui exiſtât alors, tant par la ſplendeur de ſon école que par les ſavans étrangers, que le goût des ſciences phyſiques y attiroit de toutes les parties du monde. Les habitans de cette fameuſe cité confièrent le ſoin de leur école à Hippacie, parce qu'ils ne trouvèrent perſonne plus capable qu'elle de remplir cette place importante.

Cependant les Romains qui portoient en tous lieux la terreur de leurs armes, ne virent pas ſans étonnement le dégré de perfection auquel les arts, & ſur-tout l'éloquence, étoient arrivés parmi les Grecs; ils étudièrent les langues des différentes contrées de l'Aſie, & reportèrent à Rome le goût des connoiſſances qu'ils avoient acquiſes; mais elles ſe conſervèrent parmi les hommes, & les romaines ne donnèrent comme les femmes des autres nations que l'exemple de quelques grandes vertus; parce que l'éducation, quelque vicieuſe qu'elle ſoit, n'étouffe jamais les germes de force & de génie dans les âmes qui en ſont bien pénétrées par la nature.

Digitized by Google

Après avoir conſidéré ce que ſont les femmes par le moral, & les cauſes de la différence qui ſe trouve entre celles qui vivent aujourd'hui, & celles qui les ont précédées : examinons les maintenant ſous les rapports phyſiques. Une femme eſt un être que la nature fait toujours marcher à côté d'un précipice prêt à l'engloutir : les douleurs auxquelles eſt aſſervi tout être ſenſible dans les premiers momens d'une vie mal aſſurée, aſſiégent ſon enfance. Son organiſation plus délicate les lui fait éprouver plus vivement. Le temps des plaiſirs de l'amour ne s'annonce chez elle que par des incommodités ſans nombre, ou des accidens qui menacent ſa vie, & qui l'avertiſſent d'avance du danger de devenir mère; cette crainte eſt rappelée chaque mois à ſon ſouvenir par une époque de ſang, & chaque retour de ce ſouvenir terrible peut l'expoſer à la mort. La puiſſance qui a voulu que ſon cœur ſe livrât aux charmes de l'amour, a détourné de ſes yeux, la vue des maux qui vont l'accabler, en perpétuant ſon eſpèce. Le gage de ſa tendreſſe, porté neuf mois dans ſon ſein, ne s'accroît que par la perte de ſes forces : & pendant ce long intervalle de temps, ſa ſanté eſt ſans ceſſe troublée par des révolutions qui peuvent mettre fin à ſa vie. Quand le fœtus ſort du viſcère dans lequel il a été formé, c'eſt pour faire éprouver à ſa mère les cruels & périlleux travaux de l'enfantement. Le fluide qui l'animoit ſe répand en torrent autour d'elle, tout ſemble annoncer ſa deſtruction. La mère épuiſée par la perte de ſon ſang, accablée ſous le poids de ſa foibleſſe, s'occupe encore de la conſervation de ſon enfant, en lui donnant un reſte de liquide qui s'eſt raſſemblé dans ſes mamelles. C'eſt toujours aux dépens de ſes forces & des ſources de ſa vie qu'il s'accroît; mais quand cette nourriture devient inſuffiſante aux progrès de ſon développement, elle ne rentre pas dans le torrent des fluides ſans expoſer la nourrice à de nouveaux dangers. Mère de famille, la jeuneſſe de ſes enfans alarme à chaque inſtant ſa tendreſſe : cependant la vieilleſſe s'annonce par de nouveaux périls. La circulation eſt régie par de nouvelles loix, & le trouble que ce changement occaſionne, menace encore ſa vie : il donne naiſſance à ces affections terribles, que le médecin peut rarement prévenir, & qu'il ne reconnoît que pour ſavoir qu'elles ſont ſouvent incurables.

Indépendamment des différences que la nature a miſes entre l'organiſation des deux ſexes pour donner à chacun d'eux une *conſtitution* particulière, les uſages n'apportent pas moins de variétés dans leur exiſtence phyſique.

Dans l'enfance, les mêmes ſoins ſont donnés aux enfans de l'un & de l'autre ſexe, par conſéquent l'éducation n'a encore point d'influence ſur leur phyſique. Mais au moment où les filles ſont capables de quelque application, elles ſont retenues dans l'inaction pour s'occuper de travaux qui n'exercent en général que les mains. Dans la claſſe des citoyens les moins aiſés, on leur fait apprendre les ouvrages qui ſe font avec l'aiguille. Dans le reſte des claſſes, on les accable de maîtres de toute eſpèce, & ſi on en excepte la danſe, chacun des maîtres les maintient des heures entières dans une attitude toujours ſemblable qui gêne infiniment la circulation. Je ne parlerai point des petites filles de la campagne, élevées dans les familles occupées à l'agriculture; celles-là ont une vie qui ſe rapproche de celle des hommes avec leſquels elles ſont en ſociété, & cette manière d'exiſter fortifie leur tempérament en développant l'accroiſſement & les formes du corps.

Les filles des cités ne ſont pas ſeulement aſſujetties aux exercices que comporte la culture des métiers ou des arts, exercices qui n'exigent preſqu'aucun mouvement du tronc; on a auſſi la coutume de les forcer à conſerver conſtamment un maintien gênant, admis comme une choſe indiſpenſable dans la bonne compagnie. On obſervera qu'à cet égard, tous les citoyens, voulant avoir les apparences de la bonne compagnie, le même vice d'inſtitution phyſique eſt devenu général. Ce qu'on appelle promenade, eſt une façon grave & lente de marcher en tenant le corps très-droit, enſorte qu'au lieu de délaſſer de l'habitude d'être preſque toujours aſſiſes, les filles ne trouvent dans ces promenades qu'une nouvelle fatigue par l'attention à obſerver le maintien qui leur eſt preſcrit.

Si l'uſage des corps baleinés n'eſt plus auſſi fréquent qu'il l'étoit, il y a vingt ans, on n'a pas beaucoup gagné au changement de l'habillement. La plupart des enfans portent des baleines dans leurs corſets; on croit avoir beaucoup fait en abandonnant ces cuiraſſes antiques qui ne permettoient pas la plus légère fléxion du corps; mais les corſets baleinés les gênent encore infiniment. D'ailleurs, dans l'une & l'autre eſpèce de vêtement, on comprime le tronc par un reſſerrement qui ne permet pas la moindre agitation entre les viſcères : le reſſerrement eſt même plus conſidérable au moyen des corſets, parce qu'en s'adaptant plus exactement aux formes du corps, il n'eſt aucun point qui échappe à la compreſſion.

De cet état naît de la part des viſcères les uns ſur les autres, un reſſerrement qui interrompt le cours des liquides, & qui fait ſtagner la portion capable de ſuivre ſes routes à travers tant d'obſtacles. Comme l'abdomen eſt compris en grande partie dans les liens qui enveloppent le corps, le diaphragme teſte preſqu'immobile. L'eſtomac & les inteſtins toujours appliqués les uns ſur les autres, n'éprouvent point cette agitation douce & néceſſaire pour faciliter la locomotion des alimens & la digeſtion. La réſorption du chyle devient difficile, parce que les bouches des vaiſ-

ſeaux ſont affaiſſées; le ſang des veines-portes ventrales marche lentement vers le foie, parce qu'il eſt obligé de remonter contre ſon propre poids, en parcourant des canaux comprimés dans toute leur étendue. De-là, les empâtemens de la rate, du foie, du meſentère; de-là, la chloroſe, la foibleſſe, la bouffiſſure, les diarrhées, les indigeſtions fréquentes, les douleurs d'eſtomac habituelles, les vomiſſemens, le défaut de nutrition, d'accroiſſement & de forces.

L'immobilité du diaphragme & le reſſerrement des côtes, empêche le ſang de ſe répandre aiſément dans les diviſions des poumons. Ces viſcères ne ſont point aſſez développés dans les mouvemens alternatifs d'inſpiration & d'expiration, pour recevoir tout le fluide deſtiné à les parcourir à chaque contraction du cœur; d'où la difficulté de reſpirer; d'où les palpitations fréquentes à la moindre impreſſion qui augmente l'embarras de la reſpiration; d'où l'engouement preſque continuel des poumons; d'où les diſpoſitions aux maladies inflammatoires de ces viſcères, l'hémoptyſie, les phthiſies purulentes, &c. En effet, l'embarras de la reſpiration eſt tel, que la plupart des jeunes filles reſpirent à la manière des agoniſans, ce ſont les premieres côtes & les clavicules qui ſe meuvent pour faciliter l'introduction de l'air dans les poumons. La compreſſion eſt portée au point que quelques-unes ne mangent point aſſez pour ſe nourrir; car dès qu'une petite quantité d'alimens eſt parvenue dans l'eſtomac, le diaphragme repouſſé par le volume du ventricule reſſerre encore les poumons, & la reſpiration ne ſe fait qu'avec la plus grande peine. Bien plus, on éprouve une ceſſation d'appétit, comme ſi l'on avoit pris une quantité ſuffiſante de nourriture. Il n'eſt donc pas étonnant de rencontrer des jeunes filles reſſentir, pendant la nuit, un beſoin urgent, qu'on prend, ſans raiſon, pour une faim déréglée, quoiqu'elle ne ſoit réellement qu'un effet de la foibleſſe qui veut être réparée par une nourriture néceſſaire. Si la faim ſe fait ſentir vivement dans un tems qui devroit être donné au ſommeil, c'eſt que les entraves formées par l'habillement ne ſubſiſtent plus; & les viſcères ſe trouvant dans un état de liberté, les vaiſſeaux lymphatiques abſorbent avidement la ſérosité & la lymphe qui s'épanche dans l'eſtomac & les inteſtins; ces organes ſe deſſéchent comme une plante qui ne reçoit pas d'humidité. Ce n'eſt que par une nouvelle réparation qu'on parvient à calmer le ſentiment pénible qui reſulte de l'épuiſement de ces viſcères.

On conçoit d'avance que tant d'obſtacles à la circulation du ſang dans des individus dont l'organiſation eſt très-délicate, & chez leſquels, par conſéquent, ce fluide n'eſt pas mu par des organes qui le lancent avec force, doivent lui faire contracter des altérations déterminées. L'obſervation prouve que le défaut ſuffiſant d'agitation dans les liquides compoſés, les diſpoſe à l'épaiſſiſſement. Il ne faut pas entendre, par cet état, l'épaiſſiſſement inflammatoire qui conſiſte dans le défaut de ſérosité ſuffiſante pour tenir en diſſolution toutes les parties dont le ſang eſt compoſé; c'eſt une viſcoſité de la lymphe, ou plutôt encore de la ſérosité dans laquelle la partie muqueuſe trop abondante détruit la liquidité du ſérum. Elle lui fait contracter ce degré de ténacité qu'on remarque dans les matières gélatineuſes, quand elles ne ſont pas étendues dans un diſſolvant aſſez abondant pour perdre cet épaiſſiſſement. On obſerve que cette proportion de mucus ſe détruit en raiſon de l'activité de la circulation; elle doit donc reſter plus conſidérable chez les femmes que chez les hommes. Il eſt auſſi d'obſervation que la ſérosité en ſtagnant dans ſes vaſes, acquiert un épaiſſiſſement extrême. Or, toutes les conditions favorables à la naiſſance de cette humeur tenace, ſe rencontrent dans les femmes dont nous avons conſidéré ſommairement la *conſtitution*: On ne doit donc pas s'étonner ſi elles ſont ſujettes aux fluxions catarrhales de la tête, de la poitrine & de l'utérus.

Une autre circonſtance favoriſe les fluxions catarrhales de la matrice, c'eſt la compreſſion qui, gênant la circulation des fluides dans l'abdomen, force le ſang à ſtaſer dans les parties inférieures de cette grande capacité, & fait contracter à la ſérosité cet épaiſſiſſement contre nature; d'où l'origine des écoulemens lymphatiques & muqueux de l'utérus, connues ſous le nom de fleurs blanches; d'où la facilité des congeſtions des viſcères abdominaux, & tous les accidens qui en dérivent.

Ce n'eſt donc pas ſans cauſe que nous avons conſidéré ici ſommairement les effets de la *conſtitution* aquiſitive, afin qu'en les réuniſſant avec ceux qui ſont inhérens à l'organiſation particulière des femmes, nous ayons une idée exacte des maladies auxquelles elles ſont expoſées.

(M. CHAMBON.)

CONSTRICTION. (*Pathologie.*)

Vice des parties ſolides ou organiques. Le mot *conſtriction* exprime l'état d'une partie ſolide ou organique, qui éprouve naturellement une tenſion violente & contre nature, un reſſerrement convulſif ou ſpaſmodique. (*Voyez* SPASME.) (*Anc. Encycl.*)

(M. MAHON.)

CONSULTATION. *Conſultatio, deliberatio.* Κοινολογία, συμβούλιον.

On entend par ce terme la partie de l'exercice de la profeſſion du médecin, qui conſiſte dans l'examen qu'il fait, ſoit en particulier, ſoit en

commun avec un ou plusieurs médecins, de l'état présent d'une personne en santé ou en maladie, des causes & des conséquences qu'on peut tirer de cet état, & des moyens qu'il convient d'employer relativement aux indications que présentent ces considérations pour conserver la santé, si elle est actuellement existante ; pour préserver des maladies que l'on peut avoir à craindre & que l'on peut prévenir, pour guérir celles qui troublent présentement l'économie animale, ou au moins pour les pallier, si elles ne sont pas jugées susceptibles de guérison, lesquels moyens doivent être dirigés par la juste application de la méthode prescrite par les règles de l'art.

Cet examen qui forme la *consultation* & d'où résulte un jugement porté sur le cas proposé, peut être fait, sur l'exposé de la personne qui a besoin de conseils pour sa santé & qui les demande elle-même, soit sur la relation qui est faite de son état de vive voix ou par écrit.

Ce jugement d'un ou de plusieurs médecins qui est le résultat de la *consultation*, est ce qu'on appelle l'avis d'un ou des médecins. Ceux de cette profession qui sont habituellement consultés, sont dits conséquemment, médecins consultans. On donne spécialement cette épithète à ceux qui ont la fonction de donner leur avis sur la santé des princes. (*Anc. Encycl.*)

Les médecins qui obtiennent ce titre ne servent en général qu'à grossir la liste des médecins & des chirurgiens que l'ostentation & l'esprit financier ont si fort multiplié dans la maison du roi & dans celle des princes. Quelles sont en effet les fonctions de cette multitude d'officiers de santé? Quand le roi & les princes se portent bien, ils ont le privilége de leur faire assidument la cour ; mais heureusement pour ces personnages éminens, toute la cohorte médicale n'est pas en action quand il leur survient une maladie un peu grave ; dans ces occasions, ils ont ordinairement le bon esprit de n'appeller auprès d'eux qu'un petit nombre de gens de l'art, dont plusieurs ont été souvent des médecins ou des chirurgiens étrangers à la cour.

Si le roi & les princes rassembloient alors autour de leur lit, la série nombreuse d'officiers de santé inscrits sur le rôle de leur maison, & qu'ils les fissent consulter en corps sur leur maladie, ils se donneroient le spectacle d'une conférence tumultueuse & bizarre dont il seroit fort douteux qu'ils pussent tirer un résultat clair & utile. Ils feroient plus ; ils s'exposeroient à un danger qui a été regardé dans tous les temps, comme un des plus fâcheux inconvéniens de la grandeur. Un empereur romain qui en fut la victime & qui s'en apperçut dans ses derniers momens, Vespasien, a consacré cette vérité par ce mot mémorable : « je meurs accablé par le nombre des médecins qui m'ont traité » ; *Multitudo medicorum obruit me.* En effet, n'est-il pas évident, qu'en admettant dans douze consultans, tous les talens nécessaires pour former de chacun d'eux un homme de beaucoup de valeur, il est impossible qu'ils puissent travailler de concert à diriger un seul malade, qui ne peut être bien conduit que d'après un plan simple, conçu dans le silence, modifié par l'observation & exécuté sans retard & sans obstacles.

Les inconvéniens qui résultent de ces *consultations* mal ordonnées & vraiment scandaleuses pour l'art, sont bien connus & généralement dénoncés ; mais on pourra craindre de les voir renaître, tant qu'il restera vestige de ces charges qui donnoient pour de l'argent un droit d'assister à des délibérations médicales, où les places n'auroient dû être accordées qu'au mérite. On a vu encore, il y a peu d'années, dans une de ces *consultations* de cour, figurer 14 ou 15 opinans, qui parloient plutôt pour défendre les prérogatives de leur place, que pour donner des lumières sur la maladie dont on s'occupoit. Quand la médecine sera réformée & rétablie sur le pied où elle doit être pour le bien de l'humanité, on ne pourra pas croire que de pareils abus aient persisté aussi long-temps.

On connoît en médecine des *consultations* publiques, des *consultations* par écrit & des *consultations* chez les malades.

Les *consultations* publiques sont celles qui se donnent en faveur des pauvres, à des époques fixes & à une heure déterminée, dans les facultés ou colléges de médecine & dans d'autres lieux. Les plus anciennement établies sont celles de la faculté de médecine de Paris ; elles ont lieu dans ses écoles, tous les samedis de chaque semaine, & les docteurs régens de la faculté sont obligés de s'y rendre tour-à-tour au nombre de six, avec le doyen, pour y donner des avis & des *consultations* gratuites à tous les pauvres qui s'y présentent. Il y a un établissement pareil au collége de chirurgie de Paris, & il se retrouve de même dans presque toutes les facultés & colléges de médecine du royaume. Les médecins de quartier & consultans du roi, se réunissent aussi un jour de la semaine dans une salle du Louvre pour y remplir la même fonction. Mais ces pieux usages n'ont pas eu tous les avantages & tout le succès qu'on s'en étoit promis, ce qu'on peut attribuer, moins encore au ralentissement du zèle & de la ferveur, qu'à l'impossibilité d'obtenir de ces *consultations*, des résultats bien utiles : en effet, presque tous les malades qui s'y présentent, étant pauvres & affectés de maladies chroniques, le plus souvent incurables, toutes plus ou moins dispendieuses à traiter, c'est ne leur donner rien, que de leur donner une *consul-*

tation, qu'ils ne peuvent preſque jamais exécuter convenablement, faute de moyens pour les remèdes & pour le régime. C'eſt un hôpital bien réglé qu'il faut à l'homme dénué de tout ; ce ſont des ſecours & des ſoins à domicile, qu'il faut procurer au pere de famille indigent & malade, à qui les ſoins de ſa femme & de ſes enfans peuvent être encore ſi doux & ſi précieux. On peut dire cependant, que ces *conſultations* publiques, quoiqu'éloignées d'avoir produit l'effet qu'on devoit attendre de leur inſtitution, ont conſtamment entretenu entre les médecins & les pauvres, des relations, qui ont été & qui ſont encore la ſource d'un grand nombre d'actes de bienfaiſance, auxquels les jeunes médecins ſur-tout, ſe ſont toujours voués avec un zèle on ne peut plus louable.

Les *conſultations* particulières & par écrit, ſont celles que les médecins envoyent en réponſe à l'expoſé qui leur eſt fait de l'état d'un malade. Ces *conſultations* qui ſont ordinairement ſignées de pluſieurs médecins & de pluſieurs chirurgiens, ſont ſouvent de la plus grande utilité, ſoit pour guider, ſoit pour raſſurer dans ſa marche l'homme de l'art qui conſulte. Elles ſont des diſſertations fort inſtructives quand elles ſont faites avec ordre, clarté & préciſion, lorſque le tableau de la maladie conduit à bien connoître ſon caractère, à pénétrer ſes cauſes & ſes effets, à diſtinguer les complications des ſymptômes directs & naturels, à faire naître d'un expoſé ſimple & méthodique, les indications qui ſe préſentent, à remplir & à indiquer des moyens ſimples & peu nombreux pour y parvenir. Il y a pluſieurs recueils de *conſultations* où l'on trouve plutôt des exemples de défauts à éviter que de modèles à ſuivre. On peut cependant conſulter celles de Thomas Bartholin, de Belloſte, de Ruiſch, de Frédéric Hoffman, de Louis le Thieulier, & de le Dran, mais les ſeules peut-être que l'on puiſſe étudier avec beaucoup de confiance ce ſont celles de Boerrhave. On y trouve le ſavoir, la candeur & la dignité qui conviennent à la choſe, on y remarque cette juſteſſe d'eſprit qui fait ſaiſir le véritable point de la queſtion, qui met de la réſerve dans les recherches, de la ſobriété dans la diſcuſſion, & qui joint à une logique ſévère, une diction claire & conciſe. On ne ſauroit donc trop recommander aux jeunes médecins les *conſultations* de ce ſavant profeſſeur, qui ſans être multipliées ſont très-inſtructives. On leur conſeille ſur-tout de lire & de relire les deux hiſtoires célèbres de la maladie du baron de Vaſſaener & du marquis de Saint-Auban.

Quelquefois les facultés, les collèges & les académies de médecine ſont conſultées au nom des provinces ou par ordre du gouvernement, ſur des maladies épidémiques dont les progrès & la mortalité répandent l'effroi. Dans ces cas, ces compagnies nomment des commiſſaires pour faire une *conſultation* approfondie & détaillée à laquelle elles donnent leur ſanction. Il y a pluſieurs de ces *conſultations* devenues fameuſes : telles ſont entr'autres celles que la faculté de médecine de Montpellier envoya dans le tems de la peſte qui produiſit tant de ravages à Marſeille, & dans quelques autres endroits de la Provence : telle eſt la diſſertation des médecins de Breſlau, ſur la dyſſenterie maligne de Nimègue. La faculté de médecine de Paris a donné ſouvent des *conſultations* de cette nature, ſoit pour la capitale, ſoir pour les provinces ; une des dernières & des plus connues, eſt la réponſe inſtructive & détaillée qu'elle fit en 1775, aux adminiſtrateurs de l'hôpital des enfans-trouvés d'Aix, ſur la manière de nourrir & de traiter les enfans nouveau-nés malades. Enfin, la ſociété royale de médecine dont le but eſt principalement d'entretenir une correſpondance active avec les provinces, & d'y porter des ſecours & des lumières dans les cas de maladies épidémiques, a publié, dans ces circonſtances, un grand nombre de *conſultations* dont les plus connues ſont celle qui fut envoyée à Toulouſe en 1782, où il régnoit une fièvre miliaire alarmante, celle qui fut adreſſée à toutes les provinces en 1777, ſur la dyſſenterie épidémique qui étoit alors générale, & celle qu'elle a faite ſur la fièvre miliaire de Picardie, au mois de Juin de cette année 1791.

Les *conſultations* chez les malades, ſont celles qui ſe font par pluſieurs médecins auprès du lit des malades. Dans les premiers âges de la médecine, on conduiſoit les malades dans les rues & dans les carrefours pour recueillir les avis des paſſans, en ſe flattant, ſans doute, de rencontrer parmi eux des perſonnes que l'expérience ou le haſard auroient pu inſtruire des moyens les plus propres à les guérir. Il étoit beaucoup plus conforme à la raiſon de réunir auprès d'eux des hommes experts dans la connoiſſance des maladies ; & c'eſt auſſi ce qui a eu lieu dès les premiers temps de la médecine, comme on le voit dans les ouvrages d'Hippocrate.

Nous ne rechercherons pas ici quelle étoit, chez les anciens, la manière de faire des *conſultations* cliniques. Nous ne rappellerons pas combien la forme en étoit encore pédanteſque parmi nous, vers le commencement de ce ſiècle, lorſque les médecins ſe rendoient en robe, chez un malade, & qu'ils ſe réuniſſoient autour de ſon lit, avec l'appareil effrayant de juges, plutôt qu'avec un aſpect conſolateur. Nous nous bornerons à examiner avec impartialité, les argumens que l'on peut préſenter pour attaquer ou pour défendre l'utilité des *conſultations* cliniques, & pour bien choiſir ces objections, nous irons les chercher chez les antagoniſtes les plus décidés de la médecine, & des médecins.

Ces

Ces *conſultations* dont on vante l'antiquité, diſent-ils, produiſent-elles toujours le bien qu'elles ſemblent promettre ? Les médecins ne conſultent-ils pas plus ſouvent par raiſon politique, que dans le beſoin de s'éclairer? N'eſt-ce pas plutôt le deſir de s'éviter des reproches qui les guide, que le beſoin qu'ils ont d'acquérir de nouvelles lumières, & n'a-t-on pas tous les jours la preuve que les pauvres ſont plus promptement & plus ſûrement guéris que les riches ? On rit de voir dans le même jour, les mêmes médecins, tour-à-tour, appelans ou appelés, & réciproquement & comiquement ſubordonnés les uns aux autres dans deux *conſultations* différentes ; on rit encore d'en voir d'autres, qui prennent un conſultant d'habitude, comme les moines prennent un compagnon. Enfin, on trouve plaiſant de ſuivre les combats des médecins, & de voir le nouveau venu éclipſer avec art ſon confrère, en ſe ſubſtituant adroitement à ſa place.

En continuant cette attaque d'un ton plus ſérieux, on ajoute : dans les maladies aiguës, le temps eſt court, l'occaſion eſt gliſſante, & on perd ſouvent à délibérer le moment de la ſaiſir ; il eſt, en médecine, des indications qui peuvent mieux ſe ſentir que s'exprimer ; il eſt une certaine hardieſſe que le médecin, qui connoit la maladie, reſſent comme par inſpiration, & qui diſparoît dans les lenteurs & les diſcuſſions d'une délibération. Enfin, la timidité, cette foibleſſe naturelle, la crainte de déplaire, foibleſſe plus condamnable & même quelquefois criminelle, & les autres paſſions que la connoiſſance des hommes fait trop concevoir, peuvent empêcher le caractère de ſe développer, ou lui donne même inſenſiblement une direction forcée & étrangère.

N'arrive-t-il, ne doit-il pas arriver dans les *conſultations* de médecins, ce qui arrive dans toutes les ſcènes du monde, grandes ou petites, comiques ou ſérieuſes. On s'aſſemble pour recueillir divers avis ; mais au lieu de délibérer froidement & à armes égales, on eſt bientôt ſubjugué, & on eſt obligé de ſuivre malgré ſoi celui qui a le plus de prépondérance ; & cette prépondérance, on le ſait, ne s'eſtime le plus ſouvent que par des dehors tout-à-fait étrangers au mérite & à la ſcience.

Enfin, ſi la médecine eſt certaine, les *conſultations* ne ſont pas néceſſaires ; ſi elle eſt incertaine, elles augmentent encore ſon incertitude.

Ces argumens ſont ſpécieux parce qu'ils renferment quelques vérités dont il eſt impoſſible de ne pas ſentir la force ; mais on peut y répondre & montrer l'importance & la néceſſité des *conſultations* par les conſidérations ſuivantes.

1°. Si les *conſultations* ſont de ſi haute antiquité qu'elles remontent juſqu'à Hippocrate ; ſi elles ont perſévéré chez les grecs, chez les arabes, chez les romains, c'eſt une preuve que l'expérience de tous les temps en a démontré l'utilité.

2°. Le médecin honnête qui ſe rend compte tous les jours de l'état de ſes malades, qui conſulte en ſecret pour eux, & ſes livres & même ſes confrères, n'eſt-il pas toujours dans la diſpoſition de demander une *conſultation* pour ces mêmes malades, quand les circonſtances le requièrent ou le permettent.

3°. S'il eſt néceſſaire que le malade & les aſſiſtans ayent la plus grande confiance dans le médecin, il eſt auſſi néceſſaire lorſque cette confiance s'affoiblit, que le médecin faſſe la ſeule choſe propre à la faire renaître, qui eſt de demander à être appuyé d'un ou de deux de ſes collègues ; ainſi lors même que le médecin ſemble agir politiquement, cette politique eſt encore plus relative au bien de ſon malade qu'à ſon intérêt perſonnel.

4°. On ne peut douter qu'il n'y ait des gens puiſſans & riches, victimes d'une *conſultation* qui aura été mal organiſée, ſoit par le déſordre qui réſulte du trop grand nombre des opinans, ſoit par le défaut de rapport & d'harmonie qu'il y a entr'eux ; mais ſi quelques individus périſſent ainſi étouffés par les ſecours multipliés & tumultueux qui leur ſont indirectement offerts, il y a dans la claſſe du peuple, des campagnes & des villes, une quantité conſidérable d'hommes précieux, qui meurent faute de ſoins éclairés & à qui une *conſultation* auroit ſauvé la vie.

En veut-on avoir la preuve? Qu'on ſe rappelle ce qui eſt arrivé bien des fois dans les campagnes. Une épidémie fait de grands ravages, le ſavoir des gens de l'art du canton eſt épuiſé, un nouveau médecin arrive, il découvre la nature de la maladie & dirige avec un prompt ſuccès les ſoins curatifs & préſervatifs.

5°. Dans les maladies aiguës le temps eſt court il eſt vrai, mais le coup-d'œil d'un médecin étranger ſera quelquefois plus clairvoyant que l'examen aſſidu du médecin ordinaire. L'art d'obſerver eſt ſi difficile, l'eſprit ſe prévient ſi aiſément que tel médecin qui n'a pas d'abord ſaiſi le véritable caractère d'une maladie, ne le découvrira ſouvent pas par la ſuite, quelqu'attention qu'il y porte. Il rentrera toujours dans ſes idées primitives, comme dans un cercle vicieux dont il ne pourra ſortir.

Dans les maladies chroniques on eſt ſujet à la prévention comme dans les maladies aiguës ; d'ailleurs le médecin ordinaire qui voit très-fréquemment

ſon malade s'accoutume, pour ainſi dire, à lui, & comme un père qui eſt tous les jours avec ſon fils, s'apperçoit plus difficilement de ſon accroiſſement, il arrive quelquefois que le médecin ordinaire ne ſaiſit pas exactement tous les progrès de la maladie, & qu'il ne s'apperçoit du danger que lorſque le moment de placer des remèdes avec ſuccès eſt paſſé.

De plus, dans les maladies longues, les malades par leurs plaintes & par leurs réticences, les aſſiſtans par leurs fatigantes queſtions & par leurs inexactitudes à obeir, tendent continuellement des piéges au médecin ordinaire, à qui il peut arriver quelquefois de prendre l'acceſſoire pour le principal; enfin l'œil brouille les couleurs à force de les fixer; & il eſt un degré d'erreur & d'illuſion que l'attention la plus continue & la la méditation la plus active ne font que renforcer.

Que convient-il donc de faire lorſque l'on craint, en pareille circonſtance, de ſe trouver à une conſultation, & que les perſonnes qui veillent par devoir ou par intérêt à la ſanté des malades, s'imaginent que vous pouvez y être; il faut expoſer ſon opinion devant un autre médecin qui ait des droits à la confiance de ſes collègues par les qualités de ſon cœur & de ſon eſprit. Le médecin qui porte auprès des malades une tête bien inſtruite & une ame honnête, n'a rien à redouter ni de lui ni des autres. En effet, ſi le choc des opinions & des paſſions humaines lui ſuſcite des contradictions, il a la conſolation d'avoir fait ſon devoir, & d'avoir parlé d'après ſa conſcience.

Heureuſement ces cas litigieux deviennent de plus en plus rares, heureuſement la plupart des diſcuſſions des médecins tombent plutôt aujourd'hui ſur le choix des moyens que ſur les indications; heureuſement enfin, que la philoſophie & la politeſſe de notre ſiècle ſe font appercevoir dans ces délibérations; le temps d'accorder tout mérite excluſif au plus vieux ou au plus proné commence à paſſer, & les lumières devenues plus étendues & plus générales, ont appris, que *vieilleſſe en médecine vouloit dire ſageſſe & expérience.* Déſormais les jeunes médecins accorderont avec plus d'empreſſement aux médecins que les années ont rendus plus habiles & plus recommandables, la confiance & le reſpect qui ſont dus à leurs vertus & à leur ſavoir, & ceux-ci n'oublieront pas que les connoiſſances & les talens doivent être appréciés à leur juſte valeur par-tout où ils ſe préſentent.

Van Swieten qui avoit tant de droits à vanter la prééminence de la vieilleſſe & la ſupériorité qu'elle peut acquérir, a parlé ſur cet article avec une franchiſe digne d'éloge & que l'on doit citer comme un exemple propre à ſervir de loi. *Longævo ſalutaris artis uſu, claris medicis honor concedatur & reverentia, & illi ſupercilium ponant nec juniorum medicorum conſilia ſpernant.* Van Swieten *in aphoriſmos Boerhavii.* (M. DOUBLET.)

CONTAGION. (*Médecine légale.*)

La crainte des maladies, & de la mort qui en eſt ſouvent le terme, crainte ſi naturelle à l'homme, a engagé, ou même contraint les légiſlateurs à modifier quelques unes de leurs loix, relativement à certaines circonſtances dans leſquelles la ſanté & la vie ſeroient expoſées à un danger évident. Telles ſont celles que nous pourrions nommer *Cas de contagion.* Ainſi, dans un tems de peſte, deux témoins ne ſont plus cenſés néceſſaires, un ſeul ſuffit; une femme compte pour un témoin; un teſtament peut être reçu par un autre que par un officier public; l'abſence ceſſe d'être une objection, & la réſidence une obligation; le défaut de comparoir, la contumace, l'acquittement des impôts & de toute autre charge publique demeurent ſuſpendus ſans pouvoir être imputés comme un délit. Cette diſpenſe, commandée impérieuſement par le ſentiment naturel qui veille ſans ceſſe à notre conſervation, s'étend juſques ſur les choſes qui ſont du reſſort de la religion. Des laïcs peuvent alors entendre en confeſſion, & même, ſelon Ripa, prononcer la formule de l'abſolution; les religieuſes ne ſont plus tenues de la clôture; les fiançailles les plus ſolemnelles ceſſent d'être un engagement, & pluſieurs juriſconſultes ont étendu cette faveur au mariage lui-même, s'il n'a pas encore été conſommé.

Ces diverſes modifications des loix générales qui régiſſent la ſociété, ne ſont pas applicables ſeulement à la peſte. Les autres maladies contagieuſes, quoique bien moins terribles qu'elles, en ſont ſuſceptibles pareillement, au moins à un certain dégré. Ainſi les différentes eſpèces de lèpres, la gale, la maladie vénérienne, la phthiſie très-avancée &c. forcent à des exceptions, pour ne pas ſacrifier la ſanté des individus bien portans, en les expoſant aux ſuites d'une cohabitation quelconque avec ceux qui en ſont attaqués.

On a nommé maladies contagieuſes celles qui ont la funeſte propriété de ſe communiquer d'un individu affecté à un individu ſain par le moyen du contact; & on a diſtingué deux ſortes de contact; le contact immédiat, & le contact médiat. Le premier a lieu par l'attouchement, tel que le coït, un baiſer, &c. le ſecond par le moyen d'un corps intermédiaire, par exemple, des habits, des marchandiſes. Un grand nombre de gens de l'art ont prétendu que l'air pouvoit être auſſi le véhicule d'un levain contagieux: d'autres ſoutiennent que cette voie de communication ne ſauroit exiſter, ſi ce n'eſt à une diſtance très-bornée; & ce dernier ſentiment paroît appuyé

ſur des faits plus certains. (*Voyez* PESTE & VEROLE) (PETITE.)

Les maladies contagieuſes peuvent ſe diviſer en deux claſſes : l'une comprendra celles qui ſont d'une nature bénigne, c'eſt-à-dire, qui ne cauſent pas une mort prompte, ou même qui ſont compatibles avec une exiſtence très-prolongée ; l'autre renferme celles qui attaquent les ſources de la vie avec la rapidité la plus meurtrière. Les unes & les autres exigent ſans doute une ſévère animadverſion de la part des chefs de l'adminiſtration : mais les dernières les obligent principalement à une vigilance continuelle, & à des précautions particulières, parce qu'elles ſe répandent avec une activité qu'on ne peut bientôt plus arrêter. Telle eſt la peſte, dont nous ferons par cette raiſon un article ſéparé.

Tous les individus ne ſont pas également ſuſceptibles de la *contagion*. Il y a entre eux des différences ſenſibles à raiſon de l'âge, du ſexe, & des tempéramens. La tranſpiration & l'abſorption s'opérant plus facilement chez les enfans, que chez ceux d'un âge plus avancé, nous devons conclure de là qu'ils recevront plus facilement auſſi par l'organe de la peau un virus contagieux qu'ils ne le communiqueront. C'eſt par cette raiſon ſans doute que la petite vérole attaque preſque tous les hommes dans le premier tems de leur vie, & qu'à cette même époque, la maladie vénérienne peut ſe gagner, ſelon quelques médecins, par une ſimple *accubation* ; ce qui n'a pas lieu, ou que très-rarement, chez des ſujets formés. Dans le bas âge le ſexe n'eſt point une raiſon de différence. Dans un âge plus avancé on doit moins y avoir égard qu'à la nature des tempéramens, & aux habitudes de propreté & de molleſſe que les femmes peuvent contracter. Le tempérament ſanguin, qui eſt accompagné & caractériſé par la fineſſe & la ſoupleſſe des tégumens, eſt ſans doute celui de tous qui ſe prête le plus à l'abſorption des miaſmes contagieux. La lâcheté du tempérament flegmatique eſt moins favorable à cette même abſorption ; & la force & la rudeſſe des organes des individus doués des deux autres tempéramens y ſont également contraires juſques à un certain point.

Les maladies contagieuſes n'attaquent pas ſeulement certains individus plus aiſément que d'autres ; elles s'inſinuent encore chacune par des moyens de communication particuliers. Quelques unes cependant ne ſont exception ni des perſonnes, ni des moyens. Enfin il y en a qui ſont ſuſceptibles d'une guériſon plus ou moins prompte, tandis que d'autres ne laiſſent que peu ou point d'eſpérance. Zacchias, paſſant en revue les principales, préſente ſur chacune ſon opinion le plus ordinairement fondée ſur les raiſons les plus plauſibles, c'eſt-à-dire, ſur les vrais principes de la médecine & ſur l'expérience. La phthiſie, dit-il, par exemple, ſe tranſmet plutôt d'un individu plus âgé à un individu qui l'eſt moins que de celui-ci au premier. C'eſt ce qui prouvera que les légiſlateurs ſont plus fondés ſoit à défendre le mariage, ſoit à permettre ſa diſſolution, ou au moins la ceſſation de cohabitation, lorſque la *contagion* eſt à craindre pour un jeune ſujet, que dans le cas oppoſé. Si la maladie contagieuſe eſt de nature à ne mettre preſqu'aucune différence entre les individus, par rapport à l'âge, au ſexe, aux tempéramens, alors les précautions doivent être encore plus préciſes, & il eſt plus indiſpenſable d'apporter des modifications aux loix générales. Telle eſt la lèpre, telle eſt la gale ; telle eſt ſur-tout la peſte. Il y a des maladies contagieuſes contre leſquelles il eſt facile de ſe prémunir, parce qu'il eſt infiniment rare qu'elles ſe tranſmettent autrement que par une voie que l'on connoit & que l'on peut éviter. La maladie vénérienne en fournit un exemple. Une autre conſidération, & qui n'eſt pas la moins importante de toutes, c'eſt que pluſieurs maladies contagieuſes n'infectent pas ſeulement ceux qui ont communication avec les perſonnes qui en ſont attaquées, mais encore qu'elles imprégnent du même vice la génération qui doit ſon exiſtence à un pareil commerce. On compte parmi ces dernières l'épilepſie, la phthiſie, la lèpre, & la maladie vénérienne. Enfin quelques unes ſont de ſi courte durée, & ſe terminent ou par une guériſon, ou par une mort ſi prompte qu'à peine laiſſeroient-elles, pour ainſi dire, le tems de l'application des loix que la ſageſſe humaine pourroit preſcrire contre le fléau de la *contagion*. L'exemple de la rage rend ce principe évident.

L'expérience la plus multipliée, & dont la doctrine ſeule de l'idioſyncraſie peut rendre raiſon, a prouvé auſſi qu'une maladie contagieuſe dont les ſymptômes ſont légers, ſe tranſmet cependant avec les accidens les plus graves & les plus redoutables. Tel eſt ſouvent l'effet d'une gale communiquée, ou de la vétole.

Si donc les loix ordonnoient de regarder les maladies contagieuſes comme un obſtacle à l'union conjugale, ſoit qu'il fût queſtion de la former, ſoit qu'il fallût la rompre, ou au moins renoncer à ſes droits : ne ſeroit-il pas juſte non ſeulement de diſtinguer les cas où elles ſont ſuſceptibles de guériſon radicale de ceux où elles ne le ſont point, mais encore de fixer un terme convenable au traitement de chacune, paſſé lequel la ſéparation abſolue ſeroit prononcée, & l'individu ſain auroit la liberté de contracter de nouveaux nœuds ? (*Voyez* COHABITATION,) (*Méd. légale.*)

(M. MAHON.)

CONTINENCE (ſuites de la) (*médecine pratique & morale.*)

Paſſer ſa vie dans un combat continuel, en réſiſtant aux impulſions de la nature, ſans y ſuccombet, c'eſt, ſans contredit, l'effort d'une grande ame: c'eſt dans la continuité de ce combat que conſiſte la vertu. Celle qui a pour but la conſervation de la virginité, eſt peut-être de toutes, la plus difficile à pratiquer. On peut bien, par une attention continuelle, réprimer la fougue d'un caractère pétulant, la violence de la colère, la diſpoſition à l'orgueil; parce que ces affections ſont des modifications du moral qu'une éducation mal dirigée a quelquefois rendues habituelles; cependant la réflexion ſuffit pour en faire connoître les déſavantages. L'impreſſion défavorable que ces défauts laiſſent dans le monde eſt un puiſſant motif pour chercher à s'en corriger; parce qu'ils nous font perdre le bien le plus précieux auquel chacun de nous aſpire, l'eſtime & la conſidération publiques. Mais vouloir vaincre la tendance de la nature qui agit dans tous les inſtans, pour nous faire arriver au but qu'elle ſe propoſe; qui prépare, ſelon ſes vues, les organes propres à exécuter ſes deſſeins éternels; qui ne laiſſe aucun intervalle de repos dans ſes opérations, & qui nous entoure de tout ce qui peut concourir à la perfection de ſes œuvres; c'eſt s'impoſer une tache qu'on ne peut pas raiſonnablement ſe promettre d'achever par le ſeul ſecours de la réflexion.

Une jeune fille, dont la conſtitution n'eſt pas formée, peut s'étonner qu'une autre n'ait pas reſiſté aux paſſions qui la ſubjuguent. Cet exemple, dont elle enviſage les ſuites funeſtes avec crainte, eſt bien capable de lui inſpirer la ferme réſolution de ſe ſouſtraire à ce penchant qu'elle croit humiliant pour ſa raiſon: mais quand elle ſe promet d'acquérir la gloire pénible de ſurmonter la nature, malgré l'empire qu'elle exerce ſur ſes ſens, elle n'a pas encore connu la violence des agitations auxquelles elle ſera expoſée. Jeunes filles, je n'ai pas voulu vous cacher les piéges que les ſens vous tendent ſans ceſſe. En vous montrant votre foibleſſe, & l'empire des paſſions ſur vous, c'eſt aſſez vous avertir que vous ne pouvez attendre de tranquillité que dans la fuite des occaſions périlleuſes. Mais quelque effrayant que ſoit le récit des dangers dont je viens d'expoſer le tableau, vous ne connoiſſez pas encore tous les malheurs dont vous êtes menacées. En conſervant votre innocence vous éprouverez des maux infinis par la perte de la ſanté. L'attention toujours ſoutenue ſur un même objet, ſur-tout quand la crainte eſt jointe à la perſévérance dans les réflexions, cauſe une ſorte de gêne qui s'annonce bientôt par la triſteſſe & la langueur. Ces ſymptômes ſont les preuves d'une mauvaiſe diſpoſition phyſique. En occupant les facultés intellectuelles d'une manière trop fatigante, les actions des viſcères languiſſent, le cœur ne lance plus le ſang avec la même activité; les canaux qui lui donnoient un paſſage facile, éprouvent une contraction conſtante dans leurs extrémités, parce que le ſpaſme les reſſerre. Il paroît que l'eſprit nerveux qui ſert à toutes les fonctions, ne peut pas être employé avec excès par quelques-unes, ſans que les autres en ſouffrent ſenſiblement. Si la réflexion le conſume, les viſcères ne reçoivent plus de ſa part une impulſion convenable. Tout ſemble occupé dans l'économie animale, à fournir à l'eſprit les forces qui doivent être réparties dans tous les organes. Les excrétions deviennent vicieuſes; le ſang ſe trouve enfin ſurchargé de fluides qui altèrent ſa pureté, & qui le rendent acrimonieux. C'eſt ſur-tout dans le bas-ventre que les effets de ce trouble ſont remarquables. C'eſt là auſſi que l'inaction du viſcère, l'uterus, qui cauſe tous les déſordres, détruit avec plus de facilité l'énergie de ceux qui l'environnent. Le ton des vaiſſeaux ſe perd, & le ſang des veines ventrales marche plus lentement: il s'épaiſſit dans ſon cours languiſſant, & celui qui eſt porté au foie, ne traverſe pas ſes canaux ſans y former des embarras qui deviennent la ſource des obſtructions.

De cet empâtement général, uni au défaut de circulation, dont je viens de donner les détails, naît cette multitude de maladies terribles dont je ferai l'énumération. L'embarras particulier de la matrice, occaſionne d'autres ſymptômes, tels que ces accidens qu'on croit abſolument nerveux, & qui ne ſont, ainſi que je l'ai prouvé ailleurs, que des effets de l'affection primitive. C'eſt pourquoi, les ſuffocations, les étranglemens, les palpitations, les ſpaſmes, les convulſions, les mouvemens violens de l'utérus, ceux des inteſtins, de l'eſtomac & de l'eſophage, les tiraillemens du cuir chevelu, les douleurs de tête, &c. ſubſiſtent avec l'embarras de la matrice, parce que ſes nerfs communiquent l'ébranlement qu'ils ont reçu d'elle à ces différentes parties. On peut ajouter à ces cauſes, que les fluides que la nature avoit deſtinés à s'évacuer dans l'uſage du mariage, retenus dans le ſang, rendent les eſprits animaux plus effervescens, peut-être plus acrimonieux; au reſte, ils leur donnent une plus grande activité, & la mobilité exceſſive des nerfs, eſt une ſuite inévitable du défaut de la ſécrétion dont je parle.

C'eſt plus particulièrement à l'état de l'utérus qu'il faut rapporter les accidens qui dépendent d'une ſageſſe auſtère. Quelque trouble que faſſe naître, dans la circulation générale, l'abſtinence des plaiſirs, les organes qui ſont deſtinés à recevoir leur première impreſſion, ſont auſſi ceux qui ſont le plus ſenſiblement affectés. Il ſe fait dans l'utérus

& dans le vagin, une ſécrétion d'une humeur lymphatique-muqueuſe qui abonde en principes volatils: circonſtance qui eſt démontrée par l'odeur très-remarquable qui s'en exhale. Quand ce liquide s'épaiſſit par un trop long ſéjour dans les parties où il a été formé, les congeſtions qui en réſultent, produiſent un empâtement dans les organes de la génération. Les nerfs comprimés ne font plus éprouver à ces parties qu'une impulſion foible du mouvement de la vie. Les ſécrétions long-tems continuées, rempliſſent les réſervoirs & dilatent leurs capacités: mais comme ils ſont d'une ſenſibilité exceſſive quand leur extenſion eſt portée à un dégré éminent, il en réſulte un trouble qui agite les nerfs qui s'y diſtribuent. Cette agitation eſt ſourde dans les premiers tems; elle ne ſe fait connoître que par un ſentiment d'inquiétude & d'embarras dans les parties affectées; la gêne qui s'augmente par la ſuite, devient la cauſe d'une véritable irritation.

Peut-être que cette portion ſubtile du fluide que j'ai nommé, & qui ſe manifeſte par une odeur pénétrante, eſt une des cauſes la plus active de l'irritation dont je parle: elle eſt peut-être deſtinée à ranimer l'influence des nerfs, dans les ſenſations que procurent les plaiſirs de l'amour, & à déterminer plus ſingulièrement l'action des parties muſculaires des organes de la génération. C'eſt peut-être auſſi par cette raiſon, que l'odeur de ce principe eſt plus exaltée chez les perſonnes bien conſtituées; mais elle eſt évidemment plus ſenſible chez celles qui ont été privées des plaiſirs vénériens pendant long-tems. Ne contribueroit-il pas (ce fluide tenu) à les rendre plus vifs & plus déſirés? Au reſte, l'intenſité de ſon odeur eſt un nouveau ſtimulant, qui ne peut manquer de faire une impreſſion vive ſur le ſyſtême nerveux. Sa ſtaſe trop long-tems continuée, lui fait ſans doute contracter une dégénéreſcence qui augmente ſon énergie.

De toutes ces différences dans l'état des liquides retenus dans leurs réſervoirs, & de la qualité des eſprits combinés avec ces mêmes liquides, naît un principe d'irritation capable d'ébranler violemment les nerfs; c'eſt à cette cauſe qu'il faut rapporter les mouvemens convulſifs, les étranglemens, les ſuffocations, l'hiſtériciſme, le tétanos, l'épilepſie, la manie, & toutes ces affections déſaſtreuſes qu'on a tant de fois obſervées être les fruits malheureux d'une ſageſſe auſtere.

Les choſes ne peuvent pas ſubſiſter long-tems dans cet état, ſi les parties ſimilaires conſervent une certaine force tonique; l'irritation ne s'exerce pas infructueuſement ſur les nerfs, le déſordre qu'elle fait naître, tend à procurer l'évacuation des fluides qui ſont la véritable cauſe de l'irritation. Les organes ſont agités par des contractions convulſives; un reſſerrement ſpaſmodique s'en empare; c'eſt une exploſion violente qui ne ſe termine que par l'évacuation d'une matiere ſéminale, abondante & épaiſſe. Si elle eſt chaſſée au dehors, le paroxiſme ceſſe; mais quand les parties qui la contiennent ne peuvent pas l'expulſer, le ſpaſme devenu univerſel, détermine un déſordre général dans les fonctions. Tout mouvement, toute action paroit ſuſpendue, & on a vu bien des filles mourir dans cette criſe funeſte. Les livres des obſervateurs en fourmillent de nombreux exemples.

Deux cauſes principales peuvent occaſionner la mort. L'une eſt l'épaiſſiſſement extrême du fluide, & l'autre le défaut de force ſuffiſante de la part des organes de la génération; défaut de force qui les met dans l'impoſſibilité d'en procurer l'évacuation, ſans laquelle le paroxiſme ne ſe termine pas d'une maniere avantageuſe. L'épaiſſiſſement eſt prouvé par l'inſpection du liquide qui s'échappe des parties naturelles. Une jeune perſonne, dit Galien, étoit tourmentée par des affections utérines; elle évacua une ſemence épaiſſe & abondante. Thaddée Dunn connoiſſoit une femme qui, dans des accès de véritable épilepſie, rendoit un liquide parfaitement ſemblable; mais l'évacuation n'avoit lieu qu'après que la malade avoit été violemment tourmentée par des convulſions.

Il falloit donc des contractions répétées pour forcer un liquide épais à s'échapper des réſervoirs qui le contenoient. C'eſt pourquoi les femmes, chez leſquelles il ſe fait une ſécrétion très-abondante de ſemence, ſont bien attaquées auſſi de ſymptômes convulſifs; mais comme les paroxiſmes ſont plus rapprochés par l'abondance du liquide, l'évacuation en eſt plus facile & la maladie moins dangereuſe, puiſque la terminaiſon en eſt plus prompte.

Si le même liquide s'amaſſe lentement, il perd aiſément la partie la plus ſéreuſe qui entre dans ſa combinaiſon; parce que celle-ci eſt abſorbée par les vaiſſeaux lymphatiques, très-nombreux dans les organes de la génération. La ſorte de deſſéchement auquel il peut parvenir, rend ſon évacuation impoſſible: la nature employe inutilement les forces muſculaires pour l'expulſer des parties qui le contiennent; le trouble des nerfs qui en réſulte, ſe communique à tous les viſcères; la reſpiration eſt interrompue, la circulation languit, le pouls devient intermittent: toute la machine tombe dans un tel affaiſſement, qu'il n'eſt pas ſurprenant, dit Actius, qu'on ait vu des femmes mourir après quelques jours de ce tourment. L'obſervation prouve que quelques heures ont ſuffi pour faire perdre la vie à quelques-unes de celles qui en étoient attaquées. Paul

d'Egine dit qu'une belle femme de Delphes mourut preſque ſubitement, dans un paroxiſme ſemblable. A l'invaſion, le pouls devint intermittent, la bouche fut couverte d'écume : ſymptômes qui, ſelon le même auteur, annonçoient un trépas très-prochain, & l'inutilité des ſecours qu'on lui prodiguoit à la hâte.

On concevra encore mieux la fréquence de tant de déſaſtres, ſi on fait attention à la foibleſſe de la conſtitution de la plupart des filles qui ſont attaquées de ces maladies. L'inertie des organes eſt preſqu'inſéparable de la foibleſſe dont je parle ; & dans cet état, l'action des organes impuiſſans, ne procure pas l'evacuation qui eſt le but de la nature dans la criſe qu'elle ſuſcite.

Mais que devient une femme qui réſiſte à tant d'orages ? Souvent une épilepſie ſymptomatique crée une maladie habituelle ; le dérangement du cerveau conduit à la félie. L'embarras des viſcères du bas-ventre rend une autre mélancolique ; de la mélancolie naiſſent les obſtructions, les ſquirres, le ſcorbut, l'hydropiſie, &c. Voilà donc les fruits de la continence ! Je conſidérerai encore, ſous des rapports plus étendus, l'objet que j'examine, en parlant de l'hiſtériciſme.

Cependant la conſtitution d'une jeune fille ne s'affoiblit pas toujours au point de contracter les maladies que j'ai nommées dans l'article précédent. Malgré que la réflexion modère l'activité du ſang, la force des viſcères ne ſe détruit pas toujours, ou ne s'affoiblit pas aſſez pour changer l'ordre des ſécrétions. Le ſang plus actif à cet âge qu'à tout autre époque de la vie, laiſſe dans les parties de la génération un fluide qui porte l'embraſement avec lui. La méditation peut bien ſuſpendre quelque tems les effets de ce liquide efferveſcent, mais la ſource qui accumule ce feu concentré, lui fournit ſans ceſſe un aliment trop combuſtible ; il ſe manifeſte tout-à-coup par une exploſion terrible, & dans le moment où il ſurmonte les obſtacles qui s'étoient oppoſés à ſon action, rien ne peut plus mettre de frein à ſa fureur. Je parlerai en ſon tems de cette maladie, la fureur utérine. Le peuple ſtupide en ſon jugement, voit avec mépris celle qui en eſt attaquée, tandis que le phyſicien inſtruit ne conſidère en elle que la victime de la vertu.

(M. CHAMBON.)

CONTONDANT. (*Médecine légale.*)

L'effet d'un inſtrument *contondant* eſt de meurtrir, de briſer, ſans percer ni couper. Si l'action de l'inſtrument a été un peu violente, il en réſulte une ſimple meurtriſſure : mais ſi les coups ont été violens, & ſur-tout répétés ; la partie offenſée ſe trouve déſorganiſée ; elle tombe en mortification & en gangrène. Les plaies d'armes-à-feu ſont des plaies contuſes. (*Voyez* CONTUSION.) (*Dict. de chirurgie.*) (M. MAHON.)

CONTRACTIFS. (*Mat. med.*)

Le mot de *contractifs* qui déſigne aſſez des ſubſtances capables d'opérer des contractions, des reſſerremens dans les fibres animales, eſt le ſynonyme d'aſtringens. (*Voyez* ASTRINGENS.)

(M. FOURCROY.)

CONTRE-INDICATION. (*Med. prat.*)

Dans la plupart des cas de maladies, il y a indication pour faire tel remède, tandis que d'un autre coté s'offrent des raiſons pour le rejetter. Ce ſont ces raiſons de rejetter que l'on a nommées *contre-indication*. La *contre-indication* eſt ſouvent plus forte que l'indication.

(M. MAHON.)

CONTRE-POISONS. (*Mat. méd.*)

Une des plus belles queſtions à traiter en médecine eſt ſans contredit celle des *contre-poiſons* ; elle exige à la vérité des connoiſſances non ſeulement très-étendues, mais ce qui eſt le plus rare & le plus difficile, des idées très-nettes & des expériences poſitives ; mais auſſi conſidérée ſous ce point de vue, c'eſt une des parties les plus exactes & les plus ſûres de la médecine pratique. Pour raſſembler ſur ce point important de l'art de guérir les principales notions qu'il eſt néceſſaire qu'un médecin ait toujours préſentes à l'eſprit, il faut conſidérer d'abord la nature & les effets des poiſons ; c'eſt un préliminaire indiſpenſable & ſans lequel tout ce qu'on pourroit dire ſeroit vague & preſque vide de ſens. L'hiſtoire des poiſons qui ſera traitée fort en détail au mot POISONS, préſente en général une diſtinction ou une claſſification de ces corps nuiſibles & délétères dont l'eſquiſſe ſuffira pour faire concevoir ce qui doit entrer dans l'article que nous traitons ici. On peut claſſer tous les poiſons ſous ſix diviſions principales ; les âcres & corroſifs, les aſſoupiſſans ou narcotiques, les vireux ou odorans, les méphitiques, les virulens externes, & les ſpécifiques inconnus. Chacune de ces diviſions qu'on peut nommer claſſe de poiſons, peut être elle même ſubdiviſée en ordres, en genres, & en eſpèces ; mais il s'en faut de beaucoup que cette claſſification ait encore été établie d'une manière exacte. On verra au mot POISONS tout ce qu'il eſt poſſible de faire ſur cet objet dans l'état actuel de nos connoiſſances.

Les âcres qui conſtituent la première claſſe de poiſons ſont les mieux connus. On peut les diviſer en acides minéraux, alcalis cauſtiques, matières métalliques, ſels métalliques, âcres végétaux.

l'acide ſulfurique, l'acide nitrique concentré ; l'acide arſénique, la potaſſe & la ſoude cauſtique, l'oxide d'arſénic, le ſublimé corroſif ou muriate oxigené de mercure, le ſulfate & l'acetite de cuivre, &c. ſont les principaux poiſons de cette claſſe.

Les aſſoupiſſans appartiennent preſque tous au règne végetal, les pavots, l'opium, les ſolanées, la mandragore, la belladone, la juſquiame, le ſtramonium, &c. agiſſent en arrêtant l'action nerveuſe, en aſſoupiſſant la ſenſibilité & l'irritabilité ; pluſieurs de ces poiſons appartiennent auſſi aux viteux ou odorans ; on ſait que quelques-uns peuvent tuer par l'organe de l'odorat.

Les poiſons méphitiques ſont tous les gaz qui ne peuvent pas ſervir à la reſpiration, & ſur-tout le gaz acide carbonique, le gaz azote, les gaz inflammables, les gaz acides & alcalins qui portent leur énergie délétère ſur les poumons & ſur la peau.

La claſſe des virulens externes comprend les poiſons végétaux & animaux qui introduits ſous la peau & au milieu des bouches abſorbantes ſi nombreuſes qui ſont ouvertes dans les véſicules du tiſſu cellulaire, y produiſent des effets qui s'étendent au loin & juſqu'aux ſources de la vie ; tels ſont le venin de la vipére, le ricunas, & autres poiſons végétaux qui donnent la mort quelquefois ſi promptement, après avoir été portés ſous la peau. On peut comprendre dans cette claſſe les virus animaux contagieux qui communiquent des maladies ſouvent mortelles, lorſqu'ils ſont inoculés, comme le virus variolique, le virus hydrophobique, le virus vénétien, &c.

Enfin la ſixième claſſe renferme tous les poiſons intérieurs dont on ne peut pas rapporter l'action à l'une ou à l'autre des quatre premières ; tels ſont l'eau de laurier ceriſe, les champignons, les poiſſons venimeux de l'Amérique, &c. dont on ne connoit pas la nature ni la manière d'agir ſur l'économie animale.

Cette diſtinction de poiſons, quoique fondée ſur des obſervations exactes & tenant immédiatement à l'hiſtoire de la phyſique animale, n'eſt pas à beaucoup près aſſez complette & aſſez méthodique pour qu'elle puiſſe ſervir à claſſer les *contre-poiſons* ; mais elle conduit au moins à trouver entre les diverſes claſſes de ceux-ci, des rapports & des analogies, qui en rendent la connoiſſance plus exacte & plus préciſe ; c'eſt ſpécialement ſous ce point de vue que nous conſidérerons ces eſpèces de remèdes dans cet article. En enviſageant la manière générale dont les *contre-poiſons* agiſſent dans les cas d'empoiſonnement comparés les uns aux autres, on reconnoit que les uns ſont propres à dénaturer les poiſons & à les rendre ou inactifs ou ſeulement moins actifs ſur l'économie animale, & les autres portent leur action ſur les organes altérés ou bleſſés par l'action des poiſons, ſans agir manifeſtement, au moins comme les premiers, ſur les matières vénéneuſes. Les premiers ſont les *contre-poiſons* proprement dits, ou les *contre-poiſons* ſpécifiques ; les ſeconds ne peuvent être regardés que comme des eſpèces de *contre-poiſons* accidentels. Ces derniers diffèrent des autres ; 1° en ce qu'ils peuvent être employés dans toutes ſortes d'empoiſonnemens & quelle que ſoit la nature des poiſons, 2° en ce qu'ils n'agiſſent pas toujours ſpécialement ſur la matière du poiſon & ne font en général qu'en émouſſer l'action ; 3° en ce qu'ils peuvent être employés ſeulement comme auxiliaires, & néceſſitent ſouvent l'uſage ſimultané des premiers ou des véritables *contre-poiſons*, de ceux qui doivent par leur nature ſpécifique détruire & annuler celle des poiſons. Dans cette claſſe de *contre-poiſons* qui, quoique nuls dans notre dénombrement à la ſeconde place doivent être cependant traités les premiers parce qu'ils ſont plus ſimples dans leur action, plus généralement utiles, parce qu'on peut toujours & dans tous les cas les adminiſtrer ſans danger & même preſque toujours avec ſuccès, doivent être compris les vomitifs, les adouciſſans, les inviſcans & les calmans.

Il eſt aiſé de concevoir que le vomiſſement procuré immédiatement après le poiſon avalé doit être un des plus grands & des plus utiles moyens que l'on puiſſe mettre en uſage. Ce procédé en rejetant au dehors l'ennemi, s'oppoſe à ſes effets violens & deſtructeurs ; l'indication de faire vomir dans les cas d'empoiſonnement eſt ſi preſſante & ſi naturelle, que la nature la remplit ſouvent par l'effet même des poiſons dont la plupart commencent par exciter cette évacuation ou les convulſions de l'eſtomac. Mais le genre de vomitifs qu'on employe n'eſt rien moins qu'indifférent, & il doit être varié ſuivant la nature du poiſon, & le temps depuis lequel celui-ci a été pris. Si l'on eſt auprès du malade au moment même où le poiſon vient d'être avalé, alors on peut avoir recours à toute ſorte de vomitifs ; le meilleur dans ce cas eſt le plus prompt ; on peut employer le plus acre, comme le plus doux ; il n'y a rien à redouter de ſon action violente ; le grand point eſt de faire ſortir par une évacuation prompte la matière vénéneuſe contenue dans l'eſtomac ; quelle que ſoit la nature du poiſon, il faut ſur le champ remplir cette indication à quelque prix que ce ſoit : mais s'il y a quelque tems que le poiſon eſt pris, & s'il a déjà produit des effets plus ou moins délétères ſur l'eſtomac, il faut conſidérer la nature du poiſon & le genre de ſon action pour ſe décider ſur l'eſpèce de vomitif à employer. En effet, ſi c'eſt un poiſon corroſif & inflammant, l'irritation & l'inflammation qu'il a produites, exigent qu'on ne preſcrive point de remèdes qui puiſſent augmenter ces accidens ; alors on ne peut pas employer les antimoniaux & les mercuriaux

qui pourroient faire plus de mal que de bien ; on doit ſe borner à l'eau tiède en grande quantité, aux huiles fades, à l'irritation du goſier par une plume, par le doigt porté dans cette région, &c. telle eſt la ſeule manière d'évacuer une partie du poiſon contenu dans l'eſtomac, qu'on doive ſe permettre, lorſque l'on a à traiter des perſonnes empoiſonnées par l'arſénic, le ſublimé corroſif, le vert-de-gris, &c. ; mais ſi le poiſon eſt végétal, du genre des aſſoupiſſans, des narcotiques, des vireux, on doit alors, pour évacuer ce qui s'en trouve dans l'eſtomac, à quelqu'époque que ce ſoit, commencer par donner un emetique aſſez fort, & même le tartrite de potaſſe antimonié, ou le *tartre ſtibié* des pharmacies.

Les adouciſſans & les inviſcans, tels que les bouillons de veau, de volaille, les mucilages, les gommes diſſoutes dans l'eau, les decoctions de racines de mauve, de guimauve, de conſoude, de graines de lin, d'orge, de riz ; les diſſolutions de colle de poiſſon, de blanc d'œuf frais, le lait, les huiles, peuvent être très-utiles dans les effets des poiſons âcres & cauſtiques ; ce ſont auſſi des remèdes dont on fait un uſage général dans ces cas ; il n'eſt aucun praticien qui n'en ait obſervé les bons effets, & il eſt peu d'hommes même ſans être médecin, qui par le ſeul inſtinct, pour ainſi dire, ne ſoit diſpoſé à les preſcrire, ou à les prendre pour lui-même. Cependant ces médicamens & ſur-tout les huiles qui, dans la plupart des cas, ont l'avantage d'adoucir, de détendre, d'humecter, de relacher, de calmer les douleurs, l'inflammation, & tous les effets de l'irritation & de la corroſion, ont quelquefois des inconvéniens qu'il eſt eſſentiel de faire connoître, afin qu'on puiſſe les éviter. Ils peuvent, lorſqu'ils rencontrent dans l'eſtomac des poiſons âcres & corroſifs en nature, en fragmens ou criſtaux, les envelopper, les retenir, les fixer même ſur les parois de l'eſtomac, & rendre leur action plus longue, plus permanente ; les huiles peuvent encore en recouvrant les ſels cauſtiques, empêcher leur diſſolution par l'eau, & cet effet devient alors un grand malheur. Navier a fait une pareille obſervation ſur l'uſage du lait dans les empoiſonnemens par l'arſénic ou oxide d'arſénic blanc. On doit donc ne pas employer indiſtinctement l'huile d'olives & d'amandes douces dans les empoiſonnemens par les ſels métalliques ; il faut être sûr, pour en obtenir du ſuccès, que ces poiſons ne ſont point contenus en nature, & qu'il n'y en ait plus de molécules sèches & ſolides dans les premières voies. Ce ne doit être qu'après les décoctions légèrement mucilagineuſes, douces, & en même tems diſſolvantes, & après les vomitifs, qu'on doit faire uſage des huileux.

Quant aux calmans, quoiqu'on puiſſe dire qu'ils paroiſſent convenir en général pour détruire les impreſſions douloureuſes que font naître tous les poiſons, quoiqu'ils puiſſent en général être employés avec avantage pour diſſiper les ſpaſmes produits par les matières venimeuſes, ils doivent cependant être adaptés, pour ainſi dire, à la nature & aux effets des différens poiſons. Il eſt rare, par exemple, que dans les maux d'agacement & d'irritation occaſionnés par les poiſons, l'opium puiſſe être utile ; on ne l'a preſque jamais employé avec ſuccès contre l'action des poiſons minéraux âcres, & il nuit conſtamment dans les cas des poiſons végétaux, & ſur-tout des vireux, des narcotiques ; c'eſt au contraire aux antiſpaſmodiques odotans, aromatiques, fragrans, qu'on a eu recours avec le plus de ſuccès. L'ether, les eaux diſtillées des omblifères & des labiées, ſont les plus utiles des moyens de cette nature que l'on a mis en uſage. Payen, médecin de l'hôtel-dieu de Paris & praticien recommandable, faiſoit le plus grand cas de l'huile volatile d'anis qu'il avoit employée un grand nombre de fois avec ſuccès, pour détruire les ſpaſmes, les douleurs, les engourdiſſemens, &c. produits par les poiſons âcres ; mais c'étoit ſur-tout pour les effets ſecondaires des poiſons qu'il preſcrivoit ce remède.

Les *contre-poiſons* proprement dits ſont toutes les ſubſtances qui ont la propriété de réagir ſur les poiſons, d'en changer la nature & de leur ôter leur caractère vénéneux. On conçoit bien que ces ſubſtances ne peuvent produire cet effet que par des propriétés chimiques, & en contractant avec les matières vénéneuſes des combinaiſons qui leur faſſent perdre la ſaveur forte, l'âcreté corroſive dont elles ſont pourvues. Pour connoître de vrais *contre-poiſons*, pour les employer avec ſuccès, & ſur-tout pour éviter de faire dans ce genre des erreurs qui peuvent être dangereuſes, il faut être très-inſtruit en chimie, & c'eſt dans ce genre de recherches que cette ſcience peut rendre de grands ſervices à la médecine pratique ; nous avons fait le tableau de ſes avantages généraux ſur le point de pratique au mot ANALYSE ; &c. nous devons entrer dans d'autres détails ici. Il faut d'abord remarquer que l'art d'employer des véritables *contre-poiſons*, ſuppoſe une connoiſſance parfaite de la nature & des loix de décompoſitions ou de combinaiſons des ſubſtances vénéneuſes ; les propriétés chimiques des poiſons une fois exactement appréciées, il n'eſt pas difficile de trouver des matières qui puiſſent en enchaîner l'activité ; mais malheureuſement il s'en faut de beaucoup que la nature intime & les attractions chimiques de tous les corps capables d'empoiſonner ſoient aſſez bien connues, pour qu'il ſoit poſſible d'indiquer des matières ſuſceptibles de détruire les effets & l'activité de tous les poiſons. Cependant, malgré ce défaut de connoiſſances exactes ſur la nature de tous les poiſons, l'art poſſede pluſieurs ſubſtances regardées comme *contre-poiſons*, & l'obſervation clinique

nique a confirmé les vertus anti-vénéneuſes de pluſieurs matières, dans des empoiſonnemens occaſionnés par des corps d'une nature inconnue. Il réſulte de ces obſervations générales, qu'on peut diviſer en deux ordres les *contre-poiſons* proprement dits; dans le premier, on placera ceux qui ſont indiqués d'après la nature bien connue des poiſons auxquels on les oppoſe; nous les nommerons CONTRE-POISONS CHIMIQUES; le ſecond, comprendra les remèdes qui agiſſent par des propriétés inconnues ſur des poiſons d'une nature également inconnue; ils ſeront déſignés par les mots CONTRE-POISONS EMPIRIQUES; parce que c'eſt par le ſeul empiriſme qu'ils ſont indiqués.

Les *contre-poiſons* chimiques ſont tous les corps qui par des attractions exactement appréciées, peuvent en ſe combinant facilement aux poiſons, détruire leur nature & leur énergie ſur l'économie animale; ils ſont donc différens ſuivant les poiſons qu'il s'agit de dénaturer.

Si l'on doit traiter des hommes empoiſonnés par de la chaux vive, ou des alcalis cauſtiques, tous les acides peuvent être employés avec avantage, parce qu'ils ſe combinent avec ces ſubſtances & les convertiſſent en ſels neutres qui ſont ſimplement amers & purgatifs. Mais on préfère communément dans ces cas, les acides végétaux comme plus doux, & en particulier l'acide acéteux, l'acide tartareux, l'acide citrique ou l'acide oxalique. Nous obſervetons que les acides tartareux ou oxaliques ſont les meilleurs que l'on puiſſe employer dans le cas d'empoiſonnement par la chaux vive, parce qu'ils forment avec cette baſe terreuſe des ſels peu ſolubles & peu ſapides, dont on n'a pas même à redouter l'action irritante ſur un ſyſtême membraneux très-ſenſible & déjà irrité par l'impreſſion de la chaux vive. Au reſte, cet empoiſonnement eſt très-rare, quoique celui par les alcalis fixes, cauſtiques, le ſoit encore davantage.

On obſerve plus fréquemment des empoiſonnemens produits par les acides minéraux concentrés & ſur-tout par l'acide nitrique ou l'eau forte. Cet acide eſt très-employé dans les arts & ſpécialement dans tous les arts où l'on traite des matières métalliques; des mépriſes funeſtes l'ont pluſieurs fois fait prendre pour de l'eau; la facilité de ſe le procurer a engagé auſſi des hommes, las de leur exiſtence, à chercher à s'en débarraſſer par ce moyen: on a dans les grandes villes, & ſur-tout à Paris, des occaſions aſſez fréquentes de porter du ſecours à des malheureux empoiſonnés par cet acide. Alors, le premier le plus utile de tous les moyens, ſi l'on arrive au moment même de l'empoiſonnement, eſt d'employer un alcali quelconque. Si l'on a le tems de choiſir encore & s'il y a une pharmacie voiſine, la magnéſie délayée dans de l'eau eſt le meilleur de tous les remèdes alcalins dont on puiſſe faire uſage; mais dans la plupart des cas on manque de tems, & l'on doit avoir rapidement recours aux ſubſtances alcalines ou terreuſes qui ſe trouvent ſous la main; une leſſive de cendres du foyer a les plus grands avantages. Bucquet a recommandé l'uſage de l'eau de ſavon, matière que l'on trouve facilement & ſous la main dans toutes les maiſons; ce remède eſt parfaitement indiqué & très-utile; on a dit qu'il étoit âcre, mais ſi on le donne dans le moment même de l'empoiſonnement, cette âcreté ſe réduit abſolument à rien, puiſqu'à meſure que cette boiſſon eſt reçue dans l'eſtomac, le ſavon eſt décompoſé, l'alcali abſorbé par l'acide qu'il neutraliſe & l'huile ſépsrée. Mais on doit toujours ſe reſſouvenir que ces deux premiers *contre-poiſons* chimiques & d'une nature abſolument oppoſée aux poiſons connus, ne doivent être preſcrits que dans le moment même de l'empoiſonnement & dans le cas où l'on eſt bien ſur de la nature du poiſon, & où l'on a des preuves poſitives qu'il exiſte dans les premières voies. Lorſque ces deux conditions n'exiſtent pas, lorſque le poiſon acide n'eſt plus dans l'eſtomac, les alcalis ne peuvent que nuire, & il faut avoir recours aux adouciſſans, aux remèdes inviſcans, onctueux, huileux, &c. Les huiles ne peuvent pas être auſſi utiles dans le premier moment, parce qu'elles font avec l'eau forte une effervescence dangereuſe, & parce que d'ailleurs elles conſtituent avec cet acide un compoſé âcre & lui-même vénéneux; mais ſi l'acide eſt neutraliſé en même tems par une matière alcaline, alors l'huile portée en même tems dans l'eſtomac exerce une action adouciſſante & tempérante très-utile; c'eſt cette action double & ſimultanée qui rend l'eau de ſavon un remède ſi efficace & ſi promptement utile dans les cas d'empoiſonnement par les acides. (*Voyez* les mots ACIDES, ALCALIS, SAVONS, POISONS, &c.)

L'oxide d'arſénic eſt un des plus terribles poiſons qui exiſte, & un des plus fréquens, à cauſe de ſa couleur blanche, de ſa reſſemblance avec beaucoup d'autres matières utiles dans les arts & dans les beſoins de la vie: il peut d'ailleurs être facilement mêlé avec un grand nombre de corps qui le cachent ou l'enveloppent à cauſe de ſa blancheur & de ſa diſſolubilité dans l'eau; auſſi les empoiſonnemens par cette matière, ſont-ils aſſez communs. L'effet de ce poiſon eſt d'autant plus redoutable, qu'il n'en faut qu'une très-petite quantité pour qu'il ſoit mortel. M. Navier a prouvé par des expériences exactes & par des obſervations bien faites, que le ſulfure de potaſſe ou le foye de ſoufre commun, & ſur-tout cette matière unie avec du fer, détruiſoit toute l'âcreté de cet oxide; il ſeroit bon, d'après cela, que, dans les maiſons où l'on eſt forcé d'employer l'oxide d'arſénic ſublimé, ou l'arſénic blanc, pour

la pratique de quelques arts, on eût toujours du foie de ſoufre martial ſolide préparé, & tout prêt à être diſſous dans l'eau; il faudroit le tenir en poudre dans des vaſes de verre bien ſecs & bien bouchés; on en feroit fondre un gros dans une pinte d'eau, & on donneroit cette diſſolution par cuillerées ou même par demi-cuillerées, ou mieux on en feroit avaler aux empoiſonnés, quelques pilules de trois ou quatre grains, par deſſus leſquelles on feroit boire une décoction d'orge ou de graine de lin. Le ſulfure de potaſſe eſt décompoſé par l'oxide d'arſénic, & il forme du ſulfure d'arſénic ou de l'oxide d'arſénic ſulfuré jaune, nommé ordinairement *orpiment*, dont l'âcreté eſt très-foible en comparaiſon de celle de ce terrible poiſon. Il a coutume de laiſſer, après ſon premier effet vénéneux, chez les perſonnes qui ont le bonheur d'échapper à ſes premiers ravages, des impreſſions longues & durables qui terminent ſouvent les jours des malades, ou qui les laiſſent toute leur vie dans un état de langueur & d'angoiſſe déplorable. Les eaux ſulfureuſes ou chargées de gaz hydrogène ſulfuré qu'on peut préparer artificiellement avec beaucoup de promptitude & de facilité, offrent une reſſource précieuſe pour détruire ces funeſtes effets ſecondaires; cette eſpèce de *contre-poiſon* ſecondaire ne doit pas être négligée.

Les mêmes remèdes ſulfureux ont été propoſés par Navier pour ſervir de *contre-poiſon* au ſublimé corroſif, au vert-de-gris, au plomb dans l'état d'oxide ou de ſels métalliques; l'expérience a confirmé leur vertu dans ces cas qui ſe préſentent aſſez ſouvent dans la pratique, ſoit par l'abus que l'on fait de toute part, du muriate oxigéné de mercure pour traiter les affections vénériennes, ſoit par le grand uſage auquel ſont employés les vaiſſeaux de cuivre dans la cuiſine, ſoit par les ſophiſtications que l'on fabrique dans la vente des vins, & la dangéreuſe imprudence que l'on commet ſi ſouvent de laiſſer ſéjourner & s'aigrir ces liqueurs dans des vaſes de plomb. Avant Navier on avoit conſeillé les alcalis pour décompoſer les ſels métalliques, mais les précipités que ces ſels font naître, ſont preſqu'auſſi redoutables qu'eux, car les oxides métalliques ſont preſque tous âcres & vénéneux; auſſi les ſulfures alcalins méritent-ils la préférence. Il eſt facile de concevoir qu'outre les *contre-poiſons* chimiques dont la nature & l'action ſont bien connues, on peut, on doit même faire uſage des remèdes généraux indiqués par les effets produits ſur les organes par les poiſons, & propres à calmer ces effets, comme les adouciſſans, les relâchans, les émolliens, les ſudorifiques, les calmans, les cordiaux, les antiſpaſmodiques, &c. Mais il ne faut jamais compter ceux-ci parmi les véritables *contre-poiſons*, & conſéquemment éloigner de cet ordre de remèdes la thériaque, le mithridate, l'orviétan, les confections, &c.

Quant aux *contre-poiſons* empiriques, nous avons dit qu'il falloit déſigner par ce nom les ſubſtances qui ont été reconnues comme propres à dénaturer quelques poiſons, ſans qu'on connoiſſe la nature de ces derniers, & conſéquemment la vraie manière d'agir des ſubſtances qu'on leur oppoſe. Les préjugés, les crédulités aveugles, l'ignorance, le charlataniſme ont beaucoup multiplié la claſſe de ces derniers. On ſent bien que nous ne rangeons plus dans cet ordre les amuletes, les bézoards naturels & factices, les pierres précieuſes, les os de pluſieurs animaux, les vaſes de ſerpentine, de pierre néphrétique, &c. Le nombre de ceux dont une obſervation exacte a fait reconnoître les bons effets, eſt très-petit; c'eſt ainſi que l'éther a remédié, à ce qu'il paroît, aux effets deſtructeurs de pluſieurs champignons, la thériaque à l'impreſſion délétère de quelques végétaux & de quelques ſubſtances animales, le vinaigre à l'action aſſoupiſſante de l'opium, de la ciguë, de la juſquiame, du napel & de la plupart des poiſons vireux ou narcotiques. C'eſt encore dans cet ordre de remèdes qu'il faudra ranger la ſerpentine de Virginie, la racine mungos, &c. & pluſieurs autres matières végétales dont pluſieurs peuples ſe ſervent avec ſuccès contre la morſure envenimée des ſerpens les plus dangereux. On aſſure que la magnéſie eſt un très-bon remède dans les empoiſonnemens produits par les poiſſons de pluſieurs parages de l'Amérique. On trouve dans les voyageurs un grand nombre de *contre-poiſons* employés par différens peuples, mais une obſervation exacte & bien faite, manque toujours pour aſſurer leur véritable propriété. (*Voyez* le mot POISON.) (M. FOURCROY.)

CONTUSION. (*Med. lég.*) (*Voyez* MORT VIOLENTE.) (M. MAHON.)

CONVULSION.

Ce terme exprime l'idée de rupture, dilacération. Celui de ſpaſme ſignifie contraction, & préſente une idée plus juſte; toute *convulſion* eſt un ſpaſme, mais on a ſuppoſé que dans la *convulſion*, eſpèce de ſpaſme plus violent, les nerfs & les muſcles étoient prêts de ſe rompre. Cette idée étant abſolument métaphorique, nous renvoyons aux mots SPASME, ÉPILEPSIE.

(M. SAILLANT.)

CONVULSIONS. (*Médecine légale.*) (*Voyez* MALADIES SIMULÉES ET DISSIMULÉES.)

(M. MAHON.)

COP. (Guillaume) né à Bâle, docteur en 1496, fut médecin ordinaire de Louis XII & de François I. Il eſt mort l'ancien des Écoles, le 2 décembre 1532.

Il eſt connu par des traductions latines des aphoriſmes & des prognoſtics d'Hippocrate, de

Digitized by Google

quelques ouvrages de Galien & de Paul d'Egine. Ramus dit de lui : *Unica nobilium medicorum gloria Copus.* Un autre auteur l'appelle : *Interpres Galeni ſuaviſſimus.* (M. ANDRY.)

COP. (Nicolas) fils de Guillaume *Cop*, médecin de Louis XII & de François I. Profeſſeur au collège de Sainte-Barbe en 1530 juſqu'en 1533, il ſe préſenta cette année à la faculté de médecine de Paris, & fut reçu bachelier ; & le 10 octobre 1533, il fut élu recteur de l'univerſité. Ses liaiſons intimes avec Calvin qui demeuroit alors au collège de Fortet, firent ſuſpecter ſes opinions religieuſes. Il prêcha le jour de la Touſſaints à l'univerſité, ſuivant l'uſage de ce temps, un ſermon que Calvin avoit compoſé & qui reſpiroit la doctrine de ſon auteur. Ce diſcours fit l'éclat le plus fâcheux. Deux franciſcains en déférèrent pluſieurs propoſitions au parlement. *Cop* voulut faire l'apologie de ſon diſcours, décliner, comme chef de l'univerſité, la juriſdiction du parlement ; mais il échoua dans les deux entrepriſes, & fut forcé de s'enfuir à Bâle dont il étoit originaire.

Vraiſemblablement on ceſſa de le perſécuter, car il fut admis à la licence le 11 mars 1535, ſeul licencié ; il reçut le bonnet de docteur en 1536. Il devint bientôt après médecin de la reine d'Ecoſſe, & mourut en 1540. (M. ANDRY.)

COPAL. (*Mat. méd.*)

Suivant Piſon, le mot *copal* déſigne dans le langage des américains, toutes les eſpèces de réſines & de gommes odorantes. On nomme improprement gomme *copal* en hiſtoire naturelle & en matière médicale, une réſine qu'on a confondue mal-à-propos avec l'animé ; elle eſt ſolide, caſſante, tranſparente, de la couleur & de la conſiſtance du plus beau ſuccin, & elle eſt légèrement odorante. La réſine *copal* étoit inconnue aux anciens ; elle a été apportée de l'Amerique ; c'eſt ſpécialement de la nouvelle Eſpagne que cette matière nous vient. Hernandès décrit huit eſpèces d'arbres qui fourniſſent, ſuivant lui, de la *copal*, ce qui prouve qu'il donnoit ce nom à pluſieurs eſpèces de réſine. Le principal arbre étoit nommé *Copalli Quahuilt*, *Copallifera prima*. C'eſt, dit-il, un grand arbre dont les feuilles reſſemblent à celles du chêne par leur grandeur & leur figure ; elles ſont ſeulement plus longues ; ſon fruit eſt arrondi & de couleur de pourpre. Il découle, dit-il, de cet arbre une liqueur blanche, tranſparente, réſineuſe, qui ſe sèche bientôt & prend la forme de grains, de larmes, ou de petites maſſes jaunes brillantes ; pluſieurs ont auſſi l'apparence de belles ſtalagmites : & ce ſont ceux-ci qu'on fait quelquefois paſſer pour du ſuccin. Comme les détails de Hernandès ſur l'arbre qui fournit la *copal* ne ſont rien moins qu'exacts, il eſt néceſſaire d'y réunir quelques phraſes de botaniſtes : voici celles qu'on préſente ordinairement dans tous les livres de matière médicale. *Rhus obſoniorum ſimilis americana, non ſerrata, foliorum rachi medio alatâ*, Pluckn. *Rhus foliis pinnatis, petiolo membranaceo articulato*, de Rai. *Rhus elatior, foliis impari pinnatis, petiolis membranaceis articulatis*, de Gronovius. C'eſt le *Rhus Copallinum* de Linnéus, *foliis pinnatis integerrimis, petiolo membranaceo articulato.*

La réſine *copal* étoit employée par les américains comme parfum ; ils la bruloient dans leurs temples lorſque les eſpagnols en firent la conquête. On a propoſé de mêler cette réſine avec les baumes & toutes les ſubſtances qu'on fait communément ſervir aux fumigations. Ces parfums étoient deſtinés à donner du ton & de l'activité aux fibres & aux véſicules pulmonaires affoiblies & relâchées dans les affections catarrhales & pituiteuſes. Mais on ſait aujourd'hui que ces fumées âcres ſont plus nuiſibles qu'utiles à la poitrine, & qu'un air ſec & un peu vif convient beaucoup mieux à ces maladies, que tous les mélanges de corps étrangers avec l'air que les malades reſpirent.

On a propoſé auſſi l'uſage extérieur de la réſine *copal*, pour réſoudre & diſcuter les humeurs épaiſſies ſous la peau, & pour fortifier les parties affoiblies ; mais cet uſage eſt également abandonné aujourd'hui. Si la réſine *copal* n'entroit pas dans quelques préparations pharmaceutiques plus ou moins compliquées, on ne s'en ſerviroit point du tout en médecine, & il n'en ſeroit pas queſtion dans l'hiſtoire des médicamens. C'eſt une matière beaucoup plus utile aux arts, elle fait la baſe des vernis les plus tranſparens & les plus beaux.
(M. FOURCROY.)

COPERNIC, (Nicolas) célèbre mathématicien, philoſophe & médecin, étoit de Thorn, ville conſidérable de Pologne, dans la Pruſſe royale, où il naquit le 19 février 1473. Il fit ſes cours de philoſophie & de médecine à Cracovie où il fut reçu docteur. Il s'étoit rendu la langue grecque auſſi familière que la maternelle ; mais rien ne l'occupa davantage que les mathématiques, & en particulier, l'aſtronomie. Il voyagea, & s'arrêta fort long-temps à Bologne, pour profiter des lumières de Dominique Maria ; il paſſa enſuite à Rome, où il enſeigna les mathématiques & compta pluſieurs perſonnes illuſtres parmi ſes diſciples. De retour en ſon pays, il fut nommé à un canonicat dans l'égliſe de Warmie par Luc Watzelrod, ſon oncle maternel, qui en étoit évêque ; & profitant du repos que cette place lui donnoit, il mit la dernière main à ſon livre *De motu octavæ ſphæræ*, qu'il dédia au pape Paul III, & dans lequel il établit l'immobilité du ſoleil, & de la terre. On ſait que cette opinion n'eſt pas

nouvelle, & que Philolaüs & Héraclide de Pontren ont été les auteurs, comme nous l'apprenons de Plutarque. Le cardinal de Cuſa a auſſi agité & défendu ce ſyſtême quelque temps avant *Copernic*; mais celui-ci l'a mieux expliqué que perſonne.

On n'oubliera jamais que Galilée fut déféré à l'inquiſition de Rome pour avoir embraſſé le ſyſtème de *Copernic*; on lui fit promettre en 1616 de ne le plus défendre, ni de vive voix, ni par écrit; cependant il publia, ſeize ans après, ſon dialogue ſur les ſyſtèmes de Ptolémée & de *Copernic*, & il fut cité de nouveau à l'inquiſition, qui le contraignit par un décret du 21 juin 1633, d'abjurer ſon ſyſtème, comme une opinion non ſeulement hérétique dans la foi, mais abſurde dans la philoſophie. Ce décret ne nous paroît plus qu'un acte d'ignorance & de tyrannie.

Copernic mourut en Bohême, à la ſuite d'une attaque d'apoplexie, le 24 mai 1543, âgé de 70 ans. C'eſt par ſes écrits qu'il a mérité une place diſtinguée parmi les ſavans du XVI ſiecle; & pour que la mémoire de ce grand homme paſſât à la poſtérité la plus reculée, Martin Cromer, évêque de Warmie, fit graver, en 1581, cette épitaphe ſur ſon tombeau:

R. D. Nicolao Copernico
Artium & Medicinæ Doctori,
Canonico Warmienſi,
Præſtanti Aſtrologo & ejus diſciplinæ Inſtauratori,
Martinus Cromerus Epiſcopus Warmienſis
Honoris & ad poſteritatem memoriæ cauſâ poſuit.
M. D. L X X X I.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

COPISTES. (Maladie des) (*Médecine pratique.*)

Les hommes occupés à copier ſans ceſſe ſont ſujets comme tous ceux livrés à des travaux ſédentaires, aux maladies qui dépendent d'une ſituation trop long-temps continuée, & ſpécialement aux engorgemens abdominaux qui en ſont une ſuite preſque néceſſaire & ſouvent inévitable. Obligés de reſter preſque continuellement aſſis, le corps plié, le ventre appuyé contre une table, les viſcères du bas-ventre & ſur-tout l'eſtomac & le foie, ſont réciproquement comprimés, la digeſtion devient pénible, les ſucs biliaire & pancréatique ne s'écoulent que difficilement; de-là les lenteurs dans les opérations des viſceres, la ſtaſe du chyle, l'épaiſſiſſement des liqueurs d'où dépendent les obſtructions, les hémorrhoïdes, la cachexie, l'hydropiſie, &c. Ces maux ſont communs à tous les ouvriers ſédentaires. Les *copiſtes* pourront les éviter en ſe levant de temps en temps de deſſus leurs ſiéges, en prenant tous les jours un peu d'exercice, & ſur-tout en ſe promenant au grand air, en faiſant leur ouvrage ſur des tables élevées & de manière qu'ils ne ſoient point obligés de ſe pencher & de comprimer la région épigaſtrique. Outre ces premières cauſes qui s'augmentent beaucoup, & prennent une plus grande énergie lorſque à la ſituation gênante ſont joints le travail & la contention d'eſprit, comme cela a lieu chez les hommes de lettres, les *copiſtes* ou les écrivains ſont expoſés à l'effet de cauſes ſecondaires qui n'ont pas moins d'action ſur eux. L'aſpect continuel du papier blanc, la néceſſité de déchiffrer les caractères difficiles à lire, celle d'écrire à la lumière artificielle des lampes & des chandelles, fatiguent leurs yeux & affoibliſſent leur vue; ils ſont ſujets à toutes les maladies des yeux, aux ophtalmies, au larmoyement, aux fluxions, &c. Ils ne ſauroient trop prendre de précautions à cet égard; les principales ſont une tenture verte, des taffetas de la même couleur autour des lumieres, l'uſage des conſerves, le ſoin de fermer de temps en temps les yeux, celui de diminuer l'éclat trop vif des lampes, & en général tout ce qui peut concourir à moins fatiguer l'organe de la vue. Une autre cauſe qui influe encore ſur la ſanté des hommes occupés à écrire continuellement; c'eſt le mouvement rapide & toujours ſemblable des doigts. Il en réſulte bientôt une douleur continue qui s'étend juſque dans l'avant-bras & qui affecte toute l'extrémité d'une eſpèce de ſtupeur & d'engourdiſſement, accompagné d'un ſentiment de peſanteur extraordinaire; cette affection va quelquefois juſqu'à la paralyſie. On recommande pour cet accident qui commence toujours par la laſſitude des muſcles, les frictions avec les ſpiritueux, les huiles aromatiques, les pommades de la même nature.

Quant aux moyens de remédier aux maux que fait naître une vie trop ſédentaire & auxquels les écrivains & les *copiſtes* ſont expoſés, il faut ajouter à ceux qui ont déjà été propoſés ci-deſſus l'uſage des alimens doux, ſavonneux & relâchans, tels que les herbes fraîches, les fruits ſucrés & acidules, les racines apéritives, les frictions ſèches de tout le corps à l'aide d'une flanelle & d'une broſſe à long poil; les légers purgatifs ou les laxatifs employés de temps en temps, les eaux minérales délayantes & apéritives, les lavemens humectans, rempliront auſſi le même objet.

(M. Fourcroy.)

COQUE. (*Electric.*)

C'eſt la partie du conducteur qui environne l'extrémité de ſes branches. (*Voyez* Conducteur.) (M. Mauduyt.)

Digitized by Google

COQUELUCHE, (*Tuſſis ferina*, *Pertuſſis*, *Tuſſis clangoſa*, *Tuſſis convulſiva*.)

C'eſt une maladie très-fréquente chez les enfans; elle ſe rencontre rarement chez les adultes, & plus rarement encore chez les vieillards.

La *coqueluche* eſt une maladie épidémique dont le caractère eſt éminemment contagieux; ce principe de contagion réſide dans une diſpoſition particulière & inconnue de l'air atmoſphérique, & une de ſes propriétés bien ſinguliere, c'eſt de ne jamais produire la fièvre, à moins qu'il n'y ait une complication; de ne donner lieu à aucune éruption critique, & de ne faire ſubir aux fluides aucune altération ſenſible dans leurs principes conſtitutifs, circonſtances bien importantes à obſerver pour établir la différence de ce virus d'avec tous les autres virus contagieux. Il paroît cependant avoir de l'analogie avec la contagion catarrhale & la rougeole par une certaine détermination vers les poumons; mais pour juger de la différence, il ſuffira de lire les mots CATARRE & ROUGEOLE, & on verra, qu'outre cette détermination, le virus de la *coqueluche* a une action particulière ſur l'eſtomac, ce qui a fait croire à pluſieurs médecins que le ſiège de cette maladie étoit dans ce viſcere, & cette opinion n'eſt pas dénuée de fondemens.

Dans les premiers jours de l'invaſion de cette maladie, la toux eſt ſèche; vers le dix ou le douze, l'enfant expectore, mais malgré cette expectoration, la toux augmente, les quintes ſont plus rapprochées, & elles ſont ſi violentes que le viſage de l'enfant devient bleu, les yeux ſont ſaillans, les larmes coulent; il ſurvient quelquefois une hémorragie par le nez, la reſpiration ſe perd & les enfans ſont menacés d'être ſuffoqués; on voit ces ſymptômes effrayans durer pluſieurs ſecondes, & ils ne diſparoiſſent que par un vomiſſement de glaires épaiſſes & viſqueuſes. Les accès de cette toux ſont plus opiniâtres & plus alarmans après les repas, & ſi dans ces inſtans de criſe l'enfant reſtoit ſeul, & ſi avec la barbe d'une plume ou un autre moyen quelconque, on n'excitoit pas un vomiſſement ſpontané, il ſeroit poſſible de le voir périr.

Quoiqu'il paroiſſe démontré que la conſtitution de l'air ſoit la première cauſe de la *coqueluche*, il n'en eſt pas moins vrai qu'il exiſte des cauſes ſecondaires capables de déterminer le retour fréquent des quintes, parmi leſquelles on peut ranger avec raiſon un exercice violent, une nourriture trop abondante, des alimens d'une digeſtion difficile, & toute eſpèce d'irritation occaſionnée par la pouſſière, la fumée, les odeurs fortes, ou un ſentiment de frayeur.

Le bruit particulier de la toux & le vomiſſement, ſont les ſymptômes eſſentiels qui conſtituent la *coqueluche*; s'il s'y joint quelquefois de la fièvre, elle n'eſt que l'effet d'une complication qui ſeule rend la maladie plus grave. La durée eſt toujours de pluſieurs ſemaines; on la voit même s'entretenir pendant pluſieurs mois, ſur-tout dans tous les cas où l'on a négligé les moyens convenables.

Le pronoſtic de cette maladie, en général peu fâcheux, varie à raiſon de l'âge; plus les enfans ſont près du terme de leur naiſſance, plus ils courrent de dangers; la ſanté des pères & mères y influe d'une manière particulière, ſur-tout s'ils ſont phthiſiques ou aſthmatiques; mais s'il y a abſence de fièvre, ſi la ſuffocation n'eſt pas habituelle, ſi après le vomiſſement ſpontané, les enfans ont de l'appétit & du ſommeil, & s'il ſurvient un ſaignement de nez, la *coqueluche* alors eſt exempte de tous dangers.

Roſen penſe qu'elle ſe communique à la manière des maladies contagieuſes, qu'elle ſe propage par la reſpiration & la déglutition; il conſeille les mêmes précautions que dans les maladies contagieuſes. Undervood, Cullen & pluſieurs autres médecins aſſurent qu'on n'a pas deux fois cette maladie, mais cette opinion généralement vraie eſt cependant démentie par quelques faits particuliers.

Avant d'établir la méthode curative, on doit obſerver que cette maladie eſt ſouvent rébelle aux premiers remèdes ſagement adminiſtrés, que ſa durée plus ou moins longue tient à ſon eſſence, & qu'on ne doit pas, faute d'un ſuccès prompt, en abandonner la guériſon aux ſeuls efforts de la nature qui, inſuffiſante dans ce cas, donneroit lieu à des déſordres dont on ne ſeroit plus maître d'arrêter les effets, & dont les conſéquences ſeroient de voir les enfans tantôt ſuffoqués, tantôt ſuccombant à des hémorragies, d'autrefois périr au milieu des convulſions, devenir phthiſiques ou tomber dans le marasme.

Les indications générales & les plus importantes à remplir, ſe réduiſent aux ſuivantes; 1°. donner une ſecouſſe à l'eſtomac; 2°. inſiſter ſur les boiſſons incitives & diaphorétiques; 3°. entretenir la liberté du bas-ventre par des laxatifs ou des lavemens.

Parmi les vomitifs qu'on a propoſés, pluſieurs médecins ont conſeillé l'ipécacuanha qu'ils regardoient comme ſpécifique; d'autres ont préféré le tartre ſtibié, & quelques-uns le kermès ou l'oximel ſcillitique. Si on ne conſulte que l'expérience toujours déciſive en pratique, il me paroît qu'en n'enviſageant ces différens moyens que comme des vomitifs; on doit donner la préfé-

rence au tartre ſtibié, à raiſon de ſa ſolubilité, de la facilité qu'on a de le faire prendre aux enfans, & de ſa propriété diaphorétique qui eſt très-avantageuſe dans toutes les maladies où l'on veut attaquer un virus contagieux, & le pouſſer du centre à la circonférence. Comme on eſt ſouvent obligé de réitérer ce moyen, & que ſon ſuccès dépend de l'inſtant de ſon application, le moment le plus favorable eſt toujours celui qui précède les quintes les plus violentes.

La decoction du *lichen pixidatus*, l'infuſion d'abſinthe, de pouliot & de thim, l'ipécacuanha à petites doſes, le ſyrop ou la décoction de cette racine, l'oximel ſcillitique & le kermès, ſont les moyens inciſifs journellement employés; mais de tous ces moyens, celui auquel on donne la préférence, c'eſt l'ipécacuanha; & lorſqu'il s'agit d'évacuer, on a recours aux ſyrops purgatifs.

Outre ces indications générales, il en exiſte de particulières. Si l'enfant malade eſt ſanguin, ſi le ſang ſe porte à la tête avec trop de violence, ſi les hémorragies ſont fréquentes, on ne doit point héſiter, & ſur-tout dans les premiers jours de l'invaſion de la *coqueluche*, de pratiquer la ſaignée; il faut ménager ce moyen mais non pas le proſcrire, comme l'avoit conſeillé Aſtruc, auquel cependant on a l'obligation d'avoir blamé dans cette maladie, l'uſage des potions huileuſes & des boiſſons mucilagineuſes. Dans tous les cas où la violence des quintes réſiſte aux moyens généraux, on y aſſocie les calmans & les antiſpaſmodiques, tels que le laudanum, le ſyrop de diacode, le caſtoreum, le ſyrop de karabé, &c. & ſi on craint que l'humeur ne ſe fixe ſur quelques organes eſſentiels à la vie, il faut alors avoir recours aux véſicatoires. On recommande dans la convaleſcence un air pur, l'exercice, un régime exact & le lait d'ânesſe. On n'indique point dans cet article la doſe des remèdes; c'eſt dans les pharmacies & dans les livres de médecine qu'on doit acquérir cette connoiſſance, & quant à leur application méthodique, on ne peut la ſaiſir qu'aux lits des malades & dans les hôpitaux.

Les auteurs qu'on peut conſulter ſur la *coqueluche*, ſont Willis, Hoffman, Roſen, Underwood, Cullen, & on verra dans Burton les avantages qu'il a retirés du quinquina. (M. JEANROY.)

COQUERET. (*Mat. méd.*)

Le mot *coqueret*, *Phyſalis*, eſt aujourd'hui adopté par les botaniſtes françois, pour déſigner un genre de plantes ſolanées, monopétales, pentandres, dont le caractère conſiſte dans un calice renflé, véſiculeux, pentagône, coloré, qui renferme une baye à deux loges. La corolle eſt en tube court, ſon limbe eſt preſque plane, découpé en cinq parties pointues; les cinq étamines ont des filamens courts & des anthères droites, conniventes. L'eſpèce de ce genre qui eſt employée en médecine, eſt nommée particulièrement alkekenge. *Phyſalis alkekengi, foliis geminis integris acutis, caule herbaceo infernè ſubramoſo* de Linnéus; *Solanum veſicarium* de G. Bauhin; *Solanum halicacabum vulgare* de J. Bauhin; *Alkekengi officinarum* de Tournefort. Cette plante a quinze ou dix-huit pouces de hauteur; elle s'étale beaucoup; ſa racine eſt rampante, ſes tiges ſont herbacées, très-rameuſes, velues & rougeâtres; les feuilles ovales, pointues, entières ou un peu ondées, ſont géminées aux inſertions. Ses fleurs blanches ou un peu jaunes ſont ſolitaires, axillaires, portées par des péduncules plus courts que les pétioles. Quand la baye mûrit, le calice renflé & d'abord vert, prend une couleur rouge brillante. Cette plante croît dans les lieux un peu couverts & dans les vignes, en France, en Allemagne, en Italie, &c.

Les fruits ou les bayes rondes à deux loges, remplies de ſemences plates, rondes & d'un blanc jaunâtre, prennent en mûriſſant avec une belle couleur rouge, une ſaveur aigrelette mais amère. Boerhaave a dit qu'ils donnent un ſuc comme vineux & très-pénétrant, très-convenable dans les fièvres ardentes; c'eſt ſur-tout la vertu diurétique qu'on a recommandée dans les bayes de *coqueret*. Sèchées & réduites en poudre, on les fait infuſer dans l'eau ou dans le vin, & l'on preſcrit les infuſions dans les hydropiſies, les graviers des reins, les rétentions d'urine qui en proviennent; on les conſeille auſſi comme laxatives. Une demi-once de ce fruit ſéché & broyé, priſe avec du ſucre comme le thé ou le café, débarraſſe les reins, diſſout, dit-on, le ſang coagulé, guérit la jauniſſe, la ſtrangurie & l'hydropiſie. Suivant Geoffroi, cinq ou ſix de ces bayes pilées dans une émulſion, & priſes dans le bain, produiſent de très-bons effets dans la ſuppreſſion d'urine & la colique néphrétique.

On peut, dit M. Vogel, manger les bayes de *coqueret* comme les autres fruits aigrelets, cependant elles ſont un peu amères; elles ont quelque choſe de calmant & d'anodyn comme toutes les plantes ſolanées; elles appaiſent les douleurs des reins & font couler les urines. On en prend le ſuc exprimé, ou bien on mange les bayes, ou on les fait infuſer dans le vin. Buchwald conſeille le vin dans les hémoptyſies, & en effet pluſieurs médecins attribuent la proptiété aſtringente à l'alkekenge.

On preſcrit le ſuc dépuré de *coqueret* à la doſe d'une once. On a beaucoup fait uſage autrefois des trochiſques d'alkekenge; Hoffmann en faiſoit un grand éloge. On n'employe aujourd'hui qu'une

Digitized by Google

infuſion de ces bayes fraîches ou sèches dans l'eau ou dans le vin, contre les hydropiſies, les graviers, l'iſchurie & la dyſurie lentes, &c. Dans les campagnes, ce remède qui y eſt très-familier, produit ſouvent d'aſſez bons effets. On ſe ſert auſſi des bayes de *coqueret*, pour colorer le beurre dans quelques fermes; comme il en faut très-peu pour jaunir une grande quantité de beurre, l'amertume de ce fruit, ainſi que ſes propriétés médicinales, n'influent point ſur les qualités de cet aliment.

(M. FOURCROY.)

COQUES DU LEVANT. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *coques* du Levant à des petites bayes de la groſſeur de celles de laurier, qui ont à-peu-près la forme d'un rein, ridées en dehors, marquées d'une ſorte de couture, d'un goût amer déſagréable. Pomet ajoute à cette deſcription que ces *coques* ſont rougeâtres en deſſus & attachées par une petite queue de la même couleur. L'arbre qui produit cette eſpèce de fruit eſt nommé au Malabar *Natſialam*; il eſt décrit par Rhède & par Rumphe qui en ont donné la figure. On dit que ſes feuilles ont la forme d'un cœur; que ſes fleurs ſont blanches, diſpoſées par bouquets & compoſées de cinq pétales. Linnéus le nomme *meniſpermum cocculus, foliis cordatis retuſis mucronatis, caule lacero.* Il le place dans la dioecie dodecandrie.

Les bayes nommées *coques* du Levant, ſont ſi âcres, qu'on doit les ranger parmi les poiſons. On s'en ſert pour étourdir les poiſſons & les prendre enſuite facilement. Quant à la médecine, on ne les a employées qu'à l'extérieur pour faire mourir la vermine. Codronchius, dans un traité particulier ſur les *coques* du Levant publié en 1729, (*de Baccis orientalibus*, 1729 *in*-4.) dit avoir ſouvent éprouvé que la poudre de ces bayes mêlée en petite quantité avec du ſain-doux, ou de la pulpe de pomme cuite, & appliquée ſur la tête des enfans, eſt plus efficace pour faire mourir les poux que toutes les autres plantes âcres, & moins dangereuſe que les diverſes préparations de mercure. Malgré cette autorité, on ne s'en ſert que très-rarement pour cet uſage. (M. FOURCROY.)

COQUILLES. (*Mat. méd.*)

Comme toutes les *coquilles* proprement dites, ou les enveloppes calcaires qui tenferment les vers terreſtres, fluviatiles ou marins, & même les *coquilles* d'œuf des oiſeaux, ſont d'une nature à-peu-près ſemblable, nous devons en traiter en général dans cet article. Ce ſont ſur-tout les *coquilles* d'œufs de poules, les *coquilles* de limaçons, d'huitres & de moules, dont on a recommandé l'uſage pour différentes maladies, & c'eſt auſſi de ces ſubſtances terreuſes ou ſalino-terreuſes que nous nous occuperons en général dans cet article. Toutes ces enveloppes dures ſont des eſpèces d'organes formées de matière gélatineuſe ou cartilagineuſe, dans les intervalles de laquelle ſont dépoſés deux ſels terreux, ſavoir du phoſphate de chaux & du carbonate de chaux. Cette dernière ſubſtance l'emporte beaucoup en quantité ſur la première dans les *coquilles*, & ſur-tout dans celles des vers recouverts, mais il n'y en a pas une qui ne contienne quelques parties de phoſphate de chaux. Lorſqu'on chauffe fortement ces enveloppes, la matière gélatineuſe ou albumineuſe qui en conſtitue le parenchyme organique, ſe brûle, & exhale une huile très-fétide accompagnée de carbonate ammoniacal. Quand on pourſuit l'action du feu, on calcine le carbonate de chaux qui en fait la baſe ſolide, on en dégage l'eau & l'acide carbonique & l'on réduit le ſel à l'état de chaux, mêlée d'un peu de phoſphate calcaire. On ne peut donc pas preſcrire les *coquilles* calcinées, ſous d'autres points de vue & pour remplir d'autres indications, que l'on ne fait la chaux; elles n'ont rien de particulier; elles ne ſont ni plus douces, ni plus âcres que de la chaux ordinaire bien faite. (*Voyez* CHAUX.) On conçoit, d'après ces propriétés, que les acides foibles doivent auſſi en diſſolvant le carbonate calcaire qui forme la baſe ſolide des *coquilles*, ramollir celles des œufs, & réduire preſque à rien les *coquilles* proprement dites, puiſqu'ils conſtituent des ſels ſolubles avec leur baſe, & ne laiſſent que la portion de phoſphate calcaire intacte.

(M. FOURCROY.)

COQUILLES D'HUITRES. (*Voyez* HUITRES.)
(M. FOURCROY.)

COQUILLES DE LIMAÇONS. (*Voyez* LIMAÇONS.) (M. FOURCROY.)

COQUILLES DE MOULES. (*Voyez* MOULES.)
(M. FOURCROY.)

COQUILLES D'ŒUFS. (*Voyez* ŒUFS.)
(M. FOURCROY.)

CORAIL. (*Mat. méd.*)

Le *corail* eſt une production calcaire, ramifiée, ayant la forme d'un végétal, & bâtie par des eſpèces particulières de polypes, découverts en 1723, par M. Peyſſonel, médecin à Marſeille. Tous les naturaliſtes penſoient à cette époque, que le *corail* étoit une plante. Boyle, Boccone, Venette avoient cette opinion. Marſigli, avant de décrire ce produit naturel avec exactitude, voulut revoir ce que Boccone avoit dit ſur l'état conſtamment ſolide du *corail*, & de déterminer ſur-tout ſi le ſuc blanc que cet obſervateur avoit

Digitized by Google

trouvé aux extrémités des branches, exiſtoit dans l'hiver comme dans l'été, queſtion qui fournit alors une diſpute même parmi les pêcheurs de *corail*. Pour remplir cet objet, il alla quelques jours en mer avec les pêcheurs, & écrivit en 1706 à l'abbé Bignon, le détail des obſervations qu'il avoit faites. Il crut trouver une branche de *corail* en fleurs; celles-ci avoient environ une ligne & demie de longueur; elles portoient un calice blanc, duquel partoient huit rayons de la même couleur, qui formoient une eſpèce d'étoile. Il trouva auſſi le ſuc laiteux entre l'écorce du *corail* & ſa ſubſtance, au mois de décembre comme au mois de juin. En 1725, Peyſſonel s'embarqua avec des pêcheurs de Marſeille pour vérifier l'obſervation du comte de Marſigli; il retira du filet encore dans l'eau, quelques branches de *corail* dans un vaſe de verre avec de l'eau de la mer. Quelques heures après il parut un grand nombre de petits points blancs ſur ces branches; les points répondoient aux trous dont l'écorce étoit percée, & formoient une figure terminée par des raions jaunes & blancs dont le centre paroiſſoit creux; mais bientôt ces points s'étendoient & offroient des raions comme des fleurs d'olivier; voilà en effet les eſpèces de fleurs qu'avoit vues & décrites M. de Marſigli. Mais M. Peyſſonel ne s'en tint pas à ces premières obſervations, & les pourſuivit beaucoup plus loin. Ayant tiré les branches de *corail* hors de l'eau, il vit les prétendues fleurs diſparoître & rentrer dans les trous de l'écorce; remiſes dans l'eau elles reſſortirent de nouveau quelques heures après. Il ne les trouva pas auſſi groſſes & auſſi larges que M. de Marſigli le diſoit; leur diamètre n'excédoit que de très-peu celui de la tête d'une groſſe épingle; elles étoient molles; leurs prétendus pétales diſparoiſſoient quand on les touchoit dans l'eau & prenoient des formes très-irrégulières; quelques-unes de ces fleurs miſes ſur un papier blanc, perdoient promptement leur tranſparence, & devinrent rouges à meſure qu'elles ſe deſſéchèrent. M. Peyſſonel reconnut que ces parties étoient attachées aux branches dans toutes ſortes de directions, à celles qui étoient caſſées comme aux branches entières; que leur nombre diminuoit à meſure qu'on approchoit de la racine; à force de les voir & de les examiner, il finit par reconnoître que ce que le comte de Marſigli avoit pris pour des fleurs, étoient de véritables animaux. Suivant ſes obſervations très-bien préſentées dans un extrait que Wetſon lut à la ſociété royale de Londres le 17 mai 1752, & dont nous extrairons quelques-uns des détails, le *corail* eſt auſſi rouge dans la mer qu'au dehors; (on voit bien qu'il eſt queſtion ici ſeulement du *corail* rouge) il eſt plus éclatant dans l'inſtant où il ſort de l'eau, qu'après avoir été poli; l'écorce du *corail* pâlit en ſe ſèchant; les extrémités de ſes branches ſont molles & tendres pendant cinq ou ſix lignes de longueur; elles ſont remplies d'un ſuc blanc tirant ſur le jaune; la ſubſtance du *corail* cède un peu ſous le doigt qui la preſſe; caſſée à differentes diſtances, lorſqu'on le tiroit de l'eau, il ſortoit toujours une petite quantité de ſuc laiteux de deſſous l'écorce. L'écorce couvre tout le *corail* depuis la racine juſqu'à l'extrémité des plus petites branches; on ne peut enlever cette écorce entière que peu de tems après qu'on a tiré le *corail* hors de l'eau; lorſqu'il eſt bien ſec, l'écorce ſe réduit plutôt en poudre que de ſe détacher. On voit dans cette écorce un grand nombre de trous qui répondent aux petites cavités creuſées ſur la ſurface du *corail* même; en enlevant l'écorce on voit beaucoup de petits tubes qui s'attachent au *corail*, & des glandes qui y ſont attachées. C'eſt dans les cavités ou cellules du *corail* que ſont logés les animalcules, & ils s'épanouiſſent au dehors à travers les trous de l'écorce. Peyſſonel a vu des corps étrangers enveloppés entre les branches de *corail*, & ſur leſquels il en avoit obſervé; ce qui prouve que ce corps peut être attaché à des ſubſtances qui ne lui fourniſſent aucune eſpèce de nourriture. Enfin il conclud de toutes ſes obſervations, que le *corail* eſt l'ouvrage de petits animaux. Il nomme ceux-ci ortie, pourpre ou polype; il lui donne pour caractère de ſe dilater dans l'eau, de ſe contracter dans l'air, ou lorſqu'il eſt touché par la main, par les acides, &c. En 1725, étant ſur les côtes de Barbarie, il vit cet inſecte du *corail* mouvoir ſes bras, s'étendre dans un verre d'eau de mer placé près du feu; il fit bouillir cette eau, & les retint, en les durciſſant par la cuiſſon, dans cet état d'extenſion; il reconnut encore plus poſitivement que ces polypes ſont nichés dans les trous de l'écorce & les cavités du *corail*; que les glandes ſont les extrémités de ſes pieds; que la liqueur ou le ſuc laiteux eſt une eſpèce de ſang; en preſſant les élévations qui ſe trouvent ſur le *corail*, il fit ſortir les animaux; il obſerva que, lorſque le polype vouloit s'épanouir, il ſorçoit l'eſpèce de ſphincter placé à l'entrée de l'ouverture, & prenoit la forme d'une étoile dont les raions ſont ſes pieds. Ces obſervations s'accordent, comme Peyſſonel eut ſoin de le faire obſerver, avec l'analyſe du *corail* qui fournit de l'huile & du ſel volatil un quarantième de ſon poids lorſqu'on le diſtille entier, & qui en donne environ un ſeizième lorſqu'on diſtille ſon écorce ſeule. L'animal placé dans le centre du trou, dépoſe ſur la baſe la matière qui en augmente peu-à-peu l'épaiſſeur; la liqueur blanche dont il a été fait mention, paroît ſe convertir en matière dure. Réaumur qui douta d'abord de la nature animale du *corail*, & Bernard de Juſſieu, répérèrent bientôt les obſervations de Peyſſonel, l'un ſur les côtes de la Rochelle, & l'autre ſur celles de Normandie, & ils confirmèrent la découverte de ce naturaliſte, & ce n'eſt plus un objet de doute pour aucun phyſicien

phyſicien actuel, d'autant plus que tous les zoophytes ſont reconnus abſolument pour être des habitations de polypes. Ainſi le *corail* qui par ſa forme, imite un arbriſſeau pourvu de ſes tiges & de ſes branches mais dépourvu de feuilles, qui par ſa dureté & ſa fragilité imite les pierres, eſt un véritable polypier, ou la demeure d'une immenſe famille d'animaux, qui le fabriquent, qui ajoutent continuellement à ſa maſſe & à ſon volume. Quant aux animaux qui habitent le *corail* proprement dit, ils reſſemblent aſſez au polype d'eau douce; ils ſont blancs, mous, un peu tranſparens, & les huit bras formant les rayons de l'étoile, lui ſervent pour ſaiſir ſa proie. Il ſe détache du côté de ces animaux de petits grains qu'on prend pour des œufs, & qui tombant ſur quelque baſe ou corps dur que ce ſoit, y croît peu-à-peu & y forme un nouveau *corail*. Quand cet œuf s'ouvre, on y voit quelques lames dures qui ſont déjà du *corail*. Celui-ci ne prend la grande dureté qu'on lui connoit, qu'à meſure qu'il eſt abandonné par les animaux, & que dans les parties qui ne contiennent plus de polypes. On pêche le *corail* de beaucoup de manières différentes; la plus ſimple & la plus employée conſiſte dans deux chevrons attachés en croix appéſantis avec un boulet, & auquel on met du chanvre négligemment entortillé. Ces chevrons garnis outre cela de filets à leurs extrémités, tiennent par deux cordes à la poupe & à la proue du vaiſſeau; on les promène au fond de l'eau & à tâtons juſqu'à ce que la machine rencontrant les avances des rochers, s'y accroche, & que le chanvre s'entortille aux branches de *corail*. Cinq ou ſix hommes retirent ces chevrons garnis de *corail*. Cette pêche eſt familière aux pêcheurs corailliers de Corſe ou de Catalogne. On la fait depuis le mois d'avril juſqu'à la fin de juillet, dans les bouches de Bonifacio vis-à-vis l'iſle de Sardaigne, & ſur les côtes de Barbarie.

Il réſulte de tout ce que nous avons expoſé juſqu'ici, que le *corail* eſt un polypier dur & compact, maſſif, plein & ſolide à l'intérieur, ſans trou ni poroſité, mais ſtrié à ſa ſurface, recouvert d'une écorce perforée de trous à ſix rayons, & branchu à la manière des arbriſſeaux que les botaniſtes nomment à branches divariquées, *ramis divaricatis*. Le *corail* rouge & le *corail* blanc que l'on diſtingue dans les boutiques, ne ſont pas du tout de la même nature; le premier qui eſt le vrai *corail*, celui dont nous avons parlé juſqu'ici, & dont la nuance varie beaucoup depuis le roſe pale & le couleur de chair, juſqu'au rouge vif & éclatant, eſt un zoophyte ou animal-plante que Linnéus nomme *iſis nobilis, ſtirpe corallina, æquali, continuâ, ſtriis obſoletis, obliquis, vagis*. Le *corail* blanc eſt au contraire dans le ſyſtême de la nature du même ſavant, un lithophyte du genre des madrépores qu'il nomme *madrepora, oculata, cauleſcens, tuboloſo-glabra, ſuoſa, obliquè ſubſtriata, ramis alternis ſtellis immerſis diſſitis*. On le nomme quelquefois *corail* ocule, à cauſe des trous étoilés qui pénètrent dans ſon intérieur. Celui-ci a été beaucoup moins recommandé & beaucoup moins employé que le *corail* rouge: cette différence eſt même ſi notable que, pour preſque tout le monde, le mot *corail* emporte toujours l'idée de la couleur rouge qui le diſtingue & le caractériſe.

Si ce produit des polypes mérite la diſtinction qu'il a obtenue & le cas qu'on en fait dans les arts où on l'employe, il n'en eſt pas de même pour ſes propriétés médicinales & ſes uſages dans les maladies. On ne conçoit que difficilement d'où viennent toutes les opinions qu'on a eues ſur ſes vertus. Il n'y a pas plus de trente ans qu'on l'employoit encore comme tonique, aſtringent & même comme cordial. Cette ſubſtance qui réduite à ſa juſte valeur, n'eſt que du carbonate calcaire mêlé d'un peu de phoſphate de chaux & d'une certaine quantité de matière animale, plus un peu de fer, ne peut être qu'abſorbante. Et cependant on lit dans tous les livres de matière médicale écrits au commencement de ce ſiècle & ſur-tout à la fin du ſiècle dernier, que le *corail*, outre ſes propriétés abſorbante, aſtringente, eſt encore un remède cordial, alexitère, ſudorifique; qu'il s'oppoſe à l'effet des poiſons, des virus morbifiques; qu'il porte les humeurs ennemies à la peau; qu'il fortifie le cœur; qu'il rappelle le cours des eſprits, &c. On ne ſe contentoit pas de le donner en ſubſtance, on en faiſoit des teintures, des ſyrops, des conſerves, un ſel, un magiſtere, & une foule d'autres préparations dont il conſtituoit la baſe. Lorſque les préjugés ſur les vertus cordiales & alexitères du *corail* ont été diſſipés par des expériences exactes, on lui attribua la propriété aſtringente dans un degré très-marqué. Bourgeois, praticien aſſez recommandable, vantoit beaucoup le *corail* préparé, c'eſt-à-dire pulveriſé & lavé, dans toutes les eſpèces d'hémorrhagie & ſur-tout dans celles de la matrice; il employoit, diſoit-il, avec un grand ſuccès dans les pertes des femmes, une poudre compoſée de parties égales de *corail* rouge, de quinquina & de nitre, à la doſe de deux ſcrupules trois fois par jour. Enfin, on a reconnu que cette ſubſtance ne pouvoit qu'être abſorbante, & que toutes les autres vertus qu'on lui avoit attribuées, étoient véritablement imaginaires. Il y a encore quelques médecins qui employent le *corail* comme abſorbant, mais le plus grand nombre n'en fait abſolument aucun uſage, & on ſe contente de s'en ſervir pour frotter les dents, & pour en enlever le tartre; auſſi le *corail* n'eſt-il plus employé dans les pharmacies que pour des dentifrices. Voici comment on s'exprimoit ſur les propriétés du *corail* dans l'encyclopédie en 1759, édition de Lucques.

» Le *corail* eſt un abſorbant ou alcali terreux, analogue ou parfaitement ſemblable aux yeux d'écreviſſes, à la coquille d'huitre, à la nacre de perle, à la craie, &c. Auſſi donne-t-on preſqu'indifféremment dans le cas des acides des premières voies, & dans les différentes maladies qui en dépendent, l'un ou l'autre de ces abſorbans terreux.

La préparation du *corail*, proprement dite, celle dont le produit eſt reconnu dans l'art ſous le nom de *corail préparé*, conſiſte à le réduire en poudre dans un mortier de fer, à le tamiſer, à le porphyriſer, & à le former enſuite en petites trochiſques.

Le ſel de *corail* eſt un ſel neutre, formé par l'union de l'acide du vinaigre & du *corail*.

La diſſolution de ce ſel évaporé à feu lent & très-rapprochée, préſente en réfroidiſſant une cryſtalliſation en petits filets, ſoyeux, élevés à peu-près perpendiculairement ſur le fond du vaiſſeau où ils ſe ſont formés, & preſque paralellement entr'eux.

Mais on ne ſe donne pas communément la peine de faire cryſtalliſer le ſel de *corail*, qu'on prépare pour les uſages médicinaux; on ſe contente de le faire deſſecher à un feu doux. Ce ſel, eſt aſſez analogue à la terre foliée de tartre; (c'eſt le véritable acétite de chaux,) il ne tombe pourtant pas en *deliquium* comme ce dernier ſel, quoiqu'il ſoit aſſez ſoluble dans l'eau, ſurtout lorſqu'on ne l'a pas dépouillé par une trop forte deſſiccation d'une portion d'acide ſurabondante qu'il retient dans ſes cryſtaux.

Le magiſtère de *corail* n'eſt autre choſe que la baſe du ſel dont venons de parler, précipitée par un alcali fixe, & édulcorée par pluſieurs lotions.

Lémery croyoit que ce ſel & le magiſtère de *corail* avoit la même vertu, il leur attribuoit à l'un & à l'autre celle de fortifier & de rejouir le cœur; c'eſt apparemment ſur ſon autorité que quelques apothicaires donnent encore aujourd'hui aſſez indifféremment ces deux préparations l'une pour l'autre; elles différent pourtant eſſentiellement, le magiſtère de *corail* n'érant abſolument que le *corail* pur, diviſé dans ſes parties les plus ſubtiles par la diſſolution & la précipitation, l'édulcoration en ayant enlevé la petite portion du diſſolvant & du précipitant qui accompagne ordinairement les précipités.

Ce magiſtère de *corail* n'eſt donc qu'un pur abſorbant dont les prétendues vertus cordiales, alexitères, diaphorétiques, &c. ſont auſſi imaginaires que celles du *corail* préparé auquel quelques auteurs les ont auſſi attribuées.

Le ſel de *corail*, au contraire, eſt un ſel neutre, ſavoneux, dont on peut eſpérer de bons effets à titre d'apéritif, de diurétique & de tonique.

Il n'a pas plus de vertus que celui qui eſt préparé avec de la craie, ou de la pierre à bâtir ordinaire.

Les différentes teintures de *corail* par les alcalis, les eſprits ardens, & les huiles, qui ne ſont autre choſe que des extractions de ſa couleur, qui eſt ſoluble dans differens menſtrues. Ces teintures ou ces extractions, dis-je, ſont des préparations abſolument inutiles, & qui n'ont d'autres vertus que celle du diſſolvant qu'on y emploie.

On trouve encore chez pluſieurs chimiſtes, ſous le nom de *teinture de corail*, certaines diſſolutions de ce corps opérées par le moyen des différens acides comme celui du citron, celui du miel, celui de la cire, &c. Ces préparations ne diffèrent pas eſſentiellement de celle du ſel de *corail*, du moins nous ne ſommes pas encore inſtruits de leur différence par des obſervations. Ce ſont chimiquement des ſels très-différens, mais on ne connoit pas leurs propriétés médicinales.

C'eſt avec une teinture de cette dernière eſpéce, ſavoir une diſſolution de *corail* par le ſuc d'épine-vinette ou par celui de citron, ou même par l'acide diſtillé de genièvre ou de gayac, que Quercetan faiſoit ſon ſyrop de *corail* qu'il célébre comme un remède unique dans tous les flux hépatiques, diſſentériques, & lientériques.

Le *corail* entre dans les confections hyacinthe & alkermès, dans les poudres ſpaſmodiques, de Guttete, de pattes d'écreviſſes, dans les trochiſques de karabé, dans les pilules hypnotiques aſtringentes; il entre dans l'opiate dentifrique & dans les tablettes abſorbantes.

Ce n'eſt que *du corail rouge* que nous avons parlé juſqu'à préſent, parce que ce n'eſt preſque que celui là qui eſt en uſage dans les boutiques; cependant on pourroit lui ſubſtituer dans tous les cas *le corail blanc* qui ne diffère réellement que par la couleur «.

Le jugement que l'on portoit à cette époque des vertus du *corail*, étoit déjà fondé ſur un grand nombre d'obſervations exactes; auſſi y a-t-il depuis quarante ou cinquante ans pen de médecins inſtruits qui faſſent uſage de ce remède, ou qui lui attribuent des propriétés particulières ou ſpécifiques; on ne s'en ſert que pour faire la baſe des poudres & des opiates *dentifrices*.

Quant au *corail* taillé arrondi par ſon bout & qu'on donne aux enfans pour leur ſervir de hochet,

Digitized by Google

c'eſt une pratique vraiment déſavantageuſe à cet âge, à cauſe de la dureté de cette ſubſtance, & de la forte preſſion qu'elle exerce ſur les gencives. Il eſt heureuſement reconnu aujourd'hui que tous les corps durs ſont plus nuiſibles qu'utiles à la dentition.

On peut permettre les amulettes de *corail* que l'on pend au col des enfans; ce moyen n'a aucun inconvénient, mais comme il n'a aucun effet, il ne faut pas que la confiance aveugle, qu'il inſpire à quelques perſonnes crédules, empêche le médecin de faire en même-temps les remèdes convenables à la lenteur & aux difficultés de la dentition, ainſi qu'aux autres maladies dont les enfans peuvent être attaqués. (M. FOURCROY.)

CORAIL DE JARDIN. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *corail* de jardin au piment ordinaire, ou poivre-long, que l'on cultive chez nous, en raiſon de la couleur rouge éclatante de ſes fruits. (*Voyez* POIVRE-LONG, PIMENT.)
(M. FOURCROY.)

CORAIL NOIR. (*Mat. méd.*)

Le *corail* noir eſt un zoophyte corné, flexible, continu, enveloppé d'une écorce calcaire; c'eſt la *Gorgonia antipatus, ſubramoſa, erecta, levis nitida* de Linnéus. Ce zoophyte habite la mer adriatique, il eſt gros comme le doigt, d'un très-beau noir, très-liſſe, peu rameux. On ne s'en ſert que très-peu en médecine. (M. FOURCROY.)

CORALLINE. (*Mat. méd.*)

La *coralline* eſt un zoophyte qu'on prenoit autrefois pour une plante & qui a été bien reconnue pour une habitation de polype par Peyſſonel, Linnéus, Ellis. Elle eſt compoſée en général d'articulations minces & alongées, ſéparées par des membranes ductiles; ou plutôt elle eſt formée par des petites concrétions calcaires, triangulaires, alongées ou cilindriques, interrompues & liées les unes avec les autres par des filets membraneux, fins; ces filets plians ſont eux-mêmes compoſés de petits tubes collés étroitement & plians dans l'eau. En obſervant avec attention les articulations calcaires de ces *corallines*, on les trouve percées d'une grande quantité de pores ou de petits trous; lorſqu'on les fait diſſoudre par un acide foible, on apperçoit enſuite les extrémités des filets membraneux interarticulaires, dilatées en eſpèces de coupes jointes les unes avec les autres à-peu-près comme les gâteaux d'abeille, & placées ſous les pores de la matière calcaire. C'eſt dans ces pores qu'étoient adhérens les polypes qui conſtruiſent cette habitation crétacée & articulée. Chaque articulation eſt, pour ainſi dire, un madrépore particulier, & toute la *coralline* eſt une réunion de ces eſpèces de petits madrépotes par des filets membraneux & cellulaires. L'eſpèce la la plus employée en médecine, eſt nommée *coralline* officinale par la plupart des auteurs, *corallina officinalis, muſcus coralloides ſquammis loricatus* de G. Bauhin, qui la conſidétoit comme une plante; Linnéus la décrit ainſi, *corallina ſubbipinnata, articulis ſubtarbinatis* Elle eſt griſe avec une teinte de vert, de jaune, de fauve, ou de rouge; mais toutes ces couleurs ſe paſſent par ſon expoſition au ſoleil. Elle porte beaucoup de rameaux grêles ou bifurcations ſemblables à celles des végétaux; elle a une odeur nauſéabonde, déſagréable, ſemblable à celle de tous les produits marins en général; ſa ſaveur eſt ſalé, un peu âcre; elle craque ſous les dents comme la matière des coquilles; on la réduit en poudre en la preſſant fortement entre les doigts; elle n'a gueres qu'entre un pouce & deux pouces de hauteur. On la trouve dans preſque toutes les mers, attachée ſur des rochers, ſur des pierres, ſur des coraux, ſur des coquilles, en un mot ſur toutes ſortes de corps; tant qu'elle eſt dans l'eau, elle eſt molle & fléxible dans les eſpaces membraneux qui ſéparent les articulations calcaires, mais elle ſe deſſèche & devient caſſante à l'air. Nous devons avertir que Bernard de Juſſieu n'a pas pu voir l'animal qui habite & qui forme la *coralline*, que Pallas a élevé des doutes ſur ſa nature animale. Cependant le comte de Marſigli, tout en indiquant les prétendues fleurs de ce zoophyte, avoit remarqué que la *coralline* fournifſoit un ſel volatil & une huile animale à la diſtillation.

Il y a une ſeconde eſpèce de *coralline* moins connue comme officinale, quoiqu'auſſi commune dans nos mers; c'eſt une *coralline* rouge dont les articulations ſont plus fines, plus ſerrées que celles de la précédente, & qui ont une forme cilindrique. Il ne faut pas confondre la vraie *coralline* articulée & calcaire que nous venons de décrire, avec ce qu'on a nommé improprement *coralline* de Corſe, qui eſt une vraie plante, & dont nous traitetons au mot *fucus anthelmintique*; (*Voyez* ce mot) celle-ci n'a point d'articulations, & eſt une matière végétale comme cornée.

La *coralline* eſt depuis long-tems connue & recommandée comme vermifuge. Elle eſt auſſi rangée parmi les aſtringens & les abſorbans. Avant de l'employer, on lui fait ſubir une préparation ſimple; ou la lave avec beaucoup d'eau chaude, afin d'emporter tous les corps étrangers qui l'altèrent & qui lui donnent une ſaveur très-mauvaiſe; on la fait enſuite ſécher au ſoleil ou à l'étuve; puis on la réduit en poudre fine ſur un porphyre; on l'humecte avec de l'eau & on lui donne la forme de trochiſques C'eſt ſur-tout chez les enfans, & pour tuer les vers qui les attaquent ſi fréquemment, qu'on employe la *co-*

ralline ; on la donne à la doſe de quelques grains juſqu'à vingt-quatre, pour les enfans juſqu'à ſix ou huit ans ; à cette époque, juſqu'à quinze ou vingt, à un demi-gros ou deux ſcrupules ; au-de-là de cet âge, on en preſcrit un gros ou deux, ſur-tout lorſqu'on veut produire l'effet aſtringent & abſorbant. (M. FOURCROY.)

CORALLINE DE CORSE. (*Mat. méd.*)

On a nommé improprement *coralline de Corſe*, une eſpèce d'algue ou de fucus qui croît abondamment dans la mer, ſur les rochers de cette iſle, & qui eſt fortement anthelmintique. (*Voyez* le mot FUCUS ANTHELMINTIQUE.)

(M. FOURCROY.)

CORRALLINE. (Syrop de) (*Mat. méd.*)

On fait avec la *coralline de Corſe* un ſyrop qui eſt très-bon dans les maladies verminenſes ; il en ſera queſtion au mot *fucus anthelmintique*.

(M. FOURCROY.)

CORBEAU. (*Mat. méd.*)

Le *corbeau* eſt un oiſeau moins commun qu'on ne le penſe communément ; c'eſt à tort qu'on le confond avec les deux eſpèces de corneilles qui s'abattent ſi ſouvent dans nos plaines des environs de Paris ; il n'en vient point ainſi près des villes ; il vit ſolitairement dans les grands bois & ſur-tout dans les montagnes ; ſa force & ſon étendue ſont beaucoup plus conſidérables que celles des corneilles de nos champs. Le vrai *corbeau*, *corvus oſſifragarum*, *corvus ater*, *dorſo cæruleſcente* de Linnæus, a environ vingt-cinq pouces de long depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue ; il a trois pieds & demi ou quarre pieds de vol ; ſon bec eſt gros, robuſte, aigu, & très-noir ; la mandibule ſupérieure eſt un peu crochue, l'inférieure droite. Sa prunelle eſt entourée d'un double cercle, l'extérieur, gris cendré, l'intérieur brun ; il a des plumes filamenteuſes ou des eſpèces de poils roides ſur les narines ; tout le corps eſt noir, avec un mélange de bleu luiſant qu'on voit ſur-tout à la queue & aux ailes ; le ventre eſt brun ; le milieu du dos recouvert d'un duvet ; les longues plumes des épaules couvrant tout le dos ; la queue longue, compoſée de douze pennes ; les ongles crochus, forts & grands ſur-tout en arrière ; le doigt extérieur eſt lié à celui du milieu preſque juſqu'à la première articulation.

Le *corbeau* eſt omnivore ; il ſupporte toutes les températures ; il fait ſon nid ſur les arbres les plus élevés, ou dans de vieilles tours très-hautes ; il s'apparie au commencement du printemps ; la femelle pond quatre juſqu'à ſix œufs d'un vert pâle, ſemés de taches & de raies noires, qu'elle couve trois ſemaines. Le *corbeau* vit longtemps ; il eſt hardi & courageux ; ſon vol eſt lourd quoique fort ; il a l'odorat fin. La chair de *corbeau* eſt en général dure, de mauvaiſe odeur, & d'un goût déſagreable. Il y a cependant quelques habitans de la campagne qui font uſage des petits ; on dit que le *corbeau* fait de très-bonne ſoupe. Ce qui doit répugner & ce qui répugne auſſi dans l'uſage de cet oiſeau, c'eſt qu'il ſe nourrit de charogne & de chair pourrie ; il n'y a donc que la néceſſité qui puiſſe porter à uſer de cet aliment.

Lémery & les auteurs de matière médicale, contemporains de ce chimiſte-médecin, diſoient que le *corbeau* contient beaucoup de ſel volatil & d'huile, & ils attribuoient à ces principes une action vive ſur l'économie animale ; mais ce ſel & cette huile ne ſont, comme on le ſait aujourd'hui, que le produit de décompoſitions & d'altérations dues à l'impreſſion de la chaleur. Le cerveau des *corbeaux* étoit autrefois vanté contre l'épilepſie ; on accordoit la même vertu aux petits *corbeaux*. Ce qu'il y a de plus ſingulier & de plus défavorable pour l'eſprit & les lumières des médecins qui ont adopté & répandu de pareilles rêveries, c'eſt ce qu'Etmuller dit que les petits *corbeaux* calcinés au ſortir du nid, fourniſſent une cendre qui, priſe deux fois par jour à la doſe d'un gros dans l'eau diſtillée de caſtoréum, guériſſoit l'épilepſie. Il n'y a que la crédulité de ceux qui employent de pareilles remèdes, qui ſurpaſſe l'ineptie de ceux qui les conſeillent. C'eſt dans cette claſſe qu'il faut ranger le conſeil donné par un certain Gabelkoverus, qui preſcrit les œufs de *corbeau* dans la dyſſenterie. On ne ſait abſolument aucun uſage des différentes parties de cet animal en médecine. La combuſtion de ſes plumes, comme de celles des autres eſpèces d'oiſeaux, eſt antiſpaſmodique, en raiſon de l'ammoniaque & de l'huile fétide qui ſe forment & ſe dégagent par la chaleur. (M. FOURCROY.)

CORDE, (Maurice de la) du diocèſe de Reims, étoit fils du lieutenant de police de cette ville ; après avoir étudié la médecine pendant ſept ans ſous Sylvius, Goupil, Laſſillé, Pietre & Duret, il fut reçu bachelier le 29 octobre 1558, & docteur de la faculté de Paris, le 15 janvier 1561.

Attaché aux opinions du calviniſme, il ſacrifia ſon repos & quelquefois ſa liberté aux élans d'un zèle indiſcret. Un médecin n'eſt pas un miſſionnaire ; à peine reçu, il fut obligé de fuir & la faculté le retrancha de ſon corps, lui ſixième. Rétabli par ordre du roi, en 1563, il fut exilé une ſeconde fois & privé de ſes droits en 1567, pour avoir fait pluſieurs ſorties contre la religion catholique dans deux diſcours prononcés aux actes de Veſpérie & de doctorat de Jean Brice, dans leſquels

Digitized by Google

l'invitoit le candidat à ſe faire proteſtant. Le premier diſcours lui avoit attiré une vive remontrance de Jean Rochon, doyen; on avoit averti M. Thomas de Bragelongne, lieutenant criminel, qui ſe trouva préſent au ſecond diſcours dans lequel l'orateur ne fut pas plus ſage.

Maurice *de la Corde* fut donc pourſuivi criminelle au chatelet & mis en priſon, il y fut condamné à une eſpèce d'amende honorable & à deux ans de priſon; le parlement adoucit ſon jugement ſur la promeſſe qu'il fit de vivre dans la religion catholique apoſtolique & romaine; il fut cependant exclus des écoles pendant deux ans. (*Voyez* DUBOULAY.) Survint l'édit de pacification & Maurice *de la Corde* fit profeſſion ouverte de calviniſme; il demanda à être réintégré, mais ſans ſuccès. Réhabilité par un nouvel ordre du roi, en 1571, il fut encore exclus en 1573, il pourſuivit de nouveau ſa rehabilitation par tous les moyens imaginables, hors le ſeul qui pouvoit déſarmer ſes ennemis, le ſacrifice de ſes opinions religieuſes, qu'il faiſoit toujours valoir ſans l'effectuer. On l'arrêta par toutes les chicanes que le zèle qui ſe change en haine, & la haine qui ſe couvre du zèle parurent lui oppoſer, & il échoua. Il mourut en 1590.

Ouvrages de Maurice *de la Corde.*

Hippocratis libellus περὶ παρθενων, hoc eſt, de üs quæ virginibus accidunt. Ad hoc opuſculum acceſſerunt ejuſdem interpretis annotationes quarum quædam primæ menſtruorum eruptionis & eorum fluoris cauſas demonſtrat ex Hippocratis & Ariſtotelis doctrinâ adverſus neotericorum quorumdam ſententiam. Pariſiis apud Gabr. Buon. 1574. *in*-8.

Hippocratis prioris libri, de morbis mulierum interpretatio & explicatio. Pariſiis apud Dioniſium Duval, 1585, *in-fol. & in libris ab Iſr. Spachio editis pag.* 492.

Dans ſon commentaire ſur le premier livre d'Hippocrate, des maladies des femmes, il rapporte l'obſervation qu'il fit ſur le cadavre d'une femme morte d'hydropiſie cauſée par des hydatides; il aſſure en avoir trouvé plus de huit cents de différentes groſſeurs. C'eſt après Fernel, le premier des modernes qui ait parlé de cette eſpèce d'hydropiſie, & le fait parut ſi extraordinaire à l'auteur qu'il crût néceſſaire d'en arrêter la vérité d'une manière expreſſe. (M. ANDRY.)

CORDIAUX. (*Mat. méd.*)

Les anciens ont donné le nom de *cordiaux* aux remèdes qui ont la propriété de relever ſubitement les forces abattues des malades, & qui paroiſſent augmenter le mouvement du cœur & des artères. Il eſt vrai que cette dernière action n'eſt jamais & ne peut être immédiate, puiſqu'aucune matière ne peut exercer ſa force ſur ce viſcère. Mais par une puiſſance ſtimulante & irritante, les *cordiaux* reveillent l'oſcillation & la contraction des ſolides, ils raniment & accelèrent la circulation, ils augmentent la viteſſe du pouls, ils produiſent de la chaleur; on dit auſſi qu'ils diviſent & atténuent les fluides épaiſſis, qu'ils contribuent ainſi à la facilité de leurs mouvemens; mais ce ne peut être que par une action ſecondaire, & après avoir ajouté de l'énergie aux ſolides & fait naître une plus grande chaleur qu'ils produiſent cet effet ſur les fluides. Tout ce qu'on a dit ſur la prompte ſecrétion & ſur la diſtribution rapide des eſprits animaux, produite par les *cordiaux*, tient à des hypothèſes qu'il faut bannir aujourd'hui de l'art de guérir. Les faits ſeuls devant être préſentés, quand la théorie manque, ou lorſqu'ils y conduiſent directement, nous dirons ici que les *cordiaux* excitent tout-à-coup une grande action dans l'economie animale, qu'ils agitent & multiplient les contractions des fibres muſculaires, qu'ils raniment promptement les forces abattues, qu'ils produiſent de la chaleur, & un mouvement plus rapide dans la circulation; il paroit que c'eſt même en animant les ſolides ſenſibles & irritables, & en procurant une production plus vive de la chaleur, qu'ils font naître tous les effets qu'on a obſervés. Ainſi la ſueur, l'évacuation des matières âcres & nuiſibles par la peau, le reſſerrement de pluſieurs autres émonctoires & en particulier celui des inteſtins & des reins, ſont des effets néceſſaires des *cordiaux* qui rentrent ainſi dans la claſſe des toniques, des diaphorétiques, des ſudorifiques, des alexipharmaques, des échauffans, & des irritans. Il paroit que toutes les matieres très-odorantes & d'une ſaveur chaude plus ou moins vive & acre, que toutes les ſubſtances aromatiques peuvent etre regardées comme des *cordiaux*, & en effet le dénombrement des remèdes de cette claſſe reconnus par les auteurs s'accorde avec cette aſſertion. Voici les principales ſubſtances naturelles & artificielles qu'on range parmi les *cordiaux*.

Les racines d'acorus	Les écorces d'orange.
— d'angélique	— de winter.
— de ſerpentaire de Virginie.	— le caſſia lignea.
	Les feuilles de meliſſe.
— de zedoaire.	— de menthe.
— de zerumbeth.	— de pouliot.
— mungos.	— de ſauge.
— d'impératoire.	— de calament.
Les bois de ſaſſafras.	— de lavande.
— de ſantal citrin.	— d'origan.
— de ſantal rouge.	— de thim.
— de rhodes.	— de ſerpolet.
— de gayac.	— de romarin.
Le nard indien.	— de baſilic.
Les écorces de canelle.	— de chardon bénit.
— de citron.	— de ſcabieuſe.

Les feuilles de ſcorſonère.
Les fleurs d'œillet.
— de ſtœchas.
— de toutes les labiées.
— d'un grand nombre de compoſés.
Les cloux de girofle.
L'amome.
Le cardamome.
La muſcade.
Le macis.
Les bayes de genièvre.
Les ſemences de chardon bénit.
L'anis & la plupart des ſemences des ombellifères.
L'ambre gris.
Le muſc.
Le kermès.
Les vins rouges & forts.
Le vin de Bordeaux.
— de Rouſſillon.
L'eau-de-vie.
L'alcool ou eſprit-de-vin.
Les huiles eſſentielles ou volatiles.
L'éther.
Les eaux diſtillées ſimples
— de méliſſe.
— de menthe.
— de noyer.
— de ſcabieuſe.
— de ſcorſonère.
— de canelle.
— de canelle orgée.

Les eaux diſtillées ſpritueuſes ou les alcools aromatiſés comme :

L'eau de la reine d'Hongrie, ou l'alcool de romarin.
L'eau thériacale.
L'eau impériale.
L'eau générale.
L'eau de meliſſe des carmes.
L'eau de Cologne, &c.
Les teintures.
L'élixir de propriétés.
L'élixir de Paracelſe.
Le ſyrop d'œillet.
Le ſyrop de ſtœchas.
L'eſprit de Mindérérus ou l'acétite ammoniacal.
La thériaque.
La confection alkermès.
Celle d'hyacinthe.
L'eau de Luce.
Le ſel d'Angleterre ou le carbonate d'ammoniaque.
Les gouttes d'Angleterre.
Les gouttes anodynes de Sydenham.

En général on recherche dans les *cordiaux* une action vive & prompte, & ſur-tout qui ne ſoit pas trop durable, & on recherche ceux dont l'impreſſion faite dans le moment ne ſe prolonge pas trop loin, car l'irritation qu'ils excitent, pourroit devenir dangereuſe. Comme ils donnent des ſecouſſes violentes aux ſolides & comme ils agitent les fluides, la continuité de ces actions énergiques n'a d'avantage que dans très-peu de cas, & peut au contraire nuire dans le plus grand nombre. Il faut ſur-tout prendre bien garde dans la preſcription & l'adminiſtration de ces eſpèces de remèdes à l'état & à la cauſe de la foibleſſe qui les exige. Quelquefois le ſentiment de foibleſſe n'eſt point produit par un véritable affoibliſſement des organes, ſouvent même les forces ſont plutôt étouffées qu'éteintes, comme cela a lieu dans pluſieurs fièvres, dans les maladies des inteſtins, dans les pleuréſies & les péripneumonies. Une pléthore fauſſe, une raréfaction du ſang dans les vaiſſeaux, produit auſſi des effets auxquels on eſt tenté d'oppoſer les effets des *cordiaux*; mais ils peuvent alors faire beaucoup de mal, les vrais *cordiaux* dans ces circonſtances ſont les ſaignées & les évacuations. Quelquefois le ſpaſme ſeul produit des effets qui exigent l'adminiſtration des *cordiaux*, alors ceux-ci doivent être pris dans la claſſe des antiſpaſmodiques, des calmans, des narcotiques même. Si les foibleſſes, les défaillances & l'abattement continuel dépendent tellement d'inanition, d'épuiſement, comme cela arrive aux jeunes gens qui ſe livrent à la maſturbation, les *cordiaux* doivent être choiſis dans la claſſe des aſſaiſſonnemens, & on doit les aſſocier aux alimens doux & reſtaurans. C'eſt ainſi qu'alors les bouillons, les conſommés ſont les véritables *cordiaux* qu'on doive adminiſtrer, encore faut-il y prendre des précautions, pour ne point ſurcharger l'eſtomac des malades. (*Voyez* les mots ANALEPTIQUES, RESTAURANS.) En général on voit d'après ce que nous avons dit, que les *cordiaux* ou les remèdes capables de rappeller les forces abattues, & de ranimer l'économie animale, languiſſante, doivent varier ſuivant la cauſe diverſe de l'affoibliſſement, & que les *cordiaux* conſidérés comme claſſe déterminée de médicamens, n'exiſtent pas. Auſſi pluſieurs auteurs modernes de matiere médicale, n'en ont ils pas fait mention dans leurs ouvrages; & cette idée eſt en effet une des plus exactes & des plus utiles qu'on puiſſe avoir en thérapeutique. Quand on la ſent bien, on ne court pas les riſques de faire un mauvais uſage des *cordiaux*, de les preſcrire dans beaucoup de circonſtances où ils ne conviennent pas & d'augmenter conſéquemment les maux qui attaquent les hommes, au lieu de les ſoulager. Il réſulte encore de toutes les obſervations rapprochées & de toutes les connoiſſances comparées ſur la nature & les effets des *cordiaux*, que ſi quelques circonſtances exigent d'une maniere impérieuſe l'emploi de ces remèdes, il ne faut avoir recours qu'aux plus volatils, qu'à ceux dont l'action eſt la plus prompte & l'impreſſion en même-temps la plus fugace. Ainſi quelques petites cuillerées de vin, quelques gouttes d'éther, d'ammoniaque, d'acétite d'ammoniaque ou d'eſprit de Mindérérus, ſont préférables aux confections âcres, amères & odorantes, aux teintures épaiſſes colorées & très-chargées de médicamens incendiaires. (M. FOURCROY.)

CORDIERS-CRINIERS. (Maladies des) (*Mat. méd.*)

Ce n'eſt point l'exercice de l'art de faire de la corde qui eſt la ſource des maux les plus graves que les *cordiers* ont à redouter; cet art eſt moins dangereux même que celui des ouvriers qui battent & peignent le lin & le chanvre; les *cordiers* ſont moins expoſés à la pouſſière & aux vapeurs de ces végétaux que les chanvriers, puiſqu'ils emploient

Digitized by Google

ces plantes bien sèches & déjà préparées de manière à ce qu'elles ne répandent plus de poussière âcre ; une cause de maladies à la vérité plus rares mais bien plus alarmantes, les menace dans leur travail ; c'est l'âcreté de plusieurs virus confinés en quelque sorte dans le crin dont ils font usage pour fabriquer plusieurs espèces de cordes. Cette matière animale est souvent imprégnée de miasmes âcres, capables de faire naître des éruptions de charbon chez les ouvriers qui les déploient, qui battent le crin, & qui l'emploient dans leurs travaux. M. Paulet a recueilli dans une des feuilles de la gazette de santé de l'année 1777, plusieurs exemples du charbon produit par des ballots de crin chez les hommes qui les débitoient & les épluchoient. Cette maladie semble être due à une poussière âcre qui s'élève du crin pendant qu'on l'agite. Pour éviter les dangers auxquels sont exposés les *criniers*, il faut laver les ballots entiers de crin dans de l'eau & du vinaigre, & sur-tout dans de l'acide muriatique oxigené foible ; on doit ensuite les laisser long-temps exposés au grand air avant de les employer ; peut-être seroit-il très-utile de les suspendre quelque temps dans l'eau au milieu d'une riviere ; ce lavage à eau courante & toujours renouvellée, est un des moyens les plus sûrs d'enlever au crin toutes les molécules âcres & virulentes déposées à sa surface ; on sait d'ailleurs qu'un pareil lavage qui ne dureroit que quelques heures, ne peut pas altérer la nature & les qualités de cette matière animale. Les *criniers* lorsqu'ils deballent le crin, doivent avoir auprès d'eux de grands baquets remplis d'eau & de vinaigre, s'y plonger souvent les mains & se laver fréquemment le visage. Lorsqu'ils seront attaqués du charbon communiqué, on les traitera sur-le-champ par les moyens qu'on a coutume d'employer contre cette cruelle maladie, tels que les cordiaux, les aromatiques à l'intérieur, & les plus forts antiseptiques, les cathérétiques même à l'extérieur. On peut même si l'on s'apperçoit promptement du charbon communiqué par les ballots de crin, commencer immédiatement par attaquer le charbon même & en détruire le premier foyer par le fer, le feu, & les caustiques les plus actifs. Le vinaigre salé & les fortes frictions avec des pièces de monnoie qu'on a coutume de mettre en usage dans les campagnes, comme on le fait pour le charbon à la langue des bœufs, ne suffisent point dans la circonstance dont nous nous occupons. Lorsque le mal est cessé, on doit continuer quelque temps l'usage intérieur des toniques & des fortifians, & spécialement du quinquina.

(M. Fourcroy.)

CORDON OMBILICAL. (Maladies du) (*Méd. prat. & chir.*)

Les vices d'organisation du *cordon* ombilical & les maladies auxquelles il est assujetti à la naissance du fœtus, présentent deux états très-différens à considérer. La médecine ne peut prévenir les premiers ; elle ne peut pas non plus faire cesser les accidens qui en résultent pour les enfans ; elle n'a pas même de données certaines pour s'assurer de leur existence. La nature en formant les vices d'organisation dont nous allons donner l'exposé, ne laisse pas de moyens d'en arrêter les progrès ; elle a rendu leur connoissance impossible au physicien, comme une spéculation inutile qui ne permet pas l'emploi des ressources que l'art de guérir oppose aux maladies ordinaires. Pour mettre plus de clarté dans l'examen de cette discussion, je présenterai successivement les divers états pathologiques de l'organe dont je parle.

Paragraphe premier.

De la nécessité de lier le cordon ombilical.

L'examen de cette question seroit superflu, si dans le moment où j'écris cet article, quelques physiciens plus occupés de discussions de cabinet, que de médecine pratique, n'avoient pas avancé que la ligature étoit inutile : ils assurent qu'on peut impunément laisser cet organe sans resserrer les bouches béantes des vaisseaux nouvellement coupés, & que les nouveau-nés n'éprouveront point d'hémorrhagie. Leur opinion, soutenue de quelques propositions adroitement exposées, a déjà fait des partisans auxquels on accorde d'ailleurs quelque mérite. Ils étayent leur système par l'exemple des quadrupèdes qui ne font ni ne peuvent faire de ligature. & cependant les petits, comme ils le remarquent avec fondement, ne sont exposés à aucun danger.

Pour connoître la valeur de cet exemple, considérons le moyen employé par les quadrupèdes & l'effet qu'il produit sur le *cordon*. La conduite des quadrupèdes par rapport à la section du *cordon*, diffère essentiellement de celle qu'on pratique sur les enfans. Les quadrupèdes coupent le *cordon* avec les dents ; ils le mâchent dans une longueur déterminée avant qu'il soit complettement séparé du placenta. La contusion opérée par cette voie s'étend au-dessus du point de solution. Il y a donc au même moment une sorte de désorganisation dans les artères ombilicales, & par suite une diminution sensible du diamètre intérieur de ces vaisseaux. Ce nouvel état suffiroit peut-être seul pour opposer un obstacle assuré à l'effusion du sang ; mais il se joint à la destruction des tuniques des artères, une irritation très-vive qui détermine une contraction véhémente au-dessus du lieu qui a souffert la contusion ; nouveau moyen d'empêcher la circulation dans ces vaisseaux. A ces deux causes qui arrêtent le sang dans son cours, il en faut joindre une troisième dont l'influence est aussi marquée que celles des

précedentes : je parle en ce moment de l'inflammation qui réſulte de la maſtication, de la contuſion, enfin de la bleſſure faite à ces parties. L'inflammation engorge les parois des vaiſſeaux dans tous les ſens par l'abord du fluide qui remplit ceux d'un moindre diamètre diſperſés dans le tiſſu des premiers : ce nouvel état oblitère encore en partie le diamètre intérieur des artères ombilicales. Cette ſorte d'inflammation arrive d'autant plus promptement, que le *cordon* a été mâché plus long-temps, & a, par conſéquent éprouvé une contuſion plus forte : or, ceux qui ont conſidéré avec quelqu'attention cette opération chez les quadrupèdes, ont remarqué que la mère mâchoit long-temps le *cordon* avant qu'il fut complettement coupé : circonſtance qui explique parfaitement les phenomènes de la théorie qu'on vient d'expoſer.

La choſe ſe paſſe autrement de la part des hommes. On ſe ſert de ciſeaux très-tranchans avec leſquels ont fait une ſection qui laiſſe le diamètre des artères dans preſque toute ſon intégrité ; car quoique les ciſeaux ne coupent pas ſans contondre les parties, l'eſpèce de contuſion à laquelle ils donnent lieu, ne reſſemble point à celle qui réſulte de la ſection faite par les dents ; auſſi ne peut-elle pas occaſionner comme dans l'exemple précédent, une déſorganiſation ſenſible dans les tuniques des artères au-deſſus du point de la diviſion ; elle ne peut pas non plus y déterminer le même genre d'inflammation & le même engorgement ; donc elle ne peut enfin oppoſer à l'épanchement du ſang les mêmes moyens que ceux dont nous avons développé plus haut la formation.

En effet, l'obſervation de tous les tems nous apprend que les enfans abandonnés ſans ligature du *cordon*, périſſent immanquablement d'hémorrhagie. J'en ai vu un exemple dans ma province. Une jeune fille accouchée chez une ſage-femme ſe ſauva promptement avec ſon enfant avant qu'on eut fait la ligature du *cordon*. L'accouchement s'étoit fait d'une manière fort tumultueuſe par rapport aux craintes de l'accouchée ; il y avoit eu tant de précipitation dans toute cette aventure, que la ligature fut oubliée ſans aucun deſſein. Une rixe qui avoit lieu dans la même maiſon & qui inquiétoit l'accouchée qui pouvoit être reconnue, eut peut-être plus de part à l'oubli dont je parle, que tout autre cauſe. Quoi qu'il en ſoit, on vint me chercher une heure après la naiſſance pour voir cet enfant, dans une maiſon étrangère où il étoit dépoſé. Nous le trouvâmes, en le développant, baigné dans ſon ſang, & quelques efforts que nous ayons fait pour le rappeller à la vie, nos tentatives n'eurent aucun ſuccès. Un magiſtrat de la province de Champagne pourſuivoit au criminel une perſonne qui avoit laiſſé mourir ſon enfant par la même voie ; mais la fuite précipitée de la femme qui avoit commis ce forfait, mit fin à la procédure. Voilà donc deux faits qui contrediſent formellement l'opinion des phyſiologiſtes dont je combats la doctrine. Les obſervateurs en fourniſſent d'autres exemples. Ainſi, la réunion de ces remarques met la queſtion hors de doute, & ne permet pas qu'on accorde la moindre croyance à des aſſertions auſſi peu réfléchies.

Quand même il ſeroit vrai que quelques enfans aient ſurvécu aux dangers de la méthode qu'on propoſe, (ce qui d'ailleurs ne paroît confirmé par aucune obſervation poſitive) ce ſeroit par un de ces événemens extraordinaires qui ne peuvent ſervir de baſe à un ſyſtême qui ſeroit faux dans la plupart de ſes applications. Il ne ſeroit pas plus abſurde de prétendre que la ligature de l'artère brachiale eſt inutile dans l'amputation, parce qu'on a vu un ſoldat qui ayant reçu une bleſſure au bras par laquelle cette artère avoit été coupée, ſurvécut à l'hémorrhagie & fut trouvé vivant ſur le champ de bataille. Il n'eſt pas moins vrai que tous ceux qui ont éprouvé de ſemblables accidens, ont péri quand on ne leur a pas porté de prompts ſecours.

§. II.

De l'inflammation du cordon ombilical.

On ſait que la portion du *cordon* qui excède le nœud formé par la ligature, ſe détache par la ſuppuration, & par conſequent il ſe fait une inflammation antérieure à la ſuppuration ; celle-là eſt néceſſaire & je n'en parlerai pas dans cet article ; mais je ferai quelques réflexions ſur celle qui attaque le nœud du *cordon* & qui ſe communique quelquefois aux tégumens du bas ventre.

On croit que cet accident dépend particullèrement du défaut de préſerver le *cordon* du contact de l'air, parce qu'alors l'inflammation qui doit faire tomber la portion ſuperflue du *cordon*, ſe communique au nœud & ſe porte même juſqu'aux tégumens du bas ventre. Il eſt certain que l'air peut être conſidéré comme un agent irritant, mais ſon action n'a pas aſſez d'énergie pour donner lieu à l'accident dont nous parlons, chez des enfans qui ne reſtent jamais ſans être couverts dans les premiers tems de leur naiſſance

Sennert penſe que la manière de faire la ligature détermine quelquefois cette inflammation ; mais il ne s'explique pas ſur la théorie de cet accident. Il y a lieu de croire qu'il l'attribue au trop grand reſſerrement du *cordon* noué, ou à ſa proximité extrême des tégumens du bas ventre ; ce qui occaſionne un tiraillement douloureux de ces diverſes parties. En effet, ces deux cauſes ou réunies ou ſéparées, ſont capables d'irriter vivement les or-

gans

ganes qui en éprouvent l'action ; d'où l'inflammation qui en réſulte.

La mal-propreté dans laquelle on abandonne beaucoup de nouveau-nés, eſt plus communément la ſource des maladies dont je parle. Cette origine eſt avouée de tous les obſervateurs. On conçoit comment des matières qui ſe putréfient irritent la peau & l'enflamment. Les enfans qui croupiſſent dans des linges mouillés, ſont plus ſujets que les autres à cet accident : il arrive auſſi, quand les compreſſes entre leſquelles on aſſujettit l'extrémité ſuperflue du *cordon*, ne ſont pas aſſez ſouvent renouvellées. La raiſon en eſt que la portion qui doit tomber par la ſuppuration en ſe putréfiant, laiſſe couler une ſanie âcre qui attaque le nœud du *cordon* & la peau qui recouvre l'abdomen. Quand l'irritation a été vive, l'inflammation qui ſuccède fait des progrès rapides, & gangrène quelquefois le *cordon* juſques dans l'épaiſſeur des tégumens qui ſont eux-mêmes atteints de mortification.

Cette maladie, dans ſon origine, n'exige que quelque ſoin de propreté, & on ne peut la conſidérer que comme un accident très-léger ; mais quand elle arrive au plus haut degré d'intenſité, elle donne naiſſance à des abſcès difficiles à déterger. Si la ſuppuration détruit les différens organes qui compoſent le *cordon* en ſuivant la profondeur des tégumens, il en réſulte une foibleſſe dans cette partie de l'abdomen qui facilite la naiſſance des hernies ombilicales. En effet, on ne peut pas douter que le *cordon* dont les vaiſſeaux s'oblitèrent quand ils ne reçoivent plus de ſang dans leur cavité, n'acquierre une grande réſiſtance par ce rapprochement : c'eſt ainſi que le canal artériel en formant une eſpèce de ligament, devient beaucoup plus ſolide, plus capable de réſiſter aux cauſes qui tendroient à le rompre, que quand ſes parois laiſſoient entr'elles un canal d'une capacité donnée.

Cette théorie eſt confirmée par quelques obſervations. Je donnerai un détail plus étendu de ces maladies en parlant *des abſcès de l'ombilic*. (*Voyez* le mot OMBILIC).

La curation eſt ſimple dans l'origine du mal : l'application des ſubſtances émollientes & rafraîchiſſantes diſſipent la phlogoſe qui naît le plus ordinairement de la mal-propreté. Si la ligature avoit été trop ſerrée comme Sennert penſe que cela arrive quelquefois, l'inflammation deviendroit tout-à-coup très-conſidérable, & la gangrène ne tarderoit pas à ſe manifeſter ; mais on la préviendroit en pratiquant des mouchetures ſur différens points du nœud formé par le *cordon* : par ce moyen on déterminеroit un dégorgement capable, avec les médicamens antiphlogiſtiques appliqués ſur la partie malade, de prévenir la mortification. Si malgré ces différens ſecours la gangrène s'empare des parties affectées, on ſe conduira à cet égard ſuivant les vues que j'expoſerai en parlant des abſcès de l'ombilic.

§. III.

Défaut de longueur ſuffiſante du cordon ombilical.

On a vu naître des enfans avec un *cordon* qui n'avoit pas plus de ſix pouces de longueur. Cette conformation rend les mouvemens de l'enfant difficiles à exécuter dans l'utérus. Quand ces mouvemens ſont violens & répétés, le *cordon* ſe rompt aiſément, les enfans perdent leur ſang par les artères ombilicales. Cet accident ſuppoſe une ténuité & une foibleſſe du *cordon* qui n'eſt pas ordinaire, car dans le cas contraire, la choſe ſe paſſe autrement. Scacher nous a laiſſé pluſieurs exemples de rupture dans des circonſtances ſemblables.

Outre les dangers attachés par cette voie à l'exiſtence du fœtus, les mères ſont auſſi expoſées à des hémorrhagies rébelles, parce qu'il eſt impoſſible d'oppoſer des moyens qui détruiſent l'action des cauſes de ces pertes. Les agitations de l'enfant en tiraillant le *cordon* en différens ſens, parviennent quelquefois à opérer un décollement d'abord très-circonſcrit & enſuite plus étendu : d'où les pertes ſi fréquentes chez les femmes groſſes & dont on ne peut pas toujours reconnoître parfaitement l'origine.

Il n'y a aucun ſigne qui nous apprenne à connoître qu'une hémorrhagie de l'utérus pendant la groſſeſſe, a pour cauſe le tiraillement du placenta & enſuite ſon décollement, opéré par l'effort du *cordon* trop court pour permettre la liberté des mouvemens du fœtus. Quand même il y auroit des ſymptômes qui indiqueroient ce défaut d'organiſation, il n'en réſulteroit pas moins qu'il n'exiſte aucune voie par laquelle on puiſſe remédier aux effets de ce défaut de ſtructure : tout ſe réduiroit donc, ſi on acqueroit à cet égard quelques notions poſitives, à preſcrire aux femmes enceintes la vie la plus tranquille ; afin qu'en évitant les mouvemens du corps & de l'ame, on prévint en partie les agitations du fœtus qui ſont ſouvent la ſuite des premiers, & par ſuite le décollement du placenta.

§. IV.

De la longueur exceſſive du cordon.

Puzos aſſure que le *cordon* ombilical a eu chez quelques fœtus quarante-huit pouces de longueur. Cet état n'eſt point par lui-même un mal, mais il peut en réſulter des inconvéniens pour

le fœtus dans le tems de l'accouchement & dans ceux qui le précèdent.

Lamotte obſerve que le *cordon* ſe préſente quelquefois au paſſage avec une des parties du fœtus, & que dans quelques accouchemens il a trouvé ce *cordon* pendant de la longueur de ſix pouces hors de la vulve, quoiqu'aucune des parties du fœtus n'eût traverſé l'orifice de l'uterus. Il ſe perſuade que la plupart des enfans ont péri dans ces circonſtances : la raiſon qu'il en donne, eſt que le *cordon* ſe trouvant comprimé en quelque point de ſon étendue, le ſang de la mère ne peut plus vivifier l'enfant faute de paſſage qui le faſſe parvenir d'elle à lui, & que par cet accident la vie de ce dernier s'éteint faute de nourriture ſuffiſante. Pour obvier à ce malheur, il conſeille d'accoucher la femme en travail le plus promptement qu'il eſt poſſible, autrement on ne doit pas eſpérer, ſelon lui, de conſerver le fœtus, parce qu'il eſt très-rare que les ſoins qu'on lui donne, ſoient de quelqu'utilité.

Cette doctrine eſt fautive dans la théorie & dans la pratique. Ce n'eſt pas le défaut de nutrition qui fait périr l'enfant, mais la pléthore qui cauſe une apoplexie mortelle. Pour ſe convaincre de cette vérité, il ſuffit d'obſerver que le ſang qui va de la mère à l'enfant, marche très-lentement & paſſe en petite quantité à la fois ; que ſon cours eſt retardé dans les replis tortueux de la veine ombilicale ; que par conſéquent l'enfant reçoit peu de ſang de ſa mère à chaque inſtant : mais il a deux artères pour reporter au placenta celui qui occaſionneroit quelque gêne dans les fonctions : or, il n'eſt aucune léſion, ſoit habituelle, ſoit paſſagère, qui n'occaſionne plus particulièrement une ſorte de pléthore que les contractions univerſelles & ſpaſmodiques. Telle eſt la circonſtance dans laquelle il ſe trouve lors de l'accouchement : les douleurs que fait naître la compreſſion des parties qui l'environnent, déterminent une irritation vive dans tous ſes organes muſculaires, d'où réſulte une diminution réelle dans la capacité de ſes vaiſſeaux qui tendent à expulſer le ſang ſurabondant qu'ils contiennent : or cette évacuation n'a lieu que dans les artères ombilicales, & ſi on ſuppoſe qu'elles éprouvent une compreſſion aſſez forte pour anéantir leur diamètre, le ſang ſurabondant ſe portera dans les organes qui réſiſtent le moins à ſon abord. Les poumons n'étant pas encore développés & le bas ventre étant rempli de viſcères irritables & enveloppé de muſcles qui jouiſſent de la même propriété, il doit en arriver que le cerveau ſera ſurchargé de la quantité de ſang qui auroit dû être évacuée ; mais puiſque par la circonſtance (l'effet de la compreſſion) cette évacuation eſt impoſſible, la ſubſtance du cerveau reſtera engorgée ; accident dont la naiſſance eſt accélérée par la compreſſion que la tête éprouve à ſon tour dans l'accouchement.

On voit par ce qui vient d'être dit, que l'accélération qu'on apporte dans les manœuvres ne tendent pas à favoriſer le paſſage du ſang de la mère au fœtus, mais au contraire, de celui-ci au placenta. Sans doute que ſous ce point de vue il eſt utile de ne pas laiſſer long-temps le *cordon* comprimé, mais il y a des cas où il eſt poſſible de le dégager. Lamotte en donne la preuve lui-même, puiſqu'il rapporte qu'il a changé la poſition dans laquelle ſe préſentoient quelques fœtus dont le *cordon* étoit comprimé : il lui étoit donc très-facile de ſouſtraire le *cordon* à l'effet de la compreſſion, & de faire enſuite l'accouchement avec ſureté & tranquillité. En ſuppoſant cependant, comme cela arrive quelquefois, que le *cordon* ne puiſſe être dégagé, que faire après l'accouchement, l'enfant naiſſant avec des ſignes de mort ? Laiſſer couler une certaine quantité de ſang par ce même *cordon* pour diminuer l'affection comateuſe qui a été la ſuite néceſſaire de la pléthore.

Les accidens dont je viens de donner le détail, ne ſont pas les ſeuls qui réſultent de l'embarras du *cordon* autour du corps du fœtus ou de quelques-unes de ſes parties. Si l'on eſt forcé à tirer l'enfant de manière que le *cordon* devenu trop court par les circonvolutions qu'il a faites, tiraille à ſon tour le placenta, on peut occaſionner une hémorrhagie conſidérable par le décollement partiel ou total mais prématuré du placenta ; hémorrhagie dont on ne pourra pas arrêter la continuité juſqu'à ce que non-ſeulement l'enfant ſoit né, mais que le placenta ſoit lui-même ſorti de la matrice. Il eſt donc bien eſſentiel de faire attention à l'état du *cordon* dans les manœuvres de l'accouchement, & de prendre toutes les précautions néceſſaires pour le mettre, autant qu'il eſt poſſible, en liberté. Je ne dirai rien dans cet article des autres difficultés qui tirent leur origine de la longueur exceſſive du *cordon* ombilical lors de l'accouchement, parce qu'il n'eſt pas de mon objet de m'en occuper actuellement.

Pendant la groſſeſſe, l'enfant peut perdre la vie quand le *cordon* s'entortille autour de lui, & que le diamètre de ſes vaiſſeaux s'anéantit par la compreſſion. Les accoucheurs ont vu des fœtus étranglés par le *cordon*. Celui-ci préſente quelquefois des nœuds aſſez ſerrés pour intercepter le cours des liquides, & dans tous ces cas, les enfans meurent faute de nutrition. Ces exceptions qu'on a citées pour prouver que la liqueur contenue dans les membranes avoit les qualités néceſſaires pour nourrir les fœtus dont on a trouvé le *cordon* ombilical noué, ſont ſi rares, qu'elles ne changent rien à la vérité de la règle générale que j'ai établie d'après l'obſervation. Malheureuſement on

ne peut ni connoître l'exiſtence de ces accidens, ni apporter des ſecours néceſſaires quand on les connoîtroit.

§. V.

De la petiteſſe du cordon & de ſa rupture.

Il y a deux temps à conſidérer par rapport à la rupture du *cordon*, celui qui précède l'accouchement & celui du travail. Dans le premier cas, l'art ne peut ſouſtraire le fœtus aux accidens qui en réſultent, ce ſont l'hémorrhagie qui a lieu par les vaiſſeaux ombilicaux & la mort de l'enfant qui eſt inévitable. Il paroît que les grands mouvemens déterminent quelquefois cette rupture; mais il y a lieu de penſer que, lorſqu'elle eſt arrivée ou le *cordon* étoit trop court pour faciliter les mouvemens, ou qu'il étoit d'une ſtructure délicate qui ne lui a pas permis de réſiſter à des ſecouſſes multipliées ſans ſe rompre, peut-être auſſi qu'étant entortillé autour des membres du fœtus, il a été trop étendu par l'effet de quelques agitations convulſives, ce qui a enfin rompu ſon tiſſu. Quoi qu'il en ſoit, les fœtus auxquels cet accident eſt arrivé, ſont plus flaſques, mais ſans conſiſtance, parce que le ſang s'eſt écoulé dans la cavité des membranes; ils ſont plus ou moins volumineux ſelon le tems où ils ont perdu la vie; quelquefois ils ſont dans un état de putréfaction, parce que les liquides contenus dans l'amnios ont ſubi une fermentation putride, & que la ſubſtance du placenta en eſt ſenſiblement altérée; circonſtance qui rend les ſuites de couches plus dangereuſes par la nature de la fièvre qui participe de la putridité.

Si le *cordon* ſe rompt pendant le travail, il y a auſſi hémorrhagie, & la vie du fœtus eſt en danger. Les accoucheurs recommandent d'aller chercher la portion de *cordon* qui tient à l'enfant, & d'en faire la ligature ſi elle eſt aſſez grande pour faciliter cette opération. Dans le cas contraire, il faut accélérer la ſortie de l'enfant pour le ſouſtraire à la continuité de l'hémorrhagie. On croit que celle-ci ſe diſtingue de celles qui ont une autre ſource, en ce que le ſang forme un écoulement continuel, mais en petite quantité, pourvu cependant, comme l'obſerve Mauriceau, que la tête ou quelqu'autre partie du fœtus ne ferme pas l'ouverture de la matrice. Ce caractère ne ſuffit pas pour être certain qu'un pareil écoulement ne doit ſon origine qu'à la rupture du *cordon*, parce qu'un décollement partiel du placenta fournit quelquefois une pareille quantité de ſang. Il eſt vrai que dans ce dernier cas, le ſang ſort plus abondamment à chaque contraction douloureuſe de la matrice: circonſtance qui nous avertit que l'hémorrhagie ombilicale, ſi on peut parler ainſi, peut ſe trouver réunie avec celle de la matrice. Il n'y auroit qu'un cas où la première ne laiſſeroit point de doute ſur ſon exiſtence, c'eſt celui où le *cordon* venant à être rompu dans l'enfantement, on auroit reconnu cet état par un examen ſcrupuleuſement fait. Or, cet examen n'eſt pas toujours praticable, car la tête du fœtus ſe trouvant au paſſage, l'hémorrhagie ombilicale peut ſubſiſter ſans qu'elle ſe manifeſte, & ſi l'accouchement ne ſe termine pas promptement, l'enfant perdra la vie par épuiſement.

Tous les accoucheurs atteſtent que le *cordon* ombilical eſt quelquefois très-mince & très-facile à rompre, enſorte que le moindre tiraillement le briſe facilement; c'eſt un défaut d'organiſation dont l'accoucheur ne peut ni prévoir, ni éviter les ſuites, à moins que le *cordon* ne ſe préſente au paſſage, qu'on en reconnoiſſe la ſtructure, & qu'on ne prenne les précautions que j'ai indiquées plus haut quand il y aura poſſibilité.

§. VI.

Du volume exceſſif du cordon ombilical.

Le volume exceſſif du *cordon* ne paroît pas être nuiſible au fœtus, & ceux qu'on a trouvés ainſi formés, ne préſentoient à l'examen qu'un amas de tiſſu graiſſeux plus conſidérable, tandis que d'autres étoient compoſés de vaiſſeaux d'un plus grand diamètre. Eſt-il toujours prouvé que le volume exceſſif du *cordon* ſoit réuni au défaut de longueur ſuffiſante? C'eſt ce que quelques accoucheurs ont avancé, ſans fondement, puiſque l'obſervation démontre quelquefois le contraire. Quoi qu'il en ſoit, Mauriceau dit qu'une femme accoucha d'une fille qui avoit le *cordon* ombilical auſſi gros que ſon bras, mais très-court.

§. VII.

Deſſéchement ou atrophie du cordon.

Toutes les fois qu'il exiſte un vice conſidérable dans la ſtructure du placenta, le *cordon* ne paroît pas auſſi bien conformé qu'il doit l'être. En général, ſon volume eſt médiocre; quelquefois ſa ſubſiſtance eſt en quelque ſorte atrophiée, durcie, & la membrane cartilagineuſe qui le recouvre, acquiert une conſiſtance plus ſolide qui paroît ſe communiquer aux vaiſſeaux contenus dans cette enveloppe. On croit aſſez généralement que les hémorrhagies fréquentes de la mère donnent lieu à ce deſſéchement, en privant l'enfant de la quantité de fluides néceſſaires pour ſon accroiſſement & ſa nutrition. Cette conjecture eſt d'autant plus vraiſemblable, que la plupart des fœtus auxquels on a trouvé le *cordon* atrophié, étoient morts dans les circonſtances dont je parle; mais il ne faut pas tant rapporter ce moindre accroiſſement du

volume du *cordon* au défaut de nutrition du fœtus, qu'au vice particulier de cet organe dont les vaiſſeaux ne correſpondent pas toujours à l'état actuel du fœtus. On en a vu qui paroiſſoient mieux nourris que la maladie des vaiſſeaux ombilicaux ne ſembloit le permettre.

Cette particularité prouveroit-elle d'une manière démonſtrative que les enfans peuvent facilement être nourris par la liqueur contenue dans l'amnios. Si elle ne décide pas la queſtion conjointement avec les obſervations dont j'ai fait mention dans les articles précédens, au moins ne peut on pas douter qu'une portion du liquide dans lequel l'enfant eſt plongé, contribue ſenſiblement à ſon ſoutien; mais ce que les obſervateurs attentifs n'ont pas paſſé ſous ſilence, c'eſt que preſque tous les fœtus qui naiſſent avec de pareils vices dans le *cordon*, ſont petits, maigres, foibles, & la plupart ont perdu la vie. Ces obſervations démontrent donc, qu'en général, il eſt néceſſaire que la circulation des vaiſſeaux ombilicaux ſoit abſolument libre pour le développement des embrions; doctrine qui n'eſt point conteſtée.

Soit que le *cordon* ſoit devenu cartilagineux, ſoit que ſon endurciſſement ait une autre cauſe, ſoit auſſi qu'il ſoit atrophié par les ſuites des hémorrhagies utérines, il n'eſt pas au pouvoir du médecin de guérir un mal caché qu'aucun ſigne ne peut faire parvenir à ſa connoiſſance. La différence de vitalité du fœtus n'eſt appercevable que par la diverſité de ſes mouvemens, ou du poids incommode qu'il fait éprouver à ſa mère, quand il eſt moins animé que ne le comporte la bonne ſanté. Mais ces deux états ont tant de cauſes pour origine, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer ſi celles dont je parle exiſtent réellement. Quand même (ce qui eſt contre toute vraiſemblance) on parviendroit à les connoître, la phyſique n'en tireroit aucun avantage dans ſes opérations. On ne peut donc conſidérer ces maladies que comme des recherches curieuſes qui augmentent les progrès de la ſcience qui s'occupe de l'économie animale, ſans procurer les moyens de corriger les vices dont on vient de lire les détails.

(M. CHAMBON.)

CORDON OMBILICAL. (*Médecine légale.*)

Dans la plupart des cas d'infanticide rapportés par les auteurs de médecine légale, ainſi que de ceux qui ſe préſentent dans la pratique journalière, rien n'eſt plus ordinaire que de trouver la ligature du *cordon* ombilical ou faite avec une négligence criminelle, ou même entièrement omiſe. Nous croyons donc devoir entrer dans un détail particulier ſur la nature de cette eſpèce de preuve d'un crime qui attire ſur les coupables toute la ſévérité des loix, afin de diſſiper tout ce qu'elle peut avoir d'obſcur & d'équivoque, & de mettre à portée de l'apprécier à ſa juſte valeur dans toutes les circonſtances poſſibles.

Le fœtus communique avec la mère par l'intermédiaire d'un cordon d'apparence charnue, qui tient par une de ſes extrémités à l'ombilic de l'enfant, & par l'autre au placenta. Ce *cordon* renferme trois vaiſſeaux; une veine & deux artères. La veine porte le ſang du placenta, auquel il eſt fourni par la mère, au ſortir de la veine-porte du fœtus, qui reçoit par ce moyen la nourriture qui lui eſt néceſſaire. Les deux artères, qui partent le plus ordinairement des deux iliaques internes du fœtus, ramènent au placenta, & du placenta à la mère, le ſang ſurabondant.

Du moment que l'enfant eſt né, le *cordon* ombilical devient inutile, & il faut le couper. Mais cette ſection laiſſant ouverts trois vaiſſeaux d'un calibre aſſez conſidérable, le fœtus pourroit perdre ſon ſang par ces trois ouvertures, & il périroit bientôt ainſi d'hémorrhagie, comme une infinité d'exemples l'ont prouvé, ſi on ne lioit pas avec un fil ſuffiſamment fort la partie du *cordon* qui tient encore à l'enfant, ou ſi on n'exerçoit pas ſur elle une compreſſion convenable. Auſſi cette pratique a-t-elle eu lieu dans tous les temps & chez tous les peuples de la terre; & pluſieurs gens de l'art ont-ils regardé comme une maxime générale, que le défaut de ligature du *cordon* ombilical doit occaſionner au fœtus une hémorrhagie *néceſſairement* & *abſolument* mortelle.

Cette aſſertion avoit été même regardée, preſque juſqu'à nos jours, comme certaine & irrefragable, & perſonne ne ſongeoit à la reſtreindre dans ſon application. Ainſi, quand on agitoit la queſtion ſi un enfant, mort ſans que la ligature du *cordon* eut été faite, avoit péri de mort violente (*a cauſâ violentâ*,) non-ſeulement les médecins dans leurs rapports en juſtice, mais encore les différens colléges de médecine dans leurs déciſions médico-légales, prononçoient que cet enfant avoit ceſſé de vivre par l'effet de l'hémorragie du *cordon* ombilical, ſoit qu'on eut omis de le lier de deſſein prémédité, ſoit que cela ne fût arrivé que par ignorance ou par négligence. Nous nous contenterons de citer la vingt & unième conſultation recueillie par l'illuſtre Valentini dans ſes pandectes médico-légales. (*Partie II. Section VII.*) Un enfant né vivant étoit tombé de très-haut ſur le plancher, & on l'avoit placé dans un lit, où il expira avant qu'on lui fit la ligature du *cordon*. On obſerva, en faiſant l'ouverture du cadavre que l'os occipital avoit été déprimé, & qu'il y avoit du ſang épanché ſous le crâne. Cependant la faculté de médecine de Léipſick déclare dans ſa réponſe au

magiſtrat, qu'elle regarde l'omiſſion de la ligature comme la vraie cauſe de la mort, &c. *Utique præſentiſſimam mortem & lethalitatem abſolutam cauſſatur non facta vaſorum umbilicalium deligatio, dum hac ratione infans ſanguine & ſpiritibus vitalibus privatur, prout experientia ſuffragiis ſuis hoc comprobat. Ideo etiam medici ſine exceptione non factam umbilicalium vaſorum deligationem pro abſolutè & ſimpliciter lethali reputant.*

Schultzius, profeſſeur dans l'univerſité de Hall, fut le premier, qui, dans une diſſertation publiée en 1753, mit en problème la néceſſité de la ligature du *cordon* ombilical dans les enfans nouveau-nés. (*An umbilici deligatio in nuper natis abſolutè neceſſaria ſit?*) Sa concluſion étoit négative, & il s'efforce de prouver que l'hémorrhagie par le *cordon* ombilical ne ſauroit être aſſez abondante dans un nouveau-né bien portant pour devenir funeſte, & qu'ainſi la ligature omiſe ne doit pas être regardée comme une cauſe de mort abſolue. Il tire un argument en faveur de ſon opinion de l'analogie de ſtructure qui exiſte entre les vaiſſeaux ombilicaux de l'homme & ceux des animaux pour leſquels la ligature n'a point lieu. Un autre argument eſt la propriété dont les vaiſſeaux ombilicaux jouiſſent, ſelon lui, de ſe retirer ſur eux-mêmes lorſqu'ils ſont coupés ou rompus, & d'oppoſer par cette rétraction un obſtacle ſuffiſant à la ſortie du ſang. Enfin, Schultzius rapporte quelques obſervations favorables à ſa concluſion. La première eſt celle d'une femme qui mit au monde deux enfans jumeaux; le premier né, dont le *cordon* avoit été rompu, reſta ſans ligature fort long-temps, juſqu'à ce que la ſage-femme ſurvint, qui s'occupa d'abord d'extraire le ſecond enfant & l'arrière-faix. Ce ne fut qu'après cette beſogne achevée qu'elle s'apperçut que l'autre n'avoit point perdu de ſang & étoit plein de vie. La ſeconde obſervation atteſte qu'un fœtus laiſſé ſans ligature, & ayant perdu fort peu de ſang, mourut du froid qu'il avoit ſouffert pendant une nuit toute entière. A l'ouverture du cadavre on n'obſerva aucun ſigne qui prouvât que le ſujet étoit dépourvu de ſang.

En 1751 Kaltſmidt ſoutint la même propoſition à Jena. La contraction ſpontanée des artères qui ſuffit ſouvent toute ſeule pour arrêter l'hémorrhagie dans certaines opérations de chirurgie, la reſſemblance qui exiſte entre la conformation des vaiſſeaux du *cordon* ombilical chez les grands animaux, & celle qu'on obſerve chez l'homme lui firent conclure que dans l'enfant nouveau-né il ne doit pas ſe faire une hémorrhagie mortelle par les vaiſſeaux ombilicaux. (*Quod & in infante lethalis hemorrhagia ex vaſis umbilicalibus oriri non debeat.*) Il n'héſita pas même à en faire l'expérience ſur deux enfans, dont l'un perdit à peine dix gouttes de ſang, & l'autre vingt.

Alberti (*Syſt. juriſp. méd. t. III. cas XIII. p. 138.*) rapporte que le *cordon* ombilical s'étant rompu près du ventre, il n'en réſulta aucune perte de ſang, quoique l'enfant en rendit par la bouche. Cet enfant étant mort ſix heures après, on l'ouvrit, on trouva des échymoſes à la tête, du ſang épanché entre les tégumens & le crane, & entre le crane & les meninges. Le médecin conclut dans ſon rapport que la rupture du *cordon* ombilical avoit été la cauſe de la mort, quoique par le rapport même, il fut conſtaté qu'il n'y avoit point eu d'hémorrhagie par les vaiſſeaux auxquels il ſert de gaine. Mais la faculté de médecine de Hall decida, au contraire, que la perte de l'enfant étoit due à d'autres cauſes. Le même Alberti, qui nous a fourni cette obſervation, atteſte ailleurs que l'on ne manque pas d'exemples de ligature du *cordon* ombilical omiſe, ſans qu'il en ait réſulté de détriment. *Non deſunt obſervationes funiculi umbilicalis non deligati, unde vita infantis nullum contigit damnum.*

Il réſulte de ce que nous venons de dire, que quelques-uns des enfans à l'égard deſquels la ligature avoit été omiſe n'ont point éprouvé d'hémorrhagie, & que chez d'autres, où l'hémorrhagie a eu lieu, elle n'a point été mortelle. Par conſéquent on eſt autoriſé à nier que cette omiſſion ſoit une cauſe de mort abſolue.

Mais un bien plus grand nombre de faits nous apprenant que de cette omiſſion, ou de la négligence avec laquelle la ligature avoit été pratiquée, la perte de la vie des nouveau-nés réſultoit le plus ordinairement; toutes les fois qu'elle ſe rencontre dans l'exercice de la médecine légale, les experts doivent chercher à s'aſſurer, par l'examen du cadavre & par toutes les autres circonſtances, ſi la mort a été réellement l'effet phyſique de l'hémorrhagie. Cet effet ne peut être cenſé exiſter, qu'autant que la quantité du ſang verſé par les vaiſſeaux ombilicaux aura été aſſez abondante pour laiſſer le cœur & les vaiſſeaux preſqu'entierement vuidés dans l'impoſſibilité de réagir ſur ce fluide & de le faire circuler. L'anatomie pratique nous apprend que, dans les cadavres de ceux-là même qui ne ſont pas morts d'hémorrhagie, on trouve les artères dépourvues de ſang, tandis que les veines, le cœur & ſes oreillettes en ſont gorgées. Il faut donc que ceux qui périſſent par cette cauſe ayent non-ſeulement les artères, mais même les veines, le cœur & les oreillettes entièrement ou preſqu'entièrement vuides; & c'eſt ce que l'anatomie nous démontre encore. Héiſter, dans ſon *Compendium anatomicum*, rapporte avoir fait l'ouverture du cadavre d'une femme qui, étant déjà délivrée d'un enfant bien portant, périt en un quart d'heure d'une hémorrhagie énorme de la matrice, avant qu'on eut pu la delivrer du ſecond enfant qu'elle

portoit. Il trouva le cœur & les vaiſſeaux ſanguins ſoit de la mère, ſoit de ce dernier enfant totalement vuides.

Nous penſons que l'on doit tirer de tout ceci les deux concluſions ſuivantes ; 1°. lorſque par l'ouverture d'un fœtus, il eſt conſtaté que le cœur & ſes oreillettes, les veines principales, & ſurtout la veine-cave ſupérieure & inférieure, ainſi que la veine-porte, ſont pleines de ſang, ce fœtus n'eſt point mort d'hémorrhagie ; ainſi l'omiſſion de la ligature du cordon ne doit point être réputée la cauſe de la mort ; 2°. au contraire, ſi on a trouvé ces cavités & ces canaux abſolument ou preſqu'abſolument épuiſés, la perte de ſang qui a eu lieu faute de ligature eſt certainement la cauſe de la mort de l'enfant. On ſuppoſe dans ce dernier cas qu'il n'a reçu aucune bleſſure au moyen de laquelle la perte du ſang ait pu également le faire perir.

Ainſi un médecin, requis de procéder à l'ouverture du cadavre d'un enfant que l'on ſoupçonne avoir ſuccombé à une cauſe de mort violente, eſt obligé d'examiner ſcrupuleuſement, non-ſeulement les régions externes du corps, mais encore les parties contenues dans les trois cavités principales. Il commencera par la tête, le cerveau & le col ; enſuite il paſſera à la poitrine, il levera le ſternum, & avant d'enlever les poumons pour les ſoumettre aux épreuves qui ſont particulières, il ouvrira l'abdomen. Alors, le cœur & les grandes veines qui s'y tendent s'offrant toutes entières à ſes regards, il pourra conſtater, & en voyant & en touchant, ſi leurs cavités ſont remplies de ſang, ou ſi elles en ſont vuides. Cette manière d'opérer eſt bien moins embarraſſante & bien plus préciſe dans ſes réſultats, que ſi, ſans inciſer le ventre, il tiroit de la cavité du thorax les poumons & le cœur, ce qui ne peut ſe faire ſans endommager la portion des vaiſſeaux contenues dans cette même cavité, dans laquelle ſe répand alors le ſang du cœur & de la veine-cave tant ſupérieure qu'inférieure.

L'état de plénitude, ou celui de vacuité, étant bien conſtaté & par le médecin & par les aſſiſtans quels qu'ils ſoient, puiſque pour cela il ne faut que des yeux, on le conſignera dans le rapport, ainſi que les conſéquences eſſentielles qui en dérivent néceſſairement.

Quelques auteurs, & entr'autres Bohnius, ont conſeillé d'examiner les linges dans leſquels l'enfant eſt enveloppé. Mais qui aſſurera que le ſang dont ils ſont maculés vient de l'enfant plutôt que de la mère ? On peut dire la même choſe de celui que l'on trouve répandu par terre dans l'endroit où eſt l'enfant. D'ailleurs, comme l'obſerve judicieuſement Alberti, des mères auſſi adroites qu'elles ſont criminelles, ne pourroient-elles pas nettoyer un enfant mort d'hémorrhagie, & l'envelopper de langes blancs ? Ne pourroient-elles pas auſſi laver le plancher qui auroit été ſouillé de ſon ſang ? Cet indice eſt donc bien incertain.

On trouve dans le grand ouvrage d'Alberti une foule de rapports en faveur de la méthode que nous propoſons, pour apprécier le degré de confiance que mérite le genre de preuve de l'infanticide qui ſe tire de l'omiſſion de la ligature du *cordon* ombilical. Les auteurs de ces rapports conſtatent que tout le ſyſtême vaſculaire étoit épuiſé de ſang ; que les viſcères, ordinairement rouges, étoient pales & décolorés ; que la diſſection des ſujets s'étoit opérée ſans effuſion de ſang : on voit auſſi, ſoit par l'aveu de l'accuſée, ſoit par les dépoſitions des témoins, que véritablement les nouveau-nés avoient ſouffert une hémorrhagie très-forte des vaiſſeaux ombilicaux. Cette opinion eſt celle d'Alberti lui-même, ainſi que de Teichmeyer, de Bohnius, & de la faculté de médecine d'Helmſtadt.

Il eſt même certain que cette méthode eſt la ſeule que l'on puiſſe ſûrement employer. En effet, il arrive quelquefois que la ligature du *cordon* n'étoit pas néceſſaire, & que des bandages ou des langes en comprimant convenablement, ou bien le froid extérieur, ou la foibleſſe du fœtus, ou enfin la conformation particulière des vaiſſeaux ombilicaux dans le ſujet que l'on examine, ont empêché l'hémorrhagie d'avoir lieu. Cependant l'enfant aura péri de cauſe interne ; il y a des ſignes qui annoncent qu'il a vécu hors le ſein de ſa mère, & la ligature n'a pas été faite. Il a pu arriver que, la tête ayant ſorti la première de l'utérus, l'enfant ait reſpiré, étant encore arrêté dans le paſſage ; & que, l'accouchement ne s'étant pas terminé promptement, il ait tellement ſouffert, qu'il ſoit mort bientôt après, ſans que la mère ſoit aucunement criminelle, ou même ſimplement répréhenſible, de n'avoir pas pratiqué la ligature. L'ouverture du cadavre prouvant que l'enfant a eu vie, & la pléthitude des vaiſſeaux conſtatant qu'il n'a pu y avoir d'hémorrhagie mortelle ; le défaut de ligature du *cordon* ne ſauroit être réputée la cauſe de la mort : &, s'il n'y a pas d'autres indices d'infanticide, les ſoupçons violens qu'une groſſeſſe diſſimulée, ou un accouchement clandeſtin, auroit fait naître, doivent s'évanouir entièrement.

C'eſt ainſi que la ſcience du médecin perfectionnée peut arracher au ſupplice des mères innocentes que des déciſions haſardées y faiſoient autrefois condamner ; & que, d'un autre côté, elle découvrira la criminelle adreſſe avec laquelle pluſieurs femmes barbares ſavent dérober aux experts peu attentifs la cauſe de la mort des malheureuſes victimes de leur férocité, en faiſant

Digitized by Google

la ligature du *cordon* après que l'hémorrhagie a fait périr l'enfant.

Pour réſumer, dans toute ouverture de cadavre d'un fœtus ou enfant nouveau-né, ordonnée par les miniſtres de la loi, l'examen ſcrupuleux de l'état du cœur, de ſes cavités, & des principales veines qui y aboutiſſent, ainſi que de la veine-porte, eſt d'une néceſſité abſolue, & pourra ſeul ſervir de baſe ſolide à une déciſion médico-légale.

Nous avons déjà avancé que les auteurs les plus recommendables de médecine-légale inſiſtoient tous ſur la néceſſité de cet examen. Les paſſages ſuivans en ſont foi. « Il faudra, dit » Bohnius, rechercher, à l'aide de la diſſection, » ſi les grands vaiſſeaux ſont remplis de ſang; » dans quel cas il devient probable que le fœtus » n'eſt point mort de la ruprure & du défaut de » ligature du *cordon* ombilical: ſi on les trouve » vuides, c'eſt le contraire. Boehmer dit: on » doit juger que l'hémorrhagie a eu lieu par les » vaiſſeaux ombilicaux, par la vacuité des grands » canaux veineux & des cavités du cœur ». Ces paroles d'Alberti ſont comme l'abrégé de tout cet article: » *Quam circumſtantiam medici & chirurgi* » *ſectionem adminiſtrantes accuratiſſimo ſtudio anno-* » *tare & denunciare debent, quoniam hujus obſervatio-* » *nis & relationis defectus caſus preſentes valde con-* » *fundere, & quoad categoricam deciſionem impedire,* » *poteſt. Admonendi itaque ſunt medici, ut dictâ occa-* » *ſione hanc circumſtantiam probè obſervent, referant-* » *que præcipuè quantùm ſanguinis in corde, vaſis* » *pulmonalibus, venâ cavâ, hepate, & capacioribus* » *venis, invenerint* ». Ce médecin-légiſte nous a tranſmis qu'un rapport fut cenſuré par la faculté de médecine de Hall, parce qu'on y attribuoit la mort du nouveau-né à l'omiſſion de la ligature, ſans ſpécifier s'il y avoit des traces d'hémorrhagie, & ſi les grands vaiſſeaux étoient vuides de ſang: qu'un autre rapport le fut également par la même faculté, parce qu'on avoit tiré la même concluſion, quoiqu'on eût trouvé beaucoup de ſang dans le ventricule gauche du cœur. Il a conſigné dans ſon immenſe collection d'autres conſultations analogues, dans leſquelles on voit clairement que les compagnies ſavantes de médecine exigent que l'on recherche dans les gros vaiſſeaux de toutes les parties du corps du fœtus, la preuve qu'il a péri par l'hémorrhagie du *cordon* ombilical; & elles regardent cette preuve comme incomplette, ſoit lorſque l'anatomiſte a omis de ſonder tous ces réſervoirs du fluide ſanguin, ſoit lorſque quelques-uns d'eux ſeulement ne préſentent pas une vacuité très-caractériſée. Ce dernier motif de ſuſpendre ſon jugement, eſt ſans doute fondé ſur cette vérité phyſiologique, que, pour entretenir la vie d'un ſujet, il ſuffit qu'une très-petite quantité de ſang reſte en circulation.

Au reſte, la preuve la plus complette que l'hémorrhagie par le *cordon* ombilical a été mortelle n'eſt pas par elle-même une preuve que l'infanticide a été commis: & le médecin doit chercher à découvrir & peſer toutes les autres circonſtances relatives à ſon art, qui peuvent conſtater le crime ou l'innocence de l'accuſée.

Ainſi, il arrive quelquefois, comme dans le cas que nous avons rapporté d'après Héiſter, que le décollement entier ou partiel du placenta, lorſque le fœtus eſt encore dans la matrice, occaſionne une perte de ſang ſi conſidérable, que la mort ſurvienne néceſſairement avant, ou durant, ou bientôt après, l'accouchement. On trouve alors le cœur & tous les gros vaiſſeaux vuides de ſang. Dans ce cas, il eſt évidemment hors du pouvoir de la mère d'arrêter l'hémorrhagie: & conſéquemment l'infanticide, ſoit de propos délibéré, ſoit même par ignorance ou negligence, ne ſauroit lui être imputé.

De même, ſi le *cordon* ombilical s'embarraſſe dans les membres de l'enfant, & que celui-ci ſoit agité de convulſions, le *cordon* peut ſe rompre & l'hémorrhagie avoir lieu.

Dans ces deux cas, la mère éprouvera preſque inévirablement des accidens ſemblables à ceux du fœtus: cette conſidération doit ſervir encore a conſtater ſon innocence.

Un ſpaſme violent de la matrice peut, ainſi que pluſieurs obſervations en ſont foi, expulſer tout-a-coup le fœtus, la mère étant debout ou marchant. Alors, ſi le *cordon* eſt trop court, il ſe rompra en laiſſant le placenta dans la matrice, ou bien le fœtus entraînera dehors avec violence tout l'arrière-faix. Cependant, la mère frappée du même ſpaſme, ou ſaiſie de terreur, tombera en ſyncope, & l'hémorrhagie du *cordon* fera périr ſon fruit, ſans qu'on puiſſe la déclarer coupable d'aucune manière.

Enfin, une femme, accouchant ſeule au milieu des convulſions, peut fouler aux pieds ſon enfant, ou, en ſe roulant, déchirer le *cordon* par lequel il lui tient encore. Je demande ſi, dans des circonſtances pareilles dont l'hiſtoire de la médecine fournit des exemples, cette malheureuſe mere n'eſt pas innocente?

On a agité la queſtion ſi l'inſpection du cœur & des gros vaiſſeaux pouvoit ſervir à faire connoître ſi le fœtus étoit ſorti de la matrice encore vivant ou déjà mort. Quelques auteurs, regardant l'action du cœur & la circulation comme une cauſe néceſſaire de l'hémorrhagie, ont cru que celle par le *cordon* ombilical prouvoit que le fœtus avoit vécu, puiſque, diſent-ils, les morts ne répandent point leur ſang. Le défaut d'he-

Digitized by Google

morrhagie ſera, par la raiſon contraire, un ſigne de la mort du fœtus avant ſa naiſſance. Telle eſt l'opinion de Bohnius & de Hebenſtreit.

Mais ne pourroit-on pas leur objecter d'une manière victorieuſe que le décollement entier ou partiel du placenta occaſionne très-ſouvent une hémorrhagie qui devient mortelle pour le fœtus & même pour la mère, avant que l'accouchement ſe termine? Nous rappellerons encore une fois à nos lecteurs, l'obſervation concluante du célèbre Heiſter. La propoſition contraire eſt auſſi très-ſuſceptible d'être limitée dans ſon application, puiſqu'on a quelquefois remarqué que le ſang ne s'échappoit pas, ou ne s'échappoit qu'en très-petite quantité, par le *cordon* ombilical abandonné à lui-même ſans ligature. Les expériences du profeſſeur d'Iéna (Kaltſmicht) donnent la plus grande force à notre objection.

L'inſpection du cœur & des gros vaiſſeaux ne peut donc fournir que des préſomptions, & concourir ſeulement à conſtater la vie ou la mort du fœtus, après ou avant ſa ſortie de la matrice, avec les autres indices que l'anatomie & la phyſiologie nous fourniſſent par l'examen du poumon, des inteſtins, de la veſſie, &c.

(M. Mahon.)

CORDUS, (Erycius) médecin & poëte, que *Melchior Adam* appelle *Henricus Urbanus*, étoit de Simeſuſe, petit bourg dans la Heſſe. Son père ayant douze enfans & très-peu de biens, *Erycius* ou *Henri* ſentit qu'il n'avoit d'autre reſſource que de chercher un établiſſement avec le ſecours de ſon mérite. Il étudia dans les meilleures univerſités d'Allemagne & au ſortir de ces écoles, il ſe mit à inſtruire la jeuneſſe. La manière dont il s'acquitta de cet emploi, lui fit honneur; car il nous reſte une lettre qu'*Eraſme* lui a écrite, pour lui témoigner la ſatisfaction qu'il avoit de le voir occupé ſi utilement.

Vers l'an 1512, *Cordus* paſſa en Italie, où il fut diſciple de Nicolas Léonicène & fut reçu docteur en médecine. Ce fut dans ce pays qu'il prit pour la botanique le goût qu'il conſerva toute ſa vie. A ſon retour en Allemagne, il enſeigna à Erfort & à Marpurg; mais en 1535, on l'appela à Brême, où il mourut le 24 décembre 1538. Comme ſon fils dont on va parler, naquit en 1515, Erycius alors avoit au moins 40 ans, ainſi il eſt né vers 1475, & a vécu environ 63 ans. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages.

Traité de la ſueur angloiſe, Tubingue, 1529, *in*-4. Fribourg, 1529, *in*-8.

Ces deux éditions ſont en anglois & n'ont point l'air d'être originales.

Nicandri Theriaca & Alexipharmaca in Latinos verſus redacta. Francofurti 1532, *in*-8.

Botanologicon, ſive, colloquium de herbis. Coloniæ 1534, *in*-8. *Pariſiis*, 1551, *in*-16, avec les notes de *Valerius Cordus* ſur *Dioſcoride*.

De abuſu Uroſcopiæ concluſiones, earumdemque exarrationes adverſus mendaciſſimos medicaſtros qui imperitam plebeculam, vanâ ſuâ uroſcopiâ & medicatione, miſerè bonis & vitâ ſpoliant. Francofurti, 1546, *in*-8.

Judicium de herbis & medicamentis ſimplicibus. Francofurti, 1549, *in-folio*, avec le *Dioſcoride* publié par *Ryff*.

Traité de la pierre & de la peſte, en allemand. Francfort, 1572, *in*-8

Opera poetica. Helmaſtadii, 1614, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

CORDUS, (Valérius) fils d'*Eryeius*, s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſon habileté & par ſes ouvrages. Il naquit à Simeſuſe, le 18 février 1515. Son père l'éleva avec beaucoup de ſoin; il lui apprit les langues ſavantes, lui inſpira du goût pour les ſciences & lui fit part de tout ce qu'il ſavoit lui-même. En ſortant de cette école, il paſſa à Wittemberg & dans pluſieurs autres univerſités. Ainſi que ſon père, il cultiva la botanique, & ſe mit bientôt en état d'expliquer *Dioſcoride*. Après avoir parcouru toutes les montagnes de ſon pays, pour y chercher les plantes les plus curieuſes, il entreprit le voyage d'Italie en 1542. Il s'arrêta aſſez long-tems à Padoue, à Piſe, à Lucques, à Florence, & par-tout il trouva des admirateurs de ſon mérite. En 1544, un cheval lui donna un coup de pied à la jambe ſur la route de Rome: ſes amis lui conſeillèrent de s'arrêter à Sienne où cet accident lui étoit arrivé; mais comme la bleſſure étoit légère, il ne voulut pas interrompre ſon voyage. Il partit; mais étant obligé de paſſer par des chemins extrêmement difficiles, où l'on ne pouvoit point aller à cheval ſans danger, il mit pied à terre & marcha aſſez long-tems. Cet exercice violent enflamma ſa bleſſure & lui donna la fièvre. Il ſe fit tranſporter à Rome, où ſa maladie augmenta à un tel point, qu'il en mourut le 25 ſeptembre 1544, dans ſa vingt-neuvième année. *Pierre Foreſt* attribue ſa mort à une fièvre cauſée pour avoir bu de l'eau froide à contre-tems. Le corps de ce jeune ſavant fut enterré dans l'égliſe des allemands de Sainte Marie *dell anima*, où l'on voit l'épitaphe que ſes compatriotes firent graver ſur ſon tombeau.

Les contemporains de *Valerius Cordus* ont publié divers éloges pour célébrer ſa mémoire & la faire paſſer à la poſtérité.

Valerius

Valerius Cordus doit être mis au nombre des reſtaurateurs de la botanique. En parcourant l'Allemagne & l'Italie, il fit une ample moiſſon de plantes, dont pluſieurs étoient encore inconnues de ſon tems. Il en donna d'excellentes deſcriptions dans les cinq livres de ſon Hiſtoire des plantes, que *Conrad Geſner* a mis au jour après la mort de l'Auteur. Les ouvrages de *Cordus* ſont:

Annotationes in Pedacii Dioſcoridis Anazarbei de materia medicâ libri quinque. Sylva rerum foſſilium in Germania plurimarum, metallorum, lapidum & ſtirpium aliquot rariorum. De artificioſis extractionibus liber. Compoſitiones medicinales aliquot non vulgares. Epiſtola ad Andream Aurifabrum de Trochiſcorum Viperinorum adulteratione.

Toutes ces pièces, à l'exception de la dernière, ſe trouvent réunies dans l'édition de l'Hiſtoire des plantes publiée à Zurich en 1561.

Diſpenſatorium Pharmacorum omnium quæ in uſu potiſſimùm ſunt. Noribergæ, 1535, *in*-8. *Pariſiis*, 1548, *in*-12. *Antuerpiæ*, 1568, *in*-16, avec les notes de *Coudenberg* & de *Mathias Lobel*, *Noribergæ*, 1592, 1598, 1612, 1666, *in-folio*, avec des augmentations qui ſont dues aux membres du collège de médecine de Nuremberg. *Lugduni*, 1599, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1627, 1652, *in*-12, avec les notes de *Coudenberg* & de *Lobel*.

Hiſtoria ſtirpium libri quatuor poſthumi. Tiguri, 1561, *in-folio*, par les ſoins de *Conrad Geſner* qui y a joint d'autres ouvrages de l'auteur, & même quelques-uns de ſa propre compoſition.

Il y a auſſi une édition à Strasbourg de la même année, mais comme elle eſt parfaitement ſemblable à celle de Zurich, il eſt bien apparent qu'il n'y a rien de neuf que le titre.

Stirpium deſcriptionis liber quintus, quas in Italia ſibi viſas deſcribit, in præcedentibus vel omninò intactas, vel parciùs deſcriptas, à morte præventus perficere non potuit. Argentorati, 1563, *in-folio*. *Melchior Adam* parle d'un ſixième livre, mais il eſt demeuré en manuſcrit.

De halofantho, ſeu, ſpermate cati vulgò dicto liber.

On le trouve dans l'ouvrage de *Conrad Geſner* qui a paru à Zurich en 1566, *in-octavo*, ſous ce titre: *De omnium foſſilium genere.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORELLA, (Alphonſe de) navarrois qui vécut dans le XVI ſiècle, paroît avoir pris ſon nom du lieu de ſa naiſſance. Il enſeigna la médecine avec beaucoup de réputation dans l'univerſité d'Alcala de Hénarez, & paſſa enſuite à Tarazona, au royaume d'Aragon, où il écrivit la plupart des ouvrages qu'on a de lui:

Secretos de Filoſophia, Aſtrologia, y Medicina, y de las quatro Mathematicas ciencias divididos en cinco quinquagenas de preguntas. Valladolid, 1546, *in-folio*. Saragoce, 1547, *in-folio*.

Enchiridion, ſeu Methodus Medicina. Cæſaraugustæ, 1549, *in*-12. *Valentiæ*, 1581, *in*-16.

De arte curativa libri IV. Stellæ Navarrorum; 1555, *in*-8.

Naturæ querimonia. Cæſaraugustæ, 1564, *in*-8.

Annotationes in omnia Galeni Opera. Ibidem, 1565, *in-folio*. *Matriti*, 1582, *in*-4.

De naturâ Venæ. Cæſaraugustæ, 1573, *in*-8.

De febre maligna & placitis Galeni. Cæſaraugustæ, 1574, *in*-8.

De morbo puſtulato liber unus. Valentiæ, 1581, *in*-4.

Catalogus Autorum, qui poſt Galeni ævum, & Hippocrati & Galeno contradixerunt. Ibidem, 1589, *in*-12

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CORIS. (*Mat. méd.*)

C'eſt une des épithètes ou plutôt un des ſynonymes de la plante très-connue ſous le nom de millepertuis. C'eſt auſſi le nom générique d'une plante, placée dans la pentandrie monogynie, & qui a pour caractères une corolle monopétale irrégulière, un calice épineux, une capſule ſéparée à cinq valves, globuleuſe, polyſperme; les caractères ſpécifiques ſont les ſuivans: ſa tige eſt rouge; ſes feuilles ſont alternes, linéaires, épaiſſes, ouvertes ou écartées; ſes fleurs en épi. Elle eſt nommée *coris monſpelienſis*, & *coris cærulea maritima* par G. Bauhin; elle eſt très-amère & très-bonne dans les affections vénériennes.

(M. FOURCROY.)

CORNACHINE, poudre. (*Mat. med. Pharmacie.*)

C'eſt d'après un certain Cornachini médecin de Piſe, qui en eſt l'inventeur, qu'on nomme poudre *cornachine*, ou de tribus, du comte de Warwick, un mélange de diagrède, de crême de tartre, & d'oxide d'antimoine par le nitre ou antimoine diaphorétique. On broye bien ces trois matières à doſes égales & on les mêle avec le plus de ſoin & d'exactitude qu'il eſt poſſible. Il

n'y a que la ſcammonée ou la baſe du diagrède qui ſoit un véritable purgatif dans cette poudre; l'acidule tartareux même ne fait que modérer ſon action. L'oxide d'antimoine préparé par le nitre eſt peu évacuant & même peu medicamenteux, lorſqu'il eſt bien privé d'alcali par le lavage; cependant il exiſte des perſonnes chez leſquelles il produit l'effet purgatif, ainſi, pour quelques individus, l'oxide d'antimoine contenu dans la poudre *cornachine* contribue à la rendre évacuante; & pour les ſujets ſenſibles, on doit regarder cette poudre comme un purgatif très-énergique, & ne l'employer qu'à des doſes très-modérées. Elle paſſe cependant parmi les praticiens pour un très-bon purgatif qu'ils employent ſouvent & dans tous les cas d'affections légères, & de maladies chroniques où il y a quelques difficultés pour adminiſtrer des purgatifs liquides: telles ſont ſpécialement les maladies des enfans; on ſait combien il eſt difficile de faire prendre des médicamens d'une ſaveur déſagréable à cet âge; on réuſſit à purger les enfans en leur preſcrivant quelques grains de poudre de *cornachine* dans une émulſion, dans des confitures, &c. C'eſt depuis ſix grains juſqu'à dix ou douze qu'on la preſcrit aux enfans; on va depuis quinze juſqu'à trente-ſix ou même quarante-huit grains pour les adultes; pluſieurs auteurs font même monter cette doſe juſqu'à un gros.

Il y a ſur la poudre *cornachine* une opinion généralement reçue & que nous devons diſcuter ici. On croit communément que cette poudre acquiert en vieilliſſant, une vertu émétique aſſez marquée, & on attribue cet effet à du tartrite d'antimoine qu'on dit ſe former par l'action inſenſible de l'acidule tartareux ſur l'oxide de l'antimoine. M. Baumé en expoſant cette opinion dans ſes élémens de pharmacie, attribue l'effet émétique à l'antimoine diaphorétique mal préparé & fait avec le demi métal, parce que, ſuivant lui, cet antimoine n'eſt pas aſſez calciné pour refuſer de s'unir à l'acidule tartareux; il dit avoir obſervé que cet acidule diſſout fort mal l'antimoine diaphorétique bien fait, & que la poudre *cornachine* dans laquelle on fait entrer cet antimoine diaphorétique convenablement préparé avec le ſulfure d'antimoine & trois parties de nitre, ne devient pas émétique même après dix ans qu'elle eſt fabriquée. Il faut convenir que les raiſonnemens ne prouvent pas exactement s'il arrive ou s'il n'arrive pas des changemens dans la poudre *cornachine* gardée, & ſi elle change véritablement de nature; il n'y a qu'une expérience exacte, une analyſe bien faite de la poudre *cornachine* préparée depuis quelques jours, & de celle qui eſt préparée depuis pluſieurs années, qui puiſſe décider poſitivement cette queſtion. En attendant que cette experience ait été faite, on peut, pour éviter l'inconvénient qui paroit exiſter dans la poudre *cornachine* gardée trop long-temps, ne faire préparer cette poudre qu'au moment où le malade va la prendre, ou quelques heures auparavant; cette précaution eſt d'autant plus utile, qu'on ne voit pas l'avantage d'avoir tout préparé dans les boutiques, un mélange ſi ſimple & ſi facile à faire, ſur-tout avec les craintes & les ſoupçons qui ſont ſi répandus contre ſa vétuſté. (M. FOURCROY.)

CORNACHINI, (Thomas) célèbre médecin & profeſſeur à Piſe, étoit d'Arezzo dans la Toſcane. Il mourut avant l'an 1665; car Marc & Horace ſes fils, tous deux médecins, publiérent l'ouvrage qu'il avoit compoſé ſous ce titre:

Tabulæ Medicæ, in quibus ea ferè omnia quæ à principibus Medicis Græcis, Arabibus & Latinis de curationis apparatu, capitis ac thoracis morbis, febribus, pulſibus, urinis, ſcripta ſparſim reperiuntur, methodo adeò abſolutâ collecta ſunt, ut & illa & loci unde ſunt hauſta, ſub unum eadant oculorum obtutum. Additæ ſunt ejuſdem in pleraſque tabulas adnotationes. Patavii, 1605, in-fol. Venetiis, 1607, in-fol.

Le titre ſeul fait voir que l'auteur a mis peu de choſes du ſien dans cet ouvrage.

Marc *Cornachini* enſeigna la médecine à Piſe au commencement du XVII ſiècle. Il eſt fort connu par la poudre purgative qui porte ſon nom; il n'en eſt cependant point l'inventeur, car il dit lui-même, dans la préface de ſon traité intitulé: *Methodus*, que c'eſt au comte de Warwick, anglois, qu'en appartient la découverte. On a de ce Médecin:

De hominis generatione. De vino & aquâ, balneiſque Piſanis. Francofurti, 1607, in-folio, avec les commentaires de *Jérôme Mercuriali* ſur *Hippocrate.*

Methodus quâ omnes humani corporis affectiones, ab humoribus copiâ vel qualitate peccantibus genitæ, tutò, citò & jucundè curantur. Florentiæ, 1619, in-4. Baſileæ, 1620, in-8. Francofurti, 1628, in-8. Genevæ, 1647, in-8., avec la *Praxis Chimiatrica* d'*Hartmann.*

Son principal objet, en publiant cet ouvrage, fut de préconiſer les vertus de la poudre appelée aujourd'hui *cornachine, de Warwick* ou *de trois.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNALINE. (*Mat. méd.*)

La *cornaline* eſt une pierre dure & vitreuſe qu'on comptoit autrefois au nombre des pierres précieuſes, & qui eſt diſtinguée par ſa demi-tranſparence, & par ſa belle couleur rouge. On en diſtingue des variétés pâles, ponctuées, herboriſées, en onyx, en ſtalactites, &c. La *corna-*

Digitized by Google

line a beaucoup d'analogie avec l'agate par ſa dureté, ſa demi-tranſparence & le beau poli qu'elle eſt ſuſceptible de prendre; auſſi beaucoup de mineralogiſtes en ont-ils fait une eſpèce d'agate. Il eſt difficile de concevoir comment on a pu propoſer la *cornaline* en médecine, & lui attribuer des propriétés utiles; elle n'en peut pas avoir davantage que toutes les autres pierres dures & ſcintillantes; elle peut même nuire beaucoup & abſolument comme les pierres précieuſes, ou les cryſtaux gemmes, qui ont été autrefois employées ſous le nom des cinq fragmens précieux. On a cependant regardé la *cornaline* comme abſorbante, comme tonique & aſtringente.

(M. FOURCROY.)

CORNARIUS, (Jean) naquit en 1500 à Zwickaw, petite ville du cercle de la Haute-Saxe dans le Woigtland. Au rapport de M. Haller, il s'appelloit Haguenbor ou Hanbutt; mais ſon maître lui fit changer de nom pour prendre celui de *Cornarius*. Comme il étoit d'une complexion foible & ſujette aux maladies, il voulut apprendre l'art de les guérir; après le temps preſcrit pour les études en médecine, il fut reçu licencié à Wittemberg en 1523, & alla ſe faire recevoir docteur en Italie. *Cornarius* vit avec peine que les profeſſeurs de ſon temps n'enſeignoient que la doctrine d'Avicenne, de Rhaſis & des autres médecins arabes; il remarqua même que la préférence qu'ils donnoient à ces auteurs, provenoit moins de l'aveugle attachement qu'ils avoient à leurs ouvrages, que de leur négligence à ſe procurer ceux des grecs, qu'ils ne connoiſſoient que ſur la répurarion où ils étoient ailleurs. Il n'y avoit ni exemplaire, ni verſion de ceux-ci en Allemagne; il s'étoit inutilement donné la peine de les y chercher; c'eſt pourquoi il prit la réſolution de mettre tout en œuvre pour ſe procurer les éditions originales des médecins grecs, dans l'intention de les traduire en latin. Il les chercha en Flandre, en Angleterre & en France, mais il y perdit ſes peines; il fut plus heureux à Bâle, où ils avoient été apportés d'Italie. Il s'arrêta pendant toute une année dans cette ville, pour y jouir à l'aiſe d'un bien qu'il avoit ſouhaité avec tant d'ardeur & cherché avec tant de dépenſe.

Il retourna en Allemagne avec ce tréſor plus précieux pour lui que l'or même, & après ſon arrivée, il ſe mit à traduire les œuvres d'Hippocrate en latin. Cette entrepriſe lui coûta quinze ans de travail. Sa verſion, qui parut à Bale en 1543, *in-folio*, eſt dédiée aux ſeigneurs d'Auſbourg qui récompenſerent de cent écus d'or l'honneur qu'il leur avoit fait. Il mit auſſi en latin Aetius, Paul d'Egine, & la plupart des anciens médecins & philoſophes, avec quelques Saints-Pères.

Il a compoſé différens ouvrages dont voici les titres:

Univerſa rei medicæ epigraphe, ſeu enumeratio. Baſileæ, 1529, 1534; *in*-4., 1551, *in*-8.

De rectis medicinæ ſtudiis amplectendis, oratio. Marpurgi, 1543, *in*-8.

Hippocrates, ſive, doctor verus, oratio. Baſileæ, 1543, *in-folio*, avec les œuvres d'Hippocrate, de ſa traduction. *Ibidem*, 1556, *in*-8.

De utriuſque alimenti receptaculis diſſertatio. Baſileæ, 1544, *in*-8, avec les livres de phyſionomie d'Adamantius le ſophiſte qu'il a mis en latin.

De conviviorum veterum, & hoc tempore, Germanorum ritibus, moribus & ſermonibus. Item *De amoris præſtantiâ & de Platonis ac Xenophontis diſſenſione libellus. Baſileæ*, 1548, *in*-4.

De Peſte libri duo. Ibidem, 1551, *in*-8.

De Podagræ laudibus, oratio. Patavii, 1553; *in*-8.

Medicina, ſive medicus, liber unus. Baſileæ, 1556, 1568, *in*-8.

In dictum Hippocratis: vita brevis, Ars longa, oratio. Jenæ, 1557, *in*-8.

Le travail du cabinet n'empêcha pas *Cornarius* de pratiquer la médecine; il la fit avec réputation à Zwickaw, à Francfort-ſur-le-Mein, à Marpurg, à Northauſen & à Jene. Ce fut dans cette dernière ville qu'il mourut; une attaque d'apoplexie l'enleva de ce monde le 16 mars 1558, dans la 58e année de ſon âge.

Il laiſſa deux fils, docteurs en médecine, dont l'un nommé Diomede, natif de Zwickaw, fut profeſſeur en l'univerſité de Vienne & médecin de l'empereur Maximilien II qui l'ennoblit.

On a de lui:

Conſiliorum medicinalium tractatus. Additæ ſunt obſervationum medicinalium annotatæ præmeditationes. Item *Hiſtoria admiranda rara, & orationes quædam ab eo habitæ. Lipſiæ*, 1595, 1599, *in*-4.

Il faut remarquer, au ſujet de Jean *Cornarius*, que ſes traductions, n'ont pas été également eſtimées de tout le monde. Quelques médecins ont même prétendu qu'elles ſont très-imparfaites, ſoit parce que l'auteur n'étoit pas aſſez ſavant dans la langue grecque, ſoit parce qu'il ne s'étoit pas attaché à la pureté de la langue latine, autant qu'il le devoit. C'eſt Léonard Fuchſius qui lui a fait ce reproche; & *Cornarius* en fut ſi

vivement piqué, que, pour ſe venger de ſon adverſaire, il publia contre lui un écrit intitulé : *Vulpecula excoriata*, qui fut imprimé à Francfort en 1543, *in*-4. Il y fait alluſion au nom de Fuchs, qui en Allemand veut dire renard. Celui-ci répondit à cet ouvrage par un autre qui parut ſous le titre de *Cornarius furens*. Il jetta effectivement *Cornarius* dans un tel emportement, qu'il publia à Francfort en 1545, *in*-4., une ſatyre intitulée : *Nitra ac brabyla pro vulpecula excoriatâ aſſervandâ*.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNARO, (Louis) Manget & d'autres bibliographes ſemblent diſtinguer Aloyſius *Cornarus* d'Aloyſius Cornelius, c'eſt néanmoins le même homme ſous ces différens noms. Il eſt dit, dans l'hiſtoire de l'univerſité de Padoue, qu'il naquit à Veniſe dans l'illuſtre famille des *Cornaro*, mais qu'il n'étoit point légitime. Il ſe rendit vers l'an 1465, à Padoue, où il apprit les lettres humaines, & s'appliqua enſuite à différentes ſciences ſans avoir excellé dans aucune, parce que la délicateſſe de ſon tempérament l'obligea toujours à ſe modérer dans l'étude. Il avoit à peine vingt-cinq ans, qu'il fut menacé de ſuccomber ſous le poids de différentes maladies dont il fut attaqué. La médecine ne put lui procurer le moindre ſoulagement, quoiqu'il s'y fût livré juſqu'à l'âge de quarante ans. Voyant donc que toutes les drogues lui étoient inutiles, il fut lui-même ſon médecin, & ſe preſcrivit le genre de vie le plus ſobre & le plus ſévère. Il fixa le poids de ſes alimens à douze onces, & celui de ſa boiſſon à quatorze onces par jour. Ce régime le fortifia au point qu'il ſongea à ſe marier ; il épouſa à Udino, Véronique Spilemberg avec laquelle il vécut quelque temps ſans enfant, mais dont il eut enfin une fille qu'il donna en mariage à Jean *Cornaro*, noble vénitien. Louis paſſa le reſte de ſes jours ſans aucune atteinte de maladie ; la vieilleſſe fut la ſeule qu'il éprouva. Il mourut à Padoue, le 26 avril 1566, âgé de cent & pluſieurs années.

On a de lui un ouvrage en italien qui a été traduit en pluſieurs langues. L'original eſt intitulé :

Diſcorſi della vita ſobria. Padoue, 1558, 1619, 1699, *in*-8. Veniſe, 1666, *in*-8.

De vita ſobrid. Patavii, 1561, *in*-8.

Tractatus de vitâ ſobriâ commodis. Antverpiæ, 1622, *in*-8, avec *l'Hygiaſticum* de *Leſſius* qui en eſt le traducteur. *Molshemii*, 1670, *in*-12.

Le régime de vivre pour la conſervation de la ſanté du corps & de l'ame. Paris, 1646, *in*-8, par *Sébaſtien Hardy*, d'après la verſion latine de *Leſſius*.

De la ſobriété & de ſes avantages. Traduction nouvelle avec des notes, par de la Bonnodiere. Paris, 1701, *in*-12.

Encore en François. Amſterdam, 1703, *in*-12. Leyde, 1724, *in*-8. Il s'en eſt fait encore depuis une autre édition à Paris.

En Anglois. Londres, 1722, 1725, *in*-8.

On publia à Paris en 1702, *in*-12. un ouvrage ſous le titre d'*Anti-Cornaro*, ou remarques critiques ſur le traité de la vie ſobre de Louis *Cornaro*. On trouva que ſon régime de vivre étoit trop rigide & trop auſtère ; il peut l'être pour pluſieurs perſonnes ; mais ce qui fait l'apologie de l'ouvrage de ce vénitien, c'eſt que ce régime étoit convenable à ſa complexion. Il pratiqua les conſeils qu'il donne, avec tant de ſuccès, que pendant une vie longue, il fut ſain de corps & d'eſprit juſqu'à la fin de ſes jours. Son régime, qu'il avoit d'abord fixé à douze onces de nourriture pendant vingt-quatre heures, ne monta jamais au-delà de quatorze ; & ce fut pour l'avoir pouſſé une fois juſqu'à ſeize, qu'il tomba dans une maladie dangereuſe. Rare exemple de délicateſſe & de ſobriété : il eſt peu de perſonnes qui vouluſſent acheter la ſanté à ce prix. Il eſt même paſſé en proverbe : *qui medicè vivit, miſerè vivit.*

(*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNAX, (Matthias) médecin, né à Meldola, petite place d'Italie dans la Romagne, étudia à Veniſe ſous Nicolas Maſſa. Il enſeigna lui-même dans cette ville, où il s'acquit de la réputation vers le milieu du XVIe ſiècle, & compoſa les deux ouvrages ſuivans :

Hiſtoria quinquennis ferè geſtationis in utero, & quomodo infans ſemiputridus reſectâ alvo exemptus ſit, & mater curata evaſerit. Venetiis, 1550, *in*-4.

Il y parle d'une opération céſarienne, qui conſiſta à aggrandir la plaie qui s'étoit déja formée auprès de l'ombilic, & par laquelle il s'étoit écoulé une grande quantité de matière purulente, avec quelques fragmens oſſeux. Cette hiſtoire eſt ſuivie d'une ſeconde qui regarde la même femme. Elle étoit encore devenue enceinte, & avoit porté ſon fruit juſqu'au terme de l'accouchement ; mais elle mourut à la ſuite de la nouvelle opération céſarienne qu'on fut obligé de pratiquer.

Medicæ conſultationis apud ægrotos ſecundùm artem & experientiam ſalubriter inſtituendæ enchiridion, libellus unus pro multis. Baſileæ, 1564, *in*-8.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORNE DES ANIMAUX. (*Mat. méd.*)

Une des preuves de l'ignorance & des préjugés qui ont pendant ſi long-temps infecté la matière

médicale, c'eſt le rang qu'ont tenu parmi les médicamens les *cornes* de beaucoup de quadrupèdes différens. Il n'en eſt peut-être pas une qui n'ait été propoſée en médecine, & pas une qui, après avoir joui d'une réputation preſque miraculeuſe, n'ait été peu-à-peu abandonnée à force d'obſervations qui en ont prouvé l'inefficacité abſolue. Pour concevoir la raiſon de cette dernière aſſertion, & pour ſavoir eſtimer les *cornes* des animaux à leur propre valeur, nous devons ici conſidérer la nature générale de ces parties. On ſait qu'il y en a en général de deux eſpèces; les unes qui ſont creuſes implantées ſur un os, ordinairement terminées en pointes, & dont la texture vraiment cornée eſt élaſtique, demie tranſparente & comme cartilagineuſe; ce ſont là les véritables *cornes*, & elles portent ce nom dans le bœuf, le buffle, le bélier, le bouc & la chèvre, les différentes eſpèces de gazelles. Les autres ſont ſolides, oſſeuſes, & ne diffèrent pas des os dans leur compoſition & dans leur tiſſu intérieur; on les nomme des bois; telles ſont celles du cerf, du daim, de l'élan, du chevreuil. Ce n'eſt pas ſeulement par la ſtructure anatomique que ces deux genres de *cornes* diffèrent les unes des autres; leur caractère, leur nature chimique varient également. Les premières, les *cornes* proprement dites, ſont comme des cartilages ou plutôt comme les ongles; auſſi la matière qui forme l'extrémité des doigts de la plupart des quadrupèdes, portent-ils le même nom de *corne*. Cette matière eſt fuſible au feu; elle perd entièrement ſa forme, ſa conſiſtance & ſon tiſſu par la chaleur; elle ſe ramollit & ſe fond en partie dans l'eau bouillante; elle conſtitue dans cette décoction une ſubſtance gélatineuſe qui ſe fige par le froid. Les *cornes* ſolides, au contraire, ou les bois ſont de véritables os; outre la ſubſtance parenchimateuſe, cartilagineuſe & diſſoluble dans l'eau, qui y exiſte comme dans toutes les matières oſſeuſes, on y trouve une grande quantité de ſel terreux, de phoſphate calcaire qui fait la baſe ſolide de ces organes; qui reſte après la forte décoction dans l'eau, après la calcination; qui conſerve leur forme; que les acides diſſolvent lorſqu'on les employe pour ramollir les os, ou pour les réduire à leur partie cartilagineuſe. C'eſt la conſidération de ces deux parties différentes, de leur rapport, de leur proportion, qu'il faut conſidérer dans la *corne* de cerf, pour bien concevoir les propriétés des divers produits de cette matière animale, & les uſages auxquels on peut l'employer. Quant aux *cornes* entières, elles n'ont abſolument aucune vertu; il n'y a que les préjugés les plus abſurdes, & l'ignorance la plus profonde ſur les propriétés phyſiques & médicinales des corps naturels, qui aient pu transformer ces ſubſtances en médicamens. (*Voyez* le mot CERF, pour connoître quel parti on peut tirer en médecine, des *cornes* des animaux.) Quant aux *cornes* cartilagineuſes, comme celles de bœuf, &c. on les employe comme antiſpaſmodiques, en les brûlant ſous le nez. On pourroit s'en ſervir pour obtenir beaucoup plus d'huile volatile animale & de carbonate ammoniacal huileux, que des *cornes* oſſeuſes & particulièrement de celles de cerf qui ſont ſi chères en comparaiſon. (*Voyez* HUILES ANIMALES.) (M. FOURCROY.)

CORNE DE BŒUF, (*Voyez* BŒUF.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF, (*Voyez* CERF.) (*Mat. Méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF calcinée, (*Voyez* CERF.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF préparée philoſophiquement. (*mat. méd.*)

Mauvaiſe préparation de la *corne* de cerf, dans laquelle on l'expoſe à la vapeur de l'eau bouillante, & on la réduit à l'état de ſon ſquelette terreo-ſalin; cette préparation n'a aucune propriété utile. (*Voyez* CERF.) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CHAMOIS, (*Voyez* CHAMOIS.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE RHINOCEROS, (*Voyez* RHINOCEROS.) (*Mat. méd.*) (M. FOURCROY.)

CORNE DE CERF. (*Mat. méd.*)

La *corne de cerf*, *Coronopus hortenſis*, eſt une plante légèrement aſtringente, qui a beaucoup de feuilles longues, étroites, découpées & laciniées, d'une forme aſſez ſemblable à celle des ramifications du bois de cerf; les feuilles partent toutes de la racine; il en ſort des tiges minces, élancées, roides, velues, hautes de huit à dix pouces, qui portent des fleurs & des ſemences ſemblables au plantain; auſſi pluſieurs auteurs rapportent-ils cette plante au *plantago foliis linearibus, pinnato dentatis* du *ſpecies* de Linnéus. Telle eſt l'opinion de l'éditeur de la dernière édition du lexicon de Blancard, qui ajoute à ces détails, ſur le rapport de cette plante déſignée ſous le nom de *coronopus hortenſis* dans ce dictionnaire & regardée comme une eſpèce de plantain, quelques autres traits à ſa deſcription. La racine, ſuivant lui, eſt petite, groſſe comme le doigt, blanche, d'une ſaveur un peu aſtringente; on la cultive dans les jardins. On la nomme pied de corneille, *pes cornicis*, ſoit d'après la reſſemblance de ſes feuilles avec le pied de cet oiſeau, ſoit parce que ſon ſtyle élevé du milieu du feuillage ſe recourbe & s'articule de manière à offrir de l'analogie avec cette partie. On la nomme encore, pourſuit le même auteur, *ſanguinaria*

Digitized by Google

& *sanguinalis*, parce qu'elle est propre à arrêter le sang.

Lieutaud rapporte la *corne* de cerf au même genre de plantes; elle est, dit-il, de la famille du plantain, & elle en a les vertus; elle est vulnéraire & astringente; on la range aussi parmi les diurétiques; communement on prescrit, dit cet auteur, jusqu'à une poignée de *coronopus* pour chaque livre d'infusion ou de décoction. Quand il est employé à l'extérieur sous la forme de lotion, de fomentation ou de cataplasme, il passe pour répercussif & astringent; mais il est rare qu'on en fasse usage de cette manière. En traitant des alimens pris dans la classe des légumes, il dit que sa saveur est peu agréable, que cette plante est placée parmi les légumes agrestes; quelquefois cependant on la mange en salade, lorsque les autres n'ont point donné.

On appelle aussi *corne de cerf*, une espèce de crucifère du genre du cochléaria; on la nomme encore cresson sauvage, & c'est sous ce nom qu'elle est traitée dans le dictionnaire de matière médicale de M. Goulin. De sa racine qui est oblongue & assez grosse, dit ce dernier auteur, sortent des tiges presque toujours rampantes, longues de cinq à six pouces, rameuses, un peu roides. Ses feuilles sont découpées comme celles du cresson alenois, dont elles ont à-peu-près la saveur & l'odeur; ses fleurs sont disposées en croix, blanches, petites; ses fruits sont des espèces de verrues grosses comme de petits pois, qui contiennent des graines menues, arrondies, noires; elles ont le goût & la figure de celles du cresson alenois. Cette plante qui fleurit en juin, croit le long des chemins & dans les lieux humides; elle a les mêmes vertus que le cresson alenois, mais elle est plus douce & moins chaude. Elle entre dans le fameux remède de mademoiselle Stephens. On dissipe les poireaux des mains, si on les frotte avec les feuilles du cresson sauvage. La synonymie que cet auteur donne à cette plante, est la même que celle qui est indiquée par Vogel; c'est le *nasturtium verrucarium*, ou *verrucorum* des deux frères Bauhin; le *nasturtium sylvestre, capsulis cristatis* de Tournefort; le *cochlearia coronopus, foliis pinnatifidis, caule depresso* de Linnéus. Le *coronopus*, dit Vogel, est âcre & d'une saveur analogue à celle du cresson; elle doit être rangée parmi les toniques, les légers astringens, & les plantes qui font couler les urines; on la croit propre à guérir l'hypochondriacisme, les flux de sang, le calcul des reins.

(M. Fourcroy.)

CORNEILLE. (*Mat. méd.*)

On nomme, souvent quoiqu'improprement, *corneille* ou chasse-bosse, une plante dont le vrai nom est Lysimachie. (*Voyez* Lysimachie.)

(M. Fourcroy.)

CORNEILLE. (*mat. med.*)

La *corneille*, oiseau, est une espèce de corbeau qui n'en diffère même que par la grandeur; elle est environ d'un tiers plus petite, elle a été rangée dans le même genre par M. Brisson. On la nomme corbine ou *corneille* noire, pour la distinguer de la *corneille* mantelée, quoique celle-ci paroisse être une variété née du mélange de la corbine & de la frayonne comme le pensoit Montbeillard. La *corneille* a le bec, les pieds & les jambes noires aussi bien que le reste du corps; elle fréquente les bords de la mer & des rivières, les bois, les campagnes, les terres labourées, sur-tout en automne & en hyver. Elle se nourrit de vers, de cadavres & de charognes; pressée par le besoin, elle se jette sur les petits oiseaux, les petits quadrupèdes. Elle est véritablement omnivore; elle vit en compagnie, elle fait son nid au haut des arbres. On la prend au fusil, à la pipée, au corner, à la glu, à la main dans les nuits d'hyver; on l'empoisonne avec des boulettes de noix vomique, &c.

La médecine a cherché quelques remèdes dans les diverses parties de la *corneille*. Pline a dit que la cervelle de cet oiseau, cuite & prise en nourriture, est très-bonne pour guérir les douleurs de tête; on lit dans Albin, dit M. Goulin, que le foie & le cœur de la *corneille* sont un excellent remède contre le mal caduc ou l'épilepsie. On les fait sécher, on les réduit en poudre, on en donne un scrupule aux malades, dans un verre d'eau de cérises noires, mêlée avec du syrop de pivoine. Ce remède a eu le plus grand succès sur une dame de la connoissance d'Albin; on ne croit point à cette propriété anti-épileptique de la *corneille*, & on ne l'emploie point en médecine.

(M. Fourcroy.)

CORNUE. (*Mat. méd.*)

On nomme *cornue* un vaisseau très-utile en chimie & en pharmacie, qui est fait de métal, de terre cuite ou de verre, & qui représente une bouteille conique terminée par un bec étroit & recourbé; c'est cette courbure qui a fait donner le nom de *cornue* à ce vase; on le nommoit autrefois retorte à cause de sa forme; on s'en sert pour distiller à feu nud beaucoup de substances, & pour préparer un grand nombre de médicamens chimiques, mais sur-tout des huiles empyreumatiques, des huiles animales, des liqueurs acides, des sels volatils, &c. On met les *cornues* soit dans des fourneaux de reverbère immédiatement, c'est ce qu'on appelle distiller à feu nud; on les soutient dans ce cas ou sur des barres de fer, comme on le fait avec des *cornues* de grès, de porcelaine ou de fer, dans lesquelles on veut chauffer fortement des matières animales ou végétales, jusqu'à leur parfaite décomposition; ou

bien on les place ſur des vaſes remplis d'eau bouillante; ces différentes mêthodes conſtituent les diſtillations au bain de ſable, de cendre, ou au bain-marie; on emploie des *cornues* ſimples ou des *cornues* tubulées; celles-ci ſont garnies d'un col ouvert & muni d'un bouchon de cryſtal dans leurs parties ſupérieures, elles ſont déſtinées à diſtiller des ſubſtances liquides qu'on verſe à meſure par la tubulure. Quelque fois on enveloppe les *cornues* de terre à four mêlée de ſable, de charbon, de minium, de verre en poudre, de crottin de cheval, de bourre & de crin bien hachés; ces *cornues* ſont alors bien lutées, parce qu'on nomme lut la matière plus ou moins refractaire ou fuſible dont on les recouvre; c'eſt communément pour empêcher que les *cornues* de verre ne ſe fondent trop vite, ou quelquefois pour empêcher un courant d'air froid de frapper le fond des *cornues* de grès qu'on lute ainſi les *cornues*. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(M. FOURCROY.)

CORNUTI. (George) du diocèſe de Lyon, fut reçu docteur en 1582, & nommé par la ſuite profeſſeur de pharmacie, *ultra pontes*. Son zèle pour la faculté l'engagea à rembourſer cent livres de rente qu'elle devoit pour moitié d'une maiſon achetée à Jean Gueſſier, ſous le décanat de Jean Rochon. En 1609 l'évêque de Paris vint à une thèſe en Sorbonne & prit la place du recteur. L'univerſité s'aſſembla, & il fut ſtatué que perſonne dorénavant ne prendroit place au-deſſus du recteur dans les actes de l'univerſité.

(M. ANDRY.)

CORNUTI, (Jacques ou Jacques Philippe) fils d'un médecin de Lyon, bachelier le 30 mars 1624, fut reçu docteur le 29 octobre 1626, eſt connu par un ouvrage dédié à Charles Bouvart, premier médecin.

Jacobi Cornuti doctoris medici pariſienſis Canadentium plantarum aliarumque nondùm editarum hiſtoria, cui adjectum eſt ad calcem Enchiridion botanicum Pariſienſe, continens indicem plantarum quæ in pagis, ſylvis, pratis, & montoſis juxtà Pariſios naſcuntur. Pariſiis apud Simonem le Moyne. *in*-4.

Cet ouvrage qui eſt encore eſtimé aujourd'hui, contient ſoixante plantes du Canada, qui n'avoient point été decrites.

Il valut à l'auteur un hommage de Gui Patin, en vers latins; cependant ce médecin ne tarda pas à decrier *Cornuti* parce qu'il étoit partiſan de l'émétique. *Cornuti* l'adminiſtra dans une affection comateuſe à madame d'Aligre, groſſe de deux mois, qui mourut deux heures après l'avoir pris le 14 août 1651. Gui Patin étoit doyen, il ſe tint un comité particulier chez lui, où l'on décida de mander *Cornuti* à la faculté; mais *Cornuti* mourut lui-même peu de jours après, le 23 août 1651.

Le P. Rumier a donné à l'*Agnanthus* de Vaillant le nom de *Cornuti*.

(M. ANDRY.)

CORPS, COMMUNAUTÉS, COLLÈGES ET JURANDES DE MEDECINE. (*Juriſprudence de la Médecine.*)

Nous réuniſſons ces mots en un article, parce que d'eux-mêmes ils ſont ſynonymes, qu'ils n'ont pris que des différences accidentelles ſous les gouvernemens de l'Europe, & que la conſtitution françoiſe détruiſant ces différences, ramène ces mots à leur ſens primitif. Le titre de *corps* déſigne en général la réunion de perſonnes qui ont quelque choſe de commun entr'elles, qui ſont aſſujetties à des loix analogues, & qui ſe nomment des chefs pour les aſſembler & les repréſenter, avec faculté ſur-tout d'avoir une bourſe commune & même de poſſéder des fonds pour ſubvenir aux frais communs. Ce titre le plus général eſt demeuré commun aux différens *corps* de médecine nés du partage de l'art de guérir en différentes profeſſions, malgre les intérêts différens & quelquefois malheureuſement oppoſés qu'ils ont eus. Le mot de communauté eſt vraiment ſynonyme à celui de *corps*. Cependant il a été appliqué particulièrement aux *corps* des chirurgiens. Le mot collège a été auſſi originairement ſynonyme chez les latins aux mots *corps* & communauté, & ils le donnoient à toutes perſonnes qui ſe réuniſſoient ou ſe choiſiſſoient réciproquement pour atteindre au but qui leur étoit commun, ſoit en rempliſſant des fonctions analogues & communes, ſoit en ſe procurant des droits communs, &c. Il étoit général chez eux à toutes les ſociétés de ſavans, d'artiſtes & d'artiſans: mais chez les nations modernes, il s'eſt reſtreint à des ſociétés littéraires, & particulièrement à celles des médecins, & à quelques communautés enſeignantes de chirurgiens & de pharmaciens. Le mot de jurandes convient encore par lui-même à tous les *corps* légaux, parce qu'on n'y eſt aſſocié qu'en prêtant différens ſermens; mais il a été principalement affecté aux communautés des apothicaires, comme à celles des autres arts & métiers. Tous ces *corps* ſont, par leur nature, de vraies écoles, quoique leur enſeignement n'ait pas été le même en tous: & ce ſont ceux qui ont joint la théorie à la pratique, qui ont pris particulièrement le titre de collèges. Tous devoient tendre auſſi à perfectionner les ſciences & les arts de leur objet; mais il n'en eſt qu'un petit nombre qui s'y ſoient bien livrés, & ils ont pris le titre d'académies. (*Voyez* ce mot.)

Tous ces *corps* ont néceſſairement des choſes communes entr'eux, & avec ceux même des ſavans, artiſtes & artiſans. Ils en ont qui leur ſont propres: conſidérons-les donc en général & en particulier.

Si les loix, rendues pour la police des arts & professions differentes, n'avoient été soumises qu'à l'ordre commun & général, elles auroient été incomplettes, l'exécution en auroit été peu étendue, & les transgressions faciles; le tems même auroit pû les faire tomber en désuétude & dans l'oubli. De-là est né le droit naturel que les personnes d'un même état ont de se réunir en sociétés libres, pour veiller au bien public par leurs travaux, & à leurs intérêts communs.

Le ministère des nations policées a reconnu ce droit naturel, & il a autorisé les maîtres de chaque profession à se réunir en *corps* ou communautés légales, afin qu'ils pussent eux-mêmes veiller à leur police intestine & nécessaire, & réclamer l'autorité des tribunaux contre les contraventions, la lésion de leurs droits & les infractions du bien public. De-là est né le droit de *corps* ou de communauté, que l'abus qu'on en a fait ne peut détruire. L'on attribue l'établissement de ce droit aux égyptiens: & il a été reconnu chez les grecs & chez les romains. Numa Pompilius, second roi de Rome, réunit les arts & métiers sous différens collèges ou confréries qu'il assujettit même à des exercices de religion. Ces établissemens conservés sous le double sceau de la loi & de la religion, pendant tous les siècles de la république romaine, le furent aussi par les empereurs; mais avec des perfections & des restrictions. Le droit romain n'exigeoit que trois associés pour former collège: *tres collegium faciunt*: mais le droit qu'ils acqueroient, fut soumis à bien des formalités. Ce droit général fut reconnu pour tous ceux qui exerçoient des arts & des métiers, comme il est principalement établi ff. *de collegiis & corporibus*. Il fut établi particulièrement des collèges pour les professeurs des différentes sciences & pour les médecins, comme on le voit au titre du code *de professoribus & medicis*.

La féodalité éteignit ce droit naturel & civil en France & dans les autres gouvernemens de l'Europe; dans la barbarie des IXe & Xe siècles, qui ont créé l'esclavage réel pour tous les citoyens qui ne commandoient pas les armées, ou qui ne desservoient pas des églises; mais l'affranchissement des serfs préparé dans le XIe siècle & opéré dans le XIIe, donna lieu aussi-tôt au rétablissement des communes ou communautés des cités, qui rendoit à leurs habitans le droit de se défendre contre les tyrans, & rétablit les droits des citoyens.

Le rétablissement des communes donna aussi-tôt lieu à celui des anciens collèges réunis sous le titre d'*universités*, en académies analogues à celles de l'empire romain. Ces nouvelles associations, libres encore dans leur rétablissement, devinrent des *corps* ou collèges légaux, par l'approbation qui leur fut donnée d'abord par les évêques & les souverains pontifes, ensuite par les rois, dans le XIIe siècle & les suivans; & ces *corps* littéraires prirent une forme nouvelle, qui fut calquée sur celle des *corps* militaires connus sous le titre de chevalerie, les seuls qui existassent avec les églises dans les siècles précédens. (*Voyez* UNIVERSITES.)

En conséquence du même double droit naturel & civil, se formèrent les *corps* des arts & métiers, libres pareillement dans les premiers siècles de l'affranchissement des serfs, mais qui devinrent aussi des *corps* légaux sous le titre de jurandes; d'abord, par l'approbation de Boisleve, prévôt de Paris, & des magistrats des autres villes, qui exigèrent des associés un serment; & ensuite par celle des rois, dans le XIIIe siècle, en commençant par S. Louis: & la forme de ce nouveau genre de communautés d'artisans & de marchands fut modelée sur celles des *corps* littéraires.

C'est enfin par le même double droit naturel & civil, que les savans ont fait naître dans les derniers siècles, des associations libres, dont les plus célèbres ont formé les nouvelles académies par leur autorisation royale au moyen de lettres-patentes.

Ainsi, se sont formées en Europe, depuis l'affranchissement des serfs, deux sortes d'associations: les *corps* libres & les *corps* légaux, qu'il ne faut pas confondre. Les premiers, de droit naturel, ont existé en raison de la liberté des gouvernemens: ils n'ont été que tolérés par les gouvernemens despotiques, monarchiques & aristocratiques, qui ne reconnoissoient que des *corps* patentés. Au contraire, sous le régime de la liberté rétablie en 1789, par la déclaration des droits de l'homme & par la constitution françoise, la plupart des corporations ont été abolies, & les associations libres ont été décrétées sans restrictions.

Le droit impérial des romains ne reconnut aucune communauté légitime, si elle n'étoit autorisée par le ministère public. Il déclara illicites toutes sociétés & collèges qui n'étoient pas autorisés par le prince ou par le sénat, comme on le voit ff. *de collegiis & corporibus*, & la loi définit ainsi les corps légaux & le droit de communauté: *Quibus permissum est corpus habere collegii, societatis, proprium est habere res communes, arcam communem & actorem sive syndicum, per quem tanquàm in republicâ, quod communiter agi fierique oporteat, agatur.* En France, l'établissement de tous les *corps*, celui en particulier des universités & des métiers jurés, est devenu dans la troisième monarchie ou sous la troisième race de ses rois, un droit purement royal, qui n'a pas été communiqué aux seigneurs, pas même aux pairs du roi. C'est sans doute

doute de-là que les universités ont pris le titre de *filles des rois*

L'établissement des *corps* & communautés suppose nécessairement une discipline réglée par des statuts particuliers. C'est le premier caractère de toutes les communautés, quelles qu'elles soient: mais ces statuts n'avoient point force de loi, s'ils n'étoient approuvés & confirmés par lettres patentes du roi, vérifiées & registrées dans les cours souveraines, sur les conclusions du ministère public. Cet ordre suivoit des loix fondamentales de la monarchie, & a été exprimé dans un grand nombre d'ordonnances anciennes & modernes, notamment dans l'ordonnance des états d'Orléans de 1560, art. 99, dans un édit de décembre 1666, dans une déclaration d'août 1749, art. 1. &c. Cependant il ne faut pas prendre ce principe dans toute sa rigueur; non-seulement il y avoit, mais il y a encore en France des colléges de médecine, des communautés de chirurgiens, & des jurandes de pharmaciens, qui sans lettres particulières n'existent qu'en conséquence du droit naturel & des ordonnances & statuts généraux de leurs professions.

Les statuts authentiques des communautés sont des loix qui obligeoient ceux qui y étoient sujets d'après le droit civil & canonique, & d'après les ordonnances des rois. Mais par un abus intolérable & même tyrannique, bien des *corps* en avoient étendu l'autorité sur les personnes qui leur étoient étrangères & même étrangères à leurs professions.

Les loix confirmatives des statuts des communautés infligent des amendes & autres peines contre ceux qui les transgressent; mais ces peines n'ont point été prononcées dans les tribunaux avec la rigueur qui y est exprimée. On a demandé sur la loi 8, ff. *de decretis ab ordine faciendis*, si la peine de 2000 drachmes portée par cette loi contre ceux qui exerceroient la médecine sans l'approbation des archiâtres, pouvoit être prononcée contre ceux qui ignoroient ce décret; & il fut répondu que les peines de cette nature ne portoient que contre ceux qui étoient instruits de la loi. *Respondit & hujusmodi pœnas adversus scientes paratas esse.* Ces dispositions établies en plusieurs lieux du droit romain ont formé en France un usage constamment suivi. Les juges ont modéré les peines suivant les circonstances, & ne les ont prononcées dans toute leur rigueur qu'après une condamnation précédente, qui tienne lieu d'avertissement. C'est ce qui a fait donner à ces peines & amendes le nom de comminatoires. Il faut remarquer que ces peines ne peuvent être demandées par action criminelle, mais par action civile: ainsi jugé par arrêt du parlement d'Aix, du 27 septembre 1671, en faveur des chirurgiens, contre des apothicaires.

Une communauté établie peut obliger ses membres par des délibérations particulières, *l. Receptilia § ultim. Cod. de constitut.* Mais ce second genre de statuts, pour être obligatoire, ne doit rien contenir de contraire aux bonnes mœurs, au bien d'autrui, aux établissemens déjà faits, ni aux loix générales & particulières.

Toute communauté juridique & même libre à un droit de police intérieure, & une espèce de juridiction sur ses membres, sauf à ceux-ci de faire réformer par les magistrats ces jugemens privés qui ne leur seroient pas favorables, & qu'ils croiroient injustes.

Les fonds des communautés leur venoient de plusieurs manières; 1°. des retributions des candidats dans leurs réceptions & aggrégations suivant les statuts de toutes; 2°. des amendes prononcées par les juges, pour les contraventions; 3°. des rétributions des membres au besoin. Ces trois articles sont autorisés par bien des statuts des médecins, chirurgiens & apothicaires; 4°. elles pouvoient en recevoir comme les citoyens, à titre de donations & de legs; mais ce privilege a été restreint pour ce qui concerne les immeubles, par un grand nombre de loix & de décrets, & particulièrement par la déclaration d'août 1749; 5°. lorsque dans des affaires ou pour des établissemens extraordinaires, les communautés ont eu besoin de fonds, elles ont pu faire des emprunts & y obliger tous leurs membres solidairement par des délibérations légitimes, & même prendre de l'argent à constitution. C'est ce qui a été déclaré ou permis par des loix générales aux communautés, & en particulier aux différens corps de médecine.

Les fonds des communautés sont inaliénables. Le droit romain & le droit françois les ont regardés de même nature que ceux des mineurs, & leur ont accordé les mêmes priviléges. Cependant lorsqu'une communauté s'est dissoute, pour être illégitime ou autrement, il a été permis à ceux qui la composoient de partager entre eux l'argent qu'ils avoient en commun; *l. Collegia* ff. *de colleg. & corpor.*

Les réglemens qui ont établi ou confirmé des communautés, leur ont reconnu ou accordé en même-temps la faculté de choisir quelques-uns de leurs membres, pour présider à leur gouvernement & les représenter. Ces présidens & représentans ont été connus dans le droit sous les noms généraux de syndics, *syndici*, agents, *actores*, &c.; dans les universités sous ceux de chanceliers, recteurs, syndics, promoteurs, &c.; dans les facultés & colléges de médecine, sous ceux de doyens, &c.; dans les communautés & colléges de chirurgie, sous ceux de lieutenants, prévôts, bailes, &c.;

dans les jurandes des apothicaires & épiciers, ſous ceux de gardes, jurés, &c. leurs commiſſions qui ſont de droit naturel etoient originairement électives. Dans la ſuite elles étoient devenues des titres royaux & héréditaires. Cette innovation deſpotique fut abolie & les élections rendues libres par l'ordonnance des états de Blois, de mai 1579, & par édit de Henri III, de decembre 1581. Les élections ont été de nouveau ſupprimées & les charges des communautés recréés en offices royaux, par Louis XIV, par édit de mars 1691, & par un grand nombre d'ordonnances générales aux différens *corps* & particulièrement aux différens *corps* de médecine. Louis XV a ſuivi les mêmes principes pour réparer le *déficit* toujours renaiſſant du fiſc; & ſans la conſtitution, qui a détruit la vénalité des charges, peut-être ſeroit-il arrivé un jour qu'on n'auroit pu être citoyen ſans une charge ou office royal. Les communautés des apothicaires & des épiciers ont été compriſes dans tous ces édits burſaux & contre-nature; celles des chirurgiens ont reçu leurs charges du roi & de ſon premier chirurgien, leur monarque particulier. Mais les univerſités & leurs facultés de médecine ont été exceptées de ces diſpoſitions fiſcales, pour la plupart de leurs charges. Preſque toutes les communautés ayant réuni les charges royales à leurs *corps*, elles ſont rentrées dans le droit de ſe choiſir elles-mêmes leurs officiers, elles en ont été quittes pour acheter du gouvernement un droit que la nature donne gratis, & les derniers ſtatuts des différens *corps* de médecine ont eu à cet égard les mêmes diſpoſitions que les anciens.

Les fonctions générales des recteurs, ſyndics & autres agens des communautés ſont de préſider leurs aſſemblées, de gérer leurs affaires, de recevoir leurs fonds, de payer les dépenſes néceſſaires & d'en rendre compte; de veiller à l'obſervance des ſtatuts, de conſerver les régiſtres, & archives; de rédiger ou faire rédiger les actes des délibérations & tous ceux qui doivent être inſcrits ſur les régiſtres; enfin de parler à la communauté pour les étrangers & aux étrangers pour la communauté. C'eſt ce qui eſt réglé par la loi de néceſſité, par le droit, par les ordonnances générales, par les réglements de police & par les ſtatuts généraux & particuliers des différens *corps* de médecine.

Suivant la même juriſprudence, le pouvoir des ſyndics & agens ne peut excéder les bornes qui leur ſont preſcrites. La volonté du ſyndic étant cenſée être celle de la communauté qu'il repréſente, il ne peut rien faire ſans un délibéré du *corps*, & il eſt obligé de répondre à ceux qui l'ont prépoſé. C'eſt une maxime qu'une communauté n'eſt engagée par le fait de ſon ſyndic, que dans l'étendue de la commiſſion qu'elle lui a donnée.

L'adminiſtration du ſyndic finit par l'expiration de ſa commiſſion, ou par une révocation faite dans les règles & ſignifiée au révoqué & à ceux qui ont à traiter avec lui. Alors il doit rendre ſes comptes, & s'il n'a pas excédé ſes pouvoirs, tous les membres ſont obligés ſolidairement de lui rembourſer ſes frais; il a de plus l'avantage de ne pouvoir être contraint perſonnellement au payement des dépens obtenus contre lui en ſa qualité de ſyndic, ſuivant cette maxime de droit. *Actor pro republicâ vel univerſitate intervenit, non pro ſingulis.*

Les communautés n'ont pas moins beſoin de ſecrétaires & de greffiers que de préſidents & autres agents, pour inſcrire ſur les regiſtres les actes des délibérations & tous autres à conſerver, & pour en délivrer les expéditions néceſſaires. Ils ont pour cela la garde des regiſtres & même des archives, avec le préſident ou ſyndic. Leurs fonctions ont été comme celles des chefs, ſucceſſivement ſoumiſes à des commiſſions & à des charges royales & à des élections libres.

Les communautés ſont de vrais *corps* vivans & en quelque ſorte éternels par leur nature, qui s'entretiennent par des réceptions & aſſociations de ſujets, par leſquelles ſont remplacés les membres qui en ſortent par mort, demiſſion ou expulſion. Ces admiſſions exigent des qualités & donnent des droits différens, ſuivant la nature de la communauté & ſes ſtatuts particuliers. (*Voyez* AGGREGATIONS.)

Telle étoit la juriſprudence générale des *corps* de médecine avant la conſtitution françoiſe; la liberté étant le but & le principe des légiſlateurs qui l'ont établie, ils ont travaillé à détruire toutes les corporations inutiles, qui peuvent la gêner; mais il ne faut pas croire avec des perſonnes peu réfléchies que toutes les corporations ſoient détruites. Cette deſtruction totale ſeroit dangéreuſe & heureuſement impoſſible. Au contraire la déclaration des droits de l'homme & la conſtitution qui en eſt le développement & l'application aux françois rétabliſſent la liberté des ſociétés & ramène toutes celles que les citoyens jugeront à propos de faire de droit naturel; elle replace en quelque ſorte les françois, dans l'état où ils étoient à cet égard, lorſque dans les onzième & douzième ſiècles, ils commencèrent à ſortir de la ſervitude féodale & s'établirent en communes. De plus, la conſtitution établit les corporations néceſſaires ſous une forme nouvelle & plus parfaite; & les *corps* de médecine ſont de ce nombre. Les députés chargés de leur réformation, ſe ſont trop bien exprimés ſur cet objet; pour que je ne leur en demande pas à eux-mêmes l'explication.

Écoutons d'abord Mirabeau dans ſon excellent

diſcours ſur l'*éducation nationale*. « Tous les travaux de la ſociété doivent être libres, ce principe eſt inconteſtable. Les hommes naiſſent avec des facultés & avec le droit de les exercer. Le légiſlateur ne peut non plus attenter à ce droit, que leur enlever ces facultés. Les jurandes & les maîtriſes ſont d'un côté l'attentat le plus outrageant contre la liberté de l'induſtrie, & de l'autre l'impôt le plus odieux ſur les conſommateurs qui le payent. En faiſant acheter à l'artiſte la permiſſion de pratiquer ſon art, vous commettez une criante injuſtice, vous étouffez le talent, vous renchériſſez le travail.... Mais il faut diſtinguer les profeſſions en deux claſſes; celles de la première exercent des travaux ou font des négoces toujours appréciables par le public, & ſur leſquels ſes erreurs ne ſont nullement dangéreuſes. Celles de la ſeconde, ou vendent au public des matières dont il ne peut évaluer la qualité ou font pour lui des travaux qui paſſent la ſphère de ſes connoiſſances, & ſur leſquelles les mépriſes mettent ſouvent en péril de la vie un très-grand nombre d'individus. Cette ſeconde claſſe eſt très-bornée; c'eſt la ſeule qu'il ſoit néceſſaire de ſoumettre à la vigilance immédiate du pouvoir public; elle comprend les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les droguiſtes... Voilà, dis-je, même, dans le régime le moins réglementaire, des genres de travaux dont la loi doit fixer le mode, que le magiſtrat ne peut perdre de vue, & dont il eſt abſolument néceſſaire de ſoumettre l'apprentiſſage & la pratique ultérieure à des formes de police invariables autant que ſévères ».

Après avoir développé cette idée éternelle, Mirabeau eſquiſſe l'établiſſement, le gouvernement & la police des collèges ou *corps* de médecine à former dans tous les départemens; & ſon projet ne tend qu'à perfectionner les principes de la juriſprudence romaine & françoiſe à laquelle ces *corps* ont été de tous tems aſſujettis, en en réformant les vrais abus. « Toutes les parties de l'art de guérir inſéparables de leur nature, ont été diſtinguées, dit-il, pour la facilité des travaux: mais comme elles s'éclairent réciproquement, comme elles ſont mêmes néceſſaires l'une à l'autre, il eſt temps de les rejoindre & d'en bannir toutes les idées de prééminence ou de ſubordination, ſource intariſſable de débats entre ceux qui les cultivent.... Le légiſlateur ne permettra point aux écoles de s'ériger en jurandes prohibitives. Quand un élève aura ſubi les examens convenables dans un collège du royaume, il aura le droit de pratiquer ſon art par-tout où bon lui ſemblera.... Le prix des réceptions doit être fixé par la loi ».

Après un très-court développement, Mirabeau propoſe un projet de décret ſur *l'organiſation des écoles publiques*; & celles de médecine y tiennent la plus grande place comme dans ſon diſcours. Il déſire que tous les collèges & écoles publiques ſoient ſoumis aux départemens, & que ces *corps* adminiſtratifs en ſurveillent l'enſeignement & la police: que chaque département fourniſſe un local convenable à ſon école ou *corps* de médecine; que les médecins, les chirurgiens & les apothicaires y ſoient gradués, & les droguiſtes examinés: que les détails relatifs à leur police ſoient réglés par les directoires des départemens, conjointement avec les profeſſeurs: que toutes les facultés de médecine actuellement exiſtantes ſoient conſervées pour les nouvelles écoles: que les établiſſemens des fondateurs ſoient améliorés: que les départemens & les municipalités, faſſent ſurveiller les marchands de drogues, par les écoles de médecine elles-mêmes, dans la ville où elles ſeront établies, & dans les autres lieux par des collèges ou clubs de médecine, dont on encouragera les établiſſements, &c.

Le comité de conſtitution a adopté & modifié les vues de Mirabeau, ſur l'établiſſement & la police de la médecine, dans ſon rapport ſur l'*inſtruction publique* lu à l'aſſemblée nationale, en ſeptembre 1791. En réuniſſant tous les *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie en un ſeul pour chaque lieu, on propoſe de ſupprimer en conſéquence, tous *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie connus ſous les noms de facultés, collèges & communautés, & de former un règlement pour l'organiſation des nouvelles écoles qui doivent les remplacer. Sans doute ce règlement ne ſera que l'épurement & la perfection de ceux qui ont été donnés pour chacun des trois *corps* de médecine où ſont les départemens qui doivent le rédiger. En attendant cette réformation générale, les univerſités, leurs facultés & les collèges de médecine; les communautés & les collèges de chirurgie, & les jurandes & les collèges de pharmacie ſubſiſtent ſous leur ancienne forme. Le collège de pharmacie de Paris, a même été expreſſement confirmé proviſoirement par l'Aſſemblée conſtituante, lors de l'abolition des jurandes. Voyons donc ce que ſont ces collèges, communautés & jurandes: leurs titres bien appréciés pourront démontrer ce qu'elles doivent être ſous le nouveau régime.

La notion générale attachée anciennement au mot *collège*, ayant été transférée par le droit françois aux mots *corps*, *corporations*, *communes* & *communautés*, &c. le mot *collège* s'eſt reſtreint à différens *corps* littéraires, dont pluſieurs ſont relatifs aux profeſſions de la médecine.

Le mot collège ou communauté a d'abord été donné, dans le moyen âge, aux univerſités mêmes, pour déſigner les *corps* enſeignans & étudians: & le mot *ſtudium generale*, étude générale, déſignoit

leur objet. La totalité des maîtres & des écoliers a été désignée par le mot *université*, dont l'aristocratie scolastique a si étrangement abusé depuis, en l'appliquant à l'universalité des sciences, qui n'a jamais été l'objet de ces *corps*. (*Voyez* UNIVERSITES.)

Les division & réunion particulières des maîtres & des écoliers, dans tel ou tel genre de sciences & d'études, ont ensuite pris le nom de collège & ensuite celui de faculté: quelques-unes même ont retenu celui d'université. Ainsi, l'on a dit en général, les collèges ou facultés de médecine: & le *corps* des médecins de Montpellier a pris également ceux de *collège*, *université & faculté* de médecine ou de médecins. (*Voyez* FACULTES.) Il est nécessaire de distinguer le sens de ces dénominations, pour entendre l'histoire de ces *corps*, & juger du bien & du mal qu'ils ont faits.

L'université de Paris a donné dans les XIIIe & XIVe siècles, le nom de *collège* à des maisons dans lesquelles on nourrissoit & on instruisoit des jeunes gens sous la direction d'un principal maître pour le service des autels.

De ces jeunes gens, les uns étudioient en médecine, les autres dans les autres facultés; tous suivoient les écoles publiques de leurs facultés, lorsqu'ils étoient assez avancés. Ces sortes d'établissement ont eu lieu & se sont conservés dans presque toutes les universités de l'Europe. Dans les siècles où ils se sont formés, les ecclésiastiques étoient en possession des fonctions de la médecine, comme de celles des autres professions enseignées dans les universités; mais par la suite des tems, les médecins s'étant sécularisés, la plupart des évêques de France se sont permis, contre l'intention des fondateurs, d'interdire l'étude de la médecine aux boursiers de ces collèges, sous prétexte que leurs bourses étoient destinées à former des ministres pour les autels. Cette injustice a été réparée en partie à Paris, lors de la réunion des petits collèges de son université au collège de Louis le Grand, après l'extinction des jésuites en 1761: mais cette réparation n'a pas détruit tout le despotisme épiscopal: j'ai vu un évêque vouloir encore l'exercer injustement pendant même la révolution. Il faut espérer que les Représentans de la nation françoise plus pénétrés des sentimens de la justice & du bien public, en réglant les bourses collégiales, conserveront pour la formation des médecins, celles que leurs fondateurs y ont destinées; ou plutôt qu'ils consacreront ces bourses également aux étudians en médecine & aux étudians dans les autres professions scientifiques. (*Voyez* PARIS.)

Sur le modèle de ces collèges généraux, il s'est établi à Montpellier des collèges particuliers de bourses pour des étudians en médecine, & l'université des médecins de cette ville, les ont laissés tomber en décadence contre l'intention des fondateurs & le bien du public. (*Voyez* MONTPELLIER.)

Sur la fin du XVe siècle, les maîtres des collèges de Paris, ont introduit des pensionnaires & des externes parmi leurs boursiers, qu'ils formoient particulièrement aux belles-lettres & à la philosophie. De cette révolution sont nés les collèges maintenant existans en France. Elle a fait abolir peu-à-peu les anciennes écoles de philosophie, qui étoient liées avec celles de médecine, par des rapports très-utiles: & les nouveaux collèges sont devenus les écoles publiques des arts & de la philosophie. Il en est né une foule d'abus qui ont étendu leurs mauvaises influences sur tous les genres d'études, & contre lesquels on a récriminé dans tous les tems. Il seroit bien utile que les législateurs chargés de leur réformation, voulussent bien entrer dans ce détail. (*Voyez mon Mémoire sur les fonctions des instituteurs.*)

L'exemple des maîtres des collèges de Paris a été suivi dans toute la France, & il a pénétré chez plusieurs de nos voisins. Cependant quelques-uns se sont mis en garde contre cet abus. Les collèges d'Angleterre & d'un grand nombre des universités d'Allemagne, ont été ouverts aux étudians des quatre facultés: & il ne s'y est point formé de ces collèges bornés aux études des belles-lettres ou des arts: cependant des scolastiques françois se sont prévalu des avantages de ces collèges généraux, pour éterniser les abus de nos collèges particuliers: & ils ont fortifié les préjugés contre la réformation des études en tout genre.

Louis XVI a en quelque sorte commencé ce rétablissement, lorsqu'en 1776, il a distribué en dix collèges & en une école générale, l'école militaire établie par Louis XV en 1752. Par les ordonnances qu'il rendit à ce sujet, il a réglé qu'au sortir de ces collèges, les jeunes boursiers nobles pussent également être formés à leur choix, dans la médecine, les autres facultés & l'art militaire.

Les collèges anciens n'étoient ouverts qu'à des étudians pubères, & n'étoient guères que ce que sont aujourd'hui nos séminaires; genre nouveau d'établissemens qui ont été substitués aux anciens collèges, mais pour la théologie seule; de manière que la médecine a été privée comme le droit, de ses séminaires. Ce n'est pas le seul abus relatif à notre objet, qui ait été l'effet de cette révolution formée par les ecclésiastiques qui n'ont jamais guères pensé qu'à eux. Ces grands étudians, boursiers ou pensionnaires des anciens collèges & des nouveaux séminaires, avoient moins besoin

Digitized by Google

d'éducation phyſique. Leur métamorphoſe en collèges de belles-lettres & de philoſophie, y a fait introduire des écoliers au ſortir de l'enfance, pour leſquels cet art devenoit de première néceſſité : il s'y montra en effet pour lors. Les médecins étant encore eccléſiaſtiques, chaque collège en eut ordinairement pour principal maître & pour régents, quelques bacheliers, licenciés ou même docteurs en médecine, qui s'y préparoient à la pratique de la médecine par ſon étude qu'ils joignoient à celle de l'éducation phyſique ou à l'enſeignement des belles-lettres & de la philoſophie; & même ſuivant les anciens ſtatuts de la faculté de médecine de Paris, deux années de cet enſeignement étoient comptées pour une année d'étude en médecine. Depuis la ſéculariſation des médecins, ces uſages ſe ſont perdus; il n'eſt preſque plus rien reſté des anciens rapports & correſpondance entre les facultés & collèges des arts & les facultés & collèges de médecine. Le principal effet en a été la perte totale de l'éducation phyſique. Cette perte occaſionne journellement celle d'une foule d'enfans ſacrifiés aux routines & aux préjugés, & le défaut de développement des facultés phyſiques dans ceux qui réſiſtent à ces routines aveugles. Il eſt vrai que des décrets de l'univerſité de Paris, ont réglé que chaque collège & chaque maiſon d'éducation s'attacheroit un médecin de la faculté de Paris; mais ces médecins n'y ſont appelés que pour le traitement des malades, le plus ſouvent pour y réparer les ravages de défaut d'éducation phyſique, & jamais pour les prévenir; & même les fonctions de cette branche de l'éducation & celles de la médecine pratique, ſont incompatibles par les faits. Il devient donc néceſſaire de recréer chez les inſtituteurs cet art qui tant & ſi bien cultivé chez les grecs & les romains, a opéré les plus grandes merveilles chez les uns & les autres; & l'on n'y peut bien parvenir, qu'en rétabliſſant par la loi les rapports naturels qui ſe trouvent entre l'éducation, les beaux arts & la médecine. L'éducation phyſique qui eſt une vraie médecine développante, ſe trouve placée entre la médecine curative & l'enſeignement. Déjà Louis XVI a commencé de rétablir l'éducation phyſique dans les collèges militaires en 1776. Puiſſent nos légiſlateurs conſommer le parfait rétabliſſement de cet art néceſſaire, par les médecins ou les inſtituteurs! (*Voyez* ÉDUCATION.)

Les *corps* académiques des anciens médecins ayant en quelque ſorte changé le nom de collèges en celui de facultés, le premier de ces noms s'eſt renouvellé pour déſigner de nouveaux *corps* de médecine, qui ſe ſont établis dans les grandes villes où il n'y a point de faculté de médecine. Ces colleges ou aggrégations de médecins ont eu pour but de s'aggréger par des épreuves, ceux de leur ville qui méritoient la confiance du public dans l'exercice & l'enſeignement de l'art ſalutaire; de veiller à ſa police avec les magiſtrats; d'éclairer les juges dans les jugemens relatifs à la ſanté & à l'état des perſonnes; de répandre les ſecours charitables ſur les pauvres, & même de travailler en commun aux progrès de l'art de guérir.

Aſtruc ne rapporte l'établiſſement de ces nouveaux colléges de médecine, qu'à la fin du dernier ſiècle, dans ſon *Mémoire pour ſervir à l'hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier*. Mais il s'eſt bien trompé, tant dans la date qu'il en donne, que dans les conſéquences défavorables qu'il en tire contre ces colléges. Les médecins gradués des grandes villes ſe ſont réunis en collèges, d'après le droit naturel & général, dès les premiers ſiècles qui ont vu les anciennes univerſités s'établir: & dès le quinzième ſiècle, quelques-uns ont été établis légalement. Celui de Bourdeaux, le modèle de ceux de France, fut établi en 1411. (*Voyez* BOURDEAUX.) On rapporte l'établiſſement de celui de Londres au règne de Henri VII, qui fut couronné roi d'Angleterre en 1485. (*Voyez* LONDRES.) Il en a été établi un aſſez grand nombre dans le XVIe ſiècle. Ce même écrivain rapporte ces établiſſemens à deux prétextes. Voyons ſi ce ne ſeroit point de vraies raiſons; s'il n'y en a point d'autres, & ſi ces raiſons peuvent encore avoir lieu dans la réformation qu'on prépare des *corps* de médecine.

Les papes qu'on peut regarder comme les vrais inſtituteurs des univerſités, attribuèrent le droit d'exercer la médecine aux gradués des facultés de Paris, de Montpellier & des autres univerſités, dans les villes de leur établiſſement & par toute la terre: *hic & ubique terrarum*. En effet, ſuivant l'uſage primitif, un médecin gradué dans une univerſité quelconque, jouit de ce droit dans tout le monde chrétien; mais il ſe reſtreignit peu-à-peu en différentes villes, par le relâchement de pluſieurs facultés dans l'enſeignement de la médecine & la collation des degrés. « Les médecins établis dans les grandes villes ſe plaignoient déjà, depuis aſſez long-tems, obſerve Aſtruc, de l'incapacité des nouveaux docteurs, qui venoient s'y établir. Il faut même avouer que leurs plaintes n'étoient pas ſans quelque fondement, ſur-tout à l'égard des docteurs de pluſieurs facultés muettes, qui ne ſubſiſtent que pour inonder le public du nombre des médecins ignorans, à qui elles confèrent des dégrés ſans examen. Pour remédier à ce déſordre, ils entreprirent, ſur la fin du ſiècle paſſé, d'exiger quelques épreuves des nouveaux-venus. Cela ſe fit d'abord avec aſſez de ménagement, de peur de ſoulever toutes les facultés: mais on s'accoutuma bientôt à s'ériger en juges ſouverains: & on réuſſit même à faire au-

Digitized by Google

toriſer par des lettres-patentes, les droits qu'on s'étoit arrogés ».

Aſtruc ſe trompe autant ſur le premier motif de ces établiſſemens, que ſur leur date. Ce ne ſont point les medecins des villes, mais leurs magiſtrats qui ont établi la néceſſité de ces aggrégations, & ils le firent ſans ménagement, avec une rigueur qui pût garantir leurs citoyens des ſuites funeſtes de l'incapacité. C'eſt ce que nous démontrons dans l'hiſtoire de l'établiſſement des collèges de médecine de Bourdeaux, de Lyon, de Marſeille, d'Orléans, &c.

Aſtruc trouve cette ſeconde preuve pour l'aggrégation, facheuſe & injurieuſe pour les facultes de Paris & de Montpellier, *dont les jugemens ſont ſoumis à la réviſion de nouveaux juges, & de juges même qui ſont ordinairement moins éclairés que ceux qui les ont donnés.* L'on ne peut diſconvenir qu'en conſidérant les collèges de médecine ſous ce premier rapport, ce ne ſoient en effet des rivaux, quelquefois inutiles & dangereux des facultés de médecine. Mais en les conſidérant ſous d'autres faces, ſe préſenteront-ils avec la même défaveur? Les titres d'érection des univerſités joignirent le droit d'enſeigner par-tout la médecine à celui de la pratiquer, qu'ils attribuoient aux licenciés & docteurs de leurs facultés de médecine; & comment les gradués profiteront-ils des moyens que les grandes villes leur fourniſſent pour cet enſeignement, s'ils ne s'y réuniſſent pour l'étendre à toutes les branches de la medecine? Les titres des univerſités portoient donc indirectement l'établiſſement des collèges de médecine, comme d'utiles emanations des facultés de médecine, & ce but doit être regardé comme un ſecond motif de leur établiſſement & de leur conſervation.

Un troiſième motif de l'établiſſement des collèges de médecine a été de leur faire ſurveiller avec les magiſtrats, la police de la médecine & de ſes branches ſubordonnées, & de préſider aux maîtriſes des chirurgiens & des apothicaires. Le partage introduit dans l'art de guérir, rendoit cette ſurveillance néceſſaire; elle entroit dans les fonctions & les droits des médecins; il n'étoit pas poſſible qu'elle fût exercée par les facultes de médecine; c'eſt donc avec bien de la raiſon que les magiſtrats de Bourdeaux & les autres inſtituteurs des collèges de médecine, la leur ont attribuée.

Le ſecond prétexte qu'Aſtruc donne de l'établiſſement des collèges de médecine, eſt celui de la chambre royale des médecins de Montpellier & des autres univerſités des provinces, que le fameux Théophraſte Renaudot établit à Paris en 1631, pendant que la faculté de Paris perſécutoit les chimiſtes; & qui a ſubſiſté juſqu'à l'année 1694. Cette chambre étoit en effet un vrai collège de médecins. Mais bien loin qu'elle ait été le modele des autres, Renaudot & ſes aſſociés oppoſerent à la faculté de Paris qui en demanda la ſuppreſſion, les titres & les motifs ſur leſquels tant de collèges avoient déjà été établis. Le principal but que cette chambre ſe propoſa, ou parut du moins ſe propoſer, fut de s'aſſembler toutes les ſemaines dans un *bureau public de conſultations charitables pour les pauvres*, pour donner gratuitement des conſeils & des remèdes à tous ceux qui en demandoient: & le concours y a toujours été fort grand. (*Voyez* PARIS & RENAUDOT.) Cette fonction charitable eſt entrée dans un grand nombre de collèges ou aggrégations de médecine, comme dans la plupart des facultés. L'édit de 1707 fait un devoir de ces conſultations gratuites, aux collèges de médecine comme aux facultés, par l'article XXXVI: & il ſeroit bien utile qu'il fût obſervé. La charité particulière des individus ſeparés, ne peut remplir les beſoins des pauvres dans les villes bien peuplées, & le concours de leurs médecins doit s'y joindre.

Un cinquième motif de l'établiſſement des collèges de médecine, eſt leurs fonctions civiles aupres des tribunaux des lieux où ils ſont établis, pour éclairer les magiſtrats des cauſes topographiques de la ſanté & des maladies ordinaires, endémiques & épidémiques des habitans de la ville & de ſon territoire, ainſi que pour leur donner au beſoin la ſolution des queſtions médico-légales, qui ſe préſentent dans les tribunaux civils & criminels. Cette double fonction ne peut être auſſi bien remplie par un ou deux médecins que les magiſtrats ſe choiſiſſent au beſoin, que par le college de tous les médecins du lieu & du territoire, qui préviendroient ces beſoins & réuniroient leurs connoiſſances & leurs ſoins, pour les remplir auſſi-tôt qu'ils les découvriroient. Auſſi l'exercice de ces fonctions *Forenſes* a été un des motifs de l'établiſſement du collège des médecins de Bourdeaux & de pluſieurs autres. Il leur convenoit bien mieux qu'à ces médecins & à ces chirurgiens que les intendans nommoient au hazard & par la protection, lorſque quelque maladie épidémique avoit fait déjà de grands ravages. Il eſt vrai que l'eſprit fiſcal qui a toujours dominé ſous l'ancien régime, a crée dans les tribunaux des offices de médecins & de chirurgiens pour faire les rapports en juſtice, mais le fiſc en conſultant ſon intérêt pécuniaire, n'a pas tout-à-fait perdu de vue le principe précédent du bien public, lorſqu'il a mis à prix le droit d'éclairer les magiſtrats dans les affaires les plus importantes & les plus délicates. En créant des médecins & des chirurgiens jurés royaux pour toutes les juriſdictions, par ſon édit de 1692, Louis XIV permit, non-ſeulement aux facultés & collèges

de médecine, mais encore aux médecins de tous les lieux, de lever & exercer ces offices en commun. Les médecins d'un grand nombre de villes profitèrent de la permiſſion, ſe réunirent pour faire en commun les fonctions attribuées à cet office, de faire les rapports en juſtice, d'enſeigner l'anatomie & la chirurgie, & de préſider aux maîtriſes des chirurgiens; & à cette occaſion ces officiers entrèrent dans les autres fonctions & droits communs des médecins aggrégés & patentés. Ils formèrent ainſi un nouveau genre de collèges de médecine, d'après le droit général & d'après l'édit de 1692.

Il eſt néceſſaire pour le bien de l'humanité que l'art de guérir ne perde rien de ce qui peut en hâter les progrès; & que pour cela les collèges de médecins faſſent un dépôt de toutes les obſervations & réflexions qui ſe préſentent à eux dans leurs études & leur pratique. Cette fonction académique doit donc entrer dans leurs travaux communs. Elle fut le premier motif de l'établiſſement de la chambre royale des médecins à Paris. (*Voyez* PARIS & ACADEMIES.)

Tels ſont, en général, les ſix motifs qui ont fait établir & doivent entretenir les collèges de médecine. Voyons maintenant les abus qu'on leur a reprochés. « L'abus de ces établiſſemens eſt trop manifeſte pour être diſſimulé, dit Aſtruc. Ils anéantiſſent tous les droits & tous les privilèges de toutes les facultés du royaume, en les réduiſant à la ſimple qualité de juges ſubalternes; tandis que les aggrégations s'attribuent les droits des juges ſuprêmes. C'eſt multiplier ſans néceſſité & ſans raiſon les épreuves ſur la même matière; & il faut anéantir les facultés, ſi l'on veut laiſſer ſubſiſter les aggrégations: ou, ſi l'on veut conſerver les facultés dans quelqu'éclat & dans quelque luſtre, il faut ſupprimer néceſſairement les aggrégations. »

« L'intérêt des villes où ces aggrégations ſont établies le demande autant que l'intérêt des facultés. Les médecins qui ſont en place, ſont les maîtres de recevoir ou de refuſer ceux qu'ils veulent; ils ſont dans cette matière juges & parties à-la-fois; ils peuvent, s'il leur plaît, excluſre de bons ſujets, ou réduire à un très-petit nombre les médecins de la ville où ils pratiquent. Ils exigent d'ailleurs de ceux qui ſe préſentent, un droit d'entrée exceſſif & capable de rebuter pluſieurs ſujets excellens, ſur-tout lorſqu'ils ne ſont pas riches. Les aggrégations ne ſervent donc qu'à établir un monopole utile aux médecins qui les compoſent; mais très-préjudiciable aux villes qui le ſouffrent. »

« Auſſi a-t-on reconnu depuis long-tems ces inconvéniens: & nonobſtant tous les titres dont les aggrégations ſe glorifient, ces établiſſemens ſont plutôt tolérés dans le royaume qu'ils n'y ſont approuvés. L'édit de 1707 ſervant de réglement pour l'étude de la médecine, eſt exprès là-deſſus, & il n'autoriſe les aggrégations qui ont même des lettres-patentes, que juſqu'à ce que l'étude de la médecine ſoit retablie dans toutes les facultés du royaume, & que par ce moyen le prétexte qui a donné lieu de les créer ait ceſſé ».

D'après cette cenſure Aſtruc croit entrer dans les vues du roi, en indiquant les moyens les plus propres de rétablir le bon ordre dans les facultés du royaume, & parvenir à ſupprimer les aggrégations; il le trouve ce moyen dans la propoſition qui avoit été faite de réduire les facultés de médecine à un plus petit nombre, par le Bret dans ſon traité *de la ſouveraineté du roi, liv. 4. chap.* 13, & il penſe que celles de Paris, de Montpellier & de Douai pourroient ſuffire pour tout le royaume.

Ce mélange de vérités, d'erreurs & de ſophiſmes ſuggerés à Aſtruc par des préventions pour les deux univerſités de Paris & de Montpellier dont il étoit membre, ont fait une ſorte de ſenſation. L'on n'a pas ceſſé depuis lui de demander la ſuppreſſion des collèges & de la plupart des facultés de médecine, & nous touchons au moment où cette grande queſtion va être réſolue: puiſſe-t-elle l'être pour le bien public. 1°. Il eſt évident que la double réception d'un médecin dans une faculté & un collège étoit pour lui une ſurcharge inutile & un outrage pour les univerſités: mais c'étoit auſſi un monument de l'indulgence criminelle de celles-ci. Il n'eſt que trop vrai que les collèges de médecine ont quelque fois abuſé du ſecond droit de réception à leur profit contre le bien public: mais auſſi l'on peut reprocher aux facultés de médecine d'avoir abuſé quelquefois du premier droit, lorſqu'elles ont eu à graduer des ſujets pour leur ville. Ainſi en réduiſant les deux réceptions d'après les titres primitifs des univerſités en une ſeule aſſez exacte & rigoureuſe pour s'aſſurer de la capacité du ſujet ſous les yeux des magiſtrats, les nouvelles écoles de médecine ne ſeront plus entièrement juges & parties, & l'on remédiera tout-à-là-fois à deux grands abus dominans, dans les facultés & les collèges de médecine; à la réception de ſujets ineptes & à l'excluſion de ſujets capables.

2°. Le reproche qu'Aſtruc fait aux collèges de médecine d'avoir impoſé des droits exceſſifs à leurs candidats, il pouvoit également le faire aux facultés de médecine, qui même la plûpart exigeoient le double droit de réception & d'aggrégation; mais il eſt aiſé de diſculper les deux *corps* de monopole. Les ſommes provenantes des réceptions & des aggrégations étoient deſtinées

aux frais néceſſaires pour l'entretien de ces *corps*, pour l'enſeignement & pour l'exercice de leurs autres fonctions communes. Le gouvernement vouloit que ces frais fuſſent ſupportés par les candidats; il mettoit ainſi en commerce le droit d'exercer & d'enſeigner la médecine. Il mettoit même quelquefois à contribution les *corps* par leſquels il faiſoit vendre ce droit. C'eſt donc au gouvernement qu'il faut reprocher ce honteux monopole. La nation ne peut donc ſupprimer les droits de réception & d'aggrégation, en tout ou en partie, qu'en ſe chargeant des frais néceſſaires pour l'enſeignement de la médecine, la réception des médecins, & l'entretien de leurs collèges.

3°. Les reproches qu'Aſtruc fait aux collèges de médecine, d'*anéantir tous les droits & tous les priviléges de toutes les facultés du royaume*, eſt de la plus groſſière injuſtice. Ils jouiſſoient avec les facultés, du droit d'aggrégation bien plus odieux dans celles-ci, lorſqu'elles refuſoient ou pouvoient refuſer à l'aggrégation, un ſujet qu'elles avoient reconnu capable en le graduant. Ils participoient encore aux droits & aux fonctions communes de *corps* académiques; mais dans leur ville ſeulement: ce qui ne portoit aucun préjudice aux facultés: mais leurs membres ne jouiſſoient point des droits, prérogatives, exemptions & *committimus*, dont jouiſſoient les membres des facultés dans leurs univerſités.

4°. Aſtruc ne cherche à rendre odieux les collèges de médecine, que par l'abus du droit d'aggrégation que les circonſtances avoient rendu néceſſaire, comme ſi cette aggrégation eût été leur ſeul droit & leur ſeule fonction: mais nous avons vu qu'ils ont été établis comme des émanations des facultés de médecine, pour étendre par-tout l'enſeignement de l'art de guérir, pour former des eſpèces de tribunaux de ſanté à côté des tribunaux civils, & pour former des bureaux de ſecours charitables. Ces fonctions ſont trop utiles au public, pour ne pas ſolliciter la conſervation des collèges de médecine, après la deſtruction du droit d'aggrégation.

5°. Le même auteur voulant prouver que les collèges de médecine ne ſont que tolérés, abuſe du double ſens que le mot *aggrégation* a pris dans la juriſprudence de la médecine, de ſignifier l'aſſociation des maîtres dans un *corps* de médecine, de chirurgie & de pharmacie, & les collèges de médecine qui s'aſſocient des licenciés & docteurs par l'aggrégation. C'eſt dans le premier ſens que l'édit de 1707 propoſoit de détruire l'aggrégation dans les facultés & collèges de médecine, par de meilleurs enſeignements & graduations des médecins; mais il confirme les aggrégations dans le ſecond ſens, c'eſt-à-dire, les collèges de médecine. (*Voyez* AGGRÉGATIONS.)

Le nombre des collèges de médecine eſt très grand en France: mais les principaux & les plus anciens qui ont été patentés, ſont ceux d'Amiens, de Bourdeaux, de Châlons, de Grenoble, de Lille, de Lyon, de Marſeille, de Moulins, de Nanci, de Niſmes, d'Orléans, de Rennes, de la Rochelle, de Rouen, de Tours & de Troyes.

La conſervation & même la perfection des collèges de médecine, a paru être un des objets les plus importans de la réformation des études & de la médecine, aux membres de l'aſſemblée conſtituante, qui s'en ſont occupés pour fixer les vues de nos légiſlateurs. Voici comment s'en explique Mirabeau dans ſon excellent diſcours ſur l'*Education nationale*. « L'aſſemblée nationale conſtituera les collèges de médecine ſur les principes d'encouragement qui peuvent ſeuls les perfectionner: elle les rapprochera comme les *corps* adminiſtratifs de tous les individus, à qui leur voiſinage eſt néceſſaire pour en profiter. Il eſt injuſte & abſurde de forcer les jeunes gens à s'expatrier, pour aller au loin chercher l'inſtruction. L'homme, la maladie & les remèdes ſont la matière première de l'éducation du médecin, du chirurgien & du pharmacien; or, l'homme & les maladies ſe trouvent par-tout; les remèdes dont l'eſprit philoſophique a réduit & réduira conſidérablement encore le nombre, peuvent s'y trouver ſans peine & ſans grandes dépenſes. Pourquoi chaque département n'auroit-il pas ſon collège de médecine? » Outre ces collèges de département, il deſire qu'on favoriſe encore l'établiſſement de collèges ou de clubs de médecine dans les autres villes.

Le comité de conſtitution a adopté ce principe dans ſon *rapport ſur l'inſtruction publique*. Il y propoſe la réduction des facultés de médecine à quatre grandes *écoles nationales de l'art de guérir*, à Paris, à Montpellier, à Strasbourg, & à Bourdeaux, chargées de l'enſeignement & des réceptions; on y propoſe de plus, pour chaque département, des écoles ſecondaires de médecine, dont les fonctions doivent être bornées à l'enſeignement & aux autres fonctions que les ſimples collèges doivent remplir pour le bien public. Les départemens auxquels les unes & les autres doivent être ſoumiſes, doivent en faire tous les frais, & les réceptions être gratuites. Il ne doit y avoir qu'une réception qui donne les droits de médecin par tout le royaume. C'eſt ainſi que ces deux projets ramènent l'aſſemblée nationale à la deſtruction des abus, ſans opérer celle des choſes, demandée par l'eſprit de parti.

Les communautés des chirurgiens ſont partagées en France en deux claſſes; les unes réputées plus françoiſes que les autres, ſont toutes ſoumiſes à la juriſdiction du premier chirurgien du roi, ſous des ſtatuts généraux; & quelques-unes

ſous

ſous des ſtatuts particuliers analogues aux précédens. Toutes ne forment qu'un grand *corps* ſous la magiſtrature du premier chirurgien, qui a ſes lieutenans & greffiers dans chacune. Sans doute ce grand *corps* va s'écrouler ſous le nouveau régime. Les autres communautés des chirurgiens ſont iſolées dans les provinces autrefois privilégiées, & immédiatement ſoumiſe à leurs chefs & aux magiſtrats. Ces deux claſſes de communautés vont ſans doute entrer toutes dans les collèges de médecine de leurs villes. (*Voyez* CHIRURGIE & premier CHIRURGIEN.)

Les chirurgiens ont auſſi voulu avoir des collèges. Leurs communautés en étoient dans le ſens général de ce mot, exprimé dans le droit romain; mais le mot *collège* ayant été particulariſé dans les univerſités, pour déſigner une école & une faculté ou *corps* littéraire, l'ancienne compagnie des chirurgiens lettrés ou de robe longue de Paris, a pris ce titre, par la même raiſon que les facultés de médecine: mais il leur fut toujours conteſté par celle de Paris. Ils le perdirent tout-à-fait, lorſqu'ils s'aſſocièrent avec les barbiers-chirurgiens en 1656. Ils le reprirent, lorſqu'en 1724, Louis XV établit une école royale de chirurgie dans leur communauté. Les autres communautés de chirurgiens des grandes villes où il y a eu de ſemblables écoles de chirurgie, ont pareillement pris ce titre, qui ne leur a plus été conteſté, après les arrêts du conſeil rendus en 1749 & en 1750, ſur les conteſtations élevées entre les médecins & les chirurgiens de Paris, au ſujet de l'établiſſement de ces écoles. Ces nouveaux collèges de chirurgie, d'un genre différent de ceux de médecine, puiſqu'au droit d'enſeignement, ils joignent celui de réception, ſe trouvent établis à Aix, Arras, Beſançon, Bourdeaux, Dijon, Lyon, Montpellier, Nanci, Nantes, Orléans, Rennes, Rouen, Toulon, Toulouſe & Tours.

Je ne ſais ſi pluſieurs jurandes d'apothicaires ont pris le même titre: mais ſi elles l'euſſent fait, elles auroient certainement rencontré les mêmes obſtacles que celle de Paris.

Les pharmaciens de Paris ont imité les chirurgiens. Ils ont donné à leur jurande le titre de *collège de pharmacie*, lorſque dans notre ſiècle, ils ont formé une véritable école théorique & pratique de leur art & profeſſion: mais cette nouvelle qualification leur a été encore conteſtée par la faculté de médecine de Paris, comme une uſurpation & une innovation dangereuſe; & ils n'ont pu faire vérifier au parlement les derniers ſtatuts de leur *collège de pharmacie*. Les jurandes ou communautés de pharmaciens ou apothicaires, droguiſtes & épiciers ſont toutes iſolées, chacune par ſes lettres-patentes & avec ſes ſtatuts particuliers. En vain les premiers médecins du roi ont voulu, depuis Louis XIII, les aſſujettir à un régime général analogue à celui des chirurgiens ſous le premier chirurgien, ſous des ſtatuts généraux, ils n'ont pu conſommer cette grande opération. (*Voyez* PHARMACIE & PREMIER MEDECIN.)

Ne doit-on pas être ſurpris de lire dans notre hiſtoire littéraire, les pièces de procès qui ont duré pendant trois ſiècles ſur de ſimples dénominations, ſans pouvoir être terminés dans les anciens tribunaux? L'on ne verra pas ſans doute les nouveaux occupés de pareilles vétilles.

Ces trois ſortes de collèges diſtincts de médecine, de chirurgie & de pharmacie ont à remplir des fonctions analogues, correſpondantes & même identiques. Cependant ils ſont ſous des formes & avec une police différentes & ſouvent contradictoires. Les uns ſont établis dans les mêmes villes, les autres ſont diſperſés en différens lieux. Ils devoient ſe prêter des ſecours mutuels, & ils voulurent tous agir ſéparément, & ſouvent en ſens contraires, en ſe critiquant, ſe cenſurant, ſe diſputant. Le public ne pouvoit manquer d'être la victime de ces différences, de ces guerres, & des préjugés & des haines qui en étoient les ſuites néceſſaires. Il faut eſpérer que tous ces abus ſi préjudiciables vont diſparoître par la réunion conſtitutionnelle de ces facultés, collèges, communautés & jurandes de médecine, chirurgie & pharmacie en un ſeul collège de médecine, en chacune des villes où les médecins, chirurgiens & pharmaciens, pourront ſe réunir, pour de concert enſeigner les différentes branches de l'art de guérir, graduer les candidats, veiller au ſalut public, ſecourir les pauvres & éclairer les magiſtrats. Ce ne ſera pas un des plus petits bienfaits de la révolution & de la nouvelle légiſlation. (MM. VERDIER.)

CORPULENCE. *Polyſarcia adipoſa, obeſitas.* (*Médecine.*)

1°. La *corpulence* conſiſte dans le volume énorme & diſproportionné du corps. Elle dépend d'un épanchement de graiſſe & d'huile dans le tiſſu cellulaire; elle eſt accompagnée de difficulté de ſe mouvoir & de reſpirer; les perſonnes graſſes ſont ordinairement pareſſeuſes, l'exercice le plus léger les met hors d'haleine.

2°. La *corpulence* eſt générale ou particulière, celle qui eſt particulière, eſt appellée *phiſconie*. Je la comprendrai dans cet article, quoiqu'elle dût être traitée ſéparément.

3°. C'eſt dans l'âge moyen que cet état maladif ſe développe, & paroît plus fréquemment,

parce que à cette époque la graiſſe abonde dans le tiſſu cellulaire. L'enfance & la vieilleſſe ſont ordinairement à l'abri de cette incommodité, du moins il eſt rare de l'obſerver dans ces deux périodes de la vie.

4°. L'embonpoint adipeux peut exiſter dans un individu, ſans qu'on puiſſe le conſidérer comme une maladie, lorſque les autres fonctions reſtent intactes & conſervent leur vigueur; lorſque la graiſſe n'excède point certaines bornes, & que la perſonne qui éprouve cette augmentation de volume, conſerve toutes ſes forces. Dans ces circonſtances, les médecins négligent cette eſpèce de cachexie, & ne la comptent point au nombre des maladies qui exigent des remèdes. Les individus qui la ſupportent, n'imaginent pareillement point qu'ils doivent avoir recours aux médecins pour la diminuer, ou en arrêter les progrès.

5°. Les perſonnes qui ont trop d'embonpoint ſont lourdes, peſantes; tous leurs mouvements ſont pénibles, & leur cauſent de la ſuffocation. Elles ont en général beaucoup de penchant au ſommeil, & ne peuvent s'y livrer dans une poſition horiſontale ſans courir des dangers; elles peuvent tomber en dormant dans un aſſoupiſſement léthargique, ou eſſuyer des palpitations violentes, ou d'autres accidents graves.

6°. La plupart de ces perſonnes jouiſſent d'une grande force dans les organes digeſtifs, de ſorte que la déperdition n'étant point en raiſon de l'aſſimilation & de la nutrition, elles ont à redouter tous les effets de la pléthore. D'autres vivent de peu; mais ne faiſant aucune déperdition; elles ſont expoſées aux déſordres réſultants de l'atonie jointe à la cachexie graiſſeuſe, & à la pléthore.

7°. La pléthore & la *corpulence*, ſont preſque toujours combinées l'une avec l'autre. Il eſt même très-difficile de diſtinguer les ſymptômes qui ſont propres à l'une & à l'autre.

8°. La *corpulence* portée à un certain point, produit toujours la pléthore vraie dans les poumons, ainſi que dans les vaiſſeaux du cerveau. On doit obſerver encore que les perſonnes graſſes ont toujours des petits vaiſſeaux.

9°. La ſécrétion abondante de la graiſſe dans le tiſſu cellulaire eſt la cauſe prochaine de la *corpulence*, ainſi que je l'ai obſervé n°. 2. Nous ne ſavons point de quelle manière elle y eſt verſée; car le méchaniſme des ſécrétions nous eſt très-peu connu, ſur-tout celui de la graiſſe. (*Voyez* AMAIGRISSEMENT.) Nous ignorons pourquoi elle eſt conſtamment dépoſée dans certains organes plutôt que dans d'autres: comme aux feſſes, aux reins, à la plante des pieds. Il reſte encore beaucoup de recherches à faire ſur cette ſécrétion; ſur la nature de cette liqueur dans l'homme vivant, ainſi que ſur ſes différents états dans les autres animaux.

10°. Nous ignorons pareillement de quelle manière elle eſt réabſorbée & ramenée dans le torrent de la circulation.

11°. Il eſt probable qu'elle y eſt rappellée pour faciliter le jeu des fibres muſculaires, pour y envelopper les parties âcres du ſang. Elle ſert à la nutrition dans certaines circonſtances, cette liqueur onctueuſe eſt un des plus grands moyens que la nature emploie pour diminuer la force des frottemens, & pour empêcher que nos organes s'uſent trop promptement.

12°. Ses cauſes éloignées ſont une nourriture trop ſucculente, avec des organes digeſtifs, forts. Un genre de vie ſedentaire, l'oiſiveté, la gaiete, la fibre lâche, le paſſage d'un climat chaud à un pays froid. L'on engraiſſe ſouvent après une fièvre putride-maligne. Feu M. Cuſſon, célèbre médecin de Montpellier, acquit une *corpulence* monſtrueuſe, à l'age de 26 ans, dans l'eſpace de ſix mois, à ſon retour d'un voyage ſur les côtes d'Eſpagne & d'Afrique, qui bordent la méditerranée, où il avoit été pour faire une collection des plantes qui croiſſent ſur ces parages. L'on obſerve que les cuiſiniers & les bouchers ſont ordinairement très-gras.

13°. Les perſonnes trop graſſes ont à craindre l'apoplexie, l'aſthme, &c. ſur-tout ſi elles mangent beaucoup, ou ſi elles ſe livrent aux boiſſons ſpiritueuſes. Elles ſont ſujettes auſſi aux maladies inflammatoires, & ces maladies ſe terminent facilement chez elles par la gangrene; elles jouiſſent peu du ſentiment de la bonne ſanté. On croit avoir obſervé qu'elles vivoient moins que les autres; leur peau tendre & molle s'écorche facilement dans les parties expoſées au frottement.

14°. Soit que l'on conſidère la *corpulence* comme une maladie, ou comme une incommodité; ſoit qu'elle dépende de la cachexie adipeuſe ou de la pléthore, le traitement en eſt le même, il faut diminuer la maſſe des humeurs par l'exercice, le régime & les remèdes évacuants.

Voici divers traitements que des médecins célèbres ont propoſés. On conſeille de dormir peu, les longues veilles maigriſſent, les exercices du corps & de l'eſprit qui ſont violents & de longue durée, les paſſions, ſurtout celles qui ſont triſtes, le jeûne & l'abſtinence, les alimens peu ſucculents, les végétaux, l'augmentation des évacuations, telles que la tranſpiration par

l'exercice, la chaſſe, &c. Celle de la ſemence par l'uſage du mariage, la fonte de la graiſſe & des ſucs huileux par l'uſage du ſel, des alimens ſalés, du poivre, du vinaigre, du café, de l'oximel ſcillitique; l'évacuation de cette même humeur par les purgatifs, les diurétiques, les ſudorifiques, les exutoires. Le nitre, le tartre, la graine de freſne, le ſavon ordinaire à la doſe d'un gros ou deux chaque jour, telle eſt la méthode que conſeille Sauvages dans ſa noſologie.

15°. Lorſque la pléthore eſt portée à un haut degré, il faut avoir recours néceſſairement à la ſaignée, & même aux autres remèdes évacuants. Cependant Cullen obſerve très-judicieuſement que ces moyens ne ſoulagent que très-imparfaitement; car cette eſpèce d'évacuation affoiblit le ſyſtême vaſculaire, & par cette raiſon ramène promptement la pléthore & l'obéſité. Les perſonnes graſſes ſupportent difficilement la ſaignée.

Suivant le profeſſeur d'Edimbourg, l'exercice & la diète, ſont les deux moyens les plus efficaces pour combattre la *corpulence*, il faut, ſelon lui, commencer par un exercice modéré & l'augmenter chaque jour. Quant aux alimens, il donne, avec raiſon, la préférence aux végétaux. Il conſeille le lait comme étant très-peu nourriſſant; il y a cependant des circonſtances où il engraiſſe & je ſuis perſuadé qu'il réuſſit rarement, car il détruit l'état ſalin des humeurs, & favoriſe la nutrition par cette raiſon.

16°. Il déſaprouve le long uſage du ſavon & des acides tels que le vinaigre, le ſuc de citron; parce qu'ils produiſent un état ſalin dans la maſſe du ſang dont les conſéquences peuvent être plus fâcheuſes que celles de la maladie, que l'on ſe propoſe de guérir. J'ajouterai ici le traitement communiqué à la ſociété royale de médecine, d'un jeune homme de dix-huit ans, qui étoit d'un tempérament pituiteux, exceſſivement gras; lequel eut un ſuccès complet après pluſieurs années d'exécution.

1°. On le ſavonnoit chaque jour depuis la tête juſques aux pieds, avec un mélange d'eau de vie & d'eau froide, dans lequel on avoit fait diſſoudre du ſavon.

2°. Sa boiſſon ordinaire étoit de l'eau rendue aigrelette avec de l'eſprit de vitriol. On y ajoutoit du vin blanc à ſes repas.

3°. Sa nourriture étoit preſqu'entièrement végétale. Il vivoit de citrouilles ou potirons, de bouillies de mais, ſéché au four, de pain de ſeigle, de raiſins ſecs. Il prenoit de temps en temps des bouillons légers faits avec le maigre de veau, les racines d'aſperges, d'ononis & d'oſeille. Il uſoit abondamment de fruits acides de toute eſpèce, de citrons, de groſeilles, &c. ainſi que de vinaigre.

4°. Outre les bouillons, n°. 3, il prenoit des eaux factices, acidulées avec l'eſprit de vitriol ſaturées d'air fixe.

5°. On lui donna à pluſieurs reprifes des bains froids & des douches froides ſur tout le corps.

6°. Il faiſoit en même-temps beaucoup d'exercice chaque jour. On frottoit & broſſoit tout ſon corps chaque matin.

7°. Enfin on le purgeoit de temps en temps.

17°. On obſervera peut-être, qu'il ſeroit très-difficile de ſe ſoumettre à un pareil traitement & qu'il y auroit peu de perſonnes qui en euſſent le courage; ſi l'on fait attention néanmoins, que la conſtitution de ce jeune homme réuniſſoit une atonie très-grande à une cachexie graiſſeuſe & pituiteuſe portées à l'excès, qu'il étoit condamné à une vie fâcheuſe & languiſſante, à l'âge de 18 ans, on avouera qu'il fut très-heureux de pouvoir la changer à ſi bon marché.

18°. La phiſconie ou ventroſité, *phyſconia*, eſt une augmentation volumineuſe du bas-ventre. Elle peut être totale ou partielle; elle n'eſt point ſonore, ni accompagnée de fluctuation.

Sauvages & Cuſſon en ont diſtingué quinze eſpèces; Cullen a ſuivi la même diviſion. Il n'y a cependant à la rigueur, que la phiſconie viſcérale à laquelle cette dénomination convienne. Les autres eſpèces ſont des vices organiques des parties internes ou externes du bas-ventre auxquelles ce nom ne peut convenir. M. Cuſſon qui les a décrites, eut été plus exact, s'il ſe fût attaché à les faire connoître par les ſymptômes qui caractériſent chacune des tumeurs qui y donnent lieu, & que, au lieu de les appeller phiſconies des ovaires, du foie, &c. il leur ont donné le nom de la tumeur qui occaſionnoit le volume.

19°. La phiſconie viſcérale eſt produite par l'augmentation de volume d'un ou pluſieurs viſcères abdominaux. Ces viſcères peuvent devenir plus gros ſans que leur nature & leur conſtitution changent. Pour lors leurs fonctions s'exécutent comme dans l'état naturel. D'autrefois leur volume augmente par la trop grande quantité de graiſſe qui s'accumule dans leur ſubſtance ou qui les enveloppe. Dans le premier cas c'eſt le ſuc nourricier trop abondant qui eſt la cauſe prochaine de la maladie, au lieu que c'eſt la graiſſe qui le produit dans le ſecond cas.

20°. Les cauſes éloignées de la phiſconie viſcérale, graiſſeuſe, ſont les mêmes que celles de la

corpulence indiquées n°. 13. Celles qui déterminent la phiſconie viſcérale que je voudrois appeller charnue, ſont les mêmes que celle de la nutrition. (*Voyez* ASSIMILATION, ANIMALISATION, NUTRITION.)

21°. Je ne parlerai point des autres eſpèces de phiſconies, que les noſologiſtes ont admiſes mal-à-propos. Ces diviſions factices ne ſont point dans la nature, tout médecin judicieux doit les rejetter, parce qu'elles peuvent induire en erreur. (*Voyez* à la place TUMEUR DES OVAIRES, LOUPES, STEATOMES, SARCOMES, TUMEURS CHARNUES, GRAISSEUSES, FUNGUS, HYDATIDES, ſitués à l'intérieur ou à l'extérieur de l'abdomen.)

22°. Le traitement de la phiſconie viſcérale graiſſeuſe, eſt le même que celui de la *corpulence*, n°. 14, 15, 16. Il y a néanmoins quelques modifications à obſerver; les purgatifs réuſſiſſent mieux dans la phiſconie que dans la *corpulence*, les ceintures de cuir ou autres, y ſont de quelque utilité, l'exercice du cheval fait groſſir le ventre, au lieu qu'il diminue la *corpulence*.

23°. On diminue la trop grande quantité de ſuc nourricier, à peu-près par les mêmes moyens que l'on remédie à la cachexie graiſſeuſe; l'abſtinence, les alimens peu nourriſſans & groſſiers, le chagrin, les deſirs violens, ſur-tout ceux de l'amour, maigriſſent à vue d'œil. Les fièvres putrides, les maladies aiguës ſont les mêmes effets ſur les phiſconies que ſur les autres eſpèces de *corpulence*.

24°. N'ayant point décrit les autres eſpèces de phiſconies, je dois me taire ſur leur traitement, il ſeroit d'autant plus inutile d'en parler qu'elles ſont preſque toutes incurables.

(M. DE BRIEUDE.)

CORROBORANS. (*Mat. méd.*)

Les *corroborans*, nommés auſſi corroboratifs, *corroborantia*, *corroborativa*, ſont des remèdes capables de relever les forces & de les ſoutenir pendant un tems plus ou moins long. Quoique pluſieurs auteurs de matière médicale aient penſé que les *corroborans* étoient les mêmes médicamens que les cordiaux, les aléxitères, les aléxipharmaques & les ſtimulans, il exiſte cependant entre toutes les claſſes de remèdes, des nuances d'action, d'énergie, qui peuvent répondre à diverſes indications & qu'il faut par conſéquent faire connoître aux jeunes médecins. Les cordiaux ſont les ſubſtances capables de rappeller & d'accélérer les mouvemens du cœur & des artères; ils augmentent rapidement les forces, mais leur énergie paſſe vîte; les ſtimulans n'en diffèrent que par ce qu'ils excitent encore plus rapidement les mouvemens de tous les muſcles & de tous les organes en général; ils rappellent ſubitement à la vie; ils agiſſent par une vapeur auſſi ſubtile qu'énergique. Les aléxitères ou aléxipharmaques s'oppoſent particulièrement à l'effet des poiſons nés au-dedans de nous ou introduits du dehors; ils pouſſent communément à la peau. Les *corroborans* fortifient nos organes, mais ce n'eſt pas par une action prompte, inſtantanée, ſubite comme les ſtimulans & les cordiaux; ils augmentent en général l'énergie de toutes les fonctions du corps humain, mais ce n'eſt pas ſur un organe en particulier qu'ils portent leur puiſſance. Auſſi Spielman les a-t-il conſidérés autrement & d'une manière plus générale que tous les autres auteurs; la claſſe des remèdes roboraus, *roborantia*, fait preſque la moitié de ſa matière médicale. Les alimens, dit cet auteur, conſervent la force naturelle du corps humain; mais ſi elle ſe trouve diminuée par les maladies, il faut alors la rétablir par les roborans; cette diminution peut venir ou par un vice des fluides, & on y remédie, ſoit par des moyens chirurgicaux, ſoit par des remèdes dont il ſera parlé ailleurs; ou bien elle peut reconnoître pour cauſe un vice des ſolides; comme ceux-ci perdent leur force, ſoit par le défaut de conſiſtance, ſoit par l'affoibliſſement des propriétés qui les animent, de l'irritabilité & de la ſenſibilité; il y a d'après cela quatre manières de conſidérer l'action des *corroborans*; 1°. ils agiſſent en diminuant la proportion du gluten de nos ſolides; 2°. en augmentant celle de la terre ou des parties ſolides; 3°. en vivifiant ou excitant l'irritabilité; 4°. en rappellant la force nerveuſe. Les amers & les aſtringens produiſent les deux premiers effets; les réſines, les aromatiques font naître le troiſième, & le quatrième eſt toujours dû aux odorans, fragrans.

Les auteurs, continue Spielman, ont donné divers noms aux *corroborans* ſuivant les divers effets qu'ils produiſent. On les appelle viſcéraux, *viſceralia*, lorſqu'ils fortifient les viſcères, & toniques, depuis que la force requiſe dans les viſcères eſt nommée *ton*; on diſtingue ceux-ci en céphaliques, cordiaux, ſtomachiques, utérins, &c. ſuivant les viſcères ſur leſquels ils paroiſſent agir plus particulièrement, ou bien en carminatifs, aphrodiſiaques, emménagogues, nervins, ſuivant l'action ſenſible qu'ils produiſent. Les *corroborans* ſont indiqués toutes les fois que la force naturelle eſt diminuée; il faut cependant prendre garde que leur uſage ne devienne promptement un abus. Les indications qui exigent les *corroborans* doivent être ſaiſies avec une attention ſcrupuleuſe & ſuivie; rien n'eſt ſi ſujet à erreur. Il faut qu'un jeune médecin prenne bien garde ſi la foibleſſe ne dépend pas plutôt d'accablement ou d'oppreſſion, que de véritable affaiſſement; ſi un effet affoibliſſant quelconque n'eſt pas très-ſen-

Digitized by Google

ſible aux malades, & ſi comme cela a ſouvent lieu, il ne relève pas plutôt ſes forces, ou au moins s'il ne les diminue pas comme il devroit le faire. En un mot, les jeunes médecins doivent être prévenus que parmi les indications quelquefois ſi multipliées qui ſe préſentent au lit des malades, il n'en eſt pas de ſi trompeuſe peut-être & qui mérite à coup ſûr plus de ſoin & d'attention que celle d'employer les *corroborans*.

Il n'eſt pas beſoin d'offrir ici une liſte de ces remèdes; elle ſeroit beaucoup trop étendue ſi on vouloit la préſenter toute entière, & beaucoup trop reſſerrée, ſi on vouloit en faire comme une claſſe particulière de médicamens. On pourra avoir cette liſte en réuniſſant celle des cordiaux, des céphaliques, des alexitères & alexipharmaques, des toniques, des ſtimulans, &c. (*Voyez* ces mots.) (M. Fourcroy.)

CORRODANS, (*Mat. méd.*) (*Voyez* Corrosifs.) (M. Fourcroy.)

CORROSIF SUBLIMÉ, (*Mat. méd.*) (*Voyez* Mercure & Muriate de Mercure.) (M. Fourcroy.)

CORROSIFS, (*Mat. méd.*)

Les *corroſifs* ſont toutes les ſubſtances âcres, capables de ronger ou corroder nos organes. Ce n'eſt pas ſeulement en excitant une action vive, une inflammation violente, un abord conſidérable de ſucs ſur la partie où on les applique, ni même en produiſant une dégénération gangréneuſe que les *corroſifs* agiſſent toujours; mais c'eſt le plus ſouvent en détruiſant chimiquement le tiſſu de nos organes, en diſſolvant les matières qui les conſtituent, en formant avec cette matière un véritable compoſé différent de ce qu'étoit la ſubſtance animale, & ayant perdu toute propriété vivante, qu'ils exercent l'action corroſive. C'eſt ainſi que ſe comportent les alcalis cauſtiques, les acides minéraux concentrés, les ſels neutres métalliques & toutes les matières minérales âcres. On peut donc établir deux claſſes de *corroſifs*: la première renferme les *corroſifs* chimiques, ce ſont ceux dont nous venons de parler & qui ont déjà été traités aux mots cathérétiques & cauſtiques. La ſeconde claſſe comprend les *corroſifs* enflammans, qui, ſans former ſur-le-champ une combinaiſon chimique avec nos organes, y excitent une action vive & forte, une inflammation violente, qui en diſtend beaucoup les vaiſſeaux, en fait extravaſer les liquides, & opère promptement la deſorganiſation du tiſſu animal, ſa mortification & ſa gangrène. Tous les minéraux qui ne ſont pas aſſez violens pour opérer en cauſtiques, mais qui ſont âcres, entrent dans cette ſeconde claſſe, qui renferme auſſi tous les végétaux âcres, tels que:

La clématite.
La coquelourde.
Le laurier ceriſe.
La moutarde.
Les renoncules.
Les euphorbes.
Les tithymales.
La thymélée.
La ſabine.
La gomme-gutte.
La gomme-réſine nommée euphorbe.
Le Rhus toxicodendron.

La plupart de ces plantes ont été rangées par les auteurs de matiere médicale dans des claſſes différentes de médicamens, comme les émétiques violens, les purgatifs draſtiques, les ſternutatoires, les déterſifs; mais ce ſont de véritables poiſons enflammans qu'on ne doit ſe permettre d'adminiſtrer à l'intérieur & même quelquefois au-dehors, qu'avec la plus grande circonſpection. Sitôt qu'un principe végétal auſſi âcre que les ſucs des matières précédentes, & dont on ne connoît pas bien la nature, eſt introduit dans nos organes, il agit ſur les nerfs, il les excite, il les anime & les agace, de ſorte qu'il ſe produit un ſpaſme violent; le mouvement tonique devient bientôt outré; les vaiſſeaux où le ſang ſe raſſemble d'abord abondamment, ſe reſſerrent & éprouvent un grand nombre d'étranglemens dans leur continuité; le ſang n'y trouve plus un paſſage libre; la circulation ſe rallentit & s'arrête même dans la partie où ce travail s'eſt opéré, & la mortification gangréneuſe produit d'une putréfaction rapide qui s'excite dans les humeurs ainſi arrêtées & échauffées, termine cette ſcène. La gangrène a bien lieu de même par l'application de beaucoup de minéraux ſur nos organes, & c'eſt un effet malheureuſement trop connu des poiſons de ce regne; mais on a remarqué que la gangrène minérale, s'il eſt permis de nommer ainſi celle qui eſt la ſuite de l'action des minéraux, eſt sèche, tandis que celle qui eſt introduite par les végétaux âcres, eſt humide.

On n'employe les *corroſifs* que pour rappeler la vie dans quelques parties, pour y exciter une fonte, pour détruire des chairs, pour ouvrir des cautères, pour y porter les ſpaſmes & les humeurs, pour fondre certaines tumeurs indolentes, &c. Comme ce ſont de véritables poiſons, il eſt néceſſaire, en médecine, de joindre à leur hiſtoire la connoiſſance des moyens capables d'en prévenir ou d'en modérer les effets dangereux. Les mucilagineux, les huileux, les doux, les émulſions, le lait, ſont la baſe de ces moyens. Les acides végétaux ſont ſouvent auſſi les véritables antidotes de ces poiſons.
(M. Fourcroy.)

CORROYEURS; (Maladie des) (*Médecine pratique.*)

Les Corroyeurs occupés à préparer les peaux, à les amollir, à leur donner la ſoupleſſe & le

liant dont elles ont beſoin pour être employées aux uſages auxquels on les deſtine, employent pour cela ſous le nom de *dégras*, des mélanges d'huile & de ſuif, qui répandent une odeur fétide très-déſagréable. Ils travaillent ordinairement dans des ſalles par bas, dans des boutiques, dans des cours obſcures, ſituées dans des rues étroites, dont l'air eſt difficile à renouveller; ils ſont entourés d'une humidité toujours renouvellée & jamais épuiſée. Plongés dans une atmoſphère fétide, & enveloppés d'une vapeur qui répugne à tous ceux qui paſſent auprès de leurs ateliers, on croiroit que les *corroyeurs* que Ramazzini confond avec les mégiſſiers & les tanneurs, doivent éprouver un grand nombre de maux, & ſur-tout perdre l'appetit par l'influence de cette odeur graſſe & dégoûtante; auſſi Ramazziui dit-il que les *corroyeurs* ont le viſage bléme & cadavereux, qu'ils ſont enflés, éſoufflés, d'une couleur livide, & très-ſujets aux maladies de la rate. Il aſſure avoir vu beaucoup de ces ouvriers artaqués d'hydropiſie; il remarque que les ateliers où l'on préparoit les peaux, étoient tous ſitués au-dehors de Rome, & au-delà du Tibre; mais lorſqu'on examine cet objet ſans prévention, lorſqu'on viſite les lieux occupés par les *corroyeurs*, lorſqu'on interroge ces ouvriers utiles, on reconnoit ici, comme dans beaucoup d'autres cas analogues, l'abûs des théories ſur les prétendues vapeurs putrides, & la fauſſeté de la plupart des aſſertions ſi gratuitement avancées par tous les auteurs de médecine. Les *corroyeurs* ne ſont pas à beaucoup près auſſi maltraités qu'on l'a dit par les vapeurs graſſes & fétides auxquelles ils ſont expoſés. Ces vapeurs n'ont point l'effet déletère qu'on en a craint; ces ouvriers ont de l'appetit, mangent & digèrent comme les autres hommes; accoutumés de bonne heure à l'odeur des ateliers de *corroyerie*, ils y deviennent abſolument inſenſibles au bout de quelques années. Les femmes même qui ſouvent ſont ſi ſuſceptibles d'être affectées par les odeurs déſagréables, n'en éprouvent point d'inconvéniens capables de leur faire quitter les ateliers des peaux. Il en eſt abſolument de même des enfans qui s'accoutument promptement à cette fétidité, & qui y deviennent bientôt également inſenſibles. Les *corroyeurs* ne ſont expoſés dans leurs travaux qu'aux maladies produites par la tranſpiration rallentie ou repouſſée; on voit dans cette claſſe d'hommes quelquefois plus de rhumes, de fluxions, de douleurs vagues, de rhumatiſmes, que chez pluſieurs autres ouvriers. Les frictions ſeches, les bains domeſtiques, les boiſſons légérement diaphorétiques, l'uſage moderé du vin & de quelques cordiaux ſuffiſent pour prévenir ces maux; ſouvent l'exercice de leur profeſſion qui les oblige de remuer beaucoup les bras & tout le corps, ſuffit auſſi pour les garantir de ces maladies. On doit ajouter à ces réflexions la neceſſité de ne pas employer, ou au moins multiplier la ſaignée chez ces ouvriers, parce que comme cela a lieu chez tous les hommes expoſés en général à des vapeurs putrides & fétides, leur ſang eſt plus ou moins appauvri, foible, & pas auſſi conſiſtant, auſſi concreſcible, que chez les ouvriers qui travaillent au milieu d'un air pur, ſouvent renouvellé, & dont le métier conſiſte en un exercice violent, qui multiplie & accélère leur reſpiration. Les émétiques, les purgatifs, les inciſifs, les diaphorétiques ſont en général plus appropriés aux maladies des *corroyeurs*, ainſi qu'à celles de tous les ouvriers qui vivent au milieu des vapeurs animales graſſes & fétides. (M. FOURCROY.)

CORRUGATION, *corrugatio*, froncement ou tide de la peau, ou de quelque autre partie du corps. Il y a des ſubſtances médicamenteuſes qui ſemblent agir par *corrugation*, ce qui n'eſt autre choſe qu'une vertu aſtringente très-puiſſante. Tel eſt le mélange de blanc-d'œuf & d'alun que l'on applique avec ſuccès ſur l'anneau du muſcle grand-oblique, pour le reſſerrer, après que l'on a fait rentrer une deſcente. (M. MAHON.)

CORTE, dit *Curtius*, (Barthélémi) naquit en 1666 à Milan dans une famille noble. Il embraſſa la profeſſion de médecin par goût, & l'exerça avec d'autant plus de déſintéreſſement, que l'état d'aiſance, dont il jouiſſoit, l'avoit mis dans le cas de ſe paſſer du profit qu'il auroit pu retirer de ſes talens. Il s'attacha particulièrement au ſoulagement des pauvres qu'il aida autant de ſa bourſe que de ſes conſeils; ſa charité envers eux étoit active, compatiſſante & généreuſe. Mais comme l'eſprit de piété l'animoit, il forma le deſſein de paſſer ſa vie dans un carême perpétuel; & pour cacher aux yeux du public le motif de pénitence qui lui avoit fait prendre ce parti, il le colora du prétexte de ſa ſanté qui s'accommodoit mieux du régime maigre que du gras. *Corte* fut d'ailleurs extrêmement laborieux; il s'occupa non-ſeulement de l'étude de ſa profeſſion, mais encore de l'hiſtoire & de la philoſophie; il écrivit même différens ouvrages qui lui ont mérité l'eſtime des ſavans. Voici les titres ſous leſquels ils ont paru:

Lettera nella quale ſi dinota da qual tempo probabilmente s'infonde nel feto anima ragionevole. Milan, 1702, *in*-8.

Le tems auquel le fœtus reçoit l'ame raiſonnable, eſt le ſujet de cette lettre.

Rifleſſioni ſopra alcune oppoſizioni addutte contro del ſalaſſo. Milan, 1713, *in*-8.

Il combat les raiſons que les adverſaires de la ſaignée ont coutume d'apporter contre l'uſage de ce remède.

Oſſervationi ſopra la relatione ſatta dell'ſuo opuſculo, intitolato: Riſleſſioni &c. Milan, 1714, *in*-8.

Il continue de défendre la ſaignée & de réſoudre les nouvelles objections qu'on avoit faites contre elle.

Natizie iſtoriche intorno à medici ſcrittori Milaneſi, & a principali ritrovamenti fatti in medicina de gl' Italiani. Milan, 1718, *in*-4.

C'eſt un abrégé de la vie des médecins Italiens, ſpécialement de Milan & de Pavie, dans lequel il eſt parlé de leur naiſſance, de leur mort, de leur épitaphe, & de leurs principales découvertes. *Lazare-Auguſtin Catta* & *Jean de Sitonis* ont fait des additions à cet ouvrage, qu'ils ont augmenté d'un catalogue des médecins de Milan du XV ſiècle.

Lettera intorno all' aria & vermiciuoli ſe cagioni della peſte. Milan, 1720, *in*-8.

Il s'attache à diſcuter la queſtion, ſi c'eſt à l'air ou aux vermiſſeaux qu'il faut attribuer la cauſe de la peſte.

Lettera apologetica intorno a gli effluvii, ſi organici, o inorganici cagioni della peſte. Milan, 1721, *in*-8.

Cette lettre roule ſur la nature du miaſme qui engendre la peſte. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORTES, (Pierre), médecin & aſtronome du XVII ſiècle, étoit de Naples. Cette dernière qualité contribua beaucoup à ſa réputation; c'étoit alors un mérite de plus pour s'attirer la confiance du public. Alphonſe Henriquez de Cabrera, amiral de Caſtille, lui donna la ſienne tout le tems qu'il fut revêtu de la vice-royauté de Naples & de Sicile. On a de *Cortes* les ouvrages ſuivans:

De diebus decretoriis tractatus. Panormi, 1642, *in*-4.

Diſcurſus aſtronamicus noviſſimus. Ibidem, 1642, *in*-4.

Diſcurſus duplex, alter circa excellentiam aſtronomiæ in ſalvandis apparentiis cœleſtibus, alter circa neceſſitatem ejus ad medicam facultatem. Neapoli, 1645, *in*-4. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CORTESI (J. Baptiſte.) naquit à Bologne en 1555, de parens honnêtes, mais peu favoriſés des biens de la fortune. On dit qu'à peine ſorti de l'enfance, il fut placé chez un barbier; cela peut être; mais ce barbier exerçoit probablement, comme tous les barbiers d'alors, la petite chirurgie. Ce fut donc à cette école, qu'il prit les premières connoiſſances de l'art de guérir; elles ne pouvoient pas le conduire bien loin; car il n'avoit pas été à même de ſe procurer une éducation qui forme l'eſprit, l'étend, & le rend capable de ſe livrer à tous les genres de ſavoir. Cependant *Corteſi* fut nommé profeſſeur de médecine & d'anatomie à Bologne en 1583, n'ayant encore que 28 ans.

Ce fait ne s'accorde guère avec l'aprentiſſage du métier de barbier, qu'il ne quitte qu'à dix-huit ans, pour commencer à étudier la langue latine, & même ſa propre langue, la philoſophie, & ſuivre légalement les cours de médecine. On ſeroit tenté de croire, que ce fut ſon père qui étoit barbier-chirurgien, mais qui voulant donner à ſon fils un état plus diſtingué, lui procura l'éducation néceſſaire pour y parvenir. Durant ſes études, il ſera reſté chez ſon père, qui ſans doute lui avoit appris les élémens de la chirurgie, & qui le menoit avec lui pour ſaigner ou pour panſer les malades confiés à ſes ſoins.

Ce qui eſt certain, c'eſt que par ſon mérite & ſon ſavoir, il fut en état d'enſeigner lui-même *ex cathedrâ* à l'âge de 28 ans. L'envie ſe déchaina contre lui; elle lui reprocha d'être ſorti de la boutique poudreuſe d'un barbier; mais ce reproche rehauſſoit l'éclat de ſon mérite. Cependant Orlandi, en parlant de *Corteſi*, ſe tait ſur la profeſſion de ſon père; mais comme hiſtorien, il obſerve qu'il étoit de baſſe extraction. (*La baſſezza de ſuoi natali.*)

Quoi qu'il en ſoit de ſa naiſſance ou des occupations de ſa première jeuneſſe, il parvint de bonne heure à une place qui ſuppoſe des connoiſſances & du ſavoir. Il la remplit avec diſtinction, à Bologne, durant 16 ans, juſqu'en 1599, qu'il fut appelé à Meſſine pour y occuper la première chaire de profeſſeur; il y enſeigna la médecine pratique durant 36 ans, juſqu'à ſa mort, qui arriva en 1636, âgé de 81 ans accomplis.

En 1622, dit Orlandi, *Corteſi* fut nommé *comte* palatin; il en prend en effet le titre dans ſes *miſcellaneorum decades dena*, imprimées à Meſſine en 1625.

Ghilini nous apprend une autre anecdote honorable à ce médecin. La haute réputation de *Corteſi*, dit-il, fit une impreſſion vive ſur l'eſprit des docteurs en philoſophie & en médecine de Bologne, leſquels lui écrivirent à Meſſine pour l'informer qu'ils l'aggrégeoient à leur corps, faveur que jamais il n'auroit pu obtenir à cauſe de la baſſeſſe de ſon extraction, & parce que d'ailleurs un de ſes proches parens demandoit l'aumône.

Ceci me donnoit lieu en 1771, de dire dans une *lettre à M. Fréron*, in-8°. pag. 110: ces paroles de Ghilini ſont remarquables; elles nous donnent à entendre 1°. que *Corteſi* n'étoit pas d'abord membre du collége des médecins de Bologne, bien qu'il fut docteur en médecine, & qu'il ait

Digitized by Google

enſeigné *ex cathedrâ*, dans cette ville durant 15 à 16 ans ; 2°. que les lecteurs & profeſſeurs publics en médecine & en anatomie, ſont un corps diſtinct de celui du collège ; en quoi il paroit reſſembler au corps des lecteurs & profeſſeurs du collège royal de France (à Paris) que le roi nomme, & non pas l'univerſité, ni aucune des facultés.

Il y a à Louvain, dit M. Eloy, un exemple encore plus ſenſible de cette diſtinction ; on y voit de ſimples licenciés, des docteurs même qui enſeignent publiquement, mais ils ne ſont point néceſſairement du corps qu'on y appelle le *ſtrict collège*. Cet exemple n'eſt pas rare dans les facultés de théologie & de droit ; & s'il l'eſt plus dans celle de médecine, par rapport aux docteurs, c'eſt que le nombre en eſt moins conſidérable.

Ouvrages de *Corteſi* :

Conſultatio & curatio pro Ferdinando Matuti ſteatoma ulceratum à dextri femoris internâ regione, marſupii in modum pendens, patiente. Meſſanæ, 1614, *in-folio.*

Miſcellaneorum Medicinalium Decades denæ, in quibus pulcherrima acutiſſima quæque, ad anatomen, chirurgiam, & totius ferè medicinæ theoriam & praxim ſpectantia, ſparſim quidem, ſed jucundiſſimo ordine continentur. Meſſanæ, 1625, *in-folio.*

On dit que ce fut à la perſuaſion de Gaſpar Bartholin, qu'il publia cet ouvrage qu'il conſervoit dans ſon cabinet depuis l'an 1585 ; il l'avoit conſéquemment écrit pendant qu'il enſeignoit à Bologne. On y trouve pluſieurs figures du cerveau. Dans la troiſième décade, il parle de la méthode adoptée par Tagliacozzo, pour réparer les défauts du nez, des lèvres, & des oreilles, & cite Pierre Boiani comme auteur de cette méthode ; il ajoute que lorſqu'il paſſa à Tropea vers 1599 pour ſe rendre à Meſſine, il n'y avoit plus alors dans cette ville aucun des deſcendans de Boiani qui ſe mêlaſſent de cet art. Dans la ſeptième décade, il traire de la cure des fièvres ; dans la huitième, de l'antimoine, de la racine de méchoacan, de la manne, du petit lait, des ſyrops laxatifs, de l'huile de vitriol & du Bézoar. Dans la neuvième décade, il s'étend ſur les avantages qu'il y a de ſe faire raſer la tête, ſur les cautères au ſinciput, & ſur les vertus du crâne humain pour la guériſon de l'épilepſie. Dans la dixième, il parle de la ſaignée & de la purgation par rapport aux maladies des femmes en couches.

Pharmacopœa ſeu Antidotarium Meſſanenſe. Meſſanæ, 1629, *in-folio.*

Practica Medicinæ partes tres. Meſſanæ, 1631, 1635, *in-folio.*

Tractatus de vulneribus capitis. Ibidem, 1632, *in-4.*

In univerſam Chirurgiam abſoluta Inſtitutio. Ibidem, 1633, *in-4.*

M. de Haller parle aſſez favorablement des écrits de *Corteſi* ; il dit en général : *Amo legere boni ſenis ſcripta, & paſſim inde aliqua utilia diſco.* Les ouvrages qui plaiſent à un tel homme & qui lui apprennent des choſes utiles, doivent être mis au rang des bons livres.

(M. GOULIN.)

COSCHWITZ, (George-Daniel) docteur en médecine & profeſſeur de l'univerſité de Hall en Saxe, fut reçu dans l'académie des curieux de la nature, au commencement de ce ſiècle.

Il s'eſt fait une réputation par ſes ouvrages ; mais ſur-tout par une diſſertation, publiée à Hall en 1724, pour annoncer la découverte d'un nouveau conduit ſalivaire. Il prétend qu'il eſt formé par de petits canaux excréteurs de la glande ſublinguale & ſous-maxillaire, qui ſe réuniſſent en un ſeul tronc de chaque côté. *Coſchwitz* entre dans de longs détails pour donner du poids à ſa découverte ; cependant il n'a pu ſéduire de célèbres anatomiſtes qui n'ont rien apperçu de pareil à ce qu'il a décrit. M. Haller, entr'autres, a combattu l'exiſtence de ce conduit dans la diſſertation qu'il a ſoutenue à Tubingue en 1725, ſous la préſidence de M. Duvernoi, & qu'il a priſe pour ſa thèſe inaugurale à Leyde en 1727. *Coſchwitz* ne s'eſt point rendu aux raiſons qu'on lui a oppoſées dans cet écrit ; il en a publié un ſecond pour appuyer ce qu'il avoit déjà avancé, ſous le titre de :

Continuatio obſervationum de ductu ſalivali, Hall, 1729, *in-4.*

On a de lui pluſieurs autres diſſertations académiques ; on a même un corps entier de médecine, qui a paru en deux volumes ſous ces titres :

Organiſmus & Mechaniſmus in homine vivo obvius & ſtabilitus, ſeu hominis vivi conſideratio phyſiologica. Lipſiæ, 1725, *in-4.*

Organiſmi & Mechaniſmi pars ſecunda, ſeu hominis vivi conſideratio pathologica. Ibidem, 1728, *in-4.*

Cet ouvrage eſt frappé au coin de la doctrine de *Stahl.* (*Extr. d'*[illegible]) (M. GOULIN.)

COSTA, (Chriſtophe à) dont le nom s'écrit encore *Acoſta*, naquit en Afrique d'un père portugais, & vécut dans le XVIe ſiècle. Etant paſſé en Aſie pour examiner les drogues qu'on en tire à l'uſage de la médecine, il fut arrêté par des corſaires

corſaires qui le conduiſirent en eſclavage ; on lui fit éprouver les traitemens les plus durs. Il trouva enfin le moyen d'en ſortir, & continua de voyager. Ce ne fut qu'après de longues courſes qu'il vint s'établir à Burgos en Eſpagne, où il exerça la médecine juſques vers la fin de ſa vie.

Haller n'en parle cependant point comme d'un médecin, il le regarde comme un chirurgien aſſez ignorant : *Indoctus fuit chirurgicus.* Ce ſont les termes dont il ſe ſert dans ſes notes ſur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave.

Quoi qu'il en ſoit, *Acoſta* ſe retira ſur la fin de ſes jours, dans un couvent de la ville de Burgos, pour y ſuivre la vie ſolitaire.

Ses ouvrages, qui ſont écrits en Eſpagnol, traitent de la vie ſolitaire & religieuſe, de l'amour divin & humain. Les bibliographes parlent encore d'un livre à l'uſage des femmes, dédié à Catherine d'Autriche ; de la relation de ſes voyages aux Indes Orientales : mais le traité qui nous intéreſſe le plus, eſt celui qui a paru à Burgos en 1578, *in*-4., ſous ce titre :

Tratado de las drogas y medicinas de las Indias Orientales, con ſus plantas.

Il a été imprimé en italien, à Veniſe en 1585, *in*-4., & en françois, à Lyon, en 1619, *in*-8.

Charles l'Eſcluſe, médecin, natif d'Attas, a mis cet ouvrage en latin, après l'avoir réduit en abrégé. Il ſe trouve au neuvième livre des Exotiques imprimé à Anvers en 1582, *in*-8. ; mais on l'a ſéparément, & l'édition a paru dans la même ville en 1593. L'Eſcluſe ne s'eſt proprement ſervi que du fond de l'ouvrage d'*Acoſta* ; car il en a rejetté les figures comme inutiles & peu reſſemblantes aux plantes qu'elles déſignent.

Les bibliographes citent pluſieurs autres perſonnages du même nom.

1°. Jean *Coſta*, dont on a un ouvrage imprimé à Veniſe en 1565, *in*-4., ſous ce titre :

Liber de venarum meſeraïcarum uſu.

2°. Joſeph *Acoſta*, jéſuite, ſuivant Séguier ; il eſt auteur d'un traité intitulé :

Hiſtoria naturalis & moralis India & de natura novi orbis. Salmantica, 1589, 1595, *in*-8.

Il a paru en eſpagnol, Séville, 1590, *in*-4. ; Barcelone, 1591, *in*-12 ; Madrid, 1608, *in*-8 ; en italien, Veniſe, 1596, *in*-4. ; en françois, Paris, 1598, 1616, *in*-8 ; en anglois, Londres, 1604, *in*-4 ; en hollandois, Amſterdam, 1624, *in*-4.

Cet auteur eſt aſſez vrai dans ſes deſcriptions ; il mérite d'être lu pour les lumieres qu'il a répandues ſur la medecine & la botanique. Théodore de Bry a fait tant de cas de cet ouvrage, qu'il l'a inſéré dans ſa collection de voyages.

3°. *Nonnius da Coſta*, portugais, docteur en médecine, qui a écrit :

De quadruplici hominis ortu & de re medicâ. Patavii, 1594, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COSTÆUS, (Jean.) Schenck, pour indiquer le lieu de la naiſſance de ce médecin, a mis *Laudenſis* : ce mot n'étant pas aſſez clair, a cauſé l'erreur de pluſieurs biographes. Caſtellanus marque mieux ſa patrie en écrivant *ex Lauae Pompeiâ* ; c'eſt Lodi, ville du Milanois.

Coſtæus enſeigna la médecine à Turin, & enſuite à Bologne où il remplit la première chaire depuis 1581 juſqu'en 1603, qui eſt l'année de ſa mort. Il a écrit :

In Joannis Meſuæ ſimplicia & compoſita annotationes. Taurini, 1578, *in*-4. On trouve encore ces commentaires dans quelques éditions des ouvrages de Méſué ; mais ils ne méritent guères d'eſtime, car ils ſont remplis de foibles raiſonnemens.

De univerſali ſtirpium naturâ, Libri duo. Auguſtæ Taurinorum, 1578, *in*-4. *Venetiis*, 1580, *in*-4.

Diſquiſitionum Phyſiologicarum in primam primæ Canonis Avicennæ ſectionem libri tres. Bononiæ, 1589, *in*-4.

Annotationes in Avicennæ Canonem, cum novis alicubi obſervationibus. Venetiis, 1595, *in-folio.*

Le catalogue de la bibliothèque de Falconet annonce une édition des notes de *Coſtæus* ſur *Avicenne*, antérieure à celle-ci ; elle eſt intitulée :

Avicennæ libri de Re Medica, ex recognitione Joannis Pauli Mongii & Joannis Coſtæi cum annotationibus eorumdem. Venetiis, 1564, *in-folio.*

De facili Medicinâ per ſeri & lactis uſum libri tres. Bononiæ, 1595, *in*-4. *Papiæ*, 1604, *in*-4.

De igneis Medicinæ præſidiis, libri duo. Venetiis, 1595, *in*-4.

C'eſt un bon livre de chirurgie, dans lequel il traite fort au long des cautères qui étoient tant en uſage chez les Grecs & les Arabes.

De humani conceptûs, formationis, motûs & partûs tempore. Bononiæ, 1596, *in*-4., *Papiæ*, 1604, *in*-4.

De potu in morbis, in quo de aquis, vinô, omnique factitiô potu in univerſum, ac de privato in ſua

gulis morborum generibus eorum uſu, planè differitur. Papiæ, 1604, *in*-4. *Venetiis*, 1604, *in*-4.

Miſcellanearum Diſſertationum Decas prima. Patavii, 1658, *in*-12.

On doit cette édition à Jean François, fils de de l'auteur, qui étoit docteur en philoſophie & en médecine, & qui, après avoir profeſſé publiquement la ſeconde de ces ſciences dans l'univerſité de Padoue, alla enſeigner le droit dans les écoles de Bologne. Il a corrigé cette collection, où il s'agit principalement des ſubſtances qui entrent dans le régime que les anciens medecins preſcrivoient dans les maladies.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COTIGNAC, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites improprement non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux, & V. végétaux préparés.

Le *cotignac* eſt une eſpèce de confiture ou plutôt de conſerve, qui ſe fait avec le ſuc qu'on extrait des coings, du vin blanc, le meilleur qu'on puiſſe trouver, & du ſucre royal. C'eſt à Orléans qu'on prétend que ſe fait le meilleur *cotignac*; il paſſe pour cordial, aſtringent, & pour faciliter la digeſtion. On le recommande particuliérement aux perſonnes qui ont le ventre aſſez facilement relâché & pareſſeux.

On donne quelquefois le nom de *cotignac* à des pâtes faites avec des gelées de groſeilles ou de quelques autres fruits. (M. MACQUART.)

COTON, (Méche de, ou toile de...) cône ou cylindre de cautères actuels. (*Voyez* MOXA.)

(M. CHAMSERU.)

COTYLA, (*Mat. méd.*)

Le *cotyla* ou l'*hemina*, hémine en françois, eſt une meſure ancienne qui contenoit, à ce qu'il paroit, un demi-ſeptier de nos jours.

(M. FOURCROY.)

COTYLET, COTYLIER, COTYLEDON, (*Mat. méd.*)

C'eſt un genre de plante de la famille des joubarbes, qui a des rapports avec les craſſules, dont les fleurs ſont très-remarquables par leur corolle monopétale. Parmi les quatorze eſpèces de ciſtes dans le dict. de bot. il y en a quatre auxquelles on a reconnu quelques qualités, & nous devons en parler.

1°. Le *cotylet* ombiliqué, vulg. nombril de vénus.

Cotyledon major. C. B. 6. 285, TURNEF. 90.

Cotyledon umbilicus veneris, Cluſ. hiſt. 2. *p.* 63.

Sedum murale luteum ſpicatum folio umbilicato rotundo. Moriſſ. hiſt. 3. *p.* 470, *ſect.* 12, *t. f.* 4.

La racine de cette plante eſt tubéreuſe, charnue, blanche, pouſſe une tige droite, haute de ſept à dix pouces, tendre, cylindrique, glabre, & munie de rameaux courts; les feuilles ſont nombreuſes, arrondies, pétiolées, ombiliquées, concaves, crénelées en leurs bords, charnues & ſucculentes; les fleurs en cloche, ſont aſſez petites, d'un verd jaunatre, nombreuſes, pédiculées, pendantes & diſpoſées en épi. Les diviſions de la corolle ſont peu profondes, mucronées & concaves.

On trouve cette plante dans les lieux pierreux, ſur les vieux murs, en France, en Angleterre, en Eſpagne & dans le Portugal: on la cultive au jardin du roi: elle fleurit en avril & en mai.

2°. Le *cotylet* de Portugal, ou nombril de vénus à fleurs jaunes.

Cotyledon luſitanica.

Cotyledon radice tuberoſâ longâ repente. Moriſ. proc. 257, *raj. hiſt.* 1878, TOURNEF. 90.

Cotyledon flora luteo radice repente majus. Dodart, mém. 265. *t.* 73.

Sedum luteum umbilicatum ſpicatum radice repente majus. Moriſ. hiſt. 3, *p.* 471.

Cette eſpèce eſt fort différente de celle qui précède, & ne peut lui être réunie comme variété, quoiqu'on l'ait fait ſouvent pour la matière médicale.

Sa racine eſt épaiſſe, rameuſe & rampante; les feuilles radicales ſont un peu plus grandes que dans l'eſpèce précédente; elles ſont crénelées, un peu en capuchon, & ſe flétriſſent lorſque la tige ſe développe: cette tige s'élève à un pied; elle a des feuilles alternes beaucoup plus petites que les radicales; les fleurs ſont jaunes droites ou obliques, jamais pendantes, à pédoncules courts, & la corolle eſt diviſée en cinq découpures lancéolées & aiguës.

Cette eſpèce croît en Portugal, & eſt cultivée au jardin du roi: ſes feuilles reſtent vertes pendant l'hiver, & ſe fanent en mai.

On lui attribue des vertus communes avec la première que nous avons décrit, & qui s'emploie plus communément. Vogel dit que Solenandes a vanté l'uſage de cette plante, de quelque manière

qu'on l'emploie, contre les fleurs blanches. D'autres recommandent, contre le calcul & l'hydropisie, d'en manger les feuilles, qui sont anodines, rafraîchissantes, & passent pour diurétiques. Le suc a la réputation d'être discussif. On dit qu'on en peut faire avec avantage des lotions sur les parties attaquées d'érésipelles, d'inflammations ou d'engelures. Cette plante est employée à-peu-près comme la joubarbe. (*Voyez* ce mot.)

3°. Le *cotylet pinné*.

Cotyledon pinnata. Cotyledon foliis quinato-pinnatis, foliolis obovatis crenatis, crenis filamentoso-barbatis, floribus longis pendulis quadrifidis. N.

C'est une très-belle plante, grosse, toujours verte, qui s'élève à trois ou quatre pieds de hauteur; la tige est de l'épaisseur du doigt, quadrangulaire, sur-tout dans sa partie inférieure, parsemée de points & de lignes pourpres; ses feuilles sont opposées, pinnées, la plupart à cinq folioles; les fleurs sont jaunes, tubuleuses, longues d'un pouce & demi, quadrifides, octandriques, pendantes.

Cette belle plante croit à l'isle de France, & nous a été communiqué par M. de Sonnerat; elle passe dans le pays pour vulnéraire, anodine & rafraîchissante.

4°. Le *cotylet* lacinié.

Cotyledon laciniata. Lin.

Telephium semper vivum. Raj. suppl. Luz. 6. N°. 18, Petiv. gaz. t. 95, N°. 384.

Telephium africanum angustiori folio, flore aurantiaco. Pluck. alm. 362, t. 228, f. 3.

Cette plante a des rapports marqués avec celle qui précède, & en est néanmoins très-distincte; elle ne s'élève gueres qu'à deux pieds; ses feuilles sont charnues, opposées, laciniées à découpures lancéolées & dentées; les fleurs sont jaunes, non pendantes, plus petites, disposées en panicule terminale; elles ont huit étamines.

Cette plante croît dans les Indes Orientales, & est cultivée au jardin du roi.

Elle est rafraîchissante, & a les mêmes vertus qu'on reconnoit à la *joubarbe*. (M. MACQUART.)

COUCHÉ, position. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'usage des choses non naturelles proportionnelles aux besoins de l'homme.

Classe Ire. Regles d'Hygiène pour les hommes en société.

Ordre III. Regles relatives au sommeil.

On dit qu'une personne est *couchée*, quand elle est au lit, soit qu'elle se porte bien, soit qu'elle soit malade. Les latins ont l'avantage de désigner cette position par le seul mot *cubitus*.

L'homme bien portant se *couche*, ainsi que les autres animaux, pour réparer par le sommeil les pertes que ses forces ont été dans le cas de supporter pendant la veille. La position horizontale est celle qui lui devient la plus favorable, parce que dans cet état, ses muscles sont tous dans un relâchement qui permet aux humeurs de se distribuer plus également; & qui donne à tout le corps un repos suivi qui parvient aisément à le raffraîchir pendant qu'il répare ses forces.

On doit toujours se *coucher* sur un des côtés du corps; il est assez indifférent sur lequel, quoique quelques personnes aient prétendu que ce devroit être de préférence sur le côté droit: c'est le plus souvent la position d'un lit relativement au jour, & aux entrées des chambres, qui détermine cette habitude, qui change souvent, lorsque le lit est placé d'une manière inverse.

Ce n'est guères que quand les forces sont abbatues, qu'on aime à être *couché* sur le dos, les bras & les jambes étendues sans mouvement. Lorsqu'on ne peut rester *couché* sur le même côté, qu'on cherche à changer souvent de position, qu'on sent malgré cela de la difficulté dans l'exécution des mouvemens, on peut juger que la santé n'est pas bien assurée.

On doit faire ensorte, quand on est *couché*, que la tête ne soit pas au niveau du reste du corps; c'est pourquoi, non-seulement, la partie où s'appuient les pieds, doit être plus basse que celle où elle repose, mais encore, il faut que des coussins & des oreillers la maintiennent ainsi élevée, & favorisent la circulation du sang vers les parties inférieures, parce que, nulle part, elle ne se fait plus difficilement que dans le cerveau.

(M. MACQUART.)

COUCHER, (*Hygiène.*)

On donne le nom de *coucher* aux matelats, lit de plume, sommier de crin, oreiller, traversin, & couvertures, dont un lit est composé. (*Voyez* LIT.) (M. MACQUART.)

COUCHES (propreté.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata*, choses appliquées à la surface du corps.

Ordre III. Propreté.

On donne le nom de couches à des linges qui ſont employés lorſqu'on emmaillotte les nouveau-nés, pour ſervir à recevoir leurs excrémens. Comme un des grands points de ſalubrité pour les enfans eſt de les tenir très-proprement, on voit aiſément qu'il faut renouveller les couches chaque fois que l'enfant les aura ſalies. Il faut les arranger de manière qu'elles ne préſentent point de bourrelets, qui forment compreſſion, gênent, font ſouffrir les enfans. Il faut pour les couches de la toile ſolide, mais qui ne ſoit pas trop dure, puiſque c'eſt celle qui doit reſter immédiatement ſur la peau d'un être bien foible & bien délicat.

On dit qu'une femme eſt en couches auſſi-tôt qu'elle a donné le jour à un enfant. On trouvera à l'article ACCOUCHER, le régime qui convient aux femmes en couches. *t.* I. (M. MACQUART.)

COUCHETTE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène proportionnelles aux beſoins des hommes.

Claſſe I. Règles utiles aux hommes réunis en ſociété.

Ordre III. Règles pour le repos ou le ſommeil.

On nomme couchette, un petit lit dans lequel on place les enfans qui quittent le berceau. Comme ils ne ſont pas encore aſſez grands, pour que l'on ſoit tranquille ſur les accidens qui peuvent leur arriver la nuit, il faut que les couchettes ayent des rebords elevés au moins d'un demi-pied au-deſſus des matelats, afin qu'ils ne ſoient pas dans le cas de tomber par terre en ſe remuant involontairement & en dormant. Il eſt bon de faire enſorte que les couchettes conſervent cette précaution, juſqu'à ce qu'on employe les lits qu'on fournit aux enfans qui ont au moins douze ans. On ne doit les faire qu'en fer lorſqu'on en a les facilités, pour empêcher les punaiſes de venir tourmenter les corps foibles & délicats qu'on y place. Il eſt encore bon de les laiſſer couvertes ſeulement dans le lieu où repoſe la tête, pour éviter d'un côté le ſoleil, les ordures & la pouſſière qui peuvent nuire aux yeux de l'enfant, & de l'autre ne point empêcher la libre circulation de l'air extérieur.

On ne peut trop recommander la plus grande propreté dans le maintien des couchettes, & des acceſſoires des lits des enfans, c'eſt le moyen d'empêcher la mauvaiſe odeur dans les lieux où ils repoſent; cette précaution eſt ſur-tout importante dans les maiſons où on en reçoit un grand nombre. (M. MACQUART.)

COUCOU, (*Mat. Med.*)

Le *coucou* eſt un oiſeau très-connu en France & aux environs de Paris, par ſa forme, ſa couleur & ſon cri. Il a treize pouces depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & vingt-deux pouces & demi d'envergure. Il eſt noir au bout du bec; ſon bec eſt un peu courbé en bas, convexe en deſſus & comprimé par les côtes; ſes narines ſont rondes & relevées; l'origine des mandibules eſt jaune; l'iris & le tour de l'œil ſont de la même couleur; il a les jambes & les pieds également jaunes; il porte deux doigts devant & deux derriere; le col eſt gris cendré, le dos un peu plus foncé juſqu'à la queue qui eſt noirâtre, & dont chaque longue plume ſe termine par une tache blanche; l'aile eſt rouſſatre; le ventre blanc, jaſpé de raies cendrées qui imitent les écailles de poiſſon. Le *coucou* eſt un oiſeau de paſſage qui vient au printems & s'en va à la fin de l'été; il ſe nourrit d'inſectes & de vers dans les grands bois. Sa femelle pond deux œufs dans les nids des petits oiſeaux, & ſur-tout de ceux qui nouriſſent leurs petits de vers. Il n'eſt pas vrai que le *coucou* ſe renferme dans des trous pour paſſer l'hiver; il paroît qu'il voyage en Afrique; ces oiſeaux paſſent deux fois par an à Malthe.

On diſoit autrefois que le *coucou* contenoit beaucoup de ſel volatil & d'huile, & c'étoit d'après cette prétendue analyſe qu'on diſſertoit ſur ſes vertus. Il n'eſt pas fréquent de voir ſervir cet oiſeau ſur nos tables, & l'on a même un préjugé contre la ſaveur de ſa chair; cependant pluſieurs perſonnes aſſurent que celle des jeunes *coucous* eſt très-délicate & très-ſapide. On lit dans Pline que la chair de *coucou* réduite en cendre eſt très-bonne pour calmer les douleurs de ventre; pluſieurs auteurs ont aſſuré qu'elle convenoit de même dans l'épilepſie, le calcul de la veſſie, les fièvres intermittentes, les douleurs de colique, &c. Lémery s'élève contre cette manière de preſcrire le *coucou*, puiſque toutes ſes parties volatiles doivent être diſſipées par cette préparation; & comme il penſe que les vertus médicinales de cet oiſeau conſiſtent dans ſes parties volatiles, il veut qu'on l'employe en bouillon.

On a propoſé & même beaucoup vanté la fiente de *coucou* dans l'hydrophobie. On en faiſoit infuſer un demi-gros à un gros pendant douze heures dans un verre de vin tiede qu'on paſſoit à travers un linge & qu'on faiſoit prendre ſur le champ aux malades.

Schroeder aſſure encore que la graiſſe de *coucou* employée en liniment fait pouſſer les cheveux. Il n'eſt pas néceſſaire de prouver que toutes ces propriétés ſont au moins fort incertaines; on ne fait nul uſage du *coucou* en médecine.

(M. FOURCROY.)

COUCOU, (*Mat. méd.*)

On a quelquefois donné le nom de *coucou* à la plante nommée plus ordinairement primevère, (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

COUCOU, (Pain à) (*Mat. méd.*)

Le pain à *coucou* eſt la même plante que l'alleluia. (*Voyez* ce mot.) (M. FOURCROY.)

COUDEMBERG, (Pierre) Apothicaire flamand, étoit établi à Anvers, lorſqu'il y publia en 1568, *in-16*, un ouvrage intitulé:

Valerii Cordi Diſpenſatorium pharmacorum omnium quæ in uſu potiſſimùm ſunt; ex optimis auctoribus, tàm recentibus quàm veteribus collectum, ac choliis utilibus illuſtratum, in quibus imprimis ſimplicia diligenter explicantur. Adjectô novô ejuſdem libellô.

Cet ouvrage avoit paru pour la première fois à Nuremberg en 1535, *in-12*; il fut réimprimé depuis avec beaucoup de changemens & d'augmentations dans la même ville en 1592, 1598 & en 1612, *in-folio*; à Leyde en 1627 & 1652, *in-12*.

Coudemberg ne ſe contenta pas d'en avoir donné une édition latine; il le traduiſit en françois & le publia ſous ce titre:

Le guidon des apothicaires, c'eſt-à-dire, la forme & manière de compoſer les médicamens, premièrement traitée par Valerius Cordus, traduite de latin en françois, & enrichie d'Annotations. Lyon, 1675, *in-12*. (*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COUDRIER, (*Mat. méd.*) (*Voyez* NOISETIER.) (M. MACQUART.)

COUILLARD, (Joſeph) fils de *Charles* qui exerçoit la chirurgie à Montelimart en Dauphiné, embraſſa la même profeſſion, & s'y fit aſſez de réputation dans cette ville au commencement du XVII ſiècle. Les ouvrages qu'il a publiés ſont:

Le chirurgien opérateur. Lyon, 1633, 1640, *in-8*.

Il a donné l'hiſtoire & la deſcription de ſes opérations; mais dans le reſte de ce traité, il parle plus d'après les autres que d'après lui-même. Pour l'anatomie il ſuit *Galien*, *Veſale*, *Fallope*, *du Laurens* & *Bauhin*, qu'il cite fort ſouvent.

Obſervations iatrochirurgiques pleines de remarques curieuſes & événemens ſinguliers. Lyon, 1639 *in-8*.

Il y entre dans de grands détails ſur la pierre & ſur la lithotomie, & rapporte pluſieurs cures d'accidens graves, ſur leſquelles il fait des réflexions intéreſſantes.

COULANGE ou COULAGNE, (eaux minérales.)

C'eſt un lieu du Gévaudan où ſe trouve une ſource minérale froide, & dont nous ignorons au juſte la ſituation. (M. MACQUART.)

COULER, (*Mat. méd.*)

Couler eſt une expreſſion de pharmacie qui ſe dit de l'action de paſſer des décoctions, des infuſions, des ſyrops &c. à travers des linges clairs, ou même de décanter les liquides dans des vaſes où ils doivent reſter. Elle s'applique auſſi à la fuſion des matières métalliques, & à l'action de les verſer fondues dans des cônes, des lingotieres &c. (M. FOURCROY.)

COULEUR, (*Hygiène.*)

Partie I. De l'homme ſain conſidéré ſuivant ſes rapports & ſes différences.

Claſſe II. De l'homme ſain conſidéré dans ſes différences individuelles.

Ordre III. Différence relative à la conſtitution aux climats.

La *couleur* forme une des variétés les plus ſenſibles de l'eſpèce humaine. Le globe eſt habité par des peuples non ſeulement blancs & noirs, mais encore jaunes, cendrés, bruns, rouges, olivâtres. La claſſe des hommes blancs eſt celle qui nous paroît la plus nombreuſe, & celle qui ſans contredit, a prouvé le plus d'intelligence; les noirs enſuite ſont ceux qui offrent le plus d'individus. Ils ſont moins diſpoſés par la nature aux développemens moraux que les blancs: mais, relativement à ces derniers, combien d'ennemis de la philoſophie & de l'humanité les ont dégradés du rang des hommes, pour juſtifier leurs déprédations, leur cupidité, leur tyrannie, & un empire cruel qu'ils n'exerceront ſûrement pas longtemps.

On a toujours été fort embarraſſé pour expliquer comment un être intelligent pouvoit naître avec une peau noire & de la laine ſur la tête. Sans entrer dans des diſcuſſions qui ſont purement phyſiologiques, & qui ſeront développées ailleurs, il nous ſuffira de dire avec Buffon & beaucoup d'autres phyſiciens que la couleur de l'homme en bonne ſanté dépend du ſoleil qui l'éclaire; il noircit aux feux de cet aſtre, & blanchit lorſqu'il en eſt plus éloigné. En effet il n'y a point de nègres hors des limites de la zone torride, & à meſure qu'on s'éloigne de l'équateur, le teint

Digitized by Google

noir devient baſané, le baſané devient brun, & du brun il paſſe au blanc, qui ſemble être la *couleur* primitive de la nature.

Il eſt vrai que toute cette longue bande du globe, qu'on nomme la zone torride, n'eſt pas uniquement peuplée de nègres, mais on ne doit l'attribuer qu'à des choſes étrangères, qui modifient l'action de la chaleur. Il eſt certain que les terres qui ſont défendues du vent d'Eſt, par le pic du Ténériſe; & le mont Atlas, ne doivent pas être habitées par des nègres parfaits, comme les plages immenſes de la Nubie & du Sénégal. Si les nations de l'archipel indien ne ſont que baſanées, c'eſt que les vapeurs de l'Océan qui les entourent, & les vents aliſés qui y règnent ébranlent ſans ceſſe la colonne d'air embraſé qui pèſe ſur eux, & diminuent le reflet des rayons du ſoleil.

Si toute la partie du nouveau monde qui eſt ſituée entre les tropiques ne renferme aucun individu à couleur noire, c'eſt que ſuivant les expériences combinées des thermomètres de la Condamine & des Adanſon, la chaleur du Pérou eſt de quinze degrés inférieure à celle du Sénégal; diminution qu'il faut attribuer, au ſol américain aux vapeurs imprégnées des ſels contenus dans les eaux de l'Océan, & ſur-tout aux forêts immenſes dont ce continent eſt ſurchargé, & qui offrent aux feux du ſoleil une barrière impénétrable.

Ce qui démontre encore d'une manière ſenſible, que l'homme ne change de couleur qu'au ſoleil, c'eſt que les européens tranſplantés ſous la ligne y voient à la longue leur teint paſſer par toutes les nuances qui ſéparent la *couleur* blanche parfaite du noir d'ébène, ſur-tout quand ils adoptent la manière de vivre & la nudité des indigènes.

S'il en faut croire le phyſicien qui nous a donné l'hiſtoire de l'Afrique françoiſe, la poſtérité des conquérans portugais qui y deſcendirent au milieu du quinzième ſiecle, eſt devenu parfaitement ſemblable aux nègres, par la laine de la tête, la ſtupidité, & la *couleur*.

Quand Buffon a écrit que cette métamorphoſe pouvoit ſe faire à la huitième génération, il en a beaucoup trop précipité l'époque, car il faut convenir qu'après vingt-deux générations les maures ſortirent d'Eſpagne auſſi baſanés qu'ils y étoit entrés, & cependant l'action du froid ſur des corps éthiopiens, eſt infiniment plus ſenſible que celle d'un ſoleil ardent ſur le teint d'un ſuédois ou d'une angloiſe.

Le ſoleil, dans nos régions tempérées, ſemble vivifier la *couleur* blanche; il donne du reſſort aux organes des hommes & de l'énergie au caractère. Dans la zone torride il eſt le fléau du genre humain, & le tombeau de la nature.

La *couleur* noire ſemble avoir été beaucoup moins favoriſée par la nature. L'air embraſé qu'un africain reſpire porte ſur tous ſes organes une action violente qui paroit les deſſécher; le cerveau doit avoir moins de molleſſe & de flexilité; le ſang dont la partie la plus balſamique eſt ſouſtraite par la chaleur y pénétre difficilement, & l'organe de la mémoire eſt ainſi dès l'origine peu humecté & diſpoſé à une inertie, qui donne aux noirs cette eſpèce de ſtupidité qui leur eſt naturelle.

Tout eſt coloré dans la nature, & de toutes les *couleurs* celle qui paroît la plus favorable à la beauté, c'eſt le blanc qui eſt toujours le plus imprégné des rayons de la lumière. Dans nos climats, on juge auſſi de la ſanté par le mêlange heureux de l'incarnat & du blanc ſur les joues. Lorſqu'un viſage eſt entièrement décoloré ou pâle, on a raiſon de croire que la ſanté s'altère ou qu'elle eſt abſente. Comme les femmes veulent toujours avoir l'air de ſe bien porter; c'eſt apparemment la première raiſon qui les a engagé à ſe colorer, comme elle le font. (*Voyez* FARD ROUGE.)

La *couleur* que le peintre tire des minéraux, & qu'il unit à l'huile & à d'autres ſubſtances, préſente une atmoſphere très-nuiſible à l'homme qui le reſpire. (*Voyez* PEINTRE OU PEINTURE.)

(M. MACQUART.)

COULEUVRES, (Morſures de) (*Voyez* VENIN, POISON, VIPERE. (M. CHAMSERU.)

COULIS, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites improprement non naturelles.

Claſſe III. *ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

C'eſt une eſpèce de purée ou de jus de différentes ſubſtances, exprimées à travers un vaiſſeau percé de trous, ou au moyen d'un linge, qu'on repand, ou ſur la ſoupe, ou ſur un ragoût, ou ſur une pièce de rôti, &c. Il y a des *coulis* gras & maigres, des *coulis* de légumes, & ils donnent en général de la ſaveur, du moëlleux & de la délicateſſe aux différens mets avec leſquels on les employe, & ſont fort ſains. (M. MACQUART.)

COUMAROU, (*Hygiene.*)

Coumaronna odorata. Aubl. guian. 740. *tab.* 296.

Partie II. Choſes dites non naturelles improprement.

Digitized by Google

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

C'eſt un arbre de la famille des légumineuſes, & qui eſt remarquable par ſes fruits charnus renfermant chacun une ſemence aromatique. Son tronc s'éleve juſqu'à 80 pieds. Les feuilles ſont alternes, ailées avec deux ou trois folioles de chaque côté. Les fleurs ſont d'un pourpre violet, & diſpoſées en grappes axillaires & terminales.

Le fruit eſt une gouſſe ovale-oblongue acuminée jaunâtre, épaiſſe, charnue, filandreuſe, uniloculaire; & qui, ſous une coque dure & fragile, contient une ſemence ovale-oblongue, d'une odeur aromatique, qui approche de celle des amandes ameres, mais qui eſt plus agréable & plus forte.

Cet arbre croît dans les grandes forêts de la Guiane; les Galibis & les Garipous enfilent ſes amandes, & en ſont des colliers pour ſe parfumer. Les créoles en tirent bon parti, en les enfermant dans leurs armoires qu'elles préſervent des inſectes, en leur communiquant une bonne odeur.

(M. MACQUART.)

COUMIER de la Guiane, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Cauma Guianenſis. Aubl. Guian. ſuppl. 39. *T.* 392 *Ficus folio citrei ampliore viridi. Bar. franc. equinax.* 52.

C'eſt un arbre réſineux & laiteux, dont la fructification eſt encore incomplettement connue. Son tronc s'élève à plus de trente pieds, & a environ deux pieds de diamètre; il a l'écorce griſe, & rend abondamment par l'inciſion un ſuc laiteux, qui ſe durcit bientôt, & donne une réſine aſſez ſemblable à l'ambre gris. Les rameaux ſont triangulaires, & portent à chaque nœud trois feuilles, d'où ſortent deux, trois ou quatre bourgeons. Les fleurs ne ſont pas connues.

Les fruits ſont des baies globuleuſes, un peu applaties à leur ſommet, d'une couleur rouſſâtre, & qui contiennent dans une pulpe ferrugineuſe, trois à cinq ſemences arrondies, & un peu comprimées.

Cet arbre croît dans les forêts de la Guiane, & dans l'iſle de Cayenne. Il eſt nommé couma par les galibis, & poirier par les françois. La chair de ſes fruits eſt remplie d'un ſuc âcre & laiteux avant ſa maturité; mais en mûriſſant elle devient fondante un peu pâteuſe, & d'un gout fort agréable. Les nègres les portent dans les marchés de Cayenne, & les créoles en ornent leurs deſſerts, en les mettant au nombre des bons fruits du Pays.

COUPELLE, (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom qu'on donne à un petit vaſe fait en forme de petite coupe très-platte, avec des os de mouton calcinés au blanc, réduits en pouſſière très-fine, & delayés avec de l'eau; on place cette pâte dans des moules de cuivre jaune qui lui donnent par la preſſion la forme que l'on y deſire. On s'en ſert pour ſcorifier le plomb & entraîner les métaux imparfaits à l'aide de celui-ci, qui en s'oxidant & ſe vitrifiant pénètre la matière poreuſe de ces vaiſſeaux, & laiſſe l'argent & l'or purs & ſans alliage de métaux imparfaits. Cet inſtrument, ainſi que le fourneau de coupelle & la mouffle qui ſervent à pratiquer la coupellation, ne ſont que très-rarement utiles en pharmacie. On les employe quelquefois pour purifier l'argent. (*Voyez* ARGENT & OR.) (M. FOURCROY.)

COUPEROSE, (*Mat. méd.*)

Le mot de *couperoſe* déſigne encore dans le commerce & les arts les trois ſulfates de zinc, de fer & de cuivre, qu'on prépare en grand & qu'on employe ſouvent en médecine; le premier eſt la *couperoſe* blanche; le ſecond la *couperoſe* verte, & le troiſième la *couperoſe* bleue. (*Voyez* les mots CUIVRE, FER, ZINC & SULFATES METALLIQUES.

(M. FOURCROY.)

COUPI de la Guiane, (*Hygiene.*)

Aciva guianenſis. Aubl. Guian. 698. *T.* 280.

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Le *coupi* eſt un arbre très-élevé, qui peut bien avoir ſoixante pieds de haut ſur trois à quatre de diamètre. Son bois eſt très-dur, peſant & d'un blanc tirant ſur le jaune. Ses rameaux ſont garnis de feuilles alternes, ovales, pointues, liſſes. Les fleurs ſont violettes par bouquets aux extrémités des rameaux.

Le fruit eſt une groſſe noix ovale, dont l'écorce épaiſſe, coriace, preſque ligneuſe, fibreuſe, toute crevaſſée & de couleur brune recouvre une coque mince caſſante, dans laquelle eſt une amande, qui ſe partage en deux lobes, recouverte d'une membrane rouſſâtre.

On trouve cet arbre dans les bois de la Guiane. L'amande de ſes fruits eſt d'un bon goût, & plus agréable que celui des cerneaux. Les créoles ont coutume d'en mettre ſur leur table, & l'eſtiment comme un très-bon fruit. On peut tirer de ces amandes une huile douce comme celle des amandes ordinaires; cet arbre fleurit en mai, & ſes fruits paroiſſent dans les marchés au mois d'août. (M. MACQUART.)

COURAGE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe VI. *Percepta*, fonctions qui dépendent de la ſenſibilité.

Ordre II. Fonctions de l'ame.

Le courage eſt une qualité énergique qui naît du ſentiment de ſes propres forces, & qui par caractère ou par réflexion fait braver tous les dangers.

Rarement cette paſſion peut entraîner après elle des accidens, quand elle exiſte chez des perſonnes qui ſavent la raiſonner & qui ne confondent pas la brutalité & la témérité avec un véritable courage. Un homme groſſier que vous ne connoiſſez pas, & qui ſouvent n'a rien à perdre, vous inſulte; eſt-ce un courage bien combiné que d'aller ſe couper la gorge avec lui, & d'expoſer ainſi la raiſon à la folie & à la brutalité fauſſement érigés en courage?

Les individus foibles & languiſſans ſont rarement courageux: ceux qui ſont d'un tempérament bilieux ou mélancoliques, forts, vigoureux, & parfaitement conſtitués, ſont ordinairement plus courageux que les autres; ainſi l'on peut aſſurer en général que le courage n'exiſte que chez ceux qui ont une certaine force phyſique & morale, & qui ſont doués d'une grande ſenſibilité.

Certes la fameuſe Arria devoit être forte & de cœur & de conſtitution, pour avoir le courage de dire à ſon mari ces belles paroles, *Pete, non dolet.*

Les perſonnes courageuſes ſont ordinairement laborieuſes: c'eſt ce qui fait qu'en général elles offrent un moyen de plus de bien préſumer de leur ſanté. (M. MACQUART.)

COURANTE, Expreſſion familière pour ſignifier DÉVOIEMENT DIARRHÉE.

(M. CHAMSERU.)

COURBARIL, (*Mat. méd.*) (*Voyez* GOMME OU RESINE ANIMÉ. (M. MACQUART.)

COURBÉE, (Poſition) (*Hygiène.*)

Le corps de l'homme a été deſtiné à ſe courber pour exercer avec plus de facilité une foule de mouvemens divers. Lorſqu'on eſt aſſis le corps eſt preſque toujours courbé dans pluſieurs endroits. Dans différentes poſitions, c'eſt la poitrine, le col, le jarret, les pieds, les mains, qui ſe trouvent différemment courbés, & qui éprouvent non-ſeulement de la gêne, mais encore des effets nuiſibles quand ils reſtent trop long-temps poſés de la même manière.

On ſait que dans toutes les courbures, il y a des vaiſſeaux ſanguins & des nerfs comprimés, ce qui rallentit ou arrête la circulation dans certains vaiſſeaux, & produit l'engourdiſſement des parties qui ſont au deſſus & au deſſous de la courbure. La même choſe arrive aux parties du corps ſur leſquelles on reſte long-temps appuyé, comme les feſſes, les cuiſſes, le dos. Cette ſituation & cette inaction prolongée du corps font prendre au dos une certaine courbure parce que l'épine fléchit. Elle ſe courbe quelquefois à droite ou à gauche ſuivant la poſture qu'on a l'habitude de prendre.

On gêne beaucoup l'action des poumons, lorſqu'en liſant, en écrivant ou en exerçant quelqu'art, le corps eſt courbé au bas de la poitrine, alors l'eſtomac & toutes les parties contenues dans le bas-ventre, ſont comprimées; le mouvement des côtes n'eſt plus entièrement libre, ni l'extention de la poitrine parfaite.

Quand la tête eſt courbée ou inclinée pendant long-temps, comme cela arrive aux gens de lettres, aux écrivains &c. ſur-tout à ceux qui ont des vues de miope ou foibles, le ſang & les autres humeurs éprouvant quelque gêne, le cerveau ſe trouve ſurchargé, légèrement comprimé, les yeux ſe gonflent & rougiſſent; on éprouve des douleurs de tête, des peſanteurs, des étourdiſſemens que l'on rapporte au front, où la ſenſation ſe fait particulièrement ſentir.

On peut éviter la plus grande partie des dangers de la poſition dont nous venons d'expoſer les effets, en s'aſſeyant ſur des ſièges très-élevés, avec des tables ou des pupitres aſſez hauts pour que l'on n'ait pas beſoin de baiſſer la tête, ou de courber le corps pour lire & écrire. On peut de même faire des métiers aſſez élevés pour qu'on y puiſſe travailler de bout; au moins doit-on, ſi on ſe tient aſſis, avoir les jambes étendues, & le corps droit. Les attentions doivent ſur-tout avoir lieu de la part des perſonnes raiſonables qui ſont chargées de ſurveiller les jeunes gens. C'eſt dans le jeune âge qu'il faut craindre qu'on ne contracte de mauvaiſes habitudes phyſiques, qu'on aura bien de la peine à extirper, lorſqu'on en ſentira l'importance,

portance, ſi elles ont été long-temps continuées, ſur-tout depuis l'enfance.

Les perſonnes qui ſont d'une grande ſtature ſont plus expoſées que les autres aux dangers dont nous venons de parler. Lorſqu'une perſonne mince & délicate, comme on en trouve ordinairement parmi celles qui ont une grande taille, mène une vie ſédentaire, peu occupée, ou lorſque ſes occupations la retiennent le plus ſouvent dans une poſture courbée, ſoit en avant, ſoit d'un côté ou d'un autre, quand ſes habits ſur-tout n'ont pas été diſpoſés de manière à la maintenir droite depuis le jeune âge, l'épine de ſon dos prend inſenſiblement la forme de la courbure qu'elle a gardée le plus ſouvent, parce que les cartilages & les os étant toujours preſſés du même côté, acquièrent du volume du côté extérieur de la courbure, tandis qu'ils s'amincifſent du côté de l'intérieur.

Non ſeulement par cette attitude la taille ſe déjette & devient difforme, mais encore, la reſpiration éprouve toujours quelque gêne; la ſanguification s'opère moins facilement, & moins complettement; l'eſtomac, le foie, la rate, ou quelqu'autre viſcère ſe trouve comprimé, géné; de-là les engorgemens de ces différens organes, qui bientôt executent fort-mal leurs fonctions.

M. Winslow a connu une dame d'une grande taille, bien faite, bien droite, & qui reſta ſeule pendant pluſieurs années. Des circonſtances particulieres l'ayant tendue très-ſédentaire, elle prit l'habitude de s'habiller très-négligemment, & d'être aſſiſe toute courbée, tantôt en avant, tantôt à droite, tantôt à gauche. Au bout de quelques mois, elle commença à avoir de la peine à ſe tenir droite & debout comme auparavant, enſuite elle ſentit une eſpèce d'inégalité au bas de l'épine du dos. Cet habile anatomiſte ayant été conſulté dans cette occurrence, lui conſeilla d'abord, pour prévenir au moins l'augmentation de cette incommodité, l'uſage d'un petit corſet particulier, & d'un doſſier proportionné au ſiège ſur lequel elle avoit coutume de s'aſſeoir. Elle négligea ce conſeil, & l'épine du dos devint de plus en plus courbée, tellement qu'elle plia latéralement en deux ſens contraires à-peu-près comme une S romaine, de ſorte qu'à la fin, après avoir toujours differé de mettre en uſage les moyens qui lui furent propoſés, elle perdit environ le quart de la hauteur de ſa taille, & non ſeulement reſta courbée en deux ſens, de droite à gauche & de gauche à droite, mais encore les premières fauſſes côtes d'un côté approchoient très-près de la crête de l'os des iles du même côté, & les viſcères du bas-ventre étoient par-là irrégulièrement pouſſés vers le côté oppoſé. Son eſtomac en fut tellement comprimé, que ce qu'elle avaloit lui paroiſſoit tomber diſtinctement dans deux capacités différentes.

Il n'eſt pas rare de voir des perſonnes fort ſtudieuſes & très-grandes, qui ont l'épine courbée pour avoir fait peu d'attention, en travaillant, aux mauvais effets que la courbure du dos long-temps continuée pouvoit inſenſiblement leur procurer. Les perſonnes qui ont des vues foibles & courtes, y ſont auſſi fort ſujettes, & il eſt difficile de les empêcher de ſe courber, parce que ne voyant pas les objets auſſi bien que les autres, ils s'en approchent involontairement, & ſe courbent preſque continuellement pour ſe rapprocher d'eux.

Les perſonnes très-grandes, ſur-tout parmi les femmes, doivent porter ſingulièrement leur attention aux attitudes qu'elles ſont dans le cas de prendre; elles doivent ſe tenir droites le plus qu'elles pourront. Si elles ſont delicates & foibles, il faut qu'elles ayent des corſets garnis de fortes baleines ſeulement dans la longueur du dos; les habits qui ſerrent un peu la taille, des ceintures appropriées ſont auſſi très-utiles pour empêcher qu'on ne ſe courbe, & pour maintenir l'épine.

(M. MACQUART.)

COURBURE des os, (*Voyez* RACHITIS.)

(M. JEANROY.)

COURCELLES, (Etienne CHARDON DE) Bachelier de la faculté de Paris, vers 1740, naquit à Rheims.

Il fut éditeur du traité *De materia medicâ* de M. *Geoffroy*, nommé enſuite médecin de la marine à Breſt; il a donné les ouvrages ſuivans:

Manuel de la Saignée. Paris, 1746, *in*-12. Breſt, 1763, *in*-12.

L'auteur, obligé par ſa place d'inſtruire des chirurgiens pour la marine, a cru devoir compoſer en leur faveur ce traité élémentaire ſur la ſaignée, opération la plus commune en chirurgie. Il a rempli ſupérieurement ſon objet; car à des détails hiſtoriques, curieux & intéreſſans, il joint des obſervations pratiques qui ſont de la plus grande utilité.

Abrégé d'Anatomie en quatre parties. Paris, 1752, *in*-8.

C'eſt un précis très-ſuccint d'anatomie à l'uſage des chirurgiens de la marine; il y règne beaucoup d'ordre & de clarté.

Manuel des opérations les plus ordinaires de la chirurgie. Breſt, 1756 *in*-8.

Ce manuel d'opérations eſt auſſi recommandable que l'abrégé d'anatomie; on y remarque quelques faits intéreſſans.

On trouve d'autres médecins du même nom. *François* COURCELLES natif d'Amiens, ſuivant *Manget*, a écrit un *traité de la peſte* imprimé à Paris en 1596, *in-octavo*.

Il eſt encore auteur de l'ouvrage intitulé, *de vera mittendi ſanguinis ratione in hæmatothraſcas liber. Francofurti*, 1593, *in-octavo*.

David-Corneille de COURCELLES a publié à Leyde :

Icones muſculorum plantæ pedis 1739, *in-4*

Il y a encore une édition d'Amſterdam, 1760, *in-4*.

Les deſcriptions de l'auteur valent mieux que les planches qui ſont au nombre de ſept, & qui repréſentent les parties couche par couche, telles qu'elles ſe montrent en procédant de l'extérieur à l'intérieur. Ces planches ont cependant du mérite.

Icones muſculorum capitis. Leidæ, 1743, *in-4*.

Les figures ſont ſupérieures aux premières, par la netteté & la vérité de l'expreſſion. *Courcelles* ſuit l'ordre d'*Albinus*, en procédant de l'extérieur à l'intérieur. (*Extrait d'El.* (M. GOULIN.)

COUREURS, (Maladies des) (*Méd. prat.*) Dans l'antiquité ou la gymnaſtique étoit en vigueur, la courſe étoit comptée parmi les exercices, tant de l'éducation que la guerre. Les enfans libres & les eſclaves l'apprenoient dans des maiſons d'éducation; & dans les jeux & les ſpectacles publics, une couronne étoit le prix de ceux qui arrivoient plutôt à un but déſigné.

La courſe les formoit auſſi pour la guerre, elle leur apprenoit comme dit Végéce, à ſe jetter avec » plus d'impétuoſité ſur l'ennemi, à s'emparer avec » plus de viteſſe des poſtes avantageux, en prévenant leurs adverſaires, afin de pouvoir envelopper plus facilement les fuyards. » Cet exercice eſt encore pratiqué par les turcs, & l'uſage où il ſont d'accoutumer leurs ſoldats à la courſe, eſt digne de beaucoup d'éloges. Platon (*de Legib.*) vouloit qu'on apprît auſſi à courir aux femmes, afin qu'elles puſſent porter les armes, & défendre leur pays. Suivant Suétone, les princes, les empereurs & la nobleſſe de Rome avoient leurs coureurs, qu'ils appeloient valets de pieds (*pueros à pedibus.*) Dans notre ſiècle, cette coutume eſt abolie. Il n'y a que des ſeigneurs ou des princes qui aient des domeſtiques, dont l'emploi eſt de courir devant leurs chars & leurs chevaux, ou de porter quelquefois des lettres & d'en rapporter la réponſe à leurs maîtres avec le plus de viteſſe poſſible.

Ces hommes ſont affligés de différentes maladies; ils devieanent ſujets aux hernies & à l'aſthme ainſi que les chevaux, qui, à force de courir deviennent pouſſifs; quelquefois ils ont des hémoptyſies; ainſi dans Plaute, l'eſclave Achantion ſe plaignant à Chrémès d'avoir trop couru & d'être ſi las, qu'à peine pouvoit-il reſpirer, lui dit, « je » me ſuis briſé quelques vaiſſeaux à votre ſervice, » & je crache le ſang depuis long-temps: » ſon maître lui répond: « prends de la reſine, du miel » d'égypte, & tu ſeras guéri; (SERV. *tuâ cauſâ* » *rapi ramicem, jam dudùm ſputo ſanguinem.* » GHREM. *Reſinam ex melle ægyptiam vorato ſanum* » *feceris.* ») C'eſt ainſi que les anciens eux-mêmes ont recommandé les réſineux dans les maladies de la poittine. Les *coureurs* deviennent maigres & efflanques comme des chiens de chaſſe, parce que les parties les plus ſpiritueuſes du ſang & de la lymphe nourriciere ſe diſſipent avec la ſueur. Ils ſont auſſi tourmentés des maladies de la tête. Ariſtote (*Sect. 5 probl. 9.*) demandoit comment la courſe pouvoit produire des maladies de tête, tandis que le mouvement porte ordinairement les matieres excrémentitielles en bas. La cauſe de ce phénomène, ſans parler de ce qu'en ont dit Septalius & Guaſtavenius, c'eſt que dans la courſe précipitée, les véſicules pulmonaires diſtendues, empêchent le retour du ſang par la veine-cave, & l'arrêtent au deſſus du cœur, de façon que ne pouvant ſe porter avec tant de liberté dans les vaiſſeaux des poumons, il ſtagne dans la tête, & y cauſe des maladies graves; ce qui n'arrive pas dans une courſe modérée qui au contraire pouſſe les humeurs par en bas.

Les *coureurs* ſont auſſi ſujets aux maladies aiguës, aux pleuréſies & aux péripneumonies. Expoſés aux vents & à la pluie, couverts d'habits légers, ſouvent lorſqu'ils ſont tout en ſueur le froid les ſaiſit, bouche les pores de leur peau, & leur donne des maladies mortelles principalement aux organes de la reſpiration, qui ſont les plus affectés & les plus échauffés par la courſe; ils piſſent quelquefois du ſang par la rupture de quelques vénules des reins; auſſi Celſe (*l. 8, c. 4.*) dans les maladies de ces viſcères, défend-il expreſſément la courſe. Les hernies leur viennent auſſi très-facilement, parce que l'air trop reſſerré & trop comprimé dilate ou rompt le péritoine; de-là Paul d'Égine (*l. 3, c. 53*) avertit ceux qui ont des bubons & des hernies, de ne point s'exercer à la courſe.

Il eſt certain que dans cet exercice, on fait plus d'inſpirations que d'expirations: car, pour le continuer quelque tems, il faut néceſſairement retenir l'air dans la cavité de la poitrine. En effet, quand dans l'expiration les muſcles de cette cavité ſont relachés, on ſent diminuer ſes forces; mais lorſque le thorax eſt dilaté, que les poumons ſont diſtendus par l'air, le ton des muſcles & des fibres de tout le corps s'affermit & s'augmente; ſi cependant la courſe eſt trop précipitée & trop

longue, les véſicules pulmonaires gonflées d'air compriment les vaiſſeaux, en diminuent le calibre, & oppoſent ainſi un obſtacle au ſang qui arrive aux poumons par les cavités droites du cœur; c'eſt-là ce qui donne naiſſance aux ruptures des vaiſſeaux & au crachement de ſang, comme Galien (*6. épid, t. 2 & 7, méthod.*) nous le fait obſerver: c'eſt auſſi ce qui occaſionne les aſthmes, ſoit primitifs ſoit ſecondaires ou convulſifs, qui attaquent les *coureurs*, en produiſant l'épanchement d'un ſerum âcre dans le tiſſu des muſcles intercoſtaux qui les irrite & les force à une contraction violente. « Je ſuffoque & je ne puis reſpirer », dit un *coureur* dans Plaute (*enecat me ſpiritus, vix diſſero anhelitum.*) Ceux de notre temps lorſqu'ils ont atteint leur quarantième année, ſont reçus dans les hopitaux publics comme vétérans. Quand je vois ces hommes eſſoufflés précéder en volant les chars & les chevaux de leurs maîtres, je me peins ceux dont a parlé Ælius Spartianus, (*in vita imperatoris Veri.*) & qui par ordre de l'empereur Verus, avoient des aîles à leurs épaules, & portoient chacun le nom de quelque vent; Les nôtres ont des aîles non aux épaules mais aux pieds. Voici comme s'explique Ælius à ce ſujet: « une des choſes les plus légères, c'eſt qu'il faiſoit ſouvent mettre des aîles à ſes *coureurs* à » l'exemple des amours, & qu'il les appeloit du » nom des différents vents; l'un Borée, l'autre » Notus, celui-ci Aquilon, celui-là Circius, les » faiſant courir ſans aucune eſpèce d'humanité & » ſans leur laiſſer aucun repos. »

Les *coureurs* ont auſſi la rate enflée; le tiſſu lâche de cet organe permet au ſang d'y arriver en plus grande abondance qu'il n'en ſort, & d'y dépoſer une humeur ſéreuſe qui, ſtagnant dans ſes cavités, produit l'intumeſcence qu'on y obſerve; c'eſt pour cela que Pline a dit (*liv. 11 c. 37, h. n.*) qu'on avoit anciennement coutume de brûler la rate aux *coureurs*, pour que ce viſcère ne les empêchât pas de courir. Plaute fait dire à l'eſclave déja cité: « Les jambes manquent à ce *coureur*, » & ſa rate excite le trouble dans ſa machine. » (*Genua hunc curſorem defecerunt: perit, ſeditionem facit lien.*)

Telles ſont les maladies des *coureurs* auxquelles contribuent encore l'intempérance dans la manière de vivre. Pour ſe préſerver des hernies, un bandage peut leur ſuffire, pourvu qu'ils le portent avant que d'en être attaqués. Ils pourront réparer l'épuiſement & leur maigreur par les alimens humectans, les frictions douces & huileuſes, & les bains, quand leur loiſir leur permettra d'en prendre. Tous ces remèdes préviennent auſſi les obſtructions de la peau, produites par les ſueurs auxquelles leurs courſes les expoſent. Une ſaignée de temps en temps les préſervera des ruptures de vaiſſeaux & des crachemens de ſang, & elle ne doit pas être non plus oubliée, lorſqu'ils ſont attaqués de ces maladies, parce qu'aucun organe ne travaille plus, & n'eſt plus foible dans les *coureurs* que les poumons. Hippocrate a dit: « le travail » convient aux articulations, l'aliment aux chairs, » & le ſommeil aux viſcères. » En effet le mouvement renforce les articulations, le repos les fait languir & les affoiblit; mais il n'en eſt pas de même des poumons qui s'échauffent & perdent leur vigueur naturelle par une courſe violente.

Ce ſont-là les remèdes & les avis qui pourroient entretenir la ſanté des *coureurs*; mais comme ils n'appellent des médecins que lorſqu'ils ſont forcés de ceſſer leurs courſes, & de reſter au lit, dans ce cas il ne ſera pas inutile de leur demander leur genre d'exercice. Quant à l'obſtruction des viſcères & de la rate ſur-tout qui leur eſt particulière, on fera ſuccéder aux déſobſtruans & aux martiaux, une promenade modérée, qui peut même tenir lieu de remèdes. Ainſi dans Plaute (LEN. *lien diſruptum eſt.* PALIN. *Ambula, id lieni optimum eſt.*) Lénon de Cappadoce ſe plaignant à Palinurus d'être ſerré par la rate, & lui diſant: « j'ai la rate gonflée: » l'autre lui répond: « marchez, cet exercice eſt très-bon pour ce viſcère. »

(*Ext. des maladies des artiſans de Ramazzini.*)

(M. FOURCROY.)

COURGE, (*Mat. méd. & Hygiène.*) Calebaſſe: *Cucurbita.*

C'eſt un genre de plante monopétale de la famille des cucurbitacés, à laquelle il a donné ſon nom, qui a beaucoup de rapport avec les concombres, dont il eſt diſtingué par les ſemences garnies d'un rebord particulier. Ce genre comprend des herbes rampantes munies de vrilles, à fleurs alternes, à fleurs axillaires, & à fruits charnus & ſucculens.

C'eſt parmi ces *Courges* que ſe trouvent les plus gros fruits connus dont la plupart ſont employés pour la nourriture & autres uſages. Nous examinerons, d'après le dict. de bot. comment elles ont été déſignées par M. Ducheſne, qui s'en eſt particuliérement occupé.

Toutes les eſpèces de *courges* ſont regardées comme annuelles; ce ſont de fauſſes lianes qui, par leurs vrilles, s'accrochent à tous les corps qu'elles rencontrent, ſans prendre aucune direction ſpirale. Les fleurs ſont le plus ſouvent ſolitaires, & naiſſent dans les aiſſeles; toute la plante eſt chargée de poils, excepté le fruit qui mûrit.

Les *courges* ſoumiſes à la culture depuis long-temps, ſe ſont dénaturées au point que les eſpèces en ſont très-équivoques, & qu'il eſt peu de genre dont l'hiſtoire ſoit plus confuſe dans les livres de botanique. M. Ducheſne en diſtingue quatre principales.

1°. La calebaſſe ou *courge* à fleurs blanches.

Cucurbita lecuchantha, Duch.

Elle comprend trois variétés:

a. La cougourde.

b. La gourde.

c. La trompette.

2°. Le potiron ou *courge* à gros fruits.

Cucurbita maxima. Duch.

On en connoit trois variétés:

a. Le potiron jaune.

b. Le gros potiron verd.

c. Le petit potiron verd. (*Voyez* POTIRON.)

3°. Le pepon ou *courge* à limbe droit.

Cucurbita pepo. Duch.

On le diviſe en deux races particulières:

A. La melonnée.

Cucurbita pepo moſchata. Duch.

B. Le pepon polymorphe.

Cucurbita pepo polymorpha. Duch.

La dernière race eſt très-inconſtante, & offre beaucoup de variétés dans la forme & la couleur du fruit; les principales ſont:

a. Lorangin & les coloquinelles. (Fruit rond, petit, à peau fine.)

b. La cougourdette. (Fruit ovale ou pyriforme, à coque dure.)

c. La barbarine. (Fruit de diverſe forme, boſſelée, à coque dure.)

d. Les giromons & les citrouilles. (Fruits ſouvent oblongs, aſſez gros & la peau tendre.)

e. Les paſtiſſons. (Fruits ſouvent applatis, orbiculaires ou turbinés, difformes, ou avec des proéminences diverſes.)

4°. La paſteque ou *courge* laciniée.

Cucurbita anguria.

Ses variétés ſont:

a. La paſteque à chair rougeâtre.

b. La paſteque à chair blanche.

c. La paſteque à chair ferme. Duch. (*Voyez* PASTEQUE.)

En général, les *courges* ou calebaſſes ont une chair ſongueuſe & rafraîchiſſante; on ne les mange point crues, à cauſe de leur goût herbacé, fade & inſipide; mais on les fait cuire, & on les emploie dans les potages, ſur-tout dans les pays chauds, où on les aſſaiſonne encore de bien d'autres manières, comme les autres légumes.

Les médecins ordonnent la décoction ou l'eau de *courge*, lorſqu'on veut rafraîchir puiſſamment dans les maladies inflammatoires, & dans les cas où l'eau de veau & le petit lait ſont mis en uſage.

Nous parlerons des différentes *courges* très-employées comme les potirons, les paſteques & les melons d'eau, aux mots qui leur appartiennent.

(M. MACQUART.)

COURONNE DE VENUS, (La) eſt une éruption de puſtules ſouvent ſèches, quelquefois ſuppurantes, rangées comme un chapelet, qui occupe ordinairement le front; c'eſt un ſymptôme conſécutif & peu équivoque de la vérole; il ne ſurvient guères que quand elle eſt confirmée. (*Voyez* VEROLE, TRAITEMENT.)

(M. DE HORNE.)

COURONDI, (*Mat. méd.*)

Arbor indica fructu rotundo, cortice molli, nucleum unicum nudum glandi ſimilem continente. Raj. hiſt. 1664.

Rheed. malab. 4. P. 103, Tab. 50.

C'eſt un arbre élevé, dont le tronc eſt épais, le bois blanchâtre, l'écorce noirâtre, les rameaux nombreux & pleins de moëlle; les feuilles ſont oppoſées, ovales, lancéolées, ſeſſiles, fermes, légèrement crénelées dans leurs bords; les fleurs ſont, à cinq pétales, petites, d'un vert jaunâtre, un peu reſſemblantes à celle de la vigne, diſpoſées trois à cinq enſemble par petits bouquets, corymbiformes & axillaires, les fruits ſont des baies rondes purpurines, & qui contiennent ſous une chair épaiſſe, molle, & couleur de ſafran, un noyau preſque ſphérique.

Cet arbre croît dans les lieux pierreux & montagneux du Malabar, aux environs de Paracaro. Il eſt toujours verd, & fructifie tous les ans vers le mois de décembre & de janvier.

Le ſuc des feuilles du *courondi* paſſe pour aſtringent, & il s'emploie chaud avec du petit lait, pour guérir les diarrhées & les diſſenteries.

(M. MACQUART.)

COUROUPITE ou BOULET DE CANON, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Digitized by Google

Section I. Végétaux.

Couroupita Guianenſis. Aubl. Guian. 708, t. 282.

Pequea ſive petria, Piſ. Brah. p. 141.

Couroupitoutoumou. Bar. Fr. équinox. p. 92.

C'eſt un arbre qui s'élève fort haut, & qui a ſouvent plus de deux pieds de diamètre; ſon bois eſt blanc, peu ſolide; ſes feuilles ſont alternes, ovales, oblongues, pétiolées, liſſes & longues d'un pied ſur quatre pouces de largeur; les fleurs ſont grandes, belles, couleur de roſe, d'une odeur ſuave; elles naiſſent en grappes droites, ſimples, ſituées ſur le tronc & ſur les branches

Le fruit eſt une capſule ronde, ligneuſe, environ de la groſſeur d'un boulet de trente-ſix, brune & raboteuſe extérieurement; elle eſt enduite intérieurement d'une pulpe fibreuſe, ſous laquelle eſt une ſeconde capſule globuleuſe, mince, caſſante, partagée dans ſon intérieur en ſix loges par des cloiſons membraneuſes, & contenant dans chaque loge pluſieurs ſemences arrondies, comprimées, nichées dans une pulpe ſucculente.

Cet arbre croît dans la Guiane, & y porte des fleurs & des fruits pendant preſque toute l'année.

Les créoles & les nègres ont donné à ſon fruit le nom de boulet de canon, auquel il reſſemble à beaucoup d'égard; quelques-uns le nomment abricot ſauvage; ſa pulpe intérieure a une ſaveur qui eſt agréable, & qui la fait rechercher.

(M. Macquart.)

COURS DE VENTRE, (*Voyez* Dévoiement.) (M. Chamseru.)

COURSE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Mouvement univerſel.

La *courſe* eſt un genre d'exercice très-favorable à la jeuneſſe, dont elle développe les mouvemens & l'organiſation, en donnant aux muſcles du corps, & ſur-tout à ceux des extrémités inférieures, des mouvemens forts & répétés, qui y font abonder avec plus de facilité les fluides nerveux & ſanguin, & leur donnent, en conſéquence, plus de force & d'énergie. La *courſe*, d'ailleurs, donne des ſecouſſes très-favorables à tous les viſcères internes de la machine, & les rend très-propres à exécuter aiſément toutes les fonctions auxquelles la nature les a deſtinés.

Tels ſont les avantages qu'on peut trouver à courir toutes les fois qu'on le fait avec modération; mais ſi cet exercice eſt pouſſé trop loin, qu'on courre & trop vite & trop long-tems, alors, en donnant trop d'accélération à la circulation du ſang, on l'échauffe, on l'enflamme d'autant plus, qu'on lui fait perdre toute ſa ſérosité, par la perte conſidérable du fluide de la tranſpiration: d'ailleurs, quand cet exercice eſt violent, les poumons ſe trouvant dans l'impoſſibilité d'avoir tout le jeu néceſſaire pour la libre circulation du ſang, les vaiſſeaux ſe gonflent, le viſage & tout le corps deviennent rouges, le ſang s'arrête dans la tête, l'expiration ne ſuccédant pas à l'inſpiration dans des intervalles réguliers, la reſpiration devient très-laborieuſe, eſt ſouvent ſuivie de crachemens de ſang, d'hémorrhagies, de pleuréſies, de péripneumonies, de deſcentes, &c.

Pour prévenir ces maux, ceux qui courent, doivent ralentir leur *courſe*, s'arrêter & ſe repoſer de temps en temps; ils doivent ſur-tout ceindre le bas du ventre d'une large & forte ceinture, qui contenant les viſcères juſqu'à un certain point, empêche les tiraillemens déſagréables qui ſeroient la ſuite des grandes commotions qu'on leur donne. Les perſonnes très-ſanguines doivent ſur-tout éviter de courir, comme le pourroient faire celles qui le ſont moins, &, lorſqu'en courant, on a éprouvé pluſieurs fois les inconvéniens dont nous venons de parler, la prudence exige qu'on y renonce tout-à-fait. (M. Macquart.)

COURTAUD, (Siméon) neveu de *Jean Heroard*, premier médecin de Louis XIII, étoit de Montpellier. Il fut reçu docteur en médecine dans la faculté de cette ville, le 21 novembre 1611, & ne tarda point à paſſer à la cour, où ſon oncle le fit pourvoir d'une charge de médecin par quartier. Il lui procura encore un brevet de médecin du dauphin qui ne vint au monde que long-temps après; ce fut Louis XIV, né le 5 ſeptembre 1638. *Courtaud* quitta Paris en 1620, dès qu'*Héroard* lui eut obtenu des proviſions en commandement pour la chaire qui vaquoit à Montpellier, depuis la mort de *Jacques Pradilles* arrivée en 1619. Il fut reçu, & fut doyen en 1637, ſans faire parler de lui juſqu'à l'année 1644, qu'il s'attira une querelle fort vive avec la faculté de médecine de Paris. Cette affaire ne l'a tendu que trop célebre.

Théophraſte Renaudot de Loudun, docteur de Montpellier depuis l'année 1606, avoit long-temps exercé la médecine à Paris ſans qu'on l'inquiétât, lorſque pour ſe donner plus de réputation, il s'aviſa d'établir chez lui un bureau public de conſultations gratuites pour les pauvres. Il obtint des lettres patentes qui autoriſoient cet établiſſement, & pour remplir ſon deſſein, il s'aſſocia pluſieurs docteurs en médecine de la faculté de Montpel-

Digitized by Google

lier ou d'autres univerſités provinciales. La faculté de Paris s'oppoſa à l'enregiſtrement de ces lettres, parce qu'elles choquoient ſes droits & ſes priviléges; mais *Renaudot*, qui craignoit pour le ſuccès de ſa cauſe lorſqu'elle fut portée au parlement, eut le ſecret de faire intervenir la faculté de Montpellier en ſa faveur. Le procès fut jugé le 1 de mars 1644. Le parlement condamna les prétentions de ce médecin & de la faculté de Montpellier, & déclara qu'il falloit être docteur de celle de Paris pour exercer la médecine dans cette ville.

Courtaud, qui s'étoit ingéré dans cette affaire, n'avoit d'autre parti à prendre que celui du ſilence, en reſpectant l'arrêt qui avoit diſſous l'aſſociation de *Renaudot* avec les médecins étrangers qui ſe rendoient à ſon bureau de conſultations. Mais *Courtaud* préſuma trop de ſes forces; & comme il fut chargé, en cette année 1644, de faire le diſcours ſolemnel qu'on prononce tous les ans, à l'ouverture des études, il prit pour ſujet la matière même du procès perdu. Il étala, à ſa manière, les raiſons & les prérogatives de ſa faculté, & déprécia autant qu'il put celles de la faculté de Paris. Je n'ai guere vu de diſcours plus mal fait, dit *Aſtruc* dans ſon hiſtoire de la faculté de médecine de Montpellier; il n'y a ni ſtyle, ni latin, ni ordre, ni méthode. Tout y fourmille de fautes groſſières d'hiſtoire, de chronologie & de médecine: après l'avoir entendu, la faculté auroit bien fait d'engager *Courtaud* à le ſupprimer.

C'eſt ce qu'on ne fit pas. Le diſcours fut imprimé à Montpellier, & il ne fut pas plutôt parvenu à Paris, qu'il enflamma la bile de pluſieurs médecins de cette ville, qui ne garderent pas la modération qui convient à des gens de lettres dans leurs diſputes. On vit paroître deux écrits violens preſque en même temps.

L'un eſt intitulé:

Navicula ſolis, cento extemporalis ſartus ex elegantiis grammaticalibus orationis Simeonis Curtaudi, decani medicinæ montiſpeſſulanæ, pronuntiata die 21 menſis octobris ann. 1644, pro ſtudiorum renovatione.

Gui Patin, à qui on l'attribue, ſe moque de la latinité de *Courtaud* avec aſſez de raiſon.

L'autre écrit porte le titre de:

Centonis Καικοφαΐαι diſſibulationes in qua pleraque diplomata pontificia & regia academiæ monſpelienſis falſi convinciuntur.

René Moreau, qui en eſt l'auteur, attaque les anachroniſmes groſſiers de *Courtaud* avec tant d'avantage, qu'il trouva encore matière d'y ajouter un *appendix*.

Riolan publia quelques années après un troiſième ouvrage, intitulé:

Recherches curieuſes ſur les univerſités de Paris & de Montpellier.

Il eſt plus modéré que les précédens, mais l'auteur n'a pas laiſſé de s'abandonner ſouvent à la paſſion qui l'a égaré; cet ouvrage manque de juſteſſe, de gout, & d'exactitude. Rien ne put engager *Courtaud*, ni les profeſſeurs de Montpellier à entrer dans la lice; mais les jeunes docteurs ſe chargerent avec plaiſir de leur défenſe, & s'en acquitterent avec auſſi peu de décence que de modération.

Entre autres écrits de cette eſpece, on en vit paroître un attribué à *Antoine Magdelain*, ſous ce titre: *centonis Καικοφαΐα & Μαγδελαΐνα* où il prétend repondre à *Gui Patin*; & un autre intitulé: *olim & nunc*, qui venoit d'*Iſaac Carquet* qui refuta l'ouvrage de *Riolan* dans la *ſeconde apologie de l'univerſité de médecine de Montpellier*.

(*Extr. d'Et.*) (M. GOULIN.)

COURT-BOUILLON, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

Le *court-bouillon* offre une manière particulière d'apprêter le poiſſon. On le ſert ſec après l'avoir fait cuire dans de l'eau ou du vinaigre, ou mieux avec du bon vin, avec du ſel, du poivre, du beurre, des ſubſtances aromatiques. On mange enſuite le poiſſon ſans ſauce, ou bien à la ſauce à l'huile, au ſel & au vinaigre. Cet aſſaiſonnement eſt ſain & fort agréable. (M. MACQUART.)

COURTE-HALEINE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène proportionnelles aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Règles pour les hommes en particulier.

Ordre III. Règles relatives à la conſtitution.

On donne le nom de *courte-haleine*, à des perſonnes qui ont naturellement la poitrine ſerrée & comprimée, chez qui le jeu des ſoufflets de la vie ou des poumons ne ſe fait pas avec une entière liberté. Ces perſonnes ne peuvent en général faire de grandes courſes, chanter beaucoup, jouer des inſtrumens à vent: aux moindres mouvemens un peu violens qu'elles font, les actions d'inſpiration & d'expiration ſe précipitent, & ſe rapprochent encore davantage.

On peut vivre bien portant, & ſans inconvé-

niens, avec la *courte-haleine*, pourvu qu'on évite tout genre d'exercice qui puiſſe fatiguer & éſouffler trés-promptement; la *courte-haleine* eſt véritablement un déſagrément dans l'exiſtence; elle accompagne ſouvent les conſtitutions delicates, & eſt ſouvent due à des parens bien foibles ou malingres; ceux qui en ſont affectés pourront avec quelques ménagemens ſe maintenir longtemps en ſanté; mais le moindre excès laiſſe à craindre l'aſthme & d'autres affections de la poitrine, qui ajouteront des maux plus conſidérables à la gêne qu'on éprouve déjà. (M. MACQUART.)

COURTIAL, (Jean-Joſeph) conſeiller-médecin ordinaire du roi & profeſſeur d'anaromie à Toulouſe vers la fin du dernier ſiecle, a donné quelques ouvrages au public:

Diſſertation phyſique ſur les matières nitreuſes qui alterent la pureté de l'air de Madrid, par *Jean-Baptiſte Juanini*, traduite de l'Eſpagnol. Toulouſe, 1685, *in*-12.

Nouvelles obſervations anatomiques ſur les os, ſur leurs maladies extraordinaires, & ſur quelques autres ſujets. Paris, 1705, *in*-12 *Leyde*, 1709, *in*-8. Il y a de bonnes choſes dans ce recueil; on y trouve une explication fort naturelle de la formarion des ſutures; M. *Hunauld* a traité le même ſujet dans un mémoire préſenté à l'académie royale des ſciences.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COURTIN, (Germain) fils d'Etienne Courtin, procureur en parlement, & de Marie de Noyon, naquit à Paris. Il eut le premier lieu de la licence, fut licencié le 21 mars & reçu docteur le 21 juillet 1576. Il profeſſa la chirurgie avec diſtinction. Riolan le fils, l'eſtime autant que Mareſcot, & lui attribue la gloire d'avoir formé les plus grands chirurgiens de ſon temps.

Guillemeau, diſciple de Courtin, de Riolan & d'Ambroiſe Paré, avoue de bonne-foi que le traite de la génération & celui des plaies de la tête, qui ſe trouve dans ſes œuvres de chirurgie, ſont recueillies des leçons de *Courtin*. Binet chirurgien juré de Paris, fut l'éditeur d'un ouvrage intitulé: leçons anatomiques & chirurgicales, de feu M. Germain *Courtin*, docteur &c. dictées à ſes écoliers eſtudiants en chirurgie, depuis l'année 1578 juſqu'à 1587, recueillies, colligées & corrigées par Etienne Binet &c. *Paris* 1612, *in-folio* id. 1616. *in-folio*; mais Riolan le fils, accuſe les chirurgiens d'avoir *dépravées & gatées* ces leçons de *Courtin*, & les aſſure qu'une fidèle édition de ces leçons *rabaiſſeroit leur caquet*. C'eſt à *Courtin* que la faculté étoit redevable d'un arrêt, qui donnoit aux ſeuls médecins le droit de faire des cours d'anatomie.

Ouvrages publiés par *Courtin*.

Germani Courtini medici pariſienſis adverſus detribus principiis, auro potabili, totaque pyrotechnid, portentoſas opiniones. Pariſiis ex officinâ Petri Lhuillier, 1579, *in*-4.

Courtin à écrit auſſi contre Paracelſe. (*Voyez* PARACELSE) (M. ANDRY.)

COURTISANE, (*Hygiène.*)

Partie III. Hygiène générale proportionnée aux beſoins de l'homme.

Claſſe I. Règles pour les hommes conſidérés en ſociété.

Ordre IV. Règles relatives aux mœurs.

Les *courtiſanes* ſont des femmes de débauche qui ſavent exercer leurs talens avec une ſorte d'agrément & de décence, qui donne au libertinage un attrait que la proſtitution des filles publiques lui ôte preſque toujours. Elles ont été conſidérées juſqu'à un certain point chez les Romains & ſurtout chez les Grecs. Tout le monde a connoiſſance des deux Aſpaſies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate. On ſait que Phryné employa le prix de ſes débauches à faire rebâtir les murs de la ville de Thèbes, qu'Alexandre s'étoit cru en droit de détruire, comme prix de ſa conquête. Laïs fit perdre la raiſon à beaucoup de philoſophes, à Diogène même qu'elle rendit heureux, à Ariſtipe qui diſoit d'elle, je poſſède Laïs, mais elle ne me poſſede pas. Enfin Leontium ſe rendit célèbre par ſa philoſophie, fut aimée d'Epicure & de ſes diſciples. On peut preſque de nos jours lui comparer la célèbre Ninon Lenclos, qui eſt peut-être, depuis ces temps reculés, la ſeule *courtiſane*, qui ait joint un mérite très-rare, & la philoſophie, à un goût décidé pour les plaiſirs.

Aujourd'hui les *courtiſanes* ſont moins fameuſes; elles offrent ſeulement un peu plus de ſecurité que les filles publiques, parce qu'elles ont un ſoin beaucoup plus recherché de leur ſante que ces dernières; mais d'un autre côté elles ſont beaucoup plus à craindre pour les jeunes gens ſans expérience, parce que la ſéduction & l'attrait pour le plaiſir ſe préſentent chez elles ſous toutes les formes capables de fixer une erreur, & de la rendre préjudiciable, non-ſeulement par rapport aux bonnes mœurs, mais encore relativement à la ſanté. C'eſt toujours avec ces ſortes de créatures que les jeunes gens bien nés & d'une fortune aiſée ſe perdent, & voyent toutes leurs forces s'épuiſer. Il en réſulte une diſſipation, un luxe & des débauches qui ne laiſſent plus de forces pour le bon emploi qu'on doit faire du temps dans l'âge le plus précieux de la vie.

Les *courtiſanes* ſont donc extrêmement à craindre; il n'y a que les femmes fauſſes & coquettes

de la ſociété, qui ſoient plus dangereuſes & un peu plus mépriſables. C'eſt ſûrement cette conſidération qui a fait dire à Buffon, qu'il n'y a dans la paſſion qu'on a pour les femmes que le phyſique de bon, & que le moral, c'eſt-à-dire le ſentiment qui l'accompagne, ne vaut rien.

Il faut apprendre des philoſophes, qui dès la jeuneſſe ont ſu faire le calcul de l'emploi du temps, à borner nos hommages auprès d'un ſexe trop exigeant dans nos climats; il faut ſavoir juſqu'à un certain point ſe méfier de la nature, qui en nous préſentant d'une main le plus ſéduiſant des plaiſirs, ſemble nous en éloigner de l'autre par les écueils dont elle les a environnés, & qui nous a placés pour ainſi dire ſur le bord d'un précipice, entre le plaiſir & la privation.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs ſur les maux qui ſont la ſuite des excès auxquels on s'abandonne avec les femmes. (*Voyez* AMOUR PHYSIQUE.) (M. MACQUART.

COURTOIS, (Paul) né au Ménil, village du diocèſe de Meaux. Ce qui faiſoit dire à Guy-Patin: *ex humili tugurio tenuique caſâ ſæpè magni viri prodierunt.*

L'éducation de *Courtois* fut confiée aux ſoins d'un de ſes oncles, docteur de Sorbonne, appellé Julien, homme de mérite; il forma ſon neveu, qui fit de rapides progrès dans les lettres, l'éloquence & la philoſophie. Sa licence fut brillante, il en obtint le troiſième rang & fut reçu docteur le 13 décembre 1644.

Cenſeur de la faculté en 1650 & 1651, il fut élu doyen en 1652, & prorogé en 1653.

Pendant ſon décanat, il s'éleva avec force contre le chancelier de l'univerſité, Pierre Loyſel, qui avoit avancé dans un de ſes diſcours, qu'il importoit peu aux citoyens de Paris par qui la médecine y étoit exercée, qu'on devoit avoir une égale confiance dans les médecins de toutes les univerſités, & même dans tous ceux qui en uſurpoient le titre. L'éloquence de *Courtois* ne convertit point Loyſel, & la hardieſſe de ſon zèle l'étonna & l'aigrit; il exigeoit de nouveaux ſermens des *licentiandes*, avant de leur donner la bénédiction de licence. Mais Jean Pietre, cenſeur de la faculté, s'oppoſa aux prétentions de Loyſel, & la licence ſuivante, on lui ſignifia un décret de la faculté par lequel il lui étoit enjoint de ſe contenir dans les droits que ſa place lui donnoit, & de ſe conformer à l'arti. 34 des ſtatuts.

Courtois profeſſa au collège royal; il paroît qu'il ſuccéda à Philippe Chartier; il garda cette chaire juſqu'à la fin de ſa vie. Il fut profeſſeur de pharmacie en 1673.

Conſulté en 1668, par le lieutenant de police, la Reynie, ſur l'uſage de la levure de bierre dans le pain, il le proſcrivit dans ſa réponſe, de concert avec Patin, Bravet & Blondel. Il eſt mort le 4 avril 1638, & inhumé à Saint André des Arcs.

Guy-Patin faiſoit un cas ſingulier de ce médecin qu'il ſoignoit dans toutes ſes maladies, & qui convenoit qu'il lui devoit quatre fois la vie. Il n'eſt peut-être pas inutile ici d'entendre Guy-Patin parler lui-même ſur la maladie de *Courtois*, en 1661. « Enfin M. *Courtois* eſt guéri, je lui ai » dit tout-à-fait adieu, & ne l'irai plus voir qu'en » paſſant. Il a été ſaigné *en tout* vingt-deux fois » & purgé *environ* quarante fois..... Il me diſoit » hier de bonne grace, voilà la quatrième fois » que vous m'avez ſauvé la vie; au moins voilà » la quatrième maladie, mais ce n'eſt pas moi qui » l'ai guéri. *Non ſanant illi vulnera, at ipſe Deus* » *& methodus Galenica.* » (M. ANDRY.)

COURVÉE, (Jean-Claude de la) de Véſoul en Franche-Comté, fut médecin de la reine de Pologne & de Suède. On a de lui:

Frequentis phlebotomiæ uſus & cautio in abuſum. Pariſiis, 1647, *in*-8.

Oſtentum, ſeu, hiſtoria mirabilis trium ferramentorum notandæ longitudinis ex infantis dorſo & abdomine extractorum, quæ ante menſes decem ea voraverat. Pariſiis, 1648, *in*-8.

Diſcours ſur la ſortie des dents aux petits enfans, de la précaution & des remedes que l'on peut y apporter. Varſovie, 1651, *in*-4.

Paradoxa de nutritione fœtûs in utero. Dantiſci, 1655, *in*-4.

L'auteur y ſoutient l'opinion d'*Harvée* ſur la génération; mais il veut que l'enfant reſpire dans la matrice, & ſe nourriſſe de l'eau dans laquelle il ſurnage. Les vaiſſeaux du placenta ne s'anaſtomoſent pas, ſelon lui, avec les vaiſſeaux de la matrice; ils ſont ſimplement contigus. Il prétend encore que l'enfant contribue par ſes efforts à ſa ſortie, & qu'il avance ainſi la délivrance de ſa mère. On donne encore aujourd'hui le nom de paradoxe à la plupart de ces aſſertions.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

COUSINE, COUSINETTE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* CANNEBERGE.) (M. MAHON).

COUSINS, (Piqueures des) (*Voyez* INSECTES. (M. CHAMSERU.)

COUSINOT, (Jacques.)

De Paris. Licencié en 1590, & reçu docteur en 1592. Il fut élu doyen en 1624 & continué en 1625.

Ce fut lui qui préſida la thèſe de Jacques d'Amboiſe,

boiſe; cette thèſe étoit dédiée à Henri IV, ce qui irrita tellement les ligueurs, qu'ils avoient projetté de jetter le préſident & le bachelier dans la rivière. Sous ſon décanat, la faculté eut un procès avec les apothicaires. Il défendit aux profeſſeurs de pharmacie d'aſſiſter aux examens, & de ſuſpendre la viſite des drogues juſqu'à ce que le procès fût terminé.

On trouve l'éloge de *Couſinot* conſigné dans les lettres de Guy-Patin & dans l'appendix ajouté par Charles Spon au *Puteanus de medicamentis purgantibus*. *Couſinot* mourut l'ancien des écoles, le 4 mars 1645. (M. ANDRY.)

COUSINOT, (Jacques.)

Naquit à Paris en 1590, de Jacques *Couſinot*, doyen de la faculté de Paris en 1624 & 1625, & médecin très-habile & très-employé. Le jeune *Couſinot* eut, pour réuſſir dans l'étude de la médecine à laquelle il s'étoit livré par goût, l'éducation que rien ne peut ſuppléer, les leçons d'un père. Il ſe préſenta à la faculté, & fut reçu bachelier le 16 avril 1613; licencié au mois de mai 1618, on lui donna le bonnet de docteur le 20 juin de la même année. Nommé le 23 novembre 1623, à la chaire de chirurgie au collège royal, par lettres-patentes, ſur la déſignation de René Chartier qui venoit d'en donner ſa démiſſion, il juſtifia ce choix par la profondeur & la variété de ſes connoiſſances, la clarté & l'élégance de ſes diſcours. Il fut revêtu en 1618, d'une charge de médecin de quartier de Louis XIII. Charles Bouvard, premier médecin de ce prince, plein d'eſtime pour ſon mérite & ſes qualités perſonnelles, lui donna ſa fille en mariage, & le fit nommer en 1638, premier médecin du dauphin (depuis Louis XIV). Il fut conſulté par Jean Grangier, profeſſeur d'éloquence au collège royal, ſur les qualités futures du prince, d'après les ſignes extérieurs que préſentoit l'enfant à l'obſervation. *Couſinot daigna*, dit-on, *lui répondre ſelon ſes lumières*. Que doit-on penſer des opinions d'un ſiècle, d'ailleurs ſi fertile en grands hommes, lorſqu'on lit que deux ſavans de ce temps-là, s'occupoient ſérieuſement à prévenir les deſtinées d'un prince au berceau, d'après l'expreſſive configuration de ſes traits.

Premier médecin de Louis XIV en 1643, il ſe démit de ſa chaire de chirurgie; il mourut le 25 juin 1646, & fut enterré à Saint Severin.

Je lis avec ſurpriſe que ce médecin étoit d'une ſanté délicate, lorſque j'apprends qu'en 1643, il fut attaqué d'un violent rhumatiſme pour lequel il fut ſaigné 64 fois en huit mois, par ordonnance de ſon père & de ſon beau-père & de ſon conſentement, & qu'après tant de ſaignées, il fut *purgé, ſoulagé & gueri*. Il eſt peu de ſantés robuſtes qui reſiſtaſſent à un ſi violent traitement.

Ouvrages de Jacques Couſinot:

Diſcours d'inſtallation au collège royal.

Jacobi Cuſinoti regii medici & medicinæ profeſſoris oratio de felici Rupellæ deditione, habitâ ſolemni præfatione, 1628, *in*-4. *de* 54 *pages*. Jean Libert.

(M. l'abbé Goujet en fait l'éloge.)

Diſcours au roi touchant la nature, vertus, effets & uſages de l'eau minérale de Forges, petit in-4. 1631, *Paris*. Jean Libert.

Réponſe à quelques objections faites contre l'ouvrage précédent, in-8, 1647.

Appendix ſur les vertus des médicamens purgatifs, imprimé à la ſuite du traité de Guillaume Dupuy, intitulé: *Gulielmi Puteani de occultis pharmacorum purgantium facultatibus libri duo, quibus adjecta eſt Jacobi Cuſinoti filii appendicula de purgatrice medicamentorum facultate. Lugduni, apud Duhan*, 1654, *in*-8.

Cette édition fut donnée par Charles Spon, qui l'avoit reçue de Guy-Patin ſon ami. (*Voyez Lettres de ce dernier. Tom. 1. p.* 397.

On trouve dans le catalogue de M. Falconet, ſous le n°. 3726, un manuſcrit intitulé, *Obſervationes de recto uſu aquarum mineralium ſubacidarum*, qu'on attribue à *Couſinot*. Ce manuſcrit avoit paſſé de la bibliothèque de Charles Spon, dans celle de M. Falconet.

L'éloge de *Couſinet* eſt conſigné dans beaucoup d'ouvrages & de dédicaces de ce temps-là; mais s'il n'exiſtoit pas d'autres preuves de ſes talens, les places qu'il occupa à la cour, en motivant ces éloges, nous les auroient rendus bien ſuſpectes.

(M. ANDRY.)

COUSSE-COUCHE ou COUCHE-COUCHE, (*Hygiène.*)

Racine potagère des Iſles Antilles. Elle croît ordinairement de la groſſeur & à-peu-près de la forme du gros navet. La pellicule qui la couvre eſt brune, quelquefois griſe, rude au toucher, pouſſant pluſieurs menus filets en forme de chevelure. La chair de la *couſſe-couche* eſt d'une conſiſtance un peu plus ſolide que l'intérieur des châtaignes bouillies, & plus caſſante: la couleur en eſt blanche, & quelquefois d'un violet foncé.

Cette racine étant cuite dans l'eau avec un peu de ſel, ſe mange avec des viandes ſalées ou du poiſſon. C'eſt un mets fort eſtimé des dames créoles, quoiqu'il ſoit un peu venteux. (*Enc. Encycl.*) (M. MAHON.)

COUSSIN, (*Electricité.*)

Les *couſſins* ſont les pièces ſur leſquelles le plateau frotte; on les fait de peau rembourré de crin; le maroquin eſt très-bon, la ſoie eſt encore meilleure, mais elle s'uſe promptement. La couverture des *couſſins* eſt attachée à une barre en bois à laquelle on laiſſe deux ou trois trous pour relever le crin ou en introduire de nouveau quand il s'affaiſſe; il faut prendre garde, dans cette opération, que la ſurface ſoit toujours égale, & que les *couſſins* ſoient bourrés uniment; des inégalités pourroient cauſer la rupture du plateau; la garniture doit être aſſez forte pour que le plateau, en frottant, éprouve un peu de reſiſtance, mais elle ne doit pas être trop grande, ce qui fatigue beaucoup celui qui tourne, expoſe à rompre le plateau, diminue la viteſſe de la rotation, & ne produit pas une électricité plus forte.

(M. MAUDUYT.)

COUTANCES, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une ville de Normandie, capitale du Cotentin, près de la mer, & à neuf lieues d'Avranche.

Il y a à un quart de lieue de cette ville deux ſources d'eaux minérales froides, appellées fontaines *du parc*, & ſituées dans un bois connu ſous le nom du *parc à l'evêque*. Ces fontaines ne ſont pas en bon état. M. Ponté, médecin de *Coutances*, a déduit d'une analyſe qu'il en a fait, qu'elles contiennent du fer, du natrum, de la ſelenite, qu'elles ne developpent aucun gaz, & qu'on peut leur attribuer les vertus propres aux eaux, mediocrement chargées de fer.

M. le Pec de la Cloture, ne s'eſt pas beaucoup éloigné de ces idées, dans ſes obſervations ſur ces eaux. (M. MACQUART.)

COUTEAUX-PROCOPE (Jean-Baptiſte) de Paris. Son pere, homme d'eſprit, vivoit dans le tems qu'on apporta du Levant en France l'uſage du café, & d'Italie l'uſage des glaces; il fut dans Paris, le fondateur de ces ſalles ornées de luſtres & de tables de marbre, où l'on diſtribue au public des rafraîchiſſemens & des nouvelles. La ſienne devint le rendez-vous des ſavants & des gens de lettres; le grand nombre de médecins qui s'aſſembloient chez lui déterminèrent les deux fils de Procope à embraſſer la médecine; leur père avoit de la fortune & ne négligea rien pour leur éducation.

Jean-Baptiſte ſe préſenta à la faculté en 1604; il eut le premier lieu de licence & fut reçu docteur le 25 ſeptembre 1706. Il ne fut point régent; aussitôt après ſa réception, il alla voyager dans le Levant & en Eſpagne où il exerça la médecine. Il revint à Paris en 1724 où il auroit pu vivre agréablement & tranquille; mais il aima mieux retourner en Eſpagne. Il mourut à Cadix le 19 octobre 1729, âgé de 50 ans. (M. ANDRY.)

COUTEAUX-PROCOPE, (Michel) frère cadet du précédent, ſe préſenta à la licence le 8 octobre 1706, à la faveur d'un jubilé & fut reçu docteur le 9 octobre 1708.

Profeſſeur des écoles en 1741, le diſcours qu'il prononça, avoit pour titre; *cur difficilius ſit hodiè medicinam exercere, quàm olim fuit?*

En 1746, il fut nommé profeſſeur de chirurgie françoiſe; il ouvrit ſes leçons par un diſcours ſur les moyens d'établir une bonne intelligence entre les médecins & les chirurgiens.

Procope avoit beaucoup d'eſprit, mais il étoit boſſu, laid & ſi noir, qu'on diſoit de lui qu'il ſuoit de l'encre; il étoit cauſtique & ſenſible à la raillerie. Il ne pardonna jamais à Piron ces deux vers:

Du Cèdre juſqu'à l'Hyſope,
De Sylva juſqu'à Procope.

Procope avoit fait deux fois ſon portrait en vers. Monterif lui repréſenta qu'il y avoit bien de la modeſtie à s'être peint deux fois; il ne voulut jamais le revoir.

Un grand enjouement, de la facilité à s'énoncer faiſoient oublier les diſgraces de la nature; il ſavoit plaire.

Procope eut trois femmes qui ne lui donnèrent aucune poſtérité. Il mourut à Chaillot où il s'étoit retiré depuis quelques années, le 30 décembre 1753.

Ouvrages de Michel Couteaux-Procope.

Analyſe du ſyſtême de la trituration par Hecquet. *Paris*, 1712, id. 1727. (Bordegaraye prit la défenſe de Hecquet. Procope répondit par l'ouvrage ſuivant.)

Extrait des beautés & des vérités contenues dans la réponſe de Bordegaraye, *Paris* 1723.

Lettres de M. Procope-Couteaux, docteur régent, &c. pour ſavoir ſi les chirurgiens ſavent la médecine & s'il peuvent l'exercer, *in*-12 1738; 1743.

Plaidoyer d'un contrebandier, 1748, *in*-4.

Argument en faveur de la faculté de médecine de Paris, *in-folio* de 4 pages 1743. Réimprimé la même année *in*-4., avec le mémoire pour le doyen, &c. le ſommaire pour la faculté, &c., & l'extrait chronologique, &c.

Lettre ſur la maladie du roi, *in* 8. de 32 pages.

Notes ſur les obſervations. 1743, *in*-8. de 22 pages.

Ces cinq derniers ouvrages parurent dans la conteſtation qu'il y eut entre les médecins & les chirurgiens.

Procope s'adonna à la poéſie. Il eſt reſté de lui quelques pièces de vers. Il eſt l'auteur des comédies intitulées :

Arlequin balourd, comédie en 5 actes & en proſe compoſée ſur un ancien canevas italien, repreſentée en 1719. Londres *in*-12.

L'aſſemblée des comédiens, donnée au théâtre françois le 27 ſeptembre 1724.

La gageure, comédie en vers au théâtre italien en 1741, imprimée en 1751.

Les fées, compoſées en ſociété avec Romagneſi, jouées au théâtre italien en 1736.

Le roman ou *les deux Baſiles*, en ſociété avec Guyot de Merville, comédie en vers libres & en 3 actes, au théâtre italien en 1743.

Procope eſt auſſi l'auteur de quelques diſcours de maçonnerie ; on lui attribue encore un livre intitulé : l'art de faire des garçons. 1 vol. in-12, *Montpellier*, ſans date. (M. ANDRY.)

COUTELIERS, (Maladies des) (*Med. prat.*)

Ce n'eſt point en faiſant les couteaux, les ciſeaux, & tous les inſtrumens quelconques qu'on fabrique dans les ateliers que les couteliers, contractent des maladies dues à leurs travaux ; mais c'eſt à la partie de cet art utile qui s'occupe du repaſſage des outils & des lames ſur des pierres, pour en aiguiſer le tranchant, qu'appartiennent les maux dont les couteliers ſont quelquefois frappés.

Qui pourroit croire, dit Ramazzini, que ceux qui aiguiſent à une petite meule de grès les raſoirs & les lancettes, affoibliſſent leurs yeux à cet ouvrage ? L'expérience prononce ſur cette aſſertion, la raiſon d'ailleurs en fait ceſſer le merveilleux. En effet comme ces ouvriers ſont obligés d'avoir ſans ceſſe les yeux attachés ſur la meule, qui tourne avec une rapidité extrême, la force de ces organes ſe perd néceſſairement, & la viſion s'affoiblit peu-à-peu, comme on l'obſerve chez les ouvriers en petits objets. Après avoir travaillé tout le jour, ils ont ordinairement des vertiges, ſurtout ceux qui ont la tête foible ; & après leur ouvrage, l'agitation de la meule eſt toujours préſente à leur eſprit. Il eſt probable que cette cauſe externe & occaſionnelle agite les humeurs de l'œil, & principalement l'humeur aqueuſe qui eſt très-mobile par elle même ; qu'elle excite un mouvement irrégulier dans les eſprits animaux, & qu'elle altère ainſi l'économie naturelle de l'œil. Il y a dans notre ville, pourſuit le médecin de Padoue, un ouvrier fort adroit à ce métier, & qui y fait un gain conſidérable. Quelquefois il éprouve de la rougeur dans les yeux & des ophtalmies, qu'il attribue avec raiſon à ſon ouvrage. J'ai vu auſſi pluſieurs autres ouvriers pareils, qui tous ſe plaignoient de maux d'yeux. Ce qui leur eſt le plus pénible c'eſt le mouvement qu'ils ſont obligés de communiquer avec le pied à une grande roue de bois qui fait mouvoir la meule de pierre. Mais pluſieurs d'entr'eux s'évitent cette peine en faiſant tourner cette roue par des enfans. Cependant leurs bras qu'ils emploient à aiguiſer, ſe fatiguent prodigieuſement, mais ce ſont, ſur-tout, leurs yeux qui ſont le plus vivement affectés. Il n'y a que la modération dans leur travail, & une intermiſſion de quelques heures, qui puiſſent les préſerver de ces maux, lorſqu'ils ſont pouſſés à l'excès, le repos le plus abſolu, l'habitation dans un lieu obſcur, la diète légere, les antiſpaſmodiques, les relâchans deviennent très-utiles.

M. Boucher médecin à Lille a publié dans le journal de médecine de janvier 1760 une obſervation très-intéreſſante ſur cet objet. Nous nous faiſons un devoir de la conſigner ici.

Je fus appellé, dit M. Boucher, vers le milieu du mois d'octobre 1759, dans une auberge de cette ville, pour un habitant d'Aix la Chapelle, âgé d'environ 40 ans, d'un tempérament ſain & aſſez fort, dont la maladie étoit de trembler de tout le corps avec convulſion ; ce mal étoit permanent depuis trois mois, & ne faiſoit qu'augmenter de jour en jour, de façon que cet homme craignoit d'être obligé de ſe déſiſter de ſon travail, qui néanmoins étoit d'une néceſſité abſolue pour une branche conſidérable de commerce, & dont le déſiſtement eût été préjudiciable pour notre ville, perſonne ne pouvant actuellement le remplacer. Ce travail qui eſt très-rude, conſiſte à repaſſer à la meule de grandes ciſailles qui ſervent à tondre les draps ; tout le corps de celui qui agit eſt dans un état d'ébranlement violent & ſingulier, qui eſt une eſpèce d'électriſation continuelle ; le genre nerveux eſt donc alors dans une commotion générale qui étant ſouvent récidivée, doit néceſſairement le faire tomber dans une ſorte d'atonie. Il eſt à remarquer néanmoins que notre ſujet, dans l'état où nous venons de le déſigner, ne ceſſoit pas tout-à-fait ſon travail ; lorſqu'il y retournoit, les ſecouſſes actuelles & fortes de ſa groſſe meule, redreſſant ou réveillant le ton du genre nerveux, les fonctions muſculaires ſe trouvoient pour le moment rétablies au point requis pour ſoutenir ce travail pénible. C'eſt ſur ces idées théoriques, déduites des circonſtances apparentes que j'ai établi mes indications curatives.

Le pouls du malade m'ayant paru plus fréquent

qu'il ne doit l'être naturellement, & d'autres circonſtances dénotant un peu de chaleur dans l'intérieur, j'ai tenu quelques jours mon ſujet à un régime humectant, lui lâchant le ventre avec des apozémes acidules. Après quoi j'ai cru devoir recourir de ſuite aux remèdes propres à redreſſer & à ſoutenir le ton du genre nerveux dans l'état de ſtabilité néceſſaire au maintien & à la régularité conſtante de l'action muſculaire : dans ces vues, j'ai eſſayé la poudre ſuivante.

Prenez demie once de bon quinquina, de l'écorce de caſcarille, ſafran de mars apéritif & ſuccin préparé, de chacun deux gros ; cannelle fine, un gros. Faites du tout une poudre très-fine, que vous partagerez en vingt deux doſes pour en prendre une le matin & une le ſoir : l'effet de ce remède ſurpaſſa de beaucoup mon attente tant pour l'efficacité, que pour la promptitude avec laquelle il opéra. Le malade n'en eut pas pris la moitié qu'il ſe ſentit tout un autre homme, & il parut tout-à-fait guéri, avant d'avoir achevé toute la doſe. Je lui ai conſeillé d'y revenir, lorſqu'il ſeroit de retour à Aix la Chapelle, & d'aſſurer ſa guériſon au renouvellement de la ſaiſon, par l'uſage des bains chauds de cette ville, dont la célébrité ſe ſoutient depuis pluſieurs ſiècles.

La vertu antiſpaſmodique du quinquina eſt reconnue depuis quelque tems, mais il n'eſt guère de cas où elle ait produit un effet auſſi marqué que dans l'obſervation préſente ; car c'eſt ſans doute à l'efficacité de ce remède & à l'écorce de caſcarille, qui eſt une eſpèce de quinquina, que celui qui en eſt l'objet, a l'obligation de ſa guériſon. (*Journal de médecine, tome XII. page 20 ».*) (M. FOURCROY.)

COUVERTURE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.* Choſes appliquées ſur le corps.

Ordre I. Machines utiles au corps.

Les *couvertures* ſont des tiſſus de laine ou de coton, dont on ſe ſert généralement pour couvrir les draps des lits, & pour maintenir les corps, lorſqu'ils ſont couchés, dans un dégré de chaleur convenable. Les *couvertures* de laine ſont beaucoup plus chaudes & plus peſantes que celles de coton. Le plus ordinairement une ſeule *couverture* ſuffit lorſque la température eſt fort douce, comme dans l'été, lorſque les chaleurs ne ſont pas exceſſives ; car alors les *couvertures* ne ſont plus néceſſaires, & le corps eſt aſſez couvert par le drap qui reſte. Dans l'hiver on emploie deux ou trois *couvertures*, ſelon le dégré de ſenſibilité que les corps peuvent éprouver par l'action du froid. Il y a des perſonnes qui, dans cette ſaiſon, n'ont qu'une *couverture*, d'autres à qui quatre ne ſuffiſent pas ; il faut conſulter ſur cet objet le beſoin qu'on en a.

Nous ferons obſerver, que de n'être point aſſez couvert peut entraîner de grands inconvéniens, puiſque la ſuppreſſion de la tranſpiration & ſes ſuites peuvent porter à l'économie animal les plus grands préjudices ; d'un autre côté, ſe trop couvrir, procure des tranſpirations forcées, qui, petit à petit, exténuent, troublent le ſommeil, & ſont auſſi nuiſibles que la ſuppreſſion de la tranſpiration. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

Il faut examiner ſi les *couvertures* qu'on achète ſont de bonne laine, ſi elles ont été bien foulées, & ſi elles n'ont pas conſervé de mauvaiſe odeur : ſi par hazard elles avoient ſervi à d'autres, ſurtout à des malades, il faudroit les faire laver & nétoyer avec le plus grand ſoin.

(M. MACQUART.)

COWPER, (Guillaume) Chirurgien de Londres, s'eſt acquis une grande réputation dans le XVII ſiècle. Il étoit membre de la ſociété royale, dans le recueil de laquelle on voit de lui pluſieurs mémoires.

Les autres écrits qu'il a compoſés ſont :

Myotomia reformata, or, a new adminiſtration of all the muſcles of human body. Londres, 1694, *in-8.*

Ce traité eſt fait avec beaucoup de ſoin. *Cowper* a profité des travaux de *Véſale*, de *Fallope* & de *Caſſerius* ; mais il a retranché beaucoup de planches, il en a corrigé quelques-unes, & en a ajouté d'autres.

La ſeconde édition qui a paru à Londres en 1724, *in-folio*, ſous le titre de *myotomia reformata, or, an anatomical treatiſe on the muſcle of the human body*, eſt beaucoup plus correcte que la précédente. C'eſt l'illuſtre *Mead* qui l'a publiée ; il y a joint une diſſertation du docteur *Henri Pemberton* ſur le mouvement muſculaire, où l'auteur redreſſe pluſieurs calculs de *Borelli*, ſans trop ſe décider lui-même ſur la cauſe de ce mouvement. *Cowper* eſt allé plus avant. Le tiſſu cellulaire qu'il a remarqué entre les fibres des muſcles, lui en a impoſé ; il a cru que la ſtructure de ces fibres étoit véſiculaire, & qu'il ſuffiſoit pour mettre le corps du muſcle en action que le ſang le diſtendit par ſon poids. Les planches de cet ouvrage ſont au nombre de 68 ; en général aſſez bonnes, quoiqu'elles ne ſoient point comparables à celles d'*Albinus*.

The anatomy of human body Oxford, 1697, *in-fol.*

Londres, 1698, *in-fol.*

Leyde, 1737, grand *in-folio*, par les ſoins d'*Albinus* qui a revu cet ouvrage.

C'eſt une anatomie générale qui ne differe de celle de *Bidloo*, dont il a emprunté 105 figures, que par des additions & des changemens. On y trouve 40 figures, exptimées en neuf planches, qui lui ſont propres, & dans leſquelles il décrit les muſcles & les artères, & donne la ſtructure du cerveau d'après *Ridley*. Les changemens conſiſtent dans les lettres qu'il a ajoutées aux planches de *Bidloo*; attention que cet anatomiſte avoit négligée, toute néceſſaire qu'elle fût à l'intelligence des figures. Il a auſſi joint aux planches des diſcours, meilleurs que ceux de l'original, & il les a enrichis d'obſervations anatomiques & chirurgicales qui lui appartiennent. Suivant cet expoſé, il ſemble que *Cowper* n'eſt point auſſi coupable de plagiat, que *Bidloo* l'a avancé dans ſes plaintes à la ſociété royale de Londres; il les lui a adreſſées dans une diſſertation publiée en hollandois à Delſt en 1698, & en latin à Leyde en 1700, *in-4*, ſous ce titre: *Guillelmus Cowper criminis litterarii citatus coram tribunali nobiliſſ. amplifſ. ſocietatis britanno-regiæ, per Godefridum Bidloo.* L'ouvrage de celui-ci parut à Amſterdam en 1685 & fut d'abord mis en vente. *Boerhaave*, qui en parle dans ſa méthode d'étudier la médecine, ajoute: *Sed impreſſas eſt Londini anno* 1698, *cum nomine* COWPERI; *ea enim editio fuit certè tantum furtiva ſeductio* COWPERI, *& dolendum eſt, quod tantus vir eò deſcenderit. Tabulas certè habet optimas, deſcriptiones* BIDLOIANÆ *nullius ſunt momenti.* Mais pour faire voir que le plagiat de *Cowper* n'eſt point auſſi groſſier que certains auteurs l'ont avancé, il ſuffit d'ajouter ces paroles de HALLER: *neque probari poteſt, quod ſolo nomine Bidloi eraſo, emtas ab Amſtelodamenſi bibliopolâ centum & quinque tabulas Cowperus pro ſuis ediderit.* Il paroît de-là qu'il ne s'agiſſoit pas moins que de charger *Cowper* de s'être approprié tout uniment les planches de *Bidloo*, ſans y avoir fait tous les changemens & les additions, dont nous avons parlé. Mais comme la conduite du chirurgien anglois eſt un peu différente, il n'a point balancé de répondre à ſon adverſaire dans une diſſertation qui a été imprimée à Londres en 1701, *in-4*, ſous ce titre: EXAPIΣTIA, *in qua dotes plurimæ & ſingulares, peritia anatomica, probitas &c. celebrantur, & ejuſdem citationi humillimè reſpondetur. Cowper* fait un éloge ironique de *Bidloo* en cenſurant ſes écrits. Il releve les fautes qu'il a commiſes dans les explications de ſes planches, & donne les motifs qui l'ont engagé à ſuivre le parti qu'il a pris.

On trouve dans les tranſactions philoſophiques, du mois de mai 1699, une obſervation intéreſſante, par laquelle *Cowper* démontre la poſſibilité de la ſuture du tendon d'Achille. Pluſieurs médecins & chirurgiens l'avoient conſeillée avant lui, ſans l'avoir pratiquée; & depuis on a préféré le bandage réuniſſant qui a tous les avantages de la ſuture, ſans en avoir les imperfections.

En général, tous les ouvrages de *Cowper* ſont parſemés d'obſervations curieuſes & de recherches utiles. Cet anatomiſte paſſe pour avoir donné le premier la figure du canal thorachique, tel qu'il eſt dans l'homme; les auteurs ne l'avoient repréſenté juſqu'alors que tel qu'il eſt dans la bête. Il a publié la deſcription de certaines glandes ſituées dans l'uretre, qu'on a appelées de ſon nom *glandes de Cowper*. Ce fut dans un ouvrage imprimé à Londres en 1702, *in-4*, avec figures, qu'il annonça cette découverte, dont il avoit déja parlé dans un mémoire donné à la ſociété royale en 1699. Le titre de ſon ouvrage porte:

Glandularum quarumdam nuper detectarum, ductuumque earum excretoriorum deſcriptio, cum figuris. Londini, 1702, *in-4*.

Mais cette découverte n'a rien de neuf; *Méry* en a fait mention en 1684, & *Bianchi* aſſure que *Laurent Terraneus* a démontré ces glandes en 1698 & 1699. *Cowper* ne connut qu'imparfaitement l'art des injections que *Swammerdam* & *de Graaff* ont pouſſé ſi loin; c'étoit avec le vif-argent qu'il rempliſſoit les vaiſſeaux: mais cet art a fait bien des progrès depuis ſa mort arrivée en 1719.

Guillaume Dundaff, Docteur en médecine, a traduit l'anatomie de *Cowper* de l'anglais en latin, & l'a publiée à Leyde en 1739, *in-folio*, ſous ce titre:

Anatomia corporum humanorum centum quatuordecim tabulis ad vivum expreſſis & in ea inciſis illuſtrata, obſervationibus aucta.

Il y a auſſi une édition d'Utrecht de 1750, *in-folio*, forme d'atlas.

Extrait. d'El. (M. GOULIN.)

CRAANEN, (Théodote) médecin du XVII ſiècle, exerça d'abord ſa profeſſion à Duisbourg & enſuite à Nimégue; mais étant paſſé à Leyde, il y enſeigna pendant dix-huit ans, & reçut de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, des lettres patentes, par leſquelles il lui donnoit le titre de conſeiller premier médecin. Il mourut le 27 mars 1688.

Tous les ouvrages de ce médecin ont été recueillis à Anvers en 1689, deux volumes *in-4*; mais il y en a des éditions ſéparées.

Oratio funebris in obitum Arnoldi Syen. Lugduni Batavorum, 1679, *in-4*.

Lumen rationale medicum, ſeu, praxis medica reformata. Medioburgi, 1686, *in-8*. Leyde, 1689, *in-4*, avec le traité ſuivant.

Obſervationes quibus Danielis Sennerti de auxiliorum materiâ inſtitutionum liber emendatur. Lugduni Batavorum, 1687, *in*-12.

Obſervationes quibus emendatur & illuſtratur Henrici Regii praxis medica, medicationum exemplis demonſtrata. Leidæ, 1689, *in*-4. C'eſt le titre ſous lequel a paru la ſeconde édition du *lumen rationale medicum.*

Tractatus phyſico-medicus de homine, in quo ſtatus ejus tam naturalis, quàm præternaturalis, quoad theoriam rationalem, mechanicè demonſtratur. Leidæ, 1689; *in*-4. avec figures, par les ſoins de *Théodore Schoon*, médecin de la Haye. *Neapoli*, 1712, deux volumes *in*-8.

L'*Œconomia animalis* publiée à Amſterdam en 1703, *in*-12, eſt l'abrégé de cet ouvrage.

Sectateur zélé des dogmes de *Bontekoe* & de *Deſcartes*, *Craanen* a ſuivi de point en point la théorie des fermens, dont il abuſe. Emporté d'ailleurs par ſon imagination, il a aſſigné aux parties une ſtructure différente de celle qu'elles ont, & leur a attribué des uſages qui ſont dépourvus de toute probabilité. *David Grebner* a relevé ces défauts dans un ouvrage imprimé à Leipſick, en 1695, *in*-4, ſous le titre de *medicina vetus reſtituta.* (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

CRABE, *Cancer.* off. (*Hygiène.*) (*Voyez* Cancer.)

CRACHAT, (*Séméiotique.*)

Les médecins donnent ordinairement ce nom à toutes les matières évacuées par la bouche, en conſéquence des mouvemens & des ſecouſſes de l'expectoration. Tous les ſucs qui aboutiſſent à l'intérieur de la bouche par différens couloirs, ſont donc la matière des *crachats*, excepté la ſalive proprement dite, dont le flux ou l'écoulement contre nature s'appelle *ſulivation.*

Nous ne devons conſidérer ici les *crachats* que comme un phénomène de l'hiſtoire des maladies, & déterminer d'après les bons obſervateurs, les caractères diſtinctifs des différentes eſpeces de *crachats*, ſur leſquels le médecin peut fonder ſon diagnoſtic & ſon prognoſtic.

Il faut cependant remarquer d'abord, qu'il ne paroît point aiſé de décider ſi l'excrétion ou même la formation des *crachats* peut jamais être dans l'ordre naturel: car, comme il paroît que la fonction des glandes, dont ils ſont les produits, ne conſiſte qu'à ſéparer une eſpèce de mucoſité onctueuſe, propre à lubréfier certaines parties, il ſemble que cette mucoſité ne peut ſe ramaſſer & former la matière des *crachats*, que les parties dans leſquelles elle s'accumule juſqu'à un certain point ne ſoient plus ou moins viciées.

Selon cette idée, un homme qui ſe porteroit parfaitement bien, ne devroit jamais cracher: cependant, comme bien des perſonnes crachent ſans paroître réellement incommodées, il ſemble que les *crachats* peuvent quelquefois tenir lieu d'une excrétion naturelle, & être conſidérés ſous cet aſpect.

D'ailleurs, pourquoi n'en ſeroit il pas des *crachats* comme de quelques autres humeurs, dont la matière ne s'évacue que lorſqu'elle s'eſt ramaſſée juſqu'à un certain dégré, & que ſon ſéjour prolongé l'a rendue inhabile au but auquel la nature l'avoit deſtinée?

Quoi qu'il en ſoit, perſonne ne confondra le crachement habituel, ou dépendant du vice inſenſible dont nous venons de parler, avec celui qui eſt cauſé par les rhumes, les aſthmes, les pleuréſies, les péripneumonies, la phtiſie, certaines fièvres, & bien d'autres maladies & infirmités, mais principalement de celles des organes qui ſervent à la reſpiration. C'eſt dans ce cas qu'il eſt eſſentiel que le médecin diſtingue les bons *crachats* d'avec les mauvais ou d'avec les indifférens.

La conſiſtance des *crachats*, leur couleur, leur odeur, leur goût, leur quantité, le temps de la maladie auquel ils paroiſſent, l'âge & le ſexe du malade, ſont les qualités & les circonſtances par leſquelles le médecin ſe dirige dans le jugement qu'il porte ſur cette évacuation. Nous ne jetterons dans cet article qu'un coup d'œil général ſur chacune d'elles, renvoyant pour un plus grand détail aux maladies mêmes, dont les *crachats* ſervent à établir ſoit le diagnoſtic, ſoit le prognoſtic. Voici les principales règles qu'une obſervation conſtante a fourni aux maîtres de l'art, qui ont ſur ce point une doctrine uniforme & conſtante depuis Hippocrate juſqu'à notre ſiècle.

Les *crachats* ſont bons en général, lorſqu'ils ſont d'une conſiſtance égale, *æqualia*, *levia*, ni trop gros, ni trop petits, & qu'ils ſortent de la gorge aiſément & ſans douleur.... Ils ſuppoſent la diſpoſition des couloirs auſſi parfaite qu'il eſt poſſible pour qu'il ſe déchargent des ſucs qu'ils contiennent.

Si les *crachats* ſont en petite quantité, qu'ils n'augmentent que peu-à-peu, & qu'ils reſtent longtemps crus, ils ne ſont pas ſans danger.... parce qu'il eſt à craindre qu'il ne ſe forme dans les glandes qui les fourniſſent des arrêts indomptables, ou un relachement encore plus pernicieux.

Les *crachats* crus, qu'on nomme auſſi *pituiteux* ou *glaireux*, ſont ceux qui reſſemblent à du blanc d'œufs, ou bien qui ſont formés par des glaires mêlés de plus ou moins de ſang.... Ceux-là ſont la ſuite de l'expreſſion ſeule, & non celle d'une réſolution ou d'une maturation complette. (*Voyez* Crudité & Coction.)

Les *crachats* cuits ſont ceux qui ſont blancs ou verdâtres, qui reſſemblent à du pus, qui ſont bien égaux & bien liés.... Ils ſont ſouvent ſi peu différens du pus, que les plus exprimentés s'y trompent. En général l'inſpection du *crachat* eſt une reſſource preſqu'inutile pour découvrir s'il eſt purulent ou non. (*Voyez* PUS.)

Les *crachats* quels qu'ils ſoient, paroiſſant préciſément au commencement d'une maladie, ſont favorables, dit Hippocrate.... En effet, il eſt bon que les efforts de la maladie ayent un aboutiſſant, & que la partie puiſſe ſe dégager.... Ils ne ſont pas dangereux, lorſque le ſang y eſt un peu mêlé avec la pituite... Cela ſuppoſe que la réſolution s'opère & que quelque vaiſſeau ſanguin ouvert ne l'empêche point.

Si les *crachats* ſont jaunes & ſanguinolens dans les inflamations du poumon, ils ne ſont pas dangereux, pourvu que ce ne ſoit pas après le ſeptième jour, dit Hippocrate.... A cette époque les matières doivent être cuites, ſans quoi la maladie va trop lentement pour pouvoir ſe terminer heureuſement. (*Voyez* PERIPNEUMONIE, PLEURESIE.)

Les *crachats* viſqueux, glutineux, épais, dans la pleuréſie ou la péripneumonie, ſont de mauvais augure, ſur-tout s'ils ſont accompagnés d'une ſorte d'extinction de voix, *raucedo*, ſelon Hippocrate.... En effet, l'extinction de voix & les *crachats* de cette nature annoncent un relâchement dangereux, ou une conſtriction qui n'eſt pas moins à craindre.

Les *crachats* verds, très-rouillés, livides, noirs, fétides ou non fétides, ſont fort à craindre.... car toutes ces couleurs ſuppoſent que le ſang ſe mêle avec les *crachats* & le pus, que ces matières ſéjournent, que le poumon perd ſon reſſort peu-à-peu.

Si les *crachats* quelconques ſe ſupprimment une fois qu'ils ont paru; s'il ſurvient dans les maladies aiguës, ou dans les ulcères du poumon, plus ou moins de râlement, c'en eſt fait du malade.... Le poumon eſt pris; il ne joue preſque plus; la tête va ſe prendre.

Les *crachats* qui ſuivent un crachement de ſang ſont toujours ſuſpects, ſur-tout dans les maladies chroniques.... parce qu'on doit toujours craindre qu'ils ne ſoient purulens, ou le produit d'un ulcère preſque toujours mortel.

Les *crachats* qui nagent ſur l'eau ſont en général moins fâcheux que ceux qui vont au fond: ces derniers tiennent toujours plus ou moins du pus... Il en eſt pourtant de la première eſpèce qui ſont auſſi dangereux que ceux de la dernière: les bons praticiens ne s'en laiſſent pas impoſer par leur légéreté, lorſque les ſignes finaux de la ſuppuration intérieure ſont d'ailleurs établis; ils penſent que dans ces cas ils ſont dûs à une ſorte de ſuppuration lymphatique que Fernel connoiſſoit très-bien. Nous avons déjà obſervé que l'inſpection du *crachat* étoit un mauvais moyen de s'aſſurer s'il étoit purulent ou non.

Les mélancholiques ſont grands cracheurs: ils prodiguent leur ſalive, toujours rejettée avec la matière propre qui eſt l'eſpèce de *ſtimulus* de leur crachement. Les femmes groſſes ſont aſſez fréquemment dans le même cas. Les uns & les autres jettent quelquefois par la bouche certains grains ou noyaux durs, tranſparens, noirs ou jaunâtres, qui ne ſuppoſent qu'un reſſerrement des glandes, & qui ne ſont pas de grande conſéquence.

Les *crachats* méritent plus d'attention s'ils ſont ſalés, amers, ou s'ils ont un ſaveur fade & dégoûtante: Hippocrate l'avoit dit, & parmi les modernes, Bennet, ſur-tout, l'a confirmé.... ſoit que ces ſaveurs annoncent des qualités nuiſibles, des *acrimonies* dans les *crachats*, ſoit qu'ils n'impriment la ſenſation de ſalé, d'amer ou de fade, qu'en conſéquence d'une certaine diſpoſition des organes qu'ils affectent, diſpoſition dépendante d'un vice général dans le ſyſtême des ſolides, vice éminemment dangereux.

Les *crachats* qui ſemblent être des morceaux de chair fongueuſe, jaunâtre ou rougeâtre, ſont toujours pernicieux, ſoit dans les maladies aiguës, ſoit dans les chroniques.... Ce ſont des portions du parenchyme du poumon, qui ſe détruit ou ſe gangrène.

Si les *crachats*, quels qu'ils ſoient, s'arrêtent ſubitement, c'eſt toujours un mauvais ſigne, comme nous l'avons déjà obſervé; & alors le médecin doit tacher de les faire paroître de nouveau, en employant les différens moyens indiqués qu'il modifie ſelon les circonſtances.

L'expectoration, *anacatharſis*, étant une des voies par leſquelles la nature ſe délivre utilement quelquefois de la matière morbifique; le médecin doit ſe propoſer quelquefois auſſi de l'évacuer par les *crachats*. Les ſignes qui dénotent que la criſe, ou le torrent des excrétions, ſe porte vers la poitrine, ſont les douleurs des côtés, la difficulté de reſpirer, la toux, le crachement de ſang qui a paru au commencement d'une maladie; & avec ces ſignes la ſéchereſſe de la peau, la coction imparfaite des urines, le ventre reſſerré; en un mot l'abſence de tous les ſymptômes qui annoncent des évacuations critiques par d'autres couloirs que ceux de la poitrine. En général ce ſeroit une fauſſe indication que celle d'arrêter les *crachats*, ſi on en excepte pourtant ceux dont la matière ſeroit un ſang pur. (*Voyez* EXPECTORANS & HEMOPTYSIE.)

(*Enc. Encycl.* M. MAHON.)

CRACHAT, (*Med.*) *ſputum*, *creatus*. Diagnoſtic, prognoſtic, ſéméiotique.

La portion des humeurs que nous rejettons à volonté, lorſqu'elles ſont raſſemblées dans la bouche, s'appelle *crachat*.

Il faut en diſtinguer de deux eſpèces, ceux qui réſultent des liqueurs ſalivaires & muqueuſes qui tombent dans la bouche; & ceux qui, dans certains cas, ſortent directement des poumons par l'expectoration; ces derniers ſont muqueux uniquement.

Il coule continuellement dans l'intérieur de la bouche, 1°. la ſalive qui eſt fournie par les glandes conglomerées, telles que les parotides, &c. 2°. le mucus qui ſe ſépare dans les petites glandes conglobées ou cryptes, & dans les ſinus muqueux; 3°. une liqueur aqueuſe, &c. que les extrémités artérielles exhalent ſous forme de roſée; 4°. il y arrive auſſi l'excédent du mucus, qui tapiſſe les véſicules pulmonaires, les bronches & la trachée-artère, ainſi que celui de toute la ſurface de la membrane pituitaire; telles ſont les différentes liqueurs qui compoſent la matière des *crachats*.

Quelques auteurs ont penſé que cette excrétion n'étoit point une fonction qui appartient à l'état de ſanté. La matière des *crachats* n'étant qu'un reſidu un peu altéré, des liqueurs deſtinées à ſervir à la digeſtion par leur mélange avec les alimens, ou à lubréfier les ſurfaces internes des organes de la reſpiration ou de la déglutition: ils ont cru qu'il étoit plus à propos de les conſidérer comme un léger déſordre de l'économie animale, que comme une fonction naturelle. Pour moi, je ne puis être de cet avis, par la raiſon que les humeurs excrémentitielles & récrémentitielles, n'en ſont pas moins rapportées à l'état de ſanté, quoiqu'elles aient un peu dégénéré hors de leurs couloirs; car la bile s'épaiſſit dans la véſicule du fiel, & l'urine ſe colore dans la veſſie de l'homme le plus ſain, ſans que ces altérations ſoient conſidérées comme des états maladifs. Il y a d'ailleurs une autre raiſon qui doit déterminer le médecin à connoître les *crachats* de l'homme ſain: c'eſt afin qu'il puiſſe les comparer à ceux de la maladie.

Les médecins de tous les ſiècles ont porté la plus grande attention non-ſeulement ſur les *crachats*, mais encore ſur la manière de cracher. (*Voyez* CRACHER, CRACHEMENT, SALIVER, BAVER, EXPECTORER, HEMOPTYSIE.) Les grecs & les latins, dont la langue eſt plus riche que la nôtre, exprimoient plus exactement que nous les différentes modifications que nous donnons à cette fonction, *ſputatio*, *ſcreatio*, *expectoratio*, *ſalivatio*, *ptyaliſmus*, *anacatharſis*, *anaptyſis*, *hemoptyſis*, *raſcatio*; ce dernier mot vient des arabes. Afin de claſſer méthodiquement les ſignes qui peuvent nous fournir les *crachats* de l'homme ſain, nous allons examiner 1°. leur compoſition; 2°. leur quantité; 3°. leurs qualités; 4°. leur forme.

1°. Compoſition. L'on vient de voir que les *crachats* ſont un compoſé de ſalive, d'exhalaiſon artérielle & de mucus. La proportion de ce mélange varie dans les différentes heures de la journée. L'on expectore plus ou moins copieuſement après ſon lever. L'air frais que l'on reſpire, l'action des organes que le réveil ranime, excitent les bronches & les véſicules pulmonaires à ſe débarraſſer de la ſécrétion qui s'étoit accumulée pendant le ſommeil: dans ce moment, les *crachats* ſont muqueux & épais, ſoit à cauſe de leur ſtagnation, ſoit parce que la partie aqueuſe a été abſorbée en partie, ou s'eſt évaporée par la chaleur interne. La ſituation droite du corps fait couler en même temps dans la bouche la mucoſité de la membrane pituitaire, qui s'étoit arrêtée pendant la nuit dans les cavités naſales, &c.

Si l'on reſte long-temps à jeun, la ſalive devient âcre, elle ſtimule plus vivement ſes propres organes, & augmente elle-même ſa ſécrétion. L'amertume bilieuſe, par un mouvement rétrograde de la bile, vient empoiſonner la bouche: elle augmente l'âcreté de la ſalive & l'épaiſſit. Les *crachats* ſont pour-lors plus ſalivaires que muqueux, ils ſont épais & mouſſeux. Quelques heures après les repas, pendant la ſeconde digeſtion, ils deviennent plus abondans, plus liquides. La ſalive y prédomine, parce qu'une portion de la partie aqueuſe du chyle s'évacue pour-lors par cette voie.

2°. Leur quantité, varie ſuivant l'âge, les ſaiſons, le climat, le lieu qu'on habite, les alimens dont on ſe nourrit, & même la profeſſion que l'on exerce. Les ſaiſons pluvieuſes, les climats humides & marécageux, le quartier plus ou moins élevé d'une ville, l'étage haut & bas d'une maiſon, rendent les *crachats* plus ou moins abondans

Les mélancholiques, toutes les eſpèces de neuropathiques, crachent ordinairement une plus grande quantité de ſalive. Les tempéramens pituiteux rendent auſſi beaucoup de *crachats* aqueux & & glaireux; les bilieux, au contraire, ſe plaignent d'une ſalive amère qu'ils rendent par petits floccons écumeux, ſouvent teints d'une nuance jaune.

On obſerve chez quelques individus des idioſincraſies particulières de l'eſtomac, ou des plexus abdominaux, qui agiſſant ſur les glandes ſalivaires, font qu'ils crachent continuellement, quoiqu'ils ſoient d'ailleurs ſains & vigoureux. Il y en a d'autres qui contractent cette habitude. Je ne ſais, ſi lorſque le crachotement vient de cette dernière cauſe, il ne doit point rentrer dans la claſſe des états maladifs.

Les enfans bavent & ſalivent plus qu'ils ne crachent; les vieillards ſont au contraire grands

cracheurs

cracheurs, & leurs *crachats* ſont preſque tous muqueux & gluants.

3°. Qualités. Les *crachats* de l'homme ſain, ſont ſans odeur, ſans ſaveur, comme les liqueurs dont ils ſont compoſés. Cependant, quoi qu'en diſe M. de Haller, il y a beaucoup d'adultes & de vieillards qui jouiſſent d'une bonne ſanté, dont les *crachats* ſont ſales ou légèrement amers.

Leur couleur eſt blanche, s'il n'y a que de la ſalive; elle eſt griſâtre, verdâtre, vitrée, jaunâtre, ſi le mucus y prédomine.

On rencontre quelques individus qui ſe plaignent de rendre de temps en temps quelques petits *crachats* ronds, muqueux, épais, quelquefois durs, de couleur bleue ou noire. Cette excrétion ſinguliére paroit depuis 18 juſqu'à 40 ans; des gens peu inſtruits leur perſuadent que ce ſont des tubercules. C'eſt une erreur. Ces *crachats* ainſi colorés, ſont fournis par les glandes bronchiques, & n'indiquent aucun dérangement dans la ſanté.

4°. La forme des *crachats* de l'homme en ſanté eſt indifférente: l'on ne peut en tirer aucune conſéquence utile; les muqueux & globuleux que l'on expectore quelquefois le matin, tiennent cette forme de leur ſéjour dans les véſicules pulmonaires; & les petits grains durs, ronds comme des pois, que certaines perſonnes rendent de tems en tems, ont été durcis dans les criptes bronchiales, ſans que la conſtitution en ait été altérée; ces derniers grains ſont blancs ou jaunes; ils ſont différens des noirs & violets dont il a été fait mention précédemment.

Les *crachats* des malades ont beaucoup plus occupé les médecins, que ceux de l'homme en ſanté. Hippocrate, dans ſes coaques & ſes épidémies, nous a tranſmis un grand nombre d'obſervations précieuſes ſur cette matière. Les médecins des ſiècles poſtérieurs ont adopté les regles qu'il nous a preſcrites ſur le diagnoſtic & le prognoſtic que cette excrétion préſente; ils ont peu ajouté à ce qu'il en a dit. Il me ſemble cependant qu'il y auroit quelque choſe à rectifier ſur l'idée que l'on s'eſt formée, de la marche critique de cette évacuation, ainſi qu'il ſera obſervé plus bas.

Voici les rapports généraux ſous leſquels on doit les conſidérer; ſavoir: leur quantité, leur conſiſtance, leur égalité, leur forme, leur couleur, leur odeur, leur goût; il faut de plus obſerver dans les maladies aiguës, le temps auquel ils paroiſſent.

Lorſque la conſiſtance des *crachats* eſt égale, *æqualia* & *levia*: qu'ils ne ſont point trop copieux, qu'on les rend facilement & ſans douleur, pourlors, ils ſont bons ſuivant le jugement des anciens: c'eſt une preuve, nous diſent-ils, que l'organe a toutes les conditions requiſes pour une bonne ſécrétion. Si, au contraire, ils ſont en petite quantité, qu'ils reſtent long-temps clairs & petits, ils indiquent qu'il y a du danger par la mauvaiſe diſpoſition de l'organe. Ces regles ſouffrent quelqu'exception. Par exemple dans la coqueluche, ils ſont les mêmes à la fin, que dans ſon commencement; on les voit pendant toute ſa durée, clairs avec un peu de mucus épaiſſi au milieu. La bonne ſécrétion des *crachats* n'eſt point d'ailleurs uniquement l'ouvrage de leur organe ſécrétoire: le ſyſtême vaſculaire, les autres viſcères, ſont refluer les humeurs dans un grand nombre de cas ſur le poumon, de ſorte qu'ils contribuent beaucoup à la quantité, & à la qualité de l'expectoration.

« Les *crachats* cruds, glaireux, pituiteux, qui reſſemblent aux blancs d'œufs, ou qui ſont glaireux teints ou mêlés de ſang, ſont mauvais, parce qu'ils ſont la ſuite de l'expreſſion, au lieu d'être l'effet de la réſolution & de la maturation. (*Voyez* COCTION....) Ce jugement ne me paroît point exact, du moins relativement aux habitans de nos climats. La conſtitution cachectique, acrimonieuſe de leurs humeurs, change beaucoup la qualité de leurs *crachats*, même lorſqu'ils ſont critiques. L'on obſerve chaque jour, qu'un malade dont la fibre eſt lâche & les humeurs âcres, a une expectoration glaireuſe, noirâtre ou rouge dans une affection catarrhale ou une fièvre putride, laquelle eſt néanmoins critique & ſalutaire, quoiqu'elle ne préſente point les vrais caractères de la coction, tels qu'Hippocrate les indique.

Les *crachats* cuits ſont épais, ordinairement blancs, jaunâtres, rougeâtres, quelquefois verdâtres; ils paroiſſent n'en peu différens du pus, que le médecin s'y trompe ſouvent. (*Voyez* PUS, CRACHATS PURULENS, PURIFORMES, LYMPHATIQUES, PHTHISIE PULMONAIRE.

Les *crachats* qui paroiſſent à bonne heure, dit Hippocrate, ſont favorables. On doit les juger également bons quand ils ſeroient mêlés avec un peu de ſang. Ils ſuppoſent que la réſolution s'opère, quoiqu'il y ait quelques petits vaiſſeaux déchirés. Les jaunes & les ſanguinolens, ſont encore bons, pourvu qu'ils n'arrivent pas après le ſeptième jour. Je ne penſe point que l'on doive adopter ſtrictement ce dernier précepte: car nous voyons que la terminaiſon des maladies inflammatoires du poumon ſe continue ſouvent par l'expectoration après le quinzième & le dix-huitiéme jour, avec ſuccès, & ſans qu'il arrive de ſuppuration, lorſque la fièvre & les ſymptômes ſont modérés.

Les *crachats* viſqueux, glutineux, avec enrouement dans la péripneumonie, ſont dangereux, ſelon le père de la médecine. Il en eſt de même

des vetds, des livides, rouillés, fœtides & non fœtides. Ils ſuppoſent que le ſang & le pus ſe mêlent avec les *crachats*. (*Voyez* COCTION, PUS, CRACHATS PURULENS.)

M. Cullen, (élémens de médecine pratique, article PNEUMONIE), nous dit, que les ſignes tirés de la matière expectorée, ſont trompeurs. Cet auteur a raiſon, & l'autorité d'Hippocrate ne doit point nous en impoſer ſur ce point. Ce n'eſt qu'avec le ſecours & la réunion des autres ſignes, que la couleur des *crachats* peut ſervir au médecin pour former ſon jugement. Je l'ai déjà remarqué. On voit tous les jours des *crachats* critiques & ſalutaires qui ſont de la plus mauvaiſe couleur.

Après les hémoptyſies, on voit ſurvenir preſque toujours des *crachats*; ils ſont quelquefois muqueux ou lymphatiques, d'autres fois purulens ou puriformes, critiques ou ſymptômatiques. (*Voyez* HEMOPTYSIE, PUS, CRACHATS PURULENS, LYMPHATIQUES, &c. *dans la phthiſie pulmonaire.*)

Crachats ſalés, amers, fades, doux, fétides. (*Voyez* CRACHATS PURULENS *dans la phthiſie pulmonaire.*) De même que pour ce qui eſt relatif à leur odeur.

Les *crachats* reſſemblans à des morceaux de chair fongueuſe, jaunâtre ou rougeâtre, ſont mortels dans les maladies aiguës & chroniques. Ce ſont des portions grangrenées des poumons. Suivant M. Cullen, elles ſont produites par l'infiltration du ſang, dans le tiſſu cellulaire de ce viſcère qui ſuffoque promptement le malade.

Les ſécrétions ſalivaires & muqueuſes ſont toujours en déſordre dans les maladies aiguës: au lieu qu'il n'y a que certaines maladies chroniques, où leur marche ſoit dérangée. Elles pêchent par une trop grande abondance, ou elles ſont ſupprimées.

Elles peuvent ſuppléer aux autres émonctoires. Les maladies catarrhales nous prouvent que la tranſpiration cutanée eſt celle qui s'y porte le plus facilement. Cette abondance de *crachats* n'eſt dans quelques occaſions, qu'un effet ſympathique des viſcères abdominaux, comme dans la groſſeſſe, chez les ſcorbutiques, les hypochondriaques, &c. elle eſt quelquefois la ſuite des métaſtaſes; leur ſuppreſſion eſt beaucoup plus fréquente. Dès le commencement des maladies aigues, le ſpaſme febrile, la diathèſe inflammatoire, &c. portent la ſéchereſſe dans la bouche & les organes de la reſpiration: c'eſt par la ſéchereſſe de la langue, de l'intérieur de la bouche, du nez, du goſier & des poumons, que le médecin juge de la marche & du danger de la maladie. C'eſt cet état d'irritation & de ſpaſme particulier, qui lui fait connoître la conſtriction générale des organes, la crudité de la maladie & la difficulté de la coction. C'eſt cette même ſéchereſſe qui l'avertit ſouvent du déſordre des fonctions morales: de même que, lorſqu'il voit la bouche s'humecter, les *crachats* reparoître aux époques convenables, l'eſpoir renait en lui, parce qu'il juge que les forces de la nature ſont victorieuſes.

Cette ſuppreſſion annonce toujours un grand danger dans les maladies inflammatoires du poumon: elle l'eſt moins cependant dans les commencemens de la maladie, que lorſqu'elle eſt avancée ou vers ſa fin. Pour la rétablir, on a recours aux béchiques, à la ſaignée, aux émétiques, aux véſicatoires quelquefois, mais rarement aux calmans. Le choix de ces divers remèdes dépend de l'eſpèce & du degré de la maladie. (*Voyez* BÉCHIQUES, SAIGNÉE, ÉMETIQUES, VESICATOIRES, HYPNOTIQUES.)

Si dans les maladies aiguës de la poitrine, l'expectoration s'établit, & qu'enſuite par une cauſe quelconque, elle vienne à s'arrêter, il y a pareillement du danger; on emploie les remèdes ci-deſſus pour la rétablir.

Lorſque la pléthore & la diathèſe inflammatoire ſont conſidérables, il eſt rare que l'expectoration ſeule ſuffiſe pour les guérir; il faut favoriſer l'excrétion des *crachats* & leur maturité: mais il faut en même temps chercher à diminuer la pléthore & la diathèſe, par les remèdes déjà indiqués. Les ſueurs ſe joignent ordinairement aux *crachats*; les évacuations bilieuſes paroiſſent vers le déclin, & à l'époque des criſes; & c'eſt par ces ſecours réunis que le malade guérit.

Les *crachats* ſont critiques ou ſymptomatiques. Les uns & les autres éclairent le médecin dans les maladies chroniques, comme dans les aiguës. Il ſuit les *crachats* comme ſymptômes de la maladie, dans la phthiſie pulmonaire, l'aſthme humide, l'hydropiſie de poitrine, &c. afin de connoître la marche & le danger de la maladie. La nature fait auſſi des efforts critiques dans les maladies chroniques par ces mêmes émonctoires. Ces mouvemens critiques ont été trop peu obſervés. La pulmonie préſente, par exemple, ſouvent des expectorations critiques, très-difficiles à diſtinguer des *crachats* ordinaires.

Pourquoi ne verroit-on point arriver des criſes dans les maladies chroniques, comme dans les aiguës? Pourquoi ce travail ne ſe feroit-il point par la voie des *crachats*, comme par tout autre organe? La criſe n'étant que le changement, le tranſport ou l'expulſion de la matière morbifique, ſoumis à des changemens, ſuivant la nature de la maladie, le tempérament du malade, le climat, les remèdes que l'on adminiſtre, &c: elle doit avoir lieu plus ou moins lentement, par les *crachats* dans les maladies chroniques, de même qu'elle arrive par cette voie, dans les maladies aiguës.

Digitized by Google

Hippocrate, liv. III. aphor. 28, a ſoumis les maladies chroniques des enfans, à la révolution ſeptenaire, d'autres, à celle de la puberté, & celles des femmes à l'apparition de leurs regles. Les dépurations cutanées des enfans, que nous appellons gourmes; les révolutions conſtantes des différens âges, &c., ne ſont-ce point des criſes longues & inſenſibles?

Nous avons très-peu de regles ſur les ſignes précurſeurs de ce travail, de même que ſur ceux qui l'accompagnent dans la pulmonie: comme il eſt préparé long-temps à l'avance, il faut une longue expérience pour reconnoître ces ſignes & les lier enſemble. Souvent un médecin s'y méprend: il confond un effort critique & préparatoire, pour un ſymptôme deſtructeur. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE.)

La marche des criſes aiguës a été mieux décrite. Je ne répéterai point ce que j'ai déjà dit ſur la nature, la quantité, les qualités, &c. des *crachats*.

Je prendrai les ſignes précurſeurs de ces criſes dans Boerhaave, inſtit. (n. 937.) « L'aſſoupiſſement, la ſtupeur, les veilles, le délire, l'anxiété, » l'oppreſſion, l'agitation nocturne, les friſſons, » la douleur, la peſanteur, le picotement, la ti» tillation de la partie affectée. L'obſcurciſſement » momentané de la vue ou les éblouiſſemens, » les larmes, les nauſées, la ſoif, la chaleur, la » tenſion des hypochondres, le tremblement con» vulſif de la levre inferieure. » On doit ſavoir que pour que tous ces ſignes portent avec eux un caractère véritablement critique, ils ne doivent arriver qu'après ceux de la coction, & à l'époque où les criſes arrivent. Ce ſeroit une erreur de croire qu'ils ſe trouvent tous, ou preſque tous réunis dans la même maladie. Il n'y en a ſouvent qu'un très-petit nombre, lequel ſuffit au médecin qui a le tact exercé.

Ce médecin ajoute (n. 938.) « Si après ces » ſignes, il ſurvient un vomiſſement de la ſali» vation, une excrétion muqueuſe des *crachats*, » &c., c'eſt une véritable criſe. Elle varie, quant » à la matière évacuée, ainſi que pour l'époque » de ſon expulſion, ſuivant l'âge, le ſexe, le cli» mat, la ſaiſon, la nature de l'épidémie, &c. »

La criſe, par les *crachats*, a encore d'autres ſignes qui lui ſont particuliers: ce ſont les douleurs de côté, la toux, le crachement de ſang au commencement de la maladie, la ſéchereſſe de la peau, la crudité des urines, l'abſence des ſignes qui précèdent les autres évacuations.

On voit que Boerhaave, dont les opinions ont été ſuivies pendant long-temps, dans toutes les écoles de l'Europe, a admis dans les maladies aiguës, les criſes, dans le ſens des anciens, ainſi que les jours critiques. Il croyoit, en même temps, que le climat, la ſaiſon, le ſexe, la maladie, l'âge, &c. changeoient leur nature, & en retardoient ou avançoient l'apparition.

Quant à la nature de la criſe, les Solidiſtes pourroient lui demander, comment peut-elle avoir lieu dans les maladies, *ſine materia*, & je ne trouve point de réponſe à lui prêter pour les ſatisfaire: car où il n'y a point de matière, il ne peut y avoir d'évacuation.

Ce n'eſt point la ſeule objection qu'on puiſſe faire à ce célèbre médecin. En ſoumettant le travail de la criſe à l'action des climats, des ſaiſons, &c. il ne lui étoit pas poſſible de ſoutenir la régularité des jours critiques, telle que les anciens l'avoient admiſe: car il eſt évident, que ſi l'action variée des climats, des ſaiſons, changent l'apparition & la nature des criſes, dès-lors, l'ordre des jours critiques, ne peut plus être le même partout, c'eſt-à-dire, que la criſe d'une fièvre putride ou inflammatoire, ne doit point arriver le même jour en Grece & dans le Nord.

Le fait vient d'ailleurs ici à l'appui du raiſonnement: l'obſervation des derniers ſiècles faite dans le Nord, prouve la vérité de cette dernière aſſertion. Lorſqu'on a adopté l'influence des climats, &c. il faut néceſſairement renoncer à l'ordre des jours critiques des anciens, ſi l'on ne veut point tomber dans une contradiction choquante.

Quelque fortes que ſoient les preuves des anciens ſur l'ordre des jours critiques, quand on les examine ſans prévention, on reſte perſuadé que leur calcul eſt ſyſtématique, & puiſé originairement dans la doctrine de Pythagore. Quelle peine n'ont point pris les partiſans d'Hippocrate, pour concilier ſes obſervations avec ſon opinion, ſur les jours critiques? Quelles diſputes ne ſe ſont point élevées ſur le vingt & vingt-unième jour: ſur les criſes heureuſes arrivées le ſixième jour, dont il a été lui-même le témoin.

Si les médecins veulent dépoſer leur prévention, ils avoueront qu'ils ont vu arriver des criſes heureuſes & parfaites dans tous les jours de la maladie. Tantôt elles commencent un jour critique, & finiſſent enfin un jour non critique, & *vice verſâ*. Ce travail n'a point d'heures ni de jours fixes.

M. Cullen, dont les opinions commencent à remplacer celles de Boerhaave, a auſſi admis les criſes avec les jours critiques, dans le ſens d'Hippocrate. Il s'eſt permis neanmoins de faire quelques changemens dans ces derniers. Par exemple, il rejette le vingt-unième ainſi que le quatrième. Il s'élève avec raiſon contre les regles qu'Hippocrate a données ſur leur marche, parce qu'il prétend que l'obſervation n'eſt point aſſez avancée pour les établir d'une manière invariable.

L'explication qu'il donne des criſes & des jours

critiques, eſt fort ingénieuſe & préſente des probabilités.

L'économie animale eſt ſoumiſe, dit-il, à la périodicité, ſoit en ſanté, ſoit en maladie. Le retour de la ſoif, de la faim, de la veille, du ſommeil, ainſi que des évacuations, le retour des fièvres, &c. en ſont la preuve. Les fièvres intermittentes nous demontrent que cette tendance de l'économie animale, eſt pour les périodes, tierce ou quarte. *Or, les jours critiques ſont conformes à cette tendance*, (no. 119, élémens de médecine pratique.) *Ces périodes ont une marche conſtante dans les maladies. La période tierce a lieu depuis ſon commencement juſqu'au onze, & depuis le onze juſqu'au vingt, la période quarte lui ſuccède.* Après ce terme, l'influence de ces périodes n'eſt plus marquée dans le cours de la maladie, ſuivant ce célèbre profeſſeur.

L'économie animale a, par ſa conſtitution, la plus grande facilité à contracter des habitudes. Elle l'aſſujetit aiſément aux mouvemens périodiques. Cette facilité à la périodicité, dépend en partie, ſuivant M. Cullen, du mouvement diurne, de la chaleur & du froid alternatifs, qui en ſont la ſuite, ainſi que de la ſucceſſion du jour & de la nuit, &c. Ces cauſes concourent au renouvellement réguliet des fonctions de l'homme en ſanté, ainſi qu'à celui des mouvemens fébriles de la maladie.

Ces probabilités ſont, comme je l'ai déjà dit, très-ingénieuſes. Mais pourquoi ces cauſes, dont l'action eſt continue & uniforme, affectent-elles la période tierce dans le commencement des maladies juſques au onze? Pourquoi cette période devient-elle quarte, depuis le onze juſques au vingt? Pourquoi enfin cet effet devient-il inſenſible après ce terme? Cette baſe ne me paroit point aſſez fondée ſur l'obſervation, pour qu'un médecin puiſſe y aſſeoir ſon pronoſtic. J'oſe même avancer qu'elle eſt ſouvent démentie par l'obſervation, du moins dans nos climats.

Je crois que la tendance de l'économie animale à la périodicité & à l'habitude, ſont des faits conſtants. Je crois pareillement aux criſes & aux jours critiques: mais il n'eſt pas prouvé qu'ils ſuivent l'ordre établi par Hippocrate, ni celui préſenté par M. Cullen. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHATS PURULENS, (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHATS PURIFORMES, LYMPHATIQUES. (*Voyez* PHTHISIE PULMONAIRE.)
(M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT. (*Voyez* CRACHER.)
(M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT DE SANG. (*Voyez* HÉMOPTYSIE. (M. DE BRIEUDE.)

CRACHEMENT, (*Hygiène.*)

CRACHOTEMENT. (*Voyez* CRACHER.)
(M. DE BRIEUDE.)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe IV. *Excreta*, choſes deſtinées à être évacuées.

Ordre I. Évacuations naturelles.

Section II. Journalières.

Le *crachement* eſt l'action de jetter au dehors la ſalive qui a été amaſſée dans la bouche, ou cette eſpèce d'humeur viſqueuſe qui s'attache aux parois du goſier.

L'humeur qui tapiſſe la gorge, & qui par ſa ténacité, devient inutile & même nuiſible à la digeſtion, ne doit jamais être avalée; mais on ne peut pas en dire autant de la ſalive, toutes les fois qu'elle ne pèche pas par ſa qualité. Lorſqu'on eſt en bonne ſanté, qu'on n'eſt point à jeun, qu'elle n'eſt point viciée par le mauvais état des gencives ou des dents, elle eſt preſque toujours ſans odeur & ſans ſaveur: alors elle eſt de la plus grande néceſſité pour la maſtication, pour la déglutition & pour la digeſtion. L'importance de ces différentes fonctions tend donc la ſalive une des humeurs les plus précieuſes de l'individu. C'eſt pour cela que la nature a multiplié les organes qui la préparent; c'eſt pour cela qu'elle a établi des mouvemens involontaires, par leſquels la ſalive, qui hors du repas ſe trouve conſtamment affluer dans la bouche, eſt, preſque ſans qu'on y penſe, portée dans l'eſtomac, pour y attendre les alimens.

Il n'eſt pas rare de rencontrer des perſonnes qui ont la manie de cracher beaucoup, ſoit qu'ils y ſoient excités par le tabac mâché, fumé & pris en poudre, ſoit qu'ils aient gardé cette mauvaiſe habitude ſans s'en apperçevoir, ou en ſe perſuadant que la ſalive eſt une liqueur nuiſible ou inutile.

Il eſt des mélancoliques qui la regardent comme une pituite qui eſt la cauſe de leurs infirmités.

Cependant ces cracheurs impitoyables, en crachant continuellement leur ſalive, excitent une ſécrétion exceſſive de cette humeur bienfaiſante ils privent ainſi le ſang d'une ſérosité qui n'y eſt pas ſurabondante, & qui doit ſe porter dans

Digitized by Google

les autres organes. La digeſtion ne ſe fait point, ou ſe fait mal, le chyle n'a pas la qualité qui doit fournir un ſang pur & homogène; les humeurs, en général, ſubiſſent de l'altération; on perd le goût & l'appétit; on a une ſéchereſſe ardente qui eſt ſuivie d'une grande ſoif & de la conſtipation. Une excrétion qui eſt exceſſive, diminue ou ſupprime les autres: ainſi, l'on tranſpire peu, les urines ſont épaiſſes, âcres, brulantes; l'ordre de l'économie animale eſt généralement dérangé; ce qui occaſionne la foibleſſe, la maigreur, des maladies de peau, la mélancolie & les obſtructions.

On ne doit donc point prodiguer ou rejetter la ſalive qui coule naturellement, ni en exciter l'évacuation avec du tabac, toutes les fois qu'elle eſt d'une bonne qualité; il eſt ſeulement à propos de cracher le matin en ſe levant, parce qu'alors la bouche eſt pâteuſe, & que la ſalive amaſſée eſt viſqueuſe & mauvaiſe. Il faut encore s'en débarraſſer, quand elle a un odeur ou un goût mauvais, dans les rhumes, les catarres, & autres circonſtances dont on ſera averti par le médecin, ſi ce n'eſt pas par l'inſtinct naturel. (M. MACQUART.)

CRACHEMENT DE PUS. (*Voyez* PUS, CRACHATS PURULENS & EXPECTORATION.)

(M. CAILLE.)

CRACHER, (*Séméiotique.*)

Action par laquelle nous évacuons à volonté, les humeurs qui ſe raſſemblent dans la bouche.

Il y a différentes manières de *cracher*, ſoit en ſanté, ſoit en maladie, qu'on exprime dans notre langue, par différens mots. (*Voyez* BAVER, SALIVER, EXPECTORER, ÉCUMER.) Car on dit écumer de rage. Râle, râlement, ſont auſſi deux mots qui n'expriment point exactement des manières de *cracher*; elles déſignent ſeulement des mouvemens des bronches & de la trachée-artère, qui en approchent. Je les comprendrai néanmoins dans le nombre des manières de *cracher*. Les *raſcatio* des arabes & *ſecretio* des latins, n'ont point leurs ſynonymes dans notre langue: ce ſont cependant des manières de *cracher* très-uſitées & très-utiles dans certaines maladies de la gorge & du poumon.

Le médecin doit faire attention, auprès des malades, non-ſeulement à la forme, à la qualité de leurs crachats, mais encore à la manière avec laquelle ils les rejettent. Elle lui fournit des ſignes utiles, pour former le diagnoſtic & le prognoſtic de leurs maladies.

La ſéchereſſe de la bouche, ou la ſuppreſſion de la ſalive & du mucus, eſt un des ſignes auquel les médecins font, avec raiſon, la plus grande attention. Elle peut être occaſionnée dans les maladies aigues, par le ſpaſme des organes ſécrétoires de ces humeurs, & du ſyſtême vaſculaire. La diathèſe inflammatoire peut y donner lieu. L'embarras du cerveau & le trouble des fonctions de l'ame & du principe vital, qui en ſont les ſuites, peuvent auſſi avoir occaſionné ce défaut de ſécrétion & de tranſpiration. Par ces raiſons, l'examen ſuivi de cette ſéchereſſe dans le cours d'une maladie, eſt de la plus grande importance, parce qu'elle guide & éclaire le médecin ſur ſa marche & ſes progrès: auſſi eſt-il exact à chaque viſite, à examiner l'état de la langue & de l'intérieur de la bouche. Lorſqu'elles viennent à s'humecter, c'eſt un ſigne de relâche, qui eſt du plus heureux augure, parce qu'il annonce la coction & le rétabliſſement des fonctions. Il trompe rarement. Au lieu que la ſéchereſſe & l'aridité de la langue & de l'intérieur du palais, ſont ſouvent le préſage du délire & de la malignité.

La manière dont le malade crache la ſalive dans les maladies aiguës, apprend à juger de ſon état moral.

Les médecins cliniques connoiſſent une manière de crachoter des malades, qui annonce preſque toujours le délire. L'on ne peut s'en former une idée vraie, qu'en l'obſervant auprès d'eux. C'eſt du bout des lèvres & de la langue, qu'ils rejettent à chaque inſtant, quelques gouttes de ſalive, blanche, jaune, épaiſſe. L'expreſſion du vulgaire rend très-bien la choſe: on dit que le malade *cracke* du coton.

L'expectoration plus ou moins difficile, dans les maladies inflammatoires de la poitrine, met en état les gens de l'art de juger du degré d'engorgement, de ſpaſme ou d'atonie du poumon, & des autres organes de la reſpiration. Si la toux eſt forte, fréquente & pénible; ſi le malade eſt obligé d'eſſuyer pluſieurs quintes de toux, avant de pouvoir arracher ſes crachats; s'il ne peut les détacher que par ce mouvement d'expectoration appellé *raſcatio*, parce qu'ils ſont trop gluants & trop viſqueux: ſi ce râlement précède leur ſortie de quelques ſecondes, ces manières différentes de les expulſer, apprennent au médecin à porter des jugemens plus ou moins favorables ſur l'état des poumons & de la maladie. Il eſt prudent, cependant, de joindre à ces ſignes, ceux que fourniſſent l'état du pouls & le période de la maladie, &c.

La grande difficulté, qu'ont les malades à expectorer vers la fin des péripneumonies mortelles, indique un grand épanchement de mucus & de ſérosité dans la cavité des bronches & des véſicules pulmonaires, qui ſuffoque le malade. M. Cullen, (ſect. 350, de ſes élémens de médecine pratique), remarque que cet épanchement eſt plutôt la cauſe de la mort, que la foibleſſe de l'or-

gane pulmonaire : les raiſons qu'il en donne ſont probables.

La force plus ou moins grande avec laquelle un malade renvoie ſes crachats, donne des lumières, à celui qui le traite. Tout eſt précieux dans les maladies aigues où le jugement doit être prompt, & le temps ne permet point de réparer ſes fautes. Une lueur conduit ſouvent à des conſéquences certaines. Lorſqu'il peut les renvoyer loin, il lui reſte encore des forces dans les organes ; ſi au contraire après les avoir détachés des véſicules pulmonaires ou des bronches, ils reſtent en chemin, c'eſt une marque que le principe de vie s'éteint, & qu'il n'a plus que quelques momens à vivre.

La manière de *cracher* dans l'eſquinancie, indique le ſiège du mal, & nous met en état de diſtinguer, ſi elle eſt tonſillaire ou trachéale. Il ne faut point cependant s'en rapporter à ce ſigne uniquement. L'on doit faire attention en même tems, ſi la voix du malade eſt rauque & profonde avec un ſentiment d'étranglement ; pour lors, l'on peut croire que c'eſt une eſquinancie trachéale ; elle eſt tonſillaire, ſi la reſpiration du malade ſe fait par une eſpèce de ſifflement, & s'il *crache* de la manière appellée *raſcatio*.

Les hydrophobes ont une manière particulière de rejetter & de *cracher* leur ſalive écumeuſe, épaiſſe & cotoneuſe. L'écume baveuſe des épileptiques, pendant leurs accès, indique l'érat du cerveau & des organes ſalivaires de ces malades ; elle jette en même temps quelques lumières ſur la force de leurs paroxiſmes.

Dans le pyroſis de Sauvages & de Linnéus, les malades rendent des eaux claires & acides par la bouche, en abondance. Cette éructation ou regorgement ſe rapproche des crachats & de la ſalivation cararrhale. On connoit le ſiége de cette maladie par la ſeule manière de rejetter cette ſéroſité ſtomacale. Les enfans, les vieillards, les apoplectiques, les paralytiques, bavent. (*Voyez* BAVER.)

Les ſcorbutiques ſalivent, ainſi que les malades qui ſont au ſecond degré de la petite vérole. L'on ſalive dans le traitement de la maladie vénérienne, &c. (*Voyez* SALIVER.)

Le râle ou râlement eſt un ſymptôme de l'agonie ; on le rencontre dans beaucoup de maladies des enfans, qui ne ſont point mortelles : il n'arrive chez ces derniers, que parce qu'ils ne ſavent point *cracher*. (*Voyez* RALE, RALEMENT.)

(M. DE BRIEUDE.)

CRACHOTEMENT, (le) eſt le produit de l'irritation & de l'engorgement des glandes ſalivaires à la ſuite des frictions mercurielles ou de l'introduction du mercure par toute autre méthode ; il eſt l'avant-coureur de la ſalivation, il en eſt même le premier degré, mais il n'eſt point accompagné comme elle d'ulcères à la bouche. (*Voyez* SALIVATION.) (M. DE HORNE.)

CRAIE, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *craie* ait toujours été plus particuliérement employé pour déſigner une eſpèce de terre plus ou moins blanche, faiſant effervescence avec les acides qui la diſſolvent, donnant de la chaux quand on l'a calcinée, & de la même nature que les pierres à bâtir des environs de Paris ; il a été quelquefois appliqué auſſi à d'autres matières, comme on va le voir dans les articles ſuivans ; il eſt vrai que cette application eſt un abus ſingulier de nomenclature qui a donné naiſſance à des erreurs très-préjudiciables ; mais d'un autre côté, on avoit ſoin de prévenir dans tous les livres d'hiſtoire naturelle & de minéralogie, que la véritable *craie*, la ſeule qui méritât ce nom, la *craie* blanche, étoit très-reconnoiſſable par ſes deux propriétés, de faire efferveſcence avec les acides, & de donner de la chaux par la calcination. Il paroit que c'eſt d'après le nom de l'iſle de Crète, où cette terre étoit très-abondante, & dont il ſemble, ſuivant les géographes anciens, qu'elle formoit entièrement le ſol, que le ſien a été adopté ; auſſi, la nomme-t-on en latin *Creta*. (*Voyez* pour ſes propriétés médicinales, le mot CARBONATE DE CHAUX, qui n'eſt pas ſujet aux mêmes inconvéniens que celui de *craie*.)

(M. FOURCROY.)

CRAIE DE BRIANÇON, (*Mat. méd.*)

La *craie* de Briançon eſt une eſpèce de terre très-improprement nommée, puiſqu'au lieu d'être de nature calcaire, de faire efferveſcence avec les acides, & de donner de la chaux par l'action du feu, comme la véritable *craie*, elle eſt de nature onctueuſe & argileuſe ; elle eſt douce & graſſe ſous le doigt ; elle ſe durcit au feu ; elle ne ſe diſſout que difficilement dans les acides ; elle forme de l'alun avec l'acide ſulfurique. C'eſt cette terre, eſpèce de ſtéatite, ou de pierre ſavoneuſe, qu'on emploie, réduite en poudre très-fine, pour faire la baſe du rouge des femmes ; elle adhère à la peau ; à cauſe de ſa qualité graſſe & onctueuſe ; mais elle en bouche les pores & détruit la tranſpiration. (M. FOURCROY.)

CRAYEUX, (*Mat. méd.*)

On avoit nommé acide *crayeux*, l'air fixe ou l'acide carbonique des chimiſtes modernes, parce qu'il étoit contenu abondamment dans la craie, & parce qu'on le retiroit de la craie. C'eſt même ſous ce nom que nous en avons parlé à l'article des acides ; mais depuis que dans la nomenclature méthodique, on donne aux acides un nom

tiré de leurs radicaux, lorſqu'on les connoît, celui d'acide carbonique a été adopté. (*Voyez* CARBONE, CARBONATES, CARBONIQUE.)

(M. FOURCROY.)

CRAINTE, (*Hygiène.*)

Partie II. Matière de l'hygiène.

Claſſe VI. *Percepta.*

Ordre II. Fonctions de l'ame.

Section II. Affections,

La *crainte* eſt en général une affection inquiette, occaſionnée dans l'ame par la vue d'un mal à venir, ou par l'opinion où l'on eſt, qu'on pouroit bien ne pas obtenir un bien qu'on déſire. On nomme peur la *crainte* qui naît d'un danger ou d'un péril prochain, & qui tient à l'inſtinct naturel qui nous porte à nous conſerver.

La *crainte* eſt ſouvent la preuve d'une ame foible, puſillanime, inquiette, mélancholique, & quelquefois qui délire; elle jette le trouble & l'effroi dans les eſprits; elle eſt cauſe que les fibres ſe reſſerrent, que la tranſpiration s'intercepte, que l'influx animal ſe diſtribue inégalement; de-là tous les maux qui ſont la ſuite de ces dérangemens.

La *crainte* cauſe une foule d'inconveniens phyſiques & moraux: elle realiſe le mal qu'elle appréhende; c'eſt ainſi que beaucoup de gens ſont devenus malades dans la *crainte* de l'être, ſont devenus miſérables de peur de tomber dans la miſère. Cette affection corrompt toutes les douceurs de la vie, & ingénieuſement tyrannique, au lieu de prendre le miel des fleurs, elle n'en ſuce que l'amertume, & court de gairé de cœur au devant des triſtes ſonges dont elle eſt travaillée.

Les remèdes phyſiques ſont ici bien moins utiles que ceux que fournit la morale. De bonnes réflexions & inculquées de bonne heure ſur la nature des biens & des maux, ſur l'incertitude des événemens, ſur l'impoſſibilité qu'il y a de s'oppoſer à ceux qui ne dépendent pas de nous, conſéquemment ſur la ſottiſe de s'en affecter, ſeront les véritables remèdes philoſophiques à adapter à cette fâcheuſe affection.

Si l'on s'apperçoit que la *crainte*, la puſillanimité dépende beaucoup de l'organiſation phyſique, il faudra dès les commencemens tâcher de fortifier des organes foibles & delicats, par tous les moyens qui donnent de la force & de l'énergie. (*Voyez* FIBRE & FORCE.)

(M. MACQUART.)

CRAM, (*Mat. med.*) (*Voyez* RAIFORT SAUVAGE.) (M. MAHON.)

CRAMBÉ, (*Mat. med.*)

Crambe.

C'eſt un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille de cruciferes, qui a des rapports avec les camelines, & comprend des herbes & des arbuſtes à feuilles alternes, & à fleurs en panicule terminale, remarquables par quatre de leurs étamines, dont les filamens ſont fourchus.

Crambé *maritime, ou chou marin.*

Crambe foliis cauleque glabris. Lin. Flor. Dan. 316.

Braſſica maritima monoſpermos C. B. P. 111.

Crambe *maritima braſſicæ folio.* TOURNEF. 211.

Le *crambé* eſt une plante glauque qui a tout-à-fait l'aſpect d'un chou, qui s'élève juſqu'à deux pieds. Les feuilles ſont grandes, ovales, frangées, crépues, charnues, preſque ſemblables à celles du chou cultivé. Ses fleurs ſont blanches, ont leurs pétales ovales arrondis, & viennent au ſommet de la plante, ſur des grappes rameuſes & paniculées.

Cette plante croît dans les lieux maritimes de l'Europe tempérée & boréale. On la cultive au jardin du roi.

Elle paſſe pour vulnéraire; on croit que ſa ſemence & ſes feuilles ſont bonnes pour faire mourir les vers, pour déterger & conſolider les plaies. Ces vertus ne ſont pas bien conſtatées.

(M. MACQUART.)

CRAMER (Gabriel) naquit à Genève le 24 mars 1641. Son père, *Jean-Ulric*, de Strasbourg, avoit pratiqué la médecine; mais il abandonna cette profeſſion pour ſe charger de l'éducation du prince Erneſte de Heſſe, auquel il fut attaché juſqu'au tems qu'il abjura la religion prétendue réformée. La converſion de ce prince détermina *Jean-Ulric* à ſe rendre à Genève, où il obtint le droit de bourgeoiſie. Ce fut de cette ville qu'il envoya *Gabriel* à Strasbourg pour y étudier la médecine. Celui-ci y fut reçu docteur le 11 octobre 1664, après quoi il revint dans ſa patrie, où il exerça ſa profeſſion avec beaucoup de ſuccès pendant ſoixante ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort arrivée le 15 juin 1724. Il étoit alors doyen du collège de médecine, & âgé de 83 ans. On n'a rien de lui que deux petits ouvrages, qui ſont des thèſes ſoutenues pendant le cours de ſes études.

Theſes anatomica totam anatomiæ epitomen complectentes. Argentorati, 1663, *in*-4.

Diſputatio inauguralis de obſtructione jecoris. Ibidem, 1664, *in*-4.

Jean-Iſaac CRAMER, fils de *Gabriel*, fut reçu docteur le 12 mai 1696. Il pratiqua la médecine à Genève, où il publia un ouvrage de matière médicale, en vingt-deux parties, ſous ce titre:

Digitized by Google

Thesaurus secretorum curiosorum, in quo curiosa non solùm ad omnes corporis humani tum internos, tum externos morbos curandos, sed etiam ad cutis, faciei, aliarumque partium ornatum, formam, nitorem & elegantiam conciliandos, continentur secreta. Coloniæ allobrogum, 1709, *in*-4.

Jean-Isaac eut quatre fils, dont le troisième prit aussi le parti de la médecine. Il s'appeloit *Jean-Antoine*. Les bibliographes parlent d'un autre CRAMER (Jean-André) qui a composé un traité intitulé :

Elementa artis docimasticæ duobus tomis comprehensa, quorum prior theoriam, posterior praxim exhibet. Lugduni Batavorum, 1739, 1744, deux volumes *in*-8.

De Villiers, docteur de la faculté de Paris, a mis cet ouvrage en français sous le titre d'*élemens de docimastique, ou l'art des essais*. Paris, 1755, quatre volumes *in*-12.

Ces élémens présentent d'abord une connoissance très-étendue des minéraux, & ensuite tous les procédés chymiques & méchaniques qui ont rapport à la docimastique. Il ne leur manqueroit pour être complets, que de traiter du travail des minières, & de la fonte des metaux à grande masse & à grand feu. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRAMPE.

Roidissement subit, douloureux, & de courte durée de quelque muscle. Ceux des jambes en sont le plus communément attaqués. Mais l'impression du froid produit quelquefois le même effet sur le cou, lorsqu'on est décolleté. Il y a aussi des points de côté violents & momentanés, des angoisses qui viennent de la crampe de quelques uns des muscles de ces parties. Le froid, la mauvaise position en sont les causes les plus ordinaires. Un changement subit de position, des linges chauds, des frictions, des ligatures en sont le remède.

Dans certaines maladies, on observe aussi des crampes sympathiques. C'est quelquefois un des plus violents symptômes du *cholera morbus*.

(M. SAILLANT.)

CRANE HUMAIN, (*Mat. méd.*)

Nous avons eu bien des fois occasion de faire voir que la crédulité, l'ignorance, les préjugés & la charlatanerie avoient tiré parti de toutes les substances possibles comme médicamens, & présenté souvent les matières les plus inertes pour des remèdes précieux, capables de guérir les plus grands maux. C'est dans cet ordre qu'il faut placer les opinions qu'on a eues sur les proprietés médicinales du *crane humain*, comme renfermant le siège de l'ame & l'organe qui est le foyer des pretendus esprits animaux; on l'a dit imprégné de ces esprits, & conséquemment capable d'exciter une grande action dans l'économie animale, de pousser au dehors les miasmes contagieux, de détruire même l'impression delétère & la nature des virus les plus âcres, en un mot d'être alexitère, alexipharmaque, antiloimique; on attribuoit les mêmes vertus, mais dans un dégré encore plus marqué au sel volatil qu'on en retiroit par la distillation. Nous en parlerons plus en détail à l'article de l'HOMME. (*Voyez* ce mot.)

M. FOURCROY.

CRANSAC, (Eau minérale de) (*Mat. méd.*)

Cransac ou Carensac est un bourg de l'ancienne province du Rouergue, à six lieues de Ville-Franche & de Rhodès, situé dans un pays affreux, entre deux montagnes seches & arides; il est assez connu par les eaux minérales qui y sourdent, & qui sont employées depuis long-temps par les hommes à la guérison de leurs maux. Il y a deux sources dans ce bourg; l'une est nommée la vieille source & l'autre la nouvelle; celle-ci est encore nommée fontaine de Girou. Ni l'une ni l'autre n'a encore été examinée avec assez de soin, pour qu'on puisse designer leur nature d'une manière exacte. Le premier ouvrage connu sur ces eaux a été publié à Ville-Franche, en 1686, par Mathurin Disses; après une description du village & des étuves, l'auteur passe à l'analyse chimique; il en a obtenu par l'évaporation un 692ème de terre, un peu de sel vitriolique, & des particules alumineuses & nitreuses, ce sont ses expressions. C'est aux parties salines qu'il attribue leurs vertus; il en recommande l'usage extérieur dans les maladies froides, la paralysie, les douleurs vagues, l'atrophie & la foiblesse des membres, la goutte; il les conseille intérieurement dans les indigestions, les obstructions, les coliques bilieuses & néphrétiques, les graviers des reins, les pâles couleurs, les gonorrhées anciennes, la suppression des règles, la stérilité. Cet ouvrage n'est point appuyé sur des observations.

Lémery a donné dans les mémoires de l'académie de 1705, une analyse de l'eau de Carensac. Suivant ce chimiste elle a un goût un peu âcre & vitriolique; elle lui a donné par l'évaporation de douze onces, dix huit grains d'un sel gris, salé & un peu vitriolique; c'est à cela que se bornent ses expériences; il en conclud que cette eau est apéritive & purgative. Gally Dastigues publia à Rhodès, en 1732, un traité sur l'eau de *Cransac*, dans lequel il n'a rien ajouté à ce qu'on avoit dit avant lui sur leur nature & sur leurs vertus. La Servolle a donné en 1772 dans le journal qui a pour titre : la *nature considérée*, une lettre qui contient une courte notice sur l'eau de *Cransac*; il présente la source nouvelle comme plus purgative que l'ancienne; il en recommande l'usage dans les obstructions des viscères du bas-ventre, les pâles couleurs, les vapeurs, les maladies

ladies des voies urinaires, celles de la peau. Il avertit qu'elle ne convient point aux perſonnes qui ont la poitrine foible & qui ſont tourmentées de la toux; enfin dans l'expoſition ſuccincte des eaux minérales qu'on diſtribue au bureau de Paris, rédigée en 1775 par M. Raulin, on trouve page 69, quelques détails ſur l'eau de *Cranſac*. On y dit que cette eau a une odeur de ſoufre & un goût métallique, âpre & amer, que les expériences chimiques y ont fait reconnoître des principes ferrugineux vitrioliques, du ſel d'Epſom & un peu d'alun; que ces principes ſont plus abondans dans la nouvelle ſource que dans l'ancienne, quoique celle-ci ſoit la ſeule dont on envoie l'eau dans les provinces & à Paris. Ces eaux y ſont repréſentées comme apéritives, diurétiques, cathartiques & toniques. Une longue ſuite d'obſervations a appris, y eſt il dit, qu'elles rétabliſſent les digeſtions dérangées; qu'elles favoriſent les ſécrétions, ſurtout celle de la bile, qu'elles excitent les excrétions, qu'elles ſont ſpécifiques pour la guériſon des dépôts laiteux; elles réuſſiſſent bien dans les affections hypochondriaques; elles diviſent la lymphe & favoriſent la circulation; elles détruiſent les obſtructions & la cauſe des fièvres intermittentes rebelles; elles guériſſent les douleurs de tête invétérées, les fluxions catarrhées; on les employe avec avantage dans les écoulemens gonorrhoïques, les pâles couleurs, les fleurs blanches, la ſuppreſſion des règles. On les prend à Paris depuis deux livres juſqu'à quatre par jour. A la ſource, la Servolle leur a vu produire l'effet émétique dans les premiers jours qu'on les prend; il a obſervé qu'après avoir débarraſſé l'eſtomac, elles agiſſent enſuite ſur le ſang & ſur la lymphe; leur action s'annonce alors par une plus abondante évacuation d'urine. On commence par une pinte & on augmente peu-à-peu juſqu'à trois bouteilles par jour. On les prend pendant 15 à 20 jours de ſuite.

On voit d'après ces détails, qui comprennent tout ce qu'on a dit juſqu'aujourd'hui ſur l'eau de *Cranſac*, qu'il s'en faut de beaucoup qu'on en connoiſſe bien la nature, & que c'eſt une des eaux minérales du royaume, dont il eſt à deſirer qu'on faſſe une analyſe nouvelle. (M. FOURCROY.)

CRAPAUD. BUFO. (*Mat. méd.*)

Le *crapaud* eſt un animal amphibie très-connu, du genre & de la famille des grenouilles, qui diffère de ces dernieres, en ce qu'il ſe traîne à terre & que la grenouille ſaute. Il eſt laid & hideux. Il croît ordinairement juſqu'à la longueur de cinq pouces. Sa tête eſt groſſe, ſes yeux ſont ſaillans & pleins de feu. Sa gueule eſt grande, ſes gencives fortes & ſans dents, mais raboteuſes. Ses extrémités antérieures ſont courtes & armées d'une main à quatre doigts à-peu-près égaux. Celles de derrière ſont plus longues & garnies de ſix doigts liés enſemble par une membrane. Son ventre eſt blanchâtre & tacheté. Sa gorge eſt d'un jaune pâle. Sa peau eſt dure, épaiſſe, hériſſée de verrues, de couleur griſe & brunâtre, & tachetée de points noirâtres & livides. Il habite les endroits humides & ſe nourrit d'herbages & d'inſectes.

Les *crapauds* préſentent des variétés infinies en raiſon des divers climats où on les trouve; mais il eſt conſtant que ceux de tous les pays du monde ne diffèrent eſſentiellement entr'eux, que par leur groſſeur & par la diverſité de leurs couleurs.

Les auteurs les plus graves ont régardé de tous les temps le *crapaud* comme un animal dangereux: quelques-uns même ont dit que ſon urine & ſon venin avoient donné la mort à pluſieurs perſonnes. Cependant Boiſſier de Sauvages, dont l'autorité eſt d'un grand poids en médecine, aſſure, dans ſa diſſertation ſur les animaux venimeux de France, qu'il n'en a jamais été incommodé, malgré les expériences multipliées qu'il a tentées à ce ſujet; il en a conclu, qui plus eſt, que le *crapaud* ne comportoit avec lui aucune qualité nuiſible. Bernard de Juſſieu atteſte la même choſe. Il eſt certain néanmoins, que, lorſqu'on l'irrite, il ſe gonfle, il écume, & lance ſon urine, qui a aſſez d'acrimonie pour déterminer des inflammations éryſipelateuſes ſur les parties qu'elle touche; mais on s'en débarraſſe aiſément, au moyen de quelques lotions faites avec des eaux ſpiritueuſes, avec des eſprits volatils ou une ſolution de ſel ammoniac. Quelques gouttes d'alcali volatil ou quelque confection qu'on prend intérieurement opèrent le même effet.

Le *crapaud* étoit très-employé en médecine. On le tue, on le vuide, on le fait ſécher dans un lieu aëré; on le lave également dans de l'eſprit de vin & on le fait ſécher; on le brûle auſſi dans un vaiſſeau de terre verniſſé. Après l'avoir ainſi preparé, on en fait une poudre qui s'employe à l'intérieur, à la doſe de ſeize, dix-ſept grains, un ſcrupule, & même un gros, & qui paſſe pour être apéritive, emménagogue & diurétique. On l'adminiſtre dans du vin blanc ou dans toute autre liqueur. Un grand nombre d'auteurs aſſurent qu'elle guérit l'hydropiſie & qu'elle réuſſit très-bien dans la rougeole, la petite vérole, les fièvres exanthématiques & peſtilentielles. Appliquée à l'extérieur elle arrête les hemorrhagies. On a d'ailleurs attribué au *crapaud* beaucoup de vertus ſur leſquelles il ſeroit ſuperflu de s'étendre, ſi ce n'étoit pour en démontrer le ridicule, telles ſont par exemple, la propriété de faire piſſer lorſqu'on l'applique ſur le ventre; celle d'arrêter les hémorrhagies lorſqu'après l'avoir fait frire on le place ſous l'aiſſelle. On a prétendu auſſi que ſon fémur appliqué ſur les dents en calmoit les douleurs ſur-le-champ; ou lorſqu'on le ſiroit ſur l'artère radiale, il guériſſoit les fièvres intermittentes; que priſe intérieurement dans le tems de convulſions ou de ſpaſmes, la poudre en devenoit un calmant infaillible, &c. &c. Toutes ces aſſer-

tions, fruit de l'ignorance la plus profonde, ſont autant de fauſſetés contre leſquelles il faut conſtamment être en garde.

Au mois de mai on met les *crapauds* en digeſtion dans de l'huile, juſqu'à ce qu'ils ſoient réduits en bouillie, & on en fait *une huile de crapaud* qui eſt adouciſſante & réſolutive, dont on ſe ſert pour enlever les taches de la peau. Elle ne guérit point, comme on l'a prétendu, l'hydropiſie, en s'en frotant le ventre & les reins.

On en obtient une huile fétide diſtillée, un eſprit & un ſel volatil qui ont les mêmes vertus que le ſel & l'eſprit volatil de corne de cerf.

Le *crapaud* en vie entre dans le baume tranquille & dans celui de *bétoine*.

La pierre qu'on nomme *crapaudine* ne ſe trouve point, comme on l'avoit aſſuré, dans la tête du *crapaud*; elle n'eſt autre choſe que la dent d'un poiſſon. (*Voyez* le mot CRAPAUDINE.)

(M. MAISON.)

CRAPAUD-VOLANT, (*Mat. méd.*)

Oiſeau ainſi nommé à cauſe de la forme de ſa tête, & de la largeur de ſes mandibules, aſſez ſemblables à la bouche du crapaud; on le nomme auſſi tette-chèvre; ſon vrai nom dans la nomenclature méthodique eſt engoulevent; il ne faut pas le confondre avec la freſaie ou effraie eſpèce de chat-huant, comme il paroît qu'on la fait dans le dictionnaire de matière médicale. (*Voyez* ENGOULEVENT pour les propriétés qu'on lui a fauſſement attribuées. (M. FOURCROY.)

CRAPAUD. Vic. (*Pathologie, chirurgie, vétérinaire.*)

On donne ce nom dans le cheval, l'âne, le mulet & quelquefois le bœuf, à une tumeur d'abord indolente, ſpongieuſe, ichoreuſe, fétide; cette excroiſſance a tous les caractères de l'ulcère malin connu dans l'homme ſous le nom de cacoëthe: comme lui elle réſiſte le plus ſouvent à tous nos efforts, & elle eſt en quelque ſorte l'opprobre de l'art; elle ſe renouvelle au moment où des yeux peu clairvoyants la croient entièrement diſſipée. Les pédicules, ou les racines ſans nombre dont elle eſt pourvu favoriſent cette reproduction, & s'oppoſent à la cure; ſi on ne les détruit pas, toutes les tentatives ſont inutiles.

Le *crapaud* ſe manifeſte le plus ordinairement à la partie intérieure & inférieure du pied, il n'attaque d'abord que la fourchette, il gagne peu-à peu les talons, la ſole charnue, la chair canellée & enfin les cartilages latéraux de l'os du pied & l'os lui-même. L'animal ne boîte pas dans les commencemens, mais à meſure que le mal fait des progrès, & il finit par devenir rampin & hors de ſervice. M. *Leſoſſe* le nomme bénin quand il n'attaque que la fourchette, & grave quand ſes progrès ſont plus marqués; mais on ſent que ce n'eſt ici qu'une diſtinction puérile, le dernier étant néceſſairement la ſuite de l'autre.

L'âcreté du ſang & de la lymphe, un vice particulier dans les humeurs, la gale, le farcin répercuté, des eaux aux jambes deſſéchées trop promptement, négligées ou maltraitées, les boues, le fumier, dans leſquels les animaux marchent & ſéjournent, le long repos dans l'écurie & ſur-tout la négligence, la malpropreté, les longues ferrures, les crampons qu'on met aux pieds de derrière & quelquefois à ceux de devant, en ſont les cauſes les plus ordinaires.

Les chevaux dont le tempérament eſt mol, qui ont été nourris & élevés dans des paturages gras & marécageux; ceux dont les pieds ſont creux, volumineux, dont les talons ſont hauts, & la fourchette petite, y ſont naturellement plus diſpoſés que les autres.

Les ſignes du *crapaud* ſont d'abord la démangeaiſon qui excite l'animal à frapper du pied contre terre plus ou moins vivement; l'humeur qui découle de la fourchette & en général la fétidité de cette même humeur, la tuméfaction de cette partie ainſi que de la ſole, le défaut de conſiſtance de l'une & de l'autre, la claudication &c. Les teignes & les ceriſes que l'on obſerve dans la biſurcation & ſur les côtés de la fourchette en ſont ſouvent les avant-coureurs; le reſſerrement du pied, ſon étroiteſſe, ſa longueur, ſa concavité plus ou moins énorme, en décelent les progrès & le ſon plus ou moins ſourd que le ſabot rend quand il eſt heurté, annonce le deſſéchement des feuillets de la paroi.

Lorſque la ſole & la fourchette n'offrent qu'une ſeule partie baveuſe, qu'une portion de la peau du paturon eſt détruite & couverte de fongoſités, que la claudication eſt extrême &c. il faut croire que l'os du pied, les cartilages latéraux, l'aponévroſe du muſcle profond, l'extrémité du tendon du ſublime ont ſouffert plus ou moins conſidérablement. Le *crapaud*, au ſurplus, peut attaquer pluſieurs pieds enſemble, mais le plus communément il ne ſe montre que ſur un ſeul. Une cachexie véritable, une atrophie décidée, une mauvaiſe conſtitution, la vieilleſſe de l'animal, l'ancienneté du mal, les mauvais traitemens le rendent incurable; il le ſeroit le plus ſouvent encore ſi on n'avoit recours qu'à des remèdes externes.

Le traitement eſt préſervatif, cutatif & palliatif, interne & externe. On prévient le *crapaud*, ou on l'empêche de faire des progrès quand il paroît, en abattant les crampons aux fers s'il y en a, en parant les talons & ferrant à la lunette pour que la fourchette porte à terre, en guériſſant les

Digitized by Google

eaux ſi ce ſont elles qui y donnent lieu, en faiſant tenir le pied très-proprement & au ſec, en lavant les parties qui s'affectent avec le vinaigre chaud, ou l'extrait de ſaturne, ou la diſſolution d'égiptiac, dans l'eau ou la teinture d'aloès &c. en faiſant marcher l'animal s'il eſt du au repos, en un mot, en détruiſant ou éloignant les cauſes. On n'a recours ici aux remèdes internes, qu'autant que la cauſe l'eſt elle-même. (*Voyez* EAUX AUX JAMBES.)

Si le *crapaud* eſt formé, qu'il ne ſoit pas trop ancien, que l'animal ſoit jeune, d'un bon tempérament, on peut en tenter & en eſpérer la guériſon. Il faut débuter alors par le traitement intérieur. Il eſt le même que celui des eaux aux jambes, (*Voyez* ce mot.) Paſſez auſſi un ou pluſieurs ſétons; lorſque la ſuppuration ſera établie & les humeurs adoucies par quelques jours de l'uſage des rafraichiſſans, venez-en à l'opération. Pour cet effet deſſolez, emportez avec la feuille de ſauge tout ce qui paroitra être de la nature du *crapaud*; ne laiſſez ſur-tout point de racines, c'eſt un hydre dont il faut extirper toutes les têtes. La chair canellée eſt-elle endommagée? emportez le quartier juſqu'à l'endroit ſain? Les cartilages ſont ils affectés? faites l'opération du javard encorné, du côté le plus malade d'abord, & quelque temps après de l'autre. (Il faut ſuppoſer ici que l'animal vaille la dépenſe du temps & de la nourriture, il eſt alors au moins deux ou trois mois, & dans tous les cas un mois ou ſix ſemaines.) Si l'os eſt carié, emportez la carie avec l'inſtrument tranchant, ou cautériſez-le; ſi les racines ont pénétré juſqu'aux tendons, ratiſſez-les légèrement afin de les détruire, l'inſtrument alors doit avoir le tranchant bien affilé. Mettez votre premier appareil, dans ce cas, avec des étoupes imbibées d'eſſence de térébenthine, & dans tous les autres avec de l'eau de vie. Faites la compreſſion aſſez ferme pour éviter, non-ſeulement l'hémorragie, mais le bourſouflement des chairs, auquel celles de cet ulcère ſont naturellement diſpoſées. Suivez du reſte les préceptes indiqués au mot OPERATION.

Levez l'appareil au bout de quatre jours, la ſuppuration ſera établie; s'il paroit encore quelques racines, n'heſitez pas à les emporter, panſez alors avec l'égiptiac diſſous dans la teinture d'aloès, de deux jours l'un, juſqu'à ce que le fond de l'ulcère ſoit rempli & que les chairs ſoient de niveau; n'employez alors que des étoupes ſèches juſqu'à la parfaite guériſon.

Si l'os a été carié & cautériſé, n'employez l'égiptiac que lorſque la carie ſera tombée & l'os recouvert, éloignez ſur-tout les onguens, les graiſſes, les digeſtifs, &c. qui ne peuvent que rendre l'ulcère, baveux, flaſque, la ſuppuration d'une très-mauvaiſe qualité, & par conſéquent retarder la cure. Du reſte, employez une partie des précautions dont nous avons parlé dans le traitement préſervatif; promenez l'animal au pas ſur la fin de la guériſon, en évitant les endroits humides, juſqu'à ce que la fourchette & la ſole ſoient parfaitement conſolidées.

Si l'animal a pluſieurs pieds affectés du *crapaud*, quelquefois tous les quatre, ce qui eſt rare, on doit inſiſter long-temps ſur l'uſage interne des adouciſſans & des dépuratoires, tels que des légères decoctions de bourrache, de cerfeuil, de pimprenelle, d'artichaud, d'aſperge, nitrées, & purger pluſieurs fois l'animal pendant la cure. On ne doit, en pareil cas, la pratiquer que ſur un ſeul pied ou deux à la fois, encore faut-il alors prendre le bipede diagonal. L'opération ne ſera pratiquée ſur les deux autres, que quand les premiers ſeront hors de danger, que l'ulcère ſera en partie rempli, & que le malade s'y appuyera bien.

Le traitement palliatif conſiſte à tirer le meilleur parti poſſible d'un animal âgé, chez lequel le *crapaud* eſt fort ancien, ou dont les progrès ſont tels que la guériſon en ſeroit incertaine ou impoſſible. Tout ce que nous avons indiqué au traitement préſervatif convient ici; mais comme la tumeur eſt quelquefois conſidérable, & qu'en abattant ſubitement les talons on pourroit étonner le pied, faire boiter l'animal, le rendre huché, bouleté, rampin, &c. on ne doit les abattre que peu-à-peu; il faut auſſi emporter avec la feuille de ſauge toute la partie de la tumeur qui excède le deſſous du pied, toucher tout ce qui en reſte avec le beure d'antimoine par le moyen d'un pinceau; il produit ſon effet ſur-le-champ, & forme une eſcarre ferme & ſolide, qui reſte adherente au *crapaud* & ſur laquelle l'animal qu'on a tenu quelques jours au repos s'appuie peu-à-peu, ce qui la fait durcir au point qu'elle ſupporte quelquefois le pavé le plus mauvais ſans faire boiter l'animal; cette dureté empêche l'excroiſſance de la tumeur, & on eſt parvenu par cette methode à faire aller encore pendant un an, dix-huit mois & deux ans des chevaux dans leſquels les *crapauds* etoient invétérés & qui boitoient tout bas.

Cette maladie, au ſurplus, eſt aſſez rare dans les campagnes, ſur-tout dans les pays ſecs & élevés, & les animaux qu'on en voit affectés ſont preſque toujours le rebut des grandes villes où elle eſt beaucoup plus fréquente, parce qu'en général les animaux y ſont plus mal ſoignés.

(M. HUZARD.)

CRAPAUDINE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. (*Ingeſta.*)

Ordre I. Alimens.

Section Ire. aſſaiſonnemens.

Crapaudine eſt un terme de l'art qui prépare nos alimens, lequel déſigne une manière particulière d'accommoder les volatils, particulièrement les pigeons. Cette manière conſiſte à les fendre, de ſorte que l'on écarte ſeulement les deux parties ſans les ſéparer; on les écraſe alors & on les aplatit; on les ſaupoudre de ſel & de poivre; on les fait rôtir ſur un gril; on les ſert enſuite avec un peu de vinaigre & de verjus. Cette préparation eſt ſimple, fort commode, agréable, & donne un aliment d'une digeſtion d'autant plus facile que le ſel, le poivre & le vinaigre, en excitant l'appétit, ne fourniſſent à l'eſtomac que des ſubſtances qui en ſont véritablement aniés.

(M. MACQUART.)

CRAPAUDINE, (*Mat. méd.*)

Sideritis.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopétales de la famille des labiées, qui a beaucoup de rapports avec les ſtachides, & comprend des herbes & des arbriſſeaux, (décrits au nombre de quinze dans le Dict. de Bot.) dont les fleurs, diſpoſées par verticilles, ont leurs étamines cachées dans le tube de la corolle, & ſont remarquables par les deux ſtigmates de leur ſtile, dont l'un eſt comme engainé dans l'autre. Nous ne parlerons que de la crapaudine velue.

Sideritis hirſuta. Lin.

Sideritis hirſuta procumbens. C. B. P. 233. TOURNEF 191.

Sideritis. 4. claſ. hiſt. 2. p. 40.

Cette plante a des rameaux greles, feuillés, velus, qui s'élèvent à la hauteur de quatre à ſept pouces. Les feuilles ſont petites, oblongues, élargies vers leur ſommet, dentées, velues & rétrécies vers leur baſe. Elles ont une odeur peu agréable, & une ſaveur aſtringente un peu âcre. Les fleurs diſpoſées en rayon & par étages le long des tiges ſont en gueule, de couleur blanche, tirant ſur le jaune, marquetées de taches ronges comme la peau de certains crapauds, (ce qui lui a fait donner le nom de *crapaudine*.) A ces fleurs ſuccèdent quatre graines oblongues & noirâtres, contenues dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur.

La *crapaudine* fleurit en juin, juillet, & même en automne, croît en Eſpagne, en Italie, dans le Languedoc, dans les lieux arides, terreux, ſablonneux, & incultes, & eſt cultivée au jardin du roi.

Elle paſſe pour vulnéraire, aſtringente & déterſive. Selon Cluſius, on prépare avec ſa décoction des fomentations ſur les jambes attaquées d'éryſipeles, ou on en fait recevoir la vapeur qui convient auſſi aux gouteux. On croit les cataplaſmes formés avec ſes feuilles bons contre les hernies, & la décoction priſe intérieurement utile contre les fleurs blanches. On en préparoit autrefois un bain qu'on croyoit important dans les maladies que le peuple regardoit comme cauſées par quelque ſortilége; c'eſt une plante qu'on emploie rarement. (M. MACQUART.)

CRAPAUDINE, (*Mat. méd.*)

La *crapaudine* eſt un foſſile qu'on a nommé ainſi, parce qu'on a cru qu'il provenoit du ſerpent, & qu'on a rangé parmi les pierres, parce qu'on le croyoit de nature calcaire. Juſſieu a fait voir dans les mémoires de l'académie, pour l'année 1723, que ce n'étoit point une pierre figurée comme quelques naturaliſtes l'avoient dit, ni une production des crapauds, mais une véritable dent molaire d'une eſpèce de dorade ou poiſſon nommé *grondeur*. On trouve à l'article CRAPAUDINE du dictionnaire des poiſſons de l'encyclopedie méthodique, la deſcription d'une eſpèce de loup marin, *anarrichas lupus* de Linnéus, à la fin de laquelle les pierres appellées *crapaudines* ſont, ſuivant Morret, des dents molaires de ce poiſſon. Quoi qu'il en ſoit, de l'eſpèce d'animal dont ces productions foſſiles ſont les dents, ces eſpèces d'os ſont bien caractériſés & bien reconnoiſſables comme produits d'animaux. Elles ont une forme arrondie, preſque toujours hémiſphérique, quelquefois oblongue. Elles reſſemblent à de petites calottes, de 5 à 6 lignes de diamètre, ou bien à de petites auges; quelques-unes de ces dernières ont un pouce de longueur ſur quatre lignes de largeur. Leur couleur varie comme leur grandeur; il y en a de blanches, de griſes, de rouſſes, de brunes, de verdâtres, de noires; quelques variétés ont des taches dans le centre, & préſentent des zones ou des cercles concentriques comme des eſpèces d'onyx; celles-ci à cauſe de leur reſſemblance ont été nommées yeux de ſerpens. Juſſieu a découvert que ces dernières ſont comme les dents canines ou les petites dents du même poiſſon. On trouve les uns & les autres de ces foſſiles dans beaucoup de lieux, mais ſur-tout dans l'iſle de Minorque.

On a attribué beaucoup de propriétés ſingulières à la *crapaudine* & ſur-tout les vertus alexitères, cordiales &c. On les portoit en amulettes; mais depuis long-temps on a renoncé à cet uſage, & l'on n'a plus de confiance dans tous les remèdes inertes & inſipides appliqués à l'extérieur. A l'époque où les vertus de la *crapaudine* étoient un objet de ſuperſtition médicale, on enchâſſoit ces foſſiles dans de l'or & de l'argent, on les ſuſpendoit au col des enfans, travaillés par la dentition; on les faiſoit porter aux épileptiques; on les ap-

Digitized by Google

pliquoit ſur la région du cœur & ſur celle de l'eſtomac pour fortifier ces viſcères, pour en calmer les douleurs & les ſpaſmes, pour en chaſſer les humeurs ; on l'employoit auſſi, mais beaucoup plus rarement à l'intérieur. (M. FOURCROY.)

CRAPULE, (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène générale, proportionelles aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Hygiène pour les hommes conſidérés individuellement.

Ordre I. Principes généraux de régime ou d'uſage.

Section II. Excès dans la meſure.

On donne le nom de crapule aux excès répétés qui ſe commettent dans le boire & le manger.

C'eſt le terme auquel abouriſſent preſque néceſſairement ceux qui ont eu de bonne heure l'un de ces gouts dans un degré violent, & qui s'y ſont livrés ſans contrainte ; car la force de ces paſſions augmente à meſure que l'âge avance, & que la force du raiſonnement diminue.

Un homme crapuleux eſt un homme dominé par ſon habitude, plus impétieuſement encore que l'animal par l'inſtinct & les ſens. La crapule eſt l'oppoſé de la volupté. Cette dernière ſuppoſe beaucoup de choix dans les objets, & même de la modération dans la joniſſance ; la débauche ſuppoſe le même choix dans les objets, mais nulle modération. La crapule exclut l'un & l'autre.

En général les gens crapuleux abregent beaucoup la durée de leur exiſtence, ils perdent petit à petit toute la force phyſique & morale qu'ils avoient reçue de la nature. Ils ſont ſujets à tous les maux qui ſont la ſuite des grandes débauches, ſur-tout de celle du vin. Les engorgemens, les hydropiſies, les apoplexies, la goutte, &c. ſont dévolues à leurs gouts malheureux ; ils périſſent le plus ſouvent de bonne heure, & dans la miſère & le mépris.

(*M.* MACQUART.)

CRASPEDON.

Mot grec qui ſignifie une maladie de la luette, dans laquelle cette partie pend ſous la forme d'une membrane oblongue & foible. (*Dictionnaire de Lavoiſien.*)

N. B. J'ai cherché ce mot dans tous les dictionnaires que j'ai pu avoir à ma diſpoſition, & ne l'ai rencontré nulle part. (M. MAHON.)

CRASSE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe IV. *Excreta*, excrétions.

Ordre I. Evacuations naturelles.

Section II. Journalières.

On donne le nom de *craſſe* à une eſpèce d'enduit excrémentitiel & graiſſeux qui recouvre la peau des animaux, ſoit qu'il vienne du réſidu le plus ſolide de la tranſpiration, ſoit qu'il ſoit en même tems produit par quelque pouſſière extérieure ou d'autres ſaletés qui s'attachent aiſément à la peau. Il eſt facile de ſentir que les perſonnes qui n'ont pas ſoin de ſe laver ou de ſe baigner ſouvent, qui ne font pas de toilette de propreté, & qui ſont habituellement ſales, doivent conſerver bien plus de *craſſe* que les autres. Auſſi ſont-elles ſujettes à des inconvéniens qui leur ſont particuliers. Le plus grand de tous eſt le refoulement de l'humeur tranſpiratoire qui ne peut plus s'échapper, quand le corps eſt enduit d'une *craſſe* trop épaiſſe. (*Voyez* TRANSPIRATION.)

D'ailleurs les perſonnes qui ſont ainſi mal propres ont des verrues, des poireaux ; & ſouvent des inſectes de divers genres qui cauſent d'affreuſes démangeaiſons, ſont une des ſuites les plus déſagréables de la malpropreté, & une aſſez juſte punition de leur négligence.

Il eſt très-important pour la ſanté que le corps ou la peau ſoit bien nets, & abſolument exempts de toute *craſſe*, parce qu'indépendamment de ce que rien ne choque plus la vue des autres, comme cette matière peut ſe rancir, lorſqu'elle ſéjourne long-tems ſur la peau, elle peut, en irriter les papilles nerveuſes, exciter encore des boutons, des inflammations, des dartres & d'autres maladies de la peau, comme la gale, la goutte roſe, &c.

Les bains, les broſſes angloiſes, ſont les moyens les plus efficaces d'entretenir la propreté, d'éviter la *craſſe*, ou d'en débarraſſer, quand on a eu la pareſſe de la laiſſer s'accumuler.

(M. MACQUART.)

CRASSO, (Jules-Paul) médecin natif de Padoue, mourut dans cette ville en 1574 ; il y remplit avec diſtinction une place de profeſſeur. On a de *Craſſo* des verſions latines de pluſieurs traités d'Hippocrate, de Galien, de Palladius, de Rufus d'Epheſe, de Théophile, &c.

Il a auſſi traduit Arétée, qu'il a rendu avec fidélité & même avec élégance. Cette verſion a paru à Veniſe en 1552, *in-4.* *Craſſo* revit enſuite ſa verſion & y ajouta celle des cinq chapitres qu'il avoit omis. Il ſe diſpoſoit à la publier, lorſque la mort le ſurprit : *Celſo-Craſſo* ſon fils la fit imprimer à Bâle en 1585.

Les autres ouvrages de cet auteur ſont :

Meditationes in theriacam & mithridaticam antidotum, Venetiis, 1576, in-4.

Il a travaillé à ce traité avec Bernardin Tarrisanus & Marc Oddo, ſes collegues dans l'univerſité de Padoue.

Mortis repentinæ examen, cum brevi methodo præſagiendi & præcavendi omnes qui juvenat ejus periculum. Mutinæ, 1612, *in*-8.

Il ne faut point confondre ce médecin avec Jérôme CRASSO, diſciple de Fallope, qui, reçu docteur en médecine, ſe diſtingua en Italie, vers l'an 1560, par la pratique de la chirurgie, ſur laquelle il a écrit.

De Calvaria curatione tractatus duo. Venetiis, 1560, *in*-8.

De tumoribus præter naturam tractatus. Ibidem, 1562, *in*-4.

L'auteur diviſe les tumeurs en autant d'eſpèces qu'il ſuppoſe d'humeurs différentes dans le corps humain.

De ulceribus tractatus. Venetiis, 1566, *in*-4.

De ſolutione continui tractatus. Ibidem, 1566, *in*-4.

De Cerafte ſeu Baſiliſco, morbo novo medicis incognito. Utini, 1593, *in*-8.

De cauteriis, ſive de cauteriſandi ratione, Ibidem, 1594, *in*-8. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRASSULE, (*Mat. méd.*)

Craſſula.

C'eſt un genre de plante à fleurs polypétalées de la famille des joubarbes, qui a des rapports avec les orpins & les cotyles, qui comprend des herbes & des arbuſtes, dont les feuilles ſimples & communément oppoſées, ſont épaiſſes, charnues & ſucculentes & dont les fleurs naiſſent le plus ſouvent en cimes ou en grappes ombelliformes & terminales.

Ces plantes ſont décrites au nombre de 35 eſpèces dans *le dict. debot.* Elles ſont preſque toutes étrangères, & peuvent avoir les mêmes vertus que les joubarbes. (*Voyez* JOUBARBES.)

(M. MACQUART.)

CRATERUS, vivoit du tems de Cicéron, qui nous apprend qu'il étoit médecin de T. Pomponius Atticus, chevalier romain & l'un des ſavans hommes de l'ancienne Rome; il en parle dans ſes épitres au ſujet de la maladie d'une fille du même Atticus. Horace fait auſſi mention de *Craterus* au livre II, ſatyre III.

Non eſt cardiacus, Craterum dixiſſe putato,
Hic eger.

Perſe dans ſa troiſième ſatyre emploie le mot *Craterus* pour celui de *medicus*.

. . . . . *Venienti occurrite morbo,*
Et quid opus Cratero magnos promittere montes.

Ce médecin guérit, par l'uſage des vipères, un eſclave qui avoit une maladie ſi horrible que la chair ſe ſéparoit des os. Porphyre parle de cette cure dans le premier livre de l'abſtinence de la chair des animaux. (*Ext. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRATEVAS, ou CRATIVAS, médecin qu'on a dit avoir vécu du tems d'Hippocrate à cauſe d'une lettre de ce dernier à *Cratevas*. La plupart des auteurs croient avec raiſon que cette lettre eſt ſuppoſée, ainſi que beaucoup d'autres qu'on attribue à Hippocrate. On croit ne devoir placer *Cratevas* qu'après Mithridate, roi de Pont. Cette opinion eſt fondée ſur ce que *Cratevas* a nommé une plante *Mithridatia*, du nom de ce prince.

Quelques hiſtoriens ont prétendu concilier cette diverſité de ſentimens, en diſant qu'il y a eu deux *Cratevas*. Le premier, qu'ils ſurnomment l'*ancien*, vécut 400 ans avant notre ère; le ſecond, qu'ils diſtinguent par l'épithète *rhizotomus*, 150 ou 100 ans avant notre ère; c'eſt ce qui quadre avec les époques d'Hippocrate & de Mithridate. Quoi qu'il en ſoit, il y a eu un *Cratevas* qui s'eſt ſpécialement occupé de la botanique; Galien, qui en parle, le compare avec Dioſcoride: mais Pline nous apprend que ce *Cratevas* s'étoit contenté de tracer la figure des plantes qu'il connoiſſoit, & de marquer leurs propriétés au bas du deſſin, ſans les décrire autrement.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRATON, ſurnommé de CRAFFTHEIM (Jean) naquit en 1519 à Breſlau de Chriſtophe Crafft & d'Anne Biedermann, tous deux d'honnête famille, mais peu aiſée. Il prit la première teinture des lettres ſous Philippe Mélanchton, & s'appliqua enſuite à la théologie pendant ſix ans ſous Martin Luther qui l'enſeignoit à Wittemberg. Le goût qu'il prit pour la médecine le fit paſſer en Italie, où il étudia cette ſcience ſous Jean-Baptiſte-Monti. Lorſqu'il ſe crut parfaitement inſtruit, il revint en Allemagne & fut reçu docteur à Leipſic. *Craton* conſerva toute ſa vie beaucoup d'eſtime pour cet habile profeſſeur, & par reconnoiſſance il ſe chargea du ſoin de faire imprimer ſes conſultations, ainſi que ſes autres ouvrages, auxquels il ajouta les notes & les augmentations qui lui parurent néceſſaires.

Craton eut beaucoup de part dans l'amitié & dans l'eſtime des ſavans de ſon ſiècle. Il pratiqua d'abord la médecine à Ausbourg, & enſuite à Breſlau, où il ſe maria en 1550. Mais ſa réputation le fit appeller à Vienne pour être premier médecin

Digitized by Google

de l'empereur Ferdinand I, & après la mort de ce prince, il eut la confiance de Maximilien II & de Rodolphe II. *Craton* la méritoit; il étoit savant & au mérite de l'érudition il joignoit beaucoup de douceur & de prudence. C'est par ces qualités qu'il s'est soutenu dans ce poste glissant; il l'abandonna cependant sur la fin de sa vie pour se retirer à Breslau, où il mourut le 9 novembre 1585.

Craton étoit un homme bien fait & de bonne mine: il ressembloit, dit-on, beaucoup à l'empereur Maximilien II.

Voici maintenant la liste des ouvrages de ce médecin:

Isagoge medicinæ. Venetiis, 1560, *in*-8. *Hanoviæ*, 1595, *in*-8.

Periocha methodica in Galeni libros de elementis, naturâ humanâ, atrâ bile, temperamentis & facultatibus naturalibus. Basilea, 1563, *in*-8. *Hanoviæ*, 1595, *in*-8.

In Cl. Galeni divinos libros methodi therapeutices Periocha methodica. Basileæ, 1563, *in*-8.

Consiliorum & epistolarum medicinalium libri septem. I, Francofurti, 1591; *II & III*, 1592; *IV & V*, 1593; *VI & VII*, *Hanoviæ*, 1611, *in*-8. Ensemble *Francofurti*, 1654 & 1671, sept volumes *in*-8.

Parva ars medicinalis. Francofurti, 1592, *in*-8 *Hanoviæ*, 1619, 1646, *in*-8.

De morbo gallico commentarius. Francofurti 1594, *in*-8. *Hanoviæ*, 1619, *in*-8. *Laurent Scholzius* en est l'éditeur.

De verâ præcavendi & curandi febrem contagiosam pestilentem ratione.

C'est la traduction d'un ouvrage qu'il avoit écrit en allemand. On la trouve dans la collection des conseils du même Scholzius qui a été imprimée à Francfort en 1598, *in-folio*.

Assertio pro libello suo germanico de febre putrida pestilenti. Francofurti, 1585, 1595, *in*-8.

Methodus therapeutica ex Galeni & Montani sententiâ. Francofurti, 1608 *in*-8. *Ibidem*, 1621 *in*-8. avec quelques opuscules de Jean-Baptiste Monti.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRAUTE, (La) (*Eaux minérales.*)

C'est un village éloigné d'Autun de cinq lieues. On y trouve des eaux minérales, dont M. Durande a donné l'analyse à la société de médecine, (*t.* 1, *p.* 338). D'après plusieurs expériences ingénieuses, M. Durande conclut que ces eaux contiennent du foie de soufre à base de magnésie, un peu de sel marin, du sel marin à base terreuse, de la sélenite, de la magnésie. La société a regardé cette analyse comme très-bien faite, sans croire que l'existence du soufre dans ces eaux fut parfaitement démontrée. (M. MACQUART.)

CRÊME, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens composés.

La *crême* est la partie la plus grasse, la plus huileuse & la plus délicate du lait, qui, par le repos, se sépare de la sérosité, & sert à former le beurre.

Cette substance a une saveur douce, onctueuse & très-agréable; on en forme, en y mêlant du sucre, un aliment qu'on sert à la fin des repas, & qui plaît beaucoup aux personnes aisées; mais dont ne peut approcher le pauvre, parce qu'il se priveroit ainsi de ce qui lui sert à former son beurre.

Pour rendre la *crême* plus légère & plus aisée à digérer, on la fouette avec du lait, du sucre & de la fleur d'orange; on en fait grand usage de cette manière. Les personnes chez qui les corps gras ne passent pas bien doivent se priver de *crême* qui engendre facilement la bile.

On emploie la *crême* extérieurement, pour adoucir les dartres & les démangeaisons de la peau; on l'emploie aussi avec avantage en l'appliquant sur les boutons de petite vérole qui sont en suppuration. (*Voyez* LAIT, CREMES, &c.)

(M. MACQUART.)

CRÊMES, (*Hygiène.*)

Espèces d'alimens délicats dans lesquels quelquefois la *crême* entre pour beaucoup, & qu'on sert comme entremets. L'art du cuisinier a trouvé moyen de multiplier les *crêmes* à l'infini. Nous ne décrirons ici que celles qui sont les plus simples, & qui doivent être recommandées à cause de leur excellence & de leur salubrité bien connue, soit pour les personnes saines, soit pour les convalescens.

Crême de pain.

On fait de la *crême* de pain, en prenant quatre onces de pain blanc qu'on émiette, & qu'on fait cuire pendant une heure dans deux livres d'eau; on broye encore le pain avec une espatule ou dans un mortier de marbre blanc; on fait cuire ensuite jusqu'à ce qu'il acquière la consistance de *crême*; on y ajoute une demi-once de sucre, un gros d'eau de fleur d'orange double, ou d'eau de canelle.

Cette *crême* eſt fort agréable au goût; elle eſt bonne pour les malades qui ſont totalement dégoûtés. Elle n'a pas l'inconvénient des bouillons gras, qui ne conviennent preſque jamais dans les inflammations & les fièvres un peu fortes, dans leſquels ils ne manquent pas de ſe corrompre dans les premières voies; elles conviennent dans les maladies aiguës, où les malades ont beſoin d'être un peu nourris à cauſe de leur extrême foibleſſe; mais à qui l'on doit abſolument refuſer toute eſpèce de bouillons gras.

Crême de riz.

La *crême* de riz ſe prépare en prenant deux cuillerées de riz lavé & trente amandes douces, dépouillées de leur pellicule; on écraſe le riz & les amandes dans un mortier avec de l'eau de poulet; on réduit en pâte; on fait cuire le tout dans une ſuffiſante quantité d'eau pendant deux heures; on y ajoute du ſucre & de la canelle.

Crême d'orge, d'avoine.

On commence par faire crever ces graines; on les fait bouillir dans ſuffiſante quantité d'eau; on jette cette première eau; on les fait cuire enſuite pendant cinq ou ſix heures dans de l'eau, du lait, ou du bouillon; on les paſſe au tamis en les preſſant fortement; on remet ſur le feu ce qui a paſſé; on y ajoute du ſucre, quelques zeſtes de citron, ou de la canelle; on fait bouillir de nouveau juſqu'à conſiſtance de *crême*. Lorſqu'on deſire la rendre plus ſubſtantielle, on en retire trois ou quatre cuillerées dans leſquelles on délaye deux ou trois jaunes d'œuf: on les remet ſur le feu avec le reſte: on laiſſe encore bouillir un inſtant, mais on ne fait ordinairement cette addition qu'aux *crêmes* faites à l'eau: il faut avoir ſoin de remuer ſouvent la *crême* qui s'attacheroit facilement au vaiſſeau dans lequel on la fait cuire.

On emploie quelquefois, avec les mêmes vues, les farines de ces graines, & ſur-tout la fécule de pomme de terre; alors, il faut prendre garde qu'elles ſoient bien délayées, & ne forment point de grumeaux. Pour les *crêmes* plus délicates deſtinées aux entremets & qui ſe font avec art dans les offices, ce n'eſt pas à nous à les faire connoître: nous dirons ſeulement qu'elles plaiſent infiniment au goût, qu'elles ſont les délices des tables ſompteuſes, & conviennent aſſez généralement à tout le monde. (M. MACQUART.)

CRÊME, (*Mat. méd.*)

D'après la manière dont la *crême* ſe ſépare du lait & ſe raſſemble à la ſurface de cette liqueur, en raiſon de ſa légèreté, on a nommé *crêmes* en chimie & en pharmacie, différentes ſubſtances qui ſe forment à la ſurface des diverſes eſpèces de liqueurs: c'eſt ainſi qu'on a déſigné la *crême* de chaux & la *crême* de tartre. Quelques préparations ont reçu le nom de *crême* par une autre raiſon: telles ſont les *crêmes* de pain, les *crêmes* de riz, les *crêmes* qu'on ſert ſur nos tables. C'eſt à cauſe de leur conſiſtance molle & pulpeuſe, de leur blancheur & de leur ſaveur douce qu'on les a nommées ainſi: mais ces dénominations ſont vraiment ou inſignifiantes ou même fauſſes.

(M. FOURCROY.)

CRÊME DE CHAUX, (*Mat. méd.*)

Lorſqu'on laiſſe de l'eau de chaux expoſée à l'air, il ſe forme promptement à ſa ſurface une pellicule ſeche & caſſante qu'on a nommée très-improprement *crême* de chaux: c'eſt de la craie ou du carbonate calcaire, formé par l'acide carbonique contenu dans l'atmoſphère & abſorbé par la chaux: ce ſel terreux n'étant preſque pas diſſoluble, abandonne l'eau qui tenoit la chaux en diſſolution, & reſte ſuſpendu ſur ce liquide, parce qu'il ne ſe forme qu'à ſa couche ſuperficielle. (*Voyez* CHAUX.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE LAIT, (*Mat. méd.*)

Lorſque le lait & ſur-tout celui de vache eſt gardé quelque temps, il ſe ramaſſe à ſa ſurface une matière d'un blanc mat, douce, graſſe & onctueuſe, que l'on connoît ſous le nom de *crême*, & qui, lorſqu'on l'agite, forme le beurre. Cette matière, d'une nature particulière, a des propriétés qu'il eſt important de connoître, & eſt ſouvent employée comme médicament; on en parlera en détail; on traitera de ſa nature & de ſes propriétés chimiques & médicinales au mot LAIT DE VACHE. (M. FOURCROY.)

CRÊME DE PAIN, (*Mat. méd.*)

On nomme *crême* de pain, une préparation alimentaire que l'on fait avec de la mie de pain bien cuite & bien détrempée dans une petite quantité d'eau & paſſée à travers un linge clair ou un tamis de crin: c'eſt une ſorte de mucilage nourriſſant, léger, qu'on adoucit avec du ſucre & qu'on aromatiſe avec quelque eau diſtillée odorante. On y ajoute des acides végétaux ſuivant le beſoin. Cette *crême* de pain eſt employée pour ſoutenir & nourrir les malades à la ſuite des maladies longues, lorſque la fièvre eſt appaiſée, & lorſque la foibleſſe eſt à craindre. On s'en ſert auſſi pour les convaleſcens, dans les maladies de l'eſtomac, dans tous les cas où ce viſcère eſt affoibli. (*Voyez* PAIN.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE RIZ, (*Mat. méd.*)

La *crême* de riz eſt analogue à la préparation précédente: elle ne diffère, conſidérée médicinalement

nalement, en ce qu'elle eſt faite avec une farine amylain non fermentée, tandis que le pain eſt une farine *glutinoſo-unus* lavé, qui a ſubi une fermentation: auſſi la *crême* de pain eſt-elle plus légère, plus facile à digérer que la *crême* de riz. Pour préparer cette dernière, on fait crever du riz dans un ſac de toile neuve plongée dans l'eau; on le retire lorſqu'il eſt bien crevé, bien mou & très-facile à broyer, à réduire en pulpe; on le paſſe à travers un tamis en le preſſant avec une cuiller ou avec une eſpèce de biſtorte de bois; on y ajoute un peu d'eau ou de bouillon léger, ſuivant l'indication, pour faire paſſer plus facilement le mucilage à travers le tamis. Lorſqu'on fait la *crême* de riz très-liquide, on ſe ſert d'un linge à larges mailles, & l'on ſe contente de preſſer le riz très-humecté à travers ce linge. On prépare cette *crême* plus ou moins épaiſſe, ſuivant le beſoin & le deſir du médecin. On la fait à l'eau, au bouillon, au coulis de racine, au ſuc d'oſeille, au ſuc de citron, ſuivant l'état des malades & l'indication qu'on ſe propoſe de remplir. On l'aſſaiſonne auſſi de différentes manières, d'après les mêmes principes généraux. La *crême* de riz eſt un aliment très-ſain, très-nourriſſant, aſſez facile à digérer. On la fait prendre par petites portions à quelques heures de diſtance les unes des autres; quelquefois elle pèſe ſur l'eſtomac; alors on la preſcrit plus délayée, en plus petite quantité, & à des intervalles plus éloignés. (*Voyez* RIZ.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE SOUFRE, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois en pharmacie *crême de ſoufre*, le ſoufre porphyriſé & réduit en molécules très-fines. On obſervoit que par la porphyriſation, le ſoufre perdoit preſqu'entièrement ſa couleur jaune & devenoit d'un gris blanc. Beaucoup d'auteurs de matière médicale préféroient cette ſimple préparation du ſoufre à toutes les autres; elle étoit comparée par ſa ténuité & ſa fineſſe, au ſoufre précipité des divers ſulfures alcalins ou *foies de ſoufre*, par les acides; ce précipité très-blanc & très-diviſé, étoit nommé *magiſtère de ſoufre*. (*Voyez* les mots SOUFRE & MAGISTÈRE DE SOUFRE.) (M. FOURCROY.)

CRÊME DE TARTRE, (*Mat. méd.*)

Dans l'opération que l'on pratique depuis long-temps à Veniſe & dans les différentes parties des provinces méridionales de la France, pour purifier le tartre du vin, la diſſolution de ce ſel végétal acidule, préſente à ſa ſurface & à meſure qu'elle ſe réfroidit, une croute de criſtaux qui augmente peu-à-peu juſqu'à avoir quelques lignes d'épaiſſeur. C'eſt cette croute qu'on a nommée *crême* de tartre à cauſe de la forme qu'elle affecte & de la manière dont elle ſe raſſemble à la ſurface de la liqueur. Depuis que cette dénomination a été reçue dans les arts, le mot *crême* de tartre eſt preſque le ſeul qu'on emploie pour déſigner cette ſubſtance médicamenteuſe. On voit cependant qu'il eſt tout auſſi impropre que cette expreſſion *crême*, appliquée à un aſſez grand nombre d'autres matieres qui ſe recueillent ainſi à la ſurface des liqueurs d'où elles ſe ſont ſéparées. Auſſi, ce n'eſt point à ce mot que nous traiterons des propriétés de ce ſel acide. Il en ſera queſtion au mot TARTRE; on peut conſulter auſſi les mots ACIDULES VÉGETAUX & ACIDULE TARTAREUX, qu'on trouvera dans le ſupplément de ce dictionnaire de médecine.

(M. FOURCROY.)

CREMER,

C'eſt le nom d'une maladie qu'on dit être endémique en Hongrie, & qui paroit, à en juger par la deſcription qu'on en fait, n'être autre choſe qu'une ſuite de la crapule ou de l'ivreſſe. On en guérit en buvant une petite quantité d'eau cordiale. (*Ephémerid. des Curieux de la nature. Ann. II, obſ.* 28, *Caſtell. Lexicon.*)

(M. MAHON.)

CRESCENTIUS, (Pierre) médecin de Palerme, fut en grande réputation vers la fin du XVI ſiècle. François Panormus & Mathieu Donia en parlent avec éloge. On a trouvé dans ſon cabinet un écrit ſur les maladies qui avoient déſolé ſa patrie en 1575, & on l'a fait imprimer ſous ce titre:

De morbis epidemicis qui Parnormi vagabantur annò 1575, *ſeu, de peſte, ejuſque naturâ & præcautione tractatus. Panormi*, 1624, *in*-4.

Haller cite Nicolas CRESCENZO, médecin de Naples, qui a écrit quelques ouvrages au commencement de ce ſiecle; tels ſont:

Tractatus phyſico-medicus, in quo morborum explicandorum, potiſſimùm febrium nova exponitur ratio. Acceſſit de medicina & medico dialogus. Neapoli, 1711, *in*-4.

Il y combat la théorie des fermens, qui n'a été que trop long-temps en vogue au préjudice de la ſaine pratique, & il y condamne l'uſage des remèdes chauds dans la fièvre; autre erreur qu'on a eu tant de peine à bannir de la médecine.

Raggionamenti intorno alla nuova medicina dell' acqua, coll' aggiunta d'un breve metodo di praticarſi l'acqua anche da coloro che non ſono medici. Naples, 1727, *in*-4.

Comme il étoit grand partiſan de l'eau, ce fut pour en rendre l'uſage plus commun dans les maladies, qu'il ajouta une ſeconde partie à cet ouvrage & qu'il y détailla la manière d'employer

utilement cette boiſſon. Il ne ſe contentoit pas de faire prendre à ſes malades l'eau telle qu'elle eſt ; il conſeilloit encore celle qu'on prenoit ſoin de refroidir avec la glace ou la neige. C'eſt ſur les expériences d'Antoine Magliari qu'il ſe fonde principalement, pour autoriſer l'uſage abondant de l'eau dans la plupart des fièvres aiguës.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRESSON, (*Mat. méd.*)

Le nom françois de *creſſon* eſt donné à un aſſez grand nombre de plantes, pour qu'il ſoit néceſſaire d'indiquer la ſuite des végétaux ainſi déſignés. On connoît ſous ce nom ; 1°. le *creſſon* alénois, qu'on nomme auſſi *creſſon* cultivé, *naſitor*, paſſerage ; il eſt du genre des *lepidium*. (*Voyez* PASSERAGE.) 2°. Le *creſſon* ſauvage ou la corne de cerf aquatique, le pied de cotneille. (*Voyez* CORNE DE CERF ; 3°. le *creſſon* d'eau, le *creſſon* aquatique, le *creſſon* de fontaine ou des ruiſſeaux ; cette eſpèce eſt le vrai *creſſon*, celui dont il ſera queſtion dans l'article ſuivant : 4°. le grand *creſſon*, le *creſſon* d'inde ; on le connoît plus ſous le nom de capucine. (*Voyez* Ce mot) 5°. le *creſſon* à feuilles de raifort. (*Voyez* RAIFORT.) 6°. enfin, le faux *creſſon*, le petit *creſſon* ſauvage, nommé auſſi *creſſon* à fleurs jaunes ; c'eſt le *ſyſimbrium ſylveſtre, ſiliquis declinatis, oblongo ovatis, foliolis lanceolatis ſerratis* de Linnéus ; cette dernière eſpèce n'eſt point ou preſque point employée en médecine.

(M. FOURCROY.)

CRESSON DE FONTAINE, (*Mat. méd.*)

Le *creſſon* de fontaine, le vrai *creſſon*, nommé auſſi *creſſon* d'eau, *creſſon* aquatique, *creſſon* de ruiſſeaux, *naſturtium aquaticum ſupinum* de G. Bauhin, *ſyſimbrium cardamine ſive naſturtium aquaticum* de G. Bauhin ; *ſyſimbrium ſiliquis declinatis foliis ſubcordatis* de Linnéus, eſt une plante très-connue, très-employée & qui croît abondamment ſur le bord des ruiſſeaux & des fontaines. Cette crucifère à des racines filamenteuſes & blanches, des nœuds ou joinrures qu'on y remarque ſortent un grand nombre de filets capillaires qui s'enfoncent dans l'eau. Ses tiges hautes d'un pied, ſont rameuſes, creuſes, canellées, vertes & rougeâtres ; ſes feuilles ſont pinnées avec impaire, compoſées de ſept ou neuf folioles ovales ou preſque rondes, ſeſſiles, liſſes, un peu épaiſſes & ſucculentes & d'une couleur verte foncée ; la foliole impaire qui termine cette feuille pinnée eſt plus grande que les autres, & s'allonge en pointe. Aux ſommités des tiges & des rameaux naiſſent en grappes ou en eſpèces de bouquets des petites fleurs blanches, peu élevées au-delà des feuilles. Les pétales plus longs que le calice ſont veinés & obtus. Les ſiliques de ſept à huit lignes de longueur ſont un peu courbées, placées horiſontalement ou inclinées, portées ſur des pédoncules plus longs qu'elles. Le caractère de genre du ſyſimbrium de Linnéus, conſiſte dans le calice ouvert, & la filique dont les panneaux reſtent droits après qu'elle eſt ouverte. D'autres botaniſtes ont ajouté à ces caractères, celui de l'abſence du ſtyle, & la forme allongée & ſans pointe des ſiliques. M. Lamarck qui ſépare le genre du *creſſon* de celui du ſyſimbre & qui donne au premier le nom ancien de *cardamine*, lui aſſigne pour caractères génériques, un calice à quatre folioles, ouvertes, concaves & caduques, quatre pétales plus grands que le calice à onglets droits, à lame ovoïde très-ouverte, des anthères ſagittées, arquées ou en crochet, un ovaire cylindrique auſſi long que les étamines, ſans ſtyle, & une filique linéaire, compoſée de deux valves qui ſe roulent de bas en haut en s'ouvrant avec élaſticité ; il diſtingue l'eſpèce par la phraſe ſuivante : *creſſon* à feuilles pinnées, à folioles preſque ovales ſeſſiles, à ſiliques un peu courbées, inclinées & portées ſur de longs pédoncules. Il eſt preſque inutile d'ajouter que cette plante, une des plus employées & des plus utiles des crucifères, eſt placée dans la tétradynamie ſiliqueuſe de Linnéus.

La ſaveur âcre & forte du *creſſon* annonce aſſez qu'il doit avoir des propriétés très-remarquables ſur l'économie animale ; cette ſaveur eſt analogue à celle du cochlearia & du raifort. Carthauſer après avoir traité de la nature & des propriétés du cochlearia, fait en quelques lignes l'hiſtoire du *creſſon* & du velar, en annonçant que leurs vertus ſont abſolument les mêmes que celles de la première plante ; il ne dit rien de ſon analyſe chimique en particulier. On trouve beaucoup de détails ſur l'analyſe chimique du *creſſon* dans le mémoire de M. Tingry, qui a remporté un des prix propoſés par la ſociété de médecine, & qui ſont inſérés dans le volume de cette ſociété pour les années 1782 & 1783. Voici ce qu'expoſe M. Tingry en différents endroits de ſon mémoire ſur la nature du *creſſon*. Deux livres un quart de *creſſon* en fleurs ont donné à la diſtillation au bain-marie, 32 onces d'une eau aromatique foible, qui, rectifiée, avoit foiblement les caractères de l'eſprit recteur du raifort ; la plante deſſéchée ne peſoit plus que 3 onces 5 gros. Cette liqueur étoit comme recouverte d'une pellicule graſſe ; ſon odeur s'eſt détruite aſſez promptement par des rectifications répétées ; après quelques mois cet eſprit recteur a perdu de ſa force, & il s'y eſt formé des eſpèces de filandres. Son odeur a été diminuée par l'addition des alcalis fixes ; il a été légèrement troublé par l'eau de chaux, par l'acétite de ſaturne ; il n'a point changé la couleur de l'argent ; l'air obtenu pendant la diſtillation de cet eſprit recteur s'eſt combiné avec le gaz nitreux, abſolument comme celui de l'atmoſphère. M. Tingry ne tire aucune concluſion de ces expériences ſur la partie aroma-

Digitized by Google

tique du *creſſon*. Il compare ſeulement le principe de cette odeur à l'alcali volatil, quoique l'acide ſulfurique ne la détruiſe pas, & la faſſe au contraire reparoître lorſqu'elle a été maſquée par l'alcali fixe; il fait remarquer qu'avec certaines analogies, avec l'alcali volatil, cet arome eſt réellement different, puiſque le ſuc de *creſſon* eſt acide quoique fort odorant; qu'il a quelque choſe d'huileux puiſque les alcalis fixes l'altèrent à la manière des ſavons; au reſte il ne prend aucun parti ſur la nature de ce principe, & il ſe contente de le regarder comme une matière diſpoſée à devenir de l'ammoniaque, ce qui n'eſt cependant pas prouvé par les expériences. Il paſſe enſuite à l'examen des ſucs & des extraits des plantes crucifères; voici ce qu'il a fait ſur le *creſſon*. Après avoir pilé le *creſſon* & exprimé ſon ſuc, il a tiré de huit livres de ſuc 9 gros d'une fécule ſèche en parti diſſoluble dans l'eau bouillante. Le ſuc déféqué rougiſſoit le papier bleu; il l'a diſtillé avec l'alcali fixe, mais cette expérience n'a pas donné de réſultats aſſez marqués pour que nous les preſentions ici. Dix onces de ce ſuc avec une demi-once de ſel de Seignette ou acétite de ſoude ne ſe ſont troublées que lentement; trois quarts d'heure après le mélange il s'eſt formé un dépôt, & 36 heures après, le ſuc décanté a offert une jolie criſtalisation en petits grains anguleux adhérens aux parois du vaſe; ce ſel recueilli & ſéché peſoit 64 grains, il avoit les caractères d'une eſpèce de crême de tartre. M. Tingry en attribue avec raiſon la formation à l'acide végétal contenu à nud dans le ſuc de *creſſon*; il a reconnu auſſi la preſence du ſulfate de chaux dans ce ſuc, en l'évaporant il ſe formoit une légère pellicule à ſa ſurface; alors on filtroit la liqueur pour ſéparer cette ſubſtance ſaline. Sept livres de ce ſuc ont fourni 2 gros de ce ſel, il a donné 2 onces d'un extrait déliqueſcent, une once de cet extrait traité par l'alcool a formé une teinture d'un rouge brun, d'où l'éther a ſéparé une véritable réſine plus abondante que des autres extraits antiſcorbutiques. Deux gros 9 grains de fécule ſèche ont été reconnus pour un mélange de 23 grains de partie colorante verte, & de 1 gros 58 grains de parenchyme. Une livre de feuilles de *creſſon* fraiches traitée par la décoction dans l'eau & l'infuſion dans l'eſprit-de-vin a été réduite à 6 gros après la première, & à 5 gros 34 grains après la ſeconde opération. Le réſidu de ces feuilles, ainſi épuiſées par l'eau & par l'alcool, a donné à la diſtillation 1 gros 54 grains d'une liqueur alcaline volatile contenant une petite quantité de ſel neutre, 1 gros 6 grains d'une huile noire d'une conſiſtance moyenne, 3 grains de criſtaux de carbonate d'ammoniaque mal figurés, & 64 grains de charbon; il y a eu 17 grains de perte. La teinture des feuilles dans l'alcool eſt devenue légèrement nébuleuſe par l'addition de l'eau, s'eſt unie ſans précipitation à l'éther; en la mélant avec de l'eau & de l'ether tout à la fois, la liqueur s'eſt troublée; l'éther s'eſt ſéparé chargé de la partie réſineuſe; la partie inférieure eſt reſtée aſſez limpide; le produit de cette teinture évaporée à ſiccité peſoit 31 grains. Deux livres un quart de feuilles de *creſſon* ont été brulées & incinérées par M. Tingry, dans un creuſet chauffé juſqu'au touge obſcur. Elles ont donné 5 gros & demi de cendre griſe, après avoir préſenté quelques phénomènes du nitre. Leſſivée & ſéchée, cette cendre a été réduite à 3 gros 32 grains. La leſſive avoit une teinture ambrée; la ſaveur & les réactifs y indiquoient la préſence du muriate de ſoude; elle a donné par criſtaliſation, 1 gros 24 grains de ſulfate de potaſſe, 34 grains de muriate de potaſſe, 5 grains de ſulfate de chaux, 4 grains de carbonate de chaux & quelques atômes d'alcali fixe; la portion de cendre non diſſoute par l'eau contenoit 2 gros 5 grains de carbonate de chaux, 50 grains de ſulfate de chaux, 6 grains & demi d'oxide de fer, 41 grains de ſable micacé; la petite quantité d'alcali provient, ſuivant l'auteur, de la décompoſition du ſulfate de chaux, car le *creſſon* eſt d'après ſes expériences une plante nitreuſe; en effet, 2 onces & demi de *creſſon* ſec qui fuſoit ſur les charbons pilé groſſièrement & lavé ſur un filtre avec 24 onces d'eau diſtilée bouillante, qui a été paſſée deux fois ſur la plante, lui ont donné 1 gros 6 grains de nitre un peu déliqueſcent; le *creſſon* en a fourni beaucoup plus que le cochléaria.

M. Tingry conclud de ſon analyſe, que l'eſprit recteur des crucifères, & du *creſſon* en particulier, n'eſt ni un acide, ni un alcali, ni du ſoufre dans un état particulier, mais une ſubſtance *ſui generis* plus foible dans le *creſſon* que dans le raifort & le cochléaria; il regarde cette ſubſtance comme un compoſé du phlogiſtique & d'une terre très-légère, qui a quelque rapport avec l'alcali volatil, qui peut auſſi devenir du ſoufre, quoiqu'il ne contienne point de ſoufre tout formé. La partie extractive gommeuſe recele les principes de l'ammoniaque; la partie diſſoluble dans l'alcool ne les contient point; la quantité de ce ſel, fournie par le *creſſon*, paroît provenir du nitre qui y eſt plus abondant que dans les autres plantes crucifères. L'auteur aſſure que le *creſſon*, privé de ſon eſprit recteur, n'en a pas moins d'énergie ſur l'économie animale, & il croit qu'on ne doit point attribuer toutes ſes vertus à cet eſprit. Il propoſe de joindre au ſuc de cette plante ſon eſprit recteur tiré par la diſtillation; il preſcrit de ne mêler à ce ſuc que du ſulfate de ſoude ou de magneſie, puiſque les acétites de potaſſe & de ſoude ſont decompoſés par ſon acide. Telle eſt la baſe des faits & des réſultats trouvés par M. Tingry ſur l'analyſe du *creſſon*. Il faut convenir que quniqu'exacte pour le temps où elle a été faite, elle ne l'eſt point encore ſuffiſamment pour le moment actuel. (Juillet 1790.) Il eſt vrai que depuis ſix ans la chimie a

beaucoup gagné en France ſur l'analyſe des végétaux ; on eſt beaucoup plus avancé qu'on ne l'étoit autrefois ſur la manière d'en ſéparer les principes, & ſur-tout ſur l'art d'en reconnoître la nature. Aujourd'hui on peut eſpérer d'arriver à des connoiſſances plus exactes ſur la compoſition du principe odorant des crucifères ; mais ce travail n'a point encore été fait, & nous ſommes obligés de nous en tenir aux recherches de M. Tingry, qui ſont les plus exactes que l'on connoiſſe ſur la nature de cette plante.

Tous les autres auteurs qui ont précédé le travail du pharmacien de Genève, n'ont point eu des idées plus exactes ſur la nature du *creſſon*, & des antiſcorbutiques âcres en général. On a comparé la ſaveur & l'odeur du *creſſon* à celles de la capucine qui en eſt cependant fort éloignée dans l'ordre naturel. Boërhaave, Hierne & Spielman les attribuent à un alcali volatil inné dans cette plante ; Altmann regarde ce principe odorant comme un eſprit recteur particulier : & on voit que M. Tingry s'en rapproche. M. Wiegleb ne ſe décide point ſur ſa nature, quoiqu'il penche à le regarder comme une eſpèce d'alcali volatil, d'après le produit qu'il a obtenu en diſtilant ſon eſprit recteur avec de l'alcali fixe. Hoſe penſe qu'il approche plus de la nature huileuſe, il ſe fonde ſur-tout ſur ce que les phénomènes que le *creſſon* produit ſur l'économie animale, ſont plus analogues aux effets des matières huileuſes qu'à ceux d'un alcali. Lewis obſerve qu'on obtient un peu d'huile volatile eſſentielle très-âcre & très-forte, en traitant une grande quantité d'eau diſtilée de *creſſon* ; ſon principe odorant & âcre ſe diſſipe ſuivant la remarque du même auteur, par l'exſiccation de la plante & par l'evaporation de ſon ſuc ; on l'unit très-bien avec l'alcool par la diſtilation. Remarquons encore ici que ce principe odorant eſt ſi fugace & ſi volatil, que pendant l'expreſſion de la plante & par la ſeule expoſition de ſon ſuc à l'air, il ſe répand à une grande diſtance, & excite le larmoiement, l'éternuement & l'écoulément de la ſalive.

Les uſages du *creſſon* de fontaine ſont très-étendus. Ce n'eſt pas ſeulement une plante médicinale, réſervée pour la guériſon des maladies, elle eſt encore économique ; on l'emploie comme légume, on le mange en ſalade, ou confit dans du vinaigre, ou mêlé avec des viandes graſſes, telles que des volailles, pour corriger la fadeur de la chair blanche, molle & preſque trop douce. Ce aliment ou cet aſſaiſonnement convient, ſurtout aux perſonnes foibles, attaquées de quelque vice dans les humeurs, & particulièrement d'un commencement d'altération ſcorbutique ; on le preſcrit auſſi avec avantage aux ſujets affectés de maladies de la peau, d'anciennes douleurs rhumatiſmales, de rhumes opiniâtres, &c. Il doit être interdit aux tempétamens bilieux, ſecs, ardens, échauffés, aux perſonnes diſpoſés à l'inflammation, ſujettes aux hemorrhagies &c. ſouvent par un uſage continué du *creſſon*, comme aliment, on a combattu avec ſuccès des maladies humorales commençantes, & même quelques maladies déja avancées. Quant à l'uſage du *creſſon* cuit dans l'eau à la manière des herbes, ſous cette forme il reſſemble à tous les végétaux fades & herbacés, il a perdu ſon principe odorant & actif, il n'a plus les propriétés qui le caractériſoient.

Le *creſſon* eſt un des végétaux médicamenteux les plus utiles & les plus employés. Sa vertu antiſcorbutique eſt ſur-tout très-forte ; il eſt cependant plus doux que le cochléaria, dont il ſe rapproche d'ailleurs par toutes ſes propriétés. Eugalenus en faiſoit beaucoup de cas pour le traitement de cette maladie ; Linnéus rapporte des effets très-heureux dans ſa Flore ſuédoiſe. A cette vertu il réunit la propriété atténuante, inciſive, réſolutive & diurétique dans un dégré très-marqué. Toreſtus le recommandoit dans le carus occaſionné par des humeurs lentes & pituiteuſes. Werlhof l'a trouvé utile dans les fièvres intermittentes ſoporeuſes. C'eſt un fait très-averé & très-connu que la propriété qu'il a de détruire les obſtructions des viſcères, lorſqu'on en fait un long uſage. On n'a pas moins vanté ſes heureux effets dans la phtiſie pulmonaire, & il eſt certain que pluſieurs phtiſiques ont été guéris par cette plante. Bonnet en a rapporté des exemples, cependant il ne faut pas croire, avec cet auteur, que le *creſſon* répare & réforme la ſubſtance du poumon ; il convient ſur-tout dans la phthiſie catarrhale, & dans toutes celles où la fièvre eſt peu forte, où il y a de la foibleſſe générale, du relachement dans les fibres, où la toux n'eſt ni ſèche ni très-fréquente, où les malades n'éprouvent point un ſentiment d'ardeur inſupportable, & enfin qui ne ſont point accompagnées d'un deſſéchement très-fort & d'une emaciation conſiderable. On ſe trompe ſouvent ſur ce point dans le monde. On ne diſtingue point les eſpèces diverſes de phtiſie ; on ne voit qu'une maladie de nature ſemblable dans un genre qui en renferme ſept ou huit eſpèces différentes ; delà, l'erreur dans laquelle on eſt trop généralement ſur les antiphtiſiques ; delà, l'opinion que le *creſſon* guérit immanquablement cette maladie ; cet eſpoir ſi trompeur & conçu trop vite, d'après un ſuccès mal diſtingué ou mal obſervé, n'eſt heureux que pour le malade ; mais le médecin ne doit pas l'embraſſer trop vite, & ſans avoir une connoiſſance exacte de l'état, de la nature, de la cauſe & des ſymptômes de la phtiſie qu'il a à traiter. On commence par une infuſion de *creſſon* ; on y ſubſtitue bientôt quelques onces de ſuc de cette plante dans un bouillon adouciſſant ; on augmente peu-à-peu la doſe de ce ſuc ; on arrive bientôt à le donner ſeul, ſi le malade n'a pas l'eſtomac trop affoibli ; on y joint même l'uſage de cette plante

Digitized by Google

entière en ſalade, en légume ; on en fait preſque la baſe de ſa nourriture. C'eſt ainſi que j'ai employé avec un ſuccès marqué ce remede, dans quelques-uns des cas cités plus haut. Si les malades éprouvent de l'échauffement, de la chaleur & de l'âcreté par l'uſage du *creſſon*, on modere les effets par le lait ou le petit lait, les adouciſſans, les bouillons mucilagineux & fades qu'on aſſocie à cette plante ; on en interrompt même pour quelque temps l'uſage, ou bien on ſubſtitue au ſuc la conſerve de cette plante.

Pluſieurs auteurs ont parlé de l'effet lithontriptique du *creſſon*. Zwinger, dans une hiſtoire particulière de cette crucifère, rapporte la guériſon d'une femme attaquée de néphrétique calculeuſe, par le ſuc de *creſſon* & de cerfeuil. On trouve dans les obſervations pluſieurs faits analogues. L'expérience a également appris qu'il procure du ſoulagement dans la goutte & le rhumatiſme chronique. C'eſt un ſtomachique très-bon ; il détruit ſouvent la douleur & les foibleſſes de l'eſtomac, il rend à ce qu'il paroît le ſuc gaſtrique plus énergique & les digeſtions plus promptes ; auſſi la plupart des perſonnes qui en font uſage, ont-elles ordinairement plus d'appétit qu'elles n'en avoient auparavant. Il paroît encore que l'effet tonique du *creſſon* ſe fait ſentir ſur les inteſtins, puiſque cette plante a coutume de reſſerrer ceux qui en prennent le ſuc.

Beaucoup de médecins ont recommandé le *creſſon* comme apéritif, déſobſtruant, inciſif dans l'hydropiſie, les affections hypochondriaques & même les maladies hyſtériques ; il eſt certain qu'il a ſouvent rétabli les regles, & qu'il a fait gonfler les vaiſſeaux hémorrhoïdaux. Ces deux effets & ſur-tout le dernier, annoncent que le *creſſon* eſt très-propre à débarraſſer le foie, à détruire en général les engorgemens du bas ventre, & à rendre plus libres les fonctions du ſyſtême lymphatique abdominal. C'eſt ſans doute pour cela qu'on l'a ſouvent employé avec un grand ſuccès dans les maladies des viſcères du bas ventre, à la ſuite des fièvres rébelles dont le ſiége étoit dans ces viſcères ; peut-être eſt-ce encore à ce principe d'action ſur les ſucs blancs & ſur le ſyſtême lymphatique en général, qu'eſt dû le bon effet de cette plante dans les maladies de la peau ; enfin, on peut dire qu'il n'y a pas de plantes plus généralement employées & dont l'action ſoit auſſi utile, que le *creſſon* ; quoique nous ayons cité les principales maladies où l'on en fait uſage, il ſeroit impoſſible d'énumérer tous les cas où on preſcrit le *creſſon* avec ſuccès.

Son application extérieure n'eſt pas moins avantageuſe dans quelques maladies. Tournefort aſſure qu'en humectant les polypes du nez avec du ſuc de *creſſon*, on les détruit peu-à-peu ; ſes feuilles cuites & écraſées en pulpe, ſont un très-bon remède pour réſoudre & guérir les dartres rébelles, la galle ancienne & même la teigne des enfans. Des linges imprégnés de ſuc de *creſſon* récent ſont fort utiles pour fondre des tumeurs froides & indolentes, ſur tout celles des articulations connues ſous le nom de tumeurs blanches.

Nous avons déja indiqué dans cet article, les diverſes manieres d'employer le *creſſon* ; on mange la plante entière & crue en ſalade, avec ou ſans aſſaiſſonnement ; on la mange auſſi cuite à la maniere des légumes herbacés. On la preſcrit en infuſion, en décoction. Son ſuc eſt pris, ſoit pur, à la doſe de 3 ou 4 onces par jour, ſoit mêlé, à l'eau ou à des boiſſons appropriées aux différentes circonſtances. On emploie quelquefois le ſuc de *creſſon* avec une partie de ſa fécule, & ſeulement après l'avoir laiſſé dépoſer pendant quelques heures ; lorſqu'on veut l'adminiſtrer bien déféqué, on y réuſſit en plongeant le vaſe qui le contient, bouché avec un parchemin percé de quelques trous, dans de l'eau bouillante ; la chaleur rend la fécule concrète, & favoriſe ſa ſéparation d'avec le ſuc ; il faut avoir ſoin de faire cette opération avec rapidité, comme de ne préparer le ſuc qu'à l'inſtant même où le malade va en faire uſage, ſans quoi on fait perdre la plus grande partie de ſa vertu, en volatiliſant l'arome piquant de ce ſuc. On a conſeillé, encore, de faire une conſerve de cette plante ; mais comme cette conſerve a perdu preſque toute la partie odorante du *creſſon*, on voit qu'elle ne peut pas être fort utile. Par la même raiſon, l'extrait ne mérite aucune confiance. Pluſieurs praticiens ont recommandé l'eſprit recteur ou l'eau diſtillée de *creſſon*.

(M. Fourcroy.)

CRETELLE ou CYNOSURE, (*Hygiene.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Cynoſurus.

C'eſt un genre de plante unilobé, de la famille des graminées, qui a des rapports avec les racles & les panies, & qui comprend des herbes dont les fleurs accompagnées de bractées unilatérales, ſont tournées du même côté, & diſpoſées ou ſur un épi, ſoit ſimple, ſoit un peu ramifié en grappe, ou ſur pluſieurs épis rapprochés, en maniere de digitations.

M. de Lamarck en a décrit treize eſpèces, parmi leſquelles il y en a une que nous ne paſſerons pas ſous ſilence, parce qu'elle a des rapports avec notre travail : c'eſt la *cretelle* à épis larges. Le coracan.

Digitized by Google

Cynosurus coracanus. Linn.

Gramen dactylon Orientale majus frumentaceum semine napi. Scheuch. Gram. 107.

Panicum gramineum. Rumph. Amb. 5, *p.* 203, *pl.* 76, *f.* 2.

Tsjitti-pullu. Rheed. mal. 12, *p.* 149, *t.* 78. *Coracan.*

Les individus de cette espèce s'élèvent dans l'Inde, à quatre ou cinq pieds; les feuilles sont longues, larges de trois lignes, & sont situées alternativement sur deux côtés opposés. Les épis sont longs d'un pouce à un pouce & demie: ils sont composés d'un grand nombre d'épis très-courts, sessiles, tournés du même côté, quadriflores, un peu comprimés; ces épis se courbent dans la maturation des fruits; ces graines sont nues, presque globuleuses, & un peu plus grosses que celles du millet.

Cette plante croît dans les Indes orientales, & est cultivée au jardin du roi.

Elle rapporte beaucoup dans les bonnes terres; & ses graines, dans plusieurs contrées de l'Inde, offrent une ressource au peuple lorsque le riz manque. (M. MACQUART.)

CRÊTES VÉNÉRIENNES,

C'est une espèce d'excroissance vénérienne qui est ainsi nommée, parce qu'elle a la forme d'une *crête* qui orne la tête des coqs & des poules: elle est ordinairement placée à l'anus & aux parties de la génération, & souvent aux clitoris chez les femmes. On la traite précisément comme le condylome dont elle est une espèce, & elle exige comme lui un traitement méthodique. (*Voyez* VEROLE, TRAITEMENT.) (M. DE HORNE.)

CRÉTINISME ou CRÉTINAGE,

On donne ce nom à une espèce d'infirmité fort commune dans le Valais, & sur-tout à Sion qui en est la capitale. Ceux qui en sont attaqués, sont appellés Crétins. (*Voyez* ce mot.) Ils sont sourds, muets, presqu'insensibles aux coups, & portent des goitres qui leur pendent jusqu'à la ceinture. Ils sont imbéciles, incapables de concevoir des idées, & ne montrent qu'une sorte d'attrait assez violent pour leurs besoins. Ils s'abandonnent aux plaisirs des sens de toute espèce, sans y voir aucun crime. La mal-propreté, la nonchalance naturelle aux Valaisans, l'insalubrité de l'air qu'ils respirent & des eaux qui leur servent de boissons, paroissent être les causes auxquelles on doit attribuer le *crétinage*. M. de Maugiron, de la société de *Lyon*, est un des premiers qui ait observé avec soin cette infirmité, qu'il a décrite fort au long dans un mémoire qu'il a lu à cette compagnie.

Depuis peu, M. Ramond a observé que le crétinage existoit ailleurs que dans le Valais; il l'a rencontré fréquemment dans les différentes vallées des Pyrénées, & a publié sur ce sujet, un mémoire très-intéressant dans un ouvrage qui a pour titre: *Observations faites dans les Pyrénées.* Nous en avons donné un extrait à l'article *crétins* & à celui de *cagots*. (*Voyez* ces deux mots.)

(M. LAGUERENE.)

CRETINS.

On donne ce nom aux êtres affligés d'imbécilité que l'on rencontre en grand nombre dans le *Valais*, & principalement à *Sion* qui est la capitale de ce pays.

Les *cretins* sont sur-tout remarquables par les goitres prodigieux qu'ils portent, & qui leur descendent quelquefois jusqu'à la ceinture, par une difformité effrayante & un air de stupidité qui se trouve encore augmenté par une articulation peu distincte. Ils sont sourds, muets, quelquefois presqu'insensibles aux coups; mais ils ne sont ni furieux, ni malfaisans, quoiqu'absolument inaptes & incapables de penser. La classe inférieure du peuple Valaisan regarde ces imbéciles comme des signes de la faveur céleste; ils les nomment *bonnes ames de dieu, sans péché*, & l'on trouve des parents qui préfèrent leurs enfans idiots à ceux qui jouissent de leur intelligence, parce qu'ils regardent comme plus certains du bonheur de la vie future des êtres incapables de concevoir le crime.

Les *cretins* montrent une sorte d'attrait assez vif pour les besoins physiques & s'abandonnent aux plaisirs des sens de toute espèce, sans y soupçonner aucun mal, aucune indécence. On leur permet de se marier, non-seulement entr'eux, mais même avec des personnes saines, de sorte qu'il paroit qu'on veut en perpétuer la race. Comme on a une grande vénération pour eux, on s'occupe de les rendre aussi heureux que leur situation le permet. On ne les contrarie jamais, on les soigne avec assiduité & complaisance, & on ne néglige rien de ce qui peut les amuser & satisfaire leurs gouts & leurs appétits.

Les *cretins* ont la peau très-livide & naissent avec tous les attributs du crétinisme, c'est-à-dire, qu'ils annoncent dès l'aurore de leur existence morale, toute la simplicité, toute la stupidité qu'ils doivent conserver pendant leur vie. Cependant cette imbécilité n'est pas la même chez tous, & le savant traducteur de *William Coxe* a remarqué parmi eux une gradation sensible, depuis ceux qui, tout-à-fait sourds & muets, sont incapables de s'aider & ne donnent d'autres signes d'existence qu'une sensibilité purement animale, jusqu'à ceux qui, plus animés, jouissent

Digitized by Google

d'un foible crépuscule de raiſon. Néanmoins, quelque ſoit le dégré d'imbécilité avec lequel ils naiſſent, ils le conſervent juſqu'à la mort, & on ne leur connoît point de moyen capable de les tirer de cet anéantiſſement dans lequel ſont toutes leurs facultés intellectuelles. (1)

On honore également les *cretins* de l'un & de l'autre ſexe, & le reſpect qu'on ſe fait un devoir de leur porter eſt fondé ſur leur innocence & ſur leur foibleſſe. Ils ne ſauroient pécher, parce qu'ils ne peuvent diſtinguer le vice de la vertu; ils ne ſauroient nuire, parce qu'ils manquent de force & de courage.

Lorſqu'on conſidère que le crétiniſme eſt une infirmité endémique dans le Valais, & qu'elle eſt depuis pluſieurs ſiècles expoſée aux regards de l'obſervation, peut-on voir ſans étonnement qu'on n'ait pas acquis plus de lumières, ſur les cauſes qui concourent à la produire? Cependant tout ſe réduit juſqu'à préſent à des conjectures. Comme on a remarqué que tout ce pays n'avoit pas un auſſi grand nombre de *cretins*, on n'a pas manqué d'accuſer la poſition baſſe de certains cantons où ce genre d'infirmités demeure plus conſtamment attaché, tels que *Sider*, *Sion* & *Martigny*; &, attendu que l'uſage des eaux de neige y eſt preſque général, on n'a pas héſité de prononcer qu'elles devoient en être une des principales cauſes. Mais cette opinion, quoique très-accréditée parmi les Valaiſans, donne lieu à de fortes objections, & ne peut même pas ſe ſoutenir contre l'autorité du célèbre voyageur des Alpes, qui s'eſt aſſuré que dans pluſieurs parties de la Suiſſe, des hommes qui n'ont point d'autre boiſſon que l'eau des torrens qui échappent aux glaciers, ne connoiſſent cependant ni les goîtres, ni l'idiotiſme; il y a même des obſervateurs qui ont aſſuré que l'eau de neige, loin d'être la ſource de ces maux, en eſt le préſervatif. (*Lettre 21e du Valais & des cretins par William Coxe.*)

Ne ſeroit-il pas plus raiſonnable d'en rechercher, comme d'autres le propoſent, l'origine dans le concours de diverſes circonſtances locales, & de différentes cauſes, ſoit phyſiques, ſoit morales, qui ſe trouvent réunies dans le Valais, & dont l'influence eſt habituelle. En effet, l'air mal ſain, & les eaux ſtagnantes, chargées, comme on les y rencontre ſouvent, de particules impalpables d'une terre crétacée, qui demeurent par leur ténuité dans un état de ſuſpenſion qui approche de celui de diſſolution, ſont des cauſes qui ont toujours été regardées par les premiers phyſiciens comme très-propres à produire les goîtres. Si d'un autre côté on conſidère l'inconcevable pareſſe du peuple Valaiſan, & l'empire de l'influence ſans ceſſe active de cette nonchalance, qui fait qu'il ne s'occupe jamais des précautions qui pourroient le garantir contre la mauvaiſe qualité de ſes eaux & l'intempérie de ſon air, je crois qu'on ne pourra ſe refuſer à croire que la réunion de ces cauſes doit contribuer infiniment à rendre le crétiniſme ſi commun parmi eux. Cette opinion ſemble acquérir plus d'autorité, depuis qu'il paroît conſtant, que le ſoin qu'ont pris les magiſtrats du Valais de rendre les habitations plus ſalubres, en deſſéchant les lieux où les eaux reſtoient en ſtagnation, & la précaution qu'ils y ajoutent de faire nourrir les enfans dans les montagnes, ont rendu les goîtres & l'imbécilité beaucoup plus rares.

Un problême qu'il ſeroit très-intéreſſant de réſoudre eſt celui-ci. Le crétiniſme & les goîtres dépendent-ils eſſentiellement des mêmes cauſes? Comme la plupart des *cretins* ſont affligés de goîtres, quelques obſervateurs ſe ſont décidés pour l'affirmative; cependant il eſt un fait bien authentique & très-capable d'introduire des doutes ſur cette identité d'origine, c'eſt que, quoique les *cretins* naiſſent en général de parens incommodés de goîtres, le contraire arrive ſouvent, & qu'il n'eſt pas rare auſſi d'en voir qui ſont nés de parens ſains, tandis que les autres enfans naiſſent avec les plus heureuſes facultés de corps & d'eſprit. (2)

Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Valaiſans qu'on rencontre les *cretins*, M. *Ramond* les a retrouvés en grand nombre dans les vallées de *Lachou*, *d'Aure*, de *Barrèges* & dans les deux *Navarres*: ainſi cette infirmité eſt commune aux Alpes & aux Pyrénées.

Mais le ſort des malheureux qui en ſont affligés n'eſt pas à beaucoup près le même dans ces contrées éloignées. Nous avons vû qu'à *Sion* & dans tout le *Valais*, on les reſpectoit comme les anges tutélaires des familles, qu'on s'occupoit religieuſement de tous leurs beſoins, qu'on les regardoit enfin comme une preuve ſignalée de la protection divine. Dans les pyrénées, au contraire, ces infortunés ſont l'objet de l'averſion & du mépris général; la plupart ont été obligés de fuir dans des retraites écartées & de s'y cacher loin du regard des hommes, dans la crainte que le préjugé ne les inſultât, & en attendant que la compaſſion vint les y chercher.

Si nous comparons la deſcription que nous a donnée M. Ramond, des *cretins* des Pyrénées,

(1) L'ingénieux auteur des recherches philoſophiques ſur les américains, compare les *crétins* aux baſtards de l'iſthme de *darien*, eſpèce reſſemblante aux négres blancs; ils offrent la même dégénération au phyſique & au moral.

(2) Le célèbre traducteur de *William Coxe* rapporte l'exemple de deux époux bernois, d'un rang fort au deſſus du commun, qui s'étant établis dans le Valais, pendant quelques années, y ont eu un enfant *crétin*, parmi pluſieurs enfans très-ſains.

avec celle des *crétins* des alpes, nous trouverons la plus grande uniformité dans leur triſte condition; les goîtres, la difformité, la teinte livide & baſannée de la peau, une foible complexion & l'imbécilité ſe rencontrent également chez les uns & les autres.

Qui ne croiroit, en conſidérant cette conformité parfaite, ſoit au phyſique, ſoit au moral, que les cauſes d'une pareille dégradation doivent être les mêmes dans ces deux chaînes de montagnes, & qu'elle doit s'expliquer par les mêmes phénomènes. Euvain cependant, dit M. *Ramond*, eſſayeroit-on l'application des mêmes ſyſtêmes à l'obſervation du même fait. L'aſpect ſeptentrional des vallées où on les rencontre, des baſſins étendus, un ſol découvert, un air ſec & tempéré, des eaux vives & pures, tout conſpire à mettre l'analogie en défaut. C'eſt au midi qu'on trouve les *crétins* du Valais, de la Savoie, du Piémont; c'étoit au midi, c'étoit en Eſpagne & aux revers des neiges, que M. *Ramond* devoit trouver ceux des pyrenées, dans les vallées étroites, où les rayons du ſoleil, réfléchis en tout ſens par des roches nuds, concentrent une chaleur étouffante, & tiennent ſuſpendus dans l'air viciés des fluides malfaiſans, qu'une expanſion extraordinaire rend capable de s'y diſſoudre ou de s'y ſoutenir. M. *Ramond* devoit encore s'attendre à les trouver dans les vallées méridionales, ou comme dans les Alpes, les pentes ſont plus bruſques, les rochers plus eſcarpés, & les montagnes dans un état de décrépitude plus ſenſible; là, où les hommes ſont réduits à boire des eaux qui lavent ces ardoiſes imparfaites, ces ſchiſtes en décompoſition mis à nud, dont les particules calcaires ſe diſſolvent à l'aide de l'acide ſulphurique, ou de l'acide carbonique, ou ſe ſuſpendent à la faveur de leur ténuité. Mais, quoique cette cauſe de crétiniſme exiſte probablement dans quelques-unes des vallées ſeptentrionales, on ne ſauroit l'employer comme une règle générale d'explication, puiſqu'il eſt conſtant que dans la vallée de *Iachou*, *bercugnas* qu'arroſe le *go* offre des goîtreux, tandis que *Bagnères* qu'il arroſe auſſi, n'en a point, & que *S. Mamet*, qu'il n'arroſe pas, en a bien davantage. (*Voyage dans les pyrénées*, *page* 286.)

M. *Ramond* a cherché une autre reſſource dans le ſyſtême qui fait correſpondre les degrés d'appeſantiſſement des habitans des Pyrénées avec ceux de l'élévation de leurs vallées, & de l'éloignement où elles ſe trouvent de la mer, & qui tend à établir que la ſtupidité de quelques goîtreux de la vallée de *Iachou* eſt une conſéquence de la ſituation de cette vallée. Mais cette explication, quelque plauſible qu'elle lui parut d'abord, & quelque vraiſemblance qu'elle put acquérir dans la conſidération de l'agilité des baſques miſe en oppoſition avec la peſanteur des habitans de la vallée de *Iachou*, perdoit beaucoup de ſa force, lorſqu'il tournoit ſes regards vers les habitans du midi & de l'orient des Pyrénées, & n'en avoit aucune pour l'aider à expliquer les *crétins* du Bearn & de la Navarre.

D'ailleurs, M. *Ramond* étoit inſtruit par ſon expérience, & ſes obſervations antérieures, que la force & l'agilité ſont ordinairement le partage des habitans des montagnes élevées, & que la pareſſe & le crétiniſme n'affectent pas communément les hauteurs.

Ainſi juſques-là ſes obſervations ne répandoient aucune lumière ſur l'origine d'un phénomène auſſi intéreſſant, & il paroiſſoit réduit ou à joindre un fait de plus aux faits nombreux, qui démontrent que la reſſemblance des effets n'eſt pas toujours un ſûr indice de l'identité des cauſes, ou à chercher la cauſe du *crétiniſme* dans un accident indépendant des circonſtances locales, & des productions du ſol.

M. Ramond avoue qu'il déſeſpéroit d'acquérir aucune notion ſatisfaiſante ſur l'origine de cette déplorable infirmité; lorſque ſon commerce habituel avec les habitans du pays changea pour lui la nature de la queſtion, en lui apprenant que c'étoit dans la race infortunée des *cagots* que l'on rencontroit les *crétins* dans la vallée de *Iachou*.

Ce peuple eſclave dont l'origine remonte & ſe perd dans les ſiècles les plus reculés a été, depuis long-temps l'objet des recherches des philoſophes. Un voile épais dérobe encore à nos regards ſa primitive exiſtence & la ſource de tous ſes malheurs; & tout ce qu'on a pû recueillir ſur cette caſte intéreſſante ſe borne à des conjectures. Mais il n'eſt pas auſſi difficile de fixer ſon opinion ſur ces cauſes qui paroiſſent avoir répandu, d'une manière auſſi générale qu'on nous l'obſerve, le crétiniſme parmi les cagots, & il faut, ſans doute, les chercher dans la misère qui les accable, & dans le mépris & l'aviliſſement auxquels ils ſont réduits depuis tant de ſiècles. Il ſemble donc que la grande diſtance qui paroit, au premier coup-d'œil, diſtinguer les *crétins* du Valais de ceux des vallées des Pyrénées, diſparoît à meſure qu'on conſidère de plus près tous les phénomènes qui accompagnent leur malheureuſe exiſtence. Chez les Valaiſans nous avons reconnu l'inſalubrité de l'air, celle des eaux qui leur ſervent de boiſſon, & une nonchalance naturelle dont rien ne peut les tirer. Nous obſervons dans la race des cagots une miſère profonde qui n'a pu exiſter long-temps, ſans produire ſucceſſivement tous les maux qu'engendre la viciation du ſang & de la lymphe, & un degré de mépris & d'aviliſſement qui, en étouffant, tous les mouvemens de l'ame, tous les ſentimens nobles & élevés, a dû néceſſairement

ment les plonger dans l'abrutiſſement où nous les voyons encore aujourd'hui. Les cauſes qui produiſent le crétiniſme chez les Valaiſans & chez les habitans des vallées des Pyrénées ont donc beaucoup d'analogie entr'elles? (*Voyez* le mot CAGOTS.)

(M. LAGUERENE.)

CREVASSE, Fente qui ſurvient à la peau.

(M. CHAMSERU.)

CREUSET, (*Mat. méd.*)

Le *creuſet* eſt un vaiſſeau de terre cuite ou de métal, dont on ſe ſert ſouvent pour les préparations pharmaceutiques, qui exigent une grande chaleur, telles que la pierre à cautere ou les alcalis fixes, cauſtiques, les ſulfures alcalins par la voie ſèche, les alliages ou les purifications métalliques, les calcinations des terres, des pierres, des coquilles, les oxidations des métaux, la vitrification de pluſieurs oxides, l'incinération de quelques charbons. On leur donne la forme de cylindres plus ou moins larges & élevés, de pyramides triangulaires terminées par un cône dans leur partie intérieure, ou de cônes dont la pointe eſt en bas. Ils ſont fabriqués avec un mélange de terre argilleuſe & de ſilice en différentes proportions; la cuiſſon diverſe leur donne une dureté plus ou moins grande. On en fait de porcelaine pour quelques opérations. Les *creuſets* ordinaires de Paris ſont peu cuits, mais auſſi moins ſujets à caſſer par les alternatives du chaud & du froid; on s'en ſert avec avantage pour la fonte des métaux, & ils ſont ſpécialement employés par les orfévres. Les *creuſets* de Heſſe ſont beaucoup plus durs, mieux cuits, & réſiſtent fortement au plus grand feu, mais ils ont l'inconvenient de ſe caſſer par les changemens ſubits de température; on les préfère pour des opérations qui demandent un grand feu. Il y a quelques préparations où l'on emploie des *creuſets* de fer, quelques-unes qui en exigent d'argent. Ceux que l'on fabrique depuis quelques années avec de la platine, ſont les plus infuſibles, & deviennent aujourd'hui d'un uſage fort important pour pluſieurs expériences délicates de chimie; cependant ils ne ſont pas, comme on l'a penſé, d'abord à l'abri de toute action de la part d'un aſſez grand nombre d'agents chimiques. J'ai vu un petit creuſet de platine fabriqué par M. Jeannety, orfévre de Paris, qui a été ramolli entiérement de forme, dénaturé même, puiſqu'il étoit devenu très-mou & très-caſſant, par le contact de la potaſſe pure ou cauſtique qu'on avoit fait fondre dedans. On voit par cette comparaiſon que les meilleurs *creuſets* ſont ceux qui ſont faits avec une porcelaine dure & bien cuite, qu'ils doivent être préférés à tous les autres pour des opérations délicates & qui demandent un grand feu. La pâte dure & ſerrée qui conſtitue cette terre cuite, retient fortement les ſubſtances les plus fuſibles qui tendent toujours à pénétrer les parois, & empêchent conſéquemment les ſubſtances qu'on y fond à un grand feu & qu'on eſt obligé d'y tenir plus ou moins long-temps en fuſion, de paſſer à travers ces vaſes & de ſe perdre. L'épreuve la plus ſûre pour reconnoître la bonté des *creuſets* de terre dure ou de porcelaine, eſt la fuſion du verre de plomb, ou la vitrification de l'oxide de plomb; on remplit ces vaiſſeaux à moitié, d'oxide de plomb rouge ou minium; on les échauffe aſſez fortement pour fondre cet oxide en verre; lorſqu'il eſt en pleine fuſion, on l'entretient quelque temps dans cet état; c'eſt ordinairement pendant que cette matière eſt entretenue bien fondue, qu'elle ſe fait jour à travers les parois des *creuſets*, qu'elle diſſout même la terre ſilicée qui en fait partie, & qu'elle y fait des trous à travers leſquels elle s'épanche au dehors, & enveloppe leur ſurface extérieure d'une eſpèce de couverte vitreuſe. Cette diſſolution eſt d'autant plus facile & rapide, que la terre eſt moins denſe & plus poreuſe; mais lorſque la pâte du *creuſet* eſt fine & bien cuite, la terre ſilicée qui en fait un des principes, réſiſte à l'action de l'oxide de plomb, & ne ſe laiſſe traverſer que très-difficilement. Ainſi, lorſqu'un *creuſet* ne laiſſe point paſſer le verre de plomb en fuſion, il eſt reconnu de très-bonne qualité; on doit même être prévenu que la porcelaine la plus dure, la mieux cuite, ne réſiſte pas très-long-temps à cette épreuve, qu'elle finit par être rongée & fondue en partie par ce diſſolvant. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(M. FOURCROY.)

CREUZOT, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une montagne au Nord-eſt du mont Cénis. Il ſort de ſon pied une ſource minérale froide, qui forme un ruiſſeau aſſez conſidérable.

M. de Morveau (*Journal de Phyſique*, 1773, *p.* 119.) a donné une analyſe très-détaillée de ces eaux.

Il en réſulte que douze livres d'eau lui ont fourni:

De ſelenite	7 *gr.*
D'alun criſtalliſé	5 *gr.*
De terre argilleuſe	8 *gr.*
De terre martiale	26 *gr.*

Et environ une petite cuillerée d'eau mère; vitriolique, ferrugineuſe, déliqueſcente.

Il ſeroit à deſirer qu'on tût également bien inſtruit des avantages qu'elles pourroient procurer, & ſi elles ſont dans ce cas.

(M. MACQUART.)

CRIS, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Des organes de la voix.

Les *cris* forcés très-hauts, ou très-long-temps continués, peuvent cauſer des accidens, parce qu'on ne peut crier ſans occaſionner une conſtriction ſpaſmodique de tous les muſcles du goſier, qui eſt alors obligé de ſe reſſerrer, & d'éprouver la raréfaction & l'admiſſion ſubite de l'air frais dans certains intervalles. On ſent que les inſpirations qui ſe font très-inégalement, que les efforts qu'on fait pour former des ſons graves ou aigus, mettent le ſang & le fluide nerveux dans une agitation très-forte, d'où peuvent réſulter des toux, des enrouemens, des crachemens de ſang & des hernies. La crainte de ces maux doit être ſuffiſante pour engager les perſonnes raiſonnables à ne point crier outre meſure, & ſur-tout à éviter de faire crier les petits enfans, qui dans ces circonſtances deviennent rouges, violets, & riſquent même la ſuffocation. (M. MACQUART.)

CRIBLE, (*Mat. méd.*)

Le *crible* eſt un inſtrument fait de peau ou de fer, percé d'un grand nombre de trous de différens diamètres, & qui ſert à ſéparer des ſubſtances de différentes groſſeurs. C'eſt communément pour obtenir ainſi iſolées les diverſes eſpèces de graines mêlées les unes avec les autres, ou pour les ſéparer d'avec des corps étrangers qui les ſaliſſent & qui les altèrent, qu'on emploie les *cribles*. Au reſte, cette opération méchanique qu'on pratique quelquefois dans les laboratoires de pharmacie, eſt beaucoup trop ſimple & trop connue, pour qu'il ſoit néceſſaire de la décrire ici en détail. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DES ARTS ET METIERS DE L'ENCYCLOPÉDIE.)

(M. FOURCROY.)

CRIMEAUX, (*Eaux minérales.*)

C'eſt un bourg ſitué près de Sr.-Juſt, à trois lieues ſud-oueſt de Roanne, département de Rhône & Loire. La ſource minérale eſt dans un pré au-deſſous du bois *Buivon*, dont elle prend le nom. Les eaux ſont froides.

Les eaux de *Crimeaux*, ſont préſentées comme ayant un goût vineux, déſagréable, & comme très-ſpiritueuſes, dans un ouvrage de M. Richard de la Prade, ſur l'analyſe & les vertus des eaux minérales du Forez : elles ne ſont pas aſſez connues. (M. MACQUART.)

CRINAS, de Marſeille, après avoir exercé la médecine dans ſon pays, alla s'établir à Rome où Theſſalus s'étoit attiré tous les regards. Il ſe fit, dit Leclerc, une grande réputation dans la métropole de l'empire romain, en affectant de régler la nourriture, tant des ſains, que des malades, ſelon les principes de l'aſtrologie. Ce qui le fit paſſer pour plus circonſpect & plus religieux que les autres médecins, & lui fit gagner de grandes ſommes.

En effet, il falloit qu'il ſe fût conſidérablement enrichi, puiſqu'il laiſſa en mourant un million de livres à la ville de Marſeille pour rebâtir ſes murailles, après avoir beaucoup dépenſé d'ailleurs pour d'autres bâtimens.

Il vécut ſous le règne de Néron. (*Voyez* l'art. ANCIENS MEDECINS, *tome II. page* 683.)

(M. GOULIN.)

CRINOUS, (Paul) docteur en philoſophie & en médecine qui étoit en réputation vers la fin du XVI ſiècle, naquit à Caſtro Réale en Sicile. Il eſt connu par la diſpute littéraire qu'il eut avec François Biſſus de Palerme & ſes adhérens. Celui-ci, qui étoit proto-médecin de la Sicile, avoit compoſé un diſcours ſur l'éréſipèle qui régnoit alors dans ce royaume, & l'avoit adreſſé à Paul Reſtiſa. Cet écrit déplut à *Crinous*; il en publia la critique ſous le titre de *Cenſura in reſponſionem Franciſci Biſſi, Regni Sicilia proto-medici, de eryſipelate vigente.* Cet ouvrage, imprimé à Meſſine en 1589, *in*-4, n'eut pas plutôt vu le jour, que Gerard Columba, médecin de la même ville, prit le parti de Biſſus. Il attaqua la cenſure de *Crinous* avec aſſez de chaleur, mais celui-ci en mit autant dans ſa réponſe qui eſt intitulée : *Reſponſiones apologeticæ in apologiam excel. D. Gerardi Columbæ, philoſophi & medici celeberrimi, pro illuſtri D. Franciſco Biſſo, Regni Sicilia & inſularum adjacentium proto-medicô. Meſſanæ*, 1589, *in*-4. Il eſt apparent que cette querelle ne tourna pas à l'avantage de *Crinous*; car la réputation de Biſſus étoit ſi ſolidement établie, qu'il étoit regardé comme un oracle par toute la Sicile.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRISE.

Galien nous apprend que ce mot *criſe* eſt un terme du barreau que les médecins ont adopté, & qu'il ſignifie, à proprement parler, un jugement.

Hippocrate, qui a ſouvent employé cette expreſſion, lui donne différentes ſignifications. Toute

ſorte d'excrétions eſt, ſelon lui, une *criſe*; il n'en excepte pas même l'accouchement, ni la ſortie d'un os d'une plaie. Il appelle *criſe* tout changement qui arrive à une maladie. Il dit auſſi qu'il y a *criſe* dans une maladie, lorſqu'elle augmente ou diminue conſidérablement, lorſqu'elle dégénère en une autre maladie, ou bien qu'elle ceſſe entièrement. Galien prétend, à-peu-près dans le même ſens, que la *criſe* eſt un changement ſubit de la maladie en mieux ou en pis; c'eſt ce qui fait que bien des auteurs ont regardé la *criſe* comme une ſorte de combat entre la nature & la maladie; combat dans lequel la nature peut vaincre ou ſuccomber: ils ont même avancé que la mort peut à certains égards être regardée comme la *criſe* d'une maladie.

La doctrine des *criſes* étoit une des parties les plus importantes de la médecine des anciens: il y en avoit à la vérité quelques-uns qui la rejettoient comme vaine & inutile; mais la plupart ont ſuivi Hippocrate & Galien, dont nous allons expoſer le ſyſtême, avant de parler du ſentiment des médecins qui leur étoient oppoſés, & de rapporter les différentes opinions des modernes ſur cette partie de la médecine pratique.

La *criſe*, dit Galien, & d'après lui, toute ſon école, eſt précédée d'un dérangement ſingulier des fonctions; la reſpiration devient difficile, les yeux deviennent étincelans; le malade tombe dans le délire; il croit voir des objets lumineux; il pleure; il ſe plaint de douleurs au derrière du cou, & d'une impreſſion fâcheuſe à l'orifice de l'eſtomac; ſa lèvre inférieure tremble, tout ſon corps eſt vivement ſecoué: les hypochondres rentrent quelquefois, & les malades ſe plaignent d'un feu qui les brûle dans l'intérieur du corps, ils ſont altérés; il y en a qui dorment ou qui s'aſſoupiſſent; & à la ſuite de tous ces changements, ſe montre une ſueur, un ſaignement du nez, un vomiſſement, un dévoiement, ou des tumeurs. Les efforts & les excrétions ſont proprement la *criſe*; elle n'eſt, à proprement parler, qu'un redoublement ou un accès extraordinaire, qui termine la maladie d'une façon ou d'une autre.

La *criſe* ſe fait ou elle finit par un tranſport de matière d'une partie à l'autre, ou par une excrétion; ce qui établit deux différentes eſpèces de *criſes*.

Les *criſes* diffèrent encore, en tant qu'elles ſont bonnes ou mauvaiſes, parfaites ou imparfaites, ſûres ou dangereuſes.

Les bonnes *criſes* ſont celles qui font au moins eſpérer que le malade ſe rétablira; les mauvaiſes ſont celles qui enlèvent, ou qui évacuent, ou qui tranſportent toute la matière morbifique; (*Voyez* COCTION.) & les imparfaites, celles qui ne l'enlèvent qu'en partie. Enfin la *criſe* ſûre ou aſſurée eſt celle qui ſe fait ſans danger, & la dangereuſe eſt celle dans laquelle le malade riſque beaucoup de ſuccombet dans l'effort de la *criſe* même. On pourroit encore ajoutet à toutes ces eſpèces de *criſes*, *l'inſenſible*, appellée *ſolution* par quelques auteurs, & qui eſt celle dans laquelle la matière morbifique ſe diſſipe peu-à-peu.

Chaque eſpèce de *criſe* a des ſignes particuliers, qui ſont différens, ſuivant que la *criſe* doit ſe faire par les voies de la ſueur, par celle des urines, par les ſelles, par les crachats ou par hémorrhagie; c'eſt à la faveur de ces ſignes que le médecin peut juger du lieu que la nature a choiſi pour la *criſe*. On trouvera dans tous les articles qui regardent les différens organes ſécrétoires, & notamment aux mots URINE, CRACHAT, SUEUR, HEMORRHAGIE, &c. les moyens de connoître l'événement de la maladie, relativement aux différentes excrétions critiques ou la détermination de la *criſe*. (*Voyez* auſſi l'article SIGNES CRITIQUES.)

Les anciens ne ſe ſont pas contentés d'avancer & de ſoutenir qu'il y a une *criſe* dans la plupart des maladies aiguës & de donner des règles pour déterminer l'organe, ou la partie ſpéciale dans laquelle ou par laquelle la *criſe* doit ſe faire; ils ont crû encore pouvoir fixer le temps de la *criſe*, c'eſt ce qui a donné lieu à leur doctrine ſur les jours critiques, que nous allons expoſer, en nous attachant ſeulement à ce qu'il y avoit de plus communément adopté parmi la plupart des anciens eux-mêmes; car il y en avoit qui oſoient douter de la vérité des règles les plus reçues. Ce ſont ces règles qui furent autrefois les plus reçues, que nous allons rapportet. Les voici:

Toutes les maladies aiguës ſe terminent en quarante jours, & ſouvent plutôt, il y en a beaucoup qui finiſſent vers le trentième, & plus encore au vingt, au quatorze ou au ſept. C'eſt donc dans l'eſpace de ſept, de quatorze, de vingt ou de quarante jours au plus, qu'arrivent toutes les révolutions des maladies aigues, qui ſont celles qui ont une matche marquée par des *criſes* & des jours critiques, ou du moins dans leſquelles ce caractère eſt plus ſenſible, plus *obſervable*.

Les jours d'une maladie dans leſquels les *criſes* ſe font, ſont appellés *critiques*, & tous les autres ſe nomment *non-critiques*. Ceux-ci peuvent pourtant devenir critiques quelquefois, comme Galien en convient lui-même; mais cet événement eſt contraire aux règles que la nature ſuit ordinairement. De ces jours critiques, il y en a qui ſont nommés *principaux* ou *radicaux* par les arabes, ou bien ſimplement critiques; tels ſont le ſeptième,

quat orzième, le vingtième. Il en eſt d'autres qui ont été regardés comme tenant le ſecond rang parmi les jours heureux; ce ſont le neuvième, le onzième & le dix-ſeptième: le troiſième, le quatrième & le cinquième jugent moins parfaitement: le ſixième juge fort ſouvent, mais il juge mal & imparfaitement; c'eſt pourquoi il a été regardé comme un tyran, au lieu que le ſeptième qui juge *pleinement* & favorablement, a été comparé à un bon roi, le huitième & le dixième jugent mal auſſi, mais ils jugent rarement: enfin le douzième, le ſeizième & le dix-huitième ne jugent preſque jamais.

(*Tout lecteur entendra parfaitement le ſens de ce mot juger que nous venons d'employer, & qui eſt technique, s'il veut bien ſe rappeller la ſignification propre du mot* criſe *que nous avons expliqué au commencement de cet article.*)

On voit par ce précis quels ſont les bons & les mauvais jours dans une maladie aiguë; les éminemment bons, ſont le ſeptième, le quatorzième & le vingtième. Galien dit avoir remarqué dans un ſeul été plus de quatre cents maladies parfaitement jugées au ſeptième; & quoiqu'on trouve dans les épidémies d'Hippocrate des exemples de gens morts au ſeptième, ce n'eſt que par un accident rare, & dû à la force de leur tempérament, qui a fait que leur maladie s'eſt prolongée juſqu'à ce terme, qu'elle ne devoit pas atteindre dans le cours ordinaire. C'eſt toujours Galien qui parle, & qui veut ſauver ſon ſeptième jour qu'il a comparé à un bon prince qui pardonne à des ſujets ou qui les retire du danger, comme nous l'avons déjà obſervé. Le quatorzième eſt le ſecond dans l'ordre des jours ſalutaires; il eſt heureux & juge très-ſouvent, il ſupplée au ſeptième, il a même mérité de lui être préféré par quelques anciens. Quant au vingtième, il eſt auſſi vraiment critique & ſalutaire; mais il n'eſt pas en poſſeſſion paiſible de ſes droits: Archigène, dont nous parlerons dans la ſuite de cet article, lui a préféré le vingt-unième.

Tous les jours, excepté les trois dont nous venons de parler, ſont plus ou moins dangereux & mauvais, ils jugent quelquefois comme nous venons de le dire, mais ils ne valent pas les premiers, eſt tant que critiques; ils ne ſont pas même préciſément regardés comme tels: c'eſt pourquoi on leur a donné des dénominations particulières, & on les a diſtinguées en *indites*, en *intercalaires*, & en *vuides*.

Les jours *indices* ou *indicateurs*, qui forment le premier ordre après les trois critiques, & qu'on appelle auſſi *contemplatifs*, ſont ceux qui indiquent ou qui annonçent que la *criſe* ſera parfaite, & qu'elle ſe fera dans un des jours *radicaux*: de cet ordre ſont le quatrième, le onzième & le dix-ſeptième. Le quatrième qui eſt le premier des indices, comme le ſeptième eſt le premier des critiques, annonce ce ſeptieme qui n'eſt jamais auſſi parfait qu'il doit l'être, s'il n'eſt indiqué ou annoncé. *Ceux qui doivent être jugés au ſeptième, ont une hypoſtaſe blanche dans l'urine, au quatrième*, dit Hippocrate dans ſes aphoriſmes. Ainſi le quatrième eſt, par ſa nature, indice du ſeptième, ſuivant Galien, pourvu qu'il n'arrive rien d'extraordinaire; car il peut ſe faire non-ſeulement qu'il ſoit critique lui-même, (comme nous l'avons remarqué ci-deſſus, & comme il eſt rapporté dans les épidémies d'Hippocrate, de Périclès qui guérit par une ſueur abondante au quatrième,) mais encore qu'il n'indique rien, ſoit par la nature de la maladie, lorſqu'elle eſt très-aiguë, ſoit par les mauvaiſes manœuvres du médecin, ou par quelqu'autre cauſe à laquelle il ne faut pas s'attendre ordinairement. Enfin, le quatrième indique quelquefois que la mort peut arriver avant le ſeptième, & c'eſt ce qu'il faut craindre, lorſque les changemens qu'il excite paſſent les bornes ordinaires. Le onzième eſt indice du quatorzième; il eſt moins régulier, moins exact que le quatrième, & comme lui, il devient quelquefois critique, & même plus ſouvent: car Galien a obſervé que tous ſes malades furent jugés au onzième dans un certain automne. Le dix-ſeptieme eſt indice du vingtième; mais il perd apparemment cette prérogative pour la céder au dix-huitième, ſi le vingtième ceſſe d'être critique, ainſi que nous avons dit qu'Archigène l'a prétendu.

Les jours qu'on nomme *intercalaires* ou *provocateurs*, ſont le troiſième, le cinquième, le neuvième, le treizième & le dix-neuvième, ils ſont comme les lieutenants des critiques, mais ils ne les valent jamais. S'ils font la *criſe*, on doit craindre une rechûte. Hippocrate l'a dit nommément du cinquième, qui fut mortel à quelques malades des épidémies. Le neuvième ſe trouvant entre le ſeptième & le quatorzième, peut être quelquefois heureux; Galien le place entre les critiques du ſecond ordre, & cela parce qu'il répare la *criſe* du ſeptième, ou qu'il avance celle du quatorzième. Le treizième & le dix-neuvième ſont très-foibles, le dernier plus encore que le premier.

Les jours *vuides* qu'on nomme ainſi parce qu'ils ne jugent pour l'ordinaire que malheureuſement, parce qu'ils n'indiquent rien, & qu'ils ne ſauroient ſuppléer aux critiques, ſont le ſixième, le huitième, le dixième, le douzième, le ſeizième, le dix-huitième, &c. Galien n'épargne pas ſa rhétorique contre le ſixième; il fait contre ce jour une déclamation véhémente: d'abord il le compare à un tyran, comme nous l'avons déjà rapporté; & après lui avoir dit cette injure, il deſcend de la ſublimité du *trope*, pour l'accuſer *au propre* de

Digitized by Google

cauſer des hémorrhagies mortelles, des jauniſſes funeſtes, des parotides malignes; ce en quoi Actuarius n'a pas manqué de le copier. Le huitième eſt moins pernicieux que le ſixième, mais il n'en approche que trop, ainſi que le dixième. Le douzième eſt, ſi on peut s'exprimer ainſi, un jour inutile; il n'eſt bon qu'à être compté non plus que le ſeizième & le dix-huitième.

Tous les jours, excepté le redoutable ſixième, ſont, comme on voit, de peu de conſéquence, relativement à la figure qu'ils font dans la marche de la nature, mais ils ſont par cela même très-précieux aux médecins, auxquels ils préſentent le tems favorable, pour placer leurs remedes: auſſi ces jours là ont-ils été appellés *médicinaux*: ce ſont pour ainſi dire les jours de l'art, qui n'a preſqu'aucun droit ſur tous les autres, puiſqu'il ne lui eſt jamais permis de déranger la nature, qui partage ſon travail entre les jours critiques & indicateurs, & qui ſe repoſe ou prend haleine les jours *vuides*.

Nous n'avons parlé juſqu'ici que des maladies qui ne paſſent pas le vingtieme jour: mais il y en a qui vont juſqu'au quarantieme, & qui ont auſſi dans la partie de leur cours qui s'étend au-delà du vingtieme, leurs *criſes* & leurs jours critiques: de ce nombre ſont le vingt ſeptieme, le trente-quattième & le quarantième lui-même. On compte ceux-ci de ſept en ſept, au lieu que depuis le premier jour juſqu'au vingtième, on les compte non-ſeulement par ſept ou par ſeptenaires, mais encore par quatre ou par quartenaires. Le ſeptieme, le quatorzieme, le vingtieme ou le vingt-unieme, ſont les trois ſeptenaires les plus importans; le quatrieme, le huitieme, le douzieme, le ſeizieme & le vingtieme ſont les quatrenaires les plus remarquables & les ſeuls auxquels on faſſe attention. Quelques anciens ont appellé ces derniers jours *demi-ſeptenaires*. Ils ont auſſi diviſé les jours, en général, en *pairs* & en *impairs*; les uns & les autres avoient plus ou moins de vertu ſuivant que les maladies étoient ſanguines ou bilieuſes, les bilieuſes ayant leur mouvement aux jours impairs, & les ſanguines aux jours pairs.

Il paroît que c'eſt à ce précis qu'on peut le plus raiſonnablement réduire tout ce que les anciens nous ont laiſſé au ſujet de la différence des jours; il ſeroit fort inutile de relever les contradictions dans leſquelles ils ſont tombés quelquefois, & de les ſuivre dans toutes les tournures qu'ils ont tâché de donner à leur ſyſtême. Nous ne nous attacherons ici qu'à parler de quelques-uns de leurs principaux embarras; & ces conſidérations pourront devenir intéreſſantes pour l'hiſtoire des maladies.

Les anciens ne ſont pas d'accord ſur la maniere dont on doit fixer le jour. Qu'eſt-ce qu'un jour en médecine ou dans une maladie? Voila ce que les anciens n'ont pas aſſez clairement défini. Ils ſe ſont pourtant aſſez généralement réduits à faire un jour qu'ils appelloient *médical* ou *médicinal*, & qui étoit de vingt-quatre heures, comme le jour naturel. La premiere heure de ce jour *médical* étoit la premiere heure de la maladie qui ne commençant pas toujours au commencement du jour naturel, pouvoit n'être qu'à ſon ſecond jour, lorſqu'on comptoit le troiſieme jour naturel, depuis ſon commencement, &c.

Mais il ne fut pas auſſi aiſé de le fixer à l'égard de ce qu'il faut prendre pour le premier jour dans une maladie. En effet, s'il eſt des cas dans leſquels une maladie s'annonce ſubitement & évidemment par un friſſon bien marqué, il eſt auſſi des maladies où le malade traîne deux & trois jours, & quelquefois davantage, ſans preſque s'en appercevoir. On ſe bornoit dans ces cas à compter les jours de la maladie du moment auquel les fonctions étoient décifivement léſées: mais ce moment-là même n'eſt pas toujours aiſé à découvrir. La complication des maladies eſt encore fort embarraſſante pour le compte des jours. Par exemple une femme groſſe fait ſes couches ayant actuellement la fievre: une autre eſt ſaiſie de la fievre trois ou quatre jours apres ſes couches: où faudra-il alors prendre le commencement de la maladie? Hippocrate s'eſt contredit ſur cette matiere, & Galien veut qu'on compte toujours du moment de l'accouchement, ce en quoi il a été ſuivi par Rhazes, Amatus Luſitanus, &c. Il y en a eu qui prétendoient faire marcher les deux maladies à la fois, & les compter chacune à part. D'autres tels qu'Avicenne, Zacutus Lucitanus, &c. ont diſtingué l'accouchement contre nature d'avec le naturel, & ils ont pris celui-ci pour un terme fixe, & pour leur point de partance dans le compte des jours, en regardant l'autre comme un ſymptôme de maladie. Mais tout cela n'éclaircit pas aſſez la queſtion, parce que les explications particulieres ne ſont ſouvent que des reſſources que chacun ſe ménage pour éluder les difficultés. L'hiſtoire des rechûtes, & celle des fievres aiguës entées ſur des maladies habituelles ou chroniques, embrouillent encore davantage le compte des jours: & ce qu'il y a de plus facheux pour ce ſyſtême, c'eſt qu'une *criſe* durant quelquefois trois ou quatre jours, on ne ſait à quel jour on doit la placer. Il faut l'avouer, toutes ces remarques que les anciens les plus attachés à la doctrine des *criſes* avoient faites, & dont ils tâchoient d'éluder la force, rendent leur doctrine obſcure, vague & ſujette à des mécomptes qui pourroient être de conſéquence & qui n'ont pas peu contribué à décrier les *criſes* & les jours critiques. Il y a plus: c'eſt que Galien lui-même eſt forcé de convenir, (*ch. vj. Des jours critiques.*) *qu'on ne ſauroit diſſimuler, ſi on eſt de bonne foi, que la doctrine d'Hippocrate ſur les jours critiques ne ſoit très-ſouvent ſu-*

jette à erreur. Si cela eſt, ſi on riſque de ſe tromper *très-ſouvent*, à quoi bon de s'y expoſer en admettant des dogmes incertains ? D'ailleurs on trouve des contradictions dans les livres d'Hippocrate, au ſujet des jours critiques. (Ces contradictions ont été vivement relevées par Marſilius Cagnatus.) Ce qu'Hippocrate remarque dans les épidémies, n'eſt pas toujours conforme à ſes prognoſtics & à ſes aphoriſmes. Galien a ſenti de quelle conſéquence étoient ces contradictions ; il tâche d'éluder l'argument qu'on peut en tirer contre ſon opinion favorite, en diſant que les livres des épidémies étoient informes, & deſtinés ſeulement à l'uſage particulier d'Hippocrate. Dulaurens va plus loin, il veut faire croire qu'Hippocrate, n'avoit pas encore acquis, lorſqu'il compoſoit ſes livres des épidémies, une connoiſſance complette des jours critiques. Mais à quoi ſervent ces ſubterfuges ? Tout ce qu'on peut ſuppoſer de plus raiſonnable en faveur d'Hippocrate, s'il eſt l'auteur de ces ouvrages dans leſquels on trouve des contradictions, c'eſt que ces contradictions ſont dans la nature & qu'il a, dans toutes les occaſions, peint la nature telle qu'elle s'eſt préſentée à lui ; mais il a toujours eu tort de ſe preſſer d'établir des règles générales : ſes épidémies doivent juſtifier ſes aphoriſmes ; ſans quoi ceux-ci manquant de preuves peuvent être regardés comme des aſſertions ſur leſquelles il ne faut pas compter,

D'ailleurs Dioclès, & Archigène dont nous avons deja parlé, ne comptoient point les jours comme Hippocrate & Galien ; ils prétendoient que le 21 devoit être mis à la place du 20, d'où il s'enſuivoit que le 18 devenoit jour indicatif, & que le 25, le 28, le 32 & les autres de cet ordre, étoient critiques. Dioclès & Archigène avoient leurs partiſans ; Celſe, s'il faut compter ſon ſuffrage ſur cette matière, donne même la preférence au 21 ſur le 20. On en appelloit de part & d'autre à l'expérience & à l'obſervation ; pourquoi nous déterminerions-nous pour un des partis, plutôt que pour l'autre, n'ayant d'autre motif que le témoignage ou l'autorité des parties intéreſſées elles-mêmes ?

Nous l'avons déja dit, les anciens ſentoient la force de ces difficultés, ils ſe les faiſoient à eux-mêmes, & malgré cela la doctrine des jours critiques leur paroiſſoit ſi eſſentielle, qu'ils n'oſoient ſe réſoudre à l'abandonner : ceux qui ſe donnoient cette ſorte de liberté, tels qu'un des Aſclépiades, étoient regardés par tous leurs confrères comme très-peu médecins, ou comme téméraires. Cependant Celſe loue Aſcléplade de cette ſurpriſe, & donne une très-bonne raiſon du zèle des anciens pour les jours critiques ; c'eſt, dit-il, en parlant des premiers médecins qu'il nomme *Antiquiſſimi, qu'ils ont été trompés par les dogmes des Pythagoriciens.*

Il y a apparence que ces dogmes devinrent à la mode, qu'ils pénétrèrent juſqu'au ſanctuaire des ſectes des médecins. Ceux-ci furent auſſi ſurpris de découvrir quelques rapports entre les opinions des philoſophes, & leurs expériences, que charmés de ſe donner l'air ſavant : en un mot, ils payèrent le tribut aux ſyſtêmes dominans de leur ſiècle ; ce qui eſt arrivé tant de fois depuis, & ce que nous conclurons ſur-tout d'un paſſage d'Hippocrate que voici.

Il recommande à ſon fils Theſſalus de s'attacher exactement à l'étude de la ſcience des nombres ; *parce que la connoiſſance des nombres ſuffit pour lui enſeigner & le circuit ou la marche des fièvres, & leur tranſmutation, & les criſes des maladies, & leur danger ou leur ſûreté.* C'eſt évidemment le pythagoricien qui donne un pareil conſeil, & non le médecin. Il n'en faut pas davantage pour prouver qu'avec de pareilles diſpoſitions, Hippocrate étoit très-porté à tâcher de plier l'obſervation à la théorie des nombres. L'eſprit de ſyſtême perce ici manifeſtement, on ne peut le méconnoître dans ce paſſage, qui découvre admirablement les motifs d'Hippocrate dans toutes les peines qu'il s'eſt données pour arranger méthodiquement les jours critiques. C'eſt ainſi que par des traits qui ont échappé à un fameux moderne, on découvre facilement ſa manière de philoſopher en médecine. Voici un de ces traits, qui paroîtra bien ſingulier, ſans doute, à quiconque n'aura pas donné dans les illuſions de la médecine rationelle : après avoir donné pour la cauſe des fièvres intermittentes la viſcoſité des humeurs, l'auteur dont nous parlons, avance, *qu'il eſt plus difficile de diſtinguer la vraie cauſe des fièvres, que d'en imaginer une au moyen de laquelle on puiſſe tout expliquer* ; & tout de ſuite il procède à la création de cette cauſe, il raiſonne, & il propoſe des vues curatives d'après ſa chimère, &c.

Quant à Galien, qui auroit dû être moins attaché qu'Hippocrate à la doctrine des nombres, qui avoit déja vieilli de ſon tems, on peut le regarder comme un commentateur & comme un copiſte d'Hippocrate ; d'ailleurs, ſon opinion ſur l'action de la lune, dont nous parlerons plus bas, & plus que tout cela ſon imagination vive, ſon génie incapable de ſupporter le doute, *dubii impatiens*, ont dû le faire échouer contre le même écueil.

Cependant il faut convenir que Galien montre de la ſageſſe & de la retenue dans l'examen de la queſtion des jours critiques ; car outre ce que nous avons déja rapporté de la bonne foi avec laquelle il avouoit que cette doctrine pouvoit ſouvent induire en erreur, il paroit avoir des égards ſinguliers pour les lumières & les connoiſſances d'Archigène & des autres médecins qui n'étoient pas de ſon avis. Galien fait d'ailleurs un

Digitized by Google

aveu fort remarquable au ſujet de ce qu'il a écrit ſur la vertu ou l'efficacité des jours : *ce que j'ai dit ſur cette manière, je l'ai dit comme malgré moi, & pour me prêter aux vives inſtances de quelques-uns de mes amis. O dieux ! vous ſavez ce qui en eſt, je vous fais les témoins de ma ſincérité. Vos, ô alii immortales noviſtis ! vos in teſtimonium voco.* On ne ſauroit, ce me ſemble, ſoupçonner que Galien ait voulu tromper ſes lecteurs & ſes dieux ſur une pareille matière ; & cette eſpèce de ſerment indique qu'il n'étoit pas tout-à-fait content de ces idées : eût-il penſé qu'elles devoient paſſer pour des lois ſacrées pendant pluſieurs ſiècles, & qu'en ſe prêtant aux inſtances de ſes amis intéreſſés à le voir briller, il deviendroit le tyran de la médecine ?

C'eſt donc ſur la prétendue efficacité intrinſèque des jours, & des nombres, qu'étoient fondés les dogmes des jours critiques. C'eſt de leur force naturelle que les pythagoriciens tiroient leurs arcanes, & ces arcanes étoient ſacrés pour tout ce qui s'appelloit *philoſophe*. On ne peut voir ſans étonnement toutes leurs prétentions à cet égard, & l'amas ſingulier de conformités ou d'analogies qu'ils avoient recueillies pour prouver cette prétendue force : par exemple, celle du ſeptième jour ou du nombre ſeptenaire, au ſujet duquel, dit Dulaurens, *les égyptiens, les chaldéens, les grecs & les arabes, ont laiſſé beaucoup de choſes par écrit. Le nombre ſeptenaire*, dit Renaudot médecin de la faculté de Paris, *eſt tant eſtimé des platoniciens, pour être compoſé du premier nombre impair, & du premier tout pair ou quarré, qui ſont le 3 & le quatre qu'ils appellent mâle & femelle, & dont ils font un tel cas qu'ils en fabriquent l'ame du monde ; & c'eſt par leur moyen que tout ſubſiſte : la conception de l'enfant ſe fait au ſeptième jour, la naiſſance au ſeptième mois, tant d'autres accidents arrivent aux ſeptenaires : les dents pouſſent à ſept mois, l'enfant ſe ſoutient à deux fois ſept, ſa langue ſe délie à trois fois ſept, il marche fermement à quatre fois ſept, à ſept ans les dents de lait ſont chaſſées, à deux fois ſept il eſt pubère, à trois fois ſept il ceſſe de croître, mais il devient plus vigoureux juſqu'à ſept fois..... Le nombre* ſept *eſt donc un nombre plein, appellé des grecs d'un nom qui veut dire* vénérable. Hoffmann n'a pas manqué de répéter toutes ces belles remarques dans ſa diſſertation de *ſato phyſico & medico*.

Voilà la première cauſe de tous les calculs des médecins. Voilà l'idole à laquelle ils ſacrifioient leurs propres obſervations, qu'ils retournoient juſqu'à ce qu'elles fuſſent conformes à leur opinion maîtreſſe ou fondamentale ; trop ſemblables dans cette ſorte de fanatiſme à la plupart des modernes, dont les uns ont tout rappellé à la matière ſubtile, les autres à l'attraction, à l'action des eſprits animaux, à l'inflammation, aux acrimonies & à tant d'autres dogmes, qui n'ont peut-être d'autre avantage ſur la doctrine des nombres, que celui d'être nés plus tard & d'être par-là plus conformes à notre manière de penſer.

Cette doctrine des nombres vieilliſſoit du temps de Galien, nous l'avons déja dit ; elle s'uſoit d'elle-même peu-à-peu, l'opinion des jours critiques s'affoibliſſoit à proportion, la théorie hardie & ſublime d'Aſclépiade, fort oppoſée au génie calculateur ou numérique des anciens, ſi on peut ainſi parler, auroit infailliblement pris le deſſus, ſi Galien, lui-même, n'avoit ménagé une reſſource aux ſectateurs des *criſes*. C'eſt à l'influence de la lune, dont les anciens avoient auſſi parlé avant lui, qu'il eut recours pour les expliquer, il porta les choſes juſqu'à imaginer un mois *médical* ou *médicinal*, au moyen duquel les révolutions de la lune s'accordant avec celles des *criſes*, celles-ci lui paroiſſoient dépendre des phaſes de la lune.

Les arabes ne changèrent preſque rien à la doctrine des *criſes* & des jours critiques ; ils la ſuppoſoient irrévocable & connue, & ils eurent occaſion de l'appliquer à la petite vérole à laquelle elle ne va pas mal : ils étoient trop décidés en faveur de Galien, d'Aëtius & d'Oribaſe, pour former quelque doute ſur leur ſyſtême. Hali-Abbas regardoit le 20 & le 21 comme des jours critiques ; il ſemble qu'il voulut concilier Galien & Archigène.

L'aſtrologie étant devenue fort à la mode dans le temps du renouvellement des ſciences, elle ſe gliſſa bientôt dans la théorie médicinale : il y eut quelques médeciens qui oſèrent traiter le mois médical de Galien de *monſtrueux* & d'*imaginaire*. Mais le commun des praticiens ne renonça pas pour cela à l'influence de la lune ſur les *criſes* & les jours critiques ; on ne manquoit jamais de conſulter les aſtres avant d'aller voir un malade. J'ai connu un médecin mathématicien qui ayant été mandé pour un malade qui avoit la ſalivation à la ſuite des frictions mercurielles, ne voulut partir qu'après avoir calculé ſi la choſe étoit poſſible, vu la doſe de mineral employée. Ce mathématicien eût été ſurement aſtrologue il y a deux ſiècles.

La lune, diſoient des aſtrologues, a autant d'influence ſur les maladies, que ſur la plupart des changemens qui arrivent dans notre globe ; c'eſt d'elle que dépendent les variations des maladies, & la vertu ou l'action des jours critiques. Un calcul bien ſimple le prouve. Si quelqu'un tombe malade le jour de la nouvelle lune, il ſe trouvera qu'au 7, la lune ſera au premier quartier, qu'on aura pleine lune au 14, & qu'au troiſième ſeptenaire, elle ſera dans ſon dernier quartier. D'où il paroit qu'il y a un rapport évident entre les jours critiques, le 7, le 14 & le 21, & les phaſes de la lune, ſans compter les rapports avec les jours indices. Auſſi toutes les maladies qui ſe trouvé-

ront ſuivre exactement les changemens de la lune, auront-elles des *criſes* complettes & parfaites.

Mais comme il y a beaucoup de maladies qui ne commencent pas à la nouvelle lune, les révolutions de chaque quartier ne ſauroient avoir lieu dans ces cas: cependant, il y aura toujours dans les mouvemens de la lune des révolutions notables qui répondront au 7, au 14 & au 21, & au 4, au 11 & au 17, ainſi que peut le découvrir tout lecteur aſſez patient & aſſez curieux de calculs.

Parmi les médecins qui ont déduit la marche des *criſes* de cette cauſe, il y en avoit qui ne trouvant pas bien leur compte avec la lune ſeule, avoient recours à tous les autres aſtres, aux ſignes du zodiaque & aux planetes, qui préſidoient chacune à des maladies particulières.

Le dirai-je? Cette action de la lune à laquelle Vanhelmont même n'a oſé ſe diſpenſer de ſoumettre ſon grand archée, &, en général, les influences des aſtres ſur les corps ſublunaires, pourroient peut-être être expliquées aſſez phyſiquement, ainſi que M. Richard Méad a commencé de le faire parmi les modernes, ou au moins être reçues comme phénomènes exiſtans dans la nature quoique non compris. Ce n'eſt pas qu'il faille ajouter foi aux ridicules & puériles calculs des anciens: mais on ne peut, lorſqu'on examine les choſes de bien près, s'empêcher de ſe rendre à certains faits généraux qui méritent au moins qu'on les examine & qu'on doute. On trouve tous les jours tant de gens de bon ſens qui aſſurent avoir des preuves de l'action de la lune ſur les plantes & ſur des maladies mêmes, telle que la goutte & les rhumatiſmes, qu'on ne ſauroit ſe déterminer, ce me ſemble, ſans témérité à regarder ces ſortes d'aſſertions comme deſtituées de tout fondement, quelques folles applications que le peuple en faſſe. Car de quelle vérité n'abuſe-t-on point en phyſique? Il en eſt comme des effets ou de l'influence de l'imagination des femmes groſſes ſur leurs enfans, le peuple les admet; les philoſophes, ceux ſur-tout qui ont une antipathie marquée pour toutes les idées populaires, qui ne ſont que les reſtes des opinions de l'antiquité, ces philoſophes rejettent l'influence de l'imagination des femmes groſſes ſur leurs enfans; mais il paroît malheureuſement que c'eſt parce qu'ils n'en ſavent pas la cauſe. N'eſt-ce pas pour la même raiſon, à-peu-près, qu'on rejette l'action ou l'influence de la lune & des autres aſtres ſur nos corps? Après tout, pourquoi prendre, ſans héſiter, un ton ſi déciſif contre des choſes que les anciens les plus reſpectables ont admis, juſqu'à ce qu'on ait démontré par des faits conſtatés, qu'ils ſe ſont trompés autant dans leurs obſervations que dans les applications qu'ils en ont faites? On a laiſſé préſider la lune au flux & reflux de la mer; comment peut-on aſſurer après cela, que la lune occaſionnant des révolutions ſi ſingulières ſur la mer, & plus que probablement ſur l'air, ne produiſe pas quelqu'effet ſur nos humeurs? Pourquoi notre frêle machine ſera-t-elle à l'abri de l'action de cette planete? N'eſt-elle ni compreſſible, ni attirable en tout ou en partie? La ſenſibilité animale n'eſt-elle pas même une propriété qui expoſe plus qu'aucune autre, cette machine dont nous parlons, à un agent qui cauſe tant de révolutions dans l'atmoſphère.

Quoi qu'il en ſoit, Fracaſtor, qui vivoit au XV ſiècle, fut un des plus redoutables ennemis du ſyſtême dominant au ſujet de l'action de la lune ſur les jours critiques & les *criſes*; il étoit d'autant plus intéreſſé à la deſtruction de ce ſyſtême, qu'il en ſubſtituoit un autre fort ingenieux. Le deſir de faire recevoir ſes propres idées a fait faire à plus d'un philoſophe des efforts efficaces contre les opinions reçues avant lui. On aura peut-être beſoin de l'hypothèſe de Fracaſtor, lorſqu'on viendra à diſcuter la queſtion des *criſes* & des jours critiques, comme elle mérite de l'être; c'eſt ce qui nous engage à en donner ici un court extrait.

Fracaſtor part des principes reçus chez tous les galéniſtes, au ſujet des humeurs, la pituite, la bile, & la mélancolie, qui ont, diſoient-ils, différens mouvemens, qui occaſionnent chacune leurs maladies particulières, leurs fièvres, leurs tumeurs, &c. C'étoit débuter d'une manière bien ſéduiſante pour des gens qui croyoient à ces humeurs. La mélancolie, ajoute-t-il, qui ſe meut de quatre en quatre jours, fait tous les quartenaires qui ſont critiques. En effet, il eſt vraiſemblable que toutes les humeurs pèchent plus ou moins dans la plupart des maladies: ces humeurs peccantes ſont celles dont la nature tâche de ſe défaire; elle ne le peut ſi ces humeurs ne ſont préparées, la coction devant toujours précéder une bonne *criſe*: or, la coction de la mélancolie ayant beſoin de quatre jours pour être parfaite, puiſque la coction doit ſuivre les mouvemens des humeurs, il ſuit de-là que la *criſe* ſe fera de quatre en quatre jours, c'eſt-à-dire, dans le temps du mouvement de la mélancolie, qui, étant la plus épaiſſe & la plus lourde des humeurs, doit, pour ainſi dire, entraîner toutes les autres, lorſqu'elle ſe meut, & cauſer une ſecouſſe qui fait la *criſe*.

Mais l'humeur mélancolique ne ſe trouve pas toujours en même quantité, & les autres ſont plus ou moins abondantes qu'elle. Ces différences font qu'elle ſe meut plus ou moins évidemment, ou plus ou moins vîte, & qu'elle paroît ſuivre quelquefois le mouvement des autres humeurs; & c'eſt de-là que dépendent les différentes maladies, & leurs différentes coctions préparatoires aux *criſes*: par exemple, les maladies aigues étant occaſionnées

nées par une matière extrêmement chaude autre que la mélancholie, leur mouvement commence dès le premier jour; au lieu que les humeurs étant lentes & tenaces dans les maladies longues, rien ne force la mélancholie à ſe mouvoir avant le quatrième jour, & elle ſe meut au deuxième dans les maladies médiocres, vu le degré d'activité de la matière qui la détermine. Si donc la mélancholie ſe meut dès le premier jour, les *criſes* ſeront au quatrième jour, au ſeptième, au dixième, au treizième, ſuivant le plus ou le moins de diviſion des humeurs; ſi la mélancholie ne ſe meut qu'au deuxième jour, alors les mouvemens critiques ſe manifeſteront au cinquième, au huitième, au douzième, au quatorzième, au dix-ſeptième, au vingtième. & enfin, ſi la mélancholie ne ſe meut qu'au troiſième jour, alors le ſixième, le neuvième, le douzième, le quinzième, le dix-huitième, le vingt-unième, le vingt-quatrième, le vingt-ſeptième, & le trentième, ſeront les jours critiques qui ſont de trois ordres ou de trois eſpèces dans l'opinion de Fracaſtor.

On voit que ce ſyſtême dérange le calcul des anciens; c'eſt là auſſi ce qu'on lui a oppoſé de plus fort, & la plupart des médecins qui ont ſuccédé à Fracaſtor, s'en ſont tenus à admettre les jours critiques à la façon de Galien, en donnant cependant pour cauſe des *criſes* & des jours critiques, la diverſité des humeurs à cuire, la différence des tempéramens, & même l'action de la lune à laquelle on attribuoit plus ou moins de vertu: ils ont établi une de ces opinions mixtes qui ſont intermédiaires entre les ſyſtêmes, ou qui ſont des eſpèces de recueils, reſſource ordinaire des compilateurs. Proſper Alpin, qu'on doit mettre dans cette claſſe, mérite d'être conſulté, tant par rapport à ſes obſervations précieuſes, que par rapport à des mouvemens combinés de l'atrabile & de la bile, &c.

On trouvera tous les auteurs galéniſtes qui ont travaillé depuis Fracaſtor, occupés des mêmes queſtions, & ſuivant à-peu-près le même plan, c'eſt-à-dire ce que leurs prédéceſſeurs leur avoient appris. Dulaurens, chancelier de la faculté de Montpellier, & premier médecin de Henri IV, a été un de ceux qui ont donné un traité des plus complets & des mieux faits ſur les *criſes*: il y a dans ce traité des idées particulières à l'auteur, qui méritent beaucoup d'attention; & ſon exactitude a fait que pluſieurs médecins qui ont travaillé depuis lui, ſe ſont contentés de le copier: tel eſt entr'autres, pour le dire en paſſant, le fameux Sennert. Ceux qui ont dit de ce dernier que Rivière, un des plus grands médecins de ſon ſiècle, l'avoit copié & abrégé, auroit pû ajouter que le médecin françois n'a fait que reprendre au ſujet des *criſes*, ce que Sennert a pris dans Dulaurens, & que pour le reſte, Rivière & Sennert ont puiſé dans les mêmes ſources, & n'ont fait que ſuivre leurs prédéceſſeurs dans la plupart des queſtions; en cela fort reſſemblant à des modernes qui ſe ſont copiés les uns les autres depuis Harvée, Vieuſſens & Baglivi, juſqu'à nos jours.

Les chimiſtes ayant foudroyé le galéniſme & la plupart des opinions répandues dans les écoles, qui avoient, à dire vrai, beſoin d'une pareille ſecouſſe, la doctrine des *criſes* ſe reſſentit de la fougue des réformateurs. Ce fut en vain qu'Arnaud de Villeneuve qui ſe montre toujours fort ſage dans la pratique, ſe déclara pour les jours critiques, en avançant qu'on paſſoit les bornes de la médecine, ſi on prétend aller plus loin qu'Hippocrate à cet égard. C'eſt en vain que Paracelſe eut recours aux différens ſels pour expliquer les *criſes*. *Il n'eſt rien*, diſoit Vanhelmont toujours en colère, *de plus impertinent que la comparaiſon qu'on a faite des* criſes *avec un combat. Un vrai médecin doit néceſſairement négliger les* criſes *auxquelles il ne faut pas avoir recours, lorſqu'on ſait enlever la maladie à propos. A quoi ſervent tant de pénibles recherches ſur les jours critiques? Le vrai médecin eſt celui qui ſait prévenir ou modérer la malignité des maladies mortelles, & abréger celles qui doivent être longues, en un mot empêcher les* criſes. *J'ai*, ajoute-t-il, *compoſé, étant jeune, cinq livres ſur les jours critiques, & je les ai fait brûler depuis.* Il y avoit déjà long-temps que la doctrine des *criſes* avoit été combattue par des déclamateurs & des bons mots; on avoit traité la médecine des anciens de *méditation ſur la mort*. Ainſi Vanhelmont ſe ſervoit pour-lors des mêmes traits lancés par des eſprits non moins ardens que le ſien; & ces répétitions ne paroiſſent pas devoir faire regretter les livres qu'il a brûlés. Il faut pourtant convenir que les expreſſions ou la contenance de Vanhelmont ne peuvent que frapper tout lecteur impartial. On eſt naturellement porté à approuver ou à deſirer une médecine héroïque & vigoureuſe qui ſache réſiſter efficacement aux maladies & les emporter d'emblée. La doctrine des *criſes* & des jours critiques a un air de lenteur, qui ſemble devoir ennuyer les moins impatiens, & donner ſinguliérement à mordre aux pyrrhoniens.

Les chimiſtes plus modernes & moins ennemis des écoles que Vanhelmont, tels que Sylvius-Deleboë, & quelques autres, n'ont pas même daigné parler des *criſes* & des jours critiques, & on les a totalement perdu de vue, ou du moins on n'a fait qu'étendre les railleries de Vanhelmont. Il faut avouer que la brillante théorie des chimiſtes, leurs ſpécifiques & leurs altérans, ne pouvoient guère conduire qu'à cela: enfin, les chimiſtes ont perdu peut-être trop tôt l'empire de la médecine qu'il avoient arraché à force ouverte à ceux qui en étoient en poſſeſſion, & qui avoient fait dans l'art une de ces grandes révolutions dont les avantages & les déſavantages

ſont ſi confondus, qu'il eſt bien difficile de juger quels ſont ceux qui l'emportent.

Baglivi parut, il conſulta la nature; il crut la trouver bien peinte dans Hippocrate: *il eſt inutile*, s'écria-t-il, *de ſe moquer des anciens, & de ce qu'ils ont dit des jours critiques; laiſſons toutes les injures qu'on leur a dites: venons au fait. La fermentation, à laquelle on convient que le mouvement du ſang a du rapport, a ſes loix, & ſon temps marqué pour ſe manifeſter. Pourquoi les dépurations du ſang n'auroient-elles pas les leurs? On obſervera les* criſes *évidemment ſur les payſans qui n'ont pas recours aux médecins: & il ne faut pas s'étonner qu'elles ne ſe faſſent point, lorſqu'on les dérange par la multitude des remèdes; il faut pourtant avouer qu'il y a des maladies malignes dans leſquelles on ne doit pas s'attendre aux* criſes: *d'ailleurs, le tempérament du malade, le pays qu'il habite, la conſtitution de l'année & la différence des ſaiſons, ſont cauſe que les* criſes *ne ſe font point dans nos pays préciſément comme en Grèce, en Aſie*; ce que Houlier avoit déjà avancé avant lui.

La comparaiſon que Baglivi fait du mouvement des humeurs animales avec la fermentation des liqueurs ſpiritueuſes mérite mes réflexions; elle eſt ſortie de l'école des chimiſtes, & il me ſemble qu'elle prouve qu'il falloit bien que Baglivi fût perſuadé de la vérité des *criſes* & des jours critiques. En effet, l'attachement que Baglivi avoit pour le *ſolidiſme*, ne permet pas de douter qu'il n'eût fait des efforts pour l'appliquer à la marche des *criſes*. Il nous a fait part ailleurs de ſes eſſais à cet égard; mais ici il ſe ſert du ſyſtême des *humoriſtes*, ſoit qu'il voulût les perſuader par leur propre ſyſtême, ſoit qu'il préférât de bonne grace la vérité de l'obſervation à ſes explications. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les médecins imitaſſent cette candeur; les exemples de ceux qui ne mettent au jour que les obſervations qui quadrent bien avec leurs ſyſtêmes particuliers, & qui oublient ou n'apperçoivent peut-être pas celles qui pourroient le déranger, ne ſont que trop communs. Chacun a ſa manière de voir les objets, chacun en juge à ſa façon. C'eſt pourquoi la diverſité même des ſyſtêmes peut avoir des uſages en médecine.

Les médecins plus modernes que Baglivi, ceux de l'école de Montpellier qui ont ſuccédé à Rivière, tels que Barbeirac qui eſt un des premiers légiſlateurs parmi les modernes, & qu'un de ſes compatriotes, célèbre profeſſeur du dernier ſiècle, un des Châtelain, regarde (dans des manuſcrits qui n'ont pas vu le jour) comme le premier auteur de tout ce que Sydenham a publié de plus précieux, Barbeirac, & les autres confrères, qui ont pratiqué & enſeigné la médecine avec beaucoup plus de netteté, de ſimplicité & de préciſion que les chimiſtes & les galéniſtes, ont négligé les *criſes*, & n'en ont preſque point parlé; ils ne les ont ni adoptées comme les anciens, ni vilipendées comme les chimiſtes auxquels ils n'ont rien reproché à cet égard; en un mot, ces queſtions ſont devenues pour eux comme inutiles, comme non avenues & comme tenant aux hypothèſes des vieilles écoles. La même choſe eſt arrivée à-peu-près aux médecins de l'école de Paris (à moins qu'on ne doive en excepter Hecquet qui a tant varié). Ils ont été long-temps à ſe concilier ſur les ſyſtêmes chimiques; & il y en a beaucoup qui ont paru reſter attachés à la méthode de Houlier, Duret, Baillou. Ces grands hommes auront aſſuré à l'école de Paris la prééminence ſur toutes les autres de l'Europe, principalement ſi la doctrine des *criſes* vient à reprendre le deſſus, puiſqu'ils ont été les reſtaurateurs des opinions anciennes ſur cette matière, & qu'ils ont fondé un ſyſtême de pratique, qui a duré, malgré les chimiſtes, juſqu'aux temps des Chirac & des Silva.

Il y eut dans le dernier ſiècle, qui eſt celui dans lequel vivoient les médecins de Montpellier dont je viens de parler, bien des grands hommes dont Hoffmann cite quelques-uns dans ſa *diſſertation ſur les criſes*, qui crurent qu'il étoit inutile de s'attacher à la doctrine des *criſes* dans nos climats, parce qu'elles ne pouvoient pas ſe faire comme dans les pays qu'habitoient les anciens médecins. Ils ne les taxoient point de ſuperſtition, ni d'ignorance, ainſi que les chimiſtes; ils tâchoient de concilier toutes les parties en donnant quelque choſe à chacun d'eux. Ces médecins ne doivent donc pas être regardés comme des ennemis des *criſes*, & ils diffèrent auſſi de ceux de Montpellier dont il a été queſtion ci-deſſus, & qui gardoient un profond ſilence au ſujet des *criſes*.

On peut placer Sydenham au nombre de ces médecins, c'eſt-à-dire, de ceux que j'appelle de *Montpellier*. Tout le monde connoît la retenue & la modération de Sydenham, auſſi bien que le penchant qu'il avoit pour l'expectation, ſurtout dans le commencement des épidémies. Je ne parlerai ici que d'une de ſes prétentions que je trouve dans ſon *traitement de la pleuréſie*. Cette prétention mérite quelque conſidération; elle eſt conçue en ces termes: *Mediante vena ſectione morbifica materia penes meum eſt arbitrium, & criſi-eiam à phlebotomo inciſum trachea vices ſubire cogitur.* « Je penſe à mon gré, tirer par la ſaignée » toute la matière morbifique qui auroit dû être » emportée par les crachats ». Ce n'eſt point ici le lieu d'examiner ſi cette propoſition eſt bien ou mal fondée; il ſuffit de remarquer qu'elle paroît directement oppoſée à la méthode des anciens, ou à leur attention à ne pas troubler la nature. C'eſt une aſſertion hardie qui appuie ſinguliérement la vivacité & l'activité des chimiſtes, & de tous les ennemis des *criſes* & des jours cri-

Digitized by Google

tiques : car enfin, quelqu'un qui ſe flatte de maîtriſer la nature comme Sydenham, & de lui dérober la matière des excrétions, peut-il être regardé comme ſon miniſtre, dans le ſens que les anciens donnoient à cette dénomination ? Joignez à cette réflexion les louanges que Harris donne à Sydenham, pour avoir oſé purger dans tous les temps de la fièvre, ſans compter la manière dont celui-ci s'efforçoit de diminuer la force de la fièvre par l'uſage des rafraichiſſans dans la petite vérole, & vous ſerez obligé de convenir que la pratique de Sydenham pourroit bien n'avoir pas été conforme au ton de douceur qu'il avoit ſu prendre, ni à la définition qu'il donnoit lui-même de la maladie, qu'il regardoit comme un effort utile & néceſſaire de la nature. C'eſt où j'en voulois venir ; & je conclus de-là qu'il ne faut pas toujours juger de la pratique journalière d'un médecin par ce qu'il ſe vante lui-même de faire ; tel qui ſe donne pour un athlète prêt à combattre de front une maladie, eſt ſouvent très-timide dans le traitement : d'un autre côté, il en eſt qui vantent leur prudence, leur attention à ne pas déranger la nature, & qui ſont ſouvent ſes ennemis les plus décidés. Seroit-ce que dans la médecine, comme ailleurs, les hommes ont de la peine à ſe guider par leurs propres principes ? J'inſiſterois moins ſur cette matière, ſi je n'avois connu des médecins qui ſe trompent, pour ainſi dire, eux-mêmes, & qui pourroient induire à erreur les gens qui voudroient les croire ſur ce qu'ils diſent de leur méthode. C'eſt en les voyant agir vis-à-vis des malades, qu'on apprend à les bien connoître : c'eſt alors que le maſque tombe.

Stahl & toute ſon école ont eu un penchant très-décidé pour les *criſes* & pour les jours critiques ; leur autocratie les conduiſoit à imiter la lenteur & la méthode des anciens, plutôt que la vivacité des chimiſtes ; l'expectation devint un mot, pour ainſi dire, ſacré dans cette ſecte, d'autant plus qu'il lui attira, comme on ſait, de piquantes railleries de la part d'un Harvée, fameux ſatyrique en médecine. Nenter, ſtahlien déclaré, a donné l'hiſtoire & les diviſions des jours critiques à la façon des anciens. En un mot, il eſt à préſumer, par tout ce que l'on trouve à ce ſujet dans les ouvrages de Stahl & dans ceux de ſes diſciples, qu'ils auroient très-volontiers ſuivi & attendu les *criſes* & les jours critiques, s'ils n'avoient été arrêtés par la difficulte qu'il y avoit de livrer l'ordre, la marche & les changemens des redoublemens à l'ame à laquelle ils n'avoient déjà donné que trop d'occupation. Comment oſer dire, en effet, que l'ame choiſit les ſepténaires pour redoubler ſes forces contre la matiere morbifique & qu'elle ſe détermine de propos délibéré à annoncer ces ſepténaires par des révolutions qu'elle excite aux quartenaires ? A dire vrai, ces prétentions auroient pu ne pas réuſſir, il valut mieux biaiſer un peu ſur ces matières, & reſter dans une ſorte d'indéciſion. Nichols a par-tout franchi le pas ; mais diſons le, puiſque l'occaſion s'en préſente, il ſeroit à ſouhaiter pour la mémoire de Stahl, qu'il ſe fût moins avancé au ſujet de l'ame, ou qu'il eût trouvé des diſciples moins dociles à cet égard ; c'eſt-là, il faut l'avouer, une tache dont le Stahlianiſme ſe lavera difficilement. On pourroit peut-être le prendre ſur le pied d'une ſorte de retranchement que Stahl s'étoit ménagé pour fuir les hypothèſes, les explications phyſiques, & les calculs : mais cette reſſource ſera toujours regardée comme le rêve de Stahl, rêve d'un des plus grands génies qu'ait eu la médecine, il eſt vrai, mais d'autant plus à craindre qu'il peut jetter les eſprits médiocres dans un labyrinthe de recherches & d'idées purement métaphyſiques.

L'école de Montpellier auroit été infailliblement entraînée dans cet écueil, ſans la prudence des vrais médecins qui la compoſoient ; & ſans la ſageſſe de celui-là même qui y ſoutint le premier le Stahlianiſme publiquement, & qui apprend aujourd'hui à ſes diſciples à s'arrêter au point qu'il faut.

Hoffmann avance dans la diſſertation dont j'ai parlé ci-deſſus, & que M. James a traduite comme tant d'autres du même auteur, qu'il ſe fait des *criſes* dans les maladies chroniques, telles que l'épilepſie, les douleurs, & les fièvres intermittentes, ainſi que dans les maladies aiguës. Il répète, en un mot, ce que bien des auteurs ont dit avant lui ; il a recours, pour ce qui concerne les revolutions ſepténaires, à la volonté du créateur, ce que quelques-uns de ſes prédéceſſeurs n'avoient pas manqué de faire. Il ajoute qu'il eſt impoſſible que les parties nerveuſes ne ſoient irritées par la matière morbifique, & par les ſtaſes des humeurs, & qu'il n'arrive par-là de certains mouvemens en de certains temps, *certi motus certis temporibus*, & il appelle cela, pour le dire en paſſant, *reddere rationem criſium*, expliquer la manière dont ſe font les *criſes*. Il donne, à ſon ordinaire, un coup de dent à Stahl ſur le principe interne, directeur de la vie ; il cite Baglivi ; il parle des *criſes* dans la petite vérole & la rougeole. Il avoue qu'il y a des fièvres malignes, dans leſquelles on ne ſauroit remarquer l'ordre des jours ; il dit enfin, qu'il ne faut pas déranger les *criſes*, dans leſquelles il a obſervé à peu-près la marche que les anciens leur ont fixée : en un mot, Hoffmann ſe décide formellement en faveur des *criſes* ; cependant il ſemble laiſſer ſon lecteur dans une incertitude d'autant plus grande, que lorſqu'il parle du traitement des maladies, telle que l'angine, la fièvre finoche, &c. il n'obſerve pas les jours critiques, ou du moins il ne s'explique pas là-deſſus. On ne ſait donc pas bien clairement s'il faut mettre Hoffmann au nombre des parti-

ſans des *criſes*, c'eſt-à-dire, de ceux qui les attendent dans les maladies, ou avec les praticiens qui les négligent, *ſcientes & valentes*, pour me ſervir d'une expreſſion de Sydenham, & qui le dirigent dans le traitement des maladies ſuivant l'exigence des ſymptômes. La plupart des anciens attendoient les *criſes*, les chimiſtes n'en vouloient point entendre parler non plus qu'Aſclépiade, qui aſſuroit que *non certo aut legitimo tempore morbi ſolvuntur*, ni d'autres qui ont traité les idées des anciens de pures niaiſeries, *nugæ*, comme diſoit Sinapius. Voilà deux partis bien oppoſés. Il en eſt un troiſième qui tâche de les concilier. Hoffmann eſt le dernier. Les médecins qui ne parlent des *criſes*, ni en bien, ni en mal, font un quatrième parti, peut-être plus ſage que tous les autres.

Boerhaave, que nous plaçons ici à côté de Stahl & d'Hoffmann, a dit dans ſes *Inſtituts* (931) *qu'il arrive ordinairement dans les maladies aiguës humorales, & en de certains temps, un changement ſubit de la maladie, ſuivi de la ſanté ou de la mort*; *changement qu'on nomme* criſe : il dit (939) *que la* criſe *ſalutaire, parfaite, évacuante, ſéparant le ſain du malade*, ſeparatio morboſi à ſano, *eſt celle qui eſt*, entr'autres conditions, *précédée de la coction*, il appelle *coction* (§ 927) *l'état de la maladie, dans lequel la matière crue*, (c'eſt-à-dire celle qui eſt (§ 922) diſpoſée à cauſer ou à augmenter la maladie, *eſt changée de façon qu'elle ſoit peu éloignée de l'état de ſanté & par* conſéquent *moins nuiſible & appellée alors* cuite : il appelle *coction parfaite* (§ 945) *celle par laquelle la matière crue eſt parfaitement & très-vîte*, perfectiſſimè & citiſſimè, *rendue ſemblable à l'humeur naturelle*; *matière réſolue* (§ 930) reſoluta, *celle qui eſt devenue très-ſemblable à la matière ſaine*, ſalubri, & *réſolution, l'action par laquelle cela arrive, action qui fera la guériſon parfaite, qui ſe fait ſans aucune évacuation.*

D'où il ſuit 1°. que par les propres paroles de Boerhaave, la *réſolution* & la *coction parfaite* ſont la même choſe, puiſqu'elles ne ſont l'une & l'autre que *l'action par laquelle la matière morbifique eſt rendue ſemblable à l'humeur naturelle au ſaine*, naturali ſalubri. Ce qui eſt bien, à peu de choſe près, l'idée de Sydenham, mais ce qui eſt fort éloigné de celle que les anciens ont eue de la coction, car ils ont dit que les humeurs étoient cuites, *lorſqu'elles ſont propres à l'excrétion*; ils prétendoient que toute *coction ſe fait en épaiſſiſſant*; Hippocrate a dit en termes exprès (*aph. xvj ſect. 2. prognoſt.*) *qu'il faut que tout excrément s'épaiſſiſſe lorſque la maladie approche du jugement* : or, ni *l'épaiſſiſſement*, ni la *diſpoſition à l'excrétion* ne conviennent à la matière de la réſolution, lorſqu'elle eſt réſolue, *reſoluta*, ſur-tout, ſi comme le veut Boerhaave, elle eſt alors devenue *très-ſemblable à la matière ſaine.*

2°. Il ſuit de ce qu'avance Boerhaave, que, la réſolution *guériſſant parfaitement une maladie ſans aucune évacuation, la coction parfaite* qui lui eſt analogue, pourroit auſſi n'être point ſuivie d'évacuation; ce qui eſt encore fort éloigné des dogmes des anciens & d'Hippocrate lui-même, qui prétend que pour qu'une coction ſoit *parfaite* elle doit être continue & univerſelle; *continue*, en ce qu'elle doit toujours charger les urines de ſédiment blanc, uni & égal, & *univerſelle* en ce qu'elle doit ſe montrer dans tous les excremens: en un mot, les anciens n'ont jamais jugé de la coction que par la nature des évacuations; & une coction de la matiere morbifique ſans évacuation, ou ſans métaſtaſe, auroit été pour eux un être imaginaire; car leur ſolution ſuppoſoit des évacuations.

3°. Boerhaave même paroît être de cet avis, lorſqu'il avance que la *criſe parfaite*, ſeparatio morboſi à ſano, criſis evacuans, *doit toujours être précédée de la coction*, preuve que ce qui eſt cuit n'eſt point *ſimile ſalubri* : *criſis debet ſequi coctionem, ut bona eſſe poſſit* : (941. Haller. comment.) mais cette coction qui doit précéder la *criſe*, ſelon Boerhaave, ne doit pas être *parfaite*, car celle-ci ou la *coction parfaite* eſt, par la definition qu'il en donne lui-même, celle *par laquelle la matière crue eſt rendue parfaitement ſemblable à l'humeur naturelle*; de ſorte que la *criſe parfaite* n'eſt pas précédée d'une *coction parfaite* : ce qui eſt auſſi fort éloigné des prétentions des anciens, & ce qui, à dire vrai, n'eſt pas bien clair.

4°. En ſuppoſant avec Boerhaave que la coction *ſimple* ou *non-parfaite*, différente de la *coction parfaite*, (car il faut en faire de deux eſpèces pour ſauver la contradiction;) en ſuppoſant, dis-je, que cette coction eſt, comme il l'avance (927) *l'état dans lequel la matière crue eſt changée de façon qu'elle ſoit peu éloignée de l'état de ſanté*; on ne voit guère comment cette coction peut être ſuivie de la *criſe* : en effet, Boerhaave prétend (932) que la *cauſe du mouvement critique eſt la vie reſtante*, vita ſuperſtes, *irritée par la matière morbifique, douée de différentes qualités*; mais, comment la matière cuite, ſi elle eſt *peu éloignée de l'état de ſanté*, peut-elle irriter la vie & cauſer une révolution ſubite? Comment eſt-elle douée de différentes qualités, *prædita variis conditionibus*, ſi elle eſt peu éloignée de l'état de ſanté?

D'ailleurs Boerhaave aſſure (941) que *l'évacuation critique, qui arrive à un jour critique, eſt bonne*; que la doctrine d'Hippocrate (942. Haller, comment.) *ſur les jours indices, le quatre indice du ſept, le cinq du neuf*, ne trompe pas lorſqu'on livre la nature à elle-même : *hæc non fallunt quamdiu naturæ morbum committis, neque te miſces curationi*; il ajoute, (941. Haller) que la *criſe qui ſe fait en Norwege eſt différente de celle qui ſe fait en Grèce, &*

Digitized by Google

que celle qui ſe fait dans une femme diffère de celle qui ſe fait dans un homme. Il dit, (1178) après avoir fait un détail des remèdes *correctifs*, des acrimonies, acide, alcaline, muriatique, huileuſe, aromatique, bilieuſe, exuſte, putride, rance, *acrimonia, aromatica, exuſta*, &c. que *celui qui entend bien*, rectè intellexit, *tout ce qu'il vient de dire, & qui a lu avec ſoin les ouvrages d'Hippocrate & les beaux commentaires de Galien*, Galeni in illas eruditas curas, *connoîtra certainement*, profectò, *les remèdes propres à faire diriger, gouverner la coction & la* criſe *des maladies*, ad excitandam, promovendam, gubernandam, abſolvendam coctionem & criſim.

Il ſuit de ces paſſages & de ceux que nous avons rapportés ci-deſſus, ainſi que de pluſieurs autres que je paſſe ſous ſilence, que Boerhave ne rejettoit pas la doctrine des *criſes*, mais qu'il n'étoit pas bien décidé ſur ces matières, ou du moins qu'il eſt difficile de pénétrer le plan qu'il s'étoit formé à cet égard. En effet, s'il eſt vrai que l'évacuation critique, qui arrive à un jour critique, eſt bonne, il y a donc des jours critiques: mais quels ſont-ils? C'eſt ce que Boerhaave ne décide point aſſez préciſément. S'il eſt vrai que la doctrine des jours indices ne trompe point tandis qu'on livre la maladie à la nature, en quoi cette vérité eſt-elle utile à ſavoir? & juſqu'à quel point faut-il livrer la nature à elle-même, & ne pas ſe mêler de la cure, *ſe immiſcere curationi*? Voilà un point d'autant plus embarraſſant, que Boerhaave lui-même ſuppoſe que quelquefois (940) le médecin *non auſcultat naturæ neque criſim expectat*, ne ſe prête pas aux mouvemens de la nature & n'attend pas *la criſe*; il eſt donc des cas où il eſt permis de s'oppoſer à la nature, & de ne pas attendre les *criſes*, *expectare criſim*: mais quels ſont-ils? C'eſt ce que Boerrhaave ne dit point, & ce qu'il falloit dire: outre cela, ſi un médecin qui entend bien, *rectè intellexit*, les préceptes que Boerhaave donne ſur les acrimonies; ſi un médecin, dis-je, qui ſait manier comme il faut les médicamens oppoſés aux acrimonies & dont Boerhaave fait autant de ſpécifiques, connoît certainement, *profectò*, la façon de faire, de diriger & de gouverner la *criſe* & la coction, à quoi bon les attendre de la nature? Comment cette coction *permanente* des ſpécifiques s'accorde-t-elle avec les jours critiques? Pourquoi s'en tenir, comme Boerhaave le fait; (1210. Haller) à la loi d'Hippocrate, *qui vetat purgare in ſtatu cruditatis*, qui défend de purger pendant que les humeurs ſont crues, & qui ordonne d'attendre la coction? Pourquoi ne pas faire cette coction avec les ſpécifiques? & s'ils réuſſiſſent, ou ſi on croit qu'ils peuvent réuſſir, quelle néceſſité y a-t-il de s'en tenir à des lois anciennes? Pourquoi ne pas ſe décider contre elles comme les chimiſtes? Enfin Boerhaave a bien dit que la *criſe* eſt différente en Grèce & en Norwège; mais on ne ſait point ſi cette différence regarde la nature de la *criſe*, ou l'organe par lequel elle ſe fait, ou bien les jours auxquels elle arrive: & cela n'eſt pas mieux décidé au § 941, dans lequel Boerrhaave prétend que la *criſe* eſt différente dans les différens climats, *criſis varia eſt ratione regionis*; de manière qu'il paroît avoir à peine touché à l'opinion de ceux dont nous parlons ci-deſſus, & qui prétendent que les *criſes* ne ſe font point aux mêmes jours en Grèce & dans ce pays ci.

En un mot, il me ſemble qu'il eſt aſſez difficile, quelque parti qu'on prenne, de s'appuyer du ſentiment de Boerhaave. Il a écrit des généralités; ſes propoſitions ne paroiſſent pas aſſez circonſcrites. Il n'a pas bien exactement fixé ſa façon de penſer; tantôt il ſemble vouloir concilier les modernes & les anciens; le plus ſouvent il donne la préférence à ces derniers. Mais, encore une fois, tout ce qu'il avance n'eſt ni aſſez clair, ni aſſez déterminé, ſur-tout pour les commençans. Il eſt fâcheux que le ſavant M. Haller n'ait pas jugé qu'il fût convenable de toucher à toutes ces queſtions eſſentielles, & les ſeules peut-être qui ſoient vraiment intéreſſantes. Lorſque Boerhaave parle des *criſes*, qu'il donne des loix à ce ſujet, qu'il propoſe des choſes qu'il appelle (941, &c.) *recepta*, reçues, *axiomata*, des axiomes, M. Haller garde le ſilence ſur ces loix, ſur les ſources où ſon maître les a puiſées, ſur leur vérité & leur authenticité; il ne cite pas même les ouvrages d'Hippocrate & de Galien dans leſquels Boerhaave a pris tout ce qu'il avance de poſitif. Chacun peut, il eſt vrai, s'orienter ſur ces matières par lui-même. Lorſqu'il s'agit de la manière dont Boerhaave aſſure que ce qu'il dit eſt reçu, & qu'il en fait des axiomes, choſe fort importante pour l'hiſtoire de la médecine que M. Haller a tant à cœur, n'eſt-il pas ſurprenant qu'il ne nous apprenne point dans quel endroit ces axiomes étoient reçus, lorſque Boerhaave compoſoit ſon ouvrage (en 1709 & 1710), & de quel œil les partiſans de Silvius Deleboé, qui étoient les dominans à Leyde, regardoient ces axiomes? S'il s'agit d'un petit muſcle, d'une figure anatomique, d'une diſcuſſion curieuſe, M. Haller ne s'épargne point; il cite des auteurs avec une abondance qui fait honneur à ſon érudition, il fait mille pénibles recherches, il inſtruit ſon lecteur en le conduiſant dans tous les coins de ſa bibliothèque; & lorſqu'il s'agit des matières de pathologie, il n'a rien à dire, rien à citer. Un médecin, par exemple Vanſwieten, que les praticiens peuvent, à bon droit, appeller l'enfant légitime ou le fils aîné de Boerhaave, auroit fait préciſément le contraire.

Si on conſulte Boerhaave dans ſes aphoriſmes, il veut que dans l'angine inflammatoire (aph. 809.)

on ait recours « à de promptes ſaignées, & ſi » abondantes, que la debilité, la pâleur & » l'affaiſſement des vaiſſeaux s'enſuivent ». *Cita, magna, repetita, miſſio ſanguinis, quouſque ut debilitas, pallor, vaſorum collapſus*; & tout de ſuite, « à de fort purgatifs, » *valida alvi ſubductio per purgantia ore hauſta*; « ſans oublier les ſuffumigations humides, » *vapore humido, molli, tepido, aſſiduè hauſto*. Boerhaave prétend que dans la péripneumonie inflammatoire & récente (aph. 814) « il faut recourir à de promptes ſaignées, » *celeram, largam, miſſionem ſanguinis, ut ailacentibus ſpatium concedatur*, » pour faire place aux délayans. Il donne les mêmes préceptes pour l'inflammation des inteſtins, pour la pleureſie, &c. mais s'il faut ſuivre ces règles, il n'eſt plus queſtion de choiſir des jours déterminés, il n'y a pas même lieu d'attendre la coction & la *criſe* ſans les déranger. Il eſt vrai que Boerhaave préſente les mêmes maladies ſous d'autres points de vue; mais on ne trouvera jamais une conformité parfaite entre le traitement qu'il preſcrit, & la doctrine des jours critiques reçue chez les anciens; & il demeure inconteſtable que, comme nous l'avons dit, le ſyſteme de Boerrhaave eſt indéterminé, & qu'au reſte il a du rapport avec ce que Baglivi, Stahl, Hoffman, & bien d'autres pratiquoient avant lui. L'illuſtre Vanſwieten eſt plus précis & plus décidé que ſon maître; il s'explique au ſujet des *criſes*, à l'occaſion d'un ouvrage de M. Nihell, dont je parlerai plus bas; il le fait d'une manière qui annonce le praticien expérimenté, l'homme qui a vu & verifié ce qu'il a lu. Il eſt à ſouhaiter que l'on puiſſe communiquer un jour les obſervations nombreuſes dont il parle, & dans leſquelles il s'eſt convaincu de la vérité du fonds de la doctrine des anciens.

Il n'eſt pas douteux enfin que les modernes qui ont joint la pratique aux principes de l'école de Boerhaave, parmi leſquels il faut placer quelques anglois de réputation, tels que M. Huxham, ne fuſſent très-portés à admettre la doctrine des *criſes*; le docteur Martine mérite d'être mis dans cette dernière claſſe.

Chirac, un des réformateurs ou des fondateurs de la médecine françoiſe, & qui ſe donne lui-même pour diſciple de Barbeirac & des autres médecins de Montpellier, quitta cette fameuſe école où il avoit déjà formé bien des élèves, & où il avoit ſoutenu pendant dix-huit ou vingt ans (en s'en rapportant à un paſſage d'un de ſes ouvrages que je citerai dans un moment), des opinions erronées qui l'égaroient. Il vint prendre à Paris des connoiſſances qui y ſont aujourd'hui les fondemens de la medecine ordinaire, de ſorte qu'on ne ſauroit bien décider ſi le ſyſtême de Chirac eſt né à Montpellier ou à Paris, & s'il n'appartient pas par préférence à la médecine de la Capitale, où Chirac trouva plus d'une occaſion de s'inſtruire & de revenir de ſes opinions erronées de Montpellier; d'ailleurs, la célébrité de ſon ſyſtême eſt dûe aux médecins de la faculté de Paris.

Quoi qu'il en ſoit, les idées ſimples & lumineuſes que Chirac nous a tranſmiſes, ſont devenues des loix ſous leſquelles la plupart des médecins françois ont plié. On y a pris les maladies dans leurs cauſes évidentes; on a combattu les idées des anciens & des chimiſtes; on a formé une médecine toute nouvelle à laquelle la nature a, pour ainſi dire, obéi, & qu'on a bien fait de comparer au cartéſianiſme dans la phyſique.

La retenue & les préjugés des anciens, qui n'oſoient rien remuer dans certains jours, ont été ſinguliérement combattus par Chirac. Il a employé les purgatifs, les émetiques & les ſaignées dans tous les temps de la maladie, où les ſymptômes ont paru l'exiger; enfin, il a bouleverſé & détruit la médecine ancienne: il n'eſt reſté aucune trace dans l'eſprit de ſes diſciples, trop généralement connus & trop illuſtres pour qu'il ſoit néceſſaire de s'arrêter à les nommer. Ils ont peut-être été eux-mêmes plus loin que leur maître, & ils ont rendu la médecine en apparence ſi claire, ſi à portée de tout le monde, que ſi par haſard on venoit à découvrir qu'elle n'a point acquis entre ſes mains autant de ſureté que de brillant & de ſimplicité, on ne ſauroit s'empêcher de regretter des opinions qui ſemblent bien établies, & de faire des efforts pour détruire tout ce qu'on pourroit leur oppoſer.

Voici quelques propoſitions tirées du Chiraciſme, qui feront mieux juger que je ne pourrois le faire, du genre de cette médecine. Hippocrate & Galien, dit Chirac (traité des fièvres malignes & inter.), *ne doivent pas avoir plus de privilége qu'Ariſtote; ils n'étoient que des empiriques, qui, dans une profonde obſcurité, ne cherchoient qu'à tâtons; ils ne peuvent être regardés, par des eſprits éclairés, que comme des maréchaux ferrans qui ont reçu les uns des autres quelques traditions incertaines... Quand même ils n'auroient jamais exiſté, & que tous leurs ſucceſſeurs n'auroient jamais écrit, nous pourrions déduire des principes que j'oſe me flatter qu'on trouvera dans mon ouvrage, tout ce qui a été obſervé par les anciens & par les modernes.... Les chimiſtes, pleins de préſomption, n'ont fait qu'imaginer..... Leur audace n'a produit qu'un exemple contagieux pour pluſieurs médecins: ils m'ont égaré moi-même pendant plus de dix-huit ou vingt ans, par des opinions erronées que j'ai eu bien de la peine à effacer de mon eſprit.* C'eſt en ſuivant les mêmes principes, que M. Fizes s'explique ainſi dans ſon traité des fièvres (*Tract. de febrib.*): » La fièvre eſt » une maladie directement oppoſée au principe » vital »: *Principio vitali directè oppoſitus... Sic*, ajoute-t-il, *naturam errantem dirigimus, & colla-*

bentem ſuſtinemus, non otioſi criſium ſpectatores : » c'eſt ainſi que nous dirigeons la nature qui s'é- » gare, & que nous la relevons dans ſa chûte, » ſans attendre négligemment les *criſes* ».

Je choiſis ces propoſitions, comme les éloignées de l'*expecto* des ſtahliens, & du *quo natura vergit* des anciens : on pourroit peut-être les trouver trop fortes ; mais ce n'eſt ni par des injures, ni par des épigrammes qu'il faut les combattre. Le fait eſt de ſavoir ſi elles ſont vraies, ſi, en effet, le médecin peut retourner, modifier & diriger les mouvemens du corps vivant ; ſi on peut s'oppoſer à des dépôts d'humeurs, emporter des arrêts, replier des courans d'oſcillations, & purger, ſaigner & faire ſuer, ainſi que Chirac le prétend, dans tous les temps, ſans craindre les dérangemens qui faiſoient tant de peur aux anciens ; après tout, ce ſont-là des choſes de fait. Le *chiracïſme* n'eſt fondé que ſur un nombre infini d'expériences, qui ſe renouvellent chaque jour dans tout le royaume. Eſt-on en droit de préſumer que cette méthode, ſi elle étoit pernicieuſe, fut ſuivie journellement par tant de grands praticiens, & ſuivie, de propos délibéré, avec connoiſſance de cauſe, par des gens qu'on ne ſauroit ſoupçonner de ne pas ſavoir tout ce que les anciens ont dit, tout ce que la ſageſſe, leur timidité, ou leur inexpérience leur avoient ſi vivement perſuadé. Nous purgeons, *ſaltem alterius*, au moins de deux en deux jours, dit ſouvent M. Fizes ; notre méthode n'effarouche que ceux qui ne voyent que des livres & non des malades, *qui ægrotos non vident :* Nous ſaignons toutes les fois que la vivacité & la roideur du pouls l'exigent, à la fin des maladies comme au commencement. Comment ſe perſuaderoit-on que des gens qui parlent ainſi ſe trompent, ou qu'ils veulent tromper les autres ? C'eſt ce qui s'appelle être décidé, & avoir un ſyſtème poſitif, fixe, déterminé.

Ce n'eſt pas à dire qu'il ne reſte bien des reſſources aux défenſeurs du ſyſtème des anciens ; Chirac lui-même, qui le croiroit ? a fait des obſervations qui paroiſſent favorables à ce ſyſtème : *Quelques malades* (c'eſt Chirac qui parle), *n'échappoient que par des ſueurs critiques qui arrivoient le ſeptième jour, le onzième & le quatorzieme... Ceux en qui les bubons ou les parotides parurent le quatrième, le cinquième ou le ſixième jour, périrent tous ; il n'échappa que ceux en qui les bubons parurent le ſeptième ou le neuvième.... Il y en avoit qui mouroient avant le quatrième, & au ſeptieme, au neuvieme, au onzieme.... Les purgatifs n'agiſſent jamais pour vuider abſolument qu'après ſept, quatorze, ou vingt-un jours, quoiqu'il ſoit dangereux de ne pas purger les malades avant ce temps-là.... La révolution & la ſéparation des humeurs n'arrivent qu'après le ſeptieme, le quatorzieme & le vingt-unieme, mais on peut toujours purger en attendant..... Les fievres inflammatoires ne ſe terminent heureuſement qu'à certains jours fixes, comme le ſeptieme, le quatorzeime & vingt-unieme..... On viendra, au ſept, aux délayans ; c'eſt un jour reſpectable & qui demande une ſuſpenſion des grands remedes : le temps de la digeſtion des humeurs, ou celui de la révolution, eſt de cinq jours, de ſept, de onze, & de quatorze, ou bien de dix-huit & de vingt-un, & cela plus communément qu'au ſix, au neuf, au douze, au quinze..... Le premier terme critique des inflammations eſt le ſeptieme ; & lorſqu'elles ne peuvent y arriver, elles s'arrêtent au deuxieme & au troiſieme. Habemus confitentem reum*, diront les ſectateurs de l'antiquité ; en faut-il davantage pour faire ſentir la certitude, l'inviolabilité, la néceſſité de la doctrine des anciens ? Le ſeptième, le quatorzième, le vingt-unième, ſont ordinairement heureux, de l'aveu de Chirac ; le ſixième l'eſt moins que le ſeptième ; le onzième & le quatorzième le ſuivent de près : n'eſt-ce pas là préciſément ce que Galien & Hippocrate ont enſeigné ?

A quoi ſe réduiſent donc les efforts & les projets des médecins actifs qui prétendent diriger la nature, puiſqu'ils ſont obligés de recourir au compte des jours ? La reſſource qu'ils veulent ſe ménager, par la liberté où ils diſent qu'ils ſont de manier & d'appliquer la ſaignée & les purgatifs, ne vaut pas, à beaucoup près, ce qu'ils imaginent. En effet, la multitude des ſaignées, à laquelle bien des médecins ſemblent borner tous les ſecours de l'art, n'eſt pas bien parlante en faveur de la médecine active : on reitère ſouvent ce ſecours ou cet *adminicule*, il eſt vrai ; mais les anciens tiroient plus de ſang dans une ſaignée qu'on n'en tire aujourd'hui en ſix : on les traite de timides, ils étoient plus entreprenans que les modernes ; car, quel peut être l'effet de quelques onces de ſang qu'on fait tirer par jour ? La plupart de ces évacuations ſont ſouvent comme non avenues, & heureuſement elles ne ſont qu'inutiles ; elles n'empêchent pas le cours des maladies. Les médecins qui ſaignent fréquemment & peu à la fois, attendent des *criſes* ſans le ſavoir ; & voilà à quoi tous leurs efforts ſe bornent : heureux encore de ne rien déranger, ce qui arrive dans quelques maladies, comme on veut bien l'accorder : mais il eſt auſſi des maladies dans leſquelles le nombre des ſaignées n'eſt point indifférent, & on nie hautement à leurs partiſans, qu'ils viennent à bout de ces maladies auſſi aiſément qu'on pourroit le penſer, en s'en rapportant à ce qu'ils avancent. Il ſuffit, pour s'en convaincre, d'oppoſer les modernes à eux-mêmes ; ils ſont partagés. Ceux qui, ſe laiſſant emporter à la théorie des prétendues inflammations, ne veulent jamais qu'évacuer le ſang, & qui ſont ſectateurs de Chirac, dont ils mêlent la pratique à la théorie légère & ſpécieuſe de Hecquet, ces médecins, dis-je, ſont directement oppoſés à d'autres ſectateurs du même Chirac, qui ſont plus attachés à

Digitized by Google

la purgation qu'à la ſaignée. C'eſt-là aujourd'hui un des grands ſujets de diſpute entre les praticiens; les uns ont recours à la ſaignée plus ſouvent que Chirac même, & les autres prétendent que les purgations fréquentes ſont très-préférables aux ſaignées: Il y a même des gens qui croyent que c'eſt ici une diſpute entre les médecins de Paris & ceux de Montpellier; les premiers, dit-on, ſaignent ſouvent & purgent peu, & ceux de Montpellier purgent beaucoup & ne ſaignent preſque pas. Quoi qu'il en ſoit, dira le partiſan des anciens ou le pyrrhonien, voilà les médecins *actifs* diviſés entr'eux ſur la manière d'agir, avant d'avoir bien démontré qu'on doit agir en effet.

D'ailleurs, ajouteront-ils, prenez-garde que la plupart des médecins *purgeurs*, qui prétendent guérir & emporter leurs maladies avec les cathartiques, profitent, comme les médecins *ſaigneurs*, de quelques mouvemens légers auxquels la nature veut bien ſe prêter, quoiqu'occupée au fond à conduire la maladie principale à ſa fin; ils attendent les *criſes*, ſans s'en douter, comme les médecins qui font des ſaignées peu copieuſes & réitérées; ils purgent ordinairement avec de la caſſe & des tamarins; ils ont recours à des lavemens pour avoir deux ou trois ſelles, qui ne ſont ſouvent que le produit de la quantité de la médecine elle-même: quels purgatifs! quelle activité que celle de ces drogues? En un mot, il eſt rare qu'elles faſſent un effet de purgation bien marqué: on peut les prendre ſur le pied de très-légers laxatifs ou de lavages; & c'eſt à ce titre qu'heureuſement ils ne dérangent pas toujours le cours de la maladie: ainſi que ceux qui y ont recours avec beaucoup de confiance, ceſſent de nous vanter leur efficacité.

Il eſt vrai qu'il y a quelques médecins qui ſemblent regarder comme des remèdes de peu de conſéquence les lavages, les apozèmes, les ſirops, & toutes les ſortes de tiſanes légèrement aiguiſées, qu'on emploie communément, ſous prétexte qu'il faut toujours tâcher d'avoir quelqu'évacuation ſans trop irriter. Les médecins vraiment purgeurs, & en cela fidèles ſectateurs des anciens, emploient comme eux les remèdes à forte doſe; mais ils ménagent leurs coups; ils attendent le moment favorable pour placer leurs purgatifs, c'eſt-à-dire, qu'ils purgent au commencement d'une maladie ou lorſque la coction eſt déjà faite, à-peu-près comme les anciens eux-mêmes; & ceux qui les verront pratiquer auront lieu d'obſerver que, s'ils manquent l'occaſion favorable, & ſurtout s'ils purgent violemment, lorſque la nature a affecté quelqu'organe particulier pour évacuer la matière morbifique cuite, ils font de très-grands ravages; c'eſt ce qui fait qu'ils deviennent eux-mêmes très-réſervés, & que peu s'en faut qu'ils ne comptent les jours ainſi que les anciens.

Les mêmes ſectateurs des anciens diront encore que quelques prétentions que puiſſent avoir les médecins modernes non *expectateurs*, quoiqu'ils avancent que leurs principes ſont non-ſeulement appuyés de l'expérience, mais encore évidens par eux-mêmes; il ſeroit aiſé de leur faire voir qu'il en eſt peu qui puiſſent être regardées autrement que comme des hypothèſes ingénieuſes, ou plutôt hardies, qui, en réduiſant toute la médecine à quelques poſſibilités & à des raiſonnemens vagues, n'en ont fait que des ſyſtêmes purement rationels très-variables, ouvrant ainſi dans un art ſacré, dont l'expérience ſeule apprend les détours, une carrière qu'on parcourt très-facilement lorſqu'on ſe livre au déſordre de l'imagination.

Prenons pour exemple quelques uns des principes des diſciples de Chirac; *principes* déjà adoptés par Freind, dans ſes commentaires ſur les épidémies, & qui ont, à dire vrai, quelque choſe de ſpécieux & de ſéduiſant. Veulent-ils prouver qu'il faut ſaigner dans les maladies aiguës? Voici comment ils raiſonnent: la nature, diſent-ils, livrée à elle-même, procure des hémorrhagies du nez & des autres parties: il ſuit de-là qu'il eſt eſſentiel de faire des ſaignées artificielles pour ſuppléer aux ſaignées naturelles; mais on ne prend pas garde que la nature ſuit des loix particulières dans ſes évacuations; qu'elle choiſit des temps marqués pour agir; qu'elle affecte de faire ces évacuations par des organes ou des parties déterminées. Comment s'eſt-on convaincu que l'art peut à ſon gré, changer le lieu, le temps & l'ordre d'une évacuation? En raiſonnant ſur ce principe, il n'y auroit qu'à ſaigner une femme qui eſt au point d'avoir ſes règles, pour ſuppléer à cette évacuation; il n'y a qu'à ſaigner une femme qui doit avoir ſes vuidanges, dans la même vue: enfin, il n'y auroit qu'à ſaigner un homme qui a des hémorrhoïdes. Mais l'expérience & les épreuves trop réitérées, que la liberté, ou plutôt la licence, de raiſonner & d'agir ainſi, font naître, prouvent aſſez combien ces ſortes d'aſſertions ſont peu fondées, & combien M. Bouillot, qui eſt fort attaché aux principes de Chirac, a eu tort de ſe perſuader qu'elles avoient les qualités néceſſaires à des axiômes ou à des *poſtulatum* de mathématique.

Il ſeroit aiſé de faire les mêmes remarques ſur la plupart des propoſitions qui en ont impoſé à beaucoup de modernes; mais il ſuffit de dire en un mot, qu'une hémorrhagie ou toute autre évacuation critique ou même ſymptômatique, ménagée par la nature, a des effets bien différens de ceux qu'elle produit lorſqu'elle eſt dûe à l'art. Quelques gouttes de ſang qui ſe vuideront par les narines, par l'une des deux par préférence; quelques crachats, trois ou quatre croutes ſur les lèvres, très-peu de ſédiment dans les urines; ces évacuations,

Digitized by Google

évacuations, qui ſemblent de peu conſéquence, feront beaucoup d'effet, & auront un ſuccès fort heureux lorſque la nature les aura préparées, comme elle ſait le faire: & des livres de ſang répandues, des ſeaux de riſannes rendus par les urines, des évacuations réitérées par les ſelles, que l'art s'efforcera de procurer, ne changeront pas la marche d'une maladie: ou ſi elles font quelque changement, ce ſera de la maſquer ou de l'empirer.

Ne nous égarons pas nous-mêmes dans le labyrinthe des raiſonnemens. Je ne ſais, comme on voir, qu'ébaucher très-légèrement cette matière que l'obſervation ſeule peut éclaircir & décider, & qu'il eſt dangereux de prétendre examiner autrement que par la comparaiſon des faits bien conſtatés. Je ne puis oublier ce qu'a dit, ſur une matière à-peu-près ſemblable, un auteur moderne; c'eſt M. de Bordeu père, docteur de Montpellier, & célèbre médecin de Pau en Béarn. Il eſt fort partiſan des remèdes actifs, même dans les maladies chroniques du poumon; & il paroît avoir abandonné le ſyſtême de Chirac, quant à la façon d'appliquer la théorie & le raiſonnement phyſique à la médecine. Un *théoricien* (dit-il, dans ſon excellente diſſertation ſur les eaux minérales du Béarn), *Un théoricien ne prouveroit-il pas, ne démontreroit-il pas au beſoin que des émétiques & des purgatifs doivent néceſſairement augmenter les embarras du poumon dans toutes les péripneumonies; effaroucher l'inflammation & procurer la gangrène? Qui pourroit reſiſter aux raiſonnemens puiſés dans la théorie ſur cette matiere? Mais il eſt sûr que, quelque ſpécieux qu'ils paroiſſent, ils ſont démentis par la pratique.* En un mot, il faut convenir qu'on s'égare preſque néceſſairement, lorſqu'on ſe livre ſans réſerve au raiſonnement, en médecine. La diſpute entre les anciens & les modernes, dont je viens de dire quelque choſe, ne peut & ne doit être vuidée que par l'obſervation.

Or, ſi, comme je l'ai remarqué ci-deſſus, le *chiraciſme*, ou la médecine *active*, eſt le ſyſtême généralement reçu aujourd'hui, ſur-tout en France, il y a auſſi des praticiens reſpectables des pays étrangers, tels que M. Tronchin, médecin célèbre à Amſterdam, qui ſont *expectateurs*, & qui ménagent les *criſes* dans les maladies aiguës; ainſi la doctrine des anciens eſt, pour ainſi dire, prête à reparoître en Europe. Attachons-nous uniquement à ce qui regarde la France. Nous devons à l'attention & au goût de M. Lavirotte, médecin de Montpellier & de Paris, très-connu dans la république des lettres, la connoiſſance d'une découverte fort remarquable, publiée en anglois par M. Nihell, au ſujet des obſervations ſur les *criſes* faites principalement par le docteur Don Solano, médecin eſpagnol. Je ne parlerai pas ici de ces obſervations, qui mettront, ſi elles ſont bien conſtatées, Solano à côté des plus grands médecins: elles regardent l'hémorrhagie du nez, le cours de ventre & la ſueur; évacuations critiques que Solano ſe flatte de pouvoir prédire par le pouls. (*Voyez* POULS.)

Je parlerai ſeulement ici d'une diſſertation que M. Nihell a faite ſur la nature des *criſes*, ſur l'attention des anciens & la négligence des modernes au ſujet des *criſes*: c'eſt le quatrième chapitre de ſon ouvrage, qui a paru en françois ſous le titre d'*obſervations nouvelles & extraordinaires ſur la prédiction des* criſes *par le pouls, année* 1748.

M. Nihell avance d'abord qu'on n'*a jamais démontré publiquement la fauſſeté des obſervations des anciens ſur les* criſes, *ni juſtifié le peu de cas qu'on en fait aujourd'hui*; & cela eſt vrai: mais il eſt aiſé de répondre à M. Nihell, qu'il s'agit de démontrer la vérité, & ſur-tout l'utilité des obſervations des anciens, & non point de dire qu'on n'en a point prouvé la fauſſeté. Il a lui-même ſenti la difficulté qu'il y avoit de le faire: car il commence par prévenir ſon lecteur qu'il eſt *éloigné de ſes livres*: mais ce ne ſont pas les livres qui nous manquent à cet égard, ce ſont les faits évidens & bien diſcutés.

Il ſe réduit enſuite à avancer, 1°. que *les jours ſeptenaires & demi-ſeptenaires ſont particuliérement conſacrés aux révolutions critiques, ſans excluſion des autres jours*: 2°. *que les* criſes *peuvent être prédites par les ſignes que les anciens ont donnés pour cela.* La première propoſition de M. Nihell eſt contenue en termes au moins équivalens dans ce que nous avons rapporté de Chirac, & dans pluſieurs autres; ainſi, elle apprend ſeulement que M. Nihell eſt de cet avis, & on peut la regarder comme la principale queſtion. Quant à ce que M. Nihell ajoute, que les *criſes peuvent être prédites par les ſignes que les anciens ont donné pour* cela, il l'avance, mais il ne le prouve pas. D'ailleurs, il ne ſuffit pas que les *criſes* puiſſent être prédites; il faudroit, pour pourſuivre les *anti-critiques* dans leurs derniers retranchemens, prouver que les *criſes* doivent être attendues.

Il eſt évident, dit M. Nihell, *que les objections tirées des différentes façons de compter les jours de fievres aiguës ſont nulles & de nulle valeur, puiſque les différences ne ſont pas poſitivement prouvées dans les faits particuliers rapportés en faveur des anciennes obſervations ſur les* criſes. M. Nihell ne s'eſt pas rappellé qu'Hippocrate ſe contredit, comme je l'ai dit ci-deſſus, & qu'on l'a vivement attaqué, en faiſant voir le peu de rapport qu'avoient ſes propres obſervations dans les épidémies avec ſon ſyſtême des jours critiques & celui de Galien.

M. Nihell obſerve enſuite que de quarante-huit hiſtoires de maladies dont Foreſtus fait mention, les trois quarts furent accompagnées de *criſes*;

cinq arrivèrent au quatrième jour, & des cinq malades, trois moururent; vingt-deux, dont trois malades moururent, furent terminées au ſeptième, & toutes les autres ſe terminèrent heureuſement; ſept au quatorzième, deux au onzième, une au dix-ſeptieme, & une au vingt-unième: ce qui eſt en effet très-favorable au ſyſtême des anciens, auquel Foreſtus étoit attaché.

M. Nihell, après avoir fait quelques remarques qui ne ſont pas tout-à-fait concluantes contre la méthode des modernes, rappelle un fait arrivé à Galien qui prédit en préſence de ſes confrères une hémorrhagie critique du nez, qui arriva en effet. M. Nihell *a peine à croire qu'il y eût aucun médecin moderne qui n'eût voulu être à la place de Galien;* mais on pourroit lui demander s'il auroit lui-même voulu être à la place du malade, & s'il voudroit encore en ce moment-ci riſquer pareille avanture, ſachant la vérité du prognoſtic de Galien & de ceux de Solano même. Pitcarn n'auroit pas manqué de faire cette demande, lui qui avançoit ſans façon qu'il y auroit peu de médecins qui vouluſſent riſquer leur bien en faveur de leurs opinions particulières.

M. Nihell, continue ſes remarques contre les modernes; elles peuvent ſe réduire la plupart à des reproches, ou à des raiſonnemens, tels que ceux que j'ai obſervé ci-deſſus devoir être évités ſur cette matière. Il s'appuie de ce qu'Albertinus à fait inſérer dans les mémoires de l'académie de Bologne, au ſujet de l'action du quinquina, qu'il dit ne pas empêcher qu'il n'arrive des évacuations critiques dans les fièvres d'accès; ce qui ne paroît pas directement oppoſé au ſyſtême des modernes ſur les *criſes*: (*Voyez* QUINQUINA) car enfin, ſi les remèdes n'empêchent pas les *criſes*, il eſt inutile de s'élever contre leur uſage, ſurtout s'ils ſont utiles ou néceſſaires: d'ailleurs, ne fût-ce que comme le quinquina qu'il faut donner dans de certaines fièvres, pour arrêter ou modérer les accès, à moins qu'on ne veuille expoſer les malades à un danger évident diſent bien des praticiens.

Enfin, M. Nihell finit en remarquant fort judicieuſement, que *toutes les diſputes entre les anciens & les modernes ſe réduiſent à des faits de part & d'autre.* Il avance que *l'obſervation des* criſes *n'eſt aucunement oppoſée à une vigoureuſe méthode de pratiquer;* ce qui ne paroît pas bien conſéquent à tout ce qu'il a voulu établir contre *l'activité* de la médecine des modernes. Il fait encore quelques autres remarques dans leſquelles je ne le ſuivrai point. Il ſeroit à ſouhaiter que ce médecin eut continué ſes recherches, qui ne pouvoient manquer d'être utiles, étant faites avec la précaution qu'il a priſe dans l'examen des obſervations de Solano. (*Voyez* POULS) Je dois ajouter par rapport à ce dernier médecin, qu'il eſt très-décidé en faveur des *criſes* & des jours critiques, & qu'il a même fait des remarques importantes à cet égard: mais l'intérêt qu'il auroit à faire valoir ſes ſignes particuliers pourroit bien affoiblir ſon témoignage, & dans ce cas-là M. Nihell, qui à fait un voyage en Eſpagne pour conſulter Solano, doit-être regardé comme ſon diſciple, & non point comme un juge dans toutes ces diſputes. Je parlerai plus bas des caractères néceſſaires à un juge de ces matières; ils me paroiſſent bien différens de ceux d'un ſimple témoin.

Il y a encore des auteurs plus modernes que M. Nihell, qui ſemblent annoncer quelque choſe de nouveau ſur toutes ces importantes queſtions, & qui font préſumer que la médecine françoiſe pourroit bien changer de face, ou du moins n'être pas auſſi uniforme qu'elle l'eſt, ſur le peu de cas qu'on paroit faire de la doctrine des *criſes*.

L'un de ces auteurs eſt celui du *ſpecimen novi medicinæ conſpectûs* 1751. C'eſt ainſi qu'il s'explique: *omnis motus febrilis, quia tendit ad ſuperandum morboſum obicem, criticus cenſendus eſt, vetendens ad criſes:* « tout mouvement fébrile doit être regardé comme critique, ou tendant à procurer des *criſes*, parce qu'il tend à la deſtruction de l'arrêt qui cauſe ou qui fait la maladie ». *Criſium typus*, ajoute le même auteur, *dierumque criticorum, quorum ab Hippocrate traditus ordo, non tam facile quàm plerique clamant clinici, vera ſectionibus & medicamentis patitur immutari ſeu accelerari* « Il n'eſt pas auſſi aiſé que la plupart des médecins le penſent, de changer ou d'accélérer l'ordre des jours critiques établi par Hippocrate, » ce qui fait aſſez voir que cet excellent obſervateur, très-connu quoiqu'il ne ſe nomme pas dans ſon ouvrage, n'eſt pas éloigné de l'opinion des anciens ſur les *criſes*, & qui doit le faire regarder en France comme un des premiers qui aient trouvé à redire à la méthode des modernes.

M. Queſnay médecin conſultant du roi, « conſidère la nature des *criſes* avec une très-grande ſagacité (dans ſon *traité des fievres*, 1753.) Il paroit avoir profondément réfléchi ſur cette matière importante, & tout ce qu'il dit à cet égard, mérite d'être lu avec beaucoup d'attention. Il y a en général trois ſortes de jours critiques; les jours indicatifs, les jours confirmatifs, & les déciſifs. Les jours indicatifs ſont ceux qui annoncent la criſe par les premières marques de coction, comme le quatrième, le onzième, le dix-ſeptième, &c. Les jours confirmatifs ſont ceux où on obſerve les ſignes qui aſſurent du progrès de la coction; tels ſont les jours de redoublement, qui arrivent entre les jours indicatifs, & les jours déciſifs. Ces derniers ſont ceux auxquels la *criſe* arrive, comme le ſeptième, le quatorzième & le vingt-unième. Les jours déciſifs ſont aſſujettis à une période de ſept jours, & ſi la maladie

Digitized by Google

dure plusieurs septenaires, il n'y a que le dernier qui soit regardé comme critique. Ce temps de *crise* avance plus ou moins, selon que les redoublemens sont plus ou moins vifs; & pour que la *crise* soit bien régulière, elle ne doit arriver que les jours impairs; mais pour ne pas s'y tromper il faut suivre l'énumération des jours mêmes du septénaire critique, & non pas simplement celle des jours de la maladie: car l'exacerbation du jour critique décisif, qui arrive le quatorzième jour de la maladie, se trouveroit, selon cette dernière énumération, dans un jour pair; mais, selon celle du septenaire critique, elle se trouve dans un jour impait, parce qu'en quatorze jours il y a deux septenaires, & le dernier, qui est le septenaire critique, ne commence qu'à la fin du premier, c'est-à-dire, au huitième jour. Ainsi la dernière exacerbation de ce second septenaire se trouve dans le septième jour, & par conséquent dans un jour impair. Ces deux premiers septenaires sont ceux que les anciens nommoient disjoints; ils appelloient les autres conjoints, parce que le dernier jour du troisième septenaire, par exemple, étoit en même-temps le premier jour du quatrième, & ainsi de suite; enforte qu'ils comptoient six septenaires dans l'espace de quatante jours naturels: mais dans les quarante jours il y a vingt jours de rémission & vingt-un jours de redoublement, & par conséquent quarante-un jours de maladie. C'est en partant de là que l'auteur établit que le jour de maladie doit être à-peu-près de vingt-trois heures, ou vingt-deux heures cinquante-une minutes; le quatenaire de trois jours naturels & huit heures, le septenaire de six jours & seize heures, &c.

« M. Quesnay observe ici que cette supputation des anciens est defectueuse, en ce qu'ils paroissent avoir eu plus d'égard aux rapports numériques des jours des maladies qu'à l'ordre périodique des redoublemens, qui cependant règle celui des jours critiques. Par leur division, il se trouve quatte redoublemens dans les deux premiers septenaires, tandis qu'il n'y en a que trois dans les autres. L'auteur donne ici une manière de compter fort ingénieuse, par laquelle on allie l'ordre & le nombre des redoublemens avec les révolutions septenaires, & cela en faisant toujours commencer & finir chaque septenaire par un jour de redoublement; car les jours de témission doivent être réputés nuls. Ainsi, par exemple, on laissera le huitième jour comme un jour interseptenaire, & on fera commencer le second septenaire au neuvième jour, & finir au quinzième; & ce dernier sera le premier jour du troisième septenaire, & ainsi de suite. [illegible] moyen il se trouvera six septenaires en quarante jours naturels, & dans chacun quatre redoublemens; car si le second septenaire étoit le critique, la dernière exacerbation seroit celle du quinzième de la maladie, ou s'il y a d'autre septenaire, ce quinzième jour sera aussi le premier jour, & le premier redoublement du troisième septenaire: il est vrai cependant que c'est en faire un double emploi. Quoi qu'il en soit, l'auteur a construit, suivant cette idée, une table fort curieuse, ou, en supposant les jours de maladie de vingt-trois heures, on voit les six septenaires compris en quarante jours naturels; espace qui est le terme des maladies aigues & des maladies critiques régulières.

« Il ne regarde pas les jours critiques comme des jours de combat entre la nature & la maladie, suivant l'idée des anciens; mais il croit que c'est la fièvre elle-même, qui, si elle est simple, opère par son mécanisme la guérison de la maladie; si au contraire elle est troublée & détangée par des accidens étrangers d'une certaine violence, on n'apperçoit rien, dans les jours de redoublement, qui puisse faire prédire la mort, que le progrès de ces épiphénomènes dangereux, & le défaut des signes de coction. Il examine ensuite les différentes *crises* en particulier, les principaux signes qui les annoncent, & les voies par lesquelles elles se font. Il définit la *crise* en général, le produit de la dernière exacerbation de la fièvre, par laquelle la cause de la maladie est incorporée dans l'humeur purulente, & chassée avec celle-ci hors des voies de la circulation par les excrétoires du corps »... C'est-là le jugement porté par l'auteur du journal des savans (juillet, 1753) sur ce que M. Quesnay avance au sujet des *crises*.

L'académie de Dijon avoit proposé pour prix de l'année 1751, d'*examiner si les jours critiques sont les mêmes en nos climats qu'ils étoient dans ceux où Hippocrate les a observés, & quels égards on doit y avoir dans la pratique*. L'académie a couronné la dissertation de M. Aymen, docteur en médecine; cette dissertation vient d'être rendue publique. Je ne saurois m'empêcher d'en dire ici quelque chose, & je ne manquerai pas de parler de celle de M. Normand, médecin de Dôle, qui a été adressée à la même académie, & qui a vu le jour par hasard.

M. Aymen prétend que *dans nos climats les jours critiques sont les mêmes que dans ceux où Hippocrate les a observés: que tous les jours de la maladie sont décrétoires ou critiques: que ces jours critiques existent réellement, mais qu'ils ne sont pas bornés au nombre septenaire ou quarternaire: qu'ils arrivent aussi les autres jours: que la combinaison, le rang des jours décrétoires prouvent la superstition des anciens, & que cette doctrine est fondée sur les observations d'Hippocrate.*

J'emploie les propres expressions de M. Aymen; telle est son opinion sur la première partie de la question proposée, qui est celle sur laquelle il s'est le plus étendu.... Il établit son sentiment, en faisant l'énumération d une grande quantité d'ob-

Digitized by Google

ſervations répandues dans les différens auteurs. Il commence par le premier jour, il finit par le vingtième ; & il prouve par des faits, qu'il y a eu des *criſes* dans tous ces jours, le premier, le ſecond, le troiſième, le quatrième, le cinquième & juſqu'au vingtième (& non le vingt-unième) ; d'où M. Aymen conclut que les *criſes* arrivent dans tous les jours d'une maladie indifféremment. Cette concluſion paroît d'abord néceſſaire & évidente ; elle peut pourtant donner lieu à quelques conſidérations particulières, qui me paroiſſent mériter l'attention de l'auteur.

1°. Les partiſans de l'antiquité ne conviendront pas avec M. Aymen, qu'Hippocrate ait cru que les *criſes* ſe font dans tous les jours d'une maladie indifféremment. *Cette doctrine*, dit-il, *eſt la même que celle du célebre auteur des Coaques*. Comment cela ſeroit-il poſſible ; puiſqu'Hippocrate paroît avoir établi dans *les Aphor.* 23 & 24 *de la ſeconde ſection* : *Aphor.* 36 & 52, *ſect.* 4, *lib.* 1. *des épid. ſect.* 3, *Coac. Prænot. Præfag. lib.* 3, & ailleurs, qu'il y a des jours qui ſont les uns plus remarquables & plus heureux que les autres ? D'ailleurs, tous les commentateurs, les grecs & les arabes qui ont travaillé après lui, ſe ſont appuyés de ſa déciſion là-deſſus ; il eſt regardé comme le créateur des quartenaires & des ſeptenaires, ainſi que toute ſa doctrine que j'ai expoſée ci-deſſus. *Septenorum quartus eſt index alterius ſeptimanæ, octavus principium : eſt autem & undecimus contemplabilis ; ipſe enim quartus eſt alterius ſeptimanæ : rursùs vero & decimus-ſeptimus contemplabilis ; ipſe ſiquidem quartus eſt à quarto-decimo ; ſeptimus vero ab undecimo*, dit Hippocrate, *aphor.* 24. *ſect.* 2. Voilà les ſeptenaires, les quartenaires, les indices, les jours vuides & les critiques établis dans un ſeul aphoriſme.

On eſt donc très-formellement oppoſé à Hippocrate, lorſqu'on ſoutient que tous les jours ſont indifférens pour les *criſes*. Il eſt vrai qu'on peut prouver par les obſervations répandues dans les différens écrits d'Hippocrate, qu'il eſt en contradiction avec lui-même, comme je l'ai remarqué au commencement de cet article ; mais Galien, Dulaurens, & tous les autres, tâchent de concilier ces contradictions, comme je l'ai obſervé. Les adverſaires d'Hippocrate s'en ſont ſervis pour détruire ſon opinion. M. Aymen auroit donc pû raiſonner ainſi : je prouve par les obſervations d'Hippocrate même, qu'il ſe fait des *criſes* dans d'autres jours que les jours appelés critiques : je ne ſuis donc pas du ſentiment d'Hippocrate. C'eſt encore une fois le raiſonnement qu'ont fait les antagoniſtes de ce médecin grec. D'ailleurs, tous les partiſans des *criſes*, & notamment Galien, (*de dieb. decret. cap. ij, lib.* 1.) ont avoué que les jours *indices* & les jours *vuides* pouvoient juger quelquefois. C'eſt là encore une obſervation que j'ai fait plus haut, & que je devois à la bonne foi des anciens. Je n'en connois point qui aient formellement dit que *les criſes ne pouvoient ſe faire que les jours qu'ils ont déſignés*, pour me ſervir de l'expreſſion de M. Aymen (*p.* 32), c'eſt-à-dire, les jours vraiment critiques. Il s'agit de ſavoir s'il n'y a pas des jours qui jugent plus parfaitement, plus heureuſement & plus communément que d'autres. *La nature a plutôt choiſi le ſeptieme qu'un autre nombre* (dit Dulaurens, *trad. de Gelée*), *pour ce que Dieu, le pere & créateur de toutes choſes, lui a impoſé cette loi : car il a ſanctifié le ſeptieme jour ; il l'a recommandé aux enfans d'Iſraël, comme le plus célebre de tous, & s'eſt voulu repoſer en icelui de ſes œuvres, après avoir parachevé la création : & partant la nature particuliere, comme chambriere & imitatrice de l'univerſelle, fait en chaque ſeptieme jour des* criſes *parfaites.... Les* criſes *ſe font auſſi quelquefois aux jours intercalaires.*

2°. M. Aymen dit lui-même qu'*Hippocrate obſerva le premier les* criſes, *ou le changement ſubit de la maladie qui ſuit l'évacuation* : (ce qui eſt fort douteux, pour le dire en paſſant, comme on peut s'en convaincre dans le commentaire d'Heecquet ſur les aphoriſmes.) M. Aymen ajoute qu'*Hippocrate vit que ce changement arrivoit plus ſouvent certains jours que d'autres : qu'il nomma ces jours* critiques *ou* décrétoires (p. 24) : *que les* criſes *arrivent plutôt certains jours que d'autres.* Il convient (p. 28) que *les maladies finiſſent le plus ſouvent les jours qui ont été remarqués : que quelques affections ont leurs temps limités* : (p. 41.) que *dans notre partie du monde, les maladies aiguës finiſſent le plus ſouvent les jours que les médecins ont notés* : (p. 108) que *pluſieurs maladies ſont terminées le même jour, c'eſt-à-dire, dans une eſpace réglé : que les maladies ſont terminées d'une ou d'autre façon, plus ſouvent certains jours que d'autres.* Il y a donc des jours critiques marqués ; tous les jours ne ſont donc pas critiques indifféremment ; ils n'ont pas la même force, la même vertu ; ou s'ils ſont critiques, ce n'eſt que par accident, comme diſoient les anciens. L'obſervation des jours n'eſt donc point une *obſervation inutile & ſuperſtitieuſe*, diroient les amateurs de la vieille médecine.

3°. Ils pourroient encore dire, en liſant l'ouvrage de M. Aymen, que puiſqu'il donne un moyen certain de déterminer le jour critique, *qui eſt de faire attention aux jours indicatifs*, & qu'il ſoutient, ſur la parole de Solano qu'il cite, que *tous les jours, quels qu'ils ſoient pour le quantieme, dans leſquels on apperçoit les ſignes indicatifs d'une* criſe *déciſive, doivent être tenus comme le quatrieme jour avant la* criſe *à venir* ; les partiſans des anciens pourroient, dis-je, avancer qu'il faut qu'il y ait quelque différence entre le jour indicatif & l'indiqué ou le critique, & plus encore entre les deux jours & les intermédiaires que Galien auroit appellé vuides. Or, ſi pluſieurs obſervations ont démontré que le quatrième jour, par exemple,

Digitized by Google

eſt ſouvent indicatif du ſeptième, & le onzième du quatorzième, &c. (ce que les anciens prétendent ainſi que Solano, que M. Aymen ne peut pas récuſer), il eſt eſſentiel de ſe le tenir pour dit dans le traitement des maladies: d'où il ſuit qu'il y a une différence marquée entre les jours. C'eſt ſur ces différences que ſont fondées les regles d'Hippocrate & de Galien. Il eſt bon de remarquer que M. Aymen eſt beaucoup plus oppoſé à ces regles, par exemple que Chirac, comme on peut le voir dans ce que nous avons rapporté ci-deſſus de ce dernier; ainſi Chirac qui déchire les anciens, par ſes épigrames, eſt plus conforme au fond à leur maniere de penſer que M. Aymen qui ne ceſſe d'en faire l'éloge.

4°. Quant à la maniere dont M. Aymen prétend prouver ſon opinion, on ne peut s'empêcher d'être ſurpris qu'après avoir avancé (p. 107.) *que les criſes ſont indiquées quatre jours avant qu'elles arrivent, & que ces ſignes de coction précedent toujours le jugement*; il s'efforce d'établir par des faits pris dans les différens auteurs, que le premier jour, le deux & le trois ſont décrétoires: car enfin, ou ces jours ne ſont pas décrétoires, ou la *criſe* n'eſt pas indiquée quatre jours avant qu'elle arrive, ou bien les ſignes de coction ne précèdent pas toujours le jugement. D'ailleurs, les obſervations que M. Aymen rapporte pour prouver que le premier jour eſt décretoire ſont-elles bien concluantes? Hippocrate, dit-il, *a vu des fievres éphémérides*; ces fièvres ſont-elles définitivement jugées dès le premier jour, comme Hoffmann le prétend? M. Aymen ajoute que, *dans la conſtitution de Thaſos, certains malades, qui paroiſſoient guérir le ſix, retomboient, & que le premier jour de la rechûte étoit diſtinctif.* N'eſt-il pas évident que ces maladies étoient jugées au ſept ou au neuf, & non point au premier jour? La rechûte arrivoit, parce que les maladies n'étoient pas jugées; parce que le ſix, auquel elles changeoient, n'eſt pas un bon jour; la rechûte ſuppoſe que la maladie a toujours duré, & qu'elle n'étoit pas terminée. *Un gaſcon*, ajoute encore M. Aymen, *eut, ſur la fin d'une maladie, une catalepſie qui l'enleva en vingt-quatre heures*: cette catalepſie, arrivée à la fin d'une maladie, étoit la *criſe* de cette maladie; la catalepſie étoit *perturbatio critica*. Tout le monde eſt convenu que le redoublement qui précède la *criſe* eſt extraordinaire. M. Aymen fait bien de paſſer ſous ſilence des apoplexies qui enlèvent les malades en peu d'heures; & il trouvera bien des médecins qui prétendront que les fièvres malignes dont il parle, & qui ont été terminées en vingt-quatre heures, ne ſauroient être regardées comme des maladies d'un jour; elles ſe préparoient ou parcouroient leur temps depuis bien des jours; elles étoient inſenſibles, mais elles n'en exiſtoient pas moins: d'ailleurs, les anciens & les modernes conviennent, ainſi que Baglivi l'a dit expreſſément, qu'il y a des fièvres malignes qui ne ſuivent pas les regles ordinaires.

5°. Tout lecteur peut aiſément appliquer ces réflexions à ce que M. Aymen dit du deuxième jour, du troiſième, & de bien d'autres; il n'eſt pas difficile d'appercevoir qu'il a eu plus de peine à trouver des exemples de *criſes* arrivées aux jours vuides, qu'aux jours vraiment critiques. Ainſi, quoique M. Aymen préſente le ſept, le quatorze, le vingt & le neuf, avec les autres jours, & qu'il les faſſe, pour ainſi dire, paſſer dans la foule, ils méritent pourtant d'être diſtingués par la grande quantité de *criſes* obſervées dans ces jours-là préciſément. Je n'en apporterai ici d'autre preuve que celle qu'on peut tirer des obſervations de Foreſtus, que M. Aymen rapporte d'après M. Nihell, mais dont il ne fait pas le même uſage que le médecin anglois: *De quarante-huit malades*, dit-il, p. 113, *de fievre putride, ardente, maligne, dont Foreſtus rapporte les obſervations dans ſon ſecond livre, dix-neuf ont été jugés heureuſement par des flux critiques.* M. Aymen auroit pû achever la remarque de M. Nihell, & ajouter que, de ces quarante-huit malades, cinq furent juges au quatre, vingt-deux au ſept, ſept au quatorze, deux au onze, un au dix-ſept & un au vingt-un; & cette obſervation auroit démontré la différence des jours: car, ſi de quarante-huit maladies les trois quarts finiſſent aux jours critiques, ces jours-là ne ſauroient être confondus avec les autres: & ſi parmi ces jours critiques il y en a qui de trente maladies en jugent vingt-deux, d'autres ſept, comme le ſept & le quatorze l'ont fait dans les obſervations dont il s'agit, il n'eſt pas douteux que ce ſept & ce quatorze ne méritent une ſorte de préference ſur tous les autres jours. En voilà aſſez, ce me ſemble, pour juſtifier le calcul des anciens.

Au reſte, je ſuis fort éloigné de penſer que tout ce que je viens de rapporter, doive diminuer en rien la gloire de M. Aymen. Sa diſſertation eſt des plus ſavantes, & les connoiſſeurs la trouvent très-ſagement ordonnée. Le public me paroit ſouſcrire en tout à la déciſion de l'académie de Dijon. Il eſt aiſé d'appercevoir que M. Aymen eſt aſſez fort pour réſiſter à une ſorte de critique dictée par l'eſtime la moins équivoque, ou plutôt à l'invitation qu'on lui fait de continuer ſes travaux ſur cette importante matière, & ſur-tout de joindre ſes obſervations particulières aux lumières que ſon érudition lui fournira. Les amateurs de l'art doivent être bien aiſes qu'il ſe trouve parmi nous des gens propres à le cultiver ſérieuſement: M. Aymen paroit être du nombre de ces derniers.

J'ai dit que je ne manquerois pas de parler de la diſſertation de M. Normand, médecin de Dôle, qui s'eſt placé de lui-même à côté de M. Aymen. Mais ce n'eſt point à moi à prendre garde aux

Digitized by Google

motifs qui l'ont porté à faire imprimer ſon ouvrage: chacun peut voir dans ſa *préface* le détail de ſes raiſons ſur leſquelles le journaliſte de Trévoux s'eſt expliqué aſſez clairement. M. Normand avoit quelques doutes, qui ne lui reſtent apparemment plus depuis la publicité de la diſſertation de M. Aymen.... Je n'ai qu'un mot à dire ſur la raiſon qu'il a eu d'écrire ſa diſſertation en latin: c'eſt, dit-il après Baglivi, de peur d'inſtruire les cuiſinieres, & de leur apprendre à diſputer avec les médecins. *Linguâ vernaculâ docere mulierculas è culinâ cum ipſis etiam medicinæ principibus arroganter diſputare.* Ces précautions pourront paroître uſées & peu néceſſaires aujourd'hui. Celſe auroit ri, ſans doute, de ceux qui lui auroient dit qu'il falloit traiter la médecine en grec dans le ſein de Rome.

Quoi qu'il en ſoit, la diſſertation de M. Normand, qui eſt un petit in-4°. de 19 pages en comptant la préface, eſt, comme on voit, en latin, & on pourroit la regarder, pour m'exprimer dans la langue favorite de l'auteur, *veluti elenchum aliquot medicinæ principum ſententiarum.* En effet, l'auteur parcourt les médecins grecs, arabes & latins; il en donne une liſte, & il prouve qu'ils étoient la plupart attachés au ſyſtême des *criſes*, ce dont je crois que perſonne n'a jamais douté. M. Normand paroît s'être fort occupé à la lecture des anciens; c'eſt pourquoi, ſans doute, il s'arrête parmi les modernes, à M. Mead & au docteur Bark: de ſorte qu'on ne ſait ſi les Vanſwieten, les Solano, les Nihell & bien d'autres, ſont encore parvenus juſqu'à Dôle.

Au reſte, M. Normand cite beaucoup d'auteurs. Son ouvrage n'eſt qu'une chaîne de paſſages & d'autorités. Une partie de la diſſertation d'Hoffmann, *de fato medico & phyſico*, dans laquelle ce médecin rapporte tout ce que l'on a dit des ſeptenaires, fait preſque le premier chapitre de la diſſertation de M. Normand. L'auteur termine ce premier chapitre, en citant contre Thémiſon, diſciple d'Aſclépiade, & par conſéquent fort oppoſé aux *criſes*, ce vers de Juvénal:

Quot Themiſon ægros autumno occiderit uno.

Bien des gens pourront penſer que cette réflexion n'eſt pas plus concluante contre Thémiſon, que tous les traits de Moliere contre les médecins françois; il faut la regarder comme la plaiſanterie de ce roi d'Angleterre, qui prétendoit que ſon médecin lui avoit tué plus de ſoldats que les ennemis. Ce ſont-là de ces bons mots dont on ne peut jamais ſe ſervir ſérieuſement contre quelqu'un qu'on veut combattre; ils font honneur à ceux auxquels on les oppoſe, & on pourroit préſumer par le vers ſeul de Juvénal, que Thémiſon fut un des médecins des plus célèbres.

Le deuxième chapitre de la diſſertation de M. Normand fait, à proprement parler, le corps de l'ouvrage: on y trouve la plus pure doctrine des anciens: l'auteur n'y a rien changé. Le troiſième chapitre contient des réflexions fort judicieuſes ſur l'importance des *criſes* & des jours critiques, & ſur les différentes voies par leſquelles les *criſes* ſe font; il remarque que les jours critiques ſont rarement de vingt-quatre heures préciſes, *adæquatæ*. Enfin perſonne ne diſconviendra jamais que cet ouvrage ne puiſſe être de quelqu'utilité pour ceux qui travailleront dans la ſuite ſur les *criſes*. Il eſt fâcheux que l'auteur ſe ſoit uniquement livré à l'autorité des anciens, & qu'il n'ait pas rapporté quelques-unes de ſes obſervations particulières, qui n'auroient certainement pas déparé la diſſertation.

On doit ſe rappeler que j'ai avancé ci-deſſus, qu'il y avoit toujours eu dans la faculté de Paris des médecins attachés aux dogmes de Baillou, de Houllier, de Duret & de Fernel, qui ont renouvellé dans cette fameuſe école les opinions des anciens. Je tire mes preuves, tant des différens ouvrages qui ſont entre les mains de tout le monde, que du recueil des thèſes dont M. Baron, doyen de la faculté, vient de faire imprimer le catalogue: ce catalogue fait connoître parfaitement la manière de penſer des médecins, & les progrès de leurs opinions. C'eſt une eſpèce de chronologie auſſi intéreſſante pour l'hiſtoire de la médecine, que pour celle de l'eſprit humain; on y découvre les vues précieuſes de nos prédéceſſeurs, & les traces des efforts qu'ils ont faits pour perfectionner notre art & toutes ſes branches: c'eſt la ſource pure des différens ſyſtêmes, ils s'y préſentent tels qu'ils furent dans leur naiſſance. Semblable aux anciens temples dans leſquels on conſacroit les obſervations & les découvertes en médecine, la faculté de Paris conſerve le dépôt ſacré que ſes illuſtres membres lui ont confié: & il ſeroit à ſouhaiter que toutes celles de l'Europe l'imitaſſent à cet égard.

Or, parmi les thèſes trop peu connues, qu'on a ſoutenues à la faculté, & qui ont quelque rapport au ſyſtême des *criſes*, j'en choiſis une qui eſt antérieure à tous les ouvrages des modernes dont je viens de parler, & dans laquelle on trouve la doctrine des *criſes* expoſée avec beaucoup de préciſion & de clarté. Cette thèſe a pour titre: *An à rectâ criſium doctrinâ & obſervatione medicina certior?* Savoir ſi la ſaine doctrine des *criſes* & leurs obſervations rendent la médecine plus certaine. Année 1741. Elle a été ſoutenue ſous la préſidence de M. Murry, qui en eſt l'auteur; & on voit qu'elle a beaucoup de rapport avec le programe de l'académie de Dijon.

M. Murry, après avoir fait quelques réflexions ſur l'importance de la doctrine des *criſes*, & ſur la manière dont elle a été arrêtée, & pour ainſi dire enſevelie par les différens ſyſtêmes, en fait une expoſition tirée d'Hippocrate & de Galien.

Digitized by Google

Il inſiſte beaucoup, après Proſper Martianus & Petrus Caſtellus, ſur la néceſſité qu'il y a de ne point compter ſcrupuleuſement les jours naturels dans les maladies. Il fait voir qu'il faut s'en tenir aux redoublemens, & qu'en ſuivant exactement leur marche, on trouve ſon compte dans le calcul des anciens: ce qui fournit en effet de très-grands éclairciſſemens, & qui eſt conforme à l'avis de Celſe, qui étoit ennemi déclaré des jours critiques. D'ailleurs, la thèſe dont il eſt queſtion, eſt pleine de préceptes ſages & de réflexions très-ſenſées. En un mot, on doit la regarder comme un abrégé parfait de tout ce que les anciens ont dit de mieux ſur cette matiere, & on y trouve bien des remarques qui ſont propres à l'auteur.

Cette thèſe, qui manquoit à M. Normand, a beaucoup ſervi à M. Aymen, qui a eu la précaution de la citer. Il en a tiré notamment trois remarques particulières. En premier lieu, une obſervation rare faite par M. Murry, & conforme en tout à la loi d'Hippocrate; cette loi eſt conçue en ces termes: *In febribus ardentibus oculorum diſtorſio, aut cæcitas, aut teſtium tumores, aut mammarum elevatio, febrem ardentem ſolvit.* « La fièvre » ardente peut ſe terminer par le dérangement du » corps, des yeux, par la perte de la vue, par une » tumeur aux teſticules, ou par l'élévation des » mamelles ». L'auteur de la thèſe a préciſément vu le cas de la tumeur au teſticule & de la perte de la vue; & il a cité Hippocrate, dont il a eu le plaiſir de confronter la déciſion avec ſa propre obſervation. La deuxième remarque que M. Aymen ait pu extraire de la thèſe dont il eſt queſtion regarde le docteur Clifton-Wintringham, qui a obſervé pendant ſeize ans les maladies des habitans d'Yorck, & le changement des ſaiſons, qui a découvert que les maladies ſuivoient exactement les mouvemens de la liqueur du baromètre, & qui s'eſt convaincu que ces maladies étoient ſemblables à celles de la Grece. Enfin, la troiſième obſervation eſt une idée très-lumineuſe de M. Duvernay, médecin de la faculté de Paris, qui ſoutint dans une thèſe en 1719, qu'il y avoit beaucoup d'analogie entre la théorie des *criſes* & celles des périodes des maladies; *magnam tum periodis affinitatem habet criſium theoria; ſic enim ſtati ſunt morborum decurſus, cur non & ſolutiones?* Ce ſont autant de matériaux pour l'éclairciſſement de la doctrine des *criſes*.

Il y auroit bien des réflexions à faire ſur tous les ouvrages dont je viens de parler; je les réduis à trois principales. 1°. On ne peut qu'admirer la ſageſſe de tous ces auteurs modernes, qui ſe contentent d'admettre la doctrine des *criſes* comme un tiſſu de phénomènes démontrés par l'obſervation; ils ne rappellent qu'avec une ſorte d'indignation les explications que les anciens ont voulu donner de ces phénomènes; ils regardent ces explications prétendues comme des romans, ou plutôt comme des rêveries qui ſont autant de taches faites à la pure doctrine d'Hippocrate. Ils ne ſont pourtant pas bien d'accord ſur l'uſage qu'on peut faire de la théorie & des ſyſtêmes des nouvelles écoles pour l'explication des *criſes*, & pour en découvrir les cauſes: *Vero conſentaneum non eenſui*, s'écrie M. Normand, *propoſitum probare ex phyſicis vel hypotheticis rationibus ut plurimum inconſtantibus & incertis, ut magis multo pompam redoleant.* » Chaque auteur, dit M. Aymen, a bâti ſelon ſon » idée, une hypothèſe & donne un nom ridicule » à la cauſe des *criſes* »; & il avance bientôt après, que la cauſe des *criſes* eſt ſimple, & qu'elle ſe préſente naturellement. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'on eſt trop avancé aujourd'hui dans la phyſique du corps humain, pour qu'on ne puiſſe pas tenter au moins de déterminer ſi les *criſes* ſont poſſibles, & tâcher de chercher une explication de leur méchaniſme. Je ne doute pas que ces efforts ne fiſſent un bien conſidérable au fond de la doctrine des *criſes*, & qu'elle ne reçût un nouvel eclat, ſi on la préſentoit de manière à ſatisfaire l'imagination des phyſiciens. Il faut l'avouer, les faits épars & iſolés n'ont jamais autant de grace, ſur-tout pour quiconque n'eſt pas en droit de douter, que lorſqu'ils ſont liés les uns aux autres par un ſyſtême quel qu'il puiſſe être. Les ſyſtêmes ſont la pâture de l'imagination, & l'imagination eſt toujours de la partie dans les progrès de l'eſprit; elle peint les objets de l'entendement, elle claſſe ceux de la mémoire. Sineſius & Plotin appeloient la nature *magicienne*. (Gelée, *trad. de* Dulaurens.) Cette dénomination conviendroit mieux à l'imagination. Voilà la grande magicienne qui dirige les têtes, les mains ordinaires comme les plus communes; le nombre des élus qui lui réſiſteut eſt infiniment petit, il faut qu'il le ſoit.

M'eſt-il permis, cela étant, & pour ne rien négliger de ce qui peut ſervir à bâtir un ſyſtême, de rappeller ici ce que j'ai placé dans mes *recherches anatomiques ſur les glandes? Suppoſé*, ai-je dit, §. 127, *que tel organe agiſſe tous les jours dans le corps, c'eſt-à-dire, qu'il exerce ſa fonction à telle heure préciſément, ne pourroit-on pas ſoupçonner qu'il concourt à produire les phénomènes qu'on obſerveroit dans le même temps; & s'il y a des organes dont les actions ou les fonctions ſe rencontrent de deux en deux, ou de trois en trois jours, ne pourroit-on pas auſſi établir les mêmes ſoupçons, éclaircir par-là bien des phénomènes dont on a tant parlé, les* criſes *& les jours critiques, & diſtinguer ce qu'il y a d'imaginaire & de réel ſur ces matières?* Ce ſont-là des problêmes que je me ſuis propoſés, & dont j'attendrai la ſolution de la part de quelque grand phyſiologiſte & médecin qui les trouvera dignes de ſon attention, juſqu'à ce que je ſois en droit de propoſer mes idées. Je ne puis m'empêcher de parler d'une prétention d'Hippocrate, qui me paroît fort im-

portante : Il dit (*de morb. lib. IV.*) que la coction parfaite des alimens ſe fait ordinairement en trois jours ; & que, la nature ſuivant les mêmes loix dans les maladies que dans l'état de ſanté, les redoublemens doivent ordinairement être plus forts aux jours impairs. M. Murry tire un grand parti de cette remarque, qui mérite d'être encore examinée avec attention. Ma deuxième remarque roule ſur le fameux paſſage de Celſe, qui accuſoit les anciens d'avoir été trompés par la philoſophie de Pythagore, & d'avoir fondé leur ſyſtême des jours critiques ſur les dogmes de cette école, dans laquelle les nombres, ſur-tout les impairs, jouoient un très-grand rôle. Ce paſſage porte un coup mortel à la doctrine des *criſes*, il en ſape les fondemens ; auſſi a-t-il été attaqué vivement par tous les ſectateurs des *criſes*, tant anciens que modernes. *Genuina Hippocratis præceptorum traditio*, dit M. Murry, *Celſo non innotuit, cui per tempus non vacabat, aut quem animus non ſtimulabat, ut medicina clinica navaret operam.... Celſus ait in præfatione recentiores fateri Hippocratem optimè præſagiſſe, quamvis in curationibus quædam mutaverint* ; « Celſe n'a pas eu le temps de s'inſtruire, » ſur-tout par la pratique, de la véritable doctrine » d'Hippocrate ; & il dit que les médecins de ſon » temps avouoient qu'Hippocrate étoit fort pour » le prognoſtic ». Ainſi, la plupart de tous ceux qui ont parlé de Celſe l'ont accuſé de n'être pas praticien, & par conſéquent d'être hors d'état de rien ſtatuer ſur la matière des *criſes*. Je me ſuis contenté ci-deſſus de révoquer ſon témoignage particulier en doute, & il me ſemble que c'eſt tout ce que l'on peut faire de plus. En effet, quand je vois que Celſe prétend, dans le même endroit où il réfute le ſyſtême des anciens ſur le nombre des jours, qu'il faut obſerver les redoublemens & non point les jours, *ipſas acceſſiones intueri debet medicus*, cap. iv. lib. III. & que tous les modernes ſont obligés d'en revenir à cette façon de calculer : je ne puis m'empêcher d'en conclure qu'il falloit que Celſe y eut regardé de bien près, ou du moins qu'il eut reçu des éclairciſſemens de la part des médecins les mieux inſtruits. Après tout, ſi Celſe n'a pas été praticien, il eſt naturel de préſumer qu'il s'en eſt uniquement tenu à la pratique des fameux médecins de ſon temps ; & ces médecins, diſciples d'Aſclépiade, ne peuvent pas être regardés comme n'ayant point vu de malades. Ajoutez à tout cela la bonne foi que Celſe, & ceux dont il expoſe le ſentiment, montrent à l'égard d'Hippocrate : *Il ſavoit*, diſent-ils, *très-bien former un prognoſtic, mais nous avons changé quelque choſe à la façon de traiter les maladies ;* C'eſt-à-dire, que ſi Hippocrate avoit été à portée d'obſerver les maladies vénériennes, par exemple, il auroit très-bien ſu dire après des épreuves réitérées, & en voyant un malade atteint de cette maladie : *dans tant de jours le palais ſera carié, les os ſeront exoſtoſés, les cheveux tomberont ;* & qu'Aſclépiade auroit cherché un remède pour arrêter les progrès de la maladie ; lequel vaut le mieux ? Il eſt donc important de ne pas ſe décider légèrement contre Celſe ; &, comme je l'ai déjà remarqué, c'eſt beaucoup faire que de reſter dans le doute ſur ſes lumières particulières : mais il ſera toujours vrai que les fameux praticiens de ſon temps, étoient de l'avis qu'il expoſe.

Troiſièmement enfin, quels que ſoient les travaux des modernes que nous venons de citer, quelle que ſoit leur exactitude, il ne faut pas penſer que les autocritiques demeurent ſans aucune reſſource, il leur reſte toujours bien des raiſons qui ont au moins l'air fort ſpécieux, pour ne rien avancer de plus. En effet, diront-ils, nous avouons qu'il arrive des *criſes* dans les maladies, & qu'il y a des jours marqués pour les redoublemens ; s'enſuit-il de-là que cette doctrine puiſſe avoir quelqu'application dans la pratique ? C'eſt ici qu'il faut en appeller aux vrais praticiens, à ceux qui ſont chargés du traitement des malades : ils ont ſouvent éprouvé qu'il eſt, pour l'ordinaire, impoſſible de connoître les premiers temps d'une maladie. Ils nous apprendront qu'ils ſont appellés chaque jour pour calmer de vives douleurs, pour remédier à des ſymptômes preſſans : que les malades veulent être ſoulagés, & que les médecins leur deviennent inutiles, s'ils prétendent attendre & compter les jours. La marche des *criſes* ſera, ſi l'on veut, auſſi bien réglée & auſſi bien connue que la circulation du ſang ; en quoi ces connoiſſances peuvent-elles être utiles ? Qui oſeroit ſe propoſer d'en faire uſage ? Il peut être auſſi certain qu'il y a de *criſes*, comme il eſt certain qu'il ſe fait des changemens dans les urines. On ſaura l'hiſtoire des *criſes*, comme on ſait celle de la tranſpiration. Tout cela n'aboutit, après tout, qu'à quelques regles générales que tout le monde ſait, & dont perſonne ne fait uſage. Cette doctrine des *criſes* contient de petites vérités de détail, qui ne peuvent frapper que ceux qui ne connoiſſent pas les maladies par eux-mêmes, & qui cherchent à ſe faire des regles qui ſuppléent à leurs lumières. Attendre les *criſes*, compter les redoublemens d'une maladie, c'eſt vouloir connoître les vices des humeurs par le microſcope, le degré de fièvre à la faveur du thermomètre, ou au moyen d'une *puliſloge* ou d'une pendule à pouls, machine puérile, dont l'application ſeroit encore plus puérile, & que les praticiens regarderont toujours comme un ornement gothique, qui ne peut qu'être rebuté par les vrais artiſtes. Cette préciſion peut amuſer, mais elle n'inſtruit pas ; elle a l'air de la ſcience, mais elle n'en a pas l'utilité : ce n'eſt point par des calculs ſcrupuleux qu'on apprend à juger d'une maladie, & à faire uſage des remèdes. On devient, en calculant, timide, temporiſeur, indéterminé, & par conſéquent moins utile à la ſociété : la nature a ſes loix ; mais on ne les compte pas, on ne ſauroit les claſſer.

Les

Le véritable médecin, diront encore les anticritiques, eſt l'homme de génie qui porte un coup-d'œil ferme & décidé ſur une maladie; la nature & le grand uſage l'ont rendu, de concert, propre à ſe laiſſer emporter par cette ſorte d'enthouſiaſme, ſi peu connu des rhéoriciens: il juge des temps d'une maladie, pour ainſi dire, ſans s'en appercevoir; il peut avoir appris tout ce que la theorie enſeigne, mais il n'en fait point uſage, il l'oublie, & il ſe détermine par l'habitude & comme malgré lui; tel eſt le praticien. Que la maladie ſoit organique ou humorale, qu'elle ſoit un effort ſalutaire de la nature ou un bouleverſement de ſes mouvemens, que la *criſe* ſe prépare ou qu'elle ſe faſſe, que le redoublement ſoit pair ou impair, l'état préſent décide le véritable connoiſſeur. Les ſymptômes le déterminent à ſe preſſer ou à attendre: il vous dira, *ce malade eſt mal*, & vous devez l'en croire; *celui-ci ne riſque rien*, & l'événement juſtifiera, pour l'ordinaire, ſon pronoſtic: ſi vous lui demandez des raiſons, il n'en ſauroit donner dans bien des occaſions, c'eſt demander à un peintre pourquoi ce tableau eſt dans la belle nature, & au muſicien les raiſons de tous ces accords mélodieux qui enchantent l'oreille. Le praticien qui cherche des raiſons peut s'égarer, parce-qu'alors ſon génie ne le guide plus; les expreſſions doivent lui manquer, parce que le ſentiment ne s'exprime pas; l'enſemble des ſymptômes l'a frappé, ſans qu'il puiſſe vous dire comment; apprenez à voir, s'écrie-t-il, *veni & vide*. Le goût, le talent & l'expérience, font le praticien; le goût & le talent ne s'acquièrent pas; l'habitude & l'expérience peuvent y ſuppléer juſqu'à un certain point: l'habitude apprend à connoître les maladies & à en juger, comme elle apprend à connoître les phyſionomies & les couleurs: les règles, quelles qu'elles ſoient, reſtent toujours dans l'eſpace immenſe des généralités, & ces généralités, qui peuvent peut-être être utiles à celui qui apprend l'art, ſont certainement très inutiles pour celui qui l'exerce actuellement, elles n'enſeignent rien de déterminé, rien de reel, rien d'uſuel; *ineſcant non paſcunt*. (*Voyez* MEDECINE.)

On voit par tout ce que je viens de détailler ſur les *criſes*, ſur les jours critiques, & ſur la maniere dont chaque parti ſoutient ſon opinion dans cette ſorte de controverſe, combien elle eſt importante & épineuſe. Je finirai cet article en exhortant tous les médecins qui ſont ſincèrement attachés aux progès de l'art, à ne pas négliger les occaſions & les moyens d'éclaircir toutes ces queſtions: il s'agit de ſavoir & de décider par l'obſervation, s'il y a des *criſes* dans les maladies, ſi elles ont des jours déterminés, ou s'il y a des jours vraiment critiques & d'autres qui ne le ſont pas; ſi, ſuppoſé qu'il y ait des *criſes*, il faut les ménager & les attendre; ſi les remèdes dérangent les *criſes*, & comment & juſqu'à quel point: s'ils les retardent ou s'ils les accélèrent, & quels ſont les remèdes les plus propres à produire ces effets, s'il y en a; s'il y a dans les maladies des jours marqués pour appliquer les remèdes, & d'autres dans leſquels on ne doit rien remuer, *nihil movendum*; ſi, & en quel ſens, & juſqu'à quel point, il eſt utile ou néceſſaire de regarder une maladie comme l'effort ſalutaire de la nature de la machine, ou comme auſſi oppoſée à la vie & à la nature qu'à la ſanté; ſi la ſûreté du prognoſtic d'un médecin qui ſauroit prévoir les *criſes* eſt d'une utilité réelle; ſi un praticien ſage & expérimenté, qui ne connoît pas la doctrine des *criſes*, ne ſera pas porté, en ſuivant les ſymptômes, à agir comme s'il ſavoit l'hiſtoire des *criſes*; s'il eſt indifférent d'attendre les *criſes* ou de ne pas les attendre: enfin, ſi un médecin *expectateur* ne ſeroit point auſſi ſujet à ſe tromper, qu'un médecin *actif* ou qui ſe preſſe un peu.

J'ai dit qu'il faudroit décider tous les problêmes que je viens de propoſer par l'obſervation, ce qui exclud d'abord les idées purement hypothétiques, qui ne ſauroient avoir lieu dans des matières de fait: non point qu'il faille renoncer à toute ſorte de ſyſtêmes pour expliquer les *criſes*; on peut s'en permettre quelqu'un pour lier les faits & les obſervations; ceux qui pourront s'en paſſer ſauront le mettre à part: mais il en faut au commun des hommes, comme je l'ai remarqué ci-deſſus. Le point principal ſeroit que les obſervations fuſſent bien faites & bien conſtatées. Je n'entrerai pas là-deſſus dans un détail inutile & déplacé, je dirai ſeulement que j'appellerois *une obſervation conſtatée*, c'eſt-à-dire, celle ſur laquelle on pourroit compter, une obſervation faite depuis long-temps, rédigée ſans aucune vue particulière pour ou contre quelqu'opinion, & préſentée avant de la mettre en uſage à quelque faculté ou à quelqu'académie. Il ſeroit bon qu'on exigeât des preuves d'obſervations, & que chaque obſervateur eut ſes journaux à pouvoir communiquer à tout le monde: ces ſortes de précautions ſont néceſſaires, parce qu'on ſe trompe ſouvent ſoi-même, on adopte une opinion quelquefois par haſard: on ſe rappelle vaguement tout ce qu'on a vu de favorable à cette opinion, mais pour le reſte on l'oublie inſenſiblement. L'obſervateur ou celui qui pourroit fournir des obſervations bien faites, ne ſeroit point à ce compte celui qui ſe contenteroit de dire, *j'ai vu*, *j'ai fait*, *j'ai obſervé*, formules avilies aujourd'hui par le grand nombre d'*aveugles de naiſſance* qui les emploient. Il faudroit que l'obſervateur pût prouver ce qu'il avance par des pieces juſtificatives, & qu'il démontrât qu'il a vu & ſu voir en tel temps; ce ſeroit le ſeul moyens de convaincre les pyrrho-

tiens, qui n'ont que trop le droit de vous dire, *où avez-vous vu? comment avez-vous vu?* & plus encore, *de quel droit avez-vous vu? de quel droit croyez-vous avoir vu? qui vous a dit que vous avez vu?*

Au reſte, quels talens ne devroit pas avoir un bon obſervateur? Il ne s'agit point ici ſeulement d'être entraîné, pour ainſi dire *paſſivement*, comme le praticien, & de recevoir un rayon de cette vive lumière qui accompagne le vrai, & qui force au conſentement: il faut revenir de cet erat *paſſif*, & peindre exactement l'effet qu'il a produit, c'eſt-à-dire, exprimer clairement ce qu'on a apperçu dans cette ſorte d'*extaſe*, & l'exprimer par des traits réfléchis, & combinés de manière qu'ils puiſſent éclairer le docteur comme la nature le feroit. Tel eſt l'objet de l'obſervateur, tel eſt le talent rare qu'il doit poſſéder; talent bien différent de celui du ſimple praticien, qui n'a que des idées paſſagères qu'il ne peut pas rendre, & qui ſe renouvellent au beſoin, mais que le beſoin ſeul fait reparoître & non la réflexion.

Il eſt donc évident que l'examen de la doctrine des *criſes* regarde plus particulièrement les médecins au-deſſus du commun: ceux qui ſe contenteroient de ſuivre leurs idées, leurs ſyſtemes, & non la nature, ne pourroient que former d'inutiles ou de dangereux romans, fort éloignés du but qu'on doit ſe propoſer. Les obſervateurs mêmes qui ſe réuniſſent à ramaſſer des faits, ſans avoir aſſez de génie pour diſtinguer les bons d'avec les mauvais, & pour les lier les uns aux autres, n'en approcheroient pas de plus près. Enfin, les *praticiens* les plus répandus n'ont pas aſſez de temps à eux: il eſt rare, outre ce que nous en avons dit ci-deſſus, qu'ils puiſſent être atteints, lorſque leur réputation eſt déja établie, de la paſſion de faire des réformes générales dans l'art. Il faudroit que des obſervateurs ſuiviſſent exactement ces praticiens, & fiſſent un recueil exact de leurs différentes manœuvres, ainſi que les poëtes & les hiſtoriens le faiſoient autrefois des belles actions des héros.

Quant aux médecins qui ſont faits pour enſeigner dans les ecoles, ils ne ſont que trop ſouvent obligés de s'attacher à un ſyſtême qui leur vaut toute leur conſidération. C'eſt de cette ſorte de médecins, très-reſpectables & très-utiles, ſans doute, qu'on peut dire avec Hippocrate, *unuſquiſque ſua orationi teſtimonia & conjecturas addit.... Vincitque hic, modo ille, modo iſte, cui potiſſimum lingua volubilis ad populum contigerit:* « Chacun cherche à s'appuyer de conjectures & » d'autorités..... L'un terraſſe aujourd'hui ſon » adverſaire, & il vient à en être terraſſé à ſon » tour; le plus fort eſt communément celui dont » le peuple trouve la langue la mieux pendue ». Ce ſont les malheurs de l'état de profeſſeur, qui a bien des avantages d'ailleurs.

En un mot, il eſt néceſſaire pour terminer la queſtion des *criſes*, ou pour l'éclaircir, d'être *libre*, & initié dans cette ſorte de médecine *philoſophique ou tranſcendante*, à laquelle il n'eſt peut-être pas bon que tous les médecins *populaires*, je veux dire *cliniques*, s'arrêtent. En effet, on pourroit demander ſi ces médecins populaires ne ſont pas faits la plupart pour copier ſeulement, ou pour imiter les grands maîtres de l'art. N'y auroit-il pas à craindre que les eſprits *copiſtes* ou *imitateurs*, qui ſont peut être les plus ſages & les meilleurs pour la pratique journalière de la médecine, ne tombaſſent dans le pyrrhoniſme, ſi on leur laiſſoit prendre un certain eſſor? Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on doit chercher parmi eux ce que j'appellerois *les témoins des faits particuliers* en médecine; & il ſemble qu'il convienne qu'ils ſoient aſſujettis à des regles déterminées, tant pour leur propre tranquillité, que pour la ſûreté des malades: *Sint in memoria tibi morborum curationes & quomodo harum modi, in ſingulis ſe habent; hoc enim principium eſt in medicina, & medium & finis*: « Le commence-» ment, le milieu & la fin de la médecine, » ſont de bien ſavoir le traitement des maladies, & leur hiſtoire ». Voilà ce qu'Hippocrate exigeoit de ſes diſciples. *De decenti ornat.*

Voilà ce qui regarde les médecins ordinaires, voués à des travaux qui intéreſſent journellement la ſociété, & dont les ſervices ſont d'autant plus précieux qu'ils ſont réitérés, & qu'ils ne peuvent ſouffrir aucune ſorte de diſtraction de la part du praticien.

Il y a des queſtions qui ſont réſervées pour les *légiſlateurs de l'art*, telle eſt la doctrine des *criſes*. J'appelle un *légiſlateur de l'art*, le médecin philoſophe qui a commencé par être *témoin*, qui de *praticien* eſt devenu *grand obſervateur*, & qui, franchiſſant les bornes ordinaires, s'eſt élevé au-deſſus même de ſon état. Ouvrez les faſtes de la médecine, comptez les *légiſlateurs*. (*Voyez* MEDECIN ET MEDECINE.) (*Cet article fait par M. Bordeu, conſervé & extrait de l'ancienne encyclopédie par* M. LAGUERENE.)

CRISOCOME. (*Mat. méd.*)

Cryſocoma.

C'eſt un genre de plante à fleurs compoſées de la diviſion des corymbyferes, qui a des rapports avec les coniſſes & les baccantes, & qui comprend des herbes & des arbriſſeaux à feuilles ſimples, communément éparſes & alternes.

On en a décrit douze eſpèces dans le Dict. de Bot. Nous ne parlerons que de la *criſocome* ſoyeuſe.

Cryſocoma ſericea. LIN. F.

Cryſocoma fraticoſa alboſericea, foliis lineari-lu

Digitized by Google

canaliculatis, ramulis apice paniculatis. LIN. F. ſuppl. 360.

Cette plante ſe diſtingue très-bien en ce que ſes rameaux, ſes pédoncules, & ſes feuilles ſont très-blancs & ſoyeux, ſes feuilles ſont linéaires, flaſques, & environ de la longueur du doigt. Les fleurs ſont jaunes, ont leur calice glabre, compoſé d'écailles, en aléne, & jaunâtres.

Cette plante croît dans les îles canaries, parmi les rochers maritimes.

Son écorce & ſon bois ont une ſaveur âcre & piquante, & les habitans des lieux où elle ſe rencontre ont coutume de s'en ſervir contre les maux de dents. (M. MACQUART.)

CRISPATION, *criſpatura*. Ce mot devant ſignifier naturellement l'entortillement des poils ou des cheveux crépés ou mêlés, eſt employé au figuré pour exprimer la contraction ſpaſmodique, le reſſerrement, la tenſion des parties membraneuſes & fibreuſes. Toute cette théorie eſt plutôt de convention ou d'une habitude irréfléchie, qu'elle n'eſt bien prouvée. (*Voyez* IRRITATION, FRONÇEMENT.) (M. CHAMSERU.)

CRISPUS, (Antoine) naquit le 11 juin de l'an 1600 à Trapani, ville de Sicile, dans la vallée de Mazare. Jean, ſon père, étoit médecin. Il s'appliqua ſucceſſivement à l'étude des lettres humaines, de la philoſophie, de la médecine & de la théologie. Les heureux ſuccès qu'il eut dans la pratique de la médecine, lui attirèrent la confiance de toute la Sicile, & des pays voiſins de ce royaume.

Criſpus après la mort de ſa femme, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fut fait prêtre; mais il ne continua pas moins de remplir les devoirs de ſa première profeſſion. Il étoit déja vieux quand il renonça à la pratique; il mourut à Trapani, le 30 novembre 1688, dans la 88me année de ſon âge. Ce médecin a laiſſé pluſieurs ouvrages:

In acuta febris hiſtoriam commentarius. Panormi, 1661, *in*-4.

In lethargum febri ſupervenientem acuta commentarii duo. Ibidem, 1668, *in*-4.

De ſputo ſanguinis à partibus corporis infimis ſupervenientis, cum tuſſi & ſine vomitu, conſultatio. Drepani, 1682, *in*-4.

Medicinalis epiſtola ad Grandonium Seminara, medicinæ, philoſophiæ ac chirurgiæ doctorem, in qua reſpondetur & ſimul exponitur ratio curandi febres putridas per venæ ſectionem & purgationem per alvum. Panormi, 1682, *in*-4.

In medicinalem epiſtolam dilucidationes, & ſimul interrogationibus reſpondetur per epiſtolicum ſcriptum a Phil. ac med. doctore, nepote Antonii Rauſi. Drepani, 1682, *in*-4.

De SS. Coſmæ & Damiani thermalibus aquis Liber in ſex alvi ductus ſectiones. Drepani, 1684, *in*-4. L'auteur y a joint un petit traité intitulé: *De iiſdem aquis compoſitiones*, qui eſt de Jean *Criſpus*, ſon père. (*Extr. d'Él.*) (M. GOULIN.)

CRISTAL, (*Mat. méd. Pharmacie.*)

Le mot *criſtal* exprime pluſieurs objets différens en matière médicale & en pharmacie. Il eſt quelquefois employé pour déſigner une eſpèce de verre dur, épais & blanc qui fait la matière de beaucoup de vaiſſeaux de chimie. Alors, c'eſt par analogie avec le vrai *criſtal*, le *criſtal* de roche, que cette expreſſion a été adoptée. Le plus ſouvent il ſert à déſigner en matière médicale, l'eſpèce de pierre la plus dure, la plus tranſparente que l'on connoiſſe, & qui a preſque toujours une forme régulière & criſtalline; c'eſt le *criſtal* de roche proprement dit. Enfin, depuis qu'on fait beaucoup d'attention à la forme polyedre plus ou moins régulière des compoſés chimiques & ſurtout des ſels, on nomme *criſtal* de telle ou telle forme, un fragment ou une portion de ces compoſés, lorſqu'elle eſt terminée par des ſurfaces égales. Ainſi, l'on dit un *criſtal* de carbonate de ſoude, de carbonate d'ammoniaque, de muriate oxigené de mercure, &c.; ainſi l'on dit *criſtal* d'Iſlande, pour déſigner le carbonate de chaux criſtalliſé en rhombes, &c. (M. FOURCROY.)

CRISTAL DE ROCHE, (*Mat. méd.*)

Le *criſtal de roche*, *cryſtallus montana*, eſt la plus dure, la plus tranſparente & la plus régulière de toutes les pierres ſcintillantes. On le place à la tête de tous les corps pierreux, & on le regarde comme le plus pur de tous. Il eſt bien caractériſé par ſa forme de priſme à ſix pans terminé par une piramide à ſix faces, par ſa dureté, par les ſtries tranſverſales des pans de ſon priſme, par ſa parfaite tranſparence lorſqu'il eſt bien pur; on le trouve dans les montagnes; on en diſtingue pluſieurs variétés par la forme régulière ou irrégulière, par la couleur, par la tranſparence plus ou moins grande, par les différentes pierres ou autres matières minérales qui ſe trouvent mêlées avec lui ou incorporées dans ſa propre ſubſtance, comme le ſchorl, l'asbeſte, le mica, &c. Tous les détails de ſes propriétés, de ſon exiſtence dans les montagnes, de ſes uſages, de ſa formation, de ſes eſpèces & de ſes variétés, appartiennent à l'hiſtoire naturelle, & ils ne doivent pas trouver place ici. Quant à ſa nature intime & à ſes propriétés chimiques, il eſt néceſſaire que le médecin les connoiſſe aſſez exactement pour apprécier ſa

Digitized by Google

parfaite inutilité comme médicament, & les dangers même qui peuvent réſulter de ſon uſage.

Le *criſtal de roche* n'a aucune eſpèce de ſaveur, ni d'odeur; il réſiſte au feu le plus violent que l'on connoiſſe; c'eſt de tous les corps naturels le plus réfractaire & le plus inſuſible qui ſoit connu; il ſe comporte à cet égard comme la ſilice la plus pure. L'air & l'eau ne l'altèrent pas davantage; les alcalis le font entrer en fuſion, mais avec beaucoup de difficulté. Tous les acides, ſi on en excepte l'acide fluorique, n'ont nulle action ſur lui. Les analyſes des chimiſtes modernes & ſurtout celles de Bergman, ont prouvé que le *criſtal de roche* blanc & pur, eſt un compoſé naturel de ſilice unie à une très-petite quantité d'alumine & de chaux. On voit d'après ces conſidérations, que cette pierre ne peut avoir aucune vertu médicinale, qu'en l'employant en poudre, comme on l'avoit autrefois propoſé, on introduit dans l'eſtomac & les inteſtins un agent dur & coupant comme des fragmens du verre le plus ſolide, qui peuvent en piquer & en déchirer les membranes délicates, & qu'on ne doit jamais ſe permettre de le preſcrire comme medicament.

On lit dans le chapitre huitième de la troiſième ſection de la matière médicale de Geoffroy, les phraſes ſuivantes. « On attribue au *criſtal* une » vertu aſtringente & capable de diſſoudre la » pierre; c'eſt pourquoi pluſieurs perſonnes l'or- » donnent dans les flux de ventre, les fleurs » blanches & dans la pierre des reins & de la » veſſie. Mais nous avons déjà dit ce qu'il falloit » penſer de cette vertu de diſſoudre la pierre. Il » y a des perſonnes qui redoutent les remèdes » pierreux: ils croyent qu'ils ſont capables d'en- » gendrer la pierre, ou du moins que ce ſédiment » trouble que l'on rend après l'uſage de ces li- » thontriptiques, n'eſt autre choſe que la pouſ- » ſière très-fine de ces remèdes, qui a été pré- » cipitée par le ſel de l'urine. On ſe ſert rare- » ment en ce pays, pourſuit M. Geoffroy, du » *criſtal* intérieurement; car on n'eſt pas aſſuré » de ſes vertus. On s'en ſert à l'extérieur pour » frotter les dents; car par le frottement de ce » *criſtal* pulvériſé, on ôte la croute tartareuſe » des dents. Mais il ne faut pas en faire un uſage » trop fréquent, car il enlève non-ſeulement la » croute tartareuſe, mais il uſe entièrement l'é- » mail dont les dents ſont recouvertes ».

On voit par cette citation, que Geoffroy n'a pas pris un parti aſſez décidé ſur les prétendues propriétés du *criſtal de roche*. Mais comment auroit il pu, en effet, prendre ce parti, lorſqu'on voit qu'à l'époque où il écrivoit, c'eſt-à-dire, dans le commencement de ce ſiècle, la minéralogie étoit ſi peu avancée & les pierres ſi peu connues, que dans le même article, il a rapproché l'hiſtoire du *criſtal de roche* & du *criſtal* d'Iſlande. Il eſt encore plus difficile de concevoir comment Vogel a pu propoſer & recommander même en quelque ſorte, le *criſtal* de roche dans pluſieurs maladies; voici comment il s'exprime ſur cette pierre. Monti & Linnéus, dit il, refuſent toute vertu médicale au *criſtal*; le dernier prétend même qu'il eſt nuiſible. Il eſt prouvé cependant qu'il a la vertu d'adoucir les acides, & qu'il peut conſéquemment guérir pluſieurs maladies des premières voies, comme le vomiſſement, les coliques des enfans, les diarrhées, le cholera même, ainſi que détruire les mauvais effets des poiſons minéraux, comme il réſulte des obſervations de Heers & Wedelius. J'avoue qu'il ne m'a jamais manqué dans les diarrhées, en le donnant juſqu'à la doſe d'un demi gros; quoiqu'il ne ſoit point alcalin, quoiqu'il ne détruiſe pas l'acidité des liqueurs, il paroît qu'il les abſorbe, qu'il les adoucit, ainſi que le prouvent ſes effets; ſans doute la porphiriſation bien faite contribue-t-elle beaucoup à cet effet? Quant à ſa propriété d'augmenter le lait, il eſt clair qu'il n'en jouit point véritablement; à cette dernière remarque de Vogel, nous ajouterons qu'il ne jouit pas davantage de la propriété d'adoucir & de détruire les acides des premières voies; que quand ſa vertu aſtringente ſeroit auſſi ſûre qu'il ſemble l'annoncer, les craintes que doit donner une matière auſſi dure & auſſi ennemie de la délicateſſe du tiſſu du corps humain, ſont ſeules capables d'en faire rejetter l'uſage. C'eſt le ſentiment de Cartheuſer, de Linnéus, & d'un grand nombre de médecins célèbres; auſſi on ne le preſcrit plus depuis long-temps en France.

(M. Fourcroy.)

CRISTAL D'ISLANDE. (*Mat. méd.*)

Le *criſtal* d'Iſlande eſt du carbonate calcaire, ſous la forme de ſpath en cubes rhombéaux très-réguliers, & qui eſt remarquable par la propriété qu'il a de préſenter deux images des objets qu'on voit à travers; on le nomme auſſi ſpath d'Iſlande (*Voyez* pour ſes propriétés, le mot Carbonate de Chaux. (M. Fourcroy.)

CRISTAL MINÉRAL. (*Mat. méd. pharmac.*)

On nomme très-improprement *criſtal* minéral, le nitrate de potaſſe ou nitre ordinaire, fondu & coulé en plaques. (*Voyez* le mot Nitrate de Potasse.) (M. Fourcroy.)

CRISTALLINES,

Ce ſont des tubercules ou phlictènes remplies d'une humeur aqueuſe, qui reſſemble à du criſtal, d'où vient leur nom: ces tubercules ne ſe forment ordinairement qu'au prépuce, & les parties qui les environnent, ſont d'un rouge livide & reſſemblent à des contuſions. Quelques-uns de ces tubercules occupent auſſi la marge de l'a-

Digitized by Google

nus, ce qui les a fait juger trop légèrement peut-être par quelques-uns, comme le produit d'un commerce honteux & desavoué par la nature. Il est inutile de recourir à cette cause infâme pour expliquer l'existence des *cristallines*, le vice vénérien simple est plus que suffisant pour les produire. Il arrive même quelquefois qu'elles n'en sont point du tout l'effet; une pression un peu forte de la verge dans un coit laborieux, peut produire des phlictènes quand les petits vaisseaux du prépuce sont dilatés, variqueux, & que la peau est amincie. Des hémorrhoides, ou une constipation habituelle, peuvent également donner lieu à ces tubercules à l'anus; mais s'il ne faut pas les juger légèrement de nature vénérienne, il ne faot pas non plus porter la confiance & la sécurité trop loin; c'est le cas d'examiner la conduite antérieure du malade, les autres symptômes qui peuvent donner plus de lumières sur l'existence du virus: s'il est prouvé, il faut recourir promptement aux remèdes anti-vénériens les plus appropriés à cet état. (*Voyez* VEROLE, TRAITEMENT.)

(M. DE HORNE.)

CRISTALLISATION, (*Mat. méd.*)

Le mot *cristallisation* a deux acceptions diverses en matière médicale, en chimie & en pharmacie. On s'en sert souvent pour désigner la forme régulière en général des substances salines, des pierres, & de tous les corps qui sont susceptibles d'en affecter une quelconque. C'est ainsi qo'on dit la *cristallisation* de l'alun, du nitre, est telle ou telle, pour exprimer la forme; cette manière de parler n'est peut-être pas pure, car le mot *cristallisation* paroît beaucoup plus propre à exprimer l'art de faire cristalliser ou plutôt la propriété de cristalliser en général, ainsi que la manière d'y réussir. On se sert très-souvent de ce mot en ce sens, lorsqu'on dit opérer la *cristallisation* des sels, mettre en *cristallisation*, &c. Sous ce dernier point de vue, nous dirons donc que la *cristallisation* est une opération de pharmacie dans laquelle on a pour but de faire prendre aux composés médicamenteux qui en sont susceptibles, la forme qui les caractérise, & qui en assure toujours la pureté & l'identité. La *cristallisation* doit toujours être employée pour les matières salines, & sur-tout les sulfates de potasse, de soude, de magnésie, de fer, de zinc, de cuivre, les nitrates de potasse, de mercure, les muriates de soude, de potasse, d'ammoniaque, le muriate oxigené de mercure, les carbonates de potasse, de soude, d'ammoniaque, les tartrites & les acétites de potasse, de soude, d'antimoine, qu'on emploie si souvent en médecine, & dont il est si important d'assurer les propriétés toujours dans la même énergie. Nous ne décrirons pas ici cet art qui est entièrement du ressort de la chimie, & qu'on trouvera traité fort en détail dans les ouvrages particuliers sur cette science. Nous nous contenterons d'indiquer 1°. que c'est presque toujours par le moyen de l'eau qu'on l'opère; 2°. qu'après avoir dissous dans la quantité d'eau suffisante, la substance saline qu'on veut obtenir sous forme régulière, on filtre la dissolution, on l'évapore & on la laisse reposer dans un lieu frais; 3°. qu'il y a en général deux manières d'obtenir des cristaux salins, suivant la nature des sels qu'on traite, l'évaporation artificielle, lorsque le sel n'est pas plus soluble à chaud qu'à froid; le réfroidissement, lorsqu'au contraire ce sel est plus dissoluble à chaud qu'à froid; 4°. qu'après avoir obtenu les cristaux, on les fait égoutter sur du papier gris, & qu'on les enferme ensuite soigneusement; 5°. qu'on doit préparer ainsi toutes les substances qui en sont susceptibles; 6°. qu'il faut étudier les formes avec soin afin de reconnoître les sels dont on a besoin. (M. FOURCROY.)

CRISTAU-D'AIDIOUS, (*Eaux minérales.*)

C'est un village de la vallée d'Aspe en Béarn; on y trouve des eaux minérales qui pourroient bien être les mêmes que celles qui portent le nom de Lurde. Nous sommes peu éclairés sur ces eaux.

(M. MACQUART.)

CRISTAUX D'ARGENT ou DE LUNE, (*Mat. méd.*)

On nomme *cristaux* d'argent ou *cristaux* de lune, les lames cristallines régulières & transparentes de nitrate d'argent que l'on obtient en évaporant convenablement, & en laissant ensuite réfroidir une dissolution d'argent dans l'acide nitrique. Ce sel d'une âcreté considérable & l'un des plus puissans caustiques qui existe, est préparé ainsi pour plusieurs usages très-importans en matière médicale & en pharmacie. On le dissout dans l'eau distillée pour essayer les eaux & y reconnoître la présence des sels neutres muriatiques; pour précipiter l'eau forte, la purifier en séparant l'acide muriatique qui s'empare de l'oxide d'argent & forme avec lui un sel insoluble, qui se précipite au fond de la liqueur. Cette dissolution du nitrate d'argent ou des *cristaux* de lune bien égouttés & bien neutres, est préférable à la dissolution nitrique d'argent faite immédiatement & qui est toujours avec excès d'acide.

L'autre usage des *cristaux* de lune ou de nitrate d'argent est encore plus important; c'est à la préparation de la pierre infernale qu'il est destiné. Pour la faire, on met dans un creuset neuf, ou dans une timballe d'argent, le nitrate d'argent desséché, on le chauffe rapidement pour en opérer la fusion, & lorsqu'il est bien fondu, on le coule dans un moule de fer ou de cuivre, composé de deux demi cilindres qui se rapprochent à l'aide d'un écrou; il ne faut pas le tenir trop long-temps en fusion, parce qu'il se décompose. Ce sel prend

dans le moule la forme de petits cilindres que les chirurgiens mettent enſuite dans des porte-crayons pour s'en ſervir au beſoin.

On ne conçoit pas comment un phyſicien auſſi habile que Boyle a pu conſeiller ce cauſtique à l'intérieur comme un purgatif hydragogue; à la vérité il mêloit la diſſolution avec une quantité égale de diſſolution de nitre; il évaporoit le mélange à ſiccité, & il croyoit adoucir ainſi ce médicament; il conſeilloit ce ſel mélangé en pillules avec de la mie de pain. Heureuſement que ſon uſage n'a pas été établi; car il eſt certain qu'on auroit fait un grand mal, & qu'on auroit même produit un véritable empoiſonnement aux malades à qui on l'auroit fait prendre.

On doit être encore prévenu que Lémery donne très-improprement le nom de vitriol d'argent aux *criſtaux* de lune. (*Voyez* les mots ARGENT, CAUSTIQUES & CAUTÈRES.) (M. FOURCROY.)

CRISTAUX DES SELS, (*Mat. méd.*)

Tous les ſels ſont ſuſceptibles de prendre une figure criſtalline ou régulière, ou de former des *criſtaux* polyedres dont les faces & les angles ſont déterminés; & comme ſous cette forme qui en fait un des caractères diſtinctifs, ils ſont purs & toujours ſemblables à eux-mêmes, toujours d'une même nature, c'eſt un avantage précieux de la leur donner pour les preſcrire en médecine, puiſqu'on eſt ſûr alors d'avoir des remèdes d'une énergie toujours égale, & qui ne varient jamais. Cette obſervation ſuffit pour faire voir qu'on doit préparer en *criſtaux* & employer criſtalliſées, toutes les matières médicamenteuſes qui en ſont ſuſceptibles. C'eſt ainſi, par exemple, que le tartrite d'antimoine & de potaſſe qu'on nomme communément *tartre ſtibié*, eſt toujours de la même force & toujours la même ſubſtance, lorſqu'il eſt ſous la forme de ſolides rétraedres, lorſqu'on l'obtient criſtalliſé régulièrement; il en eſt de même du muriate oxigené de mercure ou *ſublimé corroſif*; des ſulfates de potaſſe, de ſoude & de magneſie, ou du *tartre vitriolé* du ſel *de Glauber* & du *ſel d'Epſom*; du ſulfate acide d'alumine ou de l'*alun*; du nitrate de potaſſe ou *nitre commun*; du muriate de potaſſe ou *fébrifuge de Sylvius*; des carbonates de potaſſe, de ſoude & d'ammoniaque, ou de l'*alcali végétal doux*, *du ſel de ſoude*, & de l'*alcali volatil concret*; des tartrites de potaſſe & de ſoude, ou du *ſel végétal* & du *ſel de Seignette*; des acétites de ſoude & de mercure, ou des *terres foliées minérale & mercurielle*; du phoſphate de ſoude, ou *ſel fuſible à baſe de natrum*, qu'on emploie aujourd'hui comme purgatif en Angleterre, & de toutes les matières ſalines quelconques. On ne doit donc pas manquer de preſcrire dans une formule, les ſels avec leur figure criſtalline; on doit les préparer & les conſerver toujours ainſi dans les pharmacies, & les employer tels dans tous les médicamens compoſés.

(M. FOURCROY.)

CRISTAUX DE VÉNUS. (*Mat. méd.*)

Depuis que les alchimiſtes ont donné au cuivre le nom de Vénus, à cauſe du grand nombre de combinaiſons qu'il forme, on l'a attribué à beaucoup de compoſés dans leſquels entre ce métal. On a ſpécialement donné le nom de *criſtaux* de vénus à l'acétite de cuivre criſtalliſé en rhombes, d'une belle couleur verte foncée. Ce ſel eſt un poiſon; on ne doit point ſe permettre de l'employer à l'intérieur; il ſert en pharmacie pour la préparation de l'acide acétique, ou vinaigre radical. (*Voyez* dans le ſuplement de ce Dictionnaire, les mots ACETIQUE, ACETITE DE CUIVRE.)

(M. FOURCROY.)

CRITHE, κρίθη, *hordeum*, grain d'orge. (*Malad. des yeux.*)

Eſpèce de tubercule des paupières nommée communément orgeolet, *hordeolum*. (*Voyez* ORGEOLET.) (M. CHAMSERU.)

CRITIQUE EN MEDECINE.

Ce ſont les faits qui compoſent la médecine de même que les autres ſciences phyſiques: & la vérité des faits de phyſique ſe démontre de deux manières, ou en répétant les obſervations & les expériences, ou en peſant les témoignages, ſi on n'eſt pas à portée de les vérifier. Voilà donc en quoi conſiſte la *critique* en médecine. Ainſi, plus l'obſervation a été préciſe & exacte dans cette ſcience depuis Hippocrate, plus on a été à portée de s'aſſurer de l'exactitude & de la préciſion avec leſquelles ce grand homme avoit lui-même obſervé. Mais, indépendamment de ce moyen, de cet inſtrument de comparaiſon, dont on n'a pas toujours été à même de faire uſage, le ton de ſimplicité qui règne dans les écrits du père de la médecine, la candeur avec laquelle il raconte & ſes mauvais ſuccès & ſes erreurs, les ſentimens de vertu qu'il exprime ſeront à jamais regardés par les plus ſévères *critiques* comme autant de ſûrs garans de ſa véracité. Quelques autres médecins ont obtenu le même honneur rendu en même-temps & à la vertu & au talent. Par quelle fatalité leur nombre n'eſt-il pas plus conſidérable?

Ce que nous entendons par *critique* en médecine, n'eſt donc point cet acharnement odieux de tant de gens de cette profeſſion les uns à l'égard des autres, qui ne ſert véritablement à aucun, qui nuit certainement à tous, & qui fait dire au public, peut-être auſſi juſte que malin, qu'ils ſe font juſtice réciproquement.

La *critique* en médecine eſt auſſi difficile à exer-

cer que dans toute autre partie de nos connoiſſances. Pour bien apprécier la vérité d'une obſervation, il faut connoître toutes les circonſtances qui l'ont accompagnée. C'eſt ainſi que la différence des climats a fait rejetter en doute une partie la doctrine d'Hippocrate ſur les criſes, par ceux qui ne faiſoient pas aſſez d'attention à cette différence : que le médecin habitant d'un climat froid pourroit ſuſpecter les expériences ſtatiques de Sanctorius, s'il ignoroit où vivoit le médecin Vénitien : que la guériſon des maladies vénériennes dans les pays chauds, par les méthodes qui portent de préférence à la peau, ne pourroit pas être confirmée par le ſuccès d'un traitement tenté avec le même moyen dans un pays moins favoriſé.

Nous n'entrerons pas dans un plus grand détail. En effet, les règles de la *critique* ſont générales, & c'eſt ailleurs qu'ici que l'on doit les chercher. Nous en avons ſeulement dit aſſez pour faire ſentir qu'en médecine la *critique* eſt auſſi difficile que l'art lui-même. (M. MAHON.)

CRITIQUE, (matière)

La matière des évacuations *critiques*, préſente des caractères qui la font aiſément diſtinguer des autres évacuations, qui ne contribuent ni à guérir, ni même à diminuer, la maladie. Mais comme elle ſe prépare dans des organes différens, que ce ne ſont pas les mêmes émonctoires qui la portent au-dehors, & que différentes humeurs peuvent lui ſervir de véhicule, on doit ſavoir à quels ſignes on peut la reconnoître dans ſes différens états.

Les entrailles ſont une des parties où l'effort du travail *critique* ſe fait le plus ſouvent, dans les maladies aiguës. La nature y obſerve la même marche que dans tous les lieux où il y a de l'embarras, & où il faut une augmentation d'action pour le diſſiper. Toutes les parties où réſide le principe morbifique deviennent un centre vers lequel ſe diviſent toutes les forces, & où viennent aboutir les différens courans d'oſcillations. Ainſi renforcées par ce ſurcroît d'action & de vie, elles travaillent la matière morbifique, lui donnent les conditions néceſſaires pour ſon excrétion, & ce travail extraordinaire s'exerce non-ſeulement ſur les humeurs dont le dépôt avoit été fait précédemment, mais encore ſur celles qui ſont aborder les nouveaux modes & les nouvelles directions des mouvements oſcillatoires.

La matière que l'on voit paroître après la coction, a ordinairement la conſiſtance d'une purée plus ou moins épaiſſe & ſa couleur eſt jaune, tirant plus ou moins ſur le brun. (*Hippoc.* 140. 141.) La coction eſt d'autant plus parfaite que la matière approche davantage de cet état ; les humeurs excrémentitielles, qui ne ſont que la partie fécale du ſang, n'étant pas ſuſceptible, de cette conſiſtance, il faut le mélange d'une matière qui ſerve à en faire la liaiſon, & leur ôte leur âcreté, dont eſt dépouillée la matière *critique*.

Quelques médecins célèbres de notre ſiècle ont penſé que le ſuc nourricier étoit ſeul capable de ſe convertir en cette maſſe d'humeurs, qui lient & enveloppent les matières excrémentitielles, de maniere à faire diſparoître leur acrimonie, que les glaires n'étoient formées que du ſuc nourricier épaiſſi ; & qu'elles-mêmes, après avoir été bien travaillées, formoient la matière *critique*. Telle eſt l'opinion de Bordeu, de Mainvielle, & de M. Robert, médecin de la faculté de Paris, (*Voyez* le *tome* 1, *pag.* 260. *du traité des principaux objets de médecine.*) que l'obſervation clinique confirme. Nous avons, en effet, remarqué pluſieurs fois, dans les évacuations *critiques* qui terminent les maladies aiguës, une matière gélatineuſe qui avoit le caractère apparent du ſuc nourricier. Le travail de la coction peut donc être comparé à celui de la ſuppuration, & l'un & l'autre ne paroiſſent être que la préparation de ce ſuc. Les qualités que doivent avoir le pus & la matière *critique* pour être louables, ont trop de rapport avec celles de l'humeur nourricière, pour qu'il reſte quelques traces de doute ſur ce point.

Les reins ſont auſſi des organes que la nature choiſit ſouvent pour donner iſſue à la matière de la coction. Les urines qui, tranſparentes lorſque le malade vient de les rendre, ſe troublent enſuite & depoſent un ſédiment épais, blanc, uni ; ces urines, dis-je, annoncent la ſolution de la maladie ; elles ſont véritablement critiques. Ce ſédiment examiné avec ſoin préſente pour l'ordinaire une légère teinte de rouge.

Nous ne pouvons pas retrouver auſſi facilement les caractères extérieurs de la matiere critique dans les autres évacuations, qui terminent les maladies d'une manière heureuſe. Ce n'eſt que par leurs effets utiles & par la ceſſation des ſymptômes graves de la maladie, qu'il eſt poſſible de juger qu'elles ſont vraiment *critiques*.

CRITIQUE (*Jours conjoints, diſjoints.*)

Ces différentes dénominations avoient été appliquées par les anciens à certains jours critiques. Pour entendre cette partie de leur doctrine ſur les criſes, il faut remonter aux ſeptenaires critiques.

Les jours auxquels arrivent les criſes, que les anciens appeloient auſſi jours décifits, ſont, ſuivant eux, aſſujettis à une période de ſept jours, & ſi la maladie dure pluſieurs ſeptenaires, il n'y a que le dernier qui ſoit regardé comme critique.

Ce temps de criſe avance plus ou moins ſelon

que les redoublemens ſont plus ou moins vifs ; & pour que la criſe ſoit bien regulière, elle ne doit arriver que les jours impairs : mais pour ne pas s'y tromper, il faut ſuivre l'énumération des jours, même du ſeptenaire critique, & non pas ſimplement celles des jours de la maladie. Car l'exacerbation du jour critique déciſif, qui arrive le quatorzième jour de la maladie, ſe trouveroit, ſelon cette dernière énumération, dans un jour pair, mais ſelon celle du ſeptenaire critique, elle ſe trouve dans un jour impair, parce qu'en quatorze jours, il y a deux ſeptenaires, & le dernier, qui eſt un ſeptenaire critique, ne commence qu'à la fin du premier, c'eſt-à-dire, au huitième jour. Ainſi, la dernière exacerbation de ce ſecond ſeptenaire ſe trouve dans le ſeptième jour, & par conſéquent dans un jour impair.

Ces deux ſeptenaires ſont ce que les anciens nommoient disjoints ; ils appelloient les autres conjoints, parce que le dernier jour du troiſième ſeptenaire, par exemple, étoit en même temps le premier jour du quatrième & ainſi de ſuite ; ils comptoient ſix ſeptenaires dans l'eſpace de quarante jours naturels. (M. Laguerene.)

CRITIQUE, Pouls.

Le pouls doit néceſſairement ſe reſſentir de cette diverſité d'actions qui ſe paſſent dans le corps animal ; auſſi l'expérience démontre-t-elle que le pouls eſt très-différent dans les maladies, ſuivant qu'elles doivent ſe terminer par un effort *critique* de tel ou tel organe. Toutes les nuances qu'offre le pouls ne ſont pas également aiſées à ſaiſir ; mais il en eſt une qui ne ſauroit échapper à aucun obſervateur, c'eſt celle qui ſe fait remarquer lorſque les évacuations qui doivent juger une maladie, ſe font par les organes ſitués au-deſſus du diaphragme, ou par ceux qui ſont ſitués au-deſſous de cette cloiſon membraneuſe & muſculeuſe. L'obſervation clinique a mis cette vérité dans le plus grand jour.

Cette principale diviſion en établit très-naturellement une entre les pouls qu'on doit appeller *critiques*. Nous appellerons l'un pouls ſupérieur, parce qu'il paroît principalement déterminé & gouverné par l'influence & l'action des organes ſitués au-deſſus du diaphragme ; & l'autre inférieur, parce qu'il paroît dépendre des efforts des organes inférieurs. Ils préſentent l'un & l'autre un caractère particulier qui les diſtingue eſſentiellement

Le pouls ſupérieur qui indique l'embarras des organes ſitués au-deſſus du diaphragme, & précède leur excrétion *critique*, eſt toujours remarquable par une réduplication précipitée dans les pulſations des artères ; cette réduplication qui le conſtitue eſſentiellement ne paroît être que le fond d'une ſeule pulſation partagée en deux temps, ou en deux pulſations. Elle eſt ſujette à laiſſer de temps en temps des intervalles plus ou moins longs, plus ou moins fréquens, ſelon la nature ou le dégré de la maladie.

Cette dilatation qui ſe fait en deux temps, ou par un double effort, peut être comparée à l'effet d'un piſton qui pouſſeroit une liqueur dans un cylindre élaſtique, de manière que le ſecond jet de la liqueur n'attendit pas que le premier ſe fût répandu dans le vaiſſeau.

Le pouls inférieur qui précède, & annonce par conſéquent, les évacuations *critiques* qui ſe font par les organes ſitués au-deſſous du diaphragme, eſt irrégulier, c'eſt-à-dire, que ſes pulſations ſont inégales entr'elles, & ont des intervalles inégaux ; ces intervalles ſont quelquefois ſi conſidérables, qu'ils forment de véritables intermittences, ſelon l'eſpèce de pouls inférieur, & ſelon que cette eſpèce ſe trouve plus ou moins déclarée. On rencontre aſſez fréquemment une ſorte de ſautillement de l'artère, qui ſert beaucoup à caractériſer le pouls inférieur. Ce pouls n'eſt jamais auſſi développé, auſſi ſouple, auſſi egal que le pouls ſupérieur.

Comme il y a ſoit au-deſſus, ſoit au-deſſous du diaphragme, pluſieurs organes, par leſquels les différentes évacuations *critiques* qui jugent les maladies s'opèrent, on a diſtingué pluſieurs eſpèces de pouls ſupérieurs & inférieurs, qui, outre le caractère général propre à leur claſſe, préſentent des caractères particuliers, eſſentiels, qui les diſtinguent les uns des autres. On a deſigné ces différens pouls ſous des dénominations qui appartiennent à l'organe qui agit. Par exemple, on a donné le nom de pouls pectoral à celui qui indique une criſe par les crachats ; & on a appellé nazal celui qui précède les excrétions qui ſe font par le nez.

Outre ces eſpèces de pouls qui annoncent l'effort d'un ſeul organe & qui accompagnent les maladies les plus ſimples & les moins dangereuſes, il y en a qui préſentent un caractère mixte & qui dépendent de l'action combinée de pluſieurs organes qui doivent concourir à la criſe ; ces pouls ſont appellés compoſés, tandis que les premiers doivent retenir le nom de pouls *critiques* ſimples. Enfin, quelquefois le pouls offre en même temps l'effort *critique* d'un organe & l'irritation d'un autre, & on nomme ces ſortes de pouls compliqués.

Nous développerons les différens caractères qui appartiennent à chacun de ces pouls *critiques* à l'article général du pouls, où l'on trouvera réuni tout ce qui appartient à cette doctrine. (*Voyez* le mot Pouls.) (M. Laguerene.)

CRITIQUE, (Temps.) (*Maladies des femmes.*) (*Voyez* Temps critique.) (M. Chambon.)

CRITOBULE,

CRITOBULE, médecin, vécut à la cour de Philippe, roi de Macédoine. Ce prince fut atteint d'une flèche à l'œil au ſiège d'Olynthe, l'an 348 avant notre ère. *Critobule* en fit l'extraction & panſa la plaie. Philippe fut privé de cet œil à la vérité, mais il ne fut pas défiguré. Dans l'article ANCIENS MÉDECINS *tom.* ij, *pag.* 674, nous avons placé ſa naiſſance vers l'an 388, avant notre ère.

(M. GOULIN.)

CRITODÊME, médecin, de la famille des Aſclépiades, panſa Alexandre le Grand des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiège d'une petite ville, ſituée dans le pays des Malliens ou des Malles. Ce fait date de l'an 328 avant notre ère. *Critodême* pouvoit alors avoir 40 ans, & être né par conſéquent vers l'an 368 avant notre ère, la même année que Praxagoras. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS, *tom.* ij, *pag.* 674.)

(M. GOULIN.)

CRITON, médecin, fut diſciple d'Acron d'Agrigente.

Comme Acron, au rapport de Pline, fonda la médecine empirique ſur les principes d'Empédocle, il faut ſuppoſer qu'Empédocle avoit au moins 20 ans plus que lui. On eſt donc autoriſé à placer ſa naiſſance (d'Acron) vers l'olympiade LXXIX, année I, c'eſt-à-dire, l'an 464 avant notre ère. Obſervons cependant que la ſecte véritablement empirique dont les principes étoient très-différens des principes de la dogmatique, n'exiſta d'une manière bien marquée qu'après Hérophile. Quelques-uns ont dit qu'Acrons'étoit trouvé du nombre des médecins qui ſe rendirent à Athenes durant la fameuſe peſte qui ravagea cette ville au commencement de la guerre du Péloponèſe, l'an 430 avant notre ère. Cette anecdote qui regarde Acron n'eſt pas bien démontrée vraie; mais en la ſuppoſant telle, ce médecin avoit, à cette époque, 34 ans.

Il s'étoit gliſſé une erreur de chronologie ſur Acron dans notre article ANCIENS MEDECINS, *tom.* ij. *pag.* 671. Nous la rectifions ici, & nous avertiſſons que dans ce tableau chronologique, Acron doit précéder immédiatement Hippocrate ſecond.

Le diſciple d'Acron pouvoit avoir 20 ans, l'an 424 avant notre ère, lorſqu'Acron en avoit 40. Ainſi, *Criton* naquit vers l'an 404 avant notre ère, & l'an 364, il avoit atteint ſa 40ᵉ année. Il fut contemporain de Dioxippus.

Il y eut un autre CRITON, que Galien cite comme ayant très-bien écrit de la compoſition des médicamens. Il enſeigna un art de politeſſe, que le même Galien eſt tenté de condamner; mais il excuſe *Criton* d'en avoir fait profeſſion, parce que ce médecin ſe trouvoit ſouvent auprès des rois & des dames. *Criton* a particuliérement traité de la coſmétique, c'eſt-à-dire, de l'art qui a ſoin de la beauté & des ornemens du corps: on en trouve quelques fragmens dans les ouvrages d'Aëtius. Héraclide de Tarente avoit déjà dit quelque choſe de cet art. Il vivoit vers la fin de premier ſiècle de notre ère, ou vers le commencement du ſecond, c'eſt-à-dire, environ 500 ans après le premier *Criton*. (M. GOULIN.)

CROCO MAGMA, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois ainſi une compoſition pharmaceutique dont le ſafran, *crocus*, faiſoit la baſe, & avoit déterminé la dénomination. C'étoit une formule de trochiſques, inventée, dit-on, par Damocrate; on les donnoit à la doſe d'un gros, dans les maladies des femmes, la ſuppreſſion des regles, les affections hyſtériques, &c. Ce remède eſt entierement oublié aujourd'hui.

(M. FOURCROY.)

CROCUS, (*Mat. méd.*)

Le mot *crocus*, ſafran, a été appliqué par les alchimiſtes & par les adeptes, à pluſieurs préparations métalliques dont la couleur approche de celle des ſtigmates de cette plante déſſéchés. C'eſt particuliérement aux oxides de fer préparés par la chaleur, ou par l'air humide, qu'on a d'abord donné ce nom. Bientôt on en a adopté la traduction, & l'on dit encore en matière médicale & en pharmacie, des ſafrans de mars apéritif, aſtringent, de Stahl, de Zwelfer, &c. (*Voyez* ces mots ainſi que l'article FER.)

(M. FOURCROY.)

CROCUS METALLORUM, (*Mat. méd.*)

Par les abus de nomenclature qui ſe ſont gliſſés en chimie & en pharmacie, comme dans la plupart des ſciences, on a preſque franciſé l'expreſſion de *crocus metallorum*, qu'on traduit quelquefois par les mots de *ſafran des métaux*; mais ni les unes ni les autres de ces dénominations ne devroient être adoptées, pour déſigner une eſpèce d'oxide d'antimoine ſulfuré vitreux. (*Voyez* les mots ANTIMOINE, FOIE D'ANTIMOINE, VERRE D'ANTIMOINE, SAFRAN DES METAUX, OXIDES D'ANTIMOINE SULFURES.)

(M. FOURCROY.)

CROIX (Les frères de la ROSE) étoient d'une confrérie qui a pris ſon origine en Allemagne en 1604. Leur cabale étoit marquée par ces lettres F. R. C. que quelques-uns d'entre eux ont interprétées *Fratres roris cœli*, à cauſe qu'ils prétendoient que la roſée cuite eſt la matière de la pierre philoſophale

La fin de cet inſtitut étoit la réforme générale du monde, mais quant aux ſciences ſeulement. Ils avoient des regles, des ſtatuts; par exemple, ils s'obligeoient à garder le célibat. Toutes les opérations de la nature étoient les ſujets de leurs méditations; ils embraſſoient la phyſique dans toutes ſes parties, mais ils faiſoient une profeſſion plus particulière de la médecine & de la chimie. C'étoient, à les entendre, des gens qui ſavoient tout, & qui promettoient aux hommes une nouvelle ſageſſe qui ne leur avoit pas encore été découverte.

A ces promeſſes magnifiques dont ils furent les premieres dupes, ils joignirent le merveilleux. Un détail romaneſque de la vie de leur fondateur relevoit leurs diſcours & ſoutenoit leur enthouſiaſme; il étoit né en Allemagne en 1578. Dès l'âge, diſoient-ils, de cinq ans, il fut enfermé dans un monaſtère où il apprit le grec & le latin. A ſeize ans, il ſe joignit à des magiciens pour ſe mettre au fait de leur art; il paſſa enſuite en Turquie & en Arabie, d'où il ſe rendit à Damcar. Or, ce Damcar eſt une ville chimérique, comme leur patriarche, habitée par des philoſophes très-verſés dans la connoiſſance de la nature. Là, il fut ſalué par ſon nom; on lui révéla pluſieurs choſes arrivées dans le monaſtère; on lui découvrit pluſieurs ſecrets; on lui apprit qu'on l'attendoit depuis long-temps & qu'il ſeroit l'auteur d'une réforme générale de l'univers. Après trois ans de ſéjour à Damcar, il partit pour ſe rendre à Fez, ville de Barbarie, où il conféra avec les ſages & les cabaliſtes. Il vit enſuite l'Eſpagne; mais comme il en fut chaſſé, il ſe retira en Allemagne, où il vécut dans une grotte juſqu'à l'âge de 106 ans.

Cette grotte, dit l'hiſtorien de ſa vie, (*Jean Brigern*) étoit éclairée d'un ſoleil qui étoit au fond de l'antre, mais qui recevoit ſa lumière du ſoleil qui éclaire le monde. Au milieu s'élevoit un autel rond, recouvert d'une platine de cuivre, où on liſoit ces caractères: *A. C. R. C. vivant, je me ſuis réſervé un abrégé de lumière pour ſépulcre.* Quatre figures régnoient à l'entour, portant chacune ſon inſcription: la premiere avoit ces mots, *jamais vuide;* une autre, *le joug de la loi;* une troiſième, *la liberté de l'Evangile;* la quatrième portoit pour légende, *la gloire toute entière de Dieu.* On y trouvoit auſſi des lampes ardentes, des ſonnettes, des miroirs de pluſieurs façons & quelques livres, entr'autres un dictionnaire des mots de *Paracelſe* & le *Petit Monde* du fondateur.

Voilà bien de l'appareil pour relever une folie, mais il falloit encore lui donner un air myſtérieux; car le plus grand appui de ces ſortes de ſociétés dépend du voile qui les cache aux yeux du public. C'eſt dans cette vue qu'une des premières conſtitutions des Frères de la Roſe Croix étoit de tenir leur confrérie ſecrette, au moins pendant cent ans. Tout abſurde qu'ait été la doctrine qu'on inſpiroit aux membres de cette ſociété, elle n'a pas manqué de ſectateurs; elle en a même trouvé parmi les gens inſtruits. Michel Mayer a compoſé un livre des conſtitutions qui ſervoient de regle à cette ſociété, & Robert Fludd les a défendues contre le père Merſenne & contre Gaſſendi, par une apologie publiée à Leyde en 1617, *in*-8. Mais Naudé a porté un coup deſtructeur à cette confrérie; il a fait contre elle un ouvrage très-ſavant qui fut imprimé à Paris en 1624, *in*-8. ſous ce titre: *Inſtruction à la France ſur la vérité de l'hiſtoire des Frères de la Roſe Croix.*

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CROIX DE CHEVALIER, (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce de *tribule terreſtre*, *tribulus terreſtris* de Linnéus. Cette plante porte un fruit qui a une forme analogue à celle d'une croix de chevalier de Malthe. (*Voyez* TRIBULE TERRESTRE.)

(M. FOURCROY.)

CROLIUS, (Oſwald) heſſois, fut médecin ordinaire de Chriſtian, prince d'Anhalt. Il paſſoit pour ſavant; mais ſon grand attachement aux opinions de Paracelſe diminua ſa réputation, ſur-tout chez ceux qui ſavoient réduire les rêveries de cet enthouſiaſte à leur juſte valeur. *Crollius* fut trop favorablement prévenu en ſa faveur. Sectateur ardent de Paracelſe, il le prit pour modèle, & le ſuivit juſques dans ſes extravagances ſur les influences des aſtres, les ſignatures, la chiromancie, la phyſionomie, le gnome, les ſylphes, les paralèlles & les reſſemblances des corps célèſtes & ſublunaires: toutes choſes qu'il s'efforce de poſer pour fondement de la médecine. Il n'a cependant point donné dans toutes ces erreurs, quand il a traité de la chimie; car ſes procédés ſont généralement décrits avec fidélité & exactitude. Dans un de ſes ouvrages, imprimé à Prague en 1608 & dédié au prince d'Anhalt, il donne la manière de préparer différens remèdes chimiques.

Voici le titre ſous lequel il a paru:

Baſilica chymica, continens philoſophicam, propriâ laborum experientiâ confirmatam, deſcriptionem & uſum medicamentorum chymicorum ſelectiſſimorum è lumine gratiæ & naturæ deſumptorum. Infine libri additus eſt ejuſdem autoris tractatus novus de ſignaturis rerum internis. Francofurti, 1609, 1611, 1620, *in*-4, 1621, *in*-8. *Genevæ*, 1630, 1635, 1643, 1658, *in*-8.

Les deux dernières éditions ſont préférables aux autres, pour les nouvelles deſcriptions qu'on

y trouve. Il y en a encore une de Leipſick de 1634, avec les augmentations d'Hartmann.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CROPALE, (*Mat. méd.*) *Voyez* CODUGAPALE.

CROQUET, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

Le croquet eſt un eſpèce de pain d'épice, fort mince, fort ſec & très-dur, dont les gens du peuple, ſur-tout les enfans, font un petit régal. On l'a ſans doute nommé *croquet* parce qu'il croque ſous la dent. Il eſt compoſé de pâte de ſeigle avec du miel; quoique très-commun, cet aliment n'eſt pas déſagréable, ni mal ſain; il peut ſouvent relâcher le ventre, ſur-tout lorſqu'on n'y eſt pas accoutumé. (*Voyez* PAIN D'EPICE.)

On donne encore ce nom à des morceaux de pâte croquante, qui renferment une farce faite de hachi de volailles, d'herbes fines, de lard, de lait, de truffes, de champignons, de jaunes & de blanc d'œuf; le tout bien aſſaiſonné, on les pane ſi l'on veut, on les farine, & on fait enſuite frire dans du ſain-doux. Ce mets ne convient pas aux perſonnes délicates & chez qui la digeſtion ſe fait difficilement.

(M. MACQUART.)

CROTALAIRE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Crotalaria.

Eſt un genre de plante à fleurs polypétales, de la famille des légumineuſes, qui a des rapports avec les cytiſes, les genets & les borbones, qui comprend des herbes & des arbriſſeaux à feuilles alternes & à fleurs papilionacées, très-récourbées en leur carène, qui préſente un coude obtus.

Le Dict. de Bot. en diſtingue trente-ſept eſpèces, parmi leſquelles nous en remarquons une, dont on a reconnu l'utilité: c'eſt

La *crotalaire* émouſſée.

Crotalaria retuſa. LIN.

Crotalaria major. Rumph. amb. 5, *p.* 378, *t.* 96, *f.* 1.

Tandale-cotti. Rheed. mal. 9, *p.* 44, *t.* 25.

Sa tige s'élève de deux à quatre pieds; ſes feuilles ſont alternes, obtuſes à leur ſommet, oblongues; les fleurs ſont jaunes, diſpoſées en grappes terminales. Les gouſſes ſont glabres, cylindriques, munies du ſtile de la fleur, qui eſt tortu & coudé à ſa baſe, droit & velu vers ſon ſommet.

Cette plante croît dans les indes orientales.

Rumphe dit qu'on fait cuire ſes fleurs, & qu'on les mange en guiſe de potage. C'eſt un légume fort doux. (M. MACQUART.)

CROTON, (*Mat. méd.*)

Croton.

C'eſt un genre de plante à fleurs incomplettes, de la famille des euphorbes, qui a de grands rapports avec les médiciniers & les ricinelles, & qui comprend des herbes, des arbriſſeaux & des arbres, à feuilles ordinairement alternes, & à fleurs petites, diſpoſées en grappe, & quelquefois en panicule.

Le Dict. de Bot. en compte quarante-huit eſpèces: nous parlerons de celles dont l'utilité eſt reconnue.

1°. *Croton* caſcarille.

Croton caſcarilla. LIN.

Nous en avons ſuffiſamment parlé à l'article CASCARILLE. (*Voyez* ce mot.)

2°. *Croton* balſamifère; petit baume, ou bois du petit baume vulgaire.

Croton balſamiferum. LIN.

Ricinoides veræaſci folio minor. Plum. Mſſ. 4, *p.* 128.

Ledum arboreſcens balſamiferum folio anguſtiore ſubincano. Vaill. cat. mſſ. p. 1098.

Ou aloumeron. Sur. herb. 518.

C'eſt un arbriſſeau très-odorant, qui s'élève juſqu'à trois ou quatre pieds de hauteur & plus; ſes rameaux ſont chargés d'un duvet cotoneux, d'un blanc jaunâtre. Ses feuilles ſont alternes, petites, nombreuſes, ovales-lancéolées, velues. Des fleurs petites viennent aux ſommités ſur des épis terminaux: les fruits ſont couverts d'un duvet cotoneux rouſſâtre.

Cet arbriſſeau croît à la Martinique, dans l'iſle de Caracao, &c. aux lieux qui ſont arides & pierreux.

Lorſqu'on coupe ſes feuilles, ou quelqu'autre partie de ce végétal, il en coule goutte à goutte

un ſuc aſſez épais, jaunâtre, ou preſque brun, balſamique, & d'une odeur très-ſuave. On le dit très-bon pour la guériſon des plaies.

Les habitans de la Martinique diſtillent cette plante avec de l'eſprit-de-vin brûlé, & ils en obtiennent une liqueur ſpiritueuſe deſtinée pour leurs tables, & qu'ils appellent eau de menthe.

3°. *Croton* des moluques, ou noix de Bancous.

Croton moluccarum. LIN.

Nux juglans moluccana bifida. Burm. Zeyl. 170.

Camirium. Rumph. Amb. 2, *p.* 180, *t.* 58.

Ambinux, bancoulia. Commer. Mſſ. Herb.

C'eſt un arbre ramifié comme le noyer. Il a l'écorce griſe, & ſes rameaux ſont pleins de moëlle. Ses feuilles ſont alternes ou éparſes, & ſituées aux extrémités des branches, en cœur, leur baſe cotoneuſe, & comme fatineuſe; les fleurs ſont nombreuſes, diſpoſées en panicule terminale. Les fleurs mâles ont cinq pétales oblongs, linéaires. On ne connoit pas les femelles.

Le fruit, qui approche de celui de la levrit, eſt une noix plus large que longue, qui ſous un brou, en quelque ſorte ſemblable à celui des nôtres, contient deux noyaux de la groſſeur d'une chataigne, une coque ligneuſe, blanchâtre, contient une ſemence ou une amande d'un bon goût & huileuſe. Cet arbre croît dans les Moluques, dans l'iſle de Ceylan, & dans celle de Bourbon, ou M. Commerçon dit qu'il eſt naturaliſé.

On mange les noyaux de ces fruits; mais ils ſont échauffans, & même un peu indigeſtes: on en tire une huile abondante, qu'on emploie dans le pays à la compoſition des chandelles, & aux uſages économiques.

4°. *Croton* cathartique; pignon d'inde, ou grains de tilly.

Croton tiglium. LIN.

Pinus indica meleo purgante. C. B. p. 492.

Granum moluccanum. Rump. Amb. 4, *p.* 98, *t.* 42.

Cadel-avanacu. Rhead. Mal. 2, *p.* 61, *t.* 33.

Croton foliis ovatis acuminatis ſerratis caule arboreo. LIN.

Ce *croton* eſt un arbriſſeau médiocre, dont le tronc un peu grêle ſe diviſe en quelques rameaux grêlés & feuillés dans leur partie ſupérieure. Ses feuilles ſont alternes, pétiolées, ovales, pointues, & dentées légèrement. Les fleurs ſont blanchâtres, ou bien jaunâtres, & viennent en épi à l'extrémité des rameaux & dans leurs bifurcations. Les mâles occupent la partie ſupérieure de l'épi: elles ont un calice à cinq diviſions, cinq pétales, & environ ſeize étamines. Les fleurs femelles, ſituées au-deſſous des mâles, ont un petit calice en étoile, & un ovaire, oblong, ovoïde, trigône, ſurmonté de trois ſtiles bifides.

Les fruits ſont glabres, preſque de la groſſeur d'une noiſette, ovoïdes, trigones, marqués de trois ſillons, & diviſés en trois loges, qui contiennent chacune une ſemence ovale, oblongue, un peu luiſante, applatie d'un côté & couverte de l'autre. Chaque ſemence contient ſous une coque mince, brune, ou rouſſatre, une amande blanche, huileuſe, d'une ſaveur très-âcre, brûlante, & qui cauſe des nauſées.

Cette plante croît dans les Indes orientales; on la cultive au Malabar, à Ceylan, dans l'Inde, dans les Moluques.

Elle eſt renommée depuis long-tems pour ſes propriétés médicinales: on fait uſage du bois & des grains. Le bois qui s'appelle *panava* ou *pavana*, eſt ſpongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre, mordant, cauſtique, & d'une odeur qui cauſe des nauſées. Lorſqu'il eſt récent & encore verd, il purge les humeurs féreuſes par le vomiſſement & par les ſelles, avec une énergie qui ſurpaſſe celle de la coloquinte même, cauſant ſouvent dans l'anus une inflammation, qui n'a pas également lieu quand on l'emploie ſec, parce qu'alors il perd de ſon âcreté, & purge plus doucement: ſi on le donne à petite doſe, il paſſe pour exciter la ſueur: on le recommande encore comme un ſpécifique dans l'hydropiſie, la leucophlegmatie, & dans d'autres maladies chroniques.

Les graines ſont auſſi très-purgatives, & même vomitives; elles cauſent l'inflammation de la gorge, & quelquefois de l'anus, tant elles ſont âcres. C'eſt pourquoi on les donne le plus ſouvent ſous forme de pillules: on les corrige très-bien avec la réglisſe, des amandes douces, du ſucre, du ſuc de limons, du bouillon gras, & toute autre ſubſtance capable d'émouſſer les particules âcres des remedes. Vogel fait obſerver, qu'en effet ce draſtique porte le trouble dans l'économie animale, & cauſe quelquefois le vertige. Cependant, des médecins prudens peuvent l'employer dans les cas où les plus forts purgatifs ſont indiqués, où il s'agit d'évacuer des amas de férosité, & particulièrement chez les tempéramens pituiteux & phlegmatiques.

On s'eſt ſervi avec ſuccès de cette amande & de ſon huile pour procurer la ſortie du ver ſolitaire. On en donne quatre grains en ſubſtance mêlés avec du ſucre, & l'on fait boire enſuite du lait. Vogel dit qu'il s'en eſt ſervi dans une

maladie pituiteuſe grave, ſans que le malade en ait été incommodé.

L'huile qu'on tire par expreſſion des graines de ce *eroton* purge plus violemment que celle qu'on exprime du ricin ordinaire; & l'on prétère d'en faire uſage à l'extérieur, en l'employant en liniment ſur le nombril dans les conſtipations, ou lorſqu'on veut évacuer pour quelqu'autre cauſe.

Ce que nous avons dit ſuffit pour voir combien il faut être circonſpect dans l'uſage d'un remede auſſi puiſſant & auſſi incendiaire.

5°. Je ne ferai qu'annoncer que c'eſt dans cette famille que ſe trouve le fameux arbre à fruit de la Chine, qui fournit à ce pays la matière de ſes chandelles, & qu'on nomme *eroton ſebiferum*. LIN.

Ricinus Chinenſis ſebifera populi nigræ folio. Petiv. Gaz. 52, t. 34, f. 3.

U-Kieu-mu des Chin. Hiſt. des Voy. vol. 6, p. 464.

6°. Enfin le *eroton* à teinture, ou tournefol, ou mautelle, eſt encore dans cette ſérie.

On le trouve aux environs de Montpellier, & dans le midi de l'Europe : on en tire peu de ſecours pour la médecine. On s'en ſert en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, pour colorer des confitures, des gelées, & diverſes liqueurs : il a pour noms latins, *eroton foliis rhumbeis, caſſulis pendulis, caule herbaceo.* LIN. *Mill. Dic. n.* 1.

Heliotropium Hicoecum. F. B. B. 253.

Ricinoïdes ea qua paratur tourneſol gallorum. TOURNEF. 655. (M. MACQUART.)

CROUTE INFLAMMATOIRE. *V.* COUENNE DE SANG. (M. CAILLE.)

CROUTE. *Voyez* ESCHARRE, GALE, CICATRICE, PLAIE. (M. CHAMSERU.)

CROUTE DE LAIT, ou LAITEUSE.

En latin *cruſta lactea*, eſt une eſpece d'éruption qui ſe fait ſur les joues, & ſur les autres parties du viſage : dans le moment ou cette éruption commence à ſe former, on voit naître des puſtules larges ou aigues, remplies d'une humeur limpide & glutineuſe : lorſque ces puſtules viennent à s'ouvrir, elles laiſſent ſuinter une humeur tenace qui s'attache à la peau, & qui prend une couleur d'un rouge jaune. Le ſuintement s'établit par des crevaſſes, la croute acquiert plus de dureté, ainſi que la peau, les parties voiſines ſe tuméfient, les glandes jugulaires s'engorgent, mais rarement les parotides, les *croutes* gagnent les oreilles, le menton, quelquefois le front & jamais les levres. On les voit ſe ſécher au viſage pour ſe réproduire enſuite ſur le col, la poitrine, le ventre, les foſſes, & mêmes les extrémités, & donner lieu à des ophtalmies.

Cette affection cutanée ſe rencontre plus ſouvent chez les enfans qui tétent, que chez ceux qui ſont ſévrés, elle eſt plus commune avant le travail de la dentition qu'après, quoique cependant on l'aie vu reparoître quelquefois après l'éruption des vingt premiètes dents. On ne peut nier que la première cauſe de cette maladie ne ſoit une humeur âcre qui ſe porte au viſage. Cette cauſe n'eſt ni héréditaire, ni contagieuſe; & ce qui le prouve d'une manière inconteſtable, c'eſt qu'on a vu pluſieurs enfans dormir dans le même lit d'un enfant malade, ne point contracter la maladie, & qu'une femme qui avoit eu pluſieurs enfans, n'en avoit eu qu'un qui en fut attaqué.

En général, cette maladie eſt plus incommode que dangereuſe, quelquefois le prurit eſt ſi âcre que les enfans ne ceſſe de pleurer, la démangeaiſon telle, qu'ils ſe mettent le viſage en ſang, ils perdent le ſommeil & ils ſont ſujets à la conſtipation. La criſe de cette maladie ſe fait ordinairement par les urines qui, à cette époque, contractent une odeur fœtide & inſupportable. Si après que les *croutes* ſont détachées, la peau du viſage reſte ſouple, on ne craint plus alors de récidive.

Le traitement conſiſte à nettoyer les premières voies & à adoucir le principe d'âcreté exiſtant. On a recommandé dans ce cas la décoction du *viola tricolor*, coupée avec partie égale de lait. On doit éviter tous les médicamens externes dans la compoſition deſquels on ſait entrer les corps gras & les préparations de chaux de plomb, on s'en tiendra aux lotions réſolutives; ſi la démangeaiſon eſt très-conſidérable, on la calmera en couvrant les puſtules de crême récente; enfin, on veillera au régime de la nourrice, & on l'aſſujettira à la même boiſſon que l'enfant.

(M. JEANROI.)

CROUTE DE LA TÊTE DES ENFANS NOUVEAU-NÉS.

En latin *cruſta capitis recens natorum*. Cette *croute* eſt ſeche, épaiſſe & écailleuſe; elle paroît peu de jours après l'accouchement; elle s'étend depuis le ſinciput juſqu'au ſommet de la tête, & ſa durée eſt de ſix mois. Cette affection cutanée, qu'on doit regarder comme dépuratoire & ſalutaire, n'exige que de la propreté & des lotions adouciſſantes : on frotte légèrement la tête avec une broſſe, les *croutes* ſe détachent d'elles-mêmes, & les remedes internes ſont abſolument inutiles. (M. JEANROI.)

CRU ou CRUD, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I & II. Subſtances végétales & animales.

On nomme crues certaines ſubſtances végétales ou animales, qui n'ont point acquis, par l'action du ſoleil ou du feu, un genre de maturité neceſſaire pour devenir plus convenables à la nourriture des hommes. On ſait qu'une grande partie des nations connues ne mange pas crues les viandes des quadrupedes, des volatiles, & de beaucoup de poiſſons. C'eſt dans la claſſe des coquillages particuliérement qu'on mange la chair crue des animaux.

Parmi les végétaux il eſt beaucoup de ſubſtances qui acquièrent par la cuiſſon des qualités qui les rendent moins coriaces, moins lourdes & plus digeſtibles, & qu'on trouve encore ainſi le moyen de conſerver plus long-tems. Comme le mot etud eſt inverſe de cuit, on trouvera à l'article *aliment* des obſervations relatives à la préparation particuliere, que les ſubſtances animales ou végétales éprouvent par l'action du feu, & aux avantages qu'elles peuvent par ce moyen procurer aux individus qui en font uſage.

(M. MACQUART.)

CRUCIUS, ou A CRUCE, (Vincent) philoſophe & medecin, né dans l'état de Gênes, fut attaché au pape Grégoire XV. Il avoit d'abord pratiqué la médecine à Bologne & à Ravenne; mais étant paſſé à Rome, il obtint une chaire au college romain environ l'an 1612, & continua d'y enſeigner pendant vingt ans & plus. Il ne refuſoit ſes ſoins & ſes conſeils à perſonne, il voloit indiſtinctement au ſervice des malades, pauvres ou riches. Il répétoit ſans ceſſe que les medecins ne devoient jamais oublier le ſerment qu'ils avoient fait, à leur admiſſion à la licence & au doctorat, de viſiter gratuitement les pauvres; & afin qu'ils fuſſent pourvus dans leurs maladies des choſes néceſſaires, il y contribuoit de ſa bourſe.

Voici les titres des principaux ouvrages qu'il a compoſés :

De Epilepſia, Lectionum Bononienſium libri tres. Venetiis, 1603, *in*-4.

Ce recueil ne préſente qu'une théorie ancienne & ſurannée; mais il avoue lui-même dans d'autres traités, que c'eſt une production de ſa jeuneſſe.

De verme admirando per nares egreſſo. Ravennæ, 1510, *in*-4.

De morbis capitis frequentioribus libri ſeptem. Romæ, 1617, *in*-4. *Venetiis*, 1619, *in*-4.

Il n'y parle que du catarrhe, de la phrénéſie, de la léthargie & de l'épilepſie.

De quæſitis in arte medicâ, per epiſtolas centuria quatuor. Venetiis, 1622, *in*-4.

Diſquiſitio generalis de fœtu nonimeſtri parvâ adeo molis, ut vix quadrimeſtris appareret, in adoleſcentula primiparâ. Romæ, 1627, *in*-4.

Conſultatio medica pro adoleſcente oblivione & ſarcinâ laborante. Ibidem, 1629, *in*-4.

Providenza medodica per preſervarſi ael imminenti peſte. Rome, 1630, *in*-4.

Cet ouvrage a encore paru en latin, ſous ce titre :

Conſilium prophylacticum à lue peſtiferâ graſſante. Romæ, 1631, *in*-4.

Veſuvius ardens ſive exercitatio medico-phyſica de motu & incendio veſuvii montis in Campania, 16 *menſis decembris anni* 1631. *Romæ*, 1632, *in*-4.

De hæmoptyſi ſeu ſanguinis ſputo. Romæ, 1633, *in*-4.

Ephemeridum, id eſt, diuturnarum obſervationum libri duo priores & poſteriores. Bononiæ, 1641, *in*-4. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRUDITÉ, (des alimens.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites improprement non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I & II. Végétaux & animaux.

La crudité eſt un état particulier de certaines ſubſtances végétales ou animales, qui les rend peu propres à ſervir de nourriture aux animaux, & qui ſouvent les préſente abſolument indigeſtes; tels que ſont les fruits non murs. La crudité de beaucoup de ſubſtances eſt une des raiſons qui a le plus contribué à l'apprêt des alimens : l'expérience ayant appris que pluſieurs d'entr'elles ſe digéroient mal, lorſqu'on les mangeoit telles que la nature les offroit, on a cherché à les rendre utiles, ſoit en les faiſant cuire ſimplement, ſoit en y ajoutant d'autres corps qui avoient la vertu de les rendre plus ſolubles & plus aiſées à digérer : c'eſt ainſi que pour ôter la crudité, plus ou moins grande de beaucoup de ſubſtances, on a trouvé que le ſel marin, le ſucre,

Digitized by Google

certains aromates pouvoient être d'un grand ſecours. (*Voyez* ALIMENT, &c.)

(M. MACQUART.)

CRUDITÉS.

Nom que l'on donne ſoit aux alimens que l'eſtomac a mal digéré, ſoit aux humeurs du corps mal élaborées, ſoit aux excrétions qui n'ont point une coction parfaite. (M. ANDRY.)

CRUGER, (Daniel) membre de l'académie impériale des curieux de la nature, ſous le nom d'Argus II, & conſeiller-médecin de l'électeur de Brandebourg, étoit de Szargard en Poméranie, où il naquit le 11 décembre 1639. Après avoir pris le bonnet de docteur à Altorf en 1666, il vint exercer la médecine dans ſa patrie, où il mourut le 15 de mars 1711 : ainſi, il a vécu 72 ans.

Les mémoires de l'académie impériale contiennent de lui beaucoup d'obſervations ſur des ſujets plus ou moins intéreſſans. Il eſt encore auteur d'un ouvrage en allemand ſur la fievre pétéchiale & la vérole.

Les bibliographes parlent d'un autre CRUGER, (Jean) auſſi docteur en médecine, qui a compoſé les ouvrages ſuivans :

Caſus medicus de morbo litteratorum, ſive, affectione hypochondriacâ. Zittaviæ, 1703, *in*-4.

Affectus chirurgici, plerique aphoriſticè, breviter & accuratè expoſiti. 1722, *in*-4.

Cet auteur ſuperſtitieux ajoute foi aux fables les plus abſurdes ; il a rempli ce dernier ouvrage des faits les plus ridicules qu'on ait jamais inſérés dans aucun livre. Plein de la théorie de Vanhelmont, il va plus loin que lui dans la pratique, car il recommande les crapauds & le ſaphir contre la peſte, & s'arrête à diſcuter les propriétés de beaucoup d'autres remedes, tout au moins auſſi inutiles.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CRUSER, ou DE CROESER, (Herman) de Kempen, ville des Pays-Bas dans l'Over-Yſſel, naquit au commencement du XVI ſiecle. Il avoit étudié les langues ſavantes, la philoſophie & la médecine, & ſur-tout la juriſprudence.

Il fut docteur en l'un & l'autre droit. Son ſavoir & ſon éloquence le firent connoître à la cour de Charles, duc de Gueldres, qui le prit pour ſon conſeiller intime. Ce prince étant mort en 1538, *Croeſer* eut le même emploi auprès de Guillaume, duc de Cleves. En 1573, il accompagna en Pruſſe la princeſſe Marie-Eléonore, fille de ce dernier, qui venoit d'être accordée au duc Albert-Frédéric de Brandebourg. Ce fut en revenant de ce voyage qu'il mourut à Konigsberg en 1574.

Croeſer ne s'eſt pas tellement attaché à la juriſprudence, qu'elle lui ait fait oublier la médecine à laquelle il s'étoit appliqué.

Il a traduit en latin les traités ſuivans de Galien :

Claudii Galeni de pulſibus libellus ad tyrones.

De pulſuum differentiis, libri quatuor.

De dignoſcendis pulſibus, libri quatuor.

De cauſis pulſuum, libri quatuor.

De præſagitione ex pulſibus libri quatuor. Pariſiis, 1532, *in-fol.*

On retrouve ces verſions, faites par *Cruſer*, dans l'édition de Galien, à Bâle, chez Froben, 1562, *in-folio* ; & dans les ſuivantes, faites à Veniſe, chez les Giunti, 1563, 1570, 15[illegible], 1586, 1600, 1609, 1625, 8 vol. *in-fol. Item*, dans la grande édition des Œuvres d'Hippocrate & de Galien, publiée par René Chartier, Paris, 1639 & ſuiv., 13 volumes *in-folio*. Mais il faut remarquer que les verſions de Cruſer ont été retouchées par Auguſtin Gadaldini de Modène.

Commentarius in Hippocratis librum primum & tertium de morbis vulgaribus : item in librum de ſalutari dieta. Baſileæ, 1570, *in*-12.

Cruſer a encore traduit de grec en latin les ouvrages de Plutarque : quelques critiques préfèrent même ſes verſions à celles de Guillaume Xylander, laborieux écrivain du XVI ſiècle, que la pauvreté engagea quelquefois à travailler pour vivre. Mais d'autres prétendent que Cruſer n'a pas bien ſuivi ſon original, & qu'il n'avoit pas une connoiſſance ſuffiſante de la langue grecque. Ils le blâment encore d'avoir changé l'ordre des vies de Plutarque ſans aucune néceſſité.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CRUSIUS, (David) naquit en Miſnie le 29 janvier 1589. Il prit le dégré de maître-ès-arts à Erford en 1607, & celui de docteur en médecine à Bâle en 1609. Ce fut dans la première de ces deux villes qu'il s'établit. On voulut l'engager à ſe fixer ailleurs, tantôt en lui offrant une chaire de médecine, tantôt une place de médecin chez des princes. Il refuſa pour être libre. Il mourut à Erford le 15 juillet 1640 à l'âge de 51 ans. Il laiſſa un ouvrage diviſé en deux parties ſous ce titre :

Theatrum morborum hermetico-hippocraticum, ſeu methodica morborum & curationis eorumdem diſpoſitio. Erfurti 1615, *in*-8.

Theatri morborum hermetico-hippocratici pars poſterior. Ibidem, 1616, *in*-8.

Wolfgang CRUSIUS, né à Erford, étoit probablement de la famille du précédent, il fut doyen

de la faculté de médecine de cette ville, & il y mourut le 20 février 1658.

On trouve un autre CRUSIUS, (Jean) qui étoit d'Apenrade en Dannemarck, où il vint au monde le 14 janvier 1661. Il commença ſes études à Kiell, & alla les continuer à Copenhague & à Leyde. Ayant enſuite voyagé pendant deux ans en Hollande, en Angleterre, en Allemagne & en Italie, il s'arrêta à Padoue, où il prit le bonnet de docteur en 1690. De retour en Dannemarck, l'année ſuivante, il fut nommé médecin de la ville de Sleſwich où il ne demeura pas long-temps, car il paſſa à la cour de Gottorp en 1695. Les auteurs mettent ſa mort vers l'an 1712, & ceux qui parlent de ſes ouvrages, les réduiſent à quelques traités de médecine & de poéſie qui ſont écrits en Allemand.

Extrait d'El. (M. GOULIN.)

CRYPTES, (*Pathologie.*)

On entend par *cryptes* des follécules ſimples lenticulaires, qui, par une large embouchure, vomiſſent ou déchargent une matière muqueuſe dans une cavité quelconque, lorſque cette matière a eu le temps de s'épaiſſir juſqu'à ce dégré; l'œſophage eſt ſingulierement garni de ces *cryptes*. Quelques phyſiologiſtes les regardent comme des glandes d'une eſpèce particulière. Leurs maladies ont été mal obſervées: elles ont ſans doute du rapport avec celles des autres glandes.

(M. MAHON)

CRYTHE. (*Voyez* ORGELET.) Vogel. Claſſe des vices; ordre III, des extubérances.

(M. CAILLE.)

CTÉSIAS étoit de l'iſle de Cnide. Galien, dans ſon troiſième commentaire ſur le livre d'Hippocrate *de articulis*, dit que *Ctéſias* étoit de la famille des Aſclépiades, & parent d'Hippocrate II. On a une époque préciſe du temps où il vivoit. Il ſuivit Cyrus le jeune dans ſon expédition, contre Artaxerxe ſon frère, roi de Perſe. Cyrus fut tué dans le combat qui ſe donna l'an 401 avant notre ère. *Ctéſias* fait priſonnier, fut emmené en Perſe où il demeura 17 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 384 avant notre ère.

Artaxerxe avoit été bleſſé dans ce combat; il dut ſa guériſon aux ſoins de *Ctéſias*, qui par cette cure obtint probablement la confiance d'Artaxerxe.

Galien obſerve que *Ctéſias* reprenoit Hippocrate de s'être occupé à enſeigner le moyen de réduire la luxation de la cuiſſe; car c'eſt en vain, diſoit *Ctéſias*, qu'on entreprend cette réduction, puiſque la tête de l'os une fois ſortie de ſa cavité, ne peut plus y être contenu quelque ſoin l'on prenne.

Il paroit par ce trait que le médecin cnidien avoit compoſé quelqu'ouvrage encore exiſtant du temps de Galien.

Pendant ſes momens de loiſir, *Ctéſias* recueillit tout ce qu'il put trouver ſur les Aſſyriens, les Perſes & ſur les Indes. Il forma de ces matériaux un corps d'hiſtoire, en 23 livres; cette hiſtoire exiſtoit encore du temps de Photius qui en parle dans ſa biblicthèque où il s'en trouve un extrait. *Ctéſias* finit ſon hiſtoire à l'année 384 avant notre ère, 23 ans avant la mort d'Artaxerxe, laquelle arriva l'an 361 avant notre ère.

Ce ne fut qu'après l'an 384, que *Ctéſias* publia ſon hiſtoire; ne ſe trouvant plus à portée d'être inſtruit de ce qui ſe paſſoit à la cour de Perſe qu'il avoit quittée cette année, il avoit terminé ſon récit à cette époque. Quoique Photius ne ſoit pas en tout favorable à *Ctéſias*, qui a rapporté des choſes fabuleuſes; c'eſt néanmoins une perte pour la république des lettres, que ſon travail ne ſoit point parvenu juſqu'à nous.

Nous avons ſuppoſé que *Ctéſias*, l'an 401 avant notre ère, lorſqu'il ſuivoit en qualité de médecin, Cyrus le jeune, avoit 35 ans, & qu'ainſi il étoit né l'an 436 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate il avoit 24 ans; il avoit 52 ans, en quittant la cour d'Artaxerxe. A cette époque, Hippocrate en avoit 76. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS, *tom.* II, *pag.* 672. (M. GOULIN.)

CUBEBES ou QUABEBES. *Cubeba vulgares off. piper caudatum.* LINN. (*Mat. méd.*)

Elles ſont le fruit d'un arbriſſeau ſarmenteux, qui s'attache aux arbres de la même manière que le lierre, & qui croît dans les iſles de Java. Cet arbriſſeau reſſemble au *ſmilax aſpera*. Ses feuilles ſont petites & ſes fleurs odorantes. Les *cubebes* ſont des baies qui viennent ſur les grappes auxquelles étoient attachées les fleurs; leur écorce eſt d'un gris brun, mince & friable, elle renferme une graine ronde, noire en-dehors & blanche en-dedans, d'une ſaveur agréable. Leur préparation conſiſte à les faire ſécher au ſoleil. Lorſqu'on nous les apporte elles ſont deſſéchées, petites, ſphériques, ridées, griſes, garnies d'une petite queue, & d'une odeur aromatique.

En les ſoumettant à la diſtillation, on en retire une huile eſſentielle aromatique & étherée, à-peu-près ſemblable à l'huile de poivre.

Les *cubebes* ſont ſtimulantes, carminatives, ſtomachiques & toniques; elles fortifient les nerfs, & produiſent de bons effets dans l'aſthme humide & les fluxions catarrales. On en fait uſage pour guérir la migraine, contre le vertige

&

& la perte de mémoire. On les donne en poudre dans du vin blanc depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule. Les praticiens les mêlent avec le tabac à fumer pour remédier à la paralyſie de la langue & pour exciter une ſalivation abondante. Elles entrent dans le vinaigre thériacal, dans l'eau générale & dans l'élixir de vitriol. L'huile qu'on en retire par la diſtillation entre dans la thériaque céleſte. (M. MAISON.)

CUCURBITACÉES, (*Mat. méd.*)

Les *cucurbitacées* ſont toutes les plantes qui ſe rapprochent plus ou moins de la courge par leur ſtructure, & qui conſtituent une famille aſſez naturelle. Leurs caractères conſiſtent dans les fleurs mâles & les fleurs femelles ſéparées, ſoit ſur le même pied, ſoit ſur des pieds différents: les unes & les autres ſont en général compoſées d'un calice à cinq diviſions, fortement attaché à une corole monopétale, preſque toujours fanée & à cinq découpures. Dans les fleurs mâles, dont les pédoncules ſont plus longs, il y a trois étamines en même tems monadelphes & ſyngenèſes, d'une forme bizarre: dans les femelles, on voit au-deſſous du calice un ovaire renflé qui les fait diſtinguer de loin: le milieu des corolles offre un ſtyle trifide vers le haut, terminé par des ſtigmates convexes, épais, comme lunulés & lobés. L'ovaire ſe gonfle apres la fécondation & forme une baie charnue très-groſſe, d'une figure très-variée, diviſée intermédiairement en trois ou ſix loges, & renfermant un grand nombre de ſemences applaties & ovales.

Toutes ces plantes ont encore des caractères communs dans leur port, dans leur végétation, & dans toute leur manière d'être; elles ſont en général ſarmenteuſes, rampantes ou grimpantes, armées de vrilles, à l'aide deſquelles elles s'attachent par-tout: leurs tiges ſont contournées, hériſſées de poils ou de pointes roides, chargées de feuilles pétiolées, dans l'aiſſelle deſquelles les fleurs ſont placées ou ſolitairement ou en grappes.

Cette famille comprend huit à dix genres de plantes, dont les principaux ſont la courge, le concombre, la momordique & la bryone. Ces conſidérations ſuffiſent pour l'étude de la matière médicale, dans laquelle on doit ſe borner aux élémens de la botanique.

Les *cucurbitacées* ne ſe reſſemblent pas ſeulement par leur forme & par leur ſtructure, elles ont encore entr'elles des analogies dans leurs propriétés ſur l'économie animale, & dans leurs vertus médicinales. La chair de leurs fruits eſt en général ou raffraîchiſſante & alimentaire, ou amère & purgative. Les melons, le potiron, le concombre, appartiennent à la première claſſe de ces actions, & l'on ſait aſſez que lorſque la maturité n'eſt pas complette, ou lorſqu'ils ont éprouvé une altération quelconque dans leur chair, celle-ci devient amère & âcre: il ſemble que toutes ces plantes aient une diſpoſition prochaine à prendre le caractère purgatif. Les ſemences des *cucurbitacées* ſont plus ou moins émulſives, tempérantes & raffraîchiſſantes; on leur a tellement reconnu cette propriété, que cinq d'entr'elles ont été rangées dans une claſſe particulière de médicamens, nommées ſemences froides majeures. La racine de bryone, la pulpe de la coloquinte, & celle du concombre ſauvage, ſont des purgatifs aſſez forts pour produire un grand effet dans l'économie animale, & être comptées parmi les hydragogues: les ſemences de courge, de melon, de potiron & de concombre, ſont ſpécialement regardées comme rafraîchiſſantes & calmantes, on les fait entrer dans les bouillons, on les preſcrit en émulſion: telle eſt la manière dont les botaniſtes ont comparé les effets des plantes de la famille des *cucurbitacées*, & dont ils ont établi entr'elles les analogies d'actions & de vertus. Remarquons qu'elles conſiſtent cependant ces analogies en deux genres de propriétés fort oppoſées, celle de nourrir & de rafraîchir, celle de purger & de porter une grande irritation ſur les membranes des inteſtins, & qu'ainſi ces plantes qui ne forment qu'une famille, par rapport à leur ſtructure, en forment deux bien diſtinctes par leur énergie médicamenteuſe; il faut donc les traiter chacune ſéparément. (*Voyez* les mots BRYONE, COURGE, CONCOMBRE, CALEBASSE, CITROUILLE, COLOQUINTE, CONCOMBRE SAUVAGE, MELON, PASTEQUE, POTIRON. (M. FOURCROY.)

CUCURBITE, (*Mat. méd. pharmac.*)

On a nommé *cucurbite* un vaſe de métal de terre ou de verre, auquel on donnoit autrefois la forme de courge, *cucurbita*, & qui conſtitue la partie inférieure de l'appareil diſtillatoire. Ce vaſe, le plus ſouvent de cuivre, eſt un véritable chaudron, dans lequel on met chauffer les liqueurs qu'on veut diſtiller, & qui reçoit le chapiteau à ſa partie ſupérieure. On a conſervé mal-à-propos un reſte de la forme de courge dans les *cucurbites* de verre & de terre: la diſtillation y va lentement, à cauſe de leur forme reſſerrée par le haut: auſſi ne s'en ſert-on que pour diſtiller des liqueurs très-volatiles. (*Voyez* DISTILLATION.)

(M. FOURCROY.)

CUCURBITIN, (ver) (*Voyez* TÆNIA.)

(M. CHAMSERU.)

CUCURON, (*Eaux min.*)

C'eſt une dépendance de la paroiſſe de Gamarde dans le Comminges, en Navarre, à trois

lieues de Dax & de Tartas, à une lieue & demie du Nord-nord-oueſt de Saint-Bernard de Comminges : on y trouve une ſource d'eau minérale froide, que M. Bertrand dit ſulphureuſe & bitumineuſe. Cette ſource n'eſt pas autrement connue. (M. MACQUART.)

CUIRE, *dolere*, & CUISSON. Sont deux expreſſions métaphoriques, employées en médecine, pour déſigner une ſenſation douloureuſe, pareille à celle que le feu ou la brûlure feroit éprouver. Ainſi dans la gonorrhée, certains endroits du canal de l'urètre & de la vulve reſſentent des cuiſſons; & les urines, à leur paſſage, paroiſſent comme brûlantes. En général l'inflammation affecte de cette même maniere les parties qui en ſont le ſiège. (M. MAHON.)

CUISINE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Injeſta.*

Ordre II. Alimens.

Section V. Préparation des alimens.

On donne en général le nom de *cuiſine* à l'art d'appréter les alimens, ou au lieu qui, dans les maiſons, eſt deſtiné à cette préparation. La cuiſine eſt aujourd'hui, chez les perſonnes aiſées, un genre de luxe, qui en flattant le goût de toutes les manières, fait provoquer l'appétit, force en quelque ſorte à le ſatisfaire plus que de raiſon, & conduit inſenſiblement à la perte de la ſanté. La bonne-chère eſt ſur-tout le défaut des vieillards opulens, qui cherchent ainſi à ſe dédommager des plaiſirs auxquels l'âge & les ans paſſés leur refuſent de l'aptitude.

Très-anciennement, les fruits, les légumes, le miel, le pain cuit ſous la cendre, ſuffiſoient aux hommes; ils y rencontroient une ſource féconde de force, de ſanté & de longévité. Depuis on a mangé la chair des animaux, bouillie, rôtie, grillée : celle des poiſſons, cuite à l'eau, a auſſi bientôt après ſervi de nourriture aux hommes. Juſques-là le grand art de la *cuiſine* ou des aſſaiſonnemens n'étoit preſque pas connu : le beſoin & l'appétit étoient ſeuls la meſure qui regloit l'heure des repas & la quantité d'alimens qu'on prenoit. Mais peu-à-peu l'abondance enfanta le luxe : la gourmandiſe fut un de ſes principaux agens, on chercha à varier les mets, à les rendre plus piquans; enfin on eſt parvenu à faire un art agréablement deſtructeur, de ce qui ne devoit ſervir à l'homme que pour maintenir ſa force & prolonger ſon exiſtence.

Le goût des tables ſomptueuſes paſſa des aſiatiques aux romains, qui, en s'enrichiſſant, ſe permirent des développemens de corruption en tout genre. Senèque dit qu'on ne voyoit chez eux que des ſibarites couchés mollement ſur leurs lits, contemplant la magnificence de leur table, ſatisfaiſant leur oreilles des concerts les plus harmonieux, leur vue des ſpectacles les plus charmants, leur odorat des parfums les plus exquis, & leur palais des viandes les plus délicates.

Les cuiſiniers romains étoient ſi habiles, qu'ils donnoient à tous les morceaux qu'ils apprêtoient le gout & la forme des animaux les plus rares, & que la ſaiſon ou le climat leur refuſoit. Le cuiſinier de Neron compoſoit avec de la chair de poiſſon, des animaux, tels que pigeons ramiers, tourterelles, poulardes; auſſi y en a-t-il eu de payés juſqu'à près de vingt mille livres de notre monnoie. On rapporte qu'Antoine étoit ſi content d'un de ſes cuiſiniers dans un repas qu'il donna à Cléopatre, qu'il lui fit préſent d'une ville, & Cléopatre d'un autre côté crut ſe diſtinguer beaucoup, en faiſant diſſoudre dans du vinaigre une perle, qui peſoit 24 carats, & étoit eſtimée deux cent cinquante mille livres, & qu'elle avala.

On dit qu'Eliogabale ne dépenſoit pas moins de quarante huit mille livres dans un repas ordinaire; il eſt vrai qu'on ne lui ſervoit guères que des pâtés de crêtes de coq, de langues de paon, de roſſignol, d'œufs de perdrix, de têtes de faiſan. Il ne mangeoit jamais deux fois dans les mêmes vaſes, & cependant tous les vaſes de ſa maiſon étoient d'or ou d'argent pur.

Alors ſouvent chacun portoit ſa ſerviette dans les repas, & les ſiennes étoient de tiſſu d'or pur. Comme on eſt à table bien mieux placé aſſis que couché, on eſt étonné que les romains, qui d'abord ſuivoient cet uſage, ſe ſoient habitués enſuite à ne manger que couchés. Mercurialis en donne pour raiſon que c'eſt à l'uſage des bains que cette pratique a probablement dû ſon origine, parce que, étant accoutumés à ſe baigner avant le ſouper, ils alloient du bain au lit, où ils avoient coutume de ſe faire apporter à manger, & inſenſiblement cette habitude de manger ſur des lits s'établit à Rome & dans tout l'empire romain.

Les françois doivent aux italiens l'origine de la recherche de leur cuiſine; c'eſt une des obligations qu'on doit à cette foule d'ultramontains corrompus qui ſervirent à la cour de Catherine de Médicis. Juſqu'au règne de Henry II, des loix ſomptuaires avoient arrêté les vices de ce genre. Ne ſeroit-il pas deſirable qu'en réformant toute eſpèce de déſordre dans un état qui ſe conſtitue, on donnât, ſi-non des loix prohibitives pour telle ou telle eſpèce d'aliment, au moins des préceptes pour faire connoître aux riches les alimens qui ne

Digitized by Google

leur conviennent pas, & aux pauvres ceux qui leur conviennent le mieux.

Les François qui avoient de grandes diſpoſitions à devenir bons cuiſiniers, eurent bientôt ſurpaſſé leurs maîtres, & ils ſe ſont montrés ſi habiles qu'aujourd'hui toutes les puiſſances de la terre croiroient leurs tables mal ſervies, ſi un cuiſinier françois n'avoit pas préſidé à la préparation des mets. Ils ont été ſi induſtrieux dans leur genre, qu'ils ont, en renchériſſant, imaginé mille moyens de dénaturer les ſubſtances alimentaires, & d'en faire ſouvent ainſi des poiſons lents, avec leſquels habituellement on ne craint pas de jouer ſon exiſtence. Cependant il faut convenir que nous devons à l'art de la *cuiſine* beaucoup de préparations d'une grande utilité, au moyen deſquelles on peut conſerver beaucoup d'alimens, & rendre plus digeſtible une certaine quantité de mets, qui le ſeroient très-peu ſans l'apprêt qu'on leur donne.

La conſervation des alimens eſt un point très-important; car indépendamment de la diſette dont les régions les plus fertiles ſont quelquefois affligées, les voyages de long cours exigent néceſſairement des connoiſſances, qui ſe réduiſent ſouvent à l'addition ou à la ſouſtraction de quelques parties, qui peuvent s'oppoſer à la décompoſition des corps. (*Voyez* l'art. APICIUS.)

On conſerve les alimens tirés des animaux & des végétaux, en ſouſtrayant leur humidité, en les faiſant ſécher, ou à un feu lent, ou (comme dans les pays chauds) à la chaleur de l'aſtre du jour, ou à la fumée. Le ſel, les acides végétaux, le vinaigre, le citron, le verjus, les aromatiques s'oppoſent par leur addition à la corruption des ſubſtances auxquelles on les mêle. C'eſt ainſi qu'on conſerve certaines viandes, beaucoup de poiſſons & de légumes. C'eſt à l'aide de ces deux moyens réunis qu'on a formé ces tablettes de viandes qui ſont devenues ſi précieuſes pour les voyageurs. On conſerve encore les ſubſtances animales en les faiſant cuire, bouillir, rôtir, frire, parce qu'alors on leur enlève d'un côté de l'humidité, & que de l'autre on y ajoute quelques ſubſtances conſervatrices. On peut garder auſſi fort long-tems des parties d'animaux & de végétaux qu'on dépoſe dans des vaſes, qu'on recouvre avec de l'huile, de la graiſſe, du ſel, des aromatiques qui s'oppoſent à leur fermentation & à leur décompoſition, en les empêchant d'être ſoumis à l'action de l'air extérieur.

Quant à l'art de rendre les alimens des deux règnes plus faciles à digérer, le plus utile de tous les moyens eſt la cuiſſon; ſur-tout à l'égard des viandes, dont les fibres adhèrent trop ſolidement les unes aux autres, pour que la plus grande partie des eſtomacs puiſſe les digérer. Pour en ſéparer le mucilage qui les unit, il faut une atténuation conſidérable, un commencement de déſunion des parties. C'eſt ce que le feu produit, ſur-tout quand ſon action eſt ſecondée par celle de quelques liquides en ébullition, comme l'eau, l'huile, le vin, le vinaigre, &c. ou bien on emploie ſimplement l'action d'un feu ſec, qui les rôtit & les cuit dans leur ſuc intérieur.

Les différentes ſubſtances qu'on joint à cette première préparation, concourent encore à faciliter la digeſtion. Celle qu'on emploie le plus communément, eſt le ſel, qui à petite doſe irrite legèrement l'eſtomac, augmente ſon action & la ſécrétion du ſuc gaſtrique, & qui d'ailleurs en pénétrant dans les alimens aide à leur décompoſition.

A l'égard des ſubſtances aromatiques de toute eſpèce, telles que le poivre, le girofle, la canelle, le gingembre, les ſubſtances confites, telles que les cornichons très-aſſaiſonnés, les fines herbes, les jus extraits des animaux, les coulis; tous ces corps réunis en grande quantité, & mêlés aux alimens, forment la ſcience gaſtrologique, une des plus deſtructives de l'eſpèce humaine.

Dans les apprêts de la *cuiſine*, on doit plus conſulter la ſanté que la ſenſualité; & ſans une bonne digeſtion, on ne doit point eſpérer de ſe bien porter. C'eſt pourquoi Cheyne, medecin anglois, a cru devoir donner quelques préceptes ſur les différents dégrés de bonté des alimens.

Voici la manière dont il s'énonce:

1°. Les animaux & les végétaux, qui viennent le plus promptement en maturité, ſont d'une digeſtion plus facile que ceux qui ſont plus long-tems à ſe former.

2°. Ceux qui ſont plus petits dans leur eſpèce ſont moins difficiles à digérer que les grands.

3°. Ceux qui ſont d'une ſubſtance ſèche, charnue & fibreuſe, ſont plus digeſtibles que ceux qui ſont huileux, gras, & viſqueux.

4°. Ceux qui ont une couleur blanche, plus que ceux qui ont une couleur vive.

Cheyne n'a pas fait attention ici, que beaucoup de ſubſtances colorées, les fruits par exemple, ſont d'autant meilleurs qu'ils ſont plus colorés. Et en effet le plus ſouvent les ſubſtances, que le ſoleil a conſtamment échauffées de ſon influence bienfaiſante, ont & plus de gout & plus de qualité que celles qui ont végété dans l'ombre.

Nous ne mettons pas dans le nombre des ſubſtances utiles à l'homme, ces aromates à qui le ſoleil dans les climats chauds a donné leur grand dégré d'activité, & que recherche leur ſenſualité; c'eſt auſſi l'avis de Cheyne, lorſqu'il dit:

5°. Les ſubſtances d'un goût doux & agréable doivent être préférées à celles qui en ont un piquant & aromatique.

6°. Les animaux terreſtres aux poiſſons,

7°. Les animaux qui vivent de végétaux & d'autres alimens légers à ceux qui ſe nourriſſent de chair, & d'alimens durs & peſans.

8°. Toute volaille engraiſſée, le bétail nourri dans l'étable, & même les végétaux hatifs ou venus artificiellement ſur couche, ſont moins propres à la nourriture de l'homme que ceux qui ſont nourris & élevés d'une manière naturelle.

On diſtingue la *cuiſine* ancienne & la *cuiſine* moderne. La première eſt l'apprét fort compoſé & très-recherché des alimens que les françois aiment, qui a été mis en vogue par toute l'Europe, & qu'on ſuivoit preſque généralement il y a trente ou quarante ans. La *cuiſine* moderne établie ſur l'ancienne, avec moins d'appareil & moins d'embarras, a plus de variété, eſt plus ſimple en apparence, plus propre, plus délicate, & non moins dangereuſe. Elle conſiſte à décompoſer, quinteſſencier les viandes, en tirer des ſucs nourriſſans, les confondre enſemble, de manière que rien ne domine, & que tout ſe faſſe ſentir, faire que des différentes ſaveurs il en réſulte un goût fin & piquant, une harmonie de tous ces goûts réunis enſemble : tel eſt le *nec plus ultra* du métier, ou le grand œuvre en fait de *cuiſine*.

Un bon cuiſinier devroit connoître exactement les propriétés de tout ce qu'il emploie, pour pouvoir corriger ou perfectionner les alimens que la nature préſente bruts. Il faut qu'il ait le goût ſûr & le palais délicat pour combiner habilement & les ingrédiens & les doſes. L'aſſaiſonnement eſt l'écueil des médiocres cuiſiniers, & la partie de leur travail qui demande le plus d'attention ; le ſel, le poivre, doivent être ménagés par une main prudente & légère que l'intelligence conduiſe.

En général, le cuiſinier qui ſauroit faire une bonne cuiſine, en employant ſeulement des ſubſtances ſimples, peu actives, & en ne les multipliant pas, devroit être preféré à tous les autres. Je crois que le même défaut exiſte dans les *cuiſines* & dans les pharmacies. On ne ſait ce qu'on fait en ordonnant une grande complication de drogues. On fait mal en multipliant beaucoup les ſubſtances qui ſe combinent dans les ſauces ; il y a ſeulement cette différence que les drogues du cuiſinier vous empoiſonnent agréablement, & que celles des pharmacies tuent fort mauſſadement.

Un point important dans les *cuiſines*, c'eſt d'y entretenir une grande propreté, de ne laiſſer aucune ſauce dans des vaiſſeaux de cuivre même étamés : on ſait avec qu'elle facilité ils peuvent produire du vert-de-gris, &c. (*Voyez* BATTERIE DE CUISINE.)

Le local des *cuiſines* doit être ſéparé de l'endroit qu'on habite le plus, ainſi que de celui où l'on mange, pour que l'odeur des ſauces & des mets ne vienne point y pénétrer. Elles doivent être ſpatieuſes & bien aérées, afin que le courant d'air puiſſe facilement enlever les odeurs fortes des roux & autres ſauces, ainſi que les vapeurs du charbon qui ſeroient dans le cas d'incommoder.

On doit faire les cheminées fort larges, & les diſpoſer de manière que la fumée ait un libre cours, car rien n'incommode plus horriblement les cuiſiniers & les cuiſinières. Elle leur cauſe des maux d'yeux très-permanens & très-facheux.

Les *cuiſines* doivent être pavées en dalles de pierre de liais, & lavées tous les jours avec le plus grand ſoin.

Si l'on déſire de plus grands détails ſur les différentes ſubſtances qui ſont ſoumiſes à l'art de la *cuiſine*, il faut voir les mots ALIMENS, ASSAISONNEMENT. (M. MACQUART.)

CUIVRE, (*Mat. méd.*)

Le *cuivre* eſt un métal d'un rouge éclatant, qui eſt reconnoiſſable non-ſeulement par cette couleur, mais encore par une odeur forte & âcre & par une ſaveur déſagréable qui lui ſont particulières. Ce metal a trop d'energie dans ſon action ſur l'économie animale, pour qu'il ne ſoit pas très-important de le conſidérer en détail, & d'en examiner toutes les propriétés dans la matière médicale. Quoiqu'une foule d'expériences malheureuſes aient appris depuis long-temps aux hommes que le *cuivre* eſt un poiſon très-dangereux, pluſieurs gens de l'art l'ont recommandé comme médicament ; on a cherché les moyens d'en corriger les effets violents, d'en énerver l'activité, & de le convertir en un médicament puiſſant ; on a varié ſes formes par des préparations pharmaceutiques ; il faut donc en examiner avec ſoin les propriétés, pour juger ſainement de ſes uſages en médecine.

Le *cuivre* a été placé par les alchimiſtes au nombre des métaux imparfaits, parce qu'il a la propriété de ſe rouiller & de s'oxider par le contact de l'air ; mais cette propriété n'a pu paſſer pour une imperfection, que d'après des idées fauſſes ſur la nature métallique, & ſur une prétendue converſion de l'état des métaux imparfaits à celui des métaux parfaits. Quant au nom de vénus qu'ils lui ont donné, il étoit fondé ſur la tendance pour ſe combiner avec une foule de corps, qui a été reconnue, il y a long-temps, dans le *cuivre*. On connoit aſſez généralement la ductilité, la ténacité de ce métal ; on le réduit en feuilles minces. Un fil de cuivre d'un dixième de pouce de diamètre, ſoutient un poids de 200 livres avant de ſe rompre ; il cryſtalliſe en pyramides tétraèdres. On le trouve ſouvent dans la terre ſous ſa forme métallique, en grains, en criſtaux octaedres, en lames, en herboriſation. Il eſt encore plus ſouvent en état d'oxide brun, vert ou bleu,

mêlé avec les terres, dépoſé ſur des pierres; on le nomme improprement, en cet état, bleu & verd de montagne. Nous verrons plus bas que ces noms peuvent faire naître des erreurs dangereuſes. Le *cuivre* ſe rencontre encore uni à des acides, & dans l'état de ſels neutres: telle eſt l'eſpèce de *cuivre* vert qu'on nomme malachite, qui exiſte ſi abondamment dans les mines de Sibérie, & qui eſt du carbonate de cuivre dépoſé en ſtalactites: tel eſt le muriate de *cuivre* indiqué par M. Werner, & le ſable vert du Pérou rapporté par M. Dombey, dans lequel j'ai trouvé auſſi de l'acide muriatique: tel eſt encore le ſulfate de *cuivre*, ou vitriol bleu, qui ſe preſente ſous la forme de ſtalactites, ou que la nature offre ſouvent diſſous dans les eaux qui arroſent les mines de *cuivre* en exploitation. Ces dernières eaux fourniſſent aux métallurgiſtes un moyen ſimple de ſe procurer du *cuivre* aſſez pur, en plongeant des morceaux de fer dans les eaux, d'où il ſe ſepare alors du *cuivre*, nommé de cémentation. Enfin, le *cuivre* eſt le plus ſouvent uni en grande quantité avec le ſoufre: c'eſt même là la véritable mine de *cuivre*, celle qui exiſte en maſſe, en filons dans la terre, celle qu'on exploite avec avantage: toutes les précédentes ne ſont qu'en petite quantité par comparaiſon; elles paroiſſent être de nouvelle formation, & formées par les altérations ſucceſſives du ſulfure de *cuivre*, de la véritable mine de ce métal. Les mines de *cuivre* ſont peu abondantes en France; il y en a cependant une aſſez riche à Saint-Bel dans le Lyonnois. Il y en a beaucoup dans la Suède, qui en fournit à une partie de l'Europe: celles de Hongrie & de Sibérie ne ſont pas moins remarquables: il en exiſte auſſi en Amérique & dans l'Aſie.

Le travail néceſſaire pour extraire le *cuivre* de ſes mines, eſt long & difficile; c'eſt une des parties de la métallurgie la plus compliquée, & qui exige le plus les lumières de la chimie. Après les avoir pilées & lavées, on les grille avec le contact de l'air & ſeules ſans matière combuſtible, en raiſon du ſoufre qu'elles contiennent & qui s'allume facilement; lorſqu'elles ſont éteintes, on leur fait ſubir un ſecond grillage avec du bois, on les fond à travers les charbons; ce qui réſulte de cette première fuſion n'eſt point encore du *cuivre* pur, c'eſt ce qu'on nomme matte de *cuivre*: on grille cette matte ſix à ſept fois de ſuite; on la fond, on obtient le *cuivre* noir: comme celui-ci contient de l'argent, on le traite avec du plomb, qui par une chaleur douce, lui enlève le métal précieux; enſuite on fond le *cuivre*, ainſi purifié pour la dernière fois, & lorſqu'il s'eſt raffiné par la ſeparation de ſes écumes, on le coule en plaques, ou bien on le débite en roſettes. C'eſt ainſi qu'on obtient le métal ſéparé de ſon minéraliſateur, & jouiſſant de toutes les propriétés qui le rendent ſi utile dans les arts.

Sans entrer ici dans tous les détails des propriétés chimiques du *cuivre*, qu'on trouvera expoſées avec exactitude dans le dictionnaire de chimie, nous ne ferons mention que d'une manière générale de celles qui intéreſſent plus directement l'économie animale. Le *cuivre* ſe colore de diverſes nuances, lorſqu'on le chauffe avec le contact de l'air; il ſe fond quand il eſt bien rouge; il ſe criſtalliſe par le réfroidiſſement lent; il brûle avec une flamme verte très-ſenſible, lorſqu'on le chauffe fortement avec le contact de l'air; on le convertit facilement en oxide brun, bleu foncé & enſuite vert, lorſqu'on le chauffe lentement, dans l'air. Le contact de l'atmoſphère & ſur-tout de l'humidité le font paſſer promptement à l'état d'oxide vert, que tout le monde connoît ſous le nom de *vert-de-gris*, & qu'il ne faut pas confondre avec le verdet gris dont il ſera queſtion plus bas. L'eau ſeule & en maſſe liquide ne paroit pas ſuſceptible d'attaquer le *cuivre*; mais lorſque ſa vapeur frappe les ſurfaces du *cuivre*, lorſqu'elle s'y condenſe & y ſejourne apres s'être réfroidie, elle facilite ſingulièrement l'oxidation de ce métal par le contact de l'air, & telle eſt la cauſe la plus fréquente du vert-de-gris qui ſe forme ſi ſouvent ſur les uſtenſiles de *cuivre*, qu'on emploie dans les cuiſines, dans les pharmacies, & qui nous expoſent à des dangers continuels. Cette action eſt encore bien plus rapide lorſque l'eau eſt aiguiſée par un acide.

Quoique les alcalis n'aient pas par eux-mêmes d'action ſur le *cuivre*, ils rendent ce métal bien plus ſuſceptible d'être altéré par l'eau; c'eſt ainſi que l'ammoniaque liquide oxide ſi facilement le *cuivre*, en diſſout une partie & prend une couleur bleue ſi éclatante par cette diſſolution, & ſi conſtante pour peu qu'elle ait lieu, qu'on a propoſé cette liqueur alcaline pour reconnoître par-tout le métal vénéneux qui nous occupe. Le contact de l'air eſt encore néceſſaire ici pour favoriſer cette oxidation & cette diſſolution, puiſque l'ammoniaque ne prend la belle couleur bleue avec le *cuivre* que lorſqu'on débouche le flacon qui la contient, & puiſqu'il la perd lorſqu'on tient cette liqueur dans un vaſe bien fermé.

Tous les acides ont plus ou moins d'action ſur le *cuivre*; l'acide ſulfurique, concentré & bouillant, eſt décompoſé par ce métal qui lui enleve une partie de ſon oxigène, & qui en dégage du gaz acide ſulfureux. Le *cuivre* oxidé, par cette décompoſition, s'unit à la portion d'acide non décompoſée, & forme avec lui le ſulfate de *cuivre*, qu'on obtient par la criſtallaſation ſous la forme de rhombes d'un beau bleu; ce ſel décompoſable par la chaleur & par les alcalis, eſt ce qu'on nomme *couperoſe bleue* dans le commerce; c'eſt une matiere ſaline cauſtique qu'on

Digitized by Google

emploie quelquefois à l'extérieur, comme nous le dirons plus bas.

L'acide nitrique diſſout facilement & promptement le *cuivre*; il ſe dégage du gaz nitreux de cette diſſolution; elle eſt d'un bleu très-éclatant; elle fournit par l'évaporation & le réfroidiſſement des criſtaux priſmatiques, déliquescens, très-âcres, qu'on a propoſé de ſubſtituer au nitrate d'argent fondu ou à la pierre infernale.

L'acide muriatique diſſout auſſi facilement le *cuivre* & tous ſes oxides; il favoriſe même beaucoup plus que les autres acides l'union de ce métal avec l'oxigène, puiſque le *cuivre* paſſe dans cette diſſolution à l'état d'oxide vert, & puiſque la diſſolution eſt d'un vert très beau.

L'acide carbonique a un certain dégré d'adhérence pour le *cuivre*, comme on le voit en précipitant les diſſolutions de ce métal par des carbonates de potaſſe ou de ſoude; ces précipités, de bleus qu'ils ſont, paſſent au vert & imitent les malachites. Le nitrate de potaſſe oxide le *cuivre* avec une grande facilité à l'aide de la chaleur: l'oxide formé ainſi eſt ce qu'on nomme *æs cupri*; il ſert à la peinture en émail. Tous les oxides de ce métal décompoſent le muriate d'ammoniaque, & en dégagent l'ammoniaque cauſtique. On prépare un médicament nommé *æs veneris*, ou fleurs ammoniacales cuivreuſes, en ſublimant un mélange d'une livre de ſel ammoniac & d'une once de malachite. On fait encore en pharmacie l'eau céleſte, en jettant dans une baſſine de *cuivre*, & en laiſſant ſéjourner quelque tems, dans ce vaiſſeau, pluſieurs pintes d'eau de chaux, à laquelle on a joint une once de ſel ammoniac; le plus ſouvent pour compoſer ce dernier médicament, on précipite une diſſolution de ſulfate de *cuivre* étendue de beaucoup d'eau par l'ammoniaque, & on ajoute aſſez de celle-ci pour rédiſſoudre l'oxide de *cuivre* précipité: cette diſſolution eſt d'un bleu éclatant, & c'eſt cette couleur qui a déterminé ſon nom. Tous les acides végétaux facilitent l'oxidation du *cuivre* & diſſolvent ce dangereux métal; le vinaigre a ſur-tout cette propriété. On fait à Montpellier & aux environs de cette ville le vert-de-gris, ou le verdet gris, en laiſſant ſéjourner des lames de *cuivre* dans des vins gâtés, des raſſles, &c. Il ſe forme à la ſurface de ces lames des croutes d'oxide vert, qu'on enlève avec ſoin, & qui conſtituent le véritable vert-de-gris qui contient du vinaigre: en diſſolvant entièrement cet oxide dans du vinaigre, & en évaporant, on obtient par le réfroidiſſement de cette diſſolution des criſtaux rhomboïdaux d'acétite de *cuivre*, d'un vert foncé, qu'on nomme dans le commerce *criſtaux de verdet*, ou *verdet diſtillé*. C'eſt ce ſel qui donne par la diſtillation l'acide acétique ou le vinaigre radical, qui n'eſt que de l'acide acéreux avec excès de l'oxigène enlevé à l'oxide de *cuivre*; auſſi celui-ci repaſſe-t-il à l'état métallique. Les huiles, les graiſſes s'uniſſent facilement aux oxides de *cuivre*, & favoriſent même l'oxidation de ce métal par l'oxigène qu'elles contiennent.

Ces dernières combinaiſons du *cuivre* prouvent combien ce métal eſt dangereux dans les uſages de la vie, & combien l'uſage des vaiſſeaux de *cuivre* exige de ſoins & de précautions. Cependant on les emploie par-tout & toujours avec une ſécurité preſque condamnable: les exemples ſi multipliés de leurs dangers ſemblent ne point exiſter; on ſe fie ſur ce que le *cuivre* bien propre n'eſt pas à craindre: on oublie qu'une foule de circonſtances peuvent l'altérer & le rendre le plus terrible des poiſons. D'ailleurs, comme le vert-de-gris ne produit d'effets très-ſenſibles ou de véritables empoiſonnemens qu'à la doſe de quelques grains, & qu'il eſt rare qu'avec des ſoins attentifs, on en avale une auſſi grande quantité, on ſe croit en ſûreté à cet égard, & l'on vit tous les jours avec l'ennemi domeſtique le plus dangereux, ſans redouter ſes atteintes. Cependant il eſt preſque certain qu'en mangeant deux fois par jour des ragouts & des ſauſſes préparés dans des vaiſſeaux de *cuivre*, quoiqu'étamés, on prend tous les jours quelques atômes de ce métal à l'état d'oxide; & qui ſait ſi l'action continuée de ces molécules cuivreuſes ſur les premières voies & ſur les parois vaſculaires, n'eſt pas une ſource de maux d'autant plus redoutables que leur cauſe eſt moins connue. Pluſieurs médecins célèbres ſont dans l'opinion que ce poiſon introduit dans le corps pendant un tems très-long, donne naiſſance aux maladies graves & lentes auxquelles ſont expoſés, ſurtout les gens qui font bonne chère. Ils attribuent à cette cauſe le caractère rebelle de la plupart des affections chroniques qui attaquent les hommes de cette claſſe; ils voient dans ce poiſon, ainſi diviſé, un irritant qui agace & tend à déſorganiſer & à affoiblir le tiſſu des viſcères. Ce danger eſt plus fréquent & plus imminent dans les maiſons communes où un grand nombre d'hommes eſt raſſemblé, telles que les hôpitaux, les ſéminaires, les collèges. Les ſoins ne peuvent pas y être ſi aſſidus, la ſurveillance ſi ſévère que dans les maiſons des particuliers. De vaſtes chaudières de *cuivre* ſervent à la cuiſſon des alimens; ſouvent même elles ne ſont pas étamées avec aſſez de précaution; on conſerve les reſtes de ces alimens dans des vaiſſeaux de *cuivre*, pour les faire reſſervir à d'autres repas, & c'eſt preſque toujours dans cette conſervation que conſiſte le plus grand danger. Les robinets, les fontaines de *cuivre* qui ſervent à tirer le vinaigre & le vin, ſont d'un uſage ſi fréquent, & il eſt ſi commun de les voir entièrement recou-

verts de vert-de-gris, qu'il eſt permis d'être étonné qu'il n'arrive pas plus d'accidens par leur uſage, & qu'on peut ſoupçonner que c'eſt parce qu'ils ſont lents & inſenſibles que les empoiſonnemens n'ont pas frappé l'attention & excité les craintes de tous les hommes. On ne finiroit pas ſi l'on vouloit expoſer toutes les circonſtances où le *cuivre* eſt dangereux dans les cuiſines, les offices, les hôpitaux, les boutiques des épiciers, des vinaigriers, des marchands de vin, dans les pharmacies, les débits de ſels, l'uſage des balances, des poids, des meſures faites avec ce métal; il ſeroit à deſirer que l'on fût aſſez pénétré de ces vérités, pour rejetter le *cuivre* de tous les uſages économiques. Déja les conſeils des phyſiciens ont été en partie ſuivis: on a diminué le nombre des vaiſſeaux de *cuivre* dans les cuiſines & dans les offices; on a changé les balances & les poids des marchands de ſel en dérail: les laitieres conſervent leur lait dans des vaſes de fer blanc: on n'a preſque plus de fontaine en *cuivre*; mais on eſt encore loin d'avoir détruit tous les abus: auſſi les empoiſonnemens par le vert-de-gris ſont-ils encore malheureuſement trop fréquens.

Ce poiſon eſt de la nature des ſubſtances corroſives, qui font naître la douleur, l'inflammation, & la deſtruction ou la déſorganiſation gangréneuſe des parties ſur leſquelles il agit. Quelques heures après avoir pris des alimens empoiſonnés par le vert-de-gris, les perſonnes expoſées à ce danger reſſentent des douleurs vives dans l'eſtomac & les inteſtins; ces douleurs vont bientôt en augmentant, il s'y joint des nauſées, des vomiſſemens de matière verdâtre qui ne ſoulagent point les malades, des teneſmes & des évacuations ſéreuſes ou ſanguines, des foibleſſes, de la fièvre; la mort termine cette ſcène de douleurs, lorſque la quantité de vert-de-gris eſt aſſez conſidérable, & lorſque les malades n'ont point été ſoulagés aſſez tôt. On conſeille dans cet empoiſonnement les huileux en grande quantité, le lait froid, les décoctions mucilagineuſes & fades, l'eau de graine de lin, les lavemens de même nature, les diſſolutions de gomme, &c. Les émétiques & les purgatifs nuiſent par l'irritation violente qu'ils excitent. Navier conſeilloit le ſulfure de chaux, celui de potaſſe, les mêmes compoſés unis à du fer dans les empoiſonnemens produits par le vert-de-gris; mais il eſt certain que ces matieres augmentent la chaleur, la douleur & l'inflammation. On a obſervé que les combinaiſons du vert-de-gris avec les huiles ou les graiſſes, étoient les plus dangereuſes des préparations cuivreuſes. M. Laporte, chirurgien de Paris, a vu un homme tué en quelques heures par une boule de cire chargée de vert-de-gris, qu'il avala par mégarde; ſon eſtomach offrit une eſcare gangréneuſe très-conſidérable. Navier propoſoit pour remédier aux funeſtes effets de vert-de-gris combiné aux corps gras, un baume de ſoufre fait avec le ſoufre, l'huile d'olives & de ſavon; il diſoit qu'en raiſon de la ſaveur déſagréable de ce dernier médicament, on pourroit employer avec autant de ſuccès dans le cas indiqué du ſulfure de potaſſe uni au fer. Mais des obſervations de pratique n'ont point encore confirmé les aſſertions de ce médecin. On ſait ſeulement que les maladies qui reſtent après les effets rapides de l'empoiſonnement par le vert-de-gris, telles que les engourdiſſemens, les convulſions les marâſmes, des douleurs vagues, &c. ſe diſſipent par l'effet des eaux ſulfureuſes; & dans les temps où les praticiens plus confians & plus éclairés en chimie, feront un grand uſage des découvertes chimiques, il eſt vraiſemblable que pour contre-poiſons du vert-de-gris, ainſi que des autres poiſons métalliques, ils emploieront avec beaucoup de ſuccès des eaux chargées de gaz hydrogène ſulfuré, ſoit par la nature, ſoit par l'art. Certainement dans l'état actuel des connoiſſances chimiques aucun remède n'eſt plus propre à minéraliſer les oxides métalliques, à diminuer leur cauſticité & à enerver leur action terrible, que le gaz hydrogène ſulfuré, en raiſon des deux effets qu'il exerce ſur ces compoſés; en effet l'hydrogène ſe porte ſur une portion de l'oxigène, les oxide & les rapproche de l'état métallique, & leur enleve ainſi une partie de leur âcreté, tandis que le ſoufre en s'uniſſant à ces oxides, déja preſque reduits, maſque encore davantage leur ſaveur, en les enveloppant pour ainſi dire, d'une eſpèce de vernis. Ces effets du gaz hydrogène ſulfuré, ſe montrent ſur le champ lorſqu'on verſe de l'eau qui en eſt chargée artificiellement ſur un oxide de *cuivre*, tel que le vert-de-gris, ou ſur une diſſolution d'un ſel cuivreux quelconque. Le premier change tout-à-coup de couleur & paſſe au noir, la diſſolution fournit dans l'inſtant un précipité de la même nuance. D'ailleurs l'eau ſulfureuſe ainſi préparée n'a pas l'âcreté & la chaleur des ſulfures de potaſſe ou de chaux; on peut l'adminiſtrer dans les empoiſonnemens, ſans avoir à craindre l'augmentation des douleurs & de l'inflammation. L'empoiſonnement produit par le ſulfate de *cuivre* ou le vitriol bleu doit être traité par le même moyen; l'alcali fixe qu'on a propoſé n'a pas un grand avantage puiſque l'oxide de cuivre qu'il précipite eſt très-âcre, & agit comme le vert-de-gris, & que d'ailleurs un alcali dans le malaiſe horrible, les douleurs violentes & l'inflammation occaſionnées par le *cuivre* peut augmenter tous les ſymptômes.

Le *cuivre* fait naître des maladies particulières chez tous les hommes qui le travaillent & qui ſont toujours au milieu d'une atmoſphère de metal fondu, ou environnés de ſa pouſſière, tels que les fondeurs en *cuivre*, les chaudroniers, les gra-

veurs, les tourneurs en *cuivre*, les peintres. On assure que ceux qui fondent ou grattent le *cuivre* ont le teint & les cheveux verdâtres, que leurs excrémens & leur sueur sont colorés de la même manière; qu'ils sont maigres, qu'ils deviennent vieux de bonne heure, que les enfans restent petits, & souvent même éprouvent un véritable rachitis. Quant aux coliques qu'on a attribuées au *cuivre*, il ne faut pas les confondre avec celles qui sont dûes au plomb que quelques-uns de ces ouvriers emploient en même-temps. Les peintres qui font usage de vert-de-gris pour leurs couleurs, sont sujets à des tremblemens, à des convulsions, à des douleurs & des tiraillemens d'estomac; les coliques qu'ils éprouvent sont fort différentes de celles qui sont produites par le plomb, en ce qu'elles sont accompagnées d'inflammation, d'irritation très-forte, de diarrhée, & même de dysenterie. Les purgatifs & émétiques forts ne font qu'aigrir les coliques, tandis qu'ils guérissent celles qui sont dues au plomb. Après l'usage des relâchans, des émolliens, des huileux, des adoucissans, pour dissiper les spasmes, les crampes & les tremblemens que ces coliques laissent après elles, on emploie avec succès les eaux sulfureuses coupées avec le lait, & les extraits stomachiques mêlés d'huile volatile d'anis, ainsi que les sudorifiques.

Quoiqu'un grand nombre de faits authentiques consignés dans les observateurs en médecine, quoique l'expérience malheureusement presque journalière dans une grande ville, apprennent que le *cuivre* & ses divers oxides sont des poisons très-dangereux, on a cherché des médicamens jusques dans ce métal vénéneux; on a même pensé qu'en raison de son énergie il devoit fournir des remèdes héroïques. Les anciens employoient le *cuivre* brulé *as ustum* comme émétique; ce médicament etoit dangereux & infidèle; il a été abandonné aussitôt qu'on a connu d'autres émétiques. Depuis la découverte du tartrite d'antimoine & de l'ipécacuanha, on a renoncé entièrement à son usage. Quelques praticiens ont regardé le *cuivre* brulé comme un spécifique dans les épilepsies, mais s'il a jamais produit un bon effet, ce ne peut être que dans les épilepsies dont la cause résidoit dans les premières voies, ou lorsqu'il étoit nécessaire de produire une secousse forte, capable de changer le mode ou le type de l'influx nerveux. C'est aussi en raison de l'action violente que le *cuivre* & ses différentes préparations exercent sur l'économie animale, qu'on l'a proposé pour guérir l'hydrophobie; mais il est malheureusement très-bien prouvé que cette affreuse maladie ne connoit point jusqu'ici de remède, lorsqu'elle est confirmée.

Plusieurs médecins ou professeurs célèbres ont attribué au *cuivre* des vertus apéritives, incisives & fondantes très-marquées. Hermann & Boerhaave en adoptant cette idée, ont attribué au *cuivre* des effets presque surprenans dans l'hydropisie. Helvetius assure que pendant le cours d'une longue pratique, il n'a pas trouvé de remède plus sûr dans le rachitis des enfans, qu'une préparation de *cuivre* qu'il appelle teinture de vitriol verte & dont il n'a pas lui-même connu la nature. Il faisoit fondre au feu deux onces de sulfate de cuivre & une once & demie de muriate d'ammoniaque réduits en poudre. On remuoit avec soin le mélange à l'aide d'une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il fût devenu très-épais & qu'il eût pris une couleur verte tirant sur le noir; on augmentoit tout-à-coup le feu pour faire de nouveau fondre ce mélange qui devenoit liquide comme de l'eau; on retiroit du feu on remuoit la matière jusqu'à ce qu'elle fût durcie par le réfroidissement; on la détachoit des bords du vase, on la mettoit en poudre dans un mortier de fonte chaud, on la passoit par un tamis, & on la mêloit dans un matras avec une chopine d'alcool rectifié. Après deux ou trois fois vingt-quatre heures de digestion sur un bain de sable, on filtroit la liqueur à travers un papier gris; telle etoit la préparation de la *teinture de vitriol verte* d'Helvétius. En échauffant & faisant fondre ensemble le sulfate de *cuivre* & le muriate d'ammoniaque, il s'opéroit une double décomposition, il se formoit du sulfate d'ammoniaque & du muriate de *cuivre*; l'alcool dissolvoit ce dernier. Pour préparer la *teinture de vitriol bleue*, il suffisoit de verser dans la verte un cinquième ou un sixième d'ammoniaque, ou comme dit l'auteur, *d'esprit volatil de sel ammoniac fait avec de la chaux vive*. Dans ce cas l'ammoniaque décomposoit le muriate de *cuivre* & dissolvoit l'oxide cuivreux. Helvetius faisoit prendre aux enfans autant de gouttes de *teinture verte*, qu'ils avoient d'années, dans une cuillerée de vin de Bourgogne, d'espagne, ou dans deux à trois cuillerées d'eau mêlée de sirop de capillaire; trois heures après le diner il leur donnoit la même teinture à la dose d'une goutte de plus. On continuoit huit jours l'usage de la teinture verte; on passoit ensuite à la bleue & ainsi alternativement jusqu'à la guérison du rachitis. Malgré les éloges qu'Helvétius a donnés à ce remède, les médecins n'en ont fait jusqu'ici que très-peu d'usage. On a cependant recommandé en Allemagne pour plusieurs maladies longues & rebelles, une sorte de *cuivre* ammoniacal préparé par la précipitation du sulfate de *cuivre* à l'aide de l'ammoniaque qui redissout le précipité. C'est cette préparation qui est nommée *teinture bleue*, *teinture de Chypre*, *teinture de venus*, *cuivre ammoniacal*. Le nom d'oxide de *cuivre* ammoniacal lui convient beaucoup mieux que les précédens; ce remède est sur-tout regardé comme très-efficace dans les obstructions rebelles des enfans, dans le carreau, dans les spasmes chroniques, & sur-tout la dysphagie ou la difficulté d'avaler, qui est due au spasme.

Digitized by Google

Il y a environ vingt ans qu'on a voulu renouveller en France l'uſage médicinal du cuivre dans des maladies rebelles à d'autres traitemens. Un avocat a publié ſous le nom de Gamet chirurgien de Lyon, une brochure dans laquelle il annonçoit un ſecret merveilleux de ce chirurgien, pour guérir les ſquirres & les cancers. Ce remède étoit compoſé de criſtaux de vénus ou acétite de cuivre, de limaille de fer & d'extrait de ciguë. Le fer en décompoſant l'acétite de cuivre, formoit un oxide de ce métal ou un véritable vert-de-gris. On aſſure qu'il a obtenu quelques ſuccès dans les cancers au ſein & des ulcères cancéreux à la matrice; mais il eſt bien prouvé que les ſuccès ont été très rares & qu'au lieu de réuſſir, la plupart des perſonnes qui en ont pris, ont éprouvé des coliques plus ou moins violentes, des tiraillemens d'eſtomac, des nauſées, des tremblemens; quelques unes même ont eu de véritables ſymptômes d'empoiſonnement & toutes ont été obligées de l'abandonner. Quant à celles chez leſquelles ce médicament a produit quelques bons effets, il faut obſerver que l'extrait de cigue & le fer ont pu en être la ſeule cauſe, & que rien ne prouve qu'ils ſont dus au cuivre qui fait partie de cette recette. Depuis le remède de Gamet, on a recommandé & diſtribué ſous le nom de pilules de Gerbier, une compoſition de verdet de limaille d'acier & d'extrait de ciguë. En annonçant ces pilules comme propres à guérir les ſquirres, les cancers, les ulcères invétérés au ſein & à la matrice, on étoit ſûr d'en faire rechercher l'uſage au moins pour quelque tems; auſſi furent elles employées par un grand nombre de perſonnes pendant quelques années; mais l'obſervation prouva que ce remède au lieu de réuſſir, accéléroit les progrès de la maladie, produiſoit des coliques, des dévoyemens âcres, le marasme, la fièvre hectique, & portoit à la peau une teinte jaune verdatre, que cette coloration s'étendoit juſques dans les cheveux, enfin que le plus grand nombre des malades ne pouvoit pas ſupporter l'effet de ces pilules. On penſa que ſi le vert-de-gris auquel on attribuoit tous les effets du remède, ne réuſſiſſoit pas dans les tumeurs ſquirrheuſes & dans les ulcères vraiment cancéreux, il pourroit au moins avoir quelque ſuccès dans les maladies analogues des glandes, mais moins profondes & moins rebelles dans leur traitement. Ce fut dans cette vue qu'on fit dans l'hôpital de la pitié à Paris, une ſuite d'expériences ſur les enfans attaqués de tumeurs ſcrophuleuſes, de rachitis ou noueures; on a vu quelques unes de ces tumeurs glanduleuſes & oſſeuſes ſe fondre pendant l'uſage du vert-de-gris, qu'on leur faiſoit prendre depuis un grain juſqu'à trois & quatre. Mais outre qu'il eſt poſſible que ces guériſons aient été produites par les ſeuls efforts de la nature, le vert-de-gris fit tant de mal à la plupart des enfans qu'on fut obligé de renoncer à ce traitement.

Tous ces eſſais infructueux, toutes ces tentatives plus périlleuſes qu'utiles prouvent aſſez que le cuivre doit être banni de l'uſage intérieur, & qu'il faut le laiſſer dans la liſte des poiſons, auxquels l'économie animale ne peut pas s'accoutumer. Un médecin éclairé ne peut donc pas ſe permettre de l'employer à l'intérieur. Quant à ſon uſage extérieur, les oxides & les ſels cuivreux ſont cauſtiques, ou deſſéchans. On fait uſage du ſulfate de *cuivre* pour bruler légèrement les aphthes les chancres de la bouche, du palais, de la gorge, des lèvres; on applique le vert-de-gris ſur les ulcères anciens des jambes & des autres parties du corps. C'eſt pour remplir ces indications qu'on fait entrer le cuivre dans l'onguent egyptiac, le baume vert de Metz, le collyre de Lanfranc.

(M. FOURCROY.)

CUIVRE BLANC, (*Hygiène* & *Mat. med.*)

Le *cuivre blanc* eſt un alliage de *cuivre* rouge avec l'arſenic & le zinc; c'eſt pour imiter l'argent qu'on a imaginé cet alliage. Le procédé pour le fabriquer, quoique pratiqué par quelques perſonnes, n'eſt point encore généralement connu; tout ce qu'il faut ſavoir ſur cet alliage relativement à l'hygiène & à la matière médicale, c'eſt qu'il eſt dangereux, en raiſon de l'arſenic qu'il contient, qu'il eſt eſſentiel de ne point l'employer dans les uſages de la vie, & ſur-tout de l'éloigner de tous les mélanges médicamenteux. Les cordes métalliques blanches pour les inſtrumens, les boucles de compoſition, les agraffes, les épingles, les clinquans blancs, les poudres brillantes & argentées pour mettre ſur l'écriture, & un grand nombre d'autres objets dont on fait tous les jours uſage dans le commerce de la vie, paroiſſent contenir plus ou moins de *cuivre* arſeniqué; il eſt important d'en être inſtruit pour connoître & prévenir les dangereux effets qu'ils peuvent faire naître. C'eſt ſur-tout dans l'uſage des tables & de la cuiſine qu'il faut proſcrire avec ſoin cet alliage, & l'on doit être prévenu que certaines compoſitions métalliques blanches avec leſquelles on fait des cuillers & des fourchettes, & quelques uſtenſiles économiques qui imitent l'argent par leur couleur, recelent de l'arſenic. Comme ces compoſitions métalliques ſont dangereuſes, il faut avoir un caractère certain pour les reconnoître. L'aſpect & la couleur ne ſuffiſent point pour cela; on doit avoir recours à des procédés chimiques; en traitant cet alliage dans l'acide muriatique, le *cuivre* & le zinc ſe diſſolvent dans cet acide, & l'arſenic reſte ſous la forme de poudre noire au fond de la liqueur; on le reconnoit après l'avoir lavé, ſéché & peſé, par la flamme bleue, la vapeur blanche, & l'odeur fétide d'ail qu'il préſente lorſqu'on le jette ſur un charbon bien allumé. En chauffant auſſi ſur un charbon creuſé & par le moyen du chalumeau, un petit fragment de cet alliage, on s'aſſure également de la préſence de

l'arsénic par la vapeur blanche & l'odeur d'ail qui s'en élèvent ; mais ce dernier procédé n'est propre qu'à faire reconnoître la présence du métal dangereux, & ne donne point la quantité de l'arsénic.

(M. FOURCROY.)

CUIVRE JAUNE, (*Hygiène* & *Mat. méd.*)

Le *cuivre jaune* nommé quelquefois laiton, est un alliage de *cuivre* avec un quart de zinc. Il est d'une couleur plus ou moins analogue à celle de l'or. Il est d'une grande utilité, à cause de son extrême ductilité ; on le fabrique par la cémentation avec le carbonate de zinc natif ou la pierre calaminaire mêlée avec quantité égale de charbon, au milieu duquel ciment on met le *cuivre* en lames ; lorsqu'il est fondu & ramassé au fond du creuset, le *cuivre jaune* est formé. Si l'on prenoit le zinc métallique du commerce, on auroit un alliage cassant, à cause de l'impureté du zinc ; c'est le *tombac* ou le *similor*. Le *cuivre jaune* est plus fusible, moins sujet au vert-de-gris & d'une plus belle couleur que le *cuivre* rouge ou de rosette. A chaud, il perd sa ductilité & devient cassant en raison du ramollissement qu'éprouve le zinc. Dans la cuisine & dans les laboratoires de pharmacie, on se sert beaucoup de vases de *cuivre jaune* ; les poelons, les bassines, les écumoires, les passoires, &c. sont communément fabriqués avec cet alliage, & quoiqu'il soit moins susceptible de s'oxider & de se convertir en vert-de-gris que le *cuivre* rouge ; il faut cependant en avoir le plus grand soin, & tenir ces ustensiles très-propres & très-secs ; avoir sur-tout l'attention de n'y point laisser réfroidir & séjourner des alimens & des médicamens.

(M. FOURCROY.)

CUIVRE DE ROSETTE, (*Mat. méd.*)

On nomme *cuivre de rosette*, le *cuivre* rouge & pur, parce que lorsqu'il est fondu dans le creuset d'affinage, & à mesure qu'on le débite en réfroidissant sa surface supérieure, & en l'enlevant couche par couche, il se prend en plaques rondes, irrégulieres & convexes à leur partie supérieure qui imitent la forme des rosettes.

(M. FOURCROY.)

CUIVREUX, (*Mat. méd.*)

C'est le nom qu'on donne aux remèdes préparés avec du cuivre ; on dit, par exemple, *sels cuivreux*, pour désigner les combinaisons des acides avec ce metal ; on dit également melanges *cuivreux*, &c. (*Voyez* CUIVRE.)

(M. FOURCROY.)

CUL-BLANC, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses dites non naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Sect. Animaux.

Cul-blanc ou vitrec.

Œnante. Gesner.

Ficedula vitiflora. Brisson.

Le *cul-blanc* est un petit oiseau du genre du bec-figue, dont on distingue plusieurs espèces, qui diffèrent par leur grosseur, la couleur, & les lieux qu'ils habitent.

Cet oiseau est ordinairement gris par-dessus, mais il a le ventre blanc, ainsi que les plumes du croupion, ce qui lui a valu son nom. Son bec noir ressemble à celui du pluvier ; ses jambes & l'extrémité de sa queue sont noires. Son vol n'est pas long ; il fait un petit cri en partant, & vole à fleur d'eau : il n'a aucun chant suivi, ne vit pas ordinairement dans les cages ni dans les volières. Il fait son nid tous les ans dans les amas de pierres, ou dans des vieilles masures. Il suit les laboureurs pour vivre des vers & des insectes que la charue découvre.

Il y a en Angleterre une espèce de *cul-blanc* qui fait son nid dans des vieux terriers de lapins. On l'appelle moteux. Il pond cinq ou six œufs.

La chair de cet oiseau est peu délicate & peu recherchée. Elle est compacte & peu savoureuse. Cependant il y a des pays où on en fait la chasse aux gluaux, & où on les mange.

(M. MACQUART.)

CULEUS, (*Mat. méd.*)

Ce mot latin qu'il n'est pas possible de traduire exactement en françois, désigne, dans les auteurs anciens, une mesure romaine très-grande, qui contenoit quarante urnes. (*Voyez* le mot URNE.)

(M. FOURCROY.)

CULINAIRE, (Art.) (*Hygiène.*)

C'est l'art de la cuisine ou de l'apprêt des alimens. (*Voyez* CUISINE, ASSAISONNEMENT.)

(M. MACQUART.)

CULOTTE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choses improprement dites non naturelles.

Classe II. *Applicata.*

Ordre I. Habillemens.

Une *culotte* est une partie de l'habillement masculin qui sert à couvrir les cuisses & les fesses

depuis les genoux juſqu'aux hanches. On lui a encore donné le nom de haut de chauſſes. Cette eſpèce d'habillement eſt un de ceux qui ont été le plus mal imaginés, en ce que les ceintures & les jarretières qui ſe ſerrent avec des boucles au-deſſous des genoux, forment des points de compreſſion, qui gênent la circulation ainſi que les mouvemens des différents muſcles qui ſervent à mouvoir la jambe. Dans l'Orient, les peuples ont ſenti combien cette coutume pouvoit être déſagréable; & ils ſont auſſi aiſément habillés que les femmes. Il faut convenir que les hommes dans nos climats, ayant l'habitude de placer les jarretières des bas au-deſſus des genoux, c'eſt une double entrave qui ſe trouve réunie preſqu'au même point. Les perſonnes ſenſées obvient en quelque ſorte à cet inconvénient, en ne ſerrant preſque point les jarretières, ſoit des bas, ſoit des culottes. Mais les jeunes gens de notre âge ont imaginé que rien n'étoit plus beau que d'expoſer aux yeux toutes les formes naturelles; ils ont trouvé beau de ſimuler un nud, du bon ton pour eux, mais très-indécent pour les autres, qui n'eſt pas même ſupportable chez ceux qui ſont les mieux faits, & ces derniers ſont fort rares: ils ont eu la ſotiſe de s'engainer les cuiſſes dans des eſpèces d'étuis très-ſerrés, & ſi gênans qu'ils ne peuvent, comme les autres, exécuter toute ſorte de mouvement. Il faut eſperer que ces modes abſurdes tomberont quand les jeunes gens ſentiront qu'une *puiſſance*, devenue raiſonnable & le modèle des autres par ſes grandes inſtitutions, doit, dans les petits détails, déſigner tout ce qui peut nuire à l'enſemble du tableau qu'elle préſente. Puiſqu'on change de conſtitution, je ne vois pas pourquoi l'on ne changeroit pas de coſtume, ſur-tout quand il eſt avéré que, tel qu'il eſt, il peut nuire; on pourroit ajouter que, tel qu'il eſt, il n'eſt pas agréable à l'œil, ni digne de la majeſté de l'homme.

(M. MACQUART.)

CUMIN, (*Mat. méd.*)

Cumin officinal.

Cuminum cyminum. Lin.

Faniculum orientale cuminum dictum. Tour. 311.

Cuminum ſemine longiore. C. B. P. 146.

Idem ſeminibus villoſis.

Le *cumin* eſt une plante ombellifère, qui a le port d'un feſeli, mais qui ſe rapproche davantage des carottes & des aumais,

Sa racine eſt annuelle, blanche, oblongue, menue & fibreuſe: elle pouſſe une tige qui s'élève juſqu'à un pied au plus, glabre, ſtriée & rameuſe. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du fenouil, ſont alternes, à découpures peu nombreuſes, & preſque capillaires. Les fleurs ſont petites, en roſe, blanches, ou purpurines, diſpoſées aux ſommités en ombelle. A ces fleurs ſuccède un fruit ovale, oblong, ſtrié, canelé, d'un gris brun, qui eſt un peu velu dans la variété de cette eſpèce.

Cette plante, qu'on cultive avec ſoin dans l'Iſle de Malthe, croît naturellement dans le Levant, dans l'Inde, l'Égypte, l'Éthiopie; elle a une ſaveur un peu aromatique, déſagréable, & une odeur forte qui plaît.

On ſe ſert en médecine de la graine de *cumin*, qui eſt une des quatre ſemences chaudes. La meilleure eſt apportée d'Italie. Elle a de grands rapports pour les qualités avec l'anis. On la regarde ſpécialement comme ſtomachique, & comme un remède d'autant plus aſſuré contre les fleurs blanches, qu'on la mêle avec des aſtringens & d'autres toniques.

Vogel dit que le *cumin* eſt utile dans la foibleſſe des viſcères, appaiſe les douleurs de colique, chaſſe les vents, (c'eſt-à-dire qu'il les fait naître) remédie à l'ouie dure, à la douleur des dents, calme les douleurs de la tête, en l'appliquant ſur le front mêlé avec du pain. On croit qu'il peut diſſoudre le lait grumelé, & fondre les autres humeurs, en l'employant extérieurement dans des ſachets.

On a ridiculement vanté l'infuſion de deux gros de *cumin* dans un verre de vin blanc, donné tous les matins pendant huit jours à des femmes, pour les rendre fécondes. Les hollandois mettent du *cumin* dans leurs fromages & les allemands dans leur pain.

Le *cumin* eſt une ſubſtance très-chaude, dont on doit uſer avec beaucoup de circonſpection, ainſi que de l'anis & des autres ſemences chaudes. (*Voyez* ANIS.)

On a appellé *cumin* d'Éthiopie l'ammi de Crète.

(M. MACQUART.)

CUNEUS, (Gabriël) diſciple de Véſale & partiſan de ſa doctrine, étoit de Milan. Il enſeigna l'anatomie à Pavie dans le XVI ſiècle, & s'y fit de la réputation par les connoiſſances qu'il avoit puiſées à l'école de ſon maître. L'eſtime qu'il faiſoit de ce grand anatomiſte, l'engagea à le défendre contre François Puteus de Verceil; qui avoit écrit un livre injurieux, dans lequel il attaquoit Véſale avec une ſorte de fureur. Puteus étoit élève de Jacques Sylvius qui regardoit Galien comme infaillible en anatomie. Véſale penſa bien différemment; il releva les fautes de Galien, & démontra ſes erreurs dans l'expoſition de la ſtructure du corps humain avec tant d'évidence, que Sylvius déclama contre ce prétendu détracteur de l'antiquité, dans ſon ouvrage intitulé: *Depulſio veſani cujuſdam calumniarum in Hippocratis atque Galeni rem anatomicam.* Cet écrit, vraiment in-

digne d'un homme de lettres, ſervit de modèle à Puteus dans ſon apologie de Galien contre Véſale ; mais *Cuneus*, dans ſa réponſe, n'allègue que des faits pour ſoutenir l'honneur de ſon maître, & prouve que ſon anatomie eſt déduite du cadavre de l'homme, au lieu que Galien n'a ſouvent conſulté que le ſinge ou ſon imagination. L'écrit de *Cuneus* eſt intitulé :

Apologia Franciſci Putei pro Galeno in anatome, Examen. Mediolani, 1563. *Venetiis*, 1564, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1726, avec les œuvres de Véſale.

Cuneus n'en eſt cependant pas univerſellement regardé comme l'auteur ; Cardan l'attribue à Véſale lui-même, parce qu'il croit y reconnoître ſa diction. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CUNILLE, (*Mat. méd.*)

Cunilla.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopétalées qui a des rapports avec le thim, & qui comprend des herbes à feuilles oppoſées, & à fleurs remarquables en ce qu'elles n'ont que deux étamines fertiles.

Nous ne parlerons que de la *Cunille* de Maryland.

Cunilla Mariana.

Calamintha erecta Virginiana mucronato folio glabro. Moriſſ. hiſ. 3, p. 413, ſec. 11, t. 19, f. 7. La *cunille* a des tiges droites, menues, preſque ligneuſes, obtuſément quadrangulaires, & hautes d'environ un pied. Elles ſont garnies de feuilles oppoſées, ſeſſiles, ovales-pointues, glabres, & dentées. Les fleurs ſont petites, diſpoſées en cotymbes dichotomes, qui terminent les rameaux, & naiſſent auſſi dans les aiſſelles des feuilles ſupérieures.

Cette plante croît dans le Maryland, & la Virginie.

Elle a une odeur & une ſaveur aromatique plus agréables que celles de la menthe. On croit qu'elle jouit des vertus fébrifuges.

(M. MACQUART.)

CUPANUS, (François) naquit en Sicile l'an 1657. Il étudioit la médecine, lorſqu'il prit goût pour la théologie ; il s'y appliqua pendant quelques années & ſe fit religieux de l'Ordre de Saint François en 1681. En abandonnant le monde, il porta dans le cloître l'amour qu'il avoit toujours eu pour l'hiſtoire naturelle, & ſur-tout pour celle de ſon pays ; mais la botanique fut ce qui l'occupa davantage. Il mourut à Palerme en 1710, & laiſſa les ouvrages ſuivans :

Catalogus Plantarum Sicularum noviter inventarum. Panormi. 1692, *in-folio.*

La ſeconde édition a paru ſous le titre de *Syllabus plantarum Sicilia nuper detectarum. Ibidem*, 1694, *in*-16.

Hortus Catholicus, ſive Ill. principis catholica hortus. Neapoli, 1696, *in*-4. avec un ſupplément.

Supplementum alterum, continens plantas ſiculas & Sicilienſes, & novas quæ ad præfatum hortum acceſſerunt, cum lapidum pauxillo quos Sicania ſuffecit. Panormi, 1696, *in*-4.

Pamphyton Siculum, ſive Hiſtoria naturalis plantarum Sicilia continens plantas omnes in Sicilia ſponte naſcentes & exoticas eamdem incolentes. Opus olim inchoatum à R. P. Franciſco Cupano, & in lucem editum ſtudio & labore Antonii Bonanni & Gervaſii Panormituni. Panormi, 1715, *in-folio.*

C'eſt Antonin Mongitore qui annonce cet ouvrage dans ſon *Appendix* à la bibliothèque ſicilienne ; mais Séguier & Haller, après lui, croient qu'il n'a jamais vu le jour. Les 700 planches qui devoient orner cette hiſtoire, dont ſix cents ſont de la main de *Cupanus*, ſe trouvent, dit-on, dans le cabinet du prince de la Catholica.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CURABLE, (*Maladie.*)

Qui eſt ſuſceptible de guériſon. (*Voyez* le mot INCURABLES. (M. MATION.)

CURAGE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* PERSICAIRE ACRE.) (M. MACQUART.)

CURATIF. C'eſt une épithète par laquelle on déſigne une indication qui ſe préſente à remplir dans le traitement d'une maladie, ou le traitement même de la maladie, ou les remèdes qui y ſont employés, lorſque ces différentes choſes ont pour objet de détruire la cauſe de la maladie, & d'en faire ceſſer les effets.

C'eſt l'indication *curative* qui détermine le médecin à faire uſage de la méthode de traiter, & des remèdes qu'il croit propres à produire des changemens dans le corps des malades, qui tendent à terminer avantageuſement les déſordres de l'économie animale : ce traitement & ces remèdes ſont appellés conſéquemment *curatifs*, pour les diſtinguer de ceux qui ne ſont, par exemple, que préſervatifs ou palliatifs.

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

CURCUMA, (*Mat. méd.*)

Curcuma.

C'eſt un genre de plante unilobé, de la famille des baliſiers, qui a des rapports avec les amomes, & qui comprend des herbes exotiques, dont les feuilles ſont engainées, roulées en cornet dans

Digitized by Google

leur jeuneſſe, & dont les fleurs viennent en épi denſe, embriquées d'écailles, ſpathacées & membraneuſes.

Nous parlerons des trois eſpèces décrites dans le dictionn. de bot.

1°. *Curcuma* long, ſafran des Indes : terre-mérite. *Curcuma foliis lanceolatis, nervis lateralibus numeroſiſſimis.* Lin.

Cannacorus radice crocea S. Curcuma offic.in. Turnef. 367.

Curcuma longa, ſeu terra-merita. Off.

Cyperus indicus zingiberis facie, Dioſc. *Cypiria*, Plin.

La racine de cette plante eſt tubéreuſe, oblongue, noueuſe, de la groſſeur du doigt, pâle en dehors, & d'un jaune pourpre en dedans. Les feuilles qu'elle pouſſe ſont pétiolées, lancéolées, fort nombreuſes, & longues de plus d'un pied. Les fleurs naiſſent au milieu des feuilles en un gros épi ſeſſile, obtus, d'un blanc jaunâtre. Les étamines ſont au nombre de cinq, dont quatre ſont droites, grêles, ſans ſommets; la cinquième eſt longue, fort droite, & eſt partagée en deux à ſon extrémité ſupérieure. Le fruit eſt une capſule arrondie à trois loges ſéparées par des cloiſons, où ſont pluſieurs graines rondes & brunes.

Le *curcuma* croît dans le Malabar, le Cananor, le Calecut, l'iſle de Ceylan, où elle eſt très-commune.

Les indiens ſe ſervent de ſa racine pour l'aſſaiſonnement de leurs mets. On nous l'apporte des Indes & elle eſt fort employée dans les arts. Les fondeurs, les teinturiers, les gantiers, les peintres s'en ſervent; elle teint en jaune comme le ſafran. Cette couleur eſt belle, mais elle n'eſt pas auſſi durable que celle que donne la gaude; on la trouve néanmoins excellente pour rehauſſer la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès, comme les écarlates.

La racine de *curcuma* eſt d'un goût un peu âcre, amer, & d'une odeur agréable, qui approche de celle du gingembre. On la retire de terre après que les fleurs ſont paſſées. Cette plante eſt ſi familière aux indiens, qu'à peine peut-on trouver un jardin dans l'Orient où on ne la cultive pas; non-ſeulement on la mêle aux alimens à la place du poivre & du gingembre, mais on la fait infuſer dans des liqueurs & des ratafiats, pour leur donner du goût, de la force, & de la couleur; on s'en ſert encore avec des fleurs odorantes pour faire des pommades dont on ſe frotte le corps.

L'art de guérir, regarde cette racine comme apéritive, diurétique, inciſive, tonique, ſtimulante & antiſcorbutique. On la choiſit bien entière, peſante, d'une odeur douce, d'une ſaveur âcre, d'un rouge brillant comme celui d'une réſine rouge.

On la donne en ſubſtance à la doſe d'un demi gros au plus, ayant commencé par des quantités plus petites. Le plus communément, on la mêle à quinze ou vingt grains avec d'autres apéritifs, ou antiſcorbutiques. On la donne en infuſion à la doſe d'un gros ou deux dans une chopine de vin blanc, c'eſt la meilleure façon de l'employer; on peut auſſi en ordonner des decoctions dans de l'eau ſucrée à la même doſe.

On a regardé cette ſubſtance comme ſpécifique dans le ſcorbut; elle a pu y être utile, parce qu'en qualité de tonique, de fondant, d'apéritif, elle peut ranimer les forces digeſtives; mais il faut craindre, d'un autre côté, qu'elle ne communique trop d'âcreté à ces humeurs. On l'a mêlé à quinze grains avec le zédoaire & la rhubarbe, pour rétablir des eſtomacs délabrés ou froids. On mêle le *curcuma* aux febrifuges; comme ſtimulant, il convient dans l'hydropiſie & la leucophlegmatie. On le recommande ſur-tout contre les engorgemens du foie.

Le *curcuma* eſt encore emménagogue; il fait couler les urines, & leur donne en même temps une couleur jaune.

2°. Le *curcuma* rond.

Curcuma rotunda. Lin.

Curcuma foliis lanceolato-ovatis, nervis lateralibus breviſſimis.

Manja-kua. Rheed. Mal. 11, *p.* 19, *t.* 10. *Raj. hiſt.* 3, *p.* 649.

Cette plante pouſſe de ſa racine, (qui eſt tubéreuſe, arrondie, plus groſſe que le pouce, jaune-rouge en dedans,) des feuilles aſſez larges, ovales-lancéolées, un peu pétiolées, engainées à leur baſe, & munies d'un petit nombre de nervures latérales. Les fleurs naiſſent entre les feuilles, ſont blanches, peu nombreuſes, forment à peine l'épi.

Cette plante croît auſſi naturellement dans l'Inde.

Sa racine a le goût & l'odeur du ſafran & du gingembre, mais d'une manière plus foible que la précédente: auſſi ſes vertus ſont moins énergiques: ſa rareté eſt cauſe qu'on a eu peu d'occaſions de l'employer en médecine.

3°. *Curcuma d'Amérique.* Pomme de terre.

Curcuma Americana. Curcuma caulescens, foliis ovato-lanceolatis, petiolatis, nervoſis, ſpicâ ovatâ, pedunculatâ terminali. N.

Alloya, plum. Mſſ. 5, *tom.* 35.

Maranto allouya. Aubl. Guian. p. 3.

Digitized by Google

La racine de cette eſpèce conſiſte en pluſieurs filets longs, comme velus, qui ſe terminent par une tuberoſité ovoïde, de la groſſeur d'une noix ordinaire, blanchâtre, & comme velue. Les feuilles radicales ſont grandes, preſque ſemblables à celles du baliſier, ovales-lancéolées, & portées ſur des pétioles roides, fermes, qui ont juſqu'à deux pieds de hauteur; les tiges cylindriques ont au plus trois pieds d'élévation. La fleur eſt blanche, monopétale, à limbe communément quadrifide, & qui renferme des étamines blanches, un peu épaiſſes, à antheres jaunes. Le père Plumier n'a point obſervé le fruit.

Cette plante croît à la Martinique, à Saint Domingue. Les caraïbes la nomment *alluya*, & les créoles *alleluya*: elle ſe cultive dans les jardins.

Les tubéroſités de la racine de ce *curcuma* cuites ſous la cendre, ou bouillies & mangées avec du ſel & du poivre, forment un mets aſſez agréable, & qui a quelque rapport avec la pomme de terre.

(M. Macquart.)

CURE, (*Pathologie.*)

Ce terme a différentes ſignifications, ſelon les différens cas dans leſquels il eſt employé.

1°. On s'en ſert pour exprimer le ſuccès d'un médecin (ou de tout autre *guériſſeur*), dans le traitement d'une grande maladie, qui eſt ſuivi ou de la guériſon qu'on n'avoit pas lieu d'eſpérer, ſelon toutes les apparences, ou qui ſembloit extrêmement difficile à opérer: ainſi, on dit, à cette occaſion, qu'il a fait une belle *cure*, lorſque, par l'événement, il eſt cenſé avoir réuſſi, ou qu'il a réuſſi en effet, à empêcher que la maladie n'ait été ſuivie de la mort, ou qu'elle ne reſtât incurable, comme il y avoit lieu de le craindre dans la ſuppoſition. Le mot *cure* n'eſt employé, dans ce ſens, que dans le cas où la maladie eſt terminée, ou comme terminée, par le rétabliſſement de la ſanté: ainſi, il eſt alors preſque ſynonyme de guériſon. (*Voyez* ce mot.)

Il eſt bien des médecins, ou autres gens ſe diſant tels, qui ſe vantent ou ſe font honneur d'avoir opéré des *cures* merveilleuſes par des méthodes de traiter, qui ne ſont le plus ſouvent (aux yeux des hommes inſtruits), qu'un tiſſu de fautes, & autant de preuves de leur ignorance dans l'art de guérir: leur mérite bien apprécié ne conſiſte donc, dans ce cas, qu'en ce qu'ils ont été aſſez heureux pour avoir eu à traiter des ſujets dans leſquels la *nature* a été aſſez robuſte, non-ſeulement pour détruire ſeule la cauſe de ces maladies, mais encore pour ſurmonter tous les obſtacles qu'on a mis à ſes opérations pendant le cours du traitement, par les effets multipliés des remèdes adminiſtrés mal-à-propos, & conſéquemment ſans qu'on l'ait conſultée, & ſans qu'on ait cherché à connoître ce qu'elle indique, parce qu'on ne l'a jamais connue elle-même comme le premier de tous les inſtrumens de guériſon (*naturæ morborum medicatrices*). C'eſt cependant d'un ſemblable bonheur que naît le plus ſouvent la plus grande réputation & la moins méritée, parce que très-peu de perſonnes ſont en état de diſcerner le vrai médecin, parce que le grand nombre ne juge que d'après l'événement, qui eſt très-ſouvent un fort mauvais garant, & qui n'eſt jamais ſûr pour les conſéquences qu'on peut en tirer. « *Le ſage préjugé fait toujours pour la règle*, » dit Fontenelle. S'il n'y a pas de moyen abſo» lument ſûr pour éviter de ſe tromper dans le » choix d'un médecin, il eſt au moins certain » qu'il eſt de la prudence de ne donner ſa con» fiance qu'à celui dont l'expérience a toujours » été éclairée par de bonnes études, & qu'il eſt » au contraire très-dangereux de la donner à celui » qui travaille à conſerver l'eſpèce humaine, » comme Deucalion & Pirrha travailloient à la » réparer ».

2°. Il eſt auſſi d'uſage d'employer le mot *cure* comme ſynonyme de *curation*, *traitement* de maladie, *ἴασις*, *ἴαμα*, *ſanatio*, *curatio*, & par conſéquent pendant le cours de la maladie que l'on traite, en employant les moyens propres à en procurer la guériſon: ainſi, un médecin dit qu'il a eu tel ſymptôme à combattre, qu'il a fait uſage de tel remède pendant toute la *cure* d'une telle maladie.

Les auteurs d'inſtitutions en médecine diſtinguent, dans ce dernier ſens, quatre ſortes de *cures*; 1°. la *conſervative* ou *vitale*, ſous laquelle eſt auſſi compriſe l'*analeptique*; 2°. la *préſervative* ou *prophylactique*; 3°. la *palliative* ou *mitigative*, qui renferme l'*urgente*; 4°. la *radicale*, qui eſt proprement le traitement *thérapeutique* ou *curatif*.

Ces différentes ſortes de *cures* ſont réglées, pour le choix, par autant de ſortes d'*indications* correſpondantes, qui déterminent les différens objets que doit ſe propoſer le médecin dans le traitement de chaque maladie, d'après la connoiſſance bien acquiſe de la nature du vice qui trouble l'économie animale dans le cas qui ſe préſente.

La partie de la médecine qui enſeigne la manière de procurer la *cure* (guériſon) des maladies, & de procéder dans leur *cure* (traitement), eſt la Thérapeutique. (*Voyez* Therapeutique, Methode de traiter les maladies ou Traitement, Indication, Remède, & l'article Médecine.) (*Ancienne Encycl.* M. Mahon.)

CURE-DENT, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; Propreté.

Un *cure-dent* eſt un petit inſtrument, fait le plus ordinairement avec des plumes, quelquefois en écaille, quelquefois en bois, quelquefois en or ou en argent, & qui ſert à nettoyer les dents & à les débarraſſer des particules alimentaires qui reſtent dans leurs intervalles. Les *cure-dents* de métal doivent être proſcrits, parce qu'ils ſont trop durs, & qu'on a vu plus d'une fois des dents caſſés pour en avoir fait uſage : les meilleurs ſont, ſans contredit, ceux qui ſont faits avec des plumes, parce qu'à la ſolidité ils joignent une certaine flexibilité, & qu'ils ne peuvent attaquer les dents en aucune manière : d'ailleurs, on en a de plus ou de moins forts, à volonté & ſuivant le beſoin. Il y a beaucoup de perſonnes qui prennent des épingles, & qui s'en ſervent comme de *cure-dents*. Cette pratique eſt très-mauvaiſe, ſert à uſer, à déréricrer, & ſouvent à gâter les dents : d'ailleurs, il eſt mal-ſain d'avoir habituellement du cuivre dans la bouche. Chaque jour, le matin, les perſonnes bien propres doivent, avant de ſe laver la bouche, enlever avec le *cure-dent* le peu de craſſe qui s'eſt appliquée autour de la couronne des dents, c'eſt le moyen le plus ſûr de conſerver toujours les dents propres & ſaines, & d'avoir la bouche fraiche. (*Voyez* DENTS.) (M. MACQUART.)

CURE-DENT D'ESPAGNE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* FENOUIL.) (M. MAHON.)

CURE-LANGUE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dires non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; Proprété.

Je crois convenable de donner le nom de *cure-langue* à un petit inſtrument d'écaille, ou de toute autre ſubſtance, mince, arquée, & réunie à ſes extrémités (1), dont on ſe ſert pour gratter la langue, & enlever de ſa baſe les parties épaiſſes, groſſières & blanchâtres, ou jaunâtres, qui s'y ſont accumulées pendant la nuit. On doit chaque matin, en ſe rinçant la bouche, faire uſage de cet inſtrument, c'eſt le moyen le plus ſûr de la nettoyer facilement, & d'empêcher les dents de ſe couvrir du tartre qui les attaque petit à petit, & d'enlever à l'haleine une certaine force, ou une certaine aigreur qui déplaît aux perſonnes à qui on a à parler.

(M. MACQUART.)

CURE-OREILLE, (*Hygiène.*)

Auriſcalpium.

Partie II. Choſes improptement dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. Soins de la toilette ; propreté.

Le *cure-oreille* eſt un petit inſtrument ordinairement fait avec de l'ivoire, des plumes, de l'écaille ou quelques métaux, & qui eſt creux à une de ſes extrémités ; on s'en ſert pour nettoyer les oreilles de l'humeur, ou cire jaune & graſſe, qui s'y accumule & quelquefois prend de l'acrimonie. Il eſt très-néceſſaire d'employer cet inſtrument au moins tous les mois, pour que le conduit auditif, toujours libre, permette aux ſons de pénétrer facilement juſqu'au timpan de l'oreille. On a vu des perſonnes qui ont eu les oreilles preſque bouchées, pour avoir négligé de les nettoyer pendant fort long-tems ; alors la cire des oreilles prend un degré d'endurciſſement, tel qu'on a beaucoup de peine à la faire ſortir. Il peut arriver des accidens, ſi on ne ſe ſert pas du *cure-oreille* avec tous les ménagemens qu'il exige : il le faut manier avec adreſſe, de peur qu'il porte trop près de l'organe le plus délié de l'oreille, & ne le bleſſe ou le fatigue. J'ai vu en Pologne un homme du peuple qui n'entendoit plus de l'oreille droite, pour avoir nettoyé mal-adroitement cette oreille.

(M. MACQUART.)

CUREAU DE LA CHAMBRE (François), naquit au Mans, de Marin *Cureau de la Chambre*, conſeiller d'état, médecin ordinaire du roi, de l'académie françoiſe & de celle des ſciences, eſtimé du chancelier Séguier, & connu du cardinal de Richelieu.

François fit de bonnes études, apprit la médecine ſous ſon père, qui ſe conſacra tout entier à l'éducation de ſon fils.

François ſe préſenta en licence en 1654, en obtint le premier rang, & fut reçu docteur le 3 août 1656.

En 1665, *La Chambre* ſuccéda à ſon père dans la charge de médecin ordinaire, devint premier médecin de la reine en 1672, médecin du chancelier, médecin des bâtimens ; il profeſſa la chirurgie au jardin du roi. Il mourut le 27 mars 1680 ; il a été enterré à Saint-Euſtache dans le tombeau de ſon père.

Il eut un frère, Pierre *de la Chambre*, de l'académie françoiſe & curé de Saint-Barthelemi, qui vendit ſa bibliothèque en 1695, pour ſou-

(1) Je crois que le mot gratoir eſt moins convenable, en ce qu'il y a des gratoirs pour toute ſorte d'arts & qu'il faut ajouter la circonſtance pour laquelle on doit l'employer.

Digitized by Google

lager ſes paroiſſiens dans une maladie épidémique, cauſée par la diſette.

Bayle parle de cette famille avec éloge dans ſes nouvelles de la république des lettres, Janv. 1689, p. 98. (M. ANDRY.)

CUREUR DE PUITS.

Partie III. Règles générales de l'Hygiène proportionnelles aux beſoins de l'homme.

Claſſe. Règles pour les hommes conſidérés en ſociété.

Ordre II. Règles relatives aux habitations.

Les *cureurs de puits* ſont des gens qui nettoient les puits des immondices que le tems ou des circonſtances particulières ont pu y accumuler. Ce métier n'eſt pas ſans danger, parce qu'on rencontre des puits qui contiennent des mophettes très-dangereuſes, & qui ſont capables de faire périr ceux qui y deſcendroient : il eſt arrivé plus d'une fois que des ſubſtances animales & végétales, qu'on y a jettées imprudemment, ont fait pourrir l'eau, & ont occaſionné de ces gaz malfaiſans, qu'on peut ſoupçonner & craindre dans les puits, ſur-tout quand on les a abandonnés pendant quelque tems. Il faut donc, dans des circonſtances pareilles, employer au moins un des moyens qui ſervent à s'aſſurer de la pureté de l'air ; ſavoir, la combuſtion & la reſpiration. Lorſqu'on a deſcendu d'abord des animaux & qu'ils n'ont pas ſouffert, lorſque des flambeaux allumés n'ont pas été éteints, on peut aſſurer que le puits ne contient aucune vapeur dangereuſe, & que l'on peut y deſcendre ſans crainte : ſi l'on y étoit deſcendu imprudemment dans un cas ſuſpect, qu'on n'eut pas eu ſoin de ſe faire attacher avec une corde, ou qu'on n'eut pas employé la machine de Pilaſtre de Roſier, ſi le méphétiſme avoit ſaiſi les *cureurs de puits*, alors il faudroit avoir recours aux moyens qui s'oppoſent à l'aſphyxie. (*Voyez* ce mot.) (M. MACQUART.)

CUREURS DE PUITS, (malad. des) (*Médecine prat.*)

Ramazzni a conſacré un des chapitres de ſon traité des maladies des artiſans, à l'examen de celles auxquelles les *cureurs de puits* ſont expoſés ; mais ce qu'il a dit ſur cet objet convient plus à ſon pays qu'à celui que nous habitons : cet article eſt d'ailleurs mêlé de recherches ſur le terrein des environs de Modene, ſur l'origine & l'extraction du pétrole, qu'on trouve ſouvent dans pluſieurs contrées de l'Italie en creuſant des puits. Enfin, Ramazzini a plus parlé des ouvriers occupés à creuſer les puits, que de ceux qui ne font que les curer & les nettoyer ; il eſt vrai que les premiers ſont expoſés à pluſieurs maux comme les ſeconds, & qu'ils ont même à courir, en fouillant la terre, le danger imprévu des exhalaiſons gazeuſes & meurtrieres qui s'en élèvent ſouvent pendant cette operation. Voici ce qui a rapport à notre objet dans le chapitre 49 de la traduction françoiſe de cet ouvrage : le travail des *cureurs de puits* eſt pénible & très-dangereux. L'été (aux environs de Modène) les exhalaiſons qui s'en élèvent & le froid rigoureux qui règne dans les puits empêchent les ouvriers d'y travailler. En hiver ils ſont obligés de reſter, pendant près d'un mois, dans ces lieux chauds comme une étuve. La chaleur qui y eſt concentrée & qui ne peut s'évaporer, les flambeaux allumés que la vapeur éteindroit dans l'été, le travail exceſſif auquel ils ſe livrent, les mettent tous en ſueur & les expoſent aux maux que produit la léſion de la tranſpiration. Les maladies qui les attaquent ordinairement ſont celles de la poitrine, telles que les fluxions & les inflammations, &c. La plupart ſont cachectiques, à cauſe de leur mauvaiſe nourriture & de leur pauvreté ; ils ont le viſage blême & livide, & parvenus à peine à quarante ou cinquante ans, ils ſont forces de quitter leur métier avec la vie ; telle eſt la fin de leur miſere. Un médecin inſtruit & qui connoîtra leur miſere, trouvera facilement la méthode qu'on doit employer dans leurs maladies lentes ou aiguës : il ſaura qu'il faut rétablir la tranſpiration, arrêtée par l'humidité & la puanteur des lieux infects où ils travaillent, corriger & évacuer les humeurs vicieuſes, & réparer les forces de la nature affoiblie : il employera, avec ſuccès, les frictions, répétées ſur tout le corps, l'onction d'Aëtius, les ventouſes ſéchées, le bain des jambes & des bras dans du bon vin, dans lequel on aura fait infuſer des feuilles de ſauge, de lavandes, des fleurs de romarin, & d'autres ſubſtances aromatiques : il leur ordonnera des ventouſes ſcarifiées au dos, remède qui eſt familier à ceux qui font beaucoup d'exercice : il épargnera leur ſang, il préférera à la ſaignée l'application des ſang-ſues aux veines hémorrhoidales, & il aura ſoin de ne les purger que légèrement & à pluſieurs repriſes, pour ne pas abattre leurs forces, en ſe ſouvenant de ce précepte d'Hippocrate (Sect. 2, aphor. 36.) « Une » purgation violente nuit aux mouvemens critiques, dans ceux qui ſont mal nourris ».

A ces détails, donnés par Ramazzini, ſur les maladies auxquelles ſont expoſés les ouvriers occupés à creuſer des puits, nous ajouterons quelques obſervations particulières. Quoique la plupart des exhalaiſons méphitiques, qui rendent ces opérations dangereuſes, ſoient dues au gaz acide carbonique, qui ſe dégage de la terre creuſée, il y a ſans doute quelque autre gaz qui règne dans ces lieux, & dont la peſanteur n'eſt pas auſſi grande que celle de cet acide gazeux. Dans un mémoire ſur le méphitiſme, lu par M.

M. Cadet (Devaux) à l'académie des ſciences, il eſt queſtion d'une vapeur qui s'eſt pluſieurs fois rencontrée, ſuivant lui, dans les cavités des puits, & qui reſte quelque tems entre deux couches d'air atmoſphérique, de ſorte qu'il eſt impoſſible aux ouvriers de travailler au milieu de cette zone méphitique. Quand ils ont affaire au fond du puits, ils ſe font deſcendre rapidement à travers cette zone à l'aide de cordes, & ils ont ſoin de ſe boucher fortement le nez & la bouche; au-deſſous ils reſpirent & travaillent librement: quand ils veulent remonter, c'eſt toujours avec la même précaution; ils tirent une corde, & on les élève rapidement, afin qu'ils ne reſpirent point dans la couche de gaz délétère dont nous avons parlé. On ne doit pas oublier que le moyen le plus ſûr & le plus prompt de détruire le danger de ces vapeurs, de ces gaz méphitiques, c'eſt de porter un braſier de charbon dans un fourneau ouvert par en bas, & de forcer ainſi la vapeur à paſſer à travers ce foyer, & de céder ſa place à l'air atmoſphérique, qui ſe précipite pour faire brûler le charbon.

Outre tous ces maux, les *cureurs de puits*, toujours plongés dans une atmoſphère humide ſouvent mouillés, & ſalis par les immondices qu'ils retirent de l'eau, ſont ſujets à toutes les maladies qui dépendent de l'inégalité & de la ſuppreſſion de la tranſpiration. On doit ſe reſſouvenir, toujours dans le traitement de leurs maladies aiguës, qu'ils ſont preſque tous affoiblis par leur métier, qu'ils ne ſupportent pas facilement les fortes ſaignées, que les diaphorétiques & les cordiaux légers leur conviennent mieux, & que leurs humeurs ſont en général dans un mauvais état. Dans les affections chroniques qui les attaquent, & dont la foibleſſe & l'atonie des fibres, ainſi que la ſtagnation des liqueurs blanches ſont les cauſes ou les effets principaux, les fortifians, les toniques, l'air ſec, les frictions, la nourriture ſuculente, les aſſaiſonnemens aromatiques, les voyages dans des lieux élevés, ſont les principaux moyens qu'il faut employer lorſque les circonſtances le permettent. (M. FOURCROY.)

CURION, (Jacques) médecin allemand, naquit en 1497. Il ſe rendit habile dans les langues ſavantes, dans les belles-lettres, la médecine & dans les mathématiques. Il enſeigna à Ingolſtadt & à Heidelberg les mathématiques & la médecine; il mourut en 1572 dans cette dernière ville à l'âge de 75 ans & il fut enterré dans l'égliſe de Saint Pierre, où l'on voit ſon tombeau avec cette épitaphe:

Hoc ſaxum tegit oſſa Curionis,
Qui vir candidus, eruditione
Inſtructus variâ, decus Lycei
Noſtri præcipuum, profeſſus artes
Eudoxi, Podalyriique, multos
Felici domuit labore: donec
Extrema id fieri vetaret ætas,
Poſt quintum decimum peracta luſtrum.
Æternum benè ſit tibi, Jacobe,
Hos ipſe rediture mox in artus!
Nobis intereà bonos, tuique
Det ſimiles Deus, caterva
Quò nos exagitet minor malorum.

Obiit

A. D. 1572, die primâ Julii.

On a quelques ouvrages de ce médecin, dans leſquels il fait paroître ſon attachement à la doctrine de Paracelſe:

Dialogus inſcriptus Hermotimi nomine, in quo primùm de umbratico illo medicinæ genere agitur, quod in ſcholis ad diſputandum, non ad medendum comparatum videri poteſt. Deinde de illo recens ex chymicis furnis eductô & natô alterô. Baſileæ, 1570, in-4.

Hippocratis Coi, medici vetuſtiſſimi, de naturâ temporum anni & aëris irregularium conſtitutionum propriis, hominiſque omnium ætatum morbis theoriâ: ità in enarratione tertiæ aphoriſmorum ſectionis expoſitâ eſt, ut non ſolùm rei medicæ, ſed omnibus valetudinis ac vitæ tuendæ ſtudioſis, magno uſui eſſe poſſit. 1596, in-8.

On trouve un autre *Curion* (Horace) qui prit le bonnet de docteur en médecine à Piſe à l'âge de 20 ans, & fut nommé conſeiller des empereurs Ferdinand I & Maximilien II. Celui-ci l'envoya à Conſtantinople en 1564, & il y mourut la même année, avant d'avoir atteint la trentième de ſon âge.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CURTIUS, (Matthieu) Médecin né à Pavie, fut en eſtime dans le XVI ſiècle. Il enſeigna avec beaucoup de réputation dans ſa patrie, à Padoue, à Bologne, à Florence, à Piſe, il ſe fit auſſi un nom comme praticien. Il fut appellé à Rome par le pape Clément VII qu'il accompagna dans un voyage à Marſeille. Il revint de-là en Italie, où il continua d'enſeigner; il remplifſoit une chaire à Piſe, lorſqu'il fut attaqué de la maladie qui l'enleva de ce monde en 1564. On lui éleva un monument funèbre, ſur lequel fut gravée cette inſcription:

MATT. CURTIO TICINENSI

Qui Hippocratis, Galenique vindex, salutis augurium egit,

Medicinamque exercendo & colendo, ipse valens semper excoluit;

Monumentum hoc amplius quàm F. F. T. P. J.

COSMUS MED. *Florentiæ Dux II,*

Ære suo P. C.

Anno 1564.

Vixit annos LXX.

Les ouvrages de ce médecin ont eu long-temps de la vogue; mais on ne les lit guère aujourd'hui. Ils sont intitulés :

De venæ sectione, cum in aliis affectibus, tum vel maximè in pleuritide, Lugduni, 1532, 1538, *in*-8. *Hagenoæ*, 1534, *in*-4. *Venetiis*, 1534, 1539, *in*-8. *Bononiæ*, 1539, *in*-4.

Il soutint la préférence de la saignée directe dans la pleurésie.

In Mundini anatomen explicatio. Papiæ, 1550, *in*-8. *Lugduni*, 1551, *in*-8. *Venetiis*, 1580 *in*-8.

Le texte vaut mieux que le commentaire. *Curtius* a donné dans les erreurs de Galien, d'Averrhoës & d'Avicenne.

De curandis febribus Ars medica. Venetiis, 1561, *in*-8.

C'est un recueil de tout ce que les anciens ont dit sur cette matière.

De prandii & cœnæ modo Libellus. Romæ, 1562, *in*-4. 1566, *in*-8.

Methodus dosandi ad Tyrones. Venetiis, 1579, *in*-4, avec les opuscules des médecins qui ont écrit sur la manière de doser les médicamens.

On trouve encore un médecin du même nom; c'est Nicolas *Curtius*, né à Bresse en Italie. Il étoit d'une très-petite stature, mais il avoit l'esprit vaste & pénétrant. Il enseigna à Padoue pendant 26 ans. La crainte de contracter la peste qui commençoit à s'y montrer, lui fit abandonner cette ville pour se retirer à Bresse, où il mourut de la même maladie en 1576.

On a de lui quelques écrits.

Methodus consultandi. Venetiis, 1603, *in-folio*, dans la bibliothèque choisie d'Antoine Possevin.

Libellus de medicamentis lenientibus, præparantibus & purgantibus. Giessæ, 1615, *in*-12, avec le *Consilium adversùs pestem* de Jean Jessenius.

(*Extrait d'Et.*) (M. GOULIN.)

CUSCUTE, (*Mat. med.*)

Cuscuta.

C'est un genre de plante à fleurs monopétalées, qui semble se rapprocher des liserons, & comprend des herbes parasites d'un port singulier; les tiges sont filiformes, capillacées, dénuées de feuilles, & entortillées autour des végétaux sur lesquelles elles se nourrissent.

Nous ne devons parler ici que de la *cuscute* d'Europe, ou vulg. goutte de lin.

Cuscuta Europea. LIN.

Cuscuta major. C. B. P. 219. TOURNEF. 652.

L'épithyme, ou petite *cuscute* en est une variété.

Epithymum cuscuta min. C. B. P. 219.

La *cuscute* fait un tort considérable aux végétaux sur lesquels elle se nourrit: ses fleurs sont blanches ou rougeâtres, sessiles, ramassées plusieurs ensemble par paquets globuleux: les graines de cette plante lèvent dans terre; mais la radicule qui s'y enfonce se dessèche bientôt, si elle ne rencontre une plante dans le voisinage, sur laquelle elle puisse grimper & s'attacher pour en tirer sa nourriture. Elle se place souvent sur la bruyère, le serpolet, le lin, la vesce, &c.

Cette petite plante passe pour apéritive, antiscorbutique, & légèrement purgative: on prétend aussi qu'elle est bonne contre les rhumatismes & la goutte; mais on peut croire qu'en général ses qualités sont peu sûres, parce qu'elles ont été peu éprouvées. (M. MACQUART.)

CUSTINE, (*Eaux minérales.*)

C'est un village du bailliage de Nanci, qui portoit ci-devant le nom de Condé; il est situé sur la rive droite de la Moselle, près du confluent de cette rivière avec la Meurthe, à deux lieues du Nord-nord-ouest de Nanci. Les manuscrits de Gormand ont appris à M. Buchoz qu'il y a une source minerale en cet endroit; mais M. Jadelot n'est point du même avis. (M. MACQUART.)

CUTAMBULE, *cutambulus*, qui se promène, qui marche sur ou sous la peau. Telle est la sensation de certaines douleurs scorbutiques vers les articulations. (*Voyez* VARENI & VARI.) Il est des vers *cutambules*. (*Voyez* VAREDARII, VERS.) *Dict. de Castel, Lavoisien, James, &c.*

(M. CHAMSERU.)

CUURDO, (*Mat. méd.*)

Ce mot est employé par Pison pour désigner la canelle fine, dans son Histoire Naturelle du Brésil. (M. FOURCROY.)

CYATHUS, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *cyathus* ſoit employé dans tous les auteurs modernes, & même depuis pluſieurs ſiècles, pour déſigner un verre, il appartenoit dans la langue romaine à une meſure particulière, dont on n'a pas pu déterminer exactement la contenance. Oribaſe & Fernel croient qu'il contenoit douze dragmes. Paul d'Egine le rapporte à treize dragmes & un tiers de liquide : quelques auteurs l'eſtiment à deux onces ; il paroît que le *cyathus* ſervoit à meſurer également les les corps liquides & les corps ſecs, &c.

(M. FOURCROY.)

CYCLAME, (*Mat. méd.*)

Cyclamen.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des liſimachies, qui comprend des herbes dont les feuilles & les pédoncules naiſſent de la racine, & dont les fleurs, d'un aſpect aſſez agréable, ont ordinairement le limbe de leur corolle réfléchi ſur le calice.

Nous ne parlons que du *cyclame* d'Europe, ou pain de pourceau vulg.

Cyclamen corollâ retro flexâ. LIN. Mill. Dic.

On en diſtingue beaucoup de variétés dans les jardins. Sa racine eſt épaiſſe, tubéreuſe, arrondie, irrégulière, noirâtre en-dehors, blanche en-dedans, & garnie de fibres menues. Ses feuilles ſont en cœur ou réniforme, panachées de verd & de blanc, & portées ſur de longs pétioles. Les fleurs ſont panachées d'un blanc ſouvent teint de pourpre, & ont leur orifice tourné vers la terre.

On trouve cette plante en Europe, dans les lieux montagneux couverts, & dans les bois.

Il y a des variétés qui fleuriſſent en hiver & au printems, les autres en automne.

La racine eſt âcre, fortement purgative, vermifuge, réſolutive & errhine. On en fait un onguent purgatif, qu'on applique ſur le ventre, & qui ſe nomme *arthanita.* (M. MACQUART.)

CYCLOPE, *cyclops.* κυκλωψ. De κυκλος cercle, *orbis*, &c. Monſtruoſité fabuleuſe que l'on repréſente avec un ſeul orbite & un ſeul œil au milieu du front. Il y a quelques exemples de ſemblables monſtres dans les recueils d'obſervations rares. (*Voyez* CASTEL. LEXIC.

(M. CHAMSERU.)

CYCLOPION. κυκλωπιον. Le blanc de l'œil, *album oculi*, λευκον. (*Voyez* ARISTOT. *Hiſt. anim. l.* 4, *c.* 8. *Caſtelli Lexic.* (M. CHAMSERU.)

CYMBALAISE, (*Mat. méd.*) (*Voyez* LINAIRE.) (M. MACQUART.)

CYNANCHE. (*Voyez* ANGINE, MAL DE GORGE & ESQUINANCIE.) (M. CAILLE.)

CYNANQUE, (*Mat. méd.*)

Cynanchum.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des apocins, qui a des rapports avec les aſclépiades, & comprend des plantes la plupart ſarmenteuſes, à ſuc propre laiteux, à feuilles ſimples (lorſqu'elles exiſtent,) à fleurs diſpoſées dans les aiſſelles des feuilles, en grappes, ou en bouquets corymbiformes.

Parmi toutes les *cynanques*, décrites dans le Dict. de Bot., nous ne parlerons que de la

Cynanque de Montpellier, ou ſcammonée de Montpellier.

Cynanchum Monſpeliacum. LIN.

Periploca Monſpeliaca foliis rotundioribus. C. B. P. 294.

Apocynum 4, *latifolium*, ou *ſcammonea Valentina.* Cluſ. Hiſt. 1, 126.

La racine de la *cynanque* eſt longue, rameuſe, fibreuſe, traçante, ſes tiges ſont cylindriques, les feuilles ſont cordiformes, glabres & molles. Les fleurs ſont blanchâtres, aſſez petites, ouvertes en étoile.

On trouve cette plante dans les lieux maritimes, près de Montpellier, de Narbonne & en Eſpagne ; on la cultive au jardin du roi.

Le ſuc laiteux de cette *cynanque*, épaiſſi par la cuiſſon, devient noirâtre, & reſſemble beaucoup à la vraie ſcammonée de Syrie, (*Voyez* LISERON) non-ſeulement par ſa couleur, mais encore par ſa vertu purgative, qui eſt néanmoins plus foible.

Cette plante eſt très-peu employée.

(M. MACQUART.)

CYNANTHROPIE, *cynanthropia*, de κυων chien & de ανθρωπος, homme. Délire mélancholique dans lequel les malades s'imaginent être changés en chien, & en imitent quelquefois les actions. C'eſt auſſi, ſuivant quelques auteurs, un ſymptôme de la rage. La femme de Saint-Calais, mordue par un chien enragé, examinoit d'un œil menaçant les objets qu'elle vouloit mordre ſucceſſivement, aboyoit & grondoit comme un chien. (*Voyez* RECHERCHES SUR LA RAGE, p. 246.) La fille Villard, native de Moydieu, village ſitué à deux lieues de Vienne en Dauphiné, mordue par un loup enragé, avoit des envies de mordre, & en avertiſſoit ceux qui étoient auprès d'elle. (Re-

cherches ſur la rage, p. 374.) Le nommé Rouſſet, mordu par le même loup, cherchoit à mordre ceux qui le ſervoient. (*Ibidem*, p. 375.) Thérèſe Rougeat, mordue par le même loup, eut des envies de mordre; elle avertiſſoit les perſonnes qui étoient auprès d'elle, quand ſes accès la prenoient afin qu'on s'éloignât d'elle, & les rappelloit quand ils étoient paſſés. (*Ibid*, pag. 376.) Claude Boyer, mordu par le même loup, cherchoit à mordre ceux qui étoient auprès de lui & à cracher ſur eux. (*Ibid*, p. 377.) Jeanne Latapy, mordue par un chat enragé, manifeſta quelques envies de mordre. (*Ibid*, p. 391.) La nommée Mitterraut, mordue par un loup enragé, pouſſoit des cris ou des ſons de voix inimitables & à demi-étouffés, ſemblables à ceux d'un animal en furie, & approchant de ceux d'un loup ou d'un chien pris au piége par le cou, & faiſant tous leurs efforts pour en ſortir; elle grinçoit horriblement des dents, & ſembloit vouloir dire à M. Duperrin, ſon médecin, de ne pas approcher. (*Ibid*, pag. 402.) Le payſan, dont M. Haguenot prit ſoin, l'aſſuroit en grinçant des dents qu'il dévoreroit une armée, qu'il ſe ſentoit un deſir inſurmontable de mordre, & le diſoit ainſi que bien d'autres, ſans être en ce moment en fureur. (Diſſertation ſur la rage par M. Sauvages, p. 97.) VanSwieten rapporte, d'après les tranſactions philoſophiques, l'hiſtoire de deux enfans, l'un âgé de dix ans, l'autre de neuf, qui s'étoient amuſés à laver pendant du tems la tête d'un chien qui avoit été mordu à cette partie par un chien enragé. Le chien fut préſervé de la rage par les lotions répétées que lui firent ces enfans; mais ſix mois après ces deux enfans commencèrent à éprouver des mal-aiſes, & dans le bas-ventre une douleur qui remontoit juſqu'au nombril; deux mois après un léger flux de ventre ſuccéda à ces douleurs, & quelquefois ils avoient des défaillances; quelque tems après les douleurs s'étendirent juſqu'à l'eſtomac, & même plus haut; il ſurvint des mouvemens convulſifs dans cette partie & à la région abdominale; vers la fin du neuvième mois, ils commencèrent à avoir horreur de l'eau, & ne pouvoient regarder aucun liquide ſans ſe trouver mal, & ſans avoir des convulſions dans toutes les parties du corps, ils imitoient même l'aboyement du chien & mordoient; ces derniers ſymptômes étoient plus forts dans celui qui étoit plus âgé, &c. (*Voyez* GERARDI VAN SWIETEN, COMMENT. IN HERMANNI BOERHAAWE APHORISMOS. t. 3, p. 560.)

(M. ANDRY.)

CYNIQUE, (ſpaſme) ou SPASME DE CHIEN.

Etat convulſif des muſcles de la bouche, qui la tire des deux côtés, & lui donne quelque reſſemblance à l'écartement des lèvres que préſentent les chiens en colère. On a rangé ſous cette dénomination, pluſieurs maladies ou ſymptômes dus au tiraillement ou au relâchement de quelques-uns des muſcles, ſoit de la bouche, ſoit des mâchoires. Ainſi nous comprendrons dans cet article le tétanos des mâchoires, le tic ou triſmus, la brédiſſure, le ris ſardonique, la bouche tournée, *oris tortura*. Toutes ces affections peuvent ſe rapporter ou à la convulſion, ou à la paralyſie de quelques-uns des muſcles de la face, ou de la mâchoire inférieure.

I. La mâchoire inférieure n'eſt abaiſſée que par les ſeuls muſcles digaſtriques, tandis qu'elle eſt relevée par les muſcles maſſeter, crotaphites, ptérigoidiens internes & externes: ainſi il arrive rarement que la mâchoire reſte abaiſſée, ſoit par la convulſion des muſcles digaſtriques, ſoit par la paralyſie des muſcles releveurs, & cet accident, lorſqu'il a lieu, n'eſt ordinairement dû qu'à la luxation de la mâchoire. Mais il arrive aſſez ſouvent que les muſcles releveurs ſont dans un état convulſif, & cette eſpèce de convulſion a été nommée triſmus ou tic: ce terme convient proprement aux chevaux, qui, lorſqu'ils en ſont affectés, frappent avec les dents leurs mangeoires, & produiſent un ſon que ce terme exprime. On a donné le même nom aux habitudes vicieuſes, qu'on contracte principalement par un mouvement particulier de quelques muſcles de la face qui défigurent le viſage. Ce terme, comme on voit, eſt peu propre à exprimer le ſymptôme dont il eſt queſtion; il convient mieux de l'appeller ſpaſme ou tétanos de la mâchoire.

Ses muſcles reçoivent des nerfs de la troiſième paire, de la portion dure de la cinquième paire, de la ſeptième paire, de la huitième, qui communique à tout le corps.

La maladie eſt ou eſſentielle, & vient de la léſion des nerfs, qui ſe partagent à ces muſcles, ou même d'une affection du cerveau, leur origine commune: ou elle eſt ſympathique, & communiqué par la léſion de quelque nerf éloigné, qui retentit à la huitième paire.

Il eſt néceſſaire au médecin de reconnoître où eſt la cauſe du mal. J'ai vu une perſonne attaquée depuis plus de quinze jours du ſpaſme de la mâchoire, à qui on avoit fait prendre beaucoup de bains, & preſcrit inutilement pluſieurs remèdes: on lui avoit appliqué depuis peu un cautère, qui bleſſoit quelque rameau du nerf, & occaſionnoit par ſympathie le ſpaſme de la mâchoire: le cautère fut déplacé, & le ſpaſme ceſſa auſſi-tôt. Pouteau a obſervé un ſemblable ſpaſme, qui provenoit de la luxation d'un os ſéſamoïde. On trouve beaucoup de faits de cette nature dans les ouvrages des chirurgiens (*Voyez* POUTEAU, DE LA RAGE, *p.* 34.)

Quelquefois le mal vient de quelqu'un des

Digitized by Google

nerfs qui ſe portent aux muſcles de la machoire. Quand on peut découvrir quel eſt le nerf léſé, le meilleur remède eſt de détruire ce nerf par le fer. (*Voyez* LES OBSERVATIONS D'ANDRE, chirurgien de Verſailles.)

D'autres fois auſſi, ce ſont les ſeuls muſcles qui ſont attaqués par la préſence de quelque humeur, alors la compreſſion & l'irritation des glandes ſalivaires excitent une ſalivation preſque continuelle. C'eſt ce qu'on a remarqué chez quelques ſcorbutiques. Si l'humeur ſe porte ſur les tendons, les malades éprouvent de la douleur à l'articulation, & ne peuvent aiſément ouvrir la mâchoire. Si le ſeul muſcle ptérigoide eſt attaqué de ſpaſme, il s'en ſuit des craquemens de dents, qu'on obſerve fréquemment chez les enfans. Cet effet eſt communément attribué à la préſence des vers dans l'eſtomac. Les enfans nouveau-nés ſont ſujets dans quelques pays au tétanos particulier de la mâchoire, qui eſt auſſi dangereux que le tétanos univerſel. (*Voyez* HEISTER DE MAXILLÆ SPASMO. Comp. med. p. 337. Cleghorne de morb. inſ. minoricæ &c. BAJON, *Mémoires ſur Cayenne.*)

Dans les maladies aiguës, ce ſymptôme annonce le délire & eſt ſouvent mortel. Hippoc.

II. Il ſe rencontre auſſi quelquefois chez les hypochondriaques, & n'annonce alors rien de facheux. Il vient de l'humeur âcre qui ſe portant ſur le muſcle ptérigoide, produit le craquement des dents, ou bien leur fait faire différentes grimaces auxquelles on a donné le nom de tic, ſi l'irritation ſe communique alternativement aux différents muſcles de la face.

L'inflammation des muſcles de la mâchoire ou des amygdales produit un accident ſemblable au ſpaſme de la mâchoire; cet accident ceſſe avec l'inflammation.

III. L'agglutination de la partie interne des joues empêche auſſi les malades d'ouvrir la mâchoire. Cet accident peut ſurvenir à la ſuite de la ſalivation mercurielle, & des ulcères qu'elle a occaſionnés; il exige l'opération chirurgicale. On lui a donné le nom de *brédiſſure*, & on dit les malades *birdés*.

IV. Le ſpaſme cynique proprement dit, ou l'écartement convulſif des deux angles de la bouche ſur les côtés, eſt ordinairement dû à l'uſage d'une plante vénéneuſe, *apium riſus*, commune en Sardaigne. Le ris convulſif eſt un des ſymptômes de ce poiſon, & on lui a donné pour cette raiſon le nom de ris ſardonique. Cette convulſion des muſcles des lèvres eſt due à la ſeptième paire de nerfs, & comme ces nerfs tirent leur origine de la moëlle épinière, lorſqu'on comprime ou qu'on irrite cette partie ſi eſſentielle à la vie, le ris ſardonique accompagne la mort ſubite, qui ſuit cette léſion.

V. Les muſcles de la bouche peuvent n'être tirés que d'un côté; c'eſt ce qu'on appelle *bouche tournée*, *oris tortura*. Cet accident vient de ſpaſme, ou de paralyſie. S'il vient de ſpaſme, la partie contractée eſt roide, quelquefois douloureuſe; on apperçoit des rides, & avec un peu d'attention à l'origine des différents nerfs de la face & à leur ſympathie, ſoit avec l'œil, ſoit avec les différentes parties du corps, on peut reconnoître ſi les muſcles ſeuls ſont irrités par la préſence d'une humeur âcre, ou ſi quelque nerf eſt léſé, & quel eſt ce nerf.

Dans le cas de paralyſie, c'eſt le côté ſain qui eſt tiré, à cauſe du relâchement & de l'atonie des muſcles du côté paralyſé. Alors les paupières ſont également dans cet état d'atonie & d'affaiſſement. La ſalive coule involontairement d'un côté. Cet état accompagne ordinairement l'apoplexie, ou l'hémiplégie. Quelquefois il la précéde. Il peut exiſter ſans être ſenſible. Alors les malades ne peuvent rire, cracher, ſouffler, ni même prononcer la lettre O.

(M SAILLANT.)

CYNO-COPRUS. (*Mat. méd.*)

Pluſieurs auteurs ſe ſont ſervis du mot *cynocoprus* tiré du grec, pour déſigner les excrémens du chien, qu'on a nommés plus ordinairement *album græcum* dans les ouvrages de matière médicale & de pharmacie. (*Voyez* les mots ALBUM GRÆCUM & CHIEN.) (M. FOURCROY.)

CYNOGLOSSE, (*Mat. méd.*)

Cynogloſſum.

C'eſt un genre de plante à fleurs monopétalées, de la famille des borraginées, qui a des rapports avec les pulmonaires & les buglooſſes; il y en a onze eſpèces décrites dans le dictionnaire de Botanique, parmi leſquelles la médecine en a eſſayé deux.

1°. La *cynogloſſe* officinale, vulg. Langue de chien.

Cynogloſſum majus vulgare. TOURNEF. 149, C. B. P. 257.

Cynogloſſum ſtaminibus corollâ brevioribus, foliis lato-lanceolatis tomentoſis, ſeſſilibus.

a. Idem flore albo.

La racine de cette *cynogloſſe* reſſemble à une rave, eſt un peu rameuſe, blanchâtre en dedans & noirâtre en dehors. Sa tige, d'un pied ou deux d'élévation, eſt rameuſe, feuillée, & couverte de duvet. Ses feuilles ſont pointues, cotoneuſes, ſimples & alternes, d'une odeur forte & puante; les fleurs ſont en grappes terminales, petites, rougeâtres, légèrement violettes &

blanches dans une variété. Elles ont les étamines plus courtes que la corolle. Le piſtil ſe change en un fruit compoſé de graines comprimées ou concaves hériſſées, & qui s'attachent fortement aux habits.

Cette plante ſe trouve en Europe dans les bois, dans les lieux incultes & pierreux: elle fleurit en mai & juin.

La *cynogloſſe* paſſe pour être calmante, pectorale, & un peu narcotique.

La racine du *cynogloſſe* eſt mucilagineuſe, rafraîchiſſante, paroit avoir à-peu-près les vertus du nénuphar, & ſi les pilules qu'on forme avec cette racine, & qui portent le nom de pilules de *cynogloſſe*, ſont calmantes & même narcotiques, cela dépend de l'opium qu'on y joint. C'eſt ainſi que ſouvent on attribue à un remède des vertus qui appartiennent à d'autres ſubſtances auxquelles il ſert d'excipient; c'eſt ainſi qu'en mêlant des ſubſtances, on trouve le moyen d'embrouiller l'art de guérir: au moins faudroit-il avoir fait pendant un certain temps uſage d'une plante ſeule, & en bien connoître les qualités avant de la mêler avec d'autres ſubſtances; c'eſt ce qui reſte à faire pour la *cynogloſſe* ainſi que pour tant d'autres.

Cependant quelques auteurs diffèrent ſur les qualités de la *cynogloſſe*. Vogel, contre l'avis de Fuller, dit que cette plante eſt virulente, & que ſa vertu ſe rapporte à celle de l'opium. On la croit bonne pour arrêter les hémorrhagies, le flux de ventre & la toux, en employant ſa décoction à la doſe d'une poignée, extérieurement on s'en ſert en cataplaſme contre les brûlures.

Les anglois, dit Ray, Hiſt. des Pl. p. 490, ont coutume d'en uſer contre les tumeurs ecrouëleuſes, non-ſeulement en décoction, pour l'extérieur, à la doſe d'une once, mais encore extérieurement, en cataplaſme.

Il réſulte de ce que nous venons de dire, que les vertus & la nature de cette plante ne ſont pas encore bien fixées.

2°. La *cynogloſſe* argentée.

Cynogloſſum clarifolium. LIN.

Cynogloſſum creticum argenteo anguſto folio. B. P. 257, TOURNEF. 140.

La couleur blanchâtre, & comme argentée; de cette eſpèce la rend d'un aſpect agréable. Sa racine eſt fongue, pivotante, munie de fibres rares; elle pouſſe des feuilles nombreuſes, droites, ſpatulées, molles, blanchâtres, preſque ſoyeuſes, & couvertes d'un duvet couché, fort court.

Sa tige s'élève environ à un pied & demi. Les fleurs viennent en grappes, terminales, courtes, ramaſſées ou glomerulées avant leur développement. Le calice eſt cotoneux, preſque de moitié plus court que la corolle, dont le limbe eſt rouge.

Cette plante croît dans la Provence, l'Eſpagne, la Carniole, l'iſle de Candie & le Levant; on la cultive au jardin du roi.

On dit que ſes feuilles ſont vulnéraires & très-déterſives, qu'on en peut faire un onguent excellent contre les ulcères malins, en mêlant le ſuc exprimé de toute la plante, avec une quantité ſuffiſante de miel & de térébenthine.

(M. MACQUART.)

CYNOMÈTRE, (*Mat. méd.*)

Cynometra.

C'eſt un genre de plante à fleurs polypétalées, de la famille des légumineuſes, qui a de grands rapports avec le courbaril, qui comprend des arbres exotiques à fleurs alternes & binées, & à fleurs latérales diſpoſées ſur les rameaux, ou ſur le tronc même.

Le Diction. de Bot. (T. 2.) en diſtingue deux eſpèces, dont la ſeconde eſt employée en médecine: c'eſt,

Le *cynomètre* ramiflore.

Cynometra ramis floriferis. LIN.

Cynomorium ſilveſtre. Rhumph. Amb. 1. P. 167, T. 63.

Iripa. Rheed. Mal. 4. P. 65, T. 31.

Cet arbre prend une élevation moyenne. Ses feuilles ont deux folioles glabres à côtés inégaux, avec un pétiole fort court: les fleurs naiſſent ſur les rameaux parmi les feuilles: elles produiſent des gouſſes tuberculeuſes, monoſpermes.

Le *cynomètre* croît dans les Indes orientales; il eſt toujours verd & fructifie tous les ans.

On prétend que ſes racines ſont purgatives. On tire de ſon fruit une huile pour la gale & les maladies cutanées. (M. MACQUART.)

CYNOMOIR, (*Ecarlate.*) (*Mat. méd.*) vulg. champignon de Malthe.

Cynomorium coccineum. LIN. *Amen. Acad.* T. 2. P. 351.

Fungus typhoides coccineus Melitenſis. Bocc. Muſc. 2. p. 69.

Fungus Mauritanicus verrucoſus ruber. Petiv. Gaz. T. 39, f. 8.

M. de Lamarck dit que cette plante eſt fort ſingulière; qu'elle a l'aſpect d'un champignon, le port d'une clavaire ſimple. Elle devient ſolide & comme ligneuſe, lorſqu'elle ſe deſſèche. La moi-

tié ſupérieure, qui forme une tête oblongue en maſſue rouge & preſque cylindrique, eſt couverte de fleurs diſtinctes, ſerrées & imbriquées comme ſur un chaton.

Le *cynomoir* eſt paraſite des racines de pluſieurs arbres ou arbriſſeaux, ne pouſſe aucune feuille, mais dans ſa jeuneſſe il eſt couvert d'écailles éparſes, ovales-pointues, & convexes en dehors. Le fruit eſt une ſemence nue & arrondie.

Cette plante croit dans l'iſle de Malthe, la Sicile, la Mauritanie & la Jamaique: elle a de cinq à ſept pouces de longueur, dont la moitié eſt enveloppée par le pédicule.

M. de Juſſieu a remarqué que ſes rapports avec le *balanophora fungoſa* de Forſter étoient ſi grands, que peut-être ces deux plantes devoient être rapportées au même genre.

Le *cynomoir* paſſe pour être aſtringent. On l'emploie dans les hémorrhagies, les pertes, les flux de ſang, la dyſſenterie, &c. On le réduit en poudre après l'avoir fait ſécher, & on en fait prendre un ſcrupule & davantage dans du vin ou du bouillon. (M. MACQUART.)

CYNOREXIA, (*Noſol. méthod.*) Faim canine. (*Voyez* ce mot.) (M. CHAMSERU.)

CYNORRHODOS, CYNORRHODON, (*Mat. méd.*)

Ce mot eſt ſynonyme de ronce, il eſt tiré de deux mots grecs qui ſignifient enſemble roſe de chien, ronce de chien. On dit encore quelquefois conſerve, ſyrop de kynorrhodon. (*Voyez* RONCE.)

(M. FOURCROY.)

CYNOSORCHIS, (*Mat. méd.*)

On a nommé ainſi pluſieurs plantes de la famille & du genre des orchis, à cauſe de la forme de leurs racines, qui imitent celles des teſticules de chien ou de quelques autres animaux. (*Voyez* les mots ORCHIS & SATYRIUM. (M. FOURCROY.)

CYNOSURE, Κυνόσυρα, c'eſt le nom que les grecs ont donné à la conſtellation la plus voiſine du pôle, & que nous appelons la *petite ourſe*. Elle ſert ſouvent à guider les navigateurs par la facilité qu'ils ont à la reconnoître. Paul Herman a jugé convenable de déſigner par ce même nom, un traité très-conſidérable de matière médicale, dans l'idée, ſans doute, que ceux qui le prendroient pour bouſſole dans la mer de la médecine pratique, éviteroient infailliblement tous les écueils dont cette mer orageuſe eſt parſemée. C'eſt ce que nous ſouhaitons bien ſincèrement à tous ceux qui auront le courage de lire l'ouvrage de Paul Herman. (M. MAHON.)

CYPERUS, (*Mat. méd.*) (*Voyez* SOUCHET.)

(M. MACQUART.)

CYPO DE CAMERAS, (*Mat. méd.*)

Suivant pluſieurs dictionnaires de médecine & de matière médicale, les médecins portugais donnent le nom de *cypo de cameras*, à la racine du Bréſil qui eſt généralement connu ſous le nom braſilien d'ipécacuanha. (M. FOURCROY.)

CYPHOSIS, (*Voyez* GIBBOSITÉ.)

(M. JEANROI.)

CYPRÈS, (*Mat. méd.*)

Cupreſſus.

C'eſt un genre de plante à fleurs incomplettes, de la famille des conifères, qui a de grands rapports avec le *thuya* & le génévrier. Il comprend des arbres & des arbriſſeaux, la plupart toujours verds. Parmi les ſept eſpèces décrites dans le Diction. de Botanique, il y en a une qui a mérité l'attention des médecins: peut-être les autres n'en diffèrent-elles pas beaucoup.

Le *cyprès* commun.

Cupreſſus ſemper vivens. LIN.

Cupreſſus foliis imbricatis frondibus quadrangulis. LIN.

On en diſtingue deux variétés.

1°. Le *cyprès* commun pyramidal, ou *cyprès* femelle de PLINE.

Cupreſſus meta in faſtigium convoluta qua fœmina PLINII. TOURNEF. 587.

Cupreſſus. C. B. P. 488.

2°. Le *cyprès* commun à rameaux ouverts. *Cyprès* mâle de *Pline.*

Cupreſſus ramos extra ſe ſpargens, qua mas Plinii. TOURNEF. 587.

Le *cyprès* pyramidal eſt un grand arbre toujours verd, dont le tronc eſt gros, très-droit, couvert d'une écorce brune. Son bois eſt dur, compact, pâle, ou rougeâtre, parſemée de quelques veines foncées, d'une odeur pénétrante & ſuave, preſque comme celle des ſantaux, & d'une très-longue durée. Son tronc ſe garnit de branches très-touffues au moins dans les deux tiers de ſa longueur ſans interruption. Ses feuilles ſont très-petites, oppoſées, imbriquées ſur quatre rangs & ſur les plus petits rameaux où elles foiſonnent, plus diſtinctes & moins rapprochées ſur les rameaux anciens. Les feuilles ſont vertes, un peu pointues, ſe changent en eſpèce d'écailles ſur les rameaux un peu vieux. Sur les arbres âgés

Digitized by Google

de dix à douze ans, il naît au bout des jeunes rameaux des petits chatons jaunâtres, longs de trois lignes, & ſouvent en ſi grand nombre, que lorſque les étamines répandent leur pouſſière, on croiroit qu'il ſort de la fumée des gros *cyprès*. Les cônes ont un pouce de diamètre, reſſemblent à des noix de galle. Ils viennent ſéparément des fleurs nées ſur le même individu; ils contiennent des ſemences un peu rouſſes, longuettes, & qui renferment une petite amande.

Le *cyprès* à rameaux ouverts ſe diſtingue du précédent par ſon port, & ne forme pas comme lui une pyramide régulière. Il devient plus gros, eſt moins ſenſible au froid, eſt moins fourni de rameaux. On dit qu'en ſemant de la graine de l'un ou de l'autre, on les obtient tous les deux.

Le *cyprès* croît naturellement dans les régions auſtrales de l'Europe, & ſur-tout dans la plupart des iſles de l'Archipel. On le cultive en Portugal & dans les contrées méridionales de la France: il en diſtile dans les pays chauds un peu de réſine d'une odeur agréable.

Les fruits qu'on nomme *nuces, cupreſſi pilula, cupreſſi galbuli*, ſont aſtringens; auſſi les a-t-on recommandés dans différentes ſortes de flux trop conſidérables, & même dans les fièvres intermittentes. Lanzoni les nomme fébrifuges: on les preſcrit pulvériſés à la doſe d'un gros: on dit qu'ils contiennent en outre des parties balſamiques; c'eſt pourquoi ils ſont employés comme ſtomachiques, fortifians, & vulnéraires. Les habitans de la Caroline en expriment un baume dont ils ſe ſervent pour la réunion des plaies récentes.

On recommande encore les fruits récens & verds, en décoction, contre les hernies, ainſi que les feuilles; le bois de *cyprès* paſſe pour deſſiccatif & aſtringent. Il faut encore rechercher & la nature & les vertus des différentes parties de ce végétal, pour ſavoir bien à quoi s'en tenir dans l'uſage qu'on en fera.

L'aurone femelle porte le nom de petit *cyprès*. (*Voyez* AURONE FEMELLE.)

(M. MACQUART.)

CYPRIANUS, (Abraham) naquit à Amſterdam d'Alard *Cyprianus*, chirurgien de cette ville. Il étudia la médecine à Utrecht, où il fut reçu docteur le 20 novembre 1680. Sa diſſertation inaugurale eſt intitulée, *De carie oſſium*. Après ſa promotion, il revint à Amſterdam, & il y pratiqua la médecine & la chirurgie pendant plus de douze ans. Ce fut à la mort de Philippe Mathæus le jeune qu'il ſortit de cette ville, pour aller remplir la chaire d'anatomie & de chirurgie que les curateurs de l'univerſité de Franeker lui préſentèrent le 6 mai 1693. Il en prit poſſeſſion le 22 juin de la même année, mais il l'abandonna vers l'automne de 1695, pour ſe rendre en Angleterre. Pendant ſon ſéjour à Franeker, l'univerſité de Leyde lui avoit fait des inſtances réitérées pour l'engager à accepter une chaire qui devoit lui rapporter deux mille francs. Il n'en voulut point, & perſiſta toujours dans le deſſein qu'il avoit formé de paſſer en Angleterre. Il s'y rendit; mais il revint en Hollande & s'établit encore à Amſterdam, où l'on connoiſſoit ſi bien ſon mérite. L'opération de la taille le répandit avantageuſement dans cette ville; on prétend même qu'il l'a exécutée avec ſuccès ſur plus de 1400 perſonnes. Les hiſtoriens que j'ai conſultés, ne diſent rien de la mort de cet habile homme; ils ſe bornent à donner les titres de ſes ouvrages:

Oratio inauguralis in Chirurgiam encomiaſtica, Franekeræ, 1693, in-folio.

C'eſt le diſcours qu'il prononça lorſqu'il prit poſſeſſion de la chaire qu'on lui avoit donnée à Franeker.

Epiſtola exhibens hiſtoriam fœtus humani poſt 21 menſes ex uteri tubâ, matre ſalvâ ac ſuperſtite, exciſi. Lugduni Batavorum, 1700, *in*-8. avec figures. En françois, Amſterdam, 1707, *in*-8.

Cyſtitomia hypogaſtrica. Londini, 1724, *in*-4.

Il y traite de la taille au haut appareil.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

CYRENE. (Temple de) C'eſt un de ces endroits, où le culte que l'on rendoit au dieu de la médecine, étoit entretenu par l'avidité des prêtres & la ſuperſtition des peuples. Les Cyréniens adoroient Eſculape, mais leur culte étoit différent de celui des Grecs; les premiers lui immoloient des chevres, ce qui ne ſe faiſoit pas dans la Grece. Pauſanias prétend cependant que l'Eſculape des Cyréniens avoit été tiré d'Epidaure; mais ſi cela eût été, comment ſe ſeroient-ils aviſés de lui ſacrifier un animal ſi différent de celui qu'on choiſiſſoit dans la Grece, où on lui immoloit des poules & des coqs? Il y a bien plus d'apparence que *Cyrene*, qui étoit une ville de Libye, voiſine de l'Egypte, avoit reçu de ce pays tout ce qu'elle ſavoit ſur ce ſujet, & qu'elle adoroit l'Eſculape phénicien, qui étoit plus ancien que celui des Grecs. Dans ce temple, comme dans tous les autres dédiés au dieu de la médecine, les prêtres étoient les organes par leſquels Eſculape rendoit ſes oracles; on ne parvenoit à les obtenir qu'en pratiquant diverſes cérémonies, les unes indifférentes à toute autre qu'aux miniſtres du temple, les autres propres par elles-mêmes à faciliter la guériſon des malades.

(*Extrait d'El.*) M. GOULIN.)

CYRTOSIS.

CYRTOSIS. *κυρτωσις*, gibbosité. Paul d'Ægine emploie quelquefois ce mot pour signifier le staphylome. (*Voyez* STAPHYLOME.)

(M. CHAMSERU.)

CYRUS fut médecin de Livie, mère de l'empereur Tibère, & mère encore de Drusus Germanicus qu'elle avoit eu de Tibère-Claude-Néron. Tout le monde sait qu'Auguste enleva Livie à celui-ci, & l'épousa quoiqu'elle fût enceinte de Drusus.

Cyrus ne nous seroit pas connu sans une inscription qui a été trouvée à Florence; elle nous a conservé son nom & nous a appris son emploi.

Il se trouve un autre *Cyrus* de Lampsaque, dont le nom se lit dans un autre inscription, où il est appellé archiatre. Aëtius cite un *Cyrus* qui étoit d'Edesse & pareillement archiatre, c'est-à-dire, médecin entretenu par le trésor public. *Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

CYSSOTIS. Inflammation du fondement. (*Voyez* TENESME.) Vogel. Classes des fièvres continues, ordre des inflammatoires.

(M. CAILLE.)

CYSTA-BUBONOCELE. (*Voyez* HERNIE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTIDES. (*Nosol. method.* (*Voyez* KISTE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTIRRAGIE. Hémorrhoides de la vessie. *Cystirrhagia* (*Médecine.*)

M. Vogel, professeur en médecine, à Gottingue, est le premier qui ait adopté cette dénomination, pour désigner l'espèce de pissement de sang connu sous le nom d'hémorrhoides de la vessie.

« C'est, selon lui, un pissement de sang douloureux, dans lequel l'urine n'est pas également » teinte de sang, & dans lequel il se forme des caillots, qui sortent tantôt avec l'urine, d'autres fois » seuls. M. Cullen a adopté la même définition & la même nomenclature, (*Voyez* SA NOSOLOGIE, classe des pyrexies, ordre IV des hémorrhagies.)

Quoi qu'en disent ces deux nosologistes, l'hémorrhagie variqueuse de la vessie, est très-difficile à distinguer des autres pissemens de sang: & ce n'est qu'à l'aide des signes précédens & concomitants qu'on peut la reconnoître. Les urines teintes en rouge, les caillots de sang qui y sont mêlés, ou qui sortent purs & sans mélange d'urine, les douleurs en pissant, sont des accidents que l'on rencontre pareillement dans les hématuries calculeuses rénales & vésicales, de même que dans d'autres espèces de pissement de sang. Pour se convaincre de cette vérité, il n'y a qu'à consulter nos médecins cliniques dont l'autorité doit prévaloir sur celle des professeurs, qui ordinairement voient peu de malades.

La douleur en pissant, les urines inégalement rouges; les caillots de sang, ne sont pas des caractères suffisans pour que le médecin puisse assurer que la maladie consiste dans une ou plusieurs hémorrhoides de la vessie. Lorsqu'un malade rend de pareilles urines avec les symptômes dont on vient de faire mention, il faut s'assurer d'abord où est le siége du mal. S'il est dans les reins, dans les urerères, dans la vessie, dans son col, ou enfin dans le canal de l'urètre; si c'est la pierre, ou le gravier ou toute autre cause qui le produisent. Toutes ces diverses connoissances nécessaires au traitement, ont leurs signes particuliers. (*Voyez* HEMATURIE, PISSEMENT DE SANG, GRAVIER, CALCUL DE LA VESSIE, DES REINS.)

Les hémorrhoides supprimées, la périodicité du pissement de sang, l'âge du malade, (cette maladie est familière aux vieillards,) la constitution hypochondriaque, hémorrhoïdaire, toutes ces diverses connoissances, fourniront des secours pour prononcer avec certitude sur la maladie.

Le pissement de sang dans le *cystirragie* n'est pas toujours douloureux: j'ai connu des veillards, qui y faisoient très-peu d'attention, quoiqu'ils y fussent sujets depuis plusieurs années. Sauvages avoit été consulté par M. le maréchal de Belliste, pour cette espèce de pissement, dont il éprouvoit des retours de temps en temps sans douleur.

Les varices du col de la vessie, ainsi que celles qui se placent dans le canal de l'urètre, sont difficiles à distinguer, quoiqu'il y ait de la douleur, & que les malades rendent des caillots & même le sang pur, parce que ces caractères peuvent convenir à l'hematurie calculeuse de la vessie. Les caillots de sang, venant des reins, peuvent aussi s'arrêter dans le canal & donner du louche pour le diagnostic. Afin de pouvoir juger avec certitude, il faut s'informer, si la maladie a succédé aux hémorrhoides de l'anus, & si elle imite leur périodicité dans ses retours. Il y a encore un autre signe sur lequel certains praticiens se fondent; le malade éprouve pour lors, disent-ils, une douleur à la racine de la verge; il ne faut pas trop se fier à ce signe. Il peut convenir aux hémorrhoïdes du col de la vessie, comme à celles du canal de l'urètre. La pierre de la vessie ainsi que les caillots de sang vermiculaires, engagés dans le canal de l'urètre, excitent souvent

le même ſentiment de douleur, & peuvent induire en erreur.

Les cauſes de la *cyſtirragie*, ſont les hémorrhoides de l'anus, dévoyées ou ſupprimées. Le flux hémorroidal, les règles ſupprimées ou dévoyées, ainſi que je l'ai déja obſervé, la conſtitution hypochondriaque, l'affection hyſtérique, les engorgemens du foie & de la rate, la groſſeſſe, la chûte du rectum, la pléthore de la veine-porte que nombre de cauſes peuvent occaſionner & que l'âge ſeul amène. Cette dernière donne lieu ſouvent à cette maladie; il eſt très-important de découvrir par les ſignes qui la caractériſent ſi elle exiſte ou non.

Il y a des médecins qui ſont perſuadés que la *cyſtirragie* n'eſt jamais idiopathique, & qu'elle eſt au contraire toujours ſymptomatique. Ils ne conſeillent d'autre traitement que celui de la maladie eſſentielle, qui l'occaſionne. Cette opinion me paroît très-probable; j'ai preſque toujours obſervé, qu'elle n'étoit point maladie primitive; ſon traitement préſente néanmoins des indications particulieres.

1°. La douleur & l'inflammation ſont les plus grands dangers de cette maladie. On y remédie par les remèdes qui conviennent à ces deux ſymptômes. (*Voyez* DOULEURS, INFLAMMATION, INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

2°. La liberté du ventre eſt d'une néceſſité indiſpenſable; on y parvient par l'uſage habituel des doux laxatifs, tels que le petit lait adouci avec le ſyrop des violettes, les bouillons maigres aux herbes, les fruits ſavonneux bien murs, cruds ou cuits, tels que les fruits rouges ou autres; la pulpe de caſſe, l'huile de ricin, à la doſe d'une once, pris de temps en temps; les ſels neutres & ſur-tout le ſel de Glauber, depuis demi-once juſques à une once une fois par ſemaine; les lavemens émolliens, les nourritures végétales, les eaux minérales, martiales, apéritives, purgatives, froides & chaudes; un exercice modéré & journalier lorſqu'on ne ſouffre point, car il ſeroit nuiſible pendant le temps des douleurs ou de l'inflammation. La privation des alimens gras, ſucculens, âcres, ſpiritueux, eſt indiſpenſable.

3°. Lorſque la chûte du rectum eſt la cauſe de la maladie, il faut y remédier par les aſtringens & les ſpiritueux dont on lave l'inteſtin pendant qu'il eſt dehors. On donne auſſi les premiers en lavement, & même intérieurement lorſque les circonſtances l'exigent.

4°. Il faut diminuer & prévenir la pléthore de la veine-porte, lorſqu'elle exiſte, & que l'on eſt fondé à croire qu'elle eſt la ſource du mal. L'application des ſang-ſues, au périné & à l'anus, eſt quelquefois d'un grand ſecours dans ces cas-là. Je dois néanmoins dire que je les ai vu augmenter l'engorgement local de la veſſie, & les douleurs; on ſait qu'elles provoquent les règles, lorſqu'elles ſont appliquées ſur les parties externes de la génération. Ces deux effets me paroiſſent dépendre de la piqûre de ces animaux, laquelle excite la ſenſibilité & l'irritabilité de ſes parties, en raiſon de la ſuſceptibilité du malade; en conſéquence le ſang s'y porte ſuivant la loi *ubi ſtimulus ibi affluxus*. Malgré cette augmentation d'engorgement qui arrive dans le moment, leur application n'en eſt pas moins utile, en ce qu'elle diminue réellement la pléthore locale & donne du reſſort à ces parties; ce que l'on reconnoît au bout de quelques jours par la diminution ou la ceſſation des ſymptômes. Tous les moyens indiqués ci-deſſus, n°. 2., contribuent à diminuer la pléthore générale, & par conſéquent celle du ſyſtême de la veine-porte. (M. DE BRIEUDE.)

CYSTIQUES. (*Mat. méd.*)

Quelques médecins ont nommé médicamens *cyſtiques*, les remèdes que l'on emploie dans les maladies de la veſſie; mais il n'y a point de médicamens qui agiſſent ſpécifiquement ſur cet organe.

(M. FOURCROY.)

CYSTITIS. (*Voyez* INFLAMMATION DE LA VESSIE.)

C'eſt le genre vingtième de la noſologie de *Cullen*, claſſe première des maladies fébriles, ordre deuxième des inflammations.

(M. CAILLE.)

CYSTOCELE. Hernie de la veſſie. (*Noſol méthod.*) (*Voyez* HERNIE.) (M. CHAMSERU.)

CYSTO-MÉROCELE. Hernie partielle, pincement de la veſſie. (*Voyez* HERNIE.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTOPTOSIS. Prolongement de la membrane interne de la veſſie vers l'urètre. (*Voyez* LA NOSOL METHODIQUE DE VOGEL.)

(M. CHAMSERU.)

CYSTOTOMIE. Section de la veſſie. (*Voyez* LITHIASIS, PIERRE.) (M. CHAMSERU.)

ARTICLES OMIS A LA LETTRE C.

COU, (Bleſſures du) (*Médecine légale.*)

Les anatomiſtes entendent par *cou* ou *col*, cette région du corps qui eſt ſituée entre la tête & les clavicules. Sa partie poſtérieure, (*cervix*, le *chignon*), de même que l'antérieure (*jugulum*, *la gorge*) ſont ſuſceptibles d'éprouver des léſions capables de cauſer la mort. Le *cou* n'eſt en quelque ſorte qu'un compoſé de vaiſſeaux ou de conduits dont les uns vont à la tête, & les autres à la poitrine. Les premiers ſont des vaiſſeaux ſanguins: les ſeconds forment 1°. la trachée-artère dont la partie ſupérieure ſe nomme *larynx*, & qui donne paſſage à l'air pour pénétrer dans la poitrine; 2°. l'œſophage, dont la portion ſupérieure eſt le *pharynx*, & qui deſcend juſqu'à l'orifice de l'eſtomac accompagné de nerfs de la paire vague ou moyens ſympathiques de Winſlow. Le grand intercoſtal, prenant auſſi ſa route près les vertèbres cervicales, va enſuite former ſes grandes diſtributions dans la poitrine & dans l'abdomen.

Les bleſſures de tous ces divers organes ſont, en général, de difficile guériſon. *Vulnera magis lethalia ſunt venarum craſſarum in collo*, diſoit Hippocrate. Il ſuffit, pour ſe convaincre de cette vérité, de conſidérer leur nature & leurs uſages. En effet; la carotide gauche partant de la croſſe de l'aorte, & la droite de l'artère ſouclavière du même côté, montent vers la tete; leur ſituation, dans ce trajet, eſt telle, qu'il eſt facile de ſentir leur pulſation; & conſéquemment elles peuvent aiſément être bleſſées. Chaque tronc, étant parvenu à la partie ſupérieure de la trachée-artère, ſe partage alors en deux branches principales, l'externe & l'interne. La premiète, après avoir fourni la thyroïdienne, la ſublinguale, les maxillaires, la palatine & l'épineuſe, ſe diſtribue aux parties extérieures de la tete. La ſeconde branche entre toute entière dans le crâne, & donne ſeulement quelques foibles rameaux pour l'os ſphénoïde & l'os temporal. Ces artères, comme toutes les autres qui arroſent le corps humain, ont leurs veines correſpondantes. Ce ſont les jugulaires tant externes qu'internes qui vont ſe rendre & à la veine cave ſupérieure & aux ſouclavières. Les jugulaires externes ſont très-ſuperficielles, & faciles à bleſſer, ſoit accidentellement, ſoit dans certains cas de maladies, lorſqu'on pratique la ſaignée qui porte leur nom. Les internes ſont voiſines des vertèbres, & par conſéquent elles ne peuvent être atteintes que par des bleſſures profondes.

On ſent de quelle néceſſité il eſt, pour bien faire un rapport ſur les bleſſures du *cou*, de ne pas ignorer l'ordre dans lequel ſont placés les différens vaiſſeaux qui le parcourent. Les plus extérieurement placés ſont les jugulaires externes; viennent enſuite les carotides; & plus profondément encore les jugulaires internes. Il faudroit donc pour que les jugulaires internes, par exemple, fuſſent bleſſées, que les carotides le fuſſent auſſi, ou au moins qu'on eût porté latéralement un coup de pointe. Il y a des exemples aſſez nombreux de bleſſures des jugulaires externes guéries parfaitement. (*V. A. Paré*, *liv. X*, *chap.* 31.) Hébenſtreit cite le fait d'un chaſſeur chez lequel la jugulaire externe avoit ſouffert un tel délabrement, ainſi qu'une portion du muſcle ſterno-cleïdo-maſtoïdien, que l'on appercevoit clairement le tronc de la carotide. Ce chaſſeur fut très-bien guéri. Les diviſions même de la carotide, ſelon le même auteur, c'eſt-à-dire les artères maxillaire & thyroïdienne, peuvent être bleſſées, ſans que la mort qui s'enſuit puiſſe être imputée à l'accuſé, ſi la ligature, qui eſt une opération praticable, a été omiſe, ou faite trop tard, & qu'il n'en ſoit pas la cauſe. « Quelques expériences » faites ſur des animaux vivans, dit M. Sabathier » d'après Van Swieten, & deſquelles il réſulte » que l'une des deux carotides peut être liée impunément, parce que celle du côté oppoſé & » les vertébrales ſuppléent à ſon défaut, ont auſſi » fait croire qu'on pouvoit remédier, au moyen » de la ligature, aux plaies qui intéreſſent ces » artères. Mais, pour que les bleſſés puſſent être » ſauvés, il faudroit qu'il ſe trouvât à l'inſtant » même un habile chirurgien qui comprimât les » deux bouts de l'artère ouverte, & qui fit » appliquer des liens ſur les quatre extrémités » du corps, pour empêcher le retour du ſang vers » le cœur. On feroit enſuite une ligature à chacun des bouts de l'artère; car une ſeule ne » pourroit ſuffire, attendu les communications » réciproques des vertébrales & des carotides. Ces » ligatures ne pourroient ſe faire ſans aggrandir » la plaie des tégumens, &c. Cependant on pourroit tenter ce procédé, ſi les circonſtances » étoient heureuſes, & ſur-tout ſi le bleſſé étoit » tombé en ſyncope, & que la violence de l'hémorrhagie fût un peu diminuée. Mais il n'arrive » preſque jamais que l'on ſurvive aſſez long-temps » à ces ſortes de plaies pour pouvoir être ſecouru, parce que les carotides ſont ſi groſſes » & ſi voiſines du cœur, qu'elles fourniſſent en » peu de tems une quantité prodigieuſe de ſang ».

Il eſt encore poſſible de porter ſecours à la léſion de l'artère occipirale, ainſi qu'à celle de la temporale; mais la main ne ſauroit en faire parvenir aux ſublinguales ni aux palatines, dont les bleſſures ſont ſuivies d'une mort certaine. On ne doit pas attendre une autre terminaiſon des plaies faites aux artères vertébrales qui entrent dans le crâne par le grand trou occipiral, pour ſe diſtribuer au cervelet & à une partie du cerveau. Ces vaiſſeaux, en effet, qui naiſſent des ſouclavières, montent vers la tête, renfermées dans un canal oſſeux formé dans les apophyſes tranſverſes des vertèbres cervicales; ils ont des veines correſpondantes du même nom. Aucune compreſſion n'eſt donc praticable en pareil cas, non plus que la ligature: & la bleſſure eſt mortelle, quand même tout autre organe ſeroit reſté intact: ce qui ſeroit une circonſtance bien remarquable, ſi on conſidère la ſituation reſpective de toutes ces parties.

La mortalité des bleſſures faites à la trachée-artère dépend des circonſtances dont ces bleſſures ſont accompagnées. En effet, ou la trachée-artère a été ſeule affectée, ou bien les vaiſſeaux qui l'avoiſinent l'ont été conjointement avec elle. Dans le premier cas, il faudroit, pour que la bleſſure fût mortelle malgré le traitement le mieux entendu, que le délabrement eût été extrême. Il n'eſt pas certain qu'Hippocrate ait jamais pratiqué la bronchotomie: on peut tout au plus ſoupçonner qu'il la croyoit poſſible; & cet aphoriſme *quæcumque cartilago diſſecta fuerit neque augetur neque coaleſcit* (*Sect. vij, aphor.* 28), quand même il ſeroit vrai, ne prouveroit nullement le contraire, puiſque l'inciſion peut ſe faire entre deux anneaux. Mais un très-grand nombre d'obſervations ont démontré que même les anneaux de la trachée-artère peuvent être coupés impunément, & que leurs portions ainſi diviſées ſe rejoignent parfaitement. (*Voyez* MEMOIRES DE L'ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE, *tom.* 1, *pag.* 576, &c.) Je ne citerai pas ſeulement les obſervations dans leſquelles un chirurgien habile effectue cette diviſion; il y a des faits où il eſt évident que l'on a cherché à rendre la bleſſure grave & même mortelle; & malgré ces efforts les bleſſés ont été rendus à la vie. Tel eſt celui qui fait partie de la collection de Tulpius (*Liv.* 1, *cap.* 50.) tel eſt encore celui rapporté par Thomas Bartholin (*Hiſt. Med. Cent. V. hiſt.* 89). Van Swieten dit auſſi avoir vu un ſoldat qui demandoit l'aumône, & qui, pour exciter la commiſération, montroit un grand trou à la trachée-artère qui provenoit de ce qu'une portion de cet organe avoit été emportée par l'effet d'une balle: il tenoit ce trou fermé à l'aide d'une éponge; &, quand cette éponge étoit ôtée, il lui étoit impoſſible de faire entendre aucun ſon. Le fait dont Pierre Pigray fut témoin eſt également très-ſingulier: voici comment il le raconte. « La reine, dit-il, étant un » jour à Bourbon-Lencis pour prendre les bains, » il y eut en un bois, environ une lieue de-là, » des voleurs qui coupèrent la gorge à deux » jeunes hommes, dont l'un mourut ſur la place, » l'autre fit le mort quelque temps, ayant la » gorge coupée d'une grande plaie fort longue, » prenant depuis l'une des jugulaires externes » d'un côté, & finiſſant à l'autre de l'autre côté, » ſans toutesfois les offenſer; la reine, en étant » avertie, m'y envoya, & là, je trouvai ce pauvre » bleſſé qui parloit, quand il avoit la tête baiſ- » ſée, mais, quand il la hauſſoit, l'air ſortoit par » la plaie, & ne pouvoit parler. Je trouve ce » fait bien fort douteux & difficile, &, pour » mieux cognoître le mal, je lui baillai à boire » un verre plein de lait, lequel en le prenant » ſortoit tout par la plaie, qui me faiſoit perdre » l'eſpérance de ſa guériſon; je m'adviſai de le » faire coucher à la renverſe, & lui faire prendre » le lait tout couché, lors il paſſa & entra dedans » l'eſtomac ſans ſortir par la plaie, qui me fit » penſer que l'œſophage n'étoit pas couppé du » tout; voyant cela, ne le voulant laiſſer ſans » remède, je lui fis une couture bonne & forte, » en rejoignant la plaie fermement, & le fis nour- » rir l'eſpace de vingt & deux jours, de lait ſeu- » lement, le faiſant touſiours boire à la renverſe, » comme j'ai dit; au bout des vingt & deux jours » il commença à manger & guérir; excepté un » petit trou qui lui demeura à l'endroit de la tra- » chée-artère, qui a été cauſe qu'il eſt mort tabide » deux ans après, mais il étoit pauvre & mal » nourri, qui fut cauſe de lui advancer ſes jours». (*Chirurg. de P. Pigray, liv. iv: chap.* 12.) Ces exemples frappans démontrent la vérité de la propoſition que nous avons énoncés, ſçavoir que les bleſſures de la trachée-artère ſeule ne ſont mortelles que lorſque le délabrement a été extrême.

Mais il eſt on ne peut pas plus rare, pour ne pas dire impoſſible, qu'un pareil délabrement ait lieu ſans que les organes voiſins ne ſoient auſſi léſés: & même dans ce dernier cas, les bleſſures ne ſont pas toujours mortelles de leur nature & malgré tous les ſecours de l'art. Hébenſtreit penſe, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que les artères thyroïdienne & maxillaire peuvent être bleſſées ſans que la perte de l'individu ſoit inévitable. Ambroiſe Paré rapporte une obſervation dans laquelle on voit que le bleſſé fut guéri, quoique la veine jugulaire externe eût été coupée. Si la léſion des deux jugulaires externes accompagne celle de la trachée-artère, cette circonſtance rend évidemment le ſort du bleſſé encore plus fâcheux & plus incertain. A plus forte raiſon ſi les carotides & les jugulaires internes ont été offenſées.

Lorſque la plaie faite à la trachée-artère eſt tellement conſidérable, que le mouvement de la déglutition la faſſe bâiller néceſſairement, la réunion

des deux bords préſente encore plus de difficultés. Quelquefois auſſi il ſurvient un emphyſeme général qui complique le traitement, & en rend la terminaiſon heureuſe impoſſible.

Il y a donc une variété dans les circonſtances qui ne nous permet pas d'entrer dans un plus long détail. C'eſt aux experts à les apprécier dans chacun des cas qui ſont ſoumis à leur jugement, afin de n'attribuer à l'accuſé que la part qu'il peut avoir dans la mortalité d'une bleſſure, & de ne lui pas faire imputer en entier la perte du bleſſé, ſi elle eſt due en partie à des circonſtances indépendantes de ſon action. (*Voyez l'article général* BLESSURES) (Mortalité des) (*Méd. légale.*)

Nous avons rapporté des faits, qui prouvent que toutes les bleſſures de l'œſophage ne ſont pas mortelles de leur nature. Elles ne deviennent telles que par leur grandeur demeſurée, ou par des circonſtances étrangères, c'eſt-à-dire, qui intéreſſent les organes qui avoiſinent ce conduit. Ce dernier cas eſt le plus ordinaire, & paroîtra preſque inévitable à quiconque connoît la ſituation reſpective du canal alimentaire & des parties environnantes.

Le *cou* donne paſſage à la paire vague & au grand intercoſtal. Ce ſeroit un cas infiniment rare, que celui où ces organes ſeroient bleſſés ſeuls. Au reſte leur léſion, même particlle, & d'un ſeul côté, eſt déclarée mortelle de néceſſité par tous les médecins légiſtes. Ils fondent leur opinion ſur ce que ces nerfs forment principalement les plexus cardiaque & pulmonaire; & que, ſi leur ſection complette anéantit le principe d'action dans les viſcères de première néceſſité pour la conſervation de la vie, leur délabrement partiel excite des convulſions avec la violence deſquelles la vie eſt également incompatible.

Les bleſſures des muſcles releveurs de l'omoplate & des côtes & celles des ſcalènes, ſont regardées avec fondement comme mortelles, ſi elles intéreſſent les nerfs qui ſortant de la moëlle épinière paſſent entre leurs diviſions, & ſur-tout le nerf phrénique qui ſe diſtribue au diaphragme. On peut donc dire, d'après Bohrius, que toutes les bleſſures des nerfs du *cou* ſont mortelles, parce qu'elles ſont néceſſairement ſuivies ou de la paralyſie d'organes eſſentiels à la vie, ou de mouvemens convulſifs que rien ne peut calmer.

Enfin, la terminaiſon & le jugement à porter des *bleſſures du cou* par contuſion doivent varier, ſelon que les circonſtances elles mêmes varient. La partie ſupérieure de la trachée-artère & les cartilages peuvent être léſés de manière que la glotte ne puiſſe plus ni ſe fermer ni s'ouvrir: le ſang peut s'être extravaſé entre les muſcles, au point que ce mouvement devienne impoſſible, lors même qu'il n'y auroit point d'autre léſion. C'eſt par l'examen du cadavre que l'on conſtatera & la quantité du ſang ſorti des vaiſſeaux, & l'impoſſibilité d'opérer ſa réſorption. On conſtatera pareillement, ſi la bronchotomie auroit pu, en facilitant au bleſſé le moyen de reſpiter, donner à la nature, ou à l'art, le délai néceſſaire pour téparet la dégradation cauſée par la léſion, ou ſi cette léſion étoit mortelle de ſa nature, c'eſt-à-dire, malgré tous les efforts poſſibles réunis.

Les bleſſures qui affectent la partie poſtérieure du *cou* ſont des délabremens de muſcles que leur intenſité ſeule peut rendre très-dangéreux, mais rarement mortels, ou des fractures, ou des diſtortions de vertèbres; enfin la déſorganiſation de la moëlle épinière. (*Voyez* les articles INFANTICIDE, & OS. (Bleſſures des) (*Médecine légale.*)

(M. MAHON.)

COUCHER, (*Séméiotique.*) Manière de ſe coucher, ou de ſe tenir couché, *decubitus*. C'eſt un bon ſigne dans les maladies, dit Hippocrate, lorſque les malades ſe tiennent couchés, comme ils ont coutume de le faire en ſanté: (*ita cubare, ut ſani ſolent, ſaluberrimum eſt. Hipp. in prognoſt. T.* 13.) Or la manière d'être couché la plus ordinaire de ceux qui ſe portent bien, & telle que le médecin doit déſirer de la rencontrer dans ſes malades, eſt d'être ſur le côté, n'importe lequel, & d'avoir le cou & les membres un peu ramenés vers le corps, qui doit être poſé avec aiſance. (*Cubantem offendi ægrum à medico oportet in latus dextrum aut ſiniſtrum, ac manus, cervicem, & crura paululum reducta habentem, & omne corpus molliter poſitum: ita enim plerique benè valentium cubant.* Hipp. Ibid.) Cette manière s'obſerve principalement dans le temps du ſommeil, où tout mouvement volontaire ceſſe, & où toutes les parties du corps abandonnées à elles mêmes, prennent la poſition la plus naturelle. On ne voit point alors les doigts reſter étendus, ni la jambe faire une ligne droite avec la cuiſſe: mais toutes les articulations ſe trouvent au contraire légérement fléchies. Cela vient, diſent les phyſiologiſtes, de ce que les muſcles fléchiſſeurs ſont preſque toujours plus forts que les extenſeurs, & que, l'action muſculaire ceſſant, la force contractile agit en raiſon du nombre des fibres à l'avantage des premiers. C'eſt ainſi que dans la paralyſie complette d'un membre, du bras par exemple, les doigts reſtent fléchis, en ſorte que, ſi pendant le traitement, on néglige de les mouvoir & de les redreſſer de tems en tems, les ligamens des articulations & ceux des muſcles fléchiſſeurs contractent une rigidité que toute la force qu'on a rendue aux muſcles extenſeurs ne peut plus ſurmonter. Cette même rigidité s'obſerve auſſi, pour le dire en paſſant, lorſque dans un traitement de bleſſure qui a obligé de tenir une partie

dans un long repos, on a omis la précaution dont nous venons de parler.

Plus la position d'un malade dans son lit s'éloignera donc de la position naturelle que nous venons de décrire, plus ce signe sera fâcheux. Si le malade ne peut être que sur le dos, elle ressemblera à celle d'un cadavre abandonné à son poids, & annoncera la prostration des forces. En effet, dit Galien, tous les muscles ne sont pas inactifs dans un homme qui dort; & c'est de l'action de quelques-uns que dépend sa situation sur le côté. La preuve en est que, si l'on place un cadavre de cette manière, il retombera bientôt ou sur le dos ou sur le ventre. (Gal. *de motu musc. Cap.* 4.) C'est la position qu'affectent les mourans: &, dans cette dernière lutte, on les voit étendre leurs membres, comme s'ils vouloient par ce moyen rendre plus libre une circulation qui se ralentit & qui est prête à s'arrêter. La position sur le dos, à moins qu'elle ne soit habituelle aux malades, ce qui a lieu quelquefois, annonce donc une mauvaise terminaison. Hippocrate en jugeoit ainsi: & on doit encore plus la redouter, si les malades se laissent aller le corps vers les pieds, s'ils tiennent leurs membres épars indifféremment & découverts; s'ils dorment la bouche très-ouverte; s'ils ont les genouils elevés, & écartés l'un de l'autre; s'ils se mettent sur le ventre, contre leur habitude, ou sans souffrir des douleurs dans cette partie; enfin, si, dans le fort de la maladie, ils veulent toujours être sur leur séant. (*Si non velit residere æger in ipso morbi vigore, in omni morbo acuto malum; pessimum vero in pulmoniâ est. Hipp. Coac. prænot.*)

C'est un très bon signe, dit Hippocrate, qu'un malade se retourne lui-même avec facilité, & se relève de même. (*Optimum verò est, ubi corpus quod laborat facilè convertatur, assurgendoque alacre fit.*) La disposition contraire sera par conséquent d'un très-mauvais présage; (*at gravitas totius corporis & manuûm ac pedum mala est.*) à moins qu'elle ne soit l'effet d'une cause de foiblesse étrangère à la maladie, comme une grande évacuation de sang, ou de toute autre humeur.

En général toutes les positions des malades qui s'éloignent de celles qui leur étoient habituelles en santé doivent contribuer à rendre moins favorable le prognostic que l'on a à tirer de l'événement. Cette maxime n'est au reste qu'une dépendance de la maxime plus générale encore, que moins l'état de la maladie est différent de l'état de santé, plus il y a à espérer, *& vice versâ.*

Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les variétés que présentent les maladies relativement à la manière de se tenir couché. Nous n'avons voulu seulement que présenter les principes généraux, qui doivent contribuer à former soit le diagnostic soit le pronostic. (*Voyez* les articles FIEVRE ARDENTE & ESQUINANCIE, PERIPNEUMONIE, EMPYEME, ASTHME, PHRENESIE, AVORTEMENT, &c. (M. MAHON.)

COUENNE DU SANG. Le sang tiré des veines dans les maladies inflammatoires, après qu'il est refroidi & condensé, présente à sa surface une portion de gluten qui est séparée de la masse & forme une couche plus ou moins épaisse. Comme cette séparation du gluten arrive toutes les fois que l'inflammation est très-marquée, on peut si ce signe est réuni aux autres simptômes, conclure que l'inflammation a lieu ou au moins qu'il y a une disposition inflammatoire. (*Voyez* INFLAMMATION.)

Quant à la nature de cette *couenne*, elle n'a point encore été développée par des expériences chimiques satisfaisantes. On a seulement observé que ceux des médecins qui avoient cru que cette croute blanchâtre venoit d'un état morbifique du sang, s'étoient trompés. Une multitude de faits prouve que la partie glutineuse du sang forme seule cette *couenne*, & que dans certains cas seulement cette partie d'une moindre pesanteur spécifique, se sépare plus facilement des autres parties du sang: on a remarqué que cette séparation arrivoit plus facilement & plus fréquemment chez les sujets robustes, habitans des climats froids; de sorte qu'il paroit qu'elle est liée jusqu'à un certain point à l'action du système des vaisseaux sanguins.

Les chimistes modernes ont reconnu que le gluten de la croute inflammatoire n'étoit qu'une portion de la matière glutineuse du sang; mais ils n'ont point expliqué jusqu'ici dans quelles circonstances précises cette partie surabondoit, & se trouvoit plus disposée à se dégager des autres parties. L'observation pratique a seulement fait voir que cette partie glutineuse étoit en plus grande proportion que les autres dans les maladies inflammatoires, chez les gens robustes & particulièrement chez les femmes grosses.

Voilà ce que l'on sait de positif & d'exact sur la *couenne du sang*, il faut se borner à ce petit nombre d'idées en attendant qu'une analyse plus complette du sang soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie, nous mette à portée de reculer sur ce point les bornes de nos connoissances. (*Voyez* SANG.)

(M. CAILLE.)

COULEUR. (*Pathologie séméiotique.*)

Les changemens de *couleur*, dans un individu bien portant, annoncent ou le travail de la digestion, ou une passion de l'ame; ou bien ils sont

Digitized by Google

la menace d'une maladie prête à l'aſſaillir. Lorſqu'ils ont lieu chez des malades, on les regarde alors comme un ſigne tantôt favorable, & tantôt fâcheux.

Il y a pluſieurs eſpèces de changemens de *couleur*. Le teint peut dévenir ou d'un rouge plus vif qu'il n'étoit, ou pâle, ou livide, ou jaune, ou vert, ou plombé, ou d'un brun ſale, ou enfin noir.

Le changement de *couleur* eſt un ſigne favorable, quand il annonce le mouvement critique; & dans ce cas il eſt toujours accompagné d'autres ſignes critiques, ou indices de coction. Il eſt encore utile qu'il ſe faſſe d'une *couleur* moins naturelle en une autre qui le ſoit davantage, par exemple, quand le noir, ou le livide, ou le verdâtre, dévient jaune, celui-ci pâle, & le pâle, rouge. Cependant on ne doit point s'allarmer, ſi le changement de *couleur*, quoique s'éloignant davantage de la nature, a neanmoins un certain rapport avec les autres phénomènes de la maladie: telle eſt la pâleur, ou la *couleur* brune foncée, que l'on obſerve au commencement d'un accès de fièvre intermittente, dans le moment du friſſon. Cette altération n'eſt que momentanée; &, après avoir même été remplacée pat un rouge plus qu'ordinaire, on voit reparoître la nuance du teint naturelle à l'individu.

Tout changement de *couleur*, au contraire, qui ſe fait ſans aucun rapport avec la chaleur actuelle du corps, ni avec la criſe propre à la maladie, eſt d'un facheux préſage, ſur-tout lorſque ce changement produit une eſpèce de *couleur* moins naturelle, & qu'au lieu de coction, on n'apperçoit que des ſignes de crudité.

La *couleur* rouge exaltée ne peut être produite que par une plus grande affluence du ſang vers les capillaires de la peau. Lorſqu'elle exiſte à la face, elle annonce ou inflammation de cette partie, ou une hémorrhagie critique par les narines. Mais cette criſe ne peut avoir lieu que lorſque des ſignes de coction bien certains auront precédé. Lors donc que ces ſignes ne ſe manifeſtent pas, la rougeur de la face doit faire appréhender une inflammation à la tête, & principalement la phréneſie, qui a également pour cauſe l'abord du ſang vers les parties ſupérieures. Cette rougeur eſt alors accompagnée d'un ſentiment de triſteſſe *facies rubra cum mœſtitiâ malum*, a dit Hippocrate. On obſerve encore d'autres ſignes facheux, comme le peu d'effet d'un flux de ſang ou par le ventre, ou par le vagin, ou même par les vaiſſeaux hémorrhoïdaux. De-là cette ſentence du père de la médecine: *diſſenteria rubra, limoſa, larga excrementa alvi, in flammeis valdè rubicundis coloribus, ſoluta, inſaniæ timorem inducunt.* Quelquefois la rougeur du viſage eſt une annonce de convulſion, ſur-tout chez les enfans: *pueris acuta febris* dit Hippocrate, *alvi ſuppreſſio cum vigiliâ, ad hæc excalcitratio & coloris mutatio, multus rubor, convulſionem ſignificat.*

La *couleur* rouge du viſage, précédée de ſignes de coction, eſt ſur-tout, comme nous l'avons dit, un préſage d'une criſe qui ſe fera par le nez, c'eſt-à-dire, d'une hémorrhagie. On l'apperçoit auſſi derrière les oreilles, lorſqu'il doit y avoir des abſcès critiques.

Ce n'eſt pas ſeulement à la face que le médecin doit obſerver les changemens de *couleur* de la peau, pour en former ſes prognoſtics. D'autres parties du corps lui fourniront, à cet égard, des ſignes auſſi certains; ainſi, dans les angines, la rougeur du cou & de la poitrine eſt un ſigne très-favorable, s'il y a en même-temps beaucoup de gonflement. (*Ab anginâ detento, tumor & rubor in pectore ſuperveniens, bonum: foras enim vertitur morbus* Aphor. ſect. 7. text. 49.)

Il arrive quelquefois, cependant, que ces ſignes ne ſont produits que par le dépôt d'une portion de la matière morbifique, & que le reſte de l'humeur qui n'abandonne pas l'intérieur de l'organe fait périr le malade. C'eſt ce qui arriva à la femme qui fait le ſujet de la ſeptième obſervation du troiſième livre des épidémies.

Dans les maladies aiguës, c'eſt un avantage qu'il ſurvienne des rougeurs éryſipélateuſes aux bras & aux jambes des malades: elles annoncent l'énergie de la nature qui repouſſe au loin, c'eſt-à-dire aux extrémités, l'humeur dépravée qui la mettoit en péril. Dans les fièvres ardentes, & dans les ſynoches putrides, le dos & d'autres parties du corps ſont ſouvent marquées de taches rouges, qui diminuent quelquefois la maladie: mais, ſi elles n'ont pas cet effet, elles annoncent alors d'autant plus de danger qu'elles ſont plus conſidérables.

La couleur jaune, qui eſt produite par la bile qui ſe jette ſur la peau par un mouvement critique, eſt d'un heureux prognoſtic: mais, quand il n'y a point de criſe, & que d'autres mauvais ſignes ſe manifeſtent, cette *couleur* en doit faire porter un fâcheux. (*Voyez* JAUNISSE.)

La *couleur* verdâtre eſt un des ſymptômes des eſpèces d'empoiſonnemens qui ſont ſuivis d'une grande dégénéreſcence de fluides. (*Voyez* EMPOISONNEMENT.)

La *couleur* pâle annonce ou que la chaleur abandonne la périférie pour ſe concentrer dans l'intérieur, comme on l'obſerve dans les fièvres intermittentes, ou que le corps eſt dans un état de cachexie. Dans les maladies aiguës, cette pâleur eſt toujours l'avant-coureur de la mort; mais ce ſigne a beſoin d'être confirmé par d'autres. Lorſ-

qu'elle eſt l'effet de l'extinction de la chaleur vitale, ou de la perte d'une grande quantité de ſang, elle ſe change bientôt en une *couleur* livide, & enſuite noirâtre. On obſerve fréquemment cette gradation dans les cadavres; auſſi les *couleurs* livide & noirâtre ſont-elles regardées comme les plus funeſtes de toutes, & comme l'effet des cauſes les plus délétères. Tous les médecins ſavent que, dans les maladies aiguës, des taches livides ou noirâtres au dos, aux lombes, aux parties ſexuelles, aux narines, &c. déſignent une putridité preſque peſtilentielle; & qu'elles ſont ſi ordinaires dans la peſte elle-même, qu'on les regarde comme en étant un des caractères principaux: telle étoit l'opinion d'Hippocrate, de l'hiſtorien Thucydide qui a ſi bien décrit la peſte d'Athenes, & de Galien. La *couleur* livide & noirâtre s'obſerve pareillement dans les cadavres de ceux qui ſont morts empoiſonnés. On doit donc la regarder comme un ſigne preſque toujours mortel; &, ſi ces taches ont été quelquefois critiques & ſalutaires, cela n'a eu lieu qu'après des ſignes de coction, & lorſque les forces s'étoient bien conſervées. Elles annoncent dans tous les autres cas, même dans ceux qu'on ne peut taxer d'être peſtilentiels, l'entière extinction de la chaleur vitale, la décompoſition des fluides, & la déſorganiſation des ſolides. Auſſi Hippocrate a-t-il dit: (*Prænot. Coac.*) *Quod ſi vel labrum, vel palpebra, vel naſus livent, in propinquo mors eſt.*

La *couleur* noirâtre fournit un ptognoſtic encore plus fâcheux que la *couleur* livide, & elle annonce une cauſe bien plus deſtructive: *At vero coloris mutatio peſſima eſt, quæ ad nigrum exſiſtat*, dit Galien.

Il faut cependant remarquer que ces *couleurs* livide & noire peuvent provenir d'un dépôt critique, & partant ſalutaire, d'une matière délétère quelconque, telle qu'un poiſon, ou une humeur mélancholique, portée vers la peau. Mais dans ces cas, il y a eu des ſignes de coction; il n'y a point eu d'autres ſignes fâcheux; le malade a ſupporté avec facilité le mouvement qui accompagne la criſe; ſes forces ne l'ont point abandonné; il s'eſt trouvé mieux après, qu'il n'avoit jamais été auparavant. (*Proſp. Alpin.*) (M. MAHON.)

COULOIRS, *Médecine pratique.*)

On donne ce nom aux différentes voies par leſquelles les humeurs, dont la préſence nuit à l'économie animale, ſortent du corps. Ainſi, on dit que les couloirs de la bile, des urines, de la tranſpiration, &c. ſont ouverts; pour ſignifier que ces humeurs ſe portent au dehors avec cette abondance qui caractériſe la criſe dans les maladies. (M. MAHON.)

COUP DE SOLEIL. (*Voyez* ÉRYSIPÈLE.)

Sauvages, dans ſa noſologie, appelle *coup de ſoleil*, une eſpèce de *carus* auquel ſont ſujets les petits enfans expoſés au ſoleil & s'y étant endormis. Il a obſervé pluſieurs fois cette maladie; elle conſiſte dans une ceſſation complette du mouvement & du ſentiment & un relâchement général des membres; le pouls & la reſpiration quoique ralentis, continuent d'une manière parfaitement paiſible. La couleur de leur viſage & la chaleur reſtent les mêmes. Cette maladie eſt preſque toujours mortelle en très-peu de temps. Le même auteur dit avoir employé en vain la ſaignée & les lotions d'eau froide ſur la tête; ces remèdes n'ont point empêché une iſſue funeſte. A l'ouverture des cadavres, la tête n'a rien offert contre nature.

(M. CAILLE.)

COUP ÉLECTRIQUE, (*Electr.*)

C'eſt la ſecouſſe qu'on éprouve en recevant la commotion. (*Voyez* COMMOTION.)

(M. MAUDUYT.)

COUP FOUDROYANT, (*Electr.*)

C'eſt le choc qu'on reçoit au moment de la commotion. (*Voyez* COMMOTION.)

(M. MAUDUYT.)

COURANT ÉLECTRIQUE, (*Electr.*)

On déſigne par ce mot le paſſage du fluide électrique qui circule du conducteur au malade, & de celui-ci au réſervoir commun, par le moyen de quelque ſubſtance conductrice qui l'y reporte.

On exprime par le même mot la ſortie ou l'émanation du fluide d'un corps quelconque au-dehors; tel eſt le ſouffle qu'on ſent à l'extrémité d'une pointe électriſée.

On emploie le *courant électrique*, entendu de la première manière, pour faire circuler le fluide à travers une partie quelconque qui le reçoit par le contact d'un conducteur, & le rend par l'extrémité oppoſée à la ſubſtance conductrice qui le reporte au réſervoir commun.

Le *courant*, entendu de la ſeconde façon, eſt employé pour introduire le fluide par une partie déterminée, ce qu'on exécute en préſentant une pointe iſolée à la partie par laquelle on veut introduire le fluide, le ſujet n'étant pas iſolé. (*V.* ÉLECTR. MÉD. ARTIC. DES MÉTHODES OU DIFFER. MAN. D'ADMINISTRER L'ÉLECTRICITÉ.)

(M. MAUDUYT.)

COURBARIL. (*Mat. méd.*)

On nomme *courbaril* une eſpèce de réſine animé qui vient du Bréſil & qui découle d'un arbre nommé par pluſieurs *courbaril bifolia flore pyramida*

Digitized by Google

pyramidato. Cette réſine animé occidentale nommée *joticacica* par les Braſiliens, eſt jaune citrine, ſolide, tranſparente, d'une odeur douce & agréable; elle brule completement, lorſqu'on la met ſur des charbons allumés; elle eſt entièrement diſſoluble dans l'alcool. Elle reſſemble beaucoup à la réſine copal. Les Braſiliens & les autres peuples de l'Amérique, où croit l'arbre qui fournit la *courbaril*, la coulent dans des bois creux & moux; ils en forment des eſpèces de flambeaux ou de torches, dont ils ſe ſervent pour s'éclairer. Voici comment cet arbre eſt décrit dans pluſieurs auteurs. Il croit en Afrique comme au Bréſil; il eſt très-grand & très-utile; ſon bois dur, rougeâtre, prenant un beau poli eſt debité en planches, & ſert à faire les rouleaux ou cylindres des moulins à ſucre; on en fabrique auſſi des meubles; ſes feuilles ſemblables à celles du laurier, ſont tranſparentes & percées de trous comme celles du millepertuis; elles ſont portées deux à deux ſur les pétioles; les fleurs ſont légumineuſes, d'une couleur pourpre, ferrées en pyramide; les gouſſes qui leur ſuccèdent, ſont longues d'environ un pied, couvertes d'une écorce ſemblable à celle de la chataigne, remplies de fibres en paquets & parſemées d'une farine jaunâtre, aigrelette. On dit que les nègres font avec cette matière un pain aſſez beau, mais de mauvais gout; il paroit que cet arbre eſt l'*hymenea courbaril* de Linnéus, placé dans la décandrie, parce que les étamines ne ſont pas réunies par leurs filamens.

Les Braſiliens, les Africains font des fumigations avec cette réſine & ils les emploient avec ſuccès ſur les parties attaquées de douleur & de ſenſation de froid. (*Voyez* pour les propriétés & ſes uſages, le mot ÂNIME,) parce qu'on emploie beaucoup plus ſouvent celle-ci, ou au moins parce que c'eſt ſous ce nom qu'elle eſt plus connue; car ces deux réſines pourroient bien n'être que deux variétés légèrement différentes de la même matière, puiſqu'il paroit que c'eſt du même arbre, qu'elles découlent l'une & l'autre. (M. FOURCROY.)

D.

DACRYGELOS. δακρυγελως, qui pleure en riant; de δακρυ, larme, & γελαω, je ris. (*Voyez* LEX. CASTEL. (M. CHAMSERU.)

DACRYODES, δακρυωδης, *lacrymosus*, se dit improprement d'un ulcère humide & fanieux. (*Voyez* CASTEL. LEXIC.) Ce mot au sens positif doit se borner à signifier l'état des yeux larmoyans. (*Voyez* LARMOYEMENT.)

(M. CHAMSERU.)

DACRYOMA. (*Nosol. méth.*)

Vogel donne ce nom à l'obturation des points lacrymaux, laquelle est une cause de larmoyement. (*Voyez* EPIPHORA.)

(M. CHAMSERU.)

DACRYON, δακρυον. *Lacryma*, larme. Excrétion lymphatique provenant de la surface des yeux & ayant sa principale source dans les glandes dites lacrymales. (*Voyez* DICT. D'ANATOMIE.) (M. CHAMSERU.)

DACRYOPOIOS, δακρυοποιος, qui excite le larmoiement. C'est la propriété de plusieurs matières âcres & stimulantes, telles que l'oignon, la fumée, les substances salines, & divers remèdes ophtalmiques préparés quelquefois à cette intention. (M. CHAMSERU.)

DACTES. On devroit dire & écrire ainsi, au lieu de dattes; mais l'usage contraire a prevalu. (*Voyez* DATTES.) (M. MAHON.)

DACTYLION. δακτυλιον. Ce mot a une signification très-différente dans les différens auteurs: chez quelques-uns, il désigne l'intestin rectum; chez d'autres il a la même acception que le *godex* des latins. Dioscoride s'en sert pour exprimer la scammonée. Enfin dans Hippocrate δακτυλιον est synonyme de τροχισκος, & signifie également une petite pastille, ou le trochisque dont on se sert en chirurgie.

B *Castelli lexicon.* (M. LAPORTE.)

DAIM. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choses improprement dites non-naturelles.

Classe III. *Ingesta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Cervus dama vulgaris. BRISSON.

Cervus dama. LIN.

Le *daim* est un animal quadrupède, fort timide, qui ressemble beaucoup au cerf; mais il en diffère en ce qu'il est plus petit & que ses cornes sont larges & plates par le bout; la tête de la femelle du *daim* ne porte point de bois. Quoique l'espèce du *daim* ressemble à une foule d'égards à celle du cerf, il n'en est pas moins vrai que ces animaux n'ont ensemble aucun commerce, qu'ils ne s'allient jamais, & même qu'ils se fuient.

Les *daims* paroissent être d'une nature moins robuste & moins agreste que les cerfs; ils sont aussi beaucoup moins communs dans les forêts. On en élève dans des parcs, où ils sont, pour ainsi dire, domestiques. L'Angleterre est l'endroit de l'Europe où on en élève le plus de cette manière, & où l'on fait le plus de cas de cette vénaison; il y a des *daims* dans les bois des environs de Paris & dans quelques provinces de France, en Espagne, en Allemagne & en Amérique, où l'on pense qu'ils ont été transportés. Nous n'en décrirons pas les variétés qui sont plus nombreuses que dans l'espèce du cerf.

La tête du *daim* mue comme celle du cerf. Il ne s'épuise point par le rut comme l'autre, il est plus sociable & vit en grande société; le *daim* se nourrit, de même que le cerf, de grains & de bois. Comme il broute plus près que le cerf, le bois qu'il attaque repousse plus difficilement que celui que le cerf a brouté.

La daine porte huit mois & quelques jours, comme la biche, elle produit un faon, & quelquefois deux. Ces animaux peuvent vivre environ vingt ans. On trouvera dans les ouvrages de Buffon, des détails très-curieux sur le *daim*. La chair du *daim*, principalement s'il est jeune & tendre est fort nourrissante, & produit un bon suc; elle est assez agréable au goût pour les personnes qui aiment le gibier. Cependant elle passe pour être moins bonne que celle du chevreuil & un peu plus difficile à digérer.

On mange, dans des tables délicates, les filets de *daim* marinés dans du vinaigre pendant quelque temps, & on en fait le plus grand cas.

Je ne parlerai point des vertus qu'on donnoit anciennement au ſang, au fiel & au foie de cet animal, parce qu'elles ſont abſurdes.

(M. MACQUART.)

DALE, (Samuel) ſavant naturaliſte anglois, a publié à Londres en 1730, *in*-4. un ouvrage intitulé: *Hiſtory and antiquities of Harwich and Dovercourt.* Il traite des coquillages, des animaux & des plantes des endroits maritimes du comté d'Eſſex; mais le nombre des plantes, dont il parle, n'eſt pas bien conſidérable.

On trouve un autre Samuel DALE, médecin anglois, qui eſt auteur d'un traité ſous ce titre:

Pharmacologia, ſeu, Manuductio ad materiam medicam, in qua medicamenta officinalia ſimplicia, hoc eſt, mineralia, vegetalia, animalia, eorumque partes in medicinæ officinis uſitata, in methodum naturalem digeſta, ſuccinctè & accuratè deſcribuntur. Londini, 1693, *in*-12. *Bremæ*, 1696, *in*-8. Le ſupplément a paru à Londres en 1705, *in*-12. Séguier cite d'autres éditions de cet ouvrage. *Bremæ*, 1707, *in*-12, 1713, *in*-8. *Londini*, 1710, *in*-8, 1737, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1739, *in*-4.

On y trouve une deſcription aſſez exacte des médicamens officinaux tirés des plantes, des minéraux & des animaux, avec les marques caractériſtiques des genres, les ſynonymes des eſpèces, leurs différences & leurs vertus.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DALECHAMPS, (Jacques) ſavant médecin & botaniſte, étoit du diocèſe de Baieux, ſuivant Aſtruc. Il naquit en 1513 dans une famille noble, dont le chef faiſoit ſa demeure ordinaire à Caen. Il fut immatriculé dans la faculté de Montpellier en 1545, fut reçu bachelier ſous Rondelet en 1546, & docteur l'année ſuivante. Lyon fut la ville où il ſe diſtingua davantage; il y pratiqua la médecine depuis 1552 juſqu'en 1588, qui eſt l'année de ſa mort: il étoit dans ſa ſoixante-quinzième année.

Dalechamps étoit très-inſtruit & très-laborieux. Il a traduit en françois le ſixième livre de Paul d'Egine, qu'il a orné de commentaires & d'une préface ſur la chirurgie ancienne & moderne.

Il a travaillé ſur l'hiſtoire naturelle de Pline, à laquelle il a ajouté des notes.

Il a traduit de grec en latin les XV livres d'Athénée, & les a fait paroître en deux volumes *in-folio*, avec des remarques & des eſtampes.

On a auſſi de lui une chirurgie en françois, imprimée à Lyon en 1570, 1573, *in*-8, & à Paris en 1610, *in*-4, avec les additions de Jean Girault & pluſieurs figures d'inſtrumens de chirurgie.

On lui doit encore une édition du traité de Cælius Aurelianus, qui eſt intitulé: *De morbis acutis & diuturnis.* Elle eſt de Lyon, 1566 *in*-8. Ses autres ouvrages ſont:

De peſte libri tres. Lugduni, 1552, *in*-12.

Adminiſtrations anatomiques de Claude Galien, traduites fidélement du grec en françois. Lyon, 1566 & 1572, *in*-12.

Hiſtoria generalis plantarum in libros XVIII per certas claſſes artificiosè diſtributa. Lugduni, 1587, deux volumes *in-fol.* En françois par Jean des Moulins. Lyon, 1615 & 1653, deux volumes *in-folio*, avec figures.

Cette hiſtoire des plantes n'eſt point entièrement de *Dalechamps*; elle en vaudroit mieux, s'il y avoit mis la dernière main. Il conçut bien le deſſein de raſſembler les connoiſſances des botaniſtes qui l'avoient précédé & de les joindre à ſes découvertes; mais ennuyé de la longueur de ce travail, il en chargea Jean Bauhin qui étoit alors à Lyon, où il s'appliquoit à la pratique de la médecine. Celui-ci étant retourné en Suiſſe, *Dalechamps* donna la commiſſion à Jean des Moulins, médecin de Lyon, de continuer cette entrepriſe. Il s'en acquitta fort mal; car toutes les fois qu'une plante étoit citée ſous le nom de différens auteurs, il répétoit tout ce qui avoit été dit de cette plante, & plaçoit dans cet endroit une nouvelle figure. Il y en a environ 400 qui ſe trouvent ainſi placées deux ou trois fois dans le corps de l'ouvrage. Jacques Pons a publié des obſervations qui ont paru à Lyon en 1600, grand *octavo*; il y a corrigé les titres & fait différentes additions, qu'il a rédigées ſur ce que *Dalechamps* lui-même avoit tiré de Caſtor Durantes, & ſur les manuſcrits qu'on a trouvés dans ſon cabinet après ſa mort. Gaſpard Bauhin a fait auſſi des remarques fort utiles ſur l'hiſtoire des plantes de *Dalechamps*; elles ont été imprimées en 1601, *in*-4. (*Extrait d'El.* M. GOULIN.)

DAMASCÈNE, (Jean) ou, Jean fils de Méſué, eſt, ſelon J. Godefroid Hahn, le même que ce vieux Méſué qui vécut ſous le calife Aaron Raſchid, & qui mourut tout au plus tard en 846. Mais ſi *Damaſcène* eſt fils d'un Méſué, c'eſt de celui qui naquit à Maridin ſur les bords de l'Euphrate, & qui mourut l'an du ſalut 1015. Ainſi penſent les auteurs qui ont le plus étudié l'hiſtoire de la médecine. Ils donnent les ouvrages ſuivans à celui qui fait le ſujet de cet article.

Aphoriſmorum Liber. Bononiæ, 1489, *in*-4. *Venetiis*, 1497, *in-folio*, avec les œuvres de *Rhazes. Baſileæ*, 1579, *in*-8, avec les Aphoriſmes de *Rabbi Moyſes.*

Medicinæ Therapeuticæ Libri ſeptem. Baſileæ, 1543, *in-folio*, de la verſion d'Albanus Torinus,

qui a encore donné un commentaire ſur les aphoriſmes de *Damaſcène*, ainſi que ſur ſon livre *De exquiſita febrium curatione*. Ce commentaire a paru à Bâle en 1542, *in*-8, avec les ouvrages d'Alexandre d'Aphrodiſée.

Jean *Damaſcène* a beaucoup copié Hippocrate, Galien, Alexandre de Tralles, ainſi que les médecins arabes qui l'ont devancé. Il parle de la petite vérole, des eaux diſtilées, des myrobolans, & de l'uſage du vif argent dans la maladie pédiculaire. Dans tout ce qu'il a écrit, on remarque beaucoup de pénétration & de prudence, ainſi qu'une connoiſſance aſſez étendue des ſciences propres à former un grand médecin.

(*Extr. d'El.*) (M. Goulin.)

DAMOCRATES, (*Voyez* Servilius Damocrates.) (M. Goulin.)

DANGER & DANGEREUX, (*Médecine Séméiotique.*)

Ces mots ſe diſent de l'état d'un malade menacé d'un événement pernicieux, ſoit qu'il y ait à craindre que la maladie ſe termine par la mort, ou par quelque autre maladie plus fâcheuſe que celle qui exiſte actuellement; ſoit qu'ayant une partie affectée, il y ait à craindre que la ſuppuration, par exemple, ou la gangrène ne la détruiſe.

Ainſi, l'on dit d'un homme qui eſſuie une attaque d'apoplexie, qu'il eſt en *danger* de mort, ou de devenir paralytique de quelque partie du corps. On dit d'une perſonne qui a les os d'un membre fracaſſés avec grande contuſion des chairs, qu'elle eſt en *danger* de perdre ce membre par la mortification ou par l'amputation. On dit d'une maladie qu'elle eſt *dangereuſe* en général, lorſqu'il y a plus à craindre qu'à eſpérer pour l'iſſue qu'elle aura. La vie conſiſte dans une certaine diſpoſition du corps humain: la maladie conſiſte auſſi dans une certaine diſpoſition, différente de celle qui conſtitue la ſanté, & qui eſt plus ou moins contraire à la vie: la fin de la maladie eſt la mort.

Le médecin juge par les changemens plus ou moins grands que la maladie fait dans le corps, s'il y a à craindre pour les ſuites, ou non; il compare les forces de la vie avec celles de la maladie; & il infère de cette comparaiſon, ſi la vie ſera ſupérieure au mal, ou non. Plus il y a de léſion dans les fonctions, & plus ces fonctions léſées ſont eſſentielles à la vie, enſorte que la cauſe de la maladie ſurpaſſe conſidérablement la cauſe de la vie; plus auſſi il y a de *danger*: & ce *danger* dure d'autant plus long-temps, que la maladie qui en eſt accompagnée parvient plus lentement à ſon dernier accroiſſement, que les forces de la vie ſont plus diminuées, & que la cauſe de la maladie eſt plus difficile à détruire. Le *danger* eſt d'autant moindre pour l'intenſité & pour la durée, que le contraire de ces propoſitions a lieu davantage.

La ſcience de prédire les événemens heureux ou malheureux dans les maladies en général, eſt toute fondée ſur ces principes. (*Voyez* Prognostic.) (*Anc. Encycl.* M. Mahon.)

DANIELLI, (Etienne) naquit le premier de juin 1655 dans une petite ville du territoire de Bologne en Italie. Après avoir fait ſon cours d'humanité chez les jéſuites, & celui de philoſophie chez les dominicains, il s'appliqua à l'érude de la médecine dans les écoles de Bologne, où il fut reçu docteur. Il fut profeſſeur public d'anatomie. En 1719, on plaça dans les écoles une inſcription flateuſe pour *Danielli*, âgé de 64 ans.

On y rappelle ſa reconnoiſſance pour Sbaraglia, ſon maître, dont il a publié les ouvrages. On verra ailleurs avec quelle vivacité Sbaraglia a attaqué Malpighi; il s'aveugle au point de dépriſer les recherches de cet anatomiſte & leur utilité par rapport à la pratique de la médecine. *Danielli* a examiné les ſentimens de ſon maître dans un ouvrage où il a recueilli les opinions de ces deux adverſaires. Il eſt intitulé: *Raccolta di queſtioni intorno a coſe di Botanica, Notomia, Filoſophia, e Medicina, agitate gia tra il Malpighi e lo Sbaraglia.* Bologne, 1723, *in-octavo.*

Ce médecin ne s'eſt pas moins diſtingué dans la pratique que dans la chaire. Il fut très-eſtimé des légats du Saint Siège à Bologne, en particulier du cardinal Antoine Pignatelli, qui devint pape le 12 juillet 1691, & prit le nom d'Innocent XII. Les ouvrages latins, que nous avons de *Danielli*, portent les titres ſuivans:

Animadverſio hodierni ſtatûs medicinæ practicæ. Venetiis, 1709, *in*-8.

Vita præceptoris ſui Sbaraleæ. Bononiæ, 1710, *in*-4.

Animadverſioni hodierni medicinæ ſtatûs Additio. Ibidem, 1719, *in*-8.

On frappa en 1726, une médaille en l'honneur de *Danielli*; il y avoit d'un côté ſon portrait & ſon nom, & au revers cette légende: *Pro virtute Sbaraleæ fortis.* Je ne ſais s'il vivoit encore alors. Il laiſſa une fille unique nommée Laure, qui ſavoit les langues, & poſſédoit tellement la philoſophie & la géométrie, qu'elle en ſoutint publiquement les thèſes, & mérita d'être miſe au nombre des femmes ſavantes de Bologne.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DAPHNUS, médecin dont il eſt parlé dans les ouvrages d'Athenée. Il préféroit les repas de

la nuit à ceux du jour, par la raiſon, diſoit-il, que la lune, comme celle qui putrifie, aide à la coction & à la digeſtion des alimens. Les partiſans des grands ſoupers qui ſe prolongent bien avant dans la nuit, trouveroient ſans doute, la théorie de *Daphnis* admirable.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAQUIN, (Pierre) naquit à Paris, de Philippe *Daquin*, médecin juif qui avoit embraſſé le chriſtianiſme, & s'étoit établi à Paris. Louis XIV le nomma profeſſeur royal & interprète d'hébreu.

Antoine *Daquin*, premier médecin de la reine de France, Marie Thérèſe & peu de temps après premier médecin de Louis XIV, écrivit à la faculté en faveur de ſon frére, Pierre *Daquin*, qui ſe préſenta à la licence en 1672. Parmi les candidats, il n'y en avoit que trois qui fuſſent en règle pour l'âge où le temps d'étude & *Daquin* n'étoit pas du nombre. La grace qu'on lui accorda fut étendue ſur ſes camarades; & le 9 avril ſuivant ils furent reçus bacheliers au nombre de dix. *Daquin* eut le premier lieu de licence & reçut le bonnet de docteur le 22 août 1674.

Pierre *Daquin* ſuccéda à La Chambre le fils dans la place de premier médecin ordinaire du roi, mais il fut enveloppé dans la diſgrace de ſon frère Antoine, en 1693, Pierre mourut le 3 août 1710, profeſſeur vétéran de botanique, au jardin du roi; il eſt enterré à Saint-Thomas du Louvre.

(M. ANDRY.)

DAQUIN, (Antoine) de Paris, étoit petit-fils de Philippe Aquino, juif de Carpentras, qui reçut le baptême à Aquino dans le royaume de Naples, d'où il prit ſon nom. Il enſeigna enſuite l'hébreu à Paris & il y mourut en 1650.

Antoine alla étudier la médecine à Montpellier, où il fut reçu docteur le 18 mai 1648. Il retourna de-là dans la capitale & s'inſinua ſi bien à la cour qu'à la mort de François Guenaud en 1667, il fut pourvu de la place de premier médecin de la reine Marie-Thérèſe d'Autriche, femme de Louis XIV. Il dut cette charge au crédit de Vallot, dont il étoit allié par le mariage qu'il avoit contracté avec la nièce de ſa femme; Vallot étant mort en 1671, *Daquin* lui ſuccéda dans la place de premier médecin.

On dit qu'un quart-d'heure avant la mort de Marie-Thérèſe d'Autriche, M. de Villacerf ayant rencontré ce médecin dans l'appartement, il lui donna un ſoufflet, en lui reprochant d'avoir tué la reine par la ſaignée qu'il avoit ordonnée contre l'avis de Fagon. *Daquin* ſe ſoutint cependant à la cour, quoiqu'il eût plus d'une fois laſſé le roi par ſes importunités & ſes demandes continuelles pour ſa famille.

Aſtruc qui s'étend aſſez ſur ce médecin, rapporte cette anecdote. « On vint dire au roi, un » matin à ſon lever, qu'un vieux officier qu'il » connoiſſoit & aimoit, étoit mort pendant la » nuit; Louis XIV répondit qu'il en étoit fâché, » que c'étoit un ancien domeſtique qui l'avoit » bien ſervi, & qui avoit une qualité bien rare » dans un courtiſan, c'eſt qu'il ne lui avoit jamais » rien demandé. En diſant ces mots le roi fixa les » yeux ſur *Daquin*, qui comprit bien ce que le » roi vouloit lui reprocher »; mais ſans ſe déconcerter il dit au roi: *Oſeroit-on, ſire, demander à votre majeſté ce qu'elle lui a donné?* Le roi n'eut rien à répliquer, car il n'avoit jamais rien donné à ce courtiſan ſi diſcret. *Daquin* ſortit glorieux de cette attaque.

On prétend cependant que ſes importunités trop fréquentes rebutèrent enfin le roi & le déterminèrent à le renvoyer. L'auteur des annales de la cour de Paris, dit que ce médecin ne s'étoit fait chaſſer qu'à force de ſe rendre importun à Louis XIV par ſes demandes. Il ajoute qu'il lui avoit obſervé que ſes ſervices alloient de pair, tout au moins, avec les plus grands qu'on pouvoit lui rendre; & que puiſque ſa vie étoit la choſe du monde qui lui devoit être la plus précieuſe, celui qui la lui conſervoit par ſes ordonnances, n'étoit point un homme à mépriſer. De ſorte qu'il prenoit le chemin de faire comme maître Jacques Coctier, qui rudoyoit Louis XI, comme il auroit fait un valet d'écurie. C'eſt ainſi que Philippe de Comines parle de ce dernier.

On a débité pluſieurs autres cauſes de la diſgrace de *Daquin*; mais celle qui eſt la plus apparente, c'eſt que ce médecin avoit été placé par Madame de Monteſpan qui le protégeoit; qu'ainſi ſon ſort ſuivit de près celui de cette dame, & qu'il fallût céder la place à Gui-Greſcent Fagon, médecin aimé de Madame de Maintenon. *Daquin* fut congédié en 1693 & exilé à Moulins, mais Louis XIV lui accorda une penſion viagère de 6000 l. Il n'en jouit pas long-temps, car il mourut en 1696. Ce fut à Vichi, où il étoit allé prendre les eaux pour tâcher de rétablir ſa ſanté qui s'étoit conſidérablement dérangée depuis ſa diſgrace. Il fut enterré dans l'égliſe de cette ville, où ſes enfans lui firent dreſſer un monument avec une épitaphe.

M. Baron, dans ſa notice des médecins de Paris, cite un Pierre *Daquin* né dans cette ville, qui fut reçu docteur en 1674, & devint médecin ordinaire du roi. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DARD-AIGUILLON. Piqûre des inſectes.

La morſure ou piqûre des couſins, des guêpes,

des abeilles, des pucerons excite ſur la peau des efflorescences d'un rouge plus ou moins vif, qui ſont ſouvent érysipélateuſes & accompagnées d'une douleur aſſez vive & piquante. Si on examine attentivement chacune de ces efflorescences, on y remarque un point ſaillant produit par le dard ou l'aiguillon qui eſt reſté implanté dans la plaie. Suivant Réaumur, le meilleur remède contre la piquûre des abeilles, eſt de laver ſouvent la partie avec de l'eau fraîche : les payſans ont coutume de frotter la partie avec la première herbe qu'ils rencontrent, quelquefois ils eſſayent avec une petite aiguille d'extraire le dard qui, par ſon ſéjour cauſe la démangeaiſon & l'irritation. On attribue auſſi la douleur qui ſuit ſouvent les piqûres ſur-tout celles des moucherons & des frélons, à un poiſon acide, corroſif, qu'entraine avec lui l'aiguillon.

Il y a une multitude de petits inſectes dont a piqûre excite des efflorescences que l'on regarde comme ſpontanées. On donne le nom de cirons à celles qui ſont produites par la piqûre d'un inſecte de ce nom, qui s'inſinue entre la peau des mains & des pieds, & y excite de petites puſtules rouges accompagnées d'une démangeaiſon inſupportable, & qui s'ulcèrent enſuite; pour guérir ces puſtules, on les lave avec du vin, & mieux avec du vinaigre, dans lequel on a fait diſſoudre un peu de nitre, ou de ſel marin, ou bien on lave la partie avec la leſſive de cendre; enſuite on applique un onguent amer, fait avec la décoction d'abſinthe, la myrrhe & l'aloés : d'autres recommandent les frictions mercurielles.

(M. Laporte.)

DARIOT, (Claude) médecin né en 1533 à Pomar près de la ville de Beaune, mourut en 1594. Il étoit de la religion prétendue réformée. La Croix du Maine & du Verdier en parlent dans leurs bibliothèques, ainſi que Vander Linden dans ſon traité *De ſcriptis medicis.*

Voici les ouvrages de *Dariot*, ſelon ces écrivains & M. Papillon dans la bibliothèque des auteurs de Bourgogne :

De electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis. Lugduni, 1557, *in*-4. C'eſt la ſeconde édition. En françois, Lyon, 1558.

De morbis & diebus criticis ex aſtrorum motu cognoſcendis, fragmentum. A la ſuite de l'ouvrage précédent.

Ad aſtrorum judicia facilis introductio. De electionibus principiorum. De præparatione medicamentorum. Lugduni, 1582, *in*-8. Le premier de ces trois écrits a été traduit en françois & imprimé à Lyon en 1582. Ses diſcours ſur la préparation des médicamens ont paru dans la même langue à Lyon en 1589, *in*-4.

La grande chirurgie de Paracelſe, miſe en françois, d'après la verſion latine de Joſquin d'Alkem. Lyon, 1593, *in*-4.

Un diſcours de la goutte & trois traités ſur la préparation des médicamens. Lyon, 1603, *in*-4. Montbeliard, 1608, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DARTRE. (*Ordre noſologique & pathologique.*)

Herpes.

La *dartre* (*herpes*) conſtitue le ſeptième genre de la noſologie de Sauvages, faiſant partie du IIe ordre (*efflorescentia*) de la première claſſe (*vitia.*) Elle eſt définie par cet auteur : *efflorescentia ex tumoribus exiguis rubris, aggregatis, pruriginoſis, in ſquamas furaceas, raro craſtaceas, abeuntibus.* Cullen, (claſſe IV, ordre, 7, genre 129,) la caractériſe par cette phraſe : *phlyctæna vel ulcuſcula plurima, gregalia, ſerpentia, dyſepulotc.*

Le caractère propre & eſſentiel de la *dartre*, dit M. Lorry, eſt de produire une ſolution de continuité de la peau, en n'altérant qu'elle ſeule, & en laiſſant intactes les parties qu'elle recouvre, en ſorte que, ſi, par une cauſe quelconque, ces parties s'affectent, ce ne ſera plus alors une *dartre* ſimple, mais un ulcère dartreux. C'eſt ce qui a fait dire à Galien (*méth. méd. l. IV.*) que l'herpes n'eſt pas toujours un ulcère.

On peut diſtinguer trois eſpèces de *dartres* : la *dartre* miliaire, la *dartre* avec phlyctènes, & enfin la *dartre* rongeante; ſelon Galien, cette dernière eſpèce a beaucoup de conformité avec l'érésipèle ulcérée : ce ſont les mêmes ſymptômes; la cauſe ſeulement eſt différente.

La *dartre* miliaire s'ulcère peu de temps après ſa naiſſance, ſelon Galien : & les petites puſtules, ſous forme de millet, qui la conſtituent, rendent par intervalles, une ſorte d'*ichor.* Elle affecte ordinairement une forme ronde, occaſionne des démangeaiſons très-vives, & ſe guérit promptement, en paroiſſant même quelquefois ſuivre les différentes périodes d'une maladie aiguë.

Celle avec phlyctènes, que l'on pourroit appeller encore plus exactement *dartre phagédénique*, à cauſe des ulcères dont la profondeur la différencie des autres eſpèces, ronge la peau, & la cave de manière à faire confondre facilement cette eſpèce avec l'ulcère proprement dit, parce que l'ichor qu'elle jette eſt preſque toujours d'une apparence ſanguinolente, & produit lui-même des eſpèces d'ulcères qui s'étendent en jettant un pus ſordide & ſans conſiſtance, & pareils à ceux que l'on obſerve aux jambes de quelques perſonnes avancées en âge.

D'après ce tableau racourci mais exact des diverſes eſpèces de *dartres*; on ne ſera pas étonné que

les maîtres de l'art aient penſé que les *dartres* en général ont beaucoup de conformité à certains égards avec l'éréſipèle, quoiqu'elles s'en éloignent infiniment ſous d'autres rapports. Les principales différences, dit Fernel, (*de extern. l. 1 chap. 4.*) conſiſtent en ce que, 1°. l'éréſipèle eſt l'effet d'une fluxion qui ſe montre ſubitement, tandis que les *dartres* ne ſe manifeſtent que par dégrés, & à la longue, & non point par le produit d'une humeur dont l'afflux ſe faſſe d'une manière ſenſible; 2°. Les puſtules de la *dartre* ſont ſeches, celles de l'éréſipèle grandes & humides: la *dartre* démange, l'éréſipèle occaſionne une ſenſation de douleur & de feu: la *dartre* eſt un mal chronique, & n'eſt point accompagnée de fièvre, ou, ſi la fièvre a lieu pendant un temps fort court, ſelon Hippocrate, elle procure du ſoulagement aux malades; l'éréſipèle au contraire eſt accompagnée de fièvre, il eſt rapide dans ſa marche, & ſa terminaiſon eſt ſpontanée & prompte.

Eſt-ce, comme le veut Galien, une bile poracée & âcre, ou bien, ſelon Hippocrate, une pituite épaiſſie, ou, enfin, d'après l'opinion de Sanctorius, de Baillou, de Fiſon, & de Gorter, une ſérosité âcre que l'on doit regarder comme la cauſe matérielle des *dartres*? C'eſt ce que nous n'entreprendrons point de décider; nous nous arrêterons bien plus utilement à décrire cette éruption d'après l'obſervation fidelle de la nature.

Les différentes eſpèces de *dartres* ſont accompagnées d'accidens qui leur ſont communs, tandis que d'autres ſont particuliers à chacune d'elles.

Un ſymptôme commun à toutes, eſt cette aſpérité de la région de la peau qui entoure la *dartre*, & fait la démarcation de la partie ſaine d'avec celle qui ne l'eſt pas. Ainſi une *dartre* quelconque fait tumeur au taſt, & cette tumeur eſt âpre & inégale: bien plus, quoique ſa ſuperficie paroiſſe polie à la vue, le doigt reſſent une impreſſion ſemblable à celle qu'occaſionne une ſubſtance glutineuſe, & ſi on l'examine avec une forte loupe, on appercevra un nombre de petites véſicules lymphatiques, dont chacune eſt circonſcrite par un bord rougeâtre; entre elles ſont des fiſſures allongées, & le réſeau ſubcutané eſt d'une couleur jaunâtre & ſale, quoiqu'aſſez tranſparente. Tel eſt le fond commun à toutes les *dartres*: mais les puſtules varient ſelon chaque eſpèce.

Un autre caractère commun à toute eſpèce de *dartres* eſt de croître par dégrés & de s'étendre aux parties voiſines, de n'exiſter jamais dans une ſeule uniquement, enſorte que l'apparition d'une *dartre* dans une région annonce leur naiſſance future dans d'autres, quelquefois tout-à-fait diſtantes de la première. L'éruption d'une *dartre* quoique prompte & ſubite ne ſe fait jamais avec une ſorte de violence. Les *dartres* ont encore cela de commun, qu'elles tourmentent particulièrement les malades dans les premiers momens conſacrés au ſommeil, & dans ceux où le chyle paſſe dans le ſang pour y ſubir la ſeconde coction. Elles paroiſſent le plus ſouvent au printems, ſont dans leur plus grande activité pendant les fortes chaleurs, durent tout l'automne, & s'appaiſent à l'approche des premiers froids. Si le vent du nord & le froid ont dominé, les *dartres* ſont moins à redouter; la chaleur humide qui nuit à la tranſpiration les réveille: au contraire, la ſéchereſſe diminue leur nombre, l'humidité l'augmente: en général, elles ſuivent le ſort de toutes les maladies qui dépendent du bon ou du mauvais état de la tranſpiration, & de l'expulſion plus ou moins facile des humeurs mal aſſimilées.

Les *dartres* n'étant jamais une maladie fébrile, la fièvre n'ayant lieu ou du moins que rarement & dans des circonſtances particulières, on doit les regarder comme un mal de nature chronique.

La terminaiſon & le prognoſtic des *dartres* varient ſelon les eſpèces.

L'enfance & la vieilleſſe donnent lieu encore à des différences. Elles ſont rarement du mal dans le premier cas, à moins qu'elles ne ſoient le produit de la miſère & de toutes ſes ſuites, ou que des enfans ne les aient reçues de leurs parens comme un funeſte héritage. Lorſqu'elles attaquent des adultes à l'âge vers lequel, par un effet inévitable de la rigidité naiſſante de la fibre, la tranſpiration commence à ſe faire moins bien, & l'humeur qui en eſt la ſource ſemble obſtruer toutes les glandes, & tous les conduits; elles doivent être regardées alors comme autant d'émonctoires, autant de cautères formés par la nature, pour l'évacuation de cette humeur qui lui eſt ſi préjudiciable. Dans ces cas, la lymphe eſt devenue pour ainſi dire toute dartreuſe, &, quand les *dartres* ne ſe manifeſtent pas, ou qu'elles diſparoiſſent, les viſcères s'engorgent, une ſuppuration lente détruit leur organiſation, & les individus ſuccombent néceſſairement. Ce qui peut donc arriver alors de plus heureux, c'eſt que ces ulcères dartreux jettent ſans interruption l'humeur qui y affluent de l'intérieur du corps.

Les circonſtances ſont infiniment moins graves lorſqu'il ne ſe fait qu'une ou deux éruptions, quelqu'abondantes qu'elles ſoient, & que les accidens qui les accompagnent d'abord ſe calment promptement, que quand il exiſte cette diſpoſition dartreuſe habituelle dont nous venons de parler.

Cette diſpoſition, dont les progrès donnent naiſſance à une maladie ſi cruelle, mérite d'être obſervée dès ſa première origine, afin de pouvoir prévenir les maux dont elle menace celui en qui elle ſe trouve. Ses commencemens ſe manifeſtent par de petits boutons épars çà & là, qui n'incommodent que par un léger prurit, &

Digitized by Google

dont on s'apperçoit à peine, lors que le viſage n'en eſt pas le ſiege : plutôt que de s'aſſujettir, dès cette époque, à une ſuite de remèdes peu gênans, on ſe fie trop à une ſanté d'ailleurs floriſſante. Mais bientôt cette éruption devient une députation habituelle néceſſaire ; &, lorſque le cours du temps, ainſi que la rigidité qui en eſt la ſuite la diminuent, elle affecte les couloirs & les organes excrétoires, & n'eſt plus alors ſuſceptible d'être déracinée.

Les individus ainſi affectés tombent dans un marasme dont les progrès ſont lents & inſenſibles, qui le plus ſouvent n'eſt point accompagné de fièvre, ou qui l'eſt quelquefois d'une très-légère & d'un pouls fort petit, & qui ne change aucunement l'état des urines, ni celui des excrémens ſolides. Il eſt rare que dès le principe l'appétit ſe perde ; mais il eſt moins âpre que dans la ſanté : la digeſtion ſe fait encore bien, quoiqu'après les repas des vents leur gonflent ordinairement l'eſtomac. Le ſommeil, ſans être notablement troublé, n'eſt cependant pas parfait ; en un mot ces individus ſont valétudinaires & mélancholiques ; la couenne qui ſe forme comme une membrane ſur le ſang qu'on leur tire n'a ni épaiſſeur ni denſité, mais elle eſt verdâtre ou d'un gris ſale, & elle ne ſe ſépare pas aiſément de la partie rouge.

Tous ces phénomènes, au reſte, ne s'obſervent que chez les hommes. Car chez les femmes les fleurs blanches emportent le plus ordinairement tout ce qui pourroit ſe porter à la peau ſous forme dartreuſe : mais cette éruption n'eſt nullement critique ; elles deviennent ſouvent ſtériles, & les progrès du mal, qui pour ſe manifeſter plus tard n'en exiſte pas moins, ne ſont que retardés.

Lorſque le mal a fait une impreſſion marquée ſur l'économie animale, que l'inquiétude s'empare des malades, & que leur dépériſſement n'eſt plus une choſe douteuſe ; ſi on les examine alors, on trouve le bas ventre dans un état de dépreſſion & de deſſechement, ſur-tout vers la partie centrale où eſt placé l'iléon ; la rate paroît auſſi quelquefois endurcie, & en général les viſcères abdominaux ne ſont point ſans éprouver un ſentiment de douleur. Les jambes ſont un peu enflées, & l'exiſtence de la fièvre n'eſt plus équivoque.

Dans la troiſième période, toutes les glandes, tous les viſcères ſont infectés, & des dépôts chroniques du vice dartreux produiſent ou des ſuppurations ou des ſquirrhes contre leſquels tous les ſecours de l'art ſont inutiles.

C'eſt ici le lieu de faire une remarque importante : ſavoir, qu'il y a des maladies de nature vraiment dartreuſe qui ne forment cependant aucune éruption vers la peau pendant très-long-temps ; & ce n'eſt que vers la fin de leur cours, lorſque toutes les humeurs ſont viciées, & tout eſpoir de guériſon anéanti, que les *dartres* ſe manifeſtent.

Bien des maladies, qui ſemblent au premier aſpect ne rien tenir du caractère dartreux, doivent ſouvent leur origine & leur tenacité à cette eſpèce de virus. Telles ſont la plupart des maladies des yeux, & même la cataracte, celles des oreilles & des autres organes des ſens, même quelquefois l'apoplexie & l'hémiplégie. Il y a des hémorrhoïdes dartreuſes, & on a vu les *dartres* remplacer ou accompagner cet écoulement à une certaine époque de la vie. Il en eſt de même à l'égard des rhumatiſmes & des gonflemens douloureux & ſans tougeur des articulations. Elles ſont, en général, une des cauſes inconnues les plus fréquentes de bien des maladies, par exemple des maladies ſpaſmodiques : &, quand les règles ceſſent chez les femmes, ou bien des hémorrhoïdes, ce qui leur eſt commun avec les hommes, les *dartres* paroiſſent, & non-ſeulement la ſuperficie du corps ſe trouve affectée, mais encore des organes internes eſſentiels, tels que le poumon, le cerveau, d'où naît la melancolie, &c.

M. Lorri conclut de ce tableau de la marche & des phénomenes communs à toutes les *dartres*, qu'elles ſont plutôt une eſpèce & une branche d'une maladie, qu'une maladie proprement dite & exiſtante par elle-même : c'eſt par cette raiſon qu'il y a des *dartres* vénériennes, ſcorbutiques, &c.

L'ouverture des cadavres des individus morts par l'effet du vice dartreux n'offre rien de particulier : on n'obſerve que les phénomènes communs à tous les virus qui infectent la lymphe, la déformation, l'endurciſſement, &c. des organes glanduleux. (*Voyez* l'article ANATOMIE PATHOLOGIQUE.)

La *dartre* miliaire ſe diſtingue des autres eſpèces par la manière dont ſon invaſion a lieu, laquelle reſſemble plutôt à celle d'une maladie aigue qu'à celle d'un mal chronique. Elle paroît inopinément, occaſionne des douleurs inſupportables, & n'eſt point accompagnée de fièvre, ou du moins à un dégré remarquable. On obſerve, ſur la région qui en eſt le ſiége, des veſſies pareilles à celles qui ſeroient produites par une brûlure : ces veſſies ſe multiplient & ſemblent former une ceinture, parce qu'elles paroiſſent d'abord aux teins, & de-là ſur le ventre, ce qui leur a fait donner le nom de *zona* ; elles attaquent cependant d'autres régions, excepté peut-être la face.

La *dartre* miliaire diffère de la phlyctène & de l'érésipèle, en ce que dans l'érésipèle il y a toujours tougeur, & que la phlyctène eſt un œdème joint à l'érésipèle ; que dans l'érésipèle il y a inflammation & tenſion ; ſymptômes qui n'ont point lieu dans la *dartre* miliaire ; & que les phlyctènes ou tumeurs blanchâtres ayant forme de

de millet, ſont âpres au toucher & ont un bord rougeâtre, tandis que la peau qui les environne eſt unie & nette. De plus, l'érésipèle ſemble jetter des rayons ſur les parties environnantes, tandis que la *dartre* miliaire eſt parfaitement iſolée, & conſiſte en aréoles. Enfin, l'érésipèle eſt conſtamment avec fièvre, & la *dartre* miliaire jamais, ou rarement, & lorſqu'elle ſe manifeſte épidémiquement.

La *dartre* miliaire paroît, ordinairement, d'abord par une ſeule aréole que ſon bord rougeâtre iſole & diſtingue de la peau environnante, qui ne ſe trouve altérée en aucune manière. Les puſtules contenues dans cette aréole ſont remplies de ſérosité, & paroiſſent comme ramaſſées ſous l'épiderme, dont les parties, s'écaillant entre les puſtules, ſont paroître l'aréole âpre au toucher. Le mal cauſé par cette première éruption eſt bien au-deſſus de ce qu'on en peut craindre à raiſon de ſon peu d'étendue : mais dans l'eſpace de quelques heures & enſuite de quelques jours, il s'en fait de nouvelles, dont le prurit énorme, l'agacement, les douleurs tourmentent à un tel point les malades, qu'ils perdent le ſentiment de la faim & tout autre ſentiment naturel, & que les nuits ſe paſſent dans l'inſomnie, l'anxiété, les tourmens & les cris. Cependant l'état des urines & des excrémens eſt toujours naturel ; une angoiſſe continuelle amaigrit les malades, qui s'étonnent de n'avoir point de fièvre, lorſque la ſuperficie de leurs corps eſt brûlante, & que la partie affectée ſur-tout ſemble être la proie d'une flamme dévorante. L'éruption augmentant ſans ceſſe, les tourmens ne ſemblent plus alors augmenter en proportion, & même ils s'adouciſſent, ſoit par la fatale habitude de ſouffrir, ſoit que la matière morbifique prenne un caractère moins âcre. Enfin, lorſque l'acrimonie s'eſt calmée, le ſiège du mal ſe fait toujours diſtinguer par de petites lames écailleuſes & par ſon aſpérité. Bien plus, quoique la cicatrice paroiſſe complétement formée, les malades reſſentent encore pendant long-temps des démangeaiſons très-vives, & même des élancemens très-douloureux, qui tourmentent principalement lors des variations de l'armoſphère, & ſi l'on ſe livre aux plaiſirs de la table.

Il eſt impoſſible d'aſſigner un terme à cette cruelle maladie, qui renaît ſouvent de ſes cendres avec plus de fureur qu'auparavant. Toutes les fois que l'humeur contenue dans les véſicules devient trouble de claire qu'elle étoit, ou que le bord rougeâtre des aréoles pâlit, c'eſt un ſigne que le mal va s'adoucir. Mais il n'eſt pas rare de le voir durer pluſieurs années, avec moins de force, il eſt vrai, que dans ſon origine. Au reſte, il ne devient mortel, comme toutes les autres eſpèces de *dartres*, que lorſque par un traitement mal entendu, on opère ſa répercuſſion, ou qu'on le fait dégénérer en gangrène.

La *dartre vive* ou *rongeante*, qui eſt la ſeconde eſpèce dont nous avons à parler, eſt caractériſée par la vivacité de ſa marche, qui lui fait étendre de plus en plus l'aréole où elle ſembloit d'abord être circonſcrite, & même ſe porter aux parties les plus éloignées avec tant de rapidité, qu'elle peut couvrir preſque tout le corps de rhagades, d'aſpérités, & d'une eſpèce de pouſſière farineuſe, formée des débris de l'épiderme : le limbe rougeâtre s'étend tous les jours, en ſorte qu'il perd ſa couleur & devient âpre comme l'aréole elle-même, & la portion de la peau qui l'environnoit ſe trouve avoir acquis tous les caractères du limbe. Les douleurs qu'endurent les malades ſont moins vives que dans la *dartre miliaire*, ſans doute parce que ſa fureur s'exhale ſur une plus grande ſuperficie. On dort aſſez bien : cependant les démangeaiſons & les élancemens augmentent par la chaleur du lit, ſur tout ſi le ſiège du mal ſe trouve au perinè, à la vulve, aux bourſes, enſorte, qu'outre les rhagades qu'il produit lui-même, il y en a d'autres encore plus profondes & plus crouteuſes, formées par l'impreſſion des ongles. C'eſt principalement lorſque cette eſpèce de *dartre* eſt parvenue à l'état que nous venons de décrire, qu'elle mérite le nom de *rongeante*. Elle diffère de la *miliaire*, en ce que ſes puſtules ne ſont point apparentes, & de la *dartre* phagédénique, en ce qu'elle ne pénètre pas dans la profondeur de la peau, & qu'elle ne devient crouteuſe que par accident. Elle eſt, au reſte, plus incommode par la difformité que par les tourmens qu'elle cauſe, parce que c'eſt de toutes les eſpèces de *dartres* celle qui attaque le plus ſouvent le viſage. Et pluſieurs affections d'organes internes n'ont même pas d'autre cauſe matérielle que ce virus dartreux, enſorte que le premier effet des remèdes qui dégagent l'humeur morbifique, eſt de la porter à la figure, ce qui eſt ſupporté fort impatiemment par les malades, malgré les avis encourageans des médecins. Ce n'eſt qu'autant qu'ils ont le malheur de réuſſir à la faire rentrer, qu'elle peut devenir dangereuſe : car autrement elle ne l'eſt point, & ſi on ne ſauroit ſe flatter d'une exiſtence heureuſe, au moins l'aura-t-on prolongée. Car ce n'eſt qu'après un temps fort long, que le virus peut altérer l'économie animale au point de cauſer la perte des individus.

La *dartre* rongeante eſt contagieuſe pour peu que les ſujets qui s'expoſent à la contagion aient de diſpoſition à la contracter. Il paroît que le *mentagra* dont parle Pline (*Hiſt. Nat. l.* 26, *cap.* 1.), & qui attaquoit le menton, la barbe, les épaules & le col, étoit une *dartre* rongeante, & qu'elle étoit de nature contagieuſe.

Cette douceur dans la nature & dans les progrès de la *dartre* rongeante eſt bien loin d'exiſter dans la marche de l'eſpèce que nous avons déjà nommée, d'après Galien, *dartre phagédénique*, ou *avec phlyctènes, herpes phlyctænoſus*. Dès ſon origine, celle-ci donne des marques de ſa férocité. Elle paroît d'abord comme une puſtule ſimple : & ce qui la différencie des autres eſpèces, c'eſt que la peau qui en eſt le ſiège s'élève en une tumeur dure & apre au toucher. Bientôt l'épiderme s'en ſépare, & il s'épanche une humeur âcre, cauſtique, & excitant un ſentiment de chaleur : les parties environnantes s'élèvent alors, ſe grippent, ſe fendent, & deviennent hideuſes par les croutes & par l'humeur ſanieuſe qui s'y forment. Cette puſtule eſt quelquefois unique : quelquefois auſſi il s'en produit de ſemblables dans d'autres régions. Le prurit que cette eſpèce de *dartre* occaſionne eſt ſi intolérable, que les malades en ſe grattant aggrandiſſent le mal, & le propagent à d'autres endroits. Cette contagion infecte même ceux qui panſent les plaies de ces infortunés. Si les croutes tombent, on voit alors le ſiège du mal préſenter l'aſpect hideux d'un ulcère qui rend une matière ſanieuſe, féride, répandant une odeur comme rance ou aigre qui lui eſt propre, & qui excite plutôt la nauſée & une ſorte d'horreur que toute autre ſenſation : mais bientôt il renaît d'autres croutes, qui ſont à leur tour remplacées par de nouvelles. Cependant on n'apperçoit aucun mouvement de fièvre, ou preſque pas ; les urines ſont blanches, limpides, aqueuſes, & les matières fécales ne préſentent aucune différence remarquable, ſi ce n'eſt quelquefois une couleur légèrement verdâtre.

Aucune région du corps n'eſt à l'abri de contracter ce mal horrible : il eſt ſitué le plus malheureuſement poſſible, lorſque les paupières, ou les joues, ou les narines, ou le menton, ou les ailes du nez en ſont le ſiège. Mais c'eſt le voiſinage des oreilles qui le devient le plus ordinairement : il en occupe l'intérieur & l'extérieur ; il en augmente énormément le volume, & l'humeur âcre corrode non ſeulement la peau, mais encore les linges qui ſervent au panſement. On le voit auſſi attaquer les aines & le bas du dos, ainſi que le périné chez les femmes, & les parties de la génération chez les hommes ; & il excite alors un prurit ſi enorme, qu'aucune conſidération ne peut empêcher les malades de ſe gratter & de ſe déchirer, dans l'eſpérance de trouver un ſoulagement au moins paſſager.

La dureté calleuſe de la *dartre* phagédénique ne dépaſſe point la peau, ce qui diſtingue celle-ci des ulcères phagédéniques qui attaquent, non-ſeulement la peau, mais encore les parties qu'elle recouvre. Ces deux maladies ont cependant quelque reſſemblance, parce que la peau eſt prodigieuſement gonflée, épaiſſie & durcie par l'effet de la *dartre* ; mais ce vice s'étend plus en largeur qu'en profondeur.

Comme les autres eſpèces de *dartres*, celle dont nous nous occupons paroît quelquefois perdre de ſa ferocité, pour ſévir bientôt après avec une nouvelle furie : cela arrive plus ordinairement aux jeunes gens qu'aux vieillards. La ſaiſon chaude favoriſe l'eruption, tandis que les froids doivent faire appréhender une rétropulſion, & une metaſtaſe funeſte ſur les viſcères. Si cette métaſtaſe n'a pas lieu, le virus peut reſter caché, non ſeulement pendant une ſaiſon, mais même l'eſpace de pluſieurs années, & reparoître enſuite avec ſes ſymptômes accoutumés.

Enfin, ſi tous les virus dartreux affectent les organes internes, ſoit en les endurciſſant, ſoit en les faiſant tomber en ſuppuration, &c. ; que n'a-t-on pas à craindre encore plus de la *dartre* phagédénique, dont le caractère eſt de toujours fluer, & dont l'humeur eſt ſi âcre & ſi corroſive. Si cet écoulement ceſſe par un traitement mal entendu, les parties voiſines, & ſur-tout les glandes, ſe chargent de la portion [illegible]us la plus groſſière, & elles éprouvent alo[illegible]de très-grandes douleurs : mais la portion la plus atténuée, ſe portant rapidement vers les poumons ou vers le cerveau, produit ou une apoplexie, ou une ſuffocation qui devient tour-à-coup mortelle, ou bien des douleurs atroces, ou des inflammations, &c. Cependant la marche la plus commune eſt, en ſe jettant ſur un viſcère quelconque, de détruire la ſanté d'une manière ſourde & chronique.

Après avoir ainſi tracé d'après nature le tableau des différentes eſpèces de *dartres*, M. Lorry, ayant toujours pour guide l'obſervation, cherche à en déterminer les cauſes ; il les réduit à quatre principales.

La première eſt le virus lui-même tranſmis des pères aux enfans : M. Lorri ne penſe pas que l'on puiſſe nier la poſſibilité & l'exiſtence de cette tranſmiſſion héréditaire.

La ſeconde eſt la contagion, dont l'exiſtence doit ſouffrir beaucoup moins de contradiction.

La cauſe hérédiraire eſt ſans doute très-difficile, pour ne pas dire impoſſible à déraciner ; celle par contagion n'eſt pas de nature à réſiſter beaucoup aux efforts de l'art : il eſt certain néanmoins que l'une & l'autre augmentent ou s'affoibliſſent ſelon la diſpoſition des individus, le dégré d'activité des cauſes accidentelles, le régime, & les médicamens.

Les cauſes externes forment la troiſieme claſſe de M. Lorry. Ce n'eſt point, dit-il, à l'action ſimple d'une cauſe unique que l'on peut attri-

Digitized by Google

buet la production du virus herpétique, mais à l'influence compliquée d'un air impur & d'alimens insalubres. On explique aisément par-là, comment les *dartres* sont si communes chez les peuples, où un grand luxe & une grande misère multiplient à la fois, & les excès des uns & les besoins de première nécessité des autres; dans les régions, où un air froid & humide relachant les organes de la transpiration, & diminuant son excrétion, en occasionne l'altération, &c.

La quatrième & dernière classe de causes des affections dartreuses, se compose des différens virus qui peuvent infecter la masse des humeurs, & qui, quoique formant un ordre de maladies & de causes d'une toute autre nature que celle du virus herpétique, se métamorphosent en *dartres*, par une altération qui les fait disparoître comme par une sorte de guérison, en sorte qu'un genre déterminé de maladies en devient un autre qui n'est pas moins caractérisé. Nombre de faits constans ont appris aux observateurs que les virus vénérien, scorbutique, scrophuleux, sont susceptibles de dégénérer de cette manière.

Si l'observation nous apprend constamment qu'elle est la marche des maladies, à former d'une manière sûre leur diagnostic & leur prognostic, & souvent à les combattre avec succès: elle ne nous fait pas connoître d'une manière aussi certaine, malgré tous nos efforts, en quoi consiste précisément le changement physique qui constitue leur nature. Cette vérité est incontestable par rapport aux maladies dartreuses. Pourquoi la peau seule est-elle affectée, tandis qu'elles laissent intactes les parties subjacentes, & que, si elles sont répercutées, elles altèrent éminemment les organes internes. Les symptômes ne permettent pas de douter qu'il n'y ait & épaississement & acrimonie: mais nos idées sur la nature de ces maladies en sont-elles plus claires? M. Lorry pense que la dégénérescence de l'humeur qui produit les *dartres* ne consiste pas simplement dans l'épaississement joint à l'acrimonie (ce qui revient à l'idée de la bile mêlée avec la pituite, que s'étoient formée Galien, Paul d'Egine, Aetius, & Oribase); mais qu'il y a en outre un caractère de rancidité & de moisissure (*fracedo*) dans cette humeur herpétique. Les coctions étant viciées, & l'évacuation cutanée, incomplette, cette humeur se dépose sur une partie, où elle assimile à sa nature de nouveaux sucs, s'altère elle-même de plus en plus, s'atténue, &, se reportant dans la masse du sang, infecte ensuite tous les couloirs, qui, dans les différens visceres, sont destinés à la circulation de la lymphe.

Voilà ce qui se passe dans toute espèce d'affection dartreuse; mais chacune diffère des autres par le dégré d'acrimonie. Lorsqu'elle est extrême, & que l'humeur est tenace, les *dartres* sont *phlyctèneuses* & phagédéniques. Si les molécules virulentes sont plus atténuées & plus abondantes, on voit alors paroître les *dartres* rongeantes. Enfin, elles seront miliaires, si l'humeur corrosive se jette avec violence sur la région de la peau qui en doit être le siège; & la nature du virus herpétique étant la même dans les trois espèces, elles peuvent se trouver réunies dans un même individu, en sorte que la *dartre* phagédénique le tourmentera vers la région des oreilles, la *dartre* rongeante au visage, au col & au dos, & la miliaire aux lombes. Une semblable réunion est cependant très-rare, parce que cette troisième espèce a un mode d'invasion qui lui est propre, & qu'elle sévit avec plus de furie que les deux autres.

Il n'est pas rare de voir confondre avec les espèces de *dartres* dont nous venons de parler, cette éruption à laquelle les auteurs ont donné le nom de *lichenes*, & que l'on connoît vulgairement sous la dénomination de *dartres farineuses*. Cette erreur, au reste, n'est pas bien dangereuse, vu l'analogie qui existe entre toutes les maladies de la peau, soit à cause de leurs signes ou symptômes, soit à raison des indications communes qu'elles présentent.

La cure des *dartres* est regardée, avec fondement, comme une des plus difficiles que présente l'exercice de la médecine. Une première raison, c'est qu'on ne connoît encore aucun spécifique du levain herpétique. Secondement, comme tous les autres vices de la lymphe, ce levain a son siège dans des vaisseaux qui forment un système de circulation particulier; & ce n'est le plus souvent qu'aux depens des autres fluides que l'on peut, dans ces cas, corriger celui de la lymphe. Troisièmement, ce levain corrompt successivement les liquides sains en se les assimilant. Quatrièmement, dans ces maladies vraiment depuratoires, on a toujours à craindre qu'en empêchant cette dépuration, on ne produise un mal encore plus grand contre lequel la nature & l'art seroient également impuissans. Cinquièmement, enfin, les anciens, nos guides ordinaires, nous abandonnent ici absolument, soit que, sous le beau ciel de la Grèce & de l'Asie, les *dartres* fussent moins des maladies que de simples incommodités; soit qu'on les regardât avec une espèce d'horreur comme quelques autres maladies cutanées qui passoient pour être impures: les medecins de nos jours, moins superstitieux, nous fournissent seulement quelques indications, & beaucoup de formules de médicamens dont ils ont trop vanté l'efficacité. Cependant Galien avoit présenté quelques bases d'un traitement méthodique; & Oribase, sur-tout, disoit qu'avant d'employer des remèdes externes, il falloit purifier le corps en en donnant à l'intérieur, &c

qu'une méthode contraire expoſoit les malades au plus grand danger.

En général, la méthode des anciens étoit de réſoudre l'humeur dartreuſe; &, lorſqu'ils ne pouvoient obtenir cette réſolution, ils employoient le cauſtique qui produiſoit une eſpèce de ſuppuration, par l'effet de laquelle la *dartre* & toute la région de la peau qui en étoit le ſiège ſe trouvoient détruites.

Voici ce que M. Lorry penſe de cette manière d'opérer. Ce n'eſt pas guérir, dit-il, que de ſubſtituer un plus grand mal à un moindre: or, pour exterminer ainſi le virus herpétique, il faut qu'une dépuration par ſuppuration, & agiſſant profondément, puiſſe ſe prolonger long-temps, & l'attirer de l'intérieur du corps à l'extérieur, & des parties plus eſſentielles à celles qui le ſont moins. C'eſt par cette raiſon que, toutes les fois que l'on craint la répercuſſion de l'humeur qui cauſe les *dartres*, toutes les fois que les malades n'ont pas le degré de forces ſuffiſantes pour la ſoutenir à la peau, toutes les fois qu'elle ſe fixe aux yeux ou ſur toute autre partie du viſage, on établit un cautère, qui, en irritant l'endroit où on le place, y attire l'humeur en totalité ou partiellement, ſi celui qui en eſt d'abord le ſiége conſerve encore aſſez d'énergie & de réaction pour s'en débarraſſer. Quelque différence qu'il y ait entre une dépuration par ſuppuration & la dépuration herpétique, il n'en eſt pas moins certain que c'eſt cette indication qu'il faut remplir, ſoit par le moyen d'un ſimple épiſpaſtique, tel que l'écorce de *mezereum*, dans les *dartres* légères, ſoit par un veſicatoire, s'il s'agit d'opérer une révulſion plus énergique, ſoit enfin par un cautère, ſi l'on prévoit que ce moyen ſera le plus puiſſant de tous. Mais, dans tous ces cas, le médecin ne peut ſe promettre qu'une révulſion, & nullement la deſtruction du virus, de changer le mode dépuratoire, & non de faire ceſſer la dépuration. Ses eſpérances ſont même ſouvent trompées; & il n'apperçoit point le ſigne qui lui indique une ſuppuration utile, je veux dire l'apparition de l'humeur dartreuſe vers les bords & aux environs du point de ſuppuration. Il peut arriver, d'ailleurs, que la *dartre* elle-même étant un cautère ou un égoût plus actif que tout ceux que l'art pourroit procurer, & que la partie affectée n'ayant plus le ton néceſſaire pour répercuter l'humeur; au lieu de guérir un mal, on n'ait fait qu'en produire un ſecond.

Cependant quelques faits ont prouvé que cette méthode étoit ſuſceptible de réuſſir quelquefois. Mais il eſt conſtaté par un beaucoup plus grand nombre, que le virus répercuté ſe jette ſur les parties voiſines; qu'il prend plus d'étendue, & augmente d'intenſité; ou bien qu'il s'excite dans le même lieu une ſuppuration qui produit, dans certains endroits, comme le périné, &c. des abcès énormes, & des fiſtules qui néceſſitent l'opération. Bien plus, les *dartres* ne diſparoiſſent que pendant le temps que cette ſuppuration, opérée par la nature, a lieu: à peine a-t-elle ceſſé, & la cicatrice eſt-elle formée, que le vice dartreux ſe manifeſte de nouveau par des éruptions auſſi cruelles que les premières.

Les médecins arabes ont beaucoup employé, contre les *dartres*, les topiques refrigérans & les répercuſſifs: & pluſieurs modernes les ont imités. Nous reviendrons ailleurs aux avantages & aux inconvéniens de cette méthode.

Le traitement que propoſe M. Lorry (qui a ſu profiter & des fautes de ceux qui l'avoient précédé, pour les éviter, & des progrès que l'on a faits dans toutes les parties de l'art de guérir, pour les adapter à ſa méthode), ſe diviſe en trois parties; 1°. quelles ſont les indications que préſentent l'humeur dartreuſe, en général, ſoit à raiſon des remèdes internes à employer, ſoit à l'égard de la diète la plus convenable; 2°. comment, & à quelle époque on doit faire uſage des topiques, & de quels topiques; 3°. quelles modifications exige chaque eſpèce de *dartre* dans l'application du traitement général.

L'humeur dartreuſe doit être éliminée. Pour parvenir à ce but déſiré, il faut la diſpoſer à être évacuée, & diſpoſer auſſi les couloirs par leſquels l'évacuation peut avoir lieu.

Le virus étant conſtamment d'une nature âcre, c'eſt principalement par un régime doux que l'on parviendra à l'adoucir; & ce régime ſera modifié à raiſon du tempérament de chaque individu, du climat, & de la ſaiſon. Il n'y a point d'aliment qui convienne généralement aux dartreux, pas même le lait, quoiqu'il ſemble réunir au premier coup d'œil toutes les conditions requiſes.

Mais ce ſont les humectans & les relâchans qui ſont la baſe principale du traitement préparatoire. La ſaignée, dans le commencement, ſera donc très-utile aux malades d'une conſtitution forte & bilieuſe: elle nuiroit certainement à ceux qui ont la fibre inerte & languiſſante.

Il en ſera de même de certaines plantes ſavoneuſes & fondantes, dont le caractère tonique & irritant doit faire adopter, ou écarter, l'emploi ſelon les circonſtances. Telles ſont le piſſenlit, le creſſon de fontaine, la ſcabieuſe, la fumeterre; on en exprime le jus pour l'adminiſtrer dans du petit lait, ou de l'eau de veau. Il faut même, dans certains cas d'atonie plus marquée, marier aux humectans des plantes plus énergiques encore que celles que nous venons de nommer; telles ſont les racines de grande chélidoine, d'aulnée, de patience, les feuilles de bourrache, de chicorée; &, ſi l'on ſoupçonne une diſpoſition ſcorbutique,

très-ordinaire chez ceux qui ont la fibre lâche, on joindra des antiſcorbutiques, qui eux-mêmes ne ſont pas dépourvus de propriétés apéritives. Quand on aura affaire à des tempéramens bilieux & irritables, on fera toujours précéder l'uſage des ſimples humectans.

Beaucoup de médecins penſent qu'il eſt avantageux de fournir à l'humeur dartreuſe, dès le commencement du traitement, une iſſue artificielle qui concourt avec celle que la nature s'eſt pratiquée à elle-même par l'éruption. Nous croyons que ces émonctoires ne ſont nullement néceſſaires dans les *dartres* légères, & qu'ils ſont, en général, inutiles dans les cas graves, à moins que l'humeur ne menace de ſe tarir, ou de ſe jetter ſur une autre partie eſſentielle, ou encore lorſque le viſage devient le ſiège de la dépuration : on doit établir alors l'émonctoire, quel qu'il ſoit, dans le voiſinage de la partie affectée, afin que la dérivation ſoit plus active & plus abondante.

Le traitement dont nous venons de tracer l'eſquiſſe ſuffit dans les cas où le virus n'eſt pas ancien, & n'a pas encore jetté de profondes racines pour adoucir ſon acrimonie & diſpoſer convenablement les couloirs. Il ne faudra plus alors, pour terminer la cure, qu'employer pendant un tems aſſez long un régime très-ſimple, tel que la diète lactée, en ayant attention de préférer le lait de vache ſi les organes de la digeſtion ſont en bon état, celui de chèvre s'ils ſont affoiblis, & enfin celui d'ânesſe s'il y a à craindre une diathèſe inflammatoire.

Lorſque des conſidérations eſſentielles engagent à proſcrire l'uſage du lait, on peut le ſuppléer par des bouillons faits avec la chair de jeunes animaux. On a beaucoup vanté ceux de tortues auxquels on a même donné la fameuſe épithète de *dépuratifs du ſang*. Mais ils ne ſurpaſſent point en efficacité les autres que l'on peut conſeiller de préférence ; une ſimple diſſolution dans l'eau de colle de poiſſon rempliroit avec ſuccès les mêmes indications, pourvu, dit M. Lorry, qu'on l'adminiſtrât à grandes doſes.

Toute humeur qui n'eſt plus ſuſceptible de s'aſſimiler doit être expulſée du corps, par ce que ſa préſence eſt incompatible avec la conſervation de la ſanté. Or cette expulſion ne peut avoir lieu que par trois voies, les ſueurs, les urines, & les ſelles : & c'eſt en les combinant entr'elles, d'après les différentes indications que l'on parvient à débarraſſer convenablement la machine de la matière morbifique quelconque qui la menace de ruine.

Voici maintenant l'application que fait M. Lorry de ces grands principes au traitement des maladies dartreuſes.

De tous les émonctoires par leſquels l'humeur des *dartres* peut s'échapper du corps, celui des ſueurs ſemble plus analogue aux efforts de la nature, puiſque cette humeur a ſon ſiège dans l'organe même des ſueurs, & qu'une de ſes principales cauſes étant le dérangement de la tranſpiration, on doit eſpérer la deſtruction de l'une, le rétabliſſement de l'autre ; ce dont beaucoup de gueriſons ainſi opérées par le ſeul ſecours des bains tièdes ne permettent pas de douter. Mais il faut convenir auſſi que les remèdes qui portent à la peau, & que l'on a nommés *ſudoriſiques*, ne produiſent point l'effet qu'on en attend, ſi on les adminiſtre à des individus irritables, chez qui l'activité de ces remèdes provoque moins les ſueurs qu'elle n'excite l'inflammation & le ſpaſme, & même une plus forte éruption du virus herpétique. Ce n'eſt pas que cette plus forte éruption ne ſoit quelquefois un avantage ; mais c'eſt lorſqu'elle ſort d'une maniere critique, & non par l'effet d'une pratique incendiaire : dans le premier cas, il faut inſiſter ſur l'uſage des mêmes moyens ; dans le ſecond, on aura recours de nouveau aux bains & aux autres délayans.

On a beaucoup recommandé autrefois, pour porter le virus herpetique à la peau, les préparations de vipères. On ne peut refuſer cette propriété à la chair de ce reptile employée en ſubſtance ; mais le ſel volatil qu'on en retire la poſſède à un bien plus haut dégré : on doit au reſte craindre de l'un & de l'autre tous les inconvéniens que nous venons de reprocher aux médicamens échauffans, à moins qu'on n'en reſtreigne l'uſage aux malades d'un tempérament lache & flegmatique.

Le mercure a auſſi été employé dans les circonſtances dont il s'agit, non ſeulement comme diaphoretique & atténuant, mais encore comme propre à dénaturer le virus. Adminiſtré ſeul, ou combiné avec la graiſſe ſous forme d'onguent, ſon efficacité paroiſſoit très-médiocre : mais, modifié par les travaux des chymiſtes, on eſt plus en droit de le regarder comme un moyen très-puiſſant. On combine ce métal avec des réſines purgatives, comme dans les pilules de Belloſte, & ce compoſé a des vertus diaphorétiques & purgatives dont les heureux effets ne ſauroient être révoqués en doute. Mais il faut avoir l'attention de ne le pas donner à une doſe aſſez forte pour qu'il ſe précipite trop promptement par les ſelles, ni dans des cas où on a à craindre l'inflammation, & de ne pas négliger concurremment les altérans & les délayans. Sous forme ſaline, par exemple celle de ſublimé corroſif, il a éminemment contribué à

Digitized by Google

la guériſon d'un grand nombre de dartreux, auxquels on l'avoit conſeillé à très-petite doſe; & bien au-deſſous de celle qui eſt néceſſaire pour le traitement antivénérien. Il agit alors comme diaphorétique; & c'eſt par cette raiſon que les malades doivent ſe prémunir avec tant de ſoin contre l'impreſſion d'un air froid; il eſt avantageux qu'il ſéjourne long-tems dans le corps; mais, de peur que ſon impreſſion ne ſoit trop durable, on a ſoin de donner de tems à autres quelques legers purgatifs qui le détournent & l'expulſent. Cette methode ne convient pas aux conſtitutions ardentes, avec quelque retenue qu'on s'en ſerve, parce qu'elle imprime profondément aux viſcères abdominaux une diſpoſition inflammatoire qu'il eſt très-difficile de corriger par la ſuite.

Des médecins Anglois aſſurent s'être bien trouvés de la décoction de racines de ſalſepareille à une doſe aſſez forte, comme de trois onces pour deux livres d'eau. Son effet eſt long à ſe manifeſter: on peut au reſte lui aſſocier le ſublimé corroſif.

De tous les remèdes antiherpétiques, les plus célèbres & les plus fréquemment employés ſont ceux que l'on tire de la claſſe des antimoniaux. Des préparations d'antimoine, les unes ſont émétiques même à très-petite doſe, les autres plus adoucies ſont purgatives, d'autres enfin ſont diaphorétiques. Les tablettes de Kunckel ſont parmi ces dernières une des plus fameuſes: on les donne à la doſe de douze grains & même d'un ſcrupule, après avoir bien préparé les malades, qui en retirent alors les plus grands avantages, & même une parfaite guériſon. Après l'antimoine crud, vient l'éthiops minéral qui jouit à-peu-près d'autant d'efficacité. On néglige avec raiſon toutes les autres préparations inertes qui devroient être bannies de l'arſenal de la médecine. Mais celles qui exiſtent ſous forme ſaline ſont, avec raiſon, regardées comme très-précieuſes, à cauſe de leur ſolubilité qui les rend ſuſceptibles de ſe mêler intimement avec nos humeurs. Elles ſont toutes plus ou moins émétiques: mais en ne les adminiſtrant qu'à très-petite doſe, elles n'agiſſent qu'en qualité d'altérans. Il y a des eſſences, des teintures, des vins antimoniaux: & toutes ces préparations ont eu des ſuccès. Une obſervation certaine, c'eſt que l'eſtomac s'accoutume à l'impreſſion d'une certaine doſe de ces préparations antimoniales qui ceſſe alors de produire ſon effet émétique, ce qui fait qu'on peut l'augmenter inſenſiblement juſqu'à un très-haut point, & obtenir ainſi les ſecours les plus efficaces contre toutes les eſpèces de maladies cutanées, & dans les cas les plus graves: car les cas ordinaires ne néceſſitent point un auſſi grand appareil de remèdes. Encore une fois nous obſervons qu'il faut avoir égard à la différence des tempéramens, & que ceux qui ſont irritables ne peuvent pas ſoutenir auſſi bien que les autres l'uſage des antimoniaux; que ces remèdes ont la propriété d'augmenter l'éruption, ce qui eſt un mauvais ſigne, lorſque cet effet vient d'une plus grande agitation des humeurs, & un ſigne favorable, ſi cette agitation n'a pas lieu, & que d'ailleurs les malades éprouvent du mieux; que ces mêmes remèdes, en agiſſant ſur le vitus dartreux, agiſſent auſſi néceſſairement ſur les humeurs ſaines, & produiſent, en les diſſolvant, une matière excrémentitielle qui oblige d'intercaler de temps en temps des purgatifs pour l'évacuer, dans la crainte qu'elle n'altere les coctions & les excrétions.

L'eſpérance que l'on pourroit concevoir d'évacuer le virus dartreux par la voie des urines, ne peut qu'induire en erreur. Tous les médecins ſavent, en effet, que cette excrétion eſt bien plus ſous l'empire de la nature que ſous celui de l'art; que ſi ce dernier peut produire un flux abondant d'humeur aqueuſe en excitant l'action des reins, il n'eſt pas également en ſon pouvoir d'obtenir du même méchaniſme des urines cuites & dépuratoires; que la veſſie eſt quelquefois le ſiège d'un foyer dartreux qui endurcit ſes parois; que la proſtate peut être dans le même cas, & même l'intérieur de l'urethre; que ſi ce foyer n'exiſte pas encore, on peut le déterminer en ſollicitant la ſortie de l'humeur herpétique par la voie des urines. Cependant des médecins anglois ont beaucoup préconiſé cette méthode pour les *dartres*, comme pour toutes les maladies dans leſquelles il y a épaiſſiſſement & âcreté de la lymphe; & la teinture des cantharides de la pharmacopée de Londres, employée, pendant un temps très-prolongé, à la doſe de 30 & même de 40 gouttes par jour, eſt, ſelon leur rapport, un médicament auſſi peu dangereux qu'il eſt efficace. R. Mead l'avoit déjà recommandée comme un excellent remède contre la lèpre. Nous deſirons que des obſervations faites en France confirment cette aſſertion hardie.

Tout ce qui peut être regardé comme matière excrémentitielle, & même toutes nos humeurs étant ſuſceptibles d'être entraînées hors du corps par la voie des ſelles, ſi on les ſollicite vivement; il n'eſt point ſurprenant qu'on ait tenté de procurer une iſſue, par cette voie, au virus des *dartres*, & ſur-tout les anciens qui le regardoient comme un produit de la bile & de la ſéroſité mêlées enſemble. On avoit d'ailleurs obſervé, en général, que les purgatifs enlevoient cette ſurabondance d'humeurs que l'on a nommée cacochimie; qu'un de leurs effets étoit d'altérer la couleur de la peau & des éruptions qui s'y portent, même de l'éréſipèle, quoiqu'il ſoit d'un caractère inflammatoire; qu'ils avoient, en outre, l'avantage d'entraîner la ſabutte des premières voies

qui devient ſi ſouvent le foyer d'un grand nombre de maladies, & de détourner des matières excrémenteuſes qui ſe feroient portées vers les organes de la tranſpiration.

Il eſt vrai que l'uſage long-temps continué des purgatifs a de grands inconvéniens qu'il ſeroit inutile d'expoſer ici; mais tout ce qu'on doit en inférer, n'eſt pas d'en proſcrire l'emploi abſolument, comme le vouloit Van-Helmont, mais de choiſir les mieux appropriés, de diſpoſer les corps à leur action, & de les interrompre lorſque les malades s'en trouvent fatigués, ou que l'on a à redouter que les premières voies ne contractent un état phlogoſe & d'irritation qui y faſſe affluer l'humeur morbifique comme par l'effet d'un cautère, & y excite des ſuppurations chroniques & des dyſſenteries purulentes qui font périr les malades. Notre matière médicale étant mieux fournie & mieux compoſée que celles des anciens, nous devons profiter de ces avantages précieux pour adapter au ſexe, à l'âge, aux tempéramens, les eſpèces de cathartiques & leurs doſes les plus convenables.

Mais, comme il eſt impoſſible d'emporter toute l'humeur herpétique par l'effet d'une ſeule évacuation, que l'on ne peut pas répéter ſouvent une ſemblable opération ſans détruire les forces des individus, que les parties excrémenteuſes entraînent avec elles celles qui étoient deſtinées à la réparation: on partage, pour ainſi dire, le travail, en n'adminiſtrant les purgatifs que par *épicraſe*, & en préparant les ſujets de telle ſorte, que l'humeur à évacuer ſe trouve la plus atténuée & la plus mobile de toutes.

C'eſt un grand avantage pour bien traiter les *dartres* de pouvoir réunir dans le même médicament la vertu atténuante & la vertu purgative. On l'obtient de pluſieurs préparations antimoniales & mercurielles. Cependant, les premieres, par la nature de leurs principes, portant de préference au vomiſſement & aux ſueurs, il devient néceſſaire de les combiner avec des purgatifs réſineux, & on obtient alors l'effet dont nous avons parlé. Les préparations mercurielles n'ont pas cet inconvénient: ainſi, après les avoir employées à petites doſes comme altérantes, il ſuffit d'augmenter ces doſes pour les rendre purgatives. Tel eſt l'effet du mercure ſublimé doux, & de la panacée mercurielle. Il eſt plus ſûr cependant de les marier avec des réſineux purgatifs, comme dans les pillules de Belloſte.

Les malades étant donc ſuffiſamment préparés par des bains & par tout l'appareil des délayans, il faut commencer l'uſage de ces remèdes en les donnant d'abord à des doſes très-petites & proportionnées à l'âge & au tempérament; on augmente peu-à-peu les quantités; &, lorſque le virus eſt ſenſiblement rallenti, on revient aux premières doſes. L'expérience individuelle a bientôt appris avec quelle retenue ou quelle activité on peut procéder dans cette adminiſtration.

Le traitement des maladies dartreuſes étant le plus ſouvent très-long, le médecin doit modifier ſes différentes parties ſelon la différence des ſaiſons. Ainſi, dans le printemps, il cherchera à fondre, par l'uſage des plantes ſavoneuſes, les humeurs que les froids de l'hiver auroient condenſées & épaiſſies; il évitera, pendant les ardeurs de l'été, tous les remèdes capables d'exciter de la chaleur & de l'irritation; les ſudorifiques lui paroîtront préferables enſuite, parce qu'alors les pores de la peau ſont plus ouverts; enfin, la ſaiſon de l'hiver eſt la plus favorable de toutes pour employer les purgatifs.

Le virus dartreux étant évacué, le corps devenu pur a beſoin d'être reſtauré & fortifié: ce qui rend le ſecours des toniques indiſpenſable. Ces toniques ſont ou généraux ou purement locaux. On doit prendre garde, quand on emploie les premiers, d'occaſionner de l'éréthiſme qui peut avoir de très-grands inconvéniens, & ſur-tout celui de ranimer un incendie qui ſeroit mal éteint. On évitera donc toutes les ſubſtances sèches, acres, aromatiques, & abondantes en huile eſſentielle. Le quinquina lui-même ne paroît pas à M. Lorry, malgré l'éloge qu'en font les médecins anglois, d'un uſage ſûr pour les viſcères trop ſenſibles des habitans des contrées méridionales de l'Europe. M. Lorry indique, avec beaucoup plus de confiance, les eaux minérales, ſur-tout celles qui ſont chargées de principes ſalins & ſulphureux, parce qu'elles ſont fortifiantes, atténuantes, diaphoretiques, & que le véhicule aqueux de ces principes exclut par ſon abondance toute crainte d'irritation. Telles ſont les eaux de Barèges, de Cauteretz, de Bagnères, & ſur-tout de Bagnères de Luchon. Les eaux ferrugineuſes qu'on trouve preſque partout ſont auſſi un tonique recommendable dans les mêmes circonſtances: on doit préférer celles qui outre le fer contiennent un principe ſalin.

Un régime convenable eſt abſolument néceſſaire pour ne pas rendre inutile l'adminiſtration de tous les remèdes dont nous venons de parler. Ce régime ſera ſimple, doux & analeptique. Je conſidère, en général, la diete lactée comme rempliſſant, à cet égard, toutes les indications; & elle a eu, en effet, les ſuccès les plus multipliés & les plus étonnans. Mais, outre que ſon uſage exige préliminairement que toute humeur hétérogène qui pourroit l'altérer ſoit évacuée de la manière la plus complette; il y a un très-grand nombre d'eſtomacs qui ne peuvent s'en accommoder, ſur-tout dans les cas où il faudroit la continuer long-temps. D'ailleurs, le lait reſſerre ſouvent: ce qui fait refouler vers la peau beaucoup

Digitized by Google

de matières excrémentitielles propres à augmenter, & à perpétuer, le mal que l'on veut combattre. Il faut, au ſurplus, regarder comme conſtaté par l'expérience, que la diète lactée eſt inutile lorſque les *dartres* ſont dans toute leur force; qu'elle ſuffira ſeule dans les *dartres* légères; & qu'elle ne ſera d'une grande utilité que ſur la fin du traitement ſeulement, & lorſqu'il ne s'agira plus que de pourſuivre les reſtes d'un ennemi vaincu, & de rétablir des corps épuiſés. Quand on appréhende l'irritation, on préfère le lait d'ânesſe qui a moins de parties caſéeuſes, qui rafraîchit & relâche puiſſamment. On peut, au reſte, modifier en plus ou en moins les effets du lait, en le coupant, ſoit avec des décoctions d'orge, &c. ſoit avec des eaux minérales, &c.

La dernière partie du traitement antiherpétique dont nous allons nous occuper, exige la plus grande attention de la part du médecin, parce que c'eſt celle que les charlatans ſe ſont en quelque ſorte appropriée, & que les anciens médecins s'en ſont particulièrement occupés: en ſorte qu'il eſt rare de ne pas faire des fautes réelles, ou de ne pas s'attirer des reproches mal fondés relativement à ſon adminiſtration. Je veux parler des remèdes topiques. Il y en a deux eſpèces: la première, dont nous avons déjà parlé, eſt celle des cathérétiques; la ſeconde, renferme les ſtyptiques & aſtringens. Ces derniers doivent être rejettés abſolument dans le commencement de la cure: mais ſur la fin ne pourroit-on pas en retirer quelques avantages?

Quelques praticiens les redontent tous ſans diſtinction, ſe fondant ſur ce que l'humeur dartreuſe a perdu tous les caractères des humeurs ſaines, & qu'elle ne peut plus s'aſſimiler de nouveau, en ſorte que les remèdes appellés *réſolutifs* n'agiſſent alors, ſelon eux, que comme toniques, irritans, & aſtringens. Les topiques que l'on peut employer ſont donc ceux qui humectent, qui ramolliſſent les croutes dartreuſes, & qui, adouciſſant l'âcreté de la partie ſéreuſe de l'humeur qui ſort, diminuent le prurit & modifient le ſiège du mal. Tels ſont les mauves, les bettes, les pariétaires, & autres plantes ſemblables, auxquelles on en joindra de ſédatives, & fourniſſant un mucilage moins collant, telles que le ſureau, le mélilot, la camomille, &c. Sous ce point de vue, les bains tiedes ſont un des meilleurs topiques que l'on puiſſe employer. Ceux d'eaux minérales ont encore bien plus de vertus, ſur-tout lorſque, par l'uſage interne de ces mêmes eaux, on pouſſe le virus à la peau où il ſe trouve comme preſſé entre deux ennemis également puiſſans.

Ce ne ſeroit donc que dans les cas où on ne pourroit même ſoupçonner dans le corps un atôme de virus, que l'on ſe haſarderoit à ſe ſervir des préparations de plomb, même les moins énergiques, &, à plus forte raiſon, de toutes ces formules de remèdes alumineux, vitrioliques, ou terreo-ſtyptiques tant vantés par les anciens, mais qui ne ſont propres qu'à faire refouler ſur les viſcères l'humeur, dont la machine ſe débarraſſe en la portant vers la peau. Il réſulte en outre de cette funeſte application, que la partie voiſine du ſiège de la *dartre* s'enflamme, ſe durcit, & quelquefois tourne à ſuppuration, & que, la douleur & le prurit augmentant énormément, les malades déteſtent bientôt le ſecours qu'ils avoient imploré avec tant d'ardeur. C'eſt du moins ce qui arrive dans les *dartres* conſidérables.

Eſt-ce donc un axiôme en médecine, qu'il faille proſcrire les topiques dans le traitement des *dartres*? Nous ne tirerons point cette concluſion: car il y a des cas où leur application eſt avantageuſe. Le premier a lieu, lorſque le virus ſe jette ſur le viſage, & ſur-tout ſur les parties voiſines des yeux. Il faut guérir alors un plus grand mal par un moindre: & pour y parvenir avec plus de ſécurité, prendre certaines précautions importantes. Par exemple, on ouvrira d'abord dans un lieu convenable un égoût où la matiere puiſſe ſe porter lorſqu'on la répercutera; &, en outre, on n'employera les topiques qu'avec retenue, en commençant toujours par les moins actifs. Le ſecond cas, c'eſt lorſque les *dartres* excitent un prurit énorme, & qu'on appréhende que l'humeur qui en découle ne corrode les parties voiſines. On cherche à adoucir l'ardeur, & à modérer l'abondance, de la ſérosité herpétique avec des onguens adouciſſans, tels que le diapalme; on abſorbe cette humidité par d'autres: on en préſerve les parties en en appliquant de ſenêtrés: enfin, pour empêcher plus ſûrement l'humeur de ſe jetter ſur quelque organe intéreſſant, & de s'y fixer, on adminiſtre quelques doux purgatifs.

Le troiſième cas eſt celui où les topiques ne ſont point appliqués comme moyens curatifs des *dartres*, mais comme préſervatifs. Ce ſont ceux qui ont la propriété de fortifier une région affoiblie par le ſéjour de l'humeur, afin que celle-ci ne puiſſe plus s'y porter de nouveau. Le meilleur de tous eſt l'eau végéto-minérale de Goulard.

Voilà à quoi ſe réduit ce que nous avions à dire, d'après M. Lorry, ſur le traitement qui convient à toutes les eſpèces de *dartres*. Nous allons déterminer en peu de mots ce que chacune d'elles exige en particulier.

Le virus dartreux étant par-tout le même, & les différences importantes qui peuvent exiſter dans le traitement réſultant, non de la nature du virus, mais du tempérament des malades

lades, les indications ne changeront point ; la méthode de les remplir variera ſeulement.

La *dartre* miliaire attaque bruſquement & avec violence, & les douleurs, l'inſomnie & l'inflammation ſont énormes. Le traitement conſiſte donc principalement dans l'enſemble des délayans & des rafraîchiſſans ; il faut abattre le plus promptement poſſible l'éréthiſme & la phlogoſe ; & ce n'eſt qu'après qu'on y ſera parvenu, que l'on s'occupera d'atténuer l'humeur, & de changer ſon caractère. Ce ne ſera même qu'alors qu'on appréciera au juſte ſon dégré d'énergie. Car ſouvent une humeur ne paroit menacer d'une incendie funeſte qu'à raiſon de l'extrême ſenſibilité de l'individu, & d'une diſpoſition inflammatoire ; & , lorſque cette ſenſibilité & cette diſpoſition ſont amorties, le virus lui-même cède aux efforts les plus ordinaires de l'art. Auſſi n'a-t-on jamais beſoin, ou très-rarement, d'avoir recours aux remèdes locaux, ſi l'on en excepte des fomentations relâchantes & calmantes, telles que celles que l'on fait avec les fleurs de ſureau, de camomille, de mélilot, &c. que l'on prépare par infuſion dans l'eau ; c'eſt le topique employé dans toutes les eſpèces d'inflammations. Si le nom ſeul de la maladie étoit capable d'induire en erreur, & de faire mettre en uſage de préférence des réſolutifs âcres & des toniques, on ſeroit bientôt déſabuſé par les cris déplorables des malades, le gonflement & la rougeur inflammatoire de la partie qui ſe communiquent à d'autres parties non ſans fièvre & ſans danger. Que ne produiroient pas à plus forte raiſon les aſtringens proprement dits ? M. Lorry a vu, en pareil cas, l'eau végéto-minérale enflammer tout le tiſſu cellulaire des parties environnantes, de fortes pulſations ſurvenir avec des douleurs lancinantes, & enſuite ſe former une ſuppuration, qui, bien loin d'atténuer la maladie, lui fourniſſoit au contraire une nouvelle activité.

Mais, ſi on ne peut ſuivre qu'à une époque très-avancée du traitement de la *dartre* miliaire cette ſérie d'indications qui convient en général à la nature du virus herpétique, il ne s'enſuit nullement que quand l'éréthiſme eſt appaiſé, on doive la négliger. En effet, quoiqu'il ſoit vraiſemblable, & que même l'obſervation confirme, que les efforts laborieux de la nature, pour dompter une matière morbifique, ſont d'autant plus efficaces que la maladie agit ſur l'organe de la peau avec plus de furie, & qu'au milieu de ſi grandes douleurs, tout entre en activité & conſpire pour le ſalut commun : cependant il eſt également démontré qu'il reſte toujours, après ce combat violent, des parties de l'humeur que l'art ſeul peut pourſuivre & anéantir. Il trouvera pour cela des armes dans les divers médicamens dont nous avons plus haut expoſé les propriétés ; mais il faudra ſe ſouvenir de l'appareil douloureux de la première invaſion, & éviter avec ſoin tout ce qui pourroit en faire naître une nouvelle.

Le caractère de la *dartre* vive eſt la mobilité & la facilité avec leſquelles elle ſe porte tantôt ſur une partie, & tantôt ſur une autre. Si donc il y a lieu de craindre qu'elle ne ſe jette ſur la bouche, ſur les yeux, & qu'elle n'occaſionne ainſi non ſeulement de grandes douleurs, mais encore une horrible difformité, il ne faut point perdre un tems précieux, en cherchant à préparer les corps, à adoucir les humeurs, ou à relâcher les ſolides irrités. Sur le champ on tâchera d'opérer la révulſion du virus en ſtimulant d'autres parties, ſoit par un cautère, ſoit par des purgatifs, &c. Une humeur mobile & menaçante doit être expulſée ſans délai : & ſi elle eſt abondante, & qu'un certain dégré d'épaiſſiſſement commun à toutes les humeurs dartreuſes exige l'uſage des atténuants & des apéritifs, on obſervera toujours d'intercaler celui des médicamens cathartiques ; ce n'eſt pas qu'il faille accumuler des atténuants & des purgatifs les uns ſur les autres : car entaſſer des médicamens ce n'eſt pas faire la médecine. Mais, comme la *dartre* vive attaque par paroxiſmes réguliers ou irréguliers, chacun d'eux a pour ainſi dire ſa coction, & ce n'eſt qu'à ces époques qu'un traitement énergique doit être employé. Les intervalles qui ſéparent les paroxiſmes ſeront conſacrés utilement à l'emploi des remèdes délayans, rafraîchiſſans & calmans, ce qui contribuera ſans doute à rendre moins fortes les nouvelles attaques.

Le traitement de la *dartre* phagédénique exige tous les ſecours de l'art. Car on ne peut l'étouffer dès ſa naiſſance : elle a déjà fait de grands progrès, avant que de ſe manifeſter par une première éruption, & ce mal léger en apparence déploie bientôt une férocité que les remèdes ſemblent plutôt augmenter que diminuer. Le prurit énorme qu'il fait reſſentir annonce combien l'âcreté de la matière morbifique eſt exaltée : &, quoique les bains, le petit lait, les fomentations ne paroiſſent pas des ſecours bien expéditifs, il n'eſt pas moins conſtaté par l'expérience, que plus on les aura prodigués, plus on recueillera enſuite de fruit des atténuans & des apéritifs. Mais il faut bien prendre garde qu'aucun de ces topiques fluides dont je viens de parler, ni aucuns des médicamens internes, ne ſoit doué de la moindre qualité ſtyptique, parce qu'alors le virus attaqueroit les parties ſaines qui l'avoiſinent avec une extrême violence, & ſe fixeroit davantage. Au reſte, les malades ne ſollicitent point de pareils ſecours : le ſoulagement qu'ils deſirent

s'opère avec des fomentations adouciſſantes & fraîches, telles que des rouelles de veau, de la pomme cuite, de la crême, de la pommade de concombres, &c. dont on réitère l'application le plus ſouvent poſſible. Quoique ces topiques ne puiſſent rien pour dompter le virus en lui-même, cependant bien loin d'être nuiſibles, ils ont l'avantage de ſoulager les douleurs; mais on doit bien ſe garder de les marier avec de l'opium, parce que l'engourdiſſement que cette ſubſtance procure aux nerfs & aux vaiſſeaux, les prive de leur action réſolutive, & produit ſous l'apparence trompeuſe d'un ſoulagement quelconque les pernicieux effets des topiques aſtringens & ſur-tout des préparations de plomb.

Nous terminerons cet article en réfutant une erreur beaucoup trop répandue, laquelle conſiſte à croire que toutes les eſpèces de *dartres* dépendent d'un virus vénérien ou d'un vice ſcorbutique, & qu'elles ne ſont guériſſables qu'en ſuivant les indications que préſente la nature de ces deux maladies. Cette opinion eſt facile à détruire; car 1°. avant que l'on connût & la vérole & le ſcorbut, les maladies cutanées étoient connues, & les anciens les avoient décrites avec leur exactitude ordinaire; 2°. le virus vénérien ne ſe produit qu'à la ſuite d'un coït impur, & les *dartres* attaquent ſpontanément les perſonnes dont la conduite eſt la plus régulière; 3°. les *dartres* vénériennes ont des caractères diſtinctifs qui n'échappent pas aux praticiens exercés; 4°. les *dartres* vénériennes ne ſont pas ſujettes à des accidens cauſés par l'influence des ſix choſes non naturelles au même degré que les *dartres* ordinaires dont nous venons de nous occuper, &c.

Peut-être exiſte-il un virus d'une nature intermédiaire entre celle des virus dartreux & vénérien. Mais l'inconvénient qui pourroit en réſulter pour la pratique ſe réduiroit à fort peu de choſe, puiſqu'on emploie le mercure dans le traitement des *dartres*, ainſi que nous l'avons vu plus haut.

Il eſt encore plus difficile d'admettre l'identité du ſcorbut avec les *dartres*. Il arrive ſeulement quelquefois, que les deux vices forment une maladie compliquée. Or, dans ces cas qu'y a-t-il à faire de plus que dans les autres complications, ſavoir, de commencer par la maladie dont les ſymptômes ſont les plus urgens, ou de combiner les remèdes de la manière la plus convenable? Nous avons déja obſervé que les antiſcorbutiques préparent à l'emploi des remèdes propres à atténuer & à expulſer l'humeur dartreuſe.

APPENDIX.

Des dartres *farineuſes.*

Il y a une maladie de peau, très-commune, que les auteurs ont nommée *lichen*, *lichenes*, parce qu'elle ſemble ne faire que *lecher* la peau, ſans altérer aucunement ſa ſubſtance; nous en parlerons ici parce qu'elle eſt connue ſous la dénomination vulgaire, & preſque univerſellement adoptée, de *dartres farineuſes.*

Cette affection cutanée conſiſte dans une aſpérité de la ſurface extérieure de la peau, qui ſe diviſe par écailles ou feuillets, comme ſi l'épiderme s'en ſéparoit, & qui occupe tantôt une région, tantôt une autre, rarement la totalité. La *dartre farineuſe* d'ailleurs eſt ſèche, & ne rend aucune humeur. Voilà donc trois caractères; 1° de ne point altérer la ſubſtance propre de la peau; 2° d'être ſeche; 3° de convertir l'épiderme en lame ou feuillets.

La *dartre farineuſe* n'excite point de prurit; au contraire elle engourdit le ſentiment naturel à la peau; cependant quelquefois, & par accident ſeulement, on en reſſent vers les bords, ce qui dépend ſans doute de quelques variétés. Car tantôt elle eſt ſimple, & tantôt elle ſoulève l'épiderme dans un eſpace déterminé, & dont le bord eſt rougeâtre, le plus ſouvent irrégulier, quelquefois d'une forme circulaire. Cette ſeconde eſpèce peut ſe multiplier à un tel point qu'aucune région du corps n'en ſoit exempte, & qu'elle ne laiſſe que les intervalles néceſſaires pour donner la forme à chaque partie de l'éruption. Une troiſième eſpèce plus rare que les autres eſt celle qui non ſeulement a un contour circulaire, mais dont le fond même eſt entièrement rouge. On l'obſerve fréquemment au viſage, rarement ailleurs. Elle a beaucoup d'analogie avec la véritable *dartre*, & s'y transforme ſouvent. Cette affection eſt donc plutôt compoſée que ſimple. Elle peut être auſſi de nature vénérienne.

Les cauſes de la *dartre farineuſe* ſont très-nombreuſes: cependant on en diſtingue trois ordres, de même qu'on a diſtingué trois eſpèces de *dartres*.

La première eſpèce, qui attaque le plus ordinairement la peau fine & douce des jeunes filles, ſur-tout dans les endroits où elle eſt fort tendue comme au viſage & à la partie ſupérieure de la poitrine, eſt due à l'impreſſion ſubite d'un air trop chaud, ou trop agité, à celle d'un feu trop ardent, à l'application de quelques pommades: auſſi n'a-t-elle aucune ſuite fâcheuſe. Elle peut être auſſi l'effet d'un âcre quelconque, qui, grippant la peau, rompt les liens qui l'uniſſent à l'épiderme, qui ſe ſoulève, s'écaille, & eſt remplacé par une nouvelle couche: on voit des enfans chez qui ces phénomènes ont lieu à chaque période de la dentition. Il ne conviendroit pas de toujours négliger cette éruption, ſur ce que les accidens en ſont preſque nuls; car lorſqu'elle eſt abondante, elle indique la préſence d'un âcre qui peut dégénérer encore plus, &

Digitized by Google

l'imperfection de la tranſpiration, deux cauſes d'un grand nombre de maladies. D'ailleurs, on la voit quelquefois attaquer les paupières, & même les yeux, ce qui n'eſt pas un léger inconvénient.

Les *dartres farineuſes* ſimples attaquent les jeunes gens, & encore plus les hommes d'un âge mur, mais ſur-tout les femmes qui de bonne heure & contre l'inſtinct ordinaire de leur ſexe boivent des liqueurs ſpiritueuſes, & préférent les alimens ſalés, enfumés, épicés. Il ſuffit de changer de régime pour les voir diſparoître, & de le négliger pour que de nouveau elles ſe manifeſtent.

Lorſque les *dartres farineuſes* ſont entourées d'un bord rouge érésipelateux, & qu'elles ſemblent couvrir toute la peau; c'eſt alors un mal qui mérite plus d'attention. En effet l'acrimonie eſt plus exaltée, &, bientôt, non ſeulement elle produit des accidents à l'extérieur, mais encore, la matière âcre ſe jettant ſur la membrane des narines, l'intérieur de la gorge, la trachée artère & le canal inteſtinal, il peut en réſulter un *coriza* opiniâtre, des aphthes, de la difficulté à avaler & à reſpirer, de la roux & des douleurs d'entrailles rebelles. Ce mal n'a ſouvent lieu que dans la ſaiſon froide, & il diſparoît totalement aux approches de la chaleur.

Il y a des *dartres farineuſes* vénériennes; il en exiſte même d'écrouelleuſes: mais elles n'ont jamais lieu ſans l'apparition de quelqu'un des ſymptômes des maladies dont elles dépendent.

Il eſt impoſſible de rien dire d'exact ſur la nature de cet âcre qui produit les *dartres* farineuſes ſans exciter aucun autre ſymptôme. Il eſt ſeulement très-probable qu'il a ſon ſiège dans la partie excrémentitielle du corps muqueux qui lie l'épiderme à la peau, laquelle partie excrémentitielle s'échappe avec l'humeur de la tranſpiration inſenſible. Ce mucus s'altère au point de ne pouvoir plus ſervir de lien, mais non pas à un degré qui lui faſſe altérer la peau. Auſſi, n'apperçoit-on plus, même à l'aide du microſcope, ni de petits ulcères, ni des véſicules remplies d'une ſérosité acre, mais des *hiatus* recouverts, & la peau elle-même comme grippée & tiraillée. L'épiderme en eſt ſéparé dans quelques points, & lui adhère par d'autres.

Lorſque le fond de la *dartre farineuſe* eſt lui-même rouge, la nature du principe âcre, toujours la même, eſt ſeulement plus exaltée que dans les deux premières eſpèces: mais on eſt alors menacé d'accidens plus graves, ſi on ne les prévient de bonne heure.

Le diagnoſtic des *dartres farineuſes* n'eſt pas difficile à former: les ſymptômes ne varient qu'en ce que l'éruption augmente, & qu'elle ſe propage d'une région à pluſieurs autres. Il n'y a de pruri que dans le bord de la *dartre*; du reſte, la ſenſibilité de la peau s'émouſſe, le mal quitte ſon premier poſte pour en occuper un autre, le bord rouge diſparoît en partie lorſque le mal s'adoucit, ou il reſte entier quoique la *dartre* elle-même perde ſon caractère ou ſa forme. Le diagnoſtic ſe tire de tout ce que nous avons dit juſqu'à préſent.

Le prognoſtic doit varier à raiſon de la cauſe: la maladie ſera toujours long-temps ſoit à croître, ſoit à diſparoître. Si la *dartre farineuſe* dépend plutôt d'un vice de la peau que de celui des humeurs, on n'a aucune ſuite fâcheuſe à redouter. Celle qui ſe manifeſte avant la puberté, & avant le développement des glandes, diſparoît à cette époque, ſans que la médecine s'en mêle.

La ſeconde & la troiſième eſpèces, dont le caractère plus acrimonieux eſt en même temps un peu inflammatoire, ſont bien moins à négliger que la première. En effet, l'âcre augmentant, ou ſe répercutant, peut dégénérer en un virus vraiment dartreux, ou ſe dépoſer ſur des viſcères, vicier leurs ſécrétions, les obſtruer, & produire ces inflammations ſourdes, qui, croiſſant lentement, donnent naiſſance ou à des abcès long-temps ignorés, ou au ſquirrhe & à l'hydropiſie. Quel eſt l'obſervateur qui n'a pas vu des individus, ſujets pendant un eſpace de temps très-prolongé de leur jeune âge à des *dartres* farineuſes, avoir enſuite des accès d'aſthme dont ils ne pouvoient deviner la cauſe, & terminer leur carrière par une hydropiſie de poitrine, leſquels auroient conſervé leur vie, ſi on eût pratiqué de bonne heure une iſſue au virus par un cautère ou par des véſicatoires? Il eſt vraiſemblable que telle eſt en grande partie la cauſe de ces obſtructions, qui, dans un âge plus avancé, préſentent tant de difficultés dans la pratique de la médecine.

Si les *dartres farineuſes* n'ont pas ſouvent des ſuites auſſi funeſtes, elles ont toujours l'inconvénient de réſiſter long-temps aux efforts de l'art, & quelquefois celui de produire des catarres qui déforment certaines parties de la figure, principalement le nez.

Les *dartres* farineuſes ſimples, & produites par des cauſes externes, comme la ſéchereſſe de l'air, l'action d'un grand feu, l'impreſſion du froid ſur une partie échauffée & affoiblie, ſe guériſſent par des fomentations long-tems continuées qui humectent l'épiderme & le ſéparent de la peau. Ces fomentations ne doivent point ſe faire avec l'eau pure, mais avec la décoction de plantes mucilagineuſes & adouciſſantes, dont l'effet ſera plus durable; telles ſont la mauve, la guimauve, le pſyllium, ou bien celle ſi vantée de fèves ou de lentilles, ou, enfin, la décoction miellée de quelques farines. On peut encore employer les graiſſes

récentes de jeunes animaux. Il faudra, par conſéquent, éviter tous les topiques d ſſéchans.

Cette ſéchereſſe de la peau n'eſt ſouvent qu'un ſigne de la ſéchereſſe générale de tous les organes, ou d'un dérangement quelconque dans les ſécrétions. Lorſqu'on a reconnu cette cauſe, on doit la combattre d'abord par la plus grande réforme dans le régime. On en exclura donc tout ce qui peut engendrer de l'âcreté. La privation du vin même a été utile dans un très-grand nombre de cas. On s'abſtiendra de tout travail de l'eſprit, ou, du moins, on le modifiera de telle ſorte, qu'aucune ſécrétion, & ſur-tout celle de la tranſpiration inſenſible, n'en ſoit altérée. On choiſira, s'il eſt poſſible, ſon ſéjour dans un air bien pur. Ces préceptes ſont d'une obſervation d'autant plus rigoureuſement néceſſaire, que le mal ſera lui-meme plus conſidérable.

Mais ils ne ſuffiſent pas pour le dompter. Il faut, en outre, un traitement qui réponde à ſa nature: c'eſt l'âcreté & la ſéchereſſe qui la caractériſent; le traitement conſiſtera donc preſqu'entiérement dans les délayans & dans les humectans. Des boiſſons copieuſes rempliront parfaitement cette indication: telles ſont des tiſanes ou décoctions faites avec les plantes qui contiennent abondamment un mucilage doux & ſavonneux, par exemple, le piſſenlit, le chiendent, la chicorée, &c. le petit lait qui, dans la ſaiſon du printemps, renferme lui ſeul toutes les propriétés de ces mêmes plantes, les fruits rouges de l'été lorſqu'ils ſont dans leur pleine maturité. On voit ſouvent les *dartres farineuſes* céder à l'uſage de ces ſeuls remèdes: mais auſſi ils reparoiſſent bientôt, ſi on n'y inſiſte pas, & ſur-tout pour peu qu'on ſe permette des alimens âcres & épices & des liqueurs fortes.

Le moyen qui concourt le plus puiſſamment avec le régime & la diète végétale pour diſſiper les *dartres farineuſes*, ce ſont les bains tièdes, qui non-ſeulement nettoyent la peau, mais encore relâchent l'épiderme, & rendent l'humeur de la tranſpiration plus fluide & plus abondante. Mais il faut que les malades ſoient fortement prévenus que leur guériſon n'eſt point parfaite, parce qu'après l'uſage de quelques bains, les *dartres farineuſes* auront diſparu: la raiſon en eſt que, cette maladie dépendant plus d'un vice de la peau que de toute autre cauſe, il faut, dit M. Lorry, changer la ſtructure intime de cet organe, ce qui ne ſe peut faire qu'en le relâchant & en le ramolliſſant avec perſévérance, & en l'imbibant d'eau, comme ſi on vouloit, en quelque ſorte, rendre les malades hydropiques.

Lorſque le mal ne cédera pas aux bains & aux délayans multipliés, on aura recours à des altérans plus énergiques, c'eſt-à-dire, à ces médicamens qui tendent toutes les ſécrétions plus actives, & donnent aux principes du ſang ce caractère dont dépend ſa pureté naturelle. Tels ſont les bouillons faits avec les chairs de certains animaux, comme le veau, le poulet, les grenouilles, les tortues, les limaçons: on y joindra les racines de patience, les oſeilles, le perſil, le fenouil, la bardane, quelques cruciſères, des borraginées, & auſſi quelques amers. Il faudra combiner ces végétaux, ſelon qu'il y aura plus ou moins d'irritation dans les ſujets, ou quelques indications acceſſoires qu'il ſeroit imprudent de négliger. Si des ſignes annoncent que la nature veut ſe débarraſſer du virus par telle ou telle voie, on favoriſera cette évacuation par les moyens qui mettent en jeu, d'une manière plus marquée, les organes qui lui ſont deſtinés.

Il eſt fort utile, ſur-tout, de placer à différentes époques du traitement quelques purgatifs, pour évacuer les parties excrémentitielles, ou bilieuſes ſurabondantes, que les délayans auront diſpoſées convenablement.

Enfin, lorſqu'on en ſera venu au point de préſumer avec aſſez de vraiſemblance que le levain des *dartres farineuſes* a été détruit, il ne ſera pas inutile de rechercher s'il n'exiſte pas encore quelque principe acrimonieux, que l'on puiſſe rapporter à un genre connu, afin de le combattre avec plus de certitude de ſuccès. Au reſte, quand bien même ſa nature ne ſeroit pas déterminée d'une manière préciſe, on peut cependant régler ſes efforts pour l'anéantir d'après les ſymptômes qui affectent de préférence tel ou tel organe. C'eſt ſouvent la difficulté avec laquelle la bile coule qui a concouru à la formation des *dartres farineuſes*: dans ce cas, l'uſage des eaux minérales martiales-ſalines-apéritives & légèrement relâchantes aſſurera la guériſon. Si l'humeur, au contraire, ſe jettant ſur les organes de la reſpiration, produit des toux & de fauſſes angines, un long uſage du lait d'âneſſe, ou même ſeulement de celui de vache, écraſera les reſtes d'un ennemi déjà terraſſé. Si, par un effet des *dartres farineuſes*, les malades ont éprouvé des rhumes ou catarres, des tiſanes diaphorétiques avec la racine de bardane, la ſalſe-pareille, le ſaſſafras, ſeront indiquées de préférence. La peau habituellement ſeche exigera des bains fréquens, & d'autres émolliens: on pourroit même alors employer quelques huileux adouciſſans, en faiſant enſuite frotter la peau avec la broſſe ou une étoffe de laine.

Lorſque les *dartres farineuſes* ſont, en partie, l'effet du virus vénérien, ou de tout autre bien avéré, on effectue la cure par l'adminiſtration des remèdes apptopriés. Mais nous nous arrêterons ici, pour ne pas dépaſſer les bornes de notre ſujet. Cet article nous paroîtroit même trop étendu, ſi la maladie qui en eſt le ſujet n'étoit

Digitized by Google

pas une des plus importantes & des plus communes de toutes les maladies cutanées, & ſi les détails dans leſquels nous ſommes entrés n'étoient pas applicables au plus grand nombre de celles qui compoſent cette claſſe nombreuſe. (M. MAHON.)

DARTRIER de la Guiane. (*Mat. méd.*)

Valairea guianenſis. Aublet ; Guian. 755. *tab.* 302.

C'eſt un arbre de la famille des légumineuſes qui ſe rapproche des ptérocarpes, & dont la fructification n'eſt pas bien complettement connue. Il a près de cinquante pieds de haut ; Son tronc offre un bois blanc, léger, caſſant, une écorce liſſe, blanchâtre ; ſes feuilles ſont alternes, ailées avec impair compoſées de neuf à treize folioles ovales, oblongues, ſur un pétiole long d'un pied.

Le fruit eſt une gouſſe orbiculaire, couleur de marron, comprimée ſur les deux faces ; il a trois pouces de diamètre, & contient une ſemence, qui en remplit la cavité.

Cet arbre croît dans la Guiane ſur le bord des rivières ; dans la ſaiſon des pluies, ſes gouſſes ſont apportées par les rivières ſur le rivage de l'iſle de Cayenne On en pile la ſemence avec du ſaindoux, & on en forme une pommade qu'on vante pour la guériſon des dartres, ce qui a fait nommer ce fruit par les habitans, *graine à dartres.*

La caſſe à gouſſes ailées n° 30 du dict. de bot. porte auſſi le nom de *dartrier*, parce qu'on fait avec ſes fleurs un onguent, pour guérir la même maladie.

(M. MACQUART.)

DASYMMA, δασυμμα, *ſpiſſitudo, denſitas.* Eſpèce de tumeurs éruptives des paupières du genre du *trachoma* ou dartre des paupières. (*Voyez* TRACHOMA.) (M. CHAMSERU.).

DASYTES, δασυτης, ητος, *f. Denſitas*, ſynonyme de *daſymma.* (*Voyez* TRACHOMA.)

(M. CHAMSERU.)

DATTES. (*Mat. méd.* & *Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I, alimens.

Section II, végétaux.

Les *dattes* ſont les fruits du dattier.

Dattier commun.

Phœnix dactiliſera. LIN.

Palma major. C. B. P. 506.

Le dattier eſt une eſpèce de palmier très-anciennement connu & fort intéreſſant par l'utilité de ſes fruits ; c'eſt peut-être, ſelon M. de Lamarck, celui qui a donné le nom à toute la famille, à laquelle il appartient. (*Voyez* PALMIER.) Il a été nommé par les anciens ſimplement palmier, c'eſt-à-dire, qui porte des palmes, nom que l'on donne encore en Italie & dans d'autres endroits aux feuilles de cet arbre.

Le tronc de ce palmier eſt droit, s'élève de vingt à trente pieds. Il eſt hériſſé de toute part, ſur-tout dans ſa jeuneſſe, de chicots ou d'écailles épaiſſes & tronquées, formées par les baſes long-tems perſiſtantes des pétioles des anciennes feuilles qu'on a coupées. On s'en ſert pour monter à l'arbre, & la vieilleſſe les fait tomber.

Le ſommet du tronc ſoutient un ample faiſceau compoſé de quarante feuilles ou davantage, dont les extérieures ſont ouvertes preſque horiſontalement & courbées en arc. Les autres feuilles, d'autant moins ouvertes, qu'elles ſont plus intérieures, entourent un grand bourgeon conique, placé au centre du faiſceau, & formé d'un paquet de feuilles, qui ne ſont point encore développées.

Les feuilles ſont très-grandes, longues de dix pieds ou davantage, ailées, compoſées de deux rangs de folioles, alternes pour la plupart étroites, enſiformes, pliées dans leur longueur, & aiguës. Les folioles inférieures ſont tout-à-fait piquantes & en épine.

Il naît à l'aiſſelle des feuilles, des ſpathes oblongues, un peu comprimées, d'une ſeule pièce, veloutées en dehors & qui s'ouvrent latéralement, pour laiſſer ſortir une panicule compoſée d'un grand nombre de rameaux ſimples, qui terminent un pédoncule commun, épais & applati, & ſont chargées dans toute leur longueur de petites fleurs ſeſſiles. Chaque panicule ne porte que des fleurs uniſexuelles, mâles ſur un palmier, femelles ſur un autre ; ce qui fait qu'on diſtingue ce palmier en dattier mâle & en dattier femelle.

La fleur mâle a 1° un calice fort petit, à trois diviſions & perſiſtant ; 2° trois pétales oblongs, concaves & trois fois plus grands que le calyce ; 3° ſix étamines un peu moins longues que les pétales.

La fleur femelle conſiſte : 1° en un calice court, perſiſtant à trois diviſions ; 2° en trois pétales ovales-obtus, une fois plus longs que le calice ; 3° en un ovaire ſupérieur, arrondi,

Digitized by Google

ſurmonté d'un ſtyle court ; à ſtigmate ſimple & pointu.

Le fruit eſt une baie ovale, ou ovale-cylindrique, couverte à l'extérieur d'une pellicule liſſe & mince, & qui contient ſous une pulpe graſſe, douce, bonne à manger, une ſemence oblongue, dure comme de la corne, ayant d'un côté un ſillon remarquable.

Le dattier croît naturellement dans les terrains ſabloneux des climats chauds, en Eſpagne, en Barbarie, dans le Levant, les Indes orientales. On le cultive au jardin du roi.

Les fruits de ce dattier, qu'on nomme *dattes*, par corruption dactes, en latin *dactyli*, ſervent de nourriture, dans les pays que nous venons de citer, à un grand nombre de perſonnes; mais ceux qu'on nous envoie ne ſont employés que pour la médecine.

Les *dattes* qu'on fait ſécher ſont expoſées au ſoleil ; d'abord elles s'amolliſſent & bientôt elles ſe ſechent au point de n'être point ſujettes à ſe pourrir. On exprime le ſuc de celles dont le peuple fait uſage. On ſe contente pour les riches de les renfermer dans les cruches avec du ſirop en grande quantité.

Les *dattes* qui nous arrivent de Syrie & d'Egypte, ſont en partie ſéchées ſur l'arbre même ; ſi-non, lorſqu'elles ſont prêtes à mûrir, on les cueille, on les perce, on les enfile & on les fait ſécher ; après quoi, on en tire, par l'expreſſion, un ſirop gras & doux qui tient lieu de beurre, & qui ſert de ſauce & d'aſſaiſonnement dans les alimens.

Les *dattes* fourniſſent aux habitans des pays chauds, ſoit ſans apprêt, ſoit par les différentes manières de les préparer, une nourriture qui a le double avantage, d'être très-ſalutaire & en même tems très-variée.

La principale vertu médicinale de ce fruit conſiſte dans ſa légère aſtriction, qui procure du ton à l'eſtomac, arrête le flux du ventre. C'eſt par leur douceur mêlée à un peu d'aſtriction, qu'elles deviennent aſſez utiles dans les toux opiniâtres, qu'elles paroiſſent adoucir les organes de la poitrine & ſur-tout le jeu du poumon. On les recommande dans les maladies des reins & de la veſſie. On les emploie encore extérieurement.

On prétend que le dattier mâle a la faculté de féconder de fort loin le dattier femelle, au moyen du vent qui tranſporte la pouſſière fécondante du premier ſur le ſecond. L'homme a ſu le faire artificiellement avec beaucoup d'avantage. (M. MACQUART.)

DATURE ; *Datura*. (*Mat. méd.*)

C'eſt la même choſe que le *Stramonium*. (*Voyez* ce mot.) (M. MAHON.)

DAUBE, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta*.

Ordre I. Alimens.

Section II. Alimens tirés des animaux.

Daube eſt le nom qu'on donne à la manière d'apprêter une pièce de volaille, de bœuf, ou d'autre viande qu'on deſire manger froide. Lorſqu'on veut faire cuire en *daube* de la viande, on la laiſſe mortifier quelque temps, & même, on la bat ; ſi c'eſt une pièce de boucherie, on a ſoin d'en ôter la peau, d'y faire des entrailles profondes & de la larder de tous côtés avec de gros lardons. On la met enſuite dans une terrine, avec un tiers d'eau, du ſel, des fines herbes, du poivre, du laurier, du giroſle, des marrons, du lard. On la ferme bien, & on laiſſe cuire juſqu'à ce que le bouillon ſoit conſommé : on met enſuite dans le pot du vin tiede ; ſi on veut que la ſauce ſoit douce, on y ajoute du ſucre. Pour la viande du bœuf, on met plutôt du vinaigre que du vin.

Cette manière d'aſſaiſonner les viandes plaît infiniment au goût, & eſt très-uſitée ; cependant elle les rend ordinairement plus indigeſtes que ſi elles étoient cuites ſimplement, à cauſe de la grande quantité de lard qu'on y met. Il eſt vrai que les épices tendent à les rendre plus faciles à digérer ; mais c'eſt toujours, lorſqu'on les prodigue, aux dépens de la ſanté ; parce que tout ce qui eſt âcre & très-actif, porte ſur les ſolides une impreſſion qui les fatigue, & dans les fluides, des particules âcres, hétérogènes qui enflamment & dénaturent les humeurs. (M. MACQUART.)

DAUCUS DE CANDIE, (*Mat. méd.*)

Le *daucus de Candie*, *daucus creticus offic.* nommé par G. Bauhin *Daucus foliis feniculi tenuiſſimis*, ſe rapproche en effet de la carotte par les poils mous qui couvrent ſa ſemence, & s'en éloigne par d'autres caractères, ſur-tout par celui de l'involucre ſimple & non découpé ; auſſi Linnéus a-t-il placé cette plante dans le genre de l'athamanta, *A. cretenſis, foliolis linearibus planis hirſutis, petalis bipartitis, ſeminibus oblongis hirſutis.*

Sa racine longue, épaiſſe, chargée de fibres, a le goût du panais ; ſa tige haute de ſept à dix pouces, eſt ſtriée, foible & un peu velue ; ſes feuilles deux à trois fois ailées, ont leurs pédoncules planes, d'un verd foncé & couvertes d'un duvet cotoneux. L'ombelle univerſelle a huit à

Digitized by Google

douze rayons ; l'involucre général varie d'une à ſix folioles blanchâtres ; les deux grandes ſont oblongues, canelées, couvertes de poils blancs. Cette plante, abondante dans l'iſle de Candie, a reçu ſon nom de cette iſle ; elle croit auſſi dans les Alpes, le Dauphiné, la Provence, la Suiſſe. Sa ſaveur eſt âcre, amère & aromatique ; celle des ſemences ſur-tout eſt très-piquante ; elles ont d'ailleurs une odeur forte & agréable. Vanhelmont cite, dans ſon traité *de lithiaſi*, les ſemences de *daucus* comme propres à préſerver de la pierre ; pluſieurs auteurs ont répété cette propriété du *daucus* de Crète ; on les recommande encore dans les affections de l'eſtomac & de la matrice ; elles paſſent pour être inciſives, carminatives, apéritives, emménagogues & diurétiques. On les fait prendre ſèches & en poudre à la doſe de quelques grains, ou infuſées dans du vin blanc à celle de pluſieurs ſcrupules. Elles ſont comptées au nombre des quatre ſemences froides mineures. On n'en fait preſque plus d'uſage aujourd'hui.

(M. Fourcroy.)

DAUCUS VULGAIRE, (*Mat. méd.*)

Le *daucus vulgaire*, eſt la carotte ſauvage. (*Voyez* le mot Carotte.) (M. Fourcroy.)

DAULHAC, (*Eaux minérales.*)

C'eſt un lieu ſitué dans la haute Auvergne, où ſe trouve une fontaine d'eau minérale froide, qu'on croit chargée d'alcali fixe & de terre abſorbante, & qui reſte à examiner.

(M. Macquart.)

DAUPHIN, *Delphinus*, (*Hygiène.*)

C'eſt un poiſſon que l'on appelle quelquefois dans certains pays *poiſſon-porc*, parce qu'il a de la graiſſe & du lard comme le cochon, & qu'il reſſemble auſſi, dit-on, à cet animal par la conformation de ſes parties intérieures. La chair du *dauphin* eſt noirâtre, & ne diffère pas beaucoup de celle du cochon & du bœuf : cependant on n'en mange que par néceſſité, parce qu'elle a une mauvaiſe odeur. (M. Mahon.)

DAUPHIN, (*Eaux minérales.*)

C'eſt un village de la Provence dont le territoire touche à celui de Manoſque, à deux lieues Nord-nord-oueſt de cette ville, & une & demie au Sud de Forcalquier. On y trouve deux ſources minérales. La première eſt regardée comme ſulphureuſe : la ſeconde, qui coule dans le ruiſſeau de l'*Auſelet*, paſſe pour contenir du ſel marin. M. Clémentis croit que ces eaux contiennent une légère portion de fer, & beaucoup de ſouffre ; il les dit apéritives & purgatives ; il nous apprend encore que ces eaux jailliſſoient, il y a vingt ans, d'un rocher à trois toiſes de l'endroit où elles ſourdent aujourd'hui, & qu'elles ſe trouvent poſitivement à l'ouverture d'une mine qu'on a voulu exploiter aux environs ; enfin, qu'avant cette époque, elles étoient chaudes, tandis que maintenant elles ſont froides. (M. Macquart.)

DAVAL D'EU (Jean) fut reçu docteur de la faculté le 5 décembre 1684. Ce médecin, recommandable par ſa probité & l'honnêteté de ſes mœurs, refuſa, par amour de la liberté, la place de premier médecin dans laquelle Fagon vouloit que *Daval* lui ſuccédât, & pour laquelle il avoit obtenu l'agrément de Louis XIV. Nommé profeſſeur en 1689, *Daval* prit pour ſujet de ſon diſcours : *Ad medicinam eaiſcendam plus valere ſæpius virtutis amorem, quàm fortunæ cupiditatem.*

Il mourut le 24 juin 1719, âgé de 64 ans, & fut enterré à Saint Jean en Grève.

(M. Andry.)

DAVAL, (Antoine-Jean) fils du précédent & né à Paris en 1707, fut licencié en droit, avocat en parlement, bachelier le 10 avril 1730, il quitta la licence & la reprit en 1732, il en obtint le premier rang, & fut reçu docteur le 22 ſeptembre 1734. Il ſe retira à Liége où il mourut le 9 avril 1746, âgé de 39 ans.

Il eſt auteur de la lettre d'un docteur en médecine de la faculté de Paris à M. Boutdelin, doyen de la même faculté, datée du 29 mai 1737, quatre pages in-4°.

Daval avoit commencé un cours de matière médicale le 4 mai. Quelques docteurs s'élevèrent contre ce cours dans une aſſemblée de la faculté. Cette lettre répond aux reproches qu'on lui avoit faits ſur ſa jeuneſſe & ſa timidité. (M. Andry.)

DAVIEL, (Jacques) étoit du bourg de la Barre en Normandie, diocèſe d'Evreux, où il vint au monde le 11 août 1696. Il commença ſes études de chirurgie ſous un de ſes oncles établi à Rouen ; de-là il vint à Paris & travailla à l'hôtel-dieu ſous Boudou. Comme la peſte s'étoit montrée en Provence en 1719, on détacha de cet hôpital un nombre de jeunes chirurgiens de bonne volonté, pour aller au ſecours des malades. *Daviel* s'y porta avec zèle, s'y conduiſit avec intelligence, & fut aſſez heureux pour échapper à la contagion qui enlevoit & malades & médecins. Ce fut à l'occaſion de cette peſte qu'il prit le parti de s'établir à Marſeille ; & comme ſes ſervices s'étoient fait remarquer dans cette ville déſolée, les échevins, de leur propre mouvement, mais autoriſé enſuite par le parlement d'Aix, donnèrent à *Daviel*, & à quelques autres qui s'étoient diſtingués, une marque de la reconnoiſſance publique. Il fut aggrégé au corps des maîtres chirurgiens,

à la condition d'un léger examen. En même tems, le roi le gratifia d'une marque d'honneur, en lui permettant de porter une croix avec l'image de Saint Roch, & l'inſcription : *Profligata peſte.*

Daviel, maître chirurgien à Marſeille, y devint chirurgien-major d'une galère, & ſes ſervices, en cette qualité, lui méritèrent par la ſuite une penſion. Les hôpitaux de cette grande ville lui étoient ouverts, avec le privilége de diſpoſer des cadavres pour ſes expériences. Il fut bientôt en état d'être propoſé par ſa compagnie pour faire les cours publics d'anatomie & de chirurgie en faveur des élèves, & il s'acquitta de cette fonction pendant vingt ans. Appellé dans tous les cas de pratique importans, il recueillit un grand nombre d'obſervations ; il en envoya pluſieurs à l'académie de chirurgie de Paris, qui le récompenſa par une place d'aſſocié.

En 1728, il ſe livra entiérement aux maladies des yeux, & ſpécialement à l'opération de la cataracte, qu'il commença par pratiquer à la manière ordinaire, c'eſt-à-dire, en abaiſſant le cryſtallin avec l'aiguille deſtinée à cet uſage. Il avoit fait ſur cette matière une ſi grande quantité de recherches, qu'à peine les cadavres des hôpitaux de Marſeille y pouvoient ſuffire. Des travaux ſuivis avec tant de conſtance, mais ce qui parle plus avantageuſement, une dextérité de la main reconnue par beaucoup de ſuccès, lui donnèrent une célébrité qui ne ſe borna point à Marſeille ; les pays étrangers voulurent profiter de ſes lumières.

En 1739, il fut appelé à Lisbonne. De retour à Marſeille & obligé d'accompagner la ducheſſe de Modène dans ſes états, il fut invité d'aller à Gènes, & parcourut pluſieurs villes d'Italie.

En 1746, *Daviel* vint s'établir à Paris, étant pour lors aggrégé à l'académie des Sciences de Toulouſe & à l'inſtitut de Bologne. En 1747, il obtint de M. d'Argenſon, miniſtre de la guerre, la permiſſion d'opérer aux Invalides. Ce fut en cette même année, qu'ayant rencontré une cataracte qu'il ne put abattre avec l'aiguille, il abandonna ſon ancienne méthode, & ne s'occupa plus que des moyens de réuſſir à opérer par l'extraction du cryſtallin. Le premier janvier 1749, il obtint le brevet de chirurgien-oculiſte du Roi.

En 1750, il fut mandé à la cour de Manheim pour la princeſſe Palatine de Deux-Ponts, & par occaſion, il rendit la vue à quatre perſonnes, en les opérant par ſa nouvelle méthode. Au mois de novembre 1752, il fit deux cents ſix opérations, dont cent quatre-vingt-deux réuſſirent. Il fut en Eſpagne en 1754. Le roi Ferdinand VI, qui vouloit ſe l'attacher en qualité d'oculiſte, lui fit faire des offres très-avantageuſes qu'il refuſa par amour pour ſa patrie. Le dernier voyage qu'il fit dans les pays étrangers, fut à Munich, pour le prince Clément de Bavière ; mais il continua ſes courſes dans les différentes provinces de France, où il croyoit pouvoir être utile.

En 1756, il opéra ſur le ſieur de Voge, peintre établi à Gray en Franche-Comte, il lui ôta une cataracte qu'il nomme oſſifiée, & que M. Morand regarde comme un cryſtallin pétrifié, dans ſes Opuſcules de chirurgie d où cet article eſt extrait. Le peintre qui avoit apparemment à ſe louer autant du déſintéreſſement que de la dextérité de *Daviel*, le paya en artiſte obligé. Il fit graver en 1760, en l'honneur de ſon oculiſte, une eſtampe allégorique où l'on voit ſon médaillon repréſenté avec tous les attributs de la ſcience, l'invention perſonnifiée, le génie, la renommée, ſa trompette, le temple de mémoire & le reſte. Vers le même temps, il fut aſſocié aux académies royales de Londres, de Stockholm, de Dijon & de Bordeaux.

Depuis Burrus, cet oculiſte du Nord qui prétendoit avoir l'art de reſtaurer l'humeur vitrée ; depuis Woolhouſe qui avoit établi quarante-une operations & quatre-vingt-deux inſtrumens pour les maladies des yeux, il n'y en eut point de plus entreprenant que *Daviel*. Mais le dépériſſement de ſa ſanté l'obligea de ralentir ſon zèle pour le bien de l'humanité. Affecté depuis quelque temps des ſuites d'une paralyſie, il partit pour les eaux de Bourbon, dont il ne tira aucun ſecours. Il crut pouvoir en trouver à Genève, dans les conſeils de M. Tronchin ; mais la paralyſie devint complette aux organes de la déglutition, il ne pouvoit plus prendre de nourriture, & il ſuccomba à un épuiſement total, le dernier jour de ſeptembre 1762, âgé de 66 ans. On a trouvé dans ſes papiers un traité complet des maladies des yeux, qui, pour peu qu'il fût retouché, ſeroit en état de paroître, & ne manqueroit pas d'être bien reçu. Ce chirurgien n'a rien publié qu'une lettre ſur la maladie des yeux, 1748, *in*-12 ; une autre ſur les avantages de l'opération de la cataracte par extraction, & une troiſième à M. de Vandermonde ſur le même ſujet. 1756, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAVISSON, (Guillaume) naquit vers le commencement de XVII ſiècle, dans une famille noble d'Écoſſe. Manget qui lui donne le titre de conſeiller-médecin du roi très-chrétien & de directeur du jardin royal des plantes de Paris, ajoute qu'il fut enſuite premier médecin & chimiſte des rois de Pologne & de Suède. Il paroît que *Daviſſon* a paſſé la plus grande partie de ſa vie parmi les fourneaux de ſon laboratoire ; c'eſt auſſi ſur la chimie que roulent les ouvrages que nous avons de lui :

Philoſophia pyrotechnia, ſeu curriculus chymiatricus. Pariſiis, 1633 ; 1657, *in*-8. Jean Hellot a traduit

duit ce traité en françois, ſous le titre d'*Elémens de la Philoſophie de l'art du feu ou Chemie*, Paris, 1651, *in*-8.

Oblatio ſalis. Pariſiis, 1641, *in*-8.

Commentariorum in Petri Severini, Dani, Ideam Medecinæ Philoſophicæ propediem proditurorum, Prodromus. Hagæ Comitis, 1660, *in*-4. *Roterodami*, 1668, *in*-4.

Il y a joint un recueil de remèdes chimiques qu'il vante d'autant plus, qu'il aſſure en avoir éprouvé l'efficacité pendant quarante ans.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DAX, (Eau de) (*Mat. méd.*)

Dax ville ci-devant capitale des Landes, ſur l'Adour, à dix lieues Nord-eſt de Bayonne, quatorze Oueſt d'Aire, & dix de Bordeaux, poſſede des eaux minérales aſſez renommées, ſoit dans ſon intérieur, ſoit dans les environs. On en diſtingue quatre ſituées dans la paroiſſe de Saint-Vincent de Xaintes au dehors & à l'Oueſt de la ville, dont elles ſont ſéparées par une ſimple allée d'arbres; une de ces ſources ſert à l'uſage intérieur; les autres ſont deſtinées aux bains, qu'on diſtingue par les noms de grand bain, petit bain & bain lavatoire. La fontaine dont on boit l'eau, eſt chaude entre le quarante-neuvième & cinquante-ſixième dégré du thermomètre de Réaumur. Elle eſt très-abondante, forme un grand & profond baſſin qui donne naiſſance à un ruiſſeau aſſez conſidérable. Secondat a donné ſur ces eaux un mémoire lu à l'académie de Bordeaux en janvier 1742, & imprimé depuis dans le recueil de ſes ouvrages, ainſi que dans pluſieurs collections; quoique cette diſſertation ne contienne point une analyſe exacte, elle offre cependant pluſieurs obſervations aſſez bien faites. Suivant l'auteur, les ſources fourniſſent 543 pieds cubes par quart d'heure, ce qui fait à peu près un tonneau & demi par minute. L'eau de *Dax* eſt claire & très-bonne au goût; on s'en ſert pour pétrir le pain, & à d'autres uſages. Secondat penſoit qu'elle ne différoit pas beaucoup de l'eau commune; auſſi n'en a-t-il pas extrait de principes remarquables par l'analyſe; il paroît indiquer un peu de ſulfate de chaux ou ſélénite, de carbonate de chaux ou craie, & de muriate calcaire, quoiqu'il n'ait point fait d'expériences exactes, pour déterminer la nature de ces ſels. Il n'a fait aucune mention du ſoufre; il a décrit avec ſoin une plante qui croît au milieu de ces eaux & qu'il nommoit *fucus thermalis, ſubſtantiâ veſiculari, ſuperficie reticulari.* C'eſt à ce qu'il paroît une eſpèce de tremelle. Le mémoire de Secondat eſt terminé par le détail de la guériſon d'un malade attaqué de rhumatiſme, qu'il attribue à l'effet de cette eau. M. Dufau a publié 17 ans après Secondat, & en 1759 des obſervations ſur la nature & les propriétés des eaux de *Dax*. L'auteur conclud d'une analyſe faite, comme cela étoit poſſible à cette époque, que les eaux contiennent un *eſprit aërien, élaſtique, bitumineux, très-ſubtil*, un peu de ſel fort doux compoſé d'acide vitriolique & d'acide marin, uni à une terre abſorbante; on voit qu'il eſt queſtion dans les derniers de ſulfate & de muriate de chaux; mais il attribue principalement les vertus de cette eau à l'eſprit volatil. Comme on n'a point fait depuis une analyſe plus exacte de l'eau de *Dax*, on ne peut ſavoir ſi c'eſt au gas acide carbonique, ou au gas hydrogène ſulfuré qu'on doit attribuer en effet les propriétés de cette eau minérale; cependant ſi elle étoit ſulfureuſe, il ſemble que Secondat obſervateur aſſez exact, auroit indiqué leur odeur, & qu'on ne s'en ſerviroit pas comme on le fait pour les beſoins de la vie. Lieutaud tranche ſur ce point la difficulté en aſſurant dans ſa matière médicale que l'eau de *Dax* préſente une grande quantité de ſoufre ſublimé à ſa ſource, comme il arrive aux eaux d'Aix-la-chapelle. On trouve dans l'ouvrage de M. Dufau huit obſervations qui montrent les propriétés utiles des eaux de *Dax* dans les maladies duës à la tranſpiration ſupprimée & dans celles de l'eſtomac. Suivant Lieutaud on boit des eaux de *Dax* depuis une livre juſqu'à quatre, pour détruire les embarras des reins; on lui attribue la vertu lithontriptique; mais il remarque avec raiſon qu'on ne doit pas en prendre pendant les accès de néphrétique. Leur propriété inciſive, ajoute-t-il, les rend ſalutaires dans l'aſthme & les autres maladies de la poitrine qui viennent d'obſtructions au poumon. On vante encore plus ces eaux comme remède externe fortifiant; elles ne ſont pas un des réſolutifs les moins efficaces. Enfin elles ſont vulnéraires & déterſives, & on les preſcrit comme un puiſſant ſecours contre la paralyſie, les rhumatiſmes, les ſciatiques, les ulcères rébelles, & les maladies de la peau.

(M. FOURCROY.)

DÉBAUCHE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Claſſe II. Hygiène privée qui regarde les individus.

Ordre I. Principes généraux de régime ou de l'uſage.

Section I & II. Abus, excès.

On donne le nom de *débauche* aux excès de tout genre, auxquels on ne voit que trop ſouvent les hommes ſe livrer. Ce ſont ces excès

qui ſont cauſe qu'ils ont trouvé ainſi les moyens d'abréger leur exiſtence.

La *débauche* la plus naturelle, & en même tems une des plus dangereuſes, eſt celle des femmes; nous avons fait voir à l'article *amour phyſique*, combien d'inconvéniens étoient la ſuite de l'épuiſement auquel on s'expoſe en s'abandonnant à la volupté, ſur-tout dans le jeune âge.

Un genre de *débauche* qui appartient particulièrement aux hommes faits, c'eſt celui du vin & de la table; j'ai fait voir à l'article *crapule*, combien ce genre de vie en dégradant l'eſpèce humaine pouvoit nuire à la ſanté, & qu'une grande partie des maux qui affligent notre pauvre humanité dans les grandes ſociétés, tirent leur ſource des excès de la table & particulièrement du vin. Les gens riches ſont les victimes de la bonne chère, & les malheureux ſuccombent à force de boire.

Une autre eſpèce de *débauche*, c'eſt celle du jeu. J'en ai déjà dit aſſez à l'article *cartes*, pour montrer combien ſe rendoient mépriſables des hommes qui perdoient leur tems à jouer ainſi que leur ſanté. On a vu combien il étoit dangereux de paſſer des nuits à s'échauffer, à faire du mauvais ſang, à avoir des tranſes continuelles. D'ailleurs c'eſt qu'il eſt extrêmement rare qu'on puiſſe citer des joueurs qui ne ſoient pas inveſtis de tous les autres défauts. (*Voyez* les mots AMOUR PHYSIQUE, CRAPULE, JEU.)

(M. MACQUART.)

DEBILITATES.

Les Noſologiſtes comprennent ſous ce nom toutes les maladies qui ont pour caractère l'impuiſſance de ſentir clairement & diſtinctement, & de ſe mouvoir; en un mot, toute foibleſſe des organes du ſentiment & du mouvement; cette claſſe, qui eſt la ſixième de Sauvages, ſe diviſe en cinq ordres.

1°. *Dyſaſtheſia*, foibleſſe du ſentiment.

2°. *Anepithymia*, débilité notable du ſentiment, ou ſuppreſſion inſolite des appétits ſenſitifs.

3°. *Dyſcineſia*, impuiſſance de mouvement & de ſentiment dans les organes ſoumis à la volonté, comme la langue, le larinx, les membres.

4°. *Leipopſychia*, débilité des mouvements & des forces vitales.

5°. *Comata*. Les affections comateuſes.

(M. LAPORTE.)

DÉBILITÉ, (*Pathologie.*) Foibleſſe du corps en général, défaut de forces, ſymptôme de maladie. C'eſt l'impuiſſance d'exercer les mouvemens muſculaires qui dépendent de la volonté: comme lorſqu'un malade alité pour cauſe de fièvre peut à peine remuer & lever ſes membres, quoiqu'il en ait le deſſein, & qu'il faſſe ſes efforts pour l'exécuter, ſans cependant qu'aucune douleur l'en empêche.

Car on n'appelle pas *débilité* ou *foibleſſe* la cauſe qui empêche quelqu'un de ſe mouvoir, ſi ce ſont des douleurs de rhumatiſme ou de goutte. On diſtingue auſſi la *débilité* de la paralyſie, en ce que dans celle-ci il y a impuiſſance totale & invincible par tous les efforts de la volonté: au lieu que dans la première, quelque grande qu'elle ſoit, on peut, par un grand effort de cette volonté, parvenir à remuer quelque partie du corps, quoique très-difficilement & pour peu de temps. D'ailleurs, la paralyſie ne ſupprime pas en même-temps le mouvement de tous les muſcles ſans exception, au lieu que dans la *débilité* ils ſont tous également affectés, & il y a autant de difficulté à mettre en mouvement les uns que les autres, à proportion des forces qui doivent être employées pour chacun d'eux: ainſi un homme très-foible peut encore remuer les lèvres, la langue, les yeux, les doigts ſans beaucoup de peine, qui ne ſauroit étendre le bras, ſe lever, ni ſe tourner, parce qu'il faut, pour ces effets, mettre en jeu, en même-temps, un nombre de muſcles conſidérables.

La théorie la plus généralement adoptée pour expliquer le méchaniſme de la *débilité*, lui donne pour cauſe prochaine les obſtacles que trouve le fluide nerveux à ſe reproduire, & à ſe diſtribuer dans les nerfs qui doivent le porter aux muſcles. Les principaux ſont, 1°. le défaut de fluides dans les vaiſſeaux; 2°. leur imméabilité & l'obſtruction des conduits; 3°. La compreſſion des nerfs, ſur-tout vers leur origine dans le cerveau: 4°. un vice organique du cœur; 5°. la préſence de certaines ſubſtances dans l'eſtomac. Chacune de ces cauſes ſe manifeſte par les ſignes paſſés ou préſens qui la caractériſent. Tels ſont à l'égard de la première, par exemple, c'eſt-à-dire du défaut de fluides dans les vaiſſeaux, les hémorrhagies, & autres grandes évacuations quelconques.

Entrer dans un plus grand détail ce ſeroit donc faire de cet article un traité preſque complet de pathologie. Nous dirons la même choſe pour la curation de la *débilité*; elle doit varier ſelon que la nature de la cauſe qui la produit eſt elle-même différente. Dans les fièvres, par exemple, il eſt fort rare qu'elle ſoit un effet de la fièvre elle-même: le plus ſouvent elle n'eſt qu'un épiphénomène, ou un ſymptôme d'une cauſe différente de celle de la fièvre, un ſymptôme d'une autre maladie: c'eſt tantôt la pléthore ſanguine, tantôt la dépravation putride

des alimens, ou bien des matières vicieuſes retenues dans les premières vnies, ou des vers, ou une bile âcre, &c. Quelquefois c'eſt un ſpaſme, quelquefois un délétère gangreneux. La ſaignée & la diète ſévère ſeront le remède de la pléthore ſanguine; les évacuans, ſoit vomitifs, ſoit purgatifs, guériront dans un autre cas; les véſicatoires detourneront ſur une partie moins intéreſſante la matière qui forme le délétère; le ſpaſme aura le traitement qui lui eſt propre: & on verra enſuite la fièvre, réduite à ſon état ſimple, parcourir paiſiblement ſes périodes, & arriver à une heureuſe terminaiſon. *Voyez* FIÈVRE, INFLAMMATION, HEMORRHAGIE, &c.

(M. MAHON.)

DEBOUT. Droit. (*Statio.*) (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Repos & mouvement.

Section I. Repos actif, ſtation.

L'homme eſt *debout* ou droit, toutes les fois que ſon corps ſe trouve former une ligne verticale. C'eſt une poſition qui lui eſt naturelle, & qui ſemble le diſtinguer éminemment de tous les autres animaux. L'homme peut être *debout* une grande partie de la journée ſans que cette poſition le fatigue, ſur-tout s'il fait du mouvement; mais s'il reſte immobile, comme cela arrive à un grand nombre d'artiſans, alors il peut ſe trouver expoſé à une multitude d'incommodités: elles viennent de ce que dans la ſituation droite, le ſang & les humeurs ſe portent aux parties inférieures, s'y amaſſent & remontent difficilement. Ceux qui ſe tiennent conſtamment *debout*, ſont ſujets à avoir des varices, les jambes enflées, ulcérées, des hémorrhoïdes, des douleurs à la nuque du col, aux reins, aux mollets, de la foibleſſe dans les jointures, des douleurs néphrétiques, des tiraillemens, ou une ſenſation déſagréable que l'on rapporte au creux de l'eſtomac, des défaillances, une laſſitude générale produite par l'action continuée des muſcles qui retiennent dans cette attitude. Les femmes ſont ſujettes aux chûtes de matrice, du vagin, aux règles immodérées, aux fauſſes couches.

On ſent d'avance que le remède, ou plutôt le le moyen d'éviter ces maux, eſt tout ſimplement de s'aſſeoir lorſqu'on en a beſoin. Aujourd'hui que la raiſon a rapproché tous les hommes, aux courtiſans près, il faut eſpérer qu'il y en aura peu qui aient la ſottiſe de ſe fatiguer à reſter *debout* devant leurs ſemblables.

A l'égard de ceux que des travaux particuliers obligeront à cette poſition, il faut les y accoutumer petit-à-petit & de bonne heure; il faut qu'ils puiſſent au moins s'appuyer d'un côté ou d'un autre, & que dans ces momens de liberté, ils s'aſſoient les jambes élevées, & le plus horizontalement qu'il leur ſera poſſible.

(M. MACQUART.)

DÉBOUTONNER, (*Hygiène.*)

Partie III. De l'uſage des choſes dites non naturelles, proportionnel aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. Regles pour les individus.

Ordre I. Principes généraux de l'uſage.

Section I. Abus.

Ce mot mérite une petite obſervation à laquelle beaucoup de perſonnes négligent de faire attention: c'eſt que, lorſqu'on a bien chaud, ſur-tout en hiver, après des exercices violens, ou une marche forcée, on ſe croit permis de ſe *déboutonner*, pour ſe rafraîchir; on s'expoſe ainſi aux dangers les plus éminens de gagner une pleuréſie, ou une péripneumonie, parce que l'air très-froid de l'atmoſphère vient fermer ſubitement les pores de la peau encore toute humide de la tranſpiration exceſſive qui a été la ſuite de l'exercice violent qu'on a pris. On ne manque preſque jamais, dans de pareilles circonſtances, de payer ſon imprudence par quelque maladie grave.

Il y a encore des perſonnes qui laiſſent habituellement, dans des temps froids, quelques boutons de leur veſte déboutonnés, & qui ſont pour cette raiſon ſujets à des coliques & à des douleurs d'entrailles. J'ai guéri ces maux en faiſant appliquer une flanelle chaude ſur le ventre des perſonnes qui ne ſe doutoient pas de la cauſe de leurs douleurs, & que le haſard me fit ſoupçonner & appercevoir. (M. MACQUART.)

DECANTATION, DECANTER. (*Chimie médicale. Pharmacie.*)

La *décantation*, ou l'action de *décanter*, eſt l'opération très-ſimple de tirer à clair une liqueur quelconque de deſſus un dépôt, un reſidu, un précipité, &c. Elle eſt très-uſitée dans la préparation de médicamens; elle eſt plus ſimple que la filtration, mais elle ne la remplace pas toujours, parce que ſi elle eſt convenable pour la pharmacie, elle ne l'eſt pas autant pour la chimie exacte, attendu qu'elle ne permet pas d'obtenir toute la liqueur claire ou de la ſéparer d'avec le dépôt. Dans les laboratoires de pharmacie on *décante* à la main, ou en penchant la terrine, la capſule, &c. doucement & de manière à ne point brouiller la liqueur avec le dépôt qui eſt au fond. Lorſqu'on a de petites portions de liqueurs plus précieuſes, comme les teintures en petite maſſe, des huiles volatiles

ou eſſentielles, &c. on met ces préparations dans des vaſes coniques, très-pointus par le bas, on laiſſe bien raſſembler le dépôt, enſuite on enlève la liqueur claire avec un ſiphon ſimple, ou un tube qui porte une boule ſoufflée, plus ou moins grande & qui eſt terminée par un orifice très-fin. On plonge cette extrémité inférieure très-fine dans la liqueur claire, on aſpire avec la bouche; la liqueur monte & ſe raſſemble dans la boule; quand celle-ci eſt preſque pleine, on retire le tube inferieur de la liqueur en bouchant l'extrémité ſupérieure avec le doigt; on place le ſyphon ſur un vaſe vuide, on débouche ſon extrémité ſupérieure, alors l'air peſant ſur cette ouverture beaucoup plus large que le tube inférieur, preſſe le liquide contenu dans la boule, & le fait couler dans le vaſe; on recommence pluſieurs fois cette operation, juſqu'à ce qu'on ait enlevé tout le liquide contenu ſur le dépôt, car à l'aide de cet inſtrument ſimple dont on peut plonger la pointe juſque dans les dernières lignes de liqueur ſurnageant le dépôt, on ſépare preſque la totalité du liquide ſans le troubler, & ſans y mêler le dépôt. Au reſte cette opération & ſes avantages doivent être préſentés avec tous les détails qu'ils exigent dans le dictionnaire de chimie & de phatmacie, & nous n'en n'avons parlé que pour rapprocher légèrement les connoiſſances relatives à la préparation des médicamens de celles qui appartiennent ſpécialement à la thérapeutique.

(M. Fourcroy.)

DÉCHIRURES des parties de la génération par les efforts ſpontanées, ou opérés par l'art, dans l'accouchement. (*Médecine chirurgicale.*)

En parlant de l'accouchement, j'ai dit que la matrice étoit quelquefois expoſée à des extenſions violentes; j'ai fait auſſi, dans l'article qui concerne l'extraction du placenta, le récit des compreſſions & des extenſions que l'accoucheur eſt forcé d'employer dans quelques circonſtances: il ſeroit donc utile de lire ces deux articles pour mieux concevoir la cauſe des *déchirures* dont je traiterai dans celui-ci. Je ne dois pas répéter ce qui a été expoſé précédemment, & ce que j'aurai occaſion d'expoſer dans la ſuite. Mais il me reſte encore à préſenter d'autres cauſes des accidens dont je parle; elles conſiſtent:

1°. Dans les vices de l'utérus; 2°. dans ceux des autres parties de la génération.

Les vices de l'utérus qui occaſionnent des *déchirures* de ſa ſubſtance, ſont les engorgemens de ſon col, ou la dureté trop grande de ce même col, qui ne permet pas une dilatation facile ou aſſez complette, pour que la ſortie du fœtus ait lieu ſans de grandes difficultés & ſans des efforts extrêmes de la part de la matrice.

Quoique les auteurs ſoient preſque tous de l'opinion que les femmes qui ont le col de l'utérus engorgé, ne peuvent concevoir, l'expérience prouve cependant que ce ſentiment eſt erronné: elle démontre ſeulement qu'il eſt plus difficile de concevoir quand on a cette maladie; mais des faits qui me ſont particuliers ne laiſſent aucun doute ſur la vérité de la propoſition que j'établis. Pour rendre cette doctrine inconteſtable, j'en citerai un qui eſt à la connoiſſance de M. Baudeloque, & ce même fait nous donnera un exemple d'une double *déchirure* de l'utérus; il indiquera auſſi manifeſtement les cauſes & les ſymptômes fâcheux qui tirent leur ſource des différentes *déchirures* dont ce viſcère eſt ſuſceptible.

Madame du Q*** avoit le col de la matrice très-engorgé, ſans être très-douloureux. Cependant le corps du viſcère n'étoit pas exempt d'une ſorte d'empâtement qui s'étoit propagé du col juſqu'à une certaine étendue. Cet état occaſionnoit une peſanteur fatigante avec des tiraillemens douloureux dans les cuiſſes, toutes les fois que la malade prenoit de l'exercice. Je ne parlerai pas des autres ſymptômes: car ce n'eſt pas ici le lieu de donner un détail bien circonſtancié de cette affection. Quoi qu'il en ſoit, après un trairement de quelques mois, le viſcère malade étoit dans un meilleur état, mais le col étoit encore volumineux & dur au toucher dans un de ſes côtés.

Dans ces circonſtances, elle devint groſſe, malgré les avertiſſemens qu'on lui avoit donné d'éviter l'approche de ſon mari. Le temps de la geſtation fut accompagné d'un grand nombre d'accidens dont le recit eſt étranger à ce que j'ai à dire dans ce moment. Dans les derniers temps de la groſſeſſe, l'examen du col de l'utérus nous fit connoître que cette partie n'avoit pas ſubi une dilatation égale dans tout ſon contour: un des côtés étoit dur & épais, il ne s'étoit pas prêté à l'extenſion qui eſt indiſpenſable avec le développement graduel de ces parties. Nous conclûmes de cet état, M. Baudeloque & moi, qu'il y auroit un déchirement dans cette partie, lorſque les contractions de la matrice pouſſeroient l'enfant au dehors. Nous concevions qu'un côté du col reſtant beaucoup moins dilaté que le reſte du contour, cette dernière portion devoit être amincie à un degré extrême; d'autant que la partie engorgée de ce col étoit au moins du quart de ſa totalité; que par conſéquent l'inégalité de réſiſtance d'une part, jointe à la diminution exceſſive du volume de l'autre, entraineroit la rupture de l'organe malade.

Ce prognoſtic fut accompli; mais après un événement beaucoup plus dangereux encore, car.

Digitized by Google

le fond de l'utérus s'ouvrit, & laiſſa paſſer les pieds de l'enfant dans le bas ventre. M. Baudeloque me fit remarquer cet accident : nous diſtinguions parfaitement les pieds du fœtus à travers les tégumens de l'abdomen de ſa mère. L'accoucheur ſoutint les pieds en dirigeant ſon effort vers l'orifice de la matrice, & après un déchirement profond de l'orifice & du corps du viſcère, l'enfant parut au jour. Ces deux accidens ne furent pas très-rapprochés, car il s'écoula au moins une demie heure entre le premier & le ſecond.

On conçoit que l'hémorrhagie fut violente. Nous employâmes les aſperſions d'eau froide unie à une partie de vinaigre formant à-peu-près le quart du volume du liquide. Nous uſames des applications de la même eſpèce, & nous en injectâmes quelquefois dans le vagin.

Cependant, la matrice ſe contracta au point de ne fournir trois à quatre heures après l'accouchement, qu'une quantité de ſang dont on ne devoit pas être effrayé, parce que le pouls de l'accouchée ſe ſoutenoit dans un aſſez bon état. J'étois reſté ſeul auprès d'elle pour terminer cet accident qui ſe renouvelloit de temps en temps, mais qui cédoit aux moyens que je mettois en uſage.

Le temps de la fièvre de lait arriva ; elle ne fut pas accompagnée de ſymptômes fâcheux, parce que l'enfant qui étoit bien portant, étoit allaité par ſa mère, & que la lactation prévenoit les déſordres qui auroient pu ſurvenir dans les ſeins ; car malgré la perte exceſſive qu'avoit éprouvée la malade, les ſeins étoient très-volumineux & très-gorgés de lait. Les lochies avoient été & continuoient à être très-abondantes. Nous crûmes y appercevoir du pus que nous attribuâmes à l'inflammation des bords des plaies de l'utérus.

Pendant que les choſes ſe paſſoient ainſi, le bas ventre qui avoit été très-affaiſſé après l'accouchement, paroiſſoit acquérir un peu de volume, pendant que le reſte du corps perdoit manifeſtement de ſon embonpoint, à l'exception des ſeins. Je craignis, dès ce moment, l'épanchement qui avoit lieu dans le bas ventre par la plaie du fond de l'utérus. Un autre événement augmenta la rapidité de l'épanchement. L'enfant mourut. Le chagrin de la mère & le défaut de lactation renvoyèrent à l'utérus la matière laiteuſe qui ſe portoit aux ſeins : alors le volume du ventre s'accrut très-promptement. Bientôt une fièvre véhemente ſe développa. Il y a apparence que la plaie de l'utérus fournit dans l'abdomen le liquide qui diſtendoit ſes tégumens.

Je ne décrirai point ici les ſymptômes de la maladie terrible qui fut la ſuite de l'épanchement dont je parle. Ce récit trouvera ſa place ailleurs, (*Voyez* aux mots ÉPANCHEMENT & HÉMORRHAGIE.

L'uſage des crochets expoſe auſſi à des *déchirures* étendues ; on n'eſt pas aſſuré de les fixer de manière à ce qu'ils ne puiſſent s'échapper : dans ce cas, l'effort qu'on fait pour attirer l'enfant, ou la partie de l'enfant qui ſeroit reſtée fixée dans le trajet, cet effort porte ſon impulſion toute entière ſur les organes au deſſus deſquels le crochet avoit été arrêté. Il occaſionne des *déchirures* accompagnées de contuſions ; complications qui en rendent la guériſon plus longue & plus difficile par l'eſpèce de ſuppuration qui en réſulte. La Motte cite des exemples de ces accidens, & j'en ai vu un aſſez grand nombre dans une province, où un accoucheur employoit très-fréquemment les crochets ſans néceſſité.

Le volume exceſſif du fœtus, & particuliérement de la tête, donne naiſſance à des déchiremens de l'utérus & du périné. Rien n'eſt ſi commun que les obſervations des accoucheurs ſur cette ſorte d'accident.

Quand je traiterai des vices des parties de la génération, on trouvera une énumération des réunions naturelles ou accidentelles des parois du vagin & de la vulve, qui ont donné lieu à des déchirémens très-conſidérables ; parce que formant obſtacle à l'iſſue du fœtus, l'impulſion de la matrice qui a ſurmonté la réſiſtance des organes qui n'avoient point été viciés, a rompu le tiſſu de ces mêmes organes, & déterminé des plaies d'une très-grande étendue.

On doit mettre auſſi au nombre des accidens dont je parle, la dureté du col de l'utérus & des grandes lèvres, occaſionnée par des lotions aſtringentes, ou par toute autre cauſe qui auroit pu conſolider outre nature, le tiſſu de ces parties. On conçoit que, dans ces circonſtances, ne ſe prêtant pas convenablement à l'extenſion néceſſaire pour le paſſage de l'enfant, les efforts d'impulſion les rompent & les déchirent.

Quoi qu'il en ſoit, la rupture du col de l'utérus eſt beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit communément. On rencontre un grand nombre de femmes chez leſquelles cet organe préſente au toucher une échancrure latérale aſſez profonde qui eſt l'effet du déchirement opéré pendant les efforts de l'accouchement. C'eſt ſouvent à cette cauſe qu'on devroit rapporter certaines pertes qui ſubſiſtent très-long-temps ſans qu'on puiſſe les arrêter, & ces écoulemens prolongés dont la matière eſt purulente. En effet, on obſerve que quelques-unes ſe plaignent d'éprouver des élancemens à ces parties. On n'apporte pas aſſez d'attention à connoître la ſituation des parties de la génération & ſur-tout de l'utérus après les accou-

chemens laborieux ; cet examen fourniroit la preuve des vérités qu'on vient de lire.

On a vu par ce qui précède, qu'il y a deux sortes de causes des déchiremens des parties internes & externes de la génération dans le temps de l'enfantement. Les unes sont inévitables ; telles sont celles qui dépendent de l'obstruction ou de l'engorgement du col de la matrice, celles qui ont lieu par la dureté excessive des grandes lèvres & de tout l'orifice du vagin, & enfin, celles qui résultent des réunions vicieuses du vagin & de la vulve, après des lésions & des suppurations qui ont fait adhérer fixement ces différentes parties entre elles, ou seulement leurs parois.

La dureté simple des organes externes de la génération pourroit, dans quelques cas, recevoir des modifications qui en changeroit la nature ; on parvient souvent à ramollir ces parties par les moyens connus en leur donnant une faculté plus extensible. Il n'est pas facile de juger la grosseur de l'enfant & les accidens qui peuvent arriver à ce sujet lors de l'accouchement. En effet, ce n'est qu'au moment où le travail est commencé & où le corps du fœtus s'offre à nud à l'examen de l'accoucheur, qu'il peut se faire une juste idée du volume excessif de sa tête : par conséquent, on n'a pas pu prendre des précautions contre la possibilité d'un événement dont on ne soupçonnoit pas même la cause. On observera cependant que les déchiremens dont je parle, dépendent moins (comme l'observe judicieusement la Motte), de la grosseur excessive des parties, que de la promptitude avec laquelle l'accouchement se termine dans quelques sujets. L'auteur que je viens de citer, donne un exemple très-frappant pour appuyer son opinion. » Ce ne sont pas, dit-il, » les accouchemens longs, ni ceux qui se ter- » minent par des douleurs lentes, qui causent » le déchirement ; si cela étoit, la femme qui » souffrit celui dont l'enfant venoit le cul devant, » que je rapporte dans une autre observation, » n'auroit pas pu s'en sauver, qui pour-tant en fut » exempte, nonobstant la longueur du temps que » son enfant demeura au passage dans cette situa- » tion tout-à-fait gênante ».

» L'on voit bien plus de femmes auxquelles le » déchirement de la fourchette, ou quelquefois » même celui de l'entrefesson, est plutôt l'effet » d'un prompt accouchement, parce que dans ce- » lui-ci, les parties membraneuses n'ont point » autant de temps qu'il leur en faudroit pour » souffrir cette dilatation peu-à-peu. » (La Motte, traité des accouch. observ. 401.)

On pourroit, d'après ce qui vient d'être dit, prévenir les déchiremens qui dépendent de la promptitude du travail en prenant la précaution de soutenir, comme l'indique la Motte, les parties entre lesquelles la tête du fœtus est poussée avec trop de violence. On retarderoit sans doute de quelques instans la naissance du fœtus ; mais ce retard, dans la plupart des cas, ne seroit pas nuisible à l'enfant, & préviendroit les désordres qu'on observe souvent dans les parties externes de la génération & dans le périné : désordres d'autant plus à craindre, qu'après des compressions long-temps soutenues, ils donnent lieu à des contusions si profondes, qu'on voit fréquemment en résulter des gangrènes très-étendues. J'en parlerai au mot TRAVAIL.

L'usage des bains introduit dans ces derniers temps, comme devant faciliter l'extension des parties que doit parcourir le fœtus, est un bon moyen de prévenir les déchiremens dont je parle en ce moment. Ils sont très-indiqués chez les femmes nerveuses, assujetties à des spasmes violens. Ces accidens (les spasmes) disposent aussi aux déchiremens, par la raison que les organes extérieurs ne se prêtant point à l'extension nécessaire, la matrice ne peut vaincre l'obstacle qui en résulte qu'en les déchirant. Ses efforts opéreront d'autant mieux ce redoutable effet qu'on a observé, qu'elle occasionnoit aisément des solutions de continuité dans les parties latérales, quand il y avoit union vicieuse des parois du vagin ou des grandes lèvres, &c.

Les fumigations rempliront encore mieux les indications qu'on a pour objet, en prescrivant les bains ; parce que l'eau réduite en vapeurs, est plus pénétrante & par conséquent plus relâchante.

C'est à cette dernière méthode qu'on doit accorder la préférence dans la cure préservative des déchiremens, chez les femmes qui ont abusé des lotions toniques ou astringentes. On ne peut se dissimuler que la solidité & la sécheresse des parties long-temps exposées à l'action des astringens, ne demande un temps assez considérable pour être détruite. Il faut donc songer de bonne heure à l'emploi des fumigations, & les introduire dans le vagin au moyen d'un entonnoir qui les fasse pénétrer dans cette capacité.

Je n'ai point encore parlé de l'étendue des déchiremens qui arrivent au moment du travail, ni des parties qui y sont exposées : cette énumération me paroît nécessaire pour se faire une idée exacte de semblables accidens. On concevra leur étendue par l'exposé des organes lésés. On a vu la vulve ouverte complettement avec le périné & le sphincter de l'anus ; la plaie de ce dernier, profonde de plus d'un pouce : il ne sera point question ici des délabremens qui surviennent après la gangrène ; j'en parlerai ailleurs.

On observe souvent qu'une solution de continuité est restreinte à la commissure inférieure des grandes lèvres ; chez d'autres sujets, le périné se fend complettement jusqu'à l'anus, sans

Digitized by Google

que celui-ci ſoit intéreſſé ſenſiblement dans la plaie. Je ne parlerai pas des déſordres qui arrivent dans les cas d'union contre nature du vagin après des brulures, des ſuppurations, &c. J'ai indiqué plus haut les ruptures de l'utérus; & l'hiſtoire que j'ai donnée d'un double déchirement de ce viſcère, a fait connoître les accidens qui en réſultent. Il me reſte à parler maintenant des ſymptômes qui accompagnent les grandes ſolutions de continuité.

Celles qui confondent en une ſeule plaie l'anus avec le vagin, font paſſer les matières fécales par la vulve. Si on ne remédie pas promptement à cet état, les bords de la plaie ſe durciſſent & ſe conſolident en laiſſant conſtamment l'ouverture incommode par laquelle les excremens trouvent un paſſage inutile. Il y a donc deux temps à conſidérer dans la curation de cette ſolution; le premier, ou les bords de la plaie ſont aſſez frais pour ſe réunir apres qu'une ſuppuration convenable a dégorgé ces parties; le ſecond, ou les parties déchirées ſont cicatriſées, préſentent des bords durs & ſolides, & ne peuvent plus être réunis qu'après l'exciſion de ces mêmes bords, impoſſibles à réunir ſans une nouvelle ſuppuration.

J'ai dit que dans le premier cas, la réunion n'avoit lieu qu'après le dégorgement des parties affectées, au moyen de la ſuppuration. Cette verité eſt d'une expérience conſtante; & il eſt encore egalement conſtaté que, quoique ces plaies paroiſſent ſimples, deux raiſons font concevoir pourquoi la ſuppuration en eſt longue: 1°. elles ſont conſtamment humectées par le liquide des lochies qui les abreuve & qui en ramollit les chairs; il réſulte de cet état un relachement manifeſte dans l'action vaſculaire qui entretient la lenteur de la ſuppuration: on pourroit ajouter que l'extenſion à laquelle elles ont été ſoumiſes, a diminué d'une manière quelconque leur action tonique, ce qui eſt une double cauſe du relâchement dont j'ai parlé; 2°. pendant la geſtation les fluides ſe ſont amaſſés en très-grande abondance dans les parties de la génération & dans la ſubſtance de celles qui les environnent; car la preſſion de l'uterus augmentée conſidérablement dans ſon volume, a retardé la marche de ces liquides & les a fait ſtaſer & s'accumuler dans tous les organes ſoumis aux efforts de cette compreſſion; delà un engouement extréme des fluides, d'où troiſième cauſe d'atonie, & néceſſité d'un dégorgement complet de toutes ces parties avant que d'obtenir la cicatriſation des bords léſés.

Il n'eſt donc pas étonnant que pendant le cours des vuidanges la guériſon marche lentement, parce que ces plaies ſont abreuvées des liquides formant les lochies. Tout l'art dans ce temps doit ſe réduire 1°. à écarter de leur ſurface la ſtaſe des liquides qui découlent de la matrice, & en ſecond lieu, de rapprocher aſſez bien les bords des organes déchirés pour les mettre dans un rapprochement continuel. On remplit la première indication par un uſage fréquent de lotions & d'injections légèrement déterſives, telles que l'eau d'orge miellée, les décoctions des plantes vulnéraires miellées. Pour maintenir le rapprochement, la Motte conſeille quelques points de ſuture dans les plaies étendues du périné; il ne donne aucuns préceptes ſur celles qui intéreſſent l'anus & la vulve; mais il paroît adopter le même mode de traitement. Si la ſuture eſt auſſi ſerrée qu'il convient, ce ſera une nouvelle cauſe d'irritation qui augmentera les diſpoſitions à la gangrene après les compreſſions violentes qui déterminent des contuſions dans ces parties; ſi la ſuture eſt lâche elle ſera inutile. Il ſuffit de maintenir les malades dans le repos & dans le lit, parce que les organes léſés ſe trouvent dans cette ſituation, naturellement dans l'état d'approximation le plus exact & par conſéquent dans les diſpoſitions les plus favorables au rapprochement des parties déchirées. On trouvera au mot TRAVAIL les préceptes à ſuivre pour prévenir les hémorrhagies internes quand il y a des raiſons de ſoupçonner la rupture du fond de l'utérus, déterminée par l'engorgement de ſon col. (M. CHAMBON.)

DÉCLAMATION (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement appellées non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Des organes de la voix.

Lorſqu'on déclame, qu'on lit haut, ou qu'on parle, on ſait que c'eſt par le concours de l'air, qui eſt reçu & chaſſé alternativement de la poitrine. Si l'on parle beaucoup, comme font les grands bavards qui ne cèdent la place à perſonne; ſi on lit haut fort long-temps, ſi l'on déclame avec force & viteſſe, les mouvemens du poumon en deviendront d'autant plus rapides & précipités: alors le ſang y abordera en quantité; il ſera d'autant plus agité, que l'inſpiration & l'expiration ſe ſuccéderont plus promptement; il s'échauffera, ſe raréfiera, alors la circulation s'accelère généralement; le viſage devient rouge, la ſueur ſort par tous les pores; on peut craindre les inflammations de la gorge & de la poitrine, &c.

Nous recommanderons donc particuliérement aux perſonnes qui ſont convaleſcentes, qui ſont d'une conſtitution délicate, ou qui ont particuliérement la poitrine foible, qui ont eu quelques maladies de cet organe, de renoncer à la déclamation & aux autres exercices de la poitrine qui pourroient la compromettre. Au moins,

Digitized by Google

faudroit-il s'arrêter, dès l'instant qu'on s'apperçevroit qu'on commence à s'échauffer : il ne faut pas risquer ces exercices immédiatement après le repas, lorsqu'on est exposé au froid ou à un courant d'air.

(M. Macquart.)

DÉCLIN, d'une fièvre, d'un accès.

Toutes les fièvres, soit intermittentes, soit continues, observent différentes périodes dans leur cours. Les anciens avoient fait cette remarque, & ils divisoient toutes les fièvres en quatre temps, le commencement, l'accroissement, l'état & la terminaison.

Quelques-uns parmi les modernes ont proposé une autre division, comme plus claire & plus sûre, & en effet, celle qui partage la durée d'une fièvre en quatre temps n'est pas sans inconvénient, puisqu'il arrive quelquefois que les symptômes sont dans l'état, ou à la fin, tels qu'au commencement, ou plus légers dans l'état, que dans l'accroissement.

Dans la division des modernes, ces quatre temps sont réduits à trois. Le premier, est celui de l'irritation; le second, celui de la coction; & le troisième, celui de l'évacuation. On observe également, soit qu'on admette l'une ou l'autre de ces divisions, une époque à laquelle il se fait une diminution dans la véhémence, où le nombre des symptômes, & où la fièvre marche vers sa fin; c'est ce qu'on appelle le déclin de la maladie. La même chose a lieu dans les accès ou les redoublemens des fièvres.

(M. Laguerene.)

DÉCOCTION. (*Mat. méd.*)

Il semble que l'opération que l'on nomme *décoction*, & qu'on emploie si souvent pour la préparation des médicamens, ne doive pas être traitée dans un dictionnaire de médecine, & doit être réservée pour le dictionnaire de chimie & de pharmacie; aussi aurois-je pris ce parti, si je n'avois à dire sur cette importante opération de l'art, plusieurs choses qui me sont particulières; si je n'avois à faire connoître quelques vérités nouvelles qui découlent d'expériences qui me sont propres, & dont il est important que les médecins soient pénétrés toutes les fois qu'ils souscrivent quelques médicamens sous cette forme.

On sait en général 1°. que la décoction consiste à faire bouillir des matières végétales & animales dans l'eau; 2°. qu'on fait durer cette opération plus ou moins long-temps, que les matières dont on veut extraire les principes par l'eau bouillante, sont plus durés & moins dissolubles; 3°. que non seulement l'eau à la chaleur de quatre-vingt dégrés, dissout les extraits, les mucilages, les gommes, les sels, la matière sucrée, la fécule amylacée, mais qu'elle fond la résine & la fait couler des vésicules où elle étoit contenue sous forme sèche & solide, de sorte qu'elle se mêle à la liqueur; qu'elle ramollit & fond de même l'huile fixe concrette qui existe quelquefois autour des semences ou dans les semences; 4°. que la chaleur long-temps continuée à quatre-vingt dégres, volatilise l'huile essentielle & la matière aromatique, en sorte qu'on ne doit employer la décoction que pour extraire les matières fixes & peu dissolubles des corps organiques, & lorsqu'on n'a pas besoin de leur partie volatile ou essentielle. Aussi les chimistes & les médecins instruits en chimie, ont ils proposé depuis long-temps de borner l'usage de la décoction à très-peu de cas, & de faire la plûpart des préparations médicamenteuses par l'infusion & même par la macération plus ou moins prolongée. On connoit tout le parti que la Garaye a tiré de cette dernière méthode, & il en sera traité d'ailleurs plus en détail aux mots Infusion et Macération.

Mais malgré ces conseils de plusieurs hommes de l'art, on emploie très-fréquemment la *décoction* pour les bois, les écorces, les racines, les fruits & les semences; il est même des cas où l'on conseille des *décoctions* prolongées, dans lesquelles il se passe des phénomènes qui n'ont pas été convenablement appréciés. On a cru que ces *décoctions* fortes & longues ne faisoient qu'enlever aux végétaux l'extrait, le mucilage & une portion de résine, ainsi que de la terre légère. C'est à la présence de ces deux dernières matières qu'on a coutume d'attribuer les précipités qui se forment dans les *décoctions* pendant le réfroidissement; mais en faisant une analyse plus exacte du quinquina qu'on ne l'avoit encore faite, (*Voyez* les Annales de Chimie, tom. 8, pag. 113, février 1791.) Nous nous sommes apperçus que la matière extractive même, que l'eau bouillante enlève à cette écorce, éprouve par les progrès de la *décoction* & par le contact de l'air, une altération qui en change singuliérement la nature, & conséquemment les propriétés médicamenteuses. Ce qu'on appelle l'extrait, & qui paroit être un extrait résineux dans le quinquina, devient peu à peu moins amer, moins âcre, moins dissoluble, & passe du brun au rouge; de l'état d'une matière molle & filante, à celui d'une substance pulvérulente, qui se précipite & ne peut rester dissoute dans l'eau. C'est ce précipité qu'on a regardé comme une résine ou comme une terre, que quelques-uns ont cru être une résine décomposée, & qui est dû à l'extrait surchargé d'oxigène, absorbé de l'atmo-

sphère

phère, à meſure que cette fixation de l'oxigène a lieu, la ſubſtance extractive perd peu à peu ſes premières propriétés, & ſemble ſe rapprocher de l'état d'une réſine dont elle paroiſſoit d'abord fort éloignee. Dans l'infuſion & la macération même, ſi on expoſe les liqueurs long-temps à l'air dans des vaſes plats, une partie de l'extrait s'en ſépare, s'en précipite, & voilà pourquoi les extraits préparés à la manière de la Garaye, par l'évaporation lente dans des aſſiettes, ne ſont pas entièrement diſſolubles dans l'eau. Ce même phénomène a lieu dans toutes les *décoctions* de matières végétales, & le médecin doit y faire attention lorſqu'il écrit les formules des médicamens. S'il eſt néceſſaire de les préparer par la *décoction*, la plus courte ébullition dans des vaſes étroits, & qui aient peu le contact de l'air, doit être preſcrite dans tous les cas. C'eſt le ſeul moyen de conſerver les propriétés vraiment énergiques & utiles des médicamens que l'on fait bouillir. On peut s'aſſurer de l'influence de l'oxigène ſur les matières diſſoutes par l'eau bouillante, en traitant les *décoctions* végétales par l'acide muriatique oxigené. A meſure que le gaz acide muriatique oxigéné ſe diſſout dans les *décoctions*, on les voit ſe troubler & dépoſer peu à peu toute la ſubſtance extractive, diſſoute ſous la forme d'une poudre d'abord rouge, bientôt ſeulement roſée, & enfin jaune; dans ce dernier état, l'extrait a perdu preſque toutes ſes propriétés, & il ſe rapproche de l'état huileux ou réſineux. (M. FOURCROY.)

DÉCOMPOSITION des médicamens, (*Mat. méd.*) (art. de formuler.)

Si preſque tous les faits de matière médicale ne prouvoient pas que la chimie eſt indiſpenſablement néceſſaire pour étudier cette belle partie de la médecine, & ſur-tout pour la faire ſervir à la guériſon des maladies; l'examen ſeul de la *décompoſition* que peuvent éprouver les mêlanges ou les combinaiſons que l'on fait pour prépater des médicamens, ſuffiroit pour démontrer cette vérité eſſentielle. Un grand nombre de médicamens chimiques, ſi employés & ſi utiles aujourd'hui, ſont des produits de *décompoſitions* & de combinaiſons bien connues, ou plutôt on ne peut pas faire des combinaiſons médicamenteuſes, ſans qu'elles ſoient accompagnées de quelque *décompoſition*. Mais ce n'eſt pas ſous ce point de vue que nous devons conſidérer ici la *décompoſition* chimique; cette partie doit être traitée avec tous les détails convenables dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie; ce qui regarde la matière médicale relativement à cette action chimique, eſt renfermée dans les trois conſidérations ſuivantes; 1°. l'art de connoître les *décompoſitions* qui peuvent avoir lieu dans la preſcription des médicamens ſimples ou compoſés, afin de les faire ſervir à la matière médicale, ſi elles peuvent donner naiſſance à de nouveaux compoſes utiles, ou de les éviter ſi elles peuvent diminuer ou annuller, ou même altérer d'une manière quelconque les médicamens compoſés; 2°. la connoiſſance des décompoſitions ſpontanées qu'éprouvent les médicamens compoſés, livrés à eux-mêmes, & expoſés à l'air, chaud, humide; &c. 3°. celle des *décompoſitions* que les remèdes peuvent éprouver lorſqu'ils ſont reçus dans différentes parties du corps humain, & qui peuvent modifier leurs vertus.

Chacune de ces parties de la chimie médicinale eſt d'un grand intérêt pour la matière médicale, & pour le traitement des maladies; il ſeroit aiſé d'y faire entrer beaucoup de détails, & d'en faire même un traité particulier; mais ce n'eſt point ainſi que nous devons l'enviſager dans ce dictionnaire; il ſuffira de citer quelques exemples frappans qui puiſſent prouver qu'il eſt impoſſible de ſe paſſer des connoiſſances de chimie exacte, & même de connoiſſances étendues dans cette ſcience, pour ſe livrer avec fruit à la pratique de l'art de guérir.

§. 1. *Des décompoſitions chimiques conſidérées par rapport aux mêlanges des médicamens dans les formules.*

Il eſt bien prouvé par le raiſonnement & par l'expérience, que ſans une connoiſſance exacte de la nature & des propriétés chimiques, des ſubſtances médicamenteuſes, ſimples & compoſées, il eſt impoſſible de ſavoir les effets qu'elles doivent exercer les unes ſur les autres dans leurs mêlanges, & qu'il ſeroit extrêmement imprudent de réunir dans des formules des corps dont on ignore l'action réciproque. N'a-t-on pas à craindre, ou d'annuller la vertu des médicamens, ou de la changer entièrement, ou ce qui eſt bien pis, de faire naître en quelque ſorte un poiſon à la place d'un remède. Perſonne ne peut diſconvenir que la chimie eſt indiſpenſable pour éviter ces erreurs, & on peut dire cependant avec vérité, qu'il y a peu de médecins aſſez verſés dans cette ſcience pour bien apprécier les changemens qui peuvent avoir lieu par le mêlange des médicamens; ſur-tout lorſque pour remplir diverſes indications, ils aſſocient dans la même formule des ſubſtances qui ne l'ont point été juſque-là, ce qui arrive néceſſairement & même aſſez ſouvent dans un choix d'une ſi grande latitude que celui des matières médicamenteuſes. On ſait bien très-généralement que les alcalis & les acides, ceſſent de l'être & ſe détruiſent dans leurs propriétés quand ils ſe combinent, que les alcalis décompoſent les ſels terreux & métalliques, que les acides altèrent & oxident les métaux, qu'ils décompoſent les ſavons, qu'ils dénaturent beaucoup de matières végé-

tales, qu'ils changent la couleur d'un grand nombre de ces matières, qu'ils coagulent & précipitent l'albumine animale, le lait; &c. tels ſont les principaux faits qu'on a en général préſens à l'eſprit, lorſqu'on rédige une formule; mais il eſt rare que ſes connoiſſances s'étendent au-delà. Auſſi rien n'eſt plus fréquent que de voir des formules qui offrent dans leur mélange biſarre, une ſoule de réactions chimiques, imprévues par les auteurs de ces preſcriptions. Ici l'on veut faire diſſoudre une matière indiſſoluble; là on mêle aux poudres, aux ſirops, des corps déliqueſcens, qui altèrent bientôt la conſiſtance & la forme ſolide des pilules; dans une autre on voit mêler l'oximel avec des émulſions; des ſels métalliques, avec des extraits qui les décompoſent rapidement; les mêmes ſels avec des liqueurs préparées, où l'on ne ſe doute pas qu'il y a des alcalis à nud, des eaux minérales dont on ignore la compoſition naturelle, avec des ſubſtances qui les décompoſent, des teintures réſineuſes, avec des liqueurs aqueuſes qui les précipitent, des ſels antimoniaux & mercuriaux, avec des ſels neutres à baſe d'alcalis & de terres qui éprouvent de doubles *décompoſitions* & de nouvelles combinaiſons avec les premiers, &c. Rien n'eſt ſi fréquent que ces ſortes de *décompoſitions* imprévues dans le mêlange des médicamens; & ſi les pharmaciens avoient tenu des notes exactes, & rendu compte de tout ce qu'ils ont obſervé à cet égard ſur les formules qu'ils préparent tous les jours, ils auroient certainement augmenté par-là nos connoiſſances chimiques, & répandu un grand jour ſur l'art de formuler. Quoiqu'il y ait pluſieurs de ces *décompoſitions* que l'art chimique n'a point appréciées, parce qu'on n'a pas mêlé entre-elles toutes les ſubſtances qu'on réunit dans les formules; il faut convenir cependant que le plus grand nombre de ces effets peuvent être prévus par les connoiſſances exactes de chimie, & qu'on ne ſauroit trop en acquérir pour éviter les erreurs qui peuvent ſe préſenter à chaque pas dans l'art de formuler. Pour éclairer encore davantage cette importante partie de la thérapeutique, il ſeroit très-avantageux qu'un comité de médecins & de pharmaciens réunis, s'occupaſſent de rechercher l'action réciproque de toutes les drogues ſimples ou compoſées, mêlées deux à deux, trois à trois, &c. à diverſes températures, dans l'eau chaude & dans les différens diſſolvans. Des expériences de cette nature, faites ſur celles des ſubſtances médicamenteuſes, qui n'ont jamais été eſſayées ainſi dans les laboratoires de chimie, fourniroient des règles bien plus claires & bien plus faciles que celles qui exiſtent encore ſur les compoſitions formulées. Ce projet doit faire une partie eſſentielle de la rédaction d'un diſpenſaire françois, dont il eſt bien néceſſaire de s'occuper, & qui manque à la France.

§. II. *De la décompoſition ſpontanée des médicamens compoſés.*

La claſſe trop nombreuſe des drogues compoſées, qu'on prépare en grand & qu'on conſerve pour l'uſage dans les pharmacies, peut être diviſée en deux ſections; celle des médicamens chimiques, qui ſont les produits d'expériences bien connues, & dont on a bien déterminé la nature; celle des médicamens mélangés, en plus ou moins grand nombre, dans leſquels il paroit impoſſible d'apprécier l'action chimique trop multipliée des ſubſtances qui ſont réunies. Quant aux premiers, on ſuit d'autant plus facilement les altérations qu'ils ſont ſuſceptibles d'éprouver, & les *décompoſitions* ſpontanées qu'ils ſubiſſent, qu'on connoit mieux leur ordre de compoſition. Dans une pharmacie bien entretenue, on fait écarter les cauſes de ces altérations ſpontanées, prévenir ces *décompoſitions*, & l'on a ſoin ſur-tout de renouveller celles des compoſitions chimiques qui ont éprouvé des changemens dans leur nature & dans leurs propriétés. Pour citer ici quelques exemples de ces aſſertions, on enferme dans des vaiſſeaux bien bouchés tous les ſels déliqueſcens, ou efflorеſcens; on les tient dans des lieux ſecs; les liqueurs volatiles & ſpiritueuſes, ſont conſervées dans des flacons de verre, ſolidement bouchés & tenus dans des endroits frais; on ne prépare pas à la fois de grandes quantités de diverſes eſpèces de teintures martiales, parce qu'elles ſe décompoſent & ſe précipitent; on renouvelle ſouvent les extraits, les farines, les fécules, les ſirops épaiſſis, qui ſans cela ſe moiſiſſent, s'aigriſſent, ſe pourriſſent, & ſe décompoſeut complettement. Mais les médicamens mêlangés, produits inconnus d'une grande quantité de ſubſtances aſſociées, éprouvent des changemens continuels qu'on ne ſauroit apprécier; ils prennent une couleur, une ſaveur, une conſiſtance, une odeur différentes de celles qu'ils avoient d'abord; comme il eſt impoſſible d'apprécier la cauſe & la nature de ces changemens, il ne l'eſt pas moins de les prévenir, & ſur-tout de les corriger. La cuiſſon qu'on fait ſubir à la plûpart de ces drogues galéniques pour les préparer, peut bien les garantir des altérations qu'elles ſubiroient, en la faiſant plus forte qu'on ne la preſcrit, mais alors on ne peut diſconvenir qu'on n'a plus exactement les mêmes drogues. On a coutume de rapporter en général à la fermentation, tous les mouvemens de *décompoſition* qu'éprouvent les médicamens mêlangés, & ſur-tout les électuaires; & en effet, il paroit que c'eſt à la réaction intime des principes de ces compoſés très-compliqués, & à leur changement d'union, qu'eſt due l'altération qu'ils éprouvent, lorſqu'on les voit ſe gonfler, donner naiſſance à des fluides élaſtiques, con-

Digitized by Google

tracter une ſaveur piquante & âcre, qu'ils n'avoient point auparavant. &c. Dès que cette converſion ſpontanée des principes a eu lieu dans ces médicamens mêlangés, on doit renoncer à leur uſage, & ſavoir qu'ils n'ont plus les vertus qu'on y recherche. Mais que d'eſſais, que d'expériences à faire encore avant de connoître le mode de ces *décompoſitions*, de ces fermentations, la réaction de tant de matériaux compliqués les uns ſur les autres, & ſur-tout la véritable nature des nouveaux compoſés, formés par les mélanges altérés! Il y a long-temps qu'on prépare la rhériaque, un des plus renommés de ces anciens médicamens mêlangés; on ſait que les drogues qui la compoſent réagiſſent les unes ſur les autres, que ſa qualité & ſur-tout ſa vertu narcotique change peu à peu, mais on n'a pas déterminé quelle ſingulière réaction ſe paſſe entre tous ſes compoſans, & en quoi conſiſte la modification qu'elle a éprouvée. Dans l'incertitude, dans l'ignorance même où l'on eſt ſur ces *décompoſitions* auſſi compliquées, que ces mêlanges médicamenteux le ſont eux-mêmes, les bons médecins penſent depuis long-temps qu'on auroit dû renoncer à tous ces compoſés informes, indigeſtes, à ces chaos de médicamens, dans leſquels les anciens ſemblent, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, avoir eu le deſſein de raſſembler beaucoup de ſubſtances différentes, pour que quelques-unes d'entr'elles puſſent agir ſur les maux qu'ils vouloient combattre. Cette opinion eſt la plus ſage, ſans doute elle ſera bientôt adoptée, & on renoncera à ces formules incorrectes, à ces mêlanges inconnus qui ont retardé les progrès de la thérapeutique : il eſt temps qu'on abandonne ces remèdes inventés dans l'enfance de l'art, & qui n'ont ſervi qu'à porter un vain appareil de faſte & de luxe dans un art qui n'auroit pas dû perdre de vue la ſimple uniformité des phénomènes de la nature.

§ III. *Des décompoſitions des médicamens dans le corps humain.*

Rien n'eſt encore moins connu & cependant rien n'eſt plus important à connoître que la *décompoſition* qu'éprouvent dans le corps humain un grand nombre de médicamens; il y a trop peu de faits bien reconnus à la vérité pour fixer ſon eſprit ſur ce phénomène, & ce n'a été juſqu'ici que le raiſonnement ſeul qui a dirigé l'opinion de quelques ſavans à cet égard. On ne peut douter par exemple que l'eau de chaux ne ſoit précipitée en craie dans l'eſtomac & les inteſtins, où elle rencontre de l'acide carbonique; que les acides ne ſoient neutraliſés par la ſoude de la bile, & cette liqueur décompoſée, précipitée par tous les acides; que le ſuc gaſtrique qui ſouvent eſt acide, n'agiſſe ſur les ſubſtances alcalines qu'on introduit en petite quantité dans l'intérieur du corps; que tous les ſels métalliques ne ſoient décompoſés par la bile qui ſe rencontre dans les inteſtins, & qu'ils ne paſſent pas avec leurs propriétés & leur nature de ſels neutres, dans le ſyſtême abſorbant; ces aſſertions découlent immédiatement de la connoiſſance exacte que l'on a des matières animales; mais combien ne manque-t-il pas encore de choſes à ſavoir ſur ce qui arrive à une foule de médicamens chimiques reçus dans l'eſtomac & dans les inteſtins; combien n'arrive-t-il pas d'autres effets de *décompoſition* dans le ſyſtême abſorbant par les ſubſtances médicamenteuſes qui y ſont portées, ſoit par la peau, ſoit par la ſurface inteſtinale; la ſoude contenue à nud dans la lymphe, n'eſt-elle pas une ſource de nouvelles combinaiſons pour les matières qui pénétrent dans les vaiſſeaux lymphatiques? l'acide & les ſels phoſphoriques qui exiſtent auſſi dans les liqueurs animales ne ſont ils pas des agens de *décompoſitions* multipliées pour les ſubſtances chimiques qui s'y mêlent? enfin le muriate de ſoude ou ſel marin lui même qui eſt reçu ſi abondamment dans le corps humain par les aſſaiſonnemens dont il fait la baſe, n'éprouve-t-il pas une *décompoſition* dont la cauſe & la nature ont échappé juſqu'actuellement aux recherches des chimiſtes quoiqu'ils en ayent ſoupçonné depuis long-tems l'exiſtence? On ſent bien que toutes ces queſtions intéreſſantes ne peuvent être réſolues que par des expériences bien faites, & l'on peut dire qu'aucune de ces expériences n'a encore été entrepriſe, quoique elles puiſſent & qu'elles doivent même jetter quelque jour la plus grande lumière ſur les phénomènes de l'économie animale, & ſur la véritable action des médicamens dans le corps humain. Il ne faut pour ſe livrer à ces recherches que du temps & de la patience; elles ne ſont pas d'une difficulté auſſi grande qu'on l'a penſé. Il ne s'agit que de donner à des animaux des ſubſtances d'une nature & d'une quantité exactement connues, examiner avec ſoin leurs excrémens, & déterminer ſi ces ſubſtances s'y retrouvent & dans quelle doſe, ou en ſuppoſant qu'elles n'y exiſtent plus, d'autres corps contenus dans les excrémens annoncent les changemens qu'elles ont éprouvés. On peut même faire des travaux analogues ſur l'homme; dans un hôpital convenablement diſpoſé pour cet objet, rien ne ſeroit plus utile que de ſuivre avec un grand ſoin ces recherches ſur des hommes ſains & ſur des malades. Pluſieurs chimiſtes s'occupent en ce moment de déterminer ce qui arrive aux alimens dans la digeſtion; quand ce travail ſera terminé, il ſera extrêmement utile de paſſer à l'examen de l'action des médicamens ſur les mêmes organes; & peut-être éclairé par le premier, ce genre d'expérience préſentera-t-il moins de difficultés, & des réſultats plus faciles à apprécier que le premier.

Digitized by Google

On ne doit regarder ce que nous avons dit dans tout cet article que comme l'eſquiſſe légère d'un ordre remarquable de phénomènes immédiatement applicables à la thérapeutique ; nous n'avons voulu qu'ajouter aux preuves déjà conſignées en aſſez grand nombre dans cet ouvrage de l'utilité inconteſtable de la chimie dans la matière médicale, & de la néceſſité de cultiver cette ſcience & de l'étudier avec une étendue convenable, pour en faire des applications auſſi heureuſes que multipliées à l'une des plus importantes parties de l'art de guérir.

(M. FOURCROY.)

DECOUVRIR. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'uſage des choſes dites non naturelles.

Claſſe II. Règles pour les individus.

Ordre I. Principes généraux de l'uſage.

Section I. Abus.

Le mot *découvrir* a quelque rapport avec la partie que nous traitons, en ce que l'expérience a appris, qu'il eſt fort dangereux de laiſſer quelque partie du corps découverte ſoit le jour ſoit la nuit ; il vaudroit mieux que tout le corps fût découvert qu'une partie ſeule le fût, alors l'impreſſion de l'air agiroit également ; au lieu que lorſqu'une partie ſeule s'offre à l'action du courant d'air quelconque, alors elle en eſt vivement frappée, la tranſpiration de cette partie ne manque pas de ſe ſupprimer ; elle ſe répercute, les pores ſe reſſerrent, & l'on ne manque preſque jamais d'avoir des rhumatiſmes, des maux de gorge, des rhumes, &c. lorſqu'on s'eſt expoſé à ce genre d'inconvénient. (M. MACQUART.)

DÉCRASSER, (*Hygiène.*)

Otet la craſſe, (*Voyez* CRASSE.)

DÉCRÉPITATION, (*Mat. med.*)

La *décrépitation* étant un phénomène entiérement chimique, dûe à l'évaporation ſubite de l'eau qui entre dans la criſtalliſation des ſels, lorſqu'on expoſe ceux-ci à l'action d'une chaleur vive & bruſque ; c'eſt dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie qu'il doit être queſtion de ſa cauſe & de ſes effets. Nous nous contenterons de préſenter ici quelques applications de ce phénomène à la thérapeutique & à la matière médicale, applications qu'on n'a point encore faites, & qui cependant méritent, comme on va le voir, de fixer l'attention des médecins. On ſait en chimie, que les ſels ſuſceptibles de décrépiter ſont, en général, ceux qui ne contiennent qu'une petite quantité d'eau dans leurs criſtaux, & qui en même temps ſont peu diſſolubles, tandis qu'au contraire les ſels qui ne demandent que peu d'eau pour être tenus en diſſolution, en retiennent beaucoup dans leurs criſtaux, & ſe fondent promptement & facilement au feu. Pour bien entendre ce réſultat de l'expérience, que l'on compare le ſulfate de potaſſe ou *tartre vitriolé*, le ſulfate de chaux ou la *ſélénite*, le carbonate de chaux ou la *craie*, le muriate de potaſſe ou *ſel fébrifuge*, le muriate de ſoude ou *ſel marin*, au ſulfate de ſoude ou *ſel de Glauber*, au ſulfate de magnéſie ou *ſel d'Epſom*, au ſulfate acide d'alumine ou à l'*alun*, au borate avec excès de ſoude ou *borax*, au carbonate de ſoude ou *ſel de ſoude* ; on verra que les premiers qui ſont peu diſſolubles, & qui n'éprouvent point de fuſion aqueuſe par l'impreſſion du feu, n'ont ou que peu de ſaveur & d'énergie ſur l'économie animale, ou une ſaveur aſſez forte, & alors produiſent un effet lent & durable, ſur nos organes ; de ſorte qu'il eſt ſouvent difficile d'apprécier exactement quelle ſera l'action de ces derniers, & qu'on eſt embarraſſé pour en déterminer la doſe ; ceux de ces ſels peu ſolubles & décrépitans, qui, ſont purgatifs, agiſſent ſouvent pendant un jour entier & même quelquefois pendant pluſieurs jours de ſuite. Parmi les autres, au contraire, ceux qu'on emploie comme purgatifs, & qui ſont plus diſſolubles, fuſibles à un feu doux, & en même temps d'une ſaveur preſque toujours fraîche, agiſſent plus rapidement ſur l'eſtomac & les inteſtins, ne laiſſent point de longues traces de leur action, entraînent plus promptement les humeurs qu'ils rencontrent ſur leur chemin, & n'irritent point pendant long-temps comme pluſieurs des premiers. On voit donc, d'après ces conſidérations, que la *décrépitation* conſidérée dans les ſels neutres purgatifs ſur-tout, annonce & accompagne un ordre d'action & d'effets médicinaux qu'il eſt important de bien connoître, & que ce phénomène chimique qui ſemble d'abord n'avoir d'utilité que dans les laboratoires, & ne pouvoir ſervir que de ſigne ou de caractère aux chimiſtes de profeſſion, doit cependant fixer auſſi l'attention des médecins, pour le choix qu'il ſe propoſe de faire ; tant il eſt vrai que dans l'étude de la phyſique, en général, les propriétés des corps offrent des rapprochemens & des combinaiſons qu'on ne doit pas négliger, & qu'en médecine en particulier, on ne ſauroit trop réunir les objets de comparaiſon que fourniſſent les ſciences d'obſervation. (M. FOURCROY.)

DÉCRÉPITUDE, (*Hygiène.*)

C'eſt le dernier dégré de la vieilleſſe. (*Voyez* ce mot.) (M. MACQUART.)

DÉFAILLANCE, (*Hygiène.*) (*Voyez* FOIBLESSE. (M. MACQUART.)

DÉFAILLANCE, *Animi defectio, animi defec-*

Digitized by Google

tus, *animi deliquium*. Foibleſſe, manque de force, ſoit par le défaut d'alimens, ſoit par l'épuiſement cauſé par une grande maladie, ſoit par la vieilleſſe, ce qu'on appelle *défaillance de nature*. On donne auſſi le nom de *défaillance* à l'évanouiſſement, à la lipothymie qui eſt le premier dégré de la ſyncope; alors, il y a perte de connoiſſance avec diminution ſubite & conſidérable des actions vitales & animales; de plus, le pouls eſt petit, foible, & languiſſant, la reſpiration eſt preſqu'inſenſible. Il y a paleur & froideur aux extrémités & au viſage. (*Voyez* SYNCOPE.) (M. ANDRY.)

DÉFAUT D'ECOULEMENT DES MENSTRUES. (*Médecine pratique.*)

Le *défaut d'écoulement des menſtrues* reconnoît pour cauſes; 1°. les vices organiques qui mettent obſtacle au paſſage du ſang; 2°. le *défaut* de quantité néceſſaire de ſang pour former les menſtrues; mais ſans léſer la ſanté; 3°. le *défaut* de développement de l'utérus; 4°. enfin le *défaut* de quantité ſuffiſante dans l'évacuation des menſtrues, mais cette évacuation exiſtant en partie; quant à ſa ſuppreſſion, j'en parlerai au mot SUPPRESSION DES RÈGLES.

Des vices organiques, peuvent s'oppoſer à l'écoulement des menſtrues; & il en exiſte de pluſieurs eſpèces. Je ne parlerai dans ce chapitre que de ceux qui ſont les plus généralement connus; j'entrerai dans un plus grand détail à ce ſujet, en traitant de la ſtérilité. L'hymen eſt une membrane adhérente au contour de la vulve, & n'a pas toujours la même configuration. On a vu des ſujets chez leſquels cette partie étoit ſans ouverture; ſon imperforation donne lieu aux accidens ſuivans.

Une fille qui a joui d'une bonne ſanté juſqu'au moment de l'apparition de ſes règles, conſerve quelquefois long-temps cette ſorte d'embarras qui accompagne la première menſtruation; cet état de gêne ou d'inquiétude ſe diſſipe pendant quelques temps: mais ſi le ſang n'a pas coulé, celui qui ſort chaque mois de l'urérus, s'amaſſe dans la cavité du vagin; il en réſulte, enfin, un poids incommode, un ſentiment d'engourdiſſement dans cet organe, ſenſation qui s'augmente proportionnellement à la quantité de ſang qui y eſt dépoſée.

En certains cas il gêne la ſortie des matières fécales & celle des urines par la preſſion que le vagin diſtendu exerce ſur le rectum & la veſſie, & plus particulièrement ſur ſon col. A ces ſymptômes ſe joint une ſorte d'engourdiſſement des extrémités, des tiraillemens douloureux dans les aines & la région lombaire, ſuite néceſſaire de l'irritation des nerfs du vagin. Cet état occaſionne d'autres incommodités ſympathiques, par la communication des nerfs des viſcères avec ceux du vagin. Une jeune fille, dont parle Hippocrate, étoit devenue boiteuſe, parce que le ſang amaſſé dans le vagin, & qui n'avoit pas eu d'écoulement, comprimoit les nerfs ſacrés.

On doit obſerver que l'organe dont je parle, eſt ſuſceptible d'une grande extenſion, ſur-tout lorſqu'elle eſt graduée. Les règles ſont bien propres à lui faire acquérir des dimenſions exceſſives, parce que dans l'intervalle de leur apparition, les membranes du vagin ſe prêtent à la dilatation, & ſont plus propres à s'étendre à l'abord du fluide menſtruel, lorſqu'une nouvelle révolution le fait couler.

Si on examine l'état des parties extérieures de la génération, on apperçoit à l'orifice du vagin une membrane plus ou moins ferme, arrondie dans ſon milieu, & préſentant ſa convexité à l'extérieur, parce que le fluide tetenu dans le vagin la pouſſe en dehors; on diſtingue par le tact le liquide dont elle empêche l'écoulement.

On a propoſé pluſieurs méthodes pour donner iſſue au ſang: Hippocrate employoit des topiques cauſtiques pour détruire cette membrane. C'eſt une méthode longue, gênante, & qui n'eſt pas ſans inconvéniens, parce que l'action des ſubſtances dont on fait uſage, peut ſe porter (quelques précautions qu'on prenne) ſur les parties environnantes, les corroder, les enflammer, les faire ſuppurer; & ſi on n'y prend garde, les cicatriſer enſemble; inconvénient plus grave que la maladie qu'on veut guérir, & dont j'aurai occaſion de parler dans cet article.

Les modernes emportent cette production avec l'inſtrument tranchant. Quelques opérateurs ſe contentent de la percer avec le troicart; il en réſulte les inconvéniens ſuivans; elle ſe durcit à la longue, & rend les plaiſirs du mariage impoſſibles ou difficiles; elle ne laiſſe pas évacuer tout le ſang qui doit s'écouler, parce que le cercle qu'elle forme encore, force une petite portion du liquide à ſejourner dans la cavité du vagin. Par ſa ſtaſe, il dégénère, il s'altère, & peut enflammer les parties avec leſquelles il eſt en contact; d'ailleurs, il eſt une ſource d'odeur déſagréable & de malpropreté à laquelle il eſt difficile de remédier autrement que par des injections très-difficiles à pratiquer.

Il vaut mieux ouvrir la membrane dans ſa longueur, avec la pointe d'une lancette. On aura ſoin de s'aſſurer avant l'opération, s'il n'y a point de corps ſolide qui ſe trouve placé derrière elle parce qu'il pourroit arriver que l'abaiſſement de la matrice fît deſcendre ſon orifice juſqu'à l'entrée du vagin. Les membranes de cet organe peuvent auſſi être réunies, & dans ce cas on prendroit d'autres précautions. Après avoir fait une ouverture, on laiſſera écouler le ſang; enſuite on emportera

Digitized by Google

les deux côtés de la membrane avec des ciſeaux courbes, ou la lancette, en ſoutenant les débris avec des pinces. On conçoit bien quelle eſt l'attitude qu'on doit faire garder à la malade, pour opérer plus facilement; cette particularite n'a pas beſoin de développement.

Cette opération n'exige point de panſement; il faut ſeulement preſcrire des injections avec l'eau de miel, ou une décoction émolliente, pour nettoyer le vagin. Il ne ſeroit pas prudent d'emporter l'hymen avant l'apparition des menſtrues, parce qu'il pourroit arriver qu'on bleſſat les parois du vagin. Le temps le plus convenable eſt celui où le ſang des menſtrues tient les côtés de cet organe ſéparés; le chirurgien opère d'une manière plus ſûre. Si le liquide ne couloit pas après avoir ouvert l'hymen, on chercheroit la cauſe de ce phénomène. Ruiſch, avoit obſervé qu'après avoir emporté la première membrane, il en oxiſtoit une ſeconde, placée plus profondément; il l'ouvrit, & le ſang menſtruel s'écoula. Si l'extirpation de la membrane occaſionne une hémorrhagie, on appliquera ſur les bords de la plaie de la charpie imbibée d'une décoction aſtringente, ou on introduira dans le vagin, une tente imbibée de la même décoction ou d'eau alumineuſe; on ſoutiendra le tout avec un appareil convenable.

La vulve n'eſt pas, comme on voit, la ſeule partie du vagin, qui ſoit ainſi fermée; un vice de conformation ſemblable, ſe trouve quelquefois placé dans la partie ſupérieute de cet organe. Morgagni l'a remarqué à l'ouverture du cadavre d'une femme âgée, qui n'avoit point eu l'écoulement de ſon ſexe. Elle avoit joui d'une très-bonne ſanté, juſqu'au moment où elle fut attaquée de la maladie dont elle mourut. A quelque profondeur que cette membrane ſoit placée, l'opération ne doit être pratiquée que dans le temps où la pattie ſupérieure du vagin ſera diſtendue par le ſang des menſtrues. Morgagni eſt d'avis qu'on ne faſſe pas d'opération ſi les accidens qui doivent réſulter de l'amas du fluide des règles, n'exiſtent pas, parce qu'alors elle devient inutile, puiſque la femme n'eſt pas réglée. Cependant, ce vice étant un obſtacle à la génération, le conſeil de cet auteur ne peut regarder que les perſonnes qui vivent dans le célibat; car le défaut de menſtruation n'étant pas une cauſe abſolue de ſtérilité, les femmes qui ſe marieront, doivent être ſoumiſes à l'opération.

La place qu'occupe une membrane fixée dans la partie ſupérieure du vagin, ne permet pas qu'on l'enlève avec facilité, comme celle qui ferme ſon orifice externe. On ſe ſervira du troicart pour en faire l'ouverture; on aura ſoin de diriger l'inſtrument avec l'extrêmité de l'index de la main gauche. Il ſeroit dangereux de le porter trop en avant ou arrière, parce qu'on pourroit bleſſer une des parois de cet organe, & peut-être la veſſie ou le rectum qui ſont placés immédiatement ſur lui. Après l'écoulement du ſang menſtruel, on dilatera l'ouverture, en y introduiſant des corps qui ſe gonflent par l'humidité, des morceaux d'éponges préparées, ou quelque ſubſtance analogue. On pourroit ſe ſervir, avec quelques ſuccès, d'un inſtrument qui a été préſenté l'an dernier à la ſociété royale de médecine; c'eſt un cylindre compoſé de trois branches réunies par une charnière. On introduit à ſa partie intérieure, une vis qui dilate ces branches; à meſure qu'elle marche, les branches s'écartent davantage. Quelque moyen qu'on emploie, il eſt difficile d'éviter une légère douleur; pour diſſiper cet accident, on preſcrira des injections émollientes, des bains de ſiége & ceux de vapeurs. Hippocrate ſe ſervoit de dilatatoires d'étain, fait en cône. A proportion que l'ouverture ſe dilatoit, il changoit d'inſtrument, & introduiſoit un cône d'un volume plus conſidérable.

On a obſervé deux ſortes de réunions dans les parois du vagin, l'une naturelle & l'autre accidentelle. La première peut auſſi exiſter de différentes manières: ou le canal du vagin eſt fermé dans toute ſa longueur, ou ſes parois ne ſont réunies que dans ſon commencement ou dans ſon fond. Il n'eſt pas difficile de connoître la réunion qui a lieu dans le commencement de l'organe ou à ſon fond, mais il n'eſt pas auſſi aiſé de ſavoir ſi elle ſubſiſte dans toute la longueur du vagin. Une circonſtance peut donner une notion exacte ſur ce point; c'eſt quand l'amas du ſang menſtruel dans l'utérus, augmentera la capacité de ce viſcère, ſans dilater la portion ſupérieure du vagin; cependant, ſi l'utérus étoit imperforé, on n'acquerroit pas plus de connoiſſance ſur la ſtructure du vagin. Lorſque la réunion de ſes parois n'a lieu qu'à ſon orifice extérieur, la partie ſupérieure ſe gonfle par l'abord du ſang menſtruel; & par l'introduction de l'index dans l'anus, on reconnoît les dimenſions de la portion ouverte, par la dilatation qu'occaſionne le fluide qui s'y amaſſe chaque mois. On diſtingue auſſi très-facilement ſi la coalltion a lieu dans le fond, ſi l'entrée reſtant ouverte au corps étranger qu'on y introduit, il n'arrive pas juſqu'à l'orifice de la matrice.

J'ai dit plus haut, qu'il falloit ſuppoſer la matrice dans l'état naturel & s'acquittant de toutes ſes fonctions, pour diſtinguer les différens vices d'organiſation dont je donne l'hiſtoire. On apprendra par l'article ſuivant, que la matrice n'eſt pas exempte non plus d'imperfection dans ſa ſtructure; ce qui laiſſe encore de nouveaux doutes, ſur le diagnoſtic des différentes coalitions du vagin.

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut y remédier,

Digitized by Google

que par une opération difficile, c'eſt la diſſection des côtés de cet organe. Morgagni obſerve qu'elle eſt très-dangereuſe, quand la portion réunie eſt longue, parce qu'on peut bleſſer les parties voiſines, faire une ouverture au canal de l'urèthre, ou à la veſſie ou au rectum, occaſionner des fiſtules qui donneroient paſſage à l'urine ou aux excrémens; d'où réſulteroit le maraſme par la continuité de cet écoulement. L'hémorrhagie qui ſurvient pendant la diſſection, eſt encore un autre obſtacle à l'opération; Blaſius fut contraint d'abandonner celle qu'il avoit commencée, parce que la quantité de ſang qui s'écouloit n'en permit pas la continuation.

L'examen de quelques cadavres de femmes qui n'avoient point d'ouverture au vagin, préſente auſſi une circonſtance qu'il eſt bien eſſentiel de remarquer; c'eſt que quelques-unes n'avoient point de matrice, & que ce viſcère chez les autres étoit d'un très-petit volume & très-défectueux: ſorte de conformation qui avoit mis obſtacle à la ſécrétion des règles. Les perſonnes qui ont fourni ces obſervations ſingulières, avoient vécu long-temps ſans incommodités, & le ſang n'avoit point cherché une iſſue par un viſcère dont la ſtructure défectueuſe ne pouvoit lui donner paſſage. D'après ces conſidérations, l'opération, ſi on l'avoit pratiquée, auroit été abſolument infructueuſe. Il réſulte de ces faits, qu'on ne doit la tenter, que lorſque l'amas du ſang menſtruel dans l'utérus, expoſeroit la femme ainſi conformée, au danger de perdre la vie.

La réunion accidentelle du vagin diffère auſſi par les circonſtances de ſa formation. Elle eſt complette ou incomplette; & chacune d'elles préſente des phènomènes différens. Une petite fille ſe chauffoit avec un pot-de-terre rempli de charbons embraſés & recouverts de cendre chaude; c'eſt un uſage très-général dans quelques provinces. Elle fit un mouvement qui la fit tomber; elle caſſa le pot dans ſa chûte, le charbon répandu à terre brûla la vulve. On ne fit point attention aux ſuites de cet accident; & les deux côtés du vagin ſe réunirent en ſe cicatriſant. Cependant il étoit reſté au milieu de la vulve un petit trou par lequel les règles s'écoulèrent dans leur temps. Cette jeune perſonne ſe livra aux careſſes d'un garçon qu'elle aimoit, & devint groſſe. On inciſa les parois du vagin, depuis l'ouverture par laquelle les menſtrues s'écouloient, juſqu'au deſſous du méat urinaire; mais cette ouverture ne ſuffiſoit pas pour le paſſage du fœtus. Peut être que la coalition du vagin avoit été plus profonde qu'on ne l'avoit cru, & on n'avoit pas cherché à s'en aſſurer par un examen ſuffiſant. Le fœtus étoit toujours pouſſé vers le rectum dans les douleurs de l'enfantement, de ſorte qu'il en réſulta un déchirement du périné & du rectum, & de la portion poſtérieure de la vulve qui n'avoit pas été ſoumiſe à l'opération.

Il y a pluſieurs exemples de l'union des parois du vagin par la combuſtion, mais tous n'ont pas eu les mêmes ſuites, parce que l'ouverture a été fermée complettement dans quelques ſujets. Dans ce cas l'abord du ſang menſtruel a dilaté le vagin par ſa préſence. Cette maladie reſſemble, à beaucoup d'égards, à celle qui réſulte de l'exiſtence d'un hymen imperforé. Elle ſe diſtingue par les mêmes ſignes; mais l'opération qu'elle exige, eſt différente. Il ne ſuffit pas de faire une ouverture pour faciliter l'écoulement du ſang, il eſt néceſſaire de diviſer complettement les deux côtés de la vulve, ce qui ne préſentera pas de grandes difficultés, quand ſa réunion ne ſera pas profonde. On attendra que le vagin ſoit diſtendu par le ſang menſtruel, afin que l'écartement de ſes parois au-deſſus du point d'adhérence, les défende de toute eſpèce de léſion.

Quelques auteurs conſeillent de faire une ouverture avec le troicart, & d'inſérer après l'écoulement du ſang, des éponges préparées, pour dilater inſenſiblement l'ouverture, & lui donner l'étendue ſuffiſante. J'indiquerai ci-deſſous une méthode plus convenable.

Quand une inflammation conſidérable occupe toute la capacité du vagin, la réunion des parois de cet organe eſt difficile à détruire. Si l'inflammation a été violente, l'adhérence eſt ſi forte, que les rides du vagin ſe confondent les unes avec les autres, & que leur diſſection devient preſqu'impoſſible, ſans ouvrir un des côtés & bleſſer les organes auxquels il eſt adhérent. Le degré d'intenſité de l'inflammation fixe donc la poſſibilité ou l'impoſſibilité d'opérer. Pour avoir une véritable idée de cette propoſition, qu'on ſe rappelle quelle eſpèce d'adhérence on rencontre entre la plévre & les poumons, à l'ouverture d'un grand nombre de cadavres. La réunion eſt quelquefois ſi legère, qu'elle ſe détruit ſans effort; tandis que dans d'autres circonſtances, la matière gélatineuſe & purulente s'eſt épaiſſie à tel point, qu'elle forme avec la ſurface des poumons & la plévre, une concrétion ſolide qui réſiſteroit aux plus grandes violences, & qui offre même une grande réſiſtance aux inſtrumens tranchans, par ſa dureté & ſon épaiſſeur.

La même choſe a lieu dans le vagin; c'eſt dans des circonſtances ſemblables que Morgagni conſeille de ne tenter aucune opération. L'exemple de Blaſius, qui avoit été contraint d'abandonner celle qu'il avoit commencée, fut le motif du conſeil que Morgagni donnoit à quelques femmes qui le conſultoient ſur la même maladie. Benevoli, malgré les accidens dont Blaſius a fait l'énumération en parlant des précautions qu'il avoit priſes, eut la témérité de diſſéquer les parois du vagin, qu'une inflammation violente avoit réunies;

il ne fut pas plus heureux que Blaſius, & fut contraint comme lui de laiſſer l'operation imparfaite.

Il eſt difficile qu'une inflammation violente du vagin, ne ſe communique pas à la matrice, & alors l'agglutination du col de l'utérus ſe trouve réunie à celle des parois du vagin. La diſſection de ce dernier organe devient inutile, puiſque l'utérus eſt fermé. Je dirai dans l'article ſuivant comment on doit ſe comporter dans le cas où le ſang menſtruel s'amaſſeroit dans la matrice, faute de trouver iſſue. Quoi qu'il en ſoit, la réunion du vagin n'exiſte quelquefois que dans ſon extrémité intérieure; pour la détruire, on écartera autant qu'il ſera poſſible les côtés, afin de faire plus facilement la ſéparation des parties réunies. A proportion que l'ouverture ſera plus profonde, on dilatera les parois avec un *ſpeculum*. La réuſſite ſera plus aſſurée quand l'inflammation n'aura pas été vive, parce qu'il y aura moins de confuſion dans les parties agglutinées. On aura ſoin que le *ſpeculum* ne cauſe pas de déchirement; & pour les éviter, on n'écartera ſes branches qu'autant qu'il ſera néceſſaire pour faciliter l'opération.

Des praticiens habiles ont penſé que le ſpeculum ſeul pouvoit détruire les adhérences dont je parle, en continuant l'extenſion de la vulve par ſa préſence; ils prétendent imiter la nature, qui dans les douleurs de l'accouchement, avoit opéré des décollemens de la même eſpèce. On conçoit que pour que la choſe ſe paſſe ainſi, il eſt néceſſaire que l'inflammation ait été modérée. Si la réunion étoit profonde, le tiraillement qu'occaſionneroit le ſpeculum feroit naître une nouvelle inflammation; par conſéquent ſon uſage long-temps continué, ſeroit un moyen dangereux. Il faut encore ſuppoſer pour placer cet inſtrument, que la vulve n'a pas été compriſe dans l'inflammation, puiſqu'alors il n'y auroit pas moyen de le fixer d'une manière ſtable.

L'agglutination du vagin eſt incomplette, quand, dans la longueur de ſon canal, il ſubſiſte une petite ouverture qui facilite l'écoulement des règles. On propoſe dans ce cas la dilatation de ce conduit, par des éponges préparées. On a pour objet de faciliter la fécondation & l'accouchement des femmes qui portent ce vice de conformation. Quelque dilatation qu'on puiſſe ſe promettre par cette méthode, peut-on eſpérer de prévenir les déchiremens au moment où le fœtus parcourra un organe d'une ouverture médiocre? Quand on parviendroit à donner une capacité aſſez conſidérable au vagin, on doit être perſuadé qu'elle n'aura lieu que par une diſtenſion exceſſive des parties moyennes de ce canal; mais les côtés reſtant conſtamment unis, ne ſe prêteront pas dans le moment de l'accouchement, & les portions qui auront été dilatées ſeront expoſées au déchirement, parce qu'elles ne formeront pas une capacité capable de contenir le fœtus, ſans ſe rompre. Il eſt donc bien eſſentiel qu'une femme avec cette incommodité, vive dans le célibat, ſi elle ne veut pas s'expoſer au danger de perdre la vie.

La membrane qui couvre le vagin, ſe continue quelquefois ſur l'orifice du l'utérus, comme Fabrice d'Aquapendente l'avoit remarqué, en examinant la conformation d'une dame vivante. Littre avoit fait la même obſervation à l'ouverture d'un cadavre. Morgagni, en diſſéquant les parties de la génération d'une femme de cinquante ans, trouva l'orifice de la matrice fermé par une membrane blanche & épaiſſe, qui interrompoit toute communication entre ce viſcère & le vagin.

Benevoli fut conſulté pour une jeune fille qui avoit une ſuppreſſion d'urine. L'hiſtoire de cette maladie eſt intéreſſante & mérite de trouver place ici. La ſuppreſſion étoit accompagnée de tous les accidens qui en ſont la ſuite. Benevoli avoit eſſayé inutilement d'introduire la ſonde dans le canal de l'urèthre, & il n'avoit pas pu la faire parvenir juſqu'à la veſſie; c'eſt que la diſtenſion de la matrice avoit allongé le canal de l'urèthre. Il en étoit réſulté un angle formé par ce canal, & le corps de la veſſie pouſſé en avant par l'utérus au-deſſus des os pubis; en ſorte que l'ouverture de la veſſie ne correſpondoit plus au canal de l'urèthre; circonſtance dont j'obſervetai plus particuliérement les phénomènes en parlant des maladies de la groſſeſſe.

Quoi qu'il en ſoit, Benevoli ne réuſſiſſant pas le premier jour, attendit au lendemain pour recommencer l'opération. Au lieu de ſuivre la route de l'urèthre, il plaça la ſonde dans le vagin ſans s'appercevoir de ſon erreur: il la porta à l'orifice de la matrice, & l'inſtrument ne pénétroit point dans la cavité de ce viſcère. Il crut que le ſphincter de la veſſie irritée, ſeroit dilaté par une impulſion plus vive. Il pouſſa le cathéter plus fortement & l'enfonça dans l'utérus. Au même moment il ſortit par l'extrémité de l'inſtrument une très-grande quantité de liquides d'une couleur obſcure & ſemblable à une lie de vin. Il crut d'abord que c'étoit une urine enſanglantée. Quand toute cette matière fut évacuée, l'urine paſſa enſuite avec impétuoſité par ſa voie naturelle. Il reconnut alors que le cathéter avoit été introduit dans la matrice & non dans la veſſie. La malade éprouva au même inſtant un très-grand ſoulagement. Il y avoit trois ans que le volume de ſon ventre groſſiſſoit chaque mois, par l'amas du ſang menſtruel qui avoit diſtendu la matrice. Le ventre s'affaiſſa complettement. Benevoli eſtime la quantité de fluides qui s'écoula, à trente deux livres.

En

En traitant de la diſtenſion du vagin, par la préſence du ſang menſtruel retenu dans ſa cavité, j'ai fait l'énumération des accidens qui étoient la ſuite de la compreſſion des nerfs ſacrés, de la veſſie & du rectum. Quand c'eſt la matrice qui eſt diſtendue par la préſence du liquide, qui devoit former les règles, les accidens ſont encore plus marqués, parce que l'utérus eſt ſuſceptible d'une plus grande extenſion, & que par conſéquent il doit occaſionner ſur les parties voiſines, une compreſſion plus conſidérable : de-là l'engourdiſſement, la ſtupeur & la difficulté de mouvoir les extrémités, leur gonflement, leur œdématie, la ſuppreſſion des urines, la conſtipation, la répulſion des viſcères du bas-ventre ; d'où la difficulté des digeſtions, celle de la reſpiration, l'amaigriſſement, la corruption du ſang en ſtagnation dans l'utérus, & ſes ſuites : j'en parlerai dans l'article ſuivant.

Quand l'utérus eſt imperforé, il n'eſt pas aiſé de donner iſſue au ſang qui ſéjourne dans ſa cavité ; ſi la membrane qui lui refuſe un paſſage ſe trouve placée à la partie inférieure du col, la difficulté eſt moindre que ſi elle étoit à la partie oppoſée. Dans le premier cas, le fluide abondant diſtend le viſcère qui le renferme, & le col eſt obligé de ſe prêter à cette extenſion, par conſéquent il s'amincit, il diminue de longueur, & s'élargit au-deſſus de l'inſertion de la membrane. Cet état eſt facile à reconnoître par le tact ; car on diſtinguera aiſément ſi le col fait partie du volume de l'utérus augmenté, ou s'il a conſervé ſa longueur. On juge bien que pour qu'il change ainſi ſes dimenſions, il eſt néceſſaire que la maladie ait eu une longue durée, c'eſt-à-dire, que la quantité de fluides contenus dans la matrice ſoit conſidérable. Avant que d'en venir à l'opération, on fera prendre à la malade des bains de vapeurs, & encore mieux, des fumigations, en introduiſant la vapeur de l'eau juſqu'à l'orifice de la matrice, par le moyen d'un entonnoir fait exprès. Par cette méthode l'orifice de la matrice & la membrane même ſe dilateront plus aiſément. Quand on aura ainſi diſpoſé les parties, on introduira juſqu'à ce même orifice, un troicart d'une longueur convenable, en obſervant de le diriger avec un doigt de la main gauche, de manière que la pointe qui percera la membrane, ſe trouve à l'axe de l'ouverture du col de l'utérus. Cette manœuvre ne préſentera pas beaucoup de difficultés, parce que le viſcère diſtendu, deſcend dans le petit baſſin, & par conſéquent ſe rapproche de l'ouverture de la vulve ; mais pour que les parties reſtent ainſi diſpoſées, il faut coucher la malade ſur le bord d'un lit élevé, le corps élevé, autrement l'utérus remonteroit dans la cavité du bas-ventre, & rendroit la manœuvre impraticable.

Si la membrane eſt placée à la partie ſupérieure du col de l'utérus, l'opération devient beaucoup plus difficile, parce que pour parvenir juſqu'à elle, il faut franchir la longueur du col. Dans toute ſon étendue on rencontre des replis diſpoſés en différens ſens qui s'oppoſent à l'introduction d'un corps étranger ; quelquefois même ils ſont aſſez éminens pour ne pas céder à l'impulſion ſans qu'on riſque de les rompre. Ce ſont des eſpèces de lames qui partent des parois du col, ſe terminant en biſeau, ayant une figure concave du côté du vagin, & convexe du côté de la matrice. Elles s'entrelacent enſemble par leurs extrémités, & par cette diſpoſition, elles font dévier les inſtrumens qu'on voudroit faire parvenir dans la cavité de l'utérus. On les effacera en partie par un dilatatoire ſemblable à celui que j'ai indiqué ci deſſus. On aura ſoin d'introduire des vapeurs aqueuſes dans le vagin avant, après, & pendant que le dilatatoire ſera placé dans le col de l'utérus. Outre ces précautions on preſcrira des bains de ſiège à la malade ; car dans cette maladie l'opération (l'ouverture de la membrane) exige plus de ſoin, plus d'attention & plus d'adreſſe que dans le cas précédent. En ramolliſſant ainſi le col de la matrice on inférera chaque jour le dilatatoire plus avant. On obſervera, en le plaçant, de bien reconnoître la direction du col & de l'amener en avant, en plaçant un doigt derrière lui pour le diriger & le ſoutenir. Quand on jugera que l'ouverture eſt diſpoſée à recevoir le troicart, on percera la la membrane. On riſque dans cette opération de faire l'ouverture ſur une petite portion du col de la matrice ; mais cette ſection n'eſt pas dangereuſe, parce qu'elle ne pénètre pas dans la ſubſtance du col, & que les relâchans qu'on aura employés, préviendront l'inflammation. D'ailleurs, quand il en réſulteroit quelques légers accidens, ils ne ſont pas comparables à ceux qui dépendent de la corruption du ſang qui a trop long-temps ſéjourné dans la matrice.

Un troicart ordinaire ne peut pas ſervir à l'opération que je propoſe : il n'eſt pas d'une longueur ſuffiſante : ſa pointe qui eſt toujours éminente au-delà de la canule, bleſſeroit plus aiſément le col de l'utérus. Il vaut mieux ſe ſervir d'un autre inſtrument dont la pointe ſoit abſolument cachée dans un cylindre qui défend de ſon contact les parties qu'on doit ménager. On aura ſoin que l'extrémité de la canule ſoit arrondie, & que le trou par lequel paſſera la pointe avec laquelle on veut percer la membrane, ſoit plus petit que le corps de la canule. Par ce moyen on introduira l'inſtrument en franchiſſant, par des mouvemens ménagés, les replis du col de l'utérus, & on parviendra juſqu'à la membrane ſans crainte de faire aucune léſion.

L'inflammation de la matrice & de ſon col, occaſionne quelquefois une agglutination parfaite des parois de cette dernière partie. M. Joubert,

aſſocié régnicole de la ſociété royale de médecine, a communiqué à la compagnie un fait qui confirme cette propoſition. La dame qui fut attaquée de cette maladie, étoit alors à Saint-Domingue, & réſide maintenant à Paris. L'inflammation fut aſſez violente, pour que le col fût détaché de l'utétus par la ſuppuration. Depuis cette époque cette dame n'a point eu ſes règles, car les parois de l'utétus ſe ſont réunies par leur partie inférieure. Peut-être auſſi que ce viſcère a éprouvé un changement aſſez conſidérable, pour qu'il n'y ait plus de ſécrétions des menſtrues. Depuis pluſieurs années que cet événement a eu lieu, la perſonne qui l'a éprouvé, ne paroît pas ſenſiblement incommodée. On lui a fait faire des ſaignées aſſez rapprochées pour ſuppléer aux menſtrues, & prévenir les effets de la plethore; c'eſt une précaution neceſſaire à la conſervation de la ſanté dans des circonſtances ſemblables.

Si l'inflammation avoit fixé ſon ſiége ſur le col ſeul de l'utétus, cet accident n'auroit pas mis obſtacle à la menſtruation, & le ſang amaſſé dans le viſcère, auroit donné lieu à des ſymptômes ſemblables à ceux que j'ai dit dépendre de ſon imperforation Dans cette circonſtance, il auroit été dangereux de vouloir enfoncer le troicart dans toute la longueur du col de la matrice, par la difficulté de diriger l'Inſtrument dans ſon milieu. Dans ce cas, il vaudroit mieux percer le corps du viſcère; la plaie ſeroit moins conſidérable, & l'on obtiendroit plus facilement ſa cicarriſation. L'opération ne ſera utile qu'autant qu'on aura ſoin que la canule ſoit fixée dans l'ouverture pratiquée à la matrice pour faire des injections, & prévenir la réunion des points déſunis. Si on ne laiſſoit pas une ouverture artificielle, il faudroit recommencer l'opération: ce qui n'auroit pas lieu ſans inconvénient au moment de la ceſſation des règles. Dans le temps où il ne s'amaſſeroit pas une quantité de ſang ſuffiſante pour déterminer à lui donner une iſſue, il ſe corromperoit par ſon ſéjour dans l'utérus, & occaſionneroit des accidens qui ne ſe termineroient que par la mort. Si les extrémités des vaiſſeaux qui verſent le ſang menſtruel dans l'utérus étoient reſtées libres, on ne doit pas croire que les ſaignées préviendroient complettement l'exécution de cette fonction, à moins qu'on ne les réitérât au point d'exténuer la malade: ce qui donneroit naiſſance à des maladies plus graves que celles qu'on voudroit éviter.

Il ſe préſente ici une queſtion qui n'a point été traitée par les auteurs; c'eſt de diſtinguer la groſſeſſe d'avec le défaut d'écoulement des menſtrues, retenues dans l'utérus quand il eſt imperforé. L'augmentation de ſon volume & les tiraillemens qu'il éprouve par la congeſtion du ſang menſtruel, cauſent des accidens très-reſſemblans à ceux de la groſſeſſe. Pour diſtinguer l'un & l'autre état, je rapporterai une obſervation de Van Siewten.

» Une jeune perſonne n'avoit point eu l'écoulement de ſes règles, quoiqu'elle eût éprouvé » les ſymptômes qui en annoncent la première » apparition. Le ſang qui devoit s'écouler de la » matrice y reſta renfermé; & à chaque révolution des menſtrues, il s'accumuloit dans le viſcère. Les accidens ſe multiplièrent avec le » le temps, & la malade mourut. A l'ouverture du cadavre, on trouva le col de l'utérus deux » fois plus long qu'il ne l'eſt ordinairement, il » étoit fermé par une membrane très-épaiſſe qui » avoit intercepté le cours du ſang ».

Cette particularité (la longueur du col) ſeroit-elle conſtante chez les filles dont la matrice eſt imperforée? Ce ſeroit un ſigne caractériſtique du défaut de menſtruation, parce que dans la groſſeſſe le col diminue à proportion du développement de l'utérus, ce qui établiroit une différence très-marquée entre la geſtation & le défaut de menſtruation dont je parle. On ne tendra ce diagnoſtic ſûr, que par une obſervation ſuivie; il ſuffit d'indiquer aujourd'hui cette ſingulière circonſtance, pour fixer l'attention des médecins ſur ce ſujet important.

L'expérience prouve que les femmes chez leſquelles il y a ſuppreſſion, ſouffrent davantage à l'époque de leurs menſtrues, que dans le temps ſuivant; en ſorte que chaque période eſt marquée par des accidens plus nombreux & plus graves. N'obſerveroit-on pas la même choſe chez les filles imperforées? Le ſang qui s'amaſſe chaque mois dans l'utérus, procure à ce viſcère une extenſion nouvelle dans un court eſpace de temps. Cette dilatation précipitée ne peut pas avoir lieu ſans un nouveau tiraillement des fibres de la matrice, d'où doivent réſulter des ſymptômes qui ſeront plus ſenſibles dans le temps où le ſang auroit dû s'écouler. Il n'en eſt pas de même de la groſſeſſe, les fluides ſe rendent au placenta d'une manière continuée & toujours ſoutenue. Le développement de l'utérus ſe fait donc graduellement; & ſi ſon tiſſu s'irrite de ſon nouvel état, l'irritation perſiſte ordinairement ſans intervalle, juſqu'après les trois ou quatre premiers mois de la groſſeſſe, & quelquefois juſqu'à ſon terme; particularité qui établiroit encore une différence réelle entre la geſtation du fœtus, & la ſtagnation du ſang menſtruel dans la matrice. Au reſte, je ne donne cette conjecture que comme une probabilité que le temps confirmera ou détruira d'après l'obſervation.

Quoi qu'il en ſoit, la groſſeſſe a auſſi ſes ſignes qui ne ſont pas toujours équivoques; comme les mouvemens du fœtus après les premiers mois de la geſtation, le gonflement des mammelles, &c. D'ailleurs, l'accroiſſement de l'utétus eſt plus prompt dans la geſtation, que dans la maladie qui fait le ſujet de ces réflexions, parce que la quan-

Digitized by Google

tité de liquides qui ſe portent dans les vaiſſeaux de ce viſcère, dans ceux des membranes, ceux du fœtus & les eaux qui l'environnent, forment par leur réunion un volume ſuperieur à celui qui réſulteroit de la quantité de fluides menſtruels qui ſe ſeroient écoulés pendant neuf mois. Cette opinion eſt contraire aux idees reçues, & qui ont été tranſmiſes par les medecins de l'antiquité; mais je ſuis perſuadé qu'en réfléchiſſant à la perte de ſang que fait une femme accouchée, aux lochies qui ſuccèdent, aux eaux qui s'étoient amaſſées dans les membranes, & à la matière laiteuſe qui repaſſe dans le ſang, on reſtera convaincu que les anciens avoient mal obſervé, & que leur ſentiment n'eſt pas ſoutenable.

L'examen d'une membrane par le moyen d'une ſonde un peu flexible, ſeroit encore une manière de s'aſſurer de ſon exiſtence; mais on juge combien cette ſorte d'opération exige d'adreſſe & de réſerve de la part du chirurgien.

En conſidérant les différentes poſitions vicieuſes que prend la matrice dans divers ſujets, on eſt obligé de reconnoître pluſieurs cauſes de ce défaut de ſituation; elles ſe tirent de l'état de l'utérus, de celui des ligamens, & des parties ſolides auxquelles ils ſont fixés. Il eſt rare que l'utérus ſoit porté de côté par lui-même dans une jeune perſonne, qui n'a éprouvé aucune maladie capable de former une congeſtion dans un des points de ce viſcère. Ces engorgemens ſont ordinairement la fixation d'une humeur laiteuſe ou d'une matière morbifique qui a fait irruption ſur lui. J'ai donné ailleurs des exemples de ces phénomènes; j'ai trouvé la matrice penchée ſur un des côtés, par l'effet des obſtructions. Les reſtes d'une humeur variolique ou d'une autre maladie exanthématique, affections fréquentes dans l'enfance, ſont les cauſes ordinaires d'engorgemens; mais ces humeurs ne ſe portent que ſur les viſcères qui ont acquis un développement proportionné à l'accroiſſement du corps, parce que ces derniers fourniſſent au ſang infecté d'humeurs étrangères, un paſſage continuel & facile: au lieu que la matrice chez les jeunes filles n'a pas encore été étendue convenablement, & ſes vaiſſeaux ne paroiſſent contenir que la quantité de fluides néceſſaires pour ſon accroiſſement & ſa nourriture, juſqu'après la première apparition des menſtrues. Il n'en eſt pas de même de ſes ligamens, & ſurtout des ligamens larges; la fréquence des congeſtions qu'on y rencontre, fait aiſément ſoupçonner que l'affection de ces parties peut occaſionner la déviation de l'utérus. Galien aſſure même, qu'il ſuffit que le ſang ſe porte plus abondamment à l'un d'eux, qu'aux autres, pour être raccourci, & éloigner la matrice de ſa poſition naturelle; cette aſſertion paroît d'autant plus hazardée, qu'elle n'eſt prouvée par aucun fait. Sa compariſon des muſcles en contraction qui ſe raccourciſſent, par la préſence d'un fluide rarefié, & qui font fléchir les parties ſolides auxquelles ils s'attachent, n'eſt pas applicable à la queſtion préſente. La quantité de ſang qui diſtendroit les vaiſſeaux d'un des ligamens, ne ſuffit pas pour le raccourcir, au point de forcer la matrice à changer de poſition: ce ne peut être que par une congeſtion lente, & par la fixation d'un liquide coagulé, que cet effet ait lieu.

Morgagni ouvrit le cadavre d'une femme de quarante ans: l'utérus étoit petit & abaiſſé; il étoit très-rapproché du côté droit, le ligament rond de ce même côté étoit beaucoup plus court que le gauche. Une femme de l'âge à-peu-près de cinquante ans mourut à l'hôpital, ſon cadavre fut tranſporté à l'amphithéâtre, où Morgagni donnoit ſes leçons d'anatomie. On trouva l'utérus très-rapproché du côté gauche. Le ligament rond de ce côté, étoit plus court que l'oppoſé. Une autre femme avoit la matrice portée du côté droit, au point que la region moyenne de la cavité du baſſin, etoit abſolument vuide; effet qui dépendoit du défaut de longueur du ligament rond de ce même côté.

Les ligamens larges ne ſont pas exempts des mêmes vices de conformation; j'ai ouvert une femme qui avoit l'utérus très-rapproché du côté droit, parce que le ligament large n'avoit que la moitié de la longueur convenable.

Galien croit qu'il eſt preſqu'impoſſible que les femmes, dont les os du baſſin ſont mal conformés, n'aient pas la matrice déviée. Cette remarque eſt confirmée par les obſervateurs qui ont vécu après lui. Mais c'eſt ſur-tout chez les perſonnes qui ont un côté du baſſin plus élevé que l'autre, qu'on rencontre plus fréquemment ce vice de ſtructure. Comme le défaut de rectitude dans les ſolides a une influence marquée ſur l'accroiſſement & le développement des parties molles, la matrice & ſes adhérences ſont forcées à ſe prêter aux contours vicieux que les os contractent dans leur formation; c'eſt pourquoi, non-ſeulement les ligamens de l'utérus ſont inégaux dans ce cas, mais les vaiſſeaux ſanguins prennent auſſi des dimenſions differentes, relativement à la configuration des os. Morgagni a obſervé que la veine iliaque d'un côté, avoit une longueur double de celle qui étoit oppoſée, chez une femme qui avoit le baſſin vicié. La claudication naturelle ou accidentelle, le baſſin étant d'ailleurs bien conformé, eſt encore une cauſe de déviation de l'utérus. Le viſcère n'étant pas également ſoutenu, doit néceſſairement être entraîné par ſon poids vers le côté le plus déclive, & par ce moyen être penché dans la cavité qu'il occupe, les ligamens conſervant les dimenſions convenables.

La diſtortion de la colonne épinière change néceſſairement la ſituation du ſacrum. Quand le

vice de conformation réſide principalement dans les vertèbres lombaires, les autres os du baſſin ſont forcés à ſuivre l'inclinaiſon du ſacrum, & la matrice ſe trouve déviée. Le rapprochement du pubis & du ſacrum eſt quelquefois ſi conſidérable, que la matrice eſt pouſſée dans une des cavités latérales du baſſin, où elle eſt un peu inclinée. Je ne parlerai pas dans cet article des déviations de la matrice, qui dépendent des vices des parties molles qui l'environnent, & qui ſont la ſuite des obſtructions & des dépôts laiteux.

Quand des ligamens de différens côtés ſont viciés enſemble, il en réſulte encore une autre cauſe de déviation de matrice. J'ai vu la matrice déviée dans un ſujet qui avoit le ligament rond du côté droit, beaucoup plus court que l'oppoſé; le ligament large gauche étoit plus court que le droit: l'orifice de la matrice ſe portoit du côté droit, & le fond du viſcère au côté oppoſé; en ſorte qu'il formoit un angle très-remarquable, avec la direction du vagin. Je crois auſſi avec Morgagni, que le défaut de longueur du ligament d'un côté, eſt ſouvent réuni au relâchement des ligamens oppoſés, d'où réſulte une nouvelle cauſe de déviation de l'utérus. La longueur exceſſive des ligamens larges, ou leur relâchement, donne à la matrice la facilité de ſe porter en avant ou en arrière, parce que ſon fond n'eſt plus ſoutenu dans la direction convenable. Cependant, comme la veſſie chez les femmes acquiert une grande capacité, & qu'elle eſt ſouvent remplie d'une certaine quantité d'urine, le volume qui en réſulte doit forcer le fond de l'utérus à ſe rapprocher du ſacrum; d'où il ſuit que ſon renverſement en arrière eſt plus fréquent; & dans ce cas, l'orifice ſe rapproche du pubis, & quelquefois s'appuie ſur le canal de l'urèthre. Si on joint à ces cauſes la compreſſion des viſcères du bas ventre dans quelques efforts qui tendent à les pouſſer en bas, on ſaura pourquoi la matrice s'eſt trouvée, dans certains ſujets, poſée tranſverſalement de devant en arrière, ſon fond étant fixé ſur le ſacrum & ſon orifice ſur le pubis.

On n'a point connu les effets qui pouvoient réſulter de la contraction des ligamens ronds qui ſont véritablement muſculaires, & qui par cela même, ont une propriété contractile. C'eſt particulièrement à leur irritation & à leur raccourciſſement inſtantané ou durable, que je rapporte des déviations de matrice qui n'ont lieu que pendant un temps déterminé. C'eſt pourquoi, en touchant des femmes très-irritables, & qui étoient attaquées de maladies, dont le ſiège étoit fixé dans les parties du baſſin, j'ai trouvé l'utérus dévié dans un temps, & dans un autre, il étoit dans ſa ſituation naturelle. Je ſuis perſuadé, d'après des recherches multipliées, que des accès d'hiſtériciſme ont une influence marquée dans la formation de ce phénomène. Je m'en ſuis convaincu un grand nombre de fois.

Quelle que ſoit la cauſe de la déviation de la matrice, de quelque manière qu'elle ſoit déviée, ſi ſon orifice s'appuie ſur une des parties qui l'environnent, l'écoulement des règles devient impoſſible ou difficile; impoſſible, ſi le contact eſt aſſez exact, pour ne point laiſſer d'iſſue au ſang menſtruel; difficile, ſi l'iſſue eſt telle, qu'elle ne permette l'écoulement qu'en partie. Dans l'un & l'autre cas il en réſulte des accidens, dont j'ai donné l'hiſtoire précédemment. Des obſervations ultérieures prouveront qu'un écoulement incomplet donne lieu, comme la ſuppreſſion, aux amas de liquides dans ce viſcère, mais plus lentement à la vérité. La portion qui s'écoule, retarde auſſi la naiſſance des accidens qui en ſont la ſuite, & dont j'ai parlé précédemment.

J'ai dit qu'il étoit rare qu'on rencontrât des engorgemens dans la matrice ou dans ſes ligamens, à l'âge où les règles ſont prêtes à couler. Mais s'il en exiſtoit qui fuſſent capables de maintenir ce viſcère dans une poſition vicieuſe, il y auroit alors deux indications à ſuivre, pour prévenir la ſtagnation du ſang dans ſa cavité. La première & la plus urgente, eſt de donner iſſue au ſang qui s'y eſt amaſſé. On y parviendra en ramenant l'utérus dans ſa ſituation naturelle. Cette opération eſt ſimple, il ſuffit pour l'exécuter de dégager l'orifice de l'utérus avec le doigt index; ſi le fond du viſcère forme une ſorte d'*enclavement*, on le repouſſera en le portant en haut, dans la cavité du baſſin. Si la congeſtion avoit irrité le viſcère, & ſi cette manœuvre étoit trop douloureuſe, on feroit prendre à la malade des fumigations ou des injections émollientes pour diſſiper l'irritation, & ramener enſuite l'utérus de la manière que je l'ai expliqué. On le maintiendroit dans ſa poſition convenable par un peſſaire, afin de faciliter l'écoulement du ſang. La curation radicale, celle de la cauſe, ſe trouvera expoſée ailleurs.

Peut-on eſpérer de guérir complettement la déviation, qui a pour origine une mauvaiſe diſpoſition dans la ſtructure des ligamens? C'eſt un point ſur lequel aucun praticien n'a propoſé des moyens aſſurés. Ils paroiſſent s'être attachés à diſſiper les accidens ſans détruire la cauſe. Ce ſeroit ici la circonſtance la plus favorable à l'uſage des peſſaires; mais il faudroit les fixer de manière qu'ils continſſent conſtamment le col de la matrice dans le milieu de la cavité qu'il occupe. On parviendroit peut-être à forcer les ligamens trop courts, à ſe prêter inſenſiblement à une extenſion nouvelle, en la facilitant par les relâchans convenables. Je ſuis perſuadé qu'on ne rempliroit cette vue pratique, qu'après un

temps conſidérable, mais les grands avantages qu'on en obtiendroit, méritent bien qu'on s'applique à faire des eſſais.

Parmi les vices de conformation qui ne permettent pas l'écoulement des menſtrues, on peut compter la mauvaiſe conformation de l'utérus, ou le défaut d'exiſtence de ce viſcère; j'en parlerai plus au long en traitant de la ſtérilité. Quoiqu'il en ſoit, Morgagni donne dans ſa quarante-ſixième épître, la deſcription d'une matrice qui ne paroiſſoit pas plus volumineuſe que celle d'un enfant de vingt-trois jours, à dater de celui de ſa naiſſance, & dont Graaf nous a laiſſé le deſſin; il ajoute que les parois de ce viſcère étoient durs & preſque deſſéchés. La femme de laquelle il étoit tiré, avoit ſoixante-ſix ans. Ces vices d'organiſation, qui ne ſont pas rares, nous prouvent qu'on ne doit employer des emménagogues qu'avec la plus grande circonſpection.

La matrice ne parvient pas toujours au degré de développement convenable à l'age où elle exécute ordinairement ſes fonctions. Une fille qui paroiſſoit voluptueuſe, mourut à vingt-deux ans, ſans avoir été réglée. A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes, (un médecin étranger & moi), l'utérus d'un petit volume, & un peu plus ferme qu'il n'a coutume de l'être. Ne ſeroit-ce pas ſouvent par cette raiſon (défaut du développement de l'utérus), que les menſtrues tardent à paroître chez quelques ſujets, qui d'ailleurs ont acquis l'accroiſſement ordinaire? Cette conjecture eſt d'autant plus probable, que des filles qui n'avoient point eu leurs règles, juſqu'à un âge avancé, ont été très-bien réglées étant mariées, & ſur-tout après avoir fait des enfans. J'ai démontré plus haut, que cette circonſtance dépendoit de l'eſpece d'activité avec laquelle les fluides ſe portent à la matrice, par l'uſage des plaiſirs de l'amour, & par l'effet même de la groſſeſſe; ce qui ſera encore mieux éclairci en traitant des maladies des femmes groſſes.

Si les règles coulent quelquefois pendant un temps, avant le développement de l'utérus, comme on l'a remarqué à l'âge de cinq, ſix & ſept ans, les fauteurs d'une methode active en concluront qu'on peut forcer le ſang à paſſer par les extrémités des vaiſſeaux du vagin; & que cette évacuation tiendra lieu des menſtrues, en diſſipant la pléthore. Pour que cette objection eût quelque valeur, il faudroit auſſi prouver que les médecins ſont les maîtres de diriger le cours du ſang à leur volonté: or, nous ſommes convaincus que rien n'eſt moins en notre pouvoir. Il nous eſt impoſſible de donner ces impulſions particulières à la nature: ſi nous parvenons quelquefois à aider la marche des liquides vers une partie, c'eſt qu'elle eſt diſpoſée à les recevoir; autrement nos efforts ſont abſolument inutiles; mais en les multipliant, on occaſionne un trouble dans l'économie animale, toujours plus dangereux, que l'indiſpoſition à laquelle on eſſayoit de mettre fin. Pour en donner un exemple ſenſible, j'en choiſirai un qui ait un rapport immédiat avec la queſtion préſente.

Une fille avoit une ſuppreſſion de règles depuis quelques années, on lui fit prendre pendant long-temps des remèdes violens; on alluma une fièvre hectique, malgré laquelle on ne diſcontinua pas les remèdes. Elle mourut, on trouva le bas ventre templi d'une eau rouſſâtre & fétide; il y en avoit auſſi dans la cavité du thorax; les vaiſſeaux de la matrice contenoient un ſang noir & coagulé; les parois de ce viſcère étoient épais & durcis. N'eſt-ce pas plutôt à l'action des médicamens dont elle avoit fait uſage, qu'on doit attribuer les déſordres dont je viens d'expoſer le tableau, qu'aux ſuites mêmes de la ſuppreſſion? C'eſt au moins le ſentiment qui me paroit le plus probable; ſentiment que des obſervations ultérieures (quand on les aura lues), rendront inconteſtable.

Quoi qu'il en ſoit, les femmes qui ne ſont pas réglées faute de développement ſuffiſant de la part de la matrice, ne paroiſſent éprouver aucun accident de ce défaut de menſtruation: en effet, le ſang ne pouvoit s'amaſſer dans les canaux de ce viſcère: il eſt impoſſible qu'il y forme les engorgemens qui naiſſent dans des circonſtances différentes. Si la pléthore ſe manifeſte par ſes ſignes, elle donne lieu chez ces femmes aux accidens qu'on remarque chez les hommes. On les guérit auſſi par les mêmes moyens, & ce ſont les ſeuls qu'on puiſſe preſcrire en pareil cas. C'eſt donc un abus condamnable, que de vouloir forcer le ſang à s'épancher par les extrémités des vaſes utérins, quand ils ne ſont pas ouverts. C'eſt donc une médecine funeſte, que celle qui s'applique à détruire des maux qui ne ſubſiſtent pas, parce qu'elle en crée qui n'auroient jamais exiſté. Il réſulte de ces réflexions, qu'une femme qui n'eſt pas réglée, à quelqu'âge que ce puiſſe être, n'a beſoin d'aucun ſecours, quand ſa ſanté n'eſt pas chancelante, & que les emménagogues, de quelque nature qu'ils ſoient, ne ſont indiqués que par les ſignes d'un engorgement ſanguin dans tous les viſcères.

J'ai cru que cet article méritoit d'être diſcuté d'une manière ſuivie, parce qu'il n'eſt peut-être point de faute auſſi fréquente dans la pratique que celle de vouloir forcer l'écoulement des règles par des moyens violens: cette conduite a cauſé la mort d'un grand nombre de femmes.

Les médecins de l'antiquité ont remarqué que

le ſang menſtruel dans l'utérus, éprouve une fermentation qui le décompoſe & lui donne un caractère d'acrimonie putride. La chaleur à laquelle il eſt expoſé dans la cavité de ce viſcère, & la quantité toujours renouvellée d'une humeur lymphatique & muqueuſe qui y tranſſude, aide ſinguliérement cette fermentation. Tels ſont à-peu-près les progrès du mouvement inteſtin, que j'ai remarqué dans une femme qui éprouvoit une hémorrhagie conſidérable, qui ne s'arrêtoit que lorſque le ſang avoit formé un caillot, qui bouchoit l'orifice de l'utérus. Quand le liquide ne ſéjournoit que trois ou quatre jours dans ce viſcère, il étoit épaiſſi, noir, & avoit une conſiſtance très-ſolide; cependant la ſurface exhaloit déjà une odeur déſagréable: elle n'offroit pas non plus au tact une conſiſtance égale; elle étoit friable, s'écraſoit ſous les doigts, & formoit une poudre mouillée très-fine, très-onctueuſe au toucher, le reſte de la maſſe étoit ferme & ſec. Quelques caillots avoient une apparence racornie, & ils étoient élaſtiques, comme un tendon à-demi deſſéché. Par un plus long ſéjour dans l'utérus, la maſſe entière perdoit ſa conſiſtance & reſſembloit à une bouillie un peu glaireuſe. Alors la fétidité étoit grande, & la couleur étoit d'un rouge noir mêlé de gris. Après un laps de temps plus conſidérable, la fétidité s'augmenroit encore: la conſiſtance des caillots étoit preſque détruite: la couleur devenoit lie de vin, toujours mêlée de points d'un blanc ſale.

A cette époque, la malade avoit des friſſons irréguliers, une fièvre lente la conſumoit, & le pouls étoit plus fort vers les ſix à ſept heures du ſoir. La peau étoit sèche & ardente, à la paume des mains & à la plante des pieds. Ces accidens étoient accompagnés de ſoif, qui s'augmentoit avec eux chaque jour. Cette obſervation ne peut pas être ſuivie plus loin, par rapport a l'objet que je traite dans cet article, parce que la diminution des ſymptômes qui précéda la guériſon de la malade, n'a plus rien de commun avec lui.

Il ſuit de ces faits, que la fièvre lente tiroit ſon origine de la portion putréfiée de liquides qui paſſoient dans le torrent de la circulation; les autres accidens avoient leur ſource dans la même cauſe Cette théorie qui eſt fondée ſur l'expérience, s'accorde parfaitement avec ce qu'on ſait de la ſtructure de l'utérus, dont les veines abſorbent facilement les liquides qu'on injecte dans ce viſcère. Il eſt prouvé par les expériences de MM. Simſon, Monro, Emett, &c. & les faits rapportés dans les tranſactions philoſophiques, que l'air s'y introduit aiſément & les gonfle d'une manière viſible. On ne peut pas douter, d'après ces tentatives, que la matrice ne ſoit de tous les viſcères, celui qui abſorbe le plus promptement les liquides dégénérés qui ſtaſent dans ſa cavité. D'ailleurs ſon tiſſu cellulaire qui eſt très-lâche, & qui entre pour beaucoup dans ſa compoſition, eſt auſſi une autre voie par laquelle les fluides acrimonieux paſſent dans le ſang.

La doctrine d'Hippocrate fournit des preuves pratiques des vérités, que je viens d'établir; il aſſure que par ſon ſejour trop long dans l'utérus, le ſang ſe corrompt, cauſe des abcès dans les aînes & dans toutes les parties qui avoiſinent ce viſcère; que lui-même eſt attaqué dans quelques ſujets d'une ſuppuration abondante, de laquelle naiſſent des ulcères très-étendus, qui rendent les femmes ſtériles; quoiqu'elles aient été complettement guéries, en procurant la ſortie des humeurs viciées qui avoient ſéjourné dans ſa capacité.

On voit, par cet expoſé, combien eſt dangereuſe la maladie dont je parle, puiſque le ſang ſe trouve infecté continuellement par un liquide putride, qui cauſe des ravages indiſtinctement dans tous les viſcères qu'il engorge. Galien avoit obſervé chez quelques femmes, dont l'utérus étoit fermé, des fièvres ardentes, avec des urines noirâtres qui dépoſoient une ſanie rougeâtre, *comme ſi on avoit mêlé de la ſuie à des lavures de chair fraîche.* On lit dans les mémoires de l'académie des ſciences, qu'une jeune fille qui mourut de la maladie dont je parle, avoit la matrice très-diſtendue, par le liquide corrompu qui étoit renfermé dans ce viſcère; il avoit rongé ſes parois, & la ſuppuration étoit ſanieuſe & d'une fétidité inſupportable. Il n'eſt donc pas étonnant que des fièvres putrides, ardentes & malignes dépendent de cet état.

Avant que d'occaſionner les derniers accidens dont je viens de faire l'énumération, le volume de l'utérus cauſe des engourdiſſemens dans les extrémités, des tiraillemens dans les lombes & les aînes, des douleurs de tête, un ſentiment d'arrachement dans les yeux, des ſuffocations, de la difficulté de reſpirer, l'œdématie des parties inférieures, avec un gonflement conſidérable, &c.

La curation préſente deux indications principales à remplir: la premiere, conſiſte à procurer la ſortie du liquide contenu dans l'utérus. J'ai donné plus haut les moyens de remplir cet objet. Mais il ne ſuffit pas d'avoir procuré la ſortie du liquide corrompu; il faut encore déterger la matrice avec des injections, afin que les ſinus de ce viſcère ne reſtent pas abreuvés trop long-temps par un fluide qui irrite ſa ſubſtance, & communique ſa corruption au mucus qui s'y dépoſe. L'eau de miel, ſeule ou mêlée par égale portion avec les décoctions de plantes déterſives, remplira cette indication. J'ai indi-

qué dans mon ouvrage ſur les maladies des femmes, un grand nombre de ſubſtances propres à cet effet ; j'ai auſſi expoſé le détail des précautions néceſſaires dans l'adminiſtration des injections ; j'y renvoie le lecteur.

Si l'acrimonie du ſang qui a ſtaſé dans la matrice, a cauſé une inflammation & des ulcères dans ſes parois, il faut faire le traitement de ces nouveaux accidens ; j'en ai parlé en traitant ailleurs de l'inflammation de l'utérus & de ſes ſuites.

Toute la maſſe des liquides peut être altérée juſqu'à un certain point, par le mélange de ce ſang qui étoit corrompu dans la matrice, d'où la fièvre lente, la fièvre putride, &c. Il s'agit actuellement de dépurer le ſang ; les febrifuges amers & ſur-tout le quinquina, ſont les remèdes eſſentiels à employer dans ce cas ; le camphre à cauſe de ſa volatilité & de ſon énergie, eſt auſſi très-indiqué. Les acides végétaux etendus dans l'eau chargée de ſucs muqueux & ſucrés, ſerviront de boiſſon, s'il y a une grande chaleur à la peau, une grande ſechereſſe & beaucoup d'alteration. Avec ces ſecours on fera bientôt ceſſer la fièvre lente, puiſque ſa cauſe aura été précédemment détruite. Quant à la fièvre putride qui auroit pu ſurvenir, elle exigera une activité extrême de la part des remèdes antiſeptiques qu'on preſcrira, & l'application d'un ou de deux larges emplâtres véſicatoires, pour fournir une voie à la dépuration & faciliter les criſes.

Quand la cavité de l'utérus a éprouvé une ſuppuration qui s'eſt étendue à toute ſa circonférence, la cicatriſation expoſe les femmes à de nouveaux dangers. Les vaiſſeaux qui étoient ouverts pour l'écoulement des menſtrues, ſe ſont fermés d'une manière ſolide, par conſéquent, ils ne permettent plus au ſang menſtruel de s'épancher dans l'utérus. Ce défaut d'évacuation rend bientôt les femmes pléthoriques : elles ſont aſſujetties aux accidens qui réſultent de ce nouvel état. Elles ont beſoin, pour en être délivrées, de ſaignées fréquentes & d'un régime auſtère. C'eſt ſur-tout dans les premiers temps que les ſaignées doivent être aſſez abondantes pour prévenir les congeſtions qui ne manqueroient pas de ſe former dans les ligamens larges, dans les ovaires, dans les trompes, &c. Il faut en quelque ſorte épuiſer les ſujets, pour détourner les fluides des routes qu'ils affectoient de ſuivre auparavant. Pour mieux concevoir la néceſſité des moyens que j'indique, il eſt néceſſaire de lire ce que j'ai dit ailleurs de l'aſcite fauſſe & des maladies des ovaires, en traitant des affections morbifiques qui ſe manifeſtent à la ceſſation des règles. Les réflexions qui ſont contenues dans cet article, feront connoître le méchaniſme par lequel ſe forment les engorgemens qui ont leur ſiége dans les attaches de l'utérus, quand ce viſcère refuſe paſſage au ſang qui devoit s'évacuer par les ouvertures de ſes vaiſſeaux.

La ſtériliré eſt encore une ſuite indiſpenſable d'une ſuppuration qui attaque toute la cavité de la matrice, parce que les cicatrices qui ſe forment dans la guériſon, ferment l'ouverture des trompes, & la ſemence lancée dans ce viſcère ne peut plus ſe porter aux œufs pour les féconder. Il eſt poſſible que la ſtérilité ſubſiſte avec la continuation des menſtrues, parce que le pus, en ſéjournant dans la cavité des trompes, les aura irritées & enflammées, d'où la réunion de leurs parois par la cicatriſation ; mais s'il n'a pas opéré le même effet ſur toute la ſurface de l'utérus, les menſtrues s'écouleront par les canaux dont la ſtructure ſera reſtée intacte.

Il ne ſuffit pas de voir paroître le ſang qui forme les menſtrues, il eſt néceſſaire que la quantité qui doit s'évacuer, paſſe au-dehors ; autrement la portion qui ſéjourne dans la matrice, ou dans les vaiſſeaux de ce viſcère, occaſionne des accidens dont je vais examiner les ſuites. Ou le défaut d'écoulement dépend des obſtacles qui ſe trouvent dans les paſſages de l'urétus ou du vagin : ou la ſtructure intime de l'utérus vicié dans ſon corps, en eſt la véritable cauſe. On doit rapporter au premier cas, toute eſpèce de vice dans l'orifice du vagin & de l'utérus. L'hymen eſt ordinairement percé d'un ou de pluſieurs petits trous, deſtinés ſans doute à faciliter l'écoulement des menſtrues. Or, la ſtructure de cette ouverture peut être un obſtacle à l'écoulement libre des règles, quand elle ſera trop retrécie. On lit dans les mémoires de l'académie des ſciences, qu'une fille qui voyoit peu, ſentit dans la région hypogaſtrique un poids qui s'augmentoit avec le temps : le volume du bas ventre devint très-conſidérable, les accidens que cet état occaſionna lui donnèrent la mort. On trouva le vagin fermé par un hymen percé d'un très-petit trou : la matrice avoit acquis un volume & une extenſion conſidérables : elle étoit remplie de liquides d'une odeur déſagréable. Tout le corps étoit maigre & deſſéché, excepté les extrémités inférieures, groſſes & œdémateuſes ; l'infiltration avoit gagné les lombes ; il y avoit auſſi dans le bas ventre une quantité d'eau épanchée qu'on eſtima à deux pintes.

Ce que j'ai dit de l'orifice du vagin, doit s'entendre de celui de la matrice. Hippocrate croyoit que le volume exceſſif de l'épiploon & ſon extenſion, pouvoient gêner le cours des menſtrues en comprimant le vagin. Cette ſuppoſition eſt purement gratuite. Le tiſſu cellu-

laire & membraneux qui fixe la matrice dans ſa place, eſt tellement uni à la veſſie & au rectum, que cet effet ne peut avoir lieu qu'après la diſunion de ces deux viſcères, & cette diſunion ne peut s'éviter dans aucun cas, ſi on en excepte le déplacement de la matrice dans ſa hernie, ce qui ne ſeroit point encore une preuve pour le ſentiment d'Hippocrate. Les tumeurs qui naiſſent dans le contour du trajet du vagin, & qui ont pris aſſez d'accroiſſement pour comprimer cet organe, empêchent véritablement le libre écoulement des règles : c'eſt ainſi que l'engorgement exceſſif des hémorroïdes, qui ſe communique quelquefois aux parties environnantes, retrécit tellement la cavité du vagin en quelques-uns des points de ſon étendue, que le ſang des menſtrues ne paſſe qu'avec la plus grande difficulté. L'obliquité de la matrice, qui eſt telle que ſon orifice s'appuie ſur une portion des os qui compoſent le baſſin, de façon qu'une des parois du vagin ſe trouve placée entre l'os & l'orifice de l'utérus, avec lequel elle ſoit en contact dans la plus grande étendue de ſon contour, ſuffit pour diminuer l'écoulement des menſtrues. Dans toutes ces circonſtances, une partie du ſang menſtruel ſéjourne dans la matrice, s'y accumule par le temps, & occaſionne les accidens dont j'ai donné le détail ci-deſſus. J'ajouterai aux cauſes dont j'ai fait l'énumération, les vices de l'orifice de l'uterus, comme le ſquirre ou l'obſtruction de ſa ſubſtance; ſoit que l'engorgement n'occupe qu'une portion du col, ou qu'il s'étende à tout ſon contour. Il n'eſt pas rare d'y rencontrer des tumeurs indolentes qui rempliſſent ou qui bouchent en partie l'ouverture du col. Cet état eſt commun chez les femmes qui ont eu pluſieurs enfans, & chez leſquelles la matière laiteuſe, ou le fluide des lochies, n'a pas été complettement évacué.

Le défaut de menſtruation ſuffiſante qui tire ſa ſource du mauvais état de l'utérus, dépend aſſez fréquemment des obſtructions & des ſquirres de ce viſcère S'ils occupent une certaine étendue, ils oblitèrent un grand nombre de vaiſſeaux qui s'ouvrent dans ſa cavité, & par ce moyen refuſent paſſage au ſang qui etoit deſtiné à être évacué par cette voie. Il doit paroître étonnant que les femmes qui portent des tumeurs conſidérables aux ovaires & aux ligamens de l'utérus, ne ſoient pas auſſi réglées, qu'auparavant. Cet état dépend de deux cauſes; la première, eſt que ſouvent l'engorgement ſe propage juſqu'à l'utérus lui-même, & anéantit ainſi le diamètre d'une partie de ſes vaiſſeaux. La ſeconde, peut être conſidérée comme un emploi fait de la part du ſang menſtruel, pour l'accroiſſement de ces tumeurs, car elles augmentent de volume avec une grande célérité: elles abſorbent donc de cette manière le ſang qui étoit deſtiné à former les menſtrues.

Le ſpaſme de la matrice eſt ſans contredit la cauſe la plus fréquente du défaut de menſtrues ſuffiſantes. Les cauſes du ſpaſme ſont innombrables, les vices des digeſtions, la ſtaſe des humeurs âcres dans les viſcères du bas ventre, la mobilité des nerfs & leur agacement, les paſſions de l'ame qui affoibliſſent le mouvement vital, le chagrin, les inquiétudes, &c., le tiraillement des nerfs occaſionné par les engorgemens placés dans l'abdomen, l'acrimonie des fluides qui parcourent les vaiſſeaux de la matrice, leur épaiſſiſſement, comme quand il eſt inflammatoire, pituiteux, ſcrophuleux, dartreux, &c.; le racornuiſſement des vaiſſeaux de la matrice chez les femmes qui ont fait de fréquentes injections aſtringentes, ſans être introduites dans ce viſcère, elles lui ont procuré une aſtriction qui a trop reſſerré le diamètre de ſes vaſes, étant trop fréquemment en contact avec ſon col; telles ſont, général, les cauſes qui diminuent la quantité de l'écoulement menſtruel.

Les effets qui en dépendent, ne ſont pas toujours auſſi funeſtes, & n'occaſionnent pas auſſi promptement la mort, que cela eſt arrivé chez la perſonne dont j'ai donné l'hiſtoire; mais il en réſulte, à la longue, un embarras dans toutes les parties internes de la génération; de-là, des engorgemens durables, des obſtructions inflammatoires ou non inflammatoires, des ſquirres, des cancers, des tumeurs lymphatiques des ovaires, du péritoine ou des ligamens de l'utérus, des hydropiſies de ces organes, des obſtructions du méſentère & des viſcères du bas ventre.

Si le liquide qui n'a pas été évacué, ne s'amaſſe pas dans une partie circonſcrite, il en réſulte une dépravation dans toutes les humeurs qui forme la cacochymie, occaſionne le ſcorbut, &c. engorge les poumons d'un ſang âcre ou viſqueux, détermine des crachemens ſanguinolens, & la phthiſie pulmonaire. La théorie de la formation de chacune de ces maladies, eſt expliquée aſſez en détail dans l'ouvrage que j'ai publié ſur les maladies des femmes.

La curation de cette maladie exige, comme on voit, beaucoup de ſagacité de la part du médecin; elle doit être auſſi très-variée, puiſqu'elle dépend d'un ſi grand nombre de cauſes, qui ne peuvent être détruites que par des moyens convenables à chacune d'elles. J'ai déſigné les opérations néceſſaires à la dilatation des ouvertures des membranes qui ſe trouvent dans l'orifice de l'utérus, de celui de la vulve, &c. Quand des tumeurs placées dans le tour du vagin, le col de l'utérus, la ſubſtance de ce viſcère, ſes ligamens ou les ovaires, géneront la ſortie du ſang menſtruel, on n'obtiendra la liberté de cet écoulement que par la diſparition de ces tumeurs. J'ai traité aſſez amplement ailleurs de ces affections. J'ai auſſi indiqué

indiqué les moyens d'obvier aux ſuites de l'obliquité de la matrice. Le ſpaſme de la matrice ſe guérit par les bains, les calmans & même les narcotiques, ſur-tout quand il eſt entretenu par l'acrimonie du ſang qui irrite ſes nerfs & contracte trop ſes vaiſſeaux. On combat les engorgemens qui ont de la diſpoſition à l'inflammation, par l'application des ſangſues, les ſaignées, les délayans & les moyens dont j'ai fait l'énumération, en parlant des vices du ſang menſtruel par défaut de ſérosité. Les ſtaſes ſimples admettent, à beaucoup d'égards, la même curation, ſur-tout l'application des ſangſues à la vulve & les ſaignées. L'épaiſſiſſement pituiteux ſe détruit par les remèdes que j'ai preſcrits, quand j'ai parlé de ces altérations du ſang menſtruel: les vices étrangers comme le ſcrophuleux, dartreux, vénérien, &c. ont leur curation particulière. Le racornifſement des vaiſſeaux de l'utérus ſe guérit par les bains d'eau ordinaire, & mieux encore d'eaux thermales, les injections émollientes & fumigations de même nature. Les cacochymies qui dépendent de la même cauſe, ont leur traitement particulier réuni avec celui de la cauſe prochaine. Par ce qui précéde, on a vu que le ſang qui n'avoit pas pu être évacué complettement, réſoulé dans la maſſe générale, gênoit les fonctions, & ſur-tout la circulation, diſpoſoit les fluides à des dégénéreſcences particulières; on traitera ces dégénéreſcences en même-temps que la cauſe qui s'oppoſoit à l'iſſue du ſang qui les a occaſionnées.

(M. CHAMBON.)

DÉFAUT DE LAIT, (*Medecine pratique.*)

Les femmes dont la ſanguification eſt imparfaite ſont peu propres à être nourrices. La ſécrétion du lait n'eſt pas aſſez abondante dans leurs mammelles pour fournir la nourriture néceſſaire à leurs enfans. Quand les cauſes de cet état ſont multipliées, ou lorſque chacune d'elles eſt capable d'apporter un grand changement dans l'économie animale, il ne ſe fait aucune ſécrétion de lait, ou la quantité eſt trop peu abondante pour ſervir à la nourriture de l'enfant. On n'a peut-être pas encore vu des mammelles abſolument flaſques ou affaiſſées après l'accouchement; mais il n'eſt pas rare d'en trouver avec une tuméfaction ſi modérée, qu'il eſt impoſſible d'en attendre la ſécrétion du lait. La ſuccion même qui eſt le moyen le plus actif & le plus propre à faire dériver les fluides dans ces organes, a quelquefois été employée ſans ſuccès chez certaines accouchées. Un état ſi contraire à celui qu'on obſerve dans les femelles de toutes les eſpèces d'animaux qui élèvent leurs petits par la lactation, mérite d'être conſidéré avec attention, tant par rapport à ſes cauſes, que relativement aux reſſources que l'art peut employer pour y apporter quelque changement.

Il y a des femmes d'une conſtitution ſi délicate, qu'elles paroiſſent n'avoir que la quantité ſuffiſante de ſang pour faire continuer la vie: on ne doit pas s'attendre qu'elles fourniront un lait abondant à leurs enfans. Cependant la ſécrétion de ce fluide n'eſt pas abſolument impoſſible chez elles, mais la quantité de lait eſt défectueuſe. C'eſt à d'autres cauſes qu'on doit rapporter le défaut abſolu de cette ſécrétion. Parmi ces dernières, on compte les maladies fébriles qui ſe manifeſtent pendant la groſſeſſe & qui épuiſent les femmes. Celles (les fièvres) qui ont lieu après l'accouchement, quand elles ont de la véhémence & de la durée, occaſionnent auſſi le même épuiſement. La perte d'appétit pendant la geſtation, le dégoût des alimens, ou les vomiſſemens continués, ſont ſuivis des mêmes inconvéniens; les veilles trop prolongées, les inquiétudes & les chagrins violens, les travaux exceſſifs & portés au-delà des forces, conſument les fluides & jettent les femmes dans l'inanition.

Les évacuations répétées, comme les ſueurs, les diarrhées, les menſtrues abondantes pendant la groſſeſſe, les hémorrhagies avant, pendant & après l'accouchement, ſont autant de cauſes d'épuiſement qui mettent obſtacle à la ſécrétion du lait chez quelques accouchées.

Le *défaut de lait* a auſſi pour cauſe les vices des mammelles. Parmi ceux-ci, on comprend les tumeurs qui embraſſent une grande étendue, ſoit lymphatiques, ſoit ſcrophuleuſes, ſoit ſquirreuſes, &c. Les grandes cicatrices après des plaies étendues, l'extirpation des glandes, la dureté des mammelons, l'application trop continuée des aſtringens dans les premières couches ou dans le temps du développement des mammelles, lorſqu'on craint qu'elles n'acquièrent un volume trop conſidérible, s'oppoſent à la ſécrétion du lait. Rien ne met obſtacle à cette fonction d'une manière auſſi marquée que les chagrins violens, les ſurpriſes alarmantes, & toutes les affections de l'ame qui ſont portées à un grand dégré d'activité.

Le diagnoſtic de cet état eſt manifeſte par lui-même, mais celui de ſes cauſes exige un examen pour être connu. L'état de l'accouchée indiquera ſi elle a eu, ou ſi elle a encore des pertes trop conſidérables; une fièvre trop vive, une maladie étrangère à celles de ſes couches, ſe reconnoiſſent par leurs ſignes particuliers: on ſait encore facilement ſi elle eſt épuiſée par des ſueurs, un dévoiement, des lochies trop abondantes, &c. Les vices des mammelles ſeront faciles à diſtinguer par l'inſpection, d'après ce qui a été dit plus haut.

Le *défaut de lait* qui a pour origine l'affoibliſſement de la conſtitution, l'épuiſement opéré par des évacuations exceſſives, ſoit ſanguines ou autres, n'eſt pas par lui-même une maladie dangereuſe. Il eſt la preuve du vice des liquides qui ne ſont pas ſuffiſans pour fournir à cette ſé-

crétion : mais d'un autre côté, il n'en réſulte aucun mal pour l'accouchée, à moins qu'elle ne s'épuiſe encore en forçant ſon enfant à la têter, & dans ce cas, les maux auxquels elle s'expoſeroit, ne naîtroient pas de ſon premier état, mais de ſon obſtination à nourrir. Le prognoſtic eſt bien différent pour une femme qui ne ſeroit pas épuiſée & chez laquelle il n'y auroit point de ſécrétion de lait, en ſuppoſant les mammelles ſaines. La matière laiteuſe qui doit ſe porter aux ſeins, reſtant confondue avec le ſang, ne manqueroit pas de ſe dépoſer ſur quelques parties, dans leſquelles naîtroient des engorgemens inflammatoires ou lents, des engorgemens lymphatiques ou laiteux, des obſtructions promptement volumineuſes, & les ſuites des maladies que j'ai nommées. (*Voyez* à ce ſujet l'article DEPOTS LAITEUX CONSÉCUTIFS.)

Si le défaut de ſécrétion dépendoit des engorgemens partiels des ſeins, du vice des mammelons, de l'obſtruction des glandes mammaires, le lait, ſe portant abondamment dans ces parties, ne manqueroit pas d'y former des congeſtions inflammatoires, deſquelles réſulteroient des ſuppurations conſidérables qui détruiroient la contexture de ces organes. J'ai parlé de ces accidens en traitant des *tumeurs des mammelles*; car il n'y auroit pas, dans cette circonſtance, défaut de fluides propres à la ſécrétion, mais vice dans les parties qui ſeroient deſtinées à l'exécution de cette fonction : or, les liquides laiteux, lymphatiques & ſanguins faiſant irruption ſur elles, occaſionneroient néceſſairement les plus grands déſordres dans leur tiſſu.

Quand les paſſions de l'ame s'oppoſent à la ſécrétion du lait, le danger eſt très grand pour les accouchées, parce que la matière laiteuſe reſte errante avec le ſang, & ſe porte indiſtinctement ſur tous les viſcères qu'elle affecte d'une manière violente. Le danger eſt d'autant plus grand, que la ſuppreſſion des lochies ſe joint ordinairement à ce premier accident, parce que l'irritation du ſyſtême nerveux ſuſpend toutes les évacuations; d'où les engorgemens des viſcères du bas ventre, leur inflammation, leur ſuppuration, les fièvres putrides, malignes, &c. J'ai donné le détail de ces maladies en traitant de celles *des nouvelles accouchées*.

On conçoit par ce qui vient d'être dit, que la maladie qui fait le ſujet de cet article, doit être conſidérée ſous des points de vue bien différens. Le *défaut de lait* qui tire ſon origine de l'épuiſement d'une nouvelle accouchée, fait aſſez voir qu'elle a beſoin de réparer les fluides antérieurement diſſipés par quelque cauſe que ce ſoit. Si elle nourrit ſon enfant, le beſoin de réparer eſt encore plus urgent, parce que l'épuiſement ſeroit augmenté par la perte de lait quelque petite que fut la quantité. Au reſte, j'entrerai dans quelques détails plus circonſtanciés à ce ſujet, en parlant des nourrices. Quoi qu'il en ſoit, les alimens qui conviennent aux nouvelles accouchées ſont ceux qui exigent le moins de travail des forces digeſtives. (*Voyez* le mot ACCOUCHÉE, *Médecine pratique* & *Hygiene*.)

Les maladies des mammelles qui mettent obſtacle à la ſécrétion du lait, ne ſont pas toujours de nature à être guéries aſſez promptement, pour faciliter la lactation : ſur-tout ſi elles ſont anciennes. Quelques reſſources qu'on emploie, on ne pourra donc pas, dans ces cas, faciliter cette ſécrétion, avant d'avoir changé la diſpoſition vicieuſe des organes ainſi affectés. Je renvoie à cet égard à l'article qui traite DES TUMEURS DES MAMMELLES, FIÈVRES DE LAIT, ACCOUCHÉE, &c. Il en eſt de même de la mauvaiſe conformation du mammelon & des tuyaux laiteux qui s'y rendent. Je parlerai de ces objets en traitant des maladies du *mammelon*, & de celle qu'on nomme *poil*.

Quand les ſeins auront été durcis par des applications aſtringentes, on pourra, par les cataplaſmes émolliens, les fomentations de la même nature, rendre la ſouplеſſe néceſſaire aux vaiſſeaux pour permettre à l'humeur laiteuſe de les parcourir. D'après tout ce qui a été dit précédemment, je ne dois conſidérer, dans cet article, le *défaut de lait*, que comme l'effet de l'inanition ou de l'épuiſement de la nouvelle accouchée; ſoit que cet épuiſement dépende de circonſtances liées à l'accouchement, ſoit que la conſtitution même de la malade, la maintienne habituellement dans un défaut de liquides ſuffiſans.

L'indication que préſente la première de ces deux circonſtances eſt ſimple, il s'agit de réparer par les alimens les pertes que l'accouchée a éprouvées : mais quelle ſorte d'alimens conviennent dans ce cas? C'eſt ce qui reſte à examiner. Il n'eſt pas douteux que de donner ſans prudence, une nourriture trop ſucculente & trop abondante à-la-fois, ce ſeroit une grande faute; car, quoique le ſujet n'ait pas langui long-temps par l'effet des pertes, cependant celles-ci laiſſent à leur ſuite une atonie générale qui s'obſerve particulièrement dans l'action difficile des viſcères de la digeſtion. C'eſt par cette raiſon que toutes les perſonnes épuiſées ſont expoſées à des diarrhées, à des fièvres aiguës ou chroniques, toutes les fois qu'elles ſe gorgent d'alimens. Or, ces accidens ſeroient encore plus redoutables chez une nouvelle accouchée que chez tout autre malade, parce que le ſpaſme qui eſt preſqu'inſéparable du travail de l'enfantement & qui perſiſte long-temps après cet état, rend les ſymptômes des indigeſtions plus graves; d'ailleurs, les inteſtins irrités appelleroient à eux l'humeur des lochies : celle-ci

paſſant par le canal alimentaire, entretiendroit la fréquence des évacuations, contracteroit de l'acrimonie & donneroit lieu à une ſorte de flux dyſſenterique qui feroit périr la malade.

On convient généralement que le lait eſt un des alimens qui rappelle le plus promptement les forces, parce qu'il eſt très-nourriſſant & d'une facile digeſtion. Cette vérité ſouffre des exceptions nombreuſes; car il eſt peu de femmes qui le digèrent bien. Cependant, en y mêlant des jaunes d'œufs ou du ſucre, la digeſtion en devient plus facile; mais on ne doit pas perdre de vue que s'il paroît fatiguer l'eſtomac, il doit être abandonné ſur le champ. Perſonne ne méconnoit les avantages qu'on retire de la décoction des viandes; les bouillons qui en réſultent, portent avec eux une grande quantité de ſucs nourriciers, ſans fatiguer les viſcères de la digeſtion.

Boerhaave recommandoit les décoctions de pain avec les jaunes d'œufs & le ſucre. Elles ſont faciles à digérer ſur-tout en les aromatiſant avec quelque ſubſtance dont le goût ſoit agréable aux malades. Si l'on croit que ces décoctions puiſſent paſſer en les faiſant dans le bouillon gras, elles ſeront doublement nourriſſantes.

Les gelées de viandes contiennent auſſi beaucoup de parties alimentaires ſous un petit volume; & par cette raiſon, conviennent infiniment aux perſonnes épuiſées. Celles qu'on obtient du poulet avec le veau eſt préférable aux autres, en ce qu'elle eſt plus humectante, & fournit une plus grande proportion de ſerosité.

Les bouillies faites avec la farine des ſemences céréales ſont auſſi d'un uſage avantageux; mais elles doivent être très-claires pour ne pas fatiguer le ventricule. On les fait au bouillon gras pour les rendre plus reſtaurantes. Les mêmes graines cuites au bouillon ſont préférables aux bouillies qu'on obtient de leur farine.

On compte encore dans le nombre des alimens de facile digeſtion, les poiſſons connus ſous le nom de ſole, carlet, limande, barbeau, perche, &c.

Les légumes tempérans, comme les carottes, les bette-raves, les choux rouges, la bourrache, les chicorées, les ſommités nouvelles de mauve, &c. comme humectans & nourriſſans ſont indiqués.

Les boiſſons douces qui contiennent un extrait ſucré, ou un extrait ſimple, accélèrent l'accroiſſement des forces, augmentent promptement la quantité des liquides: ainſi les décoctions de raiſins de Corinthe, d'orge, de réglisſe, de chiendent; les boiſſons ſucrées, celles qui ſont fermentées, mais en même-temps nourriſſantes comme la bierre facilitent la ſécrétion du lait. Les boiſſons non-fermentées ont beſoin d'être aromatiſées pour ne pas trop charger l'eſtomac.

Après ces ſubſtances alimentaires, viennent les viandes blanches telles que le veau, les poulets, les lapins, &c.

Quel que ſoit le choix qu'on faſſe des alimens d'après les circonſtances données, il eſt indiſpenſable d'en commencer l'uſage en petite quantité, pour ne pas fatiguer les malades. Ce précepte eſt ſur tout indiſpenſable à obſerver chez les femmes d'une conſtitution habituellement foible. On ajoutera que celles-ci ſupportent mieux l'action des nourritures aromatiſées. Les liqueurs ſpiritueuſes étendues d'eau leur ſont néceſſaires; mais le vin qu'on leur donne doit être vieux, de bonne qualité comme ſont les vins ordinaires de la Bourgogne; les vins froids ne leur conviennent point, ceux qui ſont trop chauds les agacent; on n'en modère pas même l'effet en les mêlant avec beaucoup d'eau. Au reſte les mêmes préceptes doivent être obſervés dans les deux cas indiqués, avec les différences que je viens d'exprimer en dernier lieu.

Si l'action vaſculaire eſt tellement affoiblie que la ſécrétion du *lait*, n'ait pas lieu faute de force ſuffiſante, on aromatiſera les alimens de la nouvelle accouchée par des ſubſtances cordiales & alexipharmaques, telles que la canelle, le géroflé, les écorces de citron, d'orange, &c. On fera auſſi infuſer quelques-unes de ces ſubſtances dans ſes boiſſons. On appliquera auſſi des ventouſes ſèches ſur les ſeins pour y attirer les fluides. Cet état (le défaut de ſécretion par atonie) s'obſerve ſouvent chez les femmes qui ſont agitées par des inquiétudes. On emploiera les moyens que j'ai prescrits pour celles qui ont la circulation lente & difficile parce que les grandes paſſions gênent le libre exercice des fonctions; & pour rappeller l'action de ces dernières, il eſt néceſſaire de ranimer les eſprits animaux, autrement l'affaiſſement qui eſt la ſuite du chagrin mettroit obſtacle aux ſécrétions. A ces vues phyſiques, on joindra celles qui tiennent au moral, en apportant aux malades les conſolations que les circonſtances ſemblerons exiger; pratique difficile, ſans doute, mais qui n'eſt pas moins néceſſaire pour obtenir la guériſon que les remèdes que la pharmacie fournit. Je parlerai au teſte de cet objet plus au long en traitant *de la détumeſcence des mammelles chez les nourrices.* (M. CHAMBON.)

DEFAUT DE LOCHIES. (*Médecine prat.*)

Le *défaut* d'évacuation *des lochies* peut être conſidéré ſous les rapports ſuivans. 1°. La ſuppreſſion de cette évacuation, (j'en expoſerai les accidens, art. SUPPRESSION DES LOCHIES.) 2°. La diminution dans cette évacuation, j'en parlerai au mot LOCHIES. 3°. Le défaut de liquides néceſſaires à leur écoulement; c'eſt de ce dernier état que je vais m'occuper.

Rien n'eſt plus allarmant ſans doute que le défaut d'une évacuation qu'on obſerve chez preſque toutes les femmes après l'accouchement, & dont la ſuppreſſion ou la ſimple diminution a cauſé la mort d'un très-grand nombre. D'après l'obſervation journaliere, on aura peine à croire que des femmes puiſſent avoir des enfans, ſans que l'accouchement ſoit ſuivi de l'évacuation *des lochies*, & que ce fait particulier ſoit dans l'ordre de la ſanté de ces individus; c'eſt-à dire, que le défaut d'écoulement des vuidanges, non-ſeulement n'occaſionne aucun accident, mais ſoit même l'etat habituel de ces femmes. Cette vérité devient encore plus difficile à croire, quand on ſe rappelle la prodigieuſe quantité de liquides que le plus grand nombre des femmes perd par cette évacuation.

Quoi qu'il en ſoit, un fait de cette nature m'avoit été confirmé dans ma province par un accoucheur habile. Je n'ajoutai pas foi à une aſſertion qui me paroiſſoit démentie par l'expérience. Des recherches exactes ſur l'exiſtence d'un phénomène auſſi extraordinaire, m'apprirent que quelques phyſiciens avoient fait la même remarque. Salmuth, Burthon, Alberti & quelques autres avoient cité de ſemblables obſervations. J'en trouvai dans les éphémerides des curieux de la nature, & dans d'autres collections de ce genre.

J'étois encore occupé de ces recherches, lorſque je fus conſulté pour une femme qui ſe trouvoit dans le même état. Mon attention ſe porta d'abord ſur la ſituation des viſcères du bas ventre. Cette région n'étoit ni tendue ni douloureuſe. La femme étoit au troiſième jour de ſes couches, & elle n'avoit point de fièvre; les ſeins étoient médiocrement élevés. Toutes les fonctions me parurent dans le meilleur ordre. L'accouchée étoit d'une ſtature médiocre. On la diſoit peu ſanguine; à peine ſes règles paroiſſoient-elles quelques heures. Une hémorrhagie modérée avoit ſuccédé à l'accouchement.

J'obſervai avec ſoin ce qui ſe paſſoit les jours ſuivans, je ne remarquai aucun accident. L'accouchée avoit peu de lait, & on étoit obligé de donner à ſon enfant une nourriture étrangère. J'en ai vu depuis un ſecond exemple dans une femme qui n'étoit pas nourrice: cette dernière avoit déjà eu deux enfans, ſans avoir eu *de lochies* & ſans paroître incommodée du défaut de cette évacuation.

Le célèbre accoucheur Lamotte cite deux faits ſemblables. » J'ai vu, dit cet auteur, deux » femmes de cette ville qui étoient *ſèches* dès » le lendemain de leurs couches, ſans que leur » ventre fut aucunement gonflé ni grand, & ſans » qu'elles reſſentiſſent aucune tranchée; ſe portant ſi bien qu'elles ſe ſeroient relevées deux » jours enſuite, quoiqu'elles ne le fiſſent qu'au » huitième jour. « Edit de Paris, *in*-8. pag. 1121.

Il ſuit de ces faits, que dans quelques individus, l'évacuation des vuidanges n'eſt pas d'une néceſſité abſolue, & que ſon défaut d'exiſtence n'entraîne pas avec lui des accidens; mais auſſi rien n'eſt plus eſſentiel que de s'aſſurer dans ce cas du bon état de la nouvelle accouchée. Si elle n'éprouve aucune douleur, ſi toutes les fonctions s'exécutent ſans déſordre, ſi le bas ventre paroît auſſi ſouple qu'il doit être, ſans élévation, ſans chaleur & ſans gêne, on peut aſſurer qu'il n'y a rien à craindre du *défaut de lochies*, & par conſéquent aucune tentative néceſſaire à faire pour en appeller le cours. On doit donc conſidérer cette circonſtance ſingulière comme l'ordre habituel de la ſanté, chez les ſujets qui fourniront des exemples de cette ſorte d'accouchement.

La médecine ne conſiſtant pas ſeulement dans l'application des moyens curatifs, mais dans la connoiſſance des cas où ces mêmes moyens ſont indiqués, & où ils ſont ſuperflus; j'ai dû préſenter les réflexions qu'on vient de lire, afin qu'on ne prit pas pour un état morbifique, celui qui ne paroît pas déranger la ſanté de quelques individus. Par conſéquent, la connoiſſance de ce phénomène extraordinaire eſt extrêmement importante au médecin, parce qu'elle aſſure la marche de ſa conduite, en prevenant l'abus qu'on pourroit faire de remèdes qui ſeroient au moins inutiles. (M. CHAMBON.)

DÉFÉCATION. (*Mat. méd.*)

Quoique la *défécation* ſoit une opération de pharmacie, & doive être traitée en détail dans le dictionnaire de chimie, elle préſente des reflexions & des conſidérations utiles pour la matière médicale & pour la thérapeutique; ce ſera ſous ce point de vue ſeulement que nous en parlerons dans cet article. Nous n'y décrirons point les différens procédés employés pour ſéparer la fécule des ſucs végétaux; nous obſerverons ſeulement que chacun d'eux a des utilités particulières par rapport aux indications qu'on ſe propoſe de remplir; voici les principales règles qu'on peut offrir ſur les procédés divers de *défécation*.

1°. La filtration à travers le papier mince, qui ne peut avoir lieu que par rapport aux ſucs très-clairs & très-aqueux, n'altère pas la nature de ces ſubſtances, & n'en change pas les vertus, à moins qu'elle ne dure trop long-temps, & que les ſucs expoſés à l'air ne s'aigriſſent ou ne fermentent.

2°. La ſimple décantation des ſucs qui ſe cla-

rifient & ſe déſèquent par le ſeul repos, eſt un des procédés qui les dénature le moins, lorſque la légéreté de ces liquides leur permet de ſe clarifier en peu de temps; mais il en eſt peu qui puiſſent être déſéqués par ce moyen.

3°. Beaucoup de ſucs contiennent une fécule verte, légère, qui reſte long-temps ſuſpendue, qui ne ſe dépoſe point ſpontanément, au moins ſans que les liquides où elle nage ſoient altérés; on a obſervé il y a long-temps qu'un degré de chaleur d'environ 40 à 45 de l'échelle de Réaumur, coaguloit cette fécule, la raſſembloit en flocons, & permettoit enſuite qu'on put la ſéparer par le filtre. On a coutume de mettre ces ſucs troubles dans des fioles ou des matras, dont on bouche le goulot avec un parchemin percé de quelques trous, de les plonger dans l'eau bouillante, & de les y tenir juiqu'à ce qu'on voie la fécule coagulée ſe raſſembler au haut des liqueurs. Ces procédés ſont ſuivis dans l'intention de ne point faire perdre aux ſucs odorans, & ſur-tout à ceux des plantes antiſcorbutiques, telles que le creſſon, le cochléaria, &c. le principe odorant, l'eſpèce d'arome auquel on attribue la plus grande partie de leurs vertus; mais malgré toutes ces précautions, le dégré de chaleur indiqué ſuffit pour modifier les principes de ces ſucs, de telle manière qu'ils ſont bientôt en partie dénaturés, ce qu'on reconnoit aiſement à leur couleur, à leur ſaveur bien moins piquante, à leur odeur bien moins vive.

4°. Pluſieurs médecins, conduits par cette derniere réflexion, ont cherché des moyens de déféquer ou purifier les ſucs ſans altérer leur nature; on a penſé que les acides pourroient remplir cet objet; & en effet, lorſqu'on les verſe dans les ſucs, on voit leur fécule ſe coaguler & ſe raſſembler en flocons épais & condenſés au haut de la liqueur. La pharmacopée de Londres a preſcrit pour cet effet le ſuc de citron, celui d'orange, le vinaigre; cette méthode a ſur tous les autres procédés de *défécation*, l'avantage d'ajouter aux ſucs antiſcorbutiques, une ſubſtance qui augmente leur énergie antiſeptique, mais elle ne produit point le même effet ſur la vertu dépurante; auſſi l'addition des acides n'a-t-elle été propoſée que dans le ſcorbut, & dans toutes les maladies produites par la dégénéreſcence des humeurs.

5°. Il eſt pluſieurs ſucs de plantes, dont la qualité viſqueuſe & épaiſſe, eſt due à un mucilage très-abondant, comme ceux de bourrache, de bugloſe, de vipérine; &c. La fécule qui en trouble la tranſparence adhère avec force à tous les points de cette liqueur; on ne peut point la ſéparer par les différens procédés indiqués ci-deſſus; mais ces ſucs ne paroiſſant devoir leurs propriétés fondante & ſavoneuſe, qu'à la ſubſtance extractive qui y eſt diſſoute en grande quantité, & ce corps n'étant pas volatil, on a cru avec raiſon qu'on pouvoit employer le degré de l'ébullition pour clarifier ces ſucs; lorſqu'ils ſont bouillans, on y jette du blanc d'œuf délayé & battu dans un peu d'eau; on les laiſſe jetter un léger bouillon avec cette ſubſtance albumineuſe, qui, à meſure qu'elle ſe coagule, entraine & raſſemble la matière féculente auſſi coagulée; alors la viſcoſité de ces ſucs eſt détruite; on les filtre avec facilité, & on les donne aux malades qui les avalent ſans dégoût.

6°. Quelques hommes de l'art ont penſé que la fécule n'étoit pas ſans action dans l'economie animale; que cette matière verte pénétroit dans le ſyſtême abſorbant, & agiſſoit comme fondante; ils ont adopté cette opinion d'après la coloration du chyle en vert, manifeſtement apperçue dans les vaiſſeaux chyleux des gros animaux qui ſe nourriſſent de plantes, & d'après la diſparition des calculs biliaires qui a lieu dans les bœufs, lorſqu'après la ſaiſon froide, pendant laquelle ils ont vécu dans l'étable, on les ramène dans les pâturages verds; on a donc propoſé dans ces vues de preſcrire les ſucs non déféqués & encore verds, ſeulement privés par quelques heures de repos dans un lieu frais, de la fécule la plus groſſière. Cette méthode d'adminiſtrer les ſucs, a certainement de grands avantages ſur tous les procédés de *défécation*; elle doit être préférée lorſque l'eſtomac des malades peut le permettre, & s'il faut commencer par l'eſſayer avec prudence, on doit la ſuivre conſtamment lorſqu'elle réuſſit.

(M. Fourcroy.)

DÉFENSIFS. (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois *défenſifs* dans la matière médicale externe ou chirurgicale, deux claſſes de remèdes fort différentes l'une de l'autre.

La première claſſe comprenoit tous les médicamens capables de couvrir & de défendre les parties extérieures malades, de tout contact de corps étrangers qui auroit pu les irriter & les empêcher de guérir, & ſur-tout de l'air, qui comme on ſait, s'oppoſe à la guériſon ou à la cicatriſation des plaies, des ulcères, &c. Ainſi les linges, les taffetas, les peaux, enduits de gomme, de réſine, d'emplâtres ou d'onguens ſimples, ſoit que ces ſubſtances s'attachâſſent aſſez ſolidement au tiſſu de la peau, ſoit qu'elles ne fiſſent que couvrir exactement ſa ſurface ſans y adhérer, étoient des *défenſifs*, & il y a pluſieurs préparations pharmaceutiques qui ont porté ce nom. Les plus employés ſont le ſparadrap ou la toile à Gauthier, la toile de mai, la peau de batteur d'or, la baudruche ſèche, le ſimple papier brouillard; quant aux taffetas recouverts de gomme, ou de réſine, ils ſont agglutinans en même-temps que

défenſifs, & ils agiſſent un peu différemment en ſe collant intimement à la peau, en rapprochant & tenant rapprochés les bords des plaies, en s'oppoſant à tout écoulement, à la ſortie de toute matière, & en ſupprimant beaucoup plus exactement le contact de l'air que les premiers.

La ſeconde claſſe de *défenſifs* qu'on pourroit nommer les faux *défenſifs* ou les *défenſifs* improprement dits, renferme tous les médicamens qu'on applique ſur les parties externes dans l'intention de les défendre ou de les préſerver de tous les ſymptômes fâcheux; ainſi cette claſſe immenſe comprend les émolliens, les relâchans, les calmans comme les irritans, les veſicatoires, les cauſtiques, puiſque tous ces remèdes ſont capables de prévenir l'inflammation, la douleur, les dépôts d'humeurs étrangères, les fluxions, l'impreſſion delétere des virus introduits par les piqûres, les morſures d'animaux venimeux ou enragés. On voit que l'expreſſion de *défenſifs* dans ce ſens eſt beaucoup trop générale & trop vague; que tous les médicamens externes ſeroient des *défenſifs*, & que dans l'acception exacte de ce mot il ne faut comprendre que ceux de la première claſſe, qui ſont les véritables *défenſifs*; cette expreſſion d'ailleurs eſt preſque entièrement abandonnée. (M. FOURCROY.)

DÉFLAGRATION, (*Mat. méd.*)

La *déflagration* eſt une eſpèce de phénomène chimique qui déſigne une combuſtion rapide, accompagnée d'un mouvement violent, d'une flamme vive, d'une grande chaleur, & d'un bruit plus ou moins fort, tout cela d'ailleurs ſe faiſant dans un temps très-court. C'eſt ſur-tout des matières les plus combuſtibles que l'on dit qu'elles entrent en *déflagration*; ainſi l'on dit la *déflagration* du phoſphore, la *déflagration* de la poudre à canon, &c. On trouvera dans le dictionnaire de chimie tout ce qui eſt relatif à ce phénomène, & ſur-tout à ſes cauſes dues en général ou à la grande affinité des corps combuſtibles pour l'oxigène atmoſphérique, ou à leur mélange avec une juſte proportion de nitre; ce qui appartient à la matière médicale, par rapport à la *déflagration*, offre peu de détails; on emploie quelquefois la *déflagration* de la poudre à canon pour déſinfecter les lieux remplis de vapeurs fétides, ou pour corriger la nature de l'air imprégné de miaſmes âcres, vénéneux, contagieux; mais on ne doit pas perdre de vue qu'on ajoute alors à l'air une quantité de gaz acide carbonique & de gaz acide ſulfureux, proportionnelle à celle de la poudre qu'on brûle. On a propoſé de faire déflagrer de la poudre à canon ſur la peau affectée de quelque vice ou de quelque maladie, pour détruire ces affections, & cela a été pluſieurs fois pratiqué avec ſuccès ſur de vieux ulcères, des tumeurs circonſcrites, froides & lentes, des douleurs anciennes cantonnées, rébelles aux autres traitemens. On reviendra ſur ce point dans pluſieurs articles de ce dictionnaire.

(M. FOURCROY.)

DÉFLORATION, (*Art. de Médecine légale.*)

Les hommes, dit M. de Buffon, jaloux des primautés en tout genre, ont toujours fait grand cas de tout ce qu'ils ont cru pouvoir poſſéder excluſivement les premiers: c'eſt cette eſpèce de folie qui a fait un être réel de la virginité des filles. La virginité qui eſt un être moral, une vertu qui ne conſiſte que dans la pureté du cœur, eſt devenue un objet phyſique dont tous les hommes ſe ſont occupés. Ils ont établi ſur cela des opinions, des uſages, des cérémonies, des ſuperſtitions, & même des jugemens & des peines; les abus les plus illicites, les coutumes les plus deshonnêtes, ont été autoriſés; on a ſoumis à l'examen de matrones ignorantes, & expoſé aux yeux de médecins prévenus, les parties les plus ſecrettes de la nature, ſans ſonger qu'une pareille indécence eſt un attentat contre la virginité, & que c'eſt la violer que de chercher à la connoître; que toute ſituation honteuſe, tout état indécent dont une fille eſt obligée de rougir intérieurement, eſt une vraie *défloration*.

Mais, ſi chez la plupart des peuples on a trop exalté la virginité, quelques autres l'ont, au contraire, trop mépriſée; & ce mépris qu'ils avoient pour elle les a conduits à des abſurdités révoltantes & quelquefois horribles. Les habitans de Goa ſacrifient les prémices de leurs vierges à une idole de fer: ailleurs, la coutume autoriſe un étranger, un prêtre, à ouvrir la carrière des plaiſirs à l'époux qu'une jeune fille s'eſt choiſi: dans quelques iſles de la mer des Indes, les filles qui ont eu le plus d'amans ſont les plus recherchées pour le mariage.

Des médecins, conſidérant la virginité du côté phyſique, la regardent comme un être matériel; ils penſent qu'elle conſiſte dans un aſſemblage, un lien, des parties naturelles d'une fille qui n'a pas encore éprouvé l'approche d'aucun homme.

Voici les ſignes que quelques-uns d'entre eux croient les moins équivoques de ſon intégrité *matérielle*.

Des anatomiſtes célèbres (tels que Véſale, Héiſter, Ruyſch, &c.) prétendent que le ſigne le plus certain de la virginité eſt la préſence de la membrane que l'on a nommée *Hymen*, lorſqu'elle paroît fermer le conduit de la pudeur. C'eſt, dit-on, un cercle de largeur inégale dans les différens points de ſa circonférence, ou, ſelon quelques médecins, un demi cercle membraneux, qui s'obſerve dans la partie inférieure de l'orifice du vagin des filles vierges, de manière que ſa partie la plus large eſt en bas, tandis que ſes

Digitized by Google

deux extrémités viennent aboutir au deſſous du méat urinaire. On dit encore que cette membrane eſt charnue; qu'elle eſt fort mince dans les enfans, plus épaiſſe dans les filles nubiles, & qu'on ne la trouve plus dans celles qui ont uſé du coit. Au lieu de cette membrane, dans les femmes mariées, & ſur tout dans celles qui ont eu des enfans, on obſerve alors des tubercules épais, calleux, rougeâtres, obtus à leurs extrémités, dont la figure approche aſſez de celle d'une feuille de myrte, & que l'on a appellés, par cette raiſon, les *caroncules myrtiformes*. Le nombre de ces *caroncules* varie depuis trois juſqu'à cinq. Quoique leur épaiſſeur ſoit aſſez conſidérable, on les regarde comme des reſtes de *l'hymen*. (*Traité d'anatomie par M. Sabathier*.)

L'hymen, ſelon M. Winſlow, eſt un *repli* membraneux plus ou moins circulaire, plus ou moins large, plus ou moins égal, quelquefois ſemi-lunaire, qui laiſſe une ouverture très-petite dans les unes, & plus grande dans les autres.

Héiſter a fait voir dans une démonſtration publique l'hymen d'une fille de 13 à 14 ans: Cette membraue varie, dit cet anatomiſte; je l'ai toujours trouvée dans les enfans; mais à meſure qu'ils grandiſſent, elle ſe détruit peu à peu.

Ce qu'ont avancé ces anatomiſtes paroîtroit donc démontrer inconteſtablement l'exiſtence de l'hymen, ſi d'autres anatomiſtes non moins célèbres n'avoient obſervé le contraire.

Ils ſoutiennent que la membrane de l'hymen n'eſt qu'une chimère, & que cette partie n'eſt point naturelle aux filles « Il y a d'ordinaire, ſelon » Dionis, de petits filets membraneux qui tiennent » les quatre caroncules comme liées enſemble, & » qui, les ſerrant, font qu'elles reſſemblent à un » bouton de roſe à demi épanoui : ce ſont ces » fibres qui en ſe rompant à la première approche » du mari, lorſque la verge les force pour entrer, » verſent quelquefois des gouttes de ſang, ce qui » eſt la marque du pucelage. Mais, quand, au lieu de » ſimples fibres, la nature, en formant le fœtus, a » mis une forte membrane, qui, raſſemblant les » caroncules, ne leur permet point de laiſſer » entrer la verge dans le vagin, alors le mari » fait des efforts inutiles; il ne peut forcer cette » barrière, & il faut que le chirurgien avec ſon » biſtouri lui en ouvre le paſſage ».

» Cette diſpoſition, continue Dionis, a jetté » les anatomiſtes dans l'erreur, en leur faiſant » ſuppoſer une membrane tranſverſale dans le » col de l'utérus, à laquelle ils ont donné le » nom d'hymen : & , par ce qu'ils ont vu en » quelques ſujets ces caroncules jointes par une » membrane, ils ont établi pour certain qu'elle » ſe trouvoit dans toutes les filles; & ils en fai- » ſoient la véritable preuve de la virginité, perſuadés que, quand elle n'y étoit point, il falloit » que la fille eut été déflorée par quelque choſe » qui étoit entré dans le vagin. J'ai cherché » cette membrane dans pluſieurs filles que j'ai » ouvertes à tout âge, & qui aſſurément avoient » été ſages; je ne l'y ai jamais trouvée : c'eſt » pourquoi je la crois imaginée ».

» Pour moi, dit André du Laurent, j'eſtime » que cette membrane tranſverſale, ſi elle ſe trouve, eſt toujours outre l'inſtitution & deſſein de » nature : car j'ai vu pluſieurs pucelles & enfans » abortifs qui n'avoient point cette membrane ». (*Voyez* LES ŒUVRES DE DU LAURENT, *livre* 7 *queſtion* 13.)

Ambroiſe Paré aſſure également qu'on ne trouve point cette *tunique* que quelques-uns veulent qu'on appelle *hymen*, ou *pannicule virginal*, lequel, au premier coit, les femmes diſent qu'il ſe rompt & déchire: Paré ne nie pas l'exiſtence d'une membrane à l'entrée du vagin; mais il la regarde contre nature, & il dit, qu'ayant cherché, de bonne fois l'hymen ſur nombre de cadavres de filles âgées de trois, de quatre, de cinq, & même de douze ans, ce fut toujours inutilement. « *Hors une fois*, » ajoute-t-il, à une fille de dix-ſept ans, qui » étoit accordée en mariage : & la mère, ſachant » que ſa fille avoit quelque choſe qui pouvoit » l'empêcher d'être appellée mère, me pria de » la voir ». Elle avoit effectivement une membrane de l'épaiſſeur d'un parchemin dont A. Paré fit la ſection.

Je me ſouviens parfaitement qu'au mois de décembre 1779, diſſequant le cadavre d'une fille de dix à douze ans, j'obſervai dans le vagin à la profondeur d'environ un travers de doigt, une membrane qui avoit la forme d'un triangle iſocèle. Cette membrane triangulaire ailoit de la partie poſtérieure à l'antérieure du conduit, & laiſſoit à droite & à gauche un double paſſage très-libre, par lequel les règles auroient pu ſortir ſi cette jeune fille eut vécu.

Cette contrariété d'opinions, ſur un fait qui dépend d'une ſimple inſpection, favoriſe le ſentiment de M. de Buffon, qui dit que les hommes ont voulu trouver dans la nature ce qui n'étoit que dans leur imagination. D'ailleurs, en admettant le témoignage de ceux qui aſſurent l'exiſtence de l'hymen, il en reſultera que cette membrane, exiſtante ou anéantie, ſera même un ſigne très-équivoque, très-incertain, de virginité, ou de *défloration*. M. Winſlow, que j'ai cité plus haut, en diſant que l'hymen ſe trouve *ordinairement* rompu après le mariage conſommé, convient auſſi que cette membrane peut encore ſouffrir quelque dérangement par des règles abondantes, par des accidens particuliers, par *imprudence* ou par *légèreté*. Il y a donc des cas où une fille *vierge*, dans le ſens même que l'entendent les caſuiſtes, ſeroit

déshonotée, ſi l'on cherchoit des preuves de ſon intégrité dans l'état de la membrane dont il eſt queſtion. Ce que dit Heiſter eſt encore plus concluant, puiſqu'il avoue qu'à meſure que les filles grandiſſent, l'hymen ſe détruit peu-à-peu. Avant lui, Graaf, qui paroît admettre une membrane dans les jeunes filles, ſoutenoit en même temps qu'elle s'évanouiſſoit à meſure qu'elles avançoient en âge. Certes, on ne reprochera pas à ces deux célèbres anatomiſtes d'avoir mal obſervé: l'exactitude de leurs deſcriptions prouve l'application & l'attention avec leſquelles ils faiſoient leurs diſſections.

Il pourroit cependant exiſter quelquefois des ſignes ou des indices de *défloration*, puiſque quelquefois la première copulation donne beaucoup de peine, qu'il y a effuſion de ſang, & que la douleur eſt très-conſiderable pour l'un & l'autre ſexe. Mais tout ce travail doit moins être réputé l'effet de la rupture & du déchirement d'un *hymen* prétendu, que de l'effort que le membre viril fait pour entrer, en forçant les caroncules myrtiformes, & en rompant & diviſant les petites membranes qui les tiennent jointes toutes enſemble. Ce froiſſement & cette déſunion bien évidente des caroncules, ſeroient donc la ſeule manière de conſtater qu'il y a eu *défloration*. Mais l'abſence de ces ſignes ne prouveroit pas l'aſſertion contraire, ou la préſence de la virginité. En effet, les caroncules myrtiformes peuvent être diſpoſées naturellement de telle ſorte, que la verge entre ſans faire effort, & par conſéquent ſans douleur & ſans effuſion de ſang, quoique les filles auxquelles cela arrive aient toujours été ſages. Séverin Pineau qui a donné un traité des ſignes de la virginité (*de notis virginitatis*), & qui admet l'exiſtence de l'hymen, aſſure une choſe particulière, & qui démontre combien il faut peu compter ſur la certitude de ces ſignes. Cet auteur dit que la membrane dont il eſt queſtion s'humecte, s'amollit, ſe dilate & s'élargit ſi facilement, lorſqu'une fille eſt dans le flux périodique, qu'*elle peut admettre un homme auſſi facilement, qu'une femme qui auroit produit enfant ſur terre, quoiqu'elle ſoit pucelle, intémérée en ſa pudicité.* Il ajoute enſuite que, le flux ayant ceſſé, la force contractive des parties les remet en rel érat que l'amant, ou l'époux, ne pourra récidiver ſans la rupture, l'infraction de l'hymen, ſans une effuſion de ſang, en un mot, ſans produire une *défloration* complette. Il rapporte, pour prouver ſon ſentiment, deux obſervations auſſi ſingulières que plaiſantes, de deux hommes *judicieux*, qui ayant épouſé deux filles de *pudicité notable*, dans la circonſtance ou l'*hymen* permet à une fille le plaiſir ſans *défloration*, furent ſur le point de quitter leurs femmes: mais, les choſes ayant changé de face, ils eurent *grand travail* à rentrer dans une *carrière* qu'ils avoient parcourue d'abord avec tant de *facilité*, & ils reconnurent l'injuſtice de leurs ſoupçons.

Le docteur James remarque auſſi (*Voyez* DICTIONNAIRE DE MEDECINE &c. *art.* HYMEN.) que l'hymen eſt ſouvent effacé dans les filles, d'un mois, & très-ſouvent dans les filles qui ſont d'un âge plus avancé. J'ai cru devoir avertir de cette circonſtance, dit le médecin anglois, parce que j'ai vu pluſieurs maris qui ont fait divorce avec leurs femmes, parce qu'ils n'avoient pas rencontré chez elles cette foible preuve de leur ſageſſe.

Enfin, quelle ſingulière preuve ce ſeroit de la virginité d'une fille, que celle qui exiſtant dans un ſujet, auroit permis néanmoins à la génération d'avoir lieu? Voici une obſervation de Ruyſch bien remarquable. Une femme groſſe ſouffroit les plus grandes douleurs pour accoucher, ſes cris ſe faiſoient entendre dans tout le voiſinage, & ſes plus grands efforts ne pouvoient accélérer la ſortie de l'enfant. Ruyſch eſt appellé: il examine & trouve la membrane (appellée par lui hymen) entière, très-épaiſſe, & pouſſée en dehors par la tête du fœtus qui cherchoit à s'ouvrir un paſſage. *Vocatus Ruyſchius invenit membranam hymenem integram valde craſſam, & à fœtus capite, exitum quarente, foras extenſam.* Ruyſch diviſe cette membrane avec des ciſeaux ſoutenus par le moyen d'une ſonde canelée, afin de pas riſquer de bleſſer la tête de l'enfant. Cependant, après cette opération, l'accouchement n'avançoit pas. Ruyſch trouve encore une ſeconde membrane, *contre nature*, placée plus profondément dans le vagin: il l'ouvre de la même manière que l'autre, & auſſi-tôt l'enfant ſort bien vivant & bien portant, ainſi que ſa mère qui ſe rétablit en peu de temps. (*Voyez* VAN SWIETEN, *Commentaires ſur l'aphoriſme* 1290 *de Boerhaave.*) On a même vu une pareille membrane naître après un accouchement laborieux, & rendre la femme qui fait le ſujet de l'obſervation inhabile au phyſique de l'amour.

Un ſigne que les hommes regardent encore comme le garant de la vertu d'une fille, eſt le ſang répandu dans les premières approches. Mais ceux qui ont quelque connoiſſance anatomique des parties de la génération, ſavent que rien n'eſt plus équivoque que ce ſigne, qui d'ailleurs peut être ſuppléé par l'artifice d'une femme entendue: il ſemble en effet que cette coutume biſarre ſoit plus ou moins rigoureuſe dans certains pays, en raiſon de ce que les peuples y ſont plus ou moins éclairés. En Sibérie, & ſur la route de Tobolsk à Petersbourg, on regarde la chemiſe enſanglantée comme une preuve irréprochable de l'intégrité des nouvelles mariées; & cette preuve eſt exigée avec rigueur. Mais à Moſcou &. à Petersbourg, dit M. l'abbé Chappe, on n'eſt plus auſſi rigide ſur ce prétendu ſigne de

Digitized by Google

la virginité. (*Voyage en Sibérie, &c. tom.* 1, *prem. part.*)

Sur quoi peut donc être fondée l'aſſertion qu'une fille vierge répand toujours du ſang lorſque ſon mari l'approche?

Ce ſang que l'on ſouhaite avec tant d'ardeur dans la première jouiſſance vient, ou de la rupture de l'hymen, ou de l'entrée du vagin trop reſſerrée & diſproportionnée au corps qui s'efforce d'y pénétrer. A l'égard de l'hymen, on a vu ce que nous en penſons : il ne nous reſte donc plus qu'à démontrer qu'une fille peut avoir conſervé ſon pucelage dans toute la force du terme, & cependant être aſſez malheureuſe pour n'en pouvoir donner, par l'effuſion de ſon ſang, la preuve qu'exige un homme conduit par le préjugé; tandis qu'au contraire, une fille qui l'aura perdu pourra encore, par certaines circonſtances réunies, ſatisfaire l'amour propre d'un mari ſur l'exiſtence de la virginité.

Il eſt évident, dit M. de Buffon, que l'effuſion du ſang, que l'on regarde comme une preuve réelle de la virginité, ne ſe rencontre pas dans toutes les circonſtances où l'entrée du vagin a pu être relachée ou dilatée naturellement. Ainſi toutes les filles, quoique non défloteés, ne répandent pas du ſang; d'autres, qui le ſont en effet, ne laiſſent pas que d'en répandre; les unes en donnent abondamment & pluſieurs fois; d'autres très-peu & une ſeule fois; d'autres point du tout : cela dépend de l'âge, de la ſanté, de la conformation, & d'un grand nombre d'autres circonſtances.

Il arrive dans les parties de l'un & de l'autre ſexe un changement conſidérable dans le temps de la puberté. Celles de l'homme prennent un prompt accroiſſement; celles de la femme croiſſent auſſi dans le même temps; les nymphes ſur-tout, qui étoient auparavant preſqu'inſenſibles, deviennent plus groſſes, plus apparentes; l'écoulement périodique arrive en même-temps; & toutes ces parties ſe trouvent dans un état d'accroiſſement, & gonflées par l'abondance du ſang; elles ſe tuméfient, elles ſe ſerrent mutuellement, & elles s'attachent les unes aux autres, & dans tous les points où elles ſe touchent. L'orifice du vagin ſe trouve auſſi plus reſſerré qu'il ne l'étoit, quoique le vagin ait pris auſſi de l'accroiſſement dans le même temps; la forme de ce rétréciſſement doit, comme l'on voit, être fort differente dans les différens ſujets, & dans les différens dégrés de l'accroiſſement de ces parties.

M. de Buffon fait à ce ſujet une remarque qui avoit échappé juſqu'à préſent aux anatomiſtes : c'eſt que, quelque forme que prenne ce rétréciſſement, il n'arrive que dans le temps de la puberté. Les petites filles que j'ai eu occaſion de voir diſſequer, dit-il, n'avoient rien de ſemblable; &, ayant recueilli les faits ſur ce ſujet, je puis avancer que, quand, avant la puberté, elles ont commerce avec les hommes, il n'y a aucune effuſion de ſang, pourvu qu'il n'y ait pas une diſpropottion trop grande, ou des efforts trop bruſques.

Au contraire, lorſque les filles ſont en pleine puberté, & dans le temps de l'accroiſſement de ces parties, il y a très-ſouvent effuſion de ſang pour peu qu'on y touche, ſur-tout ſi elles ont de l'embonpoint, & ſi les règles vont bien; car celles qui ſont maigres, & qui ont des fleurs blanches, n'ont pas cette apparence de virginité : &, ce qui prouve évidemment que ce n'eſt qu'une apparence trompeuſe, c'eſt qu'elle ſe répète même pluſieurs fois, & après des intervalles de temps aſſez conſidérables; une interruption de quelque temps fait renaître cette prétendue virginité, & il eſt certain qu'une jeune perſonne, qui dans les premières approches aura répandu beaucoup de ſang, en répandra encore après une abſence, quand même le premier commerce auroit duré pluſieurs mois, & qu'il auroit été auſſi intime & auſſi frequent qu'on le peut ſuppoſer.

Tant que le corps prend de l'accroiſſement, l'effuſion du ſang peut ſe répéter, pourvu qu'il y ait une interruption de commerce aſſez longue pour donner le temps aux parties de ſe réunir, & de reprendre leur premier état. Il eſt arrivé plus d'une fois, ajoute M. de Buffon, que des filles qui avoient eu plus d'une foibleſſe n'ont pas laiſſé de donner enſuite à leurs maris cette preuve de leur virginité, ſans autre artifice que celui d'avoir renoncé pendant quelque temps à leur commerce illégitime. Quoique nos mœurs aient rendu les femmes trop peu ſincères ſur cet article, il s'en eſt trouvé plus d'une qui ont avoué les faits que je viens de rapporter : il y en a dont la prétendue virginité s'eſt renouvellée juſqu'à quatre & même cinq fois dans l'eſpace de deux ou trois ans.

Ces filles, dont la virginité ſe renouvelle, ne ſont pas en auſſi grand nombre que celles à qui la nature a refuſé cette eſpèce de faveur. Pour peu qu'il y ait de dérangement dans la ſanté, que l'écoulement périodique ſe montre mal & difficilement, que les parties ſoient trop humides, il ne ſe fait aucun rétréciſſement, aucun froncement. Ces parties prennent de l'accroiſſement : mais étant continuellement humectées, elles n'acquièrent pas aſſez de fermeté pour ſe réunir; l'on ne trouve que peu d'obſtacles aux premières approches, & elles ſe font ſans aucune effuſion de ſang.

Ne peut-on pas dire auſſi que cette preuve infidelle de la virginité dépend très-ſouvent de

la disproportion des organes? De la manière dont on les emploie? Un homme a quelquefois tort de soupçonner l'intégrité de la femme qu'il approche pour la première fois : qu'il se rende justice ; peut-être trouvera-t-il en lui-même la raison de l'absence des signes qu'il exige. On a vu au contraire des hommes qui étoient favorisés au point de trouver la virginité par tout, si l'effusion du sang l'annonçoit toujours. Il y a encore des circonstances qui peuvent en imposer sur l'état d'une fille : par exemple, quelques incommodités auront exigé l'introduction d'un *pessaire*, qui quelquefois est de métal ; & alors on ne doit trouver aucun signe de virginité, quoique la fille n'ait rien à se reprocher. D'ailleurs, doit-on confondre la défloration avec des accidens particuliers, fruits d'une imagination enflammée, ou du tempérament érotique d'une jeune fille qui *interroge* le plaisir.

« Rien n'est donc plus chimérique, dit M. de » Buffon, que les préjugés des hommes à cet » égard ; & rien n'est plus incertain que ces » prétendus signes de virginité du corps. Une » jeune personne aura commerce avant l'âge de » puberté, & pour la première fois, & cependant elle ne donnera aucune marque de cette » virginité. Ensuite, la même personne, après » quelque temps d'interruption, lorsqu'elle sera » arrivée à la puberté, ne manquera guères, si » elle se porte bien, d'avoir tous ces signes, & » de répandre du sang dans de nouvelles appro» ches ; elle ne deviendra pucelle qu'après avoir » perdu sa virginité ; elle pourra même le de» venir plusieurs fois de suite, & aux mêmes » conditions. Une autre, au contraire, qui sera » vierge en effet, ne sera pas pucelle, ou du moins » n'en aura pas la moindre apparence. Les hommes » devroient donc bien se tranquilliser sur tout » cela, au lieu de se livrer, comme ils le font » souvent, à des soupçons injustes ou à de fausses » joies, selon qu'ils s'imaginent avoir rencontré. (*Voyez* HISTOIRE NATURELLE, *tom. iv. de la Puberté.* »

Telles sont les principales considérations qui doivent régler la conduite des physiciens, lorsque les tribunaux exigent la visite d'une fille pour constater s'il y a eu *défloration*. Il faut convenir cependant que, si les signes de la virginité sont infidèles & abusifs, il y a des cas où on en pourroit trouver de *défloration*, si elle a été violente, & si l'examen suit de près l'attentat commis contre la pudeur d'une fille honnête qui aura fait toute la résistance possible. Tel est celui que rapporte M. Devaux.) *L'art de faire des rapports en chirurgie, édition de Paris*, 1743, *page* 425 & 426.) L'homme de l'art ayant trouvé les caroncules myrtiformes dilacérées, sanglantes & beaucoup écartées, & les fibrilles membraneuses, qui, joignant ces caroncules entre elles, forment le pucelage, totalement rompues & déchirées ; de plus, les grandes lèvres contuses & livides, jugea & certifia que la jeune Françoise Josets avoit été défloree de force & de violence. Une autre jeune fille, (*Voyez* pag. 422 & 423.) chez laquelle on constata que toutes les parties de la vulve, & notamment toutes les caroncules myrtiformes, étoient dans leur intégrité & disposition naturelles, fut déclarée n'avoir souffert aucun effort à dessein de la défloter. On avoit trouvé le clitoris & les environs de l'urèthre légèrement excoriés, cela fut attribué à quelques frictions faites avec du linge un peu rude, *ou chose semblable.*

On estima pareillement que quelques petites bubes aux environs de ces parties avoient été excitées en se grattant, ou en se frottant trop rudement.

Tous les autres signes par lesquels on croyoit acquérir la certitude ou de la virginité ou de la *défloration* doivent leur origine à des observations mal faites, & à l'ignorance la plus grossière. Et, lorsque l'inspection même des parties de la génération laisse souvent dans l'impossibilité physique de reconnoître l'une ou l'autre dans une fille, on prétendoit pouvoir en juger par l'état des autres parties du corps : le visage, les yeux, le nez, la voix, le col, la gorge, la couleur du mammelon, l'utine, &c. ont été invoqués par le charlatanisme & la crédulité. On a même eté jusqu'à regarder l'écartement des os pubis comme un signe de *défloration*. (*Voyez* DEVAUX) Quelques-uns croient pouvoir être en état de prononcer sur l'état d'une fille, en considérant seulement son extérieur. Démocrite étoit, dit-on, un de ces hommes profonds, dont la rencontre ne doit pas être fort gracieuse pour bien des femmes. Il y avoit à Prague un religieux qui, par l'odorat, connoissoit les personnes comme on les connoit à la vue, & qui, par ce moyen, distinguoit une femme & une fille chaste d'avec celles qui ne l'étoient pas. On trouve aussi dans les *Essais sur Paris*, un exemple assez singulier de la finesse de l'odorat d'un aveugle qui s'apperçut qu'une de ses filles venoit de laisser prendre à son amant les libertés qui ne sont permises qu'entre mari & femme. Je croirois plus à un pareil signe qu'à tous ceux dont j'ai fait l'énumération : mais peu d'individus ont reçu de la nature des sens aussi exquis : encore faudroit-il qu'ils en fissent l'application immédiatement après le délit dont ils seroient scrutateurs.

Malgré la sympathie qui existe naturellement entre les organes de la génération & ceux de la voix, on ne parviendra jamais à retirer de cette correspondance un indice certain qui serve à résoudre la question que nous traitons ici. L'indice suivant me paroît tout aussi hazardé ; il étoit usité chez les romains. Lorsqu'une fille se marioit

ſa nourrice lui meſuroit, en préſence de témoins, la groſſeur de ſon col : le lendemain matin elle examinoit avec le même appareil ſi le fil étoit encore la meſure du col : & lorſqu'il ſe trouvoit trop court, elle s'écrioit ; *ma fille eſt devenue femme.* C'étoit par conſequent, à Rome, un ſigne que la nouvelle mariée n'avoit pas donné d'avance ſa virginité. Mais outre qu'on ne prend pas tous les jours la meſure du col de nos filles pour conſtater le lendemain ſi elles ont été déflorées ou non depuis vingt-quatre heures ; & que les maris d'aujourd'hui ſeroient mal reçus à demander une pareille épreuve : ne voit-on pas ſouvent des filles auxquelles il ſurvient un gonflement au col quelques jours avant l'apparition de leurs règles ? Il eſt probable que cette augmentation de volume n'auroit point lieu pour les femmes qui ont peu de penchant vers l'amour, & qui reçoivent ces careſſes avec tranquillité & indolence ; qu'elle n'eſt que momentanée, & ne dure que très-peu après l'action. Il y a d'ailleurs beaucoup d'individus de l'un & de l'autre ſexe qui, par les tranſports qui les agitent, éprouvent ce gonflement chaque fois qu'ils répètent l'acte vénérien : c'eſt même, diſons le en paſſant, une raiſon pour le modérer ſi l'on ne veut s'expoſer aux éblouiſſemens, aux vertiges, & quelquefois à une attaque d'apoplexie. Concluons donc qu'il n'y a rien d'aſſuré ſur l'état du col pour tirer des preuves de la virginité ou de la défloration.

Les yeux cernés & dont le blanc eſt terni, le viſage marqueté, le nez aminci, l'appétit mauvais, la gorge plus forte, le mammelon d'un rouge tanné, l'urine trouble, &c. tous ces phénomènes dépendent d'un ſi grand nombre de cauſes différentes, qu'il ſeroit imprudent & injuſte d'en faire la baſe d'une déciſion qui dans les cas de médecine légale peut influer ſur l'honneur d'un individu, & quelquefois ſur la vie de l'autre.

Un roi philoſophe, un ſage qui connoiſſoit depuis le cèdre juſqu'à l'hyſope, & qui avoit ſondé & pénétré tous les ſecrets de la nature ; un homme, enfin, qui avoit poſſédé ſept cent femmes & trois cent concubines, & qui s'écrie ſur cet objet comme ſur tous les autres, *vanité des vanités & tout eſt vanité*, doit donc être cru lorſqu'il prononce cet oracle : *s'il eſt impoſſible de connoître dans la mer le chemin d'un vaiſſeau, dans l'air celui d'un aigle, ſur un rocher celui d'un ſerpent : il ſera auſſi impoſſible de découvrir le chemin que fait un homme quand il preſſe amoureuſement une fille.*

(M. MAHON.)

DÉFLORATION. (*Voyez* VIRGINITÉ.)
(M. CHAMBON.)

DÉFLORÉE & DÉFLORER. (*Art. de Médecine légale.*) (*Voyez* DÉFLORATION.)
(M. MAHON.)

DEFRUTUM, (*Mat. méd.*)

Le mot *defrutum* a été donné par les anciens à une eſpèce d'extrait préparé par l'évaporation des ſucs de plantes & ſur-tout de fruits. C'eſt ſur-tout au ſuc de raiſins dont on a fait évaporer le tiers de l'humidité, qu'on donne le nom de *defrutum*. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE ET PHARMACIE.) (M. FOURCROY.)

DÉGEL, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.* Choſes environnantes.

Ordre I. Atmoſphère.

Section V. Variations naturelles de l'air.

Le *dégel* eſt la ceſſation de la gelée. Alors l'atmoſphère, qui avant étoit froide, mais légère, ſèche, pure & ſaine, devient tout-à-coup peſante, humide, chargée de différentes vapeurs malſaines, & propre à porter ſur nos corps une influence pernicieuſe.

Lorſque le *dégel* arrive, il eſt donc de la prudence, ſur-tout pour les perſonnes délicates & convaleſcentes, de ne point s'expoſer imprudemment & trop long-temps à l'air extérieur, d'entretenir dans leurs appartemens un bon feu, car il y eſt au moins auſſi néceſſaire que pendant la rigueur du froid ; ils doivent bien prendre garde de ne point ſe découvrir, par la raiſon qu'il fait moins de froid, parce que l'humidité, qui peut pénétrer à travers les pores, peut amener un refoulement de tranſpiration, dont les ſuites peuvent cauſer une foule d'accidens, comme des fièvres intermittentes & autres, des rhumatiſmes, des dartres, des rhumes, des fluxions, &c. Car, c'eſt particuliérement à l'humidité jointe au froid, qu'eſt due la conſtitution la plus défavorable aux hommes, ainſi qu'une foule de maux dont on ne ſoupçonne ſouvent pas la cauſe. (*Voyez* HUMIDITÉ.) (M. MACQUART.)

DÉGORGEMENT & DÉGORGER.

Ces expreſſions s'entendent des vaiſſeaux en général, ou des canaux de quelque partie du corps dans leſquels il y avoit pléthore, ou embarras d'une humeur quelconque. (*Voyez* ENGORGEMENT.) (M. MAHON.)

DÉGOUT, *Cibi faſtidium.* Ageuſtie, *Ageuſtia* de Sauvages, VI. Claſſe. Ordre I. Genre VI. Cullen, Claſſe IV. Ordre I. Genre XCIX.

Cette maladie eſt un éloignement, une répugnance que les malades ont pour les alimens, de ſorte qu'ils les prennent ſans y trouver la moindre ſaveur ; au contraire, ils produiſent dans leur

bouche une ſenſation d'amertume déſagréable, de ſorte que l'impreſſion fâcheuſe qu'ils éprouvent par la maſtication ou par la déguſtation, augmente encore leur averſion pour les alimens & les boiſſons dont ils ſont uſage. Cette maladie eſt ſouvent confondue avec l'inappétence, elle en diffère cependant. Dans l'inappétence, le malade n'a pas faim, mais cependant il trouve bon les alimens qu'on lui fait prendre; au contraire, dans le *dégoût*, les alimens excitent une mauvaiſe impreſſion & une ſenſation d'amertume ſur la langue & dans la bouche, ce qui porte le malade à une plus grande répugnance pour les différens alimens qu'on veut lui faire prendre. Cette averſion eſt ſouvent accompagnée de nauſées à la ſeule vue ou au ſeul nom des alimens. Il arrive ſouvent que ces deux maladies ſont compliquées & en forment une aſſez fâcheuſe.

Pour ſe former une idée de cette maladie, il faut d'abord conſidérer l'organe du goût, & les humeurs qui ſont néceſſaires, pour pénétrer, diviſer les alimens, de façon que par leurs parties âcres, huileuſes, ſalines, ils produiſent une ſenſation agréable, & y excitent l'impreſſion de la faim. Ce n'eſt pas dans la langue ſeule que ſe trouve le ſentiment du goût, ce ſentiment exiſte encore dans le palais, à la partie ſupérieure du pharinx, & dans la partie interne des joues; vers le concours des dents molaires des deux machoires, il ſe trouve des organes nerveux qui ſont ſemblables à ceux de la langue, & qui ſont ébranlés de la même manière par l'action des ſels. Le menſtrue deſtiné à diviſer & à pénétrer les alimens, eſt la ſalive qui coule abondamment dans le temps de la maſtication des glandes parotides, maxillaires & ſublinguales. Dans l'état ſain, la ſalive eſt fort délayée, tranſparente, ſans goût, ſans odeur, elle ſe change en écume quand on la bat, mais quand on jeûne, elle devient âcre & déterſive, & fait fermenter les végétaux farineux, le pain, les ſirops. Dans certaines maladies, la ſalive eſt viciée, elle devient quelquefois laiteuſe chez les femmes qui nourriſſent, quelquefois elle acquiert une mauvaiſe odeur, alors les alimens nous paroiſſent déſagréable, ce qui vient de ce que leurs parties ſe mêlent avec celles de la ſalive. La ſalive, comme l'on voit, étoit d'une néceſſité abſolue. Il étoit beſoin d'une liqueur qui humectât continuellement la bouche & le goſier pour faire avaler les alimens qui, ſans cela, ne pourroient pas gliſſer, & qui pût diſſoudre les ſels & les matières huileuſes. C'eſt ce que fait la ſalive par ſa partie aqueuſe, par ſon ſel & par ſon huile, qui en fait une eſpèce de ſavon. L'excrétion de la ſalive ſe fait par le ſpaſme, l'état convulſif dans lequel entrent les nerfs des glandes parotides, maxillaires & ſublinguales, l'état de bouffouflement qui arrive à ces glandes, & l'érection du conduit excrétoire qui lance au loin la ſalive qui eſt très-ſenſible, & qui paroît ſous forme de roſée lorſqu'on préſente un papier, une glace vers la bouche, ſoit lorſqu'on déſire de manger, ſoit lorſqu'on baille, ou qu'on parle avec vivacité.

Tant que l'organe du goût & la ſalive ſont dans l'état naturel, & que les alimens ſont d'une bonne qualité, ils excitent dans la bouche une impreſſion agréable qu'on nomme le goût, mais il y a des cauſes qui peuvent le vicier; nous allons examiner ces cauſes qui dépendent ou des vices du menſtrue, ou de ceux de l'organe.

Des cauſes du dégoût *qui peuvent ſe rapporter aux vices du menſtrue, ou des alimens.*

Lorſque la ſalive ne peut pas pénétrer les alimens, ni ſervir pour pouvoir ſéparer les parties ſapides d'avec les autres, parce que les alimens ſont d'une nature trop compacte, ce vice doit être rapporté aux alimens & non à la lymphe ſalivaire.

La ſalive peut pécher 1°. par ſon aquoſité, ſa ſéroſité, alors elle eſt peu propre à diviſer, à pénétrer les parties des alimens, ce qui arrive chez les perſonnes d'un tempérament très-pituiteux, qui ont un ſang fort ſéreux, & qui ont fait un uſage immodéré de thé & d'eau.

2°. La ſalive pèche par ſon épaiſſiſſement, lorſqu'elle acquiert une trop grande viſcoſité, & produit une eſpèce de pâte qui enduit la langue & la bouche; elle eſt alors plus incapable que jamais de ſervir à amollir, pénétrer, diviſer & humecter les alimens; elle ne peut produire alors aucune impreſſion ſur la langue. Cet épaiſſiſſement eſt produit ordinairement; 1°. par le mélange de la bile qui eſt retenue dans la maſſe du ſang, parce qu'elle ne peut plus ſe filtrer dans le foie, alors le limon qui enduit la bouche eſt extrêmement jaunâtre & amer; 2°. par l'épaiſſiſſement du ſang, qui étant trop ſec & trop viſqueux, ne peut plus fournir qu'une ſalive de même nature.

3°. Elle pèche par ſa diminution ou par ſon manquement total, ce qui arrive dans ceux qui ont eu de grandes maladies, & qui ont ſouffert de grands épuiſemens de ſéroſité & de ſang, ſoit par des hémorrhagies, ſoit par des évacuations pratiquées à deſſein, pour détruire des maladies qui mettoient dans un danger certain la vie des malades.

4°. Elle pèche par ſon activité; 1°. lorſqu'il y a beaucoup d'acide dans le ſang, ce qui arrive à ceux qui ont fait un uſage immodéré, de ſubſtances acides, ce qui arrive fréquemment aux filles attaquées de pâles couleurs, aux femmes mal réglées, à quelques enfans qui boivent ou ont bu beaucoup de vinaigre ou d'autres liqueurs acides; 2°. par ſon amertume, ce qui arrive lorſque les acides n'ont

Digitized by Google

pas été assez développés dans la masse du sang, ou lorsque la salive est mêlée avec la bile, ce qui arrive dans les obstructions du foie & dans les accès, ou à la suite des accès de fièvre, car pendant la fièvre, les sécrétions sont dérangées, la bile ne se sépare pas bien dans le foie, elle se mêle avec la salive, & la rend par conséquent fort amère. La salive viciée de ces deux manières, communique aux alimens un caractère ou d'acidité ou d'amertume, & produit, par cet effet, un éloignement & une répugnance chez les malades pour les alimens. Cet accident est fort ordinaire aux fébricitans & aux convalescens qui trouvent le vin fort amer; ces personnes ont la bouche sèche & fort amère.

Des causes du dégoût *qui dépendent du vice de l'organe.*

On ne doit pas regarder l'inflammation de la langue, des parties de la bouche, des houppes nerveuses, comme une des causes du *dégoût*; car alors il n'y a pas *dégoût*, mais douleur. Les malades dont la langue, ou les parties internes de la bouche sont affectées d'aphthes, ne perdent point le goût; ainsi on ne doit pas mettre l'inflammation au nombre des causes du *dégoût*. On peut réduire les vices de l'organe du goût à deux principaux, savoir à son relachement & à son dessechement.

Le relâchement de la langue arrive ordinairement dans les menaces de paralysie, lorsque les parties sont fort relâchées, c'est l'*Ageustia paralytica* de Cullen.

2°. Il peut être produit par la mucosité qui se filtre dans cette partie, qui étant trop séreuse, arrose & ramollit les fibres de la langue.

Diagnostic.

On connoît aisément cette maladie, parce que les malades se plaignent continuellement, ils ont un éloignement & une aversion pour les alimens qu'ils prennent, & même qu'on ne fait que leur présenter, mais il est plus difficile de connoître les différentes causes qui produisent le *dégoût*.

Lorsque le malade est d'un tempérament fort pituiteux, & qu'il a usé immodérément de boissons aqueuses, qu'il n'a pas de sentiment dans la bouche, qu'il rend continuellement une abondance de pituite par la bouche, c'est une marque que le *dégoût* vient de l'aquosité de la lymphe.

Si le matin les parties internes de la bouche & les dents sont couvertes d'un enduit jaunâtre, que le malade ait eu la fièvre, qu'il ait le foie obstrué, c'est un signe que le *dégoût* est produit par l'épaississement de la salive & de l'humeur visqueuse qui se filtre dans les vaisseaux qui sont à la superficie de la langue.

Lorsque le malade a souffert de grandes maladies ou de grands épuisemens, c'est une marque que le *dégoût* vient de la diminution ou du manquement total de la lymphe.

Lorsque le malade est menacé d'attaque d'apoplexie, c'est une marque que le *dégoût* est produit par un relachement de l'organe.

Enfin, si le malade a fait un usage immodéré des acides, c'est une marque que le *dégoût* vient de l'acidité de la lymphe & des autres humeurs, ce qui se connoit encore mieux si ce caractère d'acidité se communique à tous les alimens.

Prognostic.

Cette maladie est très-fâcheuse, en général, surtout si elle est jointe à l'inappétence, ou qu'elle provienne du relâchement de l'organe. On peut remédier à l'aquosité de la lymphe, & à la diminution ou au manquement total de salive.

Curation.

Si le *dégoût* est produit par l'aquosité de la salive & que le malade soit d'un tempérament pituiteux, & qu'il n'y ait pas de vice à la poitrine; 1°. on prescrit de légers hydragogues, tels que la poudre de jalap, la poudre cornachine, la scammonée, le diagrède; 2°. des tisannes sudorifiques & diurétiques, par là on dessèche doucement le sang, & on tend la salive plus épaisse. Si le *dégoût* vient après de grandes maladies ou de grandes évacuations, on aura soin de faire boire souvent le malade, & de lui donner des alimens succulens, faciles à digérer, & propres à lui donner des forces, & à réparer les pertes qu'il a faites. Si le *dégoût* vient de l'épaississement de la salive, on emploiera des fondans & des apéritifs, des légumes aqueux, des fruits mûrs. Si les viscères sont obstrués, ne faire usage que des martiaux, des eaux minérales ferrugineuses, comme celles de Passy, de Vals, de Forges, &c.

Si l'épaississement de la salive vient d'un sang trop épais & trop sec, il faut employer les délayans avec de légers fondans; pendant l'été, on peut employer avec succès les eaux minérales ferrugineuses. Enfin, on emploie pour exciter l'appétit & le goût, les alimens qui plaisent le plus au malade, des remèdes légèrement spiritueux, tels que le vin d'Alicante, de Xéres, de bon vin de Bourgogne aromatisés avec un peu de canelle & légèrement sucrés; des fortifians, tels que la confection d'hyacinthe, alkermès, l'opiat de Salomon. On doit avoir soin de faire boire souvent les malades lorsqu'ils ont la bouche sèche, & de leur faire rincer & nettoyer la bouche plusieurs fois le jour, lorsque le *dégoût* vient de l'épaississement de la lymphe.

(M. Andry.)

Digitized by Google

DÉGOUT. (*Hygiène*).

Partie III, de l'uſage des choſes non-naturelles proportionnées aux beſoins de l'homme.

Claſſe II. règles relatives aux individus.

Ordre II, principes généraux de régime.

Section III, irrégularité.

Le *dégoût* eſt un manque d'appetit ou la répugnance qu'on a à prendre certains alimens. Le *dégoût* peut être produit par un relâchement conſidérable de l'eſtomac, qui devient inſenſible à l'action des ſucs digeſtifs; c'eſt ce qui arrive aux perſonnes dont l'eſtomac eſt attaqué de paralyſie, ou qui, ayant l'habitude des grands repas, ont diſtendu leur eſtomac outre meſure. Il peut venir de ce que les ſucs propres à la digeſtion, tels que la bile & le ſuc pancréatique, auront été interceptés, ſoit par des obſtructions, comme dans la jauniſſe; ſoit par des évacuations abondantes, comme après le diabètes, ou des ſueurs conſidérables ou par la ſalivation; ou ſi l'on a fait uſage d'alimens indigeſtes, qui, croupiſſant dans l'eſtomac, énervent l'action de ſes fibres, & altèrent la vertu de ſes ſucs; ou bien lorſque ces mêmes ſucs abondent trop en ſéroſité, & n'ont pas aſſez d'action ſur les fibres de l'eſtomac, comme on l'obſerve dans les grands buveurs d'eau, qui noient, pour ainſi dire, leurs ſucs digeſtifs, ou du moins qui en altèrent l'énergie.

Il arrive quelquefois que le *dégoût* eſt un moyen dont la nature ſe ſert pour l'entretien de la ſanté. Dans les femmes groſſes, par exemple, le *dégoût* eſt dans les vues de la nature. La plethore dominant dans l'état de groſſeſſe, il falloit que la ſageſſe de la nature pourvût à ce qu'elle n'augmentât pas; c'eſt ce qu'elle a fait en refuſant l'appetit aux femmes groſſes. Il ne faut donner aucun remède dans ces cas, pour rendre l'appetit. Si cependant la femme refuſoit abſolument toute nourriture, il faudroit un peu l'exciter. Les amers rempliſſent cette indication. A cet effet, on peut faire prendre une légère décoction de rhubarbe.

Le *dégoût* qu'on éprouve pour certains alimens vient très-ſouvent de ce qu'ils ſe digèrent très-difficilement dans notre eſtomac, ou de ce qu'ils ſont contraires à notre tempérament.

Quand dans les grandes chaleurs, dit l'auteur du dictionnaire de ſanté, les tempéramens chauds ſentent de la répugnance pour les alimens échauffans, comme la viande & les liqueurs ſpiritueuſes, ils doivent regarder ce ſentiment naturel comme une bonne leçon pour ſe nourrir d'alimens contraires. Ceux qui éprouvent ces ſortes de *dégoûts* reſſentent ordinairement une douleur à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, avec ſoif & nauſée, amertume de bouche, vomiſſement: ces ſortes de perſonnes ont ſouvent l'haleine forte, & des rapports d'œufs couvés; il faut, pour lors, corriger ce ſuc naturel de l'eſtomac, en faiſant uſage des alimens tirés des végétaux, en ne buvant que très-peu de vin, & en faiſant un grand choix dans ſon régime.

Quand au contraire, continue le même auteur, le *dégoût* ſe déclare pour des alimens lourds & peſans, c'eſt une preuve que l'on a l'eſtomac froid, & qu'il faut une nourriture échauffante; dans ce cas, on reſſent des rapports aigres, des peſanteurs & quelques envies de vomir, & l'on rend des matières viſqueuſes & glaireuſes avec les ſelles; ce qui prouve la lenteur de la digeſtion: il faut pour lors faire uſage de la ſoupe à la viande, de la chair des vieux animaux, comme du bœuf, du mouton; quelquefois de la viande noire, qui ſe digère, dans ce cas, très-facilement; le vin pur, le café, & les liqueurs échauffantes, priſes en petite quantité, conviennent aſſez dans ces ſortes de tempéramens.

Si le *dégoût* ſe déclare dans un tempérament chaud, & qu'il vienne d'une nourriture échauffante, il faut conſeiller l'uſage des délayans, comme la limonade priſe à grande doſe. Si l'on a des nauſées, on fera prendre enſuite un vomitif, l'ipecacuanha, par exemple, à la doſe de vingt grains, en deux priſes, à un quart d'heure de diſtance l'une de l'autre. Dans le cas où la première auroit fait un effet aſſez marqué, on s'abſtiendroit de la ſeconde. Si l'on n'a point d'envie de vomir, on ſe contentera de purger doucement; on ordonnera enſuite l'uſage des eaux de Forges, ou bien les anciennes eaux minérales de Paſſy, (car les nouvelles étant factices, n'ont pas à beaucoup près les mêmes vertus) on lui preſcrira d'en prendre deux pintes par jour, le matin à jeun, & d'y faire fondre du ſel de Seignette. Si ces remèdes ſont ſans effet, on aura recours aux bains ou demi-bains domeſtiques.

Quand le *dégoût* vient d'un eſtomac trop froid, il faut avoir grand ſoin d'éviter les alimens indigeſtes. Le bon vin de Bourgogne, celui d'Alicante, de Rota, à petites doſes pour déjeuner, pourront faire beaucoup de bien.

(M. MACQUART.)

DÉGRAISSER, (*Hygiène*).

Partie III, règles de l'Hygiène en général.

Claſſe II, règles pour les individus.

Ordre III, régime général.

Sect. III, uſage des choſes de la troiſième claſſe.

On peut entendre de pluſieurs manières l'expreſſion *dégraiſſer*. Le plus communément, *dégraiſſer*

c'eſt enlever à la viande de la graiſſe ſurabondante, dont on fait du ſuif. On degraiſſe le pot au feu, parce que la graiſſe qui ſurnage ſur le bouillon eſt extrêmement difficile à digérer, & qu'il y a bien peu d'eſtomacs qui puiſſent la ſupporter; il n'eſt pas rare, lorſque la ſoupe n'a pas été bien dégraiſſée, qu'on éprouve des renvois, & qu'on vomiſſe même la graiſſe qu'on auroit dû n'y pas laiſſer. Le bouilli trop gras produit auſſi le même effet ſur certains eſtomacs. C'eſt aux perſonnes qui ſont dans ce cas à l'obſerver, pour ſe priver de ces ſortes d'alimens.

Les hommes ont enlevé avec raiſon aux animaux la graiſſe qui étoit un mauvais aliment, pour s'en ſervir avec avantage dans les arts; mais ils ontbien ridiculement imaginé de chercher à ſe *dégraiſſer* eux-mêmes, lorſque la graiſſe abonde chez eux. Toutes les fois qu'on ſe porte bien avec de l'embonpoint, il eſt abſurde de faire des remèdes. Cependant, rien n'eſt ſi commun, ſur-tout chez nos élégantes, que la crainte de ſe voir privées des avantages d'une taille ſvelte & mignone; pour contrarier la nature qui n'eſt pas du même avis, elles ont imaginé de ſe priver des nourritures ſubſtantielles, de ſe mettre à l'uſage des acides, & particulièrement du vinaigre; il réſulte de cette conduite inconſidérée, qu'elles ne ſont plus nourries, qu'elles arrivent véritablement à ſe *dégraiſſer* par le chemin du maraſme, & qu'elles s'expoſent à périr très-jeunes, pour n'avoir pas ſu que la nature ne veut pas qu'une femme qui a fait des enfans ait en général la taille fine & déliée d'une jeune fille.

J'ai malheureuſement connu deux jeunes femmes fraîches & bien portantes, de vingt-deux à vingt-cinq ans, qui, dans la crainte d'engraiſſer, (car elles n'étoient pas encore au-delà d'un embonpoint deſirable,) ont bu du vinaigre par gobelets. Toutes deux ſont mortes au bout d'un an, &, malgré toutes les repréſentations poſſibles, on n'a jamais pu leur faire changer d'avis; & quand elles ont été convaincues qu'on ne cherchoit qu'à les conſerver, elles n'avoient déjà plus qu'un ſouffle de vie. La ſeule choſe qui ſoit permiſe aux perſonnes qui craignent de devenir trop graſſes c'eſt de faire beaucoup d'exercice, ſur-tout de reſter peu de tems au lit, de ſe retenir un peu ſur la quantité des alimens, de préférer ceux qui ſont moins nourriſſans aux autres, ſans cependant s'en priver tout-à-fait. Ces moyens ſont les ſeuls qu'on puiſſe raiſonnablement adopter, & ſi malgré cela on engraiſſe, il ne faut employer aucun autre moyen pour chercher à ſe *dégraiſſer*, ſur tout lorſqu'on jouit d'une bonne ſanté. (M. MACQUART.)

DÉGRÉS D'AFFINITÉ. (*Art méd.*)

C'eſt en vertu des *degrés d'affinité* ou d'attraction chimique que s'opèrent toutes les préparations qui ſont la baſe des médicamens compoſés; les mêmes *degrés d'affinité* ſervent auſſi à diriger & ſouvent même à déterminer les vertus & l'action de ces médicamens; tout ce qui appartient à la matière médicale par rapport à cet objet, a été expoſé à l'article *affinités*. *Voyez* ce mot.

(M. FOURCROY.)

DEIDIER, (Antoine) fils d'un chirurgien de Montpellier, naquit dans cette ville. Après y avoir été reçu docteur en médecine en 1691, il ſe préſenta en 1696, à la diſpute qui fut ouverte pour remplir la chaire de chimie, vacante par le décès d'Arnauld Fonforbe. Il fut choiſi par le Roi, qui lui fit expédier des proviſions de cette place, dans laquelle il fut inſtallé en 1697. Cette grace ne fut pas la ſeule qu'il obtint de la cour; comme il avoit été à Marſeille, en 1720, pour ſecourir les peſtiférés, il fut fait chevalier de l'ordre de S. Michel. La ſociété royale de Londres le mit au nombre de ſes aſſociés. Il quitta ſa chaire en 1732 pour ſe retirer à Marſeille, où le roi l'avoit nommé médecin des galères. Il mourut dans cette ville le 30 avril 1746.

Ses ouvrages ſont:

Phyſiologia tribus diſſertationibus comprehenſa. Monſpelii, 1708, *in*-4.

C'eſt la thèſe que Jean Wyſſ, oncle de M. Haller, & Jean-Baptiſte Chomel, ont ſoutenue dans leur diſpute inaugurale. La première de ces diſſertations roule ſur la phyſique; la ſeconde ſur la phyſiologie du corps humain qu'il établit ſur les principes chimiques & les fermens. La troiſième, qui a les vaiſſeaux pour objet, préſente une obſervation ſur une oſſification trouvée dans le corps cannelé du cerveau.

Diſſertatio de morbis internis capitis & thoracis. Monſpelii, 1710, *in*-8. *Diſſertatio de tumoribus. Ibidem*, 1714, *in*-8. En françois par Devaux, ſous le titre de *diſſertation ſur la nature & la guériſon des tumeurs*. Paris, 1725, *in*-12, 1732, *in*-8, 1738, *in*-12.

L'auteur propoſe l'application de l'arſenic dans la cure du cancer. Des charlatans l'ont employé depuis, contre ce terrible mal, avec une audace puniſſable; non-ſeulement ils n'ont obtenu aucun ſuccès, mais ils ont fait mourir dans des douleurs affreuſes les malades qui ont eu l'imprudence de ſe mettre entre leurs mains.

Chymie raiſonnée, où l'on tâche de découvrir la nature & la manière d'agir des remèdes chymiques les plus en uſage en médecine & en chirurgie. Lyon, 1715, *in*-12.

Inſtitutiones medicæ theoreticæ phyſiologiam &

Pachalegiam complectentes. Monſpelii, 1716, *in*-12. *Pariſiis*, 1731, *in*-12. Le même en françois, Paris, 1735, *in*-12.

Cet ouvrage eſt plein d'opinions haſardées; il eſt même difficile d'en trouver qui contienne autant de fictions. Selon cet auteur, l'accroiſſement des animaux & des arbres ne ſe fait que par l'expanſion & le développement de la matiere contenue dans leur germe primitif, ſans aucune formation nouvelle de ſubſtance ſolide; tellement que dans un chêne de cent ans, il n'y a pas plus de ſubſtance ſolide, que dans le germe du gland d'où il eſt venu. Le ſang, ſelon lui, ne differe de la lymphe que par ſa denſité qui eſt plus grande; les capſules rénales font l'office des reins, en tirant & recevant l'urine comme eux.

Lettre ſur la maladie de Marſeille. Montpellier, 1721, *in*-12.

Il n'admet point de diſſolution alcaline du ſang dans la peſte, mais une coagulation; il ne regarde même point cette maladie comme épidemique.

Expériences ſur la bile & les cadavres des peſtiférés. Zurich, 1722, *in*-4.

Diſſertatio de morbis venereis; accedit diſſertatio de tumoribus. Monſpelii, 1723, *in*-8. *Londini*, 1724, *in*-8. En François par Devaux, Paris, 1735, *in*-12. Paris, 1750, *in*-12. C'eſt la ſeptiéme édition.

Theoria morborum internorum capitis, thoracis & abdominis, abſque ſuppoſitione ſpirituum animalium. Monſpelii, 1723, *in*-8.

Diſſertatio de arthritide. Ibidem, 1726, *in*-8.

La matière médicale, Paris, 1738, *in* 12.

Anatomie raiſonnée du corps humain. Paris, 1742, *in*-8.

La deſcription de la plupart des parties eſt tronquée. On y remarque quelques détails ſur la méthode de diſſéquer, mais en même temps beaucoup de paradoxes phyſiologiques. Suivant cet auteur, le battement du pouls dépend de l'elaſticité du ſang artériel; le diaphragme ſe porte paſſivement dans l'inſpiration; les fibres nerveuſes ne ſont rien autre choſe que des vaiſſeaux artériels, &c.

Conſultations & obſervations médicinales, Paris, 1754, trois volumes *in*-12.

Ce profeſſeur avoit de l'eſprit & du ſavoir, mais pour ne rien diſſimuler, il paroit qu'il couroit ſouvent après la nouveauté, beaucoup plus qu'après la vérité. Il ſuffiſoit qu'il crût une opinion nouvelle, pour qu'il la ſoutînt avec chaleur; il ſe plut même tellement à faire des innovations en médecine, qu'en cela il paſſa ſouvent les bornes de la theorie. Son ſyſtême general étoit que lorſque la pratique ordinaire ne ſuffit point pour guérir une maladie, il faut en prendre une contraire.

Le principe ſur lequel il établit la cauſe des maux vénériens, n'eſt pas une hypothèſe nouvelle, comme il le croyoit; elle avoit été pluſieurs fois propoſée & réfutée. Il a enſeigné que ces maladies reconnoiſſent pour cauſe de petits vers imperceptibles, très-rongeans & très-feconds, qui ſe tranſmettent d'un ſujet à l'autre; & comme il voyoit des vers par-tout, il a prétendu que le principe volatil & ſpiritueux des végétaux ne dépend que de leur aſſemblage. Mathe, ſon ſous-démonſtrateur en chimie, n'étoit point de ce ſentiment, puiſqu'il dit en ſa préſence, dans une leçon publique, qu'il étoit utile de preſſer le feu ſur la fin de la diſtillation des eſprits, ſans devoir être retenu par la crainte de brûler la cervelle aux vermiſſeaux. Ce diſcours échauffa la bile du docteur, qui dans ſon emportement jetta ſon bonnet à la tête du ſous-démonſtrateur.

Cette opinion ſur les vers, ainſi que la conduite ordinaire de *Deidier*, lui ont fait reprocher qu'il avoir plus d'imagination que de jugement. Il jouoit quelquefois le rôle d'homme à projets, & portoit ſouvent le même eſprit dans ſa pratique. Grand dans le vrai, extrême dans l'erreut, inconſtant dans ſa manière de penſer, il fournit un enſemble, dont il y a peu d'exemples parmi les hommes qui ſe ſont fait un nom. Généreux & communicatif, il voulut toujouts mettre les autres à l'égal de lui-même; quand il étoit médecin de l'hôtel-dieu de Montpellier, il ne refuſoit jamais de répondre aux queſtions qui lui étoient faites. Tel fut *Deiaier*, gendre de Raimond Vieuſſens : le beau-père pécha auſſi du côté du jugement, & ne ſut pas toujours diſcerner le bon & le vrai, d'avec le mauvais & le faux.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DÉJECTION. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non-naturelles.

Claſſe IV. *Excreta.* Excrétions.

Ordre I. Evacuations naturelles.

On donne en médecine le nom de *déjection* à l'évacuation des excrémens par l'anus : On appelle auſſi très-ſouvent de ce nom les matières mêmes évacuées.

Il ſe préſente ici pluſieurs choſes à examiner.

1°. L'action, ou la fonction par laquelle cette évacuation ſe fait naturellement.

La

2°. La nature des matières fécales dans l'état de ſanté.

3°. Les dérangemens de cette fonction.

4°. Les changemens qu'elles éprouvent dans les maladies & les prognoſtics qu'on en peut tirer.

1°. Les excrémens évacués par le fondement, dans l'état naturel, ne ſont autre choſe que le marc des alimens, & les parties les plus groſſières des ſucs digeſtifs, qui ont ſervi à leur diſſolution, & à l'élaboration du chyle. Les alimens ne peuvent être tirés que du regne végétal, & du regne animal : ils offrent en général des corps, ou des portions de corps, compoſés de différens canaux, conduits ou vaiſſeaux, qui contiennent des fluides ou des ſucs de différente eſpèce. Par les diverſes préparations qui s'en font, ſoit au-dehors, ſoit dans l'intérieur de l'individu, avant d'être converti en ſuc alimentaire, il n'en réſulte d'abord autre choſe qu'une diviſion mécanique des parties qui les broye, les diſſout, & les mêle enſemble. *Voyez* DIGESTION.

La matière alimentaire en ſe digérant a été exprimée tellement, qu'elle a perdu la plus grande partie de la fluidité qu'elle avoit acquiſe par le mélange des ſucs diſſolvans, par ſa diſſolution qui en a réſulté, par la diviſion des ſolides atténués au point d'être convertis en fluides : preſque tout ce qui a pu pénétrer les veines lactées a laiſſé un réſidu groſſier ; en ſorte que le réſidu qui n'eſt plus qu'un compoſé de ſolides rompus, déchirés, qui ont réſiſté à une diviſion ultérieure, continue à avancer dans le canal inteſtinal par le mouvement périſtaltique des gros boyaux, ſavoir, le *cæcum*, le *colon*, & le *rectum*. Les tuniques de ces organes ſont plus fortes que celles des inteſtins grêles, parce qu'elles ſont deſtinées à agir ſur des matières plus réſiſtantes, qu'elles expriment de plus en plus le marc des alimens qu'elles contiennent, ce qui achève la ſéparation du peu de chyle qui y reſtoit.

Ainſi la partie excrémentitielle des alimens parvient à l'extrémité du canal inteſtinal, qui eſt enduit d'une matière muqueuſe, pour qu'elle s'échappe plus facilement ſur des ſurfaces gliſſantes. Les excrémens s'arrêtent dans la partie du rectum la plus voiſine de l'anus, & s'y accumulent : ils y ſont retenus par le ſphincter de l'anus, dont les fibres orbiculaires tendent à reſter toujours en contraction, & à fermer par conſéquent l'extrémité du canal, qui eſt entouré d'un tiſſu cellulaire rempli de graiſſe, pour en faciliter la dilatation que procure un grand amas de matières, & empêcher qu'il ne ſoit froiſſé contre les os voiſins.

Le ſéjour que fait, dans cette eſpèce de cul-de-ſac, la matière des *déjections*, continuellement expoſée à une forte chaleur, impregnée des parties les plus âcres & les plus groſſières de la bile, les diſpoſe à ſe corrompre, d'autant plus qu'elles ſont retenues plus long-temps. Il s'y excite un mouvement de putréfaction qui en diviſe de plus en plus les parties viſqueuſes. Les particules d'air qui s'y trouvent enchaînées ſe développent : en s'uniſſant, elles recouvrent leur élaſticité, ſe raréfient, gonflent les inteſtins, cherchent à s'échapper par les endroits où elles trouvent moins de réſiſtance, d'où réſultent les bruits d'entrailles, les borborigmes, & les vents qui ſortent avec ou ſans bruit, ſelon qu'ils ſont plus ou moins forcés de ſortir avec précipitation.

Les excrémens par leur volume & leur poids, plus que par l'acrimonie qu'ils ont pu contracter par leur ſéjour dans le plus gros des inteſtins, ſe portent vers ſon orifice, dont le ſphincter n'offre plus qu'une foible réſiſtance. Ainſi preſſés de toute part, ils dilatent l'anus : le diaphragme & les muſcles abdominaux concourent à l'expulſion, ainſi que la courbure du corps, qui occaſionne une preſſion de tous les organes du bas ventre les uns ſur les autres.

C'eſt ainſi que les *déjections* ſont éliminées du *rectum*, dont la ſurface intérieure eſt unie, gliſſante & ſans valvules. Il s'évacue à différentes repriſes par le méchaniſme que nous venons de décrire. Les muſcles de l'anus, qui par leur poſition ont auſſi favoriſé ſon ouverture, ſervent enſuite à le relever : le ſphincter reſte contracté comme il étoit auparavant, il ſoutient les nouvelles *déjections*, qui ſe rendent inſenſiblement dans le *rectum*, & empêche qu'il ne s'en faſſe une évacuation continuelle.

2°. La matière des *déjections* la plus naturelle, ſelon Hippocrate, eſt molle, liée, aſſez compacte, de couleur tirant ſur le roux, d'une odeur qui n'eſt pas exceſſivement forte, dont la quantité eſt proportionnée à celle des alimens, & qu'on rend à-peu-près dans des temps égaux. Tout homme qui ſe porte bien, ſelon Haller, urine peu, ſue peu de matière déjective, mais il tranſpire beaucoup. Parmi les ſignes généraux de ſanté tirés de l'exercice des fonctions, Boerhaave, (*inſtit. ſemeiot.*) dit que le ventre doit être pareſſeux, & la matière dure, ſans incommodité ; c'eſt une preuve que les alimens ſont bien digerés, & qu'ils ont été tellement atténués, qu'il reſte peu de matière groſſière pour former les excrémens ; ce qui a paſſé dans le ſang ſe diſſipe inſenſiblement. On a vu des hommes en très-bonne ſanté ſe plaindre d'avoir le ventre reſſerré ; ils étoient à tort fâchés de ce qui étoit un bien pour eux, de ce qui annon-

çoit un tempérament robuſte. Car, ceux qui ont un tempérament foible & délicat rendent plus de *déjections*, & d'une qualité plus liquide.

3°. Cette fonction peut être léſée particuliérement de trois manières; parce qu'elle a lieu trop rarement, trop fréquemment, ou inutilement.

L'évacuation des excrémens eſt diminuée, ou a lieu trop rarement, lorſque le ventre eſt reſſerré, ce qui cauſe un état qu'on nomme conſtipation: elle a lieu par le vice des parties *déjectives*, qui ſont évacuées par une autre voie, comme dans le vomiſſement, la paſſion iliaque; lorſqu'elles ſont ſi dures, ſi compactes, ſi épaiſſes, qu'elles réſiſtent au mécaniſme qui tend à les expulſer; enfin, lorſque quelques-uns des organes qui concourent à exécuter la *déjection* ſont enflammés ou irrités.

Les *déjections* au contraire ſont augmentées, c'eſt-à-dire, qu'elles ſe font trop ſouvent & trop abondamment, dans les cours de ventre de différentes eſpèces, comme la diarrhée ſtercoreuſe, la bilieuſe, la dyſſenterie, la lienterie, la paſſion cœliaque, le *cholera morbus*, &c. parce que les matières excrémentitielles étant trop ténues, trop fluides, trop âcres, parcourent plus facilement & plus promptement le canal inteſtinal; & ils s'évacuent de même, parce que ſouvent les inteſtins étant enflammés, ulcérés, & cariés, ils ont plus de ſenſibilité, & ſont par conſéquent ſuſceptibles d'être plus promptement & plus aiſément excités à ſe contracter.

Enfin la *déjection* ſe fait inutilement, ou bien elle eſt dépravée, lorſque pour la faire les organes ſe mettent en jeu avec des efforts inutiles: c'eſt ce qui a lieu dans le ténesme, parce que certaines matières ou humeurs plus irritantes qu'elles ne le ſont ordinairement, adhèrent à l'extrémité du *rectum*, & excitent l'exercice de la *déjection*; comme, la mucoſité inteſtinale qui a acquis trop d'âcreté, le pus qui s'écoule d'un ulcère ou d'une fiſtule de l'inteſtin, le ſéjour des vers aſcarides, l'humeur de la dyſſenterie. Le ténesme a encore lieu, parce que des parties qui ſympathiſent avec le *rectum*, c'eſt-à-dire, qui ont la même diſtribution de vaiſſeaux, de nerfs, ſouffrent ou ſont affectés de quelqu'autre manière, ce qui donne lieu, par communication, à ce que l'on faſſe des efforts pour la *déjection*, comme dans le cas du calcul qui irrite la veſſie, du fœtus qui dilate l'orifice interne de la matrice; alors ce n'eſt que par ſympathie que l'on ſe ſent envie d'aller à la ſelle, & ſans effet: il eſt aiſé de ſe convaincre qu'il n'y a pas d'autre cauſe. (*Aſtruc pathol.*)

4°. Puiſque les *déjections* doivent être réglées relativement à leur odeur, à leur conſiſtance, à leur couleur, à leur quantité, & à l'ordre de l'évacuation, auſſi-tôt qu'elles pécheront par le défaut de quelqu'une de ces conditions, elles ſeront contre nature. Plus les excrémens ſont éloignés de ce qu'ils ſont dans l'état ſain, plus il y a de danger dans la maladie. Il eſt très-néceſſaire à un médecin d'obſerver ces changemens, parce qu'il peut en tirer des prognoſtics très-eſſentiels pour juger de l'événement; mais il doit avoir l'attention de diſtinguer les différences qui ſe préſentent dans les *déjections*, qui peuvent être l'effet des remèdes qui ont été mis en uſage, de celles que la nature de la maladie occaſionne, & qui forment des criſes veritables ou ſymptomatiques.

(M. MACQUART.)

DÉJEUNER. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. *Alimens.*

Le *déjeuner* eſt un repas léger, qu'on a coutume de faire le matin, pour diſpoſer l'eſtomac à attendre un repas plus ſolide. Les Grecs mangeoient à cette heure là un morceau de pain trempé dans du vin pur. Dans tous les pays on fait *déjeuner* les enfans qui digèrent très-vite. On a coutume en France de *déjeuner*, ſur-tout dans les provinces, avec une croute de pain ou avec quelques fruits & un verre de vin & d'eau; c'eſt peut-être la meilleure méthode; dans les grandes villes chacun prend du café, depuis la femme riche juſqu'à la femme de la halle, qui n'a pas bien déjeuné, quand elle n'a pas pris ſon café. Les gens les plus recherchés prennent du chocolat, d'autres une caraffe de quelque acide adapté à leur goût. En Angleterre on prend du thé, du beurre, avec des tranches de pain, & l'on a vraiment beſoin de fortement *déjeuner*, pour pouvoir arriver à cinq heures du ſoir ſans manger.

Il ſeroit difficile de dire quel eſt le meilleur de ces *déjeuners*: en général les plus ſimples me paroiſſent les meilleurs; mais l'habitude & l'expérience ayant appris à beaucoup de perſonnes que telle ou telle ſubſtance, que nous venons d'énoncer, leur convenoit, nous n'avons plus le droit de nous y oppoſer. Nous recommandons ſeulement d'éviter, comme il arrive à quelques perſonnes, de manger de la cochonaille, du pâté, de la viande, des œufs le matin. Pour peu qu'elles ne ſoient pas douées d'une force à toute épreuve; nous avons vu beaucoup de ces ſortes de *déjeuner* qui n'ont pas eu des iſſues favorables, d'autant plus qu'on y boit ſouvent outre meſure, & qu'on en fait des parties de plaiſir, auxquelles on s'accoutume, qu'on eſt peu propre à remplir enſuite les tâches dont

Digitized by Google

on eſt chargé dans la ſociété, qu'on ne peut bien dîner; enſuite, qu'on finit par rendre étrangère l'habitude de la ſobriété, qui eſt un des premiers devoirs phyſiques de l'homme, qui compte ſa ſanté pour quelque choſe.

(M. MACQUART.)

DEKKERS, (Fréderic) médecin hollandois, profeſſeur du collège-pratique en l'univerſité de Leyde. il fut très-partiſan de la méthode de Paul Barbette; il fit des notes & des obſervations ſur ſes ouvrages, & les fit imprimer ſous ces titres:

Pauli Barbette tractatus de peſte cum notis. Leidæ, 1667, *in*-12.

Praxis Barbettiana cum notis & obſervationibus. Ibidem, 1669, *in*-12. *Amſtelodami*, 1678, *in*-12.

C. a de *Dekkers* des obſervations pratiques, dans leſquelles il a ſuivi un ordre ſingulier. La diſtribution ordinaire des maladies ne lui a point ſervi de règle; il les a rangées ſuivant les claſſes des médicamens qui conviennent à leur guériſon. Il en donne d'abord les formules & la méthode de les préparer; il paſſe à leurs propriétés & aux maladies qui en indiquent l'uſage; il donne enſuite la deſcription de celles-ci, qu'il confirme par l'hiſtoire des malades qu'il a eu occaſion de traiter. Cet ouvrage qui mérite d'être lu, eſt intitulé:

Exercitationes Medicæ Practicæ circa medendi methodum, obſervationibus illuſtratæ. Leidæ, 1673, *in*-8; 1695, *in*-4, avec figures & des augmentations.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉLAYANS. (*Mat. méd.*)

Les *délayans*, *diluentia*, ſont tous les remèdes capables de diſſoudre les humeurs & les matières épaiſſies, de leur donner une plus grande fluidité que celles dont elles jouiſſent, de leur fournir en un mot, un véhicule qui les faſſe couler facilement à travers des vaiſſeaux & des émonctoires qu'elles rempliſſent & d'en procurer ainſi la ſortie ou l'évacuation. Cette définition ſuppoſe que les fluides épaiſſis qu'on ſe propoſe de délayer par les remèdes qui nous occupent ici, ont une diſſolubilité ou une miſciblité parfaite avec l'eau, car la baſe de tous les *délayans* poſſibles eſt de l'eau, & c'eſt à ce liquide que tous ces médicamens doivent leurs vertus. Cette idée s'accorde en effet avec les connoiſſances qu'on poſſède ſur l'économie animale; la plupart des fluides qui occupent les cavités intérieures du corps humain, ou qui circulent dans ſes vaiſſeaux ſont diſſolubles dans l'eau, excepté la graiſſe, la moëlle, & la matière albumineuſe concrète; les molécules ou les flocons de cette dernière, épaiſſie dans les canaux, ſont même ſuſceptibles d'être ſinon diſſoutes, au moins diviſées & entraînées par l'eau donnée abondamment, comme cela a lieu dans l'uſage des *délayans*.

On conçoit que ces remèdes peuvent non-ſeulement être utiles en augmentant la fluidité des humeurs épaiſſies, mais encore en diminuant leur acrimonie, en étendant, pour ainſi dire, les ſels qui s'y ſont développés par la ſtaſe & la fermentation qu'elles ont éprouvées; de ſorte que ſous ce point de vue, les *délayans* deviennent des adouciſſans. Enfin, ces effets ſont accompagnés d'un relâchement dans les fibres des ſolides, & ſouvent ſuivis d'évacuations des humeurs devenues plus fluides par divers émonctoires; de ſorte que les *délayans* agiſſent preſque toujours comme les relâchans, les affoibliſſans, les calmans, les laxatifs, les diurétiques, les diaphorétiques, &c.

Toutes les ſubſtances fades & très-aqueuſes ou très-diſſolubles dans l'eau doivent être rangées parmi les *délayans*; toutes les eaux douces & pures appartiennent à cette claſſe de médicamens; on emploie ſpécialement les eaux de ſources & de fontaine, les eaux minérales inſipides & ſimplement chaudes, les infuſions légères des feuilles, des racines, des tiges, des fleurs & des ſemences douces & fades, & ſur-tout des feuilles de pourpier, de laitue, de ſénéçon, &c. le petit lait doux, l'eau de veau, l'eau de poulet, le bouillon léger de cuiſſes de grenouilles.

On doit mettre au premier rang le bain tiède. Il n'eſt pas de remède auſſi *délayant* que l'eau appliquée pendant quelque temps à toute la ſurface du corps. La quantité de ce fluide qui pénètre les vaiſſeaux abſorbans, cutanés, diſſout, & délaye même beaucoup plus puiſſamment les humeurs épaiſſes & viſqueuſes, arrêtées dans le ſyſtême de ces vaiſſeaux ou dans le tiſſu cellulaire, que les *délayans* introduits dans l'eſtomac. Si les derniers doivent être préférés, lorſque les fluides trop conſiſtans qu'on a l'intention de diſſoudre, occupent les premières voies, l'eau tiède appliquée à la ſurface du corps a bien plus d'avantage lorſqu'il eſt néceſſaire de délayer les fluides contenus dans l'enſemble du ſyſtême vaſculaire; elle y pénètre directement par cette voie. Elle ſe mêle promptement aux fluides, elle ne relâche point & n'affoiblit point l'eſtomach.

D'après ce qui a été expoſé juſqu'ici ſur l'effet des *délayans*, on voit que ces remèdes tempèrent l'ardeur de la fièvre, appaiſent la ſoif, & peuvent être rangés dans la claſſe des antiphlogiſtiques & des rafraîchiſſans; ils conſtituent en général une des claſſes des remèdes les plus employés; ils ſuffiſent ſouvent ſeuls dans le traitement de la plupart des maladies aiguës & inflammatoires. On commence ſouvent la cure des affections chroni-

ques par leur uſage; il en eſt même pluſieurs, telles que les maladies nerveuſes ou ſpaſmodiques, accompagnées de tenſion & de ſechereſſe qu'ils guériſſent entièrement. Nous devons ajouter à ces conſidérations générales, que l'uſage des *délayans* trop long-temps continué ou trop fréquent, peut être nuiſible. Cet uſage eſt même devenu un abus dans la pratique de la médecine, & les jeunes médecins doivent en être prévenus. Donnés avec cette ſorte de profuſion, les *délayans* énervent les forces de l'eſtomac, rendent les digeſtions lentes & pénibles, occaſionnent des vents, & produiſent peu à peu tous les maux que traine après elle la foibleſſe de ce viſcère. On évitera ces dangers & cet abus, en les employant modérément, en y joignant de temps en temps de légers toniques, quelques cordiaux, un peu de fer très-diviſé; à l'aide de ces moyens très-appropriés aux circonſtances, on pourra en pourſuivre l'uſage plus long-temps, qu'on ne le feroit en les employant ſeuls. C'eſt ſur-tout dans le commencement des maladies chroniques qu'on doit avoir la plus grande attention de ne pas preſcrire les *délayans* en trop grande quantité ou pendant trop long-temps. Comme ces affections ſont preſque toujours accompagnées de foibleſſe, d'inertie, d'atonie, comme les fluides y ſont diſpoſés à la ſtaſe & à la ſurabondance, s'il eſt ſouvent néceſſaire d'en commencer le traitement par les *délayans*, il eſt preſque toujours dangereux de donner une grande latitude à ce moyen. Pluſieurs maladies de cette claſſe ont été prolongées & même ſont devenues incurables par l'abus de cette pratique. On a beau dire que les *délayans* ſont des remèdes innocens, & croire que leur emploi équivaut à ne point faire de remèdes, l'erreur circule, pour ainſi dire, ſous cette apparence d'innocuité; avec cette médecine inactive les forces dont les malades ont tant de beſoin pour guérir diminuent peu à peu; le ton des fibres ſe perd, le ſyſtême lymphatique s'engoue de plus en plus, les liquides s'amaſſent & ne peuvent plus être évacués; c'eſt ainſi que le mal devient incurable. On a ſouvent changé des maladies nerveuſes par l'abus des bains, de l'eau de veau, de l'eau de poulet, de l'eau chaude, en un mot, en des affections incurables, à cauſe de l'affoibliſſement général du ſyſtême. (M. FOURCROY.)

DÉLICATESSE. (*Hygiène.*)

Il eſt ici queſtion de conſtitution foible, grêle, ou délicate. On n'ignore pas que tout ce qui convient aux tempéramens mâles, robuſtes & très-ſains, ne peut convenir également à ceux, qui n'ont pour ainſi dire de ſanté, que ce qui eſt ſtrictement néceſſaire, pour ne pas être malade. La *délicateſſe* exige donc, qu'on ſoit beaucoup plus réſervé ſur l'uſage des choſes improprement dites non naturelles.

On doit s'expoſer moins à toutes les influences atmoſphériques, ſur-tout à celles qui ſont très-chaudes, très-froides, ou humides. Il faut bien combiner la qualité, & les doſes d'alimens proportionnées à la force de l'eſtomac: éviter les alimens chauds, incendiaires, les grands aſſaiſonnemens, les boiſſons actives & ſpiritueuſes. On ſent bien que les perſonnes délicates & ſédentaires, faiſant bien moins de déperditions que les perſonnes fortes & vigoureuſes, doivent ſe nourrir beaucoup moins.

Comme on pourra à chaque article qui concerne les alimens, s'aſſurer des conſtitutions auxquelles chacun d'eux convient, nous ne donnons ici que des idées générales pour éviter des redites, auxquelles on n'eſt que trop ſouvent forcé dans ce genre de travail.

Les perſonnes délicates doivent ſe procurer un ſommeil ſain, rafraîchiſſant, & un peu plus prolongé que celui des perſonnes d'une complexion énergique; elles doivent ſe coucher de bonne heure, & ſe lever plus tard; elles en tireront un beaucoup plus grand avantage, que de ſuivre la maxime oppoſée. Quant à l'exercice, il doit être modéré, à pied, à cheval, en voiture. Les perſonnes foibles doivent bien ſe garder de reſter dans une inaction complette. S'ils ne peuvent ſortir, (parce que le mauvais temps, ou des travaux de cabinet ſeroient dans le cas de les retenir,) alors ils doivent ſe faire broſſer le ſoir & le matin avec des broſſes angloiſes, ils doivent prendre des bains plutôt froids que chauds, pour donner à leur machine une partie du ton & de la force qui lui manque, en s'aſſurant (bien entendu) qu'on n'a rien à craindre du côté de quelques humeurs qu'on ſeroit dans le cas de reſoudre intérieurement. D'ailleurs, on pourroit, immédiatement après, faire ſervir les broſſes dont nous venons de parler, ce qui ôteroit les craintes qui pourroient reſter de ce côté. On doit avoir bien ſoin d'entretenir la liberté du ventre, qui ſouvent eſt fort reſſerré chez les perſonnes délicates; lorſqu'on aura été pluſieurs jours ſans aller à la garde-robe, il faudra prendre des lavemens.

Il eſt de leur intérêt particulier de conſerver la tranquillité de l'ame, d'éviter de ſe livrer à aucune de ces paſſions qui entraînent & troublent l'organiſation morale. La ſenſibilité étant ordinairement chez elles plus grande que chez beaucoup d'autres, il s'enſuit qu'elles riſqueroient d'être infiniment malheureuſes, & que leur conſtitution phyſique en ſeroit d'autant plus dérangée. Ainſi la gaieté, la diſſipation, l'enjouement des ſociétés, conviennent infiniment aux perſonnes délicates, qui, ſans le régime que nous venons de preſcrire, riſquent de perdre le peu

de ſanté qu'elles ont, de tomber dans l'hypocondriaciſme, le maraſme & le dépériſſement.

(M. MACQUART.)

DECIMANA, febris.

Eſpèce de fièvre périodique qui revient tous les dix jours. On trouve une obſervation de cette fièvre dans *Zacutus Luſitanus*, prax. med. lib. 3; & dans *Gilbertus Anglic.* compend. de febribus, lib. 1. (LAGUERENE.)

DÉLIQUESCENCE, *déliquium.* (*Mat. méd.*)

La *déliqueſcence*, ou la propriété de devenir liquides, de tomber en *déliquium*, par le contact de l'air, ou l'expoſition à l'air, eſt due à l'abſorption de l'eau atmoſphérique, par les ſubſtances qui préſentent ce phénomène. Elle a lieu, en raiſon d'une attraction entre ces ſubſtances & l'eau atmoſphérique, plus grande que l'eau n'en a pour l'air. On trouvera la théorie & les détails de cette propriété dans le dictionnaire de chimie. Ce qui a trait à cette propriété dans l'hiſtoire des médicamens, exige ici quelques conſidérations particulières. Toutes les matières médicamenteuſes déliqueſcentes, doivent être renfermées dans des vaiſſeaux bien bouchés; ſans cela on n'eſt jamais ſûr de leur activité, & l'on ne peut compter avec exactitude ſur leurs vertus; en effet, en les employant plus ou moins humectées, & à des doſes qui les ſuppoſent dans leur état de pureté & de ficcité, on ne ſait jamais préciſément combien on en donne aux malades; ainſi l'acétite de potaſſe, vulgairement nommé la *terre foliée de tartre*, qui eſt très-déliqueſcente, n'eſt pas préciſément le même médicament, on n'agit pas de la même manière, en le preſcrivant à une doſe égale dans ſes différens dégrés de déſiccation ou de *déliqueſcence*; le même raiſonnement eſt applicable à toutes les matières qui attirent l'humidité de l'air.

La *déliqueſcence* doit encore être conſidérée par rapport à la compoſition & au mélange des diverſes ſubſtances qu'on fait entrer dans les formules; on ne mêle qu'en petite quantité de ces matières déliqueſcentes dans les compoſitions qui doivent être conſervées quelque temps. A cet égard on commet ſouvent des erreurs ſingulières dans les formules. Les alcalis en partie cauſtiques, les ſels neutres *déliqueſcens*, les extraits, les ſucs épaiſſis, pluſieurs matières animales, évaporées en conſiſtance d'extrait, & ſur tout la bile ou le fiel, rendent tous les mélanges plus ou moins *déliqueſcens*; les pilules où ces corps entrent, ſe déforment; on ne doit donc les preſcrire qu'en bols ou en opiates.

(M. FOURCROY.)

DELIRIUM, mentis alienatio, en grec, *paraphronia*, en françois délire, ordre 3, claſſe 8 de Sauvages.

Le délire eſt le genre de léſion des fonctions intellectuelles dans lequel le jugement que l'on porte ſur les objets extérieurs, pendant la veille, loin de répondre à leur diſpoſition réelle, les préſente au contraire ſous des couleurs ou des rapports qui ne ſauroient leur convenir.

Boërhaave le définit *une origine d'idées qui ne répond pas aux objets extérieurs, mais à la diſpoſition interne du cerveau*, & Pitcarn *le ſonge de ceux qui veillent* (1).

L'étymologie la plus vraiſemblable de ce mot, vient, ſuivant pluſieurs auteurs, de *lira*, qui ſignifie *un foſſé en ligne droite* que l'on fait dans les champs, qui ſert à diſtinguer les ſillons. Ainſi d'*aberrare de lira*, s'écarter du principal ſillon, a été fait le mot *delirus*, appliqué par alluſion à un homme qui s'écarte de la raiſon. Extrait de M. d'Aumont, médec. & profeſſeur, à Valence, (Encyclopédie).

Le délire varie preſqu'à l'infini, ſoit qu'on le conſidère ſous le rapport de ſes cauſes, ſoit qu'on enviſage toutes les formes extérieures ſous leſquelles il ſe montre, & les complications dont il eſt ſuſceptible. Cependant malgré cette multitude de rapports, de cauſes & de complications, on peut ſimplifier la doctrine de ce genre d'affections, & rapporter toutes ſes eſpèces à deux claſſes principales. La première comprendra toutes celles qui prennent leur ſource dans quelque vice intérieur du cerveau, & la ſeconde celles qui dépendent de l'état vicieux de quelque organe externe. Chacune de ces deux claſſes ſera en outre diviſée en deux ordres. Le premier ordre de la première claſſe contiendra tous les délires aigus qui ſe joignent aux fièvres, telles que la ſynoque, le typhus, les accès des remittentes & des intermittentes, ſoit bénignes, ſoit malignes,

(1) Quelques auteurs reſtreignent le nom de délire & de *paraphronia* à cette eſpèce d'égarement qui ne nuit qu'à celui ſeulement qui eſt en délire, comme dans la noſtalgie, le ſatanriſme, l'hypochondrie & la panophobie, & ils le nomment *fureur*, lorſque le malade porte les mains ſur quelqu'un ou ſur lui-même avec violence, comme dans la manie, la mélancholie, la rage, la nymphomanie, la demonomanie.

D'autres ont voulu ranger parmi les délires les aberrations de l'ordre naturel qu'on obſerve quelquefois dans les organes extérieurs, ſans que pour cela le jugement ſoit altéré, & qu'il y ait aucune léſion dans le cerveau; de ſorte que ſuivant eux la faim canine, la ſoif immodérée, & le vertige ſont autant d'eſpèces différentes de délire. Ces derniers ont, comme on voit, étendu beaucoup la ſignification de ce mot.

Digitized by Google

& ceux qui ſont cauſés par des poiſons! Le ſecond ordre de la même claſſe comprendra les délires chroniques connus ſous la dénomination générale de *veſania* ou folies.

De même le premier ordre de la ſeconde claſſe ſera compoſé des *allucinations*, & le ſecond ordre des *moroſités* (1).

CLASSE PREMIÈRE.

ORDRE PREMIER.

Du délire aigu qui dépend d'un vice interne du cerveau & de ſes différentes eſpèces.

Conſidérations ſur le délire en général.

L'ame, par ſa nature, paroît n'être ſuſceptible d'aucune altération qui lui ſoit propre, à rigoureuſement parler. Ce ſeroit donc une erreur de lui attribuer ces écarts, ces défauts de jugement qui conſtituent le délire. Et il faut en chercher la ſource dans le déſordre & l'imperfection des organes du corps auquel elle eſt unie (2). Ce déſordre peut appartenir immédiatement au cerveau, ou bien il peut venir des ſens qui tranſmettent à l'ame des impreſſions fauſſes, & font ainſi naître des idées erronées. De-là l'origine de cette diſtinction importante en délires qui viennent de cauſe interne du cerveau, & en délires par cauſe externe. Mais quelleque ſoit leur origine, il ſe préſente dans l'un & l'autre cas, un problême extrêmement difficile, pour ne pas dire impoſſible à réſoudre. En effet, quoique nous ne puiſſions pas douter que les opérations de notre entendement dépendent de certaines conditions du cerveau, cependant ces conditions n'ont jamais été du reſſort immédiat de nos ſens, & nous n'avons pas pu appercevoir juſqu'ici ſi aucune partie déterminée de cet organe a plus de part à ces opérations de notre entendement que toute autre. Nous n'avons acquis aucune connoiſſance de l'influence que ſes diverſes parties avoient dans l'exercice de ces fonctions, & par conſéquent dans l'état actuel de nos connoiſſances: on ne peut ſe flatter de parvenir à découvrir la diſpoſition phyſique qui peut faire naître les divers changemens que nous obſervons quelquefois dans nos fonctions intellectuelles.

Il y a ſans doute des cauſes dont nous pouvons calculer juſqu'à un certain point les effets; par exemple, on conçoit comment la trop grande affluence du ſang vers le cerveau, & ſon mouvement trop rapide dans cet organe, peuvent contribuer à affecter les opérations de notre entendement; mais les obſervations des médecins ne s'élèvent guère au-delà de quelques faits poſitifs de ce genre, & cependant il eſt évident que nos fonctions intellectuelles préſentent de grandes variétés dans leur exercice, ſans que nous puiſſions compter pour quelque choſe tout ce qui eſt relatif au mouvement, à la quantité ou à la qualité du ſang.

Ce qui paroît très-vraiſemblable, c'eſt que l'état de ces fonctions dépend ſur-tout du pouvoir nerveux, ou, comme on le ſuppoſe aſſez généralement, d'un fluide très-mobile renfermé ou inhérent d'une manière inconnue dans toute la ſubſtance médullaire du cerveau & des nerfs, & qui, dans l'homme vivant & en ſanté, eſt capable d'être mû avec une rapidité incalculable, de chacune

---

(1) M. de Sauvages ne fait qu'une claſſe de tous ces délires qu'il traite ſous la dénomination générale de *veſania* ou folies qu'il diſtingue en trois ordres, l'un pour les hallucinations, le ſecond pour les moroſités, & le troiſième pour les délires. Nous avons préféré ranger les *veſania* parmi les eſpèces, & les comprendre ainſi que les *hallucinationes* & les *moroſitates* qui ſont d'autres eſpèces ſous la dénomination générique de délire.

(2) Quoique la plupart des délires ſoient en effet produits par quelque vice du cerveau ou par quelque imperfection dans les organes éloignés, cependant on rencontre des inſenſés chez qui l'ame paroît avoir contracté le premier vice. Sauvages remarque que les petits enfans qui ſe promènent ſans rien craindre le jour & la nuit, tant qu'ils ſont dans l'heureuſe ſécurité avec laquelle ils étoient nés, ceſſent bientôt de le faire, quand ils ont entendu les contes que leur ont faits des domeſtiques au ſujet des revenans, des fées, des phanômes; qu'ils commencent à s'épouvanter la nuit, & à ſe figurer une infinité de chimères, lorſqu'ils ſont dans leur lit ou dans l'obſcurité: ce qui finit par les rendre mélancholiques & ſujets à différentes maladies.

Felix-plater obſerve que les bouffons qui font le métier de farcer & de faire des extravagances pour amuſer les ſpectateurs, finiſſent ſouvent par perdre la raiſon.

Ovide aſſure que l'amour a fait périr pluſieurs perſonnes qui avoient feint d'être affectées par le ſentiment: enfin on ſait que la peur a ſouvent rendu fous les malheureux chez leſquels elle avoit fait une impreſſion ſubite & profonde. Combien n'a-t-on pas vu de perſonnes tomber dans le délire, pour avoir craint d'être repriſes de juſtice & avoir été menacées de perdre leur réputation & leur vie. N'a-t-on pas vu auſſi bien des femmes devenir folles par le regret qu'elles avoient d'avoir perdu leurs charmes à la ſuite de quelque maladie. Combien de marchands ont éprouvé le même malheur à la ſuite d'un évènement qui renverſoit leur fortune. Ces exemples, trop nombreux & trop connus pour qu'il ſoit néceſſaire de multiplier ici les citations, paroiſſent prouver que le délire appartient quelquefois plus immédiatement à l'ame vivement & primitivement affectée, qu'à l'action de quelque organe ſur elle.

Digitized by Google

des parties du ſyſtême nerveux vers toutes les autres. A l'égard de cet agent, nous avons une preuve très-claire qu'il a un mouvement très-facile & très-prompt des extrémités ſenſibles des nerfs vers le cerveau, & qu'il produit par-là la ſenſation: nous avons la même preuve qu'à la ſuite de la volonté, le fluide nerveux a un mouvement du cerveau dans les muſcles, qui ſont les organes de tous les mouvemens du corps. D'après cela, comme la ſenſation excite nos operations intellectuelles, & que la volonté eſt l'effet de celles-ci; comme la connexion entre la ſenſation & la volonté ſe fait toujours par l'intervention du cerveau & des opérations intellectuelles, nous pouvons à peine douter que ces dernières dépendent de certains mouvemens & de la modification de ces mouvemens dans le cerveau.

Mais comment déterminer quels ſont ces mouvemens? On a propoſé ſur cet objet quelques hypothèſes qui paroiſſent toutes plus abſurdes les unes que les autres, & il faut convenir qu'il n'appartient qu'à ces hommes doués d'un génie vraiment créateur de tenter la ſolution d'un pareil problême. *Cullen* eſt celui dont l'opinion m'a paru la plus digne de fixer l'attention des médecins qui s'occupent des recherches curieuſes, & repoſe ſur les baſes les plus ſolides. (Théorie du délire....) Cet homme célèbre admet d'abord comme un fait prouvé, que le fluide nerveux dans tout le ſyſtême des nerfs, auſſi-bien que dans les diverſes parties, & particulièrement dans le cerveau, offre en différens tems différens degrés de mobilité & de force. (*Médec. prat.*, *tome* 2, *p.* 291.) Il applique à ces différens états les noms d'excitation & de *collapſus* ou affaiſſement. Par excitation, il entend cet état dans lequel la mobilité & la force ſont ſuffiſantes pour l'exercice des fonctions, ou quand elles ſont de quelque manière augmentées contre nature; & il donne le nom de *collapſus* à la diſpoſition contraire, celle dans laquelle la mobilité & la force ne ſont point ſuffiſantes pour l'exercice ordinaire des fonctions, ou quand elles ſont diminuées par comparaiſon à leur état précédent. Il faut remarquer que, par ces termes, *Cullen* n'entend exprimer que des vérités de fait, ſans prétendre par ces dénominations expliquer la circonſtance ou la condition méchanique ou phyſique du pouvoir ou du fluide nerveux dans ces différens états.

Pluſieurs phénomènes de l'économie animale paroiſſent conſtater que les différens états d'excitation & de *collapſus* ont lieu dans un grand nombre d'occaſions, mais notre objet eſt ſpécialement d'obſerver que ces états oppoſés entr'eux ne ſe font, dans aucun cas, plus aiſément appercevoir que dans la ſucceſſion de la veille & du ſommeil. Dans le dernier état, quand il eſt entièrement complet, le mouvement & la mobilité du pouvoir nerveux, à l'égard de ce qu'on appelle les fonctions animales, ceſſent entièrement, ou, pour m'exprimer autrement, elles ſont dans un état de *collapſus* & ſont oppoſés à la veille, que, dans les perſonnes en ſanté, *Cullen* appelle un état d'excitation générale & entière.

Après avoir reconnu & admis les différences qu'éprouve le pouvoir nerveux dans le ſommeil & la veille, *Cullen* fait remarquer que lorſqu'on paſſe de l'un à l'autre de ces états, comme cela arrive ordinairement chaque jour, le changement ne ſe fait preſque jamais dans un inſtant, mais preſque toujours par degrés & dans quelque eſpace de tems ſeulement; & cela peut être obſervé à l'égard du ſentiment & du mouvement. Ainſi, quand une perſonne tombe dans le ſommeil, la ſenſibilité eſt diminuée par degrés, de ſorte que lorſqu'on commence à dormir, de légères impreſſions produiront encore une ſenſation & ramèneront l'excitation, que les mêmes impreſſions, ou même de plus fortes ne ſauroient produire quand le ſommeil a continué long-tems & qu'il eſt parvenu à être plus complet. De même le pouvoir du mouvement volontaire eſt diminué par degrés: dans quelques membres il manque plutôt que dans d'autres, & ce n'eſt qu'après quelque tems que cet état devient général & bien marqué dans tout le corps.

On peut obſerver la même ſucceſſion progreſſive dans le réveil. Les oreilles, dans ce cas, ſont ſouvent éveillées avant que les yeux ſoient ouverts ou voient clairement, & le ſentiment eſt ſouvent ranimé avant que le mouvement volontaire ſoit rétabli. Il eſt curieux d'obſerver que, dans quelques circonſtances, les ſenſations peuvent être excitées ſans produire l'aſſociation ordinaire des idées.

Cullen conclut de ces obſervations que, non-ſeulement les différens degrés d'excitation & de *collapſus* peuvent avoir lieu en différens degrés, mais encore qu'ils peuvent avoir lieu dans les différentes parties du cerveau, ou au moins à l'égard des différentes fonctions, à des degrés divers.

Il n'eſt perſonne qui, avec un peu d'attention, n'ait pu appercevoir ſur lui-même cette approche graduée du ſommeil & de la veille, & on a pu remarquer avec la même facilité, que, dans un pareil état intermédiaire d'excitation inégale, il ſe trouve preſque toujours plus ou moins de délire ou de rêve, ſi l'on aime mieux l'appeler ainſi. Il y a dans cet état de fauſſes perceptions, de fauſſes aſſociations, de faux jugemens & des émotions toujours diſproportionnées à la cauſe qui les produit; en un mot, toutes les circonſtances qui conſtituent le délire.

Il ſuit de-là que le délire peut dépendre, diſons plutôt qu'il dépend ordinairement, de quelque inégalité dans l'excitation du cerveau, & cette aſſertion eſt fondée ſur ce que, pour l'exercice

Digitized by Google

convenable de nos fonctions intellectuelles, l'excitation doit être complette & égale pour chaque partie de cet orgâne. Car, quoique nous ne puiſſions pas dire que les traces des idées ſoient empreintes dans différentes parties du cerveau, ou qu'elles ſoient, à quelques dégrés, repandues dans tout cet organe; dans toute ſuppoſition, comme notre raiſon où nos opérations intellectuelles demandent toujours un rapprochement exact & réglé ou le ſouvenir des idées aſſociées entr'elles, il réſultera que, ſi quelque partie du cerveau n'eſt pas excitée, ou propre à l'être, ce rapprochement ne peut avoir proprement lieu, pendant qu'en même temps d'autres parties du cerveau plus excitées & plus capables de l'être, peuvent donner de fauſſes perceptions, des idées fauſſement aſſociées, & de faux jugemens.

Cette explication nous fait entendre pourquoi, dans le ſommeil, le *collaſſus* eſt plus ou moins complet, ou pourquoi le ſommeil, pour me ſervir de l'expreſſion ordinaire, peut être plus ou moins profond. Elle nous rend encore raiſon de ce que, dans pluſieurs cas, quoique le ſommeil ait lieu à un dégré conſidérable, cependant certaines impreſſions produiſent encore leur effet & excitent des mouvemens, ou, ſi l'on veut, des ſenſations dans le cerveau. Ces ſenſations, à raiſon de l'état de *collaſſus* d'une grande partie du cerveau, ſont, en général, du genre du délire & des rêves, & conſiſtent dans des perceptions, des aſſociations & des jugemens qui auroient été corrigés, ſi le cerveau avoit été excité dans ſa totalité.

La plupart des hommes ont du obſerver que le ſommeil le plus imparfait eſt ſur-tout troublé par des rêves; que ces rêves ſurviennent le plus ordinairement vers le matin, quand l'état complet du ſommeil eſt paſſé, & de plus, que ces rêves ſont communément excités par des impreſſions fortes & incommodes faites ſur le corps. Enfin, ce qui peut encore ſervir à éclaircir le même objet, c'eſt que même pendant la veille, nous avons un exemple d'un état inégal d'excitation dans le cerveau qui produit le délire. Cet exemple ſe rencontre dans le cas de fièvre, où il eſt évident que l'énergie du cerveau ou ſon excitation eſt conſidérablement diminuée à l'égard des fonctions animales, & c'eſt ſur ce fondement que *Cullen* a appuyé la théorie du délire fébrile. Ce ſymptôme, lorſqu'il paroit dans les fièvres, ne ſe développe qu'à une certaine époque de la maladie ſeulement. On peut diſcerner ſon approche par les accidens précurſeurs qui l'annoncent, & parce qu'il eſt à un plus haut dégré qu'il ne paroît ordinairement, lorſque le malade tombe dans le ſommeil, ou qu'il en ſort. Il ſemble donc évident que le délire, quand il ſe déclare au commencement de la fièvre, dépend d'une inégalité d'excitation produite par les cauſes qui agiſſent ſur le cerveau, & que c'eſt à la même cauſe, devenue plus énergique, qu'il faut l'attribuer, lorſqu'il s'annonce vers la fin des maladies, quand le principe de la vie eſt épuiſé.

S'il réſulte de ces obſervations que le délire eſt fréquemment occaſionné par une inégalité dans l'excitation du cerveau, il n'eſt pas pour cela plus facile d'expliquer comment les différentes portions de cet organe peuvent être, en même tems, les unes excitées, & les autres affaiſſées, ni comment l'énergie du cerveau peut avoir différens dégres de force à l'égard des diverſes fonctions animales, vitales & naturelles: mais il eſt aſſez clair que le cerveau peut éprouver en même tems diverſes manières d'être à l'égard de ſes fonctions. Ainſi dans les maladies inflammatoires, lorſque par un *ſtimulus* déterminé par le cerveau, la force des fonctions vitales eſt augmentée outre nature, celle des fonctions animales eſt, ou un peu changée, ou conſidérablement diminuée. Au contraire dans pluſieurs cas de manie, la force des fonctions animales, dépendant toujours du cerveau, eſt prodigieuſement augmentée, pendant que l'état des fonctions vitales, dans le cœur, eſt moindre, ou n'eſt point du tout changée. Mais on peut toujours conclure de tout ce que nous avons dit, que, quelque difficile qu'il puiſſe être d'expliquer la condition mécanique ou phyſique du cerveau, dans des cas pareils, les faits ſuffiſent pour prouver qu'il y a une telle inégalité, qu'elle peut troubler nos fonctions intellectuelles.

Après avoir préſenté ce qu'il y a de plus probable ſur la cauſe prochaine du délire, il nous reſte à parler de ſes cauſes éloignées, de ſes diverſes nuances, des phénomènes intéreſſans qu'il offre, & du prognoſtic qu'on doit en porter dans les maladies aiguës auquel il ſurvient. Nous allons le conſidérer ſous les divers rapports.

Le délire eſt tantôt ſimple, & tantôt il ſe combine avec d'autres affections, telles que le coma, le carus, &c. Il eſt auſſi ou univerſel, ou particulier. Dans le premier cas, le malade juge fauſſement de tous les objets indiſtinctement. Dans le ſecond il ne délire que ſur un ſeul; & ſi on a l'adreſſe de diriger ſes idées vers un autre point que celui ſur lequel ſon égarement eſt fixé, il paroit alors jouir de toute ſa raiſon & de tout ſon bon ſens; mais il perd l'un & l'autre dès qu'on le ramène vers l'objet de ſon délire.

Ces nuances peuvent être dans toutes les circonſtances très-variées; elles ſont quelquefois ſi difficiles à ſaiſir, ſur-tout dans les premiers inſtans où il s'annonce, qu'il n'eſt pas rare qu'elles échappent aux médecins. En effet le changement morbifique qui s'opère dans le cerveau peut être très-léger; & même il peut arriver que ſon impreſſion ſur ſon organe ſoit beaucoup moindre qu'elle ne le feroit ſi elle étoit produite par quelques-unes des cauſes externes qui agiſſent ſur nos

ſens

ſens. Alors les idées erronées qui ſont excitées peuvent être effacées aiſément & être rectifiées, ſoit par celles qui viennent à l'aide des ſens, ſoit par le ſecours des aſſiſtans qui avertiſſent les malades qu'ils ſe ſont trompés. Cet état eſt en quelque ſorte le premier degré du délire : mais, lorſque l'action de la cauſe morbifique interne ſur l'organe des ſenſations eſt ſi forte, qu'elle égale & même qu'elle ſurpaſſe l'impreſſion qui ſe fait par le moyen des ſens, alors on fait des efforts inutiles pour perſuader aux malades que la cauſe de ce qu'ils ſentent n'eſt pas hors d'eux-mêmes, ſur-tout s'ils ont eu autrefois de ſemblables idées, à l'occaſion des objets extérieurs ; ils demeurent convaincus que les mêmes cauſes externes les affectent, & ils s'emportent contre leurs amis qui oſent nier des choſes qui leur paroiſſent évidentes. Ce qui vient de ce que l'impreſſion produite ſur l'organe immédiat des ſenſations eſt ſi forte, qu'elle eſt ſupérieure à toute autre impreſſion qui peut s'y faire : l'idée qui en réſulte eſt toujours préſente à l'eſprit, & ne peut être réformée par aucun raiſonnement. Cependant les organes eux-mêmes qui ſervent aux fonctions animales, ne ſont pas entièrement dénués des moyens d'exercer leurs facultés : car s'il arrive quelque accident ſubit & imprévu qui attire puiſſamment l'attention du malade, alors cette nouvelle impreſſion l'emportant ſur la précédente, il paroît s'occuper pour le moment de ce qui ſe paſſe réellement hors de lui ; il raiſonne juſte en conſéquence ; mais, la cauſe de cette dernière attention venant à ceſſer, celle qui dominoit auparavant produit ſon effet, & il retombe dans ſes premières erreurs.

Le jugement ne pouvant s'opérer ſans un rapprochement des idées & une comparaiſon entre elles, ce moyen ne peut ſervir de rien à l'homme qui délire, pour rectifier celui qu'il porte fauſſement ſur les objets qui l'occupent, parce que s'il compare les idées produites par la cauſe de ſon délire, avec celles qu'excitoient autrefois en lui les objets externes, elles lui paroiſſent tout à fait ſemblables.

Trois phénomènes principaux accompagnent ordinairement le délire. 1°. Quelque fauſſe perception des objets externes, ainſi que nous venons de le voir, ſans aucun vice apparent des organes du ſentiment. 2°. Une aſſociation biſarre & extraordinaire d'idées. En effet, comme les idées dépoſées dans la mémoire, & relatives aux affaires de la vie ordinaire, ſont, ainſi que l'obſerve *Cullen*, aſſociées dans la plupart des hommes de la même manière, elles doivent produire à peu près les mêmes jugemens, tandis qu'une aſſociation extraordinaire de ces mêmes idées dans quelque individu doit produire un jugement inuſité chez les autres hommes. 3°. Une troiſième circonſtance que l'on rencontre dans le délire eſt une émotion, ou une paſſion quelquefois violente, d'autrefois d'un genre timide & toujours diſproportionnée à la cauſe qui la produit, ſoit qu'on conſidère ſes effets ſur les autres hommes, ſoit qu'on les compare avec ceux qui auroient eu lieu ſur la perſonne du malade, avant cette affection. On peut donc définir le délire, cet état d'égarement & d'erreur de l'eſprit, accompagné d'émotion, ou de quelque paſſion diſproportionnée à ſa cauſe, dans lequel le malade porte, pendant la veille, un jugement faux ſur les objets qui ſe préſentent le plus fréquemment dans le cours de la vie, & dont tous les hommes en général ont coutume de juger d'une manière uniforme.

Quant aux paſſions que l'on rencontre chez les perſonnes en délire, elles ſont très-variées, & il eſt aiſé d'en ſentir la raiſon. En effet, toutes nos idées nous repréſentent les objets ſous des rapports très-différens. Ils nous ſont tantôt agréables, tantôt déſagréables, & tantôt indifférens. Ces derniers n'excitent point notre attention ; on fait des efforts pour ſe procurer la continuation du ſentiment qui plaît ; mais pour celui qui produit de la répugnance, on cherche, par tous les moyens poſſibles, à l'éloigner. Auſſi voyons-nous que les perſonnes en délire, auxquelles il ſurvient des idées agréables ou déſagréables avec de fortes paſſions, font des efforts incroyables pour ſe procurer ou pour repouſſer les objets qui les font naître. Ils réſiſtent à toutes les menaces, à tous les moyens de perſuaſion, & ſouvent à la force que les aſſiſtans leur oppoſent pour les contenir. Hippocrate avoit obſervé des délires dans leſquels, ni les menaces, ni les dangers, ni la raiſon n'étoient capables de retenir les malades, & de les empêcher de nuire aux autres & à eux-mêmes. Il les compare à des bêtes ſauvages. Lorſque les malades ont la tête occupée de choſes qui ne leur offrent rien d'attrayant, ni de déplaiſant, ils délirent en quelque ſorte dans le calme, & on ne remarque en eux, ni agitation d'eſprit, ni mouvement extérieur. Hippocrate fait auſſi mention de cette eſpèce de délire, liv. premier de ſes prédictions, où il dit : les délires obſcurs, accompagnés de légers tremblemens des membres, & dans leſquels les malades cherchent à palper quelque choſe en tatonnant continuellement, ſont très-phrénétiques. Ainſi on ſeroit dans une grande erreur, ſi l'on croyoit qu'un malade n'eſt pas dans le délire, parce qu'on n'obſerveroit point en lui une grande agitation, & parce qu'il ne feroit point d'efforts pour ſortir de ſon lit. Les délires obſcurs ſont de très-mauvais augure ; & il eſt eſſentiel de les connoître de bonne heure ; pour éviter les méprises auxquelles l'ignorance pourroit donner lieu,

oit pour le traitement, ſoit pour le prognoſtic qu'on doit en porter.

Il y a une autre circonſtance dans le délire qui le nuance aſſez ſingulièrement ; c'eſt celle dans laquelle le malade eſt frappé par l'idée d'un objet qu'il n'a jamais vu, & qu'il ne s'eſt jamais repréſenté à l'eſprit. L'ame alors eſt toute occupée à le conſiderer & elle en eſt troublée. Le malade eſt comme frappé d'étonnement, ſes yeux ſont ouverts, ſa bouche béante, & peu de temps après il eſt attaqué de convulſions, d'autant plus violentes que l'objet de la crainte eſt plus grand. C'eſt ce qui arrive aux épileptiques qui ſont affectés, pendant le paroxiſme, par différentes couleurs, par des odeurs & des goûts qu'ils ne peuvent rapporter à aucune ſenſation connue. Les ſimples ſonges repréſentent de même quelquefois des choſes qu'on n'a jamais ni vues, ni imaginées. C'eſt ſans doute d'après cette obſervation, qu'Hippocrate a dit dans les coaques, que dans les fièvres, les agitations de l'ame, qui ont lieu ſans que le malade diſe mot, quoiqu'il ne ſoit pas privé de la voix, ſont pernicieuſes.

Les cauſes éloignées du délire, dans les maladies aigues, ſont très-nombreuſes : ſouvent elles ne réſident point dans le cerveau ; & ſont au contraire placées dans des organes très-éloignés, d'où elles réagiſſent ſur lui. C'eſt delà que vient la diſtinction du délire en idiopathique & en ſympathique. Dans la ſynoque, le typhus, & les autres fièvres continues, il n'eſt pas rare d'obſerver qu'il a ſa ſource dans les premières voies, & que l'évacuation de la ſaburre qu'elles contiennent ſuffit pour le diſſiper. Dans la paraphrénéſie, il paroît dépendre de l'affection du diaphragme. Hippocrate a dit que, lorſque la bile émue ſe fixe dans les viſcères qui ſont près du diaphragme, elle cauſe la phrénéſie. (*Voyez ce mot & celui de* PARAPHRENESIE.) Nous verrons à l'article des délires chroniques qu'il en eſt de même, & que leur cauſe réſide ſouvent dans les hypochondres, dans la matrice, & dans les différens viſcères du bas ventre. (*Voyez* MANIE & MELANCHOLIE.) Lorſque le délire a été produit par l'inflammation ou l'engorgement de quelque partie du cerveau, on a ſouvent trouvé à l'ouverture des cadavres pluſieurs vaiſſeaux de la pié mère, & les réſeaux qui tapiſſent les ſinus, gorgés de ſang. Les mêmes obſervations ont fait découvrir quelquefois des dépôts. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails, parce qu'on les trouvera expoſés plus au long dans les articles particuliers.

Les médecins anciens avoient obſervé les ſymptômes qui avoient lieu dans les parties éloignées du cerveau, & qui pouvoient ſervir de ſigne du délire prochain. Hippocrate a recueilli un bon nombre de ces ſignes qu'il eſt eſſentiel de connoître, pour pouvoir prononcer ſurement ſur l'événement. Il dit dans ſes prognoſtics que, s'il y a un battement dans les hypochondres, cela ſignifie, ou une grande agitation, ou le délire. Ailleurs, il annonce que les palpitations que l'on reſſent dans le ventre ſont ſuivies de trouble dans l'eſprit. Cette puiſſance d'une partie ſur une autre a été nommée par Van Helmont, aſſez à propos, action de ſubordination, *actio regiminis*. Elle ſe manifeſte par de nombreux exemples, ſans qu'elle ſoit aiſée à expliquer ; on ſait ſeulement qu'elle s'opère par le concours des nerfs : d'ailleurs, ce qu'il eſt le plus eſſentiel de connoître c'eſt le fait, d'où l'on peut tirer des indications ſalutaires dans la pratique.

Comme le délire s'annonce à des degrés différens, qu'il eſt ſouvent accompagné des ſymptômes les plus graves, ſur-tout quand il parvient au terme de ſa plus grande violence, ſoit par les grandes émotions, ſoit par l'agitation & les mouvemens extraordinaires qu'il fait naître, il eſt de la plus grande importance d'en connoître les premiers développemens, pour pouvoir prévenir ſon accroiſſement, & s'oppoſer à des ſuites fâcheuſes. Galien uſe à cet égard d'une comparaiſon très-ingénieuſe : il dit, que comme il n'y a que les habiles jardiniers qui connoiſſent les plantes & les diſtinguent les unes des autres, lorſqu'elles ne ſont que ſortir de terre, pendant que tout le monde les connoît, quand elles ſont dans leur force ; de même, il n'y a que les habiles médecins qui apperçoivent les ſignes d'un delire prochain ou commençant, tandis que perſonne n'en méconnoit les ſymptômes lorſque le malade s'agite ſans raiſon apparente, ſe jette hors du lit, & devient furieux. Auſſi Hippocrate les a-t-il recueillis très ſoigneuſement. Il dit dans ſes prognoſtics, que c'eſt un ſigne de délire ou de douleur de quelque partie de l'abdomen, de ſe tenir couché ſur le ventre pour celui qui n'eſt pas accoutumé à ſe coucher en ſanté dans cette attitude. Il ajoute que le malade qui grince des dents, n'ayant pas eu cette habitude dans l'enfance, eſt menacé de délire ou de mort prochaine. On lit dans un autre endroit, que la reſpiration longue & profonde ſignifie auſſi le délire : que lorſqu'il y a battement dans les flancs, & que les yeux paroiſſent agités, on doit s'attendre à voir paroître le délire.

La douleur aiguë de l'oreille, dans une fièvre violente, la langue rude & ſeche, ou bien tremblante, le viſage enflammé, le regard féroce, le vomiſſement de matières bilieuſes, porracées, les urines rougeâtres, claires, & quelquefois blanches, ce qui eſt bien plus mauvais, ſont des ſignes d'une diſpoſition au délire. Mais ce qu'Hippocrate regarde comme le plus

Digitized by Google

ſûr indice d'un délire prochain, c'eſt que le malade s'occupe de choſes auxquelles il n'avoit pas coutume de penſer, ou même toutes oppoſées. C'eſt à ce ſigne général que ſe rapportent les ſignes particuliers ſuivans; tels par exemple qu'une réponſe bruſque d'un homme ordinairement modéré; de l'indécence de la part d'une femme modeſte, & autres de cette eſpèce.

Galien avoit éprouvé, ſur lui-même, que de regarder ſes mains, de paroître vouloir ramaſſer des floccons, de chaſſer aux mouches, ſont des ſignes de délire. S'en étant apperçu par la remarque qu'en faiſoient les aſſiſtans, il demanda du ſecours pour prévenir la phrénéſie dont il étoit menacé.

Le délire obſcur que l'on prendroit preſque pour une léthargie ſe diſtingue par un pouls dur, quoique languiſſant. On trouve dans Hippocrate beaucoup d'autres ſignes diagnoſtics du délire: mais nous nous bornons à ceux-ci, pour paſſer aux prognoſtics.

Les délires qui laiſſent paroître quelque interruption, & qui donnent du relâche, ſont les moins fâcheux, ſur-tout lorſqu'ils ne ſont pas de longue durée, & qu'ils ne ſont accompagnés d'aucun mauvais ſigne: ils occaſionnent plus de crainte que de danger, comme dans les fièvres intermittentes, où ils paroiſſent avec la violence de l'accès, & ſe terminent avec elle, pourvu que les forces du malade ſuffiſent à ſupporter la violence du mal. Cependant aucun délire n'eſt regardé comme un ſigne de ſécurité dans les maladies, ni comme un ſigne de mort certaine, par lui ſeul. On ne doit pas non plus fonder un eſpoir aſſuré ſur la ſeule liberté de l'eſprit. Quelquefois pendant l'apparition des ſymptômes les plus violens, s'il ſurvient un délire ſubit, c'eſt un ſigne d'une hémorrhagie ou d'une criſe, ſuivant Hippocrate (dans les Coaques.) (1) L'urine fort chargée, qui donne beaucoup de ſédiment, annonce la fin du délire dans le ſixième livre des épidémies. Une bonne ſueur, ſi elle ſe fait abondamment & avec chaleur à la tête, le reſte du corps ſuaot auſſi, termine le délire. Cela arrive encore quelquefois par une hémorrhagie, par des hémorrhoïdes, par de violentes douleurs qui ſurviennent aux aînes, aux cuiſſes, aux jambes, aux pieds, aux mains; ce qui s'opère par un tranſport de la matière morbifique des parties les plus eſſentielles à la vie ſur celles qui ne le ſont pas.

C'eſt auſſi un très-bon ſigne, lorſque le ſommeil calme le délire, (Hippocrate, ſect. 2, aphoriſ. 2.) pourvu que le ſommeil ſoit tranquille: c'eſt le contraire s'il eſt agité; c'eſt même un ſigne mortel. (ſect. 2, aphoriſ. 1.) Il faut auſſi diſtinguer le ſommeil des affections ſoporeuſes, qui ſont d'un préſage funeſte lorſqu'elles ſuccèdent au délire. Lorſqu'il eſt accompagné de foibleſſe, il eſt mortel, parce qu'il achève d'épuiſer le peu de forces qui reſtent. Si la perte de la voix, qui ſurvient dans la fièvre par convulſion, dégénère en délire obſcur, ſilentieux, c'eſt un très-mauvais ſigne. Le tremblement dans le délire violent eſt convulſif, & la mort le ſuit.

Les fréquens changemens de la tranquillité à l'agitation ſont pernicieux. Le délire accompagné de défaut de mémoire, d'affaiſſement, de ſtupidité, eſt un ſigne évident de mort, parce qu'il indique que les fibres médullaires du cerveau ont perdu leur reſſort. Si le froid ou la roideur des membres s'y joint, la perte du malade eſt inévitable: il en eſt de même dans le cas où, ayant les yeux ouverts, il ne voit rien; dans celui où les yeux ſe ferment à la lumière, répandent des larmes involontaires, ſont inégalement entr'ouverts, ou rouges & pleins de ſang.

Les palpitations, le hoquet, la langue rude, ſèche, ſans ſoif, la perte de la voix, l'inquiétude, les ſueurs froides de la tête, du cou, des épaules, les moiteurs qui s'étendent à tout le corps, les urines aqueuſes, blanches, claires, les déjections blanchâtres, abondantes, ſans calmer le délire, les abcès dont la matière eſt repercutée, les éruptions cutanées qui diſparoiſſent, les douleurs dans les membres qui ceſſent & reparoiſſent promptement, la difficulté de reſpirer, le pouls petit & languiſſant, & l'horreur pour les alimens & la boiſſon; tous ces accidens ſont très-funeſtes, chacun pris ſéparément d'après Hippocrate: à plus forte raiſon ſi pluſieurs ſont réunis avec délire. Les trois derniers ſur-tout ſont d'un grand poids dans quelque maladie que ce ſoit, pour annoncer une fin prochaine, de même que les ſignes oppoſés ſont propres à diſſiper les craintes. *Extrait de Proſper Alpin de præſag. Vitæ & morte. Par M. Daumont.*

Tel eſt l'abrégé des ſignes prognoſtics qui peuvent trouver place ici, pour ſervir à juger des évènemens dans l'affection dont il s'agit, qui eſt extrêmement variée par ſa nature & ſes ſymptômes. Il nous reſte à dire quelque choſe du traitement qui lui convient.

(1) Sauvages fait mention du délire critique, *paraphroſyne critica*. Cet accident, dit-il, annonce une criſe prochaine dans les fièvres aiguës. On la connoit en ce qu'elle eſt précédée par la coction, & par les autres ſignes de la criſe, aux jours où elle doit arriver. Cette paraphroſyne eſt bientôt ſuivie d'une évacuation ſubſéquente ou d'une métaſtaſe critique.

Il n'eſt guères poſſible d'indiquer une méthode univerſelle de traitement dans un genre de maladie dont les nuances, les ſymptômes, les cauſes & le danger ſont ſi différens. On conçoit aiſément que les remedes qui ſeroient employés avec ſuccès dans le délire qui dépend d'une inflammation du cerveau, ne ſauroient convenir dans celui qui ſurvient à la ſuite d'un épuiſement général des forces & de leur proſtration, qu'on obſerve ſi fréquemment dans les fièvres d'un mauvais caractère. Mais, en le conſidérant comme ſymptôme de ces fievres dans leſquelles il eſt preſque toujours déterminé par une trop grande rapidité du ſang vers la tête, on peut preſcrire des moyens curatifs plus faciles à appliquer. Dans ce cas, tout ce qui peut contribuer à diminuer la maſſe des humeurs, à détourner leur effort vers quelqu'organe moins eſſentiel à la vie, à les rendre plus fluides & à calmer leur mouvement, doit être employé.

La ſaignée aux pieds, plus ou moins répétée dans quelques circonſtances; le rétabliſſement du flux menſtruel ou hémorrhoïdal; les vomitifs & les purgatifs lorſqu'il dépend de ſaburre dans les premières voies; les lavemens, les pédiluves, l'application des ſangſues aux tempes, des véſicatoires à la nuque, entre les deux épaules, aux jambes, aux bras; celles des fomentations émollientes ſur la tête, ſur le ventre, à la plante des pieds; enfin les friction des extrémités, tels ſont les ſecours par le moyen deſquels on parvient à calmer le délire.

Quelquefois il faut avoir recours à des expédiens ſinguliers, comme la muſique, la danſe, les bruits avec éclat, les bruits réglés, la lumière, pour changer le mode vicieux qui entretient le délire; en oppoſant toujours des affections contraires à celles qui ſont dominantes. (*Voyez* LE COMMENTAIRE DE VAN SWIETEN, & L'ARTICLE DE M. DAUMONT DANS L'ENCYCLOPEDIE.)

Il eſt une autre eſpèce de délire ſur lequel nous ne devons pas garder le ſilence, ſoit à cauſe des ſymptômes particuliers qui l'accompagnent, ſoit à cauſe des remèdes qui lui conviennent. C'eſt du délire cauſé par les poiſons que je veux parler. Nous ne pouvons mieux en faire connoître le caractère & toutes les nuances, qu'en rapportant les obſervations les plus exactes qui ont été faites ſur cet objet. Les ſuivantes ont été extraites de Sauvages, tom. 2, pag. 713, de ſa noſologie.

Une décoction de trois fruits de *datura*, priſe à jeun dans une pinte de lait, occaſionna les ſymptômes ſuivans dans un vieillard ſexagénaire. Il lui vint ſur-le-champ vertige & tremblement comme dans l'ivreſſe; ſes ſens s'obſcurcirent; il n'avoit pas de naufées, & s'alla coucher; ſa bouche & ſa langue étoient très-ſèches; il balbutia, devint immobile, parla bas; on crut par ſes geſtes & la flexion de ſes genoux, qu'il étoit en délire; il tendoit les bras & demandoit quelque choſe; ſes yeux ſe fermèrent & devinrent larmoyans; enſuite on le vit redevenir tranquille, ſans pouls, & ſes membres reprirent de la vigueur; il fut ſtupide pendant ſix ou ſept heures; devenu furieux, il s'agitoit dans ſon lit, & il fit une infinité de ſignes que les aſſiſtans ne pouvoient comprendre; après cela il fut tranquille, & dès le ſoir même il n'eut plus de mal.

Il y a pluſieurs années qu'une bande de voleurs ſe ſervoit d'une décoction de ſtramonium, plante aſſez commune dans le Languedoc, pour enivrer les voyageurs & les détrouſſer. Après avoir écraſé la ſemence de cette plante, ils la faiſoient infuſer dans du vin; mais on ne ſait à quelle doſe. Il eſt certain que ceux qui en buvoient en grande quantité en périſſoient. M. de Sauvages en a vu pluſieurs qui en étoient morts, & d'autres auteurs ont recueilli un grand nombre d'obſervations de ce genre. Le vin préparé avec une petite doſe du *datura* fait dormir en peu de minutes; mais quand on ſe réveille, on eſt fou; on a mille idées extravagantes & riſibles; on ne parle pas pour l'ordinaire, mais on témoigne ce qu'on deſire; le malade n'a point de naufées, point de cardialgie. Occupé de ſes folies, il erre pendant pluſieurs jours toujours gai, & reprend enfin l'uſage de ſa raiſon; mais il eſt foible, il ne peut marcher, & il eſt inhabile à l'acte vénérien. Voilà ce que M. de Sauvages a obſervé chez beaucoup de perſonnes, & ce qui s'eſt paſſé ſous les yeux des magiſtrats du préſidial de Montpellier, qui ont condamné pluſieurs de ces malheureux à mort. Le bourreau d'Aix, ayant pris de ce poiſon, danſa pendant une nuit dans un cimetière; & une malheureuſe femme de cette ville, qui faiſoit le commerce de proſtitution, fût condamnée à mort, pour avoir livré à des libertins des filles qu'elle avoit enivrées avec le même poiſon. Ce genre de crime eſt commun chez les orientaux, ſi l'on s'en rapporte à *Acoſta*. On en trouve pluſieurs exemples dans *Garidel*, hiſtoire des plantes de Provence.

Les racines, les fleurs & les feuilles de jusquiame noire produiſent le même effet. Une femme & ſon mari avoient mangé des racines de cette plante, qu'ils avoient priſe pour des racines d'artichaut: dès le ſoir même, un quart d'heure après, leur gorge ſe reſſerra, leur voix s'éteignit; ils furent attaqués de dyſurie & d'une amauroſe paſſagère, d'un tire imbécille; pendant deux jours, ils changeoient à chaque inſtant de place; enſuite vinrent la céphalalgie & la foibleſſe. Les caſtiques & les purgatifs firent ceſſer tous ces accidens. J'ai remarqué les mêmes effets des feuilles de cette plante, chez une femme qui avoit pris une décoction où l'on en avoit mis.

Les feuilles de jusquiame noire, en décoction, occasionnent le vertige, la stupeur, comme dans l'ivresse, & trois heures après, un délire semblable à la fièvre; le pouls est irrégulier; la couleur de la face est souvent changée; les yeux sont hagards & les pieds lourds. Les malades en sont quittes pour prendre de l'ipécacuanha, avec de l'eau chaude & de l'huile, s'ils vomissent; on se comporte différemment s'ils suent & urinent abondamment. Il y en a qui, pendant un mois, sont attaqués d'asthénie, de gastronidies gravatives, de tranchées de ventre, de céphalalgie, de vertige. *Transact. Philosoph.* 1752, *par M. de Stedman.*

Les feuilles du sumach *coriaria*, dont les baies produisent l'épilepsie, sont encore très-nuisibles à l'espèce humaine. M. Sauvages en a vu un exemple bien singulier dans une femme de Montpellier, qui avoit pris la décoction de ces feuilles dans un bouillon: Cette femme croyoit toujours être en l'air & non dans son lit; elle avoit la vue obscurcie: ces accidens ne subsistèrent que pendant deux jours.

La solanum de jardin donne des baies de différente couleur: sept ou huit de ces baies mangées dans la soupe, produisent l'ivresse ou une paraphtosyne. Les paysans des montagnes jouent souvent des tours à leurs voisins, en leur faisant manger de ces baies.

La paraphrosyne causée par l'opium présente encore des symptômes qu'il est intéressant de connoître. L'observation suivante est tirée de la collection académique, tom. 3, pag. 677; elle y a été insérée par Christ, Schelhammer, & en a été extraite par M. Sauvages qui l'a insérée dans sa nosologie. Un homme prit trois grains d'opium & autant de saffran, vers le minuit. Cet homme eut pendant un quart d'heure 1°. un sommeil tumultueux, inquiet, & troublé par des insomnies; 2°. il s'éveilla la bouche sèche & avec empêchement de parler & difficulté de se mouvoir; 3°. une heure après, il eut la tête brouillée & tomba dans le délire; 4°. il se figuroit être suspendu en l'air & tourner circulairement; 5°. forcé de marcher, il chancelloit & n'alloit qu'avec peine; la stupeur diminuoit peu-à-peu, mais l'engourdissement de ses membres augmentoit de temps-en-temps tout-à-coup; 6°. il n'étoit pas tout-à-fait à lui, & connoissoit à peine son existence; il répondoit cependant aux questions qu'on lui faisoit; 7°. une demi-heure après, le malade fut privé de ses sens, excepté de la vue & de l'ouie; le vinaigre lui paroissoit n'avoir point d'acidité; l'esprit de sel ammoniac étoit, selon lui, sans odeur, le tact étoit également aboli; 8°. il sentoit cependant la fraîcheur des mains qu'on lui appliquoit sur les joues, mais une demi heure après, il eut froid à tout le corps & sur-tout aux extrémités; il survint après de l'engourdissement, & il ne put marcher. On le réchauffa auprès d'un poele, & on le fit marcher, pour l'empêcher de périr, mais il étoit accablé de sommeil & dormoit à mesure qu'on le faisoit aller; 9°. à trois heures du matin, ce malade commença à reprendre un peu de raison; le pouls, à peine sensible auparavant, revint: pour lors il s'endormit, mais son sommeil étoit agité. Il n'étoit plus maître de lui quand ses yeux étoient fermés: son jugement s'étant raffermi, il écartoit le sommeil autant qu'il le pouvoit, parce qu'il sentoit le danger de s'y livrer; 10°. à quatre heures du matin, il reprit ses forces avec une potion spiritueuse, & sentit un frémissement dans tous les membres; à force de frictions, on dissipa la stupeur, & on lui rendit l'usage de ses sens; 11°. cet état triste étant dissipé, le malade avoua que pendant ce temps il n'avoit eu que des idées vagues & confuses, quoiqu'il conservât le souvenir du passé; 12°. il ajoute que, lorsqu'on lui présentoit un livre, il ne comprenoit pas ce qu'on y lisoit, & que ses yeux lui paroissoient quatre fois plus grands qu'ils n'étoient, de sorte qu'il craignoit de paroître horrible à ceux qui le regardoient. L'action de ce narcotique cessa entièrement au bout de six heures, & le malade recouvra une santé parfaite.

On peut déduire de cette observation beaucoup de corollaires pour la perfection de la psychologie. La faculté de faire attention à un objet, ou de rassembler les idées vagues, est troublée & suspendue par l'opium; certains sens sont obscurcis préférablement à d'autres, pendant que la mémoire conserve sa vigueur. Il semble qu'il y a deux sens du toucher; quand celui par lequel on distingue les corps est obscurci, l'autre qui laisse sentir le froid n'est point altéré. L'imagination qui fait croire au malade qu'il est suspendu dans l'air, après avoir pris les autres poisons, comme la racine de jusquiame, les feuilles de sumach, est singulière.

Le *conium* cause aussi une espèce de paraphrosyne. La grande ciguë, *cicuta major*, la ciguë de *Mathiole*, est le conium de *Linnæus*. On la confond ordinairement avec la ciguë aquatique de *Wepfer*. La démence, dit *Galien*, vient du conium que les grecs appellent κωνειον. Les feuilles de cette ciguë causent le carus aux ânes qui en mangent: de sorte que ces animaux semblent non-seulement être stupides, mais même tout-à-fait morts. Il est même arrivé que des paysans en ont écotché dans cet état, & qu'ils ont été surpris de voir ces animaux s'éveiller & comme ressusciter au milieu de l'opération; évènement assez plaisant. Les racines de cette plante, selon le témoignage de C. *Bauhin*, font perdre la raison trois ou quatre heures après qu'on en a mangé. Les malades dont parle ce médecin couroient pendant la nuit dans leur maison, transportés de folie & de fureur;

Digitized by Google

d'où il arrivoit que, heurtant les murs avec la tête, ils montroient le lendemain à leurs voiſins qui venoient les voir, une face livide, ſanglante & horrible. La même choſe arriva à un moine, qui avoit mis dans ſon bouillon des feuilles de ciguë au lieu de perſil. Ce malade fut pendant un mois tantôt fou & d'autrefois furieux. C. *Bauhin* les a tous guéris, *comment. in Math. de cicutâ.*

On croit que le venin qui fit périr *Socrate* n'étoit pas le ſuc de conium, mais la ciguë de *Linnéus*, que Tournefort nomme *ſimu eruca folio* : C'eſt un poiſon beaucoup plus dangereux, puiſqu'il fait promptement périr. *Théophraſte* avertit que, ſi on le mêle avec l'opium, la mort eſt plus douce. C'eſt ainſi qu'on a dit que *Socrate*, après avoir pris ce poiſon, éprouva un engourdiſſement, un ſentiment de peſanteur, & qu'il eut les yeux fixes.

Le *conium*, appliqué extérieurement ſur les parties génitales, peut-il guérir le ſatyriaſis, comme pluſieurs l'atteſtent de la ciguë? Nous n'en ſavons rien. Nous ſavons ſeulement que ſon extrait, qui a eu tant de vogue, n'a pas cette propriété.

Sauvages fait encore mention d'un délire qu'il appelle magique, *delirium magicum*. Voici ce qu'il dit à ce ſujet: les indiens compoſent un électuaire magique de la ſemence de *datura*, d'opium, & de farine de graine de chanvre, auxquels ils mêlent des aromates, pour corriger leur férocité, & fortifier leurs eſprits vitaux. On raconte pluſieurs choſes extraordinaires & fabuleuſes, ſur les vertus de ce philtre. On prétend, par exemple, que ſon effet eſt d'aveugler un mari, lorſqu'un adultère eſt prêt d'entrer dans ſon lit, pour ſéduire ſa femme. Mais *Kempfer* a vu pluſieurs faits relatifs à l'uſage de cette compoſition; tels ſont les ſuivans. Dans le Malabar, beaucoup de vierges, belles, bien parées & tirées du temple des brachmanes, viennent en public pour appaiſer le dieu qui préſide à l'abondance & au beau temps. Lorſque le prêtre lit la formule des prières contenues dans les livres ſacrés, ces filles commencent à danſer, à ſauter, en faiſant des cris, à fatiguer leur corps, à tourner leurs membres & leurs yeux, à jetter de l'écume, & à faire toute ſorte d'actions plus bizarres les unes que les autres. Le peuple croit qu'elles ſont agitées de colère par les démons ou les eſprits auxquels elles ſont préſentées. Pendant cette ſcène, l'air retentit du ſon des tambours & des tymbales: & le peuple, ravi de joie, applaudit par ſes cris. On reconduit enſuite ces filles fatiguées dans le temple; on les fait coucher, & après leur avoir donné une autre potion pour émouſſer la force de la première, on les fait voir au peuple ſaines d'eſprit, pour que la troupe des gentils ſache qu'elles ſont délivrées des génies, & qu'elle croye que l'idole eſt appaiſée.

Kempfer reçut dans un repas de ſes amis, qui en prirent de même, un bol d'un électuaire qui leur avoit été donné par des habitans du Bengale. Quand ils l'eurent avalé, ils ſe livrèrent à une joie immodérée; ils ſe mirent à rire, à s'embraſſer; quand la nuit vint, ils montèrent à cheval, & il leur ſembloit qu'ils voloient dans les airs, ſur les ailes de Pegaſe, & qu'ils étoient entourés des vives couleurs de pluſieurs arcs-en-ciel. Arrivés chez eux, ils mangèrent avec un appétit dévorant ce qu'on leur donnoit, & le lendemain ils parurent avoir recouvré toute leur raiſon.

Les indiens ſont dans l'uſage de mâcher continuellement du bétel; & cette habitude ſe rencontre chez le peuple & les grands ſeigneurs. Ce maſticatoire eſt compoſé de feuilles de poivre, *bétel* de *Linnéus*, du fruit ou de la noix de *Cycade*, dit *areca*, & de chaux d'huitres calcinées. On enveloppe cette pâte en forme de trochiſques, dans une feuille de bétel; il fait cracher, teint les lèvres d'une couleur rouge enſanglantée. Cette compoſition donne à l'haleine une odeur très-agréable, fortifie les gencives: on y ajoute une petite doſe d'areca; elle enivre légèrement le cerveau; elle calme les eſprits animaux, & donne de la gaieté. *Kempfer* n'a jamais pu manger de bétel, ſans éprouver des anxiétés, une ſueur froide, & des vertiges, comme s'il eut ſenti la fumée de tabac. Les indiens mêlent la teinture d'opium avec leur tabac, pour que la fumée dont ils uſent les enivre davantage.

ORDRE SECOND.

Des délires chroniques.

Sous la dénomination de délires chroniques, nous comprenons toutes les affections plus ou moins conſtantes dans leur durée, mais toujours exemptes de fièvre, que la plupart des auteurs ont décrites ſous le nom de *veſania* ou folies. Telles ſont l'imbécillité ou démence, appellée en grec *paranoïa*, & en latin *dementia*, *fatuitas*, *vecordia*; la mélancholie, ainſi nommée, de *melaina*, noire, & *chole*, bile; & la manie décrite par les latins ſous le nom de *furor* & *inſania*.

Ce ſujet exigeant beaucoup de développemens par l'importance dont il eſt, doit occuper un article à part dans ce Dictionnaire. Nous renvoyons donc les lecteurs, pour les généralités, aux mots FOLIE, & *VESANIA*, & pour les détails, aux articles particuliers où ſeront traités les affections qui compoſent cet ordre. (*Voyez* en conſéquence les mots DÉMENCE, IMBÉCILLITÉ, MELANCHOLIE, MANIE.)

Digitized by Google

CLASSE SECONDE.

ORDRE PREMIER.

Des allucinations.

L'allucination eſt une erreur paſſagère qui dépend du vice ſeul des organes externes, & qui peut être aiſément corrigée par le jugement & la réflexion. Elle diffère donc eſſentiellement du délire *par cauſe interne*, que nous venons de conſidérer, & qui prend ſa ſource dans quelque vice du *ſenſorium commune*.

Si quelqu'un, en touchant un globe avec ſon doigt index & celui du milieu, juge que ce globe eſt double; ou bien qu'en abaiſſant ſon œil, il s'imagine voir deux flambeaux allumés, quoiqu'il n'y en ait qu'un, c'eſt une allucination de la vue. Cet exemple doit ſuffire, pour diriger l'application qu'on doit faire de cette dénonciation, aux affections qui en ont véritablement le caractère, quel que ſoit l'organe extérieur vicié qui la produiſe.

Il réſulte de là, que deux cauſes concourent ſimultanément à former l'allucination: l'une eſt phyſique, comme nous l'avons dit; l'autre eſt morale, & vient de l'état de l'ame qui, occupée toute entière par la ſenſation vive qui l'affecte, ne ſonge pas à rectifier ſes idées, ni à redreſſer ſon jugement.

Après avoir ainſi établi l'origine de cette eſpèce de délire, il eſt aiſé de tracer la méthode curative qui lui convient. Corriger l'état vicieux de l'organe affecté qui produit des ſenſations erronées; réformer les fauſſes perceptions qui en naiſſent, en éclairant l'eſprit ſur ſes erreurs: telles ſont les indications qu'on a à remplir. Ainſi, par exemple, on diſſipe les erreurs de la vue, en ôtant une tache qui eſt ſur la cornée, ou en détruiſant l'engorgement qui répand de l'obſcurité ſur les objets. De même on fait ceſſer les ſonges effrayans qui dépendent de la chaleur & de la force du ſang, en diminuant la pléthore par les moyens que la médecine fournit. Quant aux ſecours moraux, ils ſont d'autant plus efficaces, qu'ils ſont employés avec plus d'adreſſe, & reçus avec plus de confiance.

Les noſologiſtes (voyez SAUVAGES, pag. 607,) rangent au nombre des allucinations, 1°. le vertige ou tournoiement de tête, en grec *dinos*, *ſcotodinos*, *ſcotoma*. Cette affection nous fait voir les objets qui ſont fixes & immobiles, dans un mouvement de rotation continuelle. Le malade lui-même s'imagine qu'il tourne dans ſon lit. On en diſtingue pluſieurs eſpèces. 1°. Le vertige ſtomachique, *vertigo ſtomachica* d'Aretée; *ab ebrietate*, *ingluvie* de Riviere; *ſympathica* Pitcar.

Cette eſpèce de vertige eſt précédée d'indigeſtion, de nauſées, de cardialgie, d'étourdiſſement, de vomiſſement, de dégoût, de peſanteur à l'épigaſtre; & tout annonce qu'elle dépend des crudités des premières voies & de ſaburre. Mais on ne doit pas regarder comme vertige ſtomachique celui que la nauſée ne précède pas, & qui n'en eſt que la ſuite. Car toute affection grave à la tête, comme la fracture du crane, ou la céphalalgie, l'occaſionne aſſez ſouvent, quoique l'eſtomac ſoit en bon état. Cette eſpèce eſt ſelon *Willis* la plus ordinaire de toutes, & on la trouve au commencement de toutes les maladies aiguës. Les émétiques, les purgatifs, & enſuite les fortifians & les amers lui conviennent. 2°. Le vertige hyſtérique; il reconnoit pour cauſe l'agacement des nerfs. Les femmes ſenſibles & délicates, les hommes mélancholiques, ceux qui ſe livrent à l'étude, aux ſciences abſtraites, & aux méditations profondes, y ſont le plus ſujets. Cette affection frappe l'ame d'inquiétude & de terreur. M. Sauvages a connu une perſonne hyſtérique qui craignoit de tomber & qui étoit attaquée de vertige, dès qu'elle entroit dans une égliſe où il n'y avoit perſonne; & qui ceſſoit d'avoir les accidens, lorſqu'il y avoit beaucoup de monde. Il en a vu une autre qui étoit ſans ceſſe tourmentée par la peur de tomber devant elle, quand elle marchoit dans les rues, parce qu'elle s'imaginoit que le pavé s'enfonçoit ſous ſes pieds. Les vertigineux s'imaginent ſouvent que leur tête vacille, & qu'elle ne tient point ſur leur col. 3°. Le vertige paſſager de *Sennert*, vertige accidentel. On eſt attaqué de ce vertige, lorſqu'on tourne pluſieurs fois de ſuite; lorſqu'on fixe trop long-temps ſes regards ſur un corps en mouvement; ou lorſque d'un lieu très-élevé, on regarde en bas à une grande diſtance, & qu'on a peur. Ce vertige ſe diſſipe en peu de temps. On peut joindre à toutes ces eſpèces, celui qui eſt cauſé par les poiſons, par les vapeurs des liqueurs ſpiritueuſes, par la fumée qui s'élève des mines, enfin celui qui ſuccède à quelques coups violens à la tête.

2°. La berlue ou ſuffuſion. Heurnius l'a décrite ſous le nom de *ſcotoma*, les latins l'appellent *ſuffuſio*, & les grecs *hypochyma*. Elle diffère du vertige, en ce qu'elle repréſente des corps qui n'exiſtent pas, tandis que le vertige ne fait que changer la forme de ceux qui exiſtent, & les peint dans un mouvement continuel, quoiqu'ils ſoient immobiles. Les perſonnes attaquées de la berlue croient voir des mouches, des étincelles, des ombres fines & rameuſes, des toiles d'araignées & autres corps de ce genre. Les oculiſtes diſtinguent pluſieurs eſpèces de berlue. Ils appellent l'une *réticulaire*; l'autre *étincelante*, *marmarige* d'Hippocrate, en latin *ſplendores* ou

fulgura ; une troiſième berlue *colorante* ; une quatrième berlue de *métamorphoſe* ; ils donnent à une cinquième eſpèce le nom latin de *ſuffuſio dimidians objecta*, berlue qui partage les objets ; enfin, ils en reconnoiſſent une dernière qu'ils nomment berlue *branlante*. Celle-ci repréſente les objets toujours fléchis, tortueux & branlans à droite & à gauche. M. Sauvages rapporte l'obſervation d'un célèbre médecin de Narbonne, âgé de quatre-vingt ans, qui fut attaqué pendant quelques jours de cette berlue. Toutes les perſonnes qu'il rencontroit lui paroiſſoient avoir le corps contrefait & les jambes tortues ; il croyoit même qu'elles étoient penchées à droite & à gauche & prêtes à tomber. En homme charitable, il les avertiſſoit, & faiſoit même ſon poſſible pour les ſoutenir. Il fut délivré de cet accident : mais la vue reſta plus obſcure qu'à l'ordinaire. Claſſe VIII, des folies, pag. 639. (*Voyez* BERLUE.)

3°. La diplopie, bévue, la double vue, *ſuffuſio multiplicans*, *diplopia*, *viſus duplicatus*.

Dans cette allucination, on croit voir les objets doubles, ou pluſieurs fois répétés. Elle offre les variétés ſuivantes. 1°. La berlue nommée pirétique. Elle accompagne quelquefois les fièvres & les inflammations aigues. Le malade croit voir pluſieurs médecins auprès de lui, quoiqu'il n'y en ait qu'un. 2°. La bévue cauſée par le ſpaſme des muſcles abducteurs de l'œil gauche, obſervé par Willis, *de animâ brutorum*. M. Sauvages l'a vue dans un épileptique. 3°. La bévue cauſée par la paralyſie des muſcles d'un œil. Plater en fait mention obſerv. lib. 1, pag. 132. 4°. La bévue cauſée par un ancylobléparon. Langius, épiſt. 7, lib. 1, 5°. La bévue cataracte, Foreſtus, lib. 1, obſ. 39. 6°. Bévue venant de foibleſſe, Bonet, ſépulchr. obſer. 22, cas 43, 44, dans les moribonds & les convaleſcens. 7°. Bevue de corps éloignés. Les objets éloignés paroiſſent doubles, il n'en eſt pas de même de ceux qui ſont vus de près. 8°. Bévue cauſée par une contuſion, Tummig, 1621, pag. 330. 9°. Bévue cauſée par la peur. 10°. Bévue des ivrognes. Voyez pour les détails hiſtoriques de cette maladie & pour ſon traitement, les mots *ſuffuſio*, berlue, diplopie, *diplopia*.

4°. Le tintouin, *ſtrepitus*, *fluctuatio aurium*. Dans cette allucination on croit entendre des ſons qui n'exiſtent pas. Le tintouin varie relativement au ſon & au ton qui l'accompagne. On l'appelle *bombement*, ſi on entend des éclats ou des coups, parmi leſquels il y a quelque intervalle ; *tintement*, ſi les ſons ſont aigus & approchent de celui que rend une petite cloche ; *otonechos*, lorſqu'en parlant on entend un bruit aigu & continuel ; *bruiſſement*, ſi c'eſt un ſon grave & un murmure qui ſe répète ſouvent, ſemblable au bruit d'une roue ou d'une rivière, ou à l'éclat du tonnerre. Il réſulte de tout cela, que le tintouin eſt un ſon importun & imaginaire, qui ne répond pas aux vibrations de l'air extérieur. Il eſt produit tantôt par la foibleſſe, tantôt par la pléthore, tantôt par quelques fluxions catarrhales ; d'où il ſuit que les variétés de ſes cauſes exigent une grande ſagacité de la part du médecin, & une méthode curative ſage & raiſonnée. (*Voyez* TINTOUIN, MALADIES DES OREILLES.)

5°. L'hypochondrie, *hypocondriaca paſſio* des latins, *morbus hypochondriacus* de Fracaſtor, *melancholia hypochondriaca*, *hypocondriaciſmus* Huxham, *hypocondria* de Cocchi, *mirachi* ſelon les arabes ; les malades ſe nomment en françois *hypochondriaques*, *vaporeux*, *malades imaginaires* ; cette maladie très-commune, très-rebelle aux efforts des médecins & aux ſecours de l'art les mieux adminiſtrés, demande, malgré ſes rapports avec les allucinations dont nous nous occupons ici, d'être traitée dans un article ſéparé. Le lecteur pourra lire les articles *hypochondrie* & *hypochondriaques*.

6°. Le ſomnambuliſme, maladie des ſomnambules ; *noctambulatio* ; *noctiſurgium nyctegerſia* des grecs ; *hypnobateſes* & *nyctobaſis*. On nomme les malades *ſomnambules* en françois ; *noctambuli*, *ſomnambulones* en latin ; & en grec *nictobata* & *hypnobabata*. (*Voyez* la deſcription de cette maladie à l'article SOMNAMBULISME.)

ORDRE SECOND.

Des moroſités & des biſarreries.

Il étoit naturel de conſidérer comme des eſpèces de délire toutes les imperfections du jugement, qui, en répandant un nuage ſur les vérités les plus évidentes, & en pervertiſſant les deſirs les plus naturels, nous font concevoir des goûts irréſiſtibles pour les choſes les plus abſurdes, & font naître des paſſions erronées pour celles qui peuvent nous unir. Telles ſont les altérations que les médecins nomment moroſités & biſarreries.

Le malade moroſe eſt donc celui qui, contre les principes de raiſon, & les penchans les plus naturels, deſire ce qui lui eſt nuiſible & ce qui n'eſt pas bon en ſoi, & a du dégoût pour les choſes qui ſont généralement reconnues comme bonnes, ou qui lui ſeroient particuliérement avantageuſes. Il eſt en même-temps ſujet à toutes ſortes de paſſions, ſoit violentes, ſoit triſtes, ſoit languiſſantes. Ainſi on le voit tantôt ſe livrer à la colere, à la joie & à la cupidité, tantôt être en proie à l'inquiétude, à la crainte, aux ſoucis & au déſeſpoir. C'eſt par ce qui a précédé

cédé ces accidens, que le médecin eſt dirigé vers la connoiſſance des cauſes qui les ont fait naître. Ils prennent communément leur ſource dans l'abus des choſes qu'on appelle dans les ecoles *non naturelles*; ils ſuccèdent auſſi aux travaux opiniâtres, aux veilles inmoderées, aux ſoucis, à l'uſage exceſſif des boiſſons ſpiritueuſes, ou des alimens âcres & incendiaires, à la ſuppreſſion des évacuations naturelles, ou au défaut de leur eruption. Mais ſi ces affections dépendent évidemment des cauſes phyſiques & de la mauvaiſe diſpoſition des organes, ſouvent auſſi elles ſont l'effet d'un penchant vicieux de l'imagination égarée par les mauvaiſes inſtitutions, & entretenu par une habitude pernicieuſe. Il n'eſt point de médecin qui n'ait obſervé que ces cauſes différentes produiſoient la même maladie. Nous voyons le *pica* prendre ſa ſource dans la ſaburre acide des premieres voies, & d'autrefois venir de l'emploi de quelques moyens dangereux mis en uſage pour procurer une pâleur favorable à la beauté. Nous voyons également la nymphomanie cauſée par l'acrimonie des humeurs chez quelques femmes, tandis que chez d'autres elle eſt le produit d'une imagination laſcive. Ces cauſes ſont quelquefois combinées entr'elles & concourent également à faire naître cette maladie; dans ce cas, il faut lui oppoſer les ſecours phyſiques & moraux.

Les affections connues ſous le nom de moroſités & biſarreries ſont:

1°. Le *pica*, ou appétit dépravé, goût biſarre; *picaceus appetitus*, Rod. à Caſtro, lib. 3, *Citta* de Linnéus; *picatio* des barbares; *cittia*, *pitta*, *malacia* des grecs.

2°. La faim canine, boulimie, *boulimia*.

3°. La polydipſie, ſoif exceſſive, *ſitis morboſa*.

4°. L'antipathie.

5°. La noſtalgie, maladie du pays, des noms grecs *noſtein*, revenir, & *algia*, chagrin; *philopatridomania* de Harderus; *pathopatrialgia*, *noſtomania* Swinger; *noſtraſſia* de quelques auteurs; *heim-weehe* des ſuiſſes.

6°. La panophobie, nu frayeur nocturne, *thorybos* & *phobos*, Hippocrate aphor. 24, ſect. 3; *panicos phobos*, Herodote, liv. 7; *pavor nocturnus* & *pavor in ſomno*, Sennert, chap. 7, *de morbis infantum*, *panophobia infantum*, *panto-phobia* Morgagni, epiſt. 8, 28; *conturbatio*, *conſternatio*. On appelle les malades *pantophobi*, *omni-pavi*. Cælius, aurel. cent. lib. 3, chap. 12.

7°. Satyriaſe, priapiſme, *ſatyriaſis*, *ſatyriaſmus*, Paul. Ægin.

8°. La nymphomanie, fureur utérine; *metromania* de Sorano & d'Aſtruc, malad. des femmes; *nymphotumia & ſymptoma turpitudinis*, Metcatus; *melancholia uterina*, Neuter; *hyſteromania*, Boecler, diſſert. 8; *tænia*, Linnéus; *furor uterinus*, & *testigo* des latins; *andromania*, *gynaicomania*, *entelipathia* de quelques auteurs.

9°. Le tarantiſme. Cette maladie eſt endémique dans la Pouille; ſon principal ſymptôme eſt une envie extrême de danſer ou d'entendre les inſtrumens de muſique; on la nomme *tarantiſme*, de *tarentule*, & on appelle les malades *tarentulés*, parce que le jugement de Baglivi a fait prévaloir l'opinion, qu'elle étoit occaſionnée par la morſure de la tarentule; mais l'illuſtre Serrao, ſecrétaire de l'académie de Naples, s'eſt élevé depuis peu contre ce ſentiment. Voici le réſultat des expériences que l'on a faites à Rome avec des tarentules: leur morſure excite une douleur, enſuite une tumeur livide qui ſe couvre peu de jours après d'une croûte noire. Il ſurvient enſuite de l'inſomnie, de la cardialgie, & des douleurs dans toutes les articulations; mais on n'a jamais vu que ceux qui en avoient été mordus euſſent été excités à danſer. Les diaphorétiques ordinaires ont ſuffi pour guérir les malades.

Perſonne n'avoit fait mention du tarentiſme avant le quinzième ſiècle, quoiqu'on connût les tarentules long-temps auparavant. Dans la Sicile, l'iſle de Malthe & l'Afrique, pays beaucoup plus chauds que la Pouille, il y a nombre de tarentules ſans qu'il y ait de tarentiſme, ſuivant l'opinion de M. Serrao contre celle de M. Saint-Gervais. Les habitans de la Pouille ſont dans un pays chaud & ſec; ils ont un génie ſubtil, une imagination vive, un tempérament mélancholique; ils aiment la muſique avec paſſion; pluſieurs tarentulés aſſurent, autant que leur mémoire leur permet de le faire, qu'ils n'ont jamais été mordus de tarentules; il n'y a eu que Baglivi qui ait attribué cette maladie à la morſure du ſcorpion de la Pouille; les autres auteurs ne lui donnent cette origine que par préjugé, comme les aſtrologues donnent pour cauſe des guerres & des épidémies l'influence des aſtres.

Le ſuccès des inſtrumens de muſique, dont le ſon avoit paru efficace pour diſſiper la ſomnolence, a peut-être fait naître l'occaſion d'imaginer que ce même remède pourroit être utile dans cette maladie; & c'eſt probablement delà qu'eſt venue l'opinion populaire, que le ſon des inſtrumens eſt le vrai antidote du venin de la tarentule, parce qu'elle en procure l'évacuation par les ſueurs, dont les malades ſont couverts après avoir danſé long-temps. Mais toutes les obſervations ſe réuniſſent pour confirmer qu'elle n'eſt pas produite par le venin de cet inſecte ni par celui d'un ſcorpion: elle ſe développe dans les pays chauds à l'occaſion la plus légere, &

affecte plus ordinairement les perſonnes qui y ont de la diſpoſition. Il y a un tarentiſme chronique, dont les accès qui ſont toujours aigus, reviennent tous les ans. Le paroxiſme commence par l'amour de la ſolitude & le chagrin; quelquefois les malades ſont furieux; ils pouſſent des hurlemens affreux, s'abandonnent à toutes ſortes de démonſtrations indécentes; d'autres ſe vautrent dans la boue; ils ont ordinairement de l'averſion pour certaines couleurs, telles que le noir, & en chériſſent d'autres. Lorſqu'ils entendent le ſon de quelque inſtrument, & ſurtout lorſqu'on en rend les modulations plus fréquentes, ils ſortent de leur abattement, paroiſſent ſe réveiller d'un ſommeil profond, & danſent pendant trois jours & même plus, juſqu'à ce qu'ils ſoient baignés de ſueur. Ils prennent dans leurs mains des branches d'arbres, avec leſquelles ils marquent la meſure. Les ſons diſſonans & déſagréables les affectent de la manière la plus pénible; on les voit pouſſer de longs ſoupirs, & ſi l'on continuoit à les leur faire entendre, ils mourroient carotiques. Les ſons harmonieux produiſent un effet tout contraire & les guériſſent juſqu'à l'année ſuivante; car l'accès revient dans le temps où ils ont été affectés la première fois, & ſi la danſe ne les en délivre pas de nouveau, ils ſont ſujets toute l'année aux pâles couleurs, à l'anorexie, à l'anxiété & à d'autres ſymptômes également fâcheux.

Les variétés de cette maladie, ſelon Baglivi, viennent des différens inſectes auxquels on l'attribue. Le tarentiſme cauſé par la tarentule blanche eſt plus large: il produit une douleur pungitive au bas ventre, la diarrhée & le prurit. Celui qui eſt cauſé par la tarentule étoilée eſt pire: il donne une douleur aiguë, le prurit, de la douleur à la tête, de la ſtupeur, de la peſanteur, & un friſſon général. Celui qui reconnoît pour cauſe la morſure de la tarentule ruvée eſt le plus dangereux de tous. Outre les ſymptômes du précédent, il cauſe une enflure conſidérable, une douleur vive à la partie mordue, des ſpaſmes, des ſueurs froides, l'aphonie, les nauſées, & le météoriſme. Cette maladie, ſuivant Baglivi, vient, non ſeulement de la morſure de la tarentule, mais elle eſt quelquefois produite par la chloroſe, chap. 7. Il a obſervé que pluſieurs perſonnes affectées de jauniſſe éprouvoient les mêmes ſymptômes que les tarentulés.

Quoiqu'il n'y ait pas de tarentules à Rome, les femmes hiſtériques & les religieuſes affectent aſſez communément d'être tarentulées, lorſqu'elles ſont tourmentées par quelque paſſion vive. Le chagrin les porte à la mélancholie, même au déſeſpoir; elles éprouvent un grand plaiſir à entendre les inſtrumens de muſique. Les joueurs de guittare diſtinguent les vrais tarentulés de ceux qui affectent de l'être, par cela que les vrais tarentulés connoiſſent, auſſi bien que les muſiciens, les fautes qu'ils commettent dans l'exécution de quelque morceau de muſique; ce qui n'arrive pas à ceux qui affectent le tarentiſme, ou qui, ſelon le langage de Baglivi, n'ont pas été mordus par la tarentule: car le tarentiſme qui a pour cauſe la chloroſe, l'hyſtériciſme, la mélancolie ou la nymphomanie, peut être auſſi réel que celui qui ſeroit occaſionné par la morſure de la tarentule, s'il faut en croire le célèbre Serrao.

Il y a un autre tarentiſme, qu'on appelle tarentiſme d'enthouſiaſme, *tarentiſmus enthuſiaſmus*, *enthuſiaſmus* de Galien; *ſaltus Valentini*, ou *ſaltus Viti* de Felix Plater; *chorea ſ. Viti* de Sennert, liv. 1, pag. 11, cap. 17. Herodote appelle ces malades *enteraſtici*. C'eſt une fureur pour la danſe, que Guillerin, hiſtorien, & Vincent de Beauvais croyent ſurnaturelle, lib. 26, cap. 10. Ces auteurs, rapportent qu'un prêtre indigné de ce que ſeize hommes & trois femmes danſoient dans le cimetière de ſa paroiſſe, lança contr'eux les foudres de l'égliſe, & que ces gens furent attaqués de cette eſpèce de tarentiſme. Félix Plater, *in obſerv. lib.* 1, rapporte à l'occaſion d'une femme de Baſle, qui danſa un mois entier, que les cauſes de cette maladie ſont purement phyſiques; quand cette femme étoit contrainte de s'aſſeoir, ſon corps étoit agité comme ſi elle eût voulu danſer. Dans le cercle de Souabe, il y a un temple dédié à *Saint Vit*, où quantité de femmes vont ſe rendre tous les ans au mois de mai, lorſqu'on célèbre la fête de ce ſaint. Elles s'y exercent jour & nuit à danſer, juſqu'à perdre la raiſon & tomber en extaſe. Elles s'imaginent par-là être guéries & devoir être exemptes de maladies pendant tout le reſte de l'année. Lorſqu'elles ne ſont pas allées voir ce ſaint, elles ſentent des inquiétudes, des douleurs dans les membres, avec des laſſitudes ſpontanées, des peſanteurs de tête, juſqu'à ce qu'elles y aillent l'année ſuivante entendre les ſons d'un inſtrument dont on joue exprès pour elles, le jour de la célébration de la fête de ce ſaint. George Horſtius le rapporte comme témoin du fait, *lib.* 3, de ſes obſervations. Il règne une fureur de cette nature parmi les jeunes filles des Cevennes, quand elles voient arriver la fête de la Vierge. Sous prétexte de dévotion, elles ſe rendent à une chapelle éloignée de deux lieues de leur village; elles y danſent avec leurs compagnes & leurs amans. La privation de ce plaiſir eſt ſi ſenſible à celles qui ne peuvent ſe le procurer, qu'elles en tombent malades. Près de Courtrai en Flandres, *Nicolas Tulpius*, *obſerv. lib.* 1, dit qu'il a obſervé un enthouſiaſme un peu plus conſidé-

Digitized by Google

rable. Le ſujet de ſon obſervation étoit un homme léger, inconſtant, qui ne pouvoit demeurer un moment tranquille; il coutoit pendant le jour & la nuit; il ſautoit & danſoit juſqu'à ce qu'il fut mouillé de ſueur, & ne prenoit de repos, que lorſque la fatigue le forçoit à dormir. Il faut rapporter à cette eſpèce de maladie l'inquiétude, la fureur de ſe promener & de danſer, à laquelle *Willis* dit avoir vu pluſieurs hommes & pluſieurs femmes ſe livrer, pour ſe délivrer de chagrins violens, ou pour ſe garantir des lipothimies auxquelles elles euſſent été ſujettes ſans cette précaution. *De morbis convulſivis*, cap. 7.

A cette eſpèce appartient encore cette folie, le délire épidémique, mais paſſager, dont furent attaqués les habitans d'*Abdère*, pendant qu'on jouoit l'Andromède d'Euripide, au rapport de Lucien. Ceux qui avoient aſſiſté à cette repréſentation étoient comme des inſenſés; ils chantoient & danſoient à l'imitation de *Perſée*. Si l'on repréſentoit aujourd'hui nos *opéras*, comme on le faiſoit du temps de nos ancêtres, à l'ardeur du ſoleil, la folie ſeroit auſſi commune qu'elle l'étoit chez eux. Nous ne manquons pas d'exemple de *corybantiſme*; on en voit tous les ans dans nos fêtes publiques; nous en avons même dans nos foyers, dit M. Sauvages, à Taraſcon, à Aix en Provence, les jours de la fête-Dieu. C'eſt ici le lieu de dire quelques mots de la muſicomanie. Un muſicien, (dit l'homme célèbre que nous venons de citer, qui a recueilli le fait dans l'hiſtoire de l'académie royale des ſciences, année 1707, pag. 7,) un muſicien attaqué d'une hémitritée, tomba dans le délire le ſeptième jour de ſa maladie; il en étoit épouvanté, pleuroit & étoit tourmenté par l'inſomnie. Le dixième jour le délire diminua un peu; il demanda qu'on vint jouer de quelque inſtrument dans ſa chambre. Pluſieurs de ſes amis ſe réunirent à lui; dès qu'il eut entendu quelques ſons, il devint gai, les larmes de joie coulèrent, & tant que le concert dura, il ne reſſentoit point de fièvre. Quand on eut ceſſé de jouer des inſtrumens, il tomba dans ſa première langueur: le remède réitéré eut le même ſuccès. Une vieille femme lui chanta enſuite une chanſon qui lui fit le plus grand bien; enfin, la muſique le guérit parfaitement au bout de dix jours.

On a fait à *Alais* une obſervation ſemblable; elle eſt conſignée dans les actes de l'académie royale des ſciences, année 1708. C'étoit un maître de danſe boſſu, appellé *Maſſon*, qui fût attaqué d'une muſicomanie aiguë avec délire. M. *Mandajor*, de l'académie royale des inſcriptions, qui avoit lu l'obſervation précédente, lui conſeilla le même remède. Ceux qui entendirent le conſeil qu'on donnoit, trouvèrent ſingulier qu'on jouât de la flûte devant un homme furieux, & qu'on l'étourdit de différens ſons: le remède eut cependant le ſuccès le plus marqué. A peine eût-on joué pendant quelque temps, que le malade parut tranquille, au grand étonnement de tout le monde; il s'aſſit ſur ſon lit, & ravi par ces ſons harmonieux, il battoit la meſure, tantôt avec les bras, tantôt avec la tête. Au bout d'un quart d'heure que dura cette ſymphonie, le malade, qui n'avoit pu dormir auparavant, repoſa tranquillement, ſua & fût guéri.

Saint-Gervais, dans ſon ouvrage intitulé: *Mémoires hiſtoriques*, rapporte qu'il y a en Afrique, & à Tunis ſur-tout, un tarentiſme ſpontané épidémique, qui n'eſt occaſionné par la morſure d'aucun animal. Ce tarentiſme appellé *le janon*, eſt commun parmi les femmes ſur-tout: il les excite & les porte à danſer. L'auteur regarde tous les mouvemens qu'il cauſe comme convulſifs, & il eſt vraiſemblable qu'ils ſont du même genre, que ceux qu'éprouvent les tarentulés de la Pouille. Dans la ville de *Douère* en Dauphiné, on guérit l'aahax, comme on le guériſſoit dans celle de *Roquebourbe*, près de *Caſtres*, c'eſt-à-dire, en inciſant la tumeur, & mettant ſur la plaie du ſel, du poivre & du vinaigre. On exerce enſuite les malades à ſauter & à danſer pendant deux jours au bruit des inſtrumens. Les amis du malade viennent l'exciter par leur exemple. (*Extrait de M. de Sauvages.*)

10°. Enfin on range encore parmi les affections que nous venons de décrire & qui compoſent l'ordre des *moroſités*, l'hydrophobie, dont le ſymptôme principal eſt, comme on ſait, une averſion extrême pour les liquides. *Voyez* ce mot & celui de RAGE. Toutes les affections dont un délire plus ou moins évident eſt le ſymptôme eſſentiel ont déjà été traitées, ou le ſeront dans des articles ſéparés, & par conſéquent, il ſeroit inutile de répéter ici ce qu'on trouvera ailleurs. Nous nous ſommes donc bornés à les indiquer quant au plus grand nombre, & à les placer dans la claſſe à laquelle ils appartiennent. Nous renvoyons le lecteur, pour la deſcription de leurs ſymptômes, de leurs cauſes & de leur traitement, aux articles qui ſont deſtinés à chacune d'elles.

(M. LAGUERENE.)

DÉLIVRE. (*Voyez* PLACENTA.)

(M. CHAMBON.)

DÉLIVRER. (*Médecine chirurgicale.*)

On appelle *délivrer* extraire le *placenta* de la matrice, opération qui a ordinairement lieu après

la naiſſance de l'enfant. Je dis *ordinairement* parce qu'on a vu des fœtus ſortis de la matrice environnés des enveloppes qui contiennent les eaux; mais ces cas ſont rares: on obſerve même que dans les autres claſſes d'animaux les petits rompent communément ces membranes avant que de naître, & que ces membranes ne ſortent que quelque temps après eux; tout paroît même diſpoſé par la nature pour que l'accouchement ſe faſſe ainſi, car d'un côté le *placenta* eſt preſque toujours aſſez éloigné de l'orifice interne de l'uterus pour ne pas être expoſé à l'avulſion pendant les contractions de ce viſcère; d'une autre part, quand l'enfant eſt repouſſé par le reſſerrement du fond de la matrice, les membranes ſont ſeules emportées avec lui & ſe trouvent forcées à s'échapper par l'ouverture de l'orifice uterin. La compreſſion qu'éprouvent les eaux détermine ces membranes à former une ſaillie au dehors comme on le remarque dans l'accouchement; mais comme elles n'oppoſent pas ordinairement une grande réſiſtance aux parties du fœtus qui s'engagent avec elles dans l'orifice, elles ſe rompent après pluſieurs efforts, & le *placenta* qui reſte encore attaché au viſcere ne ſuit pas l'enfant dans ſa naiſſance. Tel eſt l'effet qui doit réſulter du méchaniſme de l'accouchement, tout étant dans l'ordre accoutumé.

Pour ſavoir, dit Levret, la conduite qu'on doit tenir en délivrant une accouchée, il eſt néceſſaire de conſidérer ce que fait la nature dans cette fonction, pour l'imiter dans ſes reſſources & dans les moyens qu'elle emploie. Dès qu'une femme eſt accouchée, l'uterus reſte quelques inſtans dans l'atonie, parce qu'il s'opère tout-à-coup un grand vide dans ſa cavité. Le même auteur auroit dû dire que le viſcère déja fatigué par les contractions qui ont été néceſſaires pour l'expulſion du fœtus, demeure dans une ſorte de repos momentané, parce qu'il ne trouve plus rien qui entretienne par ſon contact immédiat & ſur une grande ſurface de ſes parois, l'effet de ſon irritabilité; joignons à ces cauſes que les contractions capables de rapprocher les faces internes d'un muſcle creux doivent s'exécuter par gradation & qu'entre l'inſtant qui ſuit immédiatement la ſortie de l'enfant, juſqu'au moment où la matrice ſe ſent irritée par la préſence du *placenta*, il étoit néceſſaire que le rapprochement de ſes parois s'exécutât par degrés.

Conſidérons maintenant comment s'opère le reſſerrement de la matrice. Son col a été ſa partie la plus dilatée & ſa dilatation dans les derniers temps de la groſſeſſe, a été plus prompte que celle du corps du viſcère; d'ailleurs la portion de l'orifice qui étoit reſté rapprochée aſſez près juſqu'au moment de l'accouchement a été porté à un degré d'extenſion extrême: c'eſt donc auſſi cette partie qui doit ſe contracter & qui ſe contracte en effet la première. Deux raiſons font concevoir l'exiſtence de ce phénomène; 1°. l'orifice a conſervé davantage ſon élaſticité, n'ayant pas été long-temps diſtendu; 2°. ſa conformation particulière le détermine à reprendre promptement ſa première forme, puiſque la plupart de ſes fibres ſont circulaires & diſpoſées comme les ſphincters des autres viſceres; opinion qui paroît hors de doute d'après les obſervations de Targioni, de Rœderer, Verheyen, &c. il ſuit de ces faits qu'il a une grande tendance à ſe contracter. En effet, on remarque un inſtant après l'accouchement que le col de l'utérus s'eſt déja refermé, a acquis ſa longueur ordinaire, & que pour avoir entièrement ſon état habituel, il ne lui manque qu'un dégorgement qui doit débarraſſer ſes vaiſſeaux de la ſurabondance de liquide qu'ils contiennent & lui rendre la conſiſtance qu'on lui connoît hors de la groſſeſſe & du temps des couches.

Quand les choſes ſont ainſi arrivées, la contraction marche de proche en proche dans la ſubſtance de la matrice, & ce viſcère offre bientôt au tact une tumeur ferme qu'on diſtingue aiſément à travers les tégumens & les muſcles du bas-ventre. Dans cette manière d'être, les parois de l'utérus ſe ſoutiennent donc déja mutuellement & ſe prêtent un commun ſecours par la fermeté qu'elles ont acquiſes: elles ſont alors capables de réſiſter aux tiraillemens qui tendroient à les éloigner en tout ou en partie; on verra bientôt de quelle conſéquence eſt cette remarque dans la pratique de l'accouchement.

Lorſque le rapprochement des parois de la matrice s'eſt fait comme je viens de l'expliquer, le *placenta* ſe trouve en contact avec elles; il en naît une irritation qui fait accroître les contractions du viſcère dont je parle; contractions qui s'executent à la manière de celles des intellins & qui ſont connues ſous la dénomination de mouvement periſtaltique: obſervation qui m'eſt particulière & que j'ai répété ſur pluſieurs chiennes dont j'ai ouvert le bas ventre pour conſidérer plus parfaitement cette fonction dans ſes détails. On voit dans cet examen qu'une portion de fibres ſe contracte, ce qui occaſionne un froncement local dans toute l'épaiſſeur du viſcère, mais comme ce froncement ne s'étend pas à tout l'eſpace recouvert par les attaches du *placenta*, cette production ſe trouve tiraillée par la retraite (ſi on peut parler ainſi) des fibres contractées; du tiraillement une avulſion des vaiſſeaux qui uniſſoient le *placenta* à la matrice, phénomène qui s'exécute de proche en proche, & qui ſe renouvelle dans tous les points juſqu'à ce que l'utérus ſoit abſolument déſuni de la ſurface externe du *placenta*.

Pendant que cette fonction s'opère ainſi, le fond du viſcère acquiert plus de fermeté, & l'orifice

Digitized by Google

cède encore à l'extenſion qu'exige la ſortie du placenta, parce que les forces réunies du corps de l'utérus qui continue à ſe reſſerrer & à chaſſer le placenta, ſurpaſſent beaucoup la réſiſtance qu'oppoſe l'orifice à ſa dilatation renouvellée. Telle eſt la marche que ſuit la nature dans l'expulſion du placenta.

Ces faits conſtatés, quelle conduite doit tenir l'accoucheur pour extraire le placenta? elle a été très-judicieuſement indiquée par Levret. Il faut attendre, dit cet auteur, que le fond de la matrice ſe ſoit contracté, autrement on riſqueroit de l'entrainer au-dehors & cauſer un *renverſement de matrice*. (*Voyez* cet article.) Si on ſe ſouvient de ce qui a été dit plus haut, on conçoit aiſément que le fond de l'uterus reſtant atône après la ſortie du fœtus, il ſuivra ſans reſiſtance le placenta qui lui eſt adhérent, ſans que celui ci s'en détache; quand même on ne parviendroit pas toujours à attirer au-dehors la matrice ainſi retournée, il n'en réſulteroit pas moins une depreſſion dans ſon fond qui occaſionneroit des accidens graves. (*Voyez* DEPRESSION DE MATRICE.)

Ce ne ſont pas les ſeuls inconvéniens qui réſultent d'une manière de *délivrer* trop precipitée, en ſuppoſant l'adhérence du placenta légère avec la paroi interne de l'utérus; ſi celle-ci s'en trouve trop promptement ſéparée, ſes vaiſſeaux reſtent béans, & les fluides qui s'échappent de leur capacité forment tout-à-coup une hémorrhagie qui peut entraîner dans quelques inſtans la perte de la nouvelle accouchée.

Le vrai moment d'extraire le placenta eſt donc celui où la matrice s'eſt déjà contractée; ce qu'on reconnoit, ainſi que j'ai dit plus haut, par la préſence d'une tumeur dans la région hypogaſtrique, qui offre au tact une fermeté qu'on n'y rencontroit point dans les momens précédens. Il n'y a, ſelon Levret, qu'un moment favorable pour extraire le placenta, moment qui arrive plutôt ou plus tard, ſelon que la matrice tarde plus ou moins à ſe contracter. L'accoucheur doit donc être attentif à ſaiſir les ſignes qui annoncent que le temps d'opérer eſt arrivé. Ordinairement ce temps s'etend de dix à trente minutes; mais plus fréquemment de douze à dix-huit; paſſés ces inſtans il ſe paſſe d'autres phénomènes dont je rendrai compte ci-après.

Par ce qui eſt expoſé ci-deſſus du méchaniſme du décollement naturel du placenta, on juge ſans peine quels ſont les avantages réſultans de la manière de *délivrer* indiqué par Levret. Non-ſeulement on n'expoſe point l'accouchée aux accidens dont j'ai parlé plus haut, mais on eſt encore aidé par les contractions partielles de l'utérus dans la ſéparation du placenta; on peut d'ailleurs employer ſans crainte une *traction* modérée parce que les parois de la matrice raffermies ſe ſoutiennent mutuellement dans leur rapprochement & les vaiſſeaux qui reſtent ouverts ne fourniſſent qu'une médiocre quantité de ſang, parce que la contraction générale du corps de l'utérus a diminué ſingulièrement leurs diamètres.

Après avoir parlé des ſignes qui indiquent le moment de *délivrer* l'accouchée, je dirai quelque choſe des précautions que cette opération exige. Je ſuppoſe toujours les choſes dans l'état le plus ordinaire, avant de paſſer aux particularités rares qui ſe rencontrent chez quelques ſujets. Le cordon étant d'un volume & d'une force connue, l'accoucheur le ſaiſit d'une main, & avec deux doigts de l'autre, il ſuit ſa direction pour connoître où il eſt attaché, ce qui lui indique que le cordon doit être médiocrement tendu & porté en arrière, car l'orifice de la matrice étant dans ce moment très-rapproché des os pubis, on ne diſtingueroit pas la ligne droite que doit ſuivre le cordon depuis ſon attache au placenta juſqu'à l'extremité coupée. Il eſt donc indiſpenſable d'éviter de lui faire former un angle en l'appuyant trop de quelque manière que ce ſoit ſur l'orifice de la matrice. Sa direction étant connue par l'examen que je viens de preſcrire d'après Levret, on le tirera dans le ſens oppoſé au côté de ſon adhérence; & pour faciliter ſa déſunion, on variera les mouvemens en le tirant en différens ſens, mais faiſant porter le principal effort dans le point oppoſé à ſon attache. On parviendra ainſi à dégager l'arrière-fait & à lui faire franchir l'orifice de l'utérus.

On doit obſerver que ce viſcère étant quelquefois penché de quelque côté, ſoit qu'il y ait vice de conformation, ſoit que l'adhérence latérale du placenta entraine la matrice par ſon poids, il eſt néceſſaire d'eſtimer cette poſition vicieuſe dans l'examen de la direction du cordon & d'avoir égard aux phénomènes qui en réſultent, & qui ſera aiſément calculé en portant la main qui ſoutient le cordon dans la cavité du vagin de manière à ne pas gêner celle qui ſuit ſa direction, où il ſera facile de prendre cette précaution en déterminant la ligne de tenſion avec deux doigts qui ſoutiendront le cordon pour le porter d'un côté ou de l'autre, ſuivant que de l'autre main, on jugera qu'il doit être fixé plus poſitivement.

Après la ſortie de l'arrière-fait, il eſt eſſentiel de s'aſſurer s'il eſt entier ou ſi quelques portions ne ſont pas reſtées adhérentes à la matrice. Comme cette production forme un corps arrondi lorſqu'il eſt rempli par les eaux; mais qu'il ſe préſente au-dehors par ſa face interne, il ſuffit de retourner cette face pour appliquer enſuite les portions diviſées, les joindre les unes près des autres, & obſerver s'il ne manque rien dans ſa totalité. Si les parties des membranes diviſées & encore adhérentes à la maſſe du pla-

Digitized by Google

centa étant réunies, d'après la configuration que chaque ſolution de continuité a donnée, on s'apperçoit qu'on n'a pas extrait le tout, alors il faut s'occuper de l'extraction de la partie qui reſte attachée à l'utérus.

Quand une grande portion s'eſt rompue & qu'elle eſt encore adhérente, on n'a pas beſoin de tant de précautions pour appercevoir qu'elle n'a pas été extraite, par conſéquent il eſt impoſſible de ſe tromper ſur l'état du placenta. Quoi qu'il en ſoit, quelque ſoit l'étendue du morceau encore enfermé dans la matrice, comme ſon ſéjour occaſionne une irritation qui perpétue l'hémorrhagie, il faut ſe hâter, dit Lévret, d'achever la délivrance. Pour y parvenir, on prendra les ptécautions ſuivantes. La main étant bien graiſſée avec de l'huile, ou mieux encore une graiſſe douce comme celle de porc, on introduira d'abord deux doigts dans l'orifice de l'utérus, & ſucceſſivement tous les autres ayant ſoin de dilater doucement l'orifice pour ne pas l'irriter, ce qui s'exécutera en tournant les doigts introduits dans l'orifice, afin d'en inſérer un troiſième, puis les autres de la même manière. On aura attention que le deſſus de la main ſoit tourné du côté où les lambeaux du placenta ſont attachés à la matrice, afin de les déſunir plus aiſément de l'utérus. L'ongle étant couché à plat ſur les parois de ce viſcère, l'extrémité emportera ſans effort & ſans léſion les portions de membranes adhérentes.

Pour ne pas s'expoſer à déchirer le placenta en délivrant la femme en couche, il eſt eſſentiel de le ſaiſir de la main dès qu'il ſe préſente à l'orifice externe de la matrice, & de ne plus continuer la traction par le cordon; de cette manière l'avulſion ſe fait plus uniformément dans toute l'étendue de ſes adhérences, l'effort ne portant pas dans une ſeule direction, on eſt aſſuré qu'il ſe rompra difficilement en prenant cette précaution.

Willis a remarqué que le placenta contractoit quelquefois une telle adhérence avec la matrice, qu'il n'étoit pas poſſible d'en faire l'extraction ſans expoſer les femmes au danger d'éprouver de dangereuſes hémorrhagies, ou des déchiremens à la matrice : je dirai en parlant des vices du placenta, les moyens qu'on doit mettre en uſage dans cette circonſtance. (*Voyez* PLACENTA.)

D'après ce qui a été dit ci-devant, on a dû remarquer qu'il y a un temps favorable à l'extraction du placenta, paſſé lequel la matrice ſe contracte avec une aſſez grande force pour ne plus permettre la ſortie de l'arrière-faix. Les accoucheurs ordinaires, ſans s'inquiéter s'ils réuſſiront ou non à dilater l'orifice de l'utérus, font des efforts violens pour introduire leur main dans la capacité du viſcère, & occaſionnent ſouvent une irritation ſi conſidérable, qu'il en réſulte un engorgement inflammatoire dans ſon tiſſu, ou une ſuppreſſion des vuidanges, ſuite du ſpaſme auquel ils ont donné naiſſance. Les livres ſont remplis d'exemples des effets funeſtes de ces manœuvres dangereuſes.

La contraction de la matrice eſt avec ou ſans perte, qui mette l'accouchée en danger; dans le premier cas, on admet comme un principe inconteſtable, qu'il faut employer des moyens violens pour ouvrir l'utérus, & faire l'extraction du placenta; j'ai déjà dit plus haut les accidens qui peuvent en réſulter, on en aura une idée plus exacte en liſant l'article INFLAMMATION DE MATRICE. Je penſe avec M. Roux, chirurgien célèbre, qu'il vaut mieux mettre en uſage le tampon qu'il recommande contre les pertes rebelles. En tenant par ce moyen l'orifice de la matrice fermé, le ſang qui s'épanche dans ſa cavité, acquiert de la conſiſtance en ſe coagulant, bouche les orifices des vaiſſeaux ouverts, & empêche la continuité de la perte. Mais ſi on s'en tenoit à ce ſimple moyen, il eſt certain que la cauſe ſubſiſtant toujours, le ſang qui auroit été arrêté pendant un temps limité dans l'utérus, & en étant enſuite expulſé, l'hémorrhagie reparoîtroit de nouveau. Pour prevenir ſa récidive, il eſt indiſpenſable de calmer l'éréthiſme par l'uſage des narcotiques, & pour qu'ils produiſent un effet plus marqué ſur le viſcère affecté, il vaut mieux les appliquer ſur le bas ventre, ſoit en cataplaſmes, ſoit en fomentation : ainſi les décoctions de juſquiame, de belladone, de morelle, de ciguë, ou ces plantes bien broyées, pour leur donner la conſiſtance de cataplaſme, appliquées ſur l'abdomen, rempliront cette indication. Au reſte, pour avoir une idée complette des ſecours que l'hémorrhagie exige, je renvoie le lecteur à l'article qui lui eſt deſtiné. (*Voyez* HEMORRHAGIE.)

Si la contraction n'eſt point accompagnée d'une perte dangereuſe, les narcotiques ſeront encore employés avec plus de ſuccès, puiſqu'ils donneront le calme néceſſaire pour pouvoir dilater l'utérus & faire à loiſir l'extraction du placenta.

Mais je ſuppoſe en ce moment que la contraction ſoit conſtante & en même-temps très-vive, & que les efforts néceſſaires pour dilater l'utérus puiſſent le bleſſer, il vaudra mieux prendre le parti de laiſſer le placenta adhérent à la matrice, & attendre qu'une ſuppuration modérée détruiſe ſon union ou en procure la ſortie; quant aux ſecours que cette ſuppuration exige, & à la manière de prévenir les accidens qui en réſultent quelquefois, j'en parlerai ailleurs. (*Voyez* PLACENTA.)

Digitized by Google

M. Sigaud, médecin de la faculté de Paris, aſſure qu'en laiſſant l'enfant entre les cuiſſes de ſa mère, & ſans couper le cordon, le placenta ſe détache de lui-même beaucoup plus promptement & plus facilement. La circulation qui ſe continue de l'enfant aux vaiſſeaux de l'arrière-faix, ſeroit-elle ſuffiſante pour opérer ce phénomène? pourroit-elle réveiller d'une manière douce & tranquille l'action de l'utérus, exciter des contractions modérées? Ce ſont autant de queſtions que je laiſſe à décider à cet habile accoucheur, & que les faits qu'il a raſſemblés à cet égard, nous développeront à l'aide de ſes réflexions. Nous regrettons dans ce moment qu'il n'ait point encore donné ſes obſervations au public. *Depuis que cet article eſt rédigé, nous avons perdu M. Sigaud, qu'une mort trop prompte a enlevé à ſes amis, qui regretteront toujours un homme de mérite.*

Quoi qu'il en ſoit, il ſe préſente d'autres circonſtances, dans leſquelles l'extraction du placenta offre des difficultés, c'eſt lorſque le cordon eſt rompu, ſoit que ſa conſiſtance ſoit naturellement foible, ou qu'une manœuvre pénible ait briſé ſon tiſſu; ſoit qu'une ſorte de dégénéreſcence l'ait altéré, comme lorſqu'il a ſouffert une putréfaction commencée ou complette après la mort du fœtus. Dans tous ces cas, la manière de délivrer eſt la même, en ſuppoſant la rupture du cordon faite profondément dans la matrice; car ſi le bout du cordon eſt aſſez grand pour être ſaiſi hors de l'utérus, on peut délivrer l'accouchée comme s'il n'avoit pas été rompu, en ſuppoſant qu'il ait la conſiſtance ordinaire. Dans le cas contraire, on ſe comportera ainſi que je l'ai indiqué plus haut, en parlant des portions conſidérables d'arrière-faix adhérentes à la matrice.

Comme il peut arriver que l'inflammation commençante de l'utérus, ſuite de la putréfaction du fœtus, ait fait adhérer plus fortement le placenta au viſcère dans lequel il a été formé, & que la déſunion en devienne difficile, on prendra les précautions que j'indiquerai en parlant du placenta renfermé dans la matrice. (*Voyez* PLACENTA.)

Il me reſte à parler de l'extraction de l'arrière-faix dans les premiers mois de la groſſeſſe après une fauſſe couche. Le fœtus ſort aſſez fréquemment ſans être ſuivi de ſes enveloppes, & comme elles ſont plus volumineuſes que lui, leur expulſion hors de la matrice eſt beaucoup plus difficile & plus douloureuſe; d'ailleurs, leur adhérence au viſcère dans lequel elles ſont formées, ne ſe détruit pas toujours complettement, par conſéquent elles reſtent attachées aux parois de l'utérus. Ou il y a une perte dangereuſe, ou elle eſt modérée, ou il n'y a point d'écoulement de ſang: dans ce dernier cas, il ne peut pas réſulter du ſéjour de l'arrière-faix dans l'utérus des accidens redoutables, quand on obſervera les précautions que j'indiquerai en parlant du placenta retenu dans la matrice. (*Voyez* PLACENTA.)

Si l'hémorrhagie eſt à craindre, M. Levret conſeille d'introduire les doigts dans l'orifice de l'utérus pour détacher le placenta. Il aſſure que le ſang qui s'écoule amollit aſſez ce viſcère pour faciliter ſa dilatation: alors on ſe comportera ainſi qu'il eſt indiqué dans les commencemens de cet article. On aura l'attention de contenir le fond de l'utérus avec la main gauche, placée ſur la région hypogaſtrique, pour empêcher l'utérus d'être repouſſé trop haut.

Mais comme il arrive auſſi quelquefois que la matrice ne ſe prête pas à l'extenſion qu'on veut lui faire éprouver, ainſi qu'en convient Levret, le danger s'accroît avec le temps, & Levret ne dit point de quelle manière on doit ſe comporter. Dans cette circonſtance, le ſecours du tampon eſt néceſſaire ainſi que les arroſemens, (*Voyez* HEMORRHAGIE. On prévient l'excès de l'hémorrhagie, & la matrice ſe débarraſſe avec le temps de l'arrière-faix qui s'en détache. On fait enſuite des injections dans ce viſcère avec les précautions indiquées, article PLACENTA.

Les femmes attaquées de mouvemens ſpaſmodiques, éprouvent quelquefois des contractions véhémentes de la part de l'utérus. Ce viſcère le plus ſuſceptible d'une forte irritation, ſe contracte dans quelques ſujets au point de rendre impoſſible l'extraction du placenta. On ſait que les cauſes de ces ſpaſmes extrêmes dépendent de deux gentes de cauſes, les unes phyſiques & les autres morales. On range dans la première claſſe les irritations faites pendant l'accouchement, pour parvenir à dilater l'orifice de la matrice, les déchiremens quelques légers qu'ils puiſſent être, les contuſions douloureuſes, l'action de la main ou du forceps qui occaſionne, ou des extenſions trop précipitées, ou trop peu ménagées, l'exiſtence des douleurs mêmes, quoique néceſſaires pour déterminer la ſortie du fœtus, le défaut d'attention à lubréfier les parties qui doivent ſe prêter à l'extenſion, & particuliérement ces pincemens ſi mal-à-propos employés par quelques accoucheurs pour accélérer les contractions de l'utérus; manœuvre qui tire ſa ſource d'une ignorance puniſſable ou d'une accélération répréhenſible chez ceux qui veulent multiplier les opérations de ce gente dans un court eſpace de temps.

Parmi les cauſes morales, on compte toutes celles qui donnent naiſſance aux chagrins, aux inquiétudes quelles qu'elles ſoient, aux ſurpriſes,

Digitized by Google

aux terreurs, à la joie même quand elle eſt exceſſive; par conſéquent toutes les affections de l'ame quand elles ſont véhémentes ſont capables de porter un trouble, duquel réſulte un ſpaſme qui détermine des contractions de la matrice, telles que ſon orifice réſiſte à l'expulſion du placenta.

Ces accidens ſont ſur-tout particuliers aux femmes qui ont eu des jouiſſances multipliées, à celles dont la mobilité eſt extrême, à celles dont l'ame a été agitée par les tourmens de la triſteſſe & par des ſollicitudes, à celles qui ſont nées avec des affections vives, à celles enfin auxquelles la nature a donné une organiſation foible, ou que des accidens phyſiques ont énervées par des ſecouſſes réitérées.

C'eſt dans une circonſtance telle que celles que je viens de décrire, que des accoucheurs célèbres indiquent l'uſage du forceps, d'abord pour extraire l'enfant, & ſe hâtent enſuite de faire l'extraction du placenta; ils fondent leur pratique ſur l'obſervation qui leur a appris que ces ſpaſmes étoient ſouvent ſuivis de convulſions, qui par leur durée & leur intenſité, ont occaſionné la mort de quelques femmes en couches. Cette pratique a été ſuivie par un accoucheur célèbre (M. Baudeloque), dans la perſonne de Mme. Bet... Ils ajoutent que la perte de la mère entraîne quelquefois celles de l'enfant, parce que les eaux étant écoulées, celui-ci eſt ſoumis à des compreſſions violentes, d'où les fractures, les contuſions profondes, les diſlocations, &c. Ces réflexions ſont ſans doute appuyées ſur des faits poſitifs; mais compte-t-on pour rien les extenſions forcées de l'utérus, les contuſions des parties de la génération, & les accidens qui en dérivent, tels que la ſuppreſſion ou la diminution des lochies chez quelques ſujets, l'inflammation de ces parties? Y auroit-il une méthode plus douce mais efficace pour prévenir tant de maux, qu'on ne conſidère pas avec aſſez de juſteſſe? C'eſt ce que je me propoſe d'examiner.

On ne peut pas ſe diſſimuler que les ſpaſmes dont on parle, 1°. n'arrivent à un dégré d'intenſité marqué, qu'avec un laps de temps déterminé. 2°. On peut auſſi aiſément prévoir leur naiſſance par les diſpoſitions habituelles du ſujet, & par les circonſtances qui accompagnent l'accouchement. 3°. L'action des médicamens dont j'indiquerai l'uſage, eſt peut-être aſſez prompte pour faire ceſſer ces ſpaſmes dans peu de momens, ou au moins pour en diminuer la véhémence, & rendre l'accouchement praticable par les moyens ordinaires. Ce ſont trois ſujets à diſcuter.

A quelque dégré d'activité que ſoit parvenue la mobilité des nerfs chez une femme, cependant les ſpaſmes auxquels elle eſt aſſujettie ne ſont pas ordinairement portés promptement au plus haut point d'intenſité; & quoique la mobilité ſoit plus grande dans le temps de l'accouchement que dans les temps antérieurs, on remarque que les contractions véhémentes de la matrice ne ſont très-promptes, qu'après l'accouchement. La raiſon en eſt, que cet organe fatigué par le travail de l'enfantement, eſt alors ſuſceptible d'une irritation plus conſidérable; mais avant qu'elle ait été agitée par les contractions néceſſaires à l'expulſion de l'enfant, les irritations qu'elle éprouve ſe manifeſtent par dégrés; leur accroiſſement a lieu par progreſſion avec des intervalles plus ou moins rapprochés. Il reſte donc un temps ſuffiſant pour calmer ces irritations, par l'uſage des narcotiques, dont l'effet eſt preſqu'infaillible. J'ai pluſieurs exemples des ſuccès obtenus par les préparations d'opium, dans des cas ſemblables. Je conſeille de les employer au moment même où les ſpaſmes ſe manifeſtent; car attendre leur ceſſation pour accoucher, c'eſt ſe mettre dans l'impoſſibilité de le faire autrement que par des moyens violens; & donner trop tard les médicamens dont je parle, c'eſt s'expoſer à voir manquer leur effet, ou n'en pas retirer tout l'avantage qu'on peut s'en promettre; c'eſt enfin commettre la même imprudence que les accoucheurs qui attendent pour ſe ſervir du forceps, un temps qu'ils auroient dû employer à l'accouchement, & exécuter trop tard cette opération, puiſqu'à cette époque ils ſont contraints à faire des efforts plus conſidérables ſur un viſcère qui réſiſte davantage, & auquel on peut occaſionner des déchiremens, ou au moins des contuſions étendues.

Le retard dans l'une & l'autre méthode eſt d'autant plus impardonnable, que, comme je l'ai fait remarquer plus haut, les ſpaſmes véhémens ſont aiſément prevus, & par la diſpoſition particulière du ſujet, & par les circonſtances qui accompagnent l'accouchement; j'ai fait connoître plus haut ces deux états & les cauſes qui les déterminent. Il ſeroit donc utile d'avoir les médicamens narcotiques préparés, afin de ne pas perdre un moment dans leur adminiſtration.

On conçoit enfin que les narcotiques employés dans les momens convenables, feroient ceſſer les irritations véhémentes auxquelles la matrice eſt ſujette, & ramèneroient le calme néceſſaire pour faciliter l'accouchement par la manière la plus ordinaire. Il ne faut pas toutefois les employer à une doſe trop forte, puiſqu'ils engourdiroient l'utérus & le mettroient dans l'impoſſibilité d'expulſer le fœtus. La manière la plus ſûre d'en tirer un avantage marqué, eſt de les donner à diverſes repriſes, comme de demie en demie heure, ou même

d heure

d'heure en heure. Ainſi la potion ſuivante peut être doſée de la manière dont je l'indique. Cette potion conſiſte dans ſix onces d'infuſion de fleurs de primevere, ou de tilleul, ou de feuilles d'oranger, dans laquelle on ajoute huit à dix goutes de laudanum de Sydenham, autant d'eſprit de corne de cerf, un demi gros de liqueur minérale anodyne d'Hoffman, ou l'édulcore avec ſuffiſante quantité de ſirop de violettes. On la donne par tiers dans les temps preſcrits ci-deſſus.

Quand par la méthode que je preſcris on ne parviendroit pas à ramener un calme aſſez profond pour rendre à l'utérus toutes les facultés néceſſaires pour opérer de lui-même l'accouchement, on auroit diminué le ſpaſme, & par conſéquent, on n'expoſeroit pas ce viſcère à des efforts violens; on préviendroit donc les contuſions & les déchirures qui réſultent de l'effet du forceps, & par conſéquent les accidens qui prennent leur naiſſance de ces deux premiers.

Il ſuit de ces conſidérations, que dans les cas où l'on preſcrit l'emploi du forceps, la circonſtance dont je parle doit ſouvent être excepteé, ou qu'au moins en ſuppoſant qu'on ſoit dans la néceſſité d'y avoir recours, il eſt encore néceſſaire de faire précéder l'uſage des médicamens narcotiques. En effet, ſans cette précaution, les mêmes obſtacles ſe rencontrent pour l'extraction du placenta, & l'on réitère encore les manœuvres violentes, ce qui multiplie les cauſes des accidens énoncés plus haut.

J'ai dit ci-deſſus que M. Sigaud laiſſoit ordinairement l'enfant entre les cuiſſes de la mère ſans couper le cordon ombilical, & que dans cette diſpoſition, il attendoit le décollement du placenta. De quelque manière que les vaiſſeaux agiſſent dans l'hypothèſe donnée, il eſt certain par l'expérience, que la ſéparation du délivre a lieu d'une manière très-paiſible & aſſez prompte. L'action vaſculaire qui paſſe de l'enfant au placenta, ſuffiroit-elle pour opérer une petite ſecouſſe dans le délivre? Je ne le penſe pas, car quelle comparaiſon exiſte-il entre une action ſi légère, imprimée par les deux artères qui partent de l'enfant, en ſuivant le trajet du cordon ombilical, & les ſecouſſes qu'occaſionne un accoucheur, au moyen du même cordon avec lequel il cherche à mouvoir toute la maſſe du délivre? Comme en pratique, les faits ſont d'une importance infiniment ſupérieure à la théorie, ne nous attachons dans ce moment qu'à l'expérience, & conſidérons les cas dans leſquels cette méthode peut être la plus avantageuſe, & bientôt nous dirons indiſpenſable.

Il a été démontré plus haut qu'un tiraillement précoce du cordon ombilical, pouvoit occaſionner une dépreſſion du fond de la matrice, & quelquefois ſon renverſement: nous avons remarqué avec les accoucheurs, que ces accidens graves avoient lieu ſur-tout, quand on apportoit quelque précipitation à détacher le placenta, & qu'on n'attendoit pas que la matrice un peu plus contractée, put réſiſter aux tiraillemens qu'on faiſoit éprouver à ſon fond; quand enfin ſes parois encore affoiblies, & par des efforts antérieurs, & par le peu d'épaiſſeur que comportoit leur extenſion, ne leur donnoit pas la faculté de conſerver les formes circulaires, n'ayant pas une denſité ſuffiſante pour ſe prêter mutuellement l'appui néceſſaire aux tiraillemens qu'elles éprouvoient de la part de l'accoucheur.

Si à ces cauſes, dont les effets funeſtes ont trop ſouvent été obſervés chez des femmes d'une conſtitution ferme, nous joignons l'atonie ou la foibleſſe de l'utérus; on conçoit que les ſymptômes redoutables énoncés ci-deſſus ſeront encore plus facilement l'effet de la précipitation à délivrer la mère. Je ne conſidère pas ici, ſi l'utérus eſt atône par ſuite de maladies, ou par foibleſſe originelle, car dans l'une & l'autre circonſtance, il ſeroit également ſuſceptible de dépreſſion ou de renverſement. En ſuivant le précepte donné par les accoucheurs pour le temps convenable à la délivrance, on voit qu'ils veulent que la matrice déjà contractée & revenue ſur elle-même, forme une maſſe ſolide & beaucoup plus circonſcrite qu'elle ne l'étoit auparavant. On la diſtingue aiſément par le tact à travers les tégumens du bas ventre: mais quel ſera le temps où l'utérus aura acquis cette fermeté dans un ſujet foible? On conçoit qu'il faut un temps beaucoup plus conſidérable que chez une femme d'une conſtitution vigoureuſe; mais quel que ſoit le retard ou la lenteur de cette faculté contractile, il eſt indiſpenſable d'attendre ſon action. C'eſt dans cette circonſtance ſur-tout que la méthode ſuivie par M. Sigaud, réuſſit parfaitement, & prévient tous les accidens dont j'ai parlé précédemment.

Mme. Renaux étoit accouchée au mois d'avril 1791. C'eſt une femme d'une grande ſtature mais très-mince, & d'une ſanté très-délicate. Dans les temps où elle ſe porte le mieux, elle n'a pas la poſſibilité de ſoutenir la moindre fatigue. Elle eſt habituellement très-maigre. Sa groſſeſſe s'étoit aſſez bien paſſée, mais le ventre étoit d'un volume énorme, parce qu'il y avoit avec la geſtation, hydropiſie de matrice. Il en réſultoit une double cauſe d'extenſion extrême de ce viſcère, par conſéquent ſa force tonique étoit donc réduite au pire état poſſible. L'accouchement fait, l'utérus ne ſe contractoit point. Le ſucceſſeur de M. Sigaud, qui l'accoucheit, jugea à propos de laiſſer cette dame ſans tenter de la délivrer. Sa famille inquiétée par le préjugé ha-

bituel, ſur la néceſſité d'une prompte délivrance, me demanda conſeil; je la tranquillisai ſur cette méthode ſage. Ce ne fut qu'après vingt-trois heures que le délivre ſe détacha de lui-même. Cette opération ſpontanée s'exécura ſans trouble & ſans le plus léger accident. Je me bornerai à ce ſeul exemple pour faire connoître les avantages de la méthode adoptée par M. Sigaud, & pour prouver qu'elle eſt infiniment préférable à la promptitude avec laquelle les accoucheurs ordinaires accélèrent la délivrance. Ainſi la comparaiſon de ces deux uſages donnera la marche qu'il faut ſuivre dans les différentes circonſtances que j'ai expoſées dans cet article.

(M. CHAMBON.)

DÉLUTER, (*Mat. méd.*)

Déluter, c'eſt ôter le lut qui joint les ouvertures des vaiſſeaux de chimie & de pharmacie; ce qu'on fait, lorſque les opérations ſont finies: on lutte les vaiſſeaux dans la diſtillation, la ſublimation, la préparation des bouillons & de tous les médicamens en général, dans leſquels on veut conſerver le principe odorant, & on n'enlève le moyen quelconque de jonction intime entre les vaiſſeaux de rencontre qu'on nomme lut, que lorſque tout l'appareil eſt refroidi. Cette notion ſuffit pour ce qui tient à la thérapeutique & à la matière médicale, dans l'action de *déluter*; les détails appartiennent au Dictionnaire de chimie. (*Voyez* les mots LUT, LUTTER.)

(M. FOURCROY.)

DÉMANGEAISON, Prurit.

Eſt une ſenſation incommode qui ſe fait ſentir dans les différentes parties du corps, avec plus ou moins d'intenſité, ſuivant les cauſes qui la produiſent. Lorſqu'elle eſt légère, on ne peut pas la regarder comme douleur, ſouvent même elle ſe change en une douce titillation, un véritable ſentiment de plaiſir que l'on éprouve en ſe grattant. Si elle eſt portée au plus haut dégré, elle devient inſupportable, & force à ſe déchirer plutôt qu'à ſe gratter; alors, une cuiſſon vive ſe joint à la *démangeaiſon*, qui recommence bientôt & force à ſe gratter avec la même fureur & juſqu'au ſang, d'où réſultent des écorchures & des croutes ſur-tout à la tête. La piqûre de différens inſectes, la morſure de la vermine, le frottement des vêtemens ou couvertures de laine, l'attouchement de certaines plantes, l'uſage des vaſes ſales, donnent lieu à des *démangeaiſons*: les perſonnes mal-propres qui négligent de ſe laver, en éprouvent auſſi dans les différentes parties du corps, principalement aux aînes, ou ſous les aiſſelles. Outre ces cauſes externes, la *démangeaiſon* reconnoît, en général, pour cauſe interne, l'acrimonie de l'humeur que ſéparent les glandes ſébacées de la peau. Elle a lieu dans preſque toutes les maladies éruptives, non-ſeulement dans la gale, dont elle eſt un ſymptôme inſéparable & caractériſtique, mais dans la rougeole, la peritovérole, la ſcarlatine, &c.; on l'obſerve dans la jauniſſe. Quelques femmes, vers le milieu de la groſſeſſe, ſont tourmentées de *démangeaiſons* ſi vives, que la fièvre, l'inſomnie, & même l'avortement en ſont les ſuites fâcheuſes. Puzos rapporte une obſervation de ce genre. L'inquiétude, l'agitation, l'inſomnie, les cris continus des enfans nouveau-nés dépendent ſouvent de cette cauſe. Les goutteux, avant l'accès, éprouvent aux pieds & aux mains une *démangeaiſon* qui précède la douleur, & ceſſe lorſque celle-ci ſe fait ſentir. Enfin, l'uſage de l'opium produit quelquefois une *démangeaiſon* ſinguliere ſur toute la face. Lorſque la *démangeaiſon* eſt le produit de la mal-propreté, ou d'autres cauſes externes, elle eſt paſſagère, & ceſſe, lorſque ces cauſes n'ont plus lieu, ou bien on a recours aux lotions adouciſſantes & réitérées, aux bains, aux frictions légères, ſèches ou mercurielles, dans le cas de vermine. Chez les enfans, elle eſt quelquefois le produit des crinons, petite eſpèce d'inſecte plus fine qu'un cheveu, qui s'introduiſent dans la peau du dos & des extrémités, & que l'on chaſſe en frottant aſſez fortement les parties avec de la laine. Dans les autres circonſtances, il faut combattre la *démangeaiſon* par les remèdes appropriés aux cauſes qui la produiſent, & aux maladies dont elle eſt un ſymptôme.

(M. LAPORTE.)

DÉMENCE, IMBÉCILLITÉ, BÊTISE, NIAISERIE, en grec *paranoïa*, & en latin *dementia*, *fatuitas*, *vecordia*.

C'eſt cette altération des facultés intellectuelles qui rend les hommes incapables de raiſonner & de juger ſainement. Les perſonnes réduites à ce mélerable état, ne prennent aucune eſpèce d'intérêt aux affaires ou aux événemens de la vie; ils rient & ſe moquent de tout, même dans les circonſtances où les gens ſenſés ſe plaignent les larmes aux yeux.

On confond quelquefois l'imbécillité avec la ſtupidité, quoiqu'au vrai il y ait une grande différence entre ces deux états. Les imbécilles jugent mal, & font rire par leur inptie, leurs propos & leurs actions ſouvent ridicules, ceux qui les regardent; mais ils ont de l'imagination & de la mémoire. Les ſtupides, au contraire, n'ont ni l'un, ni l'autre; ils ne paroiſſent pas concevoir ce qu'on leur dit; ils ſont lourds dans leurs amuſemens, leurs geſtes & toutes leurs manières ſont groſſières & ridicules; enfin, les objets qui les environnent ne ſemblent faire ſur eux aucune impreſſion. (*Voyez* les mots FOLIE & *Vesaniæ*.)

(M. LAGUERNE.)

Digitized by Google

DÉMENCE, (*Médecine légale.*)

L'homme eſt criminel, quand il commet certaines actions, parce qu'il eſt né libre, c'eſt-à-dire, avec le pouvoir de s'abſtenir de ce qui eſt défendu & par les loix de la morale univerſelle & par les conventions particulières de la ſociété dans laquelle il vit. Mais cette liberté n'eſt cenſée exiſter, qu'autant que toutes les fonctions de certains organes s'exécutent avec régularité : puiſque par elle-même l'ame eſt inaltérable ; & que les faits les plus poſitifs ne permettent pas de douter qu'elle ne ſuive en quelque ſorte le ſort de l'enveloppe dans laquelle elle eſt comme priſonnière, développant ſes facultés avec plus ou moins d'énergie, les perdant, les recouvrant, à proportion de ce que le corps eſt lui-même plus ou moins bien conformé, livré en proie aux maladies, ou s'en affranchiſſant. Auſſi les loix ont-elles prévu & diſtingué les cas dans leſquels la perte de la raiſon doit faire regarder avec commiſération ſeulement les égaremens involontaires dont elle eſt l'unique cauſe ; & elles ne preſcrivent alors aux magiſtrats que des précautions ſages pour éviter à l'avenir de ſemblables accidens.

Il y a en outre des actes civils qu'il eſt de l'intérêt de la ſociété de ne laiſſer exercer qu'à ceux de ſes membres qui jouiſſent de leurs facultés morales dans toute leur plénitude, ou, du moins, à un degré ſuffiſant.

Ces exceptions établies par les légiſlateurs, ſoit dans l'ordre criminel, ſoit dans l'ordre civil, peuvent toutefois donner naiſſance à quelques abus. Des coupables chercheront à échapper aux ſupplices qu'ils ont mérités, en feignant une aliénation d'eſprit qui n'eut jamais lieu. Des parens avides tenteront de faire prononcer une interdiction contre celui dont ils veulent s'aſſurer d'avance l'héritage. Les jugemens des tribunaux ne doivent-ils pas, dans ces circonſtances, être appuyés ſur les lumières & le témoignage des médecins principalement ? Et n'eſt-ce pas d'après les connoiſſances qui forment l'enſemble de la phyſique médicale, que l'on peut évaluer, d'une manière sûre & préciſe, les ſignes qui ſervent à conſtater à quel point un individu jouit de cette liberté naturelle à l'homme, de laquelle dépend le moral de ſes actions ? La ſuite de cet article, & d'abord l'expoſition rapprochée de quelques vérités reconnues, rendront palpable la certitude de l'aſſertion que nous venons de poſer.

Un principe penſant, diſtinct de la ſubſtance corporelle, exiſte en nous : c'eſt ce que perſonne ne révoquera en doute. N'eſt-il pas démontré, en effet, que toutes les propriétés connues de la matière répugnent à l'idée de la penſée. L'ame peut bien exiſter indépendamment du corps & des idées dont elle eſt le miniſtre néceſſaire : mais, par cela même qu'elle eſt comme garottée dans les liens de la ſubſtance corporelle, elle ne ſauroit ſe connoître complettement, n'ayant pas une entière liberté de développer ſes facultés pour les exercer, avec ſuccès, ſur ſa propre nature. En effet, toutes nos idées nous viennent par les ſens, qui ſont comme les interprètes & les canaux par leſquels paſſent les différens objets : du moins peut-on le dire des idées premières, ſur leſquelles l'ame exerce enſuite la faculté que l'on a appellée réflexion, & qui conſiſte dans l'application de nouvelles idées aux précédentes, ou dans la comparaiſon des unes avec les autres.

La nature a établi une connexion intime entre les ſens externes qu'elle a deſtinés à cette fonction merveilleuſe, & des nerfs très-multipliés qui partent du cerveau, où eſt préſumé exiſter le point de réunion ; & c'eſt par leur moyen que s'opère toute ſenſation, & la perception qui eſt la ſuite de la ſenſation. Tous les phyſiciens ſont d'accord ſur ces vérités. En effet, la vie dépend de deux humeurs principales, le ſang & le fluide nerveux. Les artères diſtribuent la première, & les nerfs la ſeconde, à toutes les parties du corps. Mais ſi le ſang eſt le véhicule de la chaleur & de la matière nutritive ; la force vitale, le ſentiment, & le mouvement, ne viennent que par le fluide nerveux. Sans les nerfs, le ſentiment n'auroit pas lieu : il augmente, s'ils ſont irrités ; il s'émouſſe, s'ils tombent dans le relâchement. Lorſque, par leur intervention, l'ame éprouve une ſenſation ; ils ne ſont eux-mêmes affectés que par les propriétés communes aux ſubſtances matérielles, telles que la maſſe, la figure, la dureté, l'état de mouvement, &c. Mais on a peine à appercevoir en eux, & même dans la partie la plus expoſée à nos recherches, le plus leger changement.

Il n'entre point dans mon plan de diſcuter, ſi l'ame, qui ſemble être préſente par-tout, reçoit le ſentiment dans le nerf lui-même ; ou ſi le ſentiment n'a lieu que dans le cerveau, ſoit que le nerf agiſſe comme une corde tendue, ſoit qu'il ne ſerve que de conducteur au plus mobile de tous les fluides. Je me contenterai de dire que l'obſervation la plus conſtante a appris, que, quand le cerveau eſt comprimé par une humeur épanchée, ou par toute autre ſubſtance, ou, enfin, qu'il eſt entamé ; les autres parties du corps perdent le ſentiment, & que la même choſe a lieu dans telle ou telle partie du corps, ſi le nerf qui s'y diſtribue eſt ou comprimé, ou altéré, ou coupé. L'ébranlement d'un nerf excite une idée, une ſorte d'image que nous appercevons en nous-mêmes, & qui n'eſt ni le ſentiment qui affecte ce nerf & le cerveau, ni l'objet qui eſt la cauſe de ce ſentiment. Nous ignorons comment il ſe

Digitized by Google

fait que certaines idées naiſſent chez nous, lorſque les nerfs, qui ſont les organes des ſens, éprouvent une commotion. Ces idées ſont claires, diſtinctes de toute autre, ſi la manière dont le nerf eſt affecté eſt elle-même préciſe & bien déterminée; & encore plus, s'il a déjà éprouvé quelquefois cette affection, & ſur tout ſi l'organe eſt convenablement diſpoſé. Le changement qui s'opère dans le corps paſſe juſqu'à l'ame, dans laquelle ſe produit ce que l'on a nommé perception: & l'ame, à ſon tour, par ſes affections, excite des mouvemens dans la machine. Il paroît que c'eſt dans le cerveau qu'eſt le point de communication, s'il eſt poſſible d'en aſſigner un entre deux ſubſtances d'une nature entièrement différente. Cette partie du cerveau, à laquelle tous les nerfs, organes du ſentiment, aboutiſſent, a été nommée *ſenſorium commune*: ſi elle eſt comprimée, toute faculté de former des idées ſe trouve ou ſuſpendue, ou même anéantie.

Lorſqu'une idée eſt le réſultat d'une action énergique des ſens, elle n'eſt point détruite par celles qui reviennent après elle: il arrive même qu'elle ſe repréſente à nous, avec ou contre notre aveu, par l'ébranlement non pas ſeulement du nerf à qui elle doit ſon origine, mais encore de ceux qui ont quelques rapports avec lui.

Le pouvoir que nous avons de nous former l'idée & des choſes que nous avons perçues jadis, & des compoſés de ces mêmes choſes, & même d'êtres qui n'exiſtèrent jamais, s'appelle imagination. Ce pouvoir eſt très-grand: & ſouvent il agit autant par la commotion des nerfs qui ſe diſtribuent aux différens viſcères du corps humain, & par eux au cerveau, que par celle des nerfs mêmes des organes des ſens. L'imagination enflammée par des idées vives, qui ſe repréſentent à elle pluſieurs fois, peut même nous faire regarder comme réelle l'exiſtence des êtres les plus fantaſtiques.

Conſerver une idée; ſentir, quand elle ſe repréſente, qu'elle s'eſt déjà préſentée; la rappeler à volonté par le moyen d'autres idées qui ont avec elle une connexion ou naturelle ou de convention: telle eſt la faculté à laquelle on a donné le nom de mémoire.

Enfin, telles idées ne mettent point en jeu notre volonté, tandis que d'autres l'agitent. Les premières ſont des idées indifférentes, les autres troublent l'ame, & ſoulèvent ſes différentes paſſions, qui toutes peuvent ſe réduire à deux, l'amour & la haine. Les paſſions excitées ou par un objet qui s'offre à l'ame, ou ſimplement par la réminiſcence de cet objet, agitent la machine par les mouvemens les plus étranges, qui, tantôt par leur violence extrême, occaſionnent ſa deſtruction de la manière la plus rapide, tantôt l'y conduiſent par une marche plus lente, quoique toute auſſi certaine.

Il y a des parties du corps qui ſont mues de préférence par certaines paſſions. Les ouvrages des peintres & des ſculpteurs, les grimaces des devots, les fingeries des courtiſans nous en fourniſſent mille exemples.

Au deſſus de toutes les différentes facultés de l'homme que nous venons de paſſer en revue, s'élève la raiſon qui doit en être la ſouveraine, & régler leurs mouvemens variés. La raiſon nous fait connoître en quoi diffèrent les actions humaines les unes des autres; quel eſt leur mérite ou leur démérite. Nous pouvons, avec l'aide de l'attention, peſer les idées qui ſe produiſent en nous, les deſirs qui naiſſent de ces idées, & les conſéquences des actions auxquelles ceux-ci nous invitent plus ou moins fortement. Nous mettrons ainſi un frein même aux affections & aux mouvemens qui ont pour objet les beſoins ou les appétits de la machine: & il ſemble que ceux qui s'y laiſſant entraîner, ſe rendent coupables d'actions criminelles, ne doivent attribuer leur malheur qu'à l'inconſidération & à la témérité qui excluent la réflexion. C'eſt cette ſuſceptibilité de perfection, où ce raiſonnement par lequel la conduite ſe règle, qui diſtingue l'homme ſage de celui qui obéit aveuglément, &, par une ſorte de néceſſité phyſique, à ſes appétits ſenſuels, & aux commotions de l'ame qui en ſont l'effet: & l'homme n'eſt dans l'état de *démence*, que parce qu'un vice de ſa machine, exiſtant ſoit dans les ſolides, ſoit dans les fluides, s'oppoſe au libre exercice des facultés intellectuelles.

Ce vice dépend tantôt du relâchement de la fibre cauſé par l'abſence ou l'inégale répartition du fluide nerveux, tantôt de l'altération du ſang ou de ſes ſtaſes. L'ame ne reçoit pas de fauſſes idées par la dépravation des ſens externes ſeulement, mais encore par celle du cerveau lui-même. L'affection des nerfs qui ſe diſtribuent à certains viſcères peut auſſi produire ces erreurs de l'ame, comme on le voit clairement chez les perſonnes mélancholiques, & par les effets de pluſieurs eſpèces de poiſons. La ſuppreſſion du flux menſtruel, celle des hémorrhoïdes habituelles, la privation des plaiſirs de l'amour, ſont également des cauſes de folie pour certains individus. Le recouvrement de la raiſon lorſque ces cauſes viennent à être détruites, la vivacité ou le réfroidiſſement de certaines facultés, ou même leur entière abolition, par l'obſervance de tel ou tel régime de vie, par l'uſage de tels ou tels médicamens, à la ſuite de telles ou telles maladies, ſont de nouvelles preuves de la vérité de la doctrine que nous avons énoncée; ſavoir,

Digitized by Google

que non-ſeulement les différentes paſſions de l'ame naiſſent, augmentent, diminuent, varient ſelon l'état de la machine, mais encore, que de cet état ſeul dépend la différence extrême que l'on obſerve entre l'homme jouiſſant de ſa raiſon & l'homme qui l'a perdue.

La folie, ou *démence*, eſt donc, en général, cette maladie du corps humain, dans laquelle le cerveau eſt affecté de telle manière, que l'on ne peut, ou en toutes circonſtances, ou en certaines circonſtances ſeulement, avoir des idées juſtes & commander à ſes deſirs. Que cette maladie ſoit calme & tranquille, ou qu'elle ſoit accompagnée de fureur; qu'elle ſoit partielle, ou qu'elle ſoit totale; qu'elle ait lieu par intervalles, ou ſans aucune interruption, elle reconnoîtra toujours la même cauſe prochaine & immédiate. Ce ſont les cauſes éloignées qui varient à l'infini. Qui peut mieux les connoître toutes, reconnoître & diſtinguer chacune d'elles, en apprécier l'influence, que ceux qui ont le mieux approfondi la connoiſſance de l'économie animale, & de ſes dérangemens? Les exemples, ſans nombre, de tant de malheureux inſenſés, que la juſtice humaine a déclarés coupables de crimes imaginaires, & dévoués aux plus cruels ſupplices, n'ont que trop prouvé combien il eſt important d'éclaircir juſqu'à quel point les diverſes maladies auxquelles le corps humain eſt ſujet, peuvent altérer les facultés de l'ame, & priver l'homme de cette liberté, ſans laquelle le moral de ſes actions étant nul, il ne peut ni mériter ni démériter de la ſociété.

Zacchias diviſe les affections du corps capables de produire le dérangement de la raiſon en deux claſſes; celle des affections primitives, & celle des affections ſecondaires. Les affections primitives ſont celles qui dépendent de la leſion propre du cerveau: les ſecondaires ſont dues à des maladies, qui, quoiqu'étrangères à cet organe, quant à leur ſiége, exercent cependant ſur lui une influence pernicieuſe. Les mêmes maladies peuvent être tantôt de la première claſſe, tantôt de la ſeconde. Il y en a auſſi qui ont des retours périodiques plus ou moins réguliers: d'autres, au contraire, n'éprouvent aucune interruption juſqu'à leur guériſon, ou juſqu'à la perte des individus qu'elles affligent.

Les ſignes qui prouvent l'exiſtence de la *démence* varient comme les maladies qui la produiſent, & comme les individus qu'elle affecte. Mais on peut, en général, les rapporter à deux eſpèces: changement dans les diſcours, & changement dans les actions.

Pluſieurs de ces ſignes peuvent être apperçus & évalués par tout le monde indifféremment: les autres appartiennent ſpécialement à l'art de la médecine. Voici quels ſont les premiers.

Marcher non pas vers un but déterminé & comme mu par un acte de la volonté, mais en quelque ſorte où l'on eſt porté par ſes jambes; faire des geſtes ridicules & abſurdes, par exemple, avoir la bouche tournée, les yeux hagards & de travers; s'agiter le corps ou quelques membres d'une manière extraordinaire; jetter des pierres; ſaluer ceux à qui on ne rend pas habituellement cette marque de déférence ou d'amitié, ne pas ſaluer, au contraire, les perſonnes à qui on la doit; rechercher les premiers, éviter les autres; donner ce qu'on poſſede ſans aucun motif, & à ceux qui ne peuvent y avoir aucunes prétentions; tenir des diſcours ſans objet, ſans ſuite, ſans aucun rapport aux circonſtances, & ſans aucune analogie avec ſon caractère, &c.

Il y a cependant trois conſidérations très-importantes à faire. La première, c'eſt que certains malades, par la nature & la force de la fièvre qui les agite, tiennent des propos abſolument dépourvus de ſens commun, ſans être pour cela ni fous, ni maniaques. La preuve en eſt que, quand on les avertit de l'erreur dans laquelle ils ſont, ils la reconnoiſſent eux-mêmes facilement: ce que ne feroient point de véritables fous. Ce ne ſeroit donc pas une raiſon ſuffiſante pour des juges de regarder comme invalides les actes civils que ces malades auroient fait pendant le cours de leurs maladies. La ſeconde conſidération, c'eſt qu'il arrive, au contraire, que des inſenſés, ou des fous furieux, répondent quelquefois avec beaucoup de prudence & de raiſon aux queſtions qu'on leur fait. La troiſième, enfin, c'eſt que pluſieurs fous n'ont l'eſprit dérangé que ſur un ſeul objet, & ſont affectés ſur tout le reſte comme le commun des hommes. Ce ne ſont pas les médecins ſeulement qui ont conſtaté cette vérité: des philoſophes & même des poetes l'ont conſignée dans leurs ouvrages. Horace, qui étoit l'un & l'autre, a dit:

. . . . . *Fuit haud ignobilis Argis*
Qui ſe credebat miros audire tragœdos,
In vacuo lætus ſeſſor plauſorque theatro:
Cætera qui vitæ ſervaret munia recto
More, bonus ſanè vicinus &c.

Ce même fait eſt rapporté par Ariſtote.

Les ſignes qui ſervent plus particuliérement aux médecins à reconnoître la folie, ſe tirent ou de l'examen des affections de l'ame, ou de l'état de la figure & du reſte du corps, ou de choſes étrangères qui auront précédé le dérangement.

Ainſi, négliger ce qui mérite beaucoup d'attention, & faire beaucoup de cas de ce qui en mérite le moins; ſe réjouir ou s'affliger à contre temps; mépriſer ce qui eſt à craindre, craindre ce qui eſt à mépriſer; admirer des bagatelles, & dédaigner de belles choſes; aimer ce que l'on devroit haïr, & haïr ce qu'il faudroit aimer; eſpérer lorſqu'il n'y a aucun motif d'eſpérance, & déſeſpérer lorſque la choſe eſt aſſurée; déſirer, & ſe plaire à des choſes qui n'ont jamais excité chez les autres de ſenſations agréables, fuir ce que tout le monde rechercheroit; être timide avec ceux qui n'en impoſent aucunement, & audacieux envers ceux à qui on doit du reſpect: tels ſont les indices certains & infaillibles d'un eſprit tombé en *démence*, que fourniſſent les diverſes paſſions qui agitent les hommes dans le commerce ordinaire de la vie.

Ceux que l'on obſerve, en examinant le viſage & l'habitude du corps, ſont des yeux creux & enfoncés, qui ſemblent redouter l'éclat de la lumiere, qui ſe fixent ſur un point, & au bout d'un certain temps deviennent louches. Chez les individus dont la maladie a une cauſe mélancholique, la couleur du viſage & de tout le corps eſt d'abord d'un brun livide, les veines de la tête ſe gonflent, & ſont d'une teinte plus foncée que de coutume. Après que cette cauſe de la *démence* a fait des progrès, ils deviennent taciturnes; & cette taciturnité continue d'avoir lieu, ſi la maladie eſt d'un caractère décidément mélancholique. Mais, ſi elle doit finir par la fureur ou la manie, les malades commencent par parler ſeuls *entre leurs dents*, ils s'irritent pour le plus mince ſujet, tout leur eſt ſuſpect: enſuite, ils pouſſent des cris déſordonnés, & parlent ſans aucune meſure. Les fous mélancholiques ſont tranquilles, timides, triſtes, s'effrayant de tout. Les fous maniaques, & ceux des eſpèces analogues, ſont, au contraire, iraſcibles, audacieux juſqu'à la témérité, & ils ne s'effrayent de rien.

Les ſignes que l'on tire des choſes étrangères qui ont précédé le dérangement de l'eſprit, ne doivent être conſidérés que comme des préſomptions plus ou moins fortes. Ainſi, il peut arriver qu'une paſſion énergique, telle qu'un grand chagrin, & plus encore une grande joie, produiſe la folie: il en eſt de même de la crainte. C'eſt principalement lorſque ces paſſions s'élèvent inopinément, que cet effet a lieu. La paſſion de l'amour a eu ſouvent auſſi cette terrible influence ſur l'ame. Une longue maladie prépare quelquefois cette modification de délabrement de la machine de laquelle réſulte ou la folie, ou la diſpoſition à la folie. Il en eſt de même de certains poiſons. Les enchantemens & les preſtiges ſont relégués dans le pays des fables; à moins que l'imagination, frappée par un appareil impoſant, ne réagiſſe trop fortement ſur les organes: c'eſt la ſeule manière de leur attribuer raiſonnablement quelque effet.

Nous ne voulons pas, au reſte, circonſtancier davantage les divers ſignes auxquels on reconnoît l'exiſtence de la folie; pour ne pas répéter ici ce que l'on peut voir à l'article qui traite ſpécialement de cette maladie ſous le point de vue medical. D'ailleurs, nous parlerons des moyens de diſtinguer la folie vraiment exiſtante de celle qui n'eſt que ſimulée, dans un autre article. (*Voyez* MALADIES SIMULÉES & DISSIMULÉES. MEDECINE LEGALE.)

Outre les cauſes accidentelles de la diminution ou de l'abolition totale de la raiſon dans l'homme, il y en a que l'on peut regarder comme conſtantes & invariables. Telles ſont celles qui doivent leur naiſſance à la foibleſſe de l'âge, à celle du ſexe. C'eſt, en effet, par ces motifs pris dans la connoiſſance de la nature humaine, que les légiſlateurs ont déclaré les enfans, les vieillards, & les femmes incapables de certaines fonctions de la ſociété civile, & les ont auſſi affranchis des peines qu'elles infligent, dans certaines circonſtances, à tout autre individu. (*Voyez* AGE, ARTICLE DE MEDECINE LEGALE.)

Il y a des paſſions de l'ame qui troublent de la manière la plus marquée l'uſage de ſes facultés; & la loi a prononcé la nullité des actes civils faits on extorqués à la faveur de ces orages intellectels. Ne voit-on pas, dit Galien, que ceux qui ont été mus par des paſſions violentes ne ſe reſſouviennent ſouvent en aucune manière de ce qu'ils ont fait alors; que même leurs ſens les trompent en leur faiſant voir ce qui n'exiſte pas, &c. Ce qui ne provient vraiſemblablement que du dérangement du ſyſtème nerveux & de l'inégale diſtribution des fluides. Auſſi, voit-on, quelquefois, dans la colère par exemple, le ſang ſe porter au cerveau, & y produire l'apoplexie; &, dans la crainte au contraire, ce liquide ceſſer de s'y porter, & occaſionner des évanouiſſemens, & des pertes totales de connoiſſance. La paſſion de l'amour, ſi elle eſt ou trop contenue, ou trop ſatisfaite, n'eſt-elle pas aſſez fréquemment ſuivie de quelqu'une des différentes eſpèces de folie?

Avant les tentatives heureuſes, ou plutôt les ſuccès brillans de MM. de l'Epée & Haüi, c'étoit une opinion preſque généralement reçue, que ceux à qui la nature avoit refuſé un ou pluſieurs ſens devoient être placés dans la claſſe des imbécilles & des êtres purement paſſifs: & les médecins appuyoient cette opinion en ſuppoſant un dérangement non-ſeulement dans les nerfs qui ſe diſtribuent aux organes de ces ſens, mais encore dans

Digitized by Google

la ſubſtance entière du cerveau. Il eſt aujourd'hui regardé comme une vérité inconteſtable, que les apparences défavorables à ces êtres diſgraciés de la nature ne provenoient que du défaut d'éducation ; & qu'en inventant des ſignes, des idées analogues aux ſens dont ils ne ſont pas dépourvus, on peut développer leur eſprit, leur faire acquérir des connoiſſances de toute eſpèce, même très-approfondies, & les rendre par ce moyen ſuſceptibles d'exercer des actes civils dont la loi les déclaroit incapables, tels que le mariage, un teſtament, une geſtion, &c.

La mélancholie, ou humeur noire, eſt une cauſe fréquente de folie : mais il arrive ſouvent que cette folie n'eſt que partielle, c'eſt-à-dire, qu'elle ne tombe que ſur certains objets, & même ſur un ſeul. Quelquefois auſſi elle n'a lieu que par accès, ou par intervalles. Ne doit on pas conſéquemment diſtinguer en quelque ſorte deux hommes dans le même individu, & ne regarder comme nuls que les actes civils faits dans les momens où les paroxiſmes de la maladie auroient eu lieu, en accordant leur plein effet à tous ceux qui auroient été paſſés lorſqu'elle n'influoit aucunement ſur l'exercice de la raiſon ?

Ceux que font faire l'ivreſſe de l'amour, & celle cauſée par le vin, ſont, avec raiſon, conſidérés, par les juriſconſultes, comme des actes de folie : & les médecins ne doutent point que l'amour, ou une boiſſon ſpiritueuſe quelconque, n'agiſſe ſur nos nerfs de manière à occaſionner momentanément ce dérangement dans leur mécaniſme, que ſuit néceſſairement celui des opérations intellectuelles. Il en eſt de même, comme nous l'avons déjà dit, de quelques paſſions, telles que la colère & la crainte.

On peut regarder comme une eſpèce de folie naturelle l'état de l'ame pendant le ſommeil. En effet, elle ſemble ſouvent commander alors aux organes que la nature a mis ſous ſa direction, des mouvemens déſordonnés, pareils à ceux qu'exécutent les individus qui ſont évidemment fous. Il ſeroit inutile, je crois, de rapporter ici des faits de ſomnambuliſme pour établir davantage une vérité que perſonne ne révoque en doute. Hippocrate avoit dit, il y a long-temps : *quoſdam in ſomno lugentes & vociferantes vidi, quoſdam exilientes, & fugientes, ac diripientes, quoad excitarentur.* Il paroît donc certain que l'homme plongé dans le ſommeil ne jouit en aucune manière de la faculté de vouloir : & d'après ce principe les actes auxquels il peut participer doivent être conſidérés comme provenant d'un être purement paſſif. Un ſomnambule n'eſt cependant pas toujours excuſable, au moins en totalité, des excès auxquels il a donné lieu ; par exemple, s'il eſt conſtaté qu'il connoiſſoit, non-ſeulement l'infirmité à laquelle il étoit ſujet, mais encore ſon caractère dangereux, & qu'il n'a pas pris les précautions indiſpenſables pour en prévenir les effets. On doit encore examiner en pareilles circonſtances, ſi les obſtacles qui s'oppoſoient aux effets du ſomnambuliſme étoient ou aſſez forts ou aſſez multipliés pour diſſiper le ſommeil du ſomnambule. Car il ſeroit poſſible que le ſomnambuliſme ne fût que ſuppoſé. Il faut convenir cependant que quelquefois de véritables ſomnambules ont exécuté les choſes les plus extraordinaires.

Les différentes eſpèces d'affections comateuſes diminuent ſouvent d'une manière ſenſible, & quelquefois même détruiſent complettement les facultés intellectuelles, dont l'intégrité eſt requiſe par la loi pour la validité des actes civils. C'eſt donc avec raiſon que l'on ſuſpecte cette validité, lorſque les actes ſont au dérriment des malades qui les ont contractés ; mais nous ne penſons pas, comme Zacchias, que ceux qui ſeroient à leur avantage doivent également être regardés comme nuls, puiſqu'il eſt évident que l'on n'a point abuſé dans ces cas de la fâcheuſe ſituation des infirmes.

Il eſt hors de doute qu'un homme, dans le moment où il eſſuie une attaque d'apoplexie, eſt abſolument incapable d'aucun acte civil. Tous ſes ſens ſont comme anéantis ; & il eſt dans l'impoſſibilité la plus complette d'exercer aucune de ſes facultés intellectuelles. Mais lorſqu'il commence à ſurmonter cette cruelle maladie, peut-il légitimement, c'eſt-à-dire, ſans aucun déſavantage pour la ſociété, faire ce que feroit tout autre individu dont l'eſprit n'auroit jamais été altéré ? En effet, l'expérience nous apprend que, le plus ſouvent, ceux qui réſiſtent à une attaque d'apoplexie tombent dans un état d'imbécillité, que leur mémoire ſur-tout s'affoiblit ſenſiblement ; que, du moins, il ſe paſſe un temps plus ou moins long, avant que leur eſprit récupère ſa première énergie, & pendant lequel ils ſemblent être en quelque ſorte *hors d'eux-mêmes, extra ſe poſitos*, dit Zacchias.

Il ſemble que l'on devroit, pour décider cette queſtion médico-légale, diſtinguer, comme on le fait dans la médecine pratique, deux eſpèces d'apoplexie, l'une légère & l'autre forte. La première permet à ceux qui en ſont attaqués de recouvrer aſſez facilement l'intégrité de leur jugement, mais non pas dès les premiers inſtans. La ſeconde eſt le plus ordinairement mortelle, ou bien ſes ſuites ne laiſſent aucun doute ſur l'état de l'eſprit des malades qui ne ſuccombent pas. Il ſuit de-là, qu'un acte civil, tel qu'un teſtament, &c., qui auroit été fait immédiatement, ou très-peu de temps, après une attaque quelconque d'apoplexie, ſeroit très-ſuſpect de n'avoir pas une des conditions qu'exige la loi,

Digitized by Google

ſavoir : que le teſtateur ſoit ſain *de corps & d'eſprit*. Du moins, faudroit-il que le contraire fût démontré.

C'eſt même, en général, un puiſſant motif de préſumer, dans un individu, l'affoibliſſement de l'eſprit, & l'imbécillité proprement dite, que de ſavoir qu'il a eſſuyé une attaque d'apoplexie, ſur-tout, s'il eſt conſtaté par le témoignage des médecins que cette attaque a été conſidérable. Cependant, les variétés que préſente cette maladie, & les degrés multipliés de gravité & de légèreté dont elle eſt ſuſceptible, faiſant varier, pour chaque individu, le temps pendant lequel ſa raiſon reſte affoiblie : c'eſt au juge à peſer toutes les circonſtances, & ſur-tout à s'étayer des lumières de la médecine.

L'épilepſie, la catalepſie, & autres affections analogues qui naiſſent de cauſes extraordinaires, (par exemple, ſi quelqu'un eſt frappé de la foudre) ne produiſent, le plus ſouvent, qu'une impreſſion paſſagère & momentanée ſur les facultés intellectuelles. Il arrive cependant que les paroxiſmes de ces maladies, ſe rapprochant & augmentant d'intenſité, engendrent cette diſpoſition du cerveau que ſuit le renverſement de la raiſon.

Il eſt hors de doute que la phrénéſie qui ſurvient dans certaines maladies, de même que la fureur ou la manie, & les affections connues ſous les noms de lycanthropie, de cynanthropie, &c. privent l'homme de cette précieuſe faculté qui peut donner du mérite ou du démérite, & une validité légale, à ſes actions.

Dans bien des cas, les accès de la rage reſſemblent à ceux de la folie, tantôt mélancholique, & tantôt furieuſe. Mais il y a ſouvent des intervalles de calme, pendant leſquels un homme attaqué de cette cruelle maladie doit être réputé capable d'exercer certains actes civils. L'impuiſſance dans laquelle ſont quelquefois les enragés, de réſiſter à une impulſion qu'ils reconnoiſſent eux-mêmes être déſavouée par la raiſon, n'eſt-elle pas, pour le dire en paſſant, un exemple bien frappant de l'influence terrible de nos diſpoſitions phyſiques ſur l'ame, en un mot, du matérialiſme de nos paſſions, & de la nature purement mécanique d'un grand nombre d'actions qui paroîtroient très-condamnables dans les circonſtances ordinaires ? Qu'un homme, à qui on aura fait prendre des cantharides, éprouve un ſatyriaſis effréné, & que cette ardeur amoureuſe, ce *tenrigo venerea*, le porte à des excès contraires non-ſeulement aux principes de la morale, mais même aux loix de la ſociété, cet homme doit-il être réputé criminel ? Les ſpartiates faiſoient enivrer des eſclaves, pour inſpirer à leurs enfans l'horreur d'une boiſſon dont l'abus eſt accompagné de tant de turpitude. Celui que l'on aura, par ſurpriſe, fait boire au-delà de ſes forces, ou auquel on aura ſervi un vin mixtionné, ſera-t-il coupable des actions que la boiſſon lui aura fait commettre ? Il me ſemble que ces ſubſtances, & autres encore, ont la propriété fatale de produire une *démence* plus ou moins complette, plus ou moins longue ; & que ceux qui en ſont les victimes doivent être traités avec cette commiſération que l'on a pour les égaremens involontaires.

Nous penſons que les extatiques, de quelque eſpèce qu'ils ſoient, ſont ou fous ou fripons. Ceux que l'on nomme démoniaques, ceux qui ſemblent prédire l'avenir & que l'on déſigne, à cauſe de cela, par l'expreſſion de *fanatiques*, (*fanatici*, *fatidici*) abuſent également de la crédulité des ſots qui ſont le plus grand nombre, & quelquefois de la leur propre. Zacchias, qui croyoit fermement que le démon entroit pour beaucoup dans toutes ces choſes, convient cependant que ceux qui en ſont les acteurs, y ont une diſpoſition phyſique, *ex naturali vitio & diſpoſitione inſaniunt* ; & que ce vice a pour cauſe antécédente une mélancholie, ou bile noire prédominante & dans un état de turgeſcence, *licet enim cauſa inſaniæ in his ſupernaturalis ſemper exiſtat, hoc eſt, dæmonium corpus obſidens, tamen præcedit ſemper corporis diſpoſitio quædam ex melancholiâ, ſeu atrâ bile prædominante, ac turgente, quæ hominem ad inſaniam concinnat.* Cet auteur nous aſſure enſuite gravement que le diable eſt d'un tempérament mélancholique, *gaudet enim humore melancolico dæmon.* Ceſeroit, en effet, celui qui lui conviendroit dans ſa poſition infernale, s'il étoit vrai, d'abord, qu'il eût des humeurs, & par conſéquent un tempérament quelconque. Zacchias dit auſſi que des remèdes phyſiques peuvent guérir complettement des démoniaques : mais il faut, ſelon lui, que la cure ſoit précédée d'exorciſmes & autres cérémonies de l'Égliſe. Non-ſeulement ces uſages pieux ne ſauroient nuire ; mais ils produiſent même quelquefois, ſur l'imagination bleſſée des malades, un effet qui ſeconde merveilleuſement celui des remèdes que la médecine emploie. Pour en revenir à l'objet que nous nous ſommes propoſé, ne doit-on pas attribuer, à des cauſes purement phyſiques & néceſſitantes, toutes les actions de ces ſoi-diſans démoniaques, prophètes, &c. & non pas à une perverſité d'eſprit digne de l'animadverſion des loix ? Ils ſont à plaindre comme tout autre malade, mais nullement à blâmer ; & c'eſt plutôt un traitement médical qui leur convient qu'une procédure criminelle.

On croyoit autrefois poſſédés du démon ceux à qui une diſpoſition individuelle donnoit la faculté d'être ce qu'on appelle ventriloques. Les progrès

progrès de la phyſique ont fait évanouir ces groſſières erreurs : & la première influence du retour des ſciences a été de ne les conſidérer tout au plus que comme des fous. Ce fut la même choſe à l'égard de ceux qui étoient mordus de la tarentule. Aujourd'hui, les premiers ne ſont plus fous, & les autres ſont à peine malades.

Juſqu'à quel point les approches de la mort influent-elles ſur les facultés intellectuelles ? Cette queſtion, auſſi importante que difficile à décider, eſt peut-être même dangereuſe à traiter, puiſqu'elle tendroit à jetter de l'incertitude & du doute ſur la validité de la plupart des actes qui conſtatent les dernières volontés des mourans. On peut cependant dire qu'il y a des maladies dans leſquelles la préſence d'eſprit ſe conſerve le plus ordinairement juſqu'au moment fatal où l'ame ſe ſépare du corps, moment qu'aucune agonie ſemble ne précéder. Telle eſt, par exemple, la phthiſie pulmonaire ; tel eſt auſſi le ſcorbut. Mais, en général, l'intervalle qui a lieu entre l'affoibliſſement marqué des facultés intellectuelles, ou même leur anéantiſſement total, & la mort varie ſinguliérement, & preſque pour chaque individu. Ce n'eſt donc que par l'acte lui-même que l'on peut juger, ſi celui dont il ſemble conſtater les volontés jouiſſoit pour lors de l'exercice libre de ſa raiſon, ou s'il l'avoit perdue au point de ne ſavoir plus réſiſter aux manœuvres de la ſuggeſtion, ou à l'impulſion de ſon propre délire.

Il en ſera de même à l'égard de pluſieurs maladies dont l'effet ne ſe fait ſentir que par paroxiſmes. Telles ſont certaines affections mélancholiques, ces délires paſſagers qui viennent quelquefois à la ſuite de grandes maladies, la fureur utérine, & autres diſpoſitions nerveuſes-morbifiques, auxquelles les femmes ſont ſujettes, principalement à certaines époques.

Mais la manière de procéder doit ſans doute être différente, quand il s'agit d'apprécier une action criminelle commiſe par de pareils individus, que lorſqu'il n'eſt queſtion que d'un acte civil. Il ſemble que l'humanité & même la juſtice preſcrivent alors de croire que les prévenus étoient dans un paroxiſme de délire, lorſqu'ils ont agi contre les principes & les penchans qui exiſtent naturellement chez tous les hommes ; & que c'eſt le moment de faire l'application de cette maxime ſi ſage des juriſconſultes : *ſemel furioſus ſemper præſumitur furioſus, & contrarium tenenti incumbit onus probandi ſanam mentem.* (M. MAHON.)

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE eſt auteur d'un traité de la goutte, qu'il dédia à l'empereur Michel Paléologue. Le docteur Freind a remarqué que ce médecin avoit écrit vers l'an 1260, ſi c'eſt au premier empereur de ce nom qu'il a adreſſé ſon ouvrage ; & qu'il ne l'a compoſé que vers 1310, ſi on entend le ſecond prince du même nom. Mais on ne trouve point deux Michel Paléologue parmi les empereurs d'Orient ; il n'y a que celui qui monta ſur le trône en 1260 ; & quoique la plupart de ſes ſucceſſeurs euſſent auſſi porté le nom de Paléologue, ils furent tous diſtingués de lui par un nom propre, différent du ſien. Quoi qu'il en ſoit, ce traité de la goutte ne contient rien de remarquable ; l'auteur l'a tiré des médecins qui l'ont précédé, & ſpécialement d'Alexandre. Il n'eſt cependant pas ſi pitoyablement écrit que Marc Muſurus, ſon traducteur, l'a dit, en repréſentant l'auteur, dont il ignoroit le nom, comme un enfant ou un homme ſans langue, qui ne peut exprimer ce qu'il penſe. Guillaume Poſtel en a fait plus d'eſtime ; il a publié cet ouvrage en grec & en latin à Paris en 1558, *in*-8, ſous ce titre :

De podagrâ & id genus morbis liber, quem ab eo petivit imperator Michaël Palæologus.

Il y a encore une édition grecque & latine, de Leyde en 1743, & d'Arnheim en 1753, *in*-8, par Jean-Étienne Bernard.

On a auſſi une traduction françoiſe qui eſt de Frédéric Jamot ; elle fut imprimée à Paris en 1573, *in*-8.

Il y a un autre médecin du même nom, mais plus ancien. Pline en fait mention.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEMI (*meſure, poids,*) ſignifie dans l'art de formuler en médecine la moitié d'une quantité quelconque, ou exprimée déjà ou ſuppoſée. Le ſigne repréſentatif de *demi* eſt formé par deux ſſ liées enſemble. Ainſi on écrira :

℔ *Cort. Peruv.*	ʒ. ſſ.
℔ *Mann. Calabr.*	ʒ. ij. ſſ.

C'eſt comme ſi on eût écrit :

℔ *Cort. Peruv. Unciæ dimidiam partem* &c :

℔ *Mann. Calabr. Uncias duas cum dimidiâ unciâ.*

Le mot *ſemi* veut dire la même choſe que *demi*.

(M. MAHON.)

DEMI-BAIN. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *demi-bain* à une eſpèce de bain, dans lequel on fait aſſeoir des perſonnes incommodées, de ſorte que l'eau ne s'élève pas au deſſus du nombril. On le donne dans des circonſtances, où l'on ne veut pas plonger tout

le corps dans un bain ; ſoit qu'on n'ait pas beſoin de ſe ſervir du bain pour tout l'individu, ſoit qu'on redoute un trop grand affoibliſſement, ſoit qu'on craigne quelqu'autre mauvais effet de l'impreſſion phyſique & mécanique de l'eau ſur tout le corps à la fois.

Le *demi bain* eſt très-propre à calmer les coliques néphrétiques & hépatiques, à réſoudre les embarras du ventre, & ſur tout des voies urinaires, à rappeller les évacuations périodiques du ſexe, à tempérer les inflammations des parties génitales. (*Voyez* le mot BAIN.)

(M. MACQUART.)

DEMI-MÉTAUX. (*Mat. méd.*)

C'eſt dans une époque de la chimie, marquée par des erreurs, des preſtiges & des menſonges; c'eſt par les préjuges de l'alchimie que le mot *demi-métaux* a été apporté dans la ſcience. On vouloit alors que la perfection de la création naturelle dans les ſubſtances métalliques, fut l'or, que tous les autres *métaux* tendant à devenir de l'or par une continuité imaginaire de travaux & de progrès vers cette perfection métallique, ne fuſſent que des paſſages divers, des dégrés differens de cette élaboration; on avoit même la prétention de ſuivre la nature, de l'imiter, de la ſurpaſſer même dans ce travail, & l'art de faire de l'or étoit l'art de perfectionner les *métaux*. Dans cette ſuite d'idées, les ſubſtances qui préſentoient les propriétés métalliques les moins marquées étoient les plus éloignées de l'état parfait de l'argent & de l'or; elles n'étoient qu'à demi-métalliques. On logeoit parmi les *demi-métaux*, toutes celles de ces ſubſtances qui ſont caſſantes & volatiles, comme l'arſénic, le biſmuth, le cobalt, le manganèſe, le nickel, l'antimoine, &c. mais tous ces corps ſont des *métaux* à leur manière, également purs & parfaits dans leur genre que l'or, l'argent & la platine, qui ne peuvent point être regardés comme des embrions. D'autres ſubſtances metalliques, qu'on n'a jamais pu changer ou convertir en d'autres *métaux* malgré les prétentions des alchimiſtes, & auxquels le nom de *demi-métaux* ne doit faire attacher d'autres idées que celle de propriétés métalliques moins maſquées que dans quelques *metaux*. Le nom de *métaux caſſans* leur conviendroit beaucoup mieux. On prépare avec les eſpèces de *métaux* fragiles une grande quantité de ſubſtances chimiques, utiles en médecine, comme on peut le voir à l'article de chacun d'eux. (*Voyez* le mot DEMI-METAUX, dans le dictionnaire de chimie.)

(M. FOURCROY.)

DÉMOCÉDE. Il étoit de Crotone. Calliphon ſon père, étoit un homme colère & emporté. *Démocéde* ne pouvant plus ſupporter ſes violences, ſortit de Crotone & ſe rendit à Egine. Dès la première année qu'il eut établi ſa demeure en cette ville, il ſe montra ſupérieur aux plus habiles médecins, quoiqu'il ne fût point pourvu des inſtrumens néceſſaires, (car alors les médecins exerçoient la chirurgie, & préparoient eux-mêmes la plupart des remèdes); la ſeconde année la ville d'Egine lui aſſigna un talent; la troiſième année les Athéniens y ajoutèrent cent mines; & la quatrième, il eut deux talens de Polycrate, tyran de Samos, auprès duquel il ſe rendit. Depuis *Démocéde*, les médecins de Crotone furent les plus eſtimés; ils furent regardés dans la Grece comme les premiers, & les Cyreniens ne furent que les ſeconds.

Polycrate, trop crédule aux propoſitions du perfide Orétes, gouverneur de Sardes, part de Samos : arrivé à Magnéſie, Orétes le fait pendre, & renvoie les Samiens, en leur diſant qu'ils ſont libres, & qu'ils doivent lui en ſavoir gré; mais il retient les eſclaves de Polycrate, & les étrangers, parmi leſquels étoit *Démocéde*, qui tous furent transférés à Sardes.

Darius étant alors monté ſur le trône, fait tuer Orétes, pour venger la mort de Polycrate, & s'empare de ſes richeſſes & de tout ce qui lui appartenoit; il les fait tranſporter à Suze.

Peu de temps après, Darius étant à la chaſſe, tombe de cheval, & ſe luxe le pied. Il avoit des médecins d'Egypte, qui paſſoient en Perſe pour être les plus habiles. Dans les manœuvres qu'ils firent pour remettre les parties luxées, ils augmentèrent le mal, au point que le roi fut ſept jours & ſept nuits abſolument privé de ſommeil. Le huitième jour, quelqu'un lui parla de Démocéde de Crotone, & de ſes cures brillantes à Sardes. Darius ordonna qu'on le fit venir; comme il étoit parmi les eſclaves d'Orétes, on l'amene chargé de fers & couvert de haillons.

Démocède interrogé par le roi s'il ſavoit la médecine, n'oſa en convenir, craignant qu'il ne lui ſoit plus permis de retourner en Grèce. Darius, qui crut entrevoir qu'il en étoit inſtruit, commanda qu'on fit venir avec leurs inſtrumens ceux qui châtient les eſclaves. *Démocède* alors déclara qu'il n'étoit pas très-verſé dans l'art de guérir, mais qu'il en avoit acquis une teinture en fréquentant un médecin. Il traita alors le roi avec les remèdes employés par les grecs, lui procura du ſommeil, & le mit en peu de temps en état de marcher avec autant d'aiſance qu'auparavant; eſpoir dont le prince ne ſe flattoit point. Après cette guériſon Darius ayant fait préſent à *Démocède* de deux paires de fers d'or, celui-ci demanda

au roi, ſi pour l'avoir rétabli, il le récompenſoit par un mal deux fois plus grand. Ce mot plut à Darius qui l'envoya à ſes femmes. Les eunuques qui le conduiſoient, leur dirent voici celui qui a rendu la vie au roi; elles lui donnèrent chacune une coupe d'or remplie de pièces d'or.

Démocède fut gratifié enſuite d'une vaſte maiſon, & étoit admis à la table du roi; il étoit comblé de tous les biens; mais il étoit privé du plus grand à ſes yeux, la liberté de retourner en Grèce. Les médecins égyptiens avoient été condamnés à être pendus, parce qu'ils avoient été ſurpaſſés en habileté par un médecin grec; *Démocède* obtint du roi leur grace, il employa encore ſon crédit pour tirer de ſervitude un devin d'Elée, qui avoit ſuivi Polycrate, & qui étoit reſté parmi les captifs.

Quelque temps après, Atoſſa fille de Cyrus, & femme de Darius, eut une tumeur au ſein, qui enfin s'ouvrit; tant que la plaie fut légère, la princeſſe tint ſon mal caché, par pudeur: mais étant devenu plus grand, elle en fit l'aveu à *Démocède*, & le lui montra, le médecin l'aſſure qu'il la guérira, mais il lui demande un ſervice; & obtient d'elle la promeſſe de ſa protection & de ſon crédit, en aſſurant d'ailleurs Atoſſa qu'il ne vouloit rien que d'honnête.

Lorſqu'elle fut rétablie, & qu'elle partagea le lit du roi, elle lui perſuada, ſuivant les inſtructions qu'elle avoit reçues de ſon médecin, de porter la guerre chez les Grecs. Portez, lui dit-elle, pour moi, vos armes, en Grèce, car je deſire être ſervie par des lacédémoniennes, des argiennes, des athéniennes & des corinthiennes. Pour l'exécution de ce projet, convenable à votre âge, vous avez un homme qui peut vous faciliter la connoiſſance des affaires ou de l'état de la Grèce; c'eſt celui qui vous a ſi bien guéri. Puiſque vous êtes d'avis que je faſſe la guerre aux grecs, dit Darius, tout prêt à ſuivre les deſirs de ſa femme, j'enverrai avec lui des hommes capables de s'informer & de bien examiner. A ſon réveil il nomme dix Perſes diſtingués pour ſuivre *Démocède*, avec ordre cependant de le bien garder & de ne pas le laiſſer échapper.

Les vaiſſeaux ſont équipés, ils mettent à la voile. Après pluſieurs événemens, *Démocède* réuſſit à pouvoir reſter en Grèce, & en donne avis au roi, en lui apprenant qu'il vient d'épouſer la fille du célèbre athlete Milon de Crotone.

Lorſque Polycrate fut tué par Orètes, (ce fut l'an 523 avant notre ère,) il eſt probable que *Démocède* avoit au moins 35 ans.

L'an 521 avant notre ère, Darius après l'occiſion du mage Smerdis, monte ſur le trône des Perſes. A cette époque il fait tuer Orétes, & la même année, 521, Atoſſa eſt guérie par *Démocède*, qui part pour la Grèce, étant alors âgé d'environ 37 ans. Ainſi il a pu naître vers la 55 olympiade, année troiſième, c'eſt-à-dire, l'an 558 avant notre ère, & vers la même année qu'Hippocrate I. aïeul d'Hippocrate ij. (M. GOULIN.)

DÉMOCRITE. On n'a point la date préciſe de la naiſſance de ce philoſophe; mais comme les hiſtoriens & le ſavant Brucker obſervent qu'il fleuriſſoit ſous la LXXX olympiade, année 1re, on peut ſuppoſer hardiment qu'il avoit à cette époque quarante ans environ. Ainſi, il pourra être né vers la LXX olympiade, année 1e, avant notre ère 500, & 40 ans avant la naiſſance du célèbre Hippocrate II.

Démocrite étoit d'Abdère; il eſt mis au nombre des plus grands génies de l'antiquité. Il eſt ſorti d'une famille diſtingué, & eut un père fort riche. Celui-ci (vers l'an 478 avant notre ère), reçut chez lui Xerxès, qui laiſſa à ſon hôte des mages; il profita de ces ſavans de la Perſe, pour initier dans les myſtères de l'aſtronomie, ſon fils, âgé alors de 22 ans.

Après la mort de ſon père, *Démocrite* ayant hérité d'une grande ſomme d'argent, forma le projet de voyager chez les barbares. Il ſe rendit d'abord en Égypte pour s'y inſtruire de la géométrie; il paſſa enſuite en Éthiopie pour y voir les gymnoſophiſtes; il alla enſuite en Aſie pour conférer avec les mages; on dit même qu'il pénétra dans l'Inde. Il entendit auſſi le philoſophe Leucippe. D'après le témoignage des anciens, il eut auſſi pour maître un pythagoricien, & prit les uſages de cette école.

Il revint de ſes longs voyages, dénué d'argent, mais riche de tréſors de l'eſprit: il alloit être forcé de vivre dans l'indigence & ſans conſidération, ſon frère fournit à ſes beſoins; ce qui procura à *Démocrite* l'occaſion non-ſeulement de faire briller ſes connoiſſances & ſon mérite, mais encore de rétablir ſa fortune; car il ſe fit admirer par ſon ſavoir, & par ſes prédictions phyſiques démontrées vraies par l'événement; ce qui fut cauſe qu'on le chargea du gouvernement de la république. Mais préférant la vie contemplative, il s'échappa du tourbillon des affaires publiques, & alla ſe cacher dans des lieux ſolitaires & autour des tombeaux, pour ſe livrer tout entier à la méditation, à la compoſition, & à la diſſection des animaux; ce qui a donné naiſſance à cette fable, qu'il s'étoit volontairement privé de la vue avec un miroir ardent. Il ne faut point ajouter plus de créance à cet autre conte; qu'en toute occaſion on le voyoit rire, ce qui

ne s'accorde point avec les circonſtances de ſa vie ſolitaire ; peut-être cette tradition s'eſt-elle perpétuée, de ce que cet homme d'un eſprit ſi élevé railloit agréablement ſes concitoyens, aſſez ſtupides pour donner lieu au proverbe. Il ne faut pas faire plus de cas de ceci ; que *Démocrite* dans ſa ſolitude avoit putifié les métaux par le ſecours de la pierre des philoſophes ; ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt qu'il a compoſé un livre *de lapide*, lequel traitoit des propriétés des pierres, d'après les expétiences qu'il avoit tentées.

Mais rien n'a tant plu aux ſophiſtes dans l'hiſtoire de la vie de ce philoſophe, que l'invitation faite à Hippocrate par les Abdéritains, de ſe rendre auprès de *Démocrite* pour le guérir de ſa folie ; car telle eſt l'origine de ces lettres apocryphes qu'on a inſérées parmi les œuvres d'Hippocrate ; ſi les gens raiſonnables les euſſent examinées avec un peu plus de ſoin, ils auroient auſſitôt reconnu qu'il n'y a pas l'ombre de vrai dans ce recit, qu'on n'y voit que contradiction, & qu'il fut inconnu aux anciens, quoique peut-être les Abdéritains ſtupides aient jugé fou un homme qu'Hippocrate auroit jugé être un ſage du premier rang. Cependant on reproduit ſans ceſſe cette dernière anecdote, lorſqu'il s'agit d'Hippocrate ou de *Démocrite*.

C'eſt encore à l'ignorance des Abdéritains qu'on doit attribuer l'accuſation de magie portée contre *Démocrite*.

Tous les anciens de concert exaltent le génie ſublime de cet homme ſupérieur, & né pour les grandes choſes, ſon jugement excellent, ſon éloquence vive & la profondeur de ſon ſavoir.

Il a écrit dans le dialecte ionien pluſieurs livres qui traitent de la ſcience naturelle & morale, de l'économie humaine, & de l'hiſtoire : mais on lui en a beaucoup attribué fauſſement. C'eſt une véritable perte, qu'il ne nous reſte rien de cet homme célèbre.

La plupart des écrivains anciens aſſure qu'il a vécu cent ans ; d'autres aſſurent qu'il a prolongé ſa vie au-delà. On a débité ſur ſa mort des choſes qui ne méritent aucune foi.

En admettant que *Démocrite* ait vécu cent ans, il ſeroit mort vers l'an 400 avant notre ère.

Nous ne nous arrêterons pas à ſes principes de logique & de morale ; il ſuffira de rapporter ſes opinions en phyſique qui eſt la baſe de la médecine.

Il diſoit que rien ne ſe fait de rien, & que par conſéquent tout devoit ſe produire par des principes ſubſiſtants par eux-mêmes : que ces principes étoient les atômes & le vuide ; qu'aucun de ces principes ne procédoient de l'autre ; que les atômes conſtituoient le plein, puiſque l'être eſt ſeul exiſtant & ſolide, & le non-être vuide & rare ; que l'un & l'autre étoient infinis, les atômes par le nombre, le vuide par l'étendue : que les propriétés des atômes ſont la figure qui eſt infinie, & la grandeur par laquelle ils ſont déliés & indiviſibles ; qu'un atôme étoit plus peſant que l'autre ; mais que les atômes n'avoient pas toutes les qualités ; qu'ils étoient continuellement mus dans le vuide infini ; que ce mouvement n'avoit point eu de commencement, & qu'il étoit d'une ſeule eſpèce, ſavoir, oblique. Que les corpuſcules agités dans cette eſpace, s'épaiſſiſſoient, ſe heurtoient continuellement, rebondiſſoient, & ſe ſéparoient, & que de-là, tout ſe produiſoit par des poids & des meſures naturelles ; mais que le mouvement étoit très-rapide par une cauſe néceſſaire, & que cette cauſe étoit le deſtin (*fatum*) „ & la Providence qui a fait le monde, & qui conſiſte dans la réſiſtance, le tranſport, & la percuſſion de la matière. Qu'ainſi toutes les choſes étoient *un*, & ne ſe diſtinguoient que par les différences des atômes ; que ces différences ſont au nombre de trois, la figure, l'ordre, & la poſition des atômes, dont réſultent les qualités des choſes ; que par conſéquent il y avoit génération, lorſque les atômes qui ont une diſpoſition donnée pour former une choſe, viennent à ſe réunir, & qu'ainſi, l'*agent* & le *patient* ne différoient point : que pluſieurs atômes en ſe rapprochant, produiſoient l'augmentation, & la diminution en s'éloignant : que par la raiſon que les atômes ſont infinis en nombre & en figure, il réſulte dans les choſes des différences infinies. Que tout ce qui s'apparoit aux ſens, eſt vrai, mais que les choſes appatentes aux ſens, ſont oppoſées les unes aux autres & infinies en nombre. Que les qualités ne ſont point dans les atômes, mais dans leurs différentes diſpoſitions, d'où vient que les ſens ſont diverſement affectés. Que dans l'infini, il y a des mondes infinis ſuivant toutes les circonſtances ; que quelques-uns de ces mondes ſont pairs & égaux, d'autres inégaux ; qu'ils augmentent, diminuent, ſont detruits enfin, par le choc qu'ils éprouvent les uns contre les autres. Que le monde n'a point d'ame, mais que tout ſe meut par le mouvement très-rapide des atômes, c'eſt comme un feu qui pénètre tout. Que le feu eſt compoſé d'atômes ronds, que les autres choſes ſe diſtinguent par la ſeule grandeur ; que le ſoleil & la lune ſont compoſés de particules légères, tournant dans un tourbillon. Que les cométes ſont des planetes qui apparoiſſent enſemble ; que la cauſe de la fermeté de la terre eſt ſa largeur, qu'elle eſt pleine d'eau ; que la mer décroit ſans ceſſe ; que les hommes ſont engendrés de l'eau & de la boue ; que l'homme exiſte, ce qui eſt connu de nous

tous ; que l'ame eſt une ſorte de feu & de chaleur, que d'elle dépend la vie & le mouvement, mais qu'elle eſt mortelle, & qu'elle périt avec le corps, que cependant les corps qui ont péri, revivront. Que l'ame eſt compoſée de deux parties, l'une raiſonnable placée dans la poitrine, l'autre irraiſonnable répandue par tout le corps ; que l'eſprit (*mens*) & l'ame (*anima*) ſont la même choſe : que les corps qui ont péri revivront ; que le ſens & l'intellect exiſtent par l'impreſſion des images qui émanent des corps. Qu'il y a certaines natures (*natura*) compoſées d'arômes très-delies qui apparoiſſent aux hommes dans les ténebres ; que ces ſimulacres ſont grands, & ſe diſſolvent difficilement, qu'ils périſſent cependant ; qu'ils parlent, ſe ſervent de la raiſon, prédiſent les choſes futures, que les uns nuiſent, & d'autres font du bien ; qu'ils ſont répandus dans l'air, & qu'ils ont une forme humaine. Il eſt vraiſemblable que *Démocrite* débitoit ces dernières propoſitions afin que ſa philoſophie parut au peuple avoir une apparence de religion.

(M. GOULIN.)

DÉMONOMANIE, eſpèce de délire qui eſt tantôt vrai, tantôt ſimulé, dans lequel les ſcélérats & les impoſteurs cherchent à faire croire qu'ils ſont obſédés, ou poſſédés du démon.

On en diſtingue de pluſieurs ſortes. 1°. La *démonomanie* des ſorciers, *damonomania ſagarum*, Delrio, *diſquiſit. magica*. Dans ce délire on ſe vante d'avoir des relations avec le démon, & on tente de le perſuader en promettant des choſes qui tiennent du merveilleux. Telles ſont les vieilles femmes qui menacent de nouer l'aiguillette aux nouveau-mariés, de rendre malades les petits enfans, ou qui diſent qu'elles ont le pouvoir de les guérir. On trouve dans les campagnes, des bergers aſſez ſimples pour feindre de ſe dévouer au démon, eux & leurs brebis, pour garantir leur troupeau des loups, ou pour ſe procurer de l'argent : puérilités dont ils ſe ſervent pour tromper avec impunité les perſonnes foibles & crédules. Ces prétendus ſorciers préparent quelquefois des philtres ou des breuvages qui altèrent la raiſon de ceux qui, ſéduits par leurs promeſſes, ſont aſſez foibles pour les prendre, & ils ſe rendent ainſi leurs conquêtes plus faciles. On dit que l'huile exprimée des ſemences de *datura*, appliquée ſur les temples, ou un ſuppoſitoire compoſé avec cette huile & introduit dans l'anus, procurent des rêves qui tiennent de cette eſpèce de délire. *Gaſſendi* rapporte qu'un berger provençal ſe munifſoit d'un ſuppoſitoire préparé avec la ſemence de ſtramonium & le ſuif, quand il alloit ſe coucher le ſamedi, & qu'il révoit enſuite qu'il ſe trouvoit en la compagnie des démons, & qu'il ſacrifioit à un bouc qui y préſidoit. *Hoffmann* dit que cette eſpèce de délire eſt commune en Pomeranie. *Rufus*, auteur du deuxieme ſiècle, en a le premier parlé. On a vu des malheureux qui croyoient avoir un démon dans le ventre, & qui converſoient avec lui ; leur imagination étoit tellement frappée de cette idée, qu'on n'a pas pu le leur faire déſavouer au milieu des ſupplices, dont on puniſſoit autrefois les prétendus ſorciers. (*Voyez* ART. MEDIC. BEROL. decad. 1, vol. 4, & *éphémérid. nat. cur.*)

2°. La *démonomanie* connue ſous le nom de *vampiriſmus* ; (*Tournefort, Voyage des Indes occidentales.*) Il y a deux ſortes de vampires, les uns ſont actifs, les autres paſſifs. Les vampires actifs ſont des impoſteurs qui, pour des raiſons d'intérêt, ou tout autre motif particulier, détertent les corps de ceux qu'on a inhumés depuis peu, & leur font des plaies ; le troiſième jour ils laiſſent couler le ſang, qui eſt ordinairement putréfié & très-fluide, & diſent l'avoir ſucé. Les vampires paſſifs ſont les vivans ou les morts ſur leſquels on exerce ces cruautés. Ces preſtiges font tant d'impreſſion ſur le peuple, que Tournefort a vu une ville, que cette idée avoit rendue déſerte. On trouve pluſieurs autres exemples de ce genre dans l'hiſtoire des vampires, qu'on a publiée depuis peu.

3°. *Démonomanie*, ou *corybantiſme*. (*Encyclopédie, tom. 3 ; hiſt. des diables de Loudun* 1756 ; *Bayle, diction.*) On lit dans l'évangile que, Dieu a permis autrefois qu'il y eut pluſieurs perſonnes poſſédées du diable ; & l'égliſe catholique a inſtitué les *exorciſmes* pour les en délivrer. Il eſt auſſi certain que quelques-unes ont affecté de l'être, ſoit par méchanceté, ſoit par une bizarrerie très-ſingulière ; telles ſont, par exemple, les jeunes filles que l'on renferme dans les couvents. Elles ſont conduites à cet égarement par différens motifs : les unes veulent par-là cacher la turpitude de leur vie, d'autres cherchent à ſe faire une réputation de ſainteté. Elles employent différens moyens de ſéduction pour en impoſer ; les plus ordinaires ſont de prédire l'avenir, d'interpréter & de parler les langues étrangères, d'avoir des convulſions ou de pouſſer des cris effrayans, ſi on répand ſur elles de l'eau benite, ou à l'aſpect des choſes ſacrées. Elles tentent, non ſeulement de tromper le peuple crédule, mais ſouvent même les médecins ; & les plus éclairés ſont quelquefois obligés de mettre en jeu toutes les reſſources de leur eſprit pour confondre les impoſteurs. L'hiſtoire des Urſulines de Loudun en Poitou eſt célèbre. Les moines de cette ville haiſſoient un curé nommé *Urbain Grandier*, homme fier & orgueilleux de la ſupériorité de ſon eſprit & de ſes graces phyſiques. Les moines engagèrent les religieuſes à dire que *Grandier* les avoit en-

Digitized by Google

chantées & enſorcelées. La religion, la haine des magiſtrats & des moines, & l'amour irrité de ces religieuſes, furent les trois grands motifs qui perdirent le prêtre infortuné. Les choſes en vinrent au point qu'il fût condamné à être brûlé. Le confeſſeur qui l'accompagnoit au ſupplice lui donna à baiſer un crucifix de fer, qu'il avoit fait chauffer dans un braſier; le malheureux Grandier ayant fait un mouvement naturel à toute perſonne qui ſe brûle, on regarda ce ſigne comme une preuve qu'il étoit poſſédé par le démon.

Le délire fébrile prend quelquefois le caractère d'une véritable *démonomanie*. On en a vu un exemple dans une religieuſe de Paris, reſpectable par ſa candeur & ſa piété, & que M. de *Sauvages* a connue particuliérement. Cette dame, inſtruite des dogmes théologiques, avoit appris ſecrettement la langue latine, & prenoit encore des leçons de grec de ſon frère qui ſavoit parfaitement cette langue. Elle fut attaquée d'une fièvre ſynoque qui lui porta à la tête; il lui ſurvint un délire, pendant lequel elle proféroit des mots grecs & latins, auxquels n'étoient pas accoutumées les autres religieuſes. On l'a crut enſorcelée juſqu'au retour de ſon frère qui étoit à la campagne, & qui rendit raiſon de ce délire grec & latin.

On emploie pluſieurs moyens pour reconnoître la *démonomanie* ſimulée. M. de Haën, appellé auprès d'une perſonne qui feignoit d'être démonomaniaque, découvrit ſa fraude en appliquant ſur elle l'image d'une croix enveloppée, & en l'arroſant d'eau commune au lieu d'eau bénite. Toutes les fois que cette malheureuſe a tenté de répéter cette ſcène, on la baignoit, & on lui jettoit pluſieurs ſeaux d'eau ſur le corps. Un autre médecin a fait, dans le même cas, ſaigner juſqu'à la ſyncope la prétendue poſſédée. D'autres ont eſſayé de chaſſer le diable à coups de bâton.

Nous ne ſommes pas de l'avis de *Frédéric Hoffmann*, ni de celui de quelques autres médecins allemands qui, penſant comme le peuple foible & crédule, ſoutiennent qu'il y a réellement des magiciens & des ſorciers, qui obſédés & poſſédés du diable, font des miracles à ſon inſtigation. *Hoffmann* a donné pluſieurs ſignes de la *démonomanie* vraie, ſavoir, 1°. les cris, les geſtes, les agitations extraordinaires & ſurprenantes du corps. 2°. Les convulſions qui arrivent tout d'un coup, ſans qu'on ait prévu la maladie. 3°. Les blaſphêmes, l'abus de la parole divine, l'obſcénité dans le diſcours. 4°. La connoiſſance & la révélation de l'avenir. 5°. La ſcience des langues étrangères. 6°. Les mouvemens extraordinaires, le vomiſſement de choſes ſingulières, telles que les cheveux, les cailloux, &c. Les parlemens de France, qui puniſſoient autrefois de mort les magiciens & les ſorciers, les renvoyoient depuis pluſieurs années comme des inſenſés, à moins qu'ils ne fuſſent obligés de punir leurs mauvaiſes actions. Il n'eſt cependant pas convenable de douter que Dieu ait permis autrefois qu'il y eut des poſſédés; mais nous penſons avec Saint Anaſtaſe, que les *ſpectres* ont ceſſé, depuis que *le verbe de Dieu a paru ſur la terre*; & nous croyons même que toutes les pythoniſſes, les ſorciers & les magiciens, ont des maladies dont les cauſes ſont phyſiques; qu'ils ont été trompés, ou ne ſont que des impoſteurs, dont les preſtiges ne ſéduiſent que les gens peu éclairés. Nous penſons qu'on doit rire de la crédulité de *Bodin*, & nous ſommes fâchés du triſte ſort de tant d'inſenſés dont parle *Nicolas Remigius*, qui dans les ſiècles paſſés ont été condamnés à mort par les parlemens de Bordeaux, Rouen & Toulouſe, & qui ne méritoient que d'être enfermés aux petites maiſons.

La paſſion hyſtérique produit quelquefois des ſymptômes qui paroiſſent avoir beaucoup de rapport avec la *démonomanie*, ce qui l'a fait appeler par quelques médecins *démonomanie* hyſtérique. M. Deſcottes, médecin à Argenton en Berri, a communiqué l'obſervation ſuivante à M. de Sauvages; elle avoit été faite en 1760. Deux domeſtiques âgées de vingt ans, fort amies & hyſtériques, ſe trouvèrent mieux après avoir fait uſage du caſtoreum, de la rhuë, & de la térébenthine; mais elles firent paroître pendant ſix mois des phénomènes qu'on attribua à l'obſeſſion. 1°. Quoiqu'on les eut renfermées dans des maiſons différentes, chacune d'elles préſageoit trois ou quatre jours avant, ce qui devoit lui arriver, ainſi qu'à ſon amie. 2°. Elles imitoient aſſez bien la voix d'un chat, d'un chien, ou d'une poule. 3°. Elles avoient une très-bonne mémoire, & un génie beaucoup plus vif qu'à l'ordinaire; elles ſe mocquoient des aſſiſtans, & leur donnoient des noms empruntés. 4°. Elles tomboient dans un ſommeil ſi profond, que piquées, pincées ou brûlées, elles ne donnoient aucune marque de ſenſibilité. 5°. Elles s'éveilloient enſuite d'elles-mêmes, en criant qu'elles avoient mal à la cuiſſe ou à la jambe, & il ſembloit en effet qu'on avoit égratigné & rendu livide la partie qu'elles avoient déſignée, quoi qu'aucun des aſſiſtans n'y eut touché. 6°. L'accès avoit trois temps: dans le premier, les malades étoient à elles-mêmes; & ſe rappellant ce qui s'étoit paſſé, elles rougiſſoient & paroiſſoient affligées. Dans le ſecond, elles étoient en délire & dans des convulſions ſi conſidérables, que quatre hommes robuſtes avoient peine à les contenir; elles prédiſoient ce qui devoit arriver quant au temps & à la durée de l'accès; enfin,

Digitized by Google

étant tombées dans l'aſſoupiſſement, elles éprouvoient une abolition totale de leurs ſens, & s'éveilloient à l'heure & à la minute qu'elles avoient annoncées, en ſautant ſouvent loin de leur lit, & en criant : *grand Dieu ! qu'eſt-ce qui a la cruauté de me faire du mal à la jambe ou à la cuiſſe.* Cette ſcene ſe renouvella tous les jours pendant ſix mois, ſans que le tempérament des malades en parut altéré en aucune manière ; mais elles tombèrent enſuite dans un état de langueur, qui fut ſuivi de la ſuppreſſion de leurs règles, & à cette époque leurs médecins conſultèrent M. de Sauvages.

Cette hiſtoire offre pluſieurs phénomènes, qui ſemblent devoir être attribués à la trop grande crédulité des ſpectateurs ; cependant il eſt étonnant que ces deux domeſtiques, qui en ſont le ſujet, aient pu jouer ſi long-temps une pareille comédie, s'il eſt permis de lui donner ce nom. L'imitation de la voix des animaux n'eſt pas une choſe nouvelle ; le médecin *Gibert* l'a obſervé près d'Alais dans un mélancholique, qui avoit, tous les jours, à une heure après-midi, un ſemblable accès ; je dis à une heure, puiſque ſoit qu'on avançât, ou qu'on retardât l'horloge, l'accès revenoit préciſément à l'heure déterminée. (*Extrait de M. de Sauvage, noſolog. tom. 2, page* 744.)

(M. LAGUERENE.)

DÉMONSTRATION. Ce terme eſt auſſi en uſage parmi quelques médecins, qui prétendent que les principes de la ſcience ſont ſuſceptibles de démonſtrations ; c'eſt-à-dire, que l'on peut en établir la vérité par des preuves certaines & indubitables, tout comme de ceux des autres ſciences phyſico-mathématiques.

» En effet, pour en être perſuadé, dit M. » Bouillet, (dans ſon *ſupplément aux élemens de* » *méaecine pratique*), il n'y a qu'à examiner » ſur quoi la médecine eſt principalement fon- » dée. On doit mettre au nombre des principes » fondamentaux de cette ſcience tout ce que » l'anatomie, aidée de la géométrie, de la mé- » chanique, de l'hydrodynamique, &c. nous a » appris ſur la ſtructure, la ſituation, les liai- » ſons, les mouvemens, & l'uſage des parties » du corps humain ; tout ce que des obſerva- » tions & de mures réflexions nous ont fait » découvrir de fonctions vitales, animales, & » naturelles, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans » l'état de maladie, tout ce que l'ouverture des » cadavres nous a fait connoître de l'altération » des humeurs & des parties ſolides cauſée par » les maladies, enfin, tout ce qu'une longue » expérience & des eſſais réitérés nous ont » prouvé des propriétés de certains remèdes.

» On doit regarder encore, comme l'un des » principes de l'art de guérir, la connoiſſance » des ſignes par leſquels on diſtingue une ma- » ladie d'avec une autre, on en ſpécifie le ca- » ractère, on en découvre les cauſes, on en pré- » dit l'événement.

» On ne ſauroit auſſi diſconvenir que les in- » dications ou raiſons d'agir, que les médecins » tirent de la connoiſſance des fonctions, du » caractère de chaque maladie, de ſes cauſes, » de ſes ſymptômes, ne ſoient des règles ſûres » & conſtantes.

» Enfin, tout ce qu'on vient de rapporter doit » paſſer pour de véritables principes dans l'eſprit » de ceux qui ſavent que la plupart des ſciences » n'en ont guères d'autres que ceux que les » ſens, l'expérience & le tâtonnement ont fait » découvrir ». (*Voyez* MEDECINE ET PRINCIPES.)

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DENT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Applicata.*

Ordre II. Propreté.

Les *dents* ſont de petits os couverts d'un émail d'un blanc mat, & enchaſſés dans les alvéoles. Chaque machoire en a ſeize dans l'âge adulte ; dont quatre inciſives, deux canines, & dix molaires. Je n'entrerai ici dans aucun détail ſur ce qui regarde la deſcription anatomique des *dents*. Ce qui a droit de m'occuper davantage, c'eſt ce qui eſt relatif à leur propriété, & à prévenir des maux, qui ſont peut-être les plus cruels que l'homme ait à ſupporter. Le ſoin des *dents* des enfans devroit être un des premiers devoirs des parens, & c'eſt ſans contredit un de ceux dont ils s'occupent le moins ; c'eſt cependant dès l'âge le plus tendre qu'il faut conſerver des organes auſſi importans, puiſqu'ils ſont les premiers inſtrumens de la digeſtion, & qu'ils favoriſent la parole, & concourent à la beauté & à la voix ; ils devroient au moins ſavoir tenir les *dents* propres ſans le ſecours des inſtrumens & des dentiſtes, dont l'art, porté quelquefois juſqu'à la minutie, peut devenir plus dangereux qu'utile.

On doit regarder comme un préjugé fâcheux, celui qui a fait regarder pendant long-temps les *dents* de lait, comme des parties auxquelles on devoit faire peu d'attention, parce qu'elles étoient dans le cas de tomber & d'être remplacées par d'autres, qui méritoient beaucoup plus de ſoin. Mais on n'a pas fait réflexion que les *dents* de lait étoient expoſées, comme celles qui leur ſuccèdent,

aux accidens de la carie, d'autant plus qu'elles ſont moins fortement aſſujetties dans les alvéoles, qu'elles ſont probablement d'une texture un peu moins dure, parce que rarement elles ont le temps d'acquérir le dernier dégré de perfection.

* Si donc une *dent* de lait ſe carie, ſur-tout une molaire, il eſt à craindre qu'il ne reſte quelque chicot entre les *dents* voiſines qui pouſſent, qu'elle ne cauſe des douleurs dont on ignore ſouvent la cauſe, & qu'elle n'infecte auſſi de carie les nouvelles *dents* qui ſont en contact.

Pour éviter de pareils inconvéniens, il eſt néceſſaire d'empêcher que les *dents* ne ſoient trop vivement affectées par l'alternative du froid & du chaud : c'eſt pourquoi, la boiſſon doit être légèrement riède lorſqu'il fait bien froid; on doit veiller à ce qu'il ne ſéjourne aucun aliment dans l'interſtice des *dents*, à ce qu'elles ne reſtent pas couvertes de tartre, à ce que les enfans n'y portent jamais des épingles & des aiguilles, ou la pointe des couteaux, mais bien des cure-dents de plume ou d'écaille douce & ſouple, avec leſquels après chaque repas, on doit nétoyer les *dents*. On peut dès l'âge de trois ou quatre ans accoutumer les enfans à ce petit ſoin, en leur fourniſſant des étuis garnis, qui ſervent en même-temps à leur amuſement.

* On doit leur recommander de ratiſſer leurs *dents* avec le gros bout du curedent de plume tous les deux ou trois jours au moins, pour les débarraſſer d'un eſpèce de limon qui s'y attache, & qui ne ſeroit pas enlevé autrement; on fait gargariſer enſuite avec de l'eau & quelques gouttes d'eau-de-vie, qui peut à cet âge fortifier les gencives, & prévenir les engorgemens auxquels elles ſont ſujettes.

Dès qu'une *dent* de lait eſt cariée, malgré tous les ſoins dont nous venons de parler, il faut ſans balancer la faire arracher, pour éviter qu'elle ne gâte celles qui ſont aux environs, & d'ailleurs l'extraction des *dents* de lait offre bien moins de réſiſtance que celle des *dents* des adultes.

Les ſecondes *dents* étant deſtinées aux beſoins de l'homme pour le reſte de ſa vie, & l'office de la maſtication, ſi néceſſaire pour préparer les alimens à être digerés dans l'eſtomac, leur étant dévolu, il n'y a point d'attention qu'on ne doive prendre pour les conſerver propres & en bon état autant qu'il ſera poſſible; c'eſt le moyen d'avoir la bouche ſaine, & de ne point communiquer aux autres les mauvaiſes exhalaiſons, qui ſont des ſuites du fâcheux état des *dents*.

Tous les ſoins qu'on doit prendre doivent donc tendre ſeulement, à empêcher que les *dents* ne ſe couvrent de tartre; que, par ſuite d'une négligence habituelle, elles ne ſe gâtent, ne ſe carient; que la bouche perde ſa fraicheur; & que l'haleine ne devienne forte & très-déſagréable : on y parviendra en ſuivant les maximes ſuivantes.

Il faut rejetter tous les remèdes de charlatans, toutes les poudres, les opiats, les eaux merveilleuſes, balſamiques, & autres dont on cache la compoſition, & que les dentiſtes & les parfumeurs vendent uniquement pour extorquer l'argent que le peuple crédule a la ſotiſe de leur donner.

On doit éviter, pour nétoyer les *dents*, de prendre des corps durs, métalliques, ou autres, qui ratiſſent les *dents*, les dépoliſſent, & petit à petit en enlèvent l'émail. On doit également éviter les acides végétaux ou minéraux, dont l'action trop répétée finit par attaquer l'émail des *dents*, pénètre par le colet entre l'alvéole & la racine, & ſouvent devient une cauſe de carie.

On voit ſouvent des perſonnes qui ſe ſervent des acides, pour mieux nétoyer leurs *dents*, chez qui elles paroiſſent dans le meilleur érat du monde, ſe plaindre tout-à-coup qu'elles ſentent des douleurs très-vives, qui ſont dues à ces recherches, non ſeulement inutiles, mais même dangereuſes.

L'eau pure, à laquelle on peut ajouter, ſi l'on veut, quelques gouttes d'eau-de-vie, fournit un des meilleurs moyens d'entretenir l'état ſain des *dents*, pourvu qu'on ait ſoin tous les jours le matin, ſans y manquer jamais, de s'en ſervir pour ſe rincer la bouche, en frottant les *dents* & les gencives avec de petites broſſes douces faites exprès, ou bien avec des éponges très-fines qui ſont encore préférables. Il faut le faire auſſitôt qu'on eſt levé, pour chaſſer de la bouche les ſubſtances muqueuſes & groſſières qui ſe trouvent au reveil collées aux *dents* & à la langue, & qu'il ne faut pas avaler avec ſa ſalive.

Il faut éviter de rien laiſſer des alimens, ſurtout de ceux qui ſont tirés des animaux, & qui ſe corrompent facilement dans les interſtices des *dents*. Si c'eſt une choſe très-gênante, relativement au reſſerrement des *dents*, & qu'on puiſſe faire une ſéparation avec la lime ſans rien craindre, alors il vaut mieux employer ce moyen.

Lorſqu'on n'a pas ſoin de nétoyer les *dents*, comme nous le recommandons ici, l'eſpèce de muquoſité terreuſe qui a été dépoſée ſur les *dents* s'y colle plus intimement, en ſe deſſéchant, & l'application des parties nouvelles finit par faire adhérer aux *dents* le tartre qu'on

y rencontre ſouvent, & qui devient quelquefois auſſi dur qu'elles. Cependant ce tartre gêne les gencives, embraſſe la couronne des *dents*, s'inſinue entre les racines & l'alvéole; de-là ſouvent l'engorgement, la compreſſion, l'inflammation, & les fongoſités des gencives, le chancelement des *dents*, qui finiſſent par ſe gâter ou tomber. Il faut toujours, lorſque l'on a pouſſé la négligence juſqu'à laiſſer accumuler le tartre ſur les *dents* depuis du temps, employer l'inſtrument du dentiſte, & débarraſſer ainſi la bouche d'un corps étranger qui ne peut que lui nuire.

On doit tous les matins frotter ſa langue, avant de laver ſa bouche, avec un gratoir qui enlevera le limon qui s'y eſt dépoſé la nuit; tous les quatre ou cinq jours on paſſera dans l'intervalle des *dents* le curedent de plume, pour enlever ce qui avoit pu y ſéjourner; cela ſuffit pour ne pas trop fatiguer les gencives.

Lorſque les *dents* deviennent jaunes, noirâtres, & même noires, comme on en a vu plus d'une fois, on ne doit point employer pour cela d'autres moyens que ceux que nous venons de recommander; on en a vu dans cet état durer très-long-temps chez des vieillards qui ont prolongé fort loin leur exiſtence. Si cette couleur étoit due à quelque maladie particulière, elle ceſſeroit avec la cauſe, d'ailleurs ce n'eſt point notre affaire de parler des maux de *dents*. (Voyez ce qui eſt relatif à cet objet.)

On remarque que les perſonnes qui ne boivent que de l'eau ont les *dents* très-blanches, & qu'au contraire des peuples qui uſent de boiſſons épaiſſes, douces, fermentées, de vin, d'eau-de-vie, les ont ſouvent noires, & preſque toutes cariées. Il faut préſumer qu'ils n'en prennent pas d'ailleurs un fort grand ſoin. On trouve dans les mélanges des curieux de la nature, Décade 1, année 3, obſer. 15; qu'un vieillard âgé de cent vingt ans, conſerva toutes ſes *dents* bien blanches, & qu'il n'avoit jamais bu que de l'eau: il faut convenir que la blancheur des *dents* eſt ordinairement un ſigne de bonne ſanté: des *dents* rouſſes & couvertes d'un limon fétide annoncent ſouvent que les premières voies ſont remplies de crudités.

On ne doit pas oublier qu'il eſt très-important de mâcher également des deux côtés de la bouche. Sans cette habitude, on donneroit lieu aux *dents* du côté qui ne ſert pas de ſe gâter, le tartre les couvriroit bientôt, les jauniroit, laiſſeroit pénétrer la carie, les rendroit moins fermes dans les alvéoles, & les gencives qui les environnent deviendroient ſujettes à ſaigner.

Quelque bonnes, quelque ſolides que ſoient les *dents*, il eſt dangereux de leur faire eſſuyer de grands efforts pour rompre des corps durs, tels que les noyaux des fruits, ou de porter des choſes très-peſantes. On riſque ainſi de ſe caſſer les *dents*, de les ébranler, de les déranger, de les fendre, & quelquefois de luxer les machoires.

Les alimens ſucrés, le ſucre, les confitures, les dragées, les pâtes, les tablettes, les ſirops, laiſſent ſur les dents une matière qui attaque l'émail, le jaunit d'abord, puis le détruit; l'eau tiéde, pour ſe rincer la bouche & diſſoudre l'humeur qui s'attache aux *dents*, paroit très-bien indiquée lorſqu'on a fait uſage de ces ſortes d'alimens.

Lorſque, malgré toutes les précautions poſſibles, on n'a pu parvenir à conſerver ſes *dents*, on devient ce qu'on nomme édenté; l'art alors eſt forcé de chercher des moyens de remplacer les *dents* qui manquent, ou en tout, ou en partie.

On s'étoit ſervi juſqu'à préſent pour l'utilité des édentés, de *dents* faites avec des os d'animaux, ſur-tout d'hippopotame ou cheval marin, d'éléphant, de bœuf, de veau; mais quelques artiſtes habiles ſe ſont apperçus que ces ſubſtances étant poreuſes ſont ſuſceptibles d'être attaquées très-facilement par les acides, par la ſalive, & les particules actives des alimens; ce qui fait qu'elles ſe gâtent & ſe carient, & cauſent les inconvéniens de la décompoſition, comme le changement de couleur, & une odeur infecte, qui rend la bouche & l'haleine malſaine.

M. Dubois de Chémant, dentiſte très-habile, a imaginé des *dents* incorruptibles d'une eſpèce de porcelaine particulière, pour leſquelles il a obtenu l'approbation de toutes les compagnies ſavantes. Il nous ſuffira de faire connoître ici celle de l'académie des ſciences, pour qu'on ait une juſte idée de l'utilité de ces *dents* artificielles, quand on a eu le malheur de perdre les naturelles.

Rapport de l'académie des ſciences ſur les rateliers & dents de la nouvelle compoſition de M. Dubois de Chémant.

Extrait des regiſtres de l'académie royale des ſciences, du 10 juin 1789.

Nous avons été chargés, M. Darcet & moi, d'examiner les rateliers & *dents* de nouvelle compoſition, que M. Dubois de Chémant a préſentés à l'académie, & de lui en rendre compte. La compagnie a pu juger, comme nous, que ces rateliers & *dents* imitent de très-près la nature, tant par la forme & la couleur, que

par celle des portions de gencives artificielles qui les ſoutiennent, & auxquelles M. de Chémant ſait auſſi donner beaucoup de reſſemblance avec les gencives naturelles. Mais ce qui leur mérite une préférence marquée ſur ceux qu'on a fabriqués juſqu'ici, c'eſt qu'ils ſont d'une ſubſtance dure, ſur laquelle la ſalive & les reſtes d'alimens, qui peuvent ſéjourner dans la bouche, n'ont aucune action; au lieu que les autres, faits avec des ſubſtances animales, & peu ſemblables d'ailleurs à des *dents* naturelles, s'altèrent aiſément, prennent une couleur ſale, & contractent une odeur plus ou moins déſagréable, & qui peut être nuiſible à la ſanté. La matière dont M. de Chémant ſe ſert eſt une pâte minérale, à laquelle il eſt parvenu, après divers eſſais, à donner une couleur ſemblable à celle des *dents* qu'il ſe propoſe de remplacer. Il ſait lui faire prendre toutes les formes, pour en faire des rateliers complets, des demi-rateliers, pour la machoire ſupérieure ou inférieure; des portions de rateliers, lorſqu'il reſte en haut ou en bas des *dents* qui peuvent être conſervées, & des *dents* uniques, doubles, triples ou quadruples, ſuivant le beſoin. Les rateliers complets ſe meuvent au moyen des reſſorts de l'invention de M. de Chémant, leſquels ſont très-différens de ceux qu'on avoit coutume d'employer, & qui non ſeulement en écartent les parties lors de l'écartement des machoires, mais encore permettent les mouvemens de côté. Ces reſſort s'appliquent aux deux rateliers, même à ceux d'en haut, d'une manière auſſi ſimple qu'elle eſt ingénieuſe. Une méchanique également ſimple joint les rateliers partiels aux *dents* naturelles qui reſtent, & les *dents* uniques, doubles, ou autres, s'ajuſtent avec la plus grande facilité, parce que M. de Chémant a trouvé le moyen de percer ſa pâte pour y placer des goupilles, & d'y pratiquer les rainures qu'il juge convenables.

La manière dont il prend ſes meſures, pour les *dents* qu'il veut remplacer, ajoute beaucoup au mérite de ſon invention. Son procédé eſt tel que chaque pièce eſt comme moulée pour la place qu'elle doit occuper, & que s'il s'agit de rateliers complets & de demi rateliers, de rateliers partiels, leur baſe emboîte le bord alvéolaire, ou la portion de ce bord ſur lequel on les applique, ce qui aſſure la ſolidité de leur poſition, & previent les preſſions douloureuſes qu'ils pourroient faire. Ce procédé leur donne la facilité de conſerver, auſſi long-temps qu'il le veut, des moules de toutes ſes pièces, de même qu'il lui eſt aiſé de faire prendre des meſures juſtes & préciſes pour des perſonnes éloignées qu'il n'a jamais vues; & pourvu qu'on lui indique exactement la couleur des *dents* s'il en reſte, il eſt ſûr d'envoyer des pièces qui s'ajuſteront avec la plus grande exactitude, & qui iront auſſi bien que s'il avoit pris les meſures, & qu'il les eût appliquées lui-même.

La pâte de M. de Chémant eſt très-ſolide; on ne peut la caſſer entre les mains qu'en y mettant une grande force. Leur matière fait feu avec le briquet; elle eſt inaltérable par les acides. Sa peſanteur eſt moindre que celle de la porcelaine. M. Briſſon, qui a bien voulu la déterminer, trouve qu'elle eſt d'une once deux gros ſoixante-neuf grains par pouce cube, au lieu que la porcelaine de Sève, la plus légère des dix-ſept eſpèces de porcelaines qu'il ait ſoumiſes à la balance, pèſe une once trois gros neuf grains.

Après avoir examiné les rateliers & *dents* que fabrique M. de Chémant, après avoir vu la manière dont il prend ſes meſures & forme ſes moules, avoir pris connoiſſance de ſes reſſorts & de la monture des pièces qu'il emploie, nous avons cru que, pour répondre à la confiance de l'académie, nous devions voir de ſes pièces en place; nous nous ſommes tranſportés en conſéquence chez pluſieurs perſonnes qui en font uſage, & qui ont conſenti à ſe faire voir & répondre à nos queſtions; nous avons vu des *dents* de toute eſpèce. Les perſonnes chez qui M. de Chémant nous a conduits ſont preſque toutes d'un état diſtingué, & par-là hors de ſoupçon d'avoir eu d'autres motifs dans ce qu'elles nous ont dit que celui de rendre juſtice à la vérité. Elles nous ont aſſurés qu'elles n'éprouvoient aucune incommodité de la part des pièces dont elles font uſage, & qu'elles s'y ſont accoutumées en peu de temps & avec facilité. Elles s'en ſervent pour manger, & trouvent que ces pièces favoriſent autant la maſtication que l'action de parler, en même-temps qu'elles corrigent la difformité qui réſulte de la privation des *dents*. Nous n'en avons pas vu chez qui les pièces dont il s'agit aient éprouvé la moindre altération pour la couleur, ni la moindre briſure; & quand cela arriveroit & qu'il s'en mêleroit quelques éclats avec les alimens, nous croyons pouvoir aſſurer qu'il n'en réſulteroit rien de fâcheux, & que ces éclats traverſeroient le canal alimentaire ſans faire plus de mal que les portions d'os, les arrêtes de poiſſon, & autres corps durs que l'on eſt expoſé à avaler en mangeant. Il n'y a donc rien à craindre des *dents* & ratéliers faits par M. Chémant, qui réuniſſent d'ailleurs tous les avantages que l'on peut déſirer.

L'académie nous permettra ſans doute, de conclure, de ce qui vient d'être dit, que les ratéliers & *dents* artificielles de M. Chémant méritent d'être approuvés par elle, & qu'il ſeroit à propos qu'il fut fait mention dans l'hiſtoire de l'application heureuſe qu'il a faite d'une matière

dure & incorruptible à un objet auſſi utile que celui de remplacer les *dents* lorſqu'elles viennent à manquer.

A l'académie royale des ſciences, le 10 juin 1789. Signé d'Arcet & Sabathier.

Je certifie le préſent extrait conforme à l'original & au jugement de l'académie. A Paris, le 21 Juin 1789. *Signé* Condorcet.

Quant à la manière d'empêcher que les *dents* ne tombent, ou ne ſe gâtent, nous en avons parlé ſuffiſamment à l'article DENT. (*Voyez* ce mot.) Sans entrer ici dans les détails qui ſont relatifs à la guériſon des maux de *dents* nous ne croyons pas inutile d'indiquer un moyen dont on nous a fait le plus grand éloge contre la rage accidentelle des *dents* : il conſiſte à appliquer deſſus un mélange fait avec trois grains de poivre & ſix grains de laudanum, qu'on humecte d'huile eſſentielle de géroſle, on en forme des petits grains, ſuſceptibles de pénétrer dans la *dent* malade, ou bien on ſe ſert de la même huile dans laquelle on a fait entrer de l'opium. (M. MACQUART.)

DENT DE LION. (*Mat méd.*) (*Voyez* PISSENLIT. (M. MACQUART.)

DENT DE CHEVAL. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CHEVAL.) (M. FOURCROY.)

DENT DE CHEVAL MARIN. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CHEVAL MARIN.) (M. FOURCROY.)

DENT D'ÉLÉPHANT ou IVOIRE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* ÉLEPHANT.) (M. FOURCROY.)

DENT D'HIPPOPOTAME. (*Mat. méd.*) (*Voyez* HIPPOPOTAME.) (M. FOURCROY.)

DENT DE SANGLIER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* SANGLIER.) (M. FOURCROY.)

DENT DE VACHE MARINE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* VACHE MARINE.) (M. FOURCROY.)

DENTAIRE. (*Mat. méd.*)

La *dentaire* eſt en botanique un genre de plante crucifère, analogue à celui du creſſon, qui en diffère ſur-tout par la pointe cornue qui termine ſupérieurement ſa ſilique & qui eſt formé par le ſtyle perſiſtant. Ce genre contient quatre ou cinq eſpèces connues, qu'on trouve dans l'Eſpagne, l'Italie, & dans quelques départemens méridionaux de la France. Deux eſpèces ont été particulièrement employées en médecine; la *dentaire* à neuf feuilles, & la *dentaire* digitée ou à cinq feuilles. Leur nom primitif vient de leur racine qui reſſemble à une dent. On leur attribue des vertus carminative & vulnéraire. Elles ne ſont preſque point en uſage; l'une & l'autre des eſpèces de *dentaire* citée ici étoient nommées en matière médicale *petite dentaire*; on diſtinguoit par le nom de *grande dentaire*, dentaria major, une eſpèce d'orobanche de Bauhin, ou la lathrée écailleuſe de Linnéus. (*Voyez* pour la deſcription exacte de ces plantes peu employées aujourd'hui en médecine, LE DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE.)

(M. FOURCROY.)

DENTALE. (*Mat. méd.*)

Le *dentale*, dent de chien, *dentalium officinarum*, *tubulus marinus*, *fyringites dentalium teſtâ ſubcylindricâ*, *lævi*, *obliquâ*, *vel arcuatâ*, *hinc anguſtiori*, (Linnéus. *Mat. méd.*) eſt un coquillage univalve, conique, ouvert, de trois pouces de longueur, blanc, gros comme une plume ordinaire vers ſon extrémité large, ſe terminant par une pointe plus fine à l'autre extrémité, courbé en arc, rude & inégal en déhors, doux & liſſe en dedans. L'animal qui habite cette coquille, eſt un ver ſimple, ſans panache, attaché par une eſpèce de pied vers le bas de la coquille, & qui n'eſt point chargé d'opercules. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DES VERS.) On attribuoit autrefois beaucoup de vertus au *dentale*; c'eſt une ſimple matière inſipide, inodore, terreuſe, calcaire, abſolument inerte, & qui ne peut agir que comme un abſorbant. L'analyſe y montre un peu de matière gélatineuſe & beaucoup de carbonate calcaire. En Italie quelques charlatans le font porter en amulette ſur le cou, pour guérir l'eſquinancie. Cette impoſture eſt nuiſible, lorſque par la confiance qu'on lui accorde, on ne fait pas de remède contre cette cruelle maladie. On n'emploie plus le *dentale* en médecine. Il ne faut pas le confondre avec l'antale.

(M. FOURCROY.)

DENTELAIRE, (*Mat. méd.*)

La *dentelaire*, *plumbago*, eſt un genre de plantes placé par Linnéus dans la pentandrie monogynie; il a pour caractères une corolle infundibuliforme, les étamines attachées à des écailles qui bouchent la baſe de la corolle, un ſtigmate quinquefide, une ſemence oblongue, ovale, nue, enfermée dans le calice. L'eſpèce qui nous intéreſſe à raiſon de ſes propriétés medicinales, eſt nommée européenne, *plumbago europæa*, parce que c'eſt la ſeule que l'on trouve en Europe. Les quatre autres eſpèces de *dentelaire* connues, croiſſent dans l'Amérique ou dans l'Inde

La *dentelaire* européenne eſt caractériſée de la manière ſuivante par Linnéus; feuilles amplexicaules, lancéolées, couvertes de poils rudes. La plante a deux pieds de hauteur; ſa racine eſt

longue, pivotante, rameuſe à ſon extrémité, blanche. Ses feuilles alternes, aſſez petites, ſont chargées de poils glanduleux très-courts. Ses fleurs purpurines ramaſſées en bouquets au ſommet des tiges & des rameaux, ont des calices tuberculeux & hériſſés de poils durs. Elle croît dans les départemens méridionaux de la France. On la nomme malherbe dans quelques lieux. Toute la plante eſt âcre, preſque cauſtique. Daléchamp, un des premiers qui en ait parlé, car on ne ſait pas ſi elle a été connue des anciens, dit qu'elle eſt ſi âcre, qu'en la tenant quelque temps dans la main, elle y fait naître des taches livides. Garidel, dans ſon hiſtoire des plantes des environs d'Aix, décrit une préparation qui conſiſtoit à faire bouillir toute la plante dans l'huile. On en frottoit ceux qui avoient la gale ou la teigne; mais il aſſure que ſur quelques bons effets, il en a vu de très-méchans, ſur-tout ſur l'un de ſes amis, qui fut ſaiſi, par ſon uſage, d'un inflammation générale à la peau & d'une fièvre ardente à laquelle trois ſaignées, & l'uſage des émulſions furent néceſſaires. Il ajoute que ce remède avec lequel les chaſſeurs guériſſent leurs chiens galeux, doit être laiſſé à ces animaux. Sauvages, dans ſon traité des plantes vénéneuſes, rapporte qu'une fille qui en fit uſage pour la gale, fut écorchée vive. Mais ces effets violens dus à la manière d'employer la *dentelaire* indiquée par Garidel, & juſtement improuvée par ce naturaliſte médecin, peuvent être beaucoup adoucis & devenir très-utiles, par une préparation mieux entendue. M. Sumeire, médecin de Marignan dans la ci-devant provence, a fait connoître en 1779, un procédé à l'aide duquel on parvient à diminuer cette âcreté cauſtique de la *dentelaire*. On pile dans un mortier de marbre deux ou trois bonnes poignées de racine de cette plante; on verſe deſſus une livre d'huile d'olive bouillante; on broye pendant quelques minutes; on paſſe l'huile par un linge; on exprime la racine; on en laiſſe une partie pour faire un nouet; on trempe celui-ci dans l'huile chaude en remuant la lie qui eſt au fond; on frotte fortement avec le nouet ainſi imbibé, toute la ſurface du corps; on réitère les frictions toutes les douze heures, juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de trace de gale. Les premières frictions font pouſſer toute la gale au dehors; il y a des picotemens & des démangeaiſons que les frictions ſuivantes diſſipent ſûrement; les boutons ſe deſſechent & tombent, après trois ou quatre frictions; dans une gale récente, aucune précaution, aucun autre remède ne ſont néceſſaires; la gale ainſi guérie ne reparoît plus; M. Sumeire remarque que ſi la *dentelaire* a mal réuſſi, c'eſt qu'elle a été adminiſtrée d'une manière dangereuſe. Il faut éviter l'application de la propre ſubſtance de la racine & de toute la plante ſur la peau qu'elle écorche & corrode. La ſociété a cru devoir s'aſſurer par elle-même des effets de ce remède. MM. Lalouette, Jeanroi, & Hallé, qu'elle a chargés de cette miſſion, ont ſuivi avec ſoin l'action de ce remède qu'ils ont fait préparer & adminiſtré eux-mêmes ſur neuf enfans galeux, & ils en ont obtenu un ſuccès complet (*Voyez* MEMOIRE DE LA SOC. ROY. DE MEDECINE, année 1779, pag 162 à 188) M. Bouteille, médecin à Manoſque, a indiqué une autre préparation qui conſiſte en une infuſion des tiges & des ſommités de *dentelaire* dans l'huile; il aſſure que cette macération qui doit être plus âcre que la préparation de M. Sumeire, convient dans des gales anciennes qui ont reſiſté à tous les autres remèdes. Les commiſſaires de la ſociété concluent de leurs expériences.

1°. Qu'il eſt démontré que la racine de *dentelaire* préparée de la manière indiquée, guérit décidément la gale.

2°. Qu'elle a une manière d'agir évidente, & exempte des dangers de la répercuſſion.

3°. Que tous les inconvéniens qu'on lui a reprochés, ſe réduiſent tous à une irritation purement locale, & plus ou moins vive ſelon la manière de préparer la racine.

4°. Qu'on peut remédier à ces accidens, & que cette irritation peut être conſidérablement diminuée, ſans que l'efficacité du remède ſoit détruite.

5°. Que dans les cas ordinaires & dans les gales récemment communiquées & ſans complications, elle peut guérir ſans préparations intérieures, & plus promptement que les autres remèdes connus.

6°. Enfin, que dans les cas les plus difficiles, en ayant égard à l'âge, aux forces, à la délicateſſe des malades, à la gravité & à l'opiniâtreté de la maladie, à la nature des accidens mêmes qui pourroient ſurvenir; & proportionnant à ces circonſtances la force, le nombre & les intervalles des frictions, ſuſpendant & ceſſant à propos le traitement, variant même la préparation ſuivant les cas; ce remède peut préſenter de grands avantages, eſt moins deſagréable que le ſoufre, moins à craindre que les mercuriaux, & avoir des ſuccès égaux à ceux des méthodes plus longues & plus embarraſſantes.

Ainſi, les effets de la *dentelaire* ſont très-connus aujourd'hui, & très-exactement appréciés. La manière de l'adminiſtrer avec ſûreté & avantage, eſt trouvée; on poſſède, dans l'huile où l'on a broyé cette racine, & dont on a ſéparé le parenchime, un remède excellent & prompt dans ſon action pour guérir la gale; l'art a ſu diminuer & modérer la force trop énergique & la cauſticité trop grande de cette ſubſtance. Sans doute, on

Digitized by Google

pourroit dans des cas graves & embarraſſans, tirer encore un plus grand parti de la *dentelaire*, en raiſon de ſa rapide énergie, l'appliquer ſur les parties où l'on voudroit attirer promptement une humeur, exciter une irritation forte; en un mot, la ſubſtituer aux véſicatoires dans des circonſtances & dans des lieux où l'on ne pourroit ſe procurer promptement les ſubſtances qu'on a coutume d'employer ſous ce nom. On en a auſſi conſeillé l'application dans les cancers; & l'on aſſure en avoir obtenu de bons effets. (M. FOURCROY.)

DENTERIA. (*Voyez* SUPPRESSION DES LOCHIES.) (M. CHAMBON.)

DENTIFRICES ou DENTIFRIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *dentifriques* ſont toutes les ſubſtances ſimples & compoſées avec leſquelles on ſe frotte les dents & qui ſont capables, ſoit par leur forme de pouſſière, ſoit par leur nature particulière de détacher & d'emporter le tartre des dents. Elles doivent avoir en même temps la propriété de blanchir, de conſerver les os & de fortifier les gencives.

Les poudres qu'on emploie pour cela, ſont le corail, les terres calcaires, l'os de ſeiche, les os calcinés en poudre, le charbon en poudre, le ſucre, le ſoufre; elles doivent être fines & impalpables. L'alun & le tartre qu'on a rangés parmi ces ſubſtances, ſont dangereux à cauſe de leur nature acide; ils altèrent, diſſolvent & uſent la ſurface des dents. Si les molécules de pouſſière ſont trop dures, elles nuiſent auſſi à la conſervation de ces organes utiles; par des frictions répétées, elles entament l'émail, elles le rayent, & mettent à découvert la propre ſubſtance oſſeuſe qui ſe trouve au deſſous; la carie ſuit ſouvent ce premier effet. Les mêmes ſubſtances ſont miſes ſous la forme d'extrait avec le miel; on ſe ſert des racines de guimauve cuites dans le vin & le tartre, puis ſéchées au four, pour promener ces poudres ou ces opiats dans tous les points des dents. Les eaux ſpiritueuſes ou les diſſolutions de réſines, l'eau-de-vie de Gayac, l'eau de la Vrillière, ſont en uſage pour remplir le même but; les éponges fines, les broſſes douces ſont encore des eſpèces de *dentifrices* très-utiles. Ces derniers doivent en général être préférés aux poudres dures; pour conſerver ſes dents en bon état, il ne faut uſer des poudres que rarement; des frictions faites tous les jours avec le corail détériorent néceſſairement les dents, & comme il ſuffit pour leur conſervation d'emporter avec ſoin le reſte des alimens, & le dépôt qui s'attache vers les racines, le frottement d'un linge neuf, d'une éponge, d'une broſſe légère, d'une racine effilée ſuffiſent en y joignant l'uſage de l'eau ſeule avec quelques gouttes d'eau-de-vie.

(M. FOURCROY.)

DENTITION. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'Hygiène en générale.

Claſſe II. Hygiène privée.

Ordre II. Régime générale.

Section II. Règles relatives à l'uſage des choſes dites non-naturelles; ſeconde claſſe.

On a donné le nom de *dentition* à la ſortie naturelle des *dents* hors de leurs alvéoles chez les enfans. Ce travail a lieu le plus ordinairement au ſixième, au ſeptième, & le huitième mois après la naiſſance, quelquefois plutôt, (on ſait que Louis XIV vint au monde avec des dents) quelquefois plus tard, juſqu'à l'âge de l'adoleſcence.

On diviſe la *dentition* en deux temps principaux: dans le premier les dents ſortent communément au ſeptième mois, & cette *dentition* n'eſt guère accomplie avant deux ans. La ſeconde ſe fait ordinairement à l'âge de ſept ans.

Les premières dents qui naiſſent chez l'enfant, ſont les inciſives, puis les canines, & enfin les molaires, dont les poſtérieures ſortent le plus ſouvent avec peine & tourmentent beaucoup plus les enfans que les autres.

Les quatre dernières dents molaires, qu'on appelle dents de ſageſſe, viennent quelquefois dans l'âge viril, quelquefois dans celui de la décrépitude. Il eſt parlé dans les *Ephémérides d'Allemagne* d'un nommé Criſtophe Gobel, à qui il pouſſa une dent molaire à l'âge de 94 ans. Cardan éprouva le même phénomène à l'âge de 43 ans. Matieu rapporte qu'un citoyen de Samothrace, eut deux dents après la cent quatrième année de ſon âge. coll. acad. t. 3. p. étrang.

Les accidens de la *dentition* ſont produits par la diſtention violente qu'éprouvent les fibres nerveuſes des gencives, lorſque la dent qui y eſt encore renfermée fait effort pour percer au dehors. Dans ces circonſtances, les enfans ſouffrent & crient; ils ſont agités par une chaleur exceſſive, un ſommeil interrompu & de fortes tranchées; ils prennent le teton de la nourrice avec avidité, ſerrent le mamelon entre les gencives, & portent mécaniquement les doigts à la bouche.

Les gencives après s'être tuméfiées, deviennent blanches ou rouges: la ſécrétion de la ſalive eſt plus abondante, les enfans bavent beaucoup, ils ſont conſtipés ou dévoiés; à ces ſymptômes ſe joignent ſouvent la fièvre, des mouvemens convulſifs, quelquefois l'épilepſie: on en voit plus d'un que la fièvre, ſoit lente, ſoit aiguë, la

Digitized by Google

maigreur, le dépétiſſement, le marasme mènent au tombeau.

Quant la *dentition* ſe fait paiſiblement, les enfans en ſupportent les douleurs ſans accidens; mais il n'en eſt pas de même lorſque les gencives offrent trop de réſiſtance à la dent, qui veut ſortir: les enfans pléthoriques & replets y ſuccombent ſouvent; il en faut dire autant de ceux qui ſont preſque toujours aſſoupis.

Hippocrate remarque que les dents ſont plus long-temps à ſortir lorſque l'enfant eſt tourmenté par une petite toux; que la *dentition* eſt d'autant plus dangereuſe, que le ventre eſt plus reſſerré; que les convulſions accompagnent preſque toujours la *dentition* dans les enfans dont la fibre eſt ſenſible, ou qui ſont nés de parens colériques; que le danger eſt grand lorſque les dents ſont long-temps à ſortir, à cauſe de l'épuiſement où tombe le malade; enfin que les enfans qui ont une fièvre aigue ne ſont pas ordinairement tourmentés par des convulſions, & que la *dentition* ſe fait avec plus ou moins de difficulté en hiver.

Comme la *dentition* eſt l'ouvrage de la nature, on doit lui en abandonner le travail, quand il eſt paiſible, & ſeulement l'aider; on y parviendra, en faiſant évacuer avec ſoin les glaires qui ſont dans la bouche des enfans, en leur broſſant la tête deux fois par jour, en y maintenant une douce tranſpiration, en la tenant toujours couverte; en conſeillant des fumigations émollientes dans la bouche avec un entonnoir de carton. Il faudra encore faire garder à l'enfant un régime convenable. S'il eſt ſevré, on ne lui donnera point d'alimens ſolides & échauffans; mais on le nourrira avec des panades légères. Si l'enfant tette encore, la nourrice aura l'attention de ne rien manger de ſalé, d'épicé & d'échauffant; elle trempera beaucoup ſon vin. L'uſage des liqueurs ſeroit funeſte au nourriſſon, ſes alimens doivent être humectans & délayans; le ſevrage ſera différé juſqu'à ce que l'enfant ait ſeize dents au moins.

Les hochets & les corps durs, qu'on donne aux enfans dans la vue d'amincir la gencive, ne produiſent que des effets nuiſibles dans les premiers temps de la *dentition*; ils applatiſſent les dents, renverſent les bords de l'alvéole, effacent les inégalités qui doivent diviſer les gencives, & gênent ainſi la ſortie de la dent.

Lorſque la dentition eſt bien avancée, & qu'il y a de la phlogoſe, il faut s'attacher à ramollir les gencives par le moyen de corps mous & onctueux, tels que le beurre, la graiſſe de poulet, & autres émolliens de cette eſpèce, qu'on preſſera ſur la dent avec le doigt. On donnera auſſi aux enfans des morceaux de réglisſe verte ou humectée, ainſi que de guimauve, dont on aura enlevé la première écorce, & qu'on huile ou qu'on graiſſe; on lavera ſouvent la bouche avec des décoctions raffraichiſſantes & mucilagineuſes; &, quand on ſentira que la dent eſt prête à percer, on pourra donner en place de hochet, des croutes de pain, qui en auront la forme, ou une languette de cuir ſolide; on facilitera ainſi la ſortie des dents.

Mais ſi la *dentition* occaſionnoit des accidens graves, tels que l'inflammation, la douleur, la fièvre, ou des convulſions, il faudroit combattre ces ſymptômes par les ſecours indiqués dans ces cas; on feroit uſage des antiphlogiſtiques, des tempérans, des anodyns. Si la fièvre étoit très-violente, Levret conſeille la ſaignée au bras, ou des ſangſues au deſſous des oreilles. On diſſipera les convulſions, en donnant des calmans légers & des antiſpaſmodiques. (*Voyez* ces mots.)

Enfin ſi les accidens ne ſe calment point, il faut ſe déterminer à faire ſur la gencive l'opération qui convient pour détruire l'obſtacle qui s'oppoſe à la ſortie de la dent. On recommande ordinairement de fendre en long les gencives qui recouvrent les dents inciſives, & de faire une inciſion cruciale ſur les molaires; mais ces opérations ne ſuffiſent pas toujours. Il y a des auteurs qui conſeillent, pour éviter les douleurs, d'emporter tout de ſuite la calotte qui recouvre les dents, & qui empêche qu'il ſe faſſe de réunion dans les parties coupées. Il faut quelquefois briſer les bords de l'alvéole, quand ils ſont recourbés ſur la dent. Si la dent voiſine formoit obſtacle, on l'arracheroit; ces moyens ne doivent pas être employés trop tard, pour détruire une compreſſion qui a des effets dangereux, & dont les ſuites font quelquefois périr les enfans.

Quand on a inciſé les gencives, il faut prendre garde que les bords de la plaie ne ſe réuniſſent avant la ſortie de la dent: car la petite calloſité de la cicatrice ſeroit un nouvel obſtacle plus fort que le premier. C'eſt au chirurgien à prévenir cet accident.

Il ſe forme par fois des abcès aux côtés de la racine de la langue, quand la *dentition* eſt difficile; Ludovic conſeille de les ouvrir, s'il eſt néceſſaire, avec le pharyngotome ou tel inſtrument qu'on jugera convenable: il faudra bien prendre garde de placer tellement l'enfant qu'il ſoit penché, & ſur le côté, & que le pus puiſſe ſortir de la bouche; on la lavera enſuite avec des décoctions émollientes qu'on injectera pour plus de commodité. (M. MACQUART.)

DENYS, (Jacques) né à Leyde, fut d'abord chirurgien d'un vaiſſeau hollandois, ſur lequel il fit de longs voyages. De retour dans ſa patrie, il

y ſuivit les plus célèbres profeſſeurs de médecine, principalement Rau, avec lequel il s'occupa beaucoup de l'opération de la taille. Il panſoit ordinairement ceux que Rau avoit taillés, & il tailloit lui-même lorſque ce médecin étoit ſurchargé d'occupations. Elevé par un ſi grand maître, *Denys* hérita de ſa réputation, & à ſa mort, il devint le lithotomiſte le plus accrédité de la Hollande. Il cultiva auſſi l'art des accouchemens avec beaucoup de célébrité; il a même écrit ſur ces deux opérations.

Son ouvrage ſur la taille a paru à Leyde en hollandois, 1730, *in*-8. & a été traduit en latin ſous ce titre :

Obſervationes Chirurgicæ de calculo renum, veſicæ, urethræ, Lithotomiâ, Veſicæ punturâ, in quibus Lithotomiæ methodum quam celeberrimus Jo. Jac. Ravius Anat. P. exercuit, tutiſſimam & feliciſſimam omnium hucuſque inventarum methodorum eſſe, variis experimentis & rationibus probat. Lugduni Batavorum, 1731, *in*-8.

C'eſt un des meilleurs traités ſur la lithotomie; l'auteur y expoſe les ſignes du calcul avec la plus grande ſagacité.

Denys a publié à Leyde, en 1733, *in*-4. ſon ouvrage ſur les accouchemens; il eſt en hollandois. M. de Haller, qui en a fait beaucoup d'eſtime, dit que la plus ſaine pratique en fait la baſe, & que l'auteur en a banni toute théorie inutile; il trouve même la manœuvre que *Denys* a employée dans les différentes eſpèces d'accouchemens, plus facile à mettre en exécution que celle de Lamotte, à l'exception que ce chirurgien hollandois ſe ſervoit d'un lacs pour tirer par les pieds les enfans foibles, & qu'il perçoit avec le doigt la tête de l'enfant mort, lorſqu'il vouloit l'extraire.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DENYS-LES-BOIS, (Saint) (*Eaux minérales.*)

On appelle ainſi une paroiſſe ſituée à une lieue de Blois, dans laquelle ſe trouve une ſource d'eau minérale, qu'on nomme Fontaine de Médicis; & dont la nature & les vertus n'ont pas encore été développées, malgré le travail de Paul Rénéaulme, Blin, Cottereau, 1618, *in*-4.

(M. MACQUART.)

DÉPART, (*Mat. méd.*)

Le *départ* proprement dit, eſt une opération de chimie fort employée dans les laboratoires des monnoies & des orfévres, pour ſéparer l'or d'avec l'argent. Il conſiſte à diſſoudre un alliage coupellé de ces deux métaux, dans lequel l'argent fait au moins le double de l'or, dans l'acide nitrique foible ou eau forte à vingt & quelques degrés; cet acide diſſout l'argent ſans toucher à l'or; on traite une ſeconde fois l'or par de l'acide nitrique plus concentré que le premier pour enlever tout l'argent, cette opération eſt nommée la repriſe; on lave enſuite l'or avec de l'eau pure; on le recuit & on le pèſe. Les details très-étendus relatifs au *départ*, doivent être traités dans le Dictionnaire de chimie; nous nous contenterons d'obſerver ici, 1°. que le *départ* peut quelquefois être néceſſaire pour la préparation des médicamens, lorſqu'on veut ſe procurer de l'or très-pur, quoique l'on puiſſe preſque toujours en avoir en feuilles chez les batteurs d'or; 2°. que le mot *départ* peut être appliqué à toute opération chimique par laquelle on ſépare les diverſes matières métalliques alliées enſemble, & que ſous ce point de vue, il en eſt pluſieurs qui intéreſſent la matière médicale. Telle eſt la méthode de reconnoître la préſence & la quantité de l'arſénic dans pluſieurs métaux, & ſur-tout dans l'étain, par le moyen de l'acide muriatique qui diſſout très-bien l'étain ſans toucher à l'arſénic, & qui laiſſe celui-ci ſous la forme d'une poudre noire; telle eſt celle de reconnoître la proportion de l'alliage du plomb & de l'étain par l'acide nitrique qui diſſout le premier & qui ne fait qu'oxider le ſecond en poudre blanche indiſſoluble. En général, la connoiſſance des loix de diſſolubilité des différens métaux dans les divers acides, peut ſervir à départir ainſi toutes ces matières les unes des autres, & à en faire une analyſe exacte, dont l'utilité, pour différentes branches de la médecine, & notamment pour l'hygiène & la matière médicale, n'eſt point équivoque; mais ces *départs* divers doivent être enſeignés par la chimie, & ce n'eſt point dans un ouvrage de matière médicale qu'on doit s'en occuper, avec les ſoins & les détails qu'ils exigent. Nous renverrons donc pour cet objet, aux ouvrages de chimie, & en particulier au dictionnaire encyclopédique de cette ſcience. (M. FOURCROY.)

DÉPHLEGMATION, DÉPHLEGMER (*Mat. méd.*)

Déphlegmation, *déphlegmer*, c'eſt ſéparer le phlegme de diverſes liqueurs, c'eſt le ſynonyme de concentrer. On dit un acide déphlegmé, de l'alcool ou eſprit-de-vin déphlegmé, lorſque l'acide eſt privé d'eau & concentré, lorſque l'alcool eſt rectifié. On déphlegme les liqueurs par la diſtillation, ſoit que l'eau ou le phlegme ſoit plus volatil que la matière d'où on veut la ſéparer & réduire la première en vapeur, de ſorte que la matière reſte déphlegmée au fond du vaſe diſtillatoire, comme il arrive à l'acide ſulfurique, à l'acide nitrique, &c. ſoit que la ſubſtance qu'on veut obtenir *déphlegmée*, ſoit plus volatile que l'eau, & ſe dégage avant elle, de manière qu'on l'obtient pour produit dans

le récipient, ainſi que cela a lieu pour l'alcool, l'ammoniaque. Tout ce qui tient aux détails de cette opération & à ſes uſages dans différentes circonſtances des préparations chimiques & pharmaceutiques, doit être expoſé dans le dictionnaire de chimie. (M. FOURCROY.)

DÉPILATOIRES. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes impropement dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre II. Cosmétiques.

Les *dépilatoires* ſont des moyens qu'on emploie pour faire tomber les poils, en appliquant deſſus des ſubſtances particulières, médicamenteuſes. Je me garderai bien de rapporter ici tout ce qu'on a dit de ces ſubſtances. Comme je ne ſais pas en quoi la dépilation peut concourir à conſerver la ſanté, je n'en puis conſeiller l'uſage à perſonne. La beauté peut quelquefois deſirer ſon ſecours. Mais comme l'uſage de moyens qui renferment les cauſtiques les plus forts, & même les poiſons, tels que la chaux vive, l'arſenic, le ſuc de tithymale, les œufs de fourmis, &c. pour favoriſer la coquetterie des femmes puſillanimes, doivent en vain nous ſolliciter en leur faveur; nous nous abſtiendrons d'en parler longuement.

A l'égard des *dépilatoires* qu'on regarde comme les plus ſimples, & qui enlèvent les poils, ſoit en les arrachant avec des pinces, ſoit en employant des réſines ou autres matières poiſſeuſes chaudes, qu'on a coutume d'appliquer ſur les cheveux du front particulièrement, pour y donner une grâce & une étendue que lui a refuſées la nature; nous ferons obſerver que l'irritation qu'on produit en arrachant les poils ou les cheveux par ces moyens, a ſouvent fait venir des bourons, des rougeurs, des excoriations, des érésipeles, & ſouvent a ſervi à fixer des humeurs errantes, comme l'auroit pu faire un veſicatoire.

Nous ajouterons ſeulement qu'on a remarqué que, quand on a le front tellement garni de cheveux qu'il approche des ſourcils & rend le viſage hideux ou déſagréable, on peut ſans courir aucun danger, faire tomber une partie de ces cheveux, en ſerrant pendant la nuit le front avec une bandelette de drap.

(M. MACQUART.)

DÉPILATOIRES. (*Mat. méd.*)

Les *dépilatoires* ſont toutes les ſubſtances capables de détruire ou de faire tomber les poils. Ce ſont toujours des matières plus ou moins âcres & cauſtiques que l'on prend pour produire cet effet. La chaux vive, les leſſives alcalines cauſtiques, l'oxide d'arſenic ſulfuré jaune ou *l'orpiment*, les ſulfures alcalins ou *foyers de ſoufre*, ſont la baſe des préparations qu'on emploie à cet uſage. Le mot *dépilatoire* eſt ſouvent pris au ſingulier, parce qu'il exprime preſque toujours une ſeule préparation qu'on deſtine à cet effet. C'eſt une ſorte de liniment âcre, préparé avec deux onces de chaux vive, une demi-once d'orpiment, qu'on fait cuire avec une livre de leſſive alcaline forte; pour l'eſſayer on y plonge une plume, & lorſque les barbes tombent, il eſt convenablement préparé; on en frotte les parties velues dont on veut détruire les poils; on les lave enſuite avec de l'eau chaude. Ce *dépilatoire* eſt d'une grande cauſticité, il attaque ſouvent le tiſſu de la peau en même temps que les poils; on doit donc ne l'appliquer qu'avec la plus grande circonſpection.

On emploie pour le même uſage les trochiſques d'arſenic, l'onguent de chaux vive de Mynſicht, la pierre de Boulogne calcinée, ou le ſulfure de Baryte qu'on réduit en liniment avec une ſuffiſante quantité d'eau. On mêle ce *dépilatoire* avec de la pâte d'amandes, lorſque l'on veut détruire les poils de deſſus les mains, & avec une pommade douce, lorſqu'on veut produire cet effet ſur le viſage. Comme c'eſt preſque toujours une matière arſénicale qui fait le principal ingrédient du liniment *dépilatoire*, on doit ne laiſſer ſéjourner que peu de tems le liniment ſur la peau, afin d'éviter les funeſtes effets de l'abſorption. (M. FOURCROY.)

DÉPLÉTION. (*Médecine pratique.*)

Ce terme a été employé par M. Queſnay dans ſon *traité de la ſaignée*. Il dit que les effets de la ſaignée doivent être, 1° de déſemplir les vaiſſeaux, c'eſt ce qu'il appelle *déplétion*; 2° d'enlever une plus grande quantité de certaines liqueurs que d'autres; ce qu'il appelle *ſpoliation*.

La *déplétion* peut être réparée en peu de tems par un nouveau chyle; mais ce chyle n'acquiert qu'à la longue la nature des liqueurs qui ont été évacuées: c'eſt pour cela que, quoique le premier effet de la ſaignée puiſſe ceſſer promptement, le ſecond, qui eſt le principal, ſera de plus longue durée. Des ſaignées trop répétées le rendent même quelquefois irréparable; & il devient alors la cauſe de différentes maladies, telles qu'un embonpoint exceſſif, la cachexie, l'hydropiſie. (M. MAHON.)

DÉPOTS LAITEUX. (*Médec. prat.*)

Les *dépôts laiteux* ſont formés par les fluides deſtinés à ſe porter au ſein pour la ſécrétion du lait, & par celui qui doit ſortir de la matrice

trice, au moyen de l'évacuation des lochies. Je ne parlerai point ici de ceux qui ont lieu dans les mammelles, j'en donnerai les détails en parlant des maladies de ces organes. Je vais donc paſſer ſans retard à l'examen de ceux qui attaquent les autres parties du corps, & avant tout des dépôts externes.

Lamotte dit (obſerv. 400), qu'une dame étoit accouchée au mois d'août ſans avoir de feu dans ſa chambre, *à cauſe de la chaleur qu'il faiſoit alors.* Elle accoucha avec une ſenſation *d'un fort grand froid, & l'on eut beaucoup de peine à la réchauffer.* Après ſon accouchement, une douleur vive ſe manifeſta à l'aine droite. La douleur qui avoit continué pendant tout le temps des couches, augmenta ſenſiblement quand cette dame *fut relevée.* L'accroiſſement de la tumeur & les ſymptômes qui l'accompagnoient, ne laiſſoient aucun doute ſur ſon caractère inflammatoire. Je l'amenai, dit cet auteur, à une parfaite ſuppuration en huit jours : l'ouverture de l'abcès donna deux palettes de pus, & l'ulcère fut cicatriſé en dix jours.

Le même accoucheur cite l'obſervation d'une femme, qui étoit allée à l'égliſe huit jours après ſon accouchement, ayant encore un écoulement conſidérable de ſes vuidanges, & par un froid violent. Elle éprouva un froid ſubit ; il ſurvint un friſſon conſidérable, auquel ſuccéda une fievre *des plus fortes.* L'évacuation des lochies fut ſupprimée avec la ſenſation d'une douleur vive à l'aîne gauche. On trouva deux jours après une tumeur dans cette partie, avec tous les ſignes de l'inflammation.

Mon premier ſoin, dit l'auteur, fut de diminuer la fièvre par une ſaignée du bras, un régime ſévère, des lavemens, & des cataplaſmes anodyns, afin de calmer la douleur qui étoit devenue inſupportable. La matière fut formée en huit jours, l'abcès ouvert & cicatriſé dans l'eſpace de trois ſemaines.

Une femme fut épouvantée par le bruit d'un meuble tombé ſur le plancher. Il ſurvint un friſſon & une fièvre conſidérable, avec délire, mouvemens convulſifs. Le ventre devint dur, tendu, & douloureux, avec difficulté d'uriner. On la fit pluſieurs fois ſaigner du pied. Ces remèdes ne produiſoient aucun effet. Cependant il ſe forma un dépôt qui s'étendoit ſur l'aîne, la feſſe & la cuiſſe : . . . *tous les moyens furent* (alors) *adminiſtrés ſi à propos*, (Lamotte, obſerv. 368.) *& eurent un ſi heureux ſuccès, qu'en huit jours la matière parut diſpoſée à une évacuation qui fut faite au plutôt, dans la crainte que ſéjournant en ces endroits là en ſi grande abondance, elle ne cauſa des déſordres que nous ne pouvions prévenir qu'en l'évacuant très-promptement. Il en ſortit une grande quantité de pus, . . . & qui perſévera ſi long-temps, que nous ne pumes empêcher. . . que l'articulation du fémur avec l'iſchion, ne s'en trouvât abreuvée, & qu'elle ne ſoit reſtée boiteuſe.*

Je ne joindrai pas mes obſervations particulières à celles de Lamotte, ſur les tumeurs inflammatoires qui arrivent par métaſtaſe de l'humeur laiteuſe, parce qu'elles préſentent les mêmes caractères & les mêmes terminaiſons. On n'oubliera pas que je ne parle en ce moment que des dépôts qui ſe manifeſtent à l'extérieur.

Il réſulte des obſervations précédentes, que toutes les cauſes capables de ſupprimer ou de diminuer l'évacuation des lochies, peuvent donner naiſſance à des abcès extérieurs. Ainſi le froid qui ſaiſit les femmes en couche, les affections de l'ame qui arrêtent ou retardent la circulation, & apportent un trouble dans la ſecrétion des liquides deſtinés à ſortir de la matrice, ſont autant de cauſes de *dépôts laiteux.*

Quand je parlerai de ceux qui ſe forment dans le bas ventre, il me ſera facile de prouver que c'eſt à la matière laiteuſe qu'on doit les accidens de cette métaſtaſe.

Les ſignes qui caractériſent ces dépôts ne ſont point équivoques ; la tumeur eſt manifeſte, ſon accroiſſement eſt ſenſible, la douleur eſt aiguë, la chaleur cuiſante, les pulſations vives.

Le prognoſtic n'eſt pas fâcheux, ſi le ſiège de la maladie ſe trouve placé, comme cela arrive fort ſouvent dans l'épaiſſeur des tégumens ; mais quand il embraſſe des articulations, le pus qui s'y forme occaſionne des accidens fâcheux, longs & d'une difficile guériſon. Une des obſervations précédentes prouve cette dernière vérité, que je pourrois confirmer par un grand nombre de faits ſemblables.

La curation eſt ſimple. Elle conſiſte eſſentiellement dans les remèdes antiphlogiſtiques. Les ſaignées ſont donc indiſpenſables ; mais celles du bras ſont les ſeules qui conviennent dans ces maladies. Par la raiſon qu'en facilitant le dégorgement de la matrice, il arrive quelquefois qu'on fait reparoître le cours des lochies ; au lieu que les ſaignées du pied ſemblent attirer trop de ſang vers le baſſin, & donner plus de véhémence aux ſymptômes de l'inflammation. Cette doctrine ſera expoſée dans un plus grand jour quand je parlerai des *dépôts laiteux* ſur les viſcères du bas ventre, article SUPPRESSION DES LOCHIES.

Aux ſaignées on réunit les applications émollientes : mon uſage eſt de joindre les narcotiques aux émolliens, parce qu'on diſſipe en partie le trouble occaſionné par la douleur, & que

Un mois après, elle revint me voir. La jambe du même côté étoit tuméfiée dans toute ſa longueur. Cette tuméfaction étoit très-douloureuſe au toucher. Un nouvel examen & des queſtions plus preſſantes, m'apprirent la cauſe d'une maladie que cette dame vouloit cacher par des motifs puiſſans. Elle conſentit alors à l'application d'un large véſicatoire ſur le mollet, la ſuppuration continuée pendant un mois, la guérit parfaitement. Le genou qui étoit gonflé avec la jambe toute entière, reſiſta plus longtemps à l'effet de la ſuppuration, mais enfin il devint parfaitement libre, ce fut huit jours après que l'articulation fut abſolument dégagée, que le véſicatoire fut ſupprimé. Indépendamment de la ſuppuration opérée par le véſicatoire, la malade faiſoit uſage d'un tiſanne apéritive, rendue purgative chaque ſemaine. Avec ces moyens on avoit obſervé une diète ſévère.

En réuniſſant ces obſervations, & analyſant les circonſtances qui les ont accompagnées, on reconnoît que la veritable cauſe des *dépôts laiteux* extérieurs, tire ſon origine de la ſuppreſſion ou de la diminution des lochies; ou qu'enfin ſi une cauſe quelconque a déterminé l'affluence d'une certaine portion de la matière laiteuſe ſur les tégumens; on ne peut ſe diſſimuler (d'après une obſervation attentive des phénomènes qui accompagnent les couches) que le fluide puerpéral a ſouffert quelque diminution dans la quantité de ſon évacuation; d'où il réſulte qu'il eſt ordinairement la matière première de ces dépôts, & que ſi un agent étranger détermine ceux-ci, ce même fluide s'y porte auſſitôt, & augmente la violence des accidens.

Les obſervations que j'ai puiſées dans les ouvrages de Lamotte, confirment cette doctrine. La dernière obſervation eſt conforme à celles de Lamotte; car la dame dont je viens de donner l'hiſtoire, m'a aſſuré que ſes vuidanges, malgré le temps conſidérable de leur écoulement, avoient été beaucoup moins abondantes que dans les couches précédentes; que d'ailleurs les douleurs qu'elle avoit éprouvées pendant que l'enfant étoit reſté au paſſage, avoient occaſionné une tenſion au bas ventre, qui s'étoit toujours maintenue avec un ſentiment de douleur. Or, ce dernier ſymptôme eſt inſéparable de la diminution des lochies, circonſtance qui démontre l'influence du liquide puerpéral, dans la formation des dépôts extérieurs.

Des faits multipliés m'ont convaincu que des tumeurs naiſſantes, après la ſuppreſſion ou la diminution des lochies, ſe diſſipoient entiérement par la réſolution, quand on parvenoit à rappeller l'écoulement des vuidanges; tandis qu'au contraire les tumeurs qui naiſſent avec la ſimple diminution de cette évacuation, prennent un accroiſſement ſubit & prodigieux, ſi la ſuppreſſion a lieu. On reconnoît donc dans la ſucceſſion des différens accidens, dont les *dépôts laiteux* ſont ſuſceptibles, la marche conſtante que tient le liquide qui forme la matière des lochies: on voit donc qu'il devient la matière primitive & preſque conſtamment des *dépôts laiteux*; ou qu'au moins, il ſe porte avec rapidité ſur les parties irritées pour augmenter le volume du gonflement, qui exiſtoit avant ſon affluence. Mais cette doctrine ſera encore mieux developpée dans l'article qui aura pour objet la SUPPRESSION DES LOCHIES.

Je traiterai dans ce même article des dépôts formés dans la cavité du bas ventre & dans la duplicature du péritoine, de ceux qui ſe manifeſtent dans la poitrine, qui affectent la ſubſtance des poulmons, & de l'irruption du lait au cerveau. Quant aux maladies qui attaquent la peau & qui forment des taches étenduës ſur cet organe, j'en parlerai au mot LAIT EPANCHE.

Quoiqu'on puiſſe ranger dans la claſſe des *dépôts laiteux*, les engorgemens cauſes par la coagulation de cette matière, je n'en joindrai pas l'hiſtoire à celle des dépôts externes, j'en donnerai les détails à l'article LAIT, (*Voyez* LAITEUSES, OBSTRUCTIONS.)

(M. CHAMBON.)

DÉPOUILLES DE SERPENT, *exuvia anguium*, *ſenella*, *ſenedus anguium*: (*Mat. méd.*)

On appelle ainſi la peau que quittent les couleuvres lorſqu'elles muent.

On attribuoit autrefois beaucoup de vertus à ces peaux: on ſe gargariſoit la bouche avec leur décoction pour appaiſer la douleur des dents. On les brûloit, & on les réduiſoit en cendres, dont on ſe frotroit pour guérir la gale; on les employoit auſſi dans l'alopécie; enfin, on les croyoit bonnes, portées ſur le ventre ou ſur les reins, pour faciliter l'accouchement. Aujourd'hui on n'en fait aucun uſage.

(*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DÉPRAVATION DES HUMEURS. (*Médecine légale.*) (*Voyez* BLESSURES ET CACHEXIE.)

(M. MAHON.)

DÉPRESSION DE MATRICE, (*Médecine chirurg.*)

En parlant des différentes méthodes adoptées par les accoucheurs, & de la violence ou de la promptitude avec laquelle on s'obſtine quelquefois à détacher le placenta; j'ai déjà dit qu'on pou-

voit occaſionner non-ſeulement une *dépreſſion* dans une partie du corps de l'uterus, mais le renverſement même complet de ce viſcère. Il s'agit maintenant de bien déterminer ce qu'on doit entendre par *dépreſſion*. C'eſt, diſent tous les auteurs qui ont écrit ſur cet objet, une ſorte d'affaiſſement qui a lieu dans un point plus ou moins étendu de la circonférence de la matrice, en ſorte que la portion deprimée rentre, pour ainſi dire, dans la cavité de ce viſcère. Une comparaiſon ſimple rendra plus claire l'idée qu'on doit avoir de cet état. Suppoſons une ſphère creuſe dont la ſubſtance ſoit aſſez molle pour recevoir les varietés de configuration qu'on voudroit lui donner, mais en même temps aſſez ſolide pour conſerver ces nouvelles formes: dans ce cas, faiſons éprouver en un point de cette ſphère une compreſſion qui porte en dedans le point comprimé, l'intérieur de la ſphère ne ſera plus rond, mais il préſentera, au contraire, une éminence qui eſt le produit de l'enfoncement operé à ſa ſurface par l'action qu'on y a exercée.

La même choſe arrive dans la matrice par le tiraillement qu'on lui fait éprouver, en voulant précipiter le détachement du placenta. On conçoit facilement que l'adhérence réciproque de ces deux corps, expoſe celui qui contient le delivre à l'enfoncement dont j'ai parlé, quand l'utérus ne réſiſte pas aſſez puiſſamment à l'effort qu'on fait pour arracher le placenta & rompre ſes adherences: car, dans cette circonſtance, on fait fl chir en dedans la portion de la matrice ainſi tiraillée, & ſi après l'avulſion du delivre, elle conſerve cette différence de forme, il y a *dépreſſion*.

On convient généralement que la *dépreſſion* n'a lieu qu'au fond du viſcère, par la raiſon que cette portion eſt la plus mince & en même tems celle qui s'eſt prêtée à la plus grande extenſion; d'où il ſuit qu'elle réſiſte moins que toute autre partie de la circonférence aux forces qui tendroient à changer ſa configuration. D'ailleurs, il eſt prouvé par l'expérience, qu'après l'accouchement, l'orifice de l'utérus & les parties avec leſquelles il eſt plus intimement lié, c'eſt-à-dire, la portion inférieure de ce viſcère, entrent les premières en contraction, & par conſéquent acquièrent une force infiniment ſupérieure au fond, dont l'extenſion reſte plus long-temps continuée. Il réſulte auſſi de cette différence d'action, que les parois intérieures s'appuyent les unes ſur les autres, & offrent, par cela même, un obſtacle plus difficile à vaincre à la puiſſance qui tendroit à changer leur configuration. Ajoutons, enfin, que les deux angles de la matrice étant en quelque ſorte fortifiés par les ligamens, & un peu maintenus dans leur ſituation ordinaire, ſe prêtent plus difficilement aux efforts dont j'ai parlé. Il n'en eſt pas de même du fond, qui étant abandonné à ſa propre foibleſſe, n'a point de moyens de réſiſter à la force qui tendroit à le ramener dans la cavité du viſcère, & à former la *dépreſſion*.

Cette explication priſe de la nature même des parties organiques, fait juger d'avance que l'accident dont nous nous occupons, n'a lieu, que quand le placenta eſt implanté & adhérent au fond de l'uterus. C'eſt auſſi ce que l'obſervation a confirmé.

Les cauſes de la *dépreſſion*, ſont de deux eſpèces: l'une, & c'eſt la cauſe prochaine, conſiſte, ainſi que je l'ai déjà dit, dans les efforts prématurés pour détacher le placenta. En effet, on remarque que les accoucheurs prudens attendent que la matrice ſe ſoit ſuffiſamment contractée pour détacher le delivre. On juge cet état de contraction par la fermeté qu'acquiert le viſcère, & la diminution conſiderable de ſon volume: ce qu'on reconnoit facilement au tact à travers les tegumens du bas ventre. Quand on prend la précaution d'attendre ce changement, on n'a point à redouter la *dépreſſion de matrice*. Mais les hommes qui ne rempliſſent qu'imparfaitement leurs devoirs; ceux qui veulent multiplier les accouchemens pour arriver plus vite à la fortune; qui ne craignent pas de ſuſciter des accidens dont le public eſt hors d'état de juger les auteurs; les ignorans qui penſent que le temps de délivrer une femme n'eſt jamais aſſez prompt, & qui, d'après ces principes dangereux, s'efforcent de détacher le placenta ſans connoître le vice de cette méthode meurtrière, & les maux qu'elle entraîne à ſa ſuite; ceux, enfin, qui méconnoiſſent l'eſpèce d'adhérence extrêmement forte que le placenta contracte en quelques cas avec l'utérus; tous ceux dont je parle, expoſent les femmes en couche aux ſymptômes les plus fâcheux. On doit donc regarder comme cauſe de *dépreſſion*, l'énumération des négligences ou des impéritіes que je viens de citer.

On compte parmi les cauſes éloignées, la foibleſſe habituelle ou accidentelle de la nouvelle accouchée, & par conſéquent la foibleſſe du viſcère qui contenoit le fœtus. Il eſt aſſuré que ſi l'utérus ſe contracte avec molleſſe, & que ſes fibres n'acquièrent pas dans leur rapprochement un certain dégré de force, les tiraillemens qu'on fait quelquefois éprouver à ſon fond, le forceront à fléchir en dedans: & alors il y aura *dépreſſion*.

On conçoit quelles ſont les cauſes éloignées qui déterminent la foibleſſe habituelle ou accidentelle de l'utérus. On ſait que les femmes valétudinaires ont tous les organes très-foibles; on ſait encore que celles qui ſont abreuvées de fleurs blanches, ont la matrice très-molle. On n'ignore pas que des maladies graves amènent auſſi une

Digitized by Google

foibleſſe générale, de laquelle tous les viſcères participent. Les pertes exceſſives dans l'accouchement; l'excès des douleurs dans le travail & le temps de leur durée trop prolongé, ſont encore des cauſes d'accablement qui épuiſe toutes les forces & détruit le ton des viſcères; mais l'influence de toutes ces cauſes diſparoit, quand la prudence dirige l'accouchement, parce qu'on évite aiſement le danger, en retardant le moment de délivrer la mère, ou en laiſſant le placenta ſe détacher de lui même, d'apres la méthode de M. Sigaud. (*Voyez* le mot DELIVRER.)

Les ſymptômes de la *dépreſſion* ſe bornent à une hémorrhagie opiniâtre, avec une légère douleur au fond de l'utérus; mais ce dernier ſigne eſt tout auſſi équivoque que le premier, parce que les femmes éprouvent ordinairement des douleurs après l'accouchement; elles ſont l'effet des contractions de l'utérus. Quant à l'hémorrhagie, elle eſt ſi commune chez les nouvelles accouchées, tant de cauſes peuvent la faire naître, qu'on n'eſt guère tenté de la rapporter à la *dépreſſion* du viſcère.

Cependant la durée de la perte avec la connoiſſance des manœuvres précoces employées pour détacher le placenta ou la véhémence de ces mêmes manœuvres, peuvent faire ſoupçonner l'accident dont il eſt queſtion dans cet article. Au reſte quelque ſoit la conduite de l'accoucheur, il eſt eſſentiel de s'aſſurer de l'état de l'utérus, toutes les fois qu'une hémorrhagie eſt opiniâtre. En portant la main dans l'utérus, on connoitra s'il y a *dépreſſion*, on y remédiera en même-temps, ainſi que je l'indiquerai plus bas.

Le prognoſtic de cet état eſt fâcheux; car les pertes de ſang ſont la cauſe très-fréquente de la mort des nouvelles accouchées: ſi elles n'ont pas une ſuite auſſi funeſte, elles donnent lieu à des maladies chroniques dont je ferai l'énumération, article HEMORRHAGIE. Il paroit démontré par l'obſervation que la *dépreſſion* n'eſt pas un accident dont on doive attendre la terminaiſon de la nature. En effet, ſi la *dépreſſion* eſt conſidérable, la portion ainſi enfoncée ne ſe releve que par les moyens dus à l'art; c'eſt par cette raiſon qu'on ne reconnut qu'après la mort & par l'ouverture du cadavre, une *dépreſſion* accompagnée d'une perte qui fit périr une dame dont Mauriceau donne l'hiſtoire. Il trouva le fond de la matrice renfoncé dans la cavité du même viſcère, *comme le cul d'une fiole de verre.*

Les ſeuls moyens indiqués par les auteurs ſe bornent à l'introduction de la main dans l'utérus, de manière à ce que le deſſus des doigts ſoient recourbés & que la ſurface externe s'applique ſur le fond de la matrice pour relever l'enfoncement qui y auroit eu lieu. Cette méthode indiquée par Levret eſt d'autant plus praticable que, ſelon ce que nous avons dit plus haut, & ce qui a été obſervé par M. le Roux de Dijon, la *dépreſſion* s'obſerve particulièrement dans les cas où la matrice conſerve *beaucoup d'ampleur.*

On ne peut pas ſe diſſimuler cependant, que l'utérus ſe contracte quelquefois au point de ne plus permettre d'introduire la main dans la cavité. L'orifice eſt ſuſceptible de ces contractions partielles qui ne s'étendent pas toujours à tout le corps du viſcère, ou qui ne ſe prolongent qu'imparfaitement dans toute ſon étendue: il peut arriver dans cet état qu'une *dépreſſion* devienne impoſſible à réduire par la méthode indiquée. Il me ſemble que dans un pareil évènement, l'uſage du tampon dont M. le Roux s'eſt ſervi ſi heureuſement dans les pertes opiniâtres, ſeroit ſuivi de quelques ſuccès. En effet, il arrêteroit l'écoulement du ſang, & par cela même la matrice continuant à ſe contracter ſeroit bientôt remplie de ce liquide; il en réſulteroit donc une ſorte de diſtention dont l'effet ſe porteroit plus ſpécialement ſur la portion déprimée: car les fibres de cet organe qui n'auroient pas éprouvé de mutation dans leur poſition, réſiſteroient davantage à la diſtention, que la portion déprimée n'oppoſeroit d'obſtacle à ſon *relèvement.* D'ailleurs une diſtention commençante ſeroit encore un moyen qui faciliteroit le redreſſement de la portion déprimée; puiſque cet effort tendroit à lui faire décrire une ligne droite & par conſéquent à la ramener à ſa première configuration. Il y auroit donc un commencement de mutation opéré dans le lieu déprimé & une tendance à diſſiper la *dépreſſion.* La même force continuant à agir, achèveroit l'opération que la main n'auroit pas pu conſommer.

J'avois indiqué dans mon traité ſur les maladies aigues des femmes en couche l'uſage des injections émollientes, au moyen deſquelles on parviendroit à remplir l'utérus pour obtenir l'effet que je viens d'indiquer. On conçoit que les principes ſont les mêmes dans l'une & l'autre méthode. Il faut convenir qu'on auroit beſoin de quelqu'adreſſe pour fixer la canule longue d'une ſeringle qui contiendroit la matière de l'injection. On auroit quelque facilité à manœuvrer par rapport à l'écartement de la vulve & du vagin; on entoureroit la portion de la canule qui ne ſeroit pas introduite dans l'uterus de ſubſtances qui fermaſſent exactement l'orifice de ce viſcère pour prévenir la ſortie de l'injection.

(M. CHAMBON.)

DÉPRESSION. (*Chir. mal. des yeux.*)

Eſpèce d'opération qui conſiſte à déprimer ou abaiſſer la cataracte au-deſſous de la place qu'elle occupe vis-à-vis la pupille. Les principaux auteurs à conſulter ſur cette opération, ſont Maître-Jean, Saint-Yves, Acrel, Henckel, Pott, Pichrer, Plenck, &c. Le mot *dépreſſion* eſt ſynonyme d'ABAISSEMENT. Les réſultats

humeurs contractent des acrimonies dont il eſt très-difficile de déterminer la nature. La plupart des virus qui attaquent le tiſſu des glandes, ou qui ſe portent à la peau, ſur laquelle ils font naître des éruptions de nature diverſe, tels que le virus ſcrophuleux, dartreux, pſorique, le virus vénérien dégénéré, & pluſieurs autres, ſont de cette nature. Les médecins emploient dans ces maladies pluſieurs remèdes qui les combattent avec ſuccès; mais comme il a été juſqu'actuellement impoſſible de reconnoître avec préciſion l'action de ces remèdes ſur les fluides, & comme on n'a pu que déterminer d'une manière générale qu'ils les altéroient, qu'ils en changeoient la nature, & qu'ils les purifioient pour ainſi dire, de ſorte à faire diſparoître les ſymptômes intérieurs & extérieurs, manifeſtement dus à l'état d'acrimonie des humeurs, on a donné le nom générique de dépurans ou d'altérans, proprement dits à ces remèdes.

Ils forment une des claſſes les plus importantes & les plus néceſſaires de la matière médicale, & celle dans laquelle on doit avoir le plus de confiance. Leur action ne s'exerçant que lentement, il faut inſiſter long-temps & avec conſtance ſur leur uſage.

Quoique d'après ce que nous venons de dire, il ſoit difficile de déterminer exactement la manière d'agir des remèdes dépurans, il y a cependant ſur cet objet, quelques apperçus qu'on ne doit pas négliger, & que nous devons faire connoître. Dans la plupart des maladies où ces médicamens ſont employés avec ſuccès, on a obſervé que la lymphe eſt en général épaiſſie, que la bile eſt ſouvent viſqueuſe, ſtagnante, & qu'il y a dans pluſieurs viſceres, ſur-tout dans le foie, la rate & le méſentere, des obſtructions commençantes. D'un autre côté, les connoiſſances chimiques ont appris que les remèdes dépurans ſont en général ſavoneux, délayans, apétitifs, incifits, & propres à faire couler la bile; il eſt donc vraiſemblable que c'eſt par l'une ou par l'autre de ces actions, & ſouvent par pluſieurs réunies, qu'ils produiſent les bons effets que l'obſervation & l'expérience nous ont appris à reconnoître. D'ailleurs, les effets des *dépuratifs* ſont extrêmement variés; ils deviennent ſouvent évacuans; ils portent à la peau & aux reins; ils augmentent la ſécrétion de la ſueur & de l'urine: ces deux excrétions augmentées doivent néceſſairement faire naître de grands changemens dans l'économie animale. On conçoit que cette claſſe de médicamens doit contenir une grande quantité de ſubſtances diverſes, & qu'on peut multiplier ſingulièrement les eſpèces de *dépuratifs*; nous ne donnerons ici que la liſte des principaux.

Dans les minéraux on compte le ſoufre, l'antimoine, le mercure & ſes préparations, les eaux ſulfureuſes, les eaux acidules & ferrugineuſes, telles que l'eau de Seltz, l'eau de Pyrmont, l'eau de Pougues, l'eau de Spa, l'eau d'Youſet, l'eau de Saint-Amand.

Dans le règne végétal, le nombre des *dépuratifs* eſt très-conſidérable; les principaux ſont les racines de bardane, de patience, de piſſenlit, de ſcorſonère, d'aunée, de carline; les feuilles de patience, de chicorée, de piſſenlit, d'aigremoine, de cerfeuil, de pimprenelle; les jeunes pouſſes d'aſperge, le houblon; les ſommités fleuries de fumeterre, d'eupatoire, de berle; les écorces de frêne, de tamariſque; les bois de ſaſſafras, de gaiac; les fruits ſavonneux & ſucrés.

Le règne animal fournit la chair de tortue, celle de grenouille, de vipère, de lézards, les écréviſſes, les cloportes, les vers lombrics.

Beaucoup de médicamens compoſés ou mélangés, ont été auſſi recommandés comme *dépuratifs*, tels ſont les préparations chimiques de mercure, d'antimoine & de fer, les eaux ſulfureuſes artificielles, & les ſulfures alcalins, les ſels neutres, amers & purgatifs, & ſur-tout les ſels déliquéſcens & fondans, le muriate de chaux, l'acétite de potaſſe ou la *terre foliée de tartre*; les eaux diſtillées de Bardane, de fumeterre, l'eau de goudron; les ſirops de chicorée, de cochléaria; &c. Les extraits amers, les réſines ſéparées par l'alcool, les pilules, les teintures, &c.

On preſcrit les *dépuratifs* en tiſannes, en apozèmes, en bouillons, en infuſions ſimples, en opiates, en bols, ſuivant les indications qu'on ſe propoſe de remplir, les forces des malades, l'état de leur eſtomac.

(M. Fourcroy.)

DÉPURÉS, DÉPURER. (*Mat. méd.*)

Dépurer des ſucs de plantes, ſe dit de l'art de ſéparer la fécule colorée, & plus ou moins groſſière ou peſante, qui en trouble la tranſparence. Cette expreſſion de ſucs dépurés, eſt venue de ce qu'on a penſé qu'on rendoit ainſi les ſucs des végétaux plus purs, en les privant de leur fécule, quoiqu'il y ait des cas où il eſt néceſſaire de la laiſſer & de la faire prendre aux malades. Quant à l'art de *dépurer* les ſucs, nous l'avons conſidéré par rapport à la matière médicale, à l'article Defecation. (*Voyez* ce mot.)

(M. Fourcroy.)

DÉPURATION. On entend par-là le travail, au moyen duquel la nature ſe débarraſſe des

humeurs viciées, qui pourroient nuire à l'économie animale. Dans preſque toutes les maladies, on obſerve ces efforts utiles du principe de la vie, & le plus ſouvent même la fièvre n'eſt que l'effet du déploiement de ſes forces. Par-tout où on ne retrouve point cette activité, ce reſſort puiſſant, on doit avoir des craintes ſur le caractère de la maladie. Ainſi les fièvres ne ſont jamais plus graves, que lorſqu'elles ſont accompagnées de la proſtration des forces, & que la ſenſibilité paroît éteinte. Tel eſt le génie des fièvres malignes.

Lorſque la nature eſt abandonnée à elle-même, & qu'elle jouit de tous ſes moyens, elle vient ſouvent à bout de produire ſeule cette *dépuration* ſi néceſſaire à la ſanté. L'obſervation nous a appris qu'il lui faut un certain temps, dont une partie eſt employée à agir, & l'autre paroît conſacrée au repos. Ce n'eſt que dans les fievres éphémères, ou dans quelque maladie très-violente, telles que le *cholera-morbus*, qu'elle achève tout d'un coup ſon ouvrage; mais dans les affections plus longues, elle ſemble avoir marqué des jours, ou par préférence ſes forces ſe déploient plus utilement. Cette obſervation a fait naître la doctrine des *criſes* & des jours critiques. (*Voyez* ces mots, & celui de COCTION.)

Tout le miniſtère du médecin conſiſte, pour ainſi dire, à reſpecter les efforts de la nature lorſqu'ils ſont ſuffiſans, à les modérer lorſqu'ils ſont trop violens, à redreſſer leur direction lorſqu'elle eſt erronée; & enfin à les exciter lorſqu'ils ſont inſuffiſans.

(M. LAGUERENE.)

DÉRANGEMENT. (*Hygiène.*)

Partie III. De l'hygiène en général.

Claſſe II. Règles qui regardent l'homme conſidéré individuellement.

Ordre III. Relatif à l'irrégularité des fonctions.

Le mot *dérangement* ſe peut prendre ici de pluſieurs manières, qui peuvent également préjudicier à l'ordre de la ſante, & au maintien des fonctions animales.

On ſait de combien d'inconvénients les dérangemens dans la conduite ou les debauches des hommes ſont ſuivis. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons déjà dit dans plus d'un endroit, il ſuffira de lire les mots DÉBAUCHE, CRAPULE: ſeulement nous obſerverons que les *dérangemens* ne ſont encore que l'origine des vices que nous indiquons. Il eſt important ſur-tout pour les parens de ſurveiller les jeunes gens qui ſe dérangent; car les habitudes de la jeuneſſe ſont bien difficiles à effacer. *Principiis obſta*, &c.

On donne encore le nom de *dérangement*, au changement qui ſe fait d'abord dans les individus qui paſſent de l'état de ſanté à celui de maladie; alors, ceux qui ſe trouvent dans cette circonſtance perdent la fraicheur de leur teint, deviennent pâles. La tête s'embarraſſe ſouvent, leurs forces commencent à les abandonner, ils n'ont plus d'appétit, toutes les fonctions ſe font avec beaucoup plus de lenteur: lorſque ces ſymptômes paroiſſent, on peut aſſurer que la ſanté commence à ſe déranger.

La prudence exige, dès qu'on s'apperçoit de quelque *dérangement* dans ſa ſanté, de ſe mettre ſur le champ à la diète, de prendre beaucoup de fluides & par en haut & par en bas, de ſuſpendre tout travail manuel, ou de la tête: les perſonnes qui s'efforcent d'aller auſſi loin qu'elles peuvent, ſe préjudicient infiniment: d'une courbature ou d'un mal léger, elles forment un mal plus conſidérable & plus long, ou bien elles tendent beaucoup plus ſérieuſes des maladies qui ont déjà des diſpoſitions à le devenir.

(M. MACQUART.)

DÉRÈGLEMENT. (*Hygiène.*) (*Voyez* DÉBAUCHE.) (M. MACQUART.)

DERHAM (Samuel) naquit en 1655 dans la province de Gloceſter en Angleterre. Il fit toutes ſes études à Oxford, où il fut reçu bachelier ès arts le 13 juin 1676, maître-ès-arts le 3 mai 1679, bachelier en médecine le 9 février 1682, & docteur le 18 janvier 1687. Il promettoit beaucoup, mais il ne ſurvécut guère à ſa promotion; car il mourut de la petite vérole le 26 août 1689. *Derham* a publié un ouvrage à Oxford en 1685, *in*-8. Il eſt en anglois, & il traite de la nature, propriétés & uſage des eaux minérales qui ſont près d'Ilmington, dans le comté de Warwich.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DERHAM (Guillaume) docteur en théologie, chanoine de Windſor, & ſavant naturaliſte de la ſociété royale de Londres. Il eſt auteur de pluſieurs traités écrits en anglois.

Aſtro-Theology, ouvrage qui a paru en pluſieurs langues, dans lequel il developpe le ſyſtême du monde d'une manière fort intelligible.

Phyſical Theology. Londres, 1715, & 1727, *in*-8. En françois, ſous le titre de *théologie phyſique, ou démonſtration de l'exiſtence de dieu tirée des œuvres de la création*. Rotterdam, 1726, 1730, *in*-8. Paris, 1732, *in*-8.

Cet ouvrage phyſiologique & anatomique traite

traite, il eſt vrai, des choſes créées, mais en théologien qui veut faire connoître les grandeurs du créateur.

Philoſophical letters between John. Rai and ſeveral ingenious correſpondents. Londres, 1718, *in*-8.

C'eſt un recueil d'environ cent cinquante lettres qui contiennent beaucoup d'obſervations ſur l'hiſtoire des animaux & particulièrement des inſectes, ſur celle des foſſiles & des plantes.

Philoſophical experiments and obſervations. Londres, 1726, *in*-8.

Il y a raſſemblé les expériences mathématiques, méchaniques, anatomiques &c, qu'il avoit faites, ou que ſes amis lui avoient communiquées.

Hiſtoire naturelle des oiſeaux, ornée de 306 eſtampes qui les repréſentent au naturel, deſſinées & gravées par Eléazar Albin, augmentée de notes & de remarques par Guillaume Derham. Ouvrage traduit de l'anglois. La Haye, 1750, trois tomes en un volume *in*-4. (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DERVAL. (*Eaux min.*)

Derval eſt un bourg ſur la route de Nantes à Rennes, & à trois lieues de la rive gauche de la Villaine. On y trouve une ſource d'eau minérale froide qui eſt peu connue.

(M. Macquart.)

DÉSALTÉRER. (ſe) (*Hygiène.*) (*Voyez* Soif.)

(M. Macquart.)

DESAULT, (Pierre) docteur en médecine, étoit de Bordeaux. Ayant été aggrégé au collège de cette ville, il y pratiqua au commencement de ce ſiècle, avec le ton qui annonce un homme d'eſprit & d'érudition. Son caractère ſe développe dans ſes ouvrages; il court après le merveilleux, & ſouvent il lui échappe de gliſſer ſur la difficulté qu'il rencontre à expliquer les cauſes des maladies, pour n'avancer que des ſubtilités purement imaginaires. Voici les titres qu'il a donnés aux différentes diſſertations qu'il a miſes au jour:

Nouvelles découvertes concernant la ſanté, & les maladies les plus fréquentes. Paris, 1727, *in*-12.

Diſſertation ſur les maux vénériens, contenant une méthode pour les guérir ſans flux de bouche, ſans riſque & ſans dépenſe. Bordeaux, 1733, trois volumes *in*-12, avec deux autres diſſertations, une *ſur la rage*, & l'autre *ſur la phthiſie.* Ces deux dernières ont été réimprimées à Paris en 1734, & celle ſur les maladies vénériennes en 1740, *in*-12.

Partiſan du ſyſtême d'Antoine-Deidier, il établit la cauſe des maux vénériens dans un amas de vermiſſeaux qui ſe communiquent d'un corps à l'autre. Il propoſe l'uſage du mercure par extinction, comme une méthode neuve, bien qu'elle fût déjà connue.

Diſſertation ſur la goutte, avec une diſſertation ſur les maladies dépendantes du défaut de tranſpiration. Paris, 1735, *in*-12.

Diſſertation ſur la pierre des reins & de la veſſie, avec une réponſe à la critique de M. Aſtruc ſur les maux vénériens. Paris, 1736, *in*-12.

Il y a joint des obſervations ſur les eaux de Barèges, qui contiennent une méthode ſimple & facile pour diſſoudre la pierre, ſans endommager les organes de l'urine. Le moyen que l'auteur propoſe eſt; 1°. la boiſſon des eaux minérales de Barèges; 2°. leur injection dans la veſſie; 3°. la douche de ces mêmes eaux ſur le bas-ventre ou ſur la région des reins; 4°. les lavemens de cette eau. (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DESCARTES. Perſonne, dans ces derniers ſiècles, n'a travaillé avec plus d'ardeur & avec plus d'éclat à la réforme de la philoſophie que *Deſcartes*, qui doit être compté parmi les plus grands génies du monde philoſophique: qui pouſſé dans cette carrière avec une liberté vraie & louable, & ſtimulé par le noble aiguillon de la gloire, entreprit de fonder une ſecte.

Deſcartes (René) naquit à la Haye en Touraine, en 1596, d'une famille noble. Quoique d'une complexion foible & délicate, on vit bientôt briller en lui tant de force d'eſprit, & une ardeur ſi grande de ſavoir, que tout le monde reconnut en lui le génie philoſophique. Une ſanté frêle exigeoit beaucoup d'attention dans ſon enfance; on l'inſtruiſit en l'amuſant; à l'âge de huit ans, on le mit au collège de la Flèche, chez les jéſuites. Il fit paroître dans ce cours d'étude, une facilité, & une conception au-deſſus de ſon âge; déjà il méditoit profondément, & bientôt il ne trouva plus dans le collège de quoi apprendre. Après avoir fait ſes humanités, étudié la mythologie, il s'exerça à la poéſie & à l'éloquence, & lut les meilleurs écrivains. Il paſſa alors à des études plus ſérieuſes: il ſe livra à la philoſophie qu'il avoit fait précéder par des connoiſſances mathématiques, & s'occupa tout entier à rechercher les préceptes de la logique & de la morale; mais il reconnut avec chagrin que rien n'étoit capable de ſatisfaire le deſir qu'il avoit de tout ſavoir exactement; & il découvrit le défaut des méthodes alors en uſage: ce qui le détermina par la ſuite, & après avoir abandonné la dialectique, comme n'étant que l'art de parler ſans rien dire, à trouver un nouveau moyen de rechercher la vérité, & à choiſir dans la géométrie un petit nombre de préceptes avec leſquels il put, par une méthode plus certaine, parvenir à

l'évidence. Il ſe compotta de même à l'égard de la morale.

Alors dégoûté des études à cauſe de l'incertitude qu'il rencontroit, il ſe livra tout entier aux dogmes des ſceptiques, au point qu'il regarda comme vaines & inutiles, les ſpéculations des mathématiques & ſur-tout de l'algebre. Sa carrière ſcholaſtique étant finie, comme il en avoit retiré cette connoiſſance, qu'il ne ſavoit encore rien de vrai ni de certain, il réſolut d'abandonner l'étude; il ſe rendit à Paris pour ſe livrer aux exercices, & ſe former aux uſages du monde. Il auroit perdu dans ce genre de vie tout le fruit de ſon application & de ſes heureuſes diſpoſitions, s'il n'eut pas fait connoiſſance de Midorge, habile mathématicien, Merſenne, & autres ſavans qui le ramenèrent ſi bien aux etudes philoſophiques & mathématiques, qu'il chercha la ſolitude pour les cultiver avec plus de tranquillité. Mais, conſidérant, d'une part, que la ſcience doit être principalement utile à la vie, & de l'autre, que ſon frère reſtoit dans ſa patrie, il prit le parti des armes, afin d'examiner ſur ce vaſte théâtre les mœurs & les viciſſitudes humaines. Il n'abandonna point pour cela les études philoſophiques & mathématiques; il les cultiva au milieu des armées; étant à Bréda, il fit part à Iſaac Beckmann, de quelques apperçus, & compoſa quelques diſſertations philoſophiques dans leſquelles il eſſaya dès-lors de prouver que les bêtes étoient des machines & des automates.

Ayant quitté l'armée des hollandois, il entra dans les troupes de Bavière, & dans ſon quartier d'hiver, il commença à ſecouer le joug de l'antiquité, de l'autorité & des ſectes, afin de découvrir la route qui mène à la vraie ſcience. Il embraſſa ce projet avec ardeur; & ayant entendu parler des frères de la roſe-croix, il déſira ardemment de les découvrir. Peu après, s'étant rendu à Ulm, il ſe livra aux calculs arithmétiques; il ſe trouva enſuite à la bataille de Prague; paſſant de-là en Hongrie, il entra dans les troupes impériales, & ſe diſtingua par ſon courage dans quelques ſièges; enfin, il quitta le ſervice militaire; il parcourut les contrées du Nord, & ſe mit à étudier les mœurs & les choſes naturelles. Après avoir vu la Moravie, la Siléſie, la Poméranie, la Marche, la Friſe, la Hollande, le Brabant, il rentra en France en 1622 (âgé de 26 ans), ſans en avoir rapporté d'autre fruit que d'être délivré des erreurs & des préjugés.

Muni d'une ſomme d'argent, il vint à Paris dans le deſſein de s'y pourvoir de quelque charge; mais ce projet ne réuſſit pas; il détruiſit l'erreur plaiſante de ſes amis, qui croyoient qu'il s'étoit enrôlé dans la ſociété des frères de la roſe-croix. Ce fut alors qu'il renonça à l'étude de l'arithmétique & de la géométrie, parce qu'il avoit reconnu qu'elle ne le menoit point à cette ſcience univerſelle qu'il cherchoit, & qu'il aſpiroit à des choſes plus relevées qu'on ne pouvoit alors en attendre des mathématiciens. Frappé de l'incertitude qu'il vit dans la philoſophie naturelle, il ſe tourna vers la philoſophie morale, & y joignit une méditation profonde de la nature; ce qui produiſit ſon *eſſai ſur les paſſions*.

Mais bientôt prenant ſa route par la Suiſſe & le Tirol, il arriva à Veniſe; alla enſuite à Rome, vit les choſes remarquables qu'elle contient; de-là, on dit qu'il alla trouver Galilée à Florence, quoique *Deſcartes* n'en ſoit point convenu, paſſa par Turin & revint à Paris, où il vécut en philoſophe; il embraſſa le ſcepticiſme, mais ſans s'écarter de la vraiſemblance, afin de pas être par la ſuite obligé de revenir ſur ſes pas. Il goûtoit le plaiſir de vivre & de converſer avec des amis; ſa réputation s'affermiſſoit; mais ſe voyant diſtrait & empêché de ſuivre ſes méditations, il ſe renferma chez lui. Ses amis l'ayant arraché à cette ſolitude, il vola au ſiège de la Rochelle; à ſon retour, le cardinal de Bérulle ayant reconnu tout le mérite de *Deſcartes*, s'attacha fortement à lui; la congrégation de l'oratoire imita l'exemple de ſon fondateur.

Deſcartes ſe ſentant ainſi préparé pour entreprendre un nouveau corps de philoſophie, ſe retira l'an 1629 (âgé de 33 ans), en Hollande. Les premiers objets de ſes méditations furent l'exiſtence de Dieu, & l'immortalité de l'ame, abſtraction faite de la révélation; il employa ſes heures de délaſſemens à des expériences de phyſique & de dioptrique. Il commença auſſi à s'occuper des météores, & ſe livra à l'étude de la medecine, de l'anatomie & de la chimie.

Ce fut en ce lieu qu'il s'attacha Henri Renneri, avec lequel il ſe retira à Deventer; il joignit à ſes études, celle du ciel ou des aſtres, & y acheva ſes méditations ſur le monde. Il vouloit, dans ſon ſyſtême, établir le mouvement de la terre autour du ſoleil; mais ayant appris le ſort qu'éprouvoit Galilée, à cauſe de ſes nouvelles opinions, il ſe trouva fort embarraſſé de ſavoir comment il ſe mettroit à l'abri des traits de l'inquiſition.

Renneri, alors, d'après le conſentement de *Deſcartes*, établit à Deventer une école cartéſienne; preuve aſſez claire que *Deſcartes* avoit formé le plan de fonder une ſecte. Il ſe rendit aux ſollicitations de ſes amis; & publia comme des eſſais ſes diſſertations ſur la méthode, ſa dioptrique, ſes météores, & ſa géométrie.

Cet eſſai de ſa doctrine philoſophique fut bien reçu des ſavans, à cauſe de la route nouvelle qu'il avoit priſe pour chercher la vérité; mais il déplut à Gilles Perſonne de Roberval, mathé-

Digitized by Google

maticien habile, de l'univerſité de Paris; ce qui excita entre lui & *Deſcartes* une longue diſpute.

Enfin, *Deſcartes* qui n'avoit pas encore pris de demeure ſtable, ſe fixa à Egmond, dans la Hollande ſeptentrionale. Ses méditations philoſophiques, phyſiques & mathématiques, trouvèrent des contradicteurs, Fromond, Giſlebert, Plempius & Clermans; il eut encore pour adverſaires Fermat & Etienne Paſchal, tous deux mathématiciens. Tous cependant ſe reconcilièrent avec *Deſcartes*; & ſa géométrie s'accrédita de plus en plus.

Sa philoſophie eut le même ſuccès, par l'adoption qu'en fit Henri Régis, docteur en médecine, qui s'en étoit inſtruit à l'école de Renneri & dans les écrits de *Deſcartes*. Régis, ſous le nom de phyſiologie, répandoit à Utrecht, les dogmes phyſiques de *Deſcartes*; nommé à une chaire de médecine, il expliquoit avec la plus grande clarté une doctrine neuve & encore inconnue; il étoit ſecondé par *Deſcartes* lui-même qui par ce moyen travailloit à la perfectionner. Mais enfin Régis s'étant laſſé d'être le propagateur d'une ſecte, ſe mit à débiter ſes propres opinions; ce qui fit beaucoup de peine à *Deſcartes*.

Ce fut par le zèle de Régis que la philoſophie de *Deſcartes* eut des ſectateurs dans l'univerſité d'Utrecht, ainſi qu'à Leyde, à Amſterdam & à la Haye. Tant que Renneri vécut, la philoſophie de *Deſcartes* n'éprouva aucun trouble, mais après ſa mort, on s'éleva contre l'inventeur. Voët, profeſſeur de théologie à Utrecht, d'un caractère violent, attaqua dans une diſſertation publique, comme ſuſpect d'impiété ce que *Deſcartes* avoit avancé ſur l'exiſtence de Dieu. Comme Régis lui répondit ſans garder aucun ménagement, bien que *Deſcartes* lui eut conſeillé d'être plus modéré, il s'éleva une guerre violente. *Deſcartes* avoit, en ſa faveur, à Leyde, des hommes très-célèbres, Golius, Schott, Saumaiſe, Rivet, Heydan, mais à Utrecht où Régis s'étoit montré ouvertement & en public le défenſeur de la philoſophie cartéſienne, & avoit proclamé en chaire ſon triomphe ſur Voët, il y eut un furieux orage. A l'occaſion d'une propoſition avancée en public par Régis, la fureur s'empare de Voët; il s'élève contre *Deſcartes* & Régis, & forme le projet de chaſſer celui-ci de l'académie; c'eſt pourquoi il l'attaque dans des thèſes publiques.

Tous les amis de Régis, réunis avec *Deſcartes*, lui conſeillent d'oppoſer aux emportemens de Voët, la modération, la patience & le ſilence; cependant Régis, pour défendre ſa réputation, compoſa une apologie écrite avec moderation, & retouchée même par *Deſcartes*. Voët en fut tellement irrité, qu'il ne ſe donna aucun repos, juſqu'à ce qu'il fut parvenu à faire défendre à Régis d'enſeigner la philoſophie, avec injonction de ſe renfermer dans les limites de la médecine; cette interdiction fut pourtant levée enſuite.

En Angleterre, la fortune favoriſa d'abord *Deſcartes*; & ſes amis penſèrent à le faire paſſer dans cette iſle; il fut même favoriſé par le roi Charles I.; mais les guerres civiles qui s'élevèrent bientôt, renverſèrent ce projet.

La doctrine cartéſienne eut au commencement des ſuccès aſſez heureux en France, la congrégation de l'Oratoire l'ayant embraſſée. Mais les jéſuites, dont quelques-uns d'abord paroiſſoient lui être favorables, ſe hâtèrent de s'oppoſer à la nouvelle philoſophie; Bourdin ayant fait des méditations de *Deſcartes*, une cenſure très-vive. Ce qui chagrina beaucoup *Deſcartes*, qui eut encore à éprouver les traits de Gaſſendi, & les piéges de Sorbière. Il trouva néanmoins en France quelques partiſans, entr'autres, Cleriſelier qui traduiſit ſes écrits en latin.

A Utrecht, Voët, attaqua une ſeconde fois & avec atrocité *Deſcartes*, ſous le nom de Martin Schoock qu'il avoit mis de ſon parti; l'offenſé répliqua dans une lettre aſſez âcre. Voet ſe ſentit ſi vivement bleſſé, qu'il perſuada au magiſtrat que *Deſcartes* avoit offenſé tout le miniſtère évangélique, & l'excita à ordonner que *Deſcartes* fut cité, au ſon de la cloche, à rendre compte de ſa conduite. Il fit une réponſe en hollandois, & porta l'affaire devant le prince d'Orange, par l'autorité duquel toute pourſuite fut ſuſpendue.

Deſcartes attaqua à Huningue, Schoock en réparation d'injures; & pendant ce temps, il ſe rendit en France; il y trouva l'édition de ſes principes philoſophiques achevée; il la dédia à la princeſſe palatine Eliſabeth qui étoit très-attachée à ſa philoſophie; pendant ſon ſéjour en France, il ſe reconcilia avec ſes adverſaires. De retour à Egmond, ſon procès étant fini, il força Schoock de reconnoître ſes torts, & de déclarer que c'étoit Voët qui étoit l'auteur du libelle; le magiſtrat d'Utrecht avoit défendu néanmoins de ne plus rien publier dans cette affaire. Il raſſembla toute l'hiſtoire de ce procès dans un écrit apologétique, & l'ayant envoyé à Utrecht, il ne fut plus queſtion de cette affaire qui avoit duré ſix ans.

La philoſophie cartéſienne fit une fortune plus brillante à Leyde; car outre ceux qu'on a nommés plus haut, Hadrien Heereboord l'enſeigna publiquement & par écrit & de vive voix, mais avec plus de prudence que Régis, qui pour ſuivre ſes opinions, avoit abandonné *Deſcartes*, très indigné de ce procédé. Il eſt étonnant qu'un philoſophe éclectique en ait été affecté; mais cela décèle que *Deſcartes* avoit toujours eu le deſſein de former une ſecte: ce qu'il a ouvertement manifeſté par la joie qu'il éprouva, lorſqu'il eut appris que ſa doctrine avoit trouvé à Bréda beaucoup de par-

tiſans, & par l'indignation qu'il fit paroître, lorſque Fabri ſe fut ouvert une route à la philoſophie, qu'il ſoupçonnoit plaire davantage aux jéſuites & qui différoit de la ſienne. Cependant il ſe ſentit ſoulagé dans ces chagrins, lorſqu'il apprit par Canut, ambaſſadeur de France en Suéde, que la reine Chriſtine étoit bien diſpoſée à ſon égard, & qu'elle avoit fort goûté ſes diſſertations ſur quelques queſtions de morale. Le cartéſianiſme déchut pourtant un peu à Leyde, de ſa fortune, par les critiques que firent des méditations, Revius & Triglandius. *Deſcartes* s'en étant plaint aux magiſtrats comme d'une offenſe, il fut impoſé ſilence aux deux parties; c'eſt tout ce qui fut obtenu du prince d'Orange.

Pendant ce temps, les amis de *Deſcartes* s'occupoient à ſolliciter à la cour le paiement d'une penſion de trois mille livres qui lui avoit été promiſe; c'avoit été le ſujet de ſon voyage à Paris, mais il revint bientôt, & envoya à la reine de Suède quelques-uns de ſes écrits par leſquels il gagna ſon affection. Vers le même-temps on lui annonça de la part de la cour de France, un brevet d'une nouvelle gratification; ce qui le détermina à faire un troiſième voyage. Il voit en arrivant que ces promeſſes ſont vaines, & que ſon eſpoir eſt trompé. Cependant durant ce ſéjour, il ſe réconcilia avec Gaſſendi. Il retourna donc dans ſa retraite d'Egmond, le cœur devoré de chagrin, incertain ſur le parti qu'il devoit embraſſer; il apprit avec une extrême joie que la reine de Suède vouloit connoître toute ſa philoſophie & l'appelloit à Stockholm.

Quoiqu'il redoutât l'inclémence du ciel de la Suède, il entreprit ce voyage auquel l'exhorroit Canut, ambaſſadeur de France en cette cour; à peine y fut-il arrivé que la reine voulut commencer l'étude de la philoſophie. Comme il donnoit à ces leçons la première heure du jour, il commença à être en grande faveur, mais ce fut pour ſon malheur, car non-ſeulement il ſe vit accablé de la haine des miniſtres, parce qu'il étoit admis au conſeil d'état, mais encore il accéléra le terme de ſes jours: l'air froid du matin lui cauſa une inflammation, accompagnée d'une fièvre très-aiguë, qui l'enleva en 1650, âgé de 54 ans; Chriſtine donna des larmes à ſa mort. Il fut enſeveli par les ſoins de Canut, & dépoſé dans un tombeau ſur lequel fut miſe une épitaphe magnifique; ſes froides reliques furent dans la ſuite tranſportées en France.

Les ſectateurs de *Deſcartes* lui ont prodigué les plus grands éloges; ſuivant eux, aucun des philoſophes anciens ni modernes ne ſauroit lui être comparé: ils louent ſa frugalité, ſon ſavoir, ſon déſintéreſſement, ſon ame contente du préſent, ferme & inébranlable dans l'adverſité, noble & élevée, généreuſe, l'aménité de ſes mœurs, ſa fidélité dans l'amitié, ſa grande retenue à parler, ſon ſtyle poli & clair, ſon génie vaſte & preſque divin, ſon jugement ſubtil & capable de ſonder les profondeurs de la philoſophie & de la géométrie, ſon amour pour la vérité, ſa candeur, ſa haine du menſonge, ſa modeſtie, ſon attention à ne point franchir les bornes de la théologie, ſon reſpect pour la divinité, ſes combats pour en défendre l'exiſtence, ſa piété, enfin ſes vertus, car il les poſſédoit toutes.

Quoique ſes panégyriſtes aient été outrés, il faut avouer cependant que *Deſcartes* fut doué d'un très-grand jugement, & que des principes clairs & évidents, une fois poſés, il en embraſſoit aiſément toutes les conſéquences; ce qui lui fit découvrir des choſes que perſonne n'avoit obſervées avant lui ou qui avoient été négligées. Mais doué d'une force étonnante d'imagination, il avoit ſu préſenter une ſérie de penſées dans un ordre admirable, comme le prouve ſon ingénieux ſyſtême de phyſiologie. Ces dons de l'eſprit qu'il tenoit de la nature, avoient été très-augmentés & perfectionnés par ſes connoiſſances mathématiques, qui font naître l'ordre, la clarté, la méthode, par un eſprit droit, élevé, ennemi des préjugés par l'amour de la vérité, par la conſtance du travail, par une méditation continuelle, & par une lecture ſubordonnée à ſes vues. D'où il ſuit que la nature avoit accordé à *Deſcartes* toutes les qualités néceſſaires pour porter la réforme dans la philoſophie, & que ce grand homme mérite d'être compté parmi les plus ſublimes génies du monde philoſophique. Tels ſont les plus juſtes éloges que lui ont donnés des hommes éclairés, qui n'avoient point adopté ſes opinions.

Mais comme il étoit homme, ils ont trouvé en lui pluſieurs défauts. Ils ont vu avec peine que *Deſcartes* très-inſtruit dans les mathématiques, attaché par un vice de méthode à des proportions & à des modes, les air tranſportés mal-à-propos aux eſſences, ce qui a été pour lui la ſource de beaucoup d'erreurs, d'où il eſt réſulté qu'il eſt reſté dans le veſtibule du temple de la nature, & n'a point pénétré dans ſon ſanctuaire. Ils n'ont pu approuver que content de la poſſibilité d'un ſyſtême phyſiologique, il s'étoit peu embarraſſé de la probabilité, qu'il n'avoit édifié que ſur une hypothèſe romaneſque; & que ſuivant d'abord des notions claires & diſtinctes, il les avoit abandonnées dans la ſérie de la démonſtration, & avoit été entraîné à des hypothèſes précaires.

Ils lui ont reproché ſur-tout l'envie extrême de fonder une ſecte, paſſion indigne d'un philoſophe éclectique, & l'adreſſe dont il s'eſt ſervi pour ſatisfaire ſa vanité, qu'il cachoit mal, puiſqu'il ſe fâchoit grandement contre ceux qu'il ſavoit ne pas approuver ſa philoſophie. Sans cette paſſion, il eut évité la plupart des querelles qu'il

a eues, & eut moins mépriſé les autres. D'autres lui reprochent de l'obſcurité, & une manière d'écrire & de méditer qu'on ne ſauroit ſaiſir qu'avec de profondes réflexions. On l'a auſſi accuſé de plagiat; cette accuſation a été faite de ſon vivant, & répétée après ſa mort, non pas ſeulement par ſes adverſaires, mais auſſi par des ſavants, exempts de tout eſprit de parti, leſquels ſe ſont indignés que celui qui avoit profité des connoiſſances des autres, ne l'ait pas franchement avoué.

Baillet, à la vérité, réfute ces accuſations, mais aſſez foiblement. Ceux qui poſſèdent l'hiſtoire des opinions philoſophiques, & qui en feront la comparaiſon avec les écrits de *Deſcartes*, prononceront aiſément; les plus eſtimés de ces écrits ſont ceux qui traitent de la géométrie. Mais tous ont été raſſemblés dans un ſeul volume, qui a été réimprimé à Paris en 1729.

La philoſophie cartéſienne ne fut pas éteinte après la mort de ſon auteur; elle ſe ſoutenoit encore au commencement de notre ſiècle, bien qu'elle ait éprouvé pluſieurs changemens faits par ſes ſectateurs, qu'elle ait été augmentée & adaptée à toutes les branches de la philoſophie, que *Deſcartes* n'avoit pas touchées.

Après ſa mort, le cartéſianiſme fit d'abord fortune en Hollande, malgré les clameurs de Voët; parmi les hommes célèbres qui l'adoptèrent, on compte Chriſtophe Wirtich, fameux théologien de l'école de Leyde. Il défendit de vive voix & dans des écrits apologétiques les dogmes cartéſiens; & fit en ſorte que les étudians en théologie vinrent à l'envi entendre ſes leçons pour s'inſtruire de cette philoſophie, comme les étudians en médecine avoient été l'apprendre ſous le profeſſeur Régis. La même choſe eut lieu à Duisbourg, lorſqu'on y vit briller G. Clauberg, qui fit des additions, & perfectionna ce que *Deſcartes* n'avoit touché que légèrement. Son exemple fut ſuivi à Groningue par Jacques Gouſſet, & Tobie Andrée; à Franequer, par Hermann, Alexandre Roël; à Amſterdam, par Etienne Curcell, par Jean Ray, & par Balth. Bekker, & par pluſieurs autres.....

On intéreſſa la religion pour détruire, en ce pays, le cartéſianiſme qui perdit de ſa vogue, & qui fut remplacé par la philoſophie éclectique.

Il eut peu de ſectateurs en Allemagne; il fut cependant accueilli dans quelques écoles de proteſtants. Mais ſa fortune ne fut pas grande en Tranſylvanie, en Suiſſe, en Hongrie, en Pologne.

Dans la Flandre eſpagnole, où il avoit pris, il ne ſe ſoutint pas, après la mort de *Deſcartes*.

Il avoit eu quelque faveur en Angleterre, du vivant de l'auteur, mais lorſqu'il n'exiſta plus, il tomba peu-à-peu; ce diſcrédit fut cauſé par la philoſophie des péripatéticiens & celle de Hobbes.

Dès que *Deſcartes* ne fut plus, ſa philoſophie fut très-ébranlée en France; elle avoit contre elle les opinions de Gaſſendi, les attaques d'Huet, mais ſur-tout les piéges tendus par les jéſuites; cependant le cartéſianiſme ne fut point écraſé, il avoit un appui très-fort en Clerſelier, Rohault, Régis, qui empêchèrent ſa ruine. Ils étoient d'ailleurs ſoutenus par des hommes du premier mérite, Boſſuet, Mommort, qui ſans ſe montrer ouvertement, parce que les jéſuites avoit entaché le cartéſianiſme d'hétérodoxie, le favoriſoient cependant. Ce parti étoit encore fortifié par les ſolitaires de Port-Royal, ou les janſéniſtes, qui eurent avec les jéſuites de grands démêlés, pour différens objets, mais ſur-tout relativement à l'inſtruction de la jeuneſſe, que les enfans d'Ignace vouloient avoir excluſivement. Ceux-ci s'oppoſèrent avec acharnement au cartéſianiſme, & prenant occaſion du dogme de la tranſſubſtantiation, ils firent retentir contre lui tout le royaume de leurs clameurs, & l'accuſèrent de détruire les divins myſtères. Les choſes furent pouſſées ſi loin, que les cartéſiens n'oſèrent plus manifeſter en public leur ſentiment, & qu'ils avoient beſoin d'employer toutes ſortes de moyens pour échapper au ſoupçon d'hétérodoxie: ce qui fut cauſe que quelques cartéſiens aimèrent mieux ſe tenir cachés ſous le nom de gaſſendites; car, par un édit bien ridicule de la cour, enregiſtré auſſi ridiculement au parlement, il avoit été enjoint aux profeſſeurs de ſuivre la doctrine d'Ariſtote; édit & arrêt ſur leſquels, pluſieurs années après, s'égaya très-amèrement la ſatyre. Ces deux abſurdes ordonnances forcèrent les oratoriens qui avoient embraſſé le cartéſianiſme, à diſſimuler, & à faire avec la ſociété de Loyola, un accord par lequel ils promettoient de ne pas enſeigner cette doctrine à leurs élèves; il en fut de même dans les univerſités du royaume; car alors les jéſuites dominoient à la cour. Le cartéſianiſme, qui commençoit à fleurir dans les écoles des proteſtans de France, ne put longtemps réſiſter; leurs docteurs, après la révocation de l'édit de Nantes, ayant été cruellement chaſſés du royaume, & leurs écoles détruites. Enfin, cette tempête s'appaiſa par la renaiſſance de la philoſophie éclectique que les jéſuites avoient commencé de favoriſer, tandis que les cartéſiens, pour la plupart, avoient abandonné leur maître. La philoſophie cartéſienne avoit auſſi pénétré en Italie, mais elle n'y fut pas même tolérée; elle fut abſolument proſcrite & défendue en 1663, par un jugement que rendit la congrégation des cardinaux. Cependant le temps apporta un adouciſſement à cette proſcription irréfléchie, en ſorte qu'au commencement de ce ſiècle, il y eut des

Digitized by Google

ſavans qui ſoutinrent & défendirent publiquement les dogmes cartéſiens ; ce changement inattendu arriva ſur-tout, lorſqu'en Italie les ſavans du premier ordre commencèrent à conſidérer méchaniquement les corps naturels. Alors les dogmes carteſiens examinés & admis en partie, furent rectifiés & préſentés ſous d'autres rapports.

Mais aujourd'hui le cartéſianiſme eſt tombé de maniere qu'il ne ſe relevera point.

Deſcartes n'a point élevé un corps complet de philoſophie, mais il fut perfectionné ſur ſes principes par ſes ſectateurs. Il ſuit de-là que le ſyſtême entier ne ſauroit être developpé d'après les idées de *Deſcartes*, puiſque ſes ſectateurs y ont ajouté l'eſſentiel, la partie rationelle & morale dont *Deſcartes* ne s'étoit point occupé. Il a traité ſur-tout de la philoſophie naturelle, fort légèrement de la métaphyſique, c'eſt-à-dire, de Dieu & de l'ame ; ce qu'il a dit de la philoſophie rationelle eſt peu de choſe, & ne regarde que la méthode ; il s'eſt très-peu étendu ſur la philoſophie morale, il ne s'eſt guères arrêté qu'à un ſeul objet (les paſſions de l'ame), encore ne l'a-t-il conſidéré que phyſiquement. Pour le travail qui reſtoit à faire, il s'en remit aux lumières & aux connoiſſances des générations ſuivantes.

Deſcartes avoit abandonné le champ ſtérile des logiciens, qu'il avoit reconnu être inutile pour trouver la route de la vérité. De-là vient qu'il établit quelques règles pour parvenir à ſa recherche ; ſavoir, qu'il ne faut rien admettre comme vrai, que ce qui eſt connu certainement & évidemment vrai ; qu'il faut ſe défaire de toute précipitation & de tout préjugé ; qu'il faut examiner les difficultés, les diviſer en certaines parties ; qu'il faut claſſer les idées dans un certain ordre, & paſſer des choſes les plus ſimples & les plus faciles aux plus difficiles ; mais qu'il faut tenir un compte de tout, & être aſſez attentif pour être ſûr qu'on n'a rien omis.

Cependant, *Deſcartes* n'a point imaginé ces règles, il les a priſes des géomètres, afin d'avoir un guide qui le conduiſe dans cette longue carrière ſans courir le riſque de s'égarer. Il n'eſt donc pas étonnant que *Deſcartes* ait omis ici ce qui regarde l'analyſe, rien ne lui étoit plus connu par l'uſage de la géométrie ; il eſt encore moins étonnant qu'il n'ait point mis au nombre de ſes moyens, le raiſonnement : cela ne l'occupoit point alors.

Ce ne fut que vers les dernières années de ſa vie qu'il jetta ſes regards ſur la philoſophie morale : il y fut engagé par la palatine Eliſabeth, & par la reine Chriſtine. Pour ce qu'il a écrit ſur les paſſions de l'ame, ce ſont des objets plus phyſiques que moraux ; tout le reſte eſt répandu ſans ordre dans ſes épitres. Cependant, au commencement de ſes méditations, il s'eſt preſcrit quelques règles dont il vouloit ſe ſervir pour ſa propre conduite dans le monde.

Nous ſerions trop long, ſi nous voulions expoſer même ſuccintement le carteſianiſme, mais nous dirons deux mots du jugement qu'on en doit porter, depuis qu'il n'a plus de ſectateurs.

Il eſt évident que *Deſcartes* a vu beaucoup de choſes que n'avoient point vues, ou qu'avoient omiſes & négligées ſes prédéceſſeurs ; qu'il a rendu avec clarté pluſieurs de celles qu'il a tirées des autres ; qu'il a donné des preuves de la fécondité de ſon génie, & fait l'eſſai d'une méthode pour méditer, & qu'il a bien mérité de la philoſophie en travaillant à ſa réforme. Mais il faut avouer auſſi qu'il s'eſt écarté de la route ſimple & facile dans laquelle il étoit entré ; qu'il s'eſt laiſſé aller à des hypothéſes inſoutenables ; qu'il a même avancé des abſurdités indignes d'un ſi grand philoſophe, par exemple, que la puiſſance de Dieu, s'étend juſqu'aux choſes contradictoires, que les natures des choſes peuvent être changées, &c..... Ainſi, ſes ſectateurs n'ont eu aucune raiſon pour renfermer toute la vérité de la philoſophie dans le cercle des dogmes de leur maître. On a accuſé, mais injuſtement, *Deſcartes*, non-ſeulement de ſon vivant, mais encore après ſa mort, d'impiété. Quelques-uns lui ont reproché d'avoir été le précurſeur & l'architecte du ſpinoſiſme ; quelques-uns prétendent qu'il a avancé des aſſertions par leſquelles il a ouvert le chemin de l'athéiſme, bien que lui-même ſoit exempt d'impiété. Ce qui eſt certain, c'eſt que le ſyſtême de *Deſcartes* eſt entiérement détruit, ſi l'on nie la divinité ; mais qu'on trouve dans ſes écrits quelques propoſitions qui peuvent être favorables aux ennemis de la divinité.

Haller dans ſes notes ſur la méthode d'étudier la médecine, s'exprime ainſi : *Nihil fuit propius, quàm ut everteret univerſam & naturalem philoſophiam, & imprimis artem medicam.* D'autres ont jugé *Deſcartes* ſur la droiture de ſes intentions, & ſur les efforts qu'il a faits pour débarraſſer la philoſophie des entraves qui la retenoient dans la ſervitude, ſans oſer ſecouer le joug des anciens. Rechercher, a-t-on dit, dans la nature un méchaniſme général, dirigé par une ſageſſe & une puiſſance infinie ; ramener tout à des loix univerſelles & à des cauſes ſimples ; retrancher le vieux jargon de l'ancienne philoſophie & les entités ou les cauſes ſuperflues de la nouvelle, c'eſt être dans le bon chemin, & c'eſt la route que *Deſcartes* nous a tracée en la ſuivant lui-même. Forcé de créer une phyſique toute nouvelle, il ne pouvoit la donner meilleure dans l'état où les choſes étoient de ſon tems. Il fit beaucoup en oſant montrer aux bons eſprits, à ſecouer le joug de la ſcholaſtique, de l'opinion, de l'autorité, des préjugés, de la barbarie. Ce grand

Digitized by Google

homme a été, il eſt vrai, ou corrigé, ou effacé par ceux qui l'ont ſuivi; mais ſans lui ils n'auroient pas été auſſi loin qu'ils l'ont fait avec le ſecours des premières lumières qu'on lui doit. Sa manière de traiter la philoſophie a même répandu beaucoup de jour ſur la théorie de la médecine; elle l'a débarraſſée des raiſonnemens vuides de ſens. Mais *Deſcartes*, en travaillant à cette réforme, n'a pu ſe garantir des pièges que lui a tendu la vivacité de ſon imagination; le jargon qu'il a créé, ne vaut ſouvent pas mieux que celui des anciens qu'il a condamné. La phyſique, devenue aujourd'hui route expérimentale, a détruit la plupart des idées ſyſtématiques qu'il a miſes au jour; mais cela ne doit point empêcher qu'on ne lui tienne compte des efforts qu'il a faits pour montrer aux hommes un meilleur chemin, que celui qu'ils ſuivoient avant lui. On trouve parmi les écrits de cet auteur, quelques traités qui ſe rapportent à la médecine; ils ſont intitulés:

De homine liber. Leidæ, 1662, *in*-4. *Pariſiis*, 1664, *in*-4. *Amſtelodami*, 1677, *in*-4. En François, ſous le titre: *L'homme de René Deſcartes, & la formation du fœtus, avec les remarques de Louis de la Forge.* Paris, 1677, *in*-4. Le traité *De la formation du fœtus* avoit déjà paru ſeul en françois, qui eſt la langue dans laquelle l'auteur l'a écrit, ainſi que celui *Des paſſions de l'ame.* Ce dernier fut traduit en latin & imprimé à Amſterdam en 1650, *in*-12.

Deſcartes a dit que la formation de l'homme ſe fait par le moyen d'une liqueur viſqueuſe, qui ſe change en vaiſſeaux, en viſcères, en peau, par le ſeul concours des loix méchaniques. Il a établi le ſiège de l'ame dans la glande pinéale; mais ſon ſyſtême a été démenti par l'obſervation, car les anatomiſtes ont ſouvent trouvé cette glande ſquirreuſe, gypſeuſe, graveleuſe &c. ſans que l'ame ait ſouffert dans ſes fonctions.

De motu cordis & circulatione ſanguinis. Roterodami, 1665, *in*-8, dans le recueil des lettres & réponſes médicinales & philoſophiques, publié par Jean Beverovicius.

Suivant l'auteur, le ſang bouillonne dans le cœur; il s'y fait une exploſion, au moyen de laquelle ce liquide ſort des ventricules pendant leur dilatation. C'eſt ainſi que l'imagination de ce philoſophe a arrangé le méchaniſme de la plus importante des fonctions; ce qu'il en dit n'eſt qu'un tiſſu d'erreurs.

Il y a pluſieurs éditions complettes des œuvres de *Deſcartes.* En françois, Paris, 1668 & ſuiv. 9 volumes, *in*-4. En latin, Amſterdam, 1654, *in*-4. Amſterdam, 1682, 1683, 1686, 1692, douze tomes en quatre gros volumes *in*-4. Francfort, 1697, ſix volumes *in*-4. (M. GOULIN.)

DESCENTE DE MATRICE (*Médecine chirurgicale.*)

On nomme *deſcente de matrice* le déplacement de ce viſcère, faiſant ſaillie hors de la vulve; car malgré qu'il puiſſe être placé plus bas qu'il ne doit l'être dans l'état naturel, tant qu'il ne paroît point au-dehors, on ne déſigne point cet état par la dénomination de deſcente ou de hernie, mais on l'indique par celle *d'abaiſſement.* J'en ai parlé précédemment. (*Voyez* ABAISSEMENT DE MATRICE.)

La *deſcente de matrice* eſt avec ou ſans renverſement; je ne dirai rien de cette dernière eſpèce dans cet article, mais j'en expoſerai les ſymptômes & la curation au mot RENVERSEMENT DE MATRICE.

On a beaucoup douté de l'exiſtence de la *deſcente de matrice*; cependant cette maladie a été parfaitement connue des anciens. Hippocrate en fait une mention expreſſe, il déſigne les caractères par leſquels on la diſtingue de l'abaiſſement. » L'utérus, dit ce ſavant méde» cin, ſe déplace quelquefois, & ce déplace» ment occaſionne des maladies, ſoit que ce » viſcère ſoit deſcendu & paroiſſe au-dehors, » *foras proceſſerint*, ſoit qu'il ſoit encore caché » dans la cavité du vagin «. Il doit donc paroître étonnant que dans le dernier ſiècle des hommes d'un mérite diſtingué aient nié la poſſibilité de cette affection pathologique.

Quoi qu'il en ſoit, la matrice forme chez quelques ſujets une tumeur qui paroît à l'extérieur, pend entre les cuiſſes au-dehors de la cavité du vagin. On diſtingue cette maladie de la deſcente du vagin, par tous les caractères qui déſignent la conformation de l'utérus. Ainſi la tumeur, (je parle toujours de la deſcente ſans renverſement), offre à l'examen une pointe plus ou moins volumineuſe, qui ſe termine par une maſſe ſupérieurement plus ample. La pointe dont j'ai parlé eſt percée à ſon extrémité, c'eſt l'orifice de l'utérus: ſon col conſerve à-peu-près ſa groſſeur ordinaire, & cet état qui ne met pas habituellement obſtacle à l'évacuation menſtruelle, (quand l'âge n'a pas fait ceſſer cet écoulement), offre encore un nouveau ſigne pour reconnoître que la tumeur eſt due à la préſence de la matrice, puiſqu'on voit ſortir les menſtrues par cet orifice.

Morgagni cite une obſervation ſemblable. Conſulté pour donner ſon avis ſur une tumeur dont on ignoroit la nature, il reconnut l'écoulement des menſtrues à l'extrémité de cette tumeur, dont tous les caractères lui firent connoître que c'étoit une *deſcente de matrice.*

Quand la hernie eſt nouvelle, les ſignes pathognomoniques de cette maladie ſont aiſés à

saisir, la matrice se présente aux yeux avec sa conformation naturelle, & par conséquent la nature de la tumeur ne peut pas être méconnue. Mais quand la maladie est ancienne, le frottement des cuisses sur la matrice occasionne un engorgement dans ce viscère, de-là les changemens différens qui doivent nécessairement arriver dans sa configuration. Ainsi l'engorgement devenant considérable, & le col étant compris dans la masse engorgée, on ne reconnoît plus celui-ci par les dimensions, qui forment sa figure habituelle. En effet, j'ai vu quelquefois le col de l'utérus acquérir par obstruction un volume si considérable, qu'il égaloit le corps du viscère par sa masse.

Ce phénomène ne seroit pas encore un grand obstacle pour parvenir à distinguer le col de la matrice, si l'engorgement étoit uniforme dans son contour; mais il arrive souvent qu'un des côtés est d'un volume énorme, tandis que le reste n'en acquiert pas un très-remarquable; d'où il résulte que son extrémité présente aux yeux une masse inorganique, dans laquelle on retrouve à la vérité l'orifice de la matrice, mais contourné d'une manière si bizarre, qu'il paroît plutôt être une déchirure d'une partie de cette masse, que l'orifice même.

Le diagnostic est encore plus difficile quand l'engorgement est ancien; quand il a pour origine l'épaississement de l'humeur laiteuse dans la substance du col de l'utérus, & quand dans un accouchement laborieux, il y a eu des déchirures à cet organe, car alors les différentes ouvertures qu'on observe à l'extérieur, ne laissent pas si aisément reconnoître l'orifice de la matrice.

Cependant en cherchant avec soin quelle est l'ouverture qui communique avec la cavité de l'utérus, on parvient à s'en assurer. Pour en avoir la certitude, on se sert d'un stilet qui pénètre jusqu'au fond de l'utérus, & qui trouvant à cette profondeur, un obstacle à son passage, apprend que la tumeur doit sa naissance au déplacement de ce viscère. Morgagni croit que dans quelques circonstances le fond de la matrice peut être ouvert par une suppuration ou une gangrène qui ait détruit cette partie; alors, sans doute l'examen, par le moyen d'un stilet ou d'une sonde, devient insuffisant; mais dans un cas aussi grave, la suppuration ou l'ichor qui découle de la tumeur, & les autres accidens qui accompagnent ce malheureux état, n'exigent pas qu'on reconnoisse aussi parfaitement quelle est la partie qui forme hernie, car quelle qu'elle soit, son extirpation seule, peut sauver la malade. Au reste, Morgagni ne dit point avoir vu un fait aussi extraordinaire, qui d'ailleurs auroit été précédé d'une maladie dangereuse, soit aiguë, soit chronique, & qui par conséquent auroit exigé précédemment des recherches très-attentives, desquelles on auroit probablement tiré le diagnostic de la hernie utérine.

La hernie du vagin peut simuler celle de la matrice, quand elle est ancienne; car la portion du vagin, qui fait saillie au-dehors, venant à s'engorger avec le temps par l'irritation qu'occasionne un frottement continu; les parois de cet organe en se gonflant, ne présentent plus qu'une ouverture très-retrécie, qu'on pourroit prendre pour celle de l'utérus. Un symptôme particulier peut aussi contribuer à faire tomber dans cette erreur celui qui examineroit la maladie avec trop de légereté; je parle en ce moment de la fermeté qu'acquierent toutes les parties engorgées, & qui rendroit les parois du vagin comparables à l'orifice de l'utérus par la solidité.

Dans la hernie du vagin, il reste deux moyens de reconnoître que la matrice ne contribue pas à la formation de la tumeur : car, ou l'ouverture qui reste au centre de la hernie permet l'introduction du doigt pour chercher le siége de la matrice, ou cette ouverture ne permet pas une pareille recherche; dans le premier cas, il n'y a point d'erreur, puisqu'on distingue la matrice placée beaucoup plus haut que la tumeur, formée par le vagin; d'ailleurs, on reconnoît encore le siége qu'occupe l'utérus, par l'introduction du doigt dans l'anus.

Le premier examen suppose à la vérité que la tumeur du vagin n'est pas assez solide pour empêcher la main de se rapprocher des pubis, ou qu'elle n'est pas assez volumineuse pour l'en écarter à une trop grande distance; mais quand ces deux inconveniens auroient lieu, il resteroit encore l'introduction du doigt dans le rectum; & cette ressource donneroit les lumières suffisantes sur le caractère de la maladie à distinguer.

Enfin dans la hernie du vagin, on reconnoît, (si on peut introduire le doigt par l'ouverture du centre de la tumeur), que la tunique interne du vagin est déplacée, puisque l'extrémité du doigt rencontre le plis qu'elle forme pour se porter au-dehors : & la continuité de cette membrane a qui son origine avec la substance même de la tumeur, montre assez que la matrice n'entre pour rien dans le volume de la hernie. D'ailleurs, les difficultés du diagnostic que je réunis ici, se rencontrent si rarement, & je suppose encore les accidens si invétérés & si graves, qu'il sera bien rare de rencontrer des cas semblables; & en supposant leur existence, & par conséquent la nécessité de s'en faire une idée juste, on aura toujours, d'après les principes que j'ai établis ci-dessus, des moyens certains pour éviter l'erreur.

Les

Les cauſes de la hernie de matrice ſont nombreuſes : on les diſtingue en externes & en internes. On met au nombre des premières, les coups reçus au bas ventre, les chûtes, les fardeaux trop peſans portés avec efforts & contractions des muſcles abdominaux : contraction qui comprime les viſcères du bas venrre, les pouſſe ſur la matrice avec violence, & tendent ainſi à la déplacer. Les coups agiſſent ſur ce viſcère par le même méchaniſme. Les chûtes en occaſionnant une commotion dans tout l'abdomen, font retomber le contre-coup ſur l'utérus, & cette impulſion, ajoutée à la ſecouſſe qu'elle éprouve elle-même, occaſionne ſon déplacement. Les courſes fatigantes & les exercices du corps trop violens, opérent le même effet par le même mode d'action ſur l'utérus. On en doit dire autant des compreſſions ou gradués ou promptes de l'abdomen, ſoit qu'elles ſoient très-long-temps continuées, ſoit qu'elles ſoient aſſez fortes pour déterminer une impulſion vive ſur toutes les parties contenues dans l'abdomen, & par conſéquent leur communiquer une tendance à s'échapper par les ouvertures inférieures ; car en haut le diaphragme ne permet point à ces viſcères de ſe porter vers la poitrine, à moins qu'il n'y ait rupture dans ſa ſubſtance, accident qui entraîne une prompte mort. D'ailleurs, dans les efforts ou les exercices violens, la tenſion du diaphragme même contribue à diminuer la capacité du bas ventre, & devient une cauſe ſécondaire de l'impulſion donnée à l'utérus pour s'échapper par le vagin.

On range auſſi dans la claſſe des cauſes externes, les tiraillemens violens opérés dans l'accouchement pour détacher le placenta ; les tiraillemens qui ſont l'effet d'un poids conſidérable, quand la matrice eſt très-engorgée, ou qu'elle contient dans ſa cavité des tumeurs formées par les liquides qui s'y ſont coagulés. Je conſerve pluſieurs tumeurs de cette nature, parmi leſquelles il s'en trouve dont la ſubſtance a acquis une dureté cartilagineuſe. Les teneſmes fatiguans qui déterminent de fréquentes contractions des muſcles de l'abdomen, ſont auſſi une cauſe de la deſcente de matrice, & cette cauſe agit à la manière de toutes celles qui comprimeut & qui tendent à déplacer ce viſcère. Les efforts opérés dans l'accouchement agiſſent ſur l'utérus comme ceux qui ſont le produit du teneſme. Ils ſont quelquefois très-long-temps continués, & particuliérement lorſque les parties externes ſe prêtent difficilement à la dilatation néceſſaire, pour favoriſer la ſortie du fœtus. D'autres obſtacles, dont j'ai fait l'énumération ailleurs, peuvent auſſi faire continuer les efforts de la mère pour accoucher. Il en reſulte une impulſion continuée ſur l'utérus, qui le porte vers l'extérieur & le fait deſcendre, au point qu'on a vu ſon orifice, dans cette lutte pénible, excéder de deux pouces l'ouverture de la vulve. Munnick cite pluſieurs obſervations qui ont préſenté ce phénomène, qui d'ailleurs eſt aſſez fréquemment remarqué par les accoucheurs attentifs.

Les cauſes internes ſe réduiſent aux relâchemens des ligamens : relâchement qui a lieu particuliérement dans les femmes d'une conſtitution humide & ſéreuſe. Comme chez elles l'utérus eſt preſque conſtamment abreuvé par une ſéroſité ſurabondante, ſon poids s'augmente néceſſairement par cet engouement continuel, & le viſcère eſt dans un effort conſtant pour ſe déplacer, toutes les fois que les femmes dont je parle conſervent une ſituation verticale. Le tiraillement réſultant de cette peſanteur, allonge néceſſairement avec le temps les ligamens de l'utérus ; d'où ſa deſcente.

La hernie de vagin, quand elle eſt très-conſidérable, entraîne auſſi le corps de la matrice au-dehors. Ce genre de deſcente a particuliérement lieu quand les parois du vagin ſont très-engorgées & très-peſantes, mais dans ce cas, la matrice reſte ordinairement au-deſſus de la tumeur formée par la ſubſtance du vagin, & elle eſt encore cachée en partie dans le petit baſſin.

La deſcente de matrice avec le déplacement de la veſſie entraînée à ſa ſuite, ne paroit pas reconnoître des cauſes particulières. La différence qu'on obſerve dans cette eſpèce, ne doit ſon origine qu'à la fermeté avec laquelle le tiſſu cellulaire, qui unit la matrice & la veſſie, a réſiſté à l'impulſion.

Je ne parlerai pas ici de la groſſeſſe avec hernie de l'utérus. Je traiterai cette complication article GROSSESSE AVEC HERNIE DE MATRICE.

Hippocrate dit que les femmes qui habitent avec leurs maris pendant l'écoulement des lochies, ſont ſujettes à la deſcente de matrice. Ne ſeroit-ce pas, parce que dans ce temps tous les ligamens ſont relâchés par l'abondance des fluides qui inondent alors les parties de la génération ? Les femmes voluptueuſes faiſant des efforts qui abaiſſent l'utérus, allongent néceſſairement les ligamens diſpoſés à s'étendre. La matrice étant auſſi plus peſante, puiſque ſes vaiſſeaux ſont plus pleins, elle continue le tiraillement des ligamens, & les empêche de reprendre leurs dimenſions habituelles. Ces efforts multipliés doivent néceſſairement porter l'allongement des ligamens, au point de laiſſer deſcendre l'utérus hors du vagin.

Les mouvemens violens de la colere, le

passions vives, quelles qu'elles puissent être, comme une frayeur ou une surprise, qui excitent de grands désordres dans les mouvemens musculaires, sont au jugement d'Aëtius des causes de *descente de matrice.*

Les symptômes qu'on observe dans la hernie de matrice sont, 1°. la gêne dans la station, parce que dans cette attitude, les cuisses rapprochées exercent sur la tumeur une compression, ou incommode dans les commencemens, ou douloureuse dans la suite, quand la matrice s'enflamme. D'ailleurs, ce viscère étant dans presque tous les mouvemens du tronc assujetti à un frottement irritant, sa surface s'enflamme, devient plus douloureuse, s'ulcère quelquefois & devient cancereuse.

L'irritation permanente dans laquelle se trouve l'utérus hors de la vulve, fait refluer sur lui une plus grande quantité de liquides, qui stasent dans les vaisseaux, les obstruent, engorgent ce viscère, & déterminent assez promptement une squirrosité. Si dans ce dernier état l'irritation persiste, l'ulceration qui se forme acquiert le caractère cancereux.

Il y a donc dans quelqu'état que soit l'utérus avec hernie, une continuité de souffrances, si on en excepte les momens où le tronc est dans une situation horizontale, & pour que les douleurs ne soient pas constantes, il faut que ce viscère ne soit pas affecté d'inflammation, d'obstruction disposée à la dégénérescence, & d'ulcération, soit simple, soit carcinomareuse.

Tant que l'utérus est à sa place, tous ses ligamens le maintiennent sans difficulté & sans tiraillement sensible, car ils se prêtent tous un secours mutuel; mais quand ce viscère est descendu au point de se montrer au dehors, les ligamens ont éprouvé une extension considérable, qui elle seule leur fait éprouver constamment un effort douloureux. Le poids de l'urérus tend toujours à les allonger, d'où la permanence de la souffrance, dont la véhémence s'accroit comme l'augmentation de la pesanteur du viscère s'augmente par les causes que j'ai désignées ci-dessus. Le tiraillement & la douleur s'étendent de l'aine dans la longueur de la cuisse, en suivant le trajet des nerfs cruraux; ils se font ressentir dans la région lombaire, qui est le siège de l'attache des ligamens larges.

L'excrétion de l'urine devient aussi plus difficile, & quelquefois même il y a suppression de ce fluide, parce que le tissu cellulaire qui unissoit la vessie à l'utérus, entraîné avec ce dernier viscère, fait décrire une courbe à la vessie; état qui gêne la liberté du passage de l'urine: d'ailleurs, la vessie constamment tiraillée par la matrice, reste dans une irritation presque continuelle, qui suffit pour rendre ses fonctions plus difficiles.

Les mêmes accidens se remarquent dans l'action du rectum, & dépendent également du tiraillement de cet intestin par celui du tissu qui l'unit à l'utérus. Le vagin contribue encore à augmenter cette situation génante, parce que sa partie supérieure, qui a une adhérence avec la vessie & le rectum, comme la matrice, est portée vers la vulve par l'utérus qui l'entraîne avec lui. Le seul changement de situation du vagin occasionne les accidens que je viens de décrire, en tiraillant la vessie, de manière à faire décrire à ses fibres des lignes courbes, & en leur donnant une torsion qui rend encore leur tiraillement plus irritant. Cette observation a été répétée par Slevogt, qui connoissoit une femme dont l'urine ne pouvoit sortir de la vessie que quand la malade repoussoit en haut une tumeur formée par la hernie du vagin.

Je n'ai point distingué la hernie en complette & incomplette, cette différence qui n'apporte que quelques lumières dans le prognostic, est trop aisée à saisir pour qu'on doive s'y arrêter.

Si l'on en croit les auteurs, il paroit par leurs ouvrages que la curation de la hernie de l'utérus est une chose très-facile; ils expliquent parfaitement comment on doit la réduire, par quels moyens on peut la maintenir en place après l'avoir réduite, & cependant j'ai vu beaucoup de simples abaissemens de l'utérus qu'on avoit traité avec le plus grand soin, n'être point guéris. Or, la distention des ligamens est énormément différente dans les deux cas, comment donc penser que la curation de la hernie soit si facile? Disons toujours la vérité: on ne guérit point cette maladie quand elle est ancienne, quand les ligamens sont abreuvés d'humidité, quand ils ont perdu leur force tonique, quand leur allongement a été progressif & lent. Car, replacer le viscère dans la cavité supérieure du vagin, & l'y contenir par des moyens artificiels, n'est point opérer une guérison, mais diminuer autant qu'on le peut les symptômes inhérens à la maladie.

On ne guérit pas, non plus, quand le vagin abreuvé de liquides, reste gonflé & dur; quand le tissu cellulaire qui unissoit l'utérus au rectum & à la vessie, a été trop distendu & n'a plus de ressort.

Il est très rare & très-difficile de guérir la hernie même récente. Avec quelque célérité qu'aient pu agir, les causes qui lui ont donné naissance, elles n'ont pas moins détruit une partie du tissu cellulaire qui contribue à fixer l'utérus en sa place, & l'allongement rapide des ligamens leur a fait perdre leur élasticité.

Digitized by Google

Ou l'utérus eſt ſain, & dans ce cas il eſt aiſé de réduire la hernie ; c'eſt-à-dire, de relever le viſcère dans la cavité du vagin, & de l'y maintenir par les moyens dont je vais parler : ou il eſt attaqué d'engorgement ou enflammé & ulcéré, & dans cette circonſtance la réduction devient quelquefois impraticable, ou au moins très-difficile par le volume extrême qu'il peut acquérir.

Il ſeroit cependant dangereux pour la malade de renoncer à la réduction, parce qu'on n'auroit pas pu la pratiquer dans les premiers temps où elle auroit été tentée. En effet, on conçoit que l'irritation conſtamment exercée ſur la tumeur, doit lui cauſer un gonflement qu'on parvient, ſi non à diſſiper complettement, au moins à diminuer aſſez ſenſiblement par des moyens convenables & un temps ſuffiſant. D'ailleurs, la préſence de l'utérus, dont le fond eſt appuyé ſur l'orifice de la vulve, occaſionne auſſi dans cette partie un gonflement qui apporte un nouvel obſtacle à la réduction de la hernie, gonflement cependant qu'on diſſipe ou qu'on rend modéré par la ſituation qu'on fait obſerver à la malade, & par les moyens antiphlogiſtiques & légérement fondans.

C'eſt ainſi que M. Hoin, chirurgien de Dijon, parvint à réduire une matrice enflammée & ulcérée, qui avoit d'abord réſiſté aux tentatives qu'il avoit faites pluſieurs fois inutilement. (*Mem. de l'acad. de chir. tom.* 8. *in*-12 *p.* 381. *& ſuiv.*)

On conçoit par cette obſervation comment par les ſaignées, (ſi l'utérus eſt enflammé) la diète ſévère, des fomentations appropriées à l'eſpèce d'inflammation, des laxatifs doux, des tiſannes légèrement fondantes & la ſituation, on peut diminuer le volume de la tumeur qui forme hernie & opérer enſuite une réduction qui ſans un moyen préliminaire auroit été impoſſible.

Si l'utérus eſt obſtrué, ſans être ſquirreux, on peut encore diminuer la maſſe de l'obſtruction, avant que de le replacer, s'il ne pouvoit pas l'être ſans ce changement dans ſon volume. On juge d'avance que je ne dois pas dans cet article propoſer les remèdes convenables à la curation de l'obſtruction. Ce détail eſt trop étranger à mon ſujet.

Si la matrice eſt ſquirreuſe & trop groſſe pour permettre qu'on la reporte dans le vagin ; il ne reſte d'autres reſſources que de la fixer avec un bandage capable de la ſoutenir, ſans la comprimer & d'empêcher par cette précaution l'excès de douleur qui réſulteroit du tiraillement des parties qui lui ſont adhérentes & ſur-tout encore éviter toute irritation qui tendroit à déterminer une ulcération cancéreuſe ; car alors il n'y a plus de reſſource pour ſauver la malade que l'extirpation.

L'ulcération ſuperficielle de l'uterus, qui tire ſon origine du frottement auquel ce viſcère eſt expoſé dans la hernie, n'eſt pas un ſymptôme dangereux, s'il n'eſt pas accompagné d'un engorgement ſquirreux : ce n'eſt pas non plus un obſtacle à la réduction de la hernie ; car ces ſortes d'excoriations ſe guériſſent très-aiſement par l'humidité des parois du vagin qui les humecte conſtamment & diſſipent la phlogoſe à la manière des fomentations émollientes. D'ailleurs on peut faire des injections émollientes & légèrement deterſives qu'on fait ſéjourner dans la cavité du vagin, en fermant exactement la vulve pendant le temps néceſſaire, & la facilité qu'on a de réitérer ces injections conſerve la propreté des parties, prévient l'acrimonie que contracteroient les humeurs rendues par les ulcères, en ſéjournant trop long-temps à leur ſurface & diſſipent la phlogoſe qui les accompagne.

Pour réduire la hernie de l'utérus, on place, dit Laforeſt, la malade ſur un plan incliné de manière que la tête ſoit plus baſſe que le baſſin : on lave la matrice avec des décoctions émollientes ; on fait plier les cuiſſes pour donner au bas-ventre le moins de tenſion poſſible, & afin qu'il n'oppoſe aucune réſiſtance à l'opération. Dans cette attitude, on repouſſe doucement le viſcère déplacé, qu'on reporte à la hauteur, où l'on doit le maintenir.

La hernie réduite, la malade doit garder le plus long-temps qu'elle pourra une ſituation horizontale pour prévenir la tendance de la matrice à retomber & ſe déplacer. Le repos doit être à tous égards le plus parfait qu'on pourra obſerver. Hippocrate porte l'attention juſqu'à recommander que les malades rendent leurs excrémens dans la même poſition que celle qui favoriſe la ſtabilité de l'utérus où il a été réduit ; il ne veut pas non plus qu'on expoſe les femmes en cet état aux plus légères affections morales pour éviter toute eſpèce de trouble.

La conſtipation, qui occaſionne des efforts pour pouſſer les excrémens au dehors, doit être ſoigneuſement évitée par les lavemens. On en doit dire autant de toute action qui porte ſon impulſion ſur l'abdomen.

Après la réduction de la hernie, ſi elle eſt récente, on propoſe pour rappeller le ton & l'élaſticité des ligamens de l'utérus, des remèdes locaux & des remèdes internes avec un régime qui leur ſoit approprié.

1°. Parmi les remèdes locaux, on comprend les injections toniques & aſtringentes, les applications extérieures de la même eſpèce, les fumigations capables de produire un effet ſemblable & enfin les machines capables de fixer l'utérus dans la place qu'il doit occuper.

Les injections aſtringentes ne doivent point être employées ſans ménagement, car ou il faudra les

répeter & les continuer assez long-temps pour en obtenir l'effet qu'on en attend, ou elles seront inutiles.

Si la hernie est l'effet d'un accouchement laborieux, les injections pratiquées pendant l'évacuation des lochies supprimeroient cet écoulement, par conséquent leur action seroit excessivement dangereuse. Il faut donc attendre pour en faire usage que l'évacuation dont je parle soit absolument terminée. Mais si l'on a fait attention aux deux réflexions précédentes, on se souviendra que les injections n'opèrent qu'après un très-long espace de temps; car comme on prétend donner aux ligamens de la matrice la force qu'ils ont perdu, & que ces ligamens sont en partie cachés dans le tissu cellulaire, que ces ligamens sont en très-grande partie membraneux, l'action des astringens ne portera-t-elle pas ses effets sur l'utérus lui-même, avant qu'elle opère le moindre changement dans l'état des ligamens: or, dans ce cas, si la malade doit encore conserver l'écoulement des menstrues, ne l'exposera-t-on pas aux suites de la suppression de cette évacuation indispensable pour la conservation de sa santé?

Personne ne méconnoît ou ne doit méconnoître les dangers attachés à l'usage des injections astringentes; j'ai vu tant de maladies, suites inévitables de cet abus, que je ne manquerai jamais de recommander la plus grande circonspection dans leur emploi.

Je préfère la méthode de Puzos, qui introduisoit dans le vagin des vapeurs tirées de la décoction des plantes spiritueuses. Les esprits recteurs & l'huile essentielle qui s'élèvent de ces substances au dégré de chaleur de l'eau bouillante, fournit un remède presqu'aussi efficace que les injections astringentes, mais il n'entraîne pas à sa suite les mêmes inconvéniens. Rien n'est plus facile que de faire ces décoctions dans un vase duquel on fasse partir un tuyau recourbé dont l'extrémité soit introduite dans le vagin. La chaleur que les vapeurs portent avec elles, dessechent l'humidité surabondante qui abreuve ordinairement l'utérus & ses ligamens dans cette maladie, & par conséquent remplit à la fois deux indications essentielles.

L'application des topiques astringens sur les aînes, n'a pas les mêmes dangers que les injections de la même espèce. A la vérité, leur effet se borne aux ligamens ronds dont l'extrémité se divise dans les tégumens de ces parties, mais on obtient au moins l'avantage de donner à ces mêmes ligamens la force tonique qui leur est nécessaire pour remplir les fonctions auxquelles ils sont destinés.

Les machines par le moyen desquelles on maintient l'utérus replacé, sont les pessaires. On a préféré dans ces derniers temps ceux qui forment un cercle, qu'on appuie sur le pubis & le sacrum. Ou ils sont assez grands pour rester fixés sur ces deux parties osseuses, ou leur diamètre trop étroit permet que la matrice descende avec eux; & dans ce cas, ils n'occasionnent qu'une gêne inutile. Dans le premier cas, ils font éprouver une sensation douloureuse aux parties molles qu'ils compriment: le poids de la matrice qui pese sur ces cercles, augmente encore la compression qu'ils exercent, d'où une irritation plus considérable des mêmes parties.

Les pessaires circulaires ou de forme elliptiques ne sont maintenus en place qu'en étendant le vagin au-delà de son diamètre habituel. Cette distention occasionne fréquemment un gonflement dans cet organe; de la distention & du gonflement nait la douleur qui, avec le temps enflamme le vagin ou le durcit. J'ai vu beaucoup de femmes forcées à abandonner l'usage de ces pessaires par la continuité des accidens dont je parle. Morgagni a remarqué dans le cadavre d'une femme qui portoit un pessaire elliptique, les deux côtés du vagin comprimés surmontés d'une excroissance du volume & de la forme d'une amande. Ces petites tumeurs avoient acquis la dureté cartilagineuse; il paroissoit, ajoute cet auteur, que ces tumeurs étoient sur le point de dégénérer en cancer.

L'usage des pessaires exige la plus grande propreté; autrement les humeurs dont ils sont abreuvés se coagulant à leur surface, prennent la dureté d'une substance tartareuse, déchirent les parties environnantes, les ulcèrent; c'est ainsi qu'on a vu le rectum ulcéré par la pression d'un pessaire devenu irritant par les matières solides dont il étoit environné. Ces matières s'amassent quelquefois en si grande quantité qu'elles entretiennent un tenesme fatiguant, occasionnent de la difficulté d'uriner & suscitent dans d'autres sujets la suppression totale de cette évacuation. Les pessaires, pour être plus légers, sont formés d'un cercle de liége qu'on enduit de cire. A la longue la cire se détache ou s'altère, la matière du pessaire constamment imbibée d'humeurs qui se putréfient par leur séjour dans le vagin, se pourrissent à leur tour & deviennent l'origine de maladies très graves. Rousset a vu une femme qu'il croyoit attaquée d'inflammation de matrice ou de vessie & qui fut guérie par la sortie spontanée de quelques fragmens de liége pourris qui n'étoient que les restes d'un pessaire qu'elle portoit depuis dix huit ans. On lit dans les mémoires de l'académie de chirurgie qu'une dame fut attaquée d'une fièvre putride & d'une inflammation de bas-ventre, causées par un pessaire garni de cire & pourri dans le vagin. Il est donc nécessaire pour diminuer la somme des maux inséparables de l'usage des pessaires de les retirer très-fréquemment pour

Digitized by Google

les nettoyer, opération douloureuſe, qui donne de l'averſion pour ce moyen & le fait ſouvent abandonner entièrement.

Quand la matrice engorgée eſt ſoutenue par un peſſaire, ſi la ſenſibilité de ce viſcère eſt grande, comme cela arrive ſouvent dans l'engorgement, le peſſaire occaſionne des douleurs, ou donne de la véhémence à celles qui ſubſiſtoient auparavant. Il paroit dans ce cas que les accidens dont je parle, ſont moins dus au contact dur du peſſaire qu'à l'irritation qu'il excite ſur les organes qui environnent la matrice. S'il y a diſpoſition à hémorrhagie, l'irritation déterminée par la préſence du peſſaire rend l'écoulement du ſang plus fréquent, plus abondant, plus opiniâtre & cet écoulement eſt aſſez conſtamment accompagné de coliques de matrice.

Pour maintenir la matrice en ſituation après avoir réduit la hernie, Hippocrate rempliſſoit le vagin d'éponges préparées. Cette méthode quoique plus douce, a auſſi ſes inconvéniens, par la compreſſion que ces éponges exercent ſur la veſſie & le rectum : d'où les accidens dont j'ai fait l'énumération plus haut.

Quand on compare les deux eſpèces de peſſaires qu'on a employé pour maintenir la matrice, on reconnoît bientôt que l'uſage des premiers inventés eſt plus tolérable que ceux qu'on connoît ſous la forme du cercle. Les premiers, à la vérité, ſupportés ſur un pied qui ſe prolonge dans toute l'étendue du vagin, ſont déſagréables aux femmes mariées : elles ne peuvent cacher leur maladie ; elles ſont obligées de prendre la précaution d'ôter leur peſſaire quand elles habitent avec leur mari ; mais cette gêne eſt-elle comparable aux accidens que les peſſaires ordinaires occaſionnent preſque toujours, & dont on abandonne ſi ſouvent l'uſage.

Ceux qui ſont ſupportés ſur un pied ne fatiguent point les parties qui environnent l'utérus. On les fixe par un bandage qui aſſujettit le pied & le retient en place, le cercle par lequel ils ſont terminés, embraſſe l'utérus au-deſſus de ſon orifice & laiſſent comme les autres la liberté entière de l'écoulement des menſtrues. On peut leur donner la longueur qu'on veut par la hauteur de la tige qui ſupporte le cercle ſupérieur. Ils ſont ordinairement faits en ivoire ; la facilité de les ôter & de les replacer, donne l'aiſance néceſſaire pour en entretenir la propreté. D'ailleurs ils n'amaſſent pas comme les autres une ſi grande quantité de matière à leur ſurface, car ils ſe meuvent avec l'utérus en ſe portant avec lui d'un côté & de l'autre. Les fluides qui tendroient à ſe coaguler en adhérant à leur ſubſtance en ſont à chaque inſtant détachés par les mouvemens que la matrice éprouve dans toutes les actions, ſoit de la marche, ſoit des autres exercices.

Comme ils ſont ſupportés par un bandage qui a toujours une certaine ſoupleſſe, les ſecouſſes que l'utérus éprouve dans quelque mouvement ne le font pas porter durement ſur ces peſſaires parce que le bandage en fléchiſſant modérément prévient les chocs trop violents. On peut d'ailleurs recouvrir leur ſurface comme celle des peſſaires ordinaires, avec une certaine épaiſſeur de gomme élaſtique dont le contact eſt fort doux & en cela la gomme élaſtique eſt préférable à la cire. Par toutes ces raiſons il me ſemble qu'il n'y a point à héſiter dans le choix des deux eſpèces connues par un long uſage, & que les inconvéniens des uns, ſont infiniment légers en les comparant aux accidens preſqu'inévitables que les autres occaſionnent. Le temps néceſſaire pour conſolider la force des ligamens de l'utérus, ne peut avoir de terme marqué ; ce ſont les circonſtances qui ont accompagné la maladie qui indiquent celui où la matrice abandonnée à elle-même eſt convenablement ſupportée par ſes ligamens ; d'ailleurs rien n'eſt auſſi facile que de s'aſſurer par l'obſervation ſi les ligamens ont acquis la force néceſſaire pour remplir les fonctions auxquelles ils ſont deſtinés.

2°. On propoſe des remèdes internes dans la curation de la hernie de matrice. On les indique dans la claſſe des toniques ſans déſigner d'une manière particulière ceux qu'on croit préférables. On entend probablement comprendre dans le nombre des plus utiles, les médicamens amers, ſoit en ſubſtance, ſoit en décoction. Cette vue curative eſt bonne en elle-même ; mais on ne peut ſe diſſimuler qu'elle ne ſoit très-longue par toutes les raiſons expoſées précédemment.

Il réſulte des circonſtances dans la plupart deſquelles ſe trouvent des femmes ſujettes à la hernie de l'utérus, qu'il y a une diſpoſition à cette affection morbifique, dont l'origine eſt due à un tempérament phlegmatique, & qu'enfin on obſerve que les ſujets attaqués de la maladie dont nous parlons, offrent preſque tous les ſignes d'une humidité ſurabondante dans les parties de la génération. Cette diſpoſition particulière exige donc le mélange des bois ſudorifiques avec les plantes amères : ainſi, les décoctions compoſées de ces deux genres de médicamens, rempliront parfaitement la double indication que préſente l'état où ſe trouvent les femmes qui ont des hernies de matrice. Nous ne conſeillons ici les ſudorifiques que comme donnant plus d'action au ſang, mais non comme deſtinés à procurer de véritables ſueurs.

Je crois qu'il ſeroit utile d'unir à ces remèdes les eaux minérales ferrugineuſes, qui auroient une action plus prompte & plus ſûre que celle des tiſannes indiquées plus haut. Les eaux ſalines étant auſſi très-toniques, rempliroient le même

objet. La plupart de celles dont les vertus ſont les mieux connues & les plus aſſurées par l'expérience, ont, ainſi que celle de Bourbonne-les-Bains, de Barége, &c. pour baſe, le ſel marin ordinaire avec une très-petite portion d'autres ſels neutres. On peut donc les imiter très-commodément, & c'eſt le parti que j'ai pris depuis bien long-temps. Les bains d'eaux minerales ſalines ayant les vertus toniques portées à un degré éminent, il eſt aiſé de ſe procurer des bains de cette eſpèce, qui auroient une action immediate ſur les parties malades en pénétrant les tégumens. On feroit auſſi, pendant le bain, des injections avec l'eau dans laquelle on ſe ſeroit plongé. Independamment de la force qu'on redonneroit aux ligamens de l'utérus par l'uſage des eaux ſalines priſes tant en boiſſon qu'en bains, on auroit encore en elles un moyen excellent pour diſſiper les engorgemens recens dont la matrice eſt ſuſceptible, & qui accompagnent ſi fréquemment ſa *deſcente*.

On preſcrit l'uſage réitéré des purgatifs pour deſſécher les parties qui abondent en humidité. Cette méthode ſe combine avec celle des boiſſons toniques & des eaux minérales. On obſerve cependant qu'il faut éviter tous les purgatifs violens, parce que les tranchées & les efforts qu'ils occaſionnent, ſont une nouvelle cauſe du déplacement de la matrice & de l'irritation qu'elle éprouve.

3°. Le régime eſt ſur-tout indiſpenſable & particuliérement chez les perſonnes qui ont une hernie à la ſuite de l'accouchement. Il n'eſt peut-être pas néceſſaire d'en preſcrire un très-auſtère; car cette maladie ayant une longue durée, le défaut de nutrition ameneroit à ſa ſuite de nouvelles cauſes d'affoibliſſement & d'atonie. On pécheroit donc par trop de ſévérité, & l'on expoſeroit les malades à des accidens graves par la privation outrée des alimens.

L'obſervation du repos le plus continué, eſt une des conditions de la plus grande importance dans la cure de la hernie de matrice. Les praticiens conſeillent de garder le lit pendant un long eſpace de temps. Le précepte d'Hippocrate à ce ſujet, ne nous paroît pas aſſez ſévère: ce phyſicien ne preſcrit le repos du lit que juſqu'au quatorzième jour. On juge, par ce qui précède, que ce terme eſt infiniment diſproportionné à la gravité & aux ſymptômes de la hernie.

La *deſcente* de l'utérus, après avoir ſuſcité un gonflement conſidérable dans la ſubſtance de ce viſcère, & avoir augmenté ſon volume au point de rendre la réduction impoſſible, ſe maintient avec un bandage convenable. C'eſt le ſeul moyen d'éviter l'excès du tiraillement auxquels les ligamens ſont aſſujettis. J'ai parlé ailleurs des remèdes qu'on pouvoit employer quand l'obſtruction étoit encore réſoluble. J'ai dit auſſi qu'il y avoit des cas où l'extirpation de matrice étoit indiſpenſable, & j'ai ajouré que cet objet ſeroit traité en ſon lieu. (M. CHAMBON.)

DÉSENFLER, DÉSENFLURE, (*Pathologie.*)

Ce mot, dit M. de Jaucourt, n'eſt pas trop d'uſage: cependant, il faut l'employer, parce qu'il eſt commode. Ne pourroit-on pas dire tout auſſi bien *déſenflement?*

La *déſenflure* eſt une diminution ou ceſſation d'enflure. Toutes les fois que quelque partie du corps, après être devenue plus groſſe que dans l'état naturel, ſe trouve reduite à un moindre volume, ou même à ſa groſſeur naturelle, cet état s'appelle en médecine *déſenflure*, en latin *detumeſcentia*.

Elle arrive 1°. par l'évacuation naturelle ou artificielle de l'humeur morbifique qui ſe portoit ſur la partie; 2°. par metaſtaſe ſur une autre partie; 3°. par ſon écoulement dans quelqu'autre réſervoir; 4°. par la diminution de l'écoulement de l'humeur morbifique.

Le prognoſtic diffère, 1°. ſelon la partie attaquée, les mains, les pieds, la tête, le viſage, le ventre, qui viennent à ſe *déſenfler*; 2°. la maladie dans laquelle arrive la *déſenflure*, comme maladie aiguë, chronique, fièvre, inflammation, petite vérole, éréſipèle, goutte, hydropiſie, bleſſure, ulcère, tumeur, abcès; 3°. Enfin, ſuivant la cauſe bonne ou mauvaiſe qui produit le déſenflement.

On conçoit bien que ſi c'eſt d'une bonne cauſe qu'il procède, il faut l'aider dans ſon opération; mais ſi la *déſenflure* arrive par un fâcheux dépôt de l'humeur étrangère ſur d'autres parties plus néceſſaires à la vie; ſi elle vient du manque de forces, le malade eſt en grand danger, & on n'a d'autres reſſources que de ranimer les forces, & révivifier la partie.

(*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DESENVENIMER, (*Mat. méd.*)

Deſenvenimer, c'eſt, en général, détruire l'activité délétère d'un poiſon; mais on ne le dit guères que d'une plaie, d'une maladie extérieure produite par un âcre étranger, d'un poiſon ou venin introduit par la peau; tels que le poiſon de la vipère, l'âcre d'un ſcorpion, le virus d'un animal enragé, la plaie produite par une flèche envenimée. Toutes les prétendues méthodes de *deſenvenimer* les plaies & les maladies produites en général à la peau, par les cauſes qui viennent d'être citées, ſont des erreurs dues à l'ignorance, au préjugé, à la ſuperſtition, à la crédulité reunis. La plupart appartiennent à la claſſe des miracles & ſont auſſi fauſſes & auſſi ridicules qu'eux. On

Digitized by Google

ne peut *désenvenimer* les plaies & bleſſures, que par la deſtruction des parties bleſſées, la déſorganiſation du point touché par le venin, & en dénaturant celui-ci, en même-temps; il faut même que les moyens deſtinés à produire cet effet ſoient appliqués preſque au même inſtant que le venin lui-même; celui-ci ne doit point avoir eu le temps de pénétrer par les vaiſſeaux abſorbans dans le ſyſtême lymphatique, ſans quoi l'on a tout à craindre de ſes effets ſur l'action nerveuſe, ſur l'irritabilité & la ſenſibilité; il ſeroit cependant imprudent de ne pas tenter les moyens déſorganiſans même dans les cas où le poiſon introduit depuis quelque temps peut avoir pénétré trop avant, pour être entièrement détruit; au moins peut on ſe flatter d'en détruire encore une portion, & de diminuer d'autant l'énergie de ſon action. Le feu, les cauſtiques alcalins, acides & métalliques, la pierre à cautère, l'acide nitrique, le nitrate d'argent fondu ou *la pierre infernale*, le muriate d'antimoine ſublimé ou *beurre d'antimoine*, ſont les principaux inſtrumens qu'on emploie pour produire l'effet déſiré. Il paroît que l'acide muriatique oxigéné rempliroit le même objet lorſqu'on l'appliquera immédiatement après l'introduction du venin ſous la peau; on connoît l'activité avec laquelle cette ſubſtance altère & dénature les compoſés qui proviennent des corps organiſés. L'acreté vénéneuſe pourra être détruite par cet acide, comme le principe colorant & odorant. (M. FOURCROY.)

DÉSINFECTION, (*Hygiène.*) (*Voyez* MÉPHITISME.) (M. MACQUART.)

DESJARDINS, (Jean) naquit en Picardie dans le diocèſe de Laon. Il profeſſa les humanités à Paris en 1509, dans le collège du cardinal Lemoine; il s'appliqua enſuite à la médecine, prit le dégré de bachelier en Octobre 1515, & fut reçu docteur en 1518, profeſſeur en 1520 & doyen en 1524, & en 1525 il devint médecin de François Ier.

La confiance publique en ſes lumières étoit ſi grande, qu'on le croyoit capable de guérir toutes les maladies; on lui appliquoit ordinairement ce proverbe en faiſant alluſion à ſon nom; *contrà vim mortis, non eſt medicamen in hortis.*

Desjardins joignit à une parfaite connoiſſance de la médecine l'intelligence de la langue grecque dont il conſeilloit l'étude aux jeunes médecins pour pouvoir conſulter Hippocrate & Galien dans les originaux. Ce fut lui qui donna à la bibliothèque de la faculté les ouvrages de Galien imprimés en grec.

Desjardins ſe maria deux fois, il épouſa Jeannie Bourdin en 1520, dont il eut ſept enfans, & Marie le Tellier en 1541, qui lui en donna quatre. Il fit une fortune brillante, & mourut d'apoplexie dans un repas de famille qu'il donnoit le jour de l'anniverſaire de ſa naiſſance, le 31 janvier 1547.

Quoiqu'il n'ait laiſſé aucun ouvrage, Arnaud d'Oſſat, Jacques Charpentier, René Moreau, Duboulay, Louis d'Orleans, Pierre Airault, & Jean Vaſſé en parlent avec beaucoup d'eloges.

(M. ANDRY.)

DESMARS, (N.) médecin penſionnaire de Boulogne-ſur-mer & membre de l'académie des ſciences d'Amiens, s'eſt rendu recommandable par les différens ouvrages qu'il a compoſés. Avant que d'embraſſer la profeſſion de médecin, il avoit demeuré pluſieurs années dans la congrégation de l'Oratoire, où il avoit enſeigné. Il eſt mort vers 1770.

Obſervations d'hiſtoire naturelle faites aux environs de Beauvais. Dans le mercure de France du mois de juin 1749.

Elles roulent ſur quelques plantes particulières du Beauvoiſis, ſur les ſources minérales d'un marais ſitué derrière le parc de l'abbaye de Saint Paul, ſur l'air qu'on reſpire au-deſſus de ce marais, ſur la nature des terres & ſur les minéraux du terrein d'où ſortent les ſources.

Mémoire ſur l'air, la terre & les eaux de Boulogne-ſur mer & de ſes environs, Amiens, 1759, *in*-12. Le même, corrigé conſidérablement, & augmenté de la conſtitution épidémique obſervée, ſuivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-ſur-mer en 1759, & de diſſertations ſur la maladie noire, les eaux du Mont-Lamberg, & l'origine des fontaines en général. Paris, 1761, *in*-12.

Ce mémoire n'eſt qu'un ſommaire & une eſpèce de proſpectus d'un plus grand ouvrage. L'ordre que l'auteur a ſuivi eſt ſimple & naturel. Il parcourt ſucceſſivement la ſituation du pays, la nature du terrein, les eaux des puits & des fontaines, les qualités de l'air, le caractere des habitans, les quadrupèdes, les poiſſons, les cruſtacés, les coquillages, les poiſſons d'eau douce, les arbres, les bleds, les fruits, le régime des habitans de la campagne & leurs mœurs, le portrait des matelots & leurs maladies, le régime des habitans de la ville, les maladies endémiques & épidémiques du pays, & le traitement de ces maladies.

Conſtitution épidémique obſervée, ſuivant les principes d'Hippocrate, à Boulogne-ſur-mer, en 1759. Elle ſe trouve à la ſuite de la ſeconde édition du mémoire précédent.

Lettre concernant quelques plantes qui naiſſent en Picardie. Elle ſe trouve dans les regiſtres de l'académie d'Amiens.

Digitized by Google

Mémoire ſur la mortalité des moutons en Boulonnois, dans les années 1761 & 1762. Boulogne, 1762, *in*-4, & à la fin des *Epidémies d'Hippocrate.*

Lettre ſur la mortalité des chiens, dans l'année 1763. Elle ſe trouve à la fin de l'ouvrage ſuivant.

Epidemies d'Hippocrate, traduites du grec, avec des réflexions ſur les conſtitutions épidémiques; ſuivies de quarante-deux hiſtoires rapportées par cet ancien médecin, & du commentaire de Galien ſur ces hiſtoires. Paris, 1767, *in*-12.

M. *Deſmars* a annoncé l'édition de cet ouvrage dans un diſcours ſur les épidémics d'Hippocrate, imprimé ſous le nom de Berne, & qui ſe trouvoit à Paris, 1763, *in*-12. Il dit dans cette brochure, que c'eſt ſur le texte grec du docteur Freind qu'il a fait ſa traduction, mais qu'il a auſſi conſulté celles de Calvus, de Cornarius, de Valeſio, de Foës, & même la traduction angloiſe du chevalier Floyer.

(*Extr. d'El.*) (M. GOULIN.)

DÉSOBSTRUANS, DÉSOBSTRUCTIFS, (*Mat. méd.*)

Voici encore une de ces dénominations déſavouées par la ſaine phyſique, & que l'empiriſme ſeul a fait adopter en médecine. On a admis des remèdes capables de guérir ſpécifiquement les obſtructions, & on les a décorés du titre de *déſobſtruans.* Mais cette claſſe de remèdes qui ne peuvent pas être regardés comme ſpécifiques, doit être très-vaſte, ſi l'on y renferme toutes les ſubſtances & tous les moyens capables de détruire les obſtructions. L'exercice, l'air ſec & agité, les frictions répétées, la gaieté & la diſſipation, les voyages, les alimens végétaux & ſavoneux, l'eau ſimple en grande quantité, ont ſouvent guéri cette maladie, &, ſans doute, on ne dira pas que c'eſt par une vertu ſpécifique qu'ils ont agi. Les ſucs des plantes apéritives, amères, ſavoneuſes, inciſives, antiſcorbutiques, diaphorétiques & diurétiques, ont auſſi produit cet effet, & ne peuvent pas être regardés comme poſſédant une égale, une même vertu. On doit en dire autant des ſels neutres amers & purgatifs, des préparations antimoniales, mercurielles & ferrugineuſes, des bouillons faits avec des matières animales regardées comme dépurantes & toniques; de l'électricité adminiſtrée en bains, en érincelles & en commorions; des cautères, des véſicatoires & des exutoires quelconques; ſi des rapprochemens forcés, ſi des théories vagues dont on s'eſt ſi ſouvent contenté en médecine, ſont trouver des analogies entre tous ces remèdes, entre tous ces moyens, il ſeroit impoſſible de ranger dans la même catégorie les antiphlogiſtiques, les relâchans, les aqueux, les émolliens, qui ſont quelquefois employés avec ſuccès pour remplir les mêmes vues. On ſait aſſez que des bains, des douches, & la boiſſon d'eaux minérales chaudes, & qui ne contiennent pas d'autre principe actif que du calorique, ont ſuffi pour guérir des obſtructions qui avoient réſiſté à des remèdes actifs employés inutilement pendant long-temps. Si l'on réfléchit d'ailleurs que les obſtructions ſont une des maladies les moins connues dans ſa nature & dans ſon eſſence; que leur exiſtence même, dans certains cas, eſt une ſource de problèmes & de diſputes entre les médecins; qu'on accuſe par fois les obſtructions de produire beaucoup de maux ſur des ſoupçons au moins peu fondés, ſur des apparences qui ne peuvent que trop induire en erreur les médecins & les malades; qu'enfin le mot d'obſtructions eſt ſouvent prononcé faute de mieux, & pour ſe tirer d'embarras; on réduira bientôt les *déſobſtruans* à leur juſte valeur, & l'on ſaura exactement à quoi s'en tenir ſur leur action & leurs vertus.

Voilà ce qu'on doit dire des *déſobſtruans* conſidérés en général; quant au dénombrement des remèdes actifs, toniques & inciſifs qu'on a particuliérement regardés comme plus propres à détruire ou à lever les obſtructions, & qu'on a nommés auſſi déſopilatifs; on adminiſtre particuliérement ſous ce nom le fer & ſes divers oxides, le mercure & les ſels mercuriels; les ſels neutres ammoniacaux, âcres, ſalés & amers, les plantes amères piquantes, le houblon, la fumeterre, la gentiane, la centaurée, le menyanthe, quelques végétaux vireux, tels que la ciguë, la laitue vireuſe, la pulſatille, le napel; des apéritifs actifs, comme les racines de petit houx, de chardon roland, d'aſperge, de perſil, l'oignon de ſcille, la bryone, les gommes-réſines fondantes & purgatives, la gomme ammoniaque, le galbanum, le ſagapenum, l'aſſa-fetida, l'aloës, la ſcammonée, les eaux ſulfureuſes & ſalines de Bagnères, de Barèges, d'Aix-la-Chapelle, de Cauterêts, de Balaruc, de Bourbonne, &c.

On fait preſque toujours précéder les *déſobſtruans* par l'uſage des antiphlogiſtiques, des relâchans, des humectans, des délayans, comme les bains, l'eau de veau, l'eau de poulet, le petit lait; on y joint enſuite les ſucs apéritifs des plantes les plus douces; à ces premiers remèdes doivent bientôt ſuccéder les apozèmes des végétaux les plus inciſifs, les opiates, les pillules compoſées des mêmes plantes; & on termine la cure par l'uſage des gommes-réſines purgatives, toujours mêlées avec les fondans, les toniques, les apéritifs. Cette marche eſt, en général, nommée traitement méthodique; mais ſi le raiſonnement indique que c'eſt en effet dans cet ordre que l'on doit ſucceſſivement preſcrire les *déſobſtruans*, l'expérience prouve tous les jours que la méthode doit varier ſuivant les circonſtances; qu'il faut

faut l'adapter aux cas particuliers & aux indications ſpéciales que préſentent les obſtructions, & qu'il ne peut y avoir que très-peu de préceptes généraux, dans des maladies, qui n'offrent réellement que des accidens particuliers aux individus C'eſt même cette individualité qui fait la difficulté de la pratique de la médecine; c'eſt l'examen attentif, & la diſtinction ſévère des individus en particulier, qui conſtitue le grand médecin, ſur-tout dans le traitement des maladies chroniques, & c'eſt ſur ce point que l'on commet tous les jours dans le monde, les erreurs les plus groſſières ſur la médecine & les médecins. Tant que ces erreurs ne ſont que des opinions & ne ſe ſont connoître que par les paroles, elles ne ſont point nuiſibles; mais ſi elles vont juſqu'à l'action, juſqu'aux conſeils donnés aux malades, c'eſt alors que le médecin doit s'armer de tout ſon courage, pour réſiſter aux maux qui menacent les hommes.

(M. Fourcroy.)

DÉSOPILATIFS, (*Mat. méd.*)

On nommoit autrefois *déſopilatifs*, les remèdes propres à détruire les engorgemens & à fondre les obſtructions des viſcères du bas-ventre. Deſopiler ſignifioit alors l'art de guérir les embarras des glandes; c'étoit ſur-tout de la rate qu'on le diſoit. Ces mots ont vieilli, & ne ſont preſque plus que ridicules. (*Voyez* les articles Apéritifs, Désobstruans, Fondans.) (M. Fourcroy.)

DESPUMATION, DESPUMER, (*Mat. méd.*)

Deſpumation, deſpumatio, ſignifie enlevement des écumes, ſéparation des écumes, comme cela a lieu dans les décoctions où entrent le miel, le ſucre, pluſieurs matières végétales & ſur-tout les ſubſtances animales albumineuſes qui ont plus que toute autre la propriété de former des écumes. On dit particuliérement *deſpumation* des ſyrops.

(M. Fourcroy.)

DESSALER, (l'eau de la mer.) (*Hygiène.*) (*Voyez* Eau de mer.) (M. Macquart.)

DESSÈCHEMENT, (*Hygiène.*)

Le *deſſechement* eſt un moyen que les hommes employent pour enlever les eaux ſtagnantes de certains pays, où il règne en conſéquence une humidité mal-ſaiſante, & fatale aux animaux qui vivent dans le voiſinage. Le *deſſechement* a d'ailleurs l'avantage de rendre les hommes poſſeſſeurs de terreins qui étoient devenus inutiles à la culture, ou à des plantarions intéreſſantes. Les terreins éprouvent pour le *deſſechement* des difficultés qui ſont relatives à leurs poſitions. Les uns préſentent des ſurfaces horizontales ſans aucune pente, d'autres ont une pente naturelle. Les travaux ſont infiniment plus aiſés dans le ſecond cas que dans le premier, quoique ſouvent très-diſpendieux.

Les terreins à ſurface horizontale ſont formés par la mer qui, en ſe retirant, accroit journellement des dunes ou amas de ſables dans les lieux qu'elle couvroit anrérieurement. Une grande partie de la Hollande & de la Flandre françoiſe & autrichienne eſt dans ce cas. Les dunes qui bordent ces pays ne ſuffiſent pas pour arrêter les eaux de la mer dans les grandes marées, ou les mauvais temps, de ſorte que, paſſant par deſſus, elles vont inonder le terrein qu'elles ont derrière elles. Quelques terreins de niveau ſont encore formés par des bas-fonds que produiſent des rivières en changeant de lit.

Ces ſols ſubmergés une partie de l'année, toujours humides, & au moins marécageux ſont le principe d'une quantité de maladies qui affligent les malheureux riverains, trop attachés à la glebe pour l'abandonner, & trop peu inſtruits ou ſecourus par le gouvernement pour ſe mettre à l'abri des maux auxquels ils ſont continuellement expoſés; les maladies ſont moins à redouter dans les provinces du nord de la France, que dans celles du midi; la chaleur y étant moins forte, la putréfaction des débris des végétaux & des animaux rend l'atmoſphère moins dangéreuſe, parce qu'elle eſt moins chargée de gaz malfaiſans: mais elles ſont encore expoſées à des dangers très-éminens. M. Rozier croit que le village de Frontignan, ſi connu par ſes bons vins muſcats, ſera peut être déſert avant cinquante ans, parce que le terrein eſt au-deſſous du lit actuel de la rivière qui l'a abandonné, au-deſſous du lit de ſes eaux pendant les inondations. Il faudroit pour obvier à cet inconvénient travailler en grand, & faire de larges tranchées, & des foſſés qui fiſſent écouler les eaux dans la riviere. C'eſt ce qu'on n'a pas encore jugé à propos de faire. Il faut eſpérer qu'on s'occupera de ces objets importans, lorſque les départemens ſeront organiſés d'une manière utile à leurs ſols reſpectifs, & qu'ils auront pu combiner les meilleurs moyens de ſauver les hommes en leur donnant des terreins que certaines localités ſemblent leur interdire.

Nous ne pouvons pas diſconvenir que, même avec les précaurions les plus grandes, lorſque les *deſſechemens* & même les defrichemens ſont faits, on doit craindre pendant deux ou trois années l'effet des gaz malfaiſans & de l'humidité combinée. L'expérience a prouvé que, preſque toujours, on voit alors le nombre des morts décupler, & celui des malades centupler.

Lorſqu'on entreprendra de faire des *deſſechemens*, comme la conſervation de la ſanté des hommes eſt plus précieuſe que la nouvelle acquiſition d'un

ſol pour l'agriculture & que la vie d'un payſan eſt préférable à mille journaux de terrein en valeur, on doit prendre les plus grandes précautions, pour éviter des dangers qui ſont toujours imminens.

Les ſaiſons des entrepriſes de cette eſpèce ſont l'automne, le printems & quelquefois l'hiver; lorſque la terre eſt peu imbibée d'eau. Les travaux de l'été ſont meurtriers, & doivent être proſcrits. Les malheureux qu'on emploieroit aux *deſſechemens* pourroient bien travailler pendant quinze jours & même un mois: mais, les deux autres mois, ils ſeront attaqués par la fièvre, & très-ſouvent ils en périront.

Nous ne cherchons point ici à répandre des terreurs paniques; les faits ſont tous conformes à ce que nous avançons. Si donc un beſoin urgent oblige de faire travailler à des *deſſechemens* pendant l'été, l'humanité veut qu'on prodigue le vinaigre aux ouvriers; qu'on ne leur laiſſe jamais boire de l'eau ſans la rendre acidulée ou plutôt ſans y mêler un peu de vin ou d'eau-de-vie: de diſtance en diſtance, le long des travaux, il faut établir de grands feux vers le ſoir, & les obliger de bien ſe chauffer avant d'aller dormir. Il y en a beaucoup qui ſont obligés de travailler dans l'eau & que l'humidité pénètre; ce ſont ceux-là particulièrement qui ont beſoin d'être bien rechauffés par toute ſorte de moyens; ſur-tout en leur faiſant boire du vin chaud avec du ſucre, s'il eſt poſſible, en les faiſant changer de vêtement, en les rechauffant auprès d'un bon feu, en les frottant avec des linges bien ſecs. Le matin, il faut leur donner de l'eau-de vie étendue dans trois fois ſon volume d'eau, avant qu'ils commencent leur travail. Il faut que leur nourriture ſoit plus ſolide que celle des ouvriers qui travaillent à d'autres genres d'occupations. Le creſſon en ſalade leur convient parfaitement. (M. MACQUART.)

DESSÉCHÉS. (fruits) (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

Les hommes ſe ſont facilement appercus que certains fruits pulpeux ſe ſéchoient naturellement: ils ont alors cherché à conſerver, pour la ſaiſon qui n'en produit pas, tous ceux que leurs eſſais ont trouvés ſuſceptibles de ſe ſécher. Ils ſe ſont procuré de grandes douceurs par ce moyen, qui eſt infiniment moins couteux que celui de faire confire au ſucre les mêmes fruits.

Les pays méridionaux ſont ceux qui nous produiſent les plus excellens fruits ſecs; nous en tirons les figues, les raiſins, les dattes, des pruneaux; nous faiſons ſécher nos cerifes, nos pommes, nos poires, nos prunes, & nous avons ainſi, pour les deſſerts d'hiver, les ſubſtances les plus ſalubres.

Nous indiquerons, en parlant des différents fruits, ceux qu'on peut deſſécher, ainſi que certains légumes, comme pois, fèves, haricots, qu'on fait auſſi faire ſécher pour l'hiver, & dont on tire le plus grand parti dans les ménages, où l'on deſire ſe procurer avec économie les alimens les plus avantageux. (M. MACQUART.)

DESSERT. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Le *deſſert* eſt la dernière partie des repas. Il conſiſte en patiſſeries légères, en fruits de la ſaiſon ou bien en fruits ſecs pour l'hiver, en conſerves, en confitures, en fromages, en crêmes, glacées ou non, en glaces, &c.

On voit ſur les tables du luxe & de l'opulence des *deſſerts*, qui mettent à contribution toutes les parties du globe. En général, cette grande variété d'alimens friands eſt ordinairement fort agréable au goût: mais elle ne peut que nuire, lorſqu'on veut tâter un peu de tout. Preſque toutes les ſucreries compoſées qu'on ſert échauffent conſidérablement; auſſi les *deſſerts* très-ſimples ſont toujours préférables.

Comme nous devons donner notre avis ſur chacune des ſubſtances qu'on ſert ordinairement aux *deſſerts*, à chacun des articles qui les concernent; nous n'entrerons pas ici dans un plus grand détail, & nous renvoyons à ces différents articles.

(M. MACQUART.)

DESSICATIFS. (*Mat. méd.*)

Les remèdes *deſſicatifs* ſont ceux qui appliqués ſur des plaies, des ulcères, des crévaſſes, &c. abſorbent l'humidité, la lymphe qui en découle, & ſèchent ainſi la ſurface de la peau. Les terres, les oxides métalliques inſipides, les poudres végétales aſtringentes, celle de lycopode & de veſſeloup ſur-tout, produiſent particulièrement cet effet. On range dans cette claſſe les bols rouges, la céruſe, la litharge, la tutie, l'alun calciné ou brûlé, les ſels de plomb, l'argile, le plâtre calciné ou cuit, les préparations pharmaceutiques emplaſtiques dont quelques unes de ces ſubſtances ſont la baſe, tels que l'emplâtre *deſſi-*

Digitized by Google

catif rouge, l'emplâtre de Nuremberg, l'onguent nutritum, le diapalme. C'eſt ſur-tout dans les ulcères abreuvés de liquide, & dont la cicatrice eſt devenue impoſſible par la grande quantité de ſérosité âcre qui en découle, qu'on emploie avec ſuccès cette claſſe de remèdes.

Pour bien connoître l'action & l'uſage des *deſſicatifs*, on doit diſtinguer ces remèdes en pluſieurs claſſes, ſuivant la manière d'agir de chacun d'eux.

Les uns en effet procurent la ſéchereſſe dans les maladies externes, en abſorbant leur humidité ſuperflue, en raiſon de leur nature ſeche, terreuſe ou ſpongieuſe. Tels ſont le linge ſec, la charpie, la craye, les terres bolaires & argileuſes, les os calcinés, les pierres d'écreviſſe, l'os de ſeche, le corail, l'éponge calcinée, &c.

Les autres produiſent le même effet, en reſſerrant les fibres, en leur donnant plus de denſité, & en bouchant toutes les petites ouvertures par leſquelles l'humeur ſuinte continuellement. On compte dans cet ordre les aſtringens les plus forts, l'alun ordinaire, l'alun calciné, le borax, la pierre calaminaire, l'oxide de zinc ſublimé ou les fleurs de zinc, la pierre hématite, la céruſe, le minium, la litharge, ou les oxides de fer & de plomb plus ou moins chargés d'oxigène; l'onguent blanc ſimple, ou blanc raiſin, l'onguent de rutie, l'emplatre diapalme, celui de minium, celui de Nuremberg, l'emplâtre ſtyptique de Crollius, les décoctions aſtringentes, &c.

Enfin il eſt une troiſième claſſe de remèdes propres à deſſécher les plaies & les ulcères; ce ſont les aromatiques, dont les molécules actives & pénétrantes ſtimulent, irritent les fibres relachées & y excitent une action qui favoriſe leur dégorgement. On emploie ſpécialement à l'extérieur dans cette claſſe, le camphre, le ſtorax, la réſine élémi, la myrrhe, le maſtic, l'oliban, la ſarcocolle, l'alcool ou eſprit-de-vin camphré, les teintures réſineuſes, &c.

Il eſt facile de concevoir dans quel cas chacune de ces claſſes de *deſſicatifs* convient. On ſe ſert des premiers, lorſqu'il n'y a point de vice marqué dans les fluides & les ſolides, & lorſque la trop grande humidité des maladies externes dépend d'une ſimple congeſtion ou d'une macération lente. Les aſtringens réuſſiſſent dans les cas, où les ſolides ſont très-relachés & laiſſent couler une trop grande quantité d'humeurs; les troiſièmes conviennent, quand les fibres ont perdu leur ton & leur énergie. Tous les remèdes doivent être employés avec beaucoup de précaution. Il n'eſt pas facile de décider ſûrement, les différens cas où l'on peuts'en ſervir ſans crainte. L'expérience a appris qu'ils font ſouvent beaucoup de mal dans les vieux ulcères, ſur-tout chez les perſonnes âgées, en arrêtant des écoulemens utiles.

On conçoit d'après ces détails ce qu'on doit penſer des cicatriſans ou ſarcotiques, (*Voyez* ces mots) auxquels on attribuoit autrefois la propriété de régénérer les chairs. Aucun remède ne jouit de cette vertu, mais les *deſſicatifs* employés convenablement, favoriſent la guériſon ou la cicatriſation des ulcères.

Conſultez les prix de l'académie royale de chirurgie de Paris, ſur les répercuſſifs en 1740, ſur les déterſifs & les ſuppuratifs en 1746, ſur les deſſicatifs & les cauſtiques en 1748.)

(M. FOURCROY.)

DESSICATION DES PLANTES. (*Mat. méd.*)

Si la *deſſication* eſt une partie eſſentielle de la pharmacie, ſi c'eſt une des premières branches de cet art, puiſqu'on ne peut préparer convenablement la plupart des médicamens compoſés, qu'après avoir préliminairement deſſéché les végétaux ou les parties des végétaux qui entrent dans les compoſitions, elle n'a pas moins d'intérêt pour le médecin, elle ne fait pas moins une des baſes de la matière médicale, puiſque l'on eſt ſouvent obligé de preſcrire les plantes dans un état de deſſéchement, dont il faut connoître le rapport avec leurs propriétés & leur énergie.

Dans la *deſſication* des plantes, on a pour but de leur enlever l'humidité qui pourroit les faire fermenter & s'oppoſer à leur conſervation. La manière la plus ſûre & la moins ſujette aux inconvéniens d'opérer leur *deſſication*, c'eſt de les expoſer ſur des linges ſuſpendus en l'air, ſoit au ſoleil, ſi l'état de l'atmoſphère & de la ſaiſon par rapport à la température, le permet; ou bien dans une étuve qui en volatiliſe l'eau promptement, en les remuant pluſieurs fois par jour, & en les retirant de l'air le ſoir, afin qu'elles n'abſorbent point pendant la nuit, l'eau qu'elles ont perdue pendant le jour. On a ſoin de ne les expoſer ainſi qu'en tas peu épais, ſans cela les plantes placées au deſſous des autres ne ſe deſſéchent point convenablement. En ſuivant ce procédé, elles conſervent leur couleur, & ne ſe noirciſſent point, comme cela arrive à celles qu'on deſſeche à l'ombre. La méthode de les ſécher dans les greniers, & en les étalant ſur leur aire, ne peut être pratiquée, que pour les fleurs tendres & delicates qui ſe ſechent promptement, lorſque les fenêtres de ces greniers reçoivent le ſoleil & ſont aſſez multipliées pour exciter des courans légers, ou au moins un renouvellement d'air continuel. Il faut alors en écarter avec ſoin les animaux qui y font ordinairement leurs ordures. La plupart des fleurs bleües & rouges perdent leur couleur, lorſqu'on les deſſèche lentement & à l'ombre, tandis qu'elles la conſervent, ſi on les deſſèche promptement & au ſoleil. Les plantes les plus aromatiques ne perdent pas même à être deſſé-

chées par cette méthode. Quelques fleurs très-délicates, comme celles de petite centaurée, de violette, de chamœdris, demandent à être enfermées dans des papiers, avant de les expoſer à l'air & au ſoleil; ſans cela elles ſe décolorent entièrement. Il eſt quelques plantes dont la compoſition des principes eſt ſi compliquée & ſi prête à perdre ſon équilibre, que le procédé indiqué ici, ſuffit pour les dénaturer, & que l'on ne peut plus les employer avec la même confiance après leur *deſſication*; telles ſont les antiſcorbutiques cruciféres, & en particulier le creſſon, le cochlearia, &c. On ne doit preſcrire ces plantes que fraiches; on a cherché à conſerver leur ſuc, mais cet art n'exiſte pas & ne peut pas exiſter, puiſque ce ſuc eſt extrêmement altérable. Quand les plantes ou leurs parties ſont convenablement deſſéchées, il faut les enfermer dans des vaſes qui bouchent très-exactement, les tenir dans un lieu ſec, & les empêcher d'attirer l'humidité.

Tels ſont les principes généraux relatifs à la *deſſication* des plantes; il y a enſuite quelques préceptes particuliers à leurs différentes parties, ſuivant leur tiſſu & leut nature. Par exemple les racines tubéreuſes ne peuvent être deſſéchées qu'après avoir été coupées en tranches & en les expoſant à l'étuve, tandis que les racines fibreuſes longues & minces, peuvent être ſéchées au ſoleil, après qu'on les a mondées & nettoyées avec des broſſes, des linges, &c. Quelques perſonnes ont conſeillé de les laver, mais cela ne doit être fait qu'après beaucoup de précautions, & en empêchant que l'eau ne les pénètre trop. Les oignons tels que celui de ſcille, &c. ne peuvent être deſſéchés, qu'après avoir été ſéparés en écailles, enfilés avec une ficelle & écartés les unes des autres. Les écorces & les bois ſont les parties végétales les plus faciles à ſécher & n'exigent aucune précaution particulière. Les feuilles doivent être expoſées à l'air & au ſoleil plus ou moins longtemps ſuivant leur épaiſſeur & leur humidité diverſes. Quant aux fleurs, elles ſont ordinairement les plus promptes à ſéchet, quoiqu'elles demandent plus de ſoin & de précaution que toutes les autres parties des végétaux. Enfin les ſemences diffèrent beaucoup les unes des autres par leur tiſſu, leur volume, & conſéquemment exigent des procédés variés pour leut *deſſication*; les ſéches, les farineuſes, les aromatiques, celles qui ſont petites & plates ſur-tout ſe deſſèchent très-facilement au ſoleil. Les ſemences épaiſſes, charnuës, & huileuſes ne doivent point être expoſées au ſoleil & à une chaleur forte, ſans quoi elles rancironient; il faut y conſerver une certaine quantité d'humidité; auſſi ſe contente-t-on de les mettre en couches minces dans un lieu ſec pendant l'automne & de les remuer ſouvent. Ces détails appartiennent à l'art du pharmacien, ou tiennent à l'hiſtoire de chaque plante. (M. FOURCROY.)

DÉSUDATION, (*Pathologie.*) ἱδρωσις, *Sudamina.*

C'eſt le nom d'une maladie cutanée qui conſiſte en de petits boutons, ſemblables à des grains de millet, qui excorient & exulcèrent la peau.

Cette éruption, dit Sennert, attaque principalement les enfans & les jeunes perſonnes d'un tempérament chaud, & cela ſur-tout en été. Les boutons ſe montrent autour du cou, aux épaules, à la poitrine, aux bras & aux cuiſſes, mais le plus ordinairement auprès du fondement & des parties de la génération.

Les ſueurs âcres, mordicantes, qui détruiſent l'épiderme, & y cauſent un ſentiment de démangeaiſon, ſont le plus ſouvent la cauſe prochaine de la *déſudation*. Le mauvais régime des nourrices qui uſent d'alimens échauffans & de liqueurs ſpiritueuſes, le même défaut de régime dans les enfans & autres qui ſont atteints de cette maladie, en ſont les cauſes prédiſpoſantes: mais c'eſt ſur-tout la négligence à changer de linge, & la mal-propreté qui produiſent le plus ſouvent la *déſudation*.

La *déſudation* n'a rien de dangereux, & la guériſon en doit être abandonnée à la nature, ſi la nourrice eſt ſaine, ſi l'enfant ſe porte bien d'ailleurs, ſi l'un & l'autre ne ſont dans le cas d'être ſoupçonnés d'aucun vice dominant dans la maſſe des humeurs: on doit prescrire un bon régime, ſi le mauvais peut avoir donné lieu à la maladie: ſi elle vient de cauſe externe, comme de linges mal-propres, il faut en employer de bien nets, & en changer ſouvent: on peut adoucir l'acrimonie prurigineuſe, en oignant la partie affectée avec du beurre frais ou lavé dans l'eau-roſe. On doit s'abſtenir de tout remède répercuſſif & deſſicatif, qui ne pourroit qu'être très-nuiſible, ſoit en faiſant rentrer l'humeur, ce qui alors établiroit le vice de la peau ſur quelque partie plus importante, ſoit en empêchant qu'elle ne ſe diſſipe au dehors, ce qui arrive peu-à-peu, & contribue beaucoup à purifier le ſang, & à emporter la cauſe de bien d'autres maladies.

(*Ancien. Encyc.*) (M. MAHON.)

DESVRES, (*Eaux minérales.*)

Les eaux minérales de *Deſvres* ſont ſituées dans la baſſe forêt de ce nom, à un bon quart de lieue de cette ville, a environ deux cents toiſes du chemin qui conduit à Boulogne; la ſource forme un petit ruiſſeau qu'on nomme *Beauchamp*, dont l'eau a une ſaveur aſtringente & ferrugineuſe. M. le baron de Courcet l'a fait connoître à la ſociété royale.

M. Souquet de Boulogne a depuis appris à cette compagnie, que M. de la Sablonière, maire de

la ville de *Deſvres*, avoit fait ſéparer & enclore ces eaux minérales; que leur analyſe lui avoit préſenté, 1°. de la terre martiale par livre ¾ de grains & ½.

2°. Du ſel marin à baſe d'alkali-fixe, & à baſe de terre calcaire, mêlé de quelques petits criſtaux de ſel de Glauber.

3°. De la terre calcaire tenue en diſſolution dans l'eau, & un peu de ſélénite.

Il reſte à conſtater les avantages que l'humanité pourra retirer des vertus toniques & apéritives de ces eaux dans les pays où la nature les a placées. (M. MACQUART.)

DÉTERGENS, DÉTERSIFS, (*Mat. méd.*)

Déterger étant l'action de nettoyer, de purifier en quelque ſorte, les plaies & les ulcères internes & externes, on a donné le nom de *détergens*, ou *déterſifs*, aux remèdes capables de produire cet effet. L'art a même cru aller beaucoup plus loin autrefois, & contribuer à la guériſon des plaies ou des ulcères par la formation des cicatrices. On a cherché bientôt à expliquer l'action des *déterſifs* qu'on regardoit comme des cicatriſans, & la théorie a vu dans ces remèdes la remarquable propriété de dégorger tout à la fois les plaies & les ulcères, en ſtimulant les vaiſſeaux lymphatiques, en abſorbant les humeurs âcres qui en découlent, en corrigeant leurs dégénéreſcences, en reſſerrant les pores qui les filtrent, & en augmentant la puiſſance de la vie dans les ſolides. Ainſi, le nom de *déterſifs*, contient toutes les ſubſtances qui ont la propriété de faire naître par une action quelconque dans les ulcères de mauvaiſe nature, toutes les bonnes qualités dont il faut qu'ils ſoient pourvus pour ſe cicatriſer & ſe guérir. La plupart des médicamens qui jouiſſent de cette vertu, ſont plus ou moins irritans ou ſtimulans; ils expriment des parties ulcérées, les mauvais ſucs qui les abreuvent; ils abſorbent les humeurs ſéreuſes qui en découlent trop abondamment & qui en relâchent le riſſu; ils raniment le ton & l'action vitale des ſolides; ils augmentent la force abſorbante du ſyſtême lymphatique; ils corrigent la putridité qui eſt ſouvent le plus grand obſtacle à la guériſon des plaies anciennes; ils détruiſent les chairs fongueuſes qui pullulent à leur ſurface, & s'oppoſent à la cicatriſation; ils favoriſent la ſéparation des fibres corrompues & mortes d'avec celles qui n'ont point éprouvé ces altérations. Comme après leur uſage, les ulcères changent de caractère & ſe nettoyent, on a nommé ces remèdes mondificatifs. On emploie les plus doux à l'intérieur, dans les ulcères de la gorge, des poumons, des inteſtins, des voies urinaires, & en général, dans ceux des viſcères néceſſaires à la vie.

Quelques auteurs ont diviſé cette claſſe de remèdes en *déterſifs* anodyns, *déterſifs* atténuans ou réſolutifs, *déterſifs* deſſéchans, *déterſifs* antiſeptiques, *déterſifs* cathérétiques.

Les premiers pris dans la claſſe des relâchans, des émolliens, des aſſoupiſſans, calment les mouvemens trop violens des ſolides, relâchent les fibres trop tendues, diminuent l'inflammation, appaiſent les douleurs.

Les ſeconds appartenant à la claſſe des vulnéraires, ſont oppoſés aux précédens, & doivent être employés dans des cas contraires; comme atténuans ou réſolutifs, ils augmentent le mouvement & les oſcillations des fibres & des vaiſſeaux, ils atténuent ou diviſent les liquides trop épais, ils raniment l'action vitale languiſſante.

Les *déterſifs* deſſéchans ſont pris dans la claſſe des abſorbans ou des aſtringens; ils boivent les humeurs ſéreuſes & trop abondantes, ils reſſerrent les orifices vaſculaires. (*Voyez* le mot DESSICATIFS.)

Les *déterſifs* antiſeptiques nettoyent les ulcères & en favoriſent la cicatriſation, en corrigeant la nature putride des humeurs qui les arroſent, & en arrêtant la diſpoſition à la gangrène que contractent ſouvent les parties ſolides.

Enfin, les *déterſifs* cathérétiques ſont ceux qui par une action aſſez vive & même légèrement cauſtique, détruiſent les chairs fongueuſes, les eſpèces de champignons qui garniſſent le fond des ulcères, & qui s'oppoſent à une bonne cicatriſation. Ces derniers ſont preſque les ſeuls véritables *déterſifs*.

On emploie les *déterſifs* ſous la forme de poudres, de linimens, de lotions, de douches, d'emplâtres & d'onguens. Il n'eſt pas néceſſaire de rappeller longuement ici, que lorſque les ulcères traités par ces remèdes ne guériſſent point, on a lieu de ſoupçonner quelque virus intérieur, & qu'il faut alors avoir recours à un traitement méthodique interne approprié à la nature du virus qu'on ſoupçonne.

Les *déterſifs* ſont extrêmement multipliés parmi les minéraux ſimples ou préparés chimiquement: on compte dans cette claſſe, la chaux & l'eau de chaux, les alcalis cauſtiques, le muriate d'ammoniaque ou ſel ammoniac, le muriate de ſoude ou ſel marin, l'alun, les ſulfates de fer & de cuivre, ou les vitriols vert & bleu, la litharge ou l'oxide de plomb demi-vitreux, l'oxide de fer natif nommé hématite, les divers ſafrans de mars ou oxides de fer factices, l'eau de la mer, les eaux minérales ſulfureuſes & ſalines les plus fortes, tels que celles de Barèges, de Bonnes, de Dax, du Mont-d'or, de Bagnols, de Cauterets, de Balaruc, de Bourbonne, &c.

Digitized by Google

Tous les végétaux âcres & un peu cauſtiques ſont compris parmi les *déterſifs*: voici ceux qu'on emploie particuliérement a cet uſage; les racines d'ancolie, d'ariſtoloche, de bourgene, de bryone, de dentelaire, de gentiane, d'iris de Florence, d'orcanette, de pied de veau, de pain de pourceau; les feuilles d'abſinthe, d'aigremoine, d'alliaire, de chelidoine, de cochlearia, de concombre ſauvage, de perſicaire, de rhue, de ſabine, de ſanicle, de rabac, de tanaiſie, de tithymale; les ecorces d'yeble, de ſureau, de thymelee; les fleurs de millepertuis, de verge d'or, de roſes rouges, la noix d'acajou, le ſtaphiſaigre, la myrrhe, l'euphorbe, le camphre.

Le règne animal fournit peu de *déterſifs*, les cantharides & quelques inſectes à étuis, *elytrata*, l'urine de l'homme & des quadrupèdes, le fiel de pluſieurs animaux, la ſalive de quelques autres, ſont preſque les ſeuls dont on ait apprécié la vertu.

Parmi les médicamens compoſés chimiques ou pharmaceutiques, on emploie comme *déterſifs* les ſavons, le vert-de-gris, l'eau phagédenique, l'extrait de ſaturne, l'eau végéto-minerale, les précipités mercuriels, l'huile de millepertuis, l'eau de la reine de Hongrie, l'eau de vie camphrée, les teintures de myrrhe & d'aloes, le collyre de Lanfranc, le baume d'Arcæus, le baume du Commandeur, le baume de Lucatelli & celui de Fioraventi, l'onguent vert de Metz, le baſilicum, l'onguent égyptiac, l'onguent mondificatif d'ache, l'onguent des apôtres, la pierre divine, la pierre médicamenteuſe, l'emplatre divin, l'emplatre diapalme, &c.

Parmi toutes les ſubſtances ſimples ou compoſées, on choiſit celles qui ſont les plus appropriées à la nature & à l'ancienneté des ulcères, aux forces, à l'âge & au tempérament des malades: l'uſage & la pratique peuvent ſeuls donner les moyens de faire ce choix. (M. FOURCROY.)

DETHARDING, (George) naquit à Stetin, d'un père qui étoit apothicaire, & qui ſe fit de la réputation par les ouvrages de chimie qu'il mit au jour. Les leçons qu'il reçut dans la maiſon paternelle, lui donnèrent du goût pour la médecine; il paſſa du laboratoire dans les académies, & après avoir pris le bonnet de docteur, il ſe rendit à Stralſund, où il pratiqua l'eſpace de dix ans. En 1680, il fut appellé à la cour de Guſtrow pour y remplir la place de premier médecin du duc de Mekelbourg. Les auteurs, que j'ai conſultés, ne parlent point du temps de ſa mort; mais ils diſent qu'il a publié quelques ouvrages en allemand ſur la police des trois corps de la médecine, & des obſervations qu'on a inſérées dans les mémoires de l'académie impériale des curieux de la nature. Il y a apparence qu'il eſt encore auteur d'un écrit intitulé, *Nomenclator Chirurgicus*, qui parut à Guſtrow en 1696, *in*-8.

On trouve un autre George DETHARDING, peut-être fils de celui dont je viens de parler, qui enſeigna la médecine à Roſtoch & à Copenhague, & mourut vers le milieu de ce ſiecle, dans un age aſſez avancé. Il a fait imprimer pluſieurs opuſcules qui ſont marqués au coin de la doctrine de Stalh. Voici leurs titres:

De modo ſubveniendi ſubmerſis in aqua per laryngotomiam. Roſtochii, 1714, *in* 4.

De meritis Lutheri in artem medicam. Ibidem, 1717, *in*-4.

De neceſſitate medecinæ ex natura termini vitæ. Ibidem, 1719, *in*-4.

Palæſtra medica exhibens themata phyſiologica, XXX Diſputationibus ventilata. Roſtochii, 1720, *in*-4.

De Variolarum inoculatione. Ibidem, 1723, *in*-4.

Scrutinium phyſico-medicum quâ indoles intellectûs animæ inſiti, ab adventitio probè diſcernendi, eruitur, & Medicis commendatur. Ibidem, 1723, *in*-4.

Meditatio phyſico-pathologico-therapeutica de morte. Ibidem, 1723, *in*-4.

Manuductio ad vitam longam. Ibidem, 1724, *in*-4.

De neceſſitate inſpectionis vulnerum in crimine homicidii. Ibidem, 1726, *in*-4.

Diſſertatio, an in cranii depreſſione elevatio ejus per manum chirurgicam ſit ſemper neceſſaria? Roſtochii, 1731, *in*-4.

De tribus impoſtoribus, potu thea & coffea, vitâ commodâ & officinis domeſticis. Ibidem, 1731, *in*-4.

Diſſertatio, an ſtudioſus medecinæ, extra vivi doctoris vocem, propriâ induſtriâ ſufficientem ſibi comparare queat ſcientiam? Hafniæ, 1734, *in*-4.

Hiſtoriam morborum conſcribendi fida & arcana methodus. Roſtochii, 1734, *in*-4.

Elementa diætæ, ſive, Regulæ medico-phyſicæ clinicæ. Hafniæ, 1735, *in*-8.

De medendi methodis in medicina & chirurgia ſuſpectis. Ibidem, 1737, *in* 4.

Enodatio quæſtionum ſpinoſarum ad hiſtoriam medicam de miſſionibus ſanguinis artificialibus. Ibidem, 1738, *in*-4.

Il y parle de l'ancienneté de la ſaignée & des différentes manières de la pratiquer.

Fundamenta ſemeilogiæ medicæ. Hafniæ, 1740, *in*-4.

Digitized by Google

Fundamenta methodi medendi. Hafniæ, 1743, *in*-8.

De glandula inguinali. Ibidem, 1746, *in*-4.

(*Extrait d'Ei.*) (M. Goulin.)

DÉTONATION. (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *détonation* ſemble indiquer toutes les operations qui produiſent un bruit rapide, un eclat bruyant ; il eſt particulièrement deſtiné à exprimer la combuſtion inſtantanée, l'eſpèce de fulguration qu'occaſionne le nitre ou nitrate de potaſſe chauffé avec les matières inflammables. On ſe ſert aſſez ſouvent de ce phénomène en chimie & en pharmacie, pour la préparation de pluſieurs médicamens ; on fait détoner le nitre ; 1°. avec du charbon, pour avoir la baſe du nitre ou l'alcali du nitre, en partie ſaturé d'acide carbonique, qu'on nomme dans ce cas *nitre fixé par les charbons* ; 2°. avec du tartre, pour obtenir les flux blanc ou noir, ſuivant la proportion des deux matières ; 3°. avec du ſulfure d'antimoine & de l'antimoine pour préparer le *fondant de Rotrou*, ou l'oxide d'antimoine mêlé d'alcali ; 4°. avec l'étain pour *l'antihectique* de la Poterie ; 5°. avec les alliages d'antimoine & d'étain, d'antimoine & de fer, d'antimoine & de cuivre, pour la préparation du *lilium* de Paracelſe ; 6°. avec le fer pour conſtituer le *ſafran de Mars de Zwelfer*, &c.

Les détails de tous ces procédés appartiennent au dictionnaire de chimie ; nous nous contenterons d'obſerver ici par rapport à la matière médicale que la *détonation* du nitre eſt le moyen le plus prompt qu'on poſſede en pharmacie de bruler les matières métalliques, de les ſaturer d'oxigène, & de les rendre plus ou moins actives, en raiſon de la proportion de ce principe qu'on leur fait abſorber. (*Voyez* le mot Oxides metalliques.)

(M. Fourcroy.)

DÉTUMESCENCE, *détumeſcentia* (*Pathologie.*) C'eſt la même choſe que *déſenflure*, (*Voyez* Desenfler.) (M. Mahon.)

DEUSINGIUS (Antoine) étoit de Meurs, petite ville enclavée dans le duché de Juliers ; il naquit le 15 octobre 1611, de Jean-Othon du bourg de Saint-Goar, enſeigne dans les troupes de Hollande ; & d'Agnes Vermeirem, de Delft. Le peu de ſecours qu'il eut dans ſa patrie pour y faire ſes études, ralentit ſes premiers progrès ; il s'avança davantage à Harderwyk, où ſon père l'envoya en 1628. Mais la guerre l'ayant chaſſé de cette ville l'année ſuivante, il ſe rendit à Weſel, où il n'eut pas plutôt achevé ſon cours d'humanités, qu'il alla faire celui de philoſophie à Leyde ſous Francois Van Burgerſdyck. Il ſe mit enſuite en penſion chez Jacques Golius, qui lui apprit les élémens des mathématiques & des langues arabe, turque & perſanne ; il étudioit en même temps la médecine, il fut reçu docteur à Leyde le 25 ſeptembre 1634. Trois ans après, il fut nommé profeſſeur des mathématiques à Meurs ; en 1639, il ſuccéda au célèbre Jean Iſaac Pontanus dans la chaire de phyſique & de mathématiques qu'il avoit occupée à Harderwyk. Quelques mois s'étoient à peine écoulés depuis cette promotion, qu'il remplaça Bachovius dans la place de médecin ordinaire de la même ville, auquel on joignit une chaire de médecine en 1642. Ces avantages paroiſſoient ſuffiſans pour l'attacher à cette académie ; le dépit l'en fit ſortir en 1647. Quelques envieux de ſon mérite s'étoient vantés d'avoir aſſez de crédit pour l'empêcher de parvenir à d'autres emplois que ceux qu'il occupoit ; & pour leur donner le démenti, il ſollicita la place de profeſſeur primaire à Groningue, il l'obtint. Les magiſtrats & les principaux habitans d'Harderwyk ne le virent partir qu'avec peine ; il firent tous leurs efforts pour le retenir chez eux ; ils lui préſentèrent même la première chaire de médecine dans leur univerſité. *Deuſingius*, ſatisfait d'avoir confondu ſes ennemis, ſe rendit aux inſtances des magiſtrats d'Harderwyk ; mais ceux de Groningue lui refuſèrent ſa démiſſion, augmentèrent ſes gages, & le nommèrent encore médecin de la province avec de nouveaux appointemens. Ces propoſitions l'ébranlerent, & le décidèrent enfin à ſe fixer à Groningue, où il prit le bonnet de maître-ès-arts, le 19 octobre 1647. Les honneurs ſe ſuccédèrent alors. On le choiſit recteur de l'univerſité de cette ville le 16 août 1648, & ancien de l'égliſe de la même ville en 1649. Guillaume-Frederic, comte de Naſſau & gouverneur de la Friſe, le nomma ſon premier médecin en 1652 ; l'année ſuivante, il fut promu une ſeconde fois au rectorat. *Deuſingius* remplit toutes ces charges avec diſtinction, & ne s'occupa pas moins du travail du cabinet que du ſoin des malades. Mais la maladie du prince d'Oor-Friſe l'arracha à ſes chères études en 1666. Il fut obligé de ſe rendre à Aurich dans le temps le plus rude du mois de janvier ; delà il vola au ſecours du comte de Naſſau qui avoit reçu une bleſſure dangereuſe dont il mourut. Ces fatigues jointes à la rigueur de l'hiver lui attaquèrent la poitrine ; il ſe fit cependant tranſporter de Leuvarde à Groningue, où il fut enlevé par la violence du mal, le 30 janvier de la même année 1666, à l'âge de 54 ans.

Ce médecin avoit épouſé, le 5 août 1640, Sophie van Ooſterwyck originaire du duché de Cleves, & s'étoit remarié, le 6 janvier 1650, avec Magdeleine-Modeſte Scheidmans, fille unique de Herman Scheidmans, conſeiller de la chambre impériale de Spire. Cette ſeconde femme, qui lui ſurvécut quinze ans, lui a donné deux fils

Digitized by Google

& une fille. Le cadet, Herman, ſembloit avoir du goût pour la médecine; mais il fut détourné de cette étude par d'anciens amis de ſon père, qui lui rappellèrent qu'un peu avant ſa mort il avoit dit qu'en ſervant les autres, il s'étoit lui-même uſé comme un flambeau. En effet, c'étoit un homme véritablement ſavant, curieux & laborieux. Il avoit embraſſé toutes les parties de la médecine; il avoit étudié toutes les ſciences qui ont quelque rapport avec elle; il avoit appris les langues qui pouvoient lui en ouvrir l'entrée, & il avoit joint beaucoup de lecture à beaucoup d'expérience. On peut cependant lui reprocher d'avoir gâté ſon érudition par un eſprit cauſtique qui lui attira pluſieurs adverſaires, qui le traitèrent rudement: Olaus Borrichius & François de Le Boë furent de ce nombre.

Malgré le tems que *Deuſingius* fut obligé de donner, tant aux exercices académiques qu'aux courſes de la pratique, il trouva encore celui de compoſer les nombreux ouvrages qui nous reſtent de lui. En voici la notice:

Oratio de rectâ philoſophiæ naturalis conquirendæ methodo. Harderovici, 1640, *in*-4.

Il prononça ce diſcours en prenant poſſeſſion de ſa première chaire à Harderwick.

Caſmographia catholica & aſtronomica, ſecundùm hypotheſin Ptolemæi in concinnum, brevem & perſpicuum ordinem digeſta. Amſtelodami, 1642, *in*-12.

Oratio quâ medicinæ dignitates perſtringuntur. Harderovici, 1642, *in*-4

C'eſt le diſcours prononcé lorſqu'il fut fait profeſſeur en médecine à Harderwyck.

De vero ſyſtemate mundi diſſertatio mathematica, quâ Copernici ſyſtema mundi reformatur, ſublatis interim infinitis penè orbibus, quibus in ſyſtemate Ptolemaïca humana mens diſtrahitur. Amſtelodami, 1643, *in*-4.

Exegeſis apologetica, ſeu locorum quorumdam, quæ in ſcriptis ipſius, per mutila quædam excerpta, obſcuritatem habere viſa ſunt, collatione factâ præcedentium & conſequentium, exacta declaratio.

Joannes Cloppenburgius heautontimorumenos, ſeu retorſio injuriarum de libello falſidico, cui titulus: Res judicata, cumulatarum.

Le démêlé de *Deuſingius* avec Clopenburch commença en 1643. Il rouloit ſur la nature de l'ame, ſur la providence, ſur les intelligences qui dirigent le cours des aſtres, &c.

Apologia contra Joannis Cloppenburgii caſuum poſitiones. Harderovici, *in*-4.

M. Paquot, de qui ſont tirés ces titres, ignore la date préciſe de cette pièce & des deux précédentes.

De mundi apificio diſcurſus phyſicus, duodecim diſſertationibus propoſitus. Amſtelodami, 1644. *in*-4. *Groningæ*, 1647, *in*-4.

De ente in genere, ejuſque principiis. Haraerovici, 1644. *in*-4.

Natura theatrum univerſale, ex monumentis veterum, ad S. ſcripturæ normam, ac rationis, & experientiæ libellam extructum. Ibidem, 1644, *in*-4.

De animâ humanâ diſſertationes philoſophicæ. Accedunt ejuſdem diſquiſitiones epiſtolares, habitæ cum D. Joanne Santeno, de origine formarum naturalium, humanæque animæ ſubſtantiâ. Et ſpongia adverſùs cavillationes quaſdam, ſub ſelectâ diſputatione philoſophico-theologicâ in animæ humanæ ſubſtantiam egeſtas. Harderovici, 1645, *in*-4.

Deuſingius ſe défend encore ici contre Jean Cloppenburch.

Hexameron recognitum, ſeu, de creatione meditationes, explicationibus chriſtiano-philoſophicis, & animadverſionibus neceſſariis illuſtratæ, adverſùs D. J. C. (Dom. Joh. Cloppenburgium) *S. Th. D. Harderovici*, 1645, *in*-4.

Juſta retorſio injuriarum.... Harderovici, 1646, *in*-4.

Proteſtatio adversùs tribunal qualecumque... Ibidem, 1646, *in*-12.

Ce ſont des pièces de doléance que *Deuſingius* publia un peu avant que de quitter Harderwyk.

Oratio quâ idea medici adumbratur; ſeu quod optimus medicus ſit idem philoſophus. Groningæ, 1647, *in*-4.

C'eſt ſa harangue d'inſtallation à Groningue.

Synopſis philoſophiæ univerſalis, naturalis & moralis, ſeu, compendium metaphyſicæ, phyſicæ, ethicæ. Groningæ, 1648, *in*-16.

Cette philoſophie eſt toute entière dans le ſtyle & dans le goût des ſcholaſtiques.

Oratio de boni medici officia. Ibidem, 1648, *in*-4.

Il prononça ce diſcours à Groningue, le 25 août, 1648, après qu'il y eut été élu recteur pour la première fois.

Canticum principis Abi-Alis Ibn Sina, vulgò dicti Avicennæ, de medicinâ, ſeu, breve, perſpicuum & cancinnè digeſtum inſtitutionum medicarum compendium; cui adjecti aphariſmi medici Jaannis Meſuai, damaſceni, ex arabica latinè redditi. Accedit Deuſingii oratio de felicitate ſapientum. Groningæ, 1649, *in*-16.

Synopſis

Synopſis medicinæ univerſalis, ſeu, compendium inſtitutionum medicarum, diſputationibus exhibitum ac ventilatum. Groningæ, 1649, *in*-16.

Anatome partium naturalium, ſeu, exercitationes anatomicæ & phyſiologicæ de partibus humani corporis, conſervationi ſpectarum inſervientibus. Groningæ, 1651, *in*-4.

Diſſertationes duæ, prior de motu cordis & ſanguinis, altera de lacte ac nutrimentô fœtus in utero. Groningæ, 1651, *in*-4. *Ibidem*, 1655, *in*-12. *Hæc ſecundæ editioni acceſſerunt: I. Notæ ad diſſertationem de motu cordis & ſanguinis viri alicujus clariſſimi. II. Commentarius authoris in Diſſertationem eandem adverſus notas prædictas. III. Objectiones viri clariſſ. D. Johannis Andreæ Schmitzii adverſus diſſertationem de lacte, atque reſponſionem authoris, aliaque huc ſpectantia. IV. Diſſertatio de lacte. D. Joh. Antonidæ Vander Linden. V. Exercitatio phyſiologica de lacte. VI. Diſſertatio de Venæ Sectione in pleuritide ipſius Deuſingii. VII. Ejuſdem oratio panegyrica de judicii difficultate.* La dernière pièce eſt le diſcours qu'il fit à Groningue pour ſon ſecond rectorat.

Geneſis microcoſmi, ſeu, de generatione fœtûs in utero diſſertatio. Groningæ, 1653, *in*-16. *Amſtelodami*, 1665, *in*-16; *acceſſerunt cura ſecunda de generatione & nutritione.*

Cette diſſertation renferme beaucoup de choſes curieuſes, mais priſes la plupart de Harvée. L'auteur prétend que le père ne contribue pas plus à la génération, que le ſoleil à la production des plantes. Il aſſure que juſqu'au trentieme & quarantième jour après la conception, la nature demeure oiſive & ne travaille qu'à la production des parties; que dans les biches, qui portent neuf mois comme les femmes, il ſe paſſe deux mois entiers, avant qu'on puiſſe appercevoir autre choſe du fœtus qu'un petit point, qui ſur la fin commence à ſe manifeſter par ſon battement: mais à ſix jours de là, toutes les parties paroiſſent entièrement achevées & exactement diſtinctes. Notre auteur croit que le fœtus ſe nourrit de trois différentes manières dans le ventre de la mère: la première eſt par l'habitude du corps, d'autant que juſqu'au trente ou quarantième jour, il n'a aucune union, ni communication intime avec la mère, & qu'il eſt impoſſible qu'il ſe nourriſſe d'autre aliment que de celui qui l'imbibe & qu'il reçoit en forme de roſée à travers ſes membranes. L'enfant ſe nourrit enſuite par les vaiſſeaux; cependant *Deuſingius* ne veut pas qu'il reçoive le ſang immédiatement de ſa mère; il dit que le chyle eſt porté des veines lactées de la mère dans le placenta, & de là dans les vaiſſeaux ombilicaux de l'enfant. La troiſième manière dont l'enfant ſe nourrit, ſuivant cet auteur, c'eſt par la bouche, parce qu'on trouve preſque toujours dans l'eſtomac du fœtus un liquide ſemblable à du chyle, & du même caractère que l'eau dans laquelle il nage. Il recherche enſuite les uſages du trou ovale, & il avance que c'eſt cette ouverture de communication qui diſpenſe le fœtus de reſpirer. Les *Curæ ſecundæ* ne ſont que quelques remarques contre les paradoxes de N. de la Courvée, médecin de la reine de Pologne, touchant la nourriture du fœtus.

Idea doctrinæ de febribus, breviter, perſpicuè, ac methodicè propoſita, publicæque ventilationi ſubmiſſa. Groningæ, 1655, *in*-16.

Diſquiſitio gemina de peſte: prior, an contagioſa peſtis ſit? Altera, an vitanda, & quomodo, illæſâ charitate? Groningæ, 1656, *in*-16.

Diſſertatio de morbo Manſchlacht, *ejuſque curatione. Ibidem* 1656, *in* 16.

Diſquiſitio medica de morborum quorumdam ſuperſtitioſa origine & curatione, ſpeciatim de morbo vulgò dictô Manſchlacht, *ejuſque curatione: item de lycanthropia: necnon de ſurdis ab ortu mutiſque, ac illorum cognitione: ubi & de ratione & de loquelâ brutorum animantium. Groningæ*, 1658, *in*-16.

Tractatus de peſte, in quo de peſtis naturâ, cauſis, ſignis, præſervatione ac curatione agitur. Ibidem, 1658, *in*-16.

Diſſertatio de Mandragoræ pomis, pro Doudaim, *Genes.* 30, *habitis, illiuſque mangoniis vulgò dictis* Piſſe-Diſjes. *Groningæ*, 1659, *in*-18.

Il prétend que les Doudaim de Rachel ne ſont pas des mandragores, mais le *Luffahh* des arabes, ſorte de melon coloré de jaune & de rouge, & aſſez reſſemblant à la coloquinte. *Deuſingius* traite auſſi dans cette diſſertation de l'*agneau végétable* de Tartarie & des *oies d'Ecoſſe*, & montre que ce ſont des êtres fabuleux.

Diſſertationes de unicornu, & lapide Bezoar. Groningæ, 1659, *in*-18.

Il s'attache à prouver dans la première diſſertation qu'il n'y a point de licorne, & ſoutient que l'*unicornis* de la bible, eſt le rhinocéros. Quant au bézoard, il croit qu'il eſt mal aiſé de diſtinguer les vrais d'avec les faux, & qu'ils ont fort peu de vertu pour la guériſon des maladies.

Diſſertationes de manna, ſaccharo & monocerote. Ibidem, 1659, *in*-16.

Idea fabricæ corporis humani, ſeu, inſtitutiones anatomicæ ad circulationem ſanguinis, aliaque recentiorum inventa, accommodatæ. Groningæ, 1659, *in*-16.

Cet auteur n'a rien de brillant du côté de ſes connoiſſances anatomiques.

Fasciculus dissertationum selectarum, primùm per partes editarum, nunc verò ab ipso authore collectarum ac recognitarum cum auctuario. Groningæ, 1660, *in*-16.

On y trouve trois nouvelles dissertations, *de pelicano, de phœnice, de unicornu africano.*

Œconomia corporis animalis in quinque partes distributo. Groningæ, 1660-61, cinq volumes *in*-12.

Deusingius ayant maltraité dans cet ouvrage divers médecins & philosophes célèbres; Olaüs Borrichius, qui se trouvoit alors en Hollande, publia contre lui: *Deusingius heautontimorumenos, sive, epistola selecta eruditorum, qua immaturis Antonii Deusingii, medici groningensis, scriptis larvam strictim sed sacerè detrahunt, & clarissimi nominis viros Gualterum Charletonem, Thomam Bartholinum, Franciscum Josephum Burrum, Joannem Pecquetum, Gasparem Scottum, à supercilio & censurâ ejusdem non minùs ineptâ quàm improbâ luculenter vindicant; ex autographis, edente Benedicto Blottesandæo. Hamburgi* (en Hollande) 1661, *in*-4. Ce nom de *blottesandæus*, tiré de deux mots danois qui signifient la *vérité nue*, désorienta *Deusingius*; il se crut attaqué par un médecin, nommé Vincent Schlegelius, comme il paroît par ses réponses.

Disquisitio physico-mathematico-gemina, de vacuo, itemque de attractione. Amstelodami, 1661, *in*-16.

Œconomus corporis animalis, ac speciatim de ortu anima humanæ dissertatio. Groningæ, 1661, *in*-16.

Historia fœtûs extra uterum in abdomine geniti, ibidemque per sex propè lustra detenti, ac tandem lapidescentis, consideratione physico-anatomicâ illustrata. Groningæ, 1661, *in*-16.

Fœtûs mussipontani, extra uterum in abdomine geniti, secundina detecta. Ibidem, 1662, *in*-16.

Fœtûs historia partûs infelicis, quô gemellorum, ex utero in abdominis cavum elapsorum, ossa sensim, multis annis post, per abdomen ipsum in lucem prodierunt, unà cum resolutione. Groningæ, 1662, *in*-16.

Œconomus corporis animalis restitutus, in quo genuinus anima humanæ ortus, itemque possibilis cognitio sui ipsius assruuntur ac muniuntur. Ibidem, 1662, *in*-16.

Apologeticæ defensionis pro œconomio corporis animalis prodromus, quô personatô cuidam benedicto Blottesandæo larva detrahitur. Cui additum specimen ingenii, indolis ac religionis, quibus clarèt Blottesandæus: necnon vindiciarum hepatis redivivi supplementum. Groningæ, 1662, *in*-16.

Resurrectio hepatis asserta contra socium larvatum Vincentium Schlegelium, sub personati Blottesandæi cohorte furiosâ signiferum. Accessit disquisitio ulterior de chyli motu & officiô hepatis. Groningæ, 1662, *in*-16.

Sympathetici pulveris examen. Groningæ, 1662, *in*-16.

Il attaque dans cet ouvrage, Kenelme Digby, Nicolas Papin & Henri Mohy, qui avoient écrit tous trois en faveur de la poudre de sympathie.

Considerationes circà experimenta physico-mathematica Roberti Boylei, de vi aëris elasticâ & ejusdem effectibus. Groningæ, 1662, *in*-12.

In sylvam echo seu, sylvius heautontimorumenos, cum appendice de bilis & hepatis usu; itemque exercitationæ, utrùm medicinæ sit scientia, an ars, sylviana vitilitigationi oppositâ. Groningæ, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de colido innato & auctô in corde sanguinis calore; quâ celeberrimi viri Francisci Sylvii suspiciones, opiniones, ac conjectura, ut ab ipso dicuntur, quinimò vera ineptia ejus & nugæ ad libellam veritatis expenduntur, excutiuntur, ac refutantur. Ibidem, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de motu cordis & orteriarum. Ibidem, 1663, *in*-16.

Disquisitio anti-sylviana de signo febrium pathognomonicô, quod fundamenti locô habendum sit pro febrium essentiâ investigandâ. Ibidem, 1664, *in*-16.

Epistola dehortatoria ad Antonium Deusingium; editio tertia locupletior. Lovanii (*Groningæ*) 1664, *in*-16.

Si ce petit ouvrage n'est pas de la composition de *Deusingius*, il est au moins fait en sa faveur. Il contient des traits fort déshonorans pour Sylvius; tout y est allégorique, & il s'y trouve beaucoup d'obscénités. Le privilége accordé au nom d'Apollon, est signé L. de B., ce qui sembleroit désigner Louis de Bils; mais de Bils qui ne savoit point le latin, ne peut être l'auteur de cette lettre & de l'*Apollo redivivus* qui y est joint. La lettre est précédée d'un frontispice, où l'on voit mercure atteignant un satyre, & le saisissant par une corne. On lit au-dessus: *Dabis, improbe, pœnas*: & au-dessous.

Si premissa facit sapientem barba, quid obstat
Barbatus possit quin caper esse Plato?

L'*Apollo redivivus est* signé: *Apollo. Ad mandatum Albertus Kyperus, collegii medici in Parnasso protonotarius.* A quelles misères ne portoit point la passion des gens de lettres dans le XVII siècle? Ces incartades déshonorantes ont toujours été le fruit des systêmes qui agitoient les esprits; comme on manquoit quelquefois de bonnes raisons pour soutenir son parti, on y suppléoit par des sottises & des injures.

Digitized by Google

Sylva cædua cadens, ſeu diſquiſitiones anti-ſylvianæ de alimenti aſſumpti elaboratione & diſtributione, quarum I. de alimentorum fermentatione in ventriculo. II. de chyli à ſacibus alvinis ſecretione & in vaſa meſeraïca propulſione. III. de chyli mutatione in ſanguinem, ac circulari ſanguinis motu. Præmiſſa eſt præfatio, cauſas ſylviani in Deuſingium furoris nudè repræſentans, ſimulque Sylvium injuriоſum aggreſſorem evidenter demonſtrans. Groningæ, 1664, *in*-16.

Vindiciæ fœtûs extra uterum geniti, necnon quorumdam ſcriptorum ſuorum, faſciculò diſſertationum ſelectarum comprehenſorum, &c. Examen. Groningæ, 1664, *in*-16.

Sylva cædua jacens, ſeu diſquiſitiones anti-ſylvianæ ulteriores. Groningæ, 1665, *in*-16.

Diſputatio anatomico-medica de chyli à ſacibus alvinis ſecretione, ac ſucci pancreatici naturâ & uſu. Ibidem, 1665 *in*-16.

Examen anatomes anatomiæ Bilſianæ. Ibidem, 1665, *in*-16. (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DEUTÉROPATHIQUE, (*Pathologie.*)

On nomme ainſi dans les écoles une maladie qui a pour cauſe une autre maladie. Ainſi, la ſuppuration dans le poumon qui vient après un crachement de ſang, eſt une maladie *deutéropathique*, ou une *deutéropathie*. L'hydropiſie qui a pour cauſe une obſtruction au foie ou une jauniſſe, eſt encore une *deutéropathique*. (*Voyez* Idiopathique. (M. Mahon.)

DEVAUX (Jean) étoit de Paris. Il y exerça la chirurgie, & fut fort occupé par la ſaignée, que perſonne ne pratiqua plus long-temps & avec plus d'adreſſe que lui. Il étoit l'ancien de la communauté de Saint Côme, lorſqu'il mourut le 25 ſeptembre 1695, à l'âge de 85 ans. *Jean Devaux*, ſon fils, qui ſuit, en fait un bel éloge dans ſon *Index Funereus*. *Jean Devaux*, le père, pariſien, étoit recommandable par une ſolide piété, par la candeur de ſes mœurs, par ſon urbanité & par ſa modeſtie. Il aima mieux paroître digne de tous les honneurs de ſa compagnie, que de les tourner à ſon avantage. Il fut le plus habile chirurgien pour la ſaignée, & ſaigna plus long-temps que tout autre. Perſonne ne ſecouroit les pauvres, comme les riches, avec plus de déſintéreſſement. Il fut aimé de tout le monde, ne refuſant point les honoraires que lui préſentoient les gens à l'aiſe, ſecourant les pauvres de ſon art & de ſon argent, & ne demandant rien à ceux qui étoient aſſez ingrats pour oublier ſes ſervices. Peu prévenu en faveur de lui-même, il parloit de lui avec beaucoup de réſerve, & ne faiſoit peine à perſonne par ſes diſcours; tout au contraire, il excuſoit adroitement ceux qui avoient commis les fautes les plus graves. Nullement orgueilleux dans la proſpérité, patient & courageux dans l'adverſité, irréprochable dans ſa conduite, peu curieux des choſes qui ne le regardoient pas, uniquement occupé de celles qui l'intéreſſoient, il mena une vie toujours égale. Il pratiqua ſon art avec autant de célébrité que de zèle juſqu'à ſa quatre-vingt-cinquième année, & mourut le vingt-cinq ſeptembre, mil ſix cent quatre-vingt-quinze, regretté des gens de bien & pleuré par les pauvres. Il étoit le doyen de ſa compagnie.

(*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DEVAUX, (Jean) fils du précédent, naquit à Paris le 27 de janvier 1649. Après ſes cours d'humanités & de philoſophie, ſon père voulut l'engager à prendre le parti de la chirurgie. Une ſecrette averſion pour cet art, & principalement pour les opérations qu'il exécute ſur le corps humain, fut la principale raiſon qu'il oppoſa à la volonté de ſon père; mais celui-ci trop abſolu dans ſes volontés pour ne pas être obéi, perſiſta dans ſon deſſein, & après avoir eu la douleur de voir ſon fils ſe laiſſer aller pendant quelques années à la fougue des paſſions qu'une jeuneſſe inconſidérée inſpire & entretient, il eut le plaiſir de le trouver enfin docile à ſes avis. *Devaux* qui aimoit l'indépendance, s'étoit vengé de la contrainte, à laquelle ſon père vouloit l'aſſujettir, par la réſiſtance à ſes ordres; mais après avoir refuſé d'être chirurgien malgré lui, il le fut par réflexion. Il commença donc par s'appliquer à l'étude de la théorie, & il en prit les leçons ſous Claude David le fils, qui fut depuis premier chirurgien de la reine Marie-Thérèſe d'Autriche, & qui auparavant étoit fort en vogue pour la ſaignée. *Devaux* s'apperçut, ſous ce maître, qu'il avoit quelque diſpoſition pour l'état dans lequel il étoit entré. Plus il ſuivoit les leçons de David, plus il ſentoit naître en lui du goût pour une ſcience qu'il avoit d'abord eue en horreur.

Il commençoit déjà à être répandu dans le public, lorſqu'il perdit ſon père en 1695. Il ſentit vivement cette perte, & pour la réparer en quelque ſorte, il s'appliqua plus que jamais à faire revivre en lui-même toute la probité & l'habileté d'un homme qui avoit ſi long-temps & ſi utilement ſervi le public, & qui en mérita l'eſtime pendant ſa vie & les regrets après ſa mort. *Devaux* étoit né avec un eſprit vif, une mémoire heureuſe; il étoit très-laborieux; ſes productions ſont fort nombreuſes. Etant prévôt la première fois, il montra de la vigueur dans un temps où tout devoit plier ſous le joug des miniſtres & de leurs ſubalternes; il fut exilé pendant quelques jours à Soiſſons en ſortant de charge, mais comme il n'avoit été ainſi traité, que parce qu'il avoit oppoſé une forte réſiſtance aux ſourdes menées de l'intrigue, ſes confrères le récompenſerent de ſon zèle pour les intérêts de leur corps, en l'éliſant tous d'une voix prévôt pour la ſeconde fois.

Digitized by Google

Les grands travaux de corps & d'eſprit auxquels *Devaux* ſe livroit ſans réſerve, n'abrégèrent point ſes jours, & n'affoiblirent point ſa tête qu'il conſerva ſaine juſqu'au dernier ſoupir. Il ſupportoit le travail de tête dans un âge avancé, beaucoup plus facilement que n'auroit fait un jeune homme, d'un tempérament même robuſte. Il avoit amaſſé une bibliothèque conſidérable, qu'il augmentoit tous les jours, & dont ſes amis & ſes confrères partageoient avec lui l'uſage.

Dans les dernières années de ſa vie, la groſſeur de ſes jambes qui étoient devenues très-enflées, & la peſanteur de l'âge encore plus que celle du corps, l'empêchant de ſortir auſſi ſouvent qu'il l'eût deſiré, preſque toutes ſes journées étoient employées à lire, ou à compoſer, ou à répondre, ſoit par écrit, ſoit de vive voix, aux conſultations qu'on lui demandoit.

Devaux ſentoit depuis long-temps que ſa fin approchoit, & il s'y préparoit en chrétien. Il mourut le lundi 2 mai de l'année 1729, ſur les ſix heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il eut deux filles de ſon mariage. La cadette mourut peu de temps après avoir embraſſé la vie religieuſe, & l'aînée épouſa M. Chateau, chirurgien.

Ceux qui voudront plus de détail ſur la vie de *Devaux*, peuvent lire l'*Eloge Hiſtorique* qu'en a fait M. Sue le jeune, maître en chirurgie à Paris.

M. Aſtruc n'a point parlé de *Devaux* auſſi favorablement que M. Sue. C'étoit, dit-il, un homme à qui il ne manquoit ni eſprit, ni connoiſſance des lettres, mais qui auroit acquis plus de réputation, s'il avoit mieux connu ſes forces, & n'étoit pas ſi ſouvent ſorti de ſa ſphère, en entreprenant des ouvrages au deſſus de ſa portée. Aſtruc a cependant eſtimé pluſieurs de ſes traductions dont il fait l'éloge. Il en blame d'autres; car il ajoute que *Devaux* a donné quelques verſions ſi mauvaiſes, que de bons ouvrages latins ſont devenus de pitoyables traités françois.

On doit à *Devaux* les ouvrages ſuivans, qu'il a augmentés ou traduits.

L'Art de ſaigner par Henri-Emmanuel Meuriſſe. Paris, 1689, 1728, *in*-12. Ce chirurgien l'avoit publié en 1686, ſous le titre de l'*Art de ſaigner, accommodé aux principes de la circulation du ſang.*

Nouveaux Elémens de Médecine, ou Réflexions Phyſiques ſur les divers états de l'homme, diviſées en trois parties. Paris, 1698, deux volumes *in*-12. Ouvrage traduit du hollandois de Corneille Bontekoë, avec des éclairciſſemens & des augmentations.

Obſervations Chirurgicales de Saviard. Paris, 1702, *in*-12.

Comme ces obſervations étoient la plupart ſur des feuilles volantes toujours ſujettes à s'égarer, *Devaux* les raſſembla & les mit en ordre après la mort de l'auteur. Il y a joint un recueil de quelques remèdes particuliers, dont Saviard s'eſt ſervi dans le traitement des maladies qui ſont le ſujet de ſes obſervations.

Nouvelle pratique Médicinale de Gladbach, *où il eſt traité de la Fièvre, du Scorbut, de la Cachexie, du Catarre, avec les remèdes qui conviennent à leur guériſon.* Paris, 1704, *in*-12.

L'auteur, médecin à Crentznac & zélé ſectateur de la doctrine de Bontekoë, avoit publié cet ouvrage en latin l'an 1694.

Traité des Maladies Vénériennes, & des remèdes qui conviennent à ſa guériſon. Paris, 1711, deux volumes *in*-12.

Il eſt traduit d'après l'ouvrage latin de Charles Muſitan, médecin de Naples; *Devaux* y a joint des remarques judicieuſes & intéreſſantes.

Traité complet des accouchemens de Lamotte. Paris, 1722, *in*-4. On a encore une édition de Paris, 1765, deux volumes *in*-8.

Traité complet de Chirurgie par Lamotte. Paris, 1722, trois volumes *in*-12.

L'Abrégé Anatomique de Laurent Heiſter, *profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie, à Altorf:* traduction faite ſur la ſeconde édition de cet abrégé qui avoit paru à Altorf & à Nuremberg en 1719. Paris, 1724, *in*-12.

Deux Diſſertations Médicinales & Chirurgicales, l'une ſur la maladie Vénérienne, & ſur une Méthode particulière de la traiter par des frictions; l'autre ſur la nature & la curation des Tumeurs. Par M. Deidier. Traduction françoiſe ſur l'édition latine de Londres en 1723. Paris, 1725, *in*-12.

Les Aphoriſmes d'Hippocrate expliqués conformément au ſens de l'auteur, à la pratique Médicinale & à la méchanique du corps humain. Traduction françoiſe, ſur la verſion latine d'un auteur anonyme (Hecquet), imprimée à Paris, en 1723, Paris, 1725, & 1727, deux volumes *in*-12.

Anatomie de Dionis. Paris, 1728, *in*-8, avec des augmentations & des réflexions.

Le Chirurgien Dentiſte par Fauchard. Paris, 1728, deux volumes *in*-12.

Il fit des corrections à cet ouvrage, & il y inſéra des obſervations qui lui ſont propres.

Abrégé de toute la médecine Pratique par Allen; traduction françoiſe d'un chirurgien de Paris, avec la méthode de Sydenham, & quelques formules conformes à la pratique françoiſe. Paris, 1728, trois volumes *in*-12.

Boudon, docteur en médecine, en donna une autre édition en 1737, ſix volumes *in*-12.

Les libraires en publièrent une autre en 1741, ſept volumes *in*-12. Enfin, le même Boudon en donna une dernière édition en 1752, avec beaucoup d'additions & de corrections auſſi en ſept volumes *in*-12. (Allen eſt un nom ſuppoſé.)

Traité de la vertu des médicamens, traduit du latin de Boerhaave. Paris, 1729, *in*-12.

Cette verſion & les ſuivantes n'ont paru qu'après la mort de *Devaux*.

Traité des maladies aiguës des enfans, avec des obſervations médicinales ſur les maladies & ſur d'autres matières très-importantes, & une Diſſertation ſur l'origine, la nature & la curation de la maladie vénérienne. Traduit du latin de Gauthier Harris, ſur la ſeconde édition imprimée à Londres en 1705. Paris, 1730, 1738, *in*-12.

Traité de la nature, des cauſes, des ſymptômes & de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien, par Guillaume Cockburn. Traduit ſur l'édition latine imprimée à Leyde en 1717. Paris, 1730, *in*-12

Traité des maladies qui arrivent aux parties génitales des deux ſexes, & particuliérement de la maladie vénérienne, par Jacques Vercelloni. Traduit ſur l'édition latine de Leyde de 1722. Paris, 1730, *in*-12.

Emménologie, ou Traité de l'évacuation ordinaire aux Femmes, où l'on explique les phénomènes, les retours, les vices & la méthode curative qui la concernent, ſelon les loix de la méchanique, par M. Freind, Paris, 1730, *in*-12.

Ce chirurgien ne s'eſt point borné à publier, corriger, augmenter, ou traduire les ouvrages d'autrui, il en a fait imprimer d'autres qui ſont de ſa compoſition:

Le Médecin de ſoi-même, ou l'Art de conſerver la ſanté par l'inſtinct. Leyde, 1682, *in*-12.

Il ſe plaît à tourner en ridicule les médecins de ſon temps, & il donne lui-même dans le plus grand des ridicules où les médecins ſoient jamais tombés, je veux dire, l'aſtrologie médicinale & les influences des aſtres.

Découverte ſans découverte. Paris, 1684, *in*-12.

Il publia cet écrit au ſujet d'une brochure que Blegny avoit miſe au jour, ſous le titre de *Découverte du véritable remède anglois pour la guériſon des fièvres.* Cette brochure n'étoit qu'une affiche de ce charlataniſme dont Blegny faiſoit profeſſion ouverte.

Factum ſur les Accouchemens. Paris, 1695, *in*-4.

Peu, célébre accoucheur, avoit publié en 1684 un livre intitulé: *La Pratique des Accouchemens*, dans lequel il avoit inſéré, en parlant des cohérences de la vulve & du vagin, un fait qu'on l'accuſa d'avoir falſifié, & qui compromettoit l'honneur de pluſieurs de ſes confrères. *Devaux* étoit de ce nombre, ayant vû & ſuivi la malade pendant le traitement qu'elle eſſuya, après avoir ſouffert une opération contre laquelle Peu s'étoit beaucoup élevé. Ce fut à cette occaſion que *Devaux* publia une eſpèce de *Factum*, tant pour ſe juſtifier lui-même d'avoir conſeillé l'opération, que pour mettre d'accord les deux praticiens diviſés.

L'Art de faire des rapports en Chirurgie. Paris, 1703, 1750 & 1743, *in*-12. La dernière édition a été augmentée & corrigée par M. Morand. En allemand, Bautzen, 1713, *in*-8. L'auteur enſeigne la pratique, les formules & le ſtyle le plus en uſage parmi les chirurgiens commis aux rapports; il y joint un extrait des arrêts, des ſtatuts & des réglemens faits en conſéquence.

Index funereus Chirurgicorum Pariſienſium, ab anno 1315, *ad annum* 1714. *Trivoltii*, 1714, *in*-12. Il a continué cet ouvrage juſqu'en 1729, qui eſt l'année de ſa mort, & on le trouve imprimé à la ſuite des *Recherches hiſtoriques & critiques ſur l'origine de la Chirurgie en France.*

Diſſertation ſur l'Opération Céſarienne. Elle ſe trouve dans le *Traité des opérations de Verduc*, édition de 1720.

Il y diſcute les dangers de cette opération, rapporte les exemples de ſa réuſſite, cités par les auteurs, & finit par conclure qu'elle peut être pratiquée, dans quelques cas, ſur la femme vivante.

Diſſertation concernant la Chirurgie des accouchemens, tant ſur ſon origine, que ſur les progrès qu'elle a faits en France juſqu'à préſent. (1727.) Elle ſe trouve dans la continuation des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire par le P. Deſmolets, tome III, page 462.

C'eſt une hiſtoire ſuivie, quoiqu'abrégée, de l'art des accouchemens, depuis la création du monde juſqu'à nos jours. Il finit par l'éloge des plus célèbres accoucheurs françois, Mauriceau, Viardel, Portal, Peu, Fournier, Amand, Dionis, de Lamotte. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEVENTER, (Henri) docteur en médecine & célèbre accoucheur dans le XVIII ſiècle, étoit de Deventer dans la province d'Over-Iſſel. Il pratiqua à Groningue & dans pluſieurs autres endroits des Provinces Unies, où ſon habileté le fit ſouvent ſouhaiter; il fit même quelques voyages en Danemarck pour le ſervice de Chriſtiern V, qui récompenſa ſes talens. Son ſavoir n'étoit point borné à la pratique de la médecine & des accouchemens; il s'étendoit encore à différentes parties de la chirurgie. Il avoit imaginé des ma-

Digitized by Google

chines pour redreſſer les boſſus, ceux qui ont le cou de travers, & pour guérir les boiteux : mais rien ne lui fit plus d'honneur, que d'avoir prouvé que l'obliquité de la matrice eſt une des premières cauſes des accouchemens difficiles, & d'avoir indiqué la manœuvre que demandent les accouchemens de cette eſpèce. Cette découverte eſt cependant ancienne ; Hippocrate en a parlé, mais *Deventer* a le mérite de l'avoir établie ſur des preuves plus démonſtratives que ne ſont celles de ce grand maître de l'école grecque. C'eſt dans ſes ouvrages qu'il a conſigné toutes les conſéquences de la pratique manuelle des accouchemens, relativement à cette découverte ; ils ſont intitulés :

Novum lumen obſtetricantium quò oſtenditur, quâ ratione infantes in utero tàm obliquè, quàm rectè pravè ſiti extrahuntur. Lugduni Batavorum, 1701, *in*-4.

Ulterius Examen partuum difficilium, Lapis Lydius obſtetricum, & de neceſſitate inſpiciendi cadavera. Ibidem. 1725, *in*-4.

Operationum Chirurgicarum novum Lumen exhibentium Obſtetricantium. Pars ſecunda. Lugduni Batavorum, 1733, *in*-4. C'eſt le recueil des ouvrages de *Deventer* ſur les accouchemens, dont il y a des éditions en pluſieurs langues. En Hollandois, 1701, 1724, 1745, *in*-4. En anglois, 1716, *in*-8. En allemand, Iene, 1717, 1728, 1731, 1740, *in*-8. En françois, de la traduction de Jean-Jacques Bruyer d'Abaincourt, Paris, 1714, *in*-4. avec figures, ſous le titre d'*Obſervations ſur le manuel des Accouchemens, avec des Obſervations ſur les points les plus importans.*

Deventer eſt encore auteur d'un traité en hollandois ſur la chartre : *Van de ziek ens des beenderen inſonderheit, van de Rachitis.* Cet ouvrage, qui eſt poſthume, fut imprimé, à Leyde en 1739, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DEVIATION, *deviatio.* (*Pathologie*)

Changement de direction, détour des liqueurs de leur chemin ordinaire ; par exemple, lorſque le ſang ſort par les pores de la peau, lorſqu'il pénètre dans les vaiſſeaux qui ne lui ſont pas deſtinés, tels que ceux de la cornée, &c. lorſqu'il ſe fait un épanchement de bile, &c. Le ſyſtême de l'inflammation & des maladies inflammatoires adopté par Boerhaave eſt fondé ſur la *déviation* du ſang. (M. MAHON.)

DEVILLE, (*Eaux minérales.*) (*Voyez* ROUEN.)

(M. MACQUART.)

DEVILLIERS (Jacques-françois) naquit à Saint-Maixent, du département des deux Sèvres, (autrefois province du Poitou) le 5 juin 1727, à dix heures du ſoir, & fut baptiſé le lendemain 6.

Il eut pour père, Jacques, avocat, & pour aieul, Jacques, procureur. Ce dernier avoit épouſé Eſther Guillemeau (1) deſcendante des Guillemeau d'Orléans, deſquels ſont ſortis Jacques Guillemeau, chirurgien de Henri IV, & Charles Guillemeau ſon fils, docteur en médecine de la faculté de Paris. La poſtérité de Jacques Guillemeau, le chirurgien, s'eſt continuée dans la capitale, ès perſonnes de M. Guillemeau de Fréval, & de M. Guillemeau de S. Souplet, tous deux chevaliers de S. Louis ; une autre branche des Guillemeau d'Orléans exiſte ès perſonnes de MM. Guillemeau, père & fils, à Niort, tous deux docteurs en médecine de la faculté de Montpellier. Le père de Jacques Guillemeau, chirurgien de Henri IV, étoit auſſi chirurgien de même que ſon père ; ainſi il y a plus de 240 ans que cette famille s'eſt dévouée à porter des ſecours à l'humanité ſouffrante.

Jacques-François *Devilliers* fut élevé en Poitou. Après avoir fait ſes humanités & ſa philoſophie, il ſe rendit à Paris, dans le deſſein d'étudier la médecine : ce fut vers 1746, ou 1747.

On lui conſeilla de commencer cette étude par celle de la matière médicale & de la pharmacie ; il ſuivit ce conſeil, & entra chez un apothicaire : l'indifférence de ſon père, qui lui refuſa tout ſecours, ne lui permettoit pas de faire autrement.

Après avoir paſſé quelques années dans la pharmacie, il fut obligé pour ſuivre ſes études en médecine de ſe charger de l'éducation du fils de M. Decourteilles.

Jeune encore, *Devilliers* dans cette poſition ſe trouvoit plus en état qu'auparavant de ſatisfaire ſon goût pour les livres ; ce fut bientôt une paſſion à laquelle il ſacrifioit la plus grande partie de ſes honoraires.

Le père de ſon élève voulant reconnoître les ſoins que *Devilliers* avoit donnés à ſon fils, le gratifia d'une ſomme de ſix mille livres, deſtinée à fournir aux frais de licence & de doctorat dans la faculté de Paris. Mais comme il craignoit que *Devilliers* ne fit uſage de cette ſomme toute entière pour acquérir des livres, il en ordonna le dépôt ; il en fixa même l'emploi, avec cette clauſe ; qu'elle ſeroit délivrée par parties, & aux différentes époques où les candidats en médecine ſont

(1) Elle étoit calviniſte ainſi que Jacques *Devilliers* ſon mari. En 1690, cinq ans après la révocation de l'édit de Nantes, elle mit au monde Jacques qui fut avocat. Le procureur ſon père, pour ne pas perdre ſon état, fit ce qu'ordonnoit cet édit injuſte & tortionnaire.

Digitized by Google

tenus d'acquitter les droits & les honoraires de la faculté.

Cependant cette clauſe, qui, par une ſage prévoyance, empêchoit *Devilliers* de diſpoſer pour l'achat de nouveaux livres, un argent uniquement deſtiné à lui procurer un état certain, le révolta long-temps.

En 1757, *Devilliers* avoit fait ſes études légales en médecine; il les avoit ſuivies depuis près de dix ans avec un zèle incroyable; il y avoit joint l'étude de la chimie ſous le plus habile maître de ce temps-là, Rouelle, dont il fut, durant beaucoup d'années, un diſciple très-aſſidu.

A cette époque (1757) la guerre étoit déclarée; l'Allemagne en étoit le théatre. *Devilliers* deſirant ardemment de connoître une portion de cette contrée, prit le parti de ſe faire recevoir docteur en médecine dans la faculté de Pont-à-Mouſſon, depuis transférée à Nancy.

Il demanda de l'emploi; il en méritoit de préférence à beaucoup d'autres, il en obtint. Il ſe rendit donc en Allemagne, en qualité de médecin des armées, dans un âge où l'on eſt capable de bien voir, de comparer, de réfléchir, de mettre tout à profit: il avoit 30 ans. Il teſta en Allemagne tout le temps de la guerre, tantôt à l'ambulance, tantôt dans un hôpital ſédentaire.

Ardent, vif, infatigable, aimant ſa profeſſion, jaloux d'être utile & de ſe perfectionner dans la pratique, *Devilliers* ſuivoit avec le plus grand zéle les malades confiés à ſes ſoins; lorſque l'état de quelques uns devenoit alarmant, il multiplioit ſes viſites (nous ne le diſons pas de nous mêmes, mais d'après les témoignages de pluſieurs de ſes confrères.) Quand il ſe trouvoit dans une ville, ou à la proximité d'une ville, il fréquentoit les médecins, obſervoit leur méthode curative, les interrogeoit, étudioit le moral & le phyſique des Allemands, en faiſoit la comparaiſon avec ceux des François, entroit dans les pharmacies, y prenoit de nouveaux renſeignemens ſur la matière médicale & ſur la préparation des médicamens; enfin il amaſſoit les livres qu'on ne pouvoit trouver aiſément que dans ce pays, & dont il rapporta en France une abondante collection.

Après la paix, *Devilliers* reprit la route de la capitale. Il ſe préſenta à la faculté de Paris, en 1764. Reçu bachelier, il quitta le cours de ſa licence, perſuadé qu'appartenant à cette faculté par l'obtention de ce grade, & ayant, en partie rempli la condition preſcrite par M. de Courteilles, on lui délivreroit le reſtant de la ſomme. Il ſe trompa.

En 1770, enfin la faculté lui ayant ſignifié qu'il eût à reprendre le cours de ſa licence, ou à ceſſer de voir des malades, il rentra dans une carrière qu'il avoit quittée depuis ſix ans. Il fut reçu docteur de Paris en 1772, âgé de 45 ans, tandis qu'il auroit pu l'être douze à treize ans auparavant.

Très inſtruit & en pharmacie & en chimie, *Devilliers* avoit formé le projet d'écrire l'hiſtoire de cette derniere ſcience; mais différentes occupations ſucceſſives & ſur-tout ſa pratique, l'ont contraint de renoncer à ce travail.

Son ſéjour en Allemagne l'avoit aſſez bien familiariſé avec la langue allemande; il n'ignoroit ni le grec ni l'anglois.

Juſqu'à l'âge de 45 ans, il fut amateur de la muſique; il en avoit étudié la théorie & jouoit du violoncelle avec goût. Il renonça à cet art agréable pour ſe livrer à la pratique de la médecine.

Nous avons dit que de bonne heure, il avoit été paſſionné pour les livres. Il voulut ſe former une nombreuſe bibliothèque; il en vint à bout; mais il ne mit point aſſez de diſcernement dans ſes acquiſitions, ni aſſez de goût & d'ordre dans les recueils qu'il fit: il avoit réuni dans un même volume des objets très-diſparates, de la théologie, de la juriſprudence, de la médecine, de la poëſie, de la muſique, de la critique, des pamphlets, &c. Il n'avoit point d'autre capital que ſa bibliothèque; mais, choſe étonnante; c'eſt qu'il avoit cru aſſurer par-là ſon avoir, & ſe procurer, en la vendant, un revenu honnête, ſi la vieilleſſe & les infirmités le forçoient à quitter la pratique. Il ſe trompoit, car elle n'a guère produit que 15 ou 16 mille livres, quoiqu'elle lui en ait coûté près de 40 mille.

Dès 1772, *Devilliers* commença à donner après midi dans ſon cabinet, depuis trois heures juſqu'à cinq, des conſultations aux pauvres. Inſenſiblement il s'y rendit des perſonnes en état de le dédommager du temps qu'il accordoit gratuitement à l'indigence. C'étoit pour remplir cette tâche qu'il s'étoit impoſée, que très-rarement il dinoit hors de chez lui; & lorſqu'il cédoit aux inſtances de quelques perſonnes, c'étoit à condition qu'il lui ſeroit permis de ſe retirer à deux heures & demie.

Une pratique de 30 ans, des obſervations, & des réflexions, lui avoient fait adopter dans pluſieurs maladies, une méthode que n'approuvoient pas ſes confrères. Il ne l'ignoroit point. *J'y tiens*, diſoit-il, *parce que mes malades s'en trouvent bien.* Il aimoit ſincèrement ſa profeſſion, auſſi la médecine lui paroiſſoit-elle très-certaine, (ce qui paroîtra peut-être étonnant à ceux qui connoiſſoient ſa manière de penſer); *elle ne ceſſe de l'être*, diſoit-il encore, *que quand elle eſt exercée par des ignorans.* Il croyoit qu'il falloit commencer l'étude de l'art par la pharmacie.

Digitized by Google

Dans les premières années de ſa pratique *Devilliers* faiſoit beaucoup ſaigner ; il ſe corrigea par la ſuite : mais rejettant preſqu'abſolument la ſaignée du bras, il adopta ſpécialement celle du pied, qu'il diſoit pouvoir remplir toutes les vues du médecin, auſſi l'employoit-il chez les femmes groſſes, ſans qu'elle ait été ſuivie d'accidens, ſoit pour elles, ſoit pour leurs fruits.

Les ſangſues étoient un moyen qu'il mettoit frequemment en uſage.

Il prétendoit avoir acquis par ſes obſervations répetées ſur le pouls, des connoiſſances certaines par leſquelles il découvroit le ſiége ſouvent obſcur de pluſieurs maladies.

Il croyoit que les affections du foie étoient plus communes qu'on ne le penſe ordinairement, & il prétendoit que peu de médecins ſçûſſent les reconnoître dans les premiers commencemens. Séduit & ſubjugué par cette opinion, il voyoit ſouvent dans ce viſcère des embarras qui n'exiſtoient point.

Il preſcrivoit volontiers les purgatifs draſtiques, mais il les corrigeoit en leur uniſſant d'autres ſubſtances.

Devilliers a joui juſqu'à l'âge de 56 ans, des avantages d'une bonne conſtitution. Mais en 1782, il eut une fièvre putride dont la criſe fut imparfaite. Après une convaleſcence longue, difficile & mal affermie, il fut artaqué d'un catarre violent. Son état devint alarmant, & bientôt ne lui laiſſa plus aucun eſpoir de guériſon ; cependant les ſymptômes graves ſe calmèrent, & peu-à-peu il revint à la vie : mais il lui reſta une toux habituelle, que l'hiver augmentoit conſidérablement, & qui ſe calmoit un peu au retour de la belle ſaiſon. Il ſe ſoutint juſques vers la fin de 1789, qu'une véritable phthiſie ſe déclara. Cependant il continua de voir des malades au dehors, & de leur donner des conſultations chez lui aux heures ordinaires. Tandis que les reſſorts phyſiques ébranlés, étoient prêts à ſe rompre, *Devilliers* jouiſſoit de toute ſa préſence d'eſprit & des autres facultés intellectuelles.

Il avoit vu avec les tranſports d'un homme qui ſait être né libre, la nation ſi long-temps captive, reprendre ſes droits, & le deſpotiſme oppreſſeur, opprimé à ſon tour. Il prenoit le plus vif intérêt aux travaux de l'Aſſemblée conſtituante.

L'homme malade, indépendamment des ſecours de l'art, a beſoin de conſolations. N'eſt-ce point pour obtenir celles-ci de la ſenſibilité de ceux qu'il voit, ou dont il eſt environné, qu'il les entretient de ſes maux ? *Devilliers* ne parloit pas des ſiens ; c'eſt qu'il puiſoit dans ſa philoſophie, toutes ſes conſolations. Lorſqu'on l'interrogeoit ſur ſa ſanté, il répondoit : j'ai appétit, je digère bien, je dors, & je ſuis en état, de voir mes malades ; puis il détournoit la converſation.

Dans les dernières ſemaines de ſa vie, il ne paroiſſoit point alarmé, ni inquiet ſur ſon état quoiqu'il ſentit bien que ſa fin approchoit.

Il termina ſa carrière le mercredi premier ſeptembre 1790, à quatre heures trois quarts du matin, ſans avoir été marié.

Ainſi, il a vécu 65 ans, deux mois, vingt-ſix jours, ſix heures quarante-cinq minutes.

Devilliers, malgré l'étendue de ſes connoiſſances en différens genres, leſquelles rendoient ſa converſation amuſante & inſtructive, n'avoit pas le talent de s'exprimer toujours (par écrit) d'une manière claire & préciſe ; il eſtimoit que tout le monde devoit entendre ce qu'il entendoit lui-même.

Devilliers étoit modeſte, ſobre, frugal, ſimple dans ſes manières ; d'un caractère doux & paiſible ; de l'abord le plus facile ; il communiquoit volontiers ſes connoiſſances & ſes livres ; attaché fortement à ſes opinions & à ſes idées, il ne les défendoit cependant pas, quand on les attaquoit.

Il n'a point été compté parmi les médecins de Paris les plus employés ; mais il avoit obtenu d'un bon nombre de familles une confiance entière, qu'elles lui ont conſervée juſqu'à ſa mort : il a été regreté d'elles & des pauvres auxquels ſa maiſon fut ouverte.

Nous allons faire connoître les travaux littéraires de *Devilliers*.

I. 1753. *Aphoriſmes de chirurgie de Boerhaave, avec le commentaire de Van-Swieten, traduits du latin en françois.* Paris, 1753, *in*-12. 5 vol.

Cette traduction avoit été commencée par Marinier, parent & commis de Cavelier, libraire. Elle a été achevée par *Devilliers*.

II. 1755. *Elémens de dogmaſtique, traduits de Cramer.* Paris, 1755, *in*-12, 4 vol.

III. 1761 ou 1762. Etant à Francfort (il ſuivoit alors les armées en qualité de médecin) il eut part à l'édition de l'ouvrage intitulé : *Diſpenſatorium pharmaceuticum univerſale, ſeu, theſaurus medicamentorum tàm ſimplicium, quàm compoſitorum locupletiſſimus ; W. Trilleri, doct. med. Francofurti, Varrentrapp*, 1763, *in*-4, 2 vol.

IV. 1764 & 1765. Il a fourni un grand nombre d'articles de chimie pour les volumes V. Vj. Vij. de l'Encyclopédie, pour laquelle il a donné auſſi la collection des fourneaux, vaiſſeaux, & inſtrumens.

Ce

Ce travail auquel il s'étoit engagé, avec la promeſſe verbale d'une rétribution, comme tous ceux qui concouroient à la confection de l'Encyclopédie, ne lui a jamais été payé, malgré les inſtances qu'il a faites auprès des éditeurs, qui l'avoient ſollicité à s'occuper de ces objets.

V. 1770. Il a fait inſérer dans une *hiſtoire de l'anatomie & de la chirurgie* 6 à 7 vol. *in*-8., miſe depuis au pilon, une liſte de toutes les pièces qui ont paru dans les conteſtations élevées entre les médecins & les chirurgiens. Il avoit raſſemblé dans ſon cabinet toutes ces pièces curieuſes qui ſont aujourd'hui diſperſées, ce dont il ſeroit difficile de former une ſeconde collection.

VI. 1770. Il a revu les *inſtituts de chimie, traduits du latin de Spielman, par M. Cadet le jeune, apothicaire*, 1770, *in*-12, 2 vol. Il y a ajouté quelques notes, & augmenté conſidérablement le catalogue des auteurs qui ſe trouve à la fin.

VII. 1770. En cette année M. Vétillart, médecin de la ville du Mans publia un *mémoire ſur le ſeigle ergoté*. La même année *Devilliers* en donna un ſous ce titre. *Supplément au mémoire ſur le ſeigle ergoté, par M. Vétillart.* 1770, *in*-4.

VIII. 1771. *Méthode pour rappeller les noyés à la vie.* 1771 *in*-8 de 55 pages.

IX. 1774. *Manuel ſecret & analyſé des remèdes de MM. Sutton pour l'inoculation de la petite vérole.* 1774, *in*-8.

A cette époque les Sutton tenoient leur méthode ſecrette. *Devilliers* crut être en état de la dévoiler d'après ce qu'il avoit entendu dire, & d'après ſes réflexions ou plutôt ſes conjectures. Il fit & publia ce manuel qui fut d'autant plus promptement oublié qu'il étoit écrit d'un ſtyle obſcur & diffus.

X. 1776. *Lettre ſur l'édition grecque & latine des œuvres d'Hippocrate & de Galien, publiée en* 1639, 1649, 1679, *in-fol., par Chartier, méd. de la faculté de Paris.*

Cette lettre à laquelle on peut faire auſſi le reproche de n'être pas écrite d'un ſtyle clair & précis a été inſérée dans les *mémoires littéraires in*-4. de M. Goulin, année 1776. On a tiré de cette lettre des exemplaires ſéparés *in*-4., & d'autres *in-folio* en faveur des perſonnes qui poſſedoient l'édition de Chartier, laquelle eſt de ce dernier format: les exemplaires de la lettre furent diſtribués & non vendus.

XI. 1778. *La médecine pratique de Londres; ouvrage dans lequel on a expoſé la définition & les ſymptômes des maladies avec la méthode actuelle de les guérir, traduit ſur la ſeconde édition, revu, publié, & enrichi de notes*; par J. F. *Devilliers* 1778, *in*-8.

Dans le temps où l'ouvrage s'imprimoit, il y avoit des cenſeurs (plus deſpotiques que ceux de l'*index* à Rome) qui ne vouloient pas qu'un écrivain pût publier une opinion qui n'étoit pas la leur. *Devilliers* en trouva un de cette trempe, qui lui renvoya ſa préface *non ſeulement bâtonnée mais même déchirée*, parce qu'elle contenoit une critique de Boerhaave, mort depuis 40 ans. (Je ne nommerai pas ce cenſeur; mais il vit encore.) *Devilliers* fut très-affecté de cette inſulte; il demanda & obtint un nouveau cenſeur, & ſa préface parut.

XII. *Notes ſur les lettres de Gui Patin;* elles ſont inſérées dans le journ. de méd. ann. 1786. tom. lxjx. pag. 339.

XIII. *Avis ſur le vocabulaire chymique nouveau.* A Ratapolis, le 1 mars 1789. *in*-8. de 4 pages.

Devilliers, qui étoit fait à l'ancienne langue de la chimie, trouva très-mauvais, qu'on en eût imaginé une nouvelle, qui lui déplaiſoit fort & qu'il ne vouloit point apprendre. Pour purger ſa bile, il fit imprimer cet *avis*, qu'il crut très plaiſant, qu'il diſtribua ſans ſe faire connoître, & qui ne fit aucune ſenſation.

(M. Goulin.)

DEVOIR CONJUGAL, (*Médecine légale.*)

P. Zacchias a traité dans ſon volumineux ouvrage pluſieurs queſtions relatives au *devoir conjugal*, dans la diſcuſſion prolixe deſquelles nous ne le ſuivrons point. *Quando, quantum, & quomodo debitum conjugale ſit reddendum.* Telle eſt la principale diviſion qu'il a ſuivie dans ſa première queſtion. Les deux premières branches de cette diviſion appartiennent plutôt à l'hygiène qu'à la médecine légale. La troiſième, ou le *quomodo*, ſeroit plus de notre objet, ou mieux encore de la compétence de ce que l'on pourroit appeler médecine morale. C'eſt une ſuite de cas de conſcience que les lumières de la médecine contribueroient, ſans doute, à éclaircir & à décider. Mais, il faudroit, en même temps, préſenter à nos lecteurs une ſuite de tableaux obſcènes qui n'ont pu ſe réaliſer que dans les lieux conſacrés à la débauche la plus infâme, & qui n'ont exiſté, peut-être, pour la première fois, que dans l'imagination très-lubrique d'un Sanchez, d'un Amadœus Guiménœus, plus dignes d'être les compagnons de l'Arétin, que des guides en morale.

Nous croyons donc convenable de renvoyer à l'auteur lui-même, ceux qui pourroient avoir beſoin de pareilles lumières; d'autant mieux que

nous n'écrivons pas dans la même langue que lui. Delpréaux disoit.

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,
Mais le lecteur françois veut être respecté.

Zacchias regardant, avec raison, comme un principe, que la lutte vénérienne est plus fatigante pour les hommes que pour les femmes, examine ensuite séparément ce qui peut être pour les uns ou pour les autres, une raison suffisante de refuser le *devoir conjugal*. Tous ces différens motifs se réduisent au danger évident, ou au moins à une crainte raisonnable, de détériorer la santé.

Zacchias entre dans un détail très-circonstancié, & plus ou moins bien appuyé sur l'influence que les saisons, les climats, les tempéramens, la manière dont les individus sont affectés, soit en général, soit relativement à quelques organes en particulier, les travaux, le régime, la grossesse, l'allaitement, le flux périodique, l'état valétudinaire, enfin, certaines maladies pourroient avoir sur la santé des individus de l'un & de l'autre sexe, s'ils se livroient aux plaisirs de l'amour avec plus ou moins de mesure. La plupart des questions susceptibles d'être agitées sur une matière aussi variée, sont, comme nous l'avons déjà dit, plutôt du ressort de l'hygiène, que de celui de la médecine légale. Nous nous contenterons donc de les avoir indiquées, & nous ne répéterons point ici inutilement ce qu'on trouvera dans d'autres articles de ce Dictionnaire. (M. MAHON.)

DEXIPPUS. (*Voyez* DIOXIPPUS.)

(M. GOULIN.)

DIA, (*Mat. méd.*)

Prépositon grecque que les anciens médecins employoient très-souvent dans la dénomination d'un grand nombre de préparations pharmaceutiques. Elle répond à l'*ex* & au *de* des latins, & au *de* des françois; c'est ainsi que pour dire la poudre de rose, *pulvis de rosis*, *ex rosis*, les grecs disoient διὰ ῥόδων: dans la suite ils joignirent la prépositon avec le substantif, & n'en firent qu'un mot; διαῤῥόδων, διακοδίων, διακοδιτίων, &c. Les latins adoptèrent la plupart de ces noms, & n'en séparerent point la prépositon; c'est ainsi qu'ils dirent *diarrhodon*, *diachylum*, *diacrydium*, *diacodium*, &c. Les arabes & les médecins qui sont venus après, ont aussi adopté cette expression; & très-souvent, lorsqu'ils vouloient donner un nom à une composition, ils ne faisoient qu'ajouter la propositon *dia* à la principale drogue qui y entroit; ainsi, ils appellèrent une poudre purgative où entre le senné, *diasenna*; celle où entroit le jalap, *diajalappa*. Fracastor nomma l'électuaire antidote qui porte son non, *diascordium*, parce que cette plante est un de ses ingrédiens.

Il est bon de remarquer que le *dia*, ne s'employoit que pour les préparations composées & jamais pour les simples; du moins voyons-nous que les auteurs s'en servent toujours pour exprimer ou une poudre composée, ou un électuaire, ou un emplâtre, & jamais pour exprimer une poudre simple, &c.

(*Extrait de l'Anc. Encycl.*) (M. FOURCROY.)

DIABACANON, (*Mat. méd.*)

Le *diabacanon* étoit un antidote hépatique vanté par Nicolas *Myrepsus*, Myrepse, dont il paroit que la graine de chou faisoit la base; on ne connoit plus ce remède; on n'en fait plus d'usage.

(M. FOURCROY.)

DIABÉTE, *Diabetes*, (*Nosol. méthod.*)

Flux d'urine surabondant & opiniâtre. Cullen range cette maladie dans la classe des NEVROSES, à l'ordre III des SPASMES, entre la *diarrhée* & l'*hystérie*, à la suite du *cholera*, &c. Il me semble que cette classification est bien vicieuse, s'il est vrai qu'il faut fonder une méthode nosologique sur l'expression des symptômes les plus marquans. Or, le *diabéte* & la diarrhée, sous ce rapport, appartiennent évidemment aux FLUX, *profluvia*, *fluxus*, &c. comme d'autres nosologistes l'ont indiqué. Le spasme caractèrise ici la cause plutôt que l'effet: il ne peut composer un ordre dans la classe des névroses, que pour y rassembler les genres de maladies éminemment convulsives & spasmodiques, selon le plan exact de Sauvages. Autrement, il faudroit rapporter au spasme une foule de maladies; ce qui ne peut être admissible que dans un système de pathologie & non de nosologie. (M. CHAMSERU.)

DIABOTANUM, (*Mat. méd.*)

Le *diabotanum* ainsi nommé de διὰ, *ex* & βοτανὴ, *herba*, est un des emplâtres les plus composés qu'on prépare en pharmacie, & un des plus difficiles à bien préparer en raison du grand nombre de substances différentes qui y entrent, de leurs propriétés diverses, & de leur réaction réciproque. On y emploie la décoction ou le suc d'une vingtaine de plantes âcres, virenses, fondantes & aromatiques, des gommes-résines fondantes, les poudres de racines âcres, le camphre, &c. la cire, l'huile, le soufre, la litharge; il doit avoir une couleur noire, brillante, une odeur forte, âcre & vireuse, une consistance solide susceptible de se ramollir uniformément par la chaleur. La couleur noire dépend de la réaction du soufre & de la litharge. On l'emploie comme digestif, réso-

Digitized by Google

tatif, maturatif & fondant. On l'applique ſur les glandes engorgées, les loupes, les tumeurs froides, les ſquirrhes; il produit ſouvent de bons effets; ſon uſage devient plus rare de jour en jour; on préfère aujourd'hui les cataplaſmes, les décoctions, les embrocations de plantes vireuſes, fondantes. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE PHARMACIE.) (M. FOURCROY.)

DIABROSIS, (*Eroſion.*)

Elle a lieu dans les différentes parties du corps par l'action d'une cauſe interne, âcre & mordante, ou par l'application de médicamens diabrotiques. On appelle ainſi ceux qui, capables de produire l'éroſion de la partie ſur laquelle on les applique, tiennent le milieu entre les eſcarotiques ou déterſifs, & les cauſtiques. Ils ſont plus forts que les eſcarotiques ou deſſicatifs, & plus foibles que les cauſtiques ou corroſifs. (*Voyez* CORROSION.) (M. LAPORTE.)

DIACARTHAMI, Tablettes. (*Mat. méd.*)

Les tablettes *diacarthami* ſont préparées avec des ſubſtances végétales purgatives, telles que les ſemences de carthame réduites en pulpe & mêlées avec les hermodates, le diagrède, la racine de turbith, le gingembre, pulvériſés; on mêle & on agite bien ces matières avec cinq ou ſix fois leur poids de ſucre cuit à la plume; on en forme des tablettes. Quoiqu'elles portent le nom de carthame, ce n'eſt point aux graines de cette plante qu'elles doivent leur vertu purgative, comme on doit le voir d'après l'énoncé ci-deſſus. Autrefois on mêloit de la manne, du miel roſat, des confitures avec les poudres. M. Baumé a conſeillé de ne point employer ces corps déliquescens, & d'y ſubſtituer le ſucre cuit à la plume. Ce dernier adoucit l'âcreté des réſines & gommes-réſines purgatives; on les donne à la doſe de deux gros juſqu'à celle de ſix gros, ou d'une once comme purgatives; on les employoit beaucoup autrefois dans les maladies chroniques, les obſtructions, les épaiſſiſſemens de la lymphe, l'hydropiſie, &c.; aujourd'hui leur uſage eſt ſinguliérement diminué. Ce ſont ces tablettes ou au moins leurs analogues qu'on vend dans les rues, à quelques ſous la pièce, pour purger. Il faut ſe défier de cette drogue; elle eſt ſouvent mal préparée; la ſcammonée & l'aloès qu'on y fait entrer s'y trouvent ſouvent en grumeaux; c'eſt ce qui a lieu dans les tablettes faites avec peu de ſoin, & mêlées inégalement. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE & DE PHARMACIE.)

(M. FOURCROY.)

DIACATHOLICON, (*Mat. méd.*)

Le *diacatholicon* ou purgatif univerſel, eſt une eſpèce d'électuaire fait avec les principales ſubſtances qui entrent dans le catholicon. (*Voyez* ce mot.) Voici ce qu'on trouve dans l'ancienne encyclopédie ſur le *diacatholicon*. Prenez pulpe de caſſe & de tamarins, feuilles de ſéné, de chaque deux onces; racines de polypode, fleur de violettes & rhubarbe, de chaque une once; ſemence d'anis, ſucre blanc & réglisſe, de chaque deux gros. Pulvériſez ce qui doit l'être, & prenez enſuite racine de polypode récent, concaſſée, trois onces; ſemence de fenouil doux, ſix gros; faites-les bouillir dans deux pintes d'eau de pluie juſqu'à conſomption du tiers: coulez la liqueur, & donnez-lui, avec deux livres de ſucre blanc, la conſiſtance de ſyrop: verſez-le ſur les pulpes tandis qu'elles ſont ſur le feu, & incorporez-y les poudres, pour donner au tout la forme d'un électuaire. Cette préparation eſt peu d'uſage nonobſtant le titre pompeux qu'elle porte. On voit que c'eſt une eſpèce de catholicon réformé.

(M. FOURCROY.)

DIACHALASIS. Diſſolution, relâchement de *diachalao*, διχαλαω, être relâché ou ouvert. Hippocrate, *libr. de vulner. capit.* ſe ſert particuliérement de ce mot pour exprimer la ſolution de continuité dans les os du crâne, ou le relâchement & la ſéparation des ſutures, qui ſont la ſuite des bleſſures à la tête.

(M. LAPORTE.)

DIACHALCITEOS. (*Mat. med.*)

L'emplâtre *Diachalciteos*, eſt une eſpèce de diapalme, dans lequel on met un peu de colcotar ou ſulfate de fer calciné au rouge, broyé avec un peu d'huile, au lieu du vitriol blanc ou ſulfate de zinc qui entre dans cet emplâtre. Ce changement n'altère point ſenſiblement ſes propriétés. (M. FOURCROY.)

DIACHYLUM. (*Mat. med.*)

Le *diachylum* eſt un emplâtre dont on diſtingue deux eſpèces; le ſimple & le compoſé; le premier eſt fait avec l'huile de mucilage, la litharge & la décoction de racine de glayeul; le ſecond contient, outre les premières ſubſtances de la cire, de la poix, de la térébenthine, & quatre gommes-réſines fondantes. Le *diachylum* ſimple eſt propre à ramollir, à digérer, à mûrir, à réſoudre, on l'applique ſur les tumeurs qui menacent d'abcéder, & dont il accélère la maturité; quand on a l'intention de fondre, on emploie le *diachylum* compoſé ou gommé; celui-ci eſt d'un plus grand uſage que le ſecond; il réſout les tumeurs, ou les fait marcher vers la ſuppuration avec bien plus d'activité que l'autre; auſſi l'emploie-t-on bien plus fréquemment. (M. FOURCROY.)

DIACODE. (*Mat. med.*)

Le *diacode* eſt, ſuivant le lexicon de Blancard, un médicament compoſé des têtes de pavot, de caronge, de racine de réglisſe, de guimauve & de ſucre; il a la conſiſtance d'un ſyrop, & poſſede à un haut dégré les propriétés adouciſſante, béchique & pectorale. Le mot *diacode* vient de deux mots grecs *δια ex* & *κωδια, papaveris caput*. On ne fait plus aujourd'hui le ſyrop de *diacode* ou de pavot blanc, avec les diverſes ſubſtances indiquées par Blancard. C'eſt avec une livre de capſules de pavot blanc, & quatre livres de caſſonade qu'on prépare ce ſyrop. Pluſieurs auteurs recommandables obſervent que ce médicament n'eſt pas à beaucoup près auſſi calmant qu'on le deſire, qu'il eſt d'ailleurs viſqueux & épais, & qu'il ne remplit pas les indications qu'on ſe propoſe de remplir en le preſcrivant aux malades; ils improuvent encore davantage le conſeil donné dans pluſieurs diſpenſaires, de laiſſer la graine dans les têtes de pavot; ces ſemences ne ſont en effet que fournir un mucilage épais & tenace qui n'a rien de calmant, & qui favoriſe la décompoſition ſpontanée du ſyrop. C'eſt pour éviter ces inconvéniens, que M. Baumé donne dans ſa pharmacopée, une formule de ſyrop d'opium, fait avec trois gros d'extrait d'opium, préparé par digeſtion lente, quatre livres de caſſonade & deux livres & demie d'eau de cette ſorte; il contient environ deux grains d'extrait d'opium par once; il eſt véritablement calmant, tandis que le ſyrop de *diacode* ou de têtes de pavot, ne l'eſt que très-foiblement, & ne jouit même preſque que de la propriété adouciſſante.

On donne le ſyrop de *diacode* ordinaire depuis la doſe d'un ou deux gros, juſqu'à ſix gros ou une once, pour procurer un ſommeil doux, pour calmer les douleurs, pour appaiſer les convulſions, diminuer la violence & la fréquence de la toux. On doit n'employer qu'une demie doſe, ſi l'on préfère le ſyrop d'opium à celui de têtes de pavot. Il eſt important de ſe ſouvenir toujours en preſcrivant ces ſyrops, qu'il faut en ménager ſinguliérement la doſe chez les malades qui éprouvent des évacuations, ſur-tout lorſqu'elles ſont critiques, que ces remèdes diminuent peu-à-peu d'activité, chez les perſonnes qui en prennent fréquemment, que tout ce qui tient au pavot & à ſon ſuc, eſt en général contraire aux affections nerveuſes & convulſives, & que c'eſt particuliérement dans l'adminiſtration de pareils remèdes qu'il faut toujours apporter de la prudence & de la circonſpection.

(M. Fourcroy.)

DIACOLOCYNTHIDOS. (*Mat. med.*)

C'eſt le nom qu'on donne à une eſpèce d'électuaire purgatif âcre & preſque draſtique; dont la coloquinte fait une des baſes, & qu'on emploie quelquefois avec ſuccès dans les maladies, où la ſenſibilité & l'irritabilité ſont très-affoiblies; telles que l'apoplexie, la paralyſie, l'épilepſie, la manie, la léthargie, &c. c'eſt une eſpèce d'*hiera*, ou de remède grand, fort, ſaint, ſuivant l'expreſſion des anciens. On parlera plus au long de ſa nature, de ſes propriétés & de ſon adminiſtration au mot Hiera.

(M. Fourcroy.)

DIACOPREGIE. (*Mat. méd.*)

La *diacopregie*, *diacropagia*, eſt un médicament compoſé de fiente de chèvre, qu'on employoit anciennement dans les maladies des glandes, & ſur-tout dans celles de la rate, du pancréas, des parotides, du foie, &c. ſon nom vient des trois mots grecs *δια ex*, *κοπρος, ſtercus*, & *αιξ capra*. On n'en fait plus uſage depuis long-temps. (M. Fourcroy.)

DIACRESE, *διακρισις* (*Pathologie.*)

C'eſt la même choſe que *criſe*, *κρισις*; & ce mot ſignifie ſéparation qui ſe fait dans les humeurs de la matière morbifique d'avec la maſſe, à une certaine époque de la maladie. L'oppoſé eſt déſigné par le terme *συγκρισις*, c'eſt-à-dire, *ſolutio*, mélange. (M. Mahon.)

DIACYDONIUM. (*Mat. med.*)

Le *Diacydonium* eſt un médicament compoſé, une ſorte d'électuaire purgatif, d'une conſiſtance épaiſſe, dont le rob de coings faiſoit l'excipient, & dont on trouve diverſes formules dans les pharmacopées anciennes. On ne l'emploie plus depuis long-temps.

(M. Fourcroy.)

DIAGNOSE. (*Séméiotique.*)

Eſt la connoiſſance des choſes, telles qu'elles ſont dans leur état préſent: & cette connoiſſance s'acquiert par l'obſervation de certains ſignes, que l'on appelle à cauſe de cela, *ſignes diagnoſtics*. (M. Mahon.)

DIAGNOSTIC ou DIAGNOSTIQUE.

On dit le *diagnoſtic* d'une maladie pour ſignifier la qualification de cette maladie. On l'emploie auſſi comme adjectif du mot ſigne & du mot art; ainſi on dit *ſigne diagnoſtic*, *art diagnoſtic*. (*Voyez* Signe & Semeiotique.)

(M. Mahon.)

DIAGORAS, poëte & médecin, étoit de l'iſle de Mélos, l'une des Cyclades. Démocrite

dont il fut l'eſclave, l'acheta ſur ſa bonne mine & prit ſoin de l'inſtruire.

Ce fut ſous ce grand homme qu'il apprit la philoſophie & la médecine; il paroît même qu'il acquit de la réputation dans cette dernière ſcience, puiſqu'Aetius (*lib.* 7. *c.* 8.) parle de lui & rapporte la compoſition d'un collyre qui porte ſon nom, & qu'il employoit. Il eſt encore cité par Dioſcoride au ſujet de l'opium ou du ſuc de pavot, dont on ſe ſervoit dans les douleurs d'oreille & dans les inflammations des yeux. Eraſiſtrate dit que *Diagoras* en condamnoit l'uſage, parce que cette drogue cauſe un aſſoupiſſement dangereux & affoiblit la vue.

L'hiſtoire de la philoſophie nous repréſente *Diagoras* comme un homme qui affichoit l'athéiſme. Quelqu'un ayant un jour voulu le convaincre que la providence des dieux veille ſur les choſes humaines, on lui montra des tableaux que des particuliers échappés du naufrage avoient ſuſpendus dans un temple, pour s'acquitter de leurs vœux, & pour donner un témoignage public de leur reconnoiſſance envers la divinité qui les avoit ſauvés; mais il répondit que ſi c'étoit la coutume de faire des tableaux où fuſſent repréſentés tant d'autres malheureux qui avoient péri ſur mer, nonobſtant leurs vœux, ces derniers tableaux ſeroient en beaucoup plus grand nombre que les premiers.

On rapporte un ſecond trait de *Diagoras*. Etant un jour dans une taverne ou hôtellerie où le bois manquoit, il prit une ſtatue d'Hercule qui ſe rencontra dans la chambre & qui étoit de bois, & la jettant au feu, courage, dit-il, Hercule, il faut que tu faſſes aujourd'hui bouillir notre pot; ce ſera le treizième & le dernier de tes travaux.

Comme ces maximes inſultoient à la religion dominante, les athéniens le ſommèrent de venir rendre compte de ſa doctrine. Il ſe ſauva vers l'an 416 avant notre ère pour ſe ſouſtraire aux pourſuites; l'aréopage inſtruiſit néanmoins ſon procès, le jugea coupable; & promit deux talens à qui le ramèneroit en vie, & un talent à celui qui prouveroit l'avoir tué.

Si la fuite de *Diagoras* doit être placée ſous la date de 416 avant notre ère, Démocrite avoit alors 84 ans. Il eſt vraiſemblable que le philoſophe ne l'acheta que lorſqu'il jouiſſoit de la plus haute réputation, & qu'il avoit rétabli ſa fortune; car il avoit abſorbé dans ſes voyages tout ce ce qu'il avoit de bien. Ce ne peut guère être que vers l'an 445, (âgé de 55 ans) qu'il fit l'acquiſition de *Diagoras*, qui ſûrement étoit encore jeune. On peut lui ſuppoſer 20; en ce cas il ſeroit né, vers l'an 465 avant notre ère, & auroit eu 49 ans lorſqu'il s'échappa des mains de ſes accuſateurs, l'an 416 avant notre ère; 16 ans avant la mort de Socrate.

Le premier trait que nous avons rapporté de *Diagoras*, partoit plus d'un homme irrité que d'un athée. Un dépôt fait en ſa faveur, (ceci prouve, je crois, que Démocrite lui avoit donné ſa liberté,) étoit entre les mains d'un homme avide & injuſte, qui refuſoit de le lui donner; *Diagoras* le cite devant le juge; le dépoſitaire fait ſerment qu'il n'a rien reçu; une ſentence déboute *Diagoras* de ſa demande. C'eſt après cette petite qu'entendant parler de la providence qui veille ſur les choſes humaines, & ſur les hommes, il fait avec humeur la réponſe qu'on a lue, mais ſans nier pour cela l'exiſtence de la divinité.

Quant à la petite ſtatue de bois, un philoſophe ſavoit bien que le valeureux Hercule qu'elle repréſentoit, n'étoit qu'un homme, que ſes ſemblables ne pouvoient ériger en dieu, malgré le cérémonial faſtueux d'une apothéoſe; mais *Diagoras* a eu tort de ne pas reſpecter dans cette effigie, le deſtructeur des brigands, le protecteur & le vengeur des loix outragées, & ſur-tout d'ajouter un ſarcaſme inſultant. (M. Goulin.)

DIAGRÈDE. (*Mat. méd.*)

Le *Diagrède*, *diacrydium*, *dacrydium*, eſt, ſuivant les anciens, gloſſateurs en médecine, le vrai nom de la ſcammonée; les latins la nommoient *lacrymula*, pour exprimer le ſuc qui découloit de la plante bleſſée & qui ſe ſéchoit en petites larmes à l'air; on enfermoit ce ſuc en poudre dans une poire de coings, ou la faiſoit cuire ſous les cendres chaudes, on en retiroit enſuite la ſcammonée qu'on faiſoit ſécher & qu'on conſervoit après l'avoir pulvériſée dans une bouteille bien bouchée pour l'uſage. On ne prépare plus depuis long-temps la ſcammonée de cette manière. Ce qu'on nomme aujourd'hui *diagrède* cydonié, eſt un mélange de deux parties de ſcammonée & d'une partie de ſuc de coing qu'on fait épaiſſir & deſſecher à un feu doux; on réduit ce mélange en poudre & on le conſerve pour l'uſage. Le *diagrède* glicirrhiſé eſt la ſcammonée mêlée avec l'extrait ſucré de la réglisſe; le *diagrède* ſulfuré eſt la ſcammonée expoſée à la vapeur du ſoufre brûlant. Ces différentes eſpèces de *diagrède* ſont employées comme des purgatifs aſſez forts & ſur-tout comme hydragogues, à la doſe de quelques grains juſqu'à celle de vingt-quatre; on va rarement juſqu'à trente-ſix grains. Quelque bien préparé que ſoit le *diagrède*, il faut toujours le conſidérer comme un remède âcre, qu'on ne doit employer qu'avec la plus grande modération. (*Voyez* l'article Scammonée.)

(M. Fourcroy.)

DIALEPSIS. Interception, interpoſition, de *dialambano*, διαλαμβανω, *intercipere*. Hippocrate

emploie ce mot pour exprimer les interſtices ou intervalles qu'on laiſſe entre les circonvolutions des bandages. (M. LAPORTE.)

DIALTHÉE. (*Mat. méd.*)

C'eſt un onguent dont la racine de guimauve fait la baſe; on fait cet onguent avec du mucilage de cette racine, celui des graines de lin, l'huile, la cire, la réſine & la térébenthine. On attribue à cet onguent la propriété d'amollir, de réſoudre & de calmer. On l'applique ſur les parties dures, calleuſes, douloureuſes.

(M. FOURCROY.)

DIALYSIS. *diſſolutio*, foibleſſe, langueur, de *dialuo* διαλυω, diſſoudre. En parlant du corps & des membres, ce mot dénote la langueur & l'impuiſſance de faire leurs fonctions. C'eſt dans ce ſens qu'Hippocrate dit *notioi dialuticoi*, νοτιοι διαλυτικοι *auſtri diſſolventes*. (*Voyez* LE DICT. DE MED.) (M. LAPORTE.)

DIAMANT. (*Mat. méd.*)

Dans un temps où tout ce qui étoit rare & précieux, tout ce qui excitoit la curioſité & la cupidité de l'homme étoit regardé comme propre à guérir les maladies qui l'attaquent, quelques gens de l'art entraînés par la ſuperſtition du moment, ont propoſé d'employer le *diamant*, comme cordial, alexitère, &c. On imagine bien qu'une pareille propoſition n'a point eu un grand ſuccès & qu'il a été bientôt généralement reconnu que le *diamant* étoit abſolument ſans action ſur les organes du corps humain. En effet ce corps long-temps rangé parmi les pierres précieuſes les plus inaltérables, actuellement reconnu comme une gemme combuſtible, eſt ſans ſaveur, ſans diſſolubilité dans aucun agent chimique, & conſéquemment d'une inertie parfaite ſur l'économie animale. (*Voyez* pour ſes propriétés LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.) (M. FOURCROY.)

DIAMARMATUM ou DIAMATRONATUM, (*Mat. méd.*)

Confection liquide préparée avec des ceriſes aigres, du ſucre & un aromate. (Blancard Lexicon.) (M. FOURCROY.)

DIAMORON. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom d'un médicament préparé dans les bouriques avec le jus de mûres, qu'on cuit en ſyrop épais avec le miel. C'eſt une eſpèce de rob de mûres; en france on y ſubſtitue le ſyrop de mûres. (M. FOURCROY.)

DIANACARDION. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'antidote compoſé ſpécialement d'anacardo, décrit dans les auteurs anciens, & depuis long-temps n'eſt plus en uſage.

(M. FOURCROY.)

DIANTHON. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom d'un antidote décrit par Myrepſus & que l'on trouve dans la pharmacopée de Londres ſous le nom de *ſpecies dianthus*.

Prenez fleurs de romarin une once, roſes rouges ſix gros, réglisſe, giroſle, ſpicanard, noix muſcade, galanga, canelle, gingembre, zedoaire, macis, bois d'aloës, petit cardamome, ſemence d'aneth, anis, de chaque quatre ſcrupules; pulvériſez le tout enſemble. On recommande cette compoſition dans la cachexie froide. (*Extr. de l'anc. Encyclop.*) (M. FOURCROY.)

DIAPALME. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom d'un emplâtre très-connu, qu'on prépare avec la litharge, l'axonge de porc, l'huile d'olives, le ſulfate de zinc ou vitriol blanc & la cire. Autrefois on y mettoit une décoction de feuilles de palmier, & c'eſt ce qui lui a fait donner ſon nom; on le nomme encore emplâtre de litharge. En le cuiſant, on a ſoin de l'entretenir toujours humide, afin qu'il ne s'échauffe pas trop & que l'oxide de plomb ne ſe réduiſe pas. Les détails de la préparation de cet emplâtre doivent être donnés dans le dictionnaire de chimie & pharmacie; nous ferons ſeulement ici quelques remarques ſur pluſieurs phénomènes qui ont lieu dans ſa fabrication. 1°. La litharge devient un oxide blanc à meſure que l'huile s'épaiſſit, ce qui dépend manifeſtement de l'abſorption d'une partie de l'oxigène de la litharge par l'huile. 2°. Si l'on chauffoit trop le mélange, tout-à-coup l'oxide de plomb plus fortement réduit donneroit à l'emplâtre une couleur noire; ce qui lui arrive s'il eſt mal fabriqué. 3°. L'huile forme avec l'oxide de plomb une ſorte de ſavon métallique auquel ſont dues & les bulles ſavoneuſes qui s'élèvent de l'emplâtre, quand on l'agite rapidement, pendant ſa cuiſſon, & la blancheur opaque de l'eau qui s'en ſépare, pendant qu'il réfroidit.

Le *diapalme* eſt réſolutif, déterſif, & propre à nettoyer & à faire cicatriſer les ulcères; quelquefois on ramollit cet emplâtre avec l'huile pour lui donner la conſiſtance d'un onguent; c'eſt ce qu'on appelle cérat de *diapalme*, on l'emploie plus commodément que l'emplâtre; l'uſage en eſt beaucoup diminué, depuis que l'on connoît l'onguent brun, l'onguent de la mère.

(M. FOURCROY.)

DIAPASME. (*Mat. méd.*)

Le mot *diapaſme* déſignoit chez les grecs une

Digitized by Google

poudre composée, formée de substances sèches, & aromatiques, dont on saupoudroit soit les vêtemens pour leur donner du parfum, soit la peau pour dessécher les ulcères, arrêter la sueur, & corriger l'odeur désagréable qu'elle répand. Ce mot vient du grec διαπασσειν, *inspergere*. Oribase distingue trois compositions de cet ordre par des noms un peu différens; les ψιμασματα, destinés à arrêter les sueurs & à exciter une légère démangeaison à la peau; Aurelianus nomme ceux-ci *sympasmata* & *aspergines*; les καταπασματα qu'on appliquoit sur les ulcères; & les διαπασματα seulement employés pour donner une odeur agréable; ces derniers ne sont donc que des espèces de parfums. (M. FOURCROY.)

DIAPÈDESE, *diapedesis, persudatio, transudatio*, διαπηδησις. (*Pathologie.*)

Les anciens entendoient par ce terme une sueur sanguinolente, une effusion de sang sous la forme de sueur ou de rosée. Cette effusion a lieu, lorsque le sang n'est pas assez dense, & que ses globules sont assez atténués & divisés pour se confondre avec la matière de la sueur, & passer avec elle par les tuyaux excrétoires de la peau. (*Gal. method. med. lib. 5, cap. 2.*) La *diapèdese* diffère de l'anastomôse, en ce que, dans celle-ci, les embouchures des gros vaisseaux s'ouvrent, & que le sang en sort avec une sorte d'impétuosité & d'abondance; au lieu que dans la *diapèdese*, c'est une sérosité sanguinolente qui se filtre, pour ainsi dire, par des orifices de vaisseaux si petits, qu'il ne peut s'en échapper que quelques globules de sang fort atténués & mêlés avec la sérosité. Plusieurs auteurs font mention de sueurs de sang. (*Voyez* ARISTOTE, *hist. animal. l. 3. chap. 19, & l. 3. de part. anim. chap. 5.*; RONDELET, *lib. de dignosc. morb. ch. 11.*; CASP. *à reies. quæst. 86.*; HILDAN, *cent. vj. obs. 763. &c. Extr. du dict. de Lav.* (M. MAHON.)

DIAPENTES. (*Mat. méd.*)

Diapentes, ou *diapente* est un mot grec qui signifioit un médicament composé de cinq drogues différentes. On ne dit pas ce que c'étoit que cette composition. (M. FOURCROY.)

DIAPHANE. (*Séméiotique.*)

Hippocrate employoit quelquefois cette expression, si non dans un sens rigoureusement juste, au moins par approximation. Il dit, par exemple, (*Aphor. 72. sect. 4.*) que les urines *diaphanes* & blanches sont mauvaises; & qu'on les observe telles principalement chez les phrénétiques: *quibus urina pellucida, ut diaphana*, &c. Il dit aussi que les oreilles froides, *diaphanes*, retirées, sont un mauvais signe. (*Prænot. coac. n°.* 192.) Enfin un fer rougi au feu fortement est appellé par Hippocrate *diaphane*. (M. MAHON.)

DIAPHŒNIX. (*Mat. méd.*)

Le *diaphœnix* est un électuaire purgatif décrit par Mesué, & qu'on prépare encore dans les boutiques à peu près de la même manière qu'il a été prescrit par Mesué, & dont les dattes sembloient faire la base, puisque c'étoit elles qui lui donnoient leur nom. Cependant sa vertu purgative est duë à la racine de turbith & à la scammonée, qui entrent dans sa composition. On le prépare en pilant des amandes douces avec de la pulpe de dattes & des sucs d'orge; en délayant ces matières dans du miel auquel on ajoute ensuite le gingembre, le poivre, le macis, la canelle, le turbith, la rue, le diagrède, les semences de daucus de Crête & de fenouil. Le tout étant mêlé très-exactement, on conserve cette espèce d'électuaire dans un pot que l'on bouche bien. Lémery vouloit qu'on ôtât les amandes de cette électuaire, & qu'on substituât le sucre ordinaire au sucre d'orge. Cette réforme nous paroît essentielle; (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE ET PHARMACIE.)

Le *diaphœnix* est un purgatif assez violent, lorsqu'on le donne à la dose d'une once; on le prescrit à cette dose dans toutes les maladies où la sensibilité & l'irritabilité sont assoupies, comme la léthargie, la manie, l'apoplexie, la paralysie, les diverses espèces d'hydropisie. Il excite souvent la sortie des urines; quelques auteurs le conseillent dans les affections hystériques; mais on ne doit le donner qu'avec la plus grande prudence dans ces maladies, où il peut faire quelquefois beaucoup de mal. L'électuaire *diaphœnix* est peu employé aujourd'hui. (M. FOURCROY.)

DIAPHORESE. (*Pathologie.*)

Transpiration plus forte que la transpiration naturelle, & moins considérable que la sueur. (*Voyez* TRANSPIRATION ET SUEUR.)

(M. MAHON.)

DIAPHORESE. (*Mat. méd.*)

Ce mot comprend l'ensemble des évacuations qui se font par les pores insensibles du corps humain, évacuations qui surpassent par leur subtilité & leur abondance toute la masse des autres, & qui servent, non-seulement à faire sortir les humeurs inutiles, mais à favoriser toutes les sécrétions de la peau. Les médicamens qui influent sur cette évacuation générale, donnent lieu aux plus importantes considérations. (*Voyez* le mot DIAPHORÉTIQUES.)

(M. FOURCROY.)

Digitized by Google

DIAPHORÉTIQUE JOVIAL. (*Mat. méd.*)

Ce nom a été donné à l'antihectique de Poterius. (*Voyez* ce dernier mot.)

(M. FOURCROY.)

DIAPHORÉTIQUE MINÉRAL. (*Mat. méd.*)

Ces mots ſont ſynonymes d'antimoine *diaphorétique*. (*Voyez* ce dernier article.)

(M. FOURCROY.)

DIAPHORÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

Quoique les remèdes qui favoriſent la tranſpiration inſenſible, ſoient d'une nature ſemblable à celle des ſudorifiques, quoique la plupart des faits qui les concernent doivent être expoſés à l'article de ces derniers, (*Voyez* le mot SUDORIFIQUES.) il eſt cependant quelques détails ſur leurs propriétés qui peuvent être préſentés à part, & jetter quelque jour ſur leur adminiſtration médicinale. On a dit que les *diaphorétiques* ne différoient des ſudorifiques que par la moindre energie de leurs effets, & il n'eſt pas douteux, qu'à ne conſidérer que le réſultat général de leur action ſur l'économie animale, ces deux claſſes de remèdes paroiſſent ſe rapprocher aſſez l'une de l'autre, pour n'offrir que ce mode de diſtinction. Cependant ſi tous les ſudorifiques ne ſont ſouvent que *diaphorétiques*, ſoit parce qu'on ne les a donnés qu'en petite doſe, ſoit par une diſpoſition particulière des malades à qui on les preſcrit, il eſt certain que pluſieurs ſubſtances & quelques moyens ſimples ſur-tout, ſuffiſent ſouvent pour exciter une douce tranſpiration, ſans pouvoir être comptés au rang des ſudorifiques. L'eau chaude, le bain de vapeur, l'étuve, les boiſſons très-légérement odorantes & ſucrées, le lit échauffé, les couvertures, les frictions ſeches, les vêtemens un peu lourds, l'exercice ſoutenu, ſont autant de moyens ou de procédés propres à augmenter l'inſenſible tranſpiration, & qui ne doivent pas être compris parmi les ſudoriques proprement dits, quoiqu'ils procurent quelquefois de véritables ſueurs, ou qu'ils en favoriſent au moins la ſortie. Si malgré les rapprochemens qui exiſtent entre les *diaphorétiques* & les ſudorifiques relativement à leur action, il y a vraiment une différence eſſentielle entre les uns & les autres, il eſt néceſſaire de les conſidérer ſéparément, afin de prendre une connoiſſance exacte de chacune de ces claſſes, & de ſavoir s'en ſervir dans les circonſtances qui les exigent.

En comparant les obſervations que la pratique de tous les jours fournit ſur les divers remèdes, on reconnoit bientôt que les *diaphorétiques* ne produiſent une augmentation de la tranſpiration, qu'en relâchant les porés abſorbans, en gonflant les vaiſſeaux abſorbans, ou en ajoutant à la maſſe des fluides; cette action eſt réellement très-diſtincte de celle des ſudorifiques qui ſtimulent & irritent les ſolides, qui rendent leurs mouvemens plus rapides & plus forts, qui multiplient les contractions du cœur & accelèrent la circulation; les premiers ſont des relâchans & des adouciſſans; les ſeconds des toniques & des cordiaux; les *diaphorétiques* conviennent donc toutes les fois que, dans les maladies aigues, la nature indique par la molleſſe de la peau & la moiteur qui s'y répand, une diſpoſition à faire couler plus abondamment l'humeur de la tranſpiration; ſouvent cette diſpoſition paroît apres les agitations & le trouble des affections inflammatoires, quelquefois même elle les accompagne; alors on la favoriſe, on l'entretient par les boiſſons chaudes, les couvertures, les bains de vapeurs. Si dans ce cas on la ſollicitoit par les ſudorifiques échauffans, on pourroit faire beaucoup de mal, au lieu du bien qu'on recherche; combien de dangers & de morts même n'ont point été occaſionnés par les erreurs de ce genre, ſur-tout dans les fièvres inflammatoires & éruptives; ſous le pretexte de détruire, de corriger les venins, les vices, quels maux n'ont pas fait naître dans ces maladies les liqueurs ſpiritueuſes, le vin, les aromatiques chauds, les ſudorifiques; tandis que ſi dans ces circonſtances on s'étoit contenté des ſimples *diaphorétiques*, des boiſſons chaudes, des bains de vapeurs, des infuſions légères & théiformes, on n'auroit point expoſé les malades aux dangers d'une inflammation portée à ſon comble, & qui ſe termine ſouvent par la gangrène, à la ſuite d'un traitement chaud & irritant.

Les cas où l'on peut employer les *diaphorétiques* ſimples dont il a été queſtion juſqu'ici, & auxquels on peut ajouter les infuſions légères de bourrache, de bugloſe, de coquelicot, de ſureau, &c. ſont très-multipliés dans la pratique; les douleurs vagues & rhumatiſmales, les affections catarrales, tous les maux produits par la tranſpiration ſupprimée, les éruptions cutanées febriles, les inflammations catarrales, le friſſon des fièvres, &c. ſont les principales circonſtances où les *diaphorétiques* ont du ſuccès, tandis que les vrais ſudorifiques qui ſont en même-temps des toniques, des ſtimulans, des cordiaux ou des aromatiques, des amers, des âcres, des ſpiritueux, aggraveroient certainement les maux indiqués.

Ces détails ſuffiſent pour faire concevoir la véritable différence qui exiſte entre les *diaphorétiques* & les ſudorifiques, & la néceſſité de les conſidérer en particulier, trop peu ſentie ou au moins trop peu indiquée par preſque tous les auteurs de matière médicale, qui ont toujours traité

traité de ces deux classes de remèdes en même-temps, qui semblent même les avoir confondues. (M. Fourcroy.)

DIAPHTHORA, διαφθορα de φθειρω corrompre. Ce mot signifie dans Hippocrate, corruption du fœtus, avortement. La même chose est souvent exprimée par φθορα, & au commencement du sixième livre des épidémies, par ἀποφθορα, que Galien traduit par διαφθορα & ἀμβλωσις, avortement. Les verbes διαφθειρω & φθειρω sont souvent employés dans le même sens. (*Extrait du Diction. Univ. de Médecine de James.*) Vogel a donné le nom de *diaphthora* à la corruption des alimens dans l'estomac. C'est le genre 278 de cet auteur. (*Voyez* Cullen, article Dyspepsie, genre 45.) (M. Andry.)

DIAPNOOIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *diapnoïques* sont les diaphorétiques les plus doux, qui n'excitent qu'une légère transpiration. (*Voyez* l'article des Diaphorétiques, qui convient entièrement aux *diapnoïques*)

(M. Fourcroy.)

DIAPRUN. (*Mat. méd.*)

Le *diaprun* est un électuaire, dont la pulpe de pruneaux est le principal excipient. Il est fait avec le polypode, la reglisse, les fleurs & les semences de violettes, les graines d'épine-vinette, les roses de Provins, le santal, le sucre & les pruneaux. C'est un doux purgatif, ou plutôt un laxatif, qu'on prescrit depuis une demi-once jusqu'à deux onces. On l'emploie souvent comme préparatoire à une véritable purgation; on le donne fréquemment en lavemens.

Le *diaprun* solutif est fait avec le précédent, auquel on ajoute deux gros de scammonée en poudre, sur six onces du premier électuaire; il faut avoir soin de bien mêler cette substance dans un mortier de marbre avec un pilon de bois. Le *diaprun* solutif est regardé presque comme un médicament magistral. Le plus souvent on ne le prépare que par l'ordre du médecin, qui varie la dose de la scammonée, suivant l'exigence des cas. Celui que nous avons indiqué est beaucoup plus purgatif que le *diaprun* simple; on le donne à la dose de quelques gros jusqu'à celle d'une once. (M. Fourcroy.)

DIAPYÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On a donné ce nom à des médicamens qu'on a crus propres à favoriser la formation du pus dans les abcès; ce mot est synonyme de maturatifs ou suppuratifs. (*Voyez* ces derniers mots.)

(M. Fourcroy.)

DIARIA febris, fièvre éphémère. (*Med. pract.*)

Ces deux mots *diaria* & *éphémère* signifient absolument la même chose. Ils ont été employés par les médecins & appliqués par eux à la fièvre, pour désigner celle qui de toutes, est la plus simple, la moins dangereuse & la plus courte, puisqu'elle termine son cours en vingt-quatre heures, & souvent en douze. Quelques-uns, s'écartant de l'étymologie, ont aussi donné le nom d'éphémère à une autre fièvre également simple, & exempte d'accidens, qui se prolonge jusqu'au second & même au troisième jour; de ce nombre est Rivière, (*Praxis med. pag.* 299.).

Sennert, qui a reconnu deux espèces d'éphémère, a donné le nom de légitime à celle qui se termine en un jour, & celui d'illégitime à celle qui se termine en plus de vingt-quatre heures.

Quoique cette fièvre soit d'une aussi courte durée, elle est néanmoins rangée parmi les continues, & avec raison, puisqu'il est de son essence que l'agiration fébrile qui la constitue, une fois commencée, ne cesse que lorsque la maladie est finie; de sorte qu'elle parcourt toujours dans le court espace de temps qu'elle dure, les quatre temps qu'on observe dans toute sorte de fièvre, savoir le commencement, l'accroissement, l'état & la déclinaison.

L'éphémère, n'étant point accompagnée d'un grand changement, soit dans l'état des solides, soit dans celui des humeurs, & ne produisant pas, par conséquent, un grand dérangement dans les fonctions, ne sauroit être regardée comme une maladie aiguë; ainsi, on ne doit pas la confondre avec une autre fièvre qui, comme elle, ne s'étend pas au-delà d'un jour, & souvent se termine en peu d'heures, mais qui est excessivement grave, & faisoit périr le plus grand nombre de ceux qui en étoient attaqués. Cette fièvre, qui est une des espèces les plus malignes & les plus aiguës, est connue sous le nom de suette, ou sueur angloise; elle a régné en Angleterre à différentes reprises dans les deux derniers siècles; son principale symptôme étoit une sueur si abondante, qu'elle emportoit presque tous les malades en peu d'heures. Il est évident que si on conserve à cette fièvre l'épithete d'éphémère qui sembleroit leur convenir à cause de sa durée, on doit lui joindre celle de pestilentielle, pour la distinguer de la première & indiquer sa nature. (*Voyez* Suette, Fièvre maligne & peste.

La fièvre éphémère dont il est ici question, est le plus souvent causée par l'abus des choses qu'on appelle dans les écoles *non naturelles*. Ainsi on observe qu'elle attaque assez communément ceux qui s'exposent trop long-temps à l'ardeur du soleil, qui commettent quelques excès dans le boire ou le manger, qui se livrent soit à un trop grand travail d'esprit, soit à quelque accès

de colère, ou à des veilles immodérées. La fatigue d'un voyage & la conſtipation qui en réſultent, ſuffiſent auſſi pour développer une fièvre de ce genre, ainſi que l'abus des liqueurs ſpiritueuſes & des alimens chauds & âcres. Enfin, il faut ajouter à toutes ces cauſes, celles que quelques auteurs ont aſſez improprement appellées internes, pour les diſtinguer des précédentes; je veux parler des inflammations locales légères, des tumeurs ſoit érésipélateuſes, ſoit phlegmoneuſes qui attaquent les différentes parties du corps, & des petits embarras provenans du froid ou de l'humidité qui ſupprimen la tranſpiration. Quelqu'une de ces cauſes étant récente, & n'ayant pas altéré d'une manière bien ſenſible la maſſe des humeurs, mais ſuffiſant pour faire éprouver au ſang un léger retard dans ſon cours, une légère réſiſtance à parcourir les extrémités artérielles, il s'excite, par les ſeuls efforts ſalutaires du principe actif de la vie, un mouvement fébrile qui tend à faire ceſſer cet obſtacle, & à détruire la cauſe qui la produit; &, attendu qu'il eſt d'eſpèce à céder facilement, la nature en triomphe bientôt, & fait diſparoître avec lui la fièvre.

L'éphémère débute d'une manière ſubite, & ſans avoir été annoncée par aucun des ſymptômes avant-coureurs ordinaires des fièvres. Le corps, dit Lommius, (*Obſerv. medic. lib.* 1.) éprouve une chaleur douce ſemblable à celle des gens en colère, ou pris de vin. Le pouls, dès le commencement, eſt un peu fréquent, mais toujours égal, mou & régulier. L'urine n'offre aucun changement. Le malade ne ſe plaint ni de dégoût pour les alimens, ni de laſſitude, ni d'avoir un ſommeil inquiet. Toute la maladie ſemble ſe développer à la fois, mais elle n'eſt pas plus difficile à ſupporter durant ſon cours, qu'elle ne l'avoit été dans ſon invaſion. Ainſi, il n'y a ni douleur à la tête ou à l'eſtomac, ni naufées, ni ardeur, ni agitation, ni mal-aiſe, ni aucun ſymptôme incommode. Elle a toujours des cauſes évidentes: elle ſe termine ordinairement en vingt-quatre heures, ainſi que nous l'avons déjà fait remarquer; mais, ſi elle ſe prolonge au-delà du troiſième jour, il eſt à craindre, ſuivant l'obſervation de Lommius, qu'elle ne dégénère en putride.

Tel eſt le caractère conſtant de l'éphémère. Malgré cela, il n'eſt pas toujours facile de la reconnoître dans ſon principe & de s'aſſurer de ſon véritable caractère, parce qu'il arrive ſouvent que d'autres fièvres peu dangereuſes, ſans excepter même les continues putrides, commencent d'une manière auſſi ſimple qu'elle. Tel eſt, par exemple, le cas où la matière morbifique, étant par ſa nature difficile à être diviſée, ne ſe développe que lentement, & ne fait éclore, qu'après pluſieurs jours, les ſymptômes qui caractériſent la maladie. Dans cette circonſtance, les fièvres conſervent pendant quelque temps l'extérieur ſimple de l'éphémère, & en impoſent au médecin.

Cependant, on eſt fondé à regarder la fièvre qui commence comme telle, lorſqu'elle attaque une perſonne jouiſſant auparavant d'une bonne ſanté, pour une cauſe légère; lorſque les ſymptômes n'offrent rien de grave; que les évacuations, s'il en paroit, paroiſſent de bonne heure, & ſont de qualité à être jugées critiques, & enfin, lorſque le pouls reprend ſon état naturel, dès que la fièvre a ceſſé. Cette réunion de conditions ſuffit pour aſſeoir le jugement du médecin; mais il doit avoir la prudence d'attendre qu'elle ſoit parfaitement caractériſée, pour porter ſon prognoſtic.

Nous devons obſerver qu'il y a des perſonnes qui ſont très-ſujettes à l'éphémère. Van Swiéten rapporte qu'il en a connues qui en avoient un accès & même deux ou trois par an, ſans avoir commis aucun excès. Elle reconnoiſſoit pour cauſe un amas de bile dans les premières voies, & ſe diſſipoit par un doux vomiſſement qui paroiſſoit raffermir la ſanté. On doit conclure de-là que la fièvre éphémère eſt le plus ſouvent ſalutaire, & que la nature ſuffit à ſa guériſon. Le médecin appellé pour la traiter, n'a preſque rien à faire, & il remplit toutes les indications en recommandant au malade de s'abſtenir de toute eſpèce d'alimens, & de boire quelque riſanne délayante, telles que les bouillons préparés avec des herbes potagères, l'eau d'orge ou le petit lait. Il eſt rare qu'on ſoit obligé de recourir à d'autres moyens; car, ſi la douleur de tête, ou l'état du pouls exigent la ſaignée, il eſt à craindre que la maladie ne ſoit plus l'éphémère ſimple, qui ſuivant l'obſervation de Lommius que nous avons déjà citée pluſieurs fois, eſt plutôt guérie que connue.

(M. Laguerene.)

DIARRHŒA, DIARRHÉE, (*Noſol. méth.*)

Ce mot vient de διαῤῥέω, je coule de toute part: la *diarrhée* conſiſte dans une évacuation fréquente, copieuſe & intempeſtive de toute humeur propre aux inteſtins & mêlangés d'excrémens ſous leur forme ordinaire & plus ſouvent molle, ou liquide. Je reprocherai ici la même erreur à Cullen que pour le Diabete; (*Voyez* ce mot.) & pour tous les flux de ventre & autres qu'il range dans la claſſe des *névroſes*. Sagar a été plus exact en plaçant la *diarrhée* parmi les flux de ventre non ſanguinolens. *O.* 3, *de ba. c.* 5 Flux; les autres noſologiſtes ont également ſuivi un ſyſtême plus correct. (*Voyez* Flux, fluxus, profluvia.)

(M. Chamseru.)

DIARRHÉE, *diarrhœa*, διάῤῥοια. (*Pathologie.*)

Dejectio frequens; morbus non contagioſus; pyrexia

nulla primaria. (Cullen. G. LVII. O. III. Spaſmi, CL. II. NEVROSES.)

La *diarrhée*, ou le *dévoiement*, conſiſte à rendre plus fréquemment que de coutume par les ſelles des excrémens liquides. En effet, quoiqu'ordinairement dans l'état de ſanté les matières ſtercorales ſoient liées, ſans être très-dures; on voit cependant beaucoup d'individus qui habituellement ne font que des ſelles liquides: & même, ſelon Hippocrate, les jeunes gens qui ſont dans ce cas-là jouiſſent d'une meilleure ſanté que ceux chez leſquels ſe trouve une diſpoſition contraire. Il dit auſſi (*Aphor.* 20. *ſect. II.*) que *ceux qui ont eu le ventre relâché dans leur jeuneſſe, l'ont reſſerré dans un âge avancé, & que ceux qui l'ont eu d'abord reſſerré, l'ont enſuite relâché.* En un mot la fréquence & la conſiſtance des évacuations alvines varient ſingulièrement à raiſon de l'idioſyncraſie.

Lorſque la *diarrhée* eſt accompagnée de douleurs inteſtinales, on l'appelle *dyſſenterie*, ſoit que les malades rendent en même tems du ſang, ſoit qu'ils n'en rendent pas. Si les alimens ſortent ſans avoir éprouvé aucune altération de la part des organes de la digeſtion, la diarrhée ſe nomme *lienterie*; & *flux cœliaque*, lorſque n'ayant ſubi que très-peu de changement, ils ſont chaſſés hors du corps avec les excrémens proprement dits. (*Voyez* les articles DYSSENTERIE, LIENTERIE ET FLUX CŒLIAQUE.)

Quelle eſt la matière qui forme la *diarrhée?* De quelles parties du corps vient cette matière? Quelles ſont les cauſes qui font qu'elle ſe dépoſe dans le canal alimentaire, & qu'elle en eſt enſuite expulſée? De la ſolution de ces trois queſtions importantes dépendent le prognoſtic & les indications curatives de cette maladie.

Le mucus qui lubréfie les voies alimentaires, l'humeur lymphatique qui y afflue en grande abondance, un gluten qui n'eſt vraiſemblablement que le mucus dégénéré, le pus & la ſanie qui viennent tantôt d'un ulcère des organes même de la digeſtion, tantôt des régions du corps les plus éloignées, le ſang, enfin la bile: voila les différentes matières qui forment celle de la *diarrhée*, ſoit que l'une d'elles ſorte ſeule & ſans mélange, ſoit que pluſieurs ſe combinent, ce qui eſt le plus ordinaire.

La *diarrhée* muqueuſe a lieu, parce que les cryptes glanduleux de l'eſtomac & des inteſtins, agacés d'une manière quelconque, fourniſſent beaucoup plus de mucoſité que dans l'état ordinaire: la choſe ſe paſſe alors comme dans les catarres, ou rhumes de cerveau. L'humeur lymphatique eſt celle des glandes ſalivaires, du pancréas, de la bile hépatique que l'on ſait être très-délayée & douce; enfin c'eſt celle de tous les vaiſſeaux exhalans qui s'ouvrent dans les inteſtins, & par leſquels la lymphe des autres parties du corps peut auſſi en certaines circonſtances affluer dans le canal. Le gluten doit ſon origine au mucus naturel accumulé & dégénéré, & quelquefois à certains alimens. Nous avons indiqué d'où pouvoient provenir le pus & la ſanie que l'on obſerve dans certaines *diarrhées*.

Le ſang dans les *diarrhées* doit ſortir ſans douleur; autrement, ce ſeroit plutôt une dyſſenterie qu'une *diarrhée*. La rupture ou l'anaſtomoſe des vaiſſeaux qui fourniſſent ce ſang a lieu particulièrement chez ceux qui vivent dans l'abondance & l'oiſiveté, ou chez leſquels il ſe forme une pléthore par une cauſe quelconque, & elle leur eſt plus avantageuſe que nuiſible: cependant l'hémorrhagie pourroit devenir aſſez conſidérable quelquefois pour produire des accidens très-graves. L'abondance de la bile hépatique aiguiſée par celle de la véſicule du fiel, eſt la matière la plus fréquente de la diarrhée.

Les organes qui fourniſſent ces différentes matières, dont nous venons de faire l'énumération, ont tous une iſſue vers le canal inteſtinal. Ce ſont les narines, la bouche, le goſier, l'œſophage, l'eſtomac, les inteſtins, le pancréas, le foie, la véſicule du fiel, & le méſentère. Ainſi il n'eſt pas rare de voir une hémorrhagie naſale prendre ſon cours par l'œſophage, & de-là ſortir par la voie des ſelles, ce qui effraie ceux qui ne connoiſſent pas d'où part ce ſang. Il en eſt de même de la mucoſité catarrale. On connoit les communications établies entre le foie & la véſicule d'une part, & le canal inteſtinal de l'autre; on connoit pareillement celles du pancréas. Les bouches des vaiſſeaux exhalans ſont aſſez ouvertes, ou dilatables, pour donner paſſage même à la matière des injections anatomiques. En outre, les veines qui réſorbent la lymphe, la tranſmettant à la veine-porte, & delà au foie, ſeroit-il impoſſible que des obſtacles ſurvenus dans ce ſyſtême partiel de la circulation, fiſſent rétrograder la lymphe, au point de refluer dans le canal d'où elle a été réſorbée?

Lorſque les différentes matières qui peuvent former la *diarrhée* ſont portées avec énergie vers les inteſtins, & que le méchaniſme qui opère leur réſorption n'eſt point ralenti dans ſa marche, la *diarrhée* n'a pas lieu. Ainſi, l'on voit des buveurs d'eaux minérales en prendre juſqu'à douze livres, & toute cette eau être réſorbée entièrement, pour s'évacuer enſuite, ſoit par les ſueurs, ſoit par les urines, ſans que ces malades en rendent la moindre partie par les ſelles. Mais outre cette diſpoſition à la réſorption, il faut encore dans le canal inteſtinal une force de contraction aſſez puiſſante pour retenir ce qui y eſt contenu, juſqu'à ce que la réſorption ſoit faite. Les matières ſont ex-

Digitized by Google

pulsées trop promptement, lorsque cette force est sensiblement diminuée, ou même totalement anéantie. Il arrive souvent aussi qu'une irritation extraordinaire, augmentant le mouvement péristaltique au point de rendre comme nul le mouvement opposé, produise le même effet. Lorsque l'évacuation n'est pas très-accélerée, les malades ont la *diarrhée*; si elle l'est excessivement, ils éprouveront le flux cœliaque ou la lienterie. L'action des purgatifs prouve, contre le sentiment de quelques médecins, que cette seconde cause peut avoir lieu tout aussi bien que la première. La résorption de la lymphe, de l'humeur salivaire, de la bile, & du chyle, éprouvera encore des obstacles par l'obstruction des vaisseaux absorbans, occasionnée soit par un gluten surabondant, soit par des croûtes aphteuses, soit par des cicatrices qui viennent à la suite de grandes exulcerations. C'est cette dernière circonstance qui fait, suivant Galien, succeder la lienterie à la dyssenterie.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, que les différences de la matière de la *diarrhée*, de sa cause, de ses effets, de son issue, la font varier elle-même singulièrement.

En effet, la surabondance du mucus des intestins, & une bile âcre comme celle des mélancholiques agissent bien différemment l'une de l'autre. La transpiration supprimée momentanément, qui se reporte sur les intestins, & une substance caustique ou vénéneuse, ne se ressemblent pas plus par leurs effets que par leur nature. Un homme fort & robuste ne sera point abattu par une évacuation d'une humeur saine; il éprouvera même de bons effets de cette évacuation, qui sera au contraire très-préjudiciable à un individu déjà affoibli ou irritable. Il faut encore considérer dans les maladies, l'époque à laquelle la *diarrhée* survient: il y en a où elle est utile vers les commencemens: dans d'autres, c'est à la fin. La *diarrhée* colliquative, n'arrivant qu'au dernier terme de certaines maladies, lorsqu'elles ne laissent plus aucun espoir de guérison, doit être regardée elle-même comme incurable. Mais on ne doit pas donner ce nom à toute *diarrhée* très-abondante, & qui entraîne une déperdition énorme des fluides. La *diarrhée* vraiment colliquative est celle dans laquelle, après de très-longues maladies, & sur-tout des suppurations de viscères, ou une hydropisie ancienne, tous les fluides se métamorphosent en une espèce d'humeur putride, *liquamen tetridum*, qui s'échappe abondamment par les selles.

Le prognostic de la *diarrhée* est différent selon les effets qu'elle produit. Lorsqu'elle n'évacue que les humeurs dépravées, ou qu'elle diminue seulement la pléthore des humeurs saines, elle est alors plutôt salutaire que préjudiciable. Mais passé ce point, elle devient nuisible. Hippocrate ne vouloit pas qu'on la laissât continuer au-delà du septième jour (*Prorrhet*, *liv.* 2, *chap.* 4): & Celse a recueilli en peu de mots toute la doctrine d'Hippocrate sur la *diarrhée*, lorsqu'il dit: *sed uno die fluere alvum sæpe pro valetudine est; atque etiam pluribus, dum febris absit, & intra septimam diem id conquiescat. Purgatur enim corpus, & quod intùs lasurum erat utiliter effunditur. Verùm spatium periculosum est: interdùm enim tormina & febriculas excitat.*

Lorsque la *diarrhée* dure long-temps, la parois interne du canal intestinal semble se macérer par l'afflux non interrompu d'un liquide abondant, les orifices des vaisseaux artériels, & les conduits excrétoires se relâchent; &, laissant un passage plus facile aux humeurs, bientôt le corps s'habitue à cette augmentation d'excrétion, qui se fait par ces organes aux dépens des autres, tels que ceux de la transpiration & des urines. Ces *diarrhées* chroniques sont communes chez les pauvres, à raison de la mauvaise qualité des alimens dont ils se nourrissent, & parce qu'ils les négligent dans leur origine: elles ne sont point dues à l'altération très-marquée d'aucun viscère, ni à une suppuration quelconque, mais au simple relâchement & à l'atonie du canal intestinal, & des viscères abdominaux, vices qui résistent souvent au traitement le plus varié & le plus méthodique.

La tunique interne des intestins est naturellement défendue, par une mucosité sans cesse renouvellée, de l'impression trop rude ou de l'acrimonie des différentes matières qui font le trajet du canal. Si donc une *diarrhée* trop long-temps prolongée emporte ce mucus, la douleur & l'inflammation se font bientôt sentir à cette membrane sensible mise à nud. Macérée, comme nous l'avons déjà dit, par l'humeur qui l'abreuve continuellement, elle se sépare des autres membranes, & sort par lambeaux, quelquefois très-considérables, avec les matières qui forment la *diarrhée*. Hippocrate & Galien ont attesté la certitude de ce fait, particulièrement dans les affections dyssenteriques. De-là ces cicatrices polies, dans l'étendue desquelles les bouches des vaisseaux absorbans ne sont plus ouvertes; d'où résulte alors une lienterie supérieure à toute espèce de remèdes. Mais soit que cette séparation & ces cicatrices aient lieu, soit qu'elles n'aient pas lieu, tous les viscères & tous les vaisseaux sont épuisés graduellement, parce qu'ils ne sont plus nourris. La maigreur & une foiblesse extrême, l'érosion des membranes, l'épaississement des humeurs privées de leurs parties les plus fluides, la soif que cet épaississement produit, l'épanchement de la boisson dans le bas-ventre, ou dans la poitrine, ou dans le pannicule graisseux, d'où résultent l'hydropisie, ou la leucophlegmatie, &

Digitized by Google

enfin la conſomption qui termine l'exiſtence des malades : tel eſt le tableau des ſuites funeſtes d'une *diarrhée* que l'on a négligée trop long-temps, ou qui étoit par ſa cauſe au-deſſus des reſſources de l'art.

On doit examiner d'abord, quand il s'agit du traitement de la *diarrhée*, ſi on la réprimera ou non. En effet, la *diarrhée* eſt quelquefois utile, en évacuant, ſoit des humeurs viciées, ſoit même des humeurs ſaines ſurabondantes. Avant qu'elle ait produit cet avantage, il eſt à craindre, dit Alexandre de Tralles, que ſa ſuppreſſion ne devienne très-dangereuſe pour les malades ; parce qu'il peut arriver, dans certaines fièvres par exemple, qu'il en réſulte, ou la phrénéſie, ou un aſſoupiſſement profond, ou des douleurs de tête, ou enfin des parotides fort inquiétantes. C'eſt donc l'obſervation de ce qui paſſe dans chacune des maladies qui affligent l'eſpèce humaine, qui apprendra au médecin quand un dévoiement ſera avantageux, ou bien quand il ſera nuiſible.

Voici maintenant le traitement qui convient à chacune des cauſes de la *diarrhée* que nous avons expoſées précédemment.

Lorſque le canal alimentaire ſera irrité par la préſence d'une matière âcre, il faudra chercher à l'adoucir, ou à changer ſa nature ; la première de ces deux indications ſe remplit principalement par l'uſage des délayans & des adouciſſans. On ſait en effet que les ſubſtances les plus cauſtiques deviennent inertes, ſi on les diviſe dans un véhicule copieux. Il eſt vrai que d'abord la *diarrhée* augmente par l'afflux de ce liquide extraordinaire ; mais l'âcre irritant ſe trouvant bientôt adouci, & expulſé en partie, la cauſe du mal & le mal lui-même diminuent. Il eſt facile de remédier enſuite à la foibleſſe des organes par des toniques & des calmans. C'eſt ainſi que dans le *cholera-morbus*, où les humeurs ſont chaſſées violemment, ſoit par haut ſoit par bas, Sydenham employoit avec ſuccès l'eau de poulet très-affoiblie, ou tout autre délayant très-doux ; il en compoſoit auſſi des lavemens. Hippocrate lui-même ſemble avoir indiqué cette méthode délayante & adouciſſante, lorſqu'il dit : (Prorrhetic. L. II. cap. 13. Charr. tom. 8 pag. 322.) *At verò alia alvi profluvia, quæ ſi ſebi eſſent, & brevi tempore durant, & boni moris ſunt ; aut enim eluta ſedabuntur, aut ſuâ ſponte.* L'eau pure doit être conſidérée dans ces circonſtances comme le véritable & le ſeul délayant : mais on peut lui aſſocier certaines ſubſtances, ſelon le caractère particulier de l'âcre irritant, par exemple une bile viſqueuſe & âcre, ou une humeur graſſe & rancide, qui devient par l'irritation qu'elle produit ſur les inteſtins une cauſe de *diarrhée*, exige de préférence l'emploi des ſavoneux & des fondans, tels que le miel, le rob de ſureau, &c. L'eau toute ſeule n'agiroit pas auſſi puiſſamment. Les mucilagineux ont une double propriété qui en rend l'uſage recommandable : c'eſt d'envelopper les molécules âcres qui irritent l'inteſtin, & en même tems de fournir à cet organe un mucus factice qui en émouſſe la ſenſibilité. Tels ſont le bouillon blanc, la grande conſoude, la mauve, la guimauve, l'avoine, l'orge, la graine de lin, &c. Les huiles douces tirées par expreſſion s'adminiſtrent auſſi avec ſuccès, ſoit en lavement ſoit en potion, à moins qu'il n'exiſte une fièvre & une chaleur qui faſſent appréhender qu'elles ne rancifſent : on préfère alors des émulſions. Cependant il faut obſerver que, l'effet de tous ces médicamens étant de relâcher & d'affoiblir, ils deviendroient nuiſibles, ſi la *diarrhée* provenoit du relachement & de l'atonie des fibres du canal alimentaire. On ſe ſert alors avec plus de ſuccès des ſubſtances corroborantes : Van-Swieten met du nombre de ces ſubſtances certaines terres connues ſous les noms de terre ſigillée, de bol d'Arménie, &c.

Lorſqu'au lieu d'avoir à combattre une acrimonie en général, on ſait de quelle nature eſt celle qui occaſionne la *diarrhée*, on emploie de préférence les ſubſtances dans leſquelles on a reconnu des propriétés directement oppoſées. Par exemple, les *diarrhées* chez les enfans, qui ſont accompagnées de tots aigres & de matières fécales dont l'odeur eſt également aigre, annoncent une acrimonie de nature acide : les abſorbans ont alors un ſuccès ſi marqué, que pluſieurs médecins les ont regardés comme le remède le plus aſſuré de toutes les *diarrhées* en général. Mais c'eſt une erreur : car il y a des *diarrhées* d'une nature évidemment alcaline. Il eſt de la plus grande conſéquence de ſe méprendre ſur la nature de l'âcre qui cauſe la *diarrhée* ; & dans les cas qui peuvent être douteux, le plus ſûr eſt d'attaquer le mal avec les délayans & les adouciſſans qui émouſſent toute eſpèce d'âcre. Nous avons déjà indiqué le ſeul cas où ils pourroient nuire.

Le traitement que nous venons de preſcrire, a l'inconvénient de traîner un peu en longueur. Il en eſt un autre beaucoup plus expéditif, qui conſiſte à expulſer avec force du canal inteſtinal la matière âcre qui l'irrite. On emploie pour cet effet les purgatifs, les vomitifs, & les lavemens. Les purgatifs ſemblent indiqués plus formellement par les efforts de la nature, qui tendent à expulſer la matière morbifique par les ſelles. Mais l'expérience a appris que la ſecouſſe violente produite par les vomitifs excitoit une plus forte réaction des voies alimentaires, & particulièrement celle de l'eſtomac & du premier inteſtin, qui ſont ſouvent le ſiège du mal, que la matière morbifique adhérente à leurs parois s'en détachoit alors plus facilement, & ſortoit ſoit par le vomiſſement, ſoit par les ſelles.

Digitized by Google

La ſeule contr'indication à laquelle les médecins doivent avoir égard, c'eſt le défaut de forces de la part des malades qui ne leur permettroit pas de réſiſter à une opération violente : encore faut-il qu'ils s'aſſurent ſi ce défaut n'eſt pas ſimplement apparent, comme on l'a remarqué ſi fréquemment, lorſque les premières voies ſont ſurchargées de matières corrompues : nous obſerverons même avec Sydenham que quelquefois la matière évacuée eſt en ſi petite quantité, qu'il eſt difficile de la regarder comme la cauſe d'une proſtration de forces auſſi ſingulière ; cela dépendroit-il plutôt d'une impreſſion particulière faite ſur le genre nerveux, impreſſion juſqu'alors inexplicable. Ne doit-on pas regarder le vomitif comme agiſſant pareillement ſur les nerfs, puiſque tantôt il ſollicite les évacuations, & tantôt il les arrête ? Hippocrate diſoit : *alvum coactam vomitio ſolvit, & plus æquo fluentem ſiſtit : illam quidem humectando, hanc verò ſiccando. Quum igitur quis alvum ſiſtere volet, devoratum cibum, priùs quàm humeſcat, & deorſum detrahatur, evomere oportet.* (*de victûs ratione ſanorum. L. III. cap. X. Chart. t. VI. p.* 473.) Ce qu'il y a de certain, c'eſt que d'anciennes *diarrhées* qui ont réſiſté aux aſtringens & à beaucoup d'autres remèdes, ſe guériſſent par l'action d'un vomitif donné deux ou trois fois pendant autant de jours conſécutifs, & enſuite quelquefois encore de deux jours l'un. Il eſt bon de donner les ſoirs un calmant. Quoique toute eſpèce d'émétique puiſſe remplir le but que l'on ſe propoſe, cependant on préfère avec raiſon l'ipécacuanha, parce que ſon effet eſt moins violent, qu'il agit moins ſur les nerfs, & qu'il a en outre une propriété tonique.

Les purgatifs ont principalement du ſuccès, lorſque la matière qui produit la *diarrhée*, n'eſt placée ni dans l'eſtomac ni dans la portion du canal inteſtinal qui l'avoiſine, mais plutôt dans les gros inteſtins, & que les malades n'éprouvent ni vomiſſemens, ni envies de vomir. On choiſit de préférence les ſubſtances cathartiques qui ſont douées d'une vertu aſtringente, en ſorte qu'après avoir évacué, elles reſſerrent un peu plus le ventre qu'il ne l'eſt dans l'état ordinaire de ſanté. C'eſt cette double propriété qui a rendu l'uſage de la rhubarbe ſi recommandable dans le traitement de la *diarrhée*.

Les lavemens purgatifs contribuent beaucoup auſſi à expulſer la matiere âcre qui irrite les gros inteſtins. On les adminiſtre particulièrement aux enfans & à tous ceux qui ont une répugnance invincible pour les purgatifs ordinaires, ou dont l'eſtomac ne peut garder ces ſortes de médicamens. La doſe des ſubſtances employées en lavemens doit être quadruple de celle que l'on prendroit par la bouche. Il faut en outre que la doſe totale du remède n'excéde pas trois ou quatre onces pour un adulte, & ſoit proportionnément moindre pour les enfans : c'eſt le moyen qu'il n'irrite pas l'inteſtin par ſa maſſe, & que les malades puiſſent le garder plus long-tems, ce qui aſſure davantage ſon effet. Enfin, il eſt avantageux de commencer par dégager le canal des matières qu'il peut contenir, afin que le remède ſe retienne plus aiſément, & ſoit réſorbé en partie dans les vaiſſeaux. On donne pour cet effet un premier lavement d'eau miellée.

Au reſte les remèdes actifs dont nous venons de parler ne doivent être mis en uſage, que lorſqu'on croit pouvoir expulſer par leur moyen la matière irritante, & que d'ailleurs les viſcères ſont en aſſez bon état pour ſoutenir une pareille ſecouſſe. Si on les employoit, par exemple, lorſque le foie eſt devenu le foyer d'une vomique ; la ſecouſſe du vomiſſement faiſant créver le ſac purulent, il en réſulteroit une ſuperpurgation, des lipothimies, & une mort très-prompte. Cette méthode de traiter la *diarrhée* a encore des effets très-funeſtes, lorſque la maladie a pour cauſe l'inflammation de l'inteſtin. Sydenham en avoit fait l'obſervation : & il guériſſoit ſes malades par la ſaignée, le régime & les autres remèdes rafraîchiſſans. Si on adminiſtroit de la rhubarbe ou d'autres cathartiques très-doux, ou même des aſtringens, la *diarrhée* de très-peu dangereuſe qu'elle étoit par elle même devenoit alors mortelle.

La *diarrhée* n'eſt pas toujours due uniquement à la préſence d'une matière acre : le relâchement ou la foibleſſe peuvent en être auſſi la cauſe, & plus ſouvent encore en prolonger la durée. Il faut donc pour opérer complettement la guériſon de la *diarrhée*, fortifier le canal inteſtinal. Mais l'uſage des fortifians, qui agiſſent dans ces circonſtances comme aſtringens, eſt extrêmement pernicieux, lorſque l'on n'a pas eu le ſoin d'évacuer entièrement la matière âcre. Trop de précipitation produit alors, ſelon Hippocrate, ou des abcès, ou des aphthes, ou des varices, ou des dépôts ſur les organes les plus eſſentiels, &c. On reconnoit que cette matière âcre a été expulſée convenablement, lorſque la maladie a déjà duré un certain tems, que l'on a employé les vomitifs & les purgatifs, & que les qualités des excrétions alvines ſe ſont améliorées ; *In alvi enim fluxionibus*, diſoit Hippocrate, *dejectionum mutationes juvant, niſi in pravos mutentur.* (Aphor. 14. ſect. II.) Ainſi tant que les malades rendront des matières fétides, noires, livides, ærugineuſes, purulentes, ichoreuſes, d'un jaune bilieux, les aſtringens leur ſeront préjudiciables : mais ſi ces matières ſe rapprochent par leurs qualités de celles que rendent les perſonnes qui ſe portent bien, & ſur-tout, ſi l'on obſerve que les alimens ſortent, n'ayant éprouvé à peine que quelque léger changement par l'action des organes digeſtifs ; le moment eſt arrivé de mettre en uſage les fortifians & les aſtringens. Les malades obſerveront un

Digitized by Google

régime sec ; Hippocrate le faisoit consister dans du pain très-cuit, & un peu de boisson la moins aqueuse possible. Les médicamens seront sous forme sèche, afin qu'ils séjournent plus long-tems dans les premières voies ; l'eau ferrée, soit pure, soit coupée avec parties égales de lait, a aussi été reconnue pour très-utile. Des fomentations aromatiques appliquées sur le ventre ont également réussi.

Pour parvenir à guérir la *diarrhée*, non seulement on cherche à diminuer l'âcreté de la matière irritante par les délayans & les adoucissans, ou sa quantité par l'effet des vomitifs, des purgatifs & des lavemens ; mais encore on tâche d'émousser la sensibilité du canal alimentaire, & du genre nerveux en général. Le meilleur moyen de remplir cette indication est d'employer les narcotiques. Sydenham en faisoit un grand usage : car il les administroit non-seulement le soir de chaque jour où il purgeoit ses malades, mais encore le matin & le soir des jours intercalaires, & quelquefois même trois fois en vingt-quatre heures. Il vouloit, disoit-il, par cette méthode dompter la férocité des symptômes de la maladie, & obtenir le délai nécessaire pour exterminer la matière morbifique : & il assure n'en avoir observé aucun inconvénient, quoiqu'il l'eut suivie pendant plusieurs semaines de suite. Les narcotiques, soit l'opium pur, soit les compositions officinales dont il fait la principale vertu, peuvent se donner aussi en lavement, en augmentant la dose dans la proportion que tout le monde connoît, c'est-à-dire, en la quadruplant au moins.

Nous avons dit au commencement de cet article, que la matière qui forme la *diarrhée* affluoit vers les intestins aux dépens de plusieurs autres excrétions, telles que les sueurs & les urines. On doit donc chercher, pour diminuer la quantité de cette matière, à rétablir l'action interrompue ou notablement diminuée des organes de ces excrétions. L'expérience a, en effet, confirmé cette théorie. Sydenham guérissoit une dyssenterie épidémique, en soutenant pendant vingt-quatre heures la sueur qu'il n'avoit provoquée que par les moyens les moins incendiaires, puisqu'il n'employoit que le petit-lait en très-grande quantité, & la chaleur ordinaire du lit : & il observoit que les malades retomboient, lorsque cette sueur s'arrêtoit trop promptement. Les vomissemens & les flux de ventre qu'on remarque si souvent chez les pestiférés, s'arrêtent pareillement, lorsqu'on sollicite fortement les sueurs. De même Hippocrate, après avoir dit que dans la lienterie, la boisson ne parvenoit pas jusqu'à la vessie, & que les malades ne rendoient point d'urine (ce que Degner a confirmé à l'égard de la dyssenterie qui régna à Nimégue en 1736), regarde le rétablissement du cours des urines comme un des signes de la guérison de la lienterie : *Indiget autem curatione hic morbus, donec & urina pro ratione ejus quod in potu acceptum est prodeat, & corpus ab ingestis cibis augmentum capiat, & à malis coloribus liberatum fuerit.* La détermination par les sueurs & par les urines est, au reste, d'autant plus efficace, que l'âcre qui irrite les voies alimentaires, est d'un caractère plus subtil, parce qu'il peut alors être plus facilement emporté : cet âcre offre d'ailleurs moins de prise aux évacuans de la classe des cathartiques. Il y auroit toutefois de grands inconvéniens à solliciter trop vivement l'expulsion de la matière morbifique par d'autres voies que celle que la nature semble indiquer, parce que cette matière pourroit se porter sur des organes essentiels, & occasionner ainsi un plus grand mal que celui que l'on veut guérir. Nous en avons déjà indiqué quelques exemples. Il en est un plus fréquent que tous les autres, & qu'Hippocrate nous a retracé de la manière suivante dans l'aphorisme 28 de la quatrième section, en ces termes : *Quibus dejectiones sunt biliosæ, superveniente surditate cessant : & quibus surditas adest, biliosorum dejectione finitur.* Hippocrate le répète dans une de ses prénotions.

Enfin, lorsqu'on s'est assuré qu'une matière âcre n'afflue vers les intestins, que parce que toutes les humeurs du corps éprouvent une dépravation générale, comme dans le scorbut ; ou parce que cette matière, après s'être formée & accumulée dans un organe quelconque, flue successivement dans le canal, comme cela arrive par l'effet d'une suppuration au foie ; il faut alors attaquer la cause par les remèdes particuliers qui lui conviennent. Mais dans ces cas désespérés, on ne peut guères compter que sur des secours palliatifs ; on ne peut que reculer & adoucir une terminaison fatale. Car, la médecine reconnoît souvent des bornes à son pouvoir : & celui-là est également bon médecin qui sait distinguer une maladie supérieure à tous les efforts de son art, ou qui combat victorieusement celle contre laquelle il y a des moyens connus. (M. Mahon.)

DIARRHODON, (*Mat. méd.*)

La poudre *diarrhodon* est une mélange très-composé de substances minérales, végétales & animales, dont les roses de Provins semblent faire l'excipient. On peut la réduire aux roses, au santal, aux semences de fenouil, au mastic & à la canelle, & à la gomme arabique : le bol d'Arménie, la terre sigillée, les perles, l'ivoire, les semences de pourpier, de plantain, de scatiole, ne sont que des masses inertes. (*Voyez* le Dictionnaire de Pharmacie.) Cette poudre est tonique, stomachique, astringente ; on la donne dans les pertes, l'hémoptysie, les fleurs blanches, le vomissement, à la dose de 24 grains à un gros.

(M. Fourcroy.)

Digitized by Google

DIASCORDIUM, (*Mat. méd.*)

Le *diaſcordium* eſt un électuaire fameux dont les feuilles de ſcordium ſont le principal ingrédient, qui contient pluſieurs ſubſtances aſtringentes, telles que les racines de biſtorte, de gentiane & de tormentille, des matières aromatiques, la canelle, le dictame de Crète, le ſtyrax, le gingembre, &c. Le vin d'Eſpagne & le miel ſont les excipiens de ces ſubſtances qu'on y mêle en poudre. Ce médicament compoſé, eſt employé comme tonique, ſtomachique, fortifiant, aſtringent, cordial. On le preſcrit à la doſe d'un ſcrupule, & juſqu'à celle d'un gros, dans les devoiemens, les dyſſenteries, les foibleſſes & les douleurs d'eſtomac, les mauvaiſes digeſtions qui en ſont la ſuite; on le donne auſſi dans quelques cas de maladies febriles, lorſque les anxiétés & les foibleſſes menacent les jours du malade, pour relever les forces, accélérer les mouvemens, corriger la putréfaction, ſoutenir ou faire réparoître au-dehors les éruptions cutanées, &c. On le fait mêler au vin, aux eaux diſtillées, à l'alcool aromatiſé, aux teintures, &c. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE PHARMACIE.)

(M. FOURCROY.)

DIASOSTIQUE, *diaſoſtica*, *conſervatrix*, de διασῶζω, je conſerve: partie de la médecine qui a pour objet la conſervation de la ſanté. (*Voyez* HYGIÈNE.) (M. MARON.)

DIATESSARON, (*Mat. méd.*)

L'électuaire nommé *diateſſaron*, ou thériaque *diateſſaron*, eſt compoſé de quatre médicamens, les racines de gentiane, d'ariſtoloche ronde, les bayes de laurier & la myrrhe, qu'on mêle à la doſe de quatre onces chacune, dans douze onces de miel blanc & autant d'extrait de genièvre liquefiés; on forme un mélange exact au moyen du biſtortier. Cette eſpèce de thériaque a été fort recommandée comme alexitère & alexipharmaque contre les piqûres & les morſures d'animaux venimeux, la vipère, les ſcorpions, les chiens enragés; contre l'épilepſie, les maladies convulſives, les douleurs inteſtinales, les coliques d'eſtomac. On en faiſoit autrefois plus d'uſage que de la thériaque même; le *diateſſaron* étoit regardé encore comme emménagogue; on le donnoit pour faire reparoître les règles ſupprimées, les lochies arrêtées, pour pouſſer le fœtus & l'arrière-faix. La doſe étoit de douze ou dix-huit grains à deux gros. Il n'eſt plus employé aujourd'hui.

(M. FOURCROY.)

DIATRACAGANTHE, (*Mat. méd.*)

La poudre de *diatracaganthe* froide eſt compoſée des gommes arabique & adragant, d'amidon, de ſucre, de réglisſe, des ſemences froides majeures & des graines de pavot blanc. Cette poudre eſt adouciſſante & non aſtringente, quoique beaucoup d'auteurs lui aient attribué cette dernière propriété; on la donne dans les maladies de la gorge & de la poitrine, pour calmer la toux, modérer le crachement de ſang, diminuer l'âcreté de la trachée-artère, &c. C'eſt une préparation qu'on doit faire faire au moment de la prendre. Conſervée, elle fait plus de mal que de bien, parce qu'elle devient rance. On peut la conſidérer comme un looch ſec; on la preſcrit à la doſe d'un demi-gros juſqu'à celle de pluſieurs gros par jour. Il eſt ridicule de n'en employer que quelques grains, ſix à dix, comme quelques auteurs le preſcrivent. On peut y ajouter au beſoin un peu de laudanum, ou d'extrait d'opium, pour la rendre calmante, ſur-tout dans le cas de toux âcre & fatiguante. (M. FOURCROY.)

DIATRIUM pipereon ſpecies, (*Mat. méd.*)

Prenez poivre noir & long de la Jamaïque, de chaque ſix gros & quinze grains; de ſemences d'anis & de thim, racines de gingembre, de chaque un gros; c'eſt une poudre contre les crudités & la ſurabondance des humeurs.

(*Ancienne Encycl.*) (M. FOURCROY.)

DIATRIUM ſantalorum pulvis. (*Mat. méd.*)

Poudre de trois ſantaux. (*Voyez* SANTAL.)

(M. FOURCROY.)

DICKINSON (Edmond) naquit vers l'an 1626 à Appleron, dans le comté de Barck en Angleterre. Il étudia à Oxfort, où il fut reçu maître-ès-arts le 27 novembre 1649, & docteur en médecine le 3 juillet 1656. Sa promotion l'attacha plus que jamais à l'univerſité de cette ville, & il y paſſa vingt ans, ſoit à pratiquer, ſoit à enſeigner; mais vers 1676, il ſe rendit à Weſtminſter & fut reçu dans le collége royal de Londres. Ce médecin employa une bonne partie de ſa vie à s'occuper de chimie dans ſon laboratoire.

On a de lui les ouvrages ſuivans:

Epiſtola de quinta eſſentia philoſophorum & de vera phyſiologia. Oxonii, 1686, *in*-8. *Ibidem*, 1705, *in*-8.

Phyſica vetus & vera, tractatus de naturali veritate hexaemeri moſaïci, Londini, 1702, *in*-4.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DICQ. (*Eaux Min.*)

C'eſt un lieu ſitué près le *Bos* en Diſière, où ſe trouve une ſource d'eau minérale froide, nommée *Cancavalle*.

Elle

Elle eſt décrite dans l'*Eſſai analytique des Eaux minérales de* Dinan, & de *pluſieurs fontaines aux environs de Saint-Malo*, par M. Chifoliau. Saint-Malo. *Hovius* 1782, *in*-12. Les eaux de *Dieq* ou de *Cancavalle*, qui font le ſujet du 4e chapitre, ont été ſoumiſes à l'action des réactifs & à l'évaporation : elles ont donné par pot d'eau 10 grains ½ de ſelenite, environ un grain de fer. L'auteur les dit utiles dans les maladies des enfans, le rachitis, les embarras du méſentère, & les crudités acides de l'eſtomac, à cauſe de leur terre abſorbante alcaline. Il croit que les autres ſels les rendent laxatives, diurétiques, apéritives, utiles contre les glaires de l'eſtomac & des inteſtins, dans les obſtructions des viſcères, le lait répandu, & propres à faciliter la ſecrétion des ſucs digeſtifs, &c. &c. L'auteur ſuppoſe du ſoufre dans ces eaux, qu'il ſeroit bon d'analyſer de nouveau, pour mieux apprécier ce qu'on doit croire de la multitude des vertus qu'on leur attribue.

(M. Macquart.)

DICROTE. *Dicrotus*, διχροτὸς, de *δὶς*, deux fois, & *κρὸω*, je frappe. On appelle ainſi une eſpèce de pouls qui, à certaines pulſations, ſemble battre deux fois dans une même dilatation d'artère. Galien aſſure avec raiſon que le mouvement de diaſtole eſt en quelque ſorte intercepté ou interrompu pour s'opérer en deux tems, ſans que l'on puiſſe admettre, avec Archigènes, deux pulſations. C'eſt toujours la même dilatation commencée, ſuſpendue & terminée : c'eſt le marteau qui frappe l'enclume, rebondit & achève ſon coup. D'après cette compataiſon, très-exacte, le pouls *dicrote* eſt auſſi appellé *rebondiſſant*. On ſait qu'il eſt regardé comme ſigne certain d'une hémorrhagie critique par le nez. (*Voyez* Pouls),

(M. la Guerenne).

DICTAME BLANC. (*Mat. Méd.*)

Le *dictame blanc* que quelques auteurs ont auſſi nommé *dictamne blanc*, & qu'on appelle encore communément fraxineſle, eſt une belle plante qui croît ſpontanément dans les départemens méridionaux de la France, en Italie, &c. & que l'on cultive dans les jardins. G. Bauhin la déſigne ſous le nom de *dictamnus albus vulgo, ſeu fraxinella* ; Linnéus la caractériſe par cette phraſe *dictamnus albus, foliis pinnatis caule ſimplici*. Cette plante haute de trois pieds, a des tiges droites, cylindriques, un peu velues & rougeâtres; des feuilles alternes, ailées avec impair, analogues à celles du frêne, *fraxinus*, ce qui lui a fait donner le nom de fraxinelle; les folioles à dents fines ont des petits points tranſparens. Les fleurs ſont arrangées en une belle grappe droite & terminale; les pédoncules, & les calices ſont viſqueux, d'un rouge foncé & velus; le calice a cinq petites folioles caduques; la corolle a cinq pétales pointus, grands & irréguliers, purpurins, marqués de lignes foncées, il y a dix étamines courbées, inégales; un ovaire ſupère porté ſur un réceptacle particulier, ſurmonte d'un ſtyle ſimple court & courbé; il ſe change en cinq capſules plattes à deux valves & à deux ſemences.

Toute la plante qui fleurit en juin & juillet, répand une odeur forte, analogue à celle du citron; la matière aromatique qui s'en exhale donne lieu à une expérience fameuſe en chymie, & qui a fait naître une opinion particulière ſur la nature de l'eſprit recteur des végétaux. Dans une belle ſoirée d'été, lorſque la fraxinelle a répandu dans la journée beaucoup de vapeur aromatique, qui ſe trouve condenſée autour de la plante par la fraîcheur du ſoir, ſi l'on approche une bougie allumée au-deſſous de la grappe de fleurs, il ſe produit tout-à-coup une flamme vive & légère qui parcourt tout le bouquet, & qui s'élève au-deſſus ſans endommager la plante; on a penſé d'après cette experience que l'eſprit recteur ou l'arome étoit ſouvent formé d'une vapeur inflammable & huileuſe, & il paroit en effet que ce n'eſt que de l'huile volatile en vapeur.

Toute la plante eſt chaude, âcre, amère, aromatique; on en tire par la diſtillation dans pluſieurs pays chauds, une eau aromatique que les femmes emploient comme coſmétique à leur toilette. C'eſt de ſa racine & même de ſon écorce qu'on ſe ſert plus communément en médecine; cette racine, groſſe comme le doigt, rameuſe & fibreuſe, eſt recouverte d'une écorce qu'on fait ſécher pour l'uſage, & qui ſe trouve dans les bouriques, ſous la forme de fragmens roulés, un peu épais, blancs, d'une ſaveur amère âcre, & d'une odeur forte & agréable. On regarde cette écorce comme emménagogue, antihyſtérique, vermifuge, cordiale, diurétique, antiſeptique, alexipharmaque. Chomel remarque que l'infuſion de la racine & le ſyrop qu'on en prépare tue les vers & même les crapauds. On la donne en poudre depuis un demi-gros juſqu'à un gros, & en infuſion depuis deux gros juſqu'à une demi-once. On ne l'emploie que très-rarement.

(M. Fourcroy).

DICTAMNE DE CRETE. (*Mat. Méd.*)

Le *dictamne de Crète* eſt une plante fameuſe dans l'antiquité, & à laquelle les poëtes attribuoient la propriété de faire ſortir le fer des bleſſures; en général tout ce qui croiſſoit dans cette île jouiſſoit de qualités merveilleuſes, & ſembloit tenir au choix que les divinités avoient fait de ce point de la Grece pour y établir leur ſéjour ou pour y faire naître les phénomènes les plus étonnans. Dans Virgile, Vénus va cueillir dans cette île le fameux *dictamne* pour ſoulager &

guérir ſon fils. Le poète fait connoître à cette occaſion la vertu ſingulière de cette plante dont il fait en même tems une légère deſcription.

Hic Venus indigno nati concuſſa dolore,
Dictamnum genitrix Cretæa carpit ab Ida;
Puberibus caulem foliis, & flore comantem
Purpureo. Non illa feris incognita capris
Gramina, cum tergo volucres hæſere ſagittæ.

Dioſcoride, Cicéron, Pline, Tertullien ont vanté cette plante, comme un remède vulnéraire excellent, & ſur-tout comme propre à s'oppoſer aux effets des poiſons, des flèches empoiſonnées & des morſures des animaux venimeux. Galien a prétendu, d'après Hippocrate, que les feuilles du *dictamne de Crète* étoient propres à favoriſer l'expulſion de l'arrière-faix. L'enthouſiaſme pour cette plante s'eſt tellement accru qu'on l'a propoſée comme un des plus puiſſans cordiaux alexipharmaques, & comme un précieux antidote. Enfin après pluſieurs ſiècles d'erreurs & de préjugés ſur ce végétal, on en eſt venu à le ranger parmi les ſimples vulnéraires, à côté du pouillot, de la menthe, du baſilic, &c.

On trouve ſous le nom de *dictamne de Crète* dans les boutiques des feuilles ſèches, arrondies, d'un pouce de long, d'un vert peu foncé, couvertes d'un duvet blanc, & mêlées de bractées rougeâtres; il paroît que cette plante, ſi fameuſe chez les grecs, eſt l'*origanum dictamnus, foliis inferioribus tomentoſis, ſpicis nutantibus* de Linnéus; ces caractères ſpécifiques ont été indiqués par Virgile dans les vers cités. On les preſcrivoit en poudre, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; en infuſion depuis un juſqu'à deux; dans les ſuppreſſions des règles, les accouchemens laborieux, la ſortie difficile du placenta, dans l'aſthme, la phthiſie commençante, &c. On n'emploie plus aujourd'hui le *dictamne de Crète* ſeul & comme vulnéraire ou cordial; on ſe contente de le faire entrer dans les électuaires alexipharmaques que la crédulité & les préjugés des médecins & des malades conſervent encore & regardent comme des compoſitions précieuſes, telles que la thériaque, la confection hyacinthe, le diaſcordium, &c.

(M. Fourcroy.)

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE.

Un pareil dictionnaire ne peut, & ne doit être qu'un dictionnaire de faits. Je mets au nombre des faits l'hiſtorique de la vie des hommes illuſtres qui ont fait honneur à la profeſſion de médecin, & l'expoſé rapide & précis de leurs opinions ou hypothèſes, ou erreurs. Mais adopter & défendre des ſyſtèmes déjà exiſtans, comme autant de vérités, ou préſenter à ſes lecteurs un nouvel échafaudage, ce ſeroit déshonorer, & rendre inutile en grande partie, un travail fait pour devenir de la plus grande utilité & de la plus grande économie. (M. Mahon).

DIE. (*Eaux min.*)

C'eſt une ville du Dauphiné ſur la Drôme, à neuf lieues de Valence, & à douze de Grenoble. On trouve près de cette ville des eaux minérales, dans le territoire de *Pénes*, dont elles portent auſſi le nom.

En 1670, Fériſſe, Terraſſon & de Paſſis ont écrit contradictoirement ſur ces eaux. Terraſſon prétend qu'elles contiennent du mercure, il donne à ces eaux des qualités occultes & univerſelles, qui ſont très-ridicules. Une nouvelle analyſe ſuivant les principes modernes fixera les idées ſur la nature & les veritables propriétés de ces eaux.

(M. Macquart).

DIÉ. (Saint) (*Eaux min.*)

Saint-Dié eſt un bourg ſur la Loire, à trois lieues de Soles. La fontaine minérale eſt près de ce dernier endroit; ainſi il auroit mieux convenu de lui donner le nom de Soles. On trouve dans le *Dict. min. & hydrol.* T. I, p. 591, une notice ſur la *bonne* ou la *ſainte fontaine*, par laquelle on reconnoît que ces eaux n'ont d'autre vertu médecinale que celle qui leur eſt communiquée par le mélange de beaucoup d'yeble; qu'elles ont été employées ſeulement ſous la forme de bain, & ont néanmoins guéri des tumeurs enchyloſées, de vieilles ſciatiques, & des gouttes invétérées.

(M. Macquart).

DIEMERBROECK, (Isbrand DE) étoit de Montfort, dans la ſeigneurie d'Uttecht, où il vint au monde, le 13 décembre 1609. Ses parens l'envoyèrent de bonne heure à Utrecht, pour y prendre la première teinture des lettres, & de-là le firent paſſer à Leyde, où il étudia les humanités ſous Daniel Heinſius, la philoſophie ſous Gaſpar Barlæus, & la médecine ſous Otton Heurnius. Ce cours d'études fini, *Diemerbroeck* ſe rendit à Angers pour y prendre le bonnet de docteur en médecine. Il ne l'eut pas plutôt reçu qu'il revint dans ſa patrie, dans le deſſein de s'établir à Nimégue. La peſte faiſoit de grands ravages dans cette ville; il ſe conſacra au ſervice de ſes malheureux habitans, à qui il fut de la plus grande utilité pendant les années 1636 & 1637. Peu de temps après, il quitta Nimégue & ſe rendit à Utrecht, où il épouſa Eliſabeth Van Geffel, le 18 octobre 1642, & attendit patiemment qu'il ſe préſentât quelque emploi de ſa convenance dans l'univerſité. La chaire de profeſſeur extraordinaire qu'occupoit Guillaume Straten, devint vacante en 1649; *Diemerbroeck* l'obtint le 7 de

Digitized by Google

juin de cette année ; mais le 14 avril 1651, il paſſa à la chaire ordinaire d'anatomie & de médecine. Il fut deux fois recteur de l'univerſité d'Utrecht à qui il procura beaucoup de réputation par ſes connoiſſances théoriques & pratiques, & par le concours d'écoliers qu'il y attira juſqu'à ſa mort arrivée le 17 novembre 1674. Jean-George Grævius, profeſſeur d'eloquence, fit ſon oraiſon funebre.

Ce médecin ne borna pas ſes travaux à l'enſeignement public ; il compoſa pluſieurs ouvrages.

De peſte libri quatuor. Arenaci, 1644, *in*-4. *Amſtelodami*, 1665, *in*-4. avec des augmentations. *Genevæ*, 1721, *in*-4. avec quelques autres traités de médecine.

L'auteur ne conſeille que des ſudorifiques, & en particulier la thériaque, dans la cure de la peſte ; le régime chaud eſt encore celui qu'il préfère dans le traitement de la petite verole.

Oratio de reducenda ad medicinam chirurgiâ. Ultrajecti, 1649, *in-fol.*

C'eſt le diſcours qu'il prononça à ſon inſtallation dans la chaire de profeſſeur extraordinaire.

Diſputationum practicarum pars prima & ſecunda, de morbis capitis & thoracis. Trajecti ad Rhenum, 1664, *in*-12.

Anatome corporis humani. Ibidem, 1672, *in*-4. *Genevæ*, 1679, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1679, 1683, *in*-4 *Patavi*, 1688, *in*-4. En François, Lyon, 1695, *in*-4, de la traduction de *Jean Proſt*, médecin de cette ville.

Les éditions de Geneve & de Leyde ſont préférables aux autres ; elles ſont plus correctes & les figures plus exactes. Il y a peu de réflexions originales dans l'anatomie de cet auteur ; il a plus puiſé dans les livres que conſulté la nature ; cependant il a préſenté les objets avec tant de clarté & de préciſion, qu'il n'en mérite pas moins d'eloges. Les planches ſont tirées de différens ouvrages. La deſcription des muſcles, des os & des vaiſſeaux eſt copiée de Véſale ; quant à celle des viſcères, *Diemerbroeck* a ſuivi des anatomiſtes plus récens. Il a parſemé ce traité de quelques obſervations, & c'eſt à-peu-près à cela que ſe réduit tout ce qui lui appartient.

Timann de Diemerbroeck, qui étoit docteur en médecine ſuivant certains auteurs, mais que Burmann dit ſimplement apothicaire d'Utrecht, dans ſon *trajectum eruditum*, a recueilli & revu tous les ouvrages de ſon père qu'il a fait imprimer ſous ce titre :

Opera omnia anatomica & medica. Ultrajecti, 1685, *in-fol. Genevæ*, 1687, deux volumes. *in*-4.

Outre les pièces que j'ai citées, on trouve dans ce recueil : *Tractatus de variolis ac morbillis : Obſervationum centuria : diſputationum practicarum pars tertia de morbis infimi ventris.*

Goelicke reproche à *Diemerbroeck* d'avoir donné un corps entier d'anatomie, au lieu de publier ſéparement le peu de découvertes qui lui appartiennent, ſans les confondre avec celles des autres. Mais cette faute, qui lui eſt commune avec un grand nombre d'Auteurs, ſe répète encore tous les jours. Goelicke l'accuſe auſſi de faire mal-à-propos de très-ennuyeuſes digreſſions ; quant à ſes découvertes, il nous avertit de ne pas compter ſur toutes ; il ajoute même qu'il y en a quelques-unes qui ſont plutôt des êtres d'imagination, que des choſes d'expérience. Il fait encore remarquer que les figures de cet anatomiſte ne ſont pas toujours exactes, mais il rejette ce défaut ſur l'inadvertence du graveur.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIÈTE. (Hygiène). (*Diæta*).

Partie II. Règles générales de l'hygiène.

Claſſe I. Règles pour les hommes en ſociété.

Ordre II. Règles pour les individus.

Le mot *diète* ſignifie en général une manière de vivre réglée, c'eſt-à-dire le mode néceſſaire pour employer avec ordre & meſure tout ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire pour conſerver la vie animale, ſoit en ſanté, ſoit en maladie.

Ainſi la *diète* ne conſiſte pas ſeulement à régler l'uſage des alimens & de la boiſſon ; mais encore celui de l'air dans lequel on doit vivre, & de tout ce qui y a rapport, comme la ſituation des lieux, le climat, les ſaiſons ; à preſcrire les différens degrés d'exercice & de repos auxquels on doit ſe livrer ; la durée de la veille & du ſommeil ; à déterminer la quantité des ſubſtances qui doivent être évacuées ou conſervées dans l'individu ; & enfin à combiner même l'effet des paſſions.

On donne le nom de *diététique* à la doctrine qui preſcrit la *diète*, c'eſt-à-dire tout ce qui a rapport à la matière de l'hygiène, ou aux choſes que l'école a nommé improprement choſes non naturelles.

Cette doctrine a pour objet de conſerver la ſanté à ceux qui en jouiſſent, & de les préſerver des maux auxquels ils ſont ſujets. Les regles qu'elle donne ſont différentes, ſelon l'âge, les tempéramens, le ſexe, les conſtitutions atmoſphériques, &c. ; elles tendent toutes à maintenir l'état ſain, par les mêmes moyens qui l'ont établi.

Nous reconnoiſſons donc deux ſortes de *diète* ; l'une conſervatrice & l'autre préſervatrice : elles appartiennent toutes deux à l'hygiene. (*Voyez* ce mot). A l'égard de l'eſpèce de *diète* qui tient à

Digitized by Google

l'état de maladie, & qui en conſtitue le régime, elle appartient à la thérapeutique.

(M. MACQUART).

DIETE DANS LES MALADIES AIGUES.

Diete, *Δίαιτα*, *Διαιτητικὴ*. (*Thérapeutique.*)

Outre la *diete conſervatrice* & la *diete préſervatrice* qui font partie de l'hygiene, & qui même la conſtituent en quelque ſorte toute entiere, il y a une *diete curative* par laquelle on entend particuliérement le régime que l'on preſcrit aux malades, relativement à la nourriture qu'ils ſont obligés de prendre pour ſoutenir leurs forces, ſeulement, dans le dégré convenable à leur ſituation. Les régles de ce régime compoſoient principalement la diététique des anciens médecins, & preſque toute la médecine de leur temps : car ils employoient très-peu de remèdes. Ayant remarqué que tous les ſecours de la nature & de l'art devenoient ordinairement inutiles, ſi les malades ne s'abſtenoient des alimens dont ils uſoient en ſanté, & s'ils n'avoient recours à une nourriture plus foible & plus légère ; ils s'apperçurent de la néceſſité d'un art qui, ſur les obſervations & les réflexions qu'on avoit déja faites, indiquât les alimens qui conviennent aux malades, & en réglât la quantité.

Hippocrate qui faiſoit de la *diete* ſon remède principal, & ſouvent unique, a le premier écrit ſur le choix du régime. Dans ce qu'il nous a laiſſé ſur ce ſujet, & particuliérement ſur la *diete* qui convient dans les maladies aigues, on reconnoit autant que dans aucun autre de ſes meilleurs ouvrages, le grand maître & le médecin conſommé. Nous allons préſenter ici le tableau fidèle de la doctrine de ce père de la médecine, en ne nous ſervant même, autant qu'il nous ſera poſſible, que de ſes propres expreſſions.

La nourriture d'un malade, dit Hippocrate, ne doit être ni trop légère & en trop petite quantité, ni trop conſidérable & trop abondante. Dans le premier cas, les forces du malade s'épuiſeroient : dans l'autre, elles ſeroient comme étouffées. Il faut donc que le médecin connoiſſe non-ſeulement le caractère & l'intenſité de chacune des maladies qu'il a à traiter, mais encore le tempérament & la maniere de vivre de chaque malade, relativement aux alimens ſolides & aux boiſſons. (*De ration. vict. in morb. acut.*)

Une nourriture peu conſiſtante, & ſous forme liquide, eſt celle qui convient le mieux aux fébricitans. (*Aphor. 16. ſect. 1.*) Cette conſiſtance peut être de trois dégres différens : ou légère, ou plus légère, ou très-légère. La nourriture légère conſiſtera dans la tiſanne entière, (*ptiſana*; *πτισάνη*), la plus légère dans la créme de cette ptiſane ; la très-légère dans une eau miellée ou toute autre boiſſon analogue appropriée. Il y a donc autant de variétés dans les qualités de la nourriture des malades, que de différences dans les maladies aigues relativement à la vivacité de leur marche, & chaque variété eſt adaptée à chaque différence.

La ptiſanne d'Hippocrate lui paroiſſoit préférable à toute autre nourriture tirée des graminées, principalement dans les maladies aigues. Il lui trouvoit une onctuoſité adouciſſante & toujours égale, une propriété humectante & légèrement laxative ; elle n'occaſionnoit point d'aſtriction, point de mal-aiſe, ni de gonflement : c'étoit une nourriture qui ſubiſſoit facilement la coction que tous les alimens doivent ſubir dans l'eſtomac.

Voici comment ſe préparoit cette ptiſanne. On prenoit de l'orge monde que l'on faiſoit bouillir doucement & longuement dans l'eau bien pure. On proportionnoit la quantité d'orge ; de maniére qu'après la coction, l'eau avoit acquis une conſiſtance de créme : ce qui la faiſoit déſigner ſous ce nom, quand elle étoit paſſée. Avant cette dernière opération, c'étoit ce qu'on appelloit proprement la ptiſanne, la ptiſanne entière, *tota ptiſana*.

Mais il ne ſuffiſoit pas pour Hippocrate d'avoir trouvé un genre d'aliment convenable à la maladie, & qui put être adminiſtré pendant tout ſon cours. La plupart des maladies fébriles n'ont point la même intenſité dans toutes leurs périodes : & il penſoit que lorſque cette intenſité étoit extrême, il convenoit alors d'uſer d'un aliment extrêmement tenu ou peu ſubſtantiel. (*cùm morbus in vigore fuerit, tunc vel tenuiſſimo victu uti neceſſe eſt. aph. 8. ſect. 1.*)

Cette intenſité extrême ayant lieu principalement, lorſque la maladie eſt à cette période que les médecins grecs déſignoient ſous le nom de *ακμὴ* ; c'eſt à cette époque qu'il eſt néceſſaire, dit Hippocrate, de reſtreindre la nourriture, & en en donnant moins & en la donnant très-peu ſubſtantielle ; on gradue ces deux qualités, ſelon que le malade eſt plus ou moins éloigné de ce point. Si la maladie eſt très-aigue, elle y parviendra promptement : il faut donc de bonne heure preſcrire la *diete* légère. Si ce point eſt éloigné du commencement de la maladie, on nourrira d'abord davantage les malades pour ſoutenir leurs forces, & on ne diminuera la nourriture, que lorſqu'on approchera du moment de la criſe ou de l'*ακμὴ*. Ces préceptes ſe ſuivent facilement dans les fièvres qui vont toujours en croiſſant juſqu'à la criſe ; telles ſont les fièvres ardentes : il n'en eſt pas ainſi dans celles d'un autre genre. Mais le principe général eſt que plus une fièvre eſt forte, plus l'aliment doit être foible : & ce principe s'applique également à celles qui dès l'invaſion montrent le plus de violence, & enſuite de la rémiſſion vers l'époque & à l'époque même de la criſe ; à celles qui

Digitized by Google

commencent doucement & comme ſourdement, croiſſent jour par jour par exacerbation, & ſont très-vives dans le temps que dure la période critique ; à celles enfin dont le début moderé eſt ſuivi d'un accroiſſement progreſſif juſqu'à leur plus haut terme, paſſé lequel la rémiſſion s'établit à meſure que le malade avance dans la période critique.

C'eſt d'après ces données ſur la différence de la marche des maladies fébriles que le médecin doit ſe conduire. Ainſi dans les fièvres par exacerbation, il retranchera la nourriture avant les paroxiſmes : ce qui aura lieu pendant tout le cours de la maladie ; enſorte qu'au premier indice de leur approche, qui eſt le froid aux pieds, le malade s'abſtienne de toute nourriture, & qu'il ne recommence à en prendre que lorſque la chaleur ſera revenue aux pieds. Car c'eſt le ſigne certain que l'accès décline ; & ſi dans les fièvres continues il y a un temps plus libre qu'un autre, c'eſt alors qu'il convient de placer l'aliment. (*Voyez* APHOR. 7. & 11. SECT. 1.)

Outre la différence principale tirée de la marche des maladies, il faut encore faire attention à celles qui naiſſent de l'âge des malades & de leur tempérament, du climat qu'ils habitent, de leurs habitudes, des ſaiſons de l'année, & enfin de quelques phénomènes particuliers.

Les vieillards, & les individus d'un tempérament phlegmatique & froid, ſont ceux qui ſupportent le plus facilement l'abſtinence : c'eſt tout-à-fait le contraire des enfans, & ſur-tout de ceux qui ont beaucoup de vivacité, ainſi que des hommes faits chez qui une bile amère & âcre ſe dégorge aiſement dans l'eſtomac (πικροχολοι τε και αυ) & de ceux qui ſont d'un tempérament chaud, & encore de ceux qui ont la fibre roide & ſerrée.

Dans les deux ſaiſons de l'hiver & du printems, dit Hippocrate, (*aphor.* 15. *ſect.* 1.) les organes de la digeſtion ont plus de chaleur & d'activité, & le temps du ſommeil eſt plus long : c'eſt auſſi alors que les alimens ſont digérés avec plus de promptitude. En été & en automne au contraire la nourriture pèſe, & on la digère mal, ſur-tout ſi elle eſt groſſière : de plus la bile s'amaſſe, elle prend de l'âcreté, & la chaleur ſe développe. Or l'abſtinence étant déja très-difficile à ſoutenir contre l'action de la chaleur & de la bile, il faudra donc alors une nourriture légère & répétée ſouvent.

Les variétés de climat rentrant dans celles des ſaiſons, il devient inutile de s'y arrêter.

Les accidens particuliers aux fièvres exigent les conſidérations ſuivantes. Si on donne de la nourriture à un malade, avant que la précédente ſoit paſſée, on augmentera la douleur, ſoit de l'eſtomac, ſoit du côté qui exiſtoit déja ; ou, ſi cette douleur n'exiſtoit pas, on l'occaſionnera : on rendra auſſi la reſpiration plus fréquente ; ce qui a l'inconvénient de deſſécher le poumon, & de fatiguer le diaphragme, la région précordiale & les viſcères abdominaux. Un malade ayant pris une plus grande quantité d'alimens qu'il ne convenoit, ſi, quoiqu'il les ait dirigés, il n'a pas d'évacuation, & qu'il en prenne d'autres ; le corps, ſurchargé par ce double fardeau d'humeurs nouvelles, s'échauffera, & la fièvre s'allumera : c'eſt cette pléthore qui produit & la chaleur & la douleur, mais plus promptement l'été que l'hiver. Lorſqu'il y a une douleur pleuritique, que les crachats ne paroiſſent point, donner en pareil cas de la ptiſanne, (c'eſt-à-dire, un aliment trop ſubſtantiel,) avant d'avoir atténué le mal, ſoit par des ſaignées, ſoit par des évacuans, c'eſt égorger un malade. Car dans les maladies du poumon, ſi la reſpiration eſt plus libre & l'expectoration plus facile, on peut nourrir davantage : mais ſi l'une & l'autre ſe font avec peine, le régime doit être très-ſévère. Un défaut de ſommeil opiniâtre exige une *diete* plus ſtricte, parce qu'il nuit à la digeſtion ou coction alimentaire. Enfin, dit Hippocrate, ſi des fièvres ſont accompagnées d'anxiété, de tenſion de la région précordiale, & d'une agitation continuelle, l'hydromel avec le vinaigre doit ſuffire, & on ne donnera les préparations d'orge que quand les urines ne ſeront plus crues, & que la fièvre déclinera. Mais, au contraire, le relâchement du ventre ſera permettre une nourriture plus ſubſtantielle & plus abondante.

A quelle époque convient-il de donner de la nourriture aux malades ? Les médecins ſont partagés ſur cette queſtion. Quelques-uns, antérieurs à Hippocrate, preſcrivoient l'abſtinence pour le temps de l'invaſion, d'autres la faiſoient continuer juſqu'au ſeptième jour ; d'autres enfin, juſques par-delà la criſe. Depuis Hippocrate, Eraſiſtrate & tous ſes ſectateurs crurent ſuppléer par l'abſtinence, & à la ſaignée & à la purgation. Vint enſuite Aſclépiade, grand novateur en médecine, qui permit de la nourriture à ſes malades le quatrième jour. Depuis lui toute la ſecte des méthodiques jugea la même époque convenable, & après le quatrième jour, on donnoit l'aliment de deux jours l'un ſeulement, & les jours pairs. Il eſt vrai que l'hiſtorien de la médecine, M. le Clerc, & le commentateur de Cœlius Aurelianus accuſent Galien de s'être trompé, lorſqu'il a dit que le quatrième jour & enſuite les jours pairs étoient réſervés par les méthodiques pour faire prendre de la nourriture aux malades. Ils ſe fondent ſur ce que Cœlius a dit en propres termes qu'il falloit donner l'aliment le jour, nommé par cet ancien, *diaiteton*, ce qui ſignifie, ſelon eux, le troiſième jour. Voilà donc deux autorités également reſpectables qui ſe combattent :

Digitized by Google

puiſque d'un côté Galien a vécu avec des méthodiques, & que de l'autre Cœlius l'étoit lui-même, qu'il faiſoit profeſſion de ſuivre à la lettre Soranus le chef de la ſecte méthodique ; & d'ailleurs le ſens de ſes paroles n'eſt pas douteux. Mais, ſi l'on permet l'aliment le troiſième jour, & enſuite les jours alternes, qui ſeront des jours impairs ; il eſt inévitable que cette adminiſtration de la nourriture & des remèdes déciſifs ne tombe pas les jours des accès, ſoit qu'ils aient lieu réellement, ſoit qu'on les attende : ce que les méthodiques preſcrivent d'éviter avec le plus grand ſoin. Ce raiſonnement ſuffit, je penſe, pour renverſer l'opinion de le Clerc & du commentateur d'Aurelianus ; ou bien il faut convenir que les méthodiques n'étoient pas d'accord avec eux-mêmes. Mais ſi, comme le veut Celſe, on comptoit le *diatriton* à partir du ſecond jour, toute difficulté ſe trouve levée. Themiſon ne ſe régloit pas d'après le moment où la fièvre commençoit, mais d'après celui où elle etoit ſur ſon déclin : & c'eſt en partant de ce point, que le troiſième jour, ſi l'accès ne venoit pas, il donnoit de la nourriture, &, s'il venoit, il attendoit pour la donner le moment de l'apyrexie ou celui de la rémiſſion. Celſe ſuivoit la doctrine d'Aſclépiade ſur ce point comme dans tout le reſte de la doctrine : il laiſſoit pendant les premiers jours le corps & la matière de la maladie s'atténuer & s'affoiblir eux-mêmes : alors, ſi rien ne s'y oppoſoit, il donnoit de la nourriture le quatrième jour ; & enſuite les jours ſuivans, alternativement, il attaquoit la maladie par l'abſtinence, & ſoutenoit les forces du malade par une nourriture convenable.

La doctrine d'Hippocrate ſe ſoutient contre de ſi grandes autorités par des raiſons puiſſantes. Tout changement conſidérable, s'il eſt ſubit, diſoit le père de la médecine, nuit à l'homme robuſte & bien portant ; à plus forte raiſon à celui qui eſt affoibli & malade : ſi bien qu'un régime vicieux, mais auquel on s'aſſujettit, eſt un préſervatif plus certain de la maladie, qu'un grand changement pour en adopter un meilleur. Un changement conſidérable, ne fut-ce que dans la quantité de la nourriture, eſt également capable de nuire. Par exemple deux repas au lieu d'un ſeul rendent lourd, pareſſeux ; ils engendrent du mal-aiſe : &, ſi on fait alors le repas d'habitude, on éprouvera des rots acides, & un cours de ventre. Trois repas ſeroient encore plus préjudiciables. Ceux, au contraire, qui ſont habitués à en faire deux, s'ils ſe reduiſent à un ſeul, éprouvent de la foibleſſe, de la lâcheté au travail, des maux d'eſtomac, des tiraillemens des viſcères abdominaux ; leurs urines ſont rouges & chaudes, leurs matières fécales deſſéchées ; chez quelques-uns la bouche devient amère, les yeux s'appeſantiſſent ; la tête eſt douloureuſe, & les extrémités ſe refroidiſſent, (ces ſignes annoncent auſſi de la bile, ou une matière corrompue quelconque, qui irrite l'eſtomac,) chez le plus grand nombre même la privation d'un repas ſur deux par jour fait tomber l'apétit, le ſecond charge l'eſtomac, & le ſommeil de la nuit ſuivante eſt moins tranquille que ſi les deux repas euſſent eu lieu.

Si des dérangemens auſſi graves ſe manifeſtent par le ſeul changement de régime alimentaire que nous venons d'expoſer, que n'arriveroit-il pas, ſi l'on s'abſtenoit totalement de nourriture perdant pluſieurs jours conſecutifs, &, ſur-tout, ſi après cette longue abſtinence on en prend tout de ſuite une grande quantité ? Et ſi un homme bien portant éprouve ces dérangemens, à quoi ne s'expoſera pas à plus forte raiſon un malade tourmenté d'une fièvre aiguë ? Ce ſont d'abord deux changemens notables qui ſe ſuccèdent chez lui avec rapidité ; & enſuite on le fait paſſer de l'abſtinence des alimens à leur uſage, au moment même où il conviendroit plutôt qu'il quittât l'uſage pour l'abſtinence : car, comme nous l'avons deja dit, plus la fièvre eſt vive, moins la nourriture doit être abondante & ſubſtantielle. Auſſi, à moins qu'une fièvre ne ſoit très-bénigne, cette méthode vicieuſe d'adminiſtrer l'aliment fait elle, ſelon le langage d'Hippocrate, deſcendre des crudités de la tête, & une humeur bilieuſe de la région du thorax ; l'inſomnie ſe met de la partie, & empeche la coction ; les malades deviennent triſtes & fâcheux ; ils ſont menacés de delire, ils ont des éblouiſſemens, des tintemens d'oreille ; les extrémités ſe refroidiſſent ; les urines ſont crues ; les crachats peu abondans, ſalés, ſans liaiſon ; la région du cou exprime de la ſueur ; l'anxiété ſurvient ; la reſpiration eſt grande, fréquente & réſonne dans la gorge ; les ſourcils ſemblent s'éloigner des yeux, les malades éprouvent des défaillances, ils rejettent leurs vêtemens de deſſus leur poitrine ; leur main eſt mal aſſurée, & quelquefois la lèvre inférieure eſt agitée par une eſpèce de tremblement. Tout ces ſymptômes, qui, lorſque la coction eſt faite, annoncent une criſe prochaine, ſont, dans le temps de l'invaſion d'une maladie fébrile, les avant-coureurs d'un délire conſidérable. Peu de malades alors ſurmontent la violence du mal ; & cela n'arrive qu'à la faveur, ou d'un abcès, ou d'une hémorrhagie par le nez, ou de crachats puriformes épais. Au reſte, pour remédier aux déſordres occaſionnés par une abſtinence trop long-temps prolongée, il faut commencer par donner un aliment léger & peu abondant, enſuite ramener le calme ; enfin arriver peu à peu à ce mode de nourriture analogue à la maladie que l'on traite.

Il faut donc dès le premier jour, ſi rien d'ailleurs ne s'y oppoſe, donner aux malades l'eſpèce

d'aliment que l'on juge la plus convenable une fois, deux fois, plus ſouvent même à raiſon de leur habitude. Il faut auſſi, en général, choiſir de préférence les heures ordinaires des repas, à moins que ce ne ſoit celles des redoublemens : & dans ce cas, le moment le plus favorable ſera celui où les redoublemens finiront. On donnera encore dans les intervalles des redoublemens une nourriture moins ſubſtantielle que l'aliment proprement dit, dans la ſuppoſition que les ſimples boiſſons ne ſeroient pas ſuffiſantes.

Lommius a élevé la queſtion, ſi l'aliment formé par la ptiſanne d'Hippocrate & qui convenoit ſi bien dans la maladies aigues des grecs ſeroit ſuffiſant aux habitants de nos climats : ce médecin l'a décidé négativement. Mais l'expérience de Sydenham a prouvé ſuffiſamment que des décoctions d'orge & d'avoine, qui ne ſont pas certainement plus ſubſtantielles que la créme d'orge d'Hippocrate, ſoutenoient fort bien les forces de ſes malades. Il eſt certain que ſi un pays moins chaud que la Grèce exige une nourriture plus forte, d'un autre côté la nature des tempéramens y eſt telle qu'on y brave l'abſtinence avec moins d'inconvéniens. En général Hippocrate nourriſſoit ſes malades en plus plutôt qu'en moins. *Victus tenuis & exquiſitus, cum in longis morbis ſemper, tum in acutis ubi non convenit, periculoſus.* (Aphor. 4. ſect. 1.) *In tenui victu delinquunt ægri, ob id magis laduntur. Quicunque enim error committitur, major in tenui fit, quàm in paulo pleniore victu.* (Aphor. 5. ſect. 1.)

La *diete* Hippocratique renfermoit encore d'autres boiſſons, dont il n'eſt pas inutile, pour achever le tableau que nous avons commencé, de retracer ici les propriétés. Hippocrate permettoit à ſes malades l'uſage de différentes ſortes de vins, qu'il tempéroit ſans doute avec de l'eau ſelon la pratique conſtante des anciens médecins. Il parle dans ſon livre *de ratione victûs in morbis acutis* (Edit. de Chartier, tom. XI. pag. 77 & ſuiv.) de vin doux ou ſucré, de vin vineux, de vin blanc, de vin noir. Selon lui, le vin doux facilite l'expectoration, & paſſe facilement; mais il eſt peu propre à appaiſer la ſoif, il produit des vents dans l'eſtomac & dans les premiers inteſtins, &, ſi la bile prédomine, de la tenſion vers la région précordiale. Le vin blanc vineux pénètre promptement du côté de la veſſie, & eſt diurétique. Le blanc aqueux (ou léger) appaiſe la ſoif, & ne porte point à la tête, ſurtout s'il a très-peu de corps & point de bonquet. Enfin, le vin noir auſtère & fort convient lorſqu'il faut fortifier & reſſerrer le ventre : auſſi Hippocrate l'employoit-il dans les cours de ventre & autres maladies analogues; mais il avoit éprouvé qu'il nuiſoit, lorſque les malades avoient la tête peſante & diſpoſée à ſe perdre, ou que les crachats venoient difficilement, ou lorſque les urines étoient peu abondantes : en général il interdiſoit toute eſpèce de vin, ſi la tête ſe trouvoit affectée d'une manière quelconque : ou s'il croyoit qu'il fut néceſſaire d'en donner, c'étoit alors le vin blanc léger & mêlé avec de l'eau qu'il préféroit. Hippocrate jugeoit auſſi le vin préjudiciable, lorſque la fièvre étoit violente.

Il eſt facile, je penſe, à tout médecin qui voudra régler le régime de ſes malades, d'après les principes du père de la médecine, de choiſir parmi les vins de nos climats, ceux qui ont le plus d'analogie avec les vins qu'il indique.

La boiſſon pour les malades, la plus familière à Hippocrate, étoit l'hydromel, que l'on préparoit, ou en mettant ſimplement du miel avec de l'eau, ou en faiſant bouillir l'un & l'autre enſemble, & quelquefois en enlevant l'écume qui ſe formoit par l'ébullition. Fait de cette dernière manière, l'hydromel étoit plus agréable à l'œil, moins ſubſtantiel, & moins laxatif. On l'emploie avec ſuccès, lorſque l'aliment liquide (*ſorbitiones*) eſt contr'indiqué par la violence de la fièvre, & il eſt préférable à toutes les autres boiſſons, parce qu'il nourrit plus que le vin blanc, & qu'il appaiſe mieux la ſoif. Je ſuppoſe qu'il ne lache pas le ventre. S'il eſt léger, il aſſouplit l'organe pulmonaire, dégage la matière des crachats, & excite les urines; s'il eſt plus fort, il remue le ventre, & balaye le canal inteſtinal : mais on doit le réputer nuiſible, lorſque les dejections ſont écumantes, bilieuſes, brulantes; elles augmentent alors l'ardeur & la tenſion précordiales, au lieu de diminuer ces ſymptômes, & elles font naître l'anxiété & l'agitation. L'hydromel doit encore être proſcrit, quand l'eſtomac eſt chargé de matière bilieuſe; parce que dans ce cas il engendre une grande quantité de vents.

L'hydromel mêlé avec du vinaigre s'appelle oxymel. Hippocrate en diſtinguoit trois ſortes : un très-aigre, un moins aigre, & le troiſième où le vinaigre ſe fait ſeulement ſentir.

L'oxymel très-aigre n'eſt d'aucune efficacité, lorſque les crachats ne ſortent pas aiſément : car, s'il faiſoit expectorer ceux qui embarraſſent la gorge & y occaſionnent du ſifflement, les paſſages deviendroient plus faciles, le reſſerrement de la gorge diminueroit, le poumon éprouveroit de l'adouciſſement, toutes circonſtances très-avantageuſes au malade. Mais il eſt de fait qu'il n'a point cette propriété, & que la viſcoſité de la matière des crachats augmente ainſi que le danger où ſe trouvent les malades, qui ne peuvent ni touſſer ni expectorer. Dans les cas où l'on donne l'oximel très-aigre, il faut le donner tiède, & à petites doſes.

Digitized by Google

La ſeconde eſpèce d'oximel, ou l'oximel moins aigre, eſt exempte de ces inconvéniens. Elle ôte la ſéchereſſe de la bouche & de la gorge, facilite l'expectoration, appaiſe la ſoif, calme toute agitation dans la région precordiale. Le vinaigre corrige ce que le miel peut avoir de qualités nuiſibles, comme de produire ou d'émouvoir la bile : il chaſſe les vents par en haut, & porte aux urines. Mais il lâche le ventre, & y occaſionne des douleurs : il empêche auſſi les flatuoſités de prendre leur cours par en bas ; il eſt en outre affoibliſſant, & tend les extrémités froides. Hippocrate en faiſoit boire une petite quantité, ſoit la nuit, ſoit avant de prendre l'aliment liquide : & il le permettoit volontiers long-temps après. Mais il n'approuvoit pas ſon uſage continué, pour ceux qui étoient dans le cas de ne prendre que des boiſſons, & cela à cauſe de l'irritation du canal inteſtinal : car cette irritation a lieu plus facilement lorſqu'il s'amaſſe peu de matières excrémentielles, & que la plénitude des vaiſſeaux n'eſt pas entretenue par de la nourriture.

Si on craint que l'hydromel ne perde ſon activité, & que l'on eſpère beaucoup de ſon uſage pendant tout le cours d'une maladie, on peut y ajouter aſſez de vinaigre, ſeulement pour le faire connoître. De cette manière on profitera de ſes avantages, & on évitera ſes inconvéniens.

En général, Hippocrate penſoit que l'acidité du vinaigre convenoit davantage aux tempéramens bilieux, qu'aux tempéramens mélancholiques : que dans ces derniers, la région précordiale étoit le ſiège d'humeurs acides & mordantes : que l'humeur bilieuſe, amère, ſe diſſolvoit aiſément, & ſe transformoit en pituite par l'action du vinaigre, tandis que l'humeur bilieuſe, noire, entroit en fermentation, s'exaltoit, & s'augmentoit aux dépens des autres humeurs. Le vinaigre étoit auſſi, ſelon Hippocrate, plus contraire aux femmes qu'aux hommes : il produiſoit des douleurs à la matrice, & pouvoit occaſionner l'avortement, en excitant la dyſſenterie chez les femmes enceintes.

L'eau, dont quelques médecins modernes, & ſur-tout Hoffman, ont fait de ſi pompeux éloges, n'a pas mérité ceux d'Hippocrate. Il dit qu'elle n'adoucit point la toux dans les inflammations de poitrine, qu'elle ne provoque point l'expectoration, ou beaucoup moins : mais que ſi on l'entremêle en petite quantité avec l'hydromel & l'oxymel, elle facilite les crachats, parce qu'elle modifie & tempère les qualités de ces deux autres boiſſons. Bien loin d'appaiſer la ſoif, elle l'irrite : elle eſt bilieuſe pour les tempéramens bilieux ; elle affecte en mal la région précordiale ; elle diminue les forces, en quelques circonſtances qu'on en faſſe uſage ; elle augmente l'état inflammatoire du foie & de la rate ; elle flotte long temps dans les premières voies, parce qu'étant froide & crue de ſa nature, elle eſt conſéquemment long-temps à paſſer, & qu'elle n'excite ni les déjections ni les urines ; elle eſt nuiſible encore, parce qu'elle n'a aucunes parties excrémentitielles. Ses mauvais effets ſont toujours plus ſenſibles, lorſqu'on en fait uſage avec le froid aux extrémités. Cependant, dans les maladies accompagnées d'une grande douleur de tête & de menaces de délire, le vin étant abſolument contr'indiqué, il faut, dit Hippocrate, avoir recours à l'eau, ou, ſi on permet le vin blanc léger, on boira après un peu d'eau. (*Voyez lib. de acut. morb. vict. édit. de Chart. tom.* II, *p.* 104.

Hippocrate parle dans l'ouvrage, dont cet article eſt l'extrait fidele, de pluſieurs autres eſpèces de boiſſons & ſubſtances alimenteuſes, mais elles ne doivent point trouver place ici, parce qu'elles ſont plutôt de la claſſe des médicamens que de celle des diététiques. Il en eſt de même de celles qu'il a conſignées dans ſes autres ouvrages.

Au reſte, cette partie de la médecine qui guérit les maladies par la diete eſt trop négligée par ceux qui ne connoiſſent pas les anciens médecins. Ils preſcrivent à-peu-près le même régime dans toutes les maladies aiguës, on ſe bornent à défendre les alimens très-ſubſtantiels. Ils s'occupent peu de proportionner la marche de la diète avec celle de la maladie & ſa durée : & les accidens qui ne ſont dus réellement qu'à des erreurs de régime, la perte même des malades, ſont, à la faveur de quelques interprétations ſubtiles, imputés à la maladie elle-même.

Mais les grands hommes qui, depuis Hippocrate, ont illuſtré la carrière de la médecine, Galien entr'autres parmi les anciens, Baillou, Fernel, & en dernier lieu Boethaave & ſon illuſtre commentateur Van Swiéten ont ſçu au contraire apprécier tout le mérite de la diete d'Hippocrate dans les maladies aiguës, & ils l'ont retracée toute entière dans leurs écrits. Ils veulent, comme lui, que l'on cherche d'abord à remplir l'indication principale dans toutes les maladies, laquelle conſiſte à ſoutenir les forces, parce que ce n'eſt que par leur moyen que la nature peut vaincre la cauſe du mal ; que l'on craigne plutôt les effets d'une trop grande abſtinence, que ceux d'une nourriture trop forte, parce que la nature, avec des forces entières que lui fourniront les alimens, peut ſe ſuffire pour les élaborer & ſoumettre en même-temps la matière morbifique, au lieu que, manquant de forces faute de nourriture, elle reſte, pour

ainſi

ainſi dire, dans l'inaction : que l'on proportionne la quantité de la nourriture à la violence & à la durée de la maladie, en ſorte que, plus celle-ci ſera aiguë & courte, moins il faudra nourrir le malade, & ſi elle doit être longue & peu conſidérable, on permettra une plus grande quantité d'alimens, & d'alimens plus nourriſſans : que l'on ait égard à l'âge des malades, parce qu'en général, & toutes choſes égales d'ailleurs, les animaux ſupportent d'autant moins la privation des alimens, qu'ils ſont plus jeunes ou plus avancés dans la vieilleſſe : que l'on faſſe attention pareillement aux différentes périodes de la maladie, parce qu'on doit nourrir plus dans l'invaſion que dans le moment de la grande intenſité, (ακμη) plus encore par le déclin que dans l'invaſion ; &c. que l'on conſulte les différences qui proviennent des climats & des ſaiſons ; & ſur-tout celles que néceſſitent le tempérament des malades, & leurs habitudes en pleine ſanté, ſoit à raiſon de la quantité, ſoit à raiſon de la qualité des alimens qu'ils préféroient alors : &c. Mais en général, il n'eſt point de temps dans la maladie où l'on ne doive donner de la nourriture, lorſqu'il s'agit de ſoutenir les forces & d'en prévenir l'épuiſement : cependant on doit obſerver dans tous les temps, de ne faire prendre des alimens qu'à proportion de ce qu'il reſte de forces dans les viſcères, pour que la digeſtion s'en faſſe le moins imparfaitement qu'il eſt poſſible, & que ce travail n'augmente pas le défaut des forces au lieu de les réparer.

Pour ce qui eſt de l'eſpèce d'alimens que l'on doit donner aux malades, il faut qu'elle ſoit déterminée plus par la nature de la maladie que par l'uſage : nous avons vu qu'Hippocrate croyoit remplir toutes les indications avec la tiſane entière d'orge, ſa crême, l'hydromel, l'oxymel, le vin, toutes ſubſtances tirées du règne végétal. Il n'eſt aucunement fait mention dans ſes écrits de ces bouillons de viande qui ſont devenus de nos jours d'un uſage ſi général, quoique cette eſpèce d'aliment ſoit de nature à tendre beaucoup à la corruption. Auſſi les médecins éclairés la rejettent-ils de la diete de leurs malades : ou, s'ils n'ont pas le crédit ſuffiſant pour l'en exclure, ils tâchent de corriger ſa diſpoſition ſeptique par le mêlange de ſubſtances acéſcentes, telles que l'oſeille, le jus de citron, d'orange ou de grenade, le pain qu'ils y font bouillir, &c. ou au moins par l'uſage intermédiaire de boiſſons acidules, ou d'alimens tirés du règne végétal, tels que des crêmes de grains farineux, &c.

Nous employons encore, mais plutôt comme boiſſons que comme aliment, l'eau de veau, l'eau de poulet, la tiſane avec le chiendent, &c. les émulſions légères : on rend ces boiſſons plus ou moins chargées, ou même médicamenteuſes ſelon les indications que l'on a à remplir, de porter tantôt aux urines, tantôt aux ſueurs, quelquefois de favoriſer l'expectoration, &c.

Enfin, (dit M. d'Aumont, *ancienne Encyclopédie* art. RÉGIME), pour ce qui eſt de la quantité, on doit engager les malades à boire plus abondamment, à proportion que la maladie eſt plus violente, que la chaleur animale, ou celle de la ſaiſon, eſt plus conſidérable ; on ne ſauroit trop recommander aux malades une boiſſon copieuſe, ſur-tout dans le commencement des maladies, pour détremper & énerver les mauvais levains des premières voies, & en préparer l'évacuation, pour délayer la maſſe des humeurs, en adoucir l'acrimonie, favoriſer les ſécrétions, les coctions, les criſes, & diſpoſer aux purgations, en détendant & relâchant les organes par leſquelles elles doivent s'opérer : *corpora, cùm quis purgare volet, mollia facere oportet.* (Aphor. 9, ſect. II.)

Nous renvoyons au mot RÉGIME (*méd. pratique*,) pour le détail de pluſieurs autres précautions, ou préceptes, dont l'influence ſur la terminaiſon des maladies eſt très-active, mais qui ne font point partie de la diete proprement dite. La diete convenable dans les maladies chroniques ſera traitée dans cet article avec l'étendue qui convient à un ſujet de cette importance.

(M. MAHON.)

DIETÉRICUS, (Helvicus) naquit dans le landgraviat de Heſſe-Darmſtadt le 24 juin 1601. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie à voltiger d'un endroit à l'autre. Après avoir été reçu maître-ès-arts à Gieſſen en 1620, il alla enſeigner la langue hébraïque à Ulm ; delà il ſe rendit ſucceſſivement à Tubingue, à Altorff & à Wittemberg pour y étudier la médecine. En 1625, il voyagea en Italie ; & à ſon retour en 1627, il fut à Straſbourg, où il prit le bonnet de docteur. Dans la ſuite, il vécut preſque toujours dans les cours. En 1682, il fut médecin à celle de Heſſe-Darmſtadt ; en 1634, à Berlin, auprès de l'électeur George-Guillaume. L'an 1641, il fut nommé conſeiller-médecin de Chriſtiern, prince royal de Danemarck ; en 1644, Chriſtiern IV, roi de Danemarck, lui accorda la même grace, & Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, en 1647. Preſque auſſi-tôt, il obtint la place de médecin de la ville de Hambourg. Il exerça avec réputation juſqu'à ſa mort arrivée le 13 décembre 1655, à l'âge de 54 ans.

Ses ouvrages ont auſſi contribué à la célébrité de ſon nom :

Elogium planetarum cæleſtium & terreſtrium macrocoſmi & microcoſmi. Argentorati, 1627, *in*-8.

C'eſt la thèſe inaugurale qu'il ſoutint à Strasbourg.

Reſponſa Medica de probatione, faculiate & uſu acidularum ac fontium Schwalbaci ſuſurrantium. Francofurti, 1631 & 1644, *in*-4.

Vindiciæ adverſus Ottonem Tackenium. Hamburgi, 1655, *in*-4.

Il aſſure, dans cet écrit, qu'il démontra, en 1622 la circulation du ſang dans un chien vivant, à Gaſpar Hoffman; mais il eſt le ſeul qui parle de ce fait important. Il ſe trouve cependant des auteurs qui, ſur la foi de ſon témoignage, n'ont point balancé de lui attribuer la gloire de cette découverte.

Il ne faut pas confondre ce médecin avec Jean-Conrad *Dieterícus* ou *Dieterici*, théologien & littérateur qui étoit de Butbac, où il vint au monde le 19 janvier 1612. Il enſeigna la langue grecque à Marpurg & à Gieſſen, & s'appliqua enſuite à la médecine avec tant de ſuccès, qu'il fut en état d'écrire ſur cette ſcience. Il mourut à Gieſſen le 24 juin 1667, & laiſſa les ouvrages ſuivans:

Iatreum Hippocraticum, continens narthecium Medicinæ veteris & novæ, juxta ductum Aphoriſmorum Hippocratis adornatum. Ulmæ, apud Balthaſar Ruhnen, 1661, *in*-4.

Ce volume forme un gros billot, in-4. petit papier.

Il commence par les ſept ſections des aphoriſmes; à côté du texte grec eſt la verſion latine, & au-deſſous de chaque aphoriſme un petit commentaire latin.

Suivent trois tables.

Il indique dans la première les objets des aphoriſmes contenus dans chaque ſection.

La ſeconde eſt une table des matières par ordre alphabétique.

La troiſième table indique des variantes.

Tous ces objets ſont renfermés en 160 pages.

Vient enſuite l'*Iatreum hippocraticum*, précédé d'une préface qui finit à la page 30; il commence à la *page* 31. C'eſt un lexicon par ordre alphabétique des mots grecs contenus dans les aphoriſmes; l'auteur explique & commente; il eſt ſouvent long & fort long, & trop prodigue d'érudition. Cet ouvrage eſt terminé par deux tables, l'une des aphoriſmes, la ſeconde, des choſes & des mots. L'*Iatreum* & les deux tables contiennent 1555 pages.

L'édition de cet ouvrage, d'un travail immenſe, avoit commencé à Gieſſen en 1655. Il fut interrompu; Balthaſar Ruhnen acheta ce qui avoit été imprimé, & acheva l'édition à Ulm; édition qui parut en 1661. Ainſi l'*Iatreum* n'a paru que cette année. Il paroît, à la vérité, que les ſept livres des aphoriſmes revus par Dieterie, avoient été imprimés; puiſque Ruhnen dit qu'il en donne une nouvelle edition pour être à la tête de l'*Iatreum*.

Hippocratis Aphoriſmi illuſtrati. Gieſſæ, 1656, *in*-4. Ce fut ſans doute ſur cette édition que Ruhnen donna la ſienne en 1661. *Ulmæ*, 1665, *in*-4.

Un ouvrage en quatre volumes *in-folio*, publié en 1737, 1745, par Jean-George Dieteric, eſt le plus beau recueil de botanique qui ait encore paru. L'éditeur l'a orné de 1025 planches en taille douce, miſes en couleur naturelle & finies au pinceau. Il a été imprimé à Ratisbonne ſous ce titre:

Phytanthoza iconographia, ſive, Conſpectus aliquot millium plantarum, arborum, fruticum, florum, fructuum, fungorum, &c. a Joanne Guillelmo Weinmanno collectarum; vivis coloribus & iconibus repræſentatæ per Bartholomæum Seuterum, Joannem-Eliam Riaingerum & Joannem Jacobum Haidium, pictores, quarum denominationes, caracteres, genera, & Latinè & Germanicè idiomate explicantur.

(M. Goulin.)

DIÉTÉTIQUES, (Remèdes.) (*Mat. méd.*)

La diete étant cette partie de la médecine pratique qui s'occupe à régler le régime des malades, autant que celui des hommes en ſanté, & cette partie ayant fait ſur-tout dans l'antiquité une des baſes de l'art de guérir les maladies, on entend par remèdes *diététiques*, tous les moyens mis en pratique par les médecins pour ſoulager ou guérir les malades, qui ne ſont pas relatifs aux remèdes proprement dits. Ainſi, le choix du régime & des alimens, qui conſtitue ſeul la diete pour beaucoup de perſonnes, le choix de l'air, de l'habitation & des vêtemens, les conſeils relatifs à l'exercice ou au repos, à cette nature d'exercice ou de travail préféré aux autres genres d'exercices, la manière de diriger le ſommeil & le repos, l'art de calmer ou d'exciter les paſſions, celui de ſoutenir, d'augmenter, de diminuer ou de modifier les évacuations, ſont autant de moyens curatifs ou de remèdes *diététiques*. Cette partie de la médecine pratique paroît avoir été beaucoup plus ſoignée & cultivée par les anciens que par les modernes. Depuis que les médicamens ont été ſi multipliés, qu'il eſt devenu très-difficile de les connoître; depuis que l'art a ſemblé augmenter ſinguliérement ſes reſſources, & s'enrichir d'une foule de ſubſtances capables de combattre avec ſuccès les maladies, on a beaucoup négligé les moyens *diététiques*. Dans le monde où

Digitized by Google

l'on n'a preſque d'autre idée de la médecine, que celle d'un art qui poſſède un ou pluſieurs remèdes pour guérir telle maladie, ce préjugé n'a pas peu contribué à faire rejetter la plupart des moyens ſimples puiſés dans la *diététique* pour le traitement des maladies. On ne ſuit pas communément avec confiance les conſeils qui ne ſont relatifs qu'au régime de vivre, à l'exercice, &c.; on veut abſolument des remèdes. La complaiſance qui fait une des principales qualités qu'on exige dans un médecin, condeſcend à ce deſir des malades, & tout ce qui regarde la diète devient alors un acceſſoire, tandis que cette partie devroit ſouvent faire la baſe du traitement. En effet, le régime adouciſſant & relâchant, la privation de nourriture ſolide, l'uſage d'alimens doux noyés dans une grande quantité d'eau, ſous le nom de bouillons & de tiſannes ſimples, l'eau de veau, l'eau de poulet, l'eau de chiendent, le petit lait, ne ſuffiſent-ils pas à la ſuite de quelques ſaignées, de lavemens, & de quelques évacuations légères, pour guérir le plus grand nombre des maladies aiguës, des fièvres ſimples, des inflammations, &c. Et qu'eſt-ce que ce traitement, ſinon un régime, une diète convenable, le *tenuis victus* des anciens. Quels avantages ne retire-t-on pas dans le traitement des maladies chroniques, des frictions ſeches, de l'exercice à pied ou à cheval, du mouvement communiqué à une partie, à un organe plutôt qu'à d'autres, d'une nature appropriée dans les alimens, d'une diète entièrement végétale ou animale, du choix de l'air & de l'habitation, de celui des vêtemens, &c.? Combien de maux graves, combien de ſuites fâcheuſes de maladies n'évite-t-on pas par ces moyens *diététiques* convenablement adminiſtrés. L'exercice pris juſqu'à une légère ſueur, les frictions répetées juſqu'à la rougeur de la peau, les bains tièdes, les vêtemens un peu épais qui appellent la tranſpiration, l'application de tous ces moyens à des régions du corps particulières où l'on puiſſe exciter une évacuation plus abondante que dans toutes les autres, le choix des alimens & des aſſaiſonnemens un peu ſtimulans & diaphorétiques, n'ont-ils pas ſouvent les plus heureux ſuccès, pour rappeller des éruptions ſupprimées, pour détourner le ſpaſme & l'irritation des viſcères, pour changer le mode de la circulation lymphatique & la détourner dans des lieux où elle ne peut ſe porter en plus grande quantité qu'en abandonnant des organes ſur leſquels ſes efforts étoient dirigés avec trop d'activité? Combien de maux prévenus, de dangers évités, de maladies arrêtées dans leur marche trop rapide, par le ſeul uſage des gilets de laine, de chauſſons & de bas de la même étoffe? Combien d'engorgemens & d'embarras dans les viſcères ne cedent-ils pas tous les jours à un exercice continu, aux ſecouſſes répétées du cheval, de la voiture, des jeux ou des ouvrages de force? Que de ſuites fâcheuſes dépendantes des vices de la digeſtion, de l'altération quelconque de l'eſtomac, ne prévient-on pas par un uſage bien dirigé des alimens & des boiſſons? Ces réflexions générales ſont plus que ſuffiſantes pour fixer nos idées ſur les influences utiles des moyens *diététiques* bien connus ſur la guériſon des malades. C'eſt un point de doctrine qu'il eſt d'autant plus important de préſenter à l'attention des médecins, que l'état actuel de la phyſique ouvre une carrière plus vaſte aux ſuccès qu'on peut attendre des modifications produites dans la digeſtion, la reſpiration & la tranſpiration. On connoit aujourd'hui ces trois fonctions avec bien plus d'exactitude qu'autrefois. On apprécie, d'après les nouvelles découvertes, leurs rapports & leur réaction les unes ſur les autres; il eſt bien plus facile, d'après ces connoiſſances de diriger l'uſage de l'air, des alimens, de l'exercice, vers le but qu'on veut remplir dans les indications que préſentent les maladies. Peut-être même eſt-il permis d'annoncer que la médecine aura des ſuccès bien plus fréquens & bien plus certains dans le traitement des maladies chroniques, en ſuivant la nouvelle carrière que la phyſique lui ouvre en ce moment; car, quoiqu'on en ait dit pendant long-temps & alors avec raiſon, c'eſt de l'avancement de la phyſiologie, c'eſt des découvertes ſur la phyſique animale, que ſortiront les véritables moyens de guérir, dont la baſe n'eſt encore fixée que ſur l'empirisme. (M. FOURCROY.)

DIEU-LE-FILT, (*Eaux minérales.*)

C'eſt un gros bourg, dans le Valentinois, à 4 lieues de Montelimart, à un quart de lieue duquel on trouve (ſur les bords du Jabron, au milieu des rochers de grés & des pyrites martiales,) trois ſources; 1°. la Saint-Louis; 2°. la Madeleine; 3°. la Galiene.

M. Menuret (*recueil d'obſ. méd. des hôpitaux milit.* tom. 2.) donne une notice ſur ces eaux. Il dit que celles de la Galiene & de la Madeleine ont beaucoup de rapport, par leurs principes & leurs effets, avec celles de la Sainte-Fontaine. (*Voyez* MONTÉLIMART.) Celles de Saint-Louis y ſont préſentées comme contenant du vitriol martial en nature, un peu d'alun ſans ſoufre ni cuivre. M. Menuret croit qu'on ne peut les prendre intérieurement ſans de grands ménagemens: il dit qu'on les emploie fréquemment & avec ſuccès dans les maladies des yeux qui exigent des toniques, dans des inflammations partielles & dans les maladies de la peau. (M. MACQUART.)

DIEULENT, (*Eaux minerales.*)

C'eſt une ſource minérale du Dauphiné, dont on ne connoit pas bien la ſituation.

(M. MACQUART.)

DIEUX DE LA MÉDECINE. Les bienfaiteurs de l'humanité excitèrent de tous les temps la reconnoiſſance des hommes. Elle s'étendit ſur ceux qui les civiliſèrent ou leur donnèrent des loix ; ſur ceux qui ſe montrèrent courageux & les défenſeurs de la liberté ; ſur ceux qui inventèrent ou perfectionnèrent les arts.

Ils crurent ne pouvoir mieux les récompenſer, après leur mort, qu'en conſacrant leurs noms à l'immortalité, par des monumens élevés en leur honneur. Ils inſtituèrent des fêtes qui rappeloient leurs actions au ſouvenir des peuples. Cette eſpèce de culte les aſſimiloit à la divinité ; & l'on ſe plut à penſer qu'ils étoient allés habiter ſa demeure. Ils devinrent dans l'opinion des dieux inférieurs.

Ainſi la médecine eut ſes dieux, dont le plus ancien, connu chez les grecs, fut Eſculape. Mais les peuples éclairés ne confondirent jamais avec l'Être ſuprême ces hommes qu'ils avoient diviniſés ; l'idiot ſeul ſéduit ou trompé, a pu les adorer pour ſon propre intérêt. Les gens inſtruits ont toujours ſu qu'ils n'avoient pas la puiſſance de transformer un mortel en un dieu. Les honneurs qu'on rend aujourd'hui aux hommes qui ont bien mérité de la ſociété, ne reſſemblent point à ces apothéoſes menſongères qu'on a multipliées à l'égard d'obſcurs fanatiques, dont les noms s'effacent inſenſiblement & bientôt ſeront totalement oubliés. (*Voyez* ANCIENS MEDECINS & ESCULAPE.) (M. GOULIN.)

DIEZ. (Saint) (*Eaux minérales.*)

C'eſt une ville ſur la Meurthe, à neuf lieues de Colmar & à dix de Lunéville, ſud-eſt. Tout à côté, ſont trois ſources d'eaux minérales froides. M. Poma, médecin à Saint-Diez, les dit acidules ; il ajoute qu'une des trois eſt particuliérement ſulphureuſe, & une autre martiale.

M. Nicolas de Nanci a donné en 1788 des obſervations chimiques ſur ces eaux. On a encore une lettre à M. Nicolas ſur l'ouvrage qu'il a publié.

(M. MACQUART.)

DIFFICULTÉ D'AVALER, (*Voyez DYSPHAGIA.*) (M. LAPORTE.)

— D'ÉJACULATION, (*Voyez DYSPERMATISMUS.*) (M. LAPORTE.)

— DE SE MOUVOIR, (*Voyez DYSCINESIÆ.*) (M. LAPORTE.)

— DE SENTIR, (*Voyez DYSESTESIÆ.*) (M. LAPORTE.)

DIFFICULTÉ DE RESPIRER, (*Noſologie méthodique.*) (*Voyez* DYSPNÉE.) (M. MAHON.)

DIGE, (*Eaux minérales.*)

C'eſt un village à trois lieues d'Auxerre, où ſe trouve une ſource d'eau minérale froide. On a des obſervations phyſiques & médic. ſur les eaux minérales, d'Epoigny, de Pourrain, de *Dige*, de Toucy, &c. par Jean Berryat, *Auxer.* Fournier, 1752, in-12. Il y eſt parlé très-ſuccinctement des eaux de *Dige*. On n'y trouve pas leur analyſe, & l'auteur ſe borne à les dire tout-à-fait ſemblables à celles de Fletrive ou d'Apougny.

(M. MACQUART.)

DIGÉRER, DIGESTION. (*Mat. méd.*)

Digérer, mettre en *digeſtion*, eſt une opération de pharmacie qui conſiſte à laiſſer tremper les corps ou les matières dans l'eau ou dans l'alcool, communément à une chaleur douce, comme celle d'un bain de ſable, ou du ſoleil, pour leur enlever par les diſſolvans les principes actifs qu'elles contiennent. C'eſt ſur-tout pour la préparation des teintures, des baumes compoſés, &c. qu'on emploie la *digeſtion*, dans l'intention de ne point altérer les matières qu'on veut diſſoudre.

(M. FOURCROY.)

DIGESTEUR. (*Mat. méd.*)

Le mot de *digeſteur* tient à une erreur ſingulière de médecine. On a cherché, & on a même cru avoir trouvé autrefois des moyens artificiels d'opérer dans des vaiſſeaux chimiques une diſſolution des alimens, ſemblable à la digeſtion qui ſe fait dans l'eſtomac. Leigh a publié dans les *Tranſactions philoſophiques* un procédé pour remplir ce but. Il conſiſte à mettre de la viande dans un mélange d'eſprit de ſoufre, d'eſprit de corne de cerf, de ſalive & de chile d'un chien. On convertira ſelon lui la viande en chile. Clopton Havers croyoit produire le même effet par l'huile de térébenthine mêlée à l'huile de vitriol. Ces auteurs ont conclu de-là que la digeſtion eſt une véritable diſſolution ; cela eſt en effet bien reconnu, mais ce n'eſt pas par des diſſolvans analogues à ceux-là qu'elle s'opère. Papin ſembla ſe rapprocher plus de la nature, par l'invention de ſa marmite fermée hermétiquement, qu'il nomma à cauſe de cela *digeſteur*. On ſait que la viande & les os même chauffés avec de l'eau dans le *digeſteur* ſe ramolliſſent & ſe diſſolvent ſenſiblement, par l'effet de l'eau qui ne pouvant ſe réduire en vapeur, prend une température très-élevée, & agit ſur les matières dures avec une grande énergie. On voit encore ici une action fort différente de celle du ſuc gaſtrique ſur les alimens.

A ces idées inexactes & fauſſes ſur le *digeſteur*,

Digitized by Google

il faut en ſubſtituer de plus exactes ſur l'utilité de cet inſtrument; il pourroit ſervir utilement à préparer des bouillons alimentaires, avec des os, des cartilages, des tendons, &c. à extraire les principes médicamenteux des corps les plus durs & les plus ſolides, &c.

(M. Fourcroy).

DIGESTION. (*Hygiène*).

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Claſſe II. Régime relatif aux individus.

Ordre II. Régime général qui a rapport aux alimens.

La *digeſtion* eſt une fonction du nombre de celles que les ſcolaſtiques appellent naturelles, dont l'effet le plus ſenſible eſt le changement des alimens en chyle & en excrémens: ce changement eſt opéré dans l'eſtomac & dans les inteſtins, par le concours néceſſaire des humeurs digeſtives, & le plus ſouvent par celui d'une boiſſon non alimenteuſe.

Le changement des alimens en chyle & en excrémens, eſt l'effet le plus ſenſible de la *digeſtion*, & non pas l'effet unique de cette fonction. Une obſervation ingénieuſe & éclairée a démontré que, ſi on la conſidère ſimplement comme action organique, & ſans égard à la chylification, elle a une influence générale & eſſentielle ſur toute l'economie animale, dont elle réveille périodiquement le jeu.

La *digeſtion* conſidérée par rapport à ſon effet le plus ſenſible, ou le plus anciennement obſervé, eſt la première coction des anciens ou leur *chyloſis*, chylopoieſis, *chylificatio*.

L'hiſtoire raiſonnée de cette fonction ſuppoſe la connoiſſance de ſes inſtrumens ou organes immédiats, tels que l'eſtomac & les inteſtins; celle de quelques autres qui paroiſſent agir ſur ceux-ci; comme le diaphragme, les muſcles abdominaux, le péritoine; celle des humeurs digeſtives telles que la ſalive, l'humeur œſophagienne, l'humeur gaſtrique, l'humeur inteſtinale, la bile, le ſuc pancréatique, celle des alimens & des boiſſons; celle d'une diſpoſition corporelle, connue ſous le nom de faim; & enfin celle de deux fonctions qu'on peut appeller préparatoires; qui ſont la maſtication, & la déglutition. Le méchaniſme & la néceſſité de tous ces différens moyens ſeront amplement démontrés dans le *Dictionnaire d'anatomie & de phyſiologie*. Les alimens ſolides ſont appétés & mâchés, du moins dans la *digeſtion* la plus parfaite: car les alimens peuvent être très-bien digérés ſans être deſirés, & quelques-uns même ſans être mâchés; les alimens, dis-je, humectés dans la bouche & dans l'œſophage, arrivent à l'eſtomac, ordinairement accompagnés d'une certaine quantité de boiſſon: ils ſont retenus dans ce viſcère, qu'ils étendent, dont ils effacent les rides, & qui ſe comprime lui-même par un mouvement muſculaire particulier. Là ils trouvent les ſucs gaſtriques qui leur donnent la forme d'une pâte liquide grisâtre, qui tourne facilement à l'aigre, & au nidoreux: on ne diſtingue que fort confuſément dans cette maſſe la matière du chyle, qui eſt pourtant ébauché, & que les anciens ont appellé chyme dans cet état. Petit à petit la pâte alimentaire préparée dans l'eſtomac, paſſe par le pilore dans le *duodenum*, que les phiſiologiſtes éclairés ont regardé comme un ſecond eſtomac, parce qu'il reçoit la bile, le ſuc pancréatique & celui des glandes de Brunner: c'eſt là que le chyle ſe perfectionne, & commence à paſſer dans les veines lactées, qui s'ouvrent dans cet inteſtin.

Preſque tout ce qui eſt chyle ſe ſépare dans les inteſtins grêles, & les matières excrémentielles les plus groſſières viennent petit à petit ſe dépoſer dans le *rectum*, où elles s'accumulent, juſqu'à ce qu'elles déterminent l'action des organes qui doivent les expulſer.

Dans les perſonnes qui ont une ſanté vigoureuſe, quatre ou cinq heures ſuffiſent pour que la digeſtion ſoit accomplie. Il ne faut pas oublier que les alimens liquides ou très-mous ſe digèrent ainſi que les ſolides, c'eſt ce qu'on obſerve relativement au lait, aux bouillons, aux ſucs doux & fermentés des végétaux, aux gelées, &c. Il eſt peu de queſtions phyſiologiques ſur leſquelles la théorie ait autant varié que ſur le méchaniſme de la *digeſtion*. Nous dirons en peu de mots, que parmi les anciens, il y en avoit qui croyoient les alimens broyés dans l'eſtomac, d'autres qu'ils s'y pourriſſoient. Hippocrate les regardoit comme cuits dans cet organe.

Pendant treize ſiècles les écoles ne s'occupèrent que des qualités attractives, rencontrices, concoctrices & expultrices que Galien avoit mis ſucceſſivement en jeu pour expliquer la *digeſtion*.

La ſecte des chimiſtes renverſa celle des galéniſtes, & fit fermenter & entrer en effervescence les alimens, elle les regarda comme macérés, diſſous, précipités.

Les ſolidiſtes mécaniciens réfurèrent les prétentions outrées des chimiſtes, ſans ſe douter que le fond du ſyſtême étoit bon, & que la *digeſtion* des alimens étoit inconteſtablement une eſpèce d'opération chimique.

Le ſyſtême de la trituration, que ces derniers ont imaginé, a ridiculement avancé que l'eſtomac, qui n'eſt dans l'homme qu'un ſac ſouple & fort mou, étoit capable de broyer le fer.

L'opinion des vermineux qui firent opérer la

digeſtion par des armées de vers ne mérite pas d'être énoncée.

L'explication des phyſiologiſtes modernes, que Boerhaave a adoptée & répandue, eſt une eſpèce de concordance de tous les ſyſtêmes, qui admet une altération ſpontanée des alimens, une trituration légère, une coction priſe dans le ſens des anciens, ou l'action ſur eux d'une chaleur particulière, qui jointe aux différens ſucs digeſtifs, les ramollit & en forme la matière du chyle.

Il nous paroît qu'une altération ſpontanée des alimens analogues aux fermentations connues, non plus que la chaleur qui s'engendre quand ils ſe digèrent, & la trituration ou le battement même léger de l'eſtomac, ne ſont pas des choſes qu'on ait bien prouvées juſqu'ici : mais nous croyons que pour avoir la vraie théorie de la digeſtion, il faut avant tout, réunir des connoiſſances chimiques ultérieures ſur la nature des alimens & des différens ſucs digeſtifs, ſur-tout ſur le ſuc gaſtrique qui paroît être particulièrement doué d'une forte vertu digeſtive. On ſait que dans les claſſes des poiſſons ichtyophages, lorſqu'un gros poiſſon en a avalé un petit, on ne trouve de digéré dans l'eſtomac que la partie ſeule qui en touche le fond où eſt déposé le ſuc gaſtrique.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que Vénel a obſervé, que la partie vraiment nourriſſante des alimens y étoit contenue comme un extrait, ou comme une réſine l'eſt dans un bois, dans un métal, dans certaines mines, que la ſéparation s'en faiſoit comparativement d'une manière tout-à-fait chimique ; en ce que le chimiſte a beſoin comme l'eſtomac d'opérations préparatoires, pour ſéparer, diviſer les parties qu'il veut ſoumettre à l'analyſe, en ce qu'il a beſoin de vaiſſeaux où doivent ſe faire les changemens néceſſaires, ce que préſente l'eſtomac, en ce qu'ils employent encore des diſſolvans dont l'eſtomac abonde de même.

Bordeu, médecin de Paris, auteur de pluſieurs ouvrages remplis des obſervations les plus ingénieuſes, & des plus importantes découvertes ſur le jeu & les correſpondances des organes, obſerve, de la manière ſuivante, l'influence de la *digeſtion* ſur l'économie animale, dans une diſſertation ſoutenue aux écoles de médecine en 1752, ſous ce titre : ***An omnes organica corporis partes digeſtioni opitulentur.***

Les animaux, dit M. Bordeu, éprouvent à certains tems marqués une ſenſation ſingulière dans le fond de la bouche & de l'eſtomac, & un changement à peine définiſſable de tout leur individu ; état fort connu ſous le nom de faim... Si l'on ne fournit pas alors des alimens à l'eſtomac, tout l'animal perd ſes forces & tout l'ordre des mouvemens & des ſentimens eſt renverſé chez lui. Mais à peine cet aliment eſt-il pris que les forces abattues renaiſſent, & bientôt après un léger ſentiment de froid s'excite dans tout le corps, on éprouve quelque pente au ſommeil ; le pouls s'élève, la reſpiration eſt plus pleine, la chaleur animale augmente, & enfin toutes les parties du corps ſont diſpoſées à exercer librement leurs fonctions. Voilà les principaux phénomènes de la *digeſtion*, & ceux qui portent à la regarder comme un effort de tout le corps, comme une fonction générale.

Nous verrons à l'article RÉGIME, quand il faut déterminer la *digeſtion* ou manger : en quelle quantité on doit employer les alimens ſolides & fluides : quand il faut ſe les interdire : pendant la *digeſtion* on doit ſe repoſer ou ſe donner du mouvement, veiller ou dormir ; s'expoſer aux accès des paſſions, ſur-tout aux plaiſirs de l'amour.

Dans l'état ſain, les *digeſtions* peuvent être plus ou moins bonnes, à raiſon de la force ou délicateſſe de l'eſtomac, ſoit primitive ſoit acquiſe. La bonne théorie eſt encore muette ſur l'hiſtoire raiſonnée des *digeſtions* diverſes de certains alimens & ſur la préférence de quelques uns généralement bons, qui ne conviennent pas à certains eſtomacs, ou généralement mauvais, qui conviennent à quelques autres : c'eſt pourquoi il eſt ridicule à des parens ou à des maîtres de penſion de forcer les enfans à prendre certains mets qui leur répugnent, ſans qu'on puiſſe autrement rendre raiſon de leur averſion, & de la bizarrerie de leur eſtomac ou de leurs fantaiſies.

Toute perſonne capable de réfléchir, qui a l'eſtomac foible ou délicat, doit examiner les alimens qu'elle digère facilement, & ceux qui pèſent véritablement ſur ſon eſtomac, & qui lui donnent des rapports ou des nauſées. Elle uſera des uns, & fuira les autres, ſans avoir beſoin de conſulter un médecin ſur la nature & la propriété des alimens qui doivent convenir. Sur cet article les enfans, les malades, ou les ſots doivent être dirigés par le miniſtre de ſanté.

Si la foibleſſe de l'organe le rendoit ſuſceptible de ſe déranger avec facilité, il faudroit ſuivre un régime & faire un choix d'alimens légers & ſubſtantiels, éviter ceux qui ont une grande activité ; employer les légers ſtomachiques ; varier l'heure des repas, la quantité des alimens, les boiſſons qu'il faut leur joindre, le degré de chaleur, recommander l'exercice, &c. (*Voyez* STOMACHIQUES). Lorſque les *digeſtions* ſont tout-à-fait dérangées on doit employer les moyens pathologiques. (*Voyez* MALADIES DE L'ESTOMAC, INDIGESTION).

(M. MACQUART.)

DIGESTION TROUBLÉE. Coction difficile ou imparfaite des alimens dans l'eſtomac.

Digitized by Google

Le chagrin, l'inquiétude, les paſſions vives, une nouvelle imprévue qui occaſionne de la triſteſſe ou de la joie, ſuffiſent ſouvent, chez les perſonnes délicates, pour déranger leur *digeſtion*, la troubler, & cauſer l'apépſie. Cet effet eſt produit par la contraction ou le relâchement des nerfs qui accélèrent ou ſuſpendent le cours du ſang dans les artères. Les organes des ſens peuvent en lui produire le même effet. La vue d'une choſe qui déplait, telle qu'une araignée, une ſouris, un cheveu. L'odeur de certaines plantes procurent des tremblemens ſuivis de vomiſſemens à quelques perſonnes délicates. Dans le tems de la *digeſtion* l'eſtomac devient le centre où vont aboutir & ſe reunir toutes les fievres; il s'anime fortement dans cet inſtant, & attire à lui les fièvres de toutes les autres parties organiques; pour que la digeſtion ſe faſſe plus parfaitement, il eſt néceſſaire que l'ame ſe livre à la paſſion la plus analogue au tempérament de l'individu, parce que les nerfs de l'eſtomac ſont liés avec ceux que l'ame met en jeu dans les diverſes opérations. Si dans le moment où l'eſtomac eſt occupé de cette fonction importante, il eſt diſtrait par une affection vive & déſagréable, il ſe fait un reſſerrement dans les glandes de l'eſtomac, qui empêche le ſuc gaſtrique de couler pendant quelque tems, ce qui empêche & retarde la coction des alimens tant que l'état de ſpaſme continue. Nous avons dit que, pour que la digeſtion fût plus parfaite, il étoit néceſſaire que l'ame ſe livrât à ſa paſſion favorite, c'eſt ce que l'on voit aſſez ſouvent. Quelques perſonnes ne digèrent facilement qu'en faiſant jouer des inſtrumens pendant leur repas. On a vu des gens d'un caractère cruel aſſurer n'avoir jamais ſi bien digéré qu'après avoir été préſent à l'exécution d'un homme condamné à mort; ce qui agite, ſecoue leurs nerfs & les met dans le point d'irritation néceſſaire pour procurer chez eux une abondante ſécrétion de ſucs gaſtriques. On peut regarder cet état comme une maladie morale & phyſique en même tems, ainſi il y a ici *morbus corporis & morbus mentis*, & je penſe que les médecins de Tibère, de Caligula, de Néron auroient mieux reuſſi que les philoſophes qui les approchoient, s'ils avoient entreptis de changer la texture de leurs nerfs par le régime & les médicamens. (M. Andry.)

DIGESTION. (*Mat. méd.*)

On nomme *digeſtion* en chimie une opération qui ſert très-ſouvent en pharmacie pour la préparation d'un grand nombre de médicamens. Cette opération conſiſte à laiſſer des liquides quelconques, de l'eau, du vin, de l'alcool, du vinaigre, de l'huile, &c. en contact avec diverſes matières minérales, végétales ou animales, auxquelles on veut enlever un principe actif, pour le communiquer à ces diſſolvans; on aide l'action réciproque de ces agens par une douce chaleur ſoit au moyen du bain de ſable, de cendre, de fumier, ſoit en expoſant le vaiſſeau qui les contient au ſoleil. (M. Fourcroy.)

DIGESTIFS. (*Mat. méd.*)

On nomme *digeſtifs* les médicamens qui appliqués ſur les bleſſures ou les ulceres, les diſpoſent à fournir un bon pus; ce qui a lieu en prévenant l'acrete des fluides, en arrêtant leur altération, & en entretenant les vaiſſeaux excréteurs dans le dégré de moleſſe & de flexibilité convenable. Telle eſt la manière de definir l'action des *digeſtifs* employée par la plupart des auteurs de matiere médicale; mais il n'y a point de *digeſtifs* ſpécifiques. On les confond ſouvent avec les maturatifs & les ſupuratifs. (*Voyez* ces deux mots.) (M. Fourcroy.)

DIGITALE. (*Mat. méd.*)

La *digitale* eſt le nom botanique d'un genre de plantes de la famille des perſonnées de Tournefort & de la didynamie angioſpermie de Linnéus, reconnoiſſable & caractériſé par un calice à cinq diviſions profondes, une corolle monopétale, campanulée, ventrue, à cinq dents, une capſule ovale pointue, à deux loges. Ce genre qui contient dix eſpèces bien connues aujourd'hui, ne fournit qu'une de ces eſpèces à la matiere medicale; c'eſt la *digitale* pourprée ou la grande *digitale*, qu'on nomme vulgairement *gands de notre dame*. C. Bauhin la nommoit *digitalis purpurea folio aſpero*. Linnéus la caractériſe par la phraſe ſuivante: *digitalis purpurea, calycinis foliolis ovatis acutis, corollis obtuſis, labro ſuperiore integro*. Cette belle plante de deux à trois pieds de hauteur, droite, velue & d'une tige ſimple, porte des feuilles alternes, ovales, lancéolées, pointues, dentées, cotoneuſes en deſſous, des fleurs purpurines, tigrées en dedans, diſpoſées en un long épi terminal, auxquelles il ſuccède des capſules ovoïdes, pointues à raies & contenant beaucoup de ſemences.

On trouve cette plante ſur les montagnes, dans les bois élevés, dans les terreins ſabloneux; elle eſt aſſez abondante aux environs de Paris, à Meudon, &c. Elle fleurit en juin & juillet.

Il y a long-tems qu'on ſait en médecine que la *digitale* pourprée eſt une plante âcre, émétique, purgative & diurétique. Quelques auteurs lui ont attribué la proprieté délétère des ſolanées. Bay la croyoit dangereuſe & recommandoit de l'employer avec beaucoup de précaution. De tous les auteurs de matiere médicale, Murray eſt celui qui en a parlé avec le plus de détail; voici ce qu'il dit de ſes vertus. La ſaveur des feuilles de *digitale* eſt amère & déſagréable; il y exiſte en outre une âcreté telle, qu'elle ulcère & brûle la bouche, la gorge, l'eſophage & l'eſtomac, qu'elle ex-

Digitized by Google

cite une excrétion abondante de ſalive, qu'elle purge & fait vomir fortement; cet effet a ſur-tout lieu en prenant une cuillerée du ſuc de ſes feuilles dans une chopine de bierre chaude. Lentin a vu deux malades qui par l'uſage de deux taſſes de décoction des feuilles ont éprouvé, outre les évacuations indiquées, une grande anxiété, des douleurs, la cardialgie, le hoquet, & le froid des extrémités. Une preſcription imprudente de ce remède a produit des effets encore plus énergiques; une jeune fille de huit ans en eſt morte; les petits oiſeaux, ſuivant Salerne, ſont enivrés, violemment purges, maigriſſent & meurent par l'action de cette plante.

On l'a vantée comme un ſpécifique dans l'épilepſie. Parkinſon aſſure qu'elle guérit cette maladie, en la faiſant prendre en décoction dans la bierre à la doſe de deux poignées de feuilles avec quatre onces de polypode. Elle a été propoſée dans les affections ſcrophuleuſes, & c'eſt ſur-tout dans ce cas qu'on l'adminiſtre aujourd'hui, diſoit Murray en 1776.

Hallet a recueilli pluſieurs faits de guériſons d'écrouelles, opérées par ce remède. Un homme attaqué d'ulcères ſcrophuleux dans différentes parties de ſon corps, & ſur-tout à la jambe droite, de manière qu'on parloit de lui faire l'amputation, guérit en prenant deux fois en 14 jours une cuillerée de ſuc de *digitale* avec une demi pinte de bierre chaude, & en appliquant ſur ſon ulcère les feuilles qui avoient fourni le ſuc. Une jeune perſonne éprouva beaucoup de ſoulagement en prenant une cuilletée de ce ſuc; elle avoit l'œil affecté d'une tumeur ſcrophuleuſe: la lévre ſupérieure très-gonflée & fendue, les articulations des doigts tuméfiées, & des douleurs continuelles. Elle renonça malheureuſement à ce remède, à cauſe de ſon action trop vive. Un homme ayant depuis trois ans au coude droit une tumeur ſcrophuleuſe qui l'avoit fait beaucoup ſouffrir, guérit preſque entièrement en un mois, en prenant le ſuc des feuilles de *digitale* aſſez abondamment. Ces faits ſont tirés des *Pratt. eſſais d'Edimbourg.*

L'application extérieure de ces feuilles ſur les écrouelles eſt moins dangereuſe & preſque auſſi efficace que ſon adminiſtration intérieure, ſuivant Murray; cette application faite autrefois mérite d'être tirée de l'oubli où elle a été plongée. On applique les feuilles broyées, ou le ſuc mêlé ſous la forme d'onguent avec des graiſſes; Ray admettoit la même vertu dans un liniment fait avec les fleurs de *digitale*. Hulſe aſſuroit que ce moyen réuſſiſſoit bien dans les tumeurs ſèches, & mal dans les tumeurs humides ou ſuppurantes. Les médecins & chirurgiens de l'hôpital de Worceſter ont confirmé les propriétés de cette plante dans les cas cités.

On voit d'après cet extrait de Murray que les anglois ont beaucoup employé les feuilles de *digitale* contre les ſcrophules; cependant la réputation de cette plante dans ces maladies n'a pas attiré la confiance des autres nations, & on n'en fait que très-peu d'uſage.

Depuis quelques années, on a vanté en Angleterre l'uſage des feuilles de *digitale* dans l'hydropiſie. Deux ou trois feuilles ſèches infuſées dans trois taſſes d'eau chaude à la manière du thé, évacuent dit-on, promptement les eaux. Ce remède procure ſouvent des nauſées, des vomiſſemens, des évacuations par le bas; mais l'action diurétique ne s'en ſuit pas moins & l'hydropiſie diſparoit au bout de quelques jours, ou de quelques ſemaines. Voilà l'extrait du réſultat d'un grand nombre d'obſervations conſignées dans les journaux anglois, ſur les effets anti-hydropiques des feuilles de grande *digitale*, *digitalis purpurea*. Quelques médecins françois ont confirmé par leur propre expérience, les ſuccès de ce remède; on aſſure qu'il eſt ſur-tout très-recommandable dans l'hydropiſie de la poitrine, & qu'on a guéri pluſieurs fois cette terrible maladie par ſon uſage; il réuſſit également dans les œdèmes, & ſur-tout dans les gonflemens froids des extrémités. Pluſieurs praticiens qui ſe ſont occupés depuis quelques années de ſubſtances propres à guérir la gale & les affections cutanées par l'irritation ſalutaire qu'elles excitent à la peau ont rangé la *digitale* à côté de la dentelaire de l'ariſtoloche, de la clematite & des plantes analogues.

Enfin la *digitale* a donné naiſſance à pluſieurs préparations particulières, telles qu'un onguent, un ſyrop, un extrait, une teinture; mais on ne connoit point encore bien les modifications que ſes propriétés ou ſes vertus reçoivent des différentes altérations qu'on lui fait ſubir. En terminant cet article nous ne ſaurions trop recommander aux jeunes médecins de ſe rappeller toujours la grande énergie, l'âcreté de la *digitale*, de ſe ſouvenir qu'elle a été comptée au nombre des poiſons & qu'on ne doit la preſcrire qu'avec beaucoup de prudence à l'intérieur.

(M. FOURCROY.)

DIGNE. (*Eaux minérales.*)

Digne eſt une petite ville de la Provence ſur la Mardaric, à ſept lieues ſud-oueſt de Siſteron, & à quatorze d'Embrun. On trouve à côté de la ville cinq ſources d'eaux minérales chaudes, dont quatre bains, qui ſont, 1°. de Saint-Jean, 2°. de Saint-Gilles, 3°. des Vertus, 4°. de Notre-Dame. La ſource qui va au bain de Saint-Jean, ſert auſſi aux douches, & celle du bain Notre-Dame ſert à l'étuve. La cinquième ſource eſt dans une eſpèce de baſſe-cour & ne fournit à aucun bain. Comme ces eaux ont de la célébrité depuis long-temps, on a beaucoup écrit

pour

pour les vanter, & on l'a fait d'une manière ſi exagérée, que nous croyons devoir oublier tout ce qui a paru juſqu'en 1772. A cette époque on a donné dans le Dict. Min. & Hydr. de la France, t. 1, l'énumération des qualités des eaux de *Digue*. On les préſente comme inciſives, apéritives, diurétiques & toniques, comme utiles dans les obſtructions, les tumeurs ſcrophuleuſes, le vertige, la paralyſie, les affections nerveuſes, l'aſthme & la roux habituelle. On les recommande extérieuremenr dans la paralyſie, le rhumatiſme, la contraction des membres, les gonflemens des articulations, les maladies de la peau, les douleurs qui ſurviennent à des plaies, à des fractures, à des contuſions.

On trouve dans les Mém. de la ſociété royale de méd. t. 1, p. 336, l'extrait d'un mémoire ſur ces eaux par M. de Champorein, & celui de leur analyſe par M. Ricary. On y voit que ces eaux contiennent une ſubſtance ſaline, analogue au ſel marin; M. de Champorein les recommande dans l'aſthme, les douleurs invétérées, les paralyſies, & à la ſuite des bleſſures. M. Ricary y a rrouvé de la ſélénite, du ſel marin, de la terre abſorbante, du fer & une matière graſſe qui n'a pas été déterminée, ce qui a fait deſirer une nouvelle analyſe de ces eaux.

Le journal de méd. milit. fait mention, t. 2, p. 13, d'une ropographie méd. de la Provence, dans laquelle M. Barit préſente les eaux de *Digue* comme ayant quelqu'analogie avec celles de Bourbonne. Il indique les degrés de leur température & leurs qualités ſenſibles. Il y a rrouvé après l'évaporation $\frac{1}{70}$ de ſel blanc ſemblable au ſel marin, qui fait coaguler à l'inſtant la liqueur du ſel de tartre reſous à l'air libre. Il dit ces eaux excellentes dans les retractions des nerfs, les coups de feu, les anciennes bleſſures, les paralyſies, les engouemens des viſcères chez les perſonnes robuſtes, & les douleurs rhumatiſmales opiniâtres. (M. MACQUART.)

DILATATION. (*Pathologie.*)

Ce terme ſignifie la même choſe que diaſtole dans l'économie animale. Il ſert également à exprimer l'état du cœur, des artères, & de tous les vaiſſeaux & ſacs membraneux, dont les parois ſont ſuſceptibles d'être écartées de leur axe ou d'un centre commun. (*Voyez* DIASTOLE.) Ce terme eſt auſſi employé pour exprimer l'état d'un vaiſſeau qui reſte dilaté contre nature, comme dans l'anévriſme, la varice. (*Voyez* ANÉVRISME, VARICE.)

(*Anc. Encycl.* M. MAHON.)

DILATATION contre nature DE LA PUPILLE. (*Voyez* MYDRIASIS.)

(M. CHAMSERU.)

DILLEN, (Jean Jacques) médecin né à Gieſſen, ville d'Allemagne dans la haute Heſſe, étoit membre de l'académie impériale des curieux de la nature. Il ſe fit connoître, en 1719, par un ouvrage qui annonçoit un homme profondément ſavant dans la botanique. Il lui mérita l'attention des étrangers; on l'attira à Oxford où il enſeigna dans le jardin public de cette ville. L'accueil qu'on fit à ſes talens le détermina à paſſer le reſte de ſa vie en Angleterre; il y a joui de la plus haute réputation juſqu'à l'année 1747, qui eſt celle de ſa mort. Voici les les titres des écrits qu'il a laiſſés:

Catalogus plantarum circà Gieſſam ſponte naſcentium. Francofurti, 1719, *in*-8.

C'eſt par cet ouvrage qu'il ſe fit ſi avantageuſement connoître en qualité de botaniſte. Quoiqu'il n'ait pris qu'un petit eſpace de terrein pour en détailler les plantes, il eſt incroyable combien grand eſt le nombre de celles qui ſe trouvent dans ce catalogue. Il a même fallu des yeux auſſi perçans que les ſiens, pour donner une juſte deſcription des plantes infiniment petites, dont il a encore gravé les figures. En parlant des méthodes adoptées pour l'arrangement des plantes, il paroit plus porté pour celle de Ray, que pour toute autre.

Hortus Elthamenſis, ſeu, Plantarum rariorum, quas in horto ſuo Elthami in Cantio coluit Jacobus Sherard, delineationes & deſcriptiones. Londini, 1732, deux volumes *in-folio*.

Ce recueil contient 437 plantes étrangères, qui ſont exprimées par autant de belles figures, peintes & gravées par l'auteur.

Hiſtoria muſcorum. Londini, 1741, *in*-4.

Cette partie de la botanique, qui avoit été traitée fort imparfaitement juſqu'alors, fut tellement augmentée par *Dillen*, que ce ſeul ouvrage contient près de 600 eſpèces de mouſſes & autres plantes qui s'y rapportent, la plupart indigènes, & quelques-unes de l'Amérique.

On trouve dans les bibliographes d'autres médecins du nom de *Dillen*.

Juſte Frédéric fut profeſſeur dans l'univerſité de Gieſſen.

Philippe Everard fut médecin penſionnaire de la même ville. Ils ne ſont connus dans la république des lettres que par les obſervations qu'ils ont communiquées à l'académie impériale d'Allemagne.

Juſte Frédéric *Dillen* en devint membre en 1685, ſous le nom d'*Achates*, & il mourut en 1720. Il eſt bien apparent que tous ces médecins étoient de la même famille.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DINAN, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une petite ville ſur la Rance, à ſix lieues de Saint-Malo, & à douze de Rennes. La ſource minérale, qui eſt froide, ſe nomme la *Coninaie.* Elle eſt au Nord à un quart de lieue de cette ville dans un vallon profond.

Jean Duhamel en 1644, François Fanoix en 1686, ont donné ſur ces eaux des idées dont on ne peut tirer aucun parti aujourd'hui. M. Monnet en 1772, en a fourni une analyſe, qui les fait reconnoître pour ferrugineuſes ſimples. M. Chifoliau, médecin de Saint-Malo, a donné en 1782, un ouvrage qui a pour titre: eſſai analytique des eaux minérales de *Dinan*, & de pluſieurs fontaines voiſines de Saint-Malo, &c. L'Auteur a trouvé dans chaque livre de ces eaux, un tiers de grain de fer, $\frac{1}{9}$ de terre calcaire, $\frac{1}{7}$ de ſel marin, $\frac{1}{4}$ de ſélénite; en outre, du foie de ſouffre, & un alcali qu'il n'a pu eſtimer à cauſe de ſa petite quantité: il dit que ces eaux ne peuvent ſe tranſporter. Il parle enſuite des propriétés de ces eaux qui ſont les mêmes dont nous avons parlé au mot DICQ. (*Voyez* DICQ.)

(M. MACQUART.)

DINER ou DINÉ, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Nous appellons *diner* le repas qu'on fait vers le milieu de la journée, un peu plus tôt, un peu plus tard, ſuivant les temps, les lieux & les perſonnes. Iſidore s'eſt trompé en aſſurant que les romains ne connoiſſoient pas le *diner.* Les auteurs, tant grecs que latins, qui ont parlé des uſages de l'ancienne Rome, font tous mention du *diner* des romains, qui étoit à la vérité fort frugal, & c'eſt peut être la raiſon pour laquelle Iſidore le compte pour rien: peut-être auſſi s'eſt-il mépris, en ce que ce repas, dans l'antiquité la plus réculée, étoit nommé *cœna*, ſi l'on en croit *Feſtus.*

L'heure du *diner* chez les romains, étoit environ la ſixième heure du jour. Martial dit à un paraſite qui étoit venu chez lui ſur les dix ou onze heures: vous venez un peu trop tard pour déjeûner, & un peu trop tôt pour *diner.* On dinoit autrefois en France au plus tard à midi, c'eſt ce qu'on apprend par les hiſtoriens, & par l'heure de *diner* des différens ordres religieux.

Nous avons conſacré ce repas particuliérement aux nourritures ſolides & ſubſtantielles. Dans certaines ſociétés, on ne ſoupe pas; on déjeune, & on dine ſeulement; c'eſt ce que font les anglois. Ils ont cependant ſur nous un avantage, c'eſt qu'ayant déterminé qu'ils ne feroient point de ſouper, ils ont placé leur *diner* de manière à trouver une grande économie de temps pour leurs travaux; ils dinent à cinq heures, & conſéquemment travaillent, au déjeûner près (qui eſt bientôt fait), depuis le matin juſqu'à cinq heures du ſoir, ſans que rien puiſſe les déranger; le reſte de la journée eſt employé à ſe délaſſer.

Les françois aiſés ont auſſi le goût de ſe délaſſer après le *diner*, mais il faut convenir qu'ils ſont beaucoup moins économes de temps, puiſque dans nos grandes villes, où l'on dine à deux heures, ils ont travaillé trois heures de moins, & trois heures de temps ſont cependant bien précieuſes. Il faut eſpérer que nous touchons à une époque où l'on fera ſur ce point une réforme vraiment utile.

Dans la province, & dans les campagnes, où la manière de vivre & de travailler eſt différente, on dine à midi, & l'on ſoupe à huit ou neuf heures du ſoir. On ne mange pas autant au *diner*, parce qu'on doit au ſouper ſe nourrir à-peu-près comme au *diner.* Nous devons convenir, que de toutes les habitudes dans la manière d'alimenter l'exiſtence, celle-ci peut être regardée comme la plus ſaine & la plus ſalubre; c'eſt un avantage qu'ont les gens qui mènent une vie ſimple, ſur ceux qui habitent les grandes villes: ils n'ont pas pour eux les plaiſirs bruyans, les ſpectacles, la grande chère, mais ils en ſont bien dédommagés par la grande facilité avec laquelle ſe font toutes leurs fonctions. C'eſt chez eux que ſe trouve, avec le complément de la ſanté, la vie douce & exempte de ſollicitudes, & des entraves de l'orgueil & de l'ambition: on dine ſobrement & avec appétit, on ſoupe de même: l'eſtomac n'eſt pas chargé par une grande maſſe d'alimens, ni par leur variété. Ils ont un ſommeil doux & tranquille, qui n'eſt guères la ſuite d'une digeſtion laborieuſe, telle que celle des perſonnes qui mangent fort, qui ne font qu'un repas & peu d'exercice. (M. MACQUART.)

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DINUS DE GARBO, (*Voyez* GARBO.)

DIOCLÈS de Caryſte, dans l'iſle d'Eubée, aujourd'hui Négrepont, médecin de la ſecte dogmatique, eſt cité par Pline qui lui rend le témoignage d'avoir été le plus renommé après Hippocrate & ſes fils. Galien en parle comme d'un médecin très-habile & très-zélé, & qui avoit fait de grands progrès dans l'art de guérir.

On apprend de Galien que *Dioclès* ſe montra avec éclat peu après Hippocrate II, qu'il s'occupa de l'anatomie humaine, & qu'il écrivit un des premiers ſur cet objet. Galien le fait d'ailleurs

Digitized by Google

un peu plus ancien que Praxagoras, maître d'Hérophile.

D'après ces faits, il ſemble que *Dioclès* peut avoir eu 20 ans plus que Praxagoras, & être né vers la XCVIII olympiade, année I. avant notre ère 388, lorſqu'Hippocrate II. étoit déjà très-âgé. *Dioclès* n'a pu ſe montrer avec diſtinction qu'à l'âge de 40 ans, c'eſt-à-dire, l'an 348 avant notre ere, & environ 22 ans après la mort du très-célèbre Hippocrate II. (*Voyez* ANCIENS MÉDECINS.)

Par les monumens qui nous reſtent, on voit que *Dioclès* s'étoit livré à l'étude de l'anatomie, qu'il s'eſt rendu célèbre par la pratique de la médecine, & par l'exercice de la chirurgie & l'invention de quelques inſtrumens.

Il conſtate par le témoignage de Galien, que *Dioclès* fut le premier des Aſclépiades qui a écrit ſur la diſſection; Galien obſerve qu'avant le ſiecle de *Dioclès*, on n'avoit pas beſoin de compoſer des écrits anatomiques, parce que les Aſclépiades n'enſeignoient la médecine qu'aux jeunes gens de leur famille; ils apprenoient l'art dès le bas-âge, en voyant opérer leurs pères, en aſſiſtant à leurs diſſections, en diſſéquant enſuite eux-mêmes, de ſorte qu'ils ne pouvoient oublier ce qu'ils avoient appris. Mais lorſqu'on commença à admettre à l'inſtruction des étrangers qui approchoient de l'âge viril, on ſentit la néceſſité d'un moyen qui ſuppléât à l'inſtruction reçue dès l'enfance.

Cependant Galien n'élève pas fort haut le ſavoir anatomique de *Dioclès*; il n'eſt pas étonnant, dit-il, que *Dioclès* ou Praxagoras ou Philotime, & les autres anciens aient peu connu les parties intérieures de l'homme; ils n'ont diſſéqué que ſuperficiellement & ſans y porter l'eſprit de recherche & d'exactitude; ainſi, on ne ſauroit avoir égard à leurs deſcriptions.

Plutarque fait aſſez entendre qu'il avoit vu l'ouvrage anatomique de *Dioclès*, lorſqu'il rapporte la raiſon anatomique pour laquelle les mulets ſont ſtériles, raiſon alléguée avant lui par Empédocle. Il paroît de ceci, que les philoſophes, & ſur-tout ceux de la ſecte italique, avoient excité les Aſclépiades à l'étude de la nature.

C'eſt ſans doute de ce traité que Plutarque a tiré l'opinion de *Dioclès* ſur la ſtérilité des hommes: il l'attribuoit à la paralyſie des parties génitales, à la courbure vicieuſe de la verge qui empêche la ſemence d'être dardée en ligne droite, ou à la diſproportion qui ſe trouve entre les organes de l'homme & ceux de la femme. Cette autre opinion de *Dioclès*, qui fut auſſi celle de Polybe & des empiriques, doit être remarquée; que les parts nés au huitième mois, ſont viables, & que pluſieurs qui ſont venus à ce terme, ont atteint l'âge viril.

Les anciens ont loué la pathologie de *Dioclès*. Il avoit enſeigné, dit Plutarque, que pluſieurs maladies naiſſent de l'*inégalité* des principes ou élemens du corps, qui par-là éprouve une altération dans ſon état & dans ſa conſtitution. Il prétendoit que toutes les fièvres étoient ſymptomatiques, & qu'elles ſurvenoient à toutes les eſpèces de bleſſures: ce qui ſe remarque dans l'œil affecté, lui ſervoit à prouver ce qui arrive pour des cas moins évidens; car il étoit hors de doute que les fièvres ſurviennent aux bleſſures, aux inflammations, aux bubons.

Galien nous a conſervé un fragment de *Dioclès*; on y voit clairement que *Dioclès*, pour expliquer les cauſes des maladies, avoit recours à l'égale proportion des qualités élementaires.

Voici le paſſage. (*Galen. de loc. affec. lib. iij.*)

Il y a une troiſième différence de mélancholie qui tire ſon origine du ventricule, ce qui arrive quelquefois à l'égard de l'épilepſie. Quelques médecins la nomment maladie hypochondriaque, d'autres, maladie flatulente. *Dioclès* a décrit les ſymptômes qui concourent à les faire reconnoître; c'eſt dans le traité intitulé *παθῶν, αἰτίων, ἰάσεων*, (des maladies, de leurs cauſes, de leur traitement.) Il s'exprime ainſi:

« Il y a une maladie, différente des précédentes, » qui vient du ventricule. Quelques-uns l'appellent mélancholique, les autres, flatulente. » Lorſqu'un malade a pris des alimens, ſur-tout » s'ils ſont difficiles à digérer, & capables d'exciter des ardeurs, il lui vient un crachement » abondant & ſéreux, des rots acides, des gonflemens; la région précordiale eſt brulante. » Quelquefois, il y a dans le ventre des douleurs » fortes, qui dans quelques uns s'étendent au» deſſus du diaphragme; elles s'appaiſent lorſ» que les alimens ſont digérés, mais elles re» viennent dès qu'on a pris de la nourriture, ſou» vent même à jeun; après le ſouper, elles ſont » vives. Si les malades vomiſſent, ils rendent » les alimens crus, & des eaux un peu amères, » chaudes & ſi acides que les dents en ſont affec» tées; ce qui arrive dans quelques jeunes gens. » Ces accidens durent long-temps ».

Voici l'aitiologie que *Dioclès* donne de ces ſymptômes.

« Il faut ſentir que les hommes flatulents ſont » échauffés par une chaleur immodérée enfermée » dans les veines qui reçoivent de l'eſtomac les » alimens, ce qui rend leur ſang très-épais. Il eſt » clair par-là que des portions compactes s'atta» chent a ces veines, parce que le corps ne prend » aucune nourriture, & que les alimens demeurent

» cruds dans l'eſtomac, tandis qu'auparavant (dans » l'état de ſanté), les parties nutritives étoient » reçues dans leurs pores ou conduits, & ſe diſ- » tribuoient dans les parties inferieures. Quant » au vomiſſement qu'ils éprouvent le lendemain, » cela arrive, parce que les alimens ne prennent » point la toute des inteſtins. On reconnoît que » la chaleur eſt augmentée au-delà du degré or- » dinaire, par le toucher, & par le ſoulagement » qu'ils reſſentent par l'application des draps » froids; car ils éteignent la chaleur ou la di- » minuent ».

Dioclès continue.

» Quelques-uns diſent que chez les malades » qui éprouvent ces ſymptômes, l'orifice infé- » rieur de l'eſtomac qui communique avec les » inteſtins, eſt attaqué d'inflammation, & que » par-là, il eſt fermé ou obſtrué, ce qui empêche » le paſſage des alimens dans les inteſtins; ainſi, » il eſt neceſſaire non-ſeulement que le ventricule » demeure rempli, mais encore que le gonfle- » ment, les ardeurs & les autres accidens énon- » cés ſurviennent ».

On trouve un autre fragment de *Dioclès* (*de aliment. fac.*), où il s'éleve contre ceux qui s'efforçent de marquer les vertus des médicamens *à priori*, & d'en rendre raiſon, ou plutôt qu'on doit & qu'on peut en rendre raiſon, tandis que ces choſes ne s'apprenent que par l'expérience, & qu'il ſuffit de s'en être inſtruit.

Oribaſe (*Medic. coll. lib. viij, chap.* 22.) expoſe les opinions de *Dioclès* ſur les ſubſtances émériques. Mais on ne voit pas clairement s'il s'agit ici de toute eſpèce de vomiſſement, ou du vomiſſement diététique.

Celſe (*Lib. iv, c.* 13.) dit que *Dioclès* a nommé chordapſe (χορδαψος) l'affection de l'inteſtin gréle, & ileon (ειλεος) celle du gros inteſtin: mais je vois, obſerve Celſe, qu'aujourd'hui la première affection eſt appellée ileon, & la ſeconde, *colicon* (κολικος).

Cœlius Aurelianus a conſervé quelques exemples de la pratique de *Dioclès*, deſquels on peut inférer qu'elle différoit peu de celle d'Hippocrate. Il eſt peut-être le premier qui, dans la paſſion iliaque, ait fait avaler des boules de plomb.

Il eſt conſtant, par les témoignages des anciens écrivans, que *Dioclès* a exercé la chirurgie. Celſe le cite avec Hippocrate & Philotime, & autres, pour confirmer que la cuiſſe luxée peut être réduite & reſter en place. Le même Celſe, en parlant des traits qu'il faut extraire du corps, recommande l'uſage d'un inſtrument que les grecs appellent γραφιον διοκλειον, parce qu'il fut inventé par *Dioclès*, un des plus renommés parmi les anciens médecins. Ce graphiſque eſt décrit par Celſe (*lib.* 7, *c.* 5.). Pluſieurs critiques croient qu'il faut lire βιλουλκον, au lieu de γραφιον. On lit, en effet, *belulcum* dans l'édition de Celſe, faite à Veniſe en 1497.

Il paroît que *Dioclès* a compoſé pluſieurs traités, dont aucun n'eſt parvenu juſqu'à nous. Mais Oribaſe en a conſervé des fragmens parmi leſquels il s'en trouve un remarquable ſur la préparation des alimens; ce qui prouve que *Dioclès* n'a pas cru qu'il fût indigne d'un médecin de donner la manière de préparer & d'aſſaiſonner les nourritures ou les mets. Il ſe propoſoit en cela deux buts, la ſanté & l'agrément. Pour aſſaiſonnement, il recommande la rhue, le cumin, la coriandre, l'origan, la ſariete, le thim, le ſel, le vinaigre, l'huile, le fromage, le ſilphium & le ſéſame. Telle étoit la ſimplicité de l'ancienne Grece, avant que le commerce rendu facile par Alexandrie, lui eut communiqué les aromates de l'Inde.

Mais ce qui fait honneur à *Dioclès*, c'eſt qu'il exerça la médecine avec le plus grand déſintéreſſement, & que, comme Hippocrate, il n'avoit en vue que le ſoulagement des malades & le bien de l'humanité. (M. Goulin.)

DIOGÈNE APOLLONIATE ou d'Apollonie dans l'iſle de Crête, médecin & philoſophe, tint un rang diſtingué parmi ceux qui enſeignérent en Ionie, avant que Socrate parût à Athènes. Il fut diſciple & ſucceſſeur d'Anaximènes, à qui il ſurvécut juſqu'environ l'an 450 avant J. C. Ariſtote rapporte quelques fragmens de ſes écrits, ainſi que de ceux de Syennéſis. Ils croyoient tous deux que les veines tirent leur origine de la tête. *Diogène* enſeigna, ainſi que ſon maître, que l'air eſt le principe de toutes choſes; mais il alla plus avant que lui ſur les propriétés de cet élément, car on dit qu'il eſt le premier qui ait obſervé que l'air ſe condenſe & ſe raréfie. (*Extrait d'El.*) (M. Goulin.)

DIONCOSE, διόγκωσις. (*Pathologie.*)

Les méthodiques emploioient ce mot pour ſignifier l'enflure du corps qui provenoit, ou d'une grande ſonte d'humeurs qui ſe jettoient ſur une partie, ou d'un grand amas de matières excrémentitielles. C'eſt l'oppoſé de ſymptôſe, ξυμπτωσις, par laquelle dénomination on a déſigné l'affaiſſement ou contraction des cavités, telle qu'il ſurvient après des évacuations. La *ſymptoſe* a lieu non ſeulement après des évacuations & un flux, mais auſſi dans la conſtriction ou conſtipation, & la ſuppreſſion des règles, &c. La *ſymptôſe* ſe prend auſſi quelquefois pour un affaiſſement & une contraction du corps & des membres, lorſqu'il eſt accablé de laſſitude & de foibleſſe: & eſt ſelon Hippocrate, un ſigne de la violence & de la malignité de la maladie. Ce mot ſignifie encore l'abattement des membres, & eſt pris dans le

même ſens que διαλυσις, réſolution, & παρεσις rémiſſion. Enfin, il peut s'entendre auſſi de l'affaiſſement des vaiſſeaux qui vient de leur *vacuité*, κενωσις; & de l'abattement du viſage, des yeux, & des autres parties. (*Voyez* GAL. *de opt. ſect. chap.* 28. *Extrait des dict. de Caſtel, & de Lavois.*) (M. MATION.)

DIONIS, (Pierre) chirurgien de Paris, déjà célèbre vers le milieu du XVII ſiècle, fut le premier qui fit les diſſections anatomiques & les opérations chirurgicales, établies par Louis XIV au jardin royal des plantes. Il y fut employé depuis 1672 juſqu'en 1680, & n'abandonna cet emploi que pour paſſer à la cour, où il fut d'abord chirurgien ordinaire de Marie-Thérèſe d'Autriche, & enſuite premier chirurgien de Madame la dauphine & des enfans de France. Il mourut à Paris le 11 de décembre 1718, & fut enterré dans l'égliſe paroiſſiale de Saint-Roch. L'année précédente, le 9 de novembre 1717, il avoit eu la douleur de voir mourir François, ſon fils aîné, chirurgien ordinaire d'Adelaïde de Savoye, dauphine de France. Il égaloit déjà les plus fameux accoucheurs; il les auroit ſurpaſſés ſi une attaque d'apoplexie ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge.

Pierre Dionis a compoſé & publié pluſieurs ouvrages:

Hiſtoire anatomique d'une matrice extraordinaire. Paris, 1683, *in*-12.

Il y donne l'hiſtoire d'une des femmes de chambre de Madame la dauphine, qui fut attaquée au ſixième mois de ſa groſſeſſe de douleurs exceſſives à la région de la matrice; les convulſions ſurvinrent, le ventre s'enfla, & elle mourut un quart d'heure après. *Dionis* nous apprend que la reine & Madame la dauphine, ſurpriſes d'une mort ſi prompte & ſi tragique, lui ordonnèrent de faire l'ouverture du corps; il la fit le lendemain en préſence de M. Daquin & Fagon. Il trouva la capacité du ventre toute pleine de ſang, & un enfant couché ſur les inteſtins. La matrice avoit deux fonds; dans l'un, il trouva un faux germe, & l'autre qui lui parut ſurnuméraire, étoit ouvert. *Dionis* penſe que l'enfant ſe fraya cette route. Cette rupture de matrice eſt ſingulière, & l'ouvrage, dans lequel *Dionis* en fait la deſcription, eſt très-bien écrit.

Anatomie de l'homme ſuivant la circulation du ſang & les nouvelles découvertes. Paris, 1690, *in*-8.

Il s'en fit déjà une troiſième édition dans la même ville en 1698, *in*-8; elle fut ſuivie de celles de 1705 & de 1716. On traduiſit l'ouvrage en latin, & on le donna en cette langue à Genève en 1696, *in*-8. Il parut auſſi en anglois en 1703. Mais la meilleure édition eſt celle que Devaux publia à Paris en 1728, *in*-8, avec des notes. *Dionis* ayant eu occaſion de diſſéquer beaucoup de cadavres, pendant qu'il travailloit au jardin du roi, il amaſſa les matériaux néceſſaires à la compoſition de ce traité. On a fait à ce chirurgien un honneur ſingulier, qui ne lui eſt commun preſque avec aucun européen. Son anatomie a été miſe en langue tartare, à l'uſage des médecins de la Chine. La traduction eſt du père Parrenin, jéſuite miſſionnaire, qui l'entreprit par les ordres de Cam-hi, empereur de la Chine, mort en 1723. Au reſte, *Dionis* doit cet honneur au choix de ſon compatriote & non à celui de l'empereur, puiſqu'il avoit ſimplement ordonné de traduire le meilleur traité d'anatomie qu'on eût en Europe.

Cours d'opérations de chirurgie démontrées au jardin royal. Paris, 1707, 1714, *in*-8. Bruxelles, 1708, *in*-8. La Haye, 1712, *in*-8. En allemand, Auſbourg, 1712, *in*-8, de la traduction d'Heiſter qui l'enrichit de notes. En flamand, 1710 & 1740. En anglois, Londres, 1733, *in*-8.

Lafaye, chirurgien de Paris, a donné une nouvelle édition des opérations de *Dionis*, auxquelles ſont jointes des remarques, les découvertes des modernes, & celles des anciens qui avoient échappé à l'auteur. Ces additions ajoutent beaucoup au mérite de l'ouvrage, qui a été imprimé à Paris en 1736, 1740, 1751, 1765, *in*-8. Les notes qui ſe trouvent dans l'édition de 1736 ſont dues à Morand qui alors favoriſoit Lafaye.

Dionis avoit pratiqué ſon art pendant 46 ans, lorſqu'il donna au public ſon cours d'opérations. Il y expoſe les différentes manières de guérir par le ſecours de la main, avec candeur, ſimplicité & exactitude; il deſcend dans les plus petits détails; il met au fait des inſtrumens & des appareils néceſſaires; il appuie ce qu'il avance par des obſervations dont la plupart ſont de lui.

Diſſertation ſur la mort ſubite, avec l'hiſtoire d'une fille cataleptique. Paris, 1709, *in*-12.

Traité général des accouchemens qui inſtruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur. Paris, 1718, *in*-8. Bruxelles, 1714, *in*-8. En anglois, 1719, *in*-8. En allemand, Auſbourg, 1723, *in*-8. En hollandois, Leyde, 1735, *in*-8.

Le fonds de cet ouvrage eſt extrait de celui de Mauriceau, ſon parent, envers lequel il ſe conduiſit avec aſſez peu de ménagement.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIORRHÈSE, διορρησις, (*Pathologie.*)

Ce mot ſignifie une fonte d'humeurs qui ſortent

du corps par la voie des urines. C'eſt la même choſe que DIURÈSE. (*Voyez* DIURÈSE.)

(M. MAHON.)

DIOSCORIDE, (Pedacius) medecin, né à Anazarbe, ville de Cilicie qui fut depuis nommée Cefarée, vécut environ 36 ans avant l'ère chrétienne, au rapport de Voſſius, qui ajoute qu'il fut médecin d'Antoine & de Cléopatre. Mais ce ſavant critique s'eſt trompé avec Suidas, qui a confondu ce *Dioſcoride* avec un autre ſurnommé Phacas; car celui d'Anazarbe aſſure dans la préface de ſon ouvrage *De Materia Medica*, qu'il vivoit du temps de C. Licinius Baſſus, qui eſt le même que les faſtes conſulaires nomment C. Lecanius Baſſus, & qui fut conſul avec M. Licinius Craſſus, du temps de Néron, l'an 64 du ſalut. Il eſt cependant difficile de mettre cette époque à l'abri de toute contradiction: les curieux ſe ſouviennent aſſez de la grande diſpute qu'il y a eu autrefois entre Pandolphe Collenucius & Léonicus Thomæus, pour ſavoir ſi Pline avoit copié *Diaſcoride*, comme Thomæus le croyoit; ou ſi *Diaſcoride* avoit tiré ſon ouvrage de celui de Pline, ce qui étoit le ſentiment de Collenucius.

Diaſcoride d'Anazarbe fit premiérement le métier des armes, qu'il quitta pour s'appliquer à la médecine & ſur-tout à la connoiſſance des ſimples. Il a compoſé ſur la matière médicale un ouvrage en grec, dont la diction n'eſt pas fort pure, comme le remarque Galien & comme *Dioſcoride* l'avoue lui-même; mais il ne pouvoit guères faire mieux, car on parloit mal cette langue dans ſa province. Ce défaut n'eſt pas le ſeul qu'on ait reproché à cet auteur. Il paroit que dans l'expoſition qu'il fait de la vertu des médicamens, il ne s'eſt pas toujours conduit par ſa propre expérience, mais qu'il a ſouvent ajouté foi au bruit public. D'ailleurs, il ne donne point la manière de ſe ſervir des remèdes dont il parle; il n'entre même point dans la diſtinction des cauſes & des différens états de la maladie à laquelle ils peuvent convenir.

Ce traité de *Diaſcoride* ſur la matière médicale, eſt un des premiers livres des médecins grecs qu'Alde ait imprimé, après l'avoir tiré de Conſtantinople. Les éditions de Veniſe ſont de lui. Mais il y a un exemplaire manuſcrit dans la bibliothèque de Vienne, qui, ſelon Pierre Lambecius, eſt plus parfait que tout ce qui eſt ſorti de la preſſe. Ce ſavant bibliothéquaire & hiſtoriographe de l'empereur Léopold I, en parle dans le catalogue des manuſcrits de la bibliothèque impériale, qui eſt en huit volumes *in-folio*. Il dit que cet exemplaire eſt tout enluminé. Haller fait auſſi mention de cet ouvrage dans ſes notes ſur la méthode d'étudier la médecine par Boerhaave; il croit qu'il a été écrit vers l'an 505: mais il n'en fait pas la même eſtime que Lambecius, & il ne le regarde que comme un abrégé alphabétique tiré du livre de *Dioſcoride*, dans la vue d'en faire remarquer les plantes dont il donne les figures. Celles-ci ne ſont pas d'un grand ſecours pour l'avancement de la botanique, ſi, comme le dit Haller, on veut en juger par les planches que Dodoens a fait graver ſur ce modèle.

Voici la notice, tant des éditions de *Diaſcoride*, que des commentaires qu'on a publiés ſur les ouvrages de cet auteur; c'eſt de la bibliothèque botanique de Jean-François Seguier qu'elle eſt tirée.

Dioſcaridis libri IX, quibus acceſſerunt Nicandri Theriaca & Alexipharmaca. Venetiis apud Alaum, 1499, *in-folio*. En grec.

Iidem, cum nonnullis additionibus Petri Paduanenſis in margine Libri natatis, & Diaſcoridis Tractatu de naturis & virtutibus aquarum, curâ Antonii de Toleda Lugdunenſis. Lugduni, 1512, *in-folio*. En latin.

Libri VIII, cum Hermolai Barbari Corollariorum libris V, & Joannis-Baptiſtæ Egnatii annotationibus. Venetiis, 1516, *in-folio*. En latin.

Libri VIII, ſcilicet de Medicinali Materia libri V. De animalibus venenatis libri III. Joanne Ruellio Suiſſionenſi interprete. Pariſiis, 1516, *in-folio*.

, *Libri VI, de Materia Medica. Venetiis*, 1518, *in-4*. En grec.

Iidem, latinè, interprete Marcello Vergilio, Secretario Florentino, cum ejuſdem annotationibus. Florentiæ, 1518, *in-folio*. *Ibidem*, 1523, *in-folio*. *Coloniæ, cum Hermolai Barbari Commentariis*, 1529, *in-folio*. *Latinè, edente Joanne Carnario. Baſileæ*, 1529, *in-4*. *Ibidem, Græcè*, 1529, *in-4*.

Interprete Ruellio, cum Barbari, aliorumque Annotationibus. Argentorati, 1529, *in-folio*. *Baſileæ*, 1532, *in-8*. *Pariſiis*, 1537, *in-8*, *ſine notis. Baſileæ*, 1539 & 1542, *in-8*.

En italien, par Fauſto da Longiano. Veniſe, 1542, *in-8*.

Joanne Ruellio Interprete. Lugduni, 1543, *in-12*. *Cum Stirpium & animalium imaginibus ultra millenarium numerum, & Annotationibus Gualtheri Hermanni Ryff, Argentinenſis, Medici, & Schaliis Joannis Lanicerii. Francofurti*, 1543, *in-folio*.

En italien, par Ant. Montignano. Florence, 1545, *in-8*.

En allemand, par Jean Dantzen. Francfort, 1546, *in-folio*.

Interprete Ruellio. Lugduni, 1547, *in-16*, *ſine notis. Cum Valerii Cordi Annotationibus, & Euricii*

Digitized by Google

Cordi judicio de herbis & ſimplicibus medicinalibus. Francofurti, 1549, *in-folio*, avec figures. *Adjectis caſtigationibus Joannis Coupylii Pictavienſis, & notis. Pariſiis*, 1549, *in*-8. grec & latin. *Cum annotationibus è ſelectiori Medicorum promptuario. Lugduni*, 1550, *in*-8. avec figures.

En françois, par Martin Mathée, médecin, avec des annotations. Lyon, 1553, *in-folio*. A la fin de l'ouvrage, on trouve un recueil contenant la deſcription & les propriétés de pluſieurs ſimples dont il n'a été fait aucune mention par *Dioſcoride*. En françois, par le même. Lyon, 1559, *in*-4. & 1580, *in*-4.

Ruellio interprete. Lugduni, 1554, *in*-16, *ſine notis & indice.*

Venetiis, 1554, *in-folio*, en latin. *Ibidem*, 1561, *en latin.*

Janò Cornario interprete, cum ejuſdem emblematibus ſingulis capitibus adjectis. Baſilea, 1557, *in-fol.*

En eſpagnol, avec des annotations & des figures, par André de Laguna. Salamanque, 1563, *in-folio*, Valence, 1561, *in-folio.*

Opera quæ extant omnia, ex interpretatione Jani-Antonii-Saraceni, Lugdunenſis Medici. Acceſſit Liber Parabilium eòdem interprete. Lugduni, 1598, *in-fol.*

C'eſt une des meilleures éditions.

En allemand, par Pierre Uffenbach, Francfort, 1610, *in-folio*, avec figures. *Ibidem*, 1614, *in-folio.*

Les commentaires qu'on a mis au jour ſur les écrits de *Dioſcoride*, ne ſont pas en moindre nombre que les éditions de ſes ouvrages: cet auteur a été preſque le ſeul qu'on ait ſuivi juſqu'au temps où l'on s'eſt plus ſérieuſement occupé à tirer la botanique de la confuſion, où les anciens avoient plongé cette belle ſcience.

Hermolai Barbari, Patricii Veneti, in Dioſcoridem Corollariorum libri V, cum præfatione Joannis Baptiſtæ Egnatii. 1492, *in-folio*, ſans nom de ville; mais on croit que l'édition eſt de Rome.

Exegeſis omnium ſimplicium Dioſcoridis. Extat in operibus Brunfelſii editis annò 1530, *in-folio.*

Annotatiuncula aliquot Cornelii Petri Leydenſis in quatuor libros Dioſcoridis. Antuerpiæ, 1533, *in*-12.

Stirpium differentiæ ex Dioſcoride ſecundùm locos communes, autore Benedicto Textore, Seguſino. Pariſiis, 1534, *in*-12.

Index Dioſcoridis. Ejuſdem hiſtoriales campi cum expoſitione Joannis Roderici Caſtelli albi, Luſitani. Antuerpiæ, 1536, *in-folio.*

Leonardi Fuchſii in Dioſcoridis hiſtoriam certiſſimo adoptatio, cum earumdem iconum nomenclaturis Græcis, Latinis & Germanicis. Argentinæ, 15[illegible], *in-folio.*

Andreæ à Lacuna commentaria in Dioſcoridem. 1552, *in-folio.* En eſpagnol.

Andreæ à Lacuna, Segobienſis, annotationes in Dioſcoridem, Lugduni, 1554, *in*-16.

Enarrationes in Dioſcoridem de materia medica ab Amato Luſitano, cum nominibus Græcis, Italicis, Hiſpanicis, Germanicis & Gallicis. Argentorati, 1554, *in*-4 *Venetiis*, 1557, *in*-4. *Lugduni*, 1558, *in*-8.; *præter correctiones lemmatum Roberti Conſtantini, acceſſerunt annotationes Fuchſii & Dolecharpii.*

Joannis Coſmæ Halzachii, Baſilienſis, annotationes in Diaſcoridem. Lugduni, 1556, *in*-12.

Roberti Conſtantini Annotationes in Dioſcoridem. Lugduni, 1558, *in*-8.

Valerii Cordi annotationes in Dioſcoridem. Argentinæ, 1561, *in-folio.*

Pedacii Dioſcoridis ad Andromachum, hoc eſt, de curationibus morborum per medicamenta paratu facilia Libri II. Primùm Græcè editi, partim à Jacobo Moibano, Auguſtano, partim poſt ejus mortem à Conrado Geſnero in linguam latinam converſi, adjectis ab utroque interprete ſymphoniis Galeni & aliorum. Argentorati, 1565, *in*-8.

Annotazioni in Dioſcoride per Antonio Paſini, Bergame, 1592, *in*-4.

Nicolai Marogna commentarii in tractatus Dioſcoridis & Plinii de Amomo. Baſilea, 1608, *in*-4. En italien, par François Pona. Veniſe, 1617, *in*-4.

Petri Andreæ Matthioli commentarii in ſex libros Dioſcoridis, adjectis quàm plurimis plantarum & animalium imaginibus. Venetiis, 1554, *in-folio.* Il y a beaucoup d'autres editions de ces commentaires, ainſi qu'on peut le voir à l'article MATTHIOLE.

Commentaires ſur Dioſcoride. Poitiers, 1628, *in-folio*, dans le recueil des œuvres de Jacques & de Paul Contant, apothicaires de Poitiers.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOSCORIDE, ſurnommé PHACAS, ou LENTINUS, à cauſe des lentilles qu'il avoit ſur le viſage, étoit d'Alexandrie. Il a vécu chez la reine Cléoparre du temps d'Antoine, c'eſt-à-dire, environ 40 ans avant J. C. Voilà à-peu-près tout ce que l'on ſait de ce médecin, ſinon qu'il étoit fort attaché aux ſentimens d'Hérophile.

Galien parle d'un autre *Dioſcoride* qu'il appelle le jeune; il a vécu ſous l'empire d'Adrien vers

l'an 130. Ce *Dioſcoride* avoit non-ſeulement compoſé un gloſſaire d'Hippocrate, mais il avoit encore travaillé à une nouvelle copie des œuvres de ce maître de l'école grecque; il s'étoit même donné la liberté d'y faire divers changemens. Ceci ſuppoſe qu'il étoit médecin, contre le ſentiment de Saumaiſe, qui ne le regarde que comme un gloſſographe.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOTIME, médecin, eſt cité par Théophraſte. Il l'appelle *Gymnaſtes*; ce qui veut dire qu'il étoit maître d'un *Gymnaſium*, ou qu'il avoit traité de la Gymnaſtique.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIOXIPPUS, qui ſe trouve auſſi nommé DEXIPPUS étoit de Cos, & fut diſciple du célèbre Hippocrate II.

Suidas raconte que ce médecin fut appelé par Hécatomnus roi de Carie, pour traiter ſes deux fils, Mauſole & Pixodare, tous deux attaqués d'une maladie déſeſpérée; mais qu'il n'avoit pas voulu s'y rendre, que le prince n'eût mis fin à la guerre qu'il faiſoit à ſa patrie.

Ces circonſtances vont nous aider à fixer le temps aſſez précis où *Dioxippus* a vécu.

Mauſole, après la mort de ſon père, devint roi, & mourut l'an 353 avant notre ère, après un règne de 24 ans. Il le commença donc l'an 377. Ce fut avant cette époque que ſon père invoqua le ſecours de *Dioxippus*. Nous ne ſavons pas en quelle année Mauſole fut malade, ni quel âge il avoit à ſon avénement à la couronne. On peut aſſez raiſonnablement ſuppoſer que la maladie dont il fut attaquée, eut lieu, dix ans avant qu'il ſuccédât au trône de ſon père, c'eſt-à-dire, vers l'an 387 avant notre ère. Or, à cette époque, *Dioxippus* dont la réputation étoit faite, ne pouvoit guère avoir moins de 40 ans. Il s'enſuit qu'il naquit vers l'an 427 avant notre ère, lorſqu'Hippocrate avoit 33 ans. Ainſi, *Dioxippus* qu'on met au nombre des diſciples de ce grand médecin, peut avoir profité de ſes leçons à l'âge de 25 ans, ſon maître étant âgé de 58 ans; c'eſt-à-dire, l'an 402, avant notre ère, la LXXXVIII olympiade, année 2.

Il avoit compoſé un traité de médecine, & deux ſur les prognoſtiques, qui n'exiſtoient déjà plus du temps de Galien.

Les anciens rapportent quelques-uns de ſes dogmes.

Plutarque dit qu'il avoit ſuivi l'opinion de Platon; que la boiſſon deſcendoit dans le poumon. (*Sympoſiac. lib. vij. queſt.* 1.)

Galien, d'après Eraſiſtrate, rapporte ſur la pratique de *Dioxippus*, un trait qui regarde auſſi Apollonius.

Eraſiſtrate, dans ſon livre *de febribus*, avoit accuſé *Dioxippus* & Apollonius de laiſſer mourir de ſoif leurs malades, & ne leur permettoit qu'une très-petite meſure d'eau. Galien obſerve que c'eſt un trait de malignité d'Eraſiſtrate, qui faiſoit ce reproche aux diſciples, afin qu'il retombât ſur Hippocrate leur maître, qui pourtant preſcrivoit dans les fièvres, lorſqu'il étoit néceſſaire, des humectans, même à grandes doſes.

(M. GOULIN.)

DIPLOME, (*Mat. méd.*)

Le mot *diplome* qui ſignifie double vaiſſeau, & auquel on a ſouvent ſubſtitué celui de diploé, eſt ſynonyme du bain-marie. (*Voyez* ce dernier mot.) (M. FOURCROY.)

DIPLOPIA, (Maladie des yeux.)

État de la vue dans lequel les objets paroiſſent doubles, ou triples, ou multiples. (*Voyez* VUE DOUBLE.) (M. CHAMSERU.)

DIPPEL, (Jean-Conrad) naquit le 10 août 1672, au château de Franckenſtein près de Darmſtadt. Cet écrivain, fameux par ſes opinions extravagantes, prit le nom de *Chriſtianus Democritus* dans ſes ouvrages. Il s'appliqua d'abord à la controverſe, tant à Strasbourg, qu'à Gieſſen, & il débuta par attaquer la religion prétendue réformée. Les écrits, qu'il publia à ce ſujet, ſoulevèrent les proteſtans contre lui; pour éviter leurs pourſuites, il abandonna l'étude de la théologie en 1698, & ne s'occupa plus que de celle de la chimie. Il y avoit à peine huit mois qu'il travailloit à la recherche du grand œuvre, lorſqu'il ſe vanta d'être parvenu à faire aſſez d'or, pour payer une maiſon de campagne qu'il acheta cinquante mille florins. Le faiſeur d'or étoit cependant alors dans une ſi grande miſère, qu'il ne trouva d'autre reſſource que la fuite, pour ſe ſouſtraire à la mauvaiſe humeur de ſes créanciers. Après avoir erré de ville en ville, telles que Berlin, Copenhague, Francfort, Leyde où il prit le bonnet de docteur en médecine en 1711, Amſterdam, Altena, Hambourg; après avoir même eſſuyé de mauvais traitemens & quelquefois la priſon, dans la plupart des endroits où il s'arrêta, il fut appellé en 1727 à Stockholm, pour y traiter le roi qui étoit dangereuſement malade. Le clergé de Suède ſouhaitoit ardemment la guériſon de ce prince; mais, fâché que ce fût un homme qui ſe moquoit ouvertement de la religion dominante, qui ſe mêlât de la lui procurer, il obtint un ordre qui obligea *Dippel* à quitter la capitale au mois de décembre de la même

Digitized by Google

même année 1717. Ce médecin retourna en Allemagne, ſans avoir changé ni de conduite, ni de ſentiment. Le bruit y couroit qu'il étoit mort; & comme cela étoit déjà arrivé pluſieurs fois, il imagina un expédient le plus capable de ſe faire admirer, s'il eût trouvé des dupes aſſez ſottes pour le croire ſur ſa parole. Auſſi extravagant que Paracelſe, il pouſſa le charlataniſme juſqu'à débiter qu'il avoit le ſecret de prolonger la vie à ſa volonté. En conſéquence, il publia en 1733 une eſpèce de patente, par laquelle il annonçoit qu'il ne mourroit pas avant l'an 1808. Il ne ſurvécut cependant qu'une année à cette prophétie; car on le trouva ſans vie dans ſon lit au château de Widgenſtein, le 25 avril 1734.

On n'a rien de lui qu'un ouvrage intitulé:

Vita animalis morbus & Medicina ſua vindicata origini. Lugduni Batavorum, 1711, *in*-8.

Il reparut la même année à Leipſic, & enſuite à Lubeck, 1730, *in*-8.

C'eſt la thèſe de ſon doctorat. Il y a auſſi une édition en allemand, Francfort & Leipſic, 1736, *in*-8.

Cet auteur réduit la pratique de la médecine à peu de remèdes; il vante beaucoup ſon huile animale pour la guériſon de la plupart des maladies, & il ne connoit pas de plus grand ſpécifique contre l'hydropiſie, que les baies de genièvre & le grand raifort.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DIRECTEUR. (*Electr.*)

Les auteurs anglois déſignent par un mot que nos traducteurs rendent par celui de *directeur*, des inſtrumens qui ſervent à fixer le cours que ſuit le fluide électrique; on s'en ſert principalement pour donner la *commotion gradée* par le moyen de l'inſtrument inventé pour cet uſage; ils ſont compoſés d'une tige de laiton, terminée à un bout par une boule, à l'autre par un anneau & ſupportée par un manche de verre. A l'anneau tient une chaîne ou fil de laiton très-délié; on attache l'un ou l'autre à l'anneau de l'*électromètre* & on applique la boule au haut d'une partie quelconque: on poſe la boule de l'autre *directeur* à la diſtance de la première boule, qu'on juge à propos, après avoir attaché la chaîne de ce ſecond *directeur* à un crochet adapté à la ſurface externe du vaſe qui ſert à donner la commotion; elle traverſe les parties compriſes entre les boules des deux *directeurs*. Ainſi ces inſtrumens ſont fort commodes pour donner une commotion autant ou auſſi peu étendue qu'on le veut, & pour déterminer ſon cours à travers les parties qu'on juge à propos.

On ſe ſert auſſi quelquefois d'un *directeur* pour conduire le fluide au haut d'une partie à l'extrémité de laquelle on le ſoutire par une pointe. (*Voyez* ELECTR. MED. ART. DES METHODES. & le mot COMMOTION. (M. MAUDUYT.)

DISCUSSIFS. (*Mat. med.*)

» Les *diſcuſſifs* ſont, dit l'Ancienne Encyclopédie, des médicamens extérieurs qui ont la vertu de raréfier les humeurs arrêtées dans une partie & de les diſſiper. La tranſpiration eſt ordinairement la voie par laquelle ces humeurs s'évacuent par l'opération des *diſcuſſifs*; on les emploie pour atténuer des humeurs lentes & viſqueuſes; & ils ſe prennent ordinairement dans la claſſe des inciſifs; telles ſont les fumigations de vinaigre jettées ſur une brique rougie au feu, dont on uſe dans les tumeurs indolentes, produites par l'accumulation des ſucs glaireux. Si la matière eſt plus épaiſſe, le remède ſera rendu plus puiſſant en faiſant diſſoudre de la gomme ammoniaque dans le vinaigre, & en appliquant enſuite des cataplaſmes faits avec les plantes carminatives qui fourniſſent auſſi la matière des remèdes *diſcuſſifs*.

Dans les tumeurs flatueuſes qui viennent de l'engagement d'une pituite épaiſſe, ſur-tout aux environs des articulations, il faut atténuer & diſcuter cette humeur. Ambroiſe Paré recommande dans ce cas les fleurs de camomille, de mélilot, de roſes rouges, l'abſinthe, & l'hyſſope cuits dans la leſſive; on ajoute un peu de véronique à cette décoction pour en fomenter la partie, ou le liniment avec l'huile de camomille, d'aneth & de rüe; l'huile de lautier, la cire blanche & un peu d'eau-de-vie.

Les *diſcuſſifs* ſont auſſi fort utiles dans certaines maladies des yeux, dans les taches & opacités légères de la cornée tranſparente; on ſe ſert alors des eaux diſtillées de fenouil, de grande chélidonie, d'eufraiſe, de fumeterre, de rüe, d'eau de miel, &c. La décoction des ſommités de camomille, de mélilot, de romarin, de fenouil, dont on reçoit la vapeur, produit de très-bons effets. Cette claſſe de *diſcuſſifs* a été appellée des *diſcuſſifs* ophtalmiques. Les douches d'eaux minérales agiſſent ordinairement comme *diſcuſſifs* ».

Telle eſt la manière dont il a été parlé des *diſcuſſifs* dans l'ancienne Encyclopédie; il eſt aiſé de voir que cet article ne ſuffit pas pour faire connoître la nature, les propriétés générales & les uſages de cette claſſe de remèdes; nous avons cru devoir y ajouter les conſidérations ſuivantes.

Beaucoup d'auteurs ont confondu les *diſcuſſifs* avec les réſolutifs, & les ont regardés comme étant de la même nature: cependant le mot *diſcuſſifs* déſigne une action plus vive & plus énergique que n'en ont les réſolutifs, & les auteurs

exacts en ont toujours donné cette idée. Les *diſcuſſifs* ſont donc des médicamens qui font diſparoître les humeurs amaſſées ſous la peau, comme les réſolutifs ; mais avec une énergie & une viteſſe beaucoup plus conſidérables, que ces derniers n'en ont dans leur action. Ce ſont des fondans très-actifs & très-pénétrans, des ſtimulans très-forts, qui excitent tout-à-coup par leur application une irritation conſidérable dans les ſolides, & qui diſſolvent avec beaucoup de vivacité les fluides épaiſſis ou coagulés. C'eſt à cette claſſe de remèdes qu'il faut rapporter les effets des ſubſtances ſuivantes, appliquées en topiques :

L'ammoniaque ou l'alcali volatil fluor ;

L'eſprit ardent ou l'alcool rectifié ;

Les eaux diſtillées ſpiritueuſes ;

Les vinaigres diſtillés aromatiques ;

Les huiles volatiles ou eſſentielles ;

Les teintures ſpiritueuſes bien ſaturées ;

La teinture de cantharides frottée juſqu'à ſiccité ;

Les ſulphures alcalins ;

L'eau chargée de gaz hydrogène ſulfuré ;

Les ſels âcres & preſque cauſtiques terreux ou métalliques, &c.

On attribue encore aux *diſcuſſifs* la propriété de condenſer & de chaſſer promptement l'air ou les fluides aériformes amaſſés dans le tiſſu cellulaire & ſous la peau, dans les tumeurs emphyſémateuſes. C'eſt ſans doute en donnant un reſſort très-actif aux ſolides, qu'ils les rendent ſuſceptibles de ſe contracter avec force, & de repouſſer juſqu'aux couloirs naturels les fluides élaſtiques, qui diſtendent les parois des véſicules du tiſſu muqueux dans ces eſpèces d'affections. La glace appliquée en grande quantité, produit ſouvent ces effets ; toutes les liqueurs qui occaſionnent beaucoup de froid dans leur évaporation comme l'ammoniaque ou l'alcali volatil, l'alcool ou l'eſprit-de-vin & ſur-tout l'éther, doivent auſſi être comptés parmi les *diſcuſſifs* les plus puiſſans. On a une preuve bien ſenſible de l'effet ſubit de ces médicamens dans les brûlures, appliqués ſur le lieu immédiatement après l'action du feu, ils s'oppoſent efficacement aux congeſtions que cet accident fait naître, & ils en préviennent les ſuites.

Quoique nous ayons dit que les réſolutifs avoient de l'analogie avec les *diſcuſſifs*, & qu'ils n'en différoient en général que par une énergie moindre, il ne faut pas prendre cette aſſertion à la rigueur ; car il y a des réſolutifs qui n'agiſſent point par une qualité ſtimulante & inciſive, & qui opèrent au contraire la réſolution des humeurs en relâchant les ſolides & raréfiant les fluides ; tels ſont les émolliens, les adouciſſans, les bains de vapeurs, les fomentations, qu'on emploie avec ſuccès dans tous les cas d'engorgemens accompagnés de chaleurs, de rougeurs, de douleurs & de tous les ſymptômes d'inflammation. Quelquefois auſſi des calmans ou des narcotiques produiſent une réſolution en aſſoupiſſant la douleur qui empêche les engorgemens de ſe fondre & qui les entretient même par l'irritation continuelle qu'elle y fait naître.

Il faut ajouter encore à ces obſervations qu'il y a quelques remèdes qui ne ſont point rangés dans la claſſe des *diſcuſſifs* proprement dits, & qui cependant repouſſent ou diſſipent les humeurs amaſſées dans le ſyſtême abſorbant cutané ou cellulaire ; telles ſont par exemple les préparations de plomb qui font diſparoître les inflammations extérieures, les boutons, les éruptions, les gonflemens, ſans qu'on puiſſe attribuer cet effet à leur qualité âcre & ſtimulante ; on diroit plutôt que c'eſt par une propriété engourdiſſante, & en diminuant l'action vitale des vaiſſeaux ſur leſquels ces remèdes ſe portent qu'ils produiſent ces phénomènes ; auſſi ne ſont-ce que des *diſcuſſifs* improprement dits ou des *diſcuſſifs* par accident.

(M. FOURCROY.)

DISETTE. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène.

Diviſion I. Hygiène publique.

Section III. Règles relatives à l'uſage commun des choſes non naturelles.

Nous entendons ici par *diſette*, le beſoin ou le défaut des nourritures les plus utiles à l'homme, particulièrement le manque de pain, à la ſuite des années fâcheuſes, où les recoltes ont été mauvaiſes, ou à-peu-près nulles. Les grandes *diſettes* cauſent les famines, & c'eſt dans ces circonſtances que les recherches des ſavans doivent mettre à contribution tous les corps qui peuvent avoir quelque mérite pour remplacer les ſubſtances utiles qui viennent à manquer.

Beccari & d'autres auteurs après lui, ont annoncé que ce qui donnoit au froment ſa vertu nutritive étoit la matière glutineuſe ou végéto-animale qui venoit d'y être découverte. M. Parmentier eſt s'écarter de l'opinion commune, en établiſſant dans un mémoire couronné par l'académie de Beſançon, que l'amidon étoit la partie du grain qui nourriſſoit le plus ; & effectivement dans tous les farineux dont les différens peuples de la terre ſe nourriſſent, il n'y a que le froment de connu qui renferme abondamment cette matière

glutineuſe ; mais il y a dans tous de l'amidon, & ils nourriſſent en proportion de ce qu'ils en contiennent.

D'après ce principe, M. Parmentier chercha l'amidon dans beaucoup de végétaux, pour pouvoir dans des temps de *diſette* ſubſtituer aux végétaux importans qui manquent ceux qui le ſont moins & qu'on peut ſe procurer. Il a en conſéquence examiné le marron d'inde, les racines de brione, de pied de veau, de ſerpentaire, de mandragore, de colchique, d'iris, de glayeul, de fumeterre bulbeuſe, de pivoine, de filipendule, de petite chelidoine & d'ellebore à feuilles d'aconit. Il a trouvé de l'amidon dans toutes ces ſubſtances, & ce citoyen auſſi zelé qu'éclairé les indique en cas de *diſette*, pour remplacer les grains ordinaires deſtinés à la nourriture de l'homme.

Pour retirer l'amidon, voici la méthode qu'il a employée. Après avoir épluché & lavé ces racines, il les a rapées en ajoutant un peu d'eau à celles qui ne ſont pas ſucculentes. Il en a fait enſuite une pâte pour les ſoumettre à la preſſe, & il a délayé le marc dans une très-grande quantité d'eau; il s'eſt dépoſé au fond du vaſe un ſédiment, qui étant bien lavé a préſenté tous les caractères d'un véritable amidon : il a pris indiſtinctement pluſieurs de ces amidons qu'il a mêlés avec du levain & de la pulpe de pomme de terre pour en faire du pain qui a été trouvé bon par différentes perſonnes. Huit onces de ce pain deſſeché au four ont ſuffi pour le nourrir ving-quatre heures ſans qu'il ait pris aucun autre aliment.

On pourroit encore faire des recherches ſur d'autres végétaux, ſur certains bois, qui ſeroient peut-être peu nourriſſants, mais qu'on eut été bien heureux de ſe procurer, lorſque dans la famine qui déſola Paris aſſiégé par Henri IV, on mangea des os de morts moulus, faute d'alimens, & qu'on trouva le germe de la mort en cherchant à ſe procurer celui de l'exiſtence.

On ne peut ſavoir trop de gré à M. Parmentier de s'être occupé de ces importans objets.

(M. MACQUART.)

DISPENSAIRE. (*Mat. méd.*)

C'eſt ainſi qu'on nomme les livres de pharmacie dans leſquels eſt décrite la compoſition des médicamens que les apothicaires d'un hôpital, d'une ville, d'une province, d'un royaume, doivent tenir dans leurs boutiques. On nomme encore ces livres, formulaires, pharmacopées, antidotaires, codex.

Le mot *diſpenſaire* eſt auſſi quelquefois employé pour déſigner les lieux où l'on fait la diſpenſation des ſubſtances qui entrent dans les médicamens compoſés. (*Voyez* DISPENSATION.)

(M. FOURCROY.)

DISPENSATION. (*Mat. méd.*)

La *diſpenſation* eſt, dit l'ancienne Encyclopédie, une opération préliminaire à la compoſition des médicamens officinaux & magiſtraux, qui conſiſte à peſer conformément aux doſes preſcrites dans le *diſpenſaire* auquel on eſt obligé de ſe conformer, toutes les drogues ſimples dûment préparées, & à les arranger dans l'ordre où elles doivent être pulvériſées, cuites, infuſées, &c. C'eſt ainſi que quand on veut, par exemple, faire la thériaque, après avoir mondé toutes les drogues ſimples qui doivent y entrer, on les pèſe chacune ſéparément, & on les met dans différens vaſes, ſoit qu'on en veuille faire ou non la démonſtration au public, comme cela ſe pratique à Paris toutes les fois que le collège des apothicaires prépare cette ancienne & célèbre antidote. On fait de même la *diſpenſation* de tous les électuaires, emplâtres, décoctions, infuſions, &c.

(M. FOURCROY.)

DISPENSE DES LOIX DE L'ÉGLISE. (*Méd. légale.*)

Preſque toutes les religions aſtreignent ceux qui les profeſſent, & plus particuliérement encore ceux qui en ſont les miniſtres, à certaines pratiques dont l'obſervance rigoureuſe pourroit quelquefois devenir très-nuiſible à la ſanté des individus, & même compromettre évidemment leur exiſtence. Ainſi, non-ſeulement la loi de l'évangile ordonne, en général, aux chrétiens de mortifier leurs ſens : mais la diſcipline de l'égliſe a conſacré, d'une manière ſpéciale, des devoirs & des privations, auxquels on ne ſauroit ſe ſouſtraire, ſans qu'il en réſulte des effets civils. Cependant, cette mère commune des fidèles n'ayant jamais prétendu que ces différens exercices portaſſent un préjudice notable à leurs corps ou à leurs ames, & des excès imaginés & preſcrits par un zèle ſans prudence ne pouvant d'ailleurs être tolérés par la puiſſance civile, on a imaginé les *diſpenſes* : & l'avis des médecins a été, avec raiſon, réputé néceſſaire pour les légitimer.

On ſollicite les *diſpenſes* pour trois choſes principalement : il y a *diſpenſes* de jeûne, *diſpenſes* d'offices divins & autres fonctions eccléſiaſtiques, *diſpenſes* de clôture & autres obſervances monaſtiques.

Le jeûne conſiſte à ne prendre qu'une telle quantité d'alimens d'eſpèces déterminées, que non-ſeulement elle ne paſſe pas les bornes de la tempérance ordinaire, mais même qu'elle s'arrête en deçà. Trois conditions ſont néceſſaires, ſelon

Digitized by Google

tous les canoniſtes, pour ſatisfaire à l'obligation du jeûne : la qualité des alimens, l'unité de repas, & le temps auquel on le prend : & ces trois conditions doivent concourir au but propoſé, celui de la mortification.

Le jeûne a trouvé, parmi les médecins, des détracteurs & des défenſeurs. Les premiers ſoutiennent que les alimens dont on fait uſage dans les temps de jeûne, ſont d'une qualité peu nourriſſante & même inſalubre ; que les aſſaiſonnemens de haut goût, qu'on y joint pour en faciliter la digeſtion, rendent les humeurs âcres, & favoriſent par-là le développement de certaines maladies, particuliérement de celles de la peau ; que la ſaiſon où ſe trouve le carême, & dans laquelle on devroit tâcher d'expulſer du corps les crudités & la pituite que le régime d'hiver y a accumulées, ſemble employée, au contraire, à les y concentrer & à en accumuler de nouvelles ; qu'en ne faiſant qu'un repas chaque jour, on ſurcharge l'eſtomac d'une quantité d'alimens trop conſidérable pour qu'il les puiſſe digérer convenablement ; que l'heure de ce repas étant reculée, une ſi longue abſtinence énerve ce viſcère qui auroit plus beſoin que jamais de toutes ſes forces ; qu'un changement ſubit de régime & des viciſſitudes continuelles préjudicient à toute l'économie animale ; que la triſteſſe, la timidité, la pareſſe, l'iraſcibilité ſont des effets d'une diete trop ſévère ; enfin que les alimens âcres & venteux rendent plus enclin aux plaiſirs de l'amour dans un temps où l'eſprit de pénitence preſcrit de s'en abſtenir. Ils concluent par dire que l'inſtitution du jeûne eſt également contraire à la ſanté du corps & à celle de l'ame.

Selon P. Zacchias, ces inculpations, *imaginées par quelques médecins & autres hérétiques*, ne peuvent venir que d'un eſprit d'impudence & d'impiété : elles ſont vaines, futiles, dépourvues de tout fondement : l'obſervance du jeûne eſt donc évidemment ſalutaire & pour le corps & pour l'ame.

L'égliſe, dit ce médecin légiſte, n'aſtreint point à la loi du jeûne ceux qui ſont ou affligés d'une maladie, ou dans une diſpoſition telle qu'ils tomberoient malades facilement. L'âge, la pauvreté, les travaux ſont auſſi des raiſons de *diſpenſe*. La qualité des alimens auxquels les chrétiens ſont aſſujettis dans les temps de jeûne ne mérite point les reproches que lui font les ennemis de la pénitence. Le poiſſon, par exemple, n'eſt point une nourriture inſalubre : s'il contient moins de parties nutritives que la chair des quadrupèdes & des volatiles, il en fournit cependant aſſez pour ſoutenir les forces : s'il eſt plus ſuſceptible de la dégénération putride, on peut facilement prévenir ou corriger cette diſpoſition, ſoit par des aſſaiſonnemens appropriés, ſoit par l'uſage des végétaux, & principalement de ceux que procure le renouvellement de la ſaiſon. Il y en a même pluſieurs eſpèces que les médecins permettent aux convaleſcens. Il en eſt de même de quelques végétaux & de quelques farineux, en corrigeant toutefois leur qualité venteuſe. L'unité de repas donne à chaque digeſtion le temps de ſe terminer, s'il eſt vrai, comme on n'en peut douter à l'égard de quelques individus, que le travail de l'eſtomac ſoit plus long, quand ce viſcère s'exerce ſur les alimens qu'on appelle maigres ; & ſes forces, ainſi que celles des organes qui opèrent la ſeconde & la troiſième digeſtion, s'emploieront d'ailleurs ou à aſſimiler, ou à expulſer par toutes les voies, ces crudités & cette pituite dues au régime de l'hiver. Au reſte la condeſcendance de l'égliſe, qui permet d'avancer l'heure du repas & d'en faire le ſoir un ſecond très-léger, fait qu'aujourd'hui cette objection n'eſt d'aucune valeur. La comparaiſon que Zacchias préſente entre les conditions eſſentielles au jeûne, relativement au choix des alimens, & la manière dont vivoient les hommes dans les premiers ſiècles du monde, pour prouver & la poſſibilité & la ſalubrité d'un pareil régime, n'eſt peut-être pas d'un très-grand poids, puiſque nos corps ont contracté des habitudes totalement différentes de celles de nos premiers pères. Il eut mieux fait ſans doute d'en appeller aux exemples aſſez nombreux que nous avons ſous les yeux, c'eſt à-dire, à cette ſanté fleurie & inébranlable de tant de cénobites & de ſimples fidèles dont la piété & le reſpect pour la diſcipline eccléſiaſtique ne ſe ſont jamais démentis. Il eſt facile de voir que ces argumens de Zacchias en faveur du jeûne ont principalement pour objet de juſtifier celui du carême, qui eſt le plus long de tous ; & qu'ils militent encore plus victorieuſement pour les autres jeûnes qui ſont bien moins pénibles. Son érudition lui a même fourni, en faveur d'un pareil régime, les autorités les moins ſuſpectes de partialité. Telle eſt celles du bon Plutarque, qui dit : (*les règles & préceptes de ſanté par forme de devis*, Traduction d'Amiot.)

« Il faut par ſubtils moyens, faire que la qua-
» lité de la viande en rende la quantité plus
» légère, & quant aux viandes ſolides & qui
» nourriſſent beaucoup, comme ſont les groſſes
» chairs, les fromages, les figues sèches, &
» les œufs durs, n'en manger que le moins
» qu'on peut, car de les refuſer du tout il ſeroit
» bien mal aiſé, mais bien ſe prendre aux vian-
» des légères & déliées, comme ſont la plupart
» des herbages dont on uſe en potages, les
» chairs des oiſeaux & des poiſſons qui ne ſont
» pas gras : car en mangeant de ſemblables viau-
» des, on peut bien tout enſemble gratifier à
» l'appétit, & ne charger point le corps. Mais
» ſur-tout ſe faut il donner garde des crudités
» procédantes de trop manger de chair ; car outre

Digitized by Google

» que ſur l'heure elles chargent trop l'eſtomac, » il demeure encore puis après de mauvaiſes » teliques : de manière que le meilleur eſt accou- » tumer ſon corps à ne demander point à man- » ger chait ; car la terre produit aſſez d'autres » alimens, non-ſeulement pour la néceſſité de » de la nourriture, mais auſſi pour le plaiſir & » le contentement de l'appétit, &c. ». Il ſemble donc à Zacchias que les loix de l'égliſe à l'égard du jeûne ſoient plutôt des préceptes de ſanté que de mortification & de pénitence.

Après avoir pris en général leur défenſe, il entre dans le détail des différentes cauſes qui peuvent légitimer les *diſpenſes* : ces cauſes, ainſi que nous l'avons déja annoncé, ſont l'âge, le travail, les maladies, la pauvreté ; toutes les autres cauſes tentrent dans celles-ci. Il y en a qui ſont tellement évidentes, qu'il ſeroit ſuperflu de demander le ſentiment d'un homme de l'art : telles ſont les maladies aiguës, l'enfance, la décrépitude.

Tous les médecins s'accordent à croire le jeûne nuiſible, tant que le corps n'a pas encore pris tout ſon accroiſſement. *Qua creſcunt*, a dit Hippocrate, *plurimum habent calidi innati ; plurimo igitur egent alimento : ſin minus, corpus abſumitur.* Le terme le plus ordinaire de cet accroiſſement eſt l'âge de 21 ans, ou la fin du troiſième ſeptenaire. Mais eſt-il également certain qu'avant cette époque, il ſeroit dangereux pour la ſanté de s'aſſujettir à quelques-unes des conditions dont l'enſemble conſtitue le jeûne parfait ? Dans le premier ſeptenaire, le retranchement d'une partie de la nourriture, & même le retard des heures accoutumées, ainſi que le changement dans la nature des alimens, peuvent, ſelon Zacchias, altérer la chaleur innée, ſi néceſſaire à cet âge tendre, &, en affoibliſſant les forces, non-ſeulement retarder l'accroiſſement, mais encore faire naître une conſtitution valétudinaire, & diminuer l'activité de toutes les opérations deſquelles réſulte le développement complet des facultés de l'ame & du corps. C'eſt ſur tout pour les enfans à la mamelle que cette aſſertion eſt fondée ; & ſon application s'étend juſqu'aux nourrices, puiſque les qualités de leur lait dépendent de la bonté des alimens qu'elles prennent. Cependant Zacchias la reſtreint au jeûne du carême, à cauſe de ſa longue durée : car il ne penſe pas que la qualité des alimens changée pour un temps fort court, ſi ces alimens ne ſont point d'ailleurs inſalubres, puiſſe préjudicier à la ſanté des nourrices. Dans le ſecond ſeptenaire de la vie, & à plus forte raiſon depuis 14 ans juſqu'à 21, on peut, ſans aucun inconvénient, même pendant tout le carême, aſſujettir les enfans au genre d'alimens preſcrits par la diſcipline de l'égliſe, quoiqu'il fut imprudent de diminuer la quantité de leur nourriture : il le ſeroit moins de reculer un peu l'heure des repas.

Cette doctrine médico-légale touchant le jeûne, eſt ſujette à bien des modifications, à raiſon de l'habitude & du tempérament de chaque individu. Ainſi les enfans d'une conſtitution grêle & maigre ſujets à la bile, d'un tempérament irritable, ne ſauroient ſatisfaire à l'obligation du jeûne, ſi ce n'eſt peut-être pour la nature des alimens : & cette impoſſibilité dure même quelquefois pendant toute leur vie. La ſenſibilité de l'eſtomac produit chez eux une débilité extrême, des ſyncopes, l'amaigriſſement & quelquefois la conſomption. Il n'y a donc que les corps remplis de ſucs, d'humeurs onctueuſes, abondant en chair, qui puiſſent ſupporter aſſez facilement à cet âge l'abſtinence. Elle peut même leur être utile juſqu'à un certain point, ſelon cette ſentence d'Hippocrate : *Corporibus humidas carnes habentibus famem inducere oportet : fames enim ſiccat corpora.* (Aphor. 1. ſect. 7. n°. 59.)

Les mêmes modifications de la loi du jeûne doivent encore avoir lieu, pour les enfans, à raiſon de la conſtitution de l'année, & de la ſaiſon, dont la différence détermine un plus ou moins grand beſoin de nourriture. Ainſi la quantité d'alimens ſera plus forte l'hiver que l'été. (Hippocrate. Aphor. 2. ſect. 1. n°. 15.) Une conſtitution humide affame moins que celle qui eſt sèche. Les modifications qui naiſſent de la variété du climat tentrent dans celles que nous venons d'expoſer. N'eſt-ce pas, en effet, dans les pays chauds de l'Aſie & de l'Afrique que les exemples de jeûnes extraordinaires ſe ſont le plus multipliés ?

Quand Hippocrate a dit que les vieillards ſupportoient très-facilement le jeûne ou la privation de nourriture, (Aphor. ſect. 1. n°. 13.) il n'a pas prétendu parler de tous indiſtinctement ; mais ſeulement de ceux qui jouiſſent d'une première & verte vieilleſſe. La foibleſſe de la décrépitude exige du côté des alimens le choix le plus attentif ; & la fréquence des repas qui lui devient néceſſaire ſemble la réduire au niveau de l'enfance. En général, ce ſont plutôt & le dégré de forces & l'abſence des infirmités ſi communes dans cette période de la vie qui détermineront les conſeils des médecins, que le nombre des années.

Si, ſelon Hippocrate, (aph. ſ. 2. n°. 16.) il eſt nuiſible de travailler, quand on a faim ; on peut dire de même que, quand on travaille, il l'eſt d'avoir faim. Or, comme l'intention de l'égliſe, lorſqu'elle a inſtitué le jeûne, n'étoit pas que les différens travaux ſans leſquels la ſociété ne ſauroit ſubſiſter fuſſent alors interrom-

pas : il eſt évident qu'en général le travail devient une raiſon de *diſpenſe* du jeûne très-légitime. Cependant, comme tous les travaux quelconques ne produiſent pas cette déperdition d'eſprits animaux, & cet épuiſement de forces, qui néceſſitent beaucoup de nourriture, & des repas répétés pluſieurs fois, il importe de mettre entre eux quelque différence.

Le travail peut être défini un exercice fatiguant ſoit du corps, ſoit de l'eſprit. La meſure d'exercice qui produit la fatigue n'eſt pas la même pour tous les individus, ni pour tous les âges, ni pour l'un & l'autre ſexe, ni dans toutes les ſaiſons indifféremment. S'il falloit entrer dans une diſcuſſion particulière concernant les diverſes profeſſions que les hommes ſe ſont partagées, & adapter à chacune les modifications que nous venons d'indiquer, il en réſulteroit un détail immenſe & fatidieux. Qu'il nous ſuffiſe d'avoir préſenté les principes généraux applicables à tous les cas particuliers qui peuvent s'offrir. On peut cependant regarder comme une choſe certaine, que la qualité ou le genre des alimens du jeûne, ſi d'ailleurs ils ſont ſalubres, n'eſt exclu par aucune eſpèce de travail que l'on juge incompatible avec les autres conditions qui conſtituent le jeûne : que, lorſque l'eſprit de piété nous porte à nous ſoumettre à la diſcipline de l'égliſe, il devient comme un aſſaiſonnement moral qui ſoutient nos forces phyſiques ; que des exemples innombrables ont prouvé, & atteſtent encore tous les jours, que le travail de l'eſprit ſur-tout ſe concilie facilement avec l'obſervance du jeûne, tel qu'on le pratique dans la plupart des pays où domine la religion catholique.

De toutes les cauſes de *diſpenſe* de jeûne, il n'en eſt point de plus évidemment valable que la maladie en général. Cependant toute maladie n'eſt pas toujours une excuſe légitime ; ni même telle maladie, au moins pour quelques-unes des conditions du jeûne. Les règles qui doivent guider les médecins ſe réduiſent à celle-ci : ſi dans une maladie le jeûne peut être nuiſible au point de faire craindre de la rendre mortelle, ou même de l'aggraver. Sur quoi il faut obſerver pluſieurs choſes, ſelon Zacchias : la première qu'une légère incommodité ne doit pas ſuſpendre l'obligation du jeûne, parce que le jeûne étant inſtitué pour mortifier la chair, cette mortification entraine néceſſairement quelqu'incommodité. La ſeconde obſervation, c'eſt qu'à l'aide des lumières de la médecine, on peut rendre le jeûne moins nuiſible & quelquefois même utile à la ſanté ; ſoit en s'abſtenant de tel aliment, ſoit en uſant d'un autre de préférence ; ſoit en évitant l'énorme quantité de nourriture que prennent ordinairement ceux qui ne font qu'un repas, & en faiſant le ſoir une légère collation, ou même lorſqu'on ne la fait pas ; ſoit en variant les alimens ; ſoit au contraire en s'aſtreignant au régime le plus ſimple. La troiſième obſervation, c'eſt qu'une maladie très-légère ne mérite pas d'en porter le nom, & qu'il n'eſt pas rare de voir des chrétiens zélés affronter impunément le jeûne malgré ces ſortes de maladies. La quatrième, c'eſt que telle maladie peut bien diſpenſer légitimement de quelqu'une des conditions qui conſtituent le jeûne, mais non pas de toutes ſans diſtinction. Cinquièmement enfin, Zacchias obſerve très judicieuſement que, quoique le régime de vie preſcrit par le carême & dans les autres tems de jeûne ne ſoit point nuiſible par lui-même à la ſanté, lorſqu'on uſe des réſerves & des précautions dictées par la prudence ; cependant des individus habituellement valétudinaires, ou qui ont quelque organe mal affecté, pourroient, en le ſuivant, voir leur mal-être s'augmenter, & certaines maladies faire des progrès. En effet, cette énergie de la machine qui dans les gens ſains fait que toutes les fonctions s'exécutent complettement, & que même des alimens de mauvais genre s'aſſimilent entiérement, ne peut plus, lorſqu'elle ſe trouve affoiblie chez des gens cacochymes, convertir en un bon chyle une nourriture peu choiſie ; elle n'en extrait que des ſucs indigeſtes, dont la préſence ſurcharge les viſcères, & aggrave la maladie déjà exiſtante.

Toutes les douleurs de tête violentes, continues ou périodiques, avec ou ſans fièvre, dont les accès ſont acompagnés d'accidens graves & alarmans emportent avec elles *diſpenſe* du jeûne, quant à la nature des alimens. La raiſon de cette *diſpenſe* eſt que ces ſortes de maladies exigent une nourriture facile à digérer, qui ne charge point l'eſtomac, qui laiſſe peu de parties excrémentitielles, & qui ne fourniſſe rien qui puiſſe augmenter cette pituite & ces crudités dans les premières voies qui ſont fréquemment la cauſe des douleurs de tête dont nous parlons, & les font dégénérer en maladies beaucoup plus fâcheuſes, telles que l'épilepſie, le vertige, l'apoplexie, la paralyſie, &c. L'unité ou la pluralité des repas dépendra, ſelon Zacchias, de la vigueur ou de la débilité de l'eſtomac de chaque individu. Au reſte l'expérience a bientôt appris ſi chacune des condition du jeûne a une influence nulle, ou fâcheuſe, ſur les individus ainſi affectés. Peut-être auſſi y a-t-il du riſque, & conſéquemment trop de rigueur, à attendre la leçon que peut donner l'expérience ?

Les maladies de la tête, dont les nerfs ſont le ſiège, telles que l'epilepſie, l'apoplexie, la paralyſie, que nous avons déjà nommées, le ſpaſme, la ſtupeur, la perte de la mémoire, & & les autres de même claſſe, exemptent de la loi du jeûne : ſi ces maladies ont une cauſe humorale ; la diète ſévère que l'on fait alors obſerver aux malades devient un jeûne de fait qui n'eſt

Digitized by Google

ſujet à aucune règle pieuſe, & eſt plutôt ſoumis à la diſcipline médicale qu'à aucune loi de l'égliſe.

Tous les genres de folie diſpenſent du jeûne, non ſeulement parce qu'un pareil régime leur eſt contraire, mais encore parce que de pareils malades ne jouiſſent plus de cette liberté, de l'uſage de laquelle dépend le mérite des actions de l'homme. Mais dans les intervalles lucides qui ſont quelquefois aſſez longs, doit-on les aſſujettir à l'obſervance du jeûne? Pour décider cette queſtion affirmativement, il faut qu'un zele pieux ſeconde les lumières de la médecine.

Les maladies des yeux anciennes, opiniâtres & graves en même tems, telles que les ophtalmies, un écoulement d'une matiere quelconque, la cataracte, l'amauroſe, diſpenſent du jeûne, ſelon Zacchias, mais ſeulement quant au genre d'alimens: car il veut que dans ces cas on ſe ſoumette aux autres conditions du jeûne. Lorſque ces maladies ſe ſont terminées par la perte complette de l'organe, comme il n'y a plus rien à eſperer d'un régime mitigé, le jeûne redevient d'obligation, ſi d'ailleurs l'individu jouit d'une ſanté ſuffiſamment bonne.

Les maladies graves de la poitrine ſont incompatibles avec le jeûne, ſoit lorſqu'elles mettent les malades dans la ſituation la plus critique, ſoit même lorſque le danger dont elles les menacent eſt encore éloigné. De ce nombre ſont toutes les eſpèces d'aſthme, les toux rebelles, les crachemens de ſang, l'empyème, la phthiſie, &c. Les maladies aiguës de cet organe, comme nous l'avons dit de toutes les maladies aiguës en général, emportent avec elles une *diſpenſe* abſolue & complette du jeûne. La raiſon de cette *diſpenſe* pour toutes les maladies de la poitrine eſt de n'oppoſer que le moins d'obſtacle poſſible à la ſanguification qui s'opère principalement dans le poumon, & de procurer une matière nutritive moins diſproportionnée avec la foibleſſe des viſcères, & plus diſpoſée à l'aſſimilation.

La foibleſſe générale, la lipothymie, la langueur de l'eſtomac, & d'autres ſymptômes auſſi alarmans, qui accompagnent toujours les maladies du cœur, prouvent le beſoin qu'a la machine dans ces circonſtances pénibles d'un aliment ſalubre, de facile digeſtion, & adminiſtré fréquemment & à petite doſe.

Les maladies de l'eſtomac excluent tout auſſi formellement le jeûne, puiſque ce viſcère eſt le principal organe de la digeſtion, & qu'il faut ménager l'impreſſion que font ſur ſes membranes affectées la préſence des alimens & leur décompoſition.

Les obſtructions anciennes & rébelles du foie, de la rate, & des autres organes contenus dans l'abdomen, des tumeurs, même ſans fievre, une cachexie générale, la jaunſſe confirmée, toutes les eſpèces d'hydropiſie, ſoit commençantes, ſoit parvenues à un degré conſidérable; la mélancholie hypochondriaque, & autres maladies ſemblables doivent toutes faire diſpenſer de l'obſervance du jeûne: parce que la foibleſſe des parties affectées, l'abondance des ſucs dépravés, les flatuoſités, les engorgemens ſont incompatibles avec le régime maigre, dont les effets contrarieroient les indications que l'on doit ſuivre dans le traitement de ces maladies.

Les maladies des reins & de la veſſie qui gênent notablement l'excrétion des urines, telles que la foibleſſe des organes en général, l'embarras ou l'obſtruction cauſée par une humeur muqueuſe fort épaiſſe ou par un calcul, la gonorrhée, le piſſement de ſang, le diabete, la ſtrangurie, la dyſurie, l'iſchurie, l'ardeur d'urines, doivent être regardées comme une excuſe légitime. Zacchias la borne à la qualité des alimens: car il eſt ſouvent poſſible, ſelon lui, que l'unité de repas, & l'abſtinence juſqu'à l'heure preſcrite par la diſcipline de l'égliſe, non-ſeulement ne préjudicient pas aux malades, mais même leur ſoient fort utiles, en facilitant l'aſſimilation complette ou l'expulſion des crudités. Mais ne peut on pas taxer ici cet illuſtre auteur de rigoriſme? Et le médecin du ſouverain pontife n'a-t-il point un peu trop obéi, en cette circonſtance comme en pluſieurs autres, aux préjugés de ſon ſiècle, à ceux de ſa nation & de la cour où il ſervoit. Toutes les fièvres ſans exception, ainſi que toutes les maladies dont la fièvre eſt un des ſymptômes ou néceſſaires ou accidentels, *diſpenſent* du jeûne ſous tous ſes rapports. En effet, la nourriture qui convient alors doit être légère & de la plus facile coction: il faut la choiſir déja preſqu'aſſimilée; l'unité du repas, & l'heure canonique ſont également incompatibles avec l'état dans lequel ſe trouve l'eſtomac & les premières voies, avec l'orgaſme de toute la machine, & les redoublemens qui ſurviennent ſouvent d'une manière très-irréguliere, &c. La ſouſtraction d'une partie de la nourriture ordinaire, & quelquefois de la totalité, eſt plutôt alors une affaire de régime médical que de diſcipline eccléſiaſtique.

Les maladies cutanées qui ne ſont tort qu'aux graces de l'individu, mais qui ne préjudicient que très-peu à ſa ſanté, ne l'excuſent point du jeûne. Si, au contraire, elles lui occaſionnent un détriment notable, ſoit par un prurit inſoutenable, ſoit en le privant de ſon ſommeil, ſoit en excitant de la chaleur, de la ſoif, & même quelquefois de la fievre; elles ſont alors un motif de *diſpenſe* légitime, parce qu'à la longue elles pourroient devenir mortelles. Telles ſont

les différentes espèces auxquelles on a donné le nom de lèpre, la teigne, certaines gales rébelles & opiniatres qui couvrent les principales parties du corps. Nous ne pensons pas, comme Zacchias, que l'on puisse dans ces cas combiner un régime maigre, qui n'ait aucun des inconvéniens que lui-même reproche aux alimens qui forment celui du jeûne.

Ou les maladies qui ont leur siége dans les articulations sont legeres, & ne reviennent que rarement; ou bien leurs attaques sont vives & frequentes, & dans leurs intermittions elles ne laissent point les membres parfaitement libres, comme dans la premiere supposition, mais les affoiblissent, & les rendent plus ou moins inhabiles au mouvement. Dans le premier cas, une diète severe étant souvent le seul remède prescrit par les medecins, elle s'accordera facilement & parfaitement avec les loix de l'église. Dans le second cas, il semble que ces loix doivent céder aux indications très-variées que présentent dans leur cours les maladies des articulations.

S'il y a des circonstances dans lesquelles la maladie vénérienne soit une *dispense* legitime du jeûne, comme on n'en peut douter: il n'est pas moins certain que dans toutes les autres les médecins, tentés de faire les casuistes, doivent désespérer d'avoir assez d'influence sur l'esprit & le cœur de leurs patients, pour les assujettir à des pratiques religieuses qui doivent leur être peu familières.

Les blessures qui mettent la vie en danger, & les ulcères de mauvais caractère, à la tête desquels nous plaçons le cancer, emportent toute *dispense* du jeûne; parce que la bonne ou mauvaise condition d'une solution de continuité quelconque, dépend de la perfection de la digestion & de l'assimilation de la partie nutritive. Mais une blessure légère, dont les suites ne peuvent être fâcheuses, ces ulcères chroniques qui sont comme un égoût que la nature s'est ménagée pour la conservation de la machine, ne doivent pas être traités avec la même condescendance.

Les gens valétudinaires, c'est-à-dire ceux dont la santé se dérange avec une extrême facilité, ou qui ressentent toujours quelque indisposition, ne sont point astreints par les médecins prudens à aucune des loix concernant le jeûne.

Enfin les femmes grosses, celles qui font leurs couches, & les nourrices, exposeroient évidemment leur santé, & celle du dépôt que la nature leur a confié, si elles s'assujettissoient scrupuleusement aux pratiques de l'abstinence.

La boisson entre les repas est permise en temps de jeûne, selon Zacchias, parce qu'elle est destinée plutôt à opérer une répartition convenable de la partie solide des alimens, qu'à être elle-même une nourriture; secondement parce que le sentiment de la soif est bien plus insupportable que celui de la faim, qu'il produit bientôt le plus grand accablement des forces, & que la vivacité avec laquelle on s'empresse ensuite de l'appaiser donne quelquefois naissance à des accidens, & même à des maladies fort graves. Mais la loi qui ne permettroit l'usage que de l'eau seulement, seroit-elle parfaitement d'accord avec celle de la médecine? & l'usage du vin, & même d'autres substances liquides, autorisé dans certains pays catholiques n'est-il pas contraire physiquement à l'esprit du jeûne, puisqu'il est certain que le vin contient une partie nutritive, ainsi que ces autres substances liquides? Zacchias qui a été notre principal guide jusqu'ici, expose d'abord en faveur des boissons confortatives, l'opinion des casuistes; savoir, qu'elles sont permises, non comme nourriture, mais comme moyen d'appaiser la soif. Mais ces gens, si justement ridiculisés par Pascal, ne semblent-ils pas dire par-là, tant pis pour elles, si elles nourrissent, on ne les prend pas dans cette intention? Zacchias mitige une conclusion aussi burlesque, en disant que la tolérance de l'église est relative à la différence des climats, à celle des individus, à la manière habituelle de vivre, à l'espèce de travail que l'on est obligé de supporter, & il croit que l'usage de l'eau, tempérée par un peu de vin, peut remplir toutes les intentions que l'on se propose, & que l'on accordera ainsi la loi du jeûne avec les préceptes de la médecine préservatrice. L'eau légèrement acidulée, ou dans laquelle on aura dissous une matière gommeuse, est encore très à recommander dans le cas où l'on veut seulement appaiser une soif incommode & nuisible à la santé.

Le jeûne des chrétiens de la primitive église étoit bien plus severe que le nôtre: on s'abstenoit de vin; on ne faisoit qu'un repas par jour, & l'heure de ce repas, souvent modique, étoit beaucoup plus reculée que celles que nous avons adoptée depuis. Les hommes d'alors étoient-ils réellement plus robustes que ceux d'aujourd'hui? ou bien le zèle qui les animoit leur tenoit-il lieu de forces? Il est du moins certain que les lieux où le christianisme a pris naissance sont par leur température plus favorables à la pratique des différentes austérités, & que ces austérités n'etoient nullement incompatibles avec la longévité, la santé, & les travaux du corps & de l'esprit. La vie des premiers anachoretes ne permet pas de douter de la vérité de cette assertion. La modification la plus remarquable que le relâchement & la tolérance aient introduite, est l'usage d'un second repas le soir, appellé *collation*. Trois choses ont contribué,

contribué, selon Zacchias, à l'établir], & trois choses qui commandent impérieusement aux hommes; le triple besoin de la soif, du sommeil, & de l'habitude. Sans entrer ici, comme cet auteur, dans une discussion prolixe, nous nous hâterons de conclure, en disant : que même en usant alors de la plus grande sobriété, il sera toujours fort facile de parer aux inconvéniens qu'on auroit eus à redouter d'une abstinence complette.

La récitation quotidienne & régulière des offices divins est d'une obligation indispensable pour tous ceux qui sont engagés dans les ordres ainsi que pour les personnes de l'un & de l'autre sexe qui suivent la vie monastique. L'assistance à quelques-uns de ces mêmes offices est également un devoir, dans certains jours seulement, pour le commun des chrétiens. Les différentes parties des offices, que l'on appelle heures canoniales, se célèbrent à des tems différens, soit de jour, soit de nuit, & cette répartition est de rigueur. Le lieu est ou public, comme pour les religieux, &c. ou particulier, comme pour les autres ecclesiastiques, qui ne font point corps ou communautés. La manière n'est pas non plus seule & unique : ou bien on récite les prières publiques à haute & intelligible voix, par le chant ou par la psalmodie; ou on les récite à voix basse. Non-seulement la prononciation des paroles est nécessaire, mais encore une attention convenable au sens & aux vœux qu'elles expriment. Au reste, ce que nous venons de dire des heures canoniales doit s'entendre pareillement de la messe, qui est par excellence l'office de tous les chrétiens. Nous avons cru utile de rappeller ici ces diverses conditions ou modifications, parce que les *dispenses* accordées sur l'avis des médecins ne frappent pas toujours sur la récitation totale & régulière des offices divins, mais le plus souvent sur quelqu'une seulement des différences ci-dessus énoncées. Elles ont pour objet, tantôt l'assistance à l'office public dans toutes ses parties, ou dans quelques-unes seulement; tantôt une répartition compatible avec les infirmités de l'exposant, &c.

Une maladie légère, dit Zacchias, n'est point un motif légitime & suffisant pour dispenser des offices divins; & une maladie évidemment grave ne met point dans la nécessité de recourir pour la *dispense* à l'avis des médecins. Nous n'avons donc autre chose à faire ici, qu'à parler de certaines maladies, qui tiennent le milieu, pour ainsi dire, entre celles qui sont évidemment légères & celles qui sont évidemment graves : ces maladies mitoyennes ne doivent être regardées comme des causes légitimes de *dispense*, qu'autant que ceux qui en seroient affectés ne pourroient vaquer aux offices divins, sans s'exposer à un danger notable, soit pour le moment, soit pour la suite, ou sans éprouver des douleurs fortes, ou d'autres incommodités considérables.

Les douleurs de tête, de quelque nature qu'elles soient, de quelque cause qu'elles proviennent, générales ou partielles, continues ou intermittentes, sont incompatibles avec la récitation des offices divins, parce qu'elles ôtent l'attention sans laquelle cet exercice est purement machinal, &, par une conséquence nécessaire, nullement méritoire : parce que cet exercice ne peut avoir lieu sans exciter la dérivation des humeurs vers la tête par l'action augmentée des organes de la respiration, qui gêne toujours plus ou moins la circulation qui se fait chez eux. Si ces douleurs sont idiopathiques, dit Zacchias, il les augmente; si elles ne sont que symphatiques, il les rend idiopathiques. Lorsqu'elles ont leur siège à la partie externe de la tete, comme alors elles sont sans danger, il n'y a que leur violence qui puisse servir de base à une *excuse*. De ce nombre sont les douleurs de dents & celles d'oreilles. Les douleurs partielles étant souvent plus dangereuses que celles qui sont générales, elles doivent être considérées par les médecins avec la même attention que ces dernières. Lorsque les douleurs, ayant un caractère d'intermittence bien marqué, laissent entre les accès de longs intervalles, la *dispense* n'aura pas lieu pour ces temps d'intermission; mais si ces intervalles sont courts, le besoin qu'a la nature épuisée de se remettre des fatigues d'un premier combat, & de se preparer à un second, autorise à ne pas permettre un exercice qui la rendroit plus accessible aux attaques de l'ennemi. On doit donc alors suspendre la récitation des offices divins, soit lorsque les douleurs sont très-considérables, soit même lorsqu'elles ne sont que médiocres.

Il y a une affection de la tête, que l'on nomme vertige, qui est occasionnée chez plusieurs personnes par une infinité de causes, & suscitée chez quelques-uns par l'exercice de la lecture. Cette affection ne doit pas être considérée négligemment, puisqu'elle peut en entraîner d'autres plus fâcheuses, telles que l'apoplexie, l'épilepsie, &c. Elle procède ou de cause interne, ou de cause externe. Cette dernière ne sauroit être un motif d'*excuse* légitime, puisqu'il seroit facile de l'écarter, à moins que dans l'espèce, la récitation ou la lecture de l'office divin ne fut elle-même la cause occasionnelle du mal. Si le mal reconnoît une cause interne, & qu'il soit grave, (c'est-à-dire, si le malade tombe à la renverse, & que les attaques soient longues & fréquentes), la *dispense* est de toute nécessité. Il n'en sera pas de même, lorsque la cause du vertige sera légère, & ses effets rares & de peu de durée.

La perte de la mémoire & une peine extraordinaire au sommeil sont deux incommodités,

dans lesquelles Zacchias croit que la récitation des offices divins ne sauroit être préjudiciable ; & même, il faut convenir qu'une somnolence contre nature, qui seroit augmentée par le peu de plaisir qu'un ecclésiastique trouveroit à remplir ses devoirs, mériteroit bien peu d'indulgence de la part des médecins qui seroient sollicités d'autoriser une *dispense* par leur suffrage. Le défaut de sommeil, au contraire, est incompatible avec cette partie des fonctions ecclésiastiques, s'il est constaté, que bien loin de le diminuer, elle produit chez certains individus une agitation de laquelle peuvent naître des accidens fâcheux. Mais c'est peut-être ici le cas du proverbe : *Rara non sunt artis.*

Zacchias trouve encore que la récitation des offices divins est un stimulant très-convenable pour ceux qui sont dans un état d'engourdissement, après avoir échappé à certaines maladies nerveuses, telles que l'apoplexie, l'épilepsie, la paralysie, &c., pourvu toutefois que les organes nécessaires à cet exercice aient conservé à un degré suffisant la faculté d'agir.

Une des raisons pour lesquelles ce médecin conseille cette espèce d'exercice dans les intervalles lucides qu'ont les mélancholiques & les fous, c'est qu'il sollicite doucement au sommeil dont ces malades ont un besoin si essentiel. Cependant il distingue ensuite les folies dont les accès sont fréquens de celles où ils sont rares ; & il craint que dans les premières, la chaleur & l'agitation produites par la récitation des offices divins n'influent sur l'état du cerveau, de manière à rendre continue une affection qui n'étoit d'abord qu'intermittente. Zacchias ne tombe-t-il pas ici en contradiction avec lui-même ? Il importe si peu qu'un fou dise son bréviaire, qu'il me semble que le plus court, le plus humain & le plus médical seroit de l'en dispenser.

Le catarre accompagné de symptômes graves, tels que la douleur de tête, un écoulement âcre, la toux, la difficulté de respirer ne permet pas de vaquer à la récitation de l'office divin, parce que l'irritation qu'elle occasionneroit aux organes affectés, c'est-à-dire, à la tête & à la poitrine, pourroit devenir très-dangereuse. Si le catarre est leger, il ne doit point être un sujet d'excuse.

Les maladies de l'œil sont toutes, en général, susceptibles d'être augmentées par un exercice quelconque, mais principalement lorsque l'œil lui-même est l'organe exercé. Ainsi, il faudroit que l'affection qu'il éprouve fut de bien peu de conséquence, pour ne pas donner lieu légitimement à une *dispense*.

La surdité n'exempte point de la récitation privée des offices divins.

L'hémorragie par le nez, lorsqu'elle est considérable, fréquente, difficile à réprimer, est incompatible avec toute espèce d'exercice, & particulièrement celui qui se fait par l'organe de la voix. En effet, quoique cette incommodité soit peu de chose par elle-même, personne n'ignore qu'elle pourroit conduire à d'autres plus graves & même mortelles, telles que la cachexie, l'hydropisie, &c.

Les affections morbifiques de la poitrine, de la bouche, & de la langue, qui sont les organes de la voix, doivent être considérées & distinguées avec soin. Telles sont l'inflammation, les tumeurs, les ulcères, le crachement de sang, &c.

L'inflammation de la bouche, à moins qu'elle ne fût extrêmement legère, augmenteroit par la récitation de l'office divin, au point de devenir quelquefois très-dangereuse, puisqu'elle pourroit gagner les parties voisines, & produire même une esquinancie mortelle. Les ulcères d'une grande étendue, d'un mauvais caractère, accompagnés de rougeur & de chaleur, corrodant les parties adjacentes, sont également incompatibles avec la récitation de l'office divin. Il en est de même des tumeurs avec chaleur, inflammation, & fièvre. Si elles sont d'une nature opposée, à moins qu'elles n'aient un volume énorme, un pareil exercice ne peut, au contraire, qu'aider la discussion & la resolution de la matière qui les forme.

Ce sont les mêmes principes qui doivent guider, lorsqu'il s'agira de quelques maladies pareilles de la langue, & des différentes parties de la gorge.

Une toux fréquente, dont les quintes durent long-temps, qui fatigue extrêmement, qui est sèche ou qui ne produit qu'une matière tenue & âcre, doit faire craindre que les poumons, la trachée-artère, & en général, tous les organes de la voix, ne s'échauffent & ne s'enflamment encore davantage par la récitation quelconque de l'office divin, que cette irritation devenue excessive ne produise le crachement de sang, & les autres maux qui naissent si souvent de ce terrible symptôme, tels que la phthisie, la vomique, l'empyème, &c.

Lorsque ces maladies que nous venons de nommer existent, elles nécessitent la *dispense* la plus complette. Le délabrement du poumon qui les constitue rend la vérité de cette assertion palpable.

Il y a cependant des toux provenantes de cause humide, & des asthmes de même nature, auxquels l'exercice des organes vocaux ne peut être que très-avantageux. Mais il faut beaucoup de sagacité pour distinguer ces cas, & de vigilance dans l'application d'un pareil remède.

Digitized by Google

Les affections du cœur, telles que la ſyncope, la palpitation, lorſqu'elles ſont habituelles, & qu'on a lieu, par conſéquent, de leur ſuppoſer une cauſe organique, & non pas de les croire ſimplement des ſymptômes d'hyſtériciſme ou d'hypochondriaciſme, doivent être traitées avec le plus grand ménagement : & il n'eſt aucun homme de l'art qui ignore combien un exercice même médiocre leur eſt contraire.

La cardialgie, &, en général, tous les maux dont l'eſtomac eſt le ſiège, occaſionnent un tel mal-aiſe dans toute la machine, & la ſenſibilité de cet organe excitée par un exercice quelconque eſt tellement capable de les aggraver, qu'il eſt de la prudence du médecin d'interdire alors toute eſpèce de travail, & conſéquemment la récitation des offices divins.

Les inteſtins étant comme une continuation de l'eſtomac, les maladies qui leur ſont propres, deviennent ſujettes à la même *diſpenſe*. Telles ſont la lienterie, la dyſſenterie, le téneſme, une forte diarrhée. Quant aux maladies aigues de cet organe, la queſtion ne ſauroit être douteuſe. Les hémorrhoides, avec des accidens graves, ſont également un empêchement légitime.

La diabète, l'incontinence d'urine, & les maladies des reins oppoſées, ſavoir la dyſurie & la ſtrangurie, le piſſement de ſang, la préſence de la pierre lorſqu'elle excite des accidens fâcheux, ſont des cauſes d'*excuſe* très-ſuffiſantes.

Lorſqu'une hernie eſt complettement retenue par un bandage, ou qu'elle n'eſt accompagnée d'aucun ſymptôme fâcheux ; qu'il n'y a ni douleur, ni menace d'inflammation ou d'étranglement, elle n'eſt point un obſtacle à ce qu'un eccléſiaſtique rempliſſe le devoir qui lui eſt impoſé.

Les douleurs rhumatiſantes deviennent, lorſqu'elles ſont conſidérables, un juſte empêchement, parce qu'il n'eſt point dans la nature d'étouffer le ſentiment d'une vive douleur pour dire ſon bréviaire. Il eſt de la prudence de s'en abſtenir également, ſi la matière morbifique qui eſt la cauſe d'un rhumatiſme eſt d'un caractère mobile, & ſuſceptible d'une métaſtaſe fâcheuſe vers les parties qui ſeroient irritées par un exercice quelconque. Il faut donc éviter celui qui réſulteroit néceſſairement pour les organes de la voix de la récitation de l'office divin.

La *diſpenſe*, à l'égard des fièvres intermittentes, dépend de l'état où ſe trouvent les malades dans les intervalles des accès.

Les affections morbifiques particulières aux femmes, qui pourroient devenir une cauſe de *diſpenſe*, ſont des accès d'hyſtériciſme conſidérables, & les pertes même légères, parce que l'agitation eſt capable de les augmenter & de les rendre ainſi très-dangereuſes.

Les plaies, les tumeurs graves, les maladies vénériennes compliquées, les maladies cutanées dans certaines circonſtances, néceſſitent la *diſpenſe* de la récitation de l'office divin.

Les règles que nous venons de préſenter à l'égard des différentes affections morbifiques qui ſont, en général, des raiſons légitimes de *diſpenſe*, ſont ſujettes à quelques modifications dont nous allons nous occuper.

Si des maladies diſpenſent de la récitation privée des offices divins, à plus forte raiſon de celle qui ſe fait publiquement. Mais la propoſition contraire n'eſt pas également vraie. Ainſi, le vertige, une affection mélancholique extrême, la folie, l'épilepſie, l'aſthme, le calcul, les herpies, les douleurs rhumatiſantes, les hémorrhagies, peuvent exempter de l'office public ; les unes, parce que les malades riſqueroient de donner dans les lieux ſaints des ſpectacles qui ſeroient une occaſion de ſcandale, & même de pluſieurs accidens très-graves ; les autres, parce que le tranſport d'un lieu dans un autre devient quelquefois très-préjudiciable, & que d'ailleurs le chant eſt toujours plus fatiguant que la récitation à voix baſſe. Ces inconvéniens n'ont pas lieu lorſque les malades diſent leur bréviaire chez eux en leur particulier. Mais, il y a auſſi des incommodités qui ne doivent pas, dit Zacchias, exempter de l'aſſiſtance à l'office public, quoiqu'elles diſpenſent de la récitation : telles ſont la ſurdité, l'aveuglement, le crachement de ſang, l'ophthalmie, &c.

Il y en a d'autres qui néceſſitent la *diſpenſe* ſeulement pour certaines parties de l'office divin, par exemple, pour celles qui ont lieu la nuit ; ſoit à raiſon du beſoin de ſommeil, ſoit à cauſe de la température qui règne alors, ſoit pour d'autres motifs que la nature du mal ſuggère aux médecins.

Enfin, des conſciences timorées ont fait agiter la queſtion : ſi un malade qui ne peut pas réciter lui-même l'office divin, eſt tenu & obligé de l'entendre reciter par d'autres. Il y a des maladies très-compatibles avec cette condition : telle eſt entre autres la cécité. D'autres ne le ſont nullement. Car, d'entendre, eſt un travail ; & d'ailleurs, la ſouffrance portée à un certain degré, exclut toute attention de l'ame à une fonction, qui, pour être méritoire, ne doit pas être machinale.

Si, comme nous venons de le dire un peu plus haut, il y a des infirmités incompatibles avec la récitation publique de l'office divin ; à plus forte raiſon, ces mêmes maladies le ſeront-elles avec la célébration de la meſſe. Il n'eſt perſonne qui ne convienne, par exemple, que des

Digitized by Google

eccléſiaſtiques affligés ou d'épilepſie, ou de vertiges, ou de ſyncope, ou de folie intermittente, riſqueroient de compromettre la majeſté du culte public, & d'exciter un pieux ſcandale, s'ils rempliſſoient leurs fonctions ſacrées, puiſque leurs attaques pourroient avoir lieu dans ces circonſtances mêmes.

Zacchias préſente encore, dans ſon ouvrage, quelques autres modifications de moindre importance à la loi de la récitation des offices divins: ſur l'heure que certains malades doivent choiſir pour être moins fatigués, ou même pour retirer quelque avantage pour leur ſanté, de cette eſpèce d'exercice; ſur la précaution convenable, dans d'autres cas, d'avoir toujours l'eſtomac lefte de quelque nourriture; de réciter à voix haute & intelligible, ou ſeulement à voix baſſe, &c. Nous ne nous appeſantirons point là-deſſus: il ſuffit d'avoir expoſé les principes; les conſéquences ſont faciles à déduire.

Les queſtions médico-légales, que nous aurions ſans doute traitées avec toute la gravité poſſible, lorſque la cloture des religieuſes étoit regardée comme une invention ſublime, & une des choſes les plus utiles à la religion & au ſalut des ames, paroîtroient peut-être aujourd'hui un peu oiſeuſes, & en quelque ſorte une affaire d'érudition. L'humanité des pontifes romains, parmi leſquels on compte Boniface VIII, avoit bien voulu condeſcendre à ce que l'inviolabilité de la cloture ſouffrit exception dans trois circonſtances principales: la première, lorſque les flammes dévorant un couvent, toutes les religieuſes, ou au moins la majeure partie, couroient riſque d'être brûlées; la ſeconde, lorſqu'une épidemie violente, c'eſt-à-dire, la peſte, menaçoit les jours de la communauté; la troiſième, enfin, lorſqu'une religieuſe attaquée de la lèpre, étoit dans le cas, ſelon toutes les apparences, d'infecter toutes les autres: encore, falloit-il dans tous ces cas, même dans le premier, obſerver certaines précautions & conditions, pour que la choſe ſe fit ſans péché. Ils avoient exclu de la jouiſſance de ce privilège les autres maladies, telles que les ſcrophules, la phthiſie, l'épilepſie, &c.: en ſorte que ſouvent ces triſtes victimes d'un vœu téméraire, & inutile autant que ridicule, périſſoient faute des ſecours qu'elles auroient certainement trouvés, s'il leur eut été licite de quitter pour un temps leurs priſons.

Nous penſons qu'il eſt dans les principes d'un bon gouvernement & dans ceux de tout médecin exempt de préjugés & zélé pour le ſoulagement de l'humanité, que ceux qui ſont encore retenus dans des liens forgés par la ſuperſtition jouiſſent de tous les droits, & de toutes les facilités accordées aux autres citoyens, quand il ſera queſtion de protéger leurs vies & leur ſanté contre les attaques d'une maladie quelconque. C'eſt à cette ſeule idée, ſi féconde en conſéquences ſalutaires, que nous réduiſons la réfutation de la doctrine peu médicale de Zacchias, ou plutôt de celle des canoniſtes qu'il a cru pieuſement devoir prendre pour guides. Permettre aux religieuſes de quitter leurs retraites, ſi l'intérêt de leur conſervation l'exige; purifier ces mêmes retraites conformément aux préceptes de la médecine, ſi quelque maladie contagieuſe y a régné; n'iſoler de nouveau ces récluſes, que lorſque le mal aura été complettement exterminé: voilà l'abregé de la théorie & de la pratique qu'il ſeroit à deſirer de voir généralement adoptées.

(M. MAHON.)

DISPOSITION, (*Pathologie.*) *diatheſis.*

Ce mot ſignifie *l'état du corps humain*, dans lequel il eſt ſuſceptible de changement en bien ou en mal; comme de recouvrer la ſanté, s'il l'a perdue; d'être affecté de maladie, ou d'un plus grand dérangement de fonctions, lorſque la maladie eſt deja exiſtante; ainſi ce terme ſe prend en différens ſens. On l'exprime communément en latin par le mot *diatheſis* qui eſt le même qu'en grec. Ainſi on dit *diatheſis inflammatoria*, *ſcorbutica*, &c. Diſpoſition inflammatoire, ſcorbutique, &c.

(*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DISSECTION. La *diſſection* ſert ou pour apprendre l'anatomie, ou pour reconnoître les cauſes des maladies, ou, enfin, pour conſtater l'exiſtence de certains crimes. (*Voyez* dans ce dictionnaire les articles ANATOMIE PATHOLOGIQUE, CADAVRES & FOETUS (ouverture du). (*Médecine légale.*) (M. MAHON.)

DISSIPATION. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Mouvement.

Section II. Exercices.

Le mot *diſſipation* offre différens ſens également relatifs à l'économie animale. Quand on s'amuſe & qu'on ſe diſſipe, on fait ce qui convient, pour ſe délaſſer des travaux qui ont précédé en s'occupant agréablement & tranquillement, ce qui diſpoſe à de nouvelles occupations ſérieuſes, qu'on finiroit par mal faire, ſi l'on y étoit conſtamment aſſervi. La *diſſipation*, l'amuſement, le plaiſir ſont donc des beſoins réels pour l'homme; & s'il en étoit privé, il finiroit par devenir

Digitized by Google

mélancholique, hypochondriaque, &c. (*Voyez* le mot EXERCICE.

On dit encore qu'on fait une grande *diſſipation* de forces, lorſqu'on ſe livre avec trop d'ardeur ou trop long-temps à des exercices ou à des travaux pénibles. Une des *diſſipations* de ce genre les plus dangereuſes, eſt celle qui ſe fait avec excès du côté des femmes : elle eſt extrêmement préjudiciable, ſur-tout dans la jeuneſſe ; nous en avons donné amplement les raiſons au mot AMOUR PHYSIQUE.

L'excès dans les autres genres d'exercices peut cauſer des *diſſipations* très-fâcheuſes, parce que toutes les fois qu'on force la tranſpiration, on deſſèche les ſolides, on dénature les fluides, le ſang s'altère, devient inflammatoire, & l'on eſt bientôt aſſailli des maladies qui ſont les ſuites de cet état : *ne quid nimis* eſt l'adage qu'il faut ſuivre, il faut conſulter ſes forces, ne point ſe livrer à des *diſſipations* exceſſives, & riſquer ainſi par imprudence le plus précieux des biens qu'on poſſède, la ſanté. (M. MACQUART.)

DISSOLVANS, (*Mat. méd.*)

La propriété qu'exercent en général les *diſſolvans* en vertu de leurs attractions chimiques plus ou moins fortes, eſt un des objets que les médecins doivent connoître avec le plus de ſoin, parce qu'ils peuvent ſouvent en tirer un grand parti. Il eſt hors de doute qu'un grand nombre de médicamens n'agiſſent que par leur qualité diſſolvante. Ainſi, toutes les matières alcalines pures ou cauſtiques, ont une action ſingulière ſur les ſubſtances animales, & forment, en raiſon de cette propriété, la claſſe des fondans les plus actifs. Si l'on connoiſſoit bien toutes les diverſes ſubſtances qui conſtituent les engorgemens, les empâtemens, les obſtructions, les tumeurs, ſituées dans tel ou tel ſyſtême de vaiſſeaux, dans tel ou tel viſcère, on auroit bientôt trouvé les différens *diſſolvans* propres à détruire ou à fondre ces obſtacles. Toutes les fois qu'on doit agir ſur des matières ou corps étrangers contenus dans les premières voies, comme dans les cas d'empoiſonnemens, &c., la nature connue de ces corps permet d'employer des médicamens capables de les emporter, de les diſſoudre, d'en diminuer l'énergie, & de les faire enſuite rejetter dans cet état de diſſolution & d'inertie. Des exemples ſeroient inutiles pour montrer cette vérité ; perſonne n'ignore combien de lumières, la ſcience chimique répand ſur cette partie de la thérapeutique. L'eau, les alcalis, les acides, le ſavon, les ſulfures alcalin & ferrugineux, les eaux imprégnées de gaz hydrogène ſulfuré, ſont les principaux *diſſolvans* qu'on emploie avec avantage dans les cas indiqués. Enfin, les circonſtances où l'uſage des *diſſolvans* chimiques de tous les genres, peut être utile, doivent ſe préſenter ſi ſouvent dans la pratique, qu'on ne ſauroit trop recommander aux jeunes médecins l'étude de la ſcience qui apprend à en connoître la nature & les différences. L'empiriſme n'eſt plus ici ce qui doit guider les phyſiciens ; la ſimple réminiſcence du ſuccès dans des cas analogues, ne ſuffit pas ; l'adminiſtration de remèdes *diſſolvans* appropriés à toutes les indications où ils peuvent être utiles, exige une connoiſſance approfondie des propriétés chimiques de tous les corps, & la chimie eſt aujourd'hui auſſi néceſſaire pour la connoiſſance & le traitement des maladies internes, que l'anatomie pour la connoiſſance & le traitement des maladies externes. Déjà cette connoiſſance dirige utilement la marche du médecin dans pluſieurs circonſtances ; c'eſt ainſi qu'on emploie avec avantage le ſavon ammoniacal dans les engorgemens laiteux du ſein, dans les tumeurs manifeſtement lymphatiques ; c'eſt ainſi que les alcalis fixes, cauſtiques, ſervent à ronger le tiſſu de la peau, à ouvrir des cautères, &c.

(M. FOURCROY.)

DISSOLVANT UNIVERSEL, (*Mat. méd.*)

L'exiſtence d'un *diſſolvant* univerſel ſi long-temps cherché par les alchimiſtes & les adeptes, eſt une véritable chimère, comme la médecine univerſelle dans laquelle il devoit avoir une analogie parfaite. On a décoré ce *diſſolvant* univerſel du nom d'*alcaeſt*, & non-ſeulement on a cru avoir trouvé un alcaeſt, mais encore chaque auteur alchimiſte avoit le ſien en particulier. (*Voyez* le mot ALCAEST.) (M. FOURCROY.)

DISSOLVANT DE LA PIERRE, (*Mat. méd.*)

On a dans tous les temps cherché un remède capable de diſſoudre la pierre de la veſſie, mais jamais on n'y a réuſſi, cette partie de l'hiſtoire des medicamens a été traitée très en détail à l'article DU CALCUL, (*Voyez* ce mot.)

(M. FOURCROY.)

DISSOLUBLES, (*Mat. méd.*)

La diſſolubilité des ſubſtances les unes par les autres, eſt une des propriétés qu'il eſt le plus important de conſidérer dans les médicamens, parce qu'elle influe d'une manière très-remarquable ſur leur action dans l'économie animale. Il eſt de premier principe qu'une matière *indiſſoluble* dans les humeurs & dans l'eau, ne jouit que de très-légères propriétés médicamenteuſes ; ce n'eſt en effet que par ſon poids, ſa forme, ſa température, qu'elle peut agir ſur nos organes. Lorſqu'au contraire, une ſubſtance quelconque eſt *diſſoluble* dans l'eau & dans les humeurs animales, alors elle pénètre par-tout, elle porte

Digitized by Google

par-tout l'impreſſion de ſa ſaveur, de ſon âcreté, de ſon énergie, & ces propriétés qui ſont les baſes de la puiſſance médicatrice, font croitre celles-ci comme elles croiſſent elles-mêmes. Il eſt d'autant plus néceſſaire d'être pénétré de cette vérité, qu'elle doit ſervir de guide dans le choix d'un grand nombre de médicamens & ſur-tout des ſels neutres, & de toutes les préparations chimiques. (*Voyez* l'article ACTION DES MEDICAMENS.) (M. FOURCROY.)

DISSOLUTION, (*Mat. méd.* & *Pathologie.*)

La *diſſolution* eſt une opération de chimie qui eſt fréquemment employée pour la préparation des medicamens; elle s'applique plus particulierement aux liqueurs ſalines, ou à l'union des ſels, du ſucre, des gommes, &c., avec l'eau; encore ce mot n'eſt-il pas employé fréquemment dans les formules, & tout ce qui y a rapport, eſt du reſſort de la chimie, & doit être traité dans le dictionnaire de cette ſcience. (*Voyez* CE DICTIONNAIRE & l'article FORMULE.)

On emploie fréquemment en médecine le mot *diſſolution* des humeurs, *diſſolution* du ſang, pour deſigner la trop grande fluidité de ces liquides; on ne peut douter qu'il n'y ait, en effet, des maladies dans leſquelles le ſang ou les autres humeurs n'ont pas la conſiſtance qu'elles doivent avoir dans l'état de ſanté. Tel eſt, par exemple, le ſcorbut; le ſang, dans cette maladie, eſt d'une couleur foncée & d'une fluidité telle, qu'il s'écoule par les vaiſſeaux les plus petits, & qu'on ne l'arrête qu'avec la plus grande difficulté; ainſi, lorſqu'on emploie le mot *diſſolution* pour exprimer cet état fluide du ſang, cette expreſſion eſt exacte; mais ſi l'on porte ſon acception juſqu'à faire entendre que le ſang, de très-conſiſtant qu'il étoit, eſt devenu fluide & réellement diſſous, alors on avance une hypothèſe, & le mot *diſſolution* eſt beaucoup au-delà de la vérité. Il vaudroit donc mieux ſe ſervir du mot fluidité du ſang ou de la lymphe, que du mot *diſſolution*. On peut reprocher, en général, à la médecine d'avoir admis beaucoup d'expreſſions vagues, qui conduiſent à des théories incertaines, & à une pratique inutile ou dangereuſe. (M. FOURCROY.)

DISSOLUTION des humeurs. (*Pathologie.*) (*Voyez* DECOMPOSITION.) (M. MAHON.)

DISTICHIASIS, *diſtichia*, διστιχία, διστίχωσις, de δὶς, deux, & de στίχος, rang, ordre. (*Maladie des yeux.*)

Double rang de cils à chaque, ou à l'une ou l'autre paupiere. (*Voyez* TRICHIASIS, PHALANGOSIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTŒCHIASIS, (*Voyez* TRICHIASIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTRICHIASIS, (*Voyez* TRICHIASIS.) (M. CHAMSERU.)

DISTILLATION, (*Mat. méd.*)

La *diſtillation* eſt une opération de chimie qu'on emploie ſouvent en pharmacie, pour la préparation des médicamens. On s'en ſert pour ſéparer les principes volatils d'avec les fixes, & quelquefois pour combiner enſemble des matières également volatiles & qui ne peuvent s'unir qu'à l'état de vapeur. Tout ce qui eſt relatif à cette opération eſt du reſſort de la chimie, & c'eſt au dictionnaire de cette ſcience qu'on doit avoir recours pour connoître les détails de théorie & de pratique qui appartiennent à la *diſtillation*. On ſe contentera donc de rappeller ici quelques données relatives à la matière médicale.

La *diſtillation* opère, en général, de quatre manieres dans la préparation des médicamens; 1°. ou bien on l'emploie pour purifier ou rectifier les ſubſtances volatiles médicamenteuſes, comme cela ſe fait par la concentration & la rectification de l'acide ſulfurique concentré (huile de vitriol), pour la rectification de l'alcool, ou eſprit de vin, de l'acide acetique ou vinaigre radical, &c. Cette rectification ou purification eſt fondée, ſur ce que la matière qu'on veut obtenir pure, eſt ou plus volatile que celles qui l'altèrent, ou plus fixe qu'elles. Dans le premier cas, c'eſt le produit qui eſt employé, dans le ſecond, on le néglige.

2°. La *diſtillation* ſert ſouvent à extraire des matières végétales ou animales les ſubſtances volatiles qui y ſont renfermées & adhérentes à d'autres principes dont on veut en même temps les ſéparer; mais ſans en changer la nature, ſans en altérer la compoſition, & de manière à obtenir ces produits tels qu'ils étoient contenus dans les végétaux ou les animaux. C'eſt ainſi qu'on diſtille les plantes pour en obtenir l'arome ou eſprit recteur, l'huile volatile ou l'eſſence, le vin pour en avoir l'eau-de-vie, celle-ci pour en ſéparer l'alcool. Si l'on y réfléchit, on verra que ces *diſtillations* deſtinées ſeulement à faire volatiliſer des ſubſtances unies à d'autres en les ſéparant ſeulement & ſans les altérer, ſoit par une décompoſition, ſoit par une nouvelle combinaiſon, ſont très-rares.

3°. Le plus ſouvent la *diſtillation* eſt pratiquée dans l'intention d'altérer véritablement les matières végétales & animales très-compoſées, ſoit par la ſeule action du feu, ſoit par l'addition de quelque agent plus ou moins puiſſant. Dans ce cas, le plus fréquent de tous ceux où l'on fait

Digitized by Google

des *diſtillations* en pharmacie, on obtient comme produits des compoſés nouveaux, differens de ce qu'ils étoient dans leur premiere combinaiſon naturelle. Par exemple, lorſqu'on diſtille des bois, des cornes, des os, &c., la chaleur forte que l'on emploie détruit bientôt l'ordre de combinaiſon de ces matieres; l'huile, l'acide, l'ammoniaque que l'on obtient pour produits, n'exiſtoient pas dans ces corps, & ils ſont formés par une réaction entre tous les principes, & par des ſuites de combinaiſons nouvelles; ainſi, les huiles empyreumatiques, les eſprits & ſels volatils, des os, de la corne de cerf, &c., ſont de nouveaux compoſés qui n'exiſtoient pas dans les matieres ſoumiſes à l'action du feu.

4°. Enfin, la *diſtillation* eſt fréquemment employée pour opérer des combinaiſons ou des décompoſitions ſimples, dont les produits étant volatils, ne pourroient pas être obtenus, ſi l'on ne ſe ſervoit point des appareils diſtillatoires. La plupart des préparations minérales faites par ce procédé, ſont de cette nature; telles ſont entr'autres celles des acides nitrique & muriatique, de l'ammoniaque, du carbonate d'ammoniaque, du ſublimé corroſif, du beurre d'antimoine, des ethers, des alcools odorans ou eaux ſpiritueuſes aromatiques, de l'acide acétique ou vinaigre radical, &c.

Une autre conſidération générale également importante pour la connoiſſance de la préparation des médicamens, par rapport à la *diſtillation*, c'eſt celle qui eſt relative aux divers appareils diſtillatoires. Comme le but de toute *diſtillation* eſt de recueillir & de condenſer en liquides, les vapeurs formées par le feu, & qui doivent conſtituer des médicamens, on doit ſavoir, en général, qu'un appareil diſtillatoire conſiſte dans un vaſe inférieur deſtiné à contenir les ſubſtances ou les mélanges qu'on expoſe au feu, & dans un ſecond vaiſſeau ſupérieur fait pour recevoir les matières réduites en vapeur, pour les condenſer & pour raſſembler les liquides qu'elles forment, de manière à les conduire dans un troiſième ordre de vaiſſeaux nommés en général récipiens. On conçoit que la forme, la grandeur & la matière de ces différens vaſes, doivent varier ſuivant la quantité, la nature des ſubſtances qu'on y traite, & le degré de chaleur qu'on eſt obligé d'employer; il eſt plus important encore pour la pharmacie, que pour beaucoup d'autres arts où l'on pratique la *diſtillation*, de ne ſe ſervir que de vaiſſeaux qui ne puiſſent rien communiquer d'étranger & ſur-tout de nuiſible aux divers produits que l'on obtient. (*Voyez* les mots Alembic, Cornue, Recipients, Analyse, Produits, dans ce Dictionnaire, & dans celui de chimie.

(M. Fourcroy.)

DISTILLATOIRE, Appareil. (*Mat. méd.*) (*Voyez* le mot Distillation.)

(M. Fourcroy.)

DISTILLÉ, DISTILLÉE, (*Mat. méd.*)

On ajoute ſouvent l'épithète de *diſtillée* aux noms des produits médicamenteux qu'on prépare en pharmacie par la diſtillation; ainſi l'on dit eau *diſtillée*, eaux *diſtillées*, huiles *diſtillées*, &c. (*Voyez* le mot Distillation.)

(M. Fourcroy.)

DIURESIS (*Noſol. méthod.*)

Vogel, C. 2. *profluvia*, O. 2. *Apoumoſes*, diſtingue du *diabète* le genre *diureſis* comme une évacuation extraordinaire d'urine, dépendante d'une maladie ſpaſmodique, périodique comme cette maladie, & non permanente comme le *diabète*. (M. Chamseru.)

DIURÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On donne le nom de *diurétique* à des remèdes qui ont la propriété de faire couler l'urine. Il y a en général deux circonſtances dans les maladies qui indiquent les *diurétiques*. En effet, dans les affections fébriles & inflammatoires, les malades ne rendent qu'une très-petite quantité d'une urine très-rouge dont la ſortie eſt accompagnée de chaleur & d'âcreté; ou bien dans un grand nombre de maladies chroniques, l'urine ne ſe ſepare que très-difficilement, ſoit parce que la partie la plus fluide des humeurs ſe dévie & s'amaſſe dans quelque cavité, comme dans les differentes eſpèces d'hydropiſies, ſoit parce que quelque obſtacle ſitué dans les organes urinaires ou dans les parties voiſines s'oppoſe à l'écoulement de ce fluide excrementitiel.

C'eſt d'après ces conſidérations importantes ſur les différens cas généraux où les *diurétiques* ſont employés avec avantage, qu'on a diviſé ces remèdes en deux claſſes, les *diurétiques* froids & les *diurétiques* chauds.

Diurétiques, *froids* ou *rafraîchiſſans*.

Les acides minéraux très-étendus d'eau, & en particulier l'acide ſulfurique & l'acide muriatique foible ou l'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſel, l'eau acidulée avec l'acide carbonique ou l'air fixe. Les eaux gazeuſes & acidules naturelles, telles que l'eau de Seltz, l'eau de St. Myon, de Chareldon, de Vals, le nitre, les racines de chiendent, de ménuphar, de fraiſier, les feuilles de pariétaire, de bourrache, d'oſeille, d'alléluia, les ſemences froides & émulſives, les fruits aigrelets, les citrons, les oranges, les ceriſes, les groſeilles, l'epine-vinette, l'acidule

oxalique ou le ſel d'oſeille, l'acidule tartareux ou la creme de tartre, le vinaigre ou l'acide acéteux, &c.

Diurétiques *chauds*.

Les alcalis fixes, l'ammoniac ou l'alcali volatil, les ſels neutres amers, le fer très-diviſé dans les eaux martiales, les racines de perſil, d'aſperge, de chauſſe-trappe, de filipendule, de fenouil, de ſaxifrage. Les feuilles de ſcolopendre, de cerfeuil, de pimprenelle, de chicoree ſauvage, de turquette ou herniaire. Les fleurs de camomille, les baies d'alkekenge, de génievre. Les ſemences d'anis, de cumin, de carote, de panais, de ſeſeli, de genêt, de bardane. La terébenthine. Le baume du Pérou, celui de copahu, celui de la Mecque. Les ſels tirés par l'incineration du genêt, du tamariſc, du ſarment de vigne, du chardon benit, de l'abſinthe, &c. qui ſont tous des alcalis fixes en partie cauſtiques & mêlés de quelques ſels neutres. Le ſavon, le vin blanc, les cloportes, les cantharides.

Rien n'eſt plus difficile dans la pratique que d'adminiſtrer avec ſuccès les *diurétiques* chauds. Quoique les cas où les auteurs les ont recommandés ſoient très-multipliés, & quoique la plupart les aient conſeillés dans la cachexie, la jauniſſe, l'hydropiſie, les obſtructions, les affections hypochondriaques, le ſcorbut, les fleurs blanches, &c. quoique enfin ils les aient ſurtout fort vantés dans les difficultés d'uriner, dans la ſupreſſion d'urine, & dans toutes les maladies des reins; en général leur uſage n'a pas toujours été ſuivi du ſuccès que leurs aſſertions ſembloient promettre. Les jeunes médecins doivent donc être fort reſervés dans la preſcription de ces remèdes. Ils doivent ſe ſouvenir que leurs effets ſont toujours très-actifs & ſouvent dangéreux chez les malades dont la fibre eſt sèche & tendue, chez ceux qui ont les humeurs épaiſſes & échauffées, qui ont éptouvé quelque évacuation conſidérable.

La manière d'agir de ces remèdes eſt peu connue; on croit communément que la plupart ſtimulent & irritent les ſolides, qu'ils diviſent & atténuent les fluides qu'ils augmentent leur mouvement que quelques-uns d'entr'eux, comme l'aſperge, les baumes végétaux & les cantharides ſemblent agir d'une manière ſpécifique ſur les reins & la veſſie; qu'ils ſont des eſpèces de ſtimulans particuliers de ces organes. On en a la preuve dans ce qui ſe paſſe ſouvent par l'application des cantharides à l'extérieur, dans les onguens épiſpaſtiques.

Tout le monde ſait que la pouſſière de ces inſectes appliquée ſur la peau produit des ardeurs d'urine, quelquefois une dyſurie & une iſchurie complette. On ſait également que les baumes, la térébenthine & même leurs vapeurs odorantes, portent très-promptement dans l'urine une odeur de violette. Cette action très-marquée & très-forte ſur-tout de la part des cantharides, annoncent qu'on ne doit adminiſtrer qu'avec la plus grande retenue tous les *diurétiques* chauds dont les effets ſont de la même nature, mais à la verité moins actifs. Les cantharides doivent même être preſque totalement proſcrites de l'uſage intérieur, & il n'y a que peu de cas où l'on peut ſe permettre leur uſage, à une doſe très-petite.

On n'a pas les mêmes craintes pour l'uſage des *diurétiques* froids. Ils conviennent en général dans un grand nombre de cas; on doit les employer dans toutes les maladies aiguës; dans celles des voies urinaires, &c.

L'obſervation a démontré que la nature opère des évacuations critiques par les urines. Les ſédimens que ce fluide dépoſe vers la fin des maladies aigues, ceux qu'on y obſerve dans pluſieurs maladies chroniques, & en particulier dans la goutte, le rhumatiſme, les maladies des os, &c, annoncent que c'eſt une voie que la nature choiſit ſouvent pour rejetter les humeurs nuiſibles. Mais il eſt peu au pouvoir de l'art d'exciter à volonté cette eſpèce d'excretion critique, & encore moins de ſaiſir les cas où elle peut être avantageuſe. D'ailleurs ces *diurétiques* chauds ſont de tous les évacuans ceux qui répondent le moins aux effets qu'on en attend. C'eſt pour cela que nous ne croyons pas devoir inſiſter plus long-tems ſur cette claſſe de médicamens, d'autant plus qu'on les emploie plutôt comme apéritifs fondans & ſtimulans.

Il eſt quelques cas où les calmans & les antiſpaſmodiques deviennent *diurétiques*. Lorſque la douleur de quelques parties des organes, urinaires les irrite & s'oppoſe ainſi à la ſécrétion ou à l'excrétion de l'urine, on conçoit que les ſédatifs doivent la favoriſer en aſſoupiſſant la ſenſation douloureuſe. Si les vaiſſeaux des reins, les uretères, la veſſie, ſont reſſerrés par le ſpaſme, les antipaſmodiques en le faiſant ceſſer & en relâchant les parois de ces organes, procurent ſouvent une évacuation abondante d'urine. On joint communément les uns & les autres de ces remèdes aux délayans, aux émolliens, ou aux taffraichiſſans.

(M. Fourcroy.)

DIURÉTIQUES. Il ne faut pas confondre, comme on le fait ſouvent, les *diurétiques* avec les apéritifs; ces remèdes ſont très-diſtincts. Les *diurétiques* agiſſent en augmentant l'excretion des urines, lorſque les ſolides ſont à-peu-près dans une diſpoſition naturelle; &, pour que leur action ſoit fructueuſe, il ſuffit que les humeurs abondent en ſérosités, & que les ſolides ſe prêtent aiſément à leur action.

Celle

Celle des aperitifs eſt plus compliquée, elle s'exerce plus ſenſiblement ſur les liqueurs épaiſſes qu'elles délayent d'abord, qu'elles diviſent enſuite, & dont elles préparent au moins la réſolution; mais cette action n'eſt pas bornée aux ſimples liqueurs qu'elle a diviſées & rendues évacuables, elle ſe propage juſque ſur les ſolides, quelquefois engourdis ou diſtendus par la ſurabondance de ces liqueurs épaiſſies.

C'eſt donc en général à l'heureuſe diſpoſition des ſolides autant qu'à l'action particulière des organes ſécrétoires & excrétoires des urines qu'on doit attribuer l'effet de ces remèdes, dont l'action trop continue, quand elle n'eſt pas déciſive, peut néanmoins quelquefois rendre les hydropiſies incurables; en procurant une évacuation trop abondante de la ſeroſité la plus tenue, ils rendent en effet le ſurplus des liqueurs plus tenace, & ils augmentent preciſément par-là l'engorgement des humeurs, l'empâtement & les obſtructions qui en dérivent. C'eſt d'ailleurs un grand abus que de porter tous ſes efforts & ſans reflexion vers les voies urinaires comme ſi elles ſuffiſoient pour relever la cauſe; elle eſt ordinairement compliquée, & elle exige alors la réunion de pluſieurs moyens pour en opérer la ſolution; ce ſeroit concentrer toutes les forces vers une partie au préjudice des autres; ce ſeroit les détourner au moins d'un ou de pluſieurs organes qui doivent être en travail pour détruire une ou pluſieurs cauſes de l'hydropiſie, & cette application des forces n'eſt pas auſſi indifférente que le croient ceux qui n'ont qu'une idée ſuperficielle de cette terrible maladie.

Il arrive auſſi quelquefois, & on ne doit pas en être ſurpris, qu'un hydropique meure, quoique le cours des urines ſe ſoutienne en abondance. Pour mieux juger des avantages & de la véritable action de ces remèdes. (*Voyez* HYDROPISIE.)

(M. DE HORNE.)

DIURNE, *Journalier*. Ce mot ſe dit de pluſieurs maladies, (telle eſt *l'Héméralopie*) mais ſur-tout des fièvres dont les paroxiſmes ſe manifeſtent plutôt de jour que la nuit. (M. MAHON.)

DIVERGENCE des axes optiques, des rayons lumineux. (*Voyez* LE DICT. DE PHYSIQUE.)

(M. CHAMSERU.)

DIVERSION. C'eſt le changement que l'on produit, par le ſecours de l'art, dans le cours d'une humeur, qui ſe porte plus abondamment que dans l'état naturel vers une partie principale.

On détourne cette humeur vers une autre partie moins eſſentielle, ou on en procure l'évacuation par les conduits excrétoires qui ſont le plus à portée de la recevoir. Ce changement ne peut s'opérer que par le moyen de la révulſion & de la dérivation. (*Voyez* DERIVATION ET REVULSION) (*Anc. Encycl.*) (M. MAHON.)

DIVES. (*Eaux min.*) (*Voyez* BRUCOURT.)

(M. MAHON.)

DIVRY, (Jean) ſuivant Duverdier, il naquit à Hiencourt diocèſe de Beauvais, il le nomme Divery & ajoute qu'il exerça la médecine dans la ville de *Manthe*. Mais *Divry* nous dit ſeulement qu'il étoit du Beauvoiſis, né de parens pauvres & qu'il a fait un long ſéjour à Paris; il fut reçu docteur le 17 juin 1511. Eſchart forma oppoſition à ſa première préſidence parce que *Divry* l'avoit injurié, il fut condamné à faire des excuſes & à une amende de deux écus d'or employés en œuvres pies. Le 10 décembre 1517 il fut obligé à ſoutenir de nouveau une réſompte & de préſider à une *quodlibétaire* parce qu'il avoit laiſſé perdre ſon droit de régence en ne préſidant pas à ſon rang. La faculté l'ayant nommé avec Forment pour ſoigner les peſtiférés, ils l'attaquèrent conjointement pour lui demander des dédomagemens du tort que cette commiſſion leur avoit fait; la faculté y répondit en lui donnant la même commiſſion avec quatre de ſes confrères. Sa vie fut laborieuſe & genée, il mourut pauvre le 13 mai 1547.

Ouvrages de Jean Divry.

Dialogue de Salomon & de Marcophus, avec les dicts des ſept Saiges & autres philoſophes de Grece. Imprimé à Paris par Guillaume Euſtace en 1509.

Les triumphes de France, tranſlatés de latin en françois ſelon le texte de Curre Mamertin, imprimés à Paris par Jean Barbier pour Guillaume Euſtace, le 20e jour de mai 1508, *in*-4.

C'eſt une traduction du poëme latin de Charles de Curres, natif de Mamere ou Maine. *Divry* a traduit en proſe l'épitre adreſſée par Charles de Curres à Béraud Stuard, ſeigneur d'Aubigny & à la fin il ſigne: *Jehan Divry, petit écolier & diſciple de tous orateurs & bons rhétoriciens*. Cette traduction en vers françois eſt ſuivie d'une ballade & de deux rondeaux. Dans la ballade, *Divry* ſe plaint de l'état fâcheux où il eſt reduit.

Poëme ſur l'origine & les conquêtes des François depuis le partement de Francion, fils d'Hector de Troyes, juſqu'à préſent. (1508)

Les faits & geſtes du très-révérend père en Dieu, Monſieur le Légat, tranſlatés de latin en françois, par maître Jehan *Divry*, bachelier en médecine, ſelon le texte de Fauſte Andrelin.

L'abbé Goujet a vu deux éditions de cette pièce, l'une & l'autre avec le texte latin.

On attribue à *Divry* l'épître aux Romains, qui ſe trouve dans quelques exemplaires d'une pièce intitulée : *l'Exil de Gênes la ſuperbe*, fait par frère Jean D'authon, hiſtoriographe du Roi. *in*-4. (*Voyez* BIBLIOT. FRANC. Tom. XI. p. 362 & ſuiv.)

On lui attribue encore un petit livre en vers intitulé : *Les filles de Paris*, 1510 ; parce qu'il contient cette deviſe *Riand thery* qui eſt l'anagrame de ſon nom.

Il a revu en 1507 l'Énéide mis en vers françois par Octavien de Saint-Gelais.

Joannis Divrii ſerinium, medicinæ, ſive aphoriſmi & tolleƈtiones medicinales. Pariſiis, 1536, *in*-8. *Argentorati*, 1552, *in*-8.

Il préſenta cet ouvrage à la faculté qui nomma des commiſſaires pour l'examiner. Ils lui refuſerent leur approbation. L'ouvrage, cependant, n'eſt pas ſans utilité. (M. ANDRY.)

DOBELIUS, (Jean-Jacques) ou *Von Dobeln*, membre de l'académie des curieux de la nature, ſous le nom d'Hippocrate II, étoit de Dantzick, où il vint au monde dans le XVII ſiècle. Après avoir été reçu docteur en médecine, on lui donna la chaire des mathématiques en l'univerſité de Roſtock, & la place de médecin ſtipendié de la même ville. Il s'acquitta de l'une & de l'autre de ces charges avec tant d'honneur, qu'il obtint encore le titre de comte palatin. On met ſa mort au 6 de juin 1684, & on lui attribue les éditions des ouvrages ſuivans :

Joannis Antonida Van der Linden Meletemata Mediƈina Hippocratiƈa contraƈta. Francofurti, 1672, *in*-4.

Lazari Riverii Opera medica univerſa. Ibidem, 1674, *in-folio.*

DOBELIUS, (Jean-Jacques) ſon fils, naquit à Roſtock le 29 mars 1674. Il commença ſon cours de médecine dans ſa patrie, & il alla l'achever partie à Copenhague, partie à Konisberg. Delà il paſſa à Dantzick pour s'y exercer dans les diſſections anatomiques ſous Vœgeding & Gottwald. Ceux-ci lui reconnurent tant de mérite, qu'ils le placèrent à Varſovie auprès du Staroſte Nicolas Grudzinski, en qualité de médecin. Il lui en manquoit cependant le titre ; c'eſt pourquoi il ſe rendit à Roſtock, où il fut reçu docteur le 18 avril 1696. Il retourna à Varſovie chez le Staroſte ; mais ce ne fut pas pour long-temps. Au mois d'août de la même année, il paſſa à Wiſmar, & bientôt après à Gothenbourg en Suède, dont il fut nommé phyſicien le 31 mai 1697. Cette place l'obligea à ſe faire aggréger au collège royal de Stockholm. En 1698, il obtint la permiſſion de voyager en Hollande & dans les autres provinces des Pays-bas ; il en fut rappellé le 17 mai de la même année, par ordre de Charles XII, qui l'avoit nommé médecin provincial de la Scanie. Ce nouvel emploi l'engagea à précipiter ſon retour, il arriva a Malmoyen au mois de juillet ſuivant.

Le 30 décembre 1709, il fut nommé médecin de l'armée ſuédoiſe dans la Scanie. Le 24 mai 1710, on le déclara profeſſeur de médecine à Lunden ; le roi l'ennoblit en 1716 ; le 4 décembre 1733, il fut reçu dans la ſociété d'Upſal, & le 6 juin 1735, dans l'académie impériale d'Allemagne, ſous le nom de Demarchus. Il fit honneur à tous ces titres, & ſe ſoutint dans une réputation diſtinguée juſqu'à ſa mort, arrivée en 1743, au grand regret des ſavans, à qui il avoit communiqué d'importantes obſervations dans les mémoires des académies dont il étoit membre.

George Matthias qui parle de lui dans ſon *Conſpeƈtus Hiſtoriæ Mediƈorum ƈhronologiƈus*, dit qu'il a publié : *Hiſtoria Academiæ Lundenſis. Compendium Phyſiologiæ Mediƈæ anatomiƈis demonſtrationibus illuſtrata.* Il ajoute même que la faculté de Lunden s'étant bâti un nouvel amphithéâtre, dont on fit l'inauguration ſolemnelle au mois de mai 1736, *Dobelius* fut chargé d'y faire les premières demonſtrations anatomiques. (M. GOULIN.)

DOCIMASIE PULMONAIRE, *Docimaſia pulmonum, lungenprobe.* (*Med. légale.*)

Les médecins-légiſtes allemands entendent communément par ces mots les expériences, ou épreuves que l'on fait ſur les poumons d'un enfant nouveau-né, pour conſtater s'il eſt ſorti vivant du ſein de ſa mère, ou s'il étoit déjà mort avant l'accouchement.

On place les poumons, avec ou ſans le cœur, tout entiers ou diviſés en pluſieurs ſections dans un vaſe rempli d'eau bien pure, & aſſez grand pour que ces parties ne touchent point aux bords. Alors, il arrive que le poumon va au fond de l'eau, ou qu'il ſurnage, ou qu'après avoir d'abord ſurnagé, il deſcend enſuite ; ou que quelques portions ſurnagent, quoique d'autres, & même le poumon tout entier dont elles faiſoient partie, euſſent gagné d'abord le fond, ſoit conjointement avec le cœur, ſoit ſéparément de cet organe.

Si les poumons ſe précipitent, il eſt évident que leur gravité ſpécifique eſt plus grande que celle de l'eau. Et de ce que des poumons ſains, dilatés par de l'air qui y ſera entré par le mouvement de l'inſpiration, ou qu'on y aura ſoufflé, ſurnagent conſtamment ; on en conclut que ceux qui ſe précipitent n'ont jamais admis d'air dans

leurs véſicules ; que par conſéquent l'enfant n'a point reſpiré & n'a point eu vie hors la matrice.

Mais lorſque les réſultats des expériences ſont contraires, c'eſt-à-dire, lorſque les poumons ſurnagent dans toutes les épreuves ; on en tire la concluſion oppoſée, que l'air les a diſtendus, & les a rendus plus legers qu'un pareil volume d'eau. Alors, en ſuppoſant que l'air n'a point été introduit artificiellement, ou que ſon développement n'eſt point du à la putréfaction du viſcère, ou enfin que cette plus grande légèreté ſpécifique ne provient ni d'une vomique conſidérable, ni d'une eſpèce de décompoſition muqueuſe telle que Hueber & d'autres auteurs la conçoivent ; on ſe croit autoriſé à ſoutenir que c'eſt par la reſpiration que cet air a penétré dans les véſicules pulmonaires, &, par une conſéquence neceſſaire que l'enfant a eu vie hors du ſein de ſa mère.

S'il arrive que des parties du poumon qui s'étoit précipité en entier, ne ſe précipitent pas toutes également, mais que quelques-unes d'entre elles ſurnagent : le médecin attribue cette variété, ſoit à des ulcères qui ont leur ſiège dans certaines portions, ſoit à un commencement de reſpiration dans l'inſtant même de l'accouchement, ſoit à une inſufflation partielle, ſoit enfin à quelques degrés de putréfaction. Les mêmes cauſes ſont cenſées exiſter, lorſque les poumons qui avoient d'abord ſurnagé gagnent inſenſiblement le fond du vaſe.

Au reſte, cette légèreté qu'acquièrent les poumons, lorſque l'air les pénètre au moyen de la reſpiration, n'eſt que relative & nullement abſolue. Ils ont réellement gagné du poids, bien loin d'en avoir perdu. C'eſt l'augmentation de leur volume qui cauſe cette différence dans la peſanteur ſpécifique ; elle ne peut être contrebalancée par le ſurcroît de matière qui eſt venue augmenter la maſſe déjà exiſtante.

Galien eſt le premier qui ait fait ces expériences ſur les poumons : mais ce ne fut que très-long-temps après lui qu'on en fit uſage pour réſoudre des queſtions de médecine légale.

On a élevé des doutes ſur la légitimité des concluſions qu'on en tiroit : & ces doutes ne ſont pas dénués de fondement.

Si les poumons ſurnagent, c'eſt un ſigne que l'enfant a reſpiré, & conſéquemment qu'il a eu vie : s'ils ſe précipitent, c'eſt un ſigne du contraire. Mais l'un & l'autre de ces ſignes ſont fort ſujets à induire en erreur. En effet, quand les poumons ſont flottans, cela ne peut prouver que la préſence de l'air dans leurs véſicules, & nullement que ce fluide y ait pénétré par la reſpiration. Il y a pluſieurs moyens par leſquels l'air peut entrer dans le poumon, & produire en conſéquence le phénomène de la flottaiſon.

Le premier eſt une introduction artificielle. Il eſt vrai qu'Hébenſtreit doute de ſa poſſibilité, & que Rœderer ne la croit praticable que lorſque le fœtus a déjà reſpiré ſpontanément. Dans ce cas, elle ne ſauroit influer ſur les recherches judiciaires ordonnées pour conſtater l'exiſtence ou la non exiſtence de l'infanticide. Mais l'opinion contraire eſt appuyée de l'autorité de Bohnius & de Teichmeyer. D'autres la croyent également poſſible, & les expériences exactes de Camper ont mis la choſe hors de doute. Buttner a auſſi réuſſi dans celles qu'il a tentées, & il cite même l'exemple d'une mère qui pratiqua cette manœuvre. Si le ſuccès ne répond pas toujours aux tentatives, c'eſt parce que le poumon eſt quelquefois rempli de ſquirroſités, &c. : & il faut convenir que le mouvement ſpontané de la reſpiration fait pénétrer l'air bien plus complettement, parce que dans l'expiration, les diviſions des bronches ſe dégagent du mucus qui gênetoit l'admiſſion du fluide lors d'une nouvelle inſpiration.

Il eſt étonnant que quelques juriſconſultes, & même des médecins, tels que Eſchenbach, Rœderer, Camper, & ſur-tout Haller, cet ami de l'humanité, aient avancé qu'on ne doit pas préſumer qu'une mère accuſée d'infanticide ait ſonflé de l'air dans la poitrine de ſon enfant. Il faudroit donc préſumer auſſi que toute mère accuſée d'infanticide eſt coupable. N'eſt-il pas très-poſſible qu'une femme ou une fille cherchant à faire ſecrettement ſes couches, dans le deſſein de placer ſon enfant dans un hôpital, ou de le faire élever de toute autre manière, mette au monde un enfant mort, ou qui reſpire à peine ; qu'elle tâche de le ranimer par tous les moyens qui ſont en ſon pouvoir ; & qu'elle n'y réuſſiſſe pas ? Buttner, comme nous venons de le dire, rapporte un exemple qui prouve évidemment combien une pareille préſomption ſeroit injuſte & cruelle. Au reſte, il eſt aiſé de s'aſſurer, juſqu'à un certain point, que ce moyen a été mis en uſage, en interrogeant l'accuſée ſur la manière dont elle s'y eſt priſe Car, il y a des précautions faute deſquelles il eſt impoſſible de réuſſir : par exemple, celle de ſerrer les narines de l'enfant, lorſqu'on lui inſinue l'air par la bouche.

Les poumons peuvent encore recevoir de l'air par l'effet d'un emphyſeme. Si les cas où cela arrive ainſi ſont très-rares, ils ne prouvent pas moins que la préſence de l'air ne ſauroit être attribuée excluſivement à la reſpiration.

Enfin, eſt-il poſſible que la putréfaction pro-

duiſe ou développe le fluide aériforme dans les poumons, au point qu'étant placés dans l'eau, ils surnagent? Les uns le croyent, les autres le nient. Dans le dernier siècle, la faculté de médecine de Léipsick fit des expériences sur des poumons de veaux qui avoient respiré. Il en résulta que la putréfaction n'augmentoit point leur pésanteur spécifique, & qu'ils ne se précipitoient point au fond de l'eau. Ludowic ne regarde pas non plus ce phénomène comme capable de produire un pareil effet. Bohnius est du même sentiment. « Quoique, dit Wrisberg, toutes les parties du » corps humain ne soient pas également susceptibles de surnager, comme les poumons, les » intestins, la vessie urinaire, le thymus, & le » membre viril: cependant, si on en excepte » les os, elles augmentent tellement de volume » par la putréfaction, l'air se dégageant de ses » entraves, qu'elles s'élevent graduellement vers » la surface de l'eau, &, si la putréfaction parvient » à un certain degré, elles surnagent tout-à-fait, » & ne se précipitent plus, à moins qu'une dé» composition complette n'entraine au fond de » l'eau les molécules terreuses qui faisoient par» tie de leur substance ». Haller rapporte qu'il s'étoit procuré le poumon d'un enfant mort avant l'accouchement. Ce poumon qui étoit d'un rouge noir, se précipitoit dans l'eau, soit qu'on l'y jettât entier, soit qu'on ne l'y jettât que par parcelles. Une portion ayant été abandonnée à la putréfaction dans de l'eau non renouvellée, sa couleur devint simplement rouge, elle se couvrit de bulles d'air, s'éleva par degrés & lentement à mesure que la putréfaction avançoit, & enfin parvint à la superficie où elle demeura constamment. Fabricius assure avoir observé les mêmes phénomènes; & il ajoute que les poumons se précipitèrent, lorsque la décomposition fut extrême, sans doute parce qu'alors les particules aériennes & volatiles se dégagèrent & se dispersèrent dans l'atmosphère. Lschenbach & Torrézius ont trouvé les mêmes résultats. Jœger & Mezger ont fait de plus la remarque, que la plus légère compression suffisoit pour faire enfoncer des poumons que la putréfaction avoit fait d'abord surnager.

Il y a cependant des observateurs dignes de foi, qui attestent que l'effet de la putréfaction n'est pas constamment de faire surnager les poumons; & que ces organes, ainsi putréfiés, restent au fond du vase rempli d'eau. Jœger, que nous venons de citer, l'a observé quelquefois. Teichmeyer a vu des poumons de veau livrés pendant trois jours, & même pendant huit jours entiers, à la putréfaction, gagner toujours le fond de l'eau dans laquelle on les jettoit. Il remarqua seulement qu'ils se précipitoient moins vite que des poumons frais. Cet illustre professeur crut donc pouvoir regarder comme un dogme de médecine légale, que la putréfaction n'allégeoit pas les poumons autant que l'air introduit par le moyen de la respiration, & que des poumons putréfiés ne surnageoient jamais. Morgagni, Lieberkuhn, Camper, & plusieurs autres, ont également observé que des poumons putréfiés restoient au fond de l'eau. Buttner rapporte six épreuves dont les résultats ne furent pas les mêmes. Dans deux, il vit les poumons surnager, & dans les quatre autres ils gagnoient le fond. Enfin, Mayer multiplia les expériences de toute manière & avec le plus grand soin. Il choisit des poumons d'enfans nouveau-nés qui n'avoient pas donné le moindre signe de respiration ni pendant l'accouchement, ni après. Ces poumons, avec ou sans le cœur, entiers ou par portions, furent abandonnés à la putréfaction dans l'eau, à l'air, à l'ombre, au soleil. Ces expériences furent faites depuis le premier de juillet jusqu'à la fin du mois suivant. On se servit d'eau de fontaine bien pure; & les vaisseaux étoient assez grands pour que les parties mises en experience ne pussent toucher leurs bords. Voici quels résultats il obtint. Les poumons frais se précipitoient au fond de l'eau lorsqu'on les y plaçoit, tenant encore au cœur ou séparés de lui, entiers ou par portions. Après deux ou trois jours d'immersion, l'eau se troubloit; les poumons, qui étoient d'un rouge noirâtre, acquéroient un peu de volume; quelques bulles d'air (ou d'un fluide aériforme quelconque) s'élevoient à la superficie; on commençoit à sentir s'exhaler une odeur putride. Ces phénomènes croissoient d'un jour à l'autre: & le sixième, ou le septième, ou le huitième jour au plus tard, les poumons entiers, ou divisés par portions, surnageoient tous. Lorsqu'ils tenoient au cœur, ils ne venoient à la surface de l'eau qu'au commencement du huitième jour. Transportés avec de très-grandes précautions de l'eau trouble où ils s'étoient putréfiés dans de l'eau pure, ils continuoient de surnager: mais la plus légère compression les fit précipiter tous. Les poumons placés en expérience dans l'eau & au soleil s'élevèrent dès le sixième jour. Ceux qui se putréfièrent à l'air libre le firent rarement avant le dixième ou le onzième jour. Les poumons restoient à la superficie jusques au vingt-unième & même jusques au vingt-cinquième jour, acquérant de plus en plus du volume, & répandant une odeur toujours plus forte: mais alors ils se précipitoient tous, & ils ne remontèrent point, quoiqu'on eut laissé écouler sept semaines & même par delà.

Ces expériences de Mayer s'accordent avec l'opinion de Fabricius & de Jœger: & il n'est pas difficile de les concilier avec celle de leurs adversaires. En effet, il est très-probable que dans les expériences où les poumons, qui surnageoient dans leur première eau, se sont précipités lorsqu'on les a placés dans une nouvelle eau, n'ont pas été faites avec toutes les précautions conve-

nables : car, pour produire cette précipitation, il ſuffit de comprimer même légèrement les poumons putréfiés. C'eſt ce que Mayer, Buttner, & Mezger évitèrent avec ſoin. Si tous les obſervateurs, que nous avons cités, n'ont pas vu les poumons que la putréfaction avoit fait ſurnager d'abord, gagner enſuite le fond de l'eau, c'eſt, ſans doute, parce que quelques-uns d'eux n'ont pas pouſſé leurs épreuves aſſez loin, & n'ont pas eu aſſez de conſtance pour attendre cet effet d'une putréfaction extrême. Un fluide aériforme s'engendre dans le poumon, & principalement à la partie externe; il élève en bulles la membrane qui le revêt; & ces bulles, comme des eſpèces de veſſies, entraînent l'organe auquel elles tiennent vers la ſurface de l'eau. Si une compreſſion quelconque, ou l'excès de putreſcence, fait évanouir ces véſicules; le poumon ſe précipite, & ne remonte plus.

Indépendamment des différens ſignes auxquels l'on reconnoît la putréfaction d'une ſubſtance animale quelconque, on ne doit point ſuppoſer qu'elle a lieu relativement aux poumons d'un enfant nouveau-né, & qu'elle les fait ſurnager, à moins qu'il ne ſe ſoit écoulé au moins ſix jours, dans une ſaiſon chaude, depuis l'accouchement juſqu'au moment de l'ouverture du cadavre. L'hiver, ſix ſemaines ne ſuffiſent pas toujours pour produire la putréfaction comme le prouve un fait cité par Buttner, d'un enfant né le 29 janvier, & dont au 11 mars les poumons très-peu putréfiés ſe précipitoient. Dans les ſaiſons intermédiaires, il faut ajouter un ou deux jours de plus qu'en été.

Au reſte il ne ſauroit y avoir là-deſſus de règle fixe. La chaleur ou le froid qui ont eu lieu, l'endroit où le corps de l'enfant aura été dépoſé, les ſubſtances au milieu deſquelles on l'aura trouvé, ſi c'eſt de l'eau, de la terre, des immondices &c. Toutes ces choſes doivent ſans doute modifier les baſes d'une concluſion médico-légale.

Nous ne ſommes entrés dans un détail auſſi circonſtancié ſur les effets de la putréfaction ſur les poumons, que parce que cet organe eſt en quelque ſorte le ſeul dont on puiſſe retirer quelques lumières dans l'examen tardif que l'on eſt obligé de faire quelquefois du cadavre d'un enfant nouveau-né dont on ſuſpecte le genre de mort. En effet, ſi on en excepte les os, toutes les autres parties du corps ſe dénaturent bien plus rapidement : les tégumens & les muſcles, à raiſon de la grande ſurface qu'ils préſentent, les viſcères de l'abdomen, parce qu'ils ſont les inſtrumens de celles de nos fonctions qui ſemblent ne s'exécuter que par des décompoſitions ſucceſſives; le cerveau lui-même, à cauſe de ſa molleſſe naturelle, n'eſt point aſſez défendu par la boîte oſſeuſe dans laquelle il eſt renfermé. Les organes vitaux, c'eſt-à-dire les poumons, réſiſtent davantage, parce qu'ils ſont d'une contexture plus ſolide, qu'ils ſont ramaſſés contre eux-mêmes, qu'ils n'ont point encore commencé à exercer leurs fonctions, & qu'ils ſont protégés par une cloiſon impénétrable. On peut donc encore, lors même que le teſte du jeune ſujet eſt affecté par la pourriture au point de ne fournir aucun indice, faire ſur les poumons les diverſes expériences dont on eſt en droit de conclure, ou que le fœtus a eu vie, ſoit pendant, ſoit après l'accouchement, ou qu'il étoit mort avant cette époque.

Mais il faut procéder à toutes ces épreuves dans un ordre qui ne permette pas à l'une de nuire à l'autre & de la rendre incomplette. Voici celui qui nous paroît le plus convenable, & que nous devons à M. Ploucquet, profeſſeur de médecine à Tubingue.

1°. On peſera exactement le corps de l'enfant.

2°. Après avoir ouvert & examiné l'abdomen, on obſervera attentivement à quel point précis la cloiſon du diaphragme rentre dans la cavité de la poitrine. On eſſayera même s'il eſt poſſible de la faire rentrer davantage. Il eſt facile de voir que cette épreuve doit être un indice ſi le fœtus a reſpiré, ou s'il n'a jamais exercé cette fonction.

3°. On ouvrira le thorax, & l'on notera le volume des poumons & l'eſpace qu'ils occupent dans cette cavité; s'ils la rempliſſent en recouvrant le cœur, ou s'ils ſont petits, retirés ſur eux-mêmes, & laiſſant le péricarde à nud.

4°. On enlevera les poumons avec le cœur & la trachée-artère coupée à l'endroit où elle pénètre dans les poumons.

5°. On les lavera avec ſoin, en évitant de les froiſſer, &c.

6°. On ſpécifiera leur couleur, leur denſité, leur degré d'élaſticité; s'ils ont quelque caractère de putridité; ſi des hydatides, des véſicules remplies d'un fluide aériforme, ou quelqu'autre ſubſtance contre-nature, adhèrent à leur ſurface.

7°. On peſera ſcrupuleuſement les poumons conjointement avec le cœur.

8°. On les placera dans un vaſe ſuffiſamment large & profond, rempli d'eau pure & fraîche, & on obſervera s'ils enfoncent, ou s'ils ſurnagent, ou s'ils ſe tiennent à la profondeur à laquelle on les abandonne, comme ſi leur peſanteur ſpécifique étoit égale à celle de l'eau.

Digitized by Google

Si l'eau étoit chaude, ou tenoit du ſel en diſſolution, cette circonſtance rendroit l'épreuve infidèlle.

9°. On ſéparera le cœur des poumons, & on le peſera ſéparément.

10°. On répétera l'expérience de l'eau avec les poumons ſéparés du cœur, & on notera le réſultat.

11°. On le répétera également avec chacun des lobes iſolés les uns des autres, & on ſpécifiera les différences qui pourroient ſe rencontrer dans les réſultats.

12°. Alors on portera l'inſtrument tranchant dans la ſubſtance même des poumons, mais avec précaution, afin de reconnoître en même-temps le diamètre des vaiſſeaux qui les parcourent, les ſquirrhes, les concrétions calculeuſes, & autres contre-nature dont les fœtus eux-mêmes ne ſont pas exempts.

13°. En pratiquant ces ſections, on prendra garde ſi l'on n'entend point un ſifflement ſemblable à celui de l'air, quand il ſe dégage d'un corps.

14°. On fera ſubir à ces différentes ſections l'épreuve de l'eau, comme on l'a fait pour les poumons entiers, & pour les lobes. Si elles ont ſurnagé, on les comprimera avec les mains, & on éprouvera enſuite ſi elles ſurnagent encore.

15°. C'eſt une remarque eſſentielle à faire, ſi dans toutes ces inciſions, & ces compreſſions hors de l'eau & dans l'eau, les poumons rendent du ſang, de l'écume, des bulles d'air, & en quelle quantité.

Voilà un tableau abrégé de la *docimaſie* pulmonaire. Nous avons déja développé l'uſage que l'on pouvoit faire de quelques-unes de ſes parties pour conſtater ſi un enfant nouveau-né a reſpiré, ou non. Mais le changement produit dans les poumons par l'air qui y pénètre n'influe pas ſeulement ſur les véſicules, mais encore ſur les vaiſſeaux par leſquels doit paſſer le ſang fourni par le ventricule droit, c'eſt-à-dire, toute la maſſe du ſang. L'air qui diſtend les véſicules dans l'inſpiration n'en ſort pas en entier dans l'expiration. De même le ſang que le cœur lance dans les vaiſſeaux ſanguins du poumon, lors de leur diaſtole, reſte en partie dans cet organe; & leur dernière contraction, que la mort ſuit immédiatement, les laiſſe encore plus ou moins développés par ce fluide. C'eſt même l'expanſion des parties propres du poumon qui, en néceſſitant celle des vaiſſeaux ſanguins, doit favoriſer & l'abord du ſang pendant la vie, & ſa ſtaſe après la mort.

Auſſi, en faiſant l'ouverture du cadavre d'un fœtus qui a reſpiré, trouvera-t-on les vaiſſeaux plus dilatés, & plus de ſang dans ces vaiſſeaux, que ſi ce fœtus fut mort avant d'avoir reſpiré. L'autopſie eſt une manière de vérifier ce phénomène, puiſqu'en coupant le poumon on en voit ſortir beaucoup de ſang. Mais, pour n'être pas induits en erreur par ce ſeul moyen, il ſeroit néceſſaire d'étancher & de recueillir ce ſang, pour en évaluer la quantité. Ce qui ne pourroit encore ſe faire que d'une manière fort inexacte.

L'unique voie pour parvenir à la vérité, en évaluant avec préciſion la quantité de ſang que la reſpiration aura introduite dans le poumon, eſt celle qu'a propoſée M. Ploucquet, la balance. En effet, le poids du ſang introduit ne doit-il pas augmenter d'une manière notable le poids total de l'organe de la reſpiration? Mais on ne parviendra à ce but deſiré, que par des épreuves multipliées faites ſur des enfans dont l'état ne pourra être douteux, c'eſt-à-dire, dont on ſaura avec certitude s'ils ont reſpiré, ou s'ils n'ont pas reſpiré. On comparera le poids total du corps avec celui du viſcère, dans l'un & dans l'autre cas: & les réſultats donneront alors une règle ſure qui dirigera les experts dans ces cas embarraſſans de médecine légale.

Voici ce que trois expériences bien faites ont appris à M. Ploucquet. Ayant peſé le corps d'un enfant nouveau-né qui avoit donné des ſignes de vie quelques heures avant l'accouchement, mais qui au moment même de l'accouchement étoit certainement mort, & n'avoit jamais reſpiré; il trouva que le poids total étoit de 53040 grains. Les poumons ramaſſés ſur eux-mêmes, denſes, & qu'aucun air n'avoit encore dilatés, peſoient 792 grains. Le rapport total du corps au poids des poumons, étoit donc à-peu-près comme de 67 à 1. Un autre fœtus à terme, qui n'avoit point reſpiré non plus que le premier, donna le rapport de 70 à 1. Mais un troiſième, qui, quoique non encore parfaitement à terme, avoit cependant reſpiré, offrit celui de 70 à 2.

M. Ploucquet conclut de ces faits, que le ſang introduit dans les poumons par le mouvement alternatif de la reſpiration double le poids de cet organe, & qu'ainſi dans les cas douteux cette augmentation ſi conſidérable fournit un moyen ſûr pour conſtater ſi le fœtus a reſpiré, ou n'a pas reſpiré: ſi le poids des poumons n'eſt que $\frac{1}{35}$ du poids total du corps, le fœtus n'a pas reſpiré; mais s'il équivaut à $\frac{1}{70}$, ou $\frac{1}{35}$, cette différence eſt un ſigne certain que la reſpiration a eu lieu.

Il eſt même aiſé de prévoir qu'en multipliant les obſervations, on en viendra au point de dé-

terminer le poids moyen du poumon comparativement avec celui du corps pris en entier, ſoit dans les enfans qui auront reſpiré, ſoit dans ceux qui ſeront morts avant d'avoir exercé cette fonction; & qu'alors, en ſoupeſant ſeulement le viſcère, on pourra prononcer ſi la reſpiration a eu lieu, ou non. Par exemple, ſi le poids ordinaire ou moyen des poumons d'un fœtus à terme qui n'a pas reſpiré, eſt de 12 à 15 gros, & que ceux que l'on examine, peſent de 25 à 30 gros, c'eſt-à-dire, le double: on ſera ſuffiſamment fondé à croire & à décider que l'enfant auquel ils appartenoient a joui de la reſpiration, & conſéquemment qu'il a vécu après, ou au moins pendant l'accouchement.

Cette méthode n'eſt point ſujette à varier dans ſes réſultats, ni par l'effet d'un commencement de putréfaction, ni par celui de l'air ſoufflé dans les poumons après la mort, ni par celui d'un emphyſème, ou de bulles remplies d'un fluide aériforme adherentes au viſcère: reproche que l'on peut faire en général à la *docimaſie* pulmonaire hygroſtatique. En effet, aucune de ces cauſes n'eſt capable, lorſque la circulation eſt éteinte par l'abſence de la vie, de faire que le ſang aille remplir, même partiellement, les vaiſſeaux du poumon. Il ſeroit donc avantageux, vu ſa certitude, & la facilité avec laquelle on peut l'employer, que l'autorité publique la ſanctionnât & en preſcrivit l'uſage; nous ne pouvons qu'applaudir au vœu que forme ici l'auteur de cette méthode.

Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe faire contre elle pluſieurs objections: mais elles paroîtront plus ſpécieuſes que ſolides.

1°. Le rapport qui exiſte entre le poids total du corps & celui des poumons eſt-il conſtant? On ſait qu'il n'y a pas une ſeule de nos parties qui n'ait varié quelquefois dans ſes proportions avec le reſte du corps. Ainſi on a trouvé des cœurs d'une grandeur énorme, & d'autres d'une petiteſſe extrême; de grands & de petits nez; des poitrines larges & d'autres étroites, dimenſions qui déterminoient néceſſairement celles des poumons; des viſcères abdominaux, dont le volume immenſe repouſſant le diaphragme dans la cavité du thorax, oppoſoit un obſtacle invincible à l'accroiſſement & au développement du double organe de la reſpiration.

Je répondrai que ces exceptions aux loix ordinaires de la nature, ces organiſations *contre nature* ne l'empêcheront jamais d'être regardée comme conſtante dans ſa marche; parce qu'elles ſont peu communes, & que cette latitude, dont notre règle eſt ſuſceptible, la rend applicable avec ſûreté à preſque tous les cas. En effet, ces aberrations ne ſauroient aller du ſimple au double; leur rapport ne ſauroit être altéré que de quelques degrés ſeulement: autrement la néceſſité de faire une exception ſeroit évidente, & on ſeroit alors de recourir à d'autres moyens. D'ailleurs, à moins que des enfans nouveau-nés ne ſoient décidément des monſtres, ces erreurs de la nature ſe rencontrent bien plus rarement dans de pareils êtres, que chez des adultes qui, pendant le cours de leur vie, ont été expoſés à une infinité de cauſes capables de changer la conſtitution qu'ils avoient reçue en naiſſant.

2°. Si l'accroiſſement reſpectif du poumon & des autres parties du corps ſe fait également aux différentes époques du ſéjour du fœtus dans la matrice, ne faudra-t-il pas une autre méthode pour le fœtus né avant le terme preſcrit par la nature, que pour les fœtus parfaits, ou venus à terme?

Je demande à mon tour, ſi des obſervations ont prouvé la réalité de cet accroiſſement inégal, & ſi cette ſuppoſition n'eſt pas plutôt purement gratuite? Ce volume ſi énorme de la tête de l'embryon, relativement au reſte de ſon corps, doit-il nous faire croire la même choſe du thorax? Quelle analogie peut nous conduire à une pareille concluſion? D'ailleurs, pourquoi ne détermineroit-on pas également le poids moyen des poumons à une époque qui ne ſeroit pas tout-à-fait celle d'une maturité parfaite? Car, pour ce qui concerne les fœtus non-viables, autrement dits avortons, la queſtion eſt abſolument oiſeuſe, & l'examen ſeroit inutile.

3°. Les variétés que l'on obſerve dans l'embonpoint ou la force des enfans devant influer ſur toutes les parties de leur corps, & en outre dépendant le plus ſouvent de ce qu'ils naiſſent plus ou moins près du terme de la parfaite maturité, elles ne peuvent faire varier le rapport que nous penſons que la nature a établi entre le poids total du corps & celui des poumons, ou même de ſes autres parties.

4°. Quoique le poumon ne ſoit qu'une partie aliquote très-peu conſidérable, on ne doit pas craindre qu'il en réſulte une erreur de calcul préjudiciable, puiſque la différence de poids entre un poumon qui n'a pas exercé la faculté de reſpirer & celui qui l'a exercée ſera toujours très-marquée, étant du ſimple au double, de $\frac{1}{70}$ du poids total du corps du fœtus à $\frac{2}{70}$ de ce même poids. Les variations qui pourroient ſe rencontrer, ſeroient donc très-faciles à évaluer.

5°. Si une hémorragie a diminué le poids du corps d'un fœtus, le rapport ne ſera plus le même, en ſuppoſant qu'elle a eu lieu lorſqu'il

étoit encore dans la matrice. Mais dans la ſuppoſition qu'il n'y étoit plus, ce n'eſt point le cas alors d'appliquer notre methode, puiſque l'hémorrhagie ſeule a déjà prouvé l'exiſtence de la vie & de la reſpiration. Avant l'accouchement, elle a du, par ſon énormité, faire périr l'enfant.

6°. L'hydropiſie, ſoit générale, ſoit partielle du fœtus, de même que celle des poumons, les ſquirrhoſités dans ce viſcère, les congeſtions de mucus dans les bronches, ſont, il eſt vrai, des obſtacles à l'application de la méthode de M. Ploucquet. Mais, outre que ces cas ſont rares & faciles à diſcerner, nous ne prétendons point qu'elle doive faire exclure les autres moyens de parvenir à la découverte de la vérité.

7°. Ne peut-il pas arrivet qu'une congeſtion exceſſive de ſang dans des poumons d'un fœtus qui n'a point reſpiré les rende d'un poids égal à des poumons d'un fœtus qui auroit reſpiré; & que même, en les ſoufflant, on les faſſe reſſembler à ceux-ci, au point qu'ils ſurnagent comme eux, & ne préſentent plus aucune différence à l'œil de l'obſervateur?

M. Ploucquet répond à cette objection, qu'il eſt impoſſible qu'une pareille congeſtion ait lieu dans des poumons qui n'ont point été dilatés par le mouvement de la reſpiration; parce que le trou ovale & le canal artériel offrent au cours du ſang des routes aſſez faciles pour que, même dans ſa plus grande rapidité, il faſſe jamais un effort très-conſidérable vers les vaiſſeaux pulmonaires. Il cite à l'appui de ſon ſentiment deux obſervations frappantes de Rœderer. La première eſt celle d'un fœtus qui reſta pendant huit heures dans le vagin, preſſé violemment par l'orifice de la matrice, & qui après l'accouchement terminé, ayant encore fait quelques mouvemens, ne tarda pas à expirer. Tout le ſang s'étoit porté vers la poitrine; les vaiſſeaux du cœur étoient horriblement diſtendus, & lorſqu'on ouvrit ſes cavités, le fluide inonda la cavité du thorax; les membranes qui tapiſſent cette cavité étoient auſſi enflammées & très-rouges. On trouva au contraire les vaiſſeaux du cerveau & ceux de l'abdomen, ou peu fournis de ſang, ou entièrement vuides. Le ſujet de la ſeconde obſervation eſt un enfant qui mourut après l'accouchement ſans avoir reſpiré; les oreillettes du cœur, les veines & les artères étoient gorgées de ſang à un point qu'il eſt impoſſible de rendre, & les membranes de la poitrine ſi enflammées & ſi rouges, qu'on auroit été tenté de les croire injectées.

Dans ces deux obſervations, Rœderer ne dit rien de l'état des poumons. C'eſt une preuve, (négative) ſelon M. Ploucquet, que ce grand homme, ſi verſé dans les matières de médecine légale & ſi ſoigneux de recueillir toutes les lumières qui peuvent guider dans l'étude & la pratique de cette partie de notre art, n'a point vu cet organe gorgé de ſang, comme l'étoient les autres organes contenus dans la cavité du thorax. Il n'auroit certainement point paſſé ſous ſilence une circonſtance auſſi eſſentielle & ſi féconde en conſéquences.

L'on peut donc conclure, en général, que la congeſtion ſanguine ne ſauroit avoir lieu dans les poumons d'un fœtus qui n'a point reſpiré; & que tout ce que l'on pourroit accorder, c'eſt que les orifices des vaiſſeaux pulmonaires dilatés admettent peut-être quelquefois une certaine quantité de ſang, mais ſi modique, que le poids du poumon n'en eſt point augmenté à beaucoup près comme celui d'un poumon qui a été dilaté par la reſpiration.

8°. La putréfaction du corps d'un fœtus & de ſes poumons, en diminuant leurs poids dans une proportion différente, ne doit-elle pas détruire le rapport que l'on ſuppoſe exiſter entre eux d'une manière conſtante? Oui, ſi la putréfaction eſt extrême; & alors ce fœtus ne peut être le ſujet d'un examen propre à ſervir de baſe à une déciſion médico-légale. Mais ſi la putréfaction n'eſt pas très-avancée, comme les poumons réſiſtent à ſes atteintes plus long-temps qu'aucune autre partie, on confirmera par l'application de la méthode propoſée, celles qui ſont fondées ſur l'hygroſtatique.

Les changemens qui ont lieu à l'égard du trou ovale & du canal artériel pourroient encore fournir quelque lumière, s'ils étoient ſuſceptibles d'être ſaiſis avec facilité. Les bronches diffèrent entre elles, en ce que la droite eſt d'un quart plus groſſe que la gauche, & celle-ci d'un cinquième plus longue que la droite, & en même temps plus inclinée & plus poſtérieure. La direction de ces canaux n'eſt pas la même dans les différens âges: la bronche gauche dans le fœtus qui n'a pas reſpiré, eſt plus inclinée & plus en arrière que dans l'enfant qui a reſpiré; & la bronche droite dans l'enfant venu à terme, eſt un peu plus élevée qu'elle ne l'étoit avant la naiſſance du fœtus.

L'intérieur des bronches eſt tapiſſé d'une membrane qui forme pluſieurs replis longitudinaux, parallèles entre eux. Cette membrane, à l'endroit où la trachée-artère fournit la bronche gauche, forme, concurremment avec le premier cartilage de la bronche qui fait ſaillie dans l'intérieur du canal, une eſpèce de valvule très-remarquable. Dans le fœtus qui n'a pas encore reſpiré, la bronche gauche étant plus inclinée, cette valvule promine davantage: mais, auſſitôt que l'air a péné-

tré dans le poumon droit, la bronche droite remonte, & la valvule ſe retire. Cette bronche droite flotte librement dans la poitrine, tandis que la gauche eſt embraſſée exactement par l'aorte, enſorte qu'elles réagiſſent l'une ſur l'autre; c'eſt-à-dire que, dans certaines circonſtances, l'aorte gonflée de ſang peut gêner le paſſage de l'air dans le poumon gauche, & la bronche du même côté gêner à ſon tour le cours du ſang dans l'aorte. De plus, l'aorte dans le fœtus qui n'a pas reſpiré eſt très-inclinée de devant en arriere, & un peu ſur le côté de la bronche gauche. Mais, lorſque l'air pénètre après la naiſſance dans l'intérieur du poumon gauche, la bronche s'éleve, & éleve en même-temps l'aorte qu'elle porte avec elle en avant.

M. Portal, à qui nous devons ces éclairciſſemens ſi précis (*Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1769, *p.* 549) établit, d'après differentes expériences faites ſur des animaux, qu'à chaque inſpiration l'aorte ſe porte en haut & en avant, & qu'à chaque expiration elle fait le mouvement combiné contraire. D'autres experiences, dans leſquelles des ſignes annonçoient que le poumon droit avoit reçu l'air, & que le poumon gauche ne l'avoit point admis, lui ont fait conclure qu'en général, l'air pénètre plutôt dans le premier que dans le ſecond: & ces experiences répétées ſur un fœtus humain ont fourni les mêmes réſultats. Ils paroiſſent même tellement appuyés ſur la diſpoſition anatomique des parties, que M. Portal les fait ſervir à leur tour à appuyer une remarque médico-légale bien importante. « Puiſque, dit-il, » des deux poumons d'un même enfant, l'un peut » ſurnager, tandis que l'autre s'enfonce dans » l'eau: ceux qui ſont, par état, obligés de faire » des rapports en juſtice, ne peuvent y apporter » trop d'attention, puiſqu'en ne portant leur » jugement que d'après une ſeule épreuve, ils » courroient riſque de tomber dans des mépriſes » d'autant plus fâcheuſes qu'elles intéreſſeroient » preſque toujours l'honneur & la vie des ci» toyens. ».

Quelques gens de l'art ont cru que la ſubmerſion étoit un ſigne conſtant que la reſpiration n'avoit pas eu lieu: mais cette concluſion eſt précipitée & fauſſe. La preuve en eſt que cela arrive quelquefois à des poumons d'adultes, par exemple de ceux qui périſſent d'un amas de mucus dans cet organe. Cette matière remplit, ou comprime, les veſicules pulmonaires, & augmente tellement la peſanteur ſpécifique du parenchyme du viſcère, que plongé dans l'eau il en gagne le fond, entraînant avec lui la portion même qui n'eſt pas altérée.

Norréen & de Haën ont obſervé le même phénomène de la ſubmerſion des poumons dans des perſonnes mortes d'un froid ſubit. (*Ratio med. tom. II.* 123, *V.* 50, *IX*, 29.) De Haller (*Opuſc. Patholog. obſ. XVI, hiſt.* 1, 2, 3.), a trouvé que des poumons de pulmoniques ſe précipitoient; Stoll (*Rat. med. Tom.* 1, 54, 87.) que cela avoit lieu pareillement pour des poumons affectés d'une inflammation violente; & Wrisberg dit même que la choſe n'eſt pas rare à la ſuite de la petite vérole. L'exiſtence des ſquirrhoſités & autres indurations de la ſubſtance pulmonaire chez les enfans nouveau nés eſt démontrée par les obſervations de Wrisberg & du célebre Morgagni.

Pluſieurs de ces cauſes contre nature de la ſubmerſion des poumons ſont faciles à découvrir par un examen attentif de ce viſcère. Et, ſi dans ces cas la *docimaſie* pulmonaire hygroſtatique ne peut être d'aucun uſage; ſi même leur frequence la tend ſouvent douteuſe & incertaine: n'eſt-ce pas une raiſon de plus d'avoir recours à la méthode propoſée par M. Ploucquet? En effet, en ſuppoſant que des poumons d'un fœtus qui a reſpiré ſe précipitent, leur maſſe, encore augmentée par ces cauſes étrangères que nous avons indiquées, ne ſera-t-elle pas auſſi encore plus notoirement au deſſus de celle des poumons qui n'ont jamais éprouvé le mouvement alternatif de la reſpiration?

Au reſte, toutes ces épreuves qui conſtituent la *docimaſie* pulmonaire, peuvent bien ſervir à conſtater qu'un fœtus a reſpiré, & conſéquemment qu'il a vécu: mais elles ne prouveront jamais qu'il n'a pas eu vie, puiſque la vie peut exiſter à cette époque ſans reſpiration. C'eſt ce qu'a reconnu Hebenſtreit, lorſqu'il dit: « un » enfant qui vient de naître peut vivre comme » avant de ſortir du ſein de ſa mère, ſans faire » uſage de ſes poumons & ſans le ſecours de l'air: » les roures au moyen deſquelles le ſang évitoit » de paſſer par les poumons, ſont encore ouver» tes à ce fluide, je veux dire le trou ovale & » le canal artériel. Bohnius a vu de petits chiens » nés vivans vivre long-temps ſans reſpirer, puiſ» qu'on leur avoit ſerré la trachée-artère, & » tous les jours les accoucheurs ſont témoins que » des enfans qui ont paru long-temps comme » morts ſans aucun mouvement de reſpiration, » en ont enſuite manifeſté & ont vécu ».

Il y a même des faits qui prouvent que des nouveau-nés ont reſpiré pendant un eſpace de temps aſſez prolongé, qu'ils ont même rendu des cris, ſans que leurs poumons préſentaſſent la moindre difference d'avec ceux d'un fœtus qui n'a jamais reſpiré. Tel eſt le fait rapporté par Mauchart, d'un enfant qui avoit vécu dix-huit heures, & dont les poumons, ſoit entiers, ſoit diviſés avec le ſcalpel, ſe précipitoient conſtamment. Tel eſt auſſi celui que l'on trouve dans une diſſertation d'Heiſter d'un nouveau-né, ſi

foible qu'on le croyoit mort, qui vécut neuf heures, remua tous ſes membres, & même avala ce qu'on lui mit dans la bouche pour le fortifier. Son poumon ſe précipita, ſoit tenant encore au cœur, ſoit en étant ſéparé. Enfin Loder a vu dernièrement un fœtus non encore à terme, qui vécut treize heures, rendit des ſons, & mourut enſuite & ſans agitation. On trouva les poumons non développés, & colorés comme ceux dans leſquels l'air ne s'eſt jamais introduit. Dans toutes les épreuves, ces poumons alloient au fond de l'eau. L'auteur de l'obſervation remarque que ces poumons n'étoient ni ſquirrheux, ni remplis de ſang, ou de mucus, ou de matière tophacée. Le trou ovale étoit ouvert, & le canal artériel très-libre.

Les cris ou les ſons rendus par ces enfans s'expliquent facilement par l'air qui étoit entré dans la trachée-artère, & ſes premières diviſions ſeulement; qui n'avoit point pénétré dans les ramifications, ni dans les véſicules pulmonaires. M. de Haller dit avec beaucoup de juſteſſe & de préciſion, (*Elem. Phyſiol. LVIII. ſect. IV.*) que les poumons de certains fœtus ſe précipitent, parce qu'ils ont un peu reſpiré, *quia parum reſpiraverunt*.

Il y a bien des cauſes qui rendent inutiles les efforts que font quelques nouveau-nés pour reſpirer, enſorte que chez eux la reſpiration eſt abſolument nulle, ou très-incomplette.

Nous avons déja vu que naturellement l'air trouvoit moins de facilité à pénétrer dans le poumon gauche que dans le droit.

Une mucoſité très-tenace obſtrue ſouvent les narines, la bouche, la glotte, la trachée-artère, les bronches, & les véſicules pulmonaires. C'eſt même une des cauſes les plus fréquentes de la mort des enfans, parce qu'un ou pluſieurs mouvemens reſpiratoires ne ſuffiſent pas pour le dégager, & qu'au contraire ils l'entaſſent vers la glotte où le paſſage eſt plus étroit que dans la trachée-artère.

La foibleſſe du fœtus, en général; ſon état apoplectique; un ſpaſme des organes de la reſpiration; l'imperforation, & autres vices organiques de ces mêmes parties; l'obturation de la glotte par la langue repliée; la compreſſion de la trachée-artère par l'orifice de la matrice ou par le cordon ombilical, ou par un polype; celle des poumons par les viſcères abdominaux dont le volume monſtrueux empêche le diaphragme de s'abaiſſer par le gonflement exceſſif du thymus, par des ſtéatomes & des hernies thoraciques, par la groſſeur du cœur, ſa graiſſe environnante, ou une diſpoſition anévriſmatique, par le ſquirrhe du péricarde, par des anévriſmes conſidérables de l'aorte ou de l'artère pulmonaire, par l'hydropiſie, ou l'empyème, ou l'épanchement de ſang, ou l'emphyſème de poitrine: l'exiſtence de toutes ces cauſes & leur effet ſont conſtatés par différentes obſervations qu'il ſeroit trop long de rapporter ici en détail.

Outre les cauſes ſpontanées morbifiques capables d'empêcher la reſpiration dans un fœtus d'ailleurs vivant, il en eſt d'autres qui ſont l'effet de la violence, ſoit fortuite, ſoit préméditée. Par exemple, une femme peut accoucher dans le bain. Alors, quoique l'enfant puiſſe vivre dans l'eau commune, comme il le faiſoit dans les eaux de l'amnios, c'eſt-à-dire ſans reſpirer: cependant cela ne peut avoir lieu que pendant un certain temps, parce que la circulation du ſang qui étoit due en partie à la mère ne ſe fait plus que par la force du cœur & des artères, qui devient inſuffiſante n'étant pas ſecondé par le jeu de la reſpiration. Harvée, Stalpart, Vander-Wiel, Camper atteſtent qu'il n'eſt pas rare de voir des enfans venir au monde enveloppés tout entiers, ou la tête ſeulement, dans une ſorte de membrane. Des femmes ont accouché étant ſur leurs chaiſes d'aiſances. Enfin, un enfant peut être couvert de linges ou d'autres choſes aſſez preſtement pour qu'il n'ait pas eu le temps de reſpirer.

Telles ſont les expériences nombreuſes, & les faits de pratique multipliés dont l'enſemble conſtitue la *docimaſie* pulmonaire. Cette partie de la médecine légale a beſoin d'être confirmée, modifiée, par de nouvelles recherches, pour parvenir à ce point de certitude ſi deſiré par le médecin honnête & ami de l'humanité, qui veut que ſes déciſions, dont dépendent ſi ſouvent la vie, l'honneur & l'intérêt des citoyens, ſoient toujours appuyées ſur les baſes les plus fermes & les plus inébranlables. (M. MAHON.)

DODART, (Denis) naquit à Paris en 1634, de Jean *Dodart*, bourgeois de Paris, & de Marie Dubois. Le goût qu'il manifeſta dès l'enfance pour les ſciences & les arts, détermina ſon père à faire ſoigner ſon éducation, & le jeune *Dodart*, en s'adonnant à l'étude du grec & du latin, s'appliquoit dans ſes momens de loiſir au deſſin, à la muſique, aux inſtrumens, & réuſſit à tout. Il parut avec éclat dans tout le cours de ſa licence; il fut reçu bachelier le 1 avril 1658. Gui-Patin, peu prodigue d'éloges, dit, en parlant de lui: « *Ce » jeune homme eſt un prodige de ſageſſe & de ſcience. » Monſtrum ſine vitio. Ce garçon incomparable n'a » que vingt-ſix ans, il a eu le ſecond lieu de ſa li- » cence, nemine contradicente* ». Il reçut le bonnet le 13 octobre 1660.

Peu de tems après, le comte de Brienne, ſecrétaire d'état au département des affaires étrangères, lui offrit une place principale dans ſes bureaux. *Dodart*, quoique ſans fortune, refuſa ce riche établiſſement, il l'eût diſtrait de ſa paſſion pour la médecine & les lettres, auxquelles il s'étoit entièrement dévoué. En 1666 la faculté le nomma profeſſeur de pharmacie. Ses talens ne tardèrent pas à le faire connoître & la princeſſe Anne Geneviève de Bourbon, ducheſſe de Longueville, ſe l'attacha comme médecin. *Dodart* unit de bonne heure le beſoin d'un aliment ſolide à la plus active ſenſibilité, il s'attacha aux ſeules choſes qui ne trompent jamais, aux vertus dont l'exercice ennoblit l'homme, & fonde ſon bonheur, au travail qui en eſt la ſauve-garde, & à la piété qui en devient la récompenſe.

Anne-Marie Martinozzi, veuve d'Armand de Bourbon, prince de Conti, choiſit *Dodart* pour ſon médecin; à la mort de cette princeſſe, il conſacra ſes lumières au ſervice des princes ſes enfans auxquels il fut attaché toute ſa vie.

Nommé conſeiller-médecin du roi, il fut reçu à l'académie des ſciences comme botaniſte en 1673; ſon ardeur à étudier l'hiſtoire des plantes, lui fournit le ſujet de pluſieurs excellens mémoires. Il étudia pendant 33 ans la tranſpiration inſenſible, d'après les expériences de Sanctorius. Ces expériences que *Dodart* vérifia & réitéra à Paris, le furent en Angleterre par le roi Charles II, & par Keil; en Hollande, par Geſſet, & par Linnings dans la Caroline méridionale.

Médecin éclairé, ſavant académicien, parfait homme de bien, & chrétien exact, *Dodart* ſut allier tous les devoirs qu'impoſent tous ces titres; attaché, par état, au ſervice de la cour, il ſe dévoua, par goût, au ſervice des pauvres; victime de ſon zèle, il fut ſaiſi de froid en leur prodiguant ſes ſoins, & mourut d'une fluxion de poitrine le 5 novembre 1707. (*Voyez* FONTENELLE, éloge de *Dodart*.)

Dodart eſt l'auteur de la ſavante préface du livre que l'académie fit imprimer en 1676, ſous le titre de mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des plantes.

Il compoſa divers traités ſur la ſaignée, ſur la diete des anciens & ſur leur boiſſon, qui n'ont point été imprimés, & qui devoient entrer dans une hiſtoire de la médecine à laquelle il travailloit.

(M. ANDRY.)

DODOENS, plus connu ſous le nom de DODONEUS, (Rambert) originaire de Friſe, naquit à Malines le 29 juin 1518. Il étoit arrière-petit-fils de *Jarich à Joenckema*, bourguemaître de Louvarde; petit-fils de *Rambert à Joenckema*, autrement, *Rambert Jariga*, homme de crédit, qui fut quelque temps le plus ancien des échevins de Leuvarde; enfin fils de *Dodon*, qu'on nomma en Brabant *Denis Dodoens*, & qui s'établit à Malines, où il fit le négoce, & fut l'un des marguilliers de la paroiſſe de Saint-Jean. C'eſt ainſi que parle M. *Paquot*, qui ajoute que *Rambert Dodoens* fut envoyé de bonne heure à Louvain, où, après ſes premières études, il ſe détermina à celle de la médecine; il obtint le grade de licencié dès le 10 ſeptembre 1535. Le père *Nicéron*, qui ſe trompe en diſant qu'il reçut ce jour là le bonnet de docteur à Louvain, ſe trompe encore en ajoutant que *Dodoens* « avoit » viſité auparavant pluſieurs univerſités de France, » d'Allemagne & d'Italie, & avoit acquis, par » les inſtructions des ſavans hommes qu'il y avoit » trouvés, de grandes connoiſſances dans la bo» tanique. » Il eſt viſible qu'il faut placer tout cela après l'an 1535, puiſque *Dodoens* n'avoit encore alors que dix-ſept ans. Le premier ouvrage qu'il mit au jour, apprend qu'il étoit à Bâle en 1546. Le ſecond prouve qu'il revint la même année à Malines. Il retourna en Italie vers l'an 1570, & paſſa de là en Allemagne pour être médecin de Maximilien II, qui l'appela à cette place, vacante par la mort de *Nicolas Bieſius*, arrivée le 10 avril 1572. *Dodoens* ſervit cet empereur juſqu'au 12 octobre 1576, date de la mort de Maximilien. Il fut enſuite médecin de Rodolphe II, ſon fils & ſucceſſeur, qui l'honora, comme ſon père, du titre de conſeiller aulique.

Pluſieurs raiſons engagèrent *Dodoens* à revenir dans les Pays-Bas; l'une fut le démêlé qu'il eut avec *Jean Craton de Craffthcim*, autre médecin des empereurs Ferdinand, Maximilien & Rodolphe, homme fâcheux & avare, qui fut non ſeulement brouillé avec *Dodoens*, mais avec beaucoup d'autres perſonnes. Ce démêlé fut pouſſé loin, & ſoutenu par des écrits que les deux médecins publièrent l'un contre l'autre, juſqu'à ce qu'il leur fût fait défenſe de continuer. Un autre motif rappela *Dodoens* dans ſa patrie; certaines gens voulurent profiter des troubles dont elle étoit agitée pour s'emparer des biens qu'il poſſédoit aux environs de Malines & d'Anvers, ſous prétexte qu'ils étoient abandonnés. Ainſi, preſſé par ſes amis de venir mettre ordre à ſes affaires, il demanda ſon congé à l'empereur, & prit le parti de retourner en Brabant. Mais le pitoyable état où ſe trouvoit cette province & celles du voiſinage, l'arrêta quelque temps à Cologne, où il ſe fit beaucoup d'honneur par pluſieurs cures ſingulières. Il y étoit encore le dernier jour de mars 1580, lorſqu'il vit mourir la femme de *Suffridus Petri*, à qui tous ſes ſoins ne purent ſauver la vie. Il vint enſuite

à Anvers, où il ne fit pas un long séjour; car les curateurs de l'université de Leyde l'ayant appelé chez eux pour y professer la médecine, il accepta cet emploi : il ne le remplit qu'environ deux ans & demi, étant mort en cette ville le 10 mars 1585, dans la soixante-septième année de son âge. Voici l'épitaphe qu'on grava sur son tombeau :

D. O. M.

REMBERTO DODONÆO MECHLINIENSI

D. Maximiliani II & Rudolphi II, Imperatorum, Med. & Consiliario;

Cujus in Re Astron. Herb. Med. eruditio scriptis inclaruit :

Qui jam senex in Acad. Lugd. apud Batavos publicus Medicinæ Professor Feliciter obiit

Annò MDLXXXV, ad VI Id. Mart.

Ætatis suæ LXVII.

REMBERTUS DODONÆUS, FILIUS, *M. P.*

Ce médecin étoit savant. Non seulement il s'étoit appliqué à l'étude des langues & des belles-lettres, mais il avoit de grandes connoissances des mathématiques, de la médecine, & sur-tout de la botanique. Il a même traité de cette dernière science avec plus de méthode qu'on n'avoit fait avant lui.

Ses ouvrages sont :

Paulus Ægineta, à Joanne Gunterio latinè conversus, à Remberto Dodonæo ad græcum textum accuratè collatus ac recensitus. Basileæ, 1546, *in*-8°.

Cosmographica in astronomiam & geographiam Isagoge. Antverpiæ, 1548, *in*-12.

C'est la seule édition qui se soit faite de cet opuscule, que les bibliographes marquent, par erreur, comme imprimé en 1584.

De frugum historiâ liber unus. Ejusdem Epistolæ duæ; una de farre, chondrô, tragô, ptisanâ, erimnô & alicâ; altera de zytho & cerevisiâ. Antverpiæ, 1552, *in*-12.

Les figures, dont il a parsemé cet ouvrage, sont assez mal rendues.

Trium priorum de stirpium historiâ commentariorum imagines ad vivum expressæ; unà cum indicibus, græca, latina, officinarum, germanica, brabantica, gallicaque nomina complectentibus. Antverpiæ, 1553, *in*-12.

Histoire des plantes. Anvers, 1553, *in*-12, en flamand. En latin, sous le titre d'*historia stirpium. Antverpiæ*, 1553, *in*-12. En françois par *Charles de l'Escluse : Histoire des plantes, composée en flamand par R. Dodoens.* Anvers, 1557, *in-fol.*

Posteriorum trium de stirpium historiâ commentariorum imagines ad vivum artificiosissimè expressæ, unà cum marginalibus annotationibus. Item ejusdem annotationes in aliquot prioris tomi imagines, qui trium priorum figuras complectitur. Antverpiæ, 1554, *in*-12.

Les six commentaires ensemble. *Antverpiæ*, 1559, *in*-8°. Il y donne une courte description des plantes qu'il a représentées par les figures de *Fuch.*

Florum & coronariarum, odoratarumque nonnullarum herbarum ac earum quæ eò pertinent historia. Antverpiæ, 1568, *in*-8°. *Ibidem* 1569, *in*-12.

Historia frumentorum, leguminum, palustrium & aquatilium herbarum, ac eorum quæ eò pertinent. Addita sunt imagines vivæ, exactissimæ, jam recens, non absque haud vulgari diligentiâ & fide, artificiosissimè expressæ, quarum pleraque nova & hactenus non edita. Antverpiæ, 1569, *in*-8°.

Purgantium, aliorumque eò facientium, eum & radicum, convolvulorum, ac deleteriarum herbarum, historiæ libri quatuor. Antverpiæ, 1574, *in*-12.

Appendix variarum, & quidem rarissimarum nonnullarum stirpium, ac flarum quorundam peregrinorum, elegantissimorumque; & icones omninò novas, nec antea editas, & singularum breves descriptiones continens; cujus alterâ parte umbellifera multa exhibentur. Antverpiæ, 1574, *in*-12.

Historia vitis, vinique, & stirpium nonnullarum aliarum. Coloniæ, 1580, *in*-12.

Apollonii Menabeni tractatus de magno animali, quod alcen nonnulli vocant, & de ipsius partium in re medicâ facultatibus. Accessit R. Dodonæi de alce epistola. Coloniæ, 1581, *in*-12.

Medicinalium observationum exempla rara. Calaniæ, 1581, *in*-12. *Antverpiæ & Lugduni Batavorum*, 1585, *in*-8°, avec les ouvrages de plusieurs autres médecins. *Hardervici*, 1621, *in*-8°.

Physiologices, medicinæ partis, tabulæ expeditæ. Coloniæ, 1581, *in*-12. *Antverpiæ & Lugduni Batavorum*, 1585, *in*-8°, avec l'ouvrage précédent.

Stirpium historiæ pemptades sex, sive, libri triginta. Antverpiæ, 1583, *in-folio*, avec 1305 figures gravées en bois. *Variè ab auctore paulò antè martem aucti & emendati. Antverpiæ*, 1616, *in-folio*, avec 1341 figures. En anglois, 1586, 1595, 1619, *in-fol.* En flamand, Anvers 1618, *in-fol.*

Cette édition eſt enrichie de quelques planches nouvelles & de la deſcription de pluſieurs plantes étrangères, empruntées de *Charles l'Eſcluſe*. On y a auſſi fait entrer quelques plantes d'Egypte & d'Italie, tirées de *Proſper Alpini* & de *Fabio Colonna*.

Encore en flamand, Anvers, 1644, *in-folio*. Le titre de cette édition, qui eſt la meilleure, porte qu'elle a été faite ſur les dernières corrections de l'auteur, qu'on a mis des additions, tirées de divers botaniſtes, à la ſuite de tous les chapitres, & qu'on a ajouté une deſcription des plantes indiennes, tirées principalement de *Charles l'Eſcluſe*.

Conſilia medica. Francofurti, 1598, *in-folio*, dans le recueil publié par *Laurent Scholzius*.

Praxis medica, in eamdem ſcholia. Amſtelodami, 1616, *in*-12. Les ſcholies ſont en marge; mais celui qui en eſt l'auteur ne s'eſt point nommé dans cette édition. On le connoît par la ſeconde qui a paru ſous ce titre: *Praxis medica; in eamdem Sebaſtiani Egberti, conſulis & medici Amſtelodamenſis, ſcholia, cum auctuario annotationum Nicolai Fontani. Ibidem*, 1640, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DOGMATIQUE. (*Secte*) Les médecins *dogmatiques* ou raiſonnans ont unanimement reconnu *Hippocrate* pour leur chef, parce que c'eſt lui qui a le premier joint le raiſonnement à l'expérience dans la pratique de la médecine. Ces médecins ne ſe contentèrent pas de caractériſer les maladies par le concours des accidens qui en déſignent l'eſpèce, ils voulurent encore pénétrer dans les cauſes de ces accidens; au lieu que les empiriques ne s'embarraſſoient point de cette recherche, & ne s'occupoient que de celle des remèdes.

Les *dogmatiques* croyoient que les principes de nos corps, la ſtructure de leurs parties, les cauſes des maladies particulieres ou communes, & autres choſes pareilles, devoient être néceſſairement connues par le médecin, avant que de pouvoir entreprendre d'exercer ſa profeſſion. Ils avoient raiſon dans le fond; mais quoiqu'ils fuſſent aſſez judicieux pour convenir de l'importance de l'obſervation, qu'ils fuſſent même très-exacts dans leurs remarques, il ne leur arriva que trop ſouvent d'embarraſſer le cas de pratique de leurs ſubtiles & vaines ſpéculations; en ſorte qu'il étoit quelquefois difficile de comprendre ce qu'ils vouloient dire. Ce fut ce raffinement de ſubtilité qui indiſpoſa les empiriques contre leur ſyſtême; ceux-ci s'attachèrent davantage à ce qui frappoit les ſens, qu'aux opérations de l'eſprit.

La diſpute des *dogmatiques* contre les empiriques, leurs adverſaires, fait une partie trop intéreſſante de l'hiſtoire de la médecine pour n'en point donner le précis dans ce dictionnaire: je vais rapporter les moyens des premiers & les objections des ſeconds. L'auteur du dictionnaire univerſel de médecine les a fidelement extraits de la préface de *Celſe*, & je ne puis faire mieux que de les ſuivre l'un & l'autre.

Les *dogmatiques* ſoutenoient que la connoiſſance des cauſes occultes des maladies n'étoit pas moins néceſſaire que celle des cauſes apparentes & ſenſibles, & qu'un médecin ne devoit point ignorer la manière dont ſe font les fonctions naturelles & les fonctions animales, ce qui exige l'étude des parties intérieures. Ils appeloient cauſes cachées celles qui ſont relatives aux premiers élémens qui entrent dans la compoſition de nos corps, & aux qualités qui conſtituent la bonne ou la mauvaiſe ſanté. Il eſt impoſſible, diſoient-ils, de traiter méthodiquement une maladie dont on ne connoît point l'origine; & au contraire, n'eſt-il pas évident que celui qui ne ſe trompera point ſur la cauſe des maladies, travaillera à les guérir avec plus de ſuccès?

Les médecins *dogmatiques* convenoient avec leurs antagoniſtes de l'utilité des expériences, mais ils prétendoient qu'on n'en pouvoit faire d'exactes ſans le ſecours de la raiſon. Les premiers hommes qui ſe mêlèrent de la médecine, diſoient-ils, ne conſeillèrent pas aux malades la première choſe qui leur vint dans l'imagination; ce fut, ſans doute, après avoir réfléchi qu'ils riſquèrent leurs ordonnances; enſuite l'expérience détruiſit ou confirma leurs réflexions. Car il importe peu que les remèdes aient réuſſi dès le commencement, pourvu que l'on convienne que l'eſſai fut une ſuite du raiſonnement. Mais, ajoutoient-ils, on voit paroître des maladies nouvelles; or, dans ces cas où l'expérience n'a rien decidé, n'eſt-il pas néceſſaire d'examiner d'où elles viennent & comment elles ont commencé? Sans cela, y a-t-il quelqu'un qui puiſſe donner la préférence à un remède ſur un autre? C'eſt par ces raiſons que nous nous attachons à la recherche des cauſes cachées, ſans négliger la connoiſſance des cauſes evidentes: nous convenons, avec les empiriques, qu'il eſt important de ſavoir ſi le mal vient de froid ou de chaud, d'inaction ou d'indigeſtion, ou de quelque autre cauſe ſemblable; nous donnons à ces circonſtances toute l'attention convenable, mais nous ne croyons pas qu'il faille s'en tenir là.

Quant aux actions naturelles, ſi vous ignorez comment l'air s'introduit dans nos poumons, pourquoi il eſt chaſſé après y être entré, quel beſoin nous avons d'alimens, comment ils ſe

Digitized by Google

préparent & ſe diſtribuent dans tout le corps, pourquoi les artères s'élèvent & s'abaiſſent, quelles ſont les cauſes de la veille & du ſommeil, pourrez-vous remédier aux incommodités qui dérangent ces fonctions? D'ailleurs, comme les maladies intérieures ſont les plus conſidérables & ne ſont pas les moins fréquentes, comment les traiterez-vous, ſi vous ne connoiſſez pas les parties qui peuvent en être attaquées? Et comment connoîtrez-vous ces parties, ſi vous n'ouvrez les cadavres & ſi vous n'en examinez les entrailles?

Les empiriques diſoient, au contraire, qu'ils ne ſe piquoient de connoître que les cauſes évidentes, eſtimant que toutes queſtions, concernant les cauſes obſcures ou les actions naturelles, ſont ſuperflues, parce que la nature eſt d'elle-même incompréhenſible. Si cette vérité, ajoutoient-ils, n'étoient point inconteſtable, on s'en convaincroit par la diverſité des ſentimens de ceux qui ont diſcuté ces matières. Ni les philoſophes ni les médecins ne ſont d'accord entre eux: or, pourquoi en croiroit-on plutôt Hippocrate qu'Hérophile, ou Hérophile plutôt qu'Aſclépiade? Si l'on veut ſe payer de ſophiſmes, les uns & les autres ont la vraiſemblance pour eux. Demande-t-on des cures, les uns & les autres en ont faites. De quel côté ſe ranger? S'il ſuffiſoit de raiſonner pour être médecin, il n'y auroit point de plus habiles médecins que les philoſophes: mais, par malheur, nous voyons que l'art de guérir leur manque, quoiqu'ils aient des raiſonnemens de reſte. D'ailleurs, les moyens que la médecine emploie ſont différenciés par la nature des lieux; ceux qui conviennent à Rome ſont autres que ceux dont on ſe ſerviroit en Egypte ou dans les Gaules. Or, ſi les maladies ont par-tout les mêmes cauſes, les remèdes ne devroient point être différens. Souvent les cauſes ſont manifeſtes, comme dans le cas des bleſſures; cependant les remèdes ne ſont pas moins difficiles à trouver. Si l'évidence des cauſes ne ſuggère point les remèdes convenables, quelle apparence que les cauſes obſcures, cachées & douteuſes ſoient plus ſecourables? Si ces dernières étoient de plus incertaines & preſque incompréhenſibles, n'y auroit-il pas plus de prudence à recourir aux choſes dont l'expérience & l'uſage ont conſtaté l'utilité? methode qui ſe pratique dans tous les arts. Le laboureur & les philoſophes ne deviennent point plus habiles gens par les diſputes, mais par l'uſage & par l'expérience. D'ailleurs, on peut conclure que toutes les queſtions épineuſes n'appartiennent point à la médecine, puiſque les médecins, quoique partagés d'opinions, ne laiſſent pas de tirer également d'affaires leurs malades; ce qui n'arriveroit point ainſi, s'ils n'abandonnoient dans la pratique les cauſes cachées pour s'en tenir aux expériences qui leur ont autrefois réuſſi. Enfin, la médecine ne doit point ſon origine à des ſpéculations de cette nature, mais à l'expérience.

Quelques malades, continuoient-ils, qui manquoient des ſecours de la médecine, prenoient beaucoup de nourriture dans les premiers jours de leurs indiſpoſitions, parce qu'ils ſe ſentoient de l'appétit. D'autres ne mangeoient rien, parce qu'ils avoient pris les alimens en dégoût. On remarqua que ceux qui avoient fait diete s'en étoient bien trouvés. Dans la fièvre, les uns avoient mangé dans l'accès, d'autres un peu auparavant, & quelques-uns après qu'il étoit paſſé. On s'apperçut que ceux qui avoient attendu la fin de l'accès avoient été les premiers guéris. Ces expériences furent réitérées, & il ſe trouva des perſonnes qui les recueillirent ſoigneuſement, & qui conſeillèrent aux malades ce que le ſuccès leur avoit fait obſerver. La médecine naquit donc des eſſais, tantôt favorables, tantôt préjudiciables aux malades: ce fut à leurs dépens qu'on apprit à diſtinguer ce qui étoit pernicieux dans telle & telle conjoncture, d'avec ce qui étoit ſalutaire. Les remèdes propres à chaque maladie ayant été découverts par cette méthode, on ſe mit à raiſonner & à chercher la cauſe de leur opération; mais on ne raiſonna qu'après que la médecine eut été inventée.

Les empiriques demandoient encore aux *dogmatiques*, ſi le raiſonnement leur indiquoit les mêmes choſes que l'expérience, ou s'il indiquoit le contraire. S'il indique la même choſe ajoutoient-ils, il eſt inutile & ſuperflu; s'il contredit l'expérience, il eſt faux & préjudiciable. Nous convenons, à la vérité, qu'il a été néceſſaire que l'on fît, dans le commencement, des eſſais avec beaucoup de ſoin & de peine, mais nous ſoutenons qu'il y en a maintenant aſſez de fait; nous n'avons qu'à jouir des travaux de nos prédéceſſeurs, ſans multiplier les expériences aux dépens des malades.

Ils aſſuroient qu'il ne ſurvenoit point de nouveaux genres de maladies qui demandaſſent une nouvelle pratique; que dans le cas d'un mal inconnu, il n'étoit pas néceſſaire de recourir à des cauſes obſcures; mais qu'un médecin habile, en parcourant les maladies qui lui paſſent ordinairement ſous les yeux, ne manqueroit pas d'en trouver qui ſeroient analogues à la maladie inconnue, & qu'ainſi il auroit toujours lieu d'employer des remèdes éprouvés.

Les empiriques diſoient de plus, qu'ils étoient bien éloignés de croire que le raiſonnement fût inutile à un médecin, ou qu'un automate pût pratiquer la médecine, quoiqu'ils fuſſent perſuadés que les conjectures, que l'on tire des cauſes cachées, étoient entièrement inutiles,

Digitized by Google

puiſqu'il n'étoit pas queſtion de ſavoir ce qui cauſe la maladie, mais ce qui la guérit, & qu'il importe peu de connoître comment ſe fait la coction des alimens, mais quels ſont ceux qui ſe cuiſent le mieux. De même, que c'étoit perdre ſon temps que de chercher comment & pourquoi nous reſpirons, tandis qu'on pourroit l'employer à découvrir des remèdes contre la toux, l'aſthme & les autres incommodités de la poitrine & du poumon. Qu'il étoit ſuperflu de ſavoir pourquoi les artères battent; pourvu qu'on connût bien les changemens indiqués par les battemens, ce qui s'apprend par l'expérience. Qu'à l'égard de toutes les autres queſtions agitées par les *dogmatiques*, on pourroit diſputer pour & contre avec égalité de vraiſemblance, & que l'avantage étoit ordinairement du côté de celui qui avoit le plus d'éloquence & d'eſprit. Or, ce ne ſont pas les beaux diſcours qui guériſſent, mais les remèdes. Un muet qui connoît les remèdes propres aux maladies, eſt un grand médecin. Un médecin qui parle bien & qui ne ſait point appliquer les remèdes, n'eſt qu'un ignorant.

Voilà de quelle manière Celſe a fait parler les empiriques & les *dogmatiques*, & voici ſon ſentiment: « Les queſtions agitées entre ces antagoniſtes ayant été le ſujet d'une multitude » de volumes & la matière des plus vives diſputes, je ne puis me diſpenſer d'en dire mon » avis. Je le ferai donc avec toute l'impartialité » qui convient à un homme qui cherche ſincérement la vérité. Comme je n'ai, dit-il, ou » pour l'un ou pour l'autre parti, ni prédilection » aveugle, ni averſion anticipée, il ne me ſera » pas difficile de garder entre eux un juſte » milieu.

» Les cauſes de la ſanté & des maladies, la » manière dont les eſprits ſont diſtribués & les » alimens digérés, ſont des choſes ſi abſtraites » & ſi peu proportionnées à la groſſièreté de » nos ſens, que les plus ſavans médecins ne » formeront jamais là-deſſus que des conjectures. » Mais une conjecture, quelque vraiſemblable » qu'elle ſoit, ne nous indiquera jamais avec » certitude les remèdes convenables dans une » maladie inconnue: c'eſt à l'expérience à nous » déterminer en pareil cas; l'expérience eſt le » ſeul guide qu'on puiſſe ſuivre prudemment dans » une conjoncture pareille. » Voilà qui eſt, ſemble-t-il, hors de conteſtation; ce jugement de Celſe paroît ne ſouffrir aucune réplique. On ne peut cependant diſconvenir que, dans tous les arts, il y a des choſes qui méritent la curioſité des artiſtes, & ſont propres à aiguiſer leur eſprit, quoiqu'elles ne ſoient pas renfermées dans leurs premiers objets. Telle eſt, par rapport à la médecine, la recherche des cauſes; elle ne forme point à la vérité le médecin, mais elle le diſpoſe à pratiquer la médecine avec plus de ſuccès.

Hippocrate & Eraſiſtrate ne ſe contentoient pas de panſer des plaies & de guérir des fièvres, ils s'appliquoient encore à l'étude des choſes naturelles; & ſi cette application ne les a pas fait médecins, à proprement parler, il eſt bien vraiſemblable qu'elle les a rendus plus grands médecins qu'ils n'auroient été ſans elle. Ils ne paſſeroient pas encore aujourd'hui pour avoir été l'ornement de leur profeſſion, s'ils s'en étoient tenus à l'expérience ſeule. En médecine, il faut néceſſairement raiſonner, ſoit qu'il s'agiſſe de découvrir les cauſes cachées des maladies, ou d'expoſer les actions naturelles des parties. L'art de guérir eſt purement conjectural dans la théorie: la plus parfaite & la plus apparente reſſemblance d'un cas à un autre, aidée d'une très-grande expérience, ne ſuffit pas toujours pour conjecturer juſte. Les fièvres ſe transforment en cent façons différentes; la digeſtion des alimens varie à l'infini, & tout s'altère en nous par le repos & par les veilles. On rencontre des maladies nouvelles, rarement à la vérité; mais on ne peut nier qu'on en rencontre. De nos jours, pourſuit Celſe, une dame fut attaquée d'une maladie dont les plus habiles médecins ne purent expliquer la nature, & à laquelle ils ne connoiſſoient point de remèdes. Sa chair ſe deſſécha, les parties naturelles ſe détachèrent & tombèrent, & elle mourut en peu d'heures. Comme c'étoit une perſonne de diſtinction, on n'oſa faire ſur elle aucune expérience, dans la crainte d'être accuſé de ſa mort ſi on ne la ramenoit à la vie. Mais il eſt à croire que, ſans cette cruelle politique, on n'eût pas manqué de chercher des ſecours, & peut-être en eût-on trouvé de ſalutaires.

Si, dans des circonſtances pareilles, la ſimilitude ou l'analogie apparente doit être le ſeul guide, encore faut-il raiſonner pour diſtinguer, entre toutes les maladies connues, quelle eſt celle dont les rapports à la maladie préſente ſont les plus grands, & pour déterminer, par ces rapports, les remèdes qu'on doit employer. L'effet qu'on a deſſein de produire augmentera peut-être le mal; mais c'eſt à la raiſon à indiquer les remèdes propres à ne produire qu'un effet ſalutaire. D'un autre côté, ſans ſe borner à la ſimilitude entre les ſymptômes, il y a d'autres circonſtances dont un médecin prudent ne manquera pas de s'informer: au lieu de raiſonner à perte de vue d'après des hypothèſes incertaines, il s'informera ſi la maladie vient de froid, de chaud, de faim, de veille, ou de quelque excès dans l'uſage du vin, des alimens ou des femmes. Il étudiera le tempérament particulier du malade; il s'appliquera à connoître s'il eſt humide ou ſec, fort ou foible, malade ou ſain. S'il eſt malade, il s'in-

Digitized by Google

formera ſi les indiſpoſitions ont été légères ou ſérieuſes, longues ou courtes. Quant à la conduite ordinaire, il n'ignorera pas ſi la perſonne a été oiſive ou laborieuſe, & ſa manière de vivre ſomptueuſe ou frugale : c'eſt de ces circonſtances qu'il déduira peut-être une nouvelle méthode de traiter la maladie. Qui croiroit qu'on pût improuver cette pratique ? Elle n'auroit point dû l'être, ſi elle eût été mieux entendue & plus juſtement appréciée. Mais comme les *dogmatiques* & les empiriques ne s'écartèrent point de la fin ordinaire qu'on ſe propoſe dans la diſpute, la victoire & non la recherche de la vérité, ils ſoutinrent une querelle qui fut longue, quoique le ſujet en fût très-ſimple. Les uns & les autres ne s'écartèrent des règles de la ſaine pratique que parce qu'ils outrèrent les choſes ou les entendirent mal.

Les *dogmatiques* prétendoient-ils qu'on ne pouvoit appliquer les remèdes convenables ſans connoître les cauſes premières de la maladie? Certes, s'ils avoient raiſon, les malades & les médecins ſeroient dans un état bien déplorable, les uns ſe trouvant dans l'impoſſibilité de traiter des maladies dont les autres ne peuvent guérir ſans le ſecours de l'art. D'un autre côté, il eſt conſtant que les maladies ont des cauſes purement méchaniques, & qu'il ſeroit très-important pour la médecine de les connoître ſi clairement, qu'il ne pût y avoir ni doute ni contradiction. En ce cas, le médecin ne balanceroit jamais dans l'application des remèdes.

Les empiriques vouloient-ils ſe conduire ſur la ſeule connoiſſance des cauſes évidentes, ſur l'expérience & l'obſervation ? Certes, s'ils avoient raiſon, les malades & les médecins ſeroient bien à plaindre. Quel point de direction à trouver dans les maladies nouvelles, ſur leſquelles l'expérience n'a point encore parlé ? Quel parti à prendre dans les maladies compliquées & dans ces cas intrigués, où l'expérience aveugle ne peut être éclairée que par la raiſon ? Quel moyen de ſavoir bien connoître le dérangement des fonctions, ſi l'on ne s'applique point à étudier la manière dont elles s'exécutent dans l'état de ſanté, & ſi l'on ignore la ſtructure & la poſition des organes dont ſe ſert la nature pour ſes opérations ? Les connoiſſances néceſſaires dans tous ces cas, ne peuvent s'acquérir que par l'étude & le raiſonnement ; on doit cependant appeler l'obſervation à ſon ſecours ; elle doit toujours être le premier guide.

C'eſt ainſi que quelque ſpécieuſe que ſoit une théorie, ſi elle ſouffre la moindre difficulté & refuſe de s'appliquer à toutes les circonſtances, on ne peut la ſuivre dans la pratique ſans s'expoſer à tomber dans l'erreur. Une hypothèſe n'égarera jamais ceux qui la diſtinguent bien d'une démonſtration ; mais, par rapport aux autres, c'eſt un glaive entre les mains d'un furieux. Adopter ſans réflexion le ſyſtême qu'un homme de réputation a produit au public, c'eſt s'expoſer à tous les écarts de l'imagination de l'auteur. Tout ſyſtême, pour être bon & utile, doit être établi ſur les faits ; c'eſt ſur eux que doit appuyer le raiſonnement.

Ce ne fut point ſeulement avec les empiriques que les *dogmatiques* ont été diviſés de ſentimens, ils ont encore été fort partagés entre eux ; pluſieurs même ont eu leurs opinions particulières, comme Herophile, Erafiſtrate, & Aſclépiade. Cependant, comme ils ſont tous convenus que le raiſonnement & l'expérience étoient les deux baſes de la médecine, & qu'ils ont également fait profeſſion de rechercher les cauſes des maladies par le moyen de l'anatomie & même de la philoſophie, tous enſemble n'ont proprement formé qu'un ſeul parti.

Le *dogmatiſme* eſt encore aujourd'hui la ſecte dominante en médecine ; les vrais empiriques ont diſparu d'eux-mêmes, parce qu'ils ont reconnu l'inſuffiſance de leurs principes par la perfection que la médecine a priſe entre les mains de la raiſon. Le nom d'empirique, autrefois reſpectable, parce qu'il ſignifie *ſectateur de l'expérience*, ne ſe trouve plus que chez la nation charlatanne, qui ſubſiſtera tant que la crédulité du public & l'impunité lui permettront de ſe reproduire.

Le dogmatiſme, tel qu'il eſt reçu dans les facultés de médecine, eſt parvenu à démontrer que ſi la raiſon & l'expérience ne conduiſent point ſéparément aux vérités cachées de notre art, les obſervations influent ſur la raiſon, la raiſon ſur les expériences, & que leur accord mutuel met le ſceau à la vérité. Tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt toutes deux à la fois, conduiſent les médecins *dogmatiques* dans les recherches qui ont la nature pour objet. C'eſt ſur leurs découvertes qu'eſt fondé cet art éternel, dont les connoiſſances ſont rangées ſous deux claſſes. La première, miniſtrante & auxiliaire, forme la théorie de l'art ; la ſeconde déduit des connoiſſances générales de celle-ci les préceptes qui nous apprennent à diſtinguer l'état actuel des malades & à trouver les choſes qui leur ſont néceſſaires. Mais donnons plus d'étendue à ce qui regarde le dogmatiſme des modernes.

La connoiſſance de l'homme ſain ou malade roule ſur celle des parties qui compoſent ſa machine, ſur leur jeu, leur nature & leur uſage. Ces notions élèvent l'eſprit à celles des fonctions, de leurs cauſes, de leurs rapports les unes avec les autres, & apprennent à diſtinguer l'exercice

l'exercice libre ou géné de ces fonctions. L'inſpection ou la diſſection des cadavres, une attention ſcrupuleuſe ſur tout ce que l'on voit, ſont les ſeules voies qui conduiſent à ces connoiſſances ſi néceſſaires; mais la raiſon ne doit parler ici que pour expliquer l'analogie qu'il y a entre les effets qu'on remarque & les loix phyſiques & méchaniques qui les dirigent. Il s'enſuit de-là que les connoiſſances exactes apportent autant d'avantages que les recherches trop curieuſes & trop raiſonnées enfantent d'erreurs; c'eſt à ces ſortes de recherches que remonte l'origine des ſyſtêmes, ces fantômes de l'imagination, ces romans phyſiques qui ne durent qu'un tems, & qui ſont détruits par d'autres ſyſtêmes qui leur ſuccèdent.

La nature de la ſanté & de la maladie, connue par l'obſervation, la raiſon inſpire qu'il faut produire des effets ſemblables à ceux de la ſanté pour la conſerver, & contraires à ceux de la maladie pour la détruire; enfin, par un certain nombre d'effets bornés, elle nous fait reconnoître les indications que nous préſentent les dérangemens de la ſanté, c'eſt-à-dire, le rapport qu'il a entre ce que l'on preſcrit, & la maladie qu'on cherche à enlever.

Pour nous fournir les moyens propres à procurer ces effets, l'hiſtoire naturelle, fille de l'expérience, ne ſe contente point de parcourir les mers & les terres, elle pénètre juſques dans leurs profonds abîmes, pour découvrir ce que chaque animal, végétal & minéral renferme en ſoi de conſtamment utile ou nuiſible. C'eſt elle qui s'élève juſqu'aux cieux, pour apprécier l'influence des corps lumineux & de ces fluides immenſes dans leſquels nous nageons; elle cherche à connoître tout ce qu'ils peuvent opérer ſur notre propre ſubſtance. C'eſt elle qui examine chaque être en particulier; elle porte ſon flambeau dans tous les coins de la nature, & tâche d'aſſujettir l'univers à ſervir l'homme.

L'expérience choiſit encore les ſubſtances que l'hiſtoire naturelle nous montre; elle les prépare, elle les allie, & elle en fait la baſe des remèdes que la pharmacie & la chymie produiſent. Combien de miſérables victimes ne tombent point ſous les coups de ceux qui, privés de ces deux ſciences, n'ont que leur fantaiſie pour règle dans l'alliage des médicamens? alliage qui en détruit tellement les vertus, que des ſubſtances douces & amies de l'homme, il en a fait des poiſons, & des poiſons en fait des ſubſtances très-douces. Par ces mêmes expériences d'alliage & de décompoſition, la chymie nous donne de nouveaux compoſés, de nouveaux ſimples, qui ont des vertus que la nature a refuſées à ſes productions.

Les ſecours que l'univers entier procure à la médecine étoient encore inſuffiſans; les maîtres de l'art ont été obligés de ſe ſervir de leurs mains pour exécuter ce que l'eſprit, aidé de l'habitude & de l'expérience, leur traçoit, & par-là ils ont formé l'art de la chirurgie.

Mais que ſerviroient tous les moyens de guérir, ſi pour en faire uſage, on ne ſavoit diſtinguer l'état actuel du malade? C'eſt ici que l'obſervation ſur les effets & changemens ſenſibles des qualités extérieures, & ſur la ſituation du mal, donnera lieu à des conjectures qui deviendront certaines, par les conſequences que nous tirerons enſuite du changement de leurs fonctions, de leurs cauſes, de leurs influences les unes ſur les autres, des indiſpoſitions auxquelles le malade eſt ſujet, enfin de mille circonſtances qui ſe préſentent au lit de ceux qui appellent la médecine à leur ſecours. Le cas particulier connu, le combattre, fait le triomphe de la raiſon. Elle décompoſe d'abord chaque maladie principale, elle la réduit aux vices ſimples qui en ſont les élémens. A ces vices ſimples elle joint les conſidérations de la nature, du ſiège, du degré & de la cauſe de la maladie; celles du tempérament, des forces, de l'âge, du ſexe, du climat, de la ſaiſon & de la façon de vivre du malade. Chacune de ces circonſtances cite l'expérience pour réclamer ſes droits; & la raiſon, comme juge, appuie les droits de celle-ci, révoque ceux de celle-là, diminue les prétentions de ces autres, & demeure inſenſible & indifférente ſur le reſte. Pour combattre pluſieurs vices à la fois, elle choiſit les remèdes qui ont des vertus combinées; elle va au plus preſſé, ſi les indications ſont contraires; enfin elle ſe trouve même quelquefois obligée d'augmenter le mal d'un côté, pour remédier de l'autre à la prompte deſtruction de la machine. Par la combinaiſon de toutes ces circonſtances, & l'analyſe des indications qu'elles préſentent, la raiſon met le médecin pourvu d'une théorie lumineuſe en état de traiter toutes les maladies imaginables, tandis que l'empirique paſſeroit inutilement ſa vie à apprendre les différens remèdes, & à connoître ceux qui ſont propres aux différens cas particuliers.

Tels ſont les principes de la véritable médecine; tels ſont les fondemens de ce dogmatiſme éclairé que les nations ſavantes ont cultivé avec ſoin, & qui ſera la règle ſûre de toutes celles qui voudront poſſéder les vraies ſources de la ſanté.

(*Extrait d'Él.*) (M. GOULIN.)

DOISON, (Marc) natif de Vandegies-aux-Bois, village dans les environs de Tournay, fut iſcrit dans le regiſtre du collége des médecins de cette ville le 22 mai 1690. Son mérite le fit

paſſer à la place de premier médecin penſionnaire, ainſi qu'à celle d'échevin de la même ville ; & il les remplit l'une & l'autre avec honneur. Avec un génie obſervateur, il fit beaucoup de recherches ſur les eaux minérales de Saint-Amand, & publia l'analyſe de leurs principes. La ſeconde édition, qui eſt plus exacte que la première, eſt de 1698 ; elle eſt dédiée à M. de Bagnols, intendant de la Flandre.

Doiſon mourut à Tournay le 24 mars 1737, âgé de 73 ans, & fut enterré dans l'égliſe paroiſſiale de Saint Brice, où l'on voit ſon épitaphe adoſſée à un pilaſtre de la nef. Avant que de la rapporter, il eſt bon de faire obſerver qu'il eſt peu de villes dans les Pays-Bas où l'on honore autant les morts qu'à Tournay. C'eſt une profuſion d'épitaphes dans les cimetières & dans les égliſes ; la plupart de celles-ci ſont entièrement pavées de marbre blanc, ſur lequel on a gravé les inſcriptions funèbres, que l'on conſacre même à la mémoire des enfans du plus bas âge. Les étrangers, dont l'œil curieux fait attention à tout, croient entrevoir, dans ces épitaphes, un peu de vanité de la part des vivans qui ſe ſont chargés d'honorer les morts : on décidera ſi leur critique eſt juſte, par ces mots qu'on lit ſur le marbre ſépulchral de Marc *Doiſon* :

Hic jacet celeberrimus vir

MARCUS DOISON

Primus penſionnarius hujus civitatis medicus,

Quem non nomen vacuum deſignavit,

Sed eruditio per ſtudium non intermiſſum, favente genio, parta & aucta,

Medicum doctiſſimum demonſtravit.

Inter Scabinos annô 1697 adſcitus eſt,

Et exindè dum per duodecim annos inter illos primus ſedebat,

Per duos annos majoris ſcabinalis curiæ Senatoris functiones exercuit ;

Atque in ea qualitate

Regiæ Auguſtiſſimi Imperatoris & Regis inaugurationi

Annô 1720 *interfuit.*

Sobrietatem in medico maximè deſideratam ſemper coluit,

Curam omnem & diligentiam, & medicus, & Senator impigrè exhibuit.

Obiit annô 1737, 24 *Martii, natus annis* 73.

(*Extrait d'El.*) M. GOULIN.)

DOL, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une ville de Bretagne à deux lieues de la mer, à ſept au Sud-eſt de Saint-Malo & à douze Nord-oueſt de Rennes. On trouve à un quart de lieue de la ville, une ſource minérale froide, près du Tertre-cruchot, maiſon de campagne dont elle a pris le nom. M. Lemonnier la dit ferrugineuſe, elle n'eſt pas aſſez connue.

(M. MACQUART.)

DOLÆUS ou DOLÉE, (Jean) médecin du Landgrave de Heſſe-Caſſel, & membre de l'academie impériale d'Allemagne, ſous le nom d'Andromachus, étoit de Geiſmar dans la Heſſe ; il naquit en 1651. Il fit ſes études à Heidelberg, & après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, il revint dans la même ville où il fut reçu docteur en 1673. Ce médecin mourut en 1707, & laiſſa des ouvrages qui ſe reſſentent beaucoup de la doctrine de Paracelſe, de Van Helmon, de Willis & de Deſcartes. Ils ont paru ſous ces titres :

Theatrum theriacæ cæleſtis Hoffſtadianæ. Hanoviæ, 1680, *in*-12.

Encyclopedia medicinæ theoretico-practicæ. Francofurti, ad Mœnum 1684, 1691. *in*-4. *Amſtelodami*, 1686, *in*-4.

Encyclopedia chirurgica rationalis. Francofurti, 1689, *in*-4.

Le catalogue de la bibliotheque de Falconet annonce une édition de Veniſe, 1690, trois volumes *in*-4, mais il eſt apparent qu'elle contient tous les ouvrages de Dolæus. Le recueil en a encore paru à Veniſe, 1695, *in-folio* ; à Francfort, 1703, deux volumes *in-folio*.

De furia podagræ lacte victâ & mitigatâ. Amſtelodami, 1705 & 1708, *in*-12. En Anglois, Londres, 1732, *in*-8. (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DOLIC, *dolichos*, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes impropremeent dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. Végétaux.

C'eſt un genre de plante exotique à fleurs polypétalées, de la famille des légumineuſes, qui a beaucoup de rapports avec les haricots, dont les tiges ſont communément grimpantes, à feuilles alternes, compoſées de trois folioles, & à fleurs papilionacées, dont l'etendart eſt muni de deux callofités à ſa baſe, & dont la carène n'eſt point contournée comme dans les haricots.

M. de Lamarck en décrit 35 eſpèces. Nous ne

ferons qu'indiquer ici celles qui ſont les plus employées.

1°. *Dolic* d'Égypte, *dolichos lablab*. Lin.

Phaſeolus egyptiacus nigro ſemine. C. B. P. 341, Tourn. 414.

Les égyptiens mangent ſes fruits noirs ou rougeâtres, que Proſper Alpin dit être auſſi agréables au goût que nos haricots ordinaires. Cette plante murit difficilement en France.

2°. *Dolic* de Chine, *dolichos ſinenſis*. Lin.

Les ſemences ſont petites, blanches ou rouges, communes dans la Chine & diverſes régions des Indes orientales, où, lorſqu'elles ſont convenablement aſſaiſonnées, elles ne le cèdent en rien à nos haricots. Linné dit que les matelots en achetent à la Chine, en font des proviſions pour leurs voyages.

3°. *Dolic* en ſabre, *Dolichos enſiformis*. (*Voyez* POIS SABRE.)

Bara-mareca. Rheed. Mal. 8, p. 85, T. 44.

Cette plante, dont les gouſſes ſont d'une énorme grandeur, ou d'un à deux pieds, croît à la Jamaique & dans les Indes orientales, & ſes graines ſont bonnes à manger, quoiqu'elles peſent un peu ſur l'eſtomac.

4°. *Dolic* quadrangulaire, *dolichos tetragonolobus*. Lin.

Lobus quadrangularis. Ramph. Amb. 5, p. 375, t. 133.

Les gouſſes de cette plante ſont longues, quadrangulaires, avec des ailes membraneuſes très-remarquables. On trouve cette plante dans les Indes orientales.

On mange dans le pays les gouſſes lorſqu'elles ſont encore rendres & vertes; on les coupe en petits morceaux & on les fait cuire au jus. On fait rarement uſage des graines lorſqu'elles ſont mures, parce qu'on prétend qu'elles portent leur action ſur le cerveau. On arrache les racines avant que la plante ait produit du fruit, & on les mange après les avoir fait bouillir.

5°. *Dolic* tubéreux, *dolichos tuberoſus*. vulg. Pois patate.

Phaſeolus radice tuberoſa oſculenta, ſiliquis quaſi articuloſis hirſutis, Plum. Spec. 8. Tournef. 415.

Ce *dolic* a une racine tubéreuſe groſſe comme les deux poings réunis, d'une conſiſtance & d'une ſaveur aſſez ſemblable à celle de nos raves, également bonne à manger, brune en dehors, blanche intérieurement, & garnie des fibres qui donnent naiſſance à d'autres tubéroſités auſſi très-bonnes à manger: les ſemences en ſont noires comme du jayet.

Cette plante croît à la Martinique, où l'on prétend qu'elle a été apportée du continent de l'Amérique par les caraïbes; on mange ſes ſemences & ſes racines. *Plum. Mſſ. v. Pluknet, t.* 102, *f.* 6.

6°. *Dolic* bulbeux, *dolichos bulboſus*. Lin.

Phaſeolus neviſenſis, foliis multangulis, tuberoſa radice. Pluk. Alm. 292, t. 52.

La tubéroſité de ſa racine eſt arrondie comme celle du navet. Les Indes orientales la fourniſſent communément: on la mange lorſqu'elle eſt dans ſa vigueur, avant que les fruits ſoient murs. Elle eſt meilleure cuite que crue; on en prépare un mets aſſez délicat, en la coupant par morceaux, & en la faiſant cuire avec du beurre, du ſucre & de la canelle.

7°. *Dolic* ligneux, *dolichos lignoſus*. Lin.

Phaſeolus perennis. Rumph. Amb. 5.

Cette plante croît naturellement dans les Indes, & vit ſept à huit ans: elle eſt toujours verte, ſes gouſſes ſont d'un grand uſage lorſqu'elles ſont vertes.

8°. *Dolic* du Japon, *dolichos ſoja*. Lin.

Phaſeolus erectus ſiliquis lupini fructu piſi majoris candido. Kœmpf. amœn. exor. 837, t. 838.

Cette plante croît au Japon & dans les Indes orientales. On y prépare avec les ſemences une ſorte de bouillie qui tient lieu de beurre, & dont on fait une ſauce fameuſe qu'on ſert avec les viandes roties.

9°. *Dolic* à gouſſes menues, *dolichos catiang*. Lin.

Phaſeolus minor. Rumph. amb. 5, p. 383, t. 139.

Cette plante croît dans les Indes orientales. Son fruit eſt, après le riz, l'aliment dont les indiens font le plus d'uſage. Celui qui a ſes graines blanches, eſt préféré aux autres comme plus délicat & plus ſain. (M. MACQUART.)

DOLORES. (*Pathologie*.) C'eſt le nom de la quatrième claſſe des maladies, dans les noſologies méthodiques de Sauvages, de Vogel & de Sagar. (*Voyez* la fin de l'article DOULEUR.)

(M. MAHON.)

DOLOROSI. (*Morbi*.) C'eſt la quatrième claſſe de la méthode des maladies du célèbre

Linnéus. Elle ſe diviſe en deux ordres, *Doloroſi intrinſeci*, & *Doloroſi extrinſeci*. (*Voyez* l'article DOULEUR, vers la fin.)

(M. MAHON.)

DOMEVRE. (*Eaux minérales.*) (*Voyez* SARBOURG.) (M. MACQUART.)

DOMPIERRE. (*Eaux minerales.*)

C'eſt une patoiſſe du bas Poitou, qui eſt à une lieue de la Roche-ſur-Yon, où l'on ſait ſeulement qu'il y a une ſource minérale froide.

(M. MACQUART.)

DOMPTE-VENIN. (*Mat. méd.*)

Aſclepias albo flore. C. B. P. 303.

Vincetoxicum. DOD.

Aſclepias caule erecto, ſimplici, herbaceo, foliis cordato lanceolatis racemis conglomeratis alternis. LIN.

Cette plante a des racines fibreuſes, blanches, d'un goût âcre, un peu amer, nauſéabonde & d'une odeur forte; ſes tiges ſont velues, noueuſes, pliantes; ſes feuilles, aſſez ſemblables à celles du lierre, ſont oppoſées, un peu velues ſur les bords. Des pédicules qui partent de l'aiſſelle ſoutiennent des fleurs blanchâtres, d'une ſeule pièce, en cloche à cinq parties, dont les ſommets ſont diſpoſés en roſette, & blancs. Le piſtil donne un fruit compoſé de deux gaines membraneuſes, qui contiennent pluſieurs ſemences rouſſes, applaties & aigrettées.

Le *dompte-venin* croît ſur les montagnes, dans les bois, où il s'élève quelquefois à deux pieds. On le trouve aux environs de Paris, & principalement dans le Bois-de-Boulogne.

Ses racines rougiſſent le papier bleu. La teinte que donne les feuilles eſt bien moins intenſe.

On a mis l'aſclepias au nombre des alexipharmaques, des ſudotifiques, des apéritifs. Ludovic en vante la racine pour l'hydropiſie: Teagus, pour provoquer les règles, faciliter l'excrétion de l'urine & la ſortie de l'humeur qui tapiſſe les poumons. Tournefort la recommande extérieurement contre les ulcères de mauvais genre & les tumeurs des mamelles. Dürr s'en eſt ſervi pour guérir pluſieurs hydropiques, & Elſnet a vu, par le même moyen, la cauſe de pluſieurs écrouëlles.

Foreſtus dit avoir guéri une hernie avec étranglement, en fomentant la partie avec la décoction de cette racine. Lorſqu'elle eſt récente, elle excite le vomiſſement, ce qui fait que pluſieurs perſonnes, & entr'autres Haller, l'ont ſoupçonnée d'être vénéneuſe, ſur-tout à cauſe de ſa reſſemblance avec l'apocin. C'eſt pourquoi Erhardus, après Lonicetus, la proſcrit, & ne veut pas qu'on la faſſe entrer dans l'eſſence alexipharmaque de Stahl. Hoffmann (*Syſt. t. 4. p. 3. p. 431.*) trouve qu'elle a quelque choſe d'anodin à la fin de ſon effet. On a preſcrit ſa doſe en poudre juſqu'à un demi-gros, & ſa décoction juſqu'à une demi-once.

L'infuſion aqueuſe de la racine ſèche en forme de thé a une odeur forte & une ſaveur nauſéabonde. Dix livres de racine deſſéchée donnent environ trois livres d'extrait aqueux. Cartheuſer & Lewis croyent que l'extrait ſpiritueux eſt plus utile que celui qui eſt aqueux: Neuman prétend le contraire. Ce que nous venons de dire au ſujet de l'aſclépias prouve aſſez que cette plante doit être une des plus importantes lorſqu'on aura de nouveau examiné ſa nature, & enſuite les circonſtances dans leſquelles l'art de guérir peut mettre d'accord les médecins qui ont varié juſqu'à préſent ſur l'emploi qu'on doit en faire.

(M. MACQUART).

DONATUS. (*Voyez* MARCELLUS DONATUS.) (*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DONDUS, ou DE DONDIS, (Jacques) fut ſurnommé Aggregator, à cauſe du grand nombre de remèdes qu'il a compilés pour ſervir à la cure de toutes ſortes de maladies. Il étoit de Padoue, où il naquit dans une famille patricienne. Ses parens le firent élever avec beaucoup de ſoin. Il ſe fit une grande réputation par la variété de ſes talens. Ceux qu'il avoit dans l'art de guérir, engagèrent la ville de Chiuſi en Toſcane à l'appeller. Il fut enſuite attiré à Padoue, où il pratiqua avec beaucoup de célébrité juſqu'à ſa mort arrivée vers l'an 1350.

Ses ouvrages, qui ont ſoutenu pendant quelque tems le nom qu'il s'étoit fait en Italie, ont été publiés ſous ces titres:

De fluxu & refluxu maris, opus poſthumum. Venetiis, 1472.

Promptuarium medicinæ. In quo non ſolum facultates ſimplicium & compoſitorum medicamentorum declaratur, verùm etiam quæ quibuſvis morbis medicamenta ſint accommodata, ex veteribus medicis copioſiſſimè & mirâ ordine monſtrantur. Venetiis, 1481, & 1576, *in-folio.*

Herbolario volgare, nel quale ſi dimoſtra a conoſcer le herbe e le ſue virtù. Veniſe, 1536 & 1540, *in-8*, avec figures.

C'eſt un extrait de l'ouvrage précédent qu'on a traduit en italien.

Ce médecin ſe fit auſſi beaucoup de réputation par les mathématiques. Il inventa une nou-

velle horloge, où non-seulement on voyoit les heures du jour & de la nuit, mais aussi le cours annuel du soleil par les douze signes du zodiaque, & celui que la lune fait tous les mois dans le ciel. On y voyoit encore les jours du mois & les fêtes de l'année. Cette machine fut ingénieusement exécutée par l'adresse du plus habile ouvrier qui fut dans la ville de Padoue; cette invention lui fit tant d'honneur que le public ne l'appella plus que Jacques de l'horloge, nom qui s'est ensuite toujours conservé dans sa famille. En 1344, on plaça cette horloge sur la tour du palais du prince de Carare, petite ville de Toscane.

Dondus, qui n'étoit pas moins naturaliste que mathématicien, fut le premier qui trouva le secret de faire du sel avec l'eau de la fontaine Albano dans le Padouan. De mille livres d'eau il tira une livre de sel; ce qui donna lieu, en 1370, de bâtir une maison pour servir à cet usage: on la plaça sur le bord du petit lac, dont les eaux sont plus salées que celles de la fontaine. Ces découvertes & ces inventions méritèrent beaucoup d'éloges à ce médecin; on érigea un monument à sa mémoire dans l'église principale de Padoue, où il est enterré. Voici des vers qui faisoient partie de l'inscription:

Ortus eram Patavi Jacobus, terraque rependo
Quod dedit, & calidos cineres brevis occulit urna.
Utilis officiò patriæ, sat cognitus orbi;
Ars medicina mihi, cœlumque & sidera nosse.
Quò nunc corporeò resolutus carcere pergo,
Utraque nempè meis manet ars ornata libellis.
Quin procul excelsa monitus de vertice turris,
Tempus & instabiles numerò quod colligis horas,
Inventum cognosce meum, gratissime lector;
Et pacem mihi vel veniam tacitusque precare.

Ce médecin laissa deux fils. Jean naquit à Chiusi, où son père exerçoit alors sa profession. Il fit ses études à Padoue, & il les fit avec tant de succès, qu'il fut généralement reconnu pour un grand philosophe, un orateur éloquent & un habile médecin. Ces qualités lui méritèrent l'estime & l'amitié de Pétrarque; & quoique celui-ci n'eut pas beaucoup de vénération pour les médecins, il distingua Jean *Dondus* de la foule par un legs de cinquante écus d'or qu'il lui laissa par son testament, à la charge d'employer cette somme à l'achat d'une bague, & de la porter au doigt en sa mémoire. Jean *Dondus* mourut à Padoue le 27 septembre 1380. Il laissa quelques ouvrages &, en particulier, un traité *De fontibus calidis Agri Patavini*, qu'on trouve dans le recueil *De Balneis* imprimé à Venise.

Gabriel *Dondus*, autre fils de Jacques, naquit aussi à Chiusi. Comme il ne s'acquit pas moins de réputation que son père & son frère, on l'engagea par de grosses pensions à se fixer à Venise, où il se rendit & pratiqua la médecine avec tant de bonheur, qu'il amassa des richesses considérables à ses héritiers. Il mourut dans cette ville, mais son corps fut transporté à Padoue, pour y être enterré dans le tombeau de sa famille.

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DONRACQ. (*Eaux minérales.*)

C'est un bourg du diocèse de Dax en Gascogne, à trois lieues & demie de cette ville, où l'on trouve des eaux minérales froides, que M. Massie dit être évidemment sulphureuses. Nous desirons de nouveaux renseignemens sur ces eaux. (M. MACQUART).

DONZELLINI, (Jérôme) savant médecin italien, vécut dans le XVI siècle. Il naquit à Orzi-nuovi au territoire de Brescе, & pratiqua la médecine dans cette dernière ville; mais il fut contraint d'en sortir à cause d'une dispute littéraire qu'il poussa trop vivement contre Vincent-Calzeveglia, pour soutenir Joseph Valdagne, tous deux médecins de Brescе. Le premier publia un livre contre le second, & il fut réfuté d'une manière si outrageante par *Donzellini*, que celui-ci fut contraint d'abandonner la ville de Brescе, pour se soustraire aux poursuites auxquelles il avoit donné lieu. Il se retira à Venise où il pratiqua la médecine avec assez de célébrité; mais ayant été accusé d'avoir offensé la majesté de la religion & de l'état, il fut condamné à être jetté dans l'eau. Léonard Cozzando, savant moine du XVII siècle qui étoit natif de Brescе, met cet événement en 1560.

George Matthias parle de ce médecin dans son *Conspectus historiæ medicorum chronologicus*. Il le croit différent d'un autre Jérome *Donzellini* de Vérone; mais comme il attribue à celui-ci la lettre sur la fièvre pestilentielle, dont nous allons parler, il paroît que le titre seul est une preuve que cet ouvrage appartient au premier, qu'il a distingué du second sans aucun fondement. Jérome *Donzellini*, médecin de Brescе, est auteur des écrits suivans:

Epistola ad Josephum Valdanium de naturâ, causis & curatione febris pestilentis. Venetiis, 1570, *in*-4.

De remediis injuriarum ferendarum, ſive, de compeſcenda irâ. Ibidem, 1586, *in*-4. *Altorfii*, 1587, *in*-8. *Lugduni Batavorum*, 1635, *in*-12. Il a traduit en latin le traité de Galien, intitulé *de Ptiſana*, & il a procuré les éditions de quelques ouvrages de *Montanus* & de *Jacchinus*. Ses *conſilia medica* & ſes *epiſtolæ mediæ* ſe trouvent dans le recueil de Scholzius, imprimé à Francfort en 1598, *in-fol.*

Les bibliographes citent Joſeph-Antoine *Donzellini* de Conſenza au royaume de Naples, qui a écrit un traité intitulé :

Queſtio convivialis de uſu mathematum in arte medicâ. Venetiis, 1707, *in*-8. On l'a inſéré dans la collection des œuvres de Gulielmini.

Mais il ne faut pas confondre ce médecin avec Joſeph *Donzelli* qui exerça la même profeſſion à Naples & qui mit au jour pluſieurs ouvrages ſur la matière médicale :

Synopſis de opobalſamo orientali. Neapoli, 1640, *in*-4.

Liber de opobalſamo. Additio apologetica ad ſuam de opobalſamo orientali ſynopſim. Neapoli, 1643. Le même en italien ſous le titre de *Lettera familiare ſopra l'opobalſamo orientale, adoperato in roma dalli Sigg. Ant. Maſcardi è Vinc. Panuzzi, in far le loro teriache.* Padoue, 1643, *in*-4.

Antidotario napoletano di nuovo riformato e corretto. Naples, 1649, *in*-4.

Teatro pharmaceutico, dogmatico e ſpargirico. Con l'aggiunta del Tomaſo Donzelli, figlio dell'autore. Rome, 1677, *in-fol.*

(*Extrait d'El.*) (M. GOULIN.)

DORADE. (*Hygiène.*)

Partie II. des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux, poiſſons.

Sparus aurata. LIN. *Piſces thoracici.*

Sparus dorſo acutiſſimo, lineâ armatâ aureâ inter oculos, Artedi. Gén. 35, ſ. 63.

Le nom de *dorade* vient particulièrement d'une eſpèce de ſourcil formé, ſuivant Duhamel, par un trait qui a la couleur de l'os bruni, & qui, faiſant chez le poiſſon le tour de l'orbite, entre les deux yeux, ſe termine un peu au-deſſous de ces mêmes organes. Quant à la couleur des autres parties, elle eſt d'un bleu vif & éclatant lorſque l'animal ſort de l'eau ; le ventre eſt d'un blanc mat, & a ſur les côtés des reflets argentins.

Suivant Willughby, la *dorade* a le corps large, comprimé par les côtés, couvert d'écailles de grandeur médiocre, les yeux aſſez grands, l'iris argentée, avec quelques taches nébuleuſes, la gueule modérément fendue, la langue pointue, ſix dents oblongues à la mâchoire ſupérieure, & huit à l'inférieure ; le dos eſt aminci en forme de lame tranchante, avec une nageoire qui s'étend dans preſque toute ſa longueur. Elle a vingt-quatre rayons, dont les onze premiers ſont très-épineux, &c.

Ce poiſſon ſe trouve dans la Méditerranée & dans l'Océan. On en a pêché qui peſoient juſqu'à dix-ſept ou dix-huit livres. On fait beaucoup de cas de celles qui ſont pêchées dans les étangs ſalés de Martigues, d'Hyère, & près le cap de Cette. Elles mangent les coquillages & les moules : on reconnoît les endroits qu'elles fréquentent au bruit qu'elles font en caſſant les coquilles de ces animaux, & en les broyant ſous leurs groſſes dents.

La chair de la *dorade* eſt de bon goût, mais un peu ſèche. Quelques perſonnes ne la conſidèrent pas beaucoup ; peut-être cela vient-il de la ſupercherie ou de l'ignorance des marchands, qui vendent pour des *dorades* des poiſſons du genre des ſpares, qui ſont inférieurs : d'ailleurs le lieu qu'elles habitent peut contribuer beaucoup à leur bonté. (M. MACQUART.)

DORADILLE. (*Mat. méd.*)

Aſplenium.

C'eſt un genre de plante dont le dictionnaire de botanique compte 39 eſpèces, qui eſt de la famille des fougères, & a des rapports avec les conchytes & les polipodes, dont le caractère diſtinctif eſt d'avoir la fructification diſpoſée par paquets oblongs, formant ſur le dos des feuilles, des petites lignes éparſes.

Nous parlerons ici des eſpèces dont la médecine fait uſage.

1°. La *doradille* ſcolopendre, *flor. franç.* vulgairement langue de cerf.

Aſplenium ſcolopendrium. LIN.

Lingua cervina officinarum. Bauh. pin. 353. TOURNEF. 514.

Cette *doradille* offre un grand nombre de variétés curieuſes. Celle-ci, qui eſt probablement le type de l'eſpèce entière, pouſſe de ſa racine

des feuilles longues preſque d'un pied, larges d'environ un pouce, échancrées en cœur à leur baſe, pointues, liſſes, vertes, & portées ſur des pétioles chargés de poils rouſſatres.

On trouve cette plante en Europe, dans les lieux couverts & humides, & ſur les bords des ruiſſeaux.

Cette *doradille* eſt un peu aſtringente, vulnéraire, pectorale. On l'a employée pour guérir le gonflement de la rate, pour arrêter le crachement de ſang & le cours de ventre. On a coutume de la joindre aux autres capillaires dans les bouillons béchiques & vulnéraires. Si on l'applique extérieurement, elle paſſe pour modifier & deſſécher les plaies & les ulcères.

2°. La *doradille* hémionite. Sl. fr.

Aſplenium hemionitis. LIN.

Hemionitis vulgaris. B. p. 353. TOURNEF. 546.

La racine de cette plante pouſſe pluſieurs feuilles liſſes, échancrées auriculées, & quelquefois lobées, élargies inférieurement. La fructification forme ſur le dos des feuilles, des lignes aſſez groſſes, obliques ou inclinées, par rapport aux trois nervures moyennes de chaque feuille.

Cette plante croît dans l'Italie, l'Eſpagne & les provinces méridionales de la France. Elle a beaucoup de rapports avec celle que nous venons de décrire, & elle a les mêmes vertus médicinales.

3°. La *doradille* potihie. *Sl. fr.*

Aſplenium trichomanes. LIN.

Trichomanes ſ. potyhicum off. B. PIN. 356. TOURNEF. 599.

La racine de cette plante eſt chevelue, fibreuſe, noirâtre, pouſſe beaucoup de feuilles longues de trois ou quatre pouces, étroites, ailées, & compoſées ſouvent de plus de trente folioles fort petites, ovales, arrondies légèrement, crénelées, & diſpoſées ſur deux rangs oppoſés, le long d'un pétiole commun très-grêle, luiſant, & d'un pourpre noirâtre. La fructification forme cinq ou ſix petites lignes courtes & divergentes ſur le dos de chaque foliole.

On trouve cette plante en Europe dans les lieux couverts & humides, dans les rochers garnis de mouſſe & ſur les vieux murs.

Cette eſpèce eſt béchique, apéritive, & inciſive : on prétend qu'elle convient dans les coqueluches des enfans, dans l'aſthme humide, dans les obſtructions du foie & de la rate, & dans les difficultés d'uriner produites par les calculs.

4°. La *Doradille* des murs. fl. fr. vulg. *fauvevie.*

Aſplenium ruta muraria. LIN.

Ruta muraria C. B. P. 356, TURNEF. 541.

La racine de cette plante eſt chevelue, pouſſe des feuilles longues de deux à quatre pouces, un peu dures, & portées ſur des pétioles nuds & longs, & deux fois ailés, imitant celles de la rue. Le pétiole eſt glabre, nud dans la plus grande partie de ſa longueur, vert brun à ſa baſe, & chargé à ſon ſommet de quelques pinules, ou ramifications alternes. La fructification forme ſur le dos de chaque foliole deux ou trois lignes fort petites, & qui, par la ſuite de leur developpement, ſe réuniſſent en un ſeul paquet ovale d'un roux brun.

Cette plante eſt commune en Europe dans les fentes des murs, des vieux édifices, & des rochers.

On la regarde comme très-pectorale & apéritive. On ordonne ſon infuſion ou ſon ſyrop dans les maladies du poumon.

5°. *Doradille* noire. fl. fr.

Aſplenium adiantum nigrum. LIN.

Adiantum foliis longioribus pulverulentis pediculo nigro. C. B. P. 355. (*Voyez* CAPILLAIRE.)

6°. La *Doradille* cétérach, fl. fr.

Aſplenium ceterach.

Ceterach officin. C. B. P. 354.

(*Voyez* CÉTÉRACH & CAPILLAIRE.)

(M. MACQUART.)

DORÉE, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux : poiſſons.

Perca chryſoptera. LIN. *Piſces thoracici. Perca* N°. 17.

La *dorée*, qu'on nomme encore la parſegue, a le dos très-vouté, la gueule médiocrement fendue, & rouge en dedans, une ſimple rangée de dents pointues, les iris des yeux d'une couleur blanche avec une nuance de jaune ; elle a les

écailles assez larges, noirâtres sur le dos, d'une teinte plus claire sur le ventre. Linnéus & Catesby ne s'accordent pas entiérement sur les caractères distinctifs de ce poisson.

La *dorée* a une chair fort estimée, elle abonde autour des isles Lucayes, dans la mer qui baigne l'Amérique septentrionale.

(M. MACQUART.)

DOREURS, (Maladies des) (*Medecine prat.*)

Tout le monde sait le tort que le mercure fait aux ouvriers qui dorent l'argent & le cuivre. Comme ils ne peuvent y réussir qu'en amalgamant l'or avec le mercure (1), & qu'en faisant volatiliser au feu le dernier de ces métaux, malgré la précaution qu'ils ont de detourner le visage, ils avalent une partie des vapeurs pernicieuses du mercure, qui les rendent, même en très-peu de temps, sujets aux vertiges, à l'asthme, à la paralysie, & qui leur donnent un aspect morne & la pâleur de la mort.

M. Sauvages a parlé de cette pâleur, & l'a désignée sous le nom de *chlorosis rachialgica*; elle rend le visage jaune & de couleur d'olive; elle est familière aux mineurs, aux *doreurs*, &c. Rien n'est meilleur, dans ce cas, que la décoction de racines de *squine* & de *bardane*. On verra plus bas, dans une observation de Borrichius, que ces deux médecins sont d'accord pour la cure, puisque tous deux recommandent les sudorifiques. Une pareille comparaison entre la pratique des auteurs est bien satisfaisante, & suivie dans toutes les maladies; elle seroit du plus grand secours pour les médecins, sur-tout pour les jeunes.

Il y a très-peu de ces ouvriers qui vieillissent dans leur métier, & s'ils résistent quelque temps, leur état devient si malheureux, que la mort leur paroît préférable, & qu'ils la desirent avec empressement. Juncker, dans sa chimie expérimentale déjà citée, dit qu'ils ont des tremblemens des mains & du col; que leurs dents tombent; que leurs jambes sont mal assurées, & qu'enfin ils sont attaqués de tremblemens universels. Fernel, dans son traité des choses cachées, assure la même chose; &, dans son livre sur les maladies vénériennes, il raconte le malheur d'un ouvrier qui, en dorant un meuble d'argent devint stupide, sourd & presque muet pour avoir respiré la vapeur du mercure. Foreſtus rapporte qu'un *doreur* devint paralytique en s'exposant aux vapeurs du même métal.

Dans les actes de Copenhague, on trouve une belle observation d'Olaus Borrichius, sur un certain allemand qui passoit sa vie à dorer des lames de métal. Ce malheureux n'ayant pas assez pris de précautions pour éviter les fumées mercurielles, fut attaqué d'un vertige violent, d'un serrement de poitrine considérable, d'asphixie. Son visage étoit cadavéreux, ses membres étoient agités de convulsions & on le croyoit mort, lorsque differens alexipharmaques, sur-tout la décoction de la racine de pimprenelle & de saxifrage le firent suer, & le rendirent à la vie. Ce médecin celebre pense que les particules déliées du mercure volatilisé, s'attachant aux nerfs de cet ouvrier, ont produit le tremblement, & que bientôt portées dans la masse du sang, elles en ont arrêté le mouvement naturel. Je serois trop long si je voulois rapporter ici toutes les observations de ce genre, qui se trouvent dans les écrits des médecins. Les exemples pareils se multiplient tous les jours dans les grandes villes, & dans un siècle sur-tout où rien ne paroit ni assez beau, ni assez élégant, si l'or n'y brille avec profusion; ainsi, chez *les grands*, les vaisseaux de l'usage le plus vil sont dorés comme ceux qu'on sert sur leurs tables.

J'ai eu occasion de voir dernièrement un jeune *doreur* qui est mort après avoir été alité deux mois, ce jeune homme ne se préservant pas assez des vapeurs mercurielles qui s'exhaloient de ses ouvrages, tomba dans la cachexie: son visage devint pâle & cadavéreux; ses yeux étoient gros, sa respiration très-difficile, son esprit aliéné, stupide, tout son corps languissant & paresseux; sa bouche se remplit d'ulceres puants, d'où découloient sans cesse des flots d'une sanie du plus mauvais caractère. Il mourut cependant sans aucune trace de chaleur fébrile. Je fus fort étonné de ce phénomène, & je ne compris même pas comment, avec une si grande putréfaction des humeurs, il n'y avoit aucun symptôme de fièvre. Bientôt en consultant les auteurs mon étonnement cessa; Baillou m'apprit qu'un homme soupçonné d'être attaqué de la vérole, ayant eu en même temps une fièvre quarte, en fut délivré par des vapeurs de mercure qui lui excitèrent un ptyalisme. Fernel, dans son traité de la vérole, parle

(1) Les *doreurs* en or moulu, ou en vermeil doré sont les seuls qui se servent de l'or amalgamé avec le mercure. Ils mettent, dans un creuset rouge, ces deux métaux ensemble, à la proportion d'un gros d'or sur une once de mercure; & quand le mélange est fondu, incorporé & lavé, ils l'appliquent sur un métal qu'ils ont auparavant déroché, c'est-à-dire, lavé à l'eau forte affaiblie avec de l'eau, pour le préparer à recevoir l'or. Quand il est étendu sur la pièce à dorer, on la chauffe sur une poêle grillée; le mercure alors se volatilise, & c'est cette opération qui est la plus funeste pour les *doreurs*. Ils ne sauroient prendre trop de précautions pour se garantir de ces vapeurs. Nous proposerons plus bas les moyens que nous croyons les plus propres à cet effet.

parle d'un homme, dont le cerveau réduit en liqueur couloit & s'échapoit par les yeux, qui vécut cependant ſans fievre pendant de longues années, & ſuccomba à la fin à ſa maladie. Il remarque qu'on l'avoit frotté auparavant de mercure, mais il avoue ingénuement qu'il fut etonné de ne lui avoir jamais vu de fièvre; il donne la raiſon pourquoi le mercure arrête le mouvement fébrile, & dit que c'eſt par ſa vertu narcotique, vertu qui le rend capable d'aſſoupir les douleurs quelconques, d'arrêter les hémorrhagies, & de tempérer l'ardeur & l'âcreté de la bile. Y a-t-il donc une qualité fébrifuge dans le mercure? Peut-être, un jour éloigné verra éclore un fébrifuge, tiré du règne minéral, dont on enrichira la médecine, & dont on ne fera point un ſecret blâmable, comme Rivière: ainſi, nous avons vu le règne végétal fournir le fameux febrifuge du Pérou; & un remède anti-dyſſentérique dernièrement découvert, dont le célèbre Léibnitz a fait un traité, c'eſt l'ipécacuanha. Pour réuſſir dans cette découverte, il faut s'éclairer du flambeau de l'expérience: il ſeroit, par exemple, permis & même raiſonnable de purger avec les mercuriaux dans les fièvres intermittentes. Le mercure doux n'eſt pas un remède auſſi dangereux qu'on le croit communément: il faut cependant le preſcrire avec beaucoup de précaution, car ce demi-métal, dans des mains inhabiles, eſt ſemblable à un cheval indomptable, comme l'a dit Borrichius, en racontant l'hiſtoire d'un homme illuſtre qui mourut d'une fièvre violente, pour s'être laiſſé appliquer ſur le poignet, par un charlatan, deux ſachets pleins de mercure, dont l'action narcotique éteignit la chaleur vitale en même temps que le feu de la fièvre, tant doivent être ſuſpects les bienfaits d'un ennemi ſi perfide, & qui, nouveau Protée, prend tant de formes differentes. Des auteurs qui ont écrit des poiſons ſur les minéraux, nous fourniſſent des remèdes contre les troubles produits par les vapeurs du mercure; ils conſeillent, en général, tous ceux qui augmentent le mouvement du ſang & des eſprits animaux, & qui excitent la ſueur. En effet, le mercure cauſe une lenteur dans le mouvement de nos liquides, comme il eſt aiſé de s'en convaincre, en conſidérant les accidens qui ſurviennent à ceux qui ont avalé des vapeurs mercurielles, & comme le démontre l'autopſie, puiſqu'on trouve le ſang coagulé & concret dans les cavités du cœur, comme dans cette guenon dont Avicenne parle, & qui avoit bu du vif argent. Ainſi donc, toutes les eaux cordiales, ſpiritueuſes, l'eſprit-de-vin lui-même, ſeront mis en uſage dans ces cas-là; on pourra employer auſſi avec ſuccès, l'eſprit-de-ſel ammoniac, de térébenthine, de pétréole, les ſels volatils, ceux de corne de cerf, de vipère, & tous les autres remèdes de cette nature. La thériaque doit être ſuſpecte, à cauſe de l'opium qu'elle contient. On préférera les décoctions des plantes alexipharmaques, de chardon-béni, de ſcordium, de ſcorſonère & d'autres ſemblables à leurs eaux diſtillées qui, ſuivant la judicieuſe remarque de Van Helmont, ne ſont que les ſueurs des végétaux. Fallope propoſe la poudre & les feuilles d'or, comme le plus prompt à s'unir au mercure; & à en arrêter les mauvais effets. Liſter loue beaucoup la décoction de gayac, dont le goût ſemblable à celui du poivre, ſemble annoncer la même activité. Potérius recommande les fleurs de ſoufre infuſées dans le vin, contre les maladies cauſées par le vif-argent & pour ceux qui ont reçu les vapeurs de ce demi-métal, & qui en ont été frottés; mais quand l'abondance des humeurs exige la purgation, il faut ordonner aux *doreurs* des médicamens beaucoup plus actifs que dans les autres maladies, parce que les inteſtins dont la ſenſibilité & l'irritabilité ſont aſſoupies, réſiſtent aux ſtimulus ordinaires. Les remèdes antimoniaux réuſſiſſent très-bien dans cette circonſtance. La ſaignée y eſt pernicieuſe, car les eſprits & les humeurs ont beſoin d'être mis en mouvement, plutôt que d'être ralentis. Les anciens mineurs avoient coutume, comme nous l'avons remarqué d'après Pline, ſur-tout dans les mines de plomb & de mercure, de ſe couvrir le viſage de veſſies liées; les maſques de verre, ſuivant Kirker, ſont maintenant en uſage pour éviter les miaſmes métalliques. Ces deux moyens pourroient être fort utiles aux *doreurs*: l'exercice leur eſt auſſi très-néceſſaire pour échauffer leur corps, ainſi que des chambres chaudes, un feu brillant dans leurs cheminées, car rien n'eſt plus propre à éloigner le mercure que cet élément devant lequel il fuit pour me ſervir d'une expreſſion poétique.

Il eſt bien étonnant que le mercure, qui paſſe pour un ſi bon anthelmintique & qu'on donne aux enfans pour tuer leurs vers, ou infuſé, ou bouilli dans l'eau, ou mêlé avec une conſerve quelconque, ſoit ſi pernicieux lorſque ſes fumées & ſes exhalaiſons ſont reçues par la bouche & par le nez, qu'elles tuent preſque en un inſtant, comme on a occaſion de l'obſerver parmi les argenteurs & les *doreurs*. N'eſt-il pas vraiſemblable que cela a lieu, parce que le mercure, atténué & diviſé, par l'action du feu en des molécules très-ſubtiles & très-pénétrantes, attaque tout à la fois les poumons, le cœur & le cerveau, en s'introduiſant par la bouche & les narines? De cette manière, il peut facilement arrêter le cours des eſprits animaux & de tous les fluides en agiſſant comme un narcotique; tandis que l'infuſion, la décoction & même une doſe de pluſieurs onces, d'une livre de mercure en ſubſtance, comme on le donne dans la paſſion iliaque, ne cauſe aucun des accidens ci-deſſus énoncés, parce que, ne trouvant pas à l'intérieur du corps

une chaleur capable de le diviſer & de le réduire en vapeurs, il reſte en maſſe & ſe fait jour par ſon poids, en ſurmontant tous les obſtacles qui ſe trouvent à ſon paſſage. C'eſt à cauſe de cette vertu particulière au mercure qu'un certain jaloux, ſuivant Auſone, trouva une antidote dans ce demi métal, lorſque ſa femme adultère après l'avoir empoiſonné, lui en fit prendre en ſubſtance, dans le deſſein d'accélérer ſa mort. C'eſt ainſi que le feu qui dénature certains poiſons, exalte l'action de quelques autres, & rend vénéneuſes des ſubſtances innocentes de leur nature. Ambroiſe Paré rapporte que le pape Clement VII mourut par la fumée d'un flambeau empoiſonné qu'on portoit devant lui, & ajoute qu'il eſt faux de croire que le feu purge tout & détruit ce qu'on lui oppoſe : opinion qui, ſelon lui, cauſe la perte de ceux qui ne prennent pas aſſez leurs précautions. Eſt-il donc ſi à-propos, & ſi néceſſaire à la ſûreté publique, de brûler les habits & les meubles des morts, dans les peſtes qui affligent une ville ; & ne ſeroit-il pas bien plus utile d'enfouir ces effets avec les cadavres, & d'abandonner la coutume où l'on eſt de tout livrer aux flammes ? Il me ſemble qu'il ne peut y avoir aucun doute à cet égard. Chez les Romains, la loi des douze tables avoit prévu cet inconvénient. Il étoit défendu de brûler les corps au-dedans de la ville ou près des maiſons des particuliers, de peur que l'air ne fût altéré par la fumée qui en exhaloit. Le feu produit différens effets, ſuivant la diverſité & le mélange des corps ſur leſquels il agit ; tantôt il développe & répand les poiſons, tantôt il les concentre. Le mercure nous offre un exemple frappant de cette action différente. On le boit crud, ſans aucun danger ; ſi on le ſublime avec des ſubſtances ſalines, il devient corroſif ; ſi on ajoute à ce ſel mercuriel une certaine quantité de mercure par l'action du feu, le ſel corroſif s'adoucit, devient mercure doux & préparé convenablement, c'eſt un des meilleurs phlegmagoges, & des plus puiſſans anti-vénériens.

Nous avons eu occaſion d'obſerver une maladie terrible qui a attaqué le mari & la femme tous deux *doreurs* en or moulu. Elle ſera d'autant mieux placée en cet endroit, qu'elle donnera un exemple frappant des maux que le mercure eſt capable de produire, & qu'elle pourra ſervir de réſumé ſuccint à ce chapitre.

Cet homme étoit très-occupé à Paris ; il doroit, depuis le matin juſqu'au ſoir, dans une chambre aſſez vaſte mais baſſe, où il couchoit lui, ſa femme & ſes enfans. Ayant pris aſſez peu de précautions contre les vapeurs mercurielles, il lui vint d'abord des chancres à la bouche, en très-grande quantité ; ſon haleine, à cette époque, étoit fétide ; il ne pouvoit ni avaler, ni parler, ſans des douleurs effroyables. De pareils accidens guéris par la ceſſation de ſon ouvrage & les remèdes appropriés, reparurent trois ou quatre fois de ſuite, ſeuls & ſans aucun autre ſymptôme ; mais bientôt, à ce mal, ſe joignit un tremblement univerſel très-violent, qui attaqua d'abord ſes mains, puis tout ſon corps : il fut obligé de reſter dans un fauteuil, ſans pouvoir faire un pas ; ſon état étoit digne de pitié ; agité de mouvemens convulſifs perpetuels, il ne pouvoit ni parler, ni porter ſes mains à ſa bouche ſans ſe frapper lui-même ; on étoit obligé de le faire manger, & il n'avaloit que par une déglutition convulſive, qui cent fois manqua de le ſuffoquer. Ce fut dans cet état affreux de ſa maladie, qu'il eut recours à un empirique qui frotta ſes jambes d'une pommade, les fit baigner dans du gros vin, dans lequel on faiſoit infuſer des herbes aromatiques, & lui preſcrivit tous les matins & tous les ſoirs, environ un gros d'une poudre rouge à prendre dans une pomme. Ces remèdes ſecrets, & dont par conſéquent on ne peut connoître l'indication, eurent un effet ſingulier. Son tremblement ceſſa un peu ; ſes jambes & ſes cuiſſes s'enflerent prodigieuſement ; il y vint des cloches en grande quantité, on les perça avec une aiguille, elles rendirent en abondance une eau trouble, ſereuſe, qu'on conſerva dans des pots par ordre de l'empirique. Au bout d'un certain temps il s'y fit un dépôt parmi lequel on appercevoit manifeſtement des globules de mercure. (Ce fait ne doit pas paroître ſurprenant, puiſqu'on a vu plus d'une fois dans les cadavres des hommes, qui avoient pris beaucoup de mercure dans leurs maladies, ce demi-métal en ſubſtance dans leur cerveau, les inteſtins, les poumons, dans les os même.) Au bout de cinq ou ſix mois d'un pareil traitement, notre malade ſe ſentit beaucoup mieux : ſon tremblement étant très-diminué, & n'exiſtant preſque plus, il ſe crut guéri, &, malgre l'avis de ſon medecin, qui lui conſeilloit de ſe ſervir encore de ſes remèdes pendant deux ou trois mois, pour s'aſſurer une guériſon parfaite, il ſe négligea. Peu à peu il eſſaya de marcher avec deux cannes, & ſe ſentit enfin aſſez fort pour hazarder de ſortir de ſa maiſon & de ſe promener dans les rues. L'exercice le fortifia, mais il lui reſtoit une ſenſibilité ſingulière ; le bruit d'un cheval, ou d'une voiture quelconque, le faiſoit treſſaillir, au point qu'il auroit été bien des fois dans le cas d'être écraſé, s'il n'eût pris la précaution de marcher contre les murs & contre les boutiques. Il étoit alors obligé de s'arrêter de crainte de tomber ; il ne pouvoit exprimer la ſenſation déſagréable que lui cauſoit ce bruit. Enfin, ayant recommencé ſon ouvrage, malgré les précautions qu'il prit, ſon tremblement augmenta & ſe fixa dans ſes mains : une remarque ſingulière, c'eſt qu'ayant l'habitude de s'enivrer, dans cet état, il tenoit ſon

verre ſans le renverſer, ce qui ne lui arrivoit pas lorſqu'il n'avoit pas bu; & il m'a dit avoir fait cette obſervation ſur pluſieurs de ſes confrères, qui étoient dans le même cas que lui. Les ſoins qu'il eut de ne travailler que très-peu, d'écarter ces vapeurs de mercure par un courant d'air, l'exemptèrent des maux cruels qu'il avoit déjà ſouffert; il n'éprouva plus que le tremblement des mains, & un bégaiement inſupportable, le *pſelliſmus metallicus* de M. de Sauvages, qui réſiſta à l'électriſation recommandée, dans ce cas, par M. de Haën, qui a eu du ſuccès. Ce *doreur* a vécu trois ou quatre ans après, ſans aucun autre accident, & il eſt mort d'une fracture du bras, à trois endroits differens. Il eſt à remarquer que ce bras etoit affligé de rhumatiſme, & qu'il y portoit un cautere depuis de longues années.

Sa femme eut à-peu-près les mêmes ſymptômes, mais beaucoup moins graves dans le commencement. Elle eut de particulier un ptyaliſme continuel, qui la deſſécha & la rendit comme un ſquelete. Dans la ſuite cette malheureuſe femme devint aſthmatique; les accès de cette maladie, d'abord éloignés, ſe rapprochèrent de plus en plus; elle avoit un râle continuel, ne crachoit, ni ne touſſoit ſur la fin de cette maladie, qui fut la même pendant dix-huit ans; elle ne pouvoit ni marcher, ni ſe pencher ſans crainte d'être ſuffoquée: fixée ſur un fauteuil depuis plus d'un an, les ſymptômes de ſon aſthme devenant de plus en plus graves, elle fut enfin délivrée de ſes maux par une mort heureuſe pour elle, & qui eut quelque choſe d'affreux pour ceux qui en furent ſpectateurs.

Ce tableau effrayant pour les *doreurs* & pour tous les ouvriers en général qui ſe ſervent du mercure, les miroitiers & quelques autres, les forcera peut-être de prendre plus de précautions qu'ils ne font ordinairement, pour ne point avaler, ni reſpirer les vapeurs pernicieuſes de ce métal funeſte. (M. Fourcroy.)

DOREUR, (Colique de) (*Voyez* Rachialgie.) (M. Chamseru.)

DORMIR. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre I. Sommeil & veille.

Section II. Sommeil.

Dormir, c'eſt ſe livrer aux douceurs du ſommeil, lorſque le corps eſt fatigué, après s'être occupé pendant ſeize à dix-ſept heures de la journée, on eſt involontairement ſollicité de *dormir*, pour réparer les forces perdues, & redevenir apte à de nouveaux travaux. Il y a du danger à trop *dormir*, il y en a encore à ne pas *dormir* aſſez. On riſque à changer les heures de la veille & du ſommeil, ainſi qu'à prendre certaines poſitions qui ne ſont pas naturelles en dormant; nous donnerons à l'article Sommeil tout ce qui eſt relatif à cette fonction importante, & nous y renvoyons.

(M. Macquart.)

DORONIC, *doronicum.* (*Mat. méd.*)

C'eſt un genre de plante à fleurs compoſées, de la diviſion des corymbifères, dont le calice a de longues écailles diſpoſées ſur deux rangs, & dont M. de Lamarck décrit dix-ſept eſpèces. Celles qu'on a employées en médecine ſont les ſuivantes.

1°. *Doronic* à feuilles en cœur.

Doronicum pardalianches. Lin.

Doronicum maximum folïis caulem amplexantibus. C. B. P. 185. Tourn. 488.

Une variété de cette eſpèce eſt le *doronicum radice ſcorpii. C. B. P.* 184. Tournef. 487. *Doronicum vulgare Raii.*

Sa racine eſt noueuſe, oblongue, traçante, blanche, avec des fibres latérales qui lui ont fait appliquer la figure du ſcorpion. Sa tige eſt cylindrique, canelée, lanugineuſe, elle s'éleve de deux à trois pieds. Les feuilles ſont en cœur, obtuſes, molles, un peu velues. Les fleurs ſont grandes, jaunes, portées chacune ſur des péduncules ſimples un peu longs. A ces fleurs ſuccèdent des ſemences noirâtres & aigrettées.

Cette plante ſe trouve en France, en Allemagne, dans la Suiſſe, dans les lieux ombragés des montagnes.

La racine de cette plante entre dans pluſieurs compoſitions officinales, aſſez ridicules, telles que le *diamargaritum* chaud d'Avicènne, le *diamoſchus*, l'électuaire de perles, &c. Les uns diſent qu'elle eſt aromatique & douçâtre, les autres, qu'elle eſt viſqueuſe & ſtiptique. Auſſi, a-t-on prétendu, d'un côté, que c'étoit un poiſon, & de l'autre, qu'elle offroit un bon contrepoiſon. Matthiole, dans ſes épitres p. 302, déclare que ſon uſage n'eſt nullement dangereux, qu'il en a donné une demi-once à un chien ſans qu'il en ait reſſenti aucun mauvais effet. Geſner, *hort.* p. 257. *Epiſt.* p. 18 *& ſuivantes*, dit qu'après en avoir pris lui-même deux gros, il n'a été aucunement incommodé. On a dit cependant qu'après huit heures de cette priſe ſon corps s'enfla, & qu'il éprouva pendant deux jours une foibleſſe qu'il fit ceſſer en prenant un bain d'eau chaude. On a même avancé qu'il en étoit mort: mais on ſait qu'il

mourut de la peſte à Zurich en 1565. Depuis, pluſieurs ſavans ont prouvé par une foule d'obſervations, que la racine de *doronic* n'étoit pas auſſi dangereuſe qu'on l'avoit avancé.

On a vanté cette racine contre les maux de la tête, contre ceux de la matrice, & particuliérement contre le vertige. mais Haller nous apprend que les habitans des Alpes ne s'en ſervent plus, & Ludovici dit qu'il a éprouvé qu'elle n'étoit d'aucune utilité dans les maladies de la tête. On ne peut faire grand fond ſur ce qu'on a dit juſqu'ici des vertus de cette racine.

2°. Le *doronic* à feuilles oppoſées, ou Tabac des Voſges, Bétoine des montagnes, Arnique.

Doronicum oppoſiti-fol. LIN. *Doronicum plantaginis fol. alterum*, *C. B. P.* 185, TOURNEF. 488. *Arnica montana.* LIN. Mill. Dict. No. 4. (*Voyez* ARNIQUE.)

3°. *Doronic* ſcorpioïde. *Doronicum ſcorpioïdes. Arnica ſcorpioïdes.* LIN. *Doronicum radice dulci*, *C. B. P.* 184. TOURN. 487. *Doronicum folio ſubrotundo ſerrato. C. B.* 3.

Cette plante a une racine noueuſe, oblique, de la groſſeur d'un très-petit doigt; la tige eſt velue, ſtriée, haute d'environ un pied & uniflore. Les feuilles ſont caulinaires, alternes, ovales oblongues. La fleur eſt jaune, terminale, large d'un pouce & demi.

Cette plante croît abondamment dans les montagnes de l'Autriche, dans les foſſés & les lieux humides.

Hoffman & Camerarius ont donné de grands éloges à la décoction de cette plante contre la dyſſenterie, & l'ont nommée l'herbe dyſſenterique. Dans les boutiques du Brandebourg, on la vend au lieu de l'arnica, quoiqu'elle diffère beaucoup de cette plante par ſa figure, ſa ſaveur & ſon odeur.

Les chaſſeurs & les bergers qui vivent ſur les montagnes, & qui donnent à cette plante le nom de racine de bouc ſauvage, la regardent, ainſi que la grande eſpèce de *doronic*, comme un remède excellent contre le vertige. (Ray. *Hiſt. plan.*) Ces vertus ont encore beſoin d'être confirmées.

4°. *Doronic* velu. *Doronicum hirſutum.*

Doronicum longifolium hirſuto-aſperum. C. B. P. 185. TOURN. 488. *Arnica.* HALLER. HELV. N°. 91.

Cette eſpèce a la fleur un peu odorante, paſſe pour ſtomachique, & eſt encore moins employée que les autres. (M. MACQUART.)

DORTOIRS.

Partie I. De l'homme ſain conſidéré ſuivant ſes rapports & ſes différences.

Claſſe II. Rapports de l'homme en ſociété.

Ordre II. Réunion dans des habitations communes.

Les *dortoirs* ſont des endroits deſtinés au ſommeil pour un certain nombre de perſonnes. On ſait combien il eſt préjudiciable de reſter longtemps dans un lieu, dont l'air échauffé, rempli de lumières, ou de la tranſpiration pulmonaire & cutanée d'un grand nombre de perſonnes, ne ſe renouvelle point ou difficilement; on ſait qu'il devient bientôt inſuffiſant pour la reſpiration, parce que ſi les poumons & les lumières ont conſommé tout l'air vital qui ſe rencontroit dans l'air atmoſphérique, ils n'ont laiſſé que la moſette, comme cela arrive dans les ſalles de ſpectacles & dans les grandes aſſemblées; alors l'air vitié devient très-nuiſible aux individus qui y reſtent plongés.

Les *dortoirs* où l'on réunit beaucoup de perſonnes, éprouvent non ſeulement les mêmes effets d'un air épais & corrompu, mais même la moſette ſemble y avoir quelques degrés de plus d'inſalubrité, parce que la crainte du froid de la nuit fait fermer les *dortoirs* avec le plus d'exactitude poſſible, dans la crainte que des vents coulis ne ſoient dans le cas de ſaiſir les perſonnes les plus près des fenêtres & des portes, ſi elles n'étoient pas bien clauſes ou calfeutrées; parce que pendant ſept ou huit heures de la nuit on n'ouvre jamais les portes, ce qui n'arrive pas dans le jour pendant un temps auſſi long, & donne lieu à un nouvel air de remplacer celui qui ſe vitie; parce que l'urine & les excrémens, qui ſe trouvent dans les *dortoirs*, contribuent beaucoup à accumuler la mauvaiſe odeur.

On ſe perſuadera aiſément combien l'air des *dortoirs* eſt corrompu & peut être nuiſible, en y entrant le matin avant qu'on les ait ouverts, ou ſeulement en entrant dans une chambre de douze à quinze pieds quarrés, où il couche deux ou trois perſonnes. Il convient donc de ne pas en placer un trop grand nombre dans le même *dortoir*; il faudra toujours les pratiquer dans des lieux dont les plafonds ſoient très-exaucés, ne les fermer qu'au moment où l'on ſe couchera, les ouvrir de grand matin, y pratiquer des ouvertures par leſquelles l'air de dehors ait accès, lorſqu'il eſt tempéré. Ces ouvertures ou ces eſpèces de ventilateurs doivent être faits de façon qu'elles ſe terminent au plafond, afin que les exhalaiſons & l'air chaud, qui occupent la partie la

plus élevée des appartemens, ſortent plus facilement, que l'air nouveau le remplace, qu'il ſe mette de niveau avec une température moyenne, telle qu'elle ne puiſſe faire de mal aux perſonnes qui ſeront expoſées à ſon contact.

On ne peut que très-difficilement employer les précautions dont nous venons de parler dans les lieux bas, humides, marécageux, où l'air eſt mal ſain: c'eſt pourquoi l'on feroit bien de proſcrire de telles habitations; mais ſi on eſt forcé d'y demeurer, il ne faut pas faire coucher pluſieurs perſonnes dans le même lieu, ou bien il faut par des moyens artificiels, y faire pénétrer un air ſec & chaud qui puiſſe corriger l'air des *dortoirs*, & ſauver au moins une partie des inconvéniens qu'on ne peut éviter.

Si les *dortoirs* ſont ſujets à beaucoup d'inconvéniens, même pour les perſonnes qui jouiſſent d'une bonne ſanté, à plus forte raiſon ſont-ils à craindre pour les malades, lorſque non-ſeulement ils y ſont réunis en grand nombre, mais, ce qui pis eſt, lorſqu'on a la barbarie de les placer au nombre de deux ou trois & même plus dans un même lit. On n'aura rien fait pour les pauvres malades, quand, avant tout, on n'aura pas proſcrit un abus auſſi révoltant; c'eſt ce qui fait deſirer à tous les bons citoyens, qu'on ne laiſſe plus les malheureux ainſi entaſſés dans des *dortoirs* communs où l'on reſpire un air infect, & où il faut, aux miniſtres de ſanté & à ceux qui ſervent les malades, une bien robuſte conſtitution, & beaucoup de bonheur pour ne pas prendre les germes des plus fâcheuſes maladies & de la mort. Il ſeroit bien plus ſimple de donner aux curés l'argent qu'on deſtine au ſoulagement des pauvres dans les grands hôpitaux; avec ce même argent, les malheureux ſeront beaucoup mieux ſoignés dans le ſein de leur famille, & nous n'aurons plus ainſi de grands foyers de putréfaction où la miſere ſe décourage & où l'humanité gémit. (M. MACQUART.)

DOS, (Couché ſur le dos.) (*Sémiotique.*) (*Voyez* le mot COUCHER.) (M. MAHON.)

DOSE & DOSER. On peut entendre par ce terme la quantité déterminée par poids ou par meſure, d'un médicament ſimple ou compoſé qui doit être adminiſtré à chaque priſe, ou bien la meſure préciſe de chacun des ingrédiens qui doivent entrer dans un médicament compoſé. Le mot *doſe* pris dans ce dernier ſens, appartient à la pharmacie proprement dite, & on imagine bien que dans les formules galéniques & arabeſques ces proportions ont été preſque toujours fixées au hazard & par des évaluations purement arbitraires. Comment, par exemple, Myrepſus a-t-il pu ſe conduire dans la compoſition informe & monſtrueuſe de ſes cinq cens onze antidotes, à une époque ſur-tout où la chimie n'exiſtoit pas, & où les idées ſuperſtitieuſes les plus ineptes ſervoient le plus ſouvent de guide?

La quantité qu'un malade doit prendre d'un médicament pour être guéri ou ſoulagé, eſt ſouvent diſtincte de la *doſe* qui peut lui convenir pour chaque priſe; c'eſt ainſi, par exemple, que pour la guériſon d'une fièvre quotidienne, il faut prendre deux, quatre ou ſix gros de quinquina entre deux paroxiſmes, & qu'ordinairement la *doſe* entière ou totale qui doit être adminiſtrée, peut être évaluée, en général, à trois ou quatre onces. Les ouvrages de matière médicale, & ſur-tout ceux qui expoſent des préceptes ſur les formules des médicamens, ne manquent guères de rapporter le terme moyen auquel on peut les preſcrire; mais quand on ne veut point s'aſſervir à une aveugle routine, & qu'on peut remonter à toutes les cauſes qui peuvent modifier l'action des médicamens, on voit bientôt à combien de reſtrictions doivent être ſoumiſes les évaluations générales des *doſes* ſuivant la nature propre des ſubſtances, la manière de les préparer, de les combiner, de ſeconder leur action par la diététique ou d'autres moyens pris de l'hygiène. Cet horizon s'agrandit bien plus encore, ſi on veut y faire entrer des conſidérations relatives à l'âge, au ſexe, au tempérament, au climat, au degré de ſenſibilité ou d'irritabilité, à la coutume, &c. Cet objet eſt trop important pour qu'on ne doive point chercher à lui donner quelque développement.

Les Galéniſtes & les Arabes ne pouvoient point être conduits à une détermination préciſe des *doſes*, puiſque les ſubſtances employées étoient comme inconnues, & qu'elles n'avoient point été ſoumiſes comme dans ces derniers temps, à l'analyſe chimique; ainſi, le fougueux Paracelſe trouva une ample matière à ſes diatribes violentes; mais s'il fut heureux pour renverſer & pour détruire, il ne le fut pas autant pour reconſtruire un nouvel édifice, & comment auroit-il pû en venir à bout avec ſes préjugés groſſiers, ſon ignorance conſtante & ſes idées ſuperſtitieuſes, abſurdes; malgré les progrès de la chimie depuis Stahl & Boerhaave, ſon influence ſur la pharmacie & ſur l'exercice de la médecine, a été très-tardive, & ne voit-on pas des médecins preſcrire encore des médicamens, comme on le faiſoit du temps du Myrepſus ou d'Actuarius. Les médecins véritablement inſtruits & qui cherchent à s'entourer des lumieres de toutes les ſciences acceſſoires à l'art de guérir, trouvent maintenant dans l'étude de la botanique & de l'analyſe végétale, des connoiſſances plus ſures & plus préciſes pour parvenir à une évaluation judicieuſe des *doſes*, ſur-tout en n'employant que

des remèdes ſimples. La botanique leur apprend à ne pas ſe méprendre ſur les vraies eſpèces qui doivent être employées, & ces mêmes caractères ſpécifiques des plantes leur donnent des points d'analogie, ſoit pour faire de nouveaux eſſais, ſoit pour ſubſtituer d'autres plantes à celles qui ſont connues. D'un autre côté, l'analyſe végétale ſur-tout quand elle n'a point été faite par des moyens violens & propres à altérer la nature des corps, apprend à connoître les vrais principes actifs & médicamenteux qui doivent déterminer la proportion des *doſes*; & c'eſt ainſi que ſans de vains efforts de mémoire on peut ſe diriger avec intelligence dans l'adminiſtration des médicamens.

La manière de préparer & de combiner les drogues influe auſſi beaucoup ſur leur action dans l'économie animale, ſoit en émouſſant leurs principes quand ils ſont à craindre, ſoit en augmentant leur énergie primitive, & c'eſt par là qu'on peut augmenter ou diminuer la *doſe* d'un médicament. Ce n'eſt pas qu'il faille ajouter foi à tous les prétendus correctifs qui ont eu de la vogue dans divers temps, & qui ſouvent n'étoient fondés que ſur de vains préjugés; mais on ne peut diſconvenir que des principes de chimie ne donnent des moyens de rendre moins actives certaines ſubſtances, ou même de faire ceſſer leur effet pernicieux ſans ſe priver des avantages qu'on en peut obtenir. C'eſt ainſi, par exemple, que la réſine de jalap, qui comme toutes les autres réſines, n'eſt point miſcible avec les fluides aqueux de l'eſtomac, & peut, par conſéquent, étant portée dans les replis des inteſtins, y adhérer, y produire des irritations, des phlogoſes, occaſionner des ſuperpurgations, acquiert des qualités ſavonneuſes qui empêchent ſes effets ſi on la triture avec des ſemences émulſives, comme les amandes, ou ſi on la mêle avec des ſubſtances mucilagineuſes. On peut d'un autre côté augmenter l'activité de certains médicamens en leur combinant même des ſubſtances qui n'ont pas les mêmes vertus, mais qui ſont douées de qualités ſtimulantes: c'eſt ainſi, par exemple, qu'on peut augmenter l'énergie du quinquina, en le combinant avec la ſerpentaire de Virginie, ou bien avec quelque aromatique, comme l'écorce de citron, la canelle, &c. & de cette manière une moindre *doſe* de ce febrifuge produit un effet bien plus marqué, & ſauve au malade les autres inconvéniens d'une *doſe* plus forte de la même écorce.

Rien ne décèle mieux un eſprit nourri des vrais principes de la médecine, qu'une attention particulière à la diététique, à l'exercice du corps & autres moyens que ſuggère l'hygiène, au point de les faire ſouvent entrer ſeuls dans les traitemens des maladies, ou du moins d'y ſubordonner tellement l'adminiſtration des médicamens, qu'on voit que c'eſt dans ces reſſources que repoſe principalement la confiance. C'eſt en effet de cette manière qu'on peut éviter de donner de grandes *doſes* de remedes & opérer cependant bien plus ſûrement & bien plus efficacement la guériſon. On ſait que parmi les ſubſtances alimentaires, il y en a d'auſtères & d'aſtringentes, comme les coings, les grenades, le fruit de l'épine-vinette, l'oſeille, les capres, le pourpier; d'autres qui ſont adouciſſantes & relâchantes, comme les fraiſes, les oranges, les citrons, les pommes, les raiſins, les figues, les melons, les laitues, &c. Il y en a auſſi de ſtimulantes, d'expectorantes, de diurétiques, &c. (*Voyez ſur ces objets l'eſſai ſur la nature & le choix des alimens, par Arbuthnot.*) Pourquoi donc ne point chercher à ſeconder puiſſamment l'action des remèdes par les alimens & les boiſſons, & réduire toujours à la moindre *doſe* poſſible, ou du moins à la forme la plus ſimple & la moins compliquée ceux qu'on croit devoir faire prendre? Pourquoi, par exemple, au lieu de ces formes bannales des purgatifs, compoſés de ſels neutres, de manne, de rhubarbe, de ſenné, qu'on a coutume de preſcrire, & qui forment une boiſſon des plus dégoutantes, ne pas ſe borner à quelques gros d'un ſel neutre, avec un peu de manne, en cherchant d'autre part à lâcher le ventre par des alimens doux & propres à produire cet effet, ou par des boiſſons délayantes & laxatives priſes un ou deux jours d'avance. Seroit-il néceſſaire d'employer le quinquina à une auſſi haute *doſe* contre les fièvres intermittentes, ſi on avoit ſoin de faire prendre quelque demi-verre d'un vin généreux le jour que l'accès ſe déclare; c'eſt du moins ce que je puis atteſter avoir fait avec ſuccès contre des fièvres quartes très-opiniâtres. Que ſervent dans les fièvres malignes quelques *doſes* de potions cordiales, de bols anti-putrides & fortifians, & ne vaudroit-il pas mieux comme on le fait à Edimbourg, remplacer cet appareil médicamenteux ou du moins ſeconder ſon effet, en donnant auſſi du vin généreux de diſtance en diſtance pour ſoutenir les forces & faciliter ainſi à la nature la terminaiſon de la maladie. Je puis d'ailleurs à cet égard prendre un ton affirmatif d'après une expérience répétée.

Il n'y a perſonne qui ne ſente que les *doſes* des remèdes doivent varier ſuivant les périodes de l'âge, puiſque la quantité de nourriture eſt à cet égard ſoumiſe à tant de variations. Auſſi eſt-on ſouvent dans l'uſage d'indiquer dans les ouvrages de matière médicale, ce qu'il faut d'un remède pour un enfant ou pour un adulte, puiſque l'âge met d'ailleurs tant de différence dans l'irritabilité & la ſenſibilité du conduit inteſtinal. Ainſi de ſimples ſirops, par exemple, où entrent quelques principes purgatifs, ſuffiſent en général

Digitized by Google

pour lâcher le ventre dans le bas âge, tandis qu'il faut ſouvent des purgatifs très-decidés pour produire le même effet ſur un adulte; mais ſi c'eſt une raiſon pour diminuer la *doſe* de certains remèdes énergiques, ce n'eſt pas un motif ſuffiſant pour les interdire quand ils ſont d'ailleurs indiqués. Le tartre émétique, par exemple, qu'on preſcrit dans un âge adulte à la *doſe* d'un ou de deux grains peut être employé à la *doſe* d'un demi-grain dans une cuillerée d'eau, même durant l'allaitement. L'eſtomac même à cet âge par une extrême ſenſibilité ſe débarraſſe promptement de ce remède & des matières qui le ſurchargent, & j'ai vu ainſi des enfans attaqués de la coqueluche être promptement ſoulagés par des vomiſſemens répétés, tandis que ſans cette reſſource, ils étoient menacés de périr ſuffoqués par les efforts de la toux. Ce qu'il y a de digne de remarque, c'eſt que l'effet de ce remède n'avoit rien d'allarmant durant ſon action, comme cela arrive quelquefois dans un âge avancé où la nature a moins d'énergie pour réſiſter à l'impreſſion du remède. On voit des perſonnes robuſtes & avancées en âge, tomber en ſyncope durant l'action du tartre émétique & avant que le vomiſſement ſe déclare, avoir les lèvres pâles & livides, & ne revenir à elles-mêmes que quelque temps après. On peut rapporter ces effets au défaut de ſenſibilité & à la foibleſſe de la réaction de l'eſtomac contre ce remède.

Il n'y a pas peut-être en médecine d'objet plus important, & ſur lequel on ait fait moins de progrès, que la doctrine des tempéramens, car tout ce qu'on a dit ſur ce ſujet s'eſt borné à répéter avec quelques variétés & ſous d'autres formes, ce que les anciens en avoient obſervé. Quoi qu'il en ſoit, il y a des individus qui portent ſi viſiblement les caractères de quelqu'un des quatre tempéramens primitifs de l'homme qu'il eſt impoſſible de s'y méprendre; un des moyens de bien ſaiſir ces différences caractériſtiques, eſt de ſuivre ſur eux avec attention l'effet des médicamens & les diverſes *doſes* qui ſont néceſſaires pour produire des effets ſemblables. J'ai traité en divers temps un homme d'un tempérament mélancholique le plus decidé, de diverſes affections bilieuſes qui rendoient néceſſaire l'emploi de l'émétique & ſon effet même à la *doſe* de deux grains, a été de procurer des déjections & jamais des vomiſſemens. Une dame d'un tempérament phlegmatique très-marqué, & ſujette à une ſurabondance de matières pituiteuſes qui l'excèdent, a toujours beſoin de prendre au moins trois grains d'émétique pour éprouver quelques vomiſſemens modérés. Une autre dame douée d'un tempérament bilieux & tres-irritable, eut un jour une indigeſtion qui fit adminiſtrer imprudemment un grain d'émétique, elle éprouva pendant trois jours des vomiſſemens continuels auxquels elle fut ſur le point de ſuccomber, & elle a reſſenti pendant plus d'une année des accidens nerveux qui datoient de l'impreſſion pernicieuſe du même remède. Que de ménagemens n'exige point l'emploi de ce qu'on appelle remèdes héroïques & avec quelle circonſpection ne faut-il point les preſcrire à des perſonnes que le médecin traite pour la première fois. J'ai vu une femme être ſur le point de ſuccomber à une *doſe* ordinaire de poudres d'Ailhaud, tandis que cette *doſe* ne produit ſouvent qu'un effet ordinaire. Si les charlatans avoient autant ſoin de publier les effets malheureux de leurs remèdes comme leurs ſuccès, combien n'auroit-on pas lieu de les craindre.

La comparaiſon des ouvrages de médecine qui ont été écrits en divers lieux, atteſtent l'influence du climat ſur la pratique, & on eſt bien loin de donner les mêmes *doſes* des médicamens à Naples & en Suede. On voit même, à cet égard, des différences très-marquées entre l'Allemagne & la France; mais il ne paroit pas que la ſenſibilité augmente & ſoit plus forte à meſure qu'on ſe rapproche de la ligne équinoxiale. M. Warner, chirurgien anglois, qui a exercé long-temps l'art de guérir à Alger, m'a rapporté lui-même qu'il faut quelquefois porter à une *doſe* exceſſive les médicamens pour produire des effets marqués. Dans des fièvres malignes, ſoit continues, ſoit rémittentes, il étoit obligé de gorger, pour ainſi dire, les malades de quinquina, pour ſoutenir leurs forces & les ſauver. Il preſcrivit un jour un émétique à un Maure, c'eſt-à-dire, qu'il fit mettre quatre grains de tartre émétique dans une pinte d'eau, avec ordre d'en prendre quelques taſſes d'heure en heure. Le malade n'éprouvant aucun effet des deux premières priſes, avala la *doſe* totale à la fois, celle-ci ne fut pas même ſuffiſante pour rien faire rejetter, & il fallut, quelque temps après pour faire agir le médicament, produire des irritations fortes dans l'arrière-bouche & des friction ſur le ventre. Une autre preuve qu'il m'a donnée de l'inſenſibilité phyſique des Africains, ſe prend de la fréquence extrême du cautère actuel, qu'une aveugle routine porte à appliquer indiſtinctement ſur toutes les parties où les malades ſe plaignent de douleur, de gonflement, de tenſion, ſans avoir égard à leur ſtructure. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que ces applications du feu qui ſeroient capables de jetter dans des convulſions une perſonne ſenſible, ſont ſupportées par les Maures avec une tranquillité & une eſpèce d'indifférence qu'on prendroit pour un effort extrême de fermeté & de courage, ſi on en ignoroit la vraie cauſe; elles ne ſont d'ailleurs ſuivies de preſqu'aucun ſigne d'inflammation. On voit donc combien les médecins qui changent de climat, doivent avoir une attention particulière dans l'adminiſtration des médicamens & dans la détermination de leurs *doſes*

à la ſenſibilité propre des habitans, qui eſt d'ailleurs puiſſamment modifiée par leur manière de vivre.

L'influence des ſaiſons eſt auſſi bien marquée dans la pratique de la médecine, & on ſait que la même *doſe* d'un purgatif produira, toutes choſes d'ailleurs egales, un effet plus marqué en hiver qu'en été. Il paroit même que par un temps pluvieux, les humeurs ont une plus grande direction vers les ſelles, ſoit par une action ſympathique de l'air humide ſur les inteſtins, ſoit par un relâchement produit dans toute l'habitude du corps. Je ne prétends point cependant en déduire des préceptes minutieux de pratique, & conclure avec un médecin connu, qu'il faut régler la *doſe* des médicamens ſur les degrés du baromètte ou de l'hygromètre. Les obſervations qu'on a faites ſur ces objets, ne ſont point aſſez exactes pour en tirer des règles invariables. Il n'en eſt pas de même de celles que Sydenham a faites ſur l'influence que la conſtitution médicale de chaque année exerce ſur les maladies ſporadiques, puiſqu'il en réſulte des modifications particulieres de ces dernières maladies, & que l'adminiſtration & la *doſe* des médicamens doivent en recevoir des variétés. Dehaën en offre un exemple bien remarquable. Il a obſervé à la Haye en 1757, une conſtitution épidémique de fièvres anomales dans leſquelles il n'y avoit aucun jour critique. Il employa inutilement les remèdes ordinaires ſans ſucces; les purgatifs étoient pernicieux; le quinquina & les acides, inutiles. Après avoir tenté d'autres remèdes, il n'y eut que l'emploi tant externe qu'interne des emolliens & des adouciſſans mucilagineux qui réuſſit. Il ſurvint en même temps des dyſſenteries qu'il voulut traiter avec les purgatifs & les aſtringens, mais ſans aucun ſuccès; il ne trouva d'utiles que les adouciſſans & les mucilagineux. Il parut peu de temps après des angines & des fièvres ſcarlatines, qu'on ne pouvoit pas ſoupçonner tenir du caractère de la conſtitution épidémique précédente. Dehaen voulut les traiter avec les remèdes déja uſités; mais l'effet en fut malheureux, & il ne put réuſſir dans le traitement qu'avec l'uſage des purgatifs qui avoient été précédemment nuiſibles.

Les diverſes périodes de la maladie exercent encore une influence bien directe ſur l'action des médicamens, en ſorte que ſi on les adminiſtre à propos, on peut facilement obtenir d'une petite *doſe*, ce qu'une *doſe* plus forte ne pourroit point produire, ou ne produiroit qu'imparfaitement dans tout autre temps de la maladie. Qui ne voit, par exemple, que les purgatifs ou les ſudorifiques dont on auroit peu d'effet à attendre dans la vigueur d'une fièvre bilieuſe, peuvent devenir très-efficaces à une bien moindre *doſe* vers la terminaiſon de la maladie. La même réflexion doit s'étendre aux périodes d'exacerbation & de rémiſſion que les maladies aiguës offrent chaque jour, & combien n'eſt point nuiſible la règle de donner conſtamment du bouillon de quatre en quatre heures, ſans avoir égard aux ſymptômes, puiſque dans le temps de l'exacerbation on imprime par là une nouvelle ſuite de mouvemens à l'économie animale, & qu'on ne fait qu'exciter davantage le jeu des organes qui eſt déja porté trop haut. Il ne faut donner les alimens que dans le temps de la plus grande rémiſſion, car alors, ils auront le double avantage de réparer les forces, & d'exciter le ton de l'eſtomac, qui ſans cela reſteroit dans un degré d'action, inférieur à celui qu'il doit avoir. Ce qu'on dit des alimens, doit s'entendre à plus forte raiſon des ſubſtances médicamenteuſes qui exercent encore une action plus vive à la moindre *doſe*, & qui ne peuvent qu'augmenter, ſans fruit, le trouble de la fièvre. Le paroxiſme des maladies chroniques doit être également reſpecté, & ici, comme dans tous les autres cas de pratique, il faut toujours viſer à la plus grande ſimplicité, & réduire toujours aux formes les plus ſimples & aux moindres *doſes*, l'appareil des médicamens.

C'eſt une vérité généralement reconnue, qu'une vie plus ou moins active & exercée, doit mettre de très-grandes différences dans la ſenſibilité & l'irritabilité des mêmes individus, & que les mêmes *doſes* des médicamens qui conviennent aux uns, peuvent être exceſſives pour d'autres. Si on excepte, en effet, les claſſes moyennes de la ſociété qui vivent dans un état de modération pour la nourriture, les mouvemens du corps ou les paſſions de l'ame, quel contraſte n'offrent point ceux qui vivent dans l'opulence & l'oiſiveté, & ceux qui joignent à des travaux de corps pénibles, une nourriture peu ſubſtantielle & priſe avec peu de régularité. La ſenſibilité & l'irritabilité des premiers, portées le plus ſouvent à l'excès par le concours de toutes les cauſes phyſiques & morales qui peuvent les aigrir, & qui multiplient parmi eux les affections nerveuſes de tout genre, demandent dans leurs maladies des ménagemens continuels, & peuvent recevoir des dommages irréparables de l'action des médicamens, s'ils ne ſont employés à une *doſe* très-petite & avec une extrême réſerve. Les gens de travail, au contraire, endurcis à la fatigue, aux impreſſions de l'air & accoutumés aux alimens les plus groſſiers, ont des viſcères robuſtes qui ne peuvent être mis en action que par des cauſes puiſſantes & par de fortes *doſes* de médicamens actifs. On voit donc qu'un médecin qui ſeroit le plus habituellement exercé à les traiter dans leurs maladies, pourroit commettre des fautes graves & comme involontaires, ſi appellé auprès des gens du monde, il ne ſaiſiſſoit promptement combien

combien il doit être réſervé ſur l'adminiſtration. & la *doſe* des médicamens. (Voyez *l'Eſſai ſur les maladies des gens du monde par M. Tiſſot.*)

La coutume ou la répétition habituelle d'un remède, fait ſinguliérement varier ſon action, & peut influer beaucoup ſur ſa *doſe*. L'expérience de tous les temps a appris que, dès qu'on continue l'uſage d'un médicament actif, on n'en obtient plus bientôt l'effet qu'il produiſoit d'abord, & qu'on eſt obligé d'en augmenter graduellement la *doſe*. C'eſt ainſi qu'on s'eſt élevé par degrés à des *doſes* d'opium, d'éther, de ciguë, &c. qui paroiſſoient effrayantes, & qu'on a rendues ſalutaires par l'habitude, ce qui en débutant n'auroit pas manqué de produire des effets funeſtes. Il y a quelque temps que donnant mes ſoins à une dame affligée d'un cancer à la matrice, qui étoit ſupérieur à toutes les reſſources de l'art, j'eus beſoin de recourir à l'opium pour ſoulager du moins les douleurs de la malade. On fut obligé de s'élever graduellement en augmentant la *doſe* de ce narcotique, & je puis atteſter que vers la fin, cette *doſe* a été portée à 120 grains, & ce n'étoit qu'à ce prix qu'on pouvoit obtenir un peu de calme. Cet effet de l'habitude mérite la plus grande conſidération dans la pratique de la médecine. Il y a ſouvent plus d'habileté qu'on ne croit à graduer les priſes d'un médicament, à en ſuſpendre pour quelque temps l'uſage, ou à s'élever par des augmentations bruſques; & telle ſubſtance médicamenteuſe qui a été quelquefois employée ſans ſuccès, produit en d'autres mains des guériſons inattendues. Il y a d'autres ſubſtances qui, douées d'une nature délétère, ont été introduites dans la pratique de la médecine, & qui agiſſant à titre *d'altérans* peuvent être continuées, & doivent même l'être pendant long-temps à la même *doſe*; c'eſt ainſi que j'ai vu réuſſir le ſublimé corroſif ou muriate mercuriel, à la *doſe* d'un quart de grain par jour, en le continuant au-delà de quatre mois, & qu'un ulcère vénérien invétéré qui s'étoit manifeſté à la bouche en a été parfaitement guéri.

C'eſt ſouvent avoir fait de grands progrès ſur une matière que d'en bien ſentir la difficulté & l'étendue; l'art de *doſer* les médicamens ne doit pas ſe borner comme l'on voit, à quelques efforts de mémoire pour retenir des appréciations vagues, inſérées dans des ouvrages de matière médicale; c'eſt ſouvent par les réflexions les plus fines & les plus judicieuſes que le médecin doit ſe conduire. Un remède excellent par lui-même peut totalement manquer ſon effet, ſi on ne proportionne point la *doſe* à l'effet qu'on doit produire. Qui ne ſait, par exemple, que le quinquina donné en décoction ou à petite *doſe* eſt inefficace contre les fièvres intermittentes malignes, & que ſi on n'a l'art de prévenir le troiſième ou quatrième accès en donnant ce fébrifuge à la *doſe* d'une once & demi ou deux onces, le malade ſuccombe irrévocablement. Tous les médecins de génie ſe ſont élevés contre la méthode lénitive & pareſſeuſe du plus grand nombre de praticiens qui, bornés dans leur ſphère étroite, manquent toujours dans les cas graves de déployer les reſſources de l'art & laiſſent tranquillement périr des malades qu'ils auroient pû ſauver en donnant un médicament énergique d'une main hardie; dans d'autres cas il y a des excès à éviter, & des médicamens qui, pris avec modération auroient été avantageux, deviennent nuiſibles s'ils ſont portés trop loin, en dérangeant la marche de la maladie. La méthode des rafraîchiſſans, par exemple, qui eſt ſi utile contre la petite vérole, ne devient-elle pas funeſte quand on la généraliſe trop ou qu'on la porte à cet excès qui paroît être ſuggéré par une ſorte de fanatiſme. C'eſt ainſi qu'en omettant de garder une juſte proportion, on tombe dans un abus répréhenſible & qu'on parvient moins à guérir la maladie qu'on traite, qu'à en créer une nouvelle. (PINEL.)

DOUAI, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une ville de la Flandre ſituée ſur la Scarpe, à ſix lieues nord-oueſt de Cambrai, & à cinq nord-eſt d'Arras. La ſource qu'on y regarde comme minérale ſe trouve dans un caveau de la maiſon d'un particulier, dans l'endroit le plus élevé de la ville.

Baumé en a donné l'analyſe dans les *Mémoires de l'Ac. des ſc. ſav. étrang. t. IV.* Il la regarde comme véritablement ſavoneuſe, contenant les deux alcalis fixes du fer, & du ſel marin, & une terre non métallique. Il regarde comme ſingulier que le fer, qui dans toutes les eaux minérales, eſt tenu en diſſolution par un acide, le ſoit ici par l'alcali fixe. Ce qui fait qu'il croit pouvoir la comparer à la teinture martiale alcal. de Stahl, & lui en attribue les qualités.

Il y a une lettre dans les Mém. litt. & crit. pour ſervir à l'hiſtoire de la medecine, 1775, où l'on prévient que cette eau n'eſt qu'une eau de citerne ou de marre; il eſt bon de l'examiner de nouveau. (M. MACQUART.)

DOUBLE-FEUILLE, (*Ophris bifolia.*) (*Mat. méd.*)

On trouve cette plante dans les vallées humides. Sa tige eſt haute de quatre à ſix pouces, ronde, portant en ſon milieu ſeulement deux feuilles oppoſées l'une à l'autre, & ſemblables à celle du plantain. De-là vient ſon nom *bifolia*.

Elle n'eſt pas d'un uſage bien commun; cependant les payſans l'eſtiment pour les vieilles plaies & les ulcères; ils font infuſer toute la

plante, racine & feuilles, dans l'huile d'olives, & s'en ſervent enſuite comme d'un baume: quelques-uns ſe contentent de la piler, & ils l'appliquent ainſi ſur le mal. (M. MAHON.)

DOUBLE-TIERCE, (Fièvre.) (*Tertiana duplex.*)

C'eſt une eſpèce d'intermittente qui paroît compoſée de deux tierces, c'eſt-à-dire, qu'il y a tous les jours dans cette fièvre un accès comme dans la quotidienne, avec cette différence qu'il n'eſt pas d'auſſi longue durée, qu'il eſt un jour plus léger, l'autre jour plus fort, & qu'il revient à des heures inégales, de ſorte que l'invaſion du premier paroxiſme répond à celle du troiſième, celle du ſecond à celle du quatrième, ainſi de ſuite.

Cette fièvre eſt la plus commune des intermittentes. Elle a les mêmes cauſes que la tierce, ſes ſymptômes & ſon prognoſtic ſont auſſi les mêmes; mais, comme les intermiſſions ſont moins longues, il eſt plus difficile de placer les remèdes qui lui conviennent. Elle eſt ſouvent épidémique au printems & à l'automne.

Il y a une autre eſpèce de fièvre *double-tierce* qui a deux accès tous les deux jours & un jour d'intermiſſion, de ſorte que le premier & le troiſième jour, il y a deux paroxiſmes diſtincts, & le ſecond & le quatrième ſont libres. Celle-ci eſt très-rare: cependant pluſieurs auteurs en font mention; & Rivière qui l'a obſervée, l'appele *tertiana duplicata.* (*Voyez* pour la deſcription des différens ſymptômes de cette fièvre & pour ſon traitement, l'article FIÈVRE INTERMITTENTE & celui de FIÈVRE TIERCE.) (M. LAGUERENE.)

DOUBLE-QUARTE, *Duplex quartana.*

Autre eſpèce d'intermittente qui eſt moins commune que la double-tierce, & qui ſe montre ſous deux formes différentes. Dans l'une des *double-quarte*, on a deux accès en un jour, & les deux jours ſuivans ſont libres, après quoi la fièvre reparoit comme la première fois. Bonnet décrit cette eſpèce, mais elle eſt fort rare: dans l'autre qui eſt fréquente, il y a un paroxiſme chaque jour pendant deux jours de ſuite, & le troiſième eſt libre, ainſi de ſuite.

La fièvre, ſoit ſimple, ſoit *double-quarte*, puiſe en général, ſes cauſes dans les mêmes ſources que les autres intermittentes; cependant, il eſt des diſpoſitions particulières à certains ſujets, qui les rendent plus propres à en être attaqués. On a obſervé, par exemple, que les perſonnes mélancholiques, & celles qui portent d'anciennes obſtructions, y étoient plus communément ſujettes. Cette fièvre n'eſt pas ſi ſouvent épidémique que les autres, mais elle paroit plus ſpécialement attachée à certains pays. Elle eſt auſſi plus opiniatre & plus difficile à déraciner ſur-tout en automne. L'Hippocrate anglois (Sydenham) a obſervé qu'elle ſe guériſſoit plus aiſément chez les ſujets qui en avoient été déja attaqués, que la première fois.

Cette fièvre réſiſte quelquefois aux remèdes les mieux adminiſtrés, & dure pendant pluſieurs années en laiſſant ou ſans laiſſer des intervalles, & cela arrive ſur-tout aux perſonnes voraces qui ne peuvent s'aſtreindre à aucun régime, & à celles qui ſont obſtruées. Elle traine ſouvent après elles différentes affections chroniques, & d'autrefois elle en fait diſparoître de très-anciennes. Pluſieurs obſervations authentiques atteſtent qu'elle a guéri des maladies contre leſquelles les méthodes les plus ſages avoient échoués, telles que l'épilepſie, la goutte, la manie, & la néphrétique. (*Voyez* pour les autres détails & pour la curation, les articles FIÈVRE QUARTE, FIÈVRE INTERMITTENTE.) (M. LAGUERENE.)

DOUCE-AMERE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MORELLE.) (M. MACQUART.)

DOUCETTE. (*Mat. méd.*) (*Voyez* MACHE.) (M. MACQUART.)

DOUCHE. (*Hygiène.*)

La *douche* eſt une eſpèce de bain qui conſiſte à laiſſer couler de haut en bas, par une fontaine naturelle ou artificielle, un certain volume d'eau, ſoit thermale, ſoit froide, avec une force déterminée ſur différentes parties du corps humain; on donne des *douches* avec les eaux ſimples, ou avec les eaux compoſées, ou minérales, & on les varie ſuivant les différentes circonſtances où l'on ſe trouve.

La *douche* d'eau tiède produit de très-bons effets ſur les tumeurs inflammatoires, & dans tous les cas où il faut adoucir, relâcher, réſoudre. On a l'expérience que cette *douche* a diſſipé des tumeurs gouteuſes & ſcrophuleuſes.

Les baigneurs de Paris donnent la *douche*, quand on la demande; ils ont des tuyaux diſpoſés pour cette opération. Les molécules de l'eau par la *douche* ſe diviſent dans leur chûte, & forment, dans la chambre, une eſpèce de brouillard qui produit l'effet d'une étuve, & ajoutent à l'efficacité de la *douche*. De tout temps on a ordonné les *douches* des eaux thermales, contre la roideur & la diſtorſion des membres; contre les anchilôſes & les paralyſies; contre les tumeurs qui, par leur dureté, réſiſtent aux remèdes ordinaires. On en recommande l'uſage contre les entorſes

Digitized by Google

& les exoſtoſes, contre les douleurs invétérées & les vieux ulcères.

Au défaut d'eaux thermales naturelles, on peut en faire d'artificielles, & donner la *douche* avec elles. On en donne encore quelquefois avec le bouillon de tripes, de fraiſe de veau & de pieds de mouton; ces *douches* produiſent des effets merveilleux. Dans l'hôtel-dieu de Paris, on donne des *douches*, avec l'eau froide, aux maniaques que l'on y tient enfermés dans une ſalle particulière. Pour cet effet, on place les malades dans une cuve ſur laquelle on met un couvercle qui couvre toute la cuve, & entoure le col du malade qu'on veut doucher. Sur ſa tête, répond un robinet qu'on ouvre, & d'où part une colonne d'eau très-forte qui tombe à plein jet, ſur le devant de la tête du malade, qui étant retenu dans la baignoire, de manière à ne pouvoir s'échapper, eſt forcé de recevoir la *douche* au gré de ceux qui l'adminiſtrent; l'impreſſion vive & inattendue que cauſe cette opération, produit quelquefois une révolution heureuſe, & ramène les foux au bon ſens, ou quelquefois les rend plus foux.

(M. Macquart.)

DOULEUR, *ἀλγος*, *ἀλγηδὼν*, qui ſignifie ſouffrir, ſe dit *en médecine* d'une ſorte de ſentiment dont ſont ſuſceptibles toutes les parties du corps, tant internes qu'externes, dans leſquelles ſe fait une diſtribution de nerfs qui ayent la diſpoſition naturelle de tranſmettre au cerveau les impreſſions qu'ils reçoivent.

Ce ſentiment eſt une modification de l'ame, qui conſiſte dans une perception déſagréable, occaſionnée par un déſordre dans le corps, par une léſion déterminée dans l'organe du ſentiment en général. Cet organe doit être diſtingué de ceux des ſens en particulier, ſoit par la nature de la ſenſation qui peut s'y faire, qui eſt différente de toute autre; ſoit parce qu'il eſt plus étendu qu'aucun autre organe, & qu'il eſt le même dans toutes les parties du corps.

Les organes des ſens ſont diſtingués les uns des autres par une ſtructure ſingulièrement induſtrieuſe, au lieu que l'organe dont il s'agit, n'a d'autre diſpoſition que celle qui eſt néceſſaire pour l'exercice des ſenſations en général. Il ſuffit qu'une partie quelconque reçoive dans ſa compoſition un plus grand ou moins grand nombre de nerfs, pour qu'elle ſoit ſuſceptible de *douleur*, plus ou moins forte. Ce ſentiment eſt auſſi diſtingué de tout autre, parce qu'il eſt de la nature humaine de l'avoir tellement en averſion, que celui qui en eſt affecté eſt porté, même malgré lui, à écarter, à faire ceſſer ce qu'il croit être la cauſe de la perception déſagréable qui conſtitue la *douleur*, parce que tout ce qui peut l'exciter tend à la deſtruction de la machine; & parce que tout animal a une inclination innée à conſerver ſon individu.

Ainſi l'organe de la *douleur* eſt très-utile, puiſqu'il ſert à avertir l'ame de ce qui peut affecter le corps d'une manière nuiſible. Ce n'eſt donc pas une léſion peu conſidérable dans l'économie animale, que celle de cet organe: elle peut avoir lieu de trois manières; ſavoir, lorſque la ſenſation en eſt abolie, ou ſeulement diminuée, ou lorſqu'elle s'exerce ſur-tout avec trop d'intenſité & d'activité; ce qui en fait les différens degrés; 1°. elle peut être abolie, ſi les nerfs qui ſe diſtribuent à une partie du corps, ſont coupés ou détruits par quelque cauſe que ce ſoit; s'ils ſont liés ou comprimés, de ſorte qu'une ſenſation ne puiſſe pas ſe tranſmettre librement au *ſenſorium commune*; s'ils ſont relâchés ou ramollis; s'ils ſont tendus trop roides ou endurcis; s'ils ſont rendus calleux ou deſſechés; ſi l'organe commun à toutes les ſenſations n'eſt pas ſuſceptible d'en recevoir les impreſſions; 2°. la ſenſation de la *douleur* peut être diminuée par toutes les cauſes qui peuvent l'abolir, ſi elles agiſſent à moindres degrés, excepté celle des nerfs coupés, qui, lorſqu'ils ne le ſont qu'en partie, ſont une des cauſes de la *douleur*, comme il ſera dit en ſon lieu; 3°. l'organe de la ſenſation eſt auſſi léſé lorſqu'il exerce ſa fonction, qui conſiſte à recevoir la ſenſation de la *douleur* plus ou moins forte, parce que la plupart des parties qui en ſont ſuſceptibles, n'en reçoivent jamais d'autre, puiſqu'elles ne reçoivent pas même de l'impreſſion par le contact des corps. En effet, on ne s'apperçoit que par la *douleur*, que les chairs & toutes les parties internes ſont ſuſceptibles de quelque ſorte de ſentiment; en ſorte que la faculté de ſentir peut procurer infiniment plus de mal que de bien, puiſqu'il eſt attaché à toutes les parties du corps, où il y a des nerfs, d'être ſuſceptibles de *douleur*, & très-peu le ſont de plaiſir: triſte condition! ainſi en conſiderant les nerfs en général, en tant qu'ils ſont ſuſceptibles de la ſenſation qui fait la *douleur*, & qu'ils en conſtituent l'organe, ſans avoir égard à la ſtructure & à la diſpoſition particulière des différens organes des ſens, on peut dire que l'exercice ſeul de la fonction de cet organe général en eſt une léſion, & que ſon état naturel eſt de n'être pas affecté du tout; de ne pas exercer le ſentiment dont il eſt ſuſceptible, qui n'eſt deſtiné qu'à avertir l'ame des effets nuiſibles au corps, à la conſervation duquel elle eſt chargée de veiller, enſuite des loix de l'union de ces deux ſubſtances: tout autre ſentiment habituel auroit trop occupé l'ame de ce qui ſe ſeroit paſſé au-dedans du corps; elle auroit été moins attentive au-dehors, ce qui eſt cependant le plus utile pour l'économie animale.

L'homme le plus ſain a en lui la faculté de

percevoir quelques idées, à l'occaſion du changement qui ſe fait dans ſes nerfs ; il ne peut aucunement empêcher l'exercice de cette faculté, poſée la cauſe de la perception : un philoſophe abſorbé dans une profonde méditation, ſi on vient à lui appliquer un fer chaud ſur quelque partie du corps que ce ſoit, changera bientôt d'idée, & il naîtra dans ſon ame une perception déſagréable, qu'il appellera *douleur*. Mais en quoi conſiſte la nature de cette perception ? C'eſt ce qu'il eſt impoſſible d'exprimer : on ne peut la connoître qu'en l'éprouvant ſoi-même ; car on ne ſe repréſente pas quelque choſe de différent de la penſée ; mais il ſe fait une affection qui donne lieu à la perception. Perſonne ne penſe lorſqu'il ſouffre qu'il y ait quelque choſe hors de lui qui ſoit ſemblable au ſentiment qu'il a de la *douleur* ; mais chacun, qui a ce ſentiment, dit qu'il ſouffre de la *douleur* ; & lorſqu'elle eſt paſſée, il n'eſt pas en pouvoir de celui qui l'a reſſentie, de faire renaître la perception déſagréable en quoi elle conſiſte, ſi la cauſe qui affectoit l'ame de cette perception, lorſqu'elle étoit appliquée au corps, n'y produit encore un ſemblable effet. L'expérience a fait connoître quel eſt le changement qui ſe fait dans le corps & quelles ſont les parties qui l'éprouvent ; d'où s'enſuit dans l'ame l'idée de la *douleur*.

Il eſt démontré par les affections du cerveau, qui peuvent abolir la faculté de ſentir de la *douleur* dans differentes parties du corps, que les nerfs qui en tirent leur origine, peuvent ſeuls être affectés de manière à produire dans l'ame la perception de la *douleur* ; & le changement qui ſe fait dans ſes nerfs, d'où réſulte cette perception, paroît être une diſpoſition telle, que ſi elle augmente conſidérablement, ou ſi elle dure long-temps la même, elle produit la ſolution de continuité dans les nerfs affectés par quelque cauſe que ce ſoit, & de quelque manière quelle agiſſe, pourvu qu'elle diſpoſe à ſe rompre la fibre nerveuſe, dont la communication avec le cerveau eſt ſans interruption : plus la rupture ſera prête à ſe faire, plus il y aura de la *douleur*, pourvu que la rupture ne ſoit pas entièrement faite : car alors la communication avec le cerveau, ne ſubſiſtant plus dans le trajet du nerf, il ne ſeroit plus ſuſceptible de tranſmettre aucune ſenſation à l'ame ; elle n'en recevroit même pas, le nerf reſtant libre, ſi l'organe commun des ſenſations dans le cerveau n'étoit pas ſuſceptible, par quelque cauſe que ce ſoit, de recevoir les impreſſions qui lui ſeroient tranſmiſes.

Il faut donc que du changement fait dans le nerf, il s'enſuive un changement ſemblable dans le cerveau, pour qu'il naiſſe l'idée de la *douleur* qui peut même avoir lieu, en conſéquence de cette dernière condition ſeule, ſans qu'aucun nerf ſoit affecté ; s'il ſe fait dans le cerveau un changement ſemblable à celui qui a lieu conſéquemment à la diſpoſition d'un nerf, qui eſt en danger de ſe rompre, comme le prouvent les obſervations de médecine, & entr'autres celles qui ſe trouvent dans les œuvres de Ruyſch, *epiſt. anatom. problematica xiv & reſpons.* par leſquelles il conſte qu'il arrive ſouvent à ceux qui ont ſouffert l'amputation de quelque membre des extrêmités ſupérieures ou inférieures, de reſſentir des *douleurs*, qu'ils rapportent, par ex. aux doigts ou aux orteils du membre qui leur manque, comme s'il faiſoit actuellement une partie de leur corps ; ce qui a été obſervé non-ſeulement peu après l'amputation, mais encore après un long eſpace de temps depuis l'opération, d'où l'on peut conclure que la ſenſation de la *douleur* excitée dans chaque partie du corps, ſe tranſmet à l'ame avec des modifications différentes, qui ſemblent lui indiquer déterminément la partie qui ſouffre.

Si quelqu'une de ces différentes modifications affecte le *ſenſorium commune* par une cauſe intérieure, indépendamment de l'impreſſion faite ſur les nerfs qui y prennent leur origine, il ſe fera une perception ſemblable à celle qui viendroit à l'ame par le moyen des nerfs ; il y aura ſentiment de *douleur*, tout comme ſi une cauſe ſuffiſante pour le produire, avoit été appliquée à la partie à laquelle l'ame rapporte la *douleur*.

C'eſt à la facilité qu'a le *ſenſorium commune*, dans bien des perſonnes à être affecté & à produire des perceptions, que l'on doit attribuer pluſieurs maladies douloriſiques, que l'on croit être produites par des cauſes externes, & qui ne ſont réellement cauſées que par la ſenſibilité de l'organe commun des ſenſations. C'eſt la reflexion ſur ces phénomènes ſinguliers, qui a donné lieu à Sydenham d'imaginer, pour en rendre raiſon, ſon *homme* intérieur. (*Voyez* ſa diſſertation épiſtolaire.)

Il ſuit donc de tout ce qui vient d'être dit, que l'idée de la *douleur* eſt attachée à l'état de la fibre nerveuſe, qui eſt en diſpoſition de ſe rompre ; en ſorte cependant que cette perception peut auſſi avoir lieu probablement, lorſque le cerveau ſeul eſt affecté par une cauſe intérieure tout comme il le ſeroit par la tranſmiſſion de l'affection d'une ou de pluſieurs fibres nerveuſes qui ſeroit dans cette diſpoſition. On peut comparer cet effet à ce qui ſe paſſe dans les délires de toute eſpèce, où il ſe fait des repréſentations à l'ame de différens objets, & il en naît des idées & des jugemens auſſi vifs, que ſi l'impreſſion de ces objets avoit été tranſmiſe par les organes des ſens, quoiqu'il n'y ait réellement aucune cauſe extérieure qui l'ait produite.

Digitized by Google

On doit donc regarder généralement comme cauſe de la *douleur*, tout ce qui produit un allongement dans le nerf, ou toute autre diſpoſition qui le met en danger de ſe rompre; en ſorte cependant que l'impreſſion que le nerf reçoit dans cet état ſoit tranſmiſe à l'ame. On peut de même comprendre parmi les cauſes de la *douleur*, tout ce qui peut produire un changement dans le cerveau, tel que celui qui réſulteroit de l'impreſſion tranſmiſe à cet organe d'un nerf en diſpoſition de rupture prochaine: il n'importe pas que la *douleur* ſoit produite par une cauſe qui comprime les nerfs, qui les tire trop, ou qui les ronge, il en réſultera toujours l'idée de la *douleur*; elle ne ſera differente qu'à proportion de l'intenſité ou de la durée de l'action de différentes cauſes ſur les nerfs. D'ailleurs le ſentiment ſera toujours le même.

La différente manière d'agir de ces cauſes établit quatre eſpèces de *douleurs*; ſavoir, la tenſive, la gravative, la pulſative, & la pungitive: toute autre *douleur* n'eſt qu'une complication de ces différentes eſpèces; l'hiſtoire des *douleurs* n'en a pas fait connoître d'autre juſqu'à préſent.

1°. On appelle *douleur tenſive*, celle qui eſt accompagnée d'un ſentiment de diſtenſion dans la partie ſouffrante; elle eſt cauſée par tout ce qui peut tendre au-delà de l'état naturel, les nerfs & les membranes nerveuſes qui entrent dans la compoſition de la partie qui eſt le ſiège de la *douleur*. Tel eſt l'effet de la torture que l'on fait ſouffrir aux malfaiteurs, pour leur faire confeſſer leurs crimes, lorſqu'on les ſuſpend par le bras, & qu'on attache à leurs pieds des poids, que l'on augmente peu-à-peu: ce qui allonge toutes les parties molles par degrés, & y augmente la *douleur* à proportion, juſqu'à la rendre extrême, en mettant les nerfs dans une diſpoſition de rupture prochaine; d'où il réſulte une *douleur* d'autant plus forte, qu'il y a plus de nerfs à la fois mis dans cet état. C'eſt la même eſpèce de *douleur* qu'éprouvent auſſi ceux à qui on fait l'extenſion des membres, pour réduire les luxations. La *douleur* qui ſurvient, lorſqu'un nerf, un tendon ſont à demi coupés, ou rompus, ou rongés pour différentes cauſes, eſt auſſi de cette eſpèce; parce que les nerfs, comme les tendons, ne ſont pas compoſés d'un fibre ſimple: ils ſont formés d'un faiſceau de fibres contiguës, qui ont un degré de tenſion, qu'elles concourent toutes à ſoutenir. Si le nombre vient à diminuer, celles qui reſtent entières ſoutiennent tout l'effort: d'où elles ſeront plus tendues chacune en particulier, & par conſéquent plus diſpoſées à ſe rompre; d'où la *douleur* eſt plus ou moins grande, ſelon que le nombre des fibres retranchées eſt plus ou moins grand, reſpectivement à celles qui conſervent leur intégrité: ainſi, la ſolution de continuité ne fait pas une cauſe de *douleur* dans les fibres coupées, mais dans celles qui reſtent entières & plus tendues. La diſtention des fibres nerveuſes peut auſſi être produite par une cauſe interne, qui agit dans différentes cavités du corps, comme l'effort du ſang qui ſe porte dans une partie, qui en dilate les vaiſſeaux outre meſure, & en diſtend les fibres quelquefois juſqu'à les rompre: tant que dure l'action qui écarte les parois des vaiſſeaux, la *douleur* dure proportionnément à l'intenſité de cette action. C'eſt ce qui arrive dans les inflammations phlegmoneuſes, érépiélateuſes; une trop grande quantité de liquide renfermé dans une cavité dont les parois réſiſtent à leur dilatation ultérieure, produit le même effet, comme dans la rétention d'urine dans la veſſie, comme dans l'hydrocèle, dans la tympanite, dans la colique venteuſe, &c. La *douleur tenſive* prend différens noms, ſelon les différens degrés, & ſelon les diverſes parties qui en ſont affectées: elle eſt appellée divulſive, ſi la partie ſouffrante eſt tendue au point d'être bientôt déchirée; ſi elle a ſon ſiège dans le périoſte, qui eſt naturellement fort tendu ſur l'os, la cauſe de la *douleur* augmentant la tenſion tend celle-là ſi violente, qu'il ſemble à celui qui ſouffre, que ſes os ſe rompent, ſe briſent; dans ce cas, elle eſt appellée *oſteocope*, &c.

2°. La *douleur gravative* eſt celle qui eſt accompagnée d'un ſentiment de peſanteur, qui occaſionne la diſtenſion des fibres de la partie ſouffrante, comme fait l'eau, ou tout autre liquide dans la cavité de la poitrine, du bas-ventre, du ſcrotum, ou dans le tiſſu cellulaire de quelqu'autre partie; comme font un fœtus trop grand ou mort dans la matrice, un calcul dans les reins ou dans la veſſie; comme on l'éprouve par le poids de viſcères enflammés, obſtrués, ſquirrheux; ou par celui du ſang, lorſqu'il eſt ramaſſé en aſſez grande quantité, & ſans mouvement dans quelqu'un de ſes vaiſſeaux. C'eſt à cette eſpèce de *douleur* que l'on doit rapporter celle qu'éprouvent les voyageurs à pied, qui, après s'être arrêtés, reſſentent une laſſitude gravative, occaſionnée par une ſuite du relâchement qui ſe fait dans tous les fibres charnues, pour avoir été trop tiraillés par l'action muſculaire trop long-temps continuée; d'où réſultent des engorgemens dans tous les membres, qui, ne retenant pas ordinairement tant de fluides, éprouvent un ſentiment de peſanteur extraordinaire par la diſtraction des fibres des vaiſſeaux engorgés. On appelle *ſtupeur gravative*, le ſentiment que l'on éprouve après l'engourdiſſement d'un membre par la compreſſion d'un nerf qui s'y diſtribue, ou par quelqu'autre que ce ſoit.

3°. La *douleur pulſative* eſt produite par une diſtenſion de nerfs, augmentée par un mouve-

ment diſtractile, qui répond à la pulſation des artères, c'eſt-à-dire, à leur dilatation : celle-ci en eſt effectivement la cauſe immédiate, parce que le plus grand abord des fluides augmente le volume de la partie ſouffrante, lui donne plus de tenſion, & par conſéquent diſtend auſſi davantage les nerfs qui ſe trouvent dans ſon tiſſu. Cette eſpèce de *douleur* a principalement lieu dans les parties où il ſe fait une grande diſtribution de nerfs, comme dans la peau, les membranes, les parties tendineuſes, rarement & preſque point du tout dans les viſcères mous, comme la rate, les poumons, &c. On appelle lancinante, *la douleur pulſative*, lorſqu'elle eſt augmentée au point de faire craindre à chaque pulſation que la partie ne s'entr'ouvre par une ſolution de continuité.

4°. Enfin la *douleur pungitive* eſt accompagnée d'un ſentiment aigu, comme d'un corps dur & pointu qui pénètre la partie ſouffrante ; ainſi elle peut être cauſée par tout ce qui a de la diſpoſition à piquer, à percer les parties nerveuſes : ſoit au-dehors par tous les corps ambians, tant méchaniques que phyſiques ; ſoit au-dedans par l'effet des humeurs âcres, ou de celles qui, réuniſſant leur action vers un ſeul point, enſuite du mouvement qui leur eſt communiqué dans un lieu reſſerré, écartent les fibres nerveuſes ; & produiſent un ſentiment approchant de celui de la piqûre, comme il arrive dans l'éruption de certaines puſtules. On donne auſſi différens noms à la *douleur pungitive* ; on l'appelle *térébrante*, ſi la ſurface de la partie ſouffrante eſt plus étendue qu'une pointe, & que l'on ſe repréſente la *douleur* comme l'effet d'une tarière qui pénètre bien avant dans le ſiége de la *douleur* ; c'eſt ce qui arrive lorſque les furoncles ſont ſur le point de ſuppurer. La matière qui agit contre la pointe & toutes les parois de l'abſcès cauſe un ſentiment douloureux qui fait naître l'idée dans l'ame de l'action du trépan, appliqué à la peau dans toute ſon épaiſſeur. On appelle fourmillement, le ſentiment qu'excite une piqûre légère, multipliée & vague, qui a rapport à l'impreſſion que peuvent faire des fourmis en marchant ſur une partie ſenſible : on éprouve cette eſpèce de ſentiment déſagréable, à la ſuite des engourdiſſemens des membres, par le retour du ſang & des autres liquides dans les vaiſſeaux, d'où ils avoient été détournés par la compreſſion, &c. Il ſe fait un écartement de leurs parties reſſerrées, qui en admettant les humeurs, éprouvent un léger tiraillement dans leurs tuniques nerveuſes, contre leſquelles elles heurtent, pour les dilater. On appelle enfin prurigineuſe, l'eſpèce de *douleur* qui repréſente à l'ame l'action d'une puiſſance, qui cauſe une eſpèce d'*éroſion* ſur la partie ſouffrante : lorſque l'éroſion eſt légère, on la nomme *démangeaiſon* ; lorſqu'elle eſt plus forte, & accompagnée d'un ſentiment de chaleur, on la nomme *douleur âcre* ; lorſqu'elle eſt très-violente, on lui donne le nom de *douleur mordicante, corroſive.*

On peut aiſément rapporter toute eſpèce de *douleurs* à quelqu'une de celles qui viennent d'être mentionnées, ſelon qu'elle participe plus ou moins des unes ou des autres eſpèces, dans leſquelles la *douleur* peut être ou continue ou intermittente, égale ou inégale, fixe ou erratique, &c.

Après avoir expoſé les cauſes & les différences de la *douleur*, l'ordre conduit à dire quelque choſe de ſes effets, qui ſont proportionnés à ſon intenſité & aux circonſtances qui l'accompagnent.

Comme il eſt de l'animal de faire tous ſes efforts pour faire ceſſer un ſentiment déſagréable, ſur-tout lorſqu'il tend à la deſtruction du corps, c'eſt ce qui fait que les hommes qui ſouffrent dans quelque partie que ce ſoit, cherchent par différentes ſituations & par une agitation continuelle à diminuer la cauſe de la *douleur*, dans l'eſpérance de trouver une attitude qui en empêche l'effet en procurant le relâchement aux parties trop tendues ; c'eſt pourquoi on ſe tient, le tronc plié, courbé dans la plupart des coliques, &c. De-là les inquiétudes & les mouvemens continuels de ceux qui éprouvent de grandes *douleurs* ; de-là les inſomnies, tout ce qui affecte vivement les organes des ſens, empêche le ſommeil ; à plus forte raiſon ce qui affecte le cerveau, pour y imprimer le ſentiment de la *douleur* : toute irritation des nerfs peut produire la fièvre ; ainſi elle ſe joint ſouvent aux *douleurs* conſidérables, même dans les maladies qui, par leur nature, peuvent le moins y donner lieu, telles que les affections arthritiques, vénériennes, &c. parce que la trop grande tenſion des nerfs dans les parties ſouffrantes, ſe communique à tout le genre nerveux, d'où il ſe fait un reſſerrement dans les vaiſſeaux qui gêne le cours des humeurs ; ce qui ſuffit pour établir une cauſe de fièvre, & des ſymptômes qui en ſont une ſuite, tels que la chaleur, la ſoif, la ſéchereſſe. Les violentes *douleurs* donnent auſſi très-ſouvent lieu aux convulſions, ſur-tout dans les perſonnes qui ont le genre nerveux ſuſceptible d'être facilement irrité ; comme dans les enfans, les femmes, & particulièrement dans celles qui ſont ſujettes aux affections hyſtériques. Le délire, la fureur, ſont ſouvent les effets des grandes *douleurs* ; l'éréthiſme de tout le genre nerveux, dont elles ſont ſouvent la cauſe, ſuſpend auſſi toutes les ſécrétions & excrétions, trouble les digeſtions, l'évacuation des matières fécales, des urines, la tranſpiration. La gangrène même eſt ſouvent une ſuite de la *douleur*, lorſque la cauſe de celle-ci agit ſi fortement, qu'elle par-

Digitized by Google

vient bientôt à déchirer, à rompre les fibres nerveuſes de la partie ſouffrante, ce qui y détruit le ſentiment & le mouvement: cet effet conſtitue l'etat d'une partie gangrenée, mortifiée; c'eſt ce qui arrive ſur-tout à la ſuite des violentes inflammations, accompagnées de fièvre, comme dans la pleureſie, &c.

Le ſigne de la *douleur* eſt le ſentiment même que la cauſe excite; il ne peut y avoir de difficulté que pour connoître le ſiège de cette cauſe, parce que la *douleur* eſt quelquefois idiopathique, & quelquefois ſympathique; quelquefois, elle affecte certaines parties que l'on ne diſtingue pas aiſement des parties voiſines. L'hiſtoire des maladies dolorifiques apprend à connoître les différens ſignes qui caractériſent les differens ſièges de la *douleur*, & les divers ptognoſtics que l'on en peut portet.

On peut dire, en général, que comme rien de ce qui peut cauſer de la *douleur*, n'eſt ſalutaire, elle doit toujours être regardée comme nuiſible par elle-même, ſoit qu'elle ſoit ſeule, ou qu'elle ſe trouve jointe à quelqu'autre maladie, parce qu'elle abolit les forces, elle trouble les fonctions, elle empêche la coction des humeurs morbifiques, elle produit toujours d'une manière proportionnée à ſon intenſité, quelques-uns des mauvais effets ci-deſſus mentionnés. Toute *douleur* qui affecte un organe principal eſt très-pernicieuſe, ſur-tout, ſi elle eſt très-forte, & qu'elle tourmente beaucoup; ſi elle eſt continue & qu'elle ſubſiſte long-temps; ſi elle fait perdre à la partie ſa chaleur naturelle, & qu'elle la rende inſenſible. On regarde comme moins mauvaiſe celle qui n'eſt pas conſidérable, qui n'eſt pas fixe, qui n'eſt pas durable, & qui n'a pas ſon ſiege dans un organe principal, mais dans une partie moins importante. Les *douleurs*, quoique toujours pernicieuſes de leur nature, ſervent cependant quelquefois dans les maladies aiguës à annoncer un bon effet, un événement ſalutaire; telles ſont celles qui, dans un jour critique où il paroît des ſignes de coction, ſurviennent dans une partie qui ne ſert pas aux fonctions principales, comme les cuiſſes, les jambes. Les *douleurs* ſe font ſentir au commencement des maladies, ou dans la ſuite: les premières ſont ordinairement ſymptômatiques; & ſi elles ont leur ſiège dans les cavités qui contiennent les viſcères, elles ſont un ſigne d'inflammation, ou tout au moins de diſpoſition inflammatoire, ſur-tout, lorſqu'elles ſont accompagnées de fièvre, de tenſion dans la partie: celles de cette nature qui ne ſont point continues & qui ſe diſſipent, après quelque effet qui en ait pu emporter la cauſe, comme après quelques évacuations que la nature ou l'art ont fait à propos, ne ſont pas dangereuſes, ſurtout ſi elles ne ſont accompagnées d'aucun mauvais ſigne, & dans le cas même où la fièvre ſubſiſteroit après qu'elles paroîtroient diſſipées, parce qu'elle eſt une continuation de l'effort qu'a fait la nature pour reſoudre l'humeur morbifique. C'eſt ſur ce fondement qu'Hippocrate a dit, *aphoriſme* 4, *ſect.* 6. « La fièvre qui ſurvient à ceux » qui ont les hypochondres tendus avec *douleur*, » guérit la maladie ». Et enſuite, dans l'*aphor.* 52, *ſect.* 7, il ajoute: « ceux qui ont des *douleurs* » aux environs du foie, en ſont bientôt délivrés » ſi la fièvre ſurvient ». Pour ce qui eſt des *douleurs* qui ſont guéries par quelque évacuation, il dit dans les Coaques, *ſect.* 1, *texte* 32. « Ceux » qui avec la fièvre ont des *douleurs* de côté, » guériſſent par les déjections fréquentes des » matières aqueuſes mêlées de bile ». Ainſi de bien d'autres prognoſtics de cette nature qu'Hippocrate rapporte ſur les *douleurs* dans ſes différens ouvrages. Il n'eſt pas moins riche d'obſervations, par leſquelles il porte, d'après les *douleurs*, des jugemens déſavantageux, tels que ceux-ci, *aphoriſme* 62, *ſect.* 4. « S'il ſurvient dans » les fièvres une grande chaleur à l'eſtomac avec » *douleur* vers l'orifice ſupérieur, c'eſt un mauvais » ſigne; & dans l'*aphoriſme ſuivant*: les convul» ſions & les *douleurs* violentes autour des viſ» cères, qui ſurviennent dans les fièvres conti» nues, ſont de très-mauvais augure ». Dans les prognoſtics, *texte* 37: « La *douleur* aiguë des » oreilles, dans une fièvre violente, eſt un mau» vais ſigne, parce qu'il y a lieu de craindre » qu'il ne ſurvienne un délire ou une défaillance ». Ces exemples doivent ſuffire pour exciter a conſulter ce grand maître de l'art de prédire les événemens des maladies, dans ſes œuvres même, ou dans celles de ces excellens commentateurs, tels que Proſper Alpin. *De præſag. vitâ & morte*, *&c.* Duret *in coacas*, & autres.

Tout ce qui peut faire ceſſer la diſpoſition des nerfs, qui ſont en danger de ſe rompre, peut faire ceſſer la *douleur*; mais comme cette diſpoſition peut être occaſionnée par un ſi grand nombre de cauſes differentes, les remèdes anodyns ſont auſſi différens entr'eux, puiſqu'ils doivent être appropriés à chacune de ces cauſes: il eſt donc abſolument néceſſaire de les bien connoître, avant que de déterminer ce qu'il convient d'employer pour en faire ceſſer l'effet: mais avant toutes choſes, il faut preſcrire le régime convenable, attendu que les *douleurs*, pour peu qu'elles ſoient conſidérables, troublent toutes les fonctions; il eſt néceſſaire d'obſerver une diete d'autant plus ſévère, que les *douleurs* ſont plus grandes. Cela poſé, dans le cas où la *douleur* provient d'une trop forte diſtenſion de la partie ſouffrante, il faut en procurer le relâchement ou méchaniquement, ou phyſiquement; dès qu'on ceſſe l'extenſion & la contre-extenſion des membres dont on veut réduire la luxation, la *douleur* ceſſe auſſi.

Digitized by Google

Si on ne peut pas faire ceſſer la diſtenſion des fibres, on doit faire en ſorte qu'elle puiſſe ſubſiſter ſans que la rupture s'en ſuive; c'eſt ce qu'on peut obtenir par le moyen des émolliens aqueux, huileux, appliqués à la partie affectée de *douleur*. Une verge de bois ſec ſe rompt aiſément lorſqu'on la fléchit; ſi elle eſt humectée, on peut la plier ſans la rompre: de même la tenſion d'une partie enflammée qui cauſe une *douleur* inſupportable, ſe relâche conſidérablement par l'application des cataplaſmes humectans, des fomentations lénitives, de la vapeur de l'eau tiède par les bains; en un mot, tous les remèdes qui peuvent produire le relâchement des parties ſolides, conviennent contre la *douleur*, de quelque cauſe qu'elle puiſſe provenir, parce qu'elle eſt toujours l'effet d'une trop grande tenſion des fibres nerveuſes, ils peuvent par conſéquent être regardés comme univerſels en ce genre; il eſt très-peu de cas où ils ſoient contre-indiqués. (*Voyez* ÉMOLLIENS.)

Lorſque la *douleur* provient d'une matière qui obſtrue un vaiſſeau quelconque, en diſtend trop les parois, on doit s'appliquer à faire ceſſer cette cauſe, en procurant la réſolution ou la ſuppreſſion de la matière de l'obſtruction; (*Voyez* OBSTRUCTION, RESOLUTIF, SUPPURATIF), en diminuant le mouvement, l'effort & la quantité de la matière qui fait la diſtenſion du vaiſſeau par de copieuſes & de fréquentes ſaignées, autant que les forces du malade le peuvent permettre: les autres évacuans peuvent auſſi être employés, dans ce cas, comme les purgatifs, &c. s'il n'y a point de contre-indication; mais on doit éviter ſoigneuſement tout remède irritant, & qui peut agiter, échauffer, en déterminant l'évacuation.

Il n'eſt pas moins néceſſaire de diminuer le mouvement des humeurs par le repos & par les moyens ci-deſſus mentionnés, lorſque ce ſont des matières âcres appliquées aux parties ſouffrantes, qui ſont cauſe de la *douleur*; parce que l'action des irritans ſur les nerfs eſt proportionnée à la force avec laquelle ils ſont portées contre les parties ſenſibles, & à la réaction de celles-ci qui ſe portent contre eux: les cauſtiques les plus forts ne font rien ſur un cadavre: on doit auſſi s'aſſurer de l'eſpèce d'acrimonie dominante, pour la corriger par les ſpécifiques, comme lorſqu'elle eſt acide, on oppoſe les alcalis ou les abſorbans terreux; ou ſi on ne peut pas bien s'aſſurer du caractère de l'âcreté, on ſe borne à lui oppoſer les remèdes généraux propres à émouſſer les pointes, comme la diète lactée, les huileux, les graiſſeux, les inviſcans, &c. Mais la *douleur* provient rarement d'un tel vice dominant dans toute la maſſe des humeurs, alors il agiroit dans toutes les parties du corps avec la même énergie, & le cerveau en ſeroit détruit avant qu'il pût produire des effets marqués ſur les autres parties: l'acrimonie n'a communément lieu, comme cauſe de *douleur*, que dans les premières voies, dans les endroits où ſe trouvent des humeurs arrêtées, croupiſſantes, pourries; alors le mal eſt topique: les boiſſons chaudes, copieuſes, farineuſes, déterſives, légèrement diaphorétiques, ſont employées avec ſuccès, pour délayer, émouſſer, &c. diſſiper les matières acrimonieuſes, lorſqu'on ne peut pas y apporter remède extérieurement.

Si la *douleur* provient d'un corps étranger qui diſtend ou irrite les nerfs, il faut tâcher d'en faire l'extraction, ſi elle eſt poſſible, par les ſecours de la chirurgie, ou en excitant autour la ſuppuration, qui en opère l'expulſion.

La manière la plus parfaite de guérir la *douleur*, eſt d'en emporter la cauſe ſans qu'il ſe faſſe aucune altération dans les organes du ſentiment: mais quelquefois on ne connoit pas cette cauſe, même dans les plus grandes *douleurs*; ou ſi on la connoit, on ne peut la détruire. Dans le cas où la *douleur* preſſe le plus, il faut cependant y apporter quelque remède, ce qui ne peut ſe faire qu'en rendant les nerfs affectés inſenſibles, ou en ôtant au cerveau la faculté de recevoir les impreſſions qui lui ſont tranſmiſes de la partie ſouffrante.

On peut obtenir le premier effet par la ſection, ce qui eſt ſouvent l'unique remède dans les plaies où il y a des nerfs ou des tendons coupés en partie; il faut en rendre la ſolution de continuité totale, pour faire ceſſer la trop grande tenſion des fibres qui reſtent entières. On emploie quelquefois le feu pour détruire le ſentiment de la partie ſouffrante, en brûlant le nerf avec un fer chaud, comme on pratique pour les plus grandes *douleurs* des dents, ou avec des huiles cauſtiques. Hippocrate & les anciens médecins faiſoient grand uſage du feu actuel contre les *douleurs*, comme il en conſte par ſes œuvres. Les aſiatiques y ont encore ſouvent recours, comme curatif & comme préſervatif, pour les *douleurs* de goutte & autres; ils ſe ſervent, pour cet effet, d'une eſpèce de coton en forme de pyramide, qu'ils font avec des feuilles d'armoiſe, qu'ils appellent *moxa*; ils l'enflamment après l'avoir appliqué ſur la partie ſouffrante. (*Voyez Moxa.*) C'eſt un problème à réſoudre, de déterminer ſi l'on a bien ou mal fait d'abandonner l'uſage des cautères actuels. (*Voyez* ADUSTION & FEU.) La compreſſion eſt auſſi très-efficace pour engourdir le nerf qui ſe diſtribue à la partie ſouffrante, par exemple, dans les amputations des membres.

Mais lorſqu'on ne peut pas détruire le nerf,

ou

ou qu'il ne convient pas de le faire ; lorſqu'on ne peut pas remédier à la *douleur* par aucun des moyens extérieurs ou intérieurs propoſés, on n'a pas d'autre reſſource que celle de rendre le cerveau inepte à recevoir les ſenſations, enſorte que le ſentiment de la *douleur* ceſſe, quoique la cauſe ſubſiſte toujours. On produit cet effet, ou en engourdiſſant toute la partie ſenſitive de l'animal par le moyen des remedes appellés *narcotiques*, qui ſont principalement tirés des pavots & de leurs préparations, comme l'opium, le laudanum, dont l'effet eſt généralement parlant, auſſi ſûr & auſſi utile, lorſqu'ils ſont employés à propos & avec prudence, que leur manière d'agir eſt peu connue ; ſans eux la médecine ſeroit ſouvent en défaut, parce qu'il eſt preſque toujours important de ſuſpendre l'effet de la *douleur*, pour travailler enſuite plus aiſément à en emporter la cauſe, ſi elle en eſt ſuſceptible ; mais on doit avoir attention de faire précéder les remedes généraux, ſur-tout les ſaignées, dans les maladies inflammatoires, dolorifiques, parce que les narcotiques augmentent le mouvement des humeurs ; d'ailleurs par l'effet de ces remèdes tous les ſymptômes de la *douleur* ceſſent, comme l'inquiétude, les agitations, l'inſomnie : quoique la cauſe ſoit toujours appliquée, le relâchement des nerfs en diminue beaucoup l'effet topique, ſi la *douleur* eſt accompagnée de ſpaſme comme dans l'affection hyſtérique : on doit aſſocier les anti-ſpaſmodiques aux narcotiques, comme le caſtoreum, le ſuccin, la poudre de guttette, le ſel ſedatif de M. Homberg, &c. (*Voyez* CONVULSION, HYSTÉRICIE, SPASME, NARCOTIQUE, ANODYN. *Voyez* ſur la *douleur* en général, VAN SWIETEN, *comment. in H. Bœrrh. aphor.* 220, 229, & ASTRUC, *pathol. therapeut.*) Cet article eſt extrait en partie des ouvrages cités de ces auteurs. (*Ancienne. Encyc.*) (MAHON.)

Les douleurs de certaines parties du corps, outre leur nom générique ſont connues encore & deſignées la plupart ſous un nom particulier. C'eſt ſous cette dernière dénomination qu'on les trouvera dans ce dictionnaire. En voici pluſieurs exemples :

DOULEUR DE DENTS. (*Voyez* ODONTALGIE.)

DOULEUR D'ESTOMAC. (*Voyez* CARDIALGIE.)

DOULEUR D'INTESTINS. (*Voyez* COLIQUE.)

DOULEUR DE MATRICE. (*Voyez* CANCER DE MATRICE.)

DOULEUR D'OREILLES. (*Voyez* OTALGIE.)

DOULEUR DE REINS. (*Voyez* REINS ET NÉPHRÉTIQUE.)

DOULEUR DE TÊTE. (*Voyez* CÉPHALALGIE.)

DOULEUR DES MEMBRES. (*Voyez* GOUTTE ET RHUMATISME.)

La ſeptième claſſe des maladies dans la noſologie méthodique de Sauvages, renferme les *douleurs*, *dolores*. L'auteur a diviſé cette claſſe en cinq ordres, & chaque ordre eſt lui-même ſous-diviſé en plus ou moins de genres.

Le premier ordre, *dolores vagi*, renferme les dix genres ſuivans : *Arthritis*, *Oſteocopus*, *Rheumatiſmus*, *Catarrhus*, *Anxietas*, *Laſſitudo*, *Stupor*, *Pruritus*, *Algor*, *Ardor*.

Le ſecond ordre, *dolores capitis*, eſt compoſé de ſix genres : *Cephalalgia*, *Cephalæa*, *Hemicrania*, *Ophthalmia*, *Otalgia*, *Odontalgia*.

Le troiſième ordre, *dolores pectoris*, n'eſt que de trois genres, *Dyſphagia*, *Pyroſis*, *Cardiogmus*.

Le quatrième ordre, *dolores abdominales interni*, eſt de huit genres : *Cardialgia*, *Gaſtrodynia*, *Colica*, *Hepatalgia*, *Splenalgia*, *Nephralgia*, Zwingeri, *Dyſtocia*, *Hyſteralgia*. Enfin, le cinquième ordre, *dolores externi & artuum*, contient ſix genres : *Muſtodynia*, *Rachialgia* Aſtrucii, *Lumbago*, *Iſchias*, *Proctalgia*, *Pudendagra*.

La quatrième claſſe de la noſologie de Linnéus, comprend les maladies dans leſquelles il y a ſentiment de *douleur*, *doloris ſenſatio*. Il appelle ces maladies *doloroſi morbi* : & elles forment deux ordres, *Doloroſi intrinſeci*, & *Doloroſi extrinſeci*.

Le premier ordre, *dolores intrinſeci*, eſt ſous diviſé en vingt genres : *Cephalalgia*, *Hemicrania*, *Gravedo*, *Ophthalmia*, *Otalgia*, *Odontalgia*, *Angina*, *Soda*, *Cardialgia*, *Gaſtrica*, *Colica*, *Hepatica*, *Splenica*, *Pleuritica*, *Pneumonica*, *Hyſteralgia*, *Nephritica*, *Dyſuria*, *Pudendagra*, *Proclica*.

Le ſecond genre, *doloroſi extrinſeci*, n'eſt que de cinq genres : *Arthritis*, *Oſteocopus*, *Rhumatiſmus*, *Volatica*, *Pruritus*.

Les *douleurs*, *dolores*, forment auſſi la quatrième claſſe dans la méthode de Vogel : & cette claſſe contient quarante-ſix genres. Nous nous abſtiendrons de préſenter la dénomination de ces genres.

Cullen n'a point employé dans ſa noſologie le mot *dolores*, & ne s'eſt point ſervi du ſentiment

Digitized by Google

s'augmente graduellement avec la groſſeſſe ; d'où une plus grande difficulté de la part du ſang, à ſuivre les routes accoutumées ; difficulté qui s'accroît à ſon tour à proportion que le terme de la geſtation s'avance vers ſa fin, d'une ſtaſe plus manifeſte dans les parties inférieures avec cette proportion graduelle de temps, d'où le ramolliſſement plus complet des parties de la génération avec la ſtaſe augmentée des liquides ; d'où enfin leur plus grande extenſibilité dans la fin de la geſtation ; d'où la réſiſtance plus manifeſte que ces parties oppoſent à leur dilatation, à proportion que le terme de la groſſeſſe eſt plus éloigné.

Il faut joindre à toutes ces cauſes d'accidens, les manœuvres exercées ſur le fœtus pour lui faire franchir les paſſages ; car on ne ſuit pas une méthode dangereuſe ſans multiplier les événemens fâcheux, & comme on veut terminer un accouchement qu'on a provoqué avec ignorance, on n'a plus de reſſources pour exécuter un deſſein ſi inconſidéré que dans la manière de tirer impitoyablement le fœtus dont on accuſe la lenteur au paſſage.

Tels ſont en général les maux inévitablement attachés aux accouchemens qui ſont le produit du défaut de connoiſſances néceſſaires dans l'art qu'on exerce.

J'avois donc raiſon de dire plus haut, qu'il étoit très-important de diſtinguer les *douleurs* que les femmes reſſentent dans les temps éloignés de l'accouchement ; cet objet n'a point été convenablement traité par les gens de l'art. Eſſayons de donner des éclairciſſemens ſur cette matière.

On diſtingue les *douleurs*, (que j'appellerai *fauſſes-éloignées* pour ne pas les confondre avec celles qu'on nomme communément *fauſſes* dans le moment de l'enfantement,) par le temps de la geſtation qui apprend qu'elles ne doivent point leur origine à l'accouchement prochain, mais à des irritations particulières de l'utérus indépendantes d'un travail naturel. Cependant comme il y a quelquefois incertitude ſur l'époque à laquelle la conception a eu lieu, il faut joindre à ce premier ſigne ceux qui caractériſent mieux l'eſpèce de *douleur* dont je parle ; or on y parviendra par l'examen de la matrice, & particulièrement par celui de ſon col. On ſait qu'il ne s'efface complettement que dans les derniers temps de la geſtation ; donc s'il eſt encore prolongé, l'accouchement eſt éloigné & les *douleurs* ſont *fauſſes-éloignées*. A ces marques certaines on ajoute les ſuivantes, c'eſt que dans le cas dont je parle l'orifice de l'utérus ne ſe dilate pas, ou ſe dilate très-peu, les eaux ne ſe forment pas, il ne s'échappe point de glaires de l'utérus. Et quoique les *douleurs* qui partent de la région lombaire ſe prolongent vers les os pubis, & en cela aient de la reſſemblance avec celles de l'accouchement, cependant on voit qu'il eſt aiſé par ce qui a été dit ci-deſſus d'en connoître les différences eſſentielles ; & ce n'eſt que par une ſuite de leur perſévérance ou par des manœuvres maldirigées, qu'elles pourroient ſe terminer en *douleurs vraies*.

Les cauſes qui leur donnent naiſſance ſont toutes celles qui irritent la matrice, mais on diſtingue particuliérement les ſecouſſes véhémentes de ce viſcère, ſoit par des chûtes, des coups, des plaiſirs multipliés ſans menagement, &c.

Les humeurs âcres qui irritent les inteſtins, portent auſſi leur impreſſion ſur la matrice ; c'eſt par cette raiſon que les *douleurs* d'entrailles, le teneſme ainſi que la difficulté d'uriner, les *douleurs* en urinant, amènent à leur ſuite celles de l'utérus ; parce que tous les viſcères qui l'avoiſinent lui communiquent leur ſouffrance.

Les affections morales, trop vivement ſenties, occaſionnent auſſi de fauſſes *douleurs* par le ſpaſme qu'elles déterminent dans toute la machine. Il n'eſt pas rare de voir des femmes avorter par l'effet même d'un chagrin violent, d'une ſurpriſe ou d'une terreur frappante.

C'eſt donc toujours un grand bien que de calmer ces ſymptômes, puiſque leur durée ou leur activité intereſſe la vie des femmes & des enfans qu'elles portent. Je diſtinguerai dans leur curation les principales circonſtances qui les ont occaſionnés. Mais en général, il ne faut pas perdre de vue que quelle que ſoit la cauſe, il en réſulte conſtamment un effet toujours remarquable, le ſpaſme qu'il eſt eſſentiel de modérer ou de faire ceſſer par l'uſage des hypnotiques ; ainſi les préparations d'opium, & tous les médicamens qui ſe rapprochent de ceux-là par leur action particuliere, doivent être mêlés avec ceux qui ſont deſtinés à combattre l'influence de chaque cauſe ; je ne reviendrai pas davantage ſur cette penſée dont l'importance ſe juge aiſément.

Les fatigues exceſſives, les travaux qui exigent l'emploi d'une grande force de tout le corps, comme de porter des fardeaux & tous les grands efforts pour déplacer des maſſes lourdes, la marche trop prolongée, les courſes rapides, &c. donnent très ſouvent naiſſance à des *douleurs* de la région lombaire, qui, ſi elles acquièrent quelqu'intenſité peuvent occaſionner l'avortement. Les moyens curatifs de cet état, quand il reſte encore un temps ſuffiſant pour prévenir l'accident dont je parle, ſont les bains doux qui relâchent les parties irritées, les boiſſons délayantes dans leſquelles on mêle des calmans & les ſaignées

parce qu'elles facilitent promptement une détente generale. A ces moyens on ajoute le repos qui doit être proportionné à la véhemence des ſymptômes : car il eſt ici d'une néceſſité abſolue.

Ce genre de curation, à quelques modifications près, s'adapte parfaitement aux *douleurs* qui reſultent des coups, des chûtes, &c. Dans ce dernier cas, cependant, les réſolutifs ſeront unis aux délayans pour éviter la ſtaſe du ſang dans les parties contuſes. Les meilleurs réſolutifs ſont les antiſcorbutiques; mais ils ſont très-actifs, & par conſequent leur uſage exige une déplétion opérée par les évacuations ſanguines. On peut donc ajouter dans les boiſſons délayantes, le creſſon, la berle, le becabunga, & tous les crucifères; en obſervant que ces plantes doivent être infuſées pour ne pas perdre les principes volatils dans leſquels conſiſtent leurs principales vertus.

Les humeurs qui ſéjournent dans les inteſtins & qui les irritent, ſont aiſément entraînées par des laxatifs doux & les lavemens. Si des flatuoſités fatiguent les viſcères de l'abdomen, on les diſſipera avec les infuſions des plantes carminatives & toniques, pourvu qu'il n'y ait point de conſtipation.

Dans celle-ci (la conſtipation), les laxatifs doux, tant en boiſſon qu'en lavemens, dégageront les inteſtins, & diſſiperont la chaleur qu'elle occaſionne dans le bas-ventre. Les boiſſons rafraîchiſſantes feront ceſſer les *douleurs* de la veſſie & celles qui ont lieu en urinant; les bains de ſiège, les demi-bains, les fomentations émollientes appliquées ſur l'abdomen concourront au même but.

Les affections morales ont auſſi leur curation particulière; elle conſiſte dans tous les ſecours moraux dont le genre particulier d'affection eſt ſuſceptible. A cet égard on ne peut donner de préceptes, car ce ſont les circonſtances dans leſquelles ſe trouve la perſonne affectée qui fourniſſent les idées par leſquelles on peut ramener le calme de l'eſprit : mais il eſt bien important de n'entourer la perſonne ſouffrante que de ſes amis. Toute contrariété doit être ſoigneuſement évitée dans le choix de ceux qui la conſolent.

Aux ſecours moraux, on réunira les narcotiques capables de diſſiper le trouble & l'agitation des nerfs. C'eſt uniquement en ces deux points que conſiſte le plan de curation des affections qui portent le trouble dans l'eſprit.

Après avoir donné le détail des cauſes qui donnent naiſſance aux *douleurs* qui précèdent le temps de l'accouchement avant la fin de la geſtation, il me reſte à examiner, pour terminer cet objet, le caractère des *douleurs* qui précèdent l'accouchement au véritable terme de la groſſeſſe. Celles-ci ſe diſtinguent encore en pluſieurs eſpèces : les unes ſont vraies, les autres fauſſes, & enfin, d'autres ſont accidentelles & indépendantes de l'accouchement quoiqu'elles puiſſent le déterminer.

Les premières commencent ordinairement dans la région lombaire; elles ſe bornent fréquemment à cet eſpace. Elles ſont ſouvent accompagnées de quelque trouble dans le bas-ventre, & ce trouble procure quelquefois un peu de diarrhée. Ces premières *douleurs* ſont légères. Les ſages-femmes leur ont donné le nom de *mouches*. On obſerve qu'elles ſe font ſentir le plus communément un jour avant l'accouchement. On en a vu le précéder de trois & quatre jours, mais ces cas ſont rares : elles ſe rencontrent plus ordinairement chez les femmes qui portent leur premier enfant; car quand il y a eu pluſieurs accouchemens, l'utérus ſe développe plus promptement, & ces premières *douleurs* n'ont pas une auſſi longue durée.

A proportion qu'elles s'accroiſſent, elles ſe prolongent auſſi vers les os pubis, & forment le cercle en partant des reins pour venir ſe terminer à la partie antérieure du bas-ventre. Si on touche la femme en travail, on diſtingue l'orifice de l'utérus entr'ouvert, & bientôt les eaux ſe forment; c'eſt-à-dire, que les membranes ſont pouſſées dans l'ouverture de la matrice. On ſent une petite tumeur dont la molleſſe annonce le fluide qui y eſt contenu. On remarque auſſi qu'après chaque *douleur* vraie, l'utérus reſte plus ouvert qu'avant la *douleur*. Des glaires paſſent par l'orifice, ou plutôt une ſérosité glaireuſe s'en échappe. Elle ſe teint enſuite de ſang: on dit qu'alors les eaux *marquent*. Toutes ces choſes ſont les ſignes prochains d'un accouchement.

On diſtingue les *douleurs* fauſſes des précédentes, en ce qu'elles ne ſont point ſuivies de la dilatation de l'orifice de l'utérus; en ce qu'elles ſuſcitent une ſenſation plus déſagréable & plus piquante; en ce que les eaux ne *marquent* point & ne ſe *forment* pas; en ce que l'orifice de la matrice, au lieu de s'ouvrir davantage, paroît ſouvent ſe contracter. Donc au lieu d'accélérer l'accouchement, elles occaſionnent une fatigue inutile & dangereuſe ſi elles ſont prolongées: dangereuſes, puiſqu'elles ſont le produit d'une irritation vive mais infructueuſe, & qu'elles ſuſcitent un ſpaſme qui empêche la dilatation progreſſive de l'orifice de l'utérus.

Pendant que les *douleurs* vraies ſe multiplient & ſe rapprochent, les parties externes de la génération ſe gonflent, parce que la matrice pouſſée

Digitized by Google

à l'extérieur, & la tête de l'enfant déterminée vers la ſortie, font paſſer cette impulſion juſqu'aux grandes lèvres; ce qui occaſionne le gonflement dont je parle. Ce dernier ſymptôme ne ſe rencontre point dans les *douleurs* fauſſes, parce que dans celles-ci l'uterus n'agit point ſur les organes extérieurs.

Pendant que les choſes ſe paſſent ainſi, le pouls acquiert plus de force; il eſt plus fréquent, plus plein, plus élevé qu'à l'ordinaire. Le viſage devient rouge, les yeux plus ſaillans, la tête douloureuſe; la poitrine s'embarraſſe & la reſpiration devient plus difficile. Ces divers ſymptômes réſultent de la ſuſpenſion momentanée des inſpirations & des expirations pendant chaque *douleur*. Si la femme en travail fait auſſi des efforts pour accélérer l'accouchement, la circulation devient plus gênée, parce que le diaphragme contracté & le thorax fixé d'une manière immobile par les muſcles, arrête le cours du ſang dans les poumons & dans la veine-cave. Comme ce fluide revient difficilement au cœur, la tête en eſt ſurchargée; d'où les ſymptômes que j'ai annoncé relativement aux parties ſupérieures. Les mêmes efforts portent leur influence ſur le cœur & les artères; d'où la fréquence & la plénitude du pouls.

Le trouble que je décris occaſionne quelquefois des vomiſſemens; ce ſymptôme, lorſqu'il eſt accompagné de *douleurs* vraies, facilite l'accouchement; dans ce cas, il eſt d'un bon préſage. Le contraire a lieu avec les *douleurs* fauſſes, car alors il eſt le ſigne d'une irritation exceſſive dont le déſordre devient général.

Y a-t-il lieu d'employer quelques médicamens dans la circonſtance que je décris? En conſidérant que cet état eſt inſéparable de l'accouchement, on ne doit point le regarder comme un état contre nature, & ſous ce point de vue, il paroîtroit convenable d'abandonner la femme à elle-même. Cependant, différentes circonſtances qui ne ſont pas rares, indiquent quelques ſecours. On propoſe la ſaignée du bras dans les ſujets pléthoriques: elle eſt utile, & quelquefois même elle devient indiſpenſable quand les *douleurs* & les efforts long-temps continués, menacent la tête des effets de la ſurcharge du ſang: car on a vu des femmes perir d'apoplexie par la rupture des vaiſſeaux du cerveau. Celles qui ſont ſujettes à l'hémoptyſie ont auſſi des hémorrhagies abondantes, parce que l'engouement des poumons occaſionne cet accident. Il eſt donc très-utile de tirer du ſang toutes les fois qu'on pourroit redouter des événemens fâcheux.

La ſaignée ſeroit encore néceſſaire quand les choſes ne ſeroient pas portées au degré de gravité que j'ai annoncé; il ſuffiroit que la pléthore parût ſe manifeſter, même foiblement, pour qu'une évacuation ſanguine devînt profitable. On en retire un double avantage. 1°. On prévient par elle la violence des hemorrhagies uterines, & c'eſt un grand bien de les éviter; car elles laiſſent les femmes dans un affaiſſement extrême, diſſipent une quantité de fluides néceſſaires à la formation du lait, rendent la fièvre de lait plus inégale, & prolongent le temps des maladies qui réſultent des troubles de l'accouchement. 2°. La ſaignée chez les femmes pléthoriques rend le travail plus prompt & plus facile, parce qu'elle diſſipe le déſordre des fonctions vitales en déſempliſſant les vaiſſeaux.

Il eſt aiſé de juger, d'après les réflexions précédentes, quelles ſont les circonſtances où il ſera utile d'avoir recours aux évacuations ſanguines. Les ſignes de pléthore détermineront cette marche curatoire.

Dans les grandes villes, les femmes d'une conſtitution foible éprouvent quelquefois des foibleſſes multipliées, pour peu que les *douleurs* ſe continuent pendant quelque temps; elles n'ont pas non plus la force tonique néceſſaire pour aider par leurs efforts la ſortie du fœtus; la matrice n'a point aſſez d'énergie pour ſe contracter de manière à terminer ce travail. Si on n'apporte pas des ſecours qui compenſent ce défaut de force, le ſpaſme ſuccède aux *douleurs* & l'accouchement de facile qu'il auroit été, devient long & périlleux. Les cordiaux doux ſont dans ces circonſtances d'une grande utilité; ils raniment l'action des eſprits animaux, & l'irritabilité de la fibre muſculaire, augmentent les forces & par conſéquent concourent puiſſamment à la terminaiſon du travail.

Mais comme cet état d'impuiſſance eſt preſque toujours uni à une diſpoſition ſpaſmodique, il eſt avantageux d'aſſocier les antiſpaſmodiques aux cordiaux; par ce moyen on remplit deux indications en même temps, & l'accouchement plus prompt & plus heureux confirme le ſuccès de cette méthode.

Les infuſions, dans quatre à ſix onces de vin vieux, des racines d'aſclepias, ou de dictame blanc, ou de carline, ou de danthora, ou d'angelique & d'imperatoire à la doſe de deux gros, ſont d'excellents cordiaux. On les édulcore avec le ſucre ou un ſirop convenable; le contrayerva, la ſerpentaire de Virginie, le ſpic-nard produiſent les mêmes effets; les écorces de citrou, de limon, ou d'oranges infuſées dans le vin ſont auſſi un cordial agréable. On peut leur ſubſtituer la canelle, le jonc odorant, les ſommites de méliſſe, de marrhube blanc, d'agripaume, &c.

Digitized by Google

qui concourent au même but. Les eaux distillées et les élixirs alexipharmaques sont connus, je n'en ferai pas le détail.

Aux infusions indiquées ci-dessus, on ajoute quelques gouttes de teinture de castoreum ou de laudanum de Sydenham, pour leur donner une qualité antispasmodique. On peut y mêler l'esprit-de-corne-de-cerf; mais on ne doit pas oublier que cette substance perd toute son activité si on l'expose à la chaleur, il faut donc attendre pour l'unir au liquide dont l'infusion est composée que le refroidissement ou au moins un degré de chaleur très-foible ne fasse pas évaporer ses principes les plus actifs dans lesquels consiste sa vertu calmante.

On réitérera ces médicamens ou ceux qui sont analogues, autant que l'état de la femme en travail paroîtra l'exiger.

Après avoir distingué les fausses *douleurs* de celles qu'on nomme vraies, exposé le détail des accidens auxquels elles donnent naissance, considéré dans le commencement de cet article les moyens de les dissiper dans les temps antérieurs à l'accouchement; j'observerai seulement ici que les moyens curatifs sont les mêmes dans les deux temps. Je renvoie donc pour la curation à ce qui a été prescrit plus haut.

Les *douleurs* qui accompagnent le passage de l'enfant ne peuvent être évitées; elles sont le produit d'une dilatation excessive de la part des parties qui doivent livrer passage au fœtus. Cependant il arrive quelquefois que la mauvaise disposition des parties tant internes qu'externes de la génération apporte de la résistance à la dilatation nécessaire. Alors ou on a pu prévoir cet état, ou on a du le reconnoître au moment de l'accouchement & secourir autant qu'on le peut les femmes en travail. Comme ces objets ont été exposés amplement au mot DÉLIVRER, on lira cet article qui est une suite naturelle de ce qui précède.

J'ai distingué des *douleurs* accidentelles qui se réunissoient quelquefois à celles de l'accouchement ou qui existant avant celles-ci, pouvoient les occasionner & les accélérer; quelqu'avantage qu'il y ait à connoître la cause des accidentelles, on juge qu'il est impossible d'entrer dans aucun détail sur cet objet; car étant souvent le produit d'affections absolument distinctes de la grossesse & de l'accouchement, on ne peut pas déterminer les circonstances dans lesquelles elles se manifestent, ni le caractère qu'elles portent avec elles. Il faut avouer sans doute avec les accoucheurs que si les *douleurs* sont violentes, elles suscitent l'avortement ou un accouchement précoce; ou elles donnent plus de gravité aux symptômes qui accompagnent l'accouchement à terme. On doit donc se réduire à remarquer ici que l'importance de l'observation de ces *douleurs* est un motif pour décider l'accoucheur à reconnoître leur cause & à y porter remède. Ainsi toutes les complications de maladies qui [illegible] pendant le temps de la grossesse méritent, sous ce seul rapport, l'attention la plus scrupuleuse & les conseils les plus sages & les mieux raisonnés.

On appelle du nom de *tranchées* ou *coliques*, les *douleurs* que les femmes éprouvent immédiatement après l'accouchement, & qui se renouvellent chez quelques sujets plusieurs jours de suite. Elles ressemblent quelquefois aux premières *douleurs* de l'enfantement par l'espèce de souffrance qu'elles suscitent & par le siège qu'elles occupent; mais très-fréquemment elles sont absolument dissemblables à celles que j'ai nommées. A peine l'enfant est-il né, qu'elles ont coutume de se manifester. Il paroît que les contractions de l'utérus, qui se continuent pour l'expulsion du placenta, sont la cause de ces dernières; c'est pourquoi elles ressemblent beaucoup à celles de l'accouchement. Il ne faut pas les confondre avec celles qui ont leur siège dans le vagin ou l'orifice de la matrice; celles-ci sont ordinairement la suite d'un enfantement douloureux par les manœuvres qu'on a crues nécessaires & que le volume excessif du fœtus ont suscitées. En effet, dans l'un & l'autre cas, la distention outrée des parties que j'ai nommées, leur fait éprouver des déchiremens superficiels ou profonds qui doivent nécessairement donner naissance à des *douleurs* vives, mais ces dernières ont une plus longue durée, & on les distingue encore par le siège qu'elles occupent.

Les *douleurs* qui persistent avec quelque violence après la sortie du fœtus, sont quelquefois continuées par la présence d'un second enfant; circonstance qu'il est essentiel d'observer afin de faciliter sa naissance. On s'en assure en plaçant la main sur la région hypogastrique. On distingue le volume de la matrice qui est plus considérable qu'il ne doit être. D'ailleurs, l'hémorrhagie continue ordinairement jusqu'après l'expulsion du second enfant, qui se fait lui même reconnoître par ses mouvemens, à moins qu'il n'ait perdu la vie, ou qu'il ne soit trop affoibli, ou trop jeune. Dans ce dernier cas, il faut apporter plus d'attention pour s'assurer de sa présence dans l'utérus. C'est plus ordinairement dans les avortemens que cette recherche est difficile par rapport à sa petitesse; alors on est obligé de porter un doigt dans l'orifice de la matrice pour savoir si elle renferme encore un second enfant.

Les tranchées dont il sera plus particuliérement question dans cet article, sont les *douleurs* qui ont lieu après l'expulsion du fœtus & du placenta;

Digitized by Google

elles paroiſſent avoir pour cauſe le dégorgement de la matrice qui ne peut pas ſe faire ſans ces contractions ſourdes dont le caractere reſſemble à quelques égards à celles du rectum, & qu'on connoit ſous le nom de ténesme : c'eſt par cette raiſon qu'Ettmuller les nomme *ténesme utérin*. Comme la matrice a été extrêmement fatiguée par les *douleurs* de l'accouchement, ſa ſenſibilité eſt exceſſivement augmentée : enſorte que les contractions néceſſaires pour expulſer au dehors les liquides ſurabondans encore contenus dans les vaiſſeaux de ſes parois, ne peuvent manquer d'être douloureuſes. C'eſt pourquoi les tranchées ſont plus vives chez les femmes très-ſenſibles, & ſur-tout chez celles qui ont eû un accouchement plus long & plus tourmentant. La matrice, dans ces cas, peut être comparée aux chairs fatiguées par des ligatures, des chocs, ou un exercice violent qui ne ſupportent pas la compreſſion exercée par un corps étranger ſans de vives *douleurs*. Or, les contractions utérines opèrent le même effet ; & comme la ſubſtance de la matrice eſt devenue très-ſenſible, les contractions ſont accompagnées de *douleurs*.

On néglige trop généralement cet accident. Parce qu'on a remarqué qu'il ceſſoit ordinairement de lui-même, on n'y apporte point de ſecours ; cependant il mérite plus d'attention qu'on ne l'a penſé juſqu'alors. Sa fréquence comme ſa violence eſt la preuve d'une grande irritation, & celle-ci diſpoſe la matrice aux engorgemens inflammatoires, ſoit de ſa ſubſtance, ſoit des organes ou des viſcères qui l'environnent. D'ailleurs, cette même irritation empêche le libre écoulement des lochies, d'où réſultent les congeſtions laiteuſes qui ſe forment dans toute la capacité du bas-ventre, mais ſur-tout dans les ligamens de l'utérus & les ovaires. Cette vérité eſt prouvée par l'expérience. J'ai remarqué que les femmes attaquées de ſuppreſſion des lochies, de métaſtaſe laiteuſe, & de tous les accidens qui en dérivent, &c. étoient plus ordinairement celles qui avoient éprouvé des tranchées fréquentes ou trop douloureuſes.

Les nourrices ont auſſi des tranchées, mais les ſuites en ſont moins funeſtes que chez les femmes qui n'allaitent pas leurs enfans, parce que les fluides qui n'ont pas pu s'écouler entiérement par la matrice, ſe portent aux mammelles, & contribuent à la formation du lait ; ce qui prévient les maladies chroniques dont j'ai parlé, mais n'empêche pas la naiſſance des affections aiguës, parce que la cauſe de ces dernières ayant une grande activité, elle met elle-même obſtacle à la ſécrétion du lait en fixant les liquides dans les viſcères de l'abdomen.

On conçoit par ce qui vient d'être dit, que l'irritation de la matrice eſt la cauſe des tranchées, & que cette irritation portée à l'excès, occaſionne enſuite toutes les autres maladies dont une femme en couche peut être attaquée. Le premier objet qu'on doit donc ſe propoſer, eſt de calmer cet état de ſpaſme & de ſenſibilité exceſſive. On y parviendra par l'uſage des antiſpaſmodiques. Je preſcris, dans ces circonſtances, huit gouttes de laudanum de Sydenham, étendues dans ſix onces d'infuſion de fleurs de tilleul ou de primevere, & je fais ajouter une once de ſirop de violette pour former une potion ; trois ou quatre heures après, on réitère le même remède, ſi les *douleurs* perſiſtent avec fréquence ou avec violence. Il y a des femmes qui au lieu d'éprouver quelque ſoulagement par l'uſage de l'opium & de ſes préparations, ſont encore plus agitées qu'auparavant. Le ſirop de diacode convient à ces dernières, elles ſe trouvent bien auſſi du laudanum combiné avec l'alcali volatil à même doſe, ſoit que l'union de ces deux ſubſtances change la nature du laudanum, ſoit que l'action de l'alcali volatil, qui eſt plus prompte, faſſe naître une autre modification dans le ſyſtême nerveux. J'ai vu des femmes auxquelles l'opium & ſes préparations donnoient des convulſions, obtenir un grand ſoulagement par l'addition de l'eſprit-de-corne de cerf, ou tout autre alcali volatil.

Boerhaave preſcrivoit, en pareil cas, la mixture ſuivante : *d'yeux d'écreviſſe trois gros, de corail rouge deux gros, de perle un gros, de laudanum trois grains, de ſirop de Kermès ſix gros, d'eau diſtillée d'écorce de citron, de méliſſe & de marjolaine de chaque trois onces mêlés. La malade prendra une demi-once de cette potion chaque quart d'heure, juſqu'à ce que les douleurs ſoient calmées. Elle boira, ſur chaque doſe, deux onces de la décoction ſuivante.*

D'orge mondé, d'avoine entière de chaque une once, faites cuire dans trois livres d'eau, l'eſpace d'une demi-heure. Ajoutez à la décoction une livre de vin du Rhin, d'eau diſtillée de canelle deux onces, de ſirop de Kermès une once & demie.

L'uſage des bandages contribue auſſi à calmer les tranchées. *Voyez* l'article ACCOUCHÉE, où j'ai parlé des précautions néceſſaires dans la maniére de les appliquer, & des avantages qu'on peut en tirer.

L'irritation des parties externes de la génération méritent encore une attention particulière chez les nouvelles accouchées : ces parties ont été très-diſtendues chez les femmes qui ont eu des enfans d'un volume exceſſif : il y a quelquefois une contuſion ſourde dans leur tiſſu organique, & cet état les rend très-douloureuſes. On aura ſoin de les tenir humectées par des fomentations émollientes. Chez les ſujets qui auront

Digitized by Google

la chair molle & la fibre lâche, on mêlera aux décoctions émollientes, l'infuſion de fleurs de ſureau, de camomille ou de ſauge.

Le docteur Sanchez avoit coutume de faire appliquer des briques chaudes enveloppées de linges mouillés. On les plaçoit autour des cuiſſes, afin que la vapeur qui s'en élevoit, diſſipât le ſpaſme des parties irritées. Cette méthode facilitoit auſſi les ſueurs qui ſont habituelles après l'accouchement. Ce moyen eſt très-utile pour débarraſſer la ſérofité ſuperflue dont on ſait que le ſang des femmes en couche eſt ſurchargé. Le praticien que je cite, aſſure qu'on évite, par ce moyen ſimple, la fougue impétueuſe avec laquelle le lait ſe porte aux mammelles; il en réſulte auſſi un écoulement plus libre & plus égal des lochies; deux circonſtances bien eſſentielles pour prévenir les maladies graves qui ſe manifeſtent chez les accouchées.

Si la matrice a ſouffert dans l'accouchement par quelque cauſe que ce puiſſe être, on ne peut pas ſe diſpenſer de faire des injections émollientes dans le vagin: on aura ſoin auſſi que la matière des injections y ſoit retenue le plus long-temps qu'il ſera poſſible. Dans le cas où l'irritation ſeroit permanente, malgré quelques injections, on les remplaceroit par des fumigations dont l'activité eſt plus grande & l'effet plus prompt. Au reſte, ſi l'irritation étoit jointe à la diminution de l'écoulement des lochies qui ſuccède ſouvent à ce premier accident, & qu'il y eût diſpoſition à l'inflammation, on ſe conduiroit alors, ainſi que je l'ai preſcrit en parlant de L'INFLAMMATION DE LA MATRICE.

(M. CHAMBON.)

DOULEUR NÉPHRÉTIQUE. (*Voyez* COLIQUE NEPHRÉTIQUE.) (M. CHAMSERU.)

DOUTE PHILOSOPHIQUE, (*Méd. prat.*)

Le *doute philoſophique* eſt bien oppoſé à ce caractère d'eſprit tranchant & décide qui eſt celui d'une multitude de médecins, qui croyent appercevoir, même au premier coup d'œil, la nature d'une maladie & l'indication qu'ils ont à ſuivre pour la traiter. Cet eſprit nait ou de l'audace qui ne convient qu'à des charlatans, ou d'une ignorance préſomptueuſe qui va toujours en avant ſans s'inquiéter, ou ſans ſe douter des ſuites fâcheuſes qui peuvent en réſulter. Le *doute philoſophique*, au contraire, ſert à retenir ſur les bords de l'abîme & le médecin & le malade: & il offre à l'un & à l'autre la reſſource précieuſe de l'expectation. Car, la médecine expectante a deux grands avantages: le premier, de faire éviter bien des malheurs; le ſecond, d'enlever à de prétendus remèdes l'honneur d'un très-grand nombre de guériſons qui ſont dues uniquement à la nature, & de perfectionner ainſi l'obſervation.

(M. MAHON.)

DOUTEUX, (Signe) (*Sémëiotique.*) (*Voyez* ÉQUIVOQUE.) (M. MAHON.)

DOUVE ou GRENOUILLETTE D'EAU, *ranunculus.* (*Voyez* RENONCULE.) (*Mat. méd.*)

(M. MAHON.)

DOUX, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section I. & II. Végétaux & Animaux.

On ſe ſert du mot *doux* comme d'un ſubſtantif, quand on dit cela eſt *doux*; comme d'un adjectif, quand on dit cette ſubſtance eſt douce. Les ſubſtances douces ſont celles qui ont une ſaveur foible, dont l'impreſſion ſur les houpes nerveuſes de la langue eſt peu active, qui ne contiennent dans leurs parties rien d'âcre & de ſtimulant. Ce ſont ces ſubſtances, en général, qui ſont nourriſſantes dans la claſſe des végétaux. Les différentes farines ou fécules ſont douces un peu plus un peu moins: elles conviennent beaucoup aux perſonnes qu'on veut nourrir légèrement, & aux convaleſcens. On les mêle avec les ſucs extraits des animaux, dans des bouillons, des conſommés, pour les rendre plus ſapides & plus nourriſſantes, on y mêle encore du ſel marin. Les alimens *doux* ſont beaucoup de bien, ils doivent être préférés par les perſonnes dont la fibre eſt très-irritable, & qui ont des tempéramens bilieux ou mélancholiques. (*Voyez* ces mots.)

On donne le nom de douçâtre, aux ſubſtances abſolument fades, inſipides, & qui ne flattent pas le palais. (M. MACQUART.)

DOUX, (*Mat. méd.*)

Les corps *doux*, *dulcia*, ſont toutes les ſubſtances qui n'ont qu'une ſaveur légèrement ſucrée, ou preſque fade, ou qui préſentent avec peu de ſaveur dans la bouche, cette onctuoſité, cette ſorte de moëlleux qu'on connoit dans les mucilages, les huiles, &c. Toutes les matières qui jouiſſent de cette ſaveur, ſont, en général, relâchantes, émollientes, adouciſſantes, inviſcantes, & preſque toujours en même temps nourriſſantes. (*Voyez* les mots FADES, MUQUEUX, ONCTUEUX, SUCRÉS, &c. (*Voyez* auſſi le mot ACTION DES MÉDICAMENS.) (M. FOURCROY.)

DRACONS,

Digitized by Google

DRACONS, CRINONS. *Crinones, comedones dracunculus noſtras. Sauvag.*

Les auteurs qui ont parlé des crinons, paroiſſent n'avoir point eu occaſion de les obſerver par eux-mêmes; ils ſe ſont copiés les uns les autres, pluſieurs ont confondu les crinons avec les *chiques*, avec les cirons, & avec le dragoneau, ou le ver de Guinée. Il faut cependant excepter Sauvages, Lorry dans ſon traité des maladies de la peau, & Valmont de Bomare qui en donne une deſcription fort exacte. M. Baſſignot médecin à Seynes en Provence, a donné ſur les crinons un mémoire inſeré dans le premier volume de la Société de médecine, dans lequel on trouve les détails les mieux circonſtanciés & les plus certains, ſur la nature de cette eſpèce ſingulière de vers, ſur les ſymptômes qu'ils produiſent, & la manière dont on les détruit.

Les crinons ſont de petits corps ou vers roux de la longueur d'une ligne & de la fineſſe d'un cheveu ou d'une ſoie, ce qui, en Provence où ils ſont très-familiers, leur a fait donner le nom de *ceès*, par corruption de *cedàès*, qui ſignifie ſoie. Les uns ſont durs, velus & noirs; les autres plus mous & terminés par un petit corps rond. Suivant Bomare, ils ſont hideux vus au microſcope, de couleur cendrée, ayant deux cornes, les yeux ronds, la queue longue, fourchue & velue par les bouts qui ſont relevés. Ces vers occupent les parties muſculeuſes du dos, des épaules, des bras, du gras des cuiſſes & des jambes. Ils n'attaquent que les enfans nouveaunés peu de jours & même peu d'heures après leur naiſſance. Les ſymptômes qui les font reconnoître, ſont une démangeaiſon conſidérable qui augmente par la chaleur du lit; les enfans ſont agités, ne peuvent dormir, & refuſent le ſein de la nourrice; la fièvre, la diarrhée & quelquefois les convulſions ſurviennent; ils pouſſent des cris continus, & leur voix devient rauque ou s'éteint tout-à-fait. Ce dernier ſymptôme eſt, ſuivant M. Baſſignot, un ſigne certain de la préſence des crinons, & eſt, en raiſon de leur nombre, ou de la durée & de l'intenſité de la maladie. On diſtingue trois états qui ſe font connoître par des ſymptômes particuliers, ou plutôt les ſymptômes diffèrent ſuivant le ſiège particulier des crinons. L'altération ou l'extinction de la voix, la difficulté ou l'impoſſibilité de ſaiſir le mamelon, dénotent que le ſternum, les tempes, les parties antérieures & poſtérieures du col, & les joues ſont irrités par les crinons. S'ils occupent les bras, la poitrine, les épaules, l'enfant étend les bras, écarte les doigts, ou tient la main fortement ſerrée. Le troiſième état eſt celui dans lequel les crinons attaquent le tronc & les extrémités inférieures, ce qu'on doit reconnoître par l'eſpèce de mouvements que fait l'enfant, mais auxquels on n'a point fait aſſez d'attention. On ne remarque rien de particulier à la peau, ſi ce n'eſt avec un peu d'attention & d'habitude, une ſorte de tenſion que l'on ſent en frottant l'enfant, & qui ceſſe par la ſortie des crinons.

La cauſe des crinons eſt auſſi obſcure & auſſi peu connue que celle des autres vers qui ſe forment dans le corps humain. Ils entraînent rarement la mort des enfans qui en ſont attaqués, à moins qu'on ne méconnoiſſe leur exiſtence & qu'on ne néglige les moyens convenables; alors, la fièvre, la diarrhée, les convulſions, & enfin le maraſme font périr les enfans. Dans les pays chauds, où ils ſont très-ordinaires, les ſages-femmes & les nourrices en délivrent promptement les enfans par un moyen auſſi ſimple que facile à exécuter. Quelques auteurs à la vérité propoſent différentes recettes; les uns recommandent de baigner l'enfant, de le frotter avec du miel, de le racler avec un couteau d'ivoire; d'autres veulent qu'on le plonge dans une leſſive dans laquelle on a fait bouillir un ſachet de fiente de poules: quelques-uns preſcrivent des remèdes intérieurs qu'il ſeroit très-difficile de faire avaler à l'enfant dans un âge auſſi tendre, & qui d'ailleurs paroiſſent indiqués pour toute autre maladie que celle des crinons. Suivant M. Baſſignot qui mérite le plus de confiance, puiſqu'il rapporte les faits dont il a été témoin, le procédé curatif conſiſte à frotter l'enfant avec la main humectée de ſalive, ou imprégnée d'un peu d'huile juſqu'à ce que l'on ſente une certaine âpreté ſemblable à celle que l'on éprouve en paſſant la main ſur le viſage d'un homme dont la barbe eſt un peu longue ou commence à croître; âpreté produite par la ſortie des crinons. Par exemple, ſi l'enfant eſt dans le ſecond état, ou ſi les ſymptômes indiquent que les bras ſont le ſiège principal des crinons, la nourrice prend le bras, & choiſiſſant la partie où ſont les muſcles extenſeurs, elle la frictionne avec la main qu'elle a auparavant humectée de ſalive, en décrivant de petits cercles, & tournant toujours du même côté juſqu'à ce qu'elle ſente cette âpreté dont nous avons parlé; elle paſſe enſuite à l'autre bras qu'elle frictionne de la même manière, enſuite elle préſente le téton à l'enfant & le couche. Si aux premiers cris qu'il fait, quelques heures après, la voix ne revient pas, elle le frictionne de nouveau aux deux bras, aux épaules, & ſucceſſivement ſur tout le corps. Rarement l'enfant crie pendant l'opération, & ſa tranquillité prouve qu'il en retire du ſoulagement. Deux ou trois frictions de cette eſpèce, entre chacune deſquelles on laiſſe dix à douze heures d'intervalle, ſuffiſent pour opérer la ſortie des crinons. Au lieu d'humecter la main de ſalive, quelques nourrices ſe ſervent avec ſuccès d'une pâte faite avec un peu de farine délayée dans de l'eau. Elles ſont ſi ſures de l'ef-

ficacité de ces frictions, qu'elles négligent tout moyen ultérieur, comme de laver ou raſer la partie frictionnée, ainſi que le recommande Lorry. En effet, les crinons une fois ſortis, ne rentrent point, & l'enfant en eſt délivré pour toujours. Il arrive cependant que les crinons ſe manifeſtent encore à la ſortie des premières dents, & chez quelques ſujets, juſqu'à l'âge de deux ou trois ans, mais ces derniers cas ſont extrêmement rares. (LAPORTE.)

DRACON I. fut fils d'Hippocrate II. & frère de Theſſalus. Comme Theſſalus paroît avoir été l'aîné, on peut préſumer que *Dracon* naquit vers l'an 420 avant notre ère.

DRACON II. eut pour père Theſſalus. La naiſſance de ce *Dracon* peut être fixée vers l'an 395 avant notre ère: il étoit parvenu à ſa quarantième année, l'an 355.

Ce *Dracon* eut pour fils Hippocrate III., médécin de Roxane, femme d'Alexandre.

(GOULIN.)

DRAGÉ. (*Eaux minérales.*)

C'eſt une paroiſſe de l'Avranchin, entre Avranche & Granville, à deux lieues à l'Oueſt Nord-Oueſt de ces villes, & à trois Sud-Sud-Eſt de la dernière. La ſource minérale eſt ſituée ſur un ſol ferrugineux: elle eſt froide, peu connue. MM. Longavant & Bouti la diſent ferrugineuſe.

(MACQUART.)

DRAGÉES. (*Hygiene.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

On donne le nom de *dragées* à des eſpèces de petites confitures ſeches, faites de petits fruits ou de parcelles d'écorces, de racines, d'amandes de graines odotiférantes & aromatiques, & qu'on incruſte ou qu'on recouvre d'un ſucre très-dur & très-blanc.

Quelquefois ces *dragées* ſont faites avec des ſucres colorés; alors il faut les rejetter, parce que ſouvent les confiſeurs emploient des couleurs minérales qui peuvent être très-dangéreuſes.

En général les *dragées* forment un genre de friandiſe très-agréable, mais dont l'uſage trop fréquent peut devenir préjudiciable à la ſanté, parce que les ſubſtances qui forment leur intérieur, étant aſſez ſouvent fortes & aromatiques, irritent & échauffent conſidérablement, ſur-tout ſi elles ſont compoſées avec de la canelle, des écorces de citron, du gérofle, &c.

On fait venir d'Italie des *dragées* qu'on nomme *diabolini*, qui ſont faites avec les eſſences des plus forts aromates: on prétend qu'elles ſont aphrodiſiaques; à coup ſûr elles ſont dangereuſes. (*Voyez* APHRODISIAQUE.)

On doit éviter de donner, comme on le fait très-habituellement, des *dragées* aux enfans, qui en ſont très-friands, & que cet uſage peut beaucoup échauffer & reſſerrer. (MACQUART.)

DRAGÉES DE KEYSER. (*Mat. méd.*)

Les *dragées de Keyſer* ont pour baſe une combinaiſon d'acide acéteux & d'oxide de mercure; ce ſel, ou acétite de mercure, qui a été nommé terre foliée mercurielle, parce qu'il cryſtalliſe en effet ſous la forme de feuillets ou de lames, a été propoſé par Keyſer pour le traitement de la vérole. Il eſt très-actif, il excite ſouvent des vomiſſements opiniâtres & violents; il purge très-fortement. Après avoir fait pendant pluſieurs années l'expérience de cette combinaiſon dans pluſieurs hôpitaux, on y a preſqu'entièrement renoncé. Mais il en eſt de ce remède comme de tous les autres, il ne peut pas convenir également & indiſtinctement à tous les ſujets, à tous les cas, à toutes les époques des maladies vénériennes; & il n'eſt pas plus permis de le preſcrire toujours, qu'il ne doit l'être de le proſcrire abſolument. Les médecins éclairés ſavent diſtinguer les circonſtances où il peut être utile, de celles où il ſeroit dangereux; en général on doit s'abſtenir de le conſeiller aux perſonnes délicates, ſujettes aux douleurs ou aux foibleſſes de l'eſtomac, au crachement de ſang, aux coliques inteſtinales; & on peut l'employer ſans crainte chez les hommes robuſtes, difficiles à émouvoir & dont la guériſon exige une action violente, une ſecouſſe vive dans le ſyſtême nerveux, muſculaire & artériel, l'expérience a fait connoître encore que les *dragées de Keyſer* portent ſouvent avec violence à la bouche, & excitent la ſalivation. (*Voyez* MERCURE.) (FOURCROY.)

DRAGME. (*Voyez* DRACHME.)

(MAHON.)

DRAGON. (Maladie des yeux) Tache épaiſſe à la cornée tranſparente. (*Voyez* LEUCOMA.)

(CHAMSERU.)

DRAGONEAU. *Dracunculus Perſarum, nervus medinenſis, δρακοντιον graecor.*

Le véritable *dragoneau* eſt un ver d'un blanc pâle, tendre, grêle, ſemblable à une corde de guitare, ayant des poils tres-fins avec un point de couleur noire ſur la tête, & une apparence de bouche, ſa longueur varie & eſt quelquefois de pluſieurs pieds. Il ſe forme dans les chairs & ſe loge principalement dans le tiſſu cellulaire des genoux juſqu'aux pieds; quelquefois, mais c'eſt plus rarement, il s'etend dans le ſcrotum, dans les lombes & juſques dans les bras. Il ſuit preſque toujours la direction des muſcles, quelquefois il embraſſe les os, ce qui eſt plus fâcheux & rend ſon extraction plus difficile. Kempfer dit l'avoir extrait vivant deux fois; tantôt il eſt ſolitaire, tantôt il y en a pluſieurs dans un ſeul homme. *Amatus luſitanus* a vu une ſubſtance en forme de ver de trois coudees de longueur, tirées peu à peu, pendant pluſieurs jours du talon d'un jeune Ethyopien, & qui lui cauſoit de grandes douleurs. Ce *dragoneau* ſe voit dans les climats brulants, ſur un ſol ſabloneux, où l'eau que l'on puiſe dans les citernes eſt impure; il eſt commun dans l'Egypte, dans l'Inde & dans les pays voiſins. Avicenne le déſigne ſous le nom de *Vena medina*, & Galien ſous celui de *Dracunculus*. Ettmuller parle d'une autre eſpèce de *dragoneaux* qui ſont très-courts, qui ſe trouvent en nombre & qui peuvent être tirés par morceaux, ſans danger; cette eſpèce paroit avoir plus de reſſemblance avec les *Chiques* ou *Dracuncules* qui attaquent les enfans de la Miſnie. Il y a lieu de croire que les *dragoneaux* ſont de vrais polypes, puiſque les portions qui reſtent ſous les tégumens, ſéparées de celles qui ont été viciées, ne ſont pas privées de mouvement & cauſent des douleurs encore plus vives que lorſque ce ver eſt en entier. Dans les obſervations de la ſociété d'Edimbourg, on dit que les *dragoneaux* de Guinée cauſent des ulcères très-opiniâtres, & que l'on a tiré de pluſieurs endroits de la jambe d'un jeune homme, dans l'iſle de Dermade, des portions de ver juſqu'à la longueur de quatre-vingt-dix pieds.

Lorſque ce ver tend à ſortir, il ſe forme une légère tumeur, avec rougeur; celle-ci devient une puſtule de la groſſeur d'un pois, molle, aqueuſe, tranſparente & quelquefois tirant ſur le noir; cette puſtule ſe rompt, ou bien on hâte ſa maturation avec un emplâtre émollient; alors on découvre la tête du ver, on la ſaiſit avec des pinces, & on tire au-dehors mais légement & ſans violence, dans la crainte de rupture, on tourne la portion que l'on a extraite, autour d'une bande, ou d'un morceaux de bois de la longueur d'un pouce, que l'on fixe au-dehors pour empêcher de rentrer. Deux fois par jour, on nétoye la plaie qui répand une ſanie aſſez abondante, & on tire une nouvelle portion de ver avec la même précaution. L'extraction ſe fait ainſi à pluſieurs repriſes & dure pluſieurs jours. Si le ver vient à ſe rompre, il cauſe des douleurs atroces, juſqu'à ce qu'il ſe ſoit pratiqué une nouvelle iſſue. Le ver entièrement tiré, l'ulcère ſe guérit très-facilement, il ſuffit de le laver tous les jours avec de l'eau fraiche.

(LAPORTE.)

DRAKE, (Jacques) membre du collège des médecins de Londres & de la ſociété royale de la même ville, a compoſé un ouvrage contenant un nouveau ſyſtème d'anatomie. La plupart des planches ſont tirées de Cowper; mais celles qu'on y voit ſur la ſtructure du nez, ſont de l'auteur même, qui eſt entré dans de bons détails ſur cette partie & celles qui lui ſont voiſines. Dans le cas d'un dépôt dans le ſinus maxillaire, il conſeille d'arracher une dent molaire, ou bien d'ouvrir le ſinus maxillaire avec le trépan perforatif. Ce dernier moyen avoit déjà été propoſé par Cowper; & depuis Lamorier, chirurgien de Montpellier, l'a preſenté comme nouveau à l'académie royale de chirurgie de Paris.

Drake avoit des idées ſingulières ſur différens points de phyſiologie, ſpecialement ſur l'utilité de la bile pour les menſtrues, de l'air pour la dilatation du cœur, & ſur la comparaiſon de l'eſtomac avec la machine de Papin. Son goût pour ces ſyſtèmes s'étoit développé de bonne heure. Il ſoutint à Cambridge, en 1690, une thèſe *de febre intermittente*, dans laquelle il accuſe l'abondance de bile, dans le canal inteſtinal, comme cauſe du retour des fièvres périodiques. Il en ſoutint deux autres pour ſon doctorat en 1694, l'une *de variolis & morbillis*, l'autre *de pharmaciâ hodiernâ*; & dans la première, il compare le rôle de la petite vérole aux effets de l'arſénic pris intérieurement. Quelque pitoyables que ſoient ces hypothèſes, Edouard Milward a publié à Londres, en 1742, *in*-8, les diſſertations où elles ſont ſoutenues; elles ont même été reimprimées la même année à Amſterdam.

Drake mourut à la fleur de ſon âge, pendant qu'il étoit occupé de l'édition de ſon traité d'anatomie qui parut ſous ce titre:

New ſyſtem of Anatomy. Londres, 1707, deux volumes *in*-8. On en donna une autre édition en 1727, dans laquelle on a omis une partie des choſes contenues dans la première: mais on en publia une beaucoup plus ample en 1737, qui eſt intitulée: *Anthropologia nova*. Elle eſt en trois volumes *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

Digitized by Google

DRAN, (Henri LE) (*Voyez* LE DRAN.)

(*Extrait d'El.* GOULIN.)

DRASTIQUES. (Effet des) (dans l'hydropiſie.)

On emploie communément les purgatifs réſineux & les *draſtiques* dans le traitement de l'hydropiſie, parce que le relâchement étant le caractère le plus ordinaire de cette maladie, l'action de ces remèdes ne peut irriter juſqu'à un certain point la fibre abreuvée de ſéroſité, ce qui éloigne toute inquiétude du côté de l'inflammation & de la ſuppuration. Mais ſi l'on peut donner des remèdes de ce genre avec plus de ſécurité dans l'hydropiſie, que dans toute autre maladie, il faut ſavoir s'en abſtenir quand il y a quelqu'irritation partielle qu'il faut reſpecter, & quand il ſubſiſte un caractère d'acrimonie qu'on ne peut augmenter ſans le plus grand riſque : dans ces deux cas plus communs qu'on ne le penſe, on riſque d'accélérer la terminaiſon gangreneuſe la plus à craindre de toutes, & l'on précipite les jours du malade par les moyens qui pouvoient les conſerver. D'ailleurs l'eſpèce de ſoulagement opéré par les purgatifs & ſur-tout par les *draſtiques*, quand ils ſont donnés prématurément, n'eſt que momentanée, & les premières voies ſont bientôt ſurchargées de nouvelles humeurs, par l'affoibliſſement que les évacuations anticipées ont occaſionnées ; mais quand les inteſtins ſont ſurchargés de matières auxquelles les purgatifs procurent le plus grand bien, il ne faut pas cependant qu'ils produiſent l'expreſſion forcée des glandes, ou par leur cauſticité, ou parce que les humeurs n'y avoient pas encore été ſuffiſamment préparées & dépoſées dans le canal inteſtinal; dans ces deux cas les purgatifs ne font qu'augmenter la maladie, & loin d'atténuer, de diviſer les humeurs & de les préparer à un nouveau remède de ce genre, ils contrediſent formellement l'opération de la nature, & en évacuant les humeurs les plus ténues, les plus liquides, ils augmentent l'inſpiration & l'engorgement de celles qui n'ont pu obéir à cet agent, & qui deviennent à la fin inréſolubles.

Si les purgatifs doivent être donnés avec intelligence & précaution, les vomitifs en exigent encore davantage, & l'on ſait qu'il ne faut les admettre que quand les ſignes de turgeſcence dans les premières voies, ſont évidens, & qu'ils ſont d'ailleurs indiqués par les rapports, par les nauſées & par l'engouement des humeurs. L'atténuation ſi précieuſe des humeurs que les vomitifs produiſent dans cette maladie par l'ébranlement de tous les muſcles de la reſpiration ne peut être avantageuſe, que quand il y a peu de réſiſtance, & quand rien ne s'oppoſe à leur ſortie ; les efforts inſéparables de l'action des vomitifs deviendroient ſans cette condition, un moyen de concentrer les engorgemens & de les rendre abſolument incurables : les vomitifs d'ailleurs ne peuvent en ce cas convenir aux perſonnes délicates, à celles qui ont des ſquirres, des kiſtes, ou qui ont à craindre quelque hémorragie. (*Voyez* pour le ſurplus d'action des remèdes émétiques & purgatifs l'article HYDROPISIE, TRAITEMENT.),

(DEHORNE.)

DRASTIQUES, (*Mat. méd.*)

Quoique le mot *draſtiques* appartienne en général à tous les médicamens violens, & qui agiſſent avec une grande force, on le donne plus particuliérement aux purgatifs énergiques. (*Voyez* le mot PURGATIFS.) (FOURCROY.)

DREBELLIUS, ou VAN DREBBEL, (Corneille) naquit à Alckmaer, en 1572 ; il ſe fit de la réputation par ſon ſavoir en philoſophie, en médecine & en mathématiques, mais il l'obſcurcit par ſes rêveries alchimiques. Il demeura pendant ſa jeuneſſe chez le célèbre Hubert Goltzius, à qui la république des lettres eſt redevable de tant d'éclairciſſemens ſur l'antiquité ; on prétend même qu'il le ſervit en qualité de domeſtique : cela n'eſt cependant point vraiſemblable, s'il eſt vrai que *Drebbel* ſut d'une famille diſtinguée & qu'il eut un frère député aux états généraux à la Haye. Quoi qu'il en ſoit, il devint le beau-frère de Goltzius, & paſſa avec ſa femme en Angleterre, où il fut retenu quelque temps par les libéralités du roi Jacques I. *Drebbel* prétendit avoir trouvé le mouvement perpétuel ; & ſur la renommée qu'il s'étoit acquiſe par cette prétention, l'empereur Rodolphe II l'attira à ſa cour, où il le fixa par des appointemens conſidérables. Ferdinand II étant parvenu à l'empire en 1619, le nomma précepteur du prince ſon fils. Ce ſavant s'acquitta de cette charge avec tant d'honneur, que l'empereur récompenſa ſes ſervices par le titre de conſeiller ; mais *Drebbel* ne jouit pas long-temps des avantages que la fortune lui avoit accordés. Frédéric V, électeur palatin, s'étant emparé de Prague dès la même année, après avoir accepté l'empire que la ligue proteſtante venoit d'enlever à Ferdinand, pluſieurs conſeillers de ce prince furent pris & mis à mort. *Drebbel* arrêté avec les autres, en fut quitte pour la perte de ſes biens, & fut élargi à la prière des états-généraux & du roi Jacques I qui le fit venir en Angleterre. Ce monarque reçut d'autant plus favorablement ce philoſophe, qu'il lui fit preſent d'un globe de verre, dans lequel on aſſure qu'il produiſit, par le moyen des quatre élémens, le mouvement perpétuel inconnu depuis Archimède. On pouvoit, dit-on, y voir en 24 heures tout ce qui arrive en un an ſur la terre, & y obſerver tous les ans, tous les jours, & à toutes les heures, le cours du ſoleil, des étoiles

Digitized by Google

& des planetes. On pouvoit comprendre, par la même voie, ce que c'eſt que le froid; quelle eſt la cauſe du premier mobile; comment il fait mouvoir le ciel, les aſtres, la lune, la mer, la terre; quelle eſt la cauſe du flux & du reflux, celle du tonerre, de la foudre, de la pluie, du vent; & comment toutes choſes croiſſent & augmentent. Outre ce globe, il conſtruiſit, ajoute-t-on, un bateau qu'on a vu pendant pluſieurs années ſur le bord de la Tamiſe, dans lequel on pouvoit ramer ſous l'eau depuis Weſtminſter juſqu'à Greenwich, c'eſt-à-dire, près de trois lieues, & même beaucoup plus loin, & où l'on pouvoit voir & lire, ſans avoir beſoin de lampe ni de chandelle. *Drebbel* imitoit encore, par de certaines machines, la pluie, le tonerre & les éclairs, auſſi naturellement que ſi ces effets ſuſſent venus du ciel. Par d'autres machines, il contrefaiſoit le froid glaçant de l'hiver; l'on aſſure même qu'il en fit l'expérience dans la ſalle de Weſtminſter, où le froid fut ſi exceſſif, qu'on ne put le ſupporter. Il épuiſoit très-promptement une rivière ou un puits; il faiſoit éclore, même au milieu de l'hiver, des œufs de canne & de poule ſans les faire couver; il expoſoit aux yeux toutes ſortes de repréſentations de tableaux, ſans qu'il y eût rien de réel. Par le moyen d'un verre de ſon invention, il attiroit à lui la lumière d'une chandelle placée à l'extrémité oppoſée d'une ſalle, & donnoit autant de clarté qu'il en falloit pour lire très-aiſément. Il ſavoit faire un miroir tout plat qui rendoit juſqu'à ſept fois, en même-temps, l'objet qu'on lui préſentoit. Tout cela eſt raconté de la manière la plus ſérieuſe dans la chronique d'Alcmaer : mais les perſonnes judicieuſes, en admettant la poſſibilité de quelques-unes de ces merveilles, ne manqueront pas de regarder le reſte comme une pure charlatanerie. Quelques-uns ont encore attribué à *Drebbel* l'invention du téleſcope & la découverte du ſecret de teindre en écarlate. Ce philoſophe mourut à Londres en 1634, âgé de 62 ans. Il a laiſſé deux traités qui parurent d'abord en langue flamande, & enſuite en latin ſous ce titre :

Tractatus duo. I. De natura elementorum; quomodò venti, pluviæ, fulgura, tonitrua ex iis producantur, & quibus ſerviant uſibus. II. De quinca eſſentia, ejus viribus, uſu & quomodò ea ex mineralibus, metallis, vegetabilibus & animalibus extrahenda. Editi curâ Joachimi Morſii. Acceſſit ejuſdem Drebbelii epiſtola ad ſapientiſſimum Britanniæ monarcham Jacobum, de perpetuâ mobilis inventione. Petrus Laurembergius è Belgico idiomate in latinum vertit. Hamburgi, 1621, *in*-12. *Genevæ*, 1628, *in* 12. *Francofurti*, 1628, *in*-12. Il y a auſſi une traduction françoiſe, intitulée : *Deux traités phyſiques, le* 1. *de la nature des élémens, & le* 2 *de la Quinteſſence.* Paris, 1673, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRÈCHE, (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Boiſſons. &c.

La *drèche* eſt une farine groſſière, faite avec de l'orge, que l'on a ſéchée rapidement au moment où elle commençoit à germer. Les anglois, & particuliérement Cook, en ont fait une eſpèce de bierre douce nommée *wort*. L'illuſtre marin la faiſoit diſtribuer non-ſeulement aux gens de ſon équipage qui étoient ſenſiblement attaqués du ſcorbut, mais encore, à ceux qu'il vouloit ſouſtraire aux atteintes de ce mal. Il en faiſoit prendre à chaque individu deux ou trois pintes par jour. On en donnoit davantage ſi le miniſtre de ſanté l'ordonnoit.

Les bons effets de la *drèche* ont été ſi remarquables, que Cook l'a regardée comme le meilleur antiſcorbutique dont juſqu'à préſent on ait fait uſage en mer. Pringle a jugé avec le docteur Macbride, que c'eſt à l'air fixe contenu dans cette boiſſon, qu'étoient dues ſes principales qualités. En effet, on peut remarquer que pluſieurs remèdes qui contiennent une grande quantité d'air fixe, ſont regardés comme de puiſſans antiſcorbutiques; le vin, le cidre, & les autres productions vineuſes des fruits, les diverſes eſpèces de bierre, ſont des boiſſons utiles contre le ſcorbut; & l'obſervation conſtante a prouvé que ce mal ne ſe manifeſte jamais dans les longues croiſieres tant qu'on a proviſion de petite bierre : c'eſt ce qui a fait déſirer à Pringle que cet excellent breuvage fut préparé ſur les vaiſſeaux.

J'ai été à portée de reconnoître combien la *drèche* pouvoit être utile dans l'épidémie ſcorbutique & dyſſenterique qui eut lieu ſur la flotte de M. d'Orvilliers, en 1778. Je fus envoyé par le gouvernement à Breſt, dans cette circonſtance, & j'y ai ordonné la *drèche* avec le plus grand ſuccès.

J'ai vu préparer en Ruſſie une liqueur qu'on nomme *quas*, & qui ſert de boiſſon générale aux flottes, aux armées ruſſes & à une grande partie des habitans de l'empire. Elle tient le milieu entre la petite bierre *ſmal-beer* & le *wort* des anglois. On fait moudre enſemble de la *drèche* & de la farine de riz ou de ſeigle, en parties égales, on en forme des galettes avec de l'eau bouillante & on les fait cuire au four. Pour le beſoin, on les fait diſſoudre dans l'eau chaude à la doſe de ſix livres contre trente-ſix livres d'eau : on obtient dans les vingt-quatre heures un breuvage léger, piquant, acidulé, qui eſt ainſi

que la *drèche*, un excellent antiſcorbutique, & une boiſſon qui, comme elle, eſt en même temps très-nourriſſante.

M. Ruch, médecin & profeſſeur de chimie au collège de Philadelphie, a prouvé par deux obſervations, que la *drèche* poſſede encore une efficacité très-marquée pour corriger la mauvaiſe qualité de certains ulcères. Il faiſoit préparer la boiſſon, en verſant une pinte d'eau bouillante ſur une cuillerée de *drèche* bien fine, & en y ajoutant une cuillerée ou deux de bon vin avec du ſucre. (M. MACQUART.)

DRELINCOURT, (Charles) troiſième fils de Charles *Drelincourt*, miniſtre de Charenton, naquit à Paris le premier de février 1633. Après avoir fait une partie de ſes études dans ſa ville natale, il ſe rendit à Saumur, où il prit le bonnet de maître-ès-arts le 24 ſeptembre 1650. Delà il ſe rendit à Montpellier pour y faire ſon cours de médecine, qu'il termina le 18 août 1654 par ſa promotion au doctorat. Le maréchal de Turenne qui avoit beaucoup d'eſtime pour *Drelincourt* le père, choiſit le fils pour ſon médecin en 1656; il le fit même nommer médecin des armées de Louis XIV, qu'il commandoit en Flandre. Ce jeune homme s'acquitta de cet emploi avec honneur juſqu'à la paix conclue en 1659. Quatre ans après, il devint médecin ordinaire du roi, à la recommandation de Vallot. Vers le même temps, il ſe maria à Paris, & après avoir paſſé près de dix ans dans cette ville, occupé de ſes études particulières & de la pratique de la médecine, il quitta la France en 1668, & vint s'établir à Leyde, où Conrad Van Beuningen, ambaſſadeur des états-généraux auprès de Louis XIV, lui procura la chaire de médecine, qui vaquoit depuis le 4 mars 1664 par la mort de Jean Antonides van der Linden. Il en remplit les fonctions avec d'autant plus de ſuccès, que ſa methode d'enſeigner étoit claire & exacte; & lorſqu'on le fit paſſer à la première chaire d'anatomie en 1670, il y fit voir une ſagacité & une dextérité que l'on admira. En général, c'étoit un homme d'un eſprit fort orné, très-ſavant dans les langues grecque & latine, & fort habile dans la médecine. Il fut médecin de Guillaume, prince d'Orange, & de Marie d'Angleterre, ſa femme, qu'il accompagna aux bains d'Aix-la-Chapelle en 1681. Huit ans après, lorſque cette princeſſe quitta les Provinces-Unies pour ſe rendre en Angleterre, *Drelincourt*, alors recteur de l'univerſité de Leyde, porta la parole pour la complimenter ſur ſon départ. Il vécut environ huit ans depuis cette époque; mais les infirmités de la vieilleſſe ne lui permettant plus de s'acquitter de tous ſes devoirs, on le ſoulagea en lui aſſociant Antoine Nuck, profeſſeur d'anatomie, qui ſe chargea de faire les démonſtrations néceſſaires pour l'enſeignement de cette ſcience. *Drelincourt* ſuccomba enfin aux douleurs aiguës qui le tourmentèrent pendant les derniers mois de ſa vie; il mourut à Leyde le dernier de mai 1697, dans la 65ᵉ année de ſon âge.

Drelincourt a laiſſé pluſieurs ouvrages qui ſont eſtimés & qui méritent de l'être. On les a recueillis en quatre volumes *in*-12, qui ont paru à Leyde en 1671 & en 1680. Il y a encore une édition de 1693, *in*-4., mais la plus complette eſt de la Haye de 1727, *in*-4.

Cette collection doit tenir place dans la bibliothèque d'un médecin. On n'y trouvera cependant rien de nouveau, car *Drelincourt* n'a rien inventé; mais on y trouvera preſque toutes les découvertes de ſon temps, bien déduites & bien expliquées. C'eſt dommage que ſon ſtyle ne ſoit pas aſſez didactique, & que l'auteur l'ait trop chargé d'antithèſes, l'ait rempli de figures déplacées, de phraſes puériles, de petites élégances affectées, & qu'il ait trop employé de vieux mots latins, qui n'étoient plus en uſage du temps de la belle latinité du ſiècle d'Auguſte. Voici les éditions particulières des ouvrages de ce médecin.

Clariſſimum Monſpelienſis Apollinis ſtadium. Monſpelii, 1654, *in*-24. Il y a une édition dans laquelle on a compris les trois pièces ſuivantes. *Lugduni Batavorum*, 1680, *in*-16.

Quæſtiones quatuor cardinales, pro ſuprema Apollinari daphne conſequendâ.

Oratio doctoralis monſpeſſula, quâ medicos, jugi Dei operum conſideratione atque contemplatione permotos, cæteris hominibus religioni adſtrictiores eſſe demonſtratur: atque adeò impietatis crimen in ipſos jactatum dilatur.

De partu octimeſtri, vivaci, diatriba. Pariſiis, 662, *in*-12. *Lugduni*, 1666, *in*-12, *Lugduni Batavorum*, 1668, *in*-16.

La légende du gaſcon, ou Lettre à M. Porée ſur la méthode prétendue nouvelle de tailler de la pierre. Paris, 1665, *in*-8. Leyde, 1674, *in*-12.

L'auteur rapporte plaiſamment l'hiſtoire d'un nommé Raoux, de Cauviſſon, boug du bas-Languedoc, qui tailloit l'un & l'autre ſexe ſans aucune préparation, & ſans tenir le malade aſſujetti ou par des liens ou par les mains des aides. C'eſt à l'occaſion d'un lettre de Porée, médecin de Rouen, que *Drelincourt* écrivit cet ouvrage. Porée lui avoit mandé qu'on publioit en Normandie la canoniſation d'un ſaint nouveau qui guériſſoit divinement de la pierre, & l'avoit

Digitized by Google

prié de lui en faire la légende. *Drelincourt* donna effectivement le titre de *légende* à sa réponse, qui est du 8 décembre 1663, & dans laquelle il met au grand jour la supercherie de cet opérateur, à qui on reprochoit d'avoir substitué de faux calculs dans quelques-unes de ses tailles. *Drelincourt* s'étend d'ailleurs sur la méthode que suivoit Raoux, qu'il avoit vu plusieurs fois opérer; & de tout ce qu'il en dit, on voit assez que ce lithotomiste pratiquoit la taille à la façon de Celse, à qui il avoit fait quelques corrections. La légende est suivie de deux lettres sur le même sujet, adressées à Vallot, premier médecin du roi.

Præludium anatomicum. Lugduni Batavorum, 1670, 1672, *in*-16.

C'est le discours qu'il prononça à sa première leçon d'anatomie dans l'amphithéatre de Leyde, & c'est peut-être le meilleur de ses opuscules. On y trouve des notions anatomiques bien détaillées, notamment sur le cerveau, le larynx, les muscles de la langue, plusieurs parties des yeux & des oreilles, principalement sur leurs glandes.

Apologia medica, quâ depellitur illa calumnia, medicos sexcentis annis Româ exulasse. Lugduni Batavorum, 1671, 1672, *in*-16.

Il prononça cette apologie dans l'auditoire de Leyde, pour servir de réponse à l'écrit du jurisconsulte Bœckelmann, intitulé: *medicus romanus, servus, sexaginta solidis æstimatus. Drelincourt* soutient avec raison, que Rome ne fut jamais sans médecins.

Libitinæ trophæa pro concione, quùm fasces academicas deponeret, computata die solemni VIII Februarii 1680. *Lugduni Batavorum*, 1680, *in*-16.

L'auteur se propose ici de faire voir, par des faits, l'empire de la mort sur les hommes; mais comme il ne dit là dessus que des choses triviales & connues de tout le monde, il parut contre lui une petite lettre en style macaronique, & bientôt après une pièce plus sérieuse, sous le titre d'*Alitophili observationes extemporaneæ ad erecta à Carolo Drelincurtio libitinæ, necnon famæ suæ trophæa*. Il fut piqué de l'une & de l'autre, & il publia pour sa defense : *Appendix ad libitinæ trophæa. Lugduni Batavorum*, 1680, *in*-16. C'est une satyre violente contre ses adversaires.

Experimenta anatomica ex vivorum sectionibus petita. Lugduni Batavorum, 1681, 1682, 1684, *in*-12.

On y trouve le résultat de plusieurs expériences que *Drelincourt* a faites sur des chiens vivans; & pour cette raison, les dix-sept chapitres qui divisent cet ouvrage, sont intitulés. *Canicidium primum, Canicidium secundum &c.* Les sept pièces suivantes terminent ce traité : *De semine virili. De semine muliebri intùs & extrà suum seminarium, sivè femineis ovis, vel in ovario, vel extrà. Parerga super iisdem ovis. De utero. De tubis uteri. Parerga de tubis uteri. Corollaria de humano fœtu.*

De seminarum ovis, tam intrà testiculos & uterum, quàm extrà; ab anno 1666 *ad retrò sæcula. Lugduni Batavorum*, 1684, *in*-12. *Ibidem*, 1686, *in*-12. sous ce titre : *De seminarum ovis historica atque physica lucubrationes.*

Il décrit les œufs sous leurs différens états dans les ovaires, dans les trompes & dans la matrice; mais il avoue qu'il a jugé des ovaires des femmes par analogie à ce qu'on observe dans les poules. A ses propres observations, il joint le témoignage de 70 auteurs anciens & modernes, pour montrer que la réalité des œufs est incontestable, & que c'est par eux que les femmes contribuent à la réproduction de l'espèce humaine. Dans la seconde édition, il désigne les auteurs, sur l'autorité desquels il appuie son opinion, plus clairement qu'il n'avoit fait dans la première & il y joint quelques nouvelles remarques, ainsi qu'un traité intitulé : *De seminarum ovis cura secunda*. Basnage de Beauval proposa quelques doutes sur le système de l'auteur, dans son *histoire des ouvrages des savans*. *Drelincourt* répondit à ses objections par une lettre que ce journaliste inséra dans le journal de janvier 1688; mais cette contradiction ne fut pas la seule que ce médecin eut à essuyer.

De conceptione Adversaria. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Il prétend y réfuter tous les systêmes publiés avant le sien, sur la formation du fœtus, & donne à chacun de leurs auteurs une épithète qui caractérise leur façon de penser. Il appelle Fernel, *seminator*, parce que ce médecin a pensé que tous les êtres se perpetuent par la semence; Plazzoni, *pistor*, parce qu'il attribue la formation de l'homme à la fermentation des liqueurs prolifiques; Barbatus, *liquator atque fusor*, pour avoir dit que l'enfant naissoit *à sanguine menstruo colliquante*; Van Hoorne, *casearius*, parce que cet auteur croyoit que par le mélange de deux liqueurs prolifiques, il en résultoit une espèce de *coagulum*, qui étoit le rudiment du fœtus &c.

De humani fœtûs membranis hypomnemata. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Cet ouvrage accable d'ironies les auteurs les plus respectables qu'il tourne en ridicule, en re-

Digitized by Google

jettant les opinions qu'ils ont avancées ſur les membranes du fœtus.

De tunica fœtûs allantaïde, meletemata. Lugduni Batavorum, 1685, *in*-16.

Il ſoutient que cette membrane ne ſe trouve que dans les animaux qui ruminent.

De tunica choriô animadverſiones.

De membrana fœtûs agninâ taſtigationes.

Ces deux pièces ont été inſérées dans le recueil de ſes opuſcules.

De fœtuum pileo, ſive galeâ, emendationes. Avec cette épigraphe tirée d'Ælius Lampridius: *Solent pueri pileô inſigniri naturali, quod obſtetrices rapiunt, & advocatis credulis vendunt, ſiquidem cauſidici hôc juvari dicuntur.*

Les enfans naiſſent quelquefois avec la tête couverte d'une portion de leurs membranes. La ſuperſtitieuſe crédulité a regardé cet événement comme une marque de bonheur, & de-là eſt venu le proverbe: *Il eſt né coëffé.* Les paroles de Lampridius, hiſtorien latin du quatrième ſiècle, prouve l'ancienneté de cette façon de penſer; mais les vieilles erreurs, toutes capables qu'elles ſoient d'en impoſer au peuple qui les adopte ſur l'autorité de ceux qui en ont été les dupes, paroîtront toujours ce qu'elles ſont, dès qu'on les ſoumettra à l'examen de la raiſon & du bon ſens.

Super fœtûs humani umbilicô, meditationes.

Il couvre de ridicule les préſages ſuperſtitieux qu'on a établis ſur les nœuds & les rides du cordon ombilical.

De conceptu, conceptus, quibus mirabilia Dei ſuper fœtûs humani formatione, nutritione, atque partione, ſacrô velo hactenùs tecta, ſyſtemate ſulici reteguntur.

Le myſtère impénétrable de la génération eſt le ſujet de ſes recherches; mais il s'y perd, comme tant d'autres qui ne ſont ſortis de ce chaos, qu'à la faveur des ſyſtêmes qu'ils ont imaginés.

De divinis apud Hippocratem dogmatis, ſermo.

Ces dernières pièces n'ont paru que dans le recueil de ſes opuſcules.

De variolis atque morbillis, diſſertatio. Lugduni Batavorum, 1702, *in*-12, avec une diſſertation d'Antoine Sidobre, médecin de Montpellier, ſur le même ſujet.

DRELINCOURT, (*Charles*) fils de celui dont on vient de parler, reçut le bonnet de docteur en médecine le 3 février 1693, & ſe diſtingua dans la pratique de cette profeſſion. Sa diſſertation inaugurale eſt intitulée: *Diſſertatio anatomica pratica de litnoſis.* On ne peut douter que *Drelincourt*, le pere, n'y ait mis la main; & comme elle lui appartient en partie, on l'a jointe au recueil de ſes ouvrages imprimés en 1727, par les ſoins de Boerhaave. Il y a cependant une édition particulière de cette diſſertation, qui a paru à Leyde en 1711, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRIANDER, (Jean) dont le vrai nom étoit Eichmann, naquit à Wetteren dans la Heſſe. Il voyagea en France, où il étudia la médecine; après avoir pris ſes degrés à Mayence, il ſe rendit à Marpurg, pour tâcher d'obtenir quelque emploi dans l'univerſité de cette ville. Il fut chargé en 1536 d'enſeigner la médecine & les mathématiques; ce qu'il fit pendant 24 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort arrivée le 20 décembre 1560. Ces deux ſciences lui doivent pluſieurs ouvrages qui ont été eſtimés dans le temps qu'ils ont paru; l'aſtronomie lui doit en particulier de nouveaux inſtrumens, ou des anciens qu'il a rendus meilleurs ou plus utiles. Je ne m'arrêterai pas à ſes traités de mathématique: *De annulo aſtronomico*: *De cylindro*: *De globulo terreſtri*: &c. je paſſerai à ceux de medecine, dont voici les titres:

Vachſii opuſculum de omni peſtilentia noviſſimè repurgatum. Magdeburgi, 1508, *in*-4. *Coloniæ*, 1537, *in*-8.

De Balneis enſenſibus liber. Marpurgi, 1535; *in*-4.

Anatomia, hac eſt, corporis humani diſſectionis pars prior, in qua ſingula, quæ ad caput ſpectant, membra & partes recenſentur, cum figuris & iconibus. Anatomia porci ex traditione Cophonis, & anatomia infantis ex Gabriële de Zerbis. Ibidem, 1537, *in*-4.

L'auteur avoit fait ſes premières diſſections à Marpurg en 1535, & n'avoit point diſcontinué de travailler juſqu'au moment qu'il forma le projet de publier cet ouvrage, mais les planches dont il l'a orné, quoique moins groſſières que celles de Carpi par rapport à la gravure, ne les valent point pour la preciſion de la ſtructure des parties qu'elles repreſentent. La correſpondance de *Driander* avec Véſale auroit pu lui fournir le moyen de rectifier les fautes dans leſquelles il eſt tombé. Bien loin de profiter des avis de ce grand homme, il les mépriſa au point, que d'ami il devint ſon rival, & ſe fit ſouvent un plaiſir de critiquer les recherches de ce ſavant anatomiſte.

Anatomia

Anatomia Mundini ad vetuſtiſſimorum, eorumdemque aliquot manuſcriptorum codicum fidem collata, juſtoque ſuo ordini reſtituta. Meyburgi, 1541, *in*-4. avec figures, & des notes qui peuvent tenir lieu de commentaire.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DRIVERE, plus connu ſous le nom de THRIVERIUS, (Jeremie) étoit de Braeckel, village en Flandre dans le territoire de Grand-Mont, où il naquit en 1504. Il étudia la philoſophie au collége de Louvain, & remporta la première place dans le concours général de l'an 1522. Il y a apparence qu'il enſeigna enſuite la philoſophie, ſoit dans ce collége, ſoit dans l'un des trois autres; car il fut reçu membre du conſeil de l'univerſité, en qualité de membre de la faculté des arts, le 3 novembre 1531. Pendant les années ſuivantes, il ſe perfectionna dans la médecine, dont il avoit déja étudié les principes à l'exemple de ſon père qui étoit médecin; & il prit le bonnet de docteur en cette ſcience le 6 mai 1537. On croit que d'abord après ſa promotion, peut-être même avant que d'avoir obtenu les honneurs du doctorat, il fit des leçons en médecine, ſans toutefois être pourvu d'une chaire publique. Il y en avoit alors quatre à Louvain. Deux étoient attachées à des prébendes de l'égliſe de Saint-Pierre, & *Drivere*, étant marié, n'y pouvoit prétendre. Les deux autres qui étoient les principales, étoient occupées par les docteurs Arnould Noot, né à Halle en Hainaut, & Léonard Willemaets, né à Louvain. Mais on ſe plaignoit des fréquentes abſences du premier, qui faiſoit donner ſes leçons par d'autres, & de la mauvaiſe manière d'enſeigner du ſecond, qui ne faiſoit guère que répéter les textes qu'il devoit expliquer, & qui outre cela ne s'exprimoit que dans le jargon des traducteurs d'Avicenne. Sur ces plaintes, la regence de la ville deſtitua ces deux profeſſeurs en 1543, & réduiſit les deux chaires à une ſeule qu'elle confia à *Drivere*, dont la capacité étoit connue, auſſi bien que le talent qu'il avoit pour parler en public. Le nouveau profeſſeur s'acquitta de ſes fonctions avec le plus grand ſuccès pendant onze ans, & mourut de conſomption cauſée par les veilles & l'étude, au mois de décembre 1554. Il laiſſa quelques enfans de ſa femme, Anne Walravens, qui lui ſurvécut. *Drivere* étoit un médecin fort ſavant pour ſon temps; on remarque même beaucoup d'érudition, d'eſprit & de jugement dans ſes ouvrages, dont voici le catalogue:

Diſceptatio de ſecuriſſimo victu, à neotericis perperàm præſcriptô. Lovanii, 1531, *in*-4.

De miſſione ſanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis tàm externis quàm internis omnibus, cùm Petro Briſſoto & Leonardo Fuchſio, diſceptatio ad medicos pariſienſes. Ejuſdem commentarius de victu ab arthriticis morbis vindicante, ubi, quàm malè diris illis cruciatibus ſit à neotericis hactenùs proviſum, oſtenditur: ac alii quamplurimi vivendi errores, alibi communes, obiter corriguntur. Lovanii, 1532, *in*-4.

On ſe rappelle aſſez la diſpute qui diviſa les médecins au ſujet de la ſaignée directe ou oppoſée dans la pleuréſie. Juſques vers l'an 1515, la pratique conſtante étoit de faire ſaigner le malade, non du côté où le mal ſe faiſoit ſentir, mais du côté oppoſé. Pierre Briſſot, docteur & profeſſeur en médecine à Paris, ſoutint que cet uſage étoit contraire à la doctrine d'Hippocrate & de Galien, & une invention des arabes. Le ſuccès que ſa nouvelle pratique eut dans Paris en 1515 & 1516, y fit revenir tous ceux qui s'étoient déclarés contre lui. Elle ne réuſſit pas moins à Evora en Portugal, où Briſſot ſe tranſporta depuis. Elle déplut cependant à Denys, médecin du roi Emmanuel, qui l'attaqua par un écrit qui mit la diviſion parmi tous les médecins du royaume, dont quelques-uns ſe déclarèrent pour Briſſot. La diſpute continua après ſa mort, & fut portée à l'univerſité de Salamanque, qui prononça que l'opinion de Briſſot étoit celle d'Hippocrate & de Galien. Mais les partiſans de Denys, qui avoient obtenu un arrêt en leur faveur avant cette déciſion, en appellèrent vers l'an 1529 à Charles-Quint, (c'étoit recourir à un tribunal bien incompétent) & accuſèrent leurs adverſaires d'ignorance, de témérité & de Luthéraniſme en matière de médecine. On croit qu'à la fin ils auroient gagné l'empereur, ſans la mort de Charles III, duc de Savoie, qui fut enlevé par une pleuréſie le 16 ſeptembre 1553, après avoir été ſaigné & traité ſelon la pratique que Briſſot avoit combattue. L'apologie de celui-ci contre Denys fut publiée par les ſoins d'Antoine Luceus d'Evora, ſon ami; & c'eſt cette apologie que *Drivere* attaqua dans la première partie de l'ouvrage dont on vient de rapporter le titre.

De temporibus morborum & opportunitate auxiliorum. Adjectus eſt elenchus apologiæ Leonardi Fuchſii nuper emiſſæ, de miſſione ſanguinis in pleuritide. Lovanii, 1535, *in*-4.

De tous les moyens employés pour la guériſon des maladies, il en eſt peu qui aient donné matière à autant de diſcuſſions que la ſaignée. Pour ce qui regarde la méthode de Briſſot; il ne falloit qu'écouter la raiſon & l'expérience pour donner gain de cauſe à ce médecin.

In tres libros Galeni de temperamentis & unum de inæquali temperie, commentarii quatuor. Lovanii, 1535, *in*-12. *Lugduni*, 1547, *in*-12. En françois, Lyon, 1555, *in*-16.

In primum aphorismorum Hippocratis librum commentarius. Antverpiæ, 1538, *in*-4.

Corollarium super missione sanguinis in pleuritide. Ibidem, 1541, *in*-12.

Paradoxa de vento, aëre, aquâ & igne. Intercessit his obiter censura libelli de flatibus, qui hactenùs dictus est Hippocratis. Antverpiæ, 1542, *in*-12. Le livre *De flatibus*, faussement attribué au prince de la médecine, paroit avoir donné naissance à la secte pneumatique.

Disceptatio cum Aristotele & Galeno super naturâ partium solidarum. Accesserunt & multarum aliarum disputationum argumenta, in quibus varia asseruntur paradoxa, hactenùs incerta, aut omnino incognita. Ibidem, 1543, *in*-12.

Ad studiosos medicinæ oratio, de duabus hodiè medicorum sectis, ac de diversâ ipsarum methodo. Antverpiæ, 1544, *in*-12.

In artem Galeni, clarissimi commentarii. Lugduni, 1547, *in*-16.

In Polybum aut Hippocratem, de ratione victûs idiotarum aut privatorum commentarius. Lugduni, 1548, *in*-12.

Varia apophthegmata. Ibidem, 1549, *in*-12.

In septem libros aphorismorum Hippocratis commentarii. Lugduni, 1551, *in* 4.

In Hippocratem de ratione victûs in morbis acutis commentarii. Ibidem, 1552, *in*-12.

Celsi de sanitate tuendâ liber, commentariis Hieremiæ Thriverii ac notis Balduini Ronssei illustratus. Lugduni Batavorum, 1592, *in*-4. Les commentaires de *Drivere* avoient paru à Anvers en 1539, *in*-8.

De Arthritide consilia. Dans le recueil de Henri Garet imprimé à Francfort en 1592, *in*-8.

DRIVERE, (Denis) fils de celui dont on vient de parler, naquit à Louvain où il prit les degrés en médecine. Il pratiqua cette profession à Ziriczée en Zelande, & mit au jour un ouvrage de son père, sous ce titre :

Universa medicina brevissima, absolutissimaque methodus. Lugduni Batavorum, 1592, *in*-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DROGUE, (*Mat. méd.*)

C'est le synonyme de médicament, excepté que ce mot ne se dit que des médicamens simples ; c'est le mot qu'on emploie aussi dans le langage ordinaire pour désigner toute substance appliquée à la guérison des maladies. (FOURCROY.)

DROGUIER, (*Mat. méd.*)

On nomme *droguier*, un lieu destiné à contenir les échantillons de toutes les drogues simples qu'on emploie comme médicamens. Cette collection a beaucoup d'utilités pour tous les hommes qui s'occupent de quelques parties que ce soit de l'art de guérir. L'étudiant en médecine y puise par l'inspection souvent répétée, la connoissance exacte des caractères qui distinguent les substances médicamenteuses ; il apprend à y reconnoître toutes les matières minérales, végétales & animales employées comme médicamens ; à apprécier leur beauté, leur pureté, leurs altérations, leur détérioration par l'art ou par la nature ; l'habitude de les voir, d'en déterminer la forme, la couleur, la saveur, l'odeur, lui sert par la suite à éviter les dangereuses erreurs que font trop souvent les personnes chargées de cueillir ou d'acheter les médicamens simples. L'élève en pharmacie qui doit vivre & qui vit en effet presque continuellement au milieu d'un *droguier*, se familiarise avec tous les objets qu'il renferme, les connoit bientôt sous toutes les modifications qu'ils peuvent présenter, & devient capable de les choisir pour les préparations qu'il est chargé de faire. Un *droguier* est donc d'une indispensable nécessité dans tous les établissemens consacrés à l'étude des différentes branches de l'art de guérir, & il doit entrer dans le plan d'un bon traité de matière médicale, de donner les règles relatives à la construction, à la fourniture, & à la conservation d'un *droguier*.

On choisira d'abord un emplacement assez vaste pour contenir des armoires de huit pouces de profondeur, chargées de tablettes éloignées de dix pouces les unes des autres, & assez nombreuses pour porter plusieurs milliers de bocaux ou de poudriers, de bouteilles nommées communément goulots renversés. Ce local qui doit avoir au moins trente pieds de longueur sur vingt pieds de largeur, & dix ou douze de hauteur, sera placé au haut de l'édifice, afin d'éviter l'humidité qui altère toutes les substances végétales & animales, & qui porte même souvent un principe d'altération jusques dans les matières minérales. Cette salle sera en forme de galerie, percée de plusieurs croisées d'un seul côté ; de l'autre, seront placées des armoires en bois de chêne, ou de simples rangées de tablettes solidement arrêtées ; on fera bien de disposer les fenêtres au nord, afin de n'avoir pas le soleil une grande partie de la journée ; car, le contact des rayons solaires est une des grandes causes de l'altération des substances naturelles, & sur-tout de celles qui appartiennent aux règnes végétal & animal. On peut aussi établir un *droguier*

dans une galerie ſans fenêtres latérales & terminée au haut par une coupole. Si les deux extrémités ſont terminées par deux portes larges & hautes, on pourra, à volonté, y faire circuler un courant d'air ſuivant la longueur & la hauteur, & les ſubſtances médicamenteuſes toujours sèches s'y conſerveront bien.

Quand le local eſt convenablement diſpoſé, que les planches ſont peintes & vernies ainſi que les murs, on doit y placer les bocaux & les bouteilles; on doit prendre ces vaſes de huit à neuf pouces de hauteur, ſur trois & demi de large. Cette dimenſion ſuffit pour recevoir les plus beaux échantillons de drogues. On choiſit celles-ci parmi des morceaux nombreux ou des quantités conſidérables; ce choix doit être fait avec un marchand droguiſte en gros. On ne doit pas ſe contenter d'un ſeul echantillon, mais en prendre autant que le commerce fournit de variétés de chacun, lorſque les drogues en ſont ſuſceptibles; on doit même y ajouter des échantillons des drogues falſifiées ou déteriorées, afin d'en connoître tous les états. Tous les morceaux étant renfermés dans les bocaux, on bouchera ceux-ci avec leur couvercle de verre à rebords, & on y collera une bande de papier pour empêcher l'air & l'humidité de pénétrer au dedans des vaſes. Le nombre des échantillons ne doit pas être borné; on doit trouver dans un *droguier* complet toutes les ſubſtances quelconques employées en médecine. On les diſpoſera ſuivant leur ordre d'hiſtoire naturelle, & l'on pourra ſuivre la méthode de Daubenton pour les minéraux, de Linnéus, pour les végétaux & les animaux. Comme le règne végétal fournit un très-grand nombre d'objets utiles, on pourroit les partager en racines, tiges, écorces, feuilles, ſommités, fleurs, fruits, ſemences, ſucs concrets gommeux, réſineux, balſamiques, gommo-réſineux, &c. Mais, quelque claſſification qu'on adopte, on doit toujours, en étiquetant les ſubſtances sèches en dedans des bocaux, mettre avec les noms officinaux, ceux du *ſpecies*, ou du *ſyſtema vegetabilium* de Linnéus. Il eſt très-avantageux de joindre aux échantillons des matières ſimples ou de drogues primitives, les principales préparations chimiques ou pharmaceutiques dont elles ſont la baſe. Un double catalogue, l'un par ordre alphabétique, l'autre, ſuivant le ſyſtème ou la méthode ſuivis dans la collection, doit être expoſé dans un cadre & ſous verre, ſur l'un des murs de la ſalle qui la renferme. C'eſt de cette manière que nous concevons l'établiſſement d'un *droguier* dans des écoles de médecine, telles qu'il eſt à déſirer que l'aſſemblée nationale les organiſe. Ce *droguier* doit être placé à côté d'un jardin de botanique, d'un laboratoire de chimie, & d'un cabinet méthodique d'hiſtoire naturelle; il eſt à déſirer que ce dernier ne contienne que les genres & les eſpèces utiles; ainſi l'on réunira dans un ſeul point tous les foyers d'inſtruction qui doivent environner les étudians; on les attirera par la beauté, la richeſſe, & l'intérêt du ſpectacle des productions de la nature. Les tables couvertes de papier & de plumes ſeront placées au milieu de la ſalle du *droguier*, pour que les jeunes gens puiſſent faire des notes & des deſcriptions des objets; deux gardes de cette collection leur donneront, à des heures réglées, des échantillons qu'ils déſireront connoître; on pourra y réunir auſſi une bibliothèque contenant les livres généraux & particuliers ſur les médicamens. On aura ſoin non ſeulement de faire entretenir la plus grande propreté dans la ſalle du *droguier*, mais encore de renouveller les drogues à meſure qu'elles s'altéreront, de ſe procurer les ſubſiſtances nouvellement propoſées & employées dans différens pays pour la guériſon des maladies; un fonds annuel ſera deſtiné à l'entretien du *droguier*. Telle eſt la manière dont nous penſons qu'on pourra rendre très-utile cet établiſſement néceſſaire dans les grands colléges de médecine.

Quant aux *droguiers* particuliers que les étudians voudront ſe procurer pour eux-mêmes, on ſent bien qu'ils ne doivent point chercher à remplir les mêmes vues; qu'une ſi grande quantité d'objets, outre les dépenſes qu'ils exigeroient, demanderoient beaucoup trop de ſoins & de temps, & qu'ils deviendroient plus nuiſibles qu'utiles. Une collection de quelques drogues, au nombre de vingt ou trente, changées & renouvellées tous les mois, leur ſuffira, ſur-tout s'ils y joignent, comme cela doit être, l'étude de l'hiſtoire naturelle, de la botanique & de la chimie. Il leur ſera d'ailleurs bien plus utile de s'établir quelques mois chez un droguiſte pour y voir les médicamens ſimples dans leurs différens états, & chez un apoticaire, pour y étudier les préparations pharmaceutiques. C'eſt une étude préliminaire de la pratique qu'on devroit exiger de tous ceux qui ſe préſentent pour être reçus médecins. (M. FOURCROY.)

DROGUISTE, (*Mat. méd.*)

Le *droguiſte* eſt le marchand qui fait le commerce des drogues en gros. Cet état, un des plus beaux & des plus utiles de la ſociété, exige beaucoup de connoiſſances; il faut que celui qui s'y livre, connoiſſe bien l'hiſtoire naturelle de toutes les ſubſtances médicamenteuſes; il faut qu'il ſache les diſtinguer dans tous les états, reconnoître ſi elles ſont bonnes ou mauvaiſes, pures ou ſophiſtiquées; il doit avoir encore les lumières les plus étendues ſur les contrées d'où croiſſent les végétaux exotiques, d'où l'on tire toutes les matières minérales & animales utiles à la médecine. A ces premières baſes de ſon commerce,

il eſt néceſſaire qu'il joigne la connoiſſance des propriétés chimiques de tous les corps, de leur action réciproque, de leur altération par la chaleur, l'air, l'eau, &c., pour pouvoir les choiſir, les conſerver, les corriger, &c. C'eſt de cet art & de ce commerce exercés avec tous les moyens indiqués & la probité la plus ſevère que dependent les ſuccès des médecins; Ceux-ci doivent donc auſſi étudier cette partie de la matière médicale; c'eſt pour cela que les bons ouvrages ſur cette partie de la médecine, contiennent à l'article de chaque médicament, non-ſeulement ſon hiſtoire naturelle exacte, mais encore ſon pays natal, ſa récolte, ſa première préparation, ſon commerce & ſa conſervation.

(FOURCROY.)

DROPAX & DROPACISME. Ces termes ſont dérivés du verbe grec δέρω qui répond aux verbes latins *carpo*, *evello*, parce que ce topique, par l'uſage qu'en faiſoient les anciens, arrachoient les poils. En général le *dropax* étoit parmi eux un topique employé ſous forme d'emplâtre & rarement ſous celle de cataplaſme pour ranimer des parties languiſſantes & revivifier pour ainſi dire la faculté de la nutrition, par un effet purement épiſpaſtique. Le plus ſimple des *dropax* étoit compoſé de poix ordinaire depuis une once juſqu'à une once & demi, & d'huile commune depuis demi-once juſqu'à ſix gros; on faiſoit liquéfier le tout & on en formoit une emplâtre. Quelquefois on rendoit ce topique plus actif en y ajoutant des poudres irritantes, comme celles de poivre, de pyrethre, de gingembre ou des fientes d'animaux, dans une proportion plus ou moins grande ſuivant l'effet ſtimulant qu'on vouloit produire. Les anciens appliquoient toujours chaud le *dropax* ſur la partie, quelquefois après en avoir raſé les poils ou les cheveux s'il s'agiſſoit du pubis ou de la tête; auſſi-tôt que ce topique etoit réfroidi on le renouvelloit & on répétoit ce procédé en arrachant ainſi ſucceſſivement l'emplâtre juſqu'à ce que la peau en fut rougie, dans la vue d'attirer au-dehors les humeurs. Le *dropax* comme ſon nom l'indique, étoit auſſi employé à titre de dépilatoire. Lorſqu'on en faiſoit uſage pour rappeller la vie & la ſenſibilité dans des parties languiſſantes ou paralyſées, ou bien pour guérir un état de maraſme, on avoit coutume après que la peau avoit été rougie par des applications réitérées du topique, d'y pratiquer de légères onctions avec de l'huile de camomille ou toute autre huile eſſentielle comme pour boucher les pores & empêcher la chaleur de s'exhaler.

Galien qui a tant abuſé du raiſonnement en médecine, mais qui d'un autre côté avoit des idées ſi ſaines & ſi fécondes de médecine pratique faiſoit un grand uſage du *dropax*, ſous le nom de *picatio*, *illitio cum pice*, & on retrouve ſans ceſſe ces idées dans ſes préceptes d'hygiène. Au renouvellement des ſciences en Europe & pendant que le Galeniſme régnoit avec tant d'empire dans les écoles, la pratique du *dropax* ſe conſerva & même s'étendit, & on en compoſa ſur-tout en y faiſant entrer non-ſeulement des poudres échauffantes & aromatiques, mais encore des ſubſtances âcres & épiſpaſtiques, comme les ſemences de ſénévé & la fiente de pigeon ramier; & on avoit coutume d'en faire des épythèmes qu'on appliquoit, par exemple, dans des douleurs invétérées & opiniâtres de la tête, ſur le ſinciput comme pour attirer au-dehors le principe morbifique; on faiſoit auſſi quelquefois ces applications ſur le cuir chevelu après l'avoir fait raſer.

Il faut donc bien diſtinguer l'uſage que les anciens faiſoient du *dropax* de celui qu'en ont fait les modernes; le premier conſiſtoit à réveiller la ſenſibilité & la vie dans les parties, & à ranimer la chaleur & la faculté de la nutrition ſur des membres frappés de paralyſie ou tombé dans le maraſme; les anciens en faiſoient auſſi uſage contre ce qu'ils appelloient des affections froides & les maladies qui pouvoient en être la ſuite comme la phthiſie catharrale, l'épilepſie qui provenoit d'une cauſe analogue, ainſi que les maux de tête invétérés, &c. & dans tous ces cas, ils preſcrivoient le *dropax* à titre de diſcuſſif. Les modernes ſe ſont plus particulièrement bornés à ce dernier point de vue, & ils ont par conſéquent regardé ce topique comme purement épiſpaſtique & propre ſeulement à détourner des directions vicieuſes des humeurs; mais comme nous poſſédons des épiſpaſtiques bien plus efficaces, il eſt peu étonnant que ce remède ſoit tombé en déſuétude; peut-être qu'on doit avoir plus de regrêt de voir aboli l'uſage primitif qu'en faiſoient les anciens, puiſqu'il tient aux grands principes de la médecine. Il ſeroit ſur-tout à déſirer qu'on reſſuſcitât ce point de pratique en faveur des enfans qui offrent tant d'obſtacles à l'uſage des remèdes internes, & ſur leſquels l'art de guérir a ſi peu de priſe dans les maladies de langueur qui les affectent, comme la fièvre hectique, le maraſme, des obſtructions du meſentère, le rachitis, &c. En effet, dans ces maladies, il ne s'agit que de remédier à certaines concentrations des forces vitales à l'intérieur, à un état de langueur ou plutôt à un dépériſſement lent, & à une inactivité marquée de la faculté de la nutrition, par les embarras du ſyſtême glanduleux & limphatique; or l'uſage du *dropax* à titre de ſtimulant puiſſant ſur différentes parties de l'organe de la peau ſeroit très-propre à y ranimer la vitalité, à la diſſéminer d'une manière pour ainſi dire uniforme, en la ramenant à la ſurface du corps &

Digitized by Google

à donner par-là une nouvelle impulsion aux fluides séparateurs contenus dans le système lymphatique.

(PINEL.)

DROPAX, δρωπαξ. (*Mat. med.*)

Sorte d'emplâtre composé de poix & d'huile, auxquelles on ajoutoit quelquefois de la racine de pyrethre, du poivre, du sel, du soufre. Les anciens appliquoient cet emplâtre & l'arrachoient alternativement plusieurs fois de suite, dans le dessein de faire rougir la partie & d'attirer en dehors les humeurs : & c'étoit pour rendre ce remède plus efficace, qu'ils y ajoutoient les poudres vésicatoires que nous avons nommées.

Le *dropax* étoit aussi employé pour faire tomber ou pour arracher le poil. On l'appelloit alors ψιλωτηρ, *depilatorium*.

Le *ceropissus*, κηροπισσος, dont parle Hippocrate, (*lib.* 2 *de morbis*) qui étoit un emplâtre composé de cire & de poix, servoit à faire ces *dropax*; ce qui peut faire conclure que le nom de *dropax* ne se donnoit qu'à l'emplâtre étendu sur du linge, & prêt à être appliqué, & que le *céropissus* étoit la composition même. (*Voyez* EMPLATRE.)

(*Anc. Encycl.*) (MAHON.)

DROUYN, (Gabriel) du diocèse de Mâcon, licentié en 1584, fut reçu docteur en 1597.

On ne connoît de lui qu'un ouvrage intitulé :

Le royal syrop de pommes, antidote des passions mélancholiques, par Gabriel Drouyn, docteur en médecine. Paris, chez Jean Moreau, rue Saint-Jacques, à la croix blanche, *in*-8. de 152 pages sans date.

Ce petit livre contenant huit chapitres est rare & curieux. (ANDRY.)

DRUIDES (Les) exerçoient trois fonctions à la fois chez les anciens gaulois. Ils étoient revêtus du sacerdoce, ils rendoient la justice & ils professoient la médecine. Pline remarque qu'ils faisoient grand cas du *gui de chêne*, & que particuliérement ils le regardoient comme un remède assuré contre la stérilité & contre tous les venins. S'ils employoient tant de cérémonies à le ramasser dans un certain temps de l'année, c'étoit moins sans doute pour la plante en elle-même, qui cependant n'est pas dépourvue de propriétés, que par respect pour le chêne, sur lequel elle croît. Le même auteur dit que les *druides* recommandoient beaucoup une herbe appelée *selago*, qui ressemble à la sabine. On ne connoît plus aujourd'hui cette herbe. Ils se servoient encore de la *verveine* & du *samolus*, plantes communes aujourd'hui. On recueille d'ailleurs du sixième livre des commentaires de Jules-César, que ceux d'entre les gaulois qui étoient attaqués de quelque grande maladie, faisoient vœu d'immoler des hommes dans la vue de recouvrer la santé, & que les *druides* étoient les ministres de ces abominables sacrifices. *Natio est omnium Gallorum admodùm dedita religionibus : atque ob eam causam, qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in præliis, periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant, aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia Druidibus utuntur.*

On trouve dans les annales d'Arétin, que les *druides* existoient dès le temps d'Herman ou d'Hermion, qu'on dit avoir été contemporain de Jacob. D'autres prétendent qu'ils avoient reçu des patriarches, & conservé avec assez de pureté, le dogme de l'immortalité de l'ame, si fort altéré par les égyptiens & les grecs. Mais tout ce qu'on dit de leur grande ancienneté a bien l'air d'une fable; on ne peut même fixer avec exactitude en quel temps commença leur ministère; on sait seulement qu'il cessa sous les règnes de Tibere & de Claude. Il est certain que ces empereurs donnèrent contre eux des édits séveres, & les condamnèrent au bannissement & à la mort, comme gens pratiquant la magie & d'autres arts illicites.

Strabon & Marcellin divisent les *druides* en trois espèces : des bardes ou des poëtes; des prêtres uniquement occupés des choses de la religion, & de ceux qui faisoient toute leur étude de la nature & de la morale. Les *druides* habitoient dans le fond des forêts, pour lesquelles ils avoient une vénération superstitieuse. Leur assemblée la plus célèbre étoit au pays chartrain, suivant Jules-César; mais les bardes habitoient principalement dans l'Auvergne & la Bourgogne.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS DE LE BOE (François) naquit en 1614 à Hanau, ville d'Allemagne au cercle du Haut Rhin, dans la Wétéravie, d'Isaac De Le Boë & d'Anne de la Vignette. La famille de son père étoit originaire de Cambrai. On l'envoya à Sedan pour y faire ses premières études; il y fit aussi son cours de philosophie, & prit la première teinture des principes de la médecine; il reçut le bonnet de docteur à Bâle, le 16 mars 1637.

De Le Boë sentit bien qu'il étoit éloigné d'être suffisamment instruit de tout ce qu'il lui convenoit de savoir dans l'art important de guérir les hommes; ce fut pour s'y perfectionner qu'il voyagea en Hollande, où il vit Adolphe Vorstius & Otton Heurnius, professeurs de Leyde, & qu'il passa ensuite en Allemagne, dont il visita les plus célèbres universités. De retour à Hanau, il y pratiqua la médecine; mais au bout de deux ans, il quitta cette ville, fit un tour en France,

Digitized by Google

& repaſſa en Hollande, où il exerça avec beaucoup de ſuccès, premièrement à Leyde & enſuite à Amſterdam. Les diacres de l'égliſe calviniſte wallone de la derniere ville, lui confierent le ſoin de leurs malades, & non-ſeulement il s'acquitta de cette commiſſion avec tout le ſuccès poſſible; mais comme il avoit encore mérité la confiance des autres habitans d'Amſterdam, il y jouit pendant quinze ans d'une telle réputation, qu'au bout de ce terme, les curateurs de l'univerſité de Leyde le nommèrent à la chaire de médecine pratique vacante par la mort d'Albert Kyper. Il en prit poſſeſſion en 1658. Les ſuccès, avec leſquels il enſeigna, correſpondirent à ceux de ſa pratique, & les uns & les autres lui mériterent non-ſeulement l'eſtime des docteurs & des écoliers de l'univerſité de Leyde, mais encore la confiance de toute la Hollande & des étrangers. En effet, il ſe rencontroit peu de cas difficiles, pour leſquels il ne fût conſulté, & on l'appeloit fréquemment dans les provinces pour les malades de tout état & de toute condition.

De Le Boë fut marié deux fois; d'abord avec Anne de Ligne qui mourut en 1657, & en ſecondes noces, avec Magdeleine-Lucrece Scheltzer qui fut enlevée par la peſte en 1669, au bout de deux ans de mariage. Le 8 fevrier de cette dernière année, il fut élu recteur de l'univerſité de Leyde, & en quittant cette dignité en 1670, il prononça un diſcours ſur les cauſes de la peſte qui venoit de déſoler la Hollande & lui avoit enlevé ſa ſeconde femme. Il ne lui ſurvécut pas long-temps, car il mourut à Leyde, épuiſé de travail & de maladies, le 14 novembre 1672, dans la 58ᵉ année de ſon âge.

Luc Schicht, docteur en médecine, ſon collegue & ſon ami, prononça ſon oraiſon funebre le 19 du même mois. *De Le Boë* fut enterré dans le chœur de Saint Pierre à Leyde, où, dès l'an 1665, il s'étoit préparé une tombe avec une inſcription.

Ce médecin a donné l'idée de conduire les écoliers dans les hôpitaux, de leur expliquer auprès du lit des malades la cauſe des maux qui affligent l'humanité, de leur en faire obſerver tous les ſymptômes, & de les inſtruire encore par l'ouverture des cadavres, ſur l'état des organes qui ont été le ſiége de la maladie. Cette pratique eſt excellente pour mettre les jeunes gens au fait de l'obſervation; mais *De Le Boë* fut lui-même la cauſe du peu de progrès que firent ſes diſciples dans cette partie. La théorie la plus fauſſe l'égara dans la pratique; comme il avoit établi l'acide pour cauſe générale des maladies, il ne s'occupa que du deſſein de le combattre par les remèdes alcalins, tant fixes que volatils. Il réuſſit mieux dans l'anatomie qu'il cultiva avec beaucoup d'ardeur; il acheva encore de mettre la chimie en réputation, par les leçons qu'il dicta dans les écoles de Leyde, à un auditoire toujours nombreux. Ce profeſſeur prit tellement à tâche d'accréditer cette ſcience qu'il ne ceſſa toute ſa vie d'en vanter l'utilité; & ſon éloquence, ſon exemple, ſon autorité firent toute l'impreſſion qu'il en pouvoit attendre. Il pouſſa cependant trop loin ſes idées à cet égard: la nature devint toute chimiſte entre ſes mains; il la força même à l'être juſques dans ſes actions les plus ſimples. Mais il ſoutint une meilleure cauſe, en défendant de tout ſon pouvoir la découverte du célebre Harvey touchant la circulation du ſang. Cette découverte que le médecin anglois avoit annoncée en 1628, étoit encore rejettée comme une imagination chimérique par la plupart des profeſſeurs de l'Europe, lorſque *De Le Boë* monta en chaire en 1658. Les preuves qu'il amaſſa pour en établir l'évidence, lui réuſſirent ſi bien, qu'il eut la gloire de l'avoir le premier enſeignée & démontrée dans l'univerſité de Leyde. Jean Walæus, profeſſeur de cette académie, fut un de ceux qui frondèrent la circulation avec plus de chaleur.

Quoique *De Le Boë* ait eu beaucoup de réputation pendant ſa vie, ſes ouvrages ne l'ont pas maintenue; ils méritent cependant quelques égards. On les a recueillis dans différentes éditions.

Opera medica, tàm hactenùs inedita, quàm variis formis & locis edita, nunc verò certô ordine diſpoſita & in unum volumen redacta. Amſtelodami, 1679, *in*-4. *Genevæ*, 1680, *in-folio*, *acceſſit collegium noſocomicum hactenus inditum, cum duplici indice. Opera medica, editio nova, cui accedunt caſus medicinales annorum* 1659, 60 & 61. *Trajecti ad Rhenum & Amſtelodami*, 1695, *in*-4. *Venetiis*, 1708, 1736, *in-folio.*

C'eſt à Joachim Mérian, qu'on doit les additions qui contiennent les cas arrivés dans les années 1659 & ſuivantes dans l'hôpital de Leyde. Il y a une édition des œuvres de *De Le Boë* publiée à Paris en 1671, deux volumes *in*-8, dans laquelle on trouve deux traités qui ne ſont point dans les autres recueils des ouvrages de ce médecin. Le premier eſt intitulé *Inſtitutiones medicæ*, le ſecond, *De chymia*; mais *De Le Boë* ne les a jamais reconnus comme ſiens & les a toujours déſavoués. Ainſi eſt-il arrivé au grand Boerhaave, à qui on a attribué différens traités qui ne ſont point ſortis de la plume de ce ſavant homme.

Voici les titres des ouvrages de *De Le Boë*, qui ont été imprimés ſéparément:

Digitized by Google

Diſputationum medicarum decas, primarias corporis humani funtiones naturales ex anatomicis, practicis & chimicis experimentis deductas complectens. Amſtelodami, 1663, *in*-12. *Lugduni Batavorum*, 1670, *in*-12. *Jenæ*, 1674, *in*-12.

C'eſt dans la diſſertation *De bilis & hepatis uſu*, qui avoit déja paru à Leyde en 1660, *in*-4, qu'il a établi ſon ſyſtême ſur la nature alcaline de la bile & la qualité acide du ſuc pancréatique. Drélincourt & Deuſing ont écrit contre cette theorie.

Opuſcula varia. Lugduni Batavorum, 1664, *in*-24. *Amſtelodami*, 1668, *in*-4.

Collegium medico-practicum, dictatum annó 1660. *Francofurti*, 1664, *in*-12.

Epiſtola apologetica contra Antonium Deuſingium. ugauni Batavorum, 1664, *in*-12, 1666, *in*-8. *Amſtelodami*, 1668, *in*-12.

De affectûs epidemii 1669 *leidenſem civitatem depopulantis cauſis naturalibus, oratio. Leidæ*, 1672, *in*-12.

Praxeos medicæ idea nova, liber primus. Ibidem, 1667, 1671, *in*-12. *Francofurti*, 1671, *in*-12. *Liber ſecundus. Leidæ*, 1672, *in*-12. *Amſtelodami*, 1674, *in*-12. *Liber tertius & quartus. Ibidem*, 1674, *in*-12.

Index materiæ medicæ. Lugduni Batavorum, 1671, *in*-12.

Noviſſima idea de febribus curandis. Dublini, 1687, *in*-12. (*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS, (Jacques Sylvius) bachelier, né à Louvilly, diocèſe d'Amiens, en 1478, de Nicolas *Dubois*, ouvrier en camelot. Il fut le ſeptième de quinze enfans, il eut quatre ſœurs & dix frères.

Vers 1514, François Sylvius, ſon frère aîné, principal du college de Tournay, à Paris, & qui y profeſſoit l'éloquence, le fit venir auprès de lui, pour l'inſtruire dans les belles-lettres. Les progrès de Jacques furent rapides, il fut bientôt en état d'inſtruire lui-même une partie des ecoliers de ſon frère. Perſonne n'ignore qu'en ſe dévouant à l'inſtruction des autres, on perfectionne ſa propre inſtruction. Les bons auteurs tant latins que grecs devinrent familiers à Jacques Sylvius & bientôt ſon ſtyle acquit une élégance qui diſtingua ſes ouvrages de tous ceux qui avoient été écrit avant lui. Le célebre Vatable l'inſtruiſit dans la langue hébraïque, & ſes liaiſons avec George Hermonyme & Jean Laſcaris le fortifièrent dans la langue des Hérodote & des Homère. Il cultiva auſſi les mathématiques & s'y rendit aſſez habile pour inventer pluſieurs machines dont l'utilité fut reconnue par le prévôt des marchands & les échevins de la ville de Paris, auxquels il les préſenta.

Voulant tirer parti de ſes connoiſſances, Sylvius étudia la medecine, dans tous les bons auteurs anciens & modernes; il lut & traduiſit les écrits d'Hippocrate, de Galien, & il s'appliqua à l'anatomie ſous le profeſſeur Jean Tagault, il fit un très-grand nombre de diſſections de cadavres humains & devint bientôt un des plus grands anatomiſtes de ſon temps. Il eſt le premier qui ait mis un ordre dans la déſcription des muſcles du corps, qui ait déſigné les uſages de chacun d'eux, & qui ait donné à une partie de ces organes, les noms qu'ils portent encore aujourd'hui. Il ne négligea pas l'étude de la matiere medicale & de la pharmacie. Il voyagea même pour connoître les plantes des différens pays, & s'inſtruire de leurs vertus medicinales. De retour à Paris, & ſans avoir pris aucun degré dans la faculté, il crut pouvoir enſeigner publiquement les cours de phyſiologie & de diététique qu'il fit la première année, ils lui attirèrent un nombre prodigieux d'auditeurs. La ſeconde année, ſon cours de pathologie & celui de therapeutique ne furent pas moins fréquentés.

La faculté de médecine de Paris, s'oppoſa à l'enſeignement d'un homme ſans titre; Jacques Sylvius crut qu'un titre de province lui ſuffiroit pour enſeigner dans Paris. Il fut donc à Montpellier en 1529, fut immatriculé le 21 novembre de la même année; reçu bachelier le dernier du même mois ſous la préſidence de Jean Schyron. Il prit le bonnet de docteur & revint à Paris en 1530. Vraiſemblablement il éprouva de nouvelles difficultés de la part de la faculté de Paris, car il ſe détermina à y prendre le grade de bachelier, & le 28 juin 1532, ſous le décanat d'Hubert Cnquiel, il demanda à être admis à l'examen du baccalauréat, avant d'être reçu bachelier. Jacques Sylvius propoſa de ſoutenir ſa thèſe cardinale, même une thèſe de pratique s'il étoit néceſſaire pour être ſur-le-champ admis à la licence. La faculté l'admit au baccalauréat, lui permit de pratiquer & de profeſſer la medecine à cauſe de ſes grandes connoiſſances, mais refuſa de changer l'ordre établi pour les réceptions. Reçu bachelier, Jacques Sylvius recommença ſes leçons au collége de Tiecquet (Treguier) où il comptoit juſqu'à 400 diſciples tandis qu'au collége de Cornouailles, le célebre Fernel voyoit ſes leçons preſque déſertes. On concevra facilement cette différence lorſqu'on ſaura que l'enſeignement de Fernel étoit purement théorique & que Jacques Sylvius animoit ſes leçons par la déſcription des parties du corps

humain dont il expliquoit les maladies & par la démonſtration des drogues dont il enſeignoit la manière de compoſer les remèdes qui devoient en opérer la cure.

En 1548, Vidus Vidius (1) qui profeſſoit la médecine au collége royal, ſe détermina à retourner à Florence ſa patrie; Henri II jetta les yeux ſur Jacques Sylvius pour le remplacer. Sylvius fut ſenſible à cet honneur, mais il héſita pendant deux ans à l'accepter. Il s'y détermina enfin en 1550, & remplit cette chaire avec beaucoup de diſtinction juſqu'à ſa mort qui arriva environ cinq ans après.

Né dans une condition pauvre, accoutumé à une économie d'abord forcée, Sylvius dut ſes talens à une étude opiniâtre, & ſa fortune à ſa frugalité; tout tourne en habitude à un certain âge, & de l'economie à l'avarice, il n'y a qu'un pas. Sylvius fut donc avare, toujours mal vêtu, il ne nourriſſoit ſon domeſtique que de pain, paſſoit l'hyver ſans feu; & ſous prétexte que la chaleur artificielle étoit nuiſible à la ſanté, il lui ſubſtituoit tantôt l'exercice du ballon, tantôt l'exercice plus ridicule pour un homme de ſon état, de monter & deſcendre les marches de ſon eſcalier, avec une groſſe buche ſur ſes épaules; il taxoit chacun de ſes écoliers par mois, en exigeoit le paiement avec rigueur, menaçoit de ceſſer ſes leçons ſi les camarades de ſon débiteur ne le chaſſoient de ſa claſſe; de cette manière il gagna beaucoup d'argent & vécut pauvre. Il acquit trois maiſons dans Paris, une au faubourg Saint Marcel, les deux autres dans la rue Saint-Jacques; il demeuroit dans une de ces dernieres & il y enfouiſſoit ſon or dont on retrouva une partie lorſqu'on la rebâtit en 1616. Son avarice inſpira à Buchanan le diſtique ſuivant, qui fut attaché à la porte de l'égliſe le jour de l'enterrement de Sylvius:

Silvius hic ſitus eſt, gratis qui nil dedit unquam,
Mortuus, & gratis quod legis iſta dolet.

Quand on s'occupe d'un homme célèbre par des talens recommandables, il faut ſe hâter de parler des défauts & même des vices dont les grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Celui que nous avons encore à reprocher à Sylvius n'eſt pas moins digne de blâme que l'avarice dont il étoit peut-être la ſuite. Il pouſſa ſon éloignement pour les femmes juſqu'à l'averſion & mourut célibataire.

(1) Vidus Vidius, étoit Florentin. François I l'attira a Paris, & le nomma ſon médecin ordinaire en 1542 & lui donna une chaire collége royal.

Sylvius fut un des plus grands anatomiſtes de ſon ſiècle; il a le premier décrit exactement les apophyſes ptérigoïdes & les clinoïdes de l'os ſphénoïde dont il n'admet que trois. Il a donné une deſcription exacte des ſinus ſphénoïdaux de l'adulte, il a connu les os palatins, l'os unguis ne lui a pas échappé; il eſt le premier qui ait donné le nom d'oblique & de tranſverſe aux apophyſes des vertébres. Il a décrit auſſi avec détail les facettes articulaires des vertébres dorſales; ſes recherches ſur le ſternum ſont curieuſes, il l'a parfaitement ſaiſi dans les différens âges de la vie.

Au nombre des médecins célèbres que Sylvius eut pour diſciples, on compte Véſale, Antoine Mizauld, Antoine Prun, Jacques Huſté, Maurice de la Corde, Nicolas Richelet, Guillaume Chrétien, Michel Mareſcot, Jacques Douynet, Louis Vaſſe, Conrad Geſner, René Hener, qui écrivit contre lui, Gaſpard Wolf, Jean Coyltarius, Jacques Bording, Anuce Foës, Jean Carvinus, François Saguier, Laurent Joubert. Sylvius eut pour maîtres, François Vatable, Jean Laſcaris, Georges Hermonyme & Jacques Lefévre. Il eut pour amis, Etienne Poncher, Guillaume Poyet, chancelier de France, Pierre Duchatel, évêque de Tulle, un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle & dont la faveur ne fut jamais conſacrée qu'à l'avancement du talent & de la vertu, Pierre Lyſet, premier préſident du parlement de Paris, de la Barre, prevôt de Paris, Adrien Turnebe, profeſſeur au collége royal, en langue Grecque, qui voulut être enterré auprès de Sylvius, Jacques Goupil qui lui ſuccéda dans ſa chaire, Ramus, Pierre Lyſet, Symphorien Champier, Catdan, Jean Manard, Valeriola, Foreſtus, Nicolas Bourbon, poéte & littérateur, &c.

Il eſt triſte d'avoir encore à reprocher à la mémoire de Sylvius ſa haine contre le célèbre Véſale, un des diſciples qui lui fit le plus d'honneur. La jalouſie qu'il porta à cet excès n'en peut être l'excuſe. Sylvius préparoit un ouvrage ſur l'anatomie, qu'il regardoit comme ſon chef-d'œuvre. Véſale publia le ſien en 1541, & emporta tous les ſuffrages. Sylvius piqué de ſe voir précédé dans ſa propre carrière, ne garda plus de meſures. Véſale avoit attaqué Galien qui étoit l'idole de Sylvius; ce dernier ſoutint que tout ce que Galien avoit écrit étoit fondé ſur la vérité, & ſe répandit en injures contre ſon ancien diſciple. Il ne s'en tint pas là, il intrigua avec les médecins de l'empereur, qui haiſſoient Véſale, pour le perdre, & peut-être la fin malheureuſe de Véſale fut-elle la ſuite déplorable de la haine outrée de Sylvius. On peut ſuivre les progrès de cette querelle dans les ouvrages nombreux qu'elle occaſionna, & entre autres, dans celui

Digitized by Google

celui de Sylvius, intitulé: *Vesani cujusdam calumniarum in Hippocratis Galenique rem anatomicam depulsio.* Paris, 1532, *in*-8. *Venetiis*, 1555, *in*-8. dans la lettre de Véſale, *De radice chinæ usu*, *Basileæ*, 1543, *in*-8. 1546, *in-folio. Venetiis*, 1542 & 1546 *in*-8. *Lugd.* 1547, *in*-12. dans l'écrit de François Puteus, *Apologia pro Galeno, in Anatome examen contrà Andream Vesalium, cum præfatione in quâ agitur de medicinæ inventione. Venetiis*, 1562, *in*-8. dans celui de Réné Héner, *Apologia adversùs Jacobi Sylvii depulsionum anatomicarum calumnias, pro Andrea Vesalio, in quâ præcipuè totius penè negotii anatomici controversiæ breviter explicantur. Venetiis*, 1555, *in*-8. dans les obſervations anatomiques de Fallope, & dans l'ouvrage de Curæus, profeſſeur de Milan & de Padoue, diſciple zélé de Véſale, intitulé: *Apologia Francisci Putei, pro Galeno in anatome examen. Mediolani*, 1563, *Venetiis*, 1564, *in*-4. *Lugduni Batavorum*, 1726, *cum operibus Vesalii.* Malgré l'eſpèce de culte que Sylvius avoit voué à Galien, dont il conſacroit même les erreurs; par les ſeules lumières de ſa raiſon & contre les opinions de ſon ſiècle infatué de l'aſtrologie judiciaire, Sylvius combattit ce médecin célèbre toutes les fois que ſes ouvrages portèrent l'empreinte de cette croyance ridicule.

Un eſprit vif, une mémoire heureuſe, un grand amour du travail, & auprès de ſes malades un ſuccès que, malgré ſes connoiſſances, on peut appeler une eſpèce de bonheur, fondèrent ſa réputation comme médecin, comme grammairien, comme mathématicien & comme homme de lettres. Sa taille étoit petite; ſon air grave & auſtère, ſa voix rude & ſa barbe épaiſſe, donnoient à ſa manière quelque choſe de ſauvage & de fâcheux. Il mourut le 13 janvier 1555, dans la 77ᵉ année ſon âge, & fut enterré dans le cimetière des pauvres écoliers du collège de Montaigu; c'étoit une diſpoſition de ſon teſtament. Quand on ſe reporte au ſeizième ſiècle, & lorſqu'on ſe rappelle les préjugés des corps & l'eſprit qui les a toujours animés, il ne me paroît pas ridicule de donner comme une preuve du talent de Sylvius & de la réputation de ſon talent, que l'univerſité voulut aſſiſter à ſa pompe funebre, & que les médecins l'accompagnèrent en robes rouges.

Geſner, Sainte-Marthe, & après eux, Moréri, Merklin & Freher, prétendent qu'il eſt mort en 1554, âgé de 63 ans. Ils ſe ſont fondés ſans doute ſur ce qu'il étoit extraordinaire que Jacques Sylvius fut venu à Paris ſe perfectionner dans les études en 1514, à l'âge de 36 ans; mais nous ſommes forcés d'adopter le ſentiment de Réné Moreau, qui donne des preuves que Sylvius avoit à ſa mort 77 ans. Aſtruc ajoute aux autorités citées par Moreau, celle d'Alexandre Arnaud, qui publia d'abord, après la mort de Sylvius, quelques-uns de ſes ouvrages auxquels il ajouta des préfaces. On lit dans celle qu'il a miſe à la tête du traité intitulé: *Isagoge in anatomicam partem physiologiæ Hippocratis, Galeni*, imprimé à Bâle en 1556, que Sylvius étoit déjà d'une vieilleſſe décrépite, *jam decrepita senectutis*; expreſſions qui peuvent convenir à un homme de 77 ans, uſé de travail, mais dont on ne peut ſe ſervir pour un homme mort à l'âge de 63 ans.

Ouvrages de Sylvius.

De memorabili Franciſci primi & Henrici octavi anglorum regis ad Ardeam conventu. Poëme publié en 1521.

Grammaire latine & françoiſe. *Paris*, Robert Eſtienne, 1531.

De vini exhibitione in febribus. Lyon, 1530.

De salubri Franciſci primi vivendi ratione. De victûs ratione facili & salubri pauperum ſcholaſticorum. De parco ac duro victu. Adverſus famem & victuum penuriam conſilium. Pariſiis, 1557, *in*-16, 1577, *in*-12.

On ſeroit aſſez ſurpris aujourd'hui de lire dans cet ouvrage que Sylvius aſſure *que Dieu lui a mis au cœur* de publier la diète qu'il preſcrit aux pauvres écoliers. Parmi les précautions qu'il leur recommande, celle de touſſer & de cracher quand ils ſe réveillent la nuit, n'eſt pas la moins minutieuſe, celle de prévenir le froid aux pieds quand ils ſont couchés, n'eſt pas la moins ridicule. *Ut citius incaleſcas pedes etiam in nates reduces, in lectum inſpira*, &c.

Iſagoge in Hippocratis & Galeni physiologiæ partem anatomicam. Pariſiis, 1555, *in-fol.* 1561 & 1587, *in*-8., *Baſileæ*, 1556, *in*-16. *Venetiis*, 1556, *in*-8. Ouvrage que nous avons déjà cité.

Methodus ſex librorum Galeni de differentiis & cauſis morborum & ſymptomatum. De ſignis omnibus medicis, hoc eſt, ſalubribus, inſalubribus & neutris. De ſudore anglico. Pariſiis, 1539, *in-folio.* 1561, *in*-8. *Venetiis*, 1554, 1561, *in*-8.

De medicamentorum ſimplicium delectu, libri tres. Pariſiis, 1542, *in*-8. *Lugduni*, 1555 & 1584, *in*-8.

In Hippocratis elementa Commentarius. Pariſiis, 1542, *in-folio*, 1561, *in*-8. *Venetiis*, 1543, *in*-8. *Baſileæ*, 1556, *in*-16.

Joannis Meſuæ de re medicâ, libri tres. Pariſiis, 1544, in-folio.

Morborum internorum propè omnium curatio ex Galeno & Marco Gattinaria præſertim ſelecta. Venetiis, 1548, 1555, 1572, in-8. Pariſiis, 1554, 1561, in-8. Tiguri, 1555, in-8. Lugduni, 1549, 1620, in-16. Baſileæ, 1556, in-12.

Ordo & ordinis ratio in legendis Hippocratis & Galeni libris. Pariſiis, 1549, in-folio, 1561, in-8.

Veſani cujuſdam calumniarum, &c.

De febribus commentarius ex Hippocrate & Galeno ſelectus. Venetiis, 1555, in-8. Lugduni, 1560, in-8. Pariſiis 1561, in-8. On a joint à cette dernière édition un ouvrage intitulé : *Practica canonica Savonarolæ.*

De menſibus mulierum & hominis generatione commentarius. Venetiis, 1556, in-8. Baſileæ, 1556, in-8. En françois, de la traduction de Guillaume Chriſtian. Paris, *1559, in-8.*

De peſte & febre peſtilentiali Libellus. Ibidem, 1557, in-16.

Commentarius in Galeni Libellum de oſſibus. Ibidem, 1561, in-8.

Les principaux ouvrages de Sylvius ont été recueillis en un volume in-folio, imprimé à Genève en 1630. Réné Moreau en a été l'éditeur. C'eſt cette édition qu'il faut ſe procurer ; elle eſt précédée d'une vie de Sylvius fort bien faite. Moreau qui l'a écrite a réuni dans le même recueil les deux écrits des prétendus Arrivabenus & Burgeutis. On voit à la tête de cette édition, le portrait de ce ſavant médecin. Réné Moreau aſſure que Sylvius mépriſoit les médecins arabes & leur méthode. La preuve du contraire, eſt le ſoin que Sylvius mit à faire imprimer à l'uſage de ſes écoliers, la pratique de Marc Gattinaria, médecin de Pavie, ouvrage plein des principes de la médecine arabe. Il a pour titre : *De curis ægritudinum particularium, ſive expoſitio in nonum almanſoris, cùm aliis. Lugduni, 1525, 1532, 1542, Baſileæ, 1537. Pariſiis, 1540, in-8.* &c. Il recommande auſſi la lecture d'Avicenne, d'Avenzoar, d'Haly Abbas, de Raſis, de Meſué, & de leurs ſectateurs. (M. ANDRY.)

DUBOIS, (Jean) naquit à Lille en Flandre. Il s'appliqua dans ſa jeuneſſe aux belles-lettres, dans leſquelles il fit de grands progrès ; il ſe livra enſuite à la médecine, qu'il paroît avoir étudiée à Louvain, où il prononça en 1557 un diſcours latin, qu'on a imprimé la même année & dans la même ville, ſous ce titre : *De lue venerea declamatio.*

Ce médecin pratiqua à Valenciennes, où il fut nommé principal du collége de Saint Jean. Cette place ne l'empêcha point de continuer à voir des malades ; il obtint même une chaire de médecine dans l'univerſité que Philippe II avoit fondée à Douai, en 1562. Adrien Rodius & Nicolas Mercatel furent ſes collegues dans cette faculté. *Dubois* fit honneur à la nouvelle académie, où il enſeigna pendant treize ans & demie ; c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort arrivée le 5 avril 1576.

On a de lui :

De curatione morbi articularis tractatus quatuor. Antverpiæ, 1557, 1565, in-8.

Academiæ naſcentis Duacenſis & profeſſorum ejus encomium. Duaci, 1563, in-4. Cet ouvrage eſt en vers héroïques

Tabulæ pharmacorum. Antverpiæ, 1568, in-8.

Morbi populariter graſſantis præſervatio & curatio ex maximè parabilibus remediis. Lovanii 1572, in-8.

De ſtudioſorum & eorum, qui corporis exercitationibus addicti non ſunt, tuendâ valetudine, libri duo. Duaci, 1574, in-8.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUBOIS, (Jean-Baptiſte) naquit à Saint Lô, de Jean *Dubois*, médecin de Reims, & médecin du roi à Saint Lô, mort à la fin de janvier 1701, & de Marguerite Ravenel, reſtée veuve à 29 ans avec cinq enfans, dont Jean Baptiſte *Dubois* étoit le plus jeune.

Dubois fit ſes études à Saint Lô juſqu'à la rhétorique incluſivement. En 1711 une des bourſes fondées au collége de Harcourt pour les enfans de Saint Lô, vaqua, il y fut nommé & vint la remplir au mois d'avril de la même année. Son cours d'étude fini en 1714, il retourna à Saint Lô où il conſacra ſon temps à la phyſique & aux lettres. Sa mère contraria quelque temps ſon inclination pour la médecine ; il prit pendant quatre ans ſans goût & ſans fruit les leçons d'un avocat chez lequel ſa mère l'avoit placé. *Dubois* obtint enfin la permiſſion de ſuivre ſon penchant, & ſans conſulter ſes reſſources qui étoient plus que médiocres, il vola à Paris, trouva des facilités dans la bourſe de quelques camarades, & ſe conſacra tout entier à l'étude de l'état qu'il vouloit embraſſer. Exact à ſuivre les médecins dans les hôpitaux, *Dubois* profita de leurs lumières & de leur expérience, ſon aſſiduité à l'hôpital de la charité le fit connoître de Burette, alors médecin de cet hôpital, qui remarqua & diſtingua le zèle & l'intelligence du jeune *Dubois* ; ſon indigence même ne lui échappa point, il lui offrit

Digitized by Google

ſa table & devint ſon bienfaiteur. L'adoption de Burette mit *Dubois* en état de prendre ſes dégrés dans la faculté de Paris, il obtint le premier lieu de licence. Bachelier au mois d'avril 1724, licencié le 9 ſeptembre 1726, il fut reçu docteur le 30 du même mois.

Auteur des quatre thèſes qu'il ſoutint pendant ſa licence; ce fut lui qui ſoutint la première thèſe de chirurgie; avant lui on n'étoit point obligé à produire dans une thèſe une queſtion entièrement relative à cette partie de la médecine.

Au mois de juillet 1727, *Dubois* fut choiſi pour premier médecin de Marie-Anne de Bourbon, princeſſe de Conti, première douairière, il étoit alors médecin de la charité & des pauvres de la paroiſſe Saint Germain l'Auxerrois & ſut allier les places qui le rendoient utile aux malheureux & celle qui l'approchoit d'une princeſſe.

Profeſſeur des écoles en 1729, profeſſeur de chirurgie latine en 1735, profeſſeur de chirurgie françoiſe en 1739, *Dubois* avoit ſuccédé en 1730 au collége royal, à la chaire de Germain Préaux.

A la mort de la princeſſe de Conti, en 1739, *Dubois* voulut quitter Paris avec la modique penſion de 1500 liv. que la princeſſe lui avoit laiſſée, mais à la ſollicitation de ſes amis, il continua ſes leçons au collége royal & ſes ſoins aux infirmes de Saint-Germain l'Auxerrois; il refuſa les offres qui lui furent faites ſucceſſivement, par le prince de Walachie, de l'attacher à ſa perſonne, & par l'ambaſſadeur de France à la Porte, & préféra ſa liberté.

En 1744, ſa ſanté devint chancelante, il ſollicita & obtint la permiſſion de traiter de la démiſſion de ſa chaire au collége royal, en faveur de Pierre Iſaac Poiſſonnier. Il ſe défit de ſa bibliothèque & partit pour Saint Lô, où il eſpéroit rétablir ſa ſanté. Il revint à Paris en 1745, où il obtint de la faculté ſes lettres de docteur munies du ſceau de la compagnie, afin de s'exempter des impoſitions auxquelles ſon titre de docteur régent lui donnoit le droit de ſe ſouſtraire; il retourna à Saint Lô au commencement de 1746. Rendu à la ſanté & au repos dans la ville qui l'avoit vu naître, *Dubois* conſacra les dernières années de ſa vie aux lettres & à la poéſie qu'il avoit toujours aimées & cultivées, & mourut au mois d'avril 1759.

Ouvrages de Jean-Baptiſte *Dubois*.

1°. Ses leçons au collége royal, manuſcrites.

Il avoit embraſſé dans ſes leçons, l'hiſtoire & le traitement de toutes les maladies inflammatoires; il avoit débuté par celle de la poitrine, paſſé à celle du bas-ventre & en étoit à celle de la tête, lorſqu'il donna ſa démiſſion.

2°. Une thèſe *An colicis ſigulis venæ ſectio?* dans laquelle il fit ſoutenir la negative & prouve contre l'opinion d'Aſtruc que cette eſpèce de colique ne cède qu'aux émétiques & aux purgatifs les plus violens.

Cette diſſertation eſt très-bien faite, tout y eſt appuyé ſur les faits, les obſervations & les expériences. Théodore Baron en fait le plus grand éloge dans l'édition qu'il a donnée du cours de chimie de Léméry, il dit, dans la note, page 298. « Quoique ces maladies ſoient de nature à ne » céder qu'aux émétiques & aux purgatifs les plus » violens, comme M. *Dubois* l'a démontré d'une » manière ſi perſuaſive & ſi élégante dans une » thèſe digne du ſiècle d'Auguſte par la beauté » du ſtyle & des jours plus les brillans de la méde- » cine, par la profondeur de la doctrine, &c. ».

Bordeu a fait une critique de cette thèſe dans le journal de médecine, *Voyez* t. 17 p. 114 & 207, t. 18 pag. 20, t. 19 p. 138 t. 23 p. 232. Robert critique l'opinion de *Dubois* ſur la coction, dans ſon traité des principaux objets de médecine, p. 172 & ſuiv.

3°. Une lettre imprimée dans le journal de Verdun, décembre 1738, contre le prétendu ſpécifique d'Arnoult pour l'apoplexie.

4°. Pluſieurs pièces de poéſies Françoiſes, manuſcrites.

La plupart de ces pièces de vers, étoient dignes de voir le jour, les unes ſont conſacrées à la reconnoiſſance, d'autres ſont le fruit de cette franche gaieté qui étoit encore de miſe au milieu du 18e ſiècle; quelques-unes de ſes chanſons ſont reſtées dans la mémoire de ceux qui attachent encore quelque prix aux couplets qui prolongent le repas après les beſoins ſatisfaits.

(ANDRY.)

DUCLOS (Samuel COTTEREAU) de Paris, étoit médecin du roi & membre de l'académie des ſciences. En 1667, il lut une diſſertation dans une aſſemblée de cette compagnie, pour réfuter quelques principes avancés par un médecin nommé Pierre le Givre, dans un ouvrage intitulé: *Le ſecret des eaux minérales acides, &c.* Mais cette diſſertation ne vaut pas mieux que le traité qu'elle cenſure: *Duclos* ignoroit, ainſi que Pierre le Givre, l'art que l'on a aujourd'hui d'analyſer les eaux minérales, & comme leurs diſputes ne ſont fondées que ſur des hypothèſes ridicules, ils ont plutôt embrouillé la matière qu'ils ne l'ont éclaircie. Samuel *Duclos* mourut en 1685, & laiſſa ces autres ouvrages au public:

Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France. Paris, 1675, in-12. Le même en latin, Leyde, 1685, in-12.

Il a travaillé, avec Bourdelin, à l'examen de diverses eaux minérales de la France, ainsi qu'on peut le voir dans l'histoire de l'académie des sciences, année 1667, 1670.

Dissertation sur les principes des Mixtes naturels Amstetdam, 1680, *in*-12.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUCRET, ou DUKRET, (Toussaint) docteur en médecine, né à Châlons en Bourgogne vivoit en 1579. Il fit ses études sous Vincent Rubion, habile medecin, qui l'engagea à visiter les universités de Cahors, de Toulouse, de Bourdeaux & de Montpellier. Après avoir étudié quatre ans en cette dernière ville, il y prit le bonnet de docteur, & s'attira l'estime & l'amitié des plus distingués de ses confrères. Le père Jacob dit que *Ducret* étoit fort versé dans le grec & dans les autres langues savantes; ses ouvrages prouvent qu'il l'étoit aussi dans sa profession, car ils furent bien reçus lorsqu'ils parurent sous ces titres:

De Arthritide vera assertio, ejusque de curandâ methodo, adversus Paracelsitas. Lugduni, 1575, *in*-8.

Commentarii duo, unus de febrium cognoscendarum, curandarumque ratione; alter de earumdem crisibus. Lausannæ, 1578, *in*-8.

Il en parut la même année une seconde édition à Geneve, que l'Auteur entreprit pour avoir occasion de corriger les fautes qui s'étoient glissées dans la première, qui s'étoit faite en son absence.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

DUDLEY, (Robert) fils de Robert comte de Leicester, naquit en 1574. Il conserva toute sa vie beaucoup de goût pour les sciences; il fut même extrêmement versé dans plusieurs, & surtout dans la chimie & la médecine. L'empereur Ferdinand II l'honora du titre de duc le 9 mars 1620.

Dudley a composé un ouvrage de médecine intitulé: *Catholicon*. Il est encore auteur de plusieurs médicamens, en particulier de la *poudre du comte*, qui est connue sous le nom de *poudre du comte de Warwich*, qui étoit le sien. C'est ainsi qu'en parle Marc Cornachini qui a aussi donné son nom à cette composition purgative; il en attribue l'invention à *Robert Dudley* dans la dédicace qu'il lui adresse à la tête d'un traité sur ce médicament, publié vers l'an 1619. *Dudley* mourut dans les environs de Florence, au mois de septembre 1649.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUFOUR, (Philippe-Silvestre) marchand droguiste de Lyon, étoit de Manosque dans le diocèse de Sisteron en Provence, où il naquit vers l'an 1622. Son humeur douce & compatissante lui fit faire un bon usage des richesses qu'il avoit acquises par le commerce. Les calvinistes de Lyon, qui se trouvoient dans le besoin, furent ceux qui eurent la plus grande part dans ses libéralités.

Dufour étoit fort curieux de médailles & d'antiquités, & même assez bon connoisseur; Jacques Spon, qui lui communiquoit ses lumières & le dirigeoit dans ses ouvrages, étoit le meilleur ami qu'il eût, & il y avoit entre eux un commerce qui n'est pas ordinaire. Spon lui prêtoit sa plume & *Dufour* de son côté lui fournissoit d'assez grands secours en argent.

Celui-ci fit imprimer à Lyon en 1671, *in*-12, un ouvrage qui comprend les *Traités du thé, du caffé & du chocolat*. Il n'est proprement que la traduction de celui que Faustc Naironi a publié à Rome, sur le caffé en 1651; mais il a été perfectionné dans les éditions de Lyon, 1685, 1688, *in*-12, de la Haie, 1693, *in*-12, avec la méthode pour composer d'excellent chocolat, par Saint-Didier. Ces trois traités ont été mis en latin par Jacques Spon, Paris, 1685. Geneve, 1699, *in*-12.

Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, *Dufour* & Spon quittèrent la France & se retirèrent à Vevai en Suisse, où le premier mourut en la même année de sa transmigration, âgé de 65 ans.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DULAC. (*Eaux minérales.*)

C'est un lieu voisin du bourg de Saint-Domat, où se trouve une source minérale peu connue.

(MACQUART.)

DU LAURENS, (André neveu d'Honoré Castellan par sa mère, naquit à Arles en Provence. La plupart des historiens qui parlent de ce médecin s'accordent à dire qu'il étudia premièrement à Paris sous Louis Duret pendant sept ans, & qu'après avoir pris le bonnet à Montpellier, il alla exercer la medecine à Carcassonne. La comtesse de Tonnerre, poursuivent ces historiens, le tira de cet ville & le conduisit à la cour; à sa recommandation, il fut pourvu de l'emploi de medecin ordinaire & perpetuel du roi, & nommé à la chaire de professeur royal en l'univ-

verſité de Montpellier. Aſtruc s'inſcrit en faux contre ce récit & les autres circonſtances, dont l'a groſſi Moréri, qui en cela a copié Gui Patin, guide preſque toujours infidèle, ſur-tout quand il s'agit des médecins de la faculté de Montpellier. Aſtruc s'exprime ainſi dans ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de cette faculté : « point de » ſéjour de *Du Laurens* à Paris pendant ſa jeuneſſe, » point d'étude ſous Duret pendant ſept ans ; » point de doctorat pris dans la faculté d'Avi- » gnon ; point de réſidence à Carcaſſone pour » y exercer la médecine ; point de néceſſité de » prendre de nouveau le doctorat à Montpellier, » puiſqu'il l'y avoit déja pris ; point d'oppoſi- » rion à ſes proviſions, & par conſéquent point » d'arrêt du conſeil d'état pour en ordonner » l'exécution, & point de difficulté à faire enré- » giſtrer au parlement de Toulouſe un arrêt qui » n'a jamais exiſté. Je regarde tous ces faits, » comme le fruit de l'imagination vive de Gui » Patin. » Aſtruc en établit la deſtruction ſur des titres qu'il ne produit pas : les faits révoqués en doute valoient cependant la peine qu'il les prodiſit. L'hiſtorien de la faculté de Montpellier ſe borne à dire que *Du Laurens* alla étudier en médecine dans cette ville en 1583, & qu'il y prit ſes degrés dans les intervalles ordinaires. Il y a apparence, continue-t-il, qu'il fréquenta les exercices des écoles les années ſuivantes juſqu'en 1586, & qu'il fut pourvu de la chaire vacante par le décès de Laurent Joubert, où il fut inſtallé ſans aucune oppoſition. Mais ce récit du célebre Aſtruc eſt-il bien conſéquent ? *Du Laurens* pouvoit-il avoir commencé ſon cours de médecine en 1583, avoir mis les intervalles ordinaires entre la réception de ſes degrés, avoir fréquenté les exercices des écoles pendant quelques années après ſa promotion, & n'être encore qu'en 1586, lorſqu'il fut nommé pour ſuccéder à Joubert ? Cela implique ; il n'eſt même pas probable que ce dernier étant mort en 1582, on ait tardé juſqu'en 1586 à le remplacer.

Quoi qu'il en ſoit, *Du Laurens* fut appellé à la cour en 1598, où il occupa la place de médecin ordinaire du roi ; & la charge de chancelier de la faculté de Montpellier étant venue à vaquer en 1603, par la mort de Jean Hucher, on y nomma *Du Laurens*, quoique abſent, lequel choiſit Jean Saporta pour remplir ſes fonctions, avec le titre de vice-chancelier. Saporta étant mort en 1604, Varandé fut nommé aux mêmes titres & fonctions.

Du Laurens fut encore choiſi médecin de la reine Marie de Médicis en 1603. Les honneurs ſe ſuccédoient ainſi les uns autres ; mais bien loin de donner au ſujet qui les obtenoit une ambition déplacée, il n'en eut d'autre que de ſe rendre digne des charges auxquelles il pouvoit encore aſpirer. L'occaſion s'en préſenta en 1606 par la mort de Michel Mareſcot, docteur régent de la faculté de Paris. Henri IV nomma *Du Laurens* à la charge de premier médecin, mais il ne la remplit que trois ans, car il mourut le 16 août 1609.

Ce premier médecin eut beaucoup de crédit à la cour, & comme il étoit fort avant dans l'eſtime du roi & l'amitié des courtiſans, il en profita pour faire ſes deux freres archevêques. L'un, Honoré, obtint l'archevêché d'Embrun ; l'autre Gaſpar, eut celui d'Arles, auquel le roi ajouta l'abbaye de Saint-André de Vienne. André *Du Laurens* avoit un autre frère qui fut général des capucins ; & l'on dit que leur mere eut la joie de les voir tous trois officier dans la ville d'Arles pendant une quinzaine de pâques. Ce fut encore au crédit de notre médecin & à ſon alliance, que les Sanguins furent redevables de l'évêché de Senlis. Le plus jeune des freres d'André ſe maria ; il mourut en 1639, à l'âge de 87 ans, & laiſſa deux fils, l'un conſeiller au parlement & l'autre maître des requetes.

Les ouvrages anatomiques de *Du Laurens* ſont plus remarquables par la beauté du ſtyle, que par l'exactitude des choſes. On lit dans le premier livre toutes les inepties qu'il étoit poſſible de débiter ſur l'excellence & la nature de l'homme ; mais comme ce défaut lui eſt commun avec les auteurs qui l'ont ſuivi de près, on ſe borne à obſerver qu'il eſt juſtement accuſé de pluſieurs fautes dans l'expoſition de la ſtructure du corps humain, & qu'on eſt encore en droit de lui reprocher de s'être attribué beaucoup de découvertes qu'on avoit miſes au jour avant lui. Ses erreurs, dit Riolan, viennent de ce qu'il s'en eſt rapporté au témoignage des autres, au lieu d'examiner lui-même les parties dont il a fait la deſcription : cependant les ouvrages & les figures anatomiques de *Du Laurens* ont été longtemps eſtimés ; ils ont même paſſé pour être fort utiles, tant qu'on n'a rien eu de mieux. Voici les titres & les éditions des différens écrits de ce médecin :

Admonitio ad Simonem Petreum. Turonibus, 1593, *in*-8.

Hiſtoria Anatomica humani corporis & ſingularum ejus partium. Francofurti, 1595, 1602, 1616, 1627, *in*-8. *Pariſiis*, 1600, *grand in-folio*, *Francofurti*, 1600, *in-folio*. *Hanoviæ*, 1601, *in*-8. *Lugduni*, 1605, *in*-8. Ces deux dernières éditions ſont ſans figures ; ſur quoi il eſt à propos de remarquer que les planches qu'on trouve dans les autres, ſont preſque toutes tirées de Véſale. L'anatomie de *Du Laurens* a été miſe en françois par Théophile Gelée, Paris, 1639, *in-folio* ; mais on en a une meilleure Traduction, Paris, 1641, *in-folio*, avec figures.

Digitized by Google

De crisibus Libri tres. Francofurti, 1596, 1606, *in*-8. *Lugduni*, 1613, *in*-8.

De risu ejusque causis & effectis libri duo. Francofurti, 1603, *in*-8, avec d'autres Traités.

De mirabili strumas sanandi vi regibus Galliarum christianis divinitùs concessâ. Parisiis, 1609, *in*-8.

Discours de la conservation & de l'excellence de la vue. Rouen, 1615, *in*-12. Il a paru en anglois en 1599, & en Latin en 1618.

Operum tomus alter, continens scripta therapeutica, nimirùm tractatum de crisibus; De mirabili strumas sanandi vi; De nobilitate visûs, ejusque conservandi ratione de melancholia libros duos; De senectute; De morbo articulari; De lepra; De lue venerea; annotationes in artem parvam Galeni; Consilia medica. Francofurti, 1621, *in-folio.*

Opera omnia anatomica & medica. Francofurti, 1627, *in-folio. Parisiis*, 1628, deux volumes *in*-4, par les soins de Gui Patin. En François, Paris, 1646, *in-folio.* Rouen, 1660, *in-folio.*

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DULCIFICATION, (*Mat. méd.*)

La *dulcification* est le phénomène que présentent les acides concentrés lorsqu'on les mêle avec l'alcool; c'est aussi l'art de faire naître ce phénomène, qui, comme le mot l'exprime, consiste dans un affoiblissement, une espèce de douceur que contractent ces sels par leur réaction sur l'alcool. Cet adoucissement est dû à la décomposition d'une portion des acides par l'alcool à la formation d'une quantité plus ou moins grande d'ean, & au mélange de l'alcool lui-même plus ou moins voisin de l'éther avec les acides. (*Voyez* DULCIFIÉS.) (FOURCROY.)

DULCIFIÉ, (*Mat. méd.*)

La nature d'un acide *dulcifié* a été expliquée dans le mot précédent. Ce sont sur-tout les acides nitrique & muriatique qu'on nomme acides *dulcifiés* après leur mélange avec l'alcool. On peut voir dans le dictionnaire de chimie ce qui se passe entre les corps par leur réaction réciproque; il en a été dit un mot à l'article ci-dessus. On ne doit traiter dans celui-ci que des propriétés médicinales de ces acides *dulcifiés*. En général, ils sont moins âcres, moins caustiques que les acides purs, comme l'indique leur dénomination; on les emploie plus souvent à l'intérieur qu'on ne le fait dans leur état de pureté; ce ne sont plus seulement les propriétés rafraichissante, antiseptique, diurétique, &c. qui en déterminent l'emploi; mais on les donne comme cordiaux, toniques, alexitères, sudorifiques, fortifians, antiseptiques, à un haut degré; dans les maladies bilieuses, putrides, où les forces de la vie sont beaucoup diminuées, où la putréfaction de la bile & des humeurs est fort avancée dans les premières voies, lorsqu'il y a des soubresauts dans les tendons, des défaillances, des évacuations colliquatives, &c.; il faut les éviter dans les affections inflammatoires, lorsque le pouls est dur & plein, quand les forces sont en même temps considerables, ou lorsqu'il y a des évacuations critiques qu'il seroit dangereux d'arrêter; on les prescrit dans les boissons & les potions à la dose de quelques gouttes par verres.

L'acide sulfurique *dulcifié* porte le nom particulier d'eau de Rabel, & est employé sur-tout comme astringent. (FOURCROY.)

DUMOULIN ou MOLIN, (Jacques) médecin consultant du Roi, fut plus connu à Paris sous le premier nom que sous le second, qui pourtant est le véritable. Il mourut sans postérité dans cette ville, le 21 mars 1755, âgé de 92 ans, & riche de seize cens mille livres. Cet homme, qui a joui de la plus grande célébrité dans sa profession, étoit d'un caractère singulier. L'auteur des *Anecdotes de Médecine* lui attribue le trait suivant, mais sans vouloir s'en constituer le garant: « Un homme plus qu'économe & qui » s'en piquoit, ayant entendu dire que *Molin* » l'emportoit sur lui à cet égard, alla le voir » sur les huit heures du soir en hiver, & le » trouvant dans une chambre enfumée, avec » une petite lampe qui ne donnoit presque point » de clarté, il lui dit en entrant: *J'ai appris*, » *monsieur, que vous étiez l'homme du monde le* » *plus économe; je le suis un peu, mais je souhai-* » *terois l'être davantage, & je voudrois bien que* » *vous me fissiez l'amitié de me donner quelques le-* » *çons d'économie. Ne venez-vous que pour cela*, » lui répliqua brusquement *Molin*, *prenez ce* » *siège*; & en même temps il éteignit sa lampe » en lui disant: *nous n'avons pas besoin d'y voir* » *pour parler; nous en serons moins distraits. Ah!* » *Monsieur*, s'écria l'avate étranger, *cette leçon* » *d'économie me suffit; je vois bien que je ne serai* » *jamais qu'un petit garçon auprès de vous, mais* » *je vous proteste que j'en profiterai.* Il se retira » aussi-tôt à tâtons ». L'auteur des anecdotes continue ainsi: « Tel est l'homme; un assemblage » de contradictions, un être pétri de vices & de » vertus! Plusieurs fois ce médecin célèbre, » qui appellé chez des gens aisés, n'y revenoit » pas, si on ne le payoit à chaque visite, a » donné des soins au soulagement des pauvres; » plusieurs fois il leur a fourni des secours en » argent, sans que toutefois jamais il ait souffert » qu'on lui en fit des remercimens réitérés; ali- » ment d'un amour propre orgueilleux; sans qu'il » en ait jamais parlé. On en doit le témoignage

Digitized by Google

» à la nobleſſe de ſes ſentimens ſur cet objet ; » en donnant, il exigeoit ſur-tout qu'on oubliât » qu'il eût donné. Un jour il fut appelé dans un » couvent pour une jeune demoiſelle très-pauvre » & d'une grande naiſſance ; on lui en fit l'aveu » en tremblant, dans la crainte que n'étant pas » payé ſuivant ſa méthode, il ne revînt plus : il » revint pourtant, & laiſſa chez la malade un » rouleau de dix louis d'or, afin que d'une partie » de cet argent on pût le payer, & que par-là » les aſſiſtans ne s'apperçuſſent pas de l'indigence » de la malade ». Si le premier trait eſt vrai, le ſecond en efface toute la craſſe.

L'éloge hiſtorique de *Molin*, compoſé par J. B. Chomel, médecin de Paris, fut imprimé à Paris, en 1761, *in*-8.

On n'a de *Molin* qu'un ouvrage *in*-12, qui eſt un recueil d'*Obſervations ſur le rhumatiſme.*

Extrait d'El. (GOULIN.)

DUNCAN, (Daniel) fils de Pierre & petit-fils de Guillaume, médecins iſſus d'une famille noble d'Ecoſſe, naquit en 1649 à Montauban, où ſon père exerçoit alors ſon art avec aſſez de réputation. Il étudia la philoſophie à Toulouſe avec Bayle, auteur du dictionnaire critique, & après en avoir achevé le cours en 1668, il alla à Montpellier, où il reçut le bonnet de docteur en medecine en 1673. Après ſa promotion il ſe rendit à Paris, toujours occupé du deſſein de ſe perfectionner dans ſon art ; au bout de quatre ans, il revint à Montauban pour le pratiquer. Mais la révocation de l'édit de Nantes le chaſſa de ſa patrie en 1685 ; il ſe retira à Genève, & enſuite à Berne, où il demeura pendant huit ou neuf ans. La manière dont il exerça la médecine lui fit beaucoup d'honneur dans cette dernière ville ; il y enſeigna même l'anatomie avec réputation ; il fut cependant obligé d'en ſortir en conſéquence d'une ordonnance des magiſtrats, par laquelle il fut enjoint aux françois réfugiés de paſſer ailleurs. *Duncan* obéit à cet ordre. Il alla d'abord à Berlin, où il obtint le titre de profeſſeur en médecine. En 1707, il ſe rendit à la Haye & il y demeura douze ans ; mais il quitta cette ville pour paſſer à Londres, où il mourut le 30 avril 1735, âgé de 86 ans.

Duncan eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dans leſquels on remarque beaucoup d'idées neuves, & en même temps une infinité d'opinions plus abſurdes les unes que les autres.

Voici les titres ſous leſquels ces ouvrages ont été publiés :

Explication nouvelle & méthodique des actions animales. Paris, 1678, *in*-12.

C'eſt preſque tout Willis en françois ; mais non content d'avoir adopté la fauſſe théorie de ce médecin anglois, il a parſemé ſon livre d'opinions ridicules.

La Chimie naturelle, ou explication chimique & méchanique de la nourriture de l'animal. Montauban, première partie, 1681. Seconde & troiſieme partie. Paris, 1687, *in*-12. Les trois enſemble, la Haye, 1707, *in*-8. En latin, ſous le titre de *Chimia naturalis ſpecimen Amſtelod.* 1707, *in* 8.

L'hiſtoire de l'animal, ou la connoiſſance du corps animé par la méchanique & par la chimie. Paris, 1682, 1687, *in*-8. En latin, Amſterdam, 1683, *in*-8.

Le ſyſtême à la mode étoit alors de rendre la nature toute chimique, elle, dont les opérations n'ont aucun rapport avec les fourneaux, les fermentations, les ſublimations, &c.

Traité ſur l'abus du café, du chocolat & du thé. Rotterdam, 1705, *in*-8. En allemand, Léipſic, 1707, *in*-12. En anglois, Londres, 1716, *in*-8. C'eſt le ſeul des ouvrages de *Duncan* qui mérite quelque attention.

Extrait d'El. (GOULIN.)

DURANTES, (Caſtor) de Gualdo en Italie, étoit fils de Pierre-Amé, juriſconſulte qui ſe rendit célèbre par ſes ouvrages. Il reſſembla à ſon père du côté de l'érudition ; au mérite d'un grand médecin, il joignit celui d'un agréable poëte. Ce fut principalement à Rome qu'il ſe diſtingua par ce double talent ; il y enſeigna dans la Sapience, & fut très-conſidéré du pape Sixte V, qui faiſoit beaucoup de cas de ſes ouvrages. Les principaux ſont :

De bonitate & vitio alimentorum centuria. Romæ, 1585, *in-folio. Piſauri*, 1595, *in*-4.

Herbario nuovo, ove ſon figure che rappreſentano le vive piante che naſcono in tutta Europa, e nell'Indie Orientali e Occidentali, con le loro facolta, in verſi latini. Veniſe, 1584, *in-folio*, avec 879 figures, la plupart tirées de Matthiole.

Les plantes dont il fait mention, ſont preſque toutes officinales ; on y remarque cependant quelques exotiques, qu'il décrit ſur le témoignage de Chriſtophe à Coſta. Rome, 1585, *in-folio*, Veniſe, 1602 & 1612, *in-fol.* Treviſe, 1617, *in-fol.* Veniſe, 1636, *in*-4. Veniſe, 1667, *in-fol.* avec les augmentations de Jean-Marie Ferro. En allemand, Francfort, 1609, *in*-4. & 1623, *in*-8.

De uſu radicis mechoacannæ. Antuerpiæ, 1587, *in*-8.

Theatrum plantarum, animalium, piſcium & petrarum. Venetiis, 1636, *in-folio.*

Digitized by Google

Ce médecin mourut à Viterbe vers l'an 1590, & fut enterré dans l'église des frères mineurs, où l'on mit une épitaphe honorable sur son tombeau. Il avoit épousé Hortense Ruscone, noble romaine, dont il eut deux fils qui s'acquirent beaucoup de réputation par leur savoir en médecine.

L'aîné, Octave, a laissé un manuscrit qui est intitulé : *Rimedi per le infirmità del corpo umano, incominciando dal capo, fino a i piedi.*

Le cadet Jules, a donné au public :

Il tesoro della sanità, nel quale si dà el modo di conservar la sanità e prolongar la vità, e si tratta della natura di cibi, e dei rimedi, e dei nocumenti loro. Rome, 1589, *in*-4. & 1632, *in*-8. Venise, 1616, *in*-8.

Manget & d'autres bibliographes attribuent cet ouvrage à *Castor Durantes*.

Extrait d'El. (GOULIN.)

DURET, (Louis) naquit à Baugé dans la Basse-Bresse, quitta de bonne heure la maison de son père, & vint étudier à Paris, où, malgré son indigence, il s'appliqua avec succès aux lettres & ensuite à la médecine.

Duret posséda le grec si parfaitement, qu'il a corrigé & rétabli un grand nombre de passages d'Hippocrate mal entendus des traducteurs & défigurés par les copistes. Il parloit latin avec grace & facilité; la mémoire fournissoit à sa conversation, sans affectation & sans pédanterie, des périodes entières des auteurs les plus célèbres; il lisoit Avicenne dans sa langue naturelle, aussi *Duret* fut-il lié avec tous les savans de son temps. Il présida avec tant de bonheur à l'éducation du célèbre Achilles de Harlay, qu'Henri III s'écrioit souvent : ô *Duret !* « si j'avois un fils, vous se-» riez son instituteur. »

Duret se mit sur les bancs en 1550, fut reçu licentié le 30 juin 1552 & promu au doctorat le 12 septembre de la même année. La réputation qu'il se fit dans la pratique de la médecine, lui procura un mariage fort avantageux avec une riche héritière appellée Jeanne Richer, & lui fit obtenir la place de médecin ordinaire de Charles IX & de Henri III. A la mort de Goupyl, il fut nommé lecteur & professeur en médecine au collège royal, & malgré les soins pénibles d'une pratique considérable & son exactitude scrupuleuse à veiller à l'éducation d'une nombreuse famille, il n'interrompit jamais ses leçons, & cependant il trouva encore des loisirs pour composer des ouvrages qui lui ont mérité l'estime & les éloges de tous les savans de son temps.

Duret joignit aux talens acquis, dont nous venons de parler, les qualités naturelles qui les font valoir; une belle figure, un organe sonore & agréable, une mémoire prodigieuse. Il savoit Hippocrate par cœur, & lorsque ses observations se rencontroient avec celles de ce prince de la médecine, il éprouvoit une douce consolation qui étoit la suite de son culte pour ce grand homme de l'antiquité. Il prouva son estime & sa reconnoissance pour Houlliet son maître, en dictant à ses disciples les leçons qu'il en avoit reçues, mais il accompagna de remarques savantes & d'un commentaire facile le texte de Houlliet, qui étoit concis & obscur pour des étudians.

Henri III eut en lui une confiance entière & une estime dont il lui donna la preuve en assistant au mariage de sa fille; il fut présent à la célébration & au repas des noces. Le roi prêta pour 40000 livres de vaisselle d'or & d'argent dont il fit présent à la jeune mariée; & gratifia le père d'une pension de 400 écus d'or réversibles sur ses enfans jusqu'à la mort du dernier; *Duret* alors en avoit cinq. Un de ses enfans, Charles *Duret*, promu d'une place de magistrature à la chambre des comptes, & de plus intendant des finances, mourut en 1636 de l'opération de la taille; la pension de son père étoit assise sur la recette des tailles de Caen, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante.

Ci gît qui fuyoit le repos;
Qui fut nourri, dès la mamelle,
De tributs, de tailles, d'impots,
De subsides & de gabelle;
Qui mêloit dans ses alimens
Du jus de dédomagemens,
De l'essence du sou pour livre :
Passant, songe à te mieux nourrir,
Car, si la taille l'a fait vivre,
La taille aussi l'a fait mourir.

Un travail trop assidu & de trop longues veilles abrégèrent les jours de *Duret*; il prévit & annonça sa fin; il mourut avec tranquillité en 1586, âgé de 59 ans, & fut enterré à Saint Nicolas des champs.

Maurice Bressieu en fit l'éloge dans la harangue qu'il prononça au collège royal en 1577. Dotat le loue dans ses épigrammes.

Antoine Valet, dans un discours prononcé aux écoles de médecine en 1572, se vante d'avoir été son disciple; voyez sur *Duret*, le commentaire de Simon de Malmedy, sur le serment d'Hippocrate, pag. 9 & 10; les éloges de Scévole de Sainte-Marthe, l'histoire de Thou, l'histoire du collège royal par Duval, les mémoires du Père Nicéron, le dictionnaire d'Eloy, l'histoire de Bresse, de Guichenon,

Guichenon, & ſur-tout l'éloge de Louis *Duret* couronné en 1765 par la faculté de médecine, dont l'auteur eſt J. B. L. Chomel. Zwinger, Melchior-Adam, Riolan, René-Moreau, Gui-Patin, Baglivi, parlent auſſi de lui avec éloge.

Son nom prêta à une mauvaiſe plaiſanterie à l'occaſion d'un procès pour cauſe d'impuiſſance dans lequel il fut pris pour vérificateur. On peut conſulter Brantôme, tom. 1. des Dames galantes pag. 106, édition de Londres, 1739.

Ouvrages de Louis *Duret*.

Hippocratis magni coacæ prænotiones; opus admirabile in tres libros diſtributum. Interprete & enarratore Ludovico Dureto Seguſiano. Pariſiis, 1588, *in-folio. Argentinæ*, 1633, *in-8. Lutetiæ Pariſ.* 1658; *in-folio. Genevæ*, 1665, *in-folio. Pariſiis, græco-latinè*, 1621, *in-folio.*

Cet ouvrage eſt celui qui fit le plus d'honneur à la mémoire de *Duret*, car il ne publia rien pendant ſa vie; il fut revu par Jean *Duret* ſon fils, qui acheva ce qui y manquoit, & le dédia à Henri III.

Houllier avoit dicté à ſes écoliers une traduction de ce livre, & leur en avoit fait ſentir l'importance; Louis *Duret* ſon diſciple s'étoit occupé pendant trente ans de ſa vie à travailler le commentaire qu'il nous a laiſſé ſur cet ouvrage; il a corrigé les fautes fréquentes qui ſe trouvoient dans les Coaques par l'inattention des copiſtes; il a rétabli pluſieurs paſſages en entier; ſa mémoire jointe à la profonde connoiſſance qu'il avoit de la doctrine d'Hippocrate, le ſervit beaucoup dans ce travail. Frédéric Hoffmann eſtimoit cet ouvrage à tel point, qu'il recommandoit à ſes diſciples de le lire & de le méditer, & Boerhaave ne paſſa jamais un jour ſans en lire quelqu'article.

Adverſaria, enarrationes & ſcholia in Jacobi Hollerii opera practica, & ſcholia in ejuſdem librum de morbis internis. Pariſiis, 1571, *in-8.*, 1611, *in-4. Venet.* 1572, *in-8. Genevæ.* 1635, *in-4.*

On trouve à la tête de ce livre une préface de René Chartier, qui en eſt l'éditeur, dans laquelle il ne craint point d'avancer que tout ce qui a été dit & écrit de bon en médecine, depuis la mort de *Duret*, lui eſt dû entiérement. On trouve à la fin de cet ouvrage l'eſprit de *Duret* ſous le titre de *Theorêmes*. On peut regarder ce commentaire comme un excellent traité de pathologie; *Duret* n'y omet rien de ce qui caractériſe une maladie.

In magni Hippocratis librum de humoribus purgandis & in libros tres de diætâ acutorum Ludovici Dureti Seguſiani, commentarii interpretatione & enarratione inſignes. Adjecta eſt ad calcem accurata conſtitutionis primæ libri II. epidemion ejuſdem auctoris interpretatio à Petro Girardeto facultatis medicæ Pariſienſis doctore emendati, in ordine diſtributi ac primùm in lucem prolati. Pariſiis, apud Joan. Jaſt. 1631, *in-8.*

Girardet a dédié cet ouvrage à Charles Bouvard. *Duret* avoit dicté ſes commentaires en 1565 & 1566, & ſon fils Jean *Duret* les avoit communiqués à l'éditeur.

Outre les ouvrages dont nous venons de faire mention, *Duret* avoit auſſi fait un commentaire ſur les ſix premières ſections des aphoriſmes d'Hippocrate; il avoit auſſi dicté un traité des maladies des femmes, mais ils n'ont jamais vu le jour, & ſont reſtés manuſcrits ou ont été perdus.

L'étude opiniâtre & réfléchie que *Duret* avoit fait d'Hippocrate, l'avoit forcé à ne jamais s'écarter des principes de ce grand médecin. Auſſi étudioit-il toujours la nature, en ſuivoit la marche pas à pas, & ne la contrarioit jamais par des remèdes inutiles. D'après ces principes, tout médecin qui ne ſait pas ſe conduire avec cette prudence dans les maladies aiguës, qui ignore la marche des criſes, qui ne ſait les attendre, les prévoir, & même les indiquer, court ſouvent le riſque de ſe tromper & par conſéquent de ſe préparer d'éternels remords. Il étoit tellement pénétré du ſyſtême d'*exercitation* répandu dans les prénotions de Cos; il étoit tellement convaincu, par la lecture de cet ouvrage dont il s'étoit nourri, que la nature guérit les maladies, & que les remèdes ſont impuiſſans, lorſqu'elle ne ſe prête pas aux révolutions ſalutaires, qu'on le vit réſiſter aux avis de pluſieurs de ſes confrères qui le viſitoient dans une fièvre continue, & qui lui conſeilloient des remèdes qu'ils croyoient propres à le ſoulager; il attendit la criſe, elle arriva: une ſueur parut le neuvième, le onzième, le quatorzième & le dix-ſeptième jour de ſa maladie qui le ſoulagea d'abord & enfin le guérit. *Agant quidquid velint practici* (dit Baillon), *ſed revera dierum obſervatio magni facienda eſt & credo naturam plus ſecernendo & ſudorem unum excitando prodeſſe, quàm medicos ſuis medicamentis, imò natura officium perturbatur.* (ANDRY.)

DURET, (Jean) fils du précédent, naquit à Paris en 1563, & fut élevé ſous les yeux & en partie par les ſoins de ſon père. Il ſe préſenta à la licence en 1582, & fut reçu docteur le 4 ſeptembre 1584.

Il ſuccéda à ſon père dans la chaire de médecine au collège royal en 1586; mais ayant auſſi hérité d'une portion de ſes talens & de la plus grande partie de ſa réputation, il ſe démit de cette place en 1599, en faveur de Pierre Séguin,

pour ſe livrer tout entier à l'exercice de la médecine.

C'eſt à ſon habileté qu'il dût ſon mariage avec Renée, fille de Nicolas Luillier, préſident de la chambre des comptes; il arracha cette demoiſelle au danger de perdre un bras & même la vie; ſa reconnoiſſance ſe changea en un ſentiment plus tendre, & ſa main devint la récompenſe de *Duret*.

Perſonne n'ignore la dangereuſe condeſcendance, qui, ſous le nom d'égards, s'eſt introduite dans preſque toutes les conſultations: l'expérience garde un ſilence poli ſur les fautes du médecin ordinaire; l'avis du plus jeune eſt le premier prononcé, & ſouvent il eſt confirmé, ou trop légerement modifié par celui qui pourroit en ouvrir un plus ſalutaire, ſous peine de paſſer pour un homme groſſier, ou d'allumer d'irréconciliables reſſentimens.

Appellé en conſultation chez mademoiſelle de Monnac, *Duret* n'eut point cette indulgence pour l'avis de Cachet qui avoit parlé le premier; celui-ci fut irrité, & après pluſieurs demarches infructueuſes pour engager *Duret* dans une diſcuſſion qui pût le compromettre, il publia une lettre à laquelle *Duret* ne fit aucune réponſe.

Pour avoir négligé de préſider à ſon tour, & pour avoir conſulté avec Ducheſne & Turquet de Mayerne, la faculté deſtitua *Duret* de ſon droit de régence le 18 décembre 1608; cependant, à la ſollicitation de Nicolas Ellain, on lui rendit la jouiſſance des émolumens de licence & le droit de rotule, avec la clauſe inſérée dans le décret, qu'à voix égales, dans les aſſemblées, celle de *Duret* ſeroit nulle.

Duret fut un médecin ſavant; ſon prognoſtic étoit ſûr dans les maladies, il obſervoit les ſymptômes les plus légers; mais ſes talens ne le mirent pas à l'abri de la contagion de ſon temps: il diſoit en parlant de l'affreux maſſacre de la S. Barthelemi, que la ſaignée étoit bonne en été comme au printemps.

Devenu ligueur fameux, il fut le médecin de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme. Henri IV ne lui pardonna jamais d'avoir dit devant Duperron qui le lui rapporta, qu'il falloit lui faire avaler des pillules céſariennes (vingt-trois coups de poignard que Céſar reçut dans le Sénat); auſſi, quoique protégé de Marie de Médicis dont il avoit toute la confiance, *Duret* ne put jamais obtenir la place de premier médecin vacante par la mort de la Riviere. « Dires à » *Duret*, répondit le roi à ceux qui lui en par» loient, qu'il ſe contente que je le laiſſe vivre, » & que je ſais bien le mal qu'il m'a voulu pro» curer il y a long-temps. »

Une attaque d'apoplexie qui ſe changea en paralyſie, l'emporta le 31 août 1629, à l'âge de 66 ans. Il fut enterré aux Innocens.

Il fut l'éditeur du commentaire ſur les Coaques d'Hippocrate. Il revit cet ouvrage, le completa & le dédia à Henri III, qui avoit conſervé au fils la même amitié qu'il avoit eu pour le père.

Duret avoit conſervé un tel reſpect pour la mémoire de ſon père, qu'il ne prenoit point d'autre titre que *Joannes Duretus Ludovici filius*.

On ne connoit de lui qu'un petit ouvrage de quinze pages, intitulé:

Advis ſur la maladie, imprimé en 1619, *in*-8., à Paris, chez Claude Morel, & en 1623, chez François Julliot.

Il y traite des moyens propres à remédier aux ſuites de la peſte, à la curation de cette maladie, & de ce qu'il faut faire pour la prévenir.

Malgré l'opinion du parlement contre la ſaignée dans la petite vérole, il la conſeilloit. *Domini de parlamento*, diſoit-il, *nihil intelligunt de re medica*.

Voyez ſur *Duret*, Sainte-Marthe, la ſatyre Ménippée & Brantôme. (ANDRY.)

DURETAL, (*Eaux minérales.*)

C'eſt une petite ville à quatre lieues d'Angers, à douze du Mans, où ſont deux ſources minerales froides, à un quart de lieue de la ville, à l'oueſt. On a donné à la première le nom de *Petit-bois Goard*, & à la ſeconde, celui de *Maurepas*. Ces ſources ſont peu connues. M. Linacier les dit ferrugineuſes. (MACQUART.)

DURETÉ d'oreille. (*Voyez* SURDITÉ.)

(CHAMSERU.)

DUROY, dit REGIUS, (Henri) naquit à Utrecht le 29 juillet 1598. Il étudia la médecine à Franequer, & après y avoir pris le bonnet, il alla exercer ſa profeſſion dans la Friſe occidentale, à Naerden en Hollande, & enſuite dans ſa patrie. Son habileté lui procura une chaire à Utrecht dès le commencement de la fondation de l'univerſité de cette ville. Le 10 juillet 1638, il fut nommé profeſſeur extraordinaire de théorie & de botanique; mais il ne tarda pas à obtenir une chaire en titre; il y parvint le 18 mars de l'année ſuivante, & le 2 décembre 1661, on lui donna celle de profeſſeur primaire, qu'il remplit juſqu'à ſa mort arrivée le 18 février 1679, dans la 81ᵉ année de ſon âge.

Reneri, qui enſeignoit la philoſophie à Utrecht avoit été un des premiers diſciples de Deſcartes en Hollande. Il ſe lia d'amitié avec *Duroi*, &

lui ayant fait connoître la philoſophie de ſon maître, ce médecin y prit tant de goût, que ſon eſtime pour Deſcartes ſe tourna en une vraie paſſion. Son attachement à la doctrine de ce ſavant fut même pouſſé à un tel point, qu'il lui attira de fâcheuſes affaires, & ſouleva contre lui Stratenus, Ravenſperg, Voëtius & les autres ennemis du philoſophe françois, qui manquèrent à lui faire perdre ſa chaire. Mais ſi le médecin, dont nous parlons, fut un des premiers martyrs du cartéſianiſme, il en fut auſſi un des premiers déſerteurs; car Deſcartes ayant refuſé d'approuver quelques ſentimens particuliers que *Duroy* avoit avancés dans ſes fondemens de phyſique, celui-ci ſe brouilla avec lui, & renonça publiquement au cartéſianiſme en 1645. Son abjuration ne fut cependant point entière & ſans réſerve, puiſqu'il retint la plus grande partie des idées de ſon maître, auxquelles il ſe contenta de faire quelques changemens. Les ouvrages de *Duroy* ſont preſque tous calqués ſur ſa nouvelle philoſophie; voici les titres ſous leſquels ils ont paru :

Spongia pro eluendis ſordibus animadverſionum Jacobi Primeroſii in theſes de circulatione ſanguinis. Lugduni Batavorum, 1640, 1656, *in*-4. C'eſt la réponſe adreſſée à *Primeroſe*; il avoit attaqué aſſez inſolemment les thèſes que *Duroy* avoit ſoutenues à Utrecht en faveur de la circulation.

Phyſiologia, ſive cognitio ſanitatis. Ultrajecti, 1641, *in*-4.

Fundamenta phiſices. Ibidem, 1647, 1661, *in*-4. Ce fut au ſujet de ce livre qu'il ſe brouilla avec Deſcartes. Celui-ci n'avoit pas tort, car on accuſe ce médecin d'avoir volé au philoſophe françois une copie de ſon traité des animaux, & de l'avoir enſuite preſque tout inſéré dans ſon ouvrage.

Fundamenta medicinæ. Ultrajecti, 1647, *in*-4. Le même ſous ce titre :

De arte medicâ & cauſis rerum naturalium. Ibidem, 1657, 1664, 1668, *in*-4.

Hortus academicus Ultrajectinus. Ibidem, 1650, *in*-8.

Philoſophia naturalis. Amſtelodami, 1651, 1654, 1661, *in*-4. Cet ouvrage a paru en françois à Utrecht en 1686, *in*-4.

Praxis medica, medicationum exemplis demonſtrata. Amſtelodami, 1657, *in*-4. *Trajecti ad Rhenum*, 1668, *in*-4. *Medioburgi*, 1686, *in*-4. Théodore Craanen, profeſſeur de la faculté de médecine de Leyde, a publié des notes & des éclairciſſemens ſur ce traité.

Explicatio mentis humanæ. Ultrajecti, 1659, *in*-4.

(*Extrait d'Él.*) (GOULIN.)

DUVAL, (Guillaume) né à Pontoiſe, vint de bonne heure à Paris, étudier avec ardeur ſous les plus célèbres profeſſeurs de l'univerſité. Dès ſa jeuneſſe, il compoſa avec trop de facilité des poëmes, des odes & des diſcours en proſe & en vers. Il prit des leçons de langue grecque au collége royal, & ne négligea aucune partie des belles lettres.

Long-temps incertain ſur le parti qu'il devoit prendre, *Duval* tenta tour à tour la carrière de la philoſophie, de la juriſprudence, & de la théologie. Il tevint à la philoſophie qu'il profeſſa au collège de Calvi, appelé autrement la petite ſorbonne, parce qu'il avoit été bâti des libéralités de Robert Sorbon; de ce collège, il paſſa à Liſieux, où il profeſſa la philoſophie pendant ſix ans. Ses leçons attiroient un grand nombre d'auditeurs, parce qu'il ſavoit varier les matières qu'il traitoit, & qu'il y mettoit à contribution les lettres, la médecine & même la théologie. A la mort de Vincent Raſſar, profeſſeur de philoſophie grecque & latine, le grand aumônier Renauld de Beaune le nomma à la chaire royale de ce profeſſeur. Cette nomination fut contredite; on prétendit que la chaire de Raſſar n'étoit que ſurnuméraire, de ſorte que *Duval* ne toucha que le premier trimeſtre des honoraires de cette place, mais il n'en fut pas moins exact à en remplir les fonctions pendant trois ans. Le cardinal Duperron grand aumônier, informé de cette injuſtice, la répara en lui donnant, en 1611, la place de lecteur royal de philoſophie, vacante par la mort de Jacques d'Amboiſe. Louis XIII réunit les deux chaires en ſa faveur, & lui conſerva les émolumens attachés à l'une & à l'autre. *Duval* doubla ſes leçons & les continua toute ſa vie. Il fut le premier qui enſeigna au collège royal en 1609, l'économie, la politique, & la ſcience des plantes en 1610.

Toutes ſes occupations n'empêchèrent point *Duval* de ſe mettre ſur les bancs de la faculté, ſa pente naturelle à multiplier ſes connoiſſances lui avoit fait étudier la médecine dès l'âge de ſeize ans, & ſon goût pour cet art étoit ſans doute la cauſe de l'incertitude qu'il avoit montrée dans le choix d'un état; il fut reçu bachelier le 13 avril 1610, licentié le 24 mai 1612, & docteur le 21 août ſuivant. Son acte de réception fut très-brillant; Charles le Peſcheur le loua publiquement, *Duval* répondit par un diſcours latin dans lequel il fit l'abrégé de ſa vie, & un grand éloge de la médecine.

Nommé doyen de ſa compagnie en 1640, *Duval* fut continué en 1641. C'eſt lui qui eſt l'auteur de l'épigraphe qui orne le frontiſpice de toutes les thèſes. *D. O. M. Uni & trino, Virgini deiparæ & ſancto Luca orthodoxorum medicorum*

patrono. Ce fut lui encore qui affermit l'établiſſement des conſultations que l'on fait gratuitement aux écoles en faveur des pauvres.

Il préſenta à Louis XIII, le 4 janvier 1619, une édition de ſes ouvrages qu'il accompagna d'un compliment d'uſage. Le roi l'écouta avec complaiſance, & le gratifia d'une penſion & du titre de ſon conſeiller médecin ordinaire, avec lettres patentes & les gages attribués à cette charge.

Duval étoit très-ſavant & très-laborieux, mais il manquoit de goût; il écrivoit mal en françois & ſans delicateſſe en latin. Il étoit grand partiſan d'Ariſtote, & la plupart de ſes ouvrages ſont pleins de recherches utiles & profondes. Il devint doyen des profeſſeurs royaux en 1644, & mourut le 22 ſeptembre 1646, âgé de 67 ans. Il eſt enterré à S. Nicolas des Champs.

Ouvrages de Guillaume Duval.

Orationes pro medicorum pariſienſium panegyri. Paris, 1612, *in*-8.

Cet ouvrage eſt dédié au premier préſident Nicolas de Verdun.

Oratio euchariſtica.

C'eſt le diſcours qu'il prononça lors de ſon inſtallation au collège royal.

Spelunca mercurii, ſive panegyricus euchariſticus DD. Jacobo Davy du Perron purpurato eccleſiæ principi &c. &c. dictus in regali Franciæ collegio, quod novâ ac ſplendidiori architectatione ſtipendiiſque auxerunt, optimi cardinalis interceſſu chriſtianiſſimi reges Henricus magnus & Ludovicus XIII. Lutetiæ Pariſ. apud Franciſcum Jacquin, 1611, *in*-8.

Ce diſcours fut fait à l'occaſion du bâtiment du collège royal dont Louis XIII poſa la première pierre le 28 août 1610. Cet édifice dont on étoit redevable aux ſollicitations du cardinal du Perron, occaſionna pluſieurs diſcours publics; *Duval* fut le premier qui témoigna ſa reconnoiſſance.

Aurea catena ſapientiæ.

Schediaſma iatrologicum de voce.

Le 21 janvier 1613, George Cornuti l'ancien dénonça cet ouvrage comme offenſant pour lui & pour pluſieurs docteurs de la faculté; *Duval* avoua le traité, & aſſura qu'il n'avoit déſigné dans cet ouvrage que quelques chirurgiens-barbiers & quelques empiriques étrangers. Le doyen lui lut les articles dénoncés, & d'après les ſtatuts qui condamnent tout docteur qui compromet publiquement l'honneur ou la réputation de ſes confrères, à être privé des prérogatives & des émolumens de l'école, il fut condamné à remettre au doyen les exemplaires de l'ouvrage, à ſe tranſporter chez tous les docteurs compromis, & à leur faire des excuſes, & à une interdiction de l'entrée des écoles pendant ſix mois. *Duval* remplit les deux premières conditions, & on lui fit grace de l'interdiction, à condition que le décret ſubſiſteroit dans toute ſa force, pour en cas de récidive, procéder à ſa radiation, conformément à la ſévérité des ſtatuts.

Ariſtotelis opera omnia, græcè & latinè doctiſſimorum virorum interpretatione & notis emendatiſſima. Guillelmus Duvallius regis chriſtianiſſimi conſiliarius & medicus tertio recognovit; ſynopſim analyticam adjecit, novis diſquiſitionibus, notis & appendicibus illuſtravit cùm tribus indicibus. 1653, Paris. Billaine & autres, 4 volumes *in-folio.*

Le traité intitulé *Synopſis analytica*, eſt diviſé en quatre parties, & chacune commence un volume; il y a dans cet ouvrage une deſcription aſſez exacte des ovaires. *Duval* prétend qu'ils contiennent un nombre prodigieux de véſicules.

Les traductions ſont de divers auteurs, revues la plupart par l'éditeur, qui a ſoigné particuliérement la correction du texte grec. Il eſt l'auteur des *index*, des notes, des éclairciſſemens & de la préface. Il avoit compoſé un *Auctuarium ad ſynopſin notas exponens ſelectiores*, qui fut omis par la négligence des libraires.

In phytologiam, ſeu doctrinam de plantis præfatio paranetica. Paris. Libert. 1614, *in*-8.

Phytologia, ſive philoſophia plantarum. Paris, Méturas. 1647, *in*-8. *Opus poſthumum.*

Cet ouvrage ne fut achevé d'imprimer que le 2 janvier 1647. *Duval* ne put le finir. Il y en eut une nouvelle édition en 1658.

Præſentatio licentiadorum quatuor facultatis medicinæ Pariſienſis, ſolemni oratione celebrata, die 26 julii 1642, in aulâ, &c. Paris, Blageart, 1642, *in*-4. avec une épitre dédicatoire à la faculté.

Ce diſcours mérite d'être lu.

Hiſtoria monogramma, ſive pictura linearis ſanctorum medicorum & medicarum in expeditum redacta breviarium; adjecta eſt ſeries nova, ſive auctarium de ſanctis præſertim Galliæ, qui ægris opitulantur, certoſque percurant morbos, item diſgreſſiuncula de plantis nomenclaturæ ſanctioris, ipſa denique pietas facultatis medicinæ Pariſienſis. Paris, Blageart, 1643, *in*-4.

Cette brochure eut deux éditions: la première eſt dédiée au cardinal de Richelieu, la ſeconde, à Michel le Maſle, abbé des Roches, chanoine de l'égliſe de Paris, en reconnoiſſance d'un don de 30,000 liv. qu'il avoit fait à la faculté pour le rétabliſſement, ou plutôt pour une nouvelle

Digitized by Google

fondation des écoles. *Duval* compoſa cette brochure pour conſacrer l'uſage qu'il avoit introduit pendant ſon décanat, de réciter tous les ſamedis les litanies de la Vierge, & celles des ſaints & des ſaintes qui ont exercé la médecine.

Le collège royal de France, ou inſtitution, établiſſement & catalogue de lecteurs & profeſſeurs ordinaires du roi, fondés à Paris par le grand roi François Ier, père des lettres & autres rois ſes ſucceſſeurs juſqu'à Louis XIV, Dieu-donné, avec la revérence & requête des lecteurs du roi qui ſont à préſent en charge, faite & prononcée par le doyen de leur compagnie le 16 juillet 1643, à meſſire Nicolas de Bailleul, chevalier, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état, préſident en ſon parlement de Paris, ſurintendant de ſes finances, & chancelier de la reine régente mère du roi. On y voit la deviſe de l'auteur.

Lauri plus quàm auri. Paris, Macé Bouillette, *in*-4. avec les portraits gravés du préſident de Bailleul, de Pierre Danès & d'André *Duval*.

Cet ouvrage contient beaucoup de recherches & de faits curieux; mais il eſt, ainſi que preſque tous les ouvrages de *Duval*, mal écrit, rempli de digreſſions inutiles & d'alluſions comiques & forcées.

Gui-Patin parle de *Duval* dans pluſieurs de ſes lettres. *Tom. 1, p.* 388. *Tom. 5, pag.* 2. *Tom. I.* des lettres à Charles Spon, *pag.* 3.

Duval eſt auteur d'un grand nombre de programmes, de thèſes, de philoſophie & de médecine & des opuſcules ſuivans.

Circulus philoſophicus de mente & ente.

Hypomnema adjectitium ad commentarios Guillelmi Duval, in omnia Ariſtotelis opera.

Cet ouvrage eſt je crois le même que l'*Auctuarium ad ſynopſin* déjà cité.

Theologia Peripatetica, ſive metaphyſica in brevem redacta epitomem.

Voyez ſur *Duval* l'hiſtoire du collège royal par l'abbé Goujet. (ANDRY.)

DUVAL, (Jean) de Pontoiſe, médecin, a traduit en françois le diſpenſaire de Jean-Jacques Wecher, qu'il a enrichi de différentes remarques. Ce livre fut imprimé à Genève, en 1609, *in*-4. On doit un autre ouvrage à *Duval*, c'eſt l'*Ariſtocratia humani corporis*, qui fut publié à Paris en 1615, *in*-8.

La dernière édition de Vandet Linden ne fait aucune mention de ce médecin, non plus que de Jacques *Duval*, autre médecin natif d'Evreux, dont Moreri fait un grand éloge, mais que Portal dit n'avoir donné que des ouvrages remplis de fables ou de fictions fades & puériles. Voici leurs titres:

Hydrothérapeutique des fontaines médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen. Rouen, 1603, *in*-8.

Méthode nouvelle de guérir les catarrhes & toutes les maladies qui en dépendent. Rouen, 1611, *in*-8.

Des hermaphroäites, accouchemens des femmes, & traitement qui eſt requis pour les relever en ſanté, & bien élever leurs enfans, où ſont expliqués la figure des laboureurs & du verger du genre humain, ſignes de pucelage, défloration, conception, & la belle induſtrie dont uſe nature en la promotion du concept & plante prolifique. Rouen, 1612, *in*-8. C'eſt principalement à ce traité que Portal en veut; il mérite la cenſure la plus vive, non-ſeulement par la liberté indécente que ſe donne l'auteur dans ſes diſcours, mais encore par les fictions dont il les défigure. Il croit, par exemple, qu'Adam étoit androgyne. Le célèbre Riolan a publié une critique de cet ouvrage, ſous le titre de *diſcours ſur les hermaphrodites, où il eſt démontré, contre l'opinion commune, qu'il n'y a point de vrais hermaphrodites.* Paris, 1614, *in*-8. Les raiſons, qu'on y trouve, n'ont cependant pu convaincre l'eſprit de *Duval*, tout crédule qu'il fut d'ailleurs; car il a donné une *Réponſe au diſcours fait par le ſieur Riolan, contre l'hiſtoire de l'hermaphrodite de Rouen.* Rouen, 1615, *in*-8.

La notice des médecins de Paris, par Baron, cite deux Jacques *Duval*, qu'il ne faut point confondre avec le précédent. L'un natif d'Evreux, ſe borna au grade de licencié qu'il obtint ſous le décanat de Jean Maillart, élu en novembre 1542 & continué en 1543; l'autre, natif de Paris, reçut le bonnet de docteur en 1646. (*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Joſeph-Guiſchard) de Feurs en Foreſt, naquit le 5 août 1648, de Jacques *Duverney*, médecin, & d'Antoinette Pittre. Il prit goût de bonne heure pour la profeſſion de ſon père, & ce goût le fit paſſer à Avignon, où après cinq ans d'étude, il reçut le bonnet de docteur en 1667. Il vint à Paris dans la même année, & ne tarda pas à s'y diſtinguer par les talens qu'il avoit pour l'anatomie. Bientôt il fut admis dans les aſſemblées de ſavans qui ſe tenoient chez l'abbé Bourdelot & chez Denis, célèbre médecin à Paris, qui l'employèrent à diſſéquer. Le jeune *Duverney* avoit tout ce qu'il falloit pour y réuſſir; à un rare ſavoir, il joignoit cette éloquence mâle qui captive toujours l'attention de de l'auditeur. On trouvoit dans ſes diſcours de l'ordre, de la clarté, de la juſteſſe; il s'exprimoit même avec tant de grace, que les plus

Digitized by Google

fameux comédiens furent l'entendre pour acquérir à ſon école le talent de parler en public. « Il n'eut pas pu, dit Fontenelle dans l'éloge de ce médecin, annoncer indifféremment la découverte d'un vaiſſeau, ſes yeux en » brilloient de joie & toute ſa perſonne s'animoit : cette chaleur, ou ſe communique aux » auditeurs, ou du moins les préſerve d'une » langueur involontaire, qui auroit pu les gagner. » On peut ajouter qu'il étoit jeune & d'une » figure aſſez agréable. Ces petites circonſtances » n'auront lieu, ſi l'on veut, qu'à l'égard d'un » certain nombre de dames qui furent également » curieuſes de l'entendre. A meſure qu'il parvenoit à être plus à mode, il y mettoit l'anatomie qui, renfermée juſques-là dans les écoles » de médecine ou à Saint Come, oſa ſe produire dans le beau monde, préſentée de ſa » ſa main. Je me ſouviens, continue le célèbre » Fontenelle, avoir vu des gens de ce monde-» là qui portoient des pièces ſèches, préparées » par lui, pour avoir le plaiſir de les montrer » dans les compagnies, ſur-tout celles qui appartenoient aux ſujets les plus intéreſſans ».

L'academie des ſciences qui venoit de perdre Gayant & Pecquet, reçut le jeune *Duverney* en 1676, ſuivant Fontenelle, & en 1674, ſelon la liſte chronologique inſérée à la fin du ſecond tome de l'hiſtoire générale de cette académie. En 1679, il fut nommé à la chaire d'anatomie au jardin du roi ; il fit même un cours de cette ſcience en préſence du dauphin. Comme l'academie royale des ſciences s'occupoit alors de l'hiſtoire naturelle, *Duverney* joignit ſes travaux à ceux des membres de cette ſavante compagnie, qui l'envoya en baſſe Bretagne en 1679, pour y faire des diſſections de poiſſons ; il partit avec la Hire qu'elle avoit chargé d'autres occupations. En 1680, ils allèrent tous deux ſur les côtes de Bayonne pour les mêmes deſſeins. C'eſt ainſi que *Duverney* entra dans une anatomie toute nouvelle ; mais il ne put qu'ébaucher la matière.

Il mit les exercices anatomiques du jardin du roi ſur un pied, où ils n'avoient point encore été. On vit avec étonnement la foule d'écoliers qui s'y rendoient, & l'on compta en une année juſqu'à 140 étrangers : choſe ſurprenante pour ce temps-là, mais peu merveilleuſe aujourd'hui, par la réputation que ſe ſont acquiſe toutes les écoles de Paris. Dans les premiers temps de ſes exercices au jardin royal, il faiſoit & les démonſtrations des parties qu'il avoit préparées & les diſcours qui expliquoient les uſages, les maladies, les cures, & réſolvoient les difficultés. Mais la foibleſſe de poitrine, dont il étoit attaqué, ne lui permit pas de remplir long-temps les deux fonctions à la fois. Un habile chirurgien (Dionis) choiſi par lui, faiſoit ſous ſes ordres les démonſtrations, tellement qu'il ne lui reſtoit plus que les diſcours. Cet arrangement a ſubſiſté après lui, ſous Winſlow, Hunauld, Fertein, Petit.

Duverney fut le ſeul anatomiſte de l'académie juſqu'en 1684, qu'on lui joignit Méry, avec qui il eut de très-vives diſcuſſions. Ils étoient tous deux réunis par le même objet, mais ils étoient bien éloignés par la manière dont ils l'enviſageoient. *Duverney* fut toujours attaché à décrire la ſtructure des parties, au lieu que Méry ſe plaiſoit à propoſer de nouveaux ſyſtêmes que le temps a détruits peu après qu'ils ont été enfantés.

Duverney ſe crut enfin autoriſé par ſon âge à demander à l'académie la qualité de vétéran, & ſa place fut remplie par Petit, docteur en médecine. Il s'abſenta de l'académie pendant quelques années ; mais en 1728, ayant entendu dire que cette compagnie s'occupoit à faire réimprimer *l'Hiſtoire naturelle des animaux*, à laquelle il avoit eu autrefois beaucoup de part, il y reparut à quatre-vingt ans avec toute la vivacité qu'on lui avoit connue ; & quoiqu'il fut accablé par les infirmités de l'âge, « il paſſoit des nuits dans » les endroits les plus humides du jardin » royal, couché ſur le ventre, ſans oſer faire » aucun mouvement, pour découvrir les allures, » la conduite du limaçon, qui ſemble en vouloir faire un ſecret impénétrable. Sa ſanté en » ſouffroit, mais il auroit encore plus ſouffert » de rien négliger ».

Duverney pratiqua peu la médecine ; ce fut à ſes leçons, aux connoiſſances qu'il avoit de l'anatomie & de l'hiſtoire naturelle, qu'il dût la réputation dont il jouit. Il mourut à Paris le 10 ſeptembre 1730, âgé de 82 ans, & fut généralement regretté, autant pour ſa probité que pour ſa ſcience. Sa religion alloit juſqu'à la piété la plus fervente ; il ſe reprochoit ſouvent d'être trop occupé de ſa profeſſion, de crainte de ne l'être pas aſſez de l'auteur de la nature.

Les ouvrages, que nous avons de ce grand anatomiſte, ſont intitulés :

Traité de l'organe de l'ouie, contenant la ſtructure, les uſages & les maladies de toutes les parties de l'oreille. Paris, 1683, 1718, *in*-12. Leyde, 1731, *in*-12. En latin, Nuremberg 1684, *in*-4. Leyde, 1730, *in*-12. En allemand, Berlin, 1732, in-8. Les planches de la première édition ſont de Sébaſtien le Clerc, célèbre graveur ; celles des autres ne leur reſſemblent pas en beauté. Les vérités intéreſſantes que *Duverney* a amaſſées dans ce petit volume, ſont les fruits de la juſte méthode qui conduiſoit ſon eſprit, & du génie brillant & ſolide qui l'éclairoit.

Traité des maladies des os. Paris, 1751, deux volumes *in*-12. En anglois par Samuel Ingham, Londres, 1762, *in*-8.

Œuvres anatomiques. Paris, 1761, deux volumes *in*-4.

Tels ſont les titres des ouvrages du plus laborieux & d'un des plus clairvoyans anatomiſtes. Pour éviter la longueur, je ne cite point les mémoires dont il a enrichi l'académie des ſciences; on peut y avoir recours dans les volumes qu'a publiés cette compagnie, & on y verra que chaque année de la vie de *Duverney* eſt marquée par pluſieurs importantes découvertes. Ce médecin eût encore publié un plus grand nombre d'écrits, ſi la crainte d'une critique ſévère ne l'en eût empêché; il promettoit depuis long-temps de donner au public un cours complet d'anatomie & de chirurgie, mais la mort ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. Senac, digne & zélé diſciple de *Duverney*, qui connoiſſoit le prix des travaux de ſon illuſtre maître, ſollicita le duc d'Orleans à faire l'acquiſition de ſes manuſcrits. Ce prince les acheta, & Senac, après les avoir ſcrupuleuſement examinés donna tous ſes ſoins pour faire imprimer les *Œuvres anatomiques*, & le *Traité des maladies des os*, dont j'ai parlé. On trouva le cours d'opérations en trop mauvais état, pour le publier; on vit ſeulement que Dionis, ſon démonſtrateur, avoit beaucoup profité de ſes leçons, & que la plupart des préceptes expoſés dans le cours d'opérations de ce chirurgien, ſe trouvoient dans le manuſcrit du grand *Duverney*.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Pierre) frère du précédent, étoit auſſi de Feurs en Foreſt. Il vint à Paris à la ſollicitation de ſon frère qui l'inſtruiſit de l'anatomie & de la chirurgie, & lui conſeilla de ſe préſenter à Saint Côme où il fut reçu maître, après avoir fait ſes exercices avec diſtinction. En 1701, il entra dans l'académie royale des ſciences en qualité d'anatomiſte, & monta à la place d'aſſocié en 1706, par la promotion de Littre, au rang de penſionnaire. *Duverney* a enrichi les mémoires de cette compagnie d'obſervations. C'eſt à quoi ſe bornent les ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1728, à l'âge de 78 ans.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

DUVERNEY, (Emmanuel Maurice) né à Paris de Guichard Joſeph *Duverney*, anatomiſte célèbre de l'académie des ſciences & profeſſeur d'anatomie au jardin du Roi.

Emmanuel Maurice fut reçu extraordinairement bachelier le 8 février 1713, & ſoutint une thèſe le 13 du même mois. Il quitta la licence peu après, & la reprit en 1717, & fut reçu docteur le 25 octobre 1718.

Profeſſeur déſigné pour la chaire d'anatomie & de chirurgie au jardin du roi, ſa ſanté ne lui permit pas de l'accepter. Le goût de la retraite & beaucoup de piété lui firent conſacrer ſon temps à l'étude du cabinet, au ſervice des pauvres & à l'exercice des devoirs de la religion. Il mourut le 27 novembre 1761. Son corps fut préſenté à Saint Etienne du Mont, & porté à Saint Nicolas du Chardonnet où il fut inhumé.

(ANDRY.)

DUVET. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre I. Vêtemens.

Le *duvet* s'obtient des plus douces & des plus petites plumes de certains volatils, tels que les oies, les canards, & même de beaucoup d'autres: mais on fait de grandes diſtinctions entre tel ou tel *duvet*. Celui qui a le plus de répurarion, & qui eſt auſſi le plus cher & le plus recherché eſt l'aidredon. (*Voyez* ce mot.) On s'en ſert ordinairement pour faire des couvrepieds chez les perſonnes opulentes. En général le *duvet* le plus fin des volatils eſt employé pour faire des lits de plume, des traverſins & des oreillers. Rien n'eſt plus utile que ces ſortes de meubles, parce qu'ils permettent aux membres des hommes couchés, fatigués ou malades, de ſe repoſer doucement, dans les différentes attitudes qui leur conviennent.

Il y a des pays, en Allemagne ſur-tout, où l'on a la coutume de coucher entre deux lits de plume, cette méthode peut convenir aux peuples qui l'emploient par une ſuite d'une longue habitude; mais la nôtre eſt ſans contredit meilleure, on eſt beaucoup plus fraichement ſur les matelats que ſur les lits de plume, & ſur le crin que ſur la laine. Nous blâmons la coutume de ceux qui font mettre le lit de plume ou de *duvet* au-deſſus des matelats, parce que c'eſt un genre de moleſſe qui ne permet pas au corps d'être placé à beaucoup près auſſi fraichement. (*Voyez* LIT.) (MACQUART)

DYSÆSTHESIA. Δυσαισθησια. Difficulté de ſentiment de δυς, difficile, αισθανομαι, ſentir. Ainſi on range dans les diſeſteſies *dyſæſtheſia* toutes les maladies dans leſquelles il y a diminution ou abolition de ſenſation générale ou particulière.

(LAPORTE.)

DYSANAGOGUE, *Diſanagogos*, qui eſt difficile à expectorer : de *δυς* difficilement & *ανεγω*. Cette expreſſion déſigne le caractère d'une matière épaiſſe & viſqueuſe, logée dans les bronches qui ont peine à s'en débarraſſer. (*Extrait du dictionnaire de* Lavoiſien.) (MAHON.)

DYSCINESIA, *duſcineſia*, ou *δυσκινησια* ſignifie l'impuiſſance de ſe mouvoir, ou le mouvement local diminué ou aboli : de *dus difficulter δυς* & de *kineo, moveo κινεω*. Ainſi les noſologiſtes claſſent dans les dycineſies, *dyſcineſia*, toutes les maladies dont le principal ſymptôme eſt la foibleſſe, la diminurion ou la ſuppreſſion totale du mouvement muſculaire dans les organes ſoumis à la volonté, comme la langue, les membres, &c. pourvu que cette immobilité ne puiſſe être attribuée ni à la douleur, ni à aucune affection ſoporeuſe. (LAPORTE.)

DYSCRASIE, *δυσκρασια*. (*Pathologie.*)

Mauvais mélange des fluides, dans le corps, incompatible avec la ſante. (*Voyez* INTEMPÉRIE.)

(MAHON.)

DYSECOIA. (*Noſol. méthod.*)

Foibleſſe de l'ouie, ſixième claſſe de Vogel, *adynamia*. (CHAMSERU.)

DYSLOCHIA. (*Voyez* SUPPRESSION DES LOCHIES.) (CHAMBON.)

DYSMENORRHÆA. (*Voyez* SUPPRESSION DES MENSTRUES.) (CHAMBON.)

DYSODIA. (*Pathologie.*)

Signifie mauvaiſe odeur ; c'eſt l'oppoſé de *eodia*, bonne odeur. Elle provient des différentes émanations du corps, telles que ſont les ſueurs, les déjections, &c. & elle indique le caractère de dépravation de ces émanations : ce qui contribue à former le prognoſtic de la maladie. Hyppocrate a dit (*Coac. pranot.* n°. 201.) *In plurimis graveolentibus dejectionibus cum febre acutâ, præcordiorum contenſione, ex longo intervallo aborta adaures tubercula mortem adferunt*, (& n°. 406) *Purulentos moderatius habentes, diſputa graveolentia conſequantur, recidiva interemit.* (MAHON.)

DYSPEPSIE, *Dyſpepſia*. (*Pathologie.*) Ordre noſologique. Cullen, Claſſe II. Ordre II. Genre 45. *δυσπεψια*, de *δυς*, difficile ou mauvais, & de *πεπτω*, cuire ; difficulté de digérer, ou plutôt digeſtion dépravée.

Dans cette maladie, les alimens ſont très-mal digérés & convertis dans une bouillie amère, bilieuſe, nidoreuſe, en conſéquence du trop de force dans les organes qui ſervent à la coction des alimens ; alors ils ont été trop tôt digérés, de façon qu'ils ſont paſſés au-delà du terme de coction néceſſaire pour former un bon chyle, ce qui favoriſe la rendance naturelle des alimens à ſe corrompre, ou à contracter une putréfaction alcaline.

Avant de déterminer les cauſes de la *dyſpepſie* ou de la digeſtion dépravée, il eſt néceſſaire d'examiner qu'elle eſt la cauſe de la digeſtion, & par quel méchaniſme elle s'opère ; cet examen jettera un grand jour ſur la nature des maladies qui dérangent cette fonction.

Les alimens ſont mâchés, broyés, atténués dans la bouche par le moyen des dents, de la langue, & des différentes parties de cet organe ; ils y ſont imbibés & humectés continuellement par une lymphe qui y découle de toute part, & qui eſt apportée dans cette cavité par les glandes parotides, ſublinguales, maxillaires, & autres qui verſent abondamment la ſalive ſur les alimens pour faciliter leur diſſolution ; après cette opération qui n'eſt qu'une trituration, ils ſont portés par un canal nommé œſophage dans l'estomac, où ils ſouffrent encore une nouvelle élaboration ; là ils ſont convertis en une eſpèce de bouillie griſatre, tant par l'action de ce viſcère, que par celle des levains digeſtifs, ce qui ſe fait ſucceſſivement, de ſorte que les parties intégrantes changées en une eſpèce de bouillie, ſont peu-à-peu diviſées & atténuées, & cette bouillie s'appelle en grec *χυμὸς*, en latin *Chymus*, qui veut dire humeur, ſuc, & en général, tout fluide épaiſſi par la coction, mais plus ſouvent la partie la plus déliée des alimens, lorſqu'ils ont ſubi une première élaborarion dans l'eſtomac, & qu'on commence à y appercevoir quelques parties blanches ou chyleuſes, & d'autres griſes, noires, ou d'autres couleurs approchantes de celle des alimens que l'on a pris. Après avoir ſubi cette élaboration qu'on nomme *première coction*, les alimens paſſent peu-à-peu dans le *duodenum* & le *jejunum*, de ſorte que les parties les plus fluides deſcendent les premières dans les inteſtins, & celles qui ſont les plus peſantes, tombent par leur poids au fond de l'eſtomac, où elles demeurent juſqu'à ce qu'elles aient acquis le degré de ténuité & de fluidité néceſſaire pour deſcendre à leur tour dans ces mêmes inteſtins. Juſques-là, les alimens ſont encore mal digérés, & étant dans le *duodenum*, ils reçoivent une ſeconde *coction* au moyen de la bile qui y eſt apportée par le canal choléduque, par le ſuc pancréatique, & par une humeur qui découle continuellement des glandes inteſtinales. Après que les alimens ont ſéjourné quelque temps dans le *duodenum* & le *jejunum*, on remarque qu'ils ſont bien changés de couleur, & qu'il y en a une

partie

Digitized by Google

partie qui eſt vraiment convertie en une liqueur blanche & laiteuſe, & que l'autre a acquis une couleur bien différente de celle du *chymus*. Cette *ſeconde coction* étant faite dans les deux premiers inteſtins, la liqueur laiteuſe ſe ſepare du reſte & enfile les vaiſſeaux lactés pour ſe rendre au réſervoir du chyle ou de *Pecquet*, & de-là dans la ſouclavière gauche par le canal thorachique, l'autre partie deſcend tout le long du canal inteſtinal pour être rejetté en temps & lieu. Ce chyle n'eſt autre qu'un compoſé d'eau & d'huile battues enſemble, ce qui forme une eſpèce d'émulſion. De-là on voit que les alimens ſubiſſent 1°. une maſtication dans la bouche, où ils ſont imbibés par la ſalive; plus ils ſont imbibés par le ſuc ſalivaire, plus ils acquièrent une qualité animale, & moins ils répugnent à l'eſtomac qui les reçoit avec paſſion & les change en *chymus*. Plus la maſtication eſt parfaite, plus la digeſtion eſt facile; 2°. ils ſubiſſent une coction dans l'eſtomac par le moyen du ſuc gaſtrique; 3°. ils reçoivent une troiſième élaboration dans le *duodenum*, par la préſence de la bile & du ſuc pancréatique.

Les anciens ne reconnoiſſoient pour cauſe de la digeſtion que la chaleur de l'eſtomac qu'ils croyoient capable de cuire les alimens que nous prenons, de la même manière que fait le feu dans les différentes préparations auxquelles ils ſont ſoumis avant de les manger; il eſt certain que cette cauſe y contribue beaucoup, mais elle n'eſt pas ſuffiſante. Cette opinion quoique peu vraiſemblable a duré juſqu'en 1576 où la chimie commençant à faire des progrès, donna occaſion de ſoupçonner quelque levain chimique dans l'eſtomac pour faire la digeſtion. On ſe donna la peine de l'y chercher, effectivement on y trouva le ſuc gaſtrique, le ſuc pancréatique, la bile, qui furent regardés comme un vrai menſtrue, cette opération fut honorée du nom de fermentation ſtomacale; on ne tarda pas long-temps à en vouloir fixer la nature. Les uns vouloient qu'il fût acide, & comme une eſpèce d'eau-forte, parce que, diſoient-ils, toutes les grandes diſſolutions ne ſe font que par le moyen d'un acide très-puiſſant, d'autres au contraire vouloient qu'il fut alcali. Guillaume Muſgrave prétendit que l'alcali volatil étoit le le grand inſtrument de la digeſtion. L'opinion d'une fermentation dans l'eſtomac a été la ſeule ſuivie juſques vers 1691 que Leuwenhoeck fit mettre dans un journal que l'on imprimoit alors en Hollande, une diſſertation dans laquelle il propoſoit un ſentiment tout nouveau ſur la digeſtion; il prétendoit qu'elle ne ſe faiſoit que par la trituration ou broyement des parties ſans qu'il y eut aucune fermentation; cette opinion ne fut pas accueillie, mais deux ans après Pitcarn fit imprimer une diſſertation dans laquelle il apporte des preuves aſſez fortes pour prouver ce ſentiment; ce ne fut qu'en 1712 que M. Hecquet ayant fait une thèſe & un ouvrage dans leſquels il établiſſoit cette nouvelle doctrine, aſſuroit que l'eſtomac agiſſoit par ſes contractions réitérées avec tant d'action ſur les alimens qu'il pouvoit ſeul les broyer & les atténuer ſans l'intermède du ſuc gaſtrique auquel il refuſoit la propriété de diſſoudre les alimens. Les médecins furent partagés d'opinions. Les uns embraſſèrent l'opinion des chimiſtes & ſoutinrent que la digeſtion ne ſe faiſoit que par la fermentation, les autres ſuivirent le ſentiment de Leuwenhoeck, de Pitcarn & d'Hecquet, & prétenditent qu'elle ne ſe faiſoit que par la trituration ſans aucune fermentation. Aſtruc s'éleva contre cette dernière opinion en 1714, & dans un ouvrage ſur la cauſe de la digeſtion. Il ſe range du côté des chimiſtes, & ſoutient que la fermentation avec certaine modification eſt la cauſe efficiente de la digeſtion, que la digeſtion ſe fait par la fermentation & non par la trituration; 1°. parce que la trituration ſeule ne ſuffit pas pour la digeſtion; 2°. parce qu'il ne ſe fait pas de trituration, dans l'eſtomac humain, ſuffiſante pour parfaire la digeſtion; 3°. parce que quand la trituration ſe feroit dans l'eſtomac, on ſeroit toujours obligé d'avoir recours à un ferment pour pouvoir convertir dans un nouveau mixte les parties des alimens qui auroient été triturées par l'action de l'eſtomac, aidée de celle des muſcles du bas-ventre & du diaphragme. Aſtruc admet donc une douce fermentation aidée des mouvemens des muſcles du bas-ventre, du diaphragme, & de celui de tous les viſcères environnans, il trouve tout ce qu'il lui faut pour établir cette fermentation; 1°. de l'air & des ſels dans les alimens; 2°. de la chaleur dans l'eſtomac; 3°. la ſalive, la bile, les ſucs gaſtrique & pancréatique qui ſont propres à fermenter doucement, & à diſſoudre les alimens, puiſque toutes ces liqueurs contiennent des parties ſalines & huileuſes. Sénac attribue la digeſtion à la ſalive & à la bile aidées du mouvement de l'eſtomac qui mêle les matières que ces fluides ont ramollies & diviſées: ces trois cauſes doivent toujours concourir ſuivant ce médecin; ſi les deux premieres manquent, les alimens ne ſeront ni diviſés ni ramollis, le ventricule ſe comprimera en vain, il ne pourra pas en exprimer le ſuc; mais ſi le mouvement manquoit à l'eſtomac, les matières ne ſe diviſeroient & ne ſe mêleroient qu'imparfaitement. On voit qu'il a peu ajouté à l'opinion d'Aſtruc. Bordeu qui a rendu à nos organes, la vie, l'action particulière dont ils jouiſſent penſe que la digeſtion s'opère par l'action de l'eſtomac & des ſucs digeſtifs ſur les alimens, mais il prouve que toutes les parties du corps concourent à ce travail; il admet donc les trois ſyſtêmes, le mécanique, le chimique & l'organique. Il regarde l'homme comme un

composé de divers organes qui ont dans le vivant un mouvement, une action, une vie particulière, & qui agissent & sentent plus ou moins dans certains temps & se reposent dans d'autres; il regarde le cerveau, le cœur & l'estomac comme le triumvirat de la machine humaine, le vrai soutien & l'appui de la vie. Ces organes sont comme autant de centres, d'où partent & vers lesquels tendent toutes les actions & les efforts nécessaires aux fonctions de la vie. Celles-ci se tiennent les unes aux autres & elles dépendent toutes de l'influence ou de l'action quelconques de la fibre nerveuse, animale ou sensible, diversement repliée, contournée, appuyée, excitée dans les diverses parties; si la fibre nerveuse a un point d'appui considérable dans la tête, si elle y est continuellement réveillée par les effets des fonctions de l'ame, & par ceux du corps qui se présentent aux organes des sens, elle trouve des sujets d'activité dans bien d'autres parties dans l'estomac & ses appartenances, sans cesse secouées par la respiration, par les effets de la digestion, par ceux des passions & par les efforts corporels, dans la matrice chez les femmes, & enfin dans tous les viscères dont cette même fibre animale entretient le mouvement & le sentiment & qui sont pour elle des sources de sensations journalières & de détail nécessaires à l'harmonie des fonctions. L'estomac & les organes qui l'avoisinent, tels que le diaphragme & les intestins paroissent un centre ou un réservoir d'action, qui dans toutes les fonctions corporelles, & même dans le matériel de beaucoup de fonctions essentiellement dépendantes de l'ame, s'étend de ce centre dans toutes les petites parties du corps ou bien s'y rassemble, s'y concentre, y fait enfin des impressions étonnantes, dont on trouve journellement des exemples dans la pratique, sur-tout chez les personnes nerveuses & sensibles qui s'apperçoivent mieux que d'autres qu'un des siéges des passions & des forces nécessaires, même aux efforts corporels, est vers le creux de l'estomac & vers le cœur.

Bordeu pour prouver la vérité de son opinion, examine ce qui se passe dans l'état de faim & dans celui où les alimens ont été reçus dans l'estomac; il prouve par des faits la correspondance qui règne entre les diverses parties de la tête & l'estomac, la communication directe qu'ont avec ce viscère les organes des sens, l'action de l'estomac sur la poitrine & sur toutes les parties de la machine; les agens de cette correspondance sont les nerfs & le tissu cellulaire.

Après avoir examiné les différens systèmes embrassés par les médecins sur la digestion, nous allons traiter des différentes maladies qui attaquent la digestion & qui dérangent cette fonction de l'estomac. Toutes ces maladies s'appellent indigestions, lorsqu'elles produisent des rapports aigres, nidoreux, amers. On sait que la plupart des alimens que nous prenons contiennent des acides qui se développent dans l'estomac. Lorsque la digestion se fait bien, le chyle qui provient des alimens, est d'une nature douce, mais lorsque cette fonction est dérangée, ce chyle devient acide, amer, nidoreux, & incapable de pouvoir nous nourrir d'une manière convenable & salutaire, & dans cet état on est attaqué d'indigestion que le vulgaire prend à tort pour un défaut de digestion.

Ces indigestions peuvent arriver de deux manières:

1°. Lorsque la digestion est trop foible, & que les alimens n'ont point été assez altérés & décomposés jusques dans leurs principes pour pouvoir former un suc louable, & qu'il n'ont souffert que des divisions, des dissolutions imparfaites; dans ce cas, on a des rapports aigres, & quelquefois seulement douçâtres, c'est une indigestion qui vient du défaut de digestion.

2°. Lorsque la digestion est trop forte, ce qui arrive lorsque les alimens sont trop décomposés & que leurs principes ne sont point tempérés & adoucis par le suc gastrique, & qu'ils ne sont point mêlés ni enveloppés des parties grasses & huileuses contenues dans nos alimens; dans cet état, ils passent au-delà du terme qui leur étoit nécessaire pour former un bon chyle, & éprouvent une fermentation trop forte; pour lors, on a des rapports amers, bilieux, qui ont le goût & l'odeur d'œufs couvis. C'est une seconde espèce d'indigestion qui n'arrive que parce que la digestion est trop forte. Ainsi, on voit qu'on ne doit pas regarder comme défaut de digestion toutes les indigestions auxquelles nous sommes exposés, puisqu'il arrive qu'elles viennent quelquefois par la force de la digestion qui est trop considérable.

Pour se former une idée plus juste de ces maladies, il faut exposer le sentiment des anciens médecins, & celui des modernes sur cet objet.

Les médecins grecs ont établi quatre classes d'indigestions. La première, est celle où les alimens ne sont simplement que divisés, & ne sont décomposés que dans leurs parties intégrantes & non jusques dans leurs principes; c'est un défaut de digestion ou une digestion trop foible, ils l'ont nommé *apepsie* ou défaut de digestion. La seconde, est celle où la digestion se fait très-lentement, c'est-à-dire, huit ou neuf heures après le repas, ils l'ont appellé bradypepsie, *lente coction*. Dans ce cas, la digestion se fait encore

Digitized by Google

paſſablement mais très-lentement, & quelquefois l'on rend les matières à moitié digérées. La troiſième, eſt celle qu'ils ont nommé *dyſpepſie*, qui fait le ſujet de cet article. Enfin, la quatrième, eſt celle où la digeſtion ſe fait trop vite, ou trop lentement, & dans laquelle les alimens ſont convertis dans une bouillie aigre, amère, nidoreuſe.

Les médecins modernes ont penſé que cette maladie dépendoit ou de la trop grande chaleur, ou du trop peu de chaleur de l'eſtomac, & ils ont, en conſéquence, établi deux ſortes d'indigeſtions, les unes froides, & les autres chaudes, en cela ils ont mieux vu que les grecs. Pour que la digeſtion ſe faſſe bien, il faut 1°. que les alimens dont nous uſons ſoient décompoſés juſques dans leurs principes; 2°. que les parties ſalines de ces mixtes ſoient adoucies & enveloppées par leurs parties huileuſes, & tempérées par les levains digeſtifs, & qu'après une fermentation douce & légère, il puiſſe ſe former un liquide coulant, bien fluide, doux & compoſé de globules blancs, rouſſâtres, & qui faſſent un bon chyle. Cela poſé, ils ont appelle indigeſtions froides, celles où les alimens ne ſont point aſſez atténués, diviſés ou diſſous, & où ils ne ſont point décompoſés juſques dans leurs principes, mais ſeulement dans leurs parties intégrantes, où ils ne ſont changés que très-imparfaitement, & où ils conſervent encore leur nature & leur couleur, de ſorte qu'il n'en réſulte qu'un chyle aigre, douçâtre & acide, ce qui vient du vice de l'eſtomac ou du vice des alimens; il y a alors défaut de digeſtion, de coction, apepſie, ou ſuivant les modernes, indigeſtion froide. Les indigeſtions chaudes ſont celles où les alimens ſont trop décompoſés, & où leurs principes ne ſont point adoucis ni tempérés par le levain de l'eſtomac, & ne ſont point enveloppés de parties huileuſes qui y étoient contenues, de ſorte qu'il ſe fait une fermentation trop forte qui s'oppoſe à la génération d'un bon chyle, & qui convertit les alimens dans une eſpèce de bouillie nidoreuſe, amère, & qui a le goût & l'odeur d'œufs gâtés; dans ce cas, les alimens paſſent au-delà de leur terme de coction, & nous donnent des rapports amers, bilieux, nidoreux; ils ont penſé que ces indigeſtions n'arrivoient que parce que la digeſtion ſe faiſoit trop promptement. C'eſt la même choſe que la *dyſpepſie* dont il eſt ſpécialement queſtion dans cet article.

D'après ce que nous venons de dire, on peut diſtinguer cinq eſpèces d'indigeſtions.

La première qu'on nomme *Apepſie*, eſt celle où les alimens ne ſont point aſſez atténués, diviſés, & décompoſés juſques dans leurs parties intégrantes qui conſervent ſouvent leur couleur, leur nature lorſqu'on les rend par les ſelles. Dans ce cas, il ne ſe fait aucune digeſtion, & par conſéquent le peu de chyle qui ſe forme, eſt d'une mauvaiſe qualité.

La ſeconde, eſt celle où les principes des alimens ſont diviſés, atténués par la coction, mais ils ne ſont point encore aſſez diviſés, décompoſés, mêlés avec leurs parties huileuſes, tempérés par la bile, les ſucs gaſtrique & pancréatique, & par-là conſervent leur nature acide, d'où il réſulte un chyle de mauvaiſe qualité, & des digeſtions lentes & imparfaites. C'eſt l'*indigeſtion acide*.

La troiſième, eſt celle dans laquelle les principes de nos alimens ſont altérés comme il faut, mais ne ſont pas tempérés par la ſalive & le ſuc gaſtrique, alors la digeſtion ne ſe fait que très-lentement; il arrive encore que dans cette eſpèce, les principes des alimens étant bien digérés & décompoſés, ſont viciés par la mauvaiſe qualité des ſucs de l'eſtomac; ce qui conſtitue l'*indigeſtion bilieuſe*.

La quatrième eſt celle dans laquelle les alimens ſont trop décompoſés, & où leurs parties ſalines étant trop développées, ne ſont point tempérées par les parties huileuſes, parce qu'elles ſont preſque dans un état d'aduſtion, ce qui arrive par la trop grande chaleur de l'eſtomac. Dans ce cas, on a des rapports d'œufs gâtés, des rapports d'un goût amer, c'eſt *l'indigeſtion nidoreuſe*.

La cinquième eſt celle dans laquelle les alimens ſont encore plus briſées, plus décompoſés, de ſorte qu'ils paſſent encore beaucoup plus au-delà de leur terme de coction & ſont convertis dans une bouillie jaunâtre, amere, qu'on nomme vulgairement la bile, mais ſans raiſon. Cette indigeſtion eſt produite par les vices d'un eſtomac trop fort, trop robuſte, ou par celui des levains digeſtifs. Cette eſpèce dépend en partie de la troiſième & de la quatrième.

A ces cinq eſpèces on peut encore ajouter les indigeſtions qui arrivent après avoir mangé des fruits aigres, acerbes, auſtères, aſtringens; mais ce ſont des variétés de l'indigeſtion acide, & les indigeſtions qui arrivent *exceſſu facultatis concoctricis*, elles ſont produites par l'aduſtion de l'attrabile; les malades ont des rapports qui ont un goût d'empyreume; mais il faut les rapporter à la quatrième eſpèce.

Des cauſes des indigeſtions qui proviennent du défaut de coction.

Ces cauſes ſont au nombre de quatre; 1°. les

vices des levains digeſtifs ; 2°. les vices des alimens ; 3°. le vice de l'eſtomac ; 4°. certaines circonſtances extérieures.

1°. Les levains digeſtifs péchent de deux manières ; 1°. parce qu'ils ſont trop foibles ; 2°. parce qu'ils ſont trop forts. Dans le premier cas, les indigeſtions ont un goût acide, aigre ; dans le ſecond, elles ſont nidoreuſes. Les levains digeſtifs pêchent par qualité, lorſqu'ils ſont trop aqueux, acides, âcres, ils péchent par quantité, lorſqu'ils ne ſont pas aſſez abondans, ou lorſqu'ils ſont trop abondans & aqueux comme dans l'inappétence.

2°. Les alimens peuvent pêcher auſſi par quantité ou par qualité. Par quantité lorſqu'on en prend trop, & que l'eſtomac eſt ſi chargé que les levains digeſtifs ne ſont pas ſuffiſans pour les diviſer, les atténuer, les décompoſer, & en former un bon chyle. Par qualité, lorſqu'ils ſont d'une conſiſtance trop dure, comme la chair de porc, d'oiſeaux de rivière, de lièvre, de mouton trop dure, certaines parties d'animaux, comme le foie de veau, certaines pâtiſſeries, tous alimens fort difficiles à digérer, parce que l'eſtomac ne peut pas les diviſer & atténuer ſuffiſamment, & que les levains digeſtifs ne peuvent pas agir ſur eux aſſez puiſſamment. Les alimens ſalés, poivrés, épicés comme les ragoûts, les liqueurs ſpiritueuſes empêchent auſſi la digeſtion.

3°. L'eſtomac peut pêcher de trois façons ; 1°. par ſon reſſort qui eſt trop affoibli ou relâché, ſoit par une abondance de lymphe aqueuſe, ſoit par un uſage immodéré de thé ou d'eau chaude que l'on prend le matin en trop grande quantité ; 2°. par un défaut de mouvement, lorſque ce viſcère n'eſt pas remué, balotté comme il convient, alors il ne peut point agir aſſez puiſſamment ſur les alimens qu'il contient, c'eſt ce qui arrive aux perſonnes ſédentaires & d'étude ; 3°. lorſqu'il eſt trop réfroidi, ce qui arrive à ceux qui boivent de l'eau glacée, avant de manger, ou qui font un uſage immodéré de fruits aigres, crus, ou trop rafraîchiſſans.

4°. Enfin certaines circonſtances empêchent & troublent la digeſtion, par exemple, la trop grande application à l'étude, les trop grandes méditations, la triſteſſe, le ſommeil, les paſſions trop vives, comme la colère, les plaiſirs immodérés de l'amour, les chagrins, un air trop chaud, toutes ces circonſtances empêchent la ſécrétion des eſprits animaux ou les diſſipent, & diminuent les oſcillations de l'eſtomac. Une ſeule de ces cauſes ſuffit pour produire une indigeſtion.

Des cauſes de l'indigeſtion qui proviennent de l'excès de coction.

Ces cauſes ſont au nombre de quatre. 1°. Elles ſont produites par les vices des levains digeſtifs qui peuvent pécher de deux manières, par qualité & par quantité. Ils péchent par qualité, lorſqu'ils ſont trop âcres, acides, bilieux, corrompus, trop ſalins. 2°. Ils péchent par quantité, lorſqu'ils ſont trop abondans, & dans ce cas, ils produiſent le même effet que dans la boulimie. 2°. Elles ſont produites par les alimens qui péchent par leur qualité, lorſqu'ils ſont trop âcres, ſalés, épicés, ou trop échauffans, comme les liqueurs ſpiritueuſes, le café. Ces alimens ou boiſſons produiſent les indigeſtions bilieuſes, nidoreuſes, amères 3°. Elles ſont produites par le vice de l'eſtomac qui a trop de reſſort, trop de feu, ou qui eſt trop agité. 1°. Il a trop de ton dans les perſonnes robuſtes & d'un tempérament mélancholique, ſec & bilieux, ou dans les perſonnes qui font uſage de liqueurs ſpiritueuſes & échauffantes ; ces cauſes agiſſent en augmentant la chaleur de l'eſtomac & en produiſant une fermentation trop forte qui décompoſe trop les alimens, & empêche les parties huileuſes de détremper, d'envelopper les parties ſalines. 2°. L'eſtomac eſt trop agité, lorſqu'on fait de trop grands mouvemens, ou qu'on va à cheval auſſi-tôt après le repas. Alors les alimens ſont trop ſecoués, diviſés, & n'ont pas le temps de fermenter ſuffiſamment ; 4°. enfin ces cauſes ſont produites par les veilles immodérées, les paſſions exceſſives, telles que la colère, le chagrin, les agitations & les peines d'eſprit, les méditations, le jeu, les plaiſirs de l'amour. Toutes ces cauſes augmentent le mouvement de l'eſtomac ou le diminuent, elles agiſſent en faiſant faire des digeſtions trop fortes, en portant nos alimens au-delà du terme où ils doivent fournir un chyle louable.

Il faut obſerver 1°. que les indigeſtions acides qui viennent du défaut de coction, arrivent ordinairement aux enfans, aux femmes & aux vieillards, ainſi qu'aux perſonnes d'un tempérament foible, délicat, pituiteux ; chez ces perſonnes les fibres de l'eſtomac n'ont pas beaucoup de reſſort ; 2°. que les indigeſtions nidoreuſes ou qui ont le goût & l'odeur d'œufs couvis, arrivent aux perſonnes robuſtes, d'un temperament mélancholique, & qui font uſage de liqueurs ardentes & ſpiritueuſes ; 3°. qu'il y a des indigeſtions qui ſont accidentelles & paſſagères, & d'autres habituelles. Les premières viennent ordinairement de la mauvaiſe qualité des alimens dont on a uſé, & ne demandent pour tout remède que le choix d'autres alimens plus convenables. Les ſecondes ſont produites par un vice permanent qu'il faut détruire avant de pouvoir guérir ces indigeſtions.

D'après ce qui a été dit ci-deſſus on voit qu'il y a deux ſortes d'indigeſtions, une froide & l'autre chaude, ou une digeſtion trop foible, ou une

Digitized by Google

digeſtion trop forte. Celle-ci arrive lorſque les alimens ſont trop décompoſés; au premier abord on doute de l'exiſtence de cette eſpèce d'indigeſtion, & il ſembleroit que plus la digeſtion ſeroit forte, plus elle devroit être parfaite, mais il eſt de fait que plus nos alimens ſont décompoſés, diviſés, attenues, briſés, & que leurs principes ne ſont point adoucis & tempérés par les parties huileuſes & ſavoneuſes des levains de l'eſtomac, il arrive une indigeſtion bilieuſe, nidoreuſe, qui eſt beaucoup plus fâcheuſe que *l'apepſie*. D'ailleurs on ſait que les actions phyſiques ont certaines bornes qu'elles ne doivent pas paſſer pour reſter dans l'état que la nature leur a marqué. Les viandes dont nous uſons ont certaines bornes pour la cuiſſon qu'elles doivent éprouver avant de ſervir à notre nourriture; lorſqu'elles ne ſont point aſſez cuites, elles ſont indigeſtes & n'ont pas le degré néceſſaire pour fournir un bon chyle; ſi au contraire elles ſont trop cuites, brûlées, déſſéchées, alors elles perdent tout le ſuc qui étoit néceſſaire pour produire une bonne digeſtion & deviennent incapables de fournir une bonne nourriture; on peut donc aſſurer qu'une digeſtion trop forte ne fait pas une digeſtion naturelle.

Des ſymptômes des indigeſtions en général.

Toute indigeſtion ou par excès ou par défaut de coction a des ſymptômes qui peuvent être diviſés en communs à toutes ſortes d'indigeſtions & en particuliers à chaque indigeſtion. Les ſymptômes communs à toutes ſortes d'indigeſtions, ſont 1°. la peſanteur que l'on éprouve; 2°. l'inquiétude; 3°. la cardialgie; 4°. le vomiſſement ou envie de vomir ou les nauſées; 5°. les rapports; 6°. une douleur ſourde; 7°. le dévoiement.

1°. On ſent dans l'eſtomac une peſanteur, parce que ce viſcère eſt trop chargé par les alimens que nous avons pris & qui ne ſe diſtribuant pas comme ils doivent faire, demeurent par conſéquent plus long-temps qu'il ne convient & produiſent une peſanteur incommode; 2°. On ſent une inquiétude produite par la préſence d'une matière contenue dans l'eſtomac qui le picote & le comprime plus qu'il ne faut, & empêche une libre circulation dans ce viſcère, d'ailleurs cette matière fournit un chyle mal conditionné qui étant trop épais & trop âcre lorſqu'il paſſe dans la maſſe du ſang en empêche la libre circulation parce qu'il l'épaiſſit.

3°. On éprouve des cardialgies, parce que les alimens étant trop long-temps dans l'eſtomac & étant mal dirigés, contractent une âcreté très-forte, une aigreur très-conſidérable qui picotent & irritent les membranes intérieures de ce viſcère, & par-là produiſent une douleur plus ou moins vive, ſuivant le plus ou moins d'âcreté ou d'aigreur de l'humeur qui nage ſur les alimens; car il arrive que lorſque cette âcreté ou cette aigreur eſt conſidérable, elle fait des impreſſions très-vives à l'orifice ſupérieur de l'eſtomac, & la douleur eſt quelquefois ſi forte qu'elle produit des ſyncopes.

4°. Les malades ont des nauſées, des vomiſſemens, par l'irritation produite ſur l'eſtomac; ce qui le ſollicite à ſe débarraſſer de ce qui lui nuit, par le vomiſſement.

5°. On a des rapports, des vents, *ructus*, qui ne ſont autre choſe que des bulles d'air qui s'échappent continuellement de l'eſtomac, & qui ſont imprégnés de la mauvaiſe qualité que les alimens ont contracté. L'air qui s'échappe des alimens que nous avons pris ſort en plus grande quantité dans les mauvaiſes digeſtions que dans les bonnes, & dans les indigeſtions nidoreuſes que dans les acides.

6°. On ſent une douleur ſourde qui eſt produite par les mêmes cauſes que les cardialgies.

7°. Le dévoiement ſurvient ſouvent, parce que les matières en paſſant de l'eſtomac dans les inteſtins, produiſent les mêmes effets, le même picotement, la même irritation ſur les membranes.

On peut ajouter à ces ſymptômes les deux ſuivans: 1°. on n'a point d'appétit, ſoit parce que les levains de l'eſtomac ne peuvent agir ſur ſa tunique intérieure à cauſe des matières dont ce viſcère eſt ſurchargé, ſoit à cauſe de la mauvaiſe qualité du ſuc gaſtrique; 2°. on a un éloignement & une averſion pour les alimens qui loin de produire une impreſſion agréable, en produiſent une très-fâcheuſe & douloureuſe à cauſe de la mauvaiſe qualité, de l'acrimonie, de l'aigreur qu'ils ont contractées dans l'eſtomac.

Des ſymptômes particuliers.

Dans *l'apepſie* les alimens ne ſe digèrent point, ou plutôt ils ſe digèrent très-mal, car on n'a pas d'exemple d'une apepſie parfaite, il faudroit que les alimens ne fuſſent nullement digérés, ce qui ne peut arriver que dans un temps de foibleſſe qui approcheroit infiniment de la mort.

Toutes les fois qu'on a des rapports qui ne ſont ni acides, ni nidoreux, mais qui conſervent le goût des alimens qu'on a pris, on doit être aſſuré qu'il y a une apepſie imparfaite; il y a des alimens qui étant d'une conſiſtance trop dure, trop ferme, d'une texture trop ſerrée, d'une nature trop huileuſe, produiſent toujours

Digitized by Google

une apepſie, telles ſont les viandes noires, celle de porc, des oiſeaux de rivière; certains légumes tels que les raves; les choux produiſent le même effet; il arrive auſſi que cette indigeſtion n'eſt produite que parce qu'on a pris des alimens en trop grande quantité. Il faut cependant obſerver qu'il y a des cas où on ne doit point attribuer cette indigeſtion à la qualité des mets qu'on a pris; mais on doit plutôt l'attribuer à la foibleſſe de l'eſtomac, car on en voit de ſi foibles, de ſi délicats, qu'ils ont beaucoup de peine à digérer les viandes les plus légères; la chair de poulet leur procure même des tapports & des renvois. Les ſymptômes de l'apepſie imparfaite ſont 1°. une peſanteur; 2°. des renvois qui ont le goût & l'odeur des alimens, parce que leurs mixtes n'ont point été aſſez diviſés & n'ont point changé de nature, & qu'il ne s'en eſt fait qu'une diſſolution imparfaite. Les mêmes raiſons font qu'on rend par le vomiſſement & le dévoiement, qui eſt lientérique, les alimens ſans être changés de nature, ainſi le pain, le vin, ſont rendus d'une manière fort reconnoiſſable.

Les ſymptômes des indigeſtions acides ſont une irritation, un picottement qu'on éprouve dans l'eſtomac ou dans le goſier; 2°. des cardialgies; 3°. des renvois aigres qui agacent les dents & qui affectent l'odorat d'une manière déſagréable lorſqu'on les rejette; 4°. un flux de ventre, cœliaque & laiteux, d'une odeur aigre & fétide; 5°. cinq à ſix heures après le repas les malades éprouvent des horripilations, de petits friſſons, lorſque le chyle qui eſt acide & trop épais ſe mêle avec le ſang, ce qui retarde la circulation & irrite les membranes des vaiſſeaux; 6°. les malades ne ſont point altérés, & ſi on les invite à boire, ils préfèrent l'eau chaude ou des liqueurs ſpiritueuſes parce qu'ils éprouvent un froid intérieur.

Les ſymptômes des indigeſtions nidoreuſes ſont 1°. la peſanteur; 2°. la cardialgie; 3°. l'envie de vomir, & des vomiſſemens amers; 4°. un grand feu dans l'eſtomac; 5°. des rapports d'œufs couvis; 6°. une chaleur univerſelle dans tout le corps, & de vrais accès de fièvre; 7°. une altération dans le goſier & dans la bouche; 8°. les malades ne deſirent que des choſes rafraîchiſſantes; 9°. ils ſont conſtipés, & éprouvent enſuite un dévoiement de matières jaunes & âcres. Tous ces ſymptômes viennent de ce que les alimens ayant été trop digérés & portés au-delà de leur terme de coction, ont contracté une acrimonie, une âcreté qui irrite violemment l'eſtomac & tout le canal inteſtinal, & ſe communique à toutes les humeurs.

Les ſymptômes des indigeſtions bilieuſes ſont 1°. une chaleur plus grande & plus vive que dans les nidoreuſes; 2°. un dévoiement extrêmement bilieux; 3°. un vomiſſement de même nature; 4°. des rapports & des renvois fort amers & qui ſont déſagréables au malade; 5°. une chaleur univerſelle par tout le corps, & quelquefois ſi forte qu'elle produit de vrais accès de fièvre; 6°. une ſoif conſidérable & un dégoût pendant l'indigeſtion; 7°. lorſque les accidens ſont paſſés, les malades ſont tourmentés d'une grande voracité & mangent beaucoup. Ces ſymptômes ont plus d'intenſité que ceux des indigeſtions nidoreuſes, parce que les levains digeſtifs ſont plus âcres & plus ſalins, que le chyle qui paſſe dans le ſang augmente par ſon acrimonie le mouvement du ſang en irritant les membranes des vaiſſeaux ſanguins, parce que ces ſortes d'indigeſtions arrivent preſque toujours à des hypochondriaques, des mélancholiques, des perſonnes dont la bile eſt enflammée, réſineuſe, & dont toutes les humeurs ſont ſalées, muriatiques & dans un état d'aduſtion.

Diagnoſtic.

Le diagnoſtic de toutes les indigeſtions en général, renferme trois points. Le premier eſt de connoître l'exiſtence de la maladie, le ſecond l'eſpèce d'indigeſtion, le troiſième la connoiſſance des cauſes de la maladie.

Quant au premier article, les plaintes du malade, la peſanteur qu'il éprouve à la région de l'eſtomac, les nauſées, les rapports qui le tourmentent, ſon tempérament, la qualité des alimens qu'il a pris, nous inſtruiſent aſſez de l'exiſtence de la maladie, & ſont autant de ſignes qui la caractériſent parfaitement. Quant au ſecond article, c'eſt de connoître la qualité ou l'eſpèce d'indigeſtion, de s'aſſurer ſi c'eſt une apepſie imparfaite, une indigeſtion acide, ou nidoreuſe, ou bilieuſe. Si les renvois, les rapports, ont le goût & l'odeur des alimens qu'on a pris, c'eſt une apepſie. S'ils ſont acides, aigres, c'eſt une indigeſtion acide. S'ils ont le goût d'œufs gâtés, couvis, c'eſt une indigeſtion nidoreuſe. S'ils ſont amers, accompagnés d'une ſoif & altération conſidérable, d'une chaleur âcre, c'eſt une indigeſtion bilieuſe. En général les femmes, les enfans & les vieillards ſont plus ſujets aux *apepſies* & aux indigeſtions acides, & les perſonnes ſèches, maigres, bilieuſes, mélancholiques, hypochondriaques, aux indigeſtions nidoreuſes & bilieuſes. Le troiſième article eſt la connoiſſance des cauſes de la maladie, c'eſt le plus difficile & le plus obſcur; cependant ſi on compare ce que nous avons dit ci-deſſus avec les réponſes du malade & les différens ſignes qui ſe préſentent, on pourra avoir une connoiſſance aſſez exacte de l'eſpèce d'indigeſtion; il faut auſſi faire attention à la qualité des alimens qu'on a pris, & s'informer du malade s'il a des indi-

Digitized by Google

geſtions habituelles, il ne faut pas non plus oublier les circonſtances extérieures, les paſſions vives, les méditations, le chagrin, &c.

Prognoſtic.

Quoique toute indigeſtion ſoit fâcheuſe en général, parce qu'elle dérange la digeſtion naturelle qui eſt eſſentiellement néceſſaire pour conſerver l'économie animale & pour la vie de l'homme, on peut cependant dire que l'indigeſtion habituelle eſt beaucoup plus dangereuſe que l'indigeſtion accidentelle, parce que la première eſt permanente & qu'elle empêche continuellement la digeſtion, & par conſéquent eſt fort préjudiciable à la ſanté; au contraire la ſeconde n'étant que paſſagère, ne peut pas faire ordinairement un grand mal. On peut dire que toutes les indigeſtions varient pour le danger ſuivant leur nature, l'apepſie eſt moins dangereuſe que l'indigeſtion acide, toutes les deux dépendent de la foibleſſe de l'eſtomac, & ſont beaucoup plus faciles à guérir que les indigeſtions nidoreuſes qui ſont très-incommodes, très-fâcheuſes & très-difficiles à guérir, parce qu'elles dépendent d'une conſtitution réſineuſe & muriatique du ſang qui ſe rencontre ordinairement dans les perſonnes hypochondriaques & mélancholiques, & parce que la voracité dont ces ſortes de perſonnes ſont tourmentées, les fait malheureuſement retomber fréquemment dans les mêmes accidens, enfin, l'indigeſtion bilieuſe eſt la plus fâcheuſe & la plus dangereuſe de toutes à cauſe de la fièvre & de la chaleur très-conſidérable qui l'accompagnent, & des vomiſſemens & des dévoiemens bilieux qui font beaucoup ſouffrir le malade. Il eſt bon d'obſervet que les indigeſtions accompagnées & ſuivies de vomiſſemens & de dévoiement, ſont moins dangereuſes que celles où on a le ventre reſſerré & conſtipé, parce qu'il ne paſſe dans le premiet cas que très-peu de mauvais chyle dans la maſſe du ſang, puiſque ce chyle eſt rejetté preſque entièrement, & que dans le ſecond cas le chyle, qui eſt âcre, acide, épais, viſqueux & mal conditionné, paſſe totalement dans la maſſe du ſang, d'où ſon épaiſſiſſement, des obſtructions dans tous les viſcères, & toutes les maladies qui en dépendent, ce qui n'eſt point étonnant, puiſque les malades éprouvent ſouvent des conſtipations de huit jours.

Curation.

Les moyens à employer dans le traitement des indigeſtions, doivent varier, puiſque ces maladies ſont différentes & diſtinctes. D'ailleurs on a tantôt à traitet une indigeſtion actuelle qu'il faut traiter ſur-le-champ, tantôt une indigeſtion habituelle dont il faut empêcher les retours, ce qui demande un traitement lent & prophylactique.

Curation des indigeſtions actuelles.

Il y a trois manières de ſe conduire dans le traitement des indigeſtions actuelles, parce qu'il y a des cas abſolument différens par le danger auquel le malade eſt expoſé. Le premier eſt celui où l'indigeſtion eſt fort violente & où le malade eſt menacé d'apoplexie parce que le ſang ne circule plus librement dans le cerveau. Le ſecond eſt celui où la tête eſt aſſez libre, mais où l'eſtomac eſt attaqué d'une colique très-vive & très-violente, qui fait beaucoup ſouffrir le malade; cette indigeſtion quoique fâcheuſe l'eſt cependant moins que la première. Le troiſième eſt celui où le malade a la tête libre, où il n'a pas de colique d'eſtomac, mais où il éprouve cependant une indigeſtion aſſez forte. Cette eſpèce eſt moins dangereuſe que les deux premières. Dans le premier cas où la tête eſt embarraſſée, ou ne tarderoit point à l'être, il faut penſer d'abord à évacuer la maſſe d'alimens contenue dans l'eſtomac, afin d'empêcher les engorgemens, les ſtaſes qui ſe font dans le cerveau, & qui produiroient infailliblement une apoplexie. La correſpondance qui exiſte entre l'eſtomac & la tête, eſt prouvée, 1°. par la peſanteur de tête qui accompagne preſque toujours la digeſtion; 2°. par la douleur de tête qui accompagne preſque toujours une grande faim; 3°. par les vomiſſemens qui ſurviennent à la ſuite des bleſſures à la tête; 4°. par les douleurs aux yeux & la rougeur des joues, obſervées chez quelques perſonnes dans le temps de la digeſtion; 5°. par la peſanteur & la douleur de tête qui ſurviennent, ſi on mange avant que la digeſtion du repas précédent ſoit achevée. Tous ces phénomènes ſont autant de preuves du rapport de l'eſtomac avec le cerveau; le meilleur moyen de prévenir l'apoplexie eſt de faire vomir le malade. Pour cet effet, il faut donner le tartre ſtibié à forte doſe, c'eſt-à-dire, à la doſe de ſix ou ſept grains & quelquefois davantage, lorſque l'eſtomac eſt fort chargé, ſans craindre de mauvais effets de ce remède, parce que la quantité des alimens & des levains digeſtifs dont l'eſtomac eſt rempli, empêchent l'émétique d'agir auſſi violemment qu'il devroit le faire dans tout autre cas. On ſe ſert auſſi avec ſuccès du vin émétique qui eſt plus actif, & on le donne à plus forte doſe qu'à l'ordinaire. Les émétiques antimoniaux doivent être préférés parce qu'ils agiſſent plus promptement, plus efficacement, & par là previennent tous les accidens d'une forte indigeſtion, & délivrent le malade du danger où il eſt; il faut avoir ſoin d'augmenter la doſe de ces remèdes autant qu'il conviendra, & de ſoutentir le vomiſſement par une grande quantité d'eau tiéde qui eſt propre à délayer la maſſe d'alimens viſqueux & glaireux contenue dans l'eſtomac, & à empotter

Digitized by Google

toute la ſaburre qui y eſt contenue. On continuera ces remèdes juſqu'à ce que le malade ſoit entièrement guéri. Il faut cependant remarquer que la doſe du tartre ſtibié doit être proportionnée au tempérament du malade, & à ſes forces. Ainſi on donnera une plus grande doſe de tartre ſtibié & de vin émétique aux perſonnes fortes & robuſtes, & bien conſtituées, qu'à celles qui ſont d'un tempérament foible & qui ont la poitrine delicate & ſerree.

Dans le ſecond cas où la tête eſt aſſez libre, mais où le malade éprouve une colique d'eſtomac très-vive, il faut auſſi faire vomir; dans cette circonſtance on n'emploie pas le tartre ſtibié, ni le vin émétique à cauſe de la douleur d'eſtomac, parce qu'on craint d'attirer & de produire l'inflammation de ce viſcère; on ſe ſervira donc pour procurer le vomiſſement d'une boiſſon d'eau chaude, dans laquelle on met un peu de beurre ou d'huile, ou d'une décoction de chardon béni, dont on fait boire abondamment au malade; on peut favoriſer le vomiſſement par le moyen d'une plume ou du doigt qu'on mettra dans le goſier, par les injections d'eau froide dans l'oreille; il faut auſſi ſoutenir le vomiſſement par beaucoup d'eau tiéde, parce que l'expérience a appris que dans ce cas plus l'eſtomac eſt rempli d'eau chaude, plus la douleur eſt vive. S'il arrivoit que tous ces moyens fuſſent infructueux, que la douleur de l'eſtomac fut très-vive, que le mal preſſât, on feroit prendre au malade une doſe d'émétique convenable, par exemple trois ou quatre grains de tartre ſtibié, ou quelque gros de vin émétique.

Dans le troiſième cas où la tête eſt très-libre, où il n'y a pas de colique d'eſtomac, & où l'indigeſtion eſt aſſez forte, on aura auſſi recours au vomiſſement qu'on pourra procurer par le moyen de l'eau chaude ſeule, & lorſque l'indigeſtion eſt paſſée, on purgera le malade, ſi on le juge à propos.

Il eſt aiſé de voir par tout ce qu'on vient de dire que le vomiſſement eſt néceſſaire dans les cas expoſés ci-deſſus.

Lorſque l'indigeſtion eſt ſupportable & que le malade redoute le vomiſſement, on lui fait faire uſage de boiſſons abondantes que l'on varie ſuivant les différentes eſpèces d'indigeſtions.

Dans l'indigeſtion acide, qui ſe connoît par des rapports aigres, on fait prendre du thé léger, des décoctions de chardon-béni, des infuſions de feuilles de chamæpitys, de fleurs de camomille romaine, de petite centaurée qui ſuffiſent quelquefois pour exciter le vomiſſement, il faut les faire prendre tiédes & en abondance; toutes ces boiſſons corrigent & diminuent l'acidité, & font ſortir par haut & par bas la maſſe glutineuſe contenue dans l'eſtomac. On ne négligera pas cependant de recourir au tartre ſtibié, s'il eſt néceſſaire.

Dans les indigeſtions nidoreuſes & bilieuſes, on preſcrit au malade de l'eau fraiche, pure, de l'eau à la glace, de la limonade légère, une ptiſanne acidulee avec de l'eſprit-de-ſel ou de l'eſprit-de-nitre dulcifié, dont on met une quantité ſuffiſante pour que la boiſſon ſoit d'une acidité agréable; on a ſoin d'en faire boire encore cinq à ſix heures après l'indigeſtion. Tous ces breuvages calment parfaitement l'ardeur de l'eſtomac, détrempent les matières qu'il contient & corrigent l'acrimonie de la ſaburre viſqueuſe qui produit l'indigeſtion. Nous remarquerons que l'eſprit de nitre dulcifié donné à une agréable acidité, eſt préferable à tous les remèdes. Il faut auſſi obſerver qu'on ne doit pas manquer dans toutes les eſpèces d'indigeſtions de debarraſſer le ventre par le moyen des lavemens purgatifs, faits avec l'eau de caſſe, le catholicon, l'électuaire lénitif, le miel violat, le miel mercurial, la décoction de ſené, & ſi ces lavemens ne font rien, on aura recours au vin émétique ou à une forte doſe de tartre ſtibié en lavement. Tous ces lavemens doivent être répétés & variés ſuivant les circonſtances & les différentes eſpéces d'indigeſtions. Dans l'indigeſtion acide, des lavemens d'eau pure conviennent & ſuffiſent; au contraire dans les indigeſtions nidoreuſe & bilieuſe, il ne faut employer que des lavemens émolliens, faits avec les feuilles de bouillon blanc, de mauve, de graine de lin, de fraiſe de veau. Ils préviennent la dyſſenterie, & adouciſſent l'acrimonie des matières nidoreuſes & bilieuſes qu'on rend par les ſelles.

Il faut remarquer qu'on doit employer tous ces moyens dans l'eſpace de vingt-quatre heures, & qu'on doit 1°. faire vomir, s'il eſt néceſſaire; 2°. faire boire beaucoup; 3°. débarraſſer le ventre par des lavemens répétés, enſuite on tient le malade à l'eau de veau ou de poulet pendant un jour, & le lendemain on peut lui donner une ſoupe ou deux, & les jours ſuivans une nourriture convenable. Quatre ou cinq jours après, on purge avec la caſſe, la manne, les follicules, la rhubarbe, afin de débarraſſer l'eſtomac & les inteſtins des matières viſqueuſes & ſaburreuſes qui y ſont reſtées; on préfère les minoratifs aux autres purgatifs, pour ne pas exciter d'inflammation dans l'eſtomac.

On peut permettre dans les indigeſtions d'*apepſie imparfaite* & acide, des remèdes ſpiritueux, tels que l'eau-de-vie, l'eau de méliſſe, la quinteſſence d'abſynthe, l'élixir de propriété, l'élixir

lixir de Garus, qui ſont propres à rétablir le reſſort de l'eſtomac & à faciliter la digeſtion. Dans les indigeſtions nidoreuſes & bilieuſes, on interdit & on défend abſolument l'uſage de ces remèdes qui ne ſeroient propres qu'à augmenter le mal en produiſant une inflammation & une colique d'eſtomac. Dans ce cas, on ordonne l'eau fraiche pure, l'eau à la glace, une limonade légère, une ptiſane acidulée avec l'eſprit-de-ſel, ou celui de nitre dulcifié, & préférablement ce dernier, ces remèdes calment la grande ardeur & l'acrimonie.

Avant de paſſer à la cure prophylactique des indigeſtions habituelles, il eſt à propos d'examiner s'il y a des cas où l'on doive pratiquer la ſaignée dans les indigeſtions. Les cas dont il s'agit, ſont, lorſqu'il y a diſpoſition à l'apoplexie, que la tête eſt priſe, ou que l'on voit qu'elle ne tardera pas à l'être. Les ſentimens ſont partagés ſur cette queſtion. Les uns penſent qu'il faut ſaigner par rapport à l'apoplexie, les autres prétendent & ſoutiennent que la ſaignée eſt mortelle. Les raiſons qui ont fait condamner la ſaignée, ſont que par la ſaignée on déſemplit les vaiſſeaux, & qu'en les déſempliſſant, on donne moyen au chyle qui eſt épais, viſqueux, crud, de paſſer en plus grande quantité dans le ſang, & par-là d'augmenter le mal. On répond à cette objection, que ſi on eſt appellé auprès d'un malade qui a une apoplexie, il faut d'abord le faire vomir, & immédiatement après le vomiſſement, il faut ſaigner, puis on revient au vomitif, & on ſaigne de nouveau s'il eſt néceſſaire; de ſorte qu'on emploie alternativement le vomiſſement & la ſaignée. Il faut avoir ſoin, pendant qu'on emploie ces deux remèdes, de faire boire au malade beaucoup d'eau chaude avec de l'huile.

2°. Si on eſt appellé auprès d'un malade qui ait une fièvre conſidérable très-forte, & qui ſoit travaillé & tourmenté d'une colique d'eſtomac très-vive qui menace d'inflammation à la ſuite d'une indigeſtion, & que ce malade ait la tête libre, on demande s'il faut ſaigner le malade avant de le faire vomir, afin d'empêcher l'inflammation de l'eſtomac. Dans ce cas, il faut commencer par exciter le vomiſſement avec de l'eau tiede & un peu d'huile ou de beurre, & ſi ce moyen ne ſuffit pas, il faut employer le tartre ſtibié ſans craindre l'inflammation, parce que les glaires & la quantité des alimens contenus dans l'eſtomac diminuent beaucoup l'action de l'émétique, & empêchent qu'il ne produiſe une inflammation; on fait ſaigner après l'effet du vomitif, & enſuite on revient encore à l'émétique, puis on ſaigne une ſeconde fois s'il eſt néceſſaire. Ainſi, le parti le plus ſur & le plus ſage, eſt de faire vomir dans toutes ſortes d'indigeſtions preſſantes & dangereuſes avant de faire ſaigner. On doit faire ſaigner après l'effet du vomitif, malgré l'oppoſition des aſſiſtans, & on doit employer l'émétique & la ſaignée alternativement.

De la cure prophylactique des indigeſtions habituelles.

Comme les indigeſtions habituelles ſont des maladies tout-à-fait différentes, puiſque dans l'une la digeſtion eſt trop foible & n'eſt que très-imparfaite, & que dans l'autre la digeſtion eſt trop forte, les indications ſont différentes & les remèdes doivent varier.

L'indigeſtion habituelle qu'on appelle *aperſie*, & l'indigeſtion acide dépendent ordinairement de quatre cauſes qu'il faut bien connoitre pour les combattre; ces quatre cauſes ſont 1°. le peu d'énergie des levains digeſtifs & leur aquoſité; 2°. la quantité des glaires qui recouvrent & tapiſſent l'intérieur de l'eſtomac; 3°. le relâchement de l'eſtomac & la perte de ſon ton; 4°. le défaut de force ſiſtaltique & de contraction dans les fibres de l'eſtomac. Dans tous ces cas, on doit employer les mêmes ſecours; cependant, dans le premier, il faut combattre l'aquoſité & la vapidité des levains digeſtifs; on preſcrit pour cet effet des remèdes diurétiques & digeſtifs qui en évacuant copieuſement la ſéroſité de l'eſtomac le deſſéchent inſenſiblement, & par-là empêchent le relâchement de ſes fibres, & font que les levains digeſtifs ſont plus actifs & plus ſalins. Ces remèdes ſont 1°. les bouillons d'écreviſſes, de cloportes, de vipères pris avec précaution. 2°. Les opiates apéritives compoſées avec le tartre martial ſoluble, la limaille de fer porphyriſée & les hydragogues, tels que la poudre de jalap, la diagrède, qui ſont fort propres à évacuer la ſéroſité; il faut inſiſter pendant long-temps ſur l'uſage des bouillons diurétiques auxquels on fait ſuccéder les hydragogues & les apéritifs ſous forme d'opiates. Dans le ſecond cas, où il faut débarraſſer l'eſtomac des glaires qui le tapiſſent, on emploie avec ſuccès les émétiques & ſur-tout l'ipécacuanha en poudre que l'expérience nous a appris être le vrai ſpécifique pour fondre les glaires, puis on paſſe à l'uſage des opiates fondantes, apéritives & purgatives faites avec le jalap, le diagrède, les préparations martiales, les ſels d'abſynthe, de petite centaurée, de tamariſc, de tartre alcaliſé, le ſel de duobus, le ſel de Glauber. Dans le troiſième, où l'eſtomac a perdu ſon ton, on ordonne des infuſions ou apozèmes amers faits avec les feuilles de chamædris, d'abſynthe, les fleurs de petite centaurée, de camomille romaine, dans leſquels on ajoute du cachou brut en poudre, & on adminiſtre des ſtomachiques amers, tels que le vin d'abſynthe, les élixirs

de propriété, de Garus, la confection d'hyacinthe, l'opiate de Salomon, la thériaque, le diascordium auxquels on peut ajouter l'aloës. Dans le quatrième cas où il faut rétablir les forces ſiſtaltiques de l'eſtomac, & la contraction de ſes fibres, on fait uſer des eaux thermales, telles que celles de Balaruc, de Bourbon, & ſur-tout celles de Vichy qui ſont préférables; on en fait prendre deux pintes tous les matins pendant quatre, cinq ou ſix jours; on y joint des bouillons d'écreviſſes, de cloportes, de vipères, & les opiats apéritifs, fondans & purgatifs marqués ci-deſſus. Pendant tout le traitement, le malade doit manger peu, éviter toutes les crudités, ne vivre que de ſoupes, de viandes rôties en petite quantité à chaque repas. Il doit éviter le chagrin, les paſſions vives, la vie ſédentaire, l'étude, les méditations, faire beaucoup d'exercice ſur-tout le matin, & préférer celui du cheval à tout autre. Il doit auſſi s'abſtenir d'un ſommeil trop long. Il ne doit pas faire uſage de liqueurs rafraîchiſſantes & froides, comme l'eau à la glace, la limonade, ni de légumes, tels que les concombres, les melons, ni de fruits crus; ſa boiſſon doit toujours être tiède; on peut lui permettre d'uſer d'un peu de vin aux repas, s'il ne s'aigrit pas dans ſon eſtomac, car dans ce cas, on ne doit lui permettre qu'un peu de vin d'Eſpagne après le repas, ou un peu de ratafiat de genièvre. Tel eſt le plan curatif de l'*apepſie* & de l'indigeſtion acide habituelle.

Quant aux indigeſtions nidoreuſes & bilieuſes habituelles, le traitement doit être différent. Ces indigeſtions peuvent dépendre de trois cauſes. La première eſt la trop grande activité des levains digeſtifs; la ſeconde eſt le trop grand reſſort, la troiſième, la trop forte contraction de l'eſtomac. Dans le premier cas, la conſtitution du malade eſt ordinairement mélancholique, hypocondriaque, ce qui annonce un ſang épais, ſalin, réſineux; c'eſt pourquoi il faut employer les adouciſſans, les délayans, tels que les demi-bains, ou les bains d'eau tiède, les bouillons faits avec le veau, la laitue, le pourpier, l'oſeille, les apozèmes rafraîchiſſans, le petit lait ſimple ou ferré, les eaux minérales ferrugineuſes, comme celle de Paſſy, de Forges, ou les eaux de Spa. Ces remèdes doivent être continués long-temps, mais il faut les varier pour contenter les malades. Après avoir délayé, détrempé & humecté le ſang, il faut penſer à l'adoucir, on remplit cette indication en mettant le malade à l'uſage du lait d'ânesſe ou du lait de chevre, ou du lait de vache, coupé avec la décoction d'orge. Quelquefois on donne ce dernier pour toute nourriture. Les bouillons adouciſſans faits avec la chair de tortue, de grenouilles, & le gruau ſont très-utiles. Ils adouciſſent le ſang, corrigent l'activité des levains digeſtifs, & relâchent les fibres de l'eſtomac. Dans le ſecond cas, où il faut diminuer le reſſort de l'eſtomac, & par conſéquent relâcher, on emploie des décoctions rafraîchiſſantes & mucilagineuſes, faites avec les racines de guimauve, de nénuphar, les feuilles de pourpier, de laitue; ces plantes par leur viſcoſité, leur aquoſité relâchent l'eſtomac, & diminuent ſon reſſort; on emploie auſſi avec ſuccès les eaux ſavoneuſes de Plombieres, & celles de Spa, qui délayent parfaitement le ſang, relâchent l'eſtomac, & détruiſent les obſtructions & engorgemens des viſcères. On joint à ces remèdes les narcotiques, pour procurer un doux relâchement; on fait bouillir, par exemple, dans la ptiſane, une tête de pavot blanc, ou on ordonne dans des potions rafraîchiſſantes, la teinture anodyne, le ſirop de coquelicoc, diacode, celui de karabé, l'extrait d'opium, ou l'opium pur diſſous dans un peu de vinaigre. Dans le troiſième cas, où il faut détruire & empêcher la trop grande contraction de l'eſtomac, on emploie les mêmes remèdes, & ſur-tout les narcotiques. Pendant tout le temps du traitement, on ne doit nourrir les malades qu'avec des alimens rafraîchiſſans, humectans & adouciſſans, tels que les bouillons de veau, de poulet, ou de volaille, de la ſoupe préparée avec ces bouillons, & des viandes de jeunes animaux, de poulets, de lapereaux, de veau; 1°. il faut leur faire éviter tout aliment ſalé, poivré, épicé, les viandes trop ſucculentes & les ragoûts; 2°. on doit leur interdire toute eſpèce de vin, & ne leur faire prendre pour toute boiſſon que de l'eau pure; ils doivent s'abſtenir de toutes paſſions vives, éviter les plaiſirs de l'amour, le chagrin, la colère, & ne faire qu'un exercice modéré; 3°. On doit leur défendre abſolument l'uſage de tous les ſtomachiques amers & de toutes les compoſitions qui contiennent de l'aloës, parce que ces remèdes qui paroiſſent les ſoulager pour un inſtant, ne font qu'augmenter le mal, loin de le diminuer, parce qu'ils ſont très-réſineux & irritans. Un remède qu'on emploie avec utilité & dont nous avons déja parlé, eſt l'eſprit-de-nitre dulcifié, donné juſqu'à une agréable acidité, dans de l'eau ſucrée ou dans un autre véhicule convenable.

(ANDRY.)

DYSSENTERIE. (*Médec. prat.*)

La *dyſſenterie* eſt le 248ᵉ genre de Sauvages & le 39ᵉ de Cullen. Celui-ci la caractériſe: *pyrexia contagioſa; dejectiones frequentes, mucoſæ vel ſanguinolentæ, retentis plerumque facibus alvinis; tormina; teneſmus.*

1° La *dyſſenterie* eſt rarement une maladie ſimple: elle eſt au contraire le plus ordinairement compliquée de différentes manières.

Digitized by Google

2°. Lorſqu'elle eſt ſimple, elle conſiſte dans une diarrhée accompagnée de douleurs d'entrailles & d'un ténesme plus ou moins fréquent & douloureux. Quelquefois, ſur-tout lorſqu'elle a déja duré un certain temps, les ſelles deviennent ſanguinolentes : mais ce dernier ſymptôme eſt regardé avec raiſon comme n'étant pas un ſigne eſſentiel de la *dyſſenterie*.

3°. Souvent la *dyſſenterie* eſt précédée d'un coryſa ou d'une angine, ou d'un catarrhe ſur la poitrine, ou d'un rhumatiſme très-douloureux ſur les membres : ou bien ces accidens ſe compliquent avec elle.

4°. Lorſqu'on la néglige dans ſon origine, ou qu'elle a été maltraitée, les douleurs augmentent, & elles continuent à ſe faire ſentir même hors les époques des ſelles, qui deviennent alors plus frequentes, plus copieuſes, plus ſanguinolentes; le teneſme eſt auſſi beaucoup plus conſidérable.

5°. Je n'ai jamais vu, dit Stoll, cette maladie avoir lieu, ſans que les malades avent à ſe reprocher de s'être expoſés au froid, étant échauffés juſqu'à ſuer. Ce refroidiſſement affecte de preférence telle ou telle partie du corps ſelon les differentes ſaiſons : l'hyver, ce ſont les parties ſupérieures; le printems, c'eſt le milieu du tronc; ſur la fin de l'été & en automne c'eſt le bas-ventre. L'eſtomac & les inteſtins étant alors effectivement plus foibles que dans aucun autre tems de l'année, l'humeur de la tranſpiration répercutée ſe jette plutôt ſur ces viſcères que ſur les autres. La matière de la tranſpiration, au lieu d'occaſionner ou des odontalgies, ou des *coryſa*, ou des angines, ou des catarrhes, ſe jette ſur les membranes des inteſtins; d'où réſulte ſoit une ſorte de coryſa abdominal, ſoit un catarrhe ou un rhumatiſme inteſtinal. Ces maladies ſont toutes de nature ſéreuſe, & ne different entre elles que par le ſiége qu'elles occupent. C'eſt cette différence ſeule qui fait variet les ſymptômes.

6°. On obſerve encore que le caractère de la matière morbifique, n'eſt pas le même dans tous les temps de l'année : qu'il eſt tantôt benin & preſque ſans qualités nuiſibles, tantôt âcre & putride; ce dernier cas a lieu particulièrement après les chaleurs de l'eté.

7°. La chaleur du lit, des boiſſons abondantes tièdes & legèrement aromatiques, le ſoir une poudre compoſée de muſcade & d'une petite doſe d'opium, ſuffiſent pour vaincre cette eſpèce bénigne de *dyſſenterie*, en excitant les ſueurs, & par-là en reſſerrant le ventre. Les malades n'ont à appréhender aucune récidive.

8°. Toute autre méthode, ſoit par les eccoprotiques, ſoit par les vomitifs, &c. eſt ſuſceptible d'augmenter le nombre & la quantité des déjections, ainſi que les autres accidens : au lieu que par celle-ci, obſervée exactement pendant 24 heures ſeulement, la guériſon s'opère, à moins que la maladie n'ait pris racines, ou n'ait été mal traitée.

9°. Pluſieurs obſervateurs ont conſigné dans leurs écrits des hiſtoires de *dyſſenteries* ſemblables à celle dont nous venons de tracer le tableau. Il ne faut donc point s'étonner ſi, ces maladies étant occaſionnées par une humeur ſéreuſe ou rhumatiſante, & étant d'un caractère ſimple & non compliqué, l'infuſion de fleurs de ſureau, l'antimoine diaphorétique non lavé, l'opium, des médicamens légérement carminatifs, des bains tiédes, des fomentations chaudes ſur les jambes ou ſur l'abdomen, & d'autres moyens ſemblables ont eu les ſuccès qu'ils racontent. Quelques-uns d'entr'eux diſent auſſi avoir guéri leurs malades, par l'application d'un véſicatoire ſur la région abdominale : ce qui n'eſt point étonnant pour ceux qui ſavent qu'on peut par ce moyen attirer à la ſuperficie l'humeur qui agace le canal inteſtinal, & provoquer les ſueurs alors le ventre ſe reſſerre.

C'eſt pareillement en qualité de ſudotifiques que l'opium & l'ipécacuanha unis enſemble & donnés à petites doſes répétées ont réuſſi dans certains cas de *dyſſenterie*.

Nota. Quelques médecins, d'ailleurs très-recommandables, ont reproché à Sydenham d'avoir trop fréquemment fait uſage de l'opium dans un grand nombre de maladies, & particulièrement dans la *dyſſenterie*. Mais n'auroient-ils pas dû lui rendre en même temps la juſtice de dire qu'il ne s'en eſt pas ſervi conſtamment dans toute eſpèce de *dyſſenterie*, ni dans toutes les conſtitutions qui ont produit cette maladie? N'eſt-il pas certain qu'il varioit ſa méthode ſelon le *génie* de chaque *dyſſenterie* qui n'échappoit point à la perſpicacité de ce grand homme? N'a-t-il pas ſouvent conſeillé les purgatifs? N'a-t il pas guéri lui-même une *dyſſenterie* très-ancienne, par le ſeul ſecours de la ſaignée? N'a-t-il pas combiné tous ces divers moyens, lorſqu'une *dyſſenterie* n'étoit pas de nature à céder à un traitement ſimple? Certes, s'il a prononcé que quelquefois l'opium ſeul pouvoit, ſans le ſecours des évacuans, vaincre la *dyſſenterie*, il faut croire que l'expérience lui avoit appris qu'elle étoit de l'eſpèce pour laquelle ce médicament peut ſeul ſuffire. En vain prétendroit-on que l'eſpèce dont on vient de tracer le tableau eſt moins une *dyſſenterie* véritable qu'un rhume ou catarrhe du canal inteſtinal, une colique, une diarrhée avec épreintes qui doit ſon origine à un

réfroidiſſement, &c. Il ſeroit facile de ſe convaincre au contraire; 1°. qu'elle préſente tous les caractères de la maladie que les médecins s'accordent unanimement à reconnoître pour ceux de la *dyſſenterie*; ſavoir, des déjections fréquentes, avec épreintes, d'une matière muqueuſe, d'abord quelquefois aqueuſe, & bientôt ſanguinolente; 2°. qu'elle eſt circonſcrite dans le même eſpace de temps, que ſes progrès ſont abſolument ſemblables, ainſi que ſes différentes terminaiſons, ſoit lorſqu'elle eſt abandonnée à elle-même, ſoit lorſqu'elle n'eſt pas traitée par la méthode convenable; 3°. que pluſieurs auteurs l'ont connue, déſignée ſous le nom de *dyſſenterie*, & traitée comme telle par les moyens que nous avons indiqués; 4°. enfin, que quelque compliquée, quelque déguiſée que ſoit une *dyſſenterie*, quoiqu'il faille ſuivre une marche de traitement tout-à-fait différente de la nôtre, on obſerve toujours le catarrhe inteſtinal ou *dyſſenterie* ſimple dont je parle. Quelquefois ce catarrhe eſt très-opiniâtre, & ne cède point aux premières ſueurs: mais il faut inſiſter long-temps ſur l'uſage des boiſſons tièdes, adouciſſantes & calmantes, & du laudanum pris à certains intervalles. Si on néglige, ou ſi on ne traite pas convenablement cette eſpèce de *dyſſenterie* ſéreuſe, elle dégénère en affection febrile rhumatiſante des inteſtins, qui ſe prolonge beaucoup, & eſt difficile à guérir, comme nous le voyons arriver à l'égard de celle qui attaque les articulations des poignets & des genoux, qui ſe gonflent & deviennent extrêmement douloureuſes.

10°. Il y a une autre eſpèce de *dyſſenterie*, qui ſe montre aux mêmes époques que celle dont nous venons de parler, mais qui eſt d'une nature moins ſimple, &, pour ainſi dire, compoſée de deux élémens. Voici comment elle ſe forme, quel eſt ſon caractère, en quoi elle ſe rapproche de la première, & en quoi elle s'en éloigne. Tout le monde ſait que, ſur la fin de l'été & au commencement de l'automne, les forces de l'eſtomac & du canal inteſtinal deviennent languiſſantes, & qu'une ſaburre bilieuſe les ſurcharge alors plus que dans aucun autre temps de l'année. Lorſque le changement de la ſaiſon n'eſt pas défavorable, & que les premiers froids ſe font ſentir, il eſt facile, en donnant du ton aux organes digeſtifs, de corriger, ou de chaſſer par différentes voies, cette ſaburre. Mais, ſi elle eſt très-abondante, ſi l'eſtomac eſt très-affoibli, & que d'ailleurs la ſaiſon ſoit mauvaiſe, on voit paroître des maladies de bile; par exemple, des fièvres bilieuſes, des cholera-morbus, &c.: mais ces maladies ne ſont pas encore des *dyſſenteries*. Que l'on ſuppoſe maintenant qu'un homme, chez lequel il exiſte une ſaburre bilieuſe qui n'eſt point encore en mouvement, & qui auroit même pu reſter dans cet état de nullité juſqu'à ce que la ſaiſon nouvelle en débarraſsât la machine; que l'on ſuppoſe, dis-je, que cet homme, dans ces circonſtances, éprouve un froid ſubit & imprévu, il en réſultera une *dyſſenterie* catarrhale: n'aura-t-il pas alors une maladie vraiment compoſée, c'eſt-à-dire, la *dyſſenterie* ſimple & l'affection bilieuſe que la première aura miſe en jeu, & qui ſont les deux élémens de la maladie compoſée?

11°. Cette ſeconde eſpèce de *dyſſenterie* ne ſe guérit point comme l'autre: il faut commencer par expulſer la bile miſe en mouvement, & par ce moyen, rendre ſimple la maladie qui d'abord étoit compoſée. C'eſt elle que les médecins traitent d'abord avec les évacuans, enſuite avec les calmans & les diaphorétiques. Les purgatifs doux ont eu des ſuccès, & encore plus les vomitifs: le mieux eſt de les combiner les uns avec les autres; c'eſt ce que l'on appelle des *emeto-cathartiques*. Souvent après l'effet du vomitif, on voit, ſans employer aucun autre remède, le calme renaître dans les organes de la digeſtion, les malades s'abandonner à un ſommeil paiſible, accompagné de ſueurs, & cette double évacuation emporter totalement la maladie. Il eſt quelquefois utile de faire ſuivre le vomitif d'un doux purgatif. Sydenham nous a donné l'exemple de la manière de traiter cette eſpèce de *dyſſenterie*: mais ce grand homme preſcrivoit l'opium après la purgation, & juſqu'à ce que le malade fût complettement rétablie.

12°. On guérit quelquefois cette *dyſſenterie* compliquée d'une bile peu abondante, en faiſant boire aux malades beaucoup de vin doux. Ce ſuc des raiſins, en lâchant fortement le ventre, entraîne la bile; & la *dyſſenterie* ſe trouve métamorphoſée en une diarrhée ſalutaire & de facile guériſon. D'autres fruits de la ſaiſon peuvent produire le même effet, ou, au moins, délayer tellement la ſaburre bilieuſe, qu'elle eſt enſuite plus aiſément expulſée par les vomitifs & les purgatifs. Mais il ne convient pas d'en prolonger l'uſage trop long-temps: il faut au contraire ſtimuler alors & fortifier les organes de la digeſtion.

13°. Les ſignes auxquels on peut reconnoître cette ſeconde eſpèce de *dyſſenterie*, & la diſtinguer de la première, ſont les ſuivans. Quelques jours auparavant, on éprouve une peſanteur vers la région de l'eſtomac; on a, les matins, la bouche amère, le ſommeil eſt troublé, & on a, la nuit, des ſueurs d'une odeur très-forte. Pluſieurs commencent par avoir un cours de ventre ſans épreintes, & la *dyſſenterie* ne ſe montre avec ſes caractères que lorſque ce cours de ventre s'arrête, ou ſpontanément, ou par un traitement mal entendu. D'autres éprouvent des douleurs dans le ventre, légères & de peu de durée, ou bien ils ſont ſujets à une grande quantité de vents, ſans aucun

Digitized by Google

autre dérangement : au bout de quelques jours, la *dyſſenterie* paroît. On pourroit encore indiquer d'autres ſignes précurſeurs.

14°. Les ſymptômes de la maladie exiſtante ſont tous ceux qui démontrent la préſence d'une ſaburre bilieuſe dans les premières voies : tout le monde les connoît.

15°. Cette *dyſſenterie*, en même temps catarrhale & bilieuſe, n'exiſte pas ſans un certain mouvement de fièvre. C'eſt ſans doute parce que la fièvre eſt à peine ſenſible, que des médecins ont dit qu'elle n'avoit pas lieu dans quelques *dyſſenteries*.

16°. Lorſqu'elle ſe manifeſte d'une manière non-douteuſe dans une affection dyſſentérique bilieuſe, elle conſtitue alors avec elle ce qu'on doit appeller *fièvre bilieuſe dyſſentérique*. Cette maladie ne differe de l'autre que par le degré d'intenſité : la bile eſt plus abondante, plus âcre, & ſon action eſt déterminée de manière à produire une fièvre bilieuſe ; d'un autre côté, le catarrhe du canal inteſtinal eſt de telle nature, qu'il en réſulte une *dyſſenterie* telle que nous l'avons décrite au commencement de cet article. Ces trois élémens, la fièvre, la bile, l'humeur catarrhale, conſtituent l'enſemble de la fièvre bilieuſe dyſſenterique.

17°. On reconnoît que cette fièvre a lieu par les ſignes qui caractériſent la fièvre bilieuſe elle-même, tant ceux qui dénotent la préſence de la bile dans la région précordiale, que ceux qui indiquent qu'il en eſt paſſé une portion dans le ſang. On obſerve encore que non-ſeulement à certains jours, & à certaines heures, la fièvre s'élève & diminue, mais encore que les dejections avec épreintes ont elles-mêmes leurs périodes régulières d'augmentation & de diminution.

18°. La fièvre bilieuſe dyſſentérique peut être dangereuſe par ſa propre nature ; au lieu qu'il n'y a qu'un traitement abſurde qui puiſſe rendre telles les deux premières eſpeces de *dyſſenterie*.

19°. Lorſqu'en palpant le ventre des malades, même aſſez fortement, on ne leur occaſionne pas de douleur, c'eſt un ſigne qu'il n'y a pas d'inflammation, & qu'on peut donner, en toute ſûreté, un vomitif : mais il faut éviter ce remède dans le cas contraire. Cette différence eſt eſſentielle à obſerver.

20°. Le reſte du traitement (lorſqu'il n'y a pas d'inflammation) eſt le même que celui de la fièvre bilieuſe ordinaire. Il conſiſte dans l'emploi des ſavoneux, des fondans & des acides, entre leſquels on place les émético-cathartiques. Il faut être très-réſervé ſur l'uſage de l'opium, c'eſt-à-dire, ne le donner que tard & à petites doſes, lorſque la *fièvre bilieuſe* a preſqu'entièrement diſparu. Tous les médecins ſavent, en effet, combien peu cette maladie & ce médicament conviennent l'une à l'autre. Il eſt rare que les purgatifs puiſſent ſeuls guérir la fièvre bilieuſe dyſſentérique, à moins qu'elle ne ſoit d'une nature bénigne ; encore les doit-on choiſir dans la claſſe des minoratifs, des eccoprotiques, des acides, tels que la caſſe, les tamarins, &c. La rhubarbe, les myrobolans & autres ſemblables purgatifs, ne produiſent point l'effet qu'ils ſemblent promettre, à moins qu'on ne les adminiſtre lorſque la fièvre eſt déjà très-abattue, & qu'on a d'ailleurs fait précéder l'émético-cathartique.

21°. Tel eſt le traitement le plus ordinaire de la fièvre bilieuſe dyſſentétique.

22°. Cette maladie ſe termine quelquefois de pluſieurs manières différentes. Tantôt, c'eſt comme une ſimple fièvre bilieuſe, & c'eſt le cas le moins rare : tantôt, c'eſt comme une fièvre intermittente, le ventre ſe fermant hors le temps des acces, & s'ouvrant lorſqu'ils ſéviſſent. On pourroit l'appeller *fièvre intermittente dyſſentérique*. Le quinquina eſt alors un des moyens de guériſon. Quelquefois les phénomènes dyſſentériques diſparoiſſent complettement, & il ne reſte que la fièvre intermittente. On voit auſſi la *dyſſenterie* devenir une ſimple diarrhée, qui eſt avantageuſe quand elle ceſſe bientôt ; mais qui, ſi elle dure trop long-temps, devient difficile à arrêter, parce que les inteſtins ont perdu leur reſſort : dans ce dernier cas, les médecins de l'école de Vienne n'ont rien connu de plus fortifiant, de plus efficace, que l'arnica en poudre ou en infuſion.

23°. Souvent la fièvre bilieuſe dyſſentérique dégénère en fièvre putride dyſſentérique. Ce changement ſe fait de deux manières, par négligence & par un mauvais traitement. 1°. Quand on néglige totalement une fièvre bilieuſe dyſſentérique, ou qu'on ne la combat qu'avec des moyens ſans énergie, elle prend de nouvelles forces ; &, au lieu d'être rémitrente, elle ſemble n'être qu'un paroxiſme continuel : & les ſymptômes dont l'enſemble conſtitue la fièvre putride, viennent aggraver la poſition des malades. L'uſage prolongé des fondans, des émolliens eſt fort utile dans ces cas, & bien ſouvent même la ſaignée, parce que la violence de la fièvre & ſa durée ont fait contracter aux inteſtins un caractère d'inflammation que ces remèdes diſſipent ; ce qui met alors dans le cas de recourir avec un grand avantage aux vomitifs combines avec les purgatifs. Lorſqu'on a eu l'imprudence d'attaquer une fièvre bilieuſe dyſſentérique par des ſaignées répétées, les forces des malades ſe trouvent affaiſſées, la

Digitized by Google

matière bilieuſe ſemble avoir acquis des qualités plus nuiſibles, s'être inſinuée dans la maſſe des humeurs, & les avoir infectées par ce mélange. Tout état inflammatoire eſt diſſipé, il eſt vrai; mais les malades reſſentent des ardeurs brûlantes, & le pouls eſt petit, foible & accéléré. L'émético-cathartique ne convient point alors, quoiqu'il y ait dans les premières voies une grande quantité de ſaburre bilieuſe, parce que les forces trop abattues ne ſuffiroient pas pour ſoutenir ſon operation. Il faut commencer par ranimer les forces: on place enſuite le vomitif avec un bon effet, & on reprend l'uſage des fortifians. Stoll donnoit de préférence la racine d'arnica, toutes les deux ou trois heures, à la doſe d'un demi-gros.

2°. Les vomitifs, & même les purgatifs, réitérés ſans indication ſuffiſante, rendent les fièvres bilieuſes dyſſentériques très-opiniâtres: & elles ſont alors très-dangereuſes, à raiſon de l'épuiſement des forces. Il faut, dans ce cas, inſiſter uniquement ſur l'uſage des fortifians: Stoll dit avoir eu les ſuccès les plus ineſpérés, à l'aide de la racine d'arnica.

24°. Une méthode dans laquelle on emploieroit les échauffans, les aſtringens & les narcotiques, ſeroit encore plus nuiſible aux malades attaqués de la fièvre bilieuſe dyſſentérique que dans les cas de fièvre bilieuſe non-compliquée de *dyſſenterie*. La fièvre bilieuſe dyſſentérique devient alors inflammatoire-putride, & néceſſite le ſecours des boiſſons abondantes, des fomentations, &, ſur-tout dans le commencement, de la ſaignée: après quoi, on revient à la méthode indiquée.

25°. Quelquefois les caractères de putridité ſe manifeſtent dès l'origine, & cette réunion conſtitue la fièvre putride dyſſentérique proprement dite. Lorſqu'elle a lieu, la principale attention du médecin doit ſe tourner à examiner s'il n'y a aucune inflammation exiſtante ou à craindre: dans ce cas, on la réduit par les boiſſons émollientes & mucilagineuſes, par les fomentations ſur l'abdomen, & même par les ſaignées. Enſuite on emploie hardiment ou les vomitifs, ou les purgatifs, ſelon que la matière morbifique s'annonce pour vouloir préférer elle-même l'une ou l'autre de ces deux voies. Les fortifians completteront la cure.

26°. Le rhume des inteſtins (ſans lequel nous avons établi qu'on ne pouvoit ſe former une idée juſte de la *dyſſenterie*) eſt ſouvent accompagné d'une fièvre inflammatoire: ſoit que la matiere du catarrhe ſoit d'une telle âcreté, qu'elle la détermine; ſoit que l'habitude du malade le diſpoſe à la phlogoſe; ſoit enfin que la conſtitution de l'année imprime ce caractère à toutes les maladies qu'elle voit naître. Souvent auſſi, ce n'eſt aucune de ces trois cauſes: la véritable eſt un traitement mal entendu, dans lequel on aura employé le vin, les aromatiques, les narcotiques, les aſtringens, &c. Il faut, dans ces cas, apporter la plus grande attention pour découvrir les ſignes de l'exiſtence de la phlogoſe abdominale, au milieu d'autres ſymptômes très-apparens d'une cauſe tout-à-fait différente, tels qu'un pouls qui n'eſt point inflammatoire, des vomiſſemens de ſaburre, de bile érugineuſe, des vers rendus par la bouche; & pour ne pas attribuer les efforts que font les voies alimentaires uniquement aux matières dépravées qui y ſont contenues, & nullement à l'irritation qu'elles éprouvent à raiſon de leur état d'inflammation, pluſieurs ſignes, &, entr'autres, une douleur continue & fixe dans une région déterminée, l'augmentation de cette douleur quand on touche l'abdomen, l'agitation du malade, *ἄλγημοι*, ſignes qui dénotent l'inflammation des inteſtins (*Voyez* ENTERITIS.) avertiront le médecin, & le précautionneront contre une funeſte mépriſe.

27°. D'abord pluſieurs ſaignées, enſuite des bains ou des cataplaſmes, des émulſions tièdes en boiſſons & en lavemens, la ſolution de gomme arabique, appaiſeront les douleurs & diminueront la fréquence des déjections. Tout remède différent de ceux-ci, c'eſt-à-dire, qui auroit des propriétés oppoſées, ne pourroit qu'être préjudiciable.

28°. Le caractère bilieux ſe complique quelquefois avec l'inflammatoire: c'eſt même la complication la plus commune de toutes; elle eſt ſouvent dûe à la conſtitution de la ſaiſon, ou au mauvais traitement. Quelquefois encore, une eſpèce de *dyſſenterie* ſuccède à l'autre: ce qui néceſſite une modification ou un changement total dans le traitement.

29°. Les différentes eſpèces de *dyſſenteries* que nous venons de repaſſer en revue, ſont celles qui ont lieu le plus ordinairement, & dont la cure n'eſt pas très-difficile. Il y en a d'autres qu'on ne peut rapporter aux eſpèces précédentes. Stoll, ce médecin doué d'une ſi grande pénétration, & qui nous a ſervi de guide juſqu'à ce moment, a cru qu'une nouvelle route le conduiroit plus ſûrement à la connoiſſance parfaite du genie de la *dyſſenterie*. Il a comparé cette maladie au rhumatiſme en général, & il la regarde comme un rhumatiſme inteſtinal, dont les phénomènes ne diffèrent des phénomènes des autres rhumatiſmes qu'à raiſon de la partie ſur laquelle la matière morbifique s'eſt jettée. Il le prouve d'abord, parce que des rhumatiſmes ſur les membres diſparoiſſent ſubitement, lorſque la *dyſſenterie* vient à attaquer les malades; ſecondement, parce que les mêmes individus ſont quelquefois pris ſimul-

tanément de rhumatiſme & de *dyſſenterie* ; troiſièmement, parce que la *dyſſenterie* s'arrête auſſi totalement, au moment auquel les poignets ou les genoux ſe trouvent affectés de gonflement & de douleur, comme ils le ſeroient par l'effet d'une fièvre rhumatiſante ; quatrièmement, parce que les rhumatiſmes & les *dyſſenteries* ſe montrent dans la même ſaiſon ; cinquièmement, parce que la même méthode de traitement convient à l'une & à l'autre de ces maladies, & qu'elles ſe manifeſtent par la même ſérie de ſymptômes, qui n'ont de différence entre eux qu'à raiſon de celle des parties attaquées ; ſixièmement enfin, parce que la *dyſſenterie* eſt fréquemment jugée & terminée par des ſueurs, ou par une efflorescence miliaire, ou par l'une & l'autre de ces deux manières à-la-fois ; ce qu'on obſerve ſouvent auſſi pour les rhumatiſmes.

30°. Une bile âcre, lorſqu'il n'y a pas complication de fluxion, ne produit certainement point à elle toute ſeule la *dyſſenterie*. Les faits qui conſtatent cette vérité ſont nombreux. De plus, les dyſſentériques vomiſſent ſouvent une matière peu abondante, qui ne paroît dépravée ni quant à ſa couleur, ni quant à ſa ſaveur, ni quant à aucune autre de ſes qualités ſenſibles, & dont cependant l'évacuation eſt ſuivie d'un très-grand ſoulagement pour ces malades. D'où il faut conclure que la *dyſſenterie* ne reconnoît point pour cauſe une bile âcre qui ſéjourne dans le canal inteſtinal, quoiqu'il ſoit certain que la préſence de cette bile la rend plus dangereuſe ; & que le vomitif, qui eſt ſouvent alors avantageux, l'eſt comme ſudorifique : car on voit les ſueurs ſuccéder au vomiſſement. D'où il faut encore conclure que ce n'eſt point en raiſon d'une analogie éloignée, ou par métaphore, que l'on appelleroit la *dyſſenterie* un rhumatiſme des inteſtins, mais qu'elle en eſt un véritable ; comme ſi ces deux maladies étoient abſolument de la même famille, & , pour ainſi dire, ſœurs. D'où il réſulte enfin, que la méthode de traiter les rhumatiſmes peut ſe perfectionner par la connoiſſance de celle qui convient aux *dyſſenteries*, & réciproquement.

31°. La comparaiſon que Stoll établit entre les différentes eſpèces de rhumatiſmes & de *dyſſenteries*, ajoute un nouveau poids à ſon opinion. En effet, il y a des rhumatiſmes qui attaquent des individus bien portans d'ailleurs, parce qu'étant en ſueur, ils ſe ſeront expoſés à un vent trop frais. Ces rhumatiſmes exiſtent ſans fièvre, & les ſymptômes en ſont benins : une boiſſon diaphorétique, tiède, les diſſipe. De même, on voit des *dyſſenteries* ſéreuſes, bénignes, qu'on ne peut attribuer à une cauſe différente, & qui ſe guériſſent de même. Ce ſont celles qui forment la première eſpèce dont nous avons parlé.

32°. Une ſeconde eſpèce de rhumatiſmes eſt celle qui ſe fixe opiniâtrément ſur les membres qu'elle gonfle, qui eſt, dans le commencement, accompagnée de fièvre, & enſuite, quoique celle-ci ait été domptée, continue d'affecter douloureuſement les membres : ſi on n'emploie, pour la combattre, les moyens les plus convenables, ce mal douloureux n'abandonne les articulations qu'au bout d'un temps très-long ; & même alors, elles reſtent ſouvent gonflées, roides & moins propres à exercer leurs mouvemens. Il y a des *dyſſenteries* très-analogues à cette ſeconde eſpèce de rhumatiſmes. Elles ſont rebelles au traitement ordinaire : les douleurs abdominales ſont très-opiniâtres, & lorſque le reſte du canal inteſtinal eſt libre, elles continuent d'affecter le rectum par un ténèſme, au milieu des efforts duquel les malades rendent un mucus épais, mêlé de ſtries ſanguinolentes. Stoll a vu ce ténèſme diſparoître en une nuit, & tout-à-coup, la cuiſſe gauche, ainſi que le poignet droit du malade, ſe gonfler & être pris de douleurs rhumatiſmales, que les frictions & le petit lait firent évanouir. Quoi de plus propre que ce dernier fait à prouver l'identité de la cauſe des deux maladies ?

33°. Quelquefois, les épreintes dyſſentériques ayant enfin ceſſé, les malades continuent, pendant pluſieurs ſemaines, à avoir des déjections fréquentes, quoique ſans douleurs. On leur adminiſtre inutilement les remèdes les mieux indiqués en apparence : ils périſſent, ou d'hydropiſie, ou de conſomption, par un dévoiement aqueux, chyleux, qui ne leur laiſſe aucun relâche. On trouve les inteſtins, & principalement les gros, beaucoup plus épais que dans l'état naturel, roides comme du cuir, & cependant ſans ulcération. C'eſt, à quelque différence près qui tient à la nature de l'organe malade, ce que l'on voit ſurvenir aux articulations affectées de rhumatiſme, ainſi que nous l'avons dit un peu plus haut. L'hydropiſie & la conſomption proviennent de l'oblitération des vaiſſeaux abſorbans du canal inteſtinal, dont le dévoiement eſt un effet néceſſaire. Quelques individus robuſtes ne ſuccombent pas ſous les coups de cette terrible maladie : mais ils ne ſont plus que traîner une exiſtence languiſſante & malheureuſe, par l'affoibliſſement irréparable des organes de la digeſtion.

34°. Un rhumatiſme d'une troiſième eſpèce a lieu plus fréquemment en été, & au commencement de l'automne, qu'en tout autre temps de l'année ; il eſt de nature érésipélateuſe, & la douleur qu'il occaſionne eſt ſi brûlante, que le moindre attouchement fait pouſſer aux malades des cris perçans : cette douleur augmente à la fin du jour & la nuit, & la matière morbifique contracte un mauvais caractère. Ceux-là ſont particulièrement ſujets à cette eſpèce de rhumatiſme, dont les humeurs ſe trouvent depuis long-temps dépravées.

Digitized by Google

35°. Les cacochymes ſont auſſi ſujets à une *dyſſenterie* qu'on peut comparer au rhumatiſme que nous venons de figurer : c'eſt une maladie des plus graves, & même mortelle ; heureuſement qu'on l'obſerve très-rarement. Ces dyſſentériques reſſentent dans la région abdominale une ardeur intenſe, continuelle, qui dans les premiers jours ne tolère pas le moindre attouchement ; il y a anxiété & inquiétude de corps, ſans aucun relâche ; les déjections ſont très-fréquentes & mêlées d'une grande quantité de ſang ; le pouls eſt ſouvent large, vibrant avec force, mais quelquefois il eſt très-fréquent, & quelquefois auſſi très-petit. Le ſang tiré par les ſaignées eſt comme naturel, ſans couënne inflammatoire, & ſon évacuation ne ſoulage point le malade. Les malades éprouvent en même temps, aux extrémités, un froid énorme & plus que cadavéreux, & dans l'intérieur, une chaleur dévorante. Ils deſirent perpétuellement de la boiſſon froide ; cependant la langue reſte sèche & âpre, & même elle eſt froide. La tête ne ſe perd point, & le ſentiment de la douleur ne s'éteint qu'aux derniers momens de la vie. Les boiſſons mucilagineuſes, tièdes, ſouvent répétées, & les fomentations continuées ſur l'abdomen, ſoulagent rarement. Le troiſième jour, & plus encore le quatrième, un froid humide, & ſemblable à celui que le contact d'un marbre feroit éprouver, s'empare de tous les membres ; & une ſueur froide coule à groſſes gouttes, particulièrement du viſage. Enfin, le ſeptième & le huitième jours de la maladie, les déjections devenant moins fréquentes, de meilleure qualité, & exemptes d'épreintes, les malades paroiſſent reprendre leur chaleur naturelle : mais la bouche eſt béante, les yeux ſont à demi-fermés, un délire obſcur s'empare des malades, ils ſont étendus dans leurs lits plutôt que couchés, & ils périſſent le neuvième jour ou le dixième.

36°. En ouvrant les cadavres, on trouve les membranes du cœcum, celles du colon, ſur-tout de ſa portion tranſverſale & de celle qui deſcend à gauche, ainſi que les membranes du rectum lui-même, épaiſſes & comme charnues, dures & tuméfiées ; leur couleur eſt plombée ou d'un rouge brunâtre. Une teinte rouge eſt répandue ſur le méſentère & l'épiploon, & même elle le pénètre profondément. La tunique interne des gros inteſtins eſt colorée d'un vert ſale, que l'eau & l'éponge ne peuvent emporter. Chez quelques-uns, au lieu de ce vert, on obſerve un rouge ſale, & la tunique rend un ſang d'un rouge tirant ſur le brun. L'inflammation peut auſſi tuméfier quelques glandes du méſentère qui reſſemblent alors à des grumeaux de ſang. Les inteſtins grêles n'éprouvent aucune léſion ; ou, du moins, elle eſt infiniment légère. On peut dire que dans cette eſpèce de maladie, il y a inflammation très-forte du méſentère, des inteſtins & de l'épiploon, & que cette inflammation eſt d'un caractère putride, eryſypélateux, & nullement ſuſceptible de céder à la méthode anti-phlogiſtique connue. On ne réuſſit pas plus avec un appareil de remèdes incraſſans & adouciſſans, qu'avec celui qui conſiſte à faire vomir & à purger. On ne peut, dans ces cas, appaiſer l'inflammation, ſi l'on ne chaſſe la bile âcre & cauſtique qui ſe trouve dans les premières voies : mais on ne peut guères non plus évacuer cette bile, lorſque les inteſtins, l'épiploon & le méſentère ſont en quelque ſorte la proie d'un incendie conſidérable. Ce qui rend ſi difficile & ſi dangereux de déplacer la matière morbifique qui cauſe cette eſpèce de *dyſſenterie*, c'eſt que non-ſeulement elle exiſte dans la capacité du tube inteſtinal, mais encore qu'elle adhère avec tenacité aux membranes qui forment le canal, au méſentère & à l'épiploon.

37°. La fièvre qui l'accompagne, tient auſſi, par ſa nature, aux fièvres putrides inflammatoires & aux éryſipélateuſes.

38°. Qu'il y ait des rhumatiſmes *gaſtriques*, c'eſt ce dont l'expérience journalière ne permet pas plus de douter, que de l'exiſtence des ophthalmies, des odontalgies, des céphalalgies, & autres maladies fluxionnaires ſemblables, dont la cauſe eſt une ſaburre contenue dans l'eſtomac. Ces rhumatiſmes varient autant entre eux, qu'ils diffèrent des autres eſpèces de rhumatiſmes. Ils ne ſont point accompagnés de fièvre, ou du moins, elle eſt à peine ſenſible. La bile âcre qui les cauſe, n'occupe pas uniquement l'eſtomac : ſa portion la plus tenue, & en quelque ſorte volatile, paſſe dans le torrent de la circulation, & ſe porte alors, ou vers les différens émonctoires, ou, en s'égarant dans ſa route, ſur d'autres parties. Si ce ſont les poumons, & que cet organe n'ait pas la force de s'en débarraſſer, ce ſera un catarrhe de la poitrine ſi c'eſt la membrane du nez, il y aura un coryza, &c. Mais ſi, cherchant une iſſue par l'organe de la tranſpiration, elle ſe trouve repercutée par un refroidiſſement ſubit, & qu'au lieu de ſe porter vers un des organes que nous venons de nommer, elle ſe jette ſur le canal inteſtinal, ſur le méſentère, &c., il en réſultera un catarrhe de cette partie, ou coryſa, ou cette eſpèce de *dyſſenterie* que nous avons appellée *bilieuſe*. La ſaburre bilieuſe ſeule, ſans le catarrhe des inteſtins, ne peut pas, ainſi que nous l'avons déjà dit, conſtituer une *dyſſenterie*. Elle n'occaſionnera qu'un cours de ventre indolent, ou même douloureux ſi l'âcreté de la bile eſt conſidérable, mais que l'on diſtinguera toujours de la vraie *dyſſenterie*, dans laquelle les déjections ſont très-fréquentes, avec épreintes, & preſque ſans effet, en ce que le malade ne rend ordinairement que peu de matière fécale, mais exprime, après beaucoup d'efforts

forts, du ſang & du mucus. On peut donc dire que la veritable *dyſſenterie* eſt telle, qu'on doit plutôt la ranger parmi les maladies qui reſſerrent le ventre que parmi celles qui le relachent; les efforts pour évacuer étant de nul effet, quoique très-fréquens, & la diarrhée devenant ſouvent le terme & le remède de la *dyſſenterie*. Je dis ſouvent: car ces deux maladies ne ſont pas tellement oppoſées l'une à l'autre, que, la première ſurvenant, l'autre diſparoiſſe, & réciproquement.

39°. Pour revenir à la *dyſſenterie* bilieuſe; ce qui la rend ſi ſouvent fatale, ou difficile à guérir, eſt moins ſa malignité naturelle que la negligence des malades à chercher des ſecours, dès qu'elle commence à ſe manifeſter, ou la mauvaiſe méthode de traitement qu'on lui a d'abord oppoſée. Nous expoſerons bientôt celle qu'il convient d'employer, après avoir tracé le tableau de la maladie elle-même.

40°. Les *dyſſenteries* ſe terminent de différentes manières. Quelquefois un ſeul émético-cathartique emporte la maladie, ſans qu'on ait à craindre ſon retour. Cette heureuſe terminaiſon a lieu ſurtout, lorſque la maladie dépend, comme beaucoup de fluxions ſur d'autres organes, telles que l'ophthalmie, le coryſa, le catarrhe de poitrine, la phrénéſie, d'un foyer d'humeur dans l'eſtomac. Il y a des cas où il eſt néceſſaire de répéter la ſecouſſe du vomitif, & de diſpoſer la matière morbifique à cette évacuation. Il y en a d'autres dans leſquels cette méthode ne rend point les malades à la ſanté, & ne diminue pas même leurs douleurs. La ſaignée, des fomentations longtemps continuées ſur la région hypo-gaſtrique, des boiſſons adouciſſantes, priſes tièdes & à grande doſe, ſont alors d'une grande utilité aux malades, plutôt pour les uns, plus tard pour les autres. Le ſang tiré de la veine eſt couenneux comme celui des pleurétiques, & prouve l'avantage qu'il y a à joindre dans ces circonſtances le traitement anti-phlogiſtique à la méthode évacuante. C'eſt ſur-tout dans la ſaiſon de l'automne, lorſque, quoique dans un temps déjà rigoureux, la différence eſt grande entre le milieu du jour & le commencement ou la fin, que cette double méthode eſt ſingulièrement utile. Telles ſont les deux méthodes principales, à la faveur deſquelles les dyſſentériques guériſſent radicalement & ſans retour.

41°. Il y a pluſieurs autres terminaiſons de la *dyſſenterie* qui ne ſont pas ſi heureuſes, à beaucoup près.

42°. La première a lieu, lorſqu'après que les épreintes ont ceſſé, ſoit par la méthode anti-phlogiſtique, ſoit par celle des évacuations, il ſurvient une diarrhée conſidérable qui dure pluſieurs jours & même pluſieurs ſemaines. L'arnica en ſubſtance ou en infuſion ſe donne utilement dans ces cas: les véſicatoires ont eu auſſi un bon effet. Les ſtomachiques, les fortifians, des frictions & le temps diſſipent l'enflure des pieds que produit très-ſouvent un cours de ventre opiniâtre. Les doux ſtomachiques ſont alors préférables aux autres dans ces cas, parce qu'ils ne chargent point l'eſtomac, ni ne l'irritent. La diète doit être également fortifiante.

43°. La *dyſſenterie* chronique eſt une ſeconde terminaiſon de la *dyſſenterie*. Elle a lieu rarement; mais on la guérit très-difficilement. Stoll la redoutoit plus que toute autre eſpèce de *dyſſenterie*, & que cette diarrhée opiniâtre dont nous avons parlé précédemment: elle trompoit le plus ſouvent, dit-il, ſes efforts & ſes eſpérances, & ſembloit devouer ſes victimes à une mort lente & inévitable. Nous avons vu comment il aſſimiloit la matière morbifique qui la cauſe à la matière rhumatiſante & arthritique, & l'état des inteſtins du cadavre avec celui des articulations des malades qui avoient été affectés de rhumatiſme.

44°. La troiſième manière dont finit la *dyſſenterie* eſt le téneſme plus ou moins prolongé. On pourroit le regarder comme une ſeconde *dyſſenterie* qui ſuccède à la première; & il eſt certain qu'on le guérit en le traitant ſous ce point de vue. Stoll employoit les vomitifs, les purgatifs, les lavemens émolliens, les boiſſons, la ſaignée, les narcotiques, même un véſicatoire ſur l'os ſacrum, ſelon l'idée qu'il s'étoit faite de cette *dyſſenterie* circonſcrite. Le temps ſeul emporte quelquefois le téneſme. Il y en a un qui reconnoît pour cauſe des hémorrhoïdes: les émulſions & les lavemens émolliens en ſont le remède.

45°. Nous avons vu l'analogie frappante qui exiſtoit entre les affections dyſſentérique & rhumatiſmale. Ainſi, il n'eſt point étonnant que la première finiſſe par l'autre. Cette terminaiſon eſt à deſirer dans une *dyſſenterie* fâcheuſe, parce que cette dernière eſt de bien plus difficile guériſon que la maladie qui la remplace. Au reſte, la matière morbifique ſe porte, ou ſur le poumon, ce qui produit un catarrhe; ou ſur les oreilles, ce qui donne lieu à un bourdonnement; ou ſur le côté, d'où réſulte un ſimulacre de pleuréſie; ou ſur l'eſtomac, que les malades ſe ſentent comme ſurchargés; ou enfin, ſucceſſivement, ſur différentes régions, qu'elle affecte chacune à ſa manière. Cette eſpèce de méraſaſe multiforme ne réſiſtoit pas long-temps aux efforts, ſoit de la nature, ſoit d'un bon traitement. Tantôt des boiſſons diaphorétiques, tantôt du petit lait; aux uns, la tiſane de bardane, ou l'eau de rhubarbe; aux autres, un véſicatoire terminoit la maladie.

46°. On a vu la *dyſſenterie* diſparoître, & être remplacée par la dyſurie, ou même la ſuppreſſion

totale des urines. Quelques malades reſſentent ſeulement un grand poids à la region du pubis. Pluſieurs avoient en même temps la *dyſſenterie* & la difficulté d'uriner. Une émulſion edulcorée avec le ſyrop de guimauve & des cataplaſmes ſur l'hypogaſtre ſont les remédes qui réuſſiſſent le mieux dans ces cas.

47°. La *dyſſenterie* finit quelquefois par l'hydropiſie, ſur-tout chez les femmes, dont la longueur de la maladie a atteré les forces. Lorſque la *dyſſenterie* s'eſt changée en une ſorte de diarrhée indolente, ce qui a lieu ſur ſa fin, la plupart deviennent leucophlegmatiques : ce ſont d'abord les jambes qui enflent, enſuite les cuiſſes ; chez quelques-unes, le ventre enfle auſſi, & même tout le corps : s'il n'y a que les jambes & les cuiſſes, des toniques legers, de doux cordiaux, des amers, des frictions ſur ces extrémités & le laps du temps amènent la guériſon ; mais la cure ſe prolonge davantage, dans les cas où le corps entier eſt enflé, quelques moyens que l'on mette d'ailleurs en uſage ; il eſt vrai que ces cas ſont plus rares. Moins de ſommeil, de l'exercice, des apéritifs, compoſent le traitement.

48°. En général, le traitement de la *dyſſenterie* exige une grande variété de remèdes, à raiſon de ſes différentes eſpèces. Nous en avons déjà indiqué le plus grand nombre depuis le commencement de cet article. Mais c'eſt la connoiſſance de la cauſe qui déterminera & le choix & l'ordre de ces remedes, ou, en d'autres expreſſions, la méthode qu'il faudra ſuivre. Or, rien ne doit plus contribuer à faire connoître la cauſe d'une *dyſſenterie*, ſur-tout ſi elle eſt épidémique, que d'avoir bien déterminé quelle eſt la nature de la fievre qui domine pendant la même conſtitution. Car la nature de l'une & celle de l'autre ont toujours entre elles la plus grande affinité. C'eſt ce que prouve, de la maniere la plus évidente, l'hiſtoire des nombreuſes conſtitutions décrites par les médecins les plus recommandables ; tels, par exemple, que Sydenham, Huxham, Cleghorn, &c. Stoll a trouvé les mêmes rapports de nature de cauſes & de traitement entre les fievres dominantes de quatre années conſécutives & les *dyſſenteries* qui régnèrent dans ces mêmes années. J'obſerve que cela ſe trouve exact, quoique les *dyſſenteries* ne ſoient pas multipliées.

49°. On doit d'autant moins appréhender les ravages de la *dyſſenterie*, que l'on s'eſt oppoſé, dès l'origine, à ſes progrès. Ce n'eſt que quand on l'a négligée d'abord, qu'ils s'étendent avec une fureur qui a fait regarder cette maladie comme la peſte des armées. Au reſte, la *dyſſenterie* a cela de commun avec les autres maladies populaires ou épidemiques.

50°. Il y a des *dyſſenteries* qui ſont de nature à ne céder à aucun des remèdes connus juſqu'à préſent. Lorſqu'elles ne ſont pas très-graves, & qu'on ne les harcèle pas par des remèdes trop actifs, elles ne deviennent fatales qu'aux individus déjà affoiblis : des adouciſſans, tels que les boiſſons mucilagineuſes, tièdes, les fomentations ſur l'abdomen, & plus que toute autre choſe, le laps du temps juſqu'à la nouvelle ſaiſon, ſauvent les autres. C'eſt ce que l'on voit arriver également à l'égard de certains rhumatiſmes : il faut tout attendre du temps & du renouvellement des ſaiſons. Stoll généraliſe cette propoſition ; & ſon expérience l'a convaincu, qu'il ne faut point toujours s'opiniâtrer à combattre certaines maladies, qu'on doit regarder comme un gain de ne les pas voir s'aggraver, & que le temps en emporte ſucceſſivement des parties, quoiqu'avec beaucoup de lenteur, juſqu'à ce que les malades recouvrent enfin la ſanté. Il y a un art de ne point faire de remèdes, comme il en eſt un d'en faire.

51°. La *dyſſenterie* attaque des individus de tout âge, de tout ſexe, de toute condition, de tout tempérament, de tout degré de ſanté, de tout régime, ſoit général, ſoit particulier à tel ou tel temps de l'année. Les valetudinaires, les gens âgés, ceux qui ont eu des affections rhumatiſmales, & les femmes plus que les hommes, courent plus de riſques de ſuccomber à cette maladie. Ce ſont particuliérement les perſonnes du ſexe, chez leſquelles on obſerve la ſéchereſſe de la langue, le froid glacial des extrémités, une ſueur froide, univerſelle & par groſſes gouttes, le ſentiment continuel & inſupportable d'une ardeur brûlante dans l'intérieur, une ſoif inextinguible, les facultés intellectuelles bien conſervées, ainſi que l'uſage des autres ſens. Ces phénomènes conſtituent la *dyſſenterie* que l'on peut appeller *inflammatoire-maligne*, dont la production fatale eſt due principalement au caractère de la conſtitution, & à la diſpoſition particulière des ſujets.

52°. Stoll penſe que la *dyſſenterie* ulcère rarement la membrane interne des inteſtins, & il aſſure n'avoir jamais rencontré dans leur trajet de plaie en ſuppuration.

53°. Il exiſte ſur la nature de la *dyſſenterie* deux opinions, qu'il importe beaucoup de réduire à leur juſte valeur. La premiere eſt purement populaire : c'eſt celle qui attribue la cauſe de la maladie à l'abord ſimultané d'une énorme quantité d'humeurs vers le canal inteſtinal précédemment affoibli. La ſeconde eſt ſoutenue par des médecins aſſez recommandables, & elle n'eſt pas dépourvue de fondement : elle range la *dyſſenterie* au nombre des maladies de ſaburre, c'eſt-à-dire, ſelon eux, qu'elle eſt produite par une matière âcre, ou bilieuſe, ou puttide, qui par ſa préſence irrite les membranes de l'inteſtin. Ces médecins étayent

leur opinion par la comparaiſon qu'ils font des effets d'une ſubſtance réſineuſe mal combinée, priſe comme purgatif, & qui occaſionne une eſpèce de *dyſſenterie* : de ſemblables effets ont lieu par un âcre quelconque, ou même par des vers ; d'où réſultent un ténesme très-fréquent & des déjections muqueuſes, ſanguinolentes & avec épreintes.

54°. Stoll regarde ces affections comme des *dyſſenteries* bâtardes ; il les appelle des *diarrhées avec épreintes*, qui n'ont, dit-il, rien de commun avec le *rhumatiſme des inteſtins*, ou la *véritable dyſſenterie*.

55°. La première de ces opinions a occaſionné une grande perte de malades, parce qu'on cherchoit à ſupprimer les évacuations à l'aide de l'opium & des médicamens aſtringens. La ſeconde fut moins fatale, en ce que la conſéquence qu'on en tiroit, c'étoit qu'il falloit chaſſer du corps la matière morbifique irritante, en employer les vomitifs, les purgatifs, &c. Il eſt cependant conſtaté par l'expérience, ainſi que nous l'avons déjà dit, que toutes les *dyſſenteries*, ſans diſtinction, ne ſupportent pas l'emploi de ces deux claſſes de médicamens ; que quelques-unes, en petit nombre à la vérité, ſe guériſſent avec l'opium, & en ſoutenant long-temps les ſueurs ; que d'autres, après avoir parcouru une période fort courte, cèdent à de ſimples boiſſons émollientes, tièdes, tandis qu'elles auroient été aigries par l'uſage des évacuans ; qu'il y en a, enfin, que l'on attaque avec ſuccès par la ſaignée, & même la ſaignée répétée ; en ſorte qu'on ne peut s'empêcher de regarder la *dyſſenterie*, conſidérée en général, non pas comme une maladie dans laquelle la cavité du canal inteſtinal contient une matière âcre, mais comme une affection catarrhale des membranes mêmes des inteſtins, ainſi que du méſentère, de l'épiploon & de la veſſie urinaire. Les faits prouvent, il eſt vrai, que ſouvent un vomitif ou un purgatif enlève radicalement ce catarrhe. De-là eſt née, ſans doute, l'opinion de ceux qui regardent toute *dyſſenterie* comme une maladie de ſaburre. Ce n'eſt pas que dans bien des cas un traitement établi d'après elle fût préjudiciable aux malades, puiſque la plupart des épidémies dyſſentétiques ſont de l'eſpèce que nous avons appellée *bilieuſe* : mais, dans d'autres, elle occaſionneroit certainement bien des malheurs. D'où je conclurai, avec Stoll, que dans le traitement de la *dyſſenterie*, pour diſtinguer sûrement quand une méthode peut être avantageuſe, quoiqu'étayée ſur une fauſſe théorie, & quand au contraire & comment cette même opinion peut induire en erreur dans la pratique, on ne doit jamais perdre de vue qu'elle eſt véritablement la nature de la maladie, & quelles ſont ſes différentes eſpèces.

56°. Stoll ne peut croire que la *dyſſenterie* ſoit une maladie contagieuſe. Il cite ſon exemple, celui de tous les officiers de ſanté & de tous les infirmiers de l'école-pratique de Vienne : pendant pluſieurs années que la *dyſſenterie* régna, ils furent tous expoſés aux miaſmes qui émanoient des malades, & aux effluves fétides des excrémens que l'on examine avec attention dans cet hôpital ; cependant aucun d'eux ne fut malade. Ce n'eſt point, ajoute Stoll, par leur qualité contagieuſe que les déjections des dyſſentériques communiquent un caractère putride & pernicieux aux maladies que l'on déſigne alors par l'épithete particulière de maladies d'*hôpital* : elles ont cela de commun avec toutes les autres émanations corrompues. Mais je crois contraire à l'obſervation de dire qu'elles produiſent la *dyſſenterie* chez les individus qui y ſont expoſés. Stoll penſe vraiſemblablement que ce qui a pu tromper ceux qui regardent la *dyſſenterie* comme contagieuſe, c'eſt qu'ils n'auront pas diſtingué de la contagion l'influence énergique ſur les derniers malades des mêmes cauſes qui avoient affectés les premiers. Et il faut convenir, en général, que la doctrine des contagions a été appliquée à un trop grand nombre de maladies, puiſqu'il eſt conſtaté que ni le toucher, ni l'inſpiration, ni une inſertion quelconque n'ont pu devenir le véhicule des virus qui les conſtituent. Cette fauſſe application eſt d'ailleurs la ſource du plus fâcheux inconvénient ; ſavoir, de ſemer une terreur funeſte, qui ſouvent rend l'homme incapable de réſiſter aux cauſes des maladies, & décourage ceux qui ſeroient dans le cas de lui porter les ſecours & les ſoulagemens néceſſaires.

57°. Il n'eſt point de maladies dont les hommes n'aient tenté de ſe préſerver. Mais les médecins ſe ſont principalement attachés à chercher les préſervatifs de celles qu'ils ont reconnues pour être les plus meurtrières. De ce nombre eſt ſans contredit la *dyſſenterie*. Les uns ont cru que des purgations fréquentes en ſeroient le remède prophylactique ; d'autres ont placé leur confiance dans les vomitifs. L'expérience n'a pas confirmé leurs eſpérances. D'ailleurs, à en juger d'après les principes d'une ſaine théorie, ne doit-on pas craindre plutôt que cette méthode n'abatte encore plus les forces de l'eſtomac & des premières voies, déjà affoiblies par les chaleurs de l'été, & ne diſpoſe ainſi ces organes à recevoir la *fluxion d'humeurs*, dans laquelle nous penſons que conſiſte l'eſſence de la *dyſſenterie* ? Elle ne peut être avantageuſe que dans les cas de ſaburre.

58°. Nous avons dit plus haut qu'aucun genre de vie ne pouvoit préſerver de la *dyſſenterie*.

59°. Le moyen le plus propre de ſe garantir de cette fatale maladie, c'eſt d'éviter, lorſqu'on eſt

échauffé & dans un état de tranſpiration abondante, un refroidiſſement ſubit & l'impreſſion d'un air froid. Il faut joindre à cette précaution celle de ne laiſſer an aſſer aucunes crudités, ni aucune ſaburre dans les premières voies, parce qu'elles rendent le corps plus peſant & moins tranſpirable, ſans toutefois pouvoir produire à elles ſeules la *dyſſenterie*. Enfin, une troiſième précaution bonne à prendre ſeroit de fortifier les organes de la digeſtion par l'uſage de quelque doux tonique. C'eſt en partant d'après ces principes, qu'on ceſſera d'être etonné de voir la *dyſſenterie* ſe prolonger longtemps chez les malades qui, ſortant fréquemment de leurs lits, mal couverts, poſant les pieds nuds ſur un plancher froid, & la nuit principalement, interrompent continuellement la tranſpiration cutanée, & alimentent, par cette mauvaiſe manœuvre, la principale cauſe de l'affection dyſſentérique. On devroit donc obliger les malades à ne pas ſortir de leurs lits, leur donner le baſſin de manière qu'ils ne ſe découvriſſent pas, &, pour peu que le ventre fût douloureux, preſcrire des fomentations chaudes, émollientes, ou des cataplaſmes de même nature.

60°. On a ſouvent eſſayé, dans certaines années où l'on craignoit la *dyſſenterie* pour la campagne, d'inſtruire les payſans des moyens capables de les preſerver de ce fléau, ou au moins d'en diminuer les ravages. Mais ces inſtructions ſont difficiles à donner, & peut-être encore plus à mettre en pratique par ces hommes peu inſtruits. Il eſt donc à craindre que l'on ne nuiſe plus que l'on ne profite : & certes, il vaudroit mieux alors ſe fier aux ſeuls efforts de la nature, que d'employer une méthode capable de les rendre inutiles ou dangereux. Dans une maladie dont les variétés ſont ſi multipliées, & qui peut exiger la ſagacité des médecins les plus conſommés, n'eſt-il pas même à préſumer que le plus ſouvent les gens de la campagne ſe traiteront par la méthode qui leur ſera préjudiciable, & que, s'ils ont dans les mains des armes propres à repouſſer leur ennemi, ils manqueront preſque toujours de la dextérité néceſſaire pour s'en ſervir avec avantage, c'eſt-à-dire, du talent de ſaiſir les indications ?

61°. Il y a cependant quelques préceptes généraux que l'on ne ſauroit trop inculquer, quand on n'en retireroit d'autre utilité que celle de ne pas contrarier la marche de la nature.

62°. Le premier renferme ce que nous avons établi touchant les préſervatifs vrais ou faux de la *dyſſenterie*.

63°. Le ſecond conſiſte dans la grande diviſion du traitement anti-dyſſentérique en méthode évacuante & méthode anti-phlogiſtique. C'étoit celle d'Hippocrate (*lib. de affection.*) : ſi on la ſaiſit bien, on ſera utile au plus grand nombre des malades, ſoit directement, ſoit indirectement, & au moins on ne nuira à aucun des autres ; ce qui eſt d'une ſi grande importance dans l'exercice de l'art de guérir. Toutes les autres variétés du traitement anti-dyſſentérique ne peuvent être connues & employées utilement que par les médecins eux-mêmes, comme il n'y a qu'eux qui puiſſent diſtinguer les cas où les deux méthodes évacuante & anti-phlogiſtique ne ſont pas admiſſibles, & où il convient de donner la préférence à une autre.

64°. Voici quel traitement doivent ſuivre ceux qui ne peuvent être dirigés par des médecins.

65°. Ils commenceront par faire uſage de boiſſons émollientes, tièdes, & de fomentations répétées ſur l'abdomen.

66°. Si les douleurs diminuent ſenſiblement, où qu'elles ceſſent entièrement d'avoir lieu hors les momens de déjections ; ſi d'ailleurs les forces du malade ne ſont point épuiſées, que la fièvre ne ſoit point ſenſible, ou ne ſe manifeſte qu'à des heures fixes, ils prendront alors un vomitif (en préférant l'ipecacuanha à tout autre) dans une infuſion légère de camomille ; & c'eſt avec cette même infuſion qu'il faudra aider & ſoutenir le vomiſſement.

67°. Un très-grand nombre de *dyſſenteries* ſont de nature à céder à cette méthode évacuante, pourvû que l'on continue les fomentations, que l'on obſerve un régime ſévère, que l'on garde le lit, & qu'on faſſe uſage, pendant du temps, de boiſſons émollientes & diaphorétiques, telles que l'infuſion de camomille dont nous venons de parler.

68°. L'opium devient inutile alors, à moins qu'on ne veuille, par ſon moyen, porter davantage aux ſueurs & reſſerrer ainſi le ventre : encore ne doit-on ſe le permettre qu'en très-petite doſe, & qu'autant que, l'opération du vomitif terminée, le malade ſera ſans douleur & ſans fièvre.

69°. Si les douleurs ſont continuelles, & qu'elle ne ſe bornent pas aux momens des dejections ; ſi, à plus forte raiſon, elles augmentent quand on palpe le ventre du malade : dans ce cas, dit Hippocrate, *il faut laver* (c'eſt-à-dire, fomenter) *les parties ſituées au-deſſous de l'ombilic avec beaucoup d'eau tiède*. Le vomitif ſeroit alors non-ſeulement peu ſûr, mais même très-nuiſible. On ſoulagera, au contraire, en employant la ſaignée, les fomentations répétées, les boiſſons émollientes, faites avec la mauve, la guimauve, la graine de lin, &c. en un mot, en préférant en tout point la méthode anti-phlogiſtique.

Digitized by Google

70°. Il faut baigner les enfans pour prévenir les convulſions que la douleur pourroit occaſionner chez ces individus irritables.

71°. Il n'eſt pas difficile, avec les ſimples lumières du ſens commun, de ſaiſir ces règles capitales du traitement anti-dyſſenterique : & il eſt certain qu'en employant à propos les diſtinctions que nous avons tracées, on guérira la plupart des *dyſſenteries* qui ſont, ou bilieuſes, ou inflammatoires, ou mixtes.

72°. On pourroit completter l'inſtruction à donner aux habitans des campagnes, en leur indiquant les méthodes & les ſubſtances médicamenteuſes qu'ils doivent éviter. Mais ces conſeils ſeroient de bien peu d'utilité, pour des gens dont la plupart obéiſſent moins à la ſaine raiſon qu'à des préjugés qui malheureuſement ſe perpétuent d'âge en âge. (MAHON.)

DYSPERMATISMUS, Difficulté d'éjaculer. Lorſque l'émiſſion de la ſemence dans l'acte vénérien eſt retardée, qu'elle ſe fait goutte à goutte, ou qu'elle eſt entièrement empêchée par quelque cauſe que ce ſoit, c'eſt ce que les noſologiſtes ont déſigné par le nom de *dyſpermatiſmus*, de δυς, *difficulter*, & de σπερματισμος, *feminis emiſſio*. Cette affection diffère de la gonorrhée dans laquelle il y a émiſſion, ou plutôt écoulement continuel d'une humeur viciée que quelques auteurs ont mal-à-propos regardée comme de la ſemence. Elle doit auſſi être diſtinguée de l'anaphrodiſie dans laquelle l'éjaculation ſe fait ſans aucune ſenſation voluptueuſe.

Les différentes maladies de l'urètre, les vices de conformation naturels ou accidentels, ſon rétréciſſement, les excroiſſances ou carnoſites qui ſe forment dans ſon trajet ; le défaut d'ouvertures ou le rétréciſſement du prépuce comme dans le phimoſis ; l'engorgement catarrhale de ſes membranes ſont autant de cauſes qui peuvent s'oppoſer à l'émiſſion libre & facile de la ſemence : ſuivant leur intenſité, l'émiſſion ne ſe fait que goutte à goutte, ou par jets interrompus, ou eſt totalement empêchée, ce qui donne lieu à la ſtérilité. C'eſt ce qu'on obſerve dans ceux qui ont eu pluſieurs gonorrhées à la ſuite deſquelles il eſt reſté un engorgement à la proſtate, un rétréciſſement conſidérable du canal de l'urétre. La ſemence éprouvant à la ſortie des véſicules ſéminales, un obſtacle inſurmontable, ne peut franchir le trajet, reflue dans la veſſie & coule enſuite avec les urines. Le même inconvénient peut avoir lieu chez les perſonnes bien ſaines & qui n'ont aucun vice dans les organes, lorſque par une érection trop forte, la conſtriction nerveuſe du canal ne permet à la ſemence de ſortir que par le relâchement & après l'action. Enfin l'émiſſion de la ſemence peut être retardée ou abolie par la foibleſſe & l'atonie des organes, ou par la déconſiſtance de l'humeur animale. On trouve dans les auteurs différentes obſervations de diaſpermatiſme produit par ces cauſes, & du traitement analogue. (*Voyez* HOFFMANN, SHARP, DUVERNEY.) (*Mémoires de l'Académie de chirurgie.*) (LAPORTE.)

DYSPHAGIA, Difficulté d'avaler, de δυς, *difficile*, & de φαγω, *edere*, *comedere*, eſt un mal-aiſe ou une douleur qui accompagne la déglutition ou qui l'empêche abſolument, ſans que la reſpiration ſoit génée, ce qui la diſtingue de l'angine. La déglutition peut être léſée ſoit par les maladies ou le vice des organes qui ſervent à cette fonction, ſoit par les tumeurs ou obſtacles qui empêchent leur action & interceptent le paſſage dans leur trajet ; enfin, cette difficulté d'avaler peut être ſymptomatique & dépendre d'autres maladies auxquelles elle ſe joint & dont elle eſt un ſymptôme plus ou moins ordinaire. Les tumeurs, de quelque nature qu'elles ſoient, qui ſe forment dans l'œſophage, ou dans ſes environs, les corps étrangers qui s'introduiſent ou s'arrêtent dans ſon paſſage, les maladies de la luette, du voile du palais, du pharinx, le ſpaſme & l'inflammation de ces parties, ainſi que leur atonie & la paralyſie des muſcles qui ſervent à leur action, ſont autant de cauſes propres qui, ſuivant leur intenſité, rendent la déglutition difficile, imparfaite, ou qui l'empêchent abſolument. Dans la plupart des maladies nerveuſes & ſur-tout dans l'affection hyſtérique, les malades éprouvent une ſtrangulation & une difficulté d'avaler conſidérable ; le même effet a lieu par l'uſage des ſubſtances nauſéabondes, âcres & vireuſes, comme le ſtramonium. Enfin, on ſait que l'impoſſibilité abſolue d'avaler, ſurtout les liquides, eſt un ſymptôme inſéparable & caractériſtique de la rage, ce qui lui a fait donner le nom d'hydrophobie. (LAPORTE.)

DYSPHONIE, (*Pathologie.*) de δυς, difficile, φωνη, voix : difficulté de parler.

Diction. de Lav. (MAHON.)

DYSPNOEA, Reſpiration difficile. (*Méth. noſologie.*)

Sauvages place cette maladie avec l'aſthme & l'orthopnée dans la claſſe des *anhélations* ou eſſouflemens, O. 2. *anhelationes oppreſſivæ*. Linnéus, Cl. 8. *morbi ſuppreſſorii*, O. 1. *ſuffocatorii*, indique par le mot *anhelatio* une forte reſpiration & fait un autre genre de la *dyſpnée*, que Vogel range dans les adynamies, cl. 6. de ſa méthode. Cullen, Cl. 2. *nevroſes*, O. 3. *ſpaſmes*, déſigne la *dyſpnée* comme eſpèce du genre *aſthme*. Sagar ſuit la claſſification de Sauvages. De toutes ces

méthodes, celle de Vogel me ſembleroit la meilleure, en ſoudiviſant la claſſe des *adynamies* en pluſieurs ordres, ſelon la diſtribution des régions & des organes léſés. (CHAMSERU.)

DYSTHÉSIE, *δυσθεσια*, (*Pathologie.*) mauvaiſe humeur, impatience dans les maladies.

E. du diction. de James. (MAHON.)

DYSTHYMIE, *δυσθυμία*, (*Pathologie.*)

Signifie triſteſſe & abattement de l'ame. Ce ſigne eſt toujours défavorable, principalement dans les maladies épidémiques, & encore plus dans la peſte. C'eſt un ſymptôme particulier à la mélancholie. *Si metus & δυσθυμία longo tempore perſeverent* (diſoit Hippocrate, aph. 23, ſect. VI.) *melancholicum eſt ſignum.* (MAHON.)

DYSTOCHIA. (*Voyez* DOULEURS POUR ACCOUCHER, & EFFORTS POUR ACCOUCHER.)

(CHAMBON.)

DYSURIE, de *δυς*, difficilement, & de *ουρον*, urine.

Ardeur d'urine, difficulté d'uriner. Maladie dans laquelle on rend les urines avec douleur & une ſenſation de chaleur. On la diſtingue de la ſtrangurie, en ce que dans celle-ci l'urine ne vient que goutte à goutte, quoique avec douleur, & de l'iſchurie qui eſt la ſuppreſſion totale des urines. La *dyſurie* eſt un ſymptôme de la gonorrhée virulente, elle eſt l'effet de l'uſage inconſidéré, ou de l'application des cantharides, de l'irritation des voies urinaires produite par des maladies, ou par des ſubſtances âcres & échauffantes. Les moyens qu'on lui oppoſe ſont les mucilagineux, comme la gomme arabique diſſoute dans de l'eau, les émulſions, les boiſſons abondantes, les bains & enfin le camphre, ſur-tout lorſque la *dyſurie* eſt produite par les cantharides. La *dyſurie* eſt auſſi un ſymptôme des graviers & de la pierre de la veſſie. On trouve dans Helmontius, l'obſervation ſingulière d'une femme morte de *dyſurie*, dans laquelle, à l'ouverture du cadavre, on trouva deux calculs dans le cœur. (LAPORTE.)

E.

EAU. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.*

Ordre I. Terre & lieux.

Section V. *Eaux.*

L'*eau* eſt un corps fluide, peſant, diaphane, ſans odeur, ſans ſaveur, & ſans couleur ſenſible. Juſques dans ces derniers temps on l'avoit regardée comme un élément. On verra ce qu'on doit croire de cette opinion, à l'article eau, matière médicale. Toujours, eſt-il dit, que l'eau eſt un des corps les moins compoſés de la nature. Nous le ferons connoître dans cet article ſous ſes rapports phyſiques les plus frappans, ainſi que ſous ceux qui ſont relatifs au maintien de la ſanté. Ce ſujet eſt un des plus importans que nous ayons à traiter dans l'hygiène; nous y traiterons tout ce qui eſt relatif aux différentes modifications ſous leſquelles l'*eau* peut ſe préſenter à nos ſens; & les articles qui auroient été placés dans le courant du dictionnaire, ſeront tous réunis dans celui-ci, auquel on aura ſoin de renvoyer.

Nous traiterons de la manière ſuivante, ce qui a rapport à l'*eau.*

1°. De l'*eau* en général.

2°. Des proptiétés phyſiques de l'*eau.*

3°. Diviſion des *eaux.*

4°. Propriétés de l'*eau.*

5°. De l'*eau* de la mer.

CHAPITRE PREMIER.

De l'eau en général.

L'*eau* peut être, à juſte titre, conſidérée comme une ſubſtance que la nature a diſpenſé avec le plus de magnificence & de profuſion. En effet, eſt-il rien de plus impoſant que le coup-d'œil majeſtueux de la mer, ſon flux, ſon reflux, & la rapidité avec laquelle les fleuves tendent, dès leur origine, à ſe précipiter dans ſon ſein? Ne croiroit-on pas, en promenant ſes regards ſur la vaſte étendue des plaines fluides, qu'elles ſont grace à la terre de ne point l'engloutir ſous ſes abîmes? Ce que probablement elle a déja fait partiellement plus d'une fois. Le feu qui joue un ſi grand rôle dans les reſſorts de la nature, lui ſemble entièrement ſoumis. L'*eau* l'anéantit par ſa préſence, ou lui ôte toute ſon activité; elle quitte le ſein de la terre & des mers, pour s'élever à la haute région des nues, ou après s'être éputée des ſubſtances étrangères qu'elle contenoit, elle redeſcend apporter à la terre la richeſſe & la fécondité.

On ſait que l'*eau* eſt eſſentielle à l'exiſtence de tous les êtres, ſoit pour les faire naître, ſoit pour les faire croître, ſoit pour les multiplier, ſoit enfin pour les rendre à leur état naturel, lorſque des cauſes étrangères ont altéré leur organiſation; auſſi forme-t-elle partie conſtituante de tous les compoſés, animaux, végétaux ou minéraux; mais dans des proportions différentes, & telles, que les animaux paroiſſent en contenir le plus, les végétaux enſuite, puis les minéraux, qui pour leur agrégations en exigent néceſſairement une certaine quantité.

Le plus grand des avantages que l'*eau* puiſſe procurer aux animaux, eſt de leur fournir une boiſſon légère, douce & convenable à leur entretien; auſſi a-t-elle fixé les lieux où les hommes devoient ſe réunir en ſociété, & diſtribué çà & là des réſervoirs ſalutaires, qui ſe laiſſant appercevoir du voyageur & du chaſſeur altéré, tempèrent la chaleur qui les deſſèche, & leur rendent leurs forces abattues.

Plus l'*eau* eſt chargée de principes étrangers, moins elle ſe trouve propre à conſerver la ſanté & l'exiſtence des animaux. En effet, après leur avoir communiqué le premier ſouffle de la vie, elle n'en perpétue l'entretien, qu'en fourniſſant de nouveaux ſubſides homogènes à des fluides épuiſés par l'action ſimultanée des organes, & par une tranſpiration continuelle. Si ce qu'on perd conſtamment, n'étoit renouvellé & réparé dans de juſtes proportions par la bénignité de ce fluide, on ne manqueroit pas d'être bientôt expoſé à la ſéchereſſe, à la corruption, & à une décompoſition générale.

On ſait que ſans *eau*, il n'y a point de végétation pour les plantes, puiſqu'aucunes ne peuvent naître, croître & ſe maintenir ſans l'affluence conſtante de l'*eau* qui ſe diſtribue à travers leur tiſſu organique, & qu'en pénétrant tous

Digitized by Google

les vaiſſeaux qui le compoſent; elle leur fournit leur principale nourriture, la vigueur & l'énergie qu'on leur voit perdre, auſſi-tôt qu'elles ne ſont plus abreuvées par cette liqueur bienfaiſante.

Les pierres les plus dures n'exiſteroient pas, ainſi que les minéraux, ſi l'*eau*, en ſe mêlant avec certaines terres & certains ſels, ne ſe changeoit en un ſuc lapidifique ou métallique, qui en pénétrant dans d'autres terres, y forme des concrétions plus ou moins dures.

S'il eſt une claſſe d'individus pour leſquels l'*eau* ſemble particuliérement avoir été créée, c'eſt pour celle des poiſſons, dont elle eſt, pour ainſi dire, l'élement propre, & où ils vivent avec la même facilité, avec laquelle nous vivons dans l'air. Il eſt fâcheux pour l'homme, que, malgré ſa curioſité, il n'ait pu ſe faire jour dans l'intérieur des abîmes qui ſemblent appartenir à ces animaux; mais, s'il n'a pu en ſonder les profondeurs, ſa témérité donnant l'eſſor à la hardieſſe de ſon génie, il ſemble s'être dédommagé en planant ſur leur ſurface. Après avoir mis à contribution tout ce que les ſciences & les arts ont pu développer de plus intéreſſant relativement à la marine, il eſt venu à bout de franchir les mers de l'un à l'autre pôle, pour aller y puiſer de nouvelles ſources de connoiſſances, de richeſſes, & de maux en même-temps.

La nature a peu d'agens auſſi puiſſans que l'*eau*. Elle forme les montagnes, comble les vallées, uſe les corps, mine les rocs, creuſe des cavités, fait diſparoître les cavernes, diſſout les ſels, purifie l'atmoſphère, fait cryſtalliſer toutes les matières minérales qui ſe trouvent à la ſuperficie, & dans le ſein du globe.

C'eſt à l'*eau* qu'on doit une foule d'inventions utiles dans les ſciences & les arts, au moyen deſquels, la nature toute inexplicable qu'elle eſt, laiſſe lever un coin du voile qui la ſouſtrait à nos yeux, fait part aux hommes d'une partie de ſes tréſors, & leur permet de développer le germe de ſon heureuſe fécondité.

Le ſujet que nous traitons, eſt lié à un grand nombre de connoiſſances phyſiques importantes; il tient aux beſoins les plus preſſans de l'homme, ſoit qu'on le conſidère dans l'état de ſanté, ſoit qu'après l'avoir perdu, elle lui ménage des reſſources faciles, & qui n'auront ſûrement pas l'inconvénient d'un grand mal, ſi elles n'ont pas procuré le plus grand bien.

D'après ces conſidérations, je ne ſuis pas étonné que quelques hommes célèbres ſe ſoient laiſſés entraîner fort loin par l'opinion favorable qu'ils avoient conçue de l'*eau*. Hoffman, Smytz, Hancook, l'ont préſentée comme la panacée univerſelle, convenant à toutes les maladies, & dans toutes les circonſtances poſſibles: s'ils ont un peu exagéré ſes vertus, il eſt du moins conſtant qu'il n'y a point de remède qui ſoit d'une utilité plus générale, dans tous les temps, dans tous les lieux, à toute ſorte d'âges, à toute ſorte de tempéramens, dans toutes les maladies chroniques ou aiguës, quelquefois ſeule, quelquefois mêlée à des ſubſtances medicamenteuſes dont elle devient le véhicule.

Il n'y a preſque pas d'indication médicale à laquelle on ne puiſſe ſuffire avec l'*eau* modifiée ſelon les circonſtances; on pourroit citer plus d'un cas grave en médecine, où ſeule elle a ſuffi; d'autres, où elle eût été employée de même, le médecin, & ſur-tout le malade, auroient vaincu la nature en défaut, au lieu de ſe voir accabler par des efforts impuiſſans & mal combinés. N'a-t-on pas vu à Paris (1), il n'y a pas très-long temps, un empirique qui réellement guériſſoit beaucoup de maladies contre leſquelles il n'employoit pas d'autres remèdes que l'*eau* de la Seine à laquelle il ſavoit donner une teinte légérement verte, & ne ſeroit-il pas bien à ſouhaiter pour le peuple, que nous ne viſſions jamais de charlatans plus téméraires.

Si l'*eau* peut être ſi utile aux altérations fréquentes auxquelles nos corps ſont ſi facilement en but, on ne ſera point ſurpris qu'elle ait le pouvoir d'en entretenir conſtamment l'équilibre; puiſqu'en effet elle a la plus grande part aux phénomènes de la digeſtion & de la nutrition: elle eſt le véhicule le plus approprié aux ſucs animaux; elle contribue à leur donner la fluidité convenable pour être diſtribués juſqu'aux ramifications capillaires des vaiſſeaux qui ſe portent dans tous nos organes. Elle favoriſe la ſécrétion des humeurs utiles, & l'excrétion de celles qui ne peuvent s'identifier avec nous: le ſentiment de la ſoif ſuffiroit ſeul pour exprimer le beſoin journaliet que nous en avons.

Tous les anciens philoſophes & les médecins, ſe ſont étendus dans leurs écrits ſur les avantages de l'*eau*; & parmi ceux qui ſont moins modernes, Plutarque, après avoir examiné quel eſt le plus utile des deux élémens, le feu ou l'*eau*, ſe détermine pour l'*eau*, parce qu'elle frappe plus généralement nos ſens, que ſans elle, la vie ſeroit non-ſeulement incommode, mais encore impoſſible à conſerver; que la terre préſenteroit un amas informe de pouſſière ſeche & aride, dépourvue d'animaux, de végétaux & de minéraux; que l'air ſeroit une eſpace vuide &

(1) Eſſai de médecine, par Bernier.

inhabité;

inhabité ; que rien enfin, ſans cet élément, ne pourroit exiſter, croître & obéir aux mouvemens imprimés par la nature à la matière organiſée.

Un coup d'œil ſuffira pour faire connoître avec quelle ſageſſe de diſtribution l'*eau* a été généralement répandue ſur la ſurface de notre globe : ſon développement eſt ſi conſidérable, qu'on ne pourroit décider lequel des deux occupe le plus grand eſpace de la terre ou de l'*eau*, ſi des relations fidèlles de voyageurs, & les obſervations topographiques recueillies dans tous les pays habités, ne nous apprenoient que l'avantage eſt du côté de l'*eau* : & ces immenſes baſſins étoient d'une indiſpenſable néceſſité, puiſque leur fonction principale eſt de rendre à la terre ce qu'ils en ont emprunté, & de maintenir par-là la balance entre deux grandes puiſſances, qui, par leurs beſoins continuels, exigent une circulation réciproque & non interrompue.

Nous voyons, en effet, la terre coupée par des ruiſſeaux, des rivières & des fleuves qui, après avoir long-temps ſerpenté, vont enfin ſe perdre dans la mer, & dépoſer dans ſon ſein les richeſſes immenſes dont ils ſont redevables à ſes émanations continuelles ; car les phyſiciens ne ſont aucun doute, que les *eaux* de la mer conſtamment pompées par la chaleur du ſoleil, qui les élève en vapeurs, donnent naiſſance aux nuages, qui vont ſe dépoſer ſur le ſommet des plus hautes montagnes, ſous la forme de roſée, de pluie, de neige, qu'elles les pénètrent comme des éponges, laiſſent écouler petit à petit l'humidité dont elles ſont impregnées, pour donner naiſſance à des filets d'*eau* qui, bientôt en ſe réuniſſant, forment des ruiſſeaux, des rivières & des fleuves, qui ſe groſſiſſent en s'enrichiſſant des *eaux* qu'ils rencontrent dans leur courſe, pour venir enfin ſe précipiter dans la mer, & lui en faire hommage.

Ces vaſtes océans ne ſont pas ſeuls dépoſitaires des grandes eaux qui ſont à la ſurface du globe, il y a encore une grande quantité de lacs & de grottes ſouterraines dont Kirker, Fabricius & autres auteurs ont donné des deſcriptions : elles forment d'immenſes réſervoirs qui abondent en reſſources, ont peut-être des communications ſouterraines avec les mers, & fourniſſent, ainſi qu'elles, un tribut d'émanations.

Indépendamment de ces grands amas d'*eaux*, il n'eſt preſque point d'endroit où en fouillant la terre, on n'en rencontre à des profondeurs plus ou moins conſidérables. L'homme ſimple & laborieux trouve par-tout ſous ſes pas ce liquide bienfaiſant, qu'exigent indiſpenſablement ſes beſoins toujours renaiſſans ; ſon plaiſir, en étanchant ſa ſoif, eſt auſſi pur que l'*eau* qu'il puiſe, & il n'a pas beſoin des liqueurs que l'art prépare à l'homme le plus aiſé, pour être amplement dédommagé de ſes travaux & de ſes fatigues.

Notre but n'eſt point d'entrer ſur cet objet, dans des détails qui appartiennent plus particuliérement à la phyſique ; nous ne le ferons qu'autant que nous en croirons la connoiſſance utile, & même indiſpenſable à ceux qui s'occupent de médecine, & qui veulent s'inſtruire de tous les rapports que l'*eau* peut avoir avec l'homme bien portant & qui deſire conſerver ſa ſanté.

La poſition générale des *eaux*, ſur la terre, eſt bien digne d'être admirée, ſur-tout quand on conſidère dans quelles proportions, ſagement combinées, elle ſe trouve avec les autres élémens. Leur pénétration réciproque eſt en effet telle, que la ſurabondance apparente de l'un ne fait jamais tort à l'abondance de l'autre.

On voit que preſque par-tout l'*eau* a été diſtribuée avec la plus grande profuſion, & quoiqu'on convienne aſſez que ſa maſſe eſt telle, qu'elle peut bien ſurpaſſer de beaucoup celle de la terre qui la renferme, ces conjectures ne peuvent acquérir le ſceau de l'évidence, parce que pour y parvenir, il ſeroit néceſſaire de bien connoître la profondeur des mers, auſſi bien que leur largeur ; mais ceux qui les ont ſondées dans différents points, les ont toujours trouvé ſi différentes, qu'il ſeroit peu raiſonnable de compter ſur leurs appréciations. Rajus, dans ſon livre du commencement du monde, dit que la mer n'a nulle part une profondeur plus grande que celle d'un mille d'Allemagne ; mais il y a beaucoup d'obſervateurs qui rapportent n'avoir jamais pu en trouver le fond. Il eſt vrai qu'à une certaine diſtance, quelque peſans que ſoient les corps qu'on y plonge, ils doivent ſe maintenir à une profondeur déterminée, ſans pénétrer plus avant.

On peut ſe former une idée aſſez exacte de l'intérieur des mers par celle que nous fournit l'inſpection d'une partie de nos montagnes calcaires ; en effet, elles ont toutes été formées autrefois des débris des terres & des coquilles que la mer roule dans ſon ſein, qui finiſſent par s'élever & former une chaine continue, à raiſon des courans qui ont dirigé de telle ou telle manière, les débris qui s'y trouvent amoncelés.

Sans examiner, s'il eſt poſſible, que les planètes renferment de l'*eau*, comme on peut le préſumer, nous ſommes ſûrs qu'elle eſt amplement diſſéminée dans toute l'atmoſphère qui nous environne, & conſtamment entretenue par l'eſpèce de diſtillation que le ſoleil opère journelle-

ment. Pour en déterminer la quantité, & ſavoir quel degré d'humidité l'air peut acquérir, on ſe ſert d'hygromètres, comme on ſe ſert de baromètres pour juger la peſanteur de ce dernier fluide.

La ſalure particulière à toutes les *eaux* de mer, & le mouvement continuel qui leur a été imprimé, lequel favoriſe leur évaporation, deſignent ſûrement les moyens dont la nature s'eſt ſervi pour les empêcher de jamais ſe corrompre. La pente naturelle aux fleuves qui viennent des montagnes, le mouvement conſidérable qu'ils éprouvent habituellement, ſuffit bien pour les garantir de ce côté: ils doivent nous paroître d'une utilité plus directe que les mers, en ce que leurs *eaux* analogues à nos beſoins, ſemblent, à force de circuits & de trajets, chercher à les prévenir pour nous combler des biens que procurent la fraîcheur, l'abondance & la ſanté. En effet, les fleuves ſont à la terre, ce que la circulation eſt à l'économie animale; l'un & l'autre vivifient les corps auxquels ils ſe diſtribuent conſtamment.

M. Bertrand (1) croit qu'il exiſte des conduits ſouterrains & des cavern s, qui traverſent le continent, & permettent à l'*eau* de circuler d'une mer à l'autre: on rencontre en effet de ces conduits ſouterrains à la Jamaïque (2). On prétend qu'il y a dans le Kamtſchatka (3) une montagne qui vomit une vapeur épaiſſe, & où l'on entend un bouillonnement comme celui de l'*eau*. Il y a dans la caverne d'Alderberg, en Carinthie, un pont formé par la nature, ſous lequel ſe précipite profondément une grande maſſe d'*eau*. On voit dans le détroit de Conſtantinople une rivière d'*eau* ſalée, qui du continent retourne à la mer. Le globe renferme une quantité prodigieuſe de gouffres, qui n'ayant point d'écoulemens viſibles, doivent ſe porter, en circulant ſous terre, dans des mers ou des réſervoirs très-vaſtes.

L'*eau* ſe trouve encore en grandes maſſes dans des dépôts conſidérables, qui ne paroiſſent pas jouir, avec les mers, de la même circulation que les rivières & les fleuves; on leur a donné le nom de lacs, étangs: on ne découvre pas extérieurement d'où viennent leurs *eaux*, ni par où elles s'échappent; mais on peut préſumer qu'il exiſte intérieurement des ſources très-abondantes qui les fourniſſent journellement, & qu'ils ont des communications ſouterraines, par leſquelles ils vont ſe décharger de leurs *eaux*; il y en a pluſieurs dont on ne peut découvrir l'origine, & qui donnent naiſſance à des fleuves conſidérables. Il ſort, au rapport de Kirker, du lac de Chyanit, à l'orient du Gange, les quatre grandes rivières qui arroſent les royaumes de Siam & du Pégu. Il y en a à travers leſquels des fleuves paſſent comme le fait le Rhône dans le lac de Geneve.

Les lacs ſont en très-grand nombre ſur la ſurface du globe; & malgré cela, les hommes, imitateurs adroits de la nature, quand il s'agit d'intérêts importans, en ont conſtruits à grands frais. Le lac Mœris, en Egypte, dont les reſtes majeſtueux ſont encore l'étonnement des voyageurs & des curieux, ſelon Hérodote, Diodore de Sicile & Pline, avoit cent quatre-vingt lieues de tour, & trois cent pieds de profondeur, avec deux pyramides, dont chacune s'élevoit à ſix cents pieds de hauteur du fond du lac. On croit aujourd'hui que la réduction peut être portée à huit lieues, ce qui eſt encore fort raiſonnable. Par ce moyen, le roi Mœris remédioit aux inconvéniens qui réſultoient chaque année des irrégularités & des inégalités du Nil.

Dans l'ancienne Rome, des aqueducs magnifiques portoient avec profuſion l'agrément & la ſalubrité de leurs *eaux* dans tous les édifices publics & particuliers. Pline (4) parle avec enthouſiaſme de ce genre de ſomptuoſité, que la raiſon & l'humanité appellent à grands cris dans la ville de l'univers qui en a le plus de beſoin.

Indépendamment des grands amas d'*eau* dont nous venons de parler, il eſt peu de pays où la main de l'homme actif ne commande, en quelque ſorte, à cet élément, de ſe dévoiler à ſes regards. La terre fouillée laiſſe jaillir preſque par-tout les *eaux* que nos beſoins nous font ſoigneuſement rechercher; & la facilité qu'on a à la découvrir, ne permettra jamais aux hydroſcopes de faire de grandes fortunes (5).

(1) Mémoire ſur la ſtructure de la terre.

(2) Hambur-Girches Magazin, Tome X page 556.

(3) Hiſtoire du Kamtſchatka, T. Ier, p. 18.

(4) C. 36. 15.

(5) On prétend qu'il y a, particuliérement en Dauphiné, des hommes appellés hydroſcopes, qui éprouvent des ſenſations particulières en paſſant ſur des ſources vives, & peuvent, par ce moyen, découvrir l'*eau* néceſſaire pour des établiſſemens utiles ou agréables: il eſt malheureux qu'on ne puiſſe encore rien avoir de poſitif ſur la ſcience hydroſcopique, & qu'elle ſemble plus embrouillée que jamais, depuis que des ſavans, également recommandables, ſe ſont entièrement divisés ſur les faits relatifs au ſourcier Bléton. Des expériences faites d'une manière plus tranquille, avec moins d'enthouſiaſme, devant des commiſſaires choiſis dans l'academie des ſciences, la baguette divinatoire de moins, nous euſſent ſans doute mis au point de ne pas reſter dans la même incertitude où l'on étoit déja au tems du fameux ſourcier Aymar.

Digitized by Google

Les naturaliſtes obſervent que les *eaux* s'imprégnent aiſément des ſubſtances minérales qui leur donnent paſſage ; ce qui fournit des *eaux* compoſées qu'on nomme minérales, & dont il ſera fait mention.

Certaines *eaux* ont la faculté de dépoſer des ſels, particuliérement de la ſélénite à la ſuperficie des corps qu'elles rencontrent ; d'autres, ſuivant la fineſſe des ſucs pénétrans qu'elles contiennent, petrifient, & même agatifient les corps au travers deſquelles elles s'inſinuent.

Il en eſt qui cémentent le fer en cuivre, d'autres qui roulent de l'or *natif*, ou des ſables aurifères.

Nous ſerions trop heureux, ſi les grands avantages que l'*eau* nous procure n'étoient pas contrebalancés par des inconvéniens, qui ſont la ſuite de ces mouvemens violens qui l'agitent par fois, & qui portent le trouble dans les foibles combinaiſons de l'homme ; mais ne le croyez point abattu pour cela : ſa force & ſon énergie naiſſent de ſes beſoins, ſouvent de ſes malheurs. Des ports, une digue ſolide élevée à propos contre des montagnes humides, rendent impuiſſans les efforts des vagues les plus impétueuſes. Je le vois étonné lui-même d'avoir deployé utilement ſon induſtrie, pour maîtriſer le plus imperieux & le plus dangereux des élémens.

CHAPITRE II.

*Propriétés phyſiques de l'*Eau.

L'*eau* pure, conſidérée génériquement, eſt un corps fluide, peſaot, volatil, diaphane, ſans couleur, ſans odeur & ſans ſaveur ſenſible. On s'eſt très-ſouvent occupé de la connoiſſance des molécules intégrantes & primitives de cet élément ; mais la nature inextricable ſurpaſſant d'autres objets, fait à peine grace à nos recherches ſur celui-ci. Cependant la phyſique, aidée du flambeau de la chimie, a fait quelques pas en faveur de la ſcience ; mais une fois arrivée à ces principes que nos ſens peuvent à peine eſſayer, elle tient toute idée ultérieure, comme abſolument métaphyſique, & peu ſatisfaiſante pour l'avantage de l'humanité.

L'*eau* pure eſt tranſparente, de manière à laiſſer appercevoir au fond les objets qui s'y rencontrent, à moins que ſon mouvement ne ſoit trop rapide ; les animaux qui y vivent peuvent voir commodément, chercher leur ſubſiſtance & échapper au nombre des dangers qui les environnent.

L'*eau* rompt les rayons de la lumière, & les corps qui ſortent d'un milieu moins denſe, pour y pénétrer, y éprouvent une réfraction bien ſenſible. Roger Bacon, moine franciſcain (1), avoit obſervé, dès le treizième ſiècle, qu'elle rendoit les objets qu'on apperçoit au travers, plus ou moins divergens. Une de ſes propriétés les plus ſingulières, ſa manière de réfléchir la lumière, & de permettre à tous les corps de s'y peindre comme dans un miroir, a été décrite par Ovide (2).

C'eſt à l'aide d'un hydragogue ou d'un vaſe rempli d'*eau* que les anciens ont fait des recherches très-utiles ſur le cours des aſtres.

Les ſons paſſent au travers de l'*eau* avec la plus grande facilité. On ſait combien les poiſſons ont l'ouie ſubtile. Kircher (3) a remarqué, que lorſqu'il y a des orages & qu'il tonne, ils ont une frayeur extrême ; Pline & Martial prétendent que Domitien avoit à Bayes, dans ſon étang, des poiſſons qui venoient ſur le champ quand on les appelloit par leur nom ; ce qu'on ne pourroit reprocher à perſonne de regarder comme une fable.

L'*eau* eſt incompreſſible, & pour le prouver, l'Académie de Florence a fait uſage d'un globe de métal qu'on a applati, & à travers duquel à chaque coup on voyoit ſortir des gouttelettes, qui ſembloient perpirer des pores du métal, à la manière de la ſueur animale ; mais des expériences nouvelles de MM. Nollet, Herbert, Fontana & Mongez, ont fait voir que cette aſſertion n'étoit pas abſolument vraie.

Malgré ſa limpidité, l'*eau* ne laiſſe pas de s'oppoſer fortement aux autres corps ; ſa force de réſiſtance ſurpaſſe de plus de huit cents fois celle de l'air ; auſſi peut-elle porter les poiſſons les plus peſans, & des vaiſſeaux immenſément chargés. Le ricochet des enfans en eſt encore une preuve ; ſi on frappe avec un bâton qui ne ſoit pas trop épais un volume d'*eau* conſidérable, on ne manquera pas de le caſſer : la balle d'un piſtolet qu'on tire ſur l'*eau*, reſſaute & s'applatit, ainſi que l'a prouvé M. Carré (4). Tous les corps qu'on jette dans l'*eau* ſe mouillent à leur ſuperficie, excepté les plumes des oiſeaux qui vivent ſur cet élément. C'eſt apparemment parce qu'elles ſont enduites d'une matière huileuſe qui ne lui permet point

(1) Parte 3 de Viſione.

(2) Métamorp. Liv. III. v. 416.

..... dumque bibit
Viſæ correptus imagine formæ
Adſtupet ipſe .....

(3) Kircheri Phonurgia, pagina 6

(4) Mémoires de l'académie des ſciences, 1703

de s'en pénétrer. Les ſubſtances molles ſont aiſément imbibées par l'*eau*, qui s'y inſinue, s'y attache, les relâche, en gonfle quelques-unes comme des éponges. Cet effet a lieu à raiſon de la fluidité de l'*eau* qui ſe manifeſte bien plus lentement que celle de l'air & de la lumière, mais avec infiniment plus de ſubtilité & de légèreté que celle des huiles & du mercure. Cette fluidité, jointe à ſa peſanteur, fait qu'elle cherche toujours le centre, & qu'elle ſe met de niveau auſſi-tôt qu'elle eſt arrivée à un point, au-delà duquel elle ne peut plus s'étendre; c'eſt pour cela que l'*eau*, par ſon juſte niveau, forme une ligne horizontale, par-tout également éloignée du centre de la terre.

Le poids de l'*eau*, dans une température moyenne, eſt environ huit cens cinquante fois plus conſidérable que celui de l'air, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; mais il varie ſuivant les différentes eſpèces d'*eau*, les ſaiſons, les lieux, l'air, le feu, les ſels qui y ſont contenus. L'*eau* de glace eſt la plus légère; l'*eau* de neige eſt enſuite la moins peſante, puis celle de pluie, &c.

Il ſe rencontre bien des cas, ſur-tout dans les maladies, où il ſeroit important de s'aſſurer de la peſanteur des *eaux*, puiſqu'elle n'eſt point du tout indifférente, relativement aux corps qu'elle doit pénétrer, & aux ſels qu'on lui donne ſouvent à diſſoudre. Celſe avoit ſi bien ſenti cette vérité, qu'il avoit fixé la prépondérance des *eaux* les unes ſur les autres; à la vérité, ce n'eſt pas avec une exactitude ſuffiſante, pour qu'on en puiſſe aujourd'hui tirer un bon parti.

Muſſembroeck (1) a trouvé dans les mêmes *eaux* une différence de poids dans les diverſes ſaiſons de l'année (2). Si elles ſont placées dans un vaſe avec différens fluides, elles prennent leur place en raiſon de leur peſanteur; elles pèſent davantage en hiver qu'en été (3), & les corps qui ont moins de poids qu'un pareil volume d'*eau*, ne manquent pas d'y ſurnager; auſſi portent-elles ſous ceux qui ſont légers. Le poids de l'*eau* n'eſt jamais plus difficile à déterminer que lorſqu'elle tient en diſſolution des ſels, ainſi que l'*eau* de la mer, dont le poids varie encore beaucoup, ſuivant les lieux où on en fait le puiſement. On ne doit pas être étonné, à raiſon des parties terreuſes, ſavoneuſes & ſalines qu'elles contiennent, en différente proportion, des maſſes peſantes qu'on leur fait ſupporter.

Pour avoir une connoiſſance très-exacte du poids de l'*eau*, on peut la comparer avec un corps qui ſoit d'une denſité abſolument la même. L'or eſt très-propre à cette expérience. Il eſt à l'*eau* comme 20 eſt à 1; plus elle outrepaſſera cette proportion, plus on aura la certitude qu'elle renferme une grande quantité de corps peſans.

L'*eau* elle-même ſervira à déterminer la peſanteur ſpécifique de beaucoup d'autre corps, parce que comme relative, on peut l'apprécier par comparaiſon. Celle qui eſt diſtillée a paru, pour ne pas ſe tromper, le corps le plus pur & le plus invariable. On marque par un trait, dans une phiole graduée, le volume qu'occupe une certaine quantité d'*eau*, & on détermine le rapport de la peſanteur ſpécifique de tout autre fluide à celle de cette *eau*: ſi un corps qu'on abandonne ſur l'*eau* eſt d'une peſanteur ſpécifique égale à l'*eau*, il occupera la place d'un volume d'*eau* égal au ſien, & reſtera fixe où on l'aura placé; mais ſi ſa peſanteur eſt différente, il tombera, ou ſurnagera.

Sinéſius, dans une lettre qu'il écrivit à la ſavante Hipatia, fait mention qu'à cette époque on ſe ſervoit d'un hydromètre, ou *baritium*, qui indiquoit à-peu-près, comme celui dont nous venons de parler, le poids des fluides en le plongeant dedans. C'eſt au moyen d'une balance hydroſtatique bien ſûre, qu'on découvre la peſanteur ſpécifique des corps plus peſans qu'elle ſpécifiquement, en déterminant combien un poids donné, d'un corps dont on veut connoître la peſanteur ſpécifique, perd de ſa peſanteur abſolue, quand il eſt plongé dans un fluide.

Briſſon (1), phyſicien diſtingué de l'Académie des Sciences, a, dans ſes Mémoires, comparé la peſanteur ſpécifique de chaque métal, à celle de l'*eau* diſtillée, dont le pied cube pèſe 70 livres 2 onces; & par ce moyen, il a trouvé les rapports de la peſanteur des métaux avec elle.

L'*eau* eſt quatorze fois moins peſante que le mercure; elle eſt à l'air comme 1 eſt à 970: cependant elle ſe volatiliſe perpétuellement, au point d'être ſoutenue par l'air même; c'eſt au moyen de ſon poids qu'elle pénètre non-ſeulement la terre, mais encore les corps les plus

(1) Tentamina exper. c. 2.

(2) Volfius, dans ſon hydroſtatique, dit, qu'Eiſen-Chemit voulant s'aſſurer de la peſanteur des différens fluides, trouva que le même volume d'*eau* diſtillée qui peſoit en été 5 gros 8 grains, peſoit en hiver 5 gros & 11 grains; ce qui met entre les peſanteurs de l'*eau*, dans ces deux ſaiſons, $\frac{1}{101}$ de différence.

Un pied cubique d'*eau* commune potable pèſe 70 livres 2 onces, ſelon M. Marer.

(3) Ozanam, récréat. Mathé. Tome III.

(4) Mém. acad. 1772, p. 2.

durs ; qu'elle contribue avec tant de force à la production, à la conſervation & à la deſtruction de tous les corps de la nature : mais le poids varie ſelon les circonſtances déjà énoncées. En effet, on lit dans Gaſpar Eiſenchmid, cité par Volfius (1), que voulant déterminer la peſanteur relative de différentes liqueurs, il trouva qu'un même volume d'*eau* diſtillée qui peſoit en été 5 gros 8 grains, donnoit en hiver 5 gros & 11 grains ; ce qui fait une difference de $\frac{1}{101}$.

L'*eau* qui s'eſt inſinuée par ſon poids au travers des pores des ſubſtances qui lui ſont ſoumiſes, & qui en a augmenté le volume, a acquis une qualité connue ſous le nom de *pénétration*, qui ne manque jamais de précéder la diſſolution.

Preſque tous les corps de la nature ſont perméables à l'*eau*, quoiqu'il y en ait beaucoup d'artificiels, au travers deſquels l'art n'ait pu parvenir à la faire pénétrer.

L'état dans lequel l'*eau* ſe préſente aux hommes eſt celui de fluidité, de glace ou de vapeurs. Nous commencerons par développer ce que peut la fluidité ſur cet élément.

La fluidité de l'*eau* rend ſa ſaveur moins forte ; ainſi que ſon élaſticité, comme l'a fort bien démontré l'ingénieux abbé Mongez : ſa tendance à la combinaiſon devient alors plus forte. Elle ne paroît pas s'unir à la lumière qui la traverſe ſimplement. La dilatation que lui fait ſubir la chaleur, la met dans l'état de gaz. Boerhaave, après avoir diſtillé cinq cents fois la même *eau*, s'eſt aſſuré qu'elle n'avoit éprouvé aucune altération ſenſible.

Il ſemble que ce ſoit à la fluidité de l'*eau* que les autres corps doivent la leur, ainſi que leur action réciproque, l'humidité, la ſaveur, la combuſtion, la fermentation. On ne ſait pas encore ſi l'*eau* ſeule, ou l'air ſeul, peuvent produire l'embraſement : on croira plutôt que c'eſt à l'action ſimultanée de ces corps qu'il eſt dû.

Sa température la plus ordinaire ſur le globe eſt de 6 degrés au thermomètre de Réaumur : au moins, c'eſt ainſi qu'on l'a obſervé ſur celle qui a été tirée des plus grandes profondeurs de la terre.

L'*eau*, ainſi que l'air, eſt ſujette à différens degrés de chaud ou de froid. La chaleur la dilate & l'évapore dans l'air comme une fumée, quelquefois ſi ſubtile, qu'elle devient imperceptible. La chaleur du ſoleil l'attire, l'enlève perpétuellement, & fournit une preuve de ſon évaporation conſtante. Halley (1) a eſtimé que de la ſeule mer Méditerranée, il doit s'élever pour le moins, en vingt-quatre heures, cinq mille deux cens quatre-vingt millions de tonnes d'*eau*, dont les vapeurs traverſant l'atmoſphère, s'y rafraîchiſſent comme dans un alambic, pour retomber enſuite en pluie ou en neige, ſur les hautes montagnes qui fourniſſent à l'entretien des fleuves, leſquels en parcourant la terre & en ſerpentant, l'humectent, la fertiliſent, & vont ſe précipiter enſuite dans la mer, pour y remplacer un déchet ſuivi, cauſé par l'évaporation journalière, & donner un nouvel aliment à cette conſtante circulation.

Glace.

La glace n'eſt autre choſe que de l'*eau* ſolide, & on nomme *congellation* la circonſtance qui fait éprouver à un fluide ſa converſion en glace, ſoit que la nature ſeule l'y ait déterminé, ſoit qu'elle ait été aidée par l'art. L'*eau* a ordinairement un degré de chaleur égal, ou à-peu-près égal à celui de l'atmoſphère. Elle deviendra ſolide, dès que cette dernière aura acquis un degré de froid qui la fera reconnoître en marquant le terme de la congellation, ou zero au thermomètre de Réaumur, &c.

Quelques auteurs ont regardé l'état de glace ou de ſolidité de l'*eau* comme lui étant eſſentiel ; ils ont vu en elle une ſubſtance fuſible qui reſte dans cet état, tant qu'elle eſt au degré de chaleur de l'atmoſphère néceſſaire pour la végétation, mais qui reprend ſa ſolidité naturelle, dès qu'elle ceſſe d'éprouver ce degré : ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'*eau* perd ſa fluidité par le froid, qu'il la change en glace, & qu'à meſure qu'il y pénètre, il la rend plus ſolide & plus épaiſſe ; effet qu'on a communément attribué au froid de l'air, d'autant plus que l'*eau* commence toujours à ſe géler à ſa ſuperficie & dans les lieux les plus expoſés à ſon action.

Les puits profonds ne ſe gèlent pas, non plus que les *eaux* qui ſubiſſent un grand mouvement, parce que l'air ne peut y pénétrer convenablement pour y former de la glace. Muſſembroeck a fait de la glace, en mettant autour d'un vaſe plein d'*eau* du ſel, de la neige & de l'eſprit de nitre : mais on ne peut pas en conclure que ces ſels ſoient eſſentiels à la formation de la glace ; il paroîtroit plus naturel de dire que l'*eau*, comme les métaux & beaucoup d'autres corps, tenant ſa fluidité d'un certain degré de chaleur, ſi elle

(1) Hydrologie, ch. 3.

(1) In the miſcellanea curioſa ; Lond. Tom. I.

lui eſt enlevée, la fluidité n'aura plus lieu ; ce qui fait préſumer que beaucoup de corps durs ſeroient mous, ſi on leur communiquoit une chaleur convenable.

Galilée a, le premier, obſervé que l'*eau* ſe dilatoit en gélant, à cauſe des bulles d'air qui s'y inſinuent : il y a apparence que cette raiſon doit contribuer à la rendre plus légère & à la faire ſurnager.

Boerhaave regarde l'*eau* comme une eſpèce de verre qui ſe fond à 33 degrés de chaleur, qui redevient ſolide dès qu'on l'expoſe au froid ; il faut convenir que la glace a beaucoup des qualités du verre : comme lui, elle eſt dure, élaſtique, fragile, tranſparente, inſipide, ſans odeur : ſans ſa très-grande volatilité, on pourroit en faire des lentilles de microſcope, & même de verre ardent.

Mairan a détaillé mieux que perſonne, dans ſon excellent *Traité de la Glace*, les phénomènes importans de la congellation ; il examine d'abord ceux qui accompagnent la formation de la glace ; il obſerve enſuite ceux qui ſe préſentent quand elle eſt formée, puis ceux qui ont lieu quand elle ſe fond ; enfin, ceux qu'elle offre quand l'art eſt employé pour obtenir de la glace : ſuivons en précis le plan de cet académicien.

Pour rendre facilement & fidèlement compte de ce qui ſe paſſe lors de la congellation, il faut d'abord mettre de l'*eau* dans de grands vaſes de verre mince, & à large ouverture : on l'expoſe à l'action d'un froid capable de changer l'*eau* en glace : on aura pour premier phénomene une pélicule terne & très-mince qui couvrira la ſurface de l'*eau* : enſuite on verra ſe détacher des parois du vaſe des filets différemment inclinés à ces parois, préſentant fort peu d'angles droits ; d'autres s'uniront à ceux-ci ſous de nouveaux angles, & de leur approximation, il réſultera des angles de 60 ou de 120 degrés : on aura de petites lames ſolides, dont l'union donnera la première couche de glace : plus le froid ſera vif, plus la glace deviendra promptement épaiſſe. Pendant que ces phénomènes ont lieu, ſur-tout s'ils procèdent lentement, on voit ſortir de l'*eau* une très-grande quantité de bulles d'air, dont une partie ſe trouve arrêtée au paſſage en quantité ſuffiſante pour troubler la tranſparence de la glace ; pour la rendre plus pure, plus tranſparente & plus homogène ; on peut en tout, ou en partie, au moyen de l'ébullition & de la machine pneumatique, ſouſtraire de l'*eau* l'air qu'elle contient naturellement. On obſerve toujours que le volume de la glace eſt plus conſidérable que celui de l'*eau* expoſée à la congellation, qu'elle eſt en outre ſpécifiquement plus légère, & ſurnage à la ſuperficie. C'eſt à cette augmentation de volume qu'eſt due la rupture des vaiſſeaux dont l'ouverture n'eſt pas très-large : dans cet état, l'*eau* peut ſoulever les ſeuils des portes, les pavés des rues, crever les tuyaux des fontaines & fendre les arbres.

Plus les *eaux* ont de mouvement, moins elles ſe gèlent facilement. Fareinheit a obſervé que de l'*eau* tranquille dans un vaſe à l'abri de l'agitation de l'air ou du vent, ſe refroidiſſoit de pluſieurs degrés au-deſſous du terme de la congellation, en conſervant ſa fluidité ; mais qu'elle la perdoit au moment où on l'agitoit, en reprenant ſa température de la glace, conſéquemment en s'échauffant pour ſe géler.

Tous les phyſiciens ont obſervé que lors même que la glace eſt formée, ſon volume augmente d'un jour à l'autre ; que conſéquemment ſa peſanteur ſpécifique diminue ; ce qui eſt dû à la force expanſive de l'air contenu dans la glace.

M. Homberg, après deux ans de travail, eſt venu à bout de faire de la glace privée d'air, d'une peſanteur ſpécifique, égale à celle de l'*eau*. Elle ſera d'autant plus ſolide, qu'elle aura plus de compacité, moins d'air, plus de froid, ſurtout dans les pays où il a coutume d'être très-rigoureux : auſſi, celles d'Iſlande & de Ruſſie ſont beaucoup plus ſolides que les nôtres.

En 1740, où le froid ſurpaſſa de pluſieurs degrés celui de 1709, les glaces furent ſi fortes & ſi compactes, qu'on conſtruiſit à Pétersbourg un palais tout de glace, de cinquante-deux pieds & demi de longueur, ſur ſeize de largeur & vingt de hauteur. Les blocs de glaces qu'on avoit tirés de la Néva, furent taillés avec des ornemens, & placés enſuite ſelon les règles de l'architecture la plus exacte ; on avoit mis ſur le devant du palais ſix canons avec leurs roues & affuts, auſſi de glace ; on les chargea d'un quarteron de poudre & de boulets, qui percèrent à ſoixante pas de diſtance des planches de deux pouces d'épaiſſeur. On peut juger par-là juſqu'où peut aller la réſiſtance de la glace. En 1709, les carroſſes traverſoient la Tamiſe, quoique la glace n'eut que onze pouces d'épaiſſeur ; mais c'étoit dans des endroits où elle avoit beaucoup d'étendue ſans aucune fêlure.

Le dégel s'opère bien plus lentement que la congellation, & par une température moins froide que celle qui lui avoit donné naiſſance ; l'air atmoſpherique ſuffit pour produire cet effet : mais l'*eau* qui a ſeulement un degré au-deſſus de la température de la glace, la fait fondre plus promptement que l'air échauffé au même degré. L'air acide & alcalin agit encore plus vîte. M. de Mairan avoit obſervé que la glace eſt beaucoup plutôt fondue ſur une aſſiette d'argent que ſur la

Digitized by Google

paume de la main, quoique celle-ci ſoit beaucoup plus chaude; ce qui ne peut guères s'expliquer que par l'affinité des corps avec la glace, & le plus grand nombre de points de contact qu'elle a avec des ſubſtances froides.

L'art produit la glace, ainſi que la nature (1), en faiſant naître un grand froid. Cela ſe pratique aiſément au moyen d'une quantité ſuffiſante de glace ou de neige unie avec un ſel neutre, tel que le ſel ammoniac, le nitre & le ſel marin; le premier eſt reconnu pour avoir plus particulièrement cette propriété. Ces ſels, en refroidiſſant très-vîte l'*eau* & la glace par leur diſſolution, augmentent l'intenſité du froid.

Ce mélange ſe fait ordinairement ſur le feu, pour obtenir un froid plus vif; c'eſt le moyen dont s'eſt ſervi Boerhaave, pour obtenir de la glace artificielle. M. Baumé en a fait d'une manière plus ſimple & plus courte, en procurant un très-grand froid à l'aide d'une liqueur très-évaporable: il a couvert une boule de thermomètre pleine d'*eau* commune, d'un linge trempé dans de l'éther; il a fait naître un froid de 40 degrés au-deſſous du degré de congellation du thermomètre de Réaumur, & ainſi eſt parvenu à la géler, d'autant plus facilement, qu'elle étoit plus pure; car, moins l'*eau* eſt pure, moins elle gèle facilement.

On doit rapporter à deux principales opinions celles qu'on a imaginées ſur la formation de la glace. Elles conſidèrent l'*eau*, ou comme condenſée, ou comme raréfiée. Dans la première opinion, la condenſation eſt due à la diſſipation d'un fluide étranger interpoſé entre les molécules de l'*eau*. Pluſieurs phyſiciens, entr'autres, l'abbé Nollet, ont adopté l'idée de Boerhaave, qui croit que la diſſipation ſeule du feu donne lieu à la congellation de l'*eau*: ſuivant cette opinion, ces effets ſont très-communs dans la nature. La fonte d'un métal eſt un dégel occaſionné par la chaleur, & ſa dureté eſt une congellation, en conſéquence du refroidiſſement de ſes parties: d'où l'on peut conclure que nul corps n'eſt eſſentiellement ſolide ou fluide; mais que ce ſont des états ſucceſſifs des mêmes corps: conſéquemment la glace n'eſt que de l'*eau* fixée par le froid, & l'*eau* qu'une glace fondue.

Ceux qui ont adopté la ſeconde opinion croient que cette cauſe ne ſuffit pas, & qu'il y a encore une autre ſubſtance, à laquelle Muſſembroeck donne le nom de particules frigorifiques, qui s'inſinuent entre les parties de l'*eau*, chaſſent & anéantiſſent en quelque ſorte la matière ignée qui s'y trouve interpoſée: ces molécules qu'il croit ſe trouver dans tous les ſels, ſont ſi déliées, que nos ſens ne peuvent les ſaiſir; mais elles ſervent avantageuſement à expliquer quantité de phénomènes, dont, ſans leur appui, il ne ſeroit pas fort aiſé de rendre raiſon.

Mairan ajoute à ces deux cauſes la diminution du mouvement dans les particules ignées qui reſtent dans l'*eau*.

M. Monet ne croit pas que l'état de glace ſoit l'état naturel de l'*eau*, parce que la nature n'auroit accordé à cet élément de ſe trouver dans ſon véritable état que pour quelques inſtans ſeulement, & dans quelques lieux particuliers, ou bien toute l'*eau* eût été habituellement de la glace.

Il vaut mieux croire que la glace eſt un état accidentel de l'*eau*. On a dit qu'elle étoit due à la privation du feu, dont l'abſence cauſoit la fluidité; mais il n'eſt pas bien déterminé que l'état de glace cache la préſence du feu. L'électricité préſente le même effet ſur la glace que ſur l'*eau*; on a de fortes raiſons de croire que tous les corps de la nature contiennent de la chaleur; pourquoi toute ſeule en ſeroit-elle privée?

La glace ſe trouve en grande maſſe dans les mers glaciales & les plus hautes montagnes, auxquelles on a donné le nom de *glaciers*. Elle y préſente à l'œil étonné le ſpectacle peut-être le plus impoſant de la nature; les Alpes, la Suiſſe & l'Iſlande en offrent d'immenſes. Scheuchzer dit qu'on en trouve qui ont deux mille braſſes perpendiculaires au-deſſus du niveau de la mer. M. Attman, dans ſon Ouvrage *ſur les Glaciers de la Suiſſe*, parle du glacier de Grindelwald, comme d'un phénomène étonnant. (*Voyez* GLACIER.) Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que tout à côté, on trouve des côteaux on ne peut pas plus fertiles & plus pittoreſques.

Les *eaux* de ces glaciers, ainſi que celles de neige, ſont inſalubres, & peu propres à faire cuire des légumes, ſi on ne les fait pas bouillir un long temps avant de s'en ſervir: ce que l'on pourroit attribuer à quelque ſubſtance étrangère, produite par la gelée, dont l'action du feu même ne la dépouille que très-difficilement. Comme ces

(1) Braune, Œpinus, Zeiher, Kruſe, Model, tous académiciens de Pétersbourg, parvinrent à congeller le mercure & à le rendre malléable. Le froid naturel étoit alors à 29 dégrés au deſſous de zéro au thermometre de Réaumur; ils parvinrent par les moyens connus, & ſur tout par le mélange de l'eſprit de nitre avec la neige, à le porter juſqu'au 125e degré de Réaumur. Les détails de cette belle expérience, à laquelle concourut Poiſſonnier notre confrère, des académies de Paris, Saint-Pétersbourg, &c. a été d'abord envoyé par ce médecin a l'académie des ſciences de Paris.

glaces ſont fort ſolides, on en peut faire des lentilles qui raſſemblent les rayons ſolaires au point d'allumer la poudre au fort de l'hiver, mais qui ne durent pas à cauſe de leur extrême volatilité, & que la tranſparence en eſt troublée par beaucoup de bulles d'air.

Plus le froid a d'intenſité, plus ces glaces s'évaporent facilement. Des expériences faites par Ganteron à Montpellier, ont fait voir que la glace perdoit le quart de ſon poids en vingt-quatre heures, quoiqu'elle ſe fonde beaucoup plus lentement qu'elle ne s'eſt formée : car dans les endroits où la température eſt au-deſſous du terme de la congellation, pluſieurs heures ſuffiront à peine pour rattraper une fluidité perdue en cinq ou ſix minutes. Cette connoiſſance a mené à conſtruire dans le ſein de la terre ces glacières, dont le goût & le luxe tirent journellement un ſi grand parti.

La glace ſe fond quelques degrés au-deſſus de zéro, & à un froid énorme.

C'eſt peu de développer des ſpéculations théoriques ſur la formation de la glace, il faut en outre la conſidérer relativement aux uſages qu'on en fait dans les ſciences, ainſi que les reſſources qu'elle procure à l'économie animale, ſoit dans l'état de ſanté, ſoit dans celui de maladie.

La glace fournit particulièrement à nos beſoins; lorſque l'air eſt chaud, qu'on veut rafraîchir les fluides qu'on ſe propoſe de boire, elle leur procure un ſentiment de fraîcheur délicieux, & d'autant plus commodément, qu'il ſuffit de plonger dans de l'*eau* où l'on aura jetté de la glace pilée ou de la neige, les vaſes qui contiennent la boiſſon dont on veut faire uſage.

Les tempéramens auxquels la glace convient le mieux, ſont particulièrement les bilieux & les perſonnes qui ont à craindre l'épuiſement qui eſt la ſuite des grands travaux, celles qui ſont pituiteuſes, phlegmatiques, chez qui le mouvement des humeurs eſt lent & la digeſtion laborieuſe. Dans les climats où les chaleurs ſont conſidérables, comme en Italie, en Eſpagne, à l'Amérique méridionale, dans les Indes orientales, l'uſage de la glace eſt infiniment utile & ſoutient les forces qui s'énerveroient facilement ſans le reſſort & le ton qu'elle donne à l'eſtomac. On y met rafraîchir les liqueurs par la glace & on en place même des morceaux dans les liqueurs. On a obſervé que c'étoit un moyen d'éviter une foule de maladies inflammatoires & putrides qui ne manqueroient pas de paroître ſans cette précaution.

Les boiſſons à la glace ſont délayantes, calmantes, fortifiantes & rafraîchiſſantes; elles rapprochent les fibres des ſolides, les reſſerrent & empêchent la ſtagnation des humeurs ou leur trop grande évaporation. Elles doivent être proſcrites toutes les fois que l'eſtomac eſt vuide, qu'on vient de ſe livrer à de violens exercices, parce que le paſſage de la température chaude à la froide ſeroit pernicieux.

La ſenſualité a encore très-avantageuſement employé la glace pour congeler des préparations alimentaires avec le lait & les ſucs des différens fruits. On les nomme *glaces*, & elles ſont les délices des tables les plus recherchées. Beaucoup de médecins en proſcrivent l'uſage; mais c'eſt un vieux préjugé dont on n'aura pas de peine à ſe défaire, quand, avec la facilité de s'en procurer, on conſidérera que la glace en elle-même ne contient rien qui puiſſe déranger l'ordre des fonctions animales; qu'au contraire, elle eſt tonique, digeſtive, & propre ſur-tout, aux tempéramens pituiteux, mous & humides. Mais les qualités qui la rendent utile, peuvent auſſi la rendre nuiſible, ſi on n'en uſe pas modérément, ſi on n'eſſaie pas les forces de ſon eſtomac : & il y en a de ſi ſenſibles, qu'ils ne peuvent aucunement les ſupporter. Si on a la mal-adreſſe d'en prendre lorſqu'on a bien chaud, on s'expoſe à des inflammations violentes, ſur-tout à celles de la poitrine, ainſi qu'il arrive ſouvent à ceux qui ſe rafraîchiſſent inconſidérément, lorſqu'ils ſont en ſueur & très-échauffés. Les extrêmes, dans ces cas, ſont très-dangereux. Lanciſi dit qu'on a vu mourir des gens ſubitement après des excès de ce genre.

Il eſt très-sûr qu'à certains égards on pourroit regarder la glace comme beaucoup moins ſuſceptible d'inconvéniens après le dîner que le café, dont l'habitude journalière n'incommode pas ceux qui en font un uſage modéré, & qui n'ont point une conſtitution trop ſenſible.

C'eſt ſur-tout ſur ces ſortes d'objets qu'il faut moins s'en rapporter à la prudence d'un médecin qu'au ſentiment de l'eſtomac, qui ſait conſeiller impérieuſement, mais dont une ſenſualité mal entendue & pernicieuſe ne craint point trop ſouvent de dédaigner les avis.

L'effet dangereux que l'uſage immodéré des glaces pourroit procurer, viendroit d'un trop grand reſſerrement dans les ſolides, & d'une forte condenſation des fluides; l'action des uns, & la fluidité des autres ſe trouveroient diminuées; de-là les ſpaſmes, même dans les parties les plus éloignées, les engorgemens, les étranglemens dans les vaiſſeaux de tous les genres, ſur-tout dans des parties ſenſibles, comme l'eſtomac, la poitrine; de-là des coliques, des cours de ventre critiques, des vents, des ſuppreſſions d'évacuations. Les tempéramens & les âges auxquels les glaces ſont nuiſibles, ſont ceux des gens bilieux

&

& ardens, des vieillards & des enfans. Hoffman a fait, dans ſa Pathologie générale, la critique des boiſſons à la glace; & dans une diſſertation ſavante & poſtérieure, il a démontré les avantages de cette même boiſſon; il convient qu'elle eſt très-utile dans les pays chauds, ſur-tout dans la ſaiſon brûlante. Auſſi, lorſqu'en Italie ou en Eſpagne on manque de glace pour rafraîchir les boiſſons, on bien de neige pour la remplacer, alors il règne beaucoup plus de maladies putrides & malignes que dans les circonſtances contraires.

Il ne nous reſte plus qu'à faire connoître les préparations les plus familières que procure la glace.

Les glaces d'office ſont compoſées de divers liquides qu'on fait geler pour les rendre plus rafraîchiſſans & plus agreables.

On doit préſumer que l'art de faire les glaces de ce genre a été dû au beſoin, & que c'eſt dans les pays les plus chauds qu'il a dû naître: en effet, on les y emploie de temps immémorial. Elles ont été introduites en France, vers 1660, par Procope Couteaux, florentin.

On gêle avec facilité les liqueurs qu'on deſtine à former des glaces, par le moyen de la glace pilée & du ſel marin, du ſel ammoniac, de la potaſſe, de l'eſprit-de-nitre & du ſalpêtre brut.

On fait cuire les fruits dont on deſire faire des glaces: on les fait paſſer à travers des tamis, plus ou moins clairs; on y mêle du ſucre qui a été clarifié exprès, & les ingrediens propres à en relever le goût: on les met enſuite dans une ſoupière ou vaſe d'étain, dans lequel la congellation doit ſe faire. On la remplit au plus aux deux tiers; après quoi, on la place dans un ſeau qu'on emplit de glace pilée, miſe par couches avec du ſel marin & du ſalpêtre brut, à-peu-près en doſes égales. Cinq ou ſix minutes après, on tourne la ſoupière avec viteſſe dans le ſeau, pendant environ un quart-d'heure: & lorſque la congellation a lieu, il ſe forme autour du vaſe une croûte qu'on détache & qu'on mêle avec la compoſition: on répète pluſieurs fois ce manege, & la matière eſt propre à être placée dans des petits godets, dans leſquels on les ſert.

Pour faire des fromages à la glace, il ne s'agit que de faire congeller les compoſitions qu'on deſire, dans des moules de fer-blanc ou d'étain qui ont la forme qu'on ſouhaite.

On trouvera une méthode très-détaillée de faire toute ſorte de glaces, dans le tome I. des *Arts & Métiers* de cette Encyclopédie. Ainſi, nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce point. Nous recommanderons ſeulement de ne point employer des couleurs qui ne ſeroient point celles des fruits, pour leur donner un coup-d'œil plus agréable, parce qu'elles pourroient être infiniment nuiſibles.

L'*eau* en bouillant, éprouve une dilatation conſidérable, qui eſt dûe à l'air qu'elle contient, & au fluide igné qui la pénètre. Elle ſe dilate, à partir du point de la congellation juſqu'à celui de l'ébullition, d'environ la vingt-ſixième partie de ſon volume (1).

Le feu qui fait bouillir l'*eau*, ajouté à ce qu'elle renferme déja, met en action toutes les parties du fluide, cauſe une eſpèce de tourbillon & de mouvement violent, qui amène celui de l'ébullition. Arrivée à ce terme de chaleur, l'*eau* n'en peut prendre un ſupérieur, parce que ſes pores ſont aſſez dilatés pour permettre au feu d'en ſortir avec la même facilité qu'il y entre, & il ne peut plus s'y accumuler.

Dans le vuide, l'ébullition de l'*eau* eſt très-prompte, & ne peut acquérir que quarante dégrés de chaleur, au lieu qu'elle donne le double, ou quatre-vingt à l'air libre (2). En général, plus la preſſion de l'air ſera puiſſante ſur la ſurface de l'*eau*, plus elle arrivera difficilement au terme de l'ébullition; ainſi elle y parviendra plus facilement, ſi on la fait bouillir à de grandes hauteurs, & dans un vaſe bien fermé, que ſi on procède dans une plaine, & dans un vaſe découvert.

Le degré de chaleur qui procure l'ébullition eſt toujours proportionné à la denſité des corps: auſſi l'eſprit-de-vin bout plus vite, quoique moins chaud que l'*eau* bouillante: l'*eau* a cet avantage ſur l'huile, l'huile ſur la cire, &c.

L'*eau* échauffée & bouillante ſe diſſipe en vapeurs, en formant une eſpèce de nuage blanc, lorſqu'elle en a la liberté; car ſi elle ſe trouve renfermée, alors elle ſe rarefie avec une force incroyable, & de beaucoup ſupérieure à celle de la poudre à canon: on en a une preuve dans la petite boule de verre de trois à quatre lignes de diamètre remplie d'eau ou d'eſprit-de-vin, qu'on expoſe à la chaleur d'une bougie; elle fait en éclatant, une exploſion ſi forte, qu'elle égale celle d'un coup de fuſil.

Huygens eſtime ce degré de chaleur de l'*eau* bouillante le deux cent douzième du thermomètre de Fatenheit, ou le quatre-vingtième de

(1) Dictionnaire de phyſique de M. Briſſon.

(2) Philoſoph. Tranſact. n°. 385.

celui de Réaumur. Il faut bien prendre garde de ne point lui appliquer trop ſubitement la chaleur qu'on déſire, car l'*eau* ne pouvant plus ſe diſſiper ſucceſſivement en vapeurs, éclateroit bientôt avec une exploſion terrible & dangereuſe.

C'eſt ce qui arrive quand on verſe de l'*eau* dans l'huile bouillante, dans des métaux, ou des ſels fondus, lorſqu'on nettoie un canon qui a beaucoup tiré avec un écouvillon mouillé, il ſe trouve chaſſé par la dilatation de la vapeur de l'*eau*.

La chaleur de l'*eau*, avant d'être réduite en vapeurs, ſuit la progreſſion ſuivante, d'abord ce fluide s'échauffe peu à peu, ſe raréfie, augmente de volume; il fait enſuite un certain bruit, pendant lequel il s'échappe de l'air, & qui annonce que l'*eau* va bouillir: ce qui ne manque pas d'arriver auſſi-tôt qu'on voit un mouvement conſidérable d'ondulation ſur la ſurface de l'*eau*; car alors elle contient autant de calorique, qu'elle en peut contenir, & rien n'eſt plus capable d'augmenter ſa chaleur: elle commence à ſe volatiliſer.

La vertu élaſtique des vapeurs de l'*eau*, eſt très-ſingulière; elle reſſemble alors en quelque ſorte à de l'air: l'expérience de l'eolipile en eſt la preuve (1). C'eſt à la réaction de ces vapeurs, qu'eſt dû l'effet diſſolvant de l'*eau* dans la machine de Papin, parce qu'étant fermée à vis & hermétiquement, les vapeurs qui ne peuvent s'échapper, ſe précipitent en cherchant une iſſue au travers des os qu'ils pénètrent, & les ramolliſſent aſſez, pour y imprimer des médailles, & en faire des gelées.

C'eſt par ce moyen que la vapeur de l'*eau* fait mouvoir de très-fortes machines, ſur-tout des pompes à feu à l'aide deſquelles on fait que les marais ſont deſſéchés, & que les plus grandes villes ſe trouvent abondamment fournies de l'*eau* neceſſaire à leur ſalubrité, à leur propreté, & à leur ſûreté.

M. Macquer ne penſe pas que l'*eau* prenne un degré de chaleur fixe, parce que raréfié à un certain point, le feu la pénètre librement & ſans obſtacle, comme beaucoup d'autres corps; mais bien parce que l'*eau* étant volatile, ſe réduit en vapeurs qui s'exhalent, & s'éloignent du feu dont elles éludent l'action auſſi-tôt qu'elle éprouve un certain degré de chaleur. Il apporte pour preuve, que les corps volatils ſeuls ont cette propriété que l'*eau* & les corps volatils enfermés acquièrent un degré de chaleur plus conſidérable, indéterminé, ou plutôt proportionné à leur fixité forcée: ce qui a lieu dans la machine de Papin.

(1) Muſſembroeck, de aqua, art. 870.

M. Magellan dans ſa nouvelle théorie ſur la chaleur des corps, adopte les idées ſuivantes de M. J. Watt, qui prétend, d'après des obſervations fort exactes, que la chaleur ſpécifique de la vapeur de l'*eau* eſt égale à huit cens degrés du thermomètre de Fareinheit; il adopte l'explication du phénomène de l'élevation des vapeurs, comme dépendant tout à fait de l'attraction entre les particules de l'air & celles de la vapeur; il croit auſſi que la chaleur ſpécifique de la vapeur de la glace n'eſt pas moindre que celle de la vapeur de l'*eau* bouillante; il dit que le Docteur Irwine de Glaſcow avoit prouvé, que la chaleur ſpecifique du mélange de l'*eau* avec l'acide vitriolique, étoit moindre que les ſources des chaleurs ſpécifiques de ces deux fluides avant leur mélange; il attribue, ainſi que le docteur Black, la fixité de l'*eau* pour ſe glacer, à un petit mouvement inteſtin qui expoſe les différentes particules de ce fluide à celle de l'air, pour y dépoſer le ſurplus de leur chaleur ſpecifique.

L'*eau* s'évapore moins que l'*eau*-de-vie, plus que le mercure qui ne s'élève pas au-delà de trois pouces, ce qui dépend peut-être de la peſanteur de ſes particules conſtituantes, & de leur vertu attractive.

La volatilité expanſible de l'*eau*, préſente un phénomène des plus frappans. Une partie d'*eau* miſe en expanſion, a été calculée occuper un eſpace quatorze mille fois plus grand, que celui qu'elle occupoit ſous ſa forme fluide: c'eſt ce qui fait que la poudre produit une exploſion auſſi conſidérable. En effet, moins le ſalpêtre eſt ſéché, plus la poudre eſt humide, plus elle a de force. On connoit l'effet que produit l'*eau* jettée en volume ſur une maſſe de métal fondu, & ne pourroit-on pas préſumer que c'eſt à l'*eau* de la mer qui pénètre dans les volcans, que ſont dûes les terribles exploſions qu'on leur voit produire; ſecla eſt d'autant plus probable, que preſque tous les volcans ſont voiſins de la mer & que nous ſavons par des relations ſûres, que ceux-ci particulièrement ont vomi des colonnes d'*eau* très-conſidérables, qui ſervent à entretenir leur energie; puiſqu'il eſt vrai que l'*eau* favoriſe la combuſtion, lorſque ſon volume eſt en petite proportion avec les corps qui éprouvent l'action du feu. C'eſt ce qui doit faire craindre que l'Ethna, qui vient de produire des effets ſi déſaſtreux en Sicile, & dans preſque toute la Calabre, ne ſomente encore de nouveaux accidens juſqu'à ce que l'eau y pénètre en aſſez grande maſſe pour l'éteindre tout-à-fait.

L'*eau* en vapeurs forme la roſée par ſon union avec l'air, ainſi que le prouve Leroy, de Montpellier; c'eſt avec cette forme que l'*eau* pénètre le plus facilement ſous les corps.

Digitized by Google

MM. Horbern & Bergman (1) ont fait pluſieurs expériences électriques, qui prouvent que l'*eau* peut propager la commotion, & recevoir l'électricité des autres corps, ainſi que la glace, (quoiqu'elle n'ait pu juſqu'ici, dans aucun cas produire l'électricité par elle-même); que le fluide électrique n'a pu être encore accumulé & fixé dans l'*eau* par le moyen des chocs ou de l'étincelle; qu'il n'y a que des maſſes conſidérables d'*eau*, ou de vapeurs aqueuſes, qui tranſmettent la commotion. Quoique cette faculté électrique ſe propage très-bien au travers de l'*eau*, un morceau de glace, placé au milieu de la chaine électrique, arrête le paſſage de la commotion, comme l'a obſervé le docteur Franklin; ainſi les corps qui propagent l'électricité facilement, ne tranſmettent pas toujours le choc.

Des tentatives ultérieures nous apprendront, ſi l'*eau* l'emporte ſur les animaux & les métaux pour la vertu électrique propageante: c'eſt l'avis de pluſieurs phyſiciens; mais on peut encore deſirer des comparaiſons plus ſuivies, & des expériences nouvelles ſur chacun de ces corps, pour qu'on puiſſe avoir leurs rapports les plus exacts entre eux.

Bien des phyſiciens avoient cru que l'air de l'atmoſphère contenoit de l'*eau* en expanſion: aucun n'a fait des recherches plus ingénieuſes ſur ce point, que Leroy (1), ſes travaux tendent à prouver; que l'*eau* eſt tenue par l'air dans une véritable diſſolution; qu'une quantité d'air déterminée avec un degré de chaleur donné, ne peut diſſoudre qu'un certain volume d'*eau*; que lorſqu'elle en eſt ſaturée; il peut en diſſoudre de nouvelle, ſi on lui donne un degré de chaleur plus grand; qu'au contraire, après la ſaturation, ſi la chaleur diminue, il ſe précipite une partie de l'*eau* que l'air tenoit en diſſolution; il a rapproche certains phénomènes qu'offre l'*eau* ſuſpendue dans l'air, de ceux que manifeſtent les ſels ſuſpendus dans l'*eau*. Il preſente des expériences qui engagent à croire que l'élévation & la ſuſpenſion de l'*eau* dans l'air s'opèrent à peu près par le même mécaniſme, que l'élévation & la ſuſpenſion des ſels dans l'*eau*, ſans prétendre toutefois en expliquer le mécaniſme, ſur lequel on n'a que des préſomptions encore bien éloignées de l'évidence.

Voici une des expériences qu'à fait Leroy, en confirmation de ſa théorie.

Il a pris dans un jour d'été un globe de verre blanc, dont il a bouché exactement l'ouverture; bien sûr qu'il ne contenoit pas un atôme d'*eau*, il l'a placé ſur un grand gobelet plein d'*eau* réfroidie preſque au terme de la glace, de manière qu'une partie du globe étoit contigue à l'*eau*: ayant retiré le globe trois ou quatre minutes après, l'ayant bien eſſuye, l'intérieur de la partie qui étoit contigue à l'*eau* s'eſt trouvé tapiſſé de petites gouttes: cette *eau* a été reabſoute, à meſure que le globe a repris de la chaleur. Laiſſant échauffer enſuite l'*eau* qui eſt dans le gobelet, & y expoſant le globe à différentes repriſes, il a obſervé que moins l'*eau* du gobelet eſt froide, moins la quantité d'*eau* qui ſe precipite eſt grande; qu'enfin au-deſſus d'un certain degré, il ne s'eſt plus rien précipité. Il donne le nom de degré de ſaturation de l'air, à celui du froid auquel il eſt prêt à permettre la diſſipation d'une partie de l'*eau* qu'il tient en diſſolution.

D'après cette expérience, Leroy tire la conſéquence, que le vent étant le même en direction & en force, la quantité d'*eau* que l'air de l'atmoſphère tient en diſſolution aux différens jours & aux mêmes heures, eſt à peu près proportionnelle à la chaleur de l'air.

D'autres expériences ont de plus engagé Leroy à conclure, que la direction du vent & de ſa force, font varier conſidérablement la quantité d'*eau* que l'air tient en diſſolution; il prouve qu'à Montpellier, l'air qu'amène le vent de la mer, tient plus d'*eau* en diſſolution que les autres: en effet, il en eſt pour l'ordinaire chargé au point, que le dégré de ſaturation de l'air approche beaucoup celui de la chaleur. Au contraire, l'air qu'amène le vent du nord ne tient proportionnellement à ſa chaleur que très-peu d'*eau* en diſſolution.

Leroy tire de ces connoiſſances une induction favorable à la médecine, en ce qu'il l'applique à l'influence que l'humidité & la ſechereſſe de l'air peuvent avoir ſur l'inſenſible tranſpiration.

L'*eau*, ſelon lui, quand elle eſt déja chargée de ſel, en diſſout du nouveau d'autant plus rapidement, qu'elle eſt plus éloignée du point de ſaturation; il en eſt de même de l'air: plus il eſt éloigné du point de ſaturation, plus il diſſout l'*eau* avec celerité. Cette remarque donne des idées préciſes ſur l'état de l'air, lorſqu'il eſt ſec ou humide; elle ne déſigne pas abſolument la quantité d'*eau* que l'air contient, mais ſeulement celle de l'*eau* relativement à ſa chaleur.

L'air peut être très-deſſéchant un jour d'été & contenir beaucoup plus d'*eau* que l'air très-humide d'un jour d'hiver. Par une ſorte gelée, par un vent du nord, l'air peut être beaucoup plus

(1) Tome XIV, Journ. de phyſ.

(2) Mémoire ſur l'élévation & la ſuſpenſion de l'eau dans l'air, par Leroy, médecin de Paris.

éloigné du point de ſaturation, & par conſéquent plus deſſéchant que l'air fort chaud d'un jour d'été.

Il ne nous reſte plus des propriétés phyſiques de l'*eau*, qu'à la conſidérer comme ſolide ou comme glace. Nous le ferons au mot qui y a rapport. (*Voyez* GLACE.)

CHAPITRE III.

Diviſion des Eaux.

L'examen des *eaux* en général, celui de leur nature, de leur qualité, dépend de l'hydrologie, qui eſt autant la ſcience du naturaliſte que celle du phyſicien. Elle nous apprend que l'*eau*, quoique toujours en apparence dans le même état, ſe combine de pluſieurs manières avec tous les corps de la nature, acquiert des propriétés qu'elle n'avoit point auparavant, & procure de nouveaux phénomènes. Elle fournit moins à notre ſatisfaction, lorſque nous cherchons à connoître avec une certaine préciſion la quantité d'*eau* que contient le globe, ou qui ſe trouve ſuſpendue dans l'atmoſphère; nos idées abſtraites ſur ce point, ne nous permettent que d'admirer la ſage diſtribution que la nature en a faite, les beſoins auxquels elle ſatisfait, & les grands avantages qu'elle nous procure. En travaillant à en rendre l'uſage plus utile aux hommes, nous aurons gagné beaucoup plus, qu'en nous appéſantiſſant ſur des brillans ſyſtêmes, dont la fauſſe lueur ne peut ſe développer qu'aux dépens des connoiſſances poſitives dont nous devons être jaloux.

Il eſt très-eſſentiel de connoître les différentes eſpèces d'*eaux* qui ſont à la ſurface du globe, & d'examiner les circonſtances particulières qu'elles préſentent. Pour le faire avec plus d'ordre & de méthode, les ſavans de tous les âges, ſont convenus de diſtinguer les différentes *eaux*.

Le plus grand nombre les a diviſées en *eaux* du ciel, en *eaux* terreſtres, & en *eaux* de la mer. Le premier qui ait mis de l'ordre dans la diviſion des *eaux*, eſt Vallerius, dans ſa minéralogie (1). Sa grande diviſion eſt celle qui ſépare les *eaux* en *eaux* douces & minérales; il ſubdiviſe les premières en *eaux* du ciel & en *eaux* de la terre, les ſecondes en *eaux* minérales froides & en *eaux* minérales chaudes. Cartheuſer a donné auſſi un ouvrage (2) où il diviſe les *eaux* en ſapides & en inſipides, ou en *eaux* douces & en *eaux* minérales. M. Monnet (3) les a ſéparées en quatre eſpèces, ſavoir en *eaux* douces, *eaux* de pluie ou de neige, en *eaux* minérales & ſalées, & en *eaux* de mer.

J'ai cru devoir diviſer les *eaux* 1°. en douces, communes ou ſimples) 2°. en *eaux* ſalées, minérales ou compoſées. Cette diviſion m'a paru la plus naturelle & la plus facile à retenir. Je les ſubdiviſe en *eaux* du ciel & en *eaux* de la terre; je commence par celles que fournit l'atmoſphere.

ORDRE PREMIER.

Eaux douces du ciel.

En général, les *eaux* douces & communes peuvent être conſidérées relativement aux hommes, non-ſeulement comme les meilleures, mais encore comme les plus importantes, puiſqu'elles ſont de première néceſſité pour entretenir leur exiſtence; elles ſont dues aux vapeurs aqueuſes, que le ſoleil pompe & enlève continuellement du ſein des mers, ainſi que de la ſurface de la terre, qui enſuite ſont dirigées ſur les montagnes, & condenſées, retombent en pluie, en neige, en grêle. Quoique ces *eaux* ſoient plus pures que beaucoup d'autres, elles conſervent encore beaucoup de particules hétérogènes dont on ne peut abſolument les dépouiller que par la diſtillation.

Les *eaux* douces les plus ſalubres, ſont celles qui ont été entraînées dans leur cours ſur un plan incliné, à travers des pierres dures, du ſable, du caillou, ſur-tout ſi elles ont ainſi parcouru un terrein conſidérable. Les pluies, les orages, les fontes des neiges entraînent des matières étrangères, qui les rendent moins bonnes; mais elles ne tardent pas à s'épurer par le battement, le roulage, & les eſpaces qu'elles parcourent. Les *eaux* de ſources vives, limpides, de bon goût, & dans les circonſtances dont nous venons de parler, préſentent les plus avantageuſes reſſources aux animaux.

Les plus nuiſibles ſont celles qui ſe rencontrent à côté de certaines mines, & dans des terreins calcaires; ces dernières occaſionnent un épaiſſiſſement dans les humeurs, & particulièrement des engorgemens dans les glandes du col, auxquels on a donné le nom de goûtre, & qui affecte même les animaux domeſtiques. M. Maret prétend que la cure en eſt facile, quand on s'oppoſe au mal dès ſon origine, & qu'on ſe ſert de la recette employée avec grand ſuccès à Sainte Marie-aux-Mines, dont nous donnons la formule (4).

(1) Paris, 1753.

(2) Rudimenta hydrologiæ ſiſtematicæ. *Franfort-ſur-l'Oder*, 1758.

(3) Nouvelle hydrologie, 1772.

(4) Prenez huit onces de feves noires, quatre onces

Les *eaux* douces ſeront conſidérées, ou comme venant de l'atmoſphère, ou comme appartenant à la terre, où elles s'amaſſent & s'écoulent. Sous le premier aſpect, on a l'*eau* de pluie, la neige, la grêle, les brouillards, la roſée, le givre. Sous le ſecond, les puits, les fontaines, les ruiſſeaux, les rivières, les fleuves, & les *eaux* dormantes & croupiſſantes, &c.

PARAGRAPHE PREMIER.

Eau de pluie.

La pluie n'eſt autre choſe qu'un amas de gouttes d'*eau* plus ou moins fortes, qui tombent ſur la terre de temps à autre, & qui naiſſent du rapprochement des vapeurs ou particules aqueuſes qui ſe trouvent ſuſpendues dans l'atmoſphère, ſe réuniſſent par une eſpèce d'attraction mutuelle, & ſont entraînées par leur poids, dès qu'elles deviennent plus peſantes que l'air, qui les ſoutenoit dans un très-grand état de diviſion. Si elles ſe réuniſſent inſenſiblement, alors on a de très-petites gouttes, dont la peſanteur ſpécifique ne diffère pas beaucoup de celle de l'air, & qui prennent le nom de bruine.

La pluie eſt au monde en grand, ce que la boiſſon eſt aux animaux en particulier; elle rend à la terre l'humidité que la ſéchereſſe & l'évaporation de ſes ſucs lui avoit enlevés: on ſait que dans les pays où la ſéchereſſe a lieu pendant 5 à 6 mois de l'année, il y a des inondations qui ſuppléent aux *eaux* de la pluie aſſez abondamment, pour procurer à ces climats la plus grande fertilité; c'eſt ce qui a lieu à la côte de Coromandel & en Egypte, où la diſette eſt très-grande lorſque l'inondation n'a pas lieu.

L'*eau* de pluie contient une certaine quantité de ſels nitreux & marins, de terre calcaire, dont les proportions ſont relatives aux lieux d'où portent les exhalaiſons, & aux ſaiſons pendant leſquelles elles ont lieu. On ſait que la pluie qui tombe après une grande ſéchereſſe, eſt moins pure que celle qui la ſuit. Selon Boerhaave, celle qui tombe par un grand vent accompagné de beaucoup de chaleur, eſt la plus ſale de toutes, parce qu'elle ramaſſe une quantité de petites ſemences de plantes, & d'œufs d'inſectes, qu'on voit éclore, fermenter, & par leur corruption donner à l'*eau* une mauvaiſe qualité.

Cependant, ſi on les recueille avec ſoin dans un temps frais, ainſi que celles de neige, elles paſſent pour être fort bonnes. On croit même qu'elles peuvent, contre l'ordinaire des autres, paſſer la ligne équinoxiale, ſans ſubir l'altération qu'elles éprouvent ordinairement.

Les avantages de la pluie ſont très-grands; elle humecte, ramollit la terre ſéchée par l'ardeur du ſoleil, la fertiliſe pour nos beſoins, purifie l'air de miaſmes qui pourroient nuire à la reſpiration, le rend plus léger, plus rafraîchiſſant, elle entre pour beaucoup dans la production des ſources, des fontaines & des rivières. Les principales académies de l'Europe ont des ſavans qui s'occupent particuliérement à déterminer en quelle proportion la pluie tombe en différens lieux en même temps, & au même endroit en différens temps. Leurs tables météorologiques pourront fournir, au bout d'un nombre d'années, des réſultats d'autant plus intéreſſans, qu'ils pourront être plus comparatifs.

Au moyen de ces tables, on arrivera peut-être au point d'appercevoir les rapports qui peuvent ſe trouver entre les *eaux* de la terre & celles de pluie, entre la ſomme des *eaux* qui viennent du ciel, & celle des ſources qui ſont fournies par la ſuperficie du globe.

On ne s'accorde pas ſur la profondeur à laquelle peut pénétrer l'*eau* de pluie dans le ſein de la terre. Sénèque (1) croit qu'il n'y a point de pluie, quelque continue qu'elle ſoit, qui s'inſinue juſqu'à dix pieds. M. de Buffon (2) a obſervé dans un terrein qui n'avoit pas été remué depuis deux ſiècles, que l'*eau* avoit pu pénétrer juſqu'à quatre pieds. Mais on ſent que l'*eau* peut s'inſinuer plus ou moins, ſelon qu'elle rencontre des terreins plus faciles à pénétrer, ſelon qu'elle tombe plus ou moins abondamment, plus ou moins long-temps, dans des lieux plus ou moins déclives.

En général, on ne doit ſe ſervir de ces *eaux* que quand on ne peut pas employer celles qui coulent à la ſurface du globe.

§. II.

La Neige.

Quand l'*eau* dans certaines conſtitutions de l'atmoſphère ſe congele & tombe des nues ſous

de ſuc candi, ſix onces d'éponge: faites torréfier le tout dans un pot non vernifſé & bouché, réduiſez en poudre. On en prend le ſoir & le matin environ un demi gros.

(1) Quæſt. natur. lib. III, cap. 7.

(2) Hiſtoire natur. tome. I, page 122, édit. in-12.

la forme de flocons d'une extrême blancheur, elle se trouve dans l'état de neige. C'eſt un amas de très-petits glaçons de figure oblongue, rameuſe, confuſément réunis, & ſaiſis par la gelée, lorſqu'ils étoient encore dans l'état de gouttes. Si, en perdant leur liquidité, elles ont acquis une certaine groſſeur, alors elles forment la grêle, qui approche encore davantage de la glace que la neige. Cette dernière tombe quelquefois ſous des formes régulières & cryſtalliſées en quelque ſorte, comme l'ont obſervé Muſſenbroeck, Bartholin, Caſſini (1).

Wilke a obſervé que, ſi on fait fondre du ſavon très-fin dans de l'*eau* de neige le temps étant froid, & qu'à l'aide d'un chalumeau on forme, en ſoufflant, des bulles de ſavon, on appercevra des petites particules de neige qui flottent ſur la bulle, & qui, condenſées par le froid, donnent des étoiles ordinairement exagones.

J'ai vu dans la Moſcovie, au mois de janvier, de ces étoiles exagones exactement régulieres, voltiger dans l'air, offrir des belles cryſtalliſations exagones de cinq à ſix lignes de diamètre, le thermomètre étant à dix-neuf degrés.

Le volume de la neige ſurpaſſe celui de l'*eau* d'environ un dixième, ſon évaporation eſt extrémement facile à l'air libre, & ſon froid égal à celui de la glace.

Son éclat peut faire ſur la vue des impreſſions dangereuſes, puiſqu'au rapport de Xenophon, des ſoldats de l'armée de Cyrus, après avoir marché pluſieurs jours à travers des montagnes couvertes de neige, furent attaqués, les uns d'inflammations aux yeux, les autres de cécité.

En 1785, à Moſcow, le ſpectacle continuel de la neige fit ſur ma vue une telle impreſſion, que pendant pluſieurs jours je perdis la faculté de voir les objets les plus frappans, ce qui duroit dix, douze minutes, ſept ou huit fois dans la journée. Je l'avoue, j'ai paſſé rarement des moments plus fâcheux.

Margraff (2) a trouvé dans cent meſures d'*eau* de neige analyſées, ſoixante grains de terre calcaire, quelques grains de ſel marin calcaire & de nitre; il dit avoir eu à-peu-près les mêmes réſultats qu'avec la même quantité d'*eau* de pluie, à la différence près, qu'il y avoit plus de ſel nitreux dans l'*eau* de pluie, & plus de ſel marin dans l'*eau* de neige; elle eſt abſolument privée d'air & d'acide aerien, qui exiſtent plus ou moins abondamment dans toutes les *eaux*; Bergman penſe que ce pourroit bien être pour cette raiſon qu'elle eſt nuiſible aux animaux.

Les neiges de certains pays en modèrent beaucoup la chaleur, comme font celles des Cordillières au Perou. On ſait que la neige fournit une grande quantité d'*eau* aux ruiſſeaux & aux fleuves; on peut en faire uſage, au défaut de la glace, dans les mêmes circonſtances où l'on auroit employé cette dernière.

Mennier, médecin à Véſoul, dit avoir été témoin d'une manière très-extraordinaire & très-infaillible employée par les médecins de Syracuſe, de temps immemorial, pour rendre aux femmes leurs évacuations périodiques, lorſqu'elles ont été ſupprimées par quelqu'accident. Ils s'informent peu des cauſes particulières, qui ont pu déterminer le mal, & tranquilles ſur tous les accidens ſubſéquens, ils font emplir de neige un ſachet de deux pieds de longueur de ſept à huit pouces de diamètre, couchent la malade ſur la paille, placent ſous la région lombaire le ſac de neige, & l'y laiſſent juſqu'à ce que l'évacuation reparoiſſe; ils la font remettre au lit; ils favoriſent l'effet de ce remède avec une boiſſon, dans laquelle ils mettent beaucoup de neige fondue.

Ce medecin conjecture, que ce qui fomente l'ardeur de la fièvre qui ſurvient à la ſuite des ſuppreſſions, pourroit bien être l'effort que déploie l'air fixe pour ſe dégager du centre des molécules de nos fluides, ſe rejoindre enſuite à la grande maſſe atmoſphérique, ou s'inſinuer dans certains organes deſtinés ſpécialement à la tranſmettre au-dehors.

Il paroît aſſez démontré que les pores cutanés exhalent beaucoup d'air fixe, que de 40 pouces cubiques d'air que nous inſpirons à chaque dilatation de la poitrine, nous n'en rendons que 28 par chaque expiration, comme l'a obſervé Borelli: les deux pouces abſorbés ſont donc diſtribués dans toutes les molecules des fluides, où ils perdent leur élaſticité, pour entretenir l'économie animale; après quoi la tranſpiration le rend à l'atmoſphère, où il reprend ſon élaſticité.

Les maux qui ſuivent la ſuppreſſion des lochies peuvent difficilement ſe concilier avec la rétention d'une quantité de ſang qui devroit s'évacuer, parce qu'alors on a perdu beaucoup de ſang; il eſt plus croyable que c'eſt à la perte de l'air fixe, ou aux efforts qu'il fait pour devenir

(1) Journ. de phyſ. ano. 1773, tome I.

(2) Examen chymique de l'*eau*, hiſtoire de l'académie de Berlin, 1752.

libre, & non au ſang retenu dans les humeurs, qu'on doit attribuer les ſymptômes funeſtes qui ſuivent ces ſuppreſſions; ſur-tout ſi on fait attention à la célérité avec laquelle ſe putréfient les corps des femmes qui periſſent à la ſuite de ces accidens.

Macbridge & Pringle ont prouvé que la perte de l'air fixe cauſoit la putridité des végétaux & des animaux; que cet air fixe eſt le ciment d'adhéſion des parties des corps ſolides, qui, ſans lui, deviennent mous & ſans reſſort. Il faut donc, dans les ſuppreſſions, le diriger, & entretenir ſon union avec toutes les parties animales. Le moyen qui a une efficacité plus prompte pour y parvenir, eſt d'appliquer le froid à la ſuperficie du corps, il réprimera l'orgaſme qui accompagne toujours la chaleur putréfactive. La neige eſt d'autant meilleure pour produire cet effet, que ſe fondant inſenſiblement, elle n'excite d'abord qu'une ſenſation légère de froid, qui ſe répand par degré & modérément, ſur-tout ſur une partie où les vaiſſeaux ſont très-gros, & où on n'a pas à craindre la concrétion polypeuſe.

Si on obſerve que le paſſage du chaud au froid peut être dangereux, on répond que les ruſſes, en ſortant de leurs étuves, vont ſe rouler dans la neige ſans ſe faire aucun mal: mais ils en ont contracté l'habitude.

Il eſt sûr néanmoins qu'on doit être très-circonſpect dans l'uſage de ce moyen qui pourroit devenir fort nuiſible aux perſonnes délicates, & qui auroient quelqu'organe foible, ou affecté depuis un certain temps.

§. III.

La Grêle.

La grêle n'eſt autre choſe que de fortes gouttes de pluie qui ſe ſont congelées dans l'air, & tombent ſur la terre avant d'avoir pu ſe dégeler; elle eſt de même nature que la glace, ſa figure approche de la ſphéroïde. La raiſon pour laquelle il y a des grains de grêle très-gros, c'eſt qu'un petit grain, déjà congelé, gêle encore toutes les particules d'*eau* qu'il rencontre dans ſa chûte, & ainſi devient le noyau d'une ou de pluſieurs couches de glace. On en a vu qui peſoient plus d'une livre. Pluſieurs phyſiciens paroiſſent perſuadés qu'il ne grêle pas pendant la nuit. J'ai éprouvé le contraire en Italie. Decare, de la ſociété de Montpellier, s'eſt trouvé dans le même cas dans cette ville.

§. IV.

Le Givre.

Lorſque des vapeurs aqueuſes ſont réunies ſur certains corps en molécules ſenſibles, diſtinctes & fort délices, qu'elles y rencontrent un froid ſuffiſant pour les glacer, c'eſt ce qu'on appelle *givre* ou *frimat*, ſorte gelée blanche, laquelle doit ſon nom particuliérement à la roſée congelée.

Le givre s'attache facilement aux arbres, aux poils des animaux, aux habits des voyageurs, à des murs humides; quand le froid & l'humidité ſe rencontreront, on déterminera ſans peine les circonſtances dans leſquelles cette eſpèce de congellation doit ſe manifeſter. Les vapeurs aqueuſes qu'exhalent les animaux par la reſpiration, ſe congelent dans de pareilles occurrences, ainſi qu'on le voit habituellement en Ruſſie ſur les poils des pliſſes qui ſont les plus près de la bouche.

§. V.

La Roſée.

Les particules de l'*eau* qui eſt pompée par l'action du ſoleil, & qui s'élevent dans l'atmoſphere en vapeurs, venant à ſe condenſer par le froid de la nuit, ſe reuniſſent par leur force attractive & leur gravité ſpecifique; elles forment en partie la roſée qui ne paroit que dans un temps ſec & ſerein, s'attache aux plantes, aux pierres, & à tous les corps froids.

Le moment où la roſée eſt la plus abondante, eſt celui qui ſuccède au coucher du ſoleil; pour l'avoir pure, on ne doit pas la ramaſſer près de terre, ou ſur des végétaux, mais expoſer au grand air des vaſes de verre ou de terre, avant le coucher du ſoleil. Cette vapeur condenſée diffère très-peu de l'*eau* pour ſa nature; elle eſt ſans ſaveur, doit quelquefois ſa manière d'être huileuſe aux parties hétérogènes des végétaux qui ſe mêlent à elle; ce qui doit engager à ne point ſe ſervir de celle qui peut en provenir.

L'*eau* de roſée ſe corrompt plus promptement que celle de pluie, ſoit qu'elle ſe trouve à découvert ou dans des vaſes fermés, elle précipite au fond une ſubſtance verte, mouſſeuſe & viſqueuſe, nommée *tartre philoſophique* par les alchimiſtes, & qui tient de la nature des acides. Il eſt certain que l'*eau* pure de roſée, contient, outre ſon *eau* ſimple, de même nature que celle de la pluie, de la terre en plus grande quantité qu'il ne s'en trouve dans cette dernière, enſuite deux ſortes d'acides, le marin & le nitreux, qui forment l'*eau* régale, que Margraf avoit obtenu de l'*eau* de pluie; cependant, différentes circonſtances peuvent faire varier ces produits.

Les anciens croyoient que la roſée ne tomboit que du ciel, ſans que la tranſpiration de la terre & des plantes y entraſſent pour quelque choſe.

Digitized by Google

On a la plus grande certitude de l'exiſtence de la roſée de l'air. La raiſon & l'expérience concourent à le prouver. Halès en a raſſemblé ſur des papiers, & dans des vaſes propres à la retenir ; on a peſé des plantes, elles ont donné plus de poids le matin que le ſoir précédent ; d'autres qui étoient couvertes, ont été trouvées ſans roſée, & celles qui ne l'étoient pas dans le même endroit, s'en ſont trouvées dénuées.

On trouvera ſur ce point de très-bons détails dans une diſſertation de Jean Ek, ainſi que dans un mémoire de Leroi, membre de la ſociété royale de médecine (1).

Leroi a appliqué ſa doctrine de la diſſolution de l'*eau* dans l'air, à la théorie de la roſée.

Il y en a trois eſpèces, ſuivant lui : l'une qui vient de l'air, & elle eſt produite toutes les fois que le degré de ſaturation de l'air ſe trouvant pendant le jour peu éloigné de ſon degré de chaleur, il ſe réfroidit pendant la nuit au-deſſous de ce même degré de ſaturation ; on doit en conclure que toute l'*eau* ſurabondante, au degré de chaleur de l'air, doit ſe précipiter, & former la roſée.

La ſeconde & la troiſième eſpèces doivent leur origine aux vapeurs qui s'élèvent de la terre, & que l'air n'eſt pas en état de diſſoudre, parce que ſon degré de chaleur eſt très-près de celui de ſaturation ; on ne les obſerve en effet, que lorſque le réfroidiſſement de la nuit a été peu conſidérable, & que la terre, qui conſerve plus longtemps ſa chaleur que l'atmoſphère, a continué à évaporer l'humidité contenue dans ſon ſein.

La ſeconde eſpèce ne diffère de la troiſième, que parce qu'elle eſt plus abondante.

Second Ordre.

Eaux douces de la terre.

Les *eaux* douces de la terre ſont celles qui ſe trouvent réunies en maſſe à la ſurface du globe. Ce ſont celles dont les animaux ſont en général le plus d'uſage : nous détaillerons les avantages qu'elles peuvent avoir les unes ſur les autres à chacun des articles qui les concernent.

On diſtingue les *eaux* de puits, de ſources, de fontaines, de rivières, de fleuves, de lacs, les *eaux* croupiſſantes, les *eaux* iſolées.

§. Ier.

Des Eaux de puits.

Les *eaux* de puits ſont extraites de trous profonds que l'on fouille au-deſſus de la ſurface de l'*eau*, dans des lieux où la ſonde a prouvé qu'il y avoit des ſources. Quelquefois, pour y trouver l'*eau*, on n'a beſoin que de creuſer quelques pieds ; quelquefois il faut pénétrer à des profondeurs très-conſidérables : on en a des preuves dans les puits de Bicêtre & des Invalides qui ſont des chefs-d'œuvres, tant pour leur conſtruction que pour le mécaniſme qu'on emploie à élever l'*eau*.

Si le fond d'un puits eſt marécageux, qu'il y ait de l'air inflammable, il eſt mal ſain.

Si on le tient couvert pendant des froids vifs, on apperçoit une eſpèce de fumée ſur l'*eau* qu'on en tire, parce que le froid ne pénétrant pas beaucoup dans l'intérieur de la terre, l'*eau* eſt plus chaude que celle qui ſe trouve dans un endroit plus élevé : la preuve en eſt qu'en été, où l'*eau* de puits eſt plus froide que l'atmoſphère, ce phénomène n'a pas lieu.

Les puits doivent toujours être à découvert, dans un lieu bien aéré, éloigné des étables, fumiers & autres circonſtances qui peuvent communiquer à l'*eau* une ſaveur déſagréable. Les *eaux* de puits qui ne coulent pas ſur du ſable, mais qui viennent de lieux à terreau, à glaiſe, ſont non-ſeulement les plus crues, mais encore les plus impures de toutes. Plus les puits ſont profonds, moins il eſt rare d'en trouver l'*eau* crue & peſante ; elles conviennent en général beaucoup moins que les *eaux* de rivière, ſoit pour cuire des légumes, ſoit pour diſſoudre le ſavon. On doit auſſi ne les employer dans les arts, que quand abſolument on ne peut en avoir d'autres.

Ces *eaux* en général ſont contraires à la ſanté, contiennent des ſubſtances terreuſes, très-peu diſſolubles dans nos humeurs, qui vont engorger les vaiſſeaux capillaires, forment congeſtion & enfin des obſtructions décidées.

§ II.

Eaux *des fontaines & des ſources.*

On entend par fontaine, une certaine quantité d'*eau*, qui en ſortant de quelques couches de terre entr'ouverte, ſe trouve recueillie dans un baſſin plus ou moins conſidérable, dont l'écoulement perpétuel ou interrompu, fournit à une partie

(1) Journ. de phyſ. Tome I. 1771.

(2) Année 1751, Mémoires de l'académie des ſciences de Paris.

partie de la dépenſe des différens canaux diſtribués ſur le globe. La ſource diffère de la fontaine, en ce qu'elle déſigne des canaux naturels, qui ſervent de conduits ſouterreins aux *eaux*, à quelque profondeur qu'ils ſoient placés, ou bien le produit de ces eſpèces d'aqueducs; au lieu que la fontaine indique un baſſin à la ſurface de la terre, verſant au dehors ce qu'il reçoit par des ſources intérieures ou voiſines. On apperçoit des ſources dans les baſſins des fontaines, qui, en jailliſſant, écartent les ſables ou elles viennent aboutir. Deux choſes ſemblent intéreſſer la curioſité relativement aux fontaines. La première, c'eſt de connoître quelle peut être la cauſe du cours perpétuel de ces fontaines qui ſervent à entretenir le Rhône, le Rhin, le Danube, le Volga, la Plata, &c. Enſuite quelles ſont les ſingularités que préſentent quelques fontaines particulières.

Les anciens n'ont rien dit qui mérite d'être rapporté ſur l'origine des fontaines. Scaliger, Cardan en ont parlé d'une manière très-entortillée; depuis Bernard Paliſſy, homme très-inſtruit pour ſon temps, s'eſt mieux énoncé, il croyoit que c'étoit aux pluies ſeules qu'on devoit l'origine des fontaines. Perrault de l'académie des ſciences, a donné vingt-deux hypothèſes tout-à-fait différentes, & ſur leſquelles il s'eſt étendu avec érudition; il dit ſur-tout qu'en comparant l'*eau* pluviale avec celle qui eſt néceſſaire pour fournir le lit des rivières, cette première eſt plus que ſuffiſante pour perpétuer le cours des fontaines & des *eaux* qui circulent ſur la ſurface des continens. Halley, dans les tranſactions philoſophiques, a fixé avec le plus de préciſion poſſible, qu'il ne faut que douze heures, pour faire perdre à la mer une ſuperficie d'un dixieme de pouce; il n'eſt pas difficile de juger que ces vapeurs chaſſées du ſein des mers, à la ſurface du continent, par des vents qui ont une action ſuivie, peuvent lui fournir prodigieuſement, pour la dépenſe qu'exigent les ſources, les fontaines, les fleuves, la végétation, &c.

Des auteurs, depuis, ont expliqué l'origine des fontaines par l'infiltration des *eaux* de la mer, qui en paſſant par des canaux ſouterrains ſur différens lieux, y dépoſoient leur ſaveur ſalée & déſagréable. D'autres, pour y parvenir, ont fait valoir l'accumulation des *eaux* des plus hautes montagnes, fournie par les neiges, les pluies & les émanations conſtantes de la mer, qui viennent ſe condenſer à leur ſurface.

Le premier ſyſtême eſt abſolument inſoutenable, s'il eſt vrai, comme la chimie & la ſaine phyſique nous l'apprennent, que les *eaux* de la mer, ainſi que toutes les *eaux* ſalées, tiennent en parfaite diſſolution tous les ſels qui y ſont contenus, & que leur combinaiſon eſt telle, que la ſeule évaporation peut mettre ces ſels en évidence.

A l'égard du ſecond, c'eſt celui qu'on ſemble avoir le plus généralement adopté. Monet a diſcuté avec ſagacité la queſtion de ſavoir, ſi le réſervoir de ces *eaux* étoit intérieur ou extérieur; il fait voir que les *eaux* données par la ſuperficie des montagnes ne ſuffiroient pas pour fournir à la grande quantité qu'elles ſemblent diſtribuer. Il s'eſt aſſuré que les montagnes des Voſges, quoique peu couvertes de neige, fourniſſent au moins autant d'*eau* que le Mont-d'Or en Auvergne. On ſait que ce dernier en eſt prodigieuſement chargé. Il croit donc qu'il peut y avoir des amas d'*eau* & des égouttemens conſtans dans l'intérieur des montagnes, qui ne dépendent aucunement des cauſes extérieures dont nous venons de parler: que ces *eaux*, après avoir filtré un certain temps à travers la terre, vont jaillir & former des ſources conſtantes.

On ſait que les mineurs trouvent des veines d'*eau* très-conſidérables dans les plus grands approfondiſſemens; qu'elle augmente d'autant plus, qu'on pénètre plus avant dans les entrailles de la terre, & que leurs travaux en ſouffrent beaucoup. On ne peut pas préſumer que ces *eaux* doivent leur origine ſeulement à des cauſes extérieures. Monet penſe que ces *eaux* ſont entrées primitivement dans l'arrangement du globe; qu'elles ont pu être entretenues dans la même proportion, par les vapeurs qui imbibent conſtamment & également la ſurface de la terre, par les *eaux* du ciel qui tombent à-peu-près en même quantité dans un lieu que dans un autre, dans un temps que dans un autre temps; que ces *eaux* ſe correſpondent; preſſent, & ſont preſſées à la manière des autres corps, & traverſent notre globe.

C'eſt un moyen d'expliquer comment ſont entretenues conſtamment ces fontaines minérales, & ces ſources qui ne ſe tariſſent jamais.

Monet a donné ſur ce point des explications fort ingénieuſes, & ſur leſquelles nous ne pouvons nous étendre, ſans paſſer le but que nous nous ſommes propoſé.

Dans les terreins plats ou les vallées, le plus ſouvent les *eaux* baiſſent, & s'élèvent en raiſon de la pluie ou de la ſéchereſſe. On n'y trouve point de veines d'*eau* comme à la ſuperficie des montagnes, mais on l'obtient, quand on parvient à une certaine profondeur, à la roche qu'on appelle *régalière*; alors on voit les choſes rentrer dans l'ordre dont nous avons parlé (1).

(1) Nouvelle hydrologie, chap. 2, p. 48.

Il y a des ſources dans l'Orient, & dans le Lancaſchire qui fourniſſent à leur ſuperficie l'air inflammable que Volta a découvert dans les marais. Il y en a où l'*eau* ne gèle jamais, d'autres qui font tomber les cheveux, d'autres qui rendent imbéciles, d'autres dont la chaleur eſt ſi forte, qu'on y fait cuire des œufs, ainſi que je l'ai pratiqué aux bains de Néron près de Naples.

Les *eaux* de fontaine & de ſource ſont les meilleures pour étancher la ſoif des animaux, pour les commodités de la vie & l'uſage médicinal, quand on n'eſt pas à la portée des rivières & des fleuves, & qu'on n'eſt pas obligé d'employer l'*eau* diſtillée.

Les plus pures contiennent peu de matières étrangères ; autrement, on y trouve de la terre calcaire, du ſel marin, quelquefois un peu d'alcali.

Les fontaines peuvent encore être conſidérées, ou par rapport à leur écoulement, ou par rapport aux propriétés, & qualités particulières des *eaux* qu'elles fourniſſent. Sous le premier aſpect, il y en a d'uniformes, qui ont un cours égal & continuel ; d'intermittentes ou périodiques, dont l'écoulement ceſſe & reparoît à des temps fixés, à différentes repriſes ; d'intercallaires, qui éprouvent des augmentations, & des diminutions, ſans avoir des periodes fixées.

On attribuoit autrefois aux marées, les fontaines à flux & reflux ; mais on en ſent le ridicule, à moins que ce ne ſoient des ſources très-peu éloignées de la mer. Il eſt plus naturel de croire qu'il ſe rencontre dans les entrailles de la terre des réſervoirs & des ſiphons, qui entraînent plus d'*eau* que n'en fourniſſent les canaux d'entretien, qui étant eux-mêmes plus ou moins fournis, à raiſon de l'humidité, de la ſéchereſſe, ou d'autres circonſtances, forcent le réſervoir de ne fournir que telle ou relle quantité, aux ſiphons dont l'ouverture eſt inférieure aux canaux d'entretien.

Pline le jeune avoit très-bien ſenti ce que les phyſiciens modernes ont développé avec la plus grande préciſion. Il obſerve que les Cantabres tiroient des augures de l'état où ils trouvoient les ſources des fleuves. Dans la Galice, les prêtres des faux dieux ſe ſont ſouvent ſervi de ces moyens pour abuſer de la crédulité des peuples. Une des plus remarquables eſt la fontaine de Fonteſorbe, qui eſt près de Belleſtat, dans le diocèſe de Mirepoix. On note encore celle de la Will, dans le Devonshire, celle du lac de Côme, &c.

§. III.

Des Rivières & des Fleuves.

Les fontaines ou les ſources donnent naiſſance aux ruiſſeaux, fourniſſent l'*eau* des rivières, & les rivières entretiennent conſtamment les fleuves, qui réuniſſant toutes les *eaux* éparſes ſur le globe, vont ſe précipiter avec majeſté dans le vaſte ſein des mers, & leur porter un tribut d'autant plus légitime, que c'eſt d'elles qu'ils ont reçu une partie de leur richeſſe & de leur abondance.

On a remarqué que la plus grande partie des fleuves avoit la direction d'orient en occident ; qu'ils varient dans la même année, quant à la quantité de leurs *eaux* ; qu'il y en a qui ſe perdent ſous terre pour reparoître à certaine diſtance, comme le Rhône à quelques lieues Geneve.

Les ſinuoſités des fleuves augmentent à meſure qu'ils approchent de la mer. C'eſt par-là que les Sauvages de l'Amérique jugent s'ils en ſont loin ou près.

Il y a des fleuves qui ſont ſujets à des débordemens périodiques, comme le Nil, qui par ce moyen fertiliſe l'Egypte. Guglielmini, dans ſon traité *della natura dei Fiumi*, a donné, ſur les loix des mouvemens particuliers aux fleuves, des recherches & des obſervations intéreſſantes. Il a fait voir qu'en deſcendant des montagnes, les *eaux* acquierent une viteſſe qui entretient leur courant ; qu'à meſure qu'elles font plus de chemin, leur viteſſe diminue à cauſe des obſtacles qu'elles rencontrent ; qu'à la fin elles arrivent dans des plaines, où elles coulent preſque horizontalement.

On ſait combien les fleuves ſervent à entretenir l'abondance & la fertilité. Quel avantage n'a point retiré en France le commerce, depuis la réunion des *eaux* de l'Océan avec celles de la Méditerranée, au moyen du fameux canal de Languedoc ; celle du Loing, *Lupia*, avec la Loire, par deux canaux, l'un connu ſous le nom de canal de Briare, l'autre ſous celui de canal d'Orleans, procure de grands avantages. En Allemagne, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, a fait joindre, dès l'an 1662, l'Oder avec la Sprée, par un canal navigable de trois milles de longueur. On doit, en Ruſſie, aux heureux ſoins & au génie de Pierre le Grand, d'avoir reuni le Wolkova qui paſſe à Pétersbourg, avec le Wolga, de ſorte qu'on peut aller par *eau* l'eſpace de plus 800 milles de Ruſſie ou werſtes, juſqu'à la mer Caſpienne. Pluſieurs canaux dont il avoit dreſſé les plans, & qu'il avoit commencés, comme celui de la Doga, & d'autres, n'ont été achevés que ſous le glorieux règne de l'impératrice Anne Iwanawna, autocratrice de Ruſſie.

Les *eaux* des rivières & des fleuves flattent

moins le goût que les *eaux* de ſource ; mais elles ſont auſſi plus légères & moins crues. Le plus ſouvent elles ſont tellement purifiées par leur roulement, qu'elles ne tiennent que de la terre calcaire, du ſel commun & quelquefois un peu d'alcali.

Cependant elles ſont moins bonnes, quand leur lit eſt gypſeux ; elles ne valent pas mieux, lorſqu'elles coulent lentement ſur un terrein noir & bitumineux. Il faut, quand il y a eu de grandes pluies & des orages, les abandonner quelque temps à elles-mêmes avant d'en boire, afin qu'elles puiſſent dépoſer les ſubſtances hétérogènes qui s'y rencontrent. En général, on peut dire que ce ſont de toutes les *eaux* les meilleures.

§. IV.

Des Lacs.

Les grands amas d'*eau* réunis ſur la ſurface du globe, ſans écoulement direct à la mer, ſe nomment lacs ; ils ne diffèrent des étangs, qu'en ce que ces derniers ne renferment qu'une très-petite quantité d'*eau*.

Il y a des lacs au travers deſquels paſſent des fleuves, comme le fait le Rhône à travers le lac de Geneve. La mer Caſpienne peut être regardée comme un grand lac. Il en eſt, qui ont des écoulemens ſenſibles, ſans qu'on voye d'où peut venir l'*eau* ; on peut préſumer qu'il y a des ſources ſouterraines qui leur fourniſſent, & que des écoulemens particuliers qu'on n'apperçoit pas, leur permettent de s'échapper.

On trouve des lacs dont les *eaux* ſont douces, d'autres où elles ſont ſalées, d'autres où l'on rencontre des bitumes, comme dans la mer morte, ou le lac de Sodome ; d'autres où les *eaux* chargées de ſélénite, ſont très-propres à pétrifier, comme le lac de Néagh en Irlande, comme à Calsbath en Bohême, &c.

Les inondations particulières du globe, des volcans, peuvent avoir formé des lacs, comme on peut s'en aſſurer par le lac ou la mer de Harlem en Hollande.

Gmelin, dans ſon voyage de Siberie, dit que dans des lieux très-éloignés de la mer, il y a des lacs d'*eau* douce, qui ſe changent en *eau* amère & ſalée ; quelques-uns qui ſe forment, tandis que d'autres à côté ſe tariſſent : ce qui préſente des circonſtances aſſez ſingulières en hiſtoire naturelle.

Un des lacs les plus ſinguliers, eſt celui de Zirkniz, dans le duché de Carniole ; ce lac a deux lieues de long ſur une de large : au mois d'août il ſe vuide abſolument ; on y ſeme & on y moiſſonne ; l'*eau* reparoît vers le mois de novembre, & en vingt-quatre heures remplit ſon baſſin en ſourdant à ſa ſurface par des trous qui font jaillir l'*eau* avec une force ſurprenante : ce qu'on ne peut attribuer qu'à des réſervoirs voiſins qui ſe trouvent recevoir à des époques à-peu-près les mêmes, différentes *eaux* produites par des fontes de neiges & des écoulemens particuliers.

§. V.

Eaux dormantes & croupiſſantes.

Les *eaux* dormantes ou croupiſſantes ſont celles qu'on trouve réunies dans des étangs, des marais & des mares. Il en eſt qui paroiſſent véritablement ſtagnantes, d'autres, au contraire, qui ſemblent vives & agitées ; celles qui ſont dans ce dernier cas, ont intérieurement quelques ſources qui fourniſſent une nouvelle *eau*, & ne laiſſent pas de produire une légère agitation que cauſe le mouvement d'ondulation propre à l'*eau*, ſur-tout quand elle eſt vive, & qu'elle eſt ſouvent augmentée par l'action de l'air, qui forme ſur elle une impreſſion ſenſible.

Si l'*eau* ſe trouve dans des circonſtances à n'être point agitée du tout, elle ſe trouble, devient muqueuſe, verdâtre, finit par ſe corrompre, ſoit parce que les plantes qui y croiſſent, y pourriſſent facilement, ſoit parce que les ſubſtances animales & étrangères qui y ſont apportées, s'y gâtent facilement, ne pouvant s'épurer dans une *eau* qui croupit.

Les *eaux* de mares & croupiſſantes ſont très-dangereuſes à boire, & cauſent des engorgemens, l'hydropiſie, des dyſſenteries, des fièvres quartes & putrides, des maladies épidémiques & épizootiques, ſur-tout après les grandes chaleurs de l'été. Il faut donc les proſcrire abſolument des uſages ordinaires de la vie, & ſi l'on peut, les détruire entiérement, ou bien empêcher que les animaux n'en aillent boire, ſur-tout lorſque la chaleur eſt brûlante. Il faut, ſi on eſt forcé d'en laiſſer boire, y mêler du vinaigre, après les avoir fait bouillir, ou y infuſer des plantes antiſeptiques, même en faire des décoctions.

§. VI.

Eau iſolée.

On rencontre dans différentes ſubſtances minérales des *eaux* iſolées, qu'on ne peut pas regarder comme venant de la ſurface de la terre immédiatement, ou ayant appartenu à la mer. Il y en a de plus ou moins grandes quantités ren-

fermées dans des rochers, où il paroît assez naturel de croire qu'elles ont été resserrées, lors de la concrétion ou de la cryſtalliſation de la pierre.

Monet a trouvé des morceaux de mine de fer en géode, composés de pluſieurs couches, entre leſquelles ſe trouvoit de l'*eau* renfermée. J'ai dans mon cabinet des cryſtaux de roche remplis de petites gouttes d'*eau*. De plus, j'ai ramaſſé dans le Vicentin, des calcédoines très-blanches, parmi leſquelles pluſieurs étoient groſſes comme le pouce, & contenoient juſqu'à dix à douze gouttes d'*eau* très-claire, très-limpide, & auſſi pure que la plus belle *eau* diſtillée. J'en ai caſſé une, dont j'ai trouvé le fluide doux, inſipide, inodore. Les parois intérieurs de la géode étoient tapiſſés de petits cryſtaux très-réguliers.

Je conſerve auſſi des morceaux de ſuccin, qui contiennent un fluide d'une conſiſtance huileuſe ou bitumineuſe; mais ni le ſuccin, ni le cryſtal de roche ne fourniſſent dans la cavité, où le fluide ſe trouve renfermé, une cryſtalliſation régulière, telle qu'on en apperçoit dans l'intérieur des petites géodes de Vicence, qu'on a improprement appellée fauſſe opale, & qui ne ſont autre choſe que des calcédoines aſſez belles; qui petit à petit laiſſent l'*eau* s'évaporer au travers de leur ſubſtance, ſur-tout ſi on ne les tient pas dans un lieu frais.

CHAPITRE IV.

Propriétés économiques de l'Eau.

Examinons les avantages que l'*eau* répand ſur l'homme ſain, & ſur tous les uſages économiques de la ſociété, dans quelqu'état qu'on l'emploie, fluide, ſolide ou en vapeurs. Nous verrons enſuite celles qui ſont préférables, & à quels ſignes on les reconnoît; nous nous occuperons en même temps des moyens néceſſaires pour corriger les *eaux* qui n'auroient pas toutes les qualités qu'on leur deſire.

§. Ier.

Néceſſité de l'Eau pour les animaux.

L'*eau* pure ſatisfait à un des beſoins les plus impérieux: je veux dire celui de boire; ſoit que les animaux le faſſent uniquement pour étancher leur ſoif & ſe rafraîchir; ſoit qu'ils mêlent, en mangeant, les fluides aux ſolides, pour faciliter la digeſtion de ces derniers, les diſſoudre, les diviſer, & les tendre propres à les nourrir & à être porté dans les différens organes, où ils ſubiſſent la préparation que la nature leur a attribuée.

On voit que, ſous ce point de vue, il ne ſeroit pas poſſible à l'homme d'exiſter ſans ce fluide bienfaiſant, que ſes beſoins & la ſenſualité lui font unir, ſoit avec du vin, ſoit avec d'autres ſucs tirés des différentes ſubſtances végétales, dont l'expérience lui a appris à ſe ſervir utilement & agréablement.

Il n'eſt pas moins vrai que l'homme a reçu des mains de la nature l'*eau* douce & pure, pour en faire uſage telle qu'elle eſt, & ſans aucun mélange avec des ſubſtances étrangères. On voit en effet, ſur la terre, très-peu de nations où elle ait permis à la vigne de croître & d'offrir ſon jus trompeur aux hommes, qui en ont toujours beaucoup abuſé. D'ailleurs, on ſait qu'il y a bien des pays où l'on en fait infiniment peu d'uſage, ſans que pour cela les habitans en aient moins de force, de courage & d'énergie.

§. II.

Avantages de l'Eau dans l'éducation phyſique des enfans.

Nous voyons dans nos climats que les enfans à qui on donne du vin, du café, des liqueurs ſpiritueuſes, croiſſent infiniment moins bien, moins vîte que ceux qui n'ont fait uſage que de l'*eau* pure. Ne craignons pas de le dire: c'eſt une invention perfide, dont je ne doute pas que beaucoup d'enfans n'aient été les victimes. Nous voyons, au contraire, que ceux à qui on a évité de donner aucune boiſſon ſpiritueuſe & fermentée, qui n'ont pas connu les alimens de haut goût, chez qui une *eau* pure & limpide a tenu lieu de toute autre boiſſon, ont reçu de la nature un développement heureux & facile de tous leurs organes, une ſoupleſſe dans leurs mouvemens, une homogénéité dans leurs fluides, qui non-ſeulement les rendent très-favorables à leur accroiſſement, mais encore leur ſauvent une infinité de maux qui ſont les ſuites néceſſaires d'une rigidité prématurée dans les fibres, & des particules âcres qui ſont communiquées inſenſiblement aux humeurs. On ſent donc que ce n'eſt pas ſans la plus haute imprudence, qu'on peut ſe laiſſer aller à un préjugé homicide que reprouve la nature.

§. III.

Mélange de l'Eau avec le Vin.

L'*eau* unie au vin en petite doſe, c'eſt-à-dire, d'une cuiller ſur un gobelet d'*eau*, peut être conſidérée comme les autres acides végétaux, qui étendus dans de l'*eau*, ont la proprieté de rafraîchir & de s'oppoſer à l'alcaleſcence & à la putridité des humeurs. De cette manière, elle peut procurer un très-grand avantage en ſanté, &

Digitized by Google

même dans les maladies putrides, où les malades épuisés rejettent souvent les tisanes qu'on leur présente, sur-tout chez les vieillards.

J'en ai souvent fait usage avec la plus grande satisfaction, dans plusieurs épidémies, où j'ai été envoyé par ordre du gouvernement. Une circonstance particulière où le vin peut être très-utile, c'est celle où l'*eau* froide seroit très-dangereuse; je veux dire, lorsqu'on est excédé de fatigue & de chaleur, que la transpiration & la sueur se manifestent à un très-haut degré; l'*eau* froide, dans ce cas, causeroit une astriction interieure très-forte, qui feroit resserrer les pores de la peau, & ceux qui exhalent également dans l'intérieur le fluide qui leur est propre; de-là les pleurésies, les péripneumonies, les inflammations particulières, qu'un froid subit peut faire éclore. Il faut cependant prendre garde de ne point tomber dans un excès contraire, qui pourroit également donner lieu à de vives inflammations, si on buvoit trop de vin, & qu'il fut trop généreux. Ainsi on peut, pour éviter tout inconvénient dans les circonstances dont nous parlons, boire le vin mêlé avec de l'*eau*, qui ne soit pas trop froide, & dans des proportions égales.

§. IV.

Avantages particuliers de l'Eau en boisson.

Les buveurs d'*eau* sont bien moins sujets à la goutte, aux ophtalmies, aux tremblemens, aux maladies nerveuses, aux indigestions, aux pertes de sommeil, que ceux qui se sont accoutumés au vin (1), au café, aux liqueurs spiritueuses. Les personnes adonnées aux sciences & aux lettres, devroient aussi en faire leur boisson favorite; il est certain que leurs idées en seroient plus nettes, leur jugement plus sain, & leurs sens plus exquis. On auroit beaucoup moins de vents, beaucoup moins de maladies hypochondriaques & nerveuses, beaucoup plus d'avantages pour la reproduction de l'espèce. S'il y avoit dans les alimens des sels tenaces, visqueux, âcres, l'*eau* émousseroit leur activité, les dissoudroit, les étendroit, les entraîneroit par les voies urinaires, arrêteroit l'effervescence du sang & de la bile: enfin, c'est l'*eau* qui fixera le juste degré qui met en équilibre les solides avec les fluides, & constitue l'état de parfaite santé.

Il seroit dangereux de ne point mêler l'*eau* dans des proportions relatives aux alimens qu'on prend. j'ai vu plusieurs personnes, dont on attribuoit le marasme & les infirmités, au défaut des boissons dont ils n'avoient pas fait usage dans leurs repas depuis fort long-temps. Ceux qui donnent dans l'excès oppose, délayent leurs alimens dans une trop grande proportion, & ne manquent pas d'affoiblir leur estomac. Rien de mieux que de l'habitude de boire chaque matin un grand gobelet d'*eau*, dans lequel on met, si l'on veut, une bonne cuillerée de sucre; je crois cette dernière méthode infiniment avantageuse, parce qu'elle débarrasse entièrement l'estomac des résidus de la digestion.

L'*eau* qu'on boit en santé doit toujours être froide; autrement, au lieu d'être tonique & propre à la digestion, elle relâcheroit l'estomac, & en rendroit la fonction lente & difficile; il est cependant des circonstances où une extrême sensibilité dans l'organe, des nerfs trop agacés, empêchent d'y porter une *eau* froide, dont l'action pourroit devenir irritante.

L'*eau* doit donc être regardée comme la boisson la plus salutaire à l'homme. Tous ceux qui en font un usage exclusif, éprouvent une sensation délicieuse à étancher leur soif; leur bouche s'humecte, ils sentent intérieurement un calme heureux, qui répare ce qu'un exercice violent leur avoit fait perdre par l'insensible transpiration.

En général, la grande habitude de boire de l'*eau* a procuré les constitutions les plus heureuses, & la santé la mieux affermie.

§. V.

Autres usages économiques de l'Eau.

L'*eau* est d'un usage indispensable pour la préparation de toute espèce d'alimens. Les bouillons ne sont autre chose que de l'*eau* chargée de principes muqueux, alimentaires ou altérans des substances animales & végétales, au moyen d'une décoction plus ou moins forte.

Un avantage bien important que procure l'*eau*, est de servir à nétoyer les ustensiles, laver les vêtemens & immondices de quelque nature qu'ils soient, à purifier en quelque sorte les corps pour lesquels elle est employée; les hommes, & les femmes sur-tout, qui ont envie de veiller également à la propreté & à la salubrité, ne manquent pas chaque jour de se laver avec de l'*eau* froide ou tiède, selon l'habitude qu'ils en ont; mais autant qu'il est possible, il vaut mieux se servir de l'*eau* froide.

§. VI.

Utilité de l'eau pour rafraîchir les liqueurs.

Galien dit qu'à Alexandrie, & dans toute

(1) Les anciens étoient plus modérés que nous dans l'usage du vin. Ils le buvoient communément dans la proportion appelée *diatessaron*, c'est-à-dire, trois quarts d'*eau* sur un quart de vin.

Digitized by Google

ges que l'hydraulique & l'hydroſtatique peuvent communiquer aux ſciences & aux arts.

La ſimplicité des moyens, & la réunion des forces que l'*eau* raſſemble parlent fortement en ſa faveur. Les ponts, les moulins à *eau*, le chapelet des Braſſeurs, dont Vera a fait une nouvelle application, ces machines avec leſquelles on deſſèche des marais en ſont foi. Ici on oppoſe des digues puiſſantes à des *eaux* impétueuſes, là on les éleve à des hauteurs conſidérables, au moyen des vapeurs puiſſantes de cet élément, ces faits ſont bien ſuffiſants pour nous faire ſentir à quel haut degré d'utilité les hommes les ont ſçu faire parvenir.

Parmi toutes les machines qui ont été imaginées pour rendre l'*eau* infiniment utile aux hommes, il en eſt peu qui méritent un éloge auſſi complet que la fameuſe pompe à feu dont on ſe ſert pour deſſécher les marais (1) C'eſt elle qui fournit l'eau néceſſaire aux villes de Paris & de Londres, pour y entretenir la ſalubrité, la propreté, & la ſureté, qui doivent être les ſuites néceſſaires d'une effuſion d'*eau* ſouvent répétée dans toutes les rues d'une grande ville, où ſurtout dans les fortes chaleurs, l'air a beſoin d'être renouvellé & rafraîchi, au moyen des vapeurs aqueuſes qu'on a la facilité de lui communiquer.

Nous voyons avec la plus grande ſatisfaction les efforts qu'a fait une compagnie reſpectable ſous la direction éclairée des Perrier, frères, à deſſein de procurer à la ville de Paris, les avantages qu'une bonne combinaiſon, à l'inſtigation de Voltaire, & l'exemple de voiſins induſtrieux auroit dû lui ménager depuis long-temps. C'étoit le moyen le plus ſûr d'ôter aux rues, dans une ville ſur-tout où l'on manque de trotoirs, cette puanteur déſagréable, & ces boues ſi noires & ſi mal-propres, dont les gens de pied ont tant à ſe plaindre, de fournir beaucoup d'*eau* en cas d'incendie, de donner à bon compte aux particuliers toute l'*eau* que leurs beſoins exigent, & de l'avoir toujours pure, ſans que la gelée puiſſe ſouvent déranger le ſervice public; de ſi grandes & de ſi juſtes conſidérations, font déſirer ardemment au public éclairé, que des travaux auſſi importans, ſoient efficacement étendus & ſoutenus par le gouvernement, dont la vigilante activité pour le bien public, ne peut laiſſer préſumer aucune indifference ſur l'entière exécution d'un projet vraiment national.

(1) Il y en a onze à Londres.

§. IX.

Diſtinction économique des eaux.

Comme les *eaux* ſont compoſées de parties hétérogènes, on eſt obligé d'examiner celles qui ſont bonnes pour l'uſage des hommes & celles qui ne leur conviennent pas. Il y a telles *eaux* qui ont une qualité particulière pour les braſſeries, les boulangeries, la coction des légumes, le blanchiment des toiles, la préparation des cuirs & des peaux, pour la fabrication du papier, & dans une infinité d'autres manufactures, où la qualité de l'*eau* eſt d'une telle importance, que le ſuccès des opérations en dépend.

Il faut donc examiner l'eau, comme le dit Bergman (2), non-ſeulement parce que cette connoiſſance fait partie de la philoſophie naturelle, mais encore par rapport à l'utilité publique & particulière.

1°. Pour ne faire uſage intérieurement que de l'*eau* la plus pure.

2°. Pour s'abſtenir de celles qui ſont moins bonnes, ou nuiſibles.

3°. Pour connoître celles qui ont des vertus médicinales conſtatées par l'expérience, & juger des propriétés des autres *eaux*, dont l'analyſe préſente exactement les mêmes principes.

4°. Pour approprier aux fabriques celles qui leur conviennent.

5°. Pour corriger les *eaux* impures, quand on n'en a pas d'autres, en ſéparer les ſubſtances étrangeres qui ne conviennent pas.

6°. Pour compoſer artificiellement les meilleures *eaux*, lorſqu'on ne peut commodément les avoir naturelles en ſuffiſante quantité.

§. X.

Du choix des eaux.

Si on conſidère les *eaux*, quant à leurs uſages, on peut les diviſer en quatre claſſes.

1°. Celles dont on peut uſer journellement, ſans aucun inconvénient, comme les bonnes *eaux* de fleuve, de ſource, &c.

2°. Celles qui ſont inférieures, qu'on nomme

(2) Diſſertation 2e de l'analyſe des *eaux* minérales, page 92.

dures, & qu'on a beſoin de purifier ; telles ſont les *eaux* ſéléniteuſes, & celles qui n'ont point de mouvement.

3°. Celles qui, à raiſon des ſubſtances qu'elles contiennent, ne peuvent être employées journellement, mais bien dans les cas de maladie ou d'indiſpoſition.

4°. Celles dont les principes dangereux ne permettent pas l'uſage intérieur, quoiqu'elles puiſſent ſervir à d'autres uſages.

Nous ne parlerons ici que des deux premières eſpeces, ayant à traiter ailleurs des *eaux* minerales, & ne croyant pas utile de nous étendre d'un autre côté ſur des *eaux* dangereuſes, & qui ne peuvent avoir de rapport avec nous, puiſqu'elles concernent ſeulement les arts.

§. XI.

Des eaux *potables.*

Les *eaux* douces & pures, c'eſt-à-dire, qui contiennent le moins poſſible de ſubſtances étrangetes (1) ſe connoiſſent d'abord à leur legéreté qui ſe détermine au moyen d'un aréomètre, en la comparant à l'*eau* la plus pure des Chymiſtes, c'eſt-à-dire, à l'*eau* diſtillée de pluie ou de neige.

On les fait bouillir, & elles doivent, après cette opération, (ſi on verſe par inclination, après les avoir laiſſées repoſer quelque temps) ne laiſſer au fond du vaiſſeau ni ſable, ni limon.

Il faut que les légumes y cuiſent facilement.

Que le ſavon n'ait pas de peine à s'y diſſoudre.

Qu'elles ſoient limpides, ſans odeur, & d'une inſipidité parfaite (2), & coulent ſur le ſable ou ſur le gravier.

Qu'elles nourriſſent d'excellens poiſſons, & conſervent le teint frais, & une bonne ſanté à ceux qui en font un uſage habituel ; & qu'elles paſſent facilement par les voies urinaires.

Elles doivent s'évaporer fort vîte, ſe charger facilement des principes des plantes, convenir à la végétation, & au blanchiſſage du linge.

Enfin, moins elles ſeront troublées par l'acide du ſucre, par l'alcali fixe & par la diſſolution d'argent, plus elles ſeront pures, plus on ſera fondé à les mettre au premier rang.

§. XII.

*Moyens de purifier l'*eau.

La bonne *eau* eſt ſans couleur, mais il ne faut pas en conclure que toute *eau* ſans couleur eſt bonne ; la couleur obſcure, qui tient du jaune ou du rouge, ſe rencontre aſſez dans les *eaux* ſtagnantes ; elle peut venir du fer, d'une matière extractive, & quelquefois d'une matière graſſe. La couleur bleue decele le vitriol de cuivre ; la couleur verte le vitriol de fer, & ainſi des autres.

Quand l'agitation dégage de l'*eau* beaucoup de bulles d'air, on juge que l'*eau* tient abondamment de l'acide aérien.

Les *eaux* ſéléniteuſes ſont ſenſiblement troublées par l'acide du ſucre & par l'alkali en liqueur ; on les juge d'autant moins bonnes, que le précipité eſt plus abondant ; elles ſont auſtères, d'une ſaveur terreuſe ; & peu agréable à boire ; elles occaſionnent des obſtructions, & peuvent, à la longue, altérer la ſanté.

Ces *eaux* ne valent rien pour extraire les principes des différens corps qu'on ſoumet à leur action, pour blanchir, faire cuire des farineux, & même la chair des animaux.

Elles ne ſont pas meilleures pour rouir le chanvre & le lin, parce qu'elles ont une vertu antiſeptique, qui fait qu'elles ſe corrompent moins aiſément que celles qui ſont meilleures.

Bergman croit qu'on feroit bien de les eſſayer ſur mer, dans des voyages de long cours, puiſqu'il ſeroit facile de les purifier, lorſqu'on en voudroit faire uſage ; il les croit plus utiles que nuiſibles pour arroſer les végétaux.

Les *eaux* dures doivent leurs qualités particuliérement à une terre abſorbante, qui y eſt tenue en diſſolution par le moyen de quelqu'acide. Si c'eſt l'acide aérien qui domine, l'ebullition ſuffit pour le corriger ; ce fluide très-ſubtil ſe volatiliſe par la chaleur ; la terre qu'il tenoit ſuſpendue, ne peut plus ſe ſoutenir dans l'*eau*, & ſe précipite en petites parties, qui s'attachent fortement aux inégalités des corps qu'elles rencontrent. On voit ſouvent que les théâtres de les

(1) Les eaux les plus pures contiennent encore quelques ſels ou quelques ſubſtances terreuſes, qu'on ne manque pas de trouver après la diſtillation de ces eaux.

(2) Cette inſipidité n'eſt pas telle que les buveurs d'*eau* d'habitude ne reconnoiſſent bientôt la différence qu'il y a entre pluſieurs eaux de bonne qualité.

Digitized by Google

les légumes ſont encroutés de cette terre qui empêche l'*eau* de pénétrer.

Quand les *eaux* n'ont pas d'autre cauſe qui les rende dures, ce défaut qui n'eſt pas conſidérable, ſe corrige en les faiſant cuire, & en les faiſant refroidir. On les expoſe enſuite à l'air dans des vaſes larges & peu profonds : lorſqu'elles ont dépoſé leur terre, & qu'elles ont reçu de l'atmoſphère une portion d'acide aérien, elles deviennent plus agréables.

Si au contraire la terre abſorbante eſt tenue en diſſolution par un autre acide, il n'eſt pas auſſi facile de la ſéparer, & il en réſulte pour l'*eau* la plupart des défauts que nous venons de décrire. Cette *eau* décompoſe le ſavon, parce que l'alcali s'unit plus volontiers à l'acide minéral, qui ſe trouve dans le ſel neutre terreux : de ſorte que l'huile qui eſt par elle-même inſoluble dans l'*eau*, s'élève à la ſurface en forme de pellicule, & ſe réunit en globules.

Les autres effets viennent ou du ſel neutre lui-même, ou de ce que, pendant la cuiſſon, une partie du diſſolvant eſt enlevée, ce qui fait que la baſe terreuſe ſe précipite, & adhère fortement aux matières qu'elle rencontre.

Cet effet a encore lieu, quand il s'y trouve de l'acide nitreux uni à la chaux ou à la magnéſie, ou de ſel marin à baſe de magnéſie.

Il ne ſuffit pas de faire bouillir ces *eaux*, il faut en précipiter la terre par un alcali ; on fait une diſſolution de cendres gravelées, ou de quelque autre alcali, qu'on verſe dans l'*eau* goutte à goutte, juſqu'à ce qu'elle n'en ſoit plus troublée. Quand toute la terre s'eſt raſſemblée au fond, on l'éprouve encore par un peu de liqueur alcaline. Lorſqu'on voit qu'il ne ſe précipite plus rien, il eſt aiſé de déterminer la quantité d'alcali qu'exige l'*eau* ſur laquelle on fait cette opération, en comparant le poids de ce ſel, avant & après l'expérience. Cette *eau* ainſi purifiée, doit être décantée avec précaution, ou même filtrée s'il eſt néceſſaire.

Les *eaux* ſtagnantes ſont ſujettes à ſe corrompre en été, & à recevoir des millions d'inſectes ; on les épure pour les uſages de la vie dans les provinces méridionales de l'Europe, en les filtrant dans une eſpèce de pierre ſablonneuſe, qui en ſépare toutes les parties hétérogènes qui s'y trouvent mêlées, ſans y être abſolument diſſoutes.

Lorſqu'une *eau* eſt ſalie ou troublée, il ne faut le plus ſouvent que la laiſſer repoſer pendant quelque temps, & elle fournit une *eau* très-pure, laiſſant dépoſer au fond les ſubſtances étrangères qui s'y trouvent ſuſpendues : on puiſe l'*eau* ſans remuer le fond, ou on la verſe en inclinant le vaſe très-doucement ; on a ainſi une *eau* dégagée de ſes impuretés.

On peut jetter encore du ſable dans l'*eau*, l'agiter enſuite, & le ſable entraîne ſouvent les ordures : on ſe ſert encore de pierres filtrantes, d'éponges ou de coton, au travers deſquels on fait paſſer l'*eau* pour l'avoir claire un peu plus vite.

Mais le moyen le plus aſſuré pour être fourni d'une *eau* potable excellente, eſt d'avoir, avec une grande fontaine ſablée, ou filtrante, une autre plus petite, on y paſſera l'*eau* de la grande, en ayant ſoin tous les jours d'y faire replacer une quantité d'*eau* égale à celle qui aura été ſouſtraite pour l'uſage de la journée ; on ſera ſûr, par ce moyen, d'avoir toujours l'*eau* la plus limpide & la plus pure poſſible, même dans les temps où la riviere charrie le limon le plus épais.

Il faut faire attention de ne permettre, ni aux hommes, ni aux animaux de boire l'*eau* dans laquelle on a fait rouir le chanvre ; elle contracte une odeur ſi forte & ſi déſagréable, qu'elle cauſe le dégoût, des naufées, le vertige, des diarrhées, des maladies chroniques. Elles font mourir les poiſſons qui en approchent. On devroit bien ordonner que, généralement par-tout où il y a des ſources & des ruiſſeaux qui ſe rendent dans des rivières fréquentées, la permiſſion d'y faire rouir le chanvre, fut interdite ; on ſuivroit en cela les erremens des anglois, qui depuis long temps en ont fait la défenſe ſous des peines très-graves.

Il ſeroit utile d'examiner dans l'été, après les grandes ſechereſſes, les *eaux* des rivières & des ſources qui ont coutume de fournir aux beſoins ; on ſeroit peut-être ſurpris de voir combien elles ont dégénéré ; on peut s'en aſſurer ſeulement par l'odeur & le goût qu'elles ont dans ces circonſtances ; il n'y a pas de doute, que les menthes, les mille-feuilles, les prêles, les renoncules aquatiques, les ſagittaires, les *conferva*, ne ſe corrompent à meſure que l'*eau* ſe retire, & ne lui communiquent les mauvaiſes qualités que leur décompoſition entraîne. D'ailleurs, comme l'a fort bien obſervé Lebegue de Preſle, docteur régent de la faculté de Paris (1), indépendamment de cette cauſe, on voit ſe former ſur les bords des rivières des marais déterminées par l'*eau* en ſe retirant, où périſſent des poiſſons, dont la putréfaction ajoute encore à celle des plantes.

(1) Le conſervateur de la ſanté, page 104.

Antoine de Juſſieu attribua, en 1731, la cauſe d'une maladie conſidérable qui régnoit à Paris, à l'alcaleſcence cauſée par la ſéchereſſe qui eut lieu cette année. Il trouva l'*eau* de la Seine altérée, conſeilla de faire nettoyer les bords de la rivière des plantes qui s'y corrompoient, de tarir les marés, & d'avoir aſſez d'*eau* vive pour ſuppléer à celle de la rivière, ſi elle ſe gâtoit.

Il n'y a point de doute qu'on ne puiſſe attribuer, dans les années de grande ſéchereſſe & de grande chaleur, aux cauſes que nous venons de décrire, la mort d'une infinité de poiſſons, & beaucoup d'altérations ſenſibles, même des maladies épidémiques dans l'eſpèce humaine.

Lorſqu'on craint que l'*eau* qu'on a dépoſée chez ſoi, ne ſe corrompe, on la tient dans des lieux frais aérés, dans des vaſes de terre verniſſés, on y jette quelque peu d'eſprit de vitriol, ou d'un autre acide même végétal; on la maintiendra ainſi pendant un certain temps.

Si on fait proviſion d'*eau* pour des voyages de long cours ſur mer, on a donné pluſieurs moyens pour la conſerver.

On trouve, dans le journal de la marine (1), la manière de conſerver l'*eau* douce ſans altération, dans les voyages de long cours. Elle conſiſte à mettre dans les futailles ordinaires remplies d'*eau*, plein les deux mains de chaux vive, à les laiſſer repoſer cinq à ſix jours, puis à les bien rincer, à les remplir d'*eau* deſtinée pour le voyage, à couvrir le trou de la bonde d'une toile, ou plutôt d'une plaque de fer blanc trouée pour empêcher les rats de s'y jetter; des expériences répétées ont aſſuré l'efficacité de cette méthode.

Venel croit qu'on peut employer avec ſuccès l'huile de vitriol à la doſe d'une goutte par pinte, ce que Hales avoit auſſi penſé.

Tom-Henry (2) conſeille de jetter une certaine quantité de chaux dans une barique pleine d'*eau* douce, de la précipiter lorſqu'on en veut boire, au moyen de la magnéſie, de la terre calcaire, de l'acide vitriolique, ou bien de l'air fixe; il conſeille encore le ſoufre & l'eſprit de vitriol, qui ne permettent pas d'éclore aux inſectes qui naiſſent en grande quantité dans les bariques, & peuvent gâter l'*eau*, qui peut redevenir bonne enſuite d'elle-même, puis ſe gâter de nouveau, & ainſi alternativement trois fois dans l'eſpace de trois mois, ainſi qu'il eſt rapporté dans les mémoires de l'Académie (3).

(1) Journal de la marine, tome Ier, p. 144.

(2) An account of a method of preſerving Water at ſea from putrefaction. London 1781.

(3) Hiſtoire de l'académie des ſciences de Paris 1722.

Il nous reſte à dire quelque choſe ſur le danger des fontaines de plomb, ou dont le couvercle ſeulement eſt recouvert de plomb. Il eſt très-certain que l'*eau* a la faculté de diſſoudre ce métal, & qu'elle en forme une chaux très-dangereuſe. Demilly, de l'Académie des ſciences, a inſéré dans le journal de phyſique, qu'il avoit été empoiſonné pour avoir bu de l'*eau* d'une fontaine dont le couvercle étoit garni de plomb, & qui avoit été altérée; il faut donc abſolument proſcrire ces fontaines, & ne ſe ſervir que de celles de grès, ou de pierre.

Il faudroit encore que l'on veillât à ce que quand des tuyaux des fontaines de plomb ont été quelque temps ſans ſervir, on fît dégorger la première *eau* qui a ſéjourné dans ces canaux, afin d'éviter les inconvéniens qui en peuvent réſulter, & dont les porteurs d'*eau* doivent connoître le danger.

Nous venons de voir une foule de biens que l'*eau* procure aux hommes; obſervons d'un autre côté que quelquefois elle leur nuit, lorſqu'on l'employe, ou à une température trop chaude, ou à une trop froide; lorſqu'elle contient des particules étrangères & dangereuſes, en plus ou moins grande quantité. Nous ſommes aſſurés qu'elle uſe les corps les plus durs (1): les pierres ſur leſquelles l'*eau* tombe goutte à goutte, ſe creuſent inſenſiblement; les bois qui flottent ſur l'*eau* laiſſent diſſoudre une partie de leurs ſels, ce qui fait qu'on les eſtime moins que ceux qui n'ont pas été ſoumis à ſon action. Les bois de conſtruction, qui ſervent au doublage des vaiſſeaux, ſont très-facilement attaqués par l'*eau*, ce qui a engagé à les doubler de cuivre.

On verra dans ce qui concerne l'*eau*, conſidérée médicinalement, combien elle peut encore rendre de ſervices importans.

Il eſt auſſi peu aiſé de ſuivre dans les maladies la route pour laquelle s'eſt déterminée la nature, que de ne point s'en écarter, parce que, tantôt elle précipite ſa marche, tantôt elle la rallentit, parce qu'il n'y a pas, à vrai dire, deux maladies ſemblables, & que chaque individu préſente des variétés nouvelles. Quand d'ailleurs, on conſidère la foule de médicamens qu'offre l'arſenal pharmaceutique; quand on conçoit que les mêmes remèdes diffèrent néceſſairement pour leurs effets, parce que leur activité a tantôt plus, tantôt moins de force, relativement aux lieux d'où on les a tirés, au laps de temps qui s'eſt écoulé depuis

(1) Il y a long-temps que le poëte latin le plus aimable diſoit :

Gutta cavat lapidem. . . .

qu'on les a, à la main qui les prépare, aux ſubſtances qu'on y mêle, aux organes pour leſquels on les diſpoſe, on conviendra qu'il en eſt bien peu ſur leſquels on puiſſe rigoureuſement compter; que l'exiſtence d'un médecin ſuffit à peine pour en eſſayer quelques-uns; que plus ils ſeront ſimples & employés à propos, moins on aura à craindre de troubler l'opération de la nature, à laquelle on ne voit que trop ſouvent les médecins vouloir ſubſtituer la leur, tandis qu'ils ne devroient avoir d'autre but que de l'épier, de ſuivre ſes pas, de les régler dans la route qu'elle s'eſt choiſie elle-même, de la modérer ou la ranimer ſuivant l'occurrence.

Nous ne craindrons pas de le dire, ſi l'art de guérir n'eût employé d'autre remède que l'*eau*, il eſt mille circonſtances où il n'eût pas eu à déplorer le ſort de ſes victimes; il en eût peut-être laiſſé échapper quelques-unes, mais il n'eût pas donné des ailes à la mort. Nous ſommes bien loin de prétendre que ce ſecours doive être employé ſeul dans beaucoup de maladies; mais nous aſſurons qu'on n'a pas aſſez fait attention aux avantages qu'il procure, lorſqu'on a bien combiné ſa qualité, ſa quantité, ſa chaleur, ſon union avec les ſubſtances les plus ſimples, ſouvent bien préférables au fatras de médicamens, dont la vieille médecine fait uſage, ſans trop ſavoir pourquoi, & dont les jeunes médecins, ſubjugués par le préjugé, n'oſent s'abſtenir, de peur de paſſer pour ne ſavoir rien. C'eſt cependant beaucoup ſavoir, que de connoître comment on peut ſe paſſer de remèdes.

Plus la médecine s'éclairera par des travaux académiques, qui ſeuls peuvent apprécier juſtement la créance qu'il faut apporter aux complications pharmaceutiques, plus nous aſſurons que la médecine d'obſervation, celle d'Hippocrate, reprendra le deſſus, plus les avantages de l'*eau* ſeront appréciés.

CHAPITRE V.

Des Eaux *de mer.*

On entend par mer le vaſte amas d'*eau* qui environne toute la terre, & qui s'appelle communément *océan*. Il fournit conſtamment à la terre, par ſon évaporation, ce qu'il lui faut pour l'entretien des fleuves, des rivières, des ſources, &c.: il reçoit ſans ceſſe l'équivalent de la perte qu'il fait pour perpétuer une circulation auſſi utile qu'elle eſt admirable.

Juſqu'à Juſtinien, l'empire de la mer appartenoit indiſtinctement à tous les hommes. L'empereur Léon a le premier diſtribué des poſſeſſions ſur le Boſphore de Thrace; depuis, pluſieurs princes ont voulu s'approprier la mer; les vénitiens font encore tous les ans la ridicule cérémonie des épouſailles du doge & de la mer Adriatique. Une nation puiſſante & induſtrieuſe a voulu ſe faire conſidérer comme la ſouveraine des mers; mais elle reconnoîtra qu'il vaut mieux, dans un ſiècle éclairé, partager avec les autres nations les droits que la nature a donnés à chacune d'elles ſur ce vaſte élément.

Parmi les phénomènes que préſente la mer, le plus étonnant eſt, ſans contredit, celui de ſon flux & ſon reflux. C'eſt un mouvement journalier, régulier & périodique qu'on obſerve dans ſes *eaux*, & auquel on a auſſi donné le nom de *marée*. Dans les grandes mers, l'océan monte & deſcend alternativement deux fois par jour, les *eaux* s'élèvent & s'étendent ſur les rivages pendant environ ſix heures; c'eſt le flux. Elles reſtent en repos pendant quelques minutes, & redeſcendent pendant ſix autres heures; c'eſt ce qu'on appelle le *reflux*.

On obſerve trois périodes à la marée.

1°. La journalière, qui eſt de 24 heures 49 minutes, pendant leſquelles le flux & le reflux arrivent chacun deux fois.

2°. La menſtruelle, qui déſigne que les marées ſont plus grandes dans les nouvelles & pleines lunes que dans les quartiers.

3°. L'annuelle, qui annonce qu'aux équinoxes les marées ſont plus grandes qu'aux autres lunaiſons.

Ces effets conſtans & réguliers avoient déjà fait penſer aux anciens que la lune influoit ſur ces mouvemens périodiques. Galilée & Deſcartes ont donné des idées peu exactes ſur ces phénomènes. On ne peut plus admettre aujourd'hui de fluide dans leur explication, & il faut s'en tenir au principe de la gravitation univerſelle, que Newton a ſi bien prouvé, & qui, en bonne phyſique, eſt généralement admiſe.

Kepler avoit conjecturé ces vérités; il paroît conſtant & démontré que la lune & la terre pèſent l'une ſur l'autre, & s'attirent réciproquement, ainſi que le ſoleil; mais la lune a une influence beaucoup plus marquée.

On peut voir ſur cet objet, dans les ſavantes recherches d'Euler, Daniel Bernoulli, & Maclaurin, des details phyſiques très-intéreſſans, qu'il ſeroit trop long de donner ici. La raiſon pour laquelle les mers Méditerranée, Caſpienne & Baltique, n'ont point de marées ſenſibles, c'eſt que ce ſont des eſpèces de lacs reſſerrés, qui n'ont point une communication conſidérable, ou

réelle avec l'océan ; & il eſt démontré que l'élévation des *eaux* doit être d'autant moindre, que la mer a moins d'étendue.

Les flux & reflux ſont quelquefois troublés par les courans que forment certaines quantités d'*eau* qui ſe meuvent ſuivant une direction quelconque. Le grand peintre de la nature les attribue aux inégalités du fond de la mer en partie, en partie à des vents, en partie aux modifications que ces cauſes réunies donnent au flux & au reflux ; c'eſt ſur tout dans l'action des courans, qu'il reconnoit la cauſe des angles correſpondans des montagnes. (1).

Le flux & le reflux ne peuvent être troublés par les mouſſons, ou ces vents périodiques qui ſouffient ſix mois du même côté, & ſix mois du côté oppoſé. Ils ſont trop foibles pour influer ſur ces grands mouvemens ; mais leur direction eſt infiniment importante à connoître pour les navigateurs, qu'ils peuvent, ou favoriſer, ou troubler dans leur marche.

Buffon a développé, dans ſa théorie de la terre, pluſieurs faits importans qu'avoit annoncés Maillet ; ſavoir, que la mer a recouvert autrefois en grande partie les terres que nous habitons maintenant, par la quantité & la qualité des coquilles foſſiles qui s'y rencontrent, les mines de ſel gemme, & l'arrangement ſucceſſif des couches de terre ; qu'on trouve à-peu-près au fond de la mer les mêmes ſubſtances qui ſe rencontrent à la ſurface de notre continent ; que la mer a un mouvement général d'orient en occident, qui fait qu'elle ſe retire de certaines côtes, ainſi qu'on peut le voir à Arles, à Aiguemotre, en beaucoup d'autres lieux de la Mediterranée, en Suède, &c. pour ſe répandre ſur de nouveaux terreins ; qu'il paroît aſſez probable que les golfes & les détroits ont été formés par l'irruption de l'océan dans les terres.

Celſius (2) & Linnéus prétendent que la ſomme totale des *eaux* de la mer diminue journellement. Vanhelmont, Newton ſont auſſi du même avis ; ils croient tous la partie des *eaux*, qui ſert à la végétation, perdue & convertie en terre, & qu'elle s'augmente en proportion que celle des fluides diminue. Newton eſt d'autant plus perſuadé de cette idée, que, ſuivant lui, notre globe tend continuellement à s'approcher du ſoleil ; d'où il conjecture qu'il finira par ſe deſſécher complettement, à moins que l'approche de quelque comète ne vienne lui rendre l'humidité qu'il aura perdue.

Il paroît conſtant que les mers produiſent des changemens perpétuels ; elles paroiſſent dans un endroit pour diſparoître dans un autre ; c'eſt ainſi qu'a été formée la mer d'Harlem en Hollande (1). Pline a la même idée de la mer Méditerranée.

Franklin, dont le génie vaſte & ſublime ſemble s'être attaché particulièrement à trouver dans la nature des barrières contr'elle-même dans tout ce qui peut nuire aux grands intérêts des hommes, a tenté d'enchaîner, depuis le tonnerre juſqu'aux vagues indomptées de la mer en fureur. Il a obſervé que le calme ſe produiſoit lorſqu'on verſoit des petites quantités d'huile autour des bâtimens, qui ſe trouvent dans une violente agitation au milieu des flots irrités.

La mer préſente quelquefois à ſa ſurface des phénomènes lumineux, qui ont paru mériter l'attention des navigateurs & des phyſiciens.

On trouve dans les tranſactions philoſophiques de Londres (2), que dans les mers de Surate, l'*eau* par fois paroît laiteuſe ; qu'une quantité de cette *eau* ayant été puiſée, on avoit obſervé qu'elle devoit cette couleur à une foule d'animalcules vivans, dont l'éclat éblouiſſant étoit capable de fatiguer la vue : ce qui fait préſumer que les apparitions phoſphoriques qu'on apperçoit quelquefois ſur la ſurface de la mer ſont dûs à ces ſortes d'animalcules, ou à des frais de poiſſons ; on prétend en effet, qu'il y en a qui ont le même éclat que les vers luiſans, ou les mouches luiſantes.

Leroy de Montpellier a préſumé que ces inſectes n'exiſtoient pas, parce qu'ayant paſſé de l'*eau* de mer à travers du papier, il ne s'en eſt dépoſé aucun. Il croit, contre l'avis de Vianelli, Griſeliui, Nollet & le commandeur de Godeheu, que le phénomène en queſtion doit être dû dans tous les pays à une matière phoſphorique qui brûle & ſe détruit en donnant de la lumière, ſe conſume & ſe régénère continuellement dans la mer. Mais, n'eſt-il pas poſſible que dans certains endroits il exiſte réellement une matière phoſphorique & bitumineuſe, capable de produire cet

(1) Hiſtoire naturelle de la terre.

(2) Celſius a eſtimé qu'en général l'*eau* de la mer baiſſe chaque année de 4 lignes & demie, en cent ans de 4 pieds 5 pouces, en mille de 45 pieds géométriques. Il deſireroit qu'on marquât en certains endroits la hauteur au-deſſus du niveau de la mer pour que nos deſcendans ſoient à portée de juger avec certitude de la diminution de ſes eaux.

(1) Hiſtoire naturelle, Lib. 3.

(2) Année 1772.

Digitized by Google

effet, ſans que pour cela on puiſſe nier qu'il eſt des contrées où l'on rencontre, à la ſuperficie de la mer, une multitude d'inſectes qui ont la propriété lumineuſe dont nous parlons?

Rigaud obſerva à Calais de ces ſortes d'inſectes, verſa dans l'*eau*, où ils ſe trouvoient, de l'acide nitreux; ils s'agitèrent beaucoup, perdirent leur éclat, & ſe précipitèrent au fond du vaſe. Depuis, de Chaulnes s'eſt ſervi du même acide, pour faire mourir des eſpèces de petites anguilles qu'on découvre dans le vinaigre.

Bajon, chirurgien à Cayenne, a obſervé une lueur très-brillante ſur l'*eau*; il l'a attribuée à l'électricité de l'atmoſphère dans certains temps de l'année. Franklin & Gentil l'ont auſſi regardée comme un phénomène électrique. Cazumot a vu ſortir des étincelles de l'*eau* de pluie dans le temps d'un très-fort orage: ce qu'on peut attribuer à la même cauſe.

Il eſt très-difficile d'expliquer la ſalure des *eaux* de la mer. Beaucoup de phyſiciens ont cru qu'elles diſſolvoient perpétuellement le ſel marin qui ſe trouve accumulé dans ſon fond; que ſa ſalure a commencé avec le monde, puiſqu'il y exiſte des habitans qui ne peuvent vivre dans l'*eau* douce; quoi qu'il en ſoit, la mer eſt plus ſalée dans les pays chauds que dans les régions tempérées, peut être à cauſe de la forte évaporation des *eaux*. Les *eaux* de mer ont encore un goût bitumineux dégoûtant, & nuiſible aux eſtomacs de ceux qui veulent en boire. Il eſt dû aux matières ſalines qui y ſont contenues, ainſi qu'à la décompoſition des animaux ou poiſſons qui y vivent, & meurent en très-grande quantité; peut-être ces débris, joints à l'*eau* & à des terres différentes, donnent-ils naiſſance au ſel. Un pied cube d'*eau* de mer pèſe en général ſoixante-treize livres, tandis qu'une égale quantité d'*eau* commune pèſe ſoixante-dix livres.

L'*eau* de la mer eſt chargée de beaucoup de ſels différens, tels que le ſel commun ou marin qui y abonde le plus, le ſel de Glauber, la ſélénite, le ſel d'Epſom, & le ſel marin à baſe terreuſe; tous s'y rencontrent dans différentes proportions. On trouvera dans l'Hydrologie de Monnet, des détails très-ſatisfaiſans ſur ces différens ſels; il les a extraits dans pluſieurs endroits ſur les bords de l'océan; il eſt fort d'avis, ainſi que Macquer & preſque tous les chimiſtes modernes, qu'il n'y exiſte point de matière bitumineuſe. Il ſuffit bien du ſel de Glauber, & encore plus du ſel marin à baſe terreuſe pour donner à ces *eaux* la ſaveur amère & âcre qu'on leur trouve.

Sur un quintal d'*eau* de mer, on tire 3 à 4 livres de ſel commun; elle eſt bien éloignée d'en être ſaturée, puiſqu'elle en peut tenir en diſſolution à-peu-près le quart. On l'obtient par évaporation, & cela eſt d'autant plus néceſſaire, que le ſel commun étant du nombre de ceux qui ſe tiennent diſſous en quantité à-peu-près égale dans l'*eau* froide & dans l'*eau* chaude, il ne peut ſe cryſtalliſer que par évaporation, & non par refroidiſſement.

Dans les provinces méridionales, on fait évaporer l'*eau* de la mer dans des marais ſalans, où l'on fait entrer l'*eau* à la marée montante, puis on l'arrête ſans en admettre de nouvelle, que l'évaporation de l'autre n'ait eu lieu. Dans les provinces ſeptentrionales, on amaſſe le ſable humecté des *eaux* de la mer, on l'expoſe au ſoleil pour le faire ſécher. Le ſel reſte autour du ſable; on le lave, & on fait évaporer l'*eau* pour obtenir le ſel qui ſe cryſtalliſe. Il reſte après ces manipulations une *eau* fort chargée; elle contient encore du ſel qui refuſe de cryſtalliſer.

Si on fait évaporer cette *eau*, on obtient une certaine quantité de ſel de Glauber & de ſel d'Epſom. Ce qui reſte après, n'eſt que du ſel marin à baſe terreuſe, dont on précipite, par le moyen d'une leſſive alcaline, la terre, qu'on nomme *la magnéſie au ſel commun*.

Moins l'*eau* de la mer contient de ſels, plus elle ſe gèle facilement: auſſi croit-on que les mers du nord ſont moins ſalées, & c'eſt un moyen dont on peut ſe ſervir dans ces contrées, ou pour avoir de l'*eau* douce tirée des *eaux* de la mer, ou pour en extraire plus facilement le ſel marin, en concentrant beaucoup les *eaux* par le moyen de fortes gelées, auxquelles on peut les expoſer journellement.

A l'égard des *eaux* ſalées, qui ſont indépendantes de la mer, dont on retire du ſel commun, elles contiennent les mêmes principes que l'*eau* de mer, preſque toujours en plus grande quantité; celles de Dieuſe en Lorraine donnent juſqu'à 16 livres de ſel au quintal; celles de Franche-Comté ſont moins riches. On les obtient au moyen de l'évaporation par le feu. Il y a à préſumer que ces *eaux* ſont dues à la diſſolution des mines de ſel, ſur leſquelles elles portent leur action diſſolvante. C'eſt dans de grandes poêles de fer qu'on fait évaporer & cryſtalliſer le ſel gemme. Pour économiſer le bois, on a imaginé des bâtimens de gradation, où on élève l'*eau* par des pompes; on la fait retomber ſur des fagots d'épine; l'*eau* douce s'évapore, & quand elle eſt chargée de 10, 12, 14 livres de ſel au quintal, on la fait évaporer.

Parmi les recherches qu'on a faites depuis long-temps pour deſſaler l'*eau* de la mer, celles d'Ap-

Digitized by Google

pleby ont eu une eſpèce de célébrité. Elles étoient une ſuite des idées de Hales, qui a donné ſur ce point les détails les plus intéreſſans. Le parlement d'Angleterre, après avoir récompenſé le premier, a fait publier ſes moyens; ils conſiſtoient à mettre 4 onces de pierre à cautère, autant d'os calcinés ſur environ 20 pintes d'*eau* de mer; l'*eau* qu'on diſtille à l'alambic devient douce, mais conſerve toujours un goût un peu déſagréable & empyreumatique. Rouelle a répété ces expériences avec ſuccès, & il eſt facile d'adapter aux inſtrumens de cuiſine des vaiſſeaux diſtillatoires où l'on pourra faire cette opération, en préparant même les alimens dont on a beſoin.

Pline, Leibnitz, Butler, Lind & Hoffman ont propoſé depuis des moyens qui ont tous laiſſé des difficultés à ſurmonter. Hauton, Gantier, Poiſſonnier ont donné auſſi des procédés particuliers.

En 1771, la marine angloiſe a adopté une nouvelle méthode miſe au jour par le docteur Irwing (1). Elle conſiſte à diſtiller l'*eau* de la mer ſans les alambics, les chapiteaux, les ſerpentins & leurs cuvettes, qui occupent une eſpace beaucoup trop conſidérable dans un vaiſſeau, où l'emplacement eſt ſi précieux. On ſe ſert, en place de ces inſtrumens, de la chaudière ou de la marmite de l'équipage, au ſommet de laquelle on adapte un ſimple tuyau, que l'on pourra faire aiſément en mer avec du fer battu, des douves de tonneaux, employables dans toutes les poſitions poſſibles du vaiſſeau. Pour condenſer la vapeur, on tient la ſurface du tuyau toujours mouillée; ce que fait un homme qu'on charge d'y appliquer continuellement des linges trempés dans l'*eau*.

Macquer & Monnet ont prouvé qu'on pouvoit, ſans aucun intermède, diſtiller l'*eau* de la mer, & en tirer une *eau* potable aſſez bonne.

La diſtillation ſe fait ſans aucun ingrédient; on détermine la quantité d'*eau* qu'il faut diſtiller, & on jette le reſte. On profite de la préparation des alimens de l'équipage pour diſtiller une grande quantité d'*eau* au moyen de la vapeur qui ſeroit perdue ſans cela, & il n'eſt pas beſoin d'augmenter le feu. L'*eau* douce qu'on tire par ce moyen eſt ſaine & agréable.

Le docteur Irwing a propoſé deux autres moyens de perfectionner ſon invention. Il veut d'abord employer un foyer ou poële, conſtruit de manière que le feu qu'on entretient tous les jours pour le ſervice du vaiſſeau, ſerve auſſi à la diſtillation, & à l'aide de cette nouvelle machine, on ſe procurera aſſez d'*eau* pour les équipages, ſans faire preſqu'aucune augmentation ſur la dépenſe du bois & du charbon. Enſuite il a le projet de ſubſtituer même ſur les plus gros vaiſſeaux des chaudières de fer battu, d'une conſtruction nouvelle, à la place de celles de cuivre.

Bergman a eu la curioſité d'examiner une *eau* priſe à 60 braſſes (1), près des iſles Canaries, par Sparmann, ſavant médecin, qui vient de parcourir les Terres auſtrales avec Forſter.

Cette *eau* n'a point d'odeur: elle a une ſaveur très-ſalée, qui n'eſt point agréable, mais elle n'excite pas le vomiſſement comme celle que l'on prend à la ſurface.

Elle donne une légère teinte bleue au papier coloré par le fernambouc; ce qui fait ſoupçonner quelque matière alcaline, comme de la magnéſie diſſoute par l'acide aérien. La teinture de tournéſol n'en eſt pas ſenſiblement altérée.

L'acide du ſucre y produit un précipité blanc qui eſt de la chaux ſucrée.

L'alcali fixe un précipité de magnéſie.

Le ſel marin à baſe de terre peſante y occaſionne ſur le champ un précipité de ſpath peſant.

Elle ne donne point de bleu avec l'alcali phlogiſtique.

Ce ſont-là, ſelon Bergman, les effets des réactifs ſur cette *eau*. L'évaporation qu'on en a faite d'une pinte & un quart à ſiccité, a laiſſé un réſidu de 3 onces 378 grains.

Ce réſidu a perdu dans l'eſprit-de-vin 378 grains.

Dans l'*eau* diſtillée, la magnéſie s'étoit précipitée; elle avoit été produite auſſi par l'alcali minéral.

On en a encore obtenu du ſel marin.

Ces ſubſtances peſées & recueillies ſoigneuſement ont prouvé qu'elles contenoient, par pinte & un quart,

(1) Journ. de phyſ. année 1779, tome XIV. p. 316.

(1) A cette diſtance le poids de l'*eau* ſuffit pour enfoncer le bouchon dans l'intérieur de la bouteille; à 80 braſſes la bouteille ſe caſſe par la ſeule preſſion de l'*eau*.

De ſel matin.....	2 onces	433 grains.
De la magnéſie.....		380
De la ſélénite.....		45
Total.....	3	378

On peut conclure de ces expériences que l'*eau* de mer priſe à une grande profondeur n'a point de ſavcur bitumineuſe. Il en réſulte donc un grand avantage pour les navigateurs, car ils pouttont ſe ſervit de l'*eau* priſe à cette profondeur pout la préparation des alimens ; au moins, après avoir été mêlée à une égale quantité d'*eau* douce, ce qui en ménagera la moltié, & peut-êtte plus dans un beſoin preſſant.

L'*eau* de la mer peut être fort utile à l'économie animale. Gilchriſt, médecin anglois, a vanté, avec raiſon, l'utilité des voyages faits ſur cet élément, pour la cure de la conſomption.

Ruſſel, autre médecin anglois, a fait un traité où il detaille particulièrement tous les avantages de l'*eau* de met priſe intétieurement pour procurer les évacuations périodiques, contre les affections glanduleuſes, ſoit des poumons, ſoit du méſentère ; enfin, contre toutes les affections de la peau, tant qu'elles ne ſont pas encote arrivées au point de s'abſcéder (1). Sa manière d'agir la plus ordinaire eſt de lâchet le ventte, d'atténuer petit à petit l'humeut qui s'eſt engorgée dans les vaiſſeaux pour l'évacuer enſuite. Il conſeille l'uſage de l'*eau* de mer pour faciliter l'iſſue des calculs & des graviers qui peuvent ſe rencontret dans le conduit biliaite ; dans les obſtructions du foie, les jauniſſes ; alors il recommande l'uſage de l'*eau* de mer avec le ſavon ; il défend d'employet ce remède, tant que l'inflammation exiſte. Il a cru re marquer de bons effets de l'*eau* de mer dans les appauvtiſſemens & la fièvre hectique, qui ſuccèdent à des vices du canal alimentaire ; dans les ſcrophules, dans les récidives de coliques bilieuſes, qui arrivent aux matelots, lorſqu'on eſt ſûr qu'il n'y a plus de phlogoſe ; cat alors il faudtoit ſaignet, faire uſage des laxatifs, du nitre, & de tout ce qui s'oppoſe aux abſcès.

Quelquefois il faut, quand on a de grandes fontes à opéter, faire un cautère ; appliquer des véſicatoires, ſoutenir la liberté du ventre pat une quantité d'*eau* de met ſuffiſante pout procurer deux ou trois ſelles tous les jours ; la valeur d'une livre, quelquefois plus, d'*eau* de met ſuffit pour cette évacuation. Si cat uſage n'étoit pas ſuivi de fièvre, de pertes de forces, d'amaigriſſement, il faudroit le ſuſpendre pout donnet le lait d'âneſſe & les abſotbans. Mais ce cas eſt tare, puiſque les tempétamens les plus délicats ſupportent beaucoup mieux cet uſage, que ceux de tous les autres médicamens chauds.

Les gens inſtruits ſautont, dans les cas néceſſaires, joindre à l'*eau* de mer, l'éthiops, le cinabre, l'antimoine, & des ſels qui en favoriſeront l'action.

Les anciens ont auſſi connu les avantages de l'*eau* de mer. Pline dit, *aquam maris efficaciorem diſcutiendis tumoribus putant medici quidam & quartanis dedere eam bibendam in teneſmis* (1).

Celſe dit : *Acris autem eſt aqua marina, vel alia ſale adjecto : at utraque decocta commodior eſt* (2). Et ailleurs, *Aſclepiades aquam quoque ſalſam & quidem per biduum purgationis cauſâ bibere cogebat.* Hildanus rapporte que dans la peſte on en fit uſage avec ſuccès (3).

Hippocrate a auſſi conſeillé cette *eau* en livemeus. On peut voit ailleurs de quelle utilité elle peut être contre la tage, & d'autres maladies pour leſquelles on conſeille les bains de mer. *Voyez* BAIN.

DES EAUX MINERALES.

On entend par *eaux* minétales, toutes celles qui tenfetment des ſubſtances étrangètes, ſalines, ſulphuteuſes, terreuſes, métalliques, ou gazeuſes.

Les *eaux* minérales offrent un des plus importans & en même temps un des plus ſimples moyens de guétir, ou de prévenir les maladies.

C'eſt la taiſon pour laquelle nous entrerons dans des détails qui tous ſont de la plus grande importance pout les perſonnes qui ont à conſeiller, ou à faite uſage de ces *eaux*, ſoit qu'elles ſoient naturelles, ſoit qu'elles ſoient artificielles.

Cet article ſera ptéſenté de la maniète ſuivante :

(1) De tabe glandurari, 1750.

(1) L. 2, c. 12.

(2) L. 3, c. 24.

(3) Obſerv. 24.

1°. Des *eaux* minérales en général.

2°. Diviſion des *eaux* minérales.

3°. De l'examen & de l'analyſe des *eaux* minérales.

1°. *Des eaux minérales en général.*

Les *eaux* minérales ſe chargent des principes qu'elles contiennent en paſſant ſur des terreins remplis de minéraux, de ſels, de ſubſtances pyriteuſes en décompoſition.

Ce n'eſt que vers le dix-ſeptième ſiècle qu'on commença à développer le peu de connoiſſances que Pline & quelques anciens nous ont laiſſées ſur ces *eaux* (1) Boyle s'en occupa utilement en 1663. L'Académie des ſciences, vers le même temps, ſentit qu'il ſeroit utile de faire des travaux ſur les *eaux* minerales, elle chargea Duclos des analyſes de ces *eaux*, il en a fait ſur un grand nombre.

Boulduc, en 1729, apprit à faire évaporer dans les analyſes, les *eaux* à diverſes reprises, & à faire ſéparer par le filtre les ſubſtances qu'elles contiennent, à meſure que l'evaporation ſe fait. Il y a decouvert le *natrum*. Depuis ce temps, bien des chimiſtes ont fait des découvertes precieuſes. Le Roi, médecin de Montpellier, a trouvé le ſel marin calcaire; Margraff, le ſel marin à baſe de magneſie; Prieſtley, le gaz crayeux; Monnet & Bergman, le gaz hepatique de Fourcroy. Ces deux derniers ont joint a l'expérience, les préceptes les plus clairs & les plus precis ſur l'art d'analyſer les *eaux*, indépendamment d'une quantité de très-bonnes diſſertations particulières.

Malgré l'ardeur & l'application d'un grand nombre de chimiſtes, cette partie de leur ſcience eſt encore bien éloignée du point de perfection, parce qu'en effet, il n'eſt peut-être rien de ſi difficile à dévoiler, que les principes particuliers qui entrent dans la compoſition des *eaux* minérales.

On ſeroit peut-être curieux d'avoir ſur les *eaux* minérales une bibliographie, contenant la ſomme de toutes les connoiſſances acquiſes depuis que les hommes ont fait attention aux avantages qu'ils pouvoient en retirer; mais indépendamment de ce que les bornes de cet ouvrage ne le permettent pas, que nous ne devons parler de ces objets qu'autant que les lumières qu'ils nous fourniſſent, tournent au profit de l'humanité ſouffrante, nous annonçons avec plaiſir qu'un de nos confreres, qui a déja donné des preuves d'une vaſte érudition, Carrere s'eſt chargé, à la ſollicitation de la Société de médecine, de publier un ouvrage, qui renfermât un precis de tout ce qu'on connoit de travaux ſur les *eaux* minerales, afin de mettre à portée ceux qui veulent s'en occuper particuliérement, d'y puiſer toutes les connoiſſances dont ils pourront avoir beſoin.

(1) Il y a découvert le *natrum*.

Réflexions ſur les analyſes minérales.

Je me perſuade que des recherches en ce genre, & les encouragemens de la Société de médecine, qui eſt particuliérement chargée de tous les objets relatifs aux *eaux* minerales de la France, ne manqueront pas d'exciter l'émulation des ſavans, de tous nos correſpondans, & de faire éclore de nouvelles productions utiles aux progrès de nos analyſes.

On ſeroit, ſans contredit, beaucoup plus avancé, ſi on s'etoit occupé de fournir aux médecins & aux phyſiciens des méthodes bien faites pour analyſer les ſubſtances qui *ſe rencontrent dans ces* eaux; *la Société, qui ſaiſit avec avidité toutes les occaſions d'être utile*, a prié un de ſes membres, chimiſte très-diſtingué, Fourcroy, de vouloir bien extraire d'un de ſes ouvrages très-bien fait, (qui a pour titre: *Leçons élémentaires d'Hiſtoire naturelle & de chimie.*) un précis ſur la manière de faire toute eſpèce d'analyſe d'*eaux* minérales, tant par les réactifs, que par la diſtillation & l'évaporation. Il a réuni de la manière la plus ſuccinte, tout ce qu'on peut déſirer pour le moment actuel. Comme je ſuis convaincu de l'utilité de ce précis, je m'en ſervirai à la fin de ce travail ſur les *eaux* minérales.

Mais indépendamment des recherches particulières qu'on pourra faire dans les provinces, je crois qu'il ſeroit intéreſſant que des membres de la Société, fuſſent chargés par leur compagnie, de paſſer en revue, l'une après l'autre, chaque province qui fournit des *eaux* minérales, d'y choiſir celles qui ſont vraiment importantes par les principes qu'on leur connoit déjà, & par les ſervices qu'elles rendent à la médecine, de faire des expériences ſuivies & comparatives, en employant toujours la même méthode, en ſe ſervant des mêmes inſtrumens, en faiſant leurs analyſes dans des circonſtances à-peu-près pareilles; peut-être ſeroit-ce le moyen le plus ſûr pour colliger des lumières, & de fixer enfin les idées ſur tant d'analyſes qui ſe contrarient réciproquement, & arrêtent en conſéquence ſur l'opinion qu'on doit avoir des principes de ces *eaux*.

Il

Il réſulteroit de ce travail un autre avantage bien plus conſidérable, ce ſeroit de déterminer par l'attention ſcrupuleuſe des médecins, les vertus particulières à chaque *eau*, ou la maladie à laquelle chacune convient le mieux : car, il faut avouer que tous les auteurs qui ont parlé de leurs *eaux*, les ont toujours vanté d'une manière outrée ; qu'il n'y a preſque point de maladies pour leſquelles le plus grand nombre ne les ait préconiſées ; qu'enfin, preſque par-tout, on leur attribue les mêmes vertus. Je regarde donc ce point de doctrine médicale, comme un des plus intereſſans à fixer, puiſqu'il importe tant à la ſanté des hommes.

Ces attentions pour l'analyſe des *eaux* minérales, ſont d'autant plus eſſentielles, qu'elles nous feront connoître encore, quelles ſont celles dont les mines paroiſſent s'épuiſer dans le ſein de la terre, en donnant aux *eaux* l'aliment qui les rend utiles ; quelles ſont les variations & les intermittences qu'elles éprouvent dans certaines ſaiſons, dans certaines circonſtances ; les différens degrés de chaleur qui leur appartiennent, en comparant la chaleur extérieure de l'atmoſphère, avec celles des *eaux* elles-mêmes, au moyen de deux thermomètres parfaitement égaux, dont on ſe ſerviroit pour avoir des rapports bien juſtes.

Principes reconnus dans les Eaux *minérales.*

Dès qu'on aura ſuivi avec ſoin, pendant quelque temps, des méthodes ſimples & faciles, on verra s'aggrandir la ſcience des principes conſtitutifs des *eaux*, celle de leurs combinaiſons & de leurs réſidus, qu'on ramaſſe ſouvent en ſi petite quantité, qu'il eſt très-difficile d'en ſaiſir, & d'en déterminer les caractères diſtinctifs.

Jettons un coup d'œil ſur les ſubſtances que l'analyſe a fournies juſqu'à préſent, & voyons-les dans l'ordre qu'a ſuivi Fourcroy.

On rencontre dans les *eaux* la terre ſilicée en très-petite quantité, & ſi diviſée, qu'elle reſte ordinairement ſuſpendue ſans ſe précipiter.

L'alumine s'y trouve dans un très-grand état de fineſſe, en trouble la tranſparence, les rend graſſes au toucher, ce qui leur a fait donner le nom d'*eaux* ſavoneuſes.

La chaux, la magnéſie, & la terre peſante ou baryte, ne ſont jamais pures dans les *eaux* ; elles ſont toujours combinées avec les acides, & ſur-tout avec l'acide carbonique.

On n'y voit pas les alcalis fixes dans leur état de pureté, mais fréquemment dans l'état de ſels neutres.

Il en eſt de même de l'ammoniaque & de la plupart des acides : celui qui jouit, parmi ces derniers, de la plus grande liberté, c'eſt l'acide carbonique, auquel ſont dues les *eaux* gazeuſes, ſpiritueuſes ou acidules.

Parmi les ſels neutres parfaits, il n'y a guère que le ſulfate de ſoude ou ſel de Glauber, les muriates de ſoude & de potaſſe, le carbonate de ſoude, qui y ſoient fréquemment tenus en diſſolution, le nitrate & le carbonate de potaſſe s'y trouvent très-rarement.

Le ſulfate de chaux, le muriate calcaire, le muriate de magnéſie, & le carbonate, les nitrates calcaires ne ſe trouvent que dans les *eaux* ſalées.

Les ſels, ou entre l'alumine & la baryte, ne ſont preſque jamais en diſſolution dans les *eaux* : l'alumine cependant paroît exiſter dans quelques-unes.

Le gaz inflammable put, ou l'hydrogène, ne s'eſt point encore rencontré en diſſolution dans les *eaux* minérales.

Fourcroy a découvert le ſouffre pur dans les *eaux* d'Anguien. On le trouve quelquefois dans l'état de foie de ſouffre, c'eſt lui qui minéraliſe dans les ſources ſulfureuſes les plus connues. (*Voyez* MONTMORENCY.)

De tous les métaux, le fer eſt celui qu'on trouve le plus fréquemment diſſous dans les *eaux*, ou combiné avec l'acide carbonique, ou uni à l'acide vitriolique ou ſulfurique.

L'arſénic, les ſulfates de cuivre & de zinc, qu'on trouve dans pluſieurs *eaux*, leur donnent des propriétés vénéneuſes, & on ne doit en reconnoître la préſence que pour en éviter l'uſage.

Beaucoup de chymiſtes nient aujourd'hui l'exiſtence du bitume dans l'*eau*. Le goût amer qu'on lui ſuppoſe donnet à l'*eau*, dépend du ſel marin calcaire.

Tels ſont les principes reconnus juſqu'à préſent dans les *eaux* minérales, qui varient à raiſon des altérations particulières qui ont lieu dans l'intérieur du globe & à ſa ſurface.

De l'utilité des eaux *minérales en général.*

Avant d'entrer dans le détail particulier des différentes eſpèces d'*eaux* minérales le plus généralement reconnues comme avantageuſes à l'art de guérir, il eſt bon d'examiner en général le

bien qu'elles peuvent procurer à ceux qui en font uſage avec les précautions requiſes. Ces *eaux* peuvent avoir beaucoup d'utilités, ſoit qu'on les emploie intérieurement, ſoit qu'on les faſſe ſervir à la ſuperficie du corps.

Les *eaux* minérales peuvent être conſidérées en général comme le remède le plus éteodu & le plus approprié à preſque tous les genres de maladies chroniques, & même à la fin des maladies aiguës. En effet, les principes de ces *eaux* choiſies ſelon les circonſtances, ſont capables de fournir aux individus épuiſés par de violentes maladies, le ton, la mobilité & l'énergie, qu'on tenteroit peut-être de leur rendre d'une autre maniere, avec des ſuccès moins aſſurés. Dans les maladies chroniques, qui très-ſouvent viennent d'épuiſement, auſſi ſouvent d'embarras & d'obſtructions dans les différens viſcères du basventre, dans les évacuations ſupprimées ou dérangées, il eſt peu de remèdes mieux indiqués, & qui téunis aux moyens doux qu'une pratique ſage & éclairée ſait y joindre, puiſſent auſſi facilement & auſſi ſûrement rendre à l'exiſtence des victimes preſque dévouées à une mort lente & infaillible.

Dans les maladies hypochondriaques & vaporeuſes, de quel ſecours ne ſont-elles pas pour changer la conſtitution phyſique & morale? En effet, on peut dire que les *eaux* minérales agiſſent ſur la conſtitution phyſique, ſi l'on ſe trouve bien de l'exercice que procurent les voyages en allant les prendre, de la diſſipation qui y eſt indiſpenſable, des jeux, des divertiſſemens de différentes eſpèces, de l'éloignement des lieux témoins des maux qu'on a ſouffert, du changement d'air, d'un nouveau régime de vivre; ſi toutes ces conſidérations ſont faites pour apporter du changement & de l'altérarion dans la manière d'être phyſique, il faut convenir auſſi qu'elles doivent néceſſairemeot & efficacement influer ſur la poſition morale, qu'elles ramènent la ſérénité & la gaieté que des calculs philoſophiques auroient bien de la peine à fixer ſeuls, dans les maladies qui dépendroient particuliérement des affections de l'ame.

Il faut encore convenir, que de tous les moyens qu'emploie l'art de guérir, il n'en eſt point de plus doux, de moins rebutans, qui agiſſent d'une manière moins gênante & plus inſenſible, qui ſollicitent plus utilement la nature à choiſir l'organe le plus favorable pour l'excrérion des humeurs qu'elle doit expulſer, ſoit par les ſelles, ſoit par les urines, ſoit par la peau, ſoit par uo autre organe.

Mais ſi ces remèdes procurent une foule d'avantages, quand on en fait uſage avec diſcernement, ils peuvent être auſſi fort nuiſibles, lorſqu'on les prend dans des circonſtances où ils ſont contre-indiqués.

Il faut obſerver que les *eaux* qui ne contiennent pas des principes ſenſibles à l'analyſe, peuvent cependant produire des effets marqués ſur l'économie animale; il ſuffit pour cela qu'elles ſoient très-légères, très-vives, & que leur température ſoit au-deſſus de celle des *eaux* communes. C'eſt ainſi qu'agiſſent les *eaux* de Plombieres & de Luxeuil, qui paroiſſent ne différer des *eaux* pures que par leur chaleur.

Dangers des Eaux *minérales.*

Oo doit craindre en général de laiſſer faire uſage des *eaux* minérales aux perſonnes qui ont des friſſons, des maux de tête, des laſſitudes ſpontanées, qui peuveor être les préliminaires de maladies ſérieuſes; elles conviennent ordinairement fort peu aux tempéramens très-délicats, qui ont la poitrine foible, aux aſthmatiques, ou à ceux qui crachent du ſang.

Il faut les proſcrire, lorſqu'oo craint quelques abcès intérieurs, ou des épanchemens dans quelque cavité.

Elles ne conviennent pas, lorſque les malades ont des tumeurs rénitentes ou ſquirrheuſes.

Il faut éviter de purger avec ces *eaux* les perſonnes, qui, lorſqu'elles boivent beaucoup d'*eau*, ne la rendent pas facilement & promptement par les utines, ou qui ſont ſujettes à la dyſurie.

Ces *eaux* conviennent moins aux vieillards, qu'aux perſonnes jeunes, ou dans la vigueur de l'âge.

Les perſonnes ſujettes aux affections venteuſes ſont ſouvent incommodées de l'uſage des *eaux* minérales aërées, ainſi que ceux qui ont la tête foible, ou qui ſont ſujets aux maux de tête.

En général, toutes les *eaux* qui ſont toniques, doivent être proſcrites dans les tempéramens chauds, vifs & bouillans, lorſqu'on craint l'inflammatioo dans les maladies, & lorſqu'elles commencent.

Précautions à prendre pendant l'uſage des Eaux *minérales.*

Il faut toujours, pour la réuſſite des moyens, qu'un médecin judicieux emploie, qu'il combine la proportion des forces de la nature, avec celles des remèdes dont il veut ſe ſervir. Sans ce point capital, on ne peut compter ſur rien dans l'art de guérir; on brave la nature, qu'on n'a vu que

Digitized by Google

trop opprimée juſqu'ici par des fatras de remèdes mal digérés, tandis que dans la plupart des maladies, avec un bon œil obſervateur, & des moyens ſimples bien combinés, on ſait affoiblir les forces ſi elles ſont trop exaltées, ou leur rendre de l'énergie, lorſque la foibleſſe ſe manifeſte.

Je me félicite de vivre dans un ſiècle, où plus les connoiſſances ſe propagent, plus la verité s'épure, moins on voit la médecine, la première des ſciences, puiſqu'enfin c'eſt la plus utile, ſe livrer à des ſpéculations métaphyſiques, & abandonner l'expérience & la nature ſi puiſſante, pour ſuivre les détours tortueux d'une doctrine empirique, abſtraite & ténébreuſe. Loin de nous ces ſoi-diſans médecins dont l'âpre cupidité, au mépris de la nature accablée & ſouffrante, garde un odieux ſilence ſur des moyens qui pourroient être infailliblement utiles entre les mains des gens de l'art, & reſtent enfouis dans celles de gens avides, indignes de poſſéder les ſecrets de la nature, puiſque ce n'eſt point à ſon profit qu'ils veulent en faire uſage.

Quand un gouvernement bienfaiſant ne s'eſt pas réfuſé à de hauts ſacrifices pour procurer à des peuples chéris des ſecours dus à la ſcience ou au hazard, que doit-on penſer des auteurs ou fauteurs de ces ſtériles découvertes? & ne peut-on pas, ſans crainte de reproche, les vouer à la haine & au mépris de toutes les ames ſenſibles & généreuſes.

Mais revenons à notre ſujet, & voyons ce qu'il faut le plus eſſentiellement obſerver, lorſqu'on prend les *eaux* minérales.

Il eſt néceſſaire de bien ſavoir quel eſt le temps qui convient pour faire uſage des différentes *eaux*, puiſqu'il y en a qu'on peut prendre en tout temps, d'autres qui ne conviennent qu'au printemps & à l'automne; d'autres enfin qui peuvent être employées dans le printemps, l'été & l'automne.

Il faut obſerver de prendre les *eaux*, ſoit naturelles, ſoit artificielles, au degré de chaleur de la ſource, dont les bons effets ſont vantés pour telle ou telle maladie.

On fera cependant attention, que ſi on a affaire à une conſtitution plus ou moins forte, que ne l'exigent les *eaux* ordonnées, il eſt bon d'en tempérer le froid ou la chaleur ſuivant les circonſtances. On doit ſavoir que ces *eaux* ſe prennent ordinairement à jeun; que lorſqu'on eſt à la ſource, on en prend 3, 4 ou 5 verres, de 5 à 6 onces chacun, obſervant, dans l'intervalle de chaque verre, de faire un exercice qui ne ſoit pas fatigant.

On augmente de jour en jour les doſes, ſuivant les maladies & la force du ſujet. Les tempéramens robuſtes vont facilement juſqu'à 4 & 5 pintes dans la matinée.

Il faut obſerver encore, que la progreſſion du moins au plus en commençant, & du plus au moins en finiſſant, eſt très-importante à ſuivre, & qu'il eſt fort dangereux de ſe gorger indiſcretement de ces *eaux*.

Dans les conſtitutions délicates, il arrive ſouvent qu'on eſt obligé de couper les *eaux* avec des infuſions ou décoctions appropriées au genre de maladie, quelquefois avec du lait, au moyen duquel elles ont paſſé beaucoup plus facilement.

Les gens pléthoriques & ſanguins doivent être diſpoſés par la ſaignée; ceux chez qui les premières voies ſont embarraſſées, doivent être évacués; en un mot, on ne doit pas prendre les *eaux*, ſans s'être fait preſcrire auparavant, par ſon médecin, ou celui du lieu, le régime qu'on doit ſuivre.

Diviſion des Eaux *minérales.*

On voit d'après ce que nous avons déja dit, quelle multiplicité de claſſes d'*eaux* minérales on pourroit établir relativement aux différentes ſubſtances qu'elles contiennent; mais pour plus grande préciſion dans une matière auſſi étendue, les naturaliſtes & les chimiſtes ſont convenus de faire des diviſions méthodiques, relatives aux principes qui ſont contenus en plus grande abondance dans ces *eaux*, & qui poſſedent en même temps les propriétés les plus énergiques.

Monnet a diviſé les eaux minérales en trois claſſes; ſavoir, en alcalines, en ſulphureuſes, & en ferrugineuſes. Quelques découvertes modernes exigent une diviſion de ces *eaux* un peu plus étendue.

Duchanoy, médecin de la faculté de Paris, a donné un ouvrage où ſe trouvent des recherches intéreſſantes ſur la manière de préparer des *eaux* minérales artificielles.

Il diviſe les *eaux* minérales en dix claſſes; ſavoir les *eaux* gazeuſes, les *eaux* alcalines, les *eaux* terreuſes, les *eaux* ferrugineuſes, les *eaux* chaudes ſimples, les *eaux* thermales gazeuſes, les *eaux* ſavonneuſes, les *eaux* ſulphureuſes, les *eaux* bitumineuſes, les *eaux* ſalines. Sa diviſion eſt ſans contredit plus complette qu'aucune de celles

qu'on ait donné juſqu'ici ; mais je penſe avec Fourcroy qu'elle a beaucoup multiplié les claſſes des *eaux*, puiſqu'on ne convient point généralement de l'exiſtence de toutes ces *eaux* minérales, que celles qu'on nomme chaudes ſimples, ne contenant point de principes minéraux, ne méritent pas, à cauſe de leur chaleur ſeule, de faire une claſſe particulière, & que les *eaux* gazeuſes pures n'exiſtent point dans la nature. Je ſuivrai la diviſion qu'a donné Fourcroy, parce qu'elle me paroît plus ſimple, plus aiſée à retenir, & plus méthodique.

Diviſion des Eaux *minérales en quatre claſſes.*

Les *eaux* minérales ſont diſtinguées en quatre claſſes.

1°. En gazeuſes ou acidules, dans leſquelles l'acide crayeux eſt ſurabondant.

2°. En ſalines, qui tiennent un aſſez grande quantité de ſels neutres en diſſolution pour agir d'une manière marquée, & le plus ſouvent comme purgatives ſur l'économie animale.

3°. En ſulphureuſes, qui paroiſſent jouir de quelques propriétés de ſoufre.

4°. En ferrugineuſes, dans leſquelles le fer ſe trouve diſſous par l'acide crayeux ou par le vitriolique.

CLASSE PREMIÈRE.

Des Eaux *gazeuſes ou acidules.*

Comme l'air fixe eſt une des ſubſtances qui joue aujourd'hui le plus grand rôle dans la chimie & dans l'analyſe de certaines *eaux* minérales, je ne crois pas inutile d'en donner une idée ſuccinte, avant de parler des *eaux* auxquelles il communique ſes qualités. L'air fixe ou méphitique de Macquer, acide aérien de Bergman, acide crayeux de Buquet, maintenant appellé acide carbonique, eſt un fluide aëriforme, élaſtique, tranſparent, miſcible à l'air, ſans couleur, d'une peſanteur ſpécifique bien moindre que celle de toute autre liqueur. Ces qualités lui ſont communes avec tous les gaz, mais il en diffère par plus de peſanteur, parce qu'il ne peut entretenir la vie, la reſpiration & la combuſtion, & que plus il eſt pur, plus l'animal périt promptement & dans les convulſions.

Cet air ſe combine avec l'*eau*, en quantité beaucoup plus grande que l'air pur. Lorſque l'*eau* s'en ſature, alors elle devient gazeuſe, piquante, aigrelette, comme ſpiritueuſe, & forme les véritables *eaux* acidules ou ſpiritueuſes dont nous avons à parler. Le gaz ſe perd très-vite à l'air libre. Tout ſeul, il porte la mort chez les animaux, uni à l'*eau*, non-ſeulement il n'incommode pas, mais au contraire il peut devenir utile à l'économie animale. Ce gaz ne s'unit pas à l'eſprit-de-vin, mais bien aux ſubſtances alcalines, abſorbantes & calcaires, on le ſépare de ces dernières par l'intermède d'un acide qui a plus d'affinité que lui avec cette terre, & l'effervescence prouve le dégagement du gaz dont l'acide prend la place ; on peut rendre ce gaz méphitique à la terre de la chaux, lui enlever ſa cauſticité, en la ſaturant, & refaire avec elle le même compoſé calcaire qu'avant ſa calcination ; c'eſt celui de la putréfaction des foſſes d'aiſance, des mopheres, des émanations de la peinture, &c. Il exiſte pour trois quarts dans l'air que nous reſpirons.

Prieſtley a obſervé que la végétation eſt un des principaux moyens dont la nature ſe ſert continuellement pour décompoſer ce gaz, l'abſorber, & entretenir la ſalubrité de l'atmoſphère, qui s'en trouveroit à la fin tellement ſurchargée qu'il pourroit nuire aux animaux, & c'eſt encore un des avantages de l'*eau* de favoriſer l'imbibition de cet air dans les ſubſtances végétales.

C'en eſt aſſez ſur les propriétés de ce fluide, pour juger qu'il tient un rang diſtingué dans les ſubſtances naturelles, & que ſa connoiſſance peut aider à expliquer beaucoup de phénomènes dans les *eaux* minérales.

Les *eaux* gazeuſes qu'il vaut mieux appeller acidules, ſont donc celles dans leſquelles l'acide crayeux domine ; elles ſe reconnoiſſent à leur piquant, à la facilité avec laquelle elles bouillent, rougiſſent la teinture du tourneſol, précipitent l'*eau* de chaux & le foie de ſouffre ; elles contiennent toutes plus ou moins d'alcali & de terre calcaire, quelquefois du ſel de Glauber, du ſel marin, du ſel d'Epſom, du ſel marin à baſe terreuſe, de la ſélénite, une terre abſorbante, rarement de l'alun.

Comme elles ont différens degrés de chaleur, on peut fort bien les diviſer en deux ordres.

Le premier comprendra les *eaux* acidules & alcalines froides, telles que celles de Seltz, de Saint-Myon, de Bard, de Vals, de Langeac, de Chateldon, &c.

Le ſecond ordre comprendra les *eaux* acidules & alcalines chaudes ou thermales, comme celles du Mont-d'Or, de Vichy, de Châtelguyon, &c.

L'œil découvre dans cette *eau* des pétillemens d'air qui la font jaillir en gouttelettes, le goût,

Digitized by Google

une ſaveur piquante, qui ſe perd à meſure que l'air s'évapore. Cet air fixe s'en ſépare très-facilement, tandis que celui qui eſt contenu dans toutes les autres eſpèces d'*eau*, n'en peut être chaſſé que par le moyen de la machine pneumatique. Ces *eaux* ſpiritueuſes portent quelquefois à la tête, donnent une ſorte d'ivreſſe & d'envie de dormir; elles produiſent auſſi des affections venteuſes.

On s'aſſure de l'exiſtence du gaz dans ces ſortes d'*eaux*, en empliſſant une bouteille aux deux tiers & appliquant à l'orifice une veſſie tortillée & mouillée; on remue un peu la liqueur, & la veſſie ſe remplit de fluide élaſtique.

On y parvient encore en poſant le pouce ſur l'orifice de la bouteille à demie-pleine; après l'avoir remuée, on la découvre, & on voit l'air ſortir avec une eſpèce de ſifflement.

Propriétés médicales des Eaux *gazeuſes en général.*

Ces *eaux* ſemblent avoir une action particulière ſur les membranes de l'eſtomac & des inteſtins: leur principe volatil en relève le ton, lorſqu'il eſt affoibli; elles donnent du reſſort & de l'énergie à ſes fonctions; auſſi, après un uſage un peu ſuivi de ſes *eaux*, la digeſtion, auparavant lente & laborieuſe, s'effectue aiſément: elles diſſolvent les humeurs bilieuſes & viſqueuſes qui avoient pu y porter obſtacle, donnent au ventre la liberté qu'il n'avoit pas, enfin diſſipent la langueur & la mélancolie.

Les émanations de ces *eaux* ont l'avantage de tiriller agréablement les fibres nerveuſes de toute l'habitude du corps, de s'inſinuer facilement, de pénétrer juſques dans les vaiſſeaux les plus petits, & de provoquer des excrétions ſalutaires. Ces *eaux* conviennent encore dans les maladies de la peau, les pâles couleurs, pour les poitrines qui ne ſont pas trop altérées, les affections nerveuſes, les fleurs blanches, la ſuppreſſion des évacuations périodiques. Elles ſont ſur-tout très-efficaces dans les douleurs de tête violentes, les rhumatiſmes, &c.

ORDRE PREMIER.

Des Eaux *gazeuſes froides.*

Ces *eaux* ſont celles qui contenant en abondance l'acide crayeux & pluſieurs ſels particuliers, ſe puiſent toujours froides dans les lieux où la nature les a placées. Pour donner un exemple de ce qu'elles ſont en général, nous allons, d'après Bergman, parler de celles de Seltz qui ſont fort renommées, & qui fourniront un modèle pour bien faire l'analyſe de ces ſortes d'*eaux*. Nous n'aurons plus à en parler à l'article SELTZ.

*Principes de l'*Eau *de Seltz, recueillis par l'évaporation.*

L'*eau* de Seltz a en général une aeidité très-agréable, une ſaveur légèrement ſalée, & un petit goût d'alcali aſſez doux.

Lorſqu'on la fait bouillir promptement, elle dépoſe de la chaux aérée, qui étoit tenue en diſſolution par l'acide aérien ſurabondant, en la ſéparant auſſi-tôt par le filtre; on n'y trouve preſque point de magnéſie aérée, parce qu'elle eſt plus ſoluble, qu'elle retient plus puiſſamment le menſtrue volatil.

En continuant l'évaporation, la magnéſie ſe précipite moins; il n'eſt pas poſſible de la recueillir par le filtre, parce que cette précipitation ne ſe fait que ſucceſſivement; il faut donc évaporer d'abord à ſiccité, laver le réſidu dans de l'*eau* diſtillée bouillante; on trouve enfin la magnéſie ſeule au fond du vaſe.

L'*eau* chaude qui a paſſé ſur le réſidu, fournit par la cryſtalliſation deux ſels, l'un alcalin, qui forme avec l'acide vitriolique du ſel de Glauber, qui par conſéquent eſt un vrai alcali minéral; l'autre cubique, qui a toutes les propriétés du ſel marin pur; on ne trouve pas ici le ſel marin de magnéſie qui accompagne preſque toujours le ſel commun, lorſqu'il n'y a pas d'alcali libre.

Ces ſubſtances peſées, l'*eau* de Seltz tenoit par kanne, ou par deux pintes trois quarts de Paris,

De chaux aérée.....	17 gr.
Magnéſie aérée.....	29½
Alcali minéral cryſtalliſé.....	24
Sel commun.....	109½

*Effet des réactifs ſur l'*Eau *de Seltz.*

Une petite portion d'*eau* de Seltz rougit la teinture de tourneſol; elle reprend inſenſiblement la couleur bleue, lorſqu'on la laiſſe à l'air libre, plus promptement, lorſqu'on l'expoſe à une foible chaleur.

Elle fonce la couleur du papier qui a reçu la teinture du tourneſol: elle donne une teinte bleue au papier rougi par le fernambouc; elle cauſe peu d'altération à celui qui eſt teint par la terra-merita; mais elle le fait paſſer au rouge brun, quand ſes principes ont été rapprochés par l'évaporation.

La teinture de noix de galles & l'alcali phlogiſtiqué n'y découvrent rien de métallique.

Digitized by Google

L'alcali végétal cryſtalliſé n'y occaſionne aucun changement, mais le cauſtique en précipite une poudre qui fait effervescence avec l'acide vitriolique, forme avec lui de la ſélénite, qui eſt par conſéquent de la chaux aérée privée de ſon diſſolvant volatil.

Les acides concentrés y excitent une grande quantité de bulles; c'eſt de l'acide aérien dégagé de l'alcali & des terres aérées.

L'acide du ſucre s'empare de la chaux, & ſe précipite avec elle.

Le ſel matin à baſe de terre peſante, n'y forme point de ſpath peſant; ce qui eſt une preuve certaine qu'il n'y a point d'acide vitriolique, car le dernier quitte toute autre baſe pour s'unir à cette terre, & forme avec elle un ſel preſque inſoluble.

Le ſel marin calcaire eſt décompoſé par l'alcali minéral, mais la terre calcaire ne ſe précipite qu'un ou deux jours après, parce qu'elle eſt retenue par l'acide aérien, tant qu'il en reſte une ſuffiſante quantité dans l'*eau*.

L'alun eſt de même décompoſé par l'alcali libre.

Cette *eau* eſt troublée ſur le champ par la diſſolution d'argent; une partie du métal eſt précipitée par l'alcali, l'autre s'unit à l'acide marin, & forme de la lune cornée.

La diſſolution nitreuſe de mercure, faite à froid, y occaſionne un précipité blanc abondant; le précipité eſt jaune, ſi la diſſolution a été faite ſur le feu.

Ce n'eſt qu'en un ou en deux jours que le ſublimé corroſif y détermine un précipité blanc.

Quelques cryſtaux du ſucre de Saturne donnent ſur le champ, dans cette *eau*, un précipité blanc qui eſt ſoluble en entier par le vinaigre, de même que celui où le plomb eſt uni à l'acide marin, ou dont on a fait la précipitation par l'alcali.

Le vinaigre n'attaque pas le vitriol de plomb.

Il s'y fait par l'addition du vitriol de Mars, un précipité blanc, qui jaunit inſenſiblement, même dans une bouteille pleine & bien bouchée.

La peſanteur ſpécifique de l'*eau* de Seltz a une chaleur moyenne, qui, comparée à celle de l'*eau* diſtillée, eſt de 10027.

Venel qui a fait une analyſe eſtimée, quoique bien moins exacte que celle que nous venons de décrire, a trouvé que chaque livre d'*eau* priſe à la ſource, a fourni trois pouces cubiques d'air élaſtique ou de gaz, qu'Hoffman avoit pris pour de l'acide ſulfureux volatil; ce qui a induit en erreur preſque tous ceux qui ont fait des analyſes d'*eaux* minérales dans des circonſtances à-peu-près pareilles.

Ces *eaux* ſont regardées comme très-dépuratives, diurétiques, toniques; on les coupe avec du lait dans les maladies de poitrine; elles conviennent auſſi beaucoup aux hypocondriaques, & dans les maladies de la peau; on les fait prendre depuis une livre juſqu'à trois.

On ſera aſſuré de la bonté de ces analyſes, ſi l'on peut reproduire par la ſynthèſe un corps tout ſemblable à celui qu'on a analyſé.

Il y a deux choſes à obſerver pour y parvenir. Avoir premièrement une *eau* pure, privée de toute ſaveur, & la vivifier par l'acide aérien, pour la rendre agréable, pénétrante, pétillante & très-active. Secondement, unir à cette *eau* les principes déterminés qui appartiennent à l'*eau* qu'on a d'abord analyſée, & qu'on veut récompoſer. On eſt sûr de former ainſi une *eau* minérale artificielle, d'autant plus ſemblable à la naturelle, que ce ſont les principes mêmes de la nature qu'on recombine, & qu'on tend à leur premier état.

*Comment on peut ſe procurer de l'*Eau *gazeuſe.*

Nous allons voir quels moyens commodes on peut employer pour avoir de l'*eau* gazeuſe, enſuite les avantages qu'on en a déjà tiré pour l'économie animale; nous examinerons enfin comment il faut s'y prendre pour récompoſer ces *eaux* minérales artificielles.

On ſait que le gaz méphitique eſt celui qui ſe combine le mieux & en plus grande quantité avec l'*eau*, qu'il s'unit beaucoup plus difficilement & à partie égale avec l'air de l'atmoſphère; c'eſt pour cette raiſon que l'appareil pneumato-chimique n'eſt pas convenable pour meſurer la quantité de ce gaz qu'on retire des corps. Lavoiſier a très bien obſervé que cette circonſtance avoit plus d'une fois mis le célèbre Hales dans le cas de ſe tromper ſur les réſultats de quelques expériences, où il croyoit l'air abſorbé.

Pour rendre l'*eau* gazeuſe, il ſuffit de mettre le gaz méphitique en contact avec elle juſqu'au point de ſaturation. Pour y parvenir, on a imaginé pluſieurs moyens. On remplit un récipient d'air fixe, au moyen de la machine pneumato-chimique, qu'on trouvera décrite dans le Dictionnaire de Chimie de Macquer; il ſera fourni

par l'efferveſcence que procure l'acide vitriolique qu'on verſe ſur de la craie.

On ſe ſert, ſi l'on veut, du procédé de Venel, qui conſiſte à préſenter l'un à l'autre, & dans des bouteilles exactement fermées, des ſels acides & alcalis en juſte proportion, qui forment une efferveſcence, pendant laquelle il ſe dégage plus ou moins d'air. Mais de tous les moyens, le plus commode, le plus ſimple, eſt celui qui eſt dû au ci-devant duc de Chaulnes. Il conſiſte à deſcendre dans une cuve à bierre ou à vin en fermentation, un baquet plein d'*eau*, aſſez profondément, pour qu'il ſoit dans l'atmoſphère de la cuve; on a une eſpèce de mouſſoir, au moyen duquel on agite l'*eau* dans tous les ſens, en moins de trois ou quatre minutes, cette *eau* eſt chargée d'autant de gaz qu'elle en peut prendre; elle ſe conſerve très-bien dans des bouteilles de verre ou de grès bien bouchées & maſtiquées, il faut avoir ſoin qu'elles ne ſe trouvent jamais en vuidange, & qu'on les place à la cave.

Cette *eau* gazeuſe ou aërée, a une ſaveur piquante, aigrelette & comme ſpiritueuſe, elle pétille, forme beaucoup de bulles & de petits jets lorſqu'on la tranſvaſe. Si on l'agite, & qu'on la laiſſe expoſée à l'air pendant un certain temps, elle perd tout le gaz dont elle étoit imprégnée, & redevient telle qu'elle étoit auparavant, à la manière des *eaux* aerées naturelles; cependant la combinaiſon, ſans être très-forte, n'en exiſte pas moins entre le gaz & l'*eau*, puiſque ce gaz, d'élaſtique qu'il étoit, devient non élaſtique par ſon union, puiſqu'il eſt abſorbé par l'*eau*, qu'il diminue de volume, que la peſanteur ſpécifique de l'*eau* eſt augmentée, ainſi qu'il a été obſervé par les commiſſaires de la faculté de médecine lors de l'examen qu'ils ont fait des *eaux* de l'Yvette. La facilité qu'a ce gaz de ſe ſéparer de l'*eau* produit les phénomènes de la ſpirituoſité des *eaux* gazenſes, du vin de Champagne, &c.

Lorſqu'une *eau* gazeuſe n'eſt plus pétillante & qu'elle a perdu ſon goût acidule avec quelques gouttes d'acide vitriolique, on le lui reſtitue, pourvu que les *eaux* naturelles ou factices, contiennent de l'alcali ou de la terre abſorbante.

Avec de l'alcali, on fait perdre aux *eaux* gazeuſes tout leur air fixe, comme l'a obſervé Monner.

Utilité des Eaux *acidules aërées.*

Les animaux qui reſpirent le gaz acide, crayeux ou méphitique, y perdent la vie, parce que ſon activité eſt très-forte, & d'autant plus ſuffocante qu'il eſt plus à nud; parce que n'étant pas de l'air, il ne peut remplacer ce fluide, qui eſt auſſi néceſſaire à la reſpiration, qu'il eſt eſſeutiel à la combuſtion. Malgré cela, pris intérieurement, & appliqué à certaines parties intérieures du corps, il devient quelquefois un moyen très-ſalutaire. Magellan (1) fait part des ſuccès qu'a obtenu le premier des chirurgiens qui s'en eſt ſervi à Londres; il dit que Percival ſoulagea beaucoup de malades par ce moyen. Champeaux, chirurgien diſtingué de Lyon, s'en eſt ſervi avec beaucoup d'avantage contre des phlictènes, & un engorgement conſidérable à la jambe après une fracture mal réduite, contre un ulcère calleux de la largeur de la main à une autre jambe.

Adam Walker, profeſſeur de phyſique, écrivit à Brintley, que dans une ulcération du ſein, ſuite de couche, après quatre mois de douleurs & d'inflammations, nourriſſant toujours ſon enfant, ſa femme ſe détermina à ſa ſollicitation, à faire l'eſſai de l'air fixe, qu'on l'appliquoit ſur le ſein avec un entonnoir de verre qui s'adaptoit fort bien, & qu'on l'employoit deux fois par jour pendant une demi-heure; dès la première fois, la partie perdit ſon apparence livide, au bout de quatre jours, l'enfant téta ſans cauſer de douleur, & en dix jours la cure fut complette.

Magellan, membre de la ſociété royale, fait auſſi part au docteur Prieſtley, d'une lettre du prince Gallitzin, ambaſſadeur de Ruſſie en Hollande, dans laquelle il rend compte de la guériſon d'une fièvre putride avec exanthêmes, par le moyen de l'air fixe pris intérieurement, ſuivant la méthode du docteur Hulme, tant en potions qu'en lavemens. Le docteur Jauſſens, habile médecin de d'Eperhout près de Breda, ordonna que la décoction de kina, inſuffiſante dans des maladies putrides, fut aiguiſée par le ſel de tartre & l'acide vitriolique, tant en potions, qu'en lavemens. Le ſuccès repondit à ſes eſpérances, car en trois jours, tous les ſymptômes formidables furent diſſipés.

Le prince Gallitzin, d'après Macbridge, propoſe d'examiner, ſi les vertus antiſeptiques du kina ne dépendent pas principalement de la grande quantité d'air fixe que cette écorce contient, ainſi qu'il dit s'en eſt aſſuré par l'analyſe de cette ſubſtance.

Le docteur Percival écrit au docteur Prieſtley, qu'il ne connoît pas de remède plus puiſſant que l'air fixe dans les ulcères ſordides, & qu'il préſume que la diſſolution des pierres dans la veſſie &

(1) Journ. de phyſ. mois d'août 1776.

dans la véſicule du fiel, s'opéreroit facilement par ce moyen. Smith a avalé pendant quinze jours de grandes quantités d'*eau* méphitique, ſon urine s'eſt imprégnée d'air fixe, a précipité l'*eau* de chaux, & a agit comme un puiſſant diſſolvant ſur les calculs qu'on y a plongés.

Le docteur Saunders, médecin diſtingué à Londres, a auſſi réuni ſur ce point des obſervations très-favorables.

Percival croit que cet agent plus puiſſant & moins à redouter que l'*eau* de chaux, qui quelquefois donne des nauſées & cauſe des ardeurs d'eſtomac; il doit encore avoir la préférence ſur la leſſive des Savoniers, qui par ſa cauſticité & ſon âcreté, rend ſouvent les urines ſanglantes, & porte une action trop forte ſur les premières voies; au lieu que l'*eau* ſaturée d'air fixe peut ſe boire en très-grande abondance, ſans ſatiété, ſans inconvéniens, ſans une diete auſtère, ſans que ſes vertus medicinales ſoient diminuées en paſſant par l'eſtomac & les inteſtins.

Le rapport qui ſe trouve entre l'air méphitique & l'*eau*, eſt ſi grand, qu'ils demeurent fortement combinés, quoiqu'ils ſoient expoſés à des variations conſiderables de chaleur & de froid, il a fallu une demi heure à Prieſtley, même en employant la chaleur de l'*eau* bouillante, pour dégager complettement l'air fixe d'une phiole d'*eau* qui en étoit imprégnée; elle conſerve ſon goût piquant pendant pluſieurs jours, quoiqu'expoſée dans un baſſin qui préſente une grande ſurface à l'air libre.

Ce qui favoriſe le plus cette opinion, c'eſt que Percival a fait des expériences réitérées ſur des calculs tirés de différens ſujets, & qu'ils ont tous été ſolubles dans l'*eau* chargée d'air fixe.

Le docteur Dobſon de Liverpool, a fait part au docteur Prieſtley de pluſieurs obſervations qui confirment l'efficacité de l'air fixe dans les maladies putrides. Il l'ordonnoit de la manière ſuivante.

Prenez Sel de tartre, un ſcrupule,

Eau pure, une demi-once,

Sucre blanc, un ſcrupule.

Mêlez avec une demi-once de ſuc de limons.

Il le donnoit dès que l'ébullition étoit commencée, & on répétoit cette doſe toutes les heures.

Le docteur Warren a fait auſſi connoître au docteur Prieſtley l'utilité des lavemens d'air fixe dans les maladies putrides, celle de l'*eau* qui en eſt imprégnée pour boiſſon, & du gaz lui-même qu'on fait aſpirer dans les maux de gorge avec ulcère.

Le docteur Percival a fait un travail ſur les uſages médicinaux de l'air fixe, d'après lequel, ayant employé dans les phthiſies pulmonaires, l'abſorbtion des vapeurs d'un mélange effervescent de vinaigre & de potaſſe au lieu de craie, il paroît qu'il a beaucoup ſoulagé les malades, mais ſans les guérir.

Le docteur Withering prétend avoir eu plus de ſuccès, & qu'il a entiérement rétabli des phthiſiques dont l'état étoit déplorable. On doit obſerver que l'air fixe ne peut être employé avec quelqu'eſpoir de ſuccès, que dans le dernier période de cette maladie, & lorſqu'il y a purulence; après la rupture d'une vomique, ce remède promet un palliatif puiſſant.

Peut-être l'air nitreux produiroit-il un avantage plus grand. Le docteur Prieſtley a renfermé dans une quantité de cet air deux ſouris, l'une, nouvellement tuée, l'autre, putréfiée & puante, au bout de vingt-cinq jours, elles furent toutes deux parfaitement conſervées.

Lorſqu'il y a foibleſſe dans les fièvres putrides, il ſeroit peut-être fort utile d'adminiſtrer des vins abondans en air fixe pour arrêter la fermentation ſeptique, ſur-tout dans les dévoiemens putrides & collicatifs; l'intromiſſion de l'air fixe eſt on ne peut plus avantageuſe dans les cas où l'on craint également la foibleſſe qui eſt la ſuite des trop grandes évacuations, & l'effet des ſubſtances médicamenteuſes, aſtringentes qui retiendroit intérieurement une humeur putride, qu'il faut laiſſer évacuer petit à petit.

La Société de médecine de Paris a nommé des commiſſaires, pour lui rendre compte de quelques traitemens faits ſur divers malades: le réſultat du rapport a été que, quand un ulcère étoit diſpoſé à s'enflammer avec des bords ſenſibles & douloureux, l'air fixe a paru nuiſible; qu'il a paru produire un bon effet lorſque les ulcères étoient lâches & humides; qu'il ſembloit agir ſur la ſurface des cancers & des ulcères ſuperficiellement comme antiſeptique.

Ces tentatives ne paroiſſoient pas auſſi concluantes que les premières, c'eſt pourquoi, je crois qu'il ſeroit important de les recommencer, & d'examiner les degrés de chaleur qui ont lieu lorſqu'on fait les expériences. Je me perſuade que le froid, dans des circonſtances pareilles, eſt infiniment à préférer à la chaleur. Il eſt probable que la deſtruction des chairs dans les maladies décrites, vient de ce qu'elles ont perdu leur air fixe; il ſeroit poſſible, en leur en ſubſtituant

Digitized by Google

ſituant peut être plus ſouvent, & en combinant la methode externe avec l'air fixe donné intérieurement, de s'oppoſer plus efficacement à la putrefaction des humeurs, de trouver peut-être les plus puiſſans ſecours contre des maladies regardées juſqu'à préſent comme incurables, tels que les cancers & les ulcères de la matrice.

Pour faire une application facile ſur un ſein malade, ou quelqu'autre partie, on jette de la craie dans une grande bouteille, on la couvre d'eau, on verſe ſur ce mélange un peu d'huile de vitriol; on a une veſſie molle entière, à laquelle on en adapte une autre attachée à ſon cou en ſens contraire, & coupée par ſon milieu en forme d'entonnoir; on maintient bien ſerré, ſur le cou de la bouteille, la veſſie inférieure; on reçoit ainſi l'air fixe qui ſe dégage par le moyen de l'effervescence; on applique bien fixé, ſur la partie malade, l'entonnoir renverſé de la ſeconde veſſie, ou on ſe ſert d'un entonnoir de verre bien exactement adapté.

M. Guillaume Lée, Baronnet, dans une lettre qu'il écrivit au docteur Prieſtley, lui dit qu'il a fait, dans les grandes chaleurs, l'épreuve de l'*eau* impregnée d'air fixe pour conſerver les viandes, & qu'il a réuſſi à les avoir au bout de dix jours, auſſi fraiches & auſſi bonnes que lorſqu'elles ſortent de la boucherie. Il s'eſt ſervi de la méthode & de l'appareil de M. Parker, pour l'union de l'air fixe à l'*eau*; après quatre ou cinq heures de repos, il a remis de l'huile de vitriol & de la craie dans le vaiſſeau inférieur, ce qui charge l'*eau* beaucoup plus que ne le feroit une ſeule opération.

Il ſuffiſoit de laver deux ou trois fois par jour la viande avec cette *eau*. On a obſervé qu'elle avoit pu rétablir celle qui avoit un léger commencement d'altération, ſans qu'elle contractât aucun goût déſagréable.

Lée, dans une ſeconde lettre, fait part des heureux effets qu'a procuré l'air fixe dans une fièvre putride; il dit qu'on tint un mélange effervescent conſtamment en action dans la chambre où des pauvres gens couchoient, que l'homme reçut de l'air fixe dans la gorge par le moyen d'un tuyau diſpoſé pour cet effet, en ſuivant la méthode du docteur Fordyce.

Méthode pour compoſer les Eaux *aérées froides.*

Il nous reſte maintenant à former une *eau* artificielle gazeuſe, qui reſſemble parfaitement aux artificielles dont nous avons donné l'analyſe. Pour ne pas ſortir de l'exemple que nous avons apporté de l'*eau* de Seltz par Bergman, nous allons recompoſer la même *eau*.

Pour y parvenir, après avoir ſaturé de gaz l'*eau* qu'on emploie, & l'avoir placé dans des bouteilles, on ajoute les ſubſtances étrangères, & la doſe indiquée dans leur analyſe; l'alkali minéral doit être pur & récemment cryſtalliſé; les terres doivent être parfaitement ſaturées d'acide aërien, & réduites en poudre ſubtile, ſans quoi la diſſolution en ſeroit très-lente; on emploie le fer, s'il en eſt beſoin, en limaille neuve, enfermée dans un nouet, qu'on ſuſpend dans l'*eau* avec un fil, pour pouvoir être retirée facilement. Les bouteilles ainſi conditionnées & bien bouchées, ſont portées à la cave, où on les place renverſées, & on les y laiſſe une ou deux fois 24 heures; dans cet intervalle de tems, l'*eau* diſſout non-ſeulement les ſels, mais encore la chaux & la magnéſie par l'intermède de l'acide aérien, & même une portion de fer, ſi on y en met. Monnet prétend que l'*eau*, par elle-même, peut diſſoudre le fer, mais c'eſt à raiſon d'une petite partie d'acide aérien & qui ſe rencontre dans les *eaux* ordinaires, qui ſe trouve n'avoir plus aucune action ſur le fer, ſi on les en dépouille complettement, à moins que celui qu'on leur préſente ne ſoit de l'eſpèce des fers non-malleables à chaud, qui contiennent toujours de l'acide vitriolique.

Hulme a fait cette *eau* minérale en uniſſant dans un même vaſe la diſſolution d'alkali fixe & l'*eau* acidulée par l'acide du vitriol; on coule lentement une des liqueurs ſur l'autre, en penchant les deux vaſes, elles agiſſent en ſilence l'une ſur l'autre, & l'air s'incorpore à l'eau juſqu'au point de la ſaturation: il y ajoutoit environ deux gros & demi de tartre par pinte.

Importance de ces Eaux *artificielles.*

Toutes les *eaux* qu'on compoſe, en ſuivant ces méthodes, ont la ſaveur & abſolument la même propriété que celles qu'on peut avoir naturelles. Il y a plus, elles doivent être ſupérieures, puiſqu'on les combine pour le moment où on en a beſoin, tandis que les autres, ou viennent de fort loin, ou ſont anciennes dans les bureaux; d'ailleurs il y a beaucoup d'*eaux* minérales naturelles, comme l'obſerve très-bien Bergman, qui contiennent de la ſélénite, de la terre calcaire, & il faut convenir que la craie & le gypſe, loin de convenir, doivent immanquablement, à la longue, engendrer des obſtructions fâcheuſes;

il ſera donc très-prudent de n'en point faire uſage dans la compoſition des *eaux* minérales, qui deviendront alors beaucoup plus avantageuſes en médecine, que toutes celles qu'on a tant vantées juſqu'ici.

Bergman ſupprime auſſi la magnéſie, non pas qu'il la regarde comme nuiſible, mais parce qu'elle ſe diſſout très-lentement, & qu'on peut remplacer ſon effet d'une autre manière. L'expérience lui a appris que ces ſortes d'*eaux* avoient les plus grands avantages dans l'art de guérir. Il faut cependant convenir d'une choſe, c'eſt que ces procédés manqueroient ſouvent dans des mains peu exercées, & que, ſi on n'employoit pas les ſubſtances les plus pures, l'*eau*, après ſa préparation, conſerveroit la ſaveur déſagréable qu'elle pouvoit avoir auparavant. Il ſeroit donc très-eſſentiel de les faire préparer dans un bureau particulier, par un chimiſte éclairé qui auroit ſoin de les faire diſtribuer au meilleur compte poſſible, afin que la claſſe indigente des hommes, qui ne peut en faire uſage, à cauſe de leur très-grande cherté, vienne puiſer à ces ſources humaines & économiques des ſecours ſalutaires, auxquels ils ont autant de droits que les citoyens les plus aiſés.

Il y a encore à obſervet, ſur-tout pour les *eaux* qu'on tire de l'étranger, telles que celles de Seltz, de Seydschutz, de Spa & de Pyrmont, qu'elles font néceſſairement ſortir tous les ans beaucoup d'argent du royaume, qu'elles perdent d'autant plus de leur vertu qu'elles viennent de plus loin. Ces conſidérations ont engagé Bergman à faire particulièrement l'analyſe de ces *eaux*, que nous placerons chacune dans l'ordre auquel elles appartiennent, afin qu'on ait les modèles les plus parfaits & les plus aiſés à imiter pour s'en procurer d'artificielles. Nous croyons qu'il eſt en effet difficile de remplir le but qu'il s'eſt propoſé avec plus de diſcernement & de préciſion.

SECOND ORDRE.

Des Eaux *minérales gazeuſes chaudes.*

Les *eaux* gazeuſes chaudes ſont également pourvues, comme les froides, d'une très-grande quantité d'air fixe. On ſe ſervira, pour les analyſer, des moyens indiqués par Bergman. Nous ferons connoître ici la ſource de ce genre, qui a le plus de réputation.

§ XIX.

Eaux *de Vichy.*

Vichy a ſix fontaines minérales, dont les degrés de chaleur, examinés par Delaſont, vont depuis 22 juſqu'à 48 degrés. Ces *eaux* pétillent; toutes laiſſent aux parois des réſervoirs une matière terreuſe, jaunâtre, alkaline, qu'on voit couvrir légèrement la ſurface de ces *eaux*.

Elles contiennent, d'après l'analyſe qu'en a fait Delaſont, du ſel marin, du ſel de Glauber, un alkali naturel, du fer, du bitume, de la terre abſorbante & du gaz. Ce médecin éclairé croit qu'il eſt fort difficile, d'après la combinaiſon de ces principes, de déterminer particulièrement auxquels ces *eaux* doivent leurs propriétés médicinales.

Duchanoy conſeille, pour former ces *eaux* artificielles, de mettre dans l'*eau* chaude de l'alkali minéral & végétal, du ſel marin, de rendre enſuite cette *eau* gazeuſe & ſpiritueuſe, puis d'y ajoutet des terres calcaires, abſorbantes & bolaires.

Ces *eaux* ſont fondantes, apéritives, bonnes ſur-tout contre les concrétions bilieuſes & lymphatiques, dans les maladies des reins, de la veſſie, la jauniſſe, la cachexie. Priſes à la ſource à grande doſe, elles deviennent purgatives; on en recommande les douches & l'étuve contre les paralyſies, les rhumatiſmes. Ce ſont les *eaux* les plus accréditées, comme thermales, ſalines & gazeuſes. Elles ſe prennent les matins depuis une demi-pinte juſqu'à une pinte & demie & plus.

SECONDE CLASSE.

Des Eaux *ſalines.*

Les *eaux* ſalines ſont celles qui tiennent aſſez de ſels neutres en diſſolution, pour agir d'une manière marquée & ſouvent purgative ſur l'économie animale.

Le ſel de Glauber y eſt fort rare; le ſel d'Epſom, le ſel marin, le ſel marin calcaire ſont les principes ſalins qui les minéraliſent enſemble ou ſéparément.

Il faut obſervet, relativement à ces *eaux*, que les ſels à baſe de magnéſie, y ſont beaucoup plus communs qu'on ne l'avoit penſé juſqu'à préſent, qu'il y a encore peu d'analyſes dans leſquelles ils aient été bien reconnus, & ſur-tout bien diſtingués du ſel marin à baſe calcaire.

La magnéſie, qui forme ſouvent dans ces ſels, la baſe du ſel marin, cryſtalliſe difficilement, & le dernier de tous les ſels, & par une évaporation très-forte. Sa ſaveur vive & piquante, ſa déliqueſcence, l'effervеſcence qui produit ſon acide vitrio-

Digitized by Google

lique, ont ſouvent induit en erreur; on l'a pris pour un alkali; ſon goût porte à croire qu'il peut avoir beaucoup de part aux propriétés des *eaux*, & qu'il pourroit bien être fort utile en medecine dans beaucoup de cas.

Les *eaux* de ce genre, qui ſont les plus eſſentielles pour nous, ſont celles

De Sedlitz.

D'Égra.

De Sedſchutz.

De Balaruc.

De Bourbonne.

De Lamothe.

Propriétés médicinales des Eaux *ſalines.*

Voyons en général quelles ſont les propriétés qu'on a attribuées aux *eaux* minérales ſalines.

Elles ſont apéritives, réſolutives, diurétiques, très-propres à diſſoudre les matières glaireuſes & tenaces de l'eſtomac & des inteſtins; il y en a beaucoup de purgatives à plus ou moins forte doſe; mais elles ſeroient viſiblement contrindiquées, s'il y avoit quelque tumeur au pylore, ou une trop grande ſenſibilité dans les organes de la digeſtion. Cependant on les vante dans les affections qui dépendent des matières bilieuſes amaſſées dans le foie, dans la jauniſſe, l'hémiplégie; ſi on en prolonge l'uſage, elles diſſolvent les pierres biliaires, guériſſent les fièvres quartes opiniâtres, (ſur-tout les *eaux* de Balaruc); celles qui ſont plus légères & ſimplement diurétiques, conviennent dans la néphrétique.

Ces *eaux* provoquent les évacuations périodiques, les hémorrhoides, ſont utiles contre les maladies de la peau. Elles ſont mal à ceux qui ont des friſſons, des laſſitudes ſpontanées, qui ſont menacés de fièvres continues, qui ont la poitrine délicate, ou qui crachent le ſang. Elles ſont encore nuiſibles contre les tumeurs ténitentes, ſquirreuſes, contre les abcès internes, les tetentions d'urine, les vents; on ne s'en ſert pas pour purger les paralytiques, les vaporeux, les mélancholiques & ceux qui ſont ſujets à la migraine.

Les *eaux* ſalines purgatives doivent ſe prendre à grandes doſes, de bon matin, dans l'eſpace d'une heure, à la quantité de 6 à 7 livres. Elles doivent être chaudes dans ce cas, c'eſt-à-dire, du 35e au 40e degré. On aide leur action avec quelque léger purgatif, ſi la circonſtance y détermine, ſur-tout à la fin de leur uſage. Dans les maladies de la peau, on les fait prendre 15 à 20 jours de ſuite, en variant les doſes ſuivant le tems déterminé pour les employer.

Ces *eaux* ſe prennent ordinairement, ainſi que preſque toutes les *eaux* minérales, au milieu du printems, dans l'été, au commencement de l'automne; celles qui ſont purgatives, n'ont pas de tems déterminé dans l'année. Le bon air, un exercice modéré, le repos de l'ame, des amuſemens ſuivis, la gaité, contribuent ſingulièrement aux effets ſalutaires de ces *eaux*. Mais on voit ſouvent que le jeu, les veilles, la bonne chère produiſent des effets tout-à-fait contraires.

Les *eaux* de Sedlitz, de Seydſchutz, d'Egra, ont à-peu-près les mêmes principes, & ſont chargées de beaucoup de ſel d'Epſom, ſouvent mêlé avec du ſel marin calcaire.

Nous dirons ici quelque choſe relativement aux *eaux* de Sedlitz, parce qu'elles ſont chez nous d'un uſage fort commun.

Il y a à Sedlitz, bourg ſitué près de Prague, des *eaux* froides, qui contiennent une quantité étonnante de ſel d'Epſom. Elles ont la faculté d'être très-purgatives à raiſon de ce ſel, de ne point fatiguer ceux qui en prennent en tenant le ventre libre: ce qui les fait quelquefois préférer à d'autres purgatifs.

On donne beaucoup ces *eaux* aux hypochondriaques, aux ſcorbutiques, à ceux qui ſont reſſerrés, dans les vertiges, les palpitations de cœur; c'eſt, en outre, un remède très-approprié contre les vers. Il eſt fort apéritif, convient aux femmes qui éprouvent des diminutions dans leurs évacuations périodiques. On les prend pour ſe purger depuis une livre juſqu'à deux; quand on s'en ſert pour tout autre emploi, on diminue les doſes, & on les continue.

*Analyſe de l'*Eau *de Seydſchutz.*

Bergman a donné une analyſe très-bonne des *eaux* de Seydſchutz. Bertrand, Roux & Darcet en ont auſſi donné une par ordre de la faculté, il en réſulte qu'elles contiennent, par pinte, près d'une once de ſel d'Epſom, un ſcrupule de ſélénite & vingt grains de ſel déliquéſcent. Nous nous arrêterons plus particulièrement à celle du fameux chymiſte ſuedois, parce qu'elle eſt plus conforme aux connoiſſances actuelles, quoique celle de la faculté ait été faite avec le plus grand ſoin.

L'*eau* de Seydſchutz eſt très-amère & très-déſagréable. Pouſſée au degré de l'ébullition, elle dépoſe une pouſſière blanche, qui, recueillie ſur le filtre, lavée & ſéchée, ſe trouve être une véritable chaux aérée; car elle ſe diſſout entièrement dans l'acide vitriolique, & forme avec lui de la ſélénite.

Lorſqu'on la fait évaporer, elle forme une pellicule ſélénitenſe, qu'il faut avoir ſoin de ſéparer juſqu'à ce que la liqueur n'en fourniſſe plus: malgré les progrès de l'évaporation, cette ſélénite lavée, dans le vinaigre concentré, y occaſionne une légère effervescence: ce qui vient d'un peu de magnéſie qui y eſt mêlée, & qu'on peut précipiter de ce diſſolvant par l'alkali du tartre; il reſte néanmoins un peu de ſélénite dans l'eau, quoiqu'elle ne puiſſe plus former de pellicule ſenſible.

Ce qui reſte prend une couleur brune; & en faiſant de nouveau évaporer juſqu'à la dernière goutte, on obtient quelques cryſtaux de ſel amer, qui ſe laiſſent décompoſer en entier par l'eau de chaux, qui eſt par conſéquent du vitriol de magnéſie; car le ſel de Glauber contient un alkali minéral qui ne cède point ſon acide à la chaux. Ces criſtaux, ſéparés & diſſous dans une petite quantité d'eau, laiſſent aller au fond du vaſe le peu de ſélénite dont nous avons parlé plus haut: mais il y a de plus du ſel marin de magnéſie, qui adhère, ſoit à leur ſurface, ſoit à leur *eau* de cryſtalliſation; & qu'il faut ſéparer par l'eſprit-de-vin.

Il ne peut reſter de ſel marin calcaire dans l'*eau* chargée de magnéſie; car l'affinité double a bientôt déterminé l'échange des baſes; de ſorte que l'acide vitriolique s'empare de la chaux, & laiſſe l'acide marin à la magnéſie.

En recommençant l'opération, on ſépare tout auſſi-bien, & même mieux, ces différentes matières, en continuant d'abord l'évaporation juſqu'à ſiccité, & les reprenant enſuite l'une après l'autre.

On ſe ſert de l'appareil pneumatochymique au mercure, pour déterminer la quantité d'air fixe, contenue dans cette *eau*. Ce volume d'air varie ſuivant le poids & la température de l'atmoſphère: c'eſt pourquoi il faut, autant qu'il eſt poſſible, adopter des degrés déterminés.

Il faut encore obſerver que l'air, ainſi recueilli, contient ſouvent deux fluides élaſtiques différens; l'un eſt l'acide aérien, l'autre l'air pur de la reſpiration & de la combuſtion; l'*eau* commune abſorbe le premier & non le ſecond, parce qu'elle en eſt déjà ſaturée; ainſi on peut, en quelque ſorte, les ſéparer par ce procédé.

Cette analyſe a donné par kanne:

De chaux aérée	4 grains	$\frac{1}{2}$
Sélénite	24	$\frac{1}{2}$
Magnéſie aérée	12	$\frac{1}{2}$
Vitriol de magnéſie	859	$\frac{1}{2}$
Sel marin de magnéſie	21	$\frac{1}{2}$
Total	923	$\frac{1}{2}$

Le fluide élaſtique ne va guères au-delà de 6 pouces cubiques, dont à-peu près 4 d'acide aérien, & le reſte d'air pur.

La ſeule évaporation à ſiccité décompoſe en partie le ſel marin de magnéſie: il ne faut donc pas croire que toute magnéſie qu'on trouve libre, ait exiſté dans l'eau ſous cette forme. Il ſe peut qu'elle ait été dans l'état de combinaiſon avec l'acide marin, que la chaleur aura volatiliſé un peu plus ou un peu moins, ſuivant ſon intenſité: c'eſt ce qu'on diſtingue aiſément, parce qu'elle ſe diſſout lentement ſans effervescence dans les acides.

*Effets des réactifs ſur l'*Eau *de Seydſchutz.*

La teinture de tourne-ſol, faite par l'*eau* diſtillée & delayée au point de paroître abſolument bleue, n'eſt point altérée en rouge par cette *eau*, ce qui s'accorde avec la petite quantité d'acide aérien dont nous avons dit qu'elle étoit chargée. Elle fonce la couleur bleue du papier qui a reçu cette teinture, ce qui eſt l'effet de la chaux & de la magnéſie aérée. S'il y a un peu d'alkali libre, on le reconnoit facilement au moyen du papier teint en jaune par le terra merita, car il le brunit ſur-le-champ, au-lieu que les terres aérées n'y produiſent aucune altération.

Le papier rougi par le fernambouc, prend une nuance bleue, dès qu'on le trempe dans l'*eau* de Seydſchutz.

Elle n'eſt colorée, ni par la teinture ſpiritueuſe de noix de galle, ni par l'alcali phlogiſtiqué; ils n'en précipitent rien de métallique.

L'alcali végétal cauſtique la trouble ſur le champ, il en précipite une matière rate & comme

Digitized by Google

floconeuſe ; c'eſt de la magnéſie à laquelle il enlève les acides vitriolique & marin.

Quelques gouttes d'acide vitriolique concentré n'y occaſionnent aucun changement : les molécules de chaux & de magnéſie aérée ſont trop diſperſées pour qu'on puiſſe appercevoir l'effervescence ; cependant on peut la rendre ſenſible en rapprochant la liqueur par l'évaporation, quoique déjà les parties calcaires ſe ſoient précipitées ; ce qui arrive à une médiocre chaleur.

L'acide du ſucre, ſoit ſeul, ſoit combiné avec l'alcali végétal, y manifeſte ſur le champ les plus petits atômes de chaux, à quelqu'acide qu'elle ſoit unie. Il attire ſi puiſſamment cette baſe, qu'il l'enleve à tous les acides connus, même au vitriolique, & il forme alors un ſel tres-peu ſoluble, qui ſe décompoſe ſous la forme d'une poudre blanche. Cet acide verſé dans l'*eau* de Seydſchutz, y occaſionne, dès le premier inſtant, un précipité de chaux ſucrée.

Lorſqu'on y verſe de l'huile de chaux, il s'y forme, mais lentement, un dépôt ſéléniteux, parce que le vitriol de magnéſie, & le ſel marin calcaire changent de baſe par l'effet d'une double affinité.

Si on y jette un petit morceau d'alun pur, on y voit au bout d'un quart-d'heure une zone terreuſe, blanche, près du fond, qui n'eſt autre choſe que de l'argile, parce que l'acide vitriolique l'abandonne pour s'emparer de la magnéſie aérée.

Cette *eau* eſt troublée ſur le champ par la diſſolution d'argent ; il s'y forme du turbith minéral, d'autant plus blanc, que le métal a perdu moins de phlogiſtique pendant la diſſolution : ſi on laiſſe le mélange en repos, on voit au-deſſus du turbith un petit nuage blanc, qui eſt du mercure uni à l'acide marin.

Le ſublimé corroſif en ſépare à la longue une pouſſière blanche, qui eſt de la chaux de mercure aérée, laquelle eſt facilement précipitée par la chaux & la magnéſie aérées.

Le ſucre de ſaturne en précipite de même une pouſſière blanche ; c'eſt du vitriol de plomb produit par la décompoſition du vitriol de magnéſie ; ſa couleur blanche annonce qu'il n'y a aucune matière ſulphureuſe.

Si on y jette du vitriol de mars, il ſe convertit en chaux à meſure qu'il ſe diſſout, parce que la chaux & la magnéſie aérées lui enlèvent ſon acide, & que l'air pur, contenu dans l'*eau*, s'empare du phlogiſtique de la terre métallique. Ce vitriol fournit de même de l'ocre dans une bouteille remplie de cette *eau* parfaitement bouchée ; ainſi toutes ces réactions indiquent préciſément les mêmes ſubſtances dont nous avons donné l'analyſe.

Cette *eau*, comparée avec de très-bonne *eau* commune, diſtillée à un feu doux, fixée à une chaleur moyenne, c'eſt-à-dire, de quinze degrés du thermomètre ſuédois, & l'opération répétée pluſieurs fois, a donné une peſanteur ſpécifique de 1060.

TROISIÈME CLASSE.

Des Eaux *minérales ſulphureuſes.*

Les *eaux* minérales ſulfureuſes tirent leur nom du ſoufre qu'elles contiennent : on les diſtingue facilement à leur odeur d'œufs couvés ou de foie de ſoufre : elles noirciſſent les lames d'argent qu'on expoſe à la ſuperficie, ou qu'on y plonge.

Ces *eaux* contiennent du ſoufre, ou qui ſe ſublime, ou qui ſe ramaſſe à la ſurface des *eaux*, ou qu'on trouve ſous forme glaireuſe. Le vinaigre exalte dans le moment l'odeur de ces *eaux*, ainſi que celle de la diſſolution du foie de ſoufre. Le ſoufre de ces *eaux* s'y trouve diſſous dans un degré de ténuité & d'inſtabilité qui eſt à peine ſaiſiſſable ; de ſorte que l'analyſe n'a encore pu que difficilement parvenir à en mettre ſous les yeux. Si on emploie une terre abſorbante pour intermède, on réuſſit à diſſoudre le ſoufre dans l'*eau*, de manière à bien imiter les *eaux* ſulfureuſes. L'analyſe démontre une terre de cette nature dans les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, de Barège, de Montmorency.

Venel & Monnet regardent les *eaux* ſulfureuſes comme impregnées de la vapeur du foie de ſoufre. Rouelle le jeune a dit qu'on pouvoit imiter ces fluides en agitant l'*eau* en contact avec l'air dégagé du foie de ſoufre par un acide. Bergman a fort étendu cette doctrine, en examinant les propriétés du gaz hépatique, & il a prouvé que c'eſt ce gaz qui minéraliſe les *eaux* ſulfureuſes, qu'il a appellées, d'après cela, hépatiques ; & il a donné les moyens d'y reconnoître la préſence du ſoufre. Duchanoy y admet du foie de ſoufre alcalin, calcaire ou argilleux.

C'eſt l'opinion de Leroy qui propoſoit, pour imiter ces *eaux*, de faire un foie de ſoufre à baſe de magnéſie. On peut croire qu'il exiſte en effet des *eaux* qui contiennent un peu de foie de ſoufre, tandis que les autres ne ſont minéraliſées que par le gaz hépatique ; en ce cas, on a deux ordres de ces *eaux* ſulfureuſes, dont le premier préſente des *eaux* hépatiques, le ſecond des *eaux* hépatiſées.

Digitized by Google

Les *eaux* de Barège, de Cauterets, les *eaux*-bonnes paroiſſent appartenir au premier ordre; celles de Montmorency, d'Aix-la-Chapelle, de Saint-Amand, au ſecond.

Il eſt eſſentiel de boire ces *eaux* à la ſource, parce que le voyage & le laps de temps ſuffiſent pour leur ôter beaucoup de leurs vertus; ainſi il faut employer toujours les plus fortes & les plus récentes, quand on les fait venir de loin.

Il vaut peut-être encore mieux les compoſer artificielles momentanément. Les *eaux* ſulfureuſes ſont preſque toutes chaudes, mais à des degrés très-différens. Celles d'Aix-la-Chapelle ſont les plus chaudes de toutes; elles font monter le thermomètre preſqu'au degré de l'*eau* bouillante. Les *eaux* ſulfureuſes foibles perdent leur odeur à l'air preſqu'en un inſtant; celles qui ſont fortes, ne la perdent que dans l'eſpace de 18 à 24 heures. L'odeur de ces *eaux* refroidies eſt plus forte & plus déſagréable que lorſqu'elles ſont chaudes. Ces *eaux* ſont en général onctueuſes & rendent la peau douce. Il y a des *eaux* ſulfureuſes qui ne contiennent que très-peu de ſubſtances ſalines, & ce ſont les plus eſtimées, comme les *eaux* de Barège, de Cauterets; d'autres qui, comme les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, en contiennent beaucoup. Les vertus de ces dernières ſont compoſées de celles des *eaux* ſalines & de celles des *eaux* ſulfureuſes.

Vertus des Eaux *ſulfureuſes en général.*

Les *eaux* ſulfureuſes, priſes intérieurement, ſerrent le ventre, paſſent facilement par les urines, ſont plus ou moins échauffantes, ſelon leur degré de force, accélèrent la circulation, portent un peu à la tête, diminuent le ſommeil, augmentent la tranſpiration & l'appétit, quelquefois font cracher le ſang. Celles qui ſont foibles, comme celles de Bagnols, ſe prennent le matin à jeun, à la doſe de cinq ou ſix livres. Celles de Barège, de Cauterets, de Motlix, ſe prennent à trois, quatre ou cinq gobelets; ſouvent on les coupe utilement avec le lait. Ces *eaux* ſont très-bonnes, quand il y a dans l'eſtomac des crudités glaireuſes & acides, & que ce viſcère eſt ſujet à des maux conſtans.

Elles ont de grands ſuccès dans les cours de ventre opiniâtres, & les différens maux chroniques, les pâles couleurs, les règles, ou diminuées, ou ſupprimées, les diſpoſitions au ſpaſme, au crachement de ſang. Elles ont ſouvent réuſſi pour fondre les duretés tuberculeuſes du poumon, pour déterger les ulcères, mais ſeulement dans les cas où il n'y a que très-peu ou point de fièvre, ſans cela, elles ſont très-nuiſibles. Si les malades ſont diſpoſés à l'émophtyſie, à l'échauffement, ou à l'irritation, on donne de préférence les *eaux* foibles, comme celles de Bagnols, ou bien celles de Cauterets, de Morlix, coupées avec du lait, & à petites doſes.

Des Eaux *minérales ſulfureuſes hépatiques.*

Les *eaux* minérales ſulfureuſes hépatiques ſont celles qui contiennent un peu de foie de ſoufre en diſſolution, comme nous l'avons déjà dit, & chez qui on a beaucoup de peine à en démontrer l'exiſtence. Examinons ici parmi ces *eaux*, une de celles qui ont le plus de réputation, & voyons, les ſubſtances qui les compoſent, puis les ſervices qu'elles peuvent rendre dans la pratique de la médecine.

Eau *de Barège.*

Barège eſt un village qui n'eſt habité que depuis le mois de mai juſqu'en octobre. A cette époque, les habitans quittent la montagne pour ſe rendre dans les villages circonvoiſins. Pluſieurs ſources y forment quatre bains chauds. Le plus chaud eſt le bain royal qui, ſelon le Monier, fait monter le thermomètre de Réaumur, juſqu'à 41 degrés; ceux qui ſuivent, ſont celui du fond, de Polard, de l'entrée, & de la Chapelle, qui ſont à 32 degrés. Ces *eaux* ſont très-limpides: on remarque à la ſurface une eſpèce de pellicule huileuſe; elles ſont douces au toucher comme l'*eau* de ſavon, ont l'odeur du foie de ſoufre, ainſi que le goût. L'air & le froid leur fait perdre cette odeur. Le réſidu de l'évaporation de cette *eau* fournit un peu d'hépar ſulfuris, en état aériforme, ſelon Boymart, du natrum, du ſel marin, une terre partie ſoluble dans les acides, partie argilleuſe, enfin, une ſubſtance graſſe & ſavonneuſe, point de gaz ni de fer. Boden a donné une très-bonne thèſe en 1754 ſur ces *eaux*, dans laquelle il a prouvé que dans les ſcrophules ces *eaux* étoient très-bonnes, jointes au mercure en friction. Il y a détaillé la préférence qu'on doit donner aux unes ſur les autres dans les différentes maladies.

Les bains faits avec ces *eaux* conviennent ſurtout dans les paralyſies, les rhumatiſmes, les affections nerveuſes, les maladies de la peau, les ulcères & les fiſtules les plus opiniâtres. Les douches ſont bonnes contre les exoſtoſes, anchyloſes, tumeurs ou dépôts de goutte. Elles paſſent encore pour diſſoudre avec efficacité la pierre de la veſſie. Intérieurement, elles ſont apéritives, inciſives & diurétiques. Elles ſont très-bonnes dans les maladies de poitrine, l'œdème général, contre l'aſthme & les obſtructions des viſcères; on les boit depuis une livre juſqu'à quatre.

Digitized by Google

On doit regarder comme *eaux* minérales ſulfureuſes hépatiſées, celles qui ſont minéraliſées par le gaz hépatique ; parmi ces *eaux*, il y en a qui ont différens degrés de chaleur, depuis le chaud le plus grand, juſqu'au froid le plus abſolu. Elles ne diffèrent pas beaucoup de celles dont nous venons de parler, tant pour l'analyſe que pour les vertus. On compte de ce nombre les *eaux* de Saint-Amand, de Bagnols, d'Aix-la Chapelle, de Montmorency.

J'ai ordonné ces dernières *eaux* avec beaucoup de ſuccès dans des maladies où les acides paroiſſoient ſurabonder, dans des dérangemens d'eſtomac, des foibleſſes conſidérables de tous les organes, & des cours de ventre opiniâtres.

Je déſirerois beaucoup que les miniſtres de ſanté fiſſent plus d'attention aux vertus de ces *eaux*, & vouluſſent bien les eſſayer dans preſque toutes les circonſtances, où on a tiré ſi grand parti de celles du même genre.

Eaux *minérales ſulfureuſes artificielles.*

Les *eaux* thermales hépatiques ſe trouvent quelquefois aérées comme ſont celles d'Aix-la-Chapelle. Quoiqu'elles donnent une vapeur particulière ſenſiblement plus fixe que l'acide aérien, on peut la regarder comme un air hépatique, compoſé de ſoufre, uni à la matière de la chaleur ; il ſe décompoſe ſpontanément par l'air pur de l'atmoſphère, qui attire ſi puiſſamment le phlogiſtique, qu'il l'enleve même à l'acide nitreux. C'eſt là ce qui produit les incruſtations ſulfureuſes qu'on trouve à Aix-laChapelle, qui ſont dues aux molécules du ſoufre, qui ſe mettent en liberté.

Quand l'*eau* eſt chargée de cet air hépatique, elle poſſède véritablement le caractère des *eaux* thermales hépatiques : mais pour ſe procurer ces *eaux* artificielles chaudes, il faut obſerver que l'*eau* doit être d'abord imprégnée de la vapeur élaſtique ; il faut enſuite y diſſoudre les autres ſubſtances hétérogènes, & enfin l'échauffer ſans qu'elle perde ſes propriétés.

Pour avoir le fluide élaſtique qui convient, au lieu de craie, avec laquelle on fait les *eaux* thermales aérées, on emploie, au moyen de l'appareil pneumatochymique, du foie de ſoufre fait avec 4 cendres gravelées & partie égale de ſoufre, pulvériſés & fondus enſemble dans un creuſet. On réduit en poudre le foie de ſoufre avant de le mettre dans une bouteille, parce qu'autrement l'acide vitriolique ſaturant l'alcali, couvriroit toute la ſurface du tartre vitriolé, qui exige beaucoup d'*eau* pour ſa diſſolution, & qui empêcheroit l'acide de pénétrer & d'attaquer les parties intérieures. On peut ſe ſervir également, & même plus avantageuſement d'une maſſe compoſée de trois parties de limaille de fer, fondues avec deux parties de ſoufre.

Quoique l'*eau* prenne moins d'air hépatique que l'acide aérien, on la fait deſcendre juſqu'à ce que la bouteille renverſée ſoit à moitié vuidée. Si on veut en-même-temps aérer l'*eau*, il faut mêler au foie de ſoufre un huitième ou un quart de craie ; lorſque l'air hépatique n'eſt pas diminué par l'agitation, l'*eau* eſt ſaturée.

Comme l'odeur qui émane de cette combinaiſon eſt très-forte & très-mauvaiſe à reſpirer, on ſe place de manière à avoir un courant d'air qui emporte loin de ſoi la vapeur nuiſible.

On peut ainſi imiter les *eaux* d'Aix-la-Chapelle, priſes, par exemple, au bain de l'empereur. On ſait, dit Bergman, qu'elles tiennent, par kanne, 279 grains de chaux aérée, 29 de ſel marin, 70 d'alcali minéral.

La chaux aérée eſt le ſeul indice de la préſence de l'acide aérien dans les *eaux* d'Aix-la-Chapelle.

Ces réſidus qui peuvent être évalués, ſelon de Morveau, à 53 ½ grains de France par pinte de Paris, diffèrent beaucoup des analyſes que nous avons eues juſqu'à préſent des *eaux* d'Aix-la-Chapelle.

Si on excepte l'*eau* aérée, qu'il eſt très-à-propos d'exclure, toutes les ſubſtances contenues dans les *eaux*, ſe diſſolvent facilement. On peut donc attendre le moment de les boire pour ajouter ces ſubſtances à la doſe convenable dans le gobelet même, parce que l'*eau* chaude s'en charge très-promptement.

Si quelqu'un déſiroit cependant y conſerver la chaux aérée, il faudroit d'abord ſaturer l'*eau* d'acide aérien, lui faire perdre la terre calcaire, en la tenant dans un lieu froid ; ou la chargeroit enſuite de vapeurs hépatiques. Dans ce cas, on doit ajouter en-même-tems la limaille de fer, pour la rendre ferrugineuſe, autrement elle le devient ſuffiſamment pendant qu'on l'expoſe ſur le feu.

Pour chauffer les *eaux* âcrées ou hépatiques, ſans leur faire perdre leur vertu, il faut employer des vaiſſeaux qui ferment parfaitement, tels que les digeſteurs ou marmites de Papin, aſſujetties dans d'autres plus grandes, tenant juſte l'*eau* qu'on veut boire : ce bain communique inſenſiblement le degré de chaleur néceſſaire.

Quoique l'expérience ait prouvé que l'*eau* aérée froide étoit très-ſalutaire, & qu'on en puiſſe dire autant de l'*eau* hépatique froide, il eſt néanmoins très-probable que la chaleur augmentant la volatilité de leurs principes, les rend

Digitized by Google

plus ſubtils, plus pénétrans, &, dans certains cas plus efficaces. il faut obſerver de ne pas mettre les ſels avec l'*eau* dans le digeſteur, parce qu'ils pourroient attaquer le métal. Le fer peut y être mis ſans inconvénient. On aura ſoin de faire ſouder un robinet au haut du digeſteur, afin de pouvoir remplir, à volonté, un gobelet d'*eau* chaude, & garantir le ſurplus de toute évaporation.

Si l'on avoit beſoin de beaucoup d'*eau* minérale hépatique pour l'uſage des bains, on la chargeroit facilement de cet air en grande maſſe, au moyen d'un tuyau long & flexible qui le porteroit juſqu'au fond. On peut continuer de répandre ce gaz dans le bain, lors même qu'on le prend, pourvu qu'on évite avec grand ſoin de reſpirer cette odeur.

*De l'*Eau *diſtillée ſaturée d'air hépatique.*

L'*eau* diſtillée convient beaucoup pour obtenir ſcrupuleuſement l'air hépatique qu'on deſire. Voyons, avec Bergman, ce qu'elle donne à l'analyſe, lorſqu'elle a été ſaturée, & qu'elle eſt froide.

Cette *eau* a une odeur hépatique très-forte, qui ne ſe diſſipe guères qu'au bout de vingt-quatre heures dans une ſoucoupe évaſée, qui ſe conſerve pluſieurs ſemaines dans une bouteille que l'on laiſſe débouchée ſans la remuer, qui noircit l'argent, & qui eſt détruite ſur-le-champ par l'acide nitreux.

Elle a une ſaveur matquée, douceâtre, peu différente de celle des œufs gâtés, mais plus forte.

Elle conſerve ſa limpidité, lorſqu'on a employé de l'*eau* diſtillée récente, & qui n'a pu encore abſorber l'air pur de l'atmoſphère.

Elle rougit foiblement la teinture de tournefol & le papier bleu, à moins qu'on n'ait eu la précaution de laver l'air hépatique, avant que de l'en imprégner.

Elle n'altère pas le papier coloré par le fernambouc.

Les acides n'y occaſionnent aucun changement, à moins qu'ils n'aient la propriété particulière de s'emparer du phlogiſtique, même dans l'*eau*; telle eſt ſur-tout l'acide nitreux très-concentré; il en détruit promptement l'odeur, il trouble ſa tranſparence, & il précipite très-lentement une poudre très-ſubtile, qui, étant recueillie & deſſechée, ſe trouve être du vrai ſoufre. L'acide ayant pris le phlogiſtique, le lien qui uniſſoit le ſoufre à la matière de la chaleur, eſt détruit, la vapeur hépatique eſt décompoſée, & le ſoufre reparoît ſous ſa forme ordinaire. L'acide nitreux attire le phlogiſtique, même dans les liqueurs; il n'en faut pas d'autres preuves que le procédé de quelques marchands, pour blanchir l'acide vitriolique noirci; ils y jettent un peu de nitre, qui eſt bientôt décompoſé, & dont l'acide libre s'empare du principe colorant.

Si l'on ne verſe dans l'*eau*, que quelques gouttes d'acide nitreux, la fétidité diſparoît ſur-le-champ, mais elle redevient ſenſible après quelques minutes, & cela à pluſieurs repriſes, tellement, que dans une quarte de cette *eau*, il a fallu ajouter juſqu'à 200 gouttes, avant que de détruire entièrement tout l'air hépatique. Quand l'*eau* tient en-même-tems de l'alcali fixe, tant qu'il eſt libre, l'acide n'y produit que peu d'effet; mais, dès qu'il eſt pleinement ſaturé, il y a décompoſition de l'air hepatique; ce qui vient de ce que l'alcali s'empare d'abord de l'acide, & le neutraliſe. On voit par-là comment le ſoufre peut être précipité des *eaux* thermales d'Aix-la-Chapelle, ce que perſonne, n'avoit connu avant Bergman.

L'acide vitriolique n'a aucune action ſur cette *eau*, non plus que les autres acides ordinaires.

Le ſoufre en eſt précipité par l'acide marin déphlogiſtiqué.

Les alcalis n'y occaſionnent aucun changement.

La diſſolution nitreuſe d'argent y produit un précipité qui brunit très-promptement. Il paroît qu'ici l'acide & la baſe métallique ſe chargent conjointement du phlogiſtique qui les rend l'un & l'autre inſolubles; il eſt certain que le ſoufre s'unit auſſi à l'argent. Cette *eau* noircit l'argent qu'on lui préſente en état de métal.

La diſſolution nitreuſe de mercure, faite à froid, la précipite en brun; celle qui eſt faite avec chaleur, y donne un précipité blanc. Cette différence paroît venir de ce que, dans le dernier cas, la baſe eſt tellement déphlogiſtiquée, que le phlogiſtique qu'elle rencontre, ne ſuffit pas pour colorer le précipité. Le mercure lui-même noircit comme l'argent, lorſqu'on l'expoſe à l'air hépatique.

Le ſublimé corroſif y eſt précipité en blanc, par la raiſon que nous venons de donner.

Le ſucre de ſaturne y forme un précipité tirant ſur le noir. On peut croire que c'eſt par l'affinité de la ſeule baſe métallique, car le vinaigre ne peut decompoſer l'air hépatique. Cependant une lame de plomb brillante, expoſée à l'air hépatique, ne noircit pas entièrement; elle

elle devient ſeulement plus terne. Il en faut dire autant du fer. Le cuivre devient noir. Mais l'étain, le biſmuth, l'antimoine & le zinc n'y éprouvent aucun changement.

La diſſolution vitriolique de zinc la trouble foiblement, & y donne un précipité blanc : celle de cuivre devient d'un jaune obſcur, & il s'en ſépare lentement un précipité de même couleur : celle de fer y noircit. L'odeur hépatique diſparoît bientôt, ſi l'on fait le mélange de ces liqueurs dans de juſtes proportions.

Un grain d'arſenic blanc, jetté dans cette *eau*, y jaunit inſenſiblement, & y acquiert enfin le caractère d'orpiment. La même choſe arrive, ſi on y verſe une diſſolution aqueuſe d'arſenic.

L'*eau* chargée d'air hépatique, dans laquelle on met de la limaille de fer, avec l'attention de tenir le vaſe bien fermé, prend, au bout de quelques jours, une nuance pourpre, lorſqu'on y verſe de la teinture de noix de galle. Si le fer s'y trouve diſſous par un acide, la couleur eſt d'un violet foncé : voilà pourquoi la même doſe de teinture produit ſouvent des effets ſi différens. Il faut remarquer encore que l'alcali phlogiſtiqué ne change, ni ne trouble en aucune manière l'*eau* qui tient du fer en diſſolution par l'intermède de l'air hépatique ; ſi on y ajoute quelque parcelle de vitriol de mars, elle donne un précipité qui eſt d'abord cendré, dont la partie ſupérieure paſſe inſenſiblement, mais très-lentement, au bleu pâle, & qui noircit enfin quelques jours après. Quand l'*eau* martiale hépatique devient bleue ſur le champ par l'addition de l'alcali phlogiſtiqué, c'eſt un ſigne certain de la préſence d'un diſſolvant acide. Ces circonſtances doivent être ſoigneuſement obſervées dans l'analyſe de ces *eaux*.

QUATRIÈME CLASSE.

Eaux *minérales ferrugineuſes*.

Les *eaux* minérales martiales ſont les plus abondantes de toutes les *eaux* minérales, parce que le fer eſt de tous les métaux le plus commun & le plus facilement attaqué, & qu'elles en contiennent plus ou moins abondamment.

On les croyoit autrefois toutes vitrioliques. Monnet a prouvé le contraire, & l'on ſait aujourd'hui que le fer qui n'eſt point dans l'état de vitriol, eſt diſſous par l'acide crayeux, & forme un ſel qu'on nomme *craie de fer*.

Je diviſe avec Foutcroy ces *eaux* en trois ordres.

Le premier contient les *eaux* acidules martiales, où le fer eſt tenu en diſſolution par un gaz crayeux excédent.

Les *eaux* de Buſſang, de Spa, de Pyrmont, de Pougue, la Dominique de Vals, entrent dans ce premier ordre.

Le ſecond comprend les *eaux* martiales ſimples, dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'acide crayeux ſans excès ; conſéquemment, ces *eaux* ne ſont pas acidules : les *eaux* de Forges, d'Aumale, de Condé, preſque toutes les *eaux* ferrugineuſes ſont de cet ordre.

Les *eaux* vitrioliques qui ſont fort rares, ſeront placées dans le troiſième ordre.

Monnet a claſſé dans cette ſérie les *eaux* de Paſſy, dites de Calſabigi, celles de Vinay en Piémont ; celles de la Dominique à Vals paſſent auſſi pour en contenir.

Opoix admet le vitriol de mars, & même en aſſez grande doſe, dans les *eaux* de Provins ; de Fourcy en a nié l'exiſtence, & regarde le fer de ces *eaux* comme diſſous par l'air fixe.

Propriétés médicinales des Eaux *ferrugineuſes en général.*

Les *eaux* minérales martiales agiſſent en général avec une certaine activité ſur les premières voies ; elles rendent à l'eſtomac le reſſort qu'il a perdu, favoriſent les digeſtions. On les ordonne avec ſuccès contre les gonorrhées, les fleurs blanches, les diarrhées rebelles, les dyſſenteries chroniques. Il eſt eſſentiel, avant de faire uſage de ces *eaux*, d'être évacué, lorſque l'eſtomac & les inteſtins ſont remplis de crudités ; car alors, au lieu d'être utiles, elles ne manqueroient pas de déranger encore davantage le ſyſtême animal. Mais après qu'on ſe ſera purgé avec des purgatifs ordinaires ou des *eaux* laxatives, comme celles de Vichy, de Sedlitz, de Seydſchutz, on éprouvera un avantage manifeſte de l'uſage des *eaux* minérales ferrugineuſes ; elles rendront la force & l'énergie à toute la machine, ſur-tout dans les convaleſcences ; favoriſeront le dégorgement des glandes ou viſcères qui pourroient être embarraſſées, ſur-tout ſi on joint à leur uſage celui des bains, qui, dans ces cas, amolliſſent, permettent aux *eaux* de s'inſinuer plus facilement, & de dégorger petit-à-petit des tumeurs, qui demandent toujours le ſoin le plus grand dans l'emploi des remèdes qu'on adminiſtre. On fait encore un uſage très-heureux de ces *eaux* pour favoriſer les excrétions difficiles à paroître. Il faut être bien circonſpect vis-à-vis des tempéramens vifs, forts, & chez qui la fibre eſt irritable ; à plus forte raiſon faut-il les proſcrire dans toutes les maladies où il y a la moindre inflammation.

Les *eaux* martiales naturelles, pour être favorables, ont beſoin d'être priſes à la ſource : ſi

on les porte au loin, le fer se dépose; celles qui sont acidules, perdent leur air fixe. Ainsi il est plus prudent, si on n'a pas la commodité d'aller les prendre à la source, de les faire préparer chez soi. On est sûr ainsi de les avoir infiniment meilleures que celles qui auroient été transportées de loin, ou qui sont arrivées depuis du temps.

Premier Ordre.

Des Eaux *acidules martiales.*

Les *eaux* acidules martiales sont celles qui tiennent le fer en dissolution au moyen de l'acide crayeux surabondant.

Nous commencerons par donner l'analyse des *eaux* de Spa, qui ont été traitées par beaucoup de chimistes; mais jamais avec plus de soin & de lumières que par Bergman. Nous n'en parlerons pas ailleurs.

Eaux *de Spa.*

L'*eau* de Spa a une saveur martiale, légèrement alcaline, douce & peu piquante. Lorsqu'elle est exposée quelques heures à l'air libre, sa surface se couvre d'une pellicule brillante & irisée.

On en sépare, par une prompte ébullition, une terre ferrugineuse qu'on recueille par le filtre, qu'on calcine légèrement, & qu'on jette dans le vinaigre, parce qu'il dissout les terres qui y sont mêlées, & qu'il n'attaque pas le fer déphlogistiqué. Ce que l'alcali précipite ensuite du vinaigre, n'est autre chose que de la chaux aérée.

En continuant l'évaporation, il se sépare jusqu'à la fin une poudre blanche, qu'il suffit de laver dans l'*eau* distillée, pour la débarrasser des autres matières du résidu sec. Cette poudre se dissout ordinairement avec effervescence dans le vinaigre, & présente tous les caractères de la magnésie aérée; mais il reste quelquefois une partie insoluble, c'est de la sélénite qui va à peine à un grain par kanne.

L'*eau* dans laquelle on a lavé le résidu, fournit à la cristallisation de l'alcali minéral mêlé de quelques cubes de sel commun: l'alcali forme avec l'acide vitriolique du sel de Glauber; mais on y trouve quelquefois des cristaux, qui se rapportent au tartre vitriolé.

Il résulte de ces expériences que l'*eau* de Spa tient par kanne, ou deux pintes ½,

de fer aéré	3	grains ½.
de chaux aérée	8	½
de magnésie aérée	20	
d'alcali minéral cristallisé	8	½
de sel commun	1	
Total	41	½.

Le fluide élastique occupe rarement un espace de 45 pouces cubiques: il est en entier absorbé par l'*eau*, & devient conséquemment de l'acide aérien; il n'y a point d'air pur, & il seroit peut-être difficile qu'il pût y séjourner long-temps avec le fer aéré, parce qu'il lui prendroit son phlogistique, & s'éleveroit avec lui.

Effets des réactifs sur l'eau de Spa.

Une partie de cette *eau* rougit communément 25 parties de teinture de tournesol; elle fonce la couleur du papier, fait passer au bleu celui qui a été coloré par le fernambouc, mais elle ne procure aucun changement sur celui qui a reçu la teinture de terra-merita, à moins qu'on n'ait auparavant rapproché ses principes par l'évaporation.

La première goutte de teinture de noix de galle lui donne une couleur pourpre.

L'alcali déphlogistiqué y forme du bleu de Prusse, mais un peu plus lentement: quand elle a souffert l'ebullition, il n'est pas possible d'y découvrir la moindre trace de fer, ni par les réactifs, ni par aucun autre procédé.

L'alcali fixe caustique en précipite au bout de 24 heures un peu de terre calcaire. L'alcali cristallisé ne fait presque que la rendre insipide.

Les acides concentrés y excitent une grande quantité de bulles.

L'alcali végétal sucré, & l'acide du sucre seul, y occasionnent un précipité de chaux sucrée, mais peu abondant.

Il est très-rare que le sel marin à base de terre pesante en sépare quelque chose; ce n'est du moins qu'après bien du temps; ce qui prouve qu'il n'y a point d'acide vitriolique, ou qu'il y en a infiniment peu.

Le sel marin calcaire donne au bout de 24 heures un précipité terreux, occasionné par l'alcali fixe.

L'alun y est décomposé.

La dissolution d'argent en précipite une poudre blanche très-subtile.

La dissolution du mercure faite à froid, donne un précipité blanc jaunâtre; celle qui a été faite à chaud, le donne d'un jaune obscur.

Le sublimé corrosif en précipite, au bout de 24 heures, une poudre grise; le précipité est d'un brun jaunâtre, quand l'*eau* a été réduite auparavant par l'évaporation. Le sucre de saturne y occasionne un précipité blanc.

Le vitriol de mars donne un précipité blanc qui jaunit inſenſiblement.

On trouve à Spa ſix fontaines minérales, dont une eſt dans la ville, ſe nomme le Pouhon, & fournit l'*eau* qu'on envoie au-dehors. Les autres ſont dans les environs; la Géronſtere eſt à une demie lieue, la Sauviniere & la Pequet, qui en ſont voiſines un peu moins loin, le Tonnelet eſt à la même diſtance, ainſi que la Watroz.

De ces fontaines qui contiennent à-peu-près les mêmes principes, il n'y a que les trois premières qui ſoient beaucoup fréquentées; parmi ces eſpèces d'*eaux*, ce ſont celles qui conſervent le mieux le gaz dans le tranſport; à l'air libre il s'y conſerve 24 heures; on peut le leur rendre en ajoutant quelques gouttes d'acide, tout comme on peut le leur enlever avec quelques gouttes d'alcali fixe.

Ces *eaux* ſont toniques, aſtringentes, apétitives, diurétiques, conviennent dans les obſtructions, les jauniſſes, les foibleſſes d'eſtomac, les diarrhées, les flux blancs; elles ſont dangereuſes dans les ſquirres, les phthiſies, les polypes, l'épilepſie, les inflammations.

Les *eaux* de Pouhon conviennent aux perſonnes robuſtes dans les obſtructions & les relachemens. La Géronſtere eſt plus utile aux eſtomacs foibles, contre les vomiſſemens, les pertes d'appétit, l'épuiſement, le rremblement & la paralyſie. La Sauviniere tient le milieu entre les deux autres, & réuſſit contre les âcretés, les maladies de la peau, les fièvres lentes, les conſomptions, le ſcorbut; on mêle l'*eau* du Tonnelet avec le vin dans les cas de relâchemens, il lui donne le goût du vin de Champagne; on fait ordinairement précéder la boiſſon de l'*eau* des autres ſources, d'un verre ou deux de celle du Pouhon.

On en boit le matin de bonne heure 3 ou 4 onces à la fois, de 12 minutes en 12 minutes. On va tous les jours en augmentant, après avoir commencé par en boire 5 à 6 verres. Ces *eaux* exigent de l'exercice.

Second Ordre.

Eaux *martiales ſimples ou non ſpiritueuſes.*

Les *eaux* martiales ſimples ou non ſpiritueuſes, ſont celles dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'air fixe mais ſans excès.

Nous allons préſenter pluſieurs exemples de ces ſortes d'*eaux*, après avoir dit quelque choſe de leurs propriétés.

On tire un grand parti de ces *eaux* dans les ſuppreſſions d'évacuations quelconques, dans les affections hyſtériques ou vapoteuſes, dans les pâles couleurs, les embarras des viſcères. On les met au rang des toniques, des ſtomachiques, des diurétiques; elles conviennent beaucoup dans les devoiemens, où elles ſont l'office de léger aſtringent, dans les écoulemens contre nature & les vomiſſemens.

Ces *eaux* ſont nuiſibles aux ſcorbutiques, aux paralytiques, aux perſonnes qui ont la poitrine attaquée ou délicate.

Ces *eaux* ſont également avantageuſes en tout temps, on les preſcrit le matin depuis une livre juſqu'à 5 ou 6, & on les ordonne ſouvent pour boiſſon ordinaire & avec du vin.

Les *eaux* de Forges en Normandie jouiſſent depuis long-temps d'une très-grande célébrité. Monnet (1) ne leur a point trouvé la ſaveur vitriolique ni ſpiritueuſe, il les croit ſimplement ferrugineuſes.

On diſtingue trois ſources à Forges; la Cardinale eſt la plus forte, la Royale enſuite, puis la Reinette.

Ces *eaux* ne donnent par l'analyſe que très-peu de fer, encore moins de ſel marin à baſe terreuſe, & de la terre abſorbante en petite quantité.

Ces *eaux* ſont renommées comme apéritives, toniques, ſtomachiques, dans la jauniſſe & les autres circonſtances que nous avons indiquées plus haut.

Troisième Ordre.

Eaux *ferrugineuſes vitrioliques.*

Les *eaux* ferrugineuſes vitrioliques ſont celles où le fer eſt ſous la forme de vitriol dulcifié par l'air fixe.

Ces *eaux* ne laiſſent pas d'être rares; cependant il en exiſte quelques-unes, & probablement le nombre en augmentera, quand on mettra à l'analyſe des *eaux* minérales, toute l'attention qu'exigent les connoiſſances phyſiques & chimiques qui leur ſont relatives.

Eaux *de Paſſy.*

Parmi les *eaux* ferrugineuſes vitrioliques, les *eaux* de Paſſy ſont peut-être celles qui méritent le plus d'examen de notre part, puiſqu'elles ſont abſolument à notre portée, & qu'on doit

(1) Nouvelle hydrologie, analyſe des eaux de Forges.

ſavoir à quoi s'en tenir ſur les avantages qu'elles peuvent procurer dans l'économie animale.

Les *eaux* de Paſſy ont la beauté & la pureté des plus belles *eaux* communes, elles depoſent une pellicule martiale, quand on les expoſe à l'air libre; elles ne préſentent au goût qu'une petite impreſſion vitriolique.

Monet a fait une analyſe de ces *eaux*, qui offre pour réſultat du vitriol martial parfait, du ſel d'Epſom & de la ſélénite. L'union de ces deux premières ſubſtances rend l'analyſe de ces *eaux* fort difficile.

Monnet croit que le vitriol qui exiſte en grande doſe dans les *eaux* de Paſſy doit ſon moëlleux & ſon maintien dans l'*eau* à ſon union avec le ſel d'Epſom. Duchanoy l'attribue au gaz qui ſert d'intermède, ou à une ſurabondance d'acide, ſans faire abſtraction du mucus de la terre, qui peut y entrer pour quelque choſe.

Il y a à Paſſy des ſources anciennes, & d'autres nouvelles. On compte deux ſources aux anciennes *eaux*, trois aux nouvelles. De ces trois nouvelles ſources, qui appartiennent à le Veillard, la plus baſſe ne contient, ſelon Monnet, que de la ſélénite, de la terre abſorbante, un peu de ſel d'Epſom, & un peu de fer uni à l'*eau*. Ce minéralogiſte inſtruit, croit que cette différence dans l'analyſe eſt dûe à la poſition du terrein, parce que la ſource qui eſt la même dans l'origine, rencontre en circulant & en déviant une terre abſorbante, qui lui fait changer de nature, ce que ſemble confirmer l'augmentation de la ſélénite.

Il y a encore une autre ſource à Paſſy, appellée Calſabigi, dont les *eaux* très-bien analyſées par Venel & Bayen, ont fait connoître qu'on doit peu les employer, étant beaucoup plus chargées de principes âcres & vitrioliques, que les précédentes.

Toutes ces *eaux* ſont fort utiles pour rappeller le ton des ſolides relâchés, pour reſſerrer, fortifier, arrêter les flux opiniâtres, les écoulemens ſéreux & limphatiques, comme les gonorrhées & les flux blancs, lorſqu'il n'exiſte plus de phlogoſe, qu'on a bien détendu, delayé, & que la maladie touche à ſa fin. Ces *eaux* ſont diurétiques, apéritives, légérement laxatives dans le commencement de leur uſage: elles peuvent être utiles contre les ulcères fongueux & putrides, dans les affections ſcorbutiques de la bouche, les ophtalmies ſéreuſes. On les croit enfin très-bonnes dans les différens engorgemens des viſcères, & contre les maladies vermineuſes.

Eaux *minérales ferrugineuſes ſpiritueuſes artificielles.*

Ces ſortes d'*eaux* minérales artificielles, ſont très-faciles à ſe procurer; il ſuffit en général pour y reuſſir, de faire attention à chacune des meilleures analyſes qui en ont donné la connoiſſance, de raſſembler les ſubſtances en nombre & en quantité parfaitement égales à celles qu'on a obtenues, on aura ces *eaux* abſolument minéraliſées comme la nature les fournit.

Nous allons expoſer quelques manières pour ſe procurer de ces *eaux*.

On aura celles de Spa, en donnant à l'*eau* commune ſon volume & plus de gaz, en y ajoutant les ſubſtances reconnues par l'analyſe qu'en a donnée Bergman.

L'*eau* de Pyrmont ſe fera de la même manière, avec l'*eau* acrée & les ſubſtances décrites, ou bien comme l'a dit Duchanoy, en donnant à l'*eau* aérée un grain de terre martiale par pinte,

Quelques grains de ſel déliqueſcent,

Et vingt grains de terre abſorbante.

Le Docteur Pringle conſeilloit ces *eaux* compoſées avec dix gouttes de teinture de mars faite avec l'eſprit de ſel, pour une pinte d'*eau* aérée.

L'Académie de Dijon a indiqué dans ſes cours publics une manière de faire une très-bonne *eau* minérale gazeuſe martiale, tenant environ neuf grains de ſel d'Epſom par pinte: il ſuffit de remplir d'*eau* de fontaine une bouteille de pinte, d'y ajouter huit grains de vitriol de Mars bien pur, & cinq grains de magnéſie blanche; on bouche la bouteille, on l'agite, on la met à la cave renverſée pendant douze heures, on ôte le lendemain le fer qui n'eſt pas diſſous en décantant la liqueur.

Eaux *minérales artificielles ferrugineuſes, non ſpiritueuſes.*

Pour ſe procurer des *eaux* de Forges artificielles, il ne faut que mettre quelques grains de terre abſorbante dans une pinte d'*eau* impregnée d'air fixe, avec un ſeul grain de limaille, boucher la bouteille, la déboucher au bout de vingt-quatre heures, goûter l'*eau*: ſi elle eſt un peu acidule, on laiſſera évaporer l'acide ſurabondant, on rebouche la bouteille, on la conſerve pour l'uſage. Cette *eau*, ſelon Duchanoy, ne diffère en rien des *eaux* naturelles de Forges.

Le même auteur dit qu'on aura des *eaux* d'Aumale, en mettant dans une pinte d'*eau* chargée aſſez d'air fixe pour ſaturer le fer & la

Digitized by Google

terre, deux grains de terre martiale, quatre grains de ſel marin ſous ſes deux baſes, quelques grains de terre abſorbante, & deux grains de ſoude.

On obtiendra celle de Condé avec un peu de fer, de ſel marin à baſe terreuſe, & de la ſélénite dans une *eau* légèrement aérée.

On fera encore une très-bonne *eau* de cette nature, en mettant quelques grains de limaille de fer mouillée & triturée, avec un égal poids de fleurs de ſoufre, dans un lieu frais, en digeſtion dans une bouteille d'*eau* pure, bouchée avec le plus grand ſoin, on obtiendra dans l'eſpace de trois ou quatre jours, une *eau* ferrugineuſe ſimple, qui aura toutes les propriétés martiales.

EAUX ALCALINES.

Comme la nature ne nous a laiſſé appercevoir juſqu'à préſent que très-peu d'*eaux* alcalines, c'eſt-à-dire, contenant le ſel alcali végétal cryſtalliſable, nous n'avons pas cru devoir en faire une claſſe, & la ſéparer des autres *eaux* ſalines. Monnet (1) prétend en avoir trouvé dans les *eaux* de Spa. Duchanoy en a fait un article à part, & a donné la manière d'en former d'artificielles. Il dit que, pour s'aſſurer ſi une *eau* minérale ſpiritueuſe eſt alcaline, il faut expoſer l'*eau* ſur le feu; à meſure que le gaz s'évapore, l'odeur & le goût lixiviel percent. Quand il eſt totalement diſſipé, le bouillonnement fini, l'*eau* devient tranquille; ſi alors on y met de l'huile de chaux, ou un autre ſel à baſe terreuſe, il s'y décompoſe, & prouve par-là qu'il y a un alcali. Si l'évaporation à ficcité ſe fait, l'huile de vitriol verſée ſur ce réſidu, donne du ſel de Glauber, ou du tartre vitriolé; c'en eſt une preuve bien complette. Cet alcali eſt plus doux que l'alcali ordinaire, à cauſe de ſon union avec l'acide gazeux, avec lequel il forme un compoſé neutre qu'on peut appeller ſel gazeux alcalin, ou comme Bewly (2), ſel neutre méphytique. Lanciſi (3) avoit connu cet alcali dans les *eaux*, mais peu d'auteurs l'ont décrit, parce qu'ils ont regardé comme foſſile tout alcali qu'ils ont rencontré dans leurs analyſes.

Bewly, le duc de Chaulnes, Duchanoy, penſent que l'alcali végétal pourroit être très-utile, relativement à l'art de guérir. Ce dernier a fait des expériences, pour faire mieux ſentir la différence qui ſe trouve entre les deux alcalis.

Pour y procéder, il a fait diſſoudre, dans une première expérience, un demi-gros d'alcali minéral dans une chopine d'*eau* de la Seine, autant d'alcali végétal dans une égale quantité de la même *eau*: l'*eau* s'eſt troublée dans l'une & dans l'autre expérience, parce qu'il y a des ſels à baſe terreuſe dans l'*eau* de Seine; ſix heures ſuffirent pour éclaircir le dépôt de celle où fut mis le ſel de tartre, au lieu que l'*eau* où étoit le ſel de ſoude a été vingt-quatre heures à s'éclaircir. Ces deux *eaux* avoient une ſaveur très-différente.

Il a verſé, dans une ſeconde expérience, ſur un demi-gros d'alcali minéral, une chopine d'*eau* de la Seine, rendue gazeuſe; ſa tranſparence n'a nullement été troublée: elle étoit acidule, n'avoit plus rien d'alcalin au goût, n'a point changé la couleur du ſirop de violette, ni décompoſé l'huile de chaux.

Dans une troiſième expérience, il a mis, dans une pareille quantité d'*eau* de la Seine, également ſaturée d'air fixe, un demi-gros d'alcali végétal: l'*eau* eſt devenue laiteuſe, a formé un dépôt blanc, manifeſtoit à peine du gaz ſur la langue, avoit une ſaveur alcaline, douceâtre, a verdi le ſirop de violette, & décompoſé l'huile de chaux. L'*eau* mercurielle a rendu plus laiteuſe l'*eau* où étoit le ſel de tartre, que celle où on avoit mis la ſoude.

Par une quatrième expérience, ayant préſumé que l'alcali végétal, dans l'expérience précédente, n'étoit pas entièrement ſaturé d'acide gazeux, il a ſaturé l'*eau*, qui a préſenté alors les mêmes phénomènes que dans l'expérience précédente.

Duchanoy a mis à l'article des *eaux* alcalines & terreuſes, qui ont ſouvent ces deux propriétés en même-tems, les *eaux* de Selz, de Saint-Myon, de Bade, de Langeac, de Chateldon, de Medague, de Mont-Briſſon, de Vals pour la plus grande partie.

Rien de plus aiſé que de compoſer artificiellement ces ſortes d'*eaux* plus ou moins ſpiritueuſes, de les faire avec de l'alcali minéral, ou de l'alcali végétal, de la magnéſie, du ſel marin, de la ſélénite, & proportionner ſes combinaiſons à volonté, ſuivant l'exigence des cas, ſurtout quand on aura une analyſe bien faite des *eaux* qu'on veut imiter.

Il réſulte des précédentes expériences,

1°. Que l'alcali minéral & l'alcali végétal

(1) Traité des eaux minérales, page 46.

(2) Tome III app. n°. I. de l'ouvrage de M. Prieſtley ſur les différens airs.

(3) Lanciſi de ſent. med. rom.

s'uniſſent dans l'*eau* avec l'acide gazeux (1) qu'ils y rencontrent.

2°. Que l'union de ces deux ſubſtances forme un compoſé qu'on peut appeller ſel alcalin, ou ſel alcalin végétal gazeux, ſuivant la nature de l'alcali.

3°. Que l'alcali végétal abſorbe une quantité d'acide bien plus grande que l'alcali minéral.

4°. Que les *eaux* alcalines gazeuſes contiennent de l'alcali naturaliſé, & de l'acide gazeux libre qui les rend ſpiritueuſes.

5°. Enfin, que les expériences indiquées peuvent fournir des moyens d'avoir facilement des *eaux* alcalines ſpiritueuſes ou non.

On imitera les *eaux* de Balaruc, ſi dans trente liv. trois quarts d'*eau* commune, pure, chauffée de 40 à 42 degrés; on fait diſſoudre deux onces de ſel marin, une demi-once de ſel déliquefcent, en ſupprimant la ſélénite & la terre abſorbante qui s'y manifeſtent, la première à deux gros & demi, la ſeconde à un gros. Nous avons fait voir ailleurs les raiſons de ne point l'employer.

On aura les *eaux* de Bourbonne, en faiſant diſſoudre dans une *eau* à 35 degrés, une demi-once de ſel marin cryſtalliſé.

Toutes ces *eaux* artificielles étant abſolument conformes aux naturelles, il ſeroit important de recommencer leur analyſe d'après les connoiſſances les plus modernes.

EAUX CHAUDES.

Il y a des *eaux* ſimplement chaudes, qu'on nomme minérales, qui ne fourniſſent rien de minéral au goût & à l'odorat. Évaporées, elles ne laiſſent que peu ou point de réſidu. On cite en France les *eaux* de Saint-Laurent, ſitué dans le Vivarais, une partie des *eaux* de Bagnères, & celles de Rennes en Languedoc: cependant elles ne ſont pas ſans vertus. On les employe contre les affections vaporeuſes, l'irritation des reins, de la veſſie, de la poitrine, les maux d'eſtomac. On y prend beaucoup les bains, & on en fait uſage à l'intérieur. Celles de Bagnères ſont les plus fréquentées: ces *eaux* ne ſont preſque pas différentes de l'*eau* tiède qu'on employe tous les jours de toutes les manières.

Duchanoy a fait de ces *eaux* une des dix claſſes qu'il reconnoît. Nous nous contenterons de les déſigner, parce que leurs vertus ne ſont pas aſſez éminentes pour exiger qu'on entre dans de longs détails pour les faire connoître. Nous allons ſeulement examiner les *eaux* chaudes qui paſſent pour avoir plus de vertus contre un grand nombre d'infirmités.

Les *eaux* thermales ſimples ſont, en général, de toutes les ſources les plus fréquentées, quoiqu'elles ne contiennent point, ou preſque point, de principes étrangers. C'eſt particulièrement de la chaleur que dépendent les propriétés les plus générales de ces *eaux*: auſſi ſur les lieux on a le plus grand ſoin de régler leur température qui produit d'autant plus d'effet, qu'elles éprouvent une chaleur de 30 à 50 degrés; car au 28e degré, les médecins ont obſervé qu'elles ne produiſoient que très-peu d'effet. On ne peut faire aucun doute qu'une *eau* de rivière, comme l'*eau* de la Seine, qui a l'avantage de couler à l'air libre, d'être continuellement agitée & battue, chauffée de 35 à 50 degrés plus ou moins, ne fourniſſe l'équivalent des ſources thermales de la plus haute réputation. On trouve beaucoup de ces *eaux* naturelles à Bagnères en Bigorre, à Dax en Gaſcogne, à Bagnols en Normandie, à Aix en Provence, à Bourbon-Lancy, à Plombières en Lorraine, à Bains dans les Vofges, à Luxeuil en Franche-Comté, à Néris en Bourbonnois, à Balaruc, à Bourbon-l'Archambault; à Bourbonne près Langres, à Barège, à Bagnères de Luchon, à Saint-Amand, à Cauteretz, à Lamorhe, au Mont-d'or, à Aix-la-Chapelle, à Molitz, à Arles, à Lapreſle, à Bagnols. (*Voyez* ces mots.)

Parmi les *eaux* froides & thermales ſimples, il y en a quelques-unes qui ſont douces, onctueuſes au toucher, que Monnet, Bagard, Zeinger, n'ont regardé que comme des *eaux* chaudes, parce qu'en effet elles n'ont ni goût, ni odeur. Duchanoy obſerve qu'elles contiennent une terre ſoluble très-douce, un vrai ſavon foſſile; en un mot, la terre argileuſe, qui eſt bien plus ſenſible dans les *eaux* froides que dans les thermales, où elles paroiſſent dans un plus grand état de diviſion.

Ce médecin penſe que les *eaux* gazenſes, où ſe trouve l'argile, comme celles de Spa & de Vichy, l'emportent ſur les autres, que la terre argilleuſe pourroit bien être le principe de pluſieurs *eaux* ſavonneuſes de ſource; qu'elles adouciſſent ſingulièrement les humeurs en diminuant leur acrimonie; qu'elles épaiſſiſſent le ſang, lui donnent plus de conſiſtance.

(1) Duchanoy diſtingue le gaz de l'acide gazeux. Il prétend que l'air fixe pur n'eſt point acide, & qu'il n'acquiert cette qualité que par ſon union avec l'*eau*; qu'alors il n'eſt plus un être ſimple, mais un compoſé. *Des Eaux gazeuſes, page* 21.

Digitized by Google

On les ordonne pour les pertes ſanguines & blanches, pour les maladies de la peau, dartres, démangeaiſons, &c., les coliques d'eſtomac, d'entrailles, les vomiſſemens, & ſur-tout les maladies où l'irritation eſt conſidérable.

Les principales *eaux* ſavoneuſes ſont celles de Plombières, froides & chaudes, celles de Bains, de Luxeuil, d'Aix en Provence, d'Ax, de Pomaret, de Merlanges, de Néris, de Sainte-Reine, &c. (*Voyez* ces mots.) Donnons ici un exemple des *eaux* thermales ſimples.

Eaux *de Plombières.*

Ces *eaux* ont été célébrées par une multitude d'écrivains. Les uns diſent qu'elles contiennent de l'alcali volatil, d'autres du ſavon. Monnet & Bayen regardent ces *eaux* thermales comme des *eaux* chaudes pures. Cependant elles méritent une grande réputation, parce que leur chaleur bien proportionnée & variée fait qu'on y a des bains & des étuves de différens degrés on ne peut mieux entendus & plus utiles. Monnet y a decouvert de l'alcali minéral, une terre de nature argileuſe & quartzeuſe.

La fontaine du grand bain fait monter le thermomètre à 62 degrés; celle qui eſt proche de la maiſon des Dames, à 59; le bain des Capucins, à 49; celui des Dames, à 45; la fontaine du Crucifix, à 47.

L'uſage intérieur des *eaux* ſavonneuſes paſſe pour détruire les engorgemens & les concrétions; celui des *eaux* thermales, pour fondre la viſcoſité & nétoyer les premières voies. Les bains conviennent contre les douleurs de goutte, de rhumatiſme, de ſciatique, les paralyſies, les roideurs des muſcles, l'hémiplegie.

Examen et analyse des *Eaux* minerales.

Obſervations préliminaires avant l'examen des Eaux.

Pour examiner une ſubſtance quelconque, deux choſes ſont de la plus grande importance, la compoſition & l'explication des phenomènes. Ces connoiſſances ſont tres-eſſentielles aux médecins.

Suivant Bergman, on ne doit pas s'arrêter à quelques légères reſſemblances avec d'autres corps connus, mais ſéparer les principes par l'analyſe qu'on confirme par la ſynthèſe. Cette analyſe doit ſe faire particulièrement par la voie humide, parce que ſouvent le feu confond les ſubſtances au-lieu de les ſéparer. Les expériences doivent être combinées de manière à révéler quelque vérité, & faites avec toute l'exactitude poſſible. On doit examiner avec bonne foi les expériences importantes des autres, dans cette recherche de la théorie des cauſes, il faut remonter par degrés des cauſes prochaines des phénomènes variés & ſuffiſamment examinés, aux cauſes plus éloignées ſuivant leur ordre. Lorſqu'une cauſe paroît indiquée par quelque phénomène, il faut la prendre un moment pour vrai, en tirer les conſequences neceſſaires, les examiner toutes par des expériences convenables, ce qui confirmera ou détruira ce qu'on aura ſuppoſé. La cauſe doit encore être comparée, s'il eſt poſſible, avec l'effet, de manière que l'accord exact devienne ſenſible même par rapport aux quantités; enfin les dénominations doivent être autant qu'on le peut, conformes à la nature des objets ſoumis aux expériences.

Néceſſité d'analyſer les Eaux.

On a lieu de croire que l'*eau* pure eſt toujours de la même nature; mais elle eſt ſouvent altérée par des particules étrangères, & paſſe ſur différens lits où elle rencontre des ſubſtances minérales qu'elle diſſout, avec leſquelles elle ſe combine.

Ces principes étrangers ſe trouvent dans les *eaux* minérales en quantités & en qualités bien différentes; de-là auſſi leur degré d'utilité pour les uſages auxquels on les emploie dans l'art de guérir. De-là la néceſſité de les connoître très-particulièrement, pour ne faire uſage intérieurement & extérieurement que des plus ſaines, pour noter celles qui ont des vertus médicinales plus caractériſées, pour corriger celles qui en ſont ſuſceptibles, en compoſer au moyen de l'art, qui puiſſent ſuppléer au défaut de celles qui ont des qualités importantes; enfin, pour les rendre avantageuſes aux différentes fabriques auxquelles elles peuvent appartenir.

Examen des Eaux *minérales d'après leurs propriétés phyſiques.*

Quand on connoît une fois les différentes matières qui peuvent ſe rencontrer dans les *eaux*, qu'on les a claſſées de la manière la plus ſimple & la plus méthodique, il ne reſte plus qu'à en faire l'analyſe, & à reconnoître avec le plus d'exactitude poſſible les ſubſtances qu'elles tiennent en diſſolution.

Cette analyſe a été regardée comme la partie la plus difficile de la chimie, avec d'autant plus de raiſon, qu'elle demande une parfaite connoiſſance de tous les phénomènes chimiques, jointe à l'habitude de la manipulation.

Il eſt des cas où il faut connoître les réſidus les

Digitized by Google

plus connus, & ſéparer encore les différentes ſubſtances qui les compoſent, en déterminer les caractères & les quantités. D'ailleurs, on ſait qu'il y a des ſubſtances qui échappent à nos ſens, d'autres qui ſe volatiliſent, d'autres qui ſe décompoſent dans l'analyſe, & qu'on ne peut retenir que par des moyens particuliers.

Pour parvenir à connoître avec préciſion la nature d'une *eau* qu'on veut examiner, il faut :

1°. Obſerver la ſituation de la ſource, décrire avec exactitude les lieux voiſins, & ſur-tout les couches des minéraux dont le ſol eſt compoſé : faire à cet effet des fouilles plus ou moins profondes, & tâcher de découvrir par l'inſpection du local, les ſubſtances dont l'*eau* peut s'être chargée.

2°. On examine enſuite les propriétés phyſiques de l'*eau*, telles que ſa ſaveur, ſon odeur, ſa couleur, ſa tranſparence, ſa peſanteur, ſa température. On doit être muni, à cet effet, de deux thermomètres qui marchent bien enſemble & d'un pèſe-liqueur. On doit faire ces expériences préliminaires dans différentes ſaiſons, à différentes heures du jour, & ſur tout à différentes époques, relativement à l'état de l'atmoſphère. Une ſéchereſſe, long-temps continuée, ou des pluies abondantes, influent beaucoup ſur la manière d'être des *eaux* minérales. Ces premiers eſſais indiquent ordinairement la claſſe à laquelle on doit rapporter l'*eau* qu'on examine, & dirigent le reſte de l'analyſe.

3°. Les dépôts formés au fond des baſſins, les ſubſtances qui nagent ſur l'*eau*, les matières ſublimées, ſont encore un objet de recherches importantes qu'on ne doit pas négliger ; alors on peut procéder à l'analyſe qui ſe fait de trois manières, par les réactifs, par la diſtillation & par l'évaporation.

Examen des Eaux *minérales par les réactifs.*

On donne le nom de *réactifs* à des ſubſtances que l'on mêle aux *eaux*, pour reconnoître, d'après les phénomènes qu'elles préſentent, la nature des matières que les *eaux* tiennent en diſſolution. Les meilleurs chimiſtes ont toujours regardé l'emploi des réactifs comme un moyen très-incertain pour découvrir les principes des *eaux* minérales. Cependant on ne ſauroit douter aujourd'hui que la chaleur néceſſaire pour évaporer les *eaux*, quelque foible qu'elle ſoit, ne puiſſe produire des altérations ſenſibles dans leurs principes. Ne reſte-t-il donc point de moyen pour reconnoître la nature particulière des ſubſtances tenues en diſſolution dans les *eaux*, ſans avoir recours à la chaleur ?

Parmi les réactifs que l'on a propoſés pour l'analyſe des *eaux* minérales, ceux dont on doit attendre le plus de lumière, ſont la teinture de tournéſol, le ſirop de violettes, l'*eau* de chaux, l'alcali fixe cauſtique, l'alcali volatil cauſtique, l'huile de vitriol, l'acide nitreux, la leſſive ſaturée de la partie colorante du bleu de Pruſſe, la teinture ſpiritueuſe de la noix de galle, & les diſſolutions nitreuſes de mercure & d'argent. Bergman y joint le papier coloré par la teinture aqueuſe de fernambouc, qui devient bleue par les alcalis, la teinture aqueuſe de terra-merita, que les mêmes ſels font paſſer au rouge brun, l'acide du ſucre, pour indiquer la préſence de la plus petite quantité poſſible de chaux, & pluſieurs autres qui ont été propoſées par la plupart des chimiſtes ; mais ceux que nous avons indiqués ſuffiſent pour faire reconnoître toutes les ſubſtances contenues dans les *eaux* minérales.

Bergman annonce qu'un papier coloré avec la teinture de tournéſol, prend un bleu plus foncé par les alcalis, mais qu'il n'eſt pas altéré par l'air fixe ou par l'acide crayeux qu'il appelle *acide aérien*. Comme c'eſt ſpécialement pour reconnoître la préſence de cet acide que cette partie colorante eſt utile, il conſeille de n'employer que ſa teinture à l'*eau*, & de l'étendre aſſez pour qu'elle ait une couleur bleue. De Morveau ajoute, dans une note, qu'il eſt aiſé de diſtinguer un ſirop coloré par le bleuet ou le tournéſol, à l'aide du ſublimé corroſif qui lui donne une couleur rouge, tandis qu'il verdit le véritable ſirop de violettes.

L'*eau* de chaux eſt un des réactifs les plus utiles pour l'analyſe des *eaux* minérales, quoique peu de chimiſtes en aient fait une mention expreſſe dans leurs ouvrages. Ce fluide décompoſe les ſels métalliques, ſur-tout le vitriol martial dont il précipite le fer. Il ſépare l'argile ou la magnéſie des acides vitriolique & marin, auxquels ces ſubſtances ſe trouvent fréquemment unies dans les *eaux*. Il peut auſſi indiquer, par la précipitation, la préſence de l'acide crayeux ; mais comme l'*eau* de chaux peut s'emparer de l'acide crayeux uni à l'alcali fixe auſſi-bien que de celui qui eſt libre, Gioanetti, pour connoître exactement la quantité de ce dernier, a fait la même opération avec de l'*eau* privée de ſon acide libre par l'ébullition. Lorſque l'alcali précipite une *eau* minérale, on ne peut pas connoître par la ſeule inſpection du précipité, la nature du ſel terreux décompoſé dans cette expérience. Son effet eſt encore plus incertain lorſqu'on emploie cet alcali ſaturé d'acide crayeux, comme on le fait ordinairement, puiſque l'acide qui lui eſt uni peut augmenter la confuſion. C'eſt pour cela que Fourcroy propoſe l'alcali fixe cauſtique très-pur. Il a d'ailleurs un avantage que ne préſente point l'alcali effervescent : c'eſt celui d'indiquer la préſence de la craie diſſoute dans une *eau* gazeuſe à la faveur de l'acide crayeux

crayeux surabondant. Comme il s'empare de cet acide, la craie qui cesse d'être soluble dans l'*eau* qui en est privée, se précipite. L'alcali fixe caustique peut encore occasionner un précipité dans les *eaux* minérales, sans qu'elles contiennent des sels terreux; il suffit qu'elles tiennent en dissolution un sel neutre alcalin moins dissoluble, pour que l'alcali le précipite en s'unissant à l'*eau* à-peu-près comme le fait l'esprit-de-vin. L'alcali volatil caustique est en général moins susceptible d'erreur, lorsqu'on le mêle aux *eaux* minérales, parce qu'il ne décompose que les sels terreux à base de terre alumineuse & de magnésie, & qu'il ne précipite point les sels calcaires. Mais il est important de faire deux observations sur cet objet; la première, c'est qu'il faut avoir de l'alcali volatil très-caustique, & qui ne contienne pas un atome d'acide crayeux; sans cette précaution, il décompose les sels à base de chaux par une double affinité; la seconde, c'est qu'il ne faut point laisser ce mélange exposé à l'air, lorsqu'on veut connoître son action plusieurs heures après qu'il a été fait; parce que, comme l'a très-bien observé Gioanetti, ce sel s'empare en peu de temps de l'acide crayeux de l'atmosphère, & devient capable de décomposer les sels calcaires. Fourcroy ajoute une observation sur l'usage de l'alcali volatil. Comme il est assez difficile d'avoir de l'alcali volatil parfaitement caustique, & qu'il est absolument nécessaire de l'avoir tel pour l'analyse des *eaux* minérales, on peut employer un moyen fort simple, & que ce professeur a souvent mis en usage avec succès. C'est de verser un peu d'esprit alcali volatil dans une cornue dont le bec plonge dans l'*eau* minérale: en chauffant légèrement la cornue, le gaz alcalin se dégage, & passe très-caustique dans l'*eau*. S'il y occasionne un précipité, c'est que l'*eau* minérale contient du vitriol martial; ce qui se reconnoît constamment à la couleur du précipité, ou des sels à base de terre alumineuse & de magnésie. L'*eau* de chaux paroît être préférable pour reconnoître la nature & la dose des sels à base de magnésie, contenus dans les *eaux* minérales.

Elle a aussi la propriété de précipiter les sels à base de terre alumineuse beaucoup plus abondamment & plus promptement que ne le fait le gaz alcalin. L'acide vitriolique concentré précipite en blanc mat une *eau* qui contient de la terre pesante, suivant Bergman; mais comme, d'après le même chimiste, cette terre ne se trouve que très-rarement dans les *eaux* minérales, Fourcroy passe aux autres effets de ce réactif. Lorsqu'il produit des bulles dans une *eau*, il indique la présence de la craie, de l'alcali fixe crayeux, ou de l'acide crayeux pur. On peut distinguer chacune de ces substances par quelques phénomènes particuliers. Si l'on fait chauffer une *eau* chargée de craie, dans laquelle on a versé de l'acide vitrio-

lique, il se forme promptement une pellicule & un dépôt séléniteux; ce qui n'arrive point dans les *eaux* simplement alcalines.

L'esprit de nitre concentré est recommandé par Bergman pour précipiter le soufre des *eaux* hépatiques, appellées *sulfureuses* avant lui. L'*eau* de chaux saturée de la matière colorante du bleu de Prusse, versée sur une dissolution de vitriol martial, forme sur le champ un bleu de Prusse pur & sans mélange de vert. Les acides n'en précipitent pas un atome de bleu. Elle ne contient donc pas de fer, & elle est préférable aux alcalis prussiens pour essayer les *eaux* minérales.

La noix de galle, ainsi que toutes les substances végétales acerbes & astringentes, comme les écorces de chêne, les fruits de cyprès, le brou de noix, &c, ont la propriété de précipiter les dissolutions de fer, & de donner à ce métal différentes couleurs, suivant sa quantité, son état, & celui de l'*eau* qui le tenoit en dissolution. Cette couleur offre un grand nombre de nuances qui s'étendent, depuis le rose pâle, jusqu'au noir le plus foncé. On a reconnu que la couleur pourpre que les *eaux* prennent avec la teinture de noix de galle, n'est point un indice que le fer y est contenu dans son état métallique, comme l'avoit cru Monnet, puisque le vitriol martial, & le fer uni à l'acide crayeux, se colorent aussi en pourpre par l'infusion de la noix de galle.

Les deux derniers réactifs que Fourcroy propose pour l'examen des *eaux*, sont les dissolutions d'argent & de mercure par l'acide nitreux. On a coutume de les employer pour connoître la présence des acides vitriolique ou marin dans les *eaux* minérales; mais plusieurs autres substances peuvent aussi les précipiter, quoiqu'elles ne contiennent pas la plus petite parcelle de ces acides. Les stries blanches & pesantes que la dissolution d'argent donne dans une *eau* qui ne tient qu'un demi grain de sel marin par pinte, annoncent très-facilement & très-sûrement l'acide de ce sel. Mais elles n'indiquent pas de même la présence de l'acide vitriolique, puisque, suivant l'estimation de Bergman, il faut au moins trente grains de sel de Glauber par pinte, pour qu'elle y produise sur-le-champ un effet sensible: ajoutez à cela que l'alcali fixe, la craie, la magnésie peuvent précipiter d'une manière beaucoup plus marquée la dissolution nitreuse d'argent; ainsi le phénomène de la précipitation d'une *eau* minérale à l'aide de cette dissolution, ne peut donc pas servir à déterminer d'une manière précise la substance saline ou terreuse à laquelle elle est due.

La dissolution de mercure par l'acide nitreux, est encore plus susceptible d'induire en erreur;

non-ſeulement elle indique la préſence des acides vitriolique & marin dans les *eaux*, mais elle eſt précipitée par l'alcali fixe crayeux en une poudre jaunâtre, qui pourroit induire en erreur, en annonçant l'effet de l'acide vitriolique. La chaux & la magnéſie y produiſent un dépôt à-peu-près ſemblable. On croit communément que le précipité blanc très-abondant qu'elle forme dans une *eau*, eſt dû à la préſence d'un ſel marin; cependant les mucilages & les ſubſtances extractives préſentent le même phénomène, comme le ſavent aujourd'hui tous les chimiſtes. Outre ces ſources d'erreurs & d'incertitudes fondées ſur la propriété qu'ont pluſieurs ſubſtances de produire avec la diſſolution nitreuſe de mercure, un précipité ſemblable, il en eſt encore d'autres qui dépendent de l'état de cette diſſolution en elle-même, & ſur leſquelles il eſt très-important d'être prévenu pour ne pas commettre des fautes graves dans l'analyſe des *eaux*. Bergman a indiqué une partie des différences ſingulières qu'on obſerve dans cette diſſolution, ſuivant la manière dont elle a été faite à chaud ou à froid, ſur-tout relativement à la couleur des précipités qu'elle donne par différens intermèdes. Mais il n'a pas dit un mot de la propriété qu'offre cette diſſolution d'être précipité par l'*eau* diſtillée, lorſqu'elle eſt très-chargée de chaux de mercure, quoique Monet eût indiqué ce fait dans ſon traité de la diſſolution des métaux.

Pour parvenir à faire une bonne analyſe, il faut mêler pluſieurs livres d'*eau* minérale avec chaque réactif, juſqu'à ce que ce dernier ceſſe de précipiter cette *eau*. On laiſſera alors raſſembler le précipité pendant vingt-quatre heures dans un vaiſſeau exactement bouché; on filtrera le mélange, & l'on examinera, par les moyens connus, le précipité ſur le filtre, après l'avoir peſé & fait ſécher à l'étuve.

C'eſt ſur-tout avec les diſſolutions nitreuſes d'argent ou de mercure, qu'il eſt avantageux d'opérer ſur de grandes doſes, afin de pouvoir déterminer la nature des acides que contiennent les *eaux*. L'analyſe de ces fluides deviendra complette par la connoiſſance de leurs acides, puiſque ces derniers y ſont ſouvent combinés avec les baſes que les réactifs précédens ont fait reconnoître. La couleur, la forme & l'abondance des précipités, formés par les diſſolutions nitreuſes de mercure & d'argent, ont indiqué juſqu'actuellement aux chimiſtes, la nature des acides auxquels ils ſont dus. Un dépôt épais, peſant, & qui ſe forme ſur-le-champ par ces diſſolutions, décèle l'acide marin. S'il eſt peu abondant, blanc & cryſtallisé avec le nitre d'argent, jaunâtre & informe avec celui du mercure, s'il ne ſe raſſemble que lentement, on l'attribue à l'acide vitriolique. Cependant, comme ces deux acides ſe rencontrent fréquemment dans la même *eau*, comme l'alcali & la craie décompoſent auſſi ces diſſolutions, on n'a que des réſultats incertains, lorſqu'on ne s'en rapporte qu'aux propriétés phyſiques des précipités. Il faut donc les examiner plus en détail. Pour cet effet, on doit mêler les diſſolutions lunaire & mercurielle avec cinq à ſix livres de l'*eau* qu'on veut analyſer, filtrer les mélanges vingt-quatre heures après, ſécher les dépots & les traiter par les procédés que l'art indique. En chauffant dans une cornue le précipité fait par la diſſolution nitreuſe de mercure, la portion de ce métal, unie à l'acide marin des *eaux*, ſe volatiliſe en ſublimé corroſif, ou en mercure doux; celle qui eſt combinée à l'acide vitriolique, reſte au fond du vaiſſeau, & offre une couleur rougeâtre. On peut encore reconnoître ces deux ſels en les mettant ſur un charbon ardent. Le vitriol de mercure, s'il y en a, exhale de l'acide ſulfureux, & ſe colore en rouge; le ſel marin mercuriel reſte blanc; & ſe volatiliſe ſans odeur de ſoufre. Ces phénomènes ſervent encore à faire diſtinguer les précipités qui pourroient être formés par les ſubſtances alcalines contenues dans les *eaux*, puiſque ces derniers n'exhalent point d'odeur ſulfureuſe, & ne ſont point volatils ſans décompoſition.

Les précipités produits par la combinaiſon des *eaux* minérales avec la diſſolution nitreuſe d'argent, peuvent être examinés auſſi facilement que les précédens. Le vitriol d'argent étant plus ſoluble que la lune cornée, l'*eau* diſtillée peut être employée avec ſuccès pour ſéparer ces deux ſels. La lune cornée ſe reconnoît à ſa fixité, à ſa fuſibilité, & ſur-tout à ce qu'elle eſt moins décompoſable que le vitriol de lune: ce dernier, mis ſur les charbons, exhale une odeur ſulfureuſe, & laiſſe une chaux d'argent, que l'on peut fondre ſans addition.

Examen des Eaux *minérales par la diſtillation.*

La diſtillation eſt employée dans l'analyſe des *eaux*, pour connoître les ſubſtances gazeuſes qui leur ſont unies. Ces ſubſtances ſont, ou de l'air, ou de l'acide crayeux, ou du gaz hépatique. Pour en connoître la nature & la quantité, il faut prendre quelques livres d'*eau* minérale, les mettre dans une cornue qu'elles ne rempliſſent qu'à moitié un ou deux tiers; adapter à ce vaiſſeau un tube recourbé qui plonge ſous une cloche pleine de mercure. L'appareil ainſi diſpoſé, on chauffe la cornue juſqu'à ce que l'*eau* ſoit en pleine ébullition, ou juſqu'à ce qu'il ne paſſe plus de fluide élaſtique dans les cloches. Lorſque l'opération eſt finie, on ſouſtrait du volume de gaz que l'on a obtenu, la quantité d'air contenu dans la portion vide de la cornue; le reſte eſt

Digitized by Google

le fluide aériforme qui étoit contenu dans l'*eau* minérale, & dont on connoît bientôt la nature, par les épreuves de la bougie allumée, de la teinture de tournesol, & de l'*eau* de chaux. S'il s'enflamme & s'il a une odeur fétide, c'est du gaz hépatique; s'il éteint la bougie, s'il rougit le tournesol, & s'il précipite l'*eau* de chaux, c'est de l'acide crayeux; enfin, s'il entretient la combustion sans s'enflammer, s'il est inodore, s'il n'altére ni le tournesol, ni l'*eau* de chaux, c'est de l'air atmosphérique. Il peut arriver que ce dernier fluide soit plus pur que l'air de l'atmosphère; alors on juge de son degré de pureté, par la manière dont il excite la combustion & par l'eudyomètre.

Examen des Eaux *minérales par l'évaporation.*

L'évaporation est généralement regardée comme le moyen le plus sûr d'obtenir tous les principes des *eaux* minérales. On doit opérer sur une vingtaine de livres, lorsque l'*eau* paroît conteuir beaucoup de matière saline: si au contraire elle semble n'en tenir que très-peu en dissolution, il est indispensable d'en évaporer une beaucoup plus grande dose; on est même quelquefois obligé d'en soumettre cent livres à cette opération. La nature & la forme des vaisseaux dans lesquels on se propose d'évaporer les *eaux*, n'est point du tout indifférente. Ceux de métal, excepté ceux d'argent, sont altérables par l'*eau*; ceux de verre d'une certaine étendue, sont très-sujets à se casser; ceux de terre vernissée & bien unie, sont les plus convenables, quoique le fendillement de leur couverte donne quelquefois lieu à l'absorption des matières salines. Ceux de porcelaine sans couverte, c'est-à-dire, de biscuit, seroient sans contredit les plus convenables, mais leur cherté est un obstacle considérable.

On doit évaporer les *eaux* à siccité. On observe différens phénomènes pendant cette opération. Si l'*eau* est chargée de gaz, elle se remplit de bulles dès la première impression de la chaleur; à mesure que l'acide crayeux s'en dégage, il se forme une pellicule & un dépôt dû à la terre calcaire, & au fer acré ou crayeux. A ces premières pellicules succède la cristallisation de la sélénite; enfin, le sel marin & le sel fébrifuge se cristallisent en cubes à la surface, & les sels deliquescens ne peuvent s'obtenir que par l'évaporation conduite jusqu'à siccité. Alors on pèse le résidu, on le met dans une petite phiole avec trois ou quatre fois son poids d'esprit-de-vin; on agite le tout, & après l'avoir laissé reposer quelques heures, on le filtre, on conserve l'esprit-de-vin à part, on sèche à une chaleur douce ou à l'air, la portion du résidu sur laquelle le fluide spiritueux n'a point agi; on la pèse exactement lorsqu'elle est bien sèche, & on sait par le déchet que ce résidu a éprouvé, combien il contenoit de sel marin calcaire, & de sel marin de magnésie, qui sont très-solubles dans l'esprit-de-vin. On délaye ensuite le résidu traité à l'esprit-de-vin & bien sec, avec huit fois son poids d'*eau* distillée froide, & après avoir laissé ce mélange en repos pendant quelques heures, on le filtre: on desseche une seconde fois le résidu; on le fait bouillir pendant une demi-heure dans quatre ou cinq cens fois son poids d'*eau* distillée; on le filtre, & alors il ne reste plus que ce que l'*eau* froide & l'*eau* bouillante n'ont pu dissoudre: la première s'est emparée des sels neutres, tels que le sel de Glauber, le sel marin, le sel fébrifuge & le sel d'Epsom; si l'*eau* contenoit de l'alun ou du nitre, ce qui est fort rare, ces sels sont également dissous dans l'*eau* froide. L'*eau* bouillante à grande dose ne dissout guères que la sélénite. Il y a donc quatre substances à examiner après ces différentes observations sur la matière obtenue par l'évaporation; 1°. le résidu insoluble dans l'esprit-de-vin & dans l'*eau* à différentes températures; 2°. les sels dissous dans l'esprit-de-vin; 3°. ceux dont l'*eau* froide s'est emparée; 4°. enfin, ceux qui ont été enlevés par l'*eau* bouillante.

1°. Le résidu qui a résisté à l'action de l'esprit-de-vin & de l'*eau*, peut être composé de terre calcaire, de magnésie acrée, de fer acré ou craie de fer, d'argile & de quartz: ces deux dernieres substances sont très-rares, mais les trois premières sont fort communes; la couleur brune ou jaune plus ou moins foncée indique la présence du fer. Si le résidu est gris-blanc, il ne contient point de ce métal. Lorsqu'il en contient, Bergman conseille de l'humecter & de l'exposer à l'air pour qu'il se rouille; alors le vinaigre n'a plus d'action sur lui. Pour indiquer les moyens de séparer ces différentes matieres, supposons un résidu insoluble, composé des cinq substances que nous avons dit qu'il pouvoit contenir. On doit commencer par l'humecter & l'exposer aux rayons du soleil; lorsque le fer est bien rouillé, on fait digérer ce résidu dans du vinaigre distillé. Cet acide dissout la chaux & la magnésie; on le fait évaporer, & l'on obtient du sel acéteux calcaire, qui se distingue du sel acéteux de magnesie, en ce qu'il n'attire point l'humidité de l'air. On peut séparer ces deux sels par la deliquescence, ou bien en versant dans leur dissolution de l'acide vitriolique. Ce dernier forme la sélénite qui se précipite; s'il y avoit du sel acéteux à base de magnésie, le sel d'Epsom formé par l'acide vitriolique resteroit en dissolution dans la liqueur, & on pourroit l'obtenir par une évaporation bien ménagée. Pour connoître la quantité de terres magnésiennes &

calcaires contenues dans ce réſidu, on précipite à part la ſélénite & le ſel d'Epſom formés par l'acide vitriolique verſé dans la diſſolution acéteuſe, à l'aide de l'alcali végétal effervescent, ou du tartre crayeux, & on pèſe ces précipités. Lorſqu'on a ſéparé la craie & la magnéſie du réſidu, il ne reſte plus que le fer, l'argile & le quartz. On enlève le fer & l'argile à l'aide de l'acide marin bien pur qui diſſout l'un & l'autre. On précipite le fer par l'alcali pruſſien, & l'argile par l'alcali fixe crayeux, & on pèſe ces deux ſubſtances pour en connoître la quantité. La matiere qui reſte après qu'on a ſéparé l'argile & le fer, eſt ordinairement quartzeuſe; on s'aſſure de ſa quantité par le poids, & de ſa nature en la faiſant fondre au chalumeau avec l'alcali fixe. Tels ſont les procédés les plus exacts, recommandés par Bergman, pour connoître le réſidu non-ſoluble des *eaux*.

2°. On prend enſuite l'eſprit-de-vin qui a ſervi à laver le réſidu ſec des *eaux*, on l'évapore à ſiccité. Bergman conſeille de le traiter par l'eſprit de vitriol, comme la diſſolution acéteuſe dont nous avons parlé plus haut; mais il faut obſerver que ce procédé ne ſert qu'à faire connoître la baſe de ces ſels. Pour déterminer l'acide qui eſt ordinairement uni à la magnéſie ou à la chaux, & quelquefois à toutes les deux dans ce réſidu, il faut verſer deſſus quelques gouttes d'huile de vitriol, qui excite une effervescence & dégage du gaz marin, reconnoiſſable par ſon odeur & ſa vapeur blanche, lorſque le ſel qu'on examine eſt formé d'acide marin. On peut encore s'en aſſurer en diſſolvant tout le réſidu dans l'*eau*, & en y mêlant quelques gouttes de diſſolution d'argent. Quant à la nature de la baſe, qui eſt, comme nous l'avons déjà dit, ou de la chaux, ou de la magnéſie, ou toutes les deux enſemble, on reconnoît leur quantité & leur nature par le même acide vitriolique, ainſi que nous l'avons expoſé ci-deſſus pour la diſſolution acéteuſe.

3°. La leſſive du premier réſidu de l'*eau* minérale, faite avec huit fois ſon poids d'*eau* diſtillée froide, contient les ſels neutres alcalins, tels que le ſel de Glauber, le ſel marin, le ſel ſébrifuge, le tartre crayeux, la ſoude crayeuſe & le ſel d'Epſom. Quelquefois il s'y trouve auſſi une petite quantité de vitriol martial. Ces ſels ne ſont jamais tous enſemble dans les *eaux*. Le ſel de Glauber & le tartre crayeux ne ſe trouvent que très-rarement dans les *eaux*; mais le ſel marin s'y rencontre fréquemment avec la ſoude crayeuſe; le ſel d'Epſom y exiſte auſſi aſſez ſouvent, & il eſt même des *eaux* qui en contiennent une aſſez grande quantité. Lorſque ce premier lavage du réſidu d'une *eau* minérale ne contient qu'une eſpèce de ſel neutre, il eſt fort aiſé de l'obtenir par la cryſtalliſation, & de s'aſſurer de ſa nature par ſa forme, ſa ſaveur, l'action du feu, ainſi que celle des réactifs. Mais ce cas eſt fort rare, & il eſt beaucoup plus ordinaire que pluſieurs ſels ſoient réunis dans cette leſſive; on doit alors chercher à les ſéparer par une évaporation lente: ce moyen même ne réuſſiſſant pas toujours parfaitement, quelque ſoin que l'on emploie à évaporer cette première leſſive, il faut examiner de nouveau chacun des ſels qu'on obtient dans les différens temps de l'évaporation. C'eſt le plus ſouvent l'alcali minéral aéré, ou ſoude crayeuſe, qui ſe dépoſe conſuſément avec le ſel marin ou le ſel ſébrifuge; on parvient à les ſéparer, en ſuivant un procédé indiqué par Gioanetti. Il conſiſte à laver ce ſel mixte avec du vinaigre diſtillé. Cet acide diſſout la ſoude crayeuſe; on deſſèche le mélange & on le lave de nouveau avec de l'eſprit-de-vin qui ſe charge de la terre foliée minérale ſans toucher au ſel marin. On évapore à ſiccité la diſſolution ſpiritueuſe, & on calcine le réſidu; le vinaigre ſe décompoſe & ſe brûle; on n'a plus alors que l'alcali minéral dont on connoît exactement la quantité.

4°. La leſſive du premier réſidu de l'*eau* minérale, faite avec quatre ou cinq cens fois ſon poids d'*eau* bouillante, ne contient que de la ſélénite; on s'en aſſure par l'alcali volatil cauſtique bien pur, qui n'y occaſionne aucun changement, tandis que l'alcali fixe cauſtique la précipite abondamment. En l'évaporant à ſiccité, on connoît exactement la quantité du ſel terreux qui étoit contenu dans l'*eau*.

Réflexions poſtérieures ſur la compoſition des Eaux *minérales.*

Ce ſera particulièrement à Bergman qu'on devra & la meilleure analyſe des *eaux* minérales & la manière la plus préciſe de les compoſer artificiellement. Mais, malgré le ſingulier avantage que peuvent généralement procurer ces *eaux*, la découverte n'eſt pas de nature (ainſi qu'il l'obſerve lui-même) à réunir ſur-le-champ tous les ſuffrages. Peu de perſonnes ſont aſſez éclairées pour en reconnoître la vérité & l'utilité, on s'arme ſouvent d'une juſte défiance contre la nouveauté: il eſt cependant facile de répondre à ceux qui ſoutiennent que cette imitation eſt impoſſible, puiſqu'il eſt évident qu'il ſuffit de bien connoître les principes des *eaux* naturelles pour les recompoſer, & que la main qui les ajoute ne peut en changer l'effet; l'intérêt particulier doit voir avec courage qu'on arrive à préférer aux *eaux* étrangères, celles qu'on peut ſe procurer dans le moment.

On convient facilement qu'il faut des mains exercées pour la parfaite manipulation de ces *eaux*, que des négligences, un défaut de pureté

dans les ſubſtances qu'on employe, peuvent être dans le cas de rendre les opérations moins utiles; ſouvent l'*eau* conſerve, après ſa préparation, la ſaveur déſagréable qu'elle pouvoit avoir auparavant; mais cela ne ſuffit pas pour faire ſuſpecter la méthode, puiſque l'*eau* la mieux compoſée, celle même qui eſt naturelle, devient fade par l'addition d'un peu d'alcali mineral aéré ou en cryſtaux, quoiqu'elle ſoit toujours auſſi très-bonne, puiſqu'elle ne perd rien, & qu'on ne fait qu'émouſſer par-là le piquant que lui donnoit l'acide aérien.

Cependant, en Suède, les *eaux* minérales artificielles ont été préparées & adoptées avec le plus grand ſuccès, & leur pratique eſt devenue ſi familière qu'au rapport de Bergman, les femmes elles-mêmes ſe chargent de ſaturer l'*eau* d'acide aérien.

Propriété chimique et pharmaceutique de l'Eau.

L'*eau* avoit toujours été conſidérée comme un élément inaltérable en lui-même, & reprenant toujours ſon premier état, mais les recherches de Lavoiſier ont démontré qu'il en étoit de l'*eau* comme de l'air, qu'elle étoit formée de principes ſimples qu'on peut obtenir ſéparés, & qu'on peut enſuite réunir. Il a fait une analyſe de l'*eau* qui peut être conſidérée comme une des plus brillantes découvertes de la chimie.

On ſavoit depuis longtems que l'*eau* favoriſe la combuſtion dans certains cas; on en avoit conclu que l'*eau* ſe changeoit en air, mais Lavoiſier, ayant remarqué, ainſi que Monge & Delaplace, que, lorſqu'on brûloit du gaz inflammable, à l'aide de l'air pur, dans des vaiſſeaux fermés, il ſe produiſoit de l'*eau* pure, il crut pouvoir en conclure que l'*eau* étoit formée dans cette expérience, par la combinaiſon de l'air pur & du gaz inflammable, & il le prouva dans la ſuite très-poſitivement par des expériences ſynthétiques, qu'on trouvera dans des mémoires lus à l'academie des ſciences en 1784.

Il eſt certain que l'*eau* contient environ ſix parties d'air pur & une de gaz inflammable; que ce dernier n'en conſtitue que le ſeptième; qu'il eſt à-peu-près 13 fois plus léger que l'air atmoſphérique, & qu'il peut occuper un eſpace quinze cent fois plus conſidérable que celui qu'il occupoit dans ſa combinaiſon aqueuſe.

Nous renvoyons au dict. de chimie pour les détails relatifs aux belles expériences qui ont été faites ſur l'*eau*.

Un des plus grands avantages que préſente l'*eau* eſt, ſans contredit, celui de s'unir à quantité d'autres ſubſtances, & de le faire avec tant d'intimité, qu'elle en prend le goût, la couleur, l'odeur & les vertus; c'eſt particulièrement de ce côté que la nature peut être imitée par l'art.

On ſait qu'en étendant d'*eau* toute ſorte de liqueurs, on leur ôte leur force, leur activité; le vin, dont nous uſons le plus communément avec de l'*eau*, ſans cette dernière, deviendroit très-préjudiciable; il tue journellement ceux qui en font un uſage immodéré; auſſi nous voyons dans Plutarque (1), que c'étoit la coutume parmi les anciens de mettre trois parties d'*eau* dans une de vin.

L'*eau* pénètre les corps ſolides, & s'y unit très-facilement; on en a des exemples dans la terre qu'elle rend cultivable & fertile, dans les grains qu'elle fait germer & croître, dans les plantes qu'elle vivifie: les fruits qui en proviennent ſont encore, par ſon moyen, préparés pour l'avantage des animaux. Elle pénètre à la manière des éponges, le pain, les biſcuits, les corps farineux, le bois, les cordes, &c.

Ce n'eſt point à tort qu'on a donné à l'*eau* le nom de *diſſolvant univerſel*, puiſqu'il paroit qu'il n'y a preſque point de corps dans la nature qui puiſſe ſe ſouſtraire à ſon action. Toutes les ſubſtances végétales, ſalines, huileuſes, animales, contiennent de l'*eau* dans différentes proportions, & ce ſont celles que cet élément attaque avec le plus de facilité; il appartient par-là à la chimie qui le regarde comme un de ſes principaux agens ou menſtrues. L'eſprit-de-vin, les eſprits recteurs des plantes, les eſprits ardens, les éthers s'y diſſolvent. Il en eſt de même des ſubſtances mucilagineuſes, gommeuſes, gélatineuſes, dont les principes ſont huileux, ſalins, terreux, des couleurs des végétaux, des gommes-réſines, des ſavons, des ſucs lymphatiques des animaux, même de leurs produits ſolides, à l'aide de la machine de Papin.

Malgré cette grande ſolubilité des corps dans le fluide aqueux, il n'eſt chargé que d'une certaine quantité de leurs principes ſolubles, & ne va pas plus loin; c'eſt ce qu'on nomme communément le *point de ſaturation*, ou un degré au-delà duquel la diſſolution ne peut plus avoir lieu.

De tous les ſels, le ſucre eſt celui que l'*eau* diſſout avec la plus grande facilité, & le plus abondamment. Elle ſépare dans certains corps les ſubſtances différentes qui les uniſſoient: c'eſt ce qui nous fournit un moyen facile d'extraire les ſels lixiviels des plantes, le nitre, les extraits des végétaux. A ce titre, elle ſert à une infinité d'uſages économiques, & la médecine en tire le

(1) Livre 3, chap. 9.

plus grand parti pour la préparation des bouillons, boiſſons, gelées, ſirops & autres remedes, dont les formes, par-là, deviennent commodes, agréables & ſalutaires.

Le chimiſte emploie encore l'*eau* comme inſtrument mechanique; il l'applique entre le feu & certains corps auxquels on veut communiquer une chaleur douce par le bain-marie: il s'en ſert pour extraire des fécules, par le lavage & la pulvériſation à l'*eau*.

Elle eſt eſſentielle à la formation des ſels, des huiles, des matières inflammables, des ſubſtances végétales, animales, des pierres, des foſſiles, peut-être des ſubſtances métalliques, ſur leſquels elle ne laiſſe pas d'avoir beaucoup d'action.

L'*eau* peut diſſoudre juſqu'à un certain point tous les ſels que nous connoiſſons, mais tellement, que ſon action ſur eux eſt toujours relative à leur nature, & ſouvent au degré de chaleur de l'*eau*.

Nous ferons connoître ces différentes ſolubilités, par la table qu'en a donnée Spielman, célèbre profeſſeur de chimie, qui s'en eſt aſſuré poſitivement, en examinant ce que l'*eau* peut diſſoudre de chacun de ces ſels, lorſqu'on l'emploie diſtillée à la doſe d'une once, & au cinquieme degré du thermomètre de Farenheit.

Une once d'*eau* diſtillée peut tenir en diſſolution,

De terre foliée du tartre.....	470 grains.
De ſel de Seidlitz.....	384
De ſucre.....	360
De ſel d'Epſom.....	324
De tartre.....	240
De ſel végétal.....	212
De vitriol blanc.....	210
De ſel gemme.....	200
Commun.....	170
De ſoude.....	200
Ammoniac.....	176
De Sylvius.....	160
Polycreſte de Seignette.....	137
De vitriol bleu.....	124
De vitriol vert.....	80
De nitre dépuré.....	60
De ſel polycrète de glaſer.....	40
De tartre vitriolé.....	30
De mercure ſublimé.....	30
De borax.....	20 grains.
D'alun.....	14
De ſel volatil de ſuccin.....	5
D'arſénic.....	5
De tartre crud.....	4
De crême de tartre.....	3

Ces expériences font voir que les alcalis & les ſels neutres qui n'ont point d'acide vitriolique dans leur compoſition, ou chez qui cet acide eſt uni à la baſe du ſel marin, ſont, on ne peut pas plus facilement & plus promptement diſſous par l'*eau*, tandis qu'elle pénètre plus difficilement ceux qui contiennent l'acide vitriolique & de l'alcali fixe végetal.

Les ſels eſſentiels qui ne renferment rien de muqueux, comme l'arſenic & le ſublimé corroſif, ſont diſſous très-difficilement & très-longuement par l'*eau*.

On peut encore dire que l'*eau* qu'on laiſſe ſéjourner dans des vaiſſeaux de fer, de cuivre, de plomb & d'étain, diſſout quelque choſe de ces métaux; qu'elle a en outre de l'action ſur les terres ſeleniteuſes, argileuſes & calcaires.

On a nommé *chimie hydraulique* l'art d'extraire toutes les parties eſſentielles des mixtes végétaux, animaux & minéraux, ſur-tout des végétaux, par l'action de l'*eau*, conſidérée comme le diſſolvant général le plus ſimple, le plus doux &, le plus homogène.

Ce moyen qui a été imaginé par Lagaraye, eſt l'infuſion ou la trituration à l'*eau* des matières dont il vouloit avoir des extraits. Cette trituration ſe fait au moyen de mouſſoirs, qu'on aſſujettit dans de grands pots de grès, qui peuvent contenir vingt-quatre livres d'*eau* ſur une demi-livre de quelque ſubſtance, ſans qu'il y ait plus que les deux tiers du pot de rempli. On triture ainſi, depuis ſix juſqu'à vingt-quatre heures, ſelon la dureté des ſubſtances; on filtre l'infuſion à travers des toiles claires, & de groſſes étoffes de laine: une nuit de repos ſuffit pour l'été, vingt-quatre heures en hivet: on fait évaporer enſuite ſur des aſſiettes de fayence à la chaleur du ſoleil, ou à celle du bain de vapeurs.

Lagaraye a traité, par ce procédé, les animaux & les minéraux, & ſur tout les végetaux; mais les ſels eſſentiels qu'on prétend en avoir retirés, ne ſont que des extraits, qu'on peut avoir auſſi bons par une ſimple infuſion; d'ailleurs, on ne peut, par ce moyen, retirer les parties réſineuſes, huileuſes, ſpiritueuſes des ſubſtances employées; auſſi ne s'en ſert-on plus

Digitized by Google

aujourd'hui, puiſqu'on a des moyens plus ſimples, pour procurer les mêmes effets.

Sans l'*eau*, les acides ſeroient ſous forme concrète, mais ils ont avec elle la plus grande affinité, & ſe ſaiſiſſent avidement des vapeurs humides & aqueuſes, dont l'atmoſphère eſt continuellement chargé; de ſorte qu'ils ont bientôt pris l'état ſolide, de celui de fluide où ils ſe trouvent, pour peu qu'on leur laiſſe le moindre contact avec l'air extérieur.

Cette grande affinité qu'ont les ſubſtances ſalines avec l'*eau*, les rend déliqueſcentes. Ce ſont ſur-tout les ſels acides & alcalis qui poſſedent le plus éminemment cette propriété, comme étant plus ſimples, & ayant des principes plus cohérens. Il y a des ſels qui ont une ſi grande affinité avec l'*eau*, qui y ſont ſi diſſolubles, qu'il eſt impoſſible en quelque ſorte de les y voir cryſtalliſer, il faut évaporer juſqu'à ſiccité leur ſolution, ou en conſiſtence épaiſſe; alors on les voit ſe cryſtalliſer par le refroidiſſement en aiguilles entre-croiſées & appliquées les unes ſur les autres, qui expoſées à l'air, bientôt en attirent l'humidité, & s'y réſolvent en liqueur: on en a des exemples dans le ſel marin, le nitre à baſe de terre calcaire, la terre foliée de tartre, & les ſels formés par l'union de l'acide du vinaigre & du tartre, au fer & au cuivre.

A raiſon de ſon degré de chaleur, l'*eau* agit ſur les ſels comme l'huile ſur le ſoufre, & les diſſout plus ou moins, comme nous l'avons fait voir.

C'eſt à la ſéparation de l'*eau* d'avec toutes les ſubſtances qui y étoient en ſolution, qu'eſt due la cryſtalliſation de tous les corps. Il n'y en a pas qui aient plus de tendance à cette ſéparation que les ſels; auſſi, pour avoir un ſel cryſtalliſé, il ne faut que lui ſouſtraire l'*eau* qui le tient diſſous. Le plus ſouvent, il ſuffit de faire évaporer une partie de l'*eau* qui eſt plus volatile que les ſels: alors les parties du ſel ſe trouvent plus rapprochées, & par une tendance qui leur eſt propre, ſe cryſtalliſent, en conſervant cependant une partie d'*eau* qui eſt combinée, & qu'on appelle *eau* de cryſtalliſation; c'eſt à elle que les cryſtaux ſalins doivent leur forme régulière, leur tranſparence, & même la cohéſion intime de leurs parties.

Il faut, ſuivant la nature des ſels, plus ou moins d'*eau* pour en procurer la cryſtalliſation.

Cette opération peut encore avoir lieu par le réfroidiſſement, qui raſſemble, condenſe & rapproche les parties d'un ſel qui n'auroient pas été diſſoutes ſans la chaleur de l'*eau* quelquefois bouillante.

On procède encore à la cryſtalliſation, en ajoutant aux ſolutions des ſels une certaine quantité d'une ſubſtance qui ne puiſſe les attaquer, mais qui ait plus d'affinité qu'eux avec l'*eau*, dans laquelle ils ſont diſſous. C'eſt ainſi que l'eſprit-de-vin force le ſel de Glauber, le ſel marin, le tartre vitriolé à ſe cryſtalliſer ſur le champ, parce qu'il s'empare de l'*eau*, à raiſon de ſon affinité avec elle. Mais indépendamment de ce que cette opération eſt beaucoup plus chère, les cryſtaux ſont encore moins beaux.

Quand les liqueurs qui contiennent des ſels cryſtalliſables ſont épuiſées, l'*eau* qui reſte eſt encore chargée de ſels non cryſtalliſables de différente nature, dont une matière graſſe empêche la cryſtalliſation: cette *eau* s'appelle *eau mere*. En y verſant de l'alcali fixe, on en tire de la magnéſie; ſi c'eſt de l'acide vitriolique, on aura une ſélenite.

On diſtille les *eaux* naturelles pour en ſéparer les parties hétérogènes, & les avoir dans leur plus grand degré de pureté. Les *eaux* naturelles les plus pures étant celles de neige ou de pluie, celles de ſource & de rivière qui coulent ſur un terrein ſablonneux, on s'en ſert de préférence pour la diſtillation. Elle ſe fait au moyen d'un alambic bien étamé, auquel on donne un degré de feu médiocre; les premières parties ſe jettent, & on ne prend que les deux tiers du reſte. L'*eau* bien épurée ſe place dans des flacons très-propres & bouchés hermétiquement.

On eſt aſſuré qu'elle a le degré de pureté néceſſaire, quand on l'a eſſayée avec les teintures violettes des végétaux; qu'elle ne change point; quand elle conſerve ſa limpidité, après qu'on y a jetté de la diſſolution d'argent par l'acide nitreux.

Prieſtley s'eſt aſſuré que la ſaveur & l'odeur qui ſe manifeſtent dans l'*eau* nouvellement diſtillée, & qui finiſſent par s'évaporer à l'air libre, ſont dues à un principe volatil, qui n'eſt autre choſe que le phlogiſtique (1). Il a expoſé de l'air commun à ſon influence, cet air a été extrêmement phlogiſtiqué.

Ce principe rend l'*eau* diſtillée ſi acerbe & ſi déſagreable, que quoique ce ſoit la plus pure & la meilleure *eau* connue, on n'a pu juſqu'ici l'employer dans l'uſage médical. Il lui faut un laps de temps très-conſidérable pour qu'elle perde à l'air libre ſon empyreume, & j'en ai battu fort long-temps, ſans que pour cela les nuances dans le goût ſe ſoient manifeſtées d'une manière bien avantageuſe.

Cependant, perſuadé que dans des pays où

(1) Obſerv. phyſ. tome II, p. 55.

l'*eau* ſeroit chargée de ſels groſſiers, ou dans des circonſtances où l'*eau* ſeroit très-ſale, dans d'autres, où l'on voudroit donner à certains malades l'*eau* la plus pure poſſible, il ſeroit important de pouvoir employer l'*eau* diſtillée; j'ai fait quelques expériences pour eſſayer de les rendre potables; j'ai d'abord fait uſage des differens acides, qui n'ont enlevé à l'*eau* diſtillée ſon goût qu'en lui en communiquant un autre qui étoit beaucoup trop acerbe. Cependant l'acide vitriolique à petite doſe mêlé avec un peu de ſucre, m'a paru approcher du but que je me propoſois, & former une limonade aſſez agréable.

Mais peu ſatisfait de ces tentatives, & réfléchiſſant ſur le principe qui ſurabonde dans cette *eau*, je me ſuis perſuadé que l'ébullition pourroit le lui enlever. En conſequence, j'ai fait bouillir pendant un quart d'heure, dans un vaſe de terre verniſſé & très-propre, une pinte d'*eau* diſtillée à la cornue & au bain de ſable; je l'ai retirée du feu, & après l'avoir laiſſé refroidir, elle m'a complettement convaincu, qu'elle avoit preſque perdu ſon goût empyreumatique, & qu'elle étoit au point de fournir une boiſſon extrêmement ſalubre & point déſagréable. Je me propoſe de faire des recherches ſur les avantages qu'elle peut avoir ſur les autres *eaux*, mêlée avec des ſubſtances médicamenteuſes.

Les *eaux* compoſées pharmaceutiques ſont celles auxquelles on a uni des principes particuliers, qu'elle a la faculté d'extraire des végétaux & des animaux, ſoit par la diſtillation, ſoit par l'infuſion, ſoit par la decoction.

Les *eaux* diſtillées des plantes, ſont celles qu'on a fait diſtiller avec ces ſubſtances, pour en obtenir les principes extractifs à la chaleur de l'*eau* bouillante. Celles qui par la diſtillation ſe chargent de l'eſprit recteur, ou des principes volatils & odorans des plantes aromatiques, ſe nomment *eaux* aromatiques. A l'égard de l'*eau* diſtillée des plantes inodores, celles qu'on a dans les pharmacies, contiennent ſi peu de principes des plantes, qu'on n'en fait plus uſage aujourd'hui. Cependant Fourcroy, au moyen d'un feu bien ménagé, a prouvé qu'on en peut facilement avoir, qui ſe chargent conſidérablement de l'odeur & de la ſaveur de ces plantes.

Quand les principes volatils & odorans qu'on retire des plantes ſont diſtillés avec l'eſprit-de-vin, la liqueur réſultante ſe nomme *eau* aromatique, ſpiritueuſe, ſimple, ſi on s'eſt ſervi d'une ſeule ſubſtance. compoſée, ſi on en a diſtillé pluſieurs à la fois. Il y a encore pluſieurs ſubſtances auxquelles on a donné le nom d'*eaux*, qui, pour en contenir beaucoup, ne laiſſent pas d'avoir des qualités tout-à-fait particulières, relatives aux ſubſtances qui y ſont tenues en diſſolution. (*Voyez* EAU MERCURIELLE, EAU BÉNITE, EAU DE LUCE, &c.)

C'eſt par le moyen de l'*eau* qu'on peut retirer en pharmacie le principe des odeurs qui eſt contenu dans les différentes ſubſtances qui ſont ſubordonnées à ſon diſtrict. L'opération que l'on pratique en ce cas, ſe nomme infuſion; elle peut, à froid ou à l'aide d'une douce chaleur, ſe charger d'une partie des principes ſalins des corps.

On ſait que les végétaux qui ont été imprégnés d'*eau* pendant un certain temps, ne fourniſſent preſque point de ſels alcalis, parce qu'ils ont été diſſous dans l'*eau* pendant leur ſéjour; c'eſt pour cette raiſon qu'on fait beaucoup moins de cas d'un bois long-temps flotté, qui produit moins de chaleur, que du bois neuf, auquel l'*eau* n'a pu cauſer aucune altération.

L'infuſion donne l'analyſe de quelques parties ſalines & volatiles des corps; c'eſt preſque toujours pour ces ſubſtances végétales qu'on s'en ſert, & particuliérement pour la préparation des médicamens. On fait infuſer communément les plantes aromatiques odorantes, dont on veut conſerver les principes volatils que l'ébullition feroit avoler: c'eſt pourquoi on a ſoin de n'opérer que dans des vaiſſeaux bien fermés.

Le principe de l'odeur, ou l'eſprit recteur des plantes, les principes ſalins, muqueux, ſavoneux, extractifs des corps, ſont tous attaqués par l'*eau*: au lieu que les ſubſtances reſineuſes, les huiles eſſentielles, ne peuvent ſe diſſoudre que dans l'eſprit-de-vin, & forment ce qu'on appelle teinture en pharmacie.

L'*eau* bouillante à laquelle on ſoumet les corps, fournit une autre opération qu'on nomme décoction; elle ne doit avoir lieu que quand les corps contiennent des ſubſtances qui peuvent être ſolubles dans l'*eau*. On ſe ſert de ce moyen pour extraire les réſidus végétaux & animaux utiles à l'économie animale, aux travaux chimiques, & aux préparations pharmaceutiques. L'*eau*, par cette opération, ne peut ſe trouver chargée que des principes qui n'ont pas aſſez de volatilité pour s'élever au degré de la chaleur de l'ébullition; ainſi, il ne faut point y ſoumettre les plantes qui contiennent des principes volatils, quand on veut les conſerver.

Si on a à traiter des corps ſolides, d'un tiſſu ſerré, comme des racines, bois, &c., on doit avoir recours à l'ébullition, parce que les principes qui contiennent ces corps, ne pourroient être extraits facilement ſans décoction. Ce moyen eſt très-utile pour faciliter l'extraction des matières

tières gélatineuſes, contenues dans toutes les parties des corps animaux, qui ne renferment point de principes volatils.

Il y a des ſubſtances qu'on ne doit point faire bouillir, quand les principes extraits par l'*eau* éprouvent, à une chaleur ſoutenue, une ſorte d'altération ou de ſeparation. On en a un exemple dans le quinquina, qui ne contient rien de volatil, & cependant doit être traité à froid, d'après la remarque de Baumé. Il prétend qu'on doit en extraire les principes à froid, parce qu'il a obſervé que l'infuſion en fourniſſoit beaucoup plus que la decoction, & que l'*eau* en extrait, non-ſeulement les principes qu'elle doit diſſoudre, tels que les ſubſtances ſalines, gommeuſes, extractives, mais encore beaucoup de réſine, qui ſe tient diſſoute par l'intermède des premières, tant qu'elle n'éprouve point de chaleur, mais qui ſe ſepare & ſe précipite, dès qu'elle eſt échauffée. Ainſi, on ne doit employer la décoction, que quand on ne peut tirer les mêmes principes, & en même quantité par la ſimple infuſion, même froide, parce que les principes prochains des végétaux ſont ſi ſuſceptibles de decompoſition & d'altération, que ſouvent la chaleur la plus douce ſuffit pour changer beaucoup leur nature, & leurs propriétés. (MACQUART.)

EAU SIMPLE, (*Mat. méd.*)

Voyons comment l'*eau* peut tenir lieu d'un grand nombre de médicamens, ou au moins les aider dans l'action qu'ils portent ſur l'économie animale.

Après avoir fait connoître que l'*eau* forme le véhicule de la ſanté, il ne ſera pas moins facile de faire ſentir qu'elle eſt l'inſtrument le plus propre à la rappeller lorſqu'elle eſt abſente, & à entretenir de nouveau le ton de la chaleur humaine (1). Nous ſommes convenus que l'*eau* ne nourriſſoit pas par elle-même, mais qu'elle préparoit les alimens propres à notre corps, qu'elle les diſſolvoit, les rendoit perméables, & les diſtribuoit à toute la machine. Si les digeſtions ſont laborieuſes, l'*eau*, perfectionne le travail qu'elle a commencé, elle en précipite les réſidus, débarraſſe l'eſtomac & tient le ventre libre. Elle diſſipe auſſi très-facilement les amertumes de la bouche, les dégoûts, les nauſées, les indigeſtions confirmées, les coliques bilieuſes, les dévoiemens. Comme ces maladies ſont preſque toutes cauſées par la foibleſſe des organes digeſtifs, on ſent que le ton qui leur ſera conferé par l'*eau*, pourra travailler efficacement à les rendre à l'état naturel. Pluſieurs verres d'*eau* froide diſſipent très-facilement le hocquet.

On ſent qu'en été, ces inconvéniens doivent avoir lieu plus facilement qu'en hiver, parce que la tranſpiration étant conſidérable, les humeurs perdent d'autant plus de leur fluidité; de-là la ſéchereſſe de la langue en été, auſſi deſire-t-on boire beaucoup plus dans cette ſaiſon que dans toute autre.

L'*eau* peut être regardée comme laxative, dans les maladies aiguës & ardentes; bue en grande quantité, nous voyons que ſouvent elle determine l'excrétion par les ſelles.

On peut la regarder comme le plus parfait diuretique, puiſque plus on en boit, plus on urine copieuſement. Elle entraîne avec elle les humeurs qu'elle a délayées; elle ſe charge des ſels qui ne paſſent guères que par les voies urinaires. Ceux qui ont des glaires, des ardeurs d'urine, des maladies de veſſie, ne peuvent trouver un remède plus utile.

L'*eau* froide peut être donnée avec beaucoup d'avantage dans les maladies où la nature eſt, pour ainſi dire, dans un état paſſif, où il y a rallentiſſement de circulation & de force vitale; où la matière morbifique n'eſt pas très acrimonieuſe, & a ſon ſiège dans les vaiſſeaux ſéreux, limphatiques, & dans le tiſſu cellulaire, où les ſolides ſont relâchés, affoiblis, les fluides ſéreux, ſans feu, ſans énergie, dans les maladies froides, qui ſont les ſuites de ces diſpoſitions, tels que les ſtagnations, les épanchemens de ſérosité dans le tiſſu cellulaire, ou dans différentes parties du corps. Elle jouit alors d'une propriété tonique & en quelque ſorte échauffante, qui peut rendre du ton aux ſolides, les électriſer en quelque ſorte, & communiquer par-là aux fluides l'énergie qui leur manque.

Elle ſera donc très-utile employée intérieurement & extérieurement dans les maladies chroniques, d'épuiſement, après de grands excès, après des flux ſéreux, des évacuations très-fortes, des exercices immodérés, de longues maladies fébriles, après de mauvaiſes nourritures long-tems répétées, en y joignant une diète lé-

(1) La chaleur humaine dépend du mouvement progreſſif & inteſtin des particules ignées qui ſont renfermées dans le ſang & les humeurs, lequel eſt proportionné à leur quantité & au quarré de leur viteſſe. On peut le fixer à 32 dégrés, avec extenſion de deux dégrés au-deſſus ou au-deſſous; il y a des maladies qui l'ont élevé juſqu'au 40e, terme auquel il doit cauſer la mort. Les 16 ou 17e dégrés préſentent l'état mitoyen qui ſemble le plus nous convenir, & ne fournir ni trop de chaleur ni trop de froid. Le médecin devroit ſe ſervir habituellement de thermometre, pour connoître les différens dégrés de chaleur particuliers à chaque malade

gèrement altérante, & ſur-tout propre à teſtaurer ; par ces moyens, on en rendra l'efficacité bien plus marquée.

Un peu de ſucre ou quelque ſirop approprié eſt très-utile avec l'*eau*, parce qu'il ſollicite les malades à en boire une plus grande quantité.

Les lavemens d'*eau* froide conviennent ſouvent dans les circonſtances dont nous venons de parler. On y ajoute avec ſuccès les preparations martiales, des ſubſtances gommo-reſineuſes, amères, aſtringentes, le quinquina, des frictions ſèches, le bon air, un exercice moderé.

L'*eau* froide, bue à grande doſe, ſera auſſi fort utile pour ceux qui ont des pertes de ſemences involontaires, ſuite d'un relâchement local, aux perſonnes du ſexe qui ont des écoulemens ſéteux, ſur-tout ſi on rend l'*eau* ferrugineuſe.

Pluſieurs auteurs prétendent que la boiſſon de l'*eau* froide en abondance, a guéri comme par enchantement, des fièvres rebelles. On doit cependant éviter d'en faire ſuivre l'uſage par les perſonnes délicates & foibles, qui ont quelque viſcère important affecté, des inflammations, ou des obſtructions.

Les anciens étoient très-portés pour les boiſſons froides, mais il ne faut pas ſeulement faire attention qu'elles calment bien la ſoif, & ſemblent ſuſpendre le mouvement inteſtin, & le développement des particules ignées, il faut encore conſidérer qu'elles peuvent fatiguer l'eſtomac, parce que le froid eſt aſtringent, qu'il augmente la force & l'action des ſolides, qu'il coagule les fluides, peut arrêter ou ſuſpendre les évacuations, & augmenter la diſpoſition inflammatoire : auſſi les modernes ſont beaucoup plus modérés ſur l'uſage des boiſſons froides (1).

Ces boiſſons conviendront à ceux qui y ſont habitués, & qui ſont d'un fort tempérament, mais point du tout, lorſqu'il y a de la toux, tumeur & douleur dans quelque partie, que le pouls eſt petit, concentré, avec des anxietés & du froid aux extrémités.

Dans les fièvres ardentes, on peut cependant les employer, ſi elles ne ſont pas contrindiquées par les ſymptômes dont nous venons de parler. On peut les donner intercalées avec la boiſſon tiède ; d'ailleurs on peut leur conſervet le dégré de l'*aqua fœcta* des anciens, ou une partie d'*eau* d'une chaleur temperée ſur cinq parties d'*eau* froide. Par ce moyen, on calme la ſoif, on tempere la chaleur, & on ſatisfait les malades.

On ne peut, en général, donner trop abondamment à boire, puiſque c'eſt ſingulierement par ce moyen qu'on déterminera les humeurs à prendre leur cours, ou par les ſelles, ou par les urines, ou par la tranſpiration, &c. Pour ne point fatiguer les malades, on doit les faire boire peu, plus ſouvent (1), lentement & de maniére qu'ils gardent un peu la boiſſon dans la bouche avant d'avaler.

Les ſubſtances rafraîchiſſantes, qu'on unit ſouvent à l'*eau*, doivent être employées avec la plus grande circonſpection, parce qu'elles ſont toniques, aſtringentes, & peuvent arrêter les excretions ſalutaires. Dans les derniers tems des maladies, quand il y a des matiéres nidoreuſes dans les premiéres voies, diſſolution ou putréfaction dans les fluides, alors elles doivent être miſes en uſage à forte doſe. C'eſt un des moyens les plus efficaces qu'on peut employer dans la plupart des maladies épidémiques & putrides, qui ont lieu pendant les grandes chaleurs, ſur-tout ſi on ſait y joindre un air frais, pur, & que les malades ne ſoient pas trop chargés de couvertures, ce qu'on ne voit que trop fréquemment dans les campagnes.

Quand l'*eau* s'emploie intérieurement pour faire vomir, elle eſt tiède : bue à deux & trois pintes, lorſque l'eſtomac eſt gorgé, on vomit, ſur-tout ſi on chatouille le goſier avec le doigt ou une barbe de plume ; c'eſt le remède de précaution que beaucoup de gens emploient en Angleterre. Ce moyen peut ſuffire, quand on a à traiter des eſtomacs foibles & delicats.

On peut dire que l'*eau* eſt un excellent ſudorifique, particuliérement lorſqu'on la boit froide, juſqu'à trois ou quatre pintes, qu'on ſe tient couché & fort couvert ; l'*eau*, dans ce cas, multipliant beaucoup la ſomme des fluides, augmente le diamètre des vaiſſeaux, les force à une réaction plus conſiderable ; comme elle ne trouve pas à la peau une fraicheur capable de condenſer les fluides & les ſolides, elle ſe

(1) Curatio exigit..... potus copioſos, blandos, demulcentes, ſubacidos, aqueos, calidos. *Boerhaave aphor. 743 & febrib. ard.*

Nunquam nocebit calidos potus propinare cum ſic magis laxentur vaſa, & melius diluantur liquida. *Vanſwieten in hunc aphor. p. 449.*

Abſunt etiam externæ refrigerationes, potus frigidus, fermentescens, nauſeauſus... quæ omnia anxietates flatulentias, & motus ſpaſticos inferunt. *Junker conſpec. thar. p. 516.*

1 Diluendi modum, qui parco & repetito hauſtu eſt citur, optimum eſſe exiſtimo. *Huxham de febr. p. 26.*

porte naturellement où la dilatation eſt plus facile & plus favorable, & ſort abondamment par les pores cutanés.

L'*eau* froide peut être conſidérée comme un très-bon cordial dans les foibleſſes, ſa fraîcheur cauſe une irritation ſur les ſolides, qui fait revenir preſque ſur-le-champ, ſur-tout ſi on l'emploie en-même-tems extérieurement, en en jettant ſur la face.

En effet, un des plus grands avantages qu'on peut tirer de l'*eau* froide, a lieu dans l'aſphyxie, ſuite de la vapeur du charbon. Mercurialis, Panarole, Céſalpin, Boerhaave, la preſcrivent dans ces circonſtances. Lorry, médecin de Paris, membre de la Société de médecine, & un des ſavans les plus diſtingués de notre ſiècle, a fait ſoutenir une thèſe ſur les effets pernicieux de la vapeur du charbon, où le même remède eſt recommandé.

Harman, médecin de Nancy, en a fait les plus heureuſes applications. Troja & Gardane (1) ont donné ſur cet objet, les principes les plus importans. Ils recommandent une inſufflation dans le poumon avec un tuyau ou un ſoufflet, le vinaigre radical ou l'alcali volatil pour faire reſpirer, le vinaigre commun intérieurement, enfin l'aſperſion d'*eau* froide ſur tout le corps.

Le dernier ne veut pas qu'on ajoute à ce grand moyen, celui de la ſaignée que les médecins anglois proſcrivent auſſi, à moins que des raiſons particulières, que les gens de l'art ſeuls peuvent appercevoir, n'y contraignent. Lorſque les aſphyxiés ont repris l'uſage de leurs ſens, l'expérience apprend que la ſaignée, favoriſant l'affaiſſement des vaiſſeaux, doit s'oppoſer au retour de la circulation, & que, d'ailleurs, dans les aſphyxies, toute eſpèce de fonction étant ſuſpendue, on ne doit pas traiter comme dans les apoplexies où les ſeules fonctions animales le deviennent.

L'*eau* eſt encore employée de cette manière, très-avantageuſement contre les aſphyxies cauſées par l'air fixe des mines, la vapeur des cuves en fermentation, des latrines & des ſépultures. L'*eau* froide eſt infiniment utile dans tous ces cas. On y joint des moyens auxiliaires, tels que l'air frais, le picotement de l'intérieur des narines, au moyen de toute ſubſtance acide ou alcaline, qui a une action vive & pénétrante, ainſi qu'il a été démontré par des expériences auxquelles nous avons concouru, qui ont été faites ſur des animaux, & décrites dans un des mémoires de Buquet.

(1) Journal de Phyſique, juin 1778.

On ſe ſert aujourd'hui, pour éviter les inconvéniens des poêles hydrauliques, d'une boule de verre remplie d'*eau* froide, qui tempère l'activité que la chaleur exhale, humecte celle du bois & du charbon, que la tôle peut deſſécher & rendre malfaiſante. On s'en ſert encore très-avantageuſement dans les ſyncopes qui ſuccèdent aux ſaignées; car les effets de ces défaillances étant les mêmes, quoique la cauſe ſoit différente, les mêmes remèdes y ſont appropriés.

Ces dernières propriétés de l'*eau* froide ayant été oubliées à l'article de l'*eau* employée extérieurement, nous avons cru devoir les rapporter ici.

Parmi le grand nombre de maladies qui affligent l'humanité, il y en a peu où la méthode rafraîchiſſante ne doive avoir lieu, puiſque preſque toutes ſont chaudes, putrides, inflammatoires.

Les antiphlogiſtiques ſont, dans ces cas, les remèdes les mieux indiqués; l'*eau* doit être regardée comme un puiſſant rafraîchiſſant antiphlogiſtique; elle diminue promptement & efficacement la raréfaction des humeurs, abſorbe une quantité de parties ignées; elle aide l'activité des autres remèdes, en portant ſon action fraîche ſur l'eſtomac, & les inteſtins qui la tranſmettent au reſte du corps; elle porte dans toutes les maladies putrides un ſecours bien plus intéreſſant, que les bouillons gras qu'on a employés juſqu'à préſent, & qui doivent être abſolument proſcrits.

Le vulgaire a peur que les gens ne meurent d'inanition, & il ne fait pas attention que les ſubſtances animales favoriſent la putréfaction commencée, que c'eſt mettre de l'huile ſur le feu; que, d'ailleurs, jamais on n'a beſoin de nourriture, lorſque la fièvre eſt forte dans les maladies aiguës, putrides & malignes.

L'*eau* doit être regardée comme un délayant très-puiſſant, ou le premier de tous, puiſqu'elle diſſout preſque toutes les ſubſtances, les délaye & les rend fluides.

L'*eau* eſt très-adouciſſante, puiſqu'elle n'a pas la moindre âcreté, qu'elle eſt inſipide & ſans goût; qu'elle étend les fluides, humecte & diminue la tenſion des ſolides.

Il eſt beaucoup de circonſtances où l'*eau*, abſolument froide, incommoderoit; alors on la fait dégourdir, ou légèrement tiédir. On doit ſur-tout faire cette attention, lorſque l'on ſoupçonne que l'eſtomac eſt ſuſceptible d'irritation, lorſqu'il fait très-froid, & ſur-tout lorſque les malades s'en plaignent.

Conclusion.

D'après ce que nous venons de voir, il eſt facile de ſe convaincre que l'*eau*, diſcrettement employée, doit réuſſir également dans les maladies aiguës, & dans les maladies chroniques. Si les bains ſont ſi utiles dans ces dernières, combien ne doit pas l'être l'*eau* priſe intérieurement. On ſent qu'elle doit concourir avec l'autre moyen à pénétrer, & à dégorger les organes qui ſont affectés.

On eſt bien ſûr qu'elle eſt le meilleur de tous les véhicules, pour porter, aux parties affectées, les médicamens qui leur conviennent, dans le degré de diviſion néceſſaire. Hoffman n'avoit donc pas grand tort de donner à l'*eau* le titre de remède univerſel, puiſqu'elle convient à toute conſtitution, à tout âge, & dans tout tems, puiſqu'elle maintient la ſanté, ſert à la rappeller toutes les fois qu'elle eſt abſente. Il croyoit, & nous ſommes du même avis, qu'en faiſant un bon uſage de l'*eau*, on devoit maintenir ſa ſanté, & prolonger ſa vie, en s'aſtreignant ſur-tout à ſuivre les règles ſuivantes, que je crois capitales.

1°. Eviter tout excès.

2°. Vivre en bon air.

3°. Se diſſiper, & ſe livrer à la gaieté.

4°. Uſer d'alimens convenables à ſa conſtitution.

5°. Ne pas changer ſubitement ſes habitudes.

6°. Obſerver une juſte proportion entre les alimens qu'on prend, l'exercice qu'on fait, & la force individuelle.

7°. Fuir les médecins charlatans, ignorans, la multiplicité des remedes, & ſur-tout ceux qui ſont violens.

Les préceptes capitaux pour ménager ſon exiſtence, ſe trouvent réunis dans ce peu de mots, les médecins, les moraliſtes ſenſés n'ont pas raiſonné autrement. Juſqu'aux ordonnances du docteur Sangrado, qui y ſont parfaitement conformes: *Caſtigat enim ridendo medicinam.*

(M. Macquart.)

EAU BÉNITE, (*Mat. méd.*)

Aqua benedicta.

On fait diſſoudre ſix grains de tartre ſtibié, dans huit onces d'*eau* commune; & on diviſe le tout en deux verrées, que le malade prend en mettant une demi-heure d'intervalle entre l'une & l'autre. L'*eau benite* eſt employée à l'hôpital de la Charité de Paris pour la colique des peintres. (*Voyez* Peintres Coliques des).

(Mahon.)

EAU DISTILLÉE. (*Mat. méd.*)

L'*eau* diſtillée eſt l'*eau* la plus pure que l'on connoiſſe; c'eſt ce fluide que l'on emploie dans toutes les opérations délicates de la chimie, afin d'éviter les effets dépendans des altérations complexes, produites ou exercées par les diverſes matières ſalines & ſalino-terreuſes contenues dans l'*eau* de fontaine, de rivière & de ſource. L'*eau* de pluie peut ſervir preſque avec un égal avantage aux mêmes uſages. Il eſt quelquefois néceſſaire d'employer de l'*eau* pure pour les préparations pharmaceutiques; c'eſt ſur-tout pour la diſſolution des ſels qui pourroient être décompoſés par les matières ordinairement contenues dans les *eaux*, que l'uſage de l'*eau* pure ou de l'*eau* diſtillée eſt néceſſaire. Ainſi, pour donner le ſublimé corroſif ou muriate de mercure corroſif, le tartre ſtibié, ou le tartrite d'antimoine & de potaſſe, &c., on doit prendre de l'*eau* diſtillée; c'eſt le meilleur & le plus ſûr des diſſolvans que l'on puiſſe employer; on eſt ſûr que les ſels n'éprouvent aucune altération dépendante de corps étrangers diſſous avec eux. Au reſte, c'eſt à la chimie à faire connoître en détail toutes les décompoſitions qui peuvent avoir lieu entre les ſubſtances que l'on diſſout & les ſels terreux ordinairement contenus dans les *eaux* communes; il faut donc avoir préſens à l'eſprit tous les phénomènes de cette ſcience pour être guidé dans les expériences & dans les préparations pharmaceutiques, relatives à l'uſage de l'*eau* dans les diſſolutions, &c.

(Fourcroy.)

EAU DURE. (*Mat. méd. Hygiène.*)

On nomme *eau dure* toute *eau* naturelle qui, tenant en diſſolution des ſels terreux, & ſur-tout du carbonate de chaux (*craie*) & du ſulfate de chaux (*ſélénite*), ne peut pas ſervir, ſoit aux beſoins de la vie, ſoit même à un grand nombre d'arts. Une pareille *eau* pèſe fort ſur l'eſtomac, y occaſionne des douleurs, gêne la digeſtion, & l'on s'apperçoit bientôt de ſes mauvaiſes qualités; on la reconnoit encore en ce qu'elle ne peut pas ſervir à cuire les légumes, ils y reſtent durs & ſans ſaveur, en ce qu'elle ne diſſout point le ſavon qui y forme des flocons indiſſolubles de ſavon calcaire.

Ce n'eſt pas ſeulement en raiſon des ſels terreux qu'elles contiennent, que les *eaux dures* produiſent de mauvais effets ſur l'économie animale; il paroit que l'abſence de l'air dans ces *eaux* eſt une des principales cauſes de leurs propriétés nuiſibles. Il faut donc éviter l'uſage de ces *eaux*; telles ſont en général les *eaux* de puits, celles des ſources qui coulent à travers des bancs de craie & de

Digitized by Google

plâtre. Les détails ſur tous les caractères de ces *eaux* appartiennent à la chimie & ſont traités dans le Dictionnaire de cette ſcience ; ce qui eſt relatif à la médecine, comprend plus particulierement l'expoſé des moyens propres à leur ôter leurs propriétés nuiſibles, l'expoſition à l'air, l'agitation, l'ebullition à laquelle on joindra quelquefois l'addition d'un alcali fixe, voilà quels ſont les principaux procedés néceſſaires pour corriger ces *eaux*. (*Voyez* l'article EAU.) (FOURCROY.)

EAU FORTE. (*Mat. méd.*)

C'eſt le nom qu'on donne communément dans le commerce & dans les arts à l'acide nitrique, plus ou moins concentré, & tel qu'on l'achète chez les diſtillateurs. C'eſt une des liqueurs qui donne le plus ſouvent lieu à de funeſtes mépriſes, & qui eſt la cauſe des empoiſonnemens les plus fréquens & les plus terribles, en raiſon de ſon énergie très-grande ſur les matières animales. Nous rappellerons ici que les remèdes les plus efficaces dans les empoiſonnemens par l'*eau forte*, qui arrivent aſſez ſouvent chez les orfevres, les teinturiers, les chapeliers, les graveurs en cuivre, &c., ſont les alcalis fixes doux, le ſavon, & ſur-tout la magnéſie calcinée.

On donne quelquefois auſſi le nom d'*eaux fortes* à tous les acides minéraux, & ſur-tout à l'acide muriatique concentré, obtenu par la diſtillation. (*Voyez* ACIDE NITRIQUE.) (FOURCROY.)

EAU MERCURIELLE. (*Mat. méd.*)

On connoît en médecine ſous le nom d'*eau mercurielle* la diſſolution nitrique de mercure ; on s'en ſert quelquefois pour ronger des chairs, des excroiſſances, &c. ; mais il faut ne l'adminiſtrer qu'avec les plus grandes précautions, & ſe ſouvenir que c'eſt un des plus violens cauſtiques & déſorganiſans que l'on poſſede. (*Voyez* les mots DISSOLUTION MERCURIELLE, MERCURE & NITRATE DE MERCURE. (FOURCROY.)

EAU MÈRE. (*Mat. méd.*)

Le nom d'*eau mère* étoit donné en général à toutes les diſſolutions ſalines dont on avoit tiré les criſtaux, & qui ne pouvoient plus en fournir. Ce nom avoit ſur-tout été adopté dans un temps où l'on croyoit que les dernières portions de diſſolutions ſalines ne pouvoient plus criſtalliſer, à cauſe des matieres graſſes qui les altéroient ; aujourd'hui, l'on ſait que ces prétendues matières graſſes ſont des ſels déliqueſcens, mêlés avec les ſels non-déliqueſcens & plus criſtalliſables, & que, comme ces ſels ſont bien plus diſſolubles & bien plus adhérens à l'*eau* que les ſels neutres facilement criſtalliſables, ils reſtent dans les dernières portions des diſſolutions. Sous ce point de vue, il n'y a point d'autres *eaux mères* dans la préparation des remèdes, que dans la purification des ſels du commerce, qui ſont mêlés de pluſieurs ſubſtances ſalines étrangères ; mais, lorſqu'on travaille ſur des diſſolutions pures pour en obtenir des ſels criſtalliſés, il n'y a point de véritables *eaux mères*. *Voyez* le dictionnaire de chimie & de pharmacie.

(FOURCROY.)

EAU PHAGÉDÉNIQUE. (*Mat. méd.*).

L'*eau phagédénique* eſt une précipitation de ſublimé corroſif par l'eau de chaux. On la prépare en jettant un gros de muriate mercuriel corroſif dans une pinte d'eau de chaux. Le ſel métallique, en ſe décompoſant, forme un précipité jaune rougeâtre d'oxide de mercure, qui communique ſon acreté à la liqueur. Celle-ci retient d'ailleurs une bonne portion du ſublimé & un peu de muriate de chaux. L'*eau phagédénique* ſert à irriter, à aviver & à corroder même des ulcères & ſur-tout les vénériens : on lave ou on touche avec cette préparation les chairs fongueuſes, les excroiſſances qui naiſſent ſur ces ulcères. (FOURCROY.)

EAU RÉGALE. (*Mat. méd.*)

On a déſigné, par les mots d'*eau régale*, le diſſolvant mixte compoſé d'acide nitrique & d'acide muriatique, qui eſt ſuſceptible de diſſoudre l'or nommé autrefois le roi des métaux. L'acide muriatique, en décompoſant l'acide nitrique, & en lui enlevant une portion de ſon oxigène, forme de l'acide muriatique oxigené, qui agit très-promptement & très-fortement ſur l'or. On employe quelquefois l'acide nitro-muriatique, ou l'*eau régale*, pour opérer en pharmacie la diſſolution de l'or, & pour préparer les teintures aurifiques. *Voyez* ce mot ; *voyez* ſur-tout le dictionnaire de chimie. (FOURCROY.)

EAU SECONDE. (*Mat. méd.*)

Le nom d'*eau ſeconde* étoit employé autrefois pour déſigner l'eſpèce d'*eau* de chaux que l'on préparoit en jettant de l'*eau* une ſeconde fois ſur la chaux. On croyoit obtenir ainſi une *eau* de chaux infiniment moins cauſtique que la première, & l'on ſe trompoit groſſièrement, puiſque la chaux forme toujours avec l'*eau* la même combinaiſon, depuis la premiere quantité d'*eau* juſqu'à la dernière que l'on jette ſur cette ſubſtance ſalino-terreuſe. Si l'on veut avoir une *eau* de chaux moins active, une ſorte d'*eau de chaux ſeconde*, il faut ajouter une *eau* pure de l'*eau* ordinaire à l'*eau* de chaux, juſqu'à ce qu'on l'ait adoucie au dégré qui convient.

Par un abus de nomenclature, dont on trouve tant d'exemples dans la chimie ancienne, on nommoit encore *eau ſeconde*, un melange d'*eau*

Digitized by Google

forte ou d'acide nitrique pur avec deux parties d'*eau* environ ; on ſe ſert de ce mélange pour un grand nombre d'uſages dans les arts, & il donne aſſez ſouvent naiſſance à de fâcheuſes erreurs, à des empoiſonnemens terribles. (*Voyez* les mots EAU FORTE ET ACIDE NITRIQUE.)

(FOURCROY.)

EAU VÉGÉTO-MINÉRALE. (*Mat. méd.*)

L'*eau végéto-minérale* eſt une diſſolution d'acétite de plomb, ou ſel de Saturne dans de l'*eau* mêlée d'*eau-de-vie*; l'acétite de plomb ſe décompoſe & ſe précipite en partie dans ce liquide; il en reſulte un précipité blanchâtre qui trouble la liqueur. On emploie l'*eau végéto-minérale*, ainſi nommée à cauſe de l'origine des trois matières qui en font la baſe, ſur les brûlures, les fauſſes inflammations dues à des cauſes extérieures, les éruptions occaſionnées par les mêmes cauſes extérieures, &c.

On en fait auſſi un grand uſage dans les maladies des yeux, dans des ulcères difficiles à deſſécher & à cicatriſer, lorſqu'ils ne ſont point entretenus par un vice intérieur. On applique ſur ces diverſes affections, des compreſſes trempées dans l'*eau végéto-minérale*. Ce remède calme la chaleur & l'inflammation, guérit les éruptions, deſſèche les ulcères; mais il faut toujours ſe ſouvenir que l'*eau végéto-minérale* agit comme un repercuſſif, & qu'on doit bien ſe garder de la preſcrire dans toutes les maladies extérieures qu'il eſt dangereux de faire diſparoître.

(FOURCROY).

EAU D'ALUN, (*Mat. méd.*)

On appelle quelquefois ainſi une diſſolution plus ou moins chargée d'alun ou de ſulfate acide d'alumine, qu'on emploie en lotions pour quelques maladies extérieures; en général, ce remède ne doit être preſcrit qu'avec la plus grande prudence, parce qu'il eſt ſouvent répercuſſif, deſſéchant, parce qu'il arrête des écoulemens utiles, refoule des humeurs portées à la peau, détruit des engorgemens dont il repouſſe la matière ailleurs. (*Voyez* les mots ALUN & SULFATE ACIDE D'ALUMINE.) (FOURCROY.)

EAU DE BELLOSTE, (*Mat. méd.*)

L'*eau* de Belloſte eſt une eſpèce d'acide muriatique alcoolifé ou d'*eſprit-de ſel dulcifié*, avec lequel on fait une teinture de ſafran. On prépare cette *eau* douce & foible en mêlant & faiſant digérer parties égales d'acide muriatique ordinaire des boutiques, ou d'eſprit-de-ſel, d'eau-de-vie, d'*eau* & de ſafran; pour la faire plus forte on en retranche l'*eau*; enfin, ſi on la deſire plus puiſſante & plus active, on ſubſtitue de l'alcool pur à l'eau-de-vie.

On recommande cette préparation comme un excellent réſolutif dans les contuſions, ſpécialement dans celles de la tête; on en fomente cette région après l'avoir raſée; on la fait reſpirer par le nez dans les cas où l'on craint les commotions; on l'emploie encore avec ſuccès dans les œdèmes. Ce remède qui étoit aſſez en uſage il y a vingt ans, n'eſt preſque plus du tout employé aujourd'hui (FOURCROY.)

EAU D'ARQUEBUSADE, EAU VULNÉRAIRE SPIRITUEUSE.

On obſerve une grande variété dans la compoſition de cette *eau*, lorſqu'on rapproche différentes pharmacopées, & cette variété eſt encore augmentée par les procédés que ſuivent différens pharmaciens, qui introduiſent ou excluent certaines plantes d'une manière arbitraire, ce qui doit être loin d'exciter les regrets des médecins. Il ſemble que l'origine de cette *eau* ne remonte pas au-delà du dix-ſeptième ſiècle, puiſque dans un ouvrage écrit ſur la pharmacie en 1618, elle eſt appellée par Bauderon lui-même, *aqua vulneraria P. Bricii Bauderoni*. Je vais m'arrêter à la recette qu'en donne Lémery.

Prenez feuilles & racine de grande conſoude, feuilles de ſauge, d'armoiſe, de bugle, de chaque quatre poignées; de celles de bétoine, de ſanicle, d'œil-de bœuf, de petite conſoude, de grande ſcrophulaire, de plantain, d'aigremoine, de verveine, d'abſynthe, de fenouil, de chaque deux poignées; d'hypericum, d'Ariſtoloche ronde, de telephium, de véronique, de petite centaurée, de mille-feuille, de tabac, de menthe, d'hyſſope, de chaque une poignée. On pile toutes ces plantes, on les mêle, on les fait infuſer trois jours chaudement dans ſix pintes de vin blanc; on diſtille au bain-marie, ou bain de vapeurs, & on garde cette *eau* pour l'uſage.

Le codex de Paris n'offre guères d'autre changement dans la compoſition de cette *eau*, ſinon qu'il y introduit d'autres plantes comme la pervenche, le lierre terreſtre, le baſilic, la rhue, le thym, la verge dorée, &c.; mais on ſent combien il eſt inutile d'aller augmenter la complication & le nombre des ingrédiens de l'*eau vulnéraire*; il eſt même ridicule d'y faire entrer des plantes non aromatiques & inodores, & les pharmaciens éclairés leur donnent maintenant l'excluſion, puiſqu'en effet, elles ne peuvent fournir à la diſtillation aucun principe actif.

Il faut remarquer relativement à la compoſition de l'*eau vulnéraire*, que les plantes qu'on veut y faire entrer, doivent être hachées & enſuite pilées dans un mortier: on verſe le vin blanc par deſſus & on brouille le tout dans un vaſe tenu chaudement. On tient enſuite la matière

Digitized by Google

en digeſtion pendant trois jours, & on procède à la diſtillation. Il eſt cependant plus élegant & plus conforme aux principes d'une ſaine pharmacie, de ſubſtituer l'eſprit-de-vin au vin blanc, puiſqu'on n'a beſoin ici que de la partie ſpiritueuſe qui doit ſe combiner aux principes aromatiques des plantes. C'eſt du moins de cette manière que procèdent les pharmaciens éclairés de la capitale. Quand on a fait la diſtillation à feu nud, on peut la rectifier au bain-marie; elle n'en eſt que plus agréable. Il eſt bon encore d'obſerver que pour mettre plus de préciſion dans l'opération, & qu'on puiſſe s'entendre, la liqueur qu'on obtient par la diſtillation, doit porter de 25 à 26 degrés à l'aréometre ou peſe-liqueur. S'il eſt vrai, comme me l'ont dit des pharmaciens qui ont l'odorat très-exercé, que c'eſt la tanaiſie dont l'odeur domine ſur-tout dans l'*eau vulnéraire*, & qu'on n'omet guères maintenant d'y faire entrer cette plante, il ſemble que ſes principales vertus tiennent à ce dernier végétal, & dès-lors n'eſt-il point ſuperflu d'y introduire le *rudis & indigeſta moles* de tant d'autres plantes qui ſemblent entaſſées ſans choix & ſans méthode.

Je dois encore faire une obſervation qui doit montrer combien, par le progrès naturel des lumières, nous ſommes près de l'époque où on abandonnera entièrement toutes ces compoſitions aſſorties d'une manière ſi vague & ſi arbitraire. Ne voit-on pas, en effet, qu'on preſcrit dans l'*eau vulnéraire* une foule de plantes, ſans diſtinguer leurs eſpèces, comme la ſanicle, la bétoine, l'œil de bœuf, la verveine, la véronique, la menthe, l'hyſſope, &c., dans un moment où la botanique eſt ſi généralement cultivée, & où elle doit naturellement mettre tant de préciſion dans la matière médicale, peut-on entendre un médecin preſcrire des plantes ſans les caractériſer par le nom ſpécifique que leur donne Linnéus dans ſon *ſpecies plantarum*, puiſque c'eſt l'ouvrage qui eſt maintenant entre les mains de tous les ſavans? Suffit-il de les déſigner par leur nom générique, puiſqu'il peut indiquer des plantes qui ont des vertus très-différentes, & qu'on ne peut plus s'entendre, ou même qu'on peut donner lieu à des erreurs graves? Il s'enſuit donc, qu'en ſuppoſant même que chacune des plantes qui entrent dans l'*eau vulnéraire* dût ajouter à ſes propriétés, on ne pourroit jamais compter que ce but fût rempli, puiſqu'on omet de caractériſer leurs eſpèces. Auſſi cette *eau* eſt-elle entièrement omiſe dans la pharmacopée de Geneve, année 1780, & dans celle de Londres 1788. Le nom d'*eau d'arquebuſade* lui eſt venu de ce qu'on l'employoit dans les contuſions & les bleſſures.

Je ne dois point omettre ici que Theden, dans un ouvrage allemand qui a été traduit en françois en 1777, ſous le titre de *progrès ultérieurs de la chirurgie*, a beaucoup vanté une *eau d'arquebuſade* dont la compoſition eſt encore très-différente de l'*eau vulnéraire ſpiritueuſe* dont on vient de parler; en voici la formule: *eau* d'oſeille, eſprit-de-vin rectifié, de chacun trois livres; ſucre blanc très-fin, une livre; eſprit de vitriol, dix onces. On mêle le tout & on en fait ainſi uſage. Theden dit que cette *eau* lui a été d'un grand ſecours dans les contuſions & les meurtriſſures, & qu'elle eſt très-propre à diſſiper le gonflement qui ſurvient dans les luxations, & à calmer les douleurs qui accompagent les fractures. Elle lui a paru ſur-tout très-efficace dans les coups de feu, en l'appliquant froide ou tiède ſuivant les circonſtances, & en entretenant ſans ceſſe les compreſſes imbibées. Il fait remarquer qu'on ne doit point arroſer avec cette *eau* les linges qu'on voudra conſerver, parce qu'elle les rongeroit & les détruiroit. Son action ſur la peau, ajoute-t-il, eſt légèrement aſtringente; à raiſon du ſucre qu'elle contient, elle y dépoſe une matière gluante qu'on enleve tous les deux ou trois jours en lavant la partie affligée avec l'*eau* végeto-minérale de Goulard. Dans le gonflement qui accompagne les luxations, on l'applique froide & elle le diſſipe en peu d'heures, en ſorte que la réduction en devient plus facile & plus ſûre. On a vanté encore l'*eau d'arquebuſade* de Theden, comme très-propre à accélerer la guériſon des brûlures, en conſervant conſtamment l'appareil imbibé de cette *eau*.

Quoique cette nouvelle *eau vulnéraire* ſoit exempte du vice de complication & de compoſition arbitraire qu'on reproche juſtement aux autres *eaux* diſtillées qui portent le même nom, on ne peut s'empêcher de reconnoître l'extrême prévention que ſon auteur témoigne pour elle, & deſlors il faut beaucoup rabattre des propriétés merveilleuſes qu'il lui attribue. D'ailleurs, les effets qui ont réſulté de ſon application, ne doivent-ils pas être rapportés en grande partie aux bandages dont il paroît que Theden fait tirer un grand avantage; en outre, l'imbibition des compreſſes faite avec d'autres fluides, ou même avec l'*eau* ſimple, ne produiroit-elle pas des effets auſſi heureux que ceux qui réſultent de l'uſage de cette nouvelle *eau vulnéraire*. Lorſqu'on veut établir ſolidement l'efficacité d'un remède appliqué à l'extérieur, il faut qu'on ne puiſſe ſe méprendre ſur la vraie cauſe des effets qu'on lui voit produire, & qu'ils ne puiſſent être rapportés qu'à ſa compoſition particulière & à la nature des ingrédiens qui ſemblent garantir ſon excellence.

Il eſt très-difficile de concevoir comment Theden qui paroît inſtruit en chirurgie, a pu recommander ſon *eau d'arquebuſade* dans les plaies d'armes à feu. Ne ſait-on point qu'il règne en

Digitized by Google

général dans ces plaies un état inflammatoire ou d'irritation qu'il faut combattre, & auquel on doit oppoſer l'application des émolliens & des relâchans comme l'a fait ſi bien voir Ambroiſe Paré, d'après l'expérience. L'*eau vulnéraire ſpiritueuſe*, ſuivant la formule de Lemery & des pharmaciens qui s'en écartent peu, eſt encore bien plus contre-indiquée dans ces cas, à cauſe des principes ſpiritueux & aromatiques qu'elle contient. Rien ne juſtifie non plus l'épithète de *vulnéraire* qu'on lui donne, puiſque la chirurgie poſſede des moyens bien plus ſimples d'exciter les forces de la vie lorſqu'elles ſont languiſſantes, & que pour remedier aux ſymptômes qui ſurviennent aux plaies, il faut recourir au régime ou aux remèdes internes. (PINEL.)

EAU DE CHAUX. (*Mat. Méd.*)

L'*eau de chaux* eſt un médicament très-énergique parmi les antacides, les fondans, les toniques, les diſſolvans, &c. Elle eſt rarement employée ſeule, mais preſque toujours avec le lait, le petit lait, les boiſſons mucilagineuſes. (*Voyez* pour ſes propriétés & ſes uſages, l'article CHAUX.) (FOURCROY.)

EAU DE CRANE HUMAIN, (*Mat. Méd.*)

Il n'y a preſque rien dans la nature & dans l'art dont la crédulité humaine d'un côté, & la charlatanerie de l'autre, n'aient abuſé pour le traitement des maladies. Outre les vertus preſque miraculeuſes qu'on attribuoit autrefois au crane de l'homme donné en ſubſtance, on a été juſqu'à propoſer l'*eau* diſtillée ſur cette ſubſtance oſſeuſe. Il ſuffit d'indiquer cette préparation pour en faire connoître l'inertie & l'inutilité parfaite.

(FOURCROY.)

EAU DE FLEURS D'ORANGE, (*Mat. Méd. & Hygiène*) (*Voyez* ORANGE.) (FOURCROY.)

EAU DE LUCE, (*Mat. Méd.*)

Aqua luce.

L'*eau de luce* eſt un mélange ſavoneux d'ammoniaque liquide avec l'huile volatile rectifiée de ſuccin. Dès qu'on agite ces deux ſubſtances, elles deviennent blanches comme du lait, & prennent l'apparence d'une diſſolution épaiſſe de ſavon. L'huile ſemble fixer un peu l'ammoniaque dans cette combinaiſon, de ſorte que ſa volatilité devenue un peu moins grande conſerve plus longtemps ſon odeur & ſes propriétés. On a d'abord recommandé vers 1730 ce remède, pour faire revenir les perſonnes tombées en foibleſſe, & lorſqu'en 1776, on a de nouveau propoſé l'ammoniaque pure, ſous le nom d'*alcali volatil fluor*, pour les aſphyxies commençantes; on n'a rien donné de nouveau, puiſqu'il y avoit alors près de 50 ans qu'on avoit employé ſans diſcontinuer ce remède. On en a enſuite étendu l'uſage & les propriétés dans les attaques de paralyſie, d'apoplexie, d'épilepſie, dans les migraines fortes, les accès hyſtériques & hypochondriaques. Bernard de Juſſieu en fit une heureuſe application chez un étudiant mordu par une vipère dans l'herboriſation de S. Prix, en juillet 1760. Ce compoſé a toutes les vertus de l'ammoniaque reunies à celles de l'huile volatile de ſuccin; cette dernière ajoute ſur-tout à ſes propriétés antiſpaſmodiques & antihyſtériques; on donne l'*eau de luce* à la doſe de quelques gouttes à l'intérieur, & on la mêle aux potions cordiales, aux *eaux* aromatiques, &c. On l'enferme dans de petites bouteilles pour la faire reſpirer & pour en mettre au beſoin quelques gouttes ſur les piqûres faites par les inſectes. (*Voyez* les mots ALCALI VOLATIL, AMMONIAQUE.)

(FOURCROY.)

EAU DE FOIE DE CERF, EAU DE POUMON DE CERF, (*Mat. Méd.*)

Encore des *eaux* diſtillées animales, fades, d'une ſaveur déſagréable, & d'une inertie abſolue. Les propriétés qu'on leur a attribuées ſont d'une abſurdité difficile à concevoir. Il y a longtemps qu'on n'emploie plus ces remèdes ridicules. (*Voyez* l'article CERF.) (FOURCROY.)

EAU DE MILLE-FLEURS, (*Mat. Méd.*)

On tire cette *eau* de l'urine ou des excremens des vaches qu'on diſtille dans les ſaiſons où elles vont ſe nourrir des différentes plantes qui croiſſent dans les prairies. (*Voyez* VACHE.)

(FOURCROY.)

EAU MINÉRALE, (*Mat. Méd.*)

On appelle ainſi dans pluſieurs hôpitaux, & dans quelques ouvrages de matière médicale, un émetico-cathartique compoſé de tartre ſtibié & d'un ſel neutre, diſſous dans une certaine quantité d'*eau* commune.

L'*eau minérale* uſitée au grand hôpital de la charité des hommes à Paris, contient quatre grains d'émétique & une demie-once de ſel d'Epſom, dans la valeur de trois verres d'*eau*, que l'on fait prendre de demie-heure en demie heure. (MAHON.)

EAU D'ORGE, (*Mat. Méd.*)

C'eſt une des boiſſons ou tiſanes les plus uſitées dans le traitement des maladies, ſur-tout de celles qui ont un caractère aigu. On emploie pour la faire, l'orge, ou avec ſon écorce, ou mondé

mondé. Dans le premier cas, la tiſane paſſe pour être plus déterſive ; dans le ſecond, pour être plus rafraichiſſante & plus incraſſante ou nourriſſante. Il eſt rare que l'on n'ajoute pas quelqu'autre ſubſtance à l'orge dans la tiſane qui porte ſon nom. Ces ſubſtances médicamenteuſes ſont la réglisſe, le chiendent, la bardane, les figues, les raiſins, &c. ſelon l'indication plus ou moins préciſe que le médecin veut remplir.

Les anciens faiſoient un très-grand uſage des préparations d'orge dans les maladies aiguës. Hippocrate, ſur-tout, loue beaucoup les propriétés de l'orge : il en faiſoit même la baſe du régime qu'il preſcrivoit à ſes malades. *Voyez* DIETE, dans les maladies aiguës.

(MAHON).

EAU DE PLUIE. (*Mat. med.*)

On recueille ordinairement l'*eau de pluie* pour l'employer, comme une *eau* pure, à la préparation d'un grand nombre de médicamens, ſur-tout à la diſſolution & à la cryſtalliſation des ſels neutres, & à la préparation des diſſolutions & des ſels métalliques.

Autrefois on recommandoit dans toutes les pharmacopées, l'uſage de l'*eau de pluie*, pour preſque toutes les opérations où l'on a beſoin d'*eau* pure. Il eſt néceſſaire de ſavoir que cette *eau*, récemment récueillie, n'eſt pas très-bonne à boire, parce qu'elle eſt privée d'une partie de ſon air ; auſſi la trouve-t-on, en général, mauvaiſe dans les lieux où le manque de ſources & de rivière forcent à pratiquer ce moyen de ſe procurer de l'*eau*. Cependant, en la laiſſant quelques jours à l'air, elle devient très-potable, à meſure qu'elle abſorbe une portion d'air vital & atmoſphérique. (*Voyez* le dict. de chimie.)

(FOURCROY.)

EAU DE RABEL. (*Mat. méd.*)

L'*eau de Rabel* eſt un mélange d'acide ſulphurique foible & d'alcool. Ces deux matières réagiſſent peu-à-peu l'une ſur l'autre. L'hydrogene de l'alcool enlève une partie de l'oxigène à l'acide ſulfurique ; il ſe forme de l'*eau*. L'alcool paſſe en partie à l'état de l'éther. Telle eſt la cauſe & de l'acidité affoiblie & de l'odeur agréable de cette liqueur.

On trouvera des détails plus exacts ſur la préparation & la nature de ce compoſé, dans le dictionnaire de chimie & de pharmacie ; il nous ſuffira de dire ici que l'*eau de Rabel* a une ſaveur acide encore très-forte, qu'on l'emploie ſur-tout comme aſtringente dans les hémorrhagies de quelque partie du corps que ce ſoit, qu'on la preſcrit depuis la doſe de quelques gouttes juſqu'à celle d'un demi-gros dans des potions aſtringentes, qu'elle ſert encore comme anti-ſeptique & cordiale ; enfin qu'elle a des vertus analogues, lorſqu'on l'emploie à l'extérieur.

(FOURCROY.)

EAU-DE-VIE. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *ingeſta.*

Ordre II. Boiſſons.

Section V. Liqueurs ſpiritueuſes.

L'*eau-de-vie* eſt la partie ſpiritueuſe du vin qu'on a fait diſtiller & rediſtiller pour l'avoir plus forte, & s'en ſervir dans différens uſages de la vie : on peut l'obtenir de la bière, du cidre, du poiré, des ceriſes, de l'hidromel, & de beaucoup d'autres ſubſtances végétales.

Les indiens retirent une eſpèce d'*eau-de-vie* aſſez forte, du riz, des dattes, & des ſucs de quelques autres plantes.

Dans l'Amérique & dans tous les endroits, où ſe fait le ſucre, on retire, par la diſtillation, une liqueur ardente & inflammable, des cannes à ſucre, c'eſt ce qu'on appelle *rum*. Les gens du pays en font un auſſi grand uſage que nous de l'*eau-de-vie*.

En Ruſſie, on fait une très-grande conſommation de l'*eau-de-vie* de grain ou de froment, qui eſt d'une force extrême, & telle, que pour deux ou trois ſols du pays, les hommes du peuple ou *mougics* ſe griſent très-fréquemment.

L'*eau-de-vie*, priſe modérément, échauffe & fortifie l'eſtomac ; elle aide à la digeſtion, appaiſe certaines coliques qui ne viennent que de la difficulté que l'eſtomac trouve à élaborer des alimens qui ont de la crudité. Elle diſſipe les vents, rétablit momentanément les forces, donne plus d'énergie aux fonctions.

L'excès de l'*eau-de-vie* cauſe une ivreſſe violente, jette tous les fluides du corps dans une agitation & un déſordre épouvantables, & quelquefois déſorganiſe au point qu'elle peut occaſionner la mort, ainſi qu'on en a eu pluſieurs exemples.

Une longue habitude d'*eau-de-vie* produit différentes maladies, comme la goutte, la paralyſie, l'apoplexie, l'hydropiſie, &c.

Ce n'eſt que dans la force de l'âge, lorſqu'on a fait de grands travaux, ſur-tout dans les lieux humides, chauds, & où l'on a beſoin de ſoutenir la machine inſtantanément, que l'*eau-de-vie* convient le mieux. Elle eſt également ennemie de la jeuneſſe & de la vieilleſſe ; de la première, en

ne permettant pas aux fibres de prendre l'accroiſſement naturel auquel elles étoient deſtinées. On ſait qu'on empêche ainſi les animaux de grandir : il n'y a donc rien de plus mal-entendu que l'habitude qu'on a, même dans le monde qui doit être inſtruit, de donner aux enfans de l'*eau-de-vie*, ou d'autres liqueurs ſpiritueuſes pour les accoutumer de bonne heure à uſer de tout, comme ſi on ne devoit pas abſolument proſcrire ce qui non-ſeulement ne leur eſt & ne leur ſera peut-être jamais utile, mais encore ce qui peut leur nuire infiniment. C'eſt ainſi que des jeunes perſonnes, dont les parens étoient d'une grande ſtature, ſont reſtées fort petites & très-ſèches, pour avoir pris aſſez habituellement des liqueurs ſpiritueuſes, que leurs parens avoient la foibleſſe de leur accorder. J'en ai vu d'autres au contraire, qui, n'ayant jamais bu de café, de vin, de liqueurs, mais ſeulement de l'*eau*, ont cru très-facilement, & ſont devenus plus grands que leurs pères & mères, au moyen de ce régime humectant.

A l'égard des vieillards, ſi le vin peut leur être bon juſqu'à un certain point, ſur-tout quand l'habitude en eſt priſe, on peut dire que l'*eau-de-vie*, ainſi que les autres liqueurs ſpiritueuſes deviennent pour eux une eſpèce de poiſon lent, qui deſſèche petit à petit leurs fibres, raccourcit en quelque ſorte les organes, & avance ſans contredit la fin de leur carrière. Mais ce qui prouve combien il eſt eſſentiel de proſcrire dans la jeuneſſe ces boiſſons, c'eſt que rien n'eſt ſi difficile que d'en perdre l'habitude, & que toutes les perſonnes âgées aiment mieux ſe livrer à ce qui leur plaît de ce côté, que de chercher, par un régime doux & relâchant, à économiſer ce qui leur reſte de temps à vivre.

(MACQUART).

EAU-DE-VIE, (*Mat. Méd.*)

L'*eau-de-vie* eſt, comme tout le monde le ſait, le premier produit que l'on obtient du vin par la diſtillation ; c'eſt de l'alcool très-foible, qui n'a ni la ſaveur chaude & âcre, ni la tranſparence parfaite, ni la volatilité de l'alcool rectifié. On l'a regardée comme un compoſé d'*eau* & d'alcool, plus une certaine quantité d'huile ; comme telle, on l'a ſur-tout employée pour diſſoudre des matières en partie diſſolubles dans l'*eau*, & en partie dans l'alcool. Le nom d'*eau-de-vie*, *aqua vitæ*, prouve aſſez la vertu fortifiante qu'on lui a attribuée. Autrefois on ſe ſervoit beaucoup de l'*eau-de-vie* dans les préparations pharmaceutiques, aujourd'hui on y ſubſtitue toujours l'alcool pur. On prépare cependant encore dans le monde quelques médicamens extemporanés avec l'*eau-de-vie* ; telles ſont l'*eau* de boule que l'on fait en tenant une boule de mars de Nanci ou de Bolsheim dans de bonne *eau-de-vie*, l'*eau* vulnéraire commune préparée avec des plantes aromatiques qu'on laiſſe macérer dans cette liqueur, des diſſolutions de ſavons, &c. On trempe ſouvent dans l'*eau-de-vie* des compreſſes que l'on applique ſur des contuſions, des parties relâchées, des bleſſures, &c. (*Voyez* l'article de l'ALCOOL.) (FOURCROY.)

EAU DES HYDROPIQUES. L'*eau des hydropiques* n'eſt autre choſe que la ſérоſité du ſang épanchée dans quelque cavité ; elle eſt ſouvent limpide, inodore, quelquefois colorée & fétide. Les *eaux* qui ſont ſanguinolentes, boueuſes, purulentes, ſont de la plus mauvaiſe qualité ; elles ſuppoſent le déchirement ou l'écartement des fibres qui compoſent les tuniques des vaiſſeaux ſanguins, la décompoſition du ſang ou des ſuppurations internes de mauvais augure. (*Voyez* HYDROPISIE.) (DE HORNE.)

EAUX AROMATIQUES, (*Mat. Méd.*)

On nomme ſouvent *eaux aromatiques* dans les livres de matière médicale & de médecine, les *eaux* diſtillées odorantes des plantes, & ce nom eſt ſans contredit le meilleur de tous ceux qu'on a propoſés. En effet, ces *eaux* diſtillées ſont des combinaiſons d'*eau* & d'arome. Cependant l'expreſſion d'*eaux* diſtillées, ou ſimplement d'*eaux* de telles ou telles plantes, eſt plus généralement adoptée pour indiquer les produits de l'art. En général, les *eaux aromatiques*, & ſpécialement celles de lavande, de menthe ordinaire, de menthe poivrée, de marjolaine, de thim, de ſauge, d'anis, de fenouil, de cannelle, de fleurs d'orange, ſont antiſpaſmodiques, légèrement toniques, fortifiantes, cordiales, quelquefois même ſudorifiques & carminatives. On abuſe trop ſouvent de ces propriétés bien reconnues dans les *eaux* indiquées & dans toutes celles qui ſont fortement aromatiques, pour les tranſporter en quelque ſorte à des *eaux* qui ne ſont que peu ou point odorantes, & qui comme telles, n'ont abſolument aucune vertu. L'*eau* de coquelicot, *papaver rheas*, par exemple, paſſe pour ſudorifique & ne peut en aucune manière remplir cette indication ; il en eſt un grand nombre d'autres abſolument dans le même cas ; les médecins éclairés ne doivent donc point avoir de confiance dans de pareils médicamens. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIMIE.)

(FOURCROY.)

EAUX DISTILLÉES SPIRITUEUSES. (*Mat. Méd.*)

Par un abus de nomenclature dont toute la ſcience des médicamens chimiques a été entachée pendant ſi long-temps, on nommoit *eaux diſtillées ſpiritueuſes*, les produits de la diſtillation des plantes ou des parties des plantes avec l'alcool,

Le vrai nom de ces préparations ſeroit alcool aromatiſé de telle ou telle plante. (*Voyez* ESPRITS AROMATIQUES, AROME, &c.) (*Voyez* auſſi le Dictionnaire de chimie & de pharmacie.)
(FOURCROY.)

EAUX OPHTALMIQUES ou COLLYRE, ſ. m. *Collyrium.* (MAL. DES YEUX.)

Toute eſpèce de médicament topique, employé pour les yeux ſous forme *liquide.* Il exiſte auſſi dans les vieux diſpenſaires des préparations ſolides que l'on nomme *collyres ſecs.* Les yeux & les paupières ſont encore ſuſceptibles d'autres applications médicamenteuſes ſous la forme, ſoit d'onguent, ſoit de pommade, ſoit d'emplâtre. Je préſenterai dans cet article quelques remarques ſur ces différens remèdes qui, n'ayant qu'une même deſtination pour une ſeule claſſe de maladies, pourroient avoir la dénomination générique de *collyres.* Les plus recommandés dans l'opinion vulgaire ſont les collyres vitrioliques ou *eaux* de couperoſe : pour les compoſer, il y a trois eſpèces de vitriols-couperoſes, ou ſulfates, principalement en uſage, ceux de zink, de fer & de cuivre. Je les préſente dans l'ordre direct de leur ſtipticité, & les doſes de chacun doivent être décroiſſantes pour la même quantité de véhicule, ſi l'on cherche à ne produire qu'un même degré d'activité. Ainſi, pour une once d'*eau* ſimple, ou de quelque *eau* diſtillée ophtalmique, le ſulfate de zink, indiqué le premier, ſera employé à 3 grains, & de ſuite celui de fer à 2 grains, & le ſulfate de cuivre à un grain. J'admets ces doſes comme étant ſuffiſantes à preſcrire, lorſque les organes malades ont perdu leur excès de ſenſibilité, ou ne l'ont pas encore acquis. Dans le cas contraire, l'expérience fait connoître la néceſſité de diminuer les doſes dans des proportions tellement décroiſſantes, que ſouvent un ſeul grain de ſulfate de zink ſuffit pour quatre onces de véhicule, que l'on doublera avec cette précaution ; on triplera pour la même quantité de ſulfate, ſoit de fer, ſoit de cuivre. Plus ſouvent il convient de les ſuſpendre, pour y ſubſtituer les collyres adouciſſans.

Les collyres vitrioliques ſont ainſi généralement recommandés dans l'ophtalmie, l'hypopyon, les ulcères & taches de la cornée, les fiſtules lacrymales, les maladies de paupières, &c. Il y a tant d'exemples de recettes de ces médicamens, elles ſont ſi connues, que c'eſt un domaine commun aux gens de l'art & aux empiriques. Ceux-ci affectent de les cacher myſtérieuſement : ceux-là dédaignent de s'en ſervir, tant leur emploi eſt trivial, outre qu'il n'eſt pas ſans abus, lorſqu'ils ſont appliqués indiſtinctement à tous les cas.

Après les *eaux* de couperoſes, il n'en eſt guères de plus accréditée que la fameuſe *eau* de Goulard. Son extrait de Saturne a été ſubſtitué au vinaigre de Saturne, que l'on avoit juſqu'à lui employé auſſi utilement. Le ſucre de Saturne eſt encore le plus actif, comme étant dégagé d'humidité : vient enſuite l'extrait qui a plus de concentration & de force que le vinaigre ; auſſi, ſur une once, ſoit d'*eau* diſtillée ſimple, ſoit de quelque *eau* diſtillée ophtalmique, telle que l'*eau* de roſée, on mettra 2 grains de ſucre ou ſel de plomb, 4 grains ou gouttes d'extrait de Goulard, & le double de vinaigre de Saturne ou acétite de plomb.

Telle eſt la gradation des plus fortes doſes dans tous les cas d'atonies & de relâchemens, lorſque les paupières ſont plus affectées que les yeux mêmes, & qu'il y a peu de ſenſibilité à la lumière. Mais ſuivant que le retour de la douleur & de l'irritation eſt plus à redouter, il faut étendre ces ſubſtances ſalines dans de plus grands véhicules, au triple & au quadruple, préférer auſſi les applications tièdes à celles qui ſont froides, éloigner ou rapprocher les lotions ſuivant l'effet, &c. D'après cet expoſé, on peut dicter des formules variées, ſelon les circonſtances. (*Voyez* celles de Plenck, *Doctr. de morb. ocul.* ſeconde édition.)

En ſuivant l'auteur que je viens de citer, je comparerai dans cet article pluſieurs matières ſalines, terreuſes & métalliques, plus ou moins ſolubles, qui ſervent aux collyres liquides. 1°. L'alun broyé avec un jaune d'œuf forme, à la doſe d'un ſcrupule avec huit onces d'*eau* de roſes, une *eau* ophtalmique réſolutive. 2°. Un gros de ſel ammoniac ou muriate ammoniacal, mis avec une livre d'*eau* de chaux pendant 24 heures dans une baſſine de cuivre, produit l'*eau* bleue, ſi connue pour les taies & les ulcères de la cornée. 3°. Le ſublimé ou muriate de mercure corroſif, broyé à la quantité d'un grain avec un gros de gomme arabique & quatre onces d'*eau* diſtillée ſimple, eſt un collyre très-adouci dans l'ophtalmie vénérienne, l'hypopyon & les ulcères de même cauſe. 4°. Deux gros de fleurs de ſoufre & quatre onces d'*eau* de roſes mis en digeſtion au bain de ſable pendant douze heures, & filtrés enſuite, donnent une foible ſolution, parce que le ſoufre eſt bien peu ſoluble dans les menſtrues aqueux : mais cette eſpèce de collyre ſulfureux convient aux affections pſoriques ou dartreuſes. 5°. La pierre calaminaire eſt bien moins une matière ſaline qu'un compoſé de pluſieurs chaux ou oxides métalliques peu ſolubles : mais à la doſe d'un gros avec ſix onces d'*eau* ſimple ou d'*eau* de roſes, elle lui donne une vertu aſtringente. Plenck propoſe aux mêmes doſes des *eaux* ophtalmiques de fleurs de zink & de tuthie. Ces ſubſtances fourniſſent bien peu à l'infuſion ou à la digeſtion : elles agiſſent mieux en ſubſtance ou dans les pommades. 6°. Les pierres médicamenteuſes artificielles, décrites dans la plupart des recueils de remèdes, donnent

plus d'activité aux collyres, en raiſon de leur ſolubilité. Suivant que leurs préparations doivent être employées en lavage ou ſimplement par inſtillation, on augmente ou on affoiblit la doſe, d'après les meſures que j'ai propoſées pour les *eaux* vitrioliques 7°. Parmi les oxides métalliques employés en collyres, l'orpiment & le ſafran des métaux ſont les plus ſolubles. L'orpiment ou l'oxide d'arſénic ſulfuré jaune fait partie du collyre de Lanfranc, avec lequel on touche légèrement les taches & ulcères de la cornée, outre qu'il eſt plus uſité pour d'autres maladies externes que pour celles des yeux. Le ſafran des métaux, ou oxide d'antimoine ſulfuré demi-vitreux, eſt bien moins ſoluble que l'orpiment : mais en le mettant en digeſtion à la même doſe que la tuthie, les fleurs de zink & la pierre calaminaire, tandis que le tiers de la doſe ſuffit pour l'orpiment, on obtient un collyre dont la vertu fortifiante eſt recommandée dans les affections profondes des yeux contre l'amblyopie, l'amauroſe & même la cataracte. Quelle que ſoit à cet égard la confiance de l'opinion, il ne faut attendre généralement des collyres qu'une action extérieure dont les bons effets appartiennent aſſez conſtamment au concours de tous les remèdes indiqués & à l'enſemble d'un traitement méthodique. 8°. Je terminerai ce détail par quelques remarques ſur l'emploi de la pierre infernale, du tartre ſtibié & du borax en collyre. Un demi-gros de pierre infernale, ou nitrate d'argent fondu, & deux onces d'*eau* ſimple, donnent une ſolution catherétique pour toucher les fongoſités des voies lacrymales & en étendant cette ſolution dans quatre fois plus d'*eau*, elle ſert d'injection pour les mêmes organes. Le tartre ſtibié ou tartrite de potaſſe antimonie qui, à la doſe d'un grain dans une ou deux livres d'*eau*, développe ſi promptement la ſenſibilité de l'eſtomac, peut ſe diſſoudre à pluſieurs grains pour une once de véhicule ſous la forme de collyre, & ne produire ſur les yeux qu'une très-légère impreſſion : il eſt connu pour avoir ainſi beaucoup de propriétés dans les tumeurs & gonflemens chroniques des paupières. Le borax brut ou borax de ſoude, mêlé graduellement avec deux parties ou partie égale de ſucre, le tout depuis un gros & demi juſqu'à deux gros pour une once d'*eau* de roſes, ſert utilement dans les taches de la cornée & y accélère un changement que le temps & la nature ſont auſſi très-propres à y apporter, lorſque le mal n'eſt que ſuperficiel.

Les collyres adouciſſans, telles que de ſimples infuſions de fleurs de mauve, de ſureau, de mélilot, de camomille, &c. ; les décoctions de racine de guimauve, de graine de lin, de ſemences émulſives, &c. ; pluſieurs *eaux* diſtillées, dites *inodores*, telles que celles de laitue, de joubarbe, de cep de vigne, &c., ſont aſſez connues dans le traitement des ophtalmies pour qu'il me ſuffiſe de les indiquer. On emploie auſſi avec le même ſuccès des préparations plus conſiſtantes, comme l'alun battu avec le blanc d'œuf, des mucilages ſimples ou mêlés d'un peu de camphre, de légers cataplaſmes avec la mie de pain, le jaune d'œuf, le ſafran & le lait, ou avec la pulpe de pomme cuite, ou bien avec la pulpe de caſſe, &c. On inſtille quelquefois utilement les gouttes anodynes de Sydenham ou la teinture thébaïque.

Les onguents, pommades & linimens ophtalmiques compoſent dans tous les recueils des formules nombreuſes & variées. Il réſulte de leur conſiſtance qu'ils exercent ſur les organes malades une action plus continue que ne le font les médicamens liquides, dont l'impreſſion ne peut pas être auſſi durable. Rien n'eſt plus commun que de voir des empiriques emprunter quelque formule de ce genre, en faire leur arcane & l'appliquer au traitement de preſque tous les maux d'yeux. Plenck expoſe ſept ou huit recettes magiſtrales dont pluſieurs appartiennent à des praticiens célèbres ; le mélange d'onguent roſat, une demi-once, & de précipité rouge, un demi-gros, a été anciennement recommandé par Tronchin contre l'ophtalmie légère, la lippitude & les ulcères des bords des paupières. Dans ce dernier cas, j'ai nombre de fois conſtaté l'efficacité d'un mélange de cryſtaux de verdet ou acétite de cuivre cryſtalliſé, quatre ou cinq grains, tuthie ou oxide de zink précipité du ſulfate de zink par la ſoude, une once, & beurre roſat, une once.

La manière d'employer toutes ces préparations conſiſte à en interpoſer de très-petites quantités entre les paupières. La doſe doit être extrêmement petite, en raiſon de leur qualité ſtimulante. Quelquefois on les étend ſur du linge fin comme des emplâtres. On a vu autrefois le frère Côme, feuillant, uſer ainſi de l'onguent de litharge, dit *de la mère*, pour traiter beaucoup d'inflammations & de ſuppurations des yeux. Cette ſorte de traitement local a des ſuccès & comporte un appareil à demeure & une rareté de panſemens commodes pour des artiſans qui, n'ayant qu'un œil malade, peuvent avec l'autre aller & venir & vaquer à leur travail, lorſque les douleurs ſont adoucies.

Les collyres ſecs s'emploient en maſſe, en poudre & en diſſolution. Les pierres médicamenteuſes peuvent être appliquées ſous toutes ces formes ; on prépare en outre des poudres ophtalmiques qui n'ont d'autre uſage que d'être projettées ſur l'œil & entre les paupières, en les ſouffiant ou autrement. Les trochiſques de Rhazés & d'autres préparations ſemblables, connues ſous le nom de *bief*, entrent dans la compoſition des collyres liquides. A proprement parler, il n'y a point de collyres ſecs, au moins quant à leur action ;

Digitized by Google

Corpora non agunt, niſi ſint ſoluta. Ils agiſſent tous en déliquéfiant, de même que les cauſtiques, &c.

Les collyres ſpiritueux, aromatiques, volatils, conſiſtent, ſoit dans des teintures de ſubſtances aromatiques & autres, préparées avec le vin, l'alcool ou l'éther, ſoit dans la combuſtion de matières réſineuſes qui ſervent aux fumigations, ſoit dans divers mélanges d'alcalis volatils ou ammoniaques avec les teintures ci-deſſus déſignées. Les préparations les moins actives peuvent être inſtillées comme la plupart des collyres liquides. Les plus ſpiritueuſes ſe frottent entre les mains & s'appliquent en vapeurs, ou bien ſont reçues ſous la même forme à l'ouverture du flacon approché des yeux. Les fumigations ſe reçoivent, ou par l'entremiſe d'un cornet qui empêche qu'on en ſoit ſuffoqué, ou bien avec des morceaux d'étoffes drappées dont on ſe frotte doucement ſous le voiſinage des yeux en les tenant fermés.

Mon intention a été de donner un apperçu rapide de tous les ropiques ophralmiques, d'en indiquer la meſure la plus expérimentale & le choix le plus ſimple. Je puis aſſurer qu'en ſe bornant à un très-petit nombre de formules, puiſées dans chaque article, cela ſuffit pour la pratique journalière, & que l'on tiendra ainſi un juſte milieu entre la polypharmacie des pathologiſtes & l'empiriſme groſſier qui ne connoît qu'un ſeul remède pour tous les maux. (CHAMSERU.)

EAUX DE L'ACCOUCHEMENT. (*Médecine prat.*)

Il n'y a point de queſtions de phyſique qui ait donné lieu à des opinions plus erronnées, que celle qui a pour objet l'origine des *eaux* contenues dans les membranes du fœtus. Des anatomiſtes qui jouiſſoient de quelque réputation, ont prétendu qu'elles étoient le produit de l'urine rendue par l'enfant pendant la geſtation. Ils fondoient cette conjecture ſur la ſaveur prétendue ſalée de ce liquide, & ſur la reſſemblance qu'on trouvoit dans ſes parties conſtituantes avec l'urine. Ils ajoutoient qu'elles s'échappoient par la verge; d'autres aſſuroient que l'ouraque lui donnoit un paſſage pour ſe rendre à l'allantoïde. Ni les uns ni les autres ne vouloient faire attention, 1°. qu'on a vû des enfans dont le canal de l'urètre étoit fermé par vice de conformation, & cependant la proportion des *eaux* ne s'eſt pas trouvée moindre dans les membranes du placenta, que quand les voies urinaires étoient libres.

2°. Que l'ouraque ſe termine à peu de diſtance de la veſſie dans le cordon ombilical; que là il ſe diviſe en filets membraneux, après avoir été terminé par une ſorte de ligament ſans cavité ſenſible; que d'ailleurs, s'il avoit une cavité par laquelle l'urine pût s'échapper il ſeroit indiſpenſable que ce liquide trouvât dans la ſubſtance même du cordon, un receptacle pour le contenir, ou qu'il ſe répandit dans le tiſſu du cordon dans lequel il occaſionneroit une infiltration conſidérable.

3°. Que, dans les premiers mois de la groſſeſſe, la proportion du liquide contenu dans les membranes, eſt à-peu-près, relativement à la peſanteur du fœtus, comme dix eſt à un, tandis que, dans les derniers tems, quand on trouve environ ſix livres d'*eau* avec un fœtus peſant douze livres, on regarde cette quantité d'*eau* comme conſidérable. Comment d'ailleurs ce liquide ſeroit-il conſervé ſans contracter pendant un tems ſi conſidérable, une acrimonie quelconque? Comment ne deviendroit-il pas irritant, putride, &c.?

Quoi qu'il en ſoit, ſon examen doit être fait avec quelqu'attention pour parvenir à la connoiſſance de ſes qualités particulières. Car le lieu où il eſt renfermé, le voiſinage des inteſtins deſquels il s'échappe des vapeurs putreſcentes, la chaleur à laquelle il eſt conſtamment ſoumis, lui donnent aiſément de la tendance à la putridité. Cependant on ne s'en laiſſera pas impoſer ſur ſes propriétés, ſi l'on veut apporter de la prudence dans leur examen.

La faculté de ſe coaguler ne ſe rencontre jamais dans un fluide qui a contracté des vices particuliers: cette propriété même n'eſt pas aiſément conſervée par les liquides, puiſqu'ils la perdent par la ſeule action inteſtine qui ſe paſſe en eux avec le tems, & par celle de la chaleur à laquelle ils ont été expoſés. Ainſi, les expériences prouvant que le liquide contenu dans les membranes a été quelquefois coagulé, il réſulte de cette obſervation qu'il eſt de nature coagulable. Des expériences contraires ne détruiroient point cette vérité, car leur défaut de ſuccès pourroit dépendre de ce que le fluide auroit été altéré par des cauſes ſemblables à celles qui ſont déjà indiquées ci-deſſus.

Il a ordinairement une legere ſaveur ſalée à peu près comme celle du petit lait: il reſſemble auſſi à ce dernier par une foible odeur. Dans les animaux qui ont des habitudes tempérées & tranquilles, ce liquide eſt très-doux. Il ſe mêle parfaitement à l'*eau* ordinaire, mais il ſe place d'abord dans le fond du vaſe.

Quand on l'expoſe à la chaleur du feu, au moment où il ſort des membranes, il ſe coagule comme la lymphe. Il eſt également coagulé par l'eſprit-de-vin bien rectifié, par l'alun, l'infuſion de noix de galles & l'eſprit de nitre.

Digitized by Google

On voit quelquefois dans la liqueur des portions qui ſe ſont coagulées ſpontanément, & qui flottent dans la maſſe. On en a vu de pareilles, quoiqu'elle eût acquis de la putridité, & en paſſant ce liquide à travers un filtre, les portions coagulées reſtoient ſur le filtre. La liqueur qu'on trouve dans le péricarde, paroît, ſelon Hallet, avoir beaucoup de reſſemblance avec celle qui eſt renfermée dans les membranes du fœtus.

Elle eſt ſuſceptible de ſe vicier, au point d'acquerir une grande acrimonie & de phlogoſer les doigts des accoucheurs; dans ce cas, elle n'eſt plus coagulable par aucun des moyens expoſés ci-deſſus. La dégénéreſcence qu'elle contracte alors peut tirer ſon origine des vices que la mere a contractés elle-même, des maladies auxquelles elle a été expoſée, de la puttefaction du fœtus, &c. On a remarqué qu'elle avait dans ce cas une odeur très-fœtide.

J'ai déjà dit, en parlant des ſources de cette liqueur, que des auteurs l'attribuoient à l'urine du fœtus. D'autres ont penſé qu'elle étoit formée de ſa ſueur ou d'une ſorte de tranſpiration qu'ils prétendent lui être propre; mais comment attivetoit-il que dans ſon accroiſſement la proportion de cette humeur prétendue tranſpiratoire, diminuât d'une maniere ſi inconcevable? & quelle ſeroit donc l'abondance de cette tranſpiration d'un fœtus à peine ébauché, tandis qu'elle ſeroit réduite à ſi peu de liquide à la fin de la groſſeſſe? Les mêmes raiſons font rejetter le ſentiment de ceux qui la font ſortir de la ſubſtance pulpeuſe des mammelles; & on obſervera d'ailleurs que les mammelles ne ſont pas encore ébauchées, quand cette liqueur ſe trouve déjà en grande quantité, relativement au volume du fœtus.

D'autres ont cru que les *eaux* tiroient leur ſource de la ſalive de l'enfant; quelques-uns de la ſalive, du mucus des narines & de l'urine tout enſemble: quelques-uns, de l'extrémité des vaiſſeaux qui entrent dans la compoſition du cordon ombilical. On a dit auſſi qu'elles ſortoient des glandes du corion & des vaiſſeaux capillaires qui font partie de ſa ſtructure: on a aſſuré qu'elles avoient leur origine dans les vaiſſeaux lymphatiques de l'amnios; des vaiſſeaux lactés du placenta, des glandes de l'amnios dont on a prétendu connoître les canaux excrétoires: on a cru auſſi que ces *eaux* s'exhaloient des membranes du fœtus, à la maniere des fluides qui ſe répandent dans les cavités, à travers les membranes qui les environnent, comme on l'obſerve dans le pericarde, la plevre & le peritoine.

S'il y avoit une opinion qu'on pût embraſſer avec quelqu'eſpèce de ſûreté, ce ſeroit celle par laquelle on croit que les *eaux* ſont fournies par l'uterus. Un fait qui a beſoin d'être confirmé par de nouvelles expériences, tendroit ce ſentiment très-vraiſemblable. On dit avoir vu ces *eaux* teintes de couleur de ſaffran chez une femme qui avoit pris une infuſion de cette plante; mais ce fait iſolé a beſoin, comme je l'ai dit, d'être appuyé par de nouvelles preuves.

Quand on a prétendu que les *eaux* ſervoient à la nutrition du fœtus, on n'a pas conſidéré que, ſi l'on a cru qu'elles s'introduiſiſſent par la bouche, il eſt impoſſible d'avaler avant que d'avoir reſpiré, car toutes les parties de la déglutition ſont ſans action, immédiatement appliquées les unes ſur les autres, et que le canal de l'œſophage eſt abſolument fermé, les parois étant d'ailleurs rapprochées ſans laiſſer entr'elles le moindre intervalle. D'ailleurs, comment auront pu avaler les enfans acephales qu'on a vu naître ſi bien portans? Comment concevoir la naiſſance d'une multitude de fœtus d'animaux de toute eſpece, ayant acquis tout l'accroiſſement que compotte la geſtation, & étant nés ſans tête? Les obſervateurs ont réuni une prodigieuſe quantité d'exemples de ces monſtruoſités.

Tous les phyſiciens ſont d'accord ſur quelques uſages de ces *eaux*. On admet généralement la faculté qu'elles ont de tendre les membranes, & de faciliter la dilatation de l'uterus d'une maniere uniforme, ce qui n'auroit pas lieu, ſi le fœtus n'en était pas environné. Elles le garantiſſent auſſi des effets des contractions de la matrice & de celles du baſ-ventre, qui tendroient à le comprimer. Il ſe meut auſſi plus facilement dans ce liquide qui cède aiſément à ſes efforts.

On ne peut pas toutefois ſe diſſimuler que ces uſages ci-deſſus attribués à la préſence des *eaux* dans les membranes du fœtus, ne ſoient que d'une utilité ſecondaire, car il y a un grand nombre d'animaux dans leſquels elles n'exiſtent point.

Elles ſervent ſans doute beaucoup à faciliter l'accouchement; elles lubréfient les parties que doit parcourir l'enfant dans ſon trajet; elles maintiennent leur ſoupleſſe & leur molleſſe. C'eſt par raiſon contraire que leur écoulement prématuré tend l'enfantement difficile & quelquefois dangereux; car les parties de la génération venant à ſe deſſécher, le fœtus ne gliſſe plus avec autant de facilité, & pour peu qu'à cette ſéchereſſe ſe joigne un retréciſſement naturel ou accidentel des organes, ceux-ci ne ſe prêtent à l'extenſion qu'avec un travail difficile: on eſt contraint à ſuppléer la préſence

des *eaux* par tous les moyens capables de les remplacer ; ce à quoi on ne parvient jamais complettement. Auſſi Lamotte recommande-t-il expreſſément de ne percer les membranes qu'à la dernière extrémité. *Voyez*, à cet égard, le mot *membranes*.

Quoique les auteurs aient gardé le ſilence ſur les accidens qui peuvent réſulter de la dégénéreſcence des *eaux* des membranes ; cependant on juge aiſément qu'elles peuvent occaſionner de la phlogoſe dans les parties de la génération ; il peut même en réſulter une inflammation dans les organes excoriés, car ils le ſont ſouvent dans les accouchemens ordinaires, & à plus forte raiſon dans ceux qui ſont laborieux. On modercra aiſément l'impreſſion faite par ces *eaux* au moyen des lotions émollientes & ſpitueuſes, par l'uſage réitéré des injections & des fomentations de la même eſpèce.

Si le placenta n'a pu être détaché de l'uterus, après l'accouchement, il s'altère, ſe corrompt, & fournit une quantité abondante d'humeurs âcres & ſéreuſes : cet écoulement dure quelquefois aſſez long-temps pour diſpoſer l'utérus à l'inflammation, & quelquefois il détermine une véritable inflammation. Mais mon objet n'eſt point de traiter cette queſtion dans ce chapitre ; j'en parlerai à l'article *placenta retenu dans la matrice*.

(CHAMBON.)

EAUX AUX JAMBES. (*Pathologie vétérinaire.*)

I. On appelle *eaux aux jambes* une maladie cutanée, le plus ſouvent chronique, quelquefois inflammatoire & contagieuſe, mais jamais aiguë, qui attaque la peau des extrémités du cheval, de l'âne, du mulet, & rarement celle du bœuf.

II. Elle eſt précédée par des inquiétudes ou des picottemens dans la jambe ou dans les jambes qui doivent en être affectées, par des démangeaiſons qui excitent l'animal à frapper du pied fréquemment à terre, à trépigner, à ſe gratter ; par la dureté de la peau qui eſt sèche & rude ; par le hériſſement des poils, à la racine deſquels on ſent de petits boutons ou de petites élevures.

III. Elle s'annonce par un léger engorgement de la couronne, du paturon ou du boulet, quelquefois accompagné d'une douleur plus ou moins vive, qui excite l'animal à lever les jambes très-haut, & à ſe renverſer même de côté, lorſqu'on les lui touche, ou que quelque corps étranger, telle que la litière, les attrape bruſquement ; par un écoulement inſenſible d'humeur ſanieuſe, griſe, verdâtre, fétide, qui irrite les parties ſur leſquelles elle coule, & y fait naître peu-à-peu les mêmes accidens. L'engorgement ſe propage inſenſiblement en remontant le long du canon, & quelquefois juſqu'au genou & au jarret. Le cheval boite lorſqu'on le met à la voiture, juſqu'à ce qu'il ſoit échauffé, & ſouvent lorſqu'il rentre du travail, les parties malades ſont enſanglantées, rouges & enflammées.

IV. Peu-à-peu l'écoulement & la fétidité augmentent ; l'humeur s'épaiſſit & devient onctueuſe au toucher : elle facilite promptement l'accroiſſement de la corne, en rend le tiſſu d'abord ſouple & liant, enſuite mou & ſpongieux ; deſſoude quelquefois le ſabot à la couronne, donne lieu à des *fourmillières*, des *ſeimes* ; détruit la fourchette, & y fait naître des *fics* ou *crapauds* : les poils ſe hériſſent, tombent & laiſſent voir, par places, la peau d'une couleur, tantôt livide, tantôt blanchâtre, comme macérée, parſemée de veſſicules contenant l'humeur qui coule abondamment. Pluſieurs de ces veſſicules s'ouvrent dans un même foyer, forment des ulcères où l'on voit naître bientôt des *porreaux*, des *grappes*, &c. La réunion des premiers forme aſſez ſouvent les ſecondes, qui peuvent être auſſi la ſuite du relâchement de la peau ; les grains charnus qui les compoſent, imitent aſſez bien, par leur forme & leur arrangement, ceux de l'ananas ou d'une grappe de raiſin très-ſerrée, d'où ils ont tiré leur nom de *grappes*.

Ces ulcères, les plis de la peau, & les interſtices des poils ſe trouvent aſſez ſouvent, pendant l'été & l'automne, parſemés de vers, qui ſont les larves d'une eſpèce de mouche carnaſſière (*oeſtrus*) : mais la préſence de ces inſectes n'eſt due qu'à la malpropreté dans laquelle on laiſſe ces parties.

Les plis du paturon s'excorient. Il en réſulte des *crevaſſes* plus ou moins profondes. L'humeur devient encore plus abondante, diverſement colorée, purulente. Elle laiſſe échapper une vapeur ſenſible à la vue, pendant l'hiver ſur-tout, d'une âcreté & d'une volatilité, qui irritent les yeux & affectent déſagréablement l'odorat. Elle donne lieu à de violentes *démangeaiſons* qui excitent l'animal à porter les dents aux endroits affectés, à frapper vivement du pied contre terre, & à ſe frotter avec le pied voiſin, ou contre les corps environnans. L'âcreté eſt telle quelquefois, que l'humeur ronge & détruit les tégumens ſur leſquels elle ſe répand, comme le feroient les cauſtiques les plus forts. Elle rend long, difficile ou incurable le traitement des clous de rue, des encloûures, des javarts & des autres accidens qui ſurviennent dans cette circonſtance, par la ſuppuration abondante & de mauvaiſe qualité qu'elle fournit, qui corrode, carie, détruit les tendons,

Digitized by Google

les ligamens, les cartilages, les os, &c (1).

V. Enfin, la peau prête peu-à-peu à l'affluence des liqueurs; l'écoulement devient ſi abondant, que chaque poil reſtant charrie continuellement & laiſſe tomber goutte à goutte un liquide brun ou bleuâtre, dont l'odeur inſupportable infecte toute l'écurie; cette odeur eſt particulière à cette maladie, comme celle du fatcin lui eſt propre. La jambe devient une maſſe très-volumineuſe, qui fatigue beaucoup l'animal dans ſa marche & le fait boiter continuellement. Il devient *ramein* ou *pinçard*, les articulations paroiſſent ankiloſées, il ſurvient des *formes*; l'extrémité qui avoiſine celle qui eſt affectée, l'eſt quelquefois bientôt elle-même & ſucceſſivement toutes les quatre. L'animal malade dépérit inſenſiblement, tombe dans l'*atrophie*, quoiqu'avec beaucoup d'appétit, & ſe trouve hors de ſervice long-temps avant d'être uſé. En général, cette maladie, dans ce dernier état, eſt hideuſe, déſagréable & très-dégoûtante.

Les extrémités poſtérieures en ſont plus fréquemment attaquées que les antérieures; & celles-ci guériſſent plus facilement.

VI. La progreſſion des ſymptômes n'eſt pas toujours, au ſurplus, telle que nous venons de la décrire; elle eſt plus ou moins rapide, ſelon le tempérament, les diſpoſitions du ſujet, la nature des ſaiſons & celle des accidens qui donnent lieu à la maladie. Mais elle n'eſt communément à ſon dernier période qu'au bout de trois, ſix ou neuf mois, & quelquefois même une ou pluſieurs années.

VII. Telle eſt la marche de la maladie, lorſqu'on l'abandonne à la nature & que ſes efforts ont été impuiſſans pour en triompher ſeule; mais ſi on la contrarie par des moyens violens, ſi on arrête l'écoulement par l'application ſubite des aſtringens, des deſſicatifs, des corps gras qui bouchent les pores, (méthodes qui ne ſont que trop en uſage, & dont les charlatans, qui ſont auſſi nombreux dans la médecine vétérinaire, que dans la médecine humaine, ſavent tirer parti ſans s'embarraſſer des ſuites,) il ſurvient des *claudications* inopinées; des *éparvins ſecs* qui ſubſiſtent après la cure des *eaux* (2); des *javarts* de toute eſpèce; des *ſics* ou *crapauds* d'une très-mauvaiſe nature; des *porreaux* ſur différentes parties du corps qu'on tenteroit vainement de détruire avant que l'écoulement ſoit rétabli (3); des *engorgemens* en différens endroits; de l'*œdeme* ſous le ventre & ailleurs; des *tumeurs* & des *abſcès* conſidérables aux ars, aux aînes, aux cuiſſes (4), au poitrail, à l'encolure, ſous la ganache (5), &c.; des *dartres*, la *gale*; les urines deviennent troubles, épaiſſes, blanchâtres, abondantes; il ſurvient des *diarrhées*, &c.; ce qui eſt alors le plus heureux. Ou l'humeur ſe porte ſur les viſceres & occa-

(1) Voyez dans l'article *Anatomie pathologique*, tome II de ce Dictionnaire, page, 567, l'ouverture d'un cheval affecté d'un clou de rue recru incurable par la préſence des *eaux aux jambes*.

(2) Une Jument, de ſix ans, appartenant à Gouyon, loueur de caroſſes, a eu des *Eaux* aux extrémités poſtérieures pendant l'hiver & le printems de 1781. On les a traitées avec les *emplâtres blanches* ou l'eau de Saturne ſeulement. L'écoulement ne fut jamais abondant; mais l'âcreté de l'humeur excitoit une vive douleur & des picotemens, d'où réſultoient des mouvemens précipités & convulſifs, abſolument ſemblables à ceux des éparvins ſecs. Ils avoient lieu non-ſeulement lorſque la bête remuoit, mais encore dans le repos & même couchée. Ils ne ceſſoient qu'avec un cataplaſme aſſez long, pour reparoître bientôt après & au moindre contact d'un corps quelconque ſur les parties malades. Peu-à-peu les jambes ſe ſont dégorgées & les *eaux* ont tari. Au mois de juin ſuivant il ne paroiſſoit plus de mal; mais les éparvins ſecs ſubſiſtoient encore en 1783, quoiqu'il y ait deux ans écoulés depuis la maladie. Les *eaux* n'ont pas reparu les hivers ſuivans.

(3) Il eſt ſurvenu à un cheval à de Claine, des *porreaux* en différentes parties du corps, après la deſſiccation d'*eaux aux jambes*. Céſar, vétérinaire à Paris, qui m'a communiqué cette obſervation, en a extirpé quelques-uns des plus conſidérables par la ligature & l'inſtrument tranchant; mais ils n'ont pas tardé à repouſſer à la même place ou aux environs. Les *eaux* ont reparu, & les *porreaux* ſe ſont diſſipés peu-à-peu, ſans aucun traitement. Lorſque les *eaux* sèchent, ſoit par un beau temps, ſoit par l'application de quelques topiques, il renaît des *porreaux* qui s'en vont comme les premiers, lorſque l'écoulement eſt rétabli; quelquefois ils ſuppurent abondamment avant de diſparoître.

(4) Une jument de ſix ans, appartenant à feu Barangier, très-graſſe, a eu pendant l'hiver de 1777 à 1778, des *eaux* & une crévaſſe à la jambe de derrière, hors le montoir, elle en boitoit, & cependant continuoit à travailler; on la lavoit toujours à l'*eau* froide, & quelquefois avec l'urine. L'écoulement fut ſupprimé au mois d'avril; il ſe forma à la face interne de la cuiſſe, de ce côté, un engorgement œdémateux, douloureux, très-chaud, qui s'étendit rapidement juſqu'à l'anus & ſous le ventre. Il ſurvint fièvre, dégoût, proſtration des forces, je fis de grandes ſcarifications dans l'œdeme, il en ſortit une humeur ichoreuſe, rouſſe, chargée de globules graiſſeux & de filets de pus, d'une odeur infecte, le tiſſu cellulaire étoit abſolument gangréné. Il s'en détacha au bout de huit jours une eſcharre de dix-huit pouces de longueur, depuis la vulve juſqu'aux mammelles, elle peſoit cinq livres; la ſuppuration fut abondante & longue; la peau s'étendit peu-à-peu, & recouvrit ce vaſte ulcère qui, au bout de ſix mois, fut entièrement cicatriſé.

Cette bête eſt morte deux ans après à la remiſe, des ſuites de la répercuſſion d'*eaux aux jambes* ſurvenues après le ſevrage d'un poulain qu'elle avoit nourri huit mois.

(5) Pendant l'hiver de 1778 à 1779, l'humeur des ſionne

ſionne des ravages qui conduiſent plus ou moins promptement l'animal à la mort, tels que des *épanchemens* de différente nature dans le bas-ventre, la poitrine & le cerveau; le *vertige* (1); la *fourbure*; la *paralyſie*, générale ou particulière; la *cachexie*; la *purulence des urines*; des *tranchées* violentes & inflammatoires; des *obſtructions* & des *abſcès* dans les viſcères du bas-ventre (2) & de la poitrine; des *péripneumonies* (3); des *flux par les nazeaux* d'une matière diverſement colorée, mais le plus ordinairement jaune ou verte; des *angines*; des *toux* chroniques qui ſouvent donnent naiſſance à la *pouſſe* (4); des *dégoûts*; la *fièvre lente*; le *maraſme*, & plus ſouvent encore, le *farcin* & la *morve* (5).

VIII. On a donné à cette maladie différens noms, ſelon les parties qu'elle affecte & ſelon la manière dont elle les affecte.

1°. Lorſqu'elle s'eſt montrée ſur toute l'extrémité, on l'a appellée *eaux*, *eaux aux jambes*, *mauvaiſes eaux*, *eaux dangereuſes*, *eaux préjudiciables aux jambes*, *humeurs ſur les jambes*, *eaux puantes*, *jambes infectées*, *maculés*, *pieds morfondus*, *eaux aux pieds*, *ricciols*, *rietion*, *riccyoly*; *fluxions*, *ordures*, *vilenies*, *gales*, *dartres*, *rognes aux jambes*, *gales & démangeaiſons du boulet*, *du paturon*, *de la couronne*; *griboules* ou *griboures*, &c.

2°. Aux plis des genoux & des jarrets: *malandres*, *malandes*, *molandes*, *mélicérides*; *ſolandres*, *ſolandes*, *ſalandres*, *ſoulandres*, *ſoulandes*, *rapes*, *paues*, *tumeurs des jointures*, *crevaſſes au pli du genou ou du jarret*, *fentes*, *dartres articulaires*, *dartres coulantes*, *dartres encroûtées*.

3°. Le long du tendon, au-deſſus du boulet: *arreſtes*, *arrêtes*, *arêtes*, *arraiſſes*, *arreſter*, *artaiſſes*, *airéet*, *areſte*, *arêtes cruſtacées*, *arêtes sèches*, *arêtes humides*; *queue de rat*, *petis*, *reſtes-longues*, *ſarcules*, *ſarferelles*, *gale cruſtacée*, *gale coulante*, *gales vives*.

---

eaux s'eſt particuliérement porté ſur ces deux dernieres parties, & ſur la membrane pituitaire.

(1) Un cheval appartenant à Penchein, payeur des rentes, âgé d'environ dix à douze ans, maigre, élancé, avoit toujours eu des dartres vives & farineuſes à la tête, & des *eaux* dans le paturon du montoir de derrière, ces dernières ſuppuroient plus ou moins, & on ne les lavoit qu'avec les liqueurs aſtringentes les plus fortes. L'écoulement des *eaux* ceſſa entiérement dans le courant de février 1781; deux jours après, l'animal parut malade; le troiſième, les ſignes du vertige ſe manifeſtérent, il eut des convulſions violentes; le quatrième, la paralyſie étoit générale, & à peine faiſoit-il quelques efforts pour ſe relever. Il mourut le cinquième jour, après un tremblement univerſel, ſuite de l'adminiſtration d'une décoction de tabac.

A l'ouverture, j'ai trouvé les poumons parſemés d'obſtructions, noirs, gorgés, enflammés, dans pluſieurs points, la membrane veloutée de l'eſtomac d'un rouge brun (ceci étoit peut-être dû à l'action de la décoction,) la veſſie enflammée, les excémens contenus dans le rectum très-durs. Je n'ai pu faire l'ouverture de la tête, faute d'inſtrumens néceſſaires dans l'endroit; & j'en fus d'autant plus fâché, que j'eſperois y découvrir des traces du mal.

(2) Un cheval de feu d'Entragues, avoit des *eaux* à la jambe hors le montoir de derrière, qui étoit engorgée, il ſe portoit très-bien du reſte; on y appliqua l'onguent roſat pour les adoucir; le lendemain, l'engorgement de la jambe étoit augmenté & elle ne ſuintoit plus, l'animal ne voulut plus manger, parut triſte, la fièvre s'alluma, le battement des flancs devint conſidérable; on le ſaigna, il fut plus mal, il évacua une urine blanche & épaiſſe comme du pus, remplie de filamens jaunâtres. L'arrière-main ſe paralyſa le deuxième jour, & il ne put plus ſe lever. On me manda alors; & d'après ces détails & ces ſymptômes, je ſoupçonnai une répercuſſion de l'humeur des *eaux*, une métaſtaſe ſur quelque partie interne: je fis appliquer les véſicatoires: je prescrivis les diaphorétiques, &c. Ces remèdes furent infructueux: le malade mourut le quatrième jour.

Je trouvai dans le bas-ventre, à l'ouverture, une tumeur à la rate du volume de la forme d'un chapeau, elle renfermoit une très-grande quantité de pus ſéreux, griſâtre, de mauvaiſe odeur; tous les viſcères des environs étoient enflammés; la veſſie contenoit un peu d'urine purulente. Ce viſcère étoit enflammé & d'une tiſſure plus épaiſſe que dans l'état naturel.

(3) Un cheval & une jument, déjà âgés, avoient des *eaux* depuis long temps aux extrémités poſtérieures, qui ſuppuroient abondamment. On les mena à l'eau au mois de février 1779. L'écoulement fut arrêté ſur le champ. Le cheval mourut au bout de vingt-quatre heures comme ſuffoqué: il ne pouvoit plus reſpirer, & ouvroit la bouche comme il arrive quelquefois dans l'eſquinancie. Les poumons du cheval regorgeoient d'un ſang noir & épais; ils étoient parſemés de taches bleuâtres, ſignes du ſphacèle. La jumente eſt morte jettant du pus à pleins nazeaux: ſes poumons étoient auſſi très-enflammés, remplis d'abſcès plus ou moins formés, dont quelques-uns étoient ouverts dans les bronches. Il y avoit auſſi beaucoup d'obſtructions.

(4) Madame de Senac acheta en 1780, un cheval qui avoit des *eaux* dans le paturon de l'extrémité hors le montoir. L'écoulement ſubſiſta avec plus ou moins d'abondance pendant l'hiver ſuivant. Comme le ſujet n'étoit plus jeune, que l'on ignoroit la cauſe & l'ancienneté du mal, on n'eut recours qu'au traitement palliatif, & il fut varié ſelon les circonſtances.

Dans le courant des années 1781 & 1782, l'écoulement diſparut pluſieurs fois pendant plus ou moins long-temps; il ſurvenoit alors engorgement & claudication. Cette ſuppreſſion fut toujours accompagnée de dégoût, d'une toux ſèche & forte, & d'une altération du flanc, qui, augmentant peu-à-peu, & ſubſiſtant même, lorſque l'écoulement des *eaux* reparoiſſoit, devint une vraie pouſſe, pour laquelle les béchiques adouciſſans & inciſifs furent employés alternativement ſans ſuccès.

(5) Voyez *Mémoire ſur la morve*, par Chabert, imprimé dans le troiſième volume des *Mémoires de la ſociété royale de médecine*, pour l'année 1779, pag. 371.

4°. Autour du boulet & du paturon : *grappes*, *grappin*, *gripis*, *grappeaux*, *grappes de travers*, *peignes-grappes*, *fil-grappes*, *chapelets*, *patenoſtre*.

5°. En travers, au-deſſus du boulet : *mules*, *mulets*, *mules traverſieres* ou *traverſines*, ou *traverſaines*, *mules crevaſſes*, *mules nerveuſes*, *rognes*, *rongnes*, *roignes*, *rognes vives*, *vives roignes*, *tarſes*, *jarres*, *jares*, *jerſures*, *ſcardes*.

6°. Sur le devant de la couronne : *crapaudine*, *crapoſine*, *crapaudine maligne* ou *humorale*, *vraie crapaudine*; *culs de poules*, *ſpenochus*, *ſpenochis*, *ſpenochia*; *ſerpentine*, *mal d'âne*, *mal de l'aſne*, *pinſaneſſe*, *pizaneſſe*, *puiſaneſſe*, *pinzaneze*, *épiſſaneſſe*; *chancre*, *griſuire*, *gale* ou *ulcere chancreux à la couronne*, *ulcère dartreux*, *les gales*, *paenne*, *clavard*, *aquarole*.

7°. Dans le paturon : *crevaſſes*, *crevaces*, *cravaſſes*, *crevaſſes en long*, *crevaſſes de travers*, *crevaſſières*, *crevaſſes traverſines* ou *traverſières*, *crevailles*, *paturons*, *rompures*, *elaponières*, *elaponiers*, *chaponnières*, *clapantères*, *caves*, *rimes*, *fiſſures*, *feudaſſes*.

8°. *Poireaux*, *poreaux*, *pourreaux*, *fils*, *fics*; *figues*, *guarto*, *moro*, *mal de moro*, *ſelſe*, *verrues*, *goiſardes*, *reparties*, *percuſſions*, *perſécutions*, *crapaudaux*, *mal du fic* ou *froncle*.

9°. Autour de la couronne : *paignes*, *peignes*, *peignes sèches*, *peignes ſecs* ou *humides*, *hériſſons*, *gratelles farineuſes*, *brévure*, *dartres farineuſes*, *dartres coulantes*, *humeur dartreuſe*.

10°. Sur les talons & à la fourchette : *teignes*, *les teignes*, *tignes*; *pourriture*, *corruption* ou *démangeaiſon de la fourchette*; *noles aux talons*, *geſures aux talons*; *bouillons*, *cerifes*, *champignons aux talons* ou *à la feurchette*, &c. &c.

IX. L'ouverture des cadavres des chevaux affectés d'*eaux* depuis un certain temps, laiſſe voir toute l'habitude du corps privée de graiſſe, les viſcères du bas-ventre, pour ainſi dire, ſecs, parſemés d'obſtructions, ſur-tout au méſentère & au pancréas; le foie ſquirreux, très-volumineux, griſâtre, des amas conſidérables d'excrémens dans les gros inteſtins; les grêles rétrécis, contenant quelquefois beaucoup de vers *ſtrongles*; l'eſtomac aſſez ſouvent rempli d'un plus ou moins grand nombre de vers (*æſtres*); d'autres fois il n'exiſte aucune trace de ces inſectes. Le poumon eſt toujours en mauvais état; l'un ou l'autre de ſes lobes eſt obſtrué, couvert de tubercules, dont l'intérieur eſt rempli d'une matière crétacée. Le péricarde ne contient que peu de liquide; le ſang dans le cœur & les gros vaiſſeaux eſt épais, noirâtre et viſqueux. La membrane pituitaire eſt ſouvent relâchée, ſpongieuſe, abreuvée d'une mucoſité épaiſſe & jaunâtre; les ſinus frontaux & maxillaires ſont alors remplis de la même humeur & dans le même état; mais la plupart de ces accidens ſont communs à quelques autres maladies chroniques, & peuvent, d'ailleurs, être encore la ſuite de l'âge ou du travail.

La diſſection des jambes malades fait voir la peau plus épaiſſe que dans l'état naturel, d'un riſſu lâche & ſpongieux, percée d'outre en outre dans pluſieurs endroits; le tiſſu cellulaire engorgé, couënneux, rempli d'une humeur jaunâtre, & plus ou moins épaiſſe ſelon l'ancienneté du mal; les vaiſſeaux ſanguins variqueux; les lymphatiques très-ſenſibles à la vue. Dans celles qui ſont guéries, mais où il eſt reſté de l'engorgement, comme il arrive lorſque ces maux ont fait quelques progrès, la peau et le tiſſu cellulaire forment une ſeule maſſe blanchâtre, très-dure, adhérente aux gaines des tendons & dans laquelle on apperçoit peu de vaiſſeaux ſanguins.

Lorſqu'il exiſte des *queues de rats*, la peau dans ces endroits eſt dure, ſeche, écailleuſe & pour ainſi dire déſorganiſée; elle réſiſte au ſcapel, & on y rencontre des paquets de fibres tortillés en ſpirales à peu près comme les nœuds des arbres; s'il y a des *poireaux*, leurs racines s'étendent en ſe divergeant, & ſe portent quelquefois juſque ſur les gaines des tendons, avec leſquelles elles paroiſſent ſe confondre; d'autres fois, ces racines ſont entortillées comme celles dont nous venons de parler, & elles forment un faiſceau iſolé.

En général, lorſque la maladie eſt ancienne, la ſubſtance oſſeuſe paroit ramollie & plus volumineuſe; l'os du paturon & celui de la couronne ſont parſemés d'exoſtôſes; on en rencontre fréquemment ailleurs, & ſouvent les cartilages latéraux de l'os du pied ſont oſſifiés dans des ſujets de ſept à huit ans.

X. Les cauſes de cette maladie ſont générales ou particulieres, internes & externes. On doit placer parmi les cauſes générales internes, les diſpoſitions dues à la nature du pays où les chevaux ont pris naiſſance, & à leur forme primitive; ainſi les hollandois, les flamands, les allemands, les normands, (1) &c. y ont beaucoup de diſpoſitions, & en ſont plus fréquemment attaqués que les autres. En général tous ceux dont les jambes ſont groſſes, chargées de poils, dont le tempérament eſt lâche & phlegmatique, qui ont été nourris & élevés dans des

(1) Coquet, artiſte vétérinaire à Neuchâtel, aſſure que les jambes des chevaux de ſon pays, ſont infectées d'*eaux*; que la cauſe en eſt preſque toujours humorale & très difficile à détruire. Pluſieurs herbagers de cette province, en m'aſſurant la même choſe, ajoutoient que ſouvent cette maladie ſuivoit la *gourme* dans les jeunes animaux.

Digitized by Google

pays gras & marécageux, y ſont très ſujets. Les autres cauſes internes ſont communément encore une gourme arrêtée ou mal jettée, des maladies inflammatoires & cutanées mal traitées ou répercutées, le reflux du lait dans le ſang, dans les jumens nourrices, après la mort ou la ſéparation du poulain, une mauvaiſe nourriture, des travaux exceſſifs, l'uſage long-tems continué des ſudorifiques & des autres remèdes incendiaires, les ſuperpurgations, les ſaignées fréquentes, l'obéſité, le défaut d'exercice, l'hydropiſie, la cachexie, les affections verm neuſes (*Voyez* MAL DES VERMINEUSES.), la preſence de bourons ou de cordes de tarcin ſur ces parties, enfin tout ce qui peut relâcher le tiſſu des ſolides, faciliter l'accumulation, la ſtagnation des fluides, leur appauvriſſement, &c. &c.

XI. Les cauſes particulières & externes ſont beaucoup plus fréquentes & auſſi nombreuſes. On doit mettre au premier rang la diminution de la tranſpiration, & tout ce qui peut y donner lieu, tels que la viciſſitude & l'intempérie des ſaiſons, le paſſage ſubit d'un air chaud à un air froid, le ſéjour, pendant les nuits d'hiver ſur-tout, dans la neige, l'humidité & la pluie; le lavage des jambes avec l'*eau* froide à la rentrée du travail, lorſque les animaux ſont en ſueur, à Paris particulièrement où l'*eau* des puits toujours employée à cet uſage, eſt aſſez généralement dure & aſtringente, à raiſon de la quantité de ſélénite qu'elle tient en diſſolution (1); le long ſéjour dans des écuries humides, où l'air eſt ſtagnant, telles que celles pratiquées dans des caves ou fermées trop exactement; celles dans leſquelles les animaux ſont entaſſés les uns ſur les autres, & où l'on laiſſe ſéjourner l'urine & le fumier. Nous placerons enſuite la malpropreté, les mauvais ſoins; tels, par exemple, que de frotter les paturons, la couronne avec de l'huile & de l'eau battues, avec la vieille friture, l'huile à brûler, ou tout autre corps gras, avant le travail, afin d'empêcher l'eau et les boues de pénétrer ſur la peau de ces parties, & de donner naiſſance à ces maux; l'attention encore que beaucoup de gens croient très-importante de laver les jambes avec de l'eau de vaiſſelle, l'urine chaude, &c. Enfin la marche dans des boues âcres & corroſives, & leur rétention entre les poils & ſur les jambes, la coupe des poils pendant l'hiver, ou leur arrachement avec le couteau deſtiné à cet uſage; ce qui non ſeulement laiſſe la peau expoſée aux impreſſions de l'air extérieur froid ou humide, & l'irrite; mais il en réſulte encore l'effet d'une broſſe dans les plis du paturon, lors de la flexion, & ils s'excorient; les eucheveûres, les atteintes, les javarts, la mauvaiſe application du feu, celle des veſſicatoires, néceſſaires quelquefois pour produire une révulſion heureuſe dans certains cas, la longue cohabitation avec un ou pluſieurs chevaux déjà infectés d'*eaux*, &c. &c. (1).

XII. Cette maladie attaque indiſtinctement les animaux des deux ſexes & de tous les âges; les jumens cependant, & les chevaux hongres nous ont paru y être plus ſujets. Elle eſt moins commune, mais plus rebelle dans les chevaux entiers. On la guérit plus difficilement dans le premier âge & dans la vieilleſſe, que dans un âge mitoyen. Dans le premier, elle eſt ſouvent accompagnée de douleurs, d'érétiſme & d'inflammation; dans le ſecond au contraire, la perte du reſſort des ſolides rend quelquefois inutile ou momentanée l'action des remèdes. En général les chevaux de carroſſe y ſont plus expoſés que ceux de ſelle & de charette, & les animaux gras & peu exercés en guériſſent moins promptement que les autres. Elle eſt beaucoup plus fréquente pendant l'hiver, & le printems, que pendant l'été & l'automne, & dans les grandes villes, que dans les campagnes; elle paroit être enzootique à Paris qui reunit toutes les cauſes, les externes principalement, elle y regne en toute ſaiſon, les tems mous & pluvieux la développent ſenſiblement; les grandes ſéchereſſes, les fortes gelées en retardent & en arrêtent toujours les progrès, & la cure en eſt alors beaucoup plus aiſée. Elle n'eſt le plus ſouvent que paſſagère ou accidentelle dans la plupart des autres endroits; il en eſt même, comme les pays ſecs ou élevés, tels que l'Eſpagne, où elle eſt inconnue.

XIII. Le traitement eſt curatif ou palliatif. On doit eſpérer beaucoup du premier, ſi le mal eſt nouveau, le ſujet jeune, d'une bonne conſtitution, & la cauſe externe ou connue. On ſe

(1) J'ai une aſſez grande quantité d'obſervations, qui me font croire que cet uſage preſque général, accrédité par la pareſſe, & contre lequel on s'eſt déjà élevé, eſt une des principales cauſes de cette maladie. J'ai toujours obſervé que lorſqu'on s'en abſtient, elle guérit beaucoup plus ôt. Je pourrois rapporter l'exemple de pluſieurs chevaux qui y étoient ſujets tous les hivers, & qui en ſont exempts depuis pluſieurs années, parce qu'on ſe contente de leur bien eſſuyer & bouchonner les jambes, lorſqu'ils ſortent de la voiture.

(1) On pourroit peut-être encore ajouter aux cauſes des *eaux*, le peu de ſoin, qu'en général, les maréchaux font, pour ainſi dire, forcés de donner à ces maux, ſoit par leur multiplicité, ſoit par la dépenſe qu'entraîneroit un traitement ſuivi & méthodique, ſoit enfin, par la pareſſe ou la négligence de ceux ſur leſquels ils ſe repoſent. Il eſt impoſſible que les choſes changent de face à cet égard, tant que le traitement des maladies des animaux ſera reſſerré & confondu avec leur ferrure, à un prix fixé par mois ou par année. (*Voyez* ce que j'ai dit à ce ſujet à l'article ABUS DE LA MARÉCHALLERIE.)

bornera au ſecond, lorſque la maladie ſera ancienne, qu'elle aura fait beaucoup de progrès; que le ſujet ſera vieux, mal organiſé, & que la cauſe ſera interne ou inconnue; on s'en contentera auſſi pour les chevaux dont la poitrine ſera foible, qui ſeront pouſſifs, qui auront fait beaucoup de déperditions par l'excès du travail; dont les humeurs ſeront appauvries, chez leſquels il y aura complication de cauſes, d'accidens, &c.

On n'entreprendra pas non plus la cure des *eaux*, s'il règne une épizootie; on a preſque toujours obſervé que les animaux chez leſquels il y avoit un écoulement naturel ou artificiel, en étoient exempts.

Les indications à remplir ſe bornent à adoucir & à dépurer les humeurs, à tarir l'écoulement en empêchant ſon reflux dans l'intérieur, & à prévenir la rechûte en fortifiant les parties affectées.

XIV. Quant au traitement curatif, ſi l'animal eſt pléthorique, qu'il y ait beaucoup de douleur & d'âcreté, que la claudication ſoit forte, & que le mal ne ſoit pas ancien, il faut débuter par la ſaignée, la diète & quelques jours de repos. On fera boire au malade de l'eau blanche miellée & nitrée, ou dans laquelle on aura fait diſſoudre quelques onces de gomme arabique ou de pays. On donnera des lavemens faits avec la décoction de ſon ou celle des plantes émollientes: les parties affectées ſeront nettoyées à fond avec l'eau tiède & le ſavon. On fera prendre même quelques bains, s'il eſt néceſſaire: on appliquera enſuite des cataplaſmes anodyns faits avec la mie de pain, le lait & le ſafran, ou ceux de poudre ou de pulpe de plantes émollientes. Les accidens diminués, ce qui a lieu ordinairement au bout de quelques jours, il faudra laver les parties malades avec l'eau végéto-minérale tiède, & ſubſtituer aux cataplaſmes anodyns, ceux faits avec cette eau & la mie de pain. L'animal ſera nourri & exercé modérément. On ôtera les cataplaſmes pour le mettre à la voiture: les jambes ſeront nettoyées, bouchonnées & broſſées avant & après l'exercice, à la rentrée duquel on appliquera un nouveau cataplaſme, qui ſera renouvellé d'autant plus fréquemment, que l'écoulement paroîtra plus âcre & plus abondant, mais qui dans tous les cas, ne doit pas reſter moins de douze heures & plus de vingt-quatre. Ils acquièrent pendant leur action & leur ſéjour ſur la partie malade, une couleur noire plus ou moins foncée, tirant ſur le violet & ſur l'iris, qui eſt dûe à la phlogiſtication du plomb, par l'humeur des *eaux*.

Au bout de huit jours de ce traitement, l'engorgement & l'écoulement ſeront diminués. On pourra ſupprimer alors l'addition à l'eau blanche, les lavemens, & purger l'animal malade. Les cataplaſmes ſeront faits enſuite, pendant quelque temps, avec une eau de Saturne plus forte, & à laquelle on ajoutera l'eau-de-vie: on augmentera auſſi la force de celle avec laquelle on fera des lotions fréquentes, à meſure que l'écoulement tarira. Il faudra cependant ſe fixer à une once & demie, ou à deux onces d'extrait par pinte d'eau, dans la crainte d'arrêter ſubitemnt l'écoulement. On purgera une ſeconde fois, s'il ſubſiſte long-temps, ou auſſi-tôt qu'il aura ceſſé; mais à douze ou quinze jours au moins de diſtance de la première médecine. Il ſera bon de laver alors les jambes de temps en temps avec de la lie de vin tiede, ou avec une forte infuſion de plantes aromatiques. Ces lotions ſeront continuées long-temps après la guériſon pour fortifier les parties contre l'abord des humeurs. Il faut avoir l'attention d'éloigner toutes les cauſes qui pourroient y donner lieu.

XV. Si le ſujet a acquis un certain âge, qu'il ſoit gras, d'un tempérament mou, chargé d'humeurs, peu exercé, & que le mal ait déjà fait quelques progrès, on lui ſupprimera une partie de ſa nourriture: il ſera exercé plus ſouvent; les jambes malades ſeront lotionnées avec la décoction des plantes émollientes, juſqu'à ce qu'elles ſoient bien nettoyées, & que l'acreté de l'humeur ſoit diminuée.

On paſſera un ſéton à la partie interne de la feſſe, ſi c'eſt aux extrémités poſtérieures; & à la face interne de l'avant-bras, ſi c'eſt aux antérieures. Il ſera moins expoſé à être arraché dans ces endroits, qu'ailleurs; ou on placera un ſéton à l'angloiſe ſous la poitrine. (*Voyez* SETON.) Lorſque la ſuppuration y ſera établie, on aura recours pour les jambes, aux lotions faites avec l'infuſion des plantes aromatiques, ou la décoction des plantes aſtringentes, telles que les orties, la noix de galle, &c., dans leſquelles on ajoutera l'extrait de Saturne, ou la diſſolution de l'égyptiac, de l'alun, des vitriols, &c. La ſuppuration des caurères ſera en raiſon de la diminution de l'écoulement des jambes. Lorſqu'elle commencera à être moindre, il faudra purger avec l'aloës & le jalap. On peut employer alors l'eau d'aliboure ou l'eau jaune des maréchaux; elle réunit le double avantage de reſſerrer & de fortifier. Si ſon effet eſt inſuffiſant, on aura recours à la diſſolution de ſublimé corroſif, ou à celle d'arſénic dans l'eau, ou dans une infuſion aromatique. La doſe en ſera proportionnée à la force de l'écoulement & au plus ou moins d'irritabilité du ſujet malade. Il faut, au ſurplus, ne faire ces lotions, qu'immédiatement avant l'exercice; la tranſpiration abondante qu'il excite, entraînant au-dehors une partie de l'humeur répercutée par l'effet des deſſicatifs, s'oppoſe aux ravages qu'elle pourroit produire à l'intérieur, & dont les ſétons ne ga-

rantiſſent pas toujours. On laiſſera ſubſiſter ceux-ci quelques temps après le deſſéchement des *eaux*, & on les ôtera ſucceſſivement, s'il y en a pluſieurs; le malade ſera purgé une ſeconde fois après la cicatriſation des ulcères qu'ils avoient occaſionnés. On lotionnera les jambes avec le vin chaud, afin de fortifier les parties, comme nous l'avons dit précédemment (XIV.) La teinture d'aloès eſt excellente dans ce cas: on peut la faire à peu de frais avec l'aloës caballin dans le vin.

XVI. L'engorgement ſubſiſte quelquefois long-temps après la guériſon; mais il ſe diſſipe peu-à-peu, par l'exercice, le bouchonnement & les frictions dont nous venons de parler (XIV, XV), lorſqu'il réſiſte à ces moyens, ce qui eſt rare, mais ce qui peut arriver dans des vieux ſujets, on peut avoir recours à l'application du feu. Il faut être, au ſurplus, très-circonſpect dans l'uſage de ce remede, qu'on doit proſcrire ſi le malade eſt jeune, parce que, lorſque les *eaux* reparoiſſent après ſon application, elles ſont preſque toujours incurables. (X, XXVIII.)

XVII. Les eaux aſtringentes, acides, vitrioliques, nitreuſes ou alumineuſes, qui jouiſſent d'une grande réputation chez la plupart des marechaux, employées ſeules, peuvent donner lieu aux accidens dont nous avons parlé (VII), & ne produiſent à l'extérieur que des effets le plus ſouvent momentanés; elles font perdre le reſſort de la peau en la deſſéchant, elle ſe gerce, ſe fend, & laiſſe bientôt reparoître un nouvel écoulement, d'autant plus rébelle alors, qu'on les a employées plus long-temps.

XVIII. On peut donner pendant le cours de ce traitement, & même on doit ſubſtituer aux purgatifs qui fatiguent les animaux & exigent du repos, les diurétiques, les apéritifs & les diaphorétiques, tels que la poudre des bois, celle de racine de gentiane, d'aunée, les martiaux, la fleur de ſoufre, les antimoniaux, les réſines, &c. ſoit en infuſion & en décoction, données en breuvages ou en boiſſon, ſoit en poudre dans le miel, ou avec le ſon ou l'avoine, l'exercice ne peut que faciliter l'effet de ces remèdes, dont le choix dépendra des circonſtances. On inſiſtera d'autant plus ſur leur uſage, que le mal ſera plus ancien (1).

XIX. S'il reſte un écoulement léger mais opiniatre & rebelle à l'action des remèdes, il ne faut pas chercher à le tarir par des moyens plus violens. C'eſt un égoût néceſſaire pour la dépuration de la maſſe, & dont la ſuppreſſion pourroit lui être funeſte; on ſe contentera d'en empêcher les nouveaux progrès par le traitement palliatif. Ce cas, plus fréquent qu'on ne le penſe communément, eſt le triomphe des charlatans, beaucoup plus entreprenans que l'artiſte, parce qu'ils ne connoiſſent & ne redoutent rien; ils employent les deſſicatifs les plus forts, & parviennent à tarir l'écoulement; mais bientôt après, il ſurvient des accidens qu'on eſt loin d'attribuer alors à l'effet des remèdes employés précédemment, & dont l'animal eſt ſouvent la victime.

XX. Apperçoit-on ſur la fin de la guériſon des croûtes dans quelques endroits, ou une pouſſière écailleuſe & farineuſe: ce qui arrive malgré l'attention que l'on a eue de tenir les parties affectées très-propres; & ce qui eſt même un ſigne de dépuration, il faut enlever toute cette craſſe avec la broſſe, & faire quelques légères frictions avec le cérat ou la pommade de Saturne (1). Quelquefois, après la chûte de ces croûtes, la peau reſte dénuée des poils dont la racine a été détruite par l'humeur des *eaux* ou l'effet des remèdes, & ils ne repouſſent plus; mais cette défectuoſité qu'on nomme *artête* ou *queue de rat*, n'eſt déſagréable qu'à la vue, & ne nuit en rien au ſervice de l'animal.

XXI. La *demangeaiſon* eſt-elle vive, & l'animal ſe frotte-t-il juſqu'au ſang, ou porte-t-il la dent

---

(1) Dans cette circonſtance, l'antimoine diaphorétique peut être regardé comme ſupérieur à toutes les autres préparations de ce minéral. (*Voyez* ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE.)

Deſchaux, l'un des profeſſeurs à l'école vétérinaire d'Alfort, m'a rapporté une obſervation d'*eaux aux jambes*, guéries par l'uſage interne du ſafran de mars apéritif, ſans aucune application extérieure, que celle des étoupes sèches.

J'ai employé avec ſuccès la poix réſine, unie à quelques ſels neutres, comme un diurétique puiſſant, ainſi que l'eau ferrée, ou tenant en diſſolution du vitriol de mars, & donnée pour unique boiſſon. L'uſage de ces ſubſtances étoit ſecondé par l'emploi externe des fortifians & des deſſicatifs. Les urines coulent abondamment pendant le temps des remèdes: elles ſont chargées, troubles, blanchâtres, & quelquefois très-épaiſſes.

Cretté de Palluel, maître de poſte à Saint Denis, aſſure avoir parfaitement guéri un de ſes chevaux qui avoit des *eaux* à une jambe, en le mettant à l'uſage de la chicorée ſauvage pour toute nourriture, pendant un mois entier. (*Mémoires d'agriculture publiés par la Société d'agriculture* de Paris, trimeſtre de printemps 1787, pages 215, 216.)

(2) Gely, fils, vétérinaire à Paris, m'a donné l'idée d'une pommade de Saturne, qu'on peut faire ſur-le-champ, en uniſſant l'extrait de Saturne à l'onguent populeum. On proportionne les doſes à la force plus ou moins deſſicative qu'on veut lui donner. L'union ſe fait aiſément par la ſimple trituration à froid. Le mélange acquiert une couleur jaunâtre, & il brunit en vieilliſſant. C'eſt un excellent adouciſſant, deſſicatif.

Digitized by Google

un uſage prudent ; ſi on craint une rechûte, on ſe contente d'employer le traitement palliatif (XIX).

XXVIII. Lorſque les *eaux* ſeront la ſuite de quelques maladies internes, telles que la cachexie, les vers, le farcin, &c., on n'entreprendra la cure des premières qu'après avoir préalablement détruit les ſecondes ; les *eaux* ne ſont alors que ſymptômatiques, & ſouvent diſparoiſſent par le traitement qui convient à la maladie eſſentielle, celles qui attaquent les vieux ſujets, les chevaux entiers ; qui ſont dues à un reſte de gourme, à un lait répandu, à une gale répercutée, à la preſence du farcin, à la mauvaiſe application du feu ; qui exiſtent depuis un laps de temps conſidérable, ou qui dépendent de la conformation vicieuſe de l'individu, ſont très-difficiles à guérir, & le plus ſouvent incurables.

XXIX. En ce qui concerne le traitement palliatif, il eſt intimement lié avec le précédent, dont il fait même la baſe. Il faut éloigner les cauſes le plus qu'il ſera poſſible, diminuer l'action de celles exiſtantes par une propreté exacte &, pour ainſi dire, minutieuſe. Que la température de l'écurie approche, le plus qu'il ſe pourra, en hiver même, de celle de l'atmoſphère ; les animaux ſeront alors bien moins expoſés à la ſuppreſſion de la tranſpiration & à tous les maux qui en ſont les ſuites ; faire ſouvent bouchonner & broſſer les extrémités ; réitérer le panſement de la main, afin de faciliter l'inſenſible tranſpiration ; employer les lotions fréquentes & appropriées, telles que la décoction des plantes émollientes acidulées avec le vinaigre, les infuſions aromatiques, le vin, l'eau végéto-minérale, qui remplit ſouvent toutes les indications ; que l'exercice ſoit conſtant & réglé ; purger de temps en temps l'animal ; en un mot, varier les ſoins & les remèdes ſelon l'état de la maladie & celui du malade. Ces ſecours ont quelquefois ſuffi pour faire diſparoître peu-à-peu des *eaux* qui avoient réſiſté à un traitement plus actif. Souvent auſſi des accidens particuliers qui ont donné lieu à de longues ſuppurations, tels que des maux de garot, des tumeurs & des abſcès ſurvenus à la ſuite de coups, &c., ont produit un ſemblable effet, même ſans aucun traitement extérieur. Ces moyens, quoique dûs au haſard, peuvent encore être entre les mains d'un artiſte habile qui connoit les reſſources de la nature & qui ſait les ménager à propos, d'une très-grande utilité dans le traitement de cette maladie.

XXX. Il eſt aiſé de voir par tout ce que nous venons de dire, que les maladies des extrémités, connues & déſignées dans les différentes provinces & par les hippiâtres anciens & modernes, ſous les noms plus ou moins biſarres que nous avons rapportés (VIII), ſont de la même nature, & produites par les mêmes cauſes que les *eaux* ; elles n'en diffèrent que par les ſignes extérieurs ſous leſquels elles ſe montrent ; ſignes qui ont ſervi à établir entr'elles des dénominations purement arbitraires, d'où réſulte un cahos qui ne peut qu'induire en erreur quiconque veut ſe livrer à l'etude des maladies des brutes. (HUZARD.)

ÉBÈNE DES ALPES, *fauſſe ébène, aubours, cytiſe, cytiſus laburnum L. racemis ſimplicibus pendulis, foliolis ovato-oblongis, L.* Les fleurs & la ſemence de l'*ébénier* des Alpes ſont regardées comme apéritives : on en confit les boutons au vinaigre. Ses feuilles ſont réſolutives.

(MAHON.)

ÉBLOUIR. Surprendre les yeux par une trop vive lumière. (*Voyez* ÉBLOUISSEMENT.)

(CHAMSERU.)

ÉBLOUISSEMENT.

Etat des yeux ſurpris par une trop vive lumière, après avoir été trop long-temps ouverts dans quelque lieu fort éclairé, ou dirigés vers des objets reſplendiſſans, ou appliqués à la contemplation des aſtres ou de quelque phénomène aſtronomique qui attache la vue ſur des corps très-lumineux. A l'occaſion d'un paſſage de Vénus ſur le diſque du ſoleil, obſervé, il y a environ une trentaine d'années, j'ai vu un particulier conſerver un *éblouiſſement* opiniâtre & ſouffrir pendant pluſieurs mois d'une irritation chronique de l'organe immédiat de la vue, au point de ne pouvoir fixer le moindre objet ſans éprouver des douleurs durables dans toutes les communicarions nerveuſes des globes. Ce n'eſt qu'à la longue & avec la précaution d'émouſſer ſes perceptions, ſoit par l'habitation d'une chambre obſcure, ſoit en ſe couvrant les yeux d'un bandeau de crêpe noir en pluſieurs doubles, qu'il eſt parvenu à perdre cet excès de ſenſibilité. (*Voyez* PHOTOBIA.)

(CHAMSERU.)

ÉBORGNER. Faire perdre ou laiſſer perdre la vue d'un œil. Le mot *éborgner* eſt trivial & ſuppoſe aſſez généralement, comme le mot *borgne*, que la perte de la vue eſt jointe à quelque difformité de l'œil très-apparente, tel que l'enfoncement du globe, produit par ſa fonte ou ſon atrophie, &c. (CHAMSERU.)

ÉBULLITION. (*Pathologie.*)

Petites tumeurs qui ſe forment & s'élèvent ſur la ſurface du corps en très-peu de temps. On les attribue ordinairement à l'effervescence du ſang : c'eſt ce qui fait appeller cette éruption cutanée *ébullition de ſang*. Elles ſont de différente eſpèce, & demandent par conſéquent un traitement dif-

Digitized by Google

ferent. (*Voyez* EFFLORESCENCE, ERUPTION, EXANTHÈME.) (*A. E.*) (MAHON.)

ÉBULLITION. (*Mat. méd.*)

L'*ébullition* eſt ſouvent employée pour la préparation des medicamens; mais ce phénomène doit être appliqué aux décoctions & aux divers degrés de cuiſſon que l'on donne aux différens médicamens. (*Voyez* DECOCTION; *voyez* ſur-tout le Dictionnaire de Chimie & de Pharmacie, où cet objet eſt traité en détail.) (FOURCROY.)

ÉCAILLES D'HUITRE. On a fait autrefois uſage des *écailles d'huitre* reduites en poudre, à titre d'abſorbant; mais c'eſt avec une juſte raiſon qu'elles ſont tombées en déſuétude, ou que du moins, celui qui les preſcrit, prouve qu'il a bien peu profité des lumières que la chimie moderne répand ſur la matière médicale. En effet, la poudre d'*écailles d'huitre*, lorſqu'elles ne ſont pas calcinées, contient une terre calcaire unie à l'acide carbonique, un peu d'alcali de ſoude & de muriate de ſoude: c'eſt donc une ſubſtance qui eſt loin d'être dans l'état de ſimplicité qu'elle devroit avoir pour agir purement par ſes qualités abſorbantes; d'ailleurs, l'acide carbonique, en ſe dégageant, lorſque l'acide de l'eſtomac ſe combine avec la terre calcaire, engendre des flatuoſités incommodes. Si au contraire on ſe détermine à adminiſtrer à titre d'abſorbant les *écailles d'huitre* calcinées, on donne une véritable chaux qui peut être nuiſible par ſes qualités cauſtiques, & dont les effets pernicieux ſont encore augmentés par l'action de l'alcali de la ſoude. De quelque manière donc qu'on conſidère les *écailles d'huitre*, on doit les ôter du rang des abſorbans, & tous les medecins éclairés leur ſubſtituent aujourd'hui la magnéſie dont l'expérience conſtate chaque jour les bons effets; je parle de la magnéſie calcinée qui, privée par conſéquent de ſon acide carbonique, ne produit point des flatuoſités incommodes, lorſqu'elle eſt priſe à l'intérieur, & qui ne peut être réduite par la calcination à un état cauſtique comme les terres cretacées. (*Voyez* l'article MAGNESIE.)

Si la chaux tirée des *écailles d'huitre* eſt un mauvais remède à titre d'abſorbant, elle peut remplir d'autres vues dans les maladies, & ſurtout dans les affections calculeuſes de la veſſie, contre leſquelles on a vanté leur efficacité, en y joignant l'uſage du ſavon d'Alicante. On faiſoit prendre, ſoir & matin, un gros de ce ſavon, & on faiſoit boire par-deſſus un verre de quatre onces d'eau de chaux d'*écailles d'huitre*; mais même dans ce cas-là, outre que les *écailles d'huitre* donnent une eau de chaux qui n'eſt pas bien pure, on peut remplir les mêmes vues avec toute autre eau de chaux qui aura en outre l'avantage de la ſimplicité. (*Voyez* EAU DE CHAUX.) (PINEL.)

ÉCARTEMENT DES OS PUBIS, (*Médecine pratique.*)

Ce n'eſt pas une découverte moderne que la connaiſſance de l'*écartement des os pubis*. Hippocrate en avoit parlé dans ſon livre *de naturâ pueri*. Il ajoute même que cette disjonction des *os pubis* a l'avantage de faciliter l'accouchement. Cet état eſt ſi frequent, qu'il n'y a guères de femmes chez leſquelles il n'ait lieu. A la vérité, il n'eſt pas toujours ſenſible au toucher; mais il eſt certain que la ſubſtance ligamenteuſe qui réunit ces deux os & les maintient rapprochés, ſe gonfle conſidérablement dans la geſtation, & par conſéquent opère une disjonction plus ou moins ſenſible entre ces parties dures.

Il eſt bien étonnant qu'un fait qui étoit ſi aiſé à vérifier, & dont les occaſions de certifier l'exiſtance étoient ſi communes, ait été l'objet d'une diſpute ſérieuſe, il y a quelques années, entre des anatomiſtes de Paris, dont les travaux ſont peu & doivent être peu connus. Ceux qui nioient ſa poſſibilité, ſe fondoient ſur ce qu'ils ne l'avoient point obſervée: ſorte d'argument que les ignorans emploient communément, comme s'il falloit s'en rapporter à eux pour ſavoir ce que l'on doit croire & penſer! Ils ajoutoient que la ſimphiſe du pubis, étant conſolidée par un cartilage & des ligamens, il ne pouvoit y avoir d'*écartement* ſans luxation, & par conſéquent déſunion du cartilage d'avec les faces articulaires; que cet état entraîneroit des accidens nombreux; que la réduction en ſeroit longue & pénible; & qu'enfin ces accidens inhérens à la luxation n'ayant point lieu, il en réſultoit que les anatomiſtes d'une opinion oppoſée à la leur, étoient tombés dans une erreur manifeſte.

On a écrit de part & d'autre beaucoup de mauvaiſes brochures; car les contendans ne connoiſſoient pas même les ſources dans leſquelles ils devoient puiſer les exemples qui auroient donné quelque poids à leur ſyſtème. Ils portoient l'ignorance au point de conſidérer cette queſtion comme un point de doctrine abſolument neuf & dont perſonne ne s'étoit occupé avant eux.

Quoi qu'il en ſoit, rien n'eſt auſſi commun que de rencontrer des femmes qui, dans les derniers temps de la geſtion, éprouvent une foibleſſe ſenſible dans les parties du baſſin; foibleſſe qui rend la marche difficile, & qu'elles déſignent elles-mêmes par les caractères diſtinctifs de l'état dont nous parlons; elles diſent qu'elles ſe ſoutiennent mal, & qu'elles ſentent une mobilité dans le baſſin, comme ſi les os étoient déſunis; quelques-unes ne peuvent marcher ſans boiter, tant la déſunion eſt conſidérable. On en a connu qui éprouvoient des douleurs vives dans les articulations, au moindre effort qu'elles faiſoient, ou lorſqu'elles marchoient. Tel étoit l'état d'une femme pour laquelle Morgagni fut conſulté, & dont

Digitized by Google

dont il rapporte l'hiſtoire dans ſa quarante-huitieme épître.

Quelques femmes ſentent en marchant un craquement manifeſte dans les os du baſſin ; on opère le même effet en comprimant les pubis alternativement ; & chez quelques ſujets, on diſtingue très-aiſément le degré de flexion dont ils ſont ſuſceptibles. Cette flexion, au reſte, ne peut avoir lieu que par une mobilité particuliere des iſchions avec le ſacrum : & l'expérience a prouvé un nombre infini de fois, que cette mobilité eſt extrême dans quelques malades. Nous donnerons bientôt des exemples de la déſunion des os qui forment cette autre articulation.

En examinant ce qui ſe paſſe dans la geſtation, on reconnoit manifeſtement les cauſes de la molleſſe des ligamens qui concourent à conſolider les os du baſſin. J'ai déjà dit ailleurs comment la compreſſion opérée par l'uterus augmenté de volume, ſur les gros vaiſſeaux, retardoit la marche des liquides, & les faiſoit ſéjourner plus longtems que dans tout autre état, dans les vaſes dont les parties inférieures ſont compoſées. Nous avons vu par les détails que j'ai expoſé dans l'article que je rappelle, comment l'uterus portoit l'impreſſion de cette gêne de la circulation du ſang, ſur les organes contenus dans le baſſin. Ces apperçus nous font donc concevoir comment les ligamens conſtamment abreuvés pendant la geſtation par une humidité ſurabondante, doivent acquérir une molleſſe étrangère à leur état habituel, & par cette raiſon devenir ſuſceptibles d'une extenſion extrême.

L'obſervation anatomique vient à l'appui de ce raiſonnement. En effet, quand on ouvre le cadavre d'une femme morte dans l'accouchement ou peu de tems après, on trouve les ligamens relâchés & gonflés par une grande quantité d'humidité ; la ſolidité des articulations eſt diminuée, très-affoiblie, & quelquefois même les pieces qui les compoſent ſont devenues très-mobiles à la moindre impulſion.

Veſlingius a connu une femme qui, dans les derniers mois de ſa groſſeſſe, ſentoit vaciller les os pubis & les iſchions. Il n'eſt pas rare de diſtinguer par le tact la ſéparation des pubis chez les femmes enceintes.

On a cru que des vices particuliers des fluides donnoient naiſſance à cette molleſſe des ligamens qui aſſujetiſſent les os articulés ; on a attribué cette déſunion au vice vénérien, ſcrophuleux, ſcorbutique & à d'autres germes de dégénéreſcence. Cette opinion eſt dénuée de preuves. Nous ne voulons pas nier que des femmes attaquées de quelqu'une des maladies citées plus haut, n'aient éprouvé dans la geſtation l'*écartement des os*, qui fait le ſujet de cet article ; mais nous affirmons avec tous les obſervateurs exacts, que des ſujets dont le ſang étoit auſſi pur qu'on puiſſe le deſirer, ou qui au moins n'avoient point & n'ont point eu après leur accouchement ces maladies particulières, n'en étoient pas moins expoſés à l'*écartement des os* du baſſin. Nous pouvons aſſurer même avoir obſervé cette eſpece de déſunion dans des femmes qui jouiſſoient habituellement d'une bonne ſanté, & qui l'ont conſervée après leur accouchement. Il réſulte de ces faits que les vices des humeurs dénoncés ci-deſſus, n'étoient pas chez les femmes dont nous parlons, la cauſe de la déſunion des os innommés.

On a dit auſſi que les efforts de l'accouchement opéroient ſeuls cet *écartement*. Nous ne nions pas que des contractions violentes qui pouſſent les viſcères du bas-ventre vers la cavité du baſſin, & que les difficultés qu'éprouvent quelques fœtus à parcourir le trajet qu'ils doivent franchir, ne ſéparent les os du baſſin ; mais cette cauſe toute naturelle, n'eſt point la ſeule qu'on puiſſe reconnoître, car ſi cet *écartement* exiſte quelquefois (comme cela eſt prouvé par des faits nombreux) avant le travail de l'enfantement, ce n'eſt plus aux efforts que fait la mere pour accoucher qu'il faut en rapporter l'origine : ces efforts ſans doute ſont bien capables d'augmenter une déſunion commencée, & quelquefois de rendre ſenſible celle qui n'étoit pas reconnoiſſable par ſes ſignes & par ſes effets ; & dans quelques circonſtances, de la déterminer entièrement ; mais il n'en eſt pas moins prouvé qu'elle exiſte indépendamment d'eux, antérieurement à eux, & que c'eſt à l'état de laxité des ligamens qu'elle doit ſa véritable origine.

La laxité à ſon tour dépend de l'humidité ſurabondante entretenue par l'effet de la groſſeſſe ; mais ſi cette cauſe étoit la ſeule qu'on pût reconnoître dans l'*écartement des os* du baſſin, il faudroit admettre un *écartement* preſque toujours uniforme de ces mêmes os chez toutes les femmes ; or il s'en faut bien que la choſe ſe paſſe ainſi, car celles qui ont un tempérament ſec, y ſont rarement expoſées : il n'arrive pas non plus de pareils accidens à celles qui ſont exercées par des travaux fatigans, & qui vivent dans des climats où l'air n'eſt pas chargé de brouillards humides.

Le contraire a lieu chez les femmes oiſives, chez celles qui ont la fibre lâche, le tiſſu des parties fin & délicat, qui paſſent leur vie dans l'oiſiveté, les délices de la table, & l'abandon aux plaiſirs.

Les femmes d'un tempérament pituiteux y ſont plus ſujettes que les autres, & parmi celles-ci, les individus qui, avec l'apparence d'une grande force, ſont énervés par une graiſſe molle & abondante.

Telles ſont les cauſes du relâchement qui arrive dans les ligamens des os du baſſin. Les unes, comme on voir, (& ce ſont les dernières dont j'ai fait l'énumération) ſont pré-diſpoſantes, c'eſt-à-dire qu'elles mettent les ſolides dans cet état prochain de ramolliſſement, & que d'autres cauſes venant à ſe joindre à elles, comme cela arrive dans la groſſeſſe, le ramolliſſement mene à la laxité, d'où la diſtention & l'allongement qui ſurvient dans le riſſu de ces parties. Le poids du fœtus & des viſcères du bas-ventre, qui tend toujours à écarter les os du baſſin, trouvant leurs ligamens diſpoſés à s'étendre, deſunit ces os, les écarte les uns des autres, & donne par ce moyen lieu à la maladie dont je vais donner une hiſtoire abrégée.

Il y a trois ou quatre ans que je fus conſulté pour une dame de Langres, qui étoit obligée de paſſer les derniers mois de ſa groſſeſſe dans ſon lit. Il me ſemble au moins que le récit d'après lequel je donnai mes conſeils, rappelle cet événement qui avoit déjà eu lieu dans une groſſeſſe antérieure, mais d'une manière moins marquée que dans la dernière.

La raiſon de cette inaction forcée venoit d'une impoſſibilité abſolue de marcher. A proportion que cette dame approchoit du terme de la geſtation, elle ne pouvoit plus ſe tourner dans ſon lit, parce que les cuiſſes ſuivoient difficilement les mouvemens du tronc ; » on eût dit (*ce ſont ſes expreſſions*) qu'elles étoient diſloquées. » Dans les mouvemens indiſpenſables que les beſoins habituels la forçoient d'exécuter, on ſentoit les deux *os pubis* qui ne conſervoient plus le même niveau; enſorte que non-ſeulement leur *écartement* étoit ſenſible, mais ils ſuivoient les atritudes du tronc, de manière que l'un d'eux s'élevoit quelquefois ſenſiblement au-deſſus du niveau de l'autre.

Ces choſes ſe paſſoient ſans grande douleur; il y avoit ſeulement un tiraillement qui étoit accompagné de ſenſibiliré plutôr que de douleur réelle, d'ailleurs une ſorte d'engourdiſſement aſſez ſemblable à celui qui réſulte d'une fauſſe poſition gardée trop long-tems.

Dans cette ſituation qui donnoit aux parents & aux amis de cette dame de vives allarmes ſur les ſuites de ſon accouchement, elle mit au monde, & ſans accident, un enfant très-bien portant. Six ſemaines ou deux mois après l'accouchement, cette dame qui paroſſoit très-bien portante dans ſon lit, ne pouvoit pas encore d'elle-même y changer d'attitude. Son médecin qui avoit été fait accoucheur par le ſubdélégué de cette petite ville, aſſuroit que cette maladie qu'il ne déſignoit pas, n'avoit jamais été obſervée. On appela M. Faure, médecin de cette même ville, qui, ſur le récit qu'on lui avoit fait long-tems avant, avoit reconnu l'*écartement des os* du baſſin. Il s'en aſſura ſur le champ, & annonça la maladie avec les moyens qu'il croyoit convenables à la guériſon. Il prit la peine de me donner un détail exact & de ce qui s'étoit paſſé avant qu'il eût donné ſes conſeils, & de ce qu'il avoit obſervé en voyant la malade.

Je preſcrivis un bandage par lequel on maintiendroit les iſchions avec le ſacrum, & qui fixeroit au moins les pubis en les rapprochant, ſans cependant exercer de compreſſion qui pût bleſſer les chairs, ou agir d'une manière trop incommode. Je crus qu'il fallait en même tems appliquer à l'extérieur des fomentations aſtringentes faites avec une forte décoction de noix de galles, de noix de cyprès, d'écorce du chêne &c. ; qu'il étoit utile de ſaturer cette décoction d'autant d'alun qu'il pourroit s'en diſſoudre; que des compreſſes qu'on en imbiberoit, ſeroient appliquées tour au tour du baſſin, & maintenues dans une humidité continuelle par le moyen du bandage.

J'inſiſtai ſurtout ſur l'emploi des remèdes internes, les plus propres à diſſiper toute humidité ſuperflue, & par conſéquent deſtinés à deſſécher autant qu'il ſeroit poſſible des parties qui avoient été abreuvées par des liquides ſurabondans. D'après ces réflexions, je preſcrivis un purgatif qu'on réitéreroit chaque douze à quinze jours. Il étoit compoſé de ſubſtances toniques. Les autres remèdes conſiſtoient en une infuſion de plantes crucifères & particulièrement des anti-ſcorbutiques, avec égale partie de diaphorétiques. On les donnoit en boiſſons chaudes & édulcorées avec le ſirop des cinq racines apéritives. Pour boiſſon ordinaire à ſes repas, la malade prenoit des eaux minérales ferrugineuſes. Avant ſon dîner, une opiate compoſée de quinquina, de chamœdris & de limaille d'acier porphiriſée ; le tout uni avec le ſirop d'œillet ou de fleurs d'orange. On faiſait des frictions avec des linges chauds ſur toutes les parties du corps, à l'exception du baſſin qui étoit environné, comme on l'a vu plus haut, avec des fomentations aſtringentes.

Le régime de la malade étoit deſſéchant : on lui donnoit preſque conſtamment des viandes grillées & du pain deſſéché au four par une double cuiſſon: on lui permettoit peu d'alimens qui continſſent beaucoup de ſucs. On avoit exclus du nombre de ceux qui lui étoient accordés, les légumes trop aqueux & tous les fruits de la ſaiſon. Dès qu'elle put marcher, on l'exerçoit très-modérément & avec beaucoup de précaution ſur un ſol parfaitement égal, & cet exercice ſe prenoit dans ſon appartement.

Quoique j'euſſe annoncé que cette cure ſeroit longue, (car l'état d'*écartement* étoit exceſſif) la

Digitized by Google

malade fut parfaitement guérie dans l'espace de trois mois.

Cette histoire m'a paru intéressante à rapporter dans cet article : 1°. parce qu'elle est une des plus rares en son genre, par la désunion excessive des os innominés. Dans tous les faits recueillis par les observateurs, je n'en ai point trouvé qui présentât une affection de ce genre, dont la gravité pût lui être comparée. On cite des femmes qui boitoient après l'accouchement, parce qu'il y avoit *écartement des pubis*, & des ischions avec le sacrum, mais on n'en a point connu (au moins les auteurs n'en parlent pas) qui aient été contraintes à passer les derniers tems de la gestation dans leur lit, parce que l'*écartement des os* innominés étoit excessif à ce terme; 2°. parce que le plan de curation qui a été indiqué dans cette circonstance, présente les vues curatives qu'on doit remplir dans cette maladie; 3°. parce que les remèdes ayant opéré une guérison radicale en assez peu de tems, cet exemple donne les apperçus d'après lesquels on peut former le prognostic dans les divers cas de désunion des os du bassin.

Cette maladie, quoique très-facile à guérir, n'a pas toujours eu des suites aussi heureuses que celle dont j'ai donné le récit. J'ai vu, à l'hôpital de la Salpétrière, une fille âgée qui mourut d'hydropisie, à la suite d'obstructions invétérées. Dans la recherche que je faisois des causes de son état, elle me rendit un compte exact de tout ce qui regardoit sa santé dans les tems antérieurs. En me parlant de la claudication qui lui étoit survenue à l'âge de 20 ans, elle parut éluder mes questions. Cependant elle m'avoua que cette infirmité étoit la suite d'une grossesse. Je m'assurai, par un examen exact de tout ce qui avoit accompagné ses couches, que la claudication étoit la suite de l'*écartement des os* innominés, qui n'avoient pas été remis dans leur place, parce qu'elle avoit été forcée de quitter trop promptement son lit & le logement où elle avoit été reçue pour accoucher. La tranquillité dont elle avoit joui pendant quelques semaines avoit diminué l'excès d'*écartement* qui avoit eu lieu lors de l'accouchement, mais le rapprochement complet & la consolidation nécessaire pour maintenir les os articulés dans leur place, avoient été empêchés par un exercice précoce; elle m'assura que quand elle vouloit marcher un peu plus vite qu'à l'ordinaire, elle entendoit quelquefois un craquement semblable à celui de deux os qui se heurteroient l'un & l'autre.

Ce fait me rappelle l'histoire d'un accident semblable dont j'ai lu l'observation avec quelqu'étonnement; mais ma mémoire ne me rappelle pas l'ouvrage dans lequel il est cité. J'ai d'ailleurs un autre exemple de claudication dans ma province & par les mêmes causes. Smellie cite l'observation d'une dame chez laquelle cet *écartement* avoit eu lieu. Il assure que les os du bassin n'ont pas repris dans la suite leur ancienne fermeté. *Tome II, pag.* 1.

Quoique la désunion des os du bassin ne laisse pas ordinairement à sa suite des infirmités semblables à celle que j'ai eu occasion d'observer, elle ne mérite pas moins l'attention des médecins. Quand l'*écartement* est modéré, il se guérit de lui-même pendant que les femmes restent dans leur lit pour attendre la cessation des lochies. Plusieurs d'entre elles ont cependant beaucoup de peine à marcher, ainsi que l'observe Puzos, parce que les ligamens des os innominés sont relâchés; elles ne peuvent se soutenir qu'avec des aides qui supportent presque tout le poids de leur corps: cependant les ligamens reprennent avec le temps leur force habituelle, & la difficulté de marcher disparoît complettement avec le temps.

Il n'en est pas de même de celles chez lesquelles la desunion des os a été portée à l'excès, elles resteroient impotentes si on leur refusoit les secours dont elles ont besoin, parce que le plus léger exercice qui feroit porter le poids du corps sur les os innominés, tendroit tou ours à séparer ces parties qui ne seroient pas suffisamment maintenues par des ligamens trop allongés.

L'observation dont j'ai donné les détails, prouve ces vérités fondamentales qui sont d'ailleurs confirmées par un second fait que j'ai cité, & qui ne laisse pas subsister le moindre doute sur les dangers de ces desunions extraordinaires, & la nécessité d'opposer à leur continuation les moyens les plus efficaces. (CHAMBON.)

ECBOLIQUES, (*Mat. méd.*)

On nomme *ecboliques*, *ecbolica*, les médicamens qu'on a crus propres à procurer la sortie du fœtus dans les accouchemens lents & difficiles, ou à faire naître l'avortement lorsqu'il est devenu nécessaire, par la mort assurée du fœtus & l'état de la mère. Quoiqu'il n'y ait pas de véritables *ecboliques*, il sera parlé de cette classe de remèdes à l'article des EMMENAGOGUES.

(FOURCROY.)

ECCOPROTIQUES, (*Mat. méd.*)

Les *eccoprotiques*, *eccoprotica*, sont des purgatifs doux ou des especes de laxatifs un peu plus forts que les alimens nommés relâchans; c'est une des divisions générales des purgatifs. (*Voyez* le mot PURGATIFS.) (FOURCROY.)

ECCRINOLOGIE, de ἐκκρίνω, *je sépare*: c'est cette partie de la médecine qui traite des excré-

mens ou de l'expulſion des excrémens hors du corps. (*Extr. du Dictionnaire de James.*)

(MAHON.)

ÉCHAUBOULURES, *ſudamina hydroa, puſtules ſudorales.* (*Voyez* DESUDATION & EBULLITION.) (MAHON.)

ÉCHAUDÉ, (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites non naturelles, mais improprement.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section V. Végétaux cuits & prépatés.

L'*échaudé* eſt une pièce de pâtiſſerie faite avec une pâte molle le plus ſouvent détrempée dans du levain, du beurre & des œufs. Il y a des *échaudés* au ſel, dans leſquels on ne met que du ſel, ſans beurre ni œufs, ce qui forme une pâte lourde & de difficile digeſtion; il y en a au beurre, dans leſquels on ne place ni ſel ni œufs, & aux œufs, dans leſquels on ne met que des œufs. Les meilleurs ſont ceux où entrent ces différentes ſubſtances, dans des proportions bien combinées. Cet aliment eſt toujours un peu peſant, & convient peu aux mauvais eſtomacs. (MACQUART.)

ÉCHAUFFANS, (*Thérapeutique.*)

Il ſemble d'abord qu'on ne doive entendre, par ce mot, qu'une cauſe quelconque, qui en agiſſant à l'extérieur ou à l'intérieur du corps humain, a la propriété d'augmenter la chaleur animale. S'il en étoit ainſi, il ne s'agiroit que de ſavoir ſi la chaleur humaine a un terme (1) fixe dans l'état de ſanté, ſi elle offre de grandes variations dans l'état de maladie, s'il importe dans quelque cas de l'augmenter, & ſi on a, en général, des moyens bien conſtatés par l'expérience pour produire cette augmentation. Mais comme ce qu'on appelle *échauffement* offre une idée bien plus compliquée que celle d'une ſimple augmentation de chaleur animale, il eſt important de le definir avec autant de préciſion que peut le permettre un objet ſouvent vague & indéterminé dans le ſens qu'on lui donne. L'échauffement eſt, en général, un état de toute l'habitude du corps qui peut ſe rapprocher plus ou moins de la fièvre. Ses ſymptômes ſont un ſentiment général de chaleur, quelquefois avec une ſéchereſſe marquée de la peau, & d'autrefois, avec une ſueur actuelle, une ſoif plus ou moins vive, de fréquentes envies d'uriner & une évacuation d'urines rouges & ſérides, la conſtipation, la rougeur du viſage, quelquefois des ſaignemens de nez durant la jeuneſſe, ou bien des paroxiſmes d'hémorroïdes dans l'âge adulte ou la vieilleſſe, l'inſomnie ou bien un ſommeil léger, inquier & interrompu, une pente plus marquée pour les plaiſirs de l'amour, des picotemens à la peau, des ardeurs dans les reins, enfin, un état général d'irritation qui a plus ou moins d'intenſité ſuivant une foule de circonſtances où peut ſe trouver l'individu. Il peut être paſſager ou durable, & réunit en plus ou moins grand nombre les ſymptômes qui viennent d'être rapportés ou même être accompagné de beaucoup d'autres, s'il eſt compliqué avec d'autres affections ou maladies.

Les ſubſtances ou les moyens quelconques qui peuvent produire à un degré plus ou moins marqué, les effets qui viennent d'être décrits, ſont connus ſous le nom d'*échauffans.* Boerrhave, en partant toujours de ſes principes mécaniques comprend, ſous ce nom, tout ce qui augmente la force de la circulation en ſtimulant les ſolides ou en imprimant un nouveau mouvement aux fluides; mais cette explication eſt contraire au réſultat des expériences les plus directes, puiſque Home, médecin d'Edimbourg, en comparant les variations que ſubiſſoit le pouls dans les maladies, avec les degrés de la chaleur animale, a reconnu qu'il n'y avoit point de proportion certaine entre l'accroiſſement ou le décroiſſement de la viteſſe du pouls, & les degrés de la chaleur. En abandonnant donc cette manie ſurannée d'expliquer le mode d'action des médicamens, & en s'en tenant à ce qui tombe ſous nos ſens, on ne peut s'empêcher de mettre au rang des *échauffans* un grand nombre de remèdes qui agiſſent viſiblement de cette manière ſur le corps humain & qui produiſent plus ou moins les ſymptômes de l'échauffement rapportés ci-deſſus. C'eſt ainſi qu'on doit mettre de ce nombre la boiſſon de l'eau chaude, du thé, & des autres infuſions aromatiques. On ne peut refuſer les mêmes propriétés au vin, aux liqueurs ſpiritueuſes, aux

(1) On ſait que le thermomètre de Farenheit avoit, dans ſon origine, pour terme ſupérieur, le point de la chaleur humaine que ce phyſicien regardoit comme invariable du moins dans l'état de ſanté, car on ne peut méconnoître que cette chaleur ne ſoit ſuſceptible de divers degrés par l'influence des paſſions violentes, de l'exercice des corps, des maladies, &c. Mais ſi on s'en rapporte aux expériences de Boerrhave, de Bergen, de Ludolf, de Schwenke, &c., il ſemble que la chaleur humaine peut embraſſer dans des individus ſains & bien conſtitués, une latitude d'environ huit degrés de thermomètre de Farenheit, ce qu'on ne peut guères ſe perſuader, & ce qui peut être le produit de quelque erreur, ſoit dans la manière de faire l'expérience, ſoit dans la conſtruction des inſtrumens dont on s'eſt ſervi. Ce qui le confirme, c'eſt que d'autres obſervateurs très-exacts, comme Réaumur, Deluc, Maret, Vanſwieten, &c., après avoir répété pluſieurs fois leurs expériences, ont obtenu conſtamment des réſultats bien différens & renfermés dans une latitude bien plus reſſerrée.

Digitized by Google

alcalis volatils tirés des animaux ou des végétaux, aux eaux diſtillées des plantes actives, aux décoctions, infuſions & extraits des plantes alcalines, à tous les compoſés où entrent des principes des plantes âcres, amères ou aromatiques, aux huiles eſſentielles, aux réſines, aux gommes-réſines, aux martiaux, aux ſudorifiques, aux diurétiques, aux aphrodiſiaques. (*Voyez* tous ces articles.)

Le médecin qui n'admet que des idées nettes & préciſes, borne à ces notions ſimples & au réſultat d'une expérience générale le vrai caractère des *échauffans*; ceux au contraire qui n'ont jamais appris à généraliſer leurs idées & qui partent des principes vagues qu'on apprend dans les écoles & ſi ſouvent dans les livres, prétendent pénétrer le ſecret de la nature & deviner par quels reſſorts cachés les vertus des médicamens s'exercent ſur le corps humain. C'eſt ainſi qu'ils mettent dans la claſſe des *échauffans* des prétendus inciſifs, des atténuans qui briſent, qui fouettent le ſang, qui augmentent les oſcillations des ſolides, &c. Il eſt temps d'abandonner ce ſtérile jargon de l'école, de bannir tous les mots qui ne préſentent point un ſens direct & conforme à l'obſervation ou à l'expérience, & de rendre à la médecine ſa dignité en la replaçant au rang qu'elle mérite d'occuper parmi les ſciences naturelles.

Il doit paroître bien étonnant que l'emploi des *échauffans* dans les maladies, qui eſt ſi bien conſtaté par les médecins exacts, donne encore lieu à des opinions ſi diverſes parmi les praticiens, que les uns en faſſent un abus manifeſte, ſur-tout dans les maladies éruptives, tandis que les autres en donnant dans un excès oppoſé, portent l'uſage des rafraîchiſſans juſqu'à une ſorte de fanatiſme; les premiers, comme emportés par des principes que ſe fait le vulgaire ſur l'avantage qu'il y a de porter à la peau & de chaſſer un prétendu venin qui conſtitue les fièvres d'eruption, s'en tiennent à une méthode *échauffante* & troublent ſouvent la marche de la nature en voulant la diriger; les autres, frappés des abus & des inconvéniens qui réſultent d'une ſemblable pratique, veulent en éviter juſqu'aux moindres traces, ne voient devant leurs yeux qu'une certaine diathèſe inflammatoire qu'ils s'empreſſent de combattre à toute outrance & en généraliſant trop leur méthode, la rendent quelquefois très-pernicieuſe. J'ai vu un jeune élève de Tronchin forcer un adulte qui étoit tout couvert de petite vérole, à ſe tenir en chemiſe, durant le mois de novembre, devant une fenêtre ouverte, & lui prodiguer à proportion tous les moyens de le rafraîchir. Le malade ſuccomba, ſoit à la maladie, ſoit à la méthode du traitement; mais c'étoit-là le ſyſtême du maître, & on ſe ſeroit bien gardé de s'en départir. Il faut ſans doute, comme le remarque Sydenham & comme tous les obſervateurs en conviennent, éviter d'étouffer le malade ſous le poids des couvertures, de le tenir dans une étuve & de lui prodiguer les médicamens les plus *échauffans*. Mais ne peut-on éviter cet abus ſans tomber dans un autre extrême? (*Voyez* art. PETITE-VEROLE.)

Il eſt curieux de voir dans les ouvrages des Galéniſtes, les diſtinctions qu'ils font des divers degrés d'*échauffans*, en parlant des diverſes ſubſtances végétales ou animales, & les claſſer avec confiance, ſuivant une échelle d'énergie dont il eſt impoſſible à l'eſprit humain de fixer la meſure; telle plante, diſent-ils, eſt chaude & sèche dans le premier degré; telle autre dans le ſecond ou le troiſième degré. Ne diroit-on pas, à les entendre, qu'ils avoient un thermomètre qui leur ſervoit à fixer cette meſure, tandis qu'ils manquoient des connoiſſances mêmes qui réſultent aujourd'hui de l'analyſe végétale? Combien la nuée des commentateurs de Galien a été ſur-tout ardente à donner du développement à ces diſtinctions ſcientifiques qui n'exiſtoient que dans leur cerveau? Les méchaniciens, qui ſur les traces de Boerhaave ont voulu expliquer la génération de la chaleur animale par leurs principes de phyſique & la rapporter au frottement que les fluides éprouvent dans les vaiſſeaux, n'ont pas été plus heureux; & comment n'ont-ils point reconnu que tout ce qui ſe paſſe dans la nature atteſte la fauſſeté de cette opinion, & qu'on n'a jamais vu s'échauffer aucun fluide avec quelque rapidité qu'il ſe meuve dans ſes conduits? On a fait dans ces derniers temps une application plus heureuſe de la phyſique à la production de la chaleur animale, lorſqu'on l'a aſſimilée à la combuſtion. En effet, ſuivant les modernes, l'air oxygène ſe décompoſe en paſſant par les poumons; ſa baſe ſe combine avec le ſang pulmonaire & dans ce paſſage à un état fixe, ſa chaleur ſe dégage & ſert par conſéquent à maintenir le corps de l'homme dans une température peu variable. L'état comparatif des animaux qu'on appelle *à ſang chaud* & de ceux *à ſang froid*, les exemples rapportés par de Haen, Home, Whitt, Sydenham, Storck, &c., de femmes hyſtériques, dont le corps, pendant le paroxiſme, eſt devenu froid comme un cadavre; enfin, le changement que l'air éprouve par la reſpiration, viennent à l'appui des opinions des médecins qui ſe fondent ſur la chimie pour expliquer l'origine de la chaleur animale, & qui admettent une décompoſition de l'air inſpiré d'une manière analogue à la combuſtion. Mais ces connoiſſances peuvent-elles répandre de nouvelles lumières ſur la matière médicale & ſur la manière d'agir des *échauffans*?

On n'eſt pas moins autoriſé à attribuer la propriété d'*échauffer* à certains aliments qu'à une certaine claſſe de médicaments, puiſque parmi les ſubſtances propres à ſervir à la nourriture des

hommes & des animaux, il y en a qui réuniſſent des principes aromatiques, âcres & ſtimulans, & qui par leur uſage plus ou moins prolongé, ou par la quantité qu'on en prend à l'intérieur, peuvent produire des ſymptomes plus ou moins marqués d'*échauffement*. On peut citer pour exemple le creſſon, les oignons, l'ail, les cornichons, l'origan, la ſarriete, l'hyſſope & toutes les combinaiſons des aſſaiſonnemens ordinaires avec les ſubſtances qui ſont propres à nourrir. L'effet *échauffant* de ces alimens eſt ſi marqué, que pour peu qu'une perſonne ſoit d'une conſtitution irritable ou ſujette à des affections curanées, rhumatiſmales, gouteuſes, &c., elle en reſſent promptement l'impreſſion. Il en eſt de même des liqueurs fermentées ou ſpiritueuſes & de toutes leurs compoſitions, du café, du thé, du chocolat à la Vanille, & autres objets d'un régime habituel qui, continues plus ou moins long-temps, ou pris avec plus ou moins d'excès, peuvent produire des effets *échauffans*, mais dont l'impreſſion s'affoiblit en général par la coutume. Il faut même remarquer que ce n'eſt que par le moyen d'un régime ſoutenu qu'on peut produire des effets permanens & ſoutenir les forces de la vie. Que ſert, par exemple, de faire adminiſtrer de temps en temps une petite doſe d'une potion cordiale à un malade artaqué d'une fièvre maligne & de l'abandonner ainſi à lui-même, c'eſt-à-dire, de le livrer à une mort certaine, tandis que de petites doſes d'un vin généreux, ſouvent répétées, remédieroient d'une manière très-efficace à la proſtration des forces & en rendant à la nature la liberté de ſa marche, contribueroient à une heureuſe terminaiſon de la maladie ? Il en eſt de même dans pluſieurs maladies de langueur, dans la leucophlegmatie, dans les affections œdémateuſes, où l'action des ſtimulans & des *échauffans* peut devenir ſi efficace à l'aide du régime.

Il faut cependant obſerver que rien n'eſt plus ordinaire que l'abus qu'on fait du mot *échauffant* dans l'uſage de la vie. On met arbitrairement dans cette claſſe des ſubſtances qui n'ont qu'un effet purement nutritif, en leur attribuant vaguement la propriété d'*échauffer*. C'eſt ce qu'ont ſouvent fait & que font encore quelques médecins en interdiſant à certaines perſonnes les bouillons de bœuf, la chair des vieux animaux, & ſur-tout celle des mâles, des animaux laſcifs, ſous prétexte qu'ils peuvent produire des effets *échauffans* & nuiſibles. N'eſt-ce pas là ſe conduire moins par l'expérience que par des théories ſurannées de galéniſme ? On peut dire la même choſe du ſucre, contre lequel des médecins même, inſtruits, ſe laiſſent prévenir, quoique Rouelle l'aîné, dont le nom eſt d'un ſi grand poids, n'ait ceſſé de le faire regarder comme une ſubſtance purement alimentaire. Il le conſidéroit même comme le pain le plus parfait ; il en mangeoit lui-même en grande abondance & il en recommandoit fortement l'uſage aux autres. On peut voir dans un ouvrage de Durrône, *ſur la canne à ſucre*, des exemples nombreux de perſonnes qui ont fait un très-grand uſage du ſucre, & dont la vieilleſſe a été longue & ſans infirmités. J'ai vu moi-même l'exemple d'un enfant que ſa mère avoit entrepris en vain d'allaiter, & qui fut nourri, les deux premières années de ſon âge, avec des boiſſons & des alimens ſucrés, au point qu'il conſommoit plus de deux livres de ſucre par ſemaine. On voit rarement un enfant mieux portant, & il eſt déjà à ſa cinquième année. Je puis atteſter n'avoir jamais remarqué en lui le moindre ſymptôme d'*échauffement*.

On ne peut s'empêcher de mettre dans la claſſe des *échauffans* d'autres cauſes paſſagères ou permanentes, comme l'influence des climats, des ſaiſons où la chaleur eſt plus ou moins forte. (*Voyez* CLIMAT, ÉTÉ, SOLEIL.) Un exercice violent eſt auſſi un puiſſant *échauffant*. On ne peut refuſer cet effet aux veilles prolongées, à l'exercice de l'acte vénérien, au jeûne, aux auſtérités, aux méditations profondes, à une étude opiniâtre. (Conſultez ſéparément chacun de ces articles.) Ce ſont là des *échauffans* proprement dits, & ils ne diffèrent, pour les effets, des médicamens qui portent ce nom, que parce que l'action des premiers n'eſt efficace qu'à la longue, & qu'ils peuvent produire un *échauffement* plus conſtant, plus opiniâtre, & même d'une nature chronique. Quelquefois cependant, par le concours de pluſieurs circonſtances, l'*échauffement* peut parvenir à un tel degré d'intenſité, qu'il ſimule une maladie aiguë, d'un caractère très-alarmant. Galien en rapporte un exemple très-frappant. Un jeune homme avoit fait une longue courſe par un temps très-chaud & à travers des lieux arides & ſablonneux. A ſon arrivée à Rome, il s'étoit rendu au parc des exercices, ſelon l'uſage antique, & il y avoit pris une part active. Il rentra dans ſa maiſon & il fut encore agité par une querelle ſurvenue entre deux de ſes amis. Il éprouva bientôt après des friſſons, auxquels ſuccédèrent une chaleur brûlante. Des médecins qui furent appellés, jugèrent que c'étoit une fièvre aiguë ordinaire, & ils furent d'avis d'attendre le troiſième jour pour agir. Galien, dirigé par la nature des cauſes qui avoient précédé, conſeilloit au contraire au malade de prendre un bain tiède prolongé & de faire uſage d'une nourriture humectante. L'avis contraire prévalut, & le troiſième jour, le malade ſe trouva preſque ſans pouls, ſans chaleur & ſans mouvement. Le deſſèchement où il étoit réduit, & ſa foibleſſe extrême lui permettoient à peine de remuer la langue. On rappella Galien qui reprit ſon premier plan, malgré les autres médecins qui manifeſtoient hautement leur improbation de ce qu'on donnoit des bains & des alimens

Digitized by Google

au commencement d'une maladie aiguë. Le ſage diſciple d'Hippocrate ne leur répondoit que par des faits propres à les confondre ; car ſi on ceſſoit ſa pratique avant l'exacerbation, le malade retomboit dans un état extrême d'accablement & de froid univerſel ; il revenoit au contraire à lui-même ſi on la reprenoit, & il recouvroit ſes forces & l'uſage de ſes ſens. La guériſon fut complette dans quelques jours ; mais malgré des circonſtances auſſi frappantes, les autres médecins n'en perſiſtèrent pas moins dans leur première opinion, tant l'influence de la routine eſt puiſſante ſur les eſprits ordinaires.

Je ne dois point terminer l'article des *échauffans* ſans parler de ceux qui ont obtenu la plus grande vogue & qui ont été jadis recommandés par une aveugle crédulité, ſous prétexte qu'ils avoient en eux la ſingulière propriété de réſiſter à l'action de certains poiſons ou venins. On les connoît ſous le nom d'*alexipharmaques*. (*Voyez* cet article.) Il y en avoit de communs & de propres, d'internes & d'externes. On les employoit contre la peſte, contre les fièvres, les morſures des animaux enragés, &c., & on croyoit qu'ils alloient porter leur impreſſion directe ſur une partie déterminée, ou ſur un principe délétère répandu dans toute l'habitude du corps. On étoit ſi perſuadé de l'efficacité de certains alexipharmaques, qu'on imaginoit que leur ſimple application à l'extérieur ſuffiſoit pour attirer le principe vénéneux en-dehors, & qu'on ſecondoit leur action par leur mélange avec des épiſpaſtiques. Il ſeroit ſuperflu de réfuter des opinions qui ne ſont fondées que ſur des préjugés & une aveugle prévention, & il ſuffit de renvoyer à l'immenſe Antidotaire de Myrepſus, ſi on veut ſe donner le ſpectacle des idées ridicules dont l'ancienne matière médicale a été ſurchargée. (PINEL.)

ÉCHAUFFANS. (Alimens.) (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Les *échauffans* ſont des alimens qui augmentent la chaleur des organes, leur donnent en conſéquence un ton & une activité plus grande que celle qu'ils ont naturellement, ou impriment aux forces vitales une énergie trop conſidérable. On trouvera dans ce Dictionnaire, à l'article ALIMENT, tome I, ce qu'on doit penſer ſur ce genre d'alimens.

En général, on peut plutôt regarder comme *échauffans*, les corps qui ſervent à l'apprêt des alimens, que les alimens eux-mêmes ; car ceux qui ſont reconnus comme très-nourriſſans, ne peuvent être regardés comme *échauffans* juſqu'à un certain point dans le ſens de notre définition ; mais il faut, pour qu'ils le deviennent, qu'on les prenne en grande quantité & qu'ils ſoient mêlés à des ſubſtances qui ſont elles-mêmes irritantes. (*Voyez* ASSAISONNEMENS.)

Les ſubſtances animales, le pain, les farineux, les boiſſons ſpiritueuſes, pris immodérément, peuvent échauffer, c'eſt-à-dire, porter dans les organes une activité trop conſidérable, & capable de les irriter & de les ſurcharger : dans ces circonſtances, rien de plus conforme à la raiſon que de ſe priver de ce que l'expérience a appris pouvoir nuire, quand, après des grands repas, des alimens trop aſſaiſonnés, ou pris en trop grande quantité, ont porté le feu dans tout l'individu ; la diète, de l'eau, des lavemens & des bains, ſeront ſuffiſans pour rétablir le calme dans toute la machine & lui rendre le juſte équilibre qu'elle a perdu.

On peut encore regarder comme *échauffans*, ou comme propres à échauffer certaines actions phyſiques ou morales qui étant trop prolongées ou trop répétées, irritent & portent le trouble dans les fonctions : c'eſt ainſi que les exercices trop violens & les occupations de l'eſprit ou de l'ame trop longues ou trop fortes, peuvent échauffer & déranger la bonne organiſation qui conſtitue la ſanté. On voit que le repos phyſique & moral, les rafraîchiſſans, l'eau ſur-tout en bain & intérieurement, doivent relâcher & rappeller l'équilibre qui a été interrompu. Ces moyens ſuffiſent quand il n'y a pas encore d'organes eſſentiellement affectés. (MACQUART.)

ÉCHAUFFANS. (*Mat. méd.*)

Les *échauffans*, *calefacientia* ſont tous les remèdes capables d'augmenter le mouvement & la chaleur dans l'économie animale.

Lorſqu'il exiſte des ſymptômes entièrement oppoſés à ceux qui exigent des rafraîchiſſans, c'eſt-à-dire, lorſque le mouvement des fluides eſt trop lent, on doit mettre en uſage les *échauffans*. Quoique ces remèdes accélèrent en effet le mouvement des fluides, ils ne le font qu'en agiſſant ſur les ſolides & en augmentant leur énergie. Auſſi, tout ce que nous avons dit des toniques corroborans ou fortifians & des cordiaux, peut-il s'appliquer aux *échauffans*. Nous ajouterons ſeulement ici que les ſels neutres amers & les martiaux ſont les principaux remèdes de cette claſſe qui appartiennent au règne minéral.

On range auſſi dans cette claſſe toutes les plantes aromatiques, & qui contiennent de l'huile eſſentielle ; les fleurs odorantes, les racines, les écorces & les bois amers.

Enfin, on doit compter au nombre de ces médicamens les ſubſtances aromatiques & réſineuſes

du règne minéral ; telles que la bile des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, le castoréum, le musc, la civette.

Ces médicamens sont ordinairement pris dans les classes des cordiaux, des stimulans, des irritans, des sudotifiques, &c.

Lorsqu'on emploie ces diverses substances comme des simples *échauffans*, on doit suivre avec attention leurs effets, afin d'en interrompre à propos l'usage. En effet, dès que les solides ont repris la force & le ton qui leur sont nécessaires, si l'on continuoit l'administration des *échauffans* au-delà de ce terme, ils produiroient un trop grand effet & deviendroient bientôt nuisibles. Il y a quelques circonstances où les *échauffans* sont indiqués ; mais c'est presque toujours comme fortifians ou stimulans. On les donne aussi souvent comme sudotifiques : en général, il est très-peu de cas où il n'y ait que l'indication d'échauffer à remplir, & alors on donne les *échauffans* comme cordiaux. (FOURCROY.)

ÉCHAUFFEMENT. C'est une phlogose superficielle. Elle est occasionnée par le frottement, lorsque deux portions de la peau sont frottées l'une contre l'autre par le mouvement du corps ; elles deviennent rouges & légèrement enflammées ; il y a cuisson & douleur. Si le frottement est continué pendant quelque temps, ou renouvellé souvent, alors il peut se faire une érosion dont l'effet est à-peu-près le même que celui de la brûlure. Les enfans sont sur-tout sujets à cette sorte d'*échauffement*, à cause du séjour de l'urine dans les plis de la cuisse. L'eau froide, le cérat, la craie, la sciure de bois, &c., sont les moyens que l'on emploie (avec le repos) pour faire cesser cette légère phlogose. (CAILLE.)

ÉCHAUFFER (S'). (*Hygiène.*)

Partie III. Règles d'hygiène.

Classe II. Pour les hommes considérés individuellement.

Ordre II. Régime des choses de la 5e. classe.

On dit qu'on s'*échauffe* lorsqu'on fait des exercices violens & long-temps continués ; dans ces circonstances, le corps est long-temps & fortement agité ; la circulation du sang est accélérée, & souvent poussée dans des extrémités capillaires des vaisseaux, où elle n'a pas coutume de pénétrer. C'est ce qui les fait rompre quelquefois, augmente infiniment la chaleur par des frottemens plus considérables & plus soutenus, occasionne la dissipation de la partie la plus tenue & la plus déliée des fluides, souvent produit leur épaississement & leur état inflammatoire. Les solides irrités, les fluides altérés, font naître des fièvres ardentes, des pleurésies, des fluxions de poitrine, des hémorrhagies, des maladies bilieuses & d'engorgement, des fièvres lentes nerveuses : enfin, la dépense excessive qui a été faite du fluide nerveux, finit par amener l'épuisement.

Pour prévenir ces maux, il ne faut pas s'*échauffer* trop fort en s'excédant de travail & d'exercice. Si des circonstances, qu'on ne peut renvoyer, forcent à s'*échauffer* au-delà des bornes, alors il convient de faire usage des boissons légèrement rafraîchissantes & délayantes, pour humecter les organes & empêcher les effets d'un grand travail. L'eau avec du vinaigre, du jus de citron, un peu de vin & tout autre acide, suffira pour tempérer l'effervescence des humeurs. Le repos, une nourriture légère & peu considérable, rendront le calme & suffiront pour rappeller des forces abattues.

Lorsqu'on sera excessivement *échauffé*, alors l'eau froide, seule ou avec des acides, devient pernicieuse : le vin, la bierre, le cidre & les liqueurs spiritueuses & fermentées, conviennent beaucoup mieux. (MACQUART.)

ÉCHIMOSE. (*Médecine légale.*) (*Voy.* MORT VIOLENTE.) (MAHON.)

ÉCHINOPHTALMIE. (*Maladie des yeux.*)

Inflammation des paupières dans les parties garnies de cils. Ce mot vient de ἐχῖνος, hérisson, &c. Le gonflement inflammatoire produit une saillie monstrueuse des poils en élargissant les arcs des tarses & des bords de chaque paupière, au point de leur donner plusieurs lignes de surface, depuis la racine des cils jusqu'aux pores ciliaires. Ce phénomène a lieu, sur-tout, lorsque le phlegmon des paupières se termine en abcès ou en gangrène, & il disparoît, soit avec la suppuration, soit avec la chûte de l'escharre. (CHAMSERU.)

ÉCLAIRE. (*Mat. méd.*) (*Voy.* CHÉLIDOINE.)

ÉCLAMPSIE, *ecclampsia* de ἐκλαμπίζω, *calces jacto.* (*Nosolog. method.*)

Espèce de convulsion, marquée sur-tout par l'agitation des extrémités inférieures. *L'éclampsie* a de commun avec l'*épilepsie* l'abolition plus ou moins complette des sens, ou la perte de connoissances : la différence est que de ces deux maladies qui appartiennent également aux SPASMES CHRONIQUES de *Sauvages*, la première est aiguë, soit rémittente, soit continue ; & la seconde est périodique & chronique. Cullen a fait de l'une & de l'autre un même genre sous le nom d'*épilepsie*. (CHAMSERU.)

ÉCLECTIQUE. (Secte) Les méthodiques, qui ne s'accordoient guères entre eux, donnèrent lieu à l'invention de quelque nouveau système ;

&c

& de leur ſecte ſortit l'*éclectique*, dont Archigène d'Apamée, qui pratiqua la médecine à Rome au commencement du deuxième ſiècle, ſous Trajan, eſt regardé comme le chef. Ceux de la ſecte *éclectique*, ou choiſiſſiante, faiſoient profeſſion de tirer de chacune des autres ce qu'ils y trouvoient de meilleur, ſans vouloir ſe ranger d'aucun parti. Un philoſophe d'Alexandrie, nommé Potamon, avoit introduit dans la philoſophie une pareille ſecte environ 50 ou 60 ans avant Archigène; & il eſt probable que celui-ci en a tiré la raiſon de faire de même par rapport à la médecine. On ne voit cependant pas de ce que diſent les auteurs touchant Archigène, en quoi a conſiſté ce qu'il avoit recueilli des autres ſectes. Mais l'ignorance dans laquelle nous ſommes ſur cette matière, ne peut nous empêcher de convenir que les vues de ce médecin ont eu le bien de ſon art pour objet: on convient même généralement que l'eſprit de la ſecte que l'on appelloit anciennement *éclectique*, eſt celui qui ſert encore aujourd'hui de règle aux médecins les plus raiſonnables. Ils ſont dogmatiques dans le fond, mais libres dans leur façon de penſer, l'autorité ſeule ne peut les aſſervir à l'empire des opinions dominantes, avant de les avoir ſoumiſes à l'examen le plus impartial; & ſi enfin ils ſe déterminent à ſuivre les idées des autres, ce n'eſt qu'autant qu'elles ſont avouées par la raiſon, & confirmées par une ſuite d'expériences bien priſes & bien vues.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ÉCORCES. (*Mat. méd.*)

Quoique l'examen de la partie des végétaux qu'on nomme *écorce*, ſemble appartenir excluſivement à la botanique ou à la phyſique végétale; quoiqu'en conſidérant les uſages les plus utiles & les plus généralement répandus de cette partie, on doive plutôt s'en occuper dans l'hiſtoire des arts, on trouvera cependant, en y réfléchiſſant avec beaucoup d'attention, des raiſons importantes pour s'occuper des *écorces* en général dans la matière médicale. En effet, ſi les *écorces* des végétaux ſe reſſemblent en général par leur tiſſu, comme elles ſont analogues par leurs uſages dans le règne végétal, elles doivent auſſi avoir de grands traits de reſſemblance par leur nature intime, & ſe rapprocher juſqu'à un certain point par leurs propriétés médicinales. En inſiſtant ſur ces deux derniers apperçus, les ſeuls qui doivent nous occuper par rapport à la matière médicale, nous reconnoîtrons d'abord que toutes les *écorces* contiennent plus ou moins d'extrait, de réſine, de mucilage ſec & de partie colorante extractive; que tous ces materiaux immédiats des végétaux, ces produits d'une végétation avancée, ſont liés à une quantité ordinairement conſidérable de ſubſtance ligneuſe; que la partie intérieure de l'*écorce* qui touche les feuillets du liber, eſt en général chargée d'un ſuc gommeux, plus ou moins extractif, réſineux & mêlé de fécule verte. Ces materiaux, cette compoſition intime, analogues dans toutes les *écorces*, annoncent une analogie, un rapport exiſtant dans les propriétés médicinales; auſſi, en comparant ces propriétés dans toutes les *écorces* connues, on voit qu'il y a entr'elles, ſinon une analogie parfaite, au moins des rapports remarquables; ainſi, la plupart des *écorces* moyennes ou des feuillets de l'*écorce* ſitués ſous l'épiderme dans les arbres & dans les arbriſſeaux, ſont purgatifs, émétiques, hydragogues, & même ſouvent draſtiques, comme dans le ſureau, l'yèble, les lauréoles, &c. &c. La partie ligneuſe ou dure eſt plus ou moins ſtomachique, aſtringente, anti-périodique, fébrifuge, comme celle de chêne, d'aune, de ſaule, de cinchona ou le quinquina. Il y a donc réellement des rapports entre la ſtructure, le tiſſu intérieur, la nature chimique & les propriétés médicinales des *écorces*. Mais la connoiſſance de ces rapports que les botaniſtes ont déjà entrevus, eſt encore fort incomplette, & c'eſt ce qui fait qu'en conſidérant les *écorces* relativement à leurs propriétés médicinales, les auteurs de matière médicale les ont diviſées en pluſieurs claſſes, en raiſon de leur action ſur l'économie animale. On les diſtingue particulièrement en trois claſſes; 1°. les *écorces* amères & aſtringentes, parmi leſquelles on range le quinquina, la caſcarille, le ſimarouba, le quaſſia amara, le codaga pala; 2°. les *écorces* âcres, purgatives, draſtiques, véſicantes même, telles que celles do ſureau, d'yèble, le garou, &c.; 3°. les *écorces* aromatiques, échauffantes, ſtimulantes, cordiales, comme la cannelle ordinaire, la cannelle géroflée, le *caſſia-lignea* ou la cannelle gluante, le culilawan, l'*écorce* de Winter. Pour connoître enſuite les vertus particulières de chaque *écorce*, on doit les examiner ſéparément; chacune ſera traitée à ſon article dans l'ordre alphabétique. (*Voyez* les mots AUNE, BOURGÈNE, CANNELIER, CARYOCOSTINE, CASCARILLE, CASSE-GÉROFLÉE, CASSIA-LIGNEA, CHÊNE, CITRON, CODAGA-PALA, CULILAWAN, GRENADE, MANGLE, MANGOSTAN, MARONNIER, MERISIER, ORANGE, ORME, POGGEREBA, QUINQUINA, SAULE, SIMAROUBA, SUREAU, TAMARISC, WINTER, YÈBLE, &c.) (FOURCROY.)

ÉCORCES INDIGÈNES.

On ſait que l'*écorce* des arbres eſt la partie du végétal qui reçoit extérieurement la première les influences de l'air, & qu'elle eſt compoſée de trois couches différentes entr'elles; ſavoir, de l'*épiderme*, de l'*écorce moyenne* & du *liber*. L'*épiderme* eſt la peau la plus extérieure; c'eſt une membrane très-fine, toujours tranſparente, communément ſans couleur; élaſtique & un peu poreuſe. L'*écorce moyenne* qui ſe trouve entre l'*épi-*

derme & le *liber*, eſt compoſée de fibres ligneuſes longitudinales, de vaiſſeaux propres & du tiſſu cellulaire. Ce que l'on appelle ici *fibres ligneuſes longitudinales*, ſont de très-petits vaiſſeaux creux, dans leſquels coule la sève. Ils ſont ſimples, ſe collant les uns aux autres ſans anaſtomoſe. Les vaiſſeaux propres ſont des tubes longitudinaux, droits, collés entre les fibres ſéveuſes & remplies du ſuc propre que l'on peut regarder comme le ſang de la plante, tel que le lait dans le figuier & le tithymale, la réſine dans les pins & les piſtachiers, la gomme dans les jujubiers, le ſucre dans la canne, le mucilage dans les mauves, &c. Le tiſſu cellulaire eſt compoſé de véſicules jointes bout à bout, ſans communication ſenſible, placées entre les mailles des fibres ſéveuſes.

Il eſt facile de concevoir, d'après ces conſidérations générales ſur l'*écorce* des végétaux, comment elles peuvent poſſéder les vertus qu'on leur attribue en médecine, puiſqu'elles participent ſi immédiatement à la vertu particulière des ſucs qu'elles contiennent & qu'elles raſſemblent les vaiſſeaux qui ſervent à tranſmettre ces ſucs ou même à les élaborer. Il ſemble que l'*écorce* des arbres eſt la partie où la sève & les principes végétaux abondent davantage. Cependant on a employé juſqu'ici très-peu d'*écorces* en médecine; car on ne compte guères que le quinquina, la cannelle, l'*écorce* de Winter, la *caſſia-lignea*, l'*écorce* de gayac, celle de ſymarouba & la caſcarille; encore, toutes ces *écorces* ſont-elles exotiques, & on ne peut citer que quelques eſſais faits dans la vue d'introduire en médecine des *écorces* indigènes à la place de quelques autres *écorces* qui nous viennent à grands frais de l'étranger. C'eſt ainſi qu'on a cherché à ſubſtituer au quinquina l'*écorce* du maronnier d'Inde (*Hippocaſtanus vulgaris*, *L.*) & il y a pluſieurs exemples de guériſons de fièvres intermittentes, opérées par l'*écorce* de cet arbre. (*Voyez* l'article du MARONNIER D'INDE.) On a auſſi tenté, avec le même ſuccès, l'emploi de l'*écorce* de trois ſortes de ſaules, *ſalix alba*, *L.*, *ſalix fragilis*, *ſalix trianaria*, *L.* L'*écorce* de ces trois eſpèces de ſaules eſt plus ou moins aſtringente & amère, & elle contient quelque choſe de balſamique. On a conſtaté ſon efficacité en France, en Angleterre & en Allemagne, contre les fièvres intermittentes & la gangrène. (*Voyez* article SAULE.) Combien d'autres *écorces* indigènes ne pourroient-elles point être tentées & parvenir, peut-être, à remplacer celles qui ſont exotiques & qui donnent lieu à un commerce d'exportation ſi conſidérable? Mais, telle eſt l'influence de la routine ſur l'art de guérir, que le plus grand nombre de ceux qui l'exercent ne marchent jamais que dans des routes battues, & que les eſſais qui ſemblent d'abord promettre les ſuccès les plus marqués, ſont bientôt abandonnés.

Cependant, ſi on réfléchit ſur ce que l'hiſtoire naturelle nous apprend du caractère particulier de l'*écorce* des végétaux, on ne peut que reconnoître qu'elles ne ſoient ſouvent douées de grandes vertus. On ſait combien de parties aromatiques réſident dans l'*écorce* du cannelier. Quelle heureuſe combinaiſon de principes ne poſſède point le quinquina. L'*écorce* du pin inciſée ne fournit-elle pas la poix & la goudron? Le ſapin, le mélèze, le cèdre, le cyprès, le térébinthe, le lentiſque, &c. nous donnent la térébenthine, le maſtic en larmes, l'encens, le ſandarac; d'autres nous donnent le benjoin, le ſtorax, le baume de Judée, celui de Copahu & toutes les différentes réſines dont on compoſe des vernis, des parfums, des remèdes. N'obtient-on pas la gomme arabique par les mêmes procédés? & ne voyons-nous pas nos ceriſiers & nos pruniers laiſſer écouler à travers l'*écorce* une matière gommeuſe qui, pour le dire en paſſant, a les mêmes qualités que la gomme arabique dont on fait un objet ſi conſidérable de commerce. Suivant Crantz, la gomme de nos ceriſiers & de nos pruniers a parfaitement les mêmes vertus que celle qui nous vient d'Afrique, & un médecin flamand m'a aſſuré qu'il employoit toujours celle-là dans les cas de diarrhée, de dyſſenterie, de gonorrhée, &c., & qu'il n'avoit jamais pu appercevoir aucune différence entr'elle & la gomme arabique. J'inſiſte ſur ces détails pour faire voir combien la matière médicale offre encore de nouveaux eſſais à faire, relativement aux *écorces* de beaucoup d'arbres indigènes, puiſque c'eſt dans ces parties du végétal que circulent les ſucs particuliers qui les caractériſent, & qu'elles doivent, par conſequent, poſſéder une grande variété de vertus médicinales. Il importe d'autant plus d'enrichir ainſi la médecine de remèdes ſimples, que les progrès qu'on a faits en chimie, en botanique & en hiſtoire naturelle, doivent faire proſcrire les formules compliquées qui ne ſont plus célébrées que par l'ignorance ou le charlataniſme & qui mériteront bientôt d'être entièrement miſes en oubli en faveur d'une matière médicale plus conforme aux lumières de ce ſiècle. (PINEL.)

ÉCOULEMENT. (*Médecine légale.*) (*Voyez* SÉPARATION DE CORPS.) (MAHON.)

ÉCOULEMENT DES FLEURS BLANCHES,

— des vuidanges,

— des règles,

— du lait.

(*Voyez* FLEURS BLANCHES, VUIDANGES ou LOCHIES, RÈGLES, LAIT.) (CHAMBON.)

ECPHRACTIQUES, *Ecphractica*. Déſobſtruans, du mot grec ἐκφραττω; nom que quelques auteurs de médecine donnent aux remèdes qui ont la

propriété d'ouvrir les conduits & d'enlever ainſi les obſtructions. C'eſt la même choſe qu'apéritifs. (*Voyez* APERITIFS.) (MAHON.)

ECPHYSE. (*Noſologie méthodique.*)

Vogel entend par *ecphyſe* une éruption de flatuoſités par le canal de l'urèthre ou par le vagin. C'eſt un des genres (CXXIV) du ſecond ordre (apocenoſes) de la ſeconde claſſe (*profluvia*) de ſa Noſologie. (MAHON.)

ECPIESMON, ἔκπιεσμὸς, *expreſſio*, déplacement. (MAL. DES YEUX.) Ce mot eſt employé par Celſe pour ſignifier la ſortie de l'œil hors de ſa cavité, avec augmentation de volume apparente & non-réelle ; ce qui différencie l'*ecpieſmon* du *proptoſis* où la partie antérieure du globe prend du développement par l'extenſion de l'uvée & de la cornée. (*Voyez* LEXIC. CASTEL.)

(CHAMSERU.)

ECPIESMOS, ἔκπιεσμὸς. Chûte de l'œil. *Exitus*, *expreſſio*, *exertio oculi*. (MALADIE DES YEUX.) Amb. Paré a inſéré, d'après ACTUARIUS, *Méth. méd.*, l. 2. c. 7., cette eſpèce d'exophtalmie qui provient, ſoit de quelque coup, ſoit d'une forte fluxion ſur toutes les parties comptiſes entre le globe de l'œil & le fond de l'orbite. L'œil eſt ainſi chaſſé de ſa place & tombe quelquefois juſque ſur la joue par le gonflement & l'allongement exceſſif de tout ce qui lui ſert d'attache. J'ai obſervé ce cas dans une perſonne de 30 ans atteinte du mal vénérien. A meſure qu'une adminiſtration méthodique des frictions mercurielles a été ſuivie pendant l'eſpace d'environ deux mois, l'œil eſt revenu à ſa place, légérement plus ſaillant que l'autre & ſans plus de difformité apparente : mais la vue étoit éteinte dès l'origine du mal & ne s'eſt point rétablie. Il eſt probable que l'extenſion du nerf optique a détruit ſon action. (*Voyez* EXOPHTALMIE.)

(CHAMSERU.)

ECPIEMA ou ECPIESIS de ἐκ & de πύον, *pus* ou *matière* ; amas de pus, vomique ou abcès ſuppurant. (Dictionnaire de James.) (MAHON.)

ÉCREVISSE, (*Mat. méd.* & *Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Animaux.

Cancer fluviatilis, *Offic.*

Gamarus ſive aſtacus fluviatilis, Vorm. Rond.

Cancer macrourus roſtro ſuprà ſerrato, baſi utrinque dente ſimplici."

L'*écreviſſe* eſt un inſecte cruſtacé très-connu, oblong & preſque rond, de couleur verdâtre, ſi elle eſt crue, rouge quand elle eſt cuite, ayant la queue large & le corps couvert d'une eſpèce de bouclier, ou d'une écaille dont elle change tous les ans. Elle a dix pattes dont deux ſont garnies de pinces très-fortes, avec leſquelles elle ſaiſit ſa proie ou ſe défend. Elles ont l'avantage de repouſſer lorſqu'elles viennent à manquer.

Les *écreviſſes* ſe trouvent preſque par-tout dans les rivières & les ruiſſeaux. Elles aiment beaucoup les grenouilles, & s'attachent aux cadavres des chiens & des chevaux ; elles ſe mangent même les unes les autres. Quoique l'*écreviſſe* paroiſſe lourde, elle eſt cependant agile dans l'eau, ou ſa queue lui ſert de nageoire. Les mâles ſont fort laſcifs ; un ſeul tient dans ſon trou juſqu'à trois femelles pour leſquelles il ſe bat vigoureuſement, & il coupe les pattes à un autre mâle qui veut y entrer. La femelle eſt ovipare ; ſous ſa queue qui eſt plus large que celle du mâle, l'on apperçoit certaines appendices un peu velues, quatre de chaque côté, avec des pinnules pareillement velues, où pondent les femelles, qui même les ont doubles pour couvrir & conſerver leurs œufs, au lieu que chez les mâles elles ſont ſimples & petites. De plus, entre la partie ſupérieure de la queue & les dernières jambes, le mâle porte des eſpèces d'épérons pointus & ſaillans, leſquels ſont plus petits & plus liſſes dans les femelles. Les petits ſuivent peu la mère.

La chair de l'*écreviſſe* eſt fort agréable, ſavoureuſe, échauffante, apéritive, nourriſſante ; elle convient à des tempéramens phlegmatiques, mais elle eſt dure, coriace, & occaſionne (à ce qu'on dit), des démangeaiſons à la peau, ſi on en fait trop d'uſage.

On pile les *écreviſſes* entières dans un mortier ; on y mêle peu-à-peu de l'eau & du vin blanc ; on paſſe le tout ; on en fait boire ; on dit cette émulſion apéritive, reſtaurante & rafraichiſſante.

On met, dans des bouillons, quatre ou cinq *écreviſſes* ; ces bouillons ſont apéritifs, fondans, reſtaurans ; ils conviennent dans la dyſſenterie, dans les acides des premières voies.

L'*écreviſſe*, ſéchée au four, miſe en *poudre*, eſt aſtringente, abſorbante, un peu ſtimulante, non apétitive, ni diurétique, comme on l'a prétendu.

Ce qu'on appelle pattes d'*écreviſſes*, *chela cancrorum*, ce ſont les pinces du crabe. (*Voyez* l'article CRABE.)

La *chair* & le *ſuc* de l'*écreviſſe* de rivière étant rafraîchiſſans & humectans, dit Vogel, ils ſont très-utiles pour les phthiſiques, les gens épuiſés & en conſomption, ainſi que pour les ſcorbutiques, les hypochondriaques, les goutteux, & même les mélancholiques. En effet, Rivinus (*diſſ. med. pag.* 142.) aſſure qu'une femme mélancholique, qui avoit en averſion tous les remèdes, fut guérie par le ſeul & fréquent uſage des *écreviſſes*.

Schulzius (*diſſ. de vip. uſu med.* § 38.) a connu un homme qui, en ſe mettant chaque année à manger des *écreviſſes*, diſſipa heureuſement des ſymptômes ſcorbutiques dont il étoit attaqué. Le ſuc des *écreviſſes* exprimé, eſt recommandé ſur-tout dans les affections des inteſtins, où il y a inflammation & corroſion cauſées par l'âcreté des matières; ce qui a coutume d'arriver dans la dyſſenterie, dans la ſuper-purgation, ou après avoir pris quelque poiſon. On met de ce ſuc dans des clyſtères; ils appaiſent non-ſeulement la trop grande ardeur, mais ils calment & adouciſſent la douleur, & conſolident les ulcérations de ces parties. Les anciens ont cru que la cendre d'*écreviſſes* brûlées étoit excellente contre la morſure d'un chien enragé; mais je crains fort, ajoute Vogel, que ce remède ne ſoit trop foible pour un ſi grand mal, il auroit pu ajouter ſi ridicule.

On employe les yeux d'*écreviſſes* qui viennent des Indes orientales ou occidentales: on préfère les premiers; ce ſont des concrétions rondes formées d'une matière blanchâtre, laiteuſe qui ſe durcit dans leur eſtomac; elles ſont formées par couches; on les diſtingue des factices, en ce que ces dernières tiennent à la langue, ont une eſpèce d'aſtriction, ſont peſantes, point par couches, & qu'on n'y peut voir de vaiſſeaux ſanguins à leur ſurface.

Les yeux d'*écreviſſes* ſont abſorbans, mais je doute de leur vertu apéritive & diurétique: la doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. On les prépare auſſi en les porphyriſant, puis on en fait des trochiſques avec de l'eau, & on les fait ſécher à l'ombre. On donne les yeux d'*écreviſſes*, un quart d'heure avant que de prendre le lait, & ils l'empêchent, dit-on, de cailler dans l'eſtomac; ſi on les emploie dans la dyſſenterie ou dans quelques inflammations, on peut y joindre l'antimoine diaphorétique. Quelquefois les yeux d'*écreviſſes* deviennent diurétiques, en formant un ſel neutre avec quelqu'acide: ils peuvent faire du bien dans la phthiſie, en abſorbant les âcres: voici la recette de Hartmann, avec laquelle il dit avoir guéri grand nombre de phthiſiques.

℞. *Des yeux d'écreviſſes de rivière.*

Des racines d'iris de Florence en poudre.

Des fleurs de ſoufre. ana un ſcrupule.

Antihectique de Poterius, &

Opiat de Laudanum, cinq grains.

Mêlez, faites une poudre dont la doſe ſera de demi-gros.

Elle fait des merveilles dans la phthiſie, ſurtout pulmonaire, dit Hartmann: d'autres en ont vu de bons effets. Les yeux d'*écreviſſes* & l'antihectique de Poterius embarraſſent les âcres, le laudanum calme; les fleurs de ſoufre adouciſſent, dit-on, & l'iris inciſe les humeurs tenaces & viſqueuſes.

Les *yeux* d'*écreviſſes* (*cancrorum lapides*, vulgò *oculi cancrorum*), ſe trouvent dans les mois d'été dans l'eſtomac de ces animaux. Ils ſont d'une nature alcaline: préparés, ils abſorbent puiſſamment les acides; ils excitent les urines & les ſueurs; ce qui les a fait placer au nombre des ſubſtances bézoardiques. Saturées avec le ſuc de citron, ou le vinaigre, ils appaiſent l'ardeur de la fièvre, remédient à la ſtagnation du ſang. Baglivi, *page* 115, les recommande calcinées pour la toux sèche. On en fait de factices dans certains pays. Il faudroit bien examiner de nouveau cette ſubſtance ainſi que la nature des *écreviſſes* elles-mêmes, car ſuivant quelques médecins, on les fait entrer dans des bouillons qui n'ont pas une grande utilité, qui ſont le pendant des bouillons de grenouille, des bouillons de tortue, & le complément des ſecours vraiſemblablement auſſi inutiles, que généralement employés contre les maladies chroniques.

On ne voit pas aiſément, comment quelques *écreviſſes* peuvent opérer, dans l'économie animale, ces *grands* changemens que l'on ſe propoſe dans les cas pour leſquels on les ordonne, puiſque ces mêmes animaux mangés en quantité dans un repas, ne produiſent aucun effet ſenſible. Venel dit que les bouillons d'*écreviſſes* n'ont jamais guéri perſonne, quoiqu'il pût être arrivé ſouvent que des maladies ont été guéries après l'uſage de ces bouillons. Le temps & la nature détruiſent plus efficacement le germe des affections pour leſquelles on conſeille d'employer les *écreviſſes*, que toutes les préparations qu'on en peut faire.

Les *écreviſſes* ſont d'une digeſtion aſſez facile; on ſe trouve rarement incommodé pour en avoir mangé. Les coulis qu'on en fait, ajoutent aux bouillons auxquels on les mêle, une nouvelle quantité de ſubſtance alimentaire. Quand on en fait des bouillons médicamenteux, on les fait quelquefois jetter dans une décoction de plantes ſur la fin de l'ebullition, après les avoir écraſés. Par exemple,

Prenez une livre de rouelle de veau; faites-la cuire dans une pinte d'eau, avec ſix *écreviſſes*, que vous aurez auparavant écraſées. Jettez dans

le pot, ſur la fin de l'ébullition, une poignée de feuilles de creſſon, une pincée de feuilles de fumeterre, & laiſſez infuſer, en ayant ſoin de couvrir exactement le pot. Le bouillon paſſe pour dépuratif. Ces plantes peuvent bien le tendre tel.

Les yeux *d'écreviſſes* compoſés d'une partie gélatineuſe & d'une partie terreuſe, n'ont de propriété que celles des autres abſorbans. On en prépare un ſel & un magiſtère, avec l'eſprit du vinaigre; ils entrent dans la poudre d'Arum, dans les tablettes abſorbantes & fortifiantes, dans la poudre abſorbante, & dans la confection d'hyacinthe.

(MACQUART.)

ECSTASE, *Extaſis*. Ce mot, dans Hippocrate, ſignifie privation des ſens ou le délire, de ἐκστημι, être hors de ſes ſens. L'*extaſe* eſt une eſpèce de catalepſie qui reconnoit plus particulièrement pour cauſe un grand dérèglement de l'imagination, produit par de longs chagrins, par des méditations profondes & ſuivies ſur un ſeul objet, par des paſſions vives; d'ailleurs, elle n'en diffère que par un très-petit nombre de ſymptômes. Les malades ſont également privés de mouvement & de ſentiment, mais le corps & les membres, plus ou moins roides, conſervent pendant toute la durée de l'accès, la poſition qu'ils avoient au moment de l'invaſion, & n'obéiſſent point, comme dans la catalepſie, proprement dite, aux diverſes impulſions & poſitions qu'on veut leur donner. Ce qui diſtingue ſur-tout l'*extaſe* & qui la caractériſe, c'eſt que les malades ſe reſſouviennent des idées qu'ils ont eues, des ſenſations qu'ils ont éprouvées pendant l'accès; & ces idées, ces ſenſations ſont preſque toujours relatives ou dépendantes de la paſſion & de l'affection de l'ame qui a été la cauſe première de la maladie. Ainſi, lorſque l'*extaſe* eſt l'effet d'une imagination déréglée & troublée par une dévotion exceſſive, les malades diſent avoir eu des viſions, des apparitions; on a même été juſqu'à leur attribuer le don de prophéties. Goetry de Geers rapporte l'exemple d'un capucin que l'on trouva ſans voix & ſans ſentiment, un genou en terre, la main droite élevée, & toutes les deux froides comme du marbre, les yeux ouverts & la paupière immobile, la bouche ouverte, comme s'il alloit prononcer quelque parole; ſa reſpiration étoit libre & le pouls aſſez grand & naturel: il reſta dans cet état pendant vingt-quatre heures. Sauvages fait mention d'un jeune ſoldat déſerteur qui tomba en *extaſe* en apprenant qu'il alloit être arrêté; mais cet exemple, ainſi que le plus grand nombre de ceux que l'on trouve dans les auteurs, peuvent être regardés comme des accès de catalepſie. Les moyens de guériſon ſont les mêmes; mais on voit l'*extaſe* attaque plus particulièrement les jeunes perſonnes du ſexe, dont l'imagination foible eſt plus ſuſceptible d'être ébranlée, ou de ſujets d'un tempérament mélancholique, qui ſe ſont livrés à des méditations profondes ou qui ont été tourmentés par une paſſion vive; il faut ſurtout, outre les remèdes ordinaires, avoir ſoin d'éloigner d'eux tout ce qui pourroit leur retracer l'objet de leur ſtayeur, de leur paſſion, inſiſter ſur la diſſipation, l'exercice, & même le changement de lieu. (*Voyez* ce que nous en avons dit à l'article CATALEPSIE.) (DELAPORTE.)

ECTASIS. (*Mal. des yeux.*) Etat de l'uvée ou iris tendue & bourſouffiée. Cette maladie eſt le contraire du *chalaſis*, où la même membrane eſt relâchée & flaſque. (*Voyez* CHALASIS, HYPERAUXESIS.) (CHAMSERU.)

ECTHYMATA. Vogel appelle ainſi des boutons qui paroiſſent ſubitement à la peau, quelquefois ſans en changer la couleur, & d'autres fois en produiſant une rougeur qui ne ſubſiſte que très-peu de temps. (CAILLE.)

ECTILOTIQUES. (*Mat. méd.*)

Nom qu'on donne à des remèdes dont on ſe ſert pour dépouiller une partie des poils ſuperflus qui la couvrent. Ce mot vient de ἐκτιλλω, j'arrache. Celui *eſtylotiques* par un *y*, vient de ἐκ & de τυλος qui ſignifie *cal*, *durillon*: & il eſt employé par Hoffmann pour déſigner les remèdes propres à conſumer les calloſités. Ces remèdes ſont les mêmes que les cathérétiques. (MAHON.)

ECTROPIUM ou ECTROPION. (*Mal. des yeux.*) (*Voyez* BLEPHAROPTOSIS.) Renverſement de la paupière inférieure de dedans en-dehors: l'état contraire s'appelle *antropium*. (*Voyez* ÉRAILLEMENT, DICTIONNAIRE DE CHIRURG.)

(CHAMSERU.)

ECTROTIQUE, qui a la propriété de faire avorter, du mot grec compoſé ἐκτιτρωσκω. Les ſubſtances connues pour produire cet effet avec le plus d'énergie, paroiſſent quelquefois manquer d'efficacité, ou bien, leur activité tourne au détriment de la mère, ſans qu'on parvienne au but que l'on ſe propoſe. (MAHON.)

ÉCUELLE D'EAU, *hydrocotyle vulgaris*.

Cette plante paſſe pour être déterſive, vulnéraire & apéritive. On ne l'emploie plus. (MAHON.)

ÉCUME DE MER. (*Mat. méd.*) (*Voyez* CORAIL.) (MAHON.)

ÉCUMER. (*Mat. méd.*)

Ecumer eſt une opération qu'on pratique ſouvent en pharmacie pour enlever les matières impures qui s'élèvent à la ſurface des *liqueurs*, dans les décoctions, les évapotations, les cuiſſons

qu'on fait éprouver à un grand nombre de ſubſtances végétales & animales ; ce qui appartient à cette eſpèce de défécation eſt enriérement du reſſort de la chimie. (FOURCROY.)

ÉCUREUIL. (*Mat. méd.*) σκιουρος, gr. *Sciurus*, *lat.*

Sciurus palmis ſolis ſaliens. Linn.

Sciurus rufus, quandoque griſeo admixto. Briſſ.

C'eſt un joli petit animal quadrupède, aſſez connu par ſa gentilleſſe. Il a la tête, la queue & le dos fauves & le ventre blanc. Il n'eſt ni carnaſſier, ni nuiſible, ſe nourrir de fruits, de noix, de noiſettes, d'amandes & de gland. Il eſt leſte, vif, très-alerte, très-propre & très-induſtrieux. Il approche des oiſeaux par ſa légèreté ; comme eux il demeure ſur la cime des arbres, parcourt les forêts, en ſautant de l'un à l'autre, y fait ſon nid, y écaille des graines pour en faire proviſion, boit la roſée, & ne deſcend à terre que quand les arbres ſont agités par la violence des vents.

Il y a différentes eſpèces d'*écureuil*. Le caractère diſtinctif de ce genre d'animal, ſuivant Briſſon, eſt d'avoir deux dents inciſives à chaque mâchoire & point de dents canines.

Lémery dit que cet animal contient beaucoup d'huile & de ſel volatil, que ſa chair eſt bonne à manger, mais qu'on ne le mange que dans peu de pays. La graiſſe paſſe pour relâchante, émolliente & réſolutive ; on a dit qu'elle convenoit beaucoup contre les douleurs des oreilles, en l'y faiſant penétrer ; ces vertus ne ſont pas encore aſſez bien appuyées. (MACQUART.)

ÉDENTÉ. (*Hygiene.*)

On nomme *édentées* les perſonnes qui ont perdu leurs dents, & à qui l'art du dentiſte eſt forcé d'en replacer d'artificielles, ſoit en tout, ſoit en partie. Ce que nous avons dit ſur ce point, en parlant des dents, peut ſuffire. (*Voyez* DENT.)

(MACQUART.)

ÉDERDON ou ÉDREDON. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non-naturelles.

Claſſe II. *Applicata.*

Ordre I. Objets qui ſervent à garantir des impreſſions atmoſphériques.

L'*édredon* eſt un duvet fourni par une eſpèce de canard de mer qu'on nomme *eider*, & que Worm a déſigné par ces mots *anas plumis molliſſimis* ; canard à plumes très-douces.

Ces canards font leur nid dans des rochers, & leurs œufs ſont très-délicats à manger. Les habitans, qui avoiſinent ces rochers, ne parviennet à ces nids qu'avec beaucoup de riſque. Ils ramaſſent avec beaucoup de ſoin les plumes dont ces oiſeaux ſe dépouillent tous les ans, & qu'on nomme *édredon.*

Ce duvet eſt préféré à tous les autres pour faire des lits de plumes, des couſſins, des couvre-pieds & des manchons. Non-ſeulement il eſt fort leger & renfle beaucoup, mais encore il procure une très grande chaleur, & donne aux perſonnes qui ſont dans l'aiſance des moyens de ſe garantir, avec beaucoup d'avantage, des intempéries du froid & de l'humidité. Il faut éviter avec ſoin de ſe coucher immédiatement ſur l'*édredon* : ce ſeroit un excès de molleſſe préjudiciable, & qui finiroit par cauſer des déſagrémens, & particulièrement celui d'échauffer beaucoup trop.

(MACQUART.)

ÉDUCATION PHYSIQUE DES PERSONNES DU SEXE. (*Police médicale.*)

Lycurgue, comme l'atteſte Xénophon, vouloit que les femmes eſclaves ſeules puſſent s'occuper aux *ouvrages de laine* : & il ordonna que les individus libres de l'un & de l'autre ſexe s'adonneroient également aux exercices du corps ; parce qu'il regardoit l'*éducation* des enfans comme une affaire de la plus grande importance, & comme devant être la principale occupation des citoyennes de Sparte. Ce grand légiſlateur penſoit que plus les meres étoient fortes & vigoureuſes, plus les enfans qui naîtroient d'elles, ſeroient viables & robuſtes. J. J. Rouſſeau diſoit auſſi : » Par l'extrême molleſſe des femmes, commence » celle des hommes. Les femmes ne doivent pas » être robuſtes comme eux, mais pour eux, afin » que les hommes qui naîtront d'elles le ſoient » auſſi. »

Malgré ces préceptes ſi ſages des anciens & des modernes, il ſemble, qu'à l'exception de certaines claſſes de citoyens, que ci devant on regardoit comme les dernières de la ſociété, les autres emploient tous les moyens imaginables, pour détériorer le phyſique des jeunes filles, depuis l'âge de dix ans, à-peu-près, juſqu'au terme où finit la puberté. On veut leur donner ce qu'on appelle *une éducation ſoignée*, & on n'en fait le plus ſouvent que des êtres chétifs & d'une condition vraiment déplorable, auxquels un mouvement, tant ſoit peu prolongé, fait éprouver toutes les incommodités qui ſont les ſymptômes d'une maladie réelle, telles que les palpitations du cœur, la difficulté de reſpirer, des tremblemens, des ſyncopes. Cette vie roujours ſédentaire, & cette ceſſation preſque non interrompue de route action muſculaire, diminuent ou ſupprimenr néceſſairement l'activité de la circulation dans les vaiſſeaux capillaires, & elle n'exiſte plus que dans

Digitized by Google

les canaux où la force languiſſante du cœur peut encore pouſſer le ſang. Cette pâleur, qui rend, dit-on, ſi intéreſſantes les belles de nos cités, ne contraſte-t-elle pas avec ces vives couleurs qui parent les joues fraiches & vermeilles des payſannes? & ne croit-on pas déjà appercevoir dans celles-ci, cette ſur-redondance qui ſervira un jour à la formation & aux premiers développemens des robuſtes citoyens de nos campagnes?

C'eſt à l'influence pernicieuſe d'une pareille *éducation* ſur la ſanté, qu'eſt due inconteſtablement cette mortalité qui attaque bien plus fréquemment les rejettons des familles diſtinguées, que ceux des habitans des campagnes. Comment, en effet, une mere, ſans forces, ſans énergie, pourroit-elle fournir au fruit renfermé dans ſes entrailles, des ſucs capables de développer & de perfectionner chacune de ſes parties? Il ne circule dans ſes vaiſſeaux qu'un ſang lymphatique, & elle ne ſemble animée que par une chaleur factice. Auſſi voit-on le plus ſouvent les charmes qui la relèvent, & ſa ſanté, décliner inſenſiblement à une premiere ou à une ſeconde couche; auſſi cette fonction, par elle-même ſi naturelle, eſt-elle preſque toujours accompagnée des accidens les plus graves, malgré les ſecours en tout genre qui lui ſont alors prodigués. La payſanne robuſte, au contraire, ſi elle n'a pas été d'ailleurs affoiblie par un travail exceſſif, & qu'elle n'ait commis aucune imprudence, reprend bientôt après ſa couche, ſes occupations accoutumées; elle eſt bientôt prête à braver une nouvelle groſſeſſe, ſans que la force de ſa complexion en ſoit altérée. (*Voyez* FEMMES EN COUCHES.)

C'eſt donc un abus auſſi répréhenſible que funeſte dans ſes conſéquences, que des parens renferment, pour ainſi dire, leurs filles, comme le ſont les femmes de l'Aſie, & qu'ils les aſtreignent à cette indolence léthargique qui ne les rend capables de produire que des êtres éphémères, & les condamne elles-mêmes à ne trainer enſuite qu'un reſte de vie languiſſante. Je ne doute point que la molleſſe des orientaux, & l'eſclavage ſous lequel ils gémiſſent, ne proviennent en grande partie de la vie ſédentaire & retirée de leurs femmes.

Un uſage preſqu'univerſellement répandu dans les familles où règnoit un peu d'aiſance, étoit celui de mettre les filles dans des couvens, pendant un certain nombre d'années, & même, quelquefois, preſque juſqu'au moment où on les marioit. Je ne décrirai point ici les inconvéniens moraux de l'*éducation* qu'elles y recevoient, des idées fauſſes & groteſques qu'elles s'y formaient du monde, & des différens devoirs qu'elles devoient y remplir un jour, ni du penchant qu'on tâchoit de leur inſpirer pour un genre de vie qui contrarie le vœu de la nature, & qui faiſait le malheur de la plupart des individus qui l'embraſſoient. Mais cette eſpèce d'empriſonnement dans des enceintes qui ne ſont pas toujours ſalubres; ce raſſemblement d'un grand nombre d'enfans, ſoit dans des lieux de travail, ſoit dans des dortoirs; cette régularité de vie, à laquelle ſans doute peu de tempéramens ſavent s'accommoder; ces exercices futiles, où de toutes les parties du corps les doigts ſeuls ſont en action: voit-on là rien qui puiſſe animer la circulation des fluides, & allumer ce feu vital des nerfs, ſans lequel l'œuvre & le produit de la génération ne ſeront jamais qu'imparfaits? Malgré la différence énorme que ſemble mettre la fortune entre ces jeunes récluſes & de pauvres payſannes, la vie libre & active de celles-ci n'eſt-elle pas préférable à l'*éducation* molle & engourdiſſante des autres? Eſt-ce donc que les qualités de l'eſprit ne peuvent s'acquérir & ſe perfectionner qu'aux dépens de celles du corps, & faut-il ſacrifier à des avantages & à des agrémens de pure convention, le plus réel & le premier de tous les biens, une ſanté ferme & conſtante?

Il n'entre point dans le plan de cet article d'examiner ſi les théâtres modernes contribuent à épurer le caractère moral des perſonnes du ſexe: il étoit un tems où l'indécence des pièces que l'on repréſentoit obligeoit d'en éloigner abſolument les jeunes filles. Mais aujourd'hui que le bon goût a fait de la décence des ſpectacles une loi de rigueur, ce plaiſir eſt preſqu'univerſellement préféré à tous les autres. Cependant, s'il eſt vrai que leurs cœurs ſenſibles peuvent ſe former aiſément aux ſentimens de la tendreſſe conjugale, par l'image qu'on leur préſente de l'amour dans ces ſcènes, (quoique leurs auteurs n'aient pas toujours ſongé à en faire reſſortir des leçons de vertu:) ne doit-on pas craindre auſſi que, s'il s'écoule un tems un peu long entre l'impreſſion qu'elles auront éprouvée & l'occaſion licite d'imiter ce qu'elles ont vu, une imagination trop échauffée n'excite dans leurs nerfs des ſecouſſes funeſtes & à la paix de l'ame & à la ſanté du corps. Ce qui mérite, au reſte, une ſingulière attention aux yeux des phyſiciens, c'eſt que la longueur des ſpectacles accoutume de plus en plus les perſonnes du ſexe à une vie inactive; c'eſt que le ſéjour trop prolongé dans des lieux que le grand nombre des lumières, & les exhalaiſons qui émanent des corps, rendent infects, & l'extrême ſenſibilité dont elles ſont douées, contribuent à leur faire perdre cette force & cette énergie ſi néceſſaires pour les fonctions de la maternité. Ne pourroit-on pas parer à ces inconvéniens, ſoit en abrégeant la durée des ſpectacles, ſoit en fixant les jours où l'on ne joueroit que des pièces ſuſceptibles de faire ſur leurs ames tendres une impreſſion avantageuſe.

L'excès contraire à celui que nous venons de dénoncer à une police vigilante, mérite également de ſa part la même attention, & la même

Digitized by Google

animadverſion; je veux parler d'un exercice immodéré. La danſe eſt pour les jeunes perſonnes du ſexe, qui ſe livrent trop à ce genre de divertiſſement, la cauſe d'un grand nombre d'accidens & de maladies. Ces heroïnes de bal, qui font conſiſter leur gloire à laſſer pluſieurs danſeurs, ſont ſouvent victimes de maladies inflammatoires, ſurtout, lorſqu'elles ont l'imprudence, étant encore pénétrées de ſueur, de prendre des boiſſons très-fraîches, ou de paſſer la nuit à table. Il y a auſſi des eſpèces de danſes vives & d'un caractère baroque, dont l'effet eſt d'exciter dans le ſang une effervescence difficile à tempérer, & très-facheuſe dans ſes ſuites. Enfin, lorſqu'elles ne reſpectent pas même le tems où certaines évacuations ont lieu, il arrive ſouvent alors qu'il ſe forme dans les parties génitales des engorgemens, & d'autres affections non moins redoutables. Il ſeroit donc à deſirer qu'une ſaine police, etendant ſes vues bienfaiſantes, ne bornât pas ſes ſoins ſeulement à maintenir l'ordre dans ces aſſemblées conſacrées aux plaiſirs, mais encore qu'elle en réglât la durée, & les autres conditions relatives à la ſanté de la jeuneſſe qui y brille.

Une des cauſes ſur leſquelles on doit le plus inſiſter dans l'*éducation phyſique* des jeunes filles, eſt la manière de les vêtir. Il faut que les parens ſachent que de la forme de l'habillement dépend ſouvent le développement parfait ou défectueux du corps. Ces inſtrumens que l'on croit propres à conſerver la taille droite, ou à la réformer, quand elle a éprouvé quelque déviation, n'ont preſque toujours que le barbare effet de martyriſer les jeunes filles qui y ſont comme empriſonnées. Cette forme que préſente alors le buſte, & qui, ſuivant la comparaiſon juſte & ſatyrique de Rouſſeau, le fait reſſembler à celui d'une guêpe, n'eſt point dans le plan de la nature. En effet, ces moules ou cuiraſſes de baleines compriment la cavité de l'abdomen, dans laquelle la matrice doit un jour trouver l'eſpace néceſſaire pour ſe dilater ſans gêne, afin que le fœtus lui-même y prenne & ſes formes naturelles, & ſon développement ſucceſſif. De-là viennent les faux germes & les avortemens ſi fréquens: quelquefois les muſcles du bas-ventre, devenus comme paralyſés, ne peuvent ſe contracter pour contribuer à l'expulſion du fœtus parvenu à une parfaite maturité. Ces cuiraſſes ont auſſi l'inconvénient d'empêcher le développement de la poitrine, & particulièrement des mamelles, ce qui rend l'allaitement ſi difficile pour ces femmes devenues meres. Les bouts des ſeins ſont à peine ſenſibles. Souvent ni l'enfant ne peut les ſaiſir, ni les inſtrumens ingénieux, inventés pour faciliter leur dégagement & la ſuccion, ne parviennent à produire cet effet ſi deſiré. Enfin, de ces machines ſi funeſtes, & à la ſanté, & à la propagation, réſultent quelquefois des refoulemens d'humeurs vers les parties internes; des écoulemens contre nature, des jauniſſes, des ſquirrhes, &c.

La ſanté des perſonnes du ſexe & leur aptitude à la propagation, dépendent principalement de la régularité du flux menſtruel. Comme l'époque à laquelle il commence à ſe manifeſter ſe trouve dans une certaine latitude, il arrive ſouvent, ou que l'on cherche à l'accélérer, lorſqu'il ſeroit dans le plan de la nature de la retarder encore, ou qu'on néglige les moyens de l'exciter, lorſqu'il faudroit éloigner les obſtacles qui s'oppoſent à ſon apparition. Ces erreurs oppoſées deviennent l'occaſion d'accidens très-graves & quelquefois mortels. Il n'eſt point de femme qui, dans ces cas, ne s'imagine pouvoir donner un meilleur conſeil que le médecin le plus experimenté: & les charlatans ont bientôt rendu le mal incurable, ſoit en affoibliſſant par des ſaignées répétées, ſoit en ſtimulant le genre nerveux & en bouleverſant toute l'économie animale par l'uſage des ſubſtances les plus incendiaires.

En outre, l'ignorance où ſont beaucoup de jeunes filles d'un phénomène commun à toutes les perſonnes de leur ſexe, & un ſentiment de pudeur mal entendu, les empêchent ſouvent de ſe plaindre de leur ſituation fâcheuſe, avant que le mal ait fait des progrès. Une frayeur ſubite les a ſaiſies à la première apparition des régles: cette terreur en a arrêté le cours: & quelquefois même des ſots ſe font un plaiſir inſenſé & barbare de les confirmer dans leur crédulité. L'inſtruction que des mères prudentes donneroient à leurs filles, lorſque l'époque où elles vont être nubiles approcheroit, ſeroit le préſervatif de tous les maux dont cette crédulité eſt la ſource. Elles devroient également les prévenir ſur les inconvéniens qu'entraîne le dérangement de cette évacuation périodique, & leur faire connoître combien ſont funeſtes le préjugé & la fauſſe honte qui les porteroient à diſſimuler leur état vis à-vis d'un médecin digne, par ſa prudence & ſon honnêteté, de toute leur confiance. Il faudroit, d'un autre côté, punir ſévérement les empiriques, & en général quiconque oſeroit s'immiſcer dans le traitement de ces indiſpoſitions, qui peuvent avoir tant d'influence ſur la ſanté d'une femme pour le reſte de ſes jours.

Si la foibleſſe du tempérament devient ſi contraire aux fonctions de la maternité, un moral trop ſenſible leur eſt également nuiſible. Une femme d'un caractère violent & emporté, intempérante, ou livrée à quelqu'autre paſſion énergique, eſt auſſi peu ſuſceptible d'une heureuſe fécondité, que ſi ſon phyſique étoit mal organiſé. C'eſt ainſi que d'une mauvaiſe *éducation* morale dépend ſouvent le deſtin, en tout genre, d'une famille entière.

Il y a encore quelques objets ſur leſquels on peut facilement rectifier l'imagination des jeunes filles. Je veux parler de ces averſions pour certains objets, leſquelles deviennent invincibles, ſi on ne s'y oppoſe dans le principe. La décharge d'un arme à feu, le tonnerre, la vue de certains animaux, les épouvantent au point de les faire tomber en pamoiſon. Ces effets ne peuvent-ils pas avoir lieu à l'époque des règles ou pendant une groſſeſſe, ſupprimer les unes, hâter la fin de l'autre avant le remps preſcrit par la nature, ou au moins produire des impreſſions très-préjudiciables au fœtus? On n'en a malheureuſement que trop d'exemples.

Au reſte, ces moyens que nous venons de propoſer pour améliorer l'*éducation phyſique* des jeunes filles relativement aux fonctions de la maternité, & à la population, doivent plutôt, au moins la plupart, être propagés par une adminiſtration parernelle, qu'ils ne peuvent être la matière de lois poſitives dont on pourſuivroit l'exécution avec rigueur. Les lumières répandues avec douceur ſeront toujours plus efficaces, qu'une eſpèce d'inquiſition qui ne feroit que révolter les eſprits. Il ſeroit donc extrêmement avantageux qu'il y eût, par exemple, comme chez quelques peuplades d'Afrique, au rapport de Dapper & de Gaya, une inſtruction particulière pour les jeunes gens qui doivent ſe marier. On leur feroit connoître les devoirs de leur état futur relativement à la ſanté & à l'*éducation phyſique* de leurs enfans, comme on le pratique déjà pour leurs devoirs moraux & religieux. Quel poids n'auroient point ces préceptes dans la bouche d'un paſteur, ſur-tout ſi une loi de diſcipline digne des ſiècles de barbarie ne l'empêchoit plus d'en offrir lui-même l'exemple? Les dangers auxquels s'expoſe une jeune perſonne nouvellement mariée ſont plus communs qu'on ne le penſe. Ignorant quels ménagemens exige d'elle l'enfant qu'elle porte déjà dans ſon ſein, ne ſachant pas même quelquefois à quels ſignes elle peut reconnoître ſon nouvel état, elle ſe livre à tous les plaiſirs avec d'autant moins de mefure, qu'elle eſt plus maîtreſſe de ſes actions, & qu'elle ſemble moins aſtreinte aux mêmes règles de décence & à la même circonſpection que lorſqu'elle étoit fille. Cependant, il eſt certain que le commencement d'une groſſeſſe peut influer ſur tout le reſte de ſon cours, & qu'une première groſſeſſe influe ſur le ſort de toutes les autres. C'eſt ainſi qu'une imprudence fera contracter à la matrice une diſpoſition à l'avortement, qui prive à jamais bien des femmes du bonheur d'être mères. Les époux ſeront auſſi inſtruits des ſoins qu'ils ſe doivent l'un à l'autre dans leurs maladies, & de la manière de les rendre; de ceux qu'exigent les fruits de leur union, des précautions néceſſaires lors de l'allaitement, du ſevrage, de la dentition, & des maladies de l'enfance. Il eſt incalculable combien une pareille inſtitution préviendroit de maladies, de chagrins, de déſordres; & par une ſuite néceſſaire, quels avantages il en réſulteroit pour une ſaine & nombreuſe population. *Extrait* de FRANCK, de J. J. ROUSSEAU, &c.

(MAHON.)

ÉDULCORATION. (*Mat. méd.*)

On nomme *édulcoration* l'action d'adoucir les liquides quelconques, fades, amers, ou d'une ſaveur déſagréable, telle qu'elle ſoit, à l'aide du ſucre, du miel, des ſyrops, &c. Ainſi l'on dit *tiſanne édulcorée*, *apozème édulcoré*, *petit-lait édulcoré avec du ſyrop de violettes*; cette expreſſion n'eſt donc preſque relative qu'au goût des médicamens; cependant, l'*édulcoration* en maſquant la ſaveur des médicamens, diminue quelquefois ſingulièrement leurs propriétés; c'eſt ainſi même que pour adoucir & affoiblir l'action des reſines, on les triture avec du ſucre; on fait la même choſe pour les ſels très-âcres & très-ſapides, diſſous dans l'eau ou dans d'autres liquides. Dans les liqueurs douces ou fades, qui ſont par elles-mêmes relâchantes, rafraîchiſſantes, &c., telles que les décoctions d'orge, de graine de lin, le petit-lait, l'eau de guimauve, l'eau de ſon, &c., l'*édulcoration* avec le ſucre, le miel, les ſyrops, ajoute encore à leurs propriétés adouciſſantes, & leur communique de plus la qualité nourriſſante. En réfléchiſſant ſur la quantité de ſucre ou de ſyrop qu'un malade prend en 24 heures avec les boiſſons ou les riſannes ſimples; quantité qui va juſqu'à quelques onces, on voit qu'il eſt nourri, non-ſeulement de manière à ſe paſſer d'autres aliments, mais même quelquefois en excès.

(FOURCROY.)

EFFERVESCENCE eſt un terme employé ſouvent, pour ſignifier la raréfaction des humeurs par une chaleur contre nature, & qui gonfle extrêmement les vaiſſeaux, comme il arrive dans la fièvre. Quelques médecins entendent auſſi par *efferveſcence* un mouvement inteſtin dans les humeurs, tel que celui qui eſt produit par le mélange d'un acide avec un alcali. Un pareil mouvement n'exiſte point dans l'économie animale.

(MAHON.)

EFFERVESCENCE. (*Mat. méd.*)

L'*efferveſcence* eſt en général le mouvement occaſionné dans tout liquide par les bulles de fluides élaſtiques qui s'en dégagent; ſous ce point de vue, le nombre des *efferveſcences* qu'on doit conſidérer en chimie eſt très-conſidérable; mais ce n'eſt point ainſi qu'on doit traiter cet objet par rapport à la

matière médicale ; il ne s'agit ici que de l'*effervescence* qui a lieu avec les carbonates de potasse, de soude ou de chaux, sur lesquels on jette les acides sulfurique, nitrique ou muriatique liquides ; cette *effervescence* étoit la seule connue ou ainsi nommée autrefois ; on donnoit même pour caractere des alcalis & des terres absorbantes de faire *effervescence* avec les acides, tandis que cette propriété n'a lieu que dans les alcalis & ces terres chargées d'acide carbonique, plus foible que les autres acides, & susceptible d'être dégagé par ceux-ci. Depuis long-temps on employoit en médecine des mélanges *effervescens* comme cordiaux, toniques, sudorifiques, apéritifs, fondans, &c. ; on donnoit, par exemple, le suc de citron avec les yeux d'écrevisses, le corail, au moment où le mélange venoit d'être fait & produisoit une vive *effervescence*. Telle étoit la potion de Rivière ; on employoit même ce mélange *effervescent* comme lithontriptique, d'après la vertu pareille qu'on attribuoit à l'acide carbonique ; ou bien, on faisoit prendre de l'acide sulfurique étendu d'eau sur une dissolution de carbonate de soude, avalée quelques secondes auparavant ; l'*effervescence* avoit lieu dans l'estomac, & l'acide carbonique, dégagé, pénétroit dans les organes les plus éloignés, suivant les médecins qui louoient cette pratique. Cependant, beaucoup d'observations réunies, prouvèrent bientôt que l'acide carbonique, sous quelque forme qu'il soit, ne dissout point le calcul de la vessie, & l'on sait bien que cet acide, dégagé en gaz dans l'estomac, peut y occasionner beaucoup de maux, sans y produire de bien sensible. Cette dernière assertion a été bien prouvée par les effets de la magnésie *effervescente* dans les cas où l'estomac est rempli d'acide. Aussi a-t-on renoncé aujourd'hui à ces mélanges *effervescens*, ainsi qu'à l'espoir de produire de bons effets dans les maladies à l'aide de ces mélanges.

(FOURCROY.)

EFFET, *effectus*. Ce mot est très-usité en médecine. On dit l'*effet* d'un remède quelconque, d'une saignée, d'un vomitif, d'un vésicatoire, &c. *Effets* au pluriel s'entend plus volontiers d'un remède considéré en général ; par exemple, les *effets* de la saignée, les *effets* des vésicatoires, &c.

(MAHON.)

EFFLORESCENCE DU SANG. (*Pathologie.*) (*Voyez* EXANTHÈME.) (MAHON.)

EFFLORESCENCE. (*Mat. méd.*)

L'*efflorescence* est un phénomène qui tient à l'attraction de l'air atmosphérique pour l'eau des sels, & qui consiste dans l'enlèvement que l'air fait aux sels de l'eau qui entre dans la composition de leurs cristaux. Quelques sels utiles en médecine, & en particulier, le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le carbonate de soude, &c., jouissant de cette propriété, il est nécessaire de savoir qu'ils perdent assez d'eau dans leur *efflorescence* pour être sensiblement plus sapides, & conséquemment plus actifs, lorsqu'ils sont effleuris, & qu'on doit, si on les prescrit dans cet état, en ordonner une dose moindre. Aussi est-il bien préférable, pour ne point commettre d'erreur, de n'employer les sels que dans leur état de cristallisation, sous leur forme régulière & pourvus de toute l'eau qui fait partie de leurs cristaux, comme on le fait en chimie pour avoir des résultats exacts. On sentira la nécessité de suivre rigoureusement cette règle, en observant que le sulfate de soude peut perdre au moins un quart de son poids par l'*efflorescence*, & qu'ainsi, en le prescrivant effleuri, à la même dose, on risque d'en donner un quart de plus qu'on ne le veut, lorsqu'on n'est pas instruit de cette propriété. (FOURCROY.)

EFFLUX DU FŒTUS. (*Médecine pratique.*)

On nomme *efflux* la sortie du fœtus au premier & septième jours des maladies qui attaquent leurs mères. On a voulu distinguer de l'avortement les naissances qui paroissent occasionnées par le trouble des maladies accidentelles pendant la grossesse. C'est une opinion attribuée à Hippocrate, parce qu'elle se trouve dans le livre *de Septimestri partu*, imprimé dans le recueil de ses ouvrages. L'auteur de ce livre dit qu'il faut distinguer l'avortement de la naissance précoce, occasionnée par les maladies ; la raison qu'il donne de son opinion, est que les jours marqués, premier & septième dans les affections morbifiques, ont une grande influence sur les symptômes qui décident de la mort ou de la guérison ; il ajoute que ces mêmes jours ayant également une influence très-caractérisée sur l'existence du fœtus dans la matrice, on doit, par ce motif, désigner leur naissance à ces époques par le mot *effluxus* ou *effluxio*, qui est employé suivant que les traducteurs l'ont jugé convenable.

Ces raisons ne nous paroissent pas suffisantes pour faire une classe à part des naissances précoces qui sont généralement désignées sous le nom d'*avortement* : car si l'on entend par cette dernière expression la naissance à un terme assez rapproché de la conception, pour que l'enfant ne puisse pas être conservé à la vie, nous ne concevons pas pourquoi toutes les causes d'avortement ne seroient pas comprises dans cette définition générale. En effet, comment une maladie aiguë ou chronique détermine-t-elle la sortie du fœtus, si ce n'est en agaçant la matrice comme tous les agens capables d'irriter ce viscère, ou de détruire les adhérences qu'il a contractées avec le placenta ? Pour rendre cette explication sensible, citons un exemple. On craint avec raison les maladies dont

Digitized by Google

les ſymptômes excitent des ſecouſſes vives ſur l'uterus, telles que les affections catarrhales, accompagnées d'une toux forte & fréquente; on les cite comme cauſe d'avortement. Or, dans cette hypothèſe, on reconnoit aiſément une action capable d'opérer le décollement partiel ou abſolu du placenta, par la commotion donnée à tout le bas-ventre; à-peu-près comme cela arriveroit à la ſuite d'un coup qui auroit porté ſon impulſion ſur l'abdomen, ou d'une chûte qui auroit occaſionné une ſecouſſe dont l'effet ſeroit de rompre les adhérences du placenta avec la matrice.

Si nous prenons pour exemple une maladie fébrile, une fièvre continue, nous reconnoîtrons bientôt que la naiſſance prématurée arrive par des cauſes abſolument ſemblables à celles qui ont lieu dans la bonne ſanté. Nous ſommes convaincus que la pléthore ſanguine a été la cauſe d'un grand nombre d'avortemens, en ſuſcitant des décollemens du placenta; la fièvre, en rarefiant le ſang, opère le même effet, parce qu'elle lui fait occuper un plus grand eſpace, & en cela, on retrouve une reſſemblance parfaite avec la pléthore, puiſque dans l'un & l'autre cas les vaiſſeaux ſont remplis au-delà de leur diamètre habituel. Dans la pléthore, le ſang eſt lancé du cœur avec une grande force. (car nous ſuppoſons ici que la pléthore n'a point encore occaſionné d'accidens remarquables.) Il en eſt de même dans la fièvre continue, & cette ſimilitude eſt prouvée par la force du pouls. Donc l'avortement a lieu dans ces deux circonſtances par le même méchaniſme: donc il eſt inutile de diſtinguer de l'avortement la naiſſance prématurée pendant les maladies accidentelles qui arrivent au temps de la geſtation.

Les comparaiſons que nous pourrions prendre dans la claſſe des maladies chroniques, nous donneroient par l'examen de leur action ſur la matrice le même réſultat que celui expoſé ci-deſſus. Il eſt donc ſuperflu de continuer une diſcuſſion qui ſe borneroit à prouver que ceux qui ont cru devoir ajouter l'expreſſion dont nous examinons la ſignification au nombre des mots de ce Dictionnaire, ont moins conſidéré ce qu'elle valoit en elle-même que le deſir d'augmenter une nomenclature, déjà aſſez embarraſſante, & peut-être dangereuſe aux progrès des ſciences.

Le mot *effluxus* (*embryonis*) s'entend encore de l'écoulement de la ſemence reçue par la femme pendant les premiers huit jours, à dater du moment de la cohabitation. Hippocrate parle de cet écoulement en ajoutant que les danſeuſes & les autres femmes débauchées de la Grèce excitoient la ſortie de la ſemence par des exercices fatigans, tels que la danſe, & particulièrement par des ſauts qui occaſionnoient une vive ſecouſſe. Au moyen de cet exercice, on voit que ces femmes parvenoient à détacher la foible adhérence qu'avoient contractées des parties à peine commencées & qui ne ſont à cette époque qu'une ſorte de matière mucilagineuſe. Dans cette ſignification même, il n'y auroit pas *efflux* du fœtus, puiſqu'il n'exiſte pas encore: auſſi Hippocrate ſe ſert de l'expreſſion *genitura*, *effluxus genitura*: on ſait que c'eſt par ce mot qu'il déſigne la ſemence. Quoi qu'il en ſoit, ſi on peut employer le mot *efflux*, *effluxus*, *effluxio*, c'eſt bien plus raiſonnablement dans cette circonſtance que dans la précédente.

(CHAMBON.)

EFFORT. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe V. *Geſta.*

Ordre II. Repos, mouvement.

Claſſe I. *Effort.*

Un *effort* eſt une contraction continue & forcée des muſcles, au moyen de laquelle on veut opérer quelqu'action, dans laquelle toute la force ſe déploie. On ſent que pour peu qu'une action de ce genre ſoit continuée, elle peut être ſuivie d'un relâchement qui ſera en raiſon inverſe de la force qu'on a employée, que ſuivront d'autres accidens qui en ſeront une ſuite néceſſaire.

Lorſqu'on met les muſcles principaux, ſoit d'une partie du corps, ſoit de tout le corps dans une action, & dans une tenſion exceſſive, ces muſcles, ou ſeulement un nombre plus ou moins grand de fibres muſculaires, changent de poſition, de direction: les parties ſur leſquelles ces muſcles tendus portent, ſont preſſées fortement & meurtries; les vaiſſeaux délicats qui les traverſent ſont tiraillés, diſtendus, ſouvent arrachés: de-là, les hernies, les ruptures des différens genres de vaiſſeaux, les extravaſations dans le tiſſu cellulaire des parties.

Lorſque l'*effort* eſt extrême, les fibres muſculaires peuvent ſe détacher, ſe rompre à leurs extrémités. Les tendons des muſcles ſont horriblement tiraillés. Ainſi l'on voit combien il eſt dangereux de ſoulever, de porter, de tirer, de traîner des fardeaux qui ſont au-deſſus des forces individuelles, ou de faire des *efforts* trop grands pour y parvenir.

On eſt encore expoſé aux ſuites fâcheuſes des *efforts* en criant, en chantant, en vomiſſant, en touſſant, en ſe livrant aux jouiſſances de la reproduction; on trouvera à chacun de ces mots les dangers qui ſont la ſuite des *efforts* qu'on peut faire dans ces différentes circonſtances.

Les moyens de prévenir une partie des maux qui ſuivent les *efforts*, ſont de ſe ceindre le ventre, de délivrer toutes les articulations des gênes qui

peuvent s'oppoſer à la libre action des muſcles. Ainſi il faut ôter le col & les jarretières, les boutons; en un mot, tout ce qui ſerre fortement.

(MACQUART.)

EFFRAIE. (*Mat. méd.*)

Eſpèce d'oiſeau de nuit, autrement appellé *freſaie*, *noctua templorum alba*, *aut aluco minor*. (*Voyez* FRESAIE.) (MAHON.)

EFFUSION. (*Séméiotique.*)

Ecoulement des humeurs qui s'épanchent, par leurs vaiſſeaux ou leurs réſervoirs bleſſés ou rompus, dans le tiſſu cellulaire, dans des cavités du corps, ou hors du corps.

Le ſang & la lymphe, répandus dans le tiſſu cellulaire par la rupture ou la bleſſure des vaiſſeaux ſanguins, forment une eſpèce d'*effuſion*, à laquelle ſe rapportent l'anévriſme faux & l'échymoſe. L'épanchement du chyle, des excrémens, de l'urine, de la bile, occaſionné par quelque rupture ou quelque bleſſure de l'œſophage, de l'eſtomac, des intestins, de la veſſie, de la véſicule du fiel, la chûte même du fœtus dans le bas-ventre par la rupture de l'uterus, peuvent être regardées comme autant d'eſpèces d'*effuſion*.

Tout ce qui peut bleſſer, former des contuſions, des ruptures, de violentes diſtenſions, cauſera l'*effuſion* des humeurs, comme auſſi ſi on ôte l'appui & le ſoutien des parties.

1°. Par l'*effuſion*, la partie, ou le corps, eſt privé de ſon humeur naturelle: 2°. l'humeur épanchée comprime les parties voiſines: 3°. cette humeur ſe corrompant par le ſéjour, produit pluſieurs autres maux.

Il faut donc réunir & conſolider, s'il eſt poſſible, le vaiſſeau ou le réſervoir ouvert; ôter l'humeur extravaſée; ſoutenir la partie qui a été ouverte, afin d'empêcher un nouvel écoulement.

(*A. E.*) (MAHON.)

ÉGARÉ, FOU.

On dit qu'une perſonne eſt *égarée*, lorſque par ſes propos & ſes actions elle annonce qu'elle ne jouit pas de la raiſon commune à tous les hommes. (*Voyez* les mots FOLIE, FOU, DEMENCE, MANIE & MELANCHOLIE.) (LAGUERENE.)

ÉGAREMENT D'ESPRIT.

C'eſt la même choſe que l'aliénation de la raiſon. Cet état s'annonce par des propos ou des actions que le bon ſens réprouve. Le jugement & la mémoire ſont preſque toujours alterés chez les perſonnes égarées. De-là, les idées fauſſement conçues & aſſociées d'une manière bizarre que l'on obſerve chez elles. (*Voyez* les mots ÉGARÉ, FOLIE, FOU, DELIRE, DEMENCE, MANIE & MELANCHOLIE.) (LAGUERENE.)

ÉGLANTIER, ou ROSIER SAUVAGE. (*Roſa canina*, L.)

Cet arbriſſeau eſt connu dans les boutiques ſous le nom de Cynorrhodon, qui ſignifie roſe de chien. Comme il vient de lui-même ſans culture, & qu'il ſe trouve dans les haies & les buiſſons, ſes fleurs n'ont pas la beauté, la delicateſſe, l'incarnat & l'odeur ſuave dont les mains & les ſoins du cultivateur ont embelli la roſe des jardins. Les fleurs de l'*églantier* ſont des roſes ſimples, à cinq feuilles, de couleur blanche & incarnat, un peu odorantes; aux fleurs ſuccèdent des fruits ovales, oblongs, rouges comme du corail, dans leur maturité, dont l'écorce eſt charnue, moëlleuſe, d'un goût doux, mêlé d'une agréable acidité, & qui renferme des ſemences enveloppées d'un poil ferme qui s'en ſépare aiſément. Si ce poil s'attache aux doigts ou à quelques parties nues, il pénètre la peau, & y cauſe des démangeaiſons importunes; c'eſt ce qui a fait donner à ces fruits le nom de *gratecul*. Preſque toutes les parties de cer arbriſſeau, ſes ſemences, ſa racine, ſes fleurs, ſes fruits, ſont d'uſage en pharmacie. Les fleurs paſſent pour être aſtringentes. On vante beaucoup, & ſans doute avec exagération, l'eau que l'on en retire par la diſtillation, dans les maladies des yeux. Ses fruits ſont eſtimés par leurs qualités légèrement aſtringentes, & en même tems apéritives & diurétiques. On en fait la conſerve connue ſous le nom de cynorrhodon. Elle ſe prépare de la manière ſuivante.

Prenez des fruits d'*églantier* mûrs; partagez-les par le milieu & ſéparez-en exactement les pepins & le duvet qui les accompagne; après les avoir ainſi mondés, mettez-les dans un vaſe & arroſez-les d'un peu de vin; gardez-les dans cet état pendant deux ou trois jours pendant leſquels un petit mouvement de fermentation qu'ils éprouveront, les amollira, au point de pouvoir les faire paſſer aiſément par un tamis de crin à la manière des pulpes, après qu'on les aura pilés dans un mortier de marbre.

Prenez enſuite de cette pulpe ainſi paſſée au tamis, une demi-livre; de ſucre blanc, deux livres: pilez ce dernier fortement avec la pulpe pour les mêler exactement, & ſi la conſerve vous paroît trop molle, faites-la deſſécher au feu juſqu'à ce qu'elle ait acquis une conſiſtance requiſe. (*Voyez* CONSERVE.) On peut auſſi faire cuire le ſucre avec un peu d'eau juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtance de tablettes; alors on le mêlera avec la pulpe décrite ci-deſſus. Par ce moyen on aura une conſerve plus unie, plus glacée. La pharmacopée de Paris preſcrit au-lieu d'eau,

Digitized by Google

une décoction de racine d'*églantier* pour faire la cuite du ſucre. Cette conſerve eſt fort en uſage parmi nous, mais bien moins à titre de remède, qu'à titre d'excipient. On l'emploie dans la compoſition des bols, des pillules, des opiates dont elle lie très-bien les ingrédiens.

La conſerve de cynorrhodon qu'on prépare avec les fruits de l'*églantier*, eſt d'un goût aigrelet & fort agréable; elle a des qualités légèrement aſtringentes qui la rendent propre à remédier au dévoiement & aux affections bilieuſes des premières voies; elle peut entrer auſſi dans le régime des convaleſcens. La tiſane faite avec le ſuc de cynorrhodon, eſt vantée auſſi contre l'hydropiſie par ſes qualités diurétiques. Les ſemences ou pepins qui ſont dans le fruit, ont été recommandés par quelques auteurs contre la gravelle; mais il paruit qu'on s'eſt conduit à cet égard, d'après des rapports vagues de reſſemblance ou de ce qu'on appelle ſignature; car comment peut-on ſuppoſer que l'émulſion préparée avec ces pepins, ait des propriétés ſupérieures à toute émulſion ordinaire, & qu'elle puiſſe avoir d'autre avantage que celui de calmer l'ardeur de l'urine, & de délayer, comme toutes les autres boiſſons de ce genre priſes en abondance. Il y a, ſans doute, bien moins de fondement dans la prétendue vertu antihydrophobique qu'on attribue à la racine de l'*églantier*, qu'on fait prendre à l'intérieur à la doſe d'un gros ou d'un gros & demi, ou bien qu'on adminiſtre en décoction. Il eſt facile de voir qu'un pareil uſage tient à cette ſource éternelle d'erreurs & de préjugés en médecine, ſur les vertus des végétaux qu'on déduit même de leur ſimple dénomination. L'*églantier* porte le nom de *roſier ſauvage*, & ſes fleurs celui de roſe de chien; dès-lors on a conclu que c'étoit une indication que la nature avoit caché dans cet arbriſſeau une vertu ſuprême contre la morſure du chien enragé & des autres animaux. C'eſt ainſi qu'on a ſurchargé la matière médicale de remèdes puérils & frivoles.

Il nait ſouvent au tronc ou aux branches du *roſier ſauvage* une eſpèce d'éponge velue, groſſe comme une petite pomme ou comme une groſſe noix, légère, de couleur fauve, qu'on appelle éponge d'*églantier* & dans les boutiques *bedeguar*. Cette eſpèce d'éponge végétale n'eſt autre choſe qu'une tumeur cauſée par la morſure d'un cynips, eſpèce de moucheron, qui avec l'aiguillon qu'il porte à ſa queue, perce le bouton d'où doivent ſortir les feuilles du roſier & y dépoſe ſes œufs; la sève ſe porte vers cette piqûre avec plus d'abondance; elle y eſt portée par les petits vers ſortis de ces œufs, qui s'en nourriſſent. C'eſt ainſi que ſe produit l'éponge dite bedeguar, qu'on emploie à titre d'aſtringent en ſubſtance ou en infuſion. On en fait des gargariſmes pour les ulcères de la bouche & du goſier. On la célèbre auſſi comme un ſpécifique contre les goitres ou bronchoides, ſi après l'avoir brulée dans un pot de terre fermé & l'avoir réduite en poudre, on en met tous les ſoirs en ſe couchant une pincée ſous la langue. On continue ce remède pendant pluſieurs mois, & on prétend qu'il opère des cures ſingulières; mais qui ne voit qu'une ſemblable préparation n'eſt que du charbon réduit en poudre. On connoit maintenant des topiques où entrent le camphre & l'alcali volatil qui ſont bien plus efficaces contre le bronchoide, que cette poudre charbonneuſe du bedeguar. (PINEL.)

ÉGLISE, (Air de l') (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.*

Ordre I. Atmoſphère.

Il eſt peu de lieux où l'air ſoit plus mal-ſain que dans les *égliſes*, ſur-tout celles où on eſt dans l'habitude d'enterrer les morts. C'eſt ce qu'on faiſoit encore il y a peu de temps dans les *égliſes* de Paris; mais aujourd'hui on a ſenti ce que cet abus pouvoit avoir de fâcheux; & pour ſatisfaire la ſotte ambition de quelques particuliers, on veut bien, pour leur argent, les dépoſer dans un trou fait au plein pied de l'*égliſe*, mais dans la nuit on les enlève pour les porter hors de la ville dans une ſépulture où tous les corps ſe confondent. On enterre cependant encore beaucoup dans les *égliſes* de province, où le préjugé ne peut manquer d'être bientôt connu & renverſé, ſur-tout quand on aura ôté aux curés & aux fabriques le lucre impie qu'ils faiſoient ſur un pareil abus.

Bien des auteurs croyent que pluſieurs maladies épidémiques & contagieuſes, & même la peſte, ont été produites par cette coutume; mais quand on échapperoit à ces excès de malheur, ne ſuffiroit-il pas de l'odeur infecte & deletère, qui ſe joint aux miaſmes humides répandus dans les *égliſes*! N'eſt-ce pas aſſez de ſavoir qu'on voit arriver fréquemment dans les *égliſes* des accidens, tels que des ſyncopes, des cardialgies & des nauſées. Cependant, il y a déjà long-temps que les médecins ont fait des obſervations & des repréſentations qui tendent à proſcrire un uſage qui ſans être utile aux morts, attaque ou menace perpétuellement la ſanté des vivans.

Quand on ſe repréſente que, par la reſpiration d'un côté, & par l'abſorbtion des pores cutanés de l'autre, les vapeurs putrides & humides qui émanent des corps en décompoſition, pénètrent toute l'habitude des individus, on eſt étonné qu'on n'éprouve pas encore plus ſouvent les funeſtes effets de l'air des *égliſes*, qui ſouvent

Digitized by Google

a donné lieu à des maladies contagieuſes dont on a peut-être le plus ſouvent ignoré la cauſe.

Cette odeur cadavéreuſe a été quelquefois ſi forte pendant l'été, quand on a remué la terre pour faire des foſſes dans les *égliſes*, que perſonne ne pouvoit la reſpirer long-temps, & je ne doute pas qu'on n'y fût ſuffoqué, ſi la conſtruction de ces *édifices* ne favoriſoit pas l'élevation des miaſmes les plus ſubtils & les plus pernicieux.

Si l'on doute des funeſtes effets des vapeurs & des exhalaiſons cadavéreuſes, qu'on regarde les phyſionomies triſtes, pâles, maigres & deſſechées des foſſoyeurs, & qu'on examine combien de temps ils vivent, ainſi que les perſonnes qui ont coutume de paſſer une bonne partie de leur vie dans les *égliſes*; mais de nouvelles raiſons ſeroient aujourd'hui ſuperflues; on commence à ſentir la vérité de ce que nous diſons, & nous eſpérons provoquer inceſſamment des lois, qui de ce côté garantiront la ſalubrité publique & particulière.

Les peuples les plus ſages de l'antiquité, les grecs & les romains, avoient défendu d'enterrer dans les villes, & leurs prêtres n'avoient pas imaginé d'appeler ainſi la mort dans un lieu où l'on alloit demander la vie & la ſanté à l'auteur de la nature.

Le ſéjour des *égliſes*, dans l'hiver, eſt indépendamment de ce que nous venons de dire, infiniment mal-ſain à cauſe de la foule des gens qui s'y raſſemblent, & dont les corps fourniſſent des émanations dangereuſes, & qui pis eſt, par l'accumulation d'un air humide, qui joint au froid, forme la conſtitution atmoſphérique de toutes la plus fâcheuſe. Il faut donc interdire dans ce temps, à toutes les perſonnes qui n'ont pas la ſanté la plus vigoureuſe, l'entrée des *égliſes*. Dieu ne veut point qu'on ſe détruiſe en le ſervant, & l'on peut l'adorer auſſi-bien chez ſoi comme dans une chapelle. (MACQUART.)

ÉGOUT, (*Hygiène.*)

Un *égout* eſt un canal deſtiné à recevoir & à emporter les eaux ſales & les ordures des habitations humaines. L'*égout* diffère du cloaque en ce que, dans le premier, les eaux & les immondices s'écoulent, au lieu que dans le ſecond, elles croupiſſent: ainſi l'on doit toujours donner au canal d'un *égout* une pente ſuffiſante, pour que l'écoulement ſoit très-facile. On doit pouvoir de temps en temps nettoyer ces *égouts* en y faiſant couler des eaux pures, qui empêchent les immondices de ſéjourner dans le canal aſſez de temps pour s'y corrompre, & infecter les lieux circonvoiſins. C'eſt une des raiſons qui a fait déſirer à tous les médecins & phyſiciens éclairés, qu'on eût dans tous les quartiers des lieux habités, des eaux ſinon habituellement coulantes, au moins faciles à employer à volonté. Il faudroit que chaque matin on pût en verſer aſſez abondamment, pour balayer & nettoyer tous les ruiſſeaux des rues. Les pompes à feu des MM. Perier, devroient être employées particuliérement à cet uſage, dans toutes les grandes villes, & ſurtout dans les quartiers reſſerrés, humides qu'habitent les pauvres gens, où il règne ordinairement une plus grande mal-propreté.

(MACQUART.)

ÉGYPTE. (*Hygiène, Topographie.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.*

Ordre II. Terres, lieux.

Claſſe I. Climat, ſol.

L'*Egypte* eſt une contrée de l'Afrique, ſituée entre le 31 d. & le 23 d. lat. ſept. le 47 d. & le 50 d. de longitude. Elle a environ deux cents lieues de long, ſur cent de large; elle eſt bordée au midi par la Nubie, au nord par la Méditerranée, à l'orient par la mer Rouge & l'Arabie-Pétrée, à l'occident, par la Barbarie. Elle ſe diviſe en haute, moyenne & baſſe.

Ce pays, ſi célèbre par ſes obéliſques, ſes pyramides, ſes lacs & ſes canaux, eſt bien déchu de ſon antique ſplendeur; il eſt habité aujourd'hui par les cophtes, les maures, & les turcs qui en ſont ſouverains: il a été le berceau de la ſuperſtition payenne, celui des ſciences & des arts.

L'*Egypte* eſt traverſée du nord au ſud par deux grandes chaînes de montagnes qui forment la vallée où coule le nil, fleuve, dont les débordemens ont toujours cauſé la fertilité du pays par le limon fécondant qu'il a toujours laiſſé ſur les ſables ſalins qu'il a recouverts; ces débordemens périodiques ont leur cauſe dans les vents réguliers & conſtans qui ſouffient du nord au ſud pendant neuf mois, accumulent les vapeurs de la Méditerranée ſur les montagnes de la Lune, aux environs de la ligne, & dans l'Abyſſinie, où elles ſe réſolvent en pluies abondantes. Le limon que laiſſe le nil en ſe retirant, rend l'air inſalubre par ſon humidité. Les *égyptiens* cependant vivent long-temps; les animaux y ſont très-féconds; les femmes dont la lubricité eſt très-connue, y ont ſouvent deux enfans à-la-fois.

L'*Egypte* fut ſi fertile en bled, qu'on l'appelloit *le grenier de l'empire romain*, ainſi que la Sicile; encore aujourd'hui, elle en fournit une grande quantité aux turcs; mais elle n'eſt ni auſſi-bien cultivée, ni auſſi peuplée qu'elle l'a été autrefois. On y trouve abondamment du riz, des dattes,

Digitized by Google

des olives, du raiſin, des pêches, des figues, des gommes, du ſéné, de la caſſe, du baume, de l'ivoire. On y recueille du très-beau lin, la canne à ſucre & des fruits délicieux, la racine farineuſe de la colocaſſe, ou *faba egyptiaca*, eſpèce d'*arum*, la racine du *lotus niliaca*. Proſper Alpin nous apprend que les plantes poragères, tirées des chicorées, des aroches, des oſeilles, des patiences, des choux, des laitues, des oignons, étoient auſſi fort en uſage chez les *égyptiens*.

En général, les *égyptiens* ſont forts, ſobres, dorment peu, ne mangent pas beaucoup de viande, uſent abondamment des boiſſons acidules, ſucrées, aromatiſées. (*Voyez* ce Dictionnaire à l'article AFRIQUE.) On y trouvera des détails très-curieux ſur ce qui regarde les *égyptiens*. (MACQUART.)

ÉGYPTIAC, (onguent) *unguentum ægyptiacum*, *oxymel æruginis*.

Cette compoſition eſt ſuſceptible de peu de variétés, parce qu'elle eſt d'ailleurs peu compliquée; mais la dénomination d'*onguent* qu'on lui donne eſt très-impropre, puiſqu'elle ne reçoit pour ingrédient aucune ſubſtance huileuſe ou graſſe; auſſi les médecins de Londres ont-ils eu ſoin, dans la réforme qu'ils ont faite de leur pharmacopée, de lui donner un nom plus convenable & de l'appeller *oxymel æruginis*, oxymel de verd-de-gris; cette dénomination eſt en effet une ſuite de la nature des ſubſtances qu'on y fait entrer. En voici la formule, telle que la donne Lémery.

Prenez du miel, de la meilleure qualité, 28 onces; du vinaigre très-fort, 14 onces; verd-de-gris, dix onces. On pulvériſe le verd-de-gris & on le fait cuire avec le miel & le vinaigre juſqu'à la conſiſtance d'onguent. Le verd-de-gris donne d'abord à la matière une teinture verte; mais pendant la coction, l'acide du vinaigre ſe ſépare de l'oxide de cuivre; celui-ci ſe revivifie & communique à l'onguent une couleur cuivrée ou rougeâtre. On dit que l'onguent du verd-de-gris a des qualités déterſives & qu'il s'emploie pour conſumer les chairs baveuſes des plaies; mais ne poſsède-t-on pas maintenant des cathérétiques plus ſimples & plus décidés, comme l'alun calciné, les ſubſtances où entre la pierre à cautère, ou bien la pierre infernale?

Les médecins de Londres propoſent pour la compoſition de ce qu'ils appellent *oxymel æruginis*, de prendre une once de verd-de-gris; ſept onces de vinaigre & quatorze onces de miel. On fait diſſoudre le verd-de-gris dans le vinaigre & on filtre la liqueur à travers un linge; on y ajoute enſuite le miel & on fait cuire le tout juſqu'à la conſiſtance requiſe. Dans cette dernière formule, la proportion du verd-de-gris eſt bien moindre que dans celle de Lémery, & l'oxymel qui en reſulte, eſt par conſéquent moins actif.

Les chirurgiens éclairés font maintenant très-peu d'uſage de l'onguent *égyptiac*, & les médecins qui le conſervent dans leurs pharmacopées, font ſeulement voir qu'ils ne ſuivent pas les progrès de la chirurgie moderne. En effet, les cas principaux, dans leſquels on a preſcrit autrefois l'uſage de l'onguent *égyptiac*, ſont les plaies d'armes à feu & les plaies, ou gangrénées, ou qui ont une diſpoſition prochaine à la gangrene; or il eſt facile de concevoir que dans ces cas, l'onguent *égyptiac* eſt, ou ſuperflu, ou nuiſible. Dans les plaies d'armes à feu, il règne un état inflammatoire ou une irritation plus ou moins vive, qui loin de demander l'application d'une ſubſtance âcre & ſtimulante, exige plutôt des relâchans & des émolliens; c'eſt même une vérité qui a été conſtatée par l'expérience du temps d'Ambroiſe Paré; & on peut voir dans l'ouvrage de ce reſtaurateur de la chirurgie françoiſe, combien l'application des ſpiritueux & des ſtimulants a été abandonnée dans les plaies d'armes à feu, & a fait place à l'uſage des topiques huileux & relâchants.

Quant aux parties qui ſont déjà frappées de gangrène, il eſt clair que c'eſt à la nature à détacher l'eſcarre gangréneuſe & à la ſéparer des chairs vives; & ainſi, il ſeroit ridicule d'appliquer de l'onguent *égyptiac* ſur cette eſcarre qui eſt une ſubſtance entièrement déſorganiſée & ſans vie. La diſpoſition des parties à la gangrène ne demande pas davantage l'uſage de l'onguent *égyptiac*, puiſque cette diſpoſition, en ſuppoſant qu'elle vienne d'un étranglement ou d'une inflammation violente, doit être combattue en faiſant ceſſer l'étranglement, ou en calmant l'état inflammatoire. Si la diſpoſition à la gangrène provient d'un vice de toute l'habitude du corps, il faut recourir à des moyens généraux, & à des remèdes internes, comme l'adminiſtration du quinquina & des toniques. Si enfin la diſpoſition à la gangrène vient d'un vice local & d'un état de langueur & d'atonie dans les parties, il faut alors avoir recours, non à un irritant glutineux, comme l'onguent *égyptiac*, mais à une ſubſtance ſpiritueuſe ou tonique, comme l'eau-de-vie camphrée, la décoction du quinquina, &c. Il s'enſuit donc que ſi on ſupprimoit entièrement dans les pharmacies l'onguent *égyptiac*, cette ſuppreſſion n'exciteroit nullement les regrets de tous ceux qui ſe dirigent dans l'art de guérir ſur des principes ſolides. (PINEL.)

ÉGYPTIAC. (*Pharmacie vétérinaire.*)

La plupart des droguiſtes fourniſſent aux maréchaux un prétendu *égyptiac* qui n'eſt compoſé que de poudre de brique, ou d'ocre, de vinaigre

Digitized by Google

& de miel, & c'eſt vraiſemblablement à cette préparation que quelques auteurs ont reproché d'être ſans effets. Nous avons conſtamment obſervé que le véritable *égyptiac* étoit un bon deterſif dans la chirurgie des animaux; qu'il rétabliſſoit promptement le ton des plaies & des ulcères baveux & relâchés par une ſuppuration abondante ou par l'uſage des émolliens, des digeſtifs ou des ſuppuratifs. Il agit alors plus promptement & plus efficacement par les étoupes sèches; mais il ne doit pas être continué long-temps, ſur tout dans les ulcères des pieds, parce que, reſſerrant également la pouſſe des chairs & celle de la corne, il s'oppoſe réellement ou retarde la cicatriſation de ces ſortes de plaies.

L'*égyptiac* eſt employé fréquemment ſeul ou déguiſé de diverſes manières par les charlatans pour ſécher & faire diſparoître cette foule de maladies humorales, auxquelles les jambes des chevaux ſont en proie. Les accidens plus ou moins dangereux qui réſultent aſſez ſouvent de cette pratique, prouvent qu'il n'eſt pas ſans vertu.

Solleiſel uniſſoit à l'*égyptiac* le ſublimé corroſif; il réſulte de cette combinaiſon un puiſſant déterſif ou cathérétique dont on a voulu, de nos jours, faire un ſecret infaillible pour la guériſon du *crapaud*; mais ce prétendu ſpécifique a eu le ſort de tous ſes prédéceſſeurs. (*Voyez* CRAPAUD.) (HUZARD.)

EGYPTIENS. (Etat de la médecine chez les)

La médecine, ainſi que toutes les autres ſciences, prit naiſſance chez les orientaux; elle paſſa d'Orient en Egypte, où elle fleurit aſſez pour engager la Grèce à s'en inſtruire; mais comme elle ne fit nulle part plus de progrès que dans ce dernier pays, ce fut auſſi de-là que les autres peuples tirèrent les connoiſſances qu'ils en ont eues.

L'intelligence des *Egyptiens* eſt un motif ſuffiſant pour faire croire qu'on pourroit tirer de grandes lumières, ſur l'état de la médecine dans leur pays, d'après les écrivains qui ont parlé de ces peuples; mais les *Egyptiens* ont ſi ſoigneuſement enveloppé leur hiſtoire d'emblêmes, d'hiéroglyphes & d'allégories, qu'ils en ont fait un chaos de fables, dont il eſt preſque impoſſible d'extraire la vérité.

Les *égyptiens* déifièrent les hommes de génie qui avoient rendu ſervice à l'humanité, en inventant les ſciences, les perfectionnant & les communiquant.

L'art de guérir fit ſans doute de grands progrès en Égypte, car c'eſt dans ce pays qu'on trouve les premiers médecins de profeſſion. Nous liſons dans le chapitre 50 de la Geneſe, que Joſeph ordonna aux médecins qu'il avoit à ſon ſervice, d'embaumer le corps de ſon père Jacob, qui mourut l'an du monde 2315.

Clément d'Alexandrie nous apprend que le fameux Hermès avoit renfermé toute la philoſophie des *égyptiens* en quarante-deux livres, dont les ſix derniers, concernant la médecine, étoient particuliérement à l'uſage des *Paſtophores*. L'auteur y traitoit de la ſtructure du corps humain en général, de celle des yeux en particulier, des inſtrumens néceſſaires pour les opérations chirurgicales, des maladies & des accidens particuliers aux femmes.

Quant à la condition & au caractère des médecins *égyptiens*, on en peut juger par la deſcription que le même écrivain en a faite. Selon lui, ils compoſoient un ordre ſacré dans l'Etat; mais pour avoir une idée plus juſte du rang qu'ils y tenoient & des richeſſes dont ils étoient pourvus, il faut ſe rappeller que la médecine étoit alors exercée par des prêtres, à qui on avoit aſſigné le tiers des revenus du pays, pour les mettre à même de ſoutenir la dignité de leur miniſtere & de ſatisfaire aux cérémonies de la religion. C'eſt ainſi qu'en parle Diodore de Sicile. Le ſacerdoce étoit d'ailleurs héréditaire, & paſſoit de père en fils ſans interruption; mais il eſt vraiſemblable que le college ſacré étoit partagé en différentes claſſes, qu'elles étoient même plus ou moins conſiderées, relativement à la dignité de leurs fonctions; car les embaumeurs n'étoient point exclus de ce collége. Diodore ajoute que les membres du collége ſacré n'avoient d'autre école que celle de leurs pères qui les inſtruiſoient chacun dans leur profeſſion; & que tous, en qualité de membres du collége ſacerdotal, réuniſſoient en leurs perſonnes l'eſtime &, la vénération des peuples, parce qu'ils jouiſſoient d'un libre accès dans les endroits les plus ſecrets du temple.

Hérodote fait encore un récit plus circonſtancié de l'état de la médecine en Egypte. Il nous apprend que les médecins y démembrèrent cette ſcience & diſtribuèrent entre eux les maladies; que chaque médecin avoit la ſienne, & qu'aucun d'eux n'oſoit en ſuivre davantage. L'Egypte, dit-il, eſt pleine de médecins: les uns ſont pour les yeux, les autres pour les dents, ceux-ci ſe ſont emparés de la tête & ceux-là du ventre. Il y a même une eſpèce particulière de médecins qu'on appelle dans les maladies inconnues.

Les médecins payés par l'État ne retiroient en Egypte aucun ſalaire des particuliers. Diodore nous apprend que les choſes étoient ſur ce pied, au moins en temps de guerre; mais en tout temps, ils ſecouroient ſans intérêt un *égyptien* qui tomboit malade en voyage. Quant à leur façon de traiter les maladies, ils ſuivoient des règles établies par des prédéceſſeurs qui s'étoient illuſtrés dans la profeſſion;

Digitized by Google

profeſſion ; ces règles tranſmiſes dans des mémoires authentiques, fixoient ſeules la pratique du médecin. Fut-il tué ſon malade, en ſuivant ponctuellement les loix du code ſacré, on n'avoit rien à lui dire ; mais il étoit puni de mort, s'il entreprenoit quelque choſe de ſon chef, & que le ſuccès ne répondît pas à ſon attente. Rien n'étoit plus capable de ralentir les progrès de la médecine ; auſſi la vit-on marcher à pas bien lents, tandis que cette contrainte ſubſiſta. Ariſtote rapporte, dans ſes queſtions politiques, qu'en Egypte le médecin pouvoit donner quelque ſecours à ſon malade le cinquième jour de la maladie ; mais que s'il commençoit la cure avant que ce temps fût expiré, c'étoit à ſes riſques & fortune : coutume que le même auteur traite d'indolente, d'inhumaine & de pernicieuſe, quoique d'autres en fiſſent l'apologie.

Les hommes ont ſouvent jugé de la même choſe ſous différens points de vue, & il eſt arrivé de-là qu'ils l'ont différemment appréciée. Mais de telle façon qu'on conſidère la pratique des *égyptiens*, il eſt difficile de ne pas s'apperçevoir que les entraves, dans leſquelles ils retenoient leurs médecins, n'avoient été forgées que par une prudence timide qui retarde toujours le progrès des ſciences. Sous les rois goths, qui régnoient en Eſpagne dans le ſeptieme ſiecle de l'ère chrétienne, on n'exerçoit point auſſi la médecine ſans danger. Un médecin étoit en même temps chirurgien & apothicaire. Avant que d'entreprendre de guérir une maladie, il convenoit du prix avec la partie intéreſſée. Si le malade venoit à mourir, le diſciple d'Hippocrate perdoit ſon ſalaire : mais s'il venoit à eſtropier un homme libre en le ſaignant, il étoit condamné à lui payer cent ſols d'or d'amende. Le ſol d'or valoit quinze francs, monnoie de France. Si l'eſtropié mouroit de la bleſſure ou de quelque opération chirurgicale, le malheureux médecin étoit réduit à l'eſclavage & livré aux parens du mort, qui, à la vie près qu'ils ne pouvoient lui ôter, le puniſſoient à leur gré. Mais ſi ce n'étoit qu'un eſclave qui eût été la victime de l'ignorance ou de la mal-adreſſe, le médecin en étoit quitte pour fournir un autre eſclave de la même valeur. Lois étranges qui ſe reſſentent de la dureté des légiſlateurs ; puiſque d'une part, elles ne vouloient que des médecins qui rendiſſent les hommes immortels, & que d'une autre, elles demandoient des chirurgiens toujours ſûrs dans leurs opérations & maîtres des écarts de la nature. Si ce trait d'hiſtoire paroît diſculper la méthode des *égyptiens*, il ne prouve pas moins que le règne de la barbarie a été bien long.

Mais continuons. Voici le jugement qu'Iſocrate a porté de la médecine des *égyptiens* Les prêtres, dit-il dans l'éloge de Buſiris, qui ont de grands priviléges, ont inventé pour le bien des malades, un ſyſtême de médecine qui exclut tout remède dangereux. Ils n'emploient que ceux dont on peut uſer auſſi ſûrement que des alimens journaliers : de-là vient que les habitans de l'Egypte ſont d'un tempérament ferme & robuſte ; & parviennent à l'extrême vieilleſſe.

Par tout ce que nous venons de rapporter, il eſt aiſé de juger de la dignité de la médecine, chez les anciens *égyptiens*, de l'opulence des médecins & de la ſingularité de leur pratique. Comme les principes de l'art & l'exigence des cas déterminoient beaucoup moins les règles de ceſte-ci, que les loix écrites qu'il étoit dangereux de franchir, il eſt aiſé de conclure que la théorie de ces médecins étoit fixée, que leur profeſſion exigeoit plus de mémoire que de jugement, & qu'ils tranſgreſſoient, rarement, avec impunité, les loix preſcrites par le code ſacré. Mais entrons dans un plus long détail ſur la condition de la médecine en Egypte, & à cet effet, paſſons en revue l'état des différentes parties qui compoſent cette ſcience.

Il eſt d'abord conſtant que la phyſiologie des *égyptiens* étoit dans un degré de perfection proportionnée à leurs connoiſſances anatomiques ; car cette partie ſuppoſe des diſſections exactes & fréquentes. Or, quel étoit l'état de leur anatomie ? Les progrès, qu'ils y avoient faits, ſe réduiſoient à peu de choſe.

Diogène Laërce rapporte, ſur l'autorité de Manethon, fameux prêtre *égyptien*, qui vivoit vers l'an 304 avant Jéſus Chriſt, que les médecins d'Egypte regardoient les animaux comme compoſés des quatre élémens, à quoi Seneque ajoute qu'ils diſtinguoient les élémens en mâles & en femelles. Ils accordoient de plus aux corps céleſtes une grande influence ſur celui de l'homme, qu'ils diviſoient en trente-ſix parties conſacrées à autant de dieux ou de démons, auteurs de la ſanté & des maladies qui ſurvenoient à la partie qui étoit vouée à chacun d'eux : c'eſt pourquoi on adoroit ces génies, & il y avoit de certains enchantemens propres à calmer leur colère. Un autre moyen de ſe réconcilier avec ces êtres bien ou mal-faiſans, c'étoit de graver leurs hiéroglyphes ſur des pierres ou ſur des plantes. Tels furent apparemment les principaux fondemens & les premières cauſes de la magie, dont on voit tant de traces dans la médecine ancienne.

L'union du ſacerdoce à la médecine a beaucoup contribué, chez les anciens, à multiplier le nombre des pratiques ſuperſtitieuſes ; & comme les *égyptiens* rapportoient les cauſes des maladies à des démons, diſpenſateurs des biens & des maux, c'eſt en partie ſur la ſuperſtition qu'on eſt en droit de fonder l'état de leur pathologie. On peut croire cependant que cette ſcience s'eſt enſuite perfectionnée par les occaſions fréquentes

qu'ont eues les embaumeurs, de voir & d'examiner les viſcères humains. Hérodote & Diodore penſent que les trouvant affectés & corrompus de diverſes façons, ils conjecturerent que les ſubſtances qui ſervent à la nourriture du corps, ſont elles-mêmes la ſource de ces infirmités. Vraiſemblablement cette découverte & la crainte qu'elle inſpira, donnèrent lieu au régime & aux diètes qui s'obſervoient. De-là vint encore cet uſage fréquent de clyſtères, de boiſſons purgatives, de vomitifs & de l'abſtinence des alimens; toutes choſes qu'ils pratiquoient dans le deſſein d'obvier aux maladies en éloignant leurs cauſes. Ils donnoient, ſelon Hérodote, trois jours de ſuite par mois à ces remèdes de précaution; mais ſi l'on en croit Diodore, ils mettoient trois ou quatre jours d'intervalle entre chaque évacuation. Au reſte, les témoignages de ces auteurs pourroient être vrais, quoique différens: il s'agit pour cela qu'ils aient rapporté l'un & l'autre la pratique de leur temps; car il y a un intervalle de près de 400 ans entre le premier & le ſecond.

Pline & Elien diſent que l'uſage des clyſtères chez les *égyptiens* vient de l'ibis ou de la cicogne, à qui la nature a fait le bec de figure propre à pouvoir ſe l'introduire dans l'anus, & à inſinuer dans ſes inteſtins un fluide qui les nettoie. Ils communiquèrent à leurs voiſins cette méthode d'évacuer & d'autres qu'ils avoient encore. Il eſt même vraiſemblable que les frictions, les bains & les oignemens furent uſités parmi eux, avant que d'être connus des grecs. Tout cela ne contribua pas peu à éloigner les cauſes des maladies dans un climat chaud & ſec; mais, ſuivant Hérodote, la température de l'Egypte qui n'eſt ſujette à aucune altération conſidérable, ne contribuoit pas moins à la conſtitution ſaine & robuſte de ſes habitans, en favoriſant tous les ſoins qu'ils prenoient de leur ſanté.

Tous les auteurs ne s'accordent pas ſur le régime des *égyptiens*; & malgré ce qu'en ont dit la plupart d'entre eux, il eſt à propos d'obſerver que ces peuples, quoique reſtreints par rapport à l'uſage des viandes, s'en ſervoient cependant dans leur nourriture ordinaire. Hérodote aſſure que les prêtres avoient abondamment de tout, ſans entrer dans aucune dépenſe. On leur fourniſſoit le vin, & ils emportoient des autels du bœuf & des oies: mais le poiſſon leur étoit défendu, ainſi que les feves, dont on ne faiſoit aucune récolte dans le pays. Ce fut peut-être pour cette raiſon que Pythagore proſcrivit ce legume.

Comme les uſages varient ſelon l'intérêt des peuples & la diverſité des contrées, les *égyptiens*, ſans être privés de la chair des animaux, en uſoient plus ſobrement que les autres nations. L'eau du nil, dont Plutarque nous apprend qu'ils faiſoient grand cas, & qui les rendoit vigoureux, étoit leur boiſſon ordinaire. Hérodote ajoute à cela que leur ſol étoit peu propre à la culture des vignes; d'où nous pouvons inférer qu'ils tiroient d'ailleurs les vins qu'on ſervoit aux tables des prêtres & des rois. Le régime preſcrit aux monarques *égyptiens* peut nous donner une haute idée de la tempérance de ces peuples. Leur nourriture étoit ſimple, dit Diodore, & ils buvoient peu de vin, évitant avec ſoin la réplétion & l'ivreſſe; en ſorte que les loix qui régloient la table des princes, étoient plutôt les ordonnances d'un ſage médecin que les inſtitutions d'un légiſlateur. On accoutumoit les enfans à cette frugalité, dès leur plus tendre jeuneſſe.

Quant aux exercices des *égyptiens*, nous apprenons du même auteur qu'ils étoient tout autres que ceux des grecs. L'étude de la muſique n'entroit point chez eux dans l'éducation ordinaire: pour la lutte, ils la croyoient plus capable de donner au corps une vigueur paſſagère, dont il falloit garantir les jeunes gens, qu'une conſtitution mâle & robuſte. Au reſte, ils étoient très-ſtudieux de la propreté, en cela imitateurs fidèles de leurs prêtres qui, ſelon Hérodote, ne paſſoient point trois jours ſans ſe raſer le corps, & qui, pour prévenir la vermine & les effets des corpuſcules empeſtés qui pouvoient s'exhaler des malades qu'ils approchoient, etoient vêtus d'une toile de fin lin dans les fonctions de leur miniſtère. Nous liſons encore dans le même écrivain, que la coutume de ſe raſer le corps étoit univerſelle en Egypte, dont les peuples étoient nuds ou légèrement couverts. Ils ne laiſſoient même croître leurs cheveux que lorſqu'ils étoient en pélerinage, qu'ils en avoient fait vœu, ou lorſque quelque calamité déſoloit le pays.

Tout ce qu'on a à ajouter à la louange de leur médecine en général, c'eſt qu'elle étoit vantée dans tous les pays où elle étoit connue, & qu'au jugement d'Iſocrate, il n'entroit dans leur pratique que des remèdes doux & ſalutaires. Au reſte, leur médecine n'en étoit pas moins myſtérieuſe; car ils avoient coutume de s'enfermer dans le temple d'Iſis & de Sérapis, & d'attendre là que ces divinités leur révélaſſent les remèdes qui convenoient à leurs maux. C'étoit pendant le ſommeil qu'ils croyoient recevoir ces inſtructions. Strabon nous apprend que le temple de Vulcain, aux environs de Memphis, étoit auſſi fréquenté pour y recevoir des avis ſur la cure des maladies; ce qui porteroit à croire que les prêtres n'étoient pas toujours les ſeuls qui exerçoient la médecine, & que le peuple s'en mêloit auſſi dans les occaſions preſſantes. Il ſemble même qu'on ne doit point douter que le commun des *égyptiens* ne ſe fût attaché à la pratique de cette ſcience, puiſque les anciens hiſtoriens nous diſent que leur pays étoit plein de médecins, & que tous ſes habitans ſe donnoient pour tels. Mais ce qu'il

Digitized by Google

pourroit y avoir de vrai en cela, c'eſt que les particuliers avoient dans leur famille des vomitifs, des purgatifs, & quelques moyens d'évacuer qui n'étoient pas communs : c'eſt à quoi ſe bornoit la médecine du peuple ; car pour le reſte, l'uſage lui en étoit interdit, ſinon dans les occaſions urgentes ; & Diodore de Sicile aſſure qu'il étoit expreſſément défendu de profeſſer cet art ſans être membre du collége ſacerdotal.

Comme les embaumeurs faiſoient partie de ce collége, ou que tout au moins ils avoient un libre accès dans le ſanctuaire des temples, ils jouiſſoient de la plus grande réputation. Mais pour proportionner les dépenſes de l'embaumement à toutes les fortunes, il y en avoit de trois ſortes. Le premier, le plus ſomptueux des trois, coûtoit un talent ; ſomme qui revenoit environ à 4500 livres, monnoie de France. Le ſecond alloit à vingt mines, que l'on peut évaluer à 1500 livres. La modicité du prix du troiſième le mettoit à portée du particulier le moins riche.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

EICHSTAD (Laurent) de Stetin en Poméranie, prit le bonnet de docteur en médecine à Wittemberg le 18 ſeptembre 1621, & mourut le 8 du même mois 1660. On ne le connoit guère que par ſes ouvrages qui prouvent qu'il ne manquoit pas d'érudition ; le nombre en eſt même aſſez grand pour juger de ſon attachement au travail. Voici leurs titres :

De theriaca & mithridatio. Stetini, 1624, *in*-4.

De confectione alchermes diſſertatio & exercitatio medica. Ibidem, 1634, *in*-4, 1635, *in*-8.

De diebus criticis libellus. Ibidem, 1639, *in*-4, avec les éphémérides du même auteur.

De cauſis utilitatis medicinæ & matheſeos. Gedani, 1647, *in*-4.

Collegium anatomicum, ſive, quæſtiones de natura corporis humani. Ibidem, 1649, *in*-8.

De camphora, an Hippocrati & aliis priſcis nota fuerit, & quid de ejus ortu & naturâ recentiores medici prodiderint. Gedani, 1650, *in*-4.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

EILEMA. Vogel donne ce nom à une douleur fixe dans une portion quelconque du canal inteſtinal, ſemblable à un clou qu'on y auroit enfoncé.

(CAILLE.)

EISENSCHMID, (Jean-Gaſpar) docteur en médecine & célèbre mathématicien, étoit de Strasbourg, où il vint au monde le 25 ſeptembre 1656. Son père, quoique potier d'étain, avoit des charges honorables dans la ville ; mais il mourut avant que ſon fils fût ſorti de l'enfance. Le goût pour les ſciences ſe développa avec l'âge de celui ci ; il n'eut pas plutôt atteint le temps de ſe préſenter dans les claſſes d'humanités, qu'il en entreprit le cours, durant lequel il ne ceſſa de ſe diſtinguer. Il fréquenta enſuite les écoles de l'univerſité de ſa ville natale, & s'attacha ſur-tout aux mathématiques qui lui plaiſoient infiniment. Il s'appliqua auſſi à la philoſophie dont il fut reçu docteur vers l'an 1676. Mais la médecine étoit l'objet de toutes ces études préliminaires ; il s'en occupa avec la plus grande ardeur, & toujours ſans négliger les mathématiques, que les conſeils d'Hippocrate lui firent regarder comme une ſcience eſſentielle à ſon deſſein. Il ſoutint ſa thèſe inaugurale en 1681, & d'abord après ſa diſpute, il ſe mit à voyager. La réputation dont l'univerſité de Paris jouiſſoit à tant de titres, l'attira dans les murs de cette ville, où il ſe lia avec pluſieurs ſavans, & particulièrement avec Du Verney & Tournefort. Il parcourut enſuite le reſte de la France, ainſi que l'Italie & l'Allemagne, & revint enfin en 1684 à Strasbourg, où il reçut les honneurs du doctorat en médecine & ſe mit à voir des malades.

En 1696, il fit une chûte, dont il fut tellement bleſſé, qu'il ſe trouva dans l'impoſſibilité de marcher. Empêché par cet accident de s'attacher à la pratique de la médecine, dans laquelle il étoit fort répandu, il ſe dévoua entièrement aux mathématiques ; il donna même bientôt de telles preuves de la ſupériorité de ſes connoiſſances dans cette partie, qu'au rétabliſſement de l'académie des ſciences de Paris en 1699, il eut l'honneur d'être nommé aſſocié de cette compagnie de ſavans. Il s'en étoit ouvert l'entrée en 1691 par un traité, *in*-4, qu'il publia à Strasbourg, ſous le titre de *Diatriba de figura telluris elliptico-ſphæroïde* ; & il juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui, par un autre traité imprimé dans la même ville en 1708, *in-octavo*, ſous ce titre : *De ponderibus & menſuris veterum, romanorum, græcorum & hebræorum.*

Eiſenſchmid mourut d'une fièvre hectique le 4 décembre 1712, après pluſieurs mois de maladie. Il a été en commerce de lettres avec la plupart des ſavans de l'Europe, comme avec l'abbé *Bignon*, avec *Caſſini*, *de la Hire*, *Henrion*, *Reland*, *Lochner*, *Thomaſius*, *Wurzelbaur*, *Junius*, *Schuckard*, *Ott* & pluſieurs autres. Louis XIV s'étoit ſervi de lui pour dreſſer une carte géographique qu'il exécuta avec l'approbation des connoiſſeurs. (*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ÉJACULATION. (Vices de l')

La ſemence proprement dite, qui eſt conſervée dans les véſicules ſéminaires, & l'humeur des proſtrates qui lui ſert de véhicule, ſont telle-

ment contenues dans leurs conduits, qu'elles ne peuvent s'échapper, en état de ſanté, ſans une forte compreſſion des membranes qui leur ſont propres, & ſans celle des muſcles erecteurs & accélérateurs; ce qui en produit l'*éjaculation*.

Une trop grande irritation, en reſſerrant trop vivement les fibres qui font l'office de ſphincter aux conduits excrétoires de ces deux liqueurs, empêche leur ſortie, ou la rend très douloureuſe, comme cela arrive dans les chaudepiſſes éminemment inflammatoires ou cordées; un trop grand relâchement dilate ces canaux, au point de ne pouvoir plus retenir l'une & l'autre liqueur, & cet évenement a lieu à la ſuite des mêmes chaudepiſſes, & ſurtout quand on a abuſé des ſaignées, des bains & des tiſanes émollientes.

Le premier de ces défauts ceſſe par les mêmes moyens qui font ceſſer l'inflammation; le ſecond eſt un peu plus difficile à guérir: les martiaux cependant rempliſſent aſſez bien toutes les indications. (*Voyez* CHAUDEPISSE.) (MAHON.)

ÉJECTION. *Ejectio.* (*Pathologie.*)

Ce mot, en médecine, eſt ſynonyme de déjection; mais on l'emploie moins ordinairement. (*Voyez* DÉJECTION.) (MAHON.)

ÉLABORATION. *Elaboratio.* Action par laquelle les différentes humeurs du corps acquièrent leur perfection. On dit un chyle, un ſang bien *élaboré*, pour dire un chyle, un ſang bien conditionné, quand la nature a pris ſoin de le perfectionner. (MAHON.)

ÉLÆOMÉLI. (*Mat. méd.*) ελαιομελι, de ελαιον *huile*, & de μελι *miel*.

L'*Elæoméli*, qui eſt une huile plus épaiſſe que le miel, & douce au goût, coule du tronc d'un arbre qui vient en Syrie. Cette huile, priſe dans de l'eau, évacue par les ſelles les humeurs crues & bilieuſes; mais les malades qui ont recours à ce remède, tombent dans l'engourdiſſement, & perdent leurs forces: cependant il ne faut pas ſe laiſſer épouvanter par ces ſymptômes. Lorſqu'ils ſont dans cet état, il faut avoir ſoin de les tenir éveillés: il n'y a point de danger, ſi on ne les laiſſe point tomber dans un ſommeil profond.

On tire auſſi cette huile des bourgeons oleagineux de l'arbre. La meilleure de cette eſpèce eſt celle qui eſt vieille, épaiſſe, graſſe & claire. Elle eſt échauffante de ſa nature. Si on l'applique ſur les yeux, en forme d'onguent, elle contribuera à les éclaircir. On s'en ſert auſſi dans la lèpre & dans les affections de nerfs. (*Dioſcoride. L.* 1. *Ch.* 37.) Extrait du Dict. de James. (MAHON.)

ELÆO-SACCHARUM. (*Mat. méd.*)

Le mot *elæo-ſaccharum* ſignifie huile ſucrée, ou mélange d'huile & de ſucre; on l'emploie pour déſigner communément une huile volatile dont on impregne le ſucre, en frottant la peau des citrons & des oranges avec un morceau de ſucre, juſqu'à ce qu'on ait briſé toutes les cellules qui garniſſent cette peau & enlevé l'huile qui les rempliſſoit. On emploie ce moyen pour aromatiſer la limonade, l'orange ou toute autre liqueur.

(FOURCROY.)

ÉLAN. (*Mat. méd.*)

Alce. Off.

Cervus cornibus à caulibus palmatis. Lin. *Cervus alces*, Briſſ.

C'eſt un animal quadrupède à-peu-près de la taille du cerf, dont il diffère par la longueur & la couleur du poil, par la grandeur de la lèvre ſupérieure, par la petiteſſe du col & la roideur des jambes. Ses cornes ſont encore plus larges que celles du cerf, elles ne s'élèvent guère au-delà de deux pieds.

L'*élan* habite les contrées ſeptentrionales, la Lithuanie, la Pologne, la Suède, la Laponie. Il aime les lieux ombrageux & humides; rumine, après avoir brouté l'herbe, & mangé l'écorce des arbres, & les feuilles de pluſieurs eſpèces. Cet animal va en troupe, eſt doux, bon nageur, & très-vîte à la courſe. Il peut s'apprivoiſer.

Les allemands l'ont nommé *Elend*, c'eſt-à-dire, miſère, ou animal miſérable, ſoit parce qu'on a cru qu'il tomboit ſouvent du haut mal, ſoit à cauſe de ſon extrême timidité & de ſon cri lamentable. On dit qu'il eſt ſujet à l'épilepſie, qu'il doit à des petits vermiſſeaux ou inſectes, qui lui picotent la membrane pituitaire, & ſe nichent fort avant dans ſon cuir.

Les anciens croyant que cet animal ſe délivroit de ſes attaques d'épilepſie, en ſe fourant ſon pied dans ſon oreille, ont donné à ce pied coupé à l'animal vivant, des vertus extraordinaires; ils l'ont cru anti-épileptique, anti-convulſif & alexitaire, ils en ont fait des amulettes, on en a mis dans des bagues, qu'on faiſoit porter aux enfans. On ſent combien ces prétentions ſont peu fondées.

On pourroit tirer de la corne d'*élan* une gelée qui contiendroit à-peu-près les mêmes principes que celle de la corne de cerf. (MACQUART.)

ELATERIUM, officinarum, (*Mat. méd.*) *Cucumis ſylveſtris aſininus dictus* (Caſp. Bauh. Pin. 314.) *Momordica* Elaterium *pomis hiſpidis, cirrhis nullis*, L. *Concombre ſauvage.*

Toutes les parties de cette plante, dont on

peut voir la deſcription détaillée dans les livres de botanique, ſont violemment purgatives. Cependant les racines le ſont plus que les feuilles, & moins que le fruit. Ce fruit eſt aſſez ſemblable à une olive d'Eſpagne pour la groſſeur & pour la forme: il eſt couvert de pointes, ou épineux, & plein d'un ſuc pulpeux dans lequel ſont contenues pluſieurs ſemences ovales & brunes: lorſque l'enveloppe commune creve, les ſemences ſont portées en l'air avec une force élaſtique conſidérable. De-là vient, ſans doute, le nom que les grecs donnoient à cette plante, ἐλατήριον, de ἐλαύνω, agiter, lancer. Ils l'ont tranſporte enſuite au ſuc même de la plante exprimé & deſſéché au point d'en faire des eſpéces de gâteaux, comme le preſcrit Dioſcoride (*lib. IV. chap.* 155). Il paroit, au reſte, que les anciens appeloient auſſi de ce nom tout remède purgatif, & en particulier ceux qui agiſſoient avec beaucoup d'énergie, τὰ ἐλατήρια. Les ſemences du concombre ſauvage doivent être choiſies un peu avant leur maturité, parce que, ſi elles ſont trop vertes, leur ſuc vireux purge immodérément & juſqu'à donner la dyſſenterie, & ſi elles ſont tout-à fait mûres, elles n'ont plus l'efficacité qu'on en attend. La prépatation la plus ſimple de l'*élaterium* conſiſte à en faire ſécher les fruits tout entiers, & à les pulvériſer avec leurs graines. C'étoit celle que propoſoit Boulduc, dans la penſée où étoit cet habile pharmacien, que la plupart des bons remèdes végétaux ſortent tout préparés des mains de la nature: & de cette manière l'*élaterium* lui a paru un fort bon hydragogue. (*Voyez* HIST. DE L'ACAD. ROYALE DES SCIENCES, AN. 1719, p. 44.)

Voici la manière dont Lémery veut que l'on prépare l'*elaterium* » On entend par *elaterium*, » dit-il, le ſuc du *concombre ſauvage*, auſſi-tôt » qu'il en eſt extrait: mais, comme on ne peut le » conſerver dans cet état pendant un temps con» ſidérable, on le préparera de la manière ſui» vante. Broyez des concombres ſauvages mûrs » dans un mortier de marbre ou de pierre, » laiſſez en digeſtion à froid pendant quatre ou » cinq heures, faites-les chauffer & en exprimer » le ſuc avec un linge. Mettez ce ſuc dans un » vaiſſeau de verre ou de terre, laiſſez évaporer » l'humidité juſqu'à ce que ce qui reſte ait la » conſiſtance d'un extrait & puiſſe être mis en » pilules; vous aurez alors ce qu'on entend par » *elaterium*. D'autres, ajoute Lémery, jettent ces » feces, donnent au ſuc dépuré la conſiſtance » d'un extrait. Quant à moi, je penſe qu'on ob» tiendra plus parfaitement les propriétés du » *concombre ſauvage* ſans cette dépuration. »

Les anciens donnoient l'*elaterium* à la doſe depuis ſix grains juſqu'à trente. Cette doſe conſidérable, & cette différence entre les doſes, viennent, ſans doute, de ce qu'ils ne préparoient pas cette plante d'une manière uniforme. Les médecins modernes ſont beaucoup plus réſervés, & ne l'emploient qu'à la doſe d'un demi grain juſqu'à deux grains, & comme un ſtimulus qu'ils ajoutent à d'autres médicamens auxquels ils l'uniſſent. Cependant Mercurialis aſſure que l'*elaterium* produit un effet plus facile & plus complet, ſi on l'adminiſtre à une doſe un peu plus forte & mêlé avec des gommes: & il eſt certain que les habitans des climats chauds ſupportent plus aiſément les forts purgatifs que ceux des pays froids.

L'*elaterium* évacue puiſſamment par les ſelles le phlegme épais, les humeurs ſéreuſes & mélancholiques. On s'en ſert dans les apoplexies, les léthargies, les hydropiſies, & les maladies hypochondriaques. Celui fait d'après le procedé de Lémery ſe donne depuis trois grains juſqu'à douze: on peut le joindre à quelques grains de méchoacan, ou de rhubarbe, & de ſel d'abſynthe, en incorporant le tout avec l'extrait de génievre.

Simon Paulli dit avoir donné l'*elaterium* dans deux cas d'hydropiſie opiniâtre, lorſque les forces des malades étoient encore entières, & les avoir guéris parfaitement, en fortifiant les viſcères, après la ſortie des eaux, par l'effet de ce remède. Sydenham & Liſter, en Angleterre, ont auſſi vanté l'*elaterium* dans l'hydropiſie, ainſi que Mercurialis & Heurnius pour l'anaſarque: mais ils excluent les cas dans leſquels il y auroit inflammation ou fièvre. Saxonia l'employoit pour les fleurs blanches, & Ettmuller pour l'hydrocele. Capivaccius avoit la précaution de ne commencer que par un demi grain, & d'augmenter ſucceſſivement la doſe, autant que la nature de la maladie & les forces des malades le permettoient.

Les anciens croyoient que l'*elaterium* avoit la vertu d'emporter les humeurs aqueuſes & viſqueuſes amaſſées aux environs des articulations: c'eſt par cette raiſon qu'on faiſoit entrer le ſuc de ſa racine dans les clyſtères, dans les emplâtres, & dans les cataplaſmes que l'on appliquoit ſur les parties affectées, dans les douleurs de la ſciatique. Dioſcoride, Méſué, Caſtor Durantes, & d'autres, lui attribuent auſſi de grandes propriétés, lorſqu'on s'en ſert à l'extérieur dans des cas de migraine, d'enflures, de tumeurs dures, de meurtriſſures, de dartres farineuſes, de taches de rouſſeur, d'ulcères invétérés, de jauniſſe, &c. Nous n'entrerons point dans tous ces détails de ſuccès qu'une expérience raiſonnée n'a point confirmés.

L'*elaterium* entre dans la compoſition de l'électuaire panchymagogue de Crollius, dans l'onguent d'Agrippa, l'onguent d'Arthanita, l'emplâtre Diabotanum, &c. (MAHON.)

Digitized by Google

ELCOSIS, *elcos*, (*Patholog.*) (*Voy.* ULCÈRE, DICT. DE CHIRURG.) (CHAMSERU.)

ELCOSIS, (*Maladie des yeux.*)

Ulcération profonde de la cornée à la ſuite d'un coup ou d'une grande inflammation : Ambroiſe Paré a employé ce mot d'après Galien, *Def. Med.* (*Voyez* ULCÈRES DES YEUX.)

(CHAMSERU.)

ELCOSIS. (*Noſol. méthodique.*)

Sauvages a ainſi appellé le MAL S. LAZARE ; (*Voyez* ce mot.) Il conſiſte en un grand nombre d'ulcères opiniâtres compliqués, avec carie, purridité, fièvre lente, &c. Ce genre de maladie appartient aux cachexies anomales, O, VII de la claſſe des *cachexies* qui eſt la Xe & dernière.

(CHAMSERU.)

ELECTION, (Temps, lieu d') C'eſt l'oppoſé de néceſſité, (Temps, lieu de.)

L'un & l'autre s'appliquent à la plupart des remèdes employés en médecine : c'eſt-à-dire, qu'il n'y a preſqu'aucun remède qui ne puiſſe être dans le cas d'être adminiſtré tantôt dans un temps & à une partie du corps déterminés, tantôt dans le temps & vers la partie du corps qu'il plaît au médecin de préférer.

Par exemple, une femme, ayant ſes règles, éprouve des ſymptômes de ſaburre dans les premières voies, ſi effrayans, que l'on ne peut attendre, pour lui donner un vomitif, la fin de cette évacuation périodique : voilà le temps de néceſſité. Une autre aura de la fièvre & des ſignes de ſaburre moins redoutables. On attendra pour la faire vomir, qu'on ait diminué l'inflammation par la ſaignée : voilà le temps d'*élection*. Le lieu d'*élection*, c'eſt quand on eſt libre, par exemple, de ſaigner du bras ou du pied : le lieu de néceſſité, quand il eſt indiſpenſable d'opérer une revulſion par le moyen de la dérivation vers telle partie du corps où l'on pratiquera la ſaignée.

Le lieu de néceſſité & celui d'*élection* ſont d'une application encore plus ſenſible dans pluſieurs opérations de chirurgie, telles que le trépan, l'empyème, la ponction, &c. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.)

(MAHON.)

ÉLECTRICITÉ. (*Phyſique médicale.*)

L'*électricité* n'étoit pour les anciens qu'une propriété de l'ambre, *élektron* en grec, *electrum* en latin ; celle d'attirer & de repouſſer alternativement les corps légers, après que l'ambre avoit été frotté. Cette propriété, qu'on croyoit particulière à un être iſolé, fit très-peu de ſenſation dans des ſiècles où l'on conſultoit beaucoup moins l'expérience que l'imagination, où l'on eſtimoit moins les faits que les ſyſtèmes. Ce ne fut que vers le commencement de ce ſiècle que les phyſiciens, fatigués de ſuivre une route qui ne les avoit conduits que d'erreurs en erreurs, renoncèrent à des ſyſtèmes qui renverſoient ceux qui les avoient précédés & qui étoient détruits par les opinions nouvelles. Ce fut vers le tiers du ſiècle où nous vivons que du Fay, en France, Canton, en Angleterre, firent une attention ſuivie à la propriété de l'ambre, & qu'ils reconnurent que celle d'attirer & de repouſſer alternativement les corps légers, après qu'il avoit été frotté, ne lui eſt pas particulière ; mais qu'il la partage avec pluſieurs autres ſubſtances, telles que la ſoie, la cire, le ſoufre, les bitumes, les réſines, le verre, &c. Ils reconnurent en même temps que d'autres ſubſtances ne s'électriſoient pas par le frottement, mais que, ſi les tenant ſuſpendues à des ſubſtances qui s'électriſoient de cette façon, on les approchoit de celles en qui le frottement avoit excité l'*électricité*, elle ſe tranſmettoit ou ſe communiquoit à ces ſubſtances, qui devenoient électriques par approximation : de-là, la diviſion des corps en *électriques par frottement* & *en électriques par communication*. Cette première notion fournit les moyens de multiplier les expériences, & le verre, ſurtout, donnant beaucoup d'*électricité* par le frottement, étant plus commode à manier que les autres ſubſtances, on s'en ſervit pour conſtruire des machines électriques dont le principal agent fut d'abord un *globe*, enſuite un *plateau*, puis un *cylindre de verre*. On ſe ſervit de cordons ou de rubans de ſoie pour ſuſpendre, de gâteaux de cire, d'abord, puis de piliers de verre ou de bouteilles pour ſoutenir les ſupports des objets qu'on avoit deſſein d'électriſer par communication. Ces différens moyens ayant mis à portée de multiplier les expériences, elles offrirent aux phyſiciens des phénomènes qui les étonnèrent par leur nature, par leur nouveauté, par leur variété, par leur peu de rapport avec les effets naturels auxquels on étoit le plus accoutumé. Dès-lors, l'*électricité* fixa l'attention des ſavans & la curioſité du public : on cita les faits, on décrivit les phénomènes, on tenta de les expliquer. Je n'entrerai point dans le détail des découvertes qui furent faites & qui ſe multiplièrent d'années en années, dans l'énumération des ſyſtèmes qu'on propoſa ſur la nature du fluide électrique, ſur la cauſe de l'*électricité* & ſur celles des phénomènes dont il eſt le principe. Ces objets ſont du reſſort de l'*électricité phyſique*, & je ne dois traiter que de l'*électricité médicale*. Cependant l'application de l'*électricité* au traitement des maladies, pour être plus conſequente, pour être fondée en raiſon, pour être mieux dirigée & n'être pas purement

empirique, devant être néceſſairement déduite de *la nature*, *des propriétés* & *des lois* du fluide électrique; celui qui poſſédera le mieux ces différens objets ne pouvant manquer de faire une application de l'*électricité* au traitement des maladies, plus analogue aux différens cas, plus variée dans les moyens d'appliquer ce remède & plus heureuſe dans ſes effets; les differentes manières d'adminiſtrer l'*électricité* étant d'ailleurs déduites de la connoiſſance de ces mêmes objets, je dois offrir en cet endroit un précis de ce qui eſt connu ſur *la nature*, ſur *les propriétés*, ſur *les lois* du fluide électrique, mais en me bornant à ce qui a du rapport avec l'économie animale ou ce qui peut éclairer ſur la manière d'employer l'*électricité* comme remède.

De la nature du fluide électrique.

L'électricité eſt produite par un fluide, car ſi on approche une partie nue du corps d'une ſubſtance électriſée, on ſent l'impreſſion d'une matière tenue, d'un gaz léger; ſi le corps électriſé eſt armé d'une pointe, on ſent à une certaine diſtance de la pointe un ſouffle ſemblable à un vent frais, ou à un courant d'air rapide qui s'inſinueroit par une fente; ce courant, vu dans l'obſcurité, forme une aigrette lumineuſe, il ne produit ſur la partie qui le reçoit, qu'un ſentiment de fraîcheur, dû ſans doute à ſa viteſſe, & tel qu'en produiroit tout courant rapide d'un fluide ſubtil; il ne laiſſe point de traces d'adhéſion avec la partie qu'il a touchée, à la manière des liquides, il n'excite point d'impreſſion de chaleur, & dirigé long-temps ſur la boule d'un thermomètre, il n'en fait ni monter ni deſcendre la liqueur.

Le fluide électrique eſt donc un fluide ſubtil, ſec, rare, lumineux dans l'obſcurité (il le devient au jour quand il eſt concentré), qui par lui-même ne change pas le degré de chaleur des corps qu'il traverſe: ſon exiſtence, indépendamment des preuves que je viens déjà d'en fournir, eſt démontrée par la manière dont il affecte quatre de nos ſens.

L'odorat, par l'odeur analogue à celle du phoſphore qu'on ſent après la décharge d'une batterie, ou dans un lieu où on a électriſé long-temps avec une machine un peu forte.

La vue, par le brillant des étincelles, même en plein jour, & l'éclat des aigrettes à l'extrémité des pointes dans l'obſcurité.

L'ouie, par l'exploſion de la décharge d'une batterie ou de la bouteille de Leyde, par le pétillement des étincelles & le bruiſſement des aigrettes.

Le toucher, par le ſouffle frais qui émane des pointes & par le ſentiment mixte de piqûre, brûlure & déchirement qu'éprouvent ceux qui reçoivent des étincelles.

Qu'elle eſt la nature du fluide électrique? En eſt-ce un particulier, ou une modification d'un fluide déjà connu en phyſique ſous un autre nom? eſt-il acide ou alcalin?

Chacun de ceux qui ſe ſont occupés de ces queſtions y ont répondu ſuivant les connoiſſances qui leur ſont plus particulières, ſelon leur manière de conſidérer le fluide électrique: mais les réponſes ne préſentent juſqu'à préſent que des ſyſtêmes ſans ſolution des queſtions.

Les phyſiciens ont vu dans le fluide électrique une modification de la matière de la lumière, de celle du feu: comme la première, il eſt lumineux, il ſe meut avec une viteſſe inſtantanée pour nous; il ſe propage par des rayons divergens; il reſſemble à la ſeconde, lorſqu'il eſt condenſé, par le ſentiment de brûlure qu'il fait éprouver; il enflamme les eſprits ardens, le gaz inflammable; d'autres phyſiciens & ceux-là ſe fondent ſur des rapports plus immédiats, plus concluans, regardent le fluide électrique comme le même que le fluide magnétique; ils ne voyent de différence que dans quelques modifications de la même ſubſtance. En effet, la foudre aimante le fer qui en eſt frappé; la décharge d'une forte batterie produit le même effet, & l'un & l'autre changent les poles d'une aiguille déjà aimantée: ajoutons que la plupart des phyſiciens admettent la répulſion du fluide électrique, comme celle de l'aimant. Mais de ces effets le plus frappant, celui d'aimanter le fer qui eſt touché du fluide électrique, s'opère d'une manière bien différente. Si on tient avec une pince une aiguille par un de ſes bouts, qu'on expoſe l'autre quelques momens à la flamme d'une bougie, cette aiguille eſt aimantée; eſt-ce que la flamme même, la matière du feu ſeroit analogue au fluide magnétique, & que ces ſubſtances ſeroient le même fluide diverſement modifié en différens états? Ceux qui regardent le fluide électrique comme un fluide particulier, le definiſſent un fluide ſubtil, univerſel, ſec, répandu par-tout également, d'une viteſſe infinie dans ſes mouvemens quand il eſt tiré de ſon équilibre & d'une force pour le reprendre, à laquelle aucune digue, aucune maſſe ne peuvent réſiſter: ils en font le principal & le plus puiſſant, comme le plus univerſel agent de la nature: il met la matière en action, il fertiliſe les plantes, il vivifie les animaux, il entretient & change l'univers, qu'il anime, qu'il entretient, qu'il bouleverſe. Je n'inſiſterai pas davantage ſur ces hautes & brillantes ſpéculations.

Le fluide électrique, aux yeux des phyſiologiſtes, eſt le même fluide dont on a de tous temps ſuppoſé l'exiſtence, ſans qu'elle ait jamais été démontrée, dont on a toujours parlé, que

Digitized by Google

perſonne n'a vu, ni ſoumis à aucun de nos ſens, & qu'on eſt convenu de déſigner comme un agent dont on ne pouvoit ſe diſpenſer de ſuppoſer l'exiſtence, ſous les noms de *principe nerveux*, *d'eſprits animaux*. La ſubtilité du fluide électrique, la célerité de ſon mouvement & les mêmes propriétés indiſpenſablement requiſes pour le fluide qui ſeroit le principe des ſenſations & du mouvement muſculaire, ſont le principal fondement de l'analogie qu'on a cru trouver entre le *fluide électrique* & *les eſprits animaux*, ou *le fluide nerveux*. Mais cette opinion pour laquelle on compte de nombreux partiſans, qu'on a vu pluſieurs fois ſoutenue dans les écoles, ſouffre de fortes difficultés dont voici les principales.

1°. Avant de comparer deux objets, il faut être aſſuré de l'exiſtence de l'un & de l'autre, connoître leur nature, leur propriété. Jamais l'exiſtence des *eſprits animaux*, du *fluide nerveux*, n'a été démontrée; ce n'eſt encore qu'une hypothèſe à laquelle on ne tient pas beaucoup aujourd'hui même dans les écoles, qu'un ſyſtême uſé qu'on défend foiblement: une ſuite néceſſaire, c'eſt que la nature & les propriétés d'un pareil fluide ſont inconnues; la nature du fluide électrique eſt encore un myſtère pour nous, & nous ne connoiſſons que quelques-unes de ſes propriétés: comment donc comparer le *fluide électrique* peu connu avec le *fluide nerveux* dont l'exiſtence même eſt un probleme?

2°. Des fibres nerveuſes ont été deſſéchées, battues, réduites en filamens dont on a compoſé un *plateau* qui, par le frottement, a produit une *électricité* auſſi forte que ſi on eût employé *un plateau de verre*. L'expérience eſt curieuſe; mais que prouve-t elle? Que les nerfs deſſechés ſont électriques par frottement. En concluera-t-on que dans l'animal vivant les nerfs ſains, mols, pulpeux, abreuves d'humidité, ſont conducteurs du fluide électrique par préférence à d'autres parties, & que le fluide électrique circule dans les nerfs? Quel rapport, quelle comparaiſon établir entre des fibres deſſechées, battues, réduites en filament, & les mêmes fibres organiſées dans l'animal vivant?

3°. Des nerfs frais tirés du même ſujet que des artères, des veines, des membranes, des fibres muſculaires, tous ces corps étant, autant qu'on a pu, de même diamètre, d'une longueur égale, ont été tous des conducteurs d'une égale bonté: tous, électriſés enſemble, ſur le même iſoloir, ont ceſſé en même temps de fournir des ſignes d'*électricité*. Les nerfs frais n'ont donc pas plus d'analogie que les autres parties du corps du même animal avec le fluide électrique, & l'on n'a encore démontré par aucune expérience leur analogie plus grande avec ce fluide dans l'animal vivant: rien ne démontre donc qu'ils ſont les conducteurs de ce fluide, & qu'il eſt le principe qui communique aux nerfs leurs propriétés.

4°. Si le fluide électrique, en ſe propageant à travers les nerfs, les rendoit les agens des ſenſations & du mouvement, un paralytique en qui ces facultés ſont ſuſpendues, en jouiroit pendant le temps que placé ſur l'iſoloir, le fluide électrique, déterminé dans ſon cours par l'action d'une pointe, circuleroit à travers les nerfs des membres paralyſés, comme à travers les autres organes des mêmes parties. Ce paralytique jouiroit du mouvement & de la ſenſibilité tant que le principe en découleroit du plateau comme d'une ſource abondante, à travers ſes membres, &, à l'inſtant où la communication avec cette ſource ſeroit interrompue, il retomberoit dans ſon premier état. C'eſt cependant ce qui n'a pas lieu, le paralytique électriſé ne recouvre point tout-à-coup les facultés dont il eſt privé, quoique ſes membres ſoient traverſés par le fluide électrique; ce n'eſt donc pas par le manque de ce fluide, parce qu'il ne traverſe pas les nerfs, qu'ils ſont privés de leurs propriétés, & le fluide électrique ne paroit pas être l'agent qui le leur communique. Car, avancer, comme on l'a fait, que les nerfs d'un paralytique ne ſont pas ſuſceptibles d'être électriſés, c'eſt une propoſition contredite par des faits trop multipliés, trop avérés, pour qu'on puiſſe aujourd'hui la ſoutenir. Il ſuffit d'avoir vu les muſcles d'un paralytique, comme il arrive preſque toujours, & comme il n'y a qu'un petit nombre d'exemples du contraire, ſe contracter par l'impreſſion de l'étincelle électrique, pour être convaincus que les nerfs ſont ſuſceptibles, dans la paralyſie, d'être électriſés.

Les phyſiologiſtes ne nous préſentent donc pas d'opinion mieux fondée, ni plus probable ſur la nature du fluide électrique, que ne le font les phyſiciens. Rappellons en peu de mots ce qu'en ont dit les chimiſtes.

Ceux qui ſe ſont occupés à rechercher la nature du fluide électrique, ſont d'opinion, en général, qu'il eſt acide: ils ſe fondent ſur ce que ſouvent il rougit la teinture bleue, & ſurtout ſur ce qu'il cryſtalliſe l'alcali cauſtique: mais les premières de ces expériences offrent des réſultats ſi ſujets à varier, ſi ſouvent différens, quoique les expériences aient été ſucceſſivement répétées dans le même quart d'heure de la même manière, que ce genre de preuves devient fort équivoque. Fourcroy m'a bien voulu ſeconder dans des expériences aſſez nombreuſes: elles ne nous ont pas deux fois de ſuite préſenté le même réſultat, & nous n'avons rien obtenu d'aſſez conſtant, d'aſſez probatoire pour aſſeoir notre opinion ſur la qualité acide ſuppoſée par la plupart des chimiſtes relativement au flu de électrique. Haſſenfraſt a lu à la Société de médecine

decine un mémoire dans lequel il détailloit de nombreuſes expériences analogues à celles que nous avions faites Fourcroy & moi ; les réſultats étoient de même très-variés, très inconſtants, & la conſéquence nulle par conſéquent.

La ſeule expérience ſatisfaiſante en ce genre que nous ayons faite Fourcroy & moi, eſt la ſuivante.

Nous avons renfermé dans deux bocaux de verre d'égale capacité, terminés chacun par deux goulots, une égale quantité du même air atmoſphérique ; l'orifice des bocaux a été fermé avec des bouchons de liége ; un des bocaux a été traverſé par un fil de fer & placé ſur un iſoloir ; il y eſt reſté pendant douze heures ; dans cet intervalle de temps, le bocal a été électriſé pendant quatre heures ſans communication avec le réſervoir commun ; pendant autant de temps, il a été électriſé, étant en communication avec le réſervoir, par une chaîne attachée au fil de fer qui traverſoit le bocal : pendant les quatre autres heures, ayant ôté la communication avec le réſervoir, on a tiré fréquemment des étincelles du fil de fer qui traverſoit le bocal, & on a fait paſſer de fortes & de nombreuſes commotions à travers ce fil de fer.

Le lendemain, ayant ſoumis l'air contenu dans les deux bocaux, dont l'un avoit été expoſé à l'action qu'auroit pu avoir l'*électricité*, & l'autre n'y avoit pas été expoſé, aux différens procédés propres à faire reconnoître l'altération que l'air a pu ſouffrir, nous avons trouvé celui des deux bocaux ſemblable en tout & à ce qu'il étoit avant qu'on eût fermé les bocaux ; il n'avoit ſouffert aucune altération : d'où il réſulte que l'*électricité* produite, dans un jour favorable, pendant douze heures, par une machine à plateau de 24 pouces de diamètre & d'un bon ſervice, le fluide traverſant tantôt le bocal qui renferme l'air ſous la forme d'un courant, tantôt s'y accumulant, ou s'y répandant ſous la forme d'étincelles ſimples ou d'étincelles foudroyantes, eſt pendant cet intervalle de temps ſans action ſur l'air atmoſphérique.

Quant à la cryſtalliſation de l'alcali, feu Buquet m'ayant fourni de l'alcali cauſtique, j'en partageai la doſe en deux portions, chacune dans un verre de montre ; un des verres fut mis au fond d'un poudrier & l'autre au fond d'un vaſe pareil en tout. Les deux poudriers furent couverts d'une vitre lutée avec de la cire verte ; l'une des vitres percée d'un trou donnoit paſſage à un fil de fer pointu qui deſcendoit à une ligne de la ſurface de l'alcali ; le poudrier placé ſous le conducteur de la machine, le fil de fer fut électriſé pendant 18 heures en deux jours, le temps n'étant pas à la vérité bien favorable ; un courant d'air électrique ne ceſſa de ſouffler ſur la ſurface de l'alcali qui ſe trouva cryſtalliſé au bout de 18 heures : mais l'autre poudriet ayant été renfermé dans une armoire & dans une pièce où l'on n'électriſoit pas, l'alcali ſe trouva cryſtalliſé au bout de ſix ſemaines ; il paroît donc que l'*électricité* n'avoit fait qu'accélérer la cryſtalliſation ; mais ne ſeroit-ce pas par quelque cauſe, que je n'entreprends pas de découvrir, mais indépendante de l'acidité qu'on ſuppoſe propre au fluide électrique ? Au moins cette expérience ne prouve-t-elle pas cette acidité qu'on ſuppoſe ; la cryſtalliſation de l'alcali peut avoir une autre cauſe & ne démontre par conſéquent pas l'acidité du fluide électrique dont elle n'eſt pas évidemment & néceſſairement la ſuite.

Les phyſiciens, les phyſiologiſtes, ni les chimiſtes n'ont donc encore pu découvrir la nature du fluide électrique & l'on n'a préſenté que des ſyſtêmes ſur cet objet. Tâchons, d'après les effets de ce même fluide ſur l'économie animale, & ſans en connoître la nature relativement à lui-même, de la déterminer en le conſidérant comme médicament.

Effets du fluide électrique ſur l'économie animale.

L'*électricité* produit des effets ſur un animal vivant, elle en produit auſſi ſur différentes de ſes parties après qu'il a été privé de la vie : mon but eſt de traiter des uns & des autres.

Les effets de l'*électricité* ſur un animal vivant ou n'ont lieu que pendant qu'il eſt électriſé, ou leur action ſe continue après & ſe fait encore ſentir lorſqu'il a ceſſé d'être électriſé.

*Effets de l'*Electricité *pendant qu'un animal vivant eſt électriſé.*

De quelque manière qu'on adminiſtre l'*électricité*, elle augmente le nombre des pulſations du pouls & accélère la viteſſe de la circulation dans un temps donné. Ces effets ſont plus ou moins marqués, ſuivant la force de l'*électricité* dans un jour déterminé, la puiſſance de la machine qu'on emploie, la ſenſibilité des ſujets qu'on électriſe. En général, lorſqu'on emploie le bain, qui eſt la plus douce des manières d'électriſer, les battemens du pouls ſont augmentés en une minute dans la proportion de 69 à 75. Cet effet eſt reconnu par tous les phyſiciens qui ont traité des effets de l'*électricité* ſur l'économie animale. Cependant l'abbé Sans aſſure qu'ayant répété cette expérience, il n'a pas eu le même réſultat, & que le nombre des pulſations du pouls n'a pas été augmenté ; cette obſervation unique, contradictoire avec un grand nombre d'autres obſervations faites avec ſoin & avérées, peut dépendre de quelque cauſe particulière & ne detruit point les faits nombreux qui dépoſent du con-

traire, & qui ſont encore appuyés par les ſuivans.

Si un homme ou un animal étant placés ſur un iſoloir, mais ſans être électriſés, on vient à leur ouvrir la veine, le ſang jaillit à une diſtance déterminée, à l'inſtant où on leur communique l'*électricité* le ſang jaillit plus loin, & à la première diſtance au moment où l'on ceſſe d'électriſer. Cette expérience eſt atteſtée par un grand nombre de phyſiciens; il eſt donc démontré que l'*électricité* augmente le nombre des pulſations du pouls dans un temps déterminé, & qu'elle accelére la viteſſe de la circulation. Je continue de rapporter les autres effets qu'elle produit.

Des animaux de même eſpèce, d'âge égal, de force pareille & dans les mêmes circonſtances, autant qu'il eſt poſſible, étant peſés avec exactitude, puis les uns électriſés pendant un temps, les autres ne l'étant pas & les conditions ne différant qu'à cet égard pour les uns & les autres, ces animaux étant enſuite peſés, ceux qui ont été électriſés peſent moins à proportion, & ont perdu, pendant le même eſpace de temps, plus de leur poids que ceux qui n'ont pas été électriſés. Ceux-ci l'étant à leur tour & les autres ne l'étant pas, le réſultat eſt le même. Cette expérience, faite d'abord par l'abbé Nollet, répétée depuis par beaucoup d'autres phyſiciens, prouve que l'*électricité* augmente l'inſenſible tranſpiration.

Les effets que je viens de rapporter ſont généraux; ils ont toujours lieu pendant l'électriſation; les ſuivantes ne ſe manifeſtent pas toujours; ils n'ont lieu qu'autant qu'on électriſe ſouvent ou fortement; ils varient ſuivant les différentes manières d'électriſer, & leur action ſe prolonge, & ne ſe fait ſouvent ſentir qu'après qu'on a ceſſé d'électriſer.

Les perſonnes, en ſanté ou incommodées, électriſées par bain pendant une ſuite de jours conſécutifs, ſuivant que le nombre en eſt plus grand, que la machine eſt plus puiſſante, le temps plus favorable à l'*électricité*, les ſéances plus longues, ſentent communément, au bout de quelque temps, plus de force, d'activité, d'appétit, digèrent mieux, ſont plus agiles, éprouvent plus de liberté de corps & d'eſprit: quelques-uns ont un ſommeil plus calme, cela n'eſt pas rare; d'autres au contraire, & il paroît que ce ſont celles en qui l'activité générale eſt trop augmentée, ont un ſommeil plus agité. Ces effets varient ſuivant les diſpoſitions & le tempérament plus ou moins ſenſible des ſujets: mais en général, ces mêmes perſonnes tranſpirent davantage, ſuent plus aiſément ou debout, ou dans leur lit, quoique prenant le même exercice, quoique ſe couvrant également, & que la température de l'air n'ait pas changé. Pluſieurs perſonnes, qui étoient reſſerrées, ont éprouvé que l'*électricité* leur procuroit des évacuations plus fréquentes, plus faciles: il arrive ſouvent, lorſque les ſéances du bain ſont longues, répétées quelque temps, que ceux qui y ſont ſoumis éprouvent un flux de ſalive plus ou moins abondant, & pluſieurs ſujets, ſuivant les maux dont ils étoient affectés, ont eu des cours d'urine chargée & qui ont preſenté différens dépôts: on a vu des glandes engorgées, des tumeurs, les unes être déſobſtruées, ſe diſſoudre par l'effet du bain électrique.

Ces différens effets prouvent que l'*électricité* agit primitivement comme ſtimulante & fortifiante, & ſecondairement, d'après cette première propriété, comme ſudorifique & apéritive. Les effets ſuivans démontrent d'une manière plus poſitive la propriété ſtimulante du fluide électrique.

Le fluide qui s'élance d'une pointe électriſée poſitivement, ſous la forme d'une aigrette lumineuſe dans l'obſcurité, reçu ſur une partie nue, produit la ſenſation d'un vent frais; mais ſi c'eſt une partie très-ſenſible, comme l'œil, qui en éprouve l'action, on ſent bientôt un picotement, de la cuiſſon; la partie rougit, & ſi c'eſt l'œil, les larmes coulent en abondance. Ainſi agit un vent froid, ſec & piquant qui ſtimule & qui irrite par la dureté de ſes molécules & la rapidité de leurs mouvemens.

Les étincelles produiſent différens effets, elles font éprouver dans la partie ſur laquelle elles tombent un ſentiment mixte de piqûre, de brûlure légère, de déchirement & un ébranlement dans les parties voiſines: les muſcles couverts des parties qu'elles touchent entrent dans une contraction vive, forcée & abſolument indépendante de la volonté; en ſorte que l'homme le plus robuſte ne peut empêcher cette contraction forcée.

Les étincelles reçues à certain nombre & à un degré de force même médiocre, rougiſſent les parties de la peau qui en ſont frappées, maculent ſon tiſſu & le couvrent de taches ſemblables à des pétechies ou à des piqûres d'inſectes: ces taches, vues à la loupe, laiſſent voir l'épiderme ſoulevé dans leur centre, percé d'un trou baveux dont le déchirement eſt en-dehors, & au-deſſous, le corps muqueux paroît ſoulevé ſous la forme d'une puſtule formée par des couches concentriques. Ces taches diſparoiſſent quelques heures après qu'on a ceſſé d'électriſer; c'eſt à-peu-près le même effet que celui de la flagellation avec les orties.

Les ſenſations que les étincelles font éprouver, les effets qu'elles produiſent ſur la peau, l'effet d'une aigrette électrique ſur une partie nue & délicate, atteſtent la propriété irritante & ſtimulante du fluide électrique, comme la contraction muſculaire, indépendante de la volonté & forcée

Digitized by Google

que les étincelles excitent, démontre la propriété qu'il a de réveiller l'irritabilité, de l'augmenter & d'exciter le mouvement ou la contraction muſculaire. Les expériences ſur différentes parties des animaux privés de la vie, mettent cette propriété dans un jour encore plus évident.

Un animal étant récemment mort & privé de mouvement, mais ſans être encore refroidi, ſi on l'iſole, qu'on tire des étincelles, le mouvement muſculaire ſe renouvelle dans les parties atteintes par les étincelles; ſi une commotion traverſe du cerveau à l'extrémité du ſacrum, tout le corps eſt agité & tout le ſyſtême muſculaire entre en contraction; en ſorte qu'on croiroit l'animal vivant.

On ſait que le diaphragme, le cœur, irrités par différens ſtimulans comme l'air pouſſé à travers un tube, l'eau inſtillée, la piqûte d'une pointe, le pincement, l'influx d'une liqueur âcre ou acide, ont la propriété de ſe contracter après la mort des animaux, quelquefois même long-temps après la ceſſation de la vie, & lors même que le cœur a été ſéparé du reſte du corps. Lorſque les mouvemens de contraction ne peuvent plus être renouvellés par les moyens connus comme les plus puiſſans, ſi l'on emploie le fluide électrique ſous la forme d'aigrette, d'étincelles ou de commotions, les contractions qui n'avoient plus lieu ſe renouvellent, durent encore aſſez long-temps, & celles qui n'avoient plus lieu que d'une manière languiſſante, s'exécutent vivement. D'où il ſuit que de tous les ſtimulans, les irritans, les moyens connus d'exciter l'irritabilité, de provoquer la contraction muſculaire, le fluide électrique eſt le plus puiſſant; que la propriété éminente de ce fluide eſt par conſéquent d'être ſtimulant, irritant, d'exciter l'irritabilité & de provoquer le mouvement muſculaire.

Les commotions produiſent les mêmes effets que les étincelles, mais des effets plus prononcés, plus intenſes & proportionnés à la force des commotions. On pouvoit les diviſer en foibles, moyennes & très-fortes. Les premieres agiſſent à la manière des étincelles; les ſecondes produiſent les mêmes effets, mais plus fortement; & les dernières exercent une action beaucoup plus vive, qui peut être portée juſqu'à un degré funeſte.

Les commotions d'une force moyenne, indépendamment des effets que produiſent les étincelles, provoquent ſouvent la diarrhée, excitent très-ordinairement la ſalivation, laiſſent beaucoup de ſujets dans un état d'agitation & de trouble, ſemblable à un mouvement fébrile, dont l'effet eſt d'inquiéter, de produire du mal-aiſe & de cauſer un ſommeil agité & interrompu.

Les commotions d'une grande force, ſur-tout ſi elles traverſent des parties dont les fonctions ne peuvent être troublées ſans mettre la vie en danger, comme la poitrine, le cerveau, la moëlle épinière, renverſent celui qui les reçoit, lui ôtent la reſpiration, le privent de l'exercice des ſens & produiſent l'évanouiſſement, la ſuſpenſion des fonctions, leur ceſſation même & la mort, ſuivant la force des commotions, les organes qu'elles traverſent & la foibleſſe des ſujets.

Cependant, lorſqu'on examine un animal tué par l'effet d'une commotion, qu'on cherche à reconnoître par quel dérangement des organes elle lui a donné la mort; on en trouve difficilement une cauſe ſenſible; ſeulement ſa chair, ſi l'on en fait un uſage immédiat comme comeſtible, paroît fort attendrie, & ce qu'on appelle *mortifiée*; effet qui n'a ordinairement lieu que quelque temps après la mort, produite par une autre cauſe: d'où il ſuit que l'action du fluide a lieu ſur des organes dont le déſordre nous échappe, à cauſe de la ténuité de leur partie & du peu de connoiſſance que nous avons de leur état naturel; ſur les plus ſubtils & ſur ceux qui ſont en même temps les plus eſſentiels à l'entretien de la vie; d'où il paroît qu'on peut conclure que ce ſont les nerfs, les viſcères dont ils reçoivent leurs propriétés & le principe, quel qu'il ſoit, qui en eſt la ſource.

Quant à l'attendriſſement des chairs, n'eſt-il pas dû à la déſunion des parties, à l'écartement de leurs molécules conſtitutives, ſéparées par l'abondance & l'action du fluide tenu, pénétrant, qui les traverſe d'un cours rapide? Ne ſeroit-ce pas parce que le courant d'un tel fluide interrompt & ſuſpend un inſtant la communication entre les nerfs & les organes dont ils reçoivent leurs propriétés; communication qui, par rapport aux organes de qui les fonctions vitales dépendent, ne peut être ſuſpendue, ſans que la mort en ſoit la ſuite; quelle eſt celle d'une violente commotion, ſans laiſſer de traces ſenſibles d'impreſſions que nous puiſſions remarquer?

Les commotions appliquées aux mêmes parties que les étincelles, après qu'on a ſéparé ces mêmes parties du corps, réveillent de même & plus puiſſamment encore l'irritabilité & le mouvement contractile de ces parties.

Les effets de l'*électricité* que je viens de rapporter ſur l'économie animale, ſoit les animaux étant vivans, ſoit après qu'ils ont perdu la vie, & ſur certaines de leurs parties ſéparées du reſte du corps, ſont avérés par des expériences ſi multipliées, répétées tant de fois par différens phyſiciens, qu'on ne ſauroit les révoquer en doute, & que les réſultats n'en peuvent être regardés comme incertains. Je déduirai donc de ces faits les conſéquences qu'ils paroiſſent préſenter, & qui me ſemblent être les conſéquences ſuivantes

1°. Le fluide électrique agit eſſentiellement & primitivement comme *ſtimulant* & *irritant*.

2°. Il augmente le ton des fibres, leurs oſcillations.

3°. Il accélère le mouvement des fluides.

4°. Il les diviſe ; il met en mouvement ceux qui étoient ſtagnans ; il les diſpoſe à être repompés, à rentrer dans les voies de la circulation & à être expulſés par les couloirs naturels & par l'action vitale des organes, par l'effet du *vis vitæ*, comme parlent les médecins.

Le fluide électrique eſt donc primitivement ſtimulant & irritant ; il eſt, comme ayant cette propriété, *tonique*, & il l'eſt ſecondairement, & comme *tonique*, comme très-*ſubtil*, comme très-*pénétrant*, comme *traverſant les parties & les différentes ſubſtances avec abondance & d'un cours d'une extrême rapidité*. Il eſt inciſif & apéritif ; il eſt auſſi *ſudorifique*, ou il augmente la tranſpiration en augmentant l'oſcillation des ſolides & le mouvement circulaire des fluides. C'eſt donc comme un remède *ſtimulant*, *tonique* & *apéritif* qu'on doit le conſidérer, & les effets qu'il produit ſont, en effet, ceux des remèdes qui poſsèdent ces mêmes propriétés. Cette connoiſſance de la nature du fluide électrique, *conſidéré comme médicament*, déduite de ſes effets ſur l'économie animale, préſente des conſéquences, ſoit ſur les cas dans leſquels ce remède convient, ſoit par rapport aux précautions qu'exige l'uſage qu'on en peut faire. Avant de traiter ces objets importans, auxquels je reviendrai dans peu, & pour nous en occuper avec toute l'attention qu'ils méritent, je rapporterai quelques tentatives faites dans la vue de porter plus loin, qu'on ne l'a encore fait par les expériences que j'ai rapportées plus haut, nos connoiſſances ſur les effets du fluide électrique ſur les animaux vivans ou ſur les différentes parties & ſubſtances dont ils ſont compoſés. Je ſépare cette partie des faits qui préſentent des réſultats clairs, certains, conſtans, avérés, & des conſéquences bien fondées, parce que les faits qui vont la compoſer n'offrent encore que des doutes, des réſultats vagues, des conſéquences incertaines & un travail à ſuivre.

On a inſéré différentes fois dans pluſieurs papiers publics que l'*électricité* accélère l'effet de l'incubation ; que des œufs électriſés écloſent pluſieurs jours avant le terme ordinaire ; on a même aſſuré que l'*électricité* influoit ſur la couleur du plumage des jeunes oiſeaux ; que ceux qui étoient nés d'œufs qui avoient été électriſés avoient un plumage noir, tandis que ceux qui étoient ſortis d'œufs qui n'avoient pas été électriſés avoient un plumage blanc, quoique les uns & les autres fuſſent le produit du même couple, & duſſent, par conſéquent, avoir le même plumage. Achard de Berlin a répété cette même expérience, & il a publié ſur ce ſujet un mémoire, dans lequel il annonce les faits ſuivans.

Des œufs furent électriſés nuit & jour ſans interruption ; un dérangement étant ſurvenu dans l'appareil, les œufs furent atteints d'étincelles ; elles firent périr les pouſſins dans la coquille ; mais Achard ayant ouvert les œufs, trouva les pouſſins formés & leur développement plus avancé de pluſieurs jours qu'il ne l'auroit été par l'effet de l'incubation ſeule, au moment où l'appareil fut dérangé.

Avant que ce mémoire eût été publié, j'avois cherché à m'aſſurer par l'obſervation du fait qu'il contient & de l'action que l'*électricité* pouvoit avoir ſur les pouſſins & ſur leur plumage. Un oiſelier m'avoit fourni quinze œufs, produits par des *poules naines* ou *poules angloiſes*, de plumage varié, & vivant en liberté avec des coqs de leur eſpèce, à plumage auſſi chamaré. Je marquai les quinze œufs de trois couleurs différentes, & je les plaçai ſous une même poule. Cinq œufs furent levés régulièrement deux fois par jour, poſés ſur du coton qu'on avoit chauffé, couverts de même & électriſés poſitivement une demi-heure le matin, autant l'après-midi. Cinq autres œufs furent également levés deux fois, poſés ſur du coton, en furent couverts, & on les électriſa négativement pendant une demi-heure le matin, autant l'après-midi. Je ne penſois pas alors, comme aujourd'hui, qu'électriſer par le moyen des machines que nous appellons *négatives*, n'eſt qu'une manière inverſe de faire circuler le fluide, & que c'eſt électriſer *poſitivement*, mais d'une manière très-foible.

Enfin, cinq œufs ne furent point électriſés, mais on les levoit en même temps que ceux qu'on électriſoit ; on les poſoit de même ſur du coton ; on les en couvroit & on ne les remettoit ſous la poule qu'avec les œufs qui avoient été électriſés. Ces opérations, qui s'exécutèrent toujours devant moi, furent pratiquées avec la plus grande exactitude. Pour m'aſſurer à chaque ſeance que les œufs étoient électriſés, & connoître la force de l'*électricité*, je tirois de chaque œuf pluſieurs étincelles. Ils étoient expoſés par la fréquence des manipulations, par l'inquiétude qu'on cauſoit à la poule, à des riſques qui en firent perdre pluſieurs : heureuſement il s'en conſerva de marqués des différentes couleurs, & le 21e. jour, il ſortit cinq pouſſins, un des œufs électriſés négativement, deux des œufs électriſés poſitivement, & autant des œufs qui n'avoient pas été électriſés ; il n'y eut qu'onze heures de diſtance entre la ſortie du premier & du dernier pouſſin. Tous parurent à-peu-près également forts : je continuai pendant trois mois de pratiquer à leur égard ce qui avoit été obſervé pour les œufs. Le pouſſin ſorti d'un œuf électriſé négativement, fut élec-

Digitized by Google

triſé régulièrement de cette manière, deux fois par jour, pendant une demi-heure; les deux pouſſins qui avoient été électriſés poſitivement ſous les enveloppes de l'œuf, continuèrent à l'être le même temps chaque jour; les deux autres pouſſins ne furent point électriſés, & d'ailleurs, on obſerva les conditions les plus égales entre les cinq jeunes oiſeaux. Je fus attentif à leur développement, & je n'y remarquai aucune différence: les plumes commencèrent à poindre ſur les différentes parties du corps des cinq pouſſins, dans le même temps, & grandirent également: le plumage ſe trouva chamaré ſur les cinq jeunes poulets; leur développement, leur accroiſſement étoit le même au bout de trois mois; il n'y avoit que la différence de taille qu'on obſerve entre tous les individus d'une même couvée. Le pouſſin ſorti d'un œuf électriſé négativement ſe trouva un coq; je l'ai gardé long-temps; il étoit très-fort & très-ardent, & il le fut de très-bonne heure.

Je ne tire point d'autre conſéquence des faits que je viens de rapporter, ſinon qu'une heure d'*électricité* par jour, pendant le temps de l'incubation, & autant auſſi chaque jour, durant trois mois, après la naiſſance des pouſſins; n'a point d'action, ou du moins, ne produit pas d'effet ſenſible, ni ſur les embryons enfermés ſous les enveloppes de l'œuf, ni ſur les pouſſins, après leur naiſſance. Mais une *électricité*, beaucoup plus ſoutenue & non-interrompue, auroit-elle au contraire une action très-marquée, & une forte étincelle, peut-être une commotion, tueroit-elle l'embryon dans l'œuf? c'eſt ſur quoi ma propre expérience ne me fournit pas de lumières, & ce qui eſt une ſuite des faits que rapporte Achard. Il pourroit ſans doute être utile de ſoumettre longtemps des animaux à une *électricité* longue chaque jour, de les choiſir & de les entretenir d'ailleurs dans les mêmes conditions où vivroient des animaux pareils; enſorte qu'il n'y eût entr'eux de différence que par rapport à l'électriſation; de les comparer fréquemment & attentivement ſous tous les rapports pendant leur vie & au bout d'un laps de temps, comme d'une année ou deux; de les comparer, après leur avoir donné la mort, de la même manière, & de façon à déranger, le moins poſſible, leur organiſation, comme de les faire périr par l'immerſion dans quelque gaz; de comparer anatomiquement, & à la manière des chimiſtes, leurs parties ſolides & leurs différentes humeurs. A la place de ce travail long, que le défaut de loiſir ne m'a pas permis d'entreprendre, & que je propoſe à ceux qui ſe trouveront dans des circonſtances favorables à cet égard, Hallé, mon confrère, & moi, nous avons cherché à reconnoître par l'expérience les effets de l'*électricité* ſur la chair, le ſang, la bile, le lait & l'urine des animaux. Nous avons électriſé ces ſubſtances comparativement; c'eſt-à-dire, qu'une ſubſtance tirée du même animal a été partagée en trois portions, & chaque portion a été renfermée dans un poudrier de verre, couvert d'une gaze & d'égale capacité. Toutes les ſubſtances ont été tenues dans la même pièce; les unes ont été électriſées poſitivement, les autres négativement une heure par jour, & le tiers des mêmes ſubſtances n'a pas été électriſé. Quoique nous ayons répété ces expériences deux fois différentes, la plupart des réſultats n'ont pas été aſſez marqués pour préſenter rien d'abſolument concluant & de déciſif.

La chair & le lait électriſés poſitivement ont paru s'altérer plus tard, les progrès ſucceſſifs de leur putréfaction ont paru plus lents que par rapport aux-mêmes ſubſtances qui n'ont point été électriſées.

J'avois déja éprouvé que deux portions égales du même lait, s'étoient conſervées le même tems & que leurs altérations ſucceſſives avoient eu lieu à mêmes intervalles, quoique de ces deux portions, l'une eût été traverſée par douze commotions dont chacune auroit calciné la feuille d'or qui lui auroit ſervi de conducteur & que l'autre n'eût pas été électriſée.

J'avois également reconnu que tout avoit été ſemblable entre deux portions égales du même lait, dont l'une avoit été ſoumiſe pendant ſix heures à l'*électricité* qui lui avoit été communiquée par un fil de fer plongeant dans le lait que contenoit un poudrier de verre, & l'autre n'avoit pas été électriſée.

Il paroit donc ſuivre de ces expetiences que l'*électricité* retarde plutôt qu'elle n'accélère la corruption de la chair & du lait, ou qu'au moins elle ne l'accélère pas, & qu'ainſi dans les jours orageux, c'eſt une cauſe différente de l'*électricité* qui hâte la putréfaction de ces mêmes ſubſtances. Peut-être ne ſont-ce que l'humidite & la chaleur qui ont alors coutume de concourir enſemble; ou peut-être auſſi y a-t-il une difference qui nous eſt inconnue entre l'*électricité* naturelle & celle que nous produiſons par le moyen des machines, & cette différence ne conſiſte peut-être que dans la quantité du fluide; ainſi le réſultat de nos expériences, quoique conſtant, ne prouve pas décidément que l'*électricité* ne hâte pas la putréfaction de la chair & du lait, comme ce qui arrive à ces ſubſtances dans les jours orageux ne démontre pas que l'*électricité* en eſt la cauſe. C'eſt un phénomène dont le principe eſt encore à découvrir; & ſi l'*électricité*, loin d'accélérer, paroit au contraire retarder la putréfaction des ſubſtances que nous avons ſoumiſes à ſon action, ne ſeroit-ce pas parce qu'elle augmente l'évaporation de la partie aqueuſe dont l'abondance favoriſe la corruption?

Le ſang traité comme la chair & le lait rela-

tivement à la première expérience, c'eſt-à-dire, ſans le ſoumettre à l'action des commotions, nous a préſenté le même réſultat.

L'urine & la bile, au contraire, électriſées poſitivement, ſe ſont décompoſées & putréfiées beaucoup plus promptement que la quantité égale des mêmes humeurs qui n'a point été électriſée, & la portion qui l'a été négativement a ſuivi dans ſa décompoſition une gradation moyenne. Cet effet a été le plus marqué de ceux qu'ont produit les expériences que je viens de rapporter. Nous n'oſons cependant pas en conclure affirmativement que l'*électricité* accélère la décompoſition & la putréfaction de la bile & de l'urine, parce que cet effet a pu dépendre d'une cauſe étrangère à l'*électricité*; le conducteur dont nous nous ſommes ſervi, étoit un fil de fer dont la partie plongée dans les humeurs ſoumiſes à l'expérience, a été attaquée & en partie décompoſée par ces humeurs. Nous nous propoſions de répéter la même expérience en nous ſervant d'un conducteur inattaquable par les fluides dans leſquels il auroit plongé, comme un fil d'or ou d'argent pur, mais le temps ne nous a pas permis cette tentative: il eſt vrai que nous avons employé pour les humeurs qui n'ont pas été électriſées, un fil de fer comme pour celles qui l'ont été & que ce fil a également été attaqué; ce qui autoriſe à préſumer que la promptitude de la corruption de l'urine & de la bile n'eſt l'effet que de l'*électricité*, ſans que la décompoſition d'une portion du conducteur y ait aucune part. Néanmoins l'expérience, pour fournir une conſéquence juſtement fondée & évidente, doit être répétée de manière que l'effet ne puiſſe être attribué qu'à l'*électricité*.

Après avoir rapporté les effets conſtants & avérés de l'*électricité* ſur l'économie animale, en ſoumettant à ſon action les animaux vivans, & après leur mort différentes de leurs parties ſéparées du reſte du corps, nous avons conclu de ces effets aux propriétés & à la nature du fluide électrique conſidéré comme *médicament*. Nous avons reconnu qu'il agit eſſentiellement & primitivement comme *ſtimulant* & *irritant*, & ſecondairement comme *tonique*, *apéritif* & *ſudorifique*; il nous reſte ſur cet objet à comparer le fluide électrique aux moyens qui ont la même action & les mêmes propriétés, enſuite à expoſer les cas généraux dans leſquels l'uſage de l'*électricité* eſt indiqué d'après ſes propriétés, les riſques auxquels l'uſage qu'on en fait peut expoſer, & les moyens d'éviter ces riſques.

On ne peut preſcrire les remèdes que de deux manières, à l'intérieur ou à l'extérieur; de la première façon, ils agiſſent immédiatement ſur l'eſtomac & le canal inteſtinal & par la liaiſon que les nerfs établiſſent entre ces organes & l'économie animale en général, les remèdes ont une action ſecondaire ſur les différentes parties & ſur toute l'habitude du corps: le but eſt rempli par l'effet immédiat ſur l'eſtomac & le canal inteſtinal, quand il ne s'agit que d'évacuer les premières voies; mais lorſque les remèdes doivent agir ſur des parties éloignées, alors ou ils n'ont qu'une action ſecondaire communiquée par la relation entre l'eſtomac, le canal inteſtinal & les différentes parties, & ils deviennent de cette manière toniques ou relâchants, irritans ou calmans; ou à meſure que les médicamens parcourent la capacité de l'eſtomac, les replis du long canal inteſtinal, leurs parties les plus ſubtiles ſont abſorbées par les vaiſſeaux lactés & portées par ces vaiſſeaux dans les voies de la circulation. On ſent combien le mélange des différens ſucs, des humeurs & des matières avec leſquels les médicamens ſe mêlent dans leur trajet, doit les affoiblir; quelle petite portion & combien affoiblie; combien altérée & changée de nature, doit en parvenir aux parties éloignées ſouvent affectées du mal qu'on ſe propoſe de combattre: auſſi n'eſt-ce guères en parvenant à ces parties que les remèdes agiſſent, mais en fortifiant ou en relâchant les fibres, en augmentant ou en diminuant leurs oſcillations par une action ſecondaire & communiquée par l'intermède des nerfs de l'eſtomac & des inteſtins aux différentes parties, même aux plus éloignées: ainſi un apéritif en ſtimulant les nerfs de l'eſtomac, ſtimule par communication tout le ſyſtême nerveux, augmente le ton & l'oſcillation des fibres en général, accélère la circulation, détermine vers une partie engorgée un cours plus rapide du ſang, des contractions plus fortes des vaiſſeaux de cette partie, diviſe de cette manière, pouſſe & fait rentrer dans les voies circulaires l'humeur épaiſſie qui formoit congeſtion. Cet exemple ſuffit pour expliquer comment les autres remèdes agiſſent de même ſecondairement.

Les remèdes qu'on applique à l'extérieur, ou n'ont qu'une action locale, & ils peuvent répondre au but qu'on ſe propoſe, quand le mal eſt auſſi externe, ou ils n'agiſſent que de proche en proche & à travers des parties qui affoibliſſent, retardent leur action, comme quand on applique des cataplaſmes à l'extérieur pour quelque maladie interne; ou enfin, les molécules les plus ſubtiles des remèdes appliqués à l'extérieur, ſont pompées par les vaiſſeaux abſorbants & portées dans le torrent de la circulation; on peut alors appliquer à ces remèdes une partie de ce que nous avons remarqué à l'égard des remèdes pris intérieurement, & concevoir combien ils ſont affoiblis, altérés par le mélange avec la maſſe des humeurs.

Il ſemble, d'après ce qui vient d'être expoſé, que l'*électricité* préſente un avantage au-deſſus des

autres remèdes : il conſiſte en ce que le fluide, ſuivant la manière dont on l'emploie, ou introduit & répandu immédiatement, réparti en même temps dans toutes les parties, agit tout à-la-fois ſur l'habitude du corps entier ; ou dirigé vers une partie ſeulement, n'a d'action que ſur cette partie : ainſi, ſuivant l'indication & le beſoin, ou l'*électricité* agit ſur toute l'habitude de la perſonne, & elle agit à l'intérieur comme à l'extérieur, ou ſon action eſt bornée à une partie déterminée, ſur laquelle elle n'agit pas à la manière des topiques, à travers les tégumens & de proche en proche, mais immédiatement, puiſque, par le moyen de deux pointes, ou d'un conducteur & d'une pointe, placés convenablement, on détermine le courant du fluide qui traverſe telle partie qu'on juge à propos. Un autre avantage que préſente le fluide électrique dépend de la ténuité de ſes parties, de la rapidité de ſon mouvement : ce fluide ſubtil, dont la viteſſe eſt extrême, introduit immédiatement à travers les parties ſur leſquelles il eſt dirigé, ne perd rien de ſon énergie dans ſon trajet, & il ſemble qu'il doit avoir une force impulſive, une action diviſante, qu'on attendroit en vain des autres apéritifs qui n'agiſſent qu'immédiatement, ou qu'après un long trajet dans lequel ils ont été affoiblis, & que comme ſtimulans, n'étant par eux-mêmes qu'*inertes* & ſans mouvement, & compoſés de molécules dont la ténuité, & par conſéquent la pénétrabilité, ne ſauroient être comparées à celles du fluide électrique. Mais plus on eſt fondé à regarder le fluide électrique comme très-actif, plus il eſt en effet avéré par les obſervations auxquelles on a donné l'attention néceſſaire, qu'il a une action très-vive, plus on doit être circonſpect dans l'emploi qu'on en peut faire, plus on a lieu d'en craindre, avec les mêmes avantages, des inconvéniens pareils à ceux qu'on a toujours à appréhender en employant les remèdes qui ont les mêmes propriétés ; & enfin, de même qu'en uſant de ces remèdes, on doit être attentif à faire concourir les moyens propres à retirer de l'*électricité* les avantages qu'elle peut procurer, en prévenant & en empêchant les riſques auxquels elle pourroit expoſer. Occupons-nous donc des cas généraux dans leſquels elle eſt indiquée, & des moyens de tirer la plus grande utilité poſſible de ſon action, ſans avoir à en craindre de fâcheux effets.

L'*électricité* étant eſſentiellement un remède ſtimulant, & ſecondairement un remède tonique, elle convient en général dans les cas de foibleſſe, d'atonie, de relâchement, & l'expérience a confirmé qu'elle reuſſit en effet dans ces cas ; c'eſt ainſi qu'elle eſt très-utilement employée dans la plupart des paralyſies, parce que dans le plus grand nombre de ces maladies, il y a relâchement, foibleſſe, défaut de ton : c'eſt par les mêmes raiſons qu'elle fortifie en général les perſonnes foibles, & particulierement les enfans d'une conſtitution délicate, parce qu'en général, la fibre eſt plus lâche, a moins de ton dans l'enfance.

Comme augmentant la tranſpiration, la rétabliſſant, diſpoſant à la ſueur, & ſouvent même l'excitant, l'*électricité* eſt indiquée dans les cas de ſuppreſſion de la tranſpiration, de métaſtaſe de cette humeur & de ſa ſtagnation ſur quelques parties, & c'eſt ainſi que l'*électricité* eſt un moyen de ſoulager, ſouvent de guérir le rhumatiſme, la ſciatique, &c. Mais on ne doit pas oublier que l'*électricité* eſt eſſentiellement irritante ; ainſi elle eſt contre-indiquée dans les cas où la ſuppreſſion, le tranſport de l'humeur de l'inſenſible tranſpiration, ſont accompagnés de chaleur vive, de fièvre & des ſymptômes qui font craindre l'inflammation. L'*électricité* augmenteroit les ſymptômes & ne doit être miſe en uſage qu'après avoir, par les relâchans, les délayans, prévenu les riſques de l'inflammation. Comme inciſive, atténuante & apéritive, l'*électricité* répond aux indications dans les cas d'épaiſiſſement, de congeſtion des humeurs, d'engorgemens lents, froids & ſans ſymptômes inflammatoires ; l'expérience a appris qu'elle diſſipe pluſieurs eſpèces de tumeurs & de congeſtions du genre de celles dont je viens de parler ; il n'eſt pas hors de vraiſemblance, que dirigée par le moyen des pointes, qui n'eſt pas ancien, elle ſeroit avantageuſe dans les embarras, dans les empâtemens, les engorgemens, & même les obſtructions des viſcères.

Je n'ai fait que parcourir rapidement les cas généraux, dans leſquels l'*électricité* eſt indiquée, d'après ſa nature, ſes propriétés & ſes effets. Je m'occuperai par la ſuite des cas particuliers & des maladies dans leſquels elle a été miſe en uſage ; je termine cet article par l'examen des riſques auxquels l'*électricité*, même bien indiquée, peut expoſer, & les moyens d'en retirer les avantages qu'elle peut procurer, ſans courir ces riſques.

L'*électricité*, comme ſtimulante & apéritive, en fortifiant les fibres, en augmentant la force & la fréquence de leurs vibrations, en atténuant les fluides épaiſſis, en les rendant mobiles, les faiſant rentrer dans les voies circulaires, & accélérant leur mouvement, met ceux qui éprouvent ſon action dans une alternative, dont l'iſſue eſt, ou avantageuſe, ou préjudiciable. Si l'humeur atténuée, rentrée dans les voies de la circulation, eſt portée au-dehors par quelque excrétion, comme la ſueur, les crachats, les urines, les ſelles, l'iſſue eſt avantageuſe ; & pendant le temps que cette opération a lieu, la perſonne éprouve ce que les médecins nomment *une criſe*. Mais ſi ce mouvement de l'humeur morbifique, ſi ſon changement, au lieu de la pouſſer au-dehors, la tranſportent ſur quelque partie interne où elle ſe fixe, alors il s'enſuit des

Digitized by Google

accidens, un risque plus ou moins grand, suivant la nature, l'abondance de l'humeur & l'importance des parties sur lesquelles elle a été déposée. Ce transport fâcheux de l'humeur morbifique est ce que les médecins appellent *métastase*.

Tout remède apéritif expose à l'alternative de la *crise* ou de la *metastase*. Cependant les médecins prescrivent fréquemment les apéritifs, & ils les prescrivent très-souvent avec succès, parce qu'ils connoissent des moyens d'en retirer les avantages qu'ils peuvent procurer & d'éviter les inconvéniens qui en pourroient suivre l'usage. Il en est de même aujourd'hui de l'*électricité*, depuis que, d'après ses effets, on a reconnu la manière dont elle agit. Les moyens qu'elle requiert, ainsi que les autres remèdes apéritifs, sont de soutenir par des remèdes concomitans les crises qu'elle entame : ainsi, si la crise se fait par les sueurs, on joint à l'*électricité* l'usage des sudotifiques, &c. Le plus communément, après un usage plus ou moins long d'un médicament apétitif, & aussi-tôt qu'on reconnoit par la diminution des douleurs, par l'état de la partie affectée, par celui de la langue & du pouls, que l'humeur a été divisée, mise en mouvement & résorbée, on prescrit un medicament qui évacue par les selles : cette pratique est fondée sur ce que l'action des apéritifs ne suffit pas le plus ordinairement pour expulser l'humeur atténuée & résorbée ; sur ce que la voie des intestins est la plus ample, la plus ouverte, celle sur laquelle l'art a le plus de moyen d'agir, & en même temps celle vers laquelle la nature pousse le plus ordinairement les humeurs hétérogènes dont elle tend à se délivrer. Les apétitifs divisent donc l'humeur, la mettent en mouvement, en occasionnent la résorbtion, en préparent, en commencent ou en favorisent l'expulsion, qui est achevée, suivant les cas, par les remèdes que les symptômes indiquent. Il en est de même de l'*électricité*, qui, peut-être, par les raisons rapportées plus haut, est le plus pénétrant & le plus actif des apéritifs ; on peut, en y joignant les remèdes concomitans indiqués, en retirer de grands succès dans beaucoup de cas, & n'avoir point de danger à en redouter. Je crois être fondé à penser que c'est parce qu'on ignoroit dans les commencemens la manière d'agir de l'*électricité*, que très-souvent on a vu des évènemens fâcheux succéder à des succès qu'on avoit d'abord obtenus : il est arrivé, en se servant de l'*électricité*, ce qui auroit lieu en prescrivant tout autre apéritif, sans faire concourir au besoin les remèdes nécessaires. Mais aujourd'hui que l'expérience a fait reconnoître la manière d'agir de l'*électricité*, il ne peut plus rester de doutes sur la nécessité d'associer des remèdes à son usage, suivant les cas, & il est évident, de même que pour les autres apéritifs, qu'on peut en retirer souvent de grands avantages, sans avoir d'inconvéniens à appréhender.

Il étoit indispensable d'employer l'*électricité* seule dans les commencemens, pour reconnoître si elle avoit réellement un effet, & pour déterminer, d'après sa manière d'agir, d'après les effets qu'elle produiroit, quelle étoit sa nature, en la considérant comme remède, & pouvoir, par conséquent, distinguer les cas où il conviendroit de l'appliquer, & connoître les moyens de seconder, de soutenir, d'augmenter son action. Mais aujourd'hui que ces objets ne sont plus équivoques, qu'une expérience assez longue, assez constante, assez répétée, a fourni sur ces objets les lumières nécessaires, on est aussi fondé à faire concourir avec l'*électricité* les remèdes propres à seconder son action, ou dont elle peut augmenter l'énergie, qu'à combiner ensemble, comme c'est l'usage de tous les temps, fondé sur l'expérience, les médicamens qui, prescrits seuls, n'auroient pas séparément la même efficacité que quand ils sont réunis ; & l'on doit enfin, de même qu'en employant les autres médicamens, prescrire avec l'*électricité* & ceux qui sont propres à seconder son action, ceux dont elle augmente elle-même l'énergie, & les remèdes qui, en prévenant les risques auxquels elle pourroit exposer, mettent à portée de profiter des avantages qu'elle peut procurer, sans avoir d'inconvéniens à craindre.

Ce seroit ici le lieu de décrire les différentes manières dont on a jusqu'à présent employé l'*électricité* avec le plus de succès ; mais ces différentes façons ou méthodes d'en faire usage, étant la plupart fondées sur les loix du fluide électrique, & celui qui connoîtra mieux ces objets, faisant nécessairement de l'*électricité* une application plus facile, plus fondée, plus heureuse, étant plus apte à découvrir de nouveaux moyens de s'en servir ; je commencerai par rapporter ce qui nous est connu des loix du fluide électrique, en me bornant cependant à ce qui est relatif à son usage en médecine ; je décrirai ensuite les méthodes d'en faire usage, pratiquées avec le plus de succès ; j'entrerai enfin dans le détail des maladies auxquelles on l'a appliquée, & je terminerai cet article par l'indication de ce que j'ai pu connoître d'écrit sur l'*électricité* médicale.

Loix que suit le fluide électrique.

La première est pour le fluide électrique comme pour tous les autres fluides, la tendance à l'équilibre. Quelque prolongé que soit un conducteur, l'*électricité* est également forte dans son milieu, à ses deux extrémités & dans tous les points intermédiaires. Si l'on présente successivement à un premier, à un second, à un troisième conducteurs électrisés, des conducteurs qui ne le soient pas, quelle que soit leur série, le fluide se met entr'eux en équilibre. Je ne porterai pas plus loin les preuves tirées de l'expérience pour la première proposition que je viens d'avancer, & je me bornerai également pour les propositions suivantes à quelques

quelques démonſtrations choiſies parmi le nombre de celles que je pourrois accumuler.

La ſeconde loi du fluide électrique eſt une viteſſe inſtantanée par rapport à nous. Quelle que ſoit la longueur d'un conducteur, fût-elle de plus d'une lieue, comme on en a fait l'expérience par le moyen des circonvolutions d'un fil-de-fer, à l'inſtant où l'*électricité* eſt communiquée à une de ſes extrémités, elle ſe manifeſte à l'extrémité oppoſée par l'attraction & la répulſion des corps légers, ou les étincelles qu'on en tire.

Le fluide électrique ſuit dans ſon trajet, lorſqu'il eſt libre, lorſqu'il trouve un paſſage également ouvert, qu'il ſe propage à travers des conducteurs, qu'il parcourt avec une égale facilité; lorſqu'enfin il n'eſt pas, par quelque circonſtance particulière, déterminé à ſe porter plus d'un côté que d'un autre; il ſuit, dis-je, la ligne la plus courte, ou la ligne droite.

Lorſque dans la décharge de la bouteille de Leyde, le fluide traverſe la chaîne qui établit communication entre les deux ſurfaces, on peut tenir cette chaîne ſans éprouver aucune ſenſation; on peut de même décharger la bouteille par le moyen d'un excitateur courbe, ſans rien éprouver, ſi on tient l'excitateur par le milieu de la courbure; mais ſi la chaîne ou l'excitateur ſont hériſſés d'aſpérités; ſi ces aſpérités forment des pointes, une partie du fluide s'échappera par les côtés, ſera diſperſée dans ſon trajet; l'étincelle foudroyante ſera foible, & celui qui auroit tenu la chaîne ou l'excitateur à un des endroits hériſſés de pointes, ſera frappé par le paſſage d'une partie du fluide; il en ſera de même, ſi la main eſt mouillée, ou ſi la chaîne l'eſt, & qu'on la touche à l'endroit humide: dans ces différens cas, des circonſtances particulières déterminent le fluide à ſe dévier, à quitter en partie la ligne droite qu'il ſuit, ſans déviation d'aucune de ſes parties par la tangente, lorſqu'il ſuit ſon cours ordinaire & qu'il le ſuit librement ſans éprouver l'action d'une cauſe particulière.

La quatrième loi du fluide électrique eſt l'*équipondérance* ou la direction vers tous les points.

Si l'on paſſe autour d'un conducteur cylindrique un fil auquel tiennent d'autres fils attachés de diſtance en diſtance au premier dans toute ſa circonférence, tant qu'on n'électriſe pas les fils attachés à celui qui les retient, ils pendent tous en-bas; mais auſſi-tôt que le conducteur eſt électriſé, les fils tendent, les uns en-haut, les autres en-bas, d'autres vers les côtés, &, ſuivant leur nombre, ils forment tous les angles poſſibles avec le fil qui les arrête & avec le conducteur. Mais comme ces fils ſont entraînés par les courants qui s'élancent du conducteur, ils indiquent que ces courants ont lieu ſuivant toutes les directions, & que, par conſéquent, le fluide tend ou pèſe de tous les côtés.

La répulſion électrique, que je place la cinquième des loix que ſuit le fluide électrique, ou la répulſion réciproque des molécules de ce fluide, eſt preſque généralement admiſe, & n'a plus qu'un très-petit nombre de contradicteurs. Cette loi eſt fondée ſur ce qu'à l'inſtant où l'*électricité* eſt communiquée à deux corps légers, en contact, mais ſans adhéſion, comme deux fils pendants à côté l'un de l'autre, deux fragmens de feuilles métalliques, ou deux boules de moelle de ſureau, ou de liége, ces corps s'écartent l'un de l'autre, ſe repouſſent & s'éloignent réciproquement d'autant plus que l'*électricité* eſt plus forte; indépendamment de cette indication phyſique, la répulſion ſert à expliquer, d'une façon beaucoup plus plauſible qu'on ne le fait de toute autre manière & en la rejettant, un grand nombre de phénomènes électriques, & les plus étonnans, parce qu'on les comprend moins aiſément; tels ſont les phénomènes de la bouteille de Leyde, du miroir magique, de l'électrophore, &c.

Cependant la répulſion électrique laiſſe quelques doutes ſur ſa réalité, & l'on peut même mettre en queſtion de ſavoir ſi les molécules du fluide électrique ne s'attirent pas réciproquement les unes les autres.

D'abord il paroît contraire à la loi généralement admiſe de l'attraction, que les molécules du fluide électrique ſe repouſſent. Mais ce qui affoiblit cette objection, c'eſt qu'une pareille exception à la loi générale eſt reconnue par rapport au fluide magnétique.

Les raiſons ſuivantes de douter de la répulſion électrique & d'admettre que les molécules du fluide électrique, ſoumiſes à la loi générale, s'attirent au contraire les unes les autres, exigent que j'entre dans quelques détails & que je rappelle ſuccinctement ce qu'on entend par les deux *électricités en plus* ou *poſitive*, & *en moins* ou *négative*.

Lorſqu'aucune cauſe ne tire le fluide électrique de ſon état de repos ou de l'équilibre auquel il tend continuellement, ce fluide eſt également réparti dans tous les corps; mais à l'inſtant où une cauſe, plus forte que ſa tendance à l'équilibre, vient à le rompre, comme le frottement du plateau ou d'un corps quelconque, électrique de cette façon, dans ce moment, le fluide ſe porte des corps environnans à celui dans lequel le frottement met en action la propriété de l'attirer; ce corps reçoit alors une nouvelle quantité de fluide qui eſt ajoutée à celle qu'il contenoit déjà, & il eſt électriſé, ce qu'on appelle *poſitivement* ou *en plus*; cependant le fluide, qui étoit en équilibre, ne peut ſe porter plus abondamment vers

un corps, qu'il ne diminue en quantité dans les corps environnans qu'il quitte, & ces corps ſont alors électriſés ce qu'on nomme *négativement* ou *en moins*; c'eſt-à-dire, qu'ils perdent de la quantité du fluide électrique qu'ils contenoient, comme le premier au contraire en acquiert & en reçoit de nouveau. Ce mouvement, ce paſſage du fluide des corps qui environnent celui qui eſt électriſé, à ce même corps, a lieu dans tous les phénomènes électriques. Le célèbre Franklin eſt le premier qui l'ait reconnu, qui l'ait indiqué, & qui, pour le déſigner, s'eſt ſervi des dénominations qu'on a généralement adoptées depuis.

Il y a des ſignes auxquels on reconnoît ſi un corps eſt électriſé *poſitivement* ou *en plus*, ou s'il l'eſt *négativement* ou *en moins*.

Les ſignes de l'*électricité poſitive* ſont la répulſion des corps légers, préſentés au corps électriſé, la répulſion réciproque ou l'écartement de ces corps qui étoient en contact, quand l'*électricité* agit ſur eux-mêmes, une aigrette lumineuſe à l'extrémité des aſpérités ou des pointes qui tiennent au corps électriſé.

On reconnoît l'*électricité négative* à l'attraction des corps légers préſentés au corps électriſé, au contact que conſervent ces corps & à leur tendance l'un vers l'autre, quand l'*électricité* leur eſt communiquée, à un point lumineux, au lieu d'une aigrette, qu'on apperçoit dans l'obſcurité à l'extrémité des aſpérités ou des pointes qui adhèrent au corps électriſé.

Il y a des ſubſtances, comme le verre, qui ne donnent jamais que des ſignes d'*électricité poſitive*, & d'autres, comme les réſines, qui ne préſentent que des ſignes d'*électricité négative*: on en a pris occaſion de diſtinguer l'*électricité en vitrée* ou *vitreuſe* & *en réſineuſe*. Je ne m'étendrai pas ſur cet objet, mais je demanderai en paſſant, ſi ces corps auroient tant d'affinité avec le fluide électrique, s'ils auroient la propriété de l'abſorber ſi abondamment, s'ils en ſeroient ſi avides, qu'ils ne puſſent que l'attirer, ſans en être jamais ſaturés?

Les notions que je viens de rappeller, autoriſent aux remarques ou doutes qui ſuivent ſur *la répulſion électrique*.

Lorſqu'un corps eſt électriſé poſitivement, & qu'il l'eſt avec un certain degré de force, il repouſſe conſtamment les corps légers préſentés dans ſa ſphère d'activité, mais à une certaine diſtance & de près; quand l'*électricité* eſt foible, il attire ces corps, au lieu de les repouſſer; ils ne ſont ſans doute attirés que parce qu'ils ſont portés par le courant du fluide qui ſe dirige vers le corps électriſé; n'en pourroit-on pas conclure que dans le cas d'une forte *électricité*, le fluide abondant qui entoure le corps électriſé attire, en raiſon de ſa maſſe, le fluide contenu dans les corps environnans à une certaine diſtance, tandis que près du foyer, ſa tendance à l'équilibre le portant à s'écarter de ſon point de réunion, à s'en élancer, il repouſſe les corps légers? Dans le cas d'une *électricité* foible, le corps électriſé n'attire-t-il pas de près, parce que ſa force attractive & celle du fluide, accumulé en petite quantité, l'emportent ſur la loi de tendance à l'équilibre? Mais dans l'un & l'autre cas, n'eſt-on pas fondé à préſumer que les molécules du fluide électrique s'attirent les unes les autres? Ce qui diminue cette objection, ce qui la détruit peut-être, c'eſt que quelque peu forte que ſoit l'*électricité*, deux corps légers en contact, s'écartent au plus foible degré d'*électricité*. Cependant les corps légers, électriſés *poſitivement*, ne s'écarteroient-ils que parce qu'il ſe forme autour d'eux une atmoſphère qui doit néceſſairement les faire diverger de l'étendue de la place qu'elle occupe? C'eſt encore une difficulté que j'offre aux phyſiciens, ſans prétendre rien aſſurer contre le ſentiment de la répulſion. Voici encore quelques raiſons de former des doutes ſur cette opinion.

Si dans l'obſcurité, ou par un jour ſi foible qu'il ne ſuffit que pour diſcerner les objets, on électriſe poſitivement un conducteur, terminé par une pointe, elle préſente à ſon extrémité une aigrette lumineuſe, dont les rayons ſont divergents; en approchant à quelque diſtance une pointe de métal qu'on tient à la main, ſans être iſolé, on voit à l'extrémité de cette pointe un point lumineux: l'aigrette eſt le ſigne que la première pointe eſt électriſée poſitivement, & le point, que la ſeconde l'eſt négativement; mais comment & pourquoi l'eſt-elle de cette manière? n'eſt-ce pas parce que le fluide eſt attiré de la ſeconde, où il eſt moins abondant, vers la première, où il eſt en plus grande quantité? cette opinion paroît confirmée par les ſuites de l'expérience. En effet, à meſure qu'on approche graduellement la pointe qui termine la branche de métal qu'on tient à la main de la pointe qui termine le conducteur, les rayons divergents de celle-ci ſe rapprochent, ſe reſſerrent & deviennent convergents; le point ſphérique qui brille à l'extrémité de la pointe électriſée négativement s'allonge, prend une forme ellyptique: en approchant de plus près, l'aigrette & le point ſe changent chacun en un filet qui conduit l'un vers l'autre: quand on eſt aſſez proche pour que l'extrémité des deux filets ſe touchent, alors ils entrent en un mouvement d'oſcillation, & ils paroiſſent, par une illuſion d'optique, décrire un cercle lumineux. Cependant, ſi l'on porte la pointe en-haut, en-bas, ou ſur les côtés, en la tenant toujours à même diſtance de l'aigrette, convertie en filet, celui-ci s'élève ou s'abaiſſe, ou ſe porte de côté vers le filet ſaillant de la

Digitized by Google

pointe qui termine la baguette qu'on tient, & le filet dans lequel s'eſt changé le point apparent à cette pointe ſe dirige de même vers celui qui remplace l'aigrette : en approchant encore de plus près, les deux courants paroiſſent s'entrechoquer, & il part continuellement alors entr'eux des étincelles. Les circonſtances différentes de cette expérience facile à répéter prouvent-elles en effet, ou autoriſent-elles au moins à penſer, que les molécules du fluide électrique s'attirent réciproquement, & trouveroit-on dans cette expérience, dans le choc des deux courants, l'explication de la formation des étincelles ? c'eſt ce que j'abandonne à la déciſion des phyſiciens.

Il me reſte à parler d'une dernière loi du fluide électrique, ſuppoſé qu'on m'y croie autoriſé, & qu'on l'admette, d'après ce que je vais en dire. Cette loi eſt celle d'*affinité*. J'entends par ce mot l'union que deux ſubſtances forment enſemble, l'adhérence mutuelle qu'elles contractent : ſous ce point de vue, & d'après cette definition, le fluide électrique me paroît avoir plus d'*affinité* avec certaines ſubſtances qu'avec d'autres, s'unir avec les unes plus intimement, leur adhérer plus fortement. Les expériences ſuivantes m'ont conduit à cette opinion.

Les ſubſtances métalliques, des parties différentes & fraiches du corps de divers animaux, différens végétaux conſervant leur humidité, électriſés enſemble, le même eſpace de temps, perdent, au bout du même intervalle, l'*électricité* qui leur a été communiquée, & ceſſent enſemble d'en donner des ſignes ; ſi on en touche une en ceſſant de les électriſer, toutes perdent leur *électricité*, ſuppoſé qu'elles ſe communiquent ; mais ſi parmi ces ſubſtances il y a un cordon ou un ruban de ſoie, un tube de verre, un bâton de cire d'Eſpagne, du ſoufre, &c., ces dernières ſubſtances conſervent l'*électricité* qui leur a été communiquée, en même temps, de la même manière, pendant le même intervalle qu'aux autres matières, long-temps après que celles-ci l'ont perdue, & ce n'eſt que par des attouchemens réitérés qu'on dépouille les ſubſtances que j'ai nommées les dernières. La manière de faire cette expérience eſt d'attacher à un long tube de verre les différentes ſubſtances, de préſenter le tube qu'on tient par une de ſes extrémités dans la ſphère d'activité d'un conducteur fortement électriſé, & de préſenter le tube parallelement à la direction du corps conducteur.

Peu après qu'on a porté le tube à un certain éloignement du conducteur, les ſubſtances indiquées les premières, placées près les unes des autres & communiquantes enſemble, ceſſent toutes à-la-fois d'être électriques, ou ceſſent également d'être électriques, ſi, en éloignant le tube du conducteur, on touche une de ces ſubſtances. Cependant, celles qui ſont placées ſéparément ſur une autre portion du tube, que j'ai nommées les dernières, qui n'ont été électriſées que le même temps & qui l'ont été de la même façon, conſervent long temps leur *électricité*, & ne la perdent que par des attouchemens répétés.

Les premières ſubſtances me paroiſſent conſerver peu de temps leur *électricité*, parce que le fluide paſſe aux corps environnans & ſe met en équilibre à la faveur de l'humidité, toujours plus ou moins abondante dans l'atmoſphère, & auſſi à la faveur des fluides conducteurs qui peuvent y être répandus : ces ſubſtances perdent de même leur *électricité* par un ſimple attouchement, qui offre au fluide un chemin pour retourner au reſervoir d'où il a été tiré. Dans ces deux cas, la loi de *tendance à l'équilibre* agit pleinement & ſans reſtriction ; mais n'eſt-ce pas parce que le fluide électrique n'a pas plus de *rapport* ou d'*affinité* avec les ſubſtances autour deſquelles il a été raſſemblé, qu'avec celles qui lui livrent paſſage pour retourner au réſervoir commun ? Les ſubſtances déſignées les dernières ne conſervent-elles pas au contraire leur *électricité* long-temps, ne la perdent-elles que par des attouchemens multipliés, parce que ce fluide a plus de rapport avec ces ſubſtances, parce qu'il leur adhère plus fortement, qu'il eſt uni avec elles plus intimement qu'avec les ſubſtances qui lui offrent un paſſage pour ſon retour à l'équilibre ? La loi qui l'y fait tendre eſt donc alors modifiée ; elle eſt reſtreinte par la loi que je nomme d'*affinité*. Voici de nouvelles conjectures ou de nouvelles preuves à cet égard.

Un tube de verre électriſé par une de ſes extrémités qu'on a tenue plongée dans la ſphère d'activité d'un conducteur, conſerve très-long-temps ſon *électricité*, & il faut le toucher bien des fois, ſi l'*électricité* eſt forte, pour le dépouiller ; mais, ſi, au moment où ce tube eſt le plus fortement électriſé, on l'expoſe à la vapeur qui s'élève d'un vaſe rempli d'eau prête à bouillir, il ceſſe à l'inſtant d'être électrique dans tous les points qui ont été atteints par la vapeur de l'eau.

La bouteille de Leyde peut demeurer très-chargée pendant pluſieurs jours, ſi on l'iſole, ſi on la tient dans un air ſec ; cependant, ſi en finiſſant de la charger on préſente, pendant quelques ſecondes, ſon crochet à la vapeur de l'eau prête à bouillir, ſi on fait circuler cette vapeur autour de la bouteille ; enfin, ſi ayant renverſé ſur cette vapeur un poudrier qu'elle remplit, on poſe la bouteille ſur le fond de ce poudrier, & que, quelques ſecondes après on la retire ; dans ces différens cas, la bouteille ſe trouve déchargée en fort peu de temps, en quelques minutes ou ſecondes, ſuivant l'abondance & le degré de chaleur de la vapeur aqueuſe ; mais ſi cette même

vapeur, qui a circulé autour des corps électrisés, eſt reçue ſous un appareil convenable, ſous un entonnoir de métal ou de verre renverſé & iſolé, & qu'il y ait à la douille du dernier entonnoir un corps électrique par communication; ce corps, dans le dernier cas, & l'entonnoir de métal dans le premier, ſe trouveront électriſés par la vapeur qui les aura mouillés. C'eſt donc une preuve qu'elle a dépouillé les corps, autour deſquels elle a circulé; qu'elle leur a enlevé le fluide avec lequel ils étoient unis, & qu'elle a formé avec lui une nouvelle union, fondée ſur ce qu'elle a encore plus d'affinité avec le fluide, que n'en ont les ſubſtances auxquelles elle l'a enlevé. C'eſt ſur ces expériences & quelques autres de même genre que j'ai faites, que j'ai répétées un grand nombre de fois, que j'ai rapportées en détail dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de Médecine*, qu'eſt fondée l'opinion que je propoſe d'admettre l'*affinité* par rapport au fluide électrique, & de la compter au nombre des loix qu'il ſuit. Qu'il me ſoit permis d'ajouter en peu de mots que cette loi me ſemble propre à expliquer pluſieurs phénomènes.

D'abord, la vapeur de l'eau dépouillant tous les corps, d'après les expériences que j'ai faites, les dépouillant d'autant plus, & ſe chargeant davantage, d'autant qu'elle eſt plus raréfiée par la chaleur, on conçoit facilement comment & pourquoi l'*électricité* eſt foible toutes les fois que l'atmoſphère eſt chargée d'humidité, pourquoi l'*électricité* eſt ſur-tout foible, lorſque l'air eſt en même temps chaud & humide; d'où vient que, quoique l'atmoſphère ſoit ſouvent humide en hiver, l'*électricité* eſt cependant moins foible, à proportion de l'humidité, qu'elle ne l'eſt en été; pourquoi les vents du midi & de l'oueſt diminuent ſa force à Paris, & les vents d'eſt & de nord qui ramènent la ſéchereſſe l'augmentent; on comprend de même comment l'humidité de la nuit affoiblit l'*électricité*; d'où vient, toutes choſes d'ailleurs égales, qu'elle augmente de force, ainſi que je m'en ſuis aſſuré par des expériences ſuivies durant un an, depuis que le ſoleil s'élève ſur l'horizon, juſqu'au moment où il ſe dérobe à notre vue, où il eſt près de s'y ſouſtraire, & qu'elle continue à s'affoiblir juſqu'au lever de l'aurore; le ſerein & l'humidité de la nuit expliquent ce mouvement régulier de l'*électricité*, ſubordonné cependant aux circonſtances qui peuvent avoir lieu. Enfin, on peut aiſément, d'après ce qui vient d'être dit, ſentir la néceſſité de garantir de l'humidité de l'atmoſphère la pièce où l'on veut faire des expériences d'*électricité*. Mais ce que je viens d'expoſer eſt peu de choſe en comparaiſon des conſéquences ſuivantes que la loi d'*affinité* me paroit auſſi préſenter.

Il eſt probable, d'après cette loi, qu'en été, quelquefois en hiver, par des circonſtances particulières, les vapeurs aqueuſes, à proportion du degré de leur chaleur, enlevent le fluide électrique aux corps qui ſont à la ſurface de la terre; qu'elles s'en chargent d'une grande abondance & le tranſportent dans les hautes régions où elles s'élèvent.

Cependant, les animaux & les plantes, privés de l'abondance du fluide électrique néceſſaire pour contribuer à leur vigueur, languiſſent & tombent dans l'abattement.

D'un autre côté, les vapeurs qui en s'élevant étoient raréfiées, & qui ſe ſont chargées d'une grande abondance de fluide, ſont condenſées par le froid des régions où elles s'élèvent; elles ſont environnées d'une atmoſphère froide qui n'eſt qu'un foible conducteur; & ſi les vents d'eſt ou de nord règnent dans les régions qu'elles ont atteintes, elles ſont en quelque ſorte iſolées: alors le fluide, qu'elles ne peuvent plus retenir, ſe raſſemble; il eſt dans un état de contrainte; la loi de tendance, ſur laquelle la loi d'affinité l'avoit emporté à la ſurface de la terre, reprend tous ſes droits dans les hautes regions & agit avec toute ſa force.

Si le nuage, dont le fluide électrique eſt en partie dégagé, avec lequel il n'a plus qu'une foible adhérence, paſſe à la proximité de quelque corps, avec lequel, ou le fluide ait plus d'affinité, ou dans lequel il ſoit moins abondant, il s'élance vers ce corps par l'effet de l'une ou de l'autre, ou des deux loix enſemble: ſon explоſion dans ſon paſſage, l'ébranlement qui en réſulte dans l'air, produiſent le bruit qu'on entend & l'éclat du fluide raſſemblé qui s'élance eſt l'éclair; il eſt lui-même la foudre.

Le fluide, paſſé d'un nuage qui s'eſt condenſé à quelque corps tenant à la terre, rentre dans le réſervoir commun, & c'eſt autant de diminué ſur la maſſe qui forme l'orage; mais le fluide, qui a traverſé d'un nuage plus chargé ou plus refroidi dans un qui l'étoit moins, n'a fait que changer d'entraves & de priſon, ſi ces expreſſions peuvent être employées, & paſſant ſucceſſivement de nuages en nuages, il redoublera les coups de tonnerre juſqu'à ce qu'il trouve un chemin vers le réſervoir commun, ou qu'il y rentre inſenſiblement en deſcendant des nuages avec la pluie qu'ils verſent.

Cette théorie ſur la formation des orages a du moins le mérite de la ſimplicité; elle eſt fondée ſur la connoiſſance de la grande quantité de fluide électrique, abſorbée par l'eau réduite en vapeurs, ſur la quantité plus grande du fluide qui s'unit avec la vapeur aqueuſe, à proportion qu'elle eſt plus raréfiée; d'où il eſt aiſé de concevoir pourquoi les orages ſont plus forts, à proportion que la chaleur eſt plus grande, pourquoi ils le ſont

Digitized by Google

plus dans les pays chauds que dans les climats tempérés ou froids ; ce qui vient, de ce que les vapeurs plus raréfiées abſorbent plus de fluide & s'élèvent à des régions plus hautes, où le froid les condenſe davantage.

Je ne diſſimulerai pas que pour que la théorie que je viens d'expoſer, par rapport à laquelle je ſuis entré dans un plus long détail dans le premier volume des *Mémoires de la Société royale de Médecine*, fût complettement prouvée ; il ſaudroit que ſans que le fluide électrique fût en mouvement dans les différens corps, comme il y eſt dans ceux qui ſont électriſés, on eût reconnu par l'expérience que la vapeur aqueuſe enlève le fluide contenu dans ces corps, comme elle ſe charge de celui qui eſt en mouvement autour des corps électriſés. Je n'ai pu, par aucun moyen, acquerir cette preuve de mon opinion, quoique je l'aie long-tems cherchée de différentes manières. Mais ne ſeroit-ce pas parce que le fluide électrique eſt dans certains jours mis en mouvement autour des corps, qu'il eſt, par quelque cauſe que nous ne connoiſſons pas, tiré de ſon état de repos, tandis qu'il y demeure dans d'autres ; que toutes choſes égales à nos yeux, & hors la cauſe inconnue que je ſuppoſe, il y a des jours orageux & d'autres qui ne le ſont pas ? Dans les premiers, les vapeurs enlèvent le fluide tiré de ſon état de repos, & dans les autres, elles n'ont point d'action ſur lui.

Il me reſte encore à dire un mot de deux phénomènes que la loi d'affinité du fluide électrique, avec différentes ſubſtances, me paroît expliquer.

Le premier de ces phénomènes ſont les aurores boréales : on ſait que ce ſont des feux ou *des efflux* de ſubſtance lumineuſe qui brillent la nuit & qui s'élancent ſous différentes formes vers les régions polaires : ces feux ſont plus fréquens, plus étendus, plus brillans en auromne que dans les autres ſaiſons, & particulièrement à la fin de ſeptembre, en octobre & au commencement de novembre ; temps où des nuits froides ſuccèdent par intervalle à des jours où la chaleur a été aſſez vive encore durant quelques heures, quand l'atmoſphère a été pure, que les rayons du ſoleil l'ont échauffée, & que le vent du nord fait ſuccéder le ſoir un froid piquant & ſec à la chaleur qui a duré quelques heures dans la journée.

Dans les circonſtances qui viennent d'être décrites, les vapeurs échauffées par les rayons du ſoleil ſe chargent du fluide électrique repandu à la ſurface de la terre, & elles le tranſportent dans les hautes régions : les vapeurs s'y condenſent, le froid ordinaire à ces régions, rendu plus vif par l'abſence du ſoleil, & encore augmenté par le vent du nord, convertit les vapeurs en glace ; elles ne ſauroient plus retenir le fluide électrique ; elles n'en ſont que des conducteurs imparfaits, & elles ne ſont pas même conductrices, ſi un froid très-vif les a converties en une glace fort denſe. Le fluide électrique, dégagé des entraves qui le retenoient, réuni en maſſe, tiré de ſon équilibre, entouré de glaces ou d'un air ſec, & ne trouvant pas de paſſage pour retourner au réſervoir, d'où il a été tranſporté par les vapeurs aqueuſes qui ſe ſont élevées de la terre pendant les heures de la journée où les rayons du ſoleil ont échauffé l'atmoſphère, brille de l'éclat qui lui eſt propre, quand il eſt condenſé, accumulé ; il s'élance de différens côtés & il y éclate ſous différentes formes, ſuivant que quelque circonſtance locale détermine ſon cours vers un endroit ou un autre ; qu'il eſt reſſerré ou dilaté dans ſon paſſage & ſes mouvemens ; ils ont lieu, & l'éclat qui a commencé à briller continue, juſqu'à ce que le fluide électrique ait trouvé paſſage vers le réſervoir commun, à la faveur de l'humidité qui règne dans l'atmoſphère, de celle que rappelle le retour du ſoleil, ou qu'y répand le ſouffle d'un courant d'air pouſſé par le vent de ſud ou d'oueſt.

Il ne m'appartient, dans l'explication qu'on vient de lire, que mon opinion ſur l'affinité du fluide électrique avec les vapeurs aqueuſes, que la manière dont je crois que le fluide eſt tranſporté par les vapeurs dans les hautes régions ; le reſte eſt conforme à l'explication des aurores boréales, donnée par Franklin, dans un mémoire lu à une ſéance publique de l'Académie des Sciences, il y a quelques années.

Un autre phénomène qui me paroît dû à la loi d'affinité, eſt celui en vertu duquel un corps électrique par frottement, qu'on plonge dans la ſphère d'activité d'un corps déjà électriſé, ne s'électriſe que lentement & graduellement, ſucceſſivement de proche en proche, conſerve enſuite long-tems l'*électricité* qu'il a acquiſe, & ne la perd que par des attouchemens réitérés ; ce corps eſt ce qu'on appelle *iſolant*. L'*électricité* ne paſſe pas tout-à-coup d'une extrémité de ce corps à l'autre, comme il arrive par rapport aux ſubſtances qui ſont conductrices ; elle eſt déjà très-forte à la partie voiſine du corps qui communique le fluide ; qu'elle eſt fort foible à peu de diſtance & qu'elle n'a pas pénétré plus loin : mais peu-à-peu l'*électricité* gagne ; elle s'étend, tout le corps ſe trouve électriſé & l'eſt pour long-tems, avec cette différence, cependant, qu'il l'eſt plus en remontant vers l'extrémité qui a été tenue dans la ſphère d'activité du corps qui a communiqué l'*électricité*.

Il me ſemble qu'un corps de la nature de celui dont je viens de parler ne laiſſe paſſer le fluide que difficilement, parce que l'union qu'il forme avec lui eſt intime & le retient ; que ce n'eſt que quand un point eſt ſaturé, que le fluide paſſe au point ſuivant ; enfin, ce corps eſt iſolant, parce qu'il retient le fluide par ſon union, ſon affinité avec lui, plus efficacement que la tendance à

Digitized by Google

l'équilibre n'a de puiſſance pour le rendre aux corps ambians qui n'ont pas la même affinité avec le fluide. Ce qui me ſemble confirmer cette opinion, c'eſt que le contact d'un corps qui, comme la vapeur de l'eau chaude, a plus d'affinité que le corps iſolant avec le fluide électrique, l'en dépouille.

Une objection qu'on peut faire contre l'opinion que je viens de propoſer eſt celle-ci. L'affinité d'un corps de même ſubſtance avec le fluide électrique eſt égale entre toutes les parties de ce corps; ainſi, la tendance à l'équilibre devroit agir également, dans le cas dont il s'agit, par rapport au corps iſolant qu'on électriſe par communication, & le fluide ſe répartit inſtantanément d'une extrémité de ce corps à l'autre; ce qui n'a pas lieu.

Je conviendrois de la force de l'objection & je renoncerois à mon opinion, ſi l'*affinité* ne pouvoit être que l'effet de l'*attraction*, ſi elle n'étoit produite uniquement que parce que le corps iſolant attire le fluide électrique; toutes les molécules de ce corps devant l'attirer avec la même force, le fluide ſe mettroit en équilibre: mais il eſt probable que l'affinité ou l'union du fluide électrique eſt due à la configuration, à l'étendue des pores du corps iſolant, qui en vertu de cette configuration, de cette étendue, abſorbe une grande quantité de fluide électrique, le retient fortement & ne le laiſſe paſſer que difficilement, parce que la conſtitution de ce corps réſiſte à la ſéparation du fluide qui lui a été une fois uni. C'eſt ainſi qu'on explique par la configuration des pores les affinités en chimie; & pourquoi ne concevroit-on pas de même l'affinité électrique? On conçoit facilement dès-lors pourquoi le fluide ne s'étend pas inſtantanément d'un bout à l'autre du corps iſolant; pourquoi il ne paſſe que ſucceſſivement & lentement de proche en proche.

On peut encore regarder comme une loi du fluide électrique la propriété qu'il a de s'élancer, de ſe porter aux corps environnans & de ſe diſſiper par les pointes ou aſpérités qui tiennent aux corps qui ſont électriſés, tandis qu'il eſt attiré & abſorbé par les pointes ou aſpérités adhérentes aux corps qui ne ſont pas électriſés & qui ſe trouvent à quelque diſtance de ceux qui le ſont.

Qu'on tire des étincelles du conducteur liſſe & poli, qu'on juge par leur force de celle de l'*électricité*, ou qu'on l'eſtime d'une autre manière; qu'on attache enſuite une pointe au conducteur, on n'en tirera plus que de très-foibles étincelles, ou la manière dont on la meſurera fera connoître ſa foibleſſe; il paroîtra en même temps, ſi c'eſt dans l'obſcurité, une aigrette lumineuſe à l'extrémité de la pointe, & l'on ſentira, en y préſentant le plat de la main, à une aſſez grande diſtance, le courant du fluide, ſemblable à un ſouffle frais & rapide; qu'on retire la pointe, & dans l'inſtant la meſure dont on fera uſage indiquera que l'*électricité* a repris ſon premier degré de force. C'eſt donc une preuve évidente que le fluide s'élance dans l'atmoſphère, & ſe diſſipe par les pointes ou aſpérités adhérentes aux corps électriſés.

Si au contraire on approche d'un conducteur liſſe & poli, après avoir pris les moyens de juger de la force de l'*électricité*, une pointe, non iſolée, à la diſtance de deux à trois pouces, la meſure dont on fera uſage fera connoître la foibleſſe de l'*électricité*, qui repaſſera à ſon premier degré de force, auſſi tôt qu'on éloignera ou qu'on retournera ſeulement la pointe; ſi l'on en approche une du conducteur, & qu'elle ſoit iſolée, quoiqu'à la diſtance de deux ou trois pouces, elle s'électriſera auſſi fortement que le conducteur; il eſt donc prouvé, par ces ſeuls faits, que les pointes attirent puiſſamment le fluide électrique, quand elles ne tiennent pas aux corps électriſés; qu'elles les en dépouillent, comme il eſt démontré qu'au contraire elles le dardent & le diſſipent, quand elles ſont adhérentes à ces mêmes corps. Il eſt inutile d'inſiſter plus long-temps ſur ces deux propriétés bien conſtatées, généralement reconnues, & ſur la ſeconde deſquelles eſt fondée la manière de ſoutirer le fluide des nuages orageux, de conſtruire les para-tonnerres propoſés d'abord par le docteur Francklin, & depuis adoptés par un très-grand nombre de phyſiciens.

Puiſque le ſujet m'a conduit à parler de cet objet, je ferai ſur les para-tonnerres quelques obſervations que je ſoumets aux phyſiciens.

Ne peut-il pas ſe trouver une circonſtance dans laquelle les para-tonnerres ne répondent pas à leur but? Leur conſtruction & leur entretien n'exigent-ils pas, de la part de ceux qui en font uſage, des attentions qu'il eſt important, & pour eux, & pour ceux qui habitent aux environs, qu'ils ne perdent jamais de vue?

1°. Les forces humaines ne ſont-elles pas dans une proportion trop foible avec la puiſſance de la nature, pour que les para-tonnerres élevés par l'homme puiſſent épuiſer le foyer d'un amas de fluide électrique accumulé par la nature? Le foyer ne pouvant être épuiſé, & la foudre partant, malgré les para-tonnerres, mais ſe dirigeant vers la pointe la plus proche qui l'attire, & ſuivant le chemin que lui trace le conducteur attaché à cette pointe, peut-on toujours ſe flatter que la foudre ſuivra la route que lui fraie le conducteur? Si la foudre eſt très-forte, ne fondera-t elle pas le conducteur, & alors, ſuivra-t-elle le reſte de la route qu'on lui avoit frayée, ou, ſuivant les circonſtances, le conducteur étant interrompu, la foudre ſe portera-t-elle d'un côté, ou d'un autre? Ou bien, ne feroit-ce qu'à ſon paſſage que

Digitized by Google

la foudre fonderoit le conducteur ; de ſorte qu'il reſteroit toujours devant elle une puiſſance qui fixeroit ſa courſe rapide ; en ſorte que le conducteur, fondu à ſon origine, ſeroit parcouru & fondu dans ſa longueur, avant que le poids & la chûte de ſes parties, frappées les dernières, euſſent formé, en tombant, une interruption dans la route tracée ? Après avoir ſoumis ces premiers doutes à la ſagacité des phyſiciens, je leur expoſerai les ſuivans, relativement à l'entretien des para-tonnerres.

Si dans le trajet du conducteur il y a à quelque diſtance un angle, une pointe que préſentent quelques matériaux métalliques employés dans la conſtruction, qu'on ne connoiſſe pas, couverts d'un enduit qui les cache, ne peut-on pas craindre que l'enduit étant venu à ſe détacher, la partie ſaillante du métal, entré dans la conſtruction, n'attire la foudre, ne la dévie à ſon paſſage ? Ou même, cette partie ſaillante ne pourroit-elle pas avoir ſon action à travers un enduit capable de la cacher cependant à la vue ?

Si, comme il arrive quelquefois, les premiers coups de tonnerre éclatent ſans qu'il ait tombé de pluie, ſans que les bâtimens ſoient humides, & que quelque portion en ſoit mouillée par une circonſtance particulière, le long du trajet du conducteur ; ſi la chaleur eſt très-forte, ſi le ſoleil échauffoit peu auparavant la portion mouillée, ne peut-on pas appréhender que la vapeur qui s'élevera n'ait plus de force pour attirer, pour dévier la foudre, que n'en aura le conducteur pour la déterminer à ſuivre la route qu'il lui trace ? &c. La conſtruction & l'entretien des para-tonnerres exigent donc des attentions auxquelles il eſt important de ne pas manquer ; &, ſi j'oſe le dire, il ſeroit peut-être prudent, par ces raiſons, que l'uſage des para-tonnerres ne fût permis qu'à des perſonnes capables de les employer avec les connoiſſances & la prudence néceſſaires.

J'ai inſiſté ſur la double propriété des pointes, de diſſiper ou d'attirer le fluide électrique, parce que c'eſt de cette double propriété que ſont déduites pluſieurs méthodes auſſi ingénieuſes qu'utiles, employées dans l'application de l'*électricité* au traitement des maladies.

Après avoir cherché à déterminer la nature du fluide électrique, conſidéré comme médicament, avoir expoſé les loix qu'il ſuit, & dont la connoiſſance rend l'application qu'on en fait au traitement des maladies plus ſûre & plus aiſée, je donnerai un abrégé concis de l'hiſtoire de l'*électricité* médicale ; je décrirai les différentes méthodes ou manières d'appliquer l'*électricité* au traitement des maladies uſitées juſqu'à préſent avec le plus de ſuccès ; j'entrerai enſuite dans les détails néceſſaires ſur les maladies auxquelles on l'a appliquée, ſur celles dans leſquelles on pourroit eſſayer ſon efficacité, ſur les moyens d'en uſer, qui me paroiſſent les plus convenables dans ces maladies, & je finirai par une notice des ouvrages, ſoit écrits exprès, ſoit dans leſquels on trouve, comme acceſſoire, des renſeignemens ſur l'uſage & l'emploi de l'*électricité* en médecine.

PRÉCIS HISTORIQUE.

L'application de l'électricité au traitement des maladies.

Pivati & Verati, l'un à Veniſe, l'autre à Bologne, ayant fait des expériences électriques par le moyen des tubes de verre qu'ils frottoient & qu'ils approchoient enſuite des perſonnes ou des choſes iſolées qu'ils vouloient électriſer par communication, ainſi que c'étoit la manière de procéder dans les commencemens ; & ces ſavans ayant rempli un tube de *dictame de Crète*, l'ayant électriſé & approché de perſonnes iſolées, ils penſèrent que la partie odorante du végétal avoit paſſé dans les perſonnes électriſées par l'approximation du tube ; que ces perſonnes en avoient été ſi fortement & ſi profondément impregnées, que pluſieurs jours après l'expérience, leurs vêtemens, leurs cheveux, leur tranſpiration exhaloit l'odeur du dictame. Quelque circonſtance en impoſa ſans doute aux deux obſervateurs. Quoi qu'il en ſoit, ils remplirent des tubes, chacun d'une ſubſtance médicamenteuſe différente ; ils fermèrent ces tubes hermétiquement par les deux bouts, & les électriſant en les frottant, les préſentant enſuite à des perſonnes iſolées, ils penſèrent que la partie la plus ſubtile des médicamens, entraînée par le fluide électrique, paſſoit avec lui des tubes aux perſonnes électriſées ; qu'elle étoit introduite immédiatement par les pores abſorbans dans les voies de la circulation, & que, par cette raiſon, cette ſubſtance volatile des médicamens, quoiqu'en très-petite quantité, agiſſoit avec beaucoup d'énergie, ſuivant la propriété de chaque médicament. Ainſi il y avoit des tubes pour purger & purger à différens degrés ; il y en avoit pour augmenter la tranſpiration, provoquer la ſueur & différentes ſecrétions ; d'autres devoient remplir diverſes indications : c'eût été ſans doute une manière de faire la médecine, & tout-à-la-fois efficace, & très-agréable, en ce qu'elle eût épargné aux malades le dégoût que cauſent les médicamens pris à la manière ordinaire ; mais il auroit fallu que le fluide électrique eût en effet entraîné la partie active des médicamens, & que, jointe à lui, il l'eût fait pénétrer dans les voies de la circulation. Cette ſuppoſition étoit gratuite & ſans aucun fondement. Cependant, Pivati & Verati penſèrent avoir agi ſur beaucoup de malades, en avoir ſoulagé un aſſez grand nombre : ils publièrent leurs obſervations ſur ce ſujet, & ils le firent avec une confiance qui ne permet guère de

Digitized by Google

doutet qu'ils ne fuſſent eux-mêmes convaincus de la bonté des moyens qu'ils annonçoient ; mais il eſt très-probable que les effets qui purent avoir lieu furent produits par l'action électrique des tubes ; il fut enſuite démontré que les remèdes qu'ils renfermoient ne leur communiquoient aucune vertu ; en ſorte qu'on peut penſer que Pivati & Verati n'en impoſerent, dans leur relation, que parce qu'ils s'étoient eux-mêmes trompés ſur la cauſe des effets dont ils avoient été témoins. Quoi qu'il en ſoit, l'abbé Nollet, qui s'occupoit alors beaucoup de l'*électricité*, tenta de répéter à Paris les expériences que Pivari & Verati avoient annoncées ; il ne produiſit aucun effet ; & l'attribuant à ce qu'il pouvoit ne pas remplir toutes les conditions des expériences, pour puiſer les lumières à leur ſource, juger des choſes à leur origine & entre les mains des inventeurs de cette méthode nouvelle, il ſe rendit en Italie auprès de Pivati & Verati ; il s'aſſura qu'ils ne produiſoient point les effets qu'ils avoient annoncés ; & de retour à Paris, il en fit à l'Académie des Sciences ſon rapport qui eſt conſigné dans les Mémoires de cette compagnie. Cette nouveauté, annoncée & accueillie d'abord, comme c'eſt l'ordinaire, eſt, depuis l'épreuve à laquelle l'abbé Nollet l'a ſoumiſe, tombée pour jamais dans l'oubli, comme il arrive auſſi à toutes les nouveautés dénuées de fondement. L'abbé Nollet, qui ne cherchoit qu'à conſtater l'effet des ingrédiens enfermés dans les tubes, effet qui devoit ſe manifeſter au bout d'une ſeule opération, n'en remarqua aucun ; mais les auteurs de ce nouveau ſyſtême, qui cherchoient à l'étayer, ayant pu répéter ſouvent la même expérience ſur le même ſujet, il a pu quelquefois arriver que l'*électricité* ait eu une action, comme je l'ai déjà dit, & que les deux phyſiciens italiens s'en ſoient laiſſés impoſer ſur ſes effets.

L'hiſtoire des tubes électriques pour l'uſage de la médecine n'eſt que l'hiſtoire d'une erreur, par laquelle on débuta dans l'application de l'*électricité* au traitement des maladies : mais bientôt on tenta & on annonça d'autres moyens mieux fondés, dont on obtint des effets évidens & divers ſuccès dans le traitement des maladies.

Un phyſicien de Leyde & Muſſembroeck (car il eſt difficile de décider auquel des deux l'antériorité appartient) venoient de découvrir en même temps l'expérience, ſi fameuſe & ſi connue depuis ſous le nom d'*expérience de Leyde*. On ſait que les perſonnes ſoumiſes à cette expérience éprouvent un choc violent, une ſecouſſe, auxquels on a donné le nom de *commotion* ; que tout leur corps paroit ſecoué, tous leurs membres agités, & que leurs muſcles entrent dans une contraction paſſagère, mais très-forte : une pareille expérience parut applicable, comme médicament, dans les cas d'atonie, dans ceux où le mouvement étoit affoibli, ſuſpendu ou aboli ; il étoit probable que la ſecouſſe, produite par l'expérience de Leyde, réveilleroit le ton des parties, qu'elle diſſiperoit les obſtacles qui s'oppoſoient au mouvement muſculaire, & qu'elles le rétabliroient.

Jallabert, profeſſeur de phyſique à Genève, frappé fortement de cette idée, en tenta le premier l'exécution. Il commença, le 26 décembre 1747, le traitement de Nouguet, ſerrurier, âgé de 52 ans, paralyſé du bras droit, avec flexion du poignet, contraction des doigts & immobilité totale du pouce & de l'index. Jallabert employa d'abord la commotion ; il remarqua qu'elle occaſionnoit la diarrhée au malade, & il y ſubſtitua par la ſuite les étincelles ſimples tirées des parties paralyſées ; le traitement fut continué juſqu'au 12 mars ſuivant. Nouguet pouvoit alors ſe ſervir de ſa main aſſez bien pour ôter & mettre ſon chapeau, pour porter un verre plein à ſa bouche, & frapper ſur une enclume avec un marteau du poids de trois livres & demie. Le phyſicien avoit eu la ſage précaution de faire conſtater, avant le traitement, l'état du malade, & de le faire également vérifier, le 12 de mars, par le médecin & le chirurgien qui avoient ſoigné Nouguet : les profeſſeurs de philoſophie de Genève, pluſieurs membres des colleges de médecine & de chirurgie de la même ville, furent témoins du traitement, dont les effets étoient par conſéquent authentiques & conſtatés par des témoins compétans.

Jallabert publia, l'année ſuivante, un ouvrage ſur l'*électricité*, & il y inſéra la relation du traitement de Nouguet ; elle fut comme un ſignal auquel on répondit de la plupart des parties de l'Europe. On tenta dans un très-grand nombre d'endroits différens & éloignés, d'appliquer l'*électricité* au traitement de la paralyſie ; on n'employa guères que la commotion : on obtint & on publia des réſultats fort différens, comme il devoit arriver, parce qu'on n'étoit pas encore inſtruit ſur la manière d'employer l'*électricité*, ſur la nature des paralyſies où ce remède peut réuſſir, & ſur les précautions qu'il exige dans la plupart des cas. Il ſeroit peut-être difficile de rapporter aujourd'hui, dans l'ordre de leur date, les expériences qui furent faites alors, & cet objet ne ſeroit guères que de pure curioſité. Je me bornerai en conſéquence aux faits les plus avérés.

Delaſſonne, qui fut depuis premier médecin, Morand, chirurgien de l'hôtel national des Invalides, Nollet, tous trois de l'Académie des ſciences, ſe réunirent à Paris pour y traiter des paralytiques par l'*électricité*, à l'hôtel national des Invalides. Deſauvages, dont le nom eſt ſi connu en médecine, animé du même zèle, employa à Montpellier l'*électricité* au traitement de la paralyſie & de quelques autres maladies. Linné & le docteur Ietzel électriſerent des malades en Suede ; divers phyſiciens

phyſiciens en firent autant en Angleterre & en Ecoſſe ; mais nulle part on employa l'*électricité* pour le traitement des maladies, avec autant de conſtance, pour un auſſi grand nombre de ſujets, & pour des maladies auſſi différentes, que l'a fait de Haen, dans l'hôpital de Vienne, en Autriche. On trouvera à la fin de cet article, dans la notice des ouvrages publiés ſur l'*électricité* médicale, un précis de ce qui fut fait dans les différens pays dont je viens de parler ; je me bornerai à remarquer que Delaſſone, Morand & Nollet, après quelques ſuccès obtenus dans les commencemens, ayant remarqué que les malades n'en obtenoient pas de nouveaux, que pluſieurs retomboient dans leur premier état, abandonnerent un traitement dont les malades ſe laſſerent bientôt eux-mêmes. Cette tentative infructueuſe, dans laquelle on ignoroit la manière d'employer l'*électricité*, les eſpèces de paralyſie où elle convient, les ſecours acceſſoires néceſſaires pour en ſoutenir les bons effets & en obtenir de nouveaux ; les inconvéniens de la méthode qu'on employoit, & la longueur dont le traitement doit être, diſcréditèrent pour long-tems l'*électricité* dans la capitale & dans la plus grande étendue du royaume. Elle ne fut plus employée que par des particuliers iſolés, dans quelques provinces, & plus qu'ailleurs, à Montpellier, où de Sauvages, animé par des ſuccès, eut le courage d'en continuer l'uſage & de varier la manière de l'employer. Cependant l'abbé Nollet, en rendant compte des expériences faites aux Invalides, s'exprime de la manière ſuivante : *Recher. ſur les cauſes part. des phénom. élect.* pag. 407.

» Quoique cette électriſation n'ait point eu » l'effet que nous avions principalement en vue, » ceux qu'elle a eus d'abord, & les guériſons » réelles qui ont été opérées ailleurs par cette » voie, feront penſer à toute perſonne raiſonnable, & qui n'aura pas intérêt de défendre une » autre opinion, que l'*électricité*, employée avec » *perſévérance* & *ménagée* avec une certaine habileté peut être un remède utile contre la paralyſie » & peut-être contre bien d'autres maladies &c. « On voit par cet énoncé de l'abbé Noller, qu'il préſumoit lui-même que l'*électricité* n'avoit pas été employée aux Invalides avec aſſez de *perſévérance*, & qu'il prévoyoit qu'on découvriroit des manières de l'employer & de la *ménager* qui en rendroient les effets plus heureux. Ces conjectures de l'abbé Noller, ſuites des traitemens dont il avoit été témoin, furent confirmées par les expériences faites en diverſes parties de l'Europe & particulièrement à Vienne, par de Haen ; ce médecin publia, d'années en années les eſſais qu'il fit & les effets qui en réſulterent : des faits analogues étoient inſérés dans les journaux & publiés de différens côtés. Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine, & Sigaud-de-Lafond, démonſtrateur, publierent chacun à Paris des obſervations qu'ils avoient faites dans des traitemens électriques ſuivis dans cette capitale ; ces obſervations nationales, & celles qui étoient fréquemment annoncées de différens pays étrangers, ne firent cependant qu'une foible ſenſation à Paris : on s'y occupoit fort peu de l'*électricité* comme médicament, lorſqu'en 1776, la Société de médecine réſolut de vérifier par la voie de l'expérience les différens effets de l'*électricité* dans le traitement des maladies, publiés depuis que ce moyen avoit été remis au nombre des médicamens, & annoncés de différentes provinces du royaume ou des diverſes contrées de l'Europe : la compagnie, dont j'étois dès-lors membre, me chargea ſpécialement de ce travail que je devois exécuter ſous les yeux de mes confrères, & dont je devois rendre compte à la compagnie dans ſes ſéances. Pour remplir, autant qu'il étoit en moi, la commiſſion dont j'étois chargé, je me ſuis ſpécialement occupé de l'*électricité* depuis l'année 76 juſqu'à ce jour ; j'ai tenu pour chaque malade un journal, dans lequel j'ai décrit ſon état avant le traitement électrique ; les évènemens qui ont eu lieu pendant le traitement, & l'état du malade au ceſſant : j'ai eu ſoin de rédiger chaque journal en préſence de quelques-uns de mes confrères, & autant qu'il m'a été poſſible, en préſence du médecin ou du chirurgien qui avoient ſoigné le malade avant ſon traitement électrique ; ces divers témoins ont ſigné chaque journal au moment de ſa rédaction, en différens temps, dans le cours du traitement & au moment où il a ceſſé d'avoir lieu : j'ai rendu compte, à la fin de chaque année, à la Société de Médecine, des traitemens que j'avois ſuivis pendant les dix ou onze mois antérieurs ; ce compte conſiſte dans un extrait des journaux tenus pour chaque malade : tous les journaux, après le compte que j'ai rendu, ont été dépoſés au ſécrétariat de la compagnie, où on les conſerve & où l'on peut les compulſer. La compagnie, après avoir entendu les comptes que je lui ai rendus en différens temps, & avoir nommé des commiſſaires pour les examiner, a, ſur leurs rapports, fait inſérer mes obſervations dans les mémoires qu'elle a publiés juſqu'à préſent.

Necker, directeur général des finances, lorſque je commençai mon travail ſur l'*électricité*, me fit obtenir de ſa majeſté, d'après la demande faite par la Société de Médecine, une gratification annuelle de 1200 livres qui m'a été continuée depuis, pour ſubvenir à l'entretien d'un domeſtique employé au ſervice de la machine & aux frais de différentes eſpèces relatifs au même objet.

Le compte que je viens de rendre n'eſt que l'hiſtoire de ce qui a été fait depuis 1776 juſqu'en 1785, par la Société de Médecine à Paris ; mais comme pendant cet intervalle de temps, je me ſuis attaché, non-ſeulement à recueillir & à rendre

compte de mes obſervations particulières, mais que je me ſuis inſtruit, autant qu'il m'a été poſſible, de ce qui a été fait en *électricité* médicale, ſoit dans le royaume, ſoit dans les pays étrangers; on trouvera la ſuite de l'hiſtoire de l'*électricité* médicale dans l'énoncé des différentes manières d'adminiſtrer ce remède que j'ai recueillies dans les ouvrages publiés ſur cet objet, & dans la notice des différentes obſervations nationales ou étrangères, publiées dans ces écrits, ou dont elles compoſent la totalité, ou dont elles ne ſont qu'une partie.

*Des différentes manières ou méthodes d'adminiſtrer l'*électricité.

On n'employa d'abord que la commotion: il paroit même que de Haen s'en tint toujours à cette unique pratique: car il n'eſt pas aiſé de déterminer préciſément, d'après ſes ouvrages, comment il employoit l'*électricité*; on voit cependant par la durée des ſéances & par le nombre de commotions qu'un ſujet recevoit, dans une même ſéance, que de Haen n'employoit que des commotions foibles: il eſt probable que c'eſt par cette raiſon qu'il ne trouva pas d'inconvéniens à cette méthode, & qu'il s'y borna, tandis que d'autres phyſiciens qui employoient les commotions avec moins de ménagement, trouvèrent à cette pratique des inconvéniens qui leur firent chercher d'autres moyens d'appliquer l'*électricité*.

De Sauvages eſt un des premiers, ſi ce n'eſt le premier, qui remarqua que les commotions agitoient les malades, rendoient leur ſommeil pénible, interrompu, l'abrégeoient & cauſoient très-ſouvent la diarrhée; il conſeilla, en conſéquence, de n'employer que les étincelles qu'on tire des membres d'une perſonne iſolée, ou la *ſimple électriſation*, qu'on a depuis nommée le *bain électrique*, c'eſt-à-dire, l'action du fluide qui circule à travers les membres d'une perſonne iſolée, en communication avec le conducteur de la machine.

Il réſulte de ce qui vient d'être dit, qu'après avoir employé quelque tems la commotion ſeule, on adminiſtra enſuite l'*électricité*, outre la commotion, par étincelles & par bain; ce qui fournit trois manières ou méthodes d'employer ce remède; on y en a ajouté depuis un plus grand nombre. Pour les diſtinguer, je donnerai aux trois premières le nom de *méthodes anciennes*, & j'appellerai les dernières *méthodes nouvelles*. En traitant de chacune, je décrirai ſeulement la façon de les employer, leurs effets généraux, & je parlerai de leurs effets particuliers, en traitant des maladies pour leſquelles on les emploie.

PREMIÈRE MÉTHODE,
Ou bain électrique.

Je parle d'abord du bain électrique, parce que c'eſt la plus ſimple des manières d'électriſer & la moins compliquée dans ſon appareil. Il conſiſte à placer ſur un iſoloir un ſiège, ſur lequel le malade s'aſſit; on lui donne à tenir, dans une de ſes mains, où on attache à quelque partie de ſon vêtement, s'il n'eſt pas de ſoie, l'extrémité d'une baguette de métal dont le bout oppoſé eſt en contact du conducteur de la machine.

Les choſes ainſi diſpoſées, auſſi-tôt qu'on tourne le plateau, & tant qu'il eſt en mouvement, la perſonne aſſiſe ſur l'iſoloir eſt électriſée *par bain*; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt plongée dans une atmoſphère de fluide électrique qui s'étend plus ou moins, ſuivant la force de la machine & celle de l'*électricité*, dépendante de l'état de l'air & des circonſtances qui ont lieu dans la pièce où l'on électriſe.

EFFETS.

Les battemens du pouls ſont accélérés pendant le bain, à-peu-près dans la raiſon de 75 à 69 par minutes; les cheveux, s'ils ne ſont point retenus par quelque cauſe que ce ſoit, ſe dreſſent, s'écartent & ſe ſéparent en formant des lignes droites divergentes; les corps légers qui ſe trouvent aux environs, ou ceux qu'on préſente ſont alternativement attirés & repouſſés, & ceux que le ſujet électriſé ſaiſit, ſont repouſſés, au moment où il les lâche; s'il tient une pointe, & qu'on ſoit dans l'obſcurité, on voit une aigrette lumineuſe au bout de la pointe: ainſi, la perſonne électriſée par bain, l'eſt *poſitivement*, & elle l'eſt également par toutes les parties de ſon corps; car les mêmes effets ont lieu à quelque partie qu'on préſente des corps légers, ou qu'on attache une pointe, & de plus, en préſentant le plat de la main à une certaine diſtance & la promenant, ſuivant toute l'habitude du corps, on ſent le courant du fluide, ſemblable au contact d'un gaz, d'un ſouffle léger ou d'une toile d'araignée. Cependant le ſujet électriſé, à moins qu'il n'ait les nerfs fort irritables ou l'imagination préoccupée, n'éprouve ordinairement aucune ſenſation, ſi l'opération n'eſt pas longue; mais ſi elle eſt d'une durée un peu conſidérable, comme de trois quarts-d'heure, une heure, ou qu'on la répète pluſieurs jours de ſuite & à-peu-près chaque jour pendant la même durée qu'il vient d'être dit, il eſt très-ordinaire que la perſonne électriſée ſe ſente plus de force, d'activité & d'appétit; qu'elle digère mieux; que ſon ſommeil ſoit plus long, plus calme, & très-fréquemment, les excrétions de différent genre ſont plus abondantes; celle de la ſalive, ſur-tout, eſt fréquemment augmentée; le ſujet électriſé ſue quelquefois ſur l'iſoloir même, & plus ſouvent il ſue dans la journée par l'effet du plus léger exercice, ou dans le lit; les urines coulent auſſi aſſez ſouvent plus abondamment, & elles dépoſent des matières étrangères, ſuivant le cas où ſe

Digitized by Google

trouvent les ſujets électriſés ; enfin, il n'eſt pas rare que le ventre, s'il étoit pareſſeux, le devienne moins, ou que les excrétions de ce genre ſoient plus fréquentes.

On voit, par ce qui vient d'être dit ſur le *bain électrique*, que de toutes les façons d'adminiſtrer l'*électricité*, c'eſt celle qui intimide le moins les malades qui n'y ſont pas accoutumés, & celle qui agit le plus inſenſiblement ſur leur perſonne ; que le bain a cependant des effets très-marqués, & qu'il met en mouvement les humeurs, puiſque la nature, aidée par le bain électrique, les expulſe par la voie des excrétions ; on voit en même temps que le bain étend ſon action ſur tout l'individu ; il convient donc, comme très-doux, aux ſujets très-ſenſibles, qu'une méthode plus active fatigueroit, comme n'ayant rien qui intimide les malades qui redoutent l'*électricité*, & il eſt propre à les habituer à ce remède ; enfin, il convient dans les cas où l'indication eſt d'agir ſur l'individu en général & indiſtinctement.

D'après ces raiſons, il m'a paru toujours convenable de commencer par ne traiter les malades d'abord & durant quelques jours, que par le bain ſeul de cinq à ſix minutes de durée ; on connoît par ſon moyen la ſenſibilité des malades ; on juge de l'effet des autres méthodes ; on habitue les malades au remède ; on leur inſpire de la confiance ; on augmente enſuite de jour en jour la durée du bain, & on la porte juſqu'à trois quarts-d'heure, deux fois par jour, ſuivant les cas ; enfin, comme il en eſt peu où il ne ſoit néceſſaire d'agir ſur toute l'habitude du ſujet, en même temps qu'il y a indication de déterminer l'action du remède ſur quelqu'endroit particulier, il eſt communément avantageux d'aſſocier le bain aux autres méthodes qu'on emploie en outre, ſuivant les circonſtances.

Les heures les plus favorables pour le bain électrique ſont le matin, au ſortir du lit, le ſoir, deux heures après le repas & avant de ſe coucher ; une pratique recommandée par de Sauſſure, & qui a en effet des avantages, eſt de ſe mettre au lit & d'y paſſer quelque temps au ſortir du bain électrique, comme on le pratique après le bain ordinaire. Ces différens conſeils ſont fondés ſur ce que le bain ouvre les pores, augmente la tranſpiration, diſpoſe à la ſueur, & que par le choix des heures, la chaleur du lit, ou ſeconde ou propage ces effets, que le froid, au contraire, arrête ſubitement ; on doit, par cette raiſon, l'éviter au ſortir du bain électrique, & ne s'y expoſer que par degrés.

Le bain électrique qui produit les effets généraux de l'*électricité*, pourroit ſuffire ſeul dans un grand nombre de cas, & l'expérience l'a démontré ; mais ſon action eſt plus lente que celle de pluſieurs méthodes dont nous allons nous occuper, & c'eſt par cette raiſon qu'on a coutume de lui en aſſocier différentes, ſuivant les cas.

Quelques perſonnes ont cru que le bain électrique n'avoit pas d'action ; mais celle qu'il exerce eſt ſi bien marquée par les effets que j'ai rapportés, & qui ſont vérifiés par l'expérience, qu'il eſt impoſſible de la révoquer en doute ; quant à la théorie du bain, s'il m'eſt permis d'en traiter, il me paroît que ſes effets ſont dûs à ce que l'atmoſphère n'étant jamais dénuée entièrement d'humidité, le fluide électrique ſe diſſipe à la faveur de celle qu'elle contient, & eſt remplacé par celui que le plateau fournit ; en ſorte que le bain ne conſiſte que dans une circulation, foible à la vérité, mais continue, du plateau à la perſonne électriſée, de cette perſonne au réſervoir commun ; d'après cette théorie, ſi elle eſt fondée, les jours où l'humidité de l'atmoſphère rend l'*électricité* foible ; ſi l'humidité n'eſt pas exceſſive, le bain a plus d'effet que dans les jours ſecs ; il s'accumule dans ces derniers plus de fluide autour du ſujet électriſé ; dans les autres, il circule à travers leur perſonne une abondance plus grande de fluide qui s'écoule & retourne au réſervoir, à la faveur de l'humidité. Enfin, de ce qu'un ſujet électriſé par bain l'eſt *poſitivement*, ou que pendant l'opération, le fluide électrique abonde en lui plus qu'avant le bain, quelques perſonnes ont imaginé que le bain ſeroit un moyen de fournir la quantité de fluide électrique néceſſaire à ceux dont ils ont cru que les maux dépendoient du défaut de ce fluide : mais cette opinion eſt illuſoire, parce qu'à l'inſtant où l'on deſcend de l'iſoloir, le fluide ſurabondant dans la perſonne électriſée, retourne au réſervoir, & que le ſujet revient à ſon premier état. Ce n'eſt donc pas la congeſtion du fluide opérée par le bain, mais ſon action ſur les ſolides & les fluides, pendant ſon paſſage, qui ſont la cauſe de ſes effets.

SECONDE MÉTHODE,

Ou des étincelles.

Le malade, pour être électriſé par étincelles, doit être, comme pour le bain, aſſis ſur un ſiège placé ſur un iſoloir & être, de même, en communication avec le conducteur de la machine, par l'intermède d'une baguette de métal.

Enſuite on approche & on éloigne alternativement de la partie dont on veut tirer des étincelles, la boule d'un excitateur. Cet excitateur a un manche de verre, près duquel tient à la branche de métal une chaîne qui traîne à terre.

Le manche de verre empêche que le fluide ne paſſe à celui qui tire les étincelles, & qu'il n'en reçoive autant qu'il en excite ; c'eſt par la chaîne que le fluide s'écoule &, qu'à chaque étincelle, il retourne au réſervoir commun.

Les étincelles ſont plus fortes ou plus foibles, ſuivant qu'on les tire de plus près ou de plus loin, qu'on met entre chacune un plus long ou un plus court intervalle, & qu'entre une etincelle & une autre on écarte l'excitateur à plus ou moins de diſtance; la raiſon de ces différences vient de ce que, ſuivant le cas, il s'accumule plus ou moins de fluide dans le ſujet électriſé entre une étincelle & celle qui la ſuit; ſi l'on tenoit l'excitateur trop près, & qu'on en touchât trop précipitamment le malade, on ne tireroit pas d'étincelles, parce qu'il s'établiroit du malade à l'excitateur un courant par lequel le fluide repaſſeroit au réſervoir.

Il ſuit de ce qui vient d'être dit qu'il y a des moyens de tirer des étincelles plus ou moins fortes, ſelon qu'on les croit néceſſaires, & ces moyens ſont ceux qui viennent d'être indiqués.

Les étincelles, outre les effets généraux, en produiſent de particuliers.

Effets.

1°. Elles excitent la contraction des muſcles dont elles frappent une partie. Je n'ai vu par moi-même qu'une exception à cet effet général; elle eut lieu de la part d'un homme paralyſé de la ceinture à l'extrémité des pieds; il reçut les plus fortes étincelles & même la commotion, ſans aucune contraction des muſcles; cette atonie n'eut lieu que les deux premiers jours, & le troiſième, la contraction commença à s'établir. D'autres que moi ont eu lieu de faire la même obſervation. Mais c'eſt en général une exception fort rare, & qui n'a encore eu lieu que par rapport à des paralytiques; ainſi, la contraction des muſcles frappés par une etincelle, peut être regardée comme un effet général, & cet effet eſt indépendant de la volonté; car l'homme le plus robuſte, quelqu'effort qu'il faſſe, ne ſauroit empêcher le muſcle que l'on touche de ſe contracter au moment de l'étincelle.

2°. Les étincelles produiſent une ſenſation mixte de piqûre, de déchirement & de brûlure.

3°. Lorſqu'elles ſont fortes & continuées quelque temps, elles font élever ſur les parties qu'elles ont frappées, de légères phlictènes avec rougeur à la baſe; ces taches reſſemblent à de petites échimoſes ou à des piqûres d'inſectes; elles ſont de peu de durée, & deux à trois heures après, il en reſte à peine des traces; cependant, en les obſervant à la loupe, on s'apperçoit que l'épiderme a été détaché de la peau, attiré à l'extérieur & percé par un trou baveux, de l'intérieur à l'extérieur; le corps muqueux paroît en même temps ſoulevé & former un cercle compoſé de lames concentriques.

On peut remarquer que les étincelles pleines & fortes, telles qu'on les obtient par un temps favorable, cauſent moins de douleurs & ſont d'un éclat plus net que les étincelles plus petites qui ont lieu dans les jours humides, qui ſont plus piquantes, plus déchirantes, moins brillantes & colorées en rouge.

On peut encore obſerver que les cheveux d'un homme qu'on électriſe, héritſés par le fluide qui les ſoulève, s'affaiſſent & retombent chaque fois qu'on tire une etincelle.

4°. Si après la mort d'un animal, à l'inſtant où il vient de perdre la vie, on l'électriſe & qu'on lui tire des étincelles, les muſcles qui en ſont frappés entrent en contraction; & ſi on enleve du corps du même animal les parties qui conſervent plus long-temps leur irritabilité que les autres, comme le cœur, le diaphragme; après que ces parties ne donnent plus de marques d'irritabilité, en employant les différens moyens connus de la réveiller; ſi on en tire des étincelles électriques, on voit ces mêmes marques reparoître.

Il ſuit des effets particuliers des étincelles électriques, qu'elles ſont très-ſtimulantes, très-irritantes; qu'elles le ſont à un plus haut degré que la plupart des moyens connus, & peut-être plus qu'aucun; qu'elles ont la propriété d'exciter & mettre en jeu la contraction muſculaire dans les ſujets ſains, de la réveiller dans ceux où cette faculté eſt affoiblie, gênée & n'obéit plus à la volonté; & qu'enfin, elle la renouvelle encore pendant quelque temps après la perte de la vie: d'où on eſt fondé à inférer que les étincelles électriques ſont ſtimulantes & toniques; qu'elles ſont propres à réveiller la contraction muſculaire quand elle eſt abolie, à la fortifier quand elle n'eſt qu'aſſoupie, & que, par conſéquent, elles conviennent dans les cas de ſtupeur, d'engourdiſſement, de paralyſie. L'expérience a confirmé cette théorie, & elle a appris par un nombre de faits qui ne laiſſent plus de doute ſur ce ſujet, que les étincelles accélèrent la cure des maladies qui viennent d'être nommées je dis qu'elles *accélèrent*; car on peut procurer le même ſoulagement par le *bain* ſeul, mais plus lentement.

On doit proportionner la force des étincelles & la durée du temps pendant lequel on en tire, à la ſenſibilité du ſujet, à l'intenſité de la maladie & à l'étendue du mal: ainſi on en emploie de plus fortes pour les ſujets plus robuſtes & pour ceux dont les fibres plus relâchées ont perdu plus de leur ton; en général, il eſt à propos de n'en tirer que pendant quelques minutes les premiers jours, d'en tirer enſuite de jour en jour un plus grand nombre, & l'on en peut tirer pendant quinze à vingt minutes pour un hémiplégique, en une ſéance, le matin, & autant en une autre ſéance, le ſoir, tandis qu'on n'emploieroit que la moitié de cette durée pour un ſujet qui n'auroit

Digitized by Google

qu'un bras ou une jambe paralyſés, & le double pour celui dont la paralyſie ſeroit univerſelle.

Troisième Méthode,

Ou des étincelles qu'on tire des parties délicates & de quelques cavités.

En ſe ſervant de l'excitateur ordinaire pour tirer des étincelles des parties délicates, comme des paupieres, des lèvres, &c., on en tireroit ſouvent de trop fortes; un autre inconvénient ſeroit que le malade, à l'approche de l'excitateur, détourneroit ſouvent le viſage, feroit quelque mouvement qui dérangeroit ſa poſition: on ne tireroit pas d'étincelles des parties où elles ſont néceſſaires, & on en frapperoit d'autres qui n'en auroient pas beſoin.

On a imaginé, pour remédier à ces inconvéniens, un excitateur qui conſiſte en une tige de cuivre polie, paſſée à travers d'un tube de verre qu'elle excède de deux pouces environ à chaque extrémité où elle eſt terminée par une boule qui y tient à vis.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on tient le tube de verre entre l'index & le pouce de la main gauche, à peu-près dans ſon milieu; on applique une des deux boules ſur la partie dont on veut tirer des étincelles; on approche de la main droite & on éloigne alternativement de la boule oppoſée celle de l'excitateur ordinaire; à chaque étincelle qui jaillit entre ces deux boules, il en part une entre la boule qui eſt en contact du malade & la partie de ſa perſonne ſur laquelle cette boule poſe. Cependant, une baguette de communication ſert, comme pour le bain, à fournir au ſujet le fluide électrique: on fait uſage de l'excitateur qui vient d'être décrit pour les cas où l'on veut tirer des étincelles des paupières, du tour de l'orbite, du globe de l'œil même, des lèvres, des muſcles du cou, de la baſe de la mâchoire, des tempes. On ſe ſert encore du même inſtrument pour électriſer par étincelles les bords d'une plaie ſenſible, ou d'une tumeur douloureuſe; ou bien, on en porte une des boules à la baſe de la langue ou à d'autres parties de l'intérieur de la bouche, dans le cas de paralyſie des muſcles moteurs de la langue, de ceux du larynx ou de la langue, & pour lors, au lieu d'une boule de cuivre, on doit en employer une d'argent.

Quatrième Méthode.

Les auteurs anglois conſeillent, pour les opérations qui viennent d'être énoncées, deux inſtrumens qui diffèrent peu de celui dont on vient de lire la deſcription. La différence conſiſte en ce qu'ils ſe ſervent d'un tube de verre plus ample; qu'ils en ferment un bout avec un bouchon de liége que traverſe la tige de métal, & qu'ils ne font pas excéder par en-bas le tube par la tige métallique qui le traverſe. Plus il reſte au bas du tube de longueur que le métal ne traverſe pas, plus les étincelles qu'on tire de la partie oppoſée ſont fortes; & comme la tige de métal eſt mobile à travers le liége qui la ſoutient, il s'enſuit qu'on tire à volonté des étincelles plus ou moins fortes. Cet avantage eſt compenſé par la manière dont il faut tirer les étincelles; car on ne les excite qu'en touchant le côté de la boule oppoſé à celui qui eſt en contact du malade; alors il y a le riſque, qu'à l'approche de l'excitateur, il ne varie dans ſa poſition; l'inſtrument précédent remédie à cet inconvénient, & on peut tirer des étincelles, plus ou moins fortes, en les tirant de plus ou de moins près & plus ou moins rapidement: ainſi le premier inſtrument eſt préférable aux deux autres; je dis aux deux, parce que les anglois, outre celui qui vient d'être décrit, en emploient un dont l'extrémité de la tige de métal, hors du tube, eſt courbée, & ils s'en ſervent pour l'intérieur de la bouche; mais il eſt difficile alors d'introduire l'excitateur ordinaire qui doit déterminer les étincelles, & c'eſt encore une raiſon de plus de préférer le premier inſtrument.

Cinquième Méthode,

Inſtrumens imaginés pour le traitement de la ſurdité par étincelles.

Un profeſſeur ſuédois, qu'on a ſouvent imité, a imaginé pour la ſurdité qu'il traite par étincelles, trois inſtrumens qui ne diffèrent que de volume.

Chacun de ces inſtrumens conſiſte en une tige de cuivre ou de fer, du diamètre d'un gros fil-de-fer, longue de ſix pouces, terminée à un bout par une pointe mouſſe & recourbée en cercle à l'autre bout: cette tige eſt ſupportée, vers ſon milieu, par un manche de verre ou par un bâton de cire d'Eſpagne: une des tiges finit en une pointe mouſſe, l'autre tige finit en une pointe renflée, & un peu plus groſſe que la premiere: la pointe du troiſieme inſtrument eſt fort renflée, fendue dans ſon milieu & bifurquée.

Pour ſe ſervir de ces inſtrumens, on place le malade ſur l'iſoloir, dans la poſition où il devroit être pour prendre *le bain électrique*; on lui préſente un des inſtrumens; il le prend à la main par le manche; il introduit la pointe dans ſon oreille, & il la porte en contact de la membrane du tympan; alors on tire des étincelles par le moyen de l'excitateur de l'anneau ou partie courbée en cercle: à chaque étincelle qui jaillit à cette partie, il en part une entre la pointe & la membrane du tympan.

On partage le traitement en trois temps; dans le premier, on ſe ſert de l'inſtrument dont la pointe eſt la plus fine; dans le ſecond temps, de l'inſtrument qui a une pointe de moyenne groſſeur; & dans le troiſième, de celui dont la pointe

eſt fendue & bifurquée. On fait uſage de chaque inſtrument quinze jours ou un mois, ſuivant l'effet & la durée dont on croit que ſera le traitement total. Chaque jour on tire des étincelles de chaque oreille, ſi toutes deux ſont affectées, pendant quatre minutes environ, & on ne fait qu'une ſéance par jour. On doit éviter de tirer des étincelles trop fortes, & les proportionner à la ſenſibilité de l'organe & du ſujet.

Sixième Methode,

Ou de la manière ancienne de donner la commotion.

On ſe ſert ordinairement de la bouteille de Leyde pour donner la commotion, quoiqu'on puiſſe auſſi la donner par le moyen du *miroir magique*, des *jarres électriques* : mais le premier inſtrument eſt plus commode.

La bouteille de Leyde eſt une bouteille de verre blanc, communément d'un demi-ſeptier : on en double le fond en-dehors & les côtés, juſqu'aux deux tiers de la hauteur, d'une feuille d'étain qu'on y colle ; on remplit l'intérieur, aux deux tiers, de limaille de fer ou d'autre ſubſtance métallique : on ferme le gouleau avec un bouchon de liége qu'on enfonce à force & qu'on coupe à raſe du gouleau ; on fait paſſer à travers le bouchon un fil de laiton, de la groſſeur du tuyau d'une plume de l'aile d'un pigeon ; on fait deſcendre ce fil métallique, juſqu'à un pouce ou deux, dans le centre de la ſubſtance qui remplit l'intérieur de la bouteille. On laiſſe le fil de laiton ſaillir hors du gouleau, de trois pouces environ ; on le courbe en demi-cercle & on ſoude, ou on viſſe une boule à ſon extrémité : cette partie ſaillante de la tige de métal eſt appellée le *crochet* de la bouteille ; on diſtingue dans ce vaſe deux ſurfaces, l'une interne, avec laquelle le crochet communique par le contact avec la ſubſtance qui remplit l'intérieur de la bouteille ; l'autre externe, qui eſt la ſurface doublée en-dehors d'une feuille d'étain ; le verre intermédiaire entre les deux ſurfaces & la portion vide de la bouteille ne ſont point conducteurs d'*électricité*. Ces notions étant rappellées, voici comme les choſes ſe paſſent pour charger la bouteille & donner la commotion.

On met le crochet en contact du conducteur de la machine ; une perſonne non iſolée poſe en même temps la main ſur le bas d'un des côtés de la ſurface externe de la bouteille, ou on la tient par le fond dans la main, ou, ce qui eſt très-commode, un crochet ayant été collé ſur un des côtés avec la doublure d'étain, on attache à ce crochet une chaîne qui traîne à terre ; mais de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut que la ſurface externe ne ſoit point iſolée & qu'elle communique, par des corps qui faſſent ſérie, avec le plancher ou le réſervoir commun. Une bouteille dont la ſurface externe ſeroit iſolée exactement, ne ſe chargeroit pas.

Les choſes diſpoſées, comme il vient d'être dit, en quelques tours de plateau, plus ou moins nombreux, ſuivant la force de l'*électricité*, on charge la bouteille, c'eſt-à-dire, que le fluide électrique s'accumule à ſa ſurface interne qui eſt électriſée *poſitivement*, tandis qu'il abandonne la ſurface externe qui eſt électriſée négativement. En effet, ſi l'on préſente alors un fil de lin au crochet qui communique avec la ſurface interne, qui partage ſon état & qui l'indique, ce fil eſt repouſſé, & s'il y a une pointe au crochet, on en voit, dans l'obſcurité, jaillir une aigrette lumineuſe ; mais la répulſion & l'aigrette ſont les ſignes auxquels on reconnoît l'*électricité poſitive* : il eſt donc évident que la ſurface interne eſt électriſée poſitivement : le fil de lin qu'on préſente à la ſurface externe, doublée d'une feuille d'étain, eſt au contraire conſtamment attiré, & s'il y a une pointe à cette feuille, on y voit, au lieu d'une aigrette, un point lumineux ; ce point & l'attraction, ſignes d'*électricité* négative, prouvent que la ſurface externe eſt dépouillée & électriſée *négativement*.

Cependant la bouteille ne peut ſe charger que juſqu'à un certain point ; le fluide qu'elle contient, en s'y accumulant, ſe trouve dans un état de gêne ; il tend à reprendre ſon équilibre & à repaſſer en partie à la ſurface externe qui eſt dépouillée : ſi l'on continue de tourner le plateau, l'effort du fluide rompt les parois de la bouteille ; il ſe forme une fêlure par laquelle la ſurabondance du fluide paſſe de la ſurface interne à la ſurface externe. Alors la bouteille n'eſt plus de ſervice, parce qu'il y a un paſſage libre entre les deux ſurfaces, par lequel le fluide coule continuellement de l'une à l'autre ; mais ſi on cherche l'endroit de la fêlure, on le reconnoît à un trou baveux qui ſe voit au-deſſus à la doublure d'étain ; ſi on enlève cette doublure autour de la fêlure, enſorte qu'il y ait autour quelques lignes de verre découvertes, alors on peut ſe ſervir de la bouteille, comme avant la ſurcharge qui l'a percée : je fais cette remarque pour ceux qui auroient éprouvé l'accident dont je viens de parler, & qui n'auroient pas de bouteille de rechange. Mais ce même accident n'eſt pas à craindre pour la charge qu'on fait porter à une bouteille dont on va ſe ſervir pour donner une commotion, parce qu'on doit borner la charge beaucoup au-deſſous de celle qui approcheroit de celle qui en feroit craindre la rupture. Ce n'eſt donc que dans les expériences phyſiques qu'on court riſque de la rupture. Je remarquerai en paſſant que quand la bouteille eſt chargée, autant qu'elle peut l'être, ſans danger d'être fêlée, on entend un ſifflement occaſionné par une partie du fluide qui tend à s'échapper par le bouchon : il faut alors ceſſer d'augmenter la charge qui ne tarderoit pas à fêler la bouteille.

Le fluide contenu à la ſurface interne eſt,

Digitized by Google

comme nous l'avons dit, dans un état de gêne; il tend à ſe porter à la ſurface externe, & il s'y porte auſſi-tôt qu'il trouve paſſage à travers une ſubſtance conductrice qui établit communication entre les deux ſurfaces: il s'enſuit que pour donner la commotion, laquelle eſt opérée par le paſſage du fluide, d'une ſurface à l'autre, il faut établir communication entre les deux ſurfaces, par le moyen des parties qu'on veut ſoumettre à la commotion. Pour remplir cet objet, on met en contact de l'extrémité du membre qu'on veut électriſer, la chaîne qui tient au crochet, attaché à la doublure d'étain; on tient la bouteille par le bas, de la main droite, & on applique le crochet qui ſort du gouleau à la partie ſupérieure du membre qu'on veut électriſer: il établit communication entre les deux ſurfaces, & le fluide lui fait éprouver la commotion en le traverſant: ſi donc la communication eſt établie entre les deux ſurfaces par toute l'habitude du corps; que les pieds ſoient entourés de la chaîne qui tient à la ſurface externe, & qu'on poſe le crochet ſur le ſommet de la tête, la commotion paſſera à travers le cerveau, la moëlle épinière, les cuiſſes, les jambes & les pieds; s'il n'y a au contraire que le bras ou l'avant-bras, qu'un doigt, ou qu'une phalange, qui établiſſent communication entre les ſurfaces, il n'y aura que ces parties qui éprouvent la commotion; on peut donc la donner *générale*, c'eſt-à-dire, du ſommet de la tête aux pieds, ou *partielle*, c'eſt-à-dire, à travers une partie déterminée: on peut auſſi ne la donner qu'à une perſonne à-la-fois, ou à un auſſi grand nombre qu'on le juge à propos, en les faiſant communiquer enſemble, & toutes ces perſonnes recevront la communication à travers les mêmes parties en les faiſant ſe toucher convenablement les unes les autres.

Un objet important eſt de déterminer la force des commotions qu'on doit faire ſupporter aux malades. On ne peut établir à cet égard une règle générale; mais on peut obſerver que les commotions doivent être proportionnées aux forces du ſujet, à ſa ſenſibilité, à ſon âge, à la délicateſſe des parties qu'elles traverſent, au genre & à l'intenſité de la maladie. C'eſt ce que nous aurons occaſion de détailler en parlant des différens cas dans leſquels on les emploie.

Il ſuit de l'article précédent qu'il eſt important de pouvoir déterminer & fixer la force des commotions; enſorte qu'on les donne du degré de force convenable; en ſe ſervant de la bouteille de Leyde ordinaire & à la manière ancienne dont nous nous occupons, on n'a guère de moyen de fixer la force des commotions que celui-ci: l'*électricité* variant de force d'un jour & même d'une heure à l'autre, avant de donner la commotion, on charge la bouteille par le moyen d'un certain nombre de tours du plateau qu'on a ſoin de compter: enſuite on décharge la bouteille en ſe ſervant de l'excitateur courbe. Si l'étincelle, qui indique la force de la commotion, fait juger que la charge ſeroit trop forte, on en prépare une nouvelle pour laquelle on diminue le nombre des tours de plateau; dans le cas contraire, on les augmente & on ſe borne pour chaque commotion au nombre de tours de plateau qui en procurent une convenable pour le moment déterminé où l'on opère. Cette manière de fixer la force des commotions approche de l'exactitude, mais ne l'atteint pas, il s'en faut beaucoup, au degré fixe & poſitif qu'on obtient par l'inſtrument inventé en Angleterre, & que nous avons connu par l'ouvrage de Cavallo.

Septième Méthode.

Manière nouvelle de donner la commotion.

L'inſtrument décrit dans l'ouvrage de Cavallo conſiſte en une bouteille de Leyde, à laquelle eſt adapté un électromètre de Lane, avec quelques différences, tant pour la bouteille que pour l'électromètre. La tige qui ſort hors de la bouteille eſt droite & terminée par une boule. Cette tige ſaille de quatre pouces environ hors de la bouteille; au-deſſus & à l'orifice du gouleau eſt paſſée, à travers cette tige, une boule; dans cette boule, creuſée du côté extérieur, eſt reçue une tige de verre, laquelle eſt de plus fixée par une virole de cuivre; à l'autre extrémité de la tige de verre eſt une virole de cuivre qui ſoude cette première tige horizontale à une autre tige, auſſi de verre, mais aſcendante & perpendiculaire. On enduit l'une & l'autre tige d'une couche de cire d'Eſpagne, diſſoute dans l'eſprit-de-vin, pour les rendre plus parfaitement non-conductrices. Au haut de la tige de verre aſcendante eſt une virole de cuivre qui la lie à un cylindre de bois, creux, long d'environ deux pouces, & qu'on vernit à la cire d'Eſpagne; à travers ce cylindre, paſſe une tige de cuivre, longue d'environ quatre pouces, groſſe à-peu-près comme le tuyau d'une grande plume de l'aile d'un pigeon; cette tige eſt terminée en dehors par un anneau & du côté de la bouteille par une boule qu'on y viſſe.

La tige qui traverſe le cylindre de bois doit gliſſer à travers ce cylindre qui doit cependant être juſte. La tige perpendiculaire doit être de telle longueur, que le centre de la boule qui termine la tige horizontale ſupérieure, réponde au centre de la boule adaptée au haut de la tige qui ſort du gouleau de la bouteille.

La tige qui traverſe le cylindre de bois eſt graduée par lignes & par demi-lignes; de façon que quand les deux boules ſont en contact, ſi l'on retire en-dehors la tige qui paſſe à travers le cylindre, on détermine de combien on a éloigné les deux boules.

Digitized by Google

Outre l'inſtrument que nous venons de décrire, on a deux excitateurs ; ils conſiſtent en une tige de cuivre, longue de cinq à ſix pouces, terminée à un bout par une boule, à l'autre par un anneau ; à chaque anneau tient une chaîne de laiton, longue de trois à quatre pieds, & terminée par un crochet. Ces excitateurs ont chacun un manche de verre. On ſe ſert du tout de la manière ſuivante.

On place la bouteille ſous le conducteur de la machine, de façon que la boule qui tient à la tige ſaillante, hors du gouleau, ſoit en contact du conducteur ; on retire la tige ſupérieure horizontale en dehors, aſſez pour procurer entre les deux boules l'écartement qu'on juge néceſſaire, comme d'une demi-ligne, une ligne, &c. Enſuite on attache l'extrémité de la chaîne d'un des deux excitateurs au crochet qui tient à la doublure d'étain de la bouteille, & on laiſſe pendre cette chaîne à terre pour que la bouteille communique au réſervoir commun. On attache l'extrémité de l'autre excitateur à l'anneau de la tige horizontale ſupérieure de l'électromètre ; tenant les deux excitateurs, chacun d'une main, par leur manche de verre, on applique la boule de l'un ſur une partie du corps du ſujet qu'on électriſe, qui n'a pas beſoin d'être iſolé, & la boule de l'autre excitateur ſur une autre partie du même ſujet, à telle diſtance qu'on juge à propos. On fait tourner le plateau : la bouteille ſe charge, plus ou moins, en proportion de l'écartement qui eſt entre les deux boules ; la charge, devenue ſuffiſante pour franchir le vide que les deux boules laiſſent entre elles, paſſe de l'une à l'autre, & le fluide retourne à la ſurface externe, en traverſant les parties interpoſées entre les boules des deux excitateurs, & leur fait, dans ſon paſſage, éprouver la commotion ; elle ſe renouvelle au même degré de force autant de fois qu'on le veut, en continuant de faire tourner le plateau.

Les avantages de cette manière de donner la commotion, ſont de la donner préciſément du degré de force qui convient, de la donner égale à chaque fois & les jours différens qu'on l'emploie, indépendamment de l'état de l'atmoſphère plus ou moins favorable à l'*électricité*. Car ſi le ciel eſt ſerein, l'air ſec, la charge eſt plutôt complette, les commotions ſe ſuccèdent plus rapidement, & le contraire a lieu dans les circonſtances oppoſées ; mais la force des commotions eſt toujours la même, & il n'y a de différence que dans l'intervalle de l'une à l'autre.

On doit régler l'écartement des deux boules, & par conſéquent, la force des commotions ſur la ſenſibilité du ſujet, ſur celle de l'organe, ſur le genre & l'intenſité de la maladie ; on ne peut donc établir de règle générale : mais les extrêmes pour l'écartement des deux boules dans les différens cas, ſont communément depuis une demi-ligne, ou un quart de ligne à une ligne, une ligne & demie.

Huitième Méthode.

De la friction électrique.

Le malade étant placé ſur l'iſoloir, comme pour le bain, on applique en contact de ſes vêtemens, ſur la partie qu'on veut électriſer, la boule de l'excitateur ordinaire, & on la fait gliſſer en tout ſens, en allant & revenant, ſur les parties qu'on veut électriſer ; le malade éprouve, au paſſage de l'excitateur, un picottement excité par de très-petites étincelles qui partent entre les aſpérités de ſes vêtemens & la ſurface de ſa peau ; bientôt il reſſent de la chaleur & quelquefois de la moiteur à la partie frictionnée. Les anglois appellent cette méthode *électriſer à travers la flanelle*, parce qu'ils conſeillent de couvrir de flanelle la partie qu'on veut électriſer ; cette étoffe ayant beaucoup d'aſpérités, les étincelles en ſont plus nombreuſes ; mais on peut opérer à travers les vêtemens ordinaires, pourvu qu'ils ne ſoient pas de ſoie.

La friction excite puiſſamment la tranſpiration, rappelle la chaleur dans les parties qui en étoient privées, atténue & diviſe les humeurs ſtagnantes ; elle eſt employée avec ſuccès dans les cas de ces différentes indications.

Des pointes.

Le lecteur ſe rappellera que les pointes ont en *électricité* une double propriété ; que quand elles tiennent à un corps électriſé, le fluide abonde à leur extrémité qui le darde & en favoriſe la diſſipation ; que quand, tenant au contraire à un corps qui n'eſt pas électriſé, on les préſente, même à une aſſez grande diſtance, à un corps électriſé ; elles font diverger le fluide vers le point où on les préſente, & qu'elles paſſent de ce point aux pointes qui le tranſmettent aux corps auxquels elles tiennent. C'eſt ſur cette dernière propriété qu'eſt fondée celle des para-tonnerres. Ce double objet mérite une grande attention, à cauſe de l'emploi qu'on en a fait pour le traitement des maladies par l'*électricité*.

Neuvième Méthode.

Communiquer l'électricité, par le moyen d'une pointe, à une perſonne qui n'eſt pas iſolée.

On a une tige de laiton, terminée en pointe par une extrémité, & par l'autre, terminée par un anneau ; à cet anneau tient une chaîne de laiton, enveloppée par un ruban de ſoie couſu autour ; l'extrémité de la chaîne finit par un crochet, &

& la tige de laiton, à laquelle elle tient, eſt adaptée, vers ſon milieu, à un manche de verre : on attache l'extrémité de la chaîne à l'anneau du conducteur ; on tient l'inſtrument par le manche, & prenant garde que la chaîne ne touche à rien, on préſente la pointe à un pouce de diſtance, à telle partie du corps que l'on veut, d'une perſonne qu'on a deſſein d'électriſer, ſans que cette perſonne ſoit iſolée ; ſi la partie qui eſt vis-à-vis la pointe eſt nue, & même à travers des vêtemens qui ne ſont pas, ou de ſoie, ou trop épais, on ſent le courant du fluide, ſemblable à un vent léger & rapide ; de la partie affectée, le fluide ſe tranſmet par l'habitude du corps aux extrémités inférieures, & de celles-ci, au réſervoir commun. Cette méthode eſt uſitée dans les cas où l'on a deſſein de diviſer & de répercuter, comme dans les engorgemens des yeux & les ophtalmies, dans certains cas de gonflement & de tumeurs ; la durée des ſéances eſt proportionnée à l'étendue du mal, car on promène la pointe ſur la ſurface de la partie malade ; mais en général, l'opération ne dure guères plus de quatre à cinq minutes.

Nota. Outre la pointe de laiton dont je viens de parler, & dont je parlerai dans les articles ſuivans, on ſe ſert auſſi de pointes de bois : ces dernières ont une action plus vive que les pointes de métal ; on fait celles de bois d'un ſegment d'une branche, groſſe comme un tuyau de plume à écrire, long d'environ deux pouces, couvert d'une écorce liſſe & polie, terminé à un bout par une pointe, coupé quarrément à l'autre bout où l'on pratique un trou cylindrique, d'environ un pouce de profondeur ; pour ſe ſervir de la pointe de bois, on enfonce celle de métal dans la cavité creuſée à la baſe de la pointe de bois, & on préſente celle-ci à la partie qu'on veut électriſer.

Les pointes de bois doivent être d'un bois léger & poreux, qui conſerve encore une partie de ſa ſéve, & pour les entretenir en bon état, on les garde dans une boëte, ſous une éponge ou des linges mouillés. On doit ſe précautionner d'avoir un aſſortiment de pointes prêtes pour en changer au beſoin ; on les eſſaie ſur ſa main ou ſa joue pour juger de leur bonté par le vent qu'elles fourniſſent : on doit prendre garde que la partie qu'on amincit pour finir en pointe ſoit coupée régulièrement, en rond, de manière qu'elle ſoit liſſe & ſans aſpérité.

Dixième Méthode.

Soutirer le fluide par le moyen d'une pointe.

Le ſujet étant placé, comme pour le bain, on préſente la pointe, ſoit de bois, ſoit de métal, à une partie de ſon corps quelconque ; la chaîne qui tient à l'inſtrument doit alors traîner à terre, ou la perſonne qui opère la tient dans ſa main ; par conſéquent, la pointe n'eſt plus iſolée ; le fluide converge de toutes les parties du corps de la perſonne électriſée, vers celle à laquelle on préſente la pointe ; elle l'attire, le communique à la chaîne, & celle-ci le rend au réſervoir commun ; il ſe fait donc une continuelle circulation du plateau au ſujet électriſé, de l'habitude du corps de celui-ci à la partie à laquelle on préſente la pointe, & de celle-ci au réſervoir commun : cette méthode convient pour entraîner de l'intérieur à l'extérieur, pour diviſer puiſſamment & exciter une forte évaporation ; c'eſt pourquoi on l'emploie dans beaucoup d'engorgemens & pour différentes tumeurs ; la durée de l'opération eſt la même que de la précédente ; l'une & l'autre peuvent être employées dans pluſieurs cas, où le courant en contre-ſens ne peut qu'opérer une plus grande diviſion, atténuer, répercuter ce qui eſt trop denſe, & diſſiper par évaporation les parties plus volatiles.

Onzième Méthode.

Déterminer le courant du fluide à travers une partie quelconque, d'un point à un autre.

Une perſonne étant placée ſur l'iſoloir, mais ſans baguette de communication avec le conducteur, on établit cette même communication par l'inſtrument que les anglois ont nommé *directeur*. C'eſt une tige de laiton, terminée à un bout par une boule, finiſſant à l'autre bout par un anneau auquel eſt attachée une chaîne de laiton, enveloppée d'un ruban de ſoie couſu autour ; l'extrémité de la chaîne déborde le ruban & finit par un crochet qu'on attache à l'anneau du conducteur ; l'inſtrument a un manche de verre dont on ſe ſert pour le tenir : on poſe la boule en contact d'une partie quelconque, nue ou couverte de vêtemens qui ne ſoient pas de ſoie, ou trop épais ; on préſente à une autre partie du corps une pointe non iſolée ; elle attire le fluide qui eſt communiqué par le directeur & qui traverſe du point que la boule touche à la pointe, en paſſant par les parties intermédiaires.

Cette méthode eſt très-bonne pour borner l'action du fluide électrique à une partie qui en a ſeule beſoin, ſans que le fluide agiſſe ſur le reſte de la perſonne ; elle convient donc dans les cas de tumeurs, d'engorgemens, ſans affection de l'individu en général, & elle eſt ſur-tout indiquée pour ceux dont un mal local requiert l'électriſation, tandis que leur tempérament la contre-indique. La méthode qui vient d'être décrite eſt au fond celle que Parthington a fait connoître pour le traitement des règles ſupprimées : mais comme cette méthode comprend différentes manipulations, il eſt eſſentiel de la décrire en détail.

Douzième Méthode.

Manière d'électriſer dans la ſuppreſſion des règles.

La ſuppreſſion des règles eſt regardée en général comme la maladie dans laquelle l'*électricité* a l'action la plus décidée, la plus univerſelle, & produit l'effet le plus heureux ; elle guérit les ſuppreſſions de quelque manière qu'on l'emploie, mais ou plus ou moins promptement, avec une certitude entière de ne point nuire, ou ſans une appréhenſion plus fondée d'occaſionner quelque inconvénient, ſuivant la méthode qu'on ſuit : celle de Parthington a le double avantage d'être très-prompte & de n'expoſer à aucun riſque. Pour l'exécuter, on fait aſſeoir la malade, couverte d'un jupon léger de toile, ou autre étoffe que de la ſoie, ſur un tabouret, ou un ſiège ſans dos, poſé ſur l'iſoloir. La perſonne qui va être électriſée tourne le dos à l'anneau du conducteur de la machine : on attache à cet anneau le crochet d'une baguette de communication, dont l'autre crochet s'applique entre le cordon du jupon & la chemiſe, au bas du ſacrum : on préſente par-devant, au bas des parties naturelles, à un pouce de diſtance des vêtemens, une pointe de bois, adaptée à une tige de cuivre, non iſolée : on fait tourner le plateau ; le fluide coule du ſacrum à la pointe, en traverſant la matrice, ſuivant ſon grand diamètre : cette première opération dure de trois à quatre minutes.

Enſuite on interpoſe le crochet de la baguette de communication entre la jupe & la chemiſe, au haut & au milieu de la crête de l'os des iles du côté droit, ou du côté gauche : on préſente la pointe au bas du pli de l'aine du même côté, pendant trois minutes : on répète la même opération ſur l'autre côté : le fluide circule de la baguette à la pointe, en traverſant obliquement le petit diamètre de la matrice.

Enfin, on remet la baguette de communication dans la même poſition que pour la première opération ; on place ſous chaque pied de la malade une chaîne qui traîne à terre : le fluide coule du ſacrum au réſervoir commun, à travers le viſcère affecté & les extrémités inférieures : cette opération eſt, comme les précédentes, d'environ trois minutes, & les quatre durent à-peu-près douze à quinze minutes : on ne fait qu'une ſéance par jour.

Après avoir décrit les différentes méthodes employées juſqu'à préſent, avec le plus de ſuccès, pour l'application de l'*électricité* au traitement des maladies, j'expoſerai les différens maux qu'on a cherché à combattre par ce moyen : je commencerai par les maladies, dans leſquelles on a obtenu le plus de ſuccès.

N°. 1. *Suppreſſion des règles.*

La ſuppreſſion des règles eſt regardée en général, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, comme la maladie dans laquelle l'*électricité* a le ſuccès le plus complet & le plus univerſel. La méthode 11°. préſente la manière de traiter pour cauſe de ſuppreſſion la plus avantageuſe, comme étant très-prompte & n'expoſant à aucun riſque : je n'obſerverai donc à l'égard de cette maladie que ce qui ſuit.

1°. Avant de ſoumettre une femme à l'*électricité*, pour cauſe de ſuppreſſion, on doit s'informer ſoigneuſement ſi elle n'eſt pas groſſe. Prétendre avec quelques enthouſiaſtes que l'*électricité* convient pour rappeller les règles, qu'elle eſt un des moyens les plus puiſſans pour en rétablir le cours & ſoutenir en même temps qu'elle n'expoſe pas une femme groſſe à l'avortement, c'eſt avancer le pour & le contre & former une prétention déraiſonnable qui ne mérite pas d'être réfutée.

2°. Dans les cas où la pléthore eſt très-conſidérable, où le ſang porte à la tête, ou à la poitrine, où il y a à craindre l'apoplexie ou le crachement de ſang, il ne ſeroit pas raiſonnable de commencer par employer l'*électricité* qui raréfie, qui donne de l'impulſion au ſang ; & avant d'y avoir recours, il faudroit remédier à la pléthore par des évacuans : ce ſeroit de même ne pas procéder ſagement, de débuter par l'*électricité*, quand la ſuppreſſion eſt due à trop de tenſion & d'éréthiſme, & elle ne doit alors être employée qu'après des remèdes relâchans, tels que les demi-bains, les boiſſons délayantes.

Mais lorſque la ſuppreſſion eſt due à l'atonie, ou qu'elle a été produite par quelque cauſe accidentelle, comme peur, paſſion quelconque, refroidiſſement, & que l'organe n'eſt pas d'ailleurs dans un état d'éréthiſme, que la pléthore n'eſt pas trop conſidérable, l'*électricité* peut être miſe en uſage, ſans précaution antécédente, & c'eſt dans ces cas, ſur-tout, qu'elle réuſſit parfaitement.

3°. Il ne paroît pas, d'après pluſieurs expériences que j'ai ſuivies, que l'*électricité* ait le même avantage pour déterminer le cours des règles qui n'a pas encore eu lieu, qui eſt retardé, qu'elle a pour rétablir le cours des règles qui ont déjà eu lieu, & qui ne ſont qu'arrêtées. Les auteurs n'ont pas traité cet objet, & je n'ai rien obtenu par l'*électricité*, dans trois ou quatre de ces cas où je l'ai employée.

N°. 2. *Paralyſie.*

La paralyſie eſt la maladie dans laquelle on a employé l'*électricité* un plus grand nombre de fois ; les expériences, à cet égard, ont été telle-

Digitized by Google

ment multipliées, les réſultats ont été ſi ſouvent heureux, ils ont été annoncés par un ſi grand nombre d'obſervateurs, par des médecins ou des phyſiciens, ſi éloignés les uns des autres, placés en des lieux ſi diſtans, & enfin, par des auteurs dont le témoignage eſt ſi digne de foi, qu'on ne ſauroit conſtater l'efficacité d'aucun remède, ou que celle de l'*électricité*, dans le cas de paralyſie, ne ſauroit être révoquée en doute. Je vais offrir au lecteur les obſervations les plus importantes, relativement au traitement de cette maladie.

1°. La méthode la plus ordinaire dans la paralyſie, eſt de la traiter par le bain & les étincelles, quelquefois par les commotions. Les premiers jours on ſe borne au bain ſeul : on ne le donne qu'une fois par jour, & on n'en étend pas la durée au-delà de huit à dix minutes ; le quatrième ou cinquième jour on porte la durée du bain à un quart-d'heure, & on commence en outre à tirer des étincelles pendant environ cinq minutes.

Le neuvième ou dixième jour on fait, ſi on en a la commodité, deux ſeances par jour, chacune de dix minutes de bain, de cinq d'étincelles, l'une le matin, au ſortir du lit, l'autre étant prêt d'y entrer. Mais ſi on n'a pas la commodité de faire deux ſéances, on prolonge la ſeule qu'on faſſe juſqu'à la durée des deux enſemble.

Le quinzième ou ſeizième jour on prolonge chaque ſéance à un quart-d'heure de bain & dix minutes d'étincelles, ou la ſeule qui ait lieu à une demi-heure de bain & quinze minutes d'étincelles.

2°. Il eſt d'un uſage avantageux, quand on peut le pratiquer, de faire mettre les malades au lit pendant une demi-heure ou trois quarts-d'heure, au ſortir du traitement : mais s'ils ſont obligés de retourner chez eux, on doit, avant qu'ils s'expoſent à l'air, leur faire paſſer une demi-heure dans un lieu d'une température douce, où les pores ſe reſerment peu-à-peu, avant de s'expoſer au contact de l'air extérieur.

3°. La durée des ſéances, telle qu'elle vient d'être énoncée, convient dans les paralyſies qui occupent une moitié du corps, ou dans les hémiplégies ; on doit donner le double du temps pour une paralyſie univerſelle, & au contraire, le reſtreindre à proportion qu'il n'y a qu'un membre, ou une portion du corps moins étendue qui ſoient attaqués.

4°. Les étincelles ne ſont pas abſolument néceſſaires, & le bain ſeul pourroit ſuffire ; mais c'eſt un moyen plus lent, & les étincelles accélèrent les effets.

5°. Quand la paralyſie affecte les paupières, les lèvres ou autres parties du viſage, on ſe ſert pour tirer les étincelles, du conducteur paſſé à travers un tube de verre.

6°. Beaucoup de phyſiciens ont d'abord traité la paralyſie par les commotions ; mais l'expérience a appris que ce n'étoit pas la meilleure méthode, & on n'emploie guères aujourd'hui les commotions dans la paralyſie que dans les cas les plus graves, comme d'affaiſſement & d'atonie exceſſifs, de perte totale de ſentiment & de mouvement, ou lorſque le bain & les étincelles, employés en tems ſuffiſant, n'ont pas produit d'effet : on fait paſſer des commotions d'une ligne ou une ligne & demie à travers les membres, & on en donne d'une demi-ligne à travers le cerveau, d'une tempe à l'autre, de la nuque au front, de la nuque au coccix. Le nombre des commotions à chaque ſéance eſt de quinze à vingt.

7°. L'abbé Sans n'emploie que le bain ; mais il veut qu'une perſonne iſolée, à laquelle on fournit des linges chauds, en frotte continuellement les membres du paralytique ; & de plus, il preſcrit que pendant le reſte du temps que dure le bain, les membres ſoient élevés, étendus, autant que le malade peut le ſupporter, & ſoutenus par des cordons de ſoie, attachés au plancher ; qu'ils ſoient chargés de deux ſacoches, jointes par une courroie poſée ſur le milieu du membre paralyſé : on charge les ſacoches de grenaille de plomb, tant que le malade en peut porter, & leur poids tend à redreſſer les membres qui ſont courbés. Cette méthode particulière eſt fort recommandée par l'abbé Sans : je ne l'ai pas aſſez miſe en uſage, & les auteurs n'en parlent pas non plus aſſez, pour que je me permette de la juger. Si je peux expoſer mon ſentiment, je crois que dans les cas où il y a contraction, une puiſſance qui tendroit continuellement à la vaincre, par une action douce, pourroit être utile. Telle ſeroit l'action d'un reſſort, comme en employoit feu Tiphaine, chirurgien herniaire, ſi diſtingué par ſes connoiſſances en ce genre. J'ai fait avec lui quelques eſſais de cette nature qui nous promettoient du ſuccès, & qui ſont une raiſon de plus de regretter la perte de cet homme ingénieux & utile. Mais une preſſion momentanée ne ſauroit avoir une auſſi grande efficacité.

8°. Les anglois n'emploient dans la paralyſie que la friction & le courant du fluide dirigé à travers les parties paralyſées, par le moyen d'un conducteur appliqué au haut de ces parties, & d'une pointe non iſolée, préſentée à l'extremité oppoſée. Cette méthode eſt très-douce ; mais elle paroit trop foible dans le cas de paralyſie, & il y a lieu de croire que c'eſt par cette raiſon que les anglois n'ont pas obtenu dans cette maladie d'auſſi grands ſuccès que les autres nations de

Digitized by Google

l'Europe qui ſe ſont ſervies de méthodes plus actives.

9°. La paralyſie varie par rapport aux cauſes qui la produiſent, & aux ſymptômes qui l'accompagnent. De Sauvages, dans ſa *Noſologie*, diſtingue les différentes eſpèces de paralyſie, d'après leur cauſe, & il indique celles dans leſquelles l'*électricité* a plus ou moins d'action, & celles dans leſquelles ce moyen eſt ſans effet. Il m'a paru réſulter en général des détails dans leſquels de Sauvages eſt entré, & que j'ai vu l'expérience confirmer, que la paralyſie, la plus curable par l'*électricité*, eſt celle qui dépend d'une congeſtion humorale, qui frappe un ſujet d'un tempérament humide & pituiteux, qui ſuccède à des rhumatiſmes habituels, à un genre de vie, dans lequel la tranſpiration a ſouvent été dans le cas d'être ſupprimée; après ce genre de paralyſie, on peut ſe flatter de guérir celle qui eſt produite par le tranſport de quelque humeur, comme une métaſtaſe à la fin d'une maladie aiguë, la repercuſſion de quelque humeur cutanée, comme les dartres: alors les émonctoires, le cautère, doivent être employés concurremment avec l'*électricité*, ainſi que des remèdes internes, convenables aux cas particuliers: la paralyſie qui attaque les hommes ſanguins, & qui ſuccède à la congeſtion du ſang ſur le cerveau, eſt plus difficile à guérir; celle qui a lieu après une chûte, un coup, une plaie, eſt rarement curable; la paralyſie de la ceinture aux extrémités inférieures, paroît également incurable par l'*électricité*, comme par tout autre moyen: celle qui, dans les enfans, ſuccède aux convulſions qui ont lieu pendant la dentition, offre quelquefois une réſiſtance inſurmontable; mais plus communément, l'*électricité* fait beaucoup de bien dans ce cas: la paralyſie, occaſionnée par une debilité, ſuite d'excès veneriens, ou d'une honteuſe habitude dans ce particulier, m'a toujours paru incurable, quoique j'aie eſſayé pluſieurs fois l'*électricité* dans ce cas.

10°. Quant aux ſymptômes de la paralyſie, elle eſt d'autant plus curable, que le cerveau eſt moins affecté, que la mémoire eſt plus préſente, les idées plus nettes, la parole plus libre. Lorſque les fonctions animales ſont très-dérangées, que les malades approchent de l'état d'imbécillité, que la parole eſt très-gênée, il y a fort peu à eſpérer, & d'autant moins, que ces ſymptômes ſont plus intenſes. C'eſt dans ces cas, & auſſi, lorſque toute l'habitude de la perſonne eſt comme affaiſſée ſous le poids du mal, qu'on peut avoir recours aux commotions, à travers la moëlle épinière & les principaux nerfs des parties affectées.

11°. Quant à la date de la paralyſie & à l'âge des malades, ſi l'expérience ne m'a pas trompé, la cure ou le ſoulagement ſont d'autant plus prompts, qu'on emploie l'*électricité* plutôt après l'invaſion du mal, après les premiers remèdes généraux, & auſſi-tôt que l'état du malade le permet. Car quand le pouls eſt encore dur & plein, que la congeſtion ſur le cerveau eſt encore à craindre, ou que les premières voies ne ſont pas dégagées, il ſeroit téméraire d'employer l'*électricité*. Mais on gagne beaucoup à en faire uſage auſſi-tôt que les circonſtances le permettent. Il m'a paru, d'après un aſſez grand nombre de faits, que la plupart des paralyſies récentes, traitées à temps, ſeroient gueries, tandis qu'on ne fait que ſoulager dans les paralyſies invétérées: mais c'eſt beaucoup, & c'eſt aſſez pour qu'on doive l'employer même dans ces paralyſies. Quant à l'âge des malades, il n'y a rien de particulier à cet égard; les enfans, les jeunes gens, ou les hommes d'un âge moyen, gueriſſent plutôt, plus complettement que les vieillards qui ſont cependant auſſi ſouvent ſoulagés.

12°. La paralyſie n'exige d'autres remèdes concomitans que des évacuans, auſſi-tôt qu'a la diminution des ſymptômes, au retour du ſentiment & du mouvement, ou de leur exercice plus libre, on s'apperçoit que le remede a agi & mis l'humeur en mouvement. Si l'on n'évacue pas alors promptement, le malade eſt expoſé à des métaſtaſes que les évacuans ne manquent pas de prévenir. On doit encore, ſuivant la connoiſſance de la cauſe de la paralyſie, employer les ſudorifiques, les inciſifs, &c., & ſelon les cas, les émonctoirs, les véſicatoires, le cautère, le ſéton.

13°. Si l'on compare les eſpèces de paralyſies qui ſont curables par l'*électricité*, le dégré dans lequel elles le ſont, à celles qui ſont curables par les eaux minerales, il paroîtra, je crois, que l'*électricité* & les eaux ſont à-peu-près l'équivalent.

14°. L'article précédent n'infirme en rien, & il confirme au contraire l'utilité de l'*électricité*, parce que c'eſt un remède facile à employer, dont on peut uſer par-tout, fort peu diſpendieux, à la portée du plus pauvre; au lieu que les eaux exigent un appareil, un local exprès, des voyages, une dépenſe qui ſurpaſſent les moyens, non-ſeulement du pauvre, mais du citoyen même médiocrement aiſé, & qu'elles détournent en général celui que ſes affaires fixent dans un lieu déterminé.

N°. 3. *Rhumatiſme.*

Le rhumatiſme eſt ſimple ou compliqué, récent ou invétéré. Le rhumatiſme ſimple n'eſt accompagné que de douleurs plus ou moins aiguës, ſans enflure, rougeur, ni fièvre, ou ces ſymptômes ne ſont que très-légers: le rhumatiſme compliqué eſt accompagné ſimplement d'une fièvre aiguë, avec des douleurs lancinantes, très-vives & in-

Digitized by Google

flammatoires, ou il eſt accompagné de fièvre & de douleurs moins vives que dans le cas précédent, mais avec gonflement & rougeur des parties; il occupe principalement les articulations: on le nomme *rhumatiſme goutteux*; enfin, le rhumatiſme dépend d'une cauſe accidentelle, comme la ſuppreſſion de la tranſpiration, l'habitation dans un lieu humide, ou il a pour cauſe la conſtitution du ſujet qui tranſpire peu habituellement. Il peut encore être produit par la répercuſſion d'une humeur cutanée qui ſe porte & qui ſe fixe ſur les parties muſculaires.

Le rhumatiſme ſimple ſouvent occaſionné par une cauſe accidentelle, cède preſque toujours & en fort peu de tems à l'action de l'*électricité*. On peut aider ſon effet par les frictions sèches & par une boiſſon légérement ſudotifique; ce rhumatiſme une fois guéri ne ſe fait pas reſſentir, ſi une nouvelle cauſe accidentelle ne le reproduit.

Le rhumatiſme aux paroxiſmes duquel eſt ſujette une perſonne qui tranſpire peu habituellement, cède également avec facilité à l'action de l'*électricité* qu'on peut ſeconder par les mêmes moyens, mais l'*électricité* ne change pas la conſtitution, & ne met pas à l'abri de nouveaux paroxiſmes. On peut cependant les prévenir en recourant au remède dès qu'on ſent les premières atteintes du mal.

Le rhumatiſme ſimple & invétéré, produit, ou par une cauſe accidentelle, ou par la conſtitution du ſujet, eſt ordinairement très-difficile à guérir. Il y en a cependant des exemples. Une dame ſouffroit depuis dix ans d'un rhumatiſme très-violent; elle en a été délivrée par l'*électricité*; mais beaucoup d'autres, dans le même cas, n'en ont pas obtenu le même avantage. Il eſt vrai que la dame qui a été guerie, a mis dans ſon traitement une conſtance rare, qu'elle n'a pas déſeſpéré quoiqu'elle n'ait commencé à être ſoulagée qu'au bout de deux mois; & enfin, ſon traitement a eu lieu dans la belle ſaiſon. On peut donc penſer qu'on guériroit plus ſouvent les rhumatiſmes invétérés, ſi les malades étoient plus conſtans à ſuivre le traitement, s'ils étoient traités pendant l'été. Car, c'eſt en rétabliſſant la tranſpiration que l'*électricité* guérit le rhumatiſme.

Il ſeroit téméraire d'employer l'*électricité* dans le cas d'une fièvre ardente, de douleurs très-aiguës & dans le cas des différens ſymptômes qui font craindre l'inflammation. Un remède auſſi ſtimulant ne pourroit qu'augmenter ces mêmes ſymptômes; il faut donc alors traiter le rhumatiſme comme une véritable maladie inflammatoire, & n'employer l'*électricité* que quand le mal a dégénéré en une incommodité chronique, que les ſymptômes adoucis ne donnent plus lieu de craindre l'inflammation. Il ne paroît pas que l'*électricité* ſoit utile dans le rhumatiſme goutteux. Elle ne convient guère dans cette maladie preſque toujours inflammatoire, & elle pourroit être dangereuſe en déplaçant, en reportant dans la maſſe une humeur âcre & abondante.

Les manières d'électriſer dans le rhumatiſme, ſont: *la friction*, ou *à travers la flanelle*, de faire circuler le fluide à travers les parties affectées par le moyen d'un conducteur placé au contact à une des extrémités de ces parties, & une pointe non-iſolée qu'on promène ſur leur ſurface. On tire auſſi des étincelles, & on emploie quatre à cinq minutes à chacune de ces opérations dans chaque ſeance qu'on répète une fois tous les jours.

N°. 4. *Sciatique.*

L'*électricité* m'a ſouvent réuſſi dans le traitement de la ſciatique, je l'ai vu cependant manquer d'action deux fois, dans deux cas de ſciatiques très-invétérés, & contre leſquelles on avoit inutilement employé tous les ſecours de l'art, même le *moxa*, dans un de ces deux cas; il n'eſt cependant pas certain que ſi les malades qui n'ont pas ſuivi au delà de deux mois, euſſent été plus conſtans, ils n'euſſent pas été guéris ou ſoulagés; car l'*électricité* agit bien lentement & c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle on n'en a pas encore retiré tous les avantages qu'elle peut procurer. Mais à ces deux cas dans leſquels l'*électricité* a été inutile, j'en pourrois oppoſer un aſſez grand nombre où elle a produit beaucoup de bien; entre autres un fabricant en bas au métier, affecté depuis dix mois; un garçon boucher ne pouvant pas remplir ſon état, depuis dix-huit mois, un domeſtique, hors d'état de ſervir depuis deux ans, un portefaix perclus depuis trois ſemaines, ſe trouvèrent tous guéris en plus ou moins de tems & au plus dans l'eſpace de trois mois.

Les auteurs qui ont traité la ſciatique par le moyen de l'*électricité*, ont parlé de ſon effet comme je viens de le faire d'après l'expérience.

On emploie les mêmes méthodes que pour le rhumatiſme, le même eſpace de tems; on preſcrit de même des frictions sèches, quelques boiſſons ſudorifiques, et l'on purge les malades qui ont déja obtenu un ſuccès bien marqué. Il eſt fort ordinaire que l'*électricité* aggrave les douleurs les premiers jours, mais il s'établit bientôt une tranſpiration douce des parties affectées, les malades y éprouvent de la chaleur, & ſouvent ces parties ſe couvrent de ſueur la

Digitized by Google

nuit, quoiqu'il n'y en ait pas ſur le reſte du corps ; quelques uns ont des évacuations glaireuſes, d'autres rendent des urines rouges & qui dépoſent. Alors les douleurs commencent à diminuer, le mal décroit, & ſouvent on en eſt délivré. Je crois qu'il conviendroit de n'entreprendre le traitement de la ſciatique qu'en été, ou ſi on le commence en hiver, il faudroit que le malade ne s'expoſât pas à l'air dont l'action détruit alors l'effet du remède en arrêtant la tranſpiration.

N°. 5. *Engelures.*

Les engelures paroîtront à beaucoup de perſonnes un mal bien léger entre les maux graves qui précèdent & ceux qui ſuivront. Ce n'eſt en effet ſouvent qu'une incommodité, mais c'eſt auſſi très-ſouvent un mal fort grave pour les enfans & les jeunes gens, & ſur-tout pour le peuple. Les ulcères ouverts & en ſuppuration, font beaucoup ſouffrir & gênent à marcher ou à ſe ſervir de ſes mains, retiennent beaucoup de jeunes gens pendant l'hiver dans les infirmeries d'éducation, ou dans leur chambre dans les maiſons de leurs parents, obligent quelquefois de reſter au lit & cauſent une grande perte de tems ; elles ſont ſur-tout fâcheuſes pour le peuple que la néceſſité contraint de s'expoſer aux intempéries de l'air, de braver les douleurs que cauſent les engelures, quand on marche à pied par un tems froid & humide, ou qu'on eſt obligé de plonger les mains dans l'eau froide & à demi-glacée. Les engelures ne ſont donc pas, comme on le voit, d'après celles qui ne ſont que légères, ou d'après l'exemple des perſonnes qui peuvent ſe procurer toutes les commodités néceſſaires, un mal qui mérite peu d'attention. Il ſeroit important pour les jeunes gens, et pour le peuple ſur-tout, qu'on connût un moyen de les arrêter quand elles s'annoncent, de les guérir ſûrement & promptement quand elles ſont ouvertes & quelles ſont devenues très-incommodes. L'*électricité* paroît offrir l'un & l'autre moyen. Sauvages remarque, dans ſa noſologie, qu'un homme électriſé pour cauſe de paralyſie, qui avoit des engelures, ſe trouva très-bien de de l'*électricité* par rapport à cette dernière incommodité. Un grand nombre de phyſiciens ont répété le même fait d'après l'expérience, & M. Mazars de Cazeilles, médecin à Toulouſe, a confirmé dans ces derniers tems, par ſes obſervations, les effets de l'*électricité* dans les engelures. Enfin j'ai traité par ce moyen en dernier lieu pluſieurs jeunes gens plus ou moins affectés d'engelures qui tous s'en ſont très-bien trouvés. Un enfant de douze ans, un jeune homme de vingt-cinq, tous deux ſujets à des engelures qui ſuppuroient chaque année, s'étant préſentés au mois de novembre, n'ayant encore que de la douleur & du gonflement au talon, ont été électriſés pendant huit jours ; au bout de ce tems ils n'avoient plus aucune atteinte de leur mal ; ils ſont revenus l'un une fois, l'autre quatre dans le courant de l'hiver ; ils ont pris des ſeances pendant trois jours, & ils ont, pour la premiere fois, été délivrés cet hiver d'un mal dont ils avoient été tourmentés, toutes les autres années, d'engelures qui s'étoient ouvertes malgré les remèdes qu'ils avoient employés & quoiqu'ils n'aient uſé cette année que de l'*électricité*.

Quatre autres jeunes gens avoient aux talons des engelures ouvertes, formant de véritables ulcères, en ſuppuration ; un des quatre avoit de plus tous les doigts des mains gonflés, gercés & commençant à ſuppurer ; un des quatre avoit été retenu l'année précédente, quatre mois dans la chambre. Ils ont été guéris un peu plutôt ou plus tard, & au plus en ſix ſemaines.

Voici la manière de traiter, ſi les engelures ne ſont pas ouvertes : le malade étant placé comme pour prendre un bain électrique, on tire des étincelles des parties affectées pendant cinq à ſix minutes : on procède de même, ſi les engelures ſont ouvertes, mais on ne tire les étincelles que des parties qui environnent l'ulcère ; après quoi on met une chaîne en pente ſous les pieds, c'eſt-à-dire, une chaîne qui traîne à terre ; on préſente au centre de l'ulcère une pointe qui tient par une chaîne au conducteur de la machine & qui eſt iſolée au moyen d'un manche de verre ; on retire la baguette de communication qui ſert pour le bain, on tient la pointe à un pouce de diſtance de l'ulcère, pendant cinq minutes. On répete une fois l'une & l'autre opération par jour.

Il paroît que l'*électricité* employée à la première invaſion des engelures, diſſiperoit & préviendroit ce mal ; que par rapport aux engelures ouvertes, c'eſt un moyen de les guérir plus sût & plus prompt que ceux qu'on connoiſſoit avant l'*électricité*. Il ſeroit donc utile d'établir des machines dans les maiſons d'éducation, où l'on previendroit, en peu de jours, une incommodité qui ſouvent coûte beaucoup de tems aux jeunes gens, & il ſeroit également avantageux pour le peuple, qu'il pût trouver dans quelque ſalle publique un remède prompt & facile pour prévenir, ou guérir un mal qui fait ſouvent ſon tourment.

N°. 6. *Maladies convulſives.*

Les premiers phyſiciens qui ont appliqué l'*électricité* au traitement des maladies, loin d'en attendre de bons effets dans les maladies convulſives & dans les affections des nerfs en gé-

Digitized by Google

néral, ont regardé l'*électricité* comme nuiſible à tous ceux qui avoient des maladies nerveuſes, ou même le genre nerveux très-ſenſible & très mobile. Cette opinion a long-tems prévalu, ſurtout en France; elle étoit plutôt fondée ſur la théorie que ſur l'expérience, elle étoit auſſi appuiée ſur ce qu'on obſervoit une augmentation de ſymptômes dans les perſonnes affectées des nerfs qu'on électriſoit: mais cette augmentation comme nous aurons bientôt lieu de le dire, étoit l'effet d'une *électricité* trop violente, & ce remède pouvoit être employé contre les maladies nerveuſes, non-ſeulement ſans inconvénient, mais avec avantage. M. de Haen fut un de ceux qui électriſa pour la catalepſie, & cette eſpèce de convulſion qu'on a nommée *danſe de Saint-Guy*. Il nous aſſurent avoir toujours réuſſi dans ces deux maladies par le moyen de l'*électricité*. Les Anglois qui ont imaginé & employé des méthodes plus douces pour l'adminiſtration de l'*électricité*, que ne l'avoient fait les autres nations, ont appliqué ces méthodes au traitement des maladies convulſives, ſans que l'*électricité* ait en aucun tems augmenté les ſymptômes: au moins les auteurs ne le diſent-ils pas, & il n'eſt pas probable qu'ils euſſent tu un fait auſſi remarquable; ils nous aſſurent avoir retiré de l'*électricité* les avantages les plus grands & ils placent les maladies convulſives au nombre de celles dans leſquelles ce remède eſt triomphant; ils citent à cet égard des faits qui paroiſſent revêtus de la plus grande authenticité. On peut donc, d'après le témoignage des auteurs anglois, regarder les maladies convulſives en général comme curables par l'*électricité*, & en particulier, la *catalepſie*, la *danſe de Saint-Guy*, le *triſmus*. Cependant ces mêmes auteurs ne parlent pas de l'épilepſie qui eſt eſſentiellement une maladie convulſive; on trouve très-peu de faits dans les auteurs des autres nations, ſur cette même infirmité, traitée par l'*électricité*. M. Deshayes nous apprend dans une thèſe ſoutenue à Montpelliet, en 1744, que deux jeunes gens épileptiques & paralytiques, dont l'un étoit épileptique de naiſſance, ayant été *électriſé* pour la paralyſie, les accès d'épilepſie avaient été beaucoup plus courts, moins violens & plus éloignés; mais le traitement fut trop court pour qu'on ſût ſi l'on auroit obtenu une guériſon parfaite. J'ai moi-même électriſé pour différentes cauſes trois malades qui avoient des attaques d'épilepſie; une jeune fille dont les règles étoient ſupprimées; deux paralytiques: les règles de la jeune fille ayant repris leur cours, elle n'eut plus d'accès d'épilepſie, un des deux paralytiques fut parfaitement guéri de la paralyſie & des attaques d'épilepſie; mais les accès augmentèrent par le traitement dans le ſecond paralytique, au point que je crus devoir lui faire ceſſer le traitement, quoiqu'il en retirât de l'avantage relativement à la paralyſie. Il me parut probable, d'après l'exemple de la jeune fille & du premier paralytique, qu'on guériroit par l'*électricité l'épilepſie ſymptômatique*, dépendante d'une maladie curable par ce même moyen; mais il me parut très-incertain qu'on guérit *l'épilepſie eſſentielle*. Les cauſes de cette maladie ſont ſi multipliées, ſi cachées qu'il n'y a nullement à conclure de quelques cas particuliers; en général, il eſt ſeulement évident qu'on guérira dans certains cas d'épilepſie ſymptômatique. Depuis le peu de connoiſſance que je viens de rapporter ſur l'effet de l'*électricité* dans l'épilepſie, M. le Dru a employé ce même moyen, plus qu'on ne l'avoit fait avant lui; il a aſſuré en avoir retiré des effets très-avantageux. Le gouvernement pour les vérifier, lui a confié la conduite d'un hoſpice où il électriſe un grand nombre d'épileptiques; pluſieurs membres de la faculté de médecine ont ſuivi le traitement des épileptiques, traités par M. le Dru, & ils ont publié un rapport proviſoire, imprimé par ordre du gouvernement; ils n'ont pas dans ce premier rapport fixé les idées, ils en ont ſeulement donné une avant-goeule du traitement, & qui fait concevoir des eſpérances; ils ont en même tems promis un ſecond rapport déciſif, quand le tems les aura mis à portée de le publier. Il n'a point encore paru, au moment où j'écris, & il faut l'attendre pour porter un jugement ſage des effets de l'*électricité* appliquée à la manière de M. le Dru, dans l'épilepſie. Quoi qu'il en ſoit, il eſt de notoriété publique que M. le Dru traite les épileptiques par le moyen de commotion aſſez fortes à travers le cerveau, d'une tempe à l'autre, du front à l'occiput, de la nuque au ſacrum, de la nuque ou du ſommet de la tête aux pieds, ou à travers les bras & la poitrine.

La manière de traiter les maladies convulſives indiquée par les Anglois, eſt d'employer les premiers jours le bain électrique, d'ajouter les jours ſuivans au bain, des étincelles qu'on tire du front, des tempes, des extrémités ſupérieures & inférieures; de joindre enſuite à ces deux premiers traitemens des commotions à travers les extrémités tant ſupérieures qu'inférieures, quelques-unes à travers les machoires, ou d'une tempe à l'autre; mais les Anglois ne donnent que des commotions extrêmement légères & ne négligent pas les deux autres moyens que j'ai rapportés.

Le lecteur obſervera que c'eſt ſur la foi des auteurs anglois que je me ſuis étendu ſur les maladies convulſives; que l'expérience nous a encore peu inſtruits ſur cet objet en France, & que dans ce que j'ai pu obſerver en mon particulier, il m'a paru très-probable que l'*électricité* employée d'une manière très-douce ſeroit

fort avantageuſe dans les maladies des nerfs. Mais on ſait combien ces maladies ſont variées, compliquées, combien leurs cauſes ſont cachées, difficiles à pénétrer, qu'elles influent ſur le moral, & que le moral a ſur elles une puiſſante réaction. Ce n'eſt donc qu'après des obſervations multipliées, faites ſans prévention, par des eſprits ſages, réfléchis, par conſéquent après un laps de tems conſidérable qu'on pourra ſavoir 1°. ſi l'*électricité* eſt utile dans les maladies convulſives & les diverſes affections des nerfs; 2°. juſqu'à quel dégré elle eſt utile; 3°. dans leſquelles de ces maladies elle eſt ſpécialement avantageuſe; 4°. quelle eſt la meilleure méthode de l'employer. Contentons-nous juſqu'à ce que le tems & l'expérience nous aient inſtruits de regarder l'*électricité*, d'après le témoignage des auteurs anglois, comme un remède dont on peut vérifier l'effet dans les maladies convulſives & nerveuſes en général, & comme un remède dont le bon effet, d'après le témoignage des mêmes auteurs, & celui de M. de Haen, paroît avéré dans la catalepſie & la danſe de Saint-Guy.

Aux maladies nerveuſes & convulſives, dont j'ai déjà parlé, tant en général qu'en particulier, on doit ajouter la paralyſie, le tremblement produit par les vapeurs métalliques & la paralyſie ſurvenue à la ſuite de la colique de peintre. J'ai traité de la paralyſie en général dans un article particulier; celle qui ſurvient après la colique de peintre, paroît, d'après le témoignage de Haën, & pluſieurs obſervations qui ont été faites en France, & d'après un traitement en ce genre que j'ai ſuivi, ordinairement & preſque toujours curable par l'*électricité*. Quant au tremblement produit par les vapeurs métalliques, en particulier par celles du mercure, comme il arrive aux doreurs, de Haën aſſure ſi poſitivement avoir guéri un très-grand nombre de malades dans ce cas, qu'on ne peut raiſonnablement révoquer en doute ſes aſſertions & les effets heureux de l'*électricité*. Je peux à ces exemples en ajouter un d'une femme doreuſe en boëtes de montres, que j'ai parfaitement guérie par l'*électricité*, d'un tremblement de la tête, des deux bras & d'une foibleſſe générale dans toute ſa perſonne.

N°. 7. *Maladies des yeux.*

On n'avoit guères, avant les anglois, appliqué l'*électricité* à d'autre maladie des yeux qu'à la goutte-ſereine. Je commencerai par parler de celle-ci, & enſuite des autres maladies du même organe, contre leſquelles les anglois ont fait uſage du même moyen.

Le ſuccès a été très-rare dans le traitement de la goutte-ſereine, ſoit complette, ſoit incomplette; on a penſé généralement qu'on n'en obtenoit aucun quand la goutte-ſereine datoit de plus de deux ans; Weſtleins, auteur anglois, cite cependant l'exemple de cette maladie invétérée de quinze ans, & guérie par l'*électricité*. Mais cet exemple eſt unique & prouve d'autant moins qu'on a vu quelquefois des gouttes-ſereines guéries par la nature ſeule au bout d'un laps d'années conſidérable. Quant aux gouttes-ſereines, récentes de moins de deux ans, guéries par l'*électricité*, on en cite pluſieurs exemples; il y en a entr autres un, rapporté par de Sauſſure de Genève, & les talens, ainſi que la probité, reconnus de ce phyſicien habile, ne permettent pas de révoquer cet exemple en doute; l'abbé Adam, profeſſeur de phyſique à Caen, dans des mémoires lus à la Société de médecine, rapporte le traitement de deux perſonnes guéries par l'*électricité*, d'une goutte-ſereine complette: j'ai traité pluſieurs ſujets affligés de cette cruelle maladie; je n'ai pas eu le bonheur d'en guérir aucun; mais aucun n'a eu la conſtance de ſuivre le traitement aſſez de temps, & j'ai remarqué dans tous, même dans ceux ſur leſquels l'*électricité* a eu le moins d'action, des effets qui donnoient lieu d'eſpérer & qui prouvoient évidemment que l'*électricité* exerçoit ſur l'organe une impreſſion qui tendoit à lui rendre ſes fonctions: cette obſervation a ſur-tout eu lieu par rapport à un magiſtrat qui, d'une cécité totale & abſolue, ne diſtinguant pas la nuit du jour le plus vif, étoit parvenu à diſtinguer les couleurs, à diſcerner les objets qu'il regardoit de très-près, mais qui, malgré l'eſpoir qu'il auroit dû concevoir, ſe découragea & abandonna le traitement.

On ne doit donc pas ſe flatter de réuſſir ſouvent dans le traitement de la goutte-ſereine, ſurtout ſi elle eſt invétérée; mais il ſuffit qu'il y ait quelques exemples de cures avérées, pour qu'on doive recourir à l'*électricité* & la tenter dans une maladie cruelle qui réſiſte à tous les autres moyens par leſquels on a tenté de la combattre.

Il y a trois méthodes de traiter la goutte-ſereine.

La première conſiſte à électriſer le malade par bain & à lui tirer des étincelles des tempes, de la nuque, des bords de l'orbite, en ſe ſervant de l'excitateur paſſé à travers un tube de verre; borné à cette méthode, le premier mois, on la continue le ſecond, & de plus, on tire des étincelles du globe de l'œil même, la paupière étant fermée; on en tire de la cornée par la ſuite, la paupière étant relevée. L'opération eſt de ſix à huit minutes pour les deux yeux, & on la répète tous les jours une ou deux fois.

La méthode que je viens de décrire eſt celle que l'abbé Adam a communiquée à la Société de médecine

médecine, & par laquelle il aſſure avoir guéri deux gouttes-ſereines, l'une en ſix ſemaines, l'autre en trois mois. J'avois employé la même méthode pour le magiſtrat dont j'ai parlé plus haut.

De Sauſſure fait paſſer des commotions de la nuque à la partie antérieure du globe de l'œil; il en donne douze à quinze pour chaque œil, à chaque ſéance, & il répète les ſéances juſqu'à cinq fois par jour; c'eſt de cette manière qu'il eſt parvenu à guérir une femme qui, pluſieurs années après, conſervoit ce qu'elle avoit gagné par ce traitement qui exige beaucoup de conſtance & de courage; car, comme de Sauſſure en avertit, & comme je l'ai vérifié, les commotions ébranlent le cerveau, font beaucoup larmoyer les yeux & occaſionnent des maux de tête aſſez vifs; mais je n'ai pas vu qu'il en réſultât d'inconvénient.

Je n'ai employé que des commotions d'une demi-ligne; il paroît que M. de Sauſſure en emploie de plus fortes.

La méthode des Anglois differe de la précédente; 1°. en ce qu'ils font paſſer les commotions de la nuque du col au milieu & au bord de l'arcade ſourcilieuſe; 2°. En ce qu'ils font paſſer quelques commotions d'une tempe à l'autre; 3°. en ce qu'ils électriſent le malade par bain, & qu'ils ſoutirent en même-tems le fluide du globe de l'œil par une pointe non-iſolée.

La goutte-ſereine pouvant dépendre de cauſes très-différentes, elle pourra être guérie dans quelques cas, & ne pas l'être dans beaucoup d'autres; ſes cauſes étant très-difficiles à pénétrer, lorſqu'on n'aura point d'indice fondé ſur celle qui peut la produire, il ne conviendra d'employer que l'*électricité* ſeule, mais lorſqu'on pourra ſoupçonner avec fondement une cauſe probable qui puiſſe être combattue en même-tems que par l'*électricité* par des remèdes concomitans bien indiqués, alors il ſera de la prudence de faire concourir ces remèdes avec l'*électricité*; ainſi dans les cauſes d'humeurs répercutées, de métaſtaſe, &c. les véſicatoires, le cautère ſeront indiqués, & il ſera prudent de les employer en même-tems que l'*électricité*.

C'eſt aux Anglois que nous devons l'application de l'*électricité* à des maladies des yeux différentes de la goutte-ſereine; ils recommandent ſur-tout, & ils vantent ce moyen dans les ophtalmies.

Ils placent le malade en face du conducteur & ſans l'iſoler; ils préſentent à l'œil malade, ou aux yeux ſucceſſivement, une pointe de bois adaptée à une tige de métal qui communique par une chaîne avec le conducteur de la machine. Le malade éprouve un ſoufle ou un vent frais qui lui eſt agréable, qui titille cependant l'œil, le fait larmoyer & le rougit; mais cette augmentation de rougeur ſe diſſipe bientôt après l'opération qui ne dure que deux à trois minutes pour chaque œil, & qu'on ne répète qu'une fois par jour.

La méthode qui vient d'être décrite paroît théoriquement propre à remplir ſon but; un fluide ſtimulant, auſſi connu que le fluide électrique, dont le mouvement eſt auſſi rapide, qui traverſe de l'extérieur à l'intérieur, ſemble propre à redonner du ton aux vaiſſeaux & à répercuter le fluide qui les engorge. Auſſi les Anglois annoncent-ils ce moyen comme victorieux, & des voyageurs François, dignes de foi & faits pour bien obſerver, m'en ont fait, comme témoins, un rapport avantageux. Cependant il eſt difficile de ne pas croire que l'*électricité* ſeroit trop active dans les opthalmies très-aiguës, qu'elle ne devroit être employée qu'après les remèdes généraux, propres à combattre les inflammations, & il eſt vraiſemblable qu'elle convient mieux en général dans les opthalmies légeres ou commençantes & dans les opthalmies chroniques. M. Cavallo cite, à la vérité, l'exemple d'une opthalmie très-aiguë, guérie par l'*électricité*; mais un exemple eſt bien peu, & je crois que ceux qui emploieront l'*électricité* dans les ophtalmies aiguës, ne doivent le faire qu'avec une extrême prudence & une grande circonſpection.

La fiſtule lacrymale eſt miſe par Wilkinſon & Cavallo au nombre des maladies curables par l'*électricité*. Ces deux auteurs anglois citent l'exemple d'une fille qui avoit cinq fois été guérie de la fiſtule lacrymale, & qui avoit eu une ſixième rechute à l'époque de laquelle on eut recours à l'*électricité*, qui diſſipa le mal ſans retour. Mais il paroît évident qu'il y a erreur de mot, & qu'au lieu de la *fiſtule lacrymale*, on doit entendre un ſimple engorgement du ſac nazal. La manière de traiter dans cette maladie, eſt de ſoutirer le fluide par une pointe de bois, non-iſolée, & de tirer quelques étincelles de la partie affectée. On fait une ſéance de cinq à ſix minutes, & on la répète tous les jours.

Les auteurs anglois diſent auſſi que l'opacité de l'humeur vitrée a été une fois diſſipée par l'effet des pointes électriques.

Je n'ai pas vu ce cas, mais j'ai employé les pointes électriſées pour introduire le fluide dans les yeux de perſonnes non-iſolées, qui ſe plaignoient de taches qu'elles voyoient voltiger & qui les incommodoient en fixant les objets; j'ai vu de bons effets de cette méthode & entre

auttes un ancien chirurgien de la marine, délivré de ces taches qui le génoient beaucoup.

Enfin M. Coulomb, médecin de l'hôpital de la marine, à Toulon, dans un extrait de traitemens électriques, qu'il m'a adreſſé & que j'ai communiqué à la Société de médecine, rapporte qu'une opacité à la cornée tranſpatente, à la ſuite d'une opthalmie, a été parfaitement guérie en deux mois, par l'uſage des pointes; que le même moyen a diſſipé en un mois une cataracte commençante depuis trois mois; qu'un nuage ſur l'œil, à la ſuite de la petite vérole, formant une telle opacité que le malade ne diſtinguoit pas un homme à huit pas, a été également diſſipé par les pointes en ſix ſemaines.

Tels ſont les faits que j'ai pu recueillir juſqu'à préſent ſur les maladies des yeux, d'après leſquels on voit, qu'avec des eſpérances fondées, l'*électricité* pourra être utile dans pluſieurs maladies de cet organe; mais il reſte beaucoup à vérifier, à obſerver & à apprendre par l'expérience.

N°. 8. *Fièvres intermittentes.*

Zetzel, auteur ſuédois, écrivoit vers le milieu de ce ſiecle, qu'on avoit fait déja en Suéde quelques tentatives de l'application de l'*électricité* au traitement des fièvres intermittentes; que deux fièvres tierces avoient été guéries par ce moyen, & qu'une fièvre quarte avoit été changée en ſimple *pandiculation*; mais il conclut qu'il n'y a pas aſſez de preuves pour qu'on regarde l'*électricité* comme le remède des fièvres intermittentes. M. l'abbé Adam, dont il a été queſtion plus haut, aſſuroit à la Société de médecine, en 1777, qu'il avoit guéri pluſieurs febricitans en les électriſant; & enfin, les auteurs anglois, qui paroiſſent avoir fait beaucoup d'expériences en ce genre, préſentent l'*électricité* comme un moyen infaillible, ſelon eux, pour guérir les fièvres intermittentes. Il n'eſt pas rare, diſent-ils, qu'elles cèdent à une ou deux ſéances, & il l'eſt qu'elles réſiſtent à un certain nombre; ils s'accordent ſur cette propriété qu'ils attribuent à l'*électricité*, mais ils l'emploient différemment: les uns s'en tiennent au bain & aux étincelles qu'ils tirent de toutes les parties du corps; les autres font uſage des commotions à travers les extrémités tant ſupérieures qu'inférieures, & quelques-unes à travers la poitrine, de la nuque au ſactum, d'une tempe à l'autre. Cependant tous conviennent que le moment d'électriſer eſt celui qui précéde le friſſon ou pendant le friſſon même, & qu'après la ſéance, qui eſt de dix à quinze minutes, le malade doit ſe mettre au lit où il éprouve une ſueur abondante.

Malgré l'aſſertion des auteurs anglois, & les premiers apperçus de Zetzel & de l'abbé Adam, bien des perſonnes douteront, ſans doute, encore qu'électriſer un fébricitant ſoit un moyen de le guérir. Je n'ai pas été à portée de faire aucune obſervation en ce genre. Ce n'eſt que dans les maiſons particulières, ou dans les hôpitaux, non dans un lieu où les malades ne reſtent que le tems d'être électriſés, qu'on peut traiter un fébricitant qui doit ſe mettre au lit en ſortant de la ſéance; cependant il ſeroit bien important de vérifier ce que peut en effet l'*électricité* dans le cas dont il s'agit, & il paroît qu'il ſeroit peu ſage de ne s'en pas inſtruire par l'expérience d'après les témoignages que j'ai rapportés. Quel ſervice ne rendroit-on pas aux hommes, ſi on les délivroit auſſi facilement, auſſi ſûrement qu'on nous l'annonce, d'un fléau auſſi incommode, auſſi difficile ſouvent à arrêter, & auſſi dangereux par ſes ſuites, que le ſont les fièvres intermittentes? Quel avantage ne ſeroit-ce pas en particulier pour les habitans des cantons marécageux, bas, humides, des bords des étangs & des eaux ſtagnantes; en général, pour ces hommes condamnés par les vices du ſol qu'ils habitent, ou à une langueur habituelle, ou au retour périodique d'une maladie longue & accablante qui les ſaiſit tous les ans? Tels ſont par exemple les habitans de la Sologne.

Un grand intérêt engage donc les médecins des hôpitaux à vérifier par des obſervations, qu'ils ſont à portée de faire mieux que tout autre, l'utilité de l'*électricité* dans les fièvres intermittentes; ils nous apprendront, en même-tems, ſuppoſé que cette utilité ſoit telle qu'on nous l'annonce, s'il convient d'arrêter les fièvres par l'*électricité* dès leur invaſion, ou s'il ne faut employer ce nouveau fébrifuge, ainſi qu'on le pratique pour les autres, qu'après avoir évacué le malade, & qu'après avoir laiſſé paſſer un certain nombre d'accès. Ces obſervations ſur leſquelles les auteurs anglois ne nous apprennent rien, & qui ſont importantes, ne peuvent être faites que par des médecins; mais les perſonnes qui ne le ſont pas pourroient, par un zèle indiſcret, nuire aux malades, en arrêtant la fièvre à contre-tems. C'eſt un motif de plus pour que les médecins vérifient le fait dont il s'agit, & c'en eſt un pour qu'ils s'en chargent ſeuls.

N°. 10. *Ecrouelles.*

Jallabert, dans ſon ouvrage ſur l'*électricité*, nous avertit qu'il avoit obſervé de bons effets de ce moyen dans les écrouelles; il me parut qu'il pouvoit, en jugeant théoriquement, être employé avec une eſpérance fondée de ſuccès; j'ai eu occaſion de le mettre en uſage, & les effets ont confirmé l'opinion fondée ſur la théorie; enfin,

Digitized by Google

les auteurs anglois n'héſitent pas à ranger les écrouelles au nombre des maladies curables par l'*électricité* ; mais ils nous avertiſſent qu'il faut en même temps employer des remèdes internes ; qu'on les guérit de cette manière, lorſqu'elles ſont récentes. Cet énoncé ſemble indiquer que lorſqu'elles ſont invétérées & qu'elles ont, comme il arrive ordinairement, produit de grands déſordres, on ne les guérit pas : c'eſt cependant ce que ne diſent point poſitivement les auteurs ; ainſi il ſeroit encore ſage d'expérimenter ce que l'*électricité* pourroit avec les autres moyens, même dans les écrouelles invétérées. Qui ſauroit prévoir ce qu'on pourroit, avec le temps & la conſtance, obtenir de l'*électricité* dans une maladie, toujours ſi longue, ſi rebelle, & que ce remède guérit, quand cette maladie eſt récente ?

Quant à la néceſſité d'employer les remèdes internes, en même temps que l'*électricité*, l'expérience me l'avoit fait connoître avant que j'euſſe lu les ouvrages des auteurs anglois, comme le prouvent les deux faits ſuivans.

Un jeune enfant avoit à l'angle de la mâchoire une tumeur conſidérable, abcédée depuis ſix ſemaines ; les bords de la plaie étoient épais, renverſés, calleux ; le fond en étoit fongueux, & il en ſuintoit un ichor abondant ; il y avoit beaucoup de glandes engorgées tout autour du cou : des pilules fondantes que prenoit l'enfant, un emplâtre appliqué ſur ſon ulcère, n'avoient pas, depuis ſix ſemaines, retardé les progrès du mal : je fis continuer, avec l'*électricité*, les deux autres moyens qui me parurent indiqués ; en trois mois, tous les ſymptômes furent diſſipés, & il n'en avoit reparu aucun deux ans après.

Un ſoldat, de 25 ans environ, renvoyé de ſon régiment, comme ſcrophuleux, avoit été traité inutilement dans les hôpitaux depuis dix-huit mois ; il avoit eu pluſieurs abſcès ; il en portoit encore un, & il avoit les parotides extrêmement engorgées & dures, un chapelet de glandes engorgées autour du cou. On n'employa que l'*électricité* ſeule, & au bout de trois mois de ſon uſage, tous les ſymptômes étoient diſſipés ; mais ils n'étoient que palliés, & la cauſe du mal n'étoit pas détruite ; car, ſix ſemaines après, ce ſoldat ſe repréſenta avec les mêmes ſymptômes qu'il avoit eus, & avec une tumeur de plus au ſternum. J'eus recours à l'*électricité*, & je preſcrivis en même temps des pilules fondantes, les bains, (c'étoit en été) les ſucs dépurés de plantes apéritives ; en ſix ſemaines, tous les ſymptômes diſparurent de nouveau, & il ne s'en étoit manifeſté aucun dix-huit mois après, quoiqu'il y eût eu dans l'intervalle un hiver rigoureux, aux intempéries duquel le malade avoit été fort expoſé. Il y a donc lieu de croire que dans ce ſujet, comme dans le premier, le concours de l'*électricité* & des remèdes internes, inutiles ſéparément, a eu un effet aſſez puiſſant pour vaincre la cauſe de la maladie. Ces deux faits & le témoignage des anglois ſuffiſent pour nous inſpirer l'eſpoir de trouver dans l'*électricité*, combinée avec les remèdes appropriés, un moyen plus prompt, plus sûr de guérir les écrouelles que ceux qu'on a connus juſqu'à préſent : mais nous n'avons pas encore aſſez de preuves pour donner cet eſpoir comme une certitude, & nous ignorons encore plus complettement ce que l'*électricité* & le concours des autres remèdes pourront dans les écrouelles invétérées, qui ont infecté la maſſe des humeurs & imprimé leurs ravages ſur un grand nombre de parties léſées gravement & profondément. C'eſt ce qu'il eſt à deſirer qu'on vérifie dans un cas où l'on connoît ſi peu de reſſource.

La manière de traiter les écrouelles eſt d'électriſer une fois par jour par bain, de tirer enſuite, dans la même ſéance, des étincelles des glandes tuméfiées, & de finir par ſoutirer le fluide de ces mêmes parties & des ulcères, par le moyen d'une pointe non iſolée. Chacune de ces opérations doit avoir une durée proportionnée à l'âge du malade, ſur-tout à l'étendue & au nombre des parties affectées.

N°. 11. *Suites du lait épanché.*

Les femmes qui ne nourriſſent pas, celles qui ont nourri, quand elles ceſſent d'alaiter, ſont expoſées, pendant quelque temps, à des accidens produits par le reflux de l'humeur laiteuſe dans la maſſe du ſang, ou par le défaut de ſécrétion de cette humeur. On donne à ces accidens très-variés, ſouvent très-différens, le nom de *lait épanché*. Quelquefois, c'eſt une maladie aiguë, très-violente : l'*électricité* ne ſauroit, comme irritante, convenir dans ce cas, où les antiphlogiſtiques, les délayans doivent être employés. Mais lorſque la première impétuoſité de la maladie eſt paſſée, elle dégénère ſouvent en maux chroniques, & ſouvent auſſi elle ne commence que lentement & ne fait que des progrès tardifs, qui, augmentant pendant long tems, cauſent des maux très-graves : c'eſt dans ces deux derniers cas que je crois qu'on peut employer l'*électricité* & en attendre du ſuccès. Je ne connois aucun auteur qui ait fait d'obſervation ſur ce ſujet, & je crois être le premier qui l'ait traité. Mon opinion eſt fondée ſur les faits ſuivans.

Deux jeunes femmes, bien conſtituées, à-peu-près du même âge, avoient eu un lait épanché ; elles avoient éprouvé, en différentes parties, des tumeurs qui avoient abcédé : les premiers ſymptômes avoient été calmés par les moyens qu'on avoit employés ; mais ils avoient été inſuffiſans pour opérer une guériſon parfaite : l'une & l'autre femmes conſervoient, des anciens ſymptômes,

une tumeur au genou, avec impoſſibilité de le fléchir, très-grande difficulté de marcher, & depuis neuf mois, leurs règles étoient ſupprimées; elles reſſentoient au genou des douleurs fort vives. L'une fut électriſée, pendant deux mois, par bain & par étincelles qu'on tiroit du genou; l'autre le fut par le moyen d'une pointe qui ſoutiroit du genou le fluide introduit par un directeur poſé au haut de la tumeur; enſuite on l'électriſoit par la pointe, à la manière qu'on emploie pour les ſuppreſſions; elle fut guérie en quinze jours: l'une & l'autre femmes devinrent groſſes peu de temps après, eurent une groſſeſſe & des couches heureuſes, & ne ſe ſont pas reſſenti de leur accident.

Une autre femme avoit eu un lait épanché; il lui en étoit reſté, après que les autres ſymptômes eurent été diſſipés, une ſurdité totale d'une oreille & des glandes engorgées & douloureuſes au ſein. Cette dame, au bout de trois mois de traitement, à la manière du profeſſeur ſuédois, pour la ſurdité, & de bain pour les glandes, a été parfaitement guérie, & n'avoit éprouvé aucun accident au bout de deux ans.

Enfin, les ſuites d'un lait épanché avoient tendu une quatrième femme percluſe d'un côté du corps; elle ne pouvoit ouvrir la main, lever le bras, en faire aucun uſage, & ne marchoit dans ſa chambre qu'appuyée ſur un bâton, dans la rue, à l'aide d'une perſonne qui lui donnoit le bras: elle a été traitée trois mois par bain & étincelles: au bout de ce temps elle quitta le traitement, étant devenue groſſe. Pendant le traitement, elle eut des ſueurs abondantes, des vomiſſemens de matières glaireuſes, des ſelles abondantes de même nature; l'*électricité* agit avec tant de force ſur l'humeur, la déplaçoit ſi puiſſamment, que je bornois les ſéances à cinq ou ſix minutes, & j'interpoſois ſouvent des jours de repos: à la fin du traitement, la malade ſe ſervoit de ſa main, faiſoit ſon ménage & marchoit ſeule à pied dans les rues.

L'extrême mobilité de l'humeur laiteuſe, l'action très-vive de l'*électricité* ſur cette humeur, me paroiſſent des raiſons puiſſantes d'évacuer ſouvent les malades, à proportion de l'intenſité de leur maladie; ſans quoi on ſeroit fort expoſé au danger des métaſtaſes.

Les quatre faits que je viens de rapporter ne ſuffiſent pas, mais ils donnent des indications & autoriſent à vérifier par l'obſervation l'utilité dont pourroit être l'*électricité* dans les ſuites de lait épanché, ſur-tout en la combinant avec d'autres remedes, ce que je n'ai fait que pour la quatrième malade & en étant attentif de purger à-propos.

N°. 12. *Tumeurs.*

Les tumeurs froides & indolentes, celles de la nature des loupes, paroiſſent d'après un aſſez grand nombre de faits, curables par le moyen de l'*électricité*: mais on ne connoit à cet égard que des faits iſolés; on n'a rien de ſuivi, qui forme un corps de doctrine, qui nous inſtruiſe nettement ſur la nature des tumeurs qu'on peut guérir en électriſant, & juſqu'à quel point ce remède eſt victorieux ou limité. C'eſt donc un objet de recherches & d'expériences, & un champ preſqu'entièrement à défricher, mais dans lequel il eſt probable qu'on pourra faire une moiſſon.

L'expérience m'a fourni ſur ce ſujet un fait remarquable. Une femme agée de 66 ans, électriſée pour hémiplégie, portoit au-deſſous d'une des mamelles une loupe qui, depuis vingt-trois ans, avoit fait des progrès lents, mais ſucceſſifs; elle étoit devenue auſſi groſſe qu'un de ces melons qu'on appelle *Cantaloupes*; elle étoit molle & fluctuante au toucher, ne cauſoit aucune douleur. Avant d'électriſer le ſujet qui la portoit, je fis faire un cautère; je le crus néceſſaire dans le cas où l'*électricité* diſſiperoit la tumeur; & c'eſt ce qui arriva. La malade fut électriſée pendant trois mois, par bains & par étincelles; on en tira de la tumeur; au bout de trois mois elle étoit diminuée au point de n'être plus que de la groſſeur d'une pomme, d'un volume médiocre; on ſentoit au centre un noyau dur & rénitent, c'étoit au commencement de l'hiver. La malade ceſſa de venir. Auroit-on par un traitement plus long, diſſipé le noyau? C'eſt ce qui n'eſt pas probable; mais tant que l'expérience n'a pas demontré les faits, ils ſont incertains.

Cet exemple & d'autres de même genre, épars dans differents ouvrages, prouvent qu'on pourroit eſpérer de diſſiper par l'*électricité* les tumeurs froides, indolentes, formées par des congeſtions humorales ou lymphatiques. La manière d'électriſer ſeroit de ſoutirer le fluide des tumeurs par une pointe non-iſolée qu'on préſenteroit ſucceſſivement aux différents points de la tumeur & plus ſouvent à ſon centre; il ſeroit bon auſſi, après cette opération, de tirer des étincelles de la tumeur même.

Une précaution que je crois qui ſeroit néceſſaire, ſeroit d'évacuer les malades à meſure qu'on s'apercevroit de la fonte des tumeurs; & ſuivant leur nature, leur volume, leur ancienneté, il ſeroit néceſſaire dans bien des cas d'établir un cautère ou un véſicatoire, avant d'entreprendre la réſolution de la tumeur par l'*électricité*.

Non-ſeulement pluſieurs phyſiciens indiquent

l'*électricité* pour diſſiper les tumeurs dont je viens de parler ; mais ils aſſurent même qu'elle diſſout les gonflemens des os, les ankilôſes & les exoſtôſes ; mais je ne trouve rien d'authentique & d'avéré qui confirme ces aſſertions : c'eſt donc au zèle & aux lumières des medecins qui s'occuperont de l'*électricité* à nous apprendre, ſi en effet, elle peut être utile dans les ankilôſes & les exoſtôſes, juſqu'à quel point elle peut l'être, & dans quel genre de ces maladies ; je veux dire ſuivant les cauſes qui les ont produites.

N°. 13. *Obſtructions.*

Les faits précédens, l'action apéritive de l'*électricité*, ſemblent autoriſer à eſpérer que ce moyen pourroit être utile dans les embarras, dans les empâtemens & même dans les engorgemens des viſcères ou dans les obſtructions : cet eſpoir paroît plus fondé, aujourd'hui qu'on connoît le moyen de tracer au fluide électrique la route qu'on veut lui faire ſuivre & de déterminer ſon cours à travers les parties qu'on juge à-propos ; mais cette apparence avantageuſe n'eſt encore guères appuyée que ſur la rhéorie, car les faits à cet égard ſont peu nombreux & peu concluans : cependant c'eſt une nouvelle vue, une expérience à faire, dont il ne peut pas réſulter de danger en ſe conduiſant avec prudence, en employant une *électricité* très-douce, & évacuant à-propos les malades & en étant attentif à tout ce qui ſe paſſeroit : par conſéquent c'eſt un travail dont il n'y a que les perſonnes de l'art qui doivent ſe charger & par rapport auxquelles les autres doivent attendre que celles-ci aient éclairé ſur les effets de l'*électricité*. Il paroît que la manière de l'employer ſeroit : le malade étant iſolé, d'appliquer au haut de la partie correſpondante au viſcère obſtrué, un directeur qui communiqueroit le fluide & de le ſoutirer par une pointe non-iſolée, préſentée ſucceſſivement à tous les points de la ſurface correſpondante au même viſcère.

N°. 14. *Entorſe.*

M. Cavallo à la fin de ſon traité ſur l'*électricité* médicale nous avertit que depuis peu on a mis à Londres l'*électricité* en uſage dans les foulures & les entorſes, & qu'on s'en eſt parfaitement bien trouvé. On tire des étincelles de la partie affectée pendant quatre à cinq minutes, & l'on fait une ſéance par jour.

L'*électricité* agit, ſans doute, comme ſtimulante & tonique, & paroît en conſéquence devoir être utile dans le cas dont il s'agit ; mais de même qu'en employant dans ce même cas d'autres remèdes toniques, on ne débute pas par ceux ci, qu'on ne les emploie qu'après que l'inflammation & les douleurs ſont calmées à un certain point, il ne faudroit pas non plus débuter par l'*électricité*, & on ne devroit l'employer qu'après les relâchans & les adouciſſans mis en uſage pendant le tems néceſſaire ſelon les circonſtances.

N°. 15. *La goutte.*

Zetzel dans une thèſe ſoutenue à Léipſic, nous inſtruit qu'avant l'année 1752 on avoit appliqué en Suède l'*électricité* au traitement de la goutte, qu'on avoit calmé les douleurs, mais qu'il y avoit ſuccédé des maux violens & opiniâtres, de tête, d'entrailles, de poitrine ; que ces accidens n'avoient ceſſé que quand, par les moyens convenables, l'humeur avoit été rappellée aux extrémités d'où l'*électricité* l'avoit repouſſée. Les auteurs anglois diſent comme Zetzel, que l'*électricité* calme les douleurs de la goutte, & ils ne parlent pas des accidens auxquels elle expoſe les goutteux. Néanmoins, il eſt ſi probable que ces accidens peuvent avoir lieu, ils peuvent être ſi funeſtes, l'humeur de la goutte eſt ſi mobile & la métaſtaſe qui en peut reſulter ſi dangereuſe, que j'ai toujours éloigné les goutteux de la machine électrique, que cette maladie m'a paru, lorſqu'on emploie l'*électricité* pour un autre mal, une raiſon de le faire avec plus de circonſpection, avec plus de ménagement & d'attention à ce qui peut arriver. Je puis me tromper, mais loin de donner le conſeil d'employer l'*électricité* dans la goutte, je me permettrai d'en détourner & d'avertir ceux qui feroient peut-être moins craintifs que moi, de ne le faire qu'avec bien du ménagement en employant en même-tems le régime, les remèdes propres à combattre l'humeur goutteuſe répercutée, à en émouſſer les effets, à la diſſiper. Mais ce régime, ces remèdes exiſtent-ils, ou les connoiſſons-nous ? J'abandonne donc cet article à la prudence & à la ſagacité de mes confrères.

N°. 16. *Mal de dents.*

Si l'on ajoute foi à une ſorte de tradition parmi les perſonnes qui ont électriſé, ce moyen eſt infallible contre le mal de dents : c'eſt une aſſertion vague, haſardée par rapport à un mal auquel, excepté quand on l'éprouve, on ne donne communément qu'une légere attention. Les auteurs anglois font une diſtinction qui paroît ſage & très-fondée ; ſi le mal de dents eſt produit par une impreſſion de froid, par une humeur de fluxion, que la dent ne ſoit pas cariée, l'*électricité* calme fort promptement la douleur, au lieu qu'elle ne fait que l'augmenter ſi la carie a gagné la dent & ſi elle eſt la cauſe du mal qu'on reſſent.

La manière d'electriſer eſt de ſoutirer le fluide de la dent douloureuſe, ou des parties qui la

Digitized by Google

couvrent, par le moyen d'une pointe non-iſolée, où l'on fait paſſer quelques légères commotions, de la racine à la pointe de la dent.

Il eſt ſurprenant que les Anglois, d'après la diſtinction qu'ils font, n'aient pas appliqué l'*électricité* au traitement des fluxions, ou qu'ils n'en parlent pas. Il eſt, ce me ſemble, très-probable que l'*électricité*, ſi propre à augmenter la tranſpiration, conviendroit dans un mal dont la ſuppreſſion de cette excrétion eſt la cauſe; la friction & la manière de ſoutirer le fluide par une pointe me paroîtroient les moyens qu'on devroit employer.

N°. 17.

Les obſervateurs ſont entrés dans ſi peu de détails; ils ont ſi peu diſtingué les eſpèces & les cas des maladies dont il me reſte à parler, qu'il y a peu de lumières à retirer de ce qu'ils ont publié. Je comprendrai par cette raiſon ces maladies dans ce ſeul & même article.

Hydropiſie.

On ſoulage, diſent les auteurs anglois, dans cette maladie, on la guérit même; mais cette aſſertion vague n'eſt accompagnée d'aucune diſtinction des eſpèces d'hydropiſies dans leſquelles on guérit, dans leſquelles on ſoulage, ni des cauſes qui les ont produites: on électriſe en ſoutirant le fluide par le moyen d'une pointe non-iſolée.

On peut préſumer que dans le cas d'une hydropiſie, ſuite d'une atonie générale, le bain électrique en redonnant du ton pourroit être utile; que dans le cas d'une hydropiſie locale produite par un vice particulier d'un organe, l'*électricité* pourroit encore être employée utilement en dirigeant le cours du fluide à travers l'organe affecté. Mais ce ſont-là à peu près les cas où l'on puiſſe ſe promettre quelqu'utilité de l'*électricité*.

Enflure.

Les mêmes auteurs indiquent le même traitement pour l'enflure que pour l'hydropiſie, & leur énoncé ſur ces deux maladies ont les mêmes défauts.

L'enflure, ſuivant ſa cauſe, peut-être, ou n'être pas diminuée, guérie ou point guérie par l'*électricité*. Celle qui ſera produite par le froid, par un vice catarrale, comme la fluxion, l'enflure à la ſuite d'un coup, paroiſſent ſuſceptibles de ſoulagement par le cours du fluide ſoutiré par une pointe; mais l'enflure, ſuite d'une décompoſition des humeurs, d'un dépériſſement général, n'en paroît que très-peu ſuſceptible, & celle qui termine les longues & graves obſtructions ne paroît pas l'être.

Ulcères.

On en hâte la guériſon, diſent les auteurs, en ſoutirant le fluide par une pointe non-iſolée & en opérant chaque jour pendant quatre à cinq minutes. Ici, comme dans les deux articles précédens, aucun éclairciſſement ſur la nature des ulcères, ſur leurs cauſes. Il me paroîtroit cependant qu'en général il y auroit plus à attendre de l'*électricité* dans les ulcères que dans les maladies précédentes; cette opinion eſt fondée ſur l'utilité qu'on retire dans les pays chauds des rayons ſolaires, ramaſſés par une loupe & dirigés à une certaine diſtance du foyer ſur les ulcères qu'on traite. Quelques parités entre les rayons ſolaires & le fluide électrique autoriſent à croire que celui-ci pourroit être utile; mais il me ſemble, ſi ces parités, ſi la conſéquence que j'en tire ſont fondées, qu'il ſeroit préférable d'introduire le fluide par une pointe, au lieu de le ſoutirer.

Cancer.

On ſoulage, on diminue les douleurs du cancer, ſuivant Cavallo & Wilkinſon, en ſoutirant pendant quelques minutes le fluide avec une pointe de bois, qu'on tient à une diſtance ſuffiſante pour qu'il n'y ait pas d'étincelles, ce qui augmenteroit beaucoup les douleurs.

Squinancie.

Ferguſon, phyſicien anglois, très-renommé, ſe trouvant attaqué d'un mal de gorge, ſe fit tirer des étincelles des parties extérieures du cou, & en fort peu de temps ſe trouva guéri d'un mal qui fut aſſez violent pour le qualifier de *ſquinancie*. Depuis cette épreuve ſur lui-même, il a répété la même expérience & avec le même ſuccès ſur beaucoup d'autres perſonnes dans le même cas. Un aſſez grand nombre de phyſiciens l'ont imité & ont réuſſi de même.

Malgré les autorités précédentes, il me paroît difficile de croire que l'*électricité* guériſſe de la *ſquinancie proprement dite*. Il me ſemble, au contraire, probable qu'elle feroit beaucoup de mal dans tous les maux de gorge inflammatoires, dont les progrès ſont ſi rapides, & qui exigent les plus puiſſans antiphlogiſtes, au lieu d'un remède ſtimulant & tonique; mais dans les maux de gorge catarrales, ſuite de froid & d'arrêt de la tranſpiration, ſans ſymptômes inflammatoires graves, & où il ne s'agit que de rétablir la tranſpiration, l'*électricité* paroît pouvoir être utile. Il eſt donc probable que Ferguſon & ceux qui ont ſuivi ſon exemple, en nous inſtruiſant d'une vérité

Digitized by Google

utile, ſe ſont trompés dans l'énoncé & dans le choix du mot dont ils ſe ſont ſervis.

N° 18. *Affoibliſſement, abolition des forces viriles & écoulement involontaire de la ſemence.*

Je finis par cet article l'énoncé des maladies auxquelles on a appliqué l'*électricité*, parce qu'elle n'a guère été employée pour les infirmités du genre dont il s'agit dans ce même article, que dans ces derniers tems, & qu'on n'a réuni que depuis peu des obſervations ſur cet objet. Celles qui ſont les plus détaillées & les plus complettes ont été communiquées à la Société de médecine par Mazars de Cazelles, médecin à Toulouſe, & feront partie de nouveaux mémoires de ce médecin, qui ſont ſous preſſe.

Mazars ayant électriſé pluſieurs ſujets tombés dans l'épuiſement & l'anéantiſſement des forces viriles ou par ce vice honteux auquel on ſe livre ſeul, ou par des excès commis avec des femmes, ou enfin par la durée d'un écoulement involontaire, à la ſuite de gonorrhées, aſſure les avoir guéris, avoir arrêté le cours involontaire qui avoit lieu, avoir rétabli les forces en général, rappellé l'embonpoint & rétabli en particulier l'action des organes viriles. Il a employé l'*électricité* en tirant des étincelles du périné, de la moëlle épinière, le long du ſacrum, en faiſant des frictions électriques ſur ces mêmes parties, & en dirigeant encore à travers leur texture le fluide électrique, par le moyen d'un directeur & d'une pointe. Ces obſervations dont on trouve quelques autres exemples épars dans différents ouvrages, méritent beaucoup d'attention, & d'être confirmés par de nouveaux faits. Ce ſeroit un bien très-grand de rétablir en général les forces & de rappeller en particulier à l'état viril ces ſujets énervés & épuiſés de ſi bonne heure, perdus pour la ſociété & preſque pour eux-mêmes, & dont le nombre eſt malheureuſement ſi grand : ce qui me ſemble embarraſſant, c'eſt que ces ſujets, livrés à des excès, entraînés par la force de l'habitude, abuſeront ſouvent des facultés qu'on leur rendra & qu'ils détruiront & l'effet du remède, & les facultés renaiſſantes qu'il rétablira. C'eſt à l'expérience à nous apprendre ce qu'on a à eſpérer de cette reſſource pour deux états auxquels il n'en reſte aucune le plus ordinairement.

De l'électricité négative.

Le lecteur ſe rappellera que les phyſiciens diſtinguent deux ſortes d'*électricité* : *la poſitive* ou en *plus* & *la négative*, ou en *moins*; que par la première les ſujets ou les objets électriſés reçoivent plus de fluide électrique qu'ils n'en poſſédoient ou en contenoient; que par la ſeconde, au lieu de recevoir, ils fourniſſent & qu'ils perdent de leur fluide électrique.

Les premières tentatives de l'application de l'*électricité* au traitement des maladies, ayant donné lieu de penſer, (ce qui a été depuis) que l'*électricité poſitive* étoit généralement contraire dans les maladies nerveuſes & dans les diverſes affections de ce genre, pluſieurs perſonnes imaginèrent que l'*électricité négative*, dont l'effet paroiſſoit inverſe, & l'eſt en phyſique, le ſeroit également dans l'application qu'on en feroit aux traitemens des maladies nerveuſes.

D'après ces vues on conſtruiſit des machines *négatives*; on ſoumit des malades à leur action; ces machines diffèrent des *poſitives* en ce que les ſupports des couſſins ſont des piliers de verre, que la manivelle qui ſert à tourner le plateau eſt auſſi de verre, enſorte que le plateau ne peut ſoutirer que des couſſins, qui communiquent au conducteur, le fluide dont ils ſont dépouillés, & le conducteur le tranſmettant au réſervoir commun avec lequel on le fait communiquer par un moyen quelconque, il s'en ſuit que les plateaux ſont bientôt épuiſés, qu'on ceſſe d'avoir de l'*électricité*. Mais ſi on met un corps en contact de l'axe des couſſins, à meſure qu'ils perdent, ils reçoivent par la loi de tendance à l'équilibre, du corps avec lequel ils communiquent, & celui-ci perd, ou eſt électriſé *négativement*.

En plaçant un malade ſur un iſoloir, & le faiſant communiquer par le moyen d'un conducteur avec l'axe des couſſins, ce malade eſt donc électriſé négativement, & une chaîne traînant du conducteur à terre, rend au réſervoir ce que les malades & les couſſins fourniſſent.

J'ai ſoumis à ce genre d'*électricité* pluſieurs ſujets. Les uns n'en ont retiré aucun avantage, les ſymptômes ont été aggravés dans d'autres, & deux ont été pris de mouvemens convulſifs pendant l'opération même, plus violens & plus étendus que ceux qu'ils avoient coutume d'éprouver. Je crois avoir ſuffiſamment employé cette manière d'électriſer pour pouvoir la regarder comme ne répondant point à ce qu'on en attendoit. En y réfléchiſſant, cette manière d'électriſer *négativement* n'eſt au fond que faire circuler le fluide d'une manière oppoſée à la manière ordinaire. Dans celle-ci, le fluide circule du plateau au conducteur, du conducteur au malade, du malade au réſervoir par la proximité des corps environ-

Digitized by Google

nans, par le moyen de l'humidité répandue dans l'air, par l'effet de ſa propre tranſpiration. Dans la façon d'électriſer négativement, le fluide circule du malade aux couſſins, &c. Mais une partie de ce qu'il perd lui eſt rendue par le voiſinage des corps environnans, par les ſubſtances conductrices répandues dans l'air, par l'humidité qui réſulte de ſa propre tranſpiration; il reçoit moins qu'il ne fournit, mais on ne peut empêcher qu'il ne reçoive continuellement & ce n'eſt qu'une manière de faire circuler le fluide à travers ſa perſonne plus inſenſiblement. Peut-être y a-t-il des cas où ce cours ſi foible du fluide ſeroit utile, mais il ne me paroît pas que ces cas ſoient connus, & je ne crois pas, d'après l'expérience que j'en ai que ce ſoient les cas de maladies nerveuſes.

Cependant l'abbé Sans a publié des avis dans leſquels il préſente l'*électricité négative* comme un moyen ſouverain contre les affections nerveuſes & il appelle ce genre d'*électricité* le *meilleur des antiſpaſmodiques*. Ce phyſicien n'ayant pas énoncé ce qu'il entend par *électricité négative*, n'ayant pas décrit l'appareil qu'il emploie, la façon dont il s'en ſert, je me garderai d'avoir aucun ſentiment ſur ſa manière d'électriſer, d'adopter ou de rejetter, de louer ou de blâmer ſa méthode que je ne connois pas.

On a mis en uſage depuis quelque tems une autre manière d'électriſer en même-tems *poſitivement & négativement*. Cette méthode ſe pratique par le moyen de la machine de Nerne, phyſicien & auteur anglois. Colet de Vaumoreſle a donné la traduction de l'ouvrage de Nerne qui contient la deſcription de la machine qu'il a inventée, & des obſervations ſur les effets de l'*électricité*. Pluſieurs artiſtes ont conſtruit à Paris des machines ſemblables à celles de Nerne, & elles ſont aujourd'hui généralement connues, je n'en entreprendrai point par cette raiſon la deſcription qui ſeroit longue & je renvoie ceux qui pourroient la deſirer à l'ouvrage de Vaumotelle. Je me bornerai à obſerver que cette machine, ſes différentes pièces ſont combinées de façon que le fluide, qui eſt communiqué du conducteur à une partie, eſt ſoutiré du point oppoſé de la même partie & reporté au plateau, en ſorte que l'effet eſt de déterminer un courant à travers la partie électriſée; c'eſt ſans doute un avantage, un objet même indiſpenſable dans bien des cas; mais la conſtruction, les acceſſoires rendent l'appareil compliqué, la manipulation moins facile, la machine ſujette à ſe déranger. On a des moyens de faire également circuler le fluide à travers une partie quelconque, électriſée à la fois poſitivement & négativement, & les pointes, dont l'uſage eſt ſi commode, fourniſſent ces moyens, en ſe ſervant des machines ordinaires.

Ouvrages ſur l'électricité.

Le Dictionnaire encyclopédique doit offrir ſur chaque objet un précis des connoiſſances acquiſes au moment de la rédaction & indiquer les ſources où l'on peut trouver les détails, faire connoître les différens ouvrages qui ont été écrits ſur chaque objet, & qu'on peut conſulter. J'ai rempli la première partie de cette obligation, autant qu'il a été en mon pouvoir, par ce que cet article contient juſqu'à préſent; je ſatisferai de même à la ſeconde partie, en indiquant tous les ouvrages écrits ſur l'*électricité* médicale que j'ai pu connoître; je commence par ceux qui ſont écrits en latin.

Dans les premiers volumes de l'ouvrage de Haën, médecin de Vienne en Autriche, intitulé: *Ratio medendi*, on trouve un grand nombre d'obſervations ſur l'*électricité* appliquée au traitement des maladies, en particulier, ſur ſes effets dans les différentes eſpèces de paralyſies, dans les tremblemens qui ſuccèdent, par rapport aux doreurs, aux vapeurs du mercure; dans la catalepſie, la danſe de S. Guy, &c. Il eût été à ſouhaiter que de Haën ſe fût plus nettement expliqué ſur la manière dont il employoit l'*électricité*. Il paroît qu'il faiſoit uſage des commotions; qu'il les employoit foibles, mais en grand nombre: il étoit dans l'uſage de faire frotter les membres affectés avec un morceau de flanelle, chauffé & impregné des vapeurs du ſuccin projetté en poudre ſur des charbons.

Dans la collection de thèſes & d'obſervations recueillies & publiées par Haller, ſous le titre de *Diſputationes ad morborum hiſtoriam & curationem facientes*, ſont rapportées; 1°. une thèſe ſoutenue par Deshayes à Montpellier, en 1749. Cet ouvrage eſt bien fait; il eſt très-favorable à l'*électricité*, particulièrement, relativement à la paralyſie: on y trouve l'hiſtoire de deux hémiplégiques qui étoient en même temps épileptiques, & dont les accès étoient devenus, depuis le traitement électrique, beaucoup plus rares, plus courts, moins violens. L'auteur employoit le bain & les étincelles.

2°. Une thèſe ſoutenue à Upſal par Quelmaz; les faits qu'elle contient ſont relatifs à la paralyſie & à la goutte-ſereine.

3°. Une thèſe ſoutenue à Upſal par Zetzel, ſous la préſidence de Linné; elle a pour objet ſeize maladies différentes, traitées par l'*électricité*. On y trouve ce moyen, employé pour la première fois, & avec aſſez de ſuccès pour en bien augurer, dans le traitement des fièvres intermittentes.

De Sauvages, dans ſon ouvrage intitulé: *Noſologia methodica*, parle en pluſieurs endroits de l'*électricité*; en particulier, page 358 de ſon application à la paralyſie, & il diſtingue, plus qu'au-

cun

oun autre auteur ne l'a fait, les différentes eſpèces de paralyſie. Il en réſulte que l'*électricité* réuſſit dans la plupart, & ſpécialement dans celles qui ont pour cauſe une congeſtion humorale. De Sauvages eſt un des premiers qui ſe ſoit apperçu du bon effet de l'*électricité* dans les engelures.

Willinſon, médecin de l'univerſité d'Edimbourg, a publié en 1783 un ouvrage très-intéreſſant ſous le titre ſuivant : *Tentamen philoſophico-medicum de electricitate, &c. Edimburgi*, M. DCC. LXXXIII. Cet ouvrage renferme des obſervations & des faits ſur preſque toutes les maladies auxquelles on a appliqué l'*électricité* ; on y trouve les différentes manières d'employer ce remède dans les différens cas, & la citation de la plupart des auteurs qui ont écrit ſur l'*électricité*, en particulier des auteurs anglois.

Ouvrages écrits en françois.

Recueil ſur l'électricité médicale. Paris, 1761, deux volumes *in-douze*. Le premier contient, 1°. une lettre de Piviti à Verati *ſur les tubes électriques, remplis de ſubſtances médicamenteuſes* ; moyen célébré dans ſon annonce & tombé abſolument dans l'oubli, parce qu'il ne remplit en aucune manière ce qu'on en attend.

2°. Des *obſervations phyſico-médicales* ſur l'*électricité*, par Verati, de l'inſtitut de Bologne.

3°. Une lettre de Sauvages, profeſſeur de Montpellier, à Bruhier, docteur en médecine ; le profeſſeur de Montpellier fait connoître, dans cette lettre, qui a principalement la paralyſie pour objet, qu'il eſt le premier qui ait conſeillé de ſubſtituer le bain & les étincelles électriques aux commotions.

4°. L'extrait des expériences médicales ſur l'*électricité*, faites par Jallabert, & publiées par lui, comme nous le dirons plus bas.

5°. Diſſertation ſur les effets de l'*électricité*, par feu Laſſonne, premier medecin. On trouve dans cette diſſertation le précis de traitemens faits pour des paralytiques, à l'hôtel des Invalides, ſous la conduite de Laſſonne, Morand, chirurgien, & l'abbé Nollet, tous trois membres de l'Académie des Sciences.

6°. La traduction, les obſervations de Quelmaz & Zetzell, dont nous avons parlé plus haut.

7°. Des réflexions ſur les différens ſuccès des tentatives de l'*électricité*.

Le ſecond volume contient des tentatives nombreuſes, faites à Veniſe avec les *tubes électriques* ; la traduction de la thèſe de Deshayes que nous avons déjà indiquée ; celle d'une thèſe de du Fay, qui eſt plus théorique que pratique, & dont le but eſt de prouver l'analogie entre le fluide nerveux & le fluide électrique.

L'abbé Nollet, dans le troiſième volume de ſes œuvres, intitulé : *Recherches ſur les cauſes particulières des phénomènes électriques*, pag. 407 & ſuiv., rapporte le précis des traitemens faits aux Invalides ; pag. 366, on trouve des expériences qui prouvent la propriété qu'a l'*électricité* d'augmenter la tranſpiration.

J'aurois dû, ſi je m'étois aſtreint rigoureuſement à l'ordre chronologique, placer en tête l'ouvrage de Jallabert, phyſicien génevois, intitulé : *Réflexions ſur l'électricité*, &c., 1746. On trouve, de la page 143 à la 173, l'hiſtoire du premier paralytique, auquel on ait adminiſtré l'*électricité*, & du premier traitement ſuivi & publié méthodiquement ; traitement à la publication duquel ſont dues toutes les tentatives, les progrès & les ſuccès qui ont eu lieu depuis.

Louis, de l'Académie de chirurgie, donna au public, en 1747, un volume *in-12* qui a pour titre : *Obſervations ſur l'électricité*, &c. (Il mourut en 1792.)

En 1752 ont paru trois volumes *in-12*, ſans nom d'auteur, ayant pour titre : *Hiſtoire générale & particulière de l'électricité*. Paris, chez Rollin. C'eſt à-peu-près un recueil & précis de ce qui avoit été fait & publié au moment où l'ouvrage parut.

Gardane, docteur-régent de la faculté de médecine, a mis au jour, en 1768, un volume *in-12*, intitulé : *Conjectures ſur l'électricité médicale, avec des recherches ſur la colique métallique*. L'auteur rapporte des faits dont il a été témoin, & s'attache à faire connoître ceux qui ont réſulté des travaux électriques de de Haën.

On doit à Sigaud de la Fond une lettre de format *in-12*, imprimée à Paris en 1772 ; elle contient des faits nombreux & intéreſſans, & la façon d'adminiſtrer les commotions ; de manière qu'elles ne traverſent que les parties que l'on juge à propos, ſans que les autres en ſoient affectées.

Prieſtley a donné au public une hiſtoire de l'*électricité* en trois volumes *in-12*. Cet excellent ouvrage anglois a eu deux éditions & a été traduit en françois ; on y trouve le précis hiſtorique le plus lumineux de tout ce qui a été fait & écrit ſur l'*électricité* médicale, ainſi qu'en *électricité* phyſique. C'eſt principalement le ſecond volume, à commencer page 395 de la traduction, qui contient ce qui eſt relatif à l'*électricité* médicale.

L'abbé Sans, ancien profeſſeur de phyſique dans l'univerſité de Perpignan, publia en 1772 un volume *in*-12 ſous le titre de *Guériſon de la paralyſie par l'électricité*; & en 1778, il donna ſous le même titre une ſeconde édition du même ouvrage; on trouve dans cette ſeconde édition l'expoſé de la manière d'électriſer qu'il ſuit; manière dans laquelle il y a pluſieurs pratiques qui lui ſont particulières.

Marigues, chirurgien à Montfort-Lamaury, fit paroître en 1773 une lettre imprimée ſous format *in*-12, & intitulée: *Suite de la guériſon de la paralyſie par l'électricité*: elle contient l'hiſtoire de faits opérés en ſuivant la manière d'électriſer de l'abbé Sans.

Mazars de Cazelles, médecin à Toulouſe, a publié en 1780 & 1782 des mémoires ſur l'*électricité* médicale; le même médecin ſe propoſe de publier ſous le même titre un troiſième recueil ſur le même ſujet, & actuellement ſous preſſe. Ces trois recueils ſe débitent à Paris, chez Mequignon, libraire, rue des Cordeliers; les obſervations ont été lues à la Société de médecine & imprimées ſous ſon privilége, après avoir entendu le rapport qu'en ont fait des commiſſaires qu'elle avoit nommés pour les examiner. On trouve un très-grand nombre de faits ſur des maladies différentes dans les recueils publiés par Mazars. Ce médecin eſt un de ceux qui a appliqué l'*électricité* à plus de cas différens. Deux des articles principaux contenus dans ces mémoires ſont; l'un, qui conſtate que Mazars a mis par l'*électricité* pluſieurs malades de l'hôpital de Saint Joſeph de la Grave, déclarés incurables, en état de ſe paſſer des ſecours qu'on leur rendoit, quelques-uns même en état de travailler; l'autre article eſt relatif à des hommes énervés par un écoulement de ſemence involontaire, guéris de l'affoibliſſement général dont ils étoient atteints, & dont les forces viriles mêmes ont été rétablies.

Il y a deux ouvrages de l'abbé Bertholon ſur l'*électricité*; le premier, publié en 1780, a pour titre: *De l'électricité du corps humain dans l'état de ſanté & de maladie*; & le ſecond, mis au jour en 1783, eſt intitulé: *De l'électricité des végétaux*; l'auteur traite dans le premier ouvrage de l'influence de l'*électricité* de l'atmoſphère ſur le corps humain; il traite enſuite de l'*électricité* dans l'état de maladie; il ſuit la diviſion méthodique de Sauvages dans l'énumération des maladies; & ſuivant qu'elles lui paroiſſent avoir pour cauſe la ſurabondance ou le défaut de fluide électrique, il conſeille l'*électricité*, ou *négative*, ou *poſitive*. Le ſecond ouvrage n'eſt relatif à la médecine qu'en ce que l'auteur y a inſéré un chapitre ſur *les vertus électrico-nutritives & médico-électriques des végétaux*.

Nicolas, docteur en médecine, profeſſeur de chimie en l'univerſité de Nancy, a donné, en 1782, quelques obſervations ſous le titre d'*avis ſur l'électricité, conſidérée comme remède dans certaines maladies*.

De l'application de l'électricité à l'art de guérir, eſt le titre d'une diſſertation de Bonnefoy, ſoutenue à Lyon pour ſon aggrégation au collége de chirurgie. Il ne paroît pas que l'auteur ait beaucoup employé par lui-même l'*électricité*; mais il s'eſt mis fort au fait des travaux des autres; ſon ouvrage eſt plein d'érudition & fort utile, ſurtout en ce qu'il fait connoître la plupart des ouvrages & indique les ſources où l'on peut puiſer.

Le Dru mit au jour, au commencement de 1784, l'hiſtoire des traitemens qu'il applique aux épileptiques, ſous l'autorité du gouvernement, depuis quelques années; cet ouvrage, imprimé au Louvre, eſt ſuivi du rapport de pluſieurs membres de la faculté de médecine. Ils donnent des traitemens une idée avantageuſe, en font bien augurer & promettent par la ſuite un ſecond rapport définitif: il n'a point encore paru au moment où j'écris.

Enfin, Marigues a publié en novembre 1784, une brochure, intitulée: *Examen public ſur l'électricité chirurgicale, ſoutenu, &c., pour ſon aggrégation au corps de chirurgie de la ville de Verſailles*. L'auteur détaille dans le cours de ſon ouvrage différentes manières d'adminiſtrer l'*électricité*, & parle de l'application qu'on en peut faire: on trouve à la fin un tableau alphabétique des maladies qu'on a ſecourues, ou qu'on peut ſecourir par l'*électricité*.

Ouvrages écrits en anglois.

Je mets en tête de ces ouvrages celui de Cavallo, quoiqu'il y en ait de beaucoup plus anciens, parce que celui-ci réunit un extrait de ce qui a été publié auparavant, tant en anglois que dans les autres langues. Il parut en 1780, ſous le titre de *medical electricity*. On y trouve la deſcription des différentes manières d'adminiſtrer l'*électricité*, les cas où on doit les employer, & l'expoſé des faits qui en ont réſulté; un autre avantage de cet ouvrage, l'un des plus inſtructifs, eſt de faire connoître un grand nombre d'ouvrages ſur l'*électricité*. Il y auroit peu à deſirer, ſi Cavallo eût quelquefois décrit plus en détail les maladies dont il parle, & de manière à les mieux caractériſer. Les autres ouvrages anglois que j'ai pu connoître ſont:

Digitized by Google

Symès on fire.	Traité de Syme ſur le feu.
London, medical obſervarions.	Obſervarions de médecine.
Becker's, electricity.	Traité de Becket, ſur l'*électricité*.
Edimb. phyſic. eſſays.	Eſſais de médecine, publiés à Edimbourg.
Lower's elect. redered uſeful.	L'*électricité*. rendue urile par Lowet.
Ferguſon electricity.	Traité d'*électricité* par Ferguſon.
Prieſtley's hyſtoiy.	Hiſtoire de l'*électricité* par Prieſtley.
Duncan's medical caſes.	Cas de médecine, publiés par Duncan.
Phil. tranſ.	Tranſactions philoſophiques.
Brich's, conſiderations of the efficacy of electricity.	Conſidérations ſur la force & les uſages de l'*électricité*.
Percival's, medical and experimental eſſays.	Eſſais de médecine par Percival.

*Ouvrages dont l'*électricité *médicale n'eſt qu'une partie acceſſoire.*

1°. La gazette ſalutaire, 27 juin 1776. 4 juillet, année 1777. n°. XXXV.

N°. XII. année 1778. n°. XXIV. même année.

Année 1779. n°. I. n°. XII.

Année 1780. n°. VIII. n°. XLII.

Année 1781. n°. VIII. n°. XXVIII. n°. XXXV. n°. XLVI, &c.

Année 1782. n°. XIX. n°. XXVII. n°. XLVII.

2° Journal de phyſique.

Juiller 1774. page 77. Août 1775. page 175. Septembra 1775. page 258. Juin 1777. Janvier 1778. Mai, même année. Août 1779.

3°. Journal de médecine. Octobre 1756. Juin 1763. Octobre 1768.

4°. Encyclopédie. (*Voyez* l'article ENCYCLOPÉDIE MEDICALE.)

5°. Collection académique. Vol. VIII & IX.

6°. Mémoires de l'académie des ſciences, année 1749. page 28. année 1753. Hiſtoire, page 77. article VII.

7°. Mémoires de la Société de médecine, année 1776, ou tome II, pag. 199. Mémoire ſur le traitement électrique, adminiſtré à 82 malades. Il y a eu dans le temps un extrait de ce mémoire, imprimé à part & publié par ordre du gouvernement. Même volume, page 432. Mémoire ſur les effets généraux, la nature & l'uſage du fluide électrique, conſidéré comme médicament. Il y a eu de même un extrait de ce mémoire publié dans le temps à part.

Tome III, ou année 1779, hiſt. page 187, Nouvelles obſervations ſur l'*électricité* médicale.

Enfin, tome ou année page Mémoire ſur les différentes manières d'adminiſtrer l'*électricité* & ſur les effets qui en ont réſulté. La Société, en faiſant inſérer ce mémoire dans ſon recueil, décida qu'il en ſeroit tiré un certain nombre d'exemplaires à part pour être diſtribués à ſes aſſociés & correſpondans; & peu de temps après, le baron de Breteuil ordonna une nouvelle édition du même mémoire au Louvre, ſous format *in*-8°. Elle ſe trouve chez Barrois jeune, libraire, quai des Auguſtins.

Il faut ajouter au catalogue qui vient d'être préſenté, les mémoires & actes de la plupart des différentes Académies de l'Europe & un grand nombre auſſi de papiers publics des différentes nations; mais un relevé de ces différens ouvrages deviendroit un travail immenſe dont le réſultat occuperoit beaucoup de place, ſans une grande utilité, ſur-tout par rapport aux papiers publics, dans leſquels on inſère ſouvent des obſervations qui n'ont pas toute l'authenticité néceſſaire pour un objet auſſi grave que celui dont il s'agit.

De ce qui reſte à faire en électricité *médicale.*

Lorſqu'une ſcience a été portée à un certain degré de perfection, que le temps, l'obſervation ont procuré des connoiſſances certaines, il ſe préſente à l'eſprit de nouveaux objets à vérifier par l'expérience; la nature, le nombre de ces objets ſont proportionnés à la perfection que la ſcience a acquiſe. Aujourd'hui donc qu'on peut encore regarder l'*électricité* médicale comme à ſon origine, ou n'en étant que peu éloignée, les vues que je pourrai préſenter ſeront reſtreintes & limitées par l'état de la ſcience; tandis que d'autres, par la ſuite, pourront offrir des vues ultérieures, & qui ne s'offriront à l'eſprit qu'à proportion des progrès qu'on aura faits.

1°. Pour vérifier pleinement les effets de l'*électricité*, il faudroit, dans le traitement de chaque maladie, faire des expériences comparatives. Voici ce que j'entends par ces expériences: choiſir des malades attaqués du même mal, au même degré, & d'ailleurs, dans des circonſtances ſemblables, autant que faire ſe pourroit; en faire trois claſſes, n'employer pour les uns que l'*élec-*

tricité; pour les autres, l'*électricité* combinée avec les remèdes, ordinairement mis en uſage dans les cas dont il s'agiroit, & ne proſcrire que ces remèdes aux malades de la troiſième claſſe.

Cette manière d'éprouver comparativement les effets de l'*électricité* ſeroit très-inſtructive; mais elle exige qu'on ait à ſa diſpoſition un grand nombre de malades parmi leſquels on puiſſe choiſir ceux qui ſont dans les mêmes circonſtances. Cette methode n'auroit rien d'inhumain & de contraire au bien des malades, parce qu'on emploiroit pour tous des moyens reconnus pour utiles: il ne peut y avoir que dans les hôpitaux des grandes villes un aſſez grand nombre de malades pour exécuter le projet que je propoſe, & il ne peut avoir lieu que pour certaines maladies plus communes. La paralyſie, par exemple, récente, invétérée à un certain dégré, très-invétérée, fourniroit à une ſuite d'obſervations. &c. C'eſt donc aux médecins des hôpiraux à exécuter le projet que je propoſe, s'il leur paroît utile.

2°. Il ſeroit auſſi néceſſaire pour déterminer d'une manière préciſe ce qu'on peut obtenir par le moyen de l'*électricité*, d'être ſûr que les malades ſuiviſſent un régime convenable, tant au phyſique qu'au moral, qu'ils ne mêlent pas, par l'effet de mauvais conſeils, d'autres remèdes & ſouvent des remèdes contraires à ceux qu'on leur adminiſtre; il faudroit encore pouvoir veiller ſur eux & ſur leur conduite long-tems après les traitemens, pour connoître la durée des effets produits par l'*électricité*. Jai tâché, autant que je l'ai pu, de remplir ces conditions par rapport aux malades que j'ai traités, mais je n'ai pu le faire que d'une manière très-imparfaite, & il n'y aura jamais que les médecins des hôpitaux dans leſquels des hommes ſe ſont retirés, ou y ſont renfermés pour y paſſer le reſte de leur vie, qui puiſſent ſuivre ces obſervations comme il eſt à deſirer qu'elles le ſoient.

3°. Apres les objets généraux que je viens de dénoncer, j'en traiterai quelques-uns de particuliers.

Il paroît que l'utilité de l'*électricité* eſt bien & ſuffiſamment démontrée dans la ſuppreſſion des règles, dans la paralyſie, les rhumatiſmes recents, quelques rhumatiſmes invétérés, dans la ſciatique, les engelures. Mais les cas, les eſpèces de ces maladies où l'*électricité* ne réuſſit qu'incomplettement, ou ne réuſſit pas du tout, ſont encore des objets qui ont beſoin d'être obſervés; & la diſtinction de ces cas, de ces eſpèces eſt un travail que doivent ſe propoſer ceux qui traiteront ces maladies, après celles qui viennent d'être nommées. Il y a lieu de croire que celles dans leſquelles on retireroit le plus d'avantage de l'*électricité*, ſeroient; 1° les accidens à la ſuite de lait épanché; 2°. les écrouelles; 3°. les tumeurs lentes, lymphatiques, de la nature des loupes; il conviendroit donc de porter d'abord ſes vues ſur ces maladies & de commencer par celles-là à vérifier les effets qu'on obtiendroit par des traitemens comparatifs, adminiſtrés à des ſujets attaqués les uns légèrement, les autres plus fortement, les derniers très-gravement; 4°. la facilité avec laquelle certaines tumeurs externes ont cédé à l'*électricité*, eſt un motif de penſer qu'elle pourroit être utile dans les engorgemens & même dans les obſtructions; ainſi l'on pourroit l'y appliquer, en dirigeant le cours du fluide par le moyen des pointes; mais les premières obſervations en ce genre demandent de la prudence & de la circonſpection, dans la crainte qu'une action trop active, n'irrite les parties & ne change en maux aigus, des ſymptômes chroniques en maladies inflammatoires & douloureuſes, des maladies qui cauſent peu de ſouffrance, qui ont pour cauſe l'atonie des ſolides & la viſcoſité des fluides. 5°. Les Anglois nous aſſurent que l'*électricité* produit le plus grand bien dans les maladies convulſives, dans pluſieurs maladies des yeux, dans les fièvres intermittentes. Tous ces objets ſont de la plus grande importance, mais dénués à cet égard du temoignage de l'expérience, nous ne devons ne nous en rapporter qu'à elle & ne pas negliger de la conſulter. (*Voyez* les differents articles de ces maladies.) Ce ſont celles qui viennent d'être nommées, qui dans l'état actuel de la ſcience doivent fixer d'abord notre attention & ſur leſquelles nous devons nous inſtruire d'abord par l'expérience; quelques tentatives faites par rapport à d'autres maux dont on trouvera le detail à l'article des maladies, peuvent enſuite être l'objet de nos travaux, & la liſte des obſervations à faire ſera groſſie par le tems, à meſure que l'on acquerra de nouvelles connoiſſances. La pratique ou le traitement des maladies eſt le moyen le plus immédiat & le plus certain de nous éclairer; mais la théorie peut auſſi nous fournir des lumières & nous guider dans la pratique: on ne doit donc pas la negliger; ceux qui ont le loiſir de s'y livrer peuvent inſtruire à rendre des ſervices importans. Ainſi l'on pourroit 1°. électriſer de jeunes animaux, & continuer de les ſoumettre à cette opération, très-long-tems, même pendant la durée de leur vie, tandis que d'autres animaux de même eſpèce, de même âge, nés de la même portée, ſeroient traités de même en tout à la différence de l'électriſation. On obſerveroit reſpectivement leur accroiſſement, leur force, le développement de leurs facultés phyſiques, leur énergie, ſa durée, celle de leur exiſtence; l'influence de l'*électricité* ſur l'inſtinct, ſur les habitudes; enfin, tout ce qui ſeroit arrivé pendant la durée de la vie; on obſerveroit de

Digitized by Google

même quelle influence pourroit avoir l'*électricité* ſur la race qui naîtroit.

Des expériences faites ſur des animaux vivans, d'autres ſur des animaux morts, pourroient auſſi fournir des lumières. On pourroit vérifier ſi dans un animal vivant, certaines parties, comme les nerfs, ainſi qu'on le ſuppoſe, ſont de meilleurs conducteurs que d'autres parties; ſi toutes les parties ſont conductrices, ou s'il y en a qui ne le ſoient pas; s'il y en a qui ſoient de meilleurs conducteurs, les unes que les autres; s'il y en a qui, électriſées, conſervent plus long-tems l'*électricité*, ne la perdent que par des attouchemens réitérés, &c. On pourroit encore ſoumettre aux mêmes expériences les parties des animaux récemment morts; car, ſi on ne faiſoit d'expérience ſur les différentes parties qu'après leur deſſiccation, comme quelques perſonnes l'ont fait, il n'y auroit rien à en conclure, puiſqu'il ne ſauroit y avoir de comparaiſon ni de conſéquence à tirer, entre une partie vivante & une partie morte, auſſi éloignée de l'état naturel qu'une partie deſſéchée. Enfin, l'examen du corps & des différens organes des animaux qu'on tueroit par le coup foudroyant, pourroit auſſi fournir des inductions ou des conſéquences. Une expérience qui tendroit à prouver l'analogie, depuis ſi long-temps, mais ſi gratuitement ſuppoſée, entre le fluide électrique & le principe des nerfs, ſeroit de nouer un nerf, ou de le couper, & de paralyſer ainſi les parties au-deſſous qui en tirent leur mobilité & leur ſenſibilité; d'électriſer ce nerf au-deſſous de la ligature ou de la ſciſſion, & d'obſerver ſi, tant que le fluide couleroit du plateau au nerf, les parties recouvreroient au moins la mobilité; car, pour la ſenſibilité, elle eſt l'effet du rapport d'une impreſſion reçue au *ſenſorium*, & elle ne peut avoir lieu dans le cas ſuppoſé, à moins qu'un conducteur ne rejoignît les parties au-deſſous de la ſciſſure ou de la ligature à celles au-deſſus. Il eſt très probable que l'expérience délicate que je propoſe n'auroit aucun effet; mais la négative n'eſt pas démontrée; & l'effet, dans le ſens ſuppoſé, ſeroit infiniment curieux & très-lumineux. J'abandonne à la ſagacité des phyſiciens les autres recherches & expériences qu'on peut tenter. (MAUDUYT.)

ÉLECTRISATION. (*Électr.*)

L'*électriſation* eſt la même opération, ou la même manière d'adminiſtrer l'électricité que le *bain*. (*Voyez* BAIN ELECTRIQUE.)

(M. MAUDUYT.)

ÉLECTRISER (*Électr.*)

C'eſt communiquer l'électricité à quelqu'un d'une manière quelconque, & en médecine la lui communiquer dans la vue de guérir une maladie. *Voyez* au mot ÉLECT. MED. les différentes manières d'apliquer l'électricité, ou d'électriſer & les différens cas pour leſquels on électriſe.

(M. MAUDUYT.)

ÉLECTUAIRE. Cette compoſition, déſignée parmi les anciens ſous le nom d'*antidote*, ſe forme en incorporant une ou pluſieurs poudres avec du miel ou du ſirop, des extraits, des pulpes, des gelées, des robs, des conſerves & quelquefois des vins doux.

Quoique les *électuaires* puiſſent offrir pluſieurs variétés, ſuivant leur degré de conſiſtance, on peut diſtinguer plus particuliérement ceux qui ſont ſous forme ſolide & qui ſont connus ſous le nom de *tablettes*, & ceux qui, à raiſon de leur molleſſe, portent proprement le nom d'*électuaires*; ils ont une conſiſtance moyenne entre le ſirop & le bol.

L'*électuaire* eſt une forme de médicament très-ancienne, & on en ſent aiſément la raiſon. Il eſt d'une compoſition ſi facile, il ſe prête tant aux idées vulgaires de médecine qui font attribuer des vertus merveilleuſes aux plantes, que ſans preſqu'aucune connoiſſance de chimie, ni d'hiſtoire naturelle, on en a pu faire de toutes les manières par milliers, & qu'on a dû ſe flatter par-là de combattre tous les genres de maladies. On a été d'autant plus dans cette perſuaſion, que comme le nombre des ingrédiens de l'*électuaire* eſt illimité, ou que du moins il n'a d'autres bornes que les idées biſarres ou le caprice de celui qui le compoſe, on croyoit toujours poſſible de trouver un tel aſſortiment de drogues que tous les ſymptômes de la maladie fuſſent combattus à la fois par la direction particulière que prendroit chaque médicament. Perſonne, peut être, n'a porté plus loin ce délire médical que Nicolas Mirepſus, qui a écrit vers la fin du douzième ſiècle, & qui nous a tranſmis dans ſon antidotaire les formules de 512 *électuaires* ou antidotes. Cet ouvrage digne de la barbarie & des idées ſuperſtitieuſes du ſiècle qui l'a enfanté, eſt devenu une ſorte de magaſin où l'ignorance & le charlataniſme ſont venus puiſer ſans ceſſe des recettes, ſouvent avec des additions, ou des changemens arbitraires, pour s'en faire un titre de propriété & un objet de ſpéculation mercantile. Je me ſuis quelquefois amuſé, comme d'un objet vraiment curieux & comique, de ſuivre dans divers auteurs toutes les transformations, commentaires ou paraphraſes dont on a honoré ſur-tout dans le ſeizième & dix-ſeptième ſiècles, les formules de Mirepſus; je ne pouvois aſſez admirer l'aveugle crédulité qu'on marquoit pour ces compoſitions frivoles.

Digitized by Google

Myrepſus eſt loin d'avoir le mérite d'inventeur, dans ſes rêveries pharmaceutiques ; les anciens médecins offrent pluſieurs exemples d'*électuaires* ſous d'autres noms. Galien lui-même en décrit quelques-uns, & ne ſait-on pas que les *hiéra*, les *confections*, la *thériaque* d'Andromaque, le fameux antidote de Mithridate, ſont tous des remèdes très-anciens, & qu'ils conſtituent proprement des *électuaires*. Meſué qui avoit précédé Myrepſus de quelques années, n'avoit pas été plus réſervé que ce dernier ſur le même genre de compoſition, & il peut être auſſi cité comme un exemple de ridicule. Quelques médecins du dix-ſeptième ſiècle ont prétendu s'élever contre ces monſtruoſités pharmaceutiques ; mais en même-tems qu'ils blâment cette imitation ſervile des Arabes, on les voit eux-mêmes conſacrer d'autres formules non moins compliquées & non moins abſurdes ; c'eſt ce qu'on peut voir dans *l'officina pharmacopolarum* de Rondelet. Ce ne fût que par les lumières que la chimie commença à répandre ſur la pharmacie, qu'on vint à bout de mettre, pour ainſi dire, une digue à ce débordement d'*électuaires*, ou que du moins on oſa entreprendre de réformer ceux qui étoient le plus en uſage. Zwelfer en Allemagne, Charas & Lémery, chez les François ſe ſont ſur-tout diſtingués dans cette entrepriſe. Mais ſoit qu'ils n'ayent pas oſé lutter de front contre l'autorité de la vénérable antiquité, ſoit que les médecins, dont ils étoient obligés de ſuivre les preſcriptions à titre de pharmaciens, leur ayent fait la loi, ſoit enfin que les lumières de leur ſiècle ne fuſſent pas ſuffiſantes pour produire une réforme complette ; les *électuaires* corrigés de ces auteurs, ne ſemblent offrir que des débris informes d'un édifice gothique.

Il eſt permis à ceux qui exercent l'art de guérir ſans être au niveau des connoiſſances modernes de la chimie, de s'en tenir à leurs recettes ſurannées, & de preſcrire encore la *confection alkermes*, le *diacatholicon*, l'*electuarium* ou *opiatum Salomonis*, &c. Mais il devroit du moins régner aſſez d'intelligence entre les médecins éclairés & les pharmaciens, pour que ces derniers ceſſaſſent de préparer ces médicamens compliqués, & pour que cette partie de l'art de guérir éprouvât enfin l'heureuſe influence du progrès des lumières qu'on a acquiſes en chimie, en botanique & en hiſtoire naturelle. Les médecins qui ont procédé à la réforme de la pharmacopée de Genève, en 1780, ont été dirigés d'après ces vues, puiſqu'ils n'ont admis que ſix *électuaires*, dont la plupart ſont très-ſimples, & il doit même paroître ſingulier qu'ils ayent encore conſervé ce qu'ils appellent *confectio communis*, qui rappelle un peu trop un genre de pharmacie tombé en vétuſté. Les médecins de Londres dans leur *pharmacopœa collegii regalis medicorum, Londinenſis*, 1788, ont porté la réforme encore plus loin, & n'ont admis que trois *électuaires* qui ſont très-ſimples, encore paroît-il prouvé qu'on pourroit s'en paſſer entièrement. Ils ont même entièrement exclus la thériaque que les médecins de Genève ont conſervée en lui donnant une forme très-ſimple, & en la réduiſant à ſix ou ſept ingrédiens : il ſemble donc que nous touchions à l'époque où on va voir expirer le long règne des *électuaires*.

Si on réfléchit en effet ſur cette compoſition pharmaceutique, on ne peut que ſe convaincre d'un grand nombre d'inconvéniens qui lui ſont propres. Un des plus marqués dépend de l'action chimique ou menſtruelle de certains ingrédiens les uns ſur les autres, action qui détruit leurs vertus reſpectives. (*Voyez* COMPOSITION, MELANGE, FORMULE.) Un autre inconvénient tient à la conſiſtance molle des *électuaires* qui les rend fermenteſcibles & qui peut par-là dénaturer les qualités des ſubſtances qui entrent dans leur compoſition ; il eſt vrai qu'on a fait regarder l'altération de ces ingrédiens qui réſulte de la fermentation comme un avantage réel, & on cite pour exemple les vertus de la thériaque vieille. Le haſard paroît avoir fait dans ce cas ce qu'un choix judicieux & une combinaiſon bien entendue auroient peut-être manqué de faire, & on ne peut diſconvenir que ce remède ne ſoit adminiſtré ſouvent avec un grand avantage. Mais s'il eſt réſulté fortuitement un produit utile de la fermentation de cent drogues, il eſt preſque toujours arrivé d'un autre côté que ce mouvement inteſtin a entièrement détérioré d'autres mélanges de la même nature, bien moins compliqués, & que tout *électuaire* qui a fermenté eſt regardé par les connoiſſeurs comme un *électuaire* perdu. C'eſt ainſi, par exemple, que la confection Hamech, telle qu'elle eſt décrite dans la pharmacopée de Paris, eſt une préparation défectueuſe à cauſe de ſa conſiſtance qui la rend très-propre à fermenter. Enfin, les *électuaires* offrent un inconvénient réel dans la difficulté qu'il y a de faire avaler ſur-tout à certains malades un remède auſſi dégoûtant & qui doit ſouvent être porté à la doſe de demi-once ou d'une once, & ne fût elle que de deux gros comme cela a lieu pour quelques *électuaires*. Ce n'eſt pas moins un objet d'averſion inſurmontable pour certaines perſonnes difficiles.

Je ſuis cependant loin de vouloir prononcer une proſcription abſolue de toute ſorte d'*électuaire*, & je crois au contraire qu'à quelque degré de ſimplicité qu'on puiſſe ramener la pharmacie par les lumières que répandent ſur elle la chimie & la botanique, on conſervera toujours à certains remèdes la forme d'opiate ou d'*électuaire*. C'eſt une manière d'incorporer les

Digitized by Google

ſubſtances téduites en poudre & d'en former un tout qui eſt toujours plus facile à prendre que des poudres ſeules ou détrempées dans un liquide. Peut-être auſſi qu'un commencement de fermentation que ſubit ce compoſé, eſt utile pour développer les principes gommeux & réſineux que peuvent contenir ces poudres & leur donner un nouveau dégré d'activité. Peut-être auſſi que par ce moyen ces ſubſtances ſont plus propres à ſubir l'action digeſtive de l'eſtomac, & à devenir plus efficaces, en prenant, pour ainſi dire, une qualité alimentaire.

Il faut remarquer en effet que le miel ou le ſirop, ou tout autre corps doux & ſucré, avec lequel on combine les poudres pour former un *électuaire*, ſont des ſubſtances alimentaires; & que, parvenues dans l'eſtomac, elles ſubiſſent une vraie digeſt on, comme toute autre nourriture. Les poudres donc qui leur ſont mêlées, participent à la même aſſimilation, & peuvent, par conſéquent, tranſmettre d'une manière plus intime & plus efficace leurs propriétés médicamenteuſes. Je crois même que c'eſt un moyen adroit de faire réuſſir un remède qui a manqué d'avoir du ſuccès ſous une autre forme. C'eſt ainſi, par exemple, que j'ai guéri, d'une manière très-sûre, des fièvres intermittentes qui avoient réſiſté au quinquina réduit en poudre & pris dans un liquide. J'avois ſoin de faire incorporer cette ſubſtance avec du miel & d'en faire adminiſtrer quelques priſes à des intervalles marqués durant l'intermiſſion de la fièvre, en faiſant boire par-deſſus un demi-verre d'un vin généreux. Je transformois par-là le médicament en put aliment, & j'obtenois, non-ſeulement l'avantage de le faire digérer & d'en faire tranſmettre les principes actifs à travers le ſyſtême lymphatique dans les voies de la circulation, mais encore de ranimer les forces toniques de l'eſtomac en mettant les fonctions de ce viſcère en activité & en ſecondant l'action du quinquina par une boiſſon ſpiritueuſe. C'eſt de cette manière que j'ai attaqué & guéri, l'année dernière, une fièvre-quarte très-rebelle. Je crois auſſi que cette forme d'*électuaire*, très-ſimple, eſt ſingulièrement propre à être adminiſtrée dans des convaleſcences longues qui ſuccèdent quelquefois à des fièvres bilieuſes ou putrides, puiſqu'on remonte ainſi peu-à-peu l'action organique de l'eſtomac qui a été long-tems en ſouffrance par l'uſage des remèdes ou celui des boiſſons chaudes, & qui reſte encore dans un état de langueur & d'inertie après la maladie. En conſervant ainſi l'uſage des *électuaires* magiſtraux, on ſauvera d'ailleurs tous les inconvéniens qui peuvent réſulter d'une fermentation prolongée, & en n'y faiſant entrer qu'une ou deux ſubſtances médicamenteuſes, on ne s'expoſera plus au reproche qu'ont ſi juſtement mérité les anciens *électuaires*. Au reſte, comme les *électuaires* magiſtraux portent plus particulièrement le nom d'*opiate*, conſultez ce dernier article.

Pour faire un *électuaire*, on commence par préparer la poudre, ſuivant les règles de l'art. (*Voyez* POUDRE.) Il s'agit enſuite, ſi cette poudre ne doit être mêlée qu'à du miel ou à un ſirop, de procéder à ce mélange en faiſant paſſer la poudre à travers un tamis & en l'introduiſant dans le miel ou dans le ſirop, en braſſant le tout avec un biſtortier. Si on veut faire entrer dans la compoſition d'un *électuaire* des pulpes, des extraits, des robs, &c., on délaye ces matières avec une partie de ſirop ou de miel, encore chaude; on incorpore encore les poudres, comme on vient de le dire, & on y ajoute enſuite le reſte du miel ou du ſirop. Les vins s'emploient quelquefois, à peu-près de la même manière que les ſirops & le miel, & quelquefois mêlés enſemble. On peut s'en ſervir auſſi pour diſſoudre certaines matières, peu propres à être réunies en poudre, comme les ſucs épaiſſis qui entrent dans la thériaque. (*Voyez* THÉRIAQUE.) Tous ces mélanges ſe font à froid, & dans quelques cas, ſur un feu très-léger. Il n'y a en général qu'une loi pour la perfection de l'*électuaire*; c'eſt que les poudres doivent être répandues très-uniformément; enſorte que l'*électuaire* ne ſoit pas grainé ou grumelé. On voit, par exemple, combien il importe qu'on ne trouve point dans une certaine portion d'un *électuaire* purgatif de petits amas de poudre, compoſés de parties âcres & très-actives. (PINEL.)

ÉLÉMENS. (*Mat. méd.*)

On traitoit autrefois des *élémens*, du feu, de l'air, de l'eau & de la terre dans les prolégomènes de la matière médicale, comme dans ceux de la phyſique & de la chimie; ces préliminaires avoient pour objet de faire connoître les premiers principes, dont toutes les ſubſtances médicamenteuſes naturelles étoient compoſées; on y donnoit toutes les idées vagues & générales dont la phyſique d'alors ſe contentoit, faute de mieux; c'eſt ainſi que commençoient toutes les matières médicales, & elles reſſembloient en cela aux phyſiologies & à tous les ouvrages de médecine qui offroient d'abord de prétendues connoiſſances ſur les *élémens* des corps. Aujourd'hui, cette marche doit être changée; les *élémens* des anciens ne ſont plus des corps ſimples, mais des compoſés formés d'autres matières plus ſimples; & ſi l'on vouloit faire connoître d'abord les véritables principes des corps compoſés, il faudroit expoſer les propriétés de la lumière, du calorique, de l'oxigène, de l'hydrogène, du carbone, &c. C'eſt à la chimie que ces conſidérations appartiennent, c'eſt dans l'étude de cette ſcience qu'il faut puiſer toutes les notions exactes que l'on poſsède actuellement ſur la compoſition des corps; on trouvera toutes ces notions réunies dans le Dictionn-

Digitized by Google

naire de cette ſcience. Quant à la matière médicale, on trouvera aux mots CALORIQUE, CHALEUR, CARBONE, HYDROGÈNE, LUMIÈRE, OXIGÈNE, &c., le précis des faits néceſſaires pour connoître les propriétés médicamenteuſes de ces principes. (FOURCROY.)

ÉLEMI. (*Mat. méd.*)

C'eſt une réſine à laquelle on a donné improprement le nom de *gomme*. On en diſtingue deux eſpèces.

1°. L'*élemi* vrai qui vient de l'Inde ou de l'Ethiopie. Geoffroy le décrit comme une réſine jaunâtre, ou d'un blanc qui tire un peu ſur le vert, ſolide extérieurement, quoiqu'il ne ſoit pas entièrement ſec. On l'enveloppe ſous forme cylindrique dans des feuilles de roſeaux ou de palmiers. Cette eſpèce d'*élemi* a une odeur forte, qui n'eſt pas déſagréable, & qui approche de celle du fenouil, lorſqu'on lui fait ſubir l'action du feu. Hermann penſe que cette réſine vient d'un prunier de l'Inde; mais le ſentiment le plus général eſt qu'elle découle d'un olivier d'Ethiopie.

2°. L'*élemi* bâtard, qui vient du Bréſil, de la Nouvelle-Eſpagne, & de l'Amérique, eſt le plus ſouvent, dans les boutiques, ſubſtitué au précédent. L'arbre qui fournit cette réſine ſe nomme *cicoriba Braſilienſis*. Mar. 98. *Therebinthus major, betula cortice fructu triangulari*. Yloan. Jama. *Catesbi, Carol.* I. t. 3.

Cet arbre s'élève autant que le hêtre. Son tronc mince a une écorce liſſe & cendrée; ſes feuilles ſont compoſées de deux ou trois paires de folioles, longues de trois doigts & pointues; les fleurs ſont ramaſſées en grappes, à quatre pétales verts, diſpoſés en étoile. Les fruits, qui ſont rouges, ont la groſſeur d'une olive, & renferment une pulpe qui a la même odeur que la réſine. Pour obtenir cette dernière, on fait une inciſion à l'arbre. Elle a quelquefois l'apparence de la réſine du pin, & eſt tranſparente.

Cette réſine *élémi* contient beaucoup d'huile eſſentielle, ce qui lui donne une grande activité, & fournit une odeur, & une ſaveur pénétrante aux extraits aqueux & ſpiritueux.

On n'emploie preſque jamais intérieurement l'*élemi*, parce qu'elle ne ſe diſſolveroit que très-difficilement dans l'eſtomac; mais on s'en ſert dans les remèdes extérieurs, dans les fumigations, les maſſes odorantes, les onguents, les baumes, les emplâtres fortifians, ſervins, céphaliques, vulnéraires. On la conſeille comme fumigatoire, utérin, dans la ſtérilité, les fleurs blanches, & la ſuppreſſion chronique des règles; mais on doit ſentir que dans la plus grande partie des maux de ce genre, ce remède doit faire beaucoup plus de mal que de bien.

Vogel prétend que cette réſine diſſout les tumeurs, modifie & conſolide les ulcères, qu'elle eſt excellente dans les plaies de tête, de tendons & des nerfs, qu'elle appaiſe les douleurs de rhumatiſmes; il ajoute qu'intérieurement elle eſt roborante & diurétique, & ſpécialement utile dans les gonorrhées anciennes, & les fleurs blanches; en les faiſant prendre ſous forme de pillules, avec d'autres ſubſtances appropriées.

(M. MACQUART.)

ELEPHANT. (*Hygiène & Mat. médicale.*)

Partie II. Des choſes dites non-naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section II. Quadrupedes.

Elephas.

Malgré ſa maſſe énorme, & ſes formes étranges, l'*éléphant* a paru à l'homme ſuſceptible de lui fournir quelquefois un aliment. Eſt-ce la gourmandiſe, eſt-ce d'abord la néceſſité qui l'a excité à ſe nourrir de quelques-unes des parties de ce monſtrueux animal? Vaillant nous aſſure, d'après ſa propre expérience que la trompe de l'*éléphant*, & encore plus ſes pieds, ſont un manger exquis. Les Hottentots font des grillades avec d'autres parties qu'ils trouvent également fort bonnes, & ſur-tout les filets intérieurs. Ils employent auſſi la graiſſe, ſoit pour préparer pluſieurs de leurs mets, ſoit, dit Vaillant, pour leur toilette.

On n'emploie en medecine que les defenſes de l'*éléphant*, que tout le monde connoit ſous le nom d'*ivoire*. (*Voyez* ce mot.)

(MAHON).

ELEPHANTIA *aroleum* (*Noſol. meth.*)

C'eſt avec raiſon que Vogel diſtingue ſous ce nom un genre d'elephantiaſe, local qui n'atraque qu'une ou deux extremités inférieures. (*Voyez* ELEPHANTIASE, ELEPHANTIASIS LEPRE)

(CHAMBERU.)

ELEPHANTIASE, *elephantiaſis.* (*noſol. meth.*)

Cullen définit l'*éléphantiaſe*, une maladie contagieuſe, dans laquelle la peau s'épaiſſit, ſe couvre d'aſpérités, devient huileuſe; il ajoute à ce caractère la chûte des poils, l'inſenſibilité des extrémités, les tubercules qui déforment le viſage, la voix rauque & nazale. Ce genre de maladie

maladie appartient aux éruptions écailleuſes, &c. *Impetigines*, O. III, de la claſſe III cachexies (*Voyez* LEPRE.)

(CHAMSERU.)

ELEPHANTIS, femme dont Galien & Pline font mention. Elle a écrit des remedes abortifs & du fard, ſorte de matiere qui paroît à la portée des connoiſſances qui conviennent à ſon ſexe. Martial, les auteurs des priapées & Suétone ont parlé d'une femme du même nom, qui s'eſt rendue fameuſe par ſes vers laſcifs; mais il eſt vraiſemblable qu'elle n'eſt pas cette *Elephantis* citée par Galien & Pline.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELIXATION. (*Mat. med.*)

On donne le nom d'*élixation* à l'action de la chaleur ſur les différentes ſubſtances qu'on fait ramollir par l'ébullition. (*Voyez* EBULLITION.)

(MACQUART.)

ELKENANI, médecin de l'école d'Alexandrie, étoit chrétien, mais le calife Abd'il-aziz le ſollicita ſi vivement à embraſſer la religion mahométane, qu'il abandonna celle dans laquelle il avoit été élevé. Abi-Osbaia parle de ce médecin dans le recueil qu'il a écrit après le milieu du XI ſiècle, ſur les arabes, ſyriens, perſans & égyptiens qui ont eu le plus de célébrité dans la médecine.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ELLAIN (Nicolas) de Paris, docteur le 16 janvier 1571; nommé profeſſeur de pharmacie en 1576, 1577 & 1596. Il abandonna cette chaire le 15 octobre 1597, après avoir été élu doyen. La faculté l'éleva au décanat en 1584, 1585, 1597, 1598 & 1599. En 1601, il en fut nommé le cenſeur; il eſt le premier qui ait poſſédé cette place dont il donna ſa démiſſion en 1603.

Il mourut le 30 avril 1621, âgé de 87 ans & l'ancien des écoles. Il eut un fils (*Nicolas Ellain*) qui fut reçu docteur en 1600, & qui mourut en 1607, le 27 février.

Ellain avoit été médecin du duc d'Alençon. Les nombreux travaux auxquels il ſe livra ſous ſon décanat, & les ſervices qu'il rendit à la médecine & à la faculté, lui méritèrent le titre d'*Atlas des écoles*. Il ſervit toujours la compagnie avec le plus grand zèle: elle agréa pluſieurs de ſes règlemens relatifs au bien public, & lui donna pluſieurs fois des marques de ſa reconnoiſſance.

On a de lui un *Traité de la peſte & de la manière de s'en préſerver*. Paris, 1606, *in*-8°. On le trouve à la ſuite du *Médecin charitable*, avec des obſervations de Guy Patin, *in*-8°. 1645, chez la veuve Thomas Pepingué; & du même format, 1669, à Paris, chez Hugues Seneuſe.

Il eſt auteur du Traité intitulé: *Les tromperies du Bezoard découvertes*, 1629, *in*-12. On lui eſt auſſi redevable d'un *Extrait des regiſtres & des commentaires de la faculté*, qui fut continué par Dieu-Xivoye; & qui, des mains de Léauté & Vandeneſſe, eſt paſſé dans celles de Bertrand.

Ellain étoit bon poëte latin. On trouve dans le petit recueil de Malmédi des vers qu'il compoſa ſur la mort de Charles IX. Il écrivit auſſi en vers latins au ſujet du vol de Gaſpard Wolphius, dont Antoine Valet ſe plaint, relativement aux ouvrages d'Hollier. On les trouve dans l'édition des *Œuvres pratiques d'Hollier*, donnée par Valet, à Paris, 1571. (ANDRY.)

ELLÉBORE EN GÉNÉRAL. L'étimologie grecque de ce mot τὸ ἐλλεῖν βορᾶ indique une acception peu favorable de ce végétal, relativement à la matière médicale, puiſqu'elle donne à entendre que ſi on en mange, on s'en trouve ſaiſi & comme en danger d'être ſuffoqué. Cependant, de tous les remèdes employés par les anciens, c'eſt celui qui a été le plus en vogue & celui qui ſemble avoir le plus fixé l'attention de ceux qui ſe livroient à la pratique; peut-être auſſi qu'il eſt un des plus propres à faire connoître les principes ſur leſquels les anciens ſe dirigeoient dans le traitement de pluſieurs maladies. En ſuivant avec un œil attentif les principaux cas dans leſquels ils employoient l'*ellébore* & les moyens qu'ils mettoient en uſage pour prévenir ou pouc arrêter les effets pernicieux & les ſymptômes qui provenoient de ce remède, on aura lieu de ſe convaincre que les médecins grecs qui ont été ſi admirables dans le diagnoſtic & le proguoſtic des maladies, n'ont guère offert qu'une foible aurore de ce que pouvoit devenir la matière médicale, dont les progrès d'ailleurs tiennent néceſſairement à ceux de la botanique, de la chimie & de l'hiſtoire naturelle qui ſemblent avoir été réſervés à ce dernier ſiècle. Rendons donc un hommage éclairé à la vénérable antiquité, mais n'allons point par un reſpect ſtupide lui faire honneur de toutes les connoiſſances qu'on peut acquérir en médecine.

Ce qui a toujours le plus nui à l'avancement de la matière médicale, c'eſt le défaut de fixation des caractères ſpécifiques des végétaux qu'on emploie à titre de remèdes; c'eſt l'indétermination des effets qu'ils produiſent à raiſon de leurs variétés; c'eſt ſur-tout la complication des recettes, qui rend douteuſe & ſouvent inextricable la vraie

manière d'agir de certaines plantes ; c'eſt enfin la négligence qu'on a de conſidérer l'influence de pluſieurs autres moyens ſubſidiaires qui peuvent favoriſer ou contrebalancer leur efficacité. Or, toutes ces conſidérations s'appliquent à l'*ellébore*. Comment dès la plus haute antiquité auroit-on pu déterminer ſes vraies eſpèces par leurs caractères botaniques, puiſque nous ne devons cet avantage qu'aux recherches des botaniſtes les plus modernes. En ſuppoſant même que les eſpèces euſſent été bien déterminées, il auroit encore fallu étudier les différens effets qui reſultent de leurs varietés. Celui que produiſoit la Galatie, celui du mont Œta, celui de Sicile, d'Anticyre, &c. offroient des différences marquées pour le port extérieur, la conſiſtance ou la groſſeur de la tige ou d'autres diverſités qui étoient propres au ſol & aux lieux où ils croiſſoient ; & quel eſt le médecin qui a fait des expériences comparatives ſur les lieux pour bien marquer toutes ces différences ? Pour préparer à l'action de l'*ellébore*, on faiſoit précéder des vomitifs puiſſans, ou on combinoit ce végétal avec d'autres ſubſtances, & dès-lors quelle obſcurité n'en réſultoit-il pas pour la pratique. (*Voyez* ci-après ELLEBORISME.) Enfin, ſoit dans la preſcription des moyens propoſés pour favoriſer la manière d'agir de l'*ellébore*, ſoit dans les moyens ſubſidiaires qu'on propoſoit pour remédier aux ſymptômes qui réſultoient de ſon adminiſtration, on voit une complication de cauſes qui ne peut que redoubler l'obſcurité & l'incertitude. Ces inconvéniens ont continué lors même que les lumières de la chimie commençoient à ſe répandre ſur la pharmacie ; & que peut-on conclure de l'emploi de l'*ellébore* noir dans les pilules ménalagogues & elléborines de Quercetan, même avec la réforme que Lémery leur a fait ſubir, puiſque ce médicament s'y trouve encore combiné avec pluſieurs autres ſubſtances.

Tout ce que j'ai donc à dire de l'*ellébore* en général, a beſoin d'être modifié par ce qui ſera dit dans la ſuite d'après la fixation des caractères ſpécifiques de cette plante ; mais il n'importe pas moins de faire remarquer le rôle brillant qu'elle a joué dès la plus haute antiquité. On employoit l'*ellébore* noir & l'*ellébore* blanc ; mais le premier paroiſſoit plus violent que le ſecond, puiſque ſuivant Pline, les chèvres mangent impunément ce dernier, tandis que l'autre leur donne la mort. Cependant, ſoit que le fait que Pline cite eût peu de fondement, ſoit que les arabes euſſent acquis plus d'habileté dans l'adminiſtration de l'*ellébore* noir, ſoit enfin que celui dont ces derniers faiſoient uſage eût des qualités moins délétères, il paroît qu'ils l'ont regardé comme plus ſalubre que le blanc & qu'ils en ont fait un plus fréquent uſage. Quand il eſt donc queſtion de cette plante parmi les Arabes, ſans addition d'aucune épithète, c'eſt l'*ellébore* noir qu'ils indiquent au lieu que le même mot doit s'entendre de l'*ellébore* blanc parmi les médecins grecs. Hippocrate qui a employé l'un & l'autre, a ſoin de les déſigner le plus ſouvent par leurs épithètes, & Galien remarque que toutes les fois que ce père de la médecine ſe ſert du mot d'*ellébore*, ſans épithète, il entend parler de l'*ellébore* blanc. On ne faiſoit uſage que des racines de ces plantes, comme propres à purger & à faire vomir très-fortement ; mais on en uſoit toujours avec une grande circonſpection, puiſque ſuivant Hippocrate l'*ellébore* eſt toujours dangereux même pour ceux qui ſe portent bien, & qu'il peut cauſer des convulſions. Il ajoute même (aphor. 1 ſect. v.) que ces convulſions ſont mortelles, quoique cette aſſertion ſoit cependant ſujette à des exceptions, puiſqu'on trouve des exemples du contraire dans les *éphémérides des curieux de la nature* & dans les *mémoires de l'académie de Copenhague*, vol. V. Pline entre encore dans plus de détails ſur les effets dangereux de l'*ellébore* blanc, & il remarque qu'on ne le donnoit ni aux vieillards, ni aux enfans, ni aux perſonnes délicates & foibles. On l'adminiſtroit auſſi plus rarement aux femmes qu'aux hommes, & jamais à ceux qui crachoient le ſang ou qui étoient valétudinaires. On avoit auſſi ſoin de préparer diverſement l'*ellébore* pour tempérer ſa grande activité. Hippocrate veut qu'on le corrige avec le daucus, le ſéſéli, le cumen, l'anis ou quelques autres plantes odoriférantes ; mais ces diverſes corrections paroiſſent peu fondées, puiſqu'on ſait maintenant que l'addition des plantes aromatiques ne fait qu'augmenter les vertus des plantes. On ſe rapprochoit plus de la vérité lorſqu'on faiſoit infuſer l'*ellébore* dans du moût ou de l'hydromel, puiſque ces fluides doux étoient bien plus propres à émouſſer les principes actifs & violens du draſtique.

Les maladies contre leſquelles les anciens adminiſtroient l'*ellébore*, étoient l'épilepſie, les vertiges, la melancholie, la lepre, la goutte, l'hydropiſie, &c. Mais c'étoit ſur-tout contre la manie qu'on vantoit ſes effets. On connoît le proverbe *navigare Anticyras*, pour dire aller chercher dans l'*ellébore* d'Anticyre un remede contre la folie, parce que ce végétal étoit de la meilleure qualité dans cette île. Les arabes ont auſſi fait un grand uſage de l'*ellébore*, & ils reconnoiſſoient que ſon action étoit des plus violentes. Mesué dit que de ſon tems les hommes ne pouvoient ſupporter le blanc & que ce n'étoit qu'avec difficulté qu'ils ſupportoient l'action de l'*ellébore* noir qu'on n'employoit qu'à titre de purgatif, tandis que le blanc étoit reconnu pour un émétique violent. On ne doit donc point être étonné que depuis que la chimie a

Digitized by Google

fourni des émétiques plus sûrs & bien moins dangereux, soit par eux-mêmes, soit par la manière de les administrer on ait entièrement abandonné l'usage de l'*ellébore* à titre de vomitif. Nous n'avons plus que quelques compositions officinales où on le fait entrer; c'est ainsi qu'on fait entrer l'un & l'autre *ellébore* dans les pillules de Starkey; encore même y entrent-ils dans une petite proportion & on les regarde comme puissamment corrigés par le savon, un des ingrédiens de ces pillules. (*Voyez* PILLULES DE STARKEY.)

L'usage de l'*ellébore* remonte jusqu'à l'antiquité fabuleuse, & on sait que différens auteurs se sont plu à nous transmettre l'anecdote du berger Melampe à qui on fait honneur de la guérison des filles de Prœtus, devenues folles par la colère du dieu Bacchus, & qui n'employa d'autre remède que le lait de ses chèvres auxquelles il avoit fait manger de l'*ellébore* un peu auparavant. Indépendamment de ce mélange du fabuleux, il est assez difficile de concevoir comment le lait a pu avoir assez d'efficacité pour opérer une guérison réelle qui, dans tous les cas paroissoit seulement résulter de l'action violente & drastique de l'*ellébore* pris en substance ou en décoction; mais sans aller perdre du tems à réfuter un fait qui, comme beaucoup d'autres, ne devroit trouver sa place que dans des recueils d'anecdotes destinées plutôt à amuser qu'à instruire, je passe promptement à l'époque où Hippocrate réduisit la médecine en corps de science & fit entrer l'*ellébore* dans la matière médicale. Quelquefois il faisoit prendre ce remède à jeun & d'autrefois après le souper; il paroît qu'il le prescrivoit de cette dernière manière lorsqu'il vouloit lui faire perdre une partie de sa force stimulante. Dans plusieurs cas aussi il donnoit une préparation d'*ellébore*, qui avoit la propriété d'adoucir l'action trop violente de ce végétal. Hérophile, Actuarius, Aretée, Celse, &c. tous partisans zélés de la médecine grecque paroissent fort prévenus en faveur de ce remède. Dioscoride en parle fort au long; mais sa description est si vague & si peu exacte qu'on a de la peine à croire qu'il ait examiné cette plante avec un œil attentif; il paroît même qu'il y a une grande confusion dans ce qu'il dit de l'*ellébore* noir, puisqu'il fait partir les petites fibres noires d'une tête commune à *capitulo cepæ simili*; or on n'a qu'à comparer les racines de l'*ellébore* blanc & du noir, & on se convaincra que cette ressemblance avec un oignon, n'a lieu que pour l'*ellébore* blanc. Ce même naturaliste ne paroît pas plus exact lorsqu'il parle des vertus de la même plante, puisqu'il en fait comme un remède universel, & qu'il le vante contre la manie, l'épilepsie, la goutte, la paralysie, la suppression des menstrues, la surdité, la gale, &c. Toute cette fastidieuse & prolixe énumération de vertus que tant d'auteurs de matière médicale paroissent avoir prise pour modèle, lorsqu'ils parlent de certaines plantes ne prouve rien par son étendue vague & indéterminée puisqu'on pourroit défier le plus intrépide défenseur de l'*ellébore* de guérir toutes ces maladies avec ce remède, & que quand on ne fixe pas le genre particulier de la maladie, on n'a rien fait pour déterminer la base du traitement.

Il est singulier que les anciens qui ont fait un si grand usage de l'*ellébore* ayent pris si peu de soin de le décrire; sans doute que dans ces époques reculées, on ne sentoit pas, comme on le fait à-présent, la grande importance des descriptions exactes & spécifiques des plantes qu'on faisoit passer dans l'usage de la médecine. Théophraste n'a pas été plus heureux à cet égard que Dioscoride, & l'*ellébore* oriental actuel est bien loin de quadrer avec les descriptions que ces auteurs nous ont transmises. On seroit encore dans une grande incertitude sur ce point sans les recherches que Tournefort a eu occasion de faire pendant son voyage du Levant, & il paroît que ce n'est que depuis ce naturaliste, que nous avons acquis la connoissance du véritable *ellébore* des anciens; c'est un *ellébore* noir qui est commun non-seulement dans les îles d'Antycire, qui sont vis-à-vis du mont Œta, dans le golfe Maléac, que l'on appelle à-présent le golfe de Zeiton, près de l'île d'Eubée, à présent *Negre-Pont*, mais encore plus sur les bords du Pont Euxin, & sur-tout au pied du mont Olympe en Asie, près de la fameuse ville de Prusse. Tournefort qui a fait l'épreuve de cette plante, avoue que tous ceux à qui il en a donné l'extrait, étoient tourmentés de nausées, de pesanteur d'estomac avec un sentiment d'acrimonie & un soupçon d'état inflammatoire dans la gorge & les intestins. Il ajoute que ceux à qui il avoit administré ce médicament avoient éprouvé pendant plusieurs jours des douleurs de tête avec des élancemens & des tremblemens des membres, enforte qu'ils avoient été obligés de s'en abstenir. Ces symptômes qui sont si d'accord avec ceux que les anciens nous ont transmis comme provenus de l'action de l'*ellébore*, confirment que c'est la même plante dont ils ont usé & justifient toutes les précautions & les soins accessoires que prenoient les anciens, soit pour prévenir certains effets nuisibles de l'*ellébore*, soit pour y remédier quand ils avoient lieu. (*Voyez* ci-après ELLEBORISME.)

L'*ellébore* blanc n'est guère employé parmi nous que dans la médecine vétérinaire, où l'on s'en sert principalement pour guérir la gale des animaux, comme celle des bœufs, des chevaux, &c. en le mêlant avec une matière grasse ou huileu-

ſe. L'*ellébore* noir eſt plus uſité dans la médecine proprement dite, ſi toutefois on peut dire qu'on fait uſage d'un médicament lorſqu'on le fait entrer dans des compoſitions pharmaceutiques très-compliquées, & où par conſéquent ſon action peut être modifiée ou altérée d'une manière très-marquée. C'eſt ainſi qu'on trouve l'*ellébore* noir dans les pillules balzamiques de Stahl, dans le ſirop de Pomme elléboriſé de la pharmacopée de Paris, dans l'extrait panchimagogue de Crollius, dans les pillules de Starkey, les pillules tartariſées ou mélanagogues de Quercetan, dans la teinture de mars elleboriſée de Wedelius, &c. Mais comme tous ces remèdes tombent de plus en plus en déſuétude à meſure que la medecine s'éclaire des lumieres de la chimie & de la botanique, on en doit dire autant de l'*ellébore*; & en effet on a une ſi grande abondance de purgatifs & d'émétiques, on peut tellement en varier l'uſage, ſoit en affoibliſſant ſoit en augmentant leurs vertus qu'il eſt entièrement ſuperflu de recourir à l'*ellébore*. Il y a cependant une préparation ſimple qui, d'après des obſervations multipliées, mérite d'être conſervée, & ſur laquelle il importe d'entrer dans quelques détails : ce ſont les pillules toniques de Bacher.

C'étoit à l'aide de quelques corrections que les anciens croyoient pouvoir tirer un grand avantage de l'*ellébore* ſans avoir à craindre ſes inconvéniens. Quelques-unes de ces préparations ſont parvenues juſqu'à nous, & voici celle que nous a tranſmiſe Actuarius. On faiſoit un peu macérer dans l'eau la partie fibreuſe de la racine d'*ellébore*, en rejettant la tête; enſuite on faiſoit ſécher à l'ombre l'écorce que l'on avoit ſéparée de la petite moëlle qu'elle renferme. On donnoit cette préparation avec des raiſins ſecs ou de l'oximel mêlé quelquefois avec des graines odoriférentes pour rendre ce remède plus agréable. Pline parle auſſi de la correction qu'on faiſoit ſubir à l'*ellébore* d'Anticyre en le mêlant avec une certaine graine qui croiſſoit aux environs de la ville de ce nom. Quoique tout ce qui paroit de plus réel & de plus ſolide dans toutes ces prétendues corrections de l'*ellébore*, ſe réduiſe peut-être à ſon mélange avec un corps doux & ſucré qui a par conſéquent la propriété d'émouſſer ſes qualités un peu trop ſtimulantes, il n'eſt pas moins vrai que le vœu éternel de ceux qui aſpirent à des nouveautés dans l'art de guérir a été long-tems de découvrir un correctif réel de l'*ellébore* & qu'on a ſingulièrement varié ſur la ſubſtance qui avoit cette propriété. Bacher a-t-il été plus heureux que les autres dans la formation de ſes pillules, & peut-on dire que la myrrhe & le chardon-béni ont cette vertu ſingulière? Chacun en croira ce qu'il voudra. Tout ce qu'il y a de bien clair dans cet objet & ce qui eſt ſur-tout du reſſort de l'expérience, c'eſt que ces pillules ont été d'une efficacité marquée contre certaines eſpeces d'hydropiſie, comme on le voit dans le ſecond volume du recueil d'obſervations de médecine des hôpitaux militaires, par M. Richard, ancien premier médecin des camps & armées de France, & comme des médecins diſtingues ont eu lieu de s'en convaincre par une expérience répetée. Le ſecret d'ailleurs des pillules toniques de Bacher a été communiqué en 1772, à M. Monteynard, alors miniſtre au département de la guerre. On prend, par exemple, une once d'extrait d'*ellébore* noir & autant de myrrhe, & on incorpore à ce mélange trois gros & un ſcrupule de poudre de feuilles de chardon béni. On mêle le tout & on en fait une maſſe qu'on laiſſe deſſecher à l'air juſqu'à ce qu'elle ſoit propre à former des pillules. (*Voyez* LES PILLULES TONIQUES DE BACHER.) Nous nous bornerons ici à quelques détails ſur la maniere de traiter l'*ellébore* telle qu'elle étoit miſe en pratique par Bacher lui-même.

C'eſt l'*ellébore* noir, *elleborus Niger. L.* qu'il choiſit pour faire entrer dans ſes pillules. L'herbe & la racine, dit ce medecin, ont une odeur âcre & nauſéabonde, ce qui annonce que cette plante contient des particules volatiles deletères; la ſaveur de la racine à l'aide d'une légère maſtication, manifeſte une certaine amertume mêlée auſſi de quelque choſe d'âcre & de nauſéabond; mais par le deſſechement elle perd une grande partie de ſes vertus ſtimulantes. C'eſt donc pour dépouiller cette racine des qualités que ſon odeur & ſa ſaveur rendent ſuſpectes que Bacher lui faiſoit ſubir une ſuite de procédés dont il a donné les détails; après avoir fait deſſécher les racines & les fibres capillaires qui en naiſſent, on les fait écraſer dans un mortier, & en les mettant dans une terrine de grès, on les fait arroſer avec de l'eau-de-vie alkaliſée & on les laiſſe ainſi digérer pendant douze heures; on les remue par intervalles deux ou trois fois, on les arroſe une ſeconde fois de la même manière, & on y verſe enſuite du vin du Rhin de la meilleure qualité, à la hauteur de ſix travers de doigt au-deſſus de la ſubſtance ſolide; on remue le tout par intervalles avec une ſpatule de bois & on y ajoute derechef du vin pour conſerver toujours cette liqueur à la même hauteur & ſuppléer à la partie qui a été imbibée. Le mélange étant ainſi diſpoſé, on fait bouillir le tout pendant demi-heure & on filtre en exprimant fortement les parties ſolides; on reprend celles-ci, on les fait digérer de la même manière avec une égale quantité de vin, & le réſidu ligneux & inſipide de la ſeconde expreſſion eſt rejetté; on mêle la liqueur qu'on obtient cette ſeconde fois avec la première & on y

verſe deux fois autant d'eau bouillante ; on fait enfin évaporer le tout ſur le feu juſqu'a la conſiſtance de ſirop, & par un dernier point du procédé, on jette cet extrait ſur deux fois autant d'eau bouillante, & on procede à l'évaporation comme auparavant. C'eſt ainſi que Bacher prétendoit que les particules volatiles, âcres & nauſéabondes de l'*ellébore*, ſe diſſipoient par l'évaporation, que celles qui étoient fixes reſtoient préparées, corrigées & propres à être employées dans l'uſage de la médecine après avoir ajouté vers la fin un neuvième d'eau-de-vie ancienne pour tenir l'extrait épaiſſi en conſiſtance de thérébentine.

Le point eſſentiel de cette compoſition ſuivant Bacher, conſiſte comme on vient de le voir dans la préparation de l'extrait d'*ellébore* noir. Il eſt tres-important de bien choiſir l'*ellébore* qu'on emploie. Celui qui mérite la préférence vient dans les montagnes de la Suiſſe. (*Helleborus Niger.* L.) Il ne faut pas le confondre avec les différens *ellébores* du pays, ni avec celui qu'on nomme pied de griffon, (*helleborus fœtidus.* L.) qui ſe vendent indifféremment chez les droguiſtes. Il faut être également attentif ſur le tems où ſe fait la récolte de cette racine ; quand on la retire de la terre en ſeptembre & en octobre, elle contient beaucoup plus de réſine & de gomme, & ſes fibres ſont plus compactes & plus caſſantes.

L'eau-de-vie alcaliſée dont on ſe ſert pour humecter la racine d'*ellébore* groſſièrement concaſſée pénetre, ſuivant Bacher, les parties conſtitutives de cette racine, les diviſe & les diſſout de manière que celles qui ſont cauſtiques & délétères puiſſent en être aiſément ſéparées & être enlevées par des évaporations répétées. Elle fait perdre en outre preſque ſur-le-champ à l'*ellébore*, ſon odeur âcre & nauſéabonde ; celle qui la remplace paroit ſavoneuſe & n'eſt point déſagréable. Douze heures après avoir fait la ſeconde irroration d'eau-de-vie, on commence les infuſions au vin, par ce nouveau moyen on achève d'extraire la partie réſineuſe qui avoit déja été pénétrée par l'eau-de-vie alkaliſée, & on ſe procure la partie gommeuſe qui avoit échappé au premier diſſolvant. On emploie à cet effet le meilleur vin du Rhin, ou à ſon défaut du vin de Grave de la première qualité : on jette ſur la matière qui doit être placée dans des terrines de grès une ſuffiſante quantité de l'un ou de l'autre de ces vins pendant l'eſpace de quarante-huit heures; on a ſoin de remplacer le vin qui s'évapore ou qui pénètre la racine & s'incorpore avec elle, de ſorte qu'il ſurnage toujours de ſix travers de doigt, on met alors le tout dans une grande baſſine d'argent, & on le fait bouillir pendant l'eſpace de demi-heure ; on paſſe enſuite à travers un linge la liqueur toute chaude avec forte expreſſion, on rejette dans la terrine le réſidu de cette opération & l'on verſe deſſus une nouvelle quantité de vin de Grave ou du Rhin, juſqu'à ce qu'il la ſurnage de ſix travers de doigt ; on remplace le vin comme dans la première opération à meſure qu'il pénetre la matière, & après une infuſion de 48 heures on procède à la decoction & à l'expreſſion comme ci-devant ; on mêle enſemble les deux liqueurs extraites & l'on rejette comme inutile le marc qui n'a guère plus de ſaveur ni d'odeur.

L'évaporation de cette liqueur ſe fait de la maniere & dans les proportions ſuivantes : on fait bouillir dans la baſſine d'argent deux parties d'eau très-pure, & quand elle eſt bouillante, on y mêle une partie de la decoction d'*ellébore* qu'on aura troublée avec la ſpatule, pour que la réſine qui gagne aiſement le fonds ſoit exactement mêlée avec les autres parties extractives ; il faut être attentif à ce que la baſſine ne ſoit pas pleine, & qu'il y ait un eſpace ſuffiſant pour que la liqueur ne s'extravaſe pas pendant l'opération. On modérera auſſi le feu, afin d'éviter la trop grande raréfaction de la liqueur : on pouſſera l'evaporation juſqu'à ce qu'elle ait acquis la conſiſtance de ſirop. On répétera ce travail en ſoumettant pour la ſeconde fois cette liqueur extractive à une ébullition avec de l'eau & à une évaporation ſuffiſante pour qu'elle reprenne la conſiſtance de ſirop ; on prendra les mêmes précautions qui ont été indiquées dans le premier travail, ſoit pour la quantité d'eau qu'on y emploiera & qui doit être bouillante avant d'y mêler l'extrait, ſoit pour éviter la raréfaction dont il eſt très-ſuſceptible ; on la verſera enſuite dans une terrine. Quand toute la liqueur aura ſubi ces deux opérations, on procédera par une évaporation lente à la réduire à la conſiſtance d'extrait, & on l'agitera continuellement avec une ſpatule de bois ; enſuite on retirera la baſſine du feu & on y verſera peu à peu un neuvième d'excellente & forte eau-de-vie qu'on mêlera exactement avec l'extrait : on fera ſur-le-champ évaporer cette eau-de-vie à un degré de chaleur fort médiocre, & par cette méthode on obtiendra le double extrait d'*ellébore* noir imprégné & mêlé de la manière la plus intime avec la partie extractive du vin.

Je me borne ici à rapporter les procédés preparatoires qu'on fait ſubir à l'*ellébore* avant de les faire entrer dans les pillules toniques de Bacher, compoſition pharmaceutique qui mérite d'être conſervée dans la pratique de la médecine. Quant à la myrrhe & au chardon béni qui ſont deux autres ingrédiens de cette même compoſition. (*Voyez* l'article PILLULES TONIQUES DE BACHER.)

Digitized by Google

ELLÈBORE BLANC à *fleur verte*, (*Veratrum album.* L.) Sa racine lorſqu'elle eſt récente eſt fuſiforme d'un blanc jaunâtre & pourvue de tous côtés de fibres rondes & longues ; lorſqu'elle eſt ſèche & qu'on a coupé ſes fibres, ſa ſurface eſt rude & hériſſée ; ſon paranchime eſt ſolide, d'une couleur cendrée pâle & marqué de tout côté de petits points lorſqu'on en fait une ſection tranſverſale. Son odeur lorſqu'elle eſt récente eſt deſagréable ; ſa ſaveur, ſoit qu'elle ſoit récente ou ſeche, eſt âcre & nauſéabonde ; elle excite par la maſtication une ardeur vive dans le gozier. Elle a des qualités vénéneuſes, émétiques, draſtiques & ſternutatoires. On l'emploie à l'exterieur contre la gale, les poux & la teigne.

L'infuſion dans l'eau ſimple de cette racine deſſechée, eſt rougeâtre & douée d'une ſaveur âcre & amère, lorſqu'on en prend un peu dans la bouche, elle excite un ſentiment de corroſion dans le gozier, ſa couleur n'eſt point changée par le vitriol de mars ou ſulfate de fer. Bergius rapporte avoir fait quelque eſſai ſur lui-même avec cette infuſion ; en ayant gouté un peu & ayant bu de l'eau par deſſus, il éprouva une ardeur vive dans les organes de la déglutition, qui fut accompagnée d'un ſentiment d'éroſion dans l'eſtomac & d'une oppreſſion de la poitrine, dont il ſentit quelque tems l'effet. Après avoir pris une cuillérée de vinaigre, la cardialgie ceſſa ; mais il ſentit des douleurs lancinantes dans le bas ventre avec des tranchées juſqu'au lendemain à l'heure du diner ; il ſentoit auſſi des douleurs lancinantes vagues, & ſon goſier étoit affecté comme s'il avoit pris du poivre. Lorſqu'on réduit la racine d'*ellébore* blanc en poudre il s'en élève une pouſſière qui pique vivement les narines & qui produit des ſternutations. Conrad Geſner prit deux gros d'une infuſion préparée avec deux onces d'eau bouillante & demi gros de racine d'*ellébore* blanc ; il éprouva nne ardeur vive aux épaules, à la tête & à la face, un ſentiment brûlant d'éroſion ſur la langue & le goſier avec un hoquet qui dura une demi-heure, enſorte qu'il n'eut rien de mieux à faire que de provoquer le vomiſſement avec les doigts & une plume introduits pour irriter le goſier.

L'*ellébore* blanc eſt nuiſible aux animaux, & c'eſt une verité ſi connue, que les gens de la campagne ont ſoin de la couper de bonne heure & de la faire diſparoître des prés & des paturages. Pallas remarque que cette plante vient en abondance dans la Ruſſie, ſur-tout dans les lieux humides, & que les agriculteurs qui veillent à la recolte du foin retirent avec ſoin toutes les tiges qu'elle produit. On a obſervé en effet que les chevaux qui mangent de cette herbe, n'en périſſent point, à la verité, mais qu'ils éprouvent les tranchées les plus vives & qu'ils paroiſſent tout en ſueur. Ces accidens n'ont pas lieu lorſqu'au printems ces animaux mangent cette plante tendre & qui n'eſt pas encore en floraiſon, car elle ne produit alors que des effets relâchans ; ces animaux même ſont loin alors de la rejetter, au contraire ils ſemblent la rechercher comme l'a ſouvent obſervé M. Pallas ſur les chevaux de Sibérie. Haller a remarqué auſſi en Suiſſe que les mulets étoient très-avides des feuilles de cette plante qui ne peuvent ſervir de nourritute à aucun autre animal ; on a obſervé en Ruſſie que les ſemences dn même végéral étoient meurtrières pour tous les animaux domeſtiques ; & on a éprouvé en Norwege qu'en faiſant manger des morceaux des feuilles d'*ellébore* blanc à des poules, elles avoient toutes péri peu de tems après.

Quant à l'uſage interne de l'*ellébore* blanc qui a été ſi vanté dans les premiers temps de la médecine, on ſait qu'il eſt entièrement tombé en déſuétude parmi nous. La racine de cette plante eſt en effet très-âcre, & ne peut être employée qu'avec les plus grandes reſtrictions. Cependant elle a trouvé quelques partiſans zélés qui ont vanté ſon uſage en médecine. Conrad Geſner, médecin plein de candeur & de ſavoir, préfère l'*ellébore* blanc à l'antimoine & lui a donné, dans toutes ſes lettres, de grands éloges. Il dit avoir pris lui-même & avoir fait prendre aux autres ce remède ſans avoir jamais eu à ſe repentir de l'avoir employé. Il ajoute qu'il a ſouvent uſé de l'*ellébore* blanc, non pour ſe purger, mais pour déſobſtruer les conduits, diviſer les humeurs épaiſſies & les porter du centre & de l'intérieur des parties du corps à la circonférence & s'en débarraſſer par divers excrétoires... « Elle recrée, ajoute-t-il, » fortifie, rend plus gai & donne plus de viva- » cité aux facultés intellectuelles, comme je l'ai » éprouvé ſur moi & ſur d'autres ; mais il faut » garder une certaine meſure. » Ce fut toujours ſous forme liquide qu'il employa ce végétal ; il prenoit, par exemple, deux gros de racine d'*ellébore* blanc qu'il faiſoit infuſer dans ſix onces de vin de Candie ; il prolongeoit cette macération pendant un mois, en y ajoutant à volonté quelque aromate. Il adminiſtroit demi-gros de ce vin elléboriſé ; & s'il ne produiſoit aucun effet, il augmentoit la doſe graduellement d'un ſcrupule ; ſi deux, trois, quatre ou cinq ſcrupules, ainſi ajoutés, ne produiſoient aucun effet évacuant, on en ajoutoit un ſixième qui ſuffiſoit en général pour une perſonne d'une conſtitution délicate. Un ſeptième ſcrupule ſurajouté ne ſuffiſoit pas quelquefois pour évacuer un homme robuſte ; mais un huitième ou un neuvième finiſſoit par produire des effets admirables ; lorſque ſix ou ſept ſcrupules, ainſi ſurajoutés, n'évacuent point, mais qu'ils produiſent ſeulement des effets exhilarans & toniques, ſur-tout ſur les tempéramens phlegmatiques, en y ajoutant encore un ou deux ſcru-

pnles, on obtient des effets évacuans, quelquefois très-marqués. Geſner employoit plus ſouvent ſon oxymel qu'il préparoit avec l'*ellébore* blanc & des ſubſtances aromatiques; il publie des merveilles de cette compoſition dans pluſieurs de ſes écrits. Il compoſoit deux ſortes d'oxymel, l'un d'une première qualité, & l'autre d'une qualité inférieure. On ne peut douter que Geſner n'ait marqué une grande confiance pour ſon *ellébore*. « *Ego* » *ſi vixero*, dit-il, comme dans un moment d'en- » thouſiaſme, *in ellebori hiſtoriâ multa proferam* » *quæ medici admirentur.* » Il eſt inutile de rapporter ici pluſieurs témoignages des anciens médecins ſur ce remède. (*Voyez* ELLEBORE EN GENERAL.) Mais quoi qu'il en ſoit, je crois qu'un médecin prudent ne peut ſe déterminer à faire prendre à l'intérieur une racine auſſi âcre & auſſi vénéneuſe, ou que du moins il faut être à cet égard d'une reſerve extrême. Il conſte en effet par l'obſervation que, donnée en très-petite dote, elle a produit des ſymptômes effrayans, comme une ſoif brûlante, la cardialgie, des tranchées, le hoquet, des étranglemens, des convulſions, des tremblemens des membres, un érat inflammatoire des premières voies, des defaillances, des ſueurs froides & même la mort.

Celſe, qui nous a donné un précis ſi judicieux de l'ancienne médecine, recommande l'*ellébore* blanc dans les maladies longues & invétérées, qui ſont ſans fièvre, comme l'épilepſie & la manie; mais il recommande de s'abſtenir de ce remède en hiver & en été, & d'en borner l'uſage à l'automne; il ajoute encore qu'il faut avoir égard au tempérament du malade, & que celui qui eſt humide ou phlegmatique eſt le plus convenable. On voit combien eſt vague la preſcription de ce remede, tel que le propoſe Celſe; mais ſi on veut bien réfléchir ſur les eſſais qui ont été déjà faits par les modernes, on peut croire que ce remede peut, ainſi que la cigue, le ſolanum, la juſquiame, être tranſporté dans l'uſage de la médecine, en bien déterminant par des obſervations particulières, ſoit les préparations qu'on a fait ſubir à ce remède, ſoit les circonſtances de la ſaiſon, de l'âge & de la conſtitution individuelle qui peuvent en aſſurer le ſuccès. On peut ſur-tout recommander de ne la point donner en ſubſtance, mais de faire infuſer, depuis un ſcrupule juſqu'à deux, les fibres de la racine dans un bouillon gras, dans du vin doux ou de l'hydromel, avec de la canelle ou de l'anis, pendant vingt-quatre heures, ou bien de leur faire ſubir une légère décoction & d'adminiſtrer la liqueur qu'on en retireroit par expreſſion.

ELLÉBORE BLANC, *à fleur noire; veratrum nigrum. L.* Cette eſpèce d'*ellébore* n'eſt point d'uſage en médecine.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur de roſe; helleborus niger. L.* La racine de cet *ellébore* approche de la forme cylindrique; elle eſt ramifiée & donne naiſſance de tous côtés à des fibres noires & filiformes; j'ai ſous les yeux quelques échantillons qui m'ont été envoyés de la Suiſſe, & je remarque que ces fibres qui ſe ſont entortillées en ſe deſſechant, ont quelquefois quatre ou cinq pouces d'étendue, & qu'elles deviennent ſi petites vers leurs extrémités, qu'elles imitent un entrelaſſement de crins ou de cheveux, avec cette différence, que chacune de ces fibres ſe ramifie & ſe ſouramifie d'autant plus, qu'elle s'éloigne de la racine proprement dite qui lui ſert comme de tige. La couleur noirâtre des fibres & de la racine n'eſt que dans leur écorce; car, dans l'intérieur elles offrent une parenchime d'une couleur blanche. Toute la racine, ainſi que les fibres, eſt âcre, nauſeabonde, légèrement amère; ces propriétés ſont plus marquées, lorſqu'elles ſont récentes; elles excitent par la maſtication une acrimonie vive avec un ſentiment d'engourdiſſement; le deſſéchement adoucit l'activité de ce végétal; enſorte même que lorſqu'il eſt gardé long-tems dans les pharmacies, il n'excite plus de ſaveur âcre que par une longue maſtication. Quant aux vertus de ces racines, elles ſont vénéneuſes & épiſpaſtiques. Lorſqu'elles ſont récemment deſſechées, elles ſont émetiques, purgatives, emménagogues & ſternutatoires; mais quand elles ont été long-tems conſervées, elles ſont à peine purgatives; elles ſont légèrement altérantes & diurétiques.

L'infuſion des racines d'*ellébore* noir eſt d'un rouge foncé & d'une ſaveur amère; le ſulfate de fer ou vitriol de mars lui donne une couleur plus foncée; je me ſuis trouvé dernièrement dans un laboratoire de pharmacie, où on préparoit l'eau diſtillée de la racine d'*ellébore* noir, & j'ai reconnu qu'elle avoit une odeur âcre & piquante; on peut l'employer à titre de purgatif, ſur-tout dans des maladies chroniques. L'un & l'autre extrait, c'eſt-à-dire, celui qu'on obtient avec l'eau ſimple & celui qu'on retire à l'aide d'un ſpiritueux, ſont très-abondans; on a obtenu juſqu'à ſix gros d'extrait reſineux de deux onces de racines; mais la partie gommeuſe eſt tellement combinée avec celle qui n'eſt que réſineuſe, que l'eau-de-vie diſſout facilement la première, & que l'eau ſimple ſuffit auſſi pour extraire les parties reſineuſes, comme l'ont prouvé Newman & Carthéuſer. Il paroît que la principale vertu de la racine d'*ellébore* noir conſiſte dans un principe reſineux volatil âcre qui ſe diſſipe par la coction; enſorte que celle-ci ſuffit pour diminuer beaucoup l'activité de ce végétal; c'eſt dans ces parties ſubtiles que conſiſte la qualité errhine de cette plante. On ne peut refuſer auſſi à l'extrait réſineux des vertus purgatives très-marquées. Si quelquefois les racines d'*ellébore* ont paru un remède inerte &

ſans activité, on doit l'attribuer à leur vétuſté qui a fait diſſiper leurs principes actifs.

Il eſt difficile de déterminer la doſe de ce médicament, puiſque cette détermination dépend de pluſieurs circonſtances priſes de l'époque de la récolte de la racine, de ſon état plus ou moins récent, des diverſes manières de la préparer, de la conſtitution de l'individu, du climat. (*Voyez* article DOSE & DOSER.) En général, ſa racine en ſubſtance peut ſe prendre depuis douze grains juſqu'à un ſcrupule, à demi-gros, à un ſcrupule, ou même à un gros. Les feuilles peuvent être auſſi adminiſtrées à la doſe d'un demi-gros. On peut aller juſqu'à un demi-ſcrupule ou un ſcrupule entier pour l'extrait aqueux. Quant à l'extrait ſpiritueux, il eſt très-amer, & on ne peut guères s'élever au-delà de douze ou quinze grains. (*Voyez* ſur ſes préparations l'article ELLEBORE EN GENERAL.) Dans les pays chauds, la vertu purgative eſt plus marquée, & un ſcrupule d'extrait aqueux, ou bien demi-gros, ſuffit pour purger avec violence. Dans ces contrées, on peut prendre juſqu'à deux gros de l'infuſion de la racine. On peut faire un hydromel d'un gros de racine d'*ellébore* noir, & de ſix onces d'eau réduites par la coction à deux onces, on mêle enſuite, parties égales, cette eau avec le miel, & on peut l'adminiſtrer aux enfans, à la doſe d'une cueillerée. On fit prendre huit cueillerées d'eau diſtillée de cette racine, & elles produiſirent des tranchées violentes.

On a fait pluſieurs expériences ſur les animaux pour reconnoître les effets de l'*ellébore* noir, & on s'eſt convaincu de ſa grande activité, & quelquefois de ſes qualités délétères. Théophraſte avoit fait remarquer que les chevaux, les bœufs & les cochons périſſoient quand ils mangeoient de cette herbe. Douze cueillerées de ſon eau diſtillée, qu'on avoit données à un chien, le purgèrent avec violence par le haut & par le bas. Un fil trempé dans le ſuc d'*ellébore* & paſſé à travers la crête d'un coq, donna la mort à cet animal; on peut même ſe ſervir de ce ſuc pour empoiſonner des fleches; mais le principal uſage qu'on fait de l'*ellébore* noir dans la médecine vétérinaire, eſt de s'en ſervir à titre de ſéton dans les maladies épizootiques, en perçant l'oreille de l'animal ou une autre partie quelconque de la peau & en y introduiſant des filamens de la racine d'*ellébore* noir pour exciter la ſuppuration. On ſait en effet que dans les maladies peſtilentielles de l'eſpèce humaine, un des plus heureux moyens d'échapper à la contagion eſt de tenir ouvert un ſéton ou un cautère. Ne devroit-on donc pas profiter de cette obſervation dans les cas d'épizootie, & adopter un remède qui, en conſervant le bétail, le préſerve des progrès de la contagion?

Tout ce qui vient d'être dit des effets de l'*ellébore* noir fait aſſez connoître la grande activité de ce remède, & doit-on être étonné, d'après cela, des ſymptômes graves qu'il a quelquefois produits, lorſqu'il a été employé avec peu de choix & d'intelligence? C'eſt ainſi qu'il a quelquefois occaſionné des ſuperpurgations violentes, des vomiſſemens opiniâtres, des convulſions, des inflammations des inteſtins, des éternuemens funeſtes & la mort même. Les anciens qui ont fait un ſi grand uſage de l'*ellébore* noir, connoiſſoient ſi bien tous les inconvéniens qui pouvoient en réſulter, qu'ils ont établi une ſuite de préceptes & de précautions néceſſaires pour aſſurer le ſuccès de ce remède ou pour arrêter les effets alarmans qu'il pouvoit produire. (*Voyez* ci-après ELLEBORISME.) C'eſt de cette manière qu'ils ont employé l'*ellébore* noir comme un remède héroïque contre certaines maladies invétérées & d'une cure très-difficile; telles ſont l'épilepſie, la mélancholie, la manie, la fièvre-quarte, la ſuppreſſion des menſtrues, l'hydropiſie ou autres maladies chroniques. Quoique l'emploi de ce remède n'ait pas été toujours heureux, on ne peut lui refuſer une grande efficacité; & quel eſt en effet le remède qui produiſe dans tous les cas une guériſon certaine? Il eſt vrai auſſi que les autres moyens ſubſidiaires employés par les anciens pour aſſurer ſes effets, ont pu contribuer en partie à ſes grands ſuccès; mais quoi qu'il en ſoit, quand il ne poſſéderoit que ſes qualités draſtiques, il pourroit toujours être compté au nombre des remèdes héroïques; & ne voit-on pas chaque jour des charlatans produire des cures qui nous étonnoient, avec des purgatifs très-violens? La poudre d'Ailhaud n'en eſt-elle pas un exemple? & quand on veut être de bonne foi, peut-on nier que ſi on pouvoit empêcher tous les écarts de l'aveugle empyriſme qui en dirige l'uſage, qu'on eut ſoin de déterminer les circonſtances priſes de la nature particulière de la maladie, du tempérament & des autres indiſpoſitions individuelles qui peuvent aſſurer ſon ſuccès, & ſur-tout, qu'on levât le myſtère inique dont ſon auteur a voulu voiler ſa compoſition pour en faire une ſpéculation mercantile, on auroit à ſe féliciter de l'avoir introduite dans l'uſage de la médecine? Au reſte, le regret ne doit pas être bien grand, puiſque nous poſſédons un ſi grand nombre de purgatifs, plus ou moins draſtiques, & qu'il n'y a pas de médecin inſtruit qui ne puiſſe imiter les effets de la poudre d'Ailhaud, en procédant d'abord avec quelque tâtonnement. Les diverſes compoſitions de l'*ellébore* noir, ſon extrait aqueux ou ſpiritueux, ſon hydromel, ſon eau diſtillée, ſon infuſion dans le vin ou ſa décoction, ou enfin, ſa racine réduite en poudre & corrigée, d'après les principes ci-deſſus, (*Voyez* ELLEBORE EN GENERAL.) fourniroient facilement un pareil ſupplément, & on en pourroit dire de même de beaucoup

beaucoup d'autres draſtiques ; ce qui me perſuade que l'*ellébore* noir ne guériſſoit que par ſes vertus purgatives, même des maladies qu'on regarde comme purement nerveuſes, telles que la mélancholie & la manie, c'eſt qu'on ne peut douter que celles-ci ne ſoient quelquefois produites purement par des embarras ou une ſtagnation de matières dans les premières voies. J'ai vu un maniaque, ſur qui on avoit eſſayé vainement un grand nombre de remèdes, & qui fut guéri aux bains d'Albert par l'uſage des douches aſcendantes ; le tuyau qui portoit l'eau étoit dirigé dans l'anus, enſorte que l'eau qui en jailliſſoit entroit avec violence dans le canal inteſtinal ; dans quelques ſéances, l'effet évacuant que produiſirent ces douches fut ſi marqué, qu'il ſortit une grande quantité de matières noires qui avoient été d'abord détrempées par le liquide & dérachées des parois des inteſtins ; l'aliénation de la raiſon céda bientôt à cet évacuant mécanique.

La racine d'*ellébore* noir, ſi on en excepte quelques compoſitions pharmaceutiques dont on fait peu d'uſage, n'entre guères maintenant dans la pratique de la médecine que pour ſervir de baſe aux pilules toniques de Bacher. Sa décoction pourroit être auſſi employée avec avantage contre la gale & la vermine, & remplacer le ſtaphiſaigre ; on peut auſſi s'en ſervir à titre d'épiſpaſtique contre des douleurs invétérées, telles que celles de la ſciatique ; mais ſi on étoit tenté d'en reſſuſciter l'uſage à l'exemple des anciens, on n'aura qu'à réfléchir ſur ce qui ſera dit ci-après de l'ellébori ſme.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur d'œil de bœuf. Adonis vernalis. L.* Cette eſpèce d'*ellébore* a été connue des anciens ſous le nom de *helleborus niger ferulaceus.* C'eſt celui qu'on ſubſtitue en Saxe & dans d'autres parties de l'Allemagne, à l'*ellébore* noir dont je viens de parler, & il peut en effet ſervir aux mêmes uſages. C'eſt la racine d'*ellébore* que les marchands de Francfort & de Hambourg font paſſer dans le commerce.

ELLÉBORE NOIR, *à fleur verte. Helleborus viridis. L.* On n'en fait point non plus uſage en médecine.

ELLÉBORE NOIR *commun*, ou *pied de griffon. Helleborus fœtidus. L.* Comme il importe de bien diſtinguer cet *ellébore* des autres eſpèces, Bergius en a donné une deſcription exacte & détaillée dans ſa matière médicale, en ayant ſous les yeux un échantillon pris du lieu natal de cette plante, qui eſt la Vieille-Caſtille en Eſpagne ; elle vient auſſi dans d'autres parties de l'Europe auſtrale & croît naturellement en Virginie. Voici cette deſcription latine qui mérite d'être connue. Forma. *Caulis breviuſculus, perennans, inferne nudus, cicatriſatus vel* gabriuſculus, ſuperne folioſus ; *ſuprà folia deſinens in ſcapum ſubangulatum, atomis adſperſum, ſpithameum, ramoſum, ſquamoſum.* Rami *ſcapi alterni erecti.* Folia *congeſta, longius petiolata, pedata : foliolis lineari-lanceolatis, digitalibus vel palmaribus, ſuperne ſerratis, utrinque glabris ſupra viridibus, minutim ſubrugoſis, lucidiuſculis, venis alternis, obliquis, depreſſis, lineatis, ſubtùs pallidioribus.* Petioli *lineares, concavi.* Squamæ *ſcapi alternæ, ovato-lanceolatæ, colorata, glabra, acuta, ſæpe fiſſa in foliola, pollicares vel ultra, erecto-patentes, ad ramos & in pedunculis ſitæ.* Pedunculi *in ramis alterni, elongati, pubeſcenti-ſcabriuſculi, ſuperne tuberculato-rugoſi, erecti, unifiori, bracteis veſtiti.* Flores *nutantes.* Calix *nullus.* Corolla *ſquammis concolor, campanulata, atomis ſcabriuſcula, pentapetala, perſiſtens.* Piſtilla, *tria pubeſcentia.*

Cet *ellébore* a une odeur fétide, ſur-tout lorſque la plante eſt récente : ſa ſaveur, lorſque la plante eſt récente & sèche, eſt très-âcre & amère. Lorſqu'on la mâche, elle excite un ſentiment de corroſion au goſier, & cet effet dure quelque tems, quoiqu'on ſe lave pluſieurs fois la bouche. Le deſſechement ſuffit à peine pour lui faire perdre ſon acrimonie. Ses vertus ſont purgatives, émétiques & vermifuges. Quant à ſon uſage en médecine, on ne trouve ſur cet objet des expériences bien préciſes que celles du docteur Biſſet, dans ſon *Eſſai ſur la conſtitution médicale de l'Angleterre* ; cet auteur rapporte que c'eſt un remède qui ne lui a jamais manqué à titre de vermifuge ; il donnoit les feuilles récentes en décoction, à la doſe d'un gros ; ou bien, il faiſoit prendre en ſubſtance quinze grains de ſes feuilles deſſéchées, pour les enfans de cinq ou ſix ans ; à plus haute doſe, elle produit des effets purgatifs & émétiques. Il faut continuer ſon uſage pendant quelques jours conſécutifs ; ſon ſuc exprimé & donné en ſirop en y mêlant du ſucre, devient un remède très-commode & efficace, ſi on en donne une cueillerée ſoir & matin. Mais à cauſe des qualités très-âcres de cette plante, il faut procéder avec réſerve & commencer par de très-petites doſes pour éviter l'effet irritant qu'elle peut produire ſur des individus délicats & ſenſibles. (PINEL.)

ELLÉBORINE, *Serapias latifolia. L.* Elle n'eſt point d'uſage en médecine. (PINEL.)

ELLÉBORISME. Le traitement de certaines maladies chroniques par l'ellébore, comprenoit non-ſeulement le choix, la préparation & l'adminiſtration de ce végétal, mais encore une foule de précautions & de remèdes préliminaires, propres à ſeconder ſon action & à faire éviter des effets pernicieux qui auroient pu s'enſuivre. Sous ce point de vue, l'*ellébori ſme* qui faiſoit un des points capitaux de la thérapeutique des anciens, donnoit lieu à un grand nombre de préceptes dont

les uns paroiſſent très-ſages, mais auſſi, dont les autres ſemblent tenir à des préjugés populaires des premiers âges & aux idées les plus ſuperſtitieuſes. L'adminiſtration de l'ellébore, diſoient les anciens, demande de la part des malades une préparation propre à les y diſpoſer, afin qu'ils aient un corps robuſte & un courage ferme; il faut que leurs humeurs ſoient fluides & qu'ils puiſſent vomir facilement. Pour que l'action d'un remède auſſi violent ne portât point atteinte aux parties ſupérieures, on preſcrivoit d'abord quelque laxatif; & après avoir bien nourri le malade pendant quatre ou cinq jours, on lui adminiſtroit un vomitif qu'on avoit ſoin de lui donner au décours de la lune. Cinq jours après, on le faiſoit vomir, & dans le cours du mois, on lui donnoit des alimens ſubſtantiels pour rétablir ſes forces. On avoit encore recours à quelque laxatif, & on excitoit de nouveau deux ou trois vomiſſemens après le ſouper, de trois en trois jours, en faiſiſſant le décours de la lune, ſuivant certaines opinions aſtrologiques. Voici maintenant quelques détails ſur les circonſtances de ces vomiſſemens préliminaires.

Les anciens avoient vivement ſenti une vérité qui eſt bien négligée parmi les modernes; c'eſt que quand on veut preſcrire un vomitif qui fatigue le moins qu'il eſt poſſible & qui ne produiſe point des effets nuiſibles, il faut que l'eſtomac ſoit diſtendu, afin que ſes parois puiſſent avoir, pour ainſi dire, un point d'appui pour réagir avec force & expulſer au-dehors ce qu'il peut contenir. Quelques médecins portoient même ſi loin cette idée, qu'ils croyoient qu'il falloit choiſir pour ſe faire vomir, certains jours de ſolemnité où on mange beaucoup, & où on fait même des excès d'intempérance; d'autres médecins, plus modérés, convenoient que ces circonſtances pouvoient être favorables à certains genres de vomiſſement; mais que pour les malades qui ne doivent vomir que pour ſe préparer à l'adminiſtration de l'ellébore, il ſuffit de manger un peu plus qu'à l'ordinaire; ils ajoutoient très-judicieuſement qu'il ne falloit pas, dans ce cas, diſtendre l'eſtomac outre meſure, parce qu'il ne manqueroit point de ſe trouver enſuite dans un état de débilité, quelque prompte qu'on rendit l'évacuation. Quant au choix des alimens qu'on devoit prendre au ſouper qui devoit précéder le vomiſſement, on preſcrivoit de faire uſage de ceux qui ſont de facile digeſtion, ſans être flatueux. Ils recommandoient de faire prendre d'abord des farineux, comme du pain, de la bouillie, des fruits ſecs; de faire ſuccéder un peu de viande graſſe, & de choiſir parmi les légumes ceux qui entraînent auſſi-tôt les alimens, comme les oignons, les radicules, les porreaux. On faiſoit joindre à ces alimens des gâteaux miellés, des figues, des raiſins ſecs, des noix, des grenades. On faiſoit boire auſſi de tems en tems du vin doux, quelquefois du moût, ou bien du vin miellé. Les ſubſtances, les plus légèrement aſtringentes, étoient ſoigneuſement évitées. On ne manquoit pas auſſi pour produire plus ſûrement des effets laxatifs, de faire prendre une tiſane tempérée avec le vin doux & le miel & d'y joindre l'uſage des plantes oleracées. Pour contracter une diſpoſition prochaine au vomiſſement, on prenoit abondamment de la tiſane précédente; & après avoir excité une légère ſecouſſe dans les viſcères abdominaux par une petite promenade faite dans des lieux abrités, on ſaiſiſſoit l'inſtant de quelque rapport flatueux par le haut & on mettoit le doigt dans la bouche, ou bien une plume ointe avec de l'huile pour provoquer le vomiſſement. L'eſtomac, après tous ces ſoins préliminaires, s'ouvroit avec facilité & rejettoit en abondance tout ce qu'il contenoit d'alimens & de boiſſons. On avoit auſſi l'attention de faire tenir le malade aſſis & incliné durant les efforts convulſifs de l'eſtomac; car, ajoutoit-on, le lit rend le vomiſſement lent & pareſſeux. On ajoutoit d'ailleurs une ſi grande importance à tous ces ſoins de détail, qu'on attribuoit toujours à leur omiſſion les effets pernicieux qui s'enſuivoient après cela de l'adminiſtration de l'ellébore.

Mais outre le vomiſſement naturel qu'on excitoit de la manière qui vient d'être décrite & ſans employer de ſubſtance proprement émétique, il y en avoit un autre qu'on provoquoit avec les raiforts, & dont il importe de ſe former une idée juſte, d'autant mieux qu'il étoit le plus uſité. Le malade prenoit donc depuis une livre juſqu'à une livre & demi de raiforts. On avoit ſoin de les choiſir âcres & tendres, car s'ils étoient trop doux on recommandoit de prendre la tige & avec elle les feuilles les plus tendres. On avoit coutume de faire précéder un peu de nourriture & une boiſſon d'eau pure, quelquefois on faiſoit prendre des laxatifs quelques jours avant de prendre les raiforts, ou bien le jour précédent on avoit ſoin de tenir le ventre libre à l'aide d'un clyſtère; pour ſeconder l'action du remède, on avoit recours à pluſieurs autres pratiques; c'eſt ainſi qu'on faiſoit faire de longues promenades au malade dans un lieu abrité ou expoſé au midi; on lui faiſoit prendre du miel ou bien des alimens où entroit cette ſubſtance; la boiſſon devoit être auſſi miellée & priſe en abondance. On le faiſoit enſuite coucher, puis lever & marcher en tournoyant; il s'aſſeyoit enfin & tâchoit de provoquer par le haut des rapports flatueux en continuant ainſi pendant environ une heure. Lorſque les nauſées ſe déclaroient, on irritoit l'œſophage pour que l'évacuation fût plus complette. Il ſortoit ſouvent alors une grande quantité d'humeur tenue & pituiteuſe, & enfin des matières amères & d'un odeur de raifort. Pour ôter la ſaveur déſagréable de ces

matières rejettées, le malade lavoit ſa bouche, ou il uſoit d'un gargariſme avec l'hydromel ou l'eau ſimple. On le faiſoit coucher enſuite en pratiquant ſur ſes pieds des attouchemens dirigés avec plus ou moins de force, & on tâchoit ainſi de provoquer le ſommeil. On faiſoit encore ſuccéder la promenade, on faiſoit prendre un bain, & immédiatement après on donnoit quelque aliment âcre, comme un peu de viande avec une ſauce piquante. Telles étoient les préparations qu'on faiſoit ſubir avant que d'adminiſtrer l'ellébore.

Le choix de ce végétal ſuivant ſes variétés étoit un autre point important de l'*ellébori ſme* des anciens; mais il faut convenir que l'état d'enfance où étoit alors la botanique laiſſe preſque tout à déſirer dans les deſcriptions des diverſes eſpèces ou des variétés de l'ellébore, enſorte que les caractères qu'on leur aſſigne reſtent très-vagues. Les anciens ſe bornoient à indiquer quelques qualités de l'ellébore qui paroiſſoient tenir aux diverſités du ſol & du climat. On donnoit d'abord la préférence à celui qui vient ſur le mont Œta, puis à celui de Galathie, & enfin à celui de Sicile. Ce dernier, diſoient les anciens, a des branches plus étendues & plus ligneuſes que les autres. L'ellébore de Galathie étoit plus rugueux à l'extérieur & plus blanc à l'intérieur; celui du mont Œta paroiſſoit plus noirâtre. Quand on goûte celui de Sicile, dit Oribaſe, on lui trouve un goût piquant; il excite la ſécrétion de la ſalive, & l'impreſſion qu'il laiſſe ſur la langue eſt de longue durée. Celui de Galathie, ajoute le même auteur, agit d'une manière plus prompte, & en excitant ſur la langue une ardeur brûlante, il provoque un grand écoulement de ſalive; mais cette action s'éteint bientôt. De quelque endroit qu'on prît d'ailleurs l'ellébore, on rejettoit celui qui étoit livide ou qui avoit quelque tache, & on n'admettoit que celui qui étoit pur au-dehors & d'une belle blancheur à l'intérieur. On recommandoit auſſi de le couper plutôt avec un inſtrument tranchant que de le concaſſer. On coupoit les groſſes branches en deux parties dans la direction de leur longueur. On remarquoit que celui qui étoit coupé en plus petites parties, agiſſoit avec plus d'efficacité lorſque les branches étoient minces. La doſe de l'ellébore étoit ſujette à des variations; la plus forte étoit de deux drachmes, la moindre étoit de huit oboles (96 grains) & la moyenne de dix oboles (120 grains.) Une moindre quantité n'excitoit point, ſuivant les anciens, des effets aſſez décidés, & cependant produiſoit plus de trouble & d'angoiſſes. Suivant Oribaſe, on ne prenoit point l'ellébore auſſitôt qu'il étoit cueilli, car on lui attribuoit dans cet état la propriété de ſuffoquer. Il prétend auſſi qu'on poſſédoit l'art de le dépouiller de la partie active qui porte un ſentiment d'étranglement dans le goſier; mais cet auteur s'explique d'une manière très-obſcure ſur cet art, de corriger & de châtrer, pour ainſi dire, l'ellébore.

Un autre point de l'*ellébori ſme* des anciens conſiſtoit dans les divers artifices qu'il falloit employer pour tromper les malades qui ſe refuſoient à l'adminiſtration de l'ellébore, car ſi quelques-uns ſe déterminoient facilement à le prendre, il y avoit auſſi un grand nombre de maniaques indociles, ou qui marquoient la plus grande averſion pour les médicamens. On ſe déterminoit alors à leur donner l'ellébore ſous une forme alimentaire, ou bien en le combinant avec d'autres alimens; on les accoutumoit, par exemple, long-tems avant à manger de la bouillie, ou des gâteaux miellés, & on y introduiſoit dans la ſuite de petits globules ou des fragmens d'ellébore; mais pour cet objet on avoit beſoin d'être ſecondé par des perſonnes adroites & propres à tromper la prévoyante défiance de ces malades. On continuoit ainſi à leur donner le remède dans différens alimens juſqu'à ce que la doſe fût complette. Quelques maniaques étoient ſi défians qu'on avoit beſoin de recourir à d'autres aſtuces pour leur faire prendre l'ellébore; comme de la faire bouillir dans leur potage, ou d'écraſer un bulbe de la racine dans leur boiſſon; on avoit ſeulement ſoin d'augmenter la doſe, puiſque le médicament ne pouvoit être pris en ſubſtance; mais adminiſtré ainſi ſous forme de décoction on lui reconnoiſſoit un autre avantage, celui d'expulſer plus facilement l'humeur atrabilaire à laquelle on attribuoit l'aliénation de la raiſon. Si on ne pouvoit enfin réuſſir de cette manière on le donnoit ſous forme d'éclegme, en faiſant bouillir, par exemple, une livre d'ellébore concaſſé dans ſix ſeptiers d'eau, en filtrant le liquide & en y faiſant bouillir enſuite trois livres de miel, le tout réduit par la coction juſqu'à conſiſtance d'éclegme. Les innocentes ruſes qui viennent d'être expoſées donnent une idée de toutes celles qu'on pouvoit mettre en uſage ſuivant les circonſtances des lieux & le caractère particulier des maniaques qui les rendoient néceſſaires.

On trouve dans Hérodote une formule qu'Oribaſe a auſſi rapportée, pour adminiſtrer l'ellébore ſans le moindre danger. On prend une livre d'ellébore qu'on fait macérer pendant trois jours dans ſix hémines (neuf livres) d'eau; on fait cuire le tout ſur un feu lent juſqu'à l'évaporation du tiers de l'eau. On exprime enſuite l'ellébore & on ajoute à la décoction deux hémines de miel qu'on fait encore cuire. On donnoit environ ſix drachmes de cette compoſition & on remarquoit que l'évacuation alvine qui en étoit la ſuite, n'étoit ſuivie d'aucun ſentiment de ſtrangulation, ni d'au-

cun autre danger. On adminiſtroit ainſi l'ellébore aux malades qui avoient beſoin d'être purgés d'une manière prompte, & qui ne pouvoient l'être que très-lentement par d'autres remèdes. On étoit obligé, ſur-tout, de le donner ainſi aux maniaques pleins de méfiance ſur l'uſage des alimens. Si ce remède ne produiſoit point ainſi une guériſon parfaite, il avoit du moins l'avantage d'améliorer beaucoup l'état des malades; enſorte qu'ils pouvoient enſuite prendre l'ellébore de la manière la plus convenable & la plus efficace. Hérodote ne ſe diſſimule point que ce remède actif ne s'adminiſtroit pas toujours avec un égal avantage, comme lorſque le malade étoit dans un âge avancé, ou naturellement débile, ou enfin, puſillanime & ſans courage; car alors, il s'enſuivoit quelquefois des maladies très-graves, après deux ou trois priſes d'ellébore. Hérodote ajoute que le meilleur ellébore venoit d'Anticyre; qu'il falloit qu'il parût blanc en dedans en le coupant, qu'il excitât des éternuemens par ſa ſeule odeur; & qu'enfin, en le mâchant, il produiſit une ardeur brûlante ſur la langue, & qu'il provoquât beaucoup l'excrétion de la ſalive.

Antyllus, en parlant de l'ellébore, dit, que réduit en fragmens, il produit une purgation prompte, ſouvent dans deux heures; qu'il évacue ſans beaucoup de trouble, la bile & la pituite; & qu'enfin, il eſt rejetté lui-même par le vomiſſement, dans quatre ou cinq heures. Celui qui eſt pilé & réduit en une farine groſſière, agit plus lentement. Au reſte, pourſuit le même auteur, l'ellébore chaſſe toute ſorte de bile & de pituite, non ſans danger de convulſions & d'une trop forte purgation; mais ſouvent auſſi, il produit des effets très-utiles. L'eau dans laquelle on a fait infuſer l'ellébore, pouvoit être donnée, ſuivant Antyllus, aux vieillards, aux enfans, ou à d'autres individus foibles & doués d'une conſtitution de corps relâchée. La formule qu'il en donne eſt de laiſſer en infuſion, dans une hémine (une livre & demie) d'eau de pluie, cinq drachmes des rejettons de la racine d'ellébore, pendant trois jours, de filtrer enſuite le liquide, de le faire chauffer & de l'adminiſtrer ainſi ſous forme liquide.

Quoique les anciens aient négligé en général de fixer les eſpèces d'ellébore dont ils faiſoient uſage, ſans doute par le défaut de deſcriptions botaniques exactes, ils regardoient ce qu'ils appelloient l'*ellébore blanc* comme le plus efficace; il eſt vrai que c'étoit un remède très-incommode & déſagréable à prendre; enſorte que bien ſouvent les médecins & les malades eux-mêmes ſe refuſoient à l'adminiſtrer: mais ceux qui étoient plus familiers avec cette partie de l'art de guérir, & qui s'étoient exercés à ſurmonter tous les inconvéniens qui pouvoient provenir de l'uſage de l'ellébore dans certaines conſtitutions, ſe conduiſoient avec plus d'aſſurance & ne craignoient point de s'en ſervir contre pluſieurs maladies, comme contre la mélancholie, la manie, les douleurs invétérées de ſciatique, la goutte, l'épilepſie, l'apoplexie, les délires extatiques ou fanatiques, les douleurs chroniques de la tête, l'engourdiſſement des facultés morales, la léthargie, la lèpre & autres affections cutanées. On recommandoit le même remède contre l'hydrophobie; ce qui étoit connu même des cultivateurs, puiſque, lorſqu'ils avoient quelque chien attaqué de cette maladie, ils lui faiſoient prendre de l'ellébore; ce qui engagea enſuite les médecins à en faire l'eſſai ſur les hommes attaqués auſſi d'hydrophobie. Le père de la médecine a dit que lorſqu'il ſurvient une luxation dans quelque grande articulation, ou bien, lorſque les os de quelqu'un des membres ſont fractures, il faut adminiſtrer dans le jout ou le lendemain de l'ellébore pour prévenir la gangrène ou les convulſions. Mais, quoi qu'il en puiſſe être de l'action de ce remède dans les cas de fracture & de luxation, il faut convenir que ce precepte eſt peu clair, & qu'on n'en voit guères le but. On étoit bien plus fondé, lorſqu'on interdiſoit l'uſage de l'ellébore aux fébricitans, excepté dans les fièvres quartes, dans l'intervalle des accès; il eſt en effet facile d'imaginer quel trouble produiſoit un remède, auſſi actif que l'ellébore, durant la vigueur d'une fièvre continue. Les anciens preſcrivoient auſſi l'ellébore contre les affections calculeuſes des reins, contre les anciennes crudités, la ſurabondance de pituite, les engorgemens de la rate, & même les affections cancéreuſes. Quoiqu'il paroiſſe peu convenir contre les ulcères, dit Oribaſe, cependant j'ai vu une femme guérie d'un ulcère ſemblable; il eſt vrai, ajouta-t-il, que le médecin qui la traitoit, étoit très-exercé dans l'adminiſtration de ce remède.

Les anciens ne ſe bornoient point à indiquer les maladies dont la guériſon pouvoit dépendre de l'*elléboriſme*; ils faiſoient encore remarquer les périodes de ces mêmes maladies qu'il falloit choiſir pour ce traitement. C'eſt ainſi que ſi la maladie devoit être par ſa nature d'une longue durée, ils avoient ſoin de preſcrire l'ellébore au commencement, avant que le mal eût pris de fortes racines. Dans la manie, par exemple, dans la goutte, la gale, la paralyſie, on donnoit l'ellébore dès les premiers temps, parce qu'il étoit connu que ces affections devenoient plus opiniâtres par l'habitude; que le temps les rendoit comme incurables, au lieu qu'on les faiſoit ceſſer aiſément, ſi on agiſſoit d'abord avec activité, ſi les malades étoient dociles, & que le médecin fût bien exercé dans l'adminiſtration de l'ellébore. Les anciens, au contraire, ſe gardoient d'agir avec précipitation, ſi la maladie n'offroit point de caractère fixe & qu'elle fût d'une nature incertaine. Quant aux maladies qui offroient des

Digitized by Google

intermiſſions réglées, périodiques & de longue durée, on avoit ſoin d'y remédier de bonne heure par l'adminiſtration de l'ellébore. Celles auſſi, dont l'intervalle des accès étoit de courte durée & ſans règle, comme l'épilepſie, étoient ſoumiſes au traitement, d'abord après chaque intermiſſion, puiſqu'il étoit à craindre que les malades, en perdant à pluſieurs fois réitérées la voix & le ſentiment, ne tombaſſent enfin dans un état incurable. Lorſqu'il s'offroit des maladies qui avoient un cours continu, on avoit égard, ſoit aux différentes époques du jour, ſoit à l'état des facultés phyſiques & morales, pour adminiſtrer l'ellébore. On avoit auſſi une attention particulière à la diſpoſition plus ou moins marquée qu'avoit l'individu pour le vomiſſement; enſorte que ceux qui ne vomiſſoient qu'avec difficulté, s'y accoutumoient peu-à-peu. On interdiſoit l'ellébore à ceux qui étoient dans un état de débiliré, parce qu'on ſavoit très-bien que pour ſeconder l'action de ce médicament, il falloit avoir des forces. Il eſt inutile de répérer d'ailleurs ce qui a été dit ci-deſſus ſur les vomiſſemens préliminaires qui devoient précéder l'adminiſtration de l'ellébore. Il ſuffit de remarquer qu'après le dernier vomiſſement on faiſoit garder un jour de repos avant de donner ce remède, & on faiſoit prendre, ce jour-là, un lavement, un bain & un peu de nourriture. Le lendemain, on adminiſtroit l'ellébore, après une friction huileuſe, faite avec modération ſur toute l'habitude du corps.

On préparoit l'ellébore de différentes manières; les uns le faiſoient macérer dans l'eau un jour & une nuit, & mettant enſuite dans cette infuſion, de l'origan, de l'abſynthe & du nitre, on le faiſoit prendre ainſi. D'autres le faiſoient cuire avec du miel, & quelquefois on le faiſoit digérer dans l'eau, le vin ou le moût. On croyoit avoir remarqué que l'ellébore, préparé avec le vin, entraînoit plus d'atrabile. D'autres y ajoutoient le thapſia, ou bien les graines de ſézame. Nul objet n'a d'ailleurs autant exercé l'induſtrieuſe ſagacité des médecins que les diverſes préparations & les mélanges variés, par leſquels on cherchoit à augmenter l'efficacité de l'ellébore blanc, ou à diminuer ſes effets pernicieux. On en diverſifioit l'emploi de toutes les manières poſſibles; on avoit appris à purger par la ſeule odeur de cette ſubſtance. Pliſtonicus faiſoit des ſuppoſitoires avec l'ellébore, les mettoit dans l'anus & excitoit ainſi le vomiſſement. Il préparoit auſſi de l'ellébore avec le moût, & le délayant avec le fiel de bœuf, il le donnoit à flairer à ceux qui ne pouvoient rendre ni le mucus par le nez, ni les crachats par l'expectoration, eſpérant ainſi de provoquer le vomiſſement. Diocles apprit auſſi à compoſer des peſſaires pour introduire dans le vagin & produire ainſi des effets émétiques. On formoit auſſi des ceintures enduites d'ellébore, ſous forme emplaſtique. Dans les affections goutteuſes des extrémités, on arroſoit les pieds avec l'eau de mer, dans laquelle on avoit fait cuire l'ellébore, d'où il s'enſuivoit des vomiſſemens pituiteux qui produiſoient un ſoulagement marqué & diminuoient ſingulièrement les douleurs des articulations.

On mettoit auſſi une attention particulière à la manière de diviſer l'ellébore pour ſes diverſes préparations. Si on vouloit purger doucement, on le coupoit en grands fragmens; ſi au contraire on ſe propoſoit de purger avec violence, on le diviſoit en petites particules. Mais dans ce dernier cas, il y avoit quelque danger d'exciter dans le goſier un ſentiment de ſtrangulation; auſſi falloit-il garder certaines bornes dans cette manière de diviſer l'ellébore, & on taxoit d'ignorance celui qui ne ſavoit pas s'arrêter à propos.

Les anciens avoient obſervé particulièrement tout ce qui pouvoit favoriſer l'efficacité de l'ellébore, ſuivant la diverſité des diſpoſitions individuelles. Si ceux qui avoient pris ce médicament étoient purgés avec facilité, on leur faiſoit laver la bouche auſſi-tôt qu'ils l'avoient avalé, & on leur donnoit à ſentir quelque odeur forte. S'ils étoient robuſtes & que leurs forces ſe ſoutinſſent, on les faiſoit tenir aſſis; s'ils étoient foibles, on les faiſoit tenir couchés pendant deux ou trois heures; on leur faiſoit ſentir des odeurs fortes par intervalles, & on leur faiſoit laver la bouche avec l'eau froide; & pour former une agréable diverſion à leur eſprit, ainſi que pour écarter des idées mélancholiques, on avoit ſoin de leur conter des hiſtoires plaiſantes. Pour empêcher auſſi que le médicament ne fût rejetté trop tôt, & pour rendre ſon action plus durable, on leur faiſoit faire des frictions aux extrémités & on y faiſoit même appliquer enſuite des ligatures. On faiſoit auſſi placer le malade dans un lit ſuſpendu, ou eſpèce de hamac, pour exciter par des balancemens, de légères ſecouſſes des viſcères. L'action du remède ſe marquoit d'abord par la chaleur qui ſe faiſoit ſentir à l'eſtomac & au goſier. Le malade éprouvoit une augmentation graduée de la ſecrétion de la ſalive, & en la rejettant par le crachement, il rendoit d'abord beaucoup d'humeurs pituiteuſes, puis une grande partie des alimens; & enfin, le médicament: ce qui ſe répétoit après quelque intervalle; ſouvent auſſi, après avoir rejetté les alimens & le médicament, il rendoit des humeurs pituiteuſes, mêlées avec la bile; & peu-à-peu, la proportion de cette dernière augmentant, il finiſſoit par rendre preſque de la bile pure. Il ſurvenoit quelquefois des hoquets durant l'intervalle des vomiſſemens, & la face étoit rouge & comme enflammée; les veines ſe gonfloient, mais le pouls étoit lent. A meſure

que la purgation avançoit, le viſage prenoit une belle couleur ; le pouls s'élevoit, le hoquet ceſſoit, & après quelques intervalles, on voyoit ordinairement le vomiſſement ſe renouveller. Si au milieu de l'action du remède le hoquet devenoit inquiétant & incommode, on donnoit du mélicrat, dans lequel on avoit fait cuire de la rhue, & on finiſſoit par donner de l'eau tiede. Les anciens, enfin, ne ſe diſſimuloient pas tous les ſymptômes qui pouvoient ſurvenir, ſuivant les diſpoſitions de l'individu, comme un reſſerrement ſpaſmodique du goſier, le hoquet immodéré, le delire, des défaillances, une évacuation immoderée, la chûte des forces, des ſueurs immodérées, & tous les ſignes manifeſtes d'épuiſement. Comme on ne pouvoit prévoir quel accident ſuivroit l'adminiſtration de l'ellébore, on s'attendoit à tous ceux qui viennent d'être décrits, & on ſe muniſſoit de tous les moyens propres à y remédier. C'eſt ainſi qu'on préparoit un lit elevé, un lit horizontal & un autre lit ſuſpendu & propre à être balancé. On avoit auſſi des éponges de *poſca*, de melicrat, préparées de différentes manières, ſoit avec l'hyſſope, l'origan, la rhue, le thym, &c. On avoit auſſi ſoin de ſe pourvoir de l'huile imprégnée de différens principes, comme de ce qu'on appelloit *huile de roſes*, *d'Iris*, *de Cypre*, &c. On avoit auſſi des emplâtres préparées, de l'ellébore délayé dans beaucoup d'eau, des ventouſes, des plumes pour irriter le goſier & exciter le vomiſſement, des eſpèces de gantelet (*digitalia*) deſtinés au même uſage. On ne négligeoit point enfin de ſe munir de tout ce qui étoit néceſſaire pour faire des clyſtères, des fomentations, des ſuppoſitoires, des ſubſtances ſternutatoires. Le vin d'abſynthe n'étoit pas négligé, non plus que certains alimens dont on prévoyoit avoir beſoin pour nourrir les malades.

On craignoit ſur-tout, dans le traitement par l'ellébore, que le vomiſſement ne fût trop prompt & que le médicament n'exerçât point une action aſſez durable. C'eſt dans cette vue qu'on faiſoit des frictions aux extrémités, qu'on faiſoit garder le ſilence & le repos & qu'on aſtreignoit le malade à reſter aſſis. Si ces moyens ne ſuffiſoient pas, on faiſoit appliquer des ventouſes ſur le dos ou même ſur la région de l'eſtomac ; on faiſoit prendre par intervalles un peu d'eau chaude & on y ajoutoit du ſuc d'abſynthe, ou bien ſa décoction. On arrêtoit par-là l'averſion de l'eſtomac pour le médicament & le penchant au vomiſſement. S'il arrivoit au contraire que par l'inertie de l'eſtomac ou ſon peu de ſenſibilité l'évacuation ne ſe déclarât point, on plaçoit le malade ſur un lit élevé qui fût un peu incliné, & on lui faiſoit introduire les doigts dans l'arrière-bouche pour irriter les amigdales & l'œſophage & pour provoquer le vomiſſement. On faiſoit auſſi étendre les jambes & les genoux, ainſi que l'épine, & on alloit même juſqu'à faire frapper le ventre à coups de poing. Si l'eſtomac ſe refuſoit encore à l'expulſion des matières, on mettoit le malade ſur un lit ſuſpendu (*lectum penſile*), on l'agitoit, on le balançoit & on l'invitoit à faire des efforts pour vomir. On lui frottoit auſſi les doigts avec de l'huile d'Iris ou de cyprès. J'en ai vu, dit Oribaſe, qui ſe frottoient les doigts avec la ſcammonée & qui provoquoient ainſi le vomiſſement. Si tous ces moyens étoient encore inſuffiſans, on prenoit de longues plumes d'oie, & après les avoir trempées dans l'huile de cyprès ou d'Iris, on les introduiſoit dans l'œſophage. On faiſoit auſſi des eſpèces de gantelets de cuir léger ou de peau, qui étoient très-longs & qu'on plongeoit auſſi dans le conduit de l'œſophage, après les avoir trempés dans l'huile d'Iris. Pour faire connoître combien étoient variées les pratiques qu'on obſervoit dans l'*ellébориſme*, je ferai remarquer que lorſqu'on vouloit prévenir un vomiſſement trop prompt, on mettoit le malade ſur un lit ſuſpendu & on dirigeoit les balancemens de la tête vers les pieds, au lieu que lorſqu'on vouloit au contraire faire ſortir l'eſtomac de ſon état d'inertie & le forcer au vomiſſement, on dirigeoit les balancemens vers les côtés, & dans ce dernier cas, on rendoit les mouvemens inégaux pour imiter ceux de la navigation.

Il ſurvenoit quelquefois au commencement de l'évacuation ou de l'action de l'ellébore, un reſſerrement ſpaſmodique de l'arrière-bouche, qui ſembloit menacer les malades d'une ſuffocation imminente ; ils rendoient alors peu de ſalive, la face étoit gonflée, les yeux ſaillans, les organes de la reſpiration participoient au reſſerrement ſpaſmodique de l'arrière-bouche ; quelques-uns ſortoient la langue ou éprouvoient des trémouſſemens ; leur eſprit étoit troublé & toutes les fonctions de l'économie animale dans un état de déſordre ; c'eſt dans ces circonſtances qu'on faiſoit prendre une boiſſon abondante de mélicrat, dans lequel on avoit fait cuire de la rhüe ; on faiſoit prendre cette boiſſon avec continuité ; & ſi ce moyen ne ſuffiſoit pas, on irritoit l'œſophage avec une plume pour rendre le vomiſſement plus prompt. Si on remarquoit beaucoup de trouble & d'agitation, on faiſoit boire trois ou quatre verres d'une décoction d'ellébore pour rendre plus énergique l'action de celui qu'on avoit déjà pris & pour produire l'expulſion, ſoit du médicament, ſoit des autres matières contenues dans l'eſtomac. Si on ne parvenoit point par-là à faire ceſſer le reſſerrement ſpaſmodique des organes de la déglutition, on avoit recours à des clyſtères très-âcres, ou bien on faiſoit prendre à l'intérieur des bols où entroit le galbanum.

Le hoquet ſuivoit ſi ordinairement l'adminiſtration de l'ellébore, qu'en général il n'étoit point

dangereux pour les malades, & que quand il étoit peu violent, on ne cherchoit point à l'arrêter; on le livroit au contraire aux ſoins de la nature & on le regardoit comme un moyen utile pour réveiller l'action de l'eſtomac & le porter à l'expulſion des matières qui y étoient contenues; mais s'il étoit intenſe & véhément, & qu'il fût accompagné comme de mouvemens convulſifs dans toute l'habitude du corps, on faiſoit prendre du mélicrat un peu chaud, après y avoir fait cuire de la thüe; ſi ce moyen étoit inſuffiſant, on provoquoit l'éternuement en faiſant flairer des ſubſtances âcres; ou enfin, ſi le mal étoit opiniâtre, on appliquoit des ventouſes ſur toute la longueur de l'épine, en obſervant des variétés dans cette application. On faiſoit auſſi des ligatures aux extrémités & on les échauffoit par diverſes fomentations. En même tems qu'on employoit tous ces moyens phyſiques, on étoit loin de négliger l'état moral; on tâchoit au contraire de ſuſpendre les déſordres du ſyſtême nerveux en communiquant à l'ame de vives émotions, en faiſant, à deſſein, des frayeurs aux malades, en les provoquant par des inſultes feintes, en excitant en eux des mouvemens d'indignation & de colère.

Les ſpaſmes, dans les membres, ſuivoient auſſi ordinairement l'adminiſtration de l'ellébore que le hoquet. C'étoit ſur-tout les muſcles des jambes, des cuiſſes, des pieds, des mains, & ceux qui ſervent à la maſtication qui en étoient attaqués. On employoit contre ces ſymptômes des onctions huileuſes, des compreſſions graduées, des fomentations; des attouchemens faits avec la main ſur les membres, paroiſſoient ſingulièrement utiles, ſoit en vertu de la compreſſion graduée qu'on produiſoit ainſi ſur le muſcle avec la main, ſoit par la communication d'un certain degré de chaleur animale. On faiſoit auſſi dans ce cas uſage des antiſpaſmodiques, & on appliquoit des topiques où entroit le *caſtoreum*, ou bien on faiſoit prendre cette ſubſtance à l'intérieur avec du mélicrat. On imagine bien que les bains tièdes n'étoient pas négligés, & c'étoit ſouvent le ſeul moyen qu'on employoit pour arrêter les contractions ſpaſmodiques des membres.

Quelquefois les malades, pendant l'action de l'ellébore, perdoient le ſentiment & la voix, & alors on preſcrivoit de faire ouvrir un peu la bouche en introduiſant de petits coins entre les dents pour faire pénétrer une plume dans l'œſophage, afin de provoquer le vomiſſement. Un autre moyen, non moins efficace, conſiſtoit à exciter de violens éternuemens en faiſant flairer de la poudre d'ellébore ou du ſuc d'euphorbe; on voyoit quelquefois les malades rejetter par des efforts répétés d'éternuement, un tourbillon de pituite qui ſortoit de l'eſtomac & dont l'amas & la préſence dans ce viſcère ſembloient produire la perte de la voix & du ſentiment. Si enfin ces ſymptômes réſiſtoient à tous ces divers expédiens, on avoit recours à un autre qui ne paroît pas moins ſingulier que directement approprié au but indiqué. On mettoit le malade ſur une couverture de lit, dont les extrémités étoient tenues par des hommes robuſtes, & on le faiſoit ſauter en l'air à différentes repriſes, ou bien on le faiſoit rouler ſur lui-même en abaiſſant quelqu'une des extrémités de la couverture. C'eſt ainſi que par des évolutions qui ſembloient un jeu, on produiſoit les effets les plus énergiques & on parvenoit à redonner le ſentiment & la voix au malade. On avoit une telle confiance dans les ſecouſſes qu'on excitoit de cette manière, qu'on regardoit comme incurable celui qui ne pouvoit ainſi reprendre l'uſage de ſes ſens.

Telle eſt en abrégé la doctrine de l'*elléboriſme* des anciens, qui montre en même tems combien l'ellebore étoit dangereux, puiſqu'il falloit employer tant de ſoins préliminaires pour en aſſurer le ſuccès, & qu'il ne falloit pas moins d'habileté pour remédier aux ſymptômes que ſon action ſur l'eſtomac pouvoit produire. Nous poſſédons ſans doute maintenant des évacuans plus ſûrs, & dont l'adminiſtration eſt bien moins compliquée que l'*elléboriſme* des anciens; mais on ne peut diſconvenir que ce dernier eſt un des points de la thérapeutique des anciens qui mérite le plus d'être connu par les lumières qu'il peut répandre ſur la pratique de la médecine. (PINEL.)

ELLER, (Jean-Théodore) conſeiller premier médecin du roi de Pruſſe, étoit membre de l'academie de Berlin. Il mourut dans cette ville le 14 ſeptembre 1760 âgé de 71 ans, & laiſſa un recueil d'obſervations chirurgicales publié en allemand à Berlin en 1730, *in*-8.

On a encore de lui:

Obſervationes de cognoſcendis & curandis morbis. Lipſiæ, 1762, *in*-8. En françois par *Le Roi*, Paris, 1774, *in*-12, avec des notes.

(*Extr. d'El.*) (GOULIN.)

ELLINGER, (André) médecin, poëte & philoſophe, naquit l'an 1526, en Thuringe au cercle de la Haute Saxe. Il reçut les honneurs du doctorat en médecine à Leipſic en 1557, & pratiqua enſuite ſon art avec tant de réputation, qu'il fut appellé à Iene en 1569, pour y remplir une des premières chaires de la faculté. Il mourut dans cette ville le 12 mars 1582, étant alors recteur de l'univerſité pour la troiſième fois, & âgé de 56 ans.

On a de lui des conſultations qui ſe trouvent parmi les *Conſilia medica* que *Wittich* a fait impri-

mer à Leipſic en 1604, *in*-4. *Ellinger* eſt auteur de quelques pièces plus conſidérables, qu'il a pris ſoin de publier lui-même; il a employé ſes talens poétiques à donner des paraphraſes ſur les aphoriſmes & les prognoſtics d'*Hippocrate*. Elles ſont intitulées :

Hippocratis aphoriſmorum, id eſt, ſelectarum maximèque rararum ſententiarum paraphraſis poëtica. Francofurti, 1579, *in*-8.

Hippocratis prognoſticorum paraphraſis poëtica, cum Cornelii Celſi aliquot Hippocratis prognoſticorum verſione latinâ. Ibidem, 1579, *in*-8.

Extrait d'El. (GOULIN)

ÉLODÈS, fièvre.

Cette fièvre eſt une eſpèce de continue putride, très-grave & plus ou moins aiguë qui, dès le commencement eſt accompagnée de ſueurs continuelles qui deſſèchent les malades & les conduiſent preſque toujours à la conſomption ou à une fièvre hectique & lente, quand elle dégénère en affection chronique. La ſueur n'eſt pas le ſeul ſymptôme que préſente cette fièvre, elle en réunit ordinairement pluſieurs qui ſont mortels. L'hiſtoire du ſeptième malade des épidémies d'Hippocrate nous offre une obſervation d'une *élodès* très-aiguë. liv. 1. ſect. 3.

Craſſinus qui demeuroit auprès du tottent de Brotas, fut attaqué après ſouper d'une fièvre violente, il paſſa la nuit dans le trouble & dans l'agitation. Le lendemain qui étoit encore le premier jour, il fut aſſez tranquille, mais la nuit fut très-laborieuſe. Le ſecond jour tous les ſymptômes redoublerent; il eut du délire pendant la nuit; le troiſième il fut bien tourmenté & délira beaucoup. Le quatrième fut des plus facheux, il ne dormit point pendant la nuit; il rêva & parla beaucoup, enſuite tout devenant pire il fut agité de craintes, d'idées effrayantes & funeſtes; il ſupporta ſon mal bien difficilement. Le cinquième jour il eut du calme dans la matinée, ſa connoiſſance étoit bonne, mais avant midi il entra dans un délire furieux & ne ſe poſſédoit plus; les extrémités devinrent froides & livides, les urines étoient crues, il mourut au coucher du ſoleil.

La ſueur qui s'étoit montrée dès le commencement de cette fièvre, perſiſta juſqu'à la fin. Les hypocondres étoient élevés, tendus & douloureux; il rendoit des urines noires avec des ſuſpenſions rondes qui nageoient ſans tomber au fond du vaſe; au ſurplus il alloit à la ſelle & rendoit des excrémens. La ſoif étoit continuelle ſans cependant être ardente : il mourut dans la ſueur & les convulſions.

On trouve dans Foreſti l'obſervation d'une *élodès* moins aiguë. Le malade âgé de quarante ans, ſua continuellement pendant deux mois que dura ſa fièvre; après quoi il tomba dans une fièvre hectique longue, il n'uſa d'aucuns remèdes que vers la fin. Les aphtes s'accrurent, l'état devint tout-à-fait déplorable, les remèdes ne produiſirent aucun effet, & le malade mourut. Pag. 79. obſerv. 42. (M. LAGUERENE.)

ÉLOIGNER, *removere*. (*Phyſiologie*.)

Eloigner ſe dit, ſoit d'une vue longue ou preſbite, pour laquelle on *éloigne* les objets environ à un pied & plus de diſtance de l'œil, ſoit d'une eſpèce de lunette appropriée aux vues courtes ou myopes, & qui a la faculté d'*éloigner* les objets. (*Voyez* VUE, LUNETTE, OPTIQUE.)

(CHAMSERU.)

ÉLONGATION. C'eſt l'allongement d'une partie, cauſé par le gonflement des cartilages qui enchâſſent les têtes & les cavités des os, ou par un amas d'humeurs dans la cavité articulaire qui enchâſſe la tête de l'os. L'*élongation* eſt une eſpèce de luxation imparfaite. Petit, le chirurgien, a parlé, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, d'une luxation qui ſe fait peu-à-peu, & long-tems après l'action de la cauſe externe. Cela arrive principalement, lorſqu'à l'occaſion d'un coup ou d'une chûte, il y a eu une percuſſion dans la cavité par la tête de l'os même. L'engorgement des cartilages eſt un effet ordinaire de la contuſion qu'ils ont ſouffette. Il y a auſſi des cauſes internes du déplacement de l'os. Hippocrate dit qu'il arrive par le relâchement des ligamens, à la ſuite des douleurs ſciatiques : & il recommande l'application du cautère actuel pour conſumer l'humidité ſuperflue qui abreuve les ligamens, afin de les rétablir dans leur reſſort naturel. (*Quibus diuturno dolore iſchiadico vexatis femur excidit, iis crus contabeſcit, & claudicant, niſi urantur.* Aph. 60. S. VI.) Le feu eſt, en effet, un des meilleurs moyens que l'art puiſſe employer pour fortifier les parties : mais c'eſt un remède extrême, auquel on ne doit avoir recours, dans les cas d'*élongation*, qu'après avoir reconnu l'inutilité des douches, des fomentations, & de l'application de tout autre médicament propre à remettre les parties dans leur état naturel.

(*Extr. de l'Anc. Encycl.*) (MAHON.)

ELSHOLZ (Jean-Sigiſmond) étoit de Francfort ſur l'Oder, où il naquit en 1623. Après de bonnes études, qu'il commença dans l'univerſité de cette ville & qu'il acheva, partie à Wittemberg & partie à Konigsberg, il parcourut la Hollande, la France & l'Italie. Les profeſſeurs de l'univerſité de Padoue furent ceux qu'il ſuivit avec plus

plus d'aſſiduité ; ce fut auſſi de leurs mains qu'il reçut le bonnet de docteur en médecine l'an 1653. A ſon retour dans ſa patrie, il y exerça ſa profeſſion avec célébrité. Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, le nomma botaniſte & médecin de ſa cour en 1656. Cet emploi l'obligea d'aller ſe fixer à Berlin, où il vécut juſqu'au 28 février 1688, qui eſt l'époque de ſa mort.

Parmi les ouvrages d'*Elsholz*, on remarque un traité des plantes en allemand, qui fut imprimé à Berlin en 1666, 1672 & en 1684, *in*-4 ; à Leipſick, en 1715, *in-folio* ; un autre dans la même langue, qui parut à Berlin en 1682, *in*-4, dans lequel l'auteur traite des alimens, ſous le rapport qu'ils ont à la médecine & à l'économie, mais en s'attachant par préférence à ceux que fournit le règne végétal.

On remarque encore parmi les ouvrages de ce médecin :

Anthropometria, ſive, de mutuâ membrorum corporis humani proportione & navorum harmoniâ, libellus. Acceſſit doctrina nervorum. Patavii, 1654, *in*-4. *Francofurti ad Oderam*, 1663, *in*-8. *Stadæ*, 1672, *in*-8.

Clyſmatica nova, ſive, ratio, quâ in venam ſectam medicamenta immitti poſſunt : additâ etiam omnibus ſæculis inauditâ ſanguinis transfuſione. Colonia Brandenburgica, 1661, 1667, *in*-8. *Francofurti*, 1668, *in*-4, ſous le titre de *Clyſmatica nova, ſeu, Chirurgia infuſoria hominibus addita*, avec quelques opuſcules d'anatomie. En allemand, Berlin, 1665, *in*-8. C'eſt à *Libavius* qu'on doit l'idée ſingulière de la transfuſion du ſang.

Flora Marchica, ſive, Catalogus plantarum quæ partim in hortis electoralibus Marchiæ Brandenburgicæ primariis excoluntur, partim ſuâ ſponte paſſim proveniunt. Berolini, 1663, *in*-8.

Deſtillatoria curioſa, ſive, ratio ducendi liquores coloratos per alembicum. Ibidem, 1674, *in* 8.

De phoſphoris obſervationes. Ibidem, 1676, 1681, *in*-4.

Ce médecin eſt encore auteur de pluſieurs lettres & obſervations intéreſſantes, dont il a enrichi les éphémérides de l'académie impériale des curieux de la nature.

(*Extrait d'El.*) (GOULIN.)

ÉLUTRIATION. C'eſt l'action de tranſvaſer une liqueur pour ſéparer la partie claire & fluide de ſon ſédiment. C'eſt la même choſe que décantation. (*Voyez* ce mot.) (MAHON.)

ÉMANATIONS. (*Hygiène.*)

Partie II. Des choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Circumfuſa.*

Ordre I. Atmoſphère.

Les *émanations* ſont des particules aériformes, ou plutôt des gaz qui ſe trouvent répandus dans l'atmoſphère, & qui, ſuivant leurs qualités, bien ou mal-faiſantes, produiſent ſur les animaux qui y ſont plongés, des effets plus ou moins avantageux.

En général, les *émanations* ſont plus dangereuſes qu'utiles, parce que, de tous les gaz que nous connoiſſons, il n'y a que l'air vital qui, mêlé à quelques autres, ſoit reſpirable. On ſait que les *émanations* des fleurs ſont très-dangereuſes ; & ſi elles ne ſont pas plus ſouvent nuiſibles, c'eſt que leurs odeurs ſont noyées dans un grand volume d'air atmoſphérique ; alors elles ſont agréables, & peut-être même, à petite doſe, peuvent-elles devenir ſalutaires. (*Voy.* FLEURS.)

A l'égard des *émanations* qui peuvent être nuiſibles à l'économie animale, *voyez* les mots MEPHITISME & AIR. (MACQUART.)

EMBROCATION. (*Mat. méd.*) *Embrocatio, embroche, embregma, impluvium*, du verbe ἐμβρέχω, j'arroſe, j'humecte ; eſpèce d'arroſement ou de fomentation qu'on fait en preſſant entre les mains ſur quelque partie malade, une éponge, de la laine, des étoupes, ou du linge trempé dans des huiles ſimples ou compoſées, des décoctions, du lait, de l'oxycrat, de l'oxyrrhodin, ou autre liqueur, en appliquant enſuite les remèdes avec de la laine ou des compreſſes qui en ſont imbues.

On fait des *embrocations* pour prévenir ou détourner une fluxion ; pour ramollir, réſoudre, calmer, rafraîchir, fortifier, reſſerrer, &c. *Embrocation* ſe prend auſſi pour le remède deſtiné à être appliqué de la manière dont nous venons de parler. (*Voy.* FOMENTATION & ÉPITHÈMES.)

(*Extr. du Dict. de Lav.*) (MAHON.)

EMBROCATION. (*Mat. méd.*)

Les *embrocations* ſe font, en arroſant certaines parties malades avec des eaux ſimples ou compoſées, avec des huiles, des baumes, des onguens. On les emploie ſur-tout, lorſqu'on veut diminuer la trop grande tenſion des organes ; c'eſt ainſi qu'après l'opération du bubonocèle, ou de la taille, ou dans les inflammations du bas-ventre, on fait des *embrocations* avec l'huile roſat & des décoc-

tions de plantes émollientes & rafraîchiſſantes. On les emploie ſouvent dans les mêmes circonſtances que les fomentations, qui ont ſur elles l'avantage de laiſſer les parties plus aiſément & plus long-tems imprégnées des ſubſtances qu'on croit appropriées, & de les tenir moins de tems expoſées à l'air extérieur. (MACQUART.)

EMBRYOCTONIE & EMBRYON. (*Art. de Médecine légale.*) (*Voyez* AVORTEMENT & AVORTON, *Médecine légale.*) (MAHON.)

EMBRYOLOGIE. (*Médecine pratique.*)

Je ne conſidérerai l'*embryologie* que ſous le rapport de la vitalité du fœtus & les ſoins qui ſont néceſſaires à leur conſervation. Il eſt sûr que des cauſes inhérentes à la groſſeſſe peuvent accélérer la naiſſance du fœtus, & que des accidens particuliers hâtent auſſi le moment de cette opération. Parmi les premières on diſtingue l'accroiſſement rapide des enfans iſſus de pères d'une grande ſtature; & cet effet eſt plus remarquable chez les petites femmes unies aux hommes de cette taille; car, s'il eſt prouvé que les fœtus des autres animaux, comme les hommes, apportent en naiſſant les proportions qui dénotent qu'ils tiennent plus des mâles que des mères, on juge que dans l'hyporhèſe donnée, les enfans d'un homme de grande taille, nourris dans le ſein d'une petite femme, ne reſteront pas dans la matrice juſqu'au terme parfait de la geſtation, ou naîtront le plus ordinairement avant cette époque. Ce ne ſera cependant pas une raiſon de rendre la conſervation de ces enfans plus difficile; car la promptitude de l'accroiſſement ne les fera pas naître dans un tems ſi éloigné du terme de la groſſeſſe que leur organiſation ſoit trop foible pour ſupporter le changement rapide qu'ils éprouveront à leur naiſſance. Mais en réuniſſant à cette cauſe un accident capable d'irriter la matrice, de déterminer à la matrice une irritation modérée, qui dans d'autres circonſtances n'exciteroit pas les contractions de ce viſcère, on aura la raiſon pour laquelle les enfans, dans le cas indiqué ci-deſſus, devancent en naiſſant le terme ordinaire de la geſtation.

Quoi qu'il en ſoit au reſte des autres agens qui peuvent accélérer l'accouchement, ſoit qu'ils viennent de l'état de la mère ou du fœtus, notre objet eſt d'examiner à quelle époque de la conception un enfant qui naît peut être conſervé.

On ſait généralement que la plupart de ceux qui naiſſent dans le huitième mois ſont viables. Le ſentiment des anciens, quoique contraire à ce principe, ne peut pas être oppoſé à une expérience conſtante, par laquelle il eſt conſtaté que la plupart des *octimeſtres* ſont preſque tous conſervés. D'ailleurs, on ne doit pas non plus ſe diſſimuler que les accouchemens *avant terme* étant pour la plus grande partie occaſionnés par des accidens qui portent leur impreſſion ſur le fœtus comme ſur la mère, il n'eſt pas étonnant que quelques enfans périſſent victimes de la cauſe qui a pu précipiter l'accouchement; mais ſi l'accouchement eſt facile & heureux, les enfans ſont viables. Ce témoignage de la Motte & celui d'une multitude d'obſervateurs, mettent cette vérité hors de doute.

J'ai parlé des enfans de ſept mois dans un article qui avoit pour objet l'examen du livre d'Hippocrate ſur ce ſujet. (*Voyez* ENFANS DE SEPT MOIS.) J'ai dit dans cet article quelles étoient les difficultés qui s'oppoſoient à leur conſervation, & les précautions qu'on devoit prendre pour parvenir à cette fin.

Peut-on faire l'application des mêmes préceptes aux enfans qui naiſſent dans le ſixième mois, & ceux-ci ſont-ils viables? Si nous ajoutons foi au ſentiment des anciens, nous déciderons avec eux que ces fœtus ne ſont jamais conſervés. Nous ne devons pas compter pour peu de choſe l'exactitude de leur obſervation dans l'hiſtoire naturelle: la ſagacité avec laquelle ils ſuivoient le cours des phénomènes qui s'offroient à leur examen, nous détermine en faveur de leur ſentiment. En effet, perſonne ne conteſte qu'à proportion qu'un fœtus naiſſant eſt éloigné du terme complet de la geſtation, ſa conſervation devient plus difficile dans le même rapport de cet éloignement. Or, en conſidérant la diſtance immenſe qui exiſte entre le cours du ſixième mois & les neuf mois accomplis, on trouve au moins ſoixante jours de différence, pendant leſquels l'organiſation acquiert ſa perfection. Les enfans qui naiſſent dans le ſixième mois ont à peine les poumons formés; ils ſont ſi petits, qu'il eſt bien difficile de croire qu'ils ſoient propres à la reſpiration. Enfin, les défenſeurs de ce ſyſtême citent l'exiſtence de quelques fœtus, dont la vie a été continuée pendant quelques heures ou quelques jours; ce qui n'établit point la ſolidité de leur opinion.

Je n'ignore pas que Cardan & quelques autres auteurs, auſſi peu croyables que lui, aſſurent avoir vu des perſonnes de douze ans, & d'autres plus âgées, nées dans le ſixième, & quelques-unes dans le cinquième mois; mais ces aſſertions ne méritent aucune confiance, d'autant qu'ils ne parlent que ſur le récit qu'on leur a fait de ces évènemens, & qu'ils n'ont point vu les fœtus à leur naiſſance. Je crois donc, avec les hommes véritablement inſtruits, que la viabilité des fœtus n'a lieu que pour ceux qui naiſſent dans le ſeptième mois, & qu'on doit ranger dans la claſſe

Digitized by Google

des avortemens toutes les naiſſances antérieures à ce terme. (CHAMBON.)

EMBRYTOMIE. (*Médecine chirurgicale.*)

Quand on a réuni toutes les preuves qui concourent à prouver qu'un fœtus eſt mort avant la naiſſance & qu'il y a des difficultés qui s'oppoſent à ce qu'on délivre la mère par la méthode d'un ſimple accouchement, on propoſe de diviſer le fœtus par les moyens dont nous parlerons ci-après. Il n'eſt pas douteux qu'on ne doive autant qu'il eſt poſſible rendre ſa ſortie auſſi prompte qu'il eſt facile, & faire enſorte qu'elle ſe rapproche le plus qu'on pourra d'un accouchement ordinaire; parce que la mère eſt plutôt débarraſſée & qu'elle n'eſt point tourmentée par la penſée d'une opération qui l'effraie, circonſtance qui doit être priſe dans la plus grande conſidération, puiſque, comme nous l'avons obſervé ailleurs, toute eſpèce d'inquiétude, quelque légère qu'elle ſoit, peut lui devenir funeſte. Mais quand tout s'oppoſe à l'accompliſſement de ce deſir, quand les manœuvres néceſſaires deviendroient fatigantes ou dangereuſes, il ne reſte d'autre parti à prendre que de tirer le fœtus par morceaux.

On ſuppoſe ici qu'on s'eſt aſſuré parfaitement de la mort de l'enfant & qu'il ne ſera pas ſacrifié à des conjectures ou à des probabilités. Nous donnerons article MORT-NÉ les marques auxquelles on reconnoîtra qu'il a perdu la vie.

On attribue à Hippocrate un livre ſur cette opération & la manière de la pratiquer. Ceux qui connoiſſent la ſageſſe des préceptes de ce grand homme reconnoîtront à quelques traits que c'eſt fauſſement qu'on l'en dit l'auteur. Au reſte voici les maximes qu'on y trouve.

On étendra ſur la femme en travail un linge dont on couvrira les mamelles & ſa tête pour lui dérober la vue d'une opération qui lui inſpireroit de la crainte. Si le fœtus eſt placé en travers & qu'il préſente la main hors de la matrice, on tirera cette main en dehors autant qu'il ſera poſſible. On dépouillera le bras de ſes chairs; on aura à deux doigts de la main une peau de ſqatine (*eſpèce de chien de mer*) afin que l'os dénudé ne gliſſe pas dans la main, on coupera la chair autour de l'humérus qu'on détachera de ſon articulation. On fera enſuite ſortir la tête du fœtus pour la détacher & l'extraire; le fœtus repouſſé dans la matrice, on enfoncera un ſcalpel à travers les côtes ou dans le col, afin de donner iſſue à l'air qui y ſeroit renfermé, diminuer le volume du corps de l'enfant qui s'échappera plus aiſément à travers les parties de la génération. On aura ſoin de tirer la tête à la manière d'un accouchement ordinaire; ſi cela n'eſt pas poſſible on la diviſera par morceaux. On obſervera les mêmes précautions pour le fœtus entier. On lavera l'accouchée avec ſuffiſante quantité d'eau chaude, & on fera des embrocations avec de l'huile ſur les parties naturelles. On la fera coucher ayant ſoin de faire changer alternativement la poſition des pieds. Elle boira du vin blanc, doux & légèrement chauffé & preſque pur; on lui donnera auſſi à boire dans du vin de la réſine mêlée à du miel; du reſte on ſuivra la curation d'après les conſeils que j'ai donnés. Quand le fœtus au moment de l'accouchement, ſe préſente en travers, (ce qui arrive quand il ſe retourne lui-même dans la matrice,) le cordon ombilical fait des circonvolutions autour de ſon col, il en réſulte un obſtacle pour l'accouchement, la tête s'appuie ſur le coxis, & la main ſe préſente au-dehors, ce qui eſt le ſigne de la mort de l'enfant; ceux dont la main ne paroît point à l'extérieur ſont vivans pour la plupart. Cependant l'accouchement n'en offre pas moins de dangers dans cette dernière ſituation; car quelques femmes perdent les eaux long tems avant l'accouchement; ce qui doit faire concevoir que l'enfantement ſera douloureux & difficile par la ſéchereſſe des parties de la génération. Celles au contraire dont les eaux ne ſe ſont pas ainſi évacuées, accouchent beaucoup plus facilement. Au reſte, il faut faire éprouver aux femmes en couches des ſecouſſes; ſuivant cette méthode on placera la femme ſur un drap, on en jettera un autre ſur elle pour la couvrir, on entortillera chaque main du coin du drap. Des aides prendront chacun une main & d'autres chacun un pied, ils tiendront fermement ces extrémités & ſecoueront la malade avec force au moins dix fois. On la placera enſuite dans un lit la tête baſſe & les pieds élevés; on abandonnera ſes mains, mais on tiendra les pieds au moyen deſquels on lui fera éprouver de nouvelles ſecouſſes très réitérées, afin de repouſſer par cette manœuvre le fœtus vers les parties ſupérieures dans un eſpace plus étendu, lui donner la facilité de ſe retourner & ſe préſenter enſuite dans une poſition plus naturelle. Si on a du dictame de Crete, on lui en fera prendre; autrement on lui donnera du caſtoreum infuſé dans du vin de Chio. Si l'utérus fait hernie au dehors, ſoit par la violence des douleurs, ſoit par ſuite de l'accouchement, on l'attaquera de la manière ſuivante: inciſez la pellicule qui recouvre ce viſcère, d'une manière oblique; frottez-la avec un linge juſqu'à ce qu'elle s'enflamme; enſuite oignez-la d'huile de phocas, ou de graiſſe ou de poix, ou bien couvrez-la d'un cataplaſme de fleur de grenade en appliquant par deſſus des éponges douces imbibées de vin. La malade ſe tiendra couchée les jambes très-rapprochées du ventre & élevées, & on lui donnera peu d'alimens.

Tels ſont les préceptes contenus dans le livre

attribué à Hippocrate, intitulé *de exectione fœtûs in utero mortui :* préceptes dont assurément personne ne s'aviseroit aujoutd'hui de suivte la pratique rigouteusement.

Paul d'Ægine après avoir donné l'énumération des signes généraux par lesquels on peut reconnoître la mort du fœtus, s'exprime à peu près en ces termes : on aura placé la femme en travail sur un lit, de manière que le tronc soit incliné en bas, des aides tiendront les jambes élevées ; si l'on n'a point d'aides on fixera le thorax par des ligatures attachées au lit, de manière que dans les efforts que l'on sera obligé de faire le corps ne suive pas l'impulsion, & que ce dérangement ne fasse pas perdre la force qu'on emploira dans l'accouchement. Un aide écarrera les levres de la vulve, l'accoucheur portera dans la matrice la main gauche resserrée en manière de coin & convenablement graissée : il ouvrira l'orifice de l'utérus ; on y versera une huile douce afin de ramollir ce viscère & faciliter les manœuvres qu'on sera pour fixer le crochet sur l'embrion. Les parties les plus commodes pour fixer le crochet, sont à la tête, les yeux, l'occiput, le voisinage des os maxillaires supérieurs, le menton & les clavicules : ensuite les intervalles des côtes & les régions précordiales. Quant aux enfans qui se sont présentés par les pieds, on attache plus aisément les crochets sur le pubis, dans l'intervalle des côtes & sur les clavicules. On prendra le crochet de la main droite en couvrant sa courbure des doigts, on l'enfoncera doucement par la pression de la main gauche aussi profondément qu'il sera possible afin de rendre l'effort égal sur tout le corps du fœtus, sans le faire décliner d'un côté ou de l'autre. On tirera ensuite directement & quelquefois latéralement de droite & de gauche sans cependant interrompre aucunement l'attraction. Après cette opération, on portera l'index bien oint entre le corps du fœtus & l'orifice de l'utérus ; on cernera ainsi le corps en faisant faire le tour au doigt index ; on replacera le crochet dans des parties du fœtus plus éloignées ; manœuvre qu'on réitérera julqu'à ce qu'il soit entièrement sorti.

Si la main se présente au-dehors, & qu'on ne puisse la faire rentrer, il faut la tirer un peu (*aliquantulum*) & amputer le bras à l'articulation de l'humérus ; on fera la même opération sur les deux bras dans le cas où ils se présenteroient ensemble au-dehors ; sur les deux jambes qu'on ampureroit à l'articulation de la cuisse ; ensuite on fera prendre au tronc une direction naturelle. Si, le corps étant sorti, la tête restoit enclavée, soit parce que son volume seroit augmenté par un hydrocéphale ou par une autre cause, on portera un instrument tranchant caché entre deux doigts avec lequel on ouvrira la tête pour la vuider & diminuer son volume.... On peut aussi rompre les os avec une sorte de tenaille ; on tirera les parties osseuses rompues. Si la tête étant passée, la poitrine reste enclavée, on fera des ouvertures dans les environs des clavicules pour faciliter l'évacuation des fluides contenus dans le thorax & procurer l'affaissement de cette cavité, autrement il faudra enlever les clavicules & la poitrine ne restera plus immobile au passage ; si le bas-ventre est tendu soit qu'il y ait ou non hydropisie, on l'ouvrira pour en tirer l'eau & les intestins..... Si la tête etoit restée seule dans l'utérus, on y potteroit la main gauche pour ramener la téte vers l'orifice. Alors on fixeroit deux crochets dans la tête pour la tirer au-dehors. Si la matrice est fermée par une disposition inflammatoire, il faut bien se garder de lui faire éprouver quelque violence, *nulla vis inferatur*, mais mettre en usage les émolliens, les relâchans, les huileux, les irrigations, les cataplasmes, les fomentations afin de faciliter le relâchement du col de l'utérus & l'extraction de la tère du fœtus. Au reste si le fœtus est placé en travers, on doit le ramener à une position plus naturelle ou le diviser par parties, si on ne peut parvenir à le déplacer. On observera qu'il ne reste aucune portion du fœtus dans la matrice. On fera ensuite le ttaitement de l'inflammation de l'utérus...

Si on compare la doctrine énoncée dans le prétendu livre d'Hippocrate avec celle qui est proposée par Paul d'Ægine, on observera une différence essentielle dans la violence des manœuvres de l'un, comparée avec la prudence des opérations indiquées par le second. Ces concussions violentes prescrites par Hippocrate, sont absolument bannies par Paul d'Ægine, qui recommande au contraire une modération continuelle dans toutes les opérations & les plus grands ménagemens pour l'utérus.

Valleriola assure que les chirurgiens d'Arles en Provence, ont une grande habitude de cette opération, & qu'ils parviennent avec la plus grande facilité à donner aux enfans une position convenable & qu'enfin ils les retournent très-promptement dans la matrice & sans être arrêtés par aucune difficulté. Cette assertion est trop contraire aux faits pour mériter la moindre croyance. Valleriola n'a pas pensé que la matrice étoit quelquefois si contractée qu'aucune force ne parvenoit à dilater son orifice, & que par conséquent il étoit impossible de mouvoir à son gré un fœtus dans sa cavité, puisqu'on ne pouvoit pas même y introduire la main.

Ambroise Paré recommande de couper les os avec une tenaille tranchante, afin d'éviter sans doute les tiraillemens exercés sur la matrice, toutes les fois qu'on veut faire sortir un bras

Digitized by Google

jusqu'à l'articulation de l'épaule ou la cuisse jusqu'à l'os innominé. Cette précaution est sage en ajoutant sur-tout qu'une partie des chairs doit être repoussée en haut; par ce moyen on recouvre le bout d'os attaché à l'articulation & la matrice n'en est plus blessée au passage du fœtus.

(CHAMBON.)

ÉMÉRAUDE. (*Mat. méd.*)

L'*émeraude* est une pierre précieuse, ou une pierre gemme, d'un vert plus ou moins brillant, d'une grande dureté, qui cristallise en prismes à 6 pans réguliers; elle faisoit autrefois un des cinq fragmens précieux auxquels on attribuoit faussement de grandes vertus médicinales. Cette pierre est absolument dénuée de toutes propriétés, de toute action sur l'économie animale; on ne doit pas se permettre de l'employer intérieurement à cause de son excessive dureté & du tranchant des angles de ses fragmens les plus petits. C'est à tort que quelques auteurs de matière médicale ont attribué au fer qu'elle contient & qui la colore des propriétés toniques & roborantes, parce que ce métal y est combiné intimement avec la silice & l'alumine. Il y a heureusement long-tems qu'on n'emploie plus l'*émeraude* en médecine. (FOURCROY.)

ÉMÉRIL. (*Mat. méd.*)

L'*émeril* est une mine de fer pauvre, très-réfractaire, d'une excessive dureté & dont on ne se sert que pour user les verres, après l'avoir réduit en poudre dans des moulins destinés à cet usage. Il n'a aucun usage en medecine; on ne s'en occupe qu'en mineralogie & relativement aux arts. (*Voyez* LES DICTIONNAIRES DE MINERALOGIE, DE CHIMIE ET DES ARTS.

(FOURCROY.)

ÉMÉTICITÉ. (*Mat. méd.*)

L'*émeticité* ou la propriété de faire naître le vomissement, considérée dans les substances qui en jouissent, a paru tellement inhérente à leur nature particulière, qu'on n'a pas pu déterminer encore, ou à quel principe, ou à quel ordre particulier de combinaison entre les principes elle étoit due. On sait que parmi les composés minéraux, les metaux vénéneux excitent plus ou moins fortement le vomissement; tels sont les sels arsénicaux & les oxides antimoniaux, mercuriels, cuivreux; mais ces métaux ne prennent leur propriété émétique qu'à mesure qu'ils absorbent de l'oxigène, comme cela est sur-tout sensible pour l'antimoine; de sorte qu'on pourroit penser que la propriété de faire vomir tient à la présence de l'oxigène dans ces matières; l'activité médicamenteuse, en général, paroît souvent dépendre de ce principe dans les composés dus à l'art; le soufre insipide & peu actif par lui-même, devient extrêmement sapide & énergique par son union à l'oxigène ou par la combustion; il en est de même du phosphore, de l'azote, &c. Sans doute les composés plus compliqués, dus aux phénomènes de la nature, présenteront le même résultat aux observateurs, lorsqu'on aura une connoissance plus intime de leur véritable composition; sans doute on reconnoîtra que la dose d'oxigène, fixé dans les composés végétaux & animaux, détermine leur vertu médicamenteuse; quelques faits recueillis sur cette vue, autorisent déjà au moins la conception de cette idée. Les écorces, les bois, les fruits, les racines, n'acquièrent en général de saveur amère, âcre & de propriété purgative, irritante, &c. que lorsque la végétation forte & durant depuis un tems plus ou moins long, a permis une fixation plus abondante du principe sorbile ou fixable de l'air vital. L'excès de cette combinaison, ou l'extrême de la fixation de l'oxigène, amène à la vérité l'inertie complette des matières végétales, la formation de la matière ligneuse, très-abondante; & de même dans les combinaisons chimiques minérales, une grande quantité d'oxigène fixé dans les métaux, diminue tellement, au moins pour quelques-uns, l'énergie de leurs propriétés, qu'ils deviennent presqu'inertes, comme on l'observe pour les oxides d'antimoine. Telles sont les vues que les nouvelles découvertes de physique présentent aujourd'hui pour connoître la cause de l'*émeticité*; si ces vues ne peuvent point encore être appliquées à tous les émétiques connus, au moins ont-elles l'avantage d'étendre nos idées sur la nature de quelques-uns de ces remèdes, & d'ajouter une connoissance exacte au peu de notions que nous avons eues jusqu'ici sur les vomitifs. On n'a considéré jusqu'à présent, dans les émétiques, que les substances irritantes, propres à exciter une convulsion ou un mouvement antipéristaltique dans les fibres musculaires de l'estomac; cette théorie ressemble parfaitement à celle du médecin de Molière sur l'opium; car elle se réduit à dire qu'un émétique fait vomir, parce qu'il a la vertu vomitive. Avancer qu'on conçoit mieux la propriété émétique par l'idée d'un irritant qu'on donne du vomitif, ce n'est pas éclairer beaucoup cette théorie, puisqu'il reste encore à savoir, 1°. pourquoi tous les irritans âcres, chauds, aromatiques, amers, salés, ne sont point émétiques? 2°. Pourquoi, au contraire, le plus grand nombre des irritans s'opposent au vomissement? 3°. Comment un irritant peut produire une convulsion inverse au mouvement ordinaire? 4°. Enfin, comment des substances douces & fades excitent si facilement le vomissement, même à la seule vue? Sans doute, ce qui a été exposé ici de la combinaison de l'oxigène ne répond pas à toutes ces questions, ne

téſout point toutes ces difficultés ; auſſi ne doit-on tegardet cette nouvelle propoſition que comme un apperçu peut-être utile, que comme un pas de plus fait dans l'hiſtoire de l'*éméticité*. Il ne faut pas non plus négliger dans cette hiſtoire l'influence de l'air ſur l'eſtomac ; on ſait que l'air avalé & renfermé quelque tems dans ce viſcète, devient émétique, & que quelques petſonnes qui ont la ptopriété d'avaler de l'air, ſe font vomir par un procédé qui reſſemble beaucoup à la rumination. Il paroit que dans ce cas l'effet émétique dépend de la réplétion & de la diſtenſion de l'eſtomac, & qu'il atrive quelque choſe de ſemblable dans les indigeſtions, accompagnées de vomiſſement. Il eſt bon auſſi de réunir à l'examen des phénomènes & des cauſes de l'*éméticité* ceux de la propriété anti-émétique dont jouiſſent pluſieurs ſubſtances, & en particulier, l'eau très-fraîche, le bouillon gtas & un peu chaud, les acides végétaux, les narcotiques. On n'a conſideré l'action anti-émétique que comme le ptoduit d'un effet antiſpaſmodique ou calmant ; & tout potte à penſet que telle eſt en effet la cauſe génétale de l'*anéméticité* ; mais n'y a-t-il pas des modifications dans cette action ? D'autres cauſes ne ſe joignent-elles pas à la première ? Eſt-il permis d'oublier dans ces cauſes accidentelles ou non-dépendantes de l'effet calmant, la décompoſition des émétiques métalliques & l'abſorption de l'oxigène qui paroit y porter la propriété vomitive, par les décoctions végétales, & ſur-tout pat celle de quinquina, ſur laquelle Berthollet a fait d'utiles expériences ? Sans doute, on ne doit point paſſet ſous ſilence ici l'effet heureux de la décoction de quinquina, adminiſtrée dans l'empoiſonnement, produit pat une doſe trop forte de tartre ſtibié. L'*éméticité* de ce ſel triple métallique ou de ce tartrite d'antimoine & de potaſſe, dépendant de l'état d'oxidation de l'antimoine, l'extrait de quinquina décompoſe cet oxide, lui enlève une pottion de ſon oxigène, l'arrache à l'acide tartareux & ſe précipite avec lui dans l'état d'une combinaiſon peu active. (FOURCROY.)

ÉMÉTICO-CATHARTIQUES. (*Mat. méd.*)

Les *émético-cathartiques* ſont, comme leur nom l'exprime, des remèdes évacuans, capables de faire vomir & de purger. Ce ſont ordinaitement des formules compoſees de tartrite d'antimoine & de potaſſe, ou de tartte ſtibié & de purgatifs, proprement dits, ou bien d'ipécacuanha mêlé aux ſels neutres amers, que l'on adminiſtre pour produite les deux évacuations. De pareilles formules ſont pteſcrites, lorſque l'eſtomac & les inteſtins ſont en même tems chargés de ſaburre ou de bile, ou dans les cas où il faut produire une gtande ſecouſſe. Souvent les purgatifs ſeuls produiſent l'effet *émético-cathartique*, lorſque l'eſtomac eſt rempli d'humeur & ne permet point à ces remèdes de parvenir juſqu'aux inteſtins ; les émétiques ont ordinairement l'action purgative, pour peu que les remèdes de cette claſſe paſſent dans les inteſtins ; c'eſt ce qu'on voit arriver chez pteſque toutes les petſonnes auxquelles on a adminiſtté, ou du tartre ſtibié, ou de l'ipécacuanha. (*Voyez* les mots ÉMETIQUES & PURGATIFS.)

(FOURCROY.)

ÉMÉTIQUES. (*Mat. méd.*)

On donne le nom d'*émétiques* ou de vomitifs à des médicamens qui ont la ptopriété d'exciter une convulſion de l'eſtomac, de manière que ce viſcère ſe contractant de bas en haut, pouſſe par le cardia & l'œſophage les matières qu'il contient dans ſa cavité. Pour bien connoître la nature de ce mouvement anti-périſtaltique de l'eſtomac, & l'action des remèdes qui l'occaſionnent, il faut diſtinguer deux ſortes de vomiſſemens, les naturels & les artificiels. Les ptemiets excités par la nature ſe diviſent en idiopathiques & ſymptomatiques. Les idiopathiques reconnoiſſent pour cauſe un corps étranget contenu dans l'eſtomac ; tels que de la bile, des ſabures acides ou putrides, des glaires, des vers, des alimens en trop grande quantité, des poiſons, ou enfin d'aptès la remarque de Macquer, de l'air fixe ou acide catbonique dégagé pendant la fetmentation des alimens. Les vomiſſemens naturels, ſymptomatiques, ſont produits par une cauſe étrangère & éloignée de l'eſtomac, qui agit ſur ce viſcère par la communication ſympathique des nerfs. C'eſt ainſi que les coups à la tête, les épanchemens dans le cerveau, les corps étrangers dans l'œſophage & dans l'arrière-bouche, les bleſſures de la poitrine, du diaphragme, l'inflammation du foie & de la rate, le roulis d'un vaiſſeau & le cahos d'une voiture occaſionnent le vomiſſement.

En appliquant ces connoiſſances aux vomiſſemens produits par l'art, on conçoit qu'ils peuvent être occaſionnés ou par une cauſe qui agit loin de de l'eſtomac, ou pat des ſubſtances introduites dans ce viſcère. Le chatouillement opéré dans la gorge à l'aide d'une plume, du doigt ou d'un autre corps étranger, ou quelques ſubſtances âcres appliquées ſur la peau ptivée d'épiderme, donnent naiſſance au vomiſſement.

Quant aux matières que l'on introduit dans l'eſtomac, elles conſtituent les remèdes *émétiques* ptoprement dits. On reconnoit des *émétiques* doux, des moyens & des vomitifs très-forts ; les premiers ſont : l'eau tiède ; les huiles graſſes, le beurre, les graiſſes, &c. Il n'agiſſent que par leur volume & leur ſaveur fade ; cette dernière a une telle énetgie ſur l'eſtomac, que ſouvent la vue ſeule des alimens gtas, & quelque fois même les idées & le ſouvenir de ces matietes, ſuffit pour excitet le vomiſſement. Les

émétiques proprement dits, ſont moyens ou forts, ſuivant leur doſe & la manière dont on les adminiſtre. Le règne minéral fournit les préparations antimoniales, telles que le verre & le foie d'antimoine, la chaux griſe, les ſoufres dorés antimoniaux, le firop de Glauber, le kermès minéral, la poudre d'algaroth, le tartre ſtibié, les remèdes mercuriaux, tels que le vitriol de mercure, le turbith minéral, le précipité *per ſe*, le vitriol de zinc ou *gilla vitrioli*. Le règne végétal contient un grand nombre de vomitifs; on range dans cette claſſe les racines de ſcille, de cabaret, de pain de pourceau, d'ellébore noir, de turbith, d'ipécacuanha. Les écorces d'yeble, de ſureau, les feuilles de tabac, de tithimale, de gratiole. Les ſemences de raifort, d'épurge, de roquette, &c. De tous ces différens remèdes que l'on employoit autrefois comme *émétiques*, & chacun dans des cas particuliers, avant que l'on connût l'ipécacuanha & le tartre ſtibié, on ne fait plus d'uſage aujourd'hui que de ces deux derniers, parce qu'ils rempliſſent toutes les indications, & qu'ils ſuffiſent dans toutes les circonſtances.

Les maladies qui indiquent les *émétiques* peuvent ſe diviſer en deux claſſes; les unes exiſtent dans l'eſtomac, les autres ont leur ſiège dans d'autres viſcères. Ces premières ſont ordinairement produites par les ſabures viſqueuſes putrides, l'amas de bile, les alimens en trop grande quantité, les vers, les corps étrangers, les poiſons. Les ſabures, les mauvais levains, les reſtes d'alimens altérés, les glaires, la bile qui ſéjourne dans l'eſtomac, s'annoncent par les douleurs & les peſanteurs à la tête; la bouche amère ou pâteuſe, la langue chargée, blanche ou jaunâtre vers ſon milieu, la pâleur, le dégoût, les nauſées, l'excrétion d'une humeur viſqueuſe & collante par la bouche, les dents ſales, l'haleine échauffée & fétide, le mal-aiſe général, les douleurs vagues dans les régions ſituées au-deſſus du diaphragme, les convulſions ou le ſpaſme des muſcles de la face, du col, la douleur ſourde & un ſentiment de peſanteur dans l'épigaſtre; plus il y a de ces ſymptômes réunis, & plus l'indication de faire vomir eſt aſſurée & preſſante. On conçoit que dans ces cas les *émétiques* ſont les plus sûrs & les meilleurs remèdes qu'on puiſſe employer.

Quant aux maladies qui attaquent d'autres organes que l'eſtomac & dans leſquels les vomitifs ont ſouvent les plus grands ſuccès, elles ſont en très-grand nombre; nous allons indiquer ici les principales. Il eſt peu de maladies aiguës dans leſquelles les *émétiques* ne puiſſent être utiles. Comme la plupart de ces affections ſont accompagnées de ſabures dans les premières voies, ſurtout dans les grandes villes, & comme ces ſabures peuvent rendre la fièvre plus grave, on emploie ſouvent les vomitifs avec ſuccès dans les commencemens & ſur-tout après la ſaignée. Depuis que cette méthode eſt connue, on guérit toutes les fièvres continues ſimples, ſouvent occaſionnées par des mauvais levains dans l'eſtomac & dans les inteſtins, avec beaucoup plus de facilité & de promptitude qu'on ne le pouvoit autrefois, & l'on prévient dans la plupart la putridité qui les complique ſouvent en raiſon de l'altération des ſucs digeſtifs.

Dans les maladies de la tête, telles que l'apoplexie, la paralyſie, la léthargie, la manie, dont la cauſe eſt ſouvent due à des fluides ſéreux qui ſurchargent le cerveau & qui compriment l'origine des nerfs, les *émétiques* ſont toujours utiles en produiſant une ſecouſſe qui facilite le dégorgement des vaiſſeaux cérébraux, & qui detruit l'état de ſtupeur de la pulpe nerveuſe. Mais dans tous ces cas il faut bien prendre garde qu'il n'y ait plétore particulière dans le cerveau; car les vomitifs peuvent alors cauſer la mort des malades en augmentant l'engorgement ſanguin de ce viſcère. Ce n'eſt qu'après pluſieurs ſaignées qu'ils peuvent produire de bons effets. On ne fait pas toujours cette diſtinction avec aſſez de ſoin dans la pratique, & l'on commet, faute d'attention, des erreurs extrêmement préjudiciables. Les jeunes médecins doivent donc conſidérer cet objet avec beaucoup de préciſion, raſſembler les ſymptômes qui accompagnent ces maladies terribles, & apprendre ſur-tout à bien diſtinguer celles que l'on appelle ſéreuſes d'avec celles qui ſont ſanguines & qui dépendent de la plétore célébrale.

Dans les affections des yeux, dans les fluxions catharrales de la gorge, ſouvent même dans les engorgemens inflammatoires de l'arrière-bouche; les vomitifs ont un ſuccès étonnant, ils évacuent l'humeur fixée ſur ces parties, ils les dégorgent, ils empêchent la ſuffocation dont les malades ſont menacés par la tuméfaction catharrale ou purulente des amygdales, &c.

Dans les maladies de poitrine, ſur-tout celles qui ſont catharrales ou bilieuſes, on les emploie encore avec beaucoup d'avantage; il eſt même une eſpèce d'hémophtiſie produire par l'engorgement & la preſſion du foie ſur le diaphragme, qu'ils peuvent guérir. Mais dans ce dernier cas il eſt de la plus grande importance de bien s'aſſurer de la cauſe de cette maladie, car ſans cela les *émétiques* peuvent être mortels.

Les ſecouſſes que ces remèdes excitent dans le diaphragme & dans les viſcères abdominaux, peuvent être avantageuſes pour dégorger ces viſcères, pour y détruire les obſtructions commençantes, pour faire percer les abſcès qui s'y ſont formés apres l'inflammation: elles occaſionnent

Digitized by Google

auſſi ce dernier effet dans les vomiques du poumon, & les perſonnes attaquées de cette maladie leur ont ſouvent dû leur ſalut. Cependant il faut obſerver que dans ce dernier cas on ne doit les adminiſtrer qu'avec beaucoup de précaution, parce que l'abſcès peut créver à l'intérieur de la poitrine. Si la quantité de pus eſt conſidérable, le malade court le riſque d'être ſuffoqué ; il eſt prudent alors de chercher en ramolliſſant la peau par des émolliens appliqués en-dehors de la poitrine, à faire crever l'abſcès à l'extérieur.

C'eſt encore par les ſecouſſes dues aux *émétiques* qu'on peut expulſer des concrétions formées dans les canaux cholédoque, pancréatique, , dans les uretères, & dont la préſence produit des douleurs vives & donne ſouvent naiſſance à l'inflammation, à la ſuppuration & même à la gangrene.

Les vomiſſemens expriment la bile contenue dans le canal cyſtique & hépatique ; ils excitent l'écoulement de cette humeur, & ils facilitent ainſi le dégorgement du foie qui eſt ſouvent la cauſe des maladies chroniques.

Enfin le mouvement anti-périſtaltique produit par l'énergie particulière des vomitifs, guérit ſouvent les flux de ventre, la diarrhée & la diſſenterie même, en changeant & rendant, pour ainſi dire, inverſe l'action périſtaltique des inteſtins trop énergique dans les maladies.

Quoique les cas où les *émétiques* conviennent ſoient très-multipliés, il eſt cependant pluſieurs circonſtances qui en contrindiquent l'uſage ; telles ſont la pléthore générale, les fièvres inflammatoires & ardentes vraies, l'inflammation des membranes, celle de l'eſtomac, du diaphragme, du foie, les plaies conſidérables, les hémorrhagies, les hernies, les tumeurs ſquirreuſes & carcinomateuſes du bas ventre ; la phthyſie pulmonaire. Quelques praticiens recommandent de s'en abſtenir dans la groſſeſſe ; cependant les vomiſſemens naturels que les femmes éprouvent ſouvent en cet état, & qui paroiſſent dépendre d'un trouble nerveux plutôt que de la compreſſion, puiſqu'ils diminuent ſouvent à meſure que celle-ci devient plus conſidérable, ſemblent annoncer que les vomitifs doux pourroient leur convenir.

Comme l'action de ces remèdes eſt toujours relative à la ſenſibilité particulière des ſujets, il arrive quelquefois qu'un vomitif qui n'opère que très doucement chez la plupart des hommes, produit chez d'autres un effet trop violent. On peut alors avoir recours à des remèdes qui calment & modèrent leur action : tels ſont les bouillons gras, les acides & les calmans. C'eſt une erreur que de croire que les acides végétaux augmentent l'action des *émétiques* antimoniaux. L'expérience a appris qu'ils ſont auſſi utiles pour calmer les effets du tartre ſtibié que les acides minéraux.

Nous terminerons ces détails ſur les *émétiques* en faiſant obſerver qu'un des grands objets relatifs à l'adminiſtration, c'eſt de faire boire au malade dès la première ſecouſſe qu'ils excitent, une certaine quantité d'eau tiède, afin d'augmenter les nauſées & de faciliter le vomiſſement par la réplétion de l'eſtomac qui ſe contracte alors ſans ſe fatiguer, en raiſon du point d'appui qu'on lui procure. (FOURCROY.)

EMMÉNAGOGUES. (*Mat. méd.*)

Les maladies du ſexe, dues à la ſuppreſſion des règles, demandent des remèdes particuliers, ſur l'efficacité deſquels l'expérience a prononcé depuis long-tems. On diſtinguoit autrefois en trois claſſes les médicamens qui produiſent des évacuations utérines. Les *emménagogues* qui font couler les règles ; les ariſtolochiques qui provoquent les lochies, & les ecboliques qui procurent la ſortie du fœtus & de ſes membranes. La diſtinction de ces deux dernières claſſes étoit fondée ſur des préjugés & ſur des chimères. On ſait aujourd'hui que tous les médicamens qui les conſtituent, ſont de véritables *emménagogues*.

Le relâchement des ſolides, le défaut d'énergie dans les vaiſſeaux de la matrice, l'engorgement, l'obſtruction ou le ſpaſme de ce viſcère, la prédominance des humeurs blanches, viſqueuſes & ſéreuſes, le peu d'abondance du ſang, ſont les principales cauſes qui mettent un obſtacle à l'écoulement des règles. Dans ces cas, les toniques, les apéritifs, les calmans, ſont des remèdes utiles ; auſſi tous les *emménagogues* appartiennent à ces claſſes. Tels ſont, le ſel ammoniac, les martiaux ; les plantes odorantes, comme la camomille, le ſafran, la menthe, le marrube, le pouillot, l'origan, la ſauge, la méliſſe, l'armoiſe, la tanaiſie, la matricaire ; les ſemences de rhue, les extraits amers, les gommes-réſines fondantes, comme le bdellium, la ſagapenum, &c., la thériaque ; les vins amers, le caſtoreum, &c., ſont les principaux remèdes *emménagogues*, ou propres à rétablir le flux menſtruel.

Il paroît que les véritables *emménagogues* agiſſent ſpécialement ſur les ſolides, & que c'eſt en augmentant leur mouvement & leur énergie qu'ils provoquent l'écoulement des règles. Cette aſſertion eſt démontrée par l'efficacité du fluide électrique dans les ſuppreſſions des menſtrues. Il y a peu de moyens qui réuſſiſſent auſſi bien dans ces maladies que l'électriſation. (*Voyez* les *Mémoires* de Mauduyt *ſur l'électricité médicinale.*) Ces remèdes demandent à être adminiſtrés avec beaucoup

Digitized by Google

coup de prudence ; il ne faut jamais les donner que dans les cas où l'atonie des fibres & l'inertie des humeurs ſont indiquées par des ſymptômes non équivoques. On doit d'autant plus faire attention à ces circonſtances, qu'il arrive quelquefois que les règles ſe ſupprimeſt, ou ne peuvent couler pour la première fois, par une cauſe entièrement oppoſée à celles dont nous avons fait mention. En effet, la rigidité, la ſéchereſſe & la trop grande élaſticité des fibres, l'épaiſſiſſement & la ſurabondance du ſang dans les vaiſſeaux utérins, peuvent s'oppoſer à l'écoulement du flux menſtruel ; dans ces cas, les *emménagogues*, loin de produire des effets utiles, ſont capables d'aggraver le mal en donnant une nouvelle énergie à ces cauſes ; les relâchans & la ſaignée ſont au contraire les remedes véritablement indiqués.

Il eſt encore une autre claſſe de médicamens qui jouiſſent de la propriété *emménagogue*. Ce ſont ceux qui en calmant l'éréthiſme & le ſpaſme qui reſſerrent les vaiſſeaux utérins, facilitent l'évacuation des règles ; mais comme ces ſubſtances ſont véritables anti-ſpaſmodiques ou anti-hyſtériques, nous en parlerons dans l'examen général de ces derniers.

Les *emménagogues* s'adminiſtrent en général ſous forme fluide, ſous forme ſolide ou dans l'état de vapeurs, ou enfin en fumigation. Les circonſtances & la nature des cauſes qui produiſent la ſuppreſſion du flux menſtruel, l'état particulier de la matrice dans cette maladie, déterminent celles de ces méthodes qu'il convient de preſcrire dans les différens cas. (FOURCROY.)

EMMÉNAGOLOGIE. (*Médecine pratique.*)

On entend par emménagogues les remèdes qui excitent le cours des règles : cette expreſſion tire ſon origine de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *règles*, & l'autre *faire couler*. Une diſſertation ſur l'utilité de ces médicamens, ou un ouvrage deſtiné à préſenter le même objet, ſont le ſujet de l'*emménagologie*.

On ne peut ſe diſpenſer de ranger dans la claſſe des excrétions ſalutaires, qui contribuent à l'entretien de la ſanté & de la vie, celle d'un ſang pur qui, chez les femmes, ſe renouvelle à-peu-près à chaque mois. Tout le monde ſait que cette évacuation ne commence ordinairement qu'au tems de la puberté, & qu'elle ceſſe entre quarante-cinq & cinquante & quelques années, avant ou après cette époque. Il eſt auſſi très-eſſentiel de ſavoir qu'elle eſt le produit d'une pléthore relative & d'une autre qui eſt univerſelle : cette propoſition ſera prouvée au mot RÈGLES. Nous ſuppoſons donc ces idées reçues, pour ne pas répéter ici ce que nous dirons en parlant des cauſes des menſtrues.

Lorſque cette excrétion ſe dérange, il réſulte de ſes inégalités ou de ſa ſuppreſſion des accidens très-nombreux : nous en ferons l'énumération au mot SUPPRESSION DES RÈGLES. Il y a pluſieurs dérangemens à obſerver dans cet écoulement : ou il eſt incomplet, quant à la quantité, ou il eſt retardé dans ſon apparition, ou il eſt entièrement ſupprimé. Ces divers modes de dérangement ſeront préſentés avec les détails qui leur ſont relatifs, dans les articles déſignés ci-deſſus.

Si les évacuations ſanguines ſont utiles pour conſerver la ſanté, celles que la nature établit elle-même, ne ſouffrent aucune altération ſans être ſuivies d'accidens redoutables. Il ſeroit donc bien déſirable qu'on pût les modifier à ſon gré par des ſecours certains & efficaces, pour les faire paroître ou les modérer, ſelon que les circonſtances paroîtroient l'indiquer ; par ce moyen, on préviendroit un grand nombre d'affections morbifiques qui rendent la vie des femmes malheureuſe & toujours environnée de dangers. On obſervera auſſi qu'on ne rétablit le cours de ces évacuations qu'en diſpoſant le viſcère qui leur donne paſſage à s'ouvrir dans un parfait repos ; car ſi les vaiſſeaux qui fourniſſent cette excrétion ſanglante ſont dans un état de ſpaſme, les extrémités vaſculaires ſe contractent, d'où la diminution ou la ſuppreſſion complette des règles. C'eſt pourquoi les paſſions de l'ame ont une ſi grande influence ſur cette évacuation périodique ; c'eſt par cette raiſon que les mouvemens véhémens de l'eſprit la ſuſpendent ſi facilement au tems même de ſon plus parfait écoulement.

Comme le retour des menſtrues ſuppoſe auſſi l'exiſtence de la pléthore, on juge combien il ſeroit abſurde de tenter de les faire couler, ſi la quantité de ſang néceſſaire à leur formation ne ſe trouvoit pas ſuffiſante dans le ſujet auquel on adminiſtreroit des remèdes à cette fin.

Une évacuation qui dépend de la force, capable non-ſeulement de faire circuler le ſang dans les extrémités capillaires artérielles, mais encore de le faire franchir les orifices de ces vaiſſeaux, ſuppoſe une action tonique très-vigoureuſe. Or, il n'eſt pas étonnant que les ſujets affoiblis par des maladies qui ont altéré la conſtitution, n'aient pas l'évacuation menſtruelle ; il en eſt de même des femmes, chez leſquelles la foibleſſe accidentelle, de quelque cauſe qu'elle naiſſe, a diminué l'action tonique des vaiſſeaux : celles ci ſont expoſées à la ſuppreſſion ou à la diminution des règles par les mêmes raiſons.

On n'emploie pas ſeulement les emménagogues pour rappeller le cours interrompu de l'évacuation menſtruelle ; car on en fait uſage pour exciter l'apparition des règles chez les jeunes filles

qui éprouvent quelque difficulté à être réglées. Mais on n'obſerve pas aſſez généralement la ſomme des obſtacles qui s'oppoſent à l'établiſſement de leur cours : obſtacles dont j'ai fait connoître les plus ordinaires, en parlant ci-devant du défaut de pléthore & de forces néceſſaires pour établir ce flux ſalutaire.

Ce ſeroit ici le lieu de parler des vices naturels ou accidentels qui rendent ſuperflus tous les efforts pour faire couler les menſtrues ; mais comme j'en dois rendre compte en parlant des cauſes qui empêchent l'apparition ou la continuation des menſtrues au mot RÈGLES, je renvoie le lecteur à cet article. Il me ſuffira d'obſerver ici que les vices dont je parle ſont de nature à s'oppoſer abſolument au paſſage du ſang des vaiſſeaux de l'utérus au-dehors. On conviendra donc que dans une pareille circonſtance l'emploi des emménagogues eſt non-ſeulement inutile, mais même dangereux.

Il ſuit de la précédente réflexion qu'on ne peut apporter trop de ſoin à connoître la diſpoſition organique du ſujet auquel il paroîtroit convenable de preſcrire des médicamens actifs. Il n'eſt pas moins néceſſaire de conſtater ſi la matrice elle-même n'a pas contracté des maladies curables, mais qui, pendant leur durée, ont une influence redoutable ſur l'écoulement des menſtrues. Tels ſont les empâtemens de ce viſcère, ſon engorgement, ſon obſtruction, ſa ſquirroſité.

L'utérus, indépendamment de l'obſtruction, ſe remplit quelquefois d'une quantité de ſang, telle, que les vaiſſeaux les plus conſidérables, augmentés dans leur diamètre, effacent la cavité des plus petits ; cet état, qu'on peut déſigner par la dénomination d'*obſtruction ſanguine*, s'oppoſe entièrement au cours des règles & annonce une diſpoſition très-prochaine à l'inflammation de matrice.

Le ſang engorge encore les vaſes de l'utérus quand il a perdu la fluidité néceſſaire pour circuler librement dans les vaiſſeaux capillaires. Dans cette circonſtance, il ſe forme une pléthore relative dans la matrice, quoiqu'il n'y ait pas, ou qu'il puiſſe ne pas y avoir une pléthore univerſelle, & l'amas de ce fluide qui ſtaſe dans ſes vaſes, ſe ferme lui-même tout paſſage.

Un vice oppoſé dans les liquides, l'extrême ténuité, eſt encore un défaut contraire à la régularité de l'évacuation menſtruelle ; car, comme il eſt ſouvent l'effet de l'atonie générale, les règles n'en ſont pas moins ſupprimées, faute de forces ſuffiſantes pour faire paſſer le ſang au-delà des extrémités vaſculaires. Ainſi, deux états parfaitement contraires dans les fluides, donnent un réſultat qui, quoique ſemblable dans ſon effet apparent, n'admet point les mêmes moyens curatifs.

D'après les réflexions précédentes, on ſait que ſi par *emménagogues* on entend les remèdes capables de rappeller l'évacuation menſtruelle, ils doivent être variés comme les cauſes qui ont occaſionné le dérangement régulier des règles, & que par conſéquent les perſonnes qui preſcrivent indiſtinctement les mêmes médicamens aux malades, expoſent la plupart de ceux-ci aux dangers d'être la victime de leur ignorance.

Quoi qu'il en ſoit on donne plus cordialement le nom d'*emménagogues* à des ſubſtances qui ont une grande activité & qui la plupart ſont incendiaires, telles ſont :

Les racines de zédoaire.

Les cinq racines apéritives.

Les feuilles d'armoiſe.
De calament.
De matricaire.
De pouilliot.
De méliſſe.
De ſabine.
De polium de montagne.
De rhue.
De marjolaine.
De romarin.

Les fleurs de violier jaune.
De ſaffran.

Les baies de genièvre.
De laurier.

Les réſines & les gommes d'ebdellium.
De mirrhe.
De galbanum.
D'opopanax.
De ſagapenum.
De ſuccin.

Les purgatifs tels que l'aloës.
La rhubarbe.
La couleuvrée.

Les aromates, les odorans.

Les remèdes tirés du règne animal, tels que

Les ſels volatils.

Le caſtoréum.

Digitized by Google

Et parmi les ſubſtances minérales, les préparations de mars.

Par l'expoſé ſimple des médicamens qu'on comprend généralement ſous le nom d'*emménagogues*, à la liſte deſquels on pourroit en ajouter un grand nombre, on reconnoît que tous ont la faculté d'exciter un mouvement plus accéléré dans les liquides. Cette ſeule circonſtance doit ſuffire pour déterminer les praticiens à proſcrire leur uſage toutes les fois que la lenteur de la circulation n'eſt pas la cauſe de la ſuppreſſion ou de la diminution des menſtrues. Il ſeroit donc dangereux de les preſcrire quand un ſpaſme manifeſte contracte les extrémités capillaires; quand un chagrin prolongé concentre le ſang dans les viſcères. Ce ſeroit encore un plus grand mal de les mettre en uſage chez les femmes d'un tempérament éminemment ſanguin, chez celles qui ſont pléthoriques, chez celles qui l'ont inflammatoire, épais ou diſpoſé à l'inflammation, chez celles qui ont un empâtement ſanguin dans l'utérus comme cela arrive ſouvent après quelques mois de diſparition des règles ou une diminution notable de cette évacuation.

On occaſionneroit de grands maux en adminiſtrant les *emménagogues* aux ſujets qui ont des obſtructions à la matrice & ſur-tout des ſquirrhes: dans le premier cas on rendroit les obſtructions plus ſolides & on parviendroit dans peu de tems à les rendre ſquirreuſes. Dans le ſecond cas l'impulſion donnée au ſang porteroit ſon action ſur la maſſe ſquirrheuſe & y détermineroit une action ſourde de laquelle réſulteroit la dégénéreſcence cancéreuſe.

J'ai dit plus haut qu'on ne faiſoit pas aſſez d'attention aux vices de conformation ſoit naturels, ſoit accidentels qu'on remarque ſouvent chez les femmes mal réglées ou qui éprouvent une ceſſation de cette évacuation. J'ai renvoyé à un autre article le détail de ces vices particuliers ſi nous les ſuppoſons connus; il eſt évident qu'on en tirera cette conſéquence; ſavoir, que l'uſage des *emménagogues* ſeroit au moins inutile à des ſujets chez leſquels les extrémités ne porteroient point de ſang dans l'utérus ou en verſeroient qui ne pourroit pas être tranſmis au-dehors parce que des obſtacles invincibles en arrêteroient le paſſage.

A quoi ſerviront les *emménagogues* ſi le ſang lui-même embarraſſé dans ſa route par ſon épaiſſiſſement obſtrue les canaux qu'il doit parcourir. Donner au fluide une forte impulſion dans de pareilles circonſtances, ſeroit le moyen d'exciter une vive inflammation, ou d'exciter une vive efferveſcence dans toute la maſſe, efferveſcence qui donneroit lieu à ſon tour à une fièvre inflammatoire.

Par ce qui vient d'être dit, on voit combien il faut être en garde contre l'abus illicite des remèdes *emménagogues*, & on apperçoit en même tems quelle eſt la ſomme de maux redoutables qui dérivent de leur emploi trop inconſidéré.

Ce n'eſt pas ici le lieu de donner le plan curatif des maladies que j'ai déſignées & qui ſont la cauſe ou de l'irrégularité des menſtrues ou de leur ſuppreſſion complette; autrement il faudroit mettre au rang des *emménagogues* toutes les ſubſtances indiquées pour la guériſon de ces diverſes affections; puiſque leur ceſſation rappelleroit le cours des menſtrues, ou plutôt ne ſeroit plus un obſtacle à cette évacuation; or, il eſt évident que le nombre des médicamens uſités dans ces différens cas ne doivent point être compris dans la claſſe des *emménagogues*.

Reſtreignons donc ces remèdes à la ſeule indication dans laquelle ils ſoient ſalutaires, & que leur dénomination fait aſſez connoître; c'eſt celle dans laquelle il eſt néceſſaire d'imprimer au ſang un mouvement dont il a beſoin pour former l'écoulement périodique des femmes. Cette indication générale préſente des complications dont il eſt eſſentiel de rendre compte.

Ou le ſang eſt mû trop foiblement, parce qu'il y a atonie habituelle ou accidentelle. Dans l'atonie habituelle, l'organiſation eſt foible & on ne parviendroit à établir convenablement les règles qu'en fortifiant les malades en même-tems qu'on imprimeroit un mouvement plus rapide aux fluides. Dans un pareil état, les médicamens corroboratifs doivent donc être unis aux *emménagogues*. Le vin chalybé de Mynſicht auquel on feroit l'addition ſuivante rempliroit parfaitement ce but.

℔ De limaille d'acier, deux onces.

De quinquina concaſſé, un gros.

De rhubarbe groſſièrement broyée de chaque une once.

De canelle bien odorante.

De caſtoréum, de chaque un gros.

Faites infuſer pendant quarante huit heures à un feu doux; paſſez & conſervez pour l'uſage. On en fait prendre un verre chaque matin à jeun, on en continue l'uſage en obſervant d'aider ſon action par un exercice convenable, car on ſait que le mouvement eſt indiſpenſable aux femmes dont la circulation eſt languiſſante.

A ces moyens on réunit l'uſage des eaux mar-

tiales pour boiſſon ordinaire, tant aux repas que dans les autres tems. Chez les ſujets dont la mobilité nerveuſe fait craindre une action trop prompte de la part des martiaux, on choiſit les eaux dans leſquelles le fer eſt diſſous par l'acide crayeux, car les vitrioliques les agacent très-ordinairement.

Cependant les fluides ne reſtent point dans un état de ſtagnation ſans former des empâtemens dans les glandes & le tiſſu cellulaire, & quelquefois même des commencemens d'obſtructions: ces ſymptômes exigent qu'on faſſe précéder par l'uſage de quelques purgatifs le traitement que nous venons d'indiquer. On choiſira de preférence parmi ces derniers les préparations d'aloës dont on ſait que l'action eſt de porter le ſang vers les viſcères contenus dans le baſſin & de ſuffire dans quelques circonſtances pour rappeller les règles. Telles ſont les préparations connues ſous les noms

De pillules de Rufus.

De Rudius.

De turbith dorées.

D'Hiere ſimple.

Angeliques.

Stomachiques de Meſné.

Stomachiques d'Alkind.

Martichines de P. Abano.

Népatiques.

De rhubarbe réformées.

Catholiques de Fernel.

Impériales de Lion.

Catholiques de Quercetan.

De tartre de Schrodes.

Policreſtes min. de Meſné.

De gomme ammoniac de Quercetan.

Hiſtériques.

Meſentériques de Daquin.

D'Eupatoire de Meſné.

Fœtides majeures de Meſné.

Fœtides mineures de Meſné.

De ſagapenum de Meſné.

De ſuccin de Craton.

Uterines de Mynſicht.

Hiſtériques de Schœffer

De caſtoreum d'Avicenne.

Hiſtériques de Corteſius.

De ſabine Mynſicht.

De Macer.

Chalybées, &c. &c.

Ce ne ſera donc qu'après avoir adminiſtré un purgatif de la claſſe de ceux que je viens d'indiquer qu'on paſſera au traitement preſcrit extérieurement. Mais il ſera utile de réitérer chaque quinzaine le même purgatif. Cette méthode eſt d'autant plus avantageuſe que les ſujets dont nous parlons ont ſouvent les premières voies remplies d'humeurs qu'il eſt indiſpenſable d'expulſer.

Il a été dit plus haut que l'atonie accidentelle étoit quelquefois la cauſe de la ceſſation des règles. Quand cet état a été de courte durée, les purgatifs ne ſont pas auſſi néceſſaires ou du moins il n'eſt pas beſoin d'en réitérer auſſi fréquemment l'uſage. Dans ces circonſtances les infuſions des plantes dont nous avons donné plus haut l'énumération, réuſſiſſent aſſez généralement; il n'eſt aucune ſubſtance dont l'action ſoit comparable à celle du fer pris ſans addition ou avec le mélange d'une petite quantité de canelle ou d'autre médicament odorant. C'eſt ainſi que ſont préparées des tablettes très-connues par leur uſage & fréquemment employées dans les maiſons religieuſes ou ſe raſſemblent un grand nombre de jeunes penſionnaires.

On ne paſſera pas ſous ſilence les affections morales qui ſont ou la cauſe ou l'effet de la ſuſpenſion des règles, & qui lorſqu'elles ſont prolongées occaſionnent des accidens de toute eſpèce. On connoît qu'il n'eſt pas poſſible de donner ici des préceptes qui doivent dériver néceſſairement des circonſtances dans leſquelles ſe trouvent les malades.

Il a été parlé ci-devant de l'uſage des *emménagogues* qu'on donne aux jeunes filles qui ne ſont point encore réglées; on ſe propoſe par leur moyen d'accélérer la première apparition des menſtrues. Cette méthode a cauſé de grands maux quand elle n'a pas été dirigée avec prudence. Il eſt rare qu'on puiſſe ſans inconvénient faire prendre des médicamens incendiaires à des ſujets qui manquent, pour la plupart, du tems, des forces néceſſaires pour former un ſang de bonne qualité & qui circule librement dans les extrémités des vaiſſeaux.

Il arrive aſſez fréquemment qu'on allume une fièvre lente & quelquefois aiguë; on arrête difficilement les progrès de la dernière, & l'autre conduit à grand pas à la cachexie. Que faire

dans des occurences auſſi délicates ? S'aſſurer par l'examen du ſujet ſi ſon ſang eſt aſſez abondant pour fournir à l'évacuation des menſtrues. Le pouls eſt un des moyens d'en connoître la quantité, l'état de nutrition l'indique également, le développement de la perſonne non-réglée fournit auſſi des connoiſſances utiles ; & en effet, il ſeroit ſuperflu de vouloir faire paroître des menſtrues chez une jeune fille qui ne ſeroit pas parvenue à un dégré d'accroiſſement convenable ou qui paroîtroit naturellement foible ou épuiſée, car tous les efforts qu'on tenteroit ſe réduiroient à porter le trouble dans les fonctions au lieu de faire couler les règles.

Il faut donc alors ſe contenter de faciliter l'accroiſſement & la nutrition par l'exercice, quelques toniques dont l'action ſoit modérée, & le choix des alimens les plus ſains. Avec cette conduite les menſtrues s'établiront d'elles-mêmes quand il en ſera tems.

Il n'eſt pas ainſi d'une fille qui ayant toujours joui d'une bonne ſante & qui paroiſſant avoir acquis le développement auquel elle peut naturellement arriver, tombe ſans cauſe manifeſte dans une ſorte de langueur ou de foibleſſe, au tems où l'on s'attendoit à voir paroitre ſes regles : la gêne qu'elle éprouve dans cet érat, réſulte du défaut de force ſuffiſante pour faire parvenir le ſang dans la cavité de l'uterus. Dans ce cas la nature a beſoin d'un ſecours étranger pour établir une fonction dont elle n'eſt pas capable de s'acquitter par l'impuiſſance de ſon energie. Ces ſecours ſe tirent des *emménagogues* unis aux toniques ; on n'a rien à redouter de leur uſage chez les ſujets dont je parle, puiſque l'action vaſculaire eſt inſuffiſante & qu'à proportion qu'on la ranime, la ſanté ſe rétablit dans les mêmes rapports : mais comme cette affection morbifique a beaucoup de reſſemblance à la chloroſe. Je renvoie les lecteurs à ce mot pour y prendre une idée plus exacte de la maladie dont je parle.

(CHAMBON.)

ÉMOLLIENS. (*Mat. méd.*)

Les *émolliens* ſont des ſubſtances fades que l'on applique à l'extérieur pour relâcher & détendre les parties, ils ſont auſſi appellés relâchans, tempérans & humectans. On les emploie lorſqu'il y a douleur, chaleur, tenſion, gonflement, ſéchereſſe dans les tumeurs inflammatoires, &c. En conſidérant tous les médicamens dont on fait uſage pour remplir ces indications, on reconnoît qu'ils doivent leurs propriétés à leur humidité & leur chaleur. La plupart ne doivent être regardés que comme des matières molles, d'un tiſſu lâche & ſpongieux, qui retiennent une grande quantité d'eau. Telles ſont : les racines de mauve, de guimauve, l'oignon de lys, les feuilles des mêmes plantes, & ſpécialement celles de mauve, de guimauve, de ſeneçon, de mercuriale, de pariétaire, de violette, de bouillon blanc, de pourpier, de joubarbe. Les ſemences farineuſes, ſur-tout celle de graine de lin, de fenu-grec, d'orge, de riz, de lupin. Les farines retirées de ces graines ; la mie de pain, &c. On fait bouillir ces ſubſtances dans l'eau ou dans le lait, ou bien on les cuit avec une petite quantité de ces fluides. Elles ſe ramolliſſent & forment la plupart une bouillie épaiſſe que l'on applique ſous le nom de cataplaſme, ſous la partie ſouffrante ; les vapeurs aqueuſes & chaudes qui s'en élèvent, produiſent tous les effets qu'on leur reconnoit ; auſſi l'eau ſeule réduite en vapeurs répond-elle abſolument au même but. Les mucilages, les huiles douces, le beurre, les graiſſes, les onguens de la même nature, appartiennent auſſi à cette claſſe, mais n'agiſſent pas tout-à-fait de la même manière.

Ces remèdes conviennent dans un grand nombre de cas & ce ſont les plus employés de tous les topiques. Les bains, les vapeurs aqueuſes, les ſucs ou décoctions de ces plantes ſont quelquefois adminiſtrés à la place de ces ſubſtances même, ſuivant les cas qui ſe préſentent dans la pratique. On les combine ſouvent avec quelques calmans vaporeux, comme le pavot, l'opium, les plantes vireuſes, le ſafran, & alors ils appaiſent plus efficacement les douleurs.

(FOURCROY.)

ÉMONCTOIRES. (*Pathologie.*)

Ce terme qui eſt tiré du latin *emungere ; moucher, nétoyer en tirant les ordures*, eſt employé pour déſigner, dans l'économie animale, tous vaiſſeaux, canaux, conduits, ou réſervoirs deſtinés à ſervir à la ſéparation de quelque humeur excrémentielle. Les anciens appelloient les narines l'*émonctoire* du cerveau, parce qu'ils croyoient que les vaiſſeaux de cette cavité ont la proptiété & la fonction d'attirer les impuretés du cerveau ; on a retenu ce mot quoique dans une ſignification différente de celle-là. On dit que la peau, les reins, ſont les *émonctoires* du corps, parce qu'il ſe fait par ces organes une ſécrétion & une excrétion abondante des humeurs qui ne ſont plus propres à aucun uſage utile dans le corps humain, & même de celles qui ſont viciées dans les maladies. On ne peut pas dire, par conſéquent, des parotides, des véſicules ſéminales, qu'elles ſont des *émonctoires*, puiſque ces parties ne ſervent qu'à ſépater ou à recevoir du ſang des humeurs très-utiles dans l'économie animale, dont l'une rentre conſtamment dans le torrent des humeurs, & l'autre y eſt auſſi aſſez ſouvent réſorbée. C'eſt-là la dif-

Digitized by Google

férence des sécrétions & des excrétions. (*Voyez* l'article EXCREMENTIEL.)

(MAHON.)

EMPÉDOCLE, disciple de *Parménide* & de *Thélaugés*, étoit d'Agrigente, où il naquit vers la première année de l'Olympiade LXXIV, c'est-à-dire, l'an 484 avant notre ère. (*Voyez* l'article ANCIENS MEDECINS, *tome II*, *pag.* 671.)

Empédocle, ainsi que plusieurs philosophes, a adopté le système physiologique de Pythagore; il avoit été instruit à l'école d'un disciple de ce dernier.

Empédocle rappella dans sa patrie l'égalité parmi ses concitoyens; il y vécut honoré & considéré; ennemi du faste, il détesta la tyrannie ou la royauté. Il se fit admirer dans son école par une profonde connoissance de la nature; ce qui fit que dans ce siècle on lui attribua des choses qui tenoient du prodige. Il est vraisemblable cependant que par l'étendue de ses connoissances dans la nature, & sur-tout dans la médecine, il obtint des effets jusqu'alors inconnus, qu'il énerva l'impression des vents nuisibles, qu'il corrigea les miasmes pestilentiels de l'air, qu'il rappella à la vie des femmes mortes en apparence par une suffocation utérine, & qu'il opéra d'autres choses semblables que d'autres se vantoient d'opérer par des opérations magiques, mais qu'il opéroit par l'étude profonde qu'il avoit faite de la nature. Il a composé la plupart de ses ouvrages en vers; d'autres sont écrits en prose, dont il ne nous reste que quelques fragmens. On lui attribue des vers sous ce nom: *Carmina aurea, vers d'or.*

On a dit qu'*Empédocle* s'étoit précipité dans le cratère de l'Etna: c'est une fable. On ignore l'époque de sa naissance & celle de sa mort, & par conséquent, le nombre d'années qu'il a vécu.

La philosophie d'*Empédocle* a répandu des lumières sur la philosophie rationelle & naturelle.

Ce n'est point par les sens, mais par la droite raison que ce philosophe a jugé de la vérité, persuadé que la vérité ne pouvoit être saisie ou découverte par les sens, pour lesquels tout est obscur, si la raison ne vient à leur secours & ne juge; que la réflexion & le jugement concourent avec la raison, parce qu'ils portent leur recherche & leur attention sur ce qui est clair & évident.

On voit par-là qu'*Empédocle* avoit regardé la raison accordée à l'homme, & seule capable de s'occuper des objets intellectuels, comme le tribunal ou le juge de la vérité; que les sens n'étoient que des moyens occasionnels. C'est donc mal-à-propos qu'on a voulu mettre ce philosophe au nombre des sceptiques.

Voici quelle étoit la philosophie d'*Empédocle*, autant qu'on peut le conjecturer, d'après quelques fragmens obscurs; que le principe des choses est double, l'un actif, & l'autre passif; que le principe actif est *monade* ou Dieu, & le passif, la matière; que cette *monade* intellectuelle est le feu, que toutes les choses sont formées de ce feu & se résolvent en ce feu; que beaucoup d'esprits sont disséminés dans l'air & administrent les choses terrestres; qu'il y a une certaine union, non-seulement entre nous & les dieux, mais aussi entre les brutes, à cause d'un seul esprit qui parcourt le monde & qui unit toutes choses; qu'ainsi, c'est un crime de se nourrir de leur chair, & qu'étant nos proches ou nos alliés, il est défendu de les tuer.

Il pense que le monde est un, sans néanmoins embrasser l'universalité, mais qu'il en est seulement une partie, & que le reste est une matière inerte. Il suppose avant les élémens certains fragmens & de très-petites molécules rondes, qui seules de ce reste infini de matière se meuvent; qu'à cette matière, divisée en très-petites molécules, sont inhérentes les qualités *primaires* de l'amitié qui unit les homogènes, & de la discorde qui sépare les hétérogènes; que ce mouvement existe par la *monade* ou feu intellectuel, dont le soin ou la vigilance est ineffable.

Dans son système, ces principes des élémens ne sont pas seulement similaires, mais encore éternels; ainsi, rien ne sauroit exister, qui n'ait existé auparavant: la nature n'est autre chose que mélange & divulsion; par conséquent, il n'y a proprement ni génération, ni mort: les élémens sont au nombre de quatre, le feu, l'air, l'eau & la terre; le monde est circonscrit par la sphère du soleil; le monde, en prenant naissance, fut *éther*, ensuite feu, puis terre, par laquelle l'eau resserrée est entrée en ébullition, & de son évaporation s'est formé l'air.

Le ciel est un corps solide, formé de l'air, condensé ou resserré par la force du feu: les astres sont d'une nature ignée: il y a deux soleils, l'un est le feu primitif, placé dans l'autre hémisphère du monde, & le soleil que nous voyons est produit par la réflexion des rayons du premier.

Suivant le philosophe d'Agrigente, l'ame de l'homme est double, l'une supérieure & sortie de l'ame divine du monde, a été unie au corps pour être punie; l'autre, sensitive, est formée des principes des élémens, au moyen de l'amour & de la discorde: les animaux de tout genre & les plantes ont reçu une ame qui est errante,

Digitized by Google

juſqu'à ce qu'entièrement purifiée, elle retourne à Dieu, & que jointe à la nature, elle devienne Dieu.

Les corps des animaux ſont formés par le concours fortuit des particulaires ſimilaires, au moyen de la concorde & de la diſcorde.

La mer eſt la ſueur de la terre brûlée par le ſoleil.

Dans la ſemence des deux ſexes ſont contenues certaines parties du corps & les membres, leſquels ſe joignent dans la jouiſſance. Les ſemences des plantes ſont des eſpèces d'œufs.

Le droit de la nature, auquel tout doit obéir, eſt éternel, à cauſe des loix éternelles du deſtin, auxquelles toutes les choſes ſont ſoumiſes.

(GOULIN.)

EMPHRACTIQUES, *emphractica*, du mot grec εμφραττω, j'obſtrue. (*Mat. méd.*)

On appelle ainſi quelquefois les topiques, connus plus ordinairement ſous la dénomination d'*emplaſtiques*. (*Voyez* EMPLASTIQUES.) (MAHON.)

EMPHRAXIE, *emphraxis*, obſtruction, du mot εμφραττω, de même qu'emphractiques. (*Pathologie.*)

On déſigne par *emphraxie* une obſtruction d'un canal par la matière inhérente en dedans de ce canal, laquelle ne peut paſſer par ſon extrémité ſans produire dans ce même canal quelque changement. Tel eſt le rétréciſſement des cavités par des matières viſqueuſes, épaiſſes, grumelées, inflammatoires, calculeuſes, plâtreuſes, purulentes, adipeuſes, qui obſtruent les cavités mêmes des vaiſſeaux. (*Voyez* OBSTRUCTION.)

(*Extr. du Dict. de Lav.*) (MAHON.)

EMPHYSÈME (l') eſt une tumeur blanche, luiſante, indolente, plus ou moins élaſtique, cauſée par l'air qui s'eſt inſinué dans les cellules du tiſſu graiſſeux. Cette bouffiſſure reſſemble à celle des animaux qu'on ſouffle après les avoir tués.

L'*emphyſème* eſt général quand l'air s'eſt inſinué dans tout le tiſſu cellulaire de la peau. Il eſt particulier quand l'air ne s'eſt inſinué que dans une partie, comme dans le ſcrotum, l'ombilic, &c.

On diſtingue l'*emphyſème* qui eſt toujours élaſtique, de l'œdème, où les parties diſtendues n'ont point d'élaſticité; on le diſtingue auſſi aiſément de l'anaſarque, parce que, lorſqu'on preſſe une partie emphyſémateuſe avec le doigt, on ſent une eſpèce de crépitation qui ne ſe rencontre pas dans l'anaſarque.

Les ſcarifications ſoulagent beaucoup les malades attaqués d'*emphyſème*; elles ſuffiſent même ſouvent pour les guérir, quand elle n'a été produite que par une cauſe externe. Les fumigations de bayes de genièvre, les fomentations aromatiques ſont alors employées avec ſuccès pour en prévenir le retour. (*Voyez* ENFLURE, HYDROPISIE, TYMPANITE.) (DE HORNE.)

EMPIRIQUE. (Secte.) (*Hiſtoire de la médecine ancienne.*)

Le médecin qui jetta les fondemens de la ſecte *empirique*, fut Philinus, un des premiers diſciples d'Hérophile, dont il avoit abandonné la doctrine. Comme Philinus pouvoit avoir 40 ans vers l'an 279 avant notre ère, c'eſt à cette époque qu'on peut faire remonter l'origine de cette ſecte, qui ſe ſoutint durant plus de 300 ans, parce qu'elle fut adoptée par des hommes de mérite.

Il faut bien prendre garde que les médecins de cette ſecte, déſignés par le nom d'*empiriques*, n'ont aucun rapport avec les charlatans de nos jours, qu'on s'eſt aviſé d'appeller *empiriques*: ces derniers ſont des gens de tout état & de route condition qui, ſans avoir étudié la médecine, ſans connoître les ſignes des maladies, les ſymptômes qui les différencient, l'exercent avec quelques plantes ou quelques formules qu'ils preſcrivent indiſtinctement; des ignorans, qui pour gagner quelque argent, expoſent la vie de ceux qui ont l'indiſcrétion de ſe fier à leurs vaines promeſſes. Cette horde vile & mépriſable ſe ſoutient & pullule par ſa jactance & ſon effronterie. Elle exerce ſur les humains crédules une eſpèce de deſpotiſme qui tombera bientôt avec celui des tyrans couronnés.

La médecine *empirique*, qui doit ſa naiſſance à Philinus, dépendoit de l'expérience (εμπειρια).

Ceux de cette ſecte diſoient qu'on pouvoit faire trois ſortes d'expériences pour diſcerner, relativement à la ſanté, ce qui eſt utile d'avec ce qui eſt nuiſible.

La première & la plus ſimple eſt celle que produit le haſard. Quelqu'un, par exemple, qui avoit une grande douleur de tête, étant tombé, s'eſt ouvert la veine du front, & ayant perdu beaucoup de ſang, on a vu qu'il étoit ſoulagé. Ils mettoient au même rang les expériences que l'on fait en obſervant ce qu'opère quelquefois la nature ſeule, ſans l'aide d'aucun remède, comme dans le cas ſuivant: quelqu'un qui avoit la fièvre, s'eſt trouvé mieux, après une perte de ſang par les narines, après une ſueur ou une diarrhée.

Digitized by Google

La ſeconde manière de faire des expériences eſt celle où l'on fait quelque choſe par *eſſai*, à deſſein de voir quel en ſera le ſuccès; comme lorſque quelqu'un ayant été mordu par un ſerpent, ou par quelqu'autre animal venimeux, applique d'abord ſur la bleſſure la première herbe qu'il trouve, ou lorſqu'un homme qui a la fièvre, eſſaie de ſe guérir, en buvant autant d'eau qu'il en peut ſupporter; ou enfin, quand une perſonne fait un remede, y étant ſollicitée par un ſonge; ce qui arrivoit ſouvent alors où l'on avoit pour les ſonges une foi ſuperſtitieuſe.

La troiſième manière eſt celle que les *empiriques* appelloient *imitatoire*, laquelle a lieu quand, apres avoir vu ce qu'ont produit le haſard ou la nature, ou la preſcription réfléchie d'un médicament, on eſſaie une autre fois ſi l'on réuſſira de même, en imitant ce qui a été fait en ces occaſions.

Les *empiriques* diſoient que cette dernière ſorte d'expérience eſt celle qui fait l'art, quand elle a été pluſieurs fois réiterée. Ils appelloient *obſervation* ou *autopſie* (*αὐτοψία*) ce que chacun avoit expérimenté ſoi-même de cette manière, & ce qu'il avoit vu de ſes propres yeux; & ils donnoient le nom d'*hiſtoire* à ce qui s'en rédigeoit par écrit; c'eſt-à-dire, que l'autopſie ou l'obſervation n'étoit autre choſe que ce qu'avoit vu chaque particulier, qui avoit pris garde à tout ce qui s'étoit paſſé dans le cours d'une maladie, ſoit par rapport aux remèdes, aux ſignes ou aux accidens de la maladie; au lieu que l'hiſtoire étoit une narration ou une eſpèce de regiſtre de tout ce qui avoit été obſervé par ces particuliers; lequel regiſtre étant complet, ou comprenant toutes les maladies qui arrivent aux hommes, & les remèdes qu'on y a apportés, la médecine ſe trouvoit toute établie à un ſeul point près: c'eſt que, comme il arrive quelquefois de nouvelles maladies, ſur leſquelles notre propre expérience, ni celle d'autrui, ne nous fourniſſent rien, ou que nous pouvons nous rencontrer en des lieux où les moyens de ſecours qui ont été expérimentés ailleurs, nous manquent, il faut néceſſairement ſe tourner d'un autre côté pour ſoulager le malade.

Les *empiriques* avoient pourvu à ces cas particuliers par ce qu'ils appelloient *la ſubſtitution d'une choſe ſemblable* (*τῆς ὁμοίου μετάβασις*, *tranſitus ad ſimile*). C'étoit un nouvel eſſai qu'ils faiſoient, après avoir comparé une maladie avec une autre maladie, ou une partie du corps avec une autre partie de même nature; ou enfin, un ſimple, ou un remède, quel qu'il fût, dont la nature eût été connue ou expérimentée avec un autre qui eût du rapport avec le premier. Ils eſſayoient, par exemple, dans les dartres, les remèdes de l'éryſipèle; dans les maladies des bras, ce qui s'étoit pratiqué dans celles des jambes; & s'il leur manquoit des coings qui ſont des fruits âpres, ils prenoient des néfles qui ne le ſont pas moins.

L'*obſervation*, l'*hiſtoire* & la *ſubſtitution d'une choſe ſemblable*, étoient donc les trois fondemens de leur art, & c'étoit-là, ſans doute, ce que quelques-uns d'entre eux appelloient le *trépied de la médecine*, *τρίπους τῆς ἰατρικῆς*. L'obſervation, diſoient les *empiriques*, étant ce par où l'on a commencé, elle a examiné, autant ce qui étoit nuiſible, que ce qui étoit utile; & même, pour ne rien oublier, elle s'eſt étendue, dans les commencemens, ſur pluſieurs choſes qui ont été trouvées indifférentes ou ſuperflues dans la ſuite; mais on a remédié à ce défaut par le moyen de l'hiſtoire, qui a appris à diſtinguer ce qu'on avoit utilement obſervé d'avec ce à quoi il ne falloit pas s'arrêter.

Si l'hiſtoire, qui étoit la règle fondamentale de toute la pratique des *empiriques* & leur répertoire univerſel, leur ſervoit en cette occaſion, ils ne s'en prévaloient pas moins pour diſtinguer les ſimples incommodités; (telles que ſont la chaleur, l'enflure, la douleur, la toux, la difficulté de reſpirer, l'inflammation, &c.... qu'ils appelloient des *ſymptômes* ou des *accidens*, lorſque chacune de ces incommodités venoit ſeule,) d'avec le *concours* (*συνδρομή*), que l'on voit quelquefois de tous ces accidens enſemble.

C'eſt à ce concours qu'ils étoient principalement attentifs. Sur quoi il faut encore remarquer qu'ils ne donnoient pas ce nom à la rencontre ou à l'aſſemblage de toutes ſortes d'accidens indifféremment, mais ſeulement à l'aſſemblage de ceux que l'on avoit vus, par une longue obſervation, convenir de telle manière enſemble, qu'ils commençaſſent, s'augmentaſſent & diminuaſſent preſque auſſi-tôt les uns que les autres, ou du moins, que l'un ne vînt pas ſans l'autre. Tel eſt proprement ce qu'ils appelloient *concours*, en un ſeul mot; & pour diſtinguer les divers concours, ils appelloient les uns, tantôt du nom de la partie qui étoit ſpécialement affectée, comme pleuréſie, péripneumonie, lorſque la plevre ou le poumon ſouffroit. Quelquefois ils leur donnoient des noms tirés de quelqu'un des principaux accidens, comme inflammation, fureur, &c.... D'autres fois ils leur donnoient le nom des choſes auxquelles le mal reſſembloit, ou leur paroiſſoit reſſembler par quelque rapport, comme *chancre*, *éléphantiaſis*, &c.... Pour être ſûrs, par exemple, ſi un homme avoit une pleuréſie, ils examinoient s'il avoit une fièvre continue, de la douleur au côté, de la difficulté de reſpirer, de la roux & des crachats ſanglans; lorſque tous ces accidens concouroient ou ſe rencontroient enſemble, il n'y avoit pas de doute que ce ne fût la maladie dont il s'agit. Il falloit que tous ces accidens ſe rencontraſſent, ou

ou du moins, les plus eſſentiels, comme la fièvre continue, la douleur de côté, la difficulté de reſpirer & la toux, pour former le *concours pleurétique* ou la pleuréſie. Un de ces accidens ſeul, ni même deux, ne ſuffiſoient pas pour tirer la même concluſion. Si cet homme n'avoit eu que de la toux & des crachats ſanglans, cela ne marquoit pas une pleuréſie; c'étoit un indice de la phthiſie, particulièrement ſi ces deux accidens étoient accompagnés d'un troiſième & d'un quatrième, qui ſont la fièvre lente & la maigreur. Enfin, ſi ce même homme ou un autre avoit de la douleur au côté, & même de la fièvre, ſans toux, ni crachats ſanglans, ni grande difficulté de reſpirer, & qu'il eût d'ailleurs des vomiſſemens & de la difficulté d'uriner, alors c'étoit la gravelle ou une colique néphrétique.

On voit par-là que les *empiriques* n'avoient pas changé les noms des maladies connues, mais qu'ils avoient retenu ceux qui étoient en uſage avant l'établiſſement de leur ſecte, ſoit parmi les médecins dogmatiques, ſoit parmi les premiers *empiriques*; de la même manière que les médecins dogmatiques avoient reçu, ſans y rien changer, les noms que les premiers *empiriques* avoient trouvé à propos de donner aux maladies.

Ces trois ordres de médecins convenoient auſſi enſemble à l'égard des *concours*, c'eſt-à-dire, que les mêmes ſignes qui ſervoient aux uns pour connoître & pour diſtinguer les maladies, ſervoient auſſi aux autres. Mais voici la différence eſſentielle qu'il y avoit d'ailleurs entre les *empiriques*, tant du premier que du ſecond rang, & entre les dogmatiques, c'eſt que ceux-ci ne ſe contentoient pas de connoître les maladies par le concours des accidens qui en déſignoient l'eſpèce; ils vouloient de plus pénétrer dans les cauſes de ces accidens; au lieu que les *empiriques* ne s'embarraſſoient point de cette recherche, & s'occupoient uniquement à celle des remèdes.

Les *empiriques* avoient auſſi pour cet objet recours à l'hiſtoire qui contenoit, comme on l'a obſervé, & la deſcription des maladies avec toutes leurs circonſtances, & une relation exacte de tous les remèdes que l'on avoit vu produire un bon effet. Cela étant, ils avoient grand intérêt de prendre garde que les obſervations, dont leur hiſtoire étoit compoſée, euſſent été faites & recueillies par des gens de bonne-foi & capables de bien obſerver. Ils avoient pour cela deux précautions; ils donnoient premièrement beaucoup à la réputation des écrivains qui leur ſervoient de garans en ce point. Hippocrate, par exemple, avoit obtenu de leur part plus de confiance qu'Andréas; le premier, en effet, aux qualités qui font le bon obſervateur, réuniſſoit la probité, la candeur & la bonne-foi; Andréas étoit regardé comme un menteur. La ſeconde précaution priſe par les *empiriques*, étoit de s'attacher, autant qu'il leur étoit poſſible, à ce qui avoit été obſervé par pluſieurs, qui tous aſſuraſſent avoir vu la même choſe en diverſes occaſions; en ſorte que c'étoit-là une eſpèce de confrontation de témoins; & de quelque ſecte que fuſſent ces témoins, cela n'importoit pas aux *empiriques* qui ne prenoient que les faits & laiſſoient les raiſonnemens.

Telle étoit la méthode des *empiriques*; méthode ſage, qui devoit plus favoriſer les progrès de la médecine que la manie de vouloir tout expliquer ſur des apperçus trompeurs, & avec des ſuppoſitions dénuées de fondement. Mais cette méthode des *empiriques* n'étant fondée que ſur des choſes évidentes, & qui paroiſſent telles à tout le monde, il ne falloit, ſelon eux, faire uſage que des ſens, de l'obſervation & de la mémoire dans l'exercice de la médecine; ou, s'il s'agiſſoit de raiſonner, c'étoit d'une manière ſi ſimple, qu'on n'étoit pas ſujet à errer. Il ne falloit tirer que certaines conſéquences tout-à-fait naturelles, & qui ſe préſentent d'elles-mêmes. Un de leurs auteurs appelloit cette eſpèce de raiſonnement *épilogiſme*, c'eſt-à-dire, concluſion.

Les médecins dogmatiques convenoient bien avec les *empiriques* de tous les moyens de connoître ou de guérir les maladies, mais ils en ajoutoient un quatrième, l'*indication* qu'ils regardoient comme le fondement de toute la méthode curatoire. C'étoit, ſuivant eux, une inſinuation de ce qui doit être fait pour guérir un malade; inſinuation tirée de la nature & des cauſes de ſa maladie, & des circonſtances qui l'accompagnent, ſans avoir égard à l'expérience. Les *empiriques* ſe ſeroient bien gardés d'avoir recours à un moyen qui ſuppoſoit la connoiſſance des cauſes des maladies qu'ils jugeoient inutile, & capable même de jetter dans des erreurs qui influent ſur la pratique, lors ſur-tout qu'on recherchoit les cauſes cachées.

Il étoit naturel que les dogmatiques qui, en voulant tout expliquer, relativement aux maladies, aux remèdes & à leurs effets, s'éloignoient en cela ou alloient au-delà de la conduite d'Hippocrate, leur maître, lequel ſe contentoit d'obſerver & d'agir, lorſqu'il le croyoit néceſſaire; il étoit naturel, dis-je, qu'ils travaillaſſent à juſtifier l'utilité de la recherche des cauſes, même cachées, & les avantages, en pratique, de la théorie qu'ils tâchoient d'édifier. Ils entrèrent donc en lice avec les *empiriques*, & cette lutte, où des athlètes ardens combattoient avec vigueur pour l'honneur de leur ſecte, ſe ſoutint pendant environ trois cens ans.

Si les dogmatiques triomphèrent ou parurent triompher, ils en eurent l'obligation aux philoſophes & aux ſophiſtes qui tentoient auſſi de tout expliquer, par de longs & abſurdes raiſonnemens qui n'apprenoient rien; ils marchoient de bonne-foi dans la voie de l'erreur & y entrainoient tout le monde; mais les *empiriques*, auſſi inſtruits que les dogmatiques, ne faiſoient uſage de leur ſavoir & de leur raiſon que pour examiner avec ſoin ce qui ſe paſſoit chez les malades, pour obſerver le cours des maladies, les remèdes & leurs effets. Ils ſuivoient ſtrictement le plan qu'avoit tracé Hippocrate; & aujourd'hui, preſque tous les médecins ſe ſont rapprochés des *empiriques*, au point qu'on peut dire qu'ils ſont de cette ancienne ſecte. Les malades n'y perdent point, & la médecine marche à grands pas vers ſa perfection.

Voyons d'abord les argumens par leſquels les dogmatiques ſoutenoient leur ſecte ou leurs opinions contre celles des *empiriques*. Nous les puiſons dans Leclerc, célèbre hiſtorien de la médecine.

Les médecins dogmatiques ſoutenoient qu'il eſt néceſſaire d'avoir connoiſſance des cauſes cachées des maladies, auſſi-bien que des évidentes; qu'il faut ſavoir comment ſe font les actions naturelles & les diverſes fonctions du corps humain; ce qui ſuppoſe néceſſairement la connoiſſance des parties internes. Ils appelloient *cauſes cachées*, celles qui concernent les élémens ou les principes dont nos corps ſont compoſés, & ce qui fait la bonne ou la mauvaiſe ſanté.

Il eſt impoſſible, diſoient-ils, qu'on puiſſe ſavoir comment il faut s'y prendre pour guérir une maladie, ſi l'on ignore d'où elle vient, puiſqu'il eſt hors de doute qu'il faut autrement ſe conduire, ſi les maladies en général viennent de l'excès ou du défaut des quatre élémens, comme quelques philoſophes l'ont cru; autrement, ſi tout le mal vient des humeurs, comme l'a cru Herophile; autrement, ſi c'eſt aux eſprits qu'il faille s'attacher, ſelon la penſée d'Hippocrate; autrement, ſi c'eſt le ſang, ſe tranſvaſant des veines qui ſont deſtinées à le contenir, dans celles qui ne doivent contenir que des eſprits, il excite de l'inflammation; & ſi cette inflammation produit le mouvement extraordinaire du ſang qu'on remarque dans la fièvre, ſuivant l'opinion d'Eraſiſtrate; autrement, enfin, ſi c'eſt par le moyen des petits corps qui s'arrêtent dans des paſſages inviſibles & qui bouchent le chemin, comme l'aſſure Aſclépiade. Cela ſuppoſé, il faut néceſſairement convenir que celui de tous ces médecins qui ne ſe trompera point dans la première origine de la cauſe des maladies, réuſſira le mieux dans leur cure.

Les dogmatiques ne nioient point que les expériences ne fuſſent auſſi néceſſaires, mais ils aſſuroient que ces expériences ne pouvoient ſe faire, & n'avoient jamais été faites que par le raiſonnement. Ils ajoutoient qu'il eſt vraiſemblable que les premiers hommes, ou ceux qui ſe ſont les premiers mêlés de la médecine, n'avoient pas d'abord conſeillé aux malades la première choſe qui leur étoit venue dans l'imagination; mais qu'ils y avoient penſé plus d'une fois, & que l'expérience & l'uſage leur avoient enſuite fait connoître s'ils avoient raiſonné juſte, ou s'ils avoient bien conjecturé: qu'il importoit peu que l'on dit que la plupart des remèdes avoient été expérimentés dans les commencemens, pourvu que l'on convînt que les eſſais qu'on en avoit faits étoient une ſuite du raiſonnement de ceux qui avoient eſſayé ces remèdes.

Ils diſoient de plus qu'on voyoit ſouvent arriver de nouvelles ſortes de maladies, contre leſquelles l'uſage ou l'expérience n'avoit encore rien enſeigné, & qu'ainſi, il étoit néceſſaire de prendre garde d'où elles étoient venues & comment elles avoient commencé; que ſans cela, il n'y avoit perſonne qui pût ſavoir pourquoi il ſe ſerviroit en ces circonſtances d'un moyen plutôt que d'un autre.

Telles ſont, ſuivant les dogmatiques, les raiſons pour leſquelles il faut s'attacher à la recherche des cauſes cachées.

Quant aux cauſes évidentes qui ſont d'une nature à pouvoir être découvertes & connues de tout le monde, & où toute la ſcience conſiſte à ſavoir ſi le mal eſt venu de chaud ou de froid, pour avoir eu faim, ou pour avoir trop mangé, ils ſoutenoient qu'il falloit néceſſairement être informé de ces faits, & y faire les réflexions convenables; mais ils ne croyoient pas qu'il fallût s'en tenir abſolument à cela.

Ils diſoient encore à l'égard des actions naturelles, qu'il falloit que l'on sût pourquoi & comment nous recevons l'air dans nos poumons, & pourquoi il en ſort, après y être entré? Pourquoi nous prenons des alimens, & comment ils ſe préparent & ſe diſtribuent enſuite par tout le corps? Pourquoi les artères s'élèvent & s'abaiſſent? Quelles ſont les cauſes des veilles & du ſommeil? &c..... Et ils ſoutenoient qu'on ne pouvoit point remédier aux incommodités qui regardent ces fonctions, ſi l'on ne ſavoit rendre raiſon de toutes ces choſes.

Ainſi, diſoient les dogmatiques, pour prouver leur aſſertion par un exemple tiré de la préparation des alimens; ou les alimens ſe broyent dans l'eſtomac, comme l'a cru Eraſiſtrate, ou ils s'y

Digitized by Google

pourriſſent, ſelon le ſentiment de Pliſtonicus, diſciple de Praxagoras; ou ils s'y cuiſent, par l'effet d'une chaleur particulière, ſi Hippocrate ne s'eſt pas trompé; ou toutes ces opinions ſont également fauſſes, s'il en faut croire Aſclépiade, qui dit: rien ne ſe cuit, mais les matières ſe portent & ſe diſtribuent par-tout le corps, crues, & comme on les a priſes. Il faut convenir qu'en ſuivant le ſentiment d'Hippocrate, on doit nourrir les malades autrement qu'en ſuivant le ſentiment d'Eraſiſtrate, ou en ſuivant ceux de Pliſtonicus ou d'Aſclépiade. S'il faut que les alimens ſoient broyés, on doit choiſir ceux qui ſe broyent le plus aiſément; s'ils ſe pourriſſent, il faut prendre ceux qui ſont plus faciles à ſe pourrir; ſi c'eſt la chaleur qui les cuit, on préfèrera ceux qui ſont les plus propres à exciter cette chaleur; mais ſi rien ne ſe cuit & ne ſe change, on ne doit pas ſe donner tant de peine, ou il faut plutôt recourir aux alimens qui changent le moins de ..ure.

Les dogmatiques ſoutenoient enfin que, comme les douleurs & les maladies les plus conſidérables viennent des parties internes, il eſt impoſſible qu'on y porte du ſecours ſans connoître ces parties: qu'il étoit par conſéquent néceſſaire d'ouvrir les corps des morts & d'examiner leurs entrailles. Ils ajoutoient qu'il n'eſt pas poſſible, lorſqu'une perſonne éprouve de la douleur au-dedans du corps, de ſavoir quelle eſt la partie affectée, ſi l'on ne ſait pas préciſément la ſituation de chaque viſcère & de chacune des parties internes, & qu'on ne pouvoit abſolument guérir une partie malade ſans la connoître: que quand les entrailles d'un bleſſé ſortent ou ſe montrent à l'ouverture de la plaie, celui qui ignore la couleur que doit avoir la partie ſaine, ne ſauroit diſcerner ce qui eſt en bon état d'avec ce qui eſt corrompu ou altéré, & par conſéqueot, ne peut point y remédier; qu'au contraire, on y appliquera sûrement des remèdes, ſi l'on a connoiſſance de l'état naturel des parties offenſées; & qu'en un mot, ce n'eſt pas une cruauté de chercher des remèdes pour une infinité d'innocens, en les éprouvant ſur un petit nombre de ſcélérats.

Voici ce que les *empiriques* répondoient aux argumens de la ſecte dogmatique:

Qu'ils ne connoiſſoient que les cauſes évidentes, eſtimant que toutes les queſtions, qui regardent les cauſes obſcures ou les actions naturelles, ſont ſuperflues, parce que la nature eſt d'elle-même incompréhenſible. On ne pouvoit diſoient-ils, nier cette vérité, ſi l'on faiſoit réflexion ſur la diverſité des ſentimens de ceux qui avoient diſputé de ces matières, puiſque ni les philoſophes ni les médecins eux-mêmes n'étoient pas d'accord. Pourquoi, ajoutoient-ils, en croiroit-on plutôt Hippocrate qu'Hérophile, ou Hérophile qu'Aſclépiade? Si l'on veut ſe payer de raiſonnemeos, il ſe peut faire que ce que les uns & les autres diront paroitra vraiſemblable. Si l'oo demande des cures, il ſe trouvera que tous en ont fait, & ainſi l'on ne pourra point ſavoir de quel côté ſe ranget.

Que s'il ſuffiſoit de raiſonner pour être médecin, il n'y auroit point de plus habiles médecins que les philoſophes; mais que, par malheur, la ſcience de guérir leur manquoit, quoiqu'ils euſſent des raiſonnemens de teſte.

Que les moyens, que la médecine employoit, étoient différents ſelon la nature des lieux; qu'il falloit d'autres remèdes à Rome, d'autres en Egypte, d'autres dans les Gaules; ce qui ne devroit pas être, ſi les cauſes des maladies étoient par-tout les mêmes.

Que les cauſes étoient ſouvent manifeſtes, comme cela ſe voit dans les plaies; mais qu'il ne s'enſuit pas de là que les remèdes qu'on doit y apporter ſoient également apparents ou faciles à trouver. Si donc la connoiſſance des cauſes qui ſont évidentes ne peut pas ſuggérer les remèdes dont il faut ſe ſervir, quelle apparence que les cauſes qui ſont cachées, obſcures & douteuſes, puiſſent nous donner plus de lumières? Et ſi ces dernières cauſes ſont incertaines & preſque incompréhenſibles, n'eſt-on pas mieux fondé d'attendre du ſecours des choſes aſſurées, & qui ont été expérimentées en diverſes occaſions, comme cela ſe pratique dans tous les autres arts.

Qu'un laboureur ou un philoſophe ne devenoient pas plus habiles dans leur profeſſion par des diſputes, mais par la pratique & par l'expérience.

Que l'on pouvoit certainement conclure que toute queſtion difficile n'appartenoit point à la médecine, par cela même que ceux qui avoient des opinions fort différentes ſur ce ſujet, ne laiſſoient pas de guérir les malades confiés à leurs ſoins; ce qui n'arrivoit ainſi que parce qu'ils ne s'attachoient point dans la pratique aux cauſes cachées, mais qu'ils s'en tenoient aux expériences qui leur avoient autrefois réuſſi.

Que la médecine ne devoit pas ſon origine à des queſtions de cette nature, mais à des expériences ſemblables à celles dont on vient de parler.

Quelques-uns des malades, continuoient-ils, qui, au commencement, étoient ſans médecins, prenoient beaucoup de nourriture les premiers

jours de leur maladie, parce qu'ils ne manquoient pas d'appétit; d'autres ne mangeoient rien du tour, parce qu'ils étoient dégoûtés; on remarqua que ceux qui n'avoient rien pris s'étoient mieux trouvés. Quelques-uns avoient mangé étant dans un accès de fievre, d'autres avoient mangé un peu auparavant, & d'autres après que la fièvre les avoit quittés; on observa que ceux qui avoient attendu la fin de l'accès, avoient été les premiers guéris. Des faits semblables s'étant souvent répétés, des hommes attentifs & exacts ont noté ce qui avoit le mieux réussi, & ont conseillé à d'autres malades de pratiquer la même chose. Qu'ainsi la médecine étoit née des essais qui s'étoient faits, tantôt à l'avantage des malades, tantôt à leur préjudice, & qu'elle avoit premièrement appris à leurs dépens à discerner ce qui étoit pernicieux d'avec ce qui étoit salutaire, & que les remèdes propres à chaque maladie ayant été trouvés peu à peu par cette méthode, les hommes avoient commencé à raisonner, & à chercher pourquoi ces remèdes opéroient de telle ou telle maniere; que la medecine n'avoit pas été inventée par les raisonnemens, mais les raisonnemens après la médecine.

Les médecins *empiriques* demandoient encore aux dogmatiques, si les raisonnemens leur enseignoient la même chose que les expériences, ou s'ils enseignoient le contraire; que si les raisonnemens suggèrent la même chose, ils sont superflus, & que si l'on en infère quelque chose, qui soit contraire à l'expérience, ils sont préjudiciables: qu'à la vérité il avoit été nécessaire au commencement de faire des essais avec beaucoup de soins & de peine, mais que de leur tems, il y en avoit assez de faits, sans qu'il en fallût faire de nouveaux aux dépens des malades & qu'on n'avoit qu'à jouir du travail des anciens.

Qu'il ne falloit pas croire qu'il arrivât de nouveaux genres de maladies, ou qui demandassent une nouvelle maniere de traiter; mais que s'il survenoit quelqu'espèce de mal qu'on ne connût pas, il n'étoit pas besoin de recourir d'abord à quelque cause obscure, mais qu'en ce cas un médecin habile devoit regarder à quelle maladie de celles qu'on voit ordinairement, ce nouveau mal avoit du rapport, & essayer les remèdes qui ont réussi dans des cas semblables.

Ils disoient de plus, (*ce à quoi il est très-important de faire attention*) qu'ils étoient bien éloignés de croire qu'un médecin pût se passer de raisonner, ou qu'un *animal* sans raison pût pratiquer la médecine, bien qu'ils fussent persuadés que les conjectures qu'on tiroit des causes cachées & obscures ne faisoient rien au fait, puisqu'il importoit de découvrir non pas ce qui fait la maladie, mais ce qui la guérit, & qu'il n'est point nécessaire de savoir comment s'opère la coction ou la digestion des alimens, pourvu qu'on sache quels sont ceux qui se cuisent ou se digèrent le mieux, qu'il étoit même inutile de rechercher comment & pourquoi nous respirons, mais qu'il falloit plutôt travailler à avoir des remèdes pour la toux, la courte haleine & les autres incommodités qui regardent la respiration. Qu'il ne falloit pas se tourmenter pour découvrir pourquoi les artères battent, mais plutôt chercher à connoître ce que marquent les divers changemens qui arrivent à leur battement, ce qui s'apprend par l'experience.

Qu'à l'égard de toutes les autres questions que les dogmatiques proposoient, on pouvoit disputer de part & d'autre, avec une égale probabilité, & que pour l'ordinaire ceux qui avoient le plus d'esprit ou qui parloient le mieux, l'emportoient. Or, ce ne sont pas les beaux discours qui guérissent les maladies, ce sont les remèdes; & s'il arrivoit qu'un muet en eût de bons, & que l'expérience lui en eût appris le véritable usage, ce muet-là ne seroit il pas un plus grand médecin qu'un homme qui auroit l'usage de la langue, & qui ignoreroit celui des remèdes?

Les *empiriques* soutenoient enfin que les dogmatiques ne s'attachoient pas seulement à des choses inutiles ou superflues, mais qu'ils choquoient même visiblement les principes de l'humanité. A quoi bon, disoient les *empiriques*, disséquer des hommes vivants (1), & faire de

(1) Quelques dogmatiques dans le premier siècle de notre ère, avoient ajouté foi à la fable absurde qu'Hérophile & Erasistrate avoient disséqué tout vifs des criminels condamnés à la mort, & remis entre les mains de ces médecins par des rois; que la dissection qu'ils en avoient faite avoit procuré à ces médecins la satisfaction de voir à découvert, même avant que ces malheureux expirassent, ce que la nature tenoit auparavant caché, & de considérer la situation, la couleur, la figure, la grandeur, l'ordre, la dureté, la mollesse, l'âpreté, le poli, les éminences, les cavités de chaque partie, & d'examiner ce qui reçoit & ce qui est reçu.

Qui peut croire que des médecins aient pu former seulement le projet barbare de disséquer des hommes vivants; que des rois éclairés (les Ptolémées d'Egypte) a leur demande, leur aient livré, pour cette barbare exécution, des criminels condamnés à mort pour leurs forfaits; qui peut croire que des médecins aient eu une ame assez atroce pour étouffer tout sentiment d'humanité, qu'ils aient plongé dans le corps de ces malheureux vivants le scalpel anatomique, & qu'ils aient pu sans être émus par les cris perçans de la douleur, commencer & continuer leurs cruelles incisions, soutenir ensuite la vue de leurs membres pal-

Digitized by Google

la médecine, qui doit ſervir au ſalut du genre humain, un cruel inſtrument de ſa deſtruction, ſi par des voies ſi horribles on ne peut pas même découvrir tout ce qu'on ſouhaiteroit; & ſi l'on pouvoit au contraire en apprendre autant qu'il faut qu'on en ſache, ſans commettre aucun crime. (1) Ni la couleur, ni la dureté, ni la plupart des choſes de cette nature, ne ſe rencontrent point ſemblables, dans un corps qu'on a ouvert, à ce qu'elles ſont dans un corps entier. Car ſi la crainte, la douleur, l'abſtinence du manger, ou le trop de nourriture, la laſſitude, & mille autres légères incommodités, ſont bien capables de faire du changement à cet égard dans les corps des perſonnes qu'on ne diſſeque pas, comment veut-on que les parties intérieures qui ſont extrémement tendres, & qui peuvent être altérées par l'air ou par la lumière ſeule, à laquelle elles n'ont jamais été expoſées, ne changent point au même égard ſous le tranchant du couteau anatomique, & ſous des inciſions douloureuſes & cruelles, & qu'il n'arrive pas encore un plus grand changement par la mort? Qu'y a-t-il de plus abſurde que de s'imaginer que les choſes doivent être les mêmes dans un homme mourant, ou même déja mort, qu'elles étoient lorſqu'il vivoit? On peut véritablement ouvrir le bas-ventre & parcourir tous les viſcères qu'il contient, pendant que l'homme reſpire, mais dès qu'on a déchiré le diaphragme, cet homme n'expire-t-il pas à l'inſtant? Voilà pourtant le ſeul moyen par lequel le cœur & les parties qui l'environnent ſe préſentent aux yeux du médecin homicide, non point dans l'état où elles étoient pendant la vie, mais telles qu'elles doivent être après la mort. Ainſi tout ce que ce médecin ou plutôt ce bourreau, a avancé, c'eſt d'avoir égorgé un homme de la manière la plus cruelle; ſans qu'il ſache pour cela comment les parties qu'il voit étoient faites ou diſpoſées avant que l'homme expirât.

Les *empiriques* ajoutoient que s'il y avoit quelque partie interne qui ſe pût voir, l'homme étant encore en vie, le haſard fourniſſoit aux médecins aſſez d'occaſions pour cela, lors par exemple, qu'un gladiateur dans un cirque, ou un ſoldat dans une bataille, ou un voyageur attaqué par des voleurs, avoient reçu de grandes bleſſ[illegible] un moyen légitime de s'inſtruire [illegible] de la figure des parties, & des [illegible] reprendre ſur ce ſujet, par des act[illegible] & d'humanité & non par une déteſtable cruauté, [illegible] en recherchant non de donner la mort, mais de donner la vie.

Ils prétendoient même qu'il n'étoit pas néceſſaire de mettre en pieces les cadavres, & ils diſoient que ſi cela n'avoit rien de cruel, c'étoit du moins une ſaleté: enfin que les choſes étant fort chargées dans un corps mort, il valoit mieux s'abſtenir d'y toucher, & ſe contenter de ce qu'on pourroit apprendre en tachant de guérir ceux qui ſont vivants.

Telle eſt la manière dont Celſe fait parler les dogmatiques & les *empiriques*. Il ſemble qu'il plaide beaucoup mieux la cauſe de ceux-ci que celle des autres dont il ne rapporte pas les meilleures raiſons; néanmoins, dans le jugement qu'il en fait, il tient un milieu entre ces deux partis: voici quel eſt ſon ſentiment.

Il croit qu'il n'y a rien qui contribue plus à la guériſon des maladies, qui eſt le principal but de la médecine, que l'expérience; & que les jugemens, tirés des choſes obſcures, n'appartiennent pas proprement à l'art de guérir les maladies; mais qu'il ne faut pourtant pas nier que l'étude ou la méditation des choſes naturelles ne ſervent beaucoup à ouvrir l'eſprit d'un médecin. Que ſi l'application qu'ont donnée à la phyſique & à tout

---

pitants; & teindre leurs mains dans le ſang tout fumant de ces triſtes victimes, abandonnées à des ames féroces, pour l'avantage de la ſociété.

La ſociété frémit, s'il faut que des eſſais infructueux, mais utiles même, quelquefois, ſoient tentés ſur quelques-uns de ſes membres bien que coupables; c'eſt au glaive de la loi a les punir; un médecin qui les ſoumettroit à de cruelles expériences deviendroit un aſſaſſin, & un monſtre exécrable. Jamais, non jamais ni Hérophile, ni Eraſiſtrate n'ont outragé la nature par l'excès de barbarie qu'on leur a reproché.

Les *empiriques* n'ont pu accuſer les dogmatiques d'avoir fait de pareilles diſſections, ſur des hommes vivants. Ce reproche qu'on met ſous leur plume ou dans leur bouche part d'un fauſſaire qui vouloit noircir la ſecte des dogmatiques. Quand il ſeroit vrai, ce qui n'eſt point prouvé, qu'Hérophile & Eraſiſtrate euſſent commis de ſang froid ces atrocités, eux ſeuls en ſeroient coupables, car eux ſeuls ont eſſuyé ce reproche.

Il s'eſt écoulé plus de 300 ans depuis Hérophile juſqu'au règne de l'empereur Tibere, & cependant il ne paroît pas qu'on les ait chargés juſqu'à cette époque d'avoir fouillé dans les entrailles palpitantes d'hommes vivants. Celſe eſt le premier qui les ait accuſés de ces cruautés; & il a été copié ſans doute par Tertullien qui écrivoit dans le deuxième ſiècle de notre ère.

Au reſte, on ne voit point que la ſecte dogmatique depuis le ſiècle de ces deux médecins, ait recommandé ni autoriſé ces diſſections affreuſes, horribles, abominables. (GOULIN.)

(1) On trouve cette même penſée dans le paſſage où Tertullien s'élève contre Hérophile & Eraſiſtrate: elle ſe trouve dans Cicéron, *Acad. quæſt. lib.* 4.

ce qui en dépend, deux hommes célèbres, Hippocrate & Erasistrate, qui ne se sont pas contentés de traiter des fébricitans & de panser des plaies, n'est pas, à proprement parler, ce qui les a fait médecins, il est du moins vraisemblable qu'ils se sont rendus par ce moyen plus grands médecins, qu'ils n'auroient été sans cette application. Que si l'on objecte que les raisonnemens trompent, on peut répondre qu'il est des occasions où les expériences ne trompent pas moins. Qu'il n'y a donc point de doute qu'on ne doive raisonner dans la médecine, mais que cela n'empêche pas que l'on ne doive tirer ses principales instructions de ce qui est évident, rejettant tout ce qui est obscur hors de l'art, mais non pas hors de la pensée de l'ouvrier ou du médecin.

Celse conclut que c'est une chose cruelle & même superflue d'ouvrir des hommes vivans, mais qu'il est nécessaire de s'instruire sur des corps morts; & qu'à l'égard de ce qu'on ne peut apprendre que sur des personnes vivantes, la longue expérience avoit montré par une voie plus douce, bien que plus lente, ce qu'il faut que l'on en sache.

On peut inférer de ce que dit Celse, qui paroît avoir vécu sous Tibère, que de son tems on faisoit des dissections de cadavres humains, mais rarement, selon toute apparence; elles se firent plus fréquemment dans le siècle suivant (le 2e.), car Galien parle de cadavres de soldats germains, restés sur le champ de bataille, soumis au scalpel anatomique.

Il y a une remarque à faire sur l'observation de Celse, que les *empiriques* admettoient les causes évidentes des maladies. Ces médecins, à la vérité, recherchoient ces espèces de causes, mais ce n'étoit pas pour en tirer des inductions qui indiquassent les remèdes qu'il y avoit à faire. Les *empiriques* ne s'informoient des causes évidentes & des causes externes que comme des autres circonstances des maladies; elles leur tenoient simplement lieu de signes, & elles faisoient partie de ce qu'ils appelloient le *concours des accidens*, qui étoit ce qui leur désignoit l'espèce de la maladie: l'exemple suivant fera mieux concevoir leur pensée.

Si un homme qui avoit été mordu d'un chien enragé se présentoit à un *empirique*, ce médecin ne se contentoit pas d'examiner la plaie, qui dans le commencement n'étoit pas différente de celle qu'auroit causée la morsure d'un autre chien; il s'informoit de plus si celui qui avoit mordu cet homme n'étoit pas enragé; & ayant su qu'il l'étoit, il en inféroit qu'il ne falloit pas traiter cette plaie comme une plaie simple, mais qu'il falloit y appliquer les médicamens, que l'expérience avoit fait connoître propres pour guérir les plaies faites par des chiens enragés, & qu'il étoit d'ailleurs nécessaire que le malade prît intérieurement les remèdes que la même expérience avoit découverts aux médecins qui avoient auparavant traités de semblables maladies.

Les médecins dogmatiques se conduisoient de la même manière pour ce qui regarde la pratique; c'est-à-dire, que les remèdes qu'ils employoient, étoient les mêmes que ceux des *empiriques*, mais les premiers raisonnoient différemment.

Comme ils supposoient que le venin des chiens enragés, de quelque nature qu'il soit, agit en passant de la superficie au centre du corps, ou en s'insinuant du dehors au-dedans, ils tâchoient d'arrêter son cours, & de le rappeller ou de l'attirer incessamment par l'endroit qui lui avoit donné entrée. Dans cette vue, ils faisoient des ligatures, ils scarifioient le tour de la plaie, ou ils la dilatoient; ils y appliquoient des ventouses ou des attractifs, ils la tenoient long-tems ouverte, ils donnoient intérieurement des expulsifs: le tout pour suivre l'indication tirée de la cause du mal, qui se portant vers le centre du corps, demande ou indique qu'on fasse une révulsion, la plus prompte qu'il se peut, & qu'on l'attire au-dehors sans perte de tems.

Les dogmatiques alloient plus avant; ils faisoient tous leurs efforts pour découvrir la nature du venin ou de la cause des accidens qui surviennent en cette occasion. Ces accidens, disoient-ils, n'ont aucun rapport avec ceux qui dépendent d'un excès ou d'un défaut de chaleur, de froid, d'humidité ou de sécheresse, ni avec ceux que causent les autres qualités sensibles; il faut donc que ces accidens soient causés par un venin qui agit par toute sa substance, & qui demande, par conséquent, des remèdes qui opèrent par toute leur substance, tels que sont les antidotes.

Enfin, le dernier retranchement de ces médecins, lorsqu'ils n'étoient pas satisfaits de la manière d'expliquer les effets & la nature du venin dont il s'agit, c'étoit de dire qu'il suffisoit que l'expérience eût montré les remèdes qu'il falloit lui opposer.

Les *empiriques*, qui prescrivoient les mêmes remèdes, laissoient aux dogmatiques toutes leurs autres raisons, & n'employoient que la dernière. Ils se servoient, disoient-ils, de tels ou de tels remèdes, parce qu'on les avoit souvent donnés avec succès, pour prévenir ou pour guérir la rage. Ils disoient la même chose à l'égard de toutes les autres maladies. Quand on leur demandoit pourquoi ils n'entreprenoient pas de réduire d'abord une jambe luxée, lorsqu'il y avoit plaie

Digitized by Google

à l'endroit de la luxation ? c'eſt, répondoient-ils, parce qu'on a obſervé qu'il ſurvient des convulſions, lorſque dans ce cas on fait la réduction : ſi on leur demandoit enſuite pourquoi cet accident arrivoit ? ils répondoient nettement qu'ils n'en ſavoient rien, & qu'ils ne s'en mettoient pas en peine, parce que cela ne fait rien à la cure.

En un mot, les *empiriques* ne recherchoient jamais les choſes cachées, ils n'en tiroient jamais d'indications ; & ils ne s'attachoient même aux cauſes évidentes que comme à des moyens de diſcerner les eſpèces de maladies, ſans raiſonner aucunement ſur la manière dont ces cauſes agiſſent.

(GOULIN.)

EMPIRISME. ſ. m. *(médecine pratique.)*

Les grecs ont appellé empiriques, les médecins qui exerçoient cet art, guidés uniquement par l'expérience & l'obſervation : leur méthode, ou la collection des principes qu'ils mettoient en pratique, fut appellée *empiriſme*.

Pour avoir une connoiſſance exacte des idées attachées à ce mot, il faut conſidérer ; 1°. l'*empiriſme* dans ſon origine ; 2°. lorſqu'il forma une ſecte chez les médecins grecs ; 3°. ce que c'eſt que l'*empiriſme* clynique actuel ; 4°. en quoi il differe de la charlatanerie.

1°. La médecine primitive ne fut qu'un ſimple aſſemblage de faits, dont la plupart étoient dûs au haſard. Voici comme nous préſumons qu'ils furent recueillis. Il exiſte dans l'homme, comme dans les animaux, un ſentiment qui les porte à veiller à leur conſervation. Boerhaave a dit, d'après Hippocrate, que ce ſentiment étoit une impulſion automatique. Nous ne diſcuterons point ici la vérité de cette aſſertion qui nous paroît très-problématique ; nous dirons ſeulement, que l'homme fuit involontairement ce qui fait du mal, de même qu'il eſt entraîné par ce qui lui fait plaiſir. D'après ce principe inconteſtable il eſt vraiſemblable, que les premiers hommes, ont obſervé ce qui leur étoit utile ou nuiſible, ſoit en ſanté, ſoit en maladie, parce que l'eſprit d'obſervation, eſt une ſuite néceſſaire du ſentiment, qui veille à la conſervation.

L'on trouve ce germe d'*empiriſme* chez les nations les plus ſauvages, qui ont le moins d'idées, & qui par conſéquent raiſonnent le moins. On en découvre pareillement des traces parmi les peuples de nos campagnes. Il y a peu d'habitans qui ne ſachent ſoulager leurs maux par quelques rèmedes que l'expérience leur ont appris ; ou qu'ils ont vu employer dans leur famille ou chez leurs voiſins.

Dans quelque contrée que l'on voyage on y trouvera une médecine naturelle que la tradition y conſerve.

Nous formerons donc la première claſſe de médecins empiriques, des premiers hommes qui ont commencé à ſe traiter eux-mêmes ou à ſecourir leurs ſemblables, ſans autre lumière qu'une obſervation ſimple & groſſière. Cette claſſe eſt auſſi ancienne que le monde. L'homme a fait attention à ſes maux & à ce qui le ſoulageoit ; il s'en eſt reſſouvenu lorſque les mêmes circonſtances ſe ſont préſentées de nouveau. Il a raconté ſes ſuccès à ſes voiſins, il les a tranſmis à ſes enfans. Voilà la naiſſance de l'*empiriſme*. Herodote, Strabon, Pauſanias, &c. nous rapportent que l'on gravoit ſur les colonnes, & les murailles des temples, les remèdes dont les vertus étoient confirmées par l'expérience. L'on expoſoit les malades dans les lieux publics, ſur les grands chemins, afin que les paſſans leur fiſſent connoître quelque plante qui les ſoulageât. C'eſt ainſi que les Babyloniens les Égyptiens en uſoient, & beaucoup d'autres peuples de l'antiquité.

2°. Lorſque les ſciences eurent paſſé de l'Egypte chez les Grecs, la médecine fit beaucoup de progrès chez ces derniers. Pithagore joignit la philoſophie ou le raiſonnement à l'*empiriſme* ; Hippocrate vint enſuite & fut le premier qui raſſembla les connoiſſances acquiſes juſques à lui, & les reduiſit en art ; il en fit en même-tems une ſcience. On ſait qu'il donna naiſſance à la ſecte dogmatique. (*Voyez* DOGMATIQUE) Dès-lors on commença à raiſonner ſur les cauſes des maladies. Il s'éleva des écoles célèbres à Cos, à Rhodes, & à Cnide.

L'étude des cauſes, ſur-tout des cauſes cachées, de leur action, de la manière d'agir des médicamens, fit éclore nombre de ſyſtêmes & de théories. Des grands genies de ces ſiècles reculés, après les avoir médités, ſe crurent fondés à croire que cette chaîne de raiſonnemens ne conduiſoit pas toujours au but que la médecine ſe propoſe, qui eſt la guériſon des malades. L'expérience leur apprenoit au contraire chaque jour que l'on guériſſoit ſans raiſonner ſur la manière inconnue dont agiſſoient la cauſe & le remède. Ils finirent par abandonner ces ſpéculations & ſe réunirent pour former une ſecte à laquelle ils donnèrent le nom d'empirique, c'eſt-à-dire, qui ne reconnoiſſoit que l'expérience pour règle. On voit par-là que le nom d'*empirique* ne leur venoit point d'aucun fondateur ; c'étoit du mot grec ἐμπειρία expérience. Hippocrate, *de ratione victu in acutis*, Sect IV, nous apprend que l'école de Cnide avoit adopté les principes de l'*empiriſme*. D'après ce paſſage, on peut conclure contre l'opinion contraire de Celſe & de Le Clerc,

que c'eſt dans cette école, que l'*empiriſme* a pris naiſſance. Philinus de Cos, ni Serapion d'Alexandrie, n'en ſont point les auteurs, comme Le Clerc le prétend. C'eſt au contraire à l'école Cnidienne qu'eſt due ſon origine, comme celle de Cos avoit donné naiſſance à celle des dogmatiques.

Cette ſecte avoit commencé 287 ans avant l'ère chrétienne. Elle enſeignoit que l'expérience étoit l'unique règle que l'on devoit ſuivre en médecine. Les médecins qui l'avoient embraſſée admettoient trois ſortes d'expériences. La première étoit due au hazard. Voici ce que dit Le Clerc dans ſon hiſtoire de la medecine :

« Quelqu'un, par exmple, éprouve un mal de » tête violent; il tombe & s'ouvre la veine du » front, il perd beaucoup de ſang; cette » hémorrhagie le ſoulage : voilà une expérience » due au hazard. Les efforts ſalutaires de la » nature qu'ils avoient grand ſoin d'obſerver, » devoient auſſi ſelon eux être mis dans la claſſe » du hazard. Quelqu'un qui avoit de la fièvre » avoit été guéri par une criſe abondante, telle » qu'une ſueur, une diarrhée, un vomiſſement » une expectoration, ſans avoir fait aucun rêmède » qui pût y contribuer : c'etoit pareillement au » hazard qu'il falloit attribuer cette guériſon.

» La ſeconde manière de faire des expériences » étoit celle d'eſſayer quelque choſe pour voir » quel en ſeroit le ſuccès, comme de boire dans » la fièvre, une grande quantité d'eau, de s'abſ- » tenir de toutes ſortes de boiſſons, & d'alimens » pendant pluſieurs jours, de ſe bien couvrir, » de ſe faire réchauffer, pour exciter la ſueur; » ſi quelqu'un avoit été mordu par un ſerpent, » d'y faire appliquer la première plante qu'il ren- » controit, ou enfin de faire quelque remède » qui auroit été indiqué dans un ſonge, car » les anciens y ajoutoient beaucoup de foi.

» La troiſième manière qu'ils appeloient imita- » toire, a lieu lorſqu'après avoir vû ce qu'ont » produit le hazard, la nature ou le deſſein : on » eſſaie une autre fois ſi l'on réuſſira de même, » en imitant ce qui a été fait en ces occaſions. » Cette dernière eſt, ſelon eux, celle qui conſtitue » l'art quand elle a été réitérée nombre de fois » avec ſuccès; par exemple, de ſaigner dans » certains maux de tête; de purger dans les » maladies putrides, d'ouvrir des véſicatoires » dans les rhumatiſmes & autres ».

Ils appelloient obſervation ou autopſie, ce que chacun avoit obſervé, & le recueil de ces obſervations rédigées par écrit, formoit l'hiſtoire des maladies, dans laquelle ſe trouvoient décrits non-ſeulement les ſignes des maladies, mais encore les effets des remèdes qui en avoient opéré la guériſon. Cette hiſtoire étoit néanmoins incomplette, car elle ne pouvoit point ſervir de guide, lorſqu'il ſurvenoit quelque maladie nouvelle ou que l'on ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de ſe procurer les remèdes qu'elle indiquoit. Dans ces cas ils avoient recours à une manière de traiter qu'ils appelloient *ſubſtitution d'une choſe ſemblable*. Ils ſe conduiſoient dans ces circonſtances par analogie, ſoit pour le choix des remèdes, ſoit pour le choix des moyens, qu'ils croyoient néceſſaires dans le traitement. Jugeoient-ils à-propos d'employer les amers ou les aſtringens; ils cherchoient dans ces deux claſſes, parmi ceux qu'ils avoient à leur diſpoſition, ceux qu'ils pouvoient ſubſtituer à ceux qui leur manquoient. Ils avoient auſſi égard aux differentes parties du corps, le bras étoit-il atraqué d'une maladie nouvelle, ils la traiteroient de même qu'une ſemblable qu'ils avoient guéri à la jambe, dont les accidens étoient à peu près les mêmes. L'obſervation, l'hiſtoire & la ſubſtitution; faiſoient donc la baſe de la médecine empirique.

Ils s'accordoient ſur beaucoup de points avec les dogmatiques. Les uns & les autres avoient conſervé les mêmes noms aux maladies. Ils recueilloient avec beaucoup de ſoin les obſervations de tous les médecins de quelque ſecte qu'ils fuſſent, pourvu qu'ils fuſſent certains de leur probité & de leur bonne foi. Ils raiſonnoient très-peu ſur les choſes cachées, ou s'ils ſe permettoient quelques réflexions, elles étoient très-ſimples & par conſéquent très-probables. Les conſéquences qu'ils tiroient de leurs principes, étoient ſi naturelles, qu'elles ſe préſentoient d'elles-mêmes, & perſuadoient au premier coup-d'œil. Un de leurs auteurs appelloit ce raiſonnement *épilogiſme*, c'eſt-à-dire *concluſion*. Il ſeroit bien à ſouhaiter, que la médecine moderne revint à ce point de ſimplicité, ſur-tout que l'on fût plus reſervé ſur les obſervations; on verroit moins de faits fabuleux avancés chaque jour à la honte de ceux qui exercent cet art.

Leur méthode n'étant fondée que ſur des choſes évidentes, qui paroiſſoient telles à tout le monde, il ne falloit, ſelon eux, que faire uſage des ſens & de la mémoire pour bien exercer leur art. Ils différoient ſur ce point eſſentiellement des dogmatiques, qui vouloient, que chaque médecin exerçât ſon raiſonnement à découvrir les cauſes premières des maladies; ce qui a été & ſera toujours une ſource d'erreurs pernicieuſes. Ils différoient encore par l'indication, que les dogmatiques admettoient comme une règle eſſentielle, & qu'ils rejettoient abſolument. Tels furent à peu près les principes de la ſecte empirique chez les grecs. Elle fut célèbre pendant nombre de ſiècles en Grèce, en Egypte, dans pluſieurs contrées de

de l'Asie, de l'Afrique, ainsi qu'en Italie. Rome fut long-tems le théatre de ses travaux & de ses succès. Néanmoins le tems qui détruit tout, anéantit ses écoles, ainsi que ses sectateurs. Les dogmatiques, leurs adversaires implacables, les attaquèrent avec les armes du ridicule, & du raisonnement; & ils restèrent seuls maîtres de la science & de l'exercice de la médecine.

3°. Depuis le renouvellement des lettres, il s'est formé une troisième classe d'empiriques, qui est très-nombreuse, quoique ce soit celle qui fait le moins de sensation dans le monde. Je veux parler de la plupart des médecins qui se sont livrés à la pratique de la médecine, parmi lesquels je citerois Sydenham, si je voulois proposer des modèles. Si l'on fait attention à la manière dont ils se comportent auprès des malades, on verra qu'ils les traitent suivant les vrais principes de l'*empirisme*.

Ces médecins, habitués par l'expérience d'un grand nombre d'années à se former dans un instant le tableau de la maladie, pour laquelle ils sont appelés, en distinguent, dans un clin d'œil, les variétés & la période. A peine ont-ils tâté le pouls & fait quelques questions à leurs malades, qu'ils ont trouvé le remède qu'il convient d'appliquer. C'est toujours leur expérience & celle des autres qui décide leur choix. Ils ne s'occupent point à raisonner sur les causes internes, parce qu'ils savent qu'elles sont presque toujours inconnues. Ils s'avisent encore moins de vouloir expliquer l'action chimique ou mécanique des remèdes. Si le premier ne réussit point, ils ont recours à un second, & même à plusieurs autres successivement, quoique souvent ils leur reconnoissent des propriétés opposées. On les voit quelquefois suivre fidellement la marche d'une crise, & attendre patiemment les efforts de la nature, parce qu'ils prévoient qu'ils seront salutaires. D'autres fois, préférant une médecine active à la lenteur d'un traitement expectatif, ils font succéder rapidement des remèdes énergiques, & cherchent promptement dans leur art des secours que la nature leur refuse. Leur conduite n'est soumise à aucune opinion, à aucun système; l'expérience & l'observation sont leurs seuls guides.

Ils diffèrent des empiriques grecs, en ce qu'ils ont commencé par étudier les causes cachées, à l'aide de la physique, de la chimie & des autres sciences accessoires à la médecine-pratique; au lieu qu'à Cnide on n'étudioit que l'histoire des maladies.

Les empiriques grecs avoient négligé d'apprendre; ceux-ci ont oublié ce qu'ils avoient appris. Dans le fait, les uns & les autres travaillent & guérissent d'après les mêmes principes.

Les connoissances actuelles de la médecine, les plus certaines, sont les faits & les signes des maladies, la chaîne qui les lie, la manière dont ils se succèdent; & enfin, les effets constans des remèdes. Quiconque est de bonne-foi, doit avouer qu'il ignore la manière d'agir de la plupart des causes & des remèdes. Il ne faut point se rebuter néanmoins, ni abandonner les sciences qui peuvent nous les faire connoître; telles que la physique, la chimie, &c. Plus on fera de progrès dans ces dernières, plus l'art de guérir deviendra facile & sûr, puisqu'on réunira aux connoissances à *posteriori*, celles qui nous manquent à *priori*.

Cullen, dogmatique outré dans ses ouvrages, & souvent théoricien subtil, nous dit dans la préface de ses *Elémens de médecine-pratique*: « que la » question n'est point décidée, si la médecine-pra» tique est susceptible de raisonnement, ou si elle » doit être fondée uniquement sur l'expérience, » &c. Il ajoute que la médecine est fondée » chez tous les hommes sur de certains principes » qui sont des conséquences du raisonnement, » &c. » Je crois que ce célèbre professeur se trompe. S'il avoit pratiqué la médecine dans les campagnes, il y auroit découvert une médecine traditionnelle, née du hazard & de l'observation la plus simple, à laquelle le raisonnement, dans le sens que l'entendent les dogmatiques, n'a jamais eu part; car, je le répète, le hazard a donné les principes de la médecine aux premiers hommes; l'expérience les a confirmés. Pour moi, je suis fermement persuadé que les traitemens des maladies & des remèdes les plus accrédités sont dus uniquement à ces deux sources.

Je ne crains pas d'avancer que le raisonnement, jusques ici, a conduit à très-peu de découvertes. L'on n'a raisonné, & l'on ne raisonne encore que d'après l'événement.

La quatrième espèce d'*empirisme* que l'on va ajouter ici, n'en mérite pas le nom, puisqu'il ne faut avoir aucune connoissance en médecine pour l'exercer.

L'on rencontre dans la société, des individus qui administrent des remèdes, qu'ils tiennent secrets. Ces secrets sont quelquefois héréditaires dans certaines familles. On en rencontre beaucoup parmi les gentilshommes; leurs secrets portent sur-tout contre la rage. D'autres ont fouillé dans les livres pharmaceutiques, & en ont tiré des recettes qu'ils appliquent ensuite à l'aveugle. Le zèle & la charité des curés de campagne leur font souvent commettre cette faute. Enfin, il en est qui ne font mystère de la composition de leurs remèdes que pour en tirer de l'argent. Cette dernière classe est aujourd'hui très-nombreuse, sur-tout dans les grandes villes. Ils

ſont connus ſous la double dénomination de *charlatans* ou *empiriques*. (*Voyez* CHARLATAN.) Ces ignorans ne connoiſſent la plûpart, ni les effets du remède qu'ils adminiſtrent, ni le caractère de la maladie qu'ils entreprennent de guérir. Le nom d'*empiriques* dont on les qualifie, eſt injurieux en ce ſens; il ſert à exprimer le juſte mépris que l'on a pour eux. Il eſt bien ſurprenant, que dans un gouvernement ſage, ils ne ſoient pas punis plus ſévèrement, & que l'on ne prenne point de juſtes meſures pour en extirper une eſpèce auſſi nuiſible. (DE BRIEUDE.)

EMPLASTIQUES, *emplaſtica*, du mot grec εμπλασσω, j'obſtrue, j'adhère. (*Mat. méd.*)

Topiques obſtruans, ou qui, appliqués au corps, s'y attachent, enduiſent & ferment les pores, comme font la graiſſe, les mucilages, la cire, &c. C'eſt la même choſe qu'Emphractiques. (*Voyez* ce mot, & EMPLATRES.)

(MAHON.)

EMPLATRE. (*Mat. méd.*)

Remède topique d'une conſiſtance ſolide, capable d'être ramolli par une très-légère chaleur, & qui dans cet état peut s'étendre aiſément ſur une peau ou ſur une toile, s'appliquer exactement à la peau, & y adhérer plus ou moins.

Cette application des *emplâtres* n'a pas ſeulement lieu dans les maladies externes, autrement dites chirurgicales; il y en a pluſieurs qui paſſent pour des ſecours qu'il ne faut pas négliger dans certaines affections intérieures, comme dans les tumeurs du foie & de la rate, dans cette élévation retinente de tout le bas-ventre des enfans, connue ſous le nom de *carreau*, &c. Tels ſont particulièrement les *emplâtres* de ciguë, de bétoine & de vigo.

Les matériaux des *emplâtres* ſont différentes matières graſſes & viſqueuſes, les graiſſes de divers animaux, les huiles, les réſines, les baumes, la cire, la poix, les gommes-réſines, les chaux de plomb qui ſont ſolubles par les huiles, auxquelles elles donnent de la conſiſtance, ſont des matériaux fort ordinaires des *emplâtres*. On a fait entrer auſſi dans la compoſition de quelques-uns, diverſes ſubſtances végétales pulvériſées, & même quelques matieres minérales, comme le mercure, la pierre calaminaire, la pierre hæmatite, &c.

Le manuel de la préparation des *emplâtres* diffère conſidérablement, ſelon la diverſe nature des matériaux de chacun d'eux.

Les *emplâtres* qui ne contiennent que des graiſſes, des huiles, des réſines, de la cire, des baumes, en un mot, des matières très-analogues entre elles, & eminemment miſcibles, ſont ceux dont la préparation eſt la plus ſimple; car il ne s'agit pour ceux-là que de faire fondre tous les ingrédiens à un feu léger, au bain-marie pour le plus ſûr & de les mêler intimement. Tel eſt l'*emplâtre* d'André de la Croix.

On prépare encore par une manœuvre très-ſimple les *emplâtres* qui ne contiennent que des ſubſtances miſcibles par la ſimple liquéfaction, auxquelles on ajoute certaines poudres qui ne ſont point ſolubles par les matières fondues, & qui ne ſe mêlent avec que par confuſion. L'*emplâtre* de mucilage en eſt un exemple.

Les gommes-réſines, qui ne ſe liquéfient pas au feu, & qui ne ſont pas ſolubles par les huiles, ſont ſolubles par le vinaigre; & on a tiré de cette propriété une autre méthode de les introduire dans les *emplâtres*, méthode à laquelle on a ſur-tout recours pour les gommes réſines qui ne ſe pulvériſent que très-difficilement, telles que le ſagapenum & le bdellium.

On diſſout donc les gommes-réſines dans du vinaigre, on filtre, on les rapproche à conſiſtance d'*emplâtre*, ou ſeulement à conſiſtance de miel, ſelon qu'il eſt requis pour la conſiſtance même de l'*emplâtre*, & on mêle preſtement ces gommes ainſi diſſoutes & rapprochées aux matières graſſes fondues, & tant ſoit peu réfroidies.

On fait entrer quelquefois dans le même *emplâtre* des gommes-réſines ſous la forme de diſſolution épaiſſie, & ſous celle de poudre, comme dans l'*emplâtre* de ſafran de la pharmacopée de Paris.

On peut faire une troiſième eſpèce d'*emplâtres* de ceux dans la compoſition deſquels entrent des fécules, ou parties colorantes vertes, des plantes. Dans ce cas, on met une plante pilée dans une huile ou dans une graiſſe que l'on fait cuire juſqu'à ce que l'humidité ſoit diſſipée, que l'on paſſe, & qu'on emploie enſuite dans l'*emplâtre* comme on le pratique dans la préparation de l'*emplâtre* de mélilot: ou l'on emploie de la même façon le ſuc non déféqué d'une plante, comme on le fait dans l'*emplâtre* de ciguë. Les *emplâtres* qui contiennent cette fécule ſont verts: cette partie eſt vraiment ſoluble dans les ſubſtances huileuſes.

Il faut bien diſtinguer à cet égard les ſucs non déféqués des plantes d'avec leur décoction, qui ne contient point la partie colorante verte des plantes, mais ſeulement une partie extractive qui n'eſt pas ſoluble par les matières huileuſes, &

Digitized by Google

qui ne peut se mêler avec elles qu'à la façon des poudres, ou plus imparfaitement encore. La cuite du vieux linge ou de la charpie dans de l'huile, demandée même dans les pharmacopées modernes, pour la préparation d'un *emplâtre* qui doit son nom à ce ridicule ingrédient; la cuite de ce vieux linge, dis-je, est une opération dont la fin, si même elle a été exécutée pour une fin, n'est plus un objet réel pour les artistes de nos jours. On peut en dire à-peu-près autant des décoctions des substances animales. Une décoction chargée de parties animales & de parties végétales, demandées dans l'*emplâtre* de grenouilles ou de vigo, est donc un ingrédient très-défectueux de cet *emplâtre*. Aussi les meilleurs artistes, (*Voyez* entre autres Baumé, *Elémens de Pharmacie*, article EMPLATRE DE VIGO REFORMÉ,) emploient-ils de l'eau pure, qui est d'ailleurs nécessaire dans la préparation de cet *emplâtre* à la place de cette décoction.

Les extraits rapprochés, ou réduits en consistance solide, se mêlent très-difficilement encore avec les matériaux huileux, des *emplâtres*; aussi l'union des extraits avec les autres ingrédiens de l'*emplâtre diabotanum* ne cause-t-elle pas un des moindres supplices des artistes dans l'exécution de cette pénible & fastueuse composition pharmaceutique.

Les *emplâtres* dans la composition desquels entrent les chaux de plomb, constituent la quatrième classe. La manœuvre par laquelle l'artiste dispose ces substances à la combinaison, est très-chimique; & il n'est point de chimiste qui ne pût être flatté de la découverte de cette pratique, qui est sans doute due au hasard ou au tatonnement, comme tant d'autres de la même classe, ou pour le moins dont l'inventeur est absolument inconnu.

Pour unir une chaux de plomb à une huile ou à une graisse, la litharge, par exemple, à l'huile d'olive ou au sain-doux, on prend de l'une & de l'autre de ces substances dans une proportion connue, environ une portion de litharge pour deux portions d'huile; on les met dans une bassine destinée à cet usage, dont le fond dégénère en un cône renversé & obtus, avec une bonne quantité d'eau, à peu près autant que d'huile, on fait bouillir en brassant exactement, c'est-à-dire, remuant en tout sens avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit achevée. On connoît qu'elle l'est, ou que la litharge est cuite, pour parler le langage des laboratoires de pharmacie, lorsqu'on n'apperçoit plus de grains de litharge, & que la masse de l'*emplâtre* est égale & liée. Si l'eau manque avant qu'on ait obtenu ce point, ce qu'on connoît à ce que la masse de l'*emplâtre* se boursouffle & s'élève plus qu'auparavant, & qu'elle tombe & s'affaise ensuite presque tout d'un coup; on ajoute de l'eau bouillante qu'on doit avoir sous la main, ou qu'on doit faire chauffer, retirant la bassine du feu pendant ce tems-là. On ne sauroit employer de l'eau froide, parce que ce liquide s'introduisant sous la masse de l'*emplâtre*, qui est actuellement chaude au dégré de l'eau bouillante, & étant mis soudainement en expansion, feroit monter brusquement l'*emplâtre*, le répandroit, pourroit blesser l'artiste & même occasionner un incendie.

Le merveilleux, ou plutôt le beau simple, de cette opération consiste en ceci: on traite réellement l'huile & la litharge au bain-marie, & cela quoique l'eau qui fait le bain soit contenue dans le même vaisseau que les matières qu'elle échauffe; & il est inutile en effet de la placer dans un vaisseau séparé, parce qu'elle n'a aucune action chimique sur ces matières. Or, il est inutile de les exposer, ces matières, qu'à ce dégré de chaleur, parce qu'une partie de l'huile pourroit être brûlée à un dégré de feu supérieur, & fournir par conséquent du charbon, & la chaux de plomb être réduite ou au moins noircie: l'un ou l'autre inconvénient ôteroit à *l'élégance* de l'*emplâtre*, supposé toutes fois que *l'élégance* ne dépendit pas de la noirceur; car les lois sont ici fort bizarres & fort arbitraires. Ainsi un *emplâtre* de la classe de ceux dont nous parlons ici seroit manqué, si on brûloit le plomb: l'*emplâtre* noir ou de céruse brûlée seroit au contraire manqué, si on ne le brûloit pas.

Je suppose ici que l'on n'ignore pas que l'huile ne bout point au degré de l'eau bouillante, & que toutes les fois que deux liquides immiscibles se trouvent confondus en quelque proportion que ce soit, & exposés au feu, la chaleur ne peut jamais s'élever dans la masse entière au dessus du plus haut dégré dont est susceptible le liquide le plus volatil, ou celui des deux dont le dégré de chaleur extrême est le plus foible, *cæteris paribus*, que par conséquent dans le cas dont il s'agit, l'huile ne peut contracter que le degré de chaleur de l'eau bouillante.

Secondement, il vaut mieux appliquer l'eau bouillante immédiatement, que d'interposer un vaisseau entre elle & les corps à unir, parce qu'outre que cette méthode est plus commode & plus courte, elle sert encore en ce que le bouillonnement de l'eau agite la masse de l'*emplâtre* dans toutes ses parties, & concourt très-efficacement au mouvement qu'on se propose d'exciter en brassant, mouvement qui hâte toutes les dissolutions.

Si on se propose de rendre noir ou brun un *emplâtre* qui contient une chaux de plomb, on

n'a qu'à cuire à un feu fort & ſans eau. C'eſt ainſi qu'on le pratique dans la preparation de l'*emplaſtre* de cérufe brûlée.

Il entre des huiles eſſentielles dans la compoſition de quelques *emplâtres*, tels que celui de Vigo, le diabotanum, &c. On ne doit ajouter ces ingrédiens volatils que lorſque la maſſe de l'*emplaſtre* eſt preſque réfroidie.

Les *emplâtres* ſe gardent ſous la forme de petits cylindres connus ſous le nom de magdaléons.

Il y a quelques *emplâtres* que l'on doit regarder cependant comme des préparations magiſtrales, parce que n'étant pas de garde long-tems, on ne les exécute qu'au beſoin. Tel eſt celui qui eſt formé avec la cire blanche, le blanc de baleine, & l'huile d'amandes douces, ou des ſemences froides majeures.

Les *emplâtres* compoſés, ou onguens dans leſquels il entre un ou pluſieurs *emplâtres*, ſont auſſi en quelque ſorte des compoſitions extemporanées. On les exécute ſur-le-champ en mêlant les divers *emplâtres* par la fuſion ſur un feu doux.

Quoique de toutes les compoſitions pharmaceutiques aucune n'ait été autant, & auſſi inutilement multipliée que les *emplâtres*, & qu'à l'égard des maladies internes particulièrement, les diverſes obſervations qui ſemblent établir leur efficacité ne ſoient pas le réſultat d'une expérience refléchie & raiſonnée, quoique même en jettant les yeux ſur la diſpenſation des *emplâtres*, & ſur-tout de ceux qui ſont le plus compoſés, on la trouve preſque toujours ſemblable à elle-même; cependant, ſoit à raiſon des vertus propres aux médicamens dont les *emplâtres* ſont compoſés, & que la manipulation n'a pu anéantir, au moins en totalité, ſoit en partant d'après des obſervations très multipliées, & en quelque ſorte journalières, on ne ſauroit leur refuſer une efficacité aſſez marquée. Il y en a d'émolliens, comme ceux de mucilage & de mélilot, d'autres ſont réſolutifs & fondans; tels ſont les *emplâtres* de ſavon, de ciguë, de diabotanum, de Vigo, &c. Les premiers ſont plus émolliens & diſcuſſifs, ceux-ci ſont plus ſtimulans. Le diachylon gommé eſt un des meilleurs *emplâtres* maturatifs: ceux de cérufe, de minium, ont la vertu de deſſécher & par-là de cicatriſer. L'effet de l'*emplâtre* véſicatoire ne ſe borne pas à produire des phlictaines ſur l'endroit où on l'a appliqué ni à l'évacuation de la matière lymphatique qui coule de ces veſſies; le ſang en eſt altéré, & ſa viſcoſité détruite. Un *emplâtre* d'opium ſur la région temporale, calme la douleur des dents; & dans toutes les affections qui dépendent de l'irritation des ſolides & de l'émotion ſpaſmodique des nerfs, c'eſt un remède très-efficace pour calmer ces agitations que l'uſage ſoutenu des applications topiques bien choiſies. Enfin les bougies ne ſont autre choſe que des eſpèces d'*emplâtres*.

L'effet des *emplâtres* eſt relatif aux diſpoſitions des fluides & des ſolides. Si l'humeur, qui eſt en ſtagnation dans la tumeur qu'on veut réſoudre eſt fort épaiſſe, & que les émolliens ne l'aient pas préparée à la réſolution, les remèdes réſolutifs procureront une plus forte induration. Si au contraire il y a un commencement de chaleur dans la tumeur, les réſolutifs par leur qualité ſtimulante accéléreront le jeu des vaiſſeaux, & la tumeur ſuppurera avec des réſolutifs qui deviendront alors les meilleurs maturatifs dont on puiſſe ſe ſervir. On n'eſt guère trompé dans ſon attente, lorſqu'on procède par principe & par raiſon, c'eſt-à-dire, ſuivant une expérience réfléchie & raiſonnée, bien différente de cet empirisme qui n'eſt qu'une routine aveugle.

Il y a encore des *emplâtres* que l'on emploie non pas à raiſon des vertus des ſubſtances qui les compoſent, mais ſeulement à cauſe de leur ténacité. On les nomme *emplâtres agglutinatifs*: tels ſont l'*emplâtre* d'André de la Croix, celui de beroine. Ils produiſent mieux leur effet, lorſqu'ils ſont déja anciens que récemment faits. Ceux dont on ſe ſert pour la teigne n'agiſſent qu'à la faveur de cette propriété.

Boerhaave, que l'on n'accuſera pas, je penſe, d'être en médecine un homme à préjugés & un routinier, employoit dans beaucoup d'occaſions non-ſeulement les *emplâtres* connus dans les différens diſpenſaires, mais d'autres encore dont il a cru même devoir conſigner les formules dans ſes ouvrages. Tels ſont, par exemple, trois ou quatre *emplâtres* pour le ſquirrhe, l'un émollient & réſolutif, deux calmans, & un quatrième dans lequel il entre du mercure. (Voyez *ſa matière médicale, pour le N°.* 490 *de ſes aphoriſmes de médecine pratique.* Sydenham faiſoit appliquer ſur le nombril des perſonnes attaquées d'hyſtericiſme un *emplâtre* compoſé avec du tacamahaca & du galbanum diſſous dans une teinture de caſtoreum. D'autres praticiens également recommandables ont auſſi employé des *emplâtres*, ſoit déja connus, ſoit de leur propre arſenal, non-ſeulement dans les maladies des parties externes, mais auſſi pour celles que l'on nomme internes, & qui agiſſent ſur toute la machine.

On doit donc, relativement aux *emplâtres*, garder un juſte milieu entre cette trop grande crédulité que le vulgaire croit appuyée ſur ce qu'il décore fauſſement du nom d'expérience, & ce

Digitized by Google

mépris qui rejette tout examen & ridiculise les observations les mieux faites.

(MAHON)

EMPOISONNEMENT. (*Art de médecine légale.*)

Les moyens de reconnoître les traces d'un *poison* dans le vivant ou sur le cadavre, forment une des plus importantes questions de médecine légale; & j'ose même dire, l'une des plus difficiles à traiter.

Il est important, dit Devaux, de connoître les effets des *poisons* pris intérieurement; 1°. pour être en état de secourir au plutôt ceux qui ont le malheur d'en avaler par méprise, ou qui ont des ennemis assez scélérats pour trouver les moyens de leur en faire prendre, afin de leur causer la mort.

2°. Pour faciliter la conviction de ceux qui sont coupables d'un si grand crime & disculper ceux qui en peuvent être faussement accusés.

L'expert a donc pour objet de reconnoître les traces du *poison* sur le vivant & sur le cadavre; il doit en rechercher la nature ou l'espèce, pour être en état de s'opposer à ses effets, ou de les prévenir.

Un homme peut s'être empoisonné volontairement par ennui ou dégoût de la vie, ou s'être empoisonné par mégarde; il peut aussi avoir été empoisonné par des mains étrangères ou par simple méprise. Ces différentes circonstances ne concernent point l'expert: son ministère se borne à constater l'existence & la nature du *poison*, & aux moyens d'en prévenir ou d'en dissiper les effets. J'exposerai donc dans cet article, 1°. les moyens de reconnoître si un homme, encore vivant, a été empoisonné; 2°. les signes de *poison* que peut présenter le cadavre; 3°. les différentes substances vénéneuses dont les scélérats ont usé quelquefois, ou que le hazard met à portée de nous nuire; 4°. les moyens connus d'y remédier, lorsque les circonstances le permettent.

On donne le nom de *poison* aux choses qui, prises intérieurement, ou appliquées de quelque manière que ce soit, sur un corps vivant, sont capables d'éteindre les fonctions vitales, ou de mettre les parties solides & fluides hors d'état de continuer la vie. Mead regarde comme *poison* toute substance qui, à petite dose, peut produire de grands changemens sur les corps vivans.

On conçoit par cette définition qu'il n'est point de venin absolu, comme il n'existe point de médicament absolu. Plusieurs substances, innocentes de leur nature, sont des *poisons* pour quelques-uns; & les médicamens eux-mêmes, les plus actifs & les plus utiles, agissant à la manière des *poisons*, ne peuvent être distingués de ces derniers que par la vue rationnelle qui en dirige l'emploi: ils sont donc confondus avec eux par l'abus qu'on en peut faire.

Les *poisons* & les virus intérieurs, produits par des dégénérations de parties, présentent des effets très-analogues sur les corps vivans ou animés; de-là naquit l'ancienne division des *poisons*, adoptée par tous les auteurs, en venins intérieurs & externes.

Il suffit de connoître l'analogie qui se trouve entre les effets des *poisons* & ceux des virus intérieurs, pour concevoir que la première & la plus importante question médico-legale, consiste à évaluer les signes allégués pour cette distinction. Lorsque le témoignage oculaire ou d'autres signes dont je parlerai ci-dessous, n'établissent point l'emploi du *poison*, le premier objet de l'expert est de résoudre la question proposée: si l'existence du *poison* est constatée, il lui reste à rechercher sa nature pour décider s'il peut être cause de mort.

Cette discussion suppose nécessairement la connoissance de l'état naturel des parties solides & fluides du corps, de l'influence des passions de l'ame, des maladies contagieuses, des causes de morts subites ou rapides, des effets évidens des maladies les plus extraordinaires, &c. L'âge, le sexe, le tempérament, le genre de vie, la condition du sujet, les différentes causes antécédentes, & toutes les circonstances accessoires, sont donc des élémens essentiels à rassembler.

Les anciens regardoient tout *poison*, miasme, matière morbifique des maladies malignes ou cause délétère, comme attaquant directement le principe viral, suffoquant le *calidum innatum*, la flamme vitale, portant un froid mortel au cœur. Cette vue rationnelle les dirigea dans l'énumération des signes du *poison*, & dans le choix des antidotes. Tout ce qu'ils crurent capable de ranimer la chaleur & l'action du cœur & de repousser le venin au-dehors par la transpiration, prit chez eux le nom d'*alexipharmarque* ou contrepoison; de-là dériva l'usage de traiter toutes les maladies malignes, éruptives, contagieuses, par les cordiaux, les sudorifiques, les bezoardiques. (*Voyez* CORDIAUX, SUDORIFIQUES, BEZOARDIQUES.) Cette méthode qui a duré jusqu'à ces derniers tems, est aujourd'hui généralement reconnue comme pernicieuse; elle n'est usitée que parmi les charlatans, les barbiers & les gardes-malades, qui n'ont pour oracle que quelques vieux formulaires; & l'on ne trouve aucune présomption raisonnable pour la soutenir. (*Voyez* ORVIETAN, MITRIDATE, &c.)

Digitized by Google

Quelques phénomènes ſaiſis précipitamment & beaucoup de préjugés, portèrent encore les anciens à diviſer les *poiſons* en froids & en chauds. Cette diviſion, détruite en partie par les obſervations contradictoires de Wepfer & de pluſieurs modernes, ne peut être d'aucune reſſource, lorſqu'il s'agira d'évaluer avec préciſion & ſévérité les ſignes du *poiſon* ſur le vivant ou ſur le cadavre. Il ſeroit abſurde d'adoptet comme principe ou comme règle, ce que l'expérience a combattu victorieuſement. (*Voyez la fin de cet article.*)

En raſſemblant ce que Aëtius Tetrab. 4. Serm. 4. cap. 47. Villeneuve, lib. *de venenis*; Cardan, Caſpard à Reiès, *camp. elyſ.* nous ont laiſſé ſur les ſignes des *poiſons*: il paroît que ces ſignes les plus généraux ſont la prompte apparition de ſymptômes extraordinaires & inattendus; tels que le trouble, les nauſées, la douleur vive d'eſtomac, les palpitations, les ſyncopes ou défaillances; les rapports déſagréables & fétides, le vomiſſement de ſang, de matières bilieuſes; le hoquet, le cours de ventre, les angoiſſes, l'abattement ſubit des forces; l'inégalité, la petiteſſe du pouls, les ſueurs froides, gluantes; le refroidiſſement des membres, la lividité des ongles, la pâleur, la bouffiſſure ou l'œdème général, le météoriſme du bas-ventre, la ceſſation ſubite & le prompt renouvellement des douleurs; la noirceur & l'enflure des lèvres, la ſoif ardente, la voix éteinte, la lividité de la face, le vertige, les convulſions, le toulement & la ſaillie des yeux, la perte de la vue, la léthargie, la ſuppreſſion d'urine, l'odeur féride du corps, les éruptions pourprées, livides, gangréneuſes, l'aliénation d'eſprit, &c.

Cardan avoit avancé que toute eſpèce de venin agiſſoit ſur la bouche & dans le goſier, en excitant une chaleur & une irritation extraordinaires, ſuivies le plus ſouvent d'inflammation; que la déglutition en étoit pénible, & ſuivie de nauſées & de vomiſſement: cette aſſertion eſt réfutée par le ſeul expoſé.

Il ſuffit d'ailleurs de conſidérer les ſignes que je viens de rapporter, pour en conclure qu'ils ſont preſque tous équivoques. La rapidité dans l'apparition des ſymptômes convient à pluſieurs morts ſubites ou à pluſieurs maladies très-malignes. Les taches livides, la gangrène, ne ſont pas plus poſitives pour conſtater l'exiſtence du *poiſon*. Les affections propres à l'eſtomac peuvent dépendre de quelques ſucs qu'il contient quelquefois; ce viſcère & les inteſtins paroiſſent agir dans le trouſſe-galant & certaines dyſſenteries, comme s'ils étoient irrités par la préſence d'un *poiſon*.

Le vomiſſement ſubit, après un repas, peut dépendre du volume d'alimens qui ſurchargent l'eſtomac, ou de leurs qualités particulières qui l'incommodent: on connoît la ſenſibilité de cet organe & ſa mobilité dans quelques ſujets.

La toux, le crachement, le vomiſſement de ſang, reconnoiſſent auſſi pluſieurs cauſes différentes.

La ſtupeur, la contraction des parties, les tremblemens, les convulſions, ſont des affections nerveuſes, dont les cauſes, très-ſouvent inconnues, ſont excitées par des milliers de circonſtances.

La lividité, la puanteur prompte d'un cadavre, ſont encore des ſignes très-équivoques; & l'eſpèce de contagion que Seldmann attribue aux cadavres de ceux qui meurent empoiſonnés, eſt encore moins fondée en raiſon que tous les ſignes allégués.

C'eſt ſans doute ſur de fauſſes allégations que l'on avance que les médecins regardent comme un indice certain de *poiſon*, dans un corps mort, lorſqu'il ſe trouve un petit ulcère dans la partie ſupérieure de l'eſtomac: on ne voit dans aucun auteur remarquable ce ſigne allégué, ſeulement comme digne d'entrer en conſidération. On eſt encore plus étonné de trouver, dans ce même article, l'aſſertion ſuivante: *C'eſt une opinion commune que le cœur étant une fois imbu de venin, ne peut être conſumé par les flammes.* Cet auteur cite l'exemple de Germanicus & celui de la pucelle d'Orleans, comme des préſomptions favorables à ce dogme; mais faut-il en bonne foi ſe repaître des abſurdes ſuperſtitions de l'antiquité? & Boucher d'Argis ne trouvoit-il pas dans les auteurs qu'il a fouillés, des ſignes plus conformes à la philoſophie & à l'expérience? Il a ſans doute cru à la lettre ce que diſent Pline & Suétone, ſur le cadavre de deux qui moururent empoiſonnés: il eût dû auſſi rapporter ce qu'ajoutent ces mêmes auteurs, & qui ſeroit peut-être plus fondé en raiſon: *Les oiſeaux de proie*, diſent-ils, *& les animaux carnaſſiers n'en veulent point pour pâture*; mais il eſt poſſible qu'un virus, une maladie intérieure produiſent le même effet. Thucidide rapporte que les animaux ne mangeoient point les cadavres de ceux qui moururent de la peſte.

Peut-être pourroit-on dire, après Caſpard à Reiès, que les vers vivans, trouvés dans l'eſtomac de ceux qu'on ſoupçonne avoir été empoiſonnés, ſont une preuve du contraire.

Quoi qu'il en ſoit de toutes ces erreurs, ou du peu de certitude de ces ſignes déjà rapportés, il me paroît qu'un expert, mandé pour décider, dans les cas où l'on préſume l'emploi d'un *poiſon*, doit s'informer ſoigneuſement, & avant tout, de

Digitized by Google

l'âge, du ſexe, du tempérament, des forces, du genre de vie, de la ſenſibilité du corps qu'il va examiner; s'il étoit ſain ou malade, en quel tems & à quelle heure du jour on préſume qu'il a pris le *poiſon*? combien de tems il l'a gardé dans le corps? quel tems s'eſt écoulé juſqu'à l'apparition des ſymptômes? ſous quelle forme il peut avoir pris ce *poiſon*? s'il a avalé quelque choſe par-deſſus? ce que c'étoit? quelle eſpece de remedes ou de médicamens il a pris? dans quel vehicule le *poiſon* a été mêlé?

Une autre ſource de conſidérations eſſentielles, c'eſt de s'aſſurer ſi le ſujet eſt pléthorique, colérique ou cacochyme; ſi lorſqu'il a pris le *poiſon* il étoit ému ou tranquille; combien de tems il a vécu depuis le *poiſon* pris?

De quelles incommodités il s'eſt plaint, après avoir avalé ce qu'on preſume être du *poiſon*? Dans quel état & comment il eſt mort? Si avant ou après avoir pris le *poiſon* il étoit affecté ou frappé de crainte, de douleur, de colère par des cauſes étrangères au *poiſon*? quelle eſpèce de régime ou de conduite il a obſervé après? S'il étoit ſujet à commettre, ou s'il auroit commis des fautes dans le régime, avant le *poiſon*? Si les ſymptômes qu'on attribue au *poiſon* ne lui étoient point ordinaires ou familiers avant le *poiſon*? s'il a vomi, ce qu'il a vomi, en quelle quantité? S'il a été ſecouru par un médecin expérimenté ou par des ignorans?

J'avoue que la plupart des ſymptômes, cauſés par les *poiſons*, ſont équivoques & conviennent à des cauſes très-variées, lorſqu'on les conſidère ſéparément dans ceux qu'on ſoupçonne avoir été empoiſonnés; mais la réunion ou l'enſemble de ces mêmes ſignes n'a pas ce défaut: qu'on les peſe collectivement, ils auront la force de l'évidence.

On peut, en interrogeant les perſonnes empoiſonnées, qui ſont encore en vie, s'aſſurer ſi l'aliment ſolide ou liquide qui a ſervi de véhicule au *poiſon*, avoit ſon goût naturel ou ordinaire; ſi elles ont ſenti quelque ardeur, quelque irritation ou ſechereſſe extraordinaire & ſubite dans le fond de la bouche & dans l'œſophage; s'il y a eu conſtriction ou ſentiment d'étranglement dans les parties; ſi elles ont éprouvé des envies de vomir opiniâtres, accompagnées d'angoiſſes, de douleurs vives d'eſtomac, de ſentiment de feu, de rongement ou corroſion; ſi de pareilles douleurs ſe ſont fait ſentir dans les inteſtins; s'il y a eu de ſimples efforts pour vomir, ou s'il y a eu vomiſſement avec angoiſſes, défaillances; ſi elles ont reſſenti une chaleur brûlante, intérieure, canonnée dans quelque partie ou répandue; ſi la ſoif a été ardente, la conſtipation opiniâtre; ſi les urines ont été entièrement ſupprimées; s'il y a eu hoquet, conſtriction ou reſſerrement extraordinaire du diaphragme, difficulté de reſpirer, ou reſpiration eſſoufflée; s'il eſt ſurvenu ſubitement une toux fréquente & vive; s'il y a eu des ſelles bilieuſes, ſanglantes, accompagnées de vives tranchées ou épreintes; s'il y a eu teneſme opiniâtre, &c.

On doit joindre à ces ſignes le météoriſme extraordinaire & douloureux de l'abdomen; les ſyncopes, la promptitude, & pour ainſi dire, l'inſtantaneité du changement de la manière d'être: les renvois fétides; le vomiſſement des matières noirâtres, atrabilaires; le roidiſſement & le refroidiſſement extrême des membres; la ſueur froide, ou gluante, ou fétide; l'enflure du cou & de la face; la ſaillie des yeux; le viſage défiguré, l'œil hagard, le pouls foible, abattu, irrégulier, inégal, intermittent; l'enflure de la langue, l'inflammation de la bouche & du goſier, la gangrène de ces parties; les vertiges fréquens; la vue éteinte, ou préſentant des objets fantaſtiques; le délire, les convulſions, l'affaiſſement général des forces, le tremblement du cœur & des parties, la paralyſie, l'étourdiſſement ou la ſtupeur générale des organes & de l'eſprit; la noirceur, l'enflure, la rétraction ou l'inverſion des lèvres.

Ces différens indices ſont encore fortifiés par l'enflure générale du corps, par les efflorescences ou éruptions livides pourprées, &c. par la lividité des ongles, la perte des ſens, les palpitations, les hemorrhagies, l'ardeur d'urine; par l'engourdiſſement ou l'aſſoupiſſement profond & involontaire; par l'agitation exceſſive, la dilatation des veines de la tête, la fièvre rapide & irrégulière, la roideur des extrémités.

On obſerve quelquefois des vomiſſemens extraordinaires ou des cours de ventre prodigieux; des douleurs de reins inſupportables; la perte de la voix, ou un bruit ſourd & plaintif; le reſſerrement de la poitrine, l'enflure œdémateuſe de la face, la puanteur du corps, l'abondante ſalivation ou l'écoulement d'une bave quelquefois ſanieuſe; l'haleine brûlante, la contraction des doigts, le tremblement des lèvres; & enfin, ce qui donne à tous ces ſignes le caractère d'évidence, l'aveu du malade lui-même qui ſe déclare empoiſonné, & qui articule la plus grande partie des circonſtances qui prouvent qu'il l'a été.

Il ſuffit de réſumer les ſignes que je viens de rapporter, & qu'Alberti a raſſemblé en grande partie dans ſon *Syſtema jurisprudentiæ medicæ*, pour être convaincu de la néceſſité de ne jamais décider que ſur leur enſemble. Les ſignes antécédens, les ſignes préſens ou concourans, & les ſignes

conſécutifs, ſont donc du reſſort du médecin expert. (*Voyez* MEDECINE LEGALE.)

Lorſqu'on n'a qu'un cadavre à vérifier, les reſſources ſont infiniment moindres, & ſe réduiſent aux deux chefs ſuivans.

1°. L'examen des parties extérieures. 2°. Les particularités que fournit l'ouverture des cadavres: on verra ci-après l'eſpece d'indices qu'on peut déduire de l'analyſe des ſubſtances venimeuſes, lorſqu'on peut les ſoumettre à l'examen des experts.

Parmi les ſignes qu'on peut obſerver à l'extérieur, ce ſont l'exceſſive diſtenſion de l'abdomen, au point d'en menacer la rupture; l'enflure générale de toutes les parties, au point d'en faire diſparoître les traits & la forme naturelle: les taches de différentes couleurs ſur toute la ſurface du corps, ſur-tout au dos, aux pieds ou à l'épigaſtre; la décoloration rapide des parties, leur prompte diſſolution putride: la puanteur inſupportable, peu après la mort; la molleſſe ou même la colliquation des chairs; la noirceur, le racorniſſement de l'intérieur de la bouche, de la langue & de l'œſophage; la noirceur & la facile ſéparation des ongles, la chûte des cheveux, &c.

Les ſignes fournis par l'ouverture du cadavre, ſont le plus communément l'éroſion, l'inflammation, la gangrène, les taches diſperſées dans le trajet de l'arrière-bouche, de l'œſophage, de l'eſtomac, du pylore, des inteſtins, le ſphacele de ces parties: on trouve quelquefois l'eſtomac lui-même percé à travers ſes membranes; le ſang coagulé dans ſes différens vaiſſeaux, qui pour l'ordinaire ſont vuides dans les autres cadavres; ce même liquide, diſſous ou fétide; le péricarde, rempli ou abreuvé d'une ſanie, ou d'un fluide jaunâtre, ou corrompu: les autres viſcères ramollis & comme diſſous, parſemés d'hydatides, de puſtules, de taches de différente forme ou couleur; le cœur flaſque & comme racorni; le ſang qu'il contient, très-noir & preſque ſolide; le foie noirci, ou livide, ou engorgé; les parties de la génération tuméfiées & noirâtres.

Quelquefois même, en examinant l'intérieur du ventricule avec attention, on peut y trouver des fragmens ou des reſtes de la matière du *poiſon*; il eſt vrai que ſi les vomiſſemens qui ont précédé la mort ont été fréquens & copieux pour l'évacuation, ils auront dû entraîner la plus grande partie de la ſubſtance venimeuſe; mais il eſt poſſible qu'il en reſte encore une partie cantonnée dans les rides de l'eſtomac ou des inteſtins. On obſerve quelquefois le froncement des membranes de ces viſcères, ſur-tout ſi on a pris pour *poiſon* des cauſtiques pareils à l'acide nitreux, à l'huile de vitriol; on voit même des eſcares jaunâtres ou noires, dans le trajet de l'œſophage, de l'eſtomac, des inteſtins; d'autres fois on remarque un racorniſſement extraordinaire dans ces parties qui ſont rapetiſſées & comme oblitérées: on les déchire quelquefois avec la plus grande facilité. Il s'écoule par la bouche une liqueur fétide de différente couleur ou conſiſtance: l'abdomen ou d'autres parties ſe crevent ou préſentent des déchiremens. On voit enfin, tant extérieurement qu'intérieurement, des veſſies diſperſées çà & là & remplies d'une ſérоſité jaune ou obſcure, & preſque toujours d'une odeur déſagreable.

Il eſt clair qu'on doit conſtamment avoir égard aux routes par leſquelles on préſume que le *poiſon* a été inſinué. Comme c'eſt ſur-tout par les premières voies que les malfaiteurs l'inſinuent, ou que les mépriſes ſe commettent, on ſent qu'il eſt plus eſſentiel d'inſiſter ſur cette maniere d'introduire le *poiſon*; mais l'atroce barbarie a quelquefois porté le raffinement juſqu'à s'occuper des moyens de l'inſinuer par d'autres voies. On connoit la morſure des animaux venimeux; on ſait que les vapeurs qu'on reſpire avec l'air peuvent être aſſez ſubitement mortelles; on ſait encore qu'il exiſte des hommes & des nations aſſez féroces pour ajouter l'activité du *poiſon* aux effets de leurs armes, d'ailleurs aſſez meurtrières.

On peut donc, ſans être crédule, admettre la pénétration des *poiſons* par la reſpiration, par les plaies, les injections ou lavemens, par l'eſpèce ou la qualité des armes offenſives.

On a prétendu qu'on pouvoit imprégner avec du *poiſon* des habits, des lettres, des bijoux, &c.; qu'on pouvoit le mêler dans des bains, des odeurs; qu'on pouvoit enfin, en empoiſonnant les ſources de la vie, rendre funeſte aux hommes l'attrait qui les porte à ſe reproduire.

Je n'oſe prononcer ſur ces poſſibilités; je ſais que l'homme féroce qui étouffe le cri de l'honneur & de l'humanité, peut quelquefois emprunter tout l'art du génie, & je me félicite que cette ſcience ténébreuſe & horrible n'ait jamais été réſervée qu'au très-petit nombre de ces êtres qui furent l'opprobre de l'eſpèce humaine.

Les différentes ſubſtances vénéneuſes dont les propriétés ſuſpendent ou éteignent la vie de nos organes, ſe tirent des trois règnes de la nature. L'obſervation ayant démontré qu'il en eſt qui ſont conſtamment ſuivies des mêmes effets dans les animaux vivans, ou dont l'analyſe chimique peut reconnoître les traces, on voit que la ſolution des queſtions médico-légales, concernant les *poiſons*, doit être néceſſairement avancée par la connoiſſance de leur nature & de leurs eſpèces.

Les

Les *poiſons* ſimples ou compoſés, naturels ou artificiels. Il en eſt de cauſtiques ou corroſifs, dont les effets ſur les parties vivantes ſont très-ſenſibles; d'autres tuent en s'oppoſant ſimplement à l'influence du principe de vie, ſans rien ôter du riſſu des ſolides, ni laiſſer des traces ſenſibles de leur action, ſi ce n'eſt l'affaiſſement ou le relachement général des vaiſſeaux.

Il en eſt enfin qui étouffent en engourdiſſant la ſenſibilité des parties, & d'autres qui ſuſpendent le cours des fluides en les coagulant ou en reſſerrant violemment les vaiſſeaux qui les contiennent.

Les corroſifs & les narcotifs tuent très-promptement, & leurs effets s'annoncent avec une rapidité qui ne laiſſe guère lieu de douter ſur leur emploi. Les aſtringens tuent beaucoup plus tard, quoique leurs ſymptômes ſoient prompts à paroître. Les autres donnent ſouvent lieu à des maladies chroniques mortelles, dont il eſt difficile de ſoupçonner la cauſe.

Parmi les ſubſtances générales qui agiſſent ſur le corps à la manière des *poiſons*, ſont: 1°. l'*arſenic* & les ſubſtances arſénicales, comme la *cadmie* ou *cobalt*, le *réalgar*, l'*orpin*. (*Voyez* ARSENIC.)

L'arſenic eſt ſoluble dans tous les liquides, en plus ou moins grande quantité; il agit à la manière du ſublimé, quoiqu'un peu moins promptement: c'eſt le plus indomptable des *poiſons*; il ne peut être mitigé, ni maſqué d'aucune manière; & lorſque des charlatans téméraires ont oſé s'en ſervir pour l'emploi extérieur ou intérieur, avec tous les prétendus correctifs, on a toujours vu leur audace ſuivie des effets les plus funeſtes. L'application extérieure de l'arſenic a des dangers qu'on ne peut ſe diſſimuler; & l'on ſait par les expériences de Sprœgel, que s'il eſt appliqué ſur une plaie ou ſur des vaiſſeaux ouverts, il cauſe une mort aſſez rapide. On peut reconnoître la préſence de l'arſenic dans les différentes ſubſtances avec eſquelles on l'a mêlé, en jettant ces ſubſtances ſur des charbons allumés; l'odeur d'ail qui ſe manifeſte dans l'évaporation, eſt un ſigne caractériſtique des ſubſtances arſénicales: un ſecond moyen, non moins utile & plus conſtamment praticable, c'eſt de verſer une petite quantité des alimens ou des matières qu'on ſoupçonne mêlées à l'arſenic, dans une diſſolution de litharge; la noirceur ſubite de cette diſſolution annonce la préſence de l'arſenic dans le mélange.

Je ſais que des médecins célèbres ont recommandé, dans quelques cas, l'uſage intérieur des ſubſtances les plus dangereuſes. Frédéric Hoffman attribue à l'orpiment natif, que les grecs appelloient *ſandarac*, une puiſſante vertu ſudorifique, &c. Mais quoique cette autorité ſoit reſpectable, on ne peut s'empêcher de regarder cette ſubſtance comme très-ſuſpecte; & d'ailleurs, un expert appellé en juſtice, a moins à décider quelles ſont les ſubſtances nuiſibles, que celles qui ont nui dans le cas dans lequel il eſt conſulté; il lui importe peu qu'une cauſe active ait été ſans effet quelquefois, pourvu qu'il reconnoiſſe qu'elle a agi dans ce même cas.

2°. *Le cuivre, la chaux, le vert-de-gris*; il faut ſans doute éviter l'exagération, en taxant indiſtinctement le cuivre d'être pernicieux aux animaux vivans. Lorſque Mauchart compoſa ſa diſſertation, intitulée: *Mors in olla*, il pouſſa la choſe à l'extrême; on peut, à l'aide de la propreté & de quelques précautions, faire ſervir le cuivre, ſans aucun danger, pour mille uſages économiques; mais on ſait auſſi, par des expériences, malheureuſement familières, que lorſque le cuivre pénètre dans les corps vivans, ſoit en ſubſtance, ſoit diſſous de quelque manière, il y produit tous les effets des *poiſons*. On peut lire avec fruit, à ce ſujet, une diſſertation de Thiery, ſoutenue dans l'Univerſité de Paris, ſous la préſidence de Falconet, & qui a pour titre: *Ab omnè re cibaria vaſa ænea proſus ableganda*. (*Voyez* CUIVRE.)

3°. *Le plomb* & ſes préparations, comme *litharge, minium, céruſe, ſucre de Saturne*, &c. On connoît la maladie familière aux peintres, mineurs, doreurs, & autres ouvriers, qu'on appelle *colique de plomb* ou de *Poitou*: on ſait encore quels ſont les funeſtes effets produits par les vins auſtères ou acides, qu'une friponnerie puniſſable fait adoucir avec la litharge ou le ſucre de Saturne. Ces malheureuſes expériences prouvent aſſez le danger du plomb pris intérieurement, quoique la rapidité des ſymptômes le rendent moins dangereux que les ſubſtances dont il eſt parlé ci-deſſus. (*Voyez* PLOMB, LITHARGE.) Le meilleur moyen de reconnoître la préſence du plomb dans les vins falſifiés, c'eſt, ſelon Zeller, d'y verſer un peu du mélange de la leſſive de chaux vive & de l'orpiment, la moindre particule de plomb devient facile à appercevoir par la noirceur du vin; & l'on peut ſoumettre à cet examen, avec plus de fruit encore, la lie du vin falſifié, après l'avoir expoſée à un feu de fonte.

4°. *Le ſublimé corroſif* & les différens *précipités*. (*Voyez* MERCURE & SELS MERCURIELS.) Ces différentes ſubſtances ſalines, dont l'activité & la cauſticité ſont reconnues, ne pourront jamais ſe préſenter en ſubſtances dans l'estomac des cadavres; ce n'eſt que par les effets qu'on peut en juger. Le dégât dans les premières voies, & ſurtout l'état des glandes ſalivaires, pourront les faire préſumer; ſi l'on trouve dans le ventricule

un liquide qu'on ſoupçonne contenir en diſſolution du ſublimé corroſif, ou du précipité, on verra ce liquide changer de couleur & jaunir, en y verſant une liqueur alcaline.

5°. *Le verre, les fleurs, le régule, le foie & le beurre d'antimoine*, dont les effets utiles, à très-petite doſe, n'empêchent point qu'on ne doive les claſſer parmi les *poiſons*, lorſque la doſe en eſt exceſſive. (*Voyez* ANTIMOINE.)

6°. Les différens *acides minéraux*, les *vitriols*, l'*alun*, la *chaux vive*, le *plâtre*, dont on peut apprendre les propriétés dans les différens articles de ce Dictionnaire.

On peut ranger dans cette même claſſe les *leſſives alcalines très-ſaturées*, la vapeur des charbons allumés, les météores des mines de charbon de terre, l'air renfermé depuis long-tems, ou chargé d'exhalaiſons minérales, animales ou végétales, échauffées ou corrompues; la vapeur du ſoufre allumé; les exhalaiſons des corps fermentant, connues ſous le nom de *gaz* ou *eſprits ſauvages*; la foudre, les eaux corrompues, &c., ſont des cauſes pernicieuſes, dont l'extrême activité ſur les animaux vivans eſt atteſtée par l'obſervation la plus commune.

La mort ſoudaine dont on eſt frappé par la plupart de ces cauſes, ne laiſſe pas le tems d'appercevoir la gradation dans les ſymptômes. Le ſeul examen du cadavre & la connoiſſance des lieux peuvent éclairer l'expert. (*Voyez* ci-deſſus les ſignes généraux qu'on obſerve ſur les cadavres, & l'article MEDECINE LEGALE.)

Les expériences de Sprœgel ont fait voir que l'eſprit-de-vin rectifié, l'eſprit-de-ſel & l'huile de tartre, injectés dans les vaiſſeaux ſanguins d'un animal vivant, le tuent très-promptement en coagulant le ſang. Le vinaigre diſtillé, injecté de la même manière, tue avec la même promptitude, mais en diſſolvant le ſang; enfin, l'air ſeul, injecté dans les vaiſſeaux, produit une mort preſque auſſi rapide. Langrish avoit déjà vu que la vapeur du ſoufre, introduite dans la trachée-artere d'un chien, le tuoit en quarante-cinq ſecondes de tems. Il paroît par le réſultat des différentes expériences, que la ſeule dilatation forcée des vaiſſeaux, par des liquides quelconques, injectés, eſt ſuffiſante pour cauſer la mort des animaux vivans, ſur leſquels on la pratique.

Mead, dans ſon *Traité des poiſons*, parle d'une liqueur tranſparente & très-peſante, qui étoit pourtant ſi volatile, qu'elle s'évaporoit en entier ſans application de chaleur artificielle. Cette liqueur étoit ſi cauſtique, qu'elle attaquoit la ſubſtance même du verre; & lorſqu'on plaçoit ſur une table un flacon rempli de cette liqueur, la flamme ſeule de la chandelle attiroit cette vapeur dans ſa direction, & la vapeur devenoit mortelle ſeulement pour celui qui étoit placé auprès de la chandelle. Cette deteſtable compoſition, dit Mead, étoit formée du mélange de certains ſels & de parties métalliques.

Le règne animal fournit pluſieurs cauſes pernicieuſes à la vie des hommes. Les morſures des animaux enragés donnent rarement lieu aux rapports en juſtice; il eſt inutile de s'en occuper ici. (*Voyez* RAGE.)

La morſure des animaux venimeux, tels que la vipère, eſt un peu plus digne d'attention; on s'eſt long-tems occupé de la manière dont le venin de cet animal s'inſinue dans la plaie qu'il a faite: on trouve preſque par-tout le détail des ſymptômes qui la ſuivent, & je crois devoir me diſpenſer d'en faire ici l'extrait, à cauſe du peu d'occaſions qui rendent cette connoiſſance utile en juſtice. Le préjugé, bien plus que l'expérience, a fait regarder comme vénénenſes les morſures des araignées, des ſcorpions, des ſerpens ou couleuvres ordinaires que nous voyons en France, des rats, &c.

Il paroît par les obſervations de Maupertuis, de Bohnius, de Sauvages, que parmi nos animaux domeſtiques, nous n'avons d'autre animal que la vipère dont la morſure ſoit véritablement venimeuſe. On voit, à la vérité, dans d'autres climats d'autres eſpèces de ſerpens dont la morſure eſt promptement mortelle, tel eſt le ſerpent à ſonnette qui, ſelon Sloane peut ſe donner à lui-même une mort très-prompte en ſe mordant. (*Tranſactions philoſoph.*)

La morſure de la tarentule ne mérite pas même qu'on en faſſe une exception, quoique Baglivi ait traité avec le plus grand détail les effets qu'elle produit & l'eſpèce de curation qui lui convient. Kœhler regarde cet accident comme une eſpèce de ſpleen que la muſique ſoulage, & qui eſt familier aux tarentins, ſoit à cauſe de leur genre de vie, ſoit à cauſe du climat qu'ils habitent: il obſerve que cette maladie n'attaque pour l'ordinaire que les femmes ou ceux d'entre les hommes qui mènent une vie très-ſédentaire.

Laurenti, premier médecin du pape, aſſuroit que le térantiſme n'eſt atteſté aujourd'hui que par quelques payſans.

Ce n'eſt pas par les ſeules plaies ou morſures que les animaux peuvent nous nuire. Il en eſt qui excitent des ravages conſidérables, en les avalant intérieurement ou en les appliquant à l'extérieur. Les cantharides miſes ſur la peau

Digitized by Google

produiſent des inflammations, des ulcères ; les crapauds eux-mêmes, s'il faut en croire les naturaliſtes, ſont couverts de verrues remplies d'une matière laiteuſe qui produit ſur la peau tous les effets des veſicatoires. Selon les obſervations de Roux & du baron d'Holbac, il s'élève d'une fourmillière une odeur forte & deſagréable qui tue en peu de minutes une grenouille vivante qu'on y expoſe : elle ſuffoque même les fourmis qui l'exhalent, lorſqu'on les ramaſſe en grande quantité dans un petit eſpace ; elle produit enfin ſur la peau humaine l'effet des véſicatoires les plus forts. On peut rapporter à cette claſſe le ſuc d'une eſpèce de fourmi dont il eſt parlé dans l'hiſtoire naturelle de l'Orénoque, par Gumilla.

Parmi les plus dangereux de ces moyens, on doit ranger les cantharides dont les effets ſont ſi connus. (*Voyez* CANTHARIDES.)

L'état des voies urinaires, & l'examen des matières des premières voies qui pourroient bien préſenter des particules de ces animaux avalés, ſont les ſignes les plus ſenſibles auxquels un expert puiſſe avoir recours dans le cas où l'on préſume qu'elles ont été la matière du *poiſon*.

Les *poiſons* tirés du règne végétal forment la claſſe la plus nombreuſe : on les a diviſés en âcres ou corroſifs & ſtupéfians ou narcotiques ; mais cette diviſion qui peut convenir au plus grand nombre, n'eſt pas également fondée en raiſon, lorſqu'on compare la nature de ces différens *poiſons*, & leur manière d'agir ſur les corps vivans. Wepfer & pluſieurs autres auteurs reſpectables ſe ſont occupés de cette recherche, & ils ont ſouvent trouvé l'expérience en contradiction avec l'opinion reçue.

L'aconit ou napel, ne ronge ni ne coagule, quoi qu'en diſe l'antiquité ; on connoît d'ailleurs ſes propriétés médicinales, qui ſont néanmoins très-bornées. (*Voyez* ACONIT.)

L'anthora, eſpèce de napel, n'eſt point vénimeuſe, comme la précédente, ſelon les obſervations de Sprœgel.

L'anacardium, l'anémone, (l'eſpèce connue ſous le nom de pulſatille, eſt la plus active,) elle eſt épiſpaſtique ; ſon eau diſtillée fort émétique. La renoncule (l'eſpèce ſur-tout connue ſous le nom de *ranunculus ſceleratus*.)

L'apocyo, l'arnica, le pied de veau, l'eſpurge, le ricin, (quoique certains indiens ſe ſervent de ſon ſuc comme aſſaiſonnement,) l'herbe au gueux, le garou, le colchique, le pain de pourceau, le concombre ſauvage, les euphorbes ou tithymales, l'ellébore, le laurier-roſe, certains champignons, le rhus toxico-dendron du Canada.

Le ſuc conſervé de certaines plantes, tel que celui d'un laurier de l'île Macaſſar, & le curare des Cavernes, nation ſauvage des bords de l'Orénoque, dont l'activité eſt extrême, ſelon le rapport des voyageurs.

La ciguë, que les expériences bien ſuivies de Wepfer ont démontré n'être point froide dans le ſens des anciens & ne point agir en coagulant ; l'opium qu'on fait être le premier & le plus avéré des ſtupéfians ; la belle-dame, la pomme-épineuſe, la douce-amere, la juſquiame, le ſolanum racemoſum, la noix vomique, & quelques autres qu'il eſt inutile de rappeller.

Il eſt évident qu'on ne peut s'aſſurer de la nature de ces *poiſons* que lorſqu'on peut en trouver des fragmens dans les premières voies. Leurs effets ſont d'ailleurs ſi variés & relatifs à tant de circonſtances qu'on ne pourroit, ſans être téméraire, affirmer la moindre choſe ſur leur compte, d'après les ſignes généraux dont il a été fait mention.

On eſt encore moins fondé à prétendre affirmer quelque choſe, lorſque le *poiſon* n'agit que lentement, & donne ſimplement lieu à des maladies mortelles ou dangereuſes. On peut conſulter ſur les *poiſons*, Dioſcorides, Mercuriali *de venenis & morbis venenoſis* ; Paré, Wepfer, Wedel, Lanzoni, *tract. de venenis* ; Richard Mead. *de venenis* ; Stengelius, *toxicologia pathologico-medica*, & pluſieurs diſſertations récentes publiées par différens auteurs.

Je me diſpenſe de réfuter ſérieuſement l'opinion des philtres ou breuvages, que l'antiquité croyoit propres à inſpirer l'amour ou d'autres paſſions. (*Voyez* PHILTRES ET MEDECINE-LEGALE.) La ſeule préſomption fondée qui ait pu donner lieu à cette opinion abſurde, ſemble ſe trouver dans les effets ſinguliers de certaines ſubſtances. Il en eſt qui cauſent des délires ou des manies qui ſe dirigeant quelquefois ſur des objets familiers ou déſirés, donnent aux actions & aux ſymptômes toute l'apparence d'une paſſion effrénée. On ne peut déſavouer que les effets des *poiſons* ſur les corps vivans, ne ſoient nombreux & évidents pour la plupart ; mais l'expérience la plus commune démontre auſſi que des cauſes ou des dégénérations intérieures peuvent produire les mêmes effets. Les matières bilieuſes produiſent ſouvent des ravages terribles en peu de tems. On peut conſulter à ce ſujet une diſſertation de Frédéric Hoffmann, qui a pour titre : *De bile medicinâ atque veneno corporis humani*. Le

trouſſe-galant, les diſſenteries, les différentes eſpèces de cachexies & certaines morts ſubites pourroient ſouvent donner lieu à des procédures criminelles, qui par le concours de quelques circonſtances ſingulières, deviendroient funeſtes à des innocens.

La *préſence du poiſon* dans l'eſtomac ou dans les inteſtins, ôte toute eſpèce de doute; mais il en eſt de liquides & d'autres qui ſont ſolubles par les ſucs digeſtifs; leur abſence de la cavité de ces viſcères ne doit pas toujours être une preuve négative de *poiſon*.

On ne trouve donc qu'incertitude dans les ſignes qui tombent ſous les ſens; mais ſi l'on rapproche toutes les circonſtances, qu'on pèſe collectivement tout ce qu'on a pu obſerver ſur les vivans, ſur les cadavres, & qu'on réfléchiſſe ſur la nature du *poiſon* qu'on préſume employé, on verra preſque toujours la plus grande probabilité dériver comme conſéquence de cet examen.

Je crois même avec Hebenſtreit que le plus infaillible des ſignes du *poiſon*, c'eſt la ſéparation du velouté de l'eſtomac; en effet, ſi l'on ſuppoſe un expert appellé pour examiner le cadavre d'un homme mort après un vomiſſement de ſang accompagné d'autres ſymptômes ſuſpects, il eſt clair que ſi ce vomiſſement vient de cauſe intérieure ou naturelle, on ne trouvera dans l'eſtomac d'autre veſtige de léſion que des vaiſſeaux dilatés ou rompus, des inflammations, des points gangreneux, &c. Mais ſi l'on trouve l'intérieur de ce viſcère comme écorché; qu'on reconnoiſſe des fragmens du velouté parmi les matières contenues, il paroît aſſez naturel de conclure qu'une pareille ſéparation n'a pu avoir lieu que par l'application de quelque ſubſtance corroſive ou brûlante ſur la ſurface interne de l'eſtomac. Il n'eſt guère poſſible de ſuppoſer que la ſeule putréfaction puiſſe opérer ſur ce velouté les mêmes effets qu'elle produit ſur l'épiderme des cadavres; car les rugoſités ou les plis de cette membrane intérieure ou ventricule ne permettent pas cette ſéparation ſubite, & d'ailleurs l'ouverture très-fréquente de l'eſtomac des cadavres ne m'a jamais préſenté de ſéparation du velouté produite par la putréfaction, lors même que cette putréfaction étoit très-avancée dans toutes les parties. Ces obſervations conſtatées par celles d'Hebenſtreit, me paroiſſent autoriſer des experts à conſiderer ce ſigne comme le plus poſitif, quoique d'ailleurs on puiſſe concevoir que dans le reflux de certaines matières atrabilaires, ceux qui ſont attaqués depuis long-temps de la maladie noire, ſoient quelquefois dans le cas de préſenter des effets analogues. Si ce cas très-rare avoit lieu, on auroit à juſtifier l'exiſtence de cette atrabile, ſoit par les veſtiges qu'on trouveroit dans l'eſtomac, ſoit par les conſidérations priſes du tempérament du ſujet & de ſes maladies antécédentes.

Les plaies faites par des armes empoiſonnées ſont très-rares parmi nous; les hommes ont d'ailleurs, tant de moyens ſûrs pour s'entre-détruire: mais en ſuppoſant qu'on voie des ſymptômes funeſtes ſe ſuccéder avec rapidité à la ſuite d'une plaie qu'on auroit cru ſimple, il ne faudroit pas toujours préſumer par ces ſignes extraordinaires l'exiſtence du *poiſon*. Le tempérament du ſujet, ſes infirmités, l'air très-froid ou très-chaud, ou chargé de mauvaiſes exhalaiſons, ſont autant de cauſes qui peuvent détériorer très-promptement des plaies qui euſſent été légères ſans ce concours. (*Voyez* BLESSURES. *Médecine-légale.*)

Les ſecours qui conviennent aux perſonnes empoiſonnées, ſont moins d'un expert en juſtice que de celui d'un praticien; mais il eſt ſouvent eſſentiel pour l'objet juridique de calmer les ſymptômes les plus preſſants, pour ſe procurer la dépoſition du malade. Cette ſeule conſidération rend utile un abrégé des principaux ſecours appropriés aux cas les plus ordinaires.

Ces ſecours portent le nom d'*antidotes*, *alexipharmaques*, *alexitères*, *béſoardique*, *contre-poiſon*. On leur attribue la propriété de chaſſer ou de corriger les venins & de guérir les maladies qui en ſont l'effet.

Ceux qu'on regarde comme propres à guérir les venins intérieurs qu'on appelle *virus*, ſe tirent de la claſſe des ſpécifiques.

Les antidotes généraux des *poiſons*, proprement dits, ſont les graiſſes, les huiles douces, les laitages, les aqueux, les mucilagineux pris à très-hautes doſes & comme par torrens; les alkalis & les abſorbans, contre les *poiſons* acides, & réciproquement.

Le vomiſſement & l'évacuation par les ſelles, ſont encore utiles lorſqu'on en a le tems, comme on l'obſerve dans les ſymptômes excités par les champignons de mauvaiſe eſpèce, ou lorſque le *poiſon* eſt avalé depuis très-peu de temps & qu'on préſume qu'il n'eſt pas encore diſſous; mais l'état inflammatoire des premières voies contre-indique l'un & l'autre moyens.

L'eau, le premier ou l'unique délayant, agit puiſſamment & comme antidote général; c'eſt par l'abondante boiſſon d'eau chaude que Sydenham guérit un homme qui avoit avalé une aſſez grande quantité de ſublimé corroſif. Les rats qu'on

empoiſonne avec l'arſenic ſe guériſſent ſouvent, s'ils ont de l'eau.

L'eau miellée & le miel ſont auſſi vantés contre les *poiſons*, par Dioſcoride. Les huiles par expreſſion s'emploient en boiſſon, en liniment, ſous forme d'embrocation, de clyſtère, d'injection; elles ſe combinent avec les ſubſtances alkalines, & forment des ſavons dont l'uſage en medecine eſt ordinaire.

Galien dit s'être guéri d'une convulſion très-forte, excitée par une exhalaiſon vénéneuſe, au moyen d'un bain d'huile tiède. On recommande dans les mémoires de Copenhague, le lait, le beurre, le ſuc de citron, la décoction de racine de ſureau dans le lait, en y ajoutant du beurre, contre les effets de l'arſenic pris intérieurement.

On connoît d'ailleurs les effets de l'alkali volatil contre la morſure de la vipère. Albertini vit un payſan qui ſe guérit de cette morſure par un flux d'urine & des ſueurs abondantes, excitées par deux citrons de Florence, rapés; & une aſſez grande quantité de vin pris intérieurement. Celſe regarde le vin comme l'antidote général, & Charas recommande, d'après ſes obſervations, les acides contre la morſure de la vipère; Boyle ſe ſervoit du cautère actuel. La racine du ſeneka, ou *polygala virginiana*, eſt célébrée contre la morſure du ſerpent, ſelon les obſervations de Tennent. Les mémoires de Suède parlent auſſi des bons effets de l'ariſtoloche à trois lobes, contre la morſure d'une couleuvre dangereuſe; mais ce remède eſt peu éprouvé.

On peut compter avec plus de ſûreté ſur les bons effets du vinaigre contre les ſymptômes excités par les plantes narcotiques, telles que la juſquiame, &c. On connoit d'ailleurs ſon utilité, lorſqu'on le fait évaporer dans des lieux infects ou dans un air chargé de ces eſpèces de gaz putrides.

Les bézoards vrais & factices qui ont donné leur nom à cette claſſe de remèdes, ſont des ſubſtances nulles & purement terreuſes ou animales; Cartheuſer, Slare, Neumann. La célébrité des bézoards prouve combien peu il faut ſe fier aux éloges que donne la multitude.

(Cet article eſt de M. de la Foſſe, docteur en medecine de la faculté de Montpellier.)

(*Anc. Encycl.* MAHON.)

EMPROSTHOTONOS, dérivé d'*μπροσθεν*, *ante*. Eſpèce de tétanos où le corps eſt fléchi en devant. (*Voyez* TETANOS, OPISTHOTONOS, EPISTHOTONOS. (CHAMSERU.)

EMPYEMA, *empy* *εμπυοσις*. (*maladie des yeux.*) Les anciens ont ainſi appellé un amas de pus derrière l'iris. (*Voyez* OPHTHALMIE.)

(CHAMSERU.)

EMPYÈME. (*Définition.*) Mot grec dérivé de *εν intus*, *πυον* pus. Cullen dans ſa noſologie, regarde l'*empyème* comme une ſuite de l'inflammation de poitrine. Lorſque cette inflammation ſe termine par la ſuppuration, & ſouvent après une vomique, ſi la douleur diminue tandis que l'oppreſſion continue, ainſi que la toux, la difficulté de ſe coucher ſur l'un ou l'autre côté, la fièvre lente, & s'il y a une eſpèce de fluctuation dans la poitrine ou accompagnée des ſignes de l'hydropiſie de cette cavité, alors on peut en conclure qu'il s'eſt formé un *empyème*, ou ce qui eſt la même choſe un amas de pus dans un lieu déterminé entre le poumon & la plèvre.

Sauvage diviſe l'*empyème* en pluſieurs eſpèces. L'*empyème* d'une péripneumonie, celui d'une vomique, un autre de la plévre, du médiaſtin, du diaphragme; enfin, un ſixième qu'il appelle intercoſtal. Toutes ces eſpèces ſont quelquefois très-difficiles à reconnoître; cette diviſion n'eſt pas d'une grande utilité dans la pratique.

La formation de l'*empyème* s'annonce par les ſignes ſuivans:

S'il ne ſe fait point de criſe remarquable dans les jours critiques, ſi la douleur ne diminue ni par l'expectoration, ni par les ſaignées, ni par l'uſage des autres remèdes appropriés, ſi l'expectoration ceſſe & que tous les autres ſymptômes perſiſtent, ſi quelques légers friſſons ſe font ſentir, ſi la fièvre continue quoique avec une rémiſſion marquée; ſi le malade ſent une douleur obſcure & gravative dans un des côtés de la poitrine; ſi une petite toux ſèche l'importune; s'il reſſent dans la bouche un mauvais goût & s'il ſe couche plus facilement ſur le côté affecté, ou s'il ne peut ſe coucher ni ſur l'un ni ſur l'autre côté, mais ſeulement ſur ſon ſéant; enfin, ſi on appetçoit que ſon corps maigriſſe de plus en plus.

Dolores in locis hujuſmodi, qui neque ad exſuitiones, neque ad venæ ſectionem, aut victus rationem deſinunt, ad ſuppurationem tendunt. Coacæ prænotiones, n°. 394.

Qui pus intro colleƈturi ſunt, iis primum quidem ſaniginoſum ſputum exputitur, deinde dulcius. Ibid n°. 403.

Lateris dolor cum diuturnâ febre, puris eduƈtionem ſore denotat. Ibid. 421.

Qui ſubinde horrore corripiuntur, ad ſuppuratio-

nem deveniunt, quin etiam febris talem ad ſuppurationem ducit. Ibid. 422.

(*Voyez* pour l'opération de l'*empyème* le DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.)

(CAILLE.)

EMPYÈME. (*Ordre noſologique & Pathologie.*)

Empyema eſt le douzième genre de Cullen, O. II. (*Phlegmaſiæ*) de la I. claſſe (*Pyrexiæ*); & le quatorzième du II. O. (*Oppreſſivæ*) de la V. claſſe (*Anhelationes*) ou le 151e. de Sauvages.

Le mot *empyème* étoit employé par la plupart des auteurs anciens dans une acception très-étendue, pour ſignifier une ſuppuration quelconque des parties internes du corps. Aujourd'hui on s'en ſert uniquement pour déſigner une congeſtion de pus dans la cavité de la poitrine, entre les poumons & la plèvre. Cette congeſtion ſuppoſe toujours la préexiſtence d'une vomique purulente, dont le ſac vient à crever : & celle-ci, à ſon tour, eſt le produit d'une inflammation de quelque organe de la poitrine. Le ſang qui s'altéreroit dans la cavité, où les autres humeurs dépravées qui s'y dépoſeroient, ne ſeroient pas ſuſceptibles de ſe convertir en pus, parce que celui-ci ne peut être formé que par le travail ou le méchaniſme de l'inflammation.

Les vomiques purulentes dont la rupture occaſionne l'*empyème*, ſont celles des poumons, de la plèvre, du diaphragme, du médiaſtin, & même du péricarde.

C'eſt le plus ordinairement à la ſuite d'une inflammation des poumons qui ne s'eſt point terminée par réſolution, ou d'une hémoptyſie, que naiſſent dans cet organe les ſuppurations qui ſe terminent par un *empyème*. (*Voyez* PERIPNEUMONIE, HEMOPTYSIE & PHTHISIE PULMONAIRE.) Mais il arrive auſſi quelquefois qu'il ſe forme inſenſiblement dans le poumon, comme dans les autres viſcères, une congeſtion de matière qui, s'arrêtant dans les dernières ramifications des vaiſſeaux, y engendre une obſtruction. Cette obſtruction, légère dans ſon origine, n'eſt pas d'abord accompagnée de ſymptômes remarquables : mais, faiſant peu-à-peu des progrès, parce que les cauſes qui l'ont fait naître continuent d'agir, elle excite une inflammation, & enſuite une vomique. Lorſque le ſiège du mal eſt très circonſcrit, les fonctions de l'organe de la reſpiration ne ſe trouvent pas altérées d'une manière notable. La pituite tenace, que dans un grand nombre d'affections catarrhales les malades ne peuvent expectorer, eſt une des cauſes les plus fréquentes de ces noyaux d'obſtruction, qui dégénèrent enſuite en autant de vomiques. Quand on n'eſt pas aſſez ſur ſes gardes, on prend aiſément ces vomiques pour de ſimples catarrhes, parce qu'elles n'excitent d'autres ſymptômes qu'une toux légère, & l'exſcréation d'une petite quantité de mucus. Cette erreur a lieu d'autant plus que ces points d'obſtruction ſont quelquefois long-tems inertes, & qu'il faut une cauſe occaſionnelle, telle qu'une pleuréſie, une angine, ou même une ſimple fièvre, pour les faire entrer en ſuppuration. Auſſi doit-on, ſelon le précepte de Baglivi, prévenir par un traitement convenable la naiſſance ou les progrès d'un mal ſi dangereux, lorſqu'après la guériſon d'une fièvre quelconque, les convaleſcens ſe plaignent d'une douleur de côté, ou de dos, ou de toute autre partie de la poitrine, avec difficulté de reſpirer. Des faits ont conſtaté que de pareils foyers de ſuppuration peuvent devenir très-conſidérables, au point que, quand le ſac creve dans les bronches, la quantité énorme du pus étouffe quelquefois les malades.

Nous obſerverons en paſſant que ces foyers de ſuppuration chronique ont lieu dans d'autres viſcères que le poumon ; tels, par exemple, que le foie & les reins. C'eſt ce qui faiſoit dire à Hippocrate : *Quibus ſub puratum quoddam in corpore exiſtens ſignis non proditur, iis ob puris aut loci craſſitudinem ſui ſigna non edit.* (Aph. 41. S. VI.) Ce père de la médecine parle auſſi dans un autre endroit (*de internis affectionibus.*) de tubercules du poumon, qui viennent enſuite à ſuppuration : & il a obſervé que le pus, ainſi formé dans le poumon, s'épanchoit quelquefois dans la cavité de la poitrine, d'où il falloit l'évacuer par le moyen de l'inciſion ou du cautère actuel. Il s'eſt même ſervi, comme nous, du mot *empyème* dans cette acception.

On verra à l'article PLEURÉSIE que, quand cette maladie ſe termine par ſuppuration, le pus peut s'épancher alors entre le poumon & la plèvre. Des obſervations conſtatent auſſi que le pus produit par une fâcheuſe terminaiſon de l'inflammation du diaphragme, ſe jette dans la cavité de la poitrine. Il en eſt de même dans le péricarditis.

L'*empyème* a auſſi lieu quelquefois, à la ſuite des bleſſures de poitrine, lorſqu'on n'en prend pas un ſoin convenable. Il en eſt de même dans certaines contuſions ; ſi les fluides qui ſtaſent ſous les tégumens ne ſont pas réſorbés par les veines, ils contractent un caractère acrimonieux, ſuſceptible de produire des inflammations & des ſuppurations. L'*empyème* pourra donc venir à la ſuite d'une contuſion faite à la région du thorax. Il ſe fait, par la même cauſe, dans les muſcles de cette même région, des eſpèces de ruptures partielles qui n'empêchent point ces muſcles d'agir, mais qui ſe manifeſtent par des douleurs très-incom-

Digitized by Google

modes, & de longue durée. Le repos, ſi néceſſaire pour la conſolidation de ces ruptures, eſt preſque impoſſible, à raiſon du mouvement de la reſpiration; & ce mouvement devient au contraire une cauſe continuelle d'irritation.

On a donc lieu d'apprehender la production d'un *empyème*, toutes les fois que l'inflammation des parties que nous venons de repaſſer brièvement en revue ne ſe termine pas, ou par réſolution, ou par l'évacuation de la matière morbifique, ou enfin, par ſa métaſtaſe ſur une autre partie; mais qu'il y a des ſignes qui annoncent la formation d'un dépôt purulent.

Les dépôts purulens ne ſe rompent pas toujours dans des tems égaux. Les uns crevent au vingtième jour, les autres au quarantième; d'autres durent juſqu'au ſoixantième. En général, plus la douleur a été forte au commencement de la maladie, plus la difficulté de reſpirer eſt grande, ainſi que la toux & le crachement; moins la vomique tarde à ſe rompre, parce que ces ſignes annoncent que la ſuppuration fait des progrès rapides, & que le ſac eſt diſtendu par le pus. Mais il eſt impoſſible de prédire exactement le jour de la rupture, puiſque, ſelon la remarque d'Hippocrate, elle a lieu quelquefois même avant le vingtième. Piſon l'a vu arriver avant le quatorzième; & un autre de ſes malades, qui mourut le neuvième jour de ſa maladie, avoir déjà du pus dans la cavité de la poitrine. Le précis de toute cette doctrine eſt contenu dans le paſſage ſuivant de Celſe: *Si proeinus initio dolor & tuſſis fuerit, & ſpirandi difficultas, vomica, vel ante vel circa vigeſimum diem erumpet. Si ſerius iſta ceperint, neceſſe eſt quidem increſcant; ſed quò minus citò adfuerint, eo tardius ſolventur.* (L. II. c. 7.)

La préſence de l'*empyème* ſe reconnoît encore par la diſparition ſubite des ſignes qui annonçoient celle de la vomique. Ces ſignes dépendent principalement du tiraillement des parties voiſines & de la compreſſion que le ſac exerce ſur le poumon. (*Voyez* PERIPNEUMONIE.) Le ſoulagement marqué que les malades reſſentent alors, ne doit donc point en impoſer au médecin qui les regardera toujours comme expoſés au plus grand danger. Ce ſoulagement n'eſt qu'apparent, & il ne vient que de ce que le pus s'eſt épanché d'un ſac où il étoit renfermé à l'étroit dans une cavité où il flotte librement. *At ſi per infuſum (medicamentum) pus minimè educatur*, dit Hippocrate, *id ex pulmone in thoracem erumpit; poſtque ruptionem ſanus videtur, quod pus ex anguſtiâ in ampliorem locum venerit; & ſpiritus, quem reſpiramus, in pulmone ſedem habeat. Sed, procedente tempore, pure pectus implebitur, tuſſes, & febres, aliique dolores omnes magis ipſum vexant, morbuſque declaratur.* (De Morb. L. III. c. XV.)

Cette nouvelle maladie qui ſe déclare, ſelon l'expreſſion d'Hippocrate, eſt l'*empyème*. La toux a lieu alors par l'irritation que le pus exerce ſur la poitrine, principalement lorſque par le laps du tems, ou par d'autres circonſtances, il a acquis de l'acreté; & cette toux eſt sèche, parce qu'il n'eſt plus poſſible que le pus ſorte par la trachée, & que les efforts des malades ne parviennent à extraire qu'un peu de mucoſité. Les malades ſe trouvent plus à l'aiſe, étant ſur le dos, que dans toute autre poſition, parce que dans celle-ci, le pus ſe portant vers la partie poſtérieure, où le diaphragme eſt attaché plus bas, rencontre un plus grand eſpace, & gêne moins, ſoit le mouvement de cette cloiſon muſculeuſe, ſoit le jeu du poumon lui-même. Mais, s'ils ſe couchent ſur le côté ſain, le pus fait refouler le médiaſtin vers le poumon du même côté qui ſe trouve alors comprimé; d'où réſulte une gêne de la reſpiration, laquelle force le malade de changer de poſition. Cet inconvénient n'a pas lieu, lorſque le malade eſt couché ſur le côté affecté. Auſſi, eſt-ce un des principaux ſignes qui ſervent à déterminer dans quelle cavité eſt la congeſtion purulente. Ce n'eſt pas le ſeul, au reſte, auquel Hippocrate preſcrive de s'attacher dans une détermination auſſi importante. Les malades ſentant ordinairement, lorſqu'ils ſe retournent dans leurs lits, flotter le pus dans leur poitrine, & le bruit que fait cette fluctuation, étant même quelquefois entendu par ceux qui s'approchent des malades, le père de la medecine veut qu'on les faſſe aſſeoir ſur un ſiège bien ferme, & que pendant qu'un aide leur tient les épaules, le médecin les ſecoue fortement, & prête en même tems l'oreille, tantôt à un des côtés, tantôt à l'autre, pour découvrir dans lequel la congeſtion s'eſt faite. Il nous prévient cependant que ſi le pus eſt trop épais, ou en trop grande quantité, la fluctuation ne ſe fait point entendre. Hippocrate avoit auſſi remarqué que le côté du thorax, dans la cavité duquel le pus s'étoit épanché, étoit plus ſaillant que l'autre: ce que les obſervations des modernes ont confirmé. Enfin, la chaleur du côté affecté étant plus marquée que dans les autres régions du thorax, il penſe qu'en enveloppant toute la poitrine d'un linge fin, trempé dans une eau où l'on aura délayé une terre colorée & broyée très-fin, l'endroit où la deſſiccation aura lieu le plus promptement, eſt celui où il convient de pratiquer l'inciſion ou le cautère actuel. Cette dernière épreuve eſt fautive, parce que l'endroit du linge mouillé, ou appliqué avant les autres, doit auſſi ſécher le premier. Il en ſeroit de même, ſi, comme Hippocrate le conſeille encore, on appliquoit la terre colorée ſeule ſur le thorax, quelques ſoins que l'on prît pour que cette opération ſe fît ſimultanément.

Le rouge vif des joues qui naît de la difficulté

de la circulation dans le poumon, la fièvre lente, produite par la réſorption de la partie la plus atténuée du pus, la maigreur que cette fièvre produit à ſon tour, & qui, dans l'*empyème*, ſemble ſe manifeſter plus particuliérement par l'enfoncement des yeux dans leurs orbites & la proéminence des ongles qui ſe recourbent ſur les doigts; enfin, l'augmentation de volume par la dépreſſion du diaphragme, lorſqu'une grande maſſe de pus pèſe ſur cette cloiſon, ſont encore des ſignes très-remarquables, & qu'il ne faut pas négliger, ſi l'on veut s'aſſurer de plus en plus de l'exiſtence de l'*empyème*. L'accumulation progreſſive du pus, & ſa dégénéreſcence par ſon ſéjour dans une poche fermée, humide, & expoſée à un mouvement non-interrompu, augmentent bientôt tous les accidens dont nous venons de tracer le tableau: ils en produiſent même de nouveaux, encore plus effrayans; tels ſont la macération des organes qui baignent dans la matière purulente, du poumon, de la plèvre, du péricarde, du cœur lui-même; la fièvre hectique, accompagnée d'un pouls petit & fréquent, d'une ſoif inextinguible, de la perte totale de l'appétit, d'une foibleſſe extrême, & de lipothymies. Bientôt tous les fluides ne ſont plus propres, ni à circuler dans leurs vaiſſeaux, ni à opérer les différentes ſécrétions & excrétions & la nutrition. De-là réſultent néceſſairement la conſomption & l'atrophie; la décompoſition plus avancée des fluides, les ſueurs nocturnes, une diarrhée ſanieuſe, des puſtules à la face; de-là, enfin, la déſorganiſation de la figure qui rend les malades abſolument méconnoiſſables; leur nez devenant pointu, leurs yeux caves, leurs tempes applaties, leurs oreilles froides & contractées ſur elles-mêmes, & les lobes contournés, la peau du front dure, tendue & sèche, & la couleur de tout le viſage pâle, ou noire & plombée.

Quand les malades ſont dans cette ſituation ſi fâcheuſe, non-ſeulement ils ſont déſeſpérés, mais même il eſt certain que leur fin eſt très-prochaine. Au reſte, on ne peut pas déterminer d'une manière préciſe le moment fatal qui ſera le terme d'un *empyème*. Les uns meurent promptement, dit Hippocrate, les autres traînent long-temps. Cela vient de ce que les individus diffèrent entre eux, ainſi que les maladies, les ſaiſons, l'âge, &c. Cet axiome du père de la médecine n'eſt pas particulier à l'*empyème*: il eſt applicable à toute autre maladie.

Lorſqu'un des organes de la poitrine recèle une vomique, il faut tâcher de prévenir l'*empyème*, auquel cette vomique peut donner naiſſance. Les moyens à employer pour cet effet, conſiſtent, en général, à ménager à la matière purulente une iſſue hors du corps. L'expoſition de ces différens moyens ſeroit déplacée ici: on la trouvera dans un détail convenable aux articles PÉRIPNEUMONIE, PLEURÉSIE ET PARAPHRENITIS. Nous ne parlerons donc que de l'évacuation du pus que nous ſuppoſons déjà épanché dans la cavité du thorax par la rupture de la vomique. D'abord des obſervations prouvent que cette évacuation eſt ſuſceptible de ſe faire par réſorption, la matière purulente ſe dépoſant alors ſur une autre partie, ou ſortant du corps, ſoit par la voie des urines, ſoit par les ſelles. Galien, Aétée, Paul d'Ægine, Aëtius, Cœlius-Aurélianus ne douteſent nullement de la poſſibilité de ces moyens d'évacuation: mais celle par les urines leur paroiſſoit le plus ſûr de tous. Voici deux exemples tirés des ouvrages d'auteurs très-dignes de foi. Diemerbroek rapporte qu'un marchand de Nimègue, dans la cavité de la poitrine duquel on entendoit diſtinctement la fluctuation du pus, rendit dans l'eſpace de deux jours, par les urines pleins deux pots-de-chambre de pus. Il éprouva de la douleur dans les uretères; mais il n'y eut aucune hémorrhagie; ce malade recouvra la ſanté. Le médecin de Nimègue appuie cette obſervation de deux autres qui confirment la même doctrine. (Anatom. Li. L. cap. 17.) Le ſecond exemple eſt encore plus étonnant: nous le trouvons dans les eſſais de médecine d'Edimbourg, n°. 33. L'*empyème* s'étoit pratiqué une iſſue par une ouverture aſſez conſidérable, entre la ſeptième & la huitième des vraies côtes, & elle avoit formé une tumeur dure qui étoit devenue de la groſſeur de la tête d'un enfant, & dont la couleur de l'enveloppe étoit comme celle de la peau; la malade groſſe de quatre mois, reſpiroit difficilement, avoit une diarrhée continuelle avec teneſme, & des ſueurs colliquatives; une fièvre hectique la minoit; on la jugeoit dans un état déſeſpéré. Le chirurgien (James Jamieſon) enfonça le biſtouri dans le corps de la tumeur, à la profondeur de pluſieurs pouces, afin de parvenir juſqu'au foyer purulent, d'où la matière ſortit alors avec force & en abondance. Le lendemain on trouva & parmi les ſelles & dans les urines du pus parfaitement ſemblable à celui de la tumeur pour la couleur & la conſiſtance. Cette femme guérit, quoiqu'elle eût avorté le ſixième jour après l'opération; & elle devint mère par la ſuite de trois enfans.

Il ſemble que le pus ne doit pas trouver une grande difficulté à ſe frayer une iſſue par les ſelles, par les urines, puiſque dans cette obſervation la facilité qu'il avoit de s'échapper par l'ouverture pratiquée avec l'inſtrument, n'empêcha pas une partie de la matière de ſortir par ces deux voies naturelles. Le médecin doit donc, avant d'en venir à l'opération que l'on nomme *empyème*, comme la maladie dont elle peut être quelquefois le remède, examiner ſoigneuſement ſi la nature ne cherche point à évacuer la matière purulente par

par ces moyens qui dépendent de ſon mécaniſme, & s'il ne pourroit point par ſon art en favoriſer l'exécution.

La paracentèſe de la poitrine ſe fait de la même manière pour évacuer le pus, que lorſqu'il s'agit d'évacuer du ſang épanché à la ſuite d'une bleſſure. Il faut conſiderer cependant que dans ce dernier cas le poumon n'étant point altéré & ayant toute ſa conſiſtance naturelle, on peut évacuer le ſang en une ſeule fois, ſans avoir à craindre que la dilatation qu'une inſpiration facile va lui faire éprouver lui ſoit préjudiciable. Dans le cas de l'*empyème*, au contraire, le poumon a ſouvent baigné dans le pus pendant un eſpace de tems conſidérable; il s'y eſt comme macéré & ſes vaiſſeaux affoiblis ne pouvant plus alors réſiſter à l'impulſion du ſang que le cœur y lance, parce que l'air moins denſe que le pus les ſoutient moins, ſe rompront, d'où réſultera une hémorrhagie mortelle. C'eſt d'après ces motifs que dans l'opération de l'*empyème* l'on évacue le pus à pluſieurs repriſes, afin que la dilatation du poumon ne ſe faſſe pas bruſquement, mais graduellement. Lorſqu'une partie du pus eſt déjà évacuée, on injecte dans la cavité un liquide légerement détersif, tel que peut être l'eau d'orge miellée, ou une infuſion de ſcordium, de marrube, de véronique, &c. légèrement miellée. Lorſque la cavité eſt vidée, & ſes parois détergées ſuffiſamment, on laiſſe fermer l'ouverture avec les précautions qui conviennent pour les plaies de poitrine. (*Voyez* LE DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.) Cette manière de guérir l'*empyème* étoit pratiquée par Hippocrate dans tous ces détails, comme on le peut voir dans ſon traité *de morbis*, (L. II, cap. 16. Chartier T. VII. page 568.)

Les vomiques qui ſe forment dans le médiaſtin & dans le péricarde, peuvent comme celles du poumon & de la plèvre tomber dans la cavité de la poitrine. Mais il eſt poſſible auſſi que le pus s'épanche dans les duplicatures même du médiaſtin ou dans le ſac du péricarde. Lorſque ces deux derniers cas ont lieu, la paracentèſe du thorax telle que nous venons de la décrire n'eſt pas praticable. En effet, ſi le pus tombe dans la duplicature poſtérieure du médiaſtin, vers les vertebres, le pus ſe fraie lui-même alors une route irrégulière au travers du tiſſu cellulaire graiſſeux qui abonde dans ces endroits, & il ne ſe fait point une nouvelle congeſtion, ou *empyème*, dans un lieu déterminé & circonſcrit. Si le pus s'épanche dans le ſac du péricarde, ou ſous le ſternum dans la duplicature antérieure du médiaſtin, la paracenteſe ordinaire ne peut pas non plus lui procurer une iſſue. Mais dans ce dernier cas, on a encore quelques lueurs d'eſpérance que ne préſente pas le premier, puiſqu'on peut tenter la perforation du ſternum. Galien dit avoir emporté une portion du ſternum qui étoit cariée; & que quoique le péricarde eût laiſſé le cœur abſolument à découvert par la perte d'une partie de ſa ſubſtance, le malade guérit en très-peu de tems. Dionis a vu trepaner le ſternum à la ſuite d'une bleſſure; le malade mourut, il eſt vrai, mais ſa perte ne pouvoit être attribuée à cette opération. Enfin, Van-Swieten rapporte une obſervation remarquable, & qui lui eſt propre, d'un jeune homme qui avoit eu une pleuréſie qui s'étoit terminée par ſuppuration. Vers le dixième mois, il parut au milieu du ſternum une tumeur molle, à la circonférence de laquelle on ſentoit diſtinctement les bords d'un trou fait au ſternum par corroſion. Cette tumeur ayant crevé, il ſortit une grande quantité d'un pus bien conditionné. Pendant huit mois le pus continua à couler, & le ſac étoit aſſez grand pour qu'on pût y injecter une livre de décoction déterſive. Ce malade guérit enfin malgré cette énorme évacuation; mais le ſternum reſta ouvert, & tous les jours même au bout de 8 ans, il en ſortoit du pus.

Lorſque l'opération eſt faite, de nouveaux ſignes ſe joignent à ceux que nous avons expoſés précédemment pour concourir avec eux à déterminer le pronoſtic. Tels ſont ceux qui ſe tirent des qualités du pus. Si le pus a celles que l'on déſire, c'eſt un ſigne que les autres fluides ſont dans leur état naturel; l'on doit en conclure auſſi que les organes qui baignoient dans cet amas de pus, n'ont point été altérés. La ſurface interne du ſac purulent a ſeule beſoin alors d'être, ſelon le langage de l'école, réduite à la condition de plaie ſimple, pour pouvoir enſuite être conſolidée.

Cependant, quoiqu'un pus louable ſoit une humeur très-douce, cette humeur n'eſt point ſelon la nature de nos autres humeurs; il eſt impoſſible qu'elle s'aſſimile jamais à elles. Il faut donc qu'elle ſoit évacuée & que ce qui en aura été repompé par les veines ſorte également du corps par la voie de quelqu'un des organes excrétoires. La préſence d'une portion de pus dans les vaiſſeaux ſe manifeſte par des ſignes d'irritation, tels qu'une fièvre legère & de la ſoif. Ces ſignes ſont beaucoup plus marqués, pour peu que le pus ſoit altéré; & quand il l'eſt conſidérablement, cette réſorption devient la cauſe d'accidens très-graves. Si, après l'évacuation du pus, les accidens continuoient, ce ſeroit une marque que les humeurs ont acquis un caractère de cacochymie, qu'il eſt rare que l'on puiſſe corriger. Le rétabliſſement parfait des différentes fonctions, ſur-tout de celles qui ſont les plus importantes, eſt le ſigne qui doit nous raſſurer davantage. Le ſigne contraire ſera donc très-alarmant.

Un moyen de reconnoître la qualité du pus, c'eſt d'examiner l'impreſſion qu'il fait ſur la couleur des inſtrumens. Ceux d'argent, ſur-tout, ſe teignent de la couleur variée de l'iris, telle que la leur donne le feu, lorſqu'on les y expoſe. C'eſt un ſigne que le pus a acquis un caractère de putridité. Le pus louable, au contraire, n'altère point la couleur des inſtrumens. (*Voyez* SUPPURATION.)

En général, il peut arriver, & ce ſont même les cas les plus ordinaires, qu'il y ait des ſignes favorables & des ſignes fâcheux. Ce ne ſera donc qu'après une eſtimation exacte de la valeur de chacun d'eux, que l'on pourra reconnoître s'il y a plus à eſpérer qu'à craindre; ou ſi c'eſt le contraire. Encore, le parti le plus prudent eſt-il ſouvent de ne pas prononcer trop affirmativement ſur le ſort qui attend les malades. Des ſuccès & des revers ineſpérés démontrent en effet la néceſſité de cette conduite pour le médecin, jaloux de ne pas compromettre ſa réputation par un faux prognoſtic.

(MAHON.)

EMPYREUME, (*Mat. méd.* & *Hygiène.*)

On nomme *empyreume* en chimie, le goût de feu que contractent toutes les ſubſtances végétales & animales traitées par la diſtillation & obtenues comme produits, ou bien cuites ſeules ou dans différens liquides, lorſque la chaleur a été un peu trop forte. Cette ſaveur dépend d'une huile âcre & brulée qui ſe forme par une haute température dans toutes les matières organiſées. C'eſt à la chimie à décrire plus en détail quelle eſt la cauſe & quels ſont les phénomènes de l'*empyreume*; quant à la matière médicale, le réſultat à recueillir & à conſidérer ſur les productions de l'huile empyreumatique, doit ſe borner à ſavoir qu'outre le dégoût & la répugnance que cette huile excite en quelque petite quantité qu'elle ſoit développée, elle produit un effet échauffant & ſtimulant qui, s'il étoit ſouvent renouvellé, pourroit devenir dangereuſe. Auſſi dans les préparations des alimens & des médicamens évite-t-on avec grand ſoin ce goût de feu, en prenant les précautions convenables pour que la chaleur néceſſaire à cette préparation ne ſoit pas pouſſée trop loin. (FOURCROY.)

EMPYREUMATIQUE, (Huile.) *Mat. méd.*)

Il y a quelques années qu'on a propoſé ou plutôt renouvellé l'uſage médical de l'huile *empyreumatique* obtenue par la diſtillation des bois & de toutes les matières végétales en général. Mais on en a tiré à la vérité un parti différent de ce qu'on en faiſoit autrefois. Chabert, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort près de Paris, l'a employée avec ſuccès pour tuer les vers dont les quadrupèdes domeſtiques ſont ſi ſouvent attaqués; il a cru même qu'elle pourroit être très-utile dans la maladie produite chez l'homme par le taenia; mais cette dernière propriété n'a point été prouvée par une expérience ſuffiſante. D'ailleurs l'âcreté de ce produit chimique doit rendre les eſſais en ce genre difficiles & les tentatives très-réſervées: mais il ne faut pas les négliger, & quand il n'y auroit que la reſſource d'un remède héroïque pour les cas où les remèdes ordinaires ne paroiſſent pas ſuffire, il eſt toujours important d'en connoître l'exiſtence & la valeur. (*Voyez* LA DISSERTATION SUR LES MALADIES VERMINEUSES PAR CHABERT. (FOURCROY.)

ENCANTHIS, (Maladie des yeux.) Tumeur qui a ſon ſiége dans la caroncule lacrymale ou dans la membrane ſemi-lunaire qui l'avoiſine. On en diſtingue trois eſpèces, l'inflammatoire, le bénin & le malin. La première eſpèce eſt une affection aiguë, une ſorte de phlegmon qui exige un traitement analogue. (*Voyez* PHLEGMON.) La ſeconde vient plus lentement: on peut la réprimer par quelque application aſtringente ou l'enlever ſoit par le cauſtique, ſoit par l'inſtrument tranchant. Ces deux derniers moyens ſont également néceſſaires pour prévenir les récidives, en touchant la racine de la tumeur avec un léger cauſtique, lorſque celle-ci a été ſéparée par l'inſtrument ou même par la ligature qui convient dans le cas d'un pédicule étroit. (*Voyez* DICTIONNAIRE DE CHIRURGIE.) La troiſième eſpèce appartient aux affections cancéreuſes. (*Voyez* CANCER, SQUIRRE. (CHAMSERU.)

ENCAVURE, (Maladie des yeux.) Eſpèce d'ulcère de la cornée qui forme une cavité. (*Voy.* COTLOMA, CELOMA, OPHTHALMIE.)

(CHAMSERU.)

ENCAUMA, (Maladie des yeux.) Ulcère ſordide & brulant qui a ſon ſiége à la cornée. (*Voyez* OPHTHALMIE.) (CHAMSERU.)

ENCAUSSE. C'eſt un village de Comminges, ſitué dans un vallon qu'arroſe la petite riviere de Job, à une lieue de la rive droite de la Garonne, à la même diſtance de Saint-Gaudens & d'Aſpet, & à quatre lieues eſt-nord-eſt de Saint-Bertrand de Comminges.

On y trouve quatre ſources d'eaux minérales: deux ſont peu abondantes, au nord & à deux cent pas du village; les deux autres ſont tout à côté, très-près de la riviere. Ces quatre ſources ſont chaudes. Les eaux ont été décrites d'une manière très-imparfaite dans un ouvrage qui a pour titre: Diſcours des deux fontaines médicinales du bourg d'*Encauſſe* en Gaſcogne, par Louis Guyon, Limoges, Barbou, 1595, dans un autre de Gaſſen de Plantin, Paris, 1601, & dans celui

de Pierre Rignol, Paris, 1619, enfin dans celui de Pierre Legivre, intitulé *Arcanum acidularum*, *Amſtelodami*, 1682. Raulin, p. 285, dit que les eaux d'*Encauſſe* contiennent du ſel marin, & qu'elles ont laiſſé par l'évaporation $\frac{1}{295}$ d'un réſidu blanc dont preſque le tiers a été du ſel commun, Duclos, p. 95. On voit qu'il reſte encore preſque tout à ſavoir ſur la véritable nature & ſur les propriétés de ces eaux thermales.

(MACQUART.)

ENCEINTES, (Maladies des femmes.) (*Med. pratique.*)

On ne s'attend pas ſans doute que nous donnions dans cet article une énumération exacte des accidens auxquels les femmes enceintes ſont aſſujetties par la groſſeſſe. Les principaux d'entre eux exigent toute l'attention des médecins & doivent être traités ſéparément. Nous nous bornerons donc ici à préſenter aux lecteurs une idée générale des affections pathologiques auxquelles la geſtation donne lieu, & nous renverrons aux articles ſéparés les détails eſſentiels que chaque maladie comporte.

Au moment où la conception a lieu, quelques femmes éprouvent un friſſon léger, une ſorte de treſſaillement, quelquefois des ſpaſmes fatigans, d'autres ont vomi au même inſtant. Cependant le vomiſſement n'arrive communément que les jours ſuivans, & chez le plus grand nombre c'eſt après quelques ſemaines, lorſque l'utérus irrité par une diſtention commençante, communique par les nerfs intercoſtaux, ce ſentiment de gêne aux autres viſcères du bas-ventre & particuliérement à ceux de la digeſtion.

Indépendamment du vomiſſement, on remarque un changement dans le goût, & de l'averſion pour des alimens dont la ſaveur étoit agréable dans les tems précédens; un déſir inſurmontable de manger des ſubſtances qui répugneroient dans tout autre état; une variété bizarre dans le choix des mets, & un changement inattendu & prompt de ceux qu'on avoit paru préferer à tous les autres.

Cette viciſſitude annonce que les liquides gaſtriques & ſalivaires ont ſouffert une altération ſenſible; chez quelques ſujets cette altération eſt momentanée; chez d'autres elle a une durée très prolongée.

Je ſuis bien éloigné de penſer, comme quelques auteurs l'ont dit, qu'il faille attribuer ces variations manifeſtes dans la ſanté & dans les fonctions, au liquide de la ſemence dont les parties volatiles abſorbées par la femme, agiſſent à la manière des ſubſtances venimeuſes, & occaſionnent le trouble dont on a donné les détails. Cette opinion eſt invraiſemblable, il eſt plus exact d'attribuer les effets ci-deſſus énoncés, au ſpaſme qui agite les femmes après la conception, & ce ſpaſme tire ſon origine des changemens qui arrivent dans les parties de la génération. Cette conjecture eſt fondée ſur la différence d'accident qu'on remarque entre les femmes robuſtes & celles qui ont les nerfs très-mobiles: les premières s'apperçoivent de ces incommodités, tandis que les autres ſont dans un état de ſouffrance continuelle. Cette différence eſt très-grande dans les campagnes entre les diverſes perſonnes qui les habitent; celles qui ſont exercées aux travaux des champs ſont rarement incommodées, tandis que celles qui ont des métiers qui habituent le corps à l'inaction, ſont auſſi tourmentées que les femmes délicates des grandes cités.

A ces premiers ſymptômes ſuccèdent plus ou moins rapidement des douleurs de dents, des fluxions catarrhales ſur les gencives; fluxions qui prennent auſſi le caractère inflammatoire & qui déterminent la carie de la dent douloureuſement affectée. Le vomiſſement calme très-ſouvent les douleurs de dents, car celles-ci ſont ſympathiques, c'eſt-à-dire, dépendent du mauvais état de l'eſtomac & de l'affluence de l'humeur pituiteuſe qui s'y amaſſe. De là auſſi le crachement abondant d'une ſalive plus épaiſſe que de coutume; car comme on l'a vu ailleurs, la groſſeſſe fixe ſur le bas-ventre une prodigieuſe quantité de liquides qui inondent les viſcères de cette capacité.

Le fœtus en grandiſſant diſtend l'utérus qui réſiſte aſſez fréquemment à cette dilatation; de-là l'accroiſſement des ſymptômes déjà détaillés ci-deſſus; de-là auſſi une preſſion conſtante ſur les viſcères de la digeſtion, repouſſés vers le diaphragme, comprimés dans tous les ſens par la réſiſtance qu'oppoſent les tégumens à la dilatation de la matrice, d'où les anxiétés, les foibleſſes, l'appétit démeſuré, la difficulté de ſe ſatisfaire, parce que le ventricule ne peut recevoir les alimens en aſſez grande quantité, d'où naiſſent les indigeſtions multipliées, les diarrhées fréquentes, &c.

Le retard du ſang dans la veine-cave & dans les veines-portes ventrales, eſt une cauſe de la ſtagnation des liquides dans le bas-ventre & dans les extrémités inférieures. On conçoit que la ſtaſe dont je parle a pour origine la compreſſion exercée par l'utérus qui remplit lui ſeul la plus grande partie de la capacité de l'abdomen. La même preſſion ſur les inteſtins & ſur le colon retarde la marche des excrémens, rend difficile leur paſſage de l'extrémité du colon dans le rectum; d'où le deſſéchement qu'ils éprouvent & la conſtipation opiniâtre de quelques ſujets: état de gêne

qui ſe continue pendant toute la groſſeſſe, parce que la groſſeſſe même en eſt la cauſe.

En diſant que quelques femmes ont des diarrhées opiniâtres & quelques autres une conſtipation conſtante, il paroîtra à quelques lecteurs que cette théorie préſente une contradiction : il eſt donc néceſſaire d'éclaircir leurs doutes à cet égard & de diſſiper leur incertitude.

On a vu plus haut que la diarrhée avoit pour cauſe l'irritation permanente des viſcères de la digeſtion chez les femmes foibles & qui ont les nerfs très-faciles à irriter : on a vu auſſi que la quantité ſurabondante de liquides dont la circulation eſt retardée dans le bas-ventre par la compreſſion qu'exerce la matrice ſur eux, étoit une autre cauſe qui diſpoſoit à la diarrhée & aux indigeſtions : mais on a dû remarquer encore que toutes les femmes n'éprouvoient pas cette irritation au même point, car il s'en trouve chez leſquelles la groſſeſſe eſt une cauſe de meilleure ſanté & qui pendant la geſtation acquièrent plus de force & d'embonpoint ; qui mangent avec beaucoup plus d'appétit, emploient à la nutrition une plus grande maſſe d'alimens & les digèrent parfaitement. Chez ces dernières, la compreſſion de l'utérus ſur les inteſtins, retarde la marche des matières, d'où la conſtipation ; l'utérus n'agit donc dans ce cas que par une force mechanique capable d'arrêter les ſubſtances alimentaires deſtinées à parcourir les inteſtins ; d'où la deſſication de ces matieres par un plus long ſéjour dans les viſcères ; d'où la conſtipation.

Je n'ai pas parlé des douleurs auxquelles les femmes enceintes étoient expoſées par la ſeule dilatation de l'utérus. Pour concevoir les cauſes qui leur donnent naiſſance, il ſuffit de ſe rappeler ce qui ſe paſſe après la ſuppreſſion des menſtrues ; mais pour donner encore une idée plus exacte de ce phénomène, il eſt indiſpenſable de remettre au ſouvenir du lecteur qu'avant l'enlèvement des menſtrues un nombre infini de femmes ſe plaignent d'un engourdiſſement douloureux dans la région lombaire ; cet état eſt très-fréquemment accompagné d'une peſanteur douloureuſe à la matrice ſans qu'il y ait une maladie habituelle de ce viſcère, que dans cette ſituation quelques ſujets ont des coliques utérines tres-violentes ; quelques-unes avec convulſion, la plupart avec un ſpaſme conſtant.

Ces divers ſymptômes ſubſiſtent chez les unes juſqu'à ce que les règles commencent à couler aſſez abondamment ; chez d'autres pendant tout le tems de l'apparition des menſtrues & quelquefois plus tard. Ces accidens ſont dus à la pléthore des organes de la génération ; pléthore qui les gonfle ; d'où les douleurs dont on vient de lire les cauſes. Dans la ſuppreſſion, les accidens ſont plus durables parce que la pléthore eſt continuée dans l'utérus ; mais les douleurs ont leur ſource dans le même méchaniſme d'action. Appliquons maintenant cette théorie à la groſſeſſe, & nous concevrons comment la diſtention graduelle de la matrice peut occaſionner chez certaines femmes des ſenſations douloureuſes. Le ſiége des douleurs ne ſe borne pas ſeulement à l'utérus & aux organes qui l'environnent dans le baſſin. Quand les muſcles du bas ventre ne cèdent pas à l'impulſion qui tend à les diſtendre, quand cette impulſion eſt rapide parce que le volume de la matrice s'augmente rapidement par des cauſes dont le détail eſt étranger à cette queſtion, ils deviennent douloureux à leur tour. Ce qui arrive ſur-tout dans les groſſeſſes très-volumineuſes, car dans celles-ci on a vu des femmes éprouver une rupture des tégumens du bas-ventre.

La pléthore qui nait dans les parties ſupérieures de la compreſſion de l'aorte deſcendante amene avec elle d'autres accidens. Le diamètre de ce vaiſſeau étant diminué par les pores qu'il ſupporte, il en réſulte qu'une partie du ſang qui devoit ſe diſtribuer à chaque inſtant dans les parties inférieures eſt refoulée vers les extrémités ſupérieures, la tête & la poitrine. De-là naiſſent les engourdiſſemens, les peſanteurs, les douleurs de tête, les éblouiſſemens, les vertiges, & quelquefois un état comateux, ſi l'on ne prend pas la précaution de prévenir les effets de la plénitude dans les vaiſſeaux du cerveau.

Dans la poitrine, les palpitations, les ſuffocations, la difficulté de reſpirer, la toux opiniâtre, l'engorgement ſanguin des poumons, les crachemens de ſang & l'œmophthyſie.

Il nous reſte à examiner maintenant quelle impreſſion fait l'utérus ſur les organes du baſſin placés au-deſſous de lui dans les derniers mois de la geſtation. Avant ce tems, le fond de la veſſie ſurpaſſe celui de la matrice, & le rectum eſt auſſi plus élevé à ſon origine ; mais quand la matrice diſtendue s'élève dans l'abdomen, elle comprime la veſſie, gêne le cours des urines & quelquefois les ſupprime complettement ; d'où les accidens différents relatifs aux léſions de cette fonction. Par rapport au rectum, la compreſſion, indépendamment de la conſtipation qu'elle détermine par ſon ſeul effet méchanique, en a un autre ſur les vaiſſeaux de cet inteſtin, dans leſquels elle fait ſtaſer le ſang d'où les hémorrhoides & les accidens que la congeſtion des vaiſſeaux hémorrhoidaux amène à ſa ſuite.

La même compreſſion en ralentiſſant le cours des liquides dans les extrémités inferieures occa-

Digitized by Google

ſionne des gonflemens dans les jambes, les cuiſſes & le baſſin. Une œdematie dans ces parties, des varices, des veines, des jambes & des cuiſſes, & quelquefois une infiltration telle, qu'elle cauſe avec la difficulté de marcher, un engourdiſſement inſupportable.

Dans le baſſin qui eſt compoſé de divers os maintenus & réunis ſolidement par des ligamens, la ſtaſe des liquides infiltre ces ligamens, les relâche, d'où l'écartement du pubis & quelquefois de l'iſchion avec le ſacrum, d'où la claudication & dans quelques cas l'impoſſibilité de marcher ſans ſoutien.

Tels ſont à-peu près les phénomènes que la geſtation entraine avec elle; quoique le nombre en ſoit conſiderable, nous ſommes bien éloignés d'avoir fait l'énumération de tous ceux que nous avons remarqués; nous nous ſommes contentés de rendre compte ſeulement des ſymptômes qui dépendent des groſſeſſes ordinaires, en ſupprimant dans cet article tout ce qui réſulte des complications de diverſes maladies avec la geſtation. Nous n'avons pas parlé non plus des accidens inévitables avec une conformation vicieuſe du baſſin, des parties de la génération, nous avons paſſé ſous ſilence les groſſeſſes qui ne ſont pas dans l'ordre habituel de la nature; tous ces objets ſeront traités ſéparément parce que chacun d'eux exige la plus grande attention & une ſuite d'idées qu'on ne doit point réunir dans un tableau général deſtiné à préſenter les ſeules incommodités attachées à l'état ordinaire de la geſtation. (CHAMBON.)

ENCEPHALE. (*Pathologie.*)

Ce mot eſt grec; il eſt compoſé de ἐν, *dans* & de κεφαλη, *tête*; il peut donc convenir à tout ce qui eſt renfermé dans la tête: mais l'uſage que l'on en fait eſt particulièrement pour deſigner différentes eſpèces de vers qui naiſſent en différentes parties de la tête.

Ethmuller fait mention, en traitant de la céphalalgie, de pluſieurs obſervations par leſquelles il compte qu'elle peut être cauſée par des vers engendrés dans le cerveau (*acad. des ſciences, année* 1700, *hiſtoire p.* 15) ou plus vraiſemblablement dans les ſinus frontaux, ou dans les cellules de l'os ethmoide, puiſque l'on en a vu ſortir par les narines, au grand ſoulagement des malades: c'eſt ce que Schenkius (*de febre hungaricâ*) dit avoir obſervé pluſieurs fois dans une fièvre qui régnoit en Hongrie, que l'on appelloit *céphalalgie vermiculaire*; parce que la douleur de tête, qui étoit le ſymptôme dominant & le plus violent de cette fièvre, étoit occaſionnée par les vers. Bartholin fait auſſi mention d'une douleur de tête très-opiniâtre, guérie par l'excrétion de quelques vers par les narines (*centur. 6. obſerv.* 3.) On trouve une ſemblable obſervation dans Foreſtus. (Lib. 21, obſerv. 28.)

Il compte cependant qu'il y a eu des maladies peſtilentielles, dans leſquelles il s'engendroit des vers dans le cerveau même, lorqu'elles n'avoient pas d'autre cauſe que la diſpoſition à cette production. (*Voyez* ce qui eſt dit à ce ſujet dans le dictionnaire de Trévoux, article ENCÉPHALE.) (*Voyez* auſſi ſur le même ſujet pluſieurs choſes très-ſingulières & très-utiles dans *le traité de la génération des vers dans le corps humain*, par M. Andry, & dans ce dictionnaire, l'article VERS.)

(*Anc. Encycl.*). (MAHON).

ENCHIFRENÉ.

On appelle ainſi celui qui a un rhume de cerveau, ou un engorgement catharreux de la membrane pituitaire.

(CAILLE.)

ENCHIFRENEMENT. Maladie qui a ſon ſiége dans la membrane pituitaire. C'eſt celle qu'on appelle vulgairement rhume de cerveau.

L'*enchifrenement* eſt un véritable catharre qui ne differe de celui de la gorge & de poitrine que par l'endroit affecté. (*Voyez* CATHARRE ET RHUME DE CERVEAU.) (CAILLE.)

ENCLAVÉ. (*Médecine & chirurgie.*)

Mon objet n'eſt pas de donner dans cet article des préceptes ſur les moyens qu'on doit employer pour prévenir l'enclavement, ou dégager une tête *enclavée*, ou enfin de donner le détail des opérations à pratiquer, quand l'enclavement eſt tel, qu'il ne reſte d'autre parti à prendre que de ſacrifier l'enfant au ſalut de la mère quand les effets de l'enclavement ont cauſé la mort du fœtus. Ces differens objets ſont du reſſort immédiat de la chirurgie & ſeront traités dans le dictionnaire de chirurgie. Je me bornerai ici à donner l'énumération des accidens que l'enclavement occaſionne & ſes effets ſur les parties contenues dans le baſſin & hors du baſſin.

On dit que la tête de l'enfant eſt enclavée, quand elle s'eſt avancée dans le détroit du baſſin, qu'elle y a été pouſſée avec violence & qu'elle reſte immobile dans cette ſituation malgré les efforts de la mère pour la pouſſer au-dehors. Cette eſpèce d'immobilité dépend de la manière dont la portion de la tête s'eſt engagé dans le détroit. On remarque que par l'alongement dont

Digitized by Google

ſa molleſſe rend ſuſceptible, une portion conſidérable eſt pouſſée hors du détroit, tandis que le reſte reſiſte puiſſamment aux contractions de la matrice & aux efforts de la mère ; dans ce cas, la partie qui a franchi le détroit du baſſin perd l'alongement qu'elle avoit ſubi : il ſe forme dans le cercle comprimé par le détroit, une dépreſſion conſidérable ou un rétréciſſement d'autant plus profond que la compreſſion eſt plus grande, & que la ſurface paſſée au-delà du détroit eſt plus volumineuſe. Cette dernière ne peut plus être repouſſée dans la matrice, parce qu'elle ſe fait à elle-même obſtacle quand on lui donne une impulſion qui tendroit à la faire rétrograder : la raiſon en eſt qu'elle figure une eſpèce de bourelet autour de l'obſtacle qu'elle a franchi, & que, ſi l'on vient à la comprimer en la pouſſant en haut, le bourlet s'augmente & devient lui-même une cauſe d'immobilité de la tête ; d'ailleurs la géne inſéparable de l'enclavement qui comprime le cuir chevelu & tous les vaiſſeaux veineux, amène à ſa ſuite un gonflement d'autant plus étendu que la compreſſion eſt plus forte & qu'elle a duré plus longtems.

Ce gonflement devient quelquefois ſi énorme, dit Lamotte, que le cuir chevelu ſe tuméfie au point d'acquérir le volume de la tête même. On voit par ces obſervations que les effets de l'enclavement deviennent à leur tour la cauſe d'une immobilité plus irrémédiable.

Je ne ſais pas trop pourquoi quelques auteurs, d'ailleurs tres-eſtimables, prétendent qu'il eſt difficile de s'entendre ſur ce que c'eſt qu'enclavement ; il ne paroît pas qu'il puiſſe y avoir de doute ſur l'état du fœtus enclavé, & de quelque manière qu'on expoſe les termes par leſquels on définit cette ſituation de l'enfant, je remarque que tous les obſervateurs ſont d'accord ſur ce qui ſe paſſe à cet égard. Mais laiſſons les diſcuſſions de mot.

On paroît ne faire qu'indiquer une autre eſpèce d'enclavement, c'eſt celui qui a lieu par rapport au détroit inférieur, & cependant il eſt prouvé par des obſervations nombreuſes que la tête du fœtus eſt quelquefois retenue dans le petit baſſin ſans pouvoir le franchir, ou qu'engagée entre les iſchions elle reſte immobile par leur compreſſion.

Quoi qu'il en ſoit, ces deux états & tous ceux qui peuvent retenir un fœtus fixé dans le détroit ou ſupérieur ou inférieur, d'une manière immobile, ſont toujours accompagnés d'une compreſſion très-forte, exercée ſur le fœtus & réciproquement ſur les organes de la mère, qui environnent la tête de l'enfant.

En ſuppoſant enſuite que l'enclavement n'ait pas été tel que l'enfant puiſſe être dégagé (car il y a différens degrés d'enclavement) ſans avoir perdu la vie, la preſſion qui a été exercée ſur le cerveau & toutes les parties de la tête, déterminent ſouvent la mort dans un tems plus ou moins rapproché du moment de ſa naiſſance. C'eſt cet état auquel il paroît qu'on n'a pas apporté de ſecours que nous devons conſidérer dans cet article. L'alongement de la tête ne perſiſte point après que l'enfant eſt né, parce que le ton & l'élaſticité des parties comprimées prudemment, les ramenent à leur ſituation reſpective : mais la preſſion a occaſionné un engouement dans le cerveau, parce que la circulation y a été extrêmement gênée ; auſſi remarque-t-on que les enfans qui ont ſubi les violences de l'enclavement reſtent quelquefois long-tems ſans mouvemens ſenſibles, ou que leur mouvement ſont très-foibles & annoncent un grand déſordre dans les fonctions vitales. On obſerve encore que ceux qui ſurvivent aux compreſſions dont nous parlons reſtent longtems languiſſans & que les fonctions s'exécutent avec grande difficulté dans les premiers jours. Ils reſſemblent parfaitement aux perſonnes qui ont été attaquées de maladies comateuſes chez leſquelles les mouvemens ſont évidemment ou nuls ou très-difficiles.

Or comme on ne conteſte pas que la principale cauſe de léſion réſultante de l'enclavement ne porte particulièrement ſon impreſſion ſur le cerveau & que cette cauſe ne retarde la circulation de toute la tête ; il reſte donc prouvé qu'il y a eu ſtaſe dans la ſubſtance même du cerveau ; d'où il réſulte encore que c'eſt d'après la nature des faits que nous avons dû comparer l'état des enfans qui ont été enclavés à celui des perſonnes attaquées d'affections comateuſes par congeſtion ſanguine. Ces principes nous conduiſent naturellement aux vues curatives qu'on doit mettre en uſage. Puiſque la ſtaſe ſanguine & la congeſtion qui lui ſuccède eſt prouvée, il eſt indiſpenſable de procurer un dégorgement proportionné aux forces de l'enfant & on doit entendre ici par force l'eſpèce d'embonpoint & les apparences de ſanté qu'il apporroit en naiſſant, abſtraction faite de l'enclavement. Il faut donc lui tirer du ſang. Cette opération ſe pratiquera en laiſſant couler quelques cuillerées après la ſection du cordon ombilical. Il ſeroit comme à déſirer en cas pareil qu'on ne fit point ſur-le-champ la ligature à la manière accoutumée pour ſe réſerver la facilité de procurer une ſeconde évacuation, ſi la force du pouls & les ſymptômes d'affection comateuſe continués ſembloient l'exiger pendant les vingt-quatre ou trente-ſix premières heures à dater de ſa naiſſance.

Il ſuffiroit pour remplir ce but de couper le

cordon beaucoup plus long que de coutume, d'en nouer l'extrémité, ou d'y faire une ligature à la manière de celle qu'on pratique dans les amputations, de conſerver cette eſpèce de ligature pendant le tems que nous avons fixé plus haut, afin de ſe procurer la facilité de verſer une ſeconde fois du ſang ſi on le jugeoit néceſſaire. Enfin, on lieroit le cordon à la manière accoutumée, quand on jugeroit qu'il eſt déſormais inutile de le conſerver avec la longueur qu'on ſe ſeroit procurée au moment de la naiſſance.

Si quelques perſonnes n'étoient pas convaincues de la ſolidité de la doctrine que nous propoſons, malgré les détails par leſquels nous avons prouvé l'exiſtence d'une congeſtion ſanguine dans le cerveau, nous ajouterons que cette congeſtion a quelquefois lieu dans des accouchemens même les plus faciles; à cet égard nous renvoyons au mot MORT-NÉ, pour trouver la démonſtration de ce ſyſtême ou plutôt d'une maladie ſur laquelle nous avons des obſervations poſitives, deſquelles il réſulte que des enfans ſont nés dans un véritable état d'apoplexie ſanguine, ſuite de pléthore ſanguine. Nous ſuppoſons donc ici cette théorie appuyée par des faits inconteſtables qui ſeront réunis à l'article auquel nous renvoyons le lecteur. Or, puiſque la congeſtion dont nous parlons a lieu ſans l'eſpèce de compreſſion qui réſulte de l'enclavement, à plus forte raiſon exiſtera-t-elle à la ſuite de la preſſion inſéparable de ce même enclavement, d'où il ſuit que dans le premier cas on n'a pu ſauver les enfans que par la ſaignée, elle eſt dans celui qui ſuit l'objet de cet article d'une néceſſité également indiſpenſable.

Il nous reſte encore à préſenter aux lecteurs une conſidération qui donnera plus de prépondérance à notre opinion. Elle prend ſa baſe dans la ſtructure de la plupart des fœtus qui ont été enclavés. On obſerve que la plupart ont la tête volumineuſe & qu'ils ſont en général très-robuſtes, ce qui a été manifeſté par la force de leurs mouvemens avant le travail de l'enfantement. On remarque encore que les femmes qui ont eu des enfans enclavés, en avoient eu d'autres ou en ont eu enſuite dont l'accouchement a été très facile, particularités qui concourent toutes enſemble à prouver manifeſtement que le plus grand nombre de ces fœtus ſe rapprochoit de l'état des enfans attaqués d'apoplexie à la naiſſance. Enfin comme on ſait que les maladies comateuſes par congeſtion ſanguine ont ſouvent pour cauſe une compreſſion du cerveau & que les enfans enclavés ſont dans une circonſtance parfaitement ſemblable, il ne reſte plus aucun doute ſur la néceſſité de la ſaignée.

La tuméfaction des parties extérieures de la tête entretient l'engorgement de l'intérieur; c'eſt une propoſition qui a pour preuves les ſymptômes de toutes les maladies qui attaquent le cuir chevelu, le péricrane, les muſcles qui recouvrent le crane, les parties de la face, celles qui ſont attachées à la baſe du crâne, &c. Or dans la queſtion qui nous occupe, l'engorgement extérieur n'eſt pas mis en doute, il eſt donc important d'en accélérer la ceſſation. Il y a auſſi quelquefois des contuſions dans les parties engorgées; ces deux accidens réunis, exigent donc une curation particulière. Nous ne propoſerons pas pour un enfant naiſſant l'uſage de remèdes internes qui auroient une activité capable d'agacer des organes trop délicats & qui par cette ſeule raiſon ſeroient preſque tous rejettés par le vomiſſement. Nous nous bornerons à indiquer des fomentations réſolutives dont l'action diſſipe le plus promptement les empâtemens extérieurs. Telles ſont les diſſolutions de ſel marin, mais préférablement encore la diſſolution de ſel ammoniac; la digeſtion des plantes vulnéraires & réſolutives dans les liqueurs ſpiritueuſes, animées par l'addition du ſel ammoniac, l'eau-de-vie camphrée, étendue d'eau par parties égales. On réitéreroit l'application de ces moyens tant en fomentations qu'en lotions, & par leur uſage on accéléreroit la réſolution de la tuméfaction & des contuſions extérieures.

La compreſſion qui eſt l'effet néceſſaire de l'*enclavement*, ne reſtreint pas les accidens qu'elle ſuſcite à ceux dont nous avons fait l'énumération; la mère partage auſſi les dangers de ces accouchemens laborieux. Pour connoître ceux auxquels elle eſt expoſée, il eſt néceſſaire de faire l'examen des parties ſoumiſes à la preſſion qu'exerce la tête du fœtus. Antérieurement ſe préſente la veſſie & ſon col, poſtérieurement le rectum. Les muſcles pſoas, grand & petit, & l'iliaque, ne ſupportent pas ordinairement un degré de preſſion conſidérable, parce que leur ſituation les met à l'abri de cette compreſſion, puiſque leur trajet, à l'exception de celui de l'obturateur, ſuit le contour du grand diamètre du baſſin. Il n'eſt qu'une circonſtance où ils ſoient ſuſceptibles de quelque leſion; c'eſt celle qui préſenteroit un défaut de conformation dans le baſſin; défaut, tel qu'il changeroit les diamètres du détroit ſupérieur; or, cette circonſtance n'eſt pas rare dans les femmes mal-conformées. Nous aurons bientôt occaſion de connoître les accidens qui réſulteroient de la compreſſion exercée ſur les muſcles dont je parle.

Dans le petit baſſin, d'autres parties molles ſont expoſées à la compreſſion. Antérieurement, ſous l'arcade des os pubis, on trouve le col de la veſſie & une portion des muſcles du clitoris; latéralement, l'obturateur interne; plus loin, les iſchio-coccigicus & les ſacro-coccigicus, avec les

ENCLAVEMENT. (*Chirurgie.*)

On dit qu'il y a *enclavement* quand la tête de l'enfant eſt avancée dans le paſſage & qu'elle eſt retenue avec immobilité entre les os qui forment le détroit ſupérieur. Le même accident a lieu, de la même manière, dans le détroit inférieur, & c'eſt une autre ſorte d'*enclavement*. (*Voyez* le mot ENCLAVÉ ci-deſſus.)-(CHAMBON.)

ENCLAVER. (S') (*Chirurgie.*)

C'eſt l'action de la tête, pouſſée par les contractions de la matrice & les efforts de la mère, qui s'engage, en s'alongeant, entre les os qui forment les détroits ſupérieur & inférieur. (*Voy.* ci-deſſus le mot ENCLAVÉ.) (CHAMBON.)

ENCRE A ÉCRIRE. (*Mat. méd.*)

L'*encre* à écrire qui eſt, comme l'on ſait, une diſſolution de ſulfate de fer, précipitée par la noix de galle, & formée par le gallate de fer ſuſpendu dans l'eau, à l'aide d'un mucilage gommeux, peut être conſidérée comme une ſorte de poiſon, lorſqu'on en avale par mégarde une quantité notable, ou comme un remède, quand l'eſtomac a reçu un poiſon des plus terribles, l'arſénic. Dans le premier cas, les alcalis, le ſavon, la magnéſie, les adouciſſans doivent être employés, ſoit pour décompoſer l'*encre*, ſoit pour en amortir les effets. L'*encre* a été propoſée par Navier comme un des contre-poiſons de l'arſénic, à cauſe de la combinaiſon que l'oxide de fer forme avec l'oxide d'arſénic; mais cette combinaiſon eſt encore très-âcre, & on ne doit ſe permettre d'employer l'*encre* qu'en petite quantité & mêlée avec des adouciſſans. (FOURCROY.)

ENDÉMIQUE, *endemos, endemios, vernaculus.*

On donne ce nom aux maladies qui ſont propres à certaines contrées & qui paroiſſent attachées à leur ſol. Le *plica* en Pologne, les écrouelles en Eſpagne, le goître & le crétiniſme dans le Vallais, le ſcorbut dans les contrées maritimes, les fièvres intermittentes dans les endroits bas, humides & marécageux, ſont des maladies *endémiques*. Comme elles dépendent de la ſituation du pays, ou de ſon expoſition, ou de ſes eaux, ou de quelque autre cauſe qui y exiſte d'une manière durable & conſtante, on les voit régner en tout tems & attaquer toujours un grand nombre de perſonnes qui l'habitent. On doit donc les diſtinguer des maladies épidémiques, dont le règne, par fois auſſi étendu, n'eſt que momentané, & qui puiſent leur ſource dans des cauſes paſſagères, étrangères au local & contractées par occaſion. (*Voyez* l'article ÉPIDÉMIQUE.) (LAGUERENE.)

ENDURCISSEMENT du tiſſu cellulaire. Œdématie concrète de Souville; peau tendue, *skin-bound* d'Underwood, *Textis cellularis durities, Tela cellularis induratio*, Doct. Nathan, Hulme.

Je m'étendrai un peu longuement ſur cette maladie, parce qu'elle n'a fixé que depuis peu l'attention des médecins, & que dans le tems où l'on commençoit à en parler, pluſieurs perſonnes de l'art jettoient quelques doutes, non-ſeulement ſur quelques ſuccès que l'on avoit eu dans le traitement de cette maladie, mais même ſur ſon exiſtence. Il eſt vrai que leurs doutes ne tardèrent pas à être levés, & les obſervations faites à Paris par Doublet, à l'hoſpice de Vaugirard en 1785 & 1786; par Auvity, chirurgien de l'hôpital des enfans-trouvés, dans cet hoſpice; à Calais, par Souville, médecin de l'hôpital militaire; à Londres, par Underwood, & par Hulme, confirmèrent celles que j'avois lues à la Société de médecine le 10 mars & le 24 août 1787.

Deſcription de la maladie.

1°. Le tiſſu cellulaire eſt engorgé & dur, ſur-tout aux extrémités ſupérieures & inférieures, aux joues & à la région du pubis.

2°. Les extrémités, & ſur-tout les inférieures, ſont tellement engorgées, qu'elles paroiſſent quelquefois comme arquées, & la plante des pieds eſt d'un rouge pourpre, & convexe au lieu d'être concave. La rougeur s'étend aſſez ſouvent ſur les jambes, les cuiſſes & le bas-ventre, quelquefois ſur le reſte du corps.

3°. La dureté eſt ſi conſidérable, que l'impreſſion du doigt ne marque pas, & ne produit aucun enfoncement, lorſqu'on a ceſſé la preſſion, quoiqu'il y ait déjà un épanchement ſéreux (1).

4°. Toutes les parties du corps de l'enfant ſont froides, ſur-tout celles qui ſont endurcies; ſi on approche ces enfans du feu, ils acquièrent un léger degré de chaleur; mais ils le perdent, ainſi que les corps inanimés, dès qu'ils en ſont éloignés (2).

(1) Nous obſerverons ici que Hulme n'a pas trouvé d'épanchement ſéreux dans les parties tuméfiées. Voici ce qu'il dit à ce ſujet: *Quando inciſio facta erat in tumidas partes, nihil puris, vel liquidi illius generis, ſe oſtendebat; contrà autem partes ipſa ſiccioris naturæ potiùs viſæ ſunt, & compertum eſt duritiem tumidam ori i ex craſſitudine membranæ adipoſæ dictæ, ob coacervationem adipis denſæ, & ſubaridæ & granoſæ.* Mémoires de la ſociété de médecine tom. VIII. p. 405.

(2) Nous n'avons vu qu'un ſeul enfant attaqué de cette maladie qui ait été exempt de ce froid, ſi marqué ſur tous les autres. Il étoit né le premier août 1788. Je le vis le lendemain, mais il périt le troiſième jour.

ayant été long-tems macérés dans les eaux de l'utérus, sont plus mols, plus irritables, & par conséquent, plus susceptibles de rougeur & de tuméfaction, lorsqu'ils sont attaqués de péripneumonie, que les corps vigoureux & endurcis des adultes. Il rapporte trois observations d'enfans attaqués de cette maladie; tous trois périrent, & on trouva par l'ouverture des cadavres, un des poumons attaqué d'une inflammation très-marquée. Il est certain que dans les cadavres que nous avons ouverts, Auvity & moi, aux enfans-trouvés, les poumons étoient engorgés & remplis d'un sang noir; qu'outre ce sang, ce viscère, dans deux sujets, contenoit dans ses vésicules une quantité d'air considérable, que dans d'autres, il étoit flétri, noir, gangréné, avec épanchement dans la poitrine; mais nous avons trouvé les mêmes désordres dans les vaisseaux du cerveau & de la dure-mère, dans l'estomac & les intestins.

« Dans la seconde édition que le docteur Underwood a donnée en 1790, de son excellent ouvrage *des Maladies des enfans*, voici ce qu'il a ajouté sur cette maladie :

« L'*endurcissement* du tissu cellulaire se voit bien plus rarement ici que dans le continent; là, comme ici, c'est toujours une maladie affectée aux hôpitaux & qui n'existe presque jamais sans être accompagnée de maux d'entrailles. Rien n'est plus rare que de la voir se montrer au moment de la naissance. Mon ami, le docteur Denman, est, je crois, le premier qui en ait parlé en public, (il étoit alors médecin de l'hôpital de Middlesex, & professeur des accouchemens) ainsi que je l'ai déjà dit dans la première édition de cet ouvrage; c'est à lui que j'ai dû la première idée de cette maladie que je n'avois pas encore eu lieu d'observer. »

« L'hôpital des femmes en couche de la Grande-Bretagne a été fort peu infecté de cette maladie, ce que j'attribue à ce qu'on n'y reçoit que des femmes en couche & point d'autres malades; avantage qui ne se trouve pas dans l'hôpital de Middlesex. Je commencerai donc par décrire les symptômes tels qu'ils ont été observés dans cet hôpital par le docteur Denman, dont l'attention infatigable, quoiqu'elle n'ait produit que fort peu d'effet, lui font plus d'honneur que ne lui en feroient les plus grands succès dans les traitemens de maladies moins mortelles que ne l'a été celle-ci par-tout où elle a paru ».

« Les symptômes suivans peuvent être regardés comme pathognomiques ou caractéristiques de cette maladie. 1°. La peau est toujours d'un blanc aunâtre, ressemblante à de la cire molle; 2°. la peau & la chair sont dures & résistent au toucher sans être œdémateuses; 3°. le tissu cellulaire est tendu de manière que la peau ne sauroit glisser sur les muscles, pas même sur le bord de la main où elle est d'ordinaire si lâche & si mobile; 4°. cette tension se répand ordinairement sur tout le corps, mais c'est autour du visage & aux extrémités qu'elle est plus considérable; 5°. les enfans sont toujours froids; 6°. ils ne crient jamais comme les autres enfans & font un bruit singulier qui ressemble à des gémissemens & est souvent très-foible; 7°. quel que soit le nombre de jours qu'ils survivent à cette maladie, ils ont toujours l'air d'enfans qui vont expirer ».

« Cette maladie n'a point de périodes régulières où elle paroisse, mais si un enfant en est attaqué, on est sûr que plusieurs autres le seront sous peu, & principalement ceux qui se trouvent dans le dernier degré d'une maladie d'entrailles obstinée, dans laquelle les selles tiennent de la nature de la cire & de la craie. On a aussi remarqué qu'elle paroît souvent comme une maladie innée & qu'elle se montre au moment de la naissance, dans ce cas l'enfant est assuré de ne vivre que très-peu de jours. J'ai vu l'endurcissement s'étendre si fort au-delà de la membrane cellulaire, que les muscles en étoient affectés, ce qui n'arrivoit pourtant qu'à ceux de la mâchoire inférieure qui restoient absolument immobiles, mais ce spasme ou tétanos, n'est nullement un symptôme ordinaire, & ne se fixe point aux extrémités comme cela arrive communément en France, & cette maladie ne m'a jamais paru tenir de l'affection érysipélateuse généralement reconnue en ce pays. La cause de cette terrible maladie, quand elle est innée ou qu'elle survient évidemment à un désordre dans les premières voies, me paroît être un spasme qui provient de l'état de maladie où ces parties se trouvent, ayant comme on sait une grande sympathie avec le tissu cellulaire: mais lorsque cette maladie, quoique née avec le fœtus, ne paroît néanmoins que quelques jours après la naissance, ce qui je crois ne s'est jamais vu, si ce n'est dans les grands hôpitaux ou dans des lieux où l'on rassemble un très-grand nombre d'enfans; quel que soit alors le siége de la cause irritante, ce mal me paroît endémique, propre à certaines saisons de l'année, & provenant de l'air malsain qu'on respire toujours dans ces sortes de lieux ».

Le Febvre de Villebrune, médecin très-instruit & qui a bien mérité des médecins & des gens de lettres par les différentes traductions qu'il a faites d'ouvrages utiles, fait quelques réflexions sur cette maladie qu'il est à propos de rapporter. (1) « Quant à cette épaisseur de la peau dans les

(1) *Voyez* la note des pages 117, 120. de la traduction qu'il a donnée de l'ouvrage d'Underwood. Paris, Barrois. 1786. *in* 8°.

enfans, ou à son adhérence sur les os, l'auteur en attribue avec raison la cause à quelques vices des premières voies; mais cette cause est presque aussi celle de toutes les maladies qui portent à la peau: c'est même selon Arétée, de cette manière que la lepre commence, en établissant son foyer dans les viscères du bas-ventre pour se manifester ensuite à la circonférence. (*Voyez* SON MAGNIFIQUE TABLEAU DE L'ÉLEPHANTIASE, *Malad. chroni.* chap. 13.

. . . . . Je hasarderai quelques conjectures que je ne crois pas mal fondées. Cette affection que les enfans apportent quelquefois en naissant peut venir d'abord de la mère. Si les eaux qui se répandent dans la matrice où nage l'enfant, sont chargées de principes grossiers, hétérogènes, il faut nécessairement que le tissu cutané en soit imprégné & en contracte une densité contre-nature. « La peau, dit Hamilton, est toujours plus ou moins chargée du sédiment des eaux de sa mère, & ce sédiment y reste assez long-tems ». De-là résulte aussi la suppression de la transpiration & la dépravation totale des humeurs transpirables qui sont refoulées vers le centre, & qui restent en stagnation sous le tissu cutané, devenu enfin d'autant plus roide & plus dense, qu'il n'est plus abreuvé d'une lymphe nourricière. La corruption interne occasionne ou produit même une colliquation de toutes les humeurs, & la mort doit en être la conséquence. L'enfant n'avoit pas cette affection parce qu'il avoit une diarrhée, mais il a été pris d'une diarrhée par une suite nécessaire & mortelle de cette colliquation. On peut dire de ces sujets, *his corpora imparà sunt, quia plus ex morbo colliquetur, quàm ex cibitu repurgatur. De viti. rat.* liv. 3. p. 371. *Hippoc.*

. Mais la cause du mal peut aussi n'être due qu'à un vice interne de l'enfant. Ce vice est un acide prédominant & d'autant plus actif, qu'il devient plus libre. . . . . Or cet acide est toujours l'humeur prédominante de l'enfance. Qu'on se rappelle ici ce que j'ai dit plus haut des effets de cet acide dans les adultes, & l'on sentira qu'il est très-possible que cet acide acrimonieux dissolve trop la substance terreuse & calcaire qui doit former les plus forts solides, & que cette terre ainsi entraînée dans le torrent de la circulation, soit enfin déposée avec la lymphe à la circonférence; pour ne pas dire que tous les acides coagulent la lymphe. La peau doit donc en acquérir une densité contre nature, mais cet acide doit en même tems produire un autre effet. On sait que le beurre & les matières grasses n'ont de densité & de fermeté qu'en proportion de la juste combinaison de leur acide & du principe huileux: c'est ce que les chandeliers n'ignorent pas, puisqu'ils font épaissir, durcir même les graisses molles, en y mêlant de l'acide vitriolique & de l'alun. L'acide développé dans le corps de l'enfant agira aussi sur le principe huileux de ses humeurs à mesure qu'il se jette dans les tissus adipeux; & par une conséquence nécessaire, la peau aura encore une densité, une dureté contre nature & sera tendue sur les os. De cette densité résultent les mêmes phénomènes que dans le premier cas. . . . . Dans ce cas-ci, les délayans, les bains chauds, les frictions à sec & modérées, même avec le sel en poudre, selon l'avis de Galien, deviendroient les principaux moyens curatifs. On pourroit ranger cette maladie parmi celles que les anciens déduisoient, *ex crassâ pituitâ, De affect. intern.* En effet, c'est une lymphe épaissie par une terre dissoute & par l'énergie d'un acide.

Souville, médecin pensionné & chirurgien major de la ville de Calais, attribue cette maladie qui existe fréquemment dans le Calaisis, & qui y est connue des médecins sous le nom d'*sclérématie concrète*, à l'impression subite du froid qu'éprouvent les enfans nouveau-nés, soit immédiatement après l'accouchement, soit dans les premiers jours de leur naissance, sur-tout en hiver, par le transport de ces êtres intéressans chez les nourrices qui demeurent dans le bas Calaisis, pays submergé la majeure partie de l'année (1). Cette idée de Souville est celle que j'avois adoptée, comme on peut le voir dans le mémoire que j'ai lu à la société (2), & j'avois regardé comme mal fondée l'opinion où l'on avoit été de regarder comme cause de cette maladie le mauvais régime que suivoient les mères de ces infortunés; ayant vu deux exemples de deux jumeaux dont l'un étoit attaqué de l'endurcissement du tissu cellulaire, tandis que l'autre n'a jamais eu aucun symptôme de cette maladie.

Auvity, membre distingué du collége & de l'académie de chirurgie & mon collègue à l'hôpital des enfans-trouvés, a examiné avec le plus grand soin cette maladie; ce qui lui a donné lieu de présenter à la société un excellent mémoire auquel cette compagnie a décerné le premier prix d'encouragement. Après avoir discuté toutes les causes auxquelles quelques personnes avoient attribué l'endurcissement du tissu cellulaire, il conclut par regarder le froid de l'atmosphère comme la seule cause efficiente propre à produire cette maladie; & trouve dans cette cause l'explication de tous les phénomènes qu'elle présente (3).

Doublet, médecin de l'hospice de Vaugirard,

(1) *Voyez* Journal de médecine, octobre 1788.

(2) *Voyez* Mém. de la soc. de méd. p. 213. T. VI.

(3) *Voyez* Mémoires de la soc. de méd. t. VIII. p. 349 — 373.

& qui avoit observé avec beaucoup d'attention tous les accidens qui survenoient aux enfans qui étoient attaqués du mal vénérien dès le moment de leur naissance, avoit regardé le gonflement du tissu cellulaire comme un symptôme de la maladie vénérienne particulier aux enfans nouveau nés & il en fit mention dans les mémoires qu'il publia sur l'hospice de Vaugirard en 1785. L'année suivante il parvint à guérir un enfant attaqué du mal vénérien & de l'endurcissement du tissu cellulaire auquel le muguet survint pendant le traitement. Doublet guérit en six semaines ces trois maladies. Il paroît qu'il a eu plusieurs fois le même succès.

Telles sont les différentes opinions qu'ont eues sur les causes de l'*endurcissement* du tissu cellulaire les praticiens qui ont fait attention à cette maladie. Nous devons observer, ainsi que l'a fait Underwood, que l'*endurcissement* du tissu cellulaire diffère en France de celui qui règne en Angleterre.

1°. En France, cette maladie est toujours accompagnée de ce qu'Underwood appelle l'*érésypele des enfans*. C'est ce qui m'avoit frappé, lorsque je lus l'ouvrage de ce célèbre médecin, & ce qui me fit prendre cette maladie pour celle qui dévastoit l'hôpital des enfans-trouvés. Au contraire, en Angleterre, la peau, au lieu d'être d'un rouge pourpre, est toujours d'un blanc jaunâtre, semblable à de la cire molle, dans la maladie appellée *skin-bound* par Underwood. 2°. Les symptômes du tétanos sont plus fréquens & plus marqués en France qu'en Angleterre. 3°. Nous avons trouvé constamment un épanchement séreux & abondant en faisant des incisions sur les parties dures & engorgées; ce qui n'a pas lieu en Angleterre.

Je ne puis dissimuler que la diversité d'opinions sur la cause de l'*endurcissement* du tissu cellulaire m'a fait faire de sérieuses réflexions. La réputation méritée dont jouit Underwood, les ouvrages dont ce praticien célèbre a enrichi la médecine, l'étude approfondie qu'il a faite des maladies des enfans, exigeoient de ma part l'examen de son opinion sur les causes de l'*endurcissement* du tissu cellulaire. Ce savant médecin pense que le froid & l'*endurcissement* du tissu cellulaire ne sont que les symptômes de la maladie & nullement la maladie, & il regarde cette maladie comme endémique, & causée par l'air mal sain. Ce qui l'engage à penser ainsi, c'est qu'elle n'attaque que les pauvres, & qu'elle infecte sur-tout les deux plus grands hôpitaux, l'hôtel-dieu & les enfans-trouvés qui sont toujours trop remplis de monde & qui reçoivent ce qu'il y a de plus misérable dans le peuple. Il en est de même de l'opinion d'un autre médecin anglois qui jouit aussi d'une grande considération; & dont j'ai parlé plus haut, Hulme. Il regarde cette maladie comme une péripneumonie: mais les symptômes péripneumoniques dont parle ce célèbre médecin, se trouvent chez tous les enfans morts dans les premiers jours de leur naissance; comme le prouvent les procès-verbaux des enfans morts à l'essai fait à Mousseaux pour élever des enfans sans nourrices, & la pathologie de ceux qui sont morts par cause de foiblesse & de cachexie. Je pense que l'opinion d'Underwood sur l'affection des entrailles, pourroit de même s'appliquer à toutes les maladies des enfans de cet âge. Le défaut de nutrition & de toutes les fonctions digestives, donne aux fonctions abdominales un caractère non-naturel qui est l'effet de la foiblesse générale, dans laquelle on doit voir la première cause des vices qui se remarquent dans toutes les fonctions. D'ailleurs, suivant Doublet que j'ai consulté avant de livrer cet article à l'impression, il est d'observation constante à Vaugirard, que les enfans sont d'autant plus exposés à l'*endurcissement* du tissu cellulaire, qu'ils naissent plus foibles & plus misérables. Ainsi, les enfans nés avant terme, les enfans nés de mères cacochymes, les enfans nés, bien constitués en apparence, mais chez lesquels des symptômes étrangers nuisent à la succion & à l'absorption des alimens, sont plus sujets que d'autres à contracter la dureté du tissu cellulaire. » Je l'ai vu plusieurs » fois, dit Doublet, survenir en totalité ou partiellement à des enfans malades depuis huit » jours jusqu'à six semaines, car on sait qu'il y a » des enfans d'un mois qui, par l'effet du défaut » de nutrition, sont plus foibles & plus misérables que des enfans nouveau-nés. Enfin, ajoute » ce médecin, la seule théorie qui me paroît vraie » est la congélation à laquelle je pense que les en» fans sont d'autant plus exposés, qu'ils reçoivent » l'impression de l'air froid. Or, pour un enfant » foible, l'air qui est chaud pour un autre, sera » froid pour lui. » Telle est l'opinion de Doublet, opinion qu'il avoit déjà manifestée en 1790, dans le Journal de médecine (1), en rendant compte des mémoires de la Société. Quant à moi, je n'ai pas changé d'opinion, & je regarde toujours le froid comme la cause première de cette maladie. Les premiers moyens curatifs que j'ai employés pour la traiter, & qui ont été conseillés par Souville, & approuvés par Underwood, dans la seconde édition de son ouvrage *sur les Maladies des enfans*, tendent à confirmer cette opinion. Il est probable que le froid agissant sur les parties extérieures de l'enfant, attaque principalement les vaisseaux & les glandes lymphatiques qui sont à la superficie. L'ouverture du cadavre d'un enfant mort de cette maladie, dans l'hospice des enfans-trouvés de cette ville, & ouvert par Auvity, en

(1) Novembre. p. 268.

préſence de Petrus Camper & de Louis, ſemble favoriſer cette idée. « Dans ce ſujet, dit Auvity, » la maladie s'étoit manifeſtée avec plus d'inten» ſité à la figure qu'en aucune autre partie du » corps ; on fit une inciſion cruciale ſur chaque » joue, on découvrit deux eſpèces de tubercules » de la groſſeur d'une aveline, ſitués de chaque » côté, au-deſſous des os de la pommette, leſ» quels étoient durs, rénitens, & qu'on ne put » couper avec le ſcalpel qu'en employant une » certaine force ; & dans tous les cadavres qui » étoient dans l'état du précédent, le même exa» men a toujours découvert le même réſultat (1). » Je penſe que ces deux tubercules ne ſont que des glandes lymphatiques très-engorgées.

Ouverture des cadavres.

Le corps, peu de tems après la mort, paroît tout échymoſé ; & ſi la maladie s'eſt portée ſur le bas-ventre, toute ſa ſurface eſt livide & noire. Si l'on fait des inciſions longitudinales ſur les parties dures & engorgées, il en ſort une ſérolité abondante & jaune. Le tiſſu muqueux eſt compact, dur & comme deſſéché ; la graiſſe eſt grenue, ſemblable à celle des cochons ladres ; tous les vaiſſeaux qui rampent ſur la ſurface du cerveau ſont engorgés & remplis d'un ſang fort noir, & ſouvent il y a des épanchemens de ſang ; les vaiſſeaux des poumons ſont dans le même état, & contiennent quelquefois une quantité d'air prodigieuſe ; il arrive auſſi que les poumons ſont flétris, noirs, gangrénés, & alors on trouve des épanchemens dans la poitrine. L'eſtomac & les inteſtins ſont vuides, & dans certains ſujets, ils ſont diſtendus par l'air ; dans d'autres, ils ſont flétris, & l'on y remarque des taches gangréneuſes ; dans tous les cas, le foie eſt plus volumineux que de coutume, & ſa couleur eſt beaucoup plus foncée que dans l'état naturel ; les vaiſſeaux ombilicaux ſont gorgés d'un ſang très-noir, & le véſicule du fiel contient beaucoup de bile d'un brun très-foncé ; les glandes & les vaiſſeaux lymphatiques ſont engorges ; il en eſt de même des glandes du méſentère. Il s'eſt préſenté quelques cas à Auvity, mon collègue, à l'hoſpice des enfans trouvés (2), dans leſquels il a trouvé que la maladie ſe propageoit plus profondément que dans le tiſſu cellulaire ; qu'elle s'étendoit dans l'intervalle des muſcles, dans l'intérieur des fibres muſculaires, & juſques dans le voiſinage des os ; il a obſervé cet *endurciſſement* juſques dans le tiſſu cellulaire de l'œſophage.

Il ſeroit trop long de rapporter ici les obſervations faites à l'hoſpice des enfans-trouvés, ou dans des maiſons particulières. Je renvoie en conſéquence aux mémoires conſignés dans les tomes VI & VIII des mémoires de la Société de médecine.

Diagnoſtic.

Le diagnoſtic de cette maladie eſt aiſé à ſaiſir, d'après la deſcription que nous avons donnée ci-deſſus ; ainſi, en y faiſant un peu d'attention, on ne pourra la confondre, ni avec l'anaſarque, ni avec le tétanos, ni avec l'érésypele des enfans nouveau-nés, décrit par Underwood.

Prognoſtic.

On doit toujours porter un prognoſtic fâcheux de cette maladie. Mais, 1°. elle eſt plus fâcheuſe dans l'hiver que dans l'automne, & dans l'automne que dans le printems. 2°. La conſtitution froide & humide augmente le danger de la maladie, ſur-tout ſi on ne corrige promptement la qualité de l'air ; ce qui eſt fort difficile, ſi on exerce la médecine dans un hôpital. 3°. La maladie eſt plus dangereuſe, à raiſon de la quantité & de la nature des parties qu'elle affecte ; ainſi, ſi elle eſt fixée ſur la face, le col & les extrémités ſupérieures & inférieures, elle eſt plus dangereuſe que ſi elle n'attaque que l'une ou l'autre de ces parties ; ſi elle attaque le viſage, les mâchoires & le col, elle eſt plus dangereuſe que ſi elle n'attaque que les extrémités. 4°. Il y a moins à craindre, lorſque l'enfant eſt fort & vigoureux, parce que ces enfans ont plus d'énergie pour réſiſter à la violence de la maladie ; ce que ne peuvent faire des enfans foibles, délicats, ſur-tout s'ils ſont jumeaux & venus avant terme. Enfin, ſi un enfant eſt attaqué en même tems du muguet, ou d'un vice vénérien, il ſera encore dans un état plus déſeſperant.

Curation.

J'ai déjà dit qu'il me paroiſſoit plus naturel d'attribuer cette maladie au froid que l'enfant éprouve, ſoit dans le moment où il vient au monde, ſoit dans les premiers jours de ſa naiſſance. 1°. Il arrive ſouvent qu'après avoir accouché une femme, on néglige, pendant quelque tems, de ſoigner l'enfant pour porter tous les ſoins à la mère ; alors l'enfant, reſtant expoſé à l'air froid, il ſurvient un ſpaſme général dans tous les nerfs ; toutes les glandes & tous les vaiſſeaux lymphatiques ſont criſpés, la tranſpiration ſe ſupprime ; ces accidens ſont beaucoup plus fréquens dans les hôpitaux, où l'on n'a pas toutes les commodités néceſſaires pour garantir l'enfant de l'impreſſion vive d'un air trop froid, & pour entretenir autour de lui une température égale à celle

(1) *Voyez* Mém. de la ſoc. de méd. t. VIII. p. 348.

(2) *Voyez* Mém. de la ſoc. de méd. t. VIII. p. 347.

qu'il avoit dans le sein de sa mère (1). 2°. Les enfans des malheureux sont souvent exposés au froid dans les premiers jours de la naissance, parce qu'ils sont envoyés à l'hospice des enfans-trouvés, quelquefois sans être vêtus; d'autres fois, parce qu'ils ont été exposés & abandonnés par leurs parens dans des tems froids & humides, & qu'ils sont déposés aux enfans-trouvés, déjà transis & presque gelés; & c'est-là une des raisons pour lesquelles il périt tant d'enfans nouveau-nés dans cet hospice; ils y viennent dans un état de mort, & quelquefois ils ont rendu les derniers soupirs avant qu'on ait eu le tems de les vêtir & de les réchauffer. Ce sont-là des malheurs qui doivent exciter toute l'attention des administrateurs, mais qui ne peuvent être prévenus que par des moyens moraux.

D'après l'idée que cette maladie dépend du froid que l'enfant a éprouvé, le traitement suivant est celui que nous avons adopté & qui nous a réussi assez souvent à l'hospice des enfans-trouvés. Ce traitement consiste à ramollir & à rendre la souplesse naturelle à des parties endurcies & devenues roides contre nature, à rétablir dans ces parties la circulation arrêtée, à y restituer la chaleur naturelle, à obtenir la résorption du fluide qui y est épanché & à diminuer la crispation & l'engorgement de tout le système lymphatique. Les fomentations, les fumigations, les bains, les frictions, l'application des vesicatoires aux extrémités inférieures sont les moyens qui nous ont réussis. Nous avons employé peu de remèdes internes, car dans les premiers jours ces enfans ne peuvent presque pas avaler, & nous pensons que le lait d'une bonne nourrice & quelques légers cordiaux, tels que le vin avec un peu de sucre & d'eau de fleurs d'orange, ou le vin de quinquina sont les seuls à employer.

L'emploi de ces moyens doit varier suivant les différens degrés de la maladie; ainsi lorsque la maladie est simple, qu'elle n'occupe pas une grande étendue, & que l'induration n'est que superficielle, qu'elle n'attaque qu'un petit nombre de parties comme les pieds ou les mains seulement, ou même les pieds & les mains en même tems, les simples fomentations sur les parties affectées suffisent pour les restituer dans leur état naturel; dans ce cas, on commence par des lotions émollientes répétées plusieurs fois dans le jour; ces lotions doivent être suffisamment chaudes, & l'enfant doit être situé devant le feu. Ces lotions sont faites avec la décoction de feuilles de mauve, de guimauve, de bouillon blanc, &c. Lorsque ces lotions sont finies, on essuie les membres avec des linges chauds; on fait de légères frictions avec la main; on recouvre ensuite les parties malades avec des linges piqués garnis de coton, & l'on entretient sur tout le corps de l'enfant une chaleur convenable. Lorsque la couleur rouge de la peau est dissipée, que la dureté des parties est diminuée, & que les membres affectés commencent à reprendre de la souplesse & de la chaleur, on substitue les lotions toniques aux lotions émollientes afin de dissiper l'œdème qui subsiste encore & de favoriser la résorption de la sérosité épanchée. Ces lotions seront faites avec la décoction de feuilles de scordium, de sauge, de fleurs de sureau, de mélilot, de camomille, & quelquefois d'écorce de quinquina en poudre; on ajoute à ces lotions sur la fin du traitement, du sel, du savon & de l'eau-de-vie; lorsque l'induration est plus étendue, plus profonde, qu'elle est presqu'universelle, on a recours aux fumigations & aux bains conjointement avec les frictions. Ces moyens produisent un effet plus direct, plus immédiat, plus prompt, plus efficace. Ces bains doivent être d'abord d'eau simple, ou d'eau dans laquelle on a fait bouillir des plantes émollientes, & sur la fin du traitement on passe aux bains faits avec la décoction de plantes aromatiques. Au sortir du bain, on reçoit l'enfant sur des linges secs & chauds, on l'approche du feu, & on fait avec la main des frictions sèches sur toutes les parties du corps; il faut avoir soin que l'enfant soit étendu sur un oreiller, la tête élevée, & que la main de la personne qui frotte soit un peu échauffée par la chaleur du feu. Enfin, si ces moyens paroissent insuffisans, il faut appliquer les vesicatoires aux parties internes des jambes. (ANDRY.)

(1) *Voyez* la traduction du traité des maladies des enfans de Underwood, tom. 374. chap. 2. du froid nuisible au moment de la naissance. Ce chapitre est tiré de l'ouvrage du docteur Armstrong.

ÉNERGIE. (*Mat. médic.*)

Ce terme est fort usité en médecine en parlant des médicamens & de leur action. Un médicament est énergique, lorsqu'il est de nature à produire de grands effets, quoique quelquefois son action ne soit que très-modérée. Tels sont le tartre stibié, l'opium, le quinquina, &c.

(MAHON.)

ENERVER. (*Hygiene.*)

Partie. III. Règles générales sur l'usage des choses non naturelles.

Classe. II. Règles relatives aux individus.

Ordre. I. Abus dans l'usage de l'exercice.

S'énerver c'est se livrer à des excès de travail ou de plaisir, tels que les forces individuelles

ne soient pas long-tems en état de les supporter. Les hommes n'ont reçu de la nature qu'un certain dégré de moyens physiques & de force, relatif à la constitution, à l'âge, au sexe, & lorsque l'on outre-passe la mesure accordée, on perd l'énergie qui doit exister, même après l'exercice, pour l'accomplissement de toutes les fonctions intérieures, qui doivent se maintenir en tout temps pour la réparation des forces perdues & qui n'ont point été trop *énervées* : autrement leur jeu & leur équilibre se trouve interrompu, & petit-à-petit on voit naître l'émaciation, la phthisie, la consomption dorsale, &c. c'est ce qui arrive à ceux qui se livrent à des travaux trop forts pour leur individu ou trop long-tems répétés, qui s'abandonnent aux femmes avec excès, ou qui ont une habitude désordonnée des plaisirs sédentaires. (*Voyez* ABUS DE SOI-MÊME, AMOUR PHYSIQUE, EXERCICE.)

(MACQUART.)

ENFANS. (maladies des)

L'homme est exposé tant qu'il subsiste à une infinité de maux; mais il l'éprouve d'une manière plus marquée en naissant & pendant les derniers temps de sa vie, puisqu'à peine a-t-il respiré qu'il commmence à annoncer ses misères par ses cris & qu'il est en danger continuel de perdre une vie qui semble ne lui être donnée que pour souffrir. C'est donc avec raison que l'on peut dire, d'après Pline, dans l'avant-propos du septième livre de son histoire naturelle, que l'homme ne commence à sentir qu'il existe, que par les supplices au milieu desquels il se trouve, sans avoir commis d'autre crime que celui d'être né.

Ainsi, quoique les maladies soient communes à tous les hommes, dans quelque tems de la vie qu'on les considère, il est évident que les *enfans* y sont plus particulièrement sujets, à cause de la foiblesse de leur constitution & de la délicatesse de leurs organes, qui tendent leurs corps plus susceptibles des alterations que peuvent causer les choses qui les affectent inévitablement; & ce qui est encore bien plus triste, c'est que plus ils ont de disposition à souffrir, moins il leur est donné de se préserver des maux qui les environnent, & d'y apporter remède lorsqu'ils en sont affectés : ils ne peuvent même faire connoître qu'ils souffrent, que par des pleurs & des gémissemens, qui sont des signes très-équivoques & très-peu propres à indiquer le siége, la nature & la violence de leurs souffrances; ensorte qu'ils semblent, à cet égard, être presque sans secours & livrés à leur malheureux sort.

Il est donc très-important au genre humain, dont la conservation est, à bien des égards, confiée aux ministres de l'art de guérir, que les médecins se chargent, pour ainsi dire, de la défense des *enfans* contre tout ce qui porte atteinte à leur vie; qu'ils s'appliquent à etudier les maux auxquels ils sont particulièrement sujets, à découvrir les signes par lesquels on peut connoître la nature de ces maux & en prévoir les suites, à techercher les moyens, les précautions par lesquels on peut les ecarter, & enfin à trouver les secours propres à les en délivrer. (*Extrait de l'Anc. Encycl.*)

Pour mettre tous les médecins à portée de remplir un devoir aussi essentiel, j'ai tracé un tableau général des maladies des *enfans*, dans lequel je me suis proposé de faire voir en quoi consiste leur nature, leurs rapports & leur difference, tant par le parallèle de leurs causes & de leurs effets, que par la comparaison des moyens les plus propres à les guérir ou à les prévenir.

En cherchant à définir & à déterminer ce qu'il faut entendre par maladies des *enfans*, la première idée qui se présente c'est que le mot *enfance* a dans la langue françoise, une trop grande latitude, puisqu'il comprend toute cette partie de la vie qui s'étend depuis la naissance jusqu'à la puberté. Les latins avoient adopté une division plus exacte, en partageant cet espace en deux époques, l'une qui va jusqu'à l'âge de sept ans qu'ils appelloient *infantia* que nous avons traduite; l'autre, nommée par eux *pueritia* qui commençoit à la fin du premier septénaire & finissoit à la puberté. (*Voyez* le mot AGES.)

Il ne sera question dans cet article que des maladies de *l'enfance*, proprement dite, & tout ce qui sera dit sur chacune d'elle, a été verifié & redigé d'après une observation de quatorze années sur un très-grand nombre d'*enfans* du premier âge, & d'après l'étude & la comparaison des auteurs les plus connus & les plus distingués parmi ceux qui ont ecrit sur les mêmes maladies.

Principaux auteurs qui ont écrit sur les maladies des enfans.

On trouve vers la fin de la troisième section des aphorismes d'*Hippocrate*, une énumeration si précise & si méthodique des maladies de l'enfance, qu'elle est une preuve bien manifeste des progrès qu'avoit fait l'observation dans ces premiers âges de la médecine.

Rhasès, médecin arabe, qui vivoit au neuvième siècle, est le premier qui ait écrit d'une manière détaillée sur les maladies de l'enfance; mais son exemple tarda beaucoup à être imité.

Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle qu'on vit paroitre plusieurs traités particuliers sur les maladies des enfans. Tels sont ceux d'*Austrius*, médecin

médecin alſacien, commenté pat *Fontanus* (1), de *Mercuriali*, profeſſeur en médecine, à Padoue, (2), de *Mercatus*, ou *Mercado*, médecin eſpanol (3).

Ces ouvrages, quoique recommandables à bien des égards, étoient déjà tombés dans l'oubli, lorſqu'*Etmuller* publia ſes Œuvres, dans leſquelles on trouve un livre fort étendu ſur les maladies des *enfans*.

En laiſſant de côté des vues théoriques, qui tenoient à l'état dans lequel étoient la phyſiologie & la pathologie, dans le milieu du dix-ſeptième ſiècle, on trouve des conſidérations fort précieuſes dans le traité d'*Etmuller*. Il y a peu de maladies des *enfans* qu'il n'ait connue & claſſée. En général il en expoſe avec clarté les ſymptômes, & remonte à leurs cauſes materielles avec une logique médicale & très-préciſe. Il eſt le premier qui ait exactement décrit les aphtes des nouveau-nés connus aujourd'hui ſous le nom de *millet*. Il a développé avec beaucoup de ſoin & de ſagacité les cauſes differentes des convulſions & de la toux des *enfans*. Les remèdes qu'il conſeille de mettre en uſage ſont peu nombreux, & pluſieurs d'entr'eux ſont encore aujourd'hui les plus recommandables pour la médecine des *enfans*; enfin il a joint aux vues cliniques, des principes diététiques très-ſages, qui ſont encore plus néceſſaires pour les *enfans* que pour les adultes, & ſur leſquels on n'a point à craindre d'être trop laconique (4).

Peu de tems après, *Vautier Harris*, ami & contemporain de Sydenham, publia, à la ſollicitation de ce médecin, ſon traité ſur les maladies aiguës des *enfans*, qui fit une grande ſenſation, & dont la réputation s'eſt étendue juſqu'à nos jours, plus ſans doute par l'opinion avantageuſe que le jugement de Sydenham avoit concilié à cet ouvrage, que par ſon mérite réel. En effet, il n'eſt en aucune manière comparable à celui d'*Etmuller*. On peut d'ailleurs reprocher à *Vautier Harris* d'avoir adopté, avec une extenſion qui tient du ſyſtême, l'idée d'une cauſe génératrice des maladies de l'enfance dans la formation des acides, & d'un remède preſqu'univerſel, dans les abſorbans (5).

C'eſt d'après les travaux de ces médecins que *Frédéric Hoffman* & *Boerhaave*, ont écrit ſur les maladies des *enfans*. Les aphoriſmes du profeſſeur de Leyde, préſentent, avec un laconiſme hippocratique, un tableau precis des maladies des *enfans*, dans lequel on découvre des recherches aſſez étendues, & quelques vues profondes, mais où l'on trouve bien des lacunes à remplir.

Van-Swieten a ajouté aux préceptes qu'il avoit recueillis des leçons de *Boerhaave*, un extrait fort judicieux de tout ce qui avoit été écrit juſqu'alors ſur les moyens de guérir & de prévenir les maladies des *enfans*.

Ceux de ces écrivains qu'il cite le plus, & qui ſont auſſi les plus célèbres, ſont *Puzos* & *Levret*, deux chirurgiens non moins célebres dans l'art d'obſerver au lit des malades, que dans celui des accouchemens.

Le traité des maladies des *enfans*, de *Puzos*, qui n'a été publié qu'après ſa mort (6), eſt un tableau des maladies des nouveau-nés juſqu'à l'âge de trente mois. Il eſt vrai & juſte ſans être complet ni très-approfondi; les vues de pratique y ſont généralement bonnes, à l'exception de celles qu'il préſente pour les convulſions & pour la coqueluche. On peut reprocher à l'auteur de trop pencher pour la ſaignée, mais il eſt conſtamment éloigné de l'eſprit de ſyſtême & de celui de polypharmacie.

Dans le traité des accouchemens de *Levret*, on trouve, ſur les maladies des *enfans*, des principes plus concis & fondés ſur l'obſervation clinique; mais quoiqu'ils ſoient fort lumineux pour des praticiens déjà exercés, ils ne ſont pas aſſez développés pour préſenter à ceux qui ne le ſont pas une inſtruction ſuffiſante. Il n'en eſt pas de même de ſes obſervations ſur l'allaitement des *enfans* dans leſquelles on trouve des faits & des détails très-précieux, joints à des préceptes de médecine fort ſimples, & fondés ſur les meilleurs principes (7).

Nicolas Andri (8), *Van-dermonde* (9), *Brouzet* (10), & *Deſeſſarts* (11), ont donné des eſſais

(1) Nicolai Fontani commentatius in Sebaſtianum auſtrium medicum Cæſareum de Puerorum morbis.

(2) De puerorum morbis tractatus locupletiſſimi.

(3) Ludovici Mercati opera.

(4) Etmuller opera tractatus, de puerorum morbis.

(5) De morbis acutis infantum.

(6) Maladies des enfans à la ſuite du traité des accouchemens.

(7) Obſervations ſur l'allaitement des enfans, extrait du journal de médecine en 1772.

(8) De la génération des vers, l'orthopédie.

(9) Eſſai ſur la manière de perfectionner l'eſpèce humaine.

(10) Eſſai ſur l'éducation médicinale des enfans & ſur leurs maladies.

(11) Traité de l'éducation corporelle des enfans.

très-recommandables sur les causes premières des maladies des *enfans*, & sur les moyens de les prévenir. En marchant sur les traces de ces auteurs, *Raulin* a renchéri sur eux, en réunissant, dans son ouvrage sur la *conservation des enfans*, des recherches plus étendues & plus multipliées sur tout ce qui a rapport à la santé des *enfans* (1).

Rosen, médecin suédois, avoit publié dans les calendriers, différens conseils sur les maladies des *enfans* dont on a fait ensuite un traité qui a été traduit en 1777, par *Lefebvre de Villebrune*.

Cet ouvrage a eu du succès. Mais quoiqu'il contienne de bons principes, il est fort inférieur à la réputation qu'il a obtenue; en effet, il n'y est presque pas question des maladies de l'enfance proprement dite, & dans l'exposition de celles qui y sont décrites, on trouve des dissertations longues & abstraites, & des digressions fréquentes. Les descriptions n'y sont ni claires ni précises. On y voit souvent les affections des nouveau-nés confondues avec celles des *enfans* plus âgés, & même des adultes; enfin, on y trouve une polypharmacie qui est d'une application fort embarassante, & quelquefois même dangereuse (2).

Le traité des maladies des *enfans*, du docteur *Underwood*, médecin anglois, ci-devant chirurgien des femmes en couche à Londres, & membre du collége des médecins de cette capitale, qui a été mis en françois il y a quelques années, par le traducteur de *Rosen*, est un ouvrage qui va bien plus directement au but. Il est enrichi des observations d'*Armstrong*, premier médecin de l'hôpital des pauvres enfans de Londres & de celles d'*Hamilton*, professeur d'Edimbourg, qui a parlé des maladies des *enfans* dans l'ouvrage qu'il a publié sur l'art des accouchemens. On verra dans le cours de cet article le cas que l'on doit faire de cet ouvrage estimable (3).

En 1777, Guenet, médecin de la faculté de Paris, publia une instruction abrégée sur les maladies des *enfans*; son but étoit d'éclairer les officiers de santé, & les personnes charitables des campagnes, sur les moyens de secourir & protéger la santé des *enfans* qui y sont en nourrice; en remplissant parfaitement cet objet, il a donné un exemple de la clarté & de la précision qu'il convient de mettre dans un travail de ce genre (4).

Charles-Louis-François Andry, membre de la faculté & de la société de médecine, & médecin de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris, a publié un mémoire sur l'endurcissement du tissu cellulaire, affection particulière aux *enfans* nouveau-nés, qu'il a le premier décrite comme une maladie nouvellement connue; il en sera question par la suite (5).

Enfin, l'auteur de cet article, attaché, en qualité de médecin, à l'hospice des *enfans* nouveau-nés attaqués de la maladie vénérienne, ou présumés tels, établi à Paris en 1780, a donné en 1781 un mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne des *enfans* nouveau-nés; & en 1784, une nouvelle édition de ce mémoire auquel il a joint des considérations étendues sur les maladies ordinaires des *enfans*, depuis la naissance jusqu'au sevrage (6). Tout ce qui regarde l'affection vénérienne des *enfans* nouveau-nés, sera traité dans un autre article (*Voyez* au mot NOUVEAU-NES, vérole des *enfans*); mais on trouvera dans celui-ci ce qui a été publié en 1784, sur les maladies ordinaires des nouveau-nés, avec toutes les additions qu'a dû y apporter la continuité de l'expérience dans le même hôpital & dans la même ville pendant neuf années.

Division des maladies des enfans.

Les physiciens qui ont jetté un coup-d'œil médical & philosophique sur les différens âges, ont pensé que les maladies des *enfans* étoient les effets des mouvemens intérieurs qui s'excitent chez eux pour opérer leur développement. En effet, d'après les résultats de l'observation, c'est aux époques où ces mouvemens sont les plus vifs & les plus multipliés, que les maladies des *enfans* sont les plus fréquentes; & il est encore démontré par les faits, que ces maladies deviennent d'autant plus graves, que les changemens qui doivent avoir lieu à ces différentes époques, sont plus lents & plus difficiles. Il y a ainsi, à chaque période du développement de l'homme, un travail qui s'annonce par des symptômes qui lui sont propres, & qui se termine par une sorte de crise qui amène des excrétions particulières. (7) (*Voyez* AGES). Lorsque ces crises sont régulières, les maladies des *enfans* ne sont que des indispositions légères, qui

(1) De la conservation des enfans par M. Raullin.

(2) Traité des maladies des enfans, traduit du Suédois de Rosen par Roserstein.

(3) Traité des maladies des enfans, par Underwood.

(4) Instruction abrégée sur les maladies des enfans, par A. S. B. Guenet, docteur régent de la faculté de médecine.

(5) Mémoires de la société de médecine pour les années 1784 & 1785.

(6) Mémoire sur les symptômes & le traitement de la maladie vénérienne dans les *enfans* nouveau-nés, Paris 1780.

(7) Journal de médecine année 1785 article Département des hôpitaux civils pour les mois de mars, avril, mai & juin.

Digitized by Google

forment ſeulement quelques nuances dans leur ſanré ; mais il faut ſi peu de choſe pour rallentir ces mnuvemens critiques, ou pour les troubler, que ſouvent ces paſſages ſont marqués par une altération très-ſenſible dans les fonctions, c'eſt-à-dire, par des maladies plus ou moins développées.

Hippocrate ſemble avoir été pénétré de ces principes, en conſidérant & en claſſant les maladies des *enfans* ſous trois époques, qui ſnnt préciſément celles où l'on voit ſe préparer & s'exécuter ces criſes qui ſervent au développement de l'homme.

La première époque s'étend depuis le moment de la naiſſance juſqu'à la dentition. « Ceux qui ſont nouveau-nés, dit-il, ſont principalement ſujets aux aphtes, aux vomiſſemens, à différentes eſpèces de toux, aux inſomnies, aux frayeurs, aux inflam rations du nombril, aux amas de craſſe humide dans les oreilles, & aux douleurs de ventre ».

L'œuvre de la dentition eſt la ſeconde époque, & voici ce que le père de la médecine y avoit remarqué : « Quand la dentrition commence, les *enfans* éprouvent parriculièrement de fottes irritations dans les gencives, des agitations fébriles, des cnnvulſions, des cours de ventre, ſur-tout lors de la ſortie des dents canines, & cette dernière maladie arrive principalement aux *enfans* d'un grns volume, & à ceux qui ſont ordinairement conſtipés ».

Hippncrate s'exprime ainſi ſur les phénomènes de la troiſième époque : « Lorſque les *enfans* ſbnt parvenus à un âge plus avancé, qui s'étend depuis deux ans juſqu'à dix & au-delà, ils ſont affligés par des inflammations des amygdales, des oppreſſinns aſthmatiques, des graviers, des vers ronds aſcarides, des excroiſſances verruqueuſes, des parotides enflées, des ardeurs d'urine, des écrouelles, & d'autres tubercules, des luxations, des vertèbres du cou (1) ».

D'après ces conſidérations, on voit que les maladies des *enfans* du premier âge, ou de la véritable enfance, ſe diviſent naturellement en trois claſſes, qui embraſſent chacune une période remarquable par la nature des changemens qui s'opèrent dans le développement de l'homme. La première période va depuis le moment de la naiſſance juſqu'à la dentition ; la ſeconde comprend tout l'eſpace de la dentition, & la troiſième s'étend depuis la fin de la première dentition, juſqu'au commencement de la ſeconde époque, où l'homme ceſſe d'être *enfant* pour devenir *puer*.

(1) Aphoriſm. Section 3e. n°. 24, 25 & 26.

Je vais jetter un coup-d'œil rapide, & auſſi juſte qu'il me ſera poſſible, ſur les diff rentes maladies qui s'obſervent pendant la première & la ſeconde de ces périodes, c'eſt-à-dire, depuis la naiſſance juſqu'à la dentition, & depuis le commencement de la dentition juſqu'à la fin. En ſuivant ainſi la marche tracée par Hippocrate, dans ces deux premières claſſes, je rangerai ces différentes maladies dans l'ordre naturel, car elles ont toutes un grand rapport les unes avec les autres, par les cauſes qui les produiſent, par les ſymptômes qui les déſignent & par les rémedes qu'elles exigent ; mais en faiſant voir l'analogie qui les rapproche, je marquerai les nuances qui les diſtinguent malgré la ſimilitude apparente & les différences plus remarquables encore qui les caractériſent & qui les ſeparent.

Quant à la troiſième claſſe, comme elle ne comprend qu'un petit nombre de maladies qui n'ont pas une liaiſon eſſentielle & immédiate avec celles des deux premières, elles ſeront traitées chacune ſeparément & à l'article qui leur eſt propre. (*Voyez* FIEVRE DES GROSSES DENTS, OBSTRUCTION DU MESENTERE, PETITE VEROLE, ROUGEOLE, RACHITIS ET SCROPHULES.)

PREMIÈRE CLASSE.

Maladies des enfans *nouveau-nés, depuis le moment de leur naiſſance juſqu'à l'époque de la dentition.*

L'*enfant* nouveau-né paroît d'abord comme ſuſpendu entre la vie & la mort, & luttant contre des obſtacles multiplies qui s'oppoſent au jeu des organes dont les fonctions doivent aſſurer ſon exiſtence. Sans retracer ici ce qu'ont dit les phyſiologiſtes ſur ce premier état de l'homme & ſur les changemens conſidérables qui doivent s'exciter en lui dans les premiers momens de ſa vie, il ſuffit de fixer notre attention ſur les principales cauſes qui menacent ſes foibles jours. Le canal alimentaire eſt rempli d'une humeur étrangère qui ne peut plus y ſéjourner ſans devenir un poiſon mortel. La circulation foible & languiſſante ſe porte avec peine aux extrémités, tandis que le ſang reſte ſtagnant dans les viſcères & dans les gros vaiſſeaux. La chaleur a de la peine à ſe maintenir dans les parties charnues & muſculaires, que l'impreſſion de l'atmoſphère tend à refroidic & à congeler. La bouche eſt fort ſujette à ſe deſſécher ou à s'échauffer, quand elle n'a pas été promptement rafraîchie par le lait d'une nourrice, ou que l'*enfant* a reſpiré un air contagieux. A ces premiers obſtacles on en voit promptement ſuccéder d'autres : la poitrine eſt fort ſujette à s'engorger de matières viſqueuſes & pituiteuſes ; l'eſtnmac eſt facilement ſurchargé par la quantité trop grande ou l'altération des matières nourricières ; les inteſtins, tantôt trop irrités, tantôt

Digitized by Google

dans l'inertie, ſont expoſés à la contraction ſpaſmodique ou à l'engouement. Enfin, les glandes du meſentère s'obſtruent avec la plus grande facilité. A ces maladies internes qui menacent l'*enfant* nouveau-né dans les premiers mois de ſa vie, ſi l'on joint les tumeurs & les autres ſymptômes extérieurs dont il peut être affecté, on verra qu'il eſt aſſiégé, dès ſon berceau, d'une foule de maux dont les médecins grecs ont très-peu parlé, & dont la deſcription exacte & préciſe ne commence à être connue que depuis quelques années.

Ces différentes maladies qui, pour la plupart, ſont intimement liées les unes avec les autres, vont être ſucceſſivement préſentées dans une ſérie de paragraphes dont voici l'énumération. 1°. L'excrétion du méconium, retenue ou ſuſpendue. 2°. L'affoibliſſement des *enfans* nouveau-nés. 3°. L'endurciſſement du riſſu cellulaire. 4°. Les aphtes des nouveau-nés, ou le millet. 5°. Le vomiſſement. 6°. La conſtipation & la diarrhée. 7°. Les tranchées, la tympanite. 8°. L'engouement des inteſtins. 9°. L'obſtruction du meſentère. 10°. Les tumeurs & autres affections cutanées.

§. I.

Excrétion du méconium retenue ou ſuſpendue.

Quelques *enfans* évacuent en naiſſant, ou peu de momens après, une partie de leur *méconium*. La plupart ne commencent à s'en débarraſſer qu'au bout de dix ou douze heures, & après avoir avalé un peu de liquide fortifiant ou laxatif. Les *enfans* nouveau-nés, d'une conſtitution très-chétive, ceux qui ont long tems ſouffert au paſſage, ceux qui ne reçoivent pas tous les ſecours qui leur ſont néceſſaires dans ces premiers inſtans de leur vie; enfin, ceux qui ſont expoſés à l'action de l'air froid, tombent dans une foibleſſe qui les met hors d'état d'expulſer leur *méconium* ſans le ſecours de l'art. Le repompement de cette humeur noirâtre donne à la peau la teinte foncée d'un brun rougeâtre qui diſtingue ces *enfans*. Le moyen le plus favorable pour les guérir eſt, ſans contredit, le lait ſéreux d'une nourrice très-récemment accouchée, qui ſe trouve doué des qualités laxatives & nutritives au degré néceſſaire pour les beſoins du nouveau-né. Au défaut de ce remède naturel, & même quelquefois avec lui, lorſqu'il n'a pas promptement réuſſi, les ſages-femmes, les accoucheurs & les médecins ont recours aux ſirops légèrement purgatifs.

Quand l'*enfant* a l'air vivant, & que la jauniſſe eſt légère, on peut donner le ſirop de chicorée avec un peu d'huile d'amandes douces; ſi la couleur eſt très-foncée, & que l'*enfant* ſoit aſſoupi, il faut avoir recours à un laxatif plus énergique, tel que le ſirop de fleurs de pêcher, à la doſe d'une once, donnée par cuillerées, juſqu'à ce qu'il ait produit quelque effet. On peut y ſubſtituer la manne, à la doſe d'une once, dans cinq onces de gomme arabique, ou à ſon défaut, deux gros de ſirop de nerprun; car cet état eſt à demi-apoplectique, & l'inertie de la fibre eſt conſiderable. Si la froideur des extrémités, le deſſèchement du viſage, la pâleur & le peu de vivacité des yeux annoncent la foibleſſe, il faut mettre le ſirop purgatif dans un véhicule fortifiant. Outre ces potions laxatives qui ſe donnent par cuillerées à café toutes les demi-heures, on fait avaler, dans l'intervalle, quelques cuillerées d'eau miellée, à laquelle on ajoute un cinquième de vin pour ceux qui ſont les plus foibles. On a voulu eſſayer la mixtion d'huile & de manne dont parle *Roſen*, mais elle a paru charger l'eſtomac des *enfans*, & l'on peut dire en général qu'elle ne leur convient pas, pour peu qu'ils ſoient délicats.

Quelques *enfans* éprouvent pendant les quatre ou ſix premières ſemaines de leur vie, des jauniſſes momentanées, qui ſont accompagnées de ſymptômes analogues à ceux que produit la rétention du *méconium* dans les nouveau-nés. Ces accidens, qui ſont quelquefois déterminés par l'action du froid, mais plus ſouvent encore par la ſurcharge de l'eſtomac & du canal alimentaire, ſe diſſipent par l'uſage des ſirops purgatifs & des boiſſons, en même tems laxatives & fortifiantes; mais il eſt néceſſaire, pour en prévenir le retour, de bien régler le régime de l'*enfant*. La cauſe primitive du mal vient, ſans doute, de ce que le *méconium* n'a pas été évacué complettement, ou qu'il l'a été trop lentement. On a vu un *enfant* échappé aux accidens du *méconium*, conſerver pendant pluſieurs mois une cachexie bilieuſe, & mourir à la fin, avant le foie très-volumineux & la véſicule du fiel très-remplie. Dans ceux qui meurent des ſuites immediates du *méconium* retenu, & dans les premiers jours de la vie, on trouve une maſſe noirâtre dans le canal inteſtinal; tout le riſſu cellulaire eſt infiltré d'une teinte jaunâtre, & quelquefois, les membranes du cerveau ſont imprégnées par la même humeur.

§. II.

L'affoibliſſement des enfans *nouveau-nés.*

Pluſieurs *enfans*, avant ou après l'expulſion du *méconium*, tombent dans une foibleſſe alarmante. Leur viſage ſe flétrit & ſe ride, leurs yeux ſont éteints, les extrémités ſont froides, ou très-difficiles à échauffer; les lèvres ſont pâles, & la bouche remplie d'une mucoſité gluante, qui paroit ſe prolonger juſques dans la poitrine. Ils ne prennent le téton qu'un moment, ou même ne le prennent point du tout, & ne veulent pas ſucer l'éponge ou le biberon. Quand cet état n'eſt point

dû au *millet* ou *muguet* de la mauvaiſe eſpèce ; quand les *enfans* n'ont pas le dévoiement, lorſque leurs yeux conſervent encore de la vie, que leur cri a quelque force ; enfin, quand le froid des extrémités ne s'étend pas aux joues & n'eſt pas accompagné d'endurciſſement, on ne doit pas les regarder comme déſeſpérés ; mais on ne doit plus compter ſur eux, quand, avec les premiers ſignes, on voit paroître un des derniers ſymptômes qui viennent d'être énoncés.

Toutes les indications qui ſe préſentent, ſe réduiſent à fournir à ces *enfans* débiles une nourriture qui convienne à leurs foibles organes & à ranimer leurs forces & leur chaleur par des fortifians, conformes à leur ſituation. Lorſque ces *enfans* prennent le ſein, il ne faut pas les laiſſer téter long-tems, & dans l'intervalle de la lactation, il faut leur donner du bouillon ou quelques cuillerées d'une tiſanne vineuſe. Lorſqu'ils ne peuvent pas téter, ce qui arrive preſque toujours, il faut leur faire prendre du lait coupé au biberon ou à la cuillère. On y joint de la crême de riz à l'eau, ou de la bouillie très-légère que l'on préfère pour ceux qui ont le dévoiement. La doſe eſt de deux ou trois cuillerées à café, deux ou trois fois le jour. Dans l'intervalle, on fait prendre auſſi à la cuillete du bouillon & quelque liquide fortifiant.

Il faut avoir ſuivi & obſervé un grand nombre d'*enfans* nouveau-nés de cette eſpèce, pour ſavoir juſqu'à quelle doſe ils peuvent prendre les fortifians & comment ils leur ſauvent la vie lorſqu'ils ſont ſagement adminiſtrés. En liſant les formules de Roſen, on voit que les médecins du Nord en connoiſſent beaucoup mieux l'effet que nous. Ce que je puis aſſurer, c'eſt que des *enfans*, à peine âgés de quelques jours, peuvent prendre en moins de vingt-quatre heures, ſans aucun inconvénient & même avec beaucoup d'avantage, juſqu'à une demi-once de teinture de canelle ou d'eau de mélisſe ſpiritueuſe dans un véhicule approprié. Pluſieurs *enfans* ont été nourris ſous mes yeux pendant une ou deux ſemaines ſans d'autre nourriture que du bouillon & des potions ainſi compoſées, & en prenant graduellement des forces ils ſont devenus capables de téter.

Toutes les fois que la foibleſſe des *enfans* nouveau-nés eſt accompagnée d'aſſoupiſſement & de conſtipation, il faut unir à la potion fortifiante un ſirop laxatif qui ajoute aux qualités ſtimulantes de cette potion, en réveillant l'action du canal alimentaire, ſoit que l'inertie dans laquelle il eſt tombé dépende de la préſence d'un reſte de *méconium* ou d'un amas de mucoſités. Le ſort de ces *enfans* eſt lié à l'activité, au zèle & à l'intelligence des femmes à qui ils ſont confiés, tant parce qu'elles ſont ſuſceptibles de diſpenſer avec une juſte meſure les boiſſons alimentaires & médicamenteuſes, que parce que la continuité de leurs ſoins eſt fort importante pour maintenir & ranimer la chaleur qui tend toujours à ſe perdre. Jamais cette perte de chaleur n'eſt ſi ſenſible que dans l'endurciſſement du tiſſu cellulaire.

§. III.

Endurciſſement du tiſſu cellulaire.

En 1787, Andry lut à la ſociété de médecine un mémoire ayant pour titre : *Recherches ſur l'endurciſſement du tiſſu cellulaire des enfans nouveau-nés.* Il cite au commencement trois médecins qui avoient eu avant lui connoiſſance de cette maladie ou plutôt de ce ſymptôme morbifique, Jean-André Uzenbezius médecin de Ulm, qui a écrit dans le ſiècle dernier, Doublet médecin de l'hoſpice de Vaugirard & Underwood membre du collége des médecins de Londres : mais il eſt évident par les paſſages même cités, que cette maladie n'avoit véritablement été ni bien connue ni bien décrite avant Andry qui lui donne les caractères ſuivans ; 1°. le tiſſu cellulaire eſt engorgé & dur ſur-tout aux extrémités ſupérieures & inférieures, aux joues ou à la région du pubis : les extrémités, ſur-tout les inférieures, ſont tellement engorgées qu'elles paroiſſent quelquefois comme arquées ; la plante des pieds eſt d'un rouge pourpre & couvexe, au lieu d'être concave ; la rougeur s'étend aſſez ſouvent ſur les jambes, les cuiſſes & le bas-ventre ; 2°. la dureté eſt ſi conſidérable, que l'impreſſion du doigt ne marque pas & ne produit aucun enfoncement, lorſqu'on a ceſſé la preſſion, quoiqu'il y ait déjà un épanchement ſéreux ; 3°. toutes les parties du corps de l'*enfant* ſont froides ſur-tout celles qui ſont endurcies : ſi on l'approche du feu, il acquiert un léger degré de chaleur comme un corps inanimé, mais il la perd de même lorſqu'il en eſt éloigné ; 4°. pluſieurs de ces *enfans* ſont ſujets à des contractions ſpaſmodiques dans les extrémités & à la mâchoire ; certains ne peuvent prendre les boiſſons qu'on leur donne à la cuillère ; enfin ils dépériſſent peu-à-peu, & la mort termine la vie de ces infortunés dès le troiſième ou le quatrième jour de leur naiſſance, & au plus tard vers le ſeptième.

Il paroît naturel, dit Andry, d'attribuer cet endurciſſement au froid que l'*enfant* éprouve, ſoit dans le moment où il vient au monde, ſoit dans les premiers jours de ſa naiſſance. Ce qui ſemble confirmer cette idée, c'eſt que le moyen qui a paru le plus efficace pour combattre & pour détruire cette diſpoſition fâcheuſe, a été de baigner les *enfans* dans une décoction aromatique chaude, telle que celle de feuilles de ſauge ou de toute autre ſubſtance aromatique & tonique. Andry

Digitized by Google

s'eſt encore bien trouvé en pluſieurs circonſtances de faire appliquer un veſſicatoire au gras de la jambe.

Underwood penſe que l'endurciſſement du tiſſu cellulaire des *enfans* nouveau-nés, n'eſt que le ſymptôme d'une maladie contagieuſe cauſée par le mauvais air des hôpitaux ou des maiſons des pauvres. Hulme le regarde comme le ſymptôme d'une péripneumonie, mais ces deux opinions ne paroiſſent point du tout fondées. Celle d'Andry eſt beaucoup plus juſte & eſt d'ailleurs confirmée par l'obſervation d'un de ſes collègues qui a eu, ainſi que lui, des occaſions fréquentes de voir & d'examiner cette maladie.

Il eſt d'obſervation conſtante à l'hoſpice de Vaugirard, que les *enfans* ſont d'autant plus expoſés à l'endurciſſement du tiſſu cellulaire, qu'ils naiſſent plus foibles & plus miſérables. Ainſi, les *enfans* nés avant terme, les *enfans* nés de meres cacochymes, les *enfans* nés bien conſtitués en apparence, mais chez leſquels les ſymptômes étrangers nuiſent à la ſuccion & à l'abſorption des alimens, ſont plus ſujets que d'autres à contracter la dureté du tiſſu cellulaire. Je l'ai vu pluſieurs fois ſurvenir en totalité ou partiellement à des *enfans* malades depuis huit jours juſqu'à ſix ſemaines; car on ſait qu'il y a des *enfans* d'un mois qui, par l'effet du défaut de nutrition ſont plus foibles & plus miſérables que des *enfans* nouveau-nés. Enfin la ſeule théorie qui me paroiſſe vraie, eſt celle de la congellation, à laquelle je penſe que les *enfans* ſont d'autant plus expoſés, qu'ils reçoivent l'impreſſion de l'air froid. Or, l'air qui eſt chaud pour un *enfant* bien conſtitué, ſera froid pour un *enfant* foible & cacochime.

Il ſuit de ce réſumé, que les vues d'Andry ſur les cauſes de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire, ſont très-juſtes; mais ſans rien ôter au jugement qu'a porté ce médecin ſur la nature & les cauſes de cette affection; on peut la regarder non comme une maladie iſolée & particulière, mais comme un ſymptôme qui ſe manifeſte plus ou moins chez tous les *enfans* nouveau-nés moribonds, non-ſeulement dans les ſix ou ſept premiers jours de leur vie, mais même dans le premier mois & au-delà.

Conſidération particulière ſur la tendance que les enfans *nouveau-nés ont au réfroidiſſement.*

En voyant la facilité avec laquelle les *enfans* nouveau-nés ſont ſaiſis du froid, & en obſervant que le réfroidiſſement plus ou moins grand de toutes les parties cutanées ou muſculaires précède & accompagne tous les accidens dont ils ſont attaqués dans les premiers jours de leur vie, on a fait les réflexions ſuivantes.

Tous les animaux à l'inſtant de leur naiſſance, ont moins beſoin de nourriture qu'ils n'ont beſoin de chaleur; mais cette chaleur n'eſt pas celle de l'atmoſphère dont les variations ſont trop bruſques & trop inégales pour des êtres qui reſpirent depuis quelques minutes ou depuis quelques heures; c'eſt cette ſorte d'incubation douce, égale & conſtante qui fait paſſer le mouvement & la vie d'un corps à un autre. Les femelles de tous les animaux ſont conſtamment collées à leurs petits pendant les premiers jours de leur vie. L'*enfant* nouveau-né eſt deſtiné également à ſe repoſer ſans ceſſe ſur le ſein de ſa nourrice, à être réchauffé par ſon haleine & à reſpirer les émanations animaliſées & vivifiantes qui s'exhalent autour d'elle. Privé de ce rapport mutuel avec ſa mère ou avec ſa nourrice, l'*enfant* abandonné dans ſon berceau doit être affoibli & miné par l'action de l'atmoſphère qui le dépouille de ſa chaleur naturelle, ſans qu'il puiſſe la retrouver dans les foibles alimens qui lui ſont adminiſtrés.

Ces idées qui ont paru propres à éclaircir la cauſe de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire pourroient peut-être ſervir à réſoudre un problême plus important, en expliquant pourquoi la nourriture artificielle des *enfans* par le lait des animaux n'a point eu de ſuccès dans les eſſais publics, tandis qu'elle a ſouvent réuſſi dans les eſſais iſolés qui ſe ſont ſur un ou deux *enfans* placés dans le ſein d'une famille particulière. Quand une femme élève un ſeul *enfant* au biberon, elle peut lui donner ſes ſoins avec autant de zèle & d'aſſiduité qu'une nourrice; elle veille ſur lui ſans relâche pendant les premiers mois de ſa naiſſance; elle l'enveloppe; elle le couvre d'elle-même, & toutes les fois que l'*enfant* ne dort pas en digérant paiſiblement, elle le prend dans ſes bras & ranime ſon exiſtence ſoit par la chaleur qu'elle lui communique, ſoit par le mouvement qu'elle lui imprime. Dans les eſſais ou les établiſſemens en grand, l'*enfant* livré à une femme moins libre ou moins ſurveillante, eſt trop ſouvent délaiſſé dans ſon berceau où il peut éprouver ſucceſſivement une chaleur trop forte ou un trop grand froid, ſuivant les variations de l'atmoſphère. Son eſtomac a bien la force de commencer la digeſtion du lait qu'on lui fait prendre, mais ſes humeurs ne ſont pas aſſez animaliſées, ni ſa chaleur aſſez conſtante pour donner au chyle le degré de coction & d'aſſimilation dont il a beſoin. De-là, la foibleſſe des digeſtions dans les premières voies, la mauvaiſe coction dans les ſecondes & la dépravation des humeurs qui ſont les principes des maladies qui font périr ces *enfans*, dont la plus remarquable eſt le *millet* ou *muguet* qui a été ſi long-tems déſigné ſous le nom d'aphtes.

Digitized by Google

§. IV.

Aphtes des nouveau-nés, autrement muguet ou millet.

L'affection aphteuſe des *enfans* nouveau-nés que nous connoiſſons en France ſous les noms de *millet*, *muguet*, *blanchet ou chancre des* enfans, eſt une maladie fort différente de ces petits ulcères ſuperficiels blanchâtres de l'intérieur de la bouche que l'on déſigne ordinairement par le nom d'*aphtes*. Les médecins grecs & leurs copiſtes ont tous répété d'après Hippocrate, que les *enfans* nouveau-nés étoient fort ſujets aux *aphtes*, mais ſans entrer dans aucun détail propre à faire connoître l'eſpèce d'*aphtes* qui eſt particuliere à cet âge. La ſeule choſe qui pourroit faire ſoupçonner que les médecins grecs connoiſſoient cette maladie, c'eſt qu'ils ſe ſont ſervis quelquefois pour déſigner ces aphtes, du mot *κάλαζα* qui ſignifie un petit grain blanchâtre, mot qui convient parfaitement bien au millet. Il paroit qu'on n'a pas eu une juſte idée de cette maladie avant le ſeizième ſiècle. En effet, Sylvius ou Dubois, médecin de Paris, & Mercuriali, médecin de Padoue, ſont les premiers qui aient bien ſpécifié que les *aphtes* des *enfans* nouveau-nés n'étoient pas des ulcérations comme on l'avoit tant de fois répété avant eux, mais une ſorte d'éruption ou d'élévation blanchâtre, qui ſuivant le caractère qu'elle prenoit, avoit un aſpect différent (1). Etmuller les caractériſe d'une maniète non équivoque, en les déſignant ſous le nom de puſtules véſiculaires, blanchâtres au milieu, rouges ſur les bords, qui quelquefois conſervent cette apparence & d'autrefois deviennent d'un rouge noirâtre & livide. Dans le premier cas, il les appelle bénignes & dans le ſecond malignes, parce qu'elles empêchent les *enfans* de téter & qu'elles ont une diſpoſition gangréneuſe (2). Harris n'a point connu les aphtes qui ſont propres aux *enfans* du premier âge. Kerelaer en définiſſant généralement le caractère des aphtes de la Hollande, a très-judicieuſement inſiſté ſur ce ſigne pathognomonique des aphtes, qui fait qu'au lieu d'être des ulcérations peu profondes & plus ou moins étendues, ils ſont des puſtules éminentes qui tombent & ſe ſuccèdent ſans laiſſer de trace; mais comme il regarde ces aphtes comme benins, il n'a pas vu ſous toutes ſes faces cette maladie des *enfans* nouveau-nés, qui prend ſi ſouvent un caractère fâcheux (3). Boethaave a décrit les aphtes fébriles dont Arétée & Celſe avoient parlé ainſi que les aphtes de Ketelaer, mais il n'a rien dit des aphtes des nouveau-nés.

Roſen a donné une deſcription confuſe des aphtes, plus appliquable aux aphtes des *enfans* du ſecond âge & des adultes, qu'au millet; mais on peut cependant en conclure que ſans avoir obſervé le millet des nouveau-nés, il en avoit une idée vague qui lui avoit été tranſmiſe par des perſonnes plus habituées que lui à voir cette maladie.

Il ne paroît pas qu'on l'ait bien connue en France avant l'année 1739: à cette époque les adminiſtrateurs de l'hôpital-général conſultèrent des médecins & des chirurgiens les plus éclairés de la capitale, ſur les moyens qu'on pouvoit employer pour prévenir la mortalité conſidérable qui régnoit alors ſur les enfans-trouvés de la crèche. On reconnut qu'ils périſſoient preſque tous d'une maladie contagieuſe connue ſous le nom de *blanchet*. On attribua les cauſes de cette maladie à la corruption de l'air occaſionnée par le peu de ſalubrité du local dans lequel ils étoient renfermés; on ſe flatta qu'en agrandiſſant l'endroit où ils devoient être placés, la cauſe de cette maladie ſeroit détruite. On trouve une note relative à cette conſultation dans les Mémoires de l'académie de chirurgie. De la Peyronie, d'après lequel cette note a été rédigée, croyoit que le muguet dépendoit abſolument de la corruption de l'air par un trop grand nombre d'*enfans* raſſemblés dans un petit endroit, & n'a donné aucune deſcription de cette maladie; mais ſi le nouveau bâtiment qui fut élevé au parvis notre-dame a contribué à améliorer le ſort des enfans-trouvés ſous pluſieurs autres rapports, il n'a pas eu l'avantage d'arrêter la cauſe qui donnoit lieu à la naiſſance & à la propagation du millet. On a vu cette maladie régner conſtamment dans les ſalles les plus belles & les plus aérées ſans qu'il ait été poſſible d'en prévenir la naiſſance & d'en arrêter les effets (4).

Il y a vingt-cinq ans, on fit pour la première fois à Paris & enſuite à Rouen, des eſſais pour élever des *enfans* en les nourriſſant avec du lait de vache. Les bâtimens deſtinés à ces expériences intéreſſantes étoient vaſtes & bien aérés, & cependant la plupart des *enfans* en ont été la victime & le millet paroit avoir été une des principales cauſes de leur mort. En 1781 & en 1785, ces expériences ont été de nouveau répétées avec

(1) Sylvius in appendic prax. médic. tractat. 10. Opera médica pag. 617, & tractat. 1 cap. 5 pag. 455. Mercurialis de intern. puerorum morbis lib 2. opuſcul. aur. & ſelector. p. 330.

(2) Etmuller de puerorum morbis, cap. V. art. 14.

(3) Commentarius de aphthis noſtratibus, pag. 4.

(4) Mémoires de l'académie de chirurgie.

routes les précautions que l'art avoit pu imaginer ; mais malgré tous les ſoins qu'on a pu prendre, le germe du millet s'y eſt inſinué ou développé, & il a été ſans contredit une des cauſes remarquables du peu de ſuccès de ces tentatives malheureuſes. Il y a même tout lieu de croire que cette maladie eſt une des principales cauſes qui font périr les *enfans-trouvés* dans les différens hôpitaux du royaume ; & la faculté de médecine de Paris, conſultée en 1776 ſur la mortalité des *enfans-trouvés*, a remarqué avec beaucoup de juſteſſe, que ſi les médecins des différens hôpitaux dont ils avoient examiné les rapports, n'avoient pas parlé du millet ou du chancre, c'eſt qu'ils l'avoient confondu avec quelque autre maladie.

On ne trouve en effet une deſcription un peu exacte & préciſe du millet que dans les auteurs très-modernes.

En 1769 un médecin recommandable, Raulin, a expoſé le premier avec juſteſſe les ſymptômes de cette maladie. Elle ſe démontre d'abord, dit-il, par de légères rougeurs au palais ou à la langue où naiſſent de petits boutons ou puſtules, qui en peu de tems ſe répandent dans tout le dedans de la bouche & du palais, ſe communiquent à la langue, au goſier, & empêchent ainſi la déglutition ; les boutons font ainſi des progrès juſques dans le ventricule. Les *enfans* qui en ſont atteints tombent dans le maraſme & périſſent très-promptement lorſqu'il leur ſurvient un cours de ventre qui eſt ordinaire dans cette maladie. Ils meurent dès le troiſième jour. L'auteur attribue cette maladie au mauvais air des hôpitaux où naiſſent une partie des *enfans-trouvés*, à l'air peſtilentiel qu'ils reſpirent les uns à côté des autres & auquel on a donné le nom de *buée* ; enſuite il caractériſe plus particuliérement cette maladie en lui donnant le nom de ſcorbut aigu & contagieux ; & il finit par dire qu'il n'eſt pas d'autre remède que le ſein d'une bonne nourrice & que les *enfans* en ſont à l'abri au bout de quarante jours.

Levret écrivant en 1772 ſes utiles réflexions ſur les maladies des *enfans* du premier âge, dit que le millet eſt une terrible maladie, il l'attribue à la gourme laiteuſe jettée ſur la bouche ; il ajoute qu'on voit en même tems des rougeurs & des ulcérations à l'anus. Du reſte, ſa deſcription quoique longue n'eſt pas toujours exacte, parce qu'il s'étoit formé un ſyſtême ſur cette maladie & c'eſt d'après ce ſyſtême qu'il a écrit que les veſicatoires pourroient y être utiles.

On ne peut douter que les médecins anglois aient connu cette maladie, mais ils n'en ont pas donné de deſcription bien exacte. *Armſtrong* & *Hamilton* en ont parlé ſous le nom d'*aphtes*. Ce dernier lui a donné particuliérement le nom d'*éruption* qu'elle mérite. Il a dit que ces *aphtes* diſparoiſſoient quand on les frottoit ; il a diſtingué différentes périodes dans leur apparition, mais il n'a point diſtingué d'eſpèce bénigne, & il admet que cette maladie eſt toujours grave & accompagnée de fièvre. Underwood, après avoir dit que cette maladie eſt ſi connue, qu'il eſt inutile de la décrire, la caractériſe en peu de mots, en la déſignant comme de petites taches blanches qui ſe manifeſtent au coin des lèvres, à la langue, à l'intérieur des joues, & qui deviennent plus ou moins multipliées & plus ou moins confluentes, ſuivant le dégré de leur malignité. Il en réſulte ainſi deux eſpèces différentes ; l'une, ſuperficielle, qui eſt bénigne & traitable ; l'autre, plus épaiſſe & plus étendue, qui ſe termine par la gangrène.

Dans les premières obſervations qui ont été publiées ſur l'hoſpice de Vaugirard, en 1781, on a tracé un tableau plus vrai & plus étendu de cette maladie, dans lequel on donne une idée juſte & préciſe de ſon caractère, de ſes différences & de ce qu'on peut conjecturer de plus vraiſemblable ſur ſes cauſes. Cette deſcription ne ſauroit être abrégée.

Il eſt impoſſible d'aſſigner l'époque à laquelle le levain du millet ſe développe d'une manière ſenſible ; car, chez quelques *enfans*, il fait les progrès les plus grands & les plus rapides, tandis que chez quelques autres, il ſe cache pendant un tems aſſez conſidérable.

Voici la marche qu'il ſuit le plus conſtamment. Au bout de trois à ſix jours de la naiſſance, plus ou moins, la bouche de l'*enfant* commence à être moins vermeille ; bientôt elle devient d'un rouge foncé & tirant ſur le noir ; le viſage eſt un peu retiré ; il y a des rougeurs à l'anus ; enfin, il paroît un ou deux points blanchâtres au frein de la langue, ou bien aux gencives, vers le lieu que doivent occuper les inciſives. Au bout de ſix heures, ces points ſont propagés à la commiſſure des lèvres & à l'intérieur des joues. Au bout de vingt-quatre heures, la langue en eſt parſemée : ils tombent alors, ou ſont balayés facilement, ſans laiſſer de traces ſenſibles ; mais en peu d'heures ils répullulent, ils deviennent plus ſerrés & plus nombreux : un dévoiement aqueux & verdâtre ſe déclare ; l'*enfant* eſt brûlant & agité ; il ne tete qu'avec peine : l'éruption gagne l'œſophage ; il ſe forme de petits ulcères qui deviennent preſqu'auſſi-tôt ſecs & noirs. La foibleſſe devient extrême & l'*enfant* meurt.

L'ouverture de ces petits cadavres préſente un aſpect différent, ſuivant l'époque à laquelle les *enfans* ſuccombent ; s'ils meurent en peu de jours, l'éruption des puſtules miliaires eſt très-ſenſible. On peut la ſuivre depuis l'arrière-bouche juſques

dans

dans l'œsophage & dans l'estomac, où elle forme quelquefois une farine blanchâtre; en même tems on trouve la gorge, le poumon, les yeux, & même le cerveau, injectés de sang, parce que la circulation a été subitement ralentie & suspendue dans des parties disposées à l'inertie & à l'engouement. Quand les *enfans* résistent aux accidens que produit le millet pendant son eruption, mais qu'ils succombent par les effets du marasme & du dévoiement qui en sont la suite, on ne rencontre plus aucune trace d'engorgement sanguin ou de disposition inflammatoire; on voit au contraire, des membranes & des viscères desséchés & flétris, & le canal alimentaire, pâle, livide & gangréné dans plusieurs points, avec une contraction très grande de l'estomac & de plusieurs parties des intestins.

Le millet n'est pas toujours une maladie aussi prompte & aussi funeste, & l'on peut en distinguer trois espèces.

Dans la première, le millet est gros, très-superficiel, peu serré; le dévoiement est léger, le fond de la bouche peu altéré dans sa couleur. Alors le téton peut sûrement le guérir; & même, sans nourrice, les gargarismes acidules, l'eau de riz aromatisée, l'eau sucrée, les cordiaux légers le font disparoître, quand d'ailleurs l'*enfant* prend assez de lait coupé, de bouillie légère ou de crême de riz pour pouvoir se nourrir. Mais cette cure a bien de la peine à se soutenir, si l'on ne substitue pas bientôt la lactation à la nourriture artificielle.

Des pustules serrées, petites, rébelles, c'est-à-dire, qui répullulent sans cesse, avec un dévoiement verdâtre, des rougeurs vives à l'anus, des yeux languissans, la physionomie tirée, de la difficulté à prendre le téton, un cri foible ou une rendance à l'assoupissement; tels sont les signes qui caractérisent le millet de la seconde espèce. Ce millet est guérissable, mais ce n'est qu'en faisant prendre le téton à l'*enfant*; les gargarismes acidules & les soins de la mère pour humecter sans cesse sa bouche, sont d'une nécessité indispensable; & dans les cas les plus graves, on use avec avantage d'un looch camphré.

Quand le millet est très-serré, très-petit, que le fond de la bouche est noir, on trouve sous les petits points blanchâtres des ulcères gangréneux, qui sont d'un jaune brun, après la chûte de l'escarre: il a été appelé par plusieurs observateurs millet jaune, mais ce n'est autre chose que l'annonce de la gangrène. Cette espèce est malheureusement trop fréquente, soit par elle-même, soit par le défaut de soins qui suffit pour faire prendre un mauvais caractère au millet qui, par sa nature, auroit été benin.

La cause de cette singulière maladie n'est pas encore bien connue.

On a voulu la trouver dans la rétention du *méconium*; mais que peuvent répondre ces médecins quand on leur fait voir le millet attaquer deux ou trois fois le même *enfant*, plusieurs semaines après sa naissance, ou même attaquer pour la première fois des *enfans* de trois mois qui se trouvent tout-à-coup plongés dans l'air d'un hôpital? D'ailleurs, cette maladie survient à des *enfans* qui ont bien rendu leur *méconium*; & on a vu dans le commencement de cet article, que la rétention de cette première matière excrémentitielle produit des maladies particulières, telles que la jaunisse, les coliques & l'apoplexie.

Ketelaer a accusé la disposition acide, & cet avis paroît adopté par plusieurs médecins qui conseillent les terreux & les absorbans; mais la disposition acide est plus tardive, & se forme lentement, tandis que le millet frappe tout-à-coup les *enfans* les mieux constitués dès les premiers jours de leur vie.

Lœvret a cru que la cause des aphtes ou du millet étoit une gourme laiteuse; mais la gourme laiteuse n'a pas lieu dans les premiers jours de la vie; elle est l'effet d'une cause intérieure & individuelle, tandis que celle du millet paroît d'abord avoir été locale & capable d'influencer tous les individus contenus dans le même endroit.

Raulin a admis un scorbut aigu comme cause du muguet; mais ce mot ne le caractérise pas; & d'ailleurs, il existe une grande différence entre le muguet qui est une éruption subite & les aphtes scorbutiques qui sont des ulcérations livides qui croissent lentement & qui sont précédées par des maladies antérieures.

On a encore voulu assigner le vice des digestions. La cause éloignée de cette maladie, dit Underwood, paroît être l'indigestion occasionnée, ou par de mauvais lait, ou par des alimens mal sains, ou par la foiblesse de l'estomac; la cause prochaine peut être rapportée aux sucs âcres & trop délies, dont les glandes de la bouche, de la gorge & de l'estomac font la fonction. Mais quelle est cette cause générale qui trouble la digestion dans les *enfans-trouvés* des hôpitaux? D'ailleurs, quand le millet commence, la digestion n'est pas troublée.

Les médecins & les chirurgiens qui rédigèrent, en 1739, la consultation que demandoient sur cette maladie les administrateurs des *enfans-trouvés* de Paris, crurent que le millet devoit sa naissance à la corruption de l'air que causoit un grand nombre d'*enfans* rassemblés dans une seule pièce,

& ils bornoient en conſéquence tous leurs remèdes à iſoler les *enfans*. Cette aitiologie paroit fondée ſur des raiſons bien ſolides, quand on ſonge à la putridité des émanations des matières excrémentitielles des *enfans*, & à leur texture délicate & molle qui leur fait abſorber avec facilité tous les miaſmes qui ſe trouvent dans l'atmoſphère où ils ſont plongés. Il ſemble qu'on en ait une preuve à laquelle on ne peut rien repliquer, quand on voit que cette maladie eſt endémique dans les grands hôpitaux, & qu'elle s'y propage d'autant plus, que ces hôpitaux ſont plus mal aérés ou plus ſurchargés d'*enfans*. Des expériences tentées, il y a quelques années, aux *enfans-trouvés* par Andry, ſemblent prouver que le millet naît & ſe développe dans les lieux les plus iſolés & les mieux diſpoſés pour éviter la contagion; mais comme ce n'eſt qu'au bout de pluſieurs ſemaines que le millet s'eſt manifeſté dans la ſalle particulière où ſe faiſoit cette expérience, & que la même choſe eſt arrivée dans les eſſais pour élever les *enfans* au lait de vache, on voit toujours perſiſter les motifs qui font croire à la contagion.

En effet, en ſongeant que le millet ne ſe voit preſque jamais que chez les *enfans* nés ou tranſportés dans les hôpitaux au milieu d'une foule d'autres *enfans*, auſſi nouvellement nés; en ſe rappellant que cette maladie ſe développe toujours chez eux, en raiſon de l'état de l'air qu'ils y reſpirent, & du tems qu'ils y ont été expoſés, il paroit probable que cette maladie n'eſt due qu'à la corruption de l'air de ces hôpitaux, ſoit par des cauſes étrangères, ſoit plutôt par la réunion de ces *enfans* dans un même lieu; réunion qui peut devenir encore plus fatale par le rapprochement des berceaux, quand ils ſont tous placés dans la même direction. Les *enfans* ſont comme des éponges, auſſi diſpoſés à exhaler, qu'à abſorber; d'un autre côté, leurs excrétions, bien loin d'avoir ce degré d'atténuation & de coction qui caractériſe des ſubſtances neutres & inertes, ſe rapprochent beaucoup des excrétions morbifiques des adultes, & laiſſent appercevoir, par leur odeur exaltée, qu'elles ſont très-voiſines de la fermentation aceſcente & putride. Comment de pareilles émanations ne formeroient-elles pas autour des corps délicats des *enfans* une atmoſphère pernicieuſe, tandis que les hommes les plus robuſtes ne peuvent être réunis dans un eſpace étroit, ſans répandre autour d'eux des ſemences de mort? C'eſt ainſi qu'on voit naître dans les armées, dans les camps, dans les hôpitaux, dans les dépôts de mendicité, dans les priſons, des maladies qu'on diſtingue par différens attributs, mais qui ſe reſſemblent toutes en ce qu'elles ſont contagieuſes, fort dangereuſes & ſouvent mortelles. On peut comparer le *millet* ou *muguet* des *enfans* nouveau-nés à ces maladies; c'eſt une fièvre pernicieuſe qui naît chez les *enfans* quand ils ſont plongés dans un air putride, ou raſſemblés dans un lieu qu'ils corrompent mutuellement. Il n'eſt pas rare de voir dans la déclinaiſon du muguet des éruptions miliaires ou éryſipélateuſes, des phlegmons, & quelquefois même des bubons.

Il ſuit de ces faits, que s'il n'eſt pas poſſible d'expliquer la manière dont le mauvais air ou la contagion fait naître le *millet*, il eſt bien difficile de ne le pas regarder comme une des premières cauſes de la formation & de la propagation de cette maladie. On a vu pluſieurs fois avec étonnement, à l'hoſpice de Vaugirard, des *enfans*, âgés de plus de trois mois, être pris ſubitement d'un millet très-malin, & en mourir en peu de jours, ſans avoir communiqué ce mal à aucun autre *enfant*: mais en obſervant que ces *enfans* étoient cacochymes, & avoient un maraſme qui déſignoit une fièvre lente, on verra la dépravation intérieure des humeurs produire ſporadiquement ce que la contagion produit généralement. Quoi qu'il en ſoit, en reconnoiſſant pour cauſe du millet la dépravation des humeurs, produite par un virus que la contagion fait naître & développe, on doit avouer qu'on n'a pas encore découvert tout le myſtère de la formation de cette maladie. Comment, en effet, ſe produit le millet dans un *enfant* abſolument iſolé & tenu avec propreté? Le défaut de lactation ou le refroidiſſement dont nous avons parlé, ſont peut-être deux cauſes qui y concourent puiſſamment.

Le traitement du millet conſiſte dans l'adminiſtration des remèdes intérieurs & dans les ſoins extérieurs ou les topiques.

Les remèdes intérieurs qui ont été recommandés dans le traitement de cette maladie, ſont les abſorbans, les vomitifs, les purgatifs, les veſicatoires, le bouillon, & les légers cordiaux.

Ketelaer a vanté les abſorbans dont pluſieurs médecins François & Anglois font uſage. Selon Underwood c'eſt le meilleur & le plus ſûr remède lorſqu'il n'y a pas de fièvre ni de ſymptômes extraordinaires. On peut y joindre un peu de magnéſie, ſi le ventre eſt reſſerré, mais s'il eſt trop libre & que l'*enfant* ſoit foible, on leur fera prendre au lieu de magnéſie quelques grains de poudre de Contrayerva.

Andry a aſſuré qu'il s'étoit bien trouvé d'employer un mélange de ſavon & de magnéſie. Auvity chirurgien des enfans-trouvés a loué auſſi ces moyens. (t)

(1) Mémoires de la ſociété de médecine, année 1787. Mémoire d'Auvity, qui a partagé le prix ſur le Miller.

Digitized by Google

Armſtrong a conſeillé les vomitifs & a particulièrement préconiſé le vin antimonié comme un ſpécifique, quoiqu'il convienne qu'il ne lui a pas toujours réuſſi. Underwood eſt bien éloigné d'accorder la même efficacité à ce remède, qui effectivement n'eſt propre qu'à augmenter la foibleſſe des *enfans* en excitant des évacuations répétées.

Les purgatifs qui ont été adminiſtrés par un eſpèce de ſyſtême ne produiſent autre choſe que de l'irritation. Si le miller eſt benin, ils ſont inutiles ou dangereux, s'il eſt de mauvaiſe nature, ils accelerent le dévoiement qui eſt ordinairement funeſte dans cette maladie.

A l'hoſpice de Vaugirard où un grand nombre d'*enfans* ont le millet, on regarde que le meilleur & le plus ſûr moyen de le guérir c'eſt le téton d'une nourrice ſoigneuſe & vigilante. Il faut pourtant convenir qu'il arrive quelquefois, qu'un *enfant* qui n'a point encore cette maladie mais qui en porte le germe, eſt pris d'un millet ſi violent qu'il meurt malgré les ſoins & le lait de ſa nourrice.

Quant aux remèdes, l'expérience a prouvé qu'il falloit y avoir très-peu de confiance : dans les commencemens de l'établiſſement, on a tenté les abſorbans qui n'ont fait autre choſe que d'augmenter la foibleſſe.

On a appris à redouter les vomitifs & les purgatifs par les raiſons qui ont été ci-deſſus développées.

Le traitement que l'on met en uſage, ſe réduit à quelques ſoins plus diététiques que médicamenteux, que l'on varie ſuivant les différentes eſpèces.

Dans la première eſpèce qui eſt bénigne, on donne le lait coupé avec trois quarts d'eau d'orge, ou d'eau de riz ; on fait boire de l'eau miellée, & ſi les enfans n'ont pas de nourrice on les ſoutient avec un peu de creme de riz ou de bouillie très-légère.

Dans la ſeconde eſpèce, l'uſage du bouillon eſt néceſſaire, & l'on rend le régime & les boiſſons un peu plus toniques, ſoit par l'addition du ſucre ou du vin, ſoit par quelques légers cordiaux adminiſtrés comme il ſera dit, lorſqu'il ſera queſtion de la pharmacie des enfans.

Dans la troiſième eſpèce, où la gangrene eſt à craindre, & où les forces ſont extrêmement abattues, ſoit par la fièvre, ſoit par le défaut de nutrition, les potions que l'on fait prendre par cuillerées doivent être plus cordiales, & il faut y ajouter ſuivant les circonſtances quelques grains de camphre, de thériaque ou de quinquina. Ce qu'il eſt important d'affirmer ici, c'eſt que l'on a vu pluſieurs fois des enfans ſoignés par des nourrices tendres & d'une vigilance extrême, vivre pendant quinze jours au régime de la ſeconde & de la troiſième eſpèce, & reprendre enſuite le teton qu'ils n'avoient pu ſaiſir pendant tout le tems que le millet avoit parcouru ſes différentes périodes.

Il eſt aiſé de voir que l'indication que l'on ſe propoſe de remplir dans ce mode de traitement, eſt bien moins de corriger l'altération inconnue des humeurs qui produit le millet, que de ſoutenir les forces & de favoriſer ainſi la dépuration que fait la nature dans cette maladie, où l'on doit reconnoître pour cauſe primitive un germe inné ou abſorbé.

Quant aux topiques ou remèdes extérieurs, ils ſont d'un grand ſecours, & leur adminiſtration ſoutenue aſſure en grande partie le ſuccès, mais il n'eſt pas indifférent de les bien choiſir.

Suivant Hamilton, on ne doit rien hazarder à la première période avec les lotions, à moins qu'elles ne ſoient d'une nature adouciſſante, & propres à tenir la bouche humide & fraiche ; lorſque la couleur change, ajoute-t-il, on peut employer le miel roſat avec quelques gouttes d'acide vitriolique, & quand le cas eſt plus grave une décoction de quinquina.

Armſtrong conſeille de faire des lotions très-douces avec un linge trempé dans une decoction pectorale, dans laquelle on fait fondre un peu de vitriol blanc. Underwood vante beaucoup un gargariſme fait avec deux ſcrupules de borax & une once de miel commun.

Dans les campagnes de France, où ce mal connu ſous le nom de chancre, ſe développe ſur les *enfans-trouvés* qui en ont emporté le germe ou ſur les *enfans* envoyés en nourrice chez leſquels il peut ſe produire ſpontanément, les nourrices employent l'huile d'olive ou de navette chaude pour frotter la bouche des enfans.

Après avoir eſſayé de ces différens moyens, l'expérience a prouvé à l'hoſpice de Vaugirard, que le point important & unique, étoit que la bouche des *enfans* fût ſans ceſſe humectée & raffraichie. On ſe ſert pour cet effet d'un très-petit pinceau de charpie, trempé dans une eau émollientre légèrement acidulée : quelques nourrices paſſent légèrement dans la bouche le doigt recouvert d'un linge & trempé dans la même liqueur ; méthode qui peut être quelquefois utile & devenir plus ſouvent dangereuſe par la difficulté d'exécuter délicatement cette opération. Celles qui ſont

réellement animées du désir de guérir leurs nourissons, font jaillir sans cesse dans leur bouche du lait de leurs mamelles. En un mot le véritable topique est de faire pleuvoir continuellement dans la bouche & le gosier de l'*enfant* malade, quelques gouttes d'un liquide doux & légèrement astringent. C'est un point sur lequel tous les observateurs sont d'accord.

Le traitement préservatif est celui qu'il seroit le plus important à connoître. Il y a lieu de croire qu'il ne consiste pas dans l'emploi de quelque arcane, mais dans la réunion de plusieurs conditions; & déjà l'on peut assurer qu'un *enfant* est à l'abri du millet, quand il a une nourrice vigilante; quand il lui est confié au moment convenable & qu'il n'a auparavant été exposé ni à un air contagieux ni au réfroidissement, ni au besoin de nourriture.

§. V.

Vomissement des enfans *nouveaunés.*

Ce n'est point en général un symptôme de mauvais augure que le vomissement chez les *enfans* qui sont au téton. Suivant un proverbe que les nourrices aiment à répéter, les *enfans* qui vomissent, viennent bien. En effet, presque tous les *enfans* les plus robustes & les mieux portans rejettent. On diroit qu'ils se débarrassent par ce moyen du superflu de nourriture qui fatigueroit le canal intestinal ou qui empâteroit le tissu cellulaire. Le vomissement par lui-même n'est donc pas une chose à redouter chez les *enfans* au téton.

Il est aisé de s'appercevoir quand il est salutaire ou quand il est nuisible. Dans le premier cas, on voit les *enfans* rejetter ou plutôt déglutir sans peine & sans effort le lait ou les alimens qu'ils ont pris, ce qui arrive ou immédiatement après leur repas ou en sortant d'un sommeil doux & paisible. Dans le second, les *enfans* ont de l'insomnie & de l'agitation; leur visage est pâle, l'œil fatigué; il y a plus de chaleur dans certains instans & plus de froid dans d'autres. La matière vomie est mêlée de glaires & d'un blanc sale, au lieu d'offrir une portion de lait coagulée & une autre dans son état naturel.

Lorsque le vomissement a tous les signes d'un mouvement salutaire, il n'y a rien à faire; seulement si l'on voit qu'il devient plus fréquent ou plus abondant, il faut rendre le régime plus doux & plus laxatif.

Quand le vomissement est accompagné des symptômes qui annoncent qu'il est morbifique, il faut remonter à la cause. Lorsque cette cause n'est pas celle de la coqueluche qui a des signes particuliers, elle dépend presque toujours d'une surcharge du canal intestinal ou d'une contraction qui produit le même effet. Les absorbans tant vantés par Harris ont rarement ici du succès. Ils surchargent, ils obstruent & augmentent les causes de l'inertie de la fibre. Rosen a conseillé de faire usage de quelques pincées d'une poudre composée avec *la magnésie, le cumin, la racine d'iris & le safran.* Ce qu'il y a de certain, c'est que les laxatifs sont ici très-utiles quand la nature des déjections le promet & l'indique d'ailleurs. Mais au lieu de la poudre prescrite par Rosen dont les ingrédiens sont trop purgatifs & trop chauds, on peut donner un sirop plus ou moins laxatif ou une poudre purgative telle que la magnésie ou la rhubarbe dans un véhicule adoucissant & légèrement aromatique. On le retirera si le vomissement persévere, & on y substituera ensuite l'infusion de rhubarbe, ou la rhubarbe elle-même soit seule soit incorporée avec double partie de savon sous la forme de très-petites pilules qu'on écrase dans la cuillere avant de les faire avaler à l'*enfant.*

On se trouve fort bien dans cette circonstance de faire changer de régime à l'*enfant* en lui faisant prendre du bouillon & en substituant, s'il mange, la crême de riz à la bouillie, ou la bouillie à la crême de riz.

Il y a des *enfans* délicats, soit par constitution, soit par suite de maladie, qui sans vice quelconque & seulement par une trop grande sensibilité de l'estomac, ont la plus grande tendance à vomir. Ces *enfans* ont le sommeil difficile & très-léger, leur peau est blanche & molle, & si cette disposition continuoit, ils tomberoient dans la cachexie. Après avoir donné les amers, on peut essayer les absorbans dans un véhicule un peu tonique; mais s'ils n'opèrent pas promptement un changement favorable, il ne faut pas y insister. Ce qui a le mieux réussi à l'hospice de Vaugirard dans ce cas, c'est l'usage d'une potion dont la solution de gomme arabique fait la base & à laquelle on ajoute pour quatre onces un gros de teinture de camphre.

§. VI.

La constipation & la diarrhée.

Ces deux symptômes sont familiers aux *enfans* de trois à six mois, qui ne prennent pas un développement convenable & ils paroissent dépendre souvent de la même cause, c'est-à-dire du mauvais état des premières voies. Quand elles sont empreintes d'un chyle grossier, âcre & tenace, qui n'humecte pas convenablement le canal intestinal, il y a constipation. Quand elles sont lavées par un chyle aqueux, & dont les principes n'ont

Digitized by Google

pu être travaillés par l'action du tube intestinal, il y a dévoiement dont la couleur est le plus souvent verte & quelquefois noirâtre. Dans les deux cas, le visage de l'*enfant* est pâle, à moitié ridé & d'une couleur sale; le ventre est souvent boursoufflé par des vents.

Il ne suffit pas de traiter la constipation par l'usage des laxatifs: ce traitement n'est que palliatif; il devient même dangereux quand on le répete, parce qu'il n'attaque point la cause première qui est presque toujours dans un mauvais regime, & qu'il donne plus de foiblesse & d'inertie à la fibre, sans détruire la disposition spasmodique qui en est la cause seconde. L'eau de rhubarbe, dont on peut à volonté augmenter la dose, est le meilleur remède dont on puisse faire usage; elle lâche en fortifiant, & en donnant un ton égal au canal intestinal.

Quand la constipation est rébelle à l'usage de la rhubarbe & même des laxatifs, il y a un moyen bien simple de la faire cesser, c'est de baigner l'*enfant*. Le bain tiède procure presque toujours des selles aux *enfans* qui y sont plongés, & l'efficacité des bains dans ce cas est une preuve évidente que la disposition spasmodique entretient le resserrement. La constipation est démontrée par la suppression ou la diminution notable des évacuations du ventre, mais on juge des effets qu'elle produit & de la nécessité plus ou moins prompte d'y remédier par l'agitation, l'insomnie, le gonflement du ventre & par les autres signes dont il sera question à l'article TRANCHEE.

La diarrhée a rarement lieu les premières semaines quand il n'y a pas de nillet. On ne la voit ordinairement commencer que vers le 2eme ou 3eme mois. Elle doit être bien distinguée de la diarrhée de dentition & de celle qui accompagne la cachexie ou le marasme. Cette distinction est facile à faire: 1°. par l'absence des symptômes précurseurs de la dentition qui ne peuvent être équivoques; 2°. parce que l'on reconnoit dans les couches de l'*enfant* un mélange de lait non digéré & d'humeur aqueuse d'un jaune verdâtre; 3°. parce que la diarrhée des *enfans* cachectiques est tout-à-fait liquide, d'une fétidité extrême, communément d'un blanc sale ou grisâtre & quelquefois noire, tandis que l'*enfant* a, d'ailleurs, des accidens généraux auxquels on ne peut se méprendre.

La diarrhée accidentelle, dont il est ici question, est due à une mauvaise disposition des premières voies, qui dépend ou de ce que l'*enfant* a pris une trop grande quantité de lait, ou de ce qu'on lui a donné à manger trop tôt ou en trop grande quantité. La première chose qu'il convient de faire est donc de diminuer la quantité de la nourriture qu'on lui donne, & s'il mange, d'en rendre la qualité plus légère. On peut faire prendre ensuite un sirop laxatif dans un véhicule tonique, tel que l'eau de rhubarbe. Si le dévoiement persévère, il n'y a point d'inconvénient d'user d'une eau de riz légère & sucrée, qui fournit un mucilage doux & incrassant. On peut donner aussi par cuillerée une potion dont la solution de gomme arabique fait l'excipient, & à laquelle on ajoute, suivant l'indication, 4 ou 6 grains de rhubarbe, ou bien 2 ou 3 grains d'ipécacuanha avec quelques gouttes d'eau d'anis ou de teinture de canelle. Lorsque le dévoiement est plus gravé & qu'il résiste à ces moyens, il rentre dans la classe de la diarrhée des *enfans* cachectiques dont il sera question comme d'un symptôme essentiel, à l'article de la cachexie des *enfans* au teton.

§. VII.

Les tranchées & la tympanite.

Les tranchées ou coliques, sont des accidens communs à tous les *enfans* au teton; les plus robustes même semblent y être plus sujets que les autres, parce que leur appetit les met le plus souvent dans le cas d'avoir des déjections pénibles & mauvaises. Le lait est disposé par sa nature à prendre, suivant les différentes circonstances, différentes formes très-propres à produire dans le canal alimentaire des engorgemens plus ou moins tenaces; de-là vient cette irritabilité qui se renouvelle à différentes reprises, lorsque le mouvement péristaltique des intestins vient se briser contre ces obstacles, qui arrêtent ou suspendent la marche de la pâte alimentaire. Le caractère distinctif des tranchées des *enfans* nouveau-nés, consiste dans l'intermittence des douleurs & des contractions intestinales; on voit naître & cesser ces contractions spasmodiques en mettant le ventre de l'*enfant* à nud. Le plus souvent les tranchées sont accompagnées de diarrhée ou de selles mal digérées, mais d'autres fois les *enfans* sont constipés. Tous les praticiens conviennent que leur cause réside dans les premières voies, & qu'elles persévèrent jusqu'à ce que la matière irritante soit enlevée. D'après ce principe, il est évident que les absorbans ne sont pas le remede convenable, comme l'avoit presque toujours pensé *Harris*. Il faut dans tous les cas, commencer par chasser ou purger la matière de la maladie.

Lorsque les selles sont aigres & grumelées, *Armstrong* & *Underwood* conseillent la magnésie; si elles sont verdâtres ou cruëuses, *Armstrong* prescrit quelques gouttes de lessive de tartre avec l'émétique; *Underwood* recommande l'ipecacuanha à petite dose, ou quelques gouttes de *vin*

antimonié, comme vomitif & laxatif. Le *vin antimonié*, ſelon *Armſtrong*, doit être donné à plus forte doſe & produit le meilleur effet; mais il faut mitiger & modifier ſon action par l'uſage du ſirop de coquelicot.

A l'hoſpice de Vaugirard, on a employé dès la première année de ſa fondation, une marche fort analogue à celle-ci, en faiſant prendre aux *enfans* attaqués de tranchées, des ſirops purgatifs, ou bien des loochs laxatifs auxquels on ajoutoit de l'ipécacuanha ou du tartre ſtibié. On a eu, dès les premiers tems, l'attention de ſuſpendre ces ſubſtances laxatives dans un véhicule plus ou moins fortifiant, précaution qui ſe trouve auſſi recommandée dans l'ouvrage d'Underwood. Mais on s'eſt bien gardé d'employer les narcotiques qui ne peuvent être que dangereux.

Quand les tranchées ſont sèches, il faut étendre les purgatifs dans un plus grand véhicule, ou les ſeconder par une boiſſon plus abondante. *Armſtrong* conſeille différentes mixtions qui peuvent ſe ſuccéder les unes aux autres. La première conſiſte dans dix grains de ſel d'Epſom, fondus dans deux onces d'eau, auxquelles on ajoute deux grains de teinture d'opium; la deuxième conſiſte dans un grain de *calomelas*, uni à un demi-grain de *philonium*. La troiſième, qu'il donne le lendemain de la ſeconde, eſt un mélange de ſix ou huit grains de rhubarbe & d'autant de poudre abſorbante, ſuſpendus dans un véhicule tonique.

On uſe, dans ce cas, à Vaugirard, d'un mélange d'huile d'amandes douces, avec un ſirop laxatif, auquel on ajoute, ou de la magnéſie, ou du tartre ſtibié; on y ajoute des priſes de rhubarbe, de deux à trois grains, ſeules ou unies avec du ſavon, ſous la forme de bols qu'on écraſe dans une cuillerée d'eau miellée, avant de les faire avaler; & ſi les accidens perſiſtent ſans évacuation, on y joint les bains comme dans la conſtipation.

Quelquefois les tranchées ſont accompagnées de borborigmes & de tenſion du ventre qui le font gonfler extraordinairement, & qui font naître une ſorte de tympanite. Il n'eſt qu'une marche à prendre, c'eſt d'adminiſtrer à l'inſtant avec les gradations convenables, un looch fortement laxatif, avec le ſirop de fleurs de pêcher, ou même le ſirop de pommes, de donner de petits lavemens, & d'appliquer ſur le ventre des flanelles trempées dans une décoction émolliente. En continuant ce remède vivement, on expulſe les matières tenaces & on relâche le canal inteſtinal; ſi le mal eſt rebelle, il faut baigner pour produire un relâchement général. Les *enfans* qui meurent dans cette eſpèce de tympanite, ont les inteſtins pâles, diſtendus par les vents & engorgés de matières excrémentitielles.

§. VIII.

L'engouement des inteſtins.

Cette diſpoſition eſt preſque toujours la cauſe des accidens dont il vient d'être queſtion; & c'eſt pour cette raiſon, que s'il étoit permis d'adopter pour les *enfans* nouveau-nés un remède général, il faudroit plutôt le prendre dans les remèdes laxatifs ou purgatifs, que dans les médicamens alterans, ſoit qu'ils ſoient abſorbans ou fortifians.

Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que le lait, mal digéré, eſt très-propre à former une cauſe matérielle qui produit dans l'intérieur du canal des obſtacles au paſſage des ſubſtances alimentaires, en même tems qu'elle excite un point d'irritation, qui en engluant les parois des inteſtins, rallentit leur irritabilité & les jette dans l'inertie.

L'engouement des inteſtins peut avoir pour ſymptômes les trois genres d'accidens dont il vient d'être queſtion; mais il arrive quelquefois qu'il a lieu ſans qu'aucun d'eux ſe manifeſte, & la maladie n'en eſt que plus dangereuſe. Tel eſt l'état des *enfans*, déjà mal diſpoſés, & auxquels on a, par imprudence, donné une trop grande quantité d'alimens, ſans qu'ils en aient rejetté le ſuperflu. La ſurcharge extrême de l'eſtomac & des inteſtins produit alors un ſpaſme ſubit du canal alimentaire & un refoulement du diaphragme, qui jette les *enfans* dans une ſtupeur & un engourdiſſement analogue à celui de l'apoplexie ſereuſe. Leur viſage eſt pâle, les yeux ſont gros & larmoyans, ſans vivacité; il découle de la bouche une matière lymphatique & ſalivaire; l'*enfant* a la plus grande peine à prendre le téton, ou même ne le prend point du tout. Son ventre eſt tendu, & le plus ſouvent, il eſt conſtipé: le pouls eſt ſerré & fréquent; les extrémités ſont très-refroidies.

Il faut promptement recourir aux boiſſons ou loochs laxatifs émétiſés dans un véhicule tonique; & ſouvent même il faut donner des lavemens purgatifs. Quand, par ces moyens, on eſt parvenu à obtenir des évacuations, ſoit par haut, ſoit par bas, on ſe conduit d'après les principes expoſés dans les articles précédens.

De tous les alimens que l'on donne aux *enfans*, la bouillie eſt le plus propre à cauſer cet engouement, non pas, comme nous le dirons à l'article (SOINS NECESSAIRES AUX ENFANS NOUVEAU-NÉS) que cet aliment ſoit mauvais, quand il eſt bien préparé, mais parce qu'il eſt aiſé de

faire de mauvaiſe bouillie, & qu'il eſt fort commun d'en voir donner une trop grande quantité.

C'eſt dans les cas d'engouemens qu'en rencontre ſur-tout des pliſſotemens, des nœuds ſpaſmodiques du canal inteſtinal & des intuſſuſceptions qui ſont quelquefois de quatre & cinq pouces.

Quand un *enfant* a été attaqué de l'engouement des inteſtins, il eſt expoſé à faire des rechûtes, parce que cette maladie a pour cauſe éloignée ou diſpoſante, une conformation ou une ſenſibilité particulière du canal inteſtinal. Il eſt rare que les *enfans* qui en ont éprouvé une fois n'en eſſuient pas d'autre atteinte. On doit s'en défier & y prendre garde, quand ces *enfans* ſont reſſerrés. Les ſoins préſervatifs conſiſtent à interdire pendant un tems plus ou moins long, tout autre aliment que le lait de la nourrice, à y joindre de l'eau miellée, du bouillon, & à leur faire uſer fréquemment d'un looch laxatif, auquel on unit quelques grains de crême de tartre ou de ſel d'Epſom.

§. IX.

L'obſtruction du méſentère.

L'engorgement & l'obſtruction des glandes du méſentère que l'on déſigne vulgairement ſous le nom de *carreau*, eſt une maladie qui s'obſerve communément ſur les *enfans* qui ſont entre l'âge de ſept ans & celui de dix, dans le commencement de cette période de la vie que les anciens déſignoient ſous le nom de *Pueritia*. (*Voyez* à l'article MESENTERE le mot OBSTRUCTION DU MESENTERE.)

On trouve cependant quelquefois chez les *enfans* qui meurent avant la dentition, des engorgemens très-remarquables & très-multipliés aux glandes du méſentère. Les *enfans* qui périſſent avec cette diſpoſition vicieuſe, ſont des *enfans* auxquels on a donné, ou une trop grande quantité de lait, ou à qui on a fait prendre des panades & des bouillies ſoit de trop bonne heure, ſoit ſans diſcernement. Ces *enfans*, après avoir éprouvé une ou pluſieurs fois les accidens qui caractériſent l'engouement inteſtinal, & avoir été ſauvés, ou par les évacuans, ou par les forces de la nature, tombent par degrés dans le marasme, quoiqu'ils tètent & qu'ils prennent avec appétit, & même avec voracité, les alimens qu'on leur préſente; leur viſage eſt pâle & terreux; les ſelles ſont fréquentes, d'un blanc ſale & verdâtre, comme de couleur d'argile, ou bien, il y a un dévoiement d'une eau griſâtre & fétide.

On voit à l'ouverture de leurs corps que les membranes de l'eſtomac & des inteſtins ſont pâles, mais fort épaiſſies, & l'on obſerve ſur le méſentère une grande quantité de glandes groſſies, & quelques-unes dont le volume égale la groſſeur d'une petite noiſette. On les trouve remplies d'une humeur lymphatique épaiſſie. On ne rencontre dans aucune cavité des ſignes d'engorgement ſanguin, dont on apperçoit au contraire des marques multipliées chez les *enfans* qui meurent d'une manière ſubite, comme nous l'avons déjà obſervé en parlant de l'ouverture des *enfans* qui ſont morts du miliet.

D'après cet expoſé, on ſent bien la conduite qu'il faut tenir, lorſqu'on a à ſoigner un *enfant* qui a déjà eu des ſignes non équivoques d'engouement, & qu'on voit maigrir & dépérir, malgré la nourriture qu'il prend. Il faut rendre le régime le plus tenu & le plus délayant que l'on pourra; il faut employer les potions laxatives & toniques, mais avec plus de circonſpection qu'à l'époque de l'engouement; il faut enfin eſſayer les fondans ſavonneux, tel que ce mélange de ſavon & de rhubarbe dont nous avons parlé, & des *loochs*, dans leſquels on peut ajouter, ſoit le miel ſcillitique, depuis un gros juſqu'à deux, ſoit la crême de tartre, unie au borax, depuis douze grains juſqu'à un demi-gros, ſoit la magneſie ou le muriate calcaire, à la même doſe, ou la potaſſe, depuis quatre grains juſqu'à douze.

§. X.

Tumeurs & affections cutanées.

Tout ce qui a rapport aux obſtacles phyſiques de l'allaitement qui dépendent de l'*enfant*, & au défaut de conformation des *enfans* nouveau-nés, ſe trouvera à l'article (SOINS NECESSAIRES A L'ENFANT NOUVEAU-NE MALADE) & il ne ſera queſtion ici que des tumeurs ou autres affections cutanées, non-virulentes, qui ſurviennent à l'*enfant* avant la dentition.

La difficulté que les *enfans* éprouvent au paſſage, & quelquefois le tems trop long qu'ils y demeurent, donnent à la tête de pluſieurs *enfans* un alongement & une forme qui ne lui ſont pas naturelles, ou bien, impriment ſur leur face des marques qui ont l'apparence de contuſion & de meurtriſſure, dont l'aſpect eſt déſagréable. Cette déformation & ces impreſſions ſe diſſipent ordinairement avec rapidité, par l'uſage des lotions détersives & toniques que l'on fait ſur les parties malades.

Quelquefois cependant il réſulte de ce froiſſement une ou pluſieurs tumeurs au cuir chevelu. Ces tumeurs qui varient en volume depuis la groſſeur d'une noiſette juſqu'à celle d'une noix, s'appellent *tumeurs ſanguines*, parce qu'elles ſont

Digitized by Google

produites par l'extravasation d'une humeur sanguine.

« Quand cela survient, dit Levret, il se déclare une espèce de phénomène qui paroît singulier à quiconque n'a jamais observé ce cas. En effet, le centre de la tumeur se ramollit peu-à-peu, sans qu'il y ait eu de rougeur à la peau, ni de chaleur contre nature à la partie; ce ramollissement augmente par degrés & s'étend de même, tant en circonférence qu'en profondeur: on y sent, par la suite, une fluctuation sensible, avec pulsation manifeste, dont chacune répond exactement au battement du cœur & à celui des artères; ensorte qu'on diroit que la tumeur seroit anévrismale; d'ailleurs, la circonférence la plus éloignée du centre de la tumeur, est quelquefois d'une solidité si grande, qu'on la prendroit volontiers pour appartenir aux os du crâne, tandis qu'au milieu de la tumeur, il semble que les os y manquent; & ce qui fortifie dans cette illusion, c'est que pour peu qu'on appuie dans cet endroit, le fluide s'échappe de dessous les doigts, comme s'il rentroit sous le crâne. Mais en y réfléchissant suffisamment, l'illusion se dissipe, parce que ce qui y donnoit lieu vient de ce qu'une partie du fluide comprimé, comprime à son tour l'espace voisin des sutures, pendant qu'une autre portion de ce fluide se glisse & se place en-dessous du caillot annulaire restant, qui étoit immédiatement posée sur le crâne même avant la pression. »

Il ne faut pas s'occuper de fondre & de dissoudre le fluide contenu dans ces tumeurs; il n'y a qu'une manière de les guérir, c'est de donner issue à la matière extravasée, en ouvrant la tumeur par une section longitudinale. Quand cette ouverture se fait à tems, il n'y a pas eu la plus petite altération à l'intérieur, & le recollement du cuir chevelu s'opère avec la plus grande facilité. L'incision cruciale, recommandée par les auteurs, n'est pas nécessaire pour vuider le sac, & elle s'oppose à une prompte réunion. Pour la faire avec facilité, il faut tenir, pendant vingt-quatre ou trente-six heures, les bords de la plaie écartés par un peu de charpie très-mollette; & il suffit ensuite de comprimer légèrement les parties latérales de l'ouverture, sur laquelle on applique une compresse trempée dans une solution de miel rosat, où l'on ajoute quelquefois un peu de vin.

Underwood a décrit sous le nom d'*éruption inflammatoire anomale des enfans*, une tuméfaction phlegmoneuse qui se développe chez les *enfans* nouveau-nés, dans le premier mois de leur vie, & *qui paroît le plus souvent quelques jours après la naissance*. Elle attaque, dit ce praticien, les *enfans* les plus robustes, aussi-bien que les plus délicats. Elle se porte sur différentes parties; les progrès en sont rapides; la peau devient pourprée & bientôt très-dure. L'espèce la plus traitable de ces éruptions paroît le plus souvent aux doigts & aux mains, ou aux pieds & aux malleoles, quelquefois même sur les jointures ou auprès, formant du pus en très-peu de tems. L'espèce la plus à craindre paroît à la région du pubis, se porte sur le ventre, le long des cuisses & des jambes. L'enflure est peu considérable, mais ensuite elle devient dure; les parties où elle se jette deviennent pourprées & livides, & très-souvent le sphacèle s'y manifeste, sur-tout dans les *enfans*, sur les bourses desquels elle se jette. Cette maladie est le plus souvent pernicieuse. Ce qui a le mieux réussi, ce sont des lotions toniques & anti-putrides. *Underwood*, qui n'a jamais rencontré cette maladie que dans les *hôpitaux*, l'attribue à l'action de l'air méphitique de ces asyles sur les corps délicats & spongieux de ces *enfans*.

L'expérience de l'hospice de Vaugirard a paru prouver que presque tous les *enfans* qui sont affectés de ces phlegmons gangreneux, dans les premiers jours de leur naissance, sont infectés du vice vénérien qu'ils ont absorbé au passage; mais on a vu aussi cette maladie survenir à des *enfans* âgés de plusieurs mois, & même au-delà, sans qu'on ait pu l'attribuer à autre chose qu'à la pourriture. (*Voyez* VÉROLE OU MALADIE VENERIENNE DES ENFANS NOUVEAU-NÉS.)

Les *enfans* sont tous sujets à avoir aux aines, aux fesses & aux cuisses, des rougeurs, de petites inflammations, suivies d'érosion ou du déchitement de l'épiderme. Il s'y joint des élevures, tantôt sous la forme de petits grains miliaires, d'une couleur brune, tantôt sous celle de petites pustules rougeâtres, élevées & arrondies. Ces symptômes, nommés par les latins *intertrigines*, & qui sont l'effet de l'acrimonie de l'urine & des matières excrémentitielles sur une peau délicate, s'observent tatement chez les *enfans* robustes & bien soignés, tandis qu'ils sont au contraire très-communs sur les *enfans* délicats qui sont mal nourris, ou qui ne sont pas tenus proprement. On les distingue des pustules vénériennes, 1°. parce que celles-ci sont plates, livides, frangées; 2°. parce qu'au lieu de se propager aux cuisses, elles se bornent aux lèvres, au prépuce ou à la marge de l'anus; 3°. parce que les lotions adoucissantes & les soins de propreté font disparoître, ou du moins, éteignent très-promptement les premières, tandis que les autres restent toujours les mêmes & font des progrès, si l'on ne les combat pas par des remèdes qui leur soient appropriés.

Il y a dans les *enfans* nouveau-nés plusieurs petits accidens, sur lesquels les personnes peu exercées à les voir sont portées à s'effrayer.

Telle est une rougeur générale & très-vive à toute

toute la ſurface de la peau qui s'écaille & eſt ſuivie, en peu de jours, d'un renouvellement total de l'epiderme ; les lotions adouciſſantes ſuffiſent.

Telle eſt une légère inflammation des paupières qui cède promptement aux mêmes ſoins.

Tel eſt un bourſoufflement des mammelles, qui quelquefois ſont dures & rénitentes, & d'où il ſuinte par les mammelons une matière lymphatique, blanchâtre & comme laiteuſe.

Telles ſont enfin les ſuites naturelles de la ſection du cordon ombilical & des tiraillemens ou frottemens qui peuvent accélerer ou retarder ſa chûte. (*Voyez* l'article SOINS A DONNER A L'ENFANT NOUVEAU-NE.)

DEUXIÈME CLASSE.

Maladies des enfans *nouveau-nés à l'époque & à la ſuite de la dentition.*

Il faut aller chercher à l'article DENTITION l'énumération & l'ordre des phénomènes qui ſe développent au moment de ce premier travail, qui offre au phyſiologiſte les recherches les plus intéreſſantes ſur les progrès & l'accroiſſement phyſique de l'homme. Les conſidérations rapides qui vont être préſentées ici ſont purement cliniques.

Parmi les maladies que l'on obſerve à l'époque de la dentition, les unes, comme le catarrhe ſimple, la coqueluche, le catarrhe inflammatoire, les croûtes laiteuſes, les éruptions, les tumeurs & la diſpoſition acide, précèdent ordinairement l'éruption des dents ; les autres, comme la diarrhée, l'aſſoupiſſement & les convulſions accompagnent leur ſortie ; enfin, la fièvre lente & la cachexie ſont des maladies qui viennent à la ſuite de cette première criſe du développement de l'eſpèce humaine. Il s'agit donc d'analyſer rapidement ces différens accidens qui acheveront le tableau de l'*enfance*, conſidérée juſqu'à la fin de la première dentition, & comprenant ainſi les deux plus importantes périodes de ce premier âge.

§. PREMIER.

La toux ou le catarrhe ſimple des enfans *à la mamelle.*

De toutes les parties de l'*enfant*, celle qui eſt la plus ſuſceptible d'engorgement, c'eſt la poitrine. Cette partie eſt plus ou moins affectée dans toutes leurs maladies. La poitrine eſt auſſi l'organe le plus foible chez les vieillards ; & en cela, comme en bien d'autres points, les extrêmes ſe touchent. Dans la vieilleſſe, la force de vie n'eſt pas aſſez grande pour attenuer les humeurs aqueuſes & pituiteuſes dont le poumon s'engorge ſi facilement ; dans l'*enfance*, la partie muqueuſe & glaireuſe eſt ſi abondante, que malgre la vivacité de la circulation, le poumon ſe trouve ſouvent ſurchargé de viſcoſités qui empêchent ſon développement, & génent l'oſcillation perpetuelle dont il doit être animé. Auſſi, les anciens qui ont ſi ſagement obſervé & diſtingué leurs quatre tempéramens, donnoient aux *enfans* le tempérament pituiteux ; & effectivement, dans les premiers mois de la vie, les parties qui doivent être le plus ſolides ſont molles, & celles qui doivent être molles ne ſont encore, pour ainſi dire, qu'une mucoſité. Les *enfans* ſont donc véritablement dans une cachexie pituiteuſe ; & plus ils ſeront foibles, plus cette cachexie ſera forte. Le tiſſu cellulaire eſt le réceptacle de cette mucoſité ; mais, comme celui du poumon eſt le point de réunion de pluſieurs parties & qu'il eſt lâche, il doit éprouver un engorgement un peu plus fort. De-là, il eſt aiſé de ſentir pourquoi les *enfans* ſont ſi expoſés aux maladies de poitrine, & peut-être même de pénétrer, juſqu'à un certain point, les cauſes qui rendent ces maladies ſi différentes les unes des autres.

Lorſque la poitrine ſe trouve chargée d'une plus grande humidité qu'à l'ordinaire, le développement de ce viſcère ne ſe fait pas avec la même facilité dans la reſpiration. Les inſpirations & les expirations ſont plus fréquentes ; le viſcère eſt irrité plus vivement par l'air qui le touche, & la toux a lieu. Cet effort méchanique tend à battre & à expulſer les matières glaireuſes, qui embarraſſent les bronches ; mais ce travail, ſuſcité par la nature, eſt bien imparfait chez les *enfans*, parce qu'ils ne peuvent pas cracher ; ces glaires pituiteuſes ſont amenées à l'orifice de la trachée artère, & les nourrices en font ſouvent l'extraction.

L'expérience a appris, dans tous les pays, que les béchiques adouciſſans étoient fort utiles dans ces circonſtances. L'huile d'amandes douces, avec le ſirop de guimauve, & encore mieux, la ſolution de gomme arabique miellée, ſont ce qu'on peut propoſer de plus convenable dans les commencemens de ces catarrhes ; on a remarqué à l'hoſpice qu'il étoit très utile de faire boire du bouillon à ces *enfans* & de leur donner moins à téter ; ſoit parce que le bouillon eſt une nourriture moins pénible à digérer, ſoit parce qu'il contient des principes plus actifs que le lait, & qu'il ſert d'inciſif. Le bouillon fournit peu de matières excrémentitielles & paſſe preſque tout entier dans les ſecondes voies. On donne ſouvent, d'après la même indication, un peu de tiſane vineuſe.

Quand la toux perſévère, la cauſe doit être regardée comme plus grave, & les remèdes à employer doivent être plus actifs. Un des premiers eſt de donner une légère ſecouſſe à l'eſtomach par le moyen du ſyrop d'ipécacuanha que l'on fait prendre à pluſieurs repriſes différentes, juſqu'à la doſe de deux à trois ou même quatre onces dans chaque matinée, ſuivant l'âge & la force de l'*enfant*. Enſuite les potions béchiques doivent être rendues plus inciſives, en y ajoutant depuis un demi-grain juſqu'à deux grains de kermès minéral, ou depuis un grain d'ipécacuanha juſqu'à quatre; mais il eſt eſſentiel de remplir en même-tems deux conditions; la première, de nettoyer les premières voies, en faiſant prendre un ſyrop laxatif ou de la manne; la ſeconde, de régler le régime de l'*enfant*, en diminuant de moitié la quantité de lait qu'il prend par le teton, & en lui faiſant boire en place, de l'eau de chiendent miellé & du bouillon. En agiſſant de cette manière, l'eſtomach eſt moins rempli, la poitrine moins reſoulée, la force tonique a plus d'énergie & le jeu du poumon eſt plus libre & moins fréquent; enfin, ſi le dégorgement ne ſe fait pas par ces moyens, il faut y joindre le miel ſcillitique depuis un gros, juſqu'à demi-once, & il eſt abſolument néceſſaire d'appliquer des véſicatoires aux bras. Quand ces catarrhes ſont longs, ſoit par négligence des nourrices, ſoit par la mauvaiſe conſtitution des *enfans*, ils ſe terminent par un engorgement viſqueux & pituiteux de la poitrine qui rend les accès fort fréquens, & qui finit par produire des vices organiques très-rébelles. En effet, la plupart des *enfans* qui meurent des accidens de poitrine, ſuccombent à la coqueluche & au catarrhe inflammatoire.

§. II.

La coqueluche.

C'eſt cette toux redoublée par quinte, à laquelle on a donné auſſi le nom de toux ſtomachale. Ce genre de catarrhe indique un engorgement très-rebelle, qui dépend de la ténacité de l'humeur qui engorge le tiſſu cellulaire du poumon, de l'irritabilité de ce viſcère, & de l'impoſſibilité de cracher.

On a propoſé un aſſez grand nombre de remèdes pour la coqueluche. Les béchiques adouciſſans ſont regardés, à juſte titre, comme inſuffiſans. Les remèdes chauds ſont incendiaires, les meilleurs ſont les vomitifs & les inciſifs. En mettant dans les potions béchiques l'ipécacuanha à la doſe de quatre ou cinq grains, & le kermès à la doſe de deux grains, on fait vomir les premiers jours: on remarque enſuite que les *enfans* touſſent infiniment moins & d'une manière plus douce, & l'on guérit ſouvent en continuant ainſi pendant pluſieurs jours, avec l'attention de régler le régime de la manière déſignée plus haut.

Bourdelin avoit conſeillé l'émétique comme un excellent remède dans cette maladie: on fait uſage dans les provinces méridionales du ſyrop de glauber, qui n'eſt autre choſe qu'une eau émétiſée & édulcorée. De l'Epine, mort doyen d'âge de la faculté de médecine de Paris, il y a quelques années, avoit répété pluſieurs fois que pendant plus de cinquante ans, il avoit employé avec le plus grand ſuccès dans les coqueluches, le tartre ſtibié donné depuis un quart de grain juſqu'à un grain & continué pendant pluſieurs jours. On a fait beaucoup d'uſage à l'hoſpice de Vaugirard de cette eſpèce de vomitif & d'inciſif dans les catarrhes tenaces & dans les coqueluches. On le donne depuis un douzième de grain juſqu'à un quart dans cinq onces de looch que l'on fait prendre par cuillerée, & on en a obſervé les meilleurs effets. Ce médicament eſt ſoluble dans la potion, tandis que l'ipécacuanha & le kermès n'y ſont que ſuſpendus; il ſe diſtribue d'une manière sûre & égale; il ſollicite le vomiſſement & augmente les ſelles les premiers jours, mais par la ſuite il ſe borne à favoriſer l'expulſion des glaires. On l'unit quelquefois avec une once & demie ou trois onces de ſyrop d'ipécacuanha pour augmenter ſon efficacité.

On a voulu expliquer l'efficacité des vomitifs & des laxatifs dans les catarrhes tenaces & dans la coqueluche, en diſant que cette maladie dépendoit de la ſaburre de l'eſtomach, & que les vomitifs en détruiſant la cauſe, détruiſoient l'effet; mais, comme la ſaburre eſt enlevée par les premiers vomiſſemens, & qu'il eſt néceſſaire dans la coqueluche de continuer pendant long-tems l'uſage des inciſifs tirés des ſubſtances émétiques, il faut néceſſairement conclure que l'efficacité de l'ipécacuanha, du kermès & des médicamens de même nature, eſt due à quelque autre cauſe. Le mal réſide réellement dans l'organe celluleux de la poitrine, comme on en a la preuve par les ouvertures de cadavres qui font voir des engorgemens viſqueux, pituiteux, des épanchemens de ſéroſité, & quelquefois des ſymptômes inflammatoires.

En général, rien de plus difficile que de ſpécifier la manière d'agir des médicamens les plus ſimples & dont la vertu eſt la mieux conſtatée par l'expérience: cependant en réfléchiſſant attentivement ſur cet objet, j'ai penſé qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de reconnoître deux choſes dans l'action des émétiques pour guérir le catarrhe ou la coqueluche des *enfans*. 1°. Des ſecouſſes répétées qui ſe communiquent à l'organe celluleux du poumon, & par le moyen deſquelles les matières inertes & viſqueuſes dont il eſt engorgé

Digitized by Google

ſont atténuées, briſées & diſpoſées à l'expulſion ; 2°. une action particulière & conſtante des émétiques ſur l'eſtomach & ſur le canal inteſtinal, par laquelle ces parties deviennent le centre où les humeurs aqueuſes & muſqueuſes aboutiſſent. De ces deux effets ſimultanés, il réſulte que la nutrition eſt moins forte, qu'elle ſe partage également, & que le tiſſu cellulaire de la poitrine eſt débarraſſé de la ſurabondance des humeurs qui viennent ſe porter ſur le canal inteſtinal.

Ces conjectures peuvent acquérir de la valeur par les obſervations ſuivantes :

Les *enfans* qui meurent à l'époque de la dentition, périſſent fort ſouvent d'une ſorte de catarrhe ou d'engorgement à la poitrine, à moins qu'il ne leur ſurvienne un dévoiement.

Les *enfans* les plus expoſés à mourir du catarrhe ou de la coqueluche, ne ſont pas ceux qui ſont les plus maigres, mais ce ſont ſouvent ceux qui ſont très-gras & bouffis.

Les *enfans* gourmands & élevés ſans régime, ſont beaucoup plus ſujets aux catarrhes que les autres, & les rechûtes ſont le plus ſouvent dues aux erreurs de régime.

Il ſuit de ces réflexions ſur la toux & le catarrhe des *enfans*, 1°. que la cauſe de ces maladies n'eſt pas, autant qu'on le croit, dans les révolutions de l'atmoſphère, mais dans la conſtitution primitive de ces *enfans* & dans la manière de les nourrir ; 2°. que les moyens les plus propres à guérir ces affections conſiſtent principalement dans l'uſage continu & réglé des médicamens agiſſant ſur l'eſtomach, comme les émétiques & les laxatifs, mais que la ſolution du tartre ſtibié prudemment adminiſtrée, paroit avoir un avantage conſidérable ſur les autres remèdes ; 3°. que jamais la guériſon ne ſera parfaite, ſi l'on n'y joint le régime, que l'on doit régarder comme un traitement préſervatif, lorſqu'on le ſeconde par l'uſage des toniques, tels que la rhubarbe ou le quinquina, ſous la forme de teinture légère ou en poudre dans la ſoupe ou dans tout autre excipient.

§ III.

Catarrhe inflammatoire.

Cette maladie eſt la plus dangereuſe de toutes celles dont les *enfans* peuvent être attaqués à l'époque de la dentition, parce qu'elle eſt très-facilement confondue dans ſon principe avec le catarrhe ou la toux ordinaire & qu'elle fait, ſans qu'on s'en appercoive à peine, les progrès les plus rapides & les plus funeſtes.

Elle commence comme le catarrhe ſimple par une gêne de la reſpiration ; mais il y a plus de fièvre & moins de toux que dans le catarrhe ſimple ou dans la coqueluche. La figure eſt promptement altérée, quelquefois la pommette eſt aſſez vivement colorée, le plus ſouvent le viſage eſt pâle ; l'*enfant* ne dort pas, ou il dort d'un ſommeil très-agité & ſouvent interrompu, ſa langue eſt rouge & ſouvent auſſi la cornée eſt parſemée d'un reſeau de vaiſſeaux ſanguins. L'*enfant* eſt altéré, ſa peau eſt chaude & molle. Le ventre n'eſt pas tendu quoiqu'il ſoit ordinairement reſſerré. Enfin, le ſymptôme le plus remarquable & le plus ſiniſtre, c'eſt que l'*enfant* qui ſe jette avec vivacité ſur le ſein, tete difficilement & en quittant ſans ceſſe le mammelon. Si la maladie ne s'amende pas, la difficulté de teter augmente chaque jour, & bientôt il ne prend plus le teton : alors la maladie ſe termine promptement par la mort, ou bien par un engorgement mortel qui le fait périr plus ou moins vîte, ſuivant l'étendue qu'il occupe & ſuivant la nature des ſecours qui ſont adminiſtrés au petit malade.

Lorſque la maladie devient promptement funeſte, on trouve dans le poumon & dans ſes enveloppes des ſignes très-manifeſtes d'inflammation, tels qu'engorgement ſanguin, adhérence des membranes, & la couche purulente ſur la ſurface des parties enflammées. Quand la mort eſt retardée, on voit les enfans ſurvivre pendant quelque tems à la maladie primitive, avec des intervalles pendant leſquels ils ſont mieux à raiſon du dégorgement de la matière glaireuſe & purulente que la nature ou l'art produiſent ; mais après avoir combattu pendant un tems plus ou moins long, ils tombent dans la bouffiſſure & dans la cachexie. Le tiſſu de leur poumon eſt injecté de matiere purulente ſanieuſe ; les glandes bronchiques ſont groſſies & en ſuppuration ; mais au milieu de ce déſordre général, on diſtingue par des adhérences & par une plus grande deſorganiſation le lieu qui a été le ſiége de l'inflammation primitive.

Cette affection aiguë de poitrine eſt celle qui a emporté le plus d'*enfans* à l'hoſpice de Vaugirard, depuis l'âge de cinq mois juſqu'à dix & au-delà. On a cru trouver une des cauſes déterminantes de cette maladie dans le paſſage ſubit d'une pièce fort chaude à l'air froid ; on a encore été autoriſé à regarder la conſtitution humide & froide comme une des cauſes diſpoſantes, parce que c'eſt pendant cette température de l'atmoſphère qu'elle a principalement régné & qu'elle a ſouvent ceſſé, tandis que les cauſes relatives à l'imprudence des nourrices pour le paſſage du chaud au froid ſubſiſtoient toujours.

Le premier & le plus efficace de tous les moyens

dans cette maladie eſt de tirer du ſang, ce que l'on peut faire, ſoit en appliquant quatre ou ſix ſangſues aux aiſſelles, ſoit en faiſant une ſaignée du pied, de la valeur d'une demi taſſe, ou d'une taſſe ſuivant l'âge de l'*enfant*. Mais ce remède n'eſt efficace que quand il eſt mis en uſage dans le commencement de la maladie, & nous avons fait voir la difficulte qu'il y a à la reconnoître & à la ſaiſir à cette époque. J'ai employé pluſieurs fois ces antiphlogiſtiques avec ſuccès & notamment ſur trois *enfans* âgés de huit à neuf mois, dans un moment où cette maladie en avoit frappé un grand nombre. Peut-être n'euſſe-je pas auſſi bien ſaiſi le moment favorable de placer ces ſaignées, ſi je n'avois pas eu l'éveil par la connoiſſance de la conſtitution épidemique & de ſes effets.

Après la ſaignée il faut ſuivre la même marche que dans le catarrhe ſimple, en n'oubliant pas d'appliquer des véſicatoires aux bras ſi la réſolution n'eſt pas promptement évidente.

Dans les ſuites fâcheuſes de cette maladie ſuflammatoire, on a expérimenté que les *enfans* ſe trouvoient ſoulagés en prenant fréquemment du ſirop d'ipécacuanha ou des autres inciſifs plus ou moins émetiques, & l'on a obſervé encore, que la bouffiſſure & l'anhélation dont ils étoient affectés, étoient ſenſiblement diminuées par l'uſage du miel ſcillitique dans une potion tonique & par un mélange de ſavon & de thubarbe qu'on leur faiſoit prendre ſous la forme d'opiate ou de pilulles.

Le cynanche, mal nommé, ſelon moi, angine polypeuſe, & qui n'eſt qu'une eſpèce particulière du catarrhe inflammatoire, dans laquelle, outre la couche purulente extérieure, il y a à l'orifice des bronches une exudation purulente qui s'eſt coagulée & eſt devenue concrete, eſt une variété que je n'ai eu lieu d'obſerver à l'hoſpice de Vaugirard que deux fois. La première ſur un *enfant* mort aſſez rapidement d'un catarrhe inflammatoire; la ſeconde ſur un *enfant*, qui dans la déclinaiſon de la même maladie, a vomi une matière à demi membraneuſe & comme organiſée, qui avoit la forme des tuyaux bronchiques. Cet *enfant* avoit paru très-ſoulagé de ce vomiſſement & a vécu encore pluſieurs mois après. Malheureuſement on ne l'a pas ouvert, quoiqu'on ait fait l'examen anatomique de preſque tous ceux qui ont ſuccombé au catarrhe inflammatoire.

§. IV.

Les croutes laiteuſes, les exanthèmes & les tumeurs.

Ces éruptions connues des Grecs & des Arabes, & ſur leſquelles il y a eu ſi ſouvent du mal-entendu entre les médecins, doivent ſe rapporter à deux eſpèces.

L'une ſimple, bénigne, peu vive quoique longue & ſe guériſſant pour ainſi dire d'elle-même, eſt une éruption de croûtes, d'un brun jaunâtre formant des larmes *imbriquées* les unes ſur les autres, & qui ont d'autant plus de ſéchereſſe qu'elles ſont plus extérieures; l'autre plus animée, plus ténace & plus compliquée, eſt compoſée de lames plus étroites, plus brunes, plus inhérentes, & plus prurigineuſes. Les premières excitent peu de démangeaiſon & tombent lentement par écailles ſans affecter la peau ou le cuir; les ſecondes ſont humides & rongeantes, & laiſſent lorſqu'elles tombent les traces les plus ſenſibles ſur l'organe cutané.

Les croûtes laiteuſes, bénignes, commencent quelque fois mais rarement avant l'époque de la dentition. On les voit alors ſe fixer ſur la partie antérieure du crâne, & le long de la partie convexe du coronal; c'eſt le plus ſouvent ou une crise ſalutaire qui n'indique autre choſe qu'un peu d'attention dans le régime de l'*enfant* & de la nourrice & l'uſage de quelques amers doucement laxatifs.

Communément les croûtes laiteuſes ne ſe manifeſtent qu'au moment de la dentition, & il eſt de fait, que les *enfans* qui ſont les plus gras ou plutôt les plus bouffis de matière nutritive, ſont ceux qui ſont les plus ſujets à ce genre d'efflorescence extérieure. Alors on voit cette humeur croûteuſe ſuivre la marche de la dentition & paroître ou diſparoître, ſuivant que le travail de la pouſſée des dents eſt dans une activité plus ou moins grande.

On voit ſurvenir chez quelques *enfans* des éruptions ſubites de phlictènes éparſes ſur les parties charnues, ou bien de taches rouges plus élevées que dans la rougeole, mais ſans être précédées d'un prélude catarrhal & accompagnées d'une fièvre auſſi vive. Ces éruptions efflorescentes & preſque éphémères, ſont l'effet de la dentition comme les croûtes laiteuſes & ne demandent d'autres ſoins qu'un peu de régime, quelques laxatifs unis aux délayans lors de la diſparition de l'éruption.

La même humeur qui fait naître les croûtes laiteuſes & des éruptions cutanées, produit en ſe jettant ſur les glandes, des fluxions inflammatoires qui paroiſſent auſſi dans le moment aigu de la dentition. Ces tumeurs qui ſont quelque fois accompagnées des affections cutanées dont nous traitons & quelquefois iſolées, forment dans certains cas des abcès conſidérables. Elles ont ordinairement leur ſiège aux glandes ſubmaxillaires, mais je les

Digitized by Google

ai vues auſſi aux glandes des aiſſelles & même à celles des aines. Quand la fluxion s'établit derrière l'oreille elle eſt plus dangéreuſe, parce qu'elle peut décoler la conque & agir ſur les parties cartilagineuſes. Les cataplaſmes émolliens & maturatifs ne ſuffiſent pas ſeuls ; il faut preſque toujours ouvrir ces abcès avec la lancette. Mais du reſte, les ſoins généraux rentrent dans les indications que preſentent les croûtes laiteuſes.

Lorry penſe avec juſteſſe que les croûtes laiteuſes ſont dues à une diverſion de la matière nourricière, cauſée par le ſpaſme qu'excite l'œuvre de la dentition ; il regarde cette éruption comme une criſe dépuratoire, qui n'exige que du régime dans la plupart des circonſtances, mais qui d'autres fois eſt une affection grave & dangéreuſe ; ce qui dépend ſouvent de ce que la cauſe primitive du mal, eſt bien moins dans la nourrice & dans le régime, que dans une conſtitution héréditaire. (1)

Quand les croûtes laiteuſes ſont de la première eſpèce & que l'*enfant* eſt bien portant d'ailleurs, il ne faut pas trop s'en occuper, par la crainte de troubler la marche de la nature ; il faut ſe contenter de rendre le régime plus tenu & de faire prendre à l'*enfant* quelques laxatifs & quelques amers.

Il n'en eſt pas de même lorſque les croûtes laiteuſes ſont de la ſeconde eſpèce. Leur fond qui eſt habituellement humide, leur bourſouflement, que les anciens avoient comparé au renflement des cellules d'une ruche, leur action ſur la ſurface de la peau qui en devient liſſe, denſe & imperméable, font voir que l'humeur qui les produit & qui les nourrit, eſt bien plus acrimonieuſe, bien plus active & bien plus abondante que dans la première eſpèce.

Je renvoye à l'article qui traite de la maladie vénérienne des *enfans* nouveau-nés, ce que l'on peut dire ſur l'analogie qu'il peut y avoir entre certains ſymptômes vénériens & les croûtes laiteuſes ; ce que je dois inſérer ici, c'eſt que j'ai eu pluſieurs exemples très-remarquables du rapport qu'il y avoit à cet égard, entre les diſpoſitions de la mère & de l'*enfant*. J'ai vu en effet pluſieurs *enfans* affectés de croûtes laiteuſes, rebelles, tenaces & très-ſujettes à récidiver, dont les mères ou les nourrices étoient très-dartreuſes. Il y a des femmes fécondes, qui n'ont jamais pu élever d'*enfans* par cette raiſon, & j'en ai eu quelques faits très-remarquables ſous les yeux.

Il ſuit de là, que lorſque les croûtes laiteuſes ſont bénignes, il n'y a autre choſe à faire qu'à régler le mieux que l'on peut le régime de l'*enfant* & à lui faire prendre quelques remedes laxatifs & toniques, pour détourner vers le canal inteſtinal, le ſuperflu de la matière nourricière.

Lorſqu'elles ſont plus graves & qu'on a la certitude qu'il n'y a pas de complication de virus vénérien, on ne peut plus reſter dans une tranquille expectation, & il faut un peu aider la nature pour ſe debarraſſer de cette gourme ; mais aider la nature, c'eſt la ſeconder & non la contrarier. On uſera donc à l'intérieur des ſubſtances ameres, déterſives & laxatives, propres à diviſer, attenuer & expulſer cette mucoſité, altérée & fermenteſcible, dont l'action ſur la peau eſt vive & rougeâtre, tandis qu'à l'extérieur on employera les émolliens & les ſavonneux légers.

Il ne ſuffit pas de s'en tenir à l'eau de rhubarbe & aux ſirops laxatifs ou purgatifs ; il faut faire prendre pluſieurs fois le jour un mélange de trois grains de ſavon, 2 grains de rhubarbe & un grain d'extrait d'aloes. Enſuite on joint la panacée mercurielle, ou le calomélas à la rhubarbe, dans la proportion d'un, deux, ou trois grains de panacée ſur un ſcrupule de rhubarbe. Enfin on employe la magnéſie comme un purgatif, plus convenable que tout autre & on la fait prendre dans un looch ſimplement tonique.

J'ai fait auſſi un fréquent uſage des véſicatoires, qui y ſont très-ſouvent utiles, mais qu'il faut réiterer à differentes repriſes, parce qu'il eſt très-difficile d'établir une ſuppuration un peu durable ſur les ſujets de ce genre.

Lorſque ces croûtes laiteuſes s'étendent aux oreilles, elles y forment quelquefois des points d'ulcération qui s'étendent & qui ſont tenaces. Les émolliens d'abord, enſuite les déterſifs, ſont les topiques les plus convenables ; mais on doit, pour accélérer la guériſon & prévenir la récidive, appliquer un petit emplâtre véſicatoire derrière l'oreille & appeller ainſi l'humeur dans le lieu par où elle s'écoule naturellement.

Preſque tous les auteurs, depuis *Harris*, ont attribué la cauſe des croûtes laiteuſes à une diſpoſition acide. Ce qu'il y a de certain, d'après le témoignage des ſens que tout le monde peut interroger, & encore plus par les experiences de Lorry, c'eſt que les croûtes laiteuſes ne ſont autre choſe qu'une mucoſité fermenteſcible qui a déjà toutes les diſpoſitions acides (1).

(1) De morbis cutaneis. pag. 445.

(1) Lorry. De morbis cutaneis. pag. 446.

Digitized by Google

Mais cette disposition acide, d'une portion de matière nourricière, que la nature n'a pu assimiler, exige-t-elle d'être combattue, dans cette circonstance, par des absorbans ou des sels propres à la neutraliser ? Les auteurs les plus dignes d'inspirer de la confiance en cette matière, conviennent tous que les amers, les détersifs & les purgatifs sont les remèdes les plus essentiels, & que si les absorbans doivent y être administrés, il ne faut jamais les donner seuls. C'est aussi ce que l'expérience a confirmé à l'hospice de Vaugirard. Mais il convient d'examiner avec une attention particulière ce qu'il faut penser de cette disposition acide des *enfans*.

§. V.

L'acidité des humeurs ou la disposition acide.

On ne peut méconnoître la disposition acide dans les *enfans* nouveau-nés. L'odeur particulière aux acides échauffés se manifeste dans leurs excrétions ; ils vomissent des glaires aigres, & le lait qui se coagule si promptement dans leur estomac, ne le fait qu'à l'aide des sucs acides qui s'y trouvent, comme on en a la preuve dans les jeunes veaux ; enfin, la couleur verdâtre que prennent si souvent les excrémens, annonce l'action d'un acide sur l'humeur bilieuse.

Mais cette disposition acide qui est évidente dans les *enfans* nouveau-nés, & qu'on retrouve de même chez les petits des quadrupèdes, tant qu'ils sont dans la lactation, ne peut pas, par elle-même, être considérée comme une maladie, puisqu'elle est un des principes constituans de leur âge. D'après les travaux & les vues des chimistes modernes, cette disposition acide des *enfans* nouveau-nés paroîtroit être due à l'acide phosphorique qui, dans cette première époque de la vie, est bien éloigné d'être saturé par la matière calcaire à laquelle il doit s'unir, pour affermir, augmenter & consolider les substances osseuses ; tandis qu'en considérant l'état des humeurs chez les vieillards, on y trouve beaucoup de matière calcaire, saturée d'acide phosphorique ; & qu'on y rencontre, d'ailleurs, les élémens de l'alcali volatil, tels que la moffette & le gaz inflammable.

On doit donc admettre qu'il entre dans la constitution des *enfans* nouveau-nés, & sans doute aussi de tous les jeunes animaux, une disposition acide ou une acidité prédominante des humeurs, qui est sans doute un des moyens dont la nature se sert pour entretenir la souplesse de toutes leurs parties solides & favoriser leur développement.

Une fois cette vérité reconnue, il faut admettre deux genres de vices qui doivent naître ; l'un, quand cette disposition acide n'existe pas, ou est très-foible ; l'autre, quand elle est portée à un degré trop élevé.

Les *enfans* maigres, jaunes, dont le développement est lent & tardif, & qui sont sujets à la fièvre, sont ceux chez lesquels l'acidité, propre à cet âge, paroît nulle ou trop foible ; ils ont la plus grande peine à croître & à se développer avant & pendant la dentition, qui ordinairement est très-tardive & accompagnée des symptômes fâcheux qui vont être décrits dans l'article suivant.

Les *enfans* qui prennent une crue rapide, dont la peau est très-blanche & très-lâche, & qui ont un embonpoint considérable, sont ceux chez lesquels la disposition acide est prédominante. Leur santé n'éprouve pas ordinairement le plus petit nuage jusqu'à la poussée des premières dents. Mais le spasme qui survient à cette époque, dérangeant le cours ordinaire des humeurs, la lymphe ou la mucosité, plus ou moins acidifiée, qui s'épanchoit dans le tissu cellulaire, est reforbée par les vaisseaux lymphatiques & reportée dans différens endroits, où, suivant les circonstances, elle prend différentes formes, sous lesquelles on reconnoît les maladies qui accompagnent la dentition.

Quoique plusieurs de ces maladies aient leur cause éloignée dans la surabondance de ce principe acide, il ne s'ensuit pas qu'elles doivent être traitées par l'usage des absorbans. Ces substances peuvent, à la vérité, être employées comme des moyens préservatifs, étant données aux approches de la dentition à des *enfans* qui ont les signes de la surabondance d'acide ; mais une fois que des symptômes particuliers annoncent une maladie qui a un caractère particulier, cette maladie, quand même elle seroit causée primitivement par l'action d'un acide prédominant, doit être traitée suivant la marche qui lui est propre, & les absorbans n'y peuvent plus être administrés que comme des moyens auxiliaires. (*Voyez* RACHITIS & SCROPHULES.)

Quand on fait usage des absorbans pour corriger cette disposition acide, poussée à l'excès, il faut les donner dans un véhicule aqueux & tonique, ou bien les unir aux amers ou aux laxatifs ; les sels à base terreuse, comme le muriate calcaire & la magnésie, ont l'avantage d'unir la propriété absorbante aux qualités apéritives & purgatives, & sont très-recommandables dans le cas dont il s'agit.

Le régime est un des principaux moyens de corriger ou de diminuer la disposition acide des *enfans*. On doit donc substituer aux bouillies ou aux panades au lait, des soupes ou des crêmes de pain au bouillon ; on doit faire prendre à

Digitized by Google

l'*enfant* un peu de vin, & donnet à la nourrice des alimens plus toniques & plus animalisés.

§. VI.

Le dévoiement de dentition.

Le dévoiement de dentition eſt le préſervatif ordinaire des accidens qui pourroient devenir très-fâcheux pendant le travail des dents. En effet, le torrent des humeurs, porté vers le canal inteſtinal, dégage la tête & la poitrine des engorgemens qui s'y formoient, ſi le ſpaſme, produit par la dentition, alloit juſqu'à reſſerrer le canal inteſtinal.

Il eſt aiſé de reconnoître le dévoiement de dentition aux ſignes généraux qui ſe manifeſtent alors. Les yeux ſont plus humides; la chaleur de la peau eſt plus vive; les joues ſont un peu gonflées; les muſcles de cette partie ſont agités, les gencives ſont brûlantes, les déjections ſont tour-à-tour aqueuſes & aſſez abondantes, ou formant des ſtries verdâtres à demi-liées.

Tant que ce dévoiement eſt modéré & alternatif, & qu'il ne dérange ni l'appétit, ni le repos de l'*enfant*, c'eſt une criſe ſalutaire dont il faut être tranquille ſpectateur; mais il n'en eſt pas de même lorſqu'il eſt, ou très-fréquent, ou très-glaireux; dans le premier cas, il empêche la nutrition, & dans le ſecond, il annonce le plus grand relâchement dans le tube inteſtinal. Le dévoiement trop fréquent eſt accompagné d'une agitation qui trouble le ſommeil de l'*enfant*, & ſon viſage porte en même tems une pâleur alarmante. L'*enfant fond*, diſent les nourrices; & effectivement, ſi ce ſymptôme n'étoit pas promptement modéré, il tomberoit dans l'épuiſement qui le conduiroit à la mort. L'eau de riz, légèrement aromatiſée avec un peu d'eau de fleur d'orange ou d'eau de cannelle, une ſorte de décoction blanche, très-légère, faite avec une pincée de riz, vingt-quatre grains de corne de cerf calcinée, & un petit morceau de mie de pain, ſuffiſamment édulcorée, l'eau d'orge mêlée avec un quart de vin, le looch fortifiant, avec quelques grains de quinquina ou de thériaque, ſont les reſtaurans dont on doit uſer dans cette circonſtance. Le bouillon, les crêmes de riz ou de pain, un lait de poule, donné par cuillerées, de diſtance en diſtance; tels ſont les analeptiques & les reſtaurans qu'on peut employer en pareille circonſtance.

Quand le dévoiement eſt glaireux, l'*enfant* eſt plus abattu & plus dégoûté; le teint a quelque choſe de blafard, & les yeux ſont moins vivans. Il y a, dans ce cas, un mauvais levain dans les premières voies, qu'il eſt néceſſaire d'expulſer; on aura donc recours au ſirop d'ipécacuanha, ou à l'ipécacuanha lui même, à la doſe de quatre ou ſix grains, & ſuſpendu dans *le looch*; on ſubſtituera enſuite la rhubarbe, à la doſe de ſix à huit grains, à l'ipécacuanha, & on finira par employer les toniques, les fortifians & les analeptiques, comme il vient d'être dit ci-deſſus.

On ne doit point être étonné de voir à l'époque de la dentition, & même avant, quelques glaires ſanglantes dans les évacuations des *enfans*; ils en rendent ſouvent ſans être aucunement malades. Ainſi, à moins que cette exudation ſanguine ne ſoit conſidérable ou permanente, il ne faut pas s'en effrayer & ſe bornet à preſcrire un peu d'eau de riz ou d'eau gommée, avec les autres moyens que les autres ſymptômes pourroient d'ailleurs indiquer.

§. VII.

L'aſſoupiſſement.

Ce ſymptôme eſt redoutable; il a lieu chez les *enfans* les plus forts, mais qui ont, ou une bouffiſſure générale, ou une tête trop groſſe, ou une conſtipation opiniâtre. Le premier, le plus prompt & le plus sûr des ſecours, eſt de chercher à établir ce que la nature ſuſcite ordinairement pour rendre la dentition douce & ſans orage, la diarrhée. Le ſirop de chicorée, & même celui de fleur de pêcher, ne ſuffiſent pas ordinairement pour procurer des évacuations dans cette circonſtance; il faut y ajouter, par infuſion, un ſcrupule ou un demi-gros de ſéné, ſuivant l'âge, avec un quart ou un demi-grain de tartre ſtibié, & faire prendre la potion par cuillerée pour la ſuſpendre quand elle commence à produire un effet déterminé.

Si l'aſſoupiſſement eſt aſſez fort pour que l'*enfant* ne puiſſe être réveillé & ne veuille rien prendre, il faut lui donner un lavement purgatif, & appliquer, immédiatement après, quatre ou ſix ſangſues derrière les oreilles ou aux tempes. On doit ſe conduire de même, lorſqu'après avoir fait prendre la potion purgative & le lavement, on ne voit pas une amélioration ſenſible; & comme ce dernier cas eſt tout-à-fait apoplectique, il eſt auſſi néceſſaire de recourir aux véſicatoires & de les appliquer aux jambes.

§. VIII.

Les convulſions.

Les convulſions ſont un accident bien commun à l'*enfance*. Dans les *Tables de mortalité*, imprimées à Londres, on trouve qu'il périt par les convulſions plus de huit mille *enfans* chaque année; & ſans croire que cette nomenclature noſo-

Digitized by Google

logique ſoit d'une grande juſteſſe (1), c'en eſt aſſez pour prouver que les affections convulſives ſont la cauſe de la mort d'un très-grand nombre d'*enfans*.

La diſpoſition aux convulſions, chez les *enfans* dépend de la même conſtitution qui les rend ſi ſujets aux catarrhes. Cette cauſe eſt la molleſſe ou la débilité de la fibre, qui rend les *enfans* ſi ſujets à la cachexie pituiteuſe. En effet, les nerfs ſont d'autant moins mobiles, qu'ils ſont plus reſſerrés & plus comprimés par la texture des parties qu'ils pénètrent. Dans les os, les nerfs ſont inſenſibles; ils jouiſſent d'une certaine ſenſibilité dans les muſcles, dans les viſcères; mais dans tous les lieux où les nerfs ſont preſqu'à découvert comme à la peau, la ſenſibilité eſt exquiſe. La diſpoſition aux maladies convulſives va en diminuant, à meſure que la ſolidité des parties du corps augmente; & en ſuivant les différens âges on en a une preuve évidente: les convulſions ſont dangereuſes & fréquentes chez les *enfans* du premier âge; on en voit naître dans les maladies des jeunes gens, elles ſont très-rares dans les maladies des adultes, & nulles dans les maladies des vieillards. Les maladies convulſives ſont plus communes dans les pays chauds, & particulièrement dans ceux où la fibre eſt ramollie & relâchée, comme en Amérique, tandis qu'elles ſont très-rares dans les pays froids. Les femmes qui conſervent toute leur vie une texture molle, ſont dix fois plus ſujettes aux maladies convulſives que les hommes; & parmi ceux-ci, s'il en eſt quelques-uns qui conſervent cette diſpoſition convulſive dans les différens âges de la vie, ils le doivent à une vie molle, voluptueuſe, mélancolique, ou contemplative, qui les met au niveau des femmes; tandis, au contraire, que les hommes endurcis par un exercice journalier & qui dans les travaux de la vie phyſique, oublient preſque tout-à-fait la vie morale, ſont abſolument éloignés de toute affection nerveuſe. Un montagnard & un habitant des grandes villes, choiſis dans la claſſe des gens riches & oiſifs, ſont deux êtres ſi différemment organiſés, que ce qui eſt aliment pour l'un pourroit devenir poiſon pour l'autre, & que ce qui ébranle à peine les ſens du premier, cauſera des convulſions, ou une ſyncope au ſecond.

Les convulſions que les *enfans* éprouvent pour la dentition, ont le plus grand rapport avec celles dont ils ſont affectés dans les autres maladies de l'enfance, à l'exception d'une eſpèce particulière dont il ſera queſtion à la fin de ce paragraphe.

On ſait que le travail de la dentition s'annonce bien avant que la bouche paroiſſe affectée; c'eſt ordinairement un mois ou ſix ſemaines avant que les gencives ſoient ſenſiblement gonflées, & quelquefois ce terme paroît beaucoup anticipé, mais ce dernier cas n'arrive que lorſque la ſortie des dents ſe trouve retardée par quelqu'accident. Voici les ſignes précurſeurs de la dentition: il y a pendant cinq ou ſix jours, plus ou moins, de la chaleur à la peau, un peu d'agitation, des déjections verdâtres; il s'établit un peu de dévoiement; les yeux ſont plus animés; il s'établit un catarrhe plus ou moins fort, c'eſt le moment où le germe ſe développe. Les convulſions ſont aſſez communes à cette époque, elles ſe marquent ſous l'apparence d'une fièvre catarrhale ou de colique.

A l'époque de l'apparition de la dent, que l'on reconnoît à des ſignes ſenſibles & évidens, les convulſions ont encore lieu, & ſont accompagnées, plus ou moins, de chaleur, de toux, d'anxiétés.

Les *enfans* les plus ſujets aux convulſions à l'une & à l'autre époque, ſont 1°. ceux qui ont ſouffert conſidérablement du millet; 2°. ceux qui ſont trop gras & dont la graiſſe eſt molle; 3°. ceux qui ſont très-voraces, mais ſans embonpoint ni fraîcheur; ceux qui ont été fréquemment attaqués de toux.

Il eſt quelques ſignes d'après leſquels on peut prévoir les convulſions, tels ſont, une agitation extraordinaire des yeux, un mouvement fréquent & continu des muſcles canins, des ſaccades répétées des muſcles zygomatiques, l'action de teter avec ardeur, mais ſans continuité; enfin un ſommeil inquiet. Ce ſommeil dans lequel on remarque la face agitée & les membres tendus, eſt déjà un commencement de convulſion dont il eſt très-poſſible qu'on ne s'apperçoive pas, parce que les yeux, qui ſont le ſeul organe où ſe peignent ces affections nerveuſes d'une manière non équivoque, ſont alors fermés; mais quand par les ſignes qui viennent d'être rapportés, on a lieu de ſuſpecter ce genre de repos, il faut ouvrir la paupière avec le doigt & l'on découvre que, pendant ce prétendu ſommeil, le globe de l'œil eſt perpétuellemet agité par un mouvement rotatoire, comme il arrive chez les épileptiques.

L'empiriſme a donné de la vogue à des compoſitions

(1) Armſtrong & Underwood penſent que l'erreur de cette nomenclature, vient de ce que l'on a claſſé dans les tables mortuaires, des convulſions ſymptomatiques, ou des convulſions finales, pour des maladies eſſentielles. De ce que les *enfans* meurent avec des convulſions, on ne doit pas conclure qu'ils meurent d'une maladie convulſive: ce préjugé n'eſt dû qu'à l'ignorance des perſonnes qui ſoignent les malades. (Underwood, pag. 125.) C'eſt comme ſi l'on diſoit que preſque tous les hommes meurent de pulmonie, parce qu'ils ont pour la plupart à l'agonie des ſymptômes de fauſſe péripneumonie.

poſitions & a des ſubſtances qui n'ont dû leur réputation, 1°. qu'à la propriété laxative & tonique de quelques-uns de leurs ingrédiens; 2°. qu'au hazard qui faiſoit coïncider la fin naturelle de la convulſion avec l'uſage de ces remèdes. Tels ſont les mélanges pharmaceutiques connus ſous le nom de poudre de Guttete, & de poudre de Carignan. Tels ſont les fleurs de zinc & d'orange.

Après avoir, ſans ſuccès, eſſayé ces remèdes, en les appliquant avec toutes les modifications convenables, des réflexions ſuivies ont amené à adopter à l'hoſpice de Vaugirard, d'après la comparaiſon des faits, & ſur le raiſonnement le plus ſévère, une marche ou méthode de traitement que l'expérience n'a pas ceſſé de confirmer depuis plus de douze ans.

Dès qu'un *enfant* eſt attaqué de convulſions, ou qu'il y paroît diſpoſé, il faut ſonger à remplir quatre indications. La première, de nettoyer les premières voies; la ſeconde, de relâcher intérieurement & extérieurement, & de calmer ainſi les nerfs trop mobiles; la troiſième, de fortifier l'organe nerveux, intérieur, par un moyen energique; la quatrième, de nourrir.

La première indication ſe tire des mêmes raiſons qui engagent à donner des laxatifs dans l'aſſoupiſſement, c'eſt-à-dire, des dangers de la conſtipation & de la néceſſité de la diarrhée pour favoriſer la dentition. On peut y ajouter que la préſence des matières, ſoit dans l'eſtomac, ſoit dans les inteſtins, s'oppoſeroit à l'effet des remèdes qui doivent fortifier le genre nerveux. Ainſi, on peut donner les différentes potions laxatives, proportionnées à la force de l'*enfant*; tels que le looch, avec le ſirop de fleurs de pêcher & l'huile d'amandes douces, ou le looch, avec deux gros de ſirop de nerprun & une fraction de tartre ſtibié, depuis $\frac{1}{8}$ juſqu'à $\frac{1}{4}$ grain; enfin, pour les *enfans* plus âgés ou plus difficiles à ébranler, on peut faire entrer dans la potion laxative, ou un ſcrupule, & même demi-gros de follicules de ſéné, ou une once de manne, avec pluſieurs grains d'ipécacuanha. Au bout de deux heures, & même plutôt, ſi les accidens l'exigent, on paſſe à la ſeconde indication.

Cette ſeconde indication, qui conſiſte à calmer & relâcher le ton général, & par ſuite, le genre nerveux, ſe remplit en baignant l'*enfant*. On le plonge dans un bain tiède, où il reſte plus ou moins de tems, ſuivant ſon âge. Depuis cinq mois juſqu'à huit, on fait durer le bain depuis ſix minutes juſqu'à douze, & on le répète trois ou quatre fois par jour. Depuis un an juſqu'à trois, on prolonge le bain du double, du triple ou du quadruple. Il eſt étonnant avec quelle rapidité ce moyen opère. La convulſion paroît redoubler dans le moment de l'immerſion, mais bientôt le relâchement ſuccède; les *enfans*, qui ſouvent n'évacuoient pas, malgré les laxatifs, ont des ſelles au bout de quelques minutes, & en ſortant du bain, ils éprouvent un véritable repos.

Lorſque l'*enfant* eſt fort & ſanguin, ou bien, lorſque dans l'intervalle des attaques, il eſt dans l'aſſoupiſſement, il faut avoir recours à une évacuation ſanguine. Celle qui convient le plus généralement eſt l'application des ſangſues aux tempes, au nombre de quatre ou de ſix. On peut même pratiquer la ſaignée du pied; mais ce cas eſt rare, & dans tous, il ne faut point oublier que la ſaignée n'eſt preſque toujours qu'un remède auxiliaire & préparatoire.

Pour fortifier le genre nerveux, ce qui eſt la ſeconde indication, il faut employer le camphre & le donner, ſoit ſuſpendu dans une potion, ſoit en lavement. La potion ſera compoſée de deux onces & demie ou trois onces de ſolution de gomme arabique, d'une once de ſirop de guimauve & d'une once d'eau de fleur d'orange; on y ajoute 24 à 30 gouttes de teinture ſpiritueuſe de camphre; ou bien on triture 18 ou 20 grains de camphre avec autant de ſucre, en verſant peu-à-peu ſur le mélange les liquides ci-deſſus dénommés. Pour le lavement, on peut triturer un demi-gros ou un ſcrupule de camphre, avec la gomme arabique ou le jaune d'œuf.

Pour remplir la quatrième indication qui eſt de nourrir, il faut faire uſage du bouillon, ſoit parce qu'il contient une nourriture reſtaurante ſous un petit volume, ſoit parce qu'il arrive le plus ſouvent, dans ces cas, que les *enfans* ne peuvent pas prendre le téton.

Ce fut en 1781 que je fis, pour la première fois, l'application de cette méthode, d'une manière complette & déciſive. Un *enfant* de ſix ſemaines fut ſaiſi tout-à-coup de convulſions qui lui faiſoient contracter la face, les yeux, les bras & les jambes; ces accès qui laiſſoient des intervalles très-courts, duroient quelquefois plus d'une demi-heure, & jamais moins d'un demi-quart d'heure. Le ventre étoit tendu, gros & tendu, l'*enfant* vomiſſoit des glaires; je ſongeai d'abord à nettoyer les premières voies en adminiſtrant cinq grains d'ipécacuanha éteudus dans une once de manne; ce qui donna un peu de tranquillité, mais le calme ne fut pas de longue durée. Le lendemain, les mêmes convulſions perſiſtant toujours; je fis uſage des bains & de la potion antiſpaſmodique, camphrée, dont il vient d'être queſtion. Il y eut encore un ſoulagement, mais ſeulement momentané. Le troiſième jour, les convulſions étoient au même degré, mais les forces conſidérablement diminuées; l'*enfant* ne vouloit

plus rien prendre : j'eſſayai en vain de lui faire avaler quelques gouttes de la potion camphrée, & je me déterminai à lui faire prendre le camphre en lavemens. Il en prit quatre dans les vingt-quatre heures. Au bout de douze, les accidens étoient diminués de moitié ; l'*enfant* avoit déjà pris un peu de bouillon & du repos ; en vingt-quatre heures, tous les accès ont été ſuſpendus, & il n'eſt plus reſté que quelques mouvemens ſpaſmodiques dans les muſcles du viſage. Le lendemain, c'eſt-à-dire, le cinquième jour de la maladie, il n'en exiſtoit plus que dans les yeux, & les lavemens furent diminués de moitié ; enfin, le ſixième jour, il n'y avoit plus de veſtiges de convulſions. En continuant à baigner l'*enfant* pendant dix à douze jours, & en lui donnant quelques boiſſons toniques, ſoutenues par un régime doux & nourriſſant, il s'eſt parfaitement rétabli & a fait ſes premières dents dans le commencement du troiſième mois.

Cette méthode, qui n'avoit dans ſon origine d'autre mérite que d'être une très-exacte application des principes de médecine, eſt devenue le réſultat d'une expérience longue & conſtamment vérifiée. Ce qui m'autoriſe à la regarder comme la plus efficace, c'eſt que, 1°. elle a beaucoup mieux réuſſi que toute autre ; 2°. que dans les cas où elle n'a pas eu le ſuccès deſirable & deſiré, elle a du moins calmé ou diminué très-notablement les accidens convulſifs ; 3°. c'eſt qu'on doit conclure en faveur d'une méthode qui eſt fondée ſur les principes de medecine & confirmée par l'expérience.

Je ſuis bien éloigné de dire cependant qu'on puiſſe guérir toutes les convulſions des *enfans* par la marche curative qui vient d'être indiquée. Tout ce que je puis affirmer, c'eſt qu'elle eſt toujours applicable, lorſque la convulſion eſt eſſentielle, c'eſt-à-dire, lorſqu'elle ſurvient ſpontanément à une des périodes de la dentition, & qu'elle n'eſt pas le ſymptôme indicateur ou conſécutif de quelques-unes des maladies de l'*enfance* dont il a été traité dans les articles précédens. Lorſqu'elle ne guérit pas, dans cette circonſtance, il faut l'attribuer à quelque cauſe grave ou ancienne qui occaſionne les convulſions ; tels qu'un engorgement catarrhal, ancien & très fort, des tubercules au poumon, une gourme rentrée, ou quelqu'autre léſion notable dans un autre viſcère.

Il eſt, entr'autres, une eſpèce de convulſion qui ne cede point à cette méthode par la raiſon qu'elle ne peut céder à aucune autre ; c'eſt celle qui arrive dans la dernière période ou le déclin de preſque toutes les maladies des *enfans* qui périſſent dans un des tems de l'époque de la dentition. Cette eſpèce de convulſion qu'on pourroit appeler *convulſion d'inanition* ou *finale*, eſt l'annonce de la mort dans les *enfans*, déjà épuiſés par la maladie, parce qu'elle indique chez eux un relâchement total, un défaut d'énergie dans la fibre, & qu'elle eſt abſolument du même genre que celle des animaux expirans d'hémorrhagie : en effet, quand on ſaigne un cheval pour le faire mourir, on le voit agité de convulſions, lorſqu'il a perdu les trois quarts de ſon ſang. Les remèdes qui conviennent dans cette eſpèce de convulſion, ſont ceux qui ſont recommandables dans l'état de foibleſſe dont nous avons parlé à l'article CACHEXIE.

Les idées qui viennent d'être développées ſur le traitement des convulſions, avoient eté entrevues par Sydenham, & j'ai eu un grand plaiſir à les voir adoptées, au moins en grande partie, par les deux médecins anglois que j'ai déjà ſouvent cités, *Armſtrong* & *Underwood*. L'un & l'autre recommandent comme ſoin primitif & eſſentiel de s'aſſurer de l'état des premières voies & de travailler promptement à chaſſer les matières qui les embarraſſent. *Armſtrong* ne manque pas de conſeiller quelques gouttes de vin antimonié : & je dois dire à ce ſujet que depuis huit ans je n'emploie point d'autre potion purgative qu'un looch, auquel j'ajoute un ſirop plus ou moins laxatif & le tartre ſtibié, depuis $\frac{1}{12}$ de grain juſqu'à $\frac{1}{4}$, & même un demi-grain.

Les véſicatoires ſont indiqués toutes les fois que les moyens précédens n'ont pas le ſuccès qu'on en eſpéroit. L'endroit où l'on doit les appliquer de préférence, c'eſt derrière les oreilles & par ſuite aux bras, s'il y a lieu de ſoupçonner la répercuſſion de quelque humeur.

Je renvoie aux articles qui traitent des vers, tout ce qui regarde les convulſions des *enfans*, produites ou entretenues par cette cauſe.

Il en eſt de même des convulſions habituelles ou periodiques, qui ſont relatives à l'épilepſie.

Je n'ai plus, en me renfermant dans les bornes que me preſcrit cet article, d'autre eſpèce de convulſion à noter ici que la convulſion morale ou pathématique ; convulſion de colère, à laquelle je ne croirois pas, ſi je n'en avois pas eu pluſieurs exemples ſous les yeux.

Je n'en citerai qu'un, parce qu'il eſt le plus récent. Le 20 février de cette année 1793, le nommé Gabriel, âgé de ſix mois, né à l'hoſpice de Vaugirard, & tranſporté à celui des Capucins, qui n'avoit jamais eu d'atteinte de maladie, & qui avoit déjà deux dents, éprouva une contrariété, & en pouſſant des cris qui indiquoient ſa colère, il mourut dans l'eſpace de moins d'une minute. Ces mouvemens de colère lui étoient très-familiers depuis l'*enfance*, ſans qu'on pût les

Digitized by Google

attribuer à ſa nourrice qui avoit eu pluſieurs autres nourriſſons très-pacifiques, & qui avoit toutes les vertus de ſon état. Déjà cet *enfant* avoit paru à moitié étouffé dans des accès pareils, lorſqu'il ſuccomba à celui-ci, d'une manière auſſi ſubite & auſſi imprévue. En ouvrant le lendemain ſon corps & en examinant toutes les cavités, on n'a trouvé aucune léſion & aucune cauſe ſenſible de la mort.

§. IX.

La fièvre lente & la cachexie.

Lorſque les *enfans* ſont délicats & qu'ils ont une dentition laborieuſe, ou bien, lorſque des *enfans* robuſtes éprouvent pendant cette période pluſieurs des accidens que nous venons de retracer, il n'eſt que trop commun de voir la dentition s'arrêter & faire place à un état de langueur & de dépériſſement, auquel les médecins donnent le nom de *cachexie*, & qui eſt accompagné de fièvre lente.

Armſtrong a très-bien décrit cette maladie. « Cette fièvre, dit-il, commence le ſoir & eſt accompagnée d'agitation, quelquefois de ſoubreſauts, de petites pâmoiſons pendant le ſommeil, ſi l'*enfant* eſt teſſerré. Si l'on n'y fait rien, cette fièvre augmente par degrés : la chaleur devient plus ſenſible, les paroxiſmes plus longs, & quelquefois les ſoubreſauts plus forts & plus fréquens. Si l'*enfant* eſt négligé, la fièvre devient peu-à-peu rémittente, plus mauvaiſe dans l'après-midi, & le paroxiſme augmente à meſure que le ſoir & la nuit approchent. Si pour lors on n'y porte pas un prompt remède, elle ſe termine par une fièvre ſourde, continue, & par la mort du ſujet.

Dans cette fièvre, le pouls eſt très-prompt & bas; la peau eſt chaude & ſeche, le regard eſt ſombre & abattu, le blanc des yeux eſt ſouvent tourné vers le haut pendant le ſommeil, la langue couverte d'une pellicule. Les ſelles ſont en général d'un vert obſcur, ou de couleur noirâtre, de conſiſtance glaireuſe ou viſqueuſe, & l'odeur en eſt fort offenſive. Les urines ſont crues, de couleur terne, quelquefois d'une odeur forte, analogue à celle de corne de cerf.

Une toux sèche, avec prurit, fatigue l'*enfant* qui ſe frotte ſouvent le nez, & n'a point de repos. Quelquefois auſſi il tombe dans un état comateux, reſte étendu, ayant les yeux à demi-ouverts, comme s'il dormoit, mais étant réellement plutôt pris de ſpaſmes internes. Il préſente tous les ſymptômes vermineux ſans rendre de vers. De fréquens ſoubreſauts, des pâmoiſons s'emparent de lui & finiſſent par de fatales convulſions dont nous avons parlé ſous le nom de *convulſions finales ou d'inanition.* »

La fièvre lente & la cachexie qui ſont inſéparables, ſont accompagnées d'inſomnie, de mauvaiſes digeſtions & d'un amaigriſſement graduel, qui finit par être un véritable maraſme. Ces *enfans*, par leur viſage & leur habitude, reſſemblent aſſez aux *enfans* cachectiques des premiers mois; mais on y remarque de plus une peau terreuſe, couverte d'efflorescences & excoriée dans pluſieurs endroits. Le ventre eſt gros & tendu, les digeſtions ſont mauvaiſes; tantôt, l'*enfant* eſt conſtipé, tantôt il rend des matieres noires & grumelées. Aſſez ſouvent il s'établit un dévoiement griſâtre ou blanchâtre, de la plus grande fétidité. La peau eſt quelquefois parſemée de petits points d'un rouge purpurin, qui ſont des taches ſcorbutiques; les pieds ſont froids & œdématiés, & la figure ridée & ſenile préſente la miniature de la décrépitude.

Armſtrong conſeille de réitérer de doux purgatifs, proportionnés à l'âge, à la force & à la conſtitution de l'*enfant*, juſqu'à ce que la fièvre ſoit diſſipée, & que les ſelles ſoient ramenées à une conſiſtance, une couleur & une odeur naturelles. Il ajoute que dans ces occaſions il a employé le *calomelas* bien broyé, depuis un demi-grain juſqu'à deux ou trois, incorporés dans du *diaſcordium*, & donnés le ſoir, pour faire prendre le lendemain une doſe convenable d'infuſion de ſéné ou de manne. Si l'*enfant* eſt relâché & beaucoup troublé par des flegmes ou par des envies de vomir, il recommande de faire prendre de l'eau émétiſée, à la doſe ſuffiſante pour faire vomir deux ou trois fois au plus, vers cinq à ſix heures du ſoir, & de continuer ainſi tous les jours, ou de deux ou trois jours l'un, juſqu'à ce que la fièvre ſoit tombée. Il loue auſſi beaucoup une poudre compoſée de cinq, ſix à ſept grains de rhubarbe & de douze grains de ſel *polycreſt* qu'il conſeille de donner tous les matins. Enfin, il recommande le régime de l'*enfant* & de la nourrice, & il obſerve que le quinquina fait quelquefois beaucoup de mal dans cette fièvre, ſur-tout ſi on l'adminiſtre avant que le ventre ait été ſuffiſamment relâché & nettoyé.

Les vues curatives d'Amſtrong dans le traitement de la fièvre hectique & de la cachexie, ſont fort analogues à celles que l'expérience a fait adopter à l'hoſpice de Vaugirard. Le premier ſoin eſt de régler le régime de ces petits malades, en les privant de tout autre lait que celui de leur nourrice, & en leur donnant un peu de bouillon & de vin. Enſuite on commence le traitement par l'uſage du ſirop d'ipécacuanha ou du tartre ſtibié par fractions. Si les évacuations ſont noires, on continue les potions laxatives & purgatives, unies aux légers aromatiques; ſi elles ſont blanchâtres & terreuſes, on a recours aux analeptiques & aux toniques; les crêmes de tiz, le

chocolat, le lait de poule, le bouillon, le vin, ſont les alimens légers & fortifians qu'on offre aux *enfans* qui peuvent prendre quelque nourriture ſolide; la rhubarbe & le quinquina en poudre, donnés tour-à-tour, ou unis l'un à l'autre, ont toujours paru indiqués & pouvoir être placés avec avantage après les évacuations.

Lorſque ces moyens doivent réuſſir, on s'en apperçoit aux ſignes ſuivans. D'abord, les évacuations prennent ſucceſſivement un caractère plus favorable, tant par rapport à la couleur & à la conſiſtance, que par rapport à la fréquence. La peau reprend enſuite un ton plus animé; la figure, de triſte & plaintive, devient gaie, & l'*enfant* qui ne pouvoit pas ſe tenir ſur ſes jambes, demande à faire quelques pas. Quelquefois la bouffiſſure ſurvient, & alors les évacuations ſont rares. On cherche dans ce cas à fortifier & à augmenter les excrétions; on ajoute à la potion tonique un peu de miel ſcillitique & quelques grains de nitre; on varie ainſi en augmentant ou diminuant les toniques & les apéritifs, ſuivant que la foibleſſe ou l'enflure domine: au lieu de rhubarbe & de quinquina, on donne le vin de quinquina & le vin d'abſynthe, & on fait prendre un peu de ſuc de creſſon ou de ſirop anti-ſcorbutique.

La cachexie & la fièvre lente, de quelque cauſe qu'elles proviennent, diſpoſent à la noueure. J'ai remarqué chez pluſieurs de ces *enfans* la langue à demi-dépouillée de l'épiderme, depuis ſon milieu juſques vers la racine; mais ce ſigne n'eſt pas bien déciſif. On a lieu de craindre le rachitis, ſi les *enfans* ont un ventre énorme & que la mâchoire inférieure ait des branches fortes & préſente de l'élargiſſement; ſi la peau eſt molle & blafarde au corps & très-roſacée au viſage; ſi l'*enfant* a de grands yeux humides & les cils des paupières très-longs; s'il eſt vorace; ſi les glandes du cou & des aines ſont engorgées, les articulations du poignet groſſes, les jambes molles & arquées, & s'il y a en même tems une toux sèche. Les *enfans* que nous avons vu ſuccomber à cette cachexie dégénérée, avoient preſque tous un foie énorme & d'un rouge très-pâle, un engorgement viſqueux dans le tiſſu cellulaire de la poitrine, & des tubercules ſquirrheux dans les poumons.

Quand on apperçoit pluſieurs de ces ſignes, il faut redoubler d'efforts pour corriger & détruire la mucoſité acide qui entretient une cachexie ſi voiſine d'un état plus fâcheux. Ainſi, aux moyens qui viennent d'être expoſés, il faut unir des fondans plus actifs, tels que le ſavon, le muriate calcaire, le phoſphate de ſoude qui ont des propriétés bien ſupérieures à tous les autres ſels neutres. On emploie encore, avec un avantage décidé & également motivé ſur de ſolides baſes, la panacée mercurielle, l'æthiops martial que l'on donne, ou ſeuls, ou unis à la rhubarbe. Le choix de ces médicamens, leur mélange réciproque & leur union avec d'autres remèdes, dépendent de différentes complications qui peuvent naître de la conſtitution, de l'âge de l'*enfant* & de pluſieurs autres circonſtances qui ſeront détaillées aux articles (RACHITIS & SCROPHULES). Ce qu'il ſuffira d'ajouter ici, c'eſt que l'on a combattu ces annonces de rachitis avec un ſuccès ſi marqué, à l'hoſpice de Vaugirard, par l'uſage des remèdes qui viennent d'être indiqués, qu'aucun des *enfans* nés ou allaités dans cet hôpital, dans l'eſpace de 13 ans, n'eſt ſorti rachitique ou ſcrophuleux.

En finiſſant cet article, il eſt néceſſaire d'expliquer en quoi conſiſte la matière médicale des *enfans* adoptée à l'hoſpice de Vaugirard, & ſurtout ce que ſignifie ce nom de *looch*, ſi ſouvent répété avec une épithète indiquant ſa qualité. Ce *looch* n'eſt autre choſe qu'une ſolution de gomme arabique, à la doſe de deux gros pour un demi-ſeptier d'eau; cette eau gommée eſt édulcorée avec du ſucre ou avec du miel, & quelquefois coupée avec du lait. C'eſt à cet excipient que l'on ajoute les différentes eſpèces de médicamens néceſſaires aux *enfans*, & il eſt fort aiſé de ſe former une idée de la pharmacie dont ils ont beſoin. Sur trois ou quatre onces de ſolution de gomme arabique, on peut ajouter des ſirops ou des eaux diſtillées, ou des poudres, & on forme ainſi différentes potions purgatives ou altérantes, qui ont toutes le nom général de *looch*, à cauſe de leur baſe gommée. Ainſi, en ajoutant deux onces de ſirop de chicorée ſur trois onces de cette liqueur, on a un *looch* laxatif. Le ſirop de fleurs de pêcher, à la même doſe, ou même le ſirop de nerprun, forment un *looch* purgatif. L'addition de douze grains ou d'un ſcrupule de follicules de ſené & d'une fraction de tartre ſtibié, augmentent ſon énergie ſans le rendre dangereux; car ces *loochs* ſe donnant par cuillerée, on en règle la doſe, ſuivant l'effet. Avec le même excipient & le ſirop d'althœa, on compoſe un *looch* béchique qu'on rend inciſif, en y ajoutant quelques grains d'ipécacuanha ou un grain de kermès, ou bien $\frac{1}{4}$, ou $\frac{1}{2}$ de grain de tartre ſtibié. Une once d'eau de fleur d'orange, ou d'eau de cannelle orgée, rendent le *looch* fortifiant; il devient cordial quand on y ajoute une demi-once d'eau de mélisſe ſpiritueuſe ou quelques gouttes de *lilium*. La rhubarbe, à la doſe de 6 ou 8 grains; 12 grains de poudre d'yeux d'écreviſſe ou de cotaline; 24 grains de quinquina ou de camphre; voilà les principales poudres qu'on peut faire entrer dans le *looch*, ſuivant les différentes indications qui demandent une potion tonique, abſorbante, anti-vermineuſe, fortifiante ou anti-ſpaſmodique. La thériaque & le *diaſcordium*, la magnéſie, le muriate calcaire, le phoſphate de ſoude

Digitized by Google

& d'autres ſubſtances médicamenteuſes, ſont auſſi dans le cas d'être adminiſtrés dans ces *loochs*, ſuivant les différentes indications qui peuvent les exiger.

Quant à la manière de nourrir les *enfans* & de les ſoigner au milieu des dangers qu'ils courent, depuis la naiſſance juſqu'à la dentition complette, il en ſera traité avec détail dans un article particulier qui peut être regardé comme le ſupplément de celui-ci. (*Voyez* au mot NOUVEAU-NÉS, SOINS A DONNER AUX ENFANS NOUVEAU-NÉS.) (DOUBLET.)

ENFANT DE SEPT MOIS. (*Phyſique médicale.*)

Hippocrate en traitant de la naiſſance des *enfans* de ſept mois, dit qu'ils viennent au monde à cent quatre vingt deux jours & demi : terme qui ne comprend dans la révolution des mois ordinaires, que les ſix premiers & deux jours & demi du ſeptième. Il faut donc entendre par *enfant* de ſept mois, tous ceux qui naiſſent dans la révolution du ſeptième mois commencé. Il ajoute qu'à cette époque l'organiſation du fœtus ſe rapproche de la perfection qu'elle doit acquérir & qu'ainſi les *enfans* qui naiſſent à cet âge, peuvent être conſervés & nourris, quoique le plus grand nombre ſuccombe à ſa foibleſſe.

Il croit qu'on ne doit point regarder cet accouchement comme un avortement, par la raiſon que l'organiſation eſt complette à beaucoup d'égards ; il ajoute même que cet accouchement eſt naturel chez certains ſujets, par la manière dont le développement du fœtus s'eſt fait. Il veut faire entendre par ces paroles que quelques *enfans* acquièrent promptement un volume aſſez conſidérable pour occaſionner une gêne irritante dans les viſcères qui les ont contenus, à-peu-près comme certaines ſemences qui, par un accroiſſement trop rapide, briſent les enveloppes dont elles ſont formées.

Dans le reſte du même livre, il examine cette fameuſe queſtion de ſavoir ſi les *enfans* qui naiſſent à ſept mois, ſont plus aiſément conſervés à la vie, que ceux qui naiſſent à huit & dans le courant de ce dernier terme. On ſait aſſez qu'il conclut pour l'affirmative, & voici la raiſon qu'il en donne.

Dans le huitième mois les *enfans* éprouvent une maladie qui a été précédée de celle qui a lieu dans le courant du ſeptième, ils ne peuvent ſupporter deux états morbifiques conſécutifs, ils eſt donc impoſſible qu'ils ſurvivent à la naiſſance ; *impoſſibile eſſe ut duas conſequentes afflictiones pueri ferre poſſint.* Mais quelles ſont ces maladies ? c'eſt ce qui n'eſt pas indiqué pour le ſeptième mois, ſi on en excepte une prétendue révolution qui arrive tous les quarantièmes jours : comme on en remarque dans la marche des affections morbifiques ordinaires. Cette ſuppoſition ne conſtate point une maladie du fœtus aux termes énoncés : la queſtion reſte donc dans toute l'obſcurité qui l'environne, en ſuppoſant qu'il faille adopter une opinion dénuée de preuves.

Quant au huitième mois, il cite la *culbute* du fœtus comme un événement dangéreux à ſa ſanté & prétend que déja affoibli par l'effet de cette ſecouſſe, il mourra infailliblement s'il naît avant que d'avoir été rétabli de l'indiſpoſition qui en réſulte. Les accoucheurs inſtruits ſont depuis long-tems déſabuſés ſur l'exiſtence de cette culbute. Cette ſorte d'indiſpoſition ne nous paroit donc pas mériter plus d'attention que les précédentes.

Quelques raiſonnemens auſſi peu phyſiologiques que ceux-là, avec ceux dont nous avons donné les détails, forment la baſe des deux livres *de ſeptimeſtri partu*, *de octimeſtri partu*, attribués à Hippocrate. On ſait que les commentateurs de ce grand homme, ne reconnoiſſent point ces deux livres comme ſon ouvrage ; & il faut être bien peu habitué à ſon langage & à ſa doctrine, pour les comprendre dans le nombre de ſes écrits. Galien commente cependant deux phraſes du livre *de ſeptimeſtri partu*. Ses commentaires n'ont pour but que la ſupputation des jours qui concourent à former les ſept mois. Il ne dit rien de la doctrine. Nous ne nous arrêterons donc pas à refuter les opinions qui y ſont expoſées ; mais nous paſſerons ſur-le-champ aux conſidérations phyſiques, que l'obſervation préſente ſur les naiſſances au ſeptième & au huitième mois.

Il eſt certain que la plupart des fœtus, qu'on prétend être nés à ſept mois, étoient plus avancés en âge : car en reflechiſſant au récit qu'on fait de leur état & au dégré de formation d'accroiſſement où ils étoient parvenus, on eſt convaincu que la groſſeſſe étoit plus avancée lorſque la femme a accouché. Cependant ces erreurs involontaires ou ces ſuppoſitions que des motifs puiſſans mettent à la place de la vérité, n'excluent pas la réalité des naiſſances à ſept mois, avec la conſervation des *enfans* ; mais dans ce cas, le défaut d'achevement d'organiſation eſt trop ſenſible pour être méconnu. La fontanelle doit être beaucoup plus ſpacieuſe ; les os en général & particulièrement ceux de la tête beaucoup plus mols ; peu de cheveux & d'une couleur plus pâle ; les ongles mols & pas toujours organiſés complettement ; le corps grele, petit & d'une grande foibleſſe.

A ces ſignes parfaitement reconnoiſſables, on en doit réunir d'autres tirés de la manière dont l'*enfant* exiſte après ſa naiſſance : il paroît dans un

Digitized by Google

ſommeil continuel. On dit qu'on en a vu qui pendant les deux premiers mois n'ont pas eu d'évacuations ſenſibles. On ſe réunit aſſez d'opinions ſur la petite quantité d'évacuation chez les *enfans* nés à ſept mois. La plupart de ceux qui nous ont donné l'hiſtoire de ces naiſſances précoces, conviennent que les *enfans* n'avaloient qu'un peu de lait & d'eau ſucrée & que très-peu d'entre eux ont pu teter. On ajoute que parvenus au terme ordinaire de la naiſſance, ils ont paru tout-à coup ſortir de cette eſpèce de léthargie & ſe comporter alors comme les *enfans* qui viennent à terme. On ne peut pas ajouter foi à cette aſſertion, elle préſente l'idée d'un changement trop ſubit & trop contraire à ce que nous obſervons tous les jours dans les animaux qu'on ſépare de trop bonne heure de leurs pères & mères. On remarque dans ceux-ci la même foibleſſe, de quelqu'eſpèce qu'ils ſoient, & cette foibleſſe eſt toujours proportionnée au terme de leur exceſſive jeuneſſe; mais on ne peut pas douter non plus que leurs mouvemens ne croiſſent d'une manière progreſſive & point du tout par tems déterminé comme on voudroit le perſuader par l'énoncé des reflexions rapportées plus haut. Ces préjugés qui ſe perpétuent d'âge en âge, ont beſoin d'être proſcrits, comme toutes les erreurs; car ils tendroient à diminuer la ſurveillance qu'on doit aux *enfans* nés avant terme, ſous le prétexte que leur ſommeil preſque continuel, rend les ſoins inutiles à chaque moment.

On doit croire à ce ſujet les perſonnes exemptes des erreurs dont nous parlons, quand ſur-tout à des détails qui montrent un enſemble de vérités & une conformité entière avec les règles de la phyſique humaine & de l'obſervation, elles nous citent leur propre expérience. Je vais donc parler d'après des recherches que m'ont fourni des hommes de ce caractère.

Ils m'ont aſſuré, ainſi que les mères, que les *enfans* nés à l'âge de ſept mois, n'ont pu être conſervés qu'avec un ſoin extrême & toujours continué. Il réſulte de leur recit que la foibleſſe extrême de ces *enfans* les expoſe à un froid preſque conſtant, dans les ſaiſons mêmes où nous n'en éprouvons pas à un âge mûr; qu'il faut avoir toutes ſortes de précautions pour entretenir leur chaleur; qu'on ne parvient à leur faire avaler quelque portion de liquide nourriſſant & ſur-tout pendant les premiers jours, qu'avec la plus grande peine: que leur chair trop tendre s'excorie avec la plus grande facilité, pour peu qu'on n'entretienne pas conſtamment la plus grande propreté autour d'eux; que quelques inſtans d'oubli ſuffiſent pour leur cauſer des crevaſſes & des excoriations, qu'on a une peine imaginable à guérir; qu'on ne fortifie leur peau, qu'en la lavant fréquemment, avec des liquides ſpiritueux; & qu'enfin quelque ſoin qu'on prenne de ces fœtus trop foibles, il eſt bien difficile de les conſerver.

On pourroit oppoſer aux reflexions que je viens de faire, des obſervations de la Motte, dont l'autorité eſt d'un grand poids dans la queſtion que je diſcute. Je vais rapporter ces obſervations, puis je dirai en quoi elles me paroiſſent meriter quelque attention.

» La femme d'un homme vivant de ſon bien, » éloignée de trois lieues de cette ville, accoucha » heureuſement à ſept mois de ſon mariage d'un » garçon qui ſe fit bien nourrir.

» Le mari fut tourmenté de l'inquiétude la » plus violente, pendant tout le tems des » couches de cette jeune femme, qui ne ſe porta » pas mieux pour avoir accouché ſitôt. Mais ſa » ſanté s'étant rétablie & étant jeune & jolie, le » mari malgré les violentes réſolutions qu'il avoit » conçues, oublia le paſſé & renouvella ſes » approches. Cette femme devint groſſe à l'inſtant » & accoucha une ſeconde fois à ſept mois d'un » ſecond garçon. Ce fut une vraie conſolation » pour tous les deux: & afin de ne rien laiſſer en » doute de cette hiſtoire, c'eſt que les filles de » cette dame, accouchent de même à ſept mois. » Ces deux garçons ont été tous deux gardes-du-» corps du duc d'Orleans. obſerv. 89. édit. in-8°. » Paris. 1765.

» Une dame de paroiſſe, de quatre lieues de » cette ville, accoucha à ſept mois juſte du jour » qu'elle avoit été mariée, quoique ſon mari l'eût » épouſée au ſortir du couvent. L'imagination de » l'époux n'en eut pas moins à ſouffrir: mais » ayant caché ſon reſſentiment, il ne laiſſa pas » de l'approcher auſſi-tôt qu'elle fut relevée de ſes » couches. Elle devint auſſi-tôt groſſe & accoucha » une ſeconde fois à ſept mois. Elle fut ſurpriſe, » croyant ſon mari mécontent de ſa fécondité, » de s'entendre au contraire féliciter, ſur ce » ſecond accouchement prématuré & lui dire: » qu'il n'avoit jamais eu la foibleſſe de la con-» damner de ſon premier, mais auſſi qu'il n'a-» voit pas eu la force de l'abſoudre, dont il » lui en faiſoit de très-humbles excuſes. Ces » deux *enfans* nés à ſept mois, ſe ſont ſi bien » élevés, que l'un a été tué à Ramilly & l'au-» tre à la bataille de Malplaquet. Obſerv. 90.

Pourroit-on conclure de ces obſervations, que la conſervation des *enfans* nés à ſept mois, ſoit auſſi facile qu'elle paroîtroit devoir l'être d'après ces faits? & croiroit-on que les précautions que j'ai indiquées pour la ſûreté de ces *enfans*, ne fuſſent pas auſſi eſſentielles à ſuivre, que j'ai tâché de le prouver? Ceux qui auroient cette opinion tomberoient dans une grande erreur, car la

Digitized by Google

Motte lui même, convient que d'un grand nombre d'*enfans* de ſept mois dont-il a accouché les mères, la plupart ont péri. Il ne faut donc conſidérer les faits rapportés ci-deſſus que comme des cas rares, qui ne doivent jamais faire exception à la règle. D'ailleurs il paroît que la Motte cite ces obſervations ſur parole; car il ne dit point avoir aidé dans leurs accouchemens les mères de ces *enfans*; on ſait cependant qu'il ne manque jamais de remarquer cette circonſtance dans ſes obſervations. Il ſeroit donc poſſible qu'on dût concevoir quelques doutes ſur la réalité de ces phénomènes, tels que l'accouchement à ſept mois & régulièrement à ce terme, de la mère & des deux filles. Cette particularité s'éloigne ſi extraordinairement du cours ordinaire des choſes, qu'elle auroit beſoin d'être confirmée par de nouveaux exemples, pour mériter une entière confiance.

Quoi qu'il en ſoit, des erreurs commiſes ſur l'âge des *enfans* qu'on prétend être nés à ſept mois, il n'en eſt pas moins vrai qu'il en exiſte un nombre aſſez remarquable. Cette conſidération ne doit pas être oubliée, toutes les fois que les vraiſemblances ſur ces accouchements précoces, ſuffiroient pour ramener le calme & la paix dans une famille qui pourroit être diviſée, toutes les fois que des époux inquiets, concevroient des ſoupçons injurieux ſur la conduite de femmes qui méritent leur eſtime. C'eſt dans ce cas que le phyſicien doit aider de ſes conſeils ceux qui ſeroient tentés de rompre la douceur d'un lien qui paroîtroit mal aſſorti à en juger par les apparences: c'eſt à lui qu'il appartient de ramener la concorde néceſſaire à la tranquilité des époux & au bonheur des familles.

Nous ne devons pas paſſer ſous ſilence, que la plupart des accouchemens précoces, ont pour cauſe des événemens fâcheux; & qu'ils ſont déterminés comme l'avortement, par des impreſſions phyſiques ou morales, capables de porter un grand trouble dans la machine. Ainſi les coups, les chocs violens, les efforts trop conſidérables, les chûtes, les cahos fatigans, ſont ſuffiſans pour opérer une ſecouſſe qui irrite l'utérus, détache en partie le placenta & accélère l'enfantement. Il en eſt de même de la frayeur, de la ſurpriſe, de la colère, & de toutes les paſſions qui agitent ſenſiblement les nerfs & les viſcères. L'expérience journalière démontre évidemment, que la choſe ſe paſſe ainſi, & que la plupart de ces naiſſances, prématurées, ont pour origine les accidens dont j'ai donné l'énumeration.

Les gens qui parlent toujours d'après l'opinion, ſans chercher à démêler la vérité, d'avec les erreurs de leur ſiècle & des tems antérieurs, aſſurent d'un commun accord que les *enfans* de huit mois ne ſont pas *viables*. Nous avons vu plus haut les raiſons qu'en donnoient les anciens; ce ſont encore les même raiſonnemens qu'on reproduit de nos jours. Pendant que quelques hommes qui ſe prétendent inſtruits écrivent & perpétuent ces abſurdités phyſiques, des auteurs plus éclairés citent leur expérience, donnent des faits qui démentent ces ridicules préjugés, & cependant la vérité ne fait que des progrès très-lents.

La raiſon veut qu'à proportion qu'un *enfant* ſe rapproche en naiſſant du terme ordinaire de la groſſeſſe, il offre plus de moyens à ſa conſervation; parce que ſon organiſation eſt plus parfaite; parce qu'il apporte en naiſſant une plus grande force; parce qu'il a plus d'aptitude à mettre ſes organes en action pour teter; parce qu'il a des viſcères plus développés & plus en état de digérer les ſubſtances qu'on peut lui offrir; parce qu'il eſt plus capable, en raiſon de cette plus grande force, de ſoutenir l'effet du changement qu'il a éprouvé en quittant un liquide, dans lequel il étoit plongé, pour être dépoſé ſur des corps, dont le contact eſt plus rude; parce qu'il eſt moins facile à bleſſer dans les mouvemens auxquels il eſt ſoumis par les ſoins qu'on lui donne: tous ces motifs ſont préjuger plus favorablement de ſa conſervation, à l'âge de huit mois qu'à celui de ſept.

L'expérience des bons accoucheurs eſt d'accord avec cette théorie, priſe dans les règles de la » ſaine phyſique. » Ceux dont j'ai accouché les » mères à huit mois, dit la Motte, ſe ſont » trouvés ſi forts, qu'ils ſe ſont preſque tous » élevés. »

Des faits que j'ai rapportés & des réflexions qui les ont accompagnés il réſulte, 1°. que les *enfans* nés à l'âge de ſept mois, vivent très-rarement; 2°. que ceux qui naiſſent à huit ſont conſervés en grand nombre; 3°. que la doctrine attribuée à Hippocrate, n'eſt point & ne peut pas être celle de ce grand & exact obſervateur; 4°. que les préjugés établis ſur cette doctrine, ſont démentis par une expérience journalière; 5°. que la conſervation des *enfans* devient d'autant plus facile que leur naiſſance ſe rapproche davantage du terme ordinaire de la groſſeſſe; 6°. au contraire qu'il eſt plus difficile de les faire vivre, à proportion qu'ils s'en éloignent en naiſſant. Je ne parlerai point des *enfans* de ſix mois, qu'on prétend avoir conſervé; je ſuis bien éloigné de penſer que ceux de cinq puiſſent l'être; les autorités qu'on pourroit citer pour appuyer ces eſpèces de miracles, ne ſont pas accompagnées des circonſtances néceſſaires pour leur donner la confiance dont elles ont beſoin.

(CHAMBON.)

Digitized by Google

ENFANTEMENT ET ENFANTER. (*Médecine pratique & physiologie.*)

Quoique j'aie rendu compte des phénomènes qui regardent l'accouchement, article ACCOUCHEMENT, EXPULSION DU FŒTUS & ailleurs, je n'ai point offert aux lecteurs la considération de quelques phénomènes essentiels à connoître & que je vais réunir dans l'article présent. Je traiterai dans celui-ci des accidens déterminés par une forte compression lorsque l'*enfantement* n'a pas lieu avec la facilité qui doit rendre cette fonction supportable à la mère. Je ne dirai rien des déchiremens qui arrivent quelquefois aux parties naturelles, parce que j'en ai donné les signes & la curation, article DÉCHIREMENT DES PARTIES DE LA GÉNÉRATION. Je renvoie aussi au mot RUPTURE DE L'UTÉRUS, ce qui concerne le danger & la curation de cet événement malheureux pour les accouchées.

Parmi les causes qui rendent l'accouchement difficile, on distingue deux espèces principales; celles qui dépendent de la conformation de l'enfant & celles qui tirent leur origine des vices d'organisation de la mère.

Parmi les dernières, on compte le défaut de forces suffisantes pour l'expulsion du fœtus. Ce défaut de forces suffisantes a aussi deux sources bien distinctes; l'une consiste dans l'épuisement de la femme en travail, soit par des accidens antérieurs à l'accouchement, tels que les maladies dont elle a pu être attaquée & qui auroient occasionné une foiblesse, portée au point de la rendre inhabile à exécuter les efforts dont on sait que l'action aide singulièrement l'accouchement. Les accidens qui naissent dans le tems de l'*enfantement*, sont les hémorrhagies qui épuisent les sources de la vie, & sont une cause fréquente d'un extrême anéantissement, un travail pénible & long tems prolongé qui anéantit les facultés vitales, ou des impressions morales qui troublent l'imagination & suspendent en quelque manière les facultés irritables & sensibles.

La matrice elle même, après des contractions réitérées, tombe souvent dans un état d'affaissement qui ne lui permet plus de continuer ses efforts pour l'expulsion du fœtus. Ces cas sont assez communs & c'est dans ces circonstances que les accoucheurs se déterminent à faire usage du forceps pour suppléer au défaut d'action d'un viscère qui n'est plus capable d'exercer ses fonctions.

Une femme en travail peut encore présenter les signes apparens d'une grande foiblesse, quand elle conserve en elle toutes les sources de la force même; toutes les fois que des affections comateuses ont acquis quelqu'intensité, les fonctions vitales paroissent anéanties, & cependant ces affections dangereuses sont très-fréquemment chez les femmes en travail l'effet même de la pléthore sanguine, que le cerveau surchargé par une grande quantité de sang, se trouve alors dans un état prochain d'apoplexie; dans ce cas, il y a défaut d'action dans presque toutes les fonctions par une sorte de paralysie des nerfs de la moelle allongée. Il est donc nécessaire de bien distinguer cette foiblesse apparente d'une foiblesse réelle. Ces signes ne sont pas difficiles à saisir; elle se caractérise par l'état antérieur de la malade chez laquelle on a dû remarquer les effets d'une pléthore sanguine. Dans l'affaissement même auquel elle paroît réduite, on distingue encore les marques de la plenitude, telles que la couleur du visage, le trouble des yeux, la force du pouls, la chaleur de toutes les parties & celle de la tête, &c.

Hippocrate avoit observé que dans quelques contrées du nord les femmes étoient d'une constitution sèche, qu'elles avoient peu de menstrues que cette évacuation n'étoit pas réguliere chez elles; qu'elles concevoient difficilement & qu'elles n'accouchoient pas sans danger, parce que les parties de la génération trop fermes n'avoient pas été ramollies par une suffisante quantité de liquides, & qu'enfin elles étoient expulsées par les efforts de l'enfantement, aux déchiremens de l'utérus & des autres organes de la génération.

Les parties de la génération peuvent, comme on l'a dit ailleurs, apporter des obstacles à l'accouchement: tels sont les vices naturels & accidentels qui les difforment & dont j'ai donné l'énumération ailleurs. Dans le même article j'ai aussi indiqué les moyens par lesquels on peut suppléer ou corriger ces vices de conformation.

Parmi les vices accidentels des parties de la génération, il en est dont je n'ai point fait l'histoire, elle doit donc trouver sa place ici. On a vu des tumeurs formées dans le vagin, remplir en grande partie la cavité de cet organe & mettre obstacle à la sortie du fœtus. Les polipes de la matrice, qu'on regardoit comme une cause de stérilité, n'empêchent pas toujours la conception; mais si l'*enfant* est porté jusqu'au terme de la grossesse, ces tumeurs par la place qu'elles occupent, gênent la sortie du fœtus, quand elles se présentent à l'orifice; car elles s'emparent du passage qui doit rester libre, pour l'expulsion de l'*enfant*.

La vessie distendue par une grande quantité d'urine & comprimée par la matrice forme des tumeurs qui, si elles sont poussées par le poids de l'utérus dans le petit bassin, occupent une portion

portion de ſa cavité & empêchent que le fœtus ne puiſſe traverſer facilement ce trajet. Quant aux autres accidens qui dépendent de la compreſſion de la veſſie, j'en parlerai au mot *groſſeſſe avec hernie de la veſſie.*

L'amas des matières fécales dans le rectum eſt encore un obſtacle à l'accouchement, quand elles ſont en grande quantité dans cet inteſtin. Il eſt dangereux d'attendre pour les évacuer que la tête de l'enfant ſoit engagée trop avant dans le petit baſſin, car la compreſſion qu'elle exerce ſur le rectum, rend les douleurs très-véhémentes. Dans ce cas les femmes craignent le renouvellement des douleurs; elles s'abſtiennent de pouſſer le fœtus; la matrice ſe fatigue en efforts ſuperflus & l'accouchement eſt retardé. Si cette lutte dure trop long-tems, les forces s'épuiſent & la matrice devient atone. D'ailleurs une trop longue compreſſion exercée, le rectum diſtendu par des matières & échauffé par leur ſéjour, expoſe cet organe aux contuſions dont je décrirai les dangers, article *travail d'enfant*. Enfin dans cet état d'étranglement, les lavemens ne pénètrent point dans l'inteſtin, & il ne reſte plus de moyens pour l'évacuer.

Les hémorrhoïdes apportent auſſi un grand obſtacle à l'accouchement; & l'obſtacle s'accroît en raiſon de la congeſtion dans les vaiſſeaux hémorrhoïdaux; enſorte que s'ils ſont diſtendus par le ſang qui les remplit, au point de former une tumeur volumineuſe & que cette tumeur ſoit interne, elle occupe une portion du paſſage que l'enfant doit parcourir, & par cela même retarde ou arrête ſa ſortie. Un autre ſymptôme inſéparable du gonflement des hémorrhoïdes rend les efforts de la matrice ſuperflus, c'eſt la violence des douleurs que cauſent les hémorrhoïdes. Dans ce cas comme dans le précédent, les femmes craignent le renouvellement des douleurs; elles s'épuiſent par le retard qu'elles apportent elles-mêmes à l'accouchement, parce qu'au lieu d'aider les contractions de la matrice, elles font des efforts contraires & l'utérus fatigué par des mouvemens inutiles, tombe dans un affaiſſement qui rend l'accouchement exceſſivement long, pénible ou impoſſible. Dans cet état le rectum s'enflamme & les accidens qui ſurviennent ſont eux-mêmes une maladie très-grave.

La chûte du vagin ou la hernie de cet organe, eſt comptée avec raiſon au nombre des cauſes qui rendent l'accouchement difficile. Quand la hernie eſt récente, il n'y a pas un gonflement conſidérable dans les parois du vagin & par conſéquent il eſt encore ſuſceptible d'une grande extenſion. Le gonflement même qui a lieu dans les premiers tems ne s'oppoſe pas beaucoup à la dilatation, parce qu'il n'eſt pas accompagné d'une dureté bien marquée. Mais ſi les fluides qui ont flué dans cette partie, ſe ſont coagulés avec le tems, ont formé une obſtruction: ſi cette obſtruction préſente les ſignes d'une grande dureté; l'organe vicié n'eſt plus ſuſceptible d'une extenſion ſuffiſante pour livrer paſſage au fœtus. Cette gêne eſt encore augmentée par le renverſement de la paroi interne du vagin, qui ſe replie à l'extérieur & augmente conſidérablement le volume de la tumeur.

Les excroiſſances formées aux grandes lèvres, les tumeurs lymphatiques, les gonflemens de ces organes par une infiltration de ſérosité, ſont encore des obſtacles à l'enfantement; mais comme ces vices organiques ſont extérieurs, ils ne cauſent ordinairement qu'un embarras momentané, parce que les parties ne ſont guère moins ſuſceptibles d'extenſion que ſi ces tumeurs n'exiſtoient pas. Celles qui prennent leur ſource dans le vagin un peu profondement, rendent le paſſage plus étroit & le maintiennent dans cette étroiteſſe, parce que leur ſiège ne permet pas qu'elles ſe déplacent.

Les accoucheurs ont remarqué que l'orifice de la matrice reſtoit quelquefois juſqu'au moment de l'accouchement dans un état de dureté, qui leur faiſoit craindre des accidens dans *l'enfantement*. On a vu des femmes chez leſquelles les douleurs avoient lieu depuis quelques heures, préſenter au tact, ce phénomène inquiétant. La Motte accouchoit une femme dans ces circonſtances: il s'étonnoit de ne pouvoir ſaiſir les pieds d'un fœtus de ſix mois, parce que l'orifice de l'utérus ne ſe prêtoit point à ſes efforts. Il avoit employé inutilement des ſubſtances huileuſes & émollientes, pour faciliter la dilatation de cet organe. Il alloit préparer un bain de vapeurs pour parvenir à ſon but. A ſon retour il trouva l'orifice de l'utérus très-ſouple & ſe prêtant à toutes les manœuvres néceſſaires pour la ſortie du fœtus.

On a des obſervations qui conſtatent le même fait dans le vagin. On lit dans les mémoires de l'académie des ſciences, année 1748, qu'une femme groſſe avoit le vagin ſi étroit qu'on ne pouvoit à peine y introduire une plume à écrire. Après la durée de trois heures, dans les douleurs de l'accouchement, le vagin fut aſſez dilaté pour donner paſſage à un enfant volumineux & qui ſe portoit parfaitement bien.

Il paroît réſulter de ces remarques, que le col de la matrice réſiſte à la dilatation qu'il éprouve le plus ordinairement & que dans quelques cas il ne s'ouvre qu'après avoir éprouvé une forte impulſion du fœtus, déterminé à le

dilater par les contractions du corps du viſcère. Il réſulte auſſi de ce qui a eté rapporté, que la dureté de l'orifice de l'utérus, quand elle n'eſt pas l'effet d'un engorgement ou d'une obſtruction ancienne, ou enfin d'un endurciſſement morbifique, n'eſt point un état qui mette un obſtacle redoutable à l'accouchement, il ne peut que le retarder, ſans le rendre plus dangereux. On en doit dire autant de la dureté du vagin, quand elle a la même origine. Il eſt cependant aſſuré qu'on expoſe la femme en travail à des déchiremens dont les ſuites ſont funeſtes, ſi on ne prend pas les précautions néceſſaires pour ramollir cet organe. Nous avons indiqué dans plus d'un article les moyens de remplir cette indication.

La ſtructure du baſſin, quand elle s'écarte des proportions convenables, eſt un des plus grands obſtacles à l'accouchement, & cet obſtacle eſt d'autant plus inſurmontable, que les vices de conformation rendent le paſſage plus étroit. De quelque manière que ſe faſſe le rétréciſſement, le plus contraire à la facilité de l'*enfantement* eſt celui qui rapproche d'abord le ſacrum & la dernière vertèbre lombaire de la ſymphyſe des os pubis; car le rapprochement d'une crete de l'os des îles, la torſion de ſa portion ſupérieure déforme ſans doute beaucoup la régularité du baſſin; mais ſi cette portion ſupérieure reſte la ſeule dans un état contre nature, l'*enfantement* n'en eſt pas moins facile: ainſi, on peut donc réduire les vices de ce détroit qu'on appelle *ſupérieur* au rapprochement du ſacrum & des pubis. Ceux-ci peuvent être diſpoſés de cette ſorte par une ſaillie trop conſidérable du ſacrum dans l'intérieur du baſſin, par l'applatiſſement des pubis, par un renfoncement des pubis, par une torſion ou une inégalité de développement de ces deux os. Il eſt rare que les côtés du baſſin, là où ils forment le détroit ſupérieur, n'offrent pas une latitude, telle que la tête de l'enfant ne puiſſe pas y paſſer.

Le détroit inférieur, compoſé des branches des pubis, des iſchions & du coccis, a auſſi ſes vices de conformation. Les branches du pubis ne ſont pas toujours aſſez évaſées pour faciliter l'accoucheur dans la manœuvre qu'il fait en portant la tête en-devant, pendant qu'elle eſt encore repouſſée par la partie poſtérieure de ce détroit. Les iſchions, trop rapprochés, vicient à leur tour les dimenſions du détroit inférieur. Ils concourent tous deux à la formation de ce défaut de ſtructure régulière, où l'un d'eux ſe porte quelquefois vers l'oppoſé, & par ce moyen, diminue ſenſiblement l'eſpace qui devoit reſter libre entre eux.

On eſt étonné que l'ampleur des deux détroits ſoit chez quelques femmes la cauſe d'accidens très-graves. On imagine que cette conformation favoriſe ſingulièrement l'accouchement: cette réflexion eſt inconteſtable, mais elle donne à cette fonction la facilité d'être accélérée avant que les contractions de la marrice aient en quelque ſorte expulſé le fœtus de ſa cavité. Il réſulte des efforts de la mère, unis aux contractions de l'utérus, une impulſion qui chaſſe en même tems le fœtus & le viſcère, dans lequel il eſt renfermé; la facilité du paſſage permet ce déplacement redoutable. Des exemples de ce dangereux évènement ont été cités par Ruyſch & Deventer. Ce fait eſt d'autant plus aiſé à concevoir, que l'orifice de l'utérus réſiſtant, comme on le ſait, quelquefois aſſez long-tems aux contractions du viſcère entier, avant que de s'ouvrir convenablement pour donner paſſage au fœtus, les efforts de la mère portent indiſtinctement ſur toute la maſſe contenue dans le baſſin, & la font parcourir les deux détroits, ſans qu'aucun obſtacle s'oppoſe à leur commune iſſue.

Quoique le détroit ſupérieur n'oppoſe aucun obſtacle au paſſage de l'enfant, il n'en faut pas conclure que l'inférieur permettra auſſi facilement ſa ſortie. Nous avons déjà vu plus haut que les différens os dont le baſſin eſt compoſé, pouvoient s'écarter, dans leur union, de la conformation régulière, de laquelle dépend la facilité de l'accouchement, & que les vices de ſtructure étoient très-multipliés. Levret a remarqué que l'amplitude du premier étoit aſſez généralement réunie avec l'étroiteſſe du ſecond détroit; & dans le ſens contraire, l'ampleur du ſecond avec le rétréciſſement du premier. Dans le premier cas, l'accouchement paroit marcher avec une grande célérité, parce que la tête du fœtus franchit promptement le détroit ſupérieur; mais quand elle eſt parvenue à l'inférieur, elle y reſte très-long-tems. Mais cette circonſtance offre une reſſource puiſſante dans la facilité qu'on a ordinairement de repouſſer le coccis en arrière; & par ce moyen, d'augmenter la capacité du détroit inferieur. Il n'en eſt pas de même du rétréciſſement du ſupérieur, dont nous avons déjà expliqué les déſavantages.

Il eſt rare que le coccis ſoit tellement oſſifié, que ſes pièces ne fléchiſſent point: ce cas extraordinaire n'excluroit pas la poſſibilité de forcer les petites vertèbres dont il eſt compoſé, de ſe ſéparer, & par ſuite, d'être pouſſé plus commodément en arrière.

On a vu auſſi la tête du fémur déplacée de ſa cavité articulaire, ſe loger dans le trou ovale & empêcher l'accouchement. Crantz cite cette obſervation ſingulière chez une femme, dont l'os de la cuiſſe avoit été luxé. Il ajoute que l'accouchement reſta impoſſible juſqu'après la réduction de l'os déplacé.

Digitized by Google

Si la mort de la mère a devancé l'accouchement, il n'y a point d'eſpoir pour la naiſſance du fœtus. Cependant on a vu la matrice conſerver encore, dans ce cas, aſſez de force pour expulſer l'enfant quelques heures après la mort. Il y a donc des circonſtances où l'uterus conſerve ſon irritabilité, au point d'exécuter encore complettement cette difficile fonction. Une mort prompte n'apporte pas toujours un changement ſenſible dans la faculté irritable des ſolides contractiles; par conſequent, des accidens qui auroient été ſuivis d'un trépas précipité, laiſſent encore à l'uterus la force des contractions néceſſaires pour expulſer le fœtus.

Mais quand une maladie longue a épuiſé les ſources de la vie; quand une affection morbifique qui attaque le principe vital, comme les fièvres de mauvais caractère; celles qui ſont avec putridité intenſe, avec malignité; les fièvres exanthématiques malignes; celles qui ont une nature peſtilentielle, les pernicieuſes, &c. Quand, dis-je, des affections pathologiques de cette eſpece ſont la cauſe de la mort, l'irritabilité a beaucoup perdu de ſon énergie, & quelquefois même, elle eſt complettement détruite. On a la preuve de ce changement dans les qualités inhérentes à la fibre muſculaire, par la promptitude avec laquelle les ſignes de la putréfaction ſe développent. On ne doit donc plus attendre alors de contractions de la part de l'uterus, & il n'y a pas, dans ces circonſtances, d'autre moyen pour ſauver l'enfant, que l'opération cæſarienne. Elle eſt inévitable dans beaucoup d'autres circonſtances, dont je donnerai l'énumération dans cet article.

Les groſſeſſes qu'on nomme *ventrales*, ne laiſſent pas à l'enfant la poſſibilité de parcourir les voies ordinaires, par leſquelles il peut naître. On appelle *conception ventrale* ou *abdominale* celle qui a lieu dans les trompes de Fallope, dans l'ovaire &c. Dans ces circonſtances, l'opération cæſarienne ſeroit la ſeule reſſource pour ſauver la vie de la mère & de l'enfant, ſi la geſtation avoit, dans ces circonſtances, un terme connu. (*Voyez* GROSSESSE VENTRALE.)

Après avoir fait connoître quels ſont de la part de la mère les obſtacles qui s'oppoſent à la facilité de l'accouchement, il me reſte à tendre compte de ceux qui réſultent de l'enfant, ſoit par ſa ſtructure, ſoit par des circonſtances particulières, dans leſquelles il ſe trouve au ſein de celle qui l'a formé.

On convient généralement que la ſituation la plus avantageuſe & la plus naturelle, dans laquelle un fœtus puiſſe ſe préſenter au paſſage eſt lorſqu'il engage ſa tête la première dans l'orifice de l'uterus: mais il s'en faut bien qu'il ſoit ainſi diſpoſé dans tous les accouchemens. Il n'eſt pas rare qu'il ſe préſente en travers, ou qu'un de ſes bras ne s'avance vers l'orifice de l'uterus, ne laiſſe la tête & le corps placés ſur les bords de l'orifice; & dans ces deux poſitions, il ne naîtra pas, ſi on ne change la ſituation dans laquelle il s'eſt fait reconnoître. Cependant, ſi les membranes ne ſont pas rompus, il peut encore changer de poſition; car on a remarqué que les fœtus, ainſi placés dans les douleurs de l'accouchement, ne conſervoient pas la même ſituation. Quand les eaux ſont écoulées, le rapprochement des parois de la matrice ne laiſſe plus au fœtus la poſſibilité de prendre une autre poſition, parce que l'eſpace, dans lequel il ſe mouvoit auparavant, n'exiſte plus: il eſt comprimé de toute part par un viſcère qui tend toujours à ſe reſſerrer pour expulſer l'enfant qu'il contenoit. C'eſt donc à l'art qu'il eſt réſervé alors de réparer les erreurs qu'on obſerve dans les opérations de la nature.

Les jumeaux qui préſentent à-la-fois diverſes parties de leurs corps, ſe ferment réciproquement le paſſage & embarraſſent l'accoucheur au premier moment; mais en examinant attentivement les parties, & cherchant la poſition du corps, auquel elles appartiennent, on reconnoît bientôt l'erreur, & l'accouchement ſucceſſif des deux enfans n'eſt pas difficile, parce qu'ils ſont aſſez généralement d'une petite ſtature, d'autant qu'ils naiſſent le plus ordinairement avant le terme de la geſtation.

Quand des jumeaux ſont réunis par quelques-unes de leurs parties & forment ainſi une monſtruoſité, s'ils ont acquis l'âge, la force & la groſſeur ordinaire, l'accouchement devient impoſſible, autrement que par l'opération cæſarienne. Cependant, ſi les jumeaux avoient perdu la vie, il ſeroit contraire aux règles de l'art, à la raiſon & à l'humanité d'expoſer la mère aux dangers d'une pareille opération, quand rien ne doit plus engager à ménager des fœtus qui ont ceſſé de vivre. Dans ces circonſtances, on diviſe les corps & les parties dont ils ſont compoſés, par les moyens dont je donnerai les détails, article EMBRYOTOMIE.

Quand un fœtus eſt conformé de manière qu'il apporte à ſa naiſſance des proportions telles, qu'elles ne correſpondent point au diamètre des ouvertures qu'il doit parcourir, alors il y a difficulté ou impoſſibilité dans l'accouchement. Il y a ſeulement difficulté, ſi l'excès de volume n'eſt pas tel que la flexibilité des parties d'un fœtus permette une ſorte de compreſſion & d'allongement de ces parties. Ainſi, la tête peut être trop volumineuſe; mais comme les os du crâne n'ont pas beaucoup de ſolidité, la tête ſe moule en quelque ſorte au paſſage en s'allongeant, & l'ac-

couchement, quoique plus difficile, n'eſt pas impoſſible. Mais quand, à ce genre de conformation, ou ſans ſon exiſtence, il ſe rencontre des monſtruoſités, telles qu'elles accroiſſent beaucoup le volume du fœtus; dans ce cas, le baſſin n'eſt pas toujours aſſez ſpacieux pour lui livrer paſſage. Il y a un grand nombre d'exemples de ces vices de conformation, réunis dans l'ouvrage de *Liceti*: De Monstris.

On regarde encore l'immobilité du fœtus comme un obſtacle à l'accouchement: mais on ne fait pas d'attention que ſa mobilité, les mouvemens ou la ceſſation de ſes mouvemens n'empêchent point l'uterus de ſe contracter. Comme il eſt prouvé que l'enfant ne contribue point par lui-même à ſa naiſſance (*Voy.* le mot Delivrer) il importe peu qu'il ſe meuve ou qu'il reſte immobile. Sa mort même, ſi les cauſes qui l'ont occaſionnée n'ont point eu ſur l'uterus une action telle qu'elle détruiſe ou affoibliſſe l'irritabilité de ce viſcère, ne peut non plus être un obſtacle à l'accouchement. Et d'ailleurs, combien d'enfans, comprimés dans l'uterus, ne peuvent exercer aucun mouvement? Combien ont paru n'en plus exécuter quelques jours mêmes avant la naiſſance, & qui cependant jouiſſoient d'une très-bonne ſanté? Sa tête, comprimée à l'excès par l'uterus dans des contractions de longue durée, éprouve des affections comateuſes qui rendent tous les mouvemens impoſſibles; & cependant, l'enfant n'a pas toujours perdu la vie. Au reſte, j'ai déjà dit, d'après l'expérience & l'obſervation des accoucheurs les plus célèbres, que l'immobilité du fœtus n'eſt point un obſtacle à l'accouchement.

La mort de l'enfant eſt comptée au nombre des cauſes de l'impoſſibilité d'accoucher la mère. C'eſt une erreur réfutée par une multitude de faits inconteſtables. Il y a ſans doute des circonſtances où le cadavre du fœtus, dans le ſein de ſa mère, peut occaſionner de grands dangers pour celle-ci; mais tant qu'il eſt exempt de putréfaction, la femme en travail ſe trouve dans une poſition à-peu-près ſemblable à celle où elle auroit été, ſi ſon enfant eût encore vécu: au moins, cette parité d'état eſt-elle entière par rapport à la fonction d'accoucher. Je ferai l'énumération des accidens auxquels la mère eſt expoſée par la putréfaction du fœtus, article Mort-né & Embryotomie.

J'ai rendu compte des obſtacles qui retardent l'accouchement, ou le rendent plus difficile ou impoſſible par les voies accoutumées; il me reſte maintenant à indiquer les reſſources à employer pour obvier aux inconvéniens qui réſultent de ces différens obſtacles à l'exécution de cette fonction.

L'épuiſement des forces de la mère a pour cauſe des maladies antérieures à l'accouchement, ſoit aiguës, ſoit chroniques. Lorſque les douleurs de l'*enfantement* ſont inſtantes, il eſt bien tard pour réparer la foibleſſe de la femme en travail: & cependant on attend ſouvent ce moment preſſant pour demander des ſecours. Je mettrai au nombre des affections pathologiques qui précèdent l'*enfantement*, en conſidérant toujours cet objet, ſous le rapport de l'inſuffiſance des forces, le défaut de nutrition ſuffiſante de quelqu'origine qu'il procede; tel eſt cet état de quelques femmes dont les digeſtions ſont mauvaiſes pendant la geſtation; ou celui de quelques autres dont l'appétit a été dépravé ou qui ſe ſont à peine ſoutenues avec une quantité d'alimens diſproportionée à leurs beſoins. Il n'eſt pas douteux que le volume de la matrice ne ſoit ſouvent un obſtacle à la nutrition, parce que ce viſcère occupant dans les derniers mois de la groſſeſſe la plus grande partie de la capacité du bas ventre, comprime les viſcères de la digeſtion & rend par cela même leurs fonctions très difficiles. Mais quand le ventre s'abaiſſe dans les jours qui précèdent l'accouchement, l'eſtomac & les inteſtins ſont en liberté, & dès ce moment il eſt indiſpenſable de donner à la femme groſſe des alimens proportionnés à la force des viſcères & en quantité ſuffiſante pour prévenir la foibleſſe qui accompagneroit le travail de l'*enfantement* & qui y mettroit quelqu'obſtacle.

Dans ce cas, les ſucs extraits des viandes par la décoction, & aſſez rapprochés pour fournir beaucoup de parties nutritives ſous un petit volume de liquide, ſont les alimens les plus convenables. Les gelées de viandes, les œufs au bouillon, les œufs frais, les préparations de ſemences céréales faites au bouillon, ſont les alimens les plus reſtaurans. Le vin vieux & de bonne qualité ranime les forces de l'eſtomac et des inteſtins & facilite les digeſtions. Il faut obſerver cependant que les vins chauds qui cauſent de l'agitation doivent être regardés comme dangereux, parce qu'ils occaſionnent dans le ſang une effervéſcence dont les ſuites ſeroient d'occaſionner des hémorrhagies dangereuſes après le décollement du placenta. Telle eſt à-peu près la manière de ranimer les forces d'une femme groſſe, avant les douleurs de l'enfantement.

Quand ces mêmes douleurs annoncent un accouchement très-prochain, on ne peut plus eſpérer de diſſiper un état de foibleſſe preſqu'habituelle; dans ce cas il faut s'attacher à ſoutenir les forces qui reſtent à la malade, par des bouillons donnés dans l'intervalle des douleurs & à petite doſe, car un volume trop conſidérable de liquides fatigueroit l'eſtomac & ſeroit bientôt rejetté par le vomiſſement. C'étoit la ſeule eſpéce de nourriture que preſcrivoit Antoine Petit dans les circonſtances dont je parle;

Digitized by Google

il réparoit auſſi par ce ſeul moyen les forces affoiblies par les hémorrhagies ou la lenteur du travail & l'épuiſement qu'entrainoit ſa durée.

On vante beaucoup les cordiaux, & on donne ſous cette dénomination des ſubſtances incendiaires qui agitent les femmes, accélèrent la circulation, déterminent des pertes difficiles à calmer, occaſionnent une chaleur trop vive dans les entrailles, & donnent par cela même naiſſance à une fièvre au moins momentanée, qui a eu ſouvent des ſuites dangereuſes. S'il y a des cas où les cordiaux puiſſent convenir, c'eſt particulièrement chez les femmes qui, ſans être dans l'état d'épuiſement que j'ai déſigné plus haut, ont cette apparence de foibleſſe qui eſt le produit d'une inaction conſtante, qu'on obſerve dans les ſujets dont la fibre eſt lâche & inerte. Il faut ranimer ſon action engourdie par des cordiaux toniques. Boerhaave préféroit à tous les autres médicamens l'huile de canelle, dont il donnoit quelques gouttes mêlées à du ſucre purifié, & on délaioit le mélange dans une taſſe d'infuſion de tilleul ou de primevère. Le vin convient auſſi aux perſonnes dont je parle. On peut l'aromatiſer avec la méliſſe, le marrhube blanc, un peu de canelle ou quelques autres ſubſtances aromatiques; mais on obſervera toujours qu'il eſt indiſpenſable d'éviter le moindre excès dans l'uſage de ces médicamens, ſurtout quand il y a hémorrhagie, ou qu'elle eſt très-prochaine.

Les femmes hiſteriques qui tombent dans l'affaiſſement, ſont aſſimilées avec raiſon à celles que la crainte agite & chez leſquelles les eſprits animaux paroiſſent être dans un état de ſtupeur. Les effets de la crainte, ſont d'empêcher l'exécution de toutes les fonctions, ou d'en ſuſpendre l'activité; mais il y a dans ce cas un ſpaſme & non un défaut de forces réelles; l'engourdiſſement des organes irritables & ſenſibles ſe diſſipe aiſément par les antiſpaſmodiques. Ainſi la teinture de ſuccin, ou de caſtoreum, dont on mêle depuis dix à vingt gouttes dans une infuſion de plantes antihiſtériques produit les meilleurs effets. On donne le mélange par cuillerées, de quart en en quart-d'heure, juſqu'à ce que le ſpaſme ſoit diſſipé.

L'épuiſement d'une femme en travail qui auroit pour cauſe la longueur de l'accouchement retardé par des obſtacles & des vices de conformation, la mauvaiſe poſition du fœtus &c.; cet épuiſement dis-je ne ſe guérit point, parce que ſa cauſe le fait ſubſiſter juſqu'à ce qu'elle ſoit détruite. Cependant on pourroit ranimer la malade par des bouillons nourriſſans, mais en obſervant de faire ceſſer les obſtacles qui s'oppoſeroient à l'accouchement, autrement on donneroit inutilement des forces pour les anéantir ſans ceſſe, par un travail continuel & infructueux.

Il faut dans toutes ces circonſtances être bien en garde contre l'empreſſement des mauvais accoucheurs & des ſages-femmes, qui propoſent ſans ceſſe & donnent imprudemment des médicamens incendiaires & à grande doſe. Il faut réſiſter aux préjugés des malades & des aſſiſtans, qui ſuivent & qui exigent qu'on adopte cette dangereuſe méthode, & ſe ſouvenir enfin des maux inévitables qui en ſont la ſuite, pour ne pas tomber dans les mêmes erreurs.

Si la matrice a été fatiguée par des efforts ſuperflus, il eſt important de procurer du repos aux femmes en travail. Les encourager à continuer des impulſions qui les accablent, c'eſt expoſer l'utérus à tomber dans une inertie dangereuſe de laquelle réſultent des accidens très-redoutables. Voyez INERTIE DE MATRICE. Lamotte dans une circonſtance ſemblable, fit ceſſer tout effort qui auroit augmenté la fatigue & l'épuiſement d'une dame qui l'avoit appellé pour terminer ſon accouchement. Les douleurs furent ſuſpendues pendant plus de vingt-quatre heures.

On doit au reſte conſidérer d'où vient le retard de l'accouchement, & ſi la femme eſt bien conformée, il n'y a rien à craindre de la déterminer à ne plus pouſſer l'enfant. Car ſouvent l'utérus s'épuiſe en contraction avant que l'orifice ſoit aſſez ouvert pour livrer paſſage au fœtus. Il faut donc que le temps amene cette dilatation; vouloir la précipiter c'eſt expoſer la femme en travail aux plus grands maux, tels que la rupture de l'utérus & les accidens qui s'enſuivent.

Par ce qui vient d'être dit on conçoit que l'accoucheur doit apporter la plus grande attention à conſidérer dans quel état eſt l'utérus, afin de procurer, ſi la circonſtance le permet, le calme & le repos néceſſaire à la malade, & pendant ce temps lui accorder quelque nourriture légère & lui donner les antiſpaſmodiques qui ont été indiqués ci-deſſus.

Si les eaux ſont écoulées depuis quelque tems, ſi une perte opiniâtre ſurvient, on juge que le deſſéchement des parties dans le premier cas exige une manœuvre qui facilite la ſortie du fœtus. Alors on accouche avec le forceps. Voyez au mot FORCEPS. Si la perte donne des inquiétudes pour la vie de la mère, on eſt encore contraint d'accoucher avec l'inſtrument que j'ai nommé. Dans tout autre cas (en exceptant les vices de conformation qui s'oppoſent à la facilité de l'accouchement) il eſt indiſpenſable de retarder le travail, ou de laiſſer l'utérus dans un repos aſſez prolongé, pour qu'il puiſſe recouvrer les forces qu'il a perdues & qui lui ſont rendues par l'uſage des alimens indiqués ci-deſſus.

La plethore chez les femmes en travail, ſimule

les ſignes d'une foibleſſe apparente, qu'il ne faut pas confondre avec celle qui nait du défaut de forces réelles. On a vu ailleurs comment la compreſſion du cerveau étoit l'effet de la ſtaſe du ſang dans les vaiſſeaux de ce viſcère; on a vu par quelles cauſes il étoit déterminé à ſe porter pendant les efforts de l'accouchemenr & par l'effet même de la groſſeſſe, aux parties ſupérieures; on a dû conclure de cette théorie qui a pour baſe toutes les loix de la méchanique, que le cerveau étoit expoſé à une compreſſion graduée, ſuivant la quantité de ſang qui rempliſſoit les vaſes, qui parcourent ſa ſubſtance: on a dû conclure encore, que les fonctions vitales devoient éprouver une gêne proportionnée au dégré de compreſſion opérée ſur le cerveau; d'où il ſuit que les affections comateuſes ne ſont point étrangères à l'état d'une femme en travail de l'*enfantement*. Or comme on ſait par expérience que ces affections privent les organes du ſentiment & du mouvement du libre exercice de leurs fonctions, on conçoit dès lors comment une foibleſſe, ou un accablement appatent peut ſimuler une foibleſſe réelle.

J'ai donné précédemment les ſignes par leſquels on parvient à diſtinguer ces deux états. Ces choſes ſues, il eſt conſtant qu'on doit ſe hâter à débarraſſer le cerveau, autrement il pourroit ſurvenir une apoplexie, par ſuite de la rupture des vaiſſeaux ſanguins, qui laiſſeroient échapper le fluide qu'ils contiennent. On a vu pluſieurs fois cette eſpèce d'apoplexie, donner la mort à des femmes, pendant le travail de l'*enfantement*. L'ouverture du cadavre à démontré une grande quantité de ſang épanchée dans la ſubſtance du cerveau.

La ſaignée, comme je l'ai dit ailleurs, a d'autres avantages; elle prévient les pertes exceſſives & accélère les douleurs de l'accouchement, parce que les fonctions deviennent plus régulières & que les ſubſtances irritables reprennent l'uſage de leurs facultés, qui avoit été ſuſpendu par l'effet de la plénitude ſanguine.

Cette méthode eſt encore moins indiſpenſable dans les affections comateuſes, qui ſans être l'effet des contractions capables de pouſſer le ſang vers la tête auroient précédé l'accouchement. On a recueilli beaucoup d'exemples de cette ſituation dangereuſe, dans la phyſiologie de Haller, liv. 19. ſect. V. §. IIV. La même doctrine eſt applicable aux femmes qui ont des mouvemens convulſifs ou épileptiques provenans de la même cauſe.

La ſéchereſſe des parties de la génération, reconnoit deux cauſes principales dans l'accouchement. Elle dépend; 1°. de la conſtitution particulière des ſujets, qui ont la fibre ferme, roide & endurcie aux travaux. Hippocrate avoit obſervé que les femmes qui habitent les provinces du Nord etoient en général d'une conſtitution ſèche. Il donnoit pour cauſe de cet état la crudité & la dureté des eaux dont elles font uſage. Il auroit pu ajouter que ces femmes (& ſurtout dans le tems où il vivoit) accoutumées à des marches penibles & aux travaux qu'elles partageoient preſque conſtamment avec leurs maris, avoient la texture des ſolides moins humides que celles qui vivoient dans les climats chauds & dans l'oiſiveté. La remarque qu'il fait ſur la fréquence des déchiremens, qui arrivoient aux parties de la génération dans l'*enfantement*, eſt le motif qui l'a déterminé à preſcrire les onctions douces, les huiles & les fomentations émollientes. Il vouloit qu'elles buſſent de l'huile chaude, pendant qu'il conſeilloit d'en lubréfier les organes, que l'enfant devoit parcourir à ſa naiſſance. Nous croyons qu'il importe bien davantage d'appliquer immediatement ces ſubſtances aux organes de la génération. La Motte preſcrivoit auſſi les bains de vapeurs, &c.

Un état tel que celui que nous venons de décrire exigeoit ſans doute des ſecours qui précédaſſent l'accouchement. Les bains que nos accoucheurs modernes mettent en uſage depuis quelques années, ſont le moyen le plus efficace, pour préparer les parties à une extenſion qui rende l'accouchement facile.

On objectera ſans doute, que les femmes de nos grandes cités ne reſſemblent point à celles dont parle Hippocrate. Non ſans doute à beaucoup d'égards; mais leur extrême irritabilité entretient un ſpaſme qui ne permet pas aux fluides de ſe porter en aſſez grande quantité dans les organes dont nous parlons, pour leur procurer le dégré de la laxité qui convient à l'*enfantement*; on y ſupplée par des bains réitérés quelques ſemaines avant l'accouchement. D'ailleurs il n'eſt pas rare de voir des femmes groſſes avec cette ſéchereſſe extrême dans la fibre élémentaire; ſéchereſſe qui tire ſa ſource d'une autre cauſe, mais qui ſe diſſipe par les mêmes moyens.

Quand on a rompu trop précipitamment les membranes, ou quand les circonſtances de l'accouchement, ont occaſionné leur rupture prématurée, les eaux étant écoulées, les organes de la génération ſe deſſechent. Cet accident que redoutent les bons accoucheurs, les détermine à attendre que la tête de l'enfant ſoit engagée dans l'orifice de l'utérus, pour percer les membranes. Mais ceux qui prétendent accélérer le travail, briſent les membranes dans les premières douleurs; les parties naturelles ſe déſſechent; le paſſage de l'enfant devient plus difficile, & ſi quelqu'autre

Digitized by Google

obſtacle à l'accouchement, quelque léger qu'il ſoit, s'unit à celui dont nous parlons, le travail eſt penible & dangereux. C'eſt dans ces circonſtances qu'on emploie les émolliens ſous toutes ſortes de formes.

Si l'enfant n'a pas encore reſpiré, rien ne peut égaler l'utilité d'un bain doux. On peut y accoucher la mère, avec quelque facilité, ou au moins l'y laiſſer paſſer quelques heures, en obſervant conſtamment la ſituation de l'enfant & les progrès du travail. Un bain de ſiege, ou un demi-bain eſt ſuffiſant, puiſqu'il ne s'agit ici que de ramollir les parties de la génération. On rend l'eau émolliente par la décoction des plantes qui ont cette propriété. On remarquera que les injections de la même eſpèce frequemment réitérées, peuvent ſuppléer aux bains & qu'elles ſont préférables toutes les fois qu'il ſeroit difficile de changer aiſément l'attitude d'une femme qu'on ne pourroit pas expoſer ſans crainte à la fatigue inſéparable des grands mouvemens.

J'ai donné, article *accouchement* & *délivrer*, quelques obſervations ſur les tumeurs du col de la matrice; j'ai fait connoître par les faits les dangers que ces tumeurs entrainent dans l'accouchement & j'ai indiqué d'après leurs differens caractères, le plan de curation qu'il falloit ſuivre dans leur guériſon, afin qu'elles n'apportaſſent pas des obſtacles inſurmontables ou funeſtes dans l'accouchement. En parlant d'une tumeur ou d'une obſtruction qui auroit ſon ſiége dans le col de l'utérus, j'ai prouvé par la théorie & par l'expérience que l'enfant ne pouvoit pas parcourir l'orifice de l'utérus ſans le déchirer: j'ai démontré également que le corps de la matrice étoit expoſé au même accident, & j'ai appuyé cette propoſition d'un fait prouvé par des témoins authentiques. D'ailleurs des obſervations éparſes dans les auteurs, concourrent à mettte cette vérité hors de toute eſpèce de doute.

Appellé pour terminer l'accouchement dans un cas ſemblable, que doit faire l'accoucheur? c'eſt la queſtion qu'il importe de réſoudre dans ce paragraphe. On a vu qu'en abandonnant l'accouchement aux ſeules forces de la nature, ou l'orifice réſiſtera faute d'une extenſion ſuffiſante, & que cette extenſion deviendra plus difficile & plus imparfaite à proportion qu'une grande ſurface du col de l'utérus ſera obſtruée; ou l'orifice ſera déchiré dans une étendue d'autant plus conſidérable, que ſa dilatation en avoit été plus ménagée. Dans le premiers cas l'enfant reſtera dans l'utérus, épuiſé par des efforts inutiles, ou l'utérus ſe déchirera lui-même & le fœtus paſſera dans le bas-ventre. Alors l'opération cæſarienne, ou plûtôt la gaſtrotomie devient indiſpenſable, de l'aveu de tous les obſervateurs; autrement la mere & l'enfant perdront promptement la vie.

Il faut bien ſe garder de penſer que l'enfant trouvera toujours un paſſage facile à travers le col de l'utérus déchiré, après la rupture du fond du viſcère, comme cela eſt arrivé chez la dame dont j'ai donné l'hiſtoire, aux articles cités ci-deſſus. Cet évenement eſt peut-être le ſeul en ſon eſpèce. Les obſervateurs ne citent pas même un fait qui lui ſoit comparable. L'ordre de ces accidens doit donc nous faire penſer que le fond de l'utérus étant déchiré pendant que l'orifice reſte intact, tous les efforts de la mère tendront à faire paſſer le fœtus dans la capacité du bas-ventre: les contractions de la matrice même accéléreront ce funeſte changement de lieu qu'occupoit le fœtus.

Suppoſons maintenant que le corps de la matrice aſſez fort pour ne pas ſe rompre, ait forcé l'orifice à ſe déchirer. Dans cette dangereuſe circonſtance, l'enfant reſtera dans l'utérus, s'il n'y a pas déchirement de l'orifice, ou de la matrice elle-même. L'opération cæſarienne dans le premiers cas, c'eſt-à-dire la matrice reſtant intacte, devient indiſpenſable. Mais comme l'expérience prouve que la rupture d'une des deux manières indiquées eſt ſur le point de ſe faire, il teſte à conſiderer laquelle eſt la moins redoutable.

J'ai dit au mot *délivrer*, que la ruptute de l'orifice de l'utérus étoit fréquente. J'ai appuyé cette aſſertion par des obſervations priſes dans différens ouvrages; j'ai dit auſſi que le tact faiſoit très-fréquemment reconnoître dans le cnl de l'utérus, une fente cicatriſée, qui étoit le produit du déchirement de cet organe. Ces faits démontrent donc que beaucoup de femmes ont éprouvé cet accident ſans en perdre la vie; ce qu'on conçoit ſans peine en réfléchiſſant que le viſcère dont nous parlons ſe contracte très-promptement après l'accouchement, & que le rapprochement de ſes parties diviſées comprime les vaiſſeaux dont la rupture donne lieu à l'hémorrhagie.. J'ai ajouté dans le même article, que des pertes rébelles avoient fréquemment pour origine la rupture du col de la matrice, mais qu'il étoit aiſé de les arrêter par les moyens connus.

Actuellement comparons les accidens dont je viens de rendre compte, avec ceux qui réſultent du déchirement du corps de l'urérus. On a déja vu par ce qui précède, que l'enfant eſt pouſſé dans le bas-ventre, que cette rupture eſt accompagnée auſſi d'une perte, mais dans ce dernier cas le ſang s'épanche dans la capacité de l'abdomen, tandis que dans le premier il s'échappe par la vulve. Dans l'autre circonſtance, la contraction de la matrice rapproche les parties déchirées. Dans celle-ci quelque membre de l'enfant peut reſter très-longtems dans l'ouverture accidentelle de l'utérus, empêchet par conſéquent que ſon

Digitized by Google

reſſerrement ne termine ou ne modère l'hémorrhagie.

Mais en ſuppoſant que le fœtus a été pouſſé promptement dans l'abdomen & que l'utérus s'eſt contracté ſans retard, il y a épanchement dans cette capacité & un enfant qu'il faut en faire ſortir par la gaſtrotomie. Si on apporte quelques retards à cette cruelle opération, mille cauſes donnent la mort à la mère: & ſi l'opération a été faite aſſez promptement, le déchirement de la matrice n'a pas été ſi prompt que le tiſſu cellulaire qui l'enveloppe, n'ait un peu fléchi par l'impulſion du fœtus, d'où autre épanchement dans le tiſſu cellulaire, dont la totalité n'étoit pas déchirée inſtantanément avec l'utérus; d'où danger d'une ſuppuration intérieure, d'autant plus redoutable, que la lenteur avec laquelle elle ſe manifeſtera, aura permis que le pus ait attaqué beaucoup de parties, avant qu'on puiſſe lui donner iſſue en refluant vers les tégumens.

Mais ſuppoſons l'exiſtence ſeule de la gaſtrotomie faite dans le temps convenable, il reſte encore le déchirement de l'utérus, plus à craindre qu'une ſimple inciſion à ce viſcère. Ce déchirement ſera ſuivi d'un ſuintement qui accumulera les liquides dans le bas-ventre, parce que le rapprochement des bords inégaux d'une plaie ſemblable, n'eſt jamais auſſi exact que celui d'une inciſion faite par l'inſtrument. Ce nouveau ſuintement eſt donc encore une ſource de dépôts intérieurs & par conſéquent d'une maladie très-grave.

Il ſuit de ces différens faits & des circonſtances qui les accompagnent, que le déchirement du col de l'utérus n'eſt pas un accident comparable en gravité à celui du corps de l'utérus: que dans une circonſtance où l'un des deux eſt inévitable, le premier ſeroit préférable, par toutes les conſidérations que l'expérience & la raiſon avouent: il ſuit donc de ce raiſonnement que l'ouverture du col de l'utérus, s'il y a obſtruction, eſt un moyen par lequel on prévient les dangers de la rupture du fond du viſcère & c'eſt le parti que j'ai eſſayé de prouver le plus avantageux à la mère & au fœtus.

La facilité avec laquelle on peut exécuter cette opération, ſe préſente d'elle-même à l'eſprit. Un biſtouri très-allongé, dont la pointe ſeroit garnie d'un petite boule de cire, appuyé à plat ſur le doigt index, ſeroit aiſément dirigé dans l'orifice ſans bleſſer les parties environnantes. Par ſon moyen on inciſeroit le col de l'utérus.

On obſerveroit cependant de ne pas faire cette opération prématurément, pour laiſſer à la partie inférieure du corps de la matrice, le tems néceſſaire à ſa diſtenſion. On éviteroit le prolongement exceſſif de l'inciſion par une déchirure qui auroit lieu dans cette portion du viſcère, avant qu'elle eût acquis une dilatation ſuffiſante, pour ſe prêter au paſſage du fœtus. On imiteroit en cela la nature, qui opère cette dilatation graduelle dans la portion de l'uterus voiſine de ſon col. Il ne reſteroit de cette opération qu'une plaie ſimple, avec une perte dont on calmeroit aiſément la violence & dont on arrêteroit d'autant plus facilement la durée, qu'on connoîtroit mieux la ſource du mal. Et d'ailleurs, le défaut même de ſecours en cette occaſion n'apporteroit pas un grand danger, puiſque le déchirement fréquent de cette partie du viſcère n'eſt pas un évenement bien redoutable.

Pluſieurs obſervations rapportées dans les mémoires de l'académie de chirurgie (tom. 9. in 12. p. 229.) prouvent évidemment qu'une tumeur qui a ſon ſiege dans l'utérus, n'eſt pas conſtamment un obſtacle à la conception: mais comme le rems de l'accouchement n'eſt pas non plus celui qu'on peut choiſir pour l'extirpation de ces rumeurs, la curation ne peut pas en être rapportée dans cet article; il ſeroit poſſible de procéder à l'amputation de celles qui ont leur origine dans le vagin, ſi le fœtus n'etoit point encore engagé dans le baſſin: il autoit donc été néceſſaire de pratiquer cette opération avant l'accouchement, & dans le cas où la tumeur paroîtroit mettre obſtacle à la ſortie du fœtus, extirper cette maſſe étrangère au moment où les premières douleurs ſe manifeſteroient, afin de n'être pas arrêté dans le cours de l'opération par la préſence du fœtus engagé dans le paſſage.

Van-Swieten croit que les hernies de la veſſie, quand cet organe fait une ſaillie conſidérable avec compreſſion ſur le vagin, retarde l'accouchement. La rumeur qui réſulte de cette hernie acquiert un volume proportionné à la quantité d'urines dont elle eſt remplie; or on ſait que la compreſſion de l'uterus ſur le col de la veſſie intercepte le paſſage des urines & fait amaſſer ce liquide en très-grande quantité dans l'organe qui le reçoit des reins: il n'eſt donc pas étonnant que la tumeur qui en réſulte faſſe obſtacle à la libre iſſue du fœtus. D'autres accidens ſont la ſuite de cette compreſſion long-tems continuée & de la diſtention de la veſſie; l'atonie qui rend l'excretion des urines difficile; la rupture de l'organe qui donne lieu à des infiltrations dans le tiſſu cellulaire, à des ſuppurations dangereuſes.

Par ce qui précéde on eſt convaincu de la néceſſité de prévenir un amas trop conſidérable d'urine dans la veſſie; précaution qu'on doit prendre dans les derniers tems de la geſtation pour éviter les accidens dont les détails ſont rapportés

portés ci-deſſus. Mais ſi on a eu l'imprudence de laiſſer ſéjourner une quantité conſidérable de ce liquide & que ſon volume puiſſe gêner l'accouchement, on n'attendra pas que les douleurs aient engagé l'enfant dans le détroit ſupérieur, car on ne pourroit plus introduire la ſonde, mais ce ſera la première choſe dont on s'occupera. On obſervera auſſi que dans des cas ſemblables la ſonde en uſage pour les femmes ne peut pas être toujours introduite dans la veſſie, parce que le col de cet organe ne ſuit pas une direction uniforme & qu'il eſt recourbé par l'impulſion de l'uterus; alors il faut ſonder les femmes avec une ſonde deſtinée aux hommes & ſonder par deſſus le ventre. C'eſt le précepte de Lévret; il eſt aiſé d'en concevoir l'utilité.

Si la tête du fœtus déja engagée comprime le col de la veſſie au point de ne pas permettre l'introduction de la ſonde, & qu'on puiſſe ſans crainte repouſſer le fœtus un peu plus haut: on profitera de la facilité que donnera cette manœuvre pour introduire la ſonde & débarraſſer la veſſie. Autrement il n'y a plus de poſſibilité de favoriſer l'évacuation des urines juſqu'après l'accouchement; & ſi le travail a été long, on juge à combien de maux la femme en couche doit être expoſée par l'excès de plénitude de la veſſie; on conçoit auſſi que la diſtention de cet organe augmentera la véhémence des douleurs & apportera des obſtacles à l'*enfantement* ainſi qu'il a été prouvé ci-deſſus.

Les accoucheurs prudens font toujours précéder toute opération relative à l'accouchement, par des lavemens qui débarraſſent le rectum des matières qui y ſont contenues. Il eſt dangereux d'attendre trop tard pour faciliter l'évacuation des matières; car ſi la tête de l'enfant comprime le rectum, il n'eſt plus poſſible de donner des lavemens. La compreſſion long-tems continuée occaſionne des contuſions dans cet inteſtin; d'où ſon inflammation & ſa gangrene.

Si la compreſſion n'eſt pas portée au degré de véhémence capable d'occaſionner des accidens auſſi formidables que ceux dont je parle, il en eſt d'autres dont les ſuites peuvent occaſionner le déchirement du rectum. Quand l'évacuation des matières fécales eſt devenue difficile par la compreſſion qu'exerce l'uterus, le colon ſe remplit chez quelques ſujets d'une quantité d'excrémens qui occupent preſque toute l'étendue de cet inteſtin. Ce défaut d'évacuation occaſionne une chaleur conſidérable dans le bas ventre; il excite des douleurs qui peuvent donner naiſſance à l'inflammation, ainſi qu'on l'a obſervé dans les conſtipations qui avoient eu une longue durée. Ce n'eſt donc pas aſſez qu'après l'accouchement (ſi on n'a pu y parvenir auparavant) on s'empreſſe à faire évacuer les matières fécales contenues dans le rectum, il eſt encore indiſpenſable de dégorger tout le trajet du colon.

Van-Swieten a vu une femme dont l'accouchement avoit été très heureux; neuf jours après ce terme, quoique dans cet intervalle elle eût eu quatre ſelles, elle ſe plaignit d'une douleur ſourde & gravative vers l'os ſacrum. Cet état étoit accompagné d'un teneſme qui ne faiſoit rendre aucuns excrémens. On lui donna des lavemens qu'elle rendoit au même moment. On rendit les lavemens très-émolliens; on y mêla de l'huile; on fit des fomentations ſur l'anus & les parties voiſines. Enfin elle ſentit une maſſe dure & peſante deſcendre dans le bas-ventre. L'anus s'ouvrit un peu: à travers ſon ouverture on fit des efforts continués pour diminuer avec des inſtrumens convenables le volume de cette maſſe endurcie. Ce ne fut qu'après deux jours employés à cette pénible occupation & avec des douleurs inexprimables qui n'avoient point été interrompues, qu'elle rendit ces matieres deſſéchées qui égaloient au moins par leur groſſeur la tête d'un enfant. L'inteſtin fut déchiré mais on guerit cette diviſion par des moyens appropriés.

Pour concevoir tous les accidens qui pouvoient réſulter de cet état, il ſuffit de ſe rappeller à quelle compreſſion étoit expoſée la matrice par la maſſe des matières, pendant que l'écoulement des lochies exige la plus grande liberté dans l'utérus, autrement on a tout à craindre de la diminution ou de la ſuppreſſion de cette évacuation. D'ailleurs l'inteſtin rectum pouvoit être déchiré ou enflammé dans une grande étendue & ſon inflammation ſe ſeroit communiquée à la matrice.

Si aux ſymptômes que je viens de décrire ſe réunit le gonflement exceſſif des vaiſſeaux hémorrhoïdaux, maladie fréquente chez les femmes au terme de la geſtation, on aura une complication plus redoutable encore par la multitude d'accidens, la véhémence des douleurs & les obſtacles multipliés contre la facilité de l'accouchement.

Le gonflement ſeul des hémorrhoïdes, ſans qu'il ſoit accompagné de la complication de conſtipation, apporte auſſi, comme on l'a vu plus haut de grands obſtacles à l'accouchement; il eſt donc eſſentiel de procurer promptement leur dégorgement. Ce n'eſt pas ici le moment d'attendre la lenteur de l'effet opéré par des ſang-ſues & encore moins celui plus incertain qu'on obtient fréquemment des fomentations émollientes ou des bains de vapeurs; le tems preſſe; les douleurs croiſſent à chaque inſtant, & la tête du fœtus eſt prête à comprimer fortement le rectum. Si les hémorrhoïdes ſont externes & qu'elles ſoient

très-volumineuſes, il faut les ouvrir avec la pointe d'une lancette & les laiſſer dégorger ſuffiſamment. On aura ſoin de rendre l'ouverture très-petite avec une ſimple piquure. Il ne ſera pas difficile d'arrêter l'écoulement du ſang, ſi cet écoulement paroiſſoit trop abondant, par l'application de linges imbibés dans l'oxicrat ou une décoction aſtringente employée à froid.

Si les hémorrhoïdes ſont internes, l'impulſion du fœtus pouſſera en dehors le paquet hémorrhoïdal; alors on opérera comme ſi elles avoient été habituellement externes. Ce ſera le ſeul moyen de prévenir l'excès des douleurs & l'irritation qui en réſulteroit dans les organes du voiſinage.

La chûte du vagin préſente, ainſi que je l'ai expoſé ci-deſſus, deux circonſtances différentes: ou la hernie eſt récente, ou elle eſt ancienne. Dans le premier cas, elle n'oppoſe pas un obſtacle conſidérable à l'accouchement, parce que les parties déplacées ſont encore très-flexibles & très-molles, par conſéquent elles ſe prêtent à l'extenſion néceſſaire au paſſage du fœtus. Cependant ſi malgré la nouveauté de la hernie il y avoit phlogoſe, il ſeroit indiſpenſable de la diſſiper avec les bains de vapeurs, les fomentations émollientes, les embrocations douces: & ſi la phlogoſe étoit accompagnée d'une chaleur vive & de cuiſſon, des compreſſes imbibées d'oxicrat, ou d'un mélange de vinaigre avec des décoctions émollientes, calmeroient dans quelques heures la phlogoſe, ou préviendroient l'accroiſſement que contracteroit l'inflammation commençante par l'effet des douleurs de l'*enfantement* & des compreſſions qui en ſont inſéparables. On continueroit les mêmes applications après la ſortie du fœtus, car elles ſeroient néceſſaires pour faire ceſſer l'irritation qu'auroit occaſionné le travail de l'*enfantement*.

Quoi qu'il en ſoit, on aura ſoin de réduire la hernie avant que de procéder à l'accouchement: on ſuppoſe ici que le gonflement n'eſt pas aſſez conſidérable pour que les parties déplacées ne puiſſent pas être réduites. Mais comme il ſeroit dangereux que la tête du fœtus n'augmentât le volume de la tumeur herniaire en pouſſant en avant une plus grande ſurface du vagin, l'accoucheur aura ſoin de maintenir cet organe dans ſa ſituation ordinaire, au moyen des doigts par leſquels il ſoutiendra l'orifice de l'utérus à une élévation convenable, & le maintiendra autant qu'il le pourra juſqu'à ce que le fœtus ſoit ſorti. Il aura la même précaution dans le tems de l'expulſion du placenta, ce qui ſera plus facile dans cette dernière circonſtance.

Il ſeroit à ſouhaiter que la hernie eût été réduite long-tems avant l'accouchement, on auroit pu redonner au vagin la fermeté qui lui eſt néceſſaire par le moyen d'éponges imbibées de décoctions toniques & légèrement aſtringentes, introduites & maintenues dans ſa cavité.

Si la hernie eſt ancienne; ſi les parties déplacées ſont gorgées de fluides, indépendamment des difficultés qu'elles apportent à l'accouchement, elles éprouvent des compreſſions qui les irritent & les enflamment (je ſuppoſe ici la réduction impoſſible par le volume des parties tuméfiées); ſi la dureté de la tumeur n'eſt pas conſidérable, on peut la dégorger par de légères inciſions, & par l'évacuation qui aura lieu on obtiendra la diminution de ſon volume, & par conſéquent plus de facilité dans l'accouchement. Le dégorgement au reſte eſt toujours utile, ſoit qu'on ait pu ou non réduire la hernie, ſoit qu'elle ſoit molle ou dure, car en diminuant ſon volume on ne l'expoſe pas à des preſſions ſi violentes, & on évite par ce moyen les inflammations & les gangrènes qui en ſont fréquemment la ſuite. On obſervera les précautions que j'ai indiquées pour le dégorgement des hémorrhoïdes.

Le gonflement exceſſif des grandes lèvres chez quelques femmes eſt le plus ordinairement œdémateux, & quelle que ſoit l'étendue de cette infiltration, elle ſe diſſipe aſſez facilement après l'accouchement. D'ailleurs les parties œdématiées ſe prêtent facilement à l'extenſion néceſſaire au paſſage du fœtus. Cependant ſi on prévoit qu'elles ſoient expoſées à des compreſſions long-tems continuées, il eſt eſſentiel de les dégorger par de légères mouchetures: car comme elles ont perdu leur ton & leur élaſticité, la dilatation à laquelle elles ſont aſſujetties au moment où l'enfant paſſe & les comprime, les rend encore plus atônes: d'ailleurs elles ſont quelquefois contuſes aſſez profondément & la réſolution de ces contuſions eſt d'autant plus difficile que l'action tonique eſt plus affoiblie; d'où réſultent des gangrènes qui ſe propagent dans les parties environnantes. Il eſt donc indiſpenſable de les dégorger par les inciſions que j'ai indiquées. Pour ranimer leur élaſticité, on les fomentera avec des décoctions aromatiques dont on continuera l'uſage après l'accouchement.

Quand le gonflement eſt inflammatoire ou diſpoſé à l'inflammation, on ne peut pas apporter trop de précautions pour prévenir les ſuites de la compreſſion. Dans ce cas le dégorgement eſt d'une néceſſité abſolue. Si on n'a pas recours à ce moyen, l'inflammation s'empare des parties qui ont été violemment comprimées, elle ſe propage dans la ſubſtance du vagin & quelqu'effort qu'on faſſe pour en arrêter les progrès, elle ſe termine le plus ſouvent par une gangrène qui fait périr les

malades: il eſt d'obſervation conſtante, dit Van-Swieten que les femmes ne ſurvivent preſque jamais à cet accident.

Après avoir ſcarifié les parties tuméfiées, on les fomentera avec des décoctions émollientes & rafraîchiſſantes, comme je l'ai indiqué en parlant des moyens à employer après le degorgement des hernies du vagin, avec diſpoſition à l'inflammation, ou avec inflammation commençante.

Les tumeurs qui ont leur origine dans le vagin ſont auſſi variées par leur nature que toutes celles qui attaquent les autres parties du corps; mais plus ordinairement elles ont un pedicule qui facilite leur extirpation. On doit preferer pour cette opération le tems qui précede l'accouchement, afin que l'inflammation & la ſuppuration qui ſurviennent ſoient complettement terminées. C'eſt donc pendant le cours de la groſſeſſe qu'on doit procéder à leur gueriſon. Cependant le défaut de précaution à cet égard ne doit point empêcher qu'on n'en faſſe l'extirpation pendant les premières douleurs de l'accouchement, ſi on a porté la negligence au point d'attendre juſqu'à ce moment & ſi ſur-tout leur volume pouvoit mettre un obſtacle réel à l'*enfantement*.

Si elles ſont diſpoſées à l'inflammation, leur ampuration eſt urgente, car les compreſſions auxquelles elles ſeroient aſſujetties par l'accouchement, determineroient une inflammation prompte & d'un mauvais caractère, parce qu'il ſeroit difficile d'éviter les contuſions. Leur extirpation toujours ſuivie d'une hémorrhagie aſſez fréquemment modérée ne peut occaſionner aucun accident redoutable.

J'ai dit que l'orifice de l'utérus conſervoit chez certains ſujets une dureté qui l'empêchoit de ſe prêter facilement à la dilatation qu'il doit éprouver pendant l'accouchement; j'ai ajouté que cette dureté perſiſtoit malgré que les douleurs fuſſent véhementes & réitérées; mais qu'enfin un ramolliſſement ſubit faiſoit ceſſer cette difficulté qui retardoit l'*enfantement*. On ſaura que ce ſymptôme ne préſente aucun danger quand il ſera conſtaté, par un examen attentif, que le col de la matrice n'eſt point engorgé. Il ſuffira pour accélérer le ramolliſſement de faire des injections émollientes ou d'introduire dans le vagin des fumigations qui donnent plus de ſouplesſe à cette partie. Ces précautions ſont d'autant plus indiſpenſables que ſi la reſiſtance du col de la matrice étoit trop prolongée, le fond de ce viſcere pourroit être déchiré à la ſuite des contractions réitérées par leſquelles il s'efforce d'expulſer le fœtus.

Je ne parlerai point dans cet article de l'étroiteſſe du vagin naturelle ou accidentelle, de la réunion morbifique de ſes parois, &c; ces vices de conformation, les ſuites qu'ils entraînent & les moyens curatifs qui leur ſont convenables, ſont detaillés amplement au mot *conception*.

Les défauts qu'on obſerve dans la ſtructure du baſſin ſe réduiſent à deux eſpèces par rapport à l'accouchement: ou ils retréciſſent aſſez le diamètre des détroits pour rendre le paſſage du fœtus impoſſible, ou ces viſcères organiques permettent encore l'expulſion du fœtus. Dans le premier cas, il n'y a de reſſource que dans l'opération cæſarienne: voyez ce mot. Dans le ſecond, l'enfant n'a pas beſoin de ſecours actifs pour naître, ou il faut faciliter ſa ſortie avec quelqu'eſpece de violence. La premiere de ces deux circonſtances offre l'idée d'un accouchement ordinaire: la ſeconde preſente ces cas où malgré la diſpoſition des os qui forment le baſſin & le volume du fœtus, il eſt poſſible de favoriſer ſa naiſſance en diminuant en quelque manière ſon volume. On y parvient par l'uſage du forceps qui allonge la tête ſans expoſer le cerveau à des accidens marqués: mais auſſi l'eſpèce d'allongement qu'on lui fait ſupporter doit avoir un terme très-rapproché de l'état naturel; car quoique la molleſſe des parties contenues dans le crâne ſe prête aiſément à cette manœuvre, il ne faudroit pas la pouſſer à l'excès, autrement on détruiroit la foible organiſation du cerveau, celle de la moëlle allongée, &c. *Voyez* FORCEPS.

On a auſſi des reſſources dans l'écartement des os pubis, & ſi leur écartement n'offre pas une latitude telle qu'on puiſſe l'obtenir par la ſection des ligamens qui les uniſſent, on aura recours à la *ſection de la ſymphiſe*. Voyez ce mot.

On juge par ce qui vient d'être dit, que le point de la difficulté premiere, conſiſte à juger très-exactement l'eſpace donné pour le paſſage du fœtus, comparé avec le volume de ce dernier, & la portion de reſſources qu'on trouve dans un petit allongement de ſa tête, par lequel on parvient à diminuer ſon diamètre. Ces données étant préciſes, le parti à prendre eſt déterminé d'après elles.

J'ai annoncé d'après Deventer, l'ampleur du baſſin comme une conformation dangereuſe pour l'accouchement, & j'ai dit en quoi conſiſtoit ce danger qui n'eſt relatif qu'à la mere, car l'enfant n'en éprouve aucun effet fâcheux; j'aurois dû ajouter qu'indépendamment de la deſcente de matrice qui avoit lieu dans ces accouchements, on avoit encore à craindre ſon renverſement, par la précipitation avec laquelle la matrice étoit portée au dehors, & l'activité avec laquelle le poids du placenta tiroit le fond de ce viſcère en-dehors dans la chute de la maſſe entière.

Digitized by Google

Il n'eſt pas rare cependant de voir des femmes accoucher avec une telle promptitude que les perſonnes qui les entourent, au moment où on les appelle, n'aient pas même le tems de recevoir l'enfant. J'ai connu deux dames, dont quelques accouchemens avaient eu lieu de cette ſingulière manière: Lamotte en cite pluſieurs qui accouchoient de même. Cependant celles que je connois n'ont point éprouvé d'accidens, & Lamotte ne dit pas non plus que celles qu'il cite aient été expoſées à quelques dangers. Il eſt bon de remarquer auſſi que celles dont je parle étoient d'une forte conſtitution, & que par conſequent les organes avoient une force tonique & une élaſticité qui les mettoient à l'abri des deſcentes & des renverſemens de matrice.

Comme toutes les femmes n'ont pas un tempérament auſſi robuſte, elles ne ſont pas toutes auſſi heureuſes dans ces accouchemens précipités. Celles qui ont la fibre lâche, les ligamens de l'utérus allongés ou trop faciles à étendre, doivent être ſecourues avec le plus grand ſoin. Tout l'art dans ce cas, conſiſte à maintenir l'orifice de l'uterus avec les doigts introduits dans le vagin, de la manière que je l'ai indiqué plus haut en parlant de cette manœuvre chez les femmes qui ont des hernies de vagin. Il eſt néceſſaire auſſi pour éviter en partie les effets de la trop grande tendance à la hernie de l'utérus, de les accoucher ſur un plan horizontal. On previendroit par cette précaution l'effort que fait la maſſe entière pour entrainer l'utérus dans ſa chute, par le ſeul poids des parties abandonnées à elles-mêmes.

Si la mère eſt morte avant l'accouchement, il ne reſte de reſſource que dans l'opération cæſarienne. Mais quel que ſoit le genre de mort, la prudence veut qu'on faſſe l'opération avec autant de précaution que ſi la mère étoit encore vivante. Trop d'exemples ont appris que la négligence avec laquelle on l'avoit quelquefois pratiquée ſur des femmes qui avoient les ſymptômes d'une mort apparente, avoit entraîné leur perte. Les ordonnances de Charles, roi des deux Siciles, ſur cet objet de grande police ſont pleines d'eſprit, d'ordre, d'humanité. On ne retarde pas d'ailleurs la naiſſance du fœtus par la précaution d'ouvrir le bas ventre avec régularité. Il eſt vrai que dans quelques circonſtances la mort eſt ſi aſſurée, que toute eſpèce de prudence paroit ſuperflue; cependant une conduite qui porte avec elle les ménagemens & les égards que nous devons à tous les hommes, eſt encore un bien dont l'exemple ne peut pas être trop fréquemment mis ſous les yeux de tout le monde.

Il y a des circonſtances où cette opération pourroit être inutile; car ſi la mère étoit en travail au moment de ſa mort, & que l'enfant aſſez engagé au paſſage, pût être aidé par l'accoucheur à ſe débarraſſer complettement dans le trajet qu'il parcourt, il ſuffiroit alors d'accélérer ſa ſortie par les voies ordinaires. La matrice ne perd pas toujours ſon irritabilité, car dans les pertes foudroyantes qui affoibliſſent la mère au point d'occaſionner des foibleſſes mortelles, on a vu des enfans naître par les ſeules forces de l'utérus. L'operation cæſarienne pourroit encore être pratiquée dans cette circonſtance, avec moins de danger que chez une femme très-forte; car il eſt d'obſervation que les grandes opérations réuſſiſſent mieux ſur les ſujets épuiſés que ſur ceux qui conſervent beaucoup de leur force habituelle. Or ſi dans une pareille occurrence le travail peu avancé ne permettoit pas de faciliter la ſortie du fœtus à la manière accoutumée, il n'y auroit pas à heſiter ſur la néceſſité de faire l'opération cæſarienne. Au reſte nous examinerons encore plus en détail cette queſtion importante, quand nous traiterons pour la ſeconde fois de cette opération. Voyez ce mot.

J'obſerverai avant de finir cette diſcuſſion, que dans les cas de mort prompte, reelle ou apparente, on ne doit rien négliger pour ranimer les femmes. On aura ſoin de rappeller la chaleur par des frictions ſur les extrémités avec des linges chauds; on leur appliquera aux narines des ſubſtances ſpiritueuſes; on en verſera quelques goutres dans la bouche, mais avec précaution pour éviter que le liquide ne tombe dans la trachée artère. On prendra en un mot toutes les meſures néceſſaires pour rappeller la vie, avant que de ſe déterminer à l'operation. Le tems qu'on emploiera ne ſera pas fâcheux pour le fœtus s'il n'eſt pas expoſé à quelques compreſſions au paſſage; car s'il eſt reſté dans l'utérus, ſa vie ſera continuée par la circulation qui lui eſt particulière, & qui n'a pas beſoin à tous les momens d'être prolongée par celle de ſa mère.

Dans les groſſeſſes ventrales, celles qui ont lieu dans les trompes de Fallope, les ovaires, &c., l'opération cæſarienne eſt de néceſſité abſolue, puiſqu'il eſt impoſſible que l'enfant paſſe par les voies naturelles. Mais quand doit-on la pratiquer, puiſqu'il eſt d'expérience que ces conceptions dangereuſes ne laiſſent pas venir le fœtus au terme ordinaire de la groſſeſſe? Quand je traiterai de cette groſſeſſe, je propoſerai des idées que ſans doute quelques lecteurs trouveront hardies; mais j'eſpère que les hommes refléchis & inſtruits en adopteront quelques-unes, parce qu'elles ſeront fondées ſur l'obſervation.

Je n'ai point parlé dans cet article des inconvéniens qui réſultent de l'obliquité de matrice pour l'accouchement, parce que je me propoſe de traiter cette queſtion, art. *obliquité de matrice.* Voyez ce mot.

Digitized by Google

La conformation de l'enfant eſt auſſi quelquefois la cauſe des difficultés ou de l'impoſſibilité d'accoucher ; examinons donc ſommairement quels moyens l'art nous indique, pour lever les obſtacles qui s'oppoſent à ſa naiſſance.

Le fœtus ne ſe préſente pas toujours d'une manière favorable, pour traverſer facilement les parties qu'il doit parcourir. Suppoſons qu'il ſoit place en travers, cette poſition eſt une des plus fâcheuſes, de l'aveu de tous les accoucheurs. Dans cette ſituation on doit conſidérer deux circonſtances : ou les eaux ſont récemment écoulées, ou elles le ſont depuis long-tems. Dans le premier cas la matrice n'eſt pas encore aſſez contractée pour empêcher l'accoucheur de porter la main dans ſa cavité, & de changer la poſition vicieuſe du fœrus. C'eſt à cette opération que ſe borne tous les ſecours qu'on doit donner à la mère & à l'enfant. On obſervera cependant qu'il ſeroit imprudent de tenter cette opération pendant la durée d'une forte douleur, parce que l'uterus irrité par cette manœuvre, quelque ménagée qu'elle ſoit, ſe contracteroit plus fortement, ſans permettre à l'accoucheur d'exécuter ſon projet. On ſait aſſez qu'elle eſt la violence de ſes contractions, pour être convaincu qu'un homme même robuſte n'y réſiſte pas.

Si les eaux ſe ſont écoulées depuis long-tems, il y a deux nouveaux obſtacles à combattre. 1°. La ſéchereſſe des parties de la génération, qui rend les manœuvres plus difficiles, faute de ſoupleſſe & d'onctuoſité de la part des organes, avec leſquels la main de l'accoucheur eſt en contact ; 2°. le rapprochement des parois de la matrice, qui a eu le tems de revenir ſur elle-même, & qui par conſéquent réſiſte davantage aux extenſions nouvelles qu'on veut lui faire éprouver dans les changemens de poſition de l'enfant. C'eſt ſans ſuccès qu'on s'efforce de ramollir les parties par tous les moyens connus ; cette précaution, à la verité, diminue la rudeſſe que le tact de la main feroit éprouver aux organes, avec leſquels elle ſe trouve en contact, ce qui ſans doute eſt un grand avantage, mais elle ne les rend pas plus ſouples & plus obéiſſantes aux impulſions qu'on veut leur faire éprouver. Quoi qu'il en ſoit, il faut dans ce cas, encore plus particulièrement que dans le précédent, éviter d'exercer des manœuvres fatigantes pour la mère, pendant que les douleurs & les contractions ſont véhémentes. L'adreſſe conſiſte à ſaiſir les momens d'intervalle, qui s'écoulent entre chaque douleur, pour ne pas avoir à lutter contre la matrice trop contractée.

On demande autant qu'il eſt poſſible, de ramener la tete vers l'orifice de l'uterus, pour rendre l'accouchement plus facile & plus conforme aux loix de la nature. Quelques écrivains prétendent même que c'eſt là la ſeule manière d'operer adroitement ; que d'accoucher les enfans par les pieds, eſt une méthode dangereuſe : elle l'eſt ſans doute, mais on ne doit pas non plus ſe diſſimuler que cette opération n'eſt pas toujours praticable ; car ſi on réfléchit que la matrice eſt quelquefois contractée au point de ne permettre aucun mouvement à la main do l'accoucheur, & que quelques uns d'eux ont eu la main engourdie par la force de compreſſion qu'ils avoient éprouvée de la part de ce viſcère, on ſera forcé à convenir qu'il s'en faut bien qu'on puiſſe dans la cavité de la matrice, tourner à ſon gre un fœrus qui s'y trouve ſi fortement comprimé.

Mauriceau avoit donc raiſon de reprocher à ceux qui, ſans avoir pratiqué les accouchemens, donnoient ſi impérieuſement ce précepte, qu'ils ignoroient parfaitement les difficultés par leſquelles on étoit arrêté dans cette manœuvre. C'eſt par ces motifs même, qu'il croyoit devoir conclure, que l'accouchement par les pieds étoit plus facile à executer dans ces circonſtances difficiles, & par les mêmes motifs il en donnoit le conſeil ; méthode qu'il regardoit comme la ſeule admiſſible dans la plûpart de ces cas embarraſſans.

Cependant on ajoute : deux circonſtances rendent cette ſorte d'accouchement ou difficile ou périlleux. En accouchant l'enfant par les pieds, on aura une plus grande difficulté à faire paſſer la tête, ſi on abandonne les bras à eux-mêmes, parce qu'ils ſeront étendus le long de la tête, & par conſéquent préſenteront une ſurface plus conſidérable au paſſage que l'enfant doit franchir. Secondement, l'enfant étant déjà arrivé preſque juſqu'aux épaules au détroit ſupérieur, ſi on a ſoin de retirer les bras le long du corps, la tête pourra reſter enclavée dans le détroit, & les violences qu'on exerceroit en tirant le fœtus par les pieds pourroit la détacher du tronc : malheur qui n'eſt pas ſans exemple.

La ſeconde difficulté ne paroit plus forte que la première ; car dans ce ſecond cas, il eſt très-mal aiſé de diriger la tête : & quelqu'on prenne la précaution de tourner ſon grand diamètre de côté pour correſpondre au grand diamètre du baſſin, le corps qui remplit toute la cavité du vagin & du détroit inférieur, rend cette manœuvre très difficile & impoſſible chez beaucoup de femmes. Chez celles-ci la tête eſt donc abandonnée en quelque ſorte à elle-même, & s'enclave aiſément, d'où nouvelle difficulté pour achever l'accouchement. Deventer ajoute une autre réflexion à celles qu'on vient de lire ; il prétend & l'expérience le confirme que l'obſtacle

Digitized by Google

le plus insurmontable vient de la contraction de la matrice, qui resserre le col à la manière d'un lacs, & la tient immobile au passage; d'où, ajoute-t il l'étranglement du fœtus & la decollation, qui éxige alors l'usage des crochets pour la tirer de la matrice.

Cependant les accoucheurs qui ont succédé à Deventer, sont d'avis que ce précepte general souffre des exceptions. Ils croient, par exemple, que toutes les fois qu'un enfant est d'un volume considerable, il est dangereux de laisser les bras étendus le long de la tete, parce que le volume de ces parties reunies ne permet pas qu'elles puissent franchir aisément le detroit superieur, & quelquefois même l'inferieur. Les autres monstruosités exigent aussi des manœuvres particulières; mais ce n'est pas ici le moment d'en entretenir le lecteur.

On est déja prévenu par ce qui précéde, que les vices de conformation qui pourroient apporter quelqu'obstacle à l'accouchement, se reduisent à tous ceux qui augmentent considerablement le volume du fœtus. Car quelle que soit en elle-même sa conformation, & quoiqu'elle s'écarte extrêmement des proportions ordinaires que les parties conservent entre elles, cet état contre nature ne doit point être compté comme une nouvelle difficulté pour l'accouchement, si les parties mal-conformées ne sont pas placées de manière à présenter un volume considérable au passage. C'est ainsi qu'une tête dont l'énorme circonférence ne pourroit s'engager dans les détroits du bassin, rendroit l'enfantement impossible par les voies ordinaires. Il en seroit de même de tous les monstres, dont la configuration opposeroit les mêmes obstacles à l'accouchement.

Dans une circonstance aussi critique, il ne se présente que deux partis entre lesquels on puisse choisir: ou faire l'opération cæsarienne, ou sacrifier l'enfant monstrueux à la conservation plus assurée de la mère. *Voyez* le mot MONSTRE.

J'ai dit plus haut que l'immobilité du fœtus, quoique comptée par des hommes d'un rare mérite, au nombre des causes qui retardent l'accouchement, ne contribuoit en rien à son retard: par conséquent je n'ai rien à ajouter sur ce sujet. La mort de l'enfant n'apporte point non plus de difficultés à sa sortie, si son cadavre ne porte pas les marques d'une putréfaction qui ait causé quelqu'affection morbifique à l'utérus. Dans le cas contraire il survient des accidens dont je rendrai compte au mot *Mort-né*.

Si la tranquillité est nécessaire à la femme qui vient d'accoucher heureusement & sans un travail difficile ou dangereux; si la promptitude de son rétablissement dépend du repos dont on la laisse jouir après l'*enfantement*: si ce même repos lui devient nécessaire pour éviter toute espèce d'irritation dont l'effet porté sur la matrice pourroit entraîner des accidens redoutables; on juge combien cette précaution est indispensable, quand le travail a été laborieux, quand les manœuvres auxquelles on a été forcé d'avoir recours sont douloureuses & long-tems continuées. Dans ces circonstances difficiles, deux causes concourent ensemble à la naissance des maladies les plus dangereuses: les inquietudes de l'accouchée & la dutete des mouvemens exercés sur ses organes.

Personne n'ignore combien les affections morales, celles même qui font une impression de plaisir si elle est vive, nuisent à la santé d'une nouvelle accouchée. On sait que la moindre inquiétude, que le plus petit reproche, la rixe la plus legère a causé la mort d'un grand nombre. Tous les auteurs en citent des exemples; & la Motte avec son ingenuité ordinaire, rapporte plusieurs observations, qui constatent cette verité. On doit donc d'après ces considérations, être extrêmement attentif à dissiper le trouble moral, qui est l'effet immédiat d'un accouchement, dont on craignoit les suites.

La fatigue qu'a éprouvée l'utérus, exige aussi que l'accouchée jouisse du plus parfait repos. On ne peut se dissimuler que les extensions forcées qu'on lui a fait supporter, lui communiquent une irritation violente & la disposent, sinon à une inflammation prochaine, au moins à un spasme qui peut occasionner l'inflammation, parce qu'il s'oppose à la libre issue des vuidanges; d'où il suit que leur diminution & à plus forte raison leur suppression, engorge l'utérus, d'où son inflammation.

Mais quand cette affection morbifique seroit rare dans les circonstances dont j'ai donné les détails, il n'en est pas moins assuré que le spasme, effet nécessaire des grandes douleurs, rendra le dégorgement de la matrice plus difficile. Or pour éviter cet inconvénient, & prévenir la naissance des accidens dont je parlois, je conseille l'usage, 1°. d'injections émollientes dans l'utérus, après que l'accouchement sera terminé. 2°. de fomentations émollientes & narcotiques sur la région hypogastrique qu'on maintiendra avec le bandage de corps. 3°. la fréquence des lotions des parties de la génération avec des décoctions adoucissantes.

La foiblesse d'une femme qui vient d'éprouver un travail pénible & long-tems continué, exige l'emploi d'alimens doux, car c'est en réparant un peu les forces perdues qu'on procure un

Digitized by Google

repos qui n'auroit pas lieu, ſi la chaleur du ſang devenu effervescent par de vives ſouffrances, n'étoit pas calmée par une nourriture légere & facile à digérer. Il faut donc donner aux nouvelles accouchées des bouillons nourriſſans, afin d'appeller le ſommeil & le repos dont elles ont le plus grand beſoin.

(CHAMBON)

ENFERMÉ. Partie troiſième. Régles ſur l'uſage des choſes non naturelles en général.

Claſſe deuxième. Hygiène particulière ou régles individuelles.

Ordre premier. Principes relatifs à l'abus, &c.

Enfermé, ſe dit des perſonnes qui ſont retenues dans quelque lieu, ſoit volontairement, ſoit involontairement. Nous parlons ici de ceux qui, par indolence, s'obſtinent à mener une vie ſédentaire & retirée. En général, ces perſonnes ſe privent d'un des plus grands avantages de l'humanité & de la liberté, celui de faire de l'exercice, de changer d'air, & d'en obtenir une ſanté forte, vigoureuſe. On voit que les perſonnes renfermées habituellement, ſur-tout les femmes & les gens de lettres, qui ne trouvent pas les moyens de faire intérieurement de l'exercice, ont un mauvais teint, digerent difficilement, ſont ſujettes à des engorgemens, & à d'autres accidents, qui ſeront développés, lorſque nous parlerons du régime des femmes, & des gens de lettres. Voyez ces mots.

On peut encore dire que toutes les ſubſtances qui ſont utiles à l'homme & qui ſont long-tems enfermées peuvent, ſinon ſe gater & ſe corrompre, au moins perdre beaucoup de leurs qualités, acquérir une humidité malfaiſante, qu'elles perdent bientôt, quand elles ſont expoſées au ſoleil ou au grand air. C'eſt une attention qu'on doit avoir pour certains alimens cuits & non cuits, pour les ſubſtances qui peuvent devenir alimentaires, pour les habitations, pour les meubles, & pour les vêtemens dont l'homme fait uſage. *Voyez* les mots HABITATION, HABILLEMENT, ALIMENT.

(MACQUART.)

ENFLAMMANS. (*Mat. Méd.*) Les *enflammans*, *inflammantia*, ſont toutes les ſubſtances capables de produire une inflammation à la peau. *Voyez* les mots ESCAROTIQUES, RUBEFIANS, VESICATOIRES.

(FOURCROY.)

ENFLAMMÉ. (*adj.*) Attaqué d'inflammation; l'œil enflammé; la gorge enflammée.

(CAILLE.)

ENFLAMMER. (S') On dit que telle partie du corps s'enflamme, lorſque l'inflammation commence. *Voyez* INFLAMMATION.

(CAILLE.)

ENFLURE (L') eſt un amas de fluide aérien ou aqueux, qui éléve la peau au-deſſus de ſon niveau ordinaire dans l'état de ſanté, ſoit que cet amas s'étende à toute la ſurface du corps, ſoit qu'il n'ait lieu que dans quelques-unes de ſes parties.

Si c'eſt la ſérosité ou toute autre humeur aqueuſe qui gonfle le tiſſu cellulaire, on appelle l'enflure qui en eſt formée, anaſarque ou leucophlegmatie; mais il ne faut pas confondre, comme on le fait ſouvent, ces deux eſpéces d'hydropiſies: la diverſité des cauſes qui les produiſent, & les phenoménes qui les accompagnent influent trop ſur la connoiſſance & ſur le traitement de ces maladies, pour ne pas les diſtinguer.

Dans la leucophlegmatie, en effet, la couleur de la peau eſt pale & plombée, le corps eſt engourdi, le pouls languiſſant & petit; les vaiſſeaux ſanguins ſont peu apparens, l'urine eſt peu colorée, & ſouvent trouble; la reſpiration eſt laborieuſe; l'habitude du corps eſt molle, flaſque & froide; l'enflure eſt pâteuſe; elle céde aiſément à l'impreſſion des doigts, & elle ſe manifeſte aſſez également par tout le corps.

Dans l'anaſarque, au contraire, l'*enflure* commence par les pieds & gagne ſucceſſivement les parties ſupérieures; elle eſt ſéreuſe, quelquefois emphyſematique, toujours très-dure, particuliérement au bas des jambes. L'urine eſt ſouvent rouge, briquetée, & le pouls élevé; la gêne de la reſpiration accompagne preſque toujours l'anaſarque comme la leucophlegmatie.

D'après ces remarques, on peut établir ſans crainte d'être contredit, que les cauſes les plus ordinaires de l'anaſarque ſont la plethore rouge, les ſpaſmes & l'irritation, avec l'affection invétérée & la lésion grave d'un ou de pluſieurs viſceres; & que la leucophlegmatie, au contraire, tient ſpécialement à la qualité lente & pituiteuſe & froide des humeurs, & à l'inertie du tiſſu cellulaire; qu'elle peut être néanmoins quelquefois compliquée avec la léſion des viſceres, & ſi cela n'arrive pas fréquemment, c'eſt que les ſujets abondans pituiteux, froids & lâches, ayant naturellement plus de diſpoſition à l'*enflure*, il en réſulte très-ſouvent la leucophlegmatie ſimple & ſans aucune autre complication; au lieu que dans les conſtitutions ſanguines & bilieuſes, le tiſſu cellulaire étant plus robuſte, & ne cédant que difficilement aux efforts qui ſont dirigés contre lui, il ne peut s'y faire d'infiltration que

quand ils ſont très-répétés, ce qui ſuppoſe déja une cauſe grave & permanente, comme la léſion de quelque viſcère.

D'après ces connoiſſances, on comprend que le traitement de ces deux eſpèces d'hydropiſies eſt tellement lié au traitement général des hydropiſies, qu'il n'en peut être avantageuſement ſéparé.

C'eſt pourquoi nous renvoyons à cet article tout ce qui concerne ultérieurement ces deux maladies. *Voyez* HYDROPISIE, (*traitement pour.*)

Quand il n'y a qu'une petite partie du corps qui eſt enflée, on appelle cette *enflure* œdème, & bouffiſſure ſi elle affecte le viſage. *Voyez* ŒDÈME, BOUFFISSURE.

Si c'eſt l'air renfermé ſous la peau qui eſt la matière de l'*enflure*, on l'appelle emphyſème. *Voyez* EMPHYSÈME.

En traitant l'article hydropiſie, nous nous propoſons de faire connoître les cauſes qui déterminent l'*enflure* & ſes diverſes eſpèces, les accidens que l'*enflure* peut occaſionner, & les moyens de les écarter: on y prouvera ſur-tout que l'augmentation de l'*enflure* n'eſt pas toujours d'un préſage fâcheux, & qu'elle eſt même quelquefois néceſſaire pour obtenir la guériſon parfaite de l'hydropiſie. (MAHON.)

ENFLURE (*des yeux, des paupieres.*) Cet état appartient à toutes les tumeurs qui peuvent accroître le volume de ces parties. (*V.* TUMEUR.)

(M. CHAMSERU.)

ENGASTRIMANDRE, ſ. m. (*Pathologie.*) C'eſt la même choſe qu'Engaſtrimythe, qui ſignifie *qui parle en-dedans du ventre*, de ἐν, *dans*, γαστὴρ, *ventre*, & μῦθος, *parole*. Les latins ont rendu ce mot par celui de *ventriloquus*.

Hippocrate parle d'un pareil état comme d'une maladie. D'autres prétendoient que c'étoit une eſpèce de divination: d'autres l'attribuoient à l'opération ou à la poſſeſſion d'un eſprit malin; & d'autres enfin à l'art & au mécaniſme. *Voyez* VENTRILOQUES.

(M. MAHON.)

ENGELURE. *Perniones.* (méd. prat.) *Erythema pernio* de Sauvages. Claſſe 1e, ordre 3e, genre 11e, eſpèce 4e. *Erythema à frigore* de Cullen, claſſe première, ordre ſecond, genre ſeptieme. χιμετλα, χιμετλα, χιμετλα, χιμετλα, χιμετλη, περνιονες, περνιση. Les *engelures* ſont des tumeurs qui viennent en hiver aux doigts des mains, des pieds, aux talons, au nez, aux oreilles & aux levres. Ces tumeurs ſont accompagnées d'inflammations, de douleurs, de démangeaiſons, & finiſſent quelquefois par s'ulcérer. Celles qui attaquent les talons, ſe nomment *mules*. Le nom d'*engelure* a été donné à ces tumeurs, parce que c'eſt dans le tems du froid & de la gelée qu'elles paroiſſent.

Ces tumeurs peuvent ſe préſenter en quatre différens états. 1e. Au commencement, il paroît aux parties qui en ſont affectées un gonflement avec rougeur, douleur, chaleur, & démangeaiſon. La partie gonflée céde à la preſſion; mais elle ſe remet & garde peu la marque du doigt. C'eſt *l'engelure* œdémateuſe. 2e. Le gonflement continuant, la chaleur & la douleur augmentent à proportion, & la partie devient rouge, de telle manière pourtant qu'elle blanchir quand on y applique le doigt. C'eſt *l'engelure* éryſipélateuſe. 3e. Dans la ſuite le gonflement, la chaleur & la rougeur vont en augmentant, & alors la partie affectée conſerve ſa rougeur malgré la compreſſion, c'eſt *l'engelure* phlegmoneuſe. 4e. Enfin il ſe forme quelques cloches qui détachent l'épiderme, & *l'engelure* commence à ſe crevaſſer, & à dégénérer en ulcère, c'eſt alors qu'elle porte le nom *d'engelure* ulcérée. Telle eſt la diviſion donnée par Aſtruc. Séverinus a diviſé les *engelures* en ſimples & en malignes. Les *engelures* ſimples ſont celles qui arrivent à un ſujet ſain. Les *engelures* qu'il appelle malignes, ſont celles qui arrivent à un ſujet qui a déja une diſpoſition à la cachexie, au ſcorbut, à la melancholie. Les *engelures* ſimples ne s'ulcerent pas, elles repréſentent une tumeur fort rouge, dont la rougeur diſparoit par la preſſion du doigt; ce qui les diſtingue des autres tumeurs de même caractère, ſont un prurit continuel & vif, accompagné quelquefois d'une pulſation ſourde, ſur-tout lorſqu'on approche du feu; mais qui ſe rallentit peu à peu. Cette démangeaiſon eſt très douloureuſe & incommode, lorſque les parties malades commencent à s'échauffer dans le lit; mais elle s'appaiſe & devient ſupportable lorſque la chaleur s'eſt répandue également dans toutes les parties. Les *engelures* ont ordinairement peu d'étendue; mais quelquefois il y en a pluſieurs qui paroiſſent en même tems, & qui ſe réuniſſant, occupent un eſpace aſſez grand: le pied, le talon & les doigts en ſont couverts, de ſorte qu'on prendroit toutes ces tumeurs pour une ſeule; il n'eſt pas rare alors de voir ſurvenir la fièvre.

Les *engelures* jamais n'arrivent qu'à la ſuite du froid que l'on a éprouvé, parce qu'alors la tranſpiration eſt ſupprimée, & que cette humeur devenant plus épaiſſe coule plus lentement dans les vaiſſeaux, y ſéjourne, & donne lieu au gonflement de ces vaiſſeaux & même de la peau; ce gonflement

gonflement n'eſt qu'œdémateux dans le commencement, la couleur de la partie affectée n'eſt pas changée, & quoiqu'elle ſoit molle, elle a pourtant du reſſort, parce que la lymphe qui croupit dans ſes vaiſſeaux ne les a pas encore entièrement relachés. L'engorgement de la lymphe continuant & même augmentant, les vaiſſeaux lymphatiques compriment les veines voiſines, la circulation du ſang eſt retardée, la tumeur acquiert une rougeur ſenſible, mais capable de diſparoître par la preſſion, & alors les *engelures* ſont érésipélateuſes. La même cauſe continuant d'agir, la ſtagnation du ſang augmente & ſe communique au tiſſu cellulaire; alors il y a une véritable inflammation accompagnée de rougeur, chaleur, & douleur, & alors les *engelures* ſont phlegmoneuſes. Enfin il ſuinte des vaiſſeaux lymphatiques trop engorgés, ou des vaiſſeaux ſanguins, quelques gouttes de ſeroſité qui étant retenues ſous l'épiderme cauſent des cloches, qui lorſqu'elles crevent ſont ſuivies de gerſures de la peau qui ſe terminent en ulcères, dont il ſort un pus aſſez abondant, mais toujours ſéreux, & c'eſt ce qui conſtitue les *engelures* ulcérées. Les extrémités ſont plus expoſées aux *engelures* parce qu'étant plus éloignées du cœur, le ſang, avant que d'y aborder a perdu la plus grande partie de ſon mouvement & de ſa chaleur, & par conſéquent la lymphe qui en a perdu de même, s'y arrête plus facilement; de plus, ces parties ſont le plus expoſées à l'impreſſion du froid, tant par leur ſituation, que par leur peu de volume. La peau des enfans, des vieillards, & des femmes, eſt plus propre à être attaquée d'*engelures*, ainſi que celles des perſonnes pituiteuſes, & qui ne boivent que de l'eau, parce que ces perſonnes ont la peau plus humide, & que cette humidité eſt facilement répercutée dans le tiſu cellulaire, & qu'elles ont la lymphe plus épaiſſe, plus viſqueuſe, plus aiſée à s'épaiſſir. Les perſonnes qui négligent ſur elles la propreté, ſont plus ſujettes que d'autres à avoir des *engelures*, parce que leur peau eſt plus ſujette à retenir l'humidité de l'atmoſphere. Les *engelures* ſont auſſi plus communes, par la même raiſon dans les endroits humides, marécageux. Les alimens & certaines maladies, telles que la cachéxie, une diſpoſition ſcorbutique peuvent auſſi contribuer à produire cette maladie, & la rendent plus difficile à guérir. On a ſouvent vu des perſonnes ſujettes aux *engelures*, en être entièrement délivrées en changeant d'habitation & de régime, ou en acquérant plus de force, plus de vigueur, & un tempérament plus ſec, plus ſanguin, ou plus bilieux. D'après ce qui a été dit, le diagnoſtic des *engelures* & de leurs différens états, eſt très-aiſé à porter. Les *engelures* ſont preſque toujours ſans danger, cependant on en a vu quelquefois qui ont été ſuivies de carie aux os, ou de gangrene, mais ces accidens ſont très-rares. Il eſt très-difficile de guérir les *engelures* tant que dure le froid, à moins qu'on ne s'y prenne de bonne heure, ou qu'on n'apporte une attention particulière à éviter les impreſſions du froid; mais auſſi dès que le tems devient plus doux, elles guériſſent preſque d'elles-mêmes.

Curation.

Le traitement des *engulures* renferme trois indications. 1°. De préſerver de ce mal avant qu'il arrive, ceux qui y ſont ſujets. 2°. De le guérir promptement quand il eſt arrivé, & dans le tems que les *engelures* ne ſont encore qu'œdémateuſes, érésipelateuſes, ou phlegmoneuſes. 3°. Enfin de le guérir, quand les *engelures* ſont ulcérées.

On remplit la première indication par les moyens ſuivans. 1°. Il faut exhorter les perſonnes qui y ſont ſujettes à ſe garantir du froid avec ſoin & ſur tout à ne point ſe chauffer imprudemment, quand on a grand froid, ni a ſe refroidir tout-à-coup quand on a très-chaud. On ſait par expérience que le paſſage ſubit d'un état à l'autre, eſt la cauſe la plus commune des *engelures*, ſur-tout quand on s'y expoſe fort ſouvent comme font les enfans. 2°. Si on eſt ſujet aux *engelures* des doigts des pieds ou des talons, on portera des chauſſures de peau avec le poil, & ſi c'eſt aux mains des gants de même nature; on gardera ces chauſſures ou ces gants jour & nuit. 3°. On aura dès ce moment recours à l'électricité comme nous le dirons plus bas dans un article particulier. 4°. On trempera deux fois le jour les parties affectées, dans la décoction de raves ou de navets, ou dans la mixture ſuivante. Prenez un ou deux navets cuits ſous la cendre, pelez-les & écraſez-les avec de la graine de moutarde en poudre, puis ajoutez-y une cuillerée d'eſprit-de-vin camphré, jettez le tout dans une chopine d'eau bouillante, & ſervez-vous de cette mixture lorſqu'elle ſera tiède. 2°. Si ces précautions ſont inutiles, & qu'on ne puiſſe pas prévenir la formation des *engelures*, on aura recours à des moyens plus efficaces; 1°. On emploiera le liniment ſuivant avec ſuccès. Prenez d'eſprit-de-vin camphré deux onces, d'eſprit volatil de ſel ammoniac deux gros, d'huile de pétrole noire une once, mêlés. On baſſinera les parties malades avec des linges trempés dans ce liniment. 2°. On emploiera auſſi avec ſuccès les bains d'eau tiède, dans laquelle on a fait fondre un peu de ſel alkali. Il faut éviter comme dangereux & très-douloureux le moyen propoſé par Celſe, qui eſt d'approcher le plus près qu'il eſt poſſible de la partie malade un morceau de cuivre rougi au feu. 3°. On continuera l'électricité qui certainement arrêtera les progrès du mal. 4°. Enfin ſi malgré tous ces ſoins il arrivoit que les *engelures* ſe crevaſſent, & s'ulcéraſſent, on auroit recours aux onguents ſui-

vans : 1°. au cétat joint à du ſucre en pondre que l'on étend ſur de la charpie, après avoir lavé les *engelures* avec le vin chaud, ou le vin aromatique, ou l'eau de chaux à laquelle on a ajouté quelques gouttes d'eau-de-vie camphrée. On peut auſſi ſe ſervir de l'emplâtre de Cérnſe, ou de Diapalme, ou d'un onguent fait avec l'huile de cire, la téſine de pin, & la colophone fondus enſemble, ce qui eſt propre à déterger & conſolider. Si l'ulcère pénétre juſqu'à l'os, il faut dans ce cas panſer avec un plumaceau imbibé d'un peu d'eſprit-de-vin, & de teinture de myrrhe : quelquefois on eſt obligé de panſer les *engelures* ulcérées comme une plaie, & alors on commence par les laver avec les eaux ſulphureuſes naturelles ou artificielles, ou avec la décoction de ſcordium & d'ariſtoloche, puis on emploie ſucceſſivement, le digeſtif, le baume d'Arcéus, le baume brun, le baume vert ſuivant l'état de la plaie, & on applique par-deſſus ces emplâtres, un cataplaſme fait avec la farine de ſeigle, & l'eau végéto-minérale. On a ſoin de frotter les parties voiſines avec de l'eſprit de vin camphré ou le liniment décrit ci-deſſus. On purge de tems en tems avec le mercure doux. Quelquefois on eſt obligé d'employer le quinquina intérieurement & extérieurement. Si les *engelures* avoient pour cauſe la mélancolie, la cachéxie, ou le ſcorbut, il faudroit alors employer les remèdes qui conviennent dans la guériſon de ces maladies.

De l'uſage de l'électricité dans la cure des Engelures.

Sauvages qui a été un des premiers à appliquer l'électricité au traitement des maladies, reconnut bientôt ſon efficacité contre les *engelures* ; elle ſe manifeſta aux yeux de cet obſervateur dans la perſonne d'un homme attaqué de paralyſie, auquel il adminiſtroit l'électricité pour cette maladie ; cet homme était en même tems incommodé d'*engelures*, il en fut promptement délivré, quoique le traitement électrique eut été général, & n'eut point été ſpécialement dirigé ſur les parties attaquées d'*engelures*. Sauvages répéta la même expérience ſur divers ſujets, elle fut ſuivie du même ſuccès. Elle l'a été généralement depuis par la plupart des Électriciens, & entre autres par Partington & Mauduyt, qui ont reconnu l'efficacité de l'électricité contre les *engelures*, & qui ont reconnu ; 1°. qu'elle les prévient & en garantit ; 2°. qu'elle guérit ceux qui en ſont attaqués, quelque graves & quelqu'invétérées qu'elles ſoient. On prévient les *engelures*, ſi au retour de l'automne, & aux premières atteintes du froid, les enfans, les adoleſcens, les adultes même qui y ſont ſujets tous les hivers, ont recours pendant huit jours au traitement électrique, s'ils en uſent également pendant le même tems, lorſque dans l'hiver ils éprouvent les premières atteintes du mal, comme picotement, cuiſſon, chaleur, gonflement, rougeur. Ce fait a été conſtaté à Paris par Mauduyt & Géraud médecins de la faculté de Paris. Le ſecond prenoit ſoin de la ſanté des enfans d'une penſion nombreuſe en élèves ; pluſieurs avoient été guéris d'*engelures* l'hiver précédent par l'électricité, il y en avoit qui depuis pluſieurs années y étoient conſtamment ſujets au retour de chaque automne, & quelques-uns qui paſſoient leur hyver dans la chambre retenus par les *engelures*. Géraud fit conduire ces enfans chez Mauduyt qui leur adminiſtra l'électricité à la fin d'octobre. Quelques-uns qui éprouverent des atteintes d'*engelures*, eurent auſſi-tôt recours à l'électricité pendant l'hyver, & aucun n'eut d'*engelures*.

Pour prévenir les *engelures* par l'électricité, on place le ſujet ſur un iſoloir, on met le ſujet en communication avec le conducteur, & on lui tire une fois par jour, durant quarre à cinq minutes, & pendant ſept à huit jours, des étincelles des parties ſujettes aux *engelures*, ou ſur leſquelles il a déja reſſenti les ſymptômes qui les annoncent. Lorſqu'on n'a pas prévenu les *engelures*, ou elles ſont fermées ou elles ſont ouvertes ; dans le premier cas, on les traite comme il a été expoſé dans l'article précédent ; mais on fait les ſéances plus longues, de ſix à huit minutes pour chaque partie affectée, & on répére les ſeances tous les jours pendant quinze, vingt, ou trente jours, terme avant lequel elles ſont conſtamment diſſipées. Si les *engelures* ſont ouvertes, ulcérées, ſuppurantes, les étincelles produiroient des douleurs trop vives, on n'en tire pas, on n'iſole pas le malade, on le fait aſſeoir près du conducteur ; une chaîne métallique, entourée d'un ruban de ſoie, attachée par un bout au conducteur, tient par l'autre bout à l'anneau d'une tige de métal longue de quelques pouces, arrondie, bien polie, & terminée par une pointe qui n'eſt pas très-aiguë ; un manche de verre long de ſept à huit pouces, ſoutient la pointe de métal qui y eſt ſoudée par le moyen d'une virole. On préſente la pointe, le plateau étant en rotation à un ou deux pouces de la partie malade miſe à nud, il ſort de la pointe un courant de fluide qui produit ſur la partie malade la ſenſation d'un vent frais ; on a ſoin de tenir la pointe à un éloignement (ſuivant la force de l'électricité) tel qu'il n'y ait pas d'étincelle, & ſeulement un ſouffle continu ; on varie l'aſpect de la pointe avec la partie malade de manière que le ſouffle tombe ſucceſſivement ſur toutes les parties de la plaie : on électriſe tous les jours, chaque ſéance eſt de cinq à ſix minutes pour chaque partie malade, la durée du traitement dépend de l'intenſité, de l'ancienneté de la plaie, ſi elle eſt peu conſidérable en tout ſens & récente, douze ou quinze jours, même moins, ſuffiſent pour guerir. Si la plaie eſt fort large, très-profonde, ſi les

Digitized by Google

bords en ſont épais, durs, renverſés, il faut quelquefois un mois, ſix ſemaines de traitement. Un bourſier du collège de Montaigu, dans le cas qui vient d'être décrit, avoit à la malléole une *engelure* ulcérée qui avoit laiſſé les muſcles à découvert, il a été guéri en deux mois. Pluſieurs de ſes collégues qui avoient des *engelures* ulcérées moins graves ont été guéries plutôt, à diverſes époques, quoique tous & le plus malade ayent été traités dans les mois de décembre & janvier, que la terre fut couverte de neige, qu'il fit un froid très-rude, pendant la moitié du tems que dura leur traitement, & qu'aucun ne s'abſtint des jeux dans la cour du collége aux heures de récréation.

(ANDRY.)

ENGISOMA (*ſ. m.*) Galien appelloit ainſi une fracture du crâne, au milieu de laquelle l'os comprime la membrane. *Voyez* GORRÆI *definit. medica*, & le dict. de chirurgie.

(MAHON.)

ENGORGEMENT (*ſ. m.*) (*Pathologie.*) ſe dit des vaiſſeaux du corps humain remplis, diſtendus par des fluides trop abondans ou trop épais pour pouvoir y circuler avec rapidité. *L'engorgement* a lieu dans toute ſorte d'obſtructions. *Voyez* OBSTRUCTION.

(*A. E.* MAHON.)

ENGOURDISSEMENT. Stupeur, eſt une ſenſation plus incommode que douloureuſe, que l'on éprouve dans une ou pluſieurs parties du corps, avec difficulté ou impuiſſance de mouvoir la partie ainſi engourdie; en même tems le ſentiment du toucher eſt affoibli, ou même entièrement détruit; quelquefois il ſe joint un fourmillement ſemblable à une multitude de petites piqûres qui ſe ſuccéderoient dans toute l'étendue de la partie ſans interruption. *L'engourdiſſement* eſt général ou particulier; le premier eſt un ſymptôme précurſeur des maladies ſoporeuſes, de l'apoplexie & de la paralyſie; il dénote la plénitude & l'engorgement de tout le ſyſtême vaſculaire, & la compreſſion qui en réſulte à l'origine & dans le trajet des nerfs. Le ſecond peut dépendre des mêmes cauſes que l'*engourdiſſement* général. Alors il a lieu ſans aucune cauſe extérieure ſenſible. C'eſt ce que l'on obſerve dans les perſonnes pléthoriques & d'un embonpoint exceſſif, qui éprouvent, tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre, de fréquents *engourdiſſemens*, qui ſont toujours d'un fâcheux préſage, & qui préſentent la même indication, celle de diminuer la pléthore par les ſaignées & les évacuants. Le plus ſouvent l'*engourdiſſement* particulier eſt dû à des cauſes accidentelles: alors il ne préſente aucun danger & ſe diſſipe aiſément lorſque la cauſe qui l'a produit ne ſubſiſte plus. Ainſi les ligatures, les compreſſions ſur-tout dans les endroits où les nerfs ſont plus à découvert; une poſition vicieuſe dans laquelle tout le poids du corps porte ſur un membre; la flexion, l'extenſion, & même dans toute attitude, l'immobilité, trop long-tems prolongées, donnent lieu à l'*engourdiſſement* particulier d'un ou de pluſieurs membres; quelques frictions, & ſur-tout le changement de poſition, ſuffiſent pour le diſſiper entièrement. Il ſe fait quelquefois dans les muſcles une contraction ſubite, avec une douleur très-aiguë, & impoſſibilité de mouvoir la partie; c'eſt ce qu'on appelle la crampe, & qui eſt différente de l'*engourdiſſement* auquel cependant elle ſe joint aſſez ſouvent. L'onglée, ou la douleur aſſez vive, accompagnée d'une eſpèce de ſtupeur qui affecte petit à petit les extrémités expoſées trop long-tems à un grand froid, doit être diſtingué de l'*engourdiſſement* & de la crampe. Dans quelques fièvres éruptives, & ſur-tout dans la miliaire, l'*engourdiſſement* de quelques parties du corps, avec un ſentiment de piqûre, eſt un ſymptôme précurſeur de l'éruption. L'*engourdiſſement* le plus remarquable eſt celui qui ſe fait ſentir dans tout le bras, lorſqu'on touche le dos de la torpille, ſoit immédiatement, ſoit médiatement avec un bâton ou tout autre corps, pourvu qu'il ſoit conducteur d'électricité; auſſi a-t-on comparé ce phénomène à une commotion électrique, avec d'autant plus de raiſon, qu'il eſt preſque nul, ſi l'attouchement ſe fait par quelque corps non conducteur, comme la cire.

(LAPORTE.)

ENGOURDISSEMENT (*ſ. m.*) Hygiène.

Partie III. Règles générales ſur les objets dits non naturels.

Claſſe I. Règles qui regardent l'homme, conſidéré individuellement.

Ordre III. Principes relatifs à l'irrégularité de quelques fonctions.

L'*engourdiſſement* eſt une eſpèce de ſtupeur que caractériſe une ſenſation déſagréable, accompagnée de la diminution du tact. C'eſt un genre d'accident qui a lieu toutes les fois qu'on comprime fortement quelque gros tronc de nerfs, ou lorſqu'on éprouve un froid conſidérable. Il n'eſt pas beſoin d'obſerver qu'on fait ceſſer l'*engourdiſſement* en en faiſant ceſſer la cauſe; ainſi, lorſqu'on aura ramené la chaleur, éloigné la compreſſion, on en ſera débarraſſé.

Lorſque l'*engourdiſſement* reparoît ſouvent, & qu'il n'eſt pas dû ſeulement aux cauſes dont nous venons de parler, pluſieurs auteurs, entr'autres Sauvages, croit qu'il devient l'avantcoureur de

quelques maladies fétieuſes, telles que la colique de Poitou, l'ergot, l'apoplexie, &c.

ENGRAISSER, devenir gras. (Hygiène.) *Voyez* CORPULENCE.

(MACQUART).

ENGRUMELER, (S') *v. act. Concreſcere*, ſe mettre en grumeaux. Le ſang s'*engrumele*. Le lait de cette nourrice s'eſt *engrumelé*. Dict. de Lavoiſien.

(MAHON.)

ENGRUMELER. (S') (*Médecine pratique*) On dit que le lait eſt *engrumelé* quand il a perdu ſa liquidité & qu'il s'eſt épaiſſi au point de former de petites maſſes qui acquierent plus ou moins de ſolidité. Il paroit que dans cette opération le lait ſouffre une ſorte de décompoſition; car il perd ſa partie aqueuſe, qui ſe ſépare abſolument du liquide; la partie caſeuſe & butireuſe ſe confondent & s'uniſſent enſemble, & prennent ſouvent une grande fixité. Peut-être que le paſſage de l'état de liquidité, à celui dont nous parlons, n'a pu avoir lieu ſans une fermentation particulière, & qui eſt la fermentation acide.

Ce qu'on obſerve dans les opérations par leſquelles on caille le lait, prouve cette aſſertion; & le caillement (ſi l'on peut parler ainſi) qui s'opère dans les vaiſſeaux remplis de lait, dans les glandes & dans le tiſſu cellulaire, ſe comporte de la même manière que celui qu'on prépare dans des vaiſſeaux pour les uſages de la vie. En effet, le lait n'acquiert de la conſiſtance dans les parties animales qui le contiennent, qu'en laiſſant échapper une ſeroſité qui a tous les caractères du petit lait, & qui offre particulièrement les phenomènes de la fermentation acide: cette derniere propoſition eſt prouvée par l'odeur acidule qui s'exhale des malades.

Si le lait n'éprouvoit pas un grand changement dans ſes parties conſtituantes, au moment où il ſe caille, la partie butireuſe ne s'uniroit pas étroitement avec la caſeuſe pour former une ſubſtance qui paroît homogène. On reconnoîtroit donc encore ces deux corps par les principes qui les caractériſent, & l'on parviendroit à les ſéparer facilement au moyen de leur mélange avec l'eau, & en les agitant pour aider leur déſunion. Il n'en eſt pas ainſi; ils ne ſe ſéparent plus; ils ſont mêlés intimement l'un à l'autre.

La perte de la ſeroſité eſt aiſée à concevoir, puiſque les ſueurs prouvent qu'elle ſe diſſipe par la voie que lui offrent les vaiſſeaux cutanés: d'où l'endurciſſement extrême de la maſſe coagulée; endurciſſement facilité par l'effet de la chaleur, qui devient d'autant plus conſidérable que l'engorgement eſt plus étendu, plus douloureux, plus inflammatoire, &c. D'où enfin l'irréſolubilité de la matière coagulée, ſi l'excès de chaleur en a ſéparé la plus grande proportion de ſeroſité qui la tenoit en diſſolution; d'où enfin la dégénéreſcence en ulcère cancéreux, parce qu'elle eſt incapable de rentrer dans les voies de la circulation, ſi elle n'a pas été détruite antérieurement par une ſuppuration abondante & de longue durée.

Ces propoſitions qui ſont le réſultat de la ſimple obſervation, acquièrent un caractère de vérité inconteſtable, en les rapprochant des faits que nous fournit la phyſique analytique. Nous tirerons ces faits des mémoires qui ont été fournis à la ſociété de médecine.

J'ai dit plus haut que la coagulation du lait n'avoit lieu que par le développement de la fermentation acide; la preuve de cette vérité ſe tire des moyens économiques qu'on emploie journellement pour opérer cette coagulation; il eſt inutile d'en faire l'énumération, parce qu'ils ſont connus de tout le monde. On remarque également dans la coagulation du lait des mammelles que cet accident eſt accompagné d'une ſueur ou d'une moiteur manifeſtement acide. La fermentation eſt donc développée au moment où la coagulation a lieu: en obſervant avec exactitude ce qui ſe paſſe chez une nouvelle accouchée, on remarque que l'odeur acide qui s'exhale d'elle, précède le moment où le lait ſe coagule; car dès qu'il monte aux ſeins en une certaine quantité, cette odeur devient ſenſible.

A cette cauſe de coagulation, il eſt important d'en ajouter une autre qui dérive de l'effet même de la chaleur. Il eſt démontré par des expériences très-multipliées que la chaleur ſeule ſuffit pour opérer le caillement du lait. Or la fièvre qui a lieu chez les nouvelles accouchées, occaſionne cette chaleur ſi favorable au caillement du lait. On obſervera cependant qu'avant la fièvre ordinaire à cet état, le lait eſt ſouvent coagulé, parce qu'il ſuffit pour éprouver ce changement, que ſon abondance dans le tiſſu des mammelles, détermine un gonflement douloureux; & de la douleur nait une chaleur locale véhémente qui donne lieu au caillement.

De quelque manière qu'on conçoive la coagulation de ce liquide, la partie butireuſe s'unit intimement avec la caſeuſe, pour former une maſſe homogène. Car elle n'a pas dans les vaiſſeaux des ſeins, la poſſibilité de ſe ſéparer comme cela arrive dans du lait qu'on conſerve en grande maſſe, & qui n'eſt plus ſoumis aux loix de la circulation. D'ailleurs dans ce dernier cas même, ſi la coagulation eſt prompte, la crême reſte intimement mêlée à la partie caſeuſe, & ne s'en ſépare plus. Or ce phénomene nous explique encore comment il arrive que les conge-

Digitized by Google

tions laiteuſes réſiſtent ſi puiſſamment aux fondans les plus actifs, quand leur ſolidité eſt conſidérable. Nous concevons encore pourquoi l'inflammation des tumeurs laiteuſes ſe comporte ſi différemment des autres congeſtions inflammatoires. Mais ce qui acheve de nous donner une juſte idée de la facilité avec laquelle elles dégénèrent en ſquirre, c'eſt qu'il eſt conſtaté par un grand nombre de faits que la partie caſeuſe du lait acquiert par ſon deſſéchement une ſolidité extrême, à la maniere de la partie glutineuſe du froment ou de la colle extraite des parties animales. Auſſi ſon analyſe donne-t-elle des produits ſemblables à ceux qu'on retire des ſubſtances que je viens de nommer.

Les mêmes raiſons nous apprennent en quoi conſiſte la difficulté de diſſoudre ces congeſtions; mais ce n'eſt pas ici le lieu de traiter cette matière plus au long. Je donnerai ſur cet objet des détails plus étendus, en parlant des tumeurs des mammelles. Je dirai auſſi comment le froid occaſionne des congeſtions laiteuſes; je dirai quelle eſt l'eſpèce d'obſtruction qui réſulte des différentes cauſes énoncées dans cet article, & le plan de curation qui leur convient.

On entend cependant plus généralement par lait engrumelé, une portion de ce liquide arrêté dans ſes vaiſſeaux, & ayant acquis quelque conſiſtance, formant par conſéquent des inégalités qu'on diſtingue au toucher, mais qui ſont d'une médiocre étendue. Cet état reſſemble parfaitement à celui qu'on déſigne ſous la dénomination de *poil*. Voyez ce mot. En effet la curation en eſt abſolument la même. Il s'agit de rendre les ſeins plus ſouples par les applications des émolliens, & diminuer en même tems la denſité de ces petites maſſes laiteuſes; on dégage les ſeins par la ſuction, pour prévenir le gonflement qui en deviendroit exceſſif. On attire ainſi au dehors le lait qui s'épaiſſiroit dans ſes vaſes, & qui auroit acquis un véritable caillement, d'où les accidens inhérens à ce dernier état.

Mais on obſervera que ces moyens préſervatifs ne réuſſiſſent qu'au moment où le lait commence à s'*engrumeler*, car dès qu'il eſt devenu plus ſolide, & qu'il eſt coagulé, le traitement comme les accidens, ſont bien différens: il faut alors ſe comporter comme on le feroit dans la curation des tumeurs laiteuſes des mammelles. *Voyez* cet article. (CHAMBON.)

ENGUÉHARD, (André) né à Vire en Baſſe-Normandie, du diocèſe de Coutances, docteur de la faculté de Paris en 1678, profeſſeur au collége de France en 1680, où il donna des leçons juſqu'à ſa mort. Il étoit très-recherché dans Paris, & la confiance qu'il acquit & qu'il méritoit, lui procura beaucoup d'occupations. Il mourut le 1er. février 1710.

ENGUEHART. (*Jean Baptiſte*) Né dans le diocèſe de Coutances; il fut reçu bachelier le 31 octobre 1704, à la faveur d'un Jubilé; il eut le ſecond lieu de licence & reçut le bonnet de docteur le 13 Octobre 1706. *Enguehart* étoit d'une ſanté délicate, l'excès du travail acheva de l'altérer; il mourut dans ſa patrie, le 26 juillet 1718. Ce médecin étoit d'une grande eſpérance; il fut reçu fort jeune de l'académie des ſciences, & médecin de l'hôtel-Dieu. Également inſtruit dans la médecine & la chirurgie, il avoit étudié cette dernière ſcience avec ſoin, & en pratiquoit les opérations avec une dextérité ſinguliere.

(ANDRY.)

ENKAFATRAHE. ſ. m. (*mat. méd.*) C'eſt le nom d'un arbre qui ſe trouve dans l'iſle de Madagaſcar, dont le bois eſt verdâtre & rempli de veines, & qui répand, dit-on, une odeur fort agréable & ſemblable à la roſe. On prétend qu'en l'écraſant ſur une pierre avec de l'eau, & appliquant ce mélange extérieurement ſur le cœur ou ſur la poitrine, c'eſt un remède ſouverain contre les foibleſſes & les palpitations. Hubner, *dictionnaire univerſel*. (MAHON.)

ENTERITIS. (*ordre noſologique & phyſique médicale.*)

Claſſ. III, *Phlegmaſiæ*. Ord. II, *Membranaceæ*. G. 15, de Sauvages. C'eſt le 16e genre de Cullen, qui définit ou décrit ainſi l'*enteritis*. *Pyrexia typhodes; dolor abdominis pungens, tendens, circa umbilicum torquens; vomitus, alvus pertinaciter ſtricta.*

L'inflammation des inteſtins, (*enteritis*) eſt une maladie que l'on obſerve très-fréquemment; elle eſt plus connue ſous le nom d'inflammation de bas ventre. Sa fréquence n'étonnera point, ſi on conſidere que le nombre de vaiſſeaux ſanguins qui ſe diſtribuent aux membranes du canal alimentaire eſt très-conſidérable, & que d'ailleurs les autres cauſes de l'inflammation ont un accès facile vers ces parties. Les inteſtins grêles y ſont plus expoſés que les gros, ſoit qu'ils ſoient plus fournis de vaiſſeaux, ſoit parce que les ſubſtances nuiſibles y abordent immédiatement en ſortant de l'eſtomac, ſoit parce qu'ils ſont ſitués plus à la ſuperficie, ſoit enfin parce que les gros inteſtins étant deſtinés à recevoir le réſidu groſſier des alimens, & étant pourvus en conſéquence d'un mucus plus abondant, ſont moins ſenſibles à l'impreſſion des corps qui pourroient leur nuire.

Nous ne nous étendrons point ici ſur les cauſes générales des inflammations. *Voyez* INFLAMMATION. Nous remarquerons ſeulement que la fièvre qui en eſt un des effets ou ſymptômes, peut auſſi en être la cauſe, en ce que le changement qu'elle détermine dans les humeurs, fait que ces humeurs ſe portent enſuite vers certains organes & particuliérement vers les inteſtins, où elles

produiſent tantôt des diſſenteries, tantôt des épreintes, qui ne ſont point accompagnées de déjections, quelquefois des douleurs atroces. Sydenham vouloit même que la véritable *paſſion iliaque* fut celle où, après l'attaque fébrile, des humeurs âcres & de mauvais caractère ſe jetoient ſur les premières voies, tandis que la fauſſe *paſſion iliaque* étoit occaſionnée ou par l'endurciſſement des matières fécales, ou par une hernie. Quoique les différentes matières ſuſceptibles d'intercepter la continuité du canal inteſtinal, puiſſent devenir des cauſes d'inflammation de cet organe, en en diſtendant, outre meſure, les membranes; cependant il eſt rare qu'elles produiſent de cette manière une maladie aiguë, à moins qu'elles n'ayent en même tems un caractère très-acrimonieux. Leur effet ſera plutôt alors quelque affection de nature chronique & de difficile guériſon. Galien cite à l'appui de cette doctrine un exemple qui lui fut perſonnel. Il éprouvoit dans le bas ventre une douleur cruelle, comme ſi on le lui eut perforé. Il prit de l'huile de rue, qui lui fit rendre par les ſelles une matière ſemblable, pour la couleur & la conſiſtance, à du verre en fuſion: cette évacuation le ſoulagea à l'inſtant. Cette pituite n'auroit pu certainement occaſionner des douleurs auſſi atroces, ſi elle n'eut pas été en même tems d'une qualité acrimonieuſe. C'eſt donc principalement à l'acreté des matières contenues dans les inteſtins que leur inflammation doit ſon origine.

Ces matières s'y trouvent, ou par la déglutition, ou par métaſtaſe.

Les alimens, les boiſſons, les aſſaiſonnemens, les médicamens, les poiſons, peuvent cauſer l'inflammation des inteſtins. Si celle-ci n'eſt pas toujours précédée de l'inflammation de l'eſtomac, c'eſt parce que ce viſcère ſe trouve alors défendu par d'autres matières, & que ſes membranes ne ſont pas, comme celles des inteſtins, garnies de replis, dans les enfoncemens deſquels la matière irritante ſe loge & ſe fixe. Les boiſſons qui contiennent une grande quantité d'un fluide aeriforme agiſſent, en diſtendant, & en occaſionnant des ſpaſmes violens. Les alimens & les aſſaiſonnemens âcres ne produiſent pas toujours l'effet pernicieux qui conſtitue l'inflammation, ſoit parce qu'on ne les prend pas en quantité aſſez forte, ſoit parce que les individus ſont d'un tempérament peu irritable, ſoit parce que l'eſtomac & les premiers inteſtins ſont défendus par d'autres ſubſtances ou par le mucus qui les tapiſſe. Perſonne ne peut douter de l'action de certains médicamens, tels que la reſine de jalap, encore moins des effets des poiſons; par exemple, de l'arſenic, &c. (*V. Weſſer, de cicutâ aquaticâ.*)

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans l'article DIARRHÉE, pour prouver qu'une matière ou humeur quelconque pouvoit venir de telle ou telle partie du corps, & ſe jetter ſur le tube inteſtinal, pour trouver par ce moyen une iſſue hors du corps: on verra encore dans ce même article, combien ces humeurs ſont variées. L'exemple du *cholera-morbus* démontre encore, que les humeurs de notre corps peuvent, dans un tems très-circonſcrit, aborder vers les inteſtins avec une impétuoſité telle que l'homme le plus robuſte perd tout-à-coup ſes forces, que cette vacuité produit des convulſions, & que l'on diroit que le ſang, diſſous par l'action d'un poiſon quelconque, eſt porté par les vaiſſeaux méſéraïques dans l'eſtomac & dans les inteſtins. Auſſi les malades qui ne ſuccombent pas ſont ils foibles, pâles & entièrement épuiſés. Ces humeurs pourront donc, ſi elles ont un caractère d'âcreté plus marqué, enflammer & corroder certaines parties du canal alimentaire, & les effets de la bile noire, ainſi que ceux d'un ſcorbut de mauvais caractère, ne doivent laiſſer aucun doute ſur cette vérité.

Des convulſions violentes produiſent auſſi l'inflammation des inteſtins, en occaſionnant des ſpaſmes & des étranglemens dans leurs membranes.

Voici maintenant quels ſont les effets qui réſultent des cauſes que nous venons d'expoſer.

Les inteſtins ne ſont point dans l'homme vivant tels qu'on les apperçoit dans le cadavre, c'eſt-à-dire, bourſoufflés & formant un canal d'un gros calibre. Des plaies à l'abdomen, & des diſſections d'animaux vivans, nous ont appris qu'au contraire, les inteſtins grêles ſur-tout, paroiſſent épais & comme ſolides; que leur capacité eſt très-étroite, & qu'elle eſt encore diminuée ſoit par les plis de la membrane interne, ſoit par l'avancement des extrémités des vaiſſeaux. C'eſt cette diſpoſition qui retient aſſez long-tems dans le tube alimentaire pour que la digeſtion ſe faſſe complettement, ſoit les alimens ſolides, ſoit les liquides quelconques, même quand on en prend une énorme quantité, comme le font les buveurs d'eaux minerales. Il n'eſt donc point étonnant que, quand il ſurvient un gonflement inflammatoire dans quelque portion du canal, ce canal ſe rétréciſſe au point de fermer entièrement le paſſage; d'autant plus que la douleur aiguë, qui accompagne l'inflammation des inteſtins, produit un ſpaſme qui reſſerre encore plus fortement l'endroit qui eſt le ſiège de la douleur. Ne voyons nous pas dans le cotyſa, la membrane de Shneider tellement gonflée, que l'ample cavité des narines ne permet plus le paſſage à l'air.

Lorſqu'il y a donc un pareil obſtacle dans le

canal inteſtinal, ce que prennent les malades s'y arrête, & l'air lui-même ne paſſant pas librement, ſe raréfie, & dilate la portion de l'inteſtin qui eſt entre l'obſtacle & l'eſtomac. Les tors qui ont lieu ne ſoulagent que momentanément, parce que la cauſe qui les produit ſe renouvelle ſans ceſſe. Quelquefois pluſieurs endroits du canal ſont affectés en même tems, & l'air intercepté diſtend d'une manière monſtrueuſe la partie du canal qui eſt entre deux; cette diſtention propage l'inflammation. Ruiſch dit avoir vu une partie du colon ainſi tuméfié, recouvrir & cacher tous les viſcères du bas ventre. On comprend aiſément combien une pareille diſtention doit être douloureuſe. Elle augmente encore lorſque les alimens, ou même une nouvelle quantité de vents aborde à l'endroit enflammé. Cette augmentation n'a lieu ainſi que par intervalles, comme l'a très-bien obſervé Sydenham; & ces rémittences s'expliquent avec facilité, par le mouvement vermiculaire des inteſtins, qui applique & éloigne alternativement les matières contenues dans leur capacité, de l'endroit affecté. D'ailleurs on a obſervé que ce mouvement ſe ſuſpendoit quelquefois pendant un certain tems, pour reprendre enſuite.

Une ſemblable irritation eſt bien capable de faire entrer en convulſion le diaphragme & les muſcles abdominaux, d'où réſultent les naufées & le vomiſſement; & ces derniers ſymptômes ſe manifeſtent d'autant plus vîte, que le ſiège de l'inflammation eſt plus rapproché de l'eſtomac.

L'ileus ou le volvulus eſt auſſi quelquefois une des ſuites de l'irritation que l'inflammation fait éprouver au canal inteſtinal: il devient alors l'effet d'un vomiſſement opiniâtre, comme il peut auſſi en être la cauſe. *Voyez* ILEUS.

Les abſcès & la gangrene des inteſtins ſont encore des ſuites de l'inflammation, & elles ne ſont que trop fréquentes dans la pratique. C'eſt principalement le ſpaſme qui accompagne cette maladie qui les produit, en ſuſpendant le cours des fluides. La douleur atroce que les malades éprouvent l'accélète en augmentant la fièvre: cette douleur peut même être portée à une telle vehémence, que ſeule elle occaſionne la mort. Dans ces circonſtances, la foibleſſe des malades eſt extrême; le volvulus ſur-tout a cet accident commun avec la hernie, avec étranglement. On peut dire qu'il appartient en général aux affections graves des parties très-nerveuſes.

Enfin nous remarquerons que la douleur occaſionne des convulſions mortelles, ſans qu'il reſte aucune trace du mal dans les cadavres. Cette terminaiſon ſubite & extraordinaire a lieu ſurtout dans les enfans attaqués de volvulus. Mais dans les adultes on obſerve toujours les ſignes propres à l'inflammation, ou au moins ceux qui annoncent qu'elle a exiſté comme cauſe.

Comme on obſerve ſouvent des douleurs de bas-ventre très-fortes, ſans qu'aucune inflammation ait précédé, ſur-tout chez ceux qui ont le genre nerveux irritable; que ces douleurs ſont dues le plus ordinairement à des cauſes légères, telles que le réfroidiſſement des pieds, &c; & qu'elles ſe diſſipent promptement par l'expulſion d'une certaine quantité de vents; on a eu de tout tems recours à cette claſſe de remedes, nommés carminatifs, c'eſt à dire qui chaſſent les vents. Ces remedes agiſſent tous plus ou moins par une propriété échauffante. Ils étoient employés par les anciens qui les nommoient remedes coliques, κολικα, ſans doute à cauſe de l'inteſtin colon, qui eſt le ſiege le plus ordinaire des flatuoſités. Celſe loue ſingulièrement un de ces médicamens qui contenoit des ſubſtances aromatiques d'une âcreté aſſez forte, telles que le poivre long, & le rond, le coſtus &c. Il eſt vrai qu'il a la ſageſſe de ne le conſeiller que pour les cas qui ne ſont point inflammatoires. De même Aététe défend la ſaignée, lorſque l'ileus (c'eſt à dire les douleurs d'entrailles ou la colique.) a lieu ſans inflammation, & qu'il eſt occaſionné par des matières altérées ou par le froid; il conſeille alors, pour chaſſer les vents, le cumin & la rue; mais il ſe ſert en même tems, ſans doute pour plus grande ſureté, des émolliens & des huileux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. D'ailleurs les anciens médecins n'employoient ces médicamens que par infuſion dans un grand volume d'eau, ce qui en rendoit l'uſage moins dangereux encore. De nos jours, au contraire, les pharmacies abondent en eſprits aromatiques ſimples & compoſés, & préparés avec l'eſprit-de-vin. Tout le monde leur attribue des propriétés merveilleuſes pour chaſſer les vents, auxquels on attribue preſque toujours les douleurs de bas-ventre. Auſſi eſt il rare dans ce genre de maladies, que le médecin ſoit appellé avant que les malades aient fait uſage de carminatifs, ce qui dans les cas où il y a inflammation, augmente ſingulièrement le mal. Ces médicamens peuvent également devenir très-nuiſibles dans les cas de ſpaſme, parce que les convulſions des inteſtins attirent facilement l'inflammation. Il faut donc s'aſſurer par tous les moyens connus, ſi l'inflammation exiſte, ou ſi le malade en eſt menacé.

On s'informera donc ſi la fièvre s'étoit manifeſtée, avant que la douleur commençât à ſe faire ſentir. Car, comme l'ont remarqué Sydenham & d'autres obſervateurs, dans l'inflammation de bas ventre ainſi que dans la pleuréſie, & dans les autres maladies inflammatoires, la fièvre tourmente d'abord le malade; & ce n'eſt qu'a-

près qu'elle a duré quelques heures, que l'inflammation ſe déclare dans telle ou telle partie. Mais ſi les douleurs ſont produites par le ſpaſme des inteſtins, alors l'inflammation précède la naiſſance de la fièvre.

L'inflammation des inteſtins eſt accompagnée de tous les ſymptômes généraux de l'inflammation: une fièvre aiguë non remittente, une ſoif ardente, une chaleur conſidérable, un pouls dur, des douleurs atroces, les urines enflammées, enfin cette foibleſſe ſubite dont nous avons déja parlé. Ces ſymptômes paroiſſent dès le commencement de la maladie; mais, lorſque faute de ſecours elle s'aggrave, on les voit changer avec rapidité. La grande chaleur eſt remplacée par le froid; la douleur ceſſe, & le pouls, au lieu d'être dur & fort, devient foible, intermittent, & cependant très-fréquent. On obſerve auſſi un tel reſſerrement de l'anus, que les malades ne peuvent recevoir de lavemens.

L'inflammation des inteſtins admet cependant quelques différences dans ſa fréquence, dans ſes ſymptômes, & dans ſon prognoſtic, ſelon la portion du canal qui ſe trouve affectée. Quoiqu'il ſoit certain qu'elle attaque plus ordinairement les inteſtins grêles; la reſſemblance dans la conformation & des obſervations certaines, ne permettent pas de douter que les gros inteſtins n'en ſoient auſſi quelquefois le ſiège.

On en trouve des exemples dans Ruiſch & dans Hildan. Arétée a même dit que l'on croyoit ſouvent certains organes attaqués d'inflammation, tandis que c'étoit vraiment telle ou telle partie du colon voiſine de ces organes qui étoit affectée. La douleur, dit-il, monte tantôt juſques ſous les (vraies) côtes, enſorte que les malades ſouffrent comme dans une pleuréſie, tantôt elle ſe fait ſentir ſous les fauſſes côtes, comme ſi le foie étoit attaqué ou la rate. La région iliaque paroît auſſi malade quelquefois; car le colon eſt conſidérable, & il parcourt un grand eſpace.

On voit même, ajoute Aretée, la douleur de cet organe ſe communiquer à l'os ſacrum, aux cuiſſes & aux creinaſters, comme ſi elle étoit propre à ces parties. Peut-être qu'Aretée a confondu ici les ſymptômes du nephritis ou inflammation des reins, avec ceux de l'inflammation du colon. Il eſt effectivement très-facile, diſoit Galien, de tomber dans cette mépriſe; mais elle ne ſauroit être funeſte dans la pratique, puiſque le traitement de ces deux affections eſt le même. *Voyez* NEPHRITIS.

L'inflammation des gros inteſtins laiſſe toujours plus d'eſpoir de guériſon, parce qu'ils ſont comme accoutumés à une diſtention extraordinaire, par l'accumulation des matières fécales; parce que les fonctions des inteſtins grêles ſe pervertiſſent alors moins promptement; enfin, parce qu'à l'aide des lavemens on peut faire parvenir aiſément les remèdes convenables juſqu'à l'endroit affecté.

Lorſqu'il y a inflammation de l'inteſtin cæcum, les mêmes accidens ont lieu, que ſi les vaiſſeaux hémorrhoidaux, gorgés d'un ſang épais, rétréciſſoient la cavité de cet inteſtin, comprimoient les parties voiſines, empêchoient la ſortie des matières fécales, en occaſionnant cependant un teneſme continuel & très-fatiguant. Auſſi prend on ſouvent cette maladie pour des hémorrhoides internes; & l'erreur eſt d'autant plus facile, que l'on ſait que celles-ci occaſionnent fréquemment une inflammation du rectum. Mais il n'y a pas de danger à craindre de cette confuſion; parce que c'eſt le même traitement dans les deux cas. Cependant on les diſtinguera l'un de l'autre, parce que l'inflammation du rectum, ſi elle eſt conſidérable, ſera toujours accompagnée d'une fièvre aiguë. La ſtrangurie peut auſſi, dans les individus mâles, être un ſymptôme de l'inflammation de l'inteſtin rectum, parce que cet organe & le col de la veſſie ſont contigus; mais l'expérience journalière nous apprend que les hémorrhoides internes produiſent également cet effet.

La cure de l'inflammation du rectum eſt encore plus facile que celle du colon; parce qu'on employe les bains & les fomentations, & qu'un plus long eſpace du canal inteſtinal, pouvant exécuter ſes fonctions ordinaires, le malade ne court pas riſque de la vie par la prolongation de la maladie. Celſe diſoit, en comparant l'inflammation des inteſtins grêles avec celle des gros inteſtins: *prior acutus eſt, inſequens eſſe longus poteſt.* La matière qui cauſoit l'inflammation s'ouvrant un paſſage par les extrémités des vaiſſeaux qui ſe relachent, ſort par la voie des ſelles, en occaſionnant de la douleur; la ſolution de la maladie ſemble ſe faire alors par une eſpèce de diſſenterie bénigne, mêlée de ſang & de bile, d'autant plus que le rectum étant naturellement muni d'un mucus abondant, deſtiné à favoriſer la ſortie des excrémens, l'irritation que produit l'inflammation occaſionne une plus forte ſecrétion de ce mucus, & ſon expulſion en très-grande quantité. C'eſt de cette manière qu'il faut entendre le paſſage du livre, *de morbis*, d'Hippocrate, où il dit que le teneſme ſe termine par la diſſenterie.

La douleur atroce, & la menace d'une gangrene prochaine, exigent que l'inflammation de bas ventre ſoit traitée par les ſecours les plus prompts & les plus actifs.

Le premier de tous eſt la ſaignée. Arétée faiſoit

ſoit ſaigner ſes malades juſqu'à ce qu'ils tombaſſent en foibleſſe, & il vouloit que l'ouverture de la veine fût très-ample, afin que le ſang ſortît par un jet plus conſidérable. Il regardoit comme un grand avantage pour eux, de les rendre inſenſibles pendant quelques inſtans à la douleur énorme qu'ils éprouvoient, quoique la cauſe du mal ne fût pas pour cela détruite. Arétée ne preſcrivoit un traitement ſi énergique, que lorſque la cauſe du mal étoit décidément inflammatoire; car il ne pratiquoit pas la ſaignée, lorſqu'il n'y avoit pas d'inflammation. Cependant on ne peut douter que lorſque les douleurs de bas ventre proviennent de ſpaſme, l'inflammation ne ſoit à appréhender, ſi on ne va au devant du mal par les adouciſſans & les anti-ſpaſmodiques les plus appropriés; dans ces cas, l'inflammation ſeroit l'effet d'une autre maladie; on préviendroit donc cette maladie ſecondaire par la ſaignée, quoiqu'il ne fût pas néceſſaire de verſer une auſſi grande quantité de ſang. Galien loue les effets de la ſaignée, non-ſeulement dans les fièvres très-fortes & dans les grandes inflammations, mais encore dans les douleurs violentes. Ainſi, quoiqu'une forte douleur de bas ventre ne ſoit accompagnée ni d'une fièvre aigue, ni d'une grande chaleur, cependant la ſaignée ſera très avantageuſe pour prévenir l'inflammation qui produiroit la continuation de la douleur. En effet, il eſt conſtaté par les ouvertures de cadavres que la douleur de bas ventre, qui n'exiſte point ſans ſpaſme, produit ou le volvulus qui devient cauſe d'inflammation, ou l'inflammation qui peut, à ſon tour, produire le volvulus.

La ſaignée doit ſe répéter ſelon les indications que fourniſſent la douleur, la fièvre & la chaleur.

Il n'eſt perſonne qui ignore combien les lavemens émolliens & rafraîchiſſans ont d'efficacité pour modérer la violence de la fièvre, & par conſéquent combien ils ſont utiles pour opérer la réſolution, qui eſt preſque toujours la ſeule voie par laquelle on puiſſe eſpérer de ſauver les malades dans les inflammations internes. D'ailleurs lorſque le ſiège du mal ſera dans les gros intéſtins, les lavemens alors auront l'effet de fomentations locales émollientes; & lorſque les intéſtins grêles ſeront attaqués, ils ſeront comme perpétuellement baignés par la juxta-poſition des autres, dans la cavité deſquels les lavemens auront été reçus. On répétera ce genre de ſecours autant qu'il ſera néceſſaire, pour diminuer de plus en plus le ſpaſme & la douleur. S'il arrivoit, comme on l'a obſervé quelquefois, que l'anus fut reſſerré à un tel point qu'on ne pût introduire la canule de la ſeringue, il faudroit chercher à le relâcher par des onguens très-émolliens, ou en plaçant le malade ſur un bain de vapeurs.

Toutes les boiſſons relâchantes, atténuantes, antiphlogiſtiques, que l'on met en uſage dans les maladies inflammatoires, conviennent d'autant plus dans celles-ci, que le ſpaſme ſe trouve toujours joint à l'inflammation. C'eſt pour cette même raiſon que l'on recommande d'employer prudemment les préparations d'opium, que l'expérience journalière nous fait regarder avec fondement comme un des plus puiſſans anti-ſpaſmodiques. Mais il ne convient qu'après que l'on a prévenu les progrès de l'inflammation par la ſaignée & les lavemens répétés; autrement, le ſentiment de la douleur ſe trouvant émouſſé, les médecins, induits en erreur par cette apparence trompeuſe, en laiſſeroient ſubſiſter la cauſe, qui, continuant d'agir, produiroit une gangrene mortelle. C'eſt en ſuivant ces principes qu'Arétée, après avoir ſaigné largement, après avoir employé l'eau tiede avec un peu d'huile pour boiſſon, les lavemens huileux, les fomentations, &c. donnoit les anodyns, c'eſt-à-dire, la thériaque d'Andromaque, à plus haute doſe que dans les cas ordinaires, ſans doute à raiſon du ſpaſme qu'il avoit à combattre. Alexandre exigeoit une condition; ſavoir, que les forces du malade ne fuſſent pas épuiſées, & que la douleur fut forte; parce que quand le pouls eſt devenu foible & intermittent, c'eſt un ſigne de gangrene, laquelle détruit le ſentiment dans la partie, & alors une mort inévitable eſt attribuée à l'effet du remède, & au médecin qui l'a preſcrit. C'étoit auſſi la pratique de Sydenham, qui, comme Arétée, commençoit par la ſaignée; & lorſqu'il y avoit de la ſaburre dans l'eſtomac, l'expulſoit, en provoquant le vomiſſement avec une boiſſon tiede, légere. L'eau, avec un peu d'huile, eſt très-propre à produire cet effet. Sydenham donnoit l'opium, lorſque les douleurs étoient très-violentes, à des doſes plus fortes & répétées; & même il dit que, ſi après la ſaignée & l'adminiſtration du purgatif, la douleur & les envies de vomir reparoiſſoient, le ventre étant toujours reſſerré, il donnoit ſon narcotique toutes les quatre ou ſix heures, juſqu'à ce que les intéſtins ſe calmant, leur mouvement naturel ou périſtaltique ſe rétablît. En effet, c'eſt en détruiſant le ſpaſme par les narcotiques, qui cependant ſont reſſerrans, que le purgatif pourra agir.

Dans la terrible maladie dont nous nous occupons, il n'y a aucun ſecours à négliger. Nous avons déja parlé des fomentations émollientes. Celſe conſeilloit des cataplaſmes depuis les mammelles juſqu'aux aînes & juſqu'à l'épine; il les faiſoit ſouvent renouveller. Il vouloit même que l'on plaçât le malade dans un bain d'huile, pour parvenir plus ſûrement à dompter le ſpaſme abdominal, par lequel il ſemble que les intéſtins ſoient ſerrés comme par un bandage. C'étoit le remède qu'il preſcrivoit pour le tétanos; ou bien

il compoſoit un bain d'une décoction de fénugrec, avec un tiers d'huile. Les ſimples bains d'eau tiéde, ſont auſſi fort utiles dans l'inflammation des inteſtins. L'application d'un animal vivant & bien portant eſt regardée également comme très-avantageuſe, à raiſon de la chaleur douce, & des émanations de vapeurs qu'il fournit, & qui forment une eſpèce de bain. Enfin, on a appliqué avec ſuccès ſur l'abdomen l'épiploon d'un animal récemment tué: il en ſeroit de même de la peau, ſi ce n'eſt pourtant qu'elle n'a pas comme l'épiploon une huile douce & pénétrante.

Nous ne connoiſſons l'emploi des ventouſes dans l'inflammation de bas ventre, que par ce qu'en ont dit Arétée & Celſe. Ce n'étoient point des ventouſes ſcarifiées, à moins que le médecin ne voulut tirer du ſang par cette voie. Alors il en ſcarifioit deux ou trois. Ce remède eſt abandonné aujourd'hui. Cependant les ventouſes ſont utiles dans les coliques venteuſes. *Voyez* VENTOUSES.

Nous parlerons à l'article ILEUS des moyens différens par leur nature, de ceux que nous avons indiqués juſqu'à préſent pour la cure de l'inflammation des inteſtins & de certains accidens qui s'y joignent quelquefois. Ces moyens ſont les purgatifs, les lavemens âcres, ceux avec la fumée de tabac, les ſubſtances métalliques employées en nature, l'eau très-froide, enfin l'ouverture de l'abdomen.

Lorſqu'au moyen des ſecours dont nous avons parlé, on eſt parvenu à réduire la fièvre, & à faire ceſſer la douleur, on doit s'attendre que la portion de l'inteſtin qui a été le ſiege du mal, conſervera long tems une ſenſibilité telle que la douleur, le ſpaſme; l'inflammation pourroit ſe renouveller, s'il ſurvenoit une cauſe d'irritation même légère, par exemple, par des alimens âcres, ou de difficile digeſtion. Car tous ceux que les malades prennent doivent néceſſairement arriver à l'endroit affecté: & c'eſt par cette raiſon que Sydenham, qui n'ignoroit pas combien cette maladie étoit plus qu'aucune autre ſujette à récidive, recommandoit une diète rigoureuſe, qu'il faiſoit conſiſter dans du bouillon de poulet, qu'il ne donnoit même qu'à la quantité abſolument néceſſaire pour ſoutenir la vie. Il faut encore prendre garde de donner à la fois trop de nourriture, quelque légère qu'elle ſoit & facile à digérer. Il eſt eſſentiel de diminuer les doſes, ſauf à les répéter, afin que le canal intestinal, énormément diſtendu, puiſſe ſe contracter & reprendre le ton qu'il avoit perdu. Celſe donne à ce ſujet les préceptes les plus formels. Il veut que l'on s'abſtienne de tout aliment gonflant & très-nourriſſant, même après la ceſſation de la douleur & de la fièvre; il n'accordoit que de l'eau pure pour boiſſon, dans la crainte d'irriter l'inteſtin, & pendant long-tems il diſſuadoit ſes malades de l'uſage du bain, & des exercices: *nam facile id malum reatre conſuevit, & cum frigus ſubit, ſive aliqua jactatio, niſi benè jam confirmatis inteſtinis revertitur.*

Lorſque l'inflammation de bas ventre, ſoit qu'elle ait été négligée, ſoit qu'on l'ait mal traitée, continue plus de trois jours à ſévir avec la même violence; alors, la douleur, la chaleur, la diſtention qu'éprouvoient les malades, ſont remplacées par un friſſon vague, qui ſe répand par-tout le corps, ſans qu'aucune cauſe apparente le produiſe, & par une douleur ſourde & gravative dans l'endroit qui eſt le ſiège du mal. Ces ſymptômes annoncent une ſuppuration, & un abſcès qui eſt ordinairement quatorze jours à ſe former. A cette époque il perce, & le pus ſe répand, ou dans la cavité de l'inteſtin ou dans celle de l'abdomen. Si le premier cas a lieu, la matière trouve une iſſue facile pour ſortir du corps; & les malades doivent ſouvent leur ſalut à cette eſpèce de diſſenterie purulente, dont la guériſon eſt plus ou moins longue, ſelon que l'abſcès a été plus ou moins conſidérable, & ſelon les autres circonſtances de la maladie. Quelquefois la portion enflammée de l'inteſtin ayant contracté adhérence avec le péritoine, l'abſcès peut s'ouvrir extérieurement, comme on l'a vu arriver après une inflammation de l'eſtomac & du foie. *Voyez* GASTRITIS & HEPATITIS. Mais ce ſont des terminaiſons fort rares. Si l'abſcès étoit très-long-tems à s'ouvrir, le pus, devenu en ſéjournant plus atténué & plus âcre, pourroit être repompé par les vaiſſeaux inhalans qui s'ouvrent dans le ſac, ſe mêler à la maſſe du ſang, & occaſionner une cacochymie purulente, qui feroit craindre la phthiſie.

Si l'abſcès s'ouvre dans la cavité du bas ventre, il en réſulte ſa congeſtion, qui augmente ſans ceſſe la putréfaction, l'enflure, l'éroſion des viſcères abdominaux, une conſomption déplorable, & enfin la mort.

L'inflammation & la ſuppuration des inteſtins, ayant le plus ordinairement leur ſiège dans la membrane celluleuſe; on a vu quelquefois la tumeur de l'abſcès détacher la membrane *villeuſe*, qui ſortoit par l'anus, en préſentant l'apparence de l'inteſtin entier. Arétée parmi les anciens, avoit obſervé ce phénomène: & parmi les modernes, Tulpius & Sinſon en font auſſi mention. Cet accident n'empêche pas le rétabliſſement même parfait de la ſanté. Au teſte, il n'a pas lieu ſeulement dans la maladie qui fait le ſujet de cet article. Sinſon l'a vu chez un phthiſique, & nombre de dyſſentériques l'ont éprouvé. Van-Swieten

penſe que cette membrane ſe recrée : du moins rien n'annonce qu'elle manque dans le trajet alimentaire.

Lorſque les ſignes d'une ſuppuration inévitable ſe manifeſtent, il faut hâter la formation de l'abſcès, & préparer au plus l'iſſue la plus favorable, qui eſt celle par le canal inteſtinal. Les lavemens émolliens & les boiſſons de même nature, rempliſſent particuliérement cet objet. L'abſcès étant ouvert, ce que l'on reconnoît au pus qui ſort par la voie des ſelles, il faut employer les infuſions vulnéraires-mielées, afin de mondifier l'ulcere, de le réduire à l'état de plaie ſimple, & de parvenir ainſi à le cicatriſer. Il faut ſur-tout éviter les alimens âcres, ou qui deviennent tels dans les premières voies en dégénérant de même que ceux qui laiſſent des excrémens volumineux. Les bouillons & les tucs de viandes ſont ce que l'on peut donner de mieux, parce qu'ils nourriſſent beaucoup, & ne ſont preſque point excrémenteux. Le petit lait, bien clarifié, convient également : mais il n'en eſt pas de même du lait, qui, comme on l'obſerve dans les enfans, eſt ſujet à dégénérer & à former beaucoup de matière excrémenteuſe. On peut faire cuire dans les bouillons de viandes certains végétaux, tels que les racines de ſcorſonère, de chicorée, &c. & enſuite paſſer ces bouillons avant de les adminiſtrer. Mais l'uſage abondant du petit lait, des infuſions vulnéraires, de certaines eaux minérales, eſt ſingulièrement utile pour déterger l'ulcère, adoucir l'acrete de la bile & des autres humeurs qui ſe rendent dans le canal inteſtinal, & chaſſer de la maſſe des fluides tout ce qui pourroit y avoir été repompé. Les eaux minérales ferrées ſont propres, par leur qualité aſtringente, à favoriſer la cicatriſation. C'eſt lorſqu'il ne ſort plus de pus par les ſelles, & que les malades ne reſſentent aucune douleur, que l'on peut riſquer des alimens plus ſolides, tels que du riz, du pain, la chair tendre des jeunes animaux, &c., & les ramener inſenſiblement à leur manière de vivre ordinaire.

La gangrène des inteſtins devient une ſuite de leur inflammation, lorſque les cauſes de la maladie ont été très actives, & que les ſymptômes qui l'accompagnoient étoient des plus violens. On n'obſerve dans ce cas aucun des ſignes qui annoncent, ou une réſolution, ou la ſuppuration. Quand la gangrene a lieu, la douleur qui étoit atroce diminue ſubitement & ſans cauſe ; le pouls eſt foible & intermittent ; il y a des ſueurs froides, un flux dyſſentérique de matières cendrées, ichoreuſes, livides, noires, que les malades rendent ſans s'en appercevoir : ils meurent bientôt ſans paroître ſouffrir de leur ſituation. Il faut prévenir la gangrène, car on n'en guérit point, lorſque l'ichor gangréneux n'a point d'iſſue à l'extérieur, comme dans certains cas de hernies ou de bleſſures, dont la cure heureuſe fait la gloire de la chirurgie moderne. Quelquefois l'inflammation n'étant pas très-vive, & cependant opiniâtre, ne ſe terminant d'ailleurs, ni par réſolution, ni par ſuppuration, laiſſe dans la partie affectée un ſentiment de ſtupeur, de peſanteur, & de diſtention que les remèdes ne parviennent point à diſſiper. Le mal eſt bien diminué, à la vérité ; mais ce qui en reſte, ſenſible de tems en tems devoir le renouveller, ſur-tout lorſque la nourriture a été, ou trop abondante, ou de trop difficile digeſtion. Ces ſignes annoncent la formation d'une tumeur ſquirrheuſe, qu'on ne peut, au reſte, ſentir au toucher, que lorſqu'elle a déjà acquis un volume aſſez conſidérable, & dans les individus décharnés. Les effets du ſquirrhe ſont multipliés, fâcheux & opiniâtres : ils conſiſtent dans l'engourdiſſement, le poids & le volume de l'inteſtin qui augmentent continuellement ; dans le rétréciſſement du canal ; dans l'arrêt trop prolongé des matières fécales & du chyle à l'endroit qui eſt le ſiege de la tumeur, & leur action ſur cette tumeur, ſur-tout lorſque par le ſejour elles ont contracté un caractère putride ; dans l'obſtruction complette de la cavité de l'inteſtin, lorſque la tumeur a fait de plus grands progrès, & l'arrêt abſolu des alimens ou de leur réſidu : d'où naiſſent d'autres ſymptômes encore plus fâcheux, la diſtorſion du canal, l'iléus, le volvulus, le hoquet, le vomiſſement, une douleur continuelle, la fièvre, l'amaigriſſement, l'atrophie ; & enfin, une mort déplorable. Le ſquirrhe que l'on ne tourmente pas par un vain appareil de remèdes, peut laiſſer vivre fort long-tems celui qui en eſt affecté : & c'eſt plutôt par le régime qu'autrement qu'on évite la plupart des triſtes effets dont nous venons de tracer le tableau. On ne doit donc tenter la réſolution d'une tumeur ſquirrheuſe, que quand elle eſt récente, molle encore : & même, que peut-on eſpérer des remèdes contre un mal qui réſiſte à l'action d'une douce chaleur, à celle de la ſalive, du ſuc pancréatique, de la bile & de la ſecouſſe perpétuelle que lui fait éprouver le mouvement combiné du diaphragme & des muſcles abdominaux ?

Si on néglige de ſuivre un pareil plan de conduite, non-ſeulement la tumeur fera des progrès, mais encore il peut arriver qu'elle dégénère & devienne cancéreuſe : ce qui n'a rien d'étonnant, quand on conſidère, & la nature, & les fonctions, & la texture nerveuſe de l'inteſtin. Alors un flux dyſſentérique, continuel, opiniâtre, & très-âcre, brûle, corrode & gangrène tous les endroits ſur leſquels il paſſe, en cauſant des convulſions affreuſes, & des douleurs au-deſſus de toute patience humaine. La mort eſt l'unique ſoulagement que puiſſent attendre les malades. Le petit lait

pour boiſſon, des bouillons gras avec le jaune d'œuf pour nourriture; des lavemens adouciſſans, préparés avec la décoction de graines de lin, & les feuilles du *ſolanum officinarum*, ou des têtes de pavot blanc; quelques médicamens très-doux, anodins, opiatiques, contractent difficilement un caractere quelconque d'âcreté: voilà tout ce que l'on peut, dans ces triſtes circonſtances, preſcrire aux malades, ſoit pour diminuer un peu leurs ſouffrances, ſoit pour calmer leur déſeſpoir. (*Voyez* les articles ILEUS, SQUIRRHE, INFLAMMATION, DYSSENTERIE, &c.) (MAHON.)

ENTHLASIS, fracture du crâne, faite par un inſtrument contondant, & dans laquelle l'os eſt briſé en pluſieurs pièces, avec dépreſſion, & pluſieurs fentes qui ſe croiſent. (*Voyez* le Dictionnaire de Chirurgie.) (MAHON.)

ENTHOUSIASME. (*Maladie morale.*)

C'eſt une eſpèce de délire, une aveugle effervescence de l'ame, née de perſuaſions ſans motif & ſans fondement, de ſentimens ſans cauſe & ſans objet. C'eſt une ſorte d'ivreſſe, dans laquelle l'ame abuſée par ſon égarement, voit les choſes autrement qu'elles ne ſont, voit ce qui n'eſt pas, ne voit pas ce qui eſt, s'agite & ſe paſſionne pour des fantômes ou des chimères, & ne reconnoit plus l'empire de la raiſon.

L'*enthouſiaſme* & le fanatiſme ont des traits communs qui les confondent, & des nuances ſpécifiques qui les diſtinguent. L'*enthouſiaſte* voit toujours au-delà de la vérité & de la réalité; il exagère, il outre les choſes; il voit des dogmes ou des erreurs, des vertus ou des crimes, où il n'y a ſouvent ni erreur, ni dogme, ni crime, ni vertu: il met de la chaleur & une eſpèce d'emportement à tout, même aux choſes les plus indifférentes; & c'eſt en quoi il eſt abſurde & dangereux. Car la chaleur & l'emportement qu'on met aux choſes qu'on veut, ou réformer, ou perfectionner, ou perſuader, produiſent communément un effet tout contraire à celui qu'on en attend. La vérité, la vertu, la religion, n'ont beſoin, pour être reçues, dans des têtes bien faites, que de leur être préſentées d'une façon claire & préciſe: l'*enthouſiaſme* les rend ſuſpectes & odieuſes.

Le fanatiſme, en fait de religion, eſt un violent accès d'un zèle aveugle & inſenſé, qui, né d'une humeur ſombre & mélancholique, ſe repait de noirs projets, & conſacre les plus horribles attentats pour le bien mal-entendu de la religion. C'eſt l'abominable effet d'une fauſſe conſcience qui, couvrant du maſque de la religion l'emportement, le parjure, la calomnie, la ſcélérateſſe, la fureur, la cruauté, en juſtifie les noirceurs, en proſcrit les remords & bannit la raiſon, le devoir & le repentir du cœur du fanatique.

L'*enthouſiaſme* & le fanatiſme ont également leur ſource dans un eſprit déréglé, dans un jugement affoibli, dans une imagination échauffée & féconde en viſions abſurdes: c'eſt une véritable maladie de l'ame. (*Voyez* le mot DELIRE.)

(LAGUERENE.)

ENTRAILLES. (douleur d') (*Voyez* l'article DOULEUR.) (MAHON.)

ENTRÉE. (Repas) (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes dites improprement non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

On donne le nom d'*entrée* à certains mets qui ſe ſervent entre le bouilli & le rôti. Ils ſont toujours compoſés de ſubſtances animales, apprêtées de mille manières, en étuvé, en ragout, avec des légumes, des purées, des coulis, &c. Ce ſont les alimens ſur leſquels on donne le plus dans les repas, parce qu'ils ſont en général les plus nourriſſans. Mais ce ſont ceux dans leſquels on fait entrer le plus l'art des aſſaiſonnemens; conſéquemment, ils ne peuvent convenir également à tout le monde. Les perſonnes convaleſcentes, d'une conſtitution délicate & frêle, doivent s'interdire les *entrées*, parce que les ſubſtances qu'elles contiennent pourroient donner à leurs humeurs une âcreté particulière, qui leur deviendroit fâcheuſe.

Les *entrées* ſont plus adaptées à la conſtitution des pituiteux & des phlegmatiques, qui ont beſoin d'être animés davantage, qu'à celle des bilieux, des mélancholiques & des ſanguins, auxquels cependant ils conviennent auſſi, toutes les fois qu'ils ſont en bonne ſanté, & qu'ils ne ſont pas dans le cas d'en abuſer. J'appelle en abuſer, manger de quatre ou ſix *entrées*, comme le font certains gourmands, qui ont l'air de ne vivre que pour manger, & qui ne ſe doutent pas, parce qu'ils digèrent bien dans le moment, qu'ils ſe font un tort réel pour la ſuite. Une ou deux *entrées*, au plus, doivent ſuffire aux perſonnes les plus aiſées & du meilleur appétit.

(MACQUART.)

ENTRELARDÉ. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe III. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section IV. Parties des animaux.

On dit que la viande eſt *entrelardée*, quand elle

eſt compoſée de muſcles, dans l'intervalle deſquels on trouve un tiſſu cellulaire adipeux, bien fourni de graiſſe, & qui communément déſigne que la viande doit être plus tendre & plus ſucculente que celle où l'on n'en trouve pas. Cette viande eſt plus délicate à manger que l'autre. C'eſt ce qui a fait imaginer de placer des petites pièces de lard dans l'intérieure des muſcles qui ne contiennent pas de graiſſe, pour les rendre plus tendres & plus ſavoureuſes. Les perſonnes fortes, chez qui la graiſſe & le lard ſe digerent aiſément, trouveront dans cette manière d'être naturelle ou artificielle de la viande, un aliment très-délicat & très-ſalubre : cependant les ſubſtances très-lardées ne conviennent pas à la plus grande partie des eſtomacs. (MACQUART.)

ENTREMETS. (*Hygiène.*)

Partie II. Choſes improprement dites non naturelles.

Claſſe I. *Ingeſta.*

Ordre I. Alimens.

Section III. Alimens compoſés.

On donne le nom d'*entremets* au ſervice de table qui ſuit ou accompagne le rôti. Il eſt ordinairement compoſé de légumes, de pâtiſſeries, de laitages, préparés de toute manière, &c. Les perſonnes qui mangent beaucoup de viande au premier ſervice, font un uſage avantageux de l'*entremets*, parce que, par ſon moyen, ils mêlent aux ſubſtances animales dont ils ſe ſont nourris, des végétaux qui delayent & tempèrent la force des ſucs des animaux. Cette manière d'uſer des *entremets* eſt la plus favorable. Les friands peuvent beaucoup s'incommoder en mangeant des *entremets*, parce que, dans les grandes tables, ils ſont accommodés de tant de manières agréables au goût & propres à exciter l'appétit, qu'ils le ſollicitent chez ceux qui en ont le moins. S'ils ne ſont pas circonſpects, ils ſe gorgent de ces différens mets très-combinés, très-compoſés, & c'eſt une des cauſes les plus ordinaires des indigeſtions, ſurtout quand on n'a pas l'habitude de ce genre de vie, & qu'on ne s'eſt rien refuſé ſur les entrées. (*Voyez* ALIMENS COMPOSÉS.) (MACQUART.)

ENTRESOL. (*Hygiène.*)

Partie III. Règles de l'hygiène en général.

Claſſe I. Hygiène pour les hommes réunis en ſociété.

Ordre II. Des habitations.

L'*entreſol* eſt la partie des bâtimens habitables, qui ſe trouve entre ce qu'on nomme le *rez-de-chauſſée* & le *premier étage*. Quoique l'*entreſol* n'ait pas la même humidité que le bas de l'habitation, cependant il y en a beaucoup qui ne ſont pas fort ſecs. En général, les rayons du ſoleil y pénètrent moins, & les fenêtres en ſont petites. D'ailleurs, comme ſouvent ils ſont tellement conſtruits, qu'ils ont un tiers d'élévation de moins que l'étage qui eſt au-deſſus, on voit que l'air y circule moins librement, & que pour peu qu'on y raſſemble des corps, il y eſt bientôt vicié. Il eſt donc beaucoup plus ſalubre, quand on le peut, de ſe loger au-deſſus des *entreſols*, que de les habiter, ou bien, il faut donner aux *entreſols* une élévation au moins de huit à neuf pieds. (MACQUART.)

ENULE (Campane,) (*Enula campana.*) (*Mat. Médic.*) *Voyez* AUNÉE.

ENVIES des femmes enceintes, ou ſignes des femmes enceintes. (*Phyſique Médicale.*)

UNE femme groſſe, dit Hippocrate (ou ſon diſciple Polibe), qui déſire ardemment manger de la terre, du charbon ou quelque ſubſtance de cette nature, ſi elle ne ſatisfait pas ſon *envie*, met au monde un enfant qui porte à ſa tête les marques de ces ſubſtances. Par ce paſſage du livre de la ſuperfœtation, qu'on attribue à Polibe, on apprend que les anciens croyoient, comme les modernes, que l'imagination des mères avoient une grande influence ſur l'organiſation des fœtus; mais les ſiècles les plus reculés n'ont pas été plus exempts d'erreurs que le nôtre, & l'antiquité de cette opinion ne lui donne pas plus de droit à notre croyance que les contes inſenſés qu'on a inventés dans les derniers tems. Mon objet n'eſt pas de diſſuader ceux qui ſont abuſés : en examinant dans cet article, la réalité ou la fauſſeté de ce ſyſtême, je n'écris que pour les perſonnes qui réfléchiſſent ſur ce qu'il faut croire ou rejeter, & je ſoumets à leur jugement tout ce que je rapporterai ſur la queſtion préſente, ſans m'inquiéter de la façon de penſer de ceux qui me liront. Je n'ai pas d'autre but que de chercher la vérité; j'examinerai ſans préoccupation la doctrine de ceux qui ſoutiennent un ſentiment contraire au mien, & je rapporterai fidelement les expériences que j'ai faites ſur différens animaux, pour m'éclairer ſur l'objet de cette diſcuſſion.

Galien dit qu'un homme puiſſant par ſa richeſſe, & d'une conformation vicieuſe, déſirant que ſes deſcendans fuſſent exempts des mêmes imperfections, fit faire le portrait d'un enfant de ſtature & de forme élégante, qu'il plaça vis-à-vis ſon lit. Toutes les fois qu'il *voyoit* ſa femme, il l'engageoit à fixer ſes regards ſur ce tableau & à s'en occuper, en ſe pénétrant de l'idée de ſa beauté. Cette femme accoucha d'un fœtus parfaitement reſſemblant au portrait qu'elle avoit fixé. Il faut obſerver que Galien n'a point été témoin de ce fait qui s'étoit paſſé long-tems avant lui. *Mihi vero quadam vetus hiſtoria inſidit*, il parle d'après le récit d'un vieux conte : *quadam vetus hiſtoria.* Cependant, c'eſt ce même Galien qu'on cite pour

appuyer cette opinion: & l'on ne rapporte pas ſes expreſſions, parce qu'elles ne ſeroient pas favorables au ſyſtême qu'on veut étayer de ſon autorité.

Sous le pontificat de Martin IV, une dame d'une famille illuſtre, & qui avoit une grande liaiſon avec le Prince de l'Egliſe, accoucha d'un enfant couvert de poil, ayant au lieu d'ongles des griffes à la manière des ours. Le Pape ſurpris & touché d'un événement auſſi affligeant, fit effacer de tous ſes tableaux les portraits d'ours qui y avoient été peints. Sur la foi de qui peut-on croire cette fable? C'eſt un compilateur qui rapporte cette aventure, Licoſthenes.

Un Brabançon dans une certaine fête de ſon pays, étoit habillé en démon; cet uſage s'eſt perpétué long-tems dans cette province; il conſiſtoit en des jeux, ſorte de pièces de théâtre deſtinées à rappeller au ſouvenir des fidéles les tentations de quelques grands Saints, les perſécutions que l'eſprit immonde leur faiſoit éprouver, &c. Il ſe retira chez lui en danſant, propoſa à ſa femme de lui *faire un petit diable*. Sa femme eut la foibleſſe d'y conſentir: elle en fut punie en mettant au monde un fœtus configuré de la même manière que celle dont on nous peint les démons: *formâ quali dæmones pinguntur*. Voilà un fait qui paſſe pour une vérité inconteſtable dans la province. Jean Lamuze l'avoit appris de Marguerite Auguſte, fille de l'Empereur Maximilien; & ſur le récit d'une femme qui ne cite perſonne, on croit un conte auſſi ridicule, ſans chercher de quelle nature ſont les preuves de ſon exiſtence.

Van-Swieten, pour prouver de quelle influence peut être l'imagination d'une femme groſſe ſur le fœtus, rapporte un fait qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux; Van-Swieten eſt ſans contredit un ſavant, au témoignage duquel on doit ajouter foi; mais examinons la preuve qu'il donne de ſon opinion. « Une femme groſſe fut effrayée par un » ſinge, parce qu'elle crut qu'il vouloit la mor» dre. Cette terreur la tourmenta pendant trois » mois. Cependant elle avoit pris la fuite au mo» ment même, en frottant la partie qu'elle ſoup» çonnoit menacée de la morſure de cet animal. » Elle accoucha au terme ordinaire d'une petite » fille très-bien portante. Elle avoit la partie » externe de la main droite de couleur brune & » toute hériſſée de poil. Quelques années après » ſa naiſſance, on frotta cette tache avec de l'eau » de ſavon, & on coupa le poil avec un raſoir; » bientôt après la partie ſe couvrit de puſtules, » le bras s'enflamma conſidérablement; on crai» gnit même que la gangrene ne s'en emparât. » Des remèdes convenables diſſipèrent cet acci» dent; le poil repouſſa enſuite, & ce ſigne déſa» gréable, témoignage aſſuré de l'effet de l'ima» gination de la mère, reparut dans ſon ancien état. » Une femme a craint d'être mordue par un ſinge, l'enfant dont elle accoucha a une roche à la main, & cette tache ne reſſemble à rien; elle ne preſente point aux yeux la figure de l'animal qui a été l'objet de la frayeur. On ne voit dans cette partie aucune mutilation qui ſe rapproche de l'effet d'une morſure.

Une femme de Lyon étoit ſur le point d'accoucher; ſon mari en courroux s'approche d'elle d'un air menaçant, & le ſabre à la main pour la frapper ſur la tête. Elle évita les effets de ſa colère par une prompte fuite; mais elle fit un enfant qui avoit la tête ouverte, au même endroit où celle de la mère avoit failli l'être; à l'inſtant de ſa naiſſance, le ſang coula en ſi grande quantité par cette plaie qu'aucun moyen ne fut capable d'en arrêter l'écoulement, & cette hémorragie lui cauſa la mort. Si Van-Swieten avoit été témoin d'un pareil accident, qu'il eût aſſiſté à l'accouchement, & qu'il ſe fût convaincu par ſes yeux que l'enfant n'avoit pas pu être bleſſé dans la manœuvre, ſon opinion ſeroit plus croyable; car il y a, dans les circonſtances de cet événement, une relation apparente entre la partie bleſſée & la manière dont la tête de la mère auroit pu l'être. Mais l'auteur qui nous l'a tranſmis, n'a point connu la mère. D'ailleurs, comme il l'ajoute enſuite: *Si la force de l'imagination a pu cauſer au moment de la frayeur une ſolution de continuité dans la partie d'un fœtus bien conformé*, (*puiſqu'il étoit déjà grand, & que le tems de l'accouchement n'étoit pas éloigné*, CUM PARTUS NON PROCUL ABESSET), pourquoi le ſang ne s'eſt-il pas épanché au même inſtant, & pourquoi l'enfant a-t-il conſervé la vie? Les effets de la crainte ont-ils auſſi empêché le ſang de s'écouler par des canaux ouverts? C'eſt que quand on vient à conſidérer les particularités d'une opinion abſurde, chacune d'elle prouve manifeſtement qu'il ſeroit déraiſonnable d'y ajouter foi.

Un ſavant diſtingué, Van-Swieten, donne une obſervation ſur l'influence de l'imagination des mères, ſur la conformation des fœtus. Cette obſervation n'a aucune des conditions néceſſaires pour fixer ſa croyance. Des compilateurs citent des contes extravagans, dans leſquels ils font intervenir le pouvoir du diable; & des contes paſſent pour des faits aſſurés. Des auteurs de mauvaiſe foi, parlent d'après Galien, & Galien ne rapporte lui-même qu'une vieille fable, *quædam vetus hiſtoria*. Telles ſont les preuves du pouvoir de l'imagination des mères ſur la conformation des fœtus.

Qu'un ſpaſme occaſionné par la crainte, dérange l'accroiſſement d'un enfant; que la violence du reſſerrement de l'utérus empêche la rectitude de ſes parties; rien n'eſt plus conforme à l'ordre habituel: on reconnoit dans cet effet les ſuites

Digitized by Google

d'une contraction muſculaire qui peut tompre, contourner, donner une forme déſagréable à des os encore mous, & qui cédent aiſément à la force qui s'oppoſe à leur développement; mais cette imperfection organique n'eſt point un effet immédiat de l'action des eſprits animaux. C'eſt cependant de cette manière que les phyſiologiſtes crédules ont expliqué le ſyſtème dont j'examine la réalité. La mère de Jacques I, effrayée qu'on menaçât la vie d'un italien qui lui étoit trop cher, éprouva un ſi grand trouble, que le roi ſon fils a toujours été un monarque craintif. » C'eſt que » les eſprits animaux, dans le trouble qui les » agitoit, firent paſſer cette ſenſation ſur le » fœtus, conſidéré comme être organique & ſen» ſible, & l'impreſſion qui en eſt réſultée a été » durable. » Eſt-ce par ſes nerfs? Le fluide nerveux comme tous les autres, eſt dirigé par des canaux qui le portent dans les parties où ces même canaux ſe diviſent & ſe terminent; or, examinons s'il y a une continuité réelle entre les nerfs de la mère & ceux du fœtus, qui établiſſe cette correſpondance néceſſaire pour la propagation d'une impreſſion forte d'un ſujet à l'autre.

L'embryon, dans ſa formation, eſt entouré par une maſſe vaſculaire & par des membranes qui n'ont de liaiſon avec la matrice que par quelques vaiſſeaux de la ſurface des enveloppes. Le ſang qui s'y diſtribue en ſortant de l'utérus, ne va pas même directement juſqu'au fœtus, puiſqu'il eſt obligé de ſéjourner dans le placenta qui l'abſorbe, ſans qu'il y ait une continuité réelle entre la maſſe totale des vaiſſeaux dont il eſt compoſé, & ceux de la matrice. La vie du placenta eſt donc étrangère à celle de la mère, puiſqu'après la mort de celle-ci, la circulation ſe continue entre lui & le fœtus, juſqu'au refroidiſſement néceſſaire pour la congellation des liquides, & la ceſſation de leurs mouvemens. Il n'exiſte pas un ſeul nerf qui paſſe de la matrice au placenta, & à plus forte raiſon au fœtus. Par quel moyen l'agitation des eſprits paſſera-t-elle de l'un à l'autre?

Comment expliquera-t-on, diront les adverſaires, les épilepſies héréditaires? &c. Si la propagation d'une ſenſation ne ſe fait pas par les nerfs, comment peut-elle influer ſur la conſtitution morale? C'eſt ce qu'il faut conſidérer. La mère de Jacques I, toujours inquiète ſur le ſort d'un homme qu'elle chériſſoit, n'a pas pu nourrir convenablement l'enfant qu'elle portoit; on ſait que l'effet de la crainte eſt de rendre les ſecrétions incomplettes. La circulation étoit languiſſante par le ſpaſme qu'elle cauſe dans les vaiſſeaux; il eſt réſulté de cet état une contraction ſpaſmodique qui n'a pas permis au ſang contenu dans les vaiſſeaux de l'utérus, de paſſer en aſſez grande quantité dans le placenta, pour la nutrition du fœtus. La portion de liquide qui lui étoit tranſmiſe n'avoit pas toutes les qualités propres à la nutrition, parce qu'elle s'écouloit par des canaux dont l'orifice étoit contracté, & que la différence de diametre changeoit le caractère du fluide en formant une ſecrétion particulière.

Or, ce défaut de nutrition en rendant l'organiſation défectueuſe, a dû porter ſon action ſur tout le cerveau, comme ſur toute la machine. C'eſt ainſi que les enfans qui naiſſent de mères affligées, ſont foibles, mal nourris, toujours timides, parce que la moindre ſenſation agite violemment leurs nerfs trop mobiles. L'hiſtoire du caractère du roi Jacques eſt auſſi celle des fœtus formés pendant une geſtation accompagnée d'inquiétudes. Une ſecouſſe vive, comme l'obſerve judicieuſement Hallet, ſuffit chez ces derniers pour occaſionner un dérangement dans le cerveau, & leur faire contracter des maladies convulſives; c'eſt ainſi que l'épilepſie peut ſe propager; mais l'empire de l'eſprit n'eſt que la cauſe du trouble univerſel de la machine, & il ne dirige point ce trouble de telle ou telle autre manière; c'eſt pourquoi la vue des accidens épileptiques ne donne naiſſance à cette maladie chez les perſonnes foibles, que par l'extrême agitation que ce ſpectacle effrayant occaſionne dans les eſprits animaux. A plus forte raiſon, un enfant dont les parties ſont encore mucilagineuſes, & preſque ſans réſiſtance, ſeront-elles plus facilement ébranlées par les troubles qui reſultent des ſecouſſes violentes; & de-là, la plus grande diſpoſition à contracter des maladies convulſives & l'épilepſie. En effet, celle qui tire ſon origine d'une frayeur ſubite, ou de quelque cauſe ſemblable, n'a pas ordinairement de relation avec le ſujet de terreur qui l'a déterminée; mais comme elle naît aiſément de la grande agitation du cerveau, tout ce qui produira le même bouleverſement ſera capable de donner lieu à ces ſortes d'affections pathologiques.

Quelques phyſiologiſtes aſſurent que les maladies convulſives ſe communiquent de la mère à l'enfant, par les fluides qui éprouvent, dans les circonſtances qui nous occupent, un changement ſubit. Perſonne ne niera que des vaiſſeaux contractiles ne changent de dimenſions par un ſpaſme, quel qu'il ſoit; cette cauſe ſuffit-elle pour rendre un enfant timide, parce que ſa mère a été effrayée? Il faudroit encore ici ſuppoſer une continuité de vaiſſeaux non-interrompue entre les deux ſujets; or, on a vu plus haut que cette continuité n'exiſte pas, & que l'enfant ſe nourrit par ſa vie particulière, par l'action propre de ſes organes. La preuve de cette vérité ſe démontre par l'exemple des enfans ſains & bien portans (& qui continuent à l'être), quoique les mères ſoient infectées d'un virus aſſez ſubtil, comme vénérien, dartreux, &c. Il ſuffit qu'il y ait quelques exemples de cette eſpèce, pour rendre ma propoſition cer-

Digitized by Google

taine ; or, de ce que quelques enfans seroient attaqués des mêmes maladies, elle n'en seroit pas moins vraie ; elle supposeroit seulement un virus plus actif, plus invétéré, & que l'action vaculaire de l'enfant n'auroit pas dompté. Il faut donc considérer ici le fœtus comme un homme sain qui forme un bon chyle, extrait de mauvaise nourriture ; mais si les liquides de la mère passoient directement dans ses vaisseaux, sans éprouver une élaboration particulière & précédente (ce qui a peut être lieu dans le placenta), un fœtus seroit toujours infecté, à sa naissance, de la même maladie que sa mère. La plupart n'ont point la petite vérole, qui attaque leurs mères dans la grossesse ; or, cette maladie infectant toute la masse des liquides, ces dernières la communiqueroient infailliblement aux enfans dans la matrice, s'il y avoit une continuité réelle de fluides entr'eux, passant par des canaux non-interrompus. C'est donc sans raison que les physiologistes dont je parle ont cherché à rendre ce système vraisemblable.

Qu'est-ce qu'une objection qu'on croit péremptoire, en rapportant, d'après Héliodore, l'histoire d'une reine d'Ethiopie, qui fit un enfant blanc pour avoir admiré, pendant les embrassemens de son mari, le portrait d'Andromède ? Que signifie cette présence d'esprit, dans un moment destiné à l'oublier ? Peu d'amour pour le monarque ; de-là, la disposition à l'infidélité, de-là, le choix d'un blanc, d'où est résulté un fœtus de la couleur de ce dernier. L'explication que je donne de ce phénomène est bien plus vraisemblable que tout ce qu'elle fit croire au bon roi son époux, qui compta ce nouveau-né au nombre des héritiers de sa couronne. Peut-on ajouter foi au témoignage d'une femme qui accoucha de deux enfans à-la fois, dont l'un étoit blanc & l'autre noir, & qui attribua à un saisissement la variété de couleurs qu'on remarquoit dans ces deux fœtus ?

Les vices d'organisation, si fréquens dans les végétaux, les monstres par excès, comme par défaut, qu'on observe si souvent dans ce genre de productions, les variations de couleurs dans des plantes qui n'offrent point ordinairement de différence de cette espèce, doivent-ils être attribués aussi à la crainte, au saisissement, aux accès de colère, à la frayeur, au désir immodéré de quelques jouissances étrangères, &c. &c. ? La cause de ces phénomènes dépend de la circulation de leurs sucs, de la gêne qu'elle éprouve dans certains cas, ou de la proximité de quelques corps trop durs qui s'opposent au développement des parties, des chocs qui désorganisent ces végétaux, des déchiremens auxquels elles sont exposées de la part des insectes, ou d'autres animaux, du sol dans lequel ils croissent, de l'influence de l'air qui les environne, &c. & non pas d'une cause métaphysique imaginaire qu'on ne leur accorde pas ; cependant les mêmes erreurs de conformation s'observent dans les deux règnes, & dérivent, par conséquent, des mêmes principes. Au reste, la plupart des ressemblances prétendues avec des animaux, des fruits, &c., n'ont point été vues par Rœderer, Morgagni, Haller, &c., telles qu'on les annonçoit.

Les femmes appellent du nom d'*envie* un désir immodéré de satisfaire un goût, une passion, un mouvement de haine, de colère, &c. Le peuple est encore dans la persuasion qu'on ne peut pas se permettre la moindre contrariété, ou la plus légère résistance, au penchant qu'elles manifestent, sans exposer le fœtus à porter les marques de la chose désirée, ou à naître avec des vices de conformation monstrueuse. Les femmes maintiennent cette croyance pour jouir d'une liberté qu'on ne pourroit pas leur accorder sans un prétexte aussi spécieux ; quelques-unes portent cet abus à un excès condamnable. Pendant la grossesse, une dissipatrice engage son mari dans des dépenses ridicules ; une débauchée l'éloigne de ses parties de plaisirs ; la vindicative satisfait sa vengeance, &c., & les maris complaisans souffrent en silence des persécutions auxquelles ils croient ne devoir pas mettre de bornes.

Langius rapporte un exemple abominable de la cruauté d'une femme grosse des environs de Cologne, qui désiroit manger de la chair de son mari. Elle l'assassina pour satisfaire son féroce appétit ; elle en avoit salé une grande partie pour rendre son plaisir plus durable. Rassasiée de ce ragoût barbare, elle avoua son crime aux amis de son époux qui cherchoient en vain le lieu de sa retraite. J'ai vu, dit Vivès, dans ses *Commentaires sur la Cité de Dieu*, par saint Augustin, une femme cruelle mordre au col un jeune homme, à qui elle fit éprouver des douleurs insupportables ; elle auroit avorté dans un accès de colère, si elle n'eût pas satisfait ce désir effréné.

On ne peut pas méconnoître dans des traits de férocité aussi inouie, si jamais elle a existé, des sujets de vengeance à satisfaire, & des motifs de haine à assouvir. Quand les *envies* passent les bornes de la modération prescrite par les usages, elles n'ont plus de réalité ; si les femmes couvrent des passions condamnables du voile d'un prétexte spécieux, qu'elles se gardent d'en abuser, parce que les médecins, auxquels il est impossible de dissimuler la fausseté de ce stratagême, se trouveroient forcés à le dévoiler. S'ils croient quelquefois devoir user de complaisance, qu'elles se souviennent que ces ménagemens n'ont ordinairement pour but que la réunion de deux époux qui cesseroient de s'aimer, si l'un refusoit avec opiniâtreté ce que l'autre demande avec obstination. (CHAMBON.)

Fin du Tome cinquième.

Digitized by Google